This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 506,880

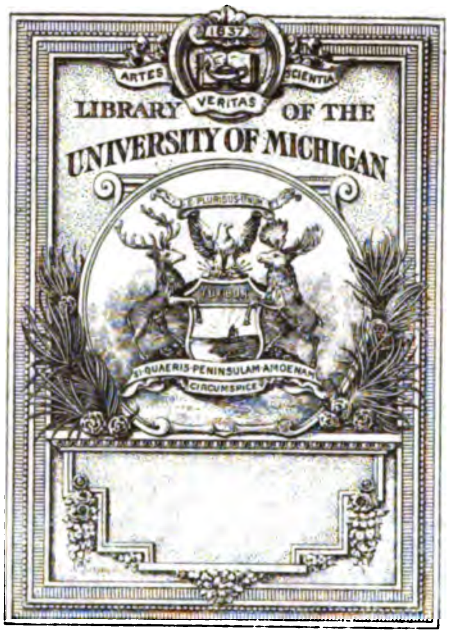
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

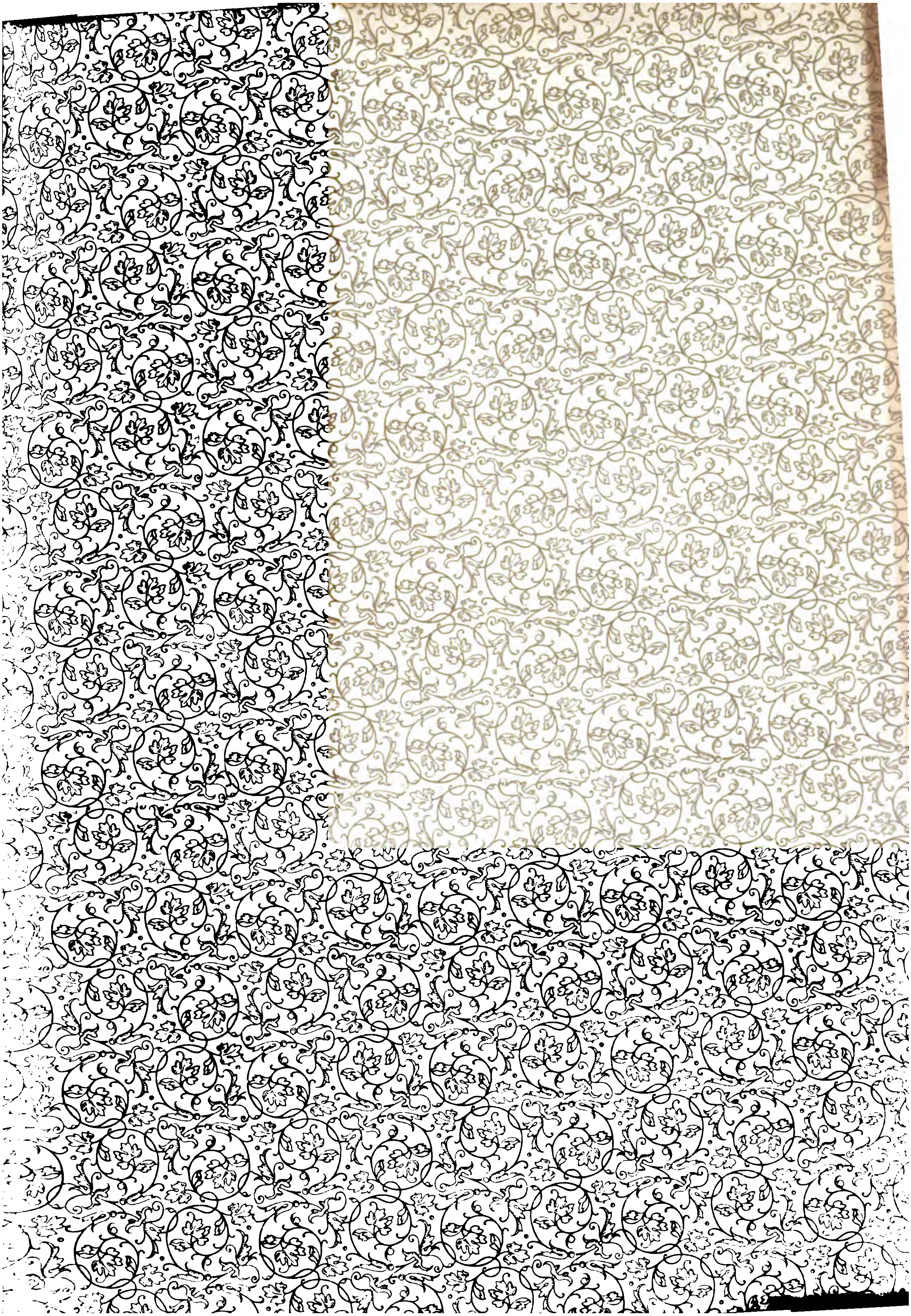

892.06
R3

RECUEIL

DE

125413

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

QUATRIÈME ANNÉE.

PARIS,
F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXIII.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

	Page
Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, I, par Urbain Bouriant	1—4
Sur différentes formes des mots dérivés, par E. Lefébure	5—11
Dialectes égyptiens (suite), par Auguste Baillet	12—20
Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (suite), par V. Loret	21—33
Ein Denkmal aus den Zeiten Amenophis II., von E. von Bergmann	33—38
Monuments égyptiens de la collection de Schackenborg, par le Comte de Schack	38—40
La pyramide du roi Ounas (suite et fin), par G. Maspero	41—78
Relics from the tomb of the priest-kings at Dayr-el-Baharee, by Amelia B. Edwards	79—87
Die Aussprache der Negation 𓂜, von Dr. A. Wiedemann	87—89
Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq, par V. Loret	89—117
Petites notes de critique et de philologie (5e article), par Karl Piehl	117—124
Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. Maspero	125—151
Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, II (suite), par Urbain Bouriant . . .	152—156
Note complémentaire sur le , par V. Loret	156
Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès	157—220

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. IV. 1882.

FRAGMENTS DE MANUSCRITS THÉBAINS DU MUSÉE DE BOULAQ.

PAR

URBAIN BOURIANT.

I.

Le Musée de Boulaq possède plusieurs feuillets de parchemin, provenant de manuscrits coptes achetés chez un marchand du Caire. Les différents usages auxquels ils ont été employés les ont assez gravement endommagés; la lecture néanmoins en est relativement facile.

M. Maspero, directeur du Musée, a bien voulu m'autoriser à les soumettre aux lecteurs du *Recueil*. Je le remercie de la bienveillance avec laquelle il a mis à ma disposition ces fragments, que je m'empresse de publier avant que le temps et leur état, qui s'aggrave de jour en jour, ne les aient rendus indéchiffrables.

Les feuillets ont été arrachés à des manuscrits de dialecte thébain dont la date ne nous a pas été conservée; mais, d'après l'écriture et l'absence de traduction arabe, on peut présumer qu'ils remontent à une époque antérieure à la conquête musulmane, ou du moins, à une période de la conquête, où la langue arabe ne s'était pas encore assez implantée dans le pays pour nécessiter une traduction.

De ces fragments, les uns appartenaient à des traductions suivies du Nouveau Testament, d'autres à des hagiographies égyptiennes, quelques-uns à des Recueils de sermons et de prières, les derniers enfin à des Rituels semblables à ceux qu'a publiés Tuki.

Aucun d'eux n'a fait partie d'un texte suivi de l'Ancien Testament, mais on retrouve çà et là quelques versets épars dans les sermons; nous les signalerons à leur place.

Ces textes, trop peu longs et trop peu nombreux, peuvent donc se classer en trois séries:

1e Nouveau Testament,

2e Hagiographies,

3e Sermons et Prières.

Tel est l'ordre dans lequel seront publiés les fragments de Boulaq. Nous n'en donnons pas une description générale plus étendue, chaque manuscrit devant être étudié séparément.

I. NOUVEAU TESTAMENT.

PREMIER FRAGMENT. ÉVANGILE DE MATTHIEU.

Le manuscrit auquel appartenaient ces deux feuilles était haut de 32 cent., large de 0·18. Le texte, sur deux colonnes, est d'une écriture de moyenne largeur, très nette et fort lisible malgré l'humidité qui en certains endroits à fait pâlir l'encre. Quelques parties des deux feuilles sont rongées, et des lettres ont disparu, mais il a été facile de les restituer grâce au texte de WOIDE.

Chapitres VII, 13 à VIII, 31.

Ch. VII, 13. . . ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ϩⲁϩ ⲛⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲥ. — 14. ϫⲉ ⲥϭⲏⲩ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲧⲡⲩⲗⲏ ⲁⲩⲱ ϩϫϩⲱϫ[1] ⲛϭⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲱⲛ̄ϩ. ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ⲛⲉⲧⲛⲁϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ. — 15. ϯϩⲧⲏⲧⲛ̄ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ⲉ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲛⲏⲩ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ̄ ϩⲛ̄ ϩⲉⲛϩ̄ⲃⲥⲱ[2] ⲛ̄ⲉⲥⲟⲟⲩ. ⲡⲉⲩϩⲟⲩⲛ ⲇⲉ ϩ̄ⲉⲛⲟⲩⲱⲛϣ[3] ⲛ̄ⲣⲉϥⲧⲱⲣⲡ ⲛⲉ. — 16. ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲛⲉⲩⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ[4]. ⲙⲏⲧⲓ[5] ϣⲁⲩϫⲉⲉⲗⲉ ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ[6] ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ. ⲏ̀ ϣⲁⲩⲕⲉⲧϥ ⲛⲛ̄ⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ϩⲉⲛⲁⲣⲟⲟⲩⲉ[7]. — 17. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛ̀ϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲁϥⲧⲁⲩⲉ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ. ⲡϣⲏⲛ ⲇⲉ ⲉϥϩⲟⲟⲩ[8] ϣⲁϥⲧⲁⲩⲉ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϩⲟⲟⲩ. — 18. ⲙⲛ̄ ϣϭⲟⲙ[9] ⲛ̀ⲟⲩϣⲏⲛ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲧⲁⲩⲉ[10] ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲧⲉ[11] ⲟⲩϣⲏⲛ ⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲉ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ. — 19. ϣⲏⲛ ϭⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲛⲉϥ [ⲛⲁⲧⲁⲩⲉ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ][12] ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ [ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲥⲉⲛⲁ] ⲕⲟⲣϥ ⲛ[ⲥⲉⲛⲟⲩϫϥ ⲉⲧⲥⲁⲧⲉ]. — 20. ⲁⲣⲁ ⲅⲁⲣ [ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩ ⲕⲁⲣ]ⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ. — 21. ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲉⲧϫⲏ[13] ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̀ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ[14] ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧϩⲛ̄ ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ. — 22. ⲟⲩⲛ̄ϩⲁϩ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ « ⲙⲏ ϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲁⲛ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲁⲛⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ[15] » ⲙⲏ ϩⲣⲁⲓ̈[16] ϩⲙ̄ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲁⲛⲣ̄ϩⲁϩ ⲛ̀ϭⲟⲙ. — 23. ⲧⲟⲧⲉ ϯⲛⲁϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲥⲟⲩⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉ̀ⲛⲉϩ. ⲥⲁϩⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛⲉⲧⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉ̀ⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ. — 24. ⲟⲩⲟⲛ ϭⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲱⲧ ⲙ̀ . . . . . ⲉϫⲛⲧⲡⲉⲧⲣⲁ[17]. — 25. ⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛϭⲓ ⲡϩⲱⲟⲩ ⲁⲩⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲓ̈ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲛⲓϥⲉ ⲛϭⲓ ⲛ̀ⲧⲏⲩ ⲁⲩϩⲓⲟⲩⲉⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ̄ ⲡⲏⲓ̈ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲉ ϫⲉ ⲛⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲡⲉⲧⲣⲁ. — 26. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ ⲉⲛ̄ϥⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ. ⲉϥⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲟϭ. ⲡⲁⲓ̈ ⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲉϥⲏⲓ̈ ϩⲓϫⲛ̄ ⲡϣⲱ. — 27. ⲁϥⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛ̀ϭⲓ ⲡϩⲱⲟⲩ. ⲁⲩⲉⲓ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲓ̈ⲉⲣⲱⲟⲩ. ⲁⲩⲛⲓⲃⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲧⲏⲩ. ⲁⲩϩⲓⲟⲩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ̄ ⲡⲏⲓ̈ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁϥϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥ ϩⲉ ⲛⲉϥⲟ́ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϭ — 28. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱ ⲛ̀ⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲙ̀ⲙⲏⲏϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲉϥⲥⲃⲱ. — 29. ⲛⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲩ ⲡⲉ ϩⲱⲥ ⲉⲩⲛ̄ⲧϥ ⲧⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛⲉⲩⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ.

Ch. VIII, 1. ⲉϥⲛⲏⲩ ⲇⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲓⲡⲧⲟⲟⲩ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛⲙⲏⲏϣⲉ ⲉ̀ⲛⲁϣⲱⲟⲩ. — 2. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲥⲟⲃϩ ⲁϥϯ ⲛⲉϥⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ[18] ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲕϣⲁⲛⲟⲩⲱϣ ⲟⲩⲛ̄ϣϭⲟ[19] ⲙⲙ̀ⲟⲕ ⲉⲧⲃ̄ⲃⲟⲓ̈. — 3. ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̄ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯⲟⲩⲱϣ

---

1) WOIDE, *Fragm. N. T. Sahidice.* ⲥϩⲉϫϩⲱϫ. — 2) *id.* ϩⲉⲃⲥⲱ. — 3) *id.* ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛϣ p. ϩⲉⲛⲟⲩⲱⲛϣ. — 4) *id.* ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ p. ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ. — 5) *id.* ⲙⲏⲧⲉⲓ. — 6) *id.* ϣⲁⲩϫⲉⲣⲉ ⲗⲟⲟⲗⲉ p. ϣⲁⲩϫⲉⲉⲗⲉ ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ. — 7) *id.* ϩ̄ⲛⲁⲣⲟⲟⲩⲉ p. ϩ̄ⲛ ϩⲉⲛⲁⲣⲟⲟⲩⲉ. — 8) *id.* ⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉ̀ ϣⲁϥⲧⲁⲩⲉ. — 9) *id.* ⲙⲛ̄ ϭⲟⲙ. — 10) *id.* ⲛ̀ⲟⲩϣⲏⲛ ⲛ̀ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲉϣⲁϥⲧⲁⲩⲉ. — 11) *id.* ⲟⲩⲇⲉ. — 12) Cette lacune et les suivantes sont comblées d'après le texte de WOIDE. — 13) WOIDE, ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲁⲛ ⲉⲧϫⲱ. — 14) *id.* ⲙ̄ⲙⲡⲏⲩⲉ. — 15) La partie entre guillemets est passée dans WOIDE. — 16) *id.* ⲙⲏ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲁⲛ. — 17) WOIDE donne simplement : ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲕⲱⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲡⲉⲧⲣⲁ; dans notre manuscrit, entre ⲕⲱⲧ et ⲉϫⲛ il y a place pour un mot dont la première lettre est lisible — peut-être faut-il lire ⲙⲙⲟⲟⲩ. — 18) *id.* ⲉϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁϥ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ. — 19) *id.* ⲟⲩⲛϣϭⲟ.

ⲧⲃ̄ⲃⲟ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲟⲩ ⲁϥⲧ̄ⲃⲃⲟ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉϥⲥⲱⲃϩ. — 4. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ϭⲱϣⲧ ⲙ̄ⲡⲣ̄ϫⲟⲟⲥ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲃⲱⲕ ⲛ̄ⲅⲧⲟⲩⲟⲕ ⲉⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛ̄ⲅⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁ̈ⲓ ⲙ̄ⲡⲇⲱⲣⲟⲛ[1] ⲛ̄ⲧⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲉⲩⲙⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲛⲁⲩ. — 5. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ ⲕⲁⲫⲁⲣⲛⲁⲟⲩⲙ ⲁϥϯ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩϩⲉⲕⲁⲧⲟⲛⲧⲁⲣⲭⲟⲥ ⲉϥⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ. — 6. ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲏϫ ϩⲣⲁ̈ⲓ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲛⲓ̈ ⲉϥⲥⲏϭ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲍⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ. — 7. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲏⲩ ⲧⲁⲣⲡⲁϩⲣⲉ ⲉⲣⲟϥ. — 8. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲇⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲡϩⲉⲕⲁⲧⲟⲛⲧⲁⲣⲭⲟⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ϯⲙ̀ⲡϣⲁ ⲁⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲕⲉⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲁ ⲧⲁⲟⲩⲉϩⲥⲟ̈ⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϫⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ϩⲙ̄ ⲡϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ϥ̀ⲛⲁⲗⲟ. — 9. ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛ̄ⲅ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓϣⲟⲟⲡ ϩⲁ ⲟⲩⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲣⲉ ϩⲏⲙⲁⲧⲟ̈ⲓ[2] ϣⲟⲟⲡ ϩⲁⲣⲁⲧ ϣⲁ̈ⲓϫⲟⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁ̈ⲓ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲁⲩⲱ ϣⲁϥⲃⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲟⲩⲁ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϥⲉⲓ[3] ⲁⲩⲱ ⲡⲁϩⲙ̄ϩⲁⲗ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ⲡⲁ̈ⲓ ⲛ̄ϥⲁⲁϥ. — 10. ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲁϥⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓϩⲉ[4] ⲉ̀ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓϭⲟⲧ ⲛⲧⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲙ̄ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅. — 11. ϯϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲟⲩⲛ̄ϩⲁϩ ⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲙ̀ⲙⲁⲛ̄ϣⲁ ⲙⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲁⲛ̄ϩⲱⲧⲡ ⲛⲥⲉⲛⲟϫⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲙⲛ̄ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲙⲛ̄ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϩⲣⲁ̈ⲓ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̀ⲙⲡⲏⲩⲉ. — 12. ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲥⲉⲛⲁⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲡⲕⲁⲕⲉ ⲉⲧϩⲓⲃⲟⲗ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲣⲓⲙⲉ ⲙⲛ̄ ⲡϫⲁϩϫϩ[5] ⲛ̀ⲛⲟⲃϩⲉ. — 13. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ [ⲙ̀ⲡϩⲉⲕⲁⲧⲟⲛⲧⲁⲣ]ⲭⲟⲥ ϫⲉ ⲃ[ⲱⲕ ⲛⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲕ]ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ [ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ]ⲛⲁⲕ ⲁⲩⲱ [ⲁϥⲗⲟ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉϥ]ϣⲏⲣⲉ ϫⲓⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ[6] [ⲉⲧ]ⲙ̀ⲙⲁⲩ. — 14. ⲁϥⲉⲓ [ⲇⲉ ⲛ̀ϭⲓ] ⲓ̅ⲥ̅ ⲉϩⲣⲁ̈ⲓ ⲉⲡⲏ̈ⲓ [ⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ] ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲧⲉϥ [ϣⲱⲙⲉ][7] ⲉⲥⲛⲏϫ ⲁⲩⲱ ⲉⲥ[ϩⲏⲙ.] — 15. ⲁϥϫⲱⲕ[8] ⲉ̀ⲧⲉⲥϭⲓϫ [ⲁϥⲕⲁⲁⲥ] ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉϩⲙⲟⲙ ⲁⲥⲧⲱ[ⲟⲩⲛ] ⲁⲥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲛⲁϥ. — 16. ⲣ[ⲟⲩϩⲉ] ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϣⲱⲡ[ⲉ. ⲁⲩ]ⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲉⲩⲟ̀[ⲛ̄ⲇⲁⲓ]ⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲁϥⲛⲟⲩϫⲉ ⲉⲃ[ⲟⲗ] ⲛ̄ⲛⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄[9] ϩⲙ̄ ⲡϣⲁϫⲉ [ⲛ̄ⲣⲱϥ] ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲣⲡⲁϩⲣⲉ ⲙⲡⲟⲛ . . . ⲛⲓⲙ[10] ⲉⲧⲙⲟⲕϩ. — 17. ϫⲉ[ⲕⲁⲥ] ⲉϥⲉϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲡ[ⲉⲛ̀]ⲧ ⲁⲩϫⲟⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲏⲥⲁⲓ[ⲁⲥ] ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ [ⲡⲉⲛ̄]ⲧⲁϥϫⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲛϣⲱⲛ[ⲉ] ⲁⲩⲱ ⲁϥϥⲓ[11] ϩⲁ ⲛⲉⲛ ⲗ[ⲟϫ]ⲗⲉϫ. — 18. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ [ⲇⲉ] ⲛ̀ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲙ̀ⲡ[ⲉϥ]ⲕⲱⲧⲉ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲕⲣⲟ. — 19. ⲁϥ[ϯ]ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ[12] ⲉⲣⲟϥ [ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩ]ⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧ[ⲉⲩⲥ ⲡⲉϫⲁϥ] ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ [ⲧⲁⲟⲩⲁϩⲧ̄ ⲛ̀ⲥⲱⲕ ⲉ̀ⲡⲙⲁ ⲉ]ⲧ ⲕ̄ⲛⲁⲃⲱⲕ [ⲉⲣⲟϥ. — 20. ⲡⲉϫ]ⲁϥ ⲛ̀[ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ] ⲛ̀ⲃⲁϣ[ⲟ]ⲣ ⲟⲩⲛ̄[ⲧⲁⲩ] ⲛⲉⲩⲃⲏⲃ ⲁⲩⲱ ⲛ̀[ϩⲁⲗⲁ]ⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲡⲉ ⲟⲩⲛ̄[ⲧⲁ]ⲩ ⲛⲉⲩⲙⲁϩ ⲡϣⲏ[ⲣⲉ ⲇⲉ] ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲙⲛ̄[ⲧϥ̄] ⲙⲁⲛ̄ⲣⲉⲕⲧ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ. — 21. [ⲕⲉⲟⲩⲁ] ⲇⲉ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ [ⲡⲉϫ]ⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [ⲟⲩ]ⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁ̈ⲓ ⲛϣⲟⲣⲡ [ⲧⲁ]ⲃⲱⲕ ⲧⲁⲧⲱⲙⲥ ⲙ̀[ⲡⲁ]ⲉⲓⲱⲧ. — 22. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲟⲩⲁϩⲕ̄ ⲛ̀[ⲥ]ⲱⲓ ⲛ̄ⲅⲕⲱ ⲛⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲧⲱⲙⲥ[13] ⲛⲛⲉⲩⲣⲉϥⲙⲟⲟⲩⲧ. — 23. ⲛⲧⲉⲣⲉϥ[ⲁⲗ]ⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲡϫⲟ̈ⲓ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ [ⲛ]ⲥⲱϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲥⲏⲥ. — 24. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲟϭ[14] ⲛ̄ⲕⲙ̄ⲧⲟ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡϫⲟ̈ⲓ ϩⲱⲃⲥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄[15] [ⲛ̄]ϩⲓⲙⲏ. ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ [ⲛ]ⲉϥⲛ̀ⲕⲟⲧⲕ̄ ⲡⲉ. — 25. ⲁⲩϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟ̈ⲓ[16] ⲉⲣⲟϥ̄ ⲁⲩⲧⲟⲩⲛⲟⲥϥ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ [ⲡϫⲟⲉ]ⲓⲥ ⲙⲁⲧⲁⲛϩⲟⲛ [ϫⲉ ⲧⲛ̄]ⲛⲁⲃⲱⲕ. — 26. ⲡⲉ[ϫⲁϥ ⲛ]ⲁⲩ ϫⲉ ⲁϩⲣⲱⲧⲛ̄ [ⲧⲉⲧⲛ̄ⲣ̄]ϩⲟⲧⲉ ⲛⲁⲧ̀ⲕⲓⲟ̀ⲩⲓ[17] ⲙⲡⲓⲥⲧⲓⲥ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ[18] ⲁϥⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲏⲩ[19] ⲙⲛ̄ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ[20] ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ϫⲁⲙⲏ. — 27. ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲁϣ ⲙⲙⲓⲛ ⲉ̀ⲡⲉ ⲡⲁ̈ⲓ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲏⲩ ⲁⲩⲱ[21] ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛⲥⲱϥ. — 28. ⲛⲧⲉⲣⲉⲓ[22] ⲇⲉ ⲉⲡⲉⲕⲣⲟ ⲉ̀ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛ̀ⲛ̄ⲅⲉⲣⲁⲍⲏⲛⲟⲥ ⲁⲩⲧⲱⲙⲛ̄ⲧ[23] ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ[24] ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲉ ϩⲉⲛⲣⲉϥϣⲁⲁⲣ ϩⲓⲱⲟⲩ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲙ̀ϩⲁⲁⲩ ⲉⲩⲛⲁϣⲧ̄ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲙ̄ ⲗⲁⲁⲩ ϣⲉⲉ̈ⲓ[25] ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧ̄ⲙⲙⲁⲩ. — 29. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲩϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲩⲉϫⲱ (sic) ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲕⲟⲩⲉϣ ⲟⲩ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲛ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲁⲕⲉ̈ⲓ ⲉ̀ⲡⲉ̈ⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲁⲑⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ[26]. — 30. ⲛⲉⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲅⲉⲗⲏ ⲇⲉ ⲛ̄ⲣⲓⲣ ⲉ̀ⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲏⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩⲙⲟⲟⲛⲉ ⲙⲙⲟⲥ. — 31. ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲁⲁⲣ[27] ⲇⲉ ⲁⲩⲥⲡ̄ⲥⲱⲡϥ̄ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ . . . .

1) *Id.* ⲙ̀ⲡⲉⲛⲇⲱⲣⲟⲛ. — 2) *id.* ϩⲉⲛⲙⲁⲧⲟ̈ⲓ. — 3) *id.* ϣⲁϥⲉⲓ. — 4) *id.* ⲙⲡⲉⲓϩⲉ. — 5) *id.* ⲡϭⲁϩϭϩ̄. — 6) *id.* ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ. — 7) *id.* ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲙⲉ. — 8) *id.* ⲁϥϫⲱϩ ⲇⲉ. — 9) *id.* ⲛ̀ⲛⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛ̀ⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ. — 10) WOIDE ne présente aucun intervalle entre ⲁϥⲉⲣⲡⲁϩⲣⲉ et ⲛⲓⲙ. Dans notre manuscrit il se trouve à cette place un autre mot qui, d'aprés le sens du verset, ne peut être autre chose que ⲙ̀ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ. — 11) WOIDE ⲁϥϥⲉⲓ. — 12) *id.* ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲉⲓ. — 13) *id.*, ⲉ̀ⲧⲉⲙ̄ⲥ̄. — 14) ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲟϭ. — 15) ϩⲓⲧⲙ̄. — 16) *id.* ⲁⲩϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓ. — 17) *id.* ⲛⲁⲧⲕⲟⲩⲓ. — 18) ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ passé dans WOIDE. — 19) *id.* ⲙ̄ⲛⲧⲏⲩ. — 20) *id.* ⲁⲩⲱ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ. — 21) *id.* ⲙⲛ̄ p. ⲁⲩⲱ. — 22) *id.* ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ. — 23) *id.* ⲁⲩⲧⲱⲙⲧ. — 24) WOIDE donne ⲣⲱⲙⲉ sans article. — 25) *id.* ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲉ̀ϣⲉⲓ. — 26) *id.* ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟⲉⲓϣ. — 27) *id.* ϣⲟⲟⲣ p. ϣⲁⲁⲣ.

2e Fragment. Evangile de Luc.

Cette feuille a été arrachée d'un rituel. Les deux premières lignes en effet sont ainsi conçues:

. . . . ϩⲣⲁⲓ

[ϩⲛ̄] ⲧⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲉⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲱⲛ.

«Jusqu'à la consommation des siècles».

C'est la fin d'une prière ou d'une invocation, qui n'a rien à voir avec le passage de Luc cité plus bas. Celui-ci, du reste, a pour son propre compte un titre à l'encre rouge, ⲡϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲙⲡϣⲁ ⲡⲕⲁⲧⲁ ⲗⲟⲩⲕⲟⲥ.

Ce manuscrit était d'une petite écriture ordinaire assez lisible; la hauteur en était de 0.26 et la largeur de 0.16. Comme le précédent il a souffert de l'humidité.

Chap. XXIV, 12 à 26.

Ch. XXIV, 12. ⲁⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉ̀ⲡⲉⲙϩⲁⲁⲩ[1] ⲁϥϭⲱϣⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲛⲉϩⲃⲱⲱⲥ[2] ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩⲥⲁ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϥⲣ̄ⲙⲟⲉⲓϩⲉ[3] ϩⲣⲁï ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ. — 13. ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲣⲱⲙⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲩϯⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲓϩⲟⲟⲩ[4] ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉϥⲟⲩⲏⲩ[5] ⲛ̀ⲑⲓⲉ̀ⲣⲟⲩⲥⲁⲗⲏⲙ̀ ⲛ̀ⲥⲉ ⲛ̀ⲥⲧⲁⲇⲓⲟⲛ ⲉ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲙⲙⲁⲟⲩⲥ[6]. — 14. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ [ⲛⲉⲩϣⲁϫⲉ ⲙ̄ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀]ⲧⲁⲩϣⲱ[ⲡⲉ]. — 15. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ [ⲇⲉ ϩⲙ̄] ⲡⲧⲣⲉⲩϣ[ⲁϫⲉ] ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲥ[ⲛⲏⲥⲛ̀]ⲧⲉⲓ[7]. ⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ϩⲱⲛ ϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲩ. — 16. ⲛⲉⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲇⲉ[8] ⲛⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲡⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉⲩⲥⲟⲩⲱⲛϥ̄[9]. — 17. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ[10] ⲉ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲛⲛⲉⲧ̄ⲛⲉⲣⲏⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲟⲟϣⲉ ⲁⲩⲱ [ⲁⲩ]ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩⲟⲕⲙ̄. — 18. ⲁ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲱϣⲃ̄[11] ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲕⲗⲉⲟⲡⲁⲥ[12] ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲁⲩⲁⲁⲕ[13] ⲡⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ϣⲙ̄[ⲙⲟ] ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲩⲥ[ⲁⲗⲏⲙ] ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲕ̄ⲉ[ⲓⲙⲉ] ⲉ̀ⲛⲉⲛⲧⲁⲩ[ϣⲱ]ⲡⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ̄ [ⲛ̀ⲛⲓϩⲟⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲁϣ ⲛⲉ. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ] ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲛⲁⲍⲱ[ⲣⲁⲓⲟⲥ] ⲡⲁï ⲉⲛ[ⲧⲁϥ] ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛ̀ⲇⲩⲛⲁⲧⲟⲥ ϩⲙ̄ ⲡϩⲱⲃ ⲙⲛ̄ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ. — 20. ⲉⲁⲩ ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲁ[ⲣⲭ]ⲱⲛ ⲉⲩϩⲁⲡ [ⲛⲧⲉ] ⲡⲙⲟⲩ ⲁⲩ[ⲥ̄ϯ̄]ⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ. — 21. ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲛϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ[14] ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲱⲧ ⲉⲙⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲗⲗⲁ[15] ⲛⲃⲏⲗ[16] ⲛ̀ⲛⲁï ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ . . ⲟⲩ[17] ϫⲓⲛⲧⲁ[ⲡⲁï] ϣⲱⲡⲉ. — 22. [ⲁⲛ]ⲕⲉ ⲥϩⲓⲙⲉ [ⲇⲉ ⲉⲃⲟ]ⲗ ⲛϩⲏⲧ[ⲟⲩ ⲡⲉϣⲥ ⲡⲉⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲛ̀ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲙ̄ϩⲁⲁⲩⲉ. — 23. ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩϩⲉ ⲡ̄ϥⲥⲱⲙⲁ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲩ] ϫⲱ [ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛ]ⲛⲁⲩ ⲉ[ⲩⲟⲡⲧⲁ]ⲥⲓⲥ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲁï ⲉⲧϫⲱ[18] ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛϥ̄[19]. — 24. ⲁⲩⲱ ⲁ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲃⲱⲕ ⲛⲛⲉⲧⲛ̄ⲙ̀ⲙⲁⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲙϩⲁⲁⲩ[20] ⲁⲩϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϩⲓ ⲛⲁï ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ. — 25. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲱ ⲛ̀ⲁⲛⲟⲏⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲱⲥⲕ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲱⲃ[21] ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲧⲁ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲟⲟⲩ. — 26. ⲙⲏ ϩⲁⲡ̄ⲥ̄ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ[22] ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ϣⲉⲡ ⲛⲁï ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ. — ⲁϥⲁⲣⲭⲉ[23] ϫⲓⲛ ⲙⲱⲩⲥ . . . . . .

(A suivre.)

1) Woide ⲉ̀ⲡⲙ̄ϩⲁⲁⲩⲉ. — 2) *id.* ⲉ̀ⲛⲉϩⲃⲟⲟⲥ. — 3) ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϥⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ. — 4) *id.* ⲙ̀ⲡⲓϩⲟⲟⲩ. — 5) *id.* ⲉⲩⲟⲩⲏⲩ. — 6) *id.* ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲉ̀ⲙⲙⲁⲟⲩⲥ. — 7) *id.* ⲥⲛ̄ⲛⲉⲥⲛ̀ϯ. — 8) *id.* ⲡⲉ p. ⲇⲉ, par suite le ⲡⲉ qui suit ⲛⲛⲉⲩⲃⲁⲗ, ne se trouve pas dans Woide. — 9) *id.* ⲉⲧⲙ̄ⲛⲧⲣⲉⲩⲥⲟⲩⲱⲛϥ. — 10) *id.* ⲛⲓϣⲁϫⲉ. — 11) *id.* ⲟⲩⲱϣϥ̄. — 12) *id.* ⲕⲗⲉⲱⲡⲁⲥ. — 13) *id.* ⲙⲁⲟⲩⲁⲁⲕ. — 14) ⲧⲉⲛϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ. — 15) *id.* ⲁⲩⲱ p. ⲁⲗⲗⲁ. — 16) *id.* ⲡⲃⲩⲗ. — 17) *id.* ⲛϩⲟⲟⲩ ⲡⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲛⲧⲁ. — 18) *id.* ⲉⲩϫⲱ. — 19) ⲃⲟⲛϩ p. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛϥ. — 20) *id.* ⲁⲩⲱ ⲁϩⲟⲉⲓⲛⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲉⲧⲛⲁⲙ̀ⲙⲁⲛ ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙ̄ϩⲁⲁⲩⲉ. — 21) *id.* ⲉϩⲱⲱϥ. — 22) *id.* ⲙⲏ ϩⲁⲡⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ. — 23) *id.* ⲁⲩⲁⲣⲭⲉ.

SUR DIFFÉRENTES FORMES DES MOTS DÉRIVÉS.

PAR

E. LEFÉBURE.

Les textes thébains des tombes royales présentent certaines particularités, entre autres l'habitude de mentionner souvent deux fois, et avec variantes, les noms ou les surnoms des personnages divins. En réunissant à ces exemples d'autres variantes moins directes que fournissent les mêmes textes, ou peut grouper des renseignements assez nombreux sur les suffixes qui servent à tirer de substantifs ou de verbes, des noms d'agent, des ethniques ou des adjectifs, et qui n'ont le sens passif qu'en des cas assez rares, comme dans [1], variante de [2] et [3], masculin, [4], féminin, avec la signification de l'immolé, le supplicié, la suppliciée.

Quelques-uns des noms ou surnoms, dont il s'agit, sont figurés en écriture secrète : y a la valeur, la valeur, la valeur, et ainsi que la valeur. Ces valeurs ont déjà été signalées par MM. GOODWIN, LE PAGE RENOUF et MASPERO. En dehors de l'écriture secrète, il sera encore utile de noter les variantes pour, comme dans pour [5], et pour ou, comme dans [6] pour ou et [7] pour . L'équivalence de et de ou se retrouve dans des textes analogues à ceux des tombes royales, ainsi le mot , du tombeau de Séti Ier [8], est écrit [9] dans le passage correspondant, au papyrus publié par M. LANZONE.

Il y a quatre divisions à faire parmi les variantes de noms dérivés que fournissent les textes des tombes royales :

ou le suffixe est supprimé,

ou il est exprimé par la lettre *t*,

ou il est exprimé par la lettre *i* pouvant se réunir au *t*,

ou il est exprimé par diverses combinaisons que caractérise la présence de la voyelle *u*.

SUPPRESSION DU SUFFIXE.

Quelquefois le suffixe ne s'écrit pas, comme dans pour [10], dans [11] pour [12], dans pour [13], dans pour [14], mot analogue à [15], et dans pour [16], analogue à [17], etc. On remarquera dans les deux derniers exemples le redoublement de la consonne finale, et l'on rencontrera encore d'autres exemples du même genre, reconnaissables malgré l'absence de variantes immédiates, comme [18], le frappeur, au féminin [19].

Ces cas de redoublement ne sont ni assez nombreux, ni assez concluants, pour qu'on puisse y voir avec certitude une manière d'exprimer le suffixe, qui serait propre surtout aux

---

1) CHAMPOLLION, *Notices*, II, p. 510. — 2) *id.*, p. 593. — 3) *id.*, p. 593. — 4) *id.* II, 510. — 5) *id.* I, 767. — 6) *id.* II, 526 et 597. — 7) *id.* 594. — 8) *id.* I, 782. — 9) LANZONE, *Le Domicile des Esprits*, pl. II, 2e registre. — 10) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 782. — 11) *Denkmäler*, III, 203, *b*, l. 23. — 12) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 754. — 13) *id.* II, 585. — 14) *Denkmäler*, III, 79. — 15) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 428. — 16) *id.* I, 760. — 17) *id.* II, 600. — 18) *id.* I, 785. — 19) *id.* 789.

mots en *n*, et qui se rapprocherait ainsi d'une terminaison *n* entrevue par M. MASPERO pour le suffixe des participes. On trouve au tombeau de Ramsès VI le mot [1], ceux du pays de Mafek (l'Orient), pour [2], et au sarcophage de Séti Ier [3], les contempteurs, ceux qui mettent derrière eux, (d'après une phrase du contexte) : malheureusement le passage qui parle des Orientaux est bien incorrect, et sur le sarcophage de Séti Ier, le doit être une erreur pour o, variante de et de [4], qui détermine dans le même texte les noms donnés aux ennemis ou aux mânes, comme , (*sic*), [5], et [6], variante de [7]; il y a encore là la variante [8] pour [9].

EMPLOI DU *T*.

Quand le suffixe n'est pas vocalisé, tantôt il s'écrit par un simple *t*, au féminin, comme dans : pour [10], orientale, et même au masculin, comme dans : pour , dans : pour (*sic*) [11], le rugissant, mot analogue à [12]; et dans: pour [13] (cf. la forme , , du pronom relatif, au pluriel [14], et pour , pour etc.); tantôt les deux *t* remplacent la terminaison *it* pour le féminin, et la terminaison *ti* pour les deux genres, comme dans : , l'adoratrice [15], mot écrit ailleurs [16]; dans , nom d'un dieu dont la forme féminine est [17]; dans [18], [19], au sarcophage de T'aho , le divin; et dans , qui est la transcription en écriture secrète du nom féminin [20], *nesu-t*, écrit ailleurs [21], l'ignée; on trouve aussi le nom de déesse [22], qui équivaut à [23].

EMPLOI DE L'*I*.

Tantôt le suffixe se présente, dans ce cas, sous sa forme la plus simple , par exemple dans [24], variantes et [25], au sarcophage de Taho ; dans [26], celui de la flèche, mot qui équivaut pour le sens à ou [27], l'archer, le sagittaire, etc.

Tantôt *i* varie avec *ti*, avec *it* au féminin, et avec *iti*, comme dans : [28], nom de créocéphale écrit ailleurs [29]; dans pour [30], pour [31], pour [32], et pour [33] noms féminins; dans

1) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 641. — 2) *id.* 639. — 3) SHARPE et BONOMI, *Le Sarcophage de Séti Ier*, 14, c. — 4) *id.* II, 518. — 5) *Sarcophage de Séti Ier*, 14, c. — 6) *Id.* B. — 7) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 518. — 8) *id. ibid.* — 9) *Sarcophage de Séti Ier*, 15, c. — 10) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 428. — 11) *id.* I, 440. — 12) *Id.* II, 600. — 13) *Denkmäler*, III, 113; cf. *Notices*, I, 438, et *Sarcophage de Taho.* — 14) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 645, 657 et 653; et *Denkmäler*, VI, 115 b. 1 à 4. — 15) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 568. — 16) *id.* 588. — 17) *id.* 574 et 575. — 18) *id.* 540. — 19) *Denkmäler*, III, 113. — 20) CHAMPOLLION, *Notices*, II., 529. — 21) *id.* 591. — 22) *Sarcophage de Séti Ier*, 9, A. — 23) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 828. — 24) *id.* 438. — 25) *Denkmäler*, III, 113. — 26) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 784: cf. BRUGSCH, *Zeitschrift*, 1880, p. 3. — 27) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 786. — 28) *id.* II, 542. — 29) *id.* 506. — 30) *id.* 527. — 31) *id.* I, 799. — 32) *id.* 800. — 33) *id.* 800.

[1] pour [2], et dans [3] pour [4], le pleureur, mot dans lequel, comme dans : [5], apparaît une forme en *iti*, née sans doute du besoin de distinguer le suffixe en *i* des terminaisons qui féminines ou non, ont persisté dans certaines finales en ⲉ ou en ⲓ du copte.

Tantôt, dans les noms pouvant s'écrire par un seul syllabique, la réduplication du signe remplace la finale *ti*[6], comme dans pour [7], celui qui parle, plutôt que la double parole; dans pour [8], celui du vêtement, plutôt que le double vêtement, au sarcophage de Taho; dans pour [9], le dominant, plutôt que le double maître; dans : et , pour et [10], celui du séjour de dieu ou des dieux, plutôt que le double séjour de dieu ou des dieux (on remarquera que le déterminatif n'est pas redoublé); dans pour [11] (avec un seul déterminatif aussi) celui de la campagne plutôt que la double campagne, et dans , le guide, plutôt que le double guide[12]; (dans pour ou [13], MM. NAVILLE et PIEHL voient de même le dieu local, et non le dieu des deux régions). Le redoublement du déterminatif paraît avoir eu, au moins quelquefois, la même valeur que le redoublement du syllabique, comme dans : pour , le vipérin, plutôt que la double vipère[14].

Tantôt enfin, *it* varie avec *ti*, au féminin, comme dans : pour [15]; et *ti* varie avec *i-ti*, comme dans : pour [16], ou bien avec *ti-i*, comme dans : [17] pour [18], qui équivaut à [19]. La forme *mer-ti-i* au masculin n'a rien d'invraisemblable, car il existe un féminin qui pourrait lui correspondre, [20], l'Infernale, si l'on veut lire ce mot *ament-i-it*. On remarquera toutefois que, dans ces deux derniers cas, pourrait n'être aussi qu'un simple redoublement graphique, analogue à d'autres phénomènes de redoublement déjà signalés par M. DE ROUGÉ. En ce qui concerne la combinaison , M. DE ROUGÉ transcrivait *hai* et non *haïi*[21], le groupe , *ai* et non *aïi* le groupe [22], etc., et de même, [23] ou [24], variantes de [25] ou de [26], suggèrent les lectures *semui* et *nebui*, plutôt que les lectures *semuïi* et *nebuïi*. D'un autre côté, quand le syllabique ou , *ti*, intervient comme marque du suffixe, il peut être, accompagné soit par l'un de ses compléments phonétiques, le *t* ou l'*i*, soit par tous les deux; on trouve en conséquence le *t* complémentaire dans [27], ceux qui sont, [28], les justes, variante [29], [30], variante [31], les orientaux, et [32], les occidentaux, mot analogue à [33]. On trouve l'*i* complémentaire, par contre, dans [34] ou [35]; et enfin,

1) *Sarcophage de Séti Ier*, 14, c. — 2) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 518. — 3) *id.* I, 754. — 4) *Denkmäler*, III, 203, b, l. 29. — 5) *id.* 204, l. 72. — 6) Cf. K. PIEHL, *Zeitschrift*, 1879, p. 145, et NAVILLE, *id.* 1880, p. 24 et 25. — 7) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 439. — 8) *id.* 777. — 9) *id.*, *ibid.* — 10) *id.* 777 et 778. — 11) *id.* 779. — 12) *id.* 788. — 13) *Zeitschrift*, 1880, p. 25, 26 et 65; cf. CHAMPOLLION, *Notices*, I, 440. — 14) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 527. — 15) *id.* 529. — 16) *id.* I, 406. — 17) *id.* II, 628. — 18) *id.* 614. — 19) *id.* 629. — 20) *Sarcophage de Séti Ier*, pl. 9, B, et CHAMPOLLION, *Notices*, II, 537. — 21) *Chrestomathie*, 3e fascicule, p. 84. — 22) *Chrestomathie*, 2e fascicule, p. 109. — 23) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 583. — 24) *id.* 628. — 25) *id.* 583. — 26) *id.* 614. — 27) *Sarcophage de Séti Ier*, 14, A. — 28) *id.* 6, c. — 29) *id.*, *ibid.* — 30) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 538. — 31) *Sarcophage de Séti Ier*, 9, A. — 32) *id.* 6, B. — 33) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 641. — 34) *id.* 499. — 35) *id.* 500.

on trouve les deux lettres dans [1], , l'habitant[2], pour [3], [4], [5], les ennemis, etc. Dans le papyrus de Turin qui reproduit l'un des textes des tombes royales, le nom de l'Amenti est écrit [6] et [7]. Ces observations montrent qu'il faut lire *ti* et non *ai* le suffixe signalé par M. DE ROUGÉ[8], et qu'il n'est pas nécessaire de chercher une distinction entre des mots, comme : , , par exemple, et leurs variantes : et [9]. L'on concluera donc, en dernier lieu, qu'il y a beaucoup de chances pour que soit *mer-ti*, et *Amen-tit*.

EMPLOI DE L'*U*.

Quand les noms d'agent prennent la finale *u*, dans laquelle M. DE ROUGÉ[10] a déjà vu un véritable suffixe du participe, d'après un exemple à la vérité peu concluant, il se présente des cas assez variés.

Tantôt l'*u* est seul, comme dans le nom d'un ibiocéphale, [11], mot analogue à [12], le porteur, dans , le lanceur, [13], le repousseur, etc., noms qui, au nombre de six, en accompagnant six autres du même genre, dont un sans suffixe, deux avec suffixe en *a*, deux avec suffixe en *ti*, et un avec redoublement de la dernière consonne radicale, , le frappeur[14]. Une série analogue[15], composée de treize noms, en a deux sans suffixes, un avec suffixe en *a*, , un avec suffixe en *ti*, rendu par le redoublement du syllabique, un avec suffixe en *ti* (au moins à ce qu'il semble), rendu par l'hiéroglyphe , un avec redoublement du final, et quatre avec finale en , parmi lesquels le preneur (cf. , l'éclaireur[16]).

Tantôt le suffixe *i* ou *ti* est précédé par la lettre *u*, comme dans [17], celui du sceptre, mot dont la forme féminine paraît être [18], et dont la racine est *djam-t*, au pluriel [19]; comme dans *ser-uti*, variante de *ser-i*, déjà cité[20], et comme dans : [21] pour *rem-i*[22] ou *rem-i-ti*[23], au féminin *rem-it*[24], de la racine [25], laquelle sans le suffixe suffit à rendre l'idée de pleureur.

Tantôt l'*u* figure après le suffixe en *i* ou en *ti*, comme dans : [26], mot analogue à [27], les mort, dans : [28], variante [29], de la racine *abeb-t*, pique, au pluriel [30], dans :

1) *Denkmäler*, III, 303, b, 5. — 2) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 784. — 3) *id.* 657, etc. — 4) *id.* 592. — 5) *id.* I, 787. — 6) LANZONE, *Le Domicile des Esprits*, pl. 9, l. 52. — 7) LANZONE, *Le Domicile des Esprits*, pl. 10, l. 68. — 8) *Chrestomathie*, 2e fascicule, p. 35. — 9) LANZONE, *Le Domicile des Esprits*, pl. 2, 3e registre. — 10) *Chrestomathie*, 2e fascicule, p. 83. — 11) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 767. — 12) *id.* II, 621. — 13) *id.* I, 784 et 785. — 14) *id.* 785. — 15) *id.* 788 à 790. — 16) *id.* 429. — 17) *id.* 780. — 18) *id.* I, 784. — 19) *id.* 778. — 20) *id.* II, 506 et 542. — 21) *id.* I, 755. — 22) *id.* 754. — 23) *Denkmäler*, III, 203, b, l. 29. — 24) *id.* III, 79. — 25) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 678. — 26) *id.* I, 753. — 27) *Sarcophage de Séti Ier*, 4, C. — 28) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 521. — 29) *Sarcophage de Séti Ier*, 12, B. — 30) *id.* 12, B et CHAMPOLLION, *Notices*, II, 522.

[1] pour [2], dans : [3], variante probable de [4], dans : [5], pluriel [6], etc.

On remarquera l'analogie des désinences *u*, *ui* et *iu*, qui sont masculines, avec les désinences plurielles du masculin, lesquelles ne sont pas toujours accompagnées du déterminatif, par exemple dans : du papyrus publié par M. LANZONE [7], variante de du tombeau de Séti Ier [8], dans [9], variante de [10], et dans [11], variante de [12], pour le pluriel en *u* et *iu;*

enfin dans [13], guides, dans [14], habitants, (accompagnant il est vrai un substantif) mot écrit aussi [15], pour [16], et dans, variante de [17], pour le pluriel en *ui*, correspondant aux pluriels coptes en ⲟⲩⲓ et ⲟⲩⲉ.

L'expression du pluriel est moins visible encore dans [18], les ennemis, dans [19], ceux qui sont, et dans [20], les occidentaux, ce qui pourrait expliquer pourquoi le surnom Khent-ament d'Osiris, sous sa forme habituelle Khent-Amenti ou Khenti-Amenti est écrit tantôt avec la marque du pluriel, [21], [22] pour [23], et [24], tantôt sans la marque du pluriel, [25], [26], etc. Comprise comme un singulier, l'expression Khenti-Amenti paraît avoir donné naissance à deux personnages divins du tombeau de Ramsès VI, , Osiris qui est dans l'Ament, et , l'Amen-ti qui est avec Osiris [27].

L'absence assez fréquente de la marque déterminative du pluriel fera reconnaître des pluriels véritables dans certains singuliers des tombes royales. Ainsi, dans la Litanie du Soleil, où 75 formes de Ra sont successivement adorées, quelques-unes d'entre elles représentent des groupes de personnages réunis sous une seule dénomination, laquelle correspond à l'un des aspects du dieu : trois momies, par exemple, les Aat, sont appelées [28] dans le tableau, et dans la légende [29] ou [30]. Dans le dernier exemple, le nom des Aat-u n'éveille plus que l'idée d'un personnage unique, et la voyelle *u* y est le seul reste du pluriel primitif. On remarquera encore l'unification des Veilleurs, trois momies allongées dont les pieds touchent à un disque, et dont le nom est dans le tableau [31] : le texte en fait l'*urshi-u*, [32]. On retrouvera de même les suppliciés dans le mot , déterminé par un seul personnage [33], et les pleureurs dans le mot [34]. Les *urshi-u* et les *aakebi-u* sont représentés par groupes de quatre personnages isolés au tombeau de Ramsès VI [35]: il y a même là quatre *akebi-u*, hommes et quatre *akebi-t-u*, femmes. Quant aux *neki-u*, leur

1) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 755. — 2) *id.* 428. — 3) *id.* 428. — 4) *Denkmäler*, III, 203, b, 74. — 5) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 515. — 6) *id.* — 7) Pl. 2, 3e registre. — 8) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 785. — 9) *id.* II, 517. — 10) *Sarcophage de Séti Ier*, 14, A. — 11) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 534. — 12) *Sarcophage de Séti Ier*, 11, B. — 13) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 583. — 14) *id.* 513. — 15) LANZONE, *Le Domicile des Esprits*, pl. 1, 3e registre. — 16) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 779. — 17) *Sarcophage de Séti Ier*, 14, B. — 18) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 499 et 545; cf. GRÉBAUT, *Hymne à Ammon-Ra*, p. 26. — 19) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 500. — 20) *id.* 646. — 21) *id.* 601. — 22) *id.* 533. — 23) *Sarcophage de Séti Ier*, 11, A. — 24) Papyrus sans nom du Louvre, premier texte. — 25) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 493. — 26) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 500; cf. *Denkmäler*, II, 81, 98, etc. — 27) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 514. — 28) CHAMPOLLION, *Notices*, I, 428. — 29) *id.* 754. — 30) *Denkm.*, III, 203, b. l. 23. — 31) CHAMP., *Notices*, I, 779. — 32) *Denkm.*, III, 203, b, l. 67. — 33) CHAMP., *Notices*, I, 429. — 34) *id.* 755. — 35) CHAMP., *Not.* II, 623 et 529; conf. *Sarc. de Séti Ier*, 10e et 9, c.

séjour, [1], est mentionné sous un texte appartenant aux tombes royales. En dehors des Litanies solaires, un des noms cités plus haut, *kebiu*, accompagne un groupe de quatre hommes renversés, le , le , le et le [2] : l'analogie donne à penser qu'il y a encore là des collectifs, d'autant plus que, dans un autre groupe de quatre personnages, chacun d'eux est dit [3], au pluriel.

Faut-il voir aussi des pluriels dans certains des autres noms d'agent en *u*, déjà mentionnés, comme *utes-u*, *ut-u*, *khesef-u*, *shep-u*, etc.? Il est difficile de le dire, et de savoir jusqu'à quel point les observations précédentes peuvent être étendues dans le domaine des textes appartenant aux tombes royales, ou dans le domaine des autres textes. Il suffira, pour le moment, d'avoir noté plusieurs cas qui ne sont point douteux.

Les noms cités jusqu'ici dans ce paragraphe sont masculins : au féminin, l'*u* ne paraît subsister, ni pour le singulier, car on n'en trouve pas d'exemples, ni pour le pluriel, car on a seulement alors des formes comme , féminin de [4], (dans un passage du papyrus sans nom du Louvre [5]), féminin de [6], [7] ou [8], féminin de [9] ou [10], et [11], [12], (celles) qui sont dans, etc. Dans le mot féminin [13], remorqueuses, le signe est un déterminatif et non la lettre *u*. Quant aux mots *sem-u* et *sem-ui* [14], qui ont été cités plus haut et qui désignent des déesses, leur apparence masculine paraît avoir sa raison d'être dans ce fait, que les personnages indiqués sont appelés Akhemu Seku par un papyrus du Louvre qui reproduit la même scène [15] : les Akhemu Seku, qui partout ailleurs sont des dieux, auront été remplacés par des déesses sans qu'on ait songé à modifier entièrement, dans ce sens, la légende explicative. Au féminin pluriel, le mot *guide* est en égyptien [16] et au féminin singulier , [17].

RÉCAPITULATION.

En ajoutant à ces exemples les formes pour lesquelles il n'existe pas de variantes, comme [18] (cf. [19]) pour le masculin, et [20] pour le féminin, on obtiendra le tableau suivant, dont la composition montre que les différentes expressions du suffixe n'ont aucune répugnance à s'échanger entre elles, puisqu'on a pour le mot pleureur, par exemple, *(rem)*, *rem-i*, *rem-i-ti*, *rem-u-i-ti*, etc.

Masculin	Féminin
t	*t*
tt	*tt*
a	»

1) Cf. Papyrus sans nom du Louvre, premier chapitre, l. 22. — 2) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 515. — 3) *id.* 500 et 501. — 4) *Sarcophage de Séti Ier*, 12, B et 13, B. — 5) Premier chapitre, l. 9. — 6) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 539. — 7) *id.*, *ibid.* — 8) *Sarcophage de Séti Ier*, 9, c. — 9) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 538. — 10) *Sarcophage de Séti Ier*, 10, c. — 11) *id.* 7, c. — 12) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 640. — 13) *Sarcophage de Séti Ier*, 11, c. — 14) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 583. — 15) DÉVÉRIA, *Catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre*, p. 41 — 16) *Sarcophage de Séti Ier*, 11, c. — 17) *id.* 11, B, et CHAMPOLLION, *Notices*, II, 578. — 18) CHAMPOLLION, *Notices*, II, 578 et 587. — 19) *id.* I, 429. — 20) *id.* II, 595.

Masculin	Féminin
i	*i*
u	*u*
u-i	*u-i-i*
i-u	»
ti	{ *ti* / *tit* }
i-ti	
ti-i	*ti-it*
u-i-ti	
i-u-ti	

Dans ce tableau, le *t* simple ou double du masculin est une abréviation évidente pour *ti*, comme l'indiquent les variantes, ce qui montre que *it* masculin équivaut à *iti* : le *t* et l'*i* du féminin sont de même des expressions régulièrement incomplètes de la syllabe *it*; enfin, les formes *ti-i* pour le masculin, et *ti-it*, *u*, *ui-i* pour le féminin, sont douteuses. Si l'on considère de plus le rôle de l'*u* comme n'ayant pas encore été analysé d'une manière suffisante, il restera seulement :

Masculin	Féminin
a, *i*	*it*
ti	{ *ti* / *tt* / *tit* }
i-ti	

Et maintenant, puisque plusieurs variantes sont purement graphiques, il reste encore à savoir si, dans le tableau final, les formes féminines *ti* et *tet* ne sont pas de ce genre, l'une avec la valeur *it* que lui attribue M. PIEHL[1], l'autre avec la valeur *tit* que M. MASPERO[2] penche à lui donner. De plus, le rôle du *t* dans *ti* n'étant pas précisé, et la fonction de l'*i* dans *i-ti*, ne paraissant pas mieux déterminée que celle de l'*u* en général (car *i* et *u* peuvent ne figurer, dans certains cas du moins, que comme allongement du radical ou comme voyelles de liaison), on se retrouve ainsi, au point de vue de la certitude, en présence des deux suffixes fondamentaux, *i* pour le masculin et *it* pour le féminin, tandisque les autres suffixes offrent des problèmes qui demeurent difficiles à résoudre, dans l'état actuel de la science. Pour difficiles que soient ces problèmes, il ne faut pas moins chercher à en réunir les éléments d'après les différents groupes de textes, car c'est là le point de départ d'une solution, et ceci justifiera jusqu'à un certain point la méthode employée dans le présent travail, qui a pour but de décrire plutôt que d'expliquer.

LE CAIRE, Mai 1881.

1) *Zeitschrift*, 1879, 143. — 2) *id.* 1880, 44.

DIALECTES ÉGYPTIENS.

(Suite.)

DÉCRETS DE CANOPE ET DE MEMPHIS[1].

L'an IX de son règne, Evergète Ier réunissait les prêtres de tous les temples de l'Égypte en un concile tenu à *Pekouta* (Κανωπος).

L'an IX de son règne, Epiphane réunissait de même un concile à *Mennofer* (Μεμφις).

Evergète Ier était maître de toute l'Égypte; Epiphane, devenu roi à l'âge de cinq ans, à peu près dépouillé de ses états par l'invasion de son oncle Antiochus roi de Syrie, par la révolte du reste de l'Égypte et l'intronisation de rois dans les principales villes d'Égypte, Epiphane venait de reconquérir une partie de son royaume. La prise de Lycopolis et la soumission de plusieurs dynastes, l'avaient rendu maître de toute la Basse Égypte, mais la Haute Égypte et Thèbes notamment avec son roi Aonchis (Anchtou) échappaient encore à son autorité.

Les deux décrets ont donc été rendus dans la Basse Égypte, et si pour celui de Canope on réunit des prêtres de tous les temples de l'Égypte[2], il ne peut évidemment en être de même pour le décret de Memphis, bien que la formule du texte n'ait subi aucun changement[3]. Les temples de l'Égypte supérieure soumis aux rois indigènes ne purent envoyer à Memphis des députés rendre un décret en l'honneur du roi grec.

Or l'Égypte, au moyen âge, parlait trois dialectes, le sahidique, le memphitique et le bachmourique à Thèbes, à Memphis et dans le Delta. De plus j'ai montré par les contrats démotiques qu'on peut, dès l'époque des Ptolémées, distinguer au moins deux de ces dialectes, selon que les actes sont passés à Thèbes ou à Memphis. Ne peut-on se demander en quel dialecte ont été rédigés les deux décrets de Canope et de Memphis? Puisque tous deux ont été rendus dans des assemblées tenues dans l'Égypte inférieure, puisque les prêtres de la Thébaïde ne purent même participer à la rédaction du second, il paraît *a priori* bien présumable qu'on ne dut pas adopter le dialecte thébain mais celui de Memphis.

Je vais essayer de voir si l'étude du texte ne confirmerait pas la théorie nouvelle que je viens de développer à propos des deux contrats ptolémaïques, et ne nous fournirait pas quelques autres renseignements sur l'existence du dialecte memphitique déjà signalée dans les contrats.

I. La paléographie du texte des décrets, ou au moins celle du décret de Canope, les rapprocherait de celle du contrat memphitique. Ainsi sur seize mots contenant un π, quatorze l'écrivent par au lieu du tracé thébain de cette époque .

1) Le décret d'Evergète Ier a été rendu à Canope et trouvé à San ou Tanis; le décret d'Epiphane a été rendu à Memphis et découvert à Rosette. Il faut donc dire : Décrets de Canope et de Memphis, et Pierres ou Inscriptions de San et de Rosette.

2) «Les grands-prêtres, les prophètes et les prêtres qui entrent (*āq*,) dans le sanctuaire pour faire la vestiture des dieux, et les hiérogrammates et les autres prêtres qui étaient venus des *(iu n)* temples d'Égypte, le 5 Dios, où l'on célèbre la naissance du roi, et le 25 du même mois, anniversaire de son intronisation etc.» (Décret de Canope, édition REVILLOUT, *Chrestomathie démotique*, p. 126.)

3) «Les grands-prêtres, les prophètes et les prêtres qui entrent ( ) dans le sanctuaire pour faire la vestiture des dieux, et les ptérophores, et les hiérogrammates et les autres prêtres qui sont venus *(iu n)* des temples de l'Égypte à Memphis pour faire la panégyrie de la prise de la puissance suprême etc.» (Décret de Memphis, *ibid*, p. 7.)

II. On ne peut lire le décret de Canope sans être frappé de la quantité de mots terminés en *ⲓ* qu'on y rencontre, ce qui est un des caractères du dialecte memphitique. Ce sont:

ⲁⲣⲡⲓ — *temple*[1], pages 127, 129, 131, 134, 138 (3 fois), 140, 146 (2 fois), 148, 159, 160 (2 fois), 161 (2 fois), 163, 164 (2 fois), 165, 166 (3 fois), 175, 176;
ⲁⲓ — *grand*[2] (p. 128, 138, 147 3 fois);
ⲁⲣⲁⲓ — *diadème*, p. 163, 169, 179;
ⲕⲉⲙⲓ — *l'Égypte*, p. 127, 129, 130, 132, 133, 135, 137, 138, 140, 147, 148, 153. 158, 159, 163, 165;
ⲕⲓ — *autre*, p. 132, 134, 137, 139, 140, 147, 168, 172, 174; est écrit par deux grands et non par \\;
ⲕⲓ — *forme* et *manière, raison d'être*, p. 139, 145, 171;
ⲁⲟⲩϥⲕⲣⲙⲣⲓ — *enroulé*, p. 170;
ⲕⲁⲕⲉⲙⲁⲓ — les 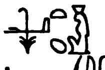 p. 172, 173;
ⲓⲉ — *voici que* (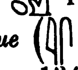 *as*) p. 175;
ⲙⲟⲩⲓ — *pensée*, p. 134;
ⲙⲓ — *île*, p. 135;
*ⲧⲙⲧⲓ — *rétablir*[3], p. 156;
ⲙⲉⲧⲓ — *milieu*, p. 169;
ⲙⲓ ⲧⲓⲟⲩ — *qu'on donne*, p. 175;
ⲛⲁⲓ — *ces*, p. 161, 172;
*ⲛⲓ — *ce*, p. 140;
*ⲛⲓⲉ — *sa*, p. 161, 164, 165; il semble difficile qu'ici ıı soit et non ;
ⲡⲉⲛⲓ — *image* (statue), p. 169, 171;
*ⲥⲟⲛⲧⲓ — *préparatifs*, p. 130;
ⲥⲉϭⲉⲛⲓ — *l'événement, ce qui arrive, arriver*, p. 133, 141, 150, 152, 154, 156, 157, 158;
*ⲥⲙⲉⲧⲓ — *forme*, p. 150;

---

1) Je répète qu'en me servant de l'alphabet copte, je n'entends pas assimiler l'égyptien au copte.

2) , ⲁⲁ, au singulier masculin, p. 149.

3) Dans plusieurs de ces mots j'ai considéré ıı = ııı. M. MASPERO a fait de même dans son essai de transcription du texte du roman de Setni. Ici même j'en trouverais la justification. Le mot qui signifie temple est le plus ordinairement écrit 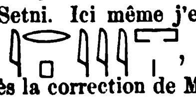, tant au singulier qu'au pluriel, mais aussi quelquefois 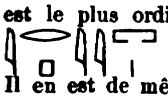 (page 159, d'après la correction de M. BRUGSCH et de M. REVILLOUT; cf. *Chrest. démotique*, note). Il en est de même pour le verbe ⲥⲉϭⲉⲛⲓ :

il arriverait, s'il arrivait, εαν δε και συμβαινη (p. 150);

pour qu'il n'arrive pas, και μη συμλβαινη (p. 152);

ce qui était arrivé, καθαπερ προτερον τε συμβεβηκεν (p. 154);

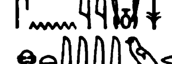 il arriva, συνεβη (p. 157);

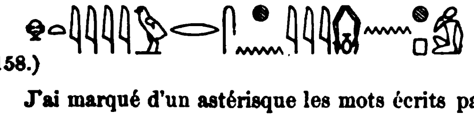 sur ce qui arrivait tout-à coup, επι τω συμβεβηκοτι ευθεως; (p. 158.)

J'ai marqué d'un astérisque les mots écrits par ıı, ces deux traits pouvant aussi être interprétés .

ⲥⲉⲛⲧⲁⲓ *barque,* p. 160;
ⲧⲁⲓ *ce* (f.), p. 158, 170;
ⲛⲁⲧⲁⲓ les *caractères,* p. 170;
ⲧⲉⲃⲉⲛⲓ *périple,* p. 164, 165 (2 fois), 171;
*ⲁⲟⲩⲟⲩⲧⲉⲛⲓ *suppliant,* p. 158;
?ⲧⲉⲛⲓ *transporter,* p. 150;
ⲧⲉⲥⲓ *élévation,* p. 136; à côté de ⲁⲟⲩϥⲧⲉⲥ *élevé;*
ⲟⲩⲓ *éloigner,* p. 131, 134;
ϥⲓ *porter,* p. 139, 173;
*ϣⲁϣⲁⲟⲩⲓ ils *exaltent,* p. 160;
*ⲛⲧϭⲓ (?) *à cause de, pour,* p. 133, 134, le 3e en ligature avec la finale?
ⲛⲁϭⲉⲛⲁⲣⲓ les *malheurs,* p. 133;
ϭⲟⲩⲓ *consacrés,* p. 129;
*ⲛⲁϭⲟⲩⲓ les *autels,* p. 161;
ⲛϩⲓ *en quantité,* p. 129, 130, 134, 136, 140, 164;
ϩⲓ *dépenses,* p. 130; 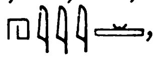, le 3e formant ligature avec ;
ϩⲉⲃⲓ *deuil,* p. 158;
ϩⲉⲙⲓ *femme,* p. 159, 170, 172, 173;
ϩⲟⲃⲥⲓ *habillement,* p. 167.

Ce même caractère n'est pas moins frappant dans le texte de Rosette; on y trouve:

ⲁⲣⲓ *uræus,* p. 1, 46 (2 fois);
ⲁⲣⲡⲓ *temple,* p. 8, 11, 12, 17, 18, 23, 31 (2 fois), 34, 35, 37, 38, 39, 40 (5 fois), 50, 51, 52 (2 fois), 57 (3 fois);
ⲁⲁⲓ *puissance,* p. 12, 30, 55 et p. 14 et 38 avec ligature des trois derniers signes;
ⲁⲓ *grand,* p. 27;
ⲁⲗⲟⲗⲓ *vigne,* p. 15 et 32;
ⲁⲛⲓ *pierre,* p. 57;
ⲃⲁⲕⲓ *l'Égypte,* p. 41;
ⲃⲓⲣⲓ *vaisseau,* p. 22;
ⲕⲉⲙⲓ[1] *l'Égypte,* p. 1, 2, 8, 10, 12, 21, 22, 23, 25, 38, 52, 56;
ⲙⲕⲉⲧⲓ *comme,* 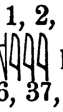 p. 3 (2 fois) écrit aussi 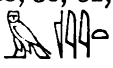 p. 26, antique 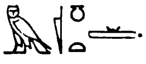.
ⲕⲉⲛⲓ *victoire,* p. 6, 37, 42;
ⲕⲉⲛϩⲓ *naos,* p. 36;
ⲕⲓ *autre,* p. 8, 13, 33, 35, 38, 41, 52, 54.
ⲕⲓ *manière d'être* etc., p. 19, 20, 35, 36, 37, 54;
ⲙⲉⲧⲓ *occuper,* p. 28;
*ⲙⲉⲛⲓ *bâtisse,* p. 36 (2 fois); 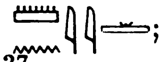;
ⲙⲁⲓ *à neuf,* p. 36 (2 fois), 37;

---

1) Dans l'inscription de Rosette, je lis ce nom (p. 1 et 2) et (p. 8 etc.) le dernier formant avec la sigle finale arrondie.

ⲙⲉⲧⲓ	*milieu*, p. 47, 48 (2 fois), 49;
ⲛⲁⲓ	*ces choses*, p. 23, 37, 51;
*ⲛⲁⲛⲓ	*beau*, p. 2, 4, 5, 53, 54, 55, 56 (2 fois);
ⲟⲩⲓ	*laisser, céder, exempter*, p. 13, 14 (2 fois), 17, 18, 31, 33.
*ⲟⲩⲧⲉⲛⲓ	*libation*, p. 53.
ⲛⲓⲥ	*son*, p. 24 (2 fois), 28, 31, 32, 50;
ⲥⲟⲃⲧⲓ	*préparatifs*, p. 24;
ⲥⲉⲃⲓ	*abattre*, p. 28, 30;
ⲥⲉⲃⲉⲛⲓ	*survenu*, p. 34; *fortune*, p. 39;
ⲥⲉⲛⲃⲓ	*vigueur*, p. 37;
*ⲥⲟⲩⲛⲓ	*connu*, p. 56;
ⲧⲉⲛⲓ	*jardin*, p. 16;
ϣⲉⲧⲓ	*exiger*, p. 32;
ϥⲓ	*porter*, p. 6 (2 fois);
ⲃⲗⲓ	*inférieur*, p. 3, 49;
ⲃⲟⲩⲓ	*sacré*, p. 33;
*ϩⲓ	*dépenser*, p. 11, 22, 26; écrit 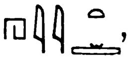, le 2e formant ligature avec cf. ci-dessus;
ⲛϩⲓ	*en quantité*, p. 10, 11 (3 fois), 14, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 31, 33, 35;
ϩⲉⲧⲓ	*impôt*, p. 12.
ϫⲉⲣⲓ	*dur*, p. 57;
ϫⲉϫⲓ	*ennemi*, p. 2.

Il est à remarquer que nombre de ces mots ont un qu'ils n'avaient pas dans l'ancienne langue.

III. — Si le texte des décrets est memphitique, tous les mots antiques doivent conserver le ●, sans tendance à l'adoucir en 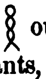 ou . C'est ce qui arrive en effet. Dans le décret de Canope, je rencontre les mots suivants, qui sont absolument semblables à ceux de la langue des monuments des siècles précédents :

DÉCRET DE CANOPE — ÉCRITURES ANCIENNES	
	bienfait, employé 12 fois;
	accomplir, ϣⲁⲛ, p. 128;
	honneurs, consécration, p. 129;
	statue, image, p. 130, 166, 168, 173;
	combat, combattre, p. 131;
	arriver, fortune, événement, p. 133 etc. V. supra;
	misérable, ϣⲱⲛⲉ, *infirmitas*, p. 133;
	chaleur, p. 134, 162;

DÉCRET DE CANOPE	ÉCRITURES ANCIENNES	

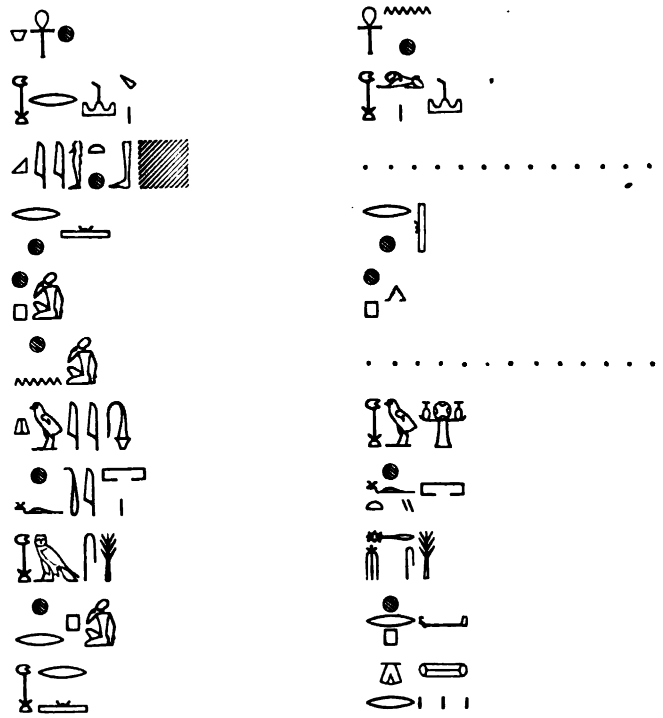

vie, ⲱⲛϩ ⲁⲛϩ, p, 135;
Phénicie, p. 135;
τα αγνεια, p. 145;
savoir, p. 156;
tout-à-coup, p. 157, 158;
lorsque, p. 160;
autel, p. 161;
ϩρομⲉⲥ, p. 161;
épi, p. 169, 173;
premier, ϣορπ, p. 173;
nourriture, p. 175, 2 fois;

De même au Décret de Memphis :

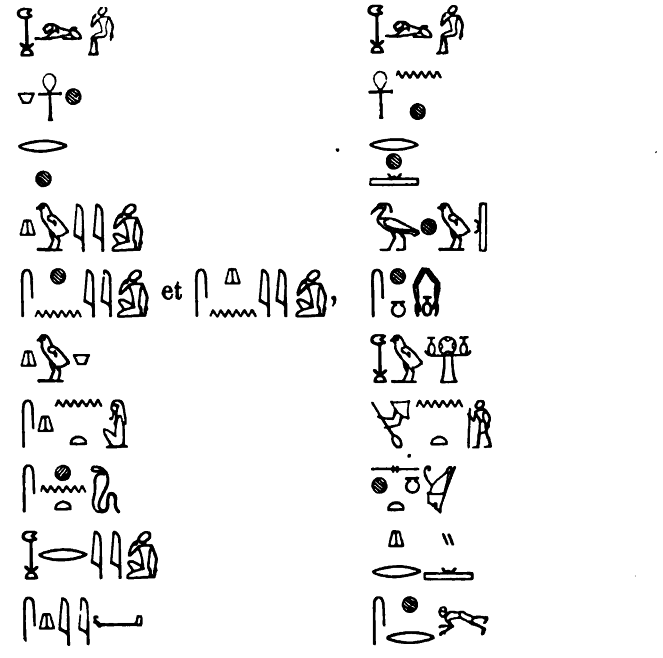

jeune homme, p. 1;
vie, p. 2 et 4;
savoir, p. 26;
consacrer, p. 33;
survenir, *événement*, p. 34 et 39;
autel, p. 36;
statue, p. 43;
le schent, p. 49;
inférieur, p. 49;
renverser, p. 28.

IV. — Ainsi, d'une part, les deux textes conservent, comme le dialecte memphitique, l'usage de ; et d'autre part, aucun des mots en 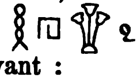 employés ne provient d'un mot antique en ●, comme le démontre le relevé suivant :

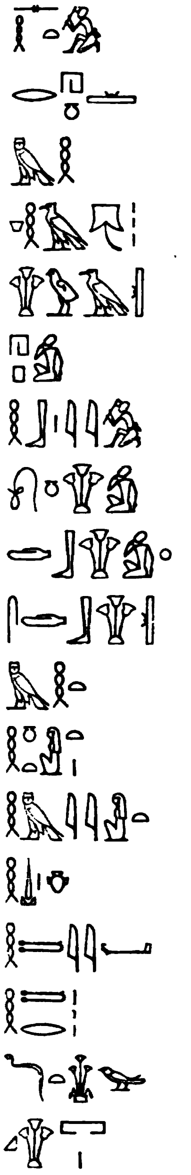

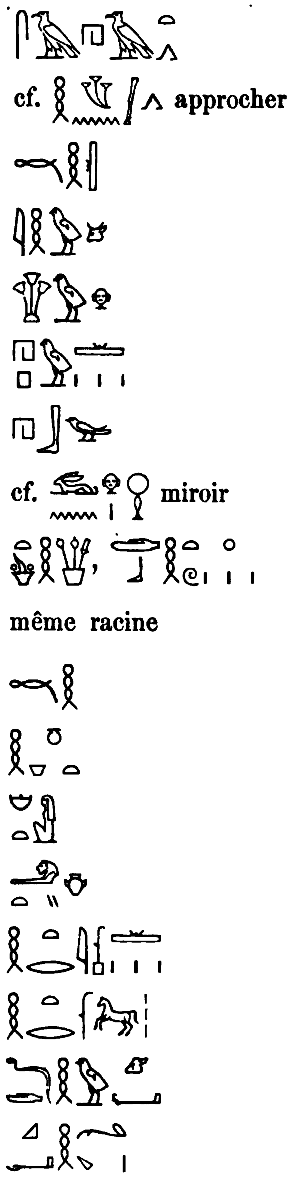

ÉCRITURE DÉMOTIQUE	ORTHOGRAPHE HIÉROGLYPHIQUE	
		punir (Memphis, p. 30).
	cf. approcher	*jusque* (M. 30 et 32; Canope, 142).
		remplir (M. 32; C 150 et 156).
		bœufs (M. 33).
		plus que (M. 33).
		droit, (M. 35).
		deuil (C. 158).
	cf. miroir	*apparent* (M. 42) ⲟⲩⲱⲛϩ *manifestare.*
		χοσμος (M. 43, 52).
	même racine	οπλων παραθεσις (M. 23).
		occuper, ⲁⲙⲁϩⲓ (c. 160).
		reine (c. 168).
		femme (c. 172).
		cœur (M. 2, 11 etc.; c. 133, 137, 162).
		impôt (M. 12).
		chevaux (M. 22 et 26).
		détenir, emprisonner (M. 14).
		coin, angle (M. 48).

V. — Quant aux particularités de syntaxe remarquées dans les contrats démotiques elles ne se présentent plus dans les deux décrets de la même manière.

1° le nom de *Soter* n'est ni traduit comme dans le contrat de Memphis par « les dieux qui écartent la défaillance », ni transcrit comme dans le contrat de Thèbes par , mais par « les dieux qui sauvent » (M. p. 40) expressions qu'on rencontre aussi dans les textes thébains.

2° l'usage des supports pronominaux n'y est pas réglé absolument comme dans les contrats que nous avons examinés et l'on ne saurait rattacher sur ce point les décrets à l'un des contrats plutôt qu'à l'autre.

a) L'inscription de Tanis unit presque toujours le pronom au verbe par la préposition :

à lui : qu'un phylarque soit *à elle* (à la 5e classe de prêtres, p. 146); qu'on fasse être *à lui* (p. 169); qu'on *lui* dise (p. 169).

à elle : il *lui* dit (p. 163) qu'on *lui* fait (p. 164), qu'on produise *à elle* (p. 166);

à eux : leur ont donné (p. 136), qu'ils *leur* fassent (p. 137 et 171); qu'on leur *dise* (p. 139 et 140); qu'ils *leur* fassent être (p. 140), *leur* ont fait (p. 147).

b) on emploie quelquefois ⲁⲙ : *lui* rendant honneur (p. 168).

c) il est plus curieux de trouver l'emploi de (mot à mot : sur leur échine) dans les phrases : qu'ils gravent le nom du roi *sur eux* (sur leurs bagues), qu'ils y gravent le nom du roi (p. 140); établi *sur elles* (p. 152; il s'agit de saisons ou de la manière de régler l'année).

De même au texte de Rosette on trouve :

a) *à lui : lui* donna (p. 3 et 37); qu'ils *lui* disent (p. 41); *lui* faisant (p. 41) on *lui* fit (p. 47 et 50);

b) *à elle :* qu'ils *lui* fassent (p. 43); qu'ils *lui* disent (p. 54).

c) *à eux*[1], *sur eux*, etc. : il *leur* céda, il *les* exempta (p. 13, 14, 33); veiller *sur eux* (p. 27); ceux qui firent impiété *contre eux*.

Le rédacteur du décret de Memphis paraît avoir plus de tendance à varier les prépositions que celui des actes notariés :

b) *en eux, leur* : il *leur* supprima (p. 12);

c) qui *leur* appartiennent (p. 16);

d) les faire rester *pour eux* (p. 16) en sorte que leurs biens soient *pour eux* (p. 21);

e) sa bienveillance *envers eux* (p. 45).

Mais de plus le rédacteur place divers supports avant les pronoms :

f) la puissance royale établie *pour lui* (p. 38);

g) établir *pour* (ou *devant*) elles l'ornement (p. 43);

h) les anneaux qu'ils portent *sur eux* (p. 55 à leurs doigts et non sur leur dos);

i) employé même devant un nom : que cela soit accordé *aux* hommes (en la main des hommes p. 55).

CONCLUSION. — Les deux décrets de Canope et de Memphis ayant été rendus dans la Basse Égypte, il y avait lieu de penser *a priori* que, si le dialecte memphitique existait alors, c'était en ce dialecte que les décrets devaient être écrits. L'étude du texte confirme en effet cette présomption : sans parler de la syntaxe qui n'offre peut-être pas de règles concluantes, la paléographie, la présence du ϧ, celle du ϩ sans dérivation d'un antique, la fréquence de la finale ι, rattachent la langue de ces deux précieux documents, d'une part au dialecte du contrat de Memphis que nous avons trouvé différent de celui du contrat thébain, et d'autre part au dialecte memphitique usité dans les textes coptes.

[1] Peut-être faut-il lire (comme dans le texte de Tanis (il y a bien / mais / et — paraissent s'échanger dans les mêmes formules. S'il faut lire / ⲣ et non ⲛ, cela établirait une différence entre Tanis et Rosette.

Différences entre les deux décrets. — On peut maintenant se demander si les deux rédacteurs ont bien exactement employé le même dialecte. Or l'identité, comme on va le voir est loin d'être absolue.

1° Ainsi les scribes n'ont pas tout-à-fait la même méthode d'écriture. Chacun d'eux a ses habitudes particulières dans l'emploi de certains signes homophones. Par exemple, le scribe de Tanis emploie la lettre , □, ⲡ, qui est *inconnue* au scribe de Rosette. On la trouve dans 14 mots dont quelques-uns sont répétés plusieurs fois. Le scribe de Rosette en ces cas ne se sert jamais que de dont le scribe de Tanis n'use que dans la ligature qui écrit le mot ἱερον employé 25 fois sans variante d'orthographe, et le mot *statue* (Can., p. 169 et 171); le nom de l'Égypte est écrit dans Tanis, et dans Rosette sans la barre supérieure; «en tout temps« (p. 129) de Tanis (ou des textes hiéroglyphiques) est écrit dans Rosette : νυν τε και εις τον επειτα χρονον (p. 45), «la chose établie, la coutume» ειθισμενον (Tanis, p. 162) devient τα ειθίσμενα (Rosette, p. 19) etc. Cela ne touche pas au dialecte.

2° Mais ce qui commence à être plus remarquable, sans être encore décisif, il est vrai, c'est que le rédacteur du décret de Memphis emploie des mots que celui du décret de Canope ignore pour rendre la même idée. L'idée de : *se préoccuper de* est rendue dans l'inscription de Tanis par διαπαντος ποιουνται (p. 129), προστατντες κηδεμονικως (p. 133), (p. 134) προνοηθεντες, tandis que l'inscription de Rosette la traduit par le mot προς φυλακι (p. 29) ou par l'expression «faire tout soin pour (p. 19 et 22)».

3° Bien plus une même racine peut prendre une forme différente dans les deux textes : Canope écrit ⲥⲟⲛⲧⲓ *préparatifs* χορηγια (p. 130); et Memphis ⲥⲟⲃⲧⲓ, χορηγια (p. 214).

4° Ensuite y a deux points plus importants à signaler.

a) Dans le texte de Canope on écrit Ευεργεται θεοι (p. 128 etc.) *bienfait*, ευεργετουντες (p. 128), ευεργεσια (p. 136); — dans Memphis on écrit : (p. 2, 6, 11 etc.);

b) Dans Canope, on écrit : στολισμος (p. 126); — dans Memphis, on écrit : (p. 7);

c) De même Memphis écrit : l'égyptien antique «fort, force» (p. 37);

d) de même (p. 39 et 41) pour (stèle de Bachtan, etc. etc.);

e) et *éventail* (p. 9) pour (Champollion, *Monum.*, t. III, 219 etc.).

On voit par ces cinq exemples que le rédacteur du texte de Rosette a une tendance à changer ϧ en ϣ dans certains mots. Or on sait que le dialecte memphitique introduit volontiers la schuintante où le sahidique garde les gutturales, les aspirées ou la sifflante.

Il ne faut pas non plus négliger une autre permutation : Dans les deux décrets le verbe qui signifie *prendre* est ordinairement écrit (M. p. 8, 30, 47, 50, 51) = = ,

ϣⲡ (V. Brugsch, *Zeitschrift*, II, p. 43); mais dans le texte de Rosette on trouve la variante 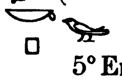 dans la phrase : «il ordonna de ne point prendre d'homme de force (p. 18.).

5° Enfin le même mot n'a pas toujours le même genre dans les deux textes : celui de Tanis dit :

«la vie» σωτηρια (p. 135):

le texte de Rosette au contraire fait ce mot du genre masculin :

«la vie» τον βιον (p. 2).

La formule Αγαθη τυχη est traduite dans le décret de Canope :

(p. 141).

et dans celui de Memphis :

(p. 38).

L'un des rédacteurs semble faire les noms abstraits du genre féminin; l'autre, du genre masculin [1].

Ainsi bien que les deux textes appartiennent au dialecte memphitique, il y aurait entr'eux des différences remarquables, notamment des différences dans le genre des mots et surtout le changement du ⊜ en ▭ dans le texte de Rosette. Peut-être peut-on en conclure que le rédacteur du décret de Canope appartenait par son langage à l'Egypte inférieure, et que celui du décret de Memphis écrivait la langue parlée à Memphis même.

Je répète en terminant que je n'ai pas l'intention d'établir du premier abord des règles absolues sur quelques points de détail. Mais en face de la théorie généralement admise que toutes les variantes que l'on rencontre sont le produit de la modification de la langue par le temps, j'ai cru nécessaire de faire des réserves et de poser la thèse nouvelle en égyptologie en dehors du copte, que certaines variantes tiennent à l'influence locale, en d'autres termes constituent des dialectes. Dans toutes les langues qui ont une histoire, ces deux causes, le temps et le lieu, agissent concurremment, pourquoi n'en serait-il pas de même en égyptien? Je reviendrai probablement sur cette question; mais je n'en invite pas moins mes savants confrères à l'examiner et à relever soigneusement les faits qu'on doit rapporter à l'une ou à l'autre cause.

Orléans, décembre 1880.

Aug. Baillet.

[1] On trouve ces mêmes différences pour plusieurs mots dans des textes hiéroglyphiques anciens.

LES FÊTES D'OSIRIS AU MOIS DE KHOIAK.

PAR

V. Loret.

(Suite.)

§ 49. —

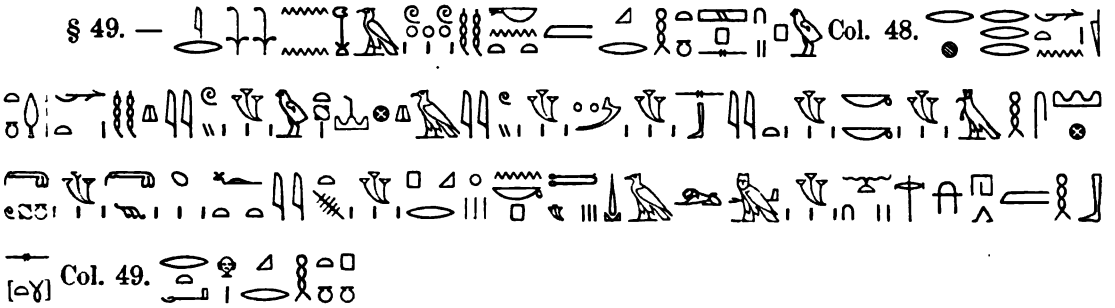

§ 50. —

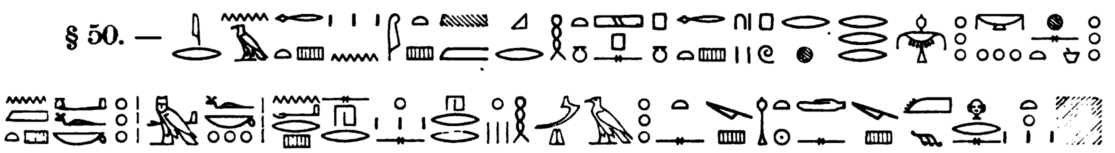

§ 49. — Les substances aromatiques contenues dans un récipient sacré sont au nombre de douze, à savoir : écorce de cannelle[1], — bois odorant, — *qaiu* de l'oasis[2], — *qaiu-ma*, — acore[3], — écorce[4] d'Éthiopie, — graines d'*uan*, — graines de *šen*[5], — jonc, — *peqer*[6], — *nekpet*[7], — *t'alma*[8]; total : 12. Broyer très fin[9], passer dans un linge, mettre dans ce récipient.

§ 50. — Les pierres précieuses vraies contenues dans ce récipient sacré sont au nombre de quatorze pierres, à savoir : argent et or, — lapis lazuli vrai, — émeraude et émeraude en

---

1) Cf. קדה, *casia*.

2) Voir H. Brugsch, *Dict. géogr.*, au mot 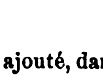.

3) Je traduis comme s'il y avait (cf. *Rec.* I, 190). est ajouté, dans la seconde liste des plantes, col. 138.

4) Cf. ⲕⲟⲩⲣⲉ, *cortex*.

5) M. H. Brugsch, dans le supplément de son *Dict. hiérogl.*, p. 282, donne la phrase suivante ★ , dans laquelle 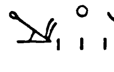 parait bien désigner une variété de , soit d'acacia.

6) Comp. ϥⲁⲣⲓ, السمسم (Kirch., p. 194). السمسم, d'après P. Forskål (*Flora aegypt.-arabic.*, p. 306) désigne le *Sesamum indicum*. Comp. aussi פקעות, pluriel d'un mot פקע, *Citrullus Colocynthis*, Schrad. (H. Baillon, *Dict. de botan.* s. v. *Coloquinte*).

7) M. Lauth, dans son article intitulé : *Die siebentägige Trauer um Osiris* (*Zeitschr.* 1866, p. 66), rapproche ce mot de «*nacophthon, species rori marini* (?)».

8) Comp. ϭⲁⲗⲓⲙⲓ, الرشاد (Kirch., p. 194). الرشاد désigne le cresson, et الرشاد البرّ le *Raphanus lyratus* (Forsk., *Flor.*, p. 119). Dans le papyrus démotique n° 384 de Leyde, étudié par M. E. Revillout (*Rev. égypt.*, I, 156), se trouve la phrase : «*Les pays bien arrosés ne produisent pas le parfum t'alem*».

9) Ce groupe me semble être la transcription de la formule hieratique 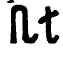 qui revient si souvent au papyrus Ebers.

Col. 50.

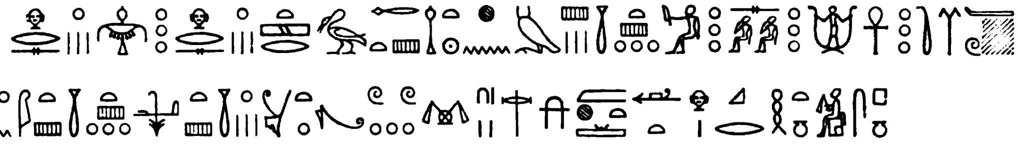

§ 51. — (Col. 51.)

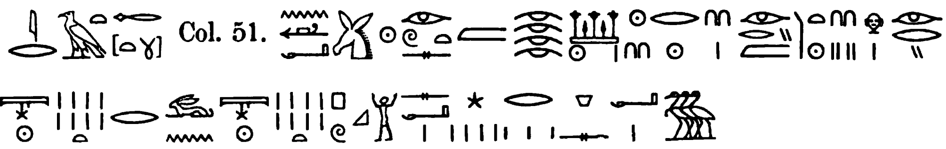

§ 52. — (Col. 52.)

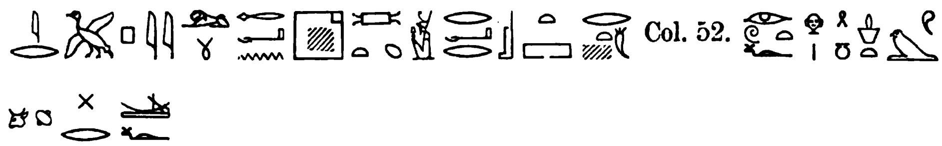

§ 53. —

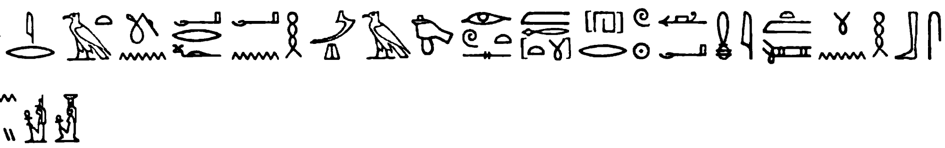

§ 54. — (Col. 53.)

menus fragments, — *seher* et *seher-hemaga,* — *tes* blanc et *tes* noir, — *hers* . . . ., *hers* blanc et *hers* rouge, — pierre blanche, — cornaline, — *uat,* — *mesdem,* — *senen* [1], — albâtre, — *tamhu* vrai, — *uat* du sud et *uat* du nord. Espèces, total, quatorze. Broyer très fin en une seule masse, dans ce récipient sacré.

§ 51. — Le tissu d'un jour est fait du jour 20 du mois de Khoïak au jour 21, ce qui fait vingt quatre heures de travail en lui, de la 8e heure à la 8e heure. Sa longueur est de neuf coudées $^1/_3$ (4.68), sa largeur de trois coudées (1.56).

§ 52. — Il y a la grande bandelette de la salle de Neith, faite pour le lieu de la végétation. En son milieu est représentée une maison dans laquelle se trouve un grand 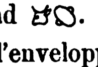.

§ 53. — Le nœud pour attacher le sac est fait avec *le tissu d'un jour* [2], comme l'enveloppe qui recouvre les cornes d'Isis et de Nepthys.

§ 54. — Il y a les amulettes en pierres précieuses, de ce dieu bon. Ils sont au nombre de quatorze, à savoir : Quatre génies funéraires en quartz blanc, en forme de quatre momies à tête d'homme, à tête de cynocéphale, à tête de chacal, et à tête d'épervier; — quatre de lapis-lazuli vrai; — deux lions en pierre de *meh;* — une statuette d'Horus en . . . . . . vrai; — une statuette de Thot, pareillement . . . . . . en cornaline; deux yeux symboliques en lapis-lazuli vrai.

1) La variante de ce mot, dans la seconde liste des pierres précieuses (col. 141), est 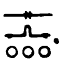.
2) Voir pour *le tissu d'un jour* les §§ 51 et 61.

§ 55. — Col. 54.

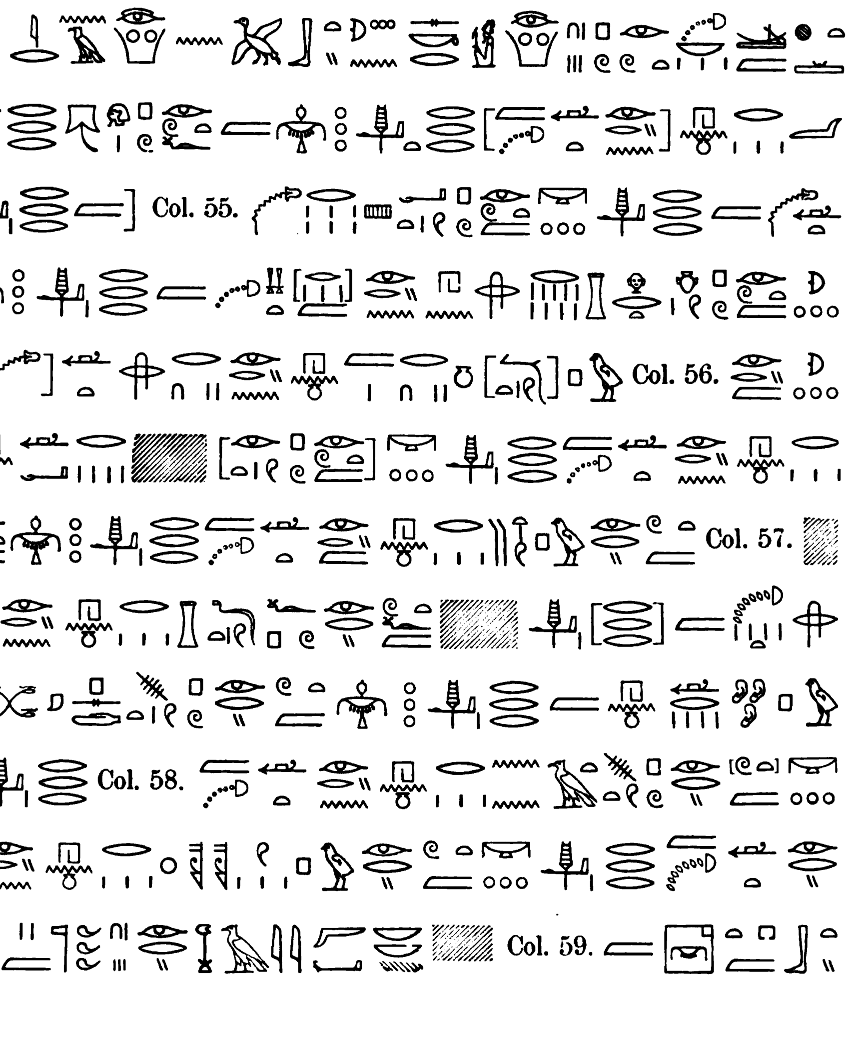

§ 55. — Il y a les *tebeḥ* du moule de Sokaris. Ils sont au nombre de quatorze *tebeḥ*. Sont données les contenances de chacune de ces quatorze choses qui sont en forme de vases sacrés. A savoir : c'est la tête; elle est faite en argent massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$. — Ce sont les pieds; ils sont faits en or massif; *χa*, $^1/_6$. — Ce sont les bras; ils sont faits en or massif; *χa*, 1$^1/_6$. — C'est le cœur; il est fait en argent massif; *χa*, 2$^1/_3$ = *hin* $^7/_9$. — C'est l'estomac; il est fait en bronze noir massif; *χa*, 1$^3/_4$ = *hin*, $^7/_{12}$. — C'est la langue; elle est faite en bronze noir massif; *hin*, 1$^1/_4$. — C'est l'œil; il est fait en or massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$. — C'est le poing; il est fait en argent massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$. — Ce sont les doigts; ils sont faits en . . . . . . massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$. — C'est le corps; il est fait en . . . . . . massif; *χa*, 4$^2/_3$ = *hin*, 1$^5/_9$. — C'est la colonne vertébrale; elle est faite en argent massif; *hin*, 1$^1/_4$. — Ce sont les oreilles; elles sont faites en bronze noir massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$. — C'est le dos; il est fait en or massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$. — Ce sont les os; ils sont faits en or massif; *χa*, 1 = *hin*, $^1/_3$.

Total, quatorze *tebeḥ* en forme de quatorze membres divins. Mettre toutes ces mesures dans la *Salle dorée*, avec le moule de Sokari.

§ 56. — 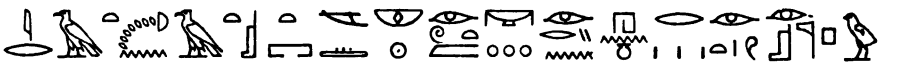

§ 57. —

§ 58. — 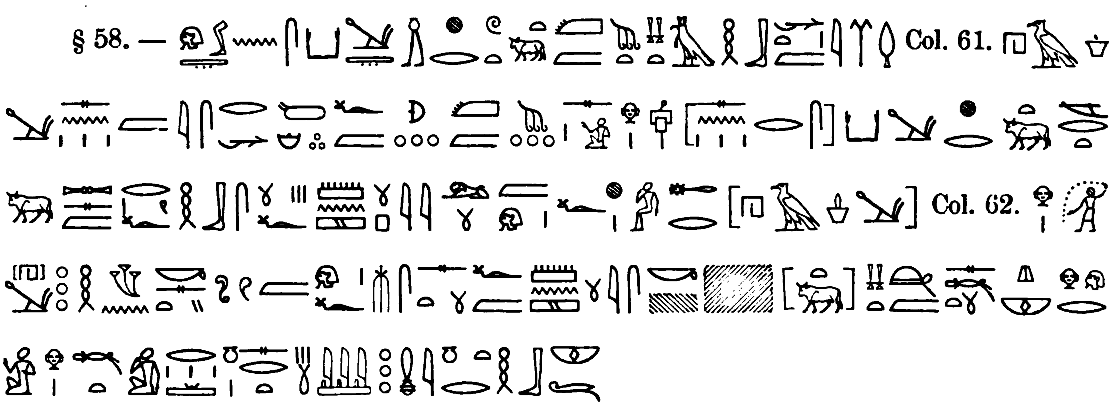

§ 59. —

§ 56. — La mesure *χa* employée pour la Fête du Labourage de la terre est faite en or et est égale à *hin*, 1/3. — C'est l'œil d'Osiris[1].

§ 57. — Le terrain du Champ d'Osiris, dans lequel on sème les grains, mesure deux schênes[2] du sud au nord et ...... chênes de l'ouest à l'est; le terrain du champ mesurant en tout .... — .... se fait du 12 au 19 Tobi. — Son commencement est semé d'orge, son extrémité est semée d'épeautre, et son milieu est semé de lin.

Règle pour labourer la terre.

§ 58. — Qu'on amène deux vaches noires. Le joug est en bois d'*am*, la charrue en tamaris, et le soc en bronze noir. Un homme est derrière la charrue pour labourer, avec une vache menée en laisse, à portée de sa voix. Ses vêtements sont en *mensch*, une étroite bandelette est sur sa tête. Un petit enfant est près de la charrue pour jeter les semences à terre. Une perruque est sur sa tête, son vêtement est en *mensch*. Or, on couvre les deux vaches d'un bandeau enroulé, puis l'officiant en chef récite les *Chapitres d'ensemencer les Champs*, tels qu'ils se trouvent au Rituel.

§ 59. — Il y a l'orge qui croît en lui (le champ d'Osiris). On la coupe le 20e jour de Tobi, à la fête *Šefb* .... La mettre sur le lit, devant Šenti au milieu de Mendès,

---

1) On a vu en effet au chapitre précédent que l'œil est en or massif et égale un *χa*, c.-à-d. un tiers de *hin*.

2) ϣⲉⲛⲛⲟϥ, σχοινισμα. D'après M. Lepsius (*Zeitschr.* 1865, p. 98) le schêne mesure 40 ou 48 coudées (21.10 m. ou 25.32).

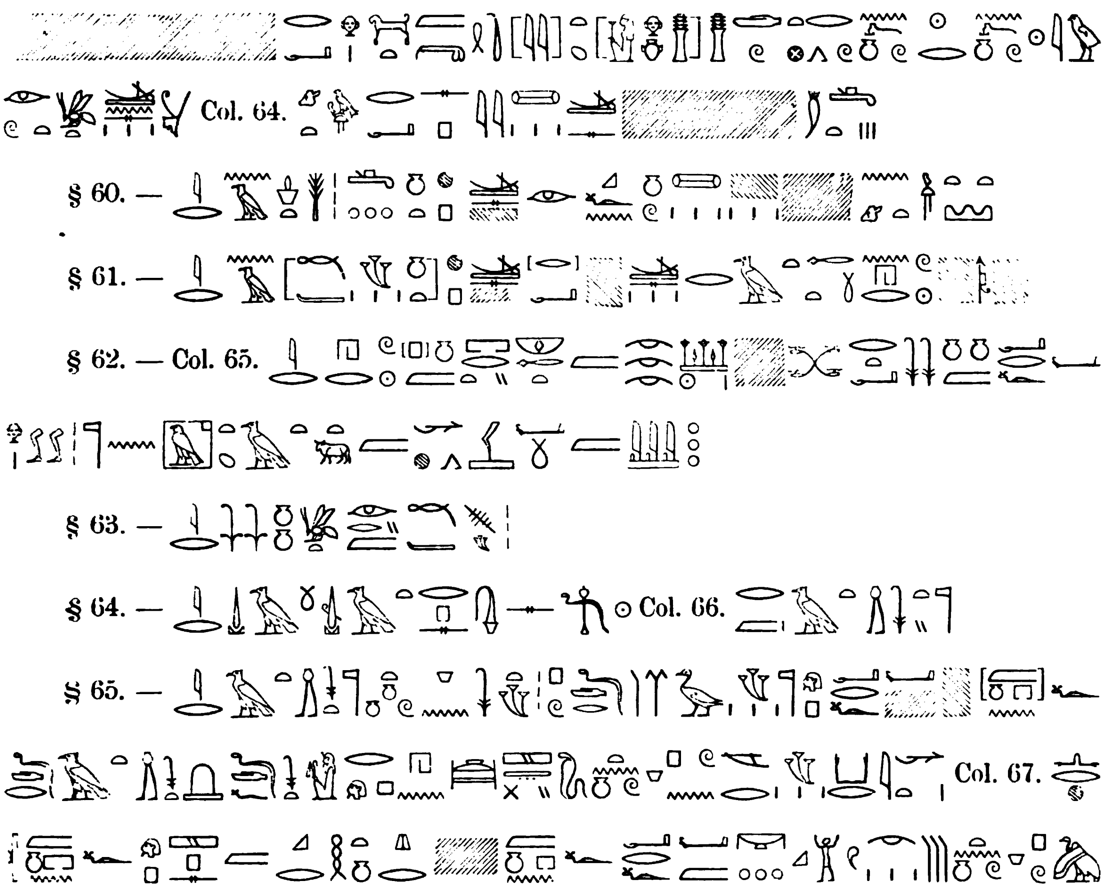

jusqu'à ce que vienne le moment d'en faire usage pour Khent-Ament. En faire des gâteaux . . . . des dattes.

§ 60. — Il y a l'épeautre qui croît en lui. En faire des gâteaux . . . . pour Khent-Ament.

§ 61. — Il y a le lin qui croît en lui. Employer le . . . . . . qui est en ce lin pour en faire *le tissu d'un jour*[1].

§ 62. — Le jour de la grande fête *Perti*, qui tombe le . . . 8 du mois d'Hâthor, on met ces choses dans un sac, aux pieds d'Hâthor la vache, après l'avoir attaché dans le champ.

§ 63. — Il y a ces ouvrages que l'on fait avec le lin.

§ 64. — Il y a une bandelette pure pour cuire et éclairer auprès de l'*ansuti*[2].

§ 65. — L'*ansuti*, c'est une cassette de jonc, autrement dit, de roseau. *Dieu premier*, il est recouvert d'or en son intérieur, autrement dit, l'*ansuti* est appelé *Roi en premier*. — *Coffre mystérieux*[3], c'est une cassette en acacia, naos dans lequel on ne sait pas ce qu'il y a.

1) Pour le tissu d'un jour, voir plus haut les chapitres 51 et 53.

2) M. H. BRUGSCH (*Dict. hiérogl. suppl.*, p. 82—83) traduit cette phrase, assez obscure du reste, par: «*Es ist ein intacter Docht das Licht spendend bei der Ansuti*».

3) M. H. BRUGSCH (*ibid.*) traduit ainsi le commencement de ce chapitre : «*In Bezug auf die Ansuti, so ist das ein Binsenkorb aus Hühnerbinse, wie sie heisst. Das Haupt des Gottes befindet sich eingewickelt in demselben. Er heisst die Ansuti, weil der König (sut, suten) sich das Haupt des heiligen Kastens nennt*».

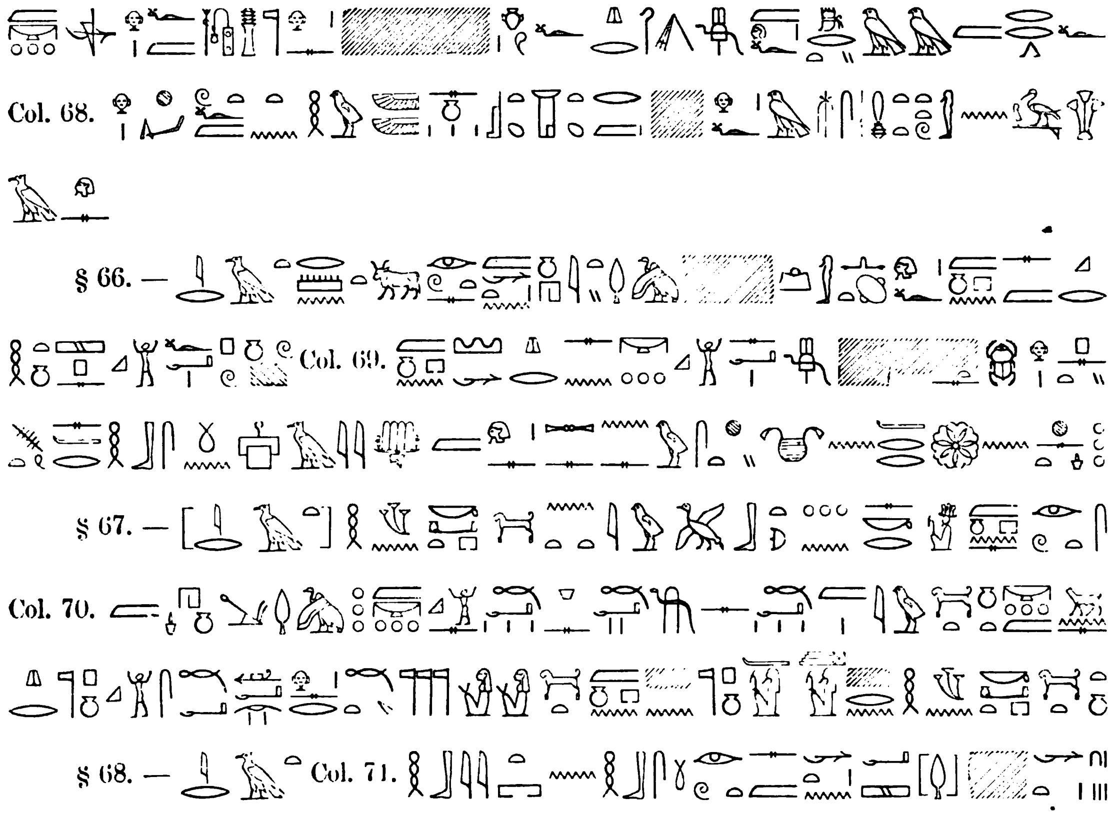

Chef vénérable, dans un récipient avec . . . . en lui, recouvert d'or et dont la hauteur est de 3 p. 3 d. (0.245), c'est une cassette recouverte d'or sur laquelle est représenté un divin. — . . . . [ses deux bras repliés sur] son estomac, tenant le et le . Le est sur sa tête, les deux oiseaux couveurs, placés de chaque côté de lui, le protègent de leurs ailes; Isis et Nephthys sont auprès. Un . . . . . est sur lui, ainsi que les quatre génies funéraires. Une image de l'ibis de Thot est derrière sa tête.

§ 66. — Il y a la vache *Remen-t*. Elle est faite en bois de sycomore recouvert de . . . . — Une momie dont la tête n'est pas enveloppée est en son intérieur, dans un récipient vénérable; sa longueur est d'une coudée. — . . . . dans la montagne. Un baguette est sous elle, en or; sa longueur est d'une coudée. Un est sur sa . . . . ., un scarabée, sur son dos, et un tissu arrangé en bandeau, sur sa tête. Elle est ornée d'un large collier de fleurs en lapis lazuli.

§ 67. — La chambre dans laquelle se trouve le moule de Sokari est faite en ébène orné d'or. Sa longueur est de 3 coudées (1.58), sa largeur de 2 coudées (1.05) et sa profondeur de 3 coudées $^1/_2$ (1.84). Un lit d'or, placé en son intérieur, soutient ce dieu; sa longueur est 1 coudée, 2 palmes (0.66). Sa face est tournée vers le nord. Les deux dieux compagnons du lit sont dans . . . . . . de ce dieu. *Nu* et *Sa* . . . . . . de cette chambre.

§ 68. — L'armoire au linge[1] est faite en bois d'acacia. Quatorze . . . . reposent sur le sol; leur tête et leurs pieds sont en bronze. L'armoire est recouverte de nattes en feuilles

1) V. plus bas, col. 125.

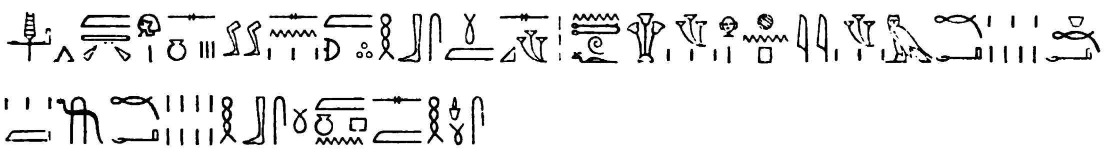

§ 69. — Col. 72.

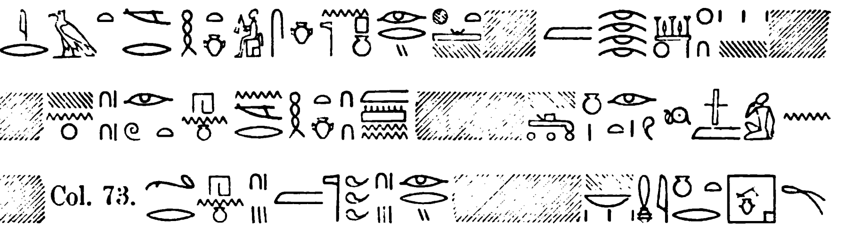

§ 70. —

§ 71. —

de papyrus tressées. [Sa longueur est] de 7 coudées (3.68), la largeur de 3 coudées $^1/_2$ (1.84) et sa profondeur de 8 coudées (4.20). A l'intérieur, elle est tendue d'étoffe.

§ 69. — L'huile sacrée de ce dieu fait les choses . . . . . . au mois de Khoiak, jour . . . . de cette déesse, du . . . . au vingt-deuxième jour. On fait vingt *hin* (9 l. 60) d'huile avec du *men* . . . . et des grains d'*ār-Rā*. Faire réduire au feu de $^3/_{10}$ *hin*, [de sorte qu'il reste] quatorze *hin* (11 l.), pour les quatorze membres divins. Faire toutes [les prescriptions] comme (il est dit) dans la chambre aux huiles.

§ 70. Les 34 barques sur lesquelles se trouvent ce dieu et ses parèdres le 22, à la 8e heure du jour[1], ont 365 lumières sur . . . . . . huit barques . . . .; — barques à épervier, 4; — barques à épervier du Sud, 4; barques d'agrément[2], 8; — barques rapides, 4; — barques des rois du Nord,4; — barques des rois du Sud, 4; — barques des rois du Sud et du Nord, 4; — total : 34 barques.

§ 71. — L'ennéade divine qui est au milieu de [Mendès comprend Anubis, placé sur une[3]] barque nommée *barque à épervier;* Isis, placée sur une barque nommée *barque à épervier;*

---

1) Cf. supra, § 17.

2) , *tepi*, forme de .

3) Les noms de Mendès et d'Anubis sont restitués d'après le § 17, col. 19 et 21.

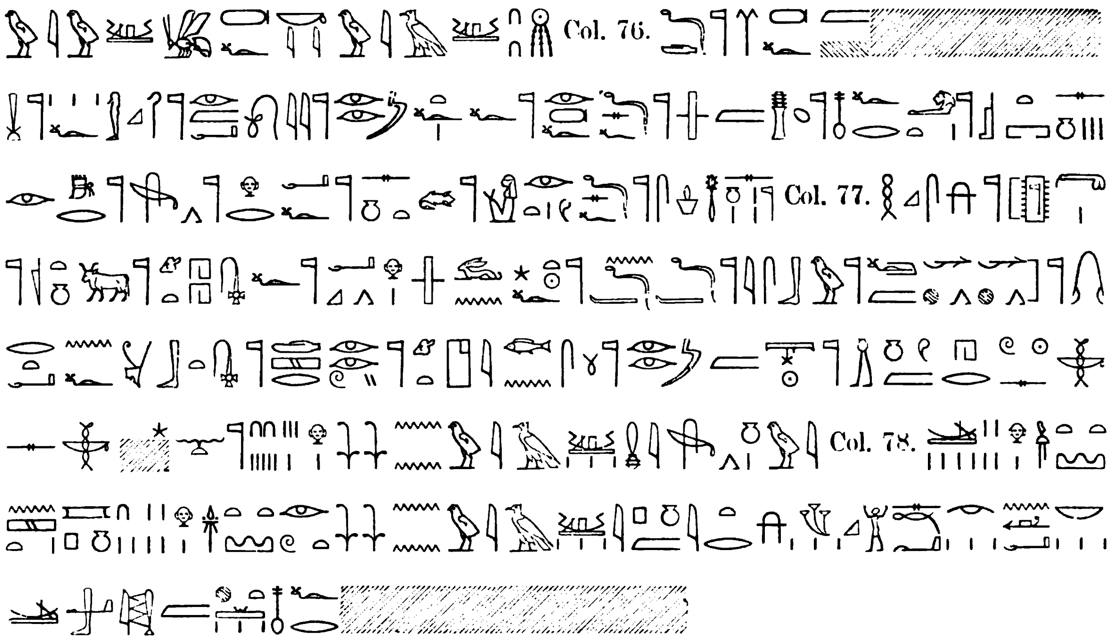

§ 72. — 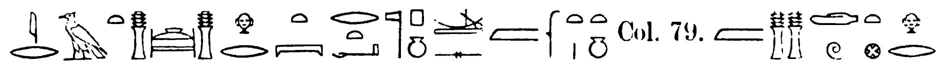

Nephthys, placée sur une barque nommée *barque à épervier du Sud;* Horus, placé sur une barque nommée *barque des rois du Sud;* Thot, placé sur une barque nommé *barque des rois du Nord.*

Les 29 autres barques sont occupées par les dieux dont voici chacune par son nom: [Mesta, Hapi, Dua-maut-f, Kebh-[1]] snou-f, Sāḫ-haq, Ar-m-āui, Ma-tef-f, Ar-ran-f-t'esf, Am-dad, Nefer-ḥāt, As-t-sen-ar-t'er, Sem, Her-tot-f, Sent, Ar-mer-f-t'es-f, Sebeχ-sen, Haqes, [Neter-baḫ, Qat, Xent-hah-f, Aq-her-âm-unnu-f, Net'eḫt'eḫ, Asbu, Per-m-χetχet[2]], Rtā-nef-nebt[3], Des'er-merui[4], Xent-ḥā-âns[5], Ma-m-χerḫ[6], An-f-m-heru-seksek[7] . . . . . . Total, 29 dieux qui sont sur ces barques selon la règle de (8) barques a l'ouest de ce bassin et (16) barques à l'est. Ces barques sont faites en papyrus. Leur longueur est de 1 coudée, 2 palmes (0.656) pour chacune d'elles. Elles sont munies de choses bonnes . . . .

§ 72. — Le tombeau supérieur dans lequel on met ce dieu, en cette année, dans Mendès supérieure, est orné intérieurement de disques[8] d'argent. La *Sehau-t supérieure* est nommée

1) La première lettre du premier nom et la dernière partie du quatrième sont encore lisibles. Le § 17 (col. 21), nomme formellement *les quatre génies funéraires.*

2) Ces sept noms sont restitués d'après un texte publié par M. Dümichen (*Tempelinschr.*, I, 10, 16). Outre ces sept dieux, ce texte nomme encore les cinq de notre liste.

3) Var. 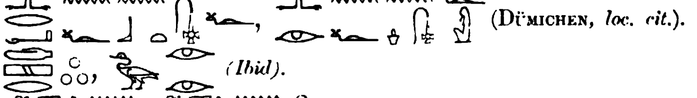 (Dümichen, *loc. cit.*).

4) Var. 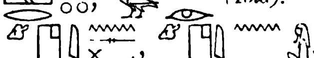 (*Ibid.*).

5) Var. 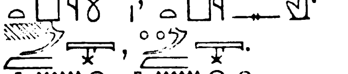.

6) Var. 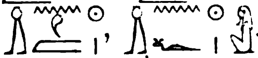.

7) Var. 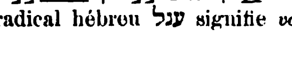.

8) Le radical hébreu עגל signifie *volvit, rotavit; rotundus.* Cf. l'arabe عجلة *roue, poulie.*

§ 73. —

§ 74. —

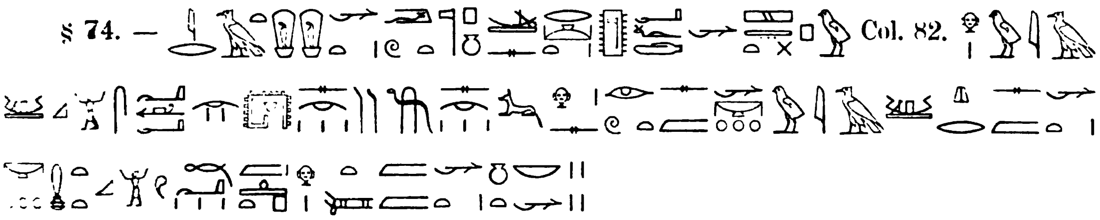

§ 75. —

ámmah-t . . . . . . déposer le dieu grand dans l'*ámmah-t*. Dans la *Salle de repos*, faite en pierre, se trouve le *Maître du silence* dans la position[1] (d'un homme) accroupi sur ses jambes; (de) ses mains, (l'une est) sur sa bouche, l'autre sur ses jambes.

§ 73. — La châsse des arbres *ašet*, de l'*endroit divin* est ornée intérieurement de travaux magnifiques de la veille; c'est la *Sebau-t inférieure*. Elle est faite en pierre; sa longueur est de seize coudées (8.40) et sa largeur de douze (6.30). Elle est munie de sept portes, comme les portes de la *Sebau-t*. Une est à l'occident : c'est par elle qu'on entre; une autre est à l'orient : c'est par elle qu'on sort. Il y a dans cette châsse un 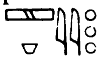[2] de sept coudées (3.68); c'est sur lui que repose le dieu, à l'intérieur du sarcophage.

§ 74. — L'*âtur* dans laquelle entre ce dieu pour aller à l'*endroit divin* est un coffre mystérieux posé sur une barque. Sa longueur est d'une coudée et deux palmes trois doigts (0.245), et sa profondeur de trois palmes (0.195). Un chacal accroupi est sur elle; elle est faite en bois doré. La barque sur laquelle elle se trouve est également en bois doré; sa longueur est de trois coudées et demie (1.82). Elle repose sur un support formé de quatre tiges de roseau[3].

§ 75. — A la fête UN-PA, (le dieu) paraît avec Anubis . . . . le 16e et le 24e

1) 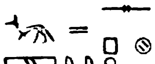 (v. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 1198).

2) ne me semble pas avoir ici, comme plus haut, le sens de *gâteau*.

3) 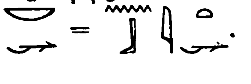

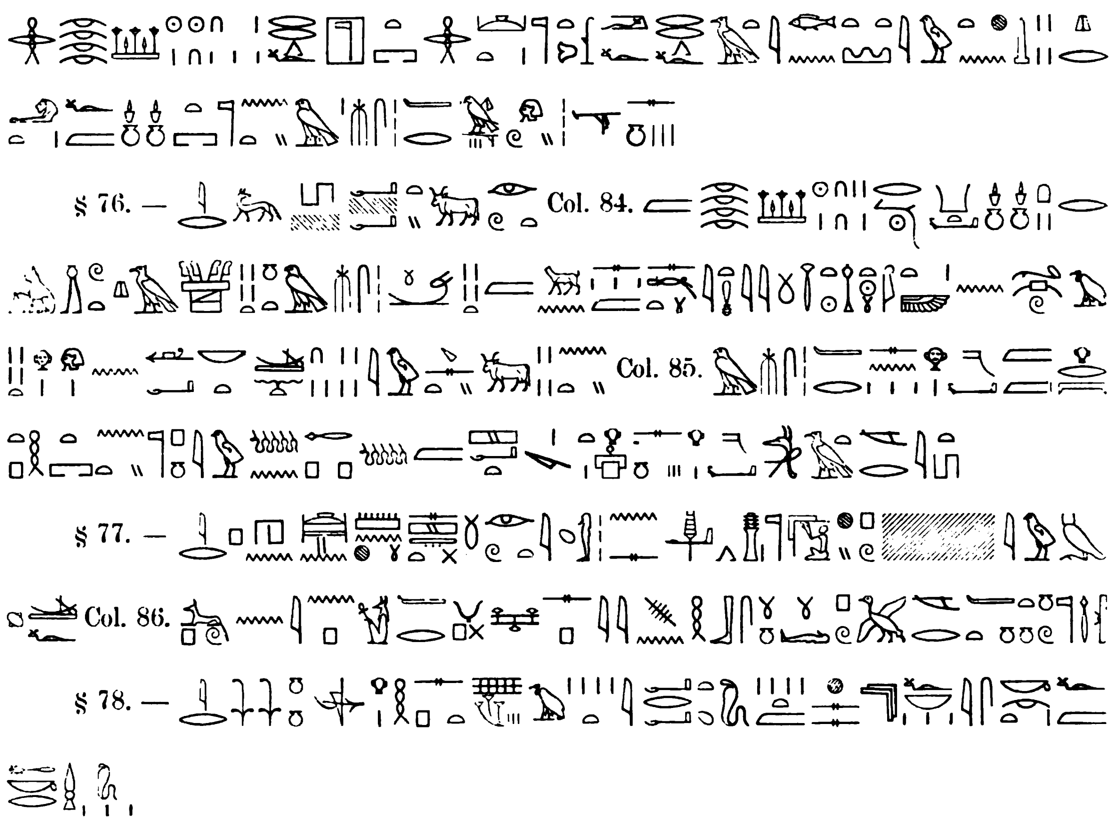

jour du mois de Khoiak, il parcourt le temple et le *Lieu de rajeunissement;* il entre, il parcourt la vallée. Quatre obélisques sont devant lui ainsi que les pyramidions des quatre génies funéraires avec des dieux sur leur support.

§ 76. — L'attelage de la double paire[1] de genisses se fait du 23ᵉ au dernier jour du mois de Khoiak. Tirer deux pyramidions en avant. Amener les quatre coffrets des génies funéraires; en eux sont quatre voiles, l'un en étoffe bleue, l'autre en étoffe rouge, le troisième en étoffe verte et le dernier en étoffe blanche. Quatre plumes de vautour sont fixées à chacun de ces coffrets : soit, en tout, seize plumes[2]. Les quatre genisses des génies funéraires sont avec eux pour tirer dans la partie supérieure de la châsse de ce dieu. Le serpent Apophis est derrière elles avec un couteau pour frapper l'attelage.

§ 77. — Pour la double caisse des tissus mystérieux, on fait la cérémonie de l'édification du divin . . . . il y a un mort en lui, c'est le chacal d'Anubis et Ap-matennu, c'est un fragment du linceul de la momie . . . . cette huile du dieu grand[3].

§ 78. — Les représentations gravées sur la cuve se composent de quatre vautours et quatre uræus à chaque coin[4]; sur le rebord est un ornement composé d'uræus.

---

1) désigne *toute configuration à angles droits* et signifie, par suite, *carré, quadrige.*

2) L'hiéroglyphe sert d'illustration à ces quelques lignes.

3) Il y a là une suite de mots de genre et de nombre différents, *m.*, *f.*, *pl.* qui me font croire à une faute de gravure.

4) Si, comme je le crois, la cuve est circulaire, il faut entendre par là les quatre coins d'un carré imaginaire inscrit dans la circonférence.

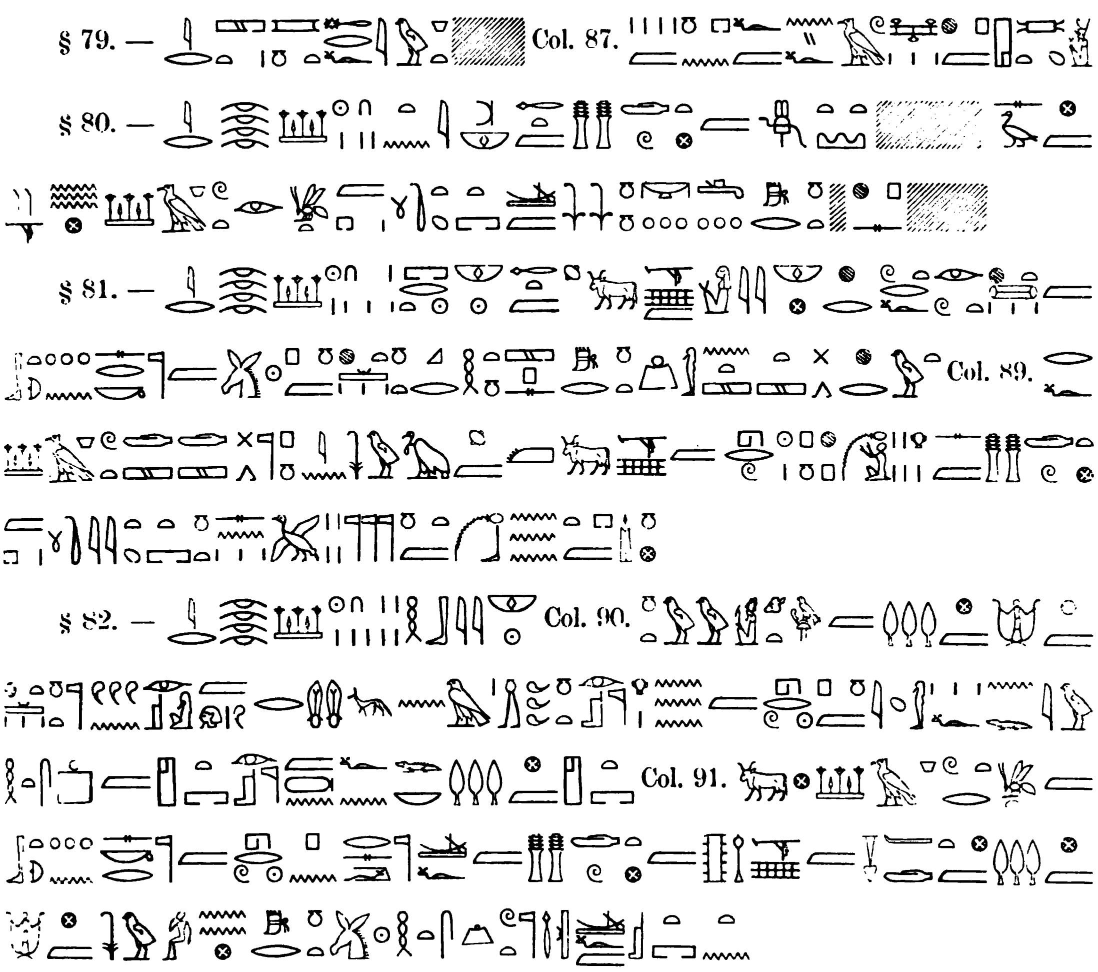

§ 79. — Dans l'intérieur du bassin placé au dessous de cette cuve sont quatre . . . ., comme cela a lieu dans le temple de Neith.

§ 80. — Le 12e jour du mois de Khoiak, a lieu la grande fête TENA à Mendès, à Abydos . . . ., à Saïs, et à Aq-ti. On a coutume de fabriquer l'objet dans le temple de Šenti avec ces grains, parceque . . . .

§ 81. — Le 14e jour du mois de Khoiak, a lieu la grande fête PER-T dans Ka-ḥebset dans Ari-ḥeb. On y fabrique l'objet dans le moule de Sokari, en ce jour, avec les choses du récipient sacré, parceque, pour ce qui est de la momie de Tešteš, on a coutume de mettre en pièce ce dieu, lui étant mort, dans Ka-kem, en ce jour. Il y a pour cela quatre prêtres à Mendès, dans le temple de Šenti : ce sont les quatre dieux qui sont dans le sanctuaire d'Héliopolis.

§ 82. — Le 16e jour du mois de Khoiak, a lieu la FÊTE D'OSIRIS KHENT-AMENT dans Amu et dans Xoïs, avec les choses des membres divins d'Osiris, de la tête aux pieds. Horus vient amenant sur l'eau, en ce jour, les membres d'Osiris en sa forme de crocodile. On fait la transformation dans le temple d'Osiris, en son nom de *Crocodile seigneur d'Amu*, ainsi que dans le temple de Ka. En ce jour on met en œuvre le moule de Sokari pour y introduire ce dieu, à Mendès, à Memphis, à Sam-hud, à Amu, à Xoïs et à Héracléopolis, parceque c'est en ce jour que le dieu grand s'est transformé dans ces localités.

§ 83. — Col. 92. … Col. 93.

§ 84.

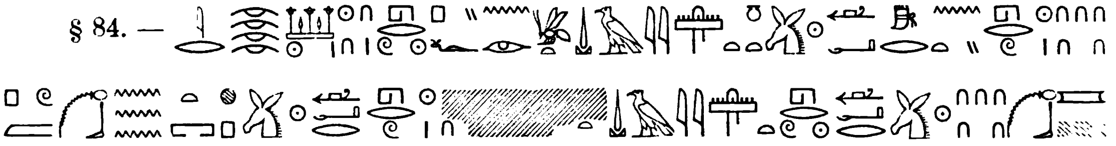

§ 85. — Col. 94.

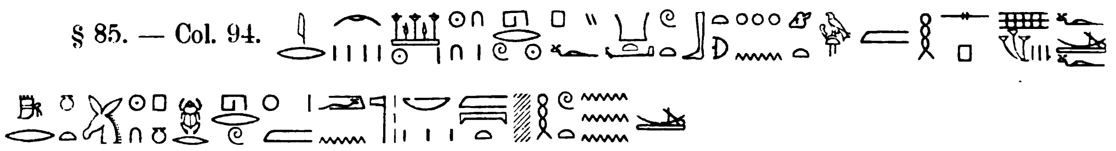

§ 86. — Col. 95.

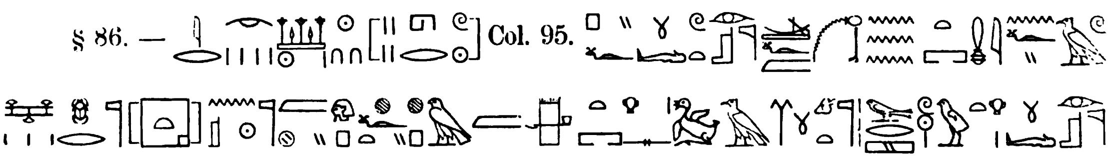

§ 87. — Col. 96. … Col. 97.

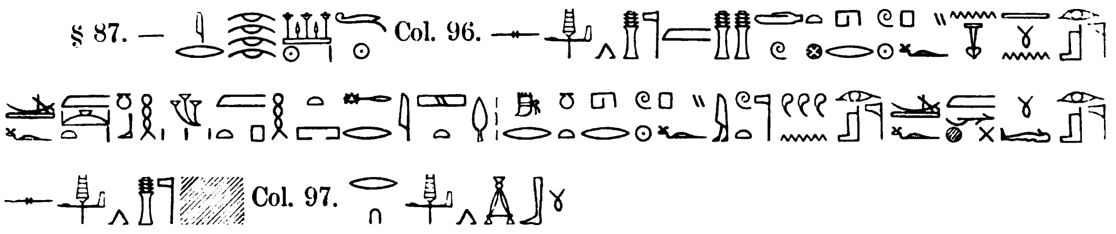

§ 83. — Le 19e jour du mois de Khoiak, on retire ce dieu du moule de Sokari afin de faire cuire l'huile de ce dieu pour le jour . . . . des bras de sa mère. Horus vient voir son père en ce jour; il trouve l'objet.

Entrée en paix dans le sanctuaire en ce jour.

§ 84. — Le 21e jour du mois de Khoiak, on fait la *bandelette d'un jour,* parceque . . . .[1]

§ 85. — Le 21e jour du mois de Khoiak, on retire le moule de Khent-Ament de sa cuve, parceque . . . .

§ 86. — Le 24e jour du mois de Khoiak, on embaume Osiris dans le sanctuaire, — comme cela eut lieu dans le temple d'Osiris, la première fois, quand Horus se trouva dans le temple pour être vêtu au milieu des dieux, — puis on veille sur la momie d'Osiris.

§ 87. — Le dernier jour du mois de Khoiak on édifie un dans Mendès. Ce jour là a lieu l'enterrement d'Osiris au *Lieu des beh,* dans la châsse placée sous les *ašed,* parce que c'est en ce jour que furent amenés les divins membres d'Osiris, après qu'on eût embaumé Osiris. Édifier le divin . . . .

1) Les lacunes qui coupent le texte m'empêchent de traduire ce membre de phrase ainsi que la fin du paragraphe suivant.

§ 88. —

§ 88. — Pendant sept jours, — du 24e au dernier jour de Khoiak[1], — ce dieu, après avoir été embaumé, reste sans être enterré. On le place pendant ce temps sur des branchages de sycomores dans la *Sebau-t* de Mendès supérieure.

(On fait cela) pour les sept jours qu'ils passa dans le ventre de sa mère Nout, enceinte de lui. *Un jour est pour (remplacer) un mois; — les sycomores sont pour (tenir lieu de) Nout.*

(A suivre.)

Victor Loret.

EIN DENKMAL AUS DEN ZEITEN AMENOPHIS II.

von

E. von Bergmann.

Die rege Theilnahme und Fürsorge, welche Kronprinz Rudolf von Oesterreich der Förderung der Wissenschaft auf allen ihren Gebieten zuwendet, haben Höchstdenselben veranlasst, während seiner Orientreise eine namhafte Anzahl altägyptischer Denkmäler zu acquiriren und diese dem k. k. Hofmuseum zum Geschenke zu machen. Die gewählte Sammlung enthält Objecte aus fast allen Denkmälergruppen, vornehmlich jedoch Inschriftsteine, welche sämmtlich Grabstelen aus den verschiedenen Epochen der altägyptischen Geschichte sind, mit einer Ausnahme, die ich eben hier besprechen will. Das betreffende Denkmal ist eine aus fussdickem schwarzem Granit gearbeitete, leider unvollständige Stele, deren vorhandene sieben Bruchstücke von ungleicher Grösse etwa die Hälfte des ganzen Inschriftsteines repräsentiren. Zu oberst der Stele befinden sich der Himmelsbogen und der geflügelte Sonnendiscus mit den beiden herabhängenden Uræusschlangen und den Beischriften [hieroglyphs]. Den Giebel halbiren zwei vertikale Schriftcolumnen, von welchen die rechts stehende noch theilweise leserlich : [hieroglyphs] (sic), die andere dagegen bis auf die Zeichen [hieroglyphs] gänzlich zerstört ist. Im rechten Giebelfelde (vom Denkmale aus genommen) adorirt Amenophis II. [hieroglyphs], die Arme gesenkt, den Helm auf dem Kopfe und mit dem Menkertgeschmückten Schurze bekleidet, den Gott Chnum ([hieroglyphs] und [hieroglyphs]), der das Scepter [hieroglyph] in der Rechten und das Lebenszeichen [hieroglyph] in der Linken hält. Vor dem Gesichte des Königs befinden sich in horizontaler Lage die Symbole [hieroglyph] und [hieroglyph], die gleichsam von dem Scepter des Gottes auszugehen scheinen. Dabei die Inschrift: [hieroglyphs] « göttlicher Lobpreis viermal, welchen verrichtet der Lebensspender

1) Cf. §§ 34, 86, 87.

(i. e. der König)». Der Rest des rechten Giebelfeldes fehlt, aber eine auf der linken Schulter des Königs sichtbare Hand lässt erkennen, dass hinter demselben eine Gottheit, aller Wahrscheinlichkeit nach die Göttin Sati, stand, welche ihre Hand auf dessen Schulter legend dargestellt war. Das linke Giebelfeld zeigt Amenophis II. in der oben beschriebenen Stellung vor dem Gotte Amon mit der Doppelfeder auf dem Kopfe, mit und in den Händen. Auch hier befinden sich die Symbole und 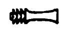 vor dem Gesichte des Königs. Hinter Amenophis II. steht die Göttin Anuke , welche die Rechte auf des Königs linke Schulter legt und in der Linken das 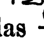 hält. Der unter diesen Darstellungen befindliche fragmentirte Text ist, soweit er erhalten, ein nahezu stets wort-, aber nicht immer schriftgetreues Duplicat der ersten 11 Zeilen der bekannten Inschrift von Amada (Lepsius, *Denkmäler*, III, 65a; reproducirt in Reinisch's *Chrestom.*, Taf. 7), welche die Introduction zu deren meritorischem Theile, dem Berichte über Amenophis II. siegreichen Zug nach Syrien, bilden und die Verherrlichung des Königs enthalten.

Es wäre jedoch voreilig, hieraus folgern zu wollen, dass in dem Wiener Denkmale, wie wir es nunmehr nennen dürfen, ein fragmentirtes Duplicat der Stele von Amada vorliege, welches, nach den Gottheiten der Giebeldarstellungen zu schliessen, von Amenophis II. *mutatis mutandis* in der Gegend von Assuan (wahrscheinlich auf der Insel Elephantine) zum Gedächtnisse seiner kriegerischen Erfolge in Asien errichtet worden sei. Abgesehen von der Unvollständigkeit des Textes, welche eine derartige Vermuthung als gewagt erscheinen lässt, spricht der Umstand, dass ein zur Wiener Stele gehöriger Steinsplitter [1], der von der unteren Hälfte derselben herrühren muss, die Gruppen und zeigt, die sich im entsprechenden Theile der Stele von Amada nicht finden, gegen eine solche Annahme. Die textliche Uebereinstimmung beider Denkmäler beschränkte sich also vielmehr wahrscheinlich nur auf den einleitenden Theil mit Amenophis II. Ruhmesprotocoll, dessen pompöse, bilderreiche Diction trotz ihrer Schwülstigkeit den besonderen Beifall des Herrschers gefunden haben dürfte und deshalb auf seinen Denksteinen wiederholt angebracht wurde [2].

Die Stele von Amada trägt die höchste bisher bekannte Regierungszahl (Jahr 3) Amenophis II.; das Datum der Wiener Stele ist leider zerstört. Beide Denkmäler dürften jedoch einander zeitlich nahe stehen. Der folgende Abdruck des Wiener Textes, welcher die Inschrift von Amada mehrfach ergänzt und corrigirt, gibt denselben fortlaufend ohne Zeilentheilung, da Anfang und Ende sämmtlicher Schriftzeilen zerstört sind. Noch bemerke ich, dass im Originale die Hieroglyphen von rechts nach links geschrieben sind.

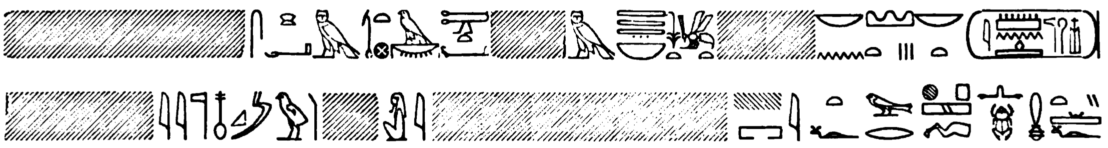

1) Dieses kleine Fragment von 21 Cm. Höhe erstreckt sich über 6 Schriftzeilen, von denen je die 2—5 letzten Zeichen erhalten sind, die ich nachstehend folgen lasse: .

2) Die Stele Amenophis II. in Karnak (s. Rougé, *Inscr.*, pl. 175 und Maspero in der *Zeitschr.*, 1879, 56), hat diesen Text übrigens nicht.

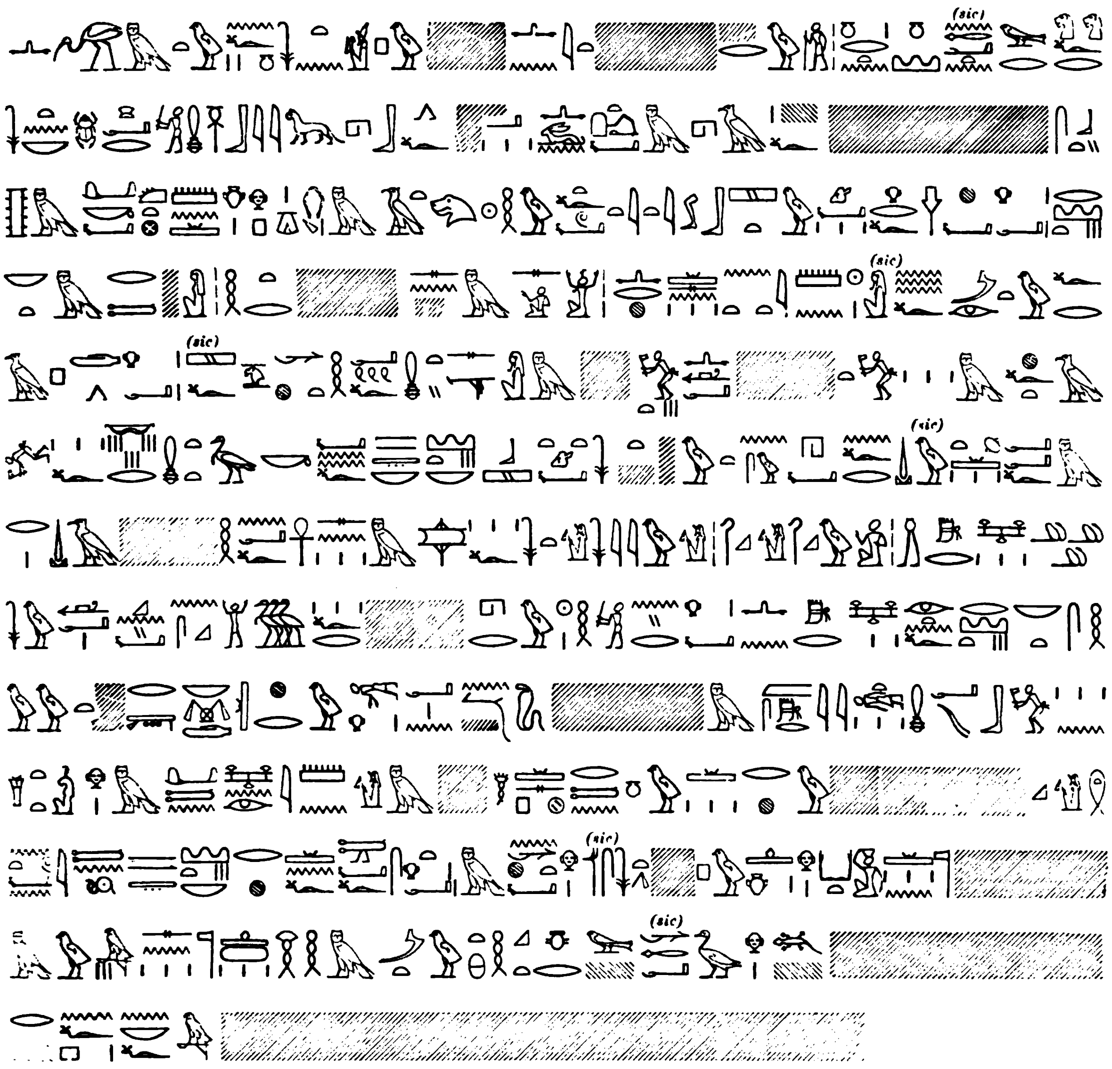

« [Im J. x . . . . . . unter Sr. Majestät des Horus, des starken Stieres, des Grossen an Kraft, des Herrn der Diademe, des weithin Mächtigen], der in Theben erscheint, des Goldhorus, der Besitz nimmt [durch seine Gewalt] von allen Ländern, des Königs von Ober- und Unterägypten [Āa-cheperu-rā, des Sohnes des Ra aus dessen Leibe, der ihn liebt], des Herrn aller Länder Amenophis II. [geliebt von Hor-Chuti-Amon, dem Herrn der Throne der beiden Länder]. Der gute Gott der Geschöpfe [des Ra, der Fürst hervorgegangen aus dem Leibe, mächtig wie Horus auf dem Throne seines] Vaters, der Grosse an Stärke, dessen gleichen es nicht gibt, dessen zweiter nicht gefunden wird: ein König ist er [von überaus wuchtiger Hand; nicht wird gespannt sein Bogen von seinen Soldaten, von den Fürsten der fremden Länder und] den Grossen der Retennu wegen seiner Grösse[1]; seine (des Königs) Kraft über-

---

1) Ich trage Bedenken, statt mit einer naheliegenden Veränderung des letzten Zeichens (pet ist femininum) zu lesen, da die Uebereinstimmung beider Texte die Correctheit der erstern Gruppe zu erhärten scheint, obwohl ich zur Zeit kein anderes Beispiel eines derartigen, gleichsam suffigirten 𓈖 der Relation anzuführen weiss. Eigennamen wie (Rougé, *Six prem. dyn.*, p. 64). 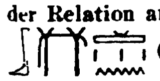 (Mariette, *Catal. des monuments d'Abydos*, p. 295), (Mariette, *l. c.*, p. 102),

trifft die eines jeden gewesenen Königs. Wuthentbrannt wie der Panther durchstreift er [die Schlachtgefilde]; kein Kampf, wo er sich befindet. [Ein tapferer Bogenspanner im Handgemenge], eine Mauer, die Aegypten schirmt, ruhigen Sinnes auf dem Blachfelde in dem Zeitpunkte der Plünderung, niederschmetternd die Rebellen wider ihn, stärker im Arme als alle Länder mit (ihren) Leuten und Rossen, [welche kommen] als Leute des grossen Haufens, ohne zu wissen wer Amon-Ra ist und sein Samen (oder auch: «sein Wille»). Er wird gesehen wie ein Vogel dahin eilend flugs (εὐθέως), die Gewaltigkeit in seinen Gliedern ist wie die Gewaltigkeit des Gottes Chem . . . . Nicht einer [rettet sich vor ihm; er behandelt die[1] . . . .] als seine Feinde, die neun Fremdvölker desgleichen. Ihm dienen alle Länder und alle Völker; der welcher gegen den König sich empörte, er ist in Schrecken versetzt bis zum Aeussersten (?)[2]. Seine (des Königs) Arme sind im Verwunden;

(*Denkm.* II, 71), (*Denkm.* II, 115, b, g [Var. *Zeitschr.* 1874, 66) etc. sind nicht hieherzuziehen, d. h. nicht als Nomina relativa (نِسْبَات) zu erklären, sondern *ṭebḥ-nȧ, āabu-nȧ, ḥun(n)u-nȧ, ptaḥ-ḥotep-nȧ, ḥer-χu-nȧ* zu lesen nach Analogie der Namen (sämmtlich auf Stelen der XII. und XIII. Dynastie): (MARIETTE, *l. c.*, p. 253), Var. (MARIETTE, *l. c.*, p. 245 u. s. w.) *pa-nti-nȧ* «der, welcher mir (dem Vater) ist»; (Stele 71, Wien) *ta-ntt-nȧ* «die, welche mir ist»; (MARIETTE, *l. c.*, p. 306, Stele 61, Wien) *ȧuf-nȧ* «er ist mir» mit der bemerkenswerthen Var. *ȧf* (ϥϥ)-*nȧ* (Stele 58, Wien, XII. Dynastie); (Stele 123, Wien) *ȧus-nȧ* «sie ist mir» = (Stele 118, Wien) = (Stele 19, Wien) = (MARIETTE, *l. c.*, p. 307) — ich bemerke nebenbei, dass der absonderliche Name (LIEBLEIN, *Dict.*, 352) auf einer fehlerhaften Copie beruht und zu lesen ist (cf. *Rec. de trav.* III, 121, wo MASPERO die Namen der betreffenden Stele publicirt hat); (LIEBLEIN, *l. c.*, 234) *ānχf-nā*, *ānχ-ȧuf-nȧ* (Stele 21, Wien) *rtunef-nȧ* (Stele 36, Wien) etc. Eine namhafte Zahl von Eigennamen zeigt eine einfache und eine durch dieses erweiterte Form, so: — , (MARIETTE, *l. c.*, p. 158) — (Louvre, C. 13) und (Stele 117, Wien); — ; (MARIETTE, *l. c.*, p. 325; daselbst wohl irrig) — (*l. c.*, p. 118) oder (*l. c.*, p. 127); — (MARIETTE, *l. c.*, p. 273); — , — (Stele 30, Wien): — oder (Louvre, C. 39), etc. Dieses *nȧ* scheint nach den Varr. (LEPSIUS, *Königsb.*, Nr. 248) *ȧuf-ni*, (LIEBLEIN, Nr. 361) *ȧus-ni* (Nisbe?) frühzeitig auch *ni* oder *nai* (cf. das demot. *nai*, ⲛⲏⲓ-ⲛⲁⲓ) ausgesprochen worden zu sein. Sollten auch Namensformen wie , , , etc. hieher gehören?

1) vgl. *Denkm.*, III, 52, b: die Lesung des Wortes ist mir zweifelhaft.

2) Auf der Amada-Stele: BRUGSCH (*Wörterbuch* VII, 1020) übersetzt: «die vom Könige abgefallen waren, sie sind in Angst und Schrecken versetzt je nach dem Maasse (ihrer Schuld)». oder , scheint mit , , (*Wörterbuch* VII, 1394) der «Rest» identisch und dürfte von im Sinne von «drüber hinausgehen» herzuleiten sein, wie ja der «Rest» das über eine bestimmte Summe oder Menge Hinausreichende, das Aeusserste (cf. ϫⲉ *ultra, amplius*) ist. Dasselbe Wort *t'at* oder *t'ut* findet sich auch an den folgenden Stellen:

⌊nicht einer macht die Grenze⌋ mit ihm (d. h. hält ihn auf)[1]; sie (die Menschen) leben durch seinen Odem. Der König der Könige, der Fürst der Fürsten, der die äussersten Grenzen (der Erde) erreicht; er ist der Eine, der Starke, dessen Genius preisend erhoben wird, [auf dass es Ra wisse im Himmel. Es bannt sein Blick] am Tage der Niederlage; keine Grenze wird ihm gemacht gegen alle Länder vereint, die ganze Erde insgesammt, niederstürzend im Augenblicke vor seiner flammenden (Uræusschlange) [gleich denen, welche in einem Feuer sind. Kein Entschlüpfen] dortselbst unter den zu Boden Gestreckten gleich den Widersachern der Bast auf dem Wege des Erzeugten *(år)* des Amon, der glücklichen Erfolges über das Mass des Wissens, [weil er[2] sein (Amons) wirklicher Sohn ist, hervorgegangen aus seinen Gliedern; der eins ist mit ihm, zu beherrschen] die Zone des Sonnendiscus. Alle Länder und Gebiete, die

(Mariette, *Abydos* II, pl. 31 = Rougé, *Inscr.*, pl. 21, l. 17) und (*Rec.* I, 44, l. 27 = *Denkm.* III, 30, b, l. 27, in welchen beiden Fällen es eine temporale Bedeutung zu haben scheint: «nicht seid lässig für meine Standbilder bis zum Aussersten des Memnoniums, das ich gemacht habe» d. h. «nicht seid lässig meinen Standbildern Verehrung zu erweisen, so lange mein Memnonium steht». — Zu unserem Texte, in welchem das Wortspiel *suten sut n suh-nef* zu beachten, vergleiche man Phrasen wie: (Rougé, *Inscr.*, 67) und (*Denkm.* III, 73, f). Für an Stelle von führe ich neben dem von Brugsch im Wörterbuche, IV, 1173, citirten (*Denkm.* II, 136, i) als Beleg an: (Ramses II. Mariette, *Catal. des monum. d'Abydos*, p. 416). Das in den sonderbaren Verbindungen Var. und hat bisher seine grammatikalische Erklärung noch nicht gefunden. Naville übersetzt mit «suivant» und diese Bedeutung scheint es in der That nach den von diesem Gelehrten gegebenen Beispielen (*Litanie du soleil*, p. 102) zu haben: «conduis l'Osiris royal suivant la direction des esprits suivant la marche des dieux» und «je suis le possesseur au milieu des possesseurs, (se dirigeant) vers la terre, suivant que le conduisent les dieux du Cherneter», welchen ich zwei weitere hinzufüge: (Bonomi, *Sarkoph. of Seti*, pl. 7, D, l. 38) und (*l. c.*, l. 52) «ich gebe euch gemäss dem Machen euren Unterhalt». Wie das etc. (Unas-Pyramide, s. *Rec. de trav.* III, 196), wofür ein Paralleltext gibt, zu übersetzen, ist mir nicht klar. Dieselbe Bedeutung von «gemäss, entsprechend, in Uebereinstimmung mit» hat auch , auf welches bisher noch nicht hingewiesen wurde, in den Sätzen: (*Denkm.* III, 73, e) «sie geben ihm die Dauer des Ra, das Königthum des Vaters Tem, entsprechend dem, das gethan wird für die Machung der Verherrlichung des die Verherrlichung machenden (d. h. gemäss dem, das gethan wird für die Verherrlichung des die religiösen Ceremonien vollziehenden *[år χut])* Königs» und ähnlich: etc. (Champollion, *Not. descr.*, II, 67). Ich vermuthe, dass dieses mit dem in in corde ac etiam in lingua (s. Goodwin in den *Mélanges* III₂, p. 269) in Verbindung zu bringen ist.

1) Ich corrigire: im Texte der Amada-Stele.

2) Ich restituire: .

er kennt, er nimmt sie in Besitz im Augenblicke als Mächtiger an Stärke (?). Ein König ist er, der sich angelegen sein lässt die Arbeiten für [alle Götter durch Erbauung ihrer Tempel und Formung] ihrer Bilder. Die Opfergaben werden niedergelegt von Neuem, Brot und Bier in Menge, ... täglich immerdar, Rinder und Kleinvieh zu ihrer Zeit; kein Mangel ist daran. Er macht] das Haus seines göttlichen Herrn [versehen mit allen Dingen, mit Stieren, Kälbern, jungen Kühen, Geflügel ohne Zahl. Dieser Tempel ist versorgt durchaus mit Broten und Wein. Er hat hergestellt den (frühern) Zustand von Neuem den Vätern und Göttern, damit es sehen die erleuchteten Menschen (d. h. die in die heiligen Geheimnisse Eingeweihten welche Zutritt in den Tempel haben) und es wissen alle Leute[1]. »

NACHSCHRIFT.

Der vorstehende Artikel wurde im Mai 1881 geschrieben. Aus einer Bemerkung Brugsch's im *Wörterbuche* (Bd. VII, S. 1020) ersehe ich nunmehr, dass unsere Stele aus Erment und nicht aus Assuan stammt, wie ich nach den Giebeldarstellungen vermuthete.

MONUMENTS ÉGYPTIENS
DE LA COLLECTION DE SCHACKENBORG
PAR LE
COMTE DE SCHACK.

A. Figurines funéraires.

1. *Haut. 0,172.* — Porcelaine bleue. Autour du corps 8 lignes d'hiéroglyphes :

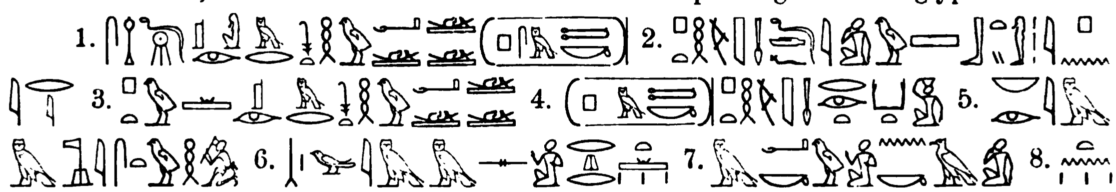

Comp. la stèle 4019 du Louvre. Brugsch, *Dict.*, p. 929.

2. *Haut. 0,208.* — Porcelaine bleue. Autour du corps 10 lignes d'hiéroglyphes :

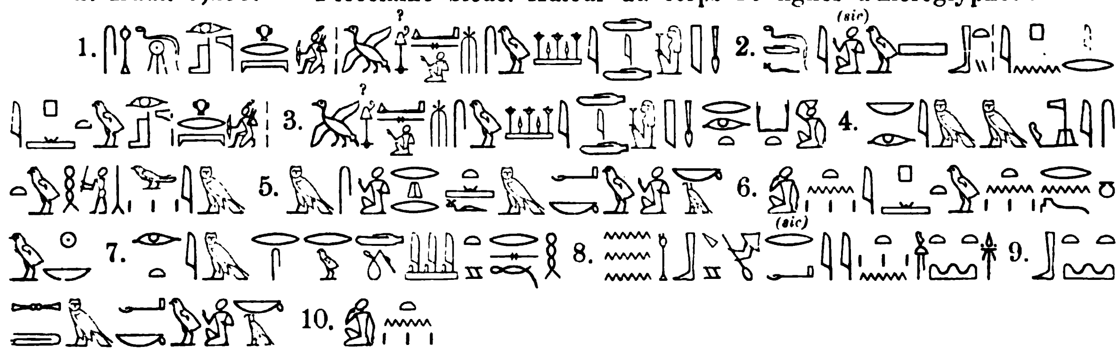

1) Der Text bei Lepsius ist hier unverständlich. Ich restituire ihn folgendermassen: 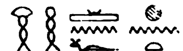

Die Gruppe kehrt in der nächsten Zeile (12) wieder. Den folgenden Theil der Inschrift von Amada hat Brugsch in seiner Geschichte Aegyptens S. 390 übersetzt.

3. *Haut. 0,153.* — Porcelaine verte. Autour du corps est gravé en 8 lignes un extrait du chap. VI du Livre des Morts. L'exécution étant bien peu soignée je n'ai même pas pu déchiffrer le nom du défunt.

4. *Haut. 0,199.* — Belle statuette peinte. Figure rouge, perruque noire. Autour du corps couvert de laque jaune une inscription tracée en noir entre des traits rouges:

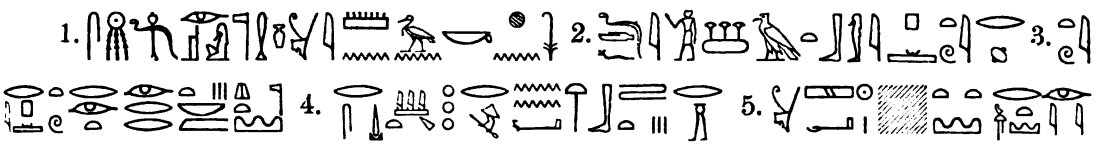

Le scribe a sans doute voulu écrire au lieu de , comme au nº 3 du Musée du Hâvre.

Dans la lacune je crois distinguer le signe , ce qui nous donnerait la leçon :

5. 6. 7. 8. 9.

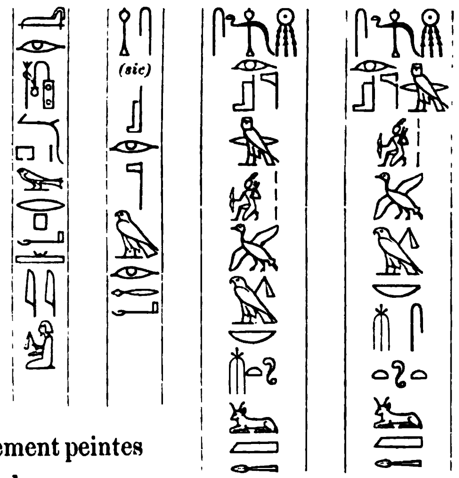

5. *Haut. 0,199.* — Bois peint de couleur noire. Perruque très longue. Une colonne verticale d'hiéroglyphes sculptés.

6. *Haut. 0,118.* — Porcelaine bleue. Inscription verticale.

7. *Haut. 0,139.* — Porcelaine bleue très claire. Inscription verticale.

8. *Haut. 0,146.* — Statuette du même personnage. Même disposition.

9. *Haut. 0,141.* — Statuette du même personnage. Porcelaine bleue claire.

10. *Haut. 0,196.* | Figurines funéraires anciennement peintes
11. *Haut. 0,20.* | comme nº 4, mais dont la couleur a presque entièrement disparu.

12. *Haut. 0,07.* — Statuette de terre cuite, teintée de bleu. Homme marchant un fouet à la main.

B. STATUETTES DIVINES ET AMULETTES.

1, 2, 3. Statuettes d'Osiris (Bronze).

4. Nefer Tum coiffé de deux longues plumes, qui sortent d'une fleur de lotus.

5. Épervier coiffé du disque solaire. 6. Épervier volant (Bronze).

7—10. Hathor allaitant Horus (nº 7. Pierre calcaire peinte en rouge).

11—13. Apet (nº 11 en profil). 14. Amesi [1]. 15—17. Bès. 18. Set.

19. Fragment d'une statuette en porcelaine. Homme debout sur un sphinx.

20. Chat. 21. . 22. . 23. en pierre rouge. 24. .

25. Collier de 22 perles de porcelaine de cette forme : découpée au jour.

1) Cfr. *Zeitschrift*, 1877, p. 97.

C. Reliefs.

1. *Haut. 0,07. Larg. 0,075.* — Pectoral de terre émaillée, taillé en forme de naos. Fond bleu. Reliefs bleu verdâtre. Au centre un trou pour recevoir un scarabée. Autour Isis et Nephthys debout dans une barque en adoration devant le scarabée.
2. *Haut. 0,093. Larg. 0,05.* — Fragment de pectoral en pierre émaillée de couleur verte, revêtu d'incrustations d'émaux. Même disposition. Sur la frise un disque ailé. Sous la barque un poisson. Revers : Homme accroupi en adoration.
3. *Haut. 0,05. Larg. 0,05.* — Fragment d'un pectoral semblable. Émail bleu. Revers: Osiris debout. Derrière lui un , qui lui embrasse les genoux. Devant lui une flèche et un scarabée ailé.
4. *Haut. 0,05. Larg. 0,075.* — Fragment d'une plaque de basalte noir. Osiris avec le et le . Homme debout en adoration, devant lui une branche de lotus. Inscription:

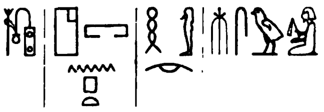

5. *Haut. 0,065. Larg. 0,03.* — Bas-relief en porcelaine bleue. Dieu debout tenant un sceptre surmonté d'un .
6. *Haut. 0,058. Larg. 0,027.* — Demi-relief en porcelaine bleue. Horus debout, coiffé du Schent, le sceptre à la main.
7. *Haut. 0,05. Larg. 0,015.* — Haut-relief en porcelaine bleue. Nu-t debout, coiffée de l'hiéroglyphe de son nom.
8. *Haut. 0,046. Larg. 0,018.* — Bas-relief en pierre teintée de couleur chair. Homme debout, en profil.

D. Scarabées.

1. Scarabée en pierre.
2. » » »
3. » » » recouvert d'une couche verte.

4 – 8. Scarabées sans inscriptions.

1. 2. 3.

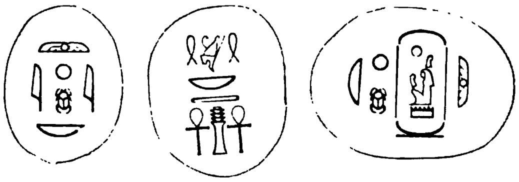

E. Monuments divers.

1. Petite vase d'albâtre. Cont. 1,05 Centilit.
2. Cachet de forme oblongue en terre émaillée bleue. Neuf captifs asiatiques, disposés en trois lignes sous un chacal.

SCHACKENBORG, le 20 juin 1881.

LA PYRAMIDE DU ROI OUNAS

PAR

G. MASPERO.

(Suite.)

Le couloir qui conduit de la chambre du sarcophage à la chambre Est était couvert d'inscriptions. Voici celles qu'il portait sur la paroi Nord :

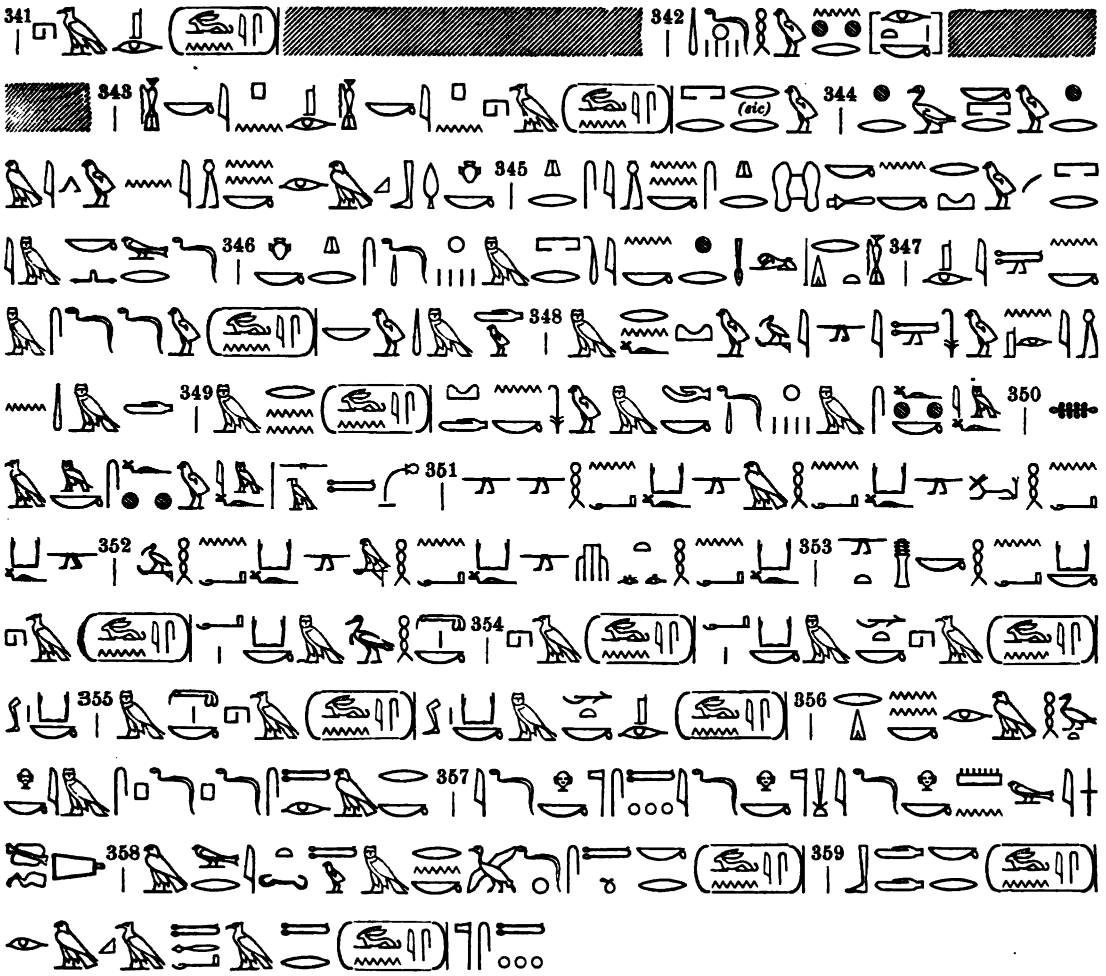

Les deux premières lignes de ce texte sont détruites, et je ne trouve pour les compléter qu'un fragment de SCHIAPARELLI[1]. A la troisième ligne commence le texte que nous avons déjà retrouvé dans la chambre du sarcophage. Sans doute les prêtres le répétaient ici avant de pénétrer avec le mort dans la pièce la plus reculée du tombeau, et versaient la libation prescrite : ils répétaient la même cérémonie en sortant, au moment de quitter la momie pour toujours. Il est inutile de reproduire ici la traduction que j'ai déjà donnée plus haut.

Le texte, contenu dans les trois dernières lignes accompagnait la présentation de l'encens:

« Salut à toi, encens! Salut à toi, encens! Salut à toi, hirondelle qui est dans les membres « d'HaroÏri, prends forme en ton nom de pain, que ton parfum [monte] vers Ounas, et ton « arôme vers Ounas! ô œil d'Hor, lève-toi, grandis pour Ounas! — *Encens.* »

1) *Il libro dei Funerali*, pl. LXVI.

Sur la paroi d'en face, se déroule une autre inscription de même étendue :

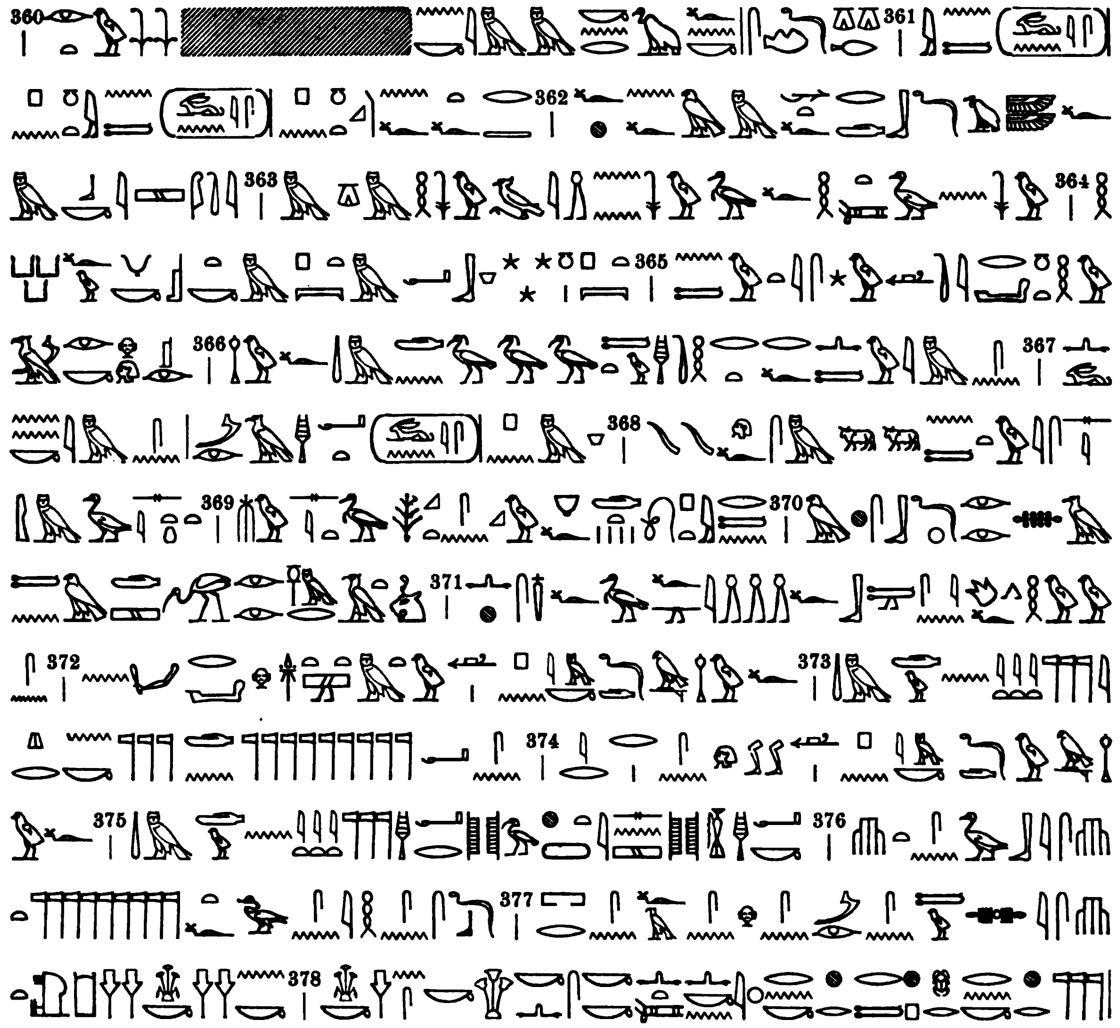

La première ligne est mutilée. Elle se terminait par l'indication ritualistique : «Verser deux vases *rouges.*» Le texte continue : «Il vient à toi cet OUNAS, Nout, il vient à toi cet OUNAS, Nout, il a lancé *le père* à terre, il a précipité Hor derrière lui. Eployant ses deux ailes comme l'épervier, brûlant comme *l'aigle au regard fixe,* réuni à son âme[1], muni de ses charmes magiques, tu prends ta place[2] au ciel parmi les étoiles du ciel, car tu es une étoile unique. Nout écarte le nuisible, et tu vois la figure d'Osiris qui rend ses décrets aux génies, et certes l'esprit protecteur supérieur à Osiris n'est point parmi eux, si toi tu n'es point parmi eux.

Voir l'esprit protecteur de cet Ounas, et les deux cornes de sa tête, les deux bœufs qui sont certes SI et SIT! O enfants de SIT-BOKIT (la fille de l'olivier), vous qu'ont allaités ces quatre déesses[3], il vient à vous Hor aux deux yeux bleus, protégez Hor aux deux yeux

1) Litt. : «Il s'est apporté à lui-même son âme.»

2) Litt. : «Tu *ouvres* ta place.» Il y a ici double changement de personne : 1° après s'être adressée à Nout, la prière s'adresse à Ounas; 2° elle s'adresse à Ounas à la troisième puis à la seconde personne.

3) Le texte est écrit 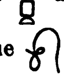 de manière à laisser un blanc dans la colonne. Les variantes donnent 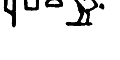. J'en conclus que 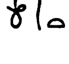 est une variante de 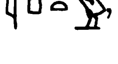, féminin de *ces.*

rouges, et malade de fureur (?); que son âme ne soit pas repoussée, mais que ses revenus arrivent, que se précipite celui qui presse ses approvisionneurs[1]. Quand il se dirige vers l'Est l'aller unique qui est en toi, Sop parle, donne ses ordres aux pères des dieux et les dieux se prosternent pour toi, le cycle des dieux porte la main à sa bouche, lors de ce rite unique qu'on fait en toi, lorsque Sop rend ses décrets aux pères des dieux; que les deux portes de l'horizon se dressent, que les portes des eaux d'en haut s'ouvrent, et que tu te tiennes entre les deux battants de porte; que Sib et avec lui son cycle de dieux entrent, frappent le mal (?), sortent, portent haut leur face, et te voient; que Min, celui qui est dans les deux rives de l'Égypte et ses deux insignes soient derrière toi, que tes deux insignes à toi soient derrière toi, que l'insigne qui t'appartient (?) soit derrière toi, que tu ne sois jamais détruit, que tu ne sois jamais anéanti, que ton nom soit puissant auprès des hommes et que tu fasses ton devenir parmi les dieux! »

Chambre de l'Est.

Les quatre parois de la chambre Est sont couvertes d'inscriptions de haut en bas. Quelques-uns de ces textes sont des formules magiques destinées comme les formules de la chambre précédente à prémunir le défunt contre certains animaux dangereux dans l'autre monde. La plupart ont pour objet de fournir à l'approvisionnement du mort et de lui assurer les moyens de parvenir et de séjourner parmi les dieux. Comme rien jusqu'à présent ne me permet de déterminer l'ordre suivi par l'écrivain dans la répartition des chapitres de ce livre magique, je commencerai par donner ceux d'entre eux qui ont été gravés sur la paroi la plus proche de la chambre funéraire, c'est-à-dire sur la paroi Ouest.

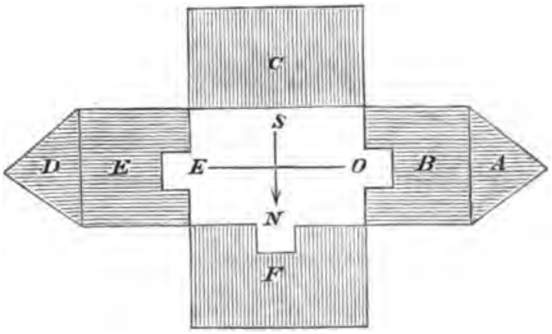

La paroi Ouest porte deux séries de textes; l'une en *A* dans le pignon, l'autre en *B*. Les textes du pignon nous montrent Ounas purifié et dominant sur les dieux : je n'en ai trouvé jusqu'à présent aucune partie qui ait été reproduite sur des monuments d'époque postérieure.

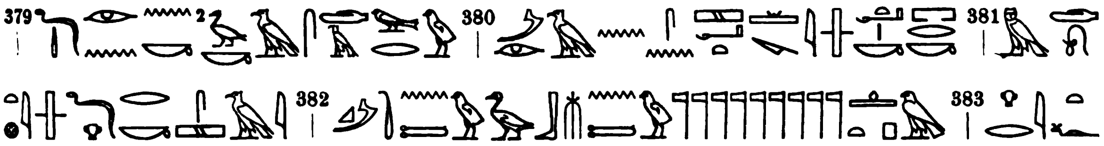

I.

Ton fils Hor t'a fait [le sacrifice], et les grands tremblent quand ils ont vu l'épée qui est dans ta main, à ta sortie du ciel inférieur. Salut à toi, Dieu sage (Saï), toi que Sib a

1) La même phrase presque mot pour mot à la ligne 212. Le mot à mot donne : « se précipite *celui qui fait se hâter* ses approvisionneurs. »

2) Litt. : « Hor *a fait* à toi. » Sur ce sens *faire le sacrifice* de , voir dans les *Mélanges d'Archéologie*, T. III, les *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*.

créé et qu'a enfanté la Neuvaine des dieux, au père de qui Hor se joint, aux années de qui Toum s'unit, et se joignent les dieux de l'Orient et de l'Occident à la Grande qui devient en tes mains! Un dieu est né, c'est Ounas; Ounas voit, c'est Ounas; Ounas aperçoit, c'est Ounas; [Ounas] entend, c'est Ounas; Ounas est là, c'est Ounas; Ounas, élève-toi jusqu'à ta place, toi l'acte, toi qui détestes le sommeil, qui remplis d'ardeur le défaillant. Voici que *Celui qui vit dans Nodît* te fait ton pain excellent dans Pa, et reçoit ta forme dans On, car lui c'est Hor qui a ordonné ce qu'on doit faire pour son père, le maître des nues, et quand il médite sur ce qui lui a été dit Sit tremble; *Celui qui est dans les bandelettes (Am-ut)* te soulève [comme] il soulève Toum.

II.

C'est Ounas le grand, Ounas est sorti d'entre les cuisses de la neuvaine des dieux, Ounas est conçu et c'est par Sokhit, c'est par Shoskhontit. L'étoile Sothis a enfanté Ounas, la marcheuse, car elle conduit la route du soleil chaque jour; aussi Ounas est venu vers son siège de roi du Midi et du Nord et Ounas se lève sous forme d'étoile.

III.

O vieillard qu'on appelle In-hir-pi-si de son nom, c'est Ounas! Ces lotus qui brillent sur terre, quand la main d'Ounas est purifiée par *Celui qui fait son siège*, c'est Ounas, pour les narines du *grand puissant*. Ounas est venu dans l'île de la flamme et Ounas y a donné ce

1) Litt. : «Toi qui fais ce qui est ordonné.»

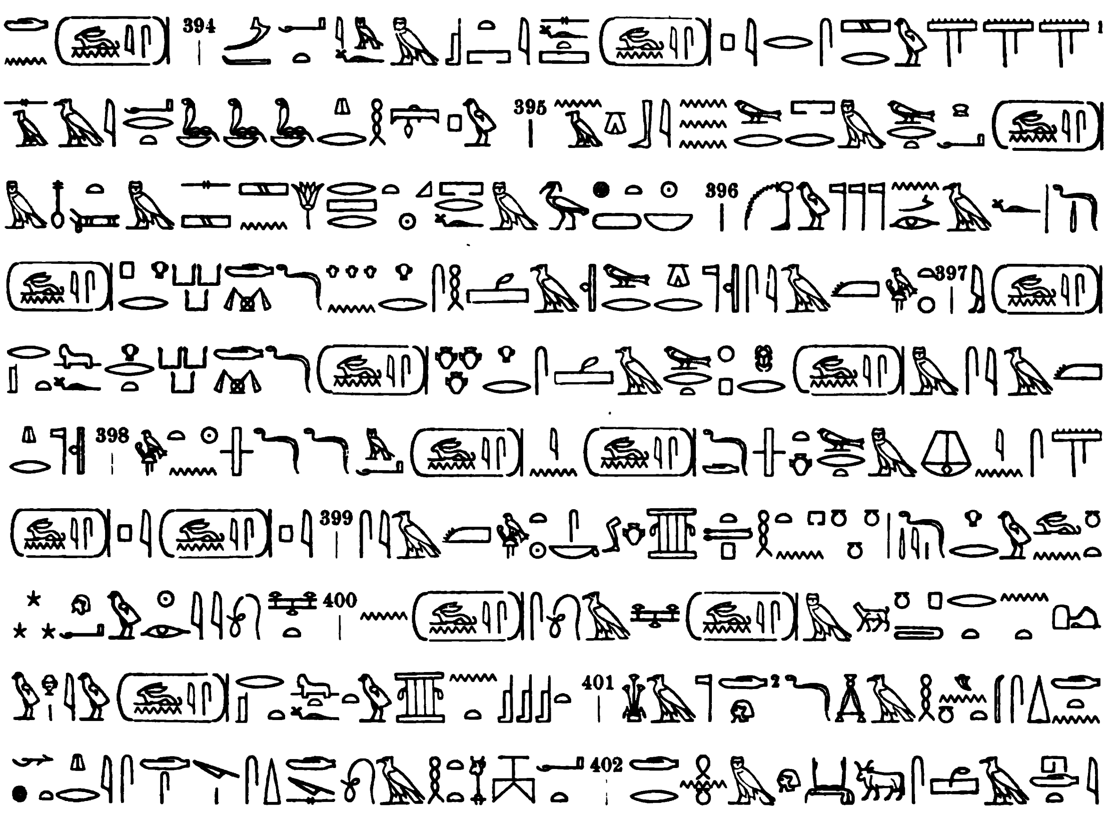

qui est juste, et celui qui est dans le siège *Aswit-to*, c'est Ounas, vêtu de blanc, le destructeur des uræus pendant cette nuit où pleure le grand issu de la Grande. Ounas se lève comme NOFRITOUM du lotus, vers les narines de RA, il sort de l'horizon chaque jour, et les dieux sont purifiés de sa vue.

IV.

C'est Ounas le chef des *doubles,* celui qui rassemble les cœurs pour le *Grand chef de sagesse, Celui qui porte le livre sacré* — *le savant de l'Amenti!* Ounas vient vers son siège *le chef des doubles,* Ounas rassemble les cœurs et il est le *Grand chef de sagesse,* Ounas devient le *savant qui porte le livre sacré de l'Amenti* et discute avec Ounas; c'est Ounas qui récite la grande prière efficace pendant la fête de la poupe, c'est Ounas; c'est Ounas *le savant de l'Amenti,* qui garde un cœur ferme dans la retraite du NOU.

V.

O chefs des heures, ancêtres de RA, faites un chemin à Ounas, qu'Ounas passe dans la procession des *génies dont la face est belliqueuse,* qu'Ounas aille à ses places parmi les places, derrière le dieu brave armé de cornes, [lui] pourvu de force qui porte le couteau, armé de l'épée [prêt à] trancher la gorge, et à écarter le mal de la tête [du dieu], [lui] le

1) Le mot à mot donne : «C'est Ounas *vers* ou *pour* les narines . . .» et «c'est Ounas *pour* ou *vers* les linges blancs». Si je comprends bien la forme grammaticale, l'auteur a voulu dire simplement que si Ounas prend la forme de lotus, c'est pour être respiré par dieu, et que s'il est identifié avec *Celui qui est sur le siège Aswi-to,* c'est afin de pouvoir revêtir ses vêtements blanchis et purifiés.

2) Litt. : «Donnant la tête», présentant la tête à qui l'attaque.

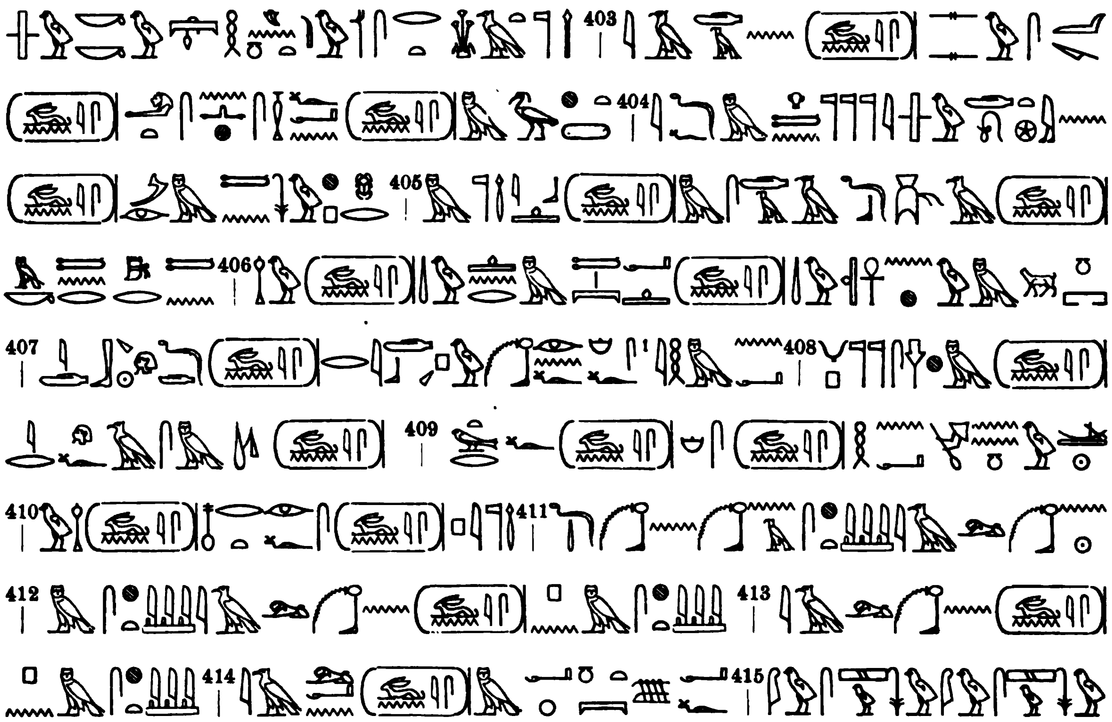

taureau avisé qui charge les habitants des ténèbres, la corne puissante qui est derrière le dieu grand! Ounas a frappé ceux qui attaquent; Ounas a frappé leur front, et Ounas n'est pas écarté de l'horizon. Salut à vous, dieux qui êtes au ciel inférieur, Ounas est venu et vous le voyez qui prend forme du dieu grand; Ounas n'a pas plus peur, car il a votre protection à tous; Ounas donne des ordres aux hommes, Ounas pèse les paroles de ceux qui vivent dans le premier domaine de Ra, Ounas adresse la parole à ce domaine pur où il s'est établi avec Apnoutri, Ounas devient maître de sa tête, Ounas tient le bâton et le fouet, Ounas est purifié, Ounas demeure avec les matelots de la barque de Ra, Ounas y ordonne ce qu'il est bon de faire, car Ounas est le dieu grand.

VI.

Je suis pur, je suis pur dans les champs d'Aïlou! Ra a été purifié dans les champs d'Aïlou et cet Ounas a été purifié dans les champs d'Aïlou, cet Ounas a été purifié dans les champs d'Aïlou. La direction que suit Ounas est la direction que suit Ra : Nout le reçoit et Shou l'introduit, Shou l'introduit.

Le texte gravé sur la paroi *B* a eu quelques lignes mutilées vers le bas par la chute d'un fragment détaché de l'un des blocs qui formaient la paroi immédiatement au-dessus du couloir. J'ai comblé les lacunes au moyen du duplicata qui se trouve dans le tombeau de Téti.

I.

Rosée de la *Grande* pour le *Taureau de Khoun*, flamme du feu [d'Ounas] contre vous, *Dieux qui êtes derrière le naos!* O dieu grand dont le nom est ignoré, [qu'il y ait] des pro-

1) Litt. : « Il a fait sa résidence là. »

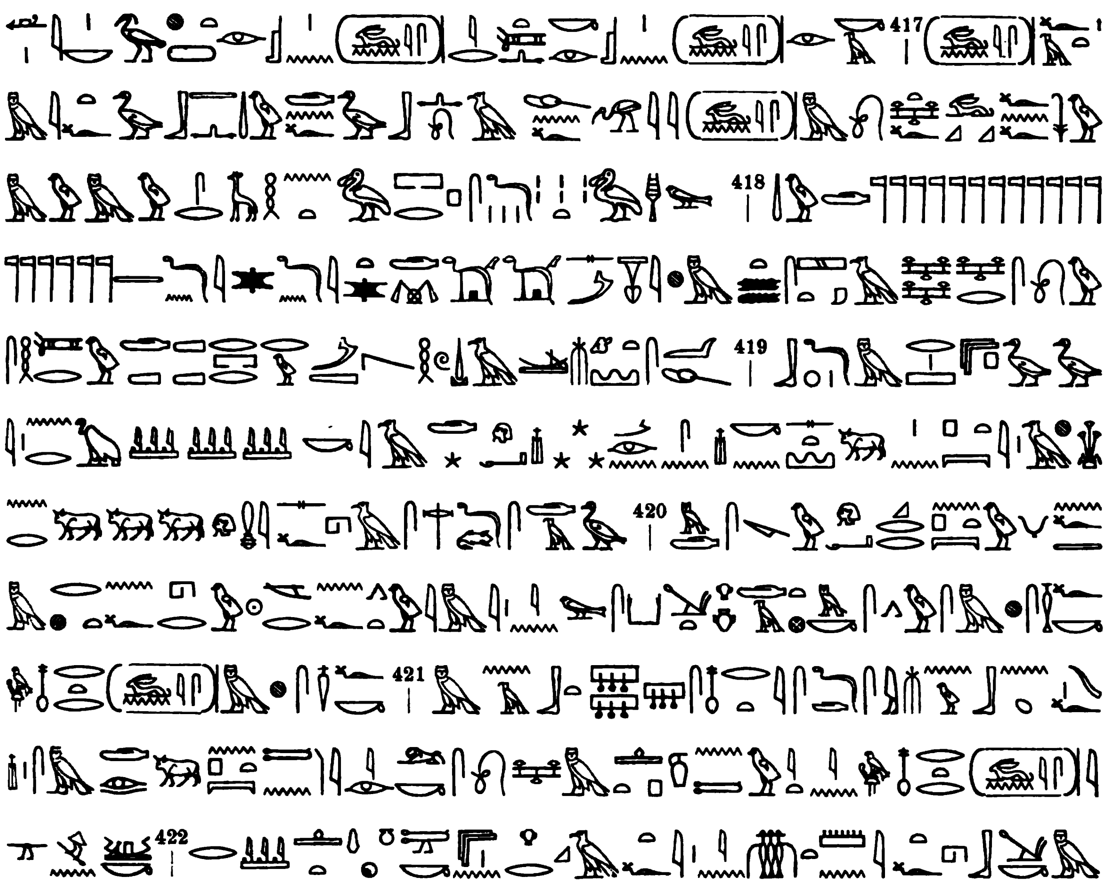

visions sur la place du maître unique! O maître de l'horizon fais une place à Ounas; car, si tu ne faisais pas une place à Ounas, alors Ounas serait en abomination à son père Sib (la terre), Sib ne lui parlerait point, Sib ne lui porterait (?) rien, et ce qu'Ounas trouverait sur son chemin il devrait le dévorer avidement! Dispose le *Hount,* fais que le Dieu *Peset'ti* sorte, que le dieu grand se dresse, que la double neuvaine des dieux de la terre parle, que s'arrondisse la sphère céleste, que se réunissent les deux espaces, que s'assemblent les deux abîmes, dont les voies sont mystérieuses pour ceux qui veulent en approcher, et dont les escaliers sont destructeurs pour ceux qui veulent en sortir, que la corde de hâlage [de la barque solaire?] traverse le ciel, que le cristal [du firmament] soit brisé à la bouche du *Bassin des deux Hopi!* O terreur des champs de Kaïd et d'Apaou-an-sibou, lorsqu'ils ont vu le pilier de Konsit, le taureau du ciel; o *dieu fleurissant* sur le flanc (?) de qui sont des taureaux, qui inspire la terreur et fait trembler les *Génies armés de couteaux,* ancêtres des ouragans célestes, lorsqu'il ouvre la terre et mesure le jour pendant lequel il lui plaît aller; o, *toi qui es le Grand laboureur au sein du Ciel inférieur,* la voici qui vient à l'encontre de toi la belle déesse Amenti, vers Ounas, à l'encontre de toi, avec ses belles tresses, la voici qui te dit : Il vient [vers Ounas], le piquier (?) dont la corne resplendit, le *pilier* aux yeux fardés, le taureau du ciel; te séparant de tes formes, va t'en en paix et joins-toi à ton père!» Et la belle Amenti à Ounas : «Passe,

1) Litt. : «Fait, *certes* Ounas les dégoûts de son père.» ici, comme plus bas au paragraphe deux est la conjonction .

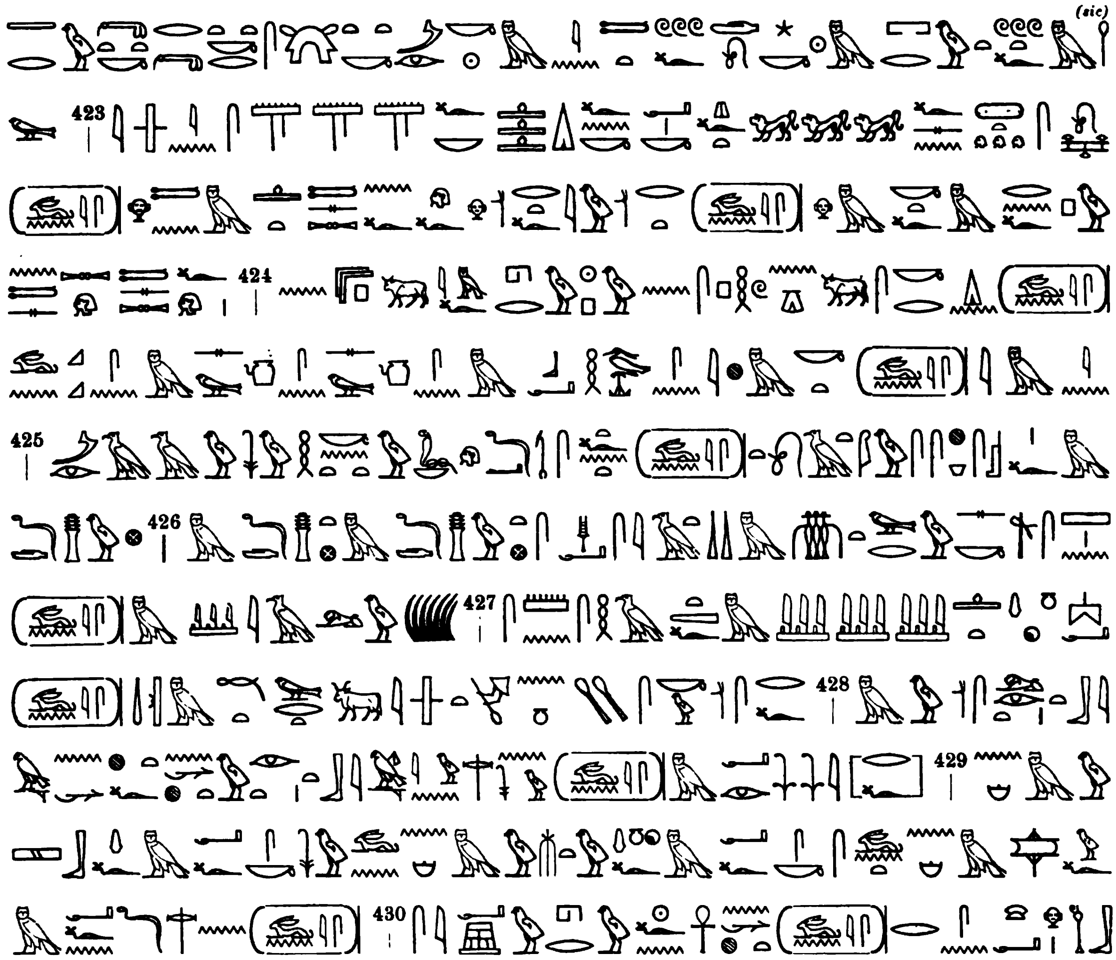

navigue vers le *champ des offrandes*, prends la rame de *Hrikatiw*. O *dieu qui est en son lit funèbre*, toi qui laboure sur terre [cours] à celui qui t'a engendré, à celui qui t'a éjaculé, à celui qui t'a semé! Tu vois Ra comme *Celui qui a pris ses liens*, tu adores Ra comme *Celui dont les liens proviennent de Sa-oïr; Celui qui est dans ses vêtements de pourpre*, le *maître des Offrandes* vient à ton aide lui et ses singes. O *vous dont les têtes passent (?)*, qu'Ounas s'éloigne de vous en paix, car il a élevé sa tête sur son sceptre 𓌀, et le sceptre 𓌀 d'Ounas lui sert de protection en son nom de *Souleveur de tête*, grâce auquel il soulève la tête du bœuf Hapi au jour où on lace le taureau. Lorsqu'Ounas a donné qu'on mange de ce dont on boit et qu'on boive de ce dont on a en abondance, quelle est la protection d'Ounas? C'est *celui que le serpent Hakenout voit sur son sceptre T'âm*, la *déesse orpheline (?)* d'Ounas, celle qui soulève Shou; elle agrandit la place d'Ounas dans le *T'odu*, dans la *T'odit*, dans les *T'odout*, elle dresse les deux supports [d'Ounas] parmi les *dieux chefs;* elle creuse l'étang d'Ounas dans les Champs Élysées, elle lui assure la possession d'un champ dans les *Plaines des offrandes*, et Ounas juge comme la vache Mihtoïrt entre les deux combattants, car les ressources d'Ounas sont les ressources de l'œil de Tobi, les forces d'Ounas sont les forces de l'œil de Tobi, et Ounas s'est délivré de ces *formes divines* [hostiles] à lui qui [veulent] lui arracher ses provisions; car ceux là qui veulent lui arracher ses vivres, car celles qui veulent arracher les vents au nez d'Ounas, et qui emmagasinent les jours de vie, Ounas est plus fort qu'elles, Ounas se lève sur

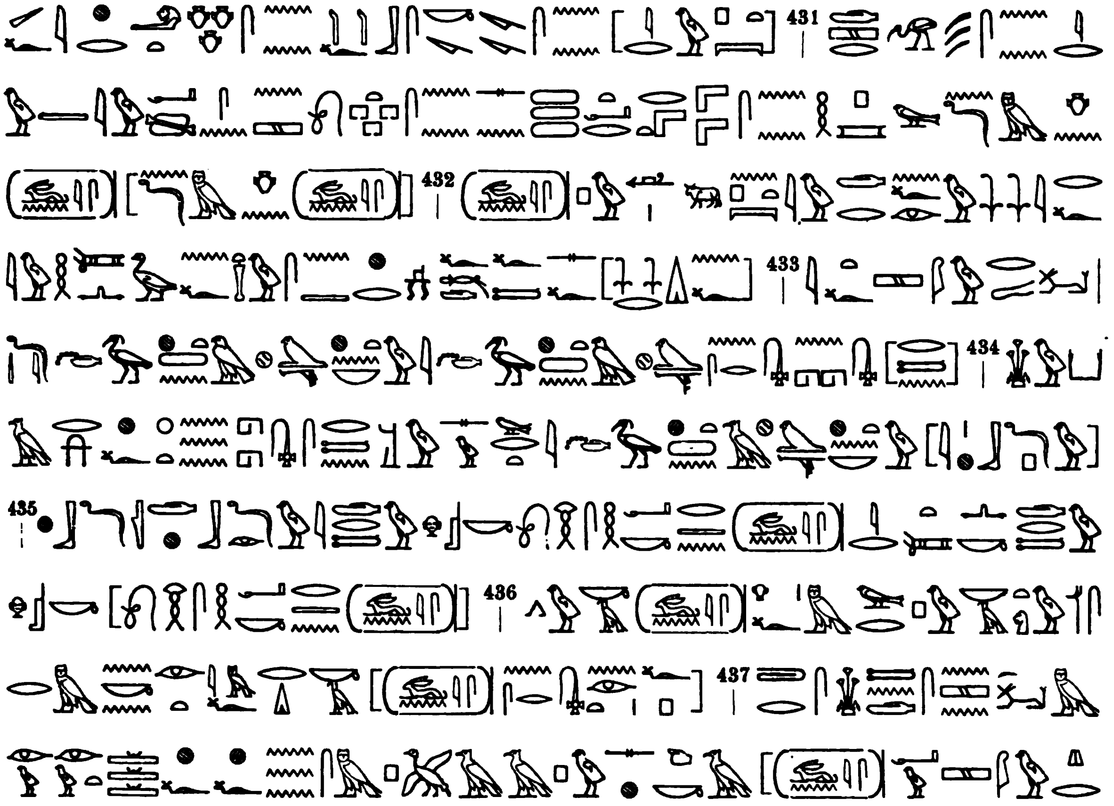

son terrain, et voici leurs cœurs sont [la proie] de ses doigts, leurs entrailles pour *Ceux qui sont au ciel* (les oiseaux), leur sang rouge pour *Ceux qui sont sur terre* (les bêtes sauvages), leurs chairs pour les vils, leurs maisons pour les voleurs, leurs murs pour Hapi le grand! Ounas s'en réjouit [Ounas s'en réjouit], car c'est Ounas l'unique, le taureau du ciel; il a détruit ces *formes divines* qui lui sont [hostiles], il a anéanti celles d'entre elles qui sont sur terre, celles qui sont sous son siège, celles qui agissent pour lui, celles qui le soulèvent, celles que son père Shou lui a données à côté de Sit!

II.

Rosée de l'horizon pour Hor-Khoun, provisions pour les *dieux-maîtres!* Rosée de l'horizon pour Hor-Khoun, flamme du feu [d'Ounas] contre vous, *Dieux, qui êtes derrière le naos,* débordement du feu [de l'horizon] contre Vous, *Dieux qui élevez la Grande!* Rosée de l'horizon pour Hor-Khoun, provisions pour les *dieux-maîtres!* O dieu *Khobt'ou* (replié), dont repliée est la forme et repliées sont les types [1], mets-toi sur ton siège, pose ta momie à terre pour Ounas, car si tu ne te mettais pas sur ton siège, [si tu ne posais pas ta momie à terre pour Ounas], alors Ounas viendrait lui-même comme Dieu grand, maître de violence, fort du mal qu'on lui aurait fait, alors Ounas ferait [que la flamme de son œil] circulât derrière vous, que son œil fît rage comme *Ceux qui accomplissent les rites,* qu'il débordât comme les dieux *Paoutiou,* alors [Ounas] saisit [les bras de Shou sous Nout], alors Ounas pousse son épaule pour protéger ton épaule contre son œil; car voici *le grand* se dresse dans l'intérieur de son naos, [et pose sa momie à terre pour] Ounas, et Ounas a pris Hou et s'est rendu maître de Saï.

1) Je crois voir dans une allusion au dieu replié 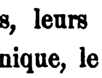, du firmament.

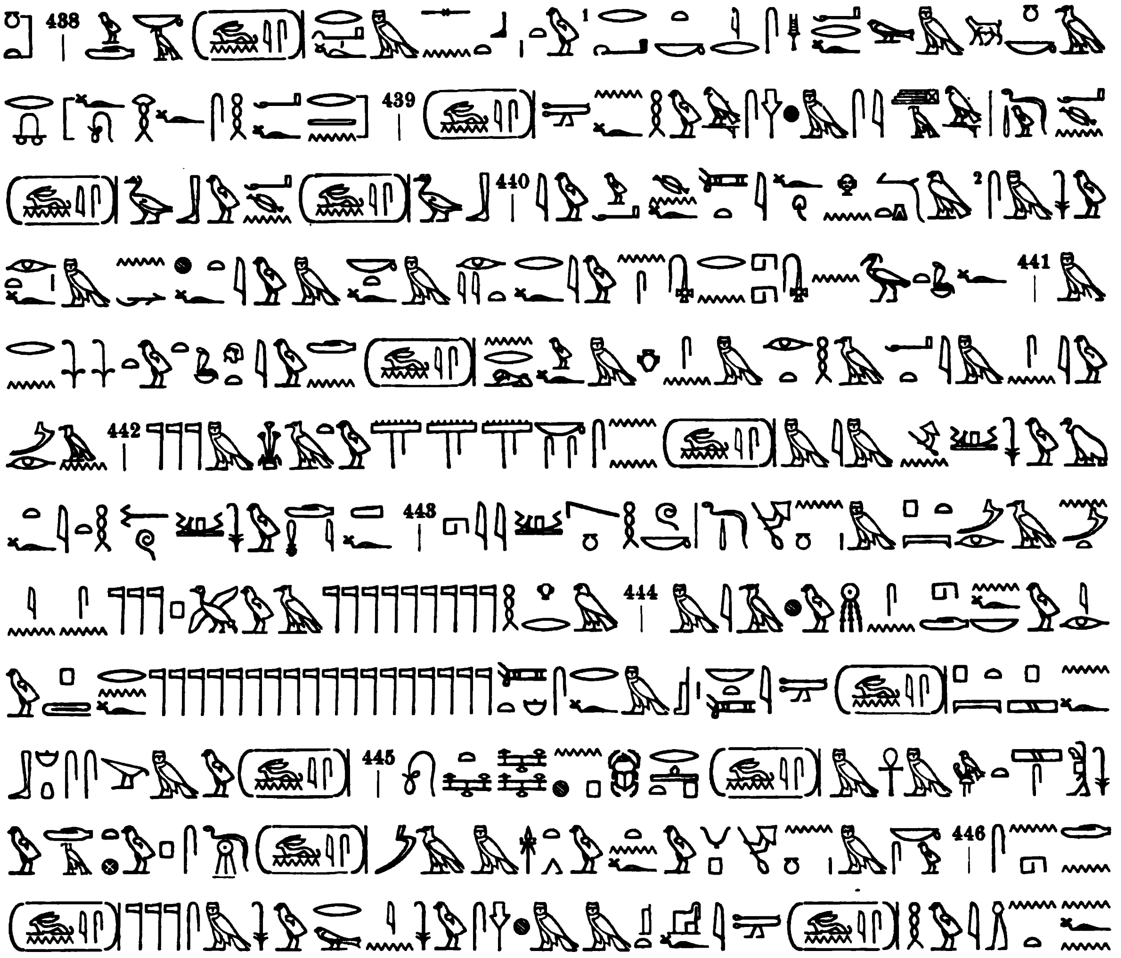

III.

La chair d'Ounas est SIB, la chair d'Ounas est SIB; et sa chair à lui s'est TOUM et il est sur le trône de l'HOR des *dieux aînés*, son œil est sa force, sa sécurité est dans ce qu'on lui fait, la flamme du feu de son uræus est sa première *uræus Rannoutit*, Ounas a lancé ses terreurs en leur cœur en leur faisant la guerre, et, quand les dieux [le] voient à nu, ils courbent l'échine devant Ounas, acclamant celui que sa mère conduit à la rame, celui que sa ville hâle, et que ta corde traîne à la remorque.

IV.

Les troubles au ciel que nous voyons de nouveau, ce sont les dieux de la neuvaine d'HOR en leur splendeur, quand HOR fond sur les *Maîtres des formes*, et qu'il court autour de la double neuvaine de TOUM. S'asseyant à toute place de TOUM, Ounas prend le ciel et en a fendu en deux la substance, Ounas se guide sur les voies de KHOPRI, Ounas s'unit vivant à l'AMENTI et les habitants du ciel inférieur le suivent, Ounas brille nouvel à l'Orient,

1) Litt. : « comme *murs* de ton épaule contre elle ».

2) « Est chair à lui Toum, il est sur le trône. » 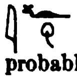 est une variante assez fréquente de dans les textes de l'ancien Empire, et s'explique probablement par une prononciation AF, de .

et les messagers du *Rebelle* viennent à lui courbant l'échine, car Ounas a fondu sur les dieux aînés, très fort! Comme Hou est le type d'Ounas en sa place, Ounas saisit Hou, et quand on lui a apporté l'éternité, quand on lui a fixé Saï aux pieds, Ounas est parti en barque, et il a pris l'horizon.

V.

Ounas c'est Osiris en mouvement et qui a horreur de la terre, aussi Ounas n'entre pas en Sib, son âme rompt à jamais[3] son sommeil dans sa demeure qui est sur terre, ses os sont frais, ses maux sont détruits, car Ounas s'est purifié avec l'oeil d'Hor. Ses maux sont détruits par l'opération des deux couveuses, Osiris a jeté à terre pour Ounas ses humeurs dans Kousi. C'est sa sœur la dame de Pa qui le pleure et Ounas est au ciel, Ounas est au ciel sous forme d'air, sous forme d'air; il ne détruit rien et rien n'est détruit en lui; il ne demeure pas en place comme gardien du dieu, mais c'est Ounas le *dieu chef unique* des aînés et des dieux, son gâteau d'offrandes est pour Hor et Ra, son repas d'offrandes est Nou. C'est Ounas, le rétrograde, il va, il vient avec Ra, il a enveloppé ses demeures; Ounas saisit les doubles, il délivre les doubles, il donne le mal, il détruit le mal, Ounas veille, il se couche, il met en paix les deux *Nou* dans Ounou, son pied ne s'en va pas, son cœur n'est pas repoussé.

1) Le texte de Téti donne ici qui va mieux que avec le contexte. L'erreur du graveur s'explique aisément par la ressemblance du trait pour avec le trait pour dans l'original hiératique.

2) Téti a qui donne un meilleur sens. Je crois pourtant qu'à la rigueur peut convenir : «Ses os sont *arrosés*» des sucs de vie.

3) Dans Téti le verbe est déterminé par , un homme qui saisit le créneau d'une tour pour la démolir. Le mot à mot du passage serait donc : «Il ne démolit pas, il n'y a point ses démolitions en lui». C'est l'antithèse de l'expression «*édifier* le malheureux», «*construire* le misérable», qui revient fréquemment dans les textes.

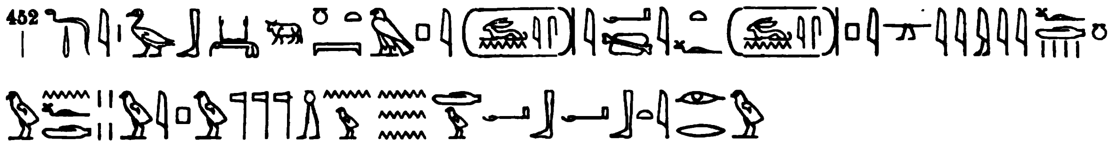

VI.

O Sib, taureau de Nout, Ounas c'est Hor, la chair de son père; c'est Ounas qui passe quatrième de ces quatre dieux qui apportent l'eau et présentent les formes ritualistiques.

On dirait que le texte gravé sur la paroi Sud *C* n'est que la suite d'un autre texte. Il commence abruptement :

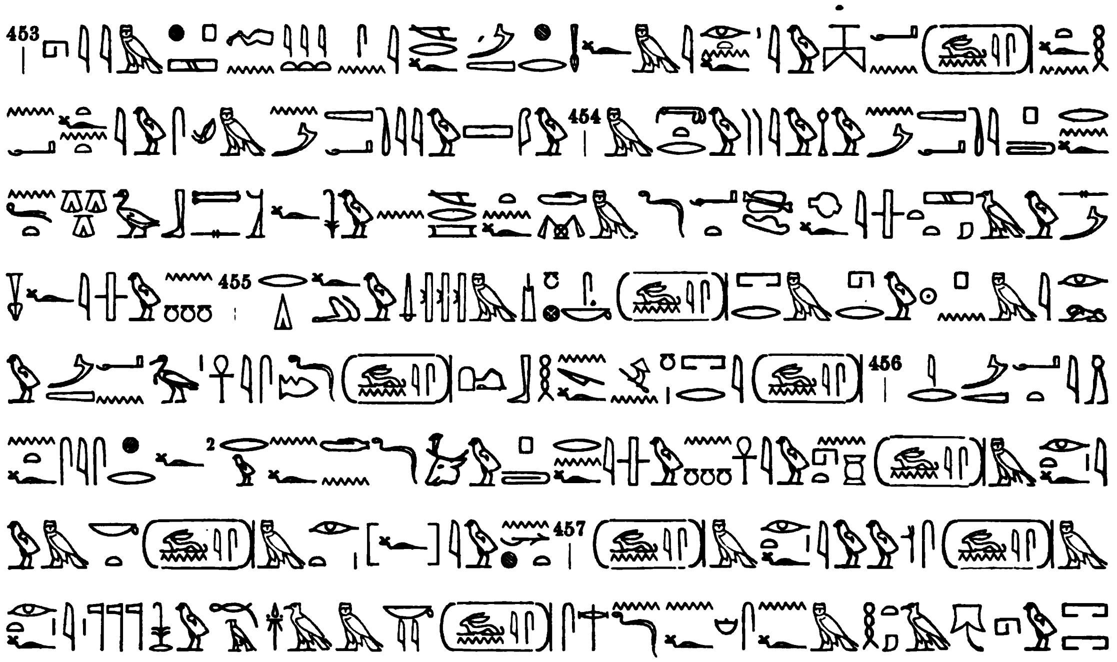

I.

Celui qui descend de la cuisse de leurs pères, il aime à être juste en tout ce qu'il a fait. Comme Tewni et Tewnit ont pesé Ounas, comme les deux Maït ont entendu, comme Shou a rendu témoignage et comme les deux Maït ont arrêté qu'Ounas parcourût les domaines de Sib, se levant à son gré, assemblant ses membres qui sont dans la tombe, rejoignant ceux qui sont dans le Nou, proférant les incantations dans On, voilà qu'Ounas sort en ce jour en les formes exactes d'âme vivante; Ounas lance la javeline, abat du glaive le rebelle. Ounas sortant vers Maït qui lui apporte sa vie, a chassé les influences mauvaises, et a donné le mouvement et la vie à ceux qui sont dans le Nou!

La défense d'Ounas est dans son œil!

La protection d'Ounas est dans [son] œil!

La force d'Ounas est dans son œil!

---

1) Litt. : « Il aime la justesse de sa voix en tout ce qu'il fait. »

2) Son *état,* sa *condition* ou son *sort.*

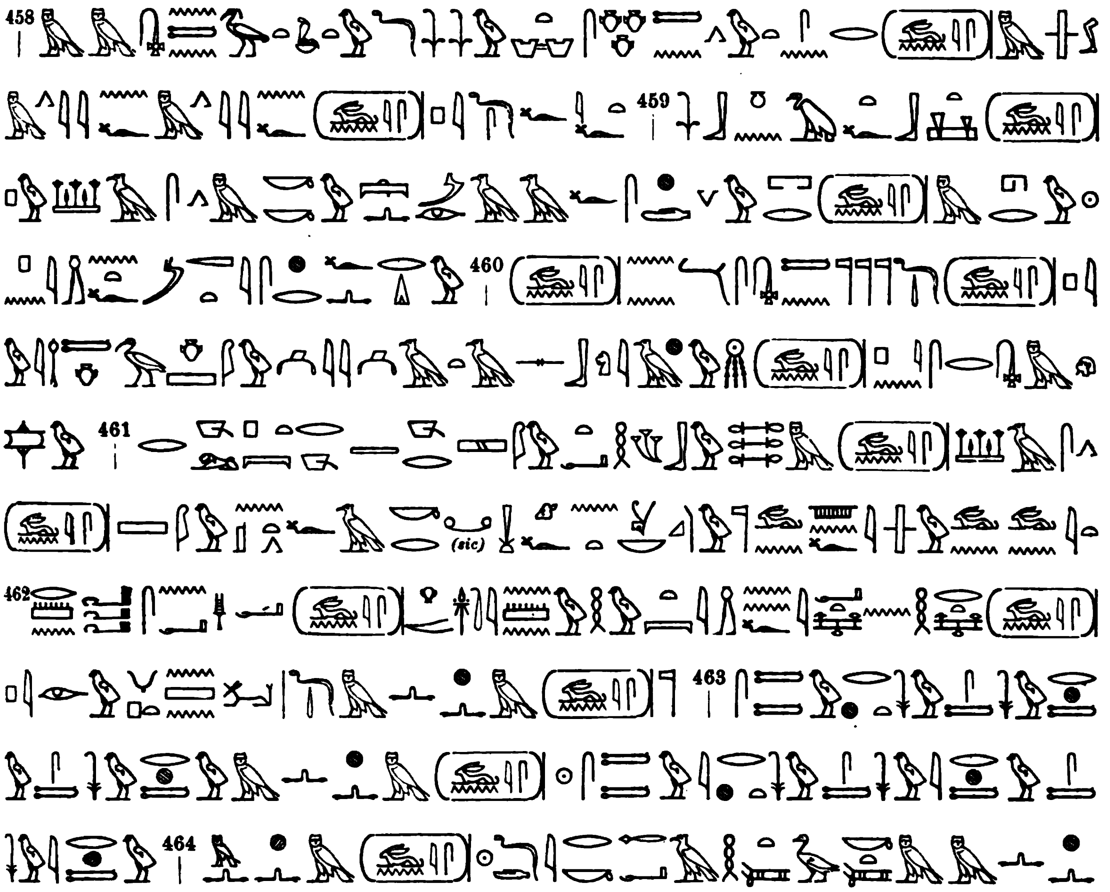

La puissance d'Ounas est dans son œil!

O dieux du midi, du Nord, de l'Est, protégez Ounas qui a eu peur, et qui est demeuré en forme de belette (?); [sinon] les deux salles vous brûleront, et le serpent T'anenout broiera vos cœurs. O vous qui venez vers Ounas, voici le coureur rapide, voici qu'il est venu, voici qu'il est venu, car c'est Ounas lui-même son père et sa mère est Nekhben! L'horreur d'Ounas c'est de courir dans les ténèbres, sans qu'il voie les renversés; aussi Ounas sort en ce jour, Maït lui apporte sa vie, et Ounas n'est pas livré à vos flammes, ô dieux!

II.

C'est Ounas . . . . le cœur de Thot, le cœur de Shou . . . . c'est Ounas la flamme [qui court] sur tout l'air entier, sur le ciel entier, sur la terre entière. Les cours des canaux sont desséchés par Ounas, Ounas poursuit Shou, il parcourt le firmament, il frappe la couronne Nit des bâtons divins de chasse, ceux qui sont dans Ounounit lui ouvrent les bras, et Ounas se tient debout sur la moitié orientale du firmament, il a conduit la direction du chemin, c'est Ounas qui accomplit l'œuvre destructrice.

III.

Ne méconnais pas Ounas, ô dieu, car tu le connais, car il te connaît, car il te connaît!
Ne méconnais pas Ounas, ô Ra, car tu le connais, car il te connaît, car il te connaît!
Ne méconnais pas Ounas, ô Ra; dis : «Grande est ton abondance, ô Toum!»
Ne méconnais pas Ounas, ô Thot, car tu le connais, car il te connaît, [car il te connaît]!

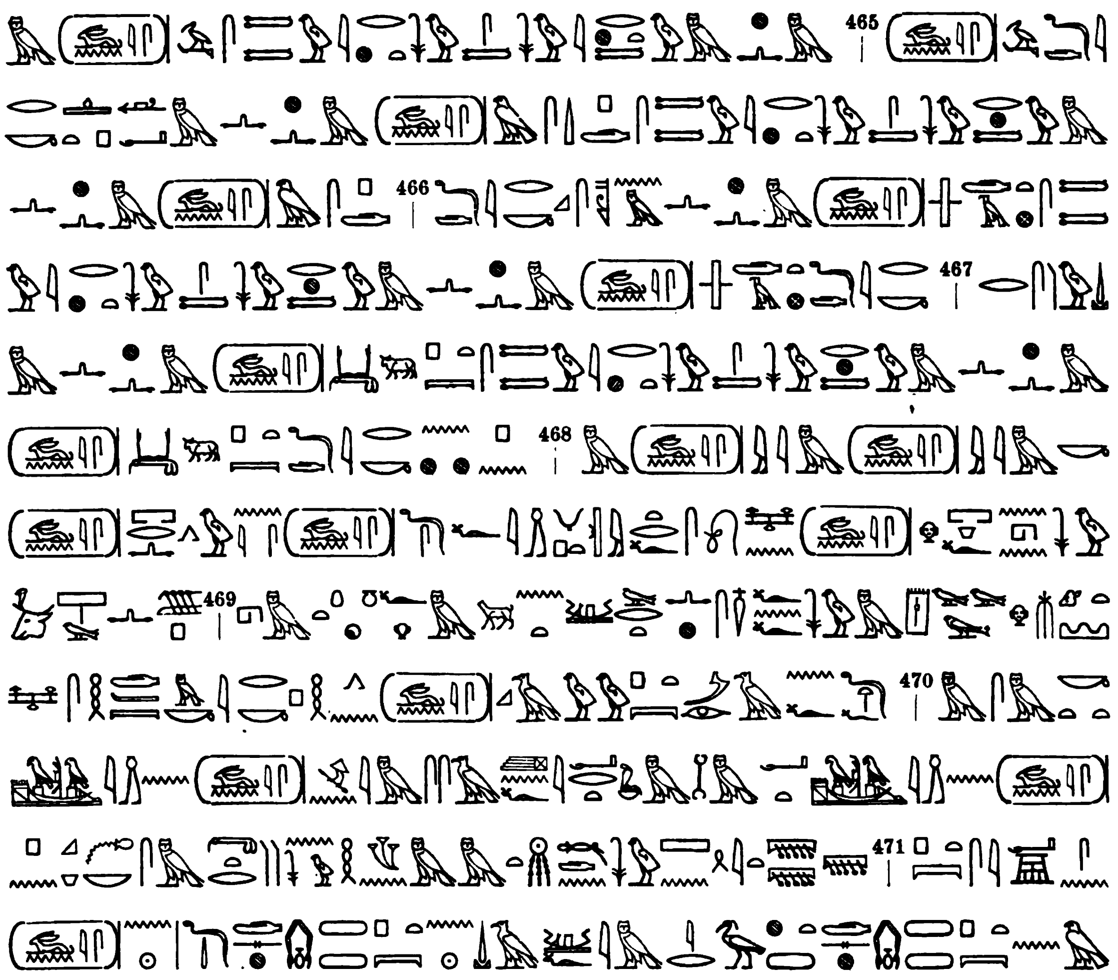

Ne méconnais pas Ounas, ô THOT; dis : «Qu'il repose seul!»

Ne méconnais pas Ounas, HOR-SOPD, car tu le connais, car il te connaît, [car il te connaît]! Ne méconnais pas Ounas, HOR-SOPD; dis : «Malédiction!»

Ne méconnais pas Ounas, *Am-ḍiat,* car tu le connais, car il te connaît, [car il te connaît]! Ne méconnais pas Ounas; dis : «Éveille-toi en bonne santé!»

Ne méconnais pas Ounas, taureau du ciel, car tu le connais, car il te connaît, [car il te connaît]! Ne méconnais pas Ounas; dis : «Cet astre *Nekhekh!*»

Voici qu'Ounas vient, voici qu'Ounas vient, voici qu'Ounas sort; or, si Ounas ne venait pas de lui-même, [votre] message venant à lui, l'amènerait; Ounas s'est avancé vers sa demeure, et la lionne du grand lac s'est inclinée devant lui; on ne lui prend point ses provisions dans la grande barque, il ne s'est pas fait repousser de la *Demeure blanche* des grands vers la région MASKHONT (loin?) du firmament étoilé. Voici donc qu'Ounas est arrivé à la hauteur et à la largeur du ciel, il a vu son corps dans la barque SOMKIT, et Ounas y a exécuté la manœuvre; il a rassasié les uræus de la barque MAT, et Ounas l'a lavée; aussi les génies lumineux lui ont rendu témoignage, les grêlons du ciel l'ont battu, et ils introduisent Ounas à RA.

IV.

Fais que RA soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon!

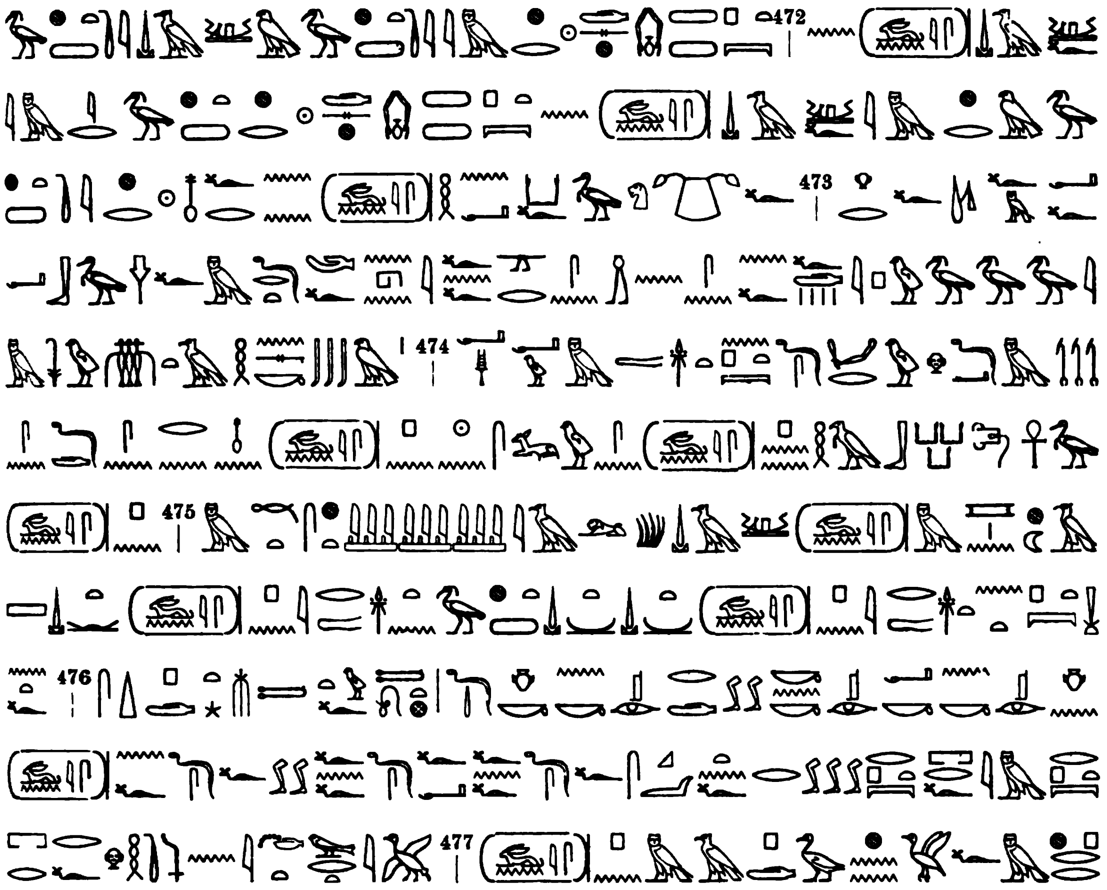

Fais que HOR-KHOUTI soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour que HOR-KHOUTI y navigue vers l'horizon avec RA!

Fais qu'Ounas soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon avec RA!

Fais qu'Ounas soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon avec HOR-KHOUTI et avec RA!

Car Ounas est heureusement uni à son double, sa peau de panthère et son sac à grain sur lui, son fouet dans sa main, son sceptre *âbi* dans son poing aux vers qui s'inclinent devant lui. Ils lui donnent ces quatre esprits aînés qui sont dans les mêches d'HOR, qui se tiennent sur la rive orientale du ciel, qui manient leurs sceptres *t'âm*, et ils disent à RA le nom excellent de cet Ounas, ils font éviter NOUHB-KOOU à cet Ounas, et cet Ounas pénètre au nord des champs d'AÏLOU, Ounas navigue dans le *bassin de l'autel;* tandis que cet Ounas navigue vers la rive orientale de l'horizon, tandis que cet Ounas navigue, navigue, vers la rive orientale du ciel sa sœur SOPDIT, l'enfante ciel inférieur.

V.

Ton cœur à toi, OSIRIS, tes jambes à toi, OSIRIS, ton bras à toi, OSIRIS! Le cœur d'Ounas à lui, lui-même, ses jambes à lui, lui-même, son bras à lui, lui-même! Il a traîné ses pieds vers le ciel, il sort avec eux au ciel, et sa bouche se manifeste par la flamme de *la grande rosée* et cet Ounas vole comme un oiseau, il se pose comme un scarabée; il vole comme un oiseau,

et il se pose comme un scarabée sur le siège vide qui est dans ta barque, ô RA. Voici tu écrases l'AKHIM-AWOUT, et Ounas s'assied à ta place, quand tu navigues au ciel en ta barque, ô RA, et Ounas soutient la terre en ta barque, ô RA. Tandis que tu es dans l'horizon, lui, sa forme est avec lui, faisant naviguer ta barque, ô RA, et ta route est au ciel, ton chemin est vers la terre . . . .

VI.

Ounas se fait RA qui se lève, le grand cycle des dieux qui culmine, NOUBTI qui se dresse dans les deux régions du Nil, et cet Ounas arrache le germe et la chair qui est en lui, cet Ounas enlève la couronne de la main du double cycle, et ISIS le nourrit, NEPHTHYS l'allaite, HOR le reçoit entre ses doigts et purifie cet Ounas dans le bassin du chacal, il ôte le double de cet Ounas du bassin du ciel inférieur, il tire la chair du double d'Ounas du corps de ceux-ci et de ceux-là qui sont sur les épaules de RA dans l'horizon, il prend la splendeur des deux terres, il dévoile la face des dieux, il achemine le double d'Ounas à son corps vers la grande demeure. On lui a fait des bastions, on lui a tressé des câbles, et les AKHIMOU-SOKOU conduisent cet Ounas; il navigue vers les champs d'Aïlou, et les habitants de l'horizon le convoient, et les habitants du QOBHOU le naviguent : or le monument de cet Ounas est parfait et n'est pas ruiné, cet Ounas s'interne dans la chambre intérieure, et son double le rejoint.

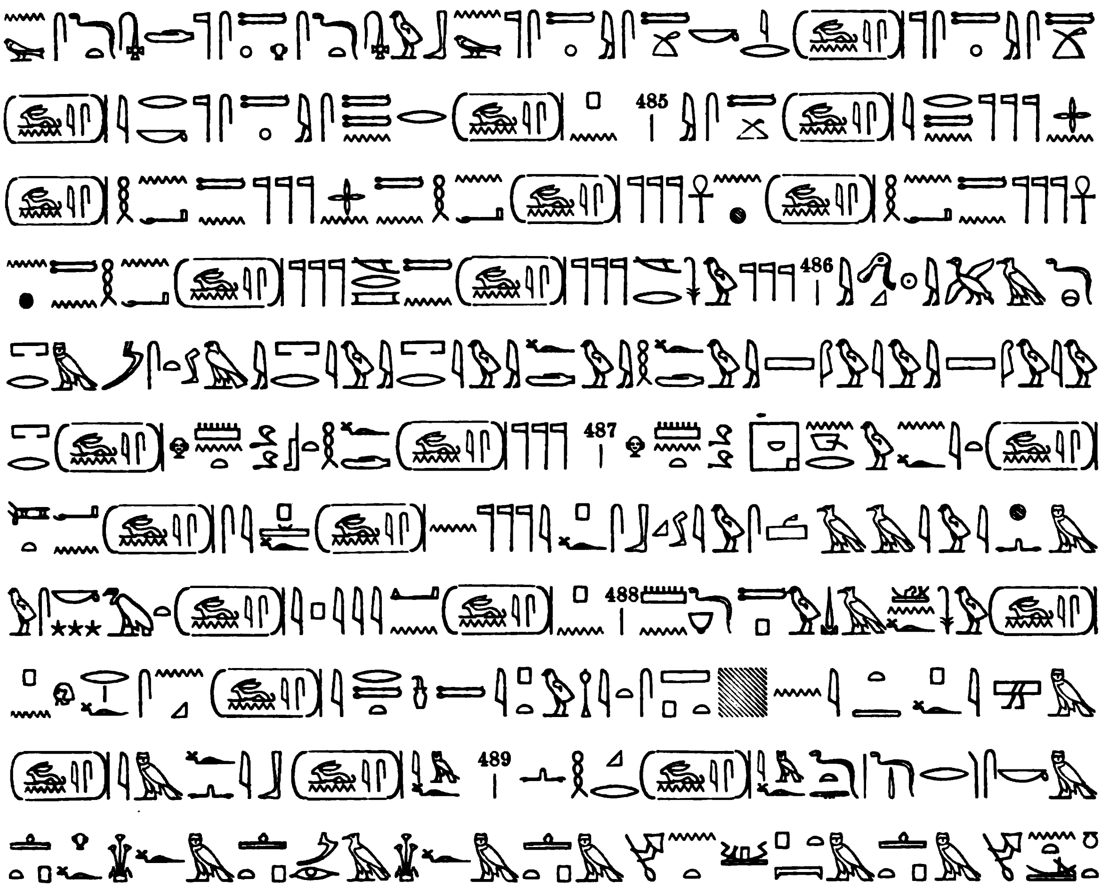

VII.

Donnez le feu afin que se lève le feu, mettez l'encens au feu afin que se lève l'encens! Ton parfum vient vers Ounas, encens; ton parfum vient vers Ounas, encens! Votre parfum vient vers cet Ounas, le parfum d'Ounas vient vers vous, ô dieux! Ounas est avec vous, et vous êtes avec Ounas, ô dieux! Ounas vit avec vous, et vous vivez avec Ounas, ô dieux! Aimez Ounas, ô dieux, aimez-le, ô dieux! Viens, fragment de Ra, viens, substance qui sort des cuisses de Hor! Venez, vous qui sortez! Venez, vous qui sortez! Venez, vous qui vous affaissez! Venez, vous qui vous affaissez! Venez, Shou! Venez, Shou! Venez, Shou! Car Ounas sort sur les cuisses d'Isis, car Ounas s'affaisse, ô dieux, sur les cuisses de Nephthys, et il a été rejeté [du sein]. O père d'Ounas, Toum, donne à Ounas, qu'il soit mis, lui Ounas, au nombre des dieux parfaits et sages et Akhimou-Sokou! O mère d'Ounas, Api, donne ta mamelle à cet Ounas, qu'il la porte à sa bouche et qu'il suce ton lait, ... cette terre-là où vient Ounas, où Ounas n'aura plus soif, où Ounas n'aura plus faim, à jamais.

VIII.

Toi qui veilles, en paix! *Toi, le dieu dont la face est la nuque*, en paix! *Toi, le dieu qui voit sa nuque*, en paix! O barque du ciel, en paix! O barque de Nout, en paix! O barque des dieux, en paix! Car Ounas est venu à toi, transporte-le dans ta barque où tu transportes les dieux. Ounas est venu à sa place, comme le dieu vient à sa place; Ounas est venu à sa

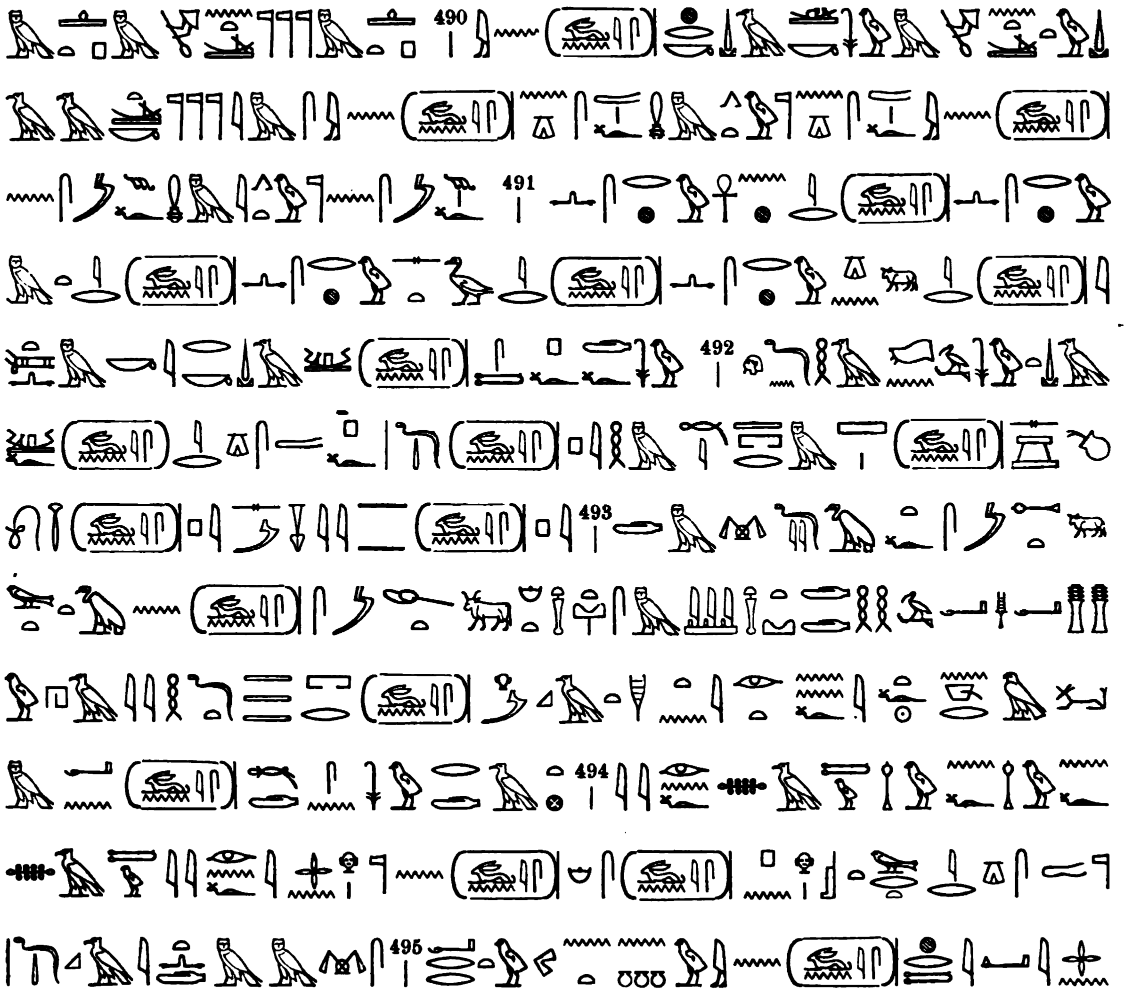

chevelure comme le dieu est venu à sa chevelure. La vie ne se peut distinguer d'Ounas, la mort ne se peut distinguer d'Ounas, la crainte ne se peut distinguer d'Ounas, le taureau ne se peut distinguer d'Ounas : non! Si tu te refuses à transporter Ounas, il se mettra, lui, sur l'aile de THOT, et celui-ci transportera Ounas à sa place.

IX.

C'est Ounas qui s'empare de la terre et sort du bassin des mers! C'est Ounas qui arrose la verdure! C'est Ounas qui joint les deux terres! C'est Ounas qui réunit les deux terres! C'est Ounas qui se joint à sa mère, et la *Grande vache Semaït* est la mère d'Ounas : la vache *Semaït* est l'épouse sur la montagne,| l'herbe sur la montagne . . . . quand vient l'aube, Ounas sort sur cette échelle que lui a faite son père RA; HOR et SIT se sont saisis de la main d'Ounas et l'attirent au ciel inférieur; il a eu l'œil à ce que fût protégé ce qu'il a commandé qui le fût, et il a commandé que fût protégé ce sur quoi il a jeté l'œil et dieu se révèle à Ounas, cet Ounas siège sur le grand siège auprès de dieu.

X.

O élevée, qui n'atteint pas aux créneaux du NOU, Ounas est venu vers toi, donne que

ces créneaux lui soient ouverts, car c'est Ounas l'enfant qui est là, et cet Ounas est le chef des suivants de Ra, cet Ounas n'est pas le chef des dieux turbulents!

La paroi Est est, comme la paroi Ouest qui lui correspond, divisée en deux registres. Le pignon, en *D*, contient un texte magique des plus curieux où le défunt est représenté traitant les dieux comme autant de victimes qu'il prend au lasso, tue, fait cuire et mange pour s'en assimiler les vertus.

I.

Le ciel fond en eau, les étoiles se battent, les sagittaires font leur ronde, les os des Akerou tremblent et leurs vassaux se sauvent lorsqu'ils ont vu Ounas se lever âme, comme un dieu qui vit de ses pères et qui s'assimile ses mères; car c'est Ounas le maître de sagesse dont la mère ne sait pas le nom. Les richesses d'Ounas sont au ciel et il est fort dans l'horizon comme Toum son père qui l'a engendré, car, après que Toum l'a eu engendré, Ounas est devenu plus fort que lui, parce que les doubles d'Ounas sont derrière lui, sa plante des pieds est sous ses pieds, ses dieux sont sur lui, ses uræus sont sur ses tempes, les guides d'Ounas sont devant lui et l'uræus de flamme voit son âme; les puissances d'Ounas le protègent, c'est Ounas le taureau du ciel, qui se tient à l'écart, qui vit du devenir de tous les dieux et qui se nourrit des chairs de ceux qui viennent remplir leur ventre des sortilèges du *bassin de flamme!* C'est Ounas dont la main est armée contre les génies du bassin de flamme, car

1) C'est une forme en initial (voir *Mélanges d'Archéologie*, t. III, p. 78, note 2) de 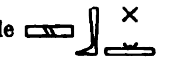 *approvisionner, provision.*

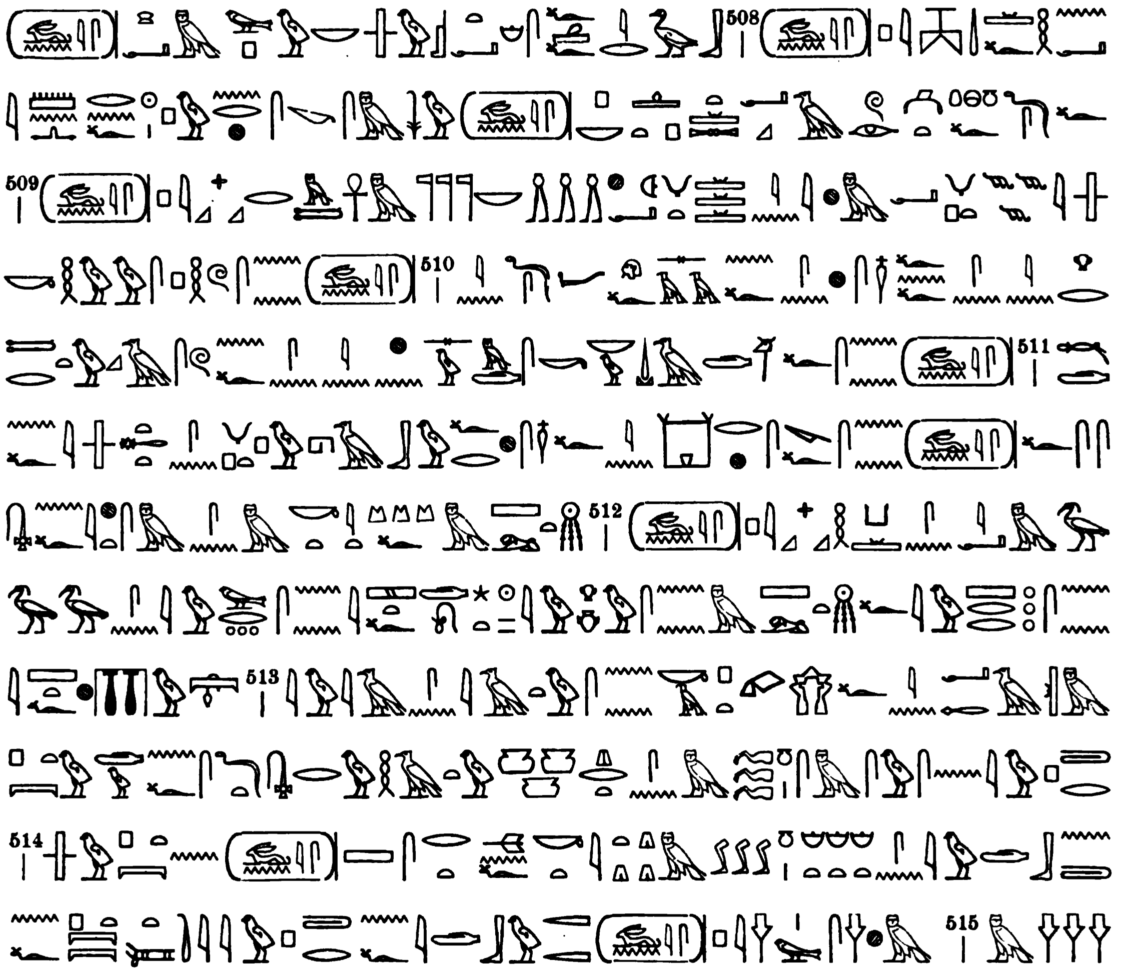

Ounas se lève en chef maître des esprits au bras violent et qui est assis le dos tourné à Sib, et c'est Ounas qui pèse la parole avec le dieu sans nom au jour de dépecer les dieux héritiers, c'est Ounas le maître de l'offrande, qui porte les nœuds de corde, et qui fait lui-même l'abondance de ses biens, c'est Ounas qui mange les hommes, qui se nourrit des dieux, le maître des offrandes, celui qui pèse les registres de revenus. Le *courbeur de fronts qui est dans les champs*, a lacé les dieux pour Ounas; *le génie dont la tête est sacrée*, les a reconnus bons pour Ounas et les a traînés vers lui; le *Maître de la bande* les a liés; *Khonsou le dépeceur des maîtres* a fendu la gorge pour Ounas et a extrait leurs entrailles; car c'est lui *le dieu messager* qu'Ounas envoit à l'encontre d'eux. *Shosmou* les a dépecés pour Ounas et a fait cuire leurs pièces dans ses chaudrons brûlants. C'est Ounas qui dévore leurs vertus magiques et qui mange leurs âmes, et les grands d'entre eux sont pour le repas d'Ounas au matin, les moyens d'entre eux sont pour son rôti, les petits d'entre eux sont pour le repas d'Ounas au soir, les vieux et les vieilles d'entre eux sont pour ses fours! Les *Grands au ciel* ont rué la flamme pour Ounas contre les chaudières remplies des cuisses de leurs héritiers, *celui qui fait marcher en procession les habitants du ciel autour d'Ounas* a lancé dans les chaudrons les jambes de leurs femmes, si bien qu'il a couru autour du double ciel, en son entier, et qu'il a fait le tour des deux parties de l'Égypte; car c'est Ounas le grand type, maître des types, c'est Ounas

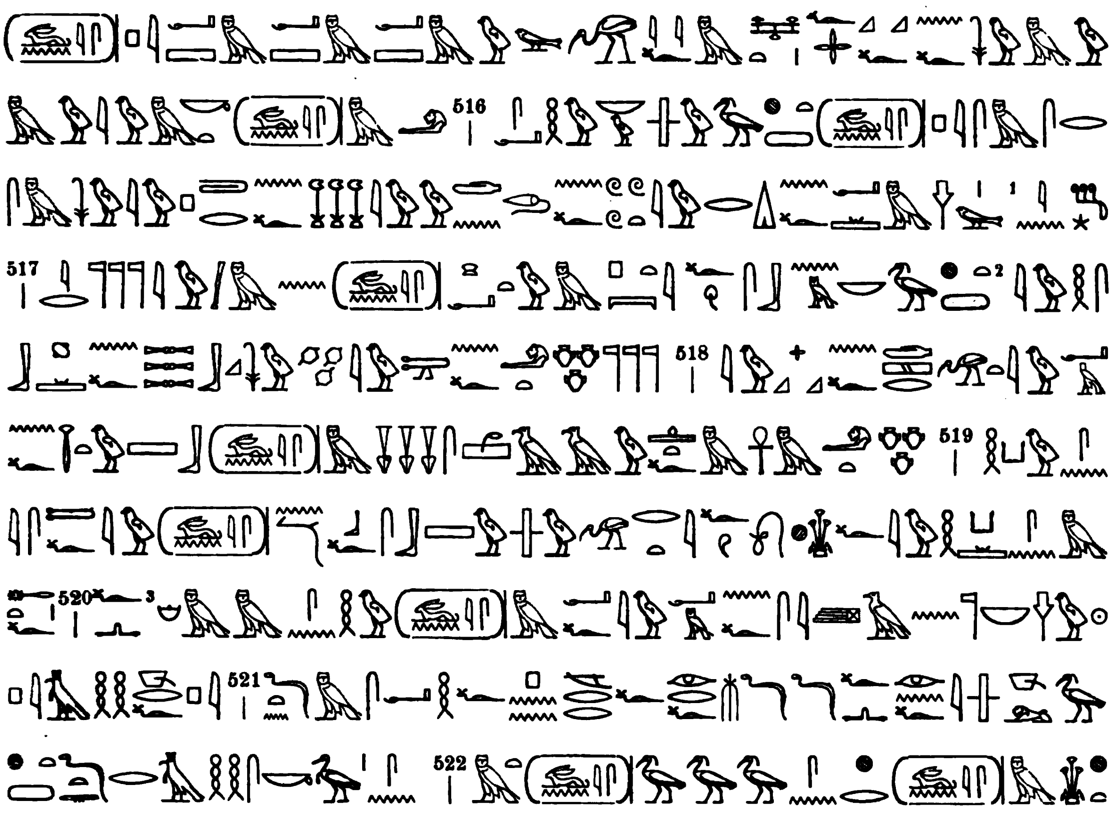

la grande forme sacrée des formes sacrées, ce qu'il trouve sur son chemin, il le mange avidement, et la vertu magique d'Ounas est supérieure à toutes les formes maîtresses de l'horizon; c'est Ounas l'héritier supérieur aux héritiers, il a passé en revue les milliers, il a fait offrande aux centaines, il a travaillé de son bras en sa qualité de *Grande forme,* c'est-à-dire de Sahou, supérieur aux dieux[3], Ounas a renouvelé son lever au ciel, il est la couronne du maître de l'horizon; il a compté les couronnes et les bracelets, il a pris les cœurs des dieux, il a dévoré *la couronne rouge,* il a mangé la *blanche,* les provisions d'Ounas *sont les reins repus,* ses vivres sont *ceux dont les vertus magiques se nourrissent des cœurs.* Car lui, Ounas, il dévore les choses que crache la couronne rouge, et il prospère, car leurs vertus magiques sont dans son ventre et les formes d'Ounas ne sont pas repoussées loin de lui. Il a mangé la sagesse de tout dieu, et c'est la vie d'Ounas que la durée, c'est son période que l'éternité, dans cette forme qu'il lui plaît prendre et qu'il déteste ne pas prendre au sein de l'horizon à toujours et à jamais! Car leur âme est dans Ounas, leurs esprits sont avec Ounas en l'abondance des biens qu'il possède plus abondante que les biens des dieux; la flamme d'Ounas est en leur os, car leur âme est sous Ounas, leurs ombres sont toutes ensemble; comme Ounas est avec ces deux

1) Litt. : «de Grande forme c'est Sahou plus que les dieux.»

2) Le texte de Téti donne , ce qui nous donne une fois de plus l'orthographe pour . Cfr. l. 440 et plus bas, l. 519.

3) est le pronom de la ligne précédente répété par erreur. Téti donne la locution qui n'est pas, comme on le veut généralement, une variante de , mais une conjonction composée de + , litt. : «*de ne pas . . .*», c'est-à-dire, *afin de ne pas.*

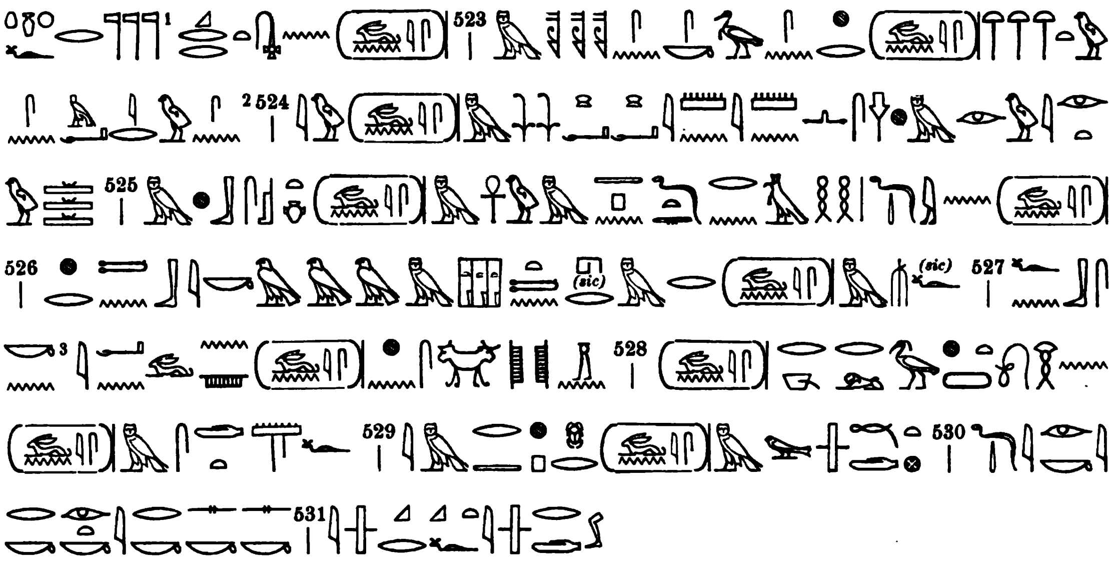

Khâ? ces deux dieux qui n'ont point de formes, une fois accomplis les rites du labour (?), la place du cœur d'Ounas est parmi les vivants sur cette terre, à toujours et à jamais.

II.

Ounas vient vers vous, dieux éperviers, dans vos temples, ce qui sort de la bouche d'Ounas à sa naissance est de vos entrailles (?); donnez donc qu'Ounas ouvre les deux battants de la porte du ciel, et qu'Ounas conduise le soleil à travers l'horizon; car Ounas a déposé le vêtement qu'il avait sur terre, et Ounas devient *le Grand dans Shodt.*

III.

Fais pour toi ce qu'on fait pour toi! poursuis *Celui qui court,* le messager!

La paroi *E* nous fournit une série de formules magiques très brèves, dont quelques-unes nous étaient déjà connues par les textes de la chambre précédente. La langue en est archaïque comme l'orthographe et paraît avoir déjà présenté des difficultés sérieuses aux contemporains d'Ounas : je serais assez porté à y voir des formules antérieures peut-être à la première dynastie. De toute façon le sens n'en est pas clair et je ne donne ma traduction que comme un essai très imparfait.

I.

I. — L'œil d'Hor tombe[4], le taureau est châtré de ses testicules : tombe, sois châtré!

1) Ounas, mangeant les dieux et s'en servant comme de provisions, a leurs *Khous* parmi *les biens abondants* qu'on lui offre, ou comme l'exprime le texte, *en l'abondance de ses biens plus que les dieux.*

2) Litt. : *avec leurs compagnons.*

3) Ici également a été répété par erreur comme plus haut, à la ligne 520, mais je ne vois pas le sens de la phrase qui suit. Je soupçonne une erreur pour . La posture du graveur qui travaillait dans le pignon était pénible; la contrainte qu'elle lui imposait devait nuire à la correction des portions du texte qui se trouvent au sommet de chaque ligne.

4) Litt. : « Hor tombe de son œil ».

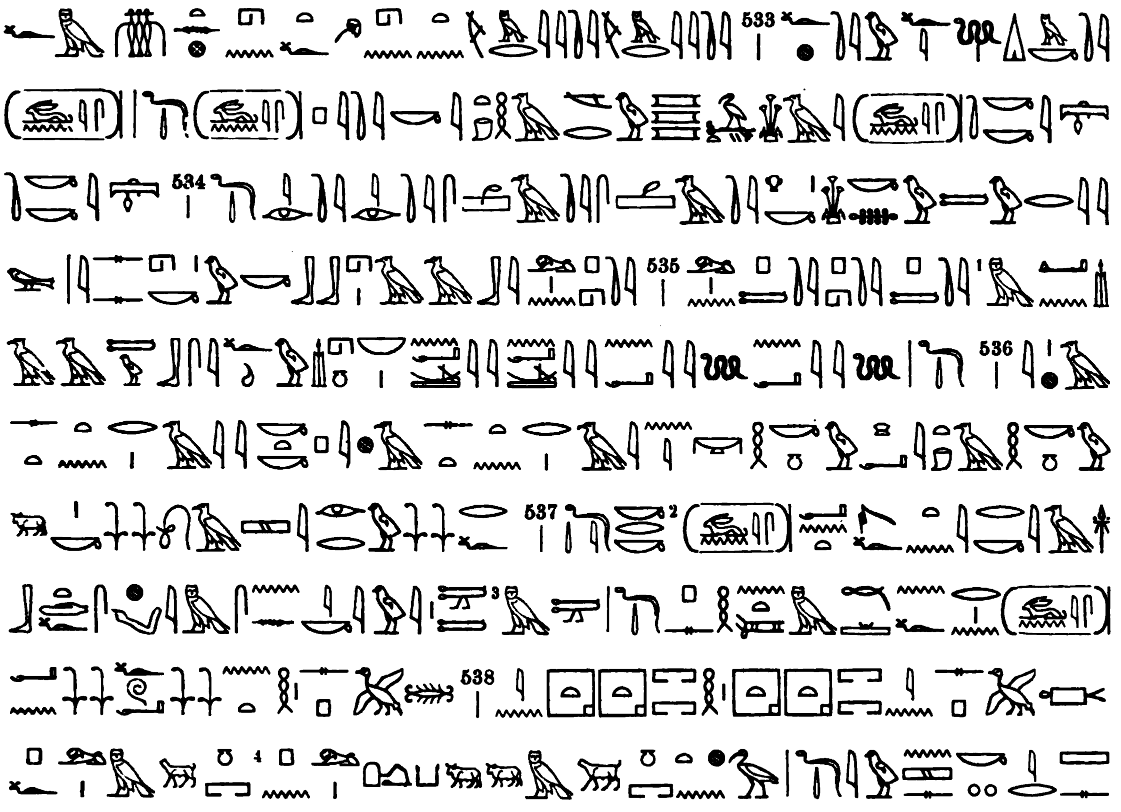

II. — BIBI repousse MKHONTSOKHMOU, le cercueil (?) crache, le cercueil (?) se fend (?) : aimé, aimé, toi qui lies le serpent OUWI, donne protection à OUNAS!

III. — C'est OUNAS qui est TIKATAHAMIROUTHUTI (celui qui plonge [?] dans les lacs de Thot)! O OUNAS, fais les ténèbres, fais les ténèbres (?)!

IV. — IRITI (agissant), IRITI, SATI (protégeant?, rassasiant?), SATI, que ta face et ta nuque soient protégées contre les deux grands.

V. — Accours *ô toi qui t'élances,* replie-toi, *ô toi qui te tords!* Arrive, lion qui déchires, lion qui écrases, déchireur, écraseur, donne tes adorations (?) à ON, car les chairs de ON (le soleil) inondent (?) les vases! Viens, viens, serpent NAJA, serpent NAJA!

VI. — O contrée de ROAÏ! c'est ton . . . . que cette contrée d'or (?) de ROAÏ, et les cris (les grains?) du dieu KHAITIOU, ce sont les cris (les grains?) de ton taureau qui veut les cérémonies qu'on lui doit.

VII. — Ton . . . . à toi, OUNAS, est pour toi cette griffe droite de laquelle il frappe MINOU! O toi qui saisis, ne saisis pas.

1) Le graveur avait d'abord mis , sur lequel il a mis ensuite .

2) Première leçon du graveur , corrigée ensuite au plâtre en .

3) pronom du féminin, à cause de , dont le genre est féminin, comme le prouve au verset précédent.

4) Le parallélisme semble indiquer ici un mot passé, répondant au du membre de phrase suivant. On pourrait cependant traduire : «Celui-là est un lion dans celui-ci, un lion combattant «le double taureau dans la grue».

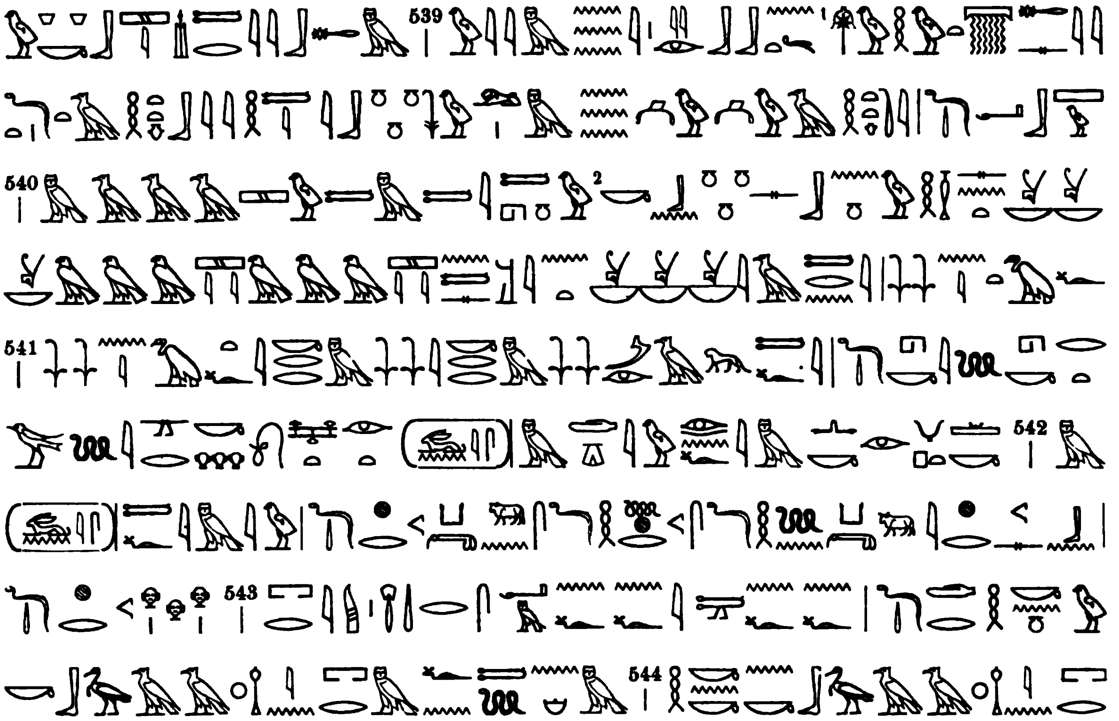

VIII. — TOUM a mordu, il a eu d'OUNAS plein sa bouche; NOUN a lié NOUNIT, l'*habitant du double palais* a frappé *la larve* et la *larve* a frappé l'*habitant du double palais* : celui-là est un lion dans . . . ., celui-ci est un lion combattant le double taureau dans la grue.

Je ne saisis pas suffisamment la coupe des mots dans les trois versets qui suivent pour en hasarder la traduction. Le verset IX parlait au début du dieu soleil ON, dont il a déjà été question au verset V : « Lorsque tes deux tas de sable (?) sont dans tes deux godets d'offrande, ON dégorge expulsant l'humidité, rejetant l'eau »; la présence de mots difficiles comme etc., m'empêche de reconnaître exactement quelle action le dieu exerce sur les nuages chargés de pluie, et pourquoi il est question, vers la fin, d'un « lion d'eau (*ou* dans l'eau) qui se réjouit ». Les couronnes jouent un rôle au verset X, mais l'absence complète de déterminatif derrière les mots de ce verset et du verset XI ne me permet pas de choisir entre les trois ou quatre sens divers que comporte chaque formule.

XII. — O serpent HAKI, ô guivre HAKRIT, quand tu passes [avec] tes deux faces sur le chemin de l'œil d'OUNAS, ne regarde pas OUNAS, ne fais pas ton emploi, car voici qu'OUNAS rejette les eaux (?).

XIII. — Le taureau tombe de l'aspic SET'EH, l'aspic SET'EH tombe du taureau : tombe, sois châtré!

XIV. — Tombe *Face-sur-face,* sort le *coureur noir (?)* contre elle et l'a dévorée lui-même, l'a saisie lui-même.

1) Le graveur avait d'abord mis qu'il a surchargé de .

2) Le graveur a emplâtré le et le de : le texte de Téti donne , comme la leçon première d'Ounas.

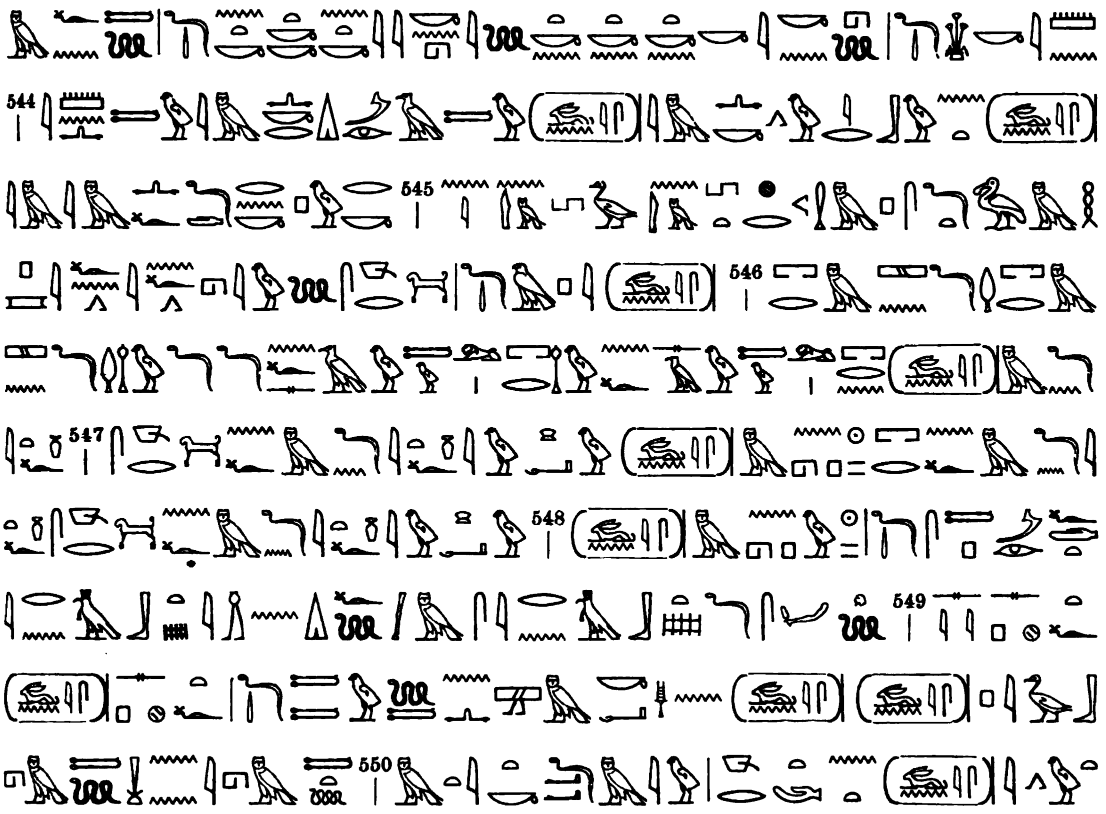

XV. — Celui qui donne tes grains (?) de matière (?) blanche, c'est celui qui sort en forme de ver : celui qui enlève tes grains (?) de matière (?) blanche, c'est celui qui sort en forme de ver.

XVI. — Toi, tu foules aux pieds (?) un autre, ô serpent Akinhi! et l'on te foule aussi aux pieds, serpent Akinhi!

XVII. — Arrière, serpent Amon! ne sois pas là, ne fais pas qu'Ounas te voie, ne viens pas au lieu où est Ounas, si bien qu'il ne soit pas obligé à dire ton nom contre toi de Nem, fils de Nomit. Le dieu Hom-Pesetʻti tombe à l'eau, fuis, fuis, serpent Hiou, couche-toi!

XVIII. — Ounas est Hor, qui sort de l'Acacia, qui sort de l'Acacia. On lui a ordonné : «Garde à toi, lion, sors!» et dès qu'on lui a ordonné : «Garde à toi, lion», Ounas est sorti de sa jarre, puis s'est couché dans sa jarre, car Ounas a ses levers demain matin; il est sorti de sa jarre, il s'est couché dans sa jarre, car Ounas a ses levers demain matin.

XIX. — Quand la déesse Lynx a taillé contre le cou du serpent Antiw, et qu'elle a fait de même pour le cou du serpent Tosertap, qu'est-ce qui reste de lui? C'est Ounas ce qui reste de lui.

XX. — Serpent Tetu ne va pas, car Ounas est là debout et Ounas c'est Sib, et le serpent Hamt ainsi que le serpent Sonnihamtit (frère de Hamt) sont avec ton père comme sceptres (?).

XXI. — La main d'Ounas vient à toi, Nashoutnen vient à toi en forme de la déesse Lynx qui réside dans la Maison de Vie : elle te frappe à la face, elle t'attaque à la figure,

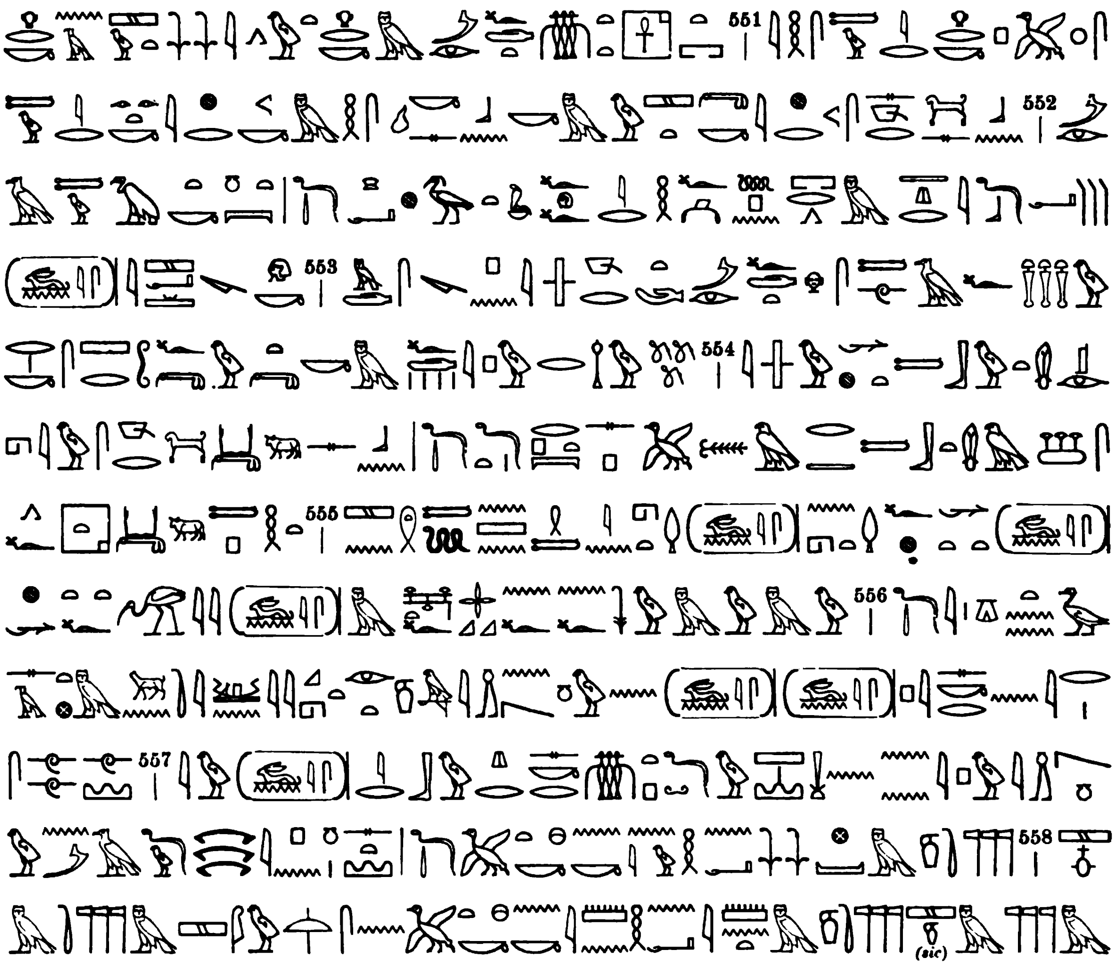

et tu tombes dans ton ordure, tu roules dans ton urine. Elle tombe, se couche, se roule et tu vois ta mère NOUT!

XXII. — Quand son uræus se dresse sur lui contre ce serpent qui sort de terre sous les doigts d'Ounas, il coupe ta tête ce couteau qui est dans la main de la déesse LYNX, pour tirer tes paroles et traire ta semence qui produit ces quatre vigoureux qui sont sous la sandale d'OSIRIS : Serpent HIOU, couche-toi, taureau, roule-toi!

XXIII. — Le corps au ciel, la larve d'HOR à la terre, la sandale d'HOR parcourt la *Demeure du taureau*, la retraite mystérieuse du serpent furieux, le sycomore d'OUNAS est son sycomore, le bois d'OUNAS est son bois, et ce qu'OUNAS trouve sur son chemin, il le dévore avec avidité.

XXIV. — O siège de SAÏ, grâce à la traversée . . . . que fait KHNOUM apportant ces choses à OUNAS, c'est OUNAS SOKARI au ROSATOU, et OUNAS est au lieu où est SOKARI avec KHONT-PET'OU SHE (celui qui est dans les sinuosités, les arcs, de l'Ouady?) ces frères qui apportent ces offrandes de la montagne *(juga montium)*.

XXV. — Ton gâteau est à toi, NIOU-NINOUT, comme à celui à qui s'unissent les dieux, et que rafraîchissent les dieux de leur ombre!

Ton gâteau est à toi, AMON-AMONIT, comme à celui à qui s'unissent les dieux, et que les dieux rafraîchissent de leur ombre!

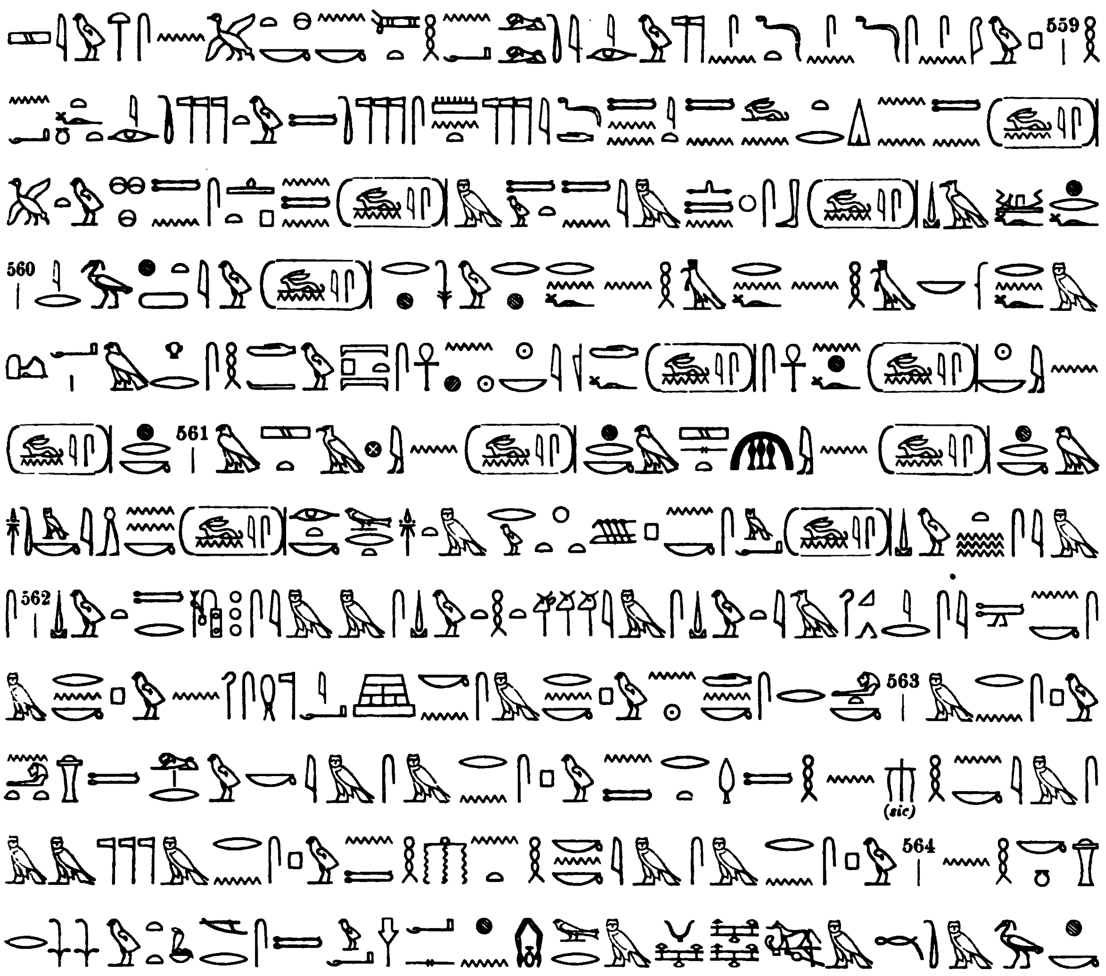

Ton gâteau est à toi, TOUM-DÉESSE en DEUX LIONS formée de deux dieux qui font leurs corps eux-mêmes, et qui sont SHOU et TAWNOUT, comme à celui que font les dieux, que modèlent les dieux, que consolident les dieux!

Dites à votre père : «Puisqu'OUNAS vous a donné vos gâteaux, qu'OUNAS vous a unis »à vos images (?), ne repoussez pas OUNAS quand il voyage avec lui [leur père] vers l'horizon; »car puisqu'OUNAS le connaît, connaît son nom, implore son nom, implore le maître de l'année »(car tel est son nom) comme le guerrier, l'HOR maître du firmament céleste qui fait subsister »RA chaque jour, il conduit OUNAS en barque, il fait subsister OUNAS chaque jour. Voici »donc qu'Ounas est venu à toi HOR de SHETI, OUNAS est venu à toi HOR de SHOS, Ounas »est venu à toi HOR ORIENTAL. Voici qu'OUNAS t'a apporté ton grand œil gauche mesureur »[du temps], tu le reçois d'Ounas avec toute son eau en lui, avec toutes ses couleurs en »lui, avec tous ses conduits en lui, avec tout ce qui entre en lui. Tu l'as pris en ton nom »de *Suzerain de la vertu divine;* tu lui as ouvert en ton nom de RA, tu l'as mis devant toi »en son nom de parfum *Hâtit;* tu te laves (?) avec lui en son nom de *Saule;* tu brilles par »lui parmi les dieux en son nom de *cristal;* tu es acclamé à cause de lui en son nom de »parfum *Hakinou.* L'uræus RANINOUT qui t'aime, voici qu'elle embrasse *le Grand* en qualité »d'APMATONOU, s'emparant de ton lumineux qui sort de l'horizon, et tu as pris la couronne

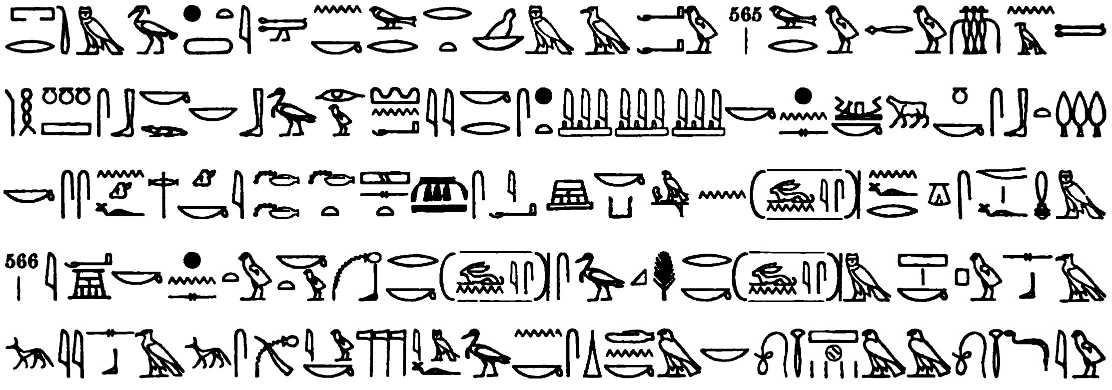

»des deux mains des deux grands chefs KHONTI-TAHENNOU et SOBKOU, maître de BIRIOU; tu »vas vers tes champs, tu parcours [les canaux], tu pénètres dans tes bois d'acacia? (de cèdres?), »et ton nez respire les vapeurs de la chapelle (?), tu fais entrer le double d'OUNAS auprès de »lui, de même que tu es entré, lorsque tu as parcouru [les canaux]. Purifie OUNAS, oins »OUNAS en tôn *bassin du double Chacal,* où les dieux t'ont purifié, quand tu as pris une âme »pour toi (?), que tu as élu HOR maître de la pierre verte, quatre fois, si bien que les deux »HOR sont florissants.»

Reste, pour avoir complété la description de cette chambre, à transcrire les inscriptions gravées sur la face Nord (en *F*). Elles se retrouvent presque toutes dans les autres pyramides : mais deux seulement des prières qu'elles renferment, sont à ma connaissance reproduites sur des monuments d'un âge postérieur. Ce sont les paragraphes III et IV, qui, réunis en un seul chapitre, se lisent sur le cercueil de (LEPSIUS, *Aelteste Texte,* pl. XXXVII, l. 33—69). Le texte est écrit en rétrograde et marche de droite à gauche : j'ai rétabli l'ordre ordinaire pour la commodité de l'impression.

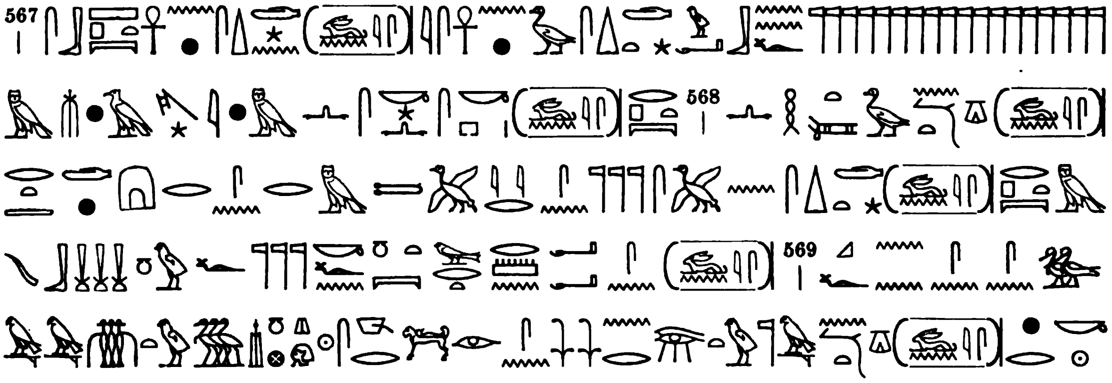

I.

Le ciel jette la vie de SOPDIT à OUNAS, et voici le fils de SOPDIT est vivant et la double neuvaine des dieux l'a purifié dans la Grande-Ourse. AKHIM-SOK, ne détruis pas la maison d'OUNAS [celle] qui est au ciel, n'anéantis pas la place d'OUNAS [celle] qui est sur terre, vers lesquelles [accourent] se cacher les hommes, vers lesquelles s'envolent les dieux; car SOPDIT a fait envoler OUNAS vers le ciel avec ses frères les dieux, NOUT la grande a courbé ses bras pour OUNAS, elle en a pétri deux âmes divines qui sont parmi les âmes d'ON sous la tête de RA, couché [sur le lit funèbre] et qui sont les deux pleureuses du dieu. Aussi

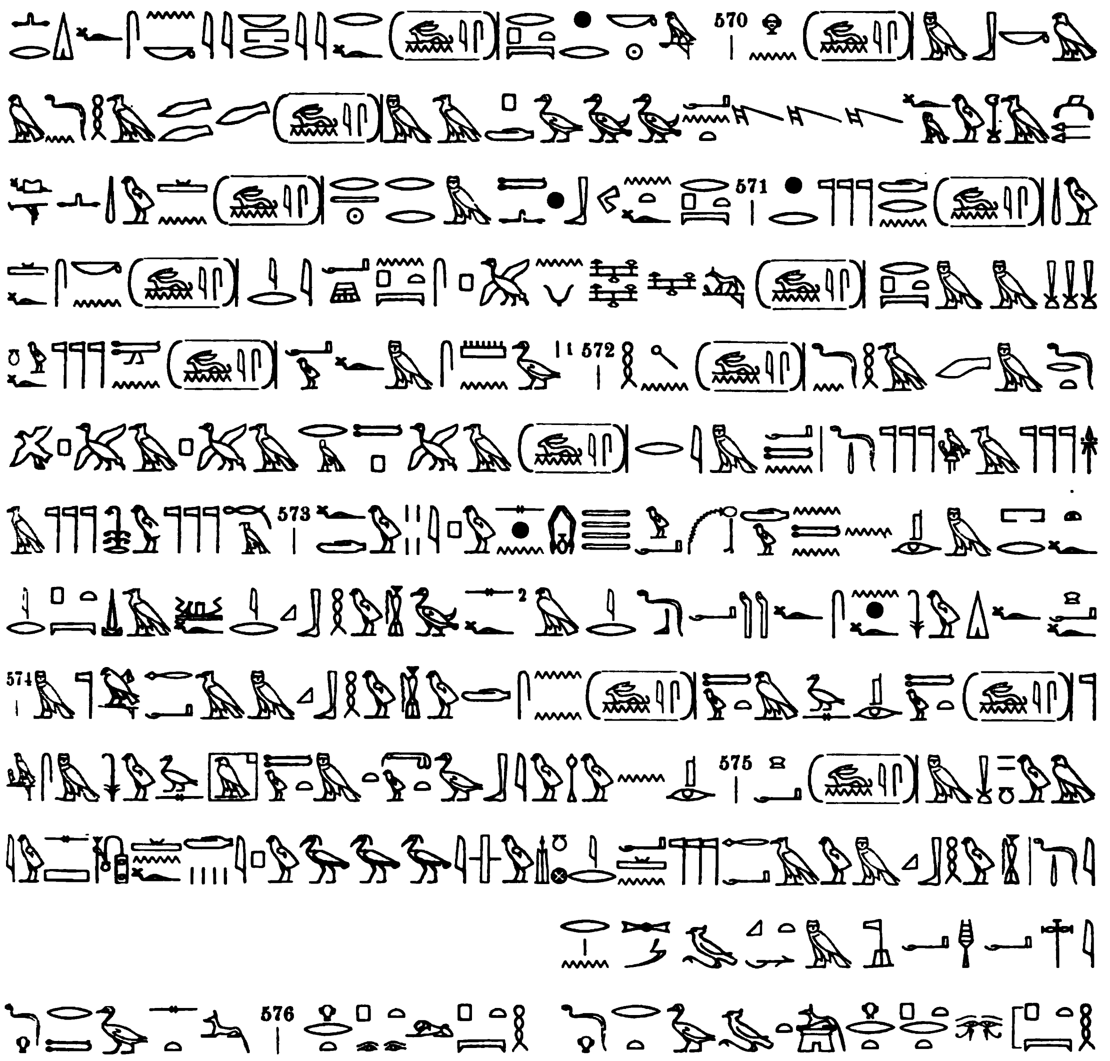

le siège d'OUNAS est près de toi, ô RA, et il ne le cède à aucun autre qui vient vers lui. OUNAS est donc près de toi au ciel, la face d'OUNAS est des deux éperviers, les ailes d'OUNAS sont celles des oies, les ongles d'OUNAS sont les deux traits du dieu de Douw; il n'y a aucune parole [mauvaise] d'Ounas sur terre auprès des hommes, aucun mensonge de lui au ciel, auprès des dieux. OUNAS a lancé sa parole, OUNAS a tiré vers la porte du ciel, car AP-MOTNOU a fait s'envoler OUNAS au ciel parmi ses frères les dieux, et OUNAS a saisi ses deux bras comme une oie SMON, OUNAS a battu des ailes comme la colombe; volez, volez, hommes, OUNAS vole vers vous!

II.

Dieux de l'Occident, dieux de l'Orient, dieux du Midi, dieux du Nord, ô quatre sortes de dieux qui enserrez les quatre terres pures, que vous avez données à OSIRIS lorsqu'il sort

1) Le texte porte [hiéroglyphes] : c'est un oubli du graveur qui n'a pas tracé au-dessus de [hiéroglyphe] les traits qui complètent [hiéroglyphe].

2) [hiéroglyphe] n'est ici que l'orthographe alphabétique de [hiéroglyphe] : on trouve de même [hiéroglyphes] pour le féminin.

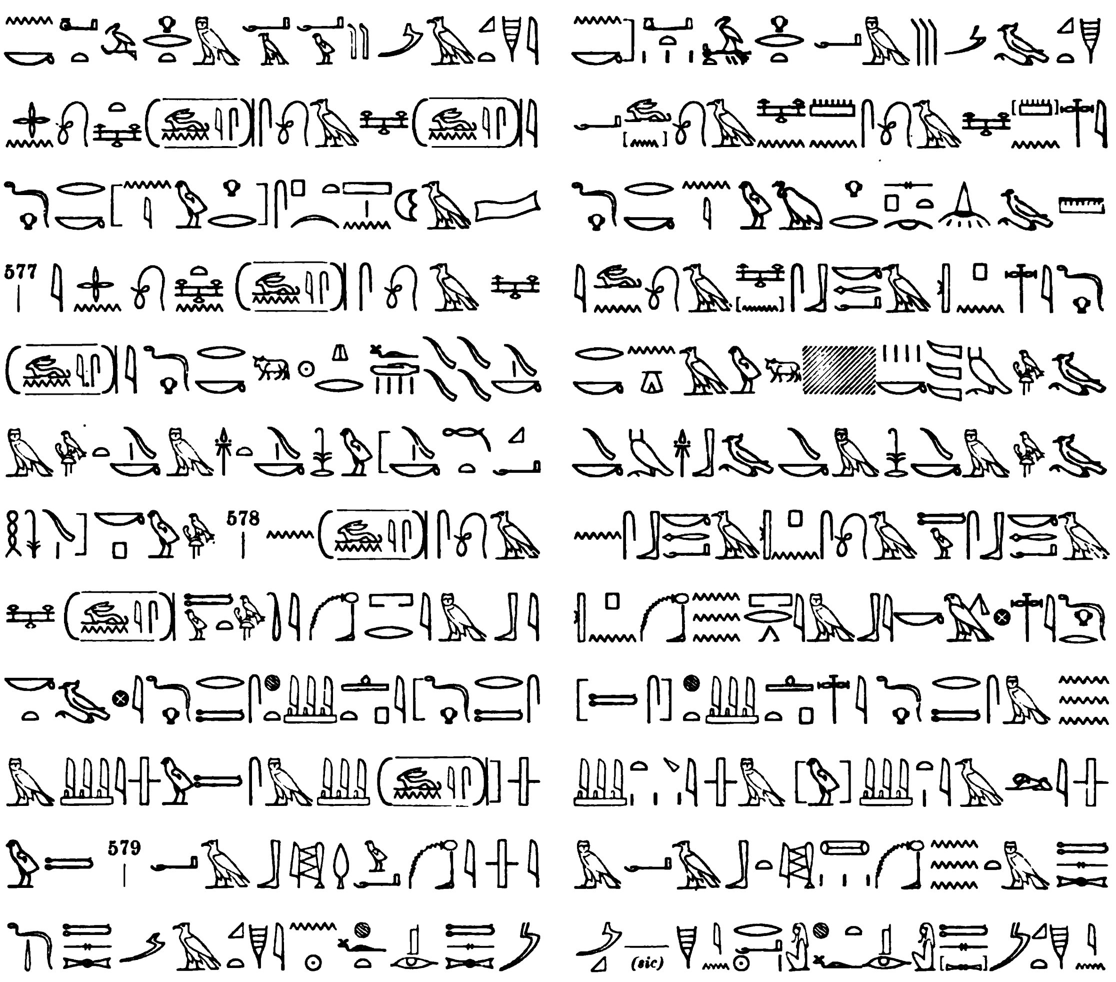

vers le ciel, et qu'il navigue les eaux d'en haut son fils HOR à côté de lui qui le protège et lui accorde de se lever en dieu grand dans le sein des eaux d'en haut, déclarez à OUNAS : «Certes OSIRIS, fils d'ISIS, c'est certes OUNAS, le dieu des dieux aînés, le fils d'HATHOR; c'est »certes la semence de SIB, car OSIRIS a ordonné qu'OUNAS se levât comme le second d'HOR, »et les quatre génies qui sont dans ON ont écrit un rescrit [en ce sens] aux dieux grands »qui sont dans les eaux d'en haut!»

III.

[CHAPITRE DE DRESSER L'ÉCHELLE DEBOUT DANS LE TOMBEAU.]

Salut à toi, fille de l'AMENTI, supérieure de ceux qui contemplent le ciel, don de THOT, maîtresse des deux piliers (montants?), échelle, ouvre la voie à Ounas, laisse passer Ounas!

Salut à toi, NIOU, sur la rive du lac de KHA, ouvre la voie à Ounas, laisse passer Ounas!

Salut à toi, taureau de RA à quatre cornes, qui as une corne à l'ouest, qui as une corne à l'est, qui as une corne au nord, qui as une corne au sud; c'est ton champ à toi que l'AMENTI d'Ounas, laisse passer Ounas, c'est l'habitant de l'AMENTI pur, qui sors de la ville de BAKIT.

Salut à toi, CHAMPS DES OFFRANDES; salut à toi, qui as des prés en toi, qui as les prés d'Ounas en toi, car les offrandes pures sont en toi!

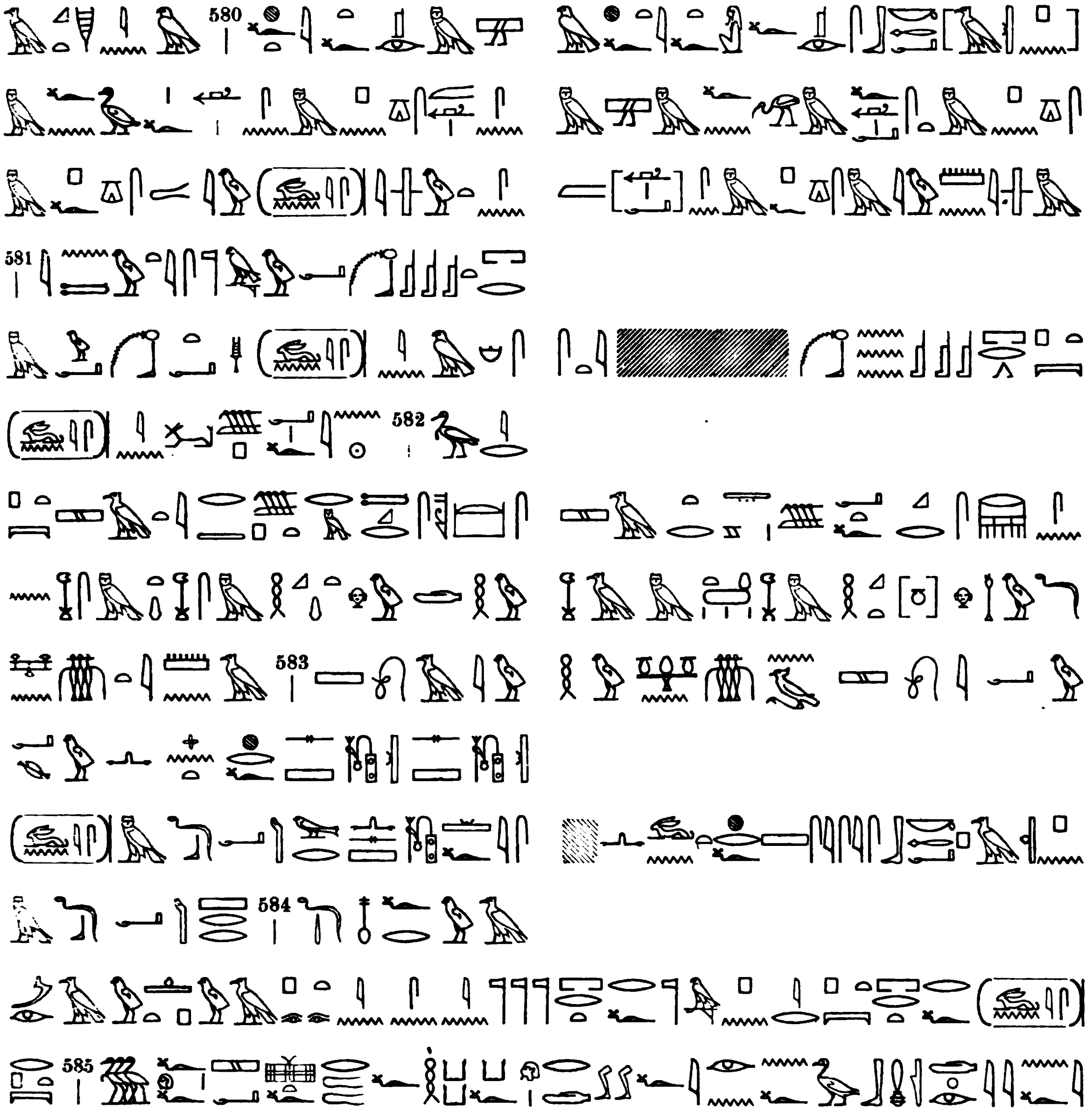

IV.

Celui qui lève l'échelle c'est RA pour OSIRIS, celui qui lève l'échelle c'est HOR pour son père OSIRIS, lorsqu'il va vers son âme, l'un de ce côté-ci, l'autre de ce côté-là, car OUNAS est entre eux et il est bien le dieu aux demeures pures sortant du sanctuaire. OUNAS se dresse et c'est HOR; OUNAS s'assied et c'est SIT; RA l'accueille, âme au ciel, corps à la terre. Quand les hommes reçoivent leur sépulture avec ses milliers de pains, ses milliers de vases de bière sur la table de KHONTAMENTI, la chair est misérable qui n'a point d'écrit : l'écrit d'OUNAS est scellé du grand sceau, certes son écrit n'est point sous le petit sceau.

V.

Ceux qui se lèvent et qui voient [Ounas], ceux qui se couchent et qui contemplent [Ounas], ils sont les dieux. Si ce dieu sort vers le ciel, OUNAS sort [aussi] vers le ciel, ses esprits sur lui, ses livres sur ses deux côtés, ses talismans sur ses pieds, et SIB a agi envers lui

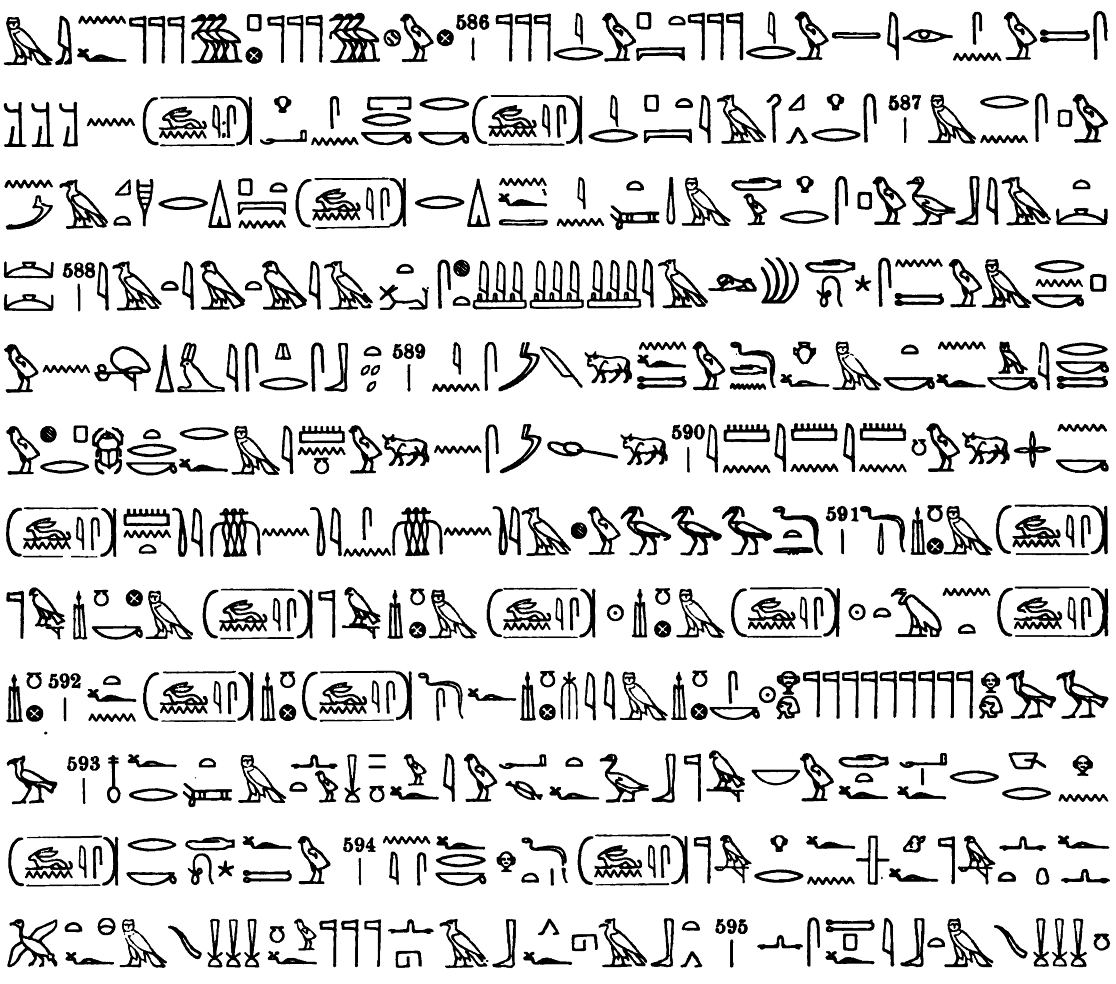

comme on a agi envers lui-même. Les dieux esprits de POU viennent à lui, et les dieux esprits de KHENNOU, et les dieux du ciel, et les dieux de la terre, et ils élèvent OUNAS sur leurs mains. Sors donc, OUNAS, au ciel, entre au ciel en son nom d'*Echelle*. Le ciel est donné à OUNAS, la terre lui est donnée; c'est TOUM qui a rendu son arrêt à ce sujet [avec] SIB, et les domaines de HOR, les domaines de SIT, les champs d'AÏLOU t'adorent en ton nom de KHONSOU SOUPTI, avec leurs récoltes. C'est SEMI qui t'a . . . .
et voici que tu prends pour lui ta forme de taureau journalier qui immole les taureaux journaliers, et ton être ô OUNAS est établi entre eux et entre les génies lumineux éternellement!

VI.

ON est OUNAS, Dieu, ton ON est OUNAS, dieu. — ON est OUNAS, RA, ton ON est OUNAS, RA. — La mère d'OUNAS est ON, le père d'OUNAS est ON, OUNAS lui-même est ON, né dans ON! O RA, à la tête de la neuvaine des dieux, à la tête des hommes, NOFRITOUM qui n'a point de second, dont la chair est SIB, et à qui tous les dieux prêtent leur aide, la face d'OUNAS est tournée vers toi, il t'adore, il t'appelle! La face du corps d'OUNAS est un dieu [prosterné] sur son nez, un dieu qui n'a point son pain, qui n'a point son gâteau d'offrande avec ses frères les dieux, qui ne peut faire de voyage, qui n'a point choisi son sceptre parmi ses frères les dieux, qui n'a point ouvert les deux portes de la barque SAMKTIT, qui n'a point

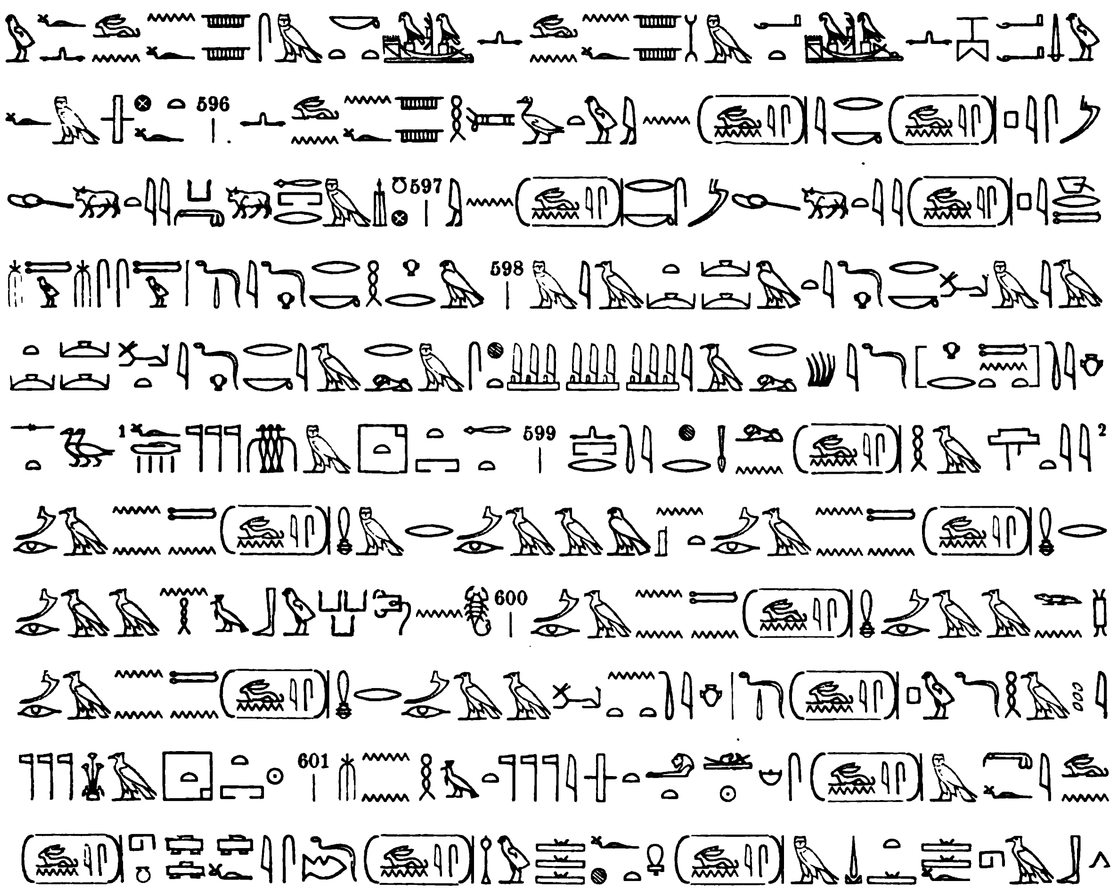

ouvert les deux portes de la barque MATI, qui n'a point encore été établi par un jugement en possession légitime de sa tombe, qui n'a pas ouvert les deux portes de la plénitude! OUNAS est venu vers toi; c'est OUNAS la vache SEMATI. O taureau grand qui sort de ON, OUNAS est venu vers toi, et la vache SEMATI, c'est OUNAS, la donneuse de naissances qui t'a enfanté!

VII.

Salut à toi, HOR dans les domaines d'HOR; salut à toi SIT dans les domaines de SIT; salut à toi *Lion (Aïr)* dans les champs d'AÏLOU, salut à toi NTITTIB, fille de ces quatre dieux qui sont dans la grande demeure, quand même la parole d'Ounas ne sortirait pas, dévoilez-vous, afin qu'OUNAS vous voit, comme HOR voit ISI, afin qu'OUNAS vous voit, comme NOUHBKOOU voit SELKI, afin qu'OUNAS vous voit, comme SOBKOU voit NÎT, afin qu'OUNAS vous voit, comme SIT voit NTITTIB.

VIII.

C'est OUNAS l'argent (? l'étain ?). O dieux qui êtes derrière la demeure de RA et que NEHIT a enfantés, dieux qui êtes à l'avant de la barque de RA, OUNAS est assis devant RA, OUNAS ouvre ses cercueils, OUNAS lance ses ordres, OUNAS scelle ses décrets, OUNAS envoie ses messagers qui ne s'arrêtent jamais, OUNAS adresse sa parole à OUNAS.

1) La seconde oie paraît avoir été gravée en surcharge sur la première qui était mal placée : le mot est [hieroglyphs] *fille*, de même que nous avons ailleurs [hieroglyphs], *fils*.

2) Litt. : «ne sortant pas la parole d'Ounas, dévoilez-vous.»

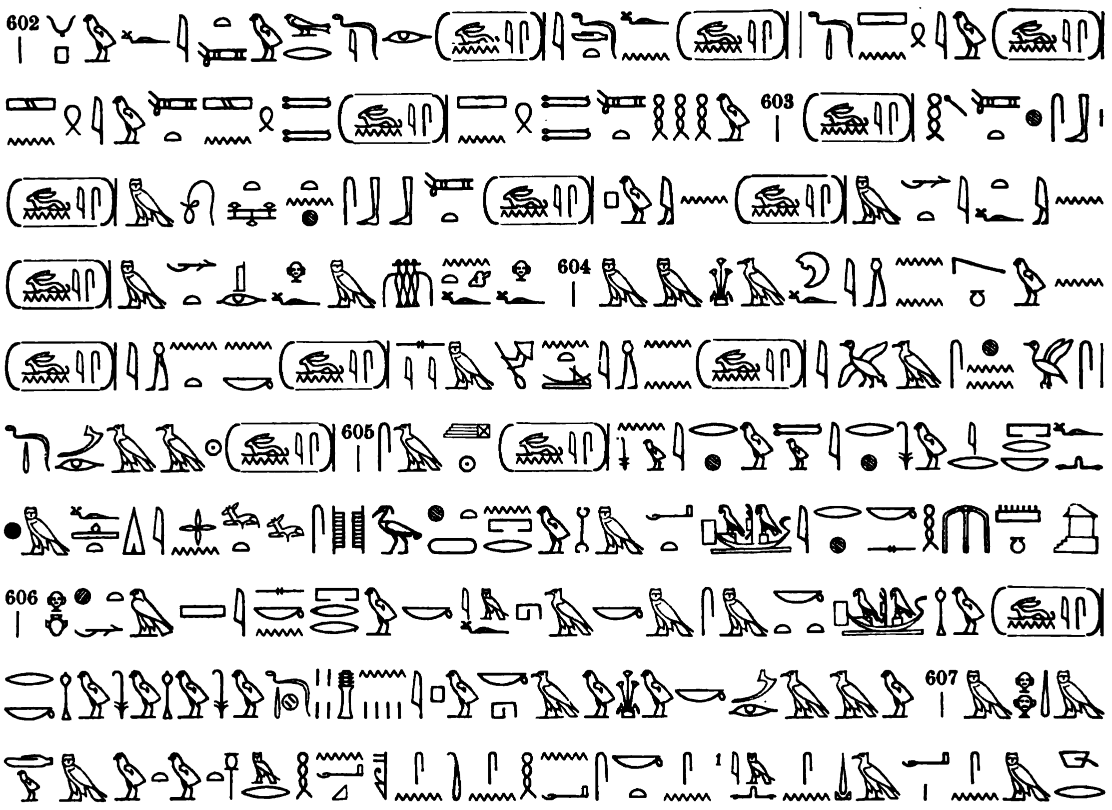

IX.

Les inimitiés d'OUNAS sont les inimitiés de TOUM, les hostilités d'OUNAS, les hostilités de TOUM, les coups d'OUNAS, les coups de TOUM, ce qu'OUNAS chasse sur ce chemin TOUM le chasse; OUNAS est HOR, OUNAS est venu derrière son père, OUNAS est venu derrière OSIRIS. O *Dieu dont la face est du côté du nez, et dont la face est du côté de la nuque,* apporte ces choses à OUNAS qu'OUNAS t'a apportées à toi; que la barque arrive qui apporte à Ounas, qu'elle vole, qu'elle s'arrête.

X.

OUNAS voit RA, OUNAS sait RA, aussi ceux qui te connaissent [ô RA] le connaissent [par la même]. Lorsque son maître [RA] sort, il n'ignore pas [que c'est] l'offrande dont l'abondance (?) ouvre les portes de l'horizon aux sorties de la barque MAT, et tu connais [ô RA] la salle de la chapelle qui est dans l'aire [consacrée] à HOR, tu accours pour y apparaître. Tu descends dans la barque SEMKTIT, et OUNAS ordonne pour toi les ordres qu'il donne les ordres qu'il donne — *dire quatre fois* — à l'ensemble de ces quatre dieux parèdres qui sont derrière toi et qui voient de deux faces, qui parlent comme deux pourvoyeurs de douleur avec leur pouvoir d'affliger et leur force meurtrière, de ne pas étendre leur bras pour tenir éloigné OUNAS de toi; [car] OUNAS vient à toi, il te dit ton nom de GRAND AGAB, sortant de la GRANDE;

1) Litt. : deux émettant [ ], par duplication, comme plus haut [ ], la douleur avec les »chagrinant [ ], forme active en [ ] de [ ] et leur tuant» [ ] même forme avec [ ] pour [ ].

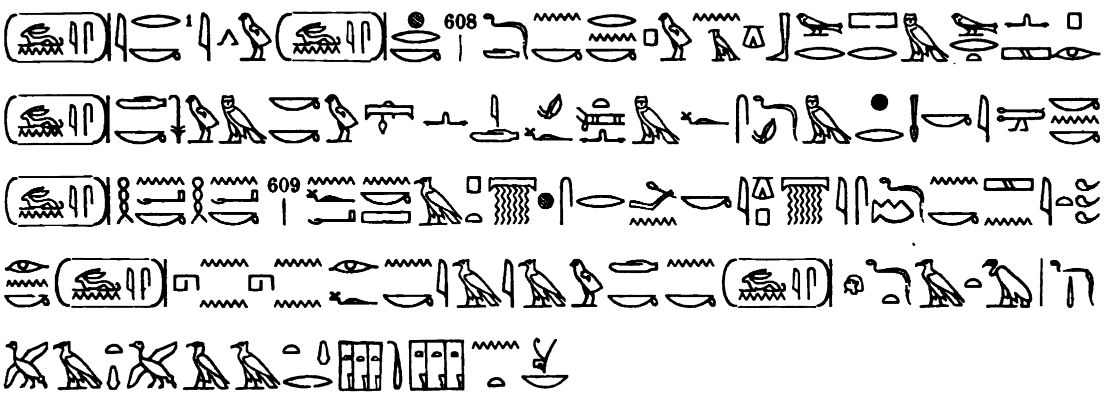

OUNAS n'est pas aveugle pour que tu le mets dans les ténèbres, il n'est pas sourd au point de ne pas entendre ta voix. Rends pour toi OUNAS avec toi, avec toi, car tu as soufflé l'orage, tu as lancé la tempête, tu as projeté la grêle, et OUNAS t'a fait des genuflexions, il t'a fait des acclamations, tu as lancé OUNAS sur . . . .

XI.

Du pain, du pain pour l'habitant des demeures de la couronne NIT.

La partie du couloir de sortie la plus voisine de cette chambre, est en calcaire, comme j'ai déjà eu occasion de le dire. Les scribes égyptiens n'ont pas voulu perdre une si belle occasion de mettre dans la tombe quelques prières de plus. Sur la paroi Ouest, ils ont gravé en vingt lignes l'inscription suivante :

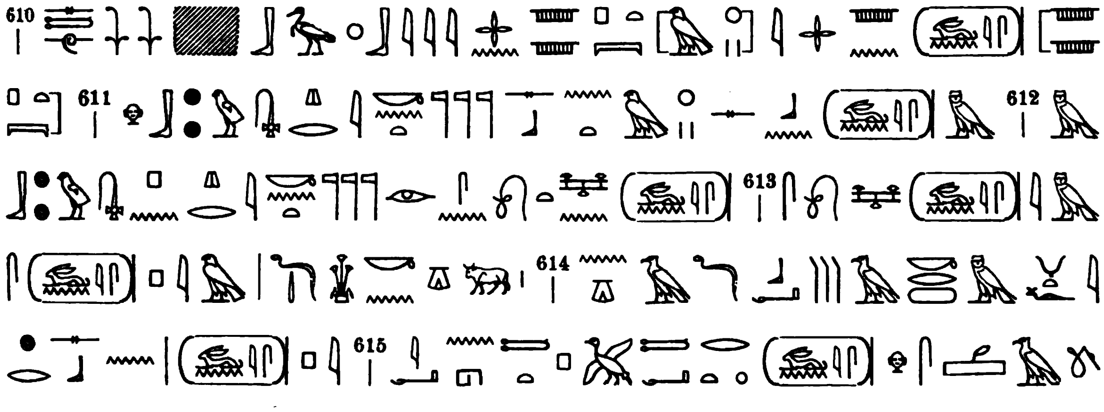

I.

Lorsque passent ces . . . . HOR ouvre les portes du ciel, HOR ouvre les portes du ciel, OUNAS ouvre les portes du ciel, à travers les flammes qui sont sous le gîte des dieux; HOR se roule, HOR se roule et OUNAS se roule au milieu des flammes qui sont sous le gîte des dieux, et les dieux font un chemin à OUNAS par lequel puisse passer OUNAS, car OUNAS c'est HOR.

II.

Recule taureau des taureaux, qui a les doigts d'AKER sur son front! Tomber, reculer!

1) Litt. : «en qualité de tenir éloigné [ ] Ounas de toi.»

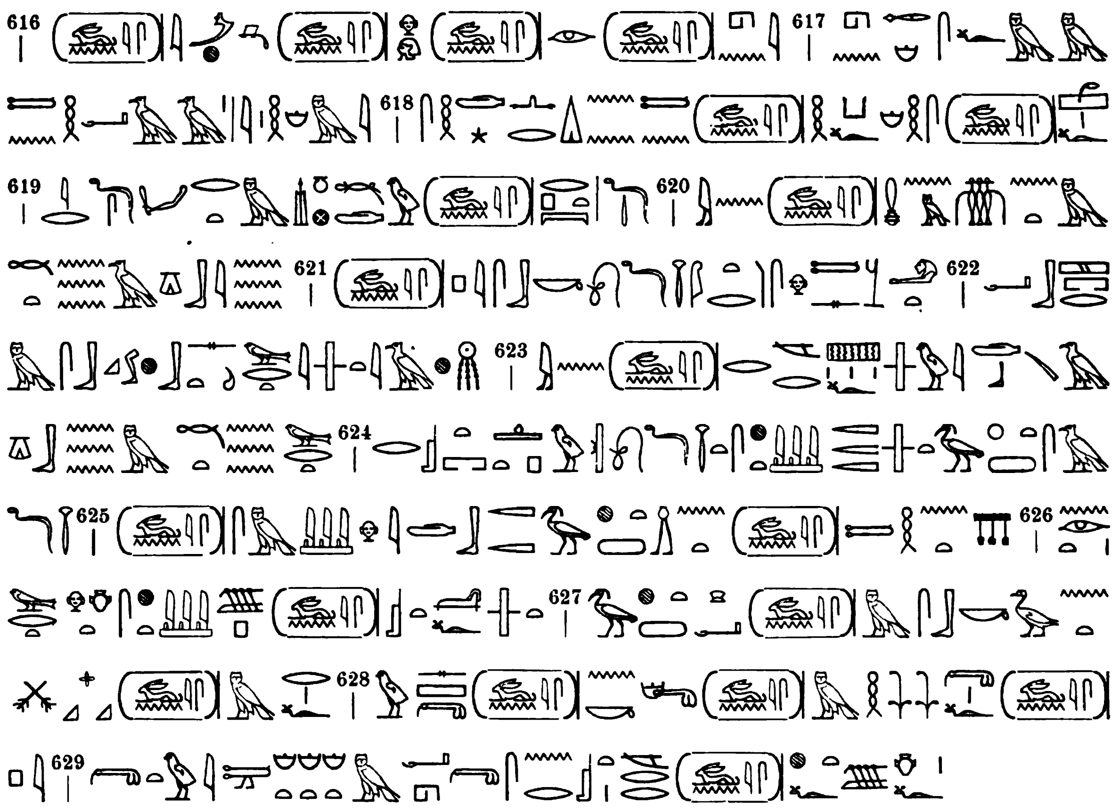

III.

C'est OUNAS qui donne . . . . La graine de palme d'OUNAS pousse, OUNAS est bienheureux, OUNAS agit OUNAS, pousse de grandes acclamations et il siège parmi vous, *Vous qui vous réjouissez!*

IV.

O *Vous qui poussez le firmament,* OUNAS ne vous a point donné sa vertu magique, mais Ounas est derrière elle . . . . dans ON, et les énergies d'OUNAS s'exercent au ciel.

V.

OUNAS est venu comme celui qui est KHONTMENTI-AKABI, et c'est OUNAS SOVK à la plume verte, celui qui veille bien et qui porte haut le front, le blanc sorti de la cuisse de la *Grande partie inférieure de corps* qui est dans la lumière! OUNAS est venu à ses bassins qui sont sur les deux rives du canal de MEHTOIRT à la place des offrandes florissante, aux champs qui sont dans l'horizon, et OUNAS a fait fleurir son pré sur les deux rives de l'horizon, OUNAS a apporté le cristal au grand œil qui est dans les champs, OUNAS a pris sa place dans l'horizon, OUNAS se lève comme SOVK, fils de NIT, OUNAS mange de sa bouche, OUNAS urine, OUNAS fait œuvre de son membre, c'est OUNAS le générateur qui enlève les femmes à leurs maris au lieu qu'il plaît à OUNAS, lorsque son cœur se prend [de désir].

Les inscriptions de la paroi Est renferment une petite formule (§ II) qui nous était déjà connue par le tombeau de Bokenranw (LEPSIUS, *Denkm.*, III, pl. 262, *c*).

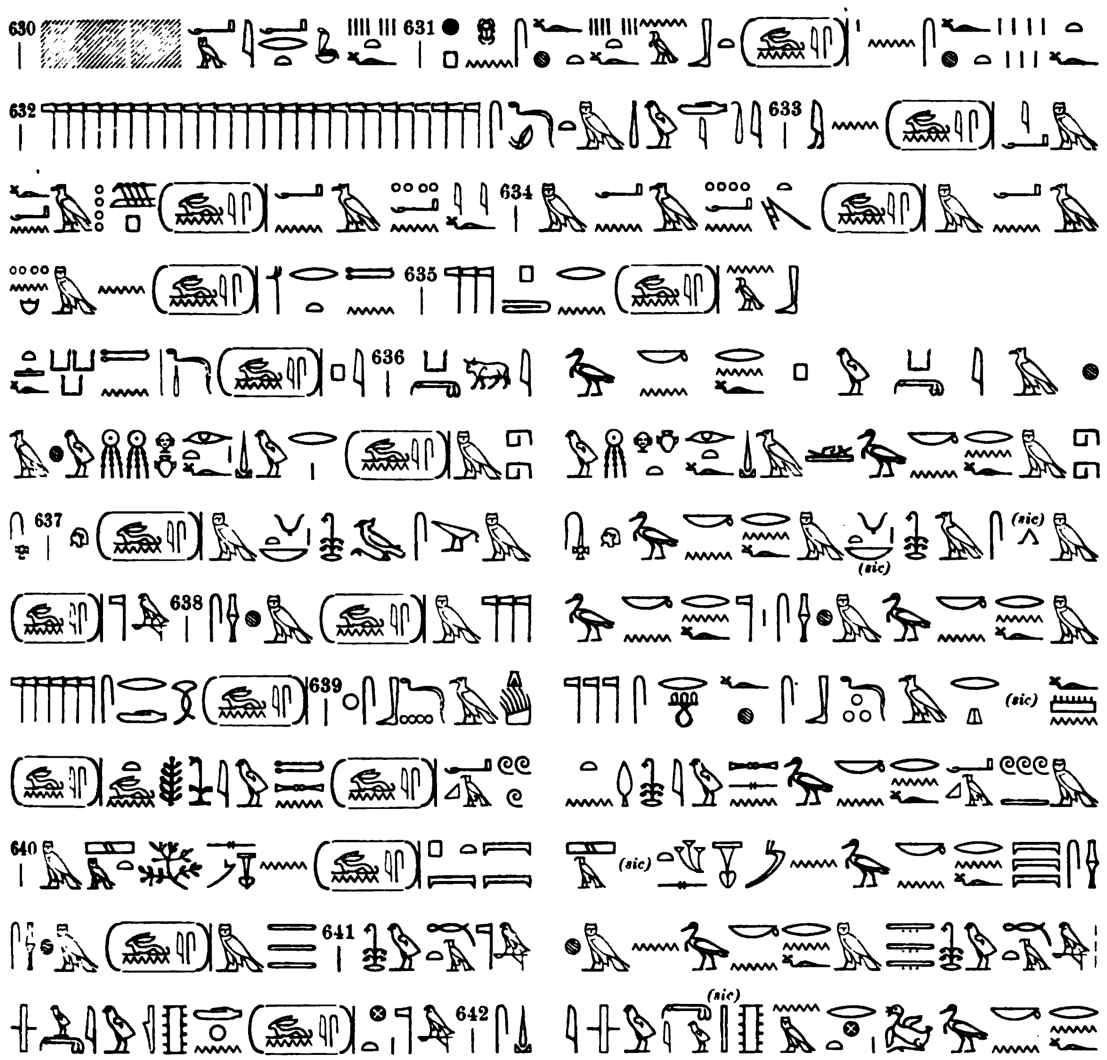

I.

[C'est Ounas le reptile composé] de ses sept uræus qui sont sur ses sept cous, Ounas donne son ordre à ses sept uræus, et le triple cycle des dieux écoute ce qu'il dit. Dès qu'Ounas est venu, il saisit les grains d'encens, il prend les grains d'encens, et son crâne est d'encens, le pouce d'Ounas est d'encens; Ounas a enlevé votre force, ô dieux; Ounas, en faisant sa ronde, rassemble vos doubles.

II.

C'est Ounas le taureau qui a deux lumières en son œil, et la bouche d'Ounas vomit la flamme, la tête d'Ounas est la corne du *maître du Sud*, le guide d'Ounas est le dieu, Ounas est le maître des dieux, Ounas fait pousser le lapis, la plante [favorite] d'Ounas est le platane (?) du midi; quand Ounas a eu tressé les cordes de chanvre (?), Ounas a réuni les cieux, Ounas

1) Les restitutions sont empruntées à la tombe de Papi II.

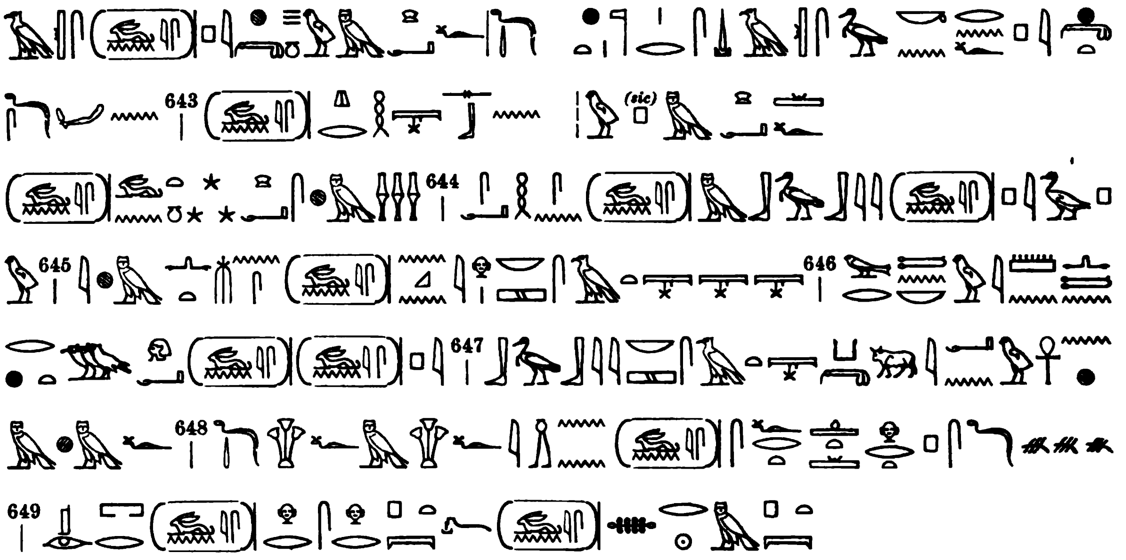

est le maître des pays du midi et du nord, le dieu de ceux qui existaient auparavant; dès qu'Ounas s'est construit une ville [funèbre], le dieu . . . .

III.

Ounas a ordonné la nuit, Ounas a dirigé les heures; quand les formes se lèvent, c'est Ounas qui les ordonne comme Babi, car c'est Ounas le fils d'Akhimt qu'elle a enfanté des embrassements du maître des ténèbres. Soyez grands, ô maîtres qui n'êtes point les Rokhitou, ancêtres d'Ounas, car c'est Ounas, Babi le maître des ténèbres, le taureau gracieux qui vit de qui l'ignore!

IV.

O *Dieu dont la nuque est la nuque,* apporte à Ounas le griffon femelle serein, maître des vertèbres (?) d'Osiris, afin qu'Ounas sorte au ciel sur lui, et que la griffe d'Ounas poursuive Ra au ciel.

La pyramide d'Ounas est ouverte au public depuis le mois d'octobre 1882. En nettoyant la petite salle *C* qui était remplie d'albâtre en morceaux, on a trouvé dans un coin, un amas de petits instruments en bois, manches de couteau, *nous*, etc. qui avaient servi probablement aux cérémonies de l'enterrement. Divers spécimens ont été déposés au Musée de Boulaq.

RELICS
FROM THE
TOMB OF THE PRIEST-KINGS AT DAYR-EL-BAHAREE.
BY
AMELIA B. EDWARDS.

During the two years which have elapsed since the discovery of the family sepulchre of the Priest-kings at Dayr-el-Baharee, I have had the good fortune to identify various objects which can only have been abstracted from that storehouse of funerary treasure. The objects in question were all purchased from the same dealers, during the same season and at the same place; the buyers being English travellers in Egypt, and the sellers being the brothers Abd-er-Rasoul named in PROFESSOR MASPERO'S Official Report, «*la Trouvaille de Déir-el-Bahari*».

These objects are: —

1. A group of four Canopic vases inscribed with the name of PINOTEM I.
2. A group of four Canopic vases inscribed with the name and titles of Princess NESI-KHONSU.
3. A funereal stela of Princess NESI-KHONSU.
4. The funereal papyrus of Prince AAHA TAT-F-PTHAH-AU-F-ANKH.

I proceed to describe these relics in their order as above.

1. THE CANOPIC VASES OF PINOTEM I. These vases, which stand about 15 inches high, are of Lycopolitan alabaster, with lids sculptured in a finer quality of the same material. The lids represent the heads of the four genii of Karneter. Each vase bears a short inscription in three vertical columns, $3^1/_2$ inches in length. The hieroglyphs — boldly, and somewhat carelessly, cut — are filled in with ultramarine.

They read as follows: —

1.

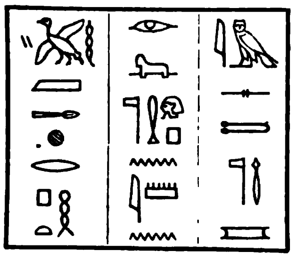

1. The Osiris, High Priest of Amen, PINOTEM, justified before Pthah, Beloved of the great God Amset.

2.

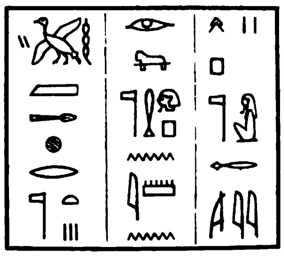

2. The Osiris, High Priest of Amen, PINOTEM, justified before the Gods, Beloved of the great God Hapi.

3.

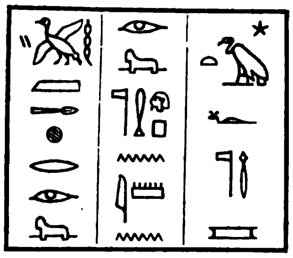

3. The Osiris, High Priest of Amen, PINOTEM, justified before Osiris, Beloved of the great God Tuatmutf.

4.

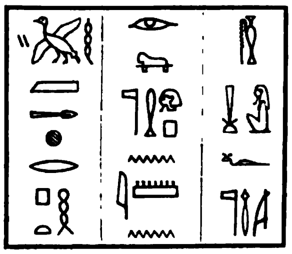

4. The Osiris, High Priest of Amen, PINOTEM, justified before Pthah, Beloved of the great God Kebhsenf.

The formula and the sequence, it will be observed, are identical throughout the series. Each inscription begins in the second column, is continued in the first, and ends with the third. The names of the genii of Karneter are, with one exception, written from left to right; the exception being Amset, which probably by an error of the ancient engraver, reads from right to left.

The PINOTEM of these vases, who assumes no royal cartouche and claims no other title than that of High Priest of Amen, is evidently PINOTEM I, son of PIANKHI and grandson of HER-HOR. The mummy of this Pontiff, enclosed in two mummy-cases, was found in the vault at Dayr-el-Baharee, and is classed as No. XXIII in Professor MASPERO's Memoir contributed to the Fifth Orientalist Congress, Berlin, 1881. In Professor MASPERO's Official Report, he is thus classed under «*Cercueils du Second Groupe*». — «3° Cercueil du *Grand prêtre d'Ammon, général en chef, Pinotem.* La caisse extérieure porte le long des jambes clouée, une bande de cuivre sur laquelle a été estampée l'inscription.» P. 16. *La Trouvaille de Dëir-el-Bahari.* 1881. Regarding the very curious and interesting inscription stamped upon the above-mentioned leather band, see Dr. A. WIEDEMANN's interesting contribution «*Zur XXI. Dynastie Manetho's*» in the *Zeitschrift für Aegyptische Sprache.* Heft II. 1882. This PINOTEM is the same personage whose funereal papyrus was bought at Luxor in 1876 by COLONEL CAMPBELL.

The above vases are the property of G. BRISCOE EYRE Esq. of Warens, Lyndhurst. Three are open, and their contents abstracted. The fourth *(Amset)* is yet closed, and doubtless contains part of the viscera of PINOTEM I.

2. THE CANOPIC VASES OF PRINCESS NESI-KHONSU. These vases stand 15 inches high, including the covers, which measure 4 inches in height and represent the heads of AMSET, HAPI, TUATMUTF and KEBHSENF. The vases are of fine alabaster; the covers of sycamore wood, admirably carved and painted in delicate tempera. The pigments principally used in the colouring of the covers appear to have been red and yellow ochre, terra-verte, and white. All the colours are largely mixed with white. The face of AMSET is laid in with red ochre; the *Klaft,* or headgear, being terra-verte relieved by stripes of pale yellow, apparently of the pigment known as «orpiment». Each vase is inscribed with a hieroglyphed legend in four vertical columns 2¼ inches in length. The characters are small, very carefully cut, and filled in with pale blue produced by a mixture of cobalt and white. — They read as follows: —

1.

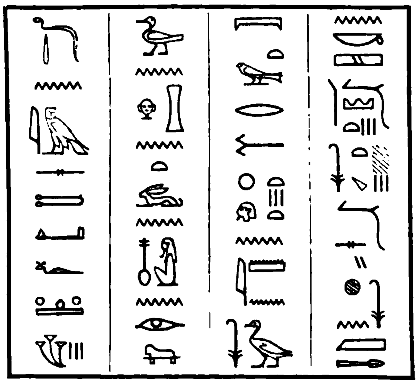

1. Said unto Amset, May he grant food-offerings upon the altar of Unnefer to the Osiris, the first Pallakide of Amen, the Royal Son of Kush, Governor of the Southern Lands, Nesi-Khonsu, justified.

2.

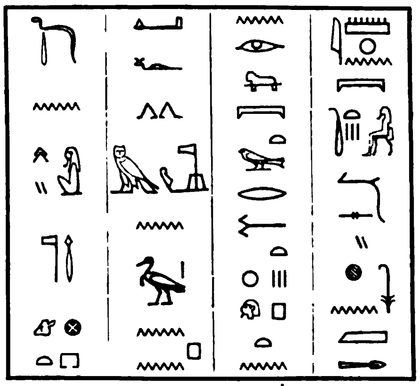

2. Said unto Hapi, the great God dwelling in Karneter, May he grant free passage in and out of Hades to this soul of the Osiris, the first Pallakide of Amen, the chief of the Princesses, Nesi-Khonsu, justified.

3.

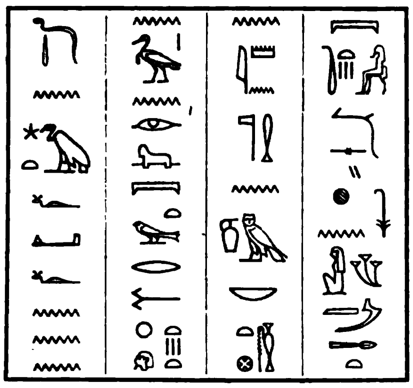

4.

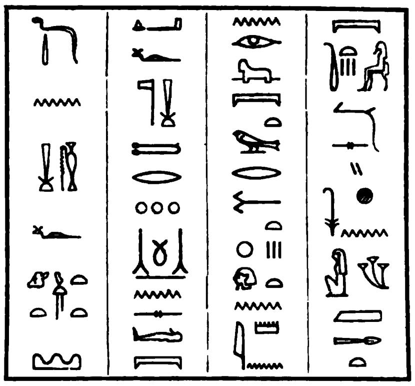

3. Said unto Tuatmutf, May he grant water to the soul of the Osiris, the first Pallakide of Amen, the Prophetess of Knoum Lord of Elephantine, the chief of the Princesses, Nesi-Khonsu, justified.

4. Said unto Kebhsenf dwelling in Amenti, May he grant perfumes and garments to the mummy of the Osiris, first Pallakide of Amen, the chief of the Princesses, Nesi-Khonsu, justified.

These legends, as engraved upon the vases, read throughout from right to left, both as to hieroglyphs and columns; not, as here, from left to right.

The inscription upon Vase I. is in some respects extremely curious. Not only is the feminine determinative omitted at in column 3, so styling the deceased «Royal Son» instead of «Royal Daughter», but in column 4, this princess is entitled «Governor of the Southern Lands»; a viceroyalty supposed to be essentially military, and conferred only upon men. But for a further piece of evidence which will presently have to be examined, it might be argued that we have here another instance of carelessness on the part of the scribe, and that «Daughter of the Royal Son of Kush, Governor of the Southern Lands», was probably intended. I, however, beg leave to defer consideration of this point till we arrive at the stela of Nesi-Khonsu.

Vase II. Column 1. Owing to the negligence, or perhaps the ignorance, of the engraver, we find the letter □ omitted from the name of Hapi.

Vase IV. In column 2, occurs the group , in which M. Naville (to whose learning and courtesy I am indebted for much invaluable assistance in the translation of these various inscriptions) recognises an interesting variant of the group (*Sahu*-mummy); a word of which several other variants are given in Birch's *Hieroglyphic Dictionary*. The undermost character is not very clearly rendered on the vase. It resembles the sign ; but is doubtless intended for the bier .

These vases were purchased at Thebes in 1874 by Andrew Mc. Callum Esq., and are now the property of D. Parrish Esq. of Bickley, Kent.

3. Funereal Stela of Princess Nesi-Khonsu.

This stela is of sycamore wood. Its superficial measurement is $15^1/_2 \times 8^1/_2$ inches; and it is seven-eighths of an inch in thickness. In the texture and colour of the wood, it strikingly resembles a certain inscribed tablet written for this same Nesi-Khonsu, which is thus described by Professor Maspero in a former number of the Recueil de Travaux[1] : — «le

1) Sur une tablette appartenant à M. Rogers : par G. Maspero, *Recueil de Travaux*, vol. II, p. 13, 1880. This tablet has been purchased for the Louvre. A precisely similar tablet, purchased at Thebes in 1874, is in the possession of the Duke of Hamilton.

bois est compact, semé de quelques petits nœuds, d'une teinte jaune, taché aux endroits probablement où il avait été mouillé dans l'antiquité.» The present stela is, in like manner, made from wood of a yellowish tint full of little knots, and is splashed with ancient damp-stains which, unfortunately, the Arab-dealers have sought to mend with touches of raw white. I am myself the possessor of this relic, which I purchased at Luxor in 1874. It is in admirable preservation, and represents the deceased princess, crowned with the cone and lotus-bud, in adoration before OSIRIS. These two figures occupy about four fifths of the surface of the stela, the irregular space above their heads being filled in with a hieroglyphic inscription in seven vertical columns of unequal length.

The inscription reads as follows: —

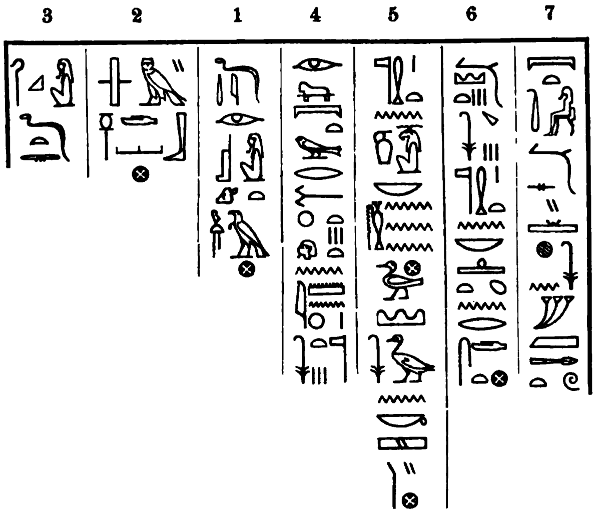

Over the head of Osiris.
1. Saith Osiris Khent-Ament
2. dwelling in Abydos
3. Ruler of Eternity.

(The speech of the God is not given.)

Over the head of Nesi-Khonsu.
4. The Osiris, the chief Pallakide of Amen-Ra King of the Gods;
5. The Prophetess of Khnoum Lord of Elephantine; the Royal Son of Kush,
6. Governor of the Southern Lands; the Prophetess of Nebhotep of Nesert;
7. The chief Princess, NESI-KHONSU, Justified.

As in the inscription upon Vase I (AMSET) of the Canopic set previously described, we here again find NESI-KHONSU designated as «Royal *Son* of Kush», and holding the appointment of «Governor of the Southern Lands». This is very remarkable. Had only one of the relics thus inscribed — *i. e.* the vase, or the stela — come down to the present day, we should be justified in attributing these anomalous distinctions to an error on part of the scribe. Or were the two inscriptions in all respects identical, it might perhaps be conjectured that both scribes — the engraver-scribe and the painter-scribe — had worked from some faulty original. But the inscriptions are identical only in so far as they confirm each other. In both, NESI-KHONSU, primarily designated as first Pallakide of Amen, an office appertaining solely to women, is presently invested with a style and title given exclusively to men. In both, the

sense is perfectly clear, leaving no room for doubt. Were it not for the Pharaonic dignities assumed at an earlier period by Queen Hatshepsu, the case of Nesi-Khonsu would be altogether unprecedented. Bearing, however, this historical parallel in mind, I am tempted to suggest that in Nesi-Khonsu we may possibly see the eldest of a family consisting, like the family of Khoo-en-Aten, of daughters only; in which case the eldest, «Chief of the Princesses», might have been promoted to honours which there was no son to claim. If we take into account the high position accorded to women under the civil law of ancient Egypt, this suggestion will hardly be deemed extravagant. Or, remembering that Queen Makara of the great Karnak Decree is believed to have been a Ramesside princess, and that her dowry consisted of lands «in the South country», it might be conjectured that Nesi-Khonsu was daughter of a Ramesside mother, and that she inherited Kushite rights in virtue of her maternal descent. These, of course, are but guesses, to be taken for what they are worth.

It is unfortunate that neither the Canopic vases nor the stela now under consideration, give the names of Princess Nesi-Khonsu's parents. We know them, however, from other sources. The Rogers-tablet already referred to styles her «This Nesi-Khonsu whose mother is Tent-hon-Thoth;» and the important inscription of Pinotem III at Karnak, lately translated by M. Naville, states that she was daughter to one Prince Nesi-Ba-neb-Tat, second son of Menkheperra and Isi-em-kheb. In contrast with the pompous array of titles by which the name of Nesi-Khonsu is preceded on my stela and on Mr. Parish's Canopic vases, it seems singular that neither she nor her mother are, in the Rogers tablet, designated by royal or sacerdotal honours. Even in the official attestation of Nesi-Khonsu's interment, which Professor Maspero discovered last year written in the hieratic script upon one of the door-jambs of the mortuary chamber at *Dayr-el-Baharee,* the deceased is given no higher rank than 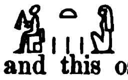 «Venerable» or «Exalted». Between this ostentation of pomp on the one hand and this ostentation of simplicity on the other, there is a discrepancy which calls for explanation. Whatever her royal rank or sacred functions, it is evident that Nesi-Khonsu was above all else a votaress of Amen. «The Osiris, first Pallakide of Amen» precedes every other title upon my stela and upon Mr. Parrish's vases. The Rogers-Tablet, which is inscribed on both sides, records certain commands of Amen regarding the making of *Shabti* for her service, and the lamentations which shall be uttered for her; and of the two papyri found with her mummy in the vault of the priest-Kings, one was an ordinary Ritual, and the other a formal Decree of Amen in favour of the deceased.

There are two points of minor importance yet to be noted in the inscription which fills the upper part of the stela.

1. The omission of the speech to be spoken by Osiris. Speeches made by the deity to the deceased, being for the most part mere formulæ conveying promises and assurances, are not unfrequently left out where space is wanting.

2. Column 6. Nesi-Khonsu is here styled 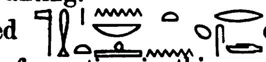 «Prophetess of Neb-Hotep of *Nesert*». I am indebted to M. Naville for noting in this sentence a phonetic variant of the group 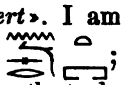; a name ascribed to various localities. Neb-Hotep, again, is a title given indifferently to both Isis and Hathor. M. Naville attributes it in the present instance to Isis.

I now proceed to describe the pictorial details of this stela.

The wood (full, as before mentioned, of little knots) is highly desiccated, and cut neither with, nor across, the grain, but at a long slant. The face of the tablet is overlaid with a thin coat of white, yellowed by age and covered with innumerable fly-specks of ancient date. Below the inscription are represented — 1. To the right, NESI-KHONSU; a vase of incense in one hand; the other hand uplifted in adoration: — 2. To the left, OSIRIS crowned with the *Atef* headdress and grasping the flail and crook. Between the God and his worshipper stands a small altar surmounted by a libation-vessel and a lotus. The figures, outlined in black, are drawn with an unfaltering freedom and purity of line which recalls the best period of Egyptian draughtmanship. This is especially noticeable in the figure of NESI-KHONSU, whose drapery, supposed to be transparent, is left in outline, and shows the form beneath. Where filled in with colour, as in the upper half of the figure of OSIRIS, the pigments are laid on with such solidity that they may be said, in the literal acceptation of the word, to be embossed upon the surface of the tablet. Yet, even where so embossed, the colour stops short of the black outline, upon which it never encroaches.

OSIRIS.

Face, neck and hands	*Green* (terra verte).
Atef crown	*Yellow* (Chrome mixed with white).
Pedum and *Flagellum*	*Pale yellow* (Chrome largely mixed with white).
Plumes of the *Atef*, as also the arms and body of OSIRIS, to waist	*Blue* (Cobalt mixed with white and a little verditer).
Fillet round *Atef*, and sash with long ends round waist	*Red* (Red ochre mixed with a little white, and apparently with a slight admixture of crimson madder.)
Beard	*Black.*
Lower Limbs	*White.*

Collar. — The collar apparently consists of two distinct necklets; the upper one being a plain circlet coloured pale yellow, the lower one representing black cabochon drops on a white ground.

NESI-KHONSU.

Face, figure, and drapery delicately outlined in black upon the white ground of the stela.

Earrings, bracelets, collar and incense-vase	*Pale yellow*	pigments the same as above.
Cone on head	*Red and white*	
Lotus-bud on head	*Green and white*	
Hair	*Black*	
Fillet	*White*	

ACCESSORIES.

Altar and libation-vessel — *Tawny* (Raw Umber).

Lotus: — Calyx, *green* (terra verte); petals, *pale blue* (cobalt largely mixed with white); stem, *red* (Red ochre mixed with white and crimson madder).

The hieroglyphs are boldly put in with the brush, in black, and the columns are divided by red lines.

The features of NESI-KHONSU are characteristic of the pictorial art of the XXIst Dynasty, and bear a marked resemblance to the features conventionally given to NOTEM-MAUT and MAKARA, in the illustrations to the Rituals of these Queens.

4. THE FUNEREAL PAPYRUS OF PRINCE AAHA TAT-F-PTHAH-AU-F-ANKH.

This papyrus, which is in unusually fine preservation, measures 9 feet in length by 12 inches in breadth. The ten introductory columns are written in the hieroglyphic character; the rest in a square, compact hieratic hand, very similar to the hieratic writing of the papyrus photographed in Pl: XV. of PROFESSOR MASPERO'S « *Trouvaille de Deïr-el-Bahari* »[1]. The present document contains four Chapters of the Ritual, beginning with Chapter XXIII. It reads as a whole from right to left; but is occasionally varied by passages reading from left to right. The text is written in vertical columns, the glosses being rubricated in the usual manner.

The papyrus of AAHA TAT-F-PTHAH-AU-F-ANKH commences with a vignette representing the deceased in adoration before OSIRIS. In his right hand he holds a vase of incense ( ): on his head, he wears the cone, lotus-bud and fillet. He is clothed in the *Shenti*, or tunic, over which falls a long transparent robe with loose sleeves. Opposite to him sits OSIRIS enthroned upon a raised dais, wearing the *Atef* crown, and grasping the *pedum* and *flagellum*. A small altar, upon which are seen a libation-vase and a full-blown lotus-blossom, stands in front of the dais; while upon an upright staff, apparently supported on the feet of the God, is suspended the panther-skin mantle of the deceased prince, so indicating his priestly rank. The treatment of this vignette is particularly sober, only a little red being employed to tint the cushion and ornamentation of the throne of OSIRIS. The face and hands of the God are black; the *Atef* is left white; even the lotus flower is uncoloured. The figure of AAHA TAT-F-PTHAH-AU-F-ANKH is drawn entirely with the pen. The ten introductory columns of hieroglyphic text occupy the irregular space above the heads of the figures.

The inscription reads as follows: —

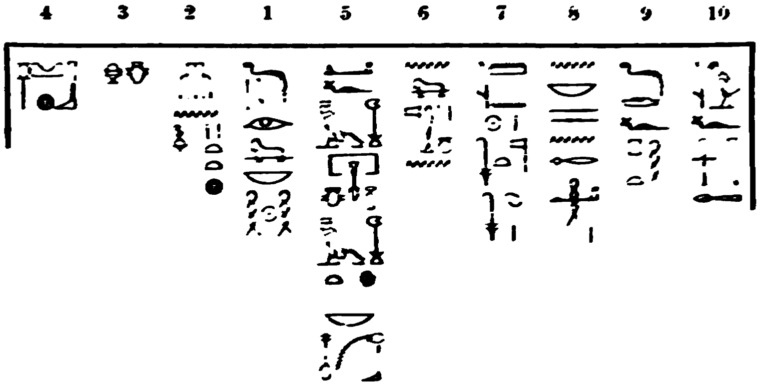

Over the head of OSIRIS.
1. Saith OSIRIS, Lord of Eternity
2. Dwelling in Amenti.
3. Resident in
4. Abydos.

---

1 i. e. The second papyrus of NESI-KHONSU, being the Decree of Amen before-mentioned.

Over the head of deceased.

5. May he grant thousands of sepulchral repasts, thousands of pure and good things
6. to the OSIRIS, the Second Prophet of
7. Amen King of the Gods, The Royal Son
8. Of the Lord of the two Lands, AAHA
9. TAT-F-PHTAH
10. AU-F-ANKH, Justified.

The personage here designated by the name of AAHA TAT-F-PTHAH-AU-F-ANKH (that is to say, AAHA, who is called PTHAH-AU-F-ANKH) is undoubtedly identical with a prince of the same name whose mummy was discovered in 1881, in the tomb of the priest-kings at *Dayr-el-Baharee,* and whose relics are thus described in PROFESSOR MASPERO's address to the Orientalist Congress at Berlin: —

«No. XXXI. Deux sarcophages à enduit jaune usurpés pour le compte du 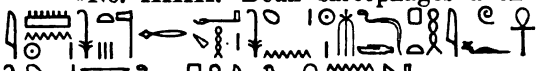 fils royal de Ramsès, T'ot Ptahefonkh dit ailleurs fils du roi.» (*Verhandlungen des Fünften Internationalen Orientalisten-Congresses:* Afrikanische Section: p. 21.)

To this identification it may be objected that the AAHA of the papyrus is styled Second Prophet (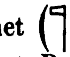) of Amen, whereas the AAHA of PROFESSOR MASPERO's address is only Third Prophet. But, although ranked as *Second* Prophet in the hieroglyphed Introduction to the present papyrus, our personage stands as *Third* Prophet in the hieratic text which follows. We are therefore free to conclude that he was actually , Third Prophet; and that the higher dignity ascribed to him in the sixth Introductory column is a clerical error on the part of the scribe.

There remains the question of his parentage. In the papyrus, he is called «Royal Son of the Lord of the Two Lands». Upon the sarcophagi he is styled, firstly «Royal Son of RAMESES»; secondly «Royal Son of the Lord of the two Lands». It is unfortunate that the cartouche of this Rameses should nowhere have been given, as without it we have no certain means of determining Prince AAHA's place in the history of the period. In PROFESSOR MASPERO's Official Report, «*La trouvaille de Deïr-el-Bahari*», it is further stated that upon the leather bands of the mummy of the «Royal Son of RAMESES» is stamped the name of «WOUAPOUT», First Prophet of Amen, under whose pontificate the interment of AAHA TAT-F PTHAH-AU-F-ANKH would therefore seem to have taken place. PROFESSOR MASPERO hence concludes that this prince must have been buried in the HER-HOR vault during the reign of Shishak I, at the commencement of the Bubastite Dynasty. If so, his father — a descendant of the old Ramesside line — would have been Lord of the two Lands by courtesy only. Or, as it seems to me with even greater probability, AAHA TAT-F PTHAH-AU-F-ANKH may have been a son of one the last *rois fainéants* of the XXth Dynasty; in which case his wrappings and leather bands may possibly have been renewed, and his mummy removed from some other tomb to this safer resting-place, under the auspices of WOUAPOUT in the reign of SHISHAK I. The fact that one, at least, of the sarcophagi in which this prince's mummy reposed had been originally made for another occupant, is, I venture to think, in favour of this suggestion.

The name of our personage does not seem to have been uncommon towards the close of the Her-Hor dynasty and during the rule of the Bubastites. A younger son of Takeloth II, it will be remembered, was not only the namesake of Prince Aaha, but was likewise a Third Prophet of Amen. Dr. Brugsch also notes a prince of this name.

That the present papyrus was abstracted from the mummy-case of Aaha Tat-f-Phtah au-f-Ankh while yet the secret of the *Dayr-el-Baharee* vault remained undiscovered, cannot be questioned. The document is the property of Miss Brocklehurst, of Danebridge, near Macclesfield. It was purchased by that lady from the brothers *Abd-er-Rasoul* at Thebes, in 1874; being then but partially unrolled, and enclosed in an Osirian statuette of sycamore wood, stained black, and of good workmanship.

Amelia B. Edwards.

DIE AUSSPRACHE DER NEGATION.

von

Dr. A. Wiedemann.

Unter den ägyptischen Ideogrammen findet sich kaum eines, dessen Lesung so häufig gewechselt hätte, wie das der Negation. Während Champollion (z. B. *Gramm.*, p. 519) noch auf eine Lesung verzichtete und die Negation ihrem Sinn entsprechend durch das coptische ⲁⲛ *non*, bez. ⲉⲙⲛ̄ *sine*, umschrieb, glaubte man später auf Grund einer Stelle bei Leps. *Denkm.*, III, 12 d, l. 25, wo stand, dieselbe *an* lesen zu müssen; man zog das *a* zu der Negation, welche man oft durch *n* completirt fand, und erhielt so die neue Lesung. Reinisch (*Stele des Schay* in *Wiener Sitzungsber. Philos.-hist. Cl.* XLVI, p. 558) bewies, dass vielmehr *mā enti* zu lesen sei und dass der Adler nicht zur Negation gehöre, er verglich mit Recht die gewöhnliche Phrase *Ās-iri χenti Amenti*, in welcher der Adler in demselben Sinne auftrete. Seinerseits stellte er, ebenso wie schon in der Stele des Ptah emwa (*l. l.* XLII, p. 268 ff.) die Lesung *men* auf, doch bewies Le Page Renouf (*Aegypt. Zeitschr.* 1865, p. 54), dass dieselbe auf einem Versehen beruhe, und wollte selbst ⲁⲛ oder ⲛ̄ lesen. Besonders durch Brugsch wurde hierauf die Lesung *nen* oder *en* vertreten, während E. de Rougé in seiner classischen *Chrestomathie* als Varianten *ān*, *na* (I, p. 61), *χem* (p. 108), *nen* (p. 96) und *ām* (p. 71) anführt. Im Allgemeinen liest letzterer *ān* (III, p. 109), erwähnt jedoch auch eine Variante , welche er für eine reduplicirte Form erklärte. Neuerdings ist besonders durch Le Page Renouf (in seiner *Grammatik* und *Aegypt. Zeitschr.* 1874, p. 102) und durch Ebers (*Zeitschr. der Deutsch-Morg. Gesellsch.* XXXI, p. 467) die Lesung *ān* vertreten worden. — Bei der Wichtigkeit und der Häufigkeit des Auftretens der Negation schien es mir nicht ohne Interesse zu sein, die Gründe für die Lesung des Ideogrammes zu prüfen, und möchte mir nun erlauben, die gewonnenen Resultate hier zusammen zu stellen.

Zunächst möchte ich ein principielles Bedenken gegen die aufgeführten Lesungsversuche geltend machen. Wenn auch kein Zweifel darüber bestehen kann, dass das ägyptische dem Sinne nach dem coptischen ⲁⲛ oder ⲛ̄ entspricht, so ist es doch nicht ohne Weiteres möglich, die Worte auch ihrer Aussprache nach einander gleichzustellen. Das Coptische entfernt sich von dem Hieroglyphischen in der Lautirung der Worte zu weit, es sind zu zahlreiche Lautverschiebungen eingetreten, als dass dies thunlich wäre. Ein solcher Versuch würde ebenso

bedenklich sein, wie der, die Aussprache der lateinischen Worte aus dem Italienischen, der altgriechischen aus dem Neugriechischen zu erschliessen. Aus diesem Grunde muss besonders eine Lesung von Ideogrammen auf Grund des Coptischen mindestens gewagt erscheinen.

Die erste Variante, auf Grund deren man hat *ån* lesen wollen, ist die, dass sich im Grabe Seti I. statt in einem enigmatischen Texte findet. Hier nimmt RENOUF an, sei *åat* zu lesen, der Wegfall des *n* in der Schreibung erkläre sich durch Assimilation an das *t*. Dies ist einmal nicht möglich, da wir es hier mit einer Transcription, nicht mit einer jüngeren Form des Wortes zu thun haben, dann aber gibt das Grab Seti I. uns, durch die Variante für , die Lesung für an die Hand, so dass an unserer Stelle vielmehr *åmt* zu lesen ist, wie denn auch DE ROUGÉ bereits die Variante *åm* für hervorhob. Es ist also hier keine Schriftvariante, sondern eine Wortvariante, welche für die Negation eintritt. — An zweiter Stelle kommt ein Dämonenname in Betracht, welcher sich auf einem *Åm-tuat* im Besitze des H. KIEPERT findet. Hier steht als Name neben einer Gottheit, welche ohne Arme dargestellt wird, , was man «seine Arme sind nicht gegeben ihm» übersetzt hat, indem man als Variante für die Negation auffasste. Allein in den 11 Parallelstellen (Pap. Paris, éd. PIERRET, Bulaq, Berlin, Nr. 5, 7, 1456, Leyden, T. 71, 72, 73, Haag, Nr. 1 und Grab Seti I.), welche ich vergleichen konnte, findet sich nirgends die Negation geschrieben; die Stelle lautet vielmehr , , «er hat, bez. es sind ihm, seine Arme», so dass dem entsprechend auch in dem obigen Texte zu übersetzen ist: «seine Arme zu tragen ist gegeben ihm». Der betreffende Gott *hat* nämlich Arme, er trägt sie jedoch in seinem Leibe verborgen, wie schon aus den Namen seiner drei in gleicher Weise dargestellten Genossen hervorgeht. Diese heissen — die Paralleltexte geben nur unbedeutende Varianten: 1. «der Eröffner der Lande», 2. «er liebt seine Arme» und 3. «seine Arme sind in seinem Bauche». — Endlich hat man für die Lesung *ån* angeführt, dass die Negation im Pap. Ebers und sonst geschrieben werde und dies auch die Schreibung für die vollere Form *ån* der Präposition *n* sei. Allein hier ist doch wohl der Punkt nur als ein expletives Zeichen, ebenso wie der Strich im Hieroglyphischen, zu betrachten, welches auf die Lesung keinen Einfluss auszuüben braucht. Diesen Strich, wie LEMM neuerdings vorgeschlagen hat, in der Regel für eine Art diacritischen Punktes anzusehen, scheint doch die Majorität der Beispiele nicht zu gestatten. Doch selbst, wenn dies der Fall wäre, könnte man bei der Polyphonie zahlreicher ägyptischer Zeichen aus einer gleichen Schreibung, nicht mit Sicherheit einen Rückschluss auf die gleiche Aussprache des betreffenden Zeichens ziehen.

Die obigen Bemerkungen werden wohl genügen, um zu zeigen, dass für die Lesung *ån* der Negation keine zwingenden Gründe vorliegen und dass nach dieser Richtung hin die Aussprache des Ideogrammes nicht festgestellt wird. Betrachten wir nun die Varianten, welche sich sonst für das Zeichen finden. Zunächst findet sich in dem Pap. Mayer K in Liverpool, einem Todtenbuche aus thebanischer Zeit (GOODWIN, *Aegypt. Zeitschr.* 1873, p. 16) die Negation gewöhnlich geschrieben, die gleiche Schreibung hat das Todtenbuch der Taruṭ in Berlin, während der Sarg des Paiset ebendort schreibt (REINISCH, *l. l.* 1865, p. 88). In einem Seenamen im Todtenbuche (Pap. Florenz und London, 9905) schreibt der Pap. Sutimes statt vielmehr , der Pap. London Nr. 9900 (NAVILLE, *l. l.* 1882, p. 188).

Der schöne Sarcophag des Bek-en-ren-f in Florenz lässt statt der Negation im Cap. 72 des Todtenbuchs dreimal die Variante auftreten. Im Pap. Nebseni in London erscheinen für den Eigennamen die Varianten und (Naville, *l. l.* 1873, p. 26), während ein Ptolemäertext (Dümichen, *l. l.* 1870, p. 3) die Negation schreibt. Alle diese Beispiele ergeben für die Negation eine Aussprache *nen*. Der consonantische Anlaut derselben wird weiter gezeigt durch die Schreibung des Wortes im Pap. Berlin, I, l. 137 (Maspero, *Mél. d'arch.*, p. 146), des bereits während des alten Reiches vorkommenden Eigennamens und der Negation auf dem Sarkophage des Psammetich im Vatikan. Endlich ist noch die Variante auf zwei Herzensscarabäen in London zu erwähnen (Birch, *Aegypt. Zeitschr.* 1870, p. 74). Aus diesen Beispielen geht mit Sicherheit hervor, dass die Negation *nen*, bez. mit Vocalisation *nin* zu lesen ist.

Neben der Form *nen* begegnete uns in einem Beispiele bereits die verkürzte Form . Diese tritt auch sonst auf, so in den Papyris E und F zu Liverpool (Goodwin, *l. l.* 1873, p. 16), Nebseni (Naville, *l. l.* 1873, p. 26) und Bulaq Nr. 21; auch der Sarkophag des Bek-en-renf gibt einmal diese Variante, welche freilich unverhältnissmässig seltener ist, als die Schreibung *nen*.

Aus dem Vorstehenden ergibt sich und dies ist das Resultat unserer Varianten-Zusammenstellung, dass die Negation im Aegyptischen im Allgemeinen *nen*, bez. *nin*, zu lesen ist. Aus dieser Form entwickelte sich eine verkürzte *n*, aus welcher ihrerseits das coptische ⲛ̀ abzuleiten sein wird.

Bonn, den 12. März 1883.

LES STATUETTES FUNÉRAIRES
DU
MUSÉE DE BOULAQ
PAR
Victor Loret.

Le Musée de Boulaq possède une collection d'environ deux ou trois mille statuettes funéraires, depuis les luxueuses statues de bronze dont on n'a encore rencontré que deux ou trois spécimens, jusqu'aux laides et grossières statuettes de porcelaine qu'on trouve par centaines dans les tombes saïtes de Gizeh. Il m'a semblé que l'étude d'un si grand nombre de monuments de même nature ne pouvait pas être sans utilité pour la science, et que ces petites figurines sans importance devaient nous fournir un certain nombre de renseignements curieux [1]. Les temples s'écroulent peu à peu, les hypogées sont anéantis par les Arabes, tout ce qui est calcaire ou albâtre est bientôt changé en chaux; mais les statuettes funéraires, par leurs dimensions restreintes ou par le peu de valeur de la matière dont elles sont formées échappent, la plupart du temps, à la destruction. De là l'immense quantité de ces monuments

1) L'arrangement des monuments contenus dans les magasins du Musée n'étant pas encore terminé, je n'ai pu copier toutes les statuettes funéraires qui y sont comprises. D'un autre côté, il arrive presque chaque jour à Boulaq des couffes entières de statuettes découvertes à Thèbes, à Abydos ou à Memphis. Je pourrai donc, plus tard, donner une suite à mon travail en publiant toutes les statuettes nouvelles dont le Musée se sera enrichi.

répandue dans les collections publiques et particulières de l'Europe. Je suis sûr qu'il n'est pas un seul petit musée de province qui n'ait au moins sa douzaine de statuettes funéraires; on peut calculer d'après cela le nombre infini qui doit en exister dans le monde.

La première étude à faire est de rechercher les particularités qui caractérisent les différentes époques, de remarquer que la porcelaine n'apparaît qu'à la XIXe dynastie, que les instruments agricoles ne se montrent pour la première fois que sous la XVIIIe, que les statuettes de la XIIIe n'ont, la plupart du temps, qu'un nom sans formule religieuse. Quand nous aurons acquis une connaissance assez approfondie de la question pour reconnaître de suite l'âge exact d'une statue, nous pourrons utiliser cet immense répertoire, réparti dans le monde entier, de noms de personnages de toutes les époques, accompagnés de leurs titres et souvent de leur généalogie; nous pourrons les ranger par familles, par générations, les classer d'après leurs fonctions, et peut-être, un jour, quand nous les connaîtrons bien, pourront-ils nous servir à éclaircir certains points douteux de la chronologie pharaonique. Mais ces statuettes ne sont pas seulement intéressantes pour l'étude des noms et des titres, elles nous aideront encore à fixer le texte d'un des plus curieux chapitres du *Todtenbuch*, à le suivre dans ses différentes transformations à travers les âges et par là même à en saisir mieux le sens qui, jusqu'à présent, ne me semble pas avoir été compris dans toutes ses parties. Enfin, en les étudiant de près, on relève de temps en temps sur ces statuettes des observations grammaticales ou lexicographiques, dont l'une entre autres, — quatre à cinq exemples de l'emploi de au lieu de 𓂋 comme préposition, (n° 26), — est intéressante au plus haut point.

On ne saurait trop recommander aux nombreux amateurs et directeurs de musées qui possèdent de ces statuettes de les signaler et de leur donner le plus de publicité possible.

CHAPITRE PREMIER.

Les statuettes funéraires en général.

En se basant sur les caractères généraux des statuettes funéraires, tels que la matière, le costume, la présence ou l'absence d'emblèmes divers ou d'instruments agricoles, M. MARIETTE[1] est arrivé à préciser les différences qui distinguent ces statuettes aux grandes périodes de la chronologie égyptienne. C'est en appuyant le travail de M. MARIETTE des remarques que j'ai eu l'occasion de faire sur les transformations du *Chapitre VI* dans ces mêmes périodes que j'ai pu former le tableau que je donne plus loin. Mais avant de le présenter au lecteur il ne sera peut-être pas sans intérêt de jeter sur ces transformations un coup d'œil d'ensemble.

1° ASPECT GÉNÉRAL.

Jusqu'à la fin de la XVIIIe dynastie, on n'emploie pour la fabrication des statuettes funéraires que la pierre, le bois ou le métal. La porcelaine n'apparaît qu'au milieu de la XIXe dynastie, et, enfin, à la XXVIe dynastie, elle a pris presque complètement la place de toute autre matière. Une statue de pierre, de bois ou de métal ne peut donc être, à quelques exceptions près, postérieure à la XXIe dynastie (car, de la XXIIe à la XXIVe, on

1) *La Galerie de l'Égypte ancienne à l'exposition rétrospective du Trocadero*, p. 93 et suiv., et *Catalogue général des Monuments d'Abydos*, chap. I, § 4.

ne trouve pas de figurines dans les tombeaux), ni une statue de porcelaine, antérieure à la XIXe dynastie.

Jusqu'à la XIXe dynastie les statuettes représentent des défunts et non des personnages vivants; elles sont par conséquent couvertes des bandelettes de momies entre lesquelles passent quelquefois leurs mains. A la XIXe elles représentent des êtres vivants revêtus des costumes distinctifs de leurs fonctions; puis elles redeviennent de nouveau des momies, vers la XXVIe dynastie.

Enfin, les statues des premières époques n'ont pas d'instruments agricoles; quand leurs mains ne sont pas vides, elles tiennent des emblèmes comme le , le , le ou le . Ce n'est qu'à la XVIIIe dynastie qu'apparaissent les hoyaux, le sarcloir et la couffe.

2° INSCRIPTIONS.

Les statuettes les plus anciennes ne donnent que le nom et les titres du défunt, seuls ou précédés de , , etc. Puis arrive la première rédaction du chapitre VI, ainsi conçue :

PREMIÈRE RÉDACTION.

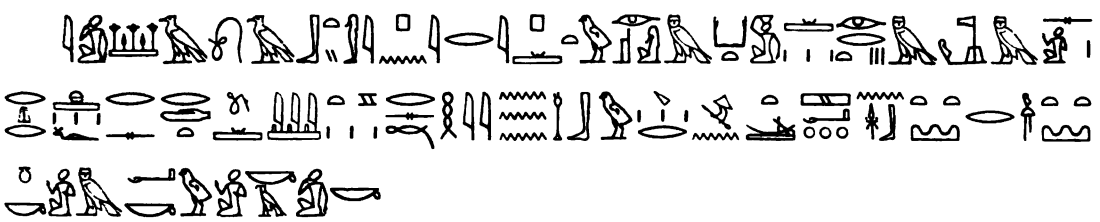

Il faut remarquer que le titre n'est pas encore en usage; il n'apparaît qu'à partir de la XVIIIe dynastie et amène avec lui une petite addition, , qui devient plus tard partie intégrante du chapitre.

A la XIXe dynastie, il y a sur les statues deux sortes de légendes : 1° Les statuettes de pierre, de bois ou de métal portent la seconde forme du chapitre VI, ainsi rédigée :

DEUXIÈME RÉDACTION.

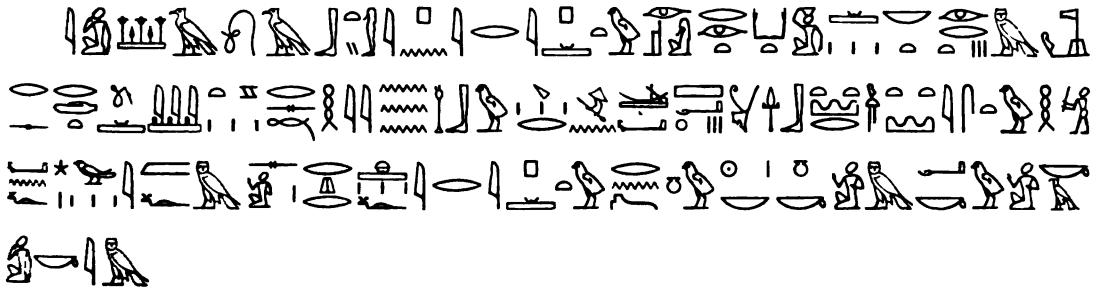

2° Les statuettes de porcelaine qui n'en sont qu'à leur enfance portent le nom et les titres seuls, précédés de , écrits en couleur et non gravés.

La seconde rédaction ne diffère de la première que par l'addition de la formule etc., jusqu'à . La partie est souvent supprimée. Cette formule, au lieu de se mettre à la fin, se place quelquefois entre et . Bien entendu le chapitre se termine toujours par etc.

Enfin les statues de la XXVIe dynastie portent la troisième rédaction qui est exactement celle du papyrus de Turin. Puis, peu à peu, le chapitre s'abrège, est remplacé par le nom seul comme à la XIIIe dynastie, mais sur porcelaine; la taille de la statue diminue. Les statuettes des dernières époques sont extrêmement petites et ne portent plus de légendes.

TROISIÈME RÉDACTION.

Ce qui distingue la troisième rédaction de la seconde c'est que le défunt s'adresse non plus à une seule, mais à plusieurs statuettes. La formule etc. est désormais fixée derrière et comprend etc., qui revient une seconde fois à la fin du chapitre.

En réunissant ces deux catégories de caractères, nous obtenons le tableau suivant[1] :

I. — XIIIe DYNASTIE.

PREMIÈRE SÉRIE.

1° *Matière.* Pierre, bois ou métal.
2° *Costume.* Bandelettes de momie.
3° *Emblèmes.* , , ou . Souvent rien. Jamais d'outils agricoles.
4° *Texte.* Nom et titres seuls ou précédés de , , jamais de .

DEUXIÈME SÉRIE.

1° *Matière.* Pierre, bois ou métal.
2° *Costume.* Bandelettes de momie.
3° *Emblèmes.* , , ou . Souvent rien. Jamais d'outils agricoles.
4° *Texte.* Chapitre VI, 1e rédaction, sans .

II. — XVIIIe DYNASTIE.

1° *Matière.* Pierre, bois ou métal.
2° *Costume.* Bandelettes de momie.
3° *Emblèmes.* , ou .
4° *Texte.* Chapitre VI, 1e rédaction, commençant toujours par .

1) Bien entendu, — même sans parler des exceptions, dont il faut tenir compte en toutes choses, — les divisions ne sont pas aussi tranchées que semble l'indiquer ce tableau. Les statuettes appartenant à la fin d'une dynastie peuvent offrir les mêmes caractères que les statues du commencement de la dynastie suivante, de même que celles qui se rapportent aux premières années d'une période peuvent conserver encore l'aspect des statuettes qui leur sont immédiatement antérieures. C'est ainsi que (n° 36) est placé au commencement de la XIXe dynastie, bien que nous sachions par des textes (MAR., *Mon. div.*, XXXVI, *g* = LEPS., *Denkm.*, III, 69 et CHAMP., *Not. descr.*, p. 569 et 862) qu'il appartient au règne d'Aménophis III, à la fin de la XVIIIe. De même les statuettes d'un même personnage, — , — se trouvent réparties, grâce à leurs différents caractères, dans la première et la seconde séries de la section III.

III. — XIX—XXIe DYNASTIE.

Première série.

1° *Matière.* Pierre, bois ou métal.
2° *Costume.* Bandelettes de momie ou costume civil à tablier triangulaire.
3° *Emblèmes.* , ou .
4° *Texte.* Chapitre VI, 2e rédaction. Toujours .

Seconde série.

1° *Matière.* Porcelaine peinte. Plus rarement pierre, bois ou métal.
2° *Costume.* Bandelettes de momie ou costume à tablier triangulaire.
3° *Emblèmes.* , rarement et .
4° *Texte.* Chapitre VI, 2e rédaction, souvent abrégée. Souvent le nom seul, précédé de .

IV. — XXVI—XXXe DYNASTIE.

1° *Matière.* Porcelaine gravée.
2° *Costume.* Bandelettes de momie.
3° *Emblèmes.* .
4° *Texte.* Chapitre VI, 3e rédaction. Plus tard, nom précédé de , puis plus d'inscriptions.

Chapitre deuxième.

Catalogue des statuettes funéraires du Musée de Boulaq[1].

I. — XIIIe DYNASTIE.

Première série.

1. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. 5333.
Calcaire. H. 0.15. — Tient un sous ses deux bras croisés. Légende par devant.

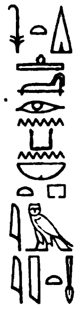
(Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 383[2].)

2. Salle du Centre. Vitr. J.
Granit noir poli. H. 0.14. — Statuette tenant et . Devant, légende en deux colonnes.

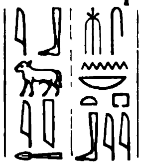
(Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 387[3].)

1) Les numéros entre crochets se rapportent au nouveau catalogue de M. Maspero.
2) Par erreur, M. Mariette a lu le nom .
3) Le *Catalogue d'Abydos* porte au lieu de .

3. Salle du Centre. Vitr. J.

Calcaire peint en rose violacé. H. 0.20. — Tient et . Perruque à queue élargie. La statue est posée sur un large piédestal. Par devant, une colonne verticale. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 384.)

4. Salle du Centre. Vitr. L. [1351.]

Calcaire. H. 0.24. Le défunt tient et . Par devant, légende verticale. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 396.)

5. Musée de Boulaq.

Basalte noir poli. H. 0.11. — Statue en forme de momie; les mains ne sont pas apparentes. Légende verticale par devant. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 388.)

6. Musée de Boulaq.

Albâtre. H. 0.12. — Statue en forme de momie. Inscription en quatre lignes. 1) (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 392.)

7. Salle du Centre. Vitr. L. [1296.]

Bois peint. H. 0.18. — Statue en forme de momie, ornée d'un collier. Devant, inscription verticale en noir sur fond blanc. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 394.) Cette statuette, qui représente la dernière période de la première série, offre, comme on le voit, un commencement de rédaction du chap. VI du *Livre des morts*.

DEUXIÈME SÉRIE.

8—9. Salle du Centre. Vitr. N. [1106—1107.]

Calcaire. H. 0.30. — Grosse perruque arrondie; mains croisées, vides. Barbe. Deux statuettes identiques, au nom de . (Chap. VI, première rédaction.)

10. Salle du Centre. Vitr. N. [1108.]

Calcaire. H. 0.30. — Statuette identique aux deux précédentes, avec la différence que, représentant une femme, elle ne porte pas de barbe. Le nom de la défunte est . (Chap. VI, première rédaction.)

11. Salle du Centre. Vitr. N. [1142.]

Calcaire. H. 0.29. — Perruque longue, striée; mains croisées, vides; barbe tressée. Cette statuette, d'un très joli travail, a été peinte en partie en bleu; elle est au nom de . (Chap. VI, première rédaction.)

---

1) Le signe après , et les signes après sont écrits en hiératique sur le monument.

12. Bois. H. 0.25. — Statuette funéraire au nom d'un personnage ayant accompli les mêmes fonctions que le précédent. (Chap. VI, première rédaction; MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 440.)

13. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. 10046.

Bois jaune clair. H. 0.24. — Statuette en forme de momie; les cils, sourcils et hiéroglyphes sont au trait noir. Le nom du défunt est . (Chap. VI, première rédaction.)

14. Salle du Centre. Vitr. I.

Albâtre. — Cat. du Musée de Boulaq (éd. 1876), n° 401. Statuette trouvée à Drah-abu-'l-negah. Barbe carrée; mains croisées, vides. Sur le devant, huit lignes d'hiéroglyphes gravés au trait, et teintés de bleu. Le nom du défunt est . (Chap. VI, première rédaction.) Après , se trouve la variante additionnelle .

15. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 2022.

Bois brun rougeâtre. — Mains croisées, vides; pas de barbe. Yeux noirs, perruque bordée d'un liseret jaune. Inscription à l'encre. Le défunt s'appelait (de dr. à g.) . Le nom hiératique semble avoir été ajouté après coup, car il est d'une autre encre, et il paraît y avoir dessous des traces de signes hiéroglyphiques. (Chap. VI, première rédaction.)

16. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 22038.

Calcaire. H. 0.16. — Barbe; mains croisées, vides; perruque à appendice. Le nom du défunt est . (Chap. VI, première rédaction; MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 385.)

II. — XVIIIe DYNASTIE.

17. Salle du Centre. Vitr. N. [1144.]

Calcaire. H. 0.27. — Perruque à raies bleues et jaunes; chairs et hiéroglyphes bleus. Les instruments agricoles et la couffe sont, par exception, suspendus derrière le dos. La statuette est consacrée à . (Chap. VI, première rédaction. — MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 401.)

18. Salle du Centre. Vitr. J.

Calcaire. H. 0.23. — Bras croisés; pas d'instruments. Yeux et légende à l'encre. Au nom de . (Chap. VI, première rédaction.) Une ligne a été ajoutée après coup : . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 404.)

19. Calcaire. H. 0.23. — Coiffure bleue; hiéroglyphes gravés et peints de la même couleur. La statuette est au nom de . (Chap. VI, première rédaction. — MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 403.)

20. Salle du Centre. Vitr. J.

Albâtre. H. 0.19. — Perruque à bandeaux pointus; tablier triangulaire. Les mains tiennent le et le , et serrent contre la poitrine un grand oiseau à tête humaine. Traits rouges; signes vert olive foncé. La statue a été trempée dans de bitume en fusion, ce qui en rend la lecture très difficile. Le nom du défunt n'a pas été gravé.

Sur le tablier — Derrière la robe

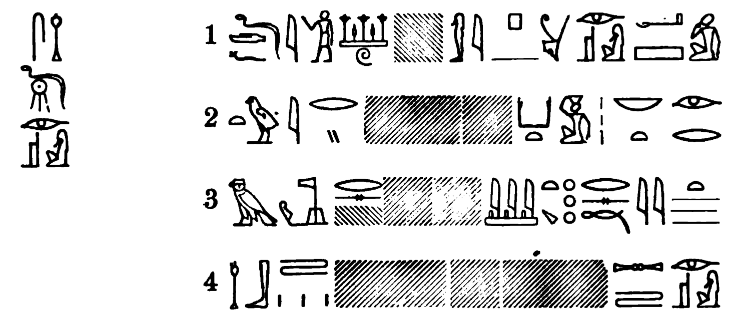

21. Salle du Centre. Vitr. N. [1149.]

Bois. H. 0.16. — Mains croisées, vides. Traces de couleurs noire et blanche. Inscription en vert sombre. Le nom du défunt est . (Chap. VI, première rédaction. Après , .)

22. Salle du Centre. Vitr. N. [1141.]

Calcaire. H. 0.27. — Les mains, sortant des bandelettes, portent chacune un et une couffe. Au nom de . Variante au lieu de . (Chap. VI, première rédaction + .)

23. Salle du Centre. Vitr. N.

Calcaire. H. 0.26. — Mains croisées, vides. Traces de bleu sur le claft et dans le creux des hiéroglyphes. Le défunt est nommé . Il porte aussi le titre de . (Chap. VI, première rédaction + .)

24. Salle du Centre. Vitr. J.

Calcaire. H. 0.21. — Bras croisés; perruque volumineuse. Le nom du personnage est , var. . (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 393. — Chap. VI, première rédaction. A partir des mots , l'inscription devient illisible.)

25. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 21859.

Calcaire. H. 0.255. — Légendes peintes d'abord en noir et gravées ensuite. Le personnage tient un hoyau à lame plate et un hoyau à lame effilée. Derrière, une large couffe suspendue à deux cordes passant par les deux épaules. Le texte est très fautif et en très mauvais état; du nom du personnage, on ne peut lire que . (Chap. VI, première rédaction, texte inachevé.)

26. Salle du Centre. Vitr. N. [1105.]

Bois jaune pâle. H. 0.24. — Statuette de travail très soigné. Les bras sont croisés. La main droite tient encore le manche d'un instrument travaillé à part et adapté à la statue. Derrière l'épaule droite, traces de colle à l'endroit où était attachée la couffe, également rapportée. La main gauche paraît également avoir tenu un instrument. Traces de couleur noire aux yeux. Le texte est d'une très grande importance à cause de l'emploi continu de au lieu de la préposition . Aussi me fais-je un plaisir de le publier entièrement.

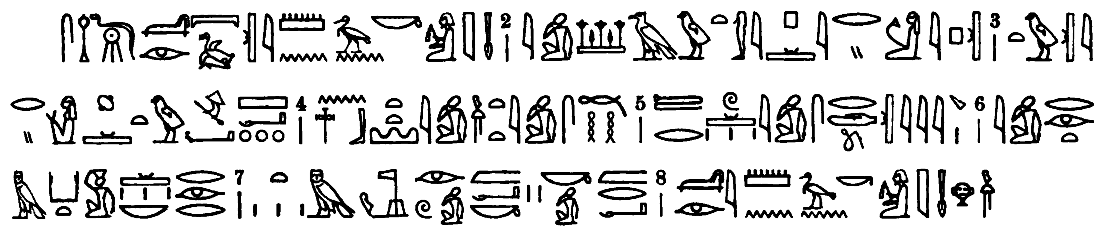

La formule qui termine l'inscription est assez curieuse. Est-elle un complément de , ou l'indication de la place où la statuette devait être posée dans le sarcophage?

27. Cabinet du directeur.

Calcaire. H. 0.17. — Statuette peinte. Instruments agricoles et couffe. Pas de barbe. Ce monument a été découvert à Abydos, le 22 janvier 1881. Le nom du défunt est . (Chap. VI, première rédaction. Entre et la formule etc., on lit :)

28. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 12045. [1542.]

Calcaire. H. 0.255. — La statuette, peinte entièrement, représente une femme à figure jaune, coiffée d'une immense perruque noire à bandeaux. Devant, une couffe et un à chaque main. L'inscription, teintée en bleu, mérite d'être publiée.

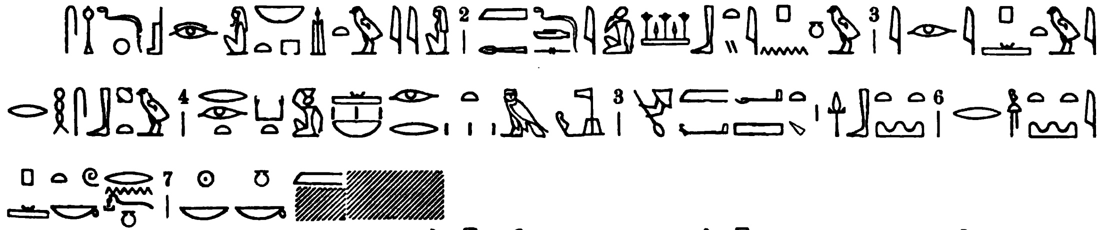

On remarquera l'allongement du pronom et la forme du mot . De plus le verbe *ḥeseb* y est écrit en toutes lettres .

29. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 10039. [1531.]

Bois brun. H. 0.225. — Les mains sont percées de trous qui devaient recevoir des instruments rapportés. Grosse perruque carrée. Bien qu'elle soit beaucoup moins soignée que la statuette n° 26, cette statue semble appartenir au même personnage. La présence de pour semble donner raison à cette supposition. En voici le texte :

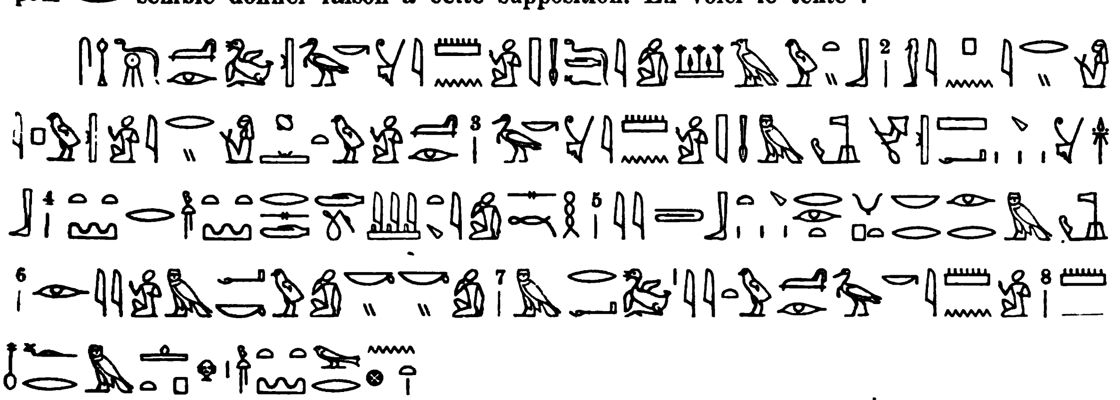

On remarquera encore l'échange de et de , la variante pour et la formule finale : «Qu'il repose heureusement en paix dans la grande nécropole occidentale de sa ville!»

30. Salle du Centre. Vitr. I.

Calcaire compact. H. 0.22. — Statuette funéraire d'un très beau travail, au nom de . L'inscription, qui est assez curieuse, a été publiée dans MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 427. (Chap. VI, première rédaction.)

31. Salle du Centre. Vitr. L. [1340.]

Bois. H. 0.22. — Mains croisées, vides. Perruque peinte en noir. Inscription gravée au nom de (Chap. VI, première rédaction). A la fin du chapitre, ; — variante curieuse de la forme : .

32. Salle du Centre. Vitr. I. [1635.]

Albâtre. H. 0.16. — Statues d'assez joli travail. Instruments agricoles. Le nom du défunt est . (Chap. VI, première rédaction.)

III. — XIX—XXIe DYNASTIE.

PREMIÈRE SÉRIE.

33—34. Salle du Centre. Vitr. I. [1644, 1630.]

Albâtre. H. 0.16 et 0.18. Deux statues au nom d'un même personnage. L'une d'elles porte le tablier en saillie; ses mains tiennent le et le . Le nom est . (Chap. VI, deuxième rédaction.) La première statuette offre la variante .

35. Salle du Centre.

Basalte. — Petite statuette au nom d'un personnage qui paraît être le même que le précédent; son nom est écrit . (Chap. VI, deuxième rédaction.)

36. Salle du Centre. Vitr. L. [1353.]

Brêche noire. H. 0.255. — Mains croisées, vides, collier, perruque rayée. La statuette est consacrée à un personnage nommé . (Chap. VI, deuxième rédaction.) Cette statuette est placée dans un petit sarcophage en bois goudronné, à couvercle en forme de momie[1]. (Publiée dans MAR., *Mon. divers*, pl. XXXVI, f.)

37. Salle du Centre. Vitr. N. [1169.]

Grès. H. 0.485. — Traces de peinture noire et bleue. Tablier plissé. Mains croisées tenant le et le . Au nom de . Sur le devant : .

---

1) Sur une seconde statuette, publiée dans les *Mon. divers* (pl. 36, g) le même personnage porte le titre . Ne serait ce pas le même personnage que (LEPS., *Denkm.* III, 69, a) qui fut le nourricier d'Amenhotep III?

38. Salle du Centre. Vitr. N. [1155.]

Grès. H. 0.48. — Statue au nom du même personnage que le numéro précédent. Les bras, croisés sur la poitrine, pressent un grand oiseau à tête humaine, les ailes étendues, et tenant de chaque patte un Ω. (Chap. VI, deuxième rédaction[1].)

39—41. Salle du Centre. Vitr. J. [1509—1511.]

Terre cuite sans émail. — Trois statuettes de même travail, enfermées dans des petits sarcophages, à couvercles plats, également en terre cuite. Le nom est peint sur le sarcophage, au-dessous d'un grand oiseau aux ailes déployées. La coiffure, les détails de la figure et des mains, les hiéroglyphes sont peints en noir. Instruments agricoles et couffe. (Chap. VI, deuxième rédaction.)

1° H. 0.193 (sarcoph. H. 0.23). Au nom de la dame 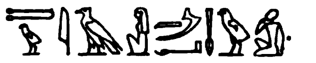.

2° Au nom du [2].

3° Au nom de 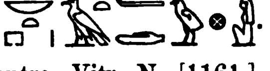.

42. Salle du Centre. Vitr. N. [1161.]

Grès rouge. H. 0.24. — Tablier plissé; les bras pressent un oiseau à tête humaine, aux ailes étalées. Le nom du défunt est : 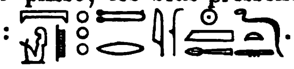. (Chap. VI, deuxième rédaction.)

43. Salle du Centre. Vitr. I. Saqqarah. [1594.]

Bronze. H. 0.193. — Très joli travail. Deux couffes, instruments rapportés, l'un à lame étroite, l'autre à large lame. Perruque rayée, bracelets, collier. Derrière le dos : 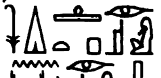
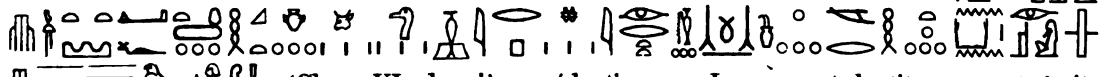
. (Chap. VI, deuxième rédaction. — Le nom et le titre y sont écrits)

44. Salle du Centre. Vitr. I. Saqqarah. [1601.]

Bronze. H. 0.19. — Même modèle que la précédente. Instruments gravés, et non rapportés; derrière l'épaule, une seule couffe. . Variante curieuse donnant à la fois et comme marques du passif (comp. n° 31).

45. Salle du Centre. Vitr. I. [1628.]

Calcaire. H. 0.24. — Mains vides, croisées. Perruque à raies bleues. Légende bleue à filets rouges. Par devant on lit : . Ce personnage porte aussi le titre . (Chap. VI, deuxième rédaction. — Variante du nom .)

46. Salle du Centre. Vitr. N. [1143.]

Calcaire. H. 0.31. — Quelques traces de couleurs. Ni instruments, ni couffe. Le nom du défunt est 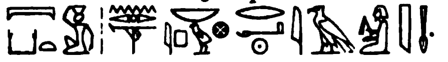. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 424.)

1) Dans le *Cat. d'Abyd.*, M. MARIETTE énumère (n°s 441—449) neuf statuettes d'un personnage portant le même nom et les mêmes titres.

2) Variante du titre, 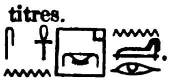.

47. Salle du Centre. Vitr. N. [1157.]

Bois. H. 0.225. — Même travail que les statues 26 et 29. Elle appartient au même personnage. Ici le nom est écrit 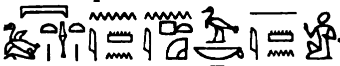. Le texte est assez fautif. On y lit la variante pour = 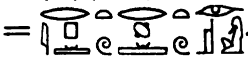.

48. Salle du Centre. Vitr. I. [1614.]

Bois. H. 0.225. — Inscription gravée et peinte ensuite en bleu. Ni couffe, ni outils. Au nom du 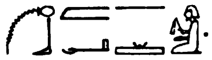.

49. Salle du Centre. Vitr. J. [1536.]

Albâtre. H. 0.19. — Outils et couffe; collier rouge et vert; hiéroglyphes bleus. Devant, le chap. VI (deuxième rédaction). Derrière : 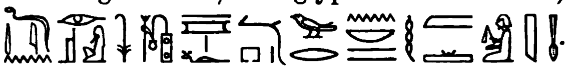.

50. Salle du Centre.

Basalte. H. 0.185; L. 0.125. — Groupe de deux statuettes funéraires; à droite, l'homme, à gauche la femme. L'homme, les mains croisées, tient le et le . Immense perruque et collier. — La femme, également coiffée d'une grande perruque encerclée d'un diadème sur lequel restent des traces de dorure, tient son mari dans ses bras. Chaque personnage porte le chapitre VI du *Todtenbuch* (deuxième rédaction). Le nom de l'homme est , celui de la femme est . Derrière la plaque contre laquelle sont adossées les statuettes, se trouvent deux inscriptions dans lesquelles les noms des défunts ont été laissés en blanc :

1° 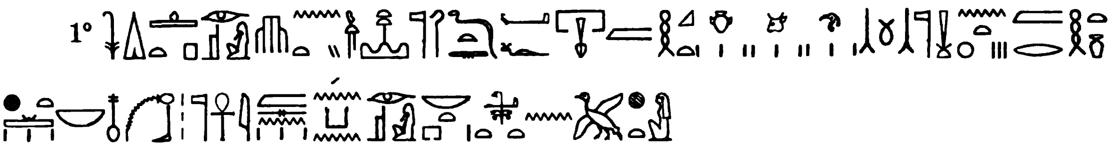

2° 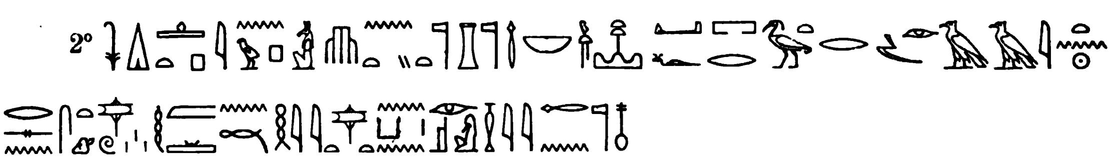

51. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 18789. [1556.]

Calcaire peint en brun. — Statuette en forme de momie; perruque à pendants coupés en carrés. Le nom de la défunte est . (Chap. VI, deuxième rédaction écourtée.)

52. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 6496. [1554.]

Albâtre. — Lignes et filets rouges; hiéroglyphes bleus. Outils et couffe. Le personnage se nommait .

53. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 5325. [1553.]

Calcaire. — Signes peints d'abord en noir et gravés ensuite. Au nom de . Au lieu de on lit .

54. Musée de Boulaq.

Calcaire. H. 0.24. — Statuette découverte dans un petit sarcophage de terre cuite rouge. Le nom du défunt est 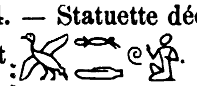. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 428.)

55. Cabinet du directeur.

Calcaire. H. 0.28. — Statuette, représentant une femme, peinte entièrement en brun, excepté la longue perruque qui est peinte en noir. Elle tient une couffe de chaque main. Hiéroglyphes bleus. Elle s'appelle .

56—59. Salle du Centre. Vitr. I. [1627, 1629, 1662.]

Albâtre. H. moyenne, 0.19. — Quatre statuettes de travail excessivement soigné, au nom de la même personne que la statue précédente .

60. Cabinet du directeur.

Bois. H. 0.27. — Perruque à pendants pointus, inscription en pâte verte. Deux hoyaux et deux couffes à la main. Le nom du défunt est 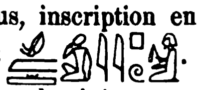. Cette statue, exposée autrefois au feu, est aujourd'hui presque entièrement carbonisée ce qui en rend la lecture très difficile. Le mot *ḥeseb* y est écrit en toutes lettres 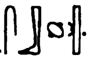.

61. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 21849. [1547.]

H. 0.30. — Statuette funéraire au nom de deux personnages. Elle débute ainsi :
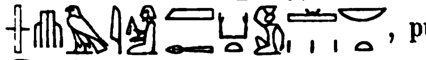, puis, après le chap. VI, se termine ainsi : ...
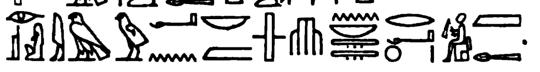.

62. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 6060. [1577.]

Bois. — Statuette très allongée. Outils, couffe, collier sculptés en relief et ornés d'incrustations de pâte blanche. . La fin du chapitre est ainsi conçue : ... 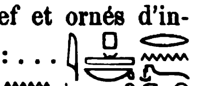
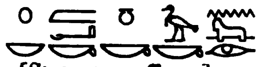 etc. Par derrière se trouve la mention très curieuse :
«*[Statuette offerte] par la maison des archives.*»

63. Salle du Centre. Vitr. J. [1581.]

Serpentine grise. H. 0.25. — Collier et bracelets; outils et couffe. La statuette a été trouvée dans un sarcophage de bois enduit extérieurement de bitume. Elle est au nom de . Après la formule *mâku-â ka-k âm*, on lit : 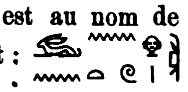
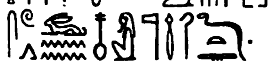.

64. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 56. [1580.]

Calcaire. — Le nom du défunt est 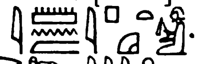. On remarque entre autres variantes

65. Salle du Centre. Vitr. K. [1500.]

Bois. — Statue très soignée. Outils et parures. Elle est placée dans un sarcophage de bois, noir au dehors, blanc au dedans, dont le couvercle manque. L'inscription, assez fautive du reste, est difficile à lire. Le nom du défunt est .

66. Salle du Centre. Vitr. K. [1456.]

Bois. — Statuette trouvée dans un sarcophage de terre cuite. La tête et la perruque

sont dorées. Les inscriptions, peu soignées, sont peintes en jaune. Le nom du personnage est . Le sarcophage est couvert d'inscriptions en partie effacées; on y lit à une extrémité, au-dessus d'une femme agenouillée, — à l'autre extrémité, au-dessus d'une seconde déesse : . Au-dessus du couvercle : . Les autres légendes sont impossibles à copier; le nom d'Hathor y revient souvent.

67. Salle du Centre. Vitr. K. [1466.]

Albâtre. H. 0.27. — Personnage vêtu de la robe à tablier; il tient le et le . Son nom est , var. . Après , au lieu de *år åp-tu*, on lit : etc.

68. Salle du Centre. Vitr. K. Inv. n° 5320. [1497.]

Calcaire. — Grande statue d'un travail très soigné. Collier à pectoral contenant un scarabée. Sur la poitrine, Isis, ailée, coiffée du , et flanquée des deux , est agenouillée sur le signe . Le texte n'a de curieux que la vocalisation de la préposition dans la phrase . Quatre légendes gravées sur la statue donnent le nom du personnage auquel elle est dédiée.

1°

2° 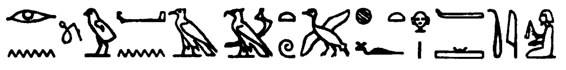

3°

4° 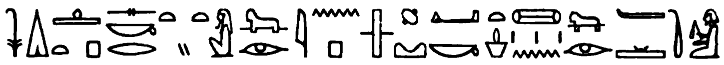

Les inscriptions 2° et 3° renferment l'indication de personnes ayant offert la statuette, comme nous l'avons déjà rencontré sur la statue 62.

69. Salle du Centre. Vitr. L. [1379.]

Bois peint. — Texte à l'encre, au nom d'un personnage appelé .

70. Salle du Centre. Vitr. L. [1380.]

Calcaire. — Filets rouges; hiéroglyphes noirs. Mains croisées, vides. Sur l'épaule gauche est écrit et sur l'épaule droite . La statuette est au nom de .

71. Salle du Centre. Vitr. L. [1352.]

Calcaire peint. — Outils et couffe. Le nom du personnage est . Var. , au lieu de *kat-u neb*. A la fin du chapitre, on lit : .

72. Salle du Centre. Vitr. L. [1349.]

Bois peint. — Outils et couffe par devant. Le personnage est le même que le précédent, seulement son nom est écrit à la fois et .

73. Salle du Centre. Vitr. O*.

Bois noir. — Statuette d'excellent travail, dorée en partie. Les hiéroglyphes sont blancs. Elle est étendue dans un petit sarcophage en bois peint de différentes couleurs. Le défunt s'appelle .

74. Salle du Centre. Vitr. O*.

Belle statuette. Les bras ne sont pas visibles. Elle est au nom de . Peut-être appartient-elle au même personnage que le n° 45.

75. Salle du Centre. Vitr. K. Inv. n° 2277. [1462.]

Basalte. H. 0.14. — Outils devant, couffe derrière. L'inscription, très curieuse, renferme des variantes importantes. En voici la reproduction :

76—78. Salle du Centre. Vitr. K. [1459—1461.]

Basalte. — Trois statuettes semblables à la précédente. Elles portent toutes trois le chapitre VI interrompu vers le milieu par le manque de place. Les noms sont : 1° . — 2° . — 3° .

79. Salle du Centre. Vitr. K.

Basalte. — Statuette semblable aux trois précédentes; chapitre également interrompu. Elle est au nom de la dame .

80—82. Salle du Centre. Vitr. L. [1366—1368.]

Basalte. — Trois statuettes de même caractère. Elles portent devant les hoyaux et derrière la couffe. Texte du chapitre VI coupé vers le milieu. Les personnages sont : 1° . — 2° . — 3° . Var. .

83. Salle du Centre. Vitr. L. [1307.]

Albâtre. H. 0.30. — Statuette à tablier. Les mains tiennent le et le . Inscriptions tout autour de la statue, consacrée à , var. .

84. Salle du Centre. Vitr. L. [1306.]

Albâtre. H. 0.32. — Statuette à tablier droit; les bras sont étalés le long des jambes. Les inscriptions, en bleu, donnent le nom suivant : . Var. , au lieu de (cfr. n° 75).

85. Salle du Centre. Vitr. L. [1305.]

Calcaire. H. 0.32. — Tablier droit, collier orné du et du . Les mains tiennent le et le . Au nom de , var. .

86. Salle du Centre. Vitr. L. [1339.]

Bois. H. 0.25. — Légendes et ornements à l'encre. Bracelets et collier blancs. Les mains, croisées, tiennent les deux . Le nom de la défunte est .

87. Salle du Centre. Vitr. M. [1251.]

Albâtre. H. 0.14. — Hiéroglyphes bleus. Chapitre VI écourté. Le nom du défunt est .

88. Salle du Centre. Vitr. M. [1207.]

Calcaire. H. 195. — Statuette peinte en noir, tenant les et la couffe par devant. Chapitre VI abrégé. .

89. Salle du Centre. Vitr. M. [1221.]

Bois. H. 0.185. — Inscriptions et traits gravés puis peints en blanc. Lecture très difficile. .

90. Salle du Centre. Vitr. I.

Albâtre. H. 0.24. — Outils et couffe. Chapitre VI, deuxième rédaction. Le nom a été martelé.

91. Salle du Centre. Vitr. I. [1634.]

Basalte. H. 0.125. — Traits rouges. et . Deux hoyaux. Chapitre très abrégé. Le nom du défunt est .

92. Salle du Centre.

Bois. H. 0.22. — Tablier triangulaire. Mains vides. Chap. VI. Devant, on lit, en une colonne verticale : .

93. Salle du Centre. Vitr. I.

Bois. H. 0.15. — Chapitre VI, deuxième rédaction. Le nom du défunt est illisible.

94. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 20268. [1544.]

Basalte noir poli. H. 0.21. — Statuette en forme de momie; elle est gravée au nom de . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 389.)

95. Musée de Boulaq.

Serpentine grise. H. 0.18. — Seconde statuette au nom du même personnage. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 390.)

96. Musée de Boulaq.

Calcaire. H. 0.24. — Une ligne horizontale suivie de sept lignes verticales. Le défunt est nommé . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 397.)

97. Musée de Boulaq.

Calcaire. H. 0.20. — Mains et figure rouges. Chevelure et hiéroglyphes noirs. Le nom du défunt est . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 430.)

98. Musée de Boulaq.

Albâtre. H. 0.29. — Tablier triangulaire. Les mains tiennent le et le . Le défunt

est . — Var. . Cette statuette ne porte pas le chapitre VI; l'inscription qui y est gravée est dans MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 433.

99—100. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.22 et 0.24. — Deux statuettes consacrées à un même personnage : , . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n°s 435, 436.)

101. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.24. — Statuette dont la lecture est très difficile. On déchiffre néanmoins le nom du défunt . . . . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 437.)

102. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.26. — Statuette funéraire au nom de . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 438.)

103. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.23. — Statuette au nom de . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 439.)

DEUXIÈME SÉRIE.

104. Salle du Centre. Vitr. I. [1633.]

Je place en tête de cette série une très curieuse statuette funéraire au nom d'un Apis de la XXe dynastie; il n'en existe pas d'autre spécimen dans le Musée.

Porcelaine bleue. H. 0.10. — Statuette funéraire à tête de bœuf. Les oreilles, les yeux, les narines, le collier, et un petit triangle sur le front sont marqués au trait, brun foncé. L'inscription, de la même couleur, se lit : .

105—112. Salle du Centre. Vitr. P.

Porcelaine verte et noire. H. 0.15. — Huit statuettes au nom de la princesse . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n°s 412—419.)

113. Salle du Centre. Vitr. I. [1632.]

Basalte. H. 0.17. — Tablier triangulaire. Deux hoyaux. Le nom du défunt a été martelé.

114. Salle du Centre. Vitr. M.

Porcelaine verte. H. 0.12. — Statuette sur laquelle on distingue encore quelques signes de la seconde rédaction du chapitre VI. Elle est au nom de .

115—117. Salle du Centre. Vitr. M. [1250, 1256.]

Porcelaine verte (et bleue) et noire. H. 0.13. — Trois statuettes au nom de — var. . Une de ces statuettes porte le chapitre VI. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n°s 498, 499.)

118. Salle du Centre. Vitr. M. [1255.]

Porcelaine blanche. — Figure et mains brunes. L'inscription, d'un ton violet d'encre, contient, écrit avec une sûreté de main étonnante, un abrégé du chapitre VI. Cette statuette est consacrée à .

119. Salle du Centre. Vitr. M. [1212.]

Basalte. H. 0.20. — Tablier triangulaire. La statuette est au nom de .

120. Salle du Centre. Vitr. M. [1236.]

Porcelaine verte. H. 0.6. — Perruque bleue. Inscription illisible.

121. Salle du Centre. Vitr. M. [1229.]

Porcelaine verte. H. 0.6. — Perruque bleue. L'inscription est ainsi rédigée .

122. Salle du Centre. Vitr. N. [1178.]

Porcelaine bleue et noire. — Statue à tablier triangulaire. Le nom du personnage est .

123. Salle du Centre. Vitr. L. [1338.]

Calcaire. H. 0.20. — Statuette entièrement peinte en jaune. Tablier triangulaire, collier. Une même légende est répétée deux fois, devant et derrière. .

124. Salle du Centre. Vitr. L. Inv. n° 20389. [1286.]

Albâtre. H. 0.22. — Statuette en forme de momie. Hoyaux, collier. De la courte inscription gravée par devant on ne peut lire que .....

125. Salle du Centre. Vitr. M. [1249.]

Porcelaine jaunâtre et brune. — L'inscription, répétée quatre fois, donne le nom de . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 445.)

126—128. Musée de Boulaq.

Porcelaine blanche et brune. H. 0.17. — Trois statuettes identiques à la précédente. L'une porte au lieu de . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n°s 446—448.)

129. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 5497.

Albâtre. H. 0.19. — Tablier triangulaire, perruque allongée; les mains tiennent le et le . Légende .

130. Salle du Centre. Vitr. J. [1578.]

Calcaire. — Tablier triangulaire orné de bandes rouges. La statuette tient le et le . L'inscription est conçue .

131—132. Musée de Boulaq.

Porcelaine blanche. H. 0.12. — Deux statuettes au nom du même personnage. Coiffure noire; chairs peintes en rouge vineux. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n°s 442—443.)

133. Musée de Boulaq.

Porcelaine blanche. H. 0.14. — Statue identique aux deux précédentes. Elle est au nom du même personnage. Var. . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 444.)

134. Musée de Boulaq.

Porcelaine. H. 0.16. — Statuette semblable à la précédente. Même nom, même variante. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 449.)

135. Salle du Centre. Vitr. L.

Basalte. — Statuette sans inscription; tablier triangulaire.

136. Salle du Centre. Vitr. K. [1453.]

Porcelaine verte et noire. — Chapitre VI abrégé, au nom de .

137—139. Salle du Centre. Vitr. K.

Basalte. — Trois statuettes à tabliers triangulaires. On n'y a pas gravé d'inscriptions.

140—141. Salle du Centre. Vitr. K. [1467.]

Porcelaine jaune chair et brun. H. 0.18. — Collier, deux . Entre les bras de l'une un cartouche — servant de pectoral — empli de signes illisibles. Toutes deux portent le commencement du chapitre VI. La première débute ainsi : 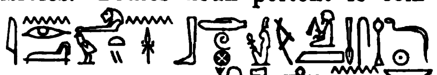 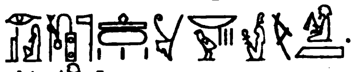. Le titre est ainsi rédigé sur la seconde : 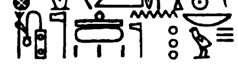 .

142. Salle du Centre. Vitr. K. [1469.]

Porcelaine jaune et brune. — Chapitre VI très abrégé. Au nom de 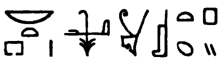 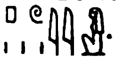.

143. Salle du Centre. Vitr. P. Inv. n° 25136.

Porcelaine bleu foncé et noir. — Elle porte par devant la légende suivante : . Don de M. LETOURNEUX (1881).

144. Salle du Centre. Vitr. P.

Porcelaine d'un beau bleu foncé. — Claft à bandes noires orné de l'uræus. Collier, bracelets, les mains tiennent, en croix, le et le . Chapitre VI, deuxième rédaction. Au nom de .

145. Salle du Centre. Vitr. P.

Porcelaine bleue. — Grande statue semblable à la précédente. Le cartouche qu'elle porte est illisible.

146—148. Salle du Centre. Vitr. P. [3827.]

Porcelaine. — Trois statuettes de princes et de princesses dont les noms sont assez difficiles à lire.

149—150. Salle du Centre. Vitr. K. Inv. n°s 7329—7330. [1430—1432.]

Porcelaine bleue et brune. — Deux statuettes appartenant à un même personnage dont le nom est . Chapitre VI, deuxième rédaction, interrompu vers le milieu. Sur la première de ces statuettes on voit, très marquée, la trace du pouce de l'Égyptien qui la mania quand elle n'était pas encore sèche.

151. Salle du Centre. Vitr. K. Inv. 7331. [1431.]

Porcelaine bleue et brune. — Tablier triangulaire. Deuxième rédaction du chapitre. Au nom de .

152—154. Salle du Centre. Vitr. K. [1468, 1419, 1397.]

Porcelaine jaune chair et brun. — Trois statuettes de même forme portant les noms des personnages suivants : 1° 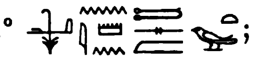; 2° ; 3° .

155. Salle du Centre. Vitr. K. [1417.]

Porcelaine jaune et brune. — Texte du chapitre VI interrompu vers le milieu. Au nom de 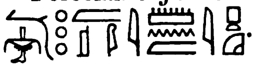.

156—158. Salle du Centre. Vitr. K. [1452, 1451.]

Porcelaine verte et noire. H. 0.12. — Trois statuettes de même nature. Noms seuls, sans chapitre VI. 1°—2° ; 3° . (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n°s 450—451.)

159. Salle du Centre. Vitr. K. [1442.]

Porcelaine vert amande. H. 0.09. — Légendes et perruque en noir. Devant, deux hoyaux; derrière une large couffe. 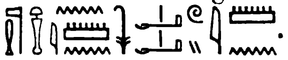. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, n° 452.)

160. Salle du Centre. Vitr. K. Inv. n° 5575. [1440.]

Porcelaine jaune et brun foncé. — Sur le devant on lit : 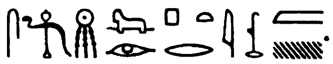.

161. Salle du Centre. J. Saqqarah. [1582.]

Bois sombre. — Statuette ne portant ni instruments agricoles ni couffe. Sur le devant .

162. Salle du Centre. Vitr. J. [1564.]

Calcaire. — Perruque à pointes, mains vides, pas de sac. Traces de couleurs et d'une courte légende par devant. Le nom du personnage est illisible.

163. Salle du Centre. Vitr. J. [1579.]

Basalte. — Statuette inachevée. Les pieds ne sont pas dégrossis. Tablier triangulaire. et . Le nom n'a pas été gravé.

164. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 22096. — Saqqarah. [1540.]

Granit. H. 0.168. — Statuette en forme de momie. Les bras ne sont pas visibles. — Pas de légendes.

165. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. 6008. [1537.]

Granit gris. H. 0.195. — Tablier triangulaire. Devant, en une colonne verticale, l'inscription suivante : .

166. Salle du Centre. Vitr. J. Inv. n° 7378. [1515.]

Albâtre. H. 0.21. — Deux outils; tablier triangulaire. La statuette n'a pas été gravée.

167. Salle du Centre. Vitr. J.

Calcaire. H. 0.193. — Mains croisées, vides. Ni légende, ni outils, ni emblèmes.

168—170. Salle du Centre. Vitr. I. [1640, 1645, 1672.]

Porcelaine vert bleuâtre. — Trois statuettes au nom d'un même personnage. Perruque bleu foncé. Outils et couffe. 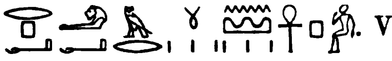. Var. etc.

171—176. Salle du Centre. Vitr. K. [1473.]

Bois. H. moyenne, 0.18. — Six statuettes entièrement peintes, au nom d'un même personnage. Hoyaux, couffe. Ceintures à deux longs pendants s'étendant de chaque côté de la légende. 1—2, ; 3—4, ; 6—6, .

177. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.26. — Statuette en forme de momie. Perruque bleue. Elle porte le nom de . Var. au lieu de *sā-u*. (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 406.)

178. Salle du Centre. Vitr. O*.

Porcelaine. H. 0.20. — Magnifique statuette, couverte d'inscriptions publiées en entier par M. Mariette. Elle est consacrée à un personnage nommé , qui porte les titres suivants : , , , . (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 408.)

179. Musée de Boulaq.

Porcelaine. H. 0.09. — Statuette de la princesse Amén-meri . . . . ., publiée dans Mar., *Abydos*, t. II, pl. 60, *d*. (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 411.)

180. Musée de Boulaq.

Albâtre. H. 0.23. — Sur le devant prière à Osiris pour un personnage dont le nom paraît se lire . (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 426.)

181. Musée de Boulaq.

Calcaire. H. 0.21. — Tablier triangulaire. et . Le personnage auquel cette statue est consacrée se nomme . (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 432.)

182—203. Musée de Boulaq.

Porcelaine. H. 0.14. — Traits noirs, sur fond bleu clair. La personne pour laquelle ont été faites ces vingt-deux statuettes est la dame . (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 453—474.)

204—213. Musée de Boulaq.

Porcelaine. H. 0.12. — Dix statuettes de même style, trouvées dans le même tombeau, et, par conséquent, appartenant au même personnage. Email vert. Pas de légendes. (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n°s 475—484.)

214—226. Musée de Boulaq.

Porcelaine. H. 0.14. — Fond bleu, traits noirs. Tablier triangulaire. Le nom du défunt est . (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n°s 485—497.)

227. Musée de Boulaq.

Albâtre. H. 0.26. — Statuette très jolie. Pas d'inscriptions. Les pieds ont été restaurés dans l'antiquité. (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n° 500.)

228—235. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.18. — Huit statuettes semblables trouvées dans un petit sarcophage de bois. Ni peinture, ni légendes. (Mar., *Cat. d'Abyd.*, n°s 501—508.)

236—245. Musée de Boulaq.

Bois. H. 0.22. — Dix statuettes, sans inscriptions, enduites d'une épaisse couche de bitume. (MAR., *Cat. d'Abyd.*, nos 509—518.)

IV. — XXVI—XXXe DYNASTIE.

246—259. Salle du Centre. Vitr. J, K, L, M. [1516, etc.]

Porcelaine verte. H. moyenne, 0.23. — Hoyau, sarcloir et couffe. Quatorze statuettes au nom d'un même personnage. 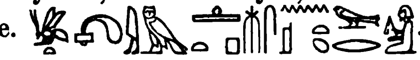. (Chap. VI, troisième rédaction.)

260—281. Salle du Centre. Vitr. H, I, J, N. [1196, etc.]

Porcelaine verte. — Statuettes plus petites, au nombre de vingt-deux. Outils et couffe. Nom précédé de . 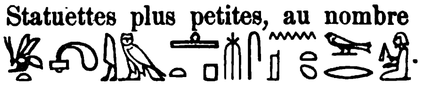.

282—288. Salle du Centre. Vitr. J, L, M. [1109, etc.]

Porcelaine verte. H. 0.21. — Sept statues au nom de . (Chap. VI, troisième rédaction.)

289—290. Salle du Centre. Vitr. J, K. [1499, 1525.]

Porcelaine verte. H. 0.21. — Deux statuettes au nom d'un même personnage. Très joli travail. Le défunt est . (Chap. VI, troisième rédaction.)

291—292. Salle du Centre. Vitr. P.

Porcelaine verte. H. 0.22. — Deux statues royales, exactement semblables aux nos 246—259. Elles sont aux noms des rois 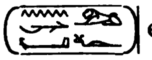 et 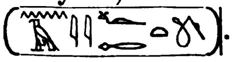. (Chap. VI, troisième rédaction.)

293—296. Salle du Centre. Vitr. L. [1330, 1331, 1341, 1342.]

Porcelaine verte. H. 0.10. — Quatre statuettes au nom d'un même personnage. L'inscription est ainsi conçue 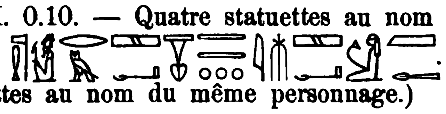. (Il y a au Musée du Louvre, à Paris, quelques statuettes au nom du même personnage.)

297—299. Salle du Centre. Vitr. I, M. [1257, 1666.]

Porcelaine verte. H. 0.15. — Trois statuettes portant, dans un rectangle, la légende suivante : . Var. 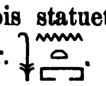.

300—303. Cabinet du directeur et Salle du Centre. Vitr. I. [1641.]

Porcelaine verte. H. 0.14. — Quatre statuettes portant la légende suivante : 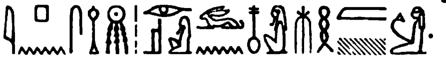.

304—376. Magasin n° 1.

Porcelaine verte, quelquefois bleuâtre. H. moyenne, 0.16. — Soixante-treize statuettes, dont environ la moitié sont brisées, au nom de . (Noms seuls, précédés de *s-hut'*.)

377—421. Magasin n° 1.

Porcelaine verte. H. moyenne, 0.11. — Inscription disposée en T, presque illisible. Quarante-cinq exemplaires. 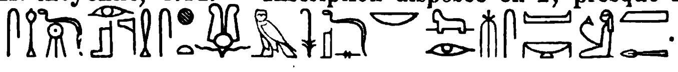.

422—481. **Magasin n° 1.**

Porcelaine verte. H. 0.11. — Soixante exemplaires d'un second type des statuettes précédentes. L'inscription, également disposée en T, est encore plus difficile à lire .

482. **Magasin n° 1.**

Porcelaine verte. H. 0.12. — Fragment supérieur d'une statuette qui portait le chapitre VI. Au nom de .

483—506. **Magasin n° 1.**

Porcelaine verte. — Vingt-quatre statuettes et fragments de statuettes presque toutes illisibles ou sans inscription. On y distingue : 1° H. 0.075. . — 2° fragm. . . . . . . — 3° H. 0.065 . . . — 4° H. 0.10 . — 5° Quatre fragments au nom de . — 6° H. 0.11. — Trois fragments au nom de . — 7° H. 0.19. — Cinq fragments de statuettes au nom du même personnage que les n°s 377—421. Ici le nom paraît être .

507—773. Deux couffes des statuettes découvertes, en février 1881, à Gizeh, à l'est de la Grande Pyramide, au sud du Pavillon de l'impératrice.

Porcelaine verte. — Ces statuettes, au nombre de deux cent soixante-sept, se distinguent par le peu de soin attaché à leur exécution. La plupart sont sans inscriptions; — l'une d'entre celles-ci, à peine dégrossie, est en albâtre. Parmi celles dont les inscriptions ne sont pas tout-à-fait illisibles on reconnaît : (47 ex.), (4 ex.), (1 ex.), (5 ex.). On remarque parmi ces monuments, une centaine de figurines absolument plates, sans légendes.

774. Cabinet du directeur.

Porcelaine verte. H. 0.185. — Légende en substance d'un vert plus foncé .

775—904. **Magasin n° 1.**

Porcelaine verte. H. 0.05 à 0.09. — Cent trente statuettes et fragments de statuettes découvertes à Gizeh, le 7 mars 1881. — On y rencontre surtout des statuettes plates, et des statuettes au nom de , comme aux n°s 507—773. Les autres n'ont pas d'inscriptions.

905—907. Salle du Centre. Vitr. K. [1454, 1396, 1395.]

Porcelaine verte. H. 0.12. — Trois statuettes ne portant que le nom seul. Elles sont consacrées aux personnages suivants : 1° . — 2° . — 3° .

908. Salle du Centre. Vitr. L. [1370.]

Porcelaine verte. — Grande statuette au nom du même personnage que la statue 905. Chapitre VI, troisième rédaction. Var. .

909—912. Salle du Centre. Vitr. L, M. [1236, etc.]

Porcelaine verte. — La perruque est bleu foncé. Quatre statuettes au nom de 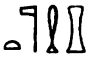 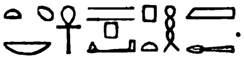.

913. Salle du Centre. Vitr. L. [1343.]

Porcelaine verte. — Noms et titres seuls. .

914—916. Salle du Centre. Vitr. K, N. [1188, etc.]

Porcelaine verte. — Trois statuettes portant seulement les noms et titres du défunt 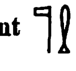 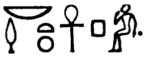.

917. Salle du Centre. Vitr. O*.

Porcelaine verte. — Belle statue, sur laquelle est gravé le chapitre VI, troisième rédaction. Elle est au nom de . Var. .

918. Salle du Centre. Vitr. M. [1237.]

Porcelaine verte. — Statue paraissant porter le chapitre VI; le texte est illisible. Le nom du défunt semble être .

919—920. Salle du Centre. Vitr. M. [1234, 1248.]

Porcelaine verte. — Deux statuettes portant le nom seul. 1° 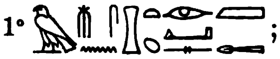; 2° 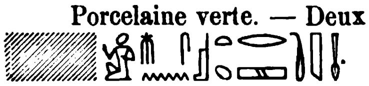.

921. Salle du Centre. Vitr. M.

Porcelaine verte. — Statuette dont l'inscription est illisible. On y reconnaît néanmoins le chapitre VI du *Todtenbuch*.

922—923. Salle du Centre. Vitr. L.

Porcelaine verte. — Deux statuettes portant le chapitre VI, troisième rédaction au nom de .

924—926. Salle du Centre. Vitr. M. [1258.]

Porcelaine verte. — Trois statuettes portant seuls les noms des défunts : 1° (cf. n° 907). — 2° 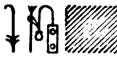. — 3° 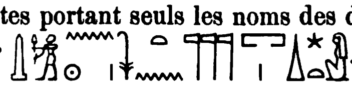.

SUPPLÉMENT.

Dans ce supplément, je place les quelques statuettes que j'ai pu oublier en transcrivant mes notes, et celles qui, — sortant absolument de l'ordinaire, soit comme aspect, soit comme inscriptions, — n'ont pu être rangées avec certitude dans la section à laquelle elles appartiennent.

927. Salle du Centre. Vitr. N.

Porcelaine. — Statue sans nom (XXVIe dyn.).

928. Salle du Centre. Vitr. N.

Porcelaine verte. H. 0.215. — Belle statuette, portant le chapitre VI du *Todtenbuch*, au nom de (XXVIe dyn.).

929—930. Salle du Centre. Vitr. P.

Porcelaine verte. — Deux statues d'un prince et d'une princesse. Fragments du chap. VI. (XXVIe dyn.)

931—947. Salle du Centre. Vitr. K.

Porcelaine. H. 0.02. — Dix-sept petites statuettes de nuances variées (jaune, lilas, rouge brique, bleu verdâtre). (XXIe dynastie.)

948—955. Salle du Centre. Vitr. L.

Porcelaine. H. 0.03. — Huit statuettes (violettes, bleues) percées de trous du haut en bas. (XXIe dynastie.)

956. Salle du Centre. Vitr. L.

Calcaire peint. H. 0.18. — Belle statue sans légendes. (XIXe dynastie.)

957—962. Salle du Centre. Vitr. K.

Porcelaine. H. 0.03. — Six petites statues portant des inscriptions presque illisibles, tant elles sont fines. 1—4° . . . 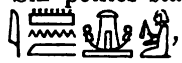, 5° 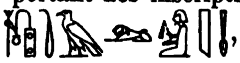, 6° nom illisible.

963—970. A. MARIETTE, *Catalogue général d'Abydos.*

Pour les huit dernières statuettes je renvoie à l'ouvrage de M. MARIETTE (n°s 391, 395, 398, 399, 400, 402, 405, 407) qui les a publiées avec grand soin. La plupart portent, au lieu du chapitre VI du *Todtenbuch,* des prières aux divinités funèbres. Peut-être, à cause de cela, ne doivent-elles pas être considérées à proprement parler comme statuettes funéraires.

CHAPITRE TROISIÈME.

Liste alphabétique des personnages.

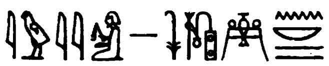 84.

3.

— né de la dame 2.

voir

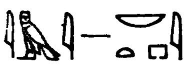 1.

voir 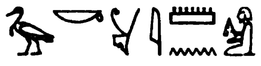

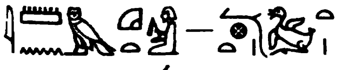 103.

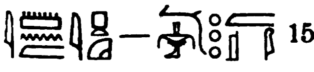 155.

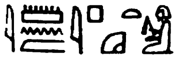 64.

957—960.

Amen-meri . . . . . . — princesse royale. 179.

70.

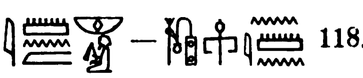 118.

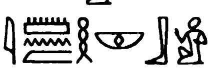 180.

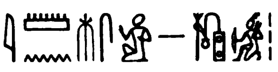 12.

44.

181.

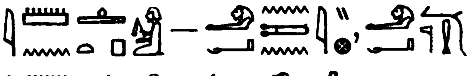 23.

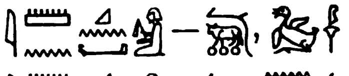 45.

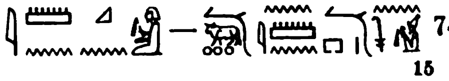 74.

— nom et titres incertains. 293—296.

— 28.

— 11.

7.

15.

— né de la dame 289—290.

483—506, 6°.

119.

— 105—112.

246—281.

— mère de 920.

— 40.

— 122.

— surnom de 18.

— 168—170.

— 914—916.

463—506, 3°.

—, né de la dame 905, 908.

17.

— 60.

—, né de la dame 246—281.

— né de la dame 300—303.

— né de et de la dame 963—970.

— titre incertain. 297—299.

— , né de la dame 482.

— mère de 304—376.

— 2.

156—157.

— 51.

161.

— 26, 29, 47, 92.

214—226.

182—213.

mère de 919.

963—970.

— 151.

— , 142.

— 65.

— 149—150.

— surnom de 15.

— 22.

— 102.

— 926.

483—506, 5°.

507—773, 775—904.

918.

, var. 53, 54.

, var. 71, 72.

160.

[hiéroglyphes] 87.

[hiéroglyphes] 136.

[hiéroglyphes] etc. 178.

[hiéroglyphes], né de la dame [hiéroglyphes] 913.

[hiéroglyphes] 101.

[hiéroglyphes] 114.

[hiéroglyphes] 4.

[hiéroglyphes] — né de la dame [hiéroglyphes] 920.

[hiéroglyphes] 909—912.

[hiéroglyphes] — surnom de la dame [hiéroglyphes] 10.

[hiéroglyphes] 85.

[hiéroglyphes]
[hiéroglyphes] } 140—141.

[hiéroglyphes] 48.

[hiéroglyphes] 50.

[hiéroglyphes] 91.

[hiéroglyphes] — père de [hiéroglyphes] 5.

[hiéroglyphes] 19.

[hiéroglyphes] 76.

[hiéroglyphes], fils de [hiéroglyphes] 70.

[hiéroglyphes] 31.

[hiéroglyphes] (?) 377—481; 483—506, 7°.

[hiéroglyphes] 123.

[hiéroglyphes] — mère de [hiéroglyphes] 913.

[hiéroglyphes] 94, 95.

[hiéroglyphes] 55—59.

[hiéroglyphes] 67.

[hiéroglyphes] — mère de [hiéroglyphes] 928.

[hiéroglyphes] 97.

[hiéroglyphes] 79.

[hiéroglyphes] 292.

[hiéroglyphes] 86.

[hiéroglyphes], né de la dame [hiéroglyphes] 907.

[hiéroglyphes] 83.

[hiéroglyphes] 68.

[hiéroglyphes] 153.

[hiéroglyphes] 115—117.

[hiéroglyphes] 291.

[hiéroglyphes], né de la dame [hiéroglyphes] 906.

[hiéroglyphes] 121.

[hiéroglyphes] 37, 38, 49, 52, 125—134.

[hiéroglyphes] 61.

[hiéroglyphes] 158.

[hiéroglyphes] 46.

[hiéroglyphes] 30.

[hiéroglyphes], var. [hiéroglyphes] 98.

[hiéroglyphes] 62.

Ramsès IV
Ramsès XIII } 143—145.

[hieroglyphs] — mère de [hieroglyphs] 282—288.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], né de la dame [hieroglyphs] 3.

[hieroglyphs] 963-970.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 96 [1].

[hieroglyphs] 69.

[hieroglyphs] — statuette funéraire du bœuf Apis. 104.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], [hieroglyphs] 50.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], mère de [hieroglyphs] 63.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 43.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], né de la dame [hieroglyphs] 282—288.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], [hieroglyphs], né de la dame [hieroglyphs] 304—376.

[hieroglyphs] — né de la dame [hieroglyphs] 919.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 61.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], var. [hieroglyphs] 171-176.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], né de la dame [hieroglyphs] 928.

[hieroglyphs] 21.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 923.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 177.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 144.

[hieroglyphs] 36.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 24.

[hieroglyphs] 66.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 68.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 143.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 154.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 77.

[hieroglyphs] — surnommé [hieroglyphs], [hieroglyphs] 8, 9.

[hieroglyphs] 27.

[hieroglyphs] — mère de [hieroglyphs] 289—290.

[hieroglyphs] — né de la dame [hieroglyphs] 483—506, 4e.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs], fils de [hieroglyphs] 963—970.

[hieroglyphs] — père du précédent 963—970.

[hieroglyphs] 963—970.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 16 [2].

[hieroglyphs] — père de [hieroglyphs] 6.

[hieroglyphs] — surnom de [hieroglyphs] 8, 9.

[hieroglyphs] — mère de [hieroglyphs] 905, 908.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 159.

[hieroglyphs] — fils de [hieroglyphs] 6.

[hieroglyphs] — [hieroglyphs] 99, 100.

[hieroglyphs] 13.

1) Le titre [hieroglyphs] est souvent en relation avec celui de *Nourricier du prince royal.* On le retrouve dans le tombeau du nourricier d'Amenophis III sous la forme [hieroglyphs] (Lepsius, *Denkm.* III, 69, a). Un nommé [hieroglyphs] porte le même titre.

2) Voir [hieroglyphs], note.

— fils de 63.

— mère de 917.

88.

75.

41.

81.

39.

— mère de 482.

78.

var. , ,

, — 32, 33, 34, 35, 42, 82.

— 961.

— mère de 906.

— 80.

— 18.

— surnommé 10.

— 152.

73.

14.

— , fils de 5.

— , né de la dame 917.

Le Caire, juillet 1881.

VICTOR LORET.

PETITES NOTES DE CRITIQUE ET DE PHILOLOGIE.

(Cinquième article.)

§ 37. . Ce groupe se voit dans l'utile dictionnaire de M. PIERRET, qui l'a rendu fort bien par «livre sacré». Aux deux exemples seulement, que cite ce savant, nous pouvons en ajouter deux nouveaux :

1° «Chaque écrivain interprétant le livre sacré, tout spéculatif en fait de la littérature sacrée[1]».

2° , «C'est Thot qui enseigne la littérature sacrée; il compose des livres et donne de l'esprit aux êtres intelligents[2]».

§ 38. . Ce groupe se trouve dans un passage du papyrus Ebers, où il doit être un ἅπαξ εἰρημένον, selon M. STERN (*Glossaire*). Nous ne l'avons rencontré nulle part ailleurs; serait-il par accident fautif?

Voici le passage où le dit groupe a été relevé :

1) DÜMICHEN, *Kalender-Inschriften*, pl. XLVI, ligne 6.

2) Papyrus Ebers, p. 1, l. 8. Le dit groupe est transcrit par M. EBERS d'une manière tout différente: .

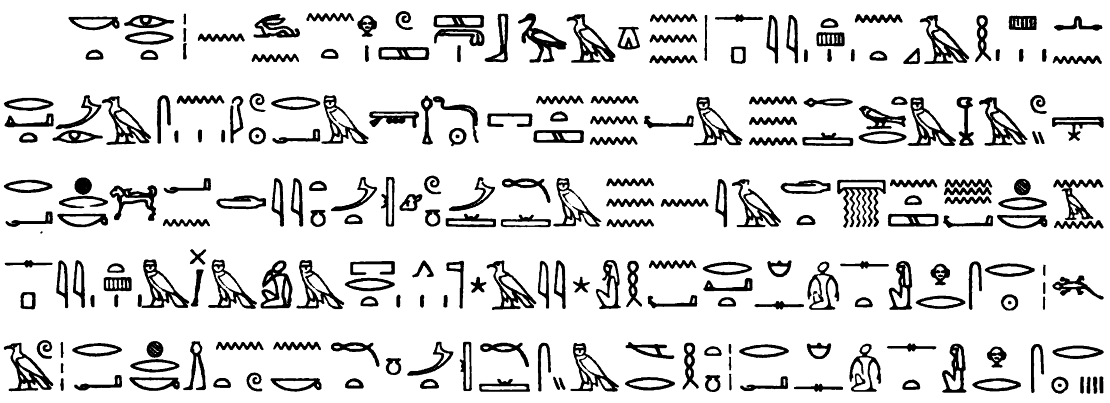

«Autre (remède) préparé pour celle qui fait trop peu d'eau. Des plaques[1] recherchées (?) de jaspe[2], qu'il ne faut pas laisser voir le soleil. Mettre dans le *Ta-het'* et asperger d'eau en grande quantité le soir. Fais qu'un vase de *ānṭit* neuf et un vase de *khenou* neuf soient remplis d'eau pluviale, asperge les plaques de nouveau, à la sortie du dieu Lucifer et fais s'assoir la femme dessus pendant bien des journées. Fais t'apporter un vase de *meh* neuf rempli d'huile. Fais se placer la femme sur cela en quatre jours.»

A vrai dire, ma traduction de ce passage ne diffère que sur un seul point de celle qu'a donnée depuis peu[3] M. LIEBLEIN. Le savant norvégien a rendu le membre de phrase de la manière suivante : «(La pierre de Kah-sepit) qu'il ne faut pas laisser voir le soleil *le matin,* doit être aspergée d'eau», etc., d'où il résulte bien, que, suivant lui, [hiéroglyphes] signifie «le matin». Evidemment M. LIEBLEIN a supposé qu'il y a une faute dans ce passage de l'original. Il nous semble pourtant impossible de nous expliquer comment le scribe égyptien est arrivé à altérer à tel point les termes du texte qui lui a servi de modèle. Quand même les groupes [hiéroglyphes] auraient été introduits par suite de l'habitude que s'était fait le scribe d'écrire souvent cette expression, et que le signe [hiéroglyphe] aurait résulté d'une erreur analogue, il resterait toujours à expliquer pourquoi, dans le groupe qui signifie «matin» [hiéroglyphes], les signes auraient été renversés. Car, je ne connais pas ailleurs de passage de texte qui confère à un groupe [hiéroglyphes] le sens de «matin». Il nous paraît donc qu'il est fort difficile d'admettre que le scribe égyptien ait commis ici une erreur qui puisse être corrigée d'après des lois consacrées par l'usage — au moins si l'on veut établir le sens de «le matin» pour le passage en question.

Cependant, il se peut que le passage soit correct, et dans la traduction que nous en avons donnée, nous avons indiqué que telle est notre manière de voir. En effet, le sens de [hiéroglyphes] est suffisamment établi dans notre papyrus, et partout où, à l'aide de l'excellent dictionnaire de M. STERN, nous avons relevé ce groupe, il paraît avoir le sens de «*mettre, placer, dans* ou *en*». Sous ce rapport, il est intéressant de noter les deux variantes que voici :

1) Cf. [hiéroglyphes] «choisir, exquis, élu». BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 1196.

2) Cf. MASPERO dans la *Zeitschrift,* 1879, p. 54 : [hiéroglyphes] «des grains de jaspe».

3) LIEBLEIN, *Om Lägekunsten hos de gamle Aegyptere (Nordiskt medicinskt arkiv.* Vol. XII, n° 11). L'auteur a donné une traduction suivie de la dernière partie du papyrus Ebers. Sauf quelques lacunes de peu d'étendue, la traduction va de la planche XCIII jusqu'à la fin du papyrus.

a) (Papyrus Ebers, p. 11, l. 5).

b) 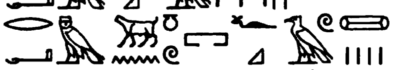 (*Ibid.*, p. 54, l. 3)

D'où il suit que l'expression de notre papyrus se rapporte au local, et, par conséquent, qu'il faut attribuer au mot qui est régi par ce membre de phrase, un sens de localité, ce qui convient parfaitement au déterminatif du groupe . En général, le déterminatif 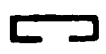 implique une signification de «maison, chambre, domicile», et il est fort vraisemblable que le mot a une pareille valeur.

Peut-être, les Égyptiens entendaient-ils par là «une chambre, une cave construite dans le roc calcaire», peut-être bien «une chambre à paver en calcaire»; c'est là une question que des recherches futures pourront sans doute résoudre.

En attendant, nous croyons que le groupe mérite de trouver une place — fût-elle même provisoire — dans le dictionnaire égyptien.

§ 39. *La stèle C 170 du Louvre.* Ce petit monument[1], qui porte la date de l'an II du Pharaon Ousertsen II, est souvent cité, mais le texte n'en a pas encore été traduit en son entier. Nous donnons ici un essai d'interprétation de cette inscription importante.

Le monument est cintré et porte en haut le disque solaire. En voici le texte :

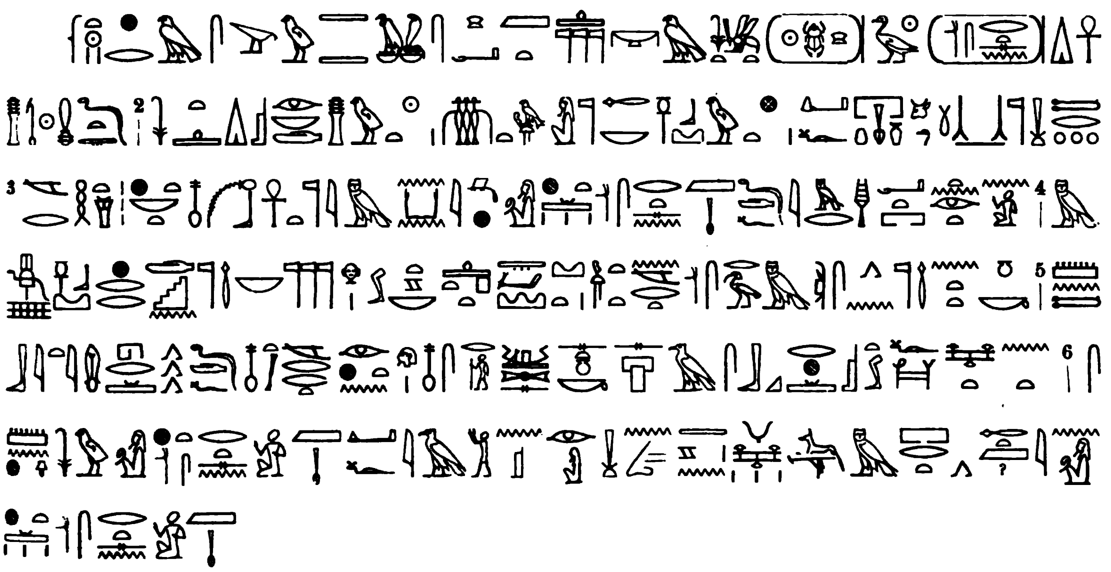

«L'an II, sous sa majesté le roi de la haute et de la basse Égypte Ousertsen qui donne de la vie, de la stabilité, de la sainteté, comme le soleil éternellement. — Qu'une offrande royale soit accordée par Osiris, seigneur de Mendès, Khent-amenti, dieu grand, seigneur d'Abydos, de sorte qu'il donne des provisions en pain et en bière, en bœufs et en oies, en cordes et en vêtements, de l'encens, de l'huile, toutes les choses bonnes et pures dont vit le dieu, au *ka* du béatifié, le sacrificateur *Ousertsen,* le véridique. Il dit : C'est ici le tombeau que je me suis fait dans le nome Abydène, à la ville d'Abydos, près l'escalier du grand dieu, maître des dieux, sur le tertre[2], lieu du repos, dans la terre sainte, l'horizon de l'occi-

1) Publié par PIERRET, *Recueil d'inscriptions du Louvre,* IIe partie, p. 63.

2) Nous croyons avoir les premiers donné les variantes principales de cette expression dans un précédent travail (*Recueil* de MASPERO, vol. I, p. 134, note 4). Après nous, M. MASPERO a touché la même question :

dent, afin que (je sois) puissant et resplendissant[1] dans la compagnie du grand dieu. Or, je suis un homme qui a le pied sûr et les jambes fortes[2], un messager de la beauté, un interprète de l'amour[3], qui a fait offrande de bonne grâce[4], un grand qui a pénétré la science; je suis un sage consommé, qui connaît la place de sa jambe, qui prépare les voies de son bienfaiteur, le sacrificateur *Ousertsen*, le véridique. Il fait adoration à Osiris, prosternation devant Apmatennou à l'occasion de la grande fête[5] de sortie — lui le sacrificateur *Ousertsen*, le véridique.»

Les noms propres de notre monument sont enregistrés sous le numéro 255, dans le dictionnaire de M. LIEBLEIN. Je n'y retrouve ni le nom de la femme du défunt, ni celui de son grand père.

§ 40. *La stèle n° 46 du musée de Turin.* Le monument est gravé sur les deux faces. En haut du devant on voit le symbole d'éternité, surmonté du signe de l'occident et flanqué des deux *out'as*, ou yeux symboliques[6]. Le premier registre est coupé en deux parties, chacune représentant la scène habituelle des ancêtres. D'un côté, nous voyons un homme et une femme, tous les deux assis, recevoir l'offrande entassée devant eux sur une table. Un jeune homme, vêtu de la peau de panthère, accomplit la cérémonie. De l'autre côté, on voit également un homme et une femme assis, qui reçoivent une libation versée par une fille. Les légendes en lignes horizontales qui accompagnent ces scènes nous indiquent les noms et qualifications des personnages représentés :

1.

Son père[7], l'intendant de la place, *Hor*, le véridique auprès d'Osiris; sa mère aimée, la dame *Ahmès*, la véridique.

Journal asiatique, 1880, t. XV, p. 159, où il propose le sens de «tertre» pour le groupe, acception qui nous a paru excellente.

1) On se rappelle l'expression suivante qui se répète mille fois dans les textes funéraires. Le sens de cette formule me défend d'admettre la signification de «mon khou» qu'a attribuée M. MASPERO au groupe dans la citation qu'il a tirée de notre texte (*loc. cit.*, note 2).

2) M. BRUGSCH a déjà indiqué l'équivalent copte ϩⲉⲣⲓ «sedare, quiescere, permanere» du groupe (*Dict. hiérogl.*, p. 908).

3) Cf. SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, 2 séries, pl. 74, l. 21 : , etc.

4) Ou peut-être «qui a fait des actions de bonne grâce». Le contraire de la notion «beau visage» est «visage de crocodile», comme dans le passage suivant de la stèle C 1 du Louvre : . «Je n'ai jamais agi de mauvaise grâce.» Je n'ai pu encore consulter la traduction de C 1, qui a été publiée dans le Compte-Rendu du Congrès des Orientalistes de Paris.

5) Le signe indécis qui termine l'expression est probablement la forme hiératique de la XIIe dynastie de l'hiéroglyphe. Cf. la forme qu'en donne la stèle C 3 du Louvre.

6) Mon ami, M. SCHIAPARELLI, a eu l'obligeance de vérifier sur l'original quelques points qui, dans ma copie de ce monument, m'ont paru suspects.

7) Déjà à l'époque de la XIIe dynastie, on trouve des exemples de chute du final dans le mot. Voir un ouvrage récent, intitulé : *Deux monuments de la XIIe dynastie.*

2. 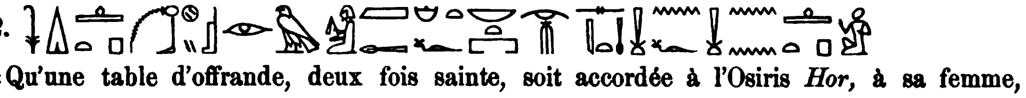

«Qu'une table d'offrande, deux fois sainte, soit accordée à l'Osiris *Hor*, à sa femme, la dame *Ahmès*, et à son frère *Senenhotep*.»

3.

«Qu'une table d'offrande royale, deux fois sainte, soit accordée à l'Osiris, scribe royal du trésor Thotnefer; (dit) de la part de sa sœur aimée, la dame *Hontari*.»

4. 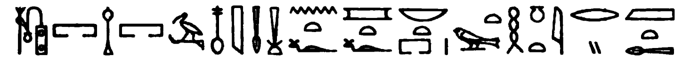

«Le scribe royal du trésor Thotnefer, le véridique. Sa sœur aimée, la dame aînée[1] *Hontari*, la véridique.»

Le second registre renferme également une scène funéraire. Des deux côtés d'une table d'offrande sont assis six individus, trois mâles et trois femelles, tous respirant l'odeur de fleurs de lotus qu'ils portent à la main, dont quelques-unes sont épanouies, d'autres en forme de boutons. Voici les noms de ces personnages :

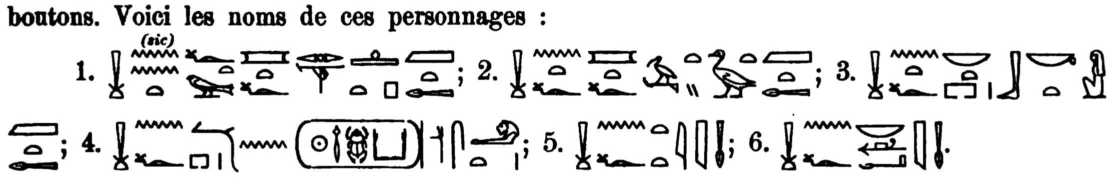

Parmi ces noms et titres, celui du numéro 4 est particulièrement intéressant. Il paraît probable, d'après le titre de cet individu, que notre monument a été érigé peu de temps après le règne du Pharaon Thotmès Ier, ou peut-être sous ce roi, en d'autres termes qu'il date de la XVIIIe dynastie.

Le troisième registre contient l'inscription suivante :

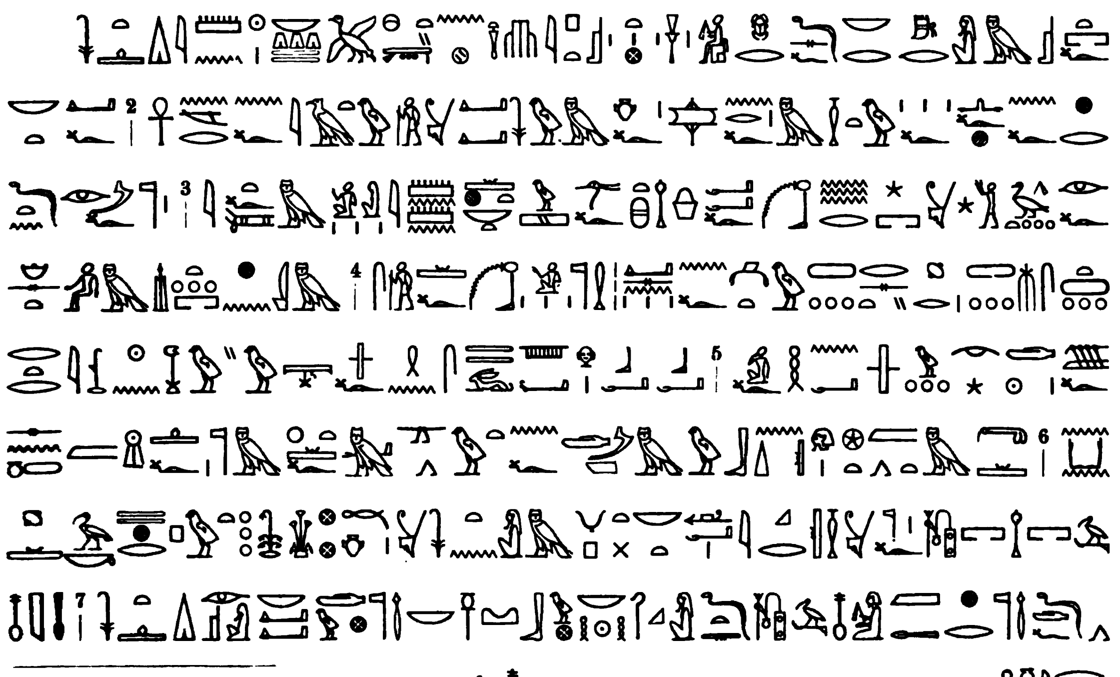

1) D'après ce passage, il paraît que 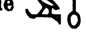 ait été marié avec deux femmes, du nom de 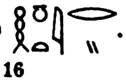.

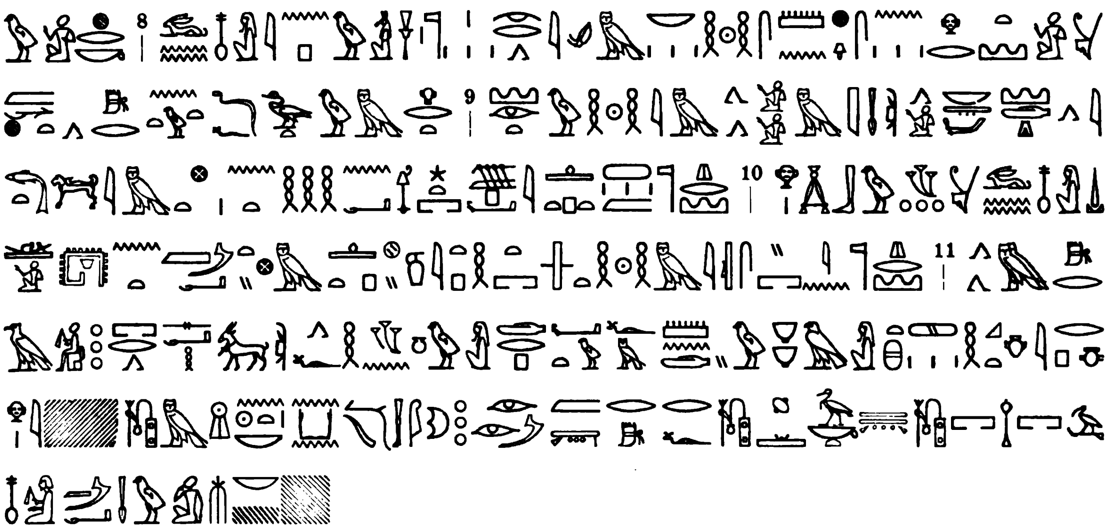

«Proscynème à Amon-Ra, seigneur de Karnak, le principe du monde[1] au commencement du temps, celui qui réside à Aptou, puissance auguste, qui existe par elle-même, seigneur du tout, dans toutes ses places; afin qu'il donne de la vie à celui qui l'aime, de la vieillesse à celui qui se voue à lui, du souffle de sa bouche à celui qui est dans son service et qu'il ne sera pas anéanti éternellement[2], qu'il contemple dieu, père des hommes, créateur[3] de toutes choses, qu'il mange du pain blanc, que ses mains soient purifiées pour la région inférieure à l'effet de (pouvoir) adorer les esprits, qu'il s'asseoie dans la salle à colonnes, qu'il soit vénéré par les prêtres et les prophètes[4], en sorte qu'ils lui donnent des provisions en onguent, en fard et en gâteaux; au moment de la soirée[5], qu'il mange un gâteau[6], qu'il s'entretienne,

1) Dans le groupe , le premier élément est un dérivé en du mot «produit, chose», de la racine «être»; au point de vue cosmique, signifie alors ce que les Allemands appellent «Urstoff, Urelement», la matière primordiale.

2) Le signe a partout dans notre texte la forme que voici . Dans le groupe , il résulte probablement d'une mauvaise transcription de l'original hiératique. Cf. par exemple le papyrus Abbott Ier, l. 2, où je transcris , plutôt que , comme l'a reproduit M. MASPERO dans son travail sur ce document.

3) Le groupe , que je n'ai pas retrouvé d'autre part, me paraît devoir être rapproché du mot fréquent «bétail». Tous les deux dérivent du radical «mouvoir, bouger», dont la signification est modifiée, dans le premier groupe, en sens causatif. Comme le latin *armentum* s'est formé de la racine *ar* «mouvoir», l'égyptien s'est produit du radical . Quant au sens «faire mouvoir» de , il s'accorde parfaitement avec l'idée qu'avaient les Égyptiens sur la création, qui, selon eux, consistait en une transition d'état inerte en état de mouvement. La qualification de que notre texte confère au dieu, est donc fort bien choisie.

4) On doit comparer à ce passage l'expression suivante puisée d'un texte qui a été publié par M. SHARPE (*Egyptian Inscriptions*, I, planche 105) : etc.

5) Cf. SHARPE, *Egyptian Inscriptions*, II, pl. 78 et BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 701.

6) Ma copie de l'original porte en cet endroit : ; M. SCHIAPARELLI a cru devoir lire . Il faut sans doute lire , correction qui est confirmée par de nombreuses analogies.

lorsqu'il est découvert[1], avec les prêtres de mois, qu'il reçoive un morceau d'offrande au jour de chaque jour . . . .[2] qu'on lui amène un vase au lever[3] du soleil chaque matin à l'apparition par devant (dieu), au *ka* du (scribe) de comptabilité des travaux publics des deux mondes et des offrandes du midi et du nord, celui qui fait la joie du Pharaon par (accomplissement de) toutes ses missions, l'unique, le parfait, favori de son dieu, scribe du trésor, Thotnefer, le véridique. — Qu'une offrande royale soit accordée par Osiris, seigneur de Mendès, maître d'Abydos, maître de l'éternité, prince d'à tout jamais, au scribe Thotnefer, véridique auprès du grand dieu. Il dit : Je viens vers toi, Ounnefer, Anepou, la puissance des dieux, j'arrive pour entendre les seigneurs de l'éternité[4], quand ils vont arranger mon lieu de repos futur — après la négligence qu'a subie la nécropole *Hert,* où l'on passe l'éternité[5] — en sorte que j'entre et que je sorte comme véridique, que j'accompagne le seigneur de la terre sainte, que je rejoigne mon corps dans la ville de l'éternité à la compagnie d'Anubis[6], que je reçoive des offrandes dans la région inférieure (reposant) sur les branches[7] (de l'arbre) d'Osiris, que je traverse la grande salle de la double justice, en pleine paix, que je rejoigne la retraite cachée de l'éternité dans ma syringe de la région inférieure, que j'entre et que je sorte là où sont les pleureuses[8], que mon ombre apparaisse à la compagnie de Hounnou[9]

1) L'expression fait peut-être allusion au soleil. Alors, il faudrait traduire «qu'il s'entretienne, au lever du soleil, avec les prêtres de mois». Pour le sens de la locution en question, voir GRÉBAUT dans le *Recueil,* I, p. 81, n. 10.

2) Ce passage paraît incorrect. On pourrait cependant, en donnant une interprétation «à tout prix» le rendre de la sorte : «ayant contenté le dieu par son offrande» et citer en faveur d'une telle acception le passage suivant de la Stèle de Songe (l. 16) :

3) Les déterminatifs de sont exceptionnels. Ce passage a été traduit par M. BRUGSCH (*Dict. hiérogl.,* V, p. 310) de la manière suivante : «Zu ihm gebracht wird das Fass zum Ueberlaufen voll, der Vorrath an jedwedem Dinge breitet sich vor dem Anblick aus.» Il a lu là où j'ai cru reconnaître «chaque matin».

4) Ce passage est, dans l'original, un peu indistinct. Je lirais volontiers : «Je supplie les seigneurs de l'éternité de m'écouter» et de vouloir bien arranger, etc.

5) Si j'ai bien compris, ce passage indique qu'il y a eu quelque interruption dans les travaux relatifs à la nécropole, où devrait reposer notre défunt.

6) Je crois que par «ouvreur de la région inférieure» est entendu Anubis, «le gardien des tombes».

7) Peut-être serait-il mieux de rendre l'expression : de cette façon-ci : «Que je reçoive des offrandes, dans la région inférieure, en fleurs (ou branches) d'Osiris.» Il me semble pourtant qu'il aurait valu mieux d'employer ou , plutôt que , pour produire un tel sens. — Pour la traduction que nous avons donnée, nous citons l'analogie de la formule rebattue, qui se voit par exemple sur la stèle n° 20 de Turin (voir *Recueil,* vol. I, p. 197) : etc. «que mon âme repose sur les branches des arbres que j'ai plantés». Cf. aussi BRUGSCH, *Dict. hiérogl.,* V, p. 278. Il se peut cependant que la traduction qu'a donnée M. MASPERO (*Journal asiatique,* 1880, t. XV, p. 401, note 2) soit la vraie; mais cela ne me paraîtrait pas ôter à l'exemple cité la qualité que je lui attribue dans le cas présent — de présenter une bonne analogie avec le passage susdit de la stèle 46 de Turin).

8) Pour le sens de voir MASPERO, *Étude sur le papyrus Abbott,* p. 23, note.

9) , var. et , littéral. «le criocéphale», est une désignation d'Osiris (voir mon mémoire sur la flexion adjective en , dans la *Zeitschrift,* 1879, p. 146).

que lui soit fait offrande, au sein d'Horus[1], en pain, en bière, en lait sur . . . . ? . . . au jour de chaque jour, au *ka* de . . . .[2] œil vigilant dans tout le pays, le scribe de comptabilité des travaux publiques de l'Égypte, scribe du trésor Thotnefer, le véridique, né de la dame . . . .»

Nous passons à l'inscription du verso de notre monument. En haut, on voit une composition de symboles religieux de la forme que voici :

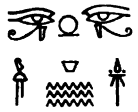

Sous cette représentation est gravée en neuf lignes horizontales l'inscription suivante[3] :

«O dieux, qui habitez la région inférieure auprès du seigneur du tout, et qui apercevez ses volontés, souvenez-vous du scribe *Thotnefer,* le véridique, à la fête de Uāka, à la fête de Thouti et à l'occasion de toutes les fêtes du ciel et de la terre, éternellement et à tout jamais; et de sa sœur aimée, qui l'aime, la très douce, la dame *Hontari,* la véridique.»

L'inscription de la face du monument est sans contestation la plus importante. Elle diffère beaucoup des morceaux qui, sur des stèles dę cet ordre, se retrouvent dans toutes les collections qui nous sont connues. Sans doute, on voit des passages ressemblants, des idées analogues, mais jusqu'ici on n'a pas relevé des copies ou des modèles de cette inscription. Elle mérite donc d'être connue. Nous n'entreprendrons du reste pas ici la tâche difficile d'une analyse des différentes parties de ce texte; cela demanderait plus de temps que celui dont nous pouvons user. Nous espérons d'ailleurs que d'autres savants, plus compétents que nous en ces matières, viendront compléter et rectifier — pour ne pas dire *refaire* — ce travail[4].

UPSALA, le 29 novembre 1880.

KARL PIEHL.

---

1) J'ai pris l'expression comme purement symbolique «au sein d'Horus»; cela est exigé par la suite de la phrase . Je ne sais comment restituer la partie effacée, à cause du déterminatif . Probablement il y a dû y avoir un mot signifiant «autel, table d'offrande». — Il est bon à noter du reste qu'il y avait des hommes intitulés 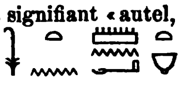 (voir LEPSIUS, *Denkmäler,* vol. III, passim).

2) Ce titre, dont nous ne savons pas le sens, se retrouve sur des monuments de la XIIe dynastie. Voir par exemple la stèle C 2 du Louvre : 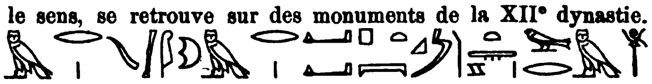 , etc.

3) Du sommet jusqu'au bas du monument court une bande étroite, lisse, qui est occupée par notre inscription. Tout le reste du verso de notre monument n'a été travaillé par le ciseau que d'une façon très grossière.

4) Je me sers de l'occasion qui se présente pour rectifier une erreur que j'ai commise involontaire-

RAPPORT A M. JULES FERRY,

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SUR

UNE MISSION EN ITALIE.

(Suite.)

XVI. Stèle en calcaire gravée sur les deux faces. — Orcurti, *Vestib.*, n° 46; Lieblein, n° 583.

Première face.

Dans le cintre, le signe de l'occident, perché sur l'anneau, entre les deux yeux.

Premier registre. — A droite, le dédicateur et sa femme, assis, avec la légende :

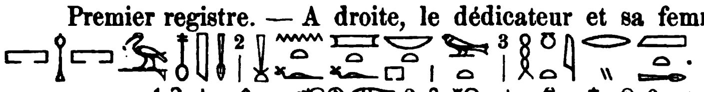

. Devant lui, sa sœur, debout, fait la libation :

. — A gauche, le père et la mère du dédicateur, assis :

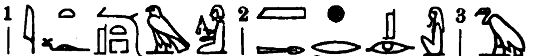

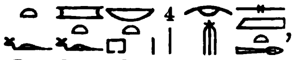

, et devant lui, debout, en costum de *Khrihib* :

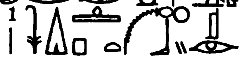

Deuxième registre. — Au milieu, une table d'offrandes. A droite, sont assis trois hommes

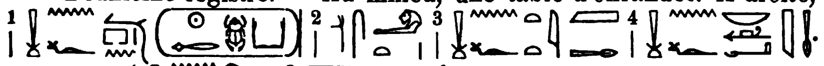

. A gauche, une femme est assise :

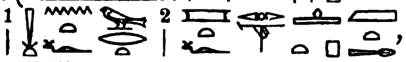

, et deux sont accroupies,

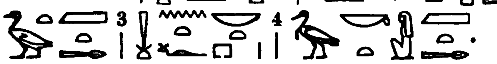

Troisième registre. — Une longue inscription :

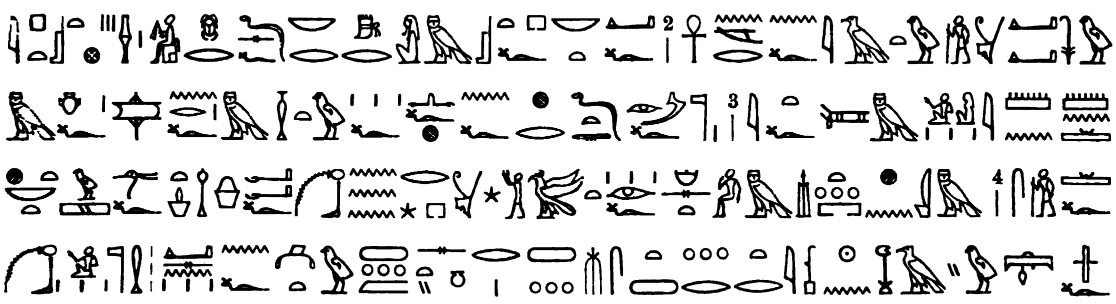

ment dans une de mes notes antérieures (voir *Recueil*, vol. II, p. 29). La question porte sur le prépositif. Comme l'a fait remarquer récemment M. Erman dans son beau livre «Neuägyptische Grammatik», le prépositif, dans l'expression, est tombé à l'époque de la XIX° dynastie. Outre le papyrus d'Orbiney que cite ce savant (p. 49), on pourrait mentionner d'autres papyrus de la même époque littéraire, par exemple le grand papyrus Harris, où la forme se rencontre bien plus souvent que la forme plus ancienne. J'ai noté même des exemples de la XII° dynastie de la même omission de lettre. Mais partout, où j'ai remarqué cette particularité, elle a été restreinte, pour les temps qui précèdent l'époque de la «renaissance égyptienne», au groupe. Il paraît alors que cette expression, fort courante dans le langage, a été, pour ainsi dire, le point de départ du changement de son qui, pendant les basses époques, a eu un terrain bien plus vaste, pour ensuite se constituer en loi dans la langue moderne.

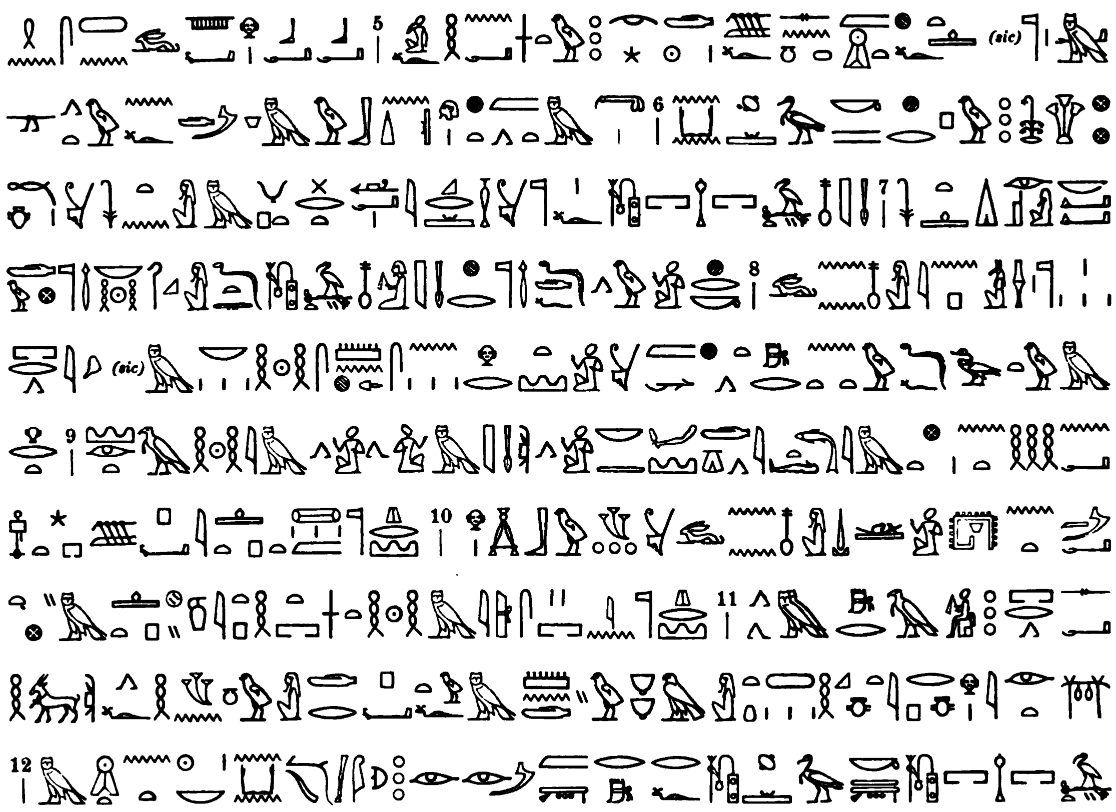

«Proscynème à Ammon-Râ, roi des dieux, le créateur de la »terre à la première fois, résidant dans Karnak, forme auguste qui est lui-même, et à NIBERT'ER »en toutes ses places pour qu'il donne la vie à qui l'a aimé, la veillesse à qui l'a mis en son »cœur, le souffle de sa bouche comme faveur de lui, de ne pas le détruire (le mort) à jamais, »mais qu'il (le mort) voit le dieu, père des humains, l'Ammon, stable en toutes choses, qu'il »mange les pains blancs, que ses deux mains se lèvent pures au ciel inférieur en adorant les »génies, qu'il s'asseoit dans la salle à colonnes, qu'il soit le doyen des prêtres, et des pro»phètes, qu'ils lui donnent l'abondance de parfums, de gâteaux, de pains à l'heure du soir, »qu'il mange le pain d'*Ouverture de face,* qu'il cause avec les prêtres du mois, qu'il reçoive »les gâteaux au courant de chaque jour quand le dieu se couche, qu'on lui apporte la coupe »au lever du soleil (?), et les premières des choses qui viennent devant [le dieu] — au double »de Thotinofri. Il dit : «Je viens vers toi, Ounnofri, Anubis, forme des dieux, je sors écou»tant (?) les maîtres d'éternité, qui bâtissent ma tombe, afin que je sois bien approvisionné »dans la tombe où je passe l'éternité, que j'y entre et que j'en sorte juste de voix, que je »suive le maître de la nécropole, que j'introduise mon corps à demeure dans la *Ville d'Éter»nité,* et que je pénètre au ciel inférieur; que je reçoive les provisions d'offrandes de la tombe »sur les bosquets d'Ounnofri, que je traverse la *Grande Salle* de la région des Mâti en paix, »en paix; que je rejoigne l'adytum éternel de ma syringe creusée dans la montagne; que »j'aille et vienne au milieu des ancêtres; que mon corps glorieux, sortant, suive le *dieu Jeune,* »et qu'il tire des mamelles d'Hor, du pain, de la bière, du vin et du lait, au courant de »chaque jour, pour le double de Thoutinofri.»

DEUXIÈME FACE.

Les caractères sont beaucoup plus gros, et cependant le texte ne couvre pas toute la largeur de la stèle. Le milieu seul du monument a été plané et porte une inscription : sur les deux bords, la pierre est restée brute.

Dans le cintre . Suit une inscription en dix lignes : 1

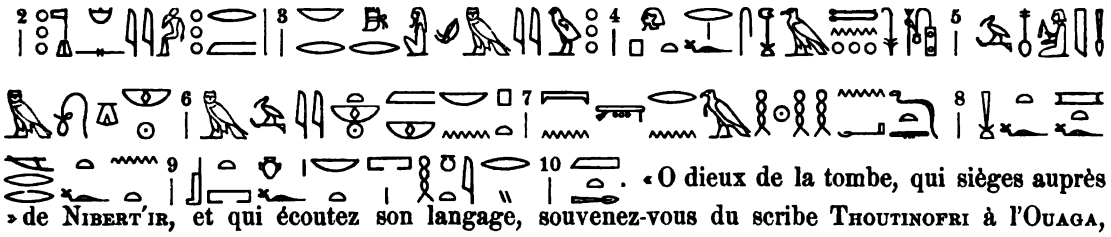

. «O dieux de la tombe, qui sièges auprès »de NIBERT'IR, et qui écoutez son langage, souvenez-vous du scribe THOUTINOFRI à l'OUAGA, »à la panégyrie de Thot, à toutes les fêtes du ciel et de la terre à toujours et à jamais.» — Au-dessous dans un coin deux petits personnages accroupis.

XVII. — Deux stèles en calcaire n° 153 et 157. ORCURTI, *Vestib.*, n° 68; LIEBLEIN, n° 715.

1° Stèle 153. — Premier registre. — A droite, assis, 1 2 3 , et, derrière lui, un grand dressé. Devant le dieu, debout, une femme qui agite le sistre, et un homme, avec la légende en colonnes verticales : 1

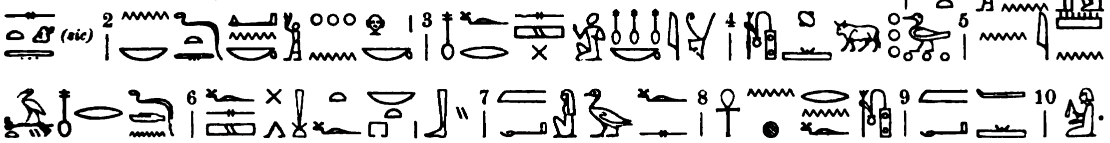

Deuxième registre. — 1

. « Adoration à Osiris, » proscynème à Ounnofriou! — C'est le noble illustre de son maître, etc., Thoutinofri, sur- » nommé Sosh, qui dit : « Je suis venu à toi, Ounnofriou, pour te voir et pour adorer tes » splendeurs, car j'ai servi le dieu bon (le roi) sans avoir jamais dévié en rien de tout ce » qu'il ordonnait, et je suis sorti avec les faveurs de sa louange, alors qu'il ne loue pas qui- » conque lui a manqué. Je suis le serviteur glorieux de son maître, l'intime de Celui qui est » au Palais; mon enfance s'est passée à l'endroit où était sa majesté, faisant ce que disait » ( ) mon maître. L'Osiris Sosh dit : « O Osiris, dieu grand, et vous dieux maîtres » du cimetière, écoute-moi, car je te crie : « Que ton cœur aille avec ce que tu as prédestiné » — car dieu ne peut pas ignorer ce qu'il a fait, — afin que tes souffles de vie entrent dans » mon ventre, que ton doux vent du Nord vienne à mon nez, car me voilà juste de voix, bon » de cœur, j'ai été en faveur au palais du roi chaque jour, j'ai suivi le prince en ses allées, » et je n'ai jamais été faible en tous ses desseins, et jamais personne ne m'a dit : « Qu'est-ce » donc qu'il a fait là! » Je n'ai point tourmenté, je n'ai pas commis le mal; il n'y a jamais » eu calamité de mon fait, le mensonge n'est jamais entré en moi depuis ma naissance, mais » j'ai toujours fait ce qui était vrai au maître des deux mondes. Aussi moi, suis-je uni de cœur » au dieu, je suis venu sur les bonnes voies de l'équité, de l'amour et de toutes les vertus. » Ah! que mon âme vive, que mon lumineux prospère, que mon nom soit solide à l'extrême » dans la bouche des gens; car voici, je suis venu dans cette terre, ô âmes, pour être avec » vous au sépulcre, moi je suis l'un de vous, qui avez horreur du péché, et j'ai proclamé ce » qui est vôtre chaque jour. — C'est son fils qui vivifie son nom, le scribe Mahoui. » — (Cfr. Brugsch, *Mon. de l'Égypte*, pl. IV, 1 *a*.)

2° Stèle 157. — Premier registre. — Dans le cintre, , et au-dessous, en neuf colonnes verticales : . Au-dessous, à gauche, le défunt est assis, et à ses pieds, debout, se tient une petite fille revêtue d'une longue tunique blanche, . Devant lui, une table d'offrandes, avec le titre , et l'énumération des objets offerts :

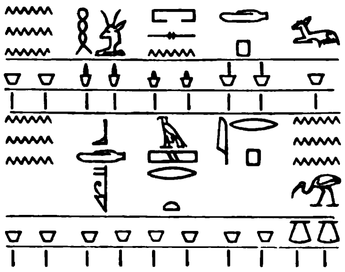

Deuxième registre. — Inscription en deux lignes horizontales :

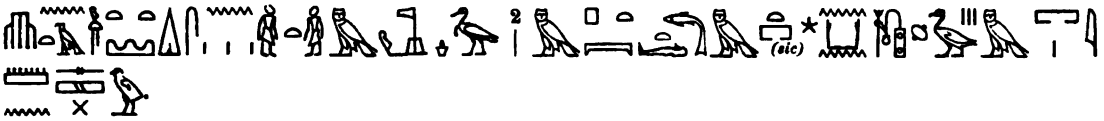

XVIII. — Stèle de grès (n° 104) arrondie au sommet. — ORCURTI, *Vest.*, n° 41; LIEBLEIN, n° 806.

Dans le cintre : au-dessous, à droite, assis, et, debout devant un autel à gauche, un homme et une femme, 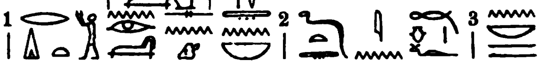 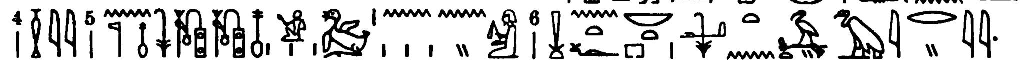

Deuxième registre. — Les deux mêmes 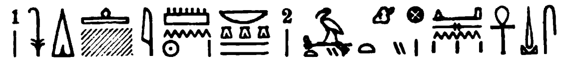 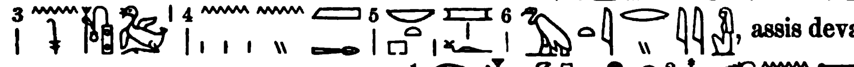, assis devant un autel, reçoivent la libation et l'encens de leur fils, 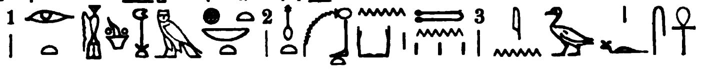

Troisième registre. — 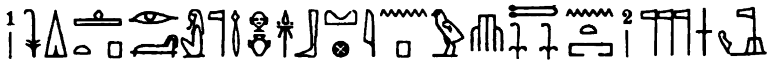 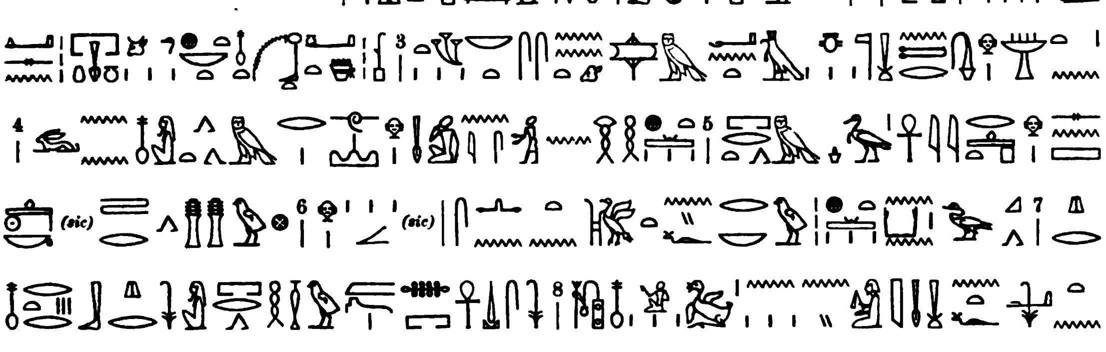 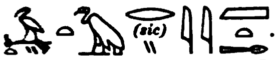 «Proscynème à Osiris, dieu grand, maître d'Abydos, à Anubis dans »Tanent, aux dieux de la tombe, pour qu'ils donnent le repas funéraire, toutes les choses »bonnes et pures, des offrandes de fruits, les plantes de l'année, l'aspiration des parfums et »de l'encens sur l'autel d'Ounnofri, d'entrer et de sortir au ROSTA à la voix qui proclame les »dons d'offrandes, à sortir en âme vivante, pour me reposer sur le seuil, chaque jour, de »parcourir Tatou en ses fêtes (?), de ne pas être distingué des riches en biens! — au double »de celui qui entre avec les honneurs au lieu où est le roi et sort avec les faveurs de la »présence du souverain, T'AÏNNI.»

Deux autres monuments du même personnage sont conservés au Musée de Turin.

Le premier est un fragment de bas-relief en calcaire (n° 182), et porte dans ORCURTI (*Vestibolo*) le numéro 51. A droite, le défunt est en adoration devant Osiris : 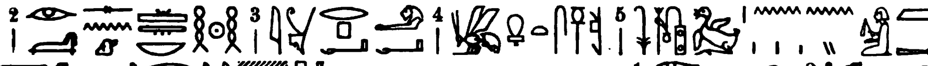, avec 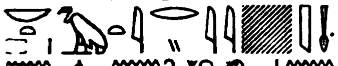. Osiris a pour légende : . A gauche, l'adoration est faite par le même 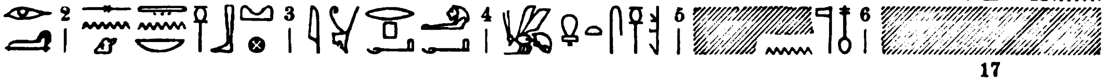

Le personnage T'aÏnni n'est pas inconnu. Son tombeau, d'où proviennent les trois monuments en question, existe encore à Thèbes : il a fourni à Champollion la matière d'une notice (*Monuments de l'Égypte,* t. I, p. 484—487 et p. 830—832), à Wilkinson, à Lepsius et à Prisse d'Avennes de nombreux dessins qui permettent de reconstruire son histoire.

Une grande inscription aux trois quarts détruite nous donne la partie historique de sa biographie

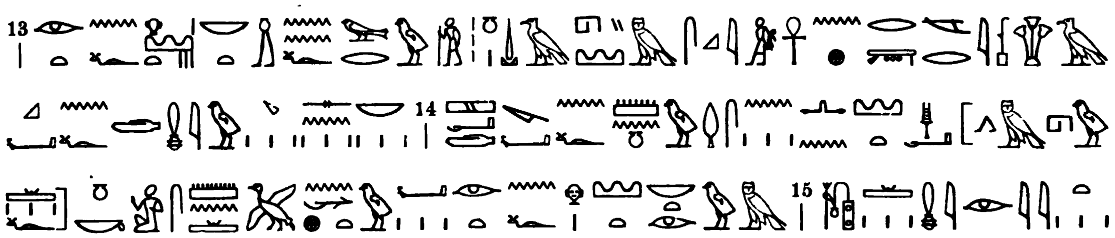

« J'ai suivi le dieu bon, maître » de justice, roi des deux Égyptes Menkhopriri, j'ai vu les victoires du roi qu'il a remportées » en tous les pays, quand il a amené les chefs de T'ahi captifs en Égypte, qu'il a pris toutes » leurs villes, qu'il a coupé toutes leurs plantations, et qu'il n'y a point pays qui tienne [en » son temps], et alors, moi, j'ai consolidé les victoires qu'il a remportées sur tous les pays, » en écritures, comme elles ont été faites. J'ai suivi le dieu bon, roi des deux Égyptes » Aakhopriourî, car j'ai été l'intime de mon maître. » Il avait servi un troisième roi « J'ai suivi le dieu bon, le » maître des deux mondes Menkhopriourî, vivificateur comme Râ à jamais, et je lui ai enregistré » nombre de soldats. »

L'inscription est curieuse et aurait mérité d'être étudiée de plus près qu'elle ne l'a été. Si je la comprends bien, T'aÏnni a rédigé pour le compte de Thoutmos III le récit des victoires que ce souverain avait remportées pendant ses guerres syriennes. S'agit-il ici du récit de la campagne contre Magidi, des Annales, ou de quelque inscription perdue? Je n'oserai pas affirmer qu'il soit question du récit de la campagne ou des Annales, mais les termes même qu'emploie T'aÏnni me portent à le croire. Les mots 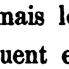, etc. indiquent en effet un récit officiel, et se retrouvent en ce sens dans les Annales. Or T'aÏnni, vivant et enterré à Thèbes, revêtu de hautes fonctions, scribe, ne pouvait guères avoir rédigé d'inscriptions que pour les temples de Thèbes.

La fin de la biographie prouve que T'aÏnni avait sur ses vieux jours recruté l'armée égyptienne pour Thoutmos IV. Son tombeau renferme en effet des tableaux qui nous apprennent comment se faisait l'opération : j'aurai occasion de revenir sur ce sujet. En attendant, je citerai la légende suivante qui explique l'un des titres qu'il reçoit sur les stèles de Turin : 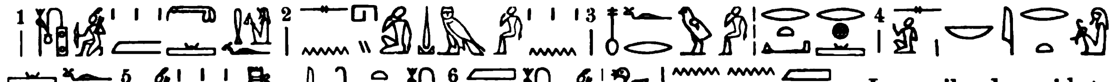

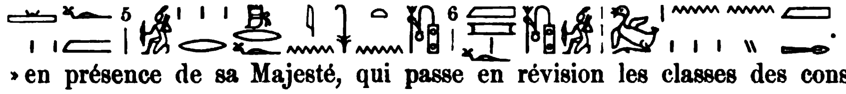 « Le scribe des soldats » en présence de sa Majesté, qui passe en révision les classes des conscrits, et fait connaître » à chaque homme sa position dans l'armée entière, c'est le scribe royal, le scribe des soldats » T'aÏnni! » Le scribe des conscrits ou scribe des soldats faisait l'office de

notre conseil de révision : il examinait les *classes* des conscrits et les versait dans les différents corps de l'armée.

Un autre tableau nous montre en quoi consistait l'une au moins des fonctions de *basilicogrammate*, combinée avec celle de scribe des recrues. T'aÏnni, aidé de quatre scribes, y passe en revue toute la population de l'Égypte

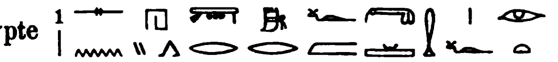

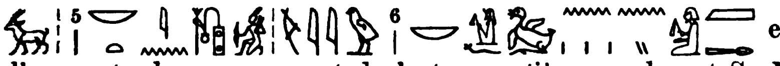

etc. On voit qu'il s'agit ici d'une sorte de « recensement de la terre entière par devant Sa Majesté, d'une inspection de » tout le monde, de la répartition des soldats, prêtres, vassaux royaux, artisans de la terre » entière, et aussi de tous les bœufs, de toute la volaille, de tout le petit bétail ».

XIX. — Deux stèles qui paraissent avoir appartenu à un même individu nommé Boki.

La première (n° 16) est en forme de porte, et tellement empâtée par une couche de peinture moderne que je n'ai pas eu le temps d'en achever le déchiffrement. Je me suis borné à constater que l'Égyptien dont elle garde le souvenir y est appelé sous la corniche et sur le montant de droite .

La seconde porte le n° 156.

Dans le cintre , et dessous, à gauche, le défunt assis; à droite, une table d'offrandes avec l'indication de , etc. Entre les deux, trois colonnes d'hiéroglyphes, où le nom d'Ammon a été martelé

Suit l'inscription en lignes horizontales :

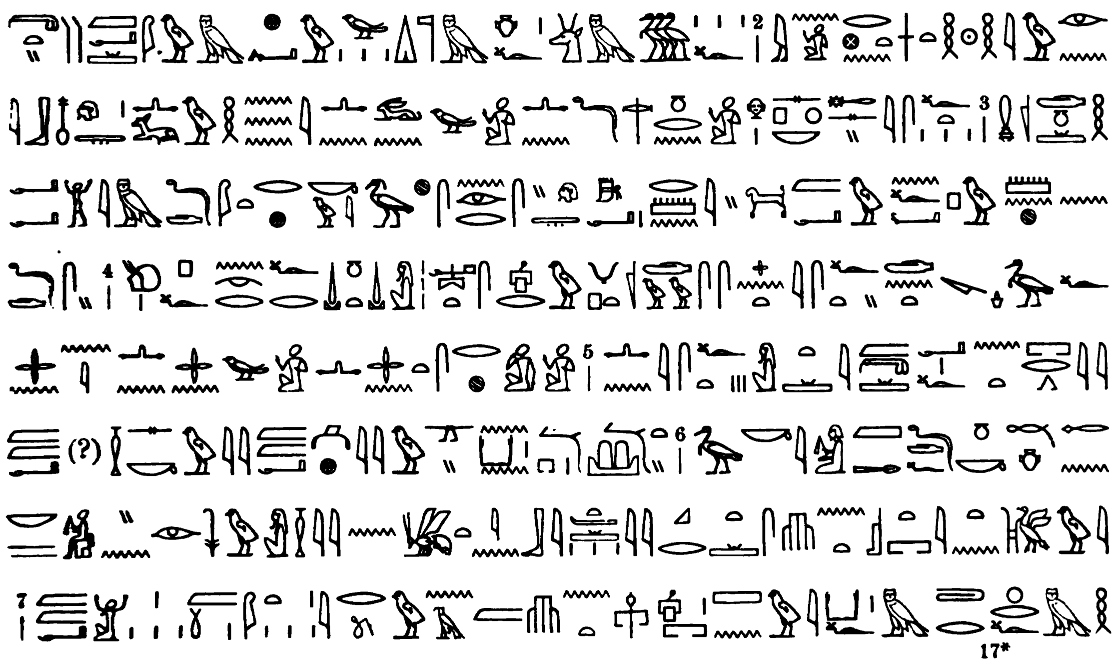

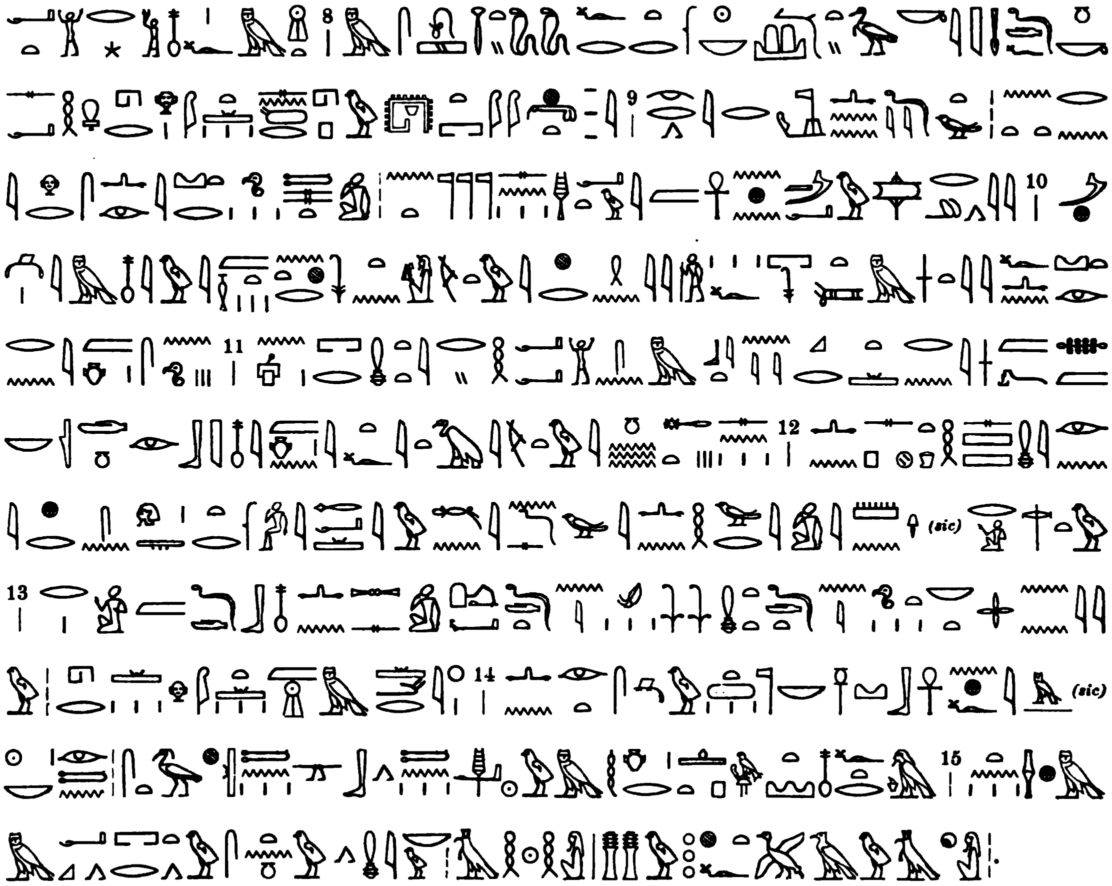

C'est la stèle que CHABAS a publiée dans les *Transactions of the Society of Biblical Archaeology,* t. V.

XX. — Stèle (n° 155) en pierre calcaire, arrondie au sommet. — ORCURTI, *Vestibolo,* n° 34; LIEBLEIN, n° 666.

Dans le cintre, à gauche, , reçoivent l'offrande du mort 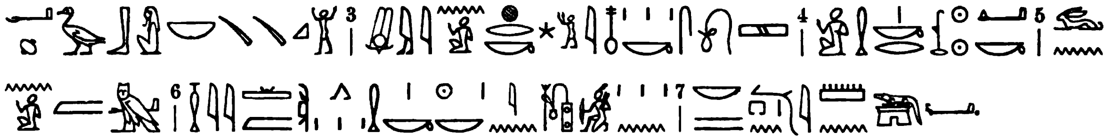

Deuxième registre. — A gauche, le défunt et sa femme 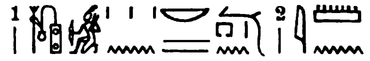 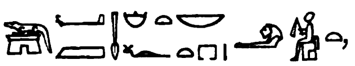, reçoivent les adorations de leur famille 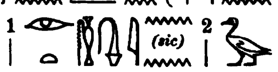 , chacun offrant la substance dont il est question dans les légendes.

Troisième registre. — A gauche, le fils aîné du défunt et sa femme sont assis 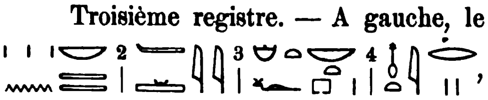, et reçoivent l'offrande de leur famille 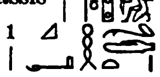

, chacun offrant l'objet indiqué dans la légende.

Quatrième registre. — La mère de la femme est assise et son père ; devant eux, leurs enfants , cette dernière portant les deux vases de parfum.

XXI. — Stèle (n° 99).

Dans le cintre, à gauche, Osiris et Anubis assis, et, devant eux, le défunt debout ; à droite, Hathor assise, et, devant elle, le fils du mort en adoration, ; ici vient une autre légende écrite en sens inverse de la première, . Au-dessus d'Hathor : .

Deuxième registre. — A gauche, le défunt et sa femme assis. Le commencement de leur légende est mutilé et, devant eux, leur famille leur fait l'offrande de toutes les fleurs annuelles .

Troisième registre. — A gauche Nakhtmin est assis devant un autel avec sa femme . Devant eux, leur famille fait l'offrande .

XXII. — Statue accroupie, brisée.

Sur le rouleau de papyrus, en sept colonnes verticales : . Devant les pieds, une table d'offrande portant , et à droite, en deux colonnes verticales : , à gauche

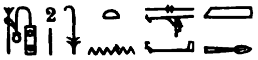; au-dessous, deux proscynèmes affrontés, l'un à droite à 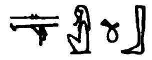 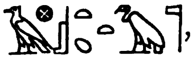, l'autre à .

XXIII. — Deux stèles portant le nom de PAÏ, et pouvant avoir appartenu à un même personnage.

La première (n° 159) est en calcaire. — ORCURTI, *Vest.*, n° 12.

Dans le cintre à gauche, Osiris, Isis et Horus assis devant un autel chargé d'offrandes : . A droite, le défunt en adoration : 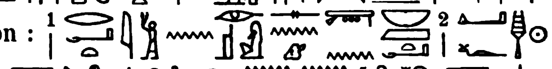 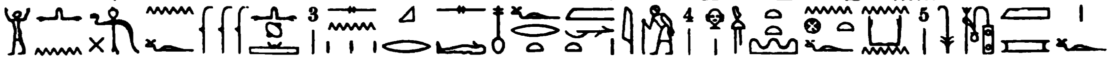 .

Premier registre. — A gauche, le père et la mère du défunt assis : 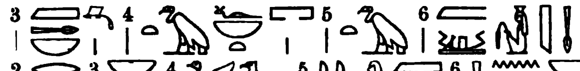 reçoivent l'offrande de PAÏ 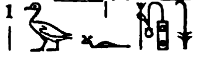 . A droite, PAÏ et sa femme assis, , reçoivent le proscynème de leur fils , dont le nom a été laissé en blanc.

Deuxième registre. — A gauche, Nout, debout dans son sycomore, verse l'eau de Jouvence au défunt debout devant elle 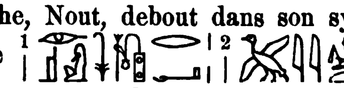. Faisant face à ce tableau, une inscription en sept lignes horizontales : 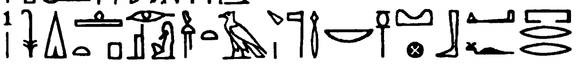 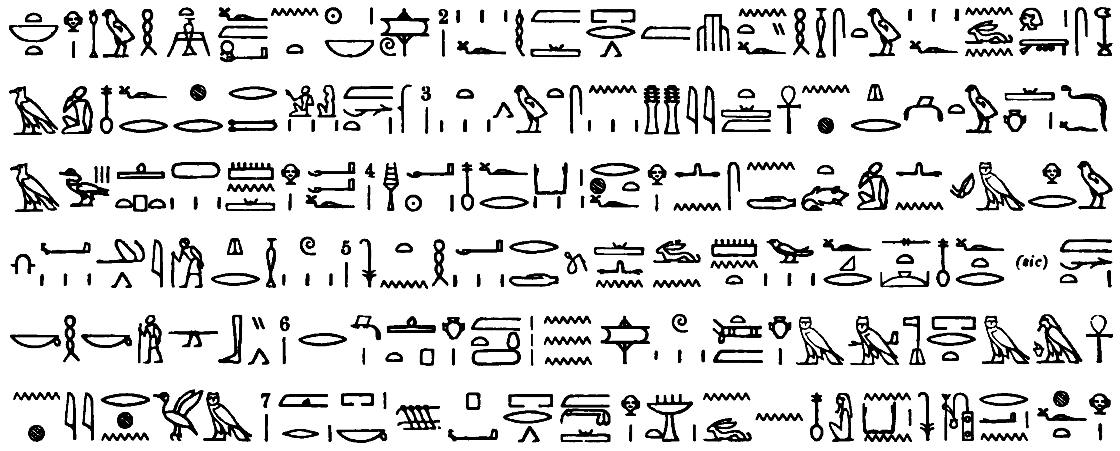 . «Proscynème à Osiris Khontamentiou, dieu grand, maître d'Abydos, pour qu'il »donne tout ce qui paraît sur sa table au cours de chaque jour, les souffles délicieux qui »sortent de sa narine, ses faveurs durant le temps qu'il sera sur terre, une mémoire excellente »auprès des hommes après que les années auront passé; une perpétuité de vie avec la joie, »les provisions, les offrandes plein ses deux mains[1], une existence excellente avec des vivres

1) Litt. : «établies sur ses deux mains.»

» devant [lui]; de ne point craindre, de ne pas entendre de menaces; d'atteindre la vieillesse » sous les faveurs du roi, les membres vigoureux, sans maladie; une bonne sépulture après » la sénilité et de passer à l'état de bienheureux, le cœur réjoui de pain, d'eau, d'air; de » prendre courage[1] dans la tombe et d'en sortir en âme vivante pour s'abattre en ton temple » et recevoir ce qui paraît devant [le dieu] sur l'autel d'Ounofri! Au double du scribe PAÏ.»

La seconde stèle (n° 309).

Dans le cintre, la barque solaire, et, au-dessus, en une ligne horizontale, : au-dessous, le défunt debout en adoration, et huit colonnes verticales d'inscription :

« Adoration à Shou, proscynème à Harmakhis. — Je te donne adoration, car je vois tes » beautés, et j'adore Râ quand il se couche, le dieu vénérable, aimé, bienveillant, qui écoute » le suppliant, qui entend le faible en son appel, et la voix de qui prononce son nom arrive » jusqu'à lui! — Le scribe PAÏ. »

XXIV. — Statuette en bois (n° 178).

Sur le plat du socle commence une inscription en une colonne verticale et quatre lignes horizontales, qui se prolonge sur la tranche de gauche et finit sur la tranche de droite.

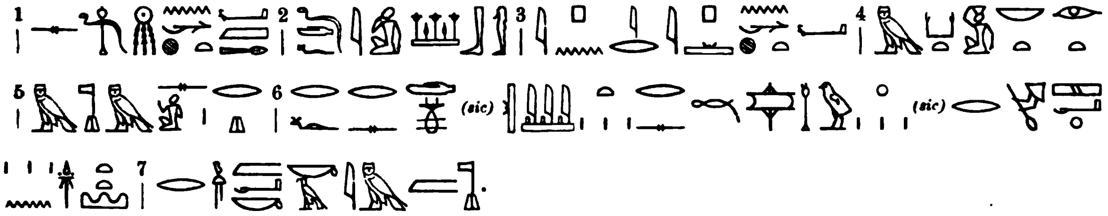

C'est un des rares exemples de statuette autre que les statuettes funéraires portant une version du chapitre VI. La statue représente un homme debout, vêtu de la shenti et marchant. Le style peut être celui de la XXe aussi bien que celui de la XVIIIe dynastie.

XXV. — Stèle en pierre calcaire (n° 100).

Dans le cintre, le disque flanqué d'une seule aile : à droite, le chacal assis à la place de l'autre aile. Au-dessous, à gauche, le dieu Osiris assis, et, derrière lui, la légende ainsi répétée. Devant lui, une table d'offrandes, avec le défunt debout et sa femme, derrière laquelle se tient accroupie un petit garçon

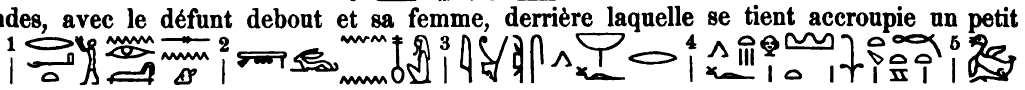

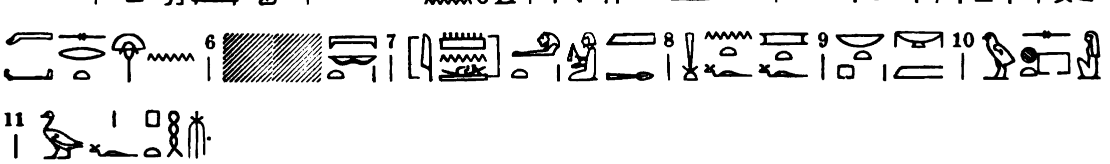

1) Litt. : « durcir le cœur ». BRUGSCH, *Dict.*, p. 1546; ⲧⲱⲙ ⲛ̄ϩⲏⲧ, *Obduratio cordis*.

Premier registre. — A gauche, le défunt assis et sa mère

(*sic*, peut-être pour : sa mère NOFRI-TARIT). Sous le fauteuil est accroupie (à moitié en hiératique). Le proscynème : 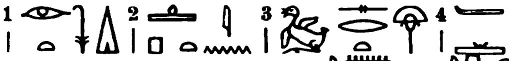. A droite, est assis , avec une fille accroupie sous son fauteuil 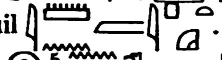. Devant lui, l'offrande est faite 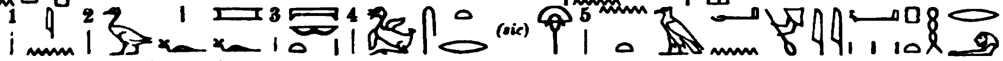
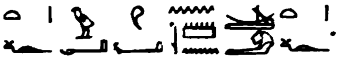.

Deuxième registre. A gauche, assise devant un autel, reçoit l'offrande de et de
accroupis.

Troisième registre.
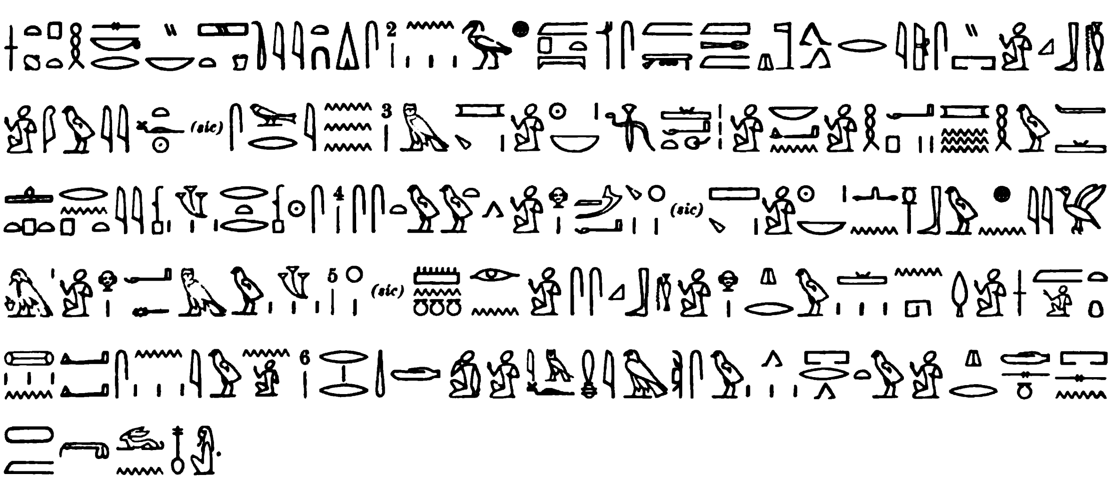

XXVI. — Stèle en calcaire (n° 165).

Dans le cintre, à gauche , à droite , et, au-dessous, à gauche

, derrière lequel est le ; à droite, le défunt seul debout
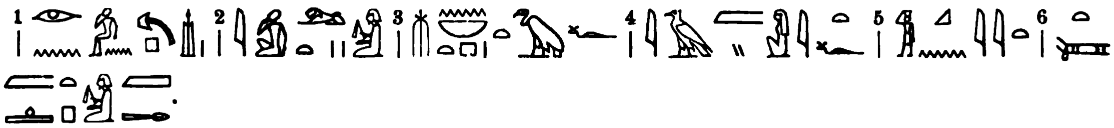

Suit une inscription en lignes horizontales : 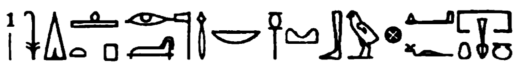

XXVII. — Palette en albâtre portant en haut , en une ligne horizontale; sur les côtés, en colonnes verticales, à droite : , à gauche : (sic) . Sur les différents v. BIRCH, *Mémoire sur une patère égyptienne*, in-12°, 1858, DEVÉRIA, *Notice de quelques antiquités relatives au basilicogrammate Thouti*, in-12°, Paris 1858, MASPERO, *Études égyptiennes*, t. I, 1er fascicule.

Au même ont appartenu trois vases en albâtre dont voici la légende :

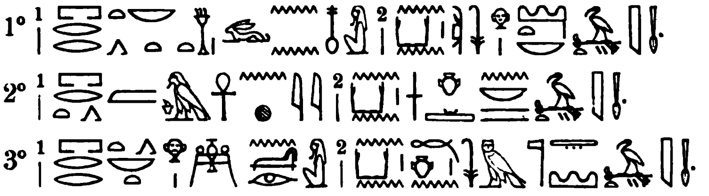

Cette dernière légende indique une expédition au pays des parfums.

XXVIII. — Deux monuments d'un certain .

1° Un coffret funéraire à son titre .

2° Stèle en calcaire (n° 101). — ORCURTI, *Vestibolo*, n° 70; LIEBLEIN, n° 810.

Dans le cintre, à gauche, Osiris momie, coiffé , assis , et, derrière lui, Isis et Nephthys debout, étendant les ailes , avec Anubis à tête de chacal; devant eux, l'autel et le défunt, debout, offrant et .

Au-dessous, une ligne d'inscription horizontale, qui se rattache à la grande inscription du bas de la stèle, puis, au-dessous, dans le deuxième registre, une scène de lamentations. A gauche, la sœur du défunt, , est assise devant un autel. Deux femmes et un homme accroupis, une femme debout, pleurent sur elle, avec force gestes,

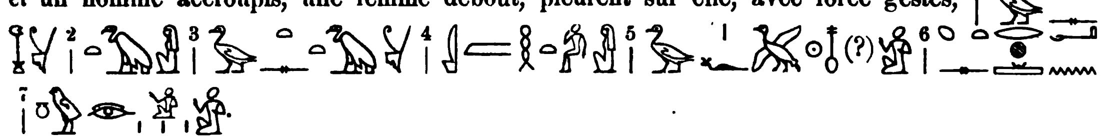

Suivent huit lignes d'inscription horizontale, qui se rattachent à la ligne qui surmonte le second registre :

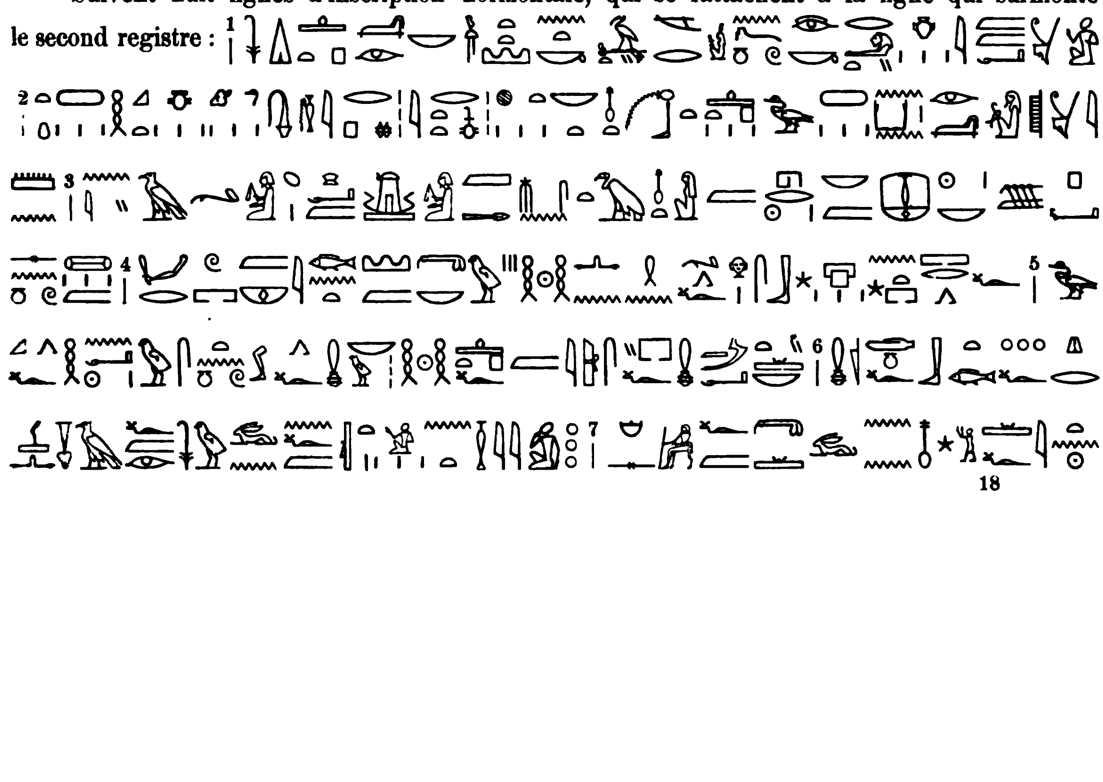

. « Proscynème à Osiris, maître d'Occident : « O toi Thot, ami de la vérité, » qui vois au fond des cœurs, donne-moi du pain, etc. . . . ., à chaque jour et à chaque fête, » [accorde-moi] de recevoir des gâteaux dans la chapelle, lors de la fête de la vallée funéraire, » en présence des maîtres de l'éternité, de ne pas être repoussé des portes du ciel inférieur, » d'y entrer et d'en sortir avec Râ, de me promener comme les maîtres de l'éternité, de me » reposer dans ma syringe à l'égal de tout juste comme moi, qui hait le mensonge et ne se » lie point à qui le fait, d'être dans les cohortes des justes, de m'asseoir en présence d'Oun- » nofri, d'adorer le disque solaire, de voir Râ, de respirer le doux souffle du Nord. — Au double » du prêtre portier d'Ammon qui écoute le suppliant (?), celui qui parcourt la maison de son » père avec l'encens et la libation, NAÏ, fils de KHAMNOSHEMÏT (?). »

XXIX. — Une série de monuments des , provenant de Sheikh Abd-el-Gournah.

1° Stèle (n° 164) en calcaire.

Dans le cintre, le disque ⊙ sur le , entre deux cynocéphales dans la posture d'adoration.

Au-dessous, à gauche, et assis, Osiris, 1 2 3 4 5 , devant lequel est un autel portant les quatre enfants d'Horus debout avec leurs têtes caractéristiques. A droite le défunt et sa femme debout, cette dernière agitant le sistre, et, entre les deux, une toute petite fille 1 2 3 (sic) 4 (sic) (sic) , probablement 5 (sic).

2° Un grand vase en terre cuite, sur lequel tracé à l'encre, le nom (ORCURTI).

3° Deux grands vases en terre cuite, dont l'un porte, grossièrement dessinées, des figures de divinités .

4° Un grand vase de même type, .

5° *Id.* au nom de .

6° *Id.* .

7° Trois vases , sans compter cinq ou six autres vases dont la légende à moitié effacée trahit la même origine. Ils ont tous servi, comme le prouve la formule, à contenir des figurines funéraires.

8° Coffret à figurines du 1 2 .

Je rattacherai à la même série, la stèle pointue en pierre calcaire (n° 92) : il se pourrait cependant qu'elle ne lui appartînt pas et provînt d'Abydos.

Dans la pointe, la barque solaire , portant à la proue et à la poupe un cynocéphale accroupi dans la pose d'adoration : à droite et à gauche, sous la barque, un poisson de l'espèce . Cette variante des deux yeux et des deux chacals est assez rare.

Au-dessous, le premier registre cintré a pour bordure une bande d'hiéroglyphes, formée de deux proscynèmes affrontés par le milieu; à gauche, à droite, Dans le tableau même sont représentés Osiris, assis, et Isis, debout, derrière laquelle se dresse : . Devant eux, sur un support en fleur de lotus épanouie, sont debout les quatre génies funéraires, Amsit, Hapi, etc., et, par derrière, le mort et sa femme qui agite un sistre :

La famille défile au second registre : . Tous ces personnages tiennent à la main des objets d'offrandes, le premier une grande fleur de lotus, la seconde un bouquet, le troisième un luth, les autres des fleurs.

Le dernier registre se compose de deux lignes d'inscription horizontale :

IV.

Il est souvent fort difficile de distinguer les monuments de la XIXe et de la XXe dynasties de ceux des dynasties précédentes. Ce n'est donc sous toute réserve que j'établis cette distinction, parmi les objets que possède le Musée de Turin. Quant aux monuments des époques postérieures, j'ai pensé que je pouvais me dispenser de les reproduire. Ceux qui possèdent quelque valeur ont été publiés déjà par le savant M. Rossi, le conservateur du Musée.

I. — Stèle en calcaire, oblongue (n° 172).

Un seul registre, divisé en deux scènes. Au centre de la stèle, le disque solaire ailé de petites dimensions, sous lequel sont figurés dos à dos, à droite : sous sa forme ordinaire, coiffé ; à gauche : à tête de chacal. — Devant Osiris, un scribe en adoration : . Devant Anubis, autre scribe :

XIXe dynastie.

II. — Panneau en calcaire (n° 37).

Figure humaine tenant, de chaque main, le sceptre panégyrique, d'où pend, à droite, le cartouche , à gauche le cartouche , de Ramsès II jeune, et associé à son père Séti Ier.

XIXe dynastie.

III. — Stèle cintrée, en calcaire (n° 166).

Trois registres.

Dans le cintre, à gauche, la triade d'Abydos, assis, et debout, reçoivent l'hommage de Pinahsi, en costume militaire, tenant à la main droite l'emblème de son grade ; derrière lui sont debout deux femmes, avec la légende : .

Au registre du milieu, Pinahsi et les deux femmes sont assis à droite : . Ils reçoivent l'hommage du debout, et d'un homme et de quatre femmes assis .

Le défilé de la famille continue, au registre inférieur, par quatre femmes, un homme, trois femmes, un homme, une femme, deux hommes, dont voici les noms : . La liste renferme une série de noms rares et curieux : *Celui qui est dans le bassin d'Isis* et *Celui qui est dans le bassin d'Ammon, Celle qui fait l'accouchement*, épithète d'Hathor, présidant à la naissance, *Dame de Kapout*, autre épithète d'Hathor identifiée à la Beltis de Byblos, *L'aviron dans Thèbes*. Il y a dans tout cela une trace d'influence étrangère, plus probablement sémitique.

XIXe dynastie.

IV. — Stèle cintrée en calcaire (n° 178).

Dans le cintre , et au-dessous, à gauche, un tout doré, assis dans un naos. Devant lui, trois personnages, un homme et deux femmes, bracelets et colliers dorés, sont debout : (sic) .

Au second registre, Nibnoutirou est debout , et sa femme est accroupie derrière lui. Ils font l'offrande au père du mort et à sa femme : .

Au-dessous, un proscynème en trois lignes :

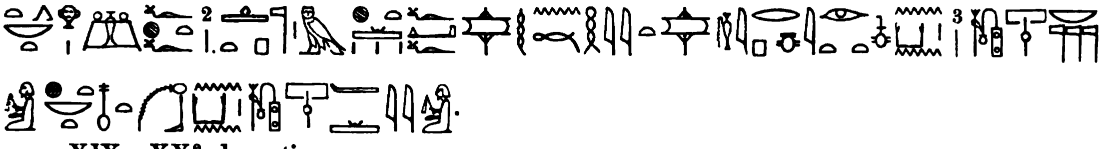

XIX—XXe dynasties.

V. — Stèle pointue en calcaire (n° 91).

Dans la pointe, le entre les deux chacals couchés. Dans le cintre, sous la pointe, ; à gauche, assis, et, derrière lui, debout côte à côte, , chacune avec son nom sur la tête. Devant eux, deux hommes sont debout, les bras levés dans la posture de l'adoration : .

Les deux registres renferment une procession de famille. DEUXIÈME REGISTRE : (sic) (sic) . Toutes ces femmes sont debout, les bras levés dans la posture de l'adoration. TROISIÈME REGISTRE : . Ce dernier est tout petit, faute de place : le gendarme An a le costume militaire.

XIXe ou XXe dynasties.

VI. — Plaque en terre émaillée bleu sombre (n° 68), sur laquelle les figures et les hiéroglyphes sont dessinés en émail bleu turquois. A gauche, debout, en forme de momie reçoit l'hommage du , vêtu d'une longue robe flottante.

XIXe dynastie.

VII. — Stèle cintrée en calcaire (n° 177).

Dans le cintre, à gauche, un dieu assis et une déesse debout, Ammon et Mout, légende mutilée : , devant Osiris, Phtah, Isis et Hor assis, légendes également mutilées : .

Au second registre, toute une famille est assise, formée d'un homme et de six femmes, dont les deux dernières sont accroupies sous le siège de la dernière : . Les deux derniers personnages ont pour toute légende : . Devant eux, table d'offrandes présentée par «leur fils qui perpétue leur

nom » : 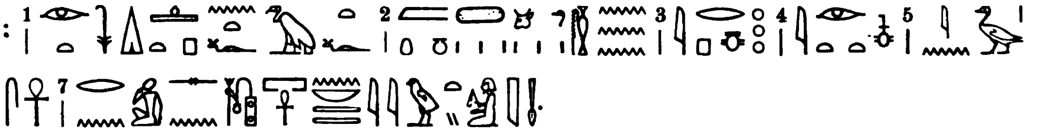

Le dernier registre est disposé d'une manière un peu confuse. A droite est Nout dans le sycomore, versant l'eau de Jouvence : 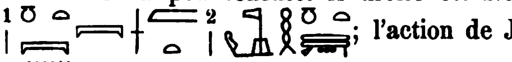; l'action de Jouti est rendue par les mots , et l'effet de l'eau qu'il boit par les mots 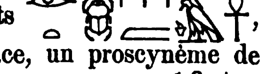, disposés en une colonne verticale dans le champ de la stèle. En face, un proscynème de trois lignes horizontales, interrompu brusquement au milieu de la troisième ligne : 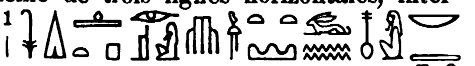 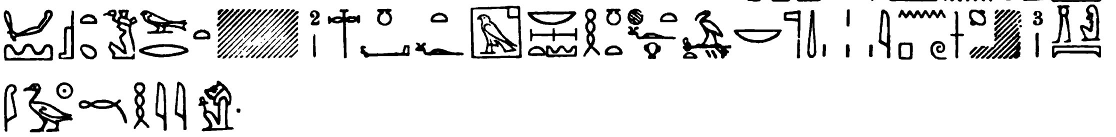

XIXe ou XXe dynasties.

VIII. — Stèle cintrée en calcaire (n° 160).

Dans le cintre, sont assis, à gauche : 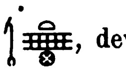, devant lesquels sont debout, à droite : 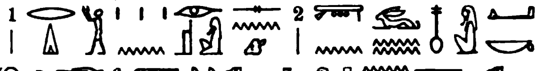 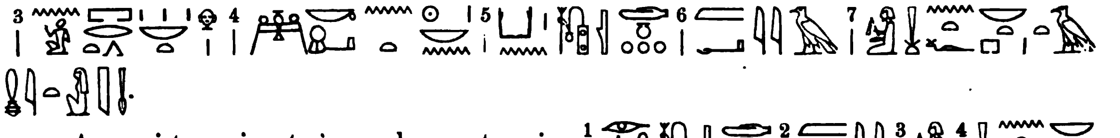

Au registre suivant, à gauche, sont assis : 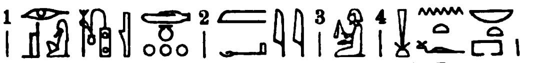 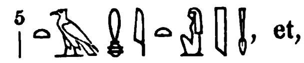, et, derrière celle-ci, debout et nue, 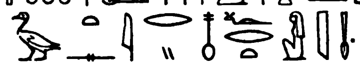 Ils reçoivent l'hommage de trois de leurs fils debout, 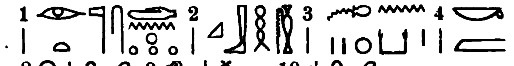

Troisième registre, suite de la famille, un homme, deux femmes, trois hommes : 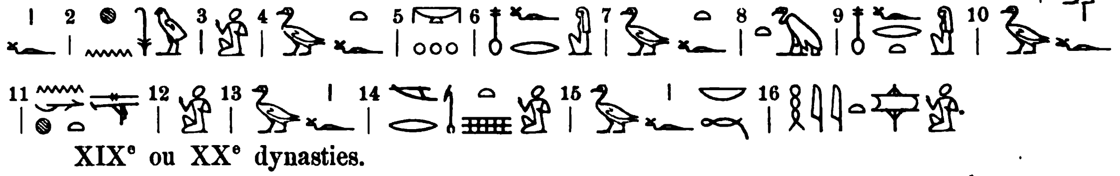

XIXe ou XXe dynasties.

IX. — Fragment de calcaire oblong, détaché de la paroi d'un tombeau (n° 156). C'est un débris de scène d'offrande, comme l'indique la légende 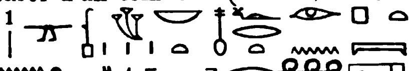 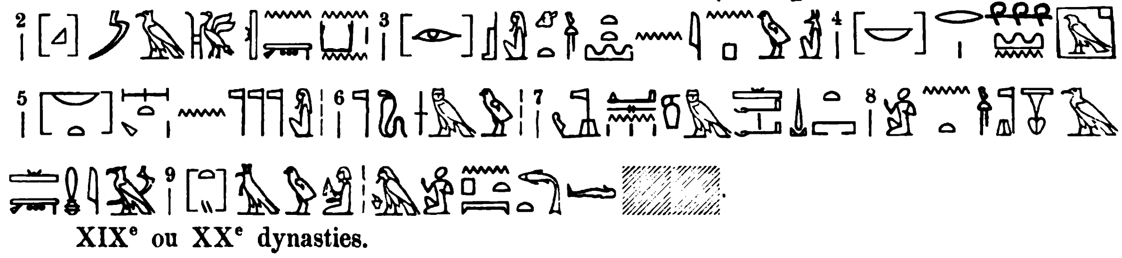

XIXe ou XXe dynasties.

X. — Stèle cintrée en calcaire blanc (n° 277).

Une femme debout, sans nom, adore un dieu-momie, à tête d'épervier, surmontée du disque : .

XXe dynastie.

XI. — Stèle cintrée, en calcaire blanc (n° 317).

 debout, dans un grand manteau frangé, fait l'offrande à Harmakhis, à tête d'épervier.

De la XXIIe ou de la XXVIe dynasties.

XII. — Stèle cintrée en calcaire blanc (n° 318).

A droite, la déesse est assise, coiffée du vautour que surmontent les deux cornes et le disque. Devant elle, un personnage de même nom, debout, présente l'autel : .

XXe ou XXIe dynasties.

XIII. — Stèle cintrée, en calcaire blanc (n° 162).

Dans le cintre et dessous, adossés, à gauche : , à droite : , reçoivent l'hommage d'un même personnage et , debout devant eux.

Au second registre, le mort et sa femme reçoivent à leur tour l'hommage de leur fils : (sic) .

Au-dessous, deux lignes horizontales de proscynème : . Le bas de la stèle est brisé : le reste de l'inscription a disparu.

XXe ou XXIe dynasties.

XIV. — Stèle cintrée, en calcaire blanc (n° 284).

Dans le cintre, la barque portant le disque entre deux cornes , et, au-dessus, la légende en une seule ligne horizontale : . Au-dessous, inscription en neuf colonnes verticales :

A l'angle droit de ce registre, le défunt accroupi porte sur son épaule. C'est lui qui prononce le discours : «Je suis celui qui dit : Qu'on me place à côté »(en face?) de Iaôh sur la barque, pour qu'il me fasse voir la grandeur de sa force à la »face de la Terre-Entière. Je chante tes vertus aux poissons dans le fleuve, aux oiseaux dans »le ciel, pour qu'ils disent aux enfants de leurs enfants : «Révérez Thot le dieu des paci-»fiques! Qu'on se le répète»

XV. — Fragment de calcaire blanc (n° 115).

Le personnage , en grand costume d'apparat, est assis devant une table chargée d'offrandes.

XXe dynastie.

XVI. — Stèle cintrée, en calcaire (n° 125).

Un seul registre. A droite, une tête d'Hathor surmontée du sistre et posée sur un naos

, avec la légende . A gauche, sur un autre naos, un *menât*

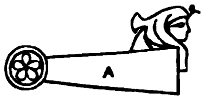

portant, en A, la légende

XXe dynastie.

XVII. — La collection des cônes funéraires n'est pas très nombreuse, et presque tous les cônes qu'elle renferme appartiennent à des personnages postérieurs à la XXe dynastie. En voici la liste :

1° Cône portant une inscription de quatre lignes horizontales :

2° Cône portant une inscription de quatre lignes horizontales : . Deux exemplaires identiques se trouvent au Musée.

3° Cône portant une inscription de quatre lignes horizontales :

4° Cône portant une inscription de quatre lignes horizontales :

5° Cône portant une inscription de quatre lignes horizontales :

6° Cône portant une inscription de quatre lignes horizontales :

7° Dans le haut la barque solaire qu'adorent à droite et à gauche deux hommes agenouillés sur le signe . Au milieu, deux colonnes verticales de légendes affrontées. A

droite : ; à gauche, . Tous ces cônes se rapportent au personnage Montoumhâït, qui était prince de Thèbes au moment de la conquête assyrienne, et dont M. MARIETTE a découvert un monument à Karnak.

8° Dans le haut, la barque solaire qu'adorent deux hommes agenouillés, l'un à droite, l'autre à gauche. Dans le milieu, deux colonnes verticales d'inscription affrontées, à droite : à gauche : ?.

9° Cône portant une inscription en trois colonnes verticales : 1 2 3. Le Musée possède neuf exemplaires identiques de ce cône.

10° Cône portant l'inscription en une colonne verticale. Le Musée en possède quatre exemplaires identiques.

11° Cône portant l'inscription 1 2, en deux colonnes verticales. Le Musée en possède quatre exemplaires identiques.

Les cônes sont la reproduction en terre cuite de l'offrande , qu'on voit si souvent sur la main des rois et des prêtres.

XVIII. — Groupe en calcaire (n° 179).

Homme et femme, assis sur un siège, avec leur enfant : manquent les têtes. Sur le côté gauche du siège, l'inscription suivante en cinq colonnes verticales : 1 2 3 4 5. — Sur le côté droit, est une petite fille debout, nue, sauf une ceinture qui serre les hanches, les chairs roses, d'un faire charmant de simplicité et de délicatesse, avec la légende : le nom n'a pas été écrit. Une autre légende, commencée sur le même côté du siège par deux colonnes verticales, se termine par une ligne horizontale : 1 2 3.

XXe dynastie.

XIX. — Groupe en calcaire (n° 180).

Deux femmes, la mère et la fille : par une singularité assez rare dans l'art égyptien, le sculpteur a marqué la différence d'âge entre les deux. Sur la robe de la mère, en une seule colonne verticale : ; sur la robe de la fille, . Sur le côté gauche du siège : 1 2 3 4. Sur le côté droit, légende de la fille : 1 2 3 4.

XXe dynastie.

XX. — Statue en calcaire (n° 190).

Elle a été faite pour une femme dont le nom, jadis gravé sur le tablier de la robe, a été surchargé plus tard par le nom du possesseur actuel. Sur le devant de la robe, en une seule colonne verticale : . Sur le côté gauche du siège, en trois colonnes

verticales : . Cfr. p. 140, n° III, d'autres noms de femme commençant par .

XXe dynastie.

XXI. — Groupe en calcaire (n° 191).

Amenmos et sa femme Takhâ. Sur le tablier de l'homme, en une colonne verticale : ; sur celui de la femme, également en une colonne verticale : . Sur le côté gauche du siège, légende de l'homme en quatre colonnes verticales : . Sur le côté droit du siège, légende de la femme en quatre colonnes verticales : .

XXe dynastie.

XXII. — Statue en basalte noir (n° 182).

D'après le style et la forme du nom, cette statue pourrait bien être de la XIIIe dynastie : le travail en est pourtant assez grossier pour que je n'ose rien décider à cet égard. Dans le dos, légende en une seule colonne verticale : (*sic*). Sur le plat du socle, à côté des pieds, une inscription en cinq lignes horizontales : .

XXIII. — Statue en calcaire (n° 176).

La statue assise est dédiée à Mâ par son frère Sennofri, comme l'indique la légende gravée sur le côté gauche du siège en quatre colonnes verticales : .

XXe dynastie.

XXIV. — Statue en calcaire (n° 189).

Statue assise, dédiée à Path par sa mère Khaïtsouten. Sur le côté gauche du siège, en quatre colonnes verticales : .

XXe dynastie.

XXV. — Statuette en bois (n° 213).

Charmante statuette en bois représentant une toute jeune fille debout, nue, les mains collées aux côtés; les cheveux sont rabattus en frange sur le front, et la grande tresse retombe sur l'oreille droite. C'est un chef-d'œuvre comparable aux statuettes les plus soignées de l'Ancien-Empire. Sur le plat du socle, une légende en quatre lignes horizontales qui se continue en une ligne sur la tranche gauche : .

XXe dynastie.

XXVI. — Statue debout. Devant les pieds, sur le plat du socle, en quatre lignes horizontales : (*sic*) pour . Sur la tranche gauche du socle, en une seule ligne, (*sic*) pour . — Ce morceau pourrait être de la XXIe dynastie.

XXVII. — Cette statue pourrait appartenir au Siamon qui a dédié la statue précédente. Elle porte sur le devant du tablier, en une seule colonne verticale : . Sur le plat du socle, en cinq lignes horizontales : (*sic* pour) . Sur la tranche : .

XXVIII. — Statue de scribe, debout, portant un bâton d'enseigne surmonté d'une tête de bélier. Sur le devant de la robe, en une seule colonne verticale : (*sic* pour) . Le bâton d'enseigne portait une longue légende, sur laquelle le nom de est seul visible. Dans le dos, deux proscynèmes affrontés, chacun en une colonne verticale. A droite : . A gauche : (?) . Sur le côté, son fils avec la légende : .

XXe dynastie.

XXIX. — Statuette en calcaire (n° 178).

Femme assise. L'inscription commence au côté gauche du siège par deux colonnes verticales, continue au dossier, sous en deux colonnes verticales, et se termine sur le côté droit : .

XXe dynastie.

XXX. — Statue en basalte verdâtre (n° 31).

Scribe accroupi, les genoux au menton. Sur sa robe, inscription en huit lignes horizontales :

XXe dynastie.

XXXI. — Scribe accroupi : la tête manque. Les légendes sont fort endommagées et paraissent avoir été martelées de parti pris. On distingue encore partie de la colonne verticale tracée dans le dos : (*sic*). Sur les quatre côtés du piédestal courait une légende dont voici les débris :

XXe dynastie.

XXXII. — Statue en calcaire fin (n° 213).

Statue de femme assise. Légende commençant en trois lignes sur le côté droit du siège, continuant en deux lignes sur le côté gauche :

XXe dynastie.

XXXIII. — Statue en calcaire (n° 34).

Statue assise du capitaine de gendarmerie PIKA. Sur le côté droit du siège, inscription en trois colonnes verticales : ; sur le côté gauche : . Dans le dos, inscription mutilée, en une colonne verticale : . Sur le tablier : (*sic*) . La statue a été dédiée par son fils T'AÏT'AÏ

XXe dynastie.

XXXIV. — Statue en granit.

Homme vêtu d'un grand manteau, avec la légende :

XXe dynastie.

XXXV. — Statue en granit.

Statue de granit représentant un homme accroupi, avec une figure d'Ammon martelée :

A côté d'Ammon, deux déesses debout, l'une est , l'autre . Sur la tranche du socle, deux légendes affrontées, commençant au milieu de la tranche antérieure par la partie commune ; à droite, par (*sic*); à gauche, . «Vous tous, hommes et femmes libres qui viendrez après »nous, vous direz : «Voici Aménophis le stable, à qui Ammon a donné pour compagnon »d'armes comme frère tous les hommes de sa ville».

XXe dynastie.

XXXVI. — Stèle en calcaire blanc (n° 150).

Le bélier debout, avec un serpent lové entre les deux cornes. Au-dessus, en une ligne horizontale, ; au-dessous, en une seule ligne horizontale, .

XXe dynastie.

XXXVII. — Stèle en calcaire.

Une antilope à longues cornes, couchée, et devant elle, en une seule colonne verticale, la légende : .

XXe dynastie.

XXXVIII. — Statue en granit gris (n° 26).

C'est un prêtre agenouillé, tenant devant lui un naos : la statue est à moitié brisée. Sur le haut du naos est l'inscription suivante :

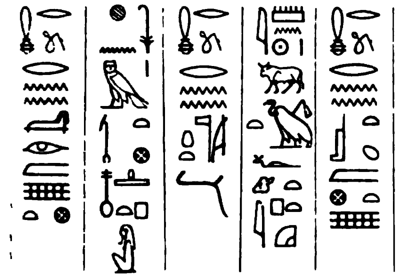

Sur les deux montants du naos, se trouvent les deux inscriptions suivantes qui complètent la précédente : A droite, ; à gauche, , et devant les genoux, sur le plat du socle, . Sur le tranchant du socle, inscription mutilée : .

Epoque saïte.

XXXIX. — Statue en calcaire (n° 202).

Homme assis. Devant, sur le tablier, en une colonne verticale : . Sur le côté gauche de la base : .

XXe dynastie.

XL. — Statuette en calcaire (n° 177).

Femme en costume ordinaire. Sur le côté droit, inscription tracée à l'encre :

XXe dynastie.

XLI. — Statuette en calcaire (n° 192).

Sur le côté, inscription en quatre lignes : . Ce monument est probablement de la XIIIe ou de la XIVe dynastie.

XLII. — Statuette en calcaire (n° 37).

Inscription en deux lignes verticales : .

XXe dynastie.

XLIII. — Base de statuette en bois. Sur le plat du socle, inscription en une ligne verticale et trois lignes horizontales : (sic) .

Epoque saïte.

XLIV. — Statuette naophore mutilée, en granit gris, au nom de . Sur la base, inscription en deux lignes, formée de deux proscynèmes affrontés, commençant au milieu de la tranche de face. A droite : . A gauche : . Dans le dos, en deux colonnes verticales : (sic) .

Epoque saïte.

XLV. — Fragment de bas-relief (n° 27).

Le roi Hakori, casqué, debout, offre à la déesse Mout. Au-dessus du roi, la légende : , et devant lui, . La déesse Mout est debout, le sceptre à la main, coiffée du vautour que surmonte : devant elle, la légende, . — Style déplorable.

XXIXe dynastie.

XLVI. — Fragment de bas-relief, en calcaire (n° 38), portant les restes de trois lignes. Dans la première, débris du cartouche prénom de Nectanébo II, puis

XXX° dynastie.

XLVII. — Stèle en calcaire blanc (n° 171).

A gauche, debout, reçoit l'hommage de toute une famille :

Epoque saïte.

XLVIII. — Petite stèle sans représentation (n° 1124 du *Cat.* d'ORCURTI), portant deux lignes de proscynème horizontal :

Les armoires renferment un certain nombre d'objets appartenant à cette époque, des briques estampées au nom de (avec la variante); des boîtes à collyre, dont l'une au nom de sans titres, porte deux yeux , un sur chaque étui, servant à désigner quel collyre servait pour l'œil droit, quel pour l'œil gauche; des palettes en bois, entre autres celle d'Ani, qui porte un double proscynème, terminé par le nom et les titres du propriétaire, à droite , à gauche (*sic*) , et dessous . Les coffrets funéraires sont assez nombreux. L'un d'eux, très joli, est du , tout couvert de figures finement dessinées. Sur la face principale le mort, assis sous le sycomore de Nout, reçoit l'eau de jeunesse : son âme, représentée par l'épervier à tête humaine, sans bras, est sous le fauteuil et boit à même un grand vase l'eau de la déesse. Un autre coffret appartient à : c'est d'un roi de la XX° dynastie qu'il devait être blanchisseur. Un autre coffret, peint en rouge, était à : trois des canopes qu'il renfermait sont au Musée et portent le nom du propriétaire. Un vase à parfums appartenait à la princesse . Une stèle de la XX° dynastie, toute engluée de rouge (n° 298), a une représentation mythologique des plus curieuses : un bélier, , un hippopotame debout , et derrière elle, deux petits hippopotames marchant, le premier et le second . Le conservateur adjoint, M. LANZONE, se propose de la publier dans le *Dictionnaire de Mythologie égyptienne* qu'il prépare en ce moment. Enfin, j'ai négligé de reproduire des monuments trop connus comme la stèle de Takelot, donnée déjà par CHAMPOLLION, ou faux, comme une stèle de Shabak, et une statue aux cartouches d'un Thoutmos. Je crois que la direction du Musée de Turin a eu raison de laisser les monuments faux exposés dans les galeries. Je voudrais qu'on en fît autant partout et qu'on mît dans les catalogues les raisons qui nous permettent de déclarer que tel ou tel objet n'est pas authentique : on formerait de la sorte, à peu de frais, l'éducation archéologique du public.

(A suivre.)

FRAGMENTS

DE

MANUSCRITS THÉBAINS DU MUSÉE DE BOULAQ.

PAR

URBAIN BOURIANT.

II.

HAGIOGRAPHIES.

3° VIE DE S^T SCHENOUDI.

Ce fragment se compose de quatre pages numérotées 45, 46, 47 et 48; il devait faire partie d'un manuscrit contenant la vie de St Schenoudi et peut-être celles de quelques autres personnages vénérables de l'Eglise copte. C'est du moins ce qui semble résulter de la ressemblance d'écriture que l'on constate entre le fragment n° 3 et celui qui suit. L'écriture est fort belle, mais l'encre a pâli en différents endroits et quelques lettres ont disparu, qu'il est heureuement assez facile de restituer.

(ⲙ̄ⲉ)ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡⲉⲓ̈ⲉⲣⲟ. ⲁϥϫⲓ̈ⲧϥ̄ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲟⲟⲩ. ⲁϥⲱⲙ̄ⲥ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁϥ. ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϣⲁ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲡⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ. ⲡⲙⲏⲏ̄ϣⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣϥ̀ ⲁⲩⲱϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲩϯⲉ̀ⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡ̀ϫⲓ̈ⲛⲃⲁ ⲙ̄ⲡ̀ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲛ̀ⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲉ̀ⲁⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲥⲛⲏϩ ϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲱϥ ϫⲉ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡ̀ⲙⲟⲩ ⲉⲓ̈ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉ̀ⲁ̀ⲙⲉⲛⲧⲉ ⲉⲩⲟ̀ⲛϩ̀.:. ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ϫⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲟⲩⲟ̀ⲉⲓϣ ⲛ̀ⲧⲁϥϩⲏⲣⲁⲕⲗⲓ̈ⲟⲥ ϫⲓ̈ ⲛ̄ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲑⲏⲃⲁⲉⲓ̈ⲥ ⲛⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲉϥⲉⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲃⲏⲕ ⲉⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁ̀ⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲛ̀ⲥⲟⲡ. ⲉϥⲥⲟⲡ̄ⲥ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ̄ϥ ϩⲉⲙⲡⲉⲧⲉⲣⲁⲛⲁϥ. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ ⲛⲁⲛ̀ⲟⲩⲃⲁ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲃⲁⲗⲉϩⲙⲟⲩ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲏⲧ. ⲁⲩϫⲓ.

(ⲙ̄ϛ̄)ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲉⲣⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲭⲣⲏⲥⲧⲓ̈ⲁⲛⲟⲥ.:. ⲉϥⲃⲏⲕ ⲇⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡ̀ⲇⲟⲩⲝ ϩⲏⲣⲁⲕⲗⲓ̈ⲟⲥ.:. ⲁϥⲉⲓ̈ ϣⲁⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁ̀ⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲁϥⲥⲉⲡⲥⲱⲡ̄ϥ ⲉⲧⲣⲉ ϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ϫⲱϥ.:. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲙⲓ̈ⲟ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲛ̀ϣⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲙ̄ⲙⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲧⲟⲕ̄ϥ ⲉⲩⲕⲟⲛⲧⲟⲥ ⲛ̀ϣⲉ. ⲁϥⲛⲁⲁϥ ⲉϥϩⲓ̈ⲑⲏ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉ̀ϥⲃⲏⲕ ⲉ̀ⲡ̀ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ.:. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲡⲁⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲗⲩⲡⲏⲓ.:. ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉϣⲁϫⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϣⲁ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲡⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙⲡⲉϭⲟⲧⲡ̄ⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲧⲁϩⲟ ⲟⲩϫⲓⲛ̄ⲧⲁⲡ̀ⲇⲟⲩⲝ ⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲉⲑⲏⲃⲁⲉⲓ̈ⲥ.:. ⲁϥⲉⲣⲙⲉⲛⲧⲣⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ϭⲓ ⲡ̀ⲇⲟⲩⲝ ϩⲏ

(ⲙ̄ⲍ) ⲣⲁⲕⲗⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉⲓ̈ ⲃⲱⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϩⲉⲛ ϯⲙⲏⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ.:. ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓ̈ⲛ ⲉϥⲉⲓ̈ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ.:. ⲁⲩⲱ ⲁϥϩⲱⲃ̄ⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲱⲓ̈ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓ̈ⲛ ⲁϥϩⲱⲃ̄ⲥ ⲙ̄ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈.:. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲃⲓⲕⲧⲱⲣⲓⲁ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲉ̀ⲟⲟⲩ.:. ⲁϥⲉⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲇⲱⲣⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲛⲉϣⲱⲗ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡ̀ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ.:. ⲁⲩⲱ ⲁϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ̈ ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲱⲧⲏⲣⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲉϫⲣⲟ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲙ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲙⲉⲛ ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲓ ⲉⲓⲟⲧⲉ ⲙⲱⲛⲁ[ⲭⲟⲥ] ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̀ⲧⲁ[ⲩⲣ̄]ⲁϩⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲕⲁⲓ̈ⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁ̀ⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ.

(ⲙ̄ⲛ̄) ϫⲉ ⲛⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲉⲥⲁ ⲡⲉⲁⲙⲉⲛⲧ ⲛ̄ⲧⲡ̄ⲟⲗⲓⲥ ϣ̄ⲙⲓⲛ ⲉ̀ⲧⲁⲅⲉⲥⲓⲟⲥ ⲛ̀ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲧⲉ ⲉⲣⲉ ϭ̄ⲙ̄ϭⲟⲙ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ̄. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲛ̄ⲛⲏⲣⲡⲉ ϣⲁⲩϩⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ϩ̄ⲛ̄ ϯⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉ ϣⲁⲩⲉⲣ ϩⲉⲙϫ ϩⲓ̈ⲗⲱⲙⲥ . . . ⲙⲉϩⲛ . . ⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ . . . . ⲩ ⲉϫⲉⲛ ⲛ̀ϩⲏⲕⲉ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲛⲓϯⲙⲉ ⲙⲉⲛ ⲛⲓⲧⲱϣⲉ . . . ⁝ ⲙ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲙⲟⲩ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲓ̈ⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲧⲓⲙⲏ ϩⲁⲛ ⲏⲣⲡ̄ ⲛ̀ϩⲉⲙϫ ϩⲓ ⲟⲩⲗⲱⲙⲥ̄. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲛ̀ϩⲏⲕⲉ ⲛⲏⲩ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁ̀ⲡⲁ ϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲉⲩⲧⲁⲟⲩⲟ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲙ̄ⲡⲟⲩϫⲓ̈ⲛ̄ϭⲟⲛⲥ̄ ⲧⲏⲣϥ̄. ⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲇⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉ̀ϥϣⲁϫⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲉϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲛ̀ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱϥ⁝ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ.

45. . . . vers le fleuve; il le conduisit à l'eau et y plongea avec lui, et on ne l'a plus revu jusqu'au jour d'aujourd'hui. La foule entière poussa des cris, glorifiant Dieu de la vengeance qu'il avait tirée de ce grec[1] impie, pour que fût accomplie sur lui la parole de l'Ecriture : «La mort est venue sur eux afin qu'ils descendent vivants dans la tombe.» On raconte encore qu'au temps où Héraclius commandait la Thébaïde, ce chef était un homme craignant Dieu, et qui rendait souvent visite au saint prophète Apa Schenoute, le suppliant de prier pour lui, afin que Dieu le dirigeât dans ce qu'il voudrait entreprendre. Il arriva une fois que les Barbares, ceux de Nubie et les Blemmyes, s'avancèrent vers le Nord, et s'emparèrent — 46 — d'une ville, car ils voulaient faire la guerre aux chrétiens. Comme le duc Héraclius partait pour la guerre, il se rendit auprès de notre père vénérable Apa Schenoute, il le supplia de prier pour lui et lui demanda de lui fabriquer une croix de bois de ses propres mains, et le saint fit arranger une lance de bois qu'il plaça devant lui pour partir à la guerre, et il frappa ces barbares d'un grand désastre, si bien qu'on parle encore de cette guerre jusqu'au jour d'aujourd'hui et qu'on dit : «Personne n'a remporté semblable victoire depuis le temps où le duc commandait en Thébaïde.» Le duc Héraclius a rendu témoignage — 47 — à ce sujet : «Lorsque je m'avançai au milieu des barbares, je vis un homme lumineux qui marchait avec »notre père Apa Schenoute, et il déploya sur moi sa robe de lumière et l'étendit sur mon »corps pour qu'aucun mal ne m'arrivât.» Et lorsqu'il eut remporté glorieusement la victoire, il offrit au Seigneur les dons pris sur les prémisses des dépouilles, et il confessa du salut de la victoire, qu'il avait eu lieu par la volonté de Dieu, et grâce aux prières de notre vénérable père Apa Schenoute. Les pères moines qui vivaient au temps de notre père Apa Schenoute racontent — 48 — qu'à l'occident d'Akhmim, se trouvait une île dont le grec Agesios était propriétaire et le surplus du vin qu'on récoltait dans cette île, on le laissait s'aigrir et se gâter . . . . et on ne (le donnait) pas aux vénérables pauvres des villages et des districts, . . . ni à qui que ce fût des habitants de l'île, et même on exigeait d'eux un prix exorbitant pour le vin aigri et gâté. Les pauvres allèrent trouver notre saint père, le prophète Apa Schenoute, pour lui exposer toute l'injure qui leur était faite. Il passa un long temps à parler avec ces grecs, mais ils ne l'écoutèrent pas. Il arriva . . . .

Cfr. un récit analogue dans les fragments de la vie de St Schenoudi publiés par ZOEGA, *Cat. M. Borg.*, p. 36 et par REVILLOUT, *Mémoire sur les Blemmyes*, p. 23 sqq.

2° VIE DE L'APA NAHROOU.

. . . . ⲉⲛⲉⲧⲁⲗϭⲉ ⲧⲉⲓⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲡⲱⲧ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲓ ⲁⲣⲉ ⲡⲉⲓ ⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣϥ̄ ⲉⲓ̈ⲙⲉ ϫⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩ̄ⲛ̄ ⲧ̀ⲡⲉ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲓϫⲙ ⲛ̀ⲕⲁϩ ⲛ̄ⲥⲁ ⲛⲧⲟⲕ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲉ ⲡ̄ⲛ̄ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ

1) *Grec*, c'est-à-dire *païen, infidèle.*

ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥⲙⲓⲥⲉ ⲛ̅ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ. ⲡⲉϫⲉ ⲡ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁⲗϭⲟ. ⲁⲥⲡⲱⲧ ⲉⲡⲉⲥⲏⲓ ⲉⲥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲥϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲁⲡⲁ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ. ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲛ̀ϩⲛ̅ⲛⲟϭ ⲛ̀ϭⲟⲙ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ϩ̅ⲛ̅ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ. ⲛⲉⲩⲃⲏⲕ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲙⲟⲕ̅ϩ̅ ⲛ̀ⲃⲉⲗⲗⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ϭⲁⲗⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲙ̅ⲡⲟ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ. ⲁⲩⲱ ϣⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧ̅ⲛ̅ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ϥ̅ⲛⲁⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ϥ̅ⲛⲁⲣ̅ϩⲟⲩⲟ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥⲧⲁⲗϭⲟ ⲛ̅ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲡ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛⲕⲟⲧⲕ. ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥⲙⲏ ⲁϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲛⲁⲓ̈ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲕⲁϩⲧⲏⲥ ⲉⲣⲟⲕ ⲁⲓ̈ϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ ϩⲁ ⲑⲁⲓ̈ⲃⲉⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲧⲛ̅ϩ̅ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲧⲁⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲥⲁⲁⲧ. ϩ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲡⲁϣⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ⲁϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲕϣⲁⲛⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲧⲁⲧⲁⲡⲣⲟ ⲛⲁϫⲱ ⲙⲡⲉⲕⲥⲙⲟⲩ. ⲉⲛⲉ ϣⲁⲓ̈ⲧⲱⲟⲩⲛ ϩ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲡⲁϣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ⲉ̀ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ. ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲁϣⲗⲏⲗ ⲥⲟⲟⲩⲧ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩϣⲟⲩϩⲏⲛⲉ ⲉϥⲉⲓ̈ ⲛ̀ⲛⲁϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲟⲩϩⲉ. ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲕⲱ ⲛ̀ⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲣⲱⲓ ⲙ̅ⲛ̅ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ϩⲓⲣ̅ⲛ̅ ⲛⲁⲥⲡⲟⲧⲟⲩ. ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ ⲛⲉϥⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϣⲁ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲉϥϩⲙ̅ⲡⲏⲩⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ . . . .

«. . . . tu guériras cette femme, elle retournera à sa maison et toute cette foule saura »qu'il n'y a point de dieu au ciel ni sur la terre, excepté toi et ton bon père et l'esprit saint.» Et il la scella (baptisa) au nom du père, du fils et du saint esprit, et aussitôt elle mit au monde un enfant mâle qu'elle appela Nahroou. Le saint lui dit : «Crois en Dieu qui t'a guérie.» Elle courut à sa maison, et, tandis qu'elle marchait, elle glorifiait Dieu, s'écriant : «Il n'y a »point de Dieu, excepté le dieu des chrétiens, le dieu de l'Apa Nahroou.» Et il accomplit de grands miracles dans la prison, car Dieu était avec lui en toutes choses. Tous les affligés, les aveugles, les boiteux, les muets, les possédés du démon, venaient vers lui, et il priait pour eux, disant : «Toi qui as dit dans le saint évangile : En vérité, en vérité je vous le dis : «Celui qui croit en moi et qui garde ma parole, tout ce qu'il entreprendra, il l'accomplira et »fera plus encore.» Et il les guérissait tous. Et il arriva quand cet homme fut sur le point de mourir, il éleva la voix et chanta, disant : «Aie pitié de moi, mon Dieu, car mon âme »met sa confiance en toi, j'ai espéré à l'ombre de tes ailes jusqu'à ce que mon iniquité ait »disparu.» Au milieu de la nuit donc, il chanta, disant : «Si tu ouvres mes lèvres, ma bouche »dira tes louanges; si je me lève au milieu de la nuit, pour rendre manifestes les paroles »de ta justice que ma prière est comme un encens montant de mes mains comme un sacrifice »à l'heure du soir. Dieu place une garde autour de ma bouche, et il fortifie mes lèvres.» C'est là ce qu'il fit jusqu'au matin, où il alla dans les cieux près de Dieu . . . . . .

5° MARTYRE DE S[T] GEORGES.

Ce manuscrit est dans un état déplorable. La plupart des lettres sont à peine visibles et les déchirures abondent. L'écriture primitive était très régulière et assez belle.

1° feuille. Recto. ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ⲣ̅ⲣⲟ ⲇⲉ ⲙⲁⲅⲛⲉⲛⲇⲓⲟⲥ ⲛⲁϥ. ϫⲉ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉⲛϯ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲁ̀ⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲉ̀ⲣⲟϥ. ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲥϩⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲁ̀ⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ. ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ. ϫⲉ "ⲡⲉⲁϩⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲛ̀ⲅⲁⲗⲓⲗⲁⲓⲟⲥ

"ⲅⲉⲱⲣⲅⲓⲟⲥ. ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁϥⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲧⲟⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲣⲣⲱⲟⲩ. ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛ̀ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲛⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϥⲓ "ⲛ̀ⲧⲉϥⲁⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲥⲏϥⲉ" .:. ⲁⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲇⲉ ⲙⲁⲅⲛⲉⲛⲇⲓⲟⲥ. ⲙⲛ̄ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲧⲣⲁⲕⲩⲗⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲡⲣⲣⲟ ⲑⲉⲟⲇ[ⲟⲥⲓ]ⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲛⲉⲣ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϩⲟ . . . . ⲁⲥⲃ . . . . . ⲉⲧⲓ . . . . . ϫⲉ ⲡ . . . . ⲧⲁⲩ . . . . . ⲛⲁⲕ . . . . . ⲓⲥⲁⲁ . . . . ⲛ̀ⲧⲉⲥ . . . . . ⲛ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲛⲉϣⲉⲡ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲅⲉⲱⲣⲅⲓⲟⲥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ. ⲉⲧϩⲛ̄ ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲕⲟⲧ̀ⲥ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲅⲉⲱⲣⲅⲓⲟⲥ. ϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲓ ϣⲉⲛⲧⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ (verso) . . . . ⲕⲓⲁ . . . ⲥⲛⲁϥ . . . . ⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲓ . . . . . ⲓⲟⲥ ⲧⲁ . . . . . ⲣⲓ ⲟⲧⲓ . . . . . ⲛ̀ⲅⲉⲱⲣⲅⲓⲟⲥ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ. ⲡⲉϫⲉ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟ ⲁⲣⲧⲥⲁⲃⲟϥ ⲉϩⲉⲃⲣⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲁⲩⲱ ⲉⲥⲟϣⲟⲩ. ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲁⲗⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲛⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲧⲙ̄ ⲡⲣⲟⲥⲕⲩⲛⲉⲓ ⲛⲁⲩ. ⲛⲧⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲱ̀ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲛϫⲓⲥⲃⲱ ⲉ̀ϣⲙ̄ϣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲏⲥⲓⲥ ⲧⲏⲣⲥ̄. ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲧⲙ̄ϣⲙ̄ϣⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲩⲛ̄ⲅ ⲛ̀ϭⲓϫ ⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲕⲟ. ⲡⲉϫⲉ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲛⲁⲥ. ϫⲉ ⲑⲉⲱⲅⲛⲱⲥⲧⲁ ⲥⲁϩⲱ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲥⲟϭ. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲗⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲣⲁ̈ⲓ ⲛ̀ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲡⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲅⲁⲣ ⲅⲉⲱⲣⲅⲓⲟⲥ ⲁϥⲗⲓⲃⲉ ⲁⲩⲱ̀ ⲁϥⲁⲛϯⲗⲏⲅⲉⲓ ⲁⲩⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲧⲥⲏϥⲉ.

Le fragment n° 5 est formé d'une feuille double se repliant; mais, entre les deux feuilles repliées devaient se trouver une ou plusieurs pages, car le texte de la seconde feuille ne se relie pas à celui de la première.

2e feuille. Recto. 1e colonne. ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ̀ ⲧⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲙ̀ ⲡⲉⲩⲥⲱⲙⲁ. ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲅⲕⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ϫⲉ ⲉⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̀ . . . . . ϫⲉ ϩⲛ̀ . . . . . . ⲛⲟⲓ . . . . ⲉⲛ . . . .

2e colonne. ⲛⲏⲣⲟⲥ . . . . ⲥⲏⲧⲛ . . . . ⲣⲟ . . . .

Verso, 1e colonne. . . . . . ϩⲁϩⲧⲏⲓ . . . . ⲙⲟⲛ ⲙ . . . . ⲧ ϩⲛ̀ . . . .

2e colonne. ϩⲓϫⲙ̄ ⲡ̀ⲕⲁϩ. ⲉⲓⲧⲉ ϩⲛ̀ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. ⲉⲓⲧⲉ ϩⲛ̀ ϩⲉⲛⲥⲏϣⲉ ⲉⲓⲧⲉ ϩⲛ̀ ϩⲉⲛ ϩⲱ . . ⲉⲓⲧⲉ ϩⲛ̀ ⲛⲉϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲉ̀[ⲓⲧⲉ] ϩⲛ̀. ϩⲉⲛ ⲙⲁⲛⲟⲧⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲓⲧⲉ ϩⲛ̀ ⲙⲙⲟⲩⲛ . . . . ⲉⲓⲧⲉ ϩⲛ̀ . . . . . ⲉⲥⲁ . . . . ⲇⲁⲓ . . . . . . ϩⲛ̀ . . . . ϫ

Le roi Magnentios lui dit : «Mon frère, donnons lui sa sentence.» Et aussitôt il écrivit sa sentence de cette manière : «Arrêt du galiléen Georges : Puisqu'il méprise l'édit des rois, »et qu'il refuse d'adorer nos dieux, nous ordonnons qu'on lui coupe la tête avec l'épée.» Le roi Magnentios, et le roi Trakyllianos et le roi Théodosios et les autres rois qui étaient là . . . . . . (Ici intervient la mère de saint Georges qui prend la parole.) «Seigneur Dieu, prends mon »enfant Georges dans ton royaume qui est dans les cieux,» et se retournant elle lui dit : «Georges, ô mon fils, prie pour moi, jusqu'à ce que j'aie terminé (ma vie)» . . . . (Ici, sans doute, elle disait aux rois de la punir à la place de son fils.) Le roi lui dit : «C'est toi qui »lui as appris à mépriser nos dieux, à les dédaigner, à leur refuser le sacrifice et l'adoration.» Pour elle, elle dit : «Ô roi, nous autres, nous enseignons à adorer le Christ, le dieu vrai, le »seigneur de toute la création, et à refuser l'adoration aux idoles que fabriquent des mains »périssables.» Le roi lui dit : «Théognôsta, laisse là les paroles que t'inspire la folie et fais »le sacrifice à nos dieux, car ton fils Georges est fou, il déraisonne, je le livrerai à l'épée.»

Les débats devaient se prolonger ainsi assez longtemps, puisque, à la deuxième partie de notre fragment, nous retrouvons Georges vivant et sa mère qui lui parle ainsi :

« Ne permets pas que les fruits du mal mûrissent dans leurs âmes et dans leurs corps, remets leur leurs péchés, car tu sais . . . . (En cet endroit, le manuscrit est tellement mutilé qu'il est impossible de bien traduire jusqu'au dernier passage où il est parlé vraisemblablement des moyens propres à faire parler les criminels) sur la terre, soit dans un tribunal, soit par les coups, soit par les gouffres, soit dans les . . . ., soit dans des lieux de réclusion, soit . . . . »

(A suivre.)

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LE

PAR

V. Loret.

Une petite note de M. Birch, insérée dans la *Zeitschrift* de 1877[1], vient confirmer d'une manière assez inattendue la traduction *Acorus Calamus* L. que j'avais proposée, il y a quelque temps[2], pour le groupe hiéroglyphique .

Il s'agit des peintures du tombeau de *Reχmara,* dont le British Museum vient d'acquérir une copie faite avec le plus grand soin.

Entre autres représentations, on y trouve figurées un certain nombre de substances minérales et végétales.

Au sujet de la plante , M. Birch écrit : « The is represented as a heap » of red fruit on a stand, although the drawing does not show any particular shape. — » is represented in the same tomb by a heap of red fruit like the preceding. »

Or, précisément, le fruit de l'acore est composé d'une agglomération de petites baies rouges[3] dont l'ensemble présente à peu près la forme d'une fraise très allongée.

Cependant — malgré cette identité de coloration — comme l'acore n'a d'autre utilité que ses propriétés aromatiques et que ces propriétés ne se trouvent que dans la racine — je crois que les Égyptiens ont voulu représenter — non pas les fruits de la plante qui n'ont, que je sache, aucune qualité nutritive — mais ses rhizomes, dont la forme cylindrique, annelée, et la couleur roussâtre[4] ont fort bien pu servir de modèle au peintre décorateur du tombeau de *Reχmara.*

---

1) *Zeitschrift*, 1877, p. 32.
2) *Recueil*, vol. I, p. 190.
3) Cfr. C. S. Kunth, *Enumeratio plantarum*, III, pp. 86—87.
4) Cfr. Jacques et Herincq, *Manuel général des plantes*, IV, 864, et H. Baillon, *Dict. de botan.*, I, 35.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Suite[1].)

SECONDE PARTIE. — ESSAI SUR LES MESURES LINÉAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Détermination des rapports établis, dans le système métrique assyrien, entre les longueurs des mesures linéaires.

Les mesures linéaires ne servent pas toutes aux mêmes usages, et il convient, par conséquent, quel que soit le système métrique que l'on considère, d'établir des distinctions entre elles, lorsqu'on veut les étudier toutes avec le même soin.

On les regarde ordinairement comme divisées en trois groupes, suivant qu'elles correspondent aux grandes mesures itinéraires, aux mesures servant à l'arpentage, ou aux petites mesures qui, dès les premiers temps de toutes les civilisations, se trouvent entre les mains de tout le monde et que l'on peut appeler *Manuelles,* en raison des faibles longueurs qui leur ont été assignées partout, dans le but évident de rendre leur usage plus commode; et comme on ne rencontre jamais ces dernières mesures qu'en très petit nombre, comme d'ailleurs ce sont elles qui, une fois définies et généralement acceptées, ont servi à former successivement, non seulement les grandes mesures employées à l'arpentage et à l'évaluation des distances itinéraires, mais encore toutes les autres mesures, tant de superficie que de capacité ou de poids, il est facile de comprendre qu'il doit y avoir avantage à les étudier et à les connaître les premières.

Je n'en signalerai, en commençant, que trois dans le système métrique assyrien : l'*Empan* ou demi-coudée, le *Pied* et la *Coudée,* dont les rapports mutuels sont aujourd'hui parfaitement connus de tous les métrologues, quoique déterminés seulement par les travaux les plus récents des assyriologues modernes, et en particulier par ceux que MM. François Lenormant et Jules Oppert ont publiés, en France, le premier, dans son *Essai sur un document mathétique chaldéen*[2], et le second, dans son *Étalon des mesures assyriennes fixé par les textes cunéiformes*[3].

La demi-coudée est désignée par ce seul nom dans l'*Essai* de M. Lenormant, qui n'accorde pas à cette mesure toute l'importance qu'elle mérite, tandis que, de son côté, M. Oppert substitue, dans son *Étalon,* à ce nom de demi-coudée, celui d'*Avant-bras,* dont je ne crains pas de signaler ici la nouveauté et que j'ai remplacé moi-même, comme on vient de le voir, par le nom plus usuel d'*Empan,* par ce que cet empan assyrien se rapproche, autant que possible, de la demi-coudée ou spithame grecque, qui est ordinairement considérée comme correspondant à l'intervalle compris, lorsque la main est entièrement ouverte, entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, εἰ δέ τοὺς δακτύλους ἀποτείνας ἀπό τοῦ μεγάλου πρὸς τὸν μικρότατον μετρεῖς, σπιθαμὴ τὸ μέτρον. (Pollux, 2, 157.)

Les rapports établis, dans le système assyrien, entre les longueurs de l'Empan, du Pied

1) La première partie de cet *Essai* a été publiée aux pages 8 et 155 du précédent volume.

2) Ouvrage autographié chez A. Lévy, libraire-éditeur, Paris, 1868.

3) Paris, Imprimerie nationale, MDCCCLXXV. Extrait du *Journal Asiatique* (août-septembre, 1872, et octobre-novembre, 1874).

et de la Coudée, sont très différents de ceux qui existaient, entre les mêmes mesures, dans le système égyptien primitif ou, ce qui est la même chose, dans le système grec; mais comme ces divers rapports sont maintenant admis, sans difficulté, par tout le monde, je me contenterai de les mettre en regard les uns des autres, dans le tableau comparatif suivant, sans prendre la peine d'en démontrer, encore une fois, l'incontestable réalité :

Tableau comparatif des rapports que les mesures linéaires primordiales présentaient entre elles :

Dans le système métrique assyrien				Dans le système égyptien primitif et dans le système grec			
Empan ou demi-coudée .			1	Spithame ou demi-coudée			1
Pied.		1	$\frac{6}{5}$	Pied.		1	$\frac{4}{3}$
Coudée	1	$\frac{5}{3}$	2	Coudée virile. . .	1	$\frac{3}{2}$	2

L'étude et la comparaison de ces rapports suffisent pour montrer, dès à présent, qu'aux époques reculées où les anciens systèmes métriques ont été organisés, les Égyptiens et les Grecs se sont contentés d'introduire, dans leurs systèmes particuliers, les facteurs premiers 2 et 3, quand, au contraire, les Assyriens ont été conduits, par des motifs encore inconnus, mais qui seront expliqués plus tard, à donner au facteur premier 5 précisément autant d'importance qu'aux facteurs 2 et 3 eux-mêmes; et les conséquences de ce fait sont trop remarquables pour que j'omette de les signaler ici.

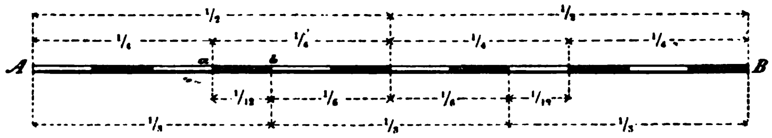

Représentons par *AB* la longueur totale d'une mesure linéaire primordiale. Il est facile de comprendre, quel que puisse être le système auquel elle appartient en réalité, qu'on la trouvera partout divisée en 2, en 3 et en 4 parties égales, dès qu'on aura éprouvé le besoin d'en prendre la moitié, le tiers et le quart, pour augmenter la précision des mesures.

Mais s'il en est ainsi, et il semble impossible d'en douter, les premières mesures linéaires doivent avoir été divisées, dans tous les temps et dans tous les pays, non seulement en 2, 3 et 4 parties, mais encore *en douze parties égales,* puisque, en effet, l'intervalle *ab* compris, entre l'extrémité du premier quart, placée au point *a,* sur la figure précédente, et celle du premier tiers, placée au point *b,* sur la même figure, est précisément égal à $^1/_3$ moins $^1/_4$, c'est-à-dire à $^1/_{12}$ de la longueur totale *AB;* et c'est là très probablement ce qui fait que la spithame et la coudée, qui sont les mesures primordiales du système égyptien et du système grec, ont été divisées, en fait, dans ces deux systèmes, la première en 12 et la seconde en 24 doigts.

Il en a été forcément de même dans le système assyrien, et j'appliquerai en conséquence, dans ce système, comme dans les deux autres, le nom de *Doigt* à la 12e partie de la longueur de l'empan, ou, ce qui est la même chose, à la 24e partie de la longueur de la coudée, quoique la réalité de l'existence de cette petite mesure ne soit admise, ni par M. Vazquez Queipo, ni par M. Lenormant, ni même par M. Oppert.

Je donnerai pareillement, suivant l'usage ordinaire, le nom de *Pouce* à la 12e partie de la longueur du pied; mais avant d'en venir à m'occuper du *Palme* que M. Oppert considère comme égal *au tiers de l'empan* ou *au 6e de la coudée,* et que M. Lenormant élève, de son côté, jusqu'*au tiers du pied,* ou *au 5e de la coudée,* j'ai besoin de dire quelles ont été les conséquences de l'introduction du facteur 5 dans le système assyrien primitif; et la question se trouve ainsi ramenée à savoir, avant tout, ce qui a dû se passer quand on a voulu prendre, pour la première fois, la 5e partie d'un empan jusques là divisé en 12 parties égales seulement.

C'est là ce que la figure suivante montre avec une entière évidence.

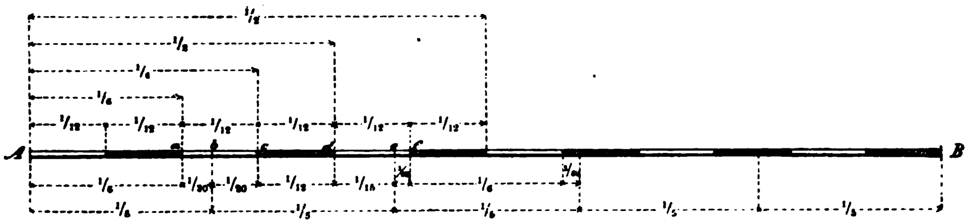

Car elle fait voir :

1° que l'extrémité *b* du premier cinquième divise, dans ce cas particulier, le 3e doigt *ac* en deux parties, *ab* et *bc,* égales la 1ère au 30e et la 2e au 20e de la longueur totale, puisque, en effet, $1/5 - 1/6 = 1/30$ et puisque $1/12 - 1/30 = 1/20$,

2° que l'extrémité *e* du second cinquième divise pareillement le 5e doigt *df* en deux parties, *de* et *ef,* égales la 1ère au 15e et la 2e au 60e de la même longueur totale, puisque $2/5 - 1/3 = 1/15$ et puisque $1/12 - 1/15 = 1/60$.

Ainsi le seul fait de la division en cinq parties égales d'une longueur quelconque, préalablement divisée en 12 parties, a pour effet constant et nécessaire de diviser la 12e partie de cette longueur en fractions égales au 15e, au 20e, au 30e et au 60e du total, en d'autres termes, égales à 4, 3, 2 et 1 soixantièmes; d'où il suit, d'une manière évidente, que c'est par le seul effet de la division *en cinq parties égales* d'un empan ou d'une coudée d'abord divisés en 12 parties que le système métrique primitif des Assyriens est devenu sexagésimal de duodécimal qu'il était auparavant. Et cela, d'ailleurs, a été fait, on peut le dire, de la manière la plus naturelle, car il n'y avait rien de plus naturel, au fond, après avoir divisé une coudée en doigts, pour en prendre aisément la moitié, le tiers, le quart, le sixième, le huitième, le douzième et le vingt-quatrième, il n'y avait, dis-je, rien de plus naturel que de chercher à marquer aussi, sur la même coudée, le pied, égal *aux trois cinquièmes* de la longueur totale, ce qui obligeait à diviser cette longueur *en cinq parties égales.* Il convient aussi de prendre en grande considération l'influence qu'il est permis d'attribuer, dans cette circonstance particulière, aux anciennes idées sur la valeur des nombres, et plus spécialement encore, à l'importance extraordinaire qui a toujours été accordée, dans l'antiquité, à la réunion des trois nombres sacrés 3, 4 et 5 et à leur produit égal à 60[1].

1) Il peut sembler curieux de rechercher ici, quoique cette recherche ne se rapporte que très indirectement à une étude métrologique, si l'introduction du système sexagésimal dans la *numération* assyrienne a suivi l'application qui a été faite de ce système à la *métrologie,* ou si c'est, au contraire, parce que ce système avait déjà servi de base à la numération qu'on a été amené à l'introduire aussi dans la métrologie.

Pour éclairer cette recherche, il suffit de n'avoir pas oublié ce que j'ai déjà fait remarquer dans la

Il résulte de ce qui vient d'être dit qu'il y a lieu de considérer, dans le système métrique assyrien, la division de la coudée *en cinq parties égales,* de quatre pouces ou d'*un tiers de pied* chacune, comme ayant joui d'une importance au moins aussi grande que celle de la division de la même coudée *en six parties égales* de quatre doigts ou d'*un tiers d'empan* chacune.

Cette dernière division est ordinairement désignée par les métrologues sous le nom de *Palme :* Ὁ παλαιστὴς ἔχει δακτύλους δ'· Ἡ σπιθαμὴ παλαιστὰς γ'· (HULTSCH, T. 1, *Tabulae Heronianae.)* tandisque, au contraire, la division de la coudée en cinq parties n'a encore reçu aucun nom généralement accepté.

D'un côté, en effet, M. J. OPPERT, qui s'accorde avec nous pour reconnaître l'existence de cette division, a proposé, dans son *Étalon,* d'attribuer à la mesure qui en résulte le nom tout-à-fait nouveau de *Main* et de l'autre, M. FRANÇOIS LENORMANT, qui n'a pas admis, dans la série des mesures assyriennes, la division ordinaire de la coudée en six palmes, a détourné ce nom de palme de sa signification habituelle pour l'attribuer, d'une manière exclusive et contrairement à l'usage, à la cinquième partie elle-même de la longueur de la coudée.

Pour concilier, autant que possible ces deux opinions contradictoires, je désignerai, à mon tour, dans la suite de cette étude, sous le nom de *Grand-palme,* la longueur de quatre pouces, égale au tiers *du pied* et au *cinquième* de la coudée, et sous celui de *Petit-palme,* celle de quatre doigts, égale au tiers de *l'empan* et au *sixième* de la coudée [1].

Je donnerai pareillement un nom nouveau à la soixantième partie d'un empan que

---

première partie de ce mémoire, à savoir que, dès l'origine de la civilisation asiatique, la partie la moins éclairée de la nation avait contracté l'habitude de compter toutes les unités, quelles qu'elles fussent, aussi souvent par quines et par dizaines que par sixains et par douzaines et qu'ainsi il semble permis de croire que c'est précisément cette habitude qui a conduit les Assyriens à diviser, dès le principe, toutes leurs unités métriques, non seulement, comme ils l'ont fait d'abord, en 12es, mais aussi, comme ils l'ont fait ensuite, en 5es et par conséquent en 60es.

Mais s'il en est ainsi, ce n'est qu'en second lieu, et par suite de l'habitude de compter les subdivisions des mesures *par soixantièmes,* qu'ils en sont venus, peu à peu, à compter toutes les autres unités *par soixantaines,* ce qui revient à dire, en d'autres termes, que le système sexagésimal existait déjà, chez eux, dans la métrologie, quand il a été adopté pour servir de base à la numération, et je crois nécessaire de le répéter ici, à la numération *scientifique,* bien plus encore qu'à l'ancienne numération *usuelle* et *populaire,* qui n'a peut-être jamais été changée.

Dans cette hypothèse et quoiqu'il soit incontestable que notre système métrique moderne a été fait décimal, de duodécimal qu'il était auparavant, dans l'unique but de le mettre en harmonie avec notre numération décimale, il serait néanmoins nécessaire de reconnaître que les Assyriens ont opéré, chez eux, d'une manière précisément inverse, lorsqu'ils ont transformé leur numération primitive en numération sexagésimale, car, si notre hypothèse est exacte, ils n'auraient adopté ce dernier système de numération qu'à une époque où leur métrologie était déjà sexagésimale, sans reculer devant les difficultés qui ont arrêté les créateurs de notre système métrique moderne, quand d'illustres savants leur ont proposé de substituer, de préférence, la numération duodécimale à la numération décimale, afin de conserver ainsi à notre métrologie tous les avantages que le système duodécimal lui avait assurés jusques là : et peut-être avons-nous à regretter aujourd'hui le peu de cas qu'on a fait alors de cette proposition particulière.

1) Lorsqu'on a commencé à discuter la question de savoir si la coudée assyrienne était divisée régulièrement en cinq ou en six parties égales, M. OPPERT a admis, sans la moindre hésitation, dans un article publié par l'Athenæum français (2e année, mai, 1856, p. 33), que cette coudée était divisée en 5 parties *seulement;* mais depuis lors, son opinion, à cet égard, a été modifiée et il admet aujourd'hui la division en 6 parties qu'il appelle palmes, en assignant, comme je l'ai dit, le nom de *Main* aux divisions de la coudée en 5 parties seulement, auxquelles il avait donné précédemment le nom de *Palme.*

Quant à M. LENORMANT, qui n'a pas abandonné les anciennes idées de M. OPPERT, il n'admet, comme je viens de le dire, que la division en 5 palmes.

De son côté, M. VAZQUEZ QUEIPO a considéré, mais à tort, la coudée assyrienne comme divisée en 8 palmes.

MM. VAZQUEZ QUEIPO et LENORMANT n'admettent pas au nombre des mesures assyriennes et que M. OPPERT, qui l'admet lui-même, a jugé convenable d'appeler *Ongle*. Je la désignerai ici sous le nom assyrien de *Sussu,* quoique ce nom ne puisse avoir, chez les Assyriens, qu'une valeur *abstraite* et ne puisse convenir, comme la tablette de Senkereh l'a déjà démontré, qu'à *un soixantième*. Mais je prendrai ici ce mot dans le sens d'un soixantième *par excellence,* pour avoir ainsi le droit de le faire correspondre à la 60e partie de la longueur d'un empan, et par ce moyen, il me sera permis d'écrire successivement :

1° un empan = 12 doigts = 60 sussi et un doigt = 5 sussi;

2° un pied = $\frac{6}{5}$ d'empan = 12 pouces = 72 sussi et un pouce = 6 sussi

et 3° un empan = 10 pouces = 12 doigts = 60 sussi.

Ce qui revient à dire, en d'autres termes, en admettant toutes les dénominations précédentes, que l'empan considéré comme mesure principale et divisé, en conséquence, en 60 sussi, pouvait être partagé, avec une égale facilité, tantôt suivant le système décimal, en 10 pouces de 6 sussi chacun et tantôt suivant le système duodécimal, en 12 doigts de 5 sussi, c'est-à-dire, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, d'une manière essentiellement assyrienne, puisque en effet, les Assyriens étaient, comme on l'a vu, dans l'usage de grouper toutes les unités par quines et par dizaines, aussi souvent que par sixains et par douzaines.

Aux noms de *Sussu,* de *Doigt,* de *Pouce* et de *Palme* que je viens d'assigner aux diverses fractions de l'empan et de la coudée, M. OPPERT a ajouté encore et j'ajouterai, comme lui, le nom assyrien de *Sulum,* pour correspondre à la moitié de l'empan[1], ou au quart de la coudée; je donnerai, en outre, le nom de *Ligne,* comme dans l'ancien système métrique français, à la douzième partie d'un pouce. Cette mesure correspondra ainsi à la 144e partie de la longueur d'un pied, et se trouvera, en même temps, égale à la moitié d'un sussu, ou en d'autres termes, à la 60e partie de la longueur d'un sulum, de sorte qu'on pourra écrire, pour résumer tout ce qui vient d'être dit :

Une coudée = 2 empans = 4 sulum = 5 grands-palmes = 6 petits-palmes = 20 pouces = 24 doigts = 120 sussi = 240 lignes.

En dernier lieu, il convient de faire remarquer qu'on trouve fort exactement sur une coudée, en divisant l'une de ses faces en 20 pouces et 240 lignes et l'autre en 24 doigts et 120 sussi, non seulement, comme on le voit sur la figure placée à la page 165 ci-après, les trois principales mesures linéaires assyriennes qui sont, ainsi que je l'ai déjà dit :

l'empan de 10 pouces = 12 doigts = 60 sussi = 120 lignes,

le pied de 12 pouces = 72 sussi = 144 lignes,

et la coudée de 20 pouces = 24 doigts = 120 sussi = 240 lignes,

mais encore toutes les fractions de ces mesures que le système assyrien comporte et permet d'exprimer de la manière indiquée dans le tableau suivant :

---

1) M. OPPERT a dit, en effet, à la page 33 de son *Étalon* : «Il est certain qu'il existait une mesure d'un demi-U.» et à la fin de la même page, après avoir donné le nom d'ongle à un sussu, il a ajouté : «La mesure de 30 ongles se nommait S'uk-lum.» On trouve aussi la même idée à la page 45 où on lit : «Le S'uk-lum est le quart de la coudée.»

Il est vrai que M. LENORMANT n'a pas adopté cette opinion, dans son *Essai,* et qu'il y a proposé, au contraire, à la page 52, de donner le nom de Suklum à la demi-coudée, mais il l'a fait avec tant d'hésitation qu'il semble permis de croire qu'il ne tient pas beaucoup lui-même à cette manière de voir que je regarde, dans tous les cas, comme inadmissible, en présence des documents que l'on possède aujourd'hui.

Tableau indicatif

des diverses expressions qu'on peut assigner, dans le système métrique assyrien, aux trois principales mesures linéaires et à leurs fractions régulières.

Une coudée		= 2 empans	= 4 sulum	= 20 pouces	= 24 doigts	= 120 sussi	= 240 lignes
	Un pied			= 12 pouces		= 72 sussi	= 144 lignes
$\frac{1}{2}$ coudée		= Un empan	= 2 sulum	= 10 pouces	= 12 doigts	= 60 sussi	= 120 lignes
$\frac{1}{3}$ coudée					= 8 doigts	= 40 sussi	= 80 lignes
	$\frac{1}{2}$ pied			= 6 pouces		= 36 sussi	= 72 lignes
$\frac{1}{4}$ coudée		= $\frac{1}{2}$ empan	= *un sulum*	= 5 pouces	= 6 doigts	= 30 sussi	= 60 lignes
$\frac{1}{5}$ coudée	= $\frac{1}{3}$ pied			= 4 pouces		= 24 sussi	= 48 lignes
$\frac{1}{6}$ coudée		= $\frac{1}{3}$ empan			= 4 doigts	= 20 sussi	= 40 lignes
	$\frac{1}{4}$ pied			= 3 pouces		= 18 sussi	= 36 lignes
$\frac{1}{8}$ coudée		= $\frac{1}{4}$ empan	= $\frac{1}{2}$ sulum		= 3 doigts	= 15 sussi	= 30 lignes
$\frac{1}{10}$ coudée	= $\frac{1}{6}$ pied	= $\frac{1}{5}$ empan		= 2 pouces		= 12 sussi	= 24 lignes
$\frac{1}{12}$ coudée		= $\frac{1}{6}$ empan	= $\frac{1}{3}$ sulum		= 2 doigts	= 10 sussi	= 20 lignes
	$\frac{1}{8}$ pied			= 1 pouce $\frac{1}{2}$		= 9 sussi	= 18 lignes
$\frac{1}{15}$ coudée	= $\frac{1}{9}$ pied					= 8 sussi	= 16 lignes
$\frac{1}{16}$ coudée		= $\frac{1}{8}$ empan	= $\frac{1}{4}$ sulum		= 1 doigt $\frac{1}{2}$		= 15 lignes
$\frac{1}{20}$ coudée	= $\frac{1}{12}$ pied	= $\frac{1}{10}$ empan	= $\frac{1}{5}$ sulum	= *un pouce*		= 6 sussi	= 12 lignes
$\frac{1}{24}$ coudée		= $\frac{1}{12}$ empan	= $\frac{1}{6}$ sulum		= *un doigt*	= 5 sussi	= 10 lignes
	$\frac{1}{16}$ pied						= 9 lignes
$\frac{1}{30}$ coudée	= $\frac{1}{18}$ pied	= $\frac{1}{15}$ empan				= 4 sussi	= 8 lignes
$\frac{1}{40}$ coudée	= $\frac{1}{24}$ pied	= $\frac{1}{20}$ empan	= $\frac{1}{10}$ sulum	= $\frac{1}{2}$ pouce		= 3 sussi	= 6 lignes
$\frac{1}{48}$ coudée		= $\frac{1}{24}$ empan	= $\frac{1}{12}$ sulum		= $\frac{1}{2}$ doigt		= 5 lignes
$\frac{1}{60}$ coudée	= $\frac{1}{36}$ pied	= $\frac{1}{30}$ empan	= $\frac{1}{15}$ sulum	= $\frac{1}{3}$ pouce		= 2 sussi	= 4 lignes
$\frac{1}{80}$ coudée	= $\frac{1}{48}$ pied	= $\frac{1}{40}$ empan	= $\frac{1}{20}$ sulum	= $\frac{1}{4}$ pouce			= 3 lignes
$\frac{1}{120}$ coudée	= $\frac{1}{72}$ pied	= $\frac{1}{60}$ empan	= $\frac{1}{30}$ sulum	= $\frac{1}{6}$ pouce	= $\frac{1}{5}$ doigt	= *un sussu*	= 2 lignes
$\frac{1}{240}$ coudée	= $\frac{1}{144}$ pied	= $\frac{1}{120}$ empan	= $\frac{1}{60}$ sulum	= $\frac{1}{12}$ pouce	= $\frac{1}{10}$ doigt	= $\frac{1}{2}$ sussu	= *une ligne*

Et quoique ce tableau soit encore loin de comprendre toute la série des mesures linéaires assyriennes, il suffit cependant déjà pour donner une idée exacte de la grande supériorité du système métrique assyrien par rapport à notre système décimal moderne.

Aux unités métriques dont il vient d'être question, il est encore nécessaire d'ajouter *au moins* deux autres mesures, doubles l'une de l'autre et égales, la première à 5 pieds ou, ce qui est la même chose, à 6 empans et la seconde à 10 pieds ou à 12 empans. Mais il est indispensable de faire remarquer, en même temps, que malgré l'incontestable vérité de l'ancienne existence de ces deux nouvelles mesures aujourd'hui admises par tout le monde, on ne s'est pas encore entendu pour leur assigner des noms. Elles sont appelées, en effet, tantôt *Pas* et *Canne* par M. Vazquez Queipo, tantôt *demi-Canne* et *Canne* par M. Lenormant et tantôt enfin *Canne* et *Toise* par M. Oppert, quand il est facile de comprendre, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer dans une note de la première partie de ce mémoire, que ces noms de canne, et de toise ne conviennent pas plus l'un que l'autre à la plus grande de ces mesures, qui a 10 pieds de longueur, qui, par ce seul motif, ne peut être raisonnablement assimilée qu'à la *Pertica* romaine, et à laquelle, par conséquent, je conserverai ici le nom de *Perche* que je me suis cru autorisé à lui assigner précédemment; et cela quoique M. Oppert applique, de son côté, ce nom de perche à une autre mesure à laquelle il donne 6 *toises,* c'est-à-dire 36 coudées de longueur. Mais une pareille longueur, qui ne peut correspondre qu'au côté d'une mesure agraire, est beaucoup trop grande pour que le nom de perche puisse lui être attribué. Ce sera, si l'on veut, *une chaîne,* mais ce ne sera jamais *une perche,* et cette seule considération me semble capable de faire préférer le système que je propose à celui de M. Oppert.

Quant à l'autre mesure, égale à la moitié d'une perche, et nommée *demi-canne* par M. Lenormant et *Pas* par M. Vazquez Queipo, je lui donnerai, d'accord cette fois avec M. Oppert, le nom français de *Canne,* pour établir ainsi une analogie de consonnance entre ce nom attribué à une mesure qui a six empans de longueur et le nom assyrien de *qanu* que la tablette de Senkereh fait correspondre à *un sixain.*

En résumé, j'écrirai :

Une canne = 6 empans = 5 pieds = 3 coudées,

et Une perche = 12 empans = 10 pieds = 6 coudées,

sans renoncer cependant à assimiler au *Passus romain* la canne assyrienne ainsi réglée à 5 pieds, parce que, en effet, c'est toujours ainsi que le *Passus* a été réglé, de son côté.

Dans cet ordre d'idées, il sera nécessaire d'ajouter, à la série assyrienne, une troisième mesure analogue au *Gressus romain* et par conséquent égale à deux pieds et demi ou à 3 empans, c'est-à-dire, en d'autres termes à une demi-canne.

Mais si une canne peut être effectivement divisée, comme on vient de le voir,

en 2 demi-cannes ou, si on l'aime mieux, en 2 gressus,
en 3 coudées,
en 5 pieds,
et en 6 empans,

la nécessité se révèle aussitôt d'ajouter encore, au système métrique assyrien, une dernière mesure égale *au quart d'une canne,* puisque, sans cette addition, la série précédente présenterait une lacune et n'aurait pas toute la régularité que ce système comporte; et comme

cette nouvelle mesure correspond fort exactement au côté des grandes briques mesurées avec un soin particulier par MM. Oppert et Victor Place et toujours trouvées égales à un pied et un quart, c'est-à-dire à un quart de canne, il est clair qu'on doit voir là une nouvelle raison de croire à la réalité de l'existence d'une mesure effectivement égale à ce quart de canne. Je lui donnerai, faute de mieux, le nom de *Grande-Brique* et la canne assyrienne, assimilée au passus romain, pourra être définitivement divisée de la manière suivante :

Une canne (passus) = 2 demi-cannes (gressus) = 3 coudées = 4 grandes-briques = 5 petites briques ou 5 pieds = 6 empans.

Ce qui permet, non seulement de réunir, dans le tableau qui suit, la série des mesures manuelles assyriennes plus grandes qu'un empan, avec l'indication des rapports que ces mesures présentent entre elles :

Empan ou demi-coudée							1
Pied, égal au côté des petites briques						1	$1+{}^1/_5$
Côté des grandes briques					1	$1+{}^1/_4$	$1+{}^1/_2$
Coudée				1	$1+{}^1/_3$	$1+{}^2/_3$	2
Demi-canne ou demi-pas (gressus)			1	$1+{}^1/_2$	2	$2+{}^1/_2$	3
Canne ou pas (passus)		1	2	3	4	5	6
Perche ou double canne	1	2	4	6	8	10	12,

mais encore d'établir, de la manière suivante, la série complète des mesures qui peuvent être prises, comme la figure ci-contre l'indique, sur une coudée assyrienne régulièrement divisée, d'un côté, en 24 doigts et 120 sussi et de l'autre, en 20 pouces et 240 lignes.

Ces mesures sont :

la ligne ou ${}^1/_2$ sussu, 60e partie du sulum,
le sussu, 60e partie de l'empan,
le quart de pouce, 60e partie de la grande-brique,
le double-sussu, 60e partie de la coudée,
le demi-doigt, égal à 5 lignes,
le demi-pouce, égal à 6 lignes, 60e partie du gressus,
le doigt, 12e partie de l'empan, 24e de la coudée,
le pouce, 12e partie du pied, 60e partie de la canne,
le double-doigt, 6e partie de l'empan, 12e de la coudée,
le double-pouce, 60e partie de la perche,
le petit-palme, égal à 4 doigts, tiers de l'empan,
le grand-palme, égal à 4 pouces, tiers du pied,
le sulum, moitié de l'empan, quart de la coudée,
l'empan, moitié de la coudée, ${}^1/_6$ de la canne,
le pied, ou petite brique, ${}^1/_5$ de la canne,
la grande-brique, ${}^1/_4$ de la canne,
la coudée, double de l'empan, ${}^1/_3$ de la canne.

Si maintenant, pour achever cette étude, on veut bien prendre la peine de réunir, comme je vais le faire, dans un seul et même tableau, les deux séries précédentes, en y ajoutant l'indication des rapports que les diverses mesures assyriennes peuvent présenter entre elles, on aura surtout à y remarquer la division de la canne en *720 lignes* et celle de la perche en

Plan figuratif

d'une coudée assyrienne et de ses divisions.

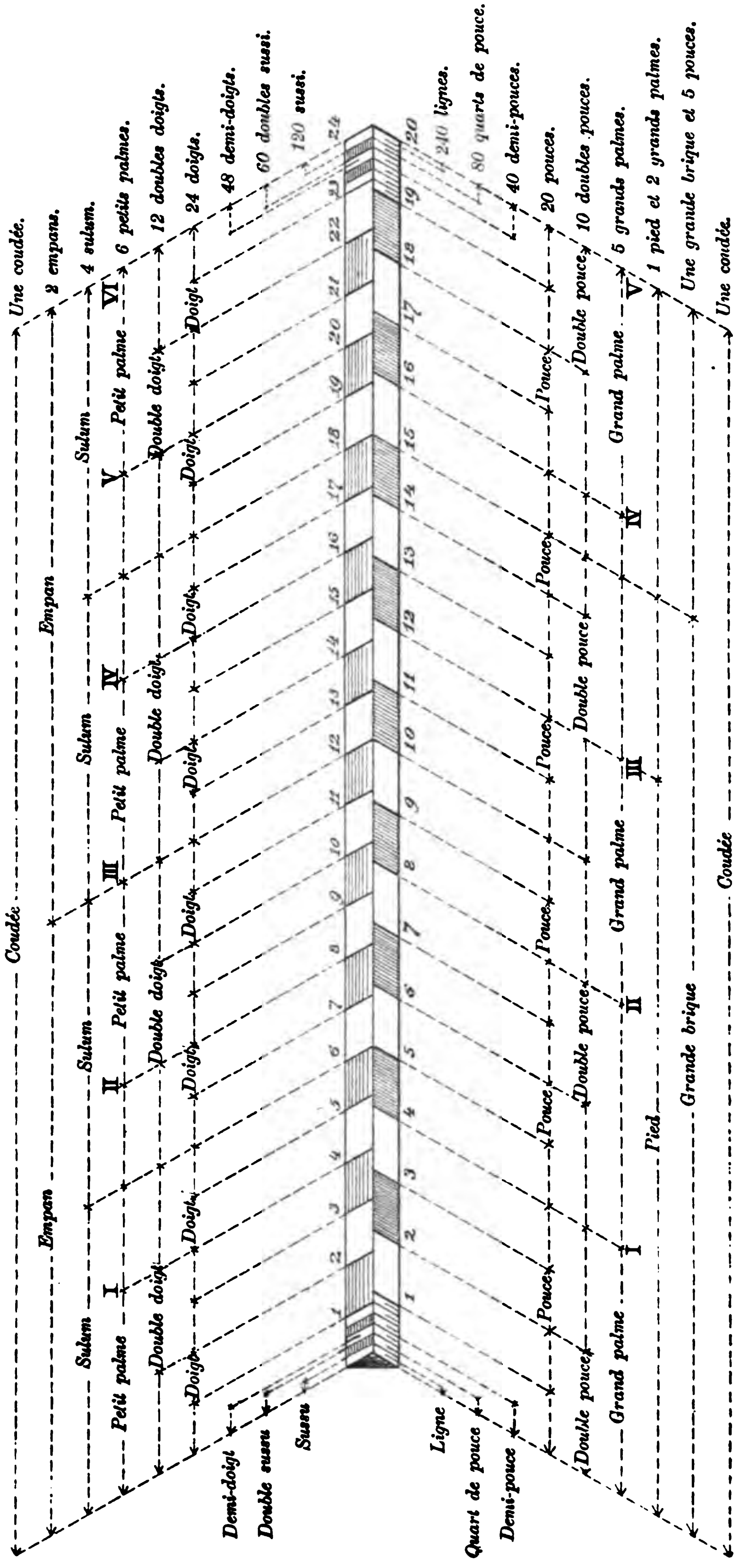

720 sussi, parce que ce mode particulier de division, en 720 parties égales, est celui que les astronomes chaldéens appliquaient de préférence à toutes les grandes unités et notamment à la circonférence, qu'ils divisaient en 720 parties, plutôt qu'en 360 degrés, comme M. LETRONNE l'a si bien et si savamment démontré dans le *Journal des savants* (année 1817, pag. 738) en prouvant, en même temps, que ces astronomes considéraient la 720ᵉ partie d'un grand cercle de la sphère céleste comme égale au diamètre apparent du soleil, quoique la véritable expression de ce diamètre soit, en réalité, un peu plus faible.

Tableau indicatif

des mesures manuelles assyriennes et des divers rapports que ces mesures présentent entre elles.

1° Fractions.																				
Ligne ou demi-sussu, 60ᵉ partie du sulum																				1
Sussu ou double-ligne, 60ᵉ partie de l'empan																			1	2
Quart de pouce, égal à 3 lignes, 60ᵉ partie de la grande-brique																		1	$1\frac{1}{2}$	3
Double-sussu, égal à 4 lignes, 60ᵉ partie de la coudée																	1	$1\frac{1}{3}$	2	4
Demi-doigt, égal à 5 lignes																1	$1\frac{1}{4}$	$1\frac{2}{3}$	$2\frac{1}{2}$	5
Demi-pouce, égal à 6 lignes, 60ᵉ partie de la demi-canne															1	$1\frac{1}{5}$	$1\frac{1}{2}$	2	3	6
Doigt, égal à 5 sussi, 12ᵉ partie de l'empan														1	$1\frac{2}{3}$	2	$2\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{3}$	5	10
Pouce, égal à 6 sussi, 12ᵉ partie du pied, 60ᵉ partie de la canne													1	$1\frac{1}{5}$	2	$2\frac{2}{5}$	3	4	6	12
Double-doigt, 6ᵉ partie de l'empan												1	$1\frac{2}{3}$	2	$3\frac{1}{3}$	4	5	$6\frac{2}{3}$	10	20
Double-pouce, 6ᵉ partie du pied, 60ᵉ partie de la perche											1	$1\frac{1}{5}$	2	$2\frac{2}{5}$	4	$4\frac{4}{5}$	6	8	12	24
Petit-palme, égal à 4 doigts, tiers de l'empan										1	$1\frac{2}{3}$	2	$3\frac{1}{3}$	4	$6\frac{2}{3}$	8	10	$13\frac{1}{3}$	20	40
Grand-palme, égal à 4 pouces, tiers du pied									1	$1\frac{1}{5}$	2	$2\frac{2}{5}$	4	$4\frac{4}{5}$	8	$9\frac{3}{5}$	12	16	24	48
Sulum ou demi-empan, tiers de la grande-brique								1	$1\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{2}$	$2\frac{1}{2}$	3	5	6	10	12	15	20	30	60
2° Mesures proprement dites.																				
Empan, unité principale, $\frac{1}{6}$ de la canne							1	2	$2\frac{1}{2}$	3	5	6	10	12	20	24	30	40	60	120
Pied ou petite-brique, $\frac{1}{5}$ de la canne						1	$1\frac{1}{5}$	$2\frac{2}{5}$	3	$3\frac{3}{5}$	6	$7\frac{1}{5}$	12	$14\frac{2}{5}$	24	$28\frac{4}{5}$	36	48	72	144
Grande-brique, $\frac{1}{4}$ de la canne					1	$1\frac{1}{4}$	$1\frac{1}{2}$	3	$3\frac{3}{4}$	$4\frac{1}{2}$	$7\frac{1}{2}$	9	15	18	30	36	45	60	90	180
Coudée ou ammat, $\frac{1}{3}$ de la canne				1	$1\frac{1}{3}$	$1\frac{2}{3}$	2	4	5	6	10	12	20	24	40	48	60	80	120	240
Demi-canne ou gressus, $\frac{1}{2}$ de la canne			1	$1\frac{1}{2}$	2	$2\frac{1}{2}$	3	6	$7\frac{1}{2}$	9	15	18	30	36	60	72	90	120	180	360
Canne ou pas de 5 pieds (passus)		1	2	3	4	5	6	12	15	18	30	36	60	72	120	144	180	240	360	720
Perche ou double-pas	1	2	4	6	8	10	12	24	30	36	60	72	120	144	240	288	360	480	720	—

Telles étaient, sans aucun doute, les diverses mesures manuelles qui constituaient le système métrique linéaire assyrien considéré dans son ensemble et dans son plus grand état de perfection. On se tromperait néanmoins si l'on pouvait croire que ce système a été organisé tout d'une pièce et, pour ainsi dire, d'un seul jet, la vérité étant, au contraire, qu'il résulte, ainsi qu'on va le voir, de la réunion de deux systèmes parfaitement distincts et même tout-à-fait indépendants l'un de l'autre.

Le premier, dont on a dû se servir, dès le principe, pour toutes les mesures usuelles, dérive de l'empan considéré comme unité principale et comprend à la suite de l'empan :

la coudée égale à 2 empans,
la canne égale à 3 coudées ou à 6 empans,
et la perche égale à 6 coudées ou à 12 empans;

ce qui suffit pour assigner à ce système un caractère nettement duodécimal, puisque la plus petite des mesures qui le constituent est l'empan, quand la plus grande est la perche, égale à 12 empans.

Le second système, exclusivement appliqué à la mesure des distances itinéraires, dérive du pas considéré comme mesure primordiale et comprend :

le pas proprement dit (passus) composé de 2 enjambées,
le demi-pas ou enjambée (gressus),
le quart de pas (côté des grandes briques),
et le cinquième de pas ou pied (côté des petites briques).

Par conséquent ce système est simplement quinaire, puisque sa plus petite mesure est le pied, quand la plus grande est le pas égal à 5 pieds.

Il est extrêmement probable, et je ne crains pas de dire certain que ces deux systèmes ont existé, dans le principe, sans se confondre et, en même temps, sans offrir encore beaucoup de précision, parce qu'il est hors de doute qu'à cette époque reculée, chacun mesurait les distances en se servant de son propre pas et prenait toutes les autres mesures en fonction de son empan naturel ou de sa propre coudée.

Plus tard, quand on a voulu faire plus et mieux, non seulement on a réglé d'une manière exacte, les étalons de l'empan et du pied, mais encore on a été amené à constituer, comme je l'ai expliqué, le doigt et le pouce en divisant de l'empan et le pied en 12 parties égales.

Bientôt après, sans aucun doute, on a reconnu que la canne ne différait pas sensiblement du pas et c'est certainement ainsi qu'on a été conduit, d'une manière bien naturelle, à réunir définitivement les deux systèmes primitifs, en un seul et même système, en égalant rigoureusement ces deux mesures l'une à l'autre.

Voici donc, si mon illusion n'est pas complète, quels étaient les deux systèmes linéaires assyriens, au moment de leur réunion en un seul :

1° Système dérivé de l'empan.

Doigt									1
Double-doigt								1	2
Petit-palme							1	2	4
Sulum						1	1½	3	6
Empan					1	2	3	6	12
Coudée				1	2	4	6	12	24
Demi-canne			1	1½	3	6	9	18	36
Canne		1	2	3	6	12	18	36	72
Perche	1	2	4	6	12	24	36	72	144

2° Système dérivé du pas.

Pouce							1
Double-pouce						1	2
Grand-palme					1	2	4
Pied ou petite brique				1	3	6	12
Grande-brique			1	1¼	3¾	7½	15
Demi-pas ou Enjambée		1	2	2½	7½	15	30
Pas	1	2	4	5	15	30	60

A ce moment, le second de ces systèmes était déjà devenu sexagésimal, parce que la division du pied en 12 pouces avait conduit à la division du pas en 5 fois 12 ou 60 pouces. Le premier, au contraire, qui était resté duodécimal, est devenu, à son tour, sexagésimal, dès qu'on a voulu rendre le pas rigoureusement égal à la canne, parce qu'il a suffi d'écrire alors :

Un pas = 5 pieds = 60 pouces = une canne = 6 empans = 72 doigts pour en conclure 5 pieds = 6 empans et 5 pouces = 6 doigts et pour se trouver ainsi dans l'obligation de diviser le pouce en 6 parties et le doigt en 5, par conséquent le pied en 72 parties égales à une double-ligne et l'empan en 60 parties égales à un sussu.

Ces considérations et les faits sur lesquels elles reposent permettent de comprendre et d'expliquer maintenant, sans beaucoup de peine, la complication, plus apparente que réelle, de quelques-uns des rapports précédemment inscrits sur le tableau d'ensemble des mesures manuelles assyriennes, parce qu'ils montrent que cette complication, qui pourrait sembler étrange et qu'il serait même difficile d'admettre, si elle était réelle, ne peut être finalement attribuée qu'à la réunion de deux systèmes aussi remarquables l'un que l'autre par la plus grande simplicité.

On peut, en outre, déduire de ce qui vient d'être dit toute la série des grandes mesures affectées à l'arpentage et à l'évaluation des distances itinéraires, car ces mesures, qui sont celles qu'il me reste encore à faire connaître, dérivent, comme on va le voir, indépendamment les unes des autres, les premières de la perche et les secondes du pas.

D'un côté, en effet, la perche de 10 pieds de longueur, qui correspond incontestablement à l'Acène des Égyptiens ou, ce qui est la même chose, à l'Ἄκαινα des Grecs, c'est-à-dire, en d'autres termes, à la longueur de l'aiguillon dont les laboureurs se sont toujours servis pour

conduire et exciter leurs bœufs, a été, par conséquent, pour les Assyriens, comme pour tous les autres peuples, l'unité primordiale dont les hommes ont fait usage, quand ils ont commencé à éprouver le besoin de recourir à des opérations d'arpentage, tandis que d'un autre côté, le pas est, d'une manière encore plus incontestable, s'il est possible, l'unité de laquelle toutes les mesures itinéraires dérivent.

Et de cette double observation il résulte :

En premier lieu, que les mesures affectées à l'arpentage devaient être, chez les Assyriens :

La perche de 10 pieds de longueur,
la dizaine de perches de 100 pieds, c'est-à-dire le *Plèthre,*
et le sosse de perches de 600 pieds, c'est-à-dire le *Stade,*

et en second lieu, que celles qui servaient à l'évaluation des distances itinéraires étaient :

La dizaine de pas, égale à un demi-plèthre,
le sosse de pas, égal à un demi-stade,
le ner de pas, égal à 5 stades,
et le sar de pas, égal à 30 stades,

cette dernière mesure correspondant ainsi, d'une manière incontestable, à la *Parasange,* puisque tous les anciens auteurs assignent, d'un commun accord, 30 stades à cette mesure elle-même.

Ὁ παρασάγγης ἔχει.... σταδίους λ'· ἔστι δὲ τὸ μέτρον Περσικόν. (Hultsch[1], t. I, pag. 184. *Tabula Heroniana I.)*

Καὶ ὁ παρασάγγης, μέτρον Περσικόν, ἔχει στάδια λ'. *(Idem,* pag. 200. *Fragmentum incerti auctoris.)*

Παρασάγγης, μέτρον ὁδοῦ, τριάκοντα σταδίους ἔχον. *(Idem,* pag. 323. *Fragmenta ex Hesychio excerpta.)*

Παρασάγγης, εἶδος μέτρου Περσικοῦ, ὅ ἐστι στάδια τριάκοντα. *(Idem,* pag. 330. *Fragmenta e Photio excerpta,* et pag. 341, *Fragmenta e Suidas excerpta.)*

On voit, par ce qui vient d'être dit, que le stade, *mesure essentiellement itinéraire chez les Grecs,* n'avait pas le même caractère chez les Assyriens et que, par suite, quoique la longueur de la parasange ne soit parvenue jusqu'à nous, *par l'intermédiaire des Grecs,* qu'en fonction du stade, ce n'est pas cependant de cette manière qu'elle devait être habituellement définie, dans la métrologie assyrienne, où elle ne pouvait effectivement correspondre qu'à *un sar de pas.*

D'un autre côté, puisque, dans cette métrologie, la perche, la dizaine de perches ou plèthre et le sosse de perches ou stade étaient de véritables mesures agraires, ce n'est pas, comme je viens de le faire, en fonction du pied que leurs longueurs doivent être réglées, et l'on se trouve ainsi conduit à substituer aux trois égalités précédentes qui sont :

une perche = 10 pieds,
un plèthre = 10 perches = 100 pieds,
et un stade = 6 plèthres = 60 perches = 600 pieds,

1) *Metrologicorum Scriptorum reliquiæ.* — Edidit Fridericus Hultsch, Lipsiæ, MDCCCLXIV.

les trois égalités que voici :

une perche = 12 empans = 6 coudées,

un plèthre = 10 perches = 120 empans = 60 coudées = *un sosse de coudées,*

et un stade = 6 plèthres = 60 perches = 720 empans = 360 coudées = *un ammat-gagar.*

D'où il suit : 1° que l'ammat-gagar était la plus grande des mesures linéaires agraires, 2° qu'un plèthre carré, mesure analogue à l'actus quadratus des Romains, contenait exactement 3600 coudées carrées ou un sar de coudées carrées et 3° qu'à son tour, un stade carré contenait, de la même manière, 3600 perches carrées, ou un sar de perches carrées, ce qui permettait de calculer, avec la plus grande facilité, toutes les fractions possibles de ces deux mesures agraires, en les exprimant, pour le plèthre carré, en nombres ronds de coudées carrées, et pour le stade carré, en nombres ronds de perches carrées; et cette dernière observation peut être encore considérée comme constituant une nouvelle preuve de la grande perfection introduite dans toutes les parties de l'ancien système métrique assyrien.

Une autre remarque, dont on comprendra bientôt l'importance, doit encore être ajoutée ici : On vient de voir que les mesures agraires dérivent de la perche, identiquement comme les mesures itinéraires dérivent elles-mêmes du pas et que par conséquent toutes ces mesures, quand on les compare les unes aux autres, sont constamment dans le rapport exact de 2 à 1. Il en résulte que, dans le système métrique linéaire assyrien, non seulement la perche est double de la canne comme la coudée est double de l'empan, mais encore que le plèthre égal à 10 perches est double de la déca-canne[1] égale à 10 cannes, comme le stade ou ammat-gagar, égal à 360 coudées, est double d'un sosse de pas ou U-gagar[2], égal lui-même à 360 empans et comme enfin le déca-stade ou sar de coudées est pareillement double de dix U-gagar ou d'un sar d'empans, de la manière indiquée dans le tableau suivant où, à l'exception du pied et de ses dérivés, toutes les mesures plus grandes que l'empan ont été réunies et peuvent être comparées entre elles :

Empan ou demi-coudée										1
Coudée									1	2
Canne, pas ou demi-perche								1	3	6
Perche							1	2	6	12
Déca-canne ou demi-plèthre						1	5	10	30	60
Dizaine de perches ou plèthre					1	2	10	20	60	120
Sosse de pas, U-gagar ou demi-stade				1	3	6	30	60	180	360
Sosse de perches, stade ou ammat-gagar			1	2	6	12	60	120	360	720
Dizaine d'U-gagars ou sar d'empans		1	5	10	30	60	300	600	1800	3600
Déca-stade ou sar de coudées	1	2	10	20	60	120	600	1200	3600	7200

Cette relation du simple au double entre les mesures itinéraires et les mesures agraires peut être rendue sensible de plusieurs manières différentes; par exemple, en exprimant ces mesures, les premières en empans et les secondes en coudées, doubles de l'empan, car on trouve alors :

1) et 2) En donnant, faute de mieux, le nom de *déca-canne* à une longueur de 10 pas, et, par analogie, celui d'-*Ugagar* à 360 empans, comme on a donné celui d'ammat-gagar à 360 coudées.

1° pour les mesures itinéraires		2° pour les mesures agraires	
un empan	= 1	une coudée	= 1
une canne ou pas.	= 6 empans	une perche	= 6 coudées
un déca-canne	= 60 empans	un plèthre.	= 60 coudées
un U-gagar ou demi-stade .	= 360 empans	un stade ou ammat-gagar. .	= 360 coudées
un déca-U-gagar	= 3.600 empans	un déca-stade	= 3.600 coudées

Elle peut être également constatée sur le tableau que j'ajoute encore ici, pour servir à montrer, en même temps, l'intime relation qui existait, dans le système métrique assyrien, comme dans notre système décimal moderne, entre la métrologie et la numération; puisqu'on voit, en effet, sur ce tableau, que chez les Assyriens les mesures linéaires étaient comptées, en partant de l'unité principale, d'un côté et en remontant, par dizaines, sosses, ners, sars, etc. et de l'autre, en descendant, par 6èmes, par 360èmes, par 3.600èmes, etc., comme elles sont comptées chez nous, d'un côté par dizaines, centaines, milliers, etc. et de l'autre, par 10èmes, 100èmes, 1000èmes, etc.

	unités du 3e ordre ou sars	unités du 2e ordre ou sosses		unités du 1er ordre ou unités principales		soixantièmes		trois mille six centièmes	
Indications	sars 𒁹	ners 𒌋	sosses 𒁹	dizaines 𒌋	unités 𒁹	6èmes 𒌋	60èmes 𒁹	360èmes 𒌋	
Mesures itinéraires	Parasange, Sar de cannes	Déca-U-gagar, Ner de cannes	U-gagar, Sosse de cannes	Déca-canne	Canne	Empan, 1/6 de canne	Pouce, 1/60 de canne	Sussu, 1/360 de canne	
Mesures agraires, doubles des précédentes	»	Déca-stade, Ner de perches	Stade, Sosse de perches	Plèthre, dizaine de perches	Perche	Coudée, 1/6 de perche	double-pouce, 1/60 de perche	double-sussu, 1/360 de perche	

La curieuse relation qui vient d'être constatée, en comparant entre elles les mesures linéaires assyriennes, n'a pourtant, sauf erreur de ma part, jamais été signalée par personne, tandis que, au contraire, tous les métrologues, d'accord en ce point avec les numismates, sont unanimes pour affirmer qu'une relation semblable existe dans la série des mesures pondérales.

Voici notamment en quels termes M. Lenormant s'est exprimé, à cette occasion, à la page 92 de son *Essai :*

«Le système des poids chaldéo-assyriens est, dit-il, parfaitement connu maintenant, grâce aux deux magnifiques séries de poids, les uns en bronze et les autres en pierre, découverts à Koyoundjik, par M. Layard et maintenant conservés au Musée Britannique, grâce aussi aux monuments de même genre que possède le Musée du Louvre. Ce système . . . . . . ne présente plus désormais aucun point obscur. On sait avec certitude que les Babyloniens et les Assyriens, leurs disciples, faisaient usage de *deux séries de poids* dans l'une desquelles les unités étaient *exactement doubles* de celles de l'autre, ... l'échelle des multiples et des divisions se reproduisait absolument la même dans les deux séries, dont les étalons se reconnaissent *du premier coup d'œil,* en ce que ceux de la première sont *toujours* en bronze et

ont la forme de Lions, tandis que ceux de la seconde sont *toujours* en pierre et *ont la forme d'Oies ou de Canards* [1].»

Quant à M. Oppert, il reproduit, à son tour, la même assertion de la manière suivante, à la page 72 de son *Etalon* où il dit :

«La mine et les poids qui en dépendent représentent deux séries de valeurs dont les unes sont les doubles des autres. Les poids assyriens constatent ce fait incontestable. Il y a une mine de 500 grammes et une autre d'un kilogramme environ. Les inscriptions qui accompagnent les poids ne laissent aucun doute là-dessus.»

J'aurai à discuter ces assertions avec plus de soin, lorsque le moment sera venu de m'occuper en détail des mesures pondérales et je me crois en mesure de démontrer alors qu'elles ne sont pas susceptibles d'être considérées comme présentant, dans leur énoncé, toute la précision désirable. Sans aucun doute, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer précédemment, les unités métriques linéaires avaient été organisées, dans le principe, chez les Assyriens, de manière à former effectivement deux séries complètement indépendantes l'une de l'autre et correspondant, la première, aux distances itinéraires et la seconde, aux autres mesures. Mais une différence considérable existe, malgré cela, entre les mesures pondérales et les mesures linéaires; car, dans le système linéaire, les deux séries, comme on l'a vu, ne sont restées distinctes que jusqu'au moment où le système sexagésimal a été introduit dans la métrologie, puisque c'est précisément par la réunion des deux séries primitives en une seule et même série que le système sexagésimal a été créé, et a permis de placer dans cette série unique :

le sussu égal à.	$^1/_{60}$ d'empan
la ligne ou double-sussu égale à.	$^1/_{30}$ d'empan
l'empan, considéré comme unité principale . . .	1 empan
la coudée égale à	2 empans
la canne ou pas égale à 3 coudées ou à	6 empans
la perche égale à 2 cannes ou à	12 empans
le déca-canne égal à 5 perches ou à	60 empans
le plèthre égal à 2 déca-cannes ou à	120 empans (60 coudées)
l'U-gagar ou $^1/_2$ stade égal à 3 plèthres ou à .	360 empans
l'ammat-gagar ou stade égal à 2 U-gagar ou à . .	720 empans (360 coudées)
et la parasange égale à 30 stades ou à.	21.600 empans (un sar de cannes).

Tandis que, au contraire, il est facile de comprendre que la série des mesures pondérales n'a pu être constituée, chez les Assyriens, que longtemps après la série de mesures linéaires et à une époque beaucoup plus rapprochée de nous, non seulement parce que la

1) L'une des notes placées par M. Lenormant lui-même à la fin de son *Essai,* où elle porte le n° 196, suffit pour établir l'inexactitude de cette dernière assertion. En premier lieu, parce qu'on y lit, à propos du poids n° 15 du Musée Britannique : «*Bien qu'en forme de Lion,* ce poids appartient exceptionnellement *à la série faible*» et en deuxième lieu, parce qu'on y trouve ensuite : «Les Lions n° 6, n° 10 et n° 11 de la même collection sont aussi *dans le même cas.* Ils ont pour inscriptions «deux mines» et «une mine» et sont *de poids faible*».

D'un autre côté, quand bien même il serait exact de dire que les poids, qui nous sont parvenus sous forme de Lions, appartiennent tous à la série forte et que tous ceux qui nous sont parvenus sous forme d'Oies ou de Canards, appartiennent à la série faible, dans quelle série placerait-on, je le demande, le poids n° 2 du Louvre qui a la forme *d'une tête de sanglier?* Il est donc inexact de prétendre, avec M. Lenormant, que les étalons des poids assyriens *se reconnaissent du premier coup d'œil* et en raison seulement de leur forme.

série des mesures pondérales a toujours été sexagésimale, mais encore et surtout parce qu'elle a été évidemment déduite de la série précédente elle-même, *sur laquelle elle a été rigoureusement calquée,* puisque, en effet, d'après la nomenclature donnée par M. Oppert à la dernière page de son *Etalon*, les diverses unités pondérales présentent entre elles, comme on le voit dans le tableau comparatif suivant, identiquement les mêmes rapports que les mesures linéaires comprises dans la série qui précède.

Tableau comparatif

des mesures linéaires rapportées à l'empan		et des mesures pondérales rapportées à l'obole	
Sussu	$^1/_{60}$	Grain faible	$^1/_{60}$
Ligne	$^1/_{30}$	Grain fort	$^1/_{30}$
Empan	1	Obole faible	1
Coudée	2	Obole forte	2
Canne	6	Drachme faible	6
Perche	12	Drachme forte ou sicle	12
Déca-canne	60	Déca-drachme faible	60
Plèthre	120	Déca-drachme fort	120
U-gagar	360	Mine faible	360
Stade ou ammat-gagar	720	Mine forte	720
Parasange	21.600	Talent	21.600

Personne, j'en suis sûr, ne voudra attribuer à un pur effet du hasard une concordance aussi parfaite entre ces deux séries et il sera par conséquent indispensable de conclure de cette seule concordance que les mesures pondérales, nécessairement organisées après les mesures linéaires, ont été réglées suivant le système antérieurement adopté pour ces dernières mesures, et qu'ainsi puisque, au moment où elles ont été réglées, les mesures linéaires ne formaient déjà qu'une série *unique,* il doit en être forcément de même pour les mesures pondérales.

Contrairement à cette manière de voir M. Lenormant a dit, à la page 92 de son *Essai* que, dans le système métrique assyrien, l'une des séries pondérales avait pour point de départ un talent fort de 61 kilogrammes 300 grammes et l'autre un talent faible de 30 kilogrammes 650 grammes; mais cette assertion n'est pas conforme à la vérité, et c'est avec raison, comme je le démontrerai, lorsque le moment en sera venu, que M. Oppert a reconnu, au contraire, à la page 73 de son *Etalon,* qu'on ne peut admettre, dans le système assyrien, *qu'un seul talent* de 30 kilogrammes environ.

En attendant qu'il me soit possible d'en venir là, je me contenterai d'établir ici que M. Lenormant et M. Oppert lui-même se sont trompés lorsqu'ils ont ajouté, à leur série linéaire assyrienne, un *Schœne* de 60 stades qui n'a jamais existé dans cette série, et cela, par la double raison : 1° que le schœne est une mesure essentiellement égyptienne, et 2° que sa longueur, sensiblement égale à celle de la parasange, lui assigne, dans la métrologie égyptienne, identiquement le même rôle qu'à la parasange dans la métrologie assyrienne [1].

1) Voyez, à ce sujet, *Les Recherches* de M. Letronne sur les fragments d'Héron d'Alexandrie. Paris, Imprimerie nationale. MDCCCLI, pag. 81 et pag. 120, Pl. II.

Voici d'ailleurs quelques-uns des textes qui le prouvent :

24. ὁ σχοῖνος ἔχει μίλια δ', σταδίους λ'.

25. ὁ παρασαγγης ἔχει μίλια δ', σταδίους λ' · ἔστι δὲ τὸ μέτρον Περσικόν. (Hultsch, t. I, pag. 184. *Tabula Heroniana,* I.)

Dans ce passage, le schœne est une mesure évidemment égyptienne comme toutes celles dont il est question dans les paragraphes précédents, et la longueur de la parasange n'est ensuite donnée qu'à titre exceptionnel.

8. ὁ σχοῖνος ἔχει μίλια δ', καὶ ὁ παρασάγγης δ' (*Idem,* pag. 193. *Tabula Heroniana,* VI.)

11. . . . στάδιον, μίλιον, σχοῖνος, σχοῖνος Περσικὴ καὶ Ἑλληνικὴ, καὶ λοιπά. (*Idem,* pag. 193. *Tabula Heroniana,* VII.)

Ce dernier texte ne donne, il est vrai, qu'une simple énumération de mesures, pour la plupart égyptiennes. Mais elles y sont écrites dans l'ordre de leurs grandeurs croissantes, et puisque le σχοῖνος Περσικὴ, qui ne peut être que la parasange, se trouve là après le schœne égyptien, c'est évidemment parce que la longueur de la parasange doit être supérieure plutôt qu'inférieure à celle du schœne.

Un seul texte, à ma connaissance, a pu motiver l'erreur dans laquelle M. Oppert et M. Lenormant sont tombés. Je le trouve dans l'*Etymologicum magnum,* où on lit :

Παρασάγγαι, τὰ τριάκοντα στάδια παρὰ Πέρσαις· παρ' Αἰγυπτίοις δ' ἑξήκοντα. (Hultsch, t. I, pag. 352.)

Mais ce texte, au lieu de prouver qu'il existait, chez les Perses, sous le nom de schœne, une mesure de 60 stades de longueur, a seulement pour objet d'établir, à tort ou à raison, que la mesure nommée parasange avait 30 stades chez les Perses, et au contraire 60 stades chez les Égyptiens, où la mesure nommée schœne a toujours eu 30 stades seulement, comme la parasange chez les Perses.

En résumé, puisqu'il n'existait, chez les Assyriens, dans la série pondérale, qu'une seule grande mesure, *le talent,* pendant qu'il n'en existait aussi qu'une seule, *la parasange,* dans la série linéaire, il y a lieu, ce me semble, de trouver là une nouvelle et forte raison pour croire que la première de ces deux séries a été, comme je l'ai dit, effectivement calquée sur la seconde, et que par suite, puisque la série linéaire, dans son dernier état, ne doit pas être considérée comme double, il doit en être encore de même pour la série pondérale, malgré l'opinion contraire généralement admise aujourd'hui, et quoiqu'on trouve, en fait, dans cette série, un grand nombre de mesures réglées, les unes par rapport aux autres, suivant le rapport exact de 1 à 2.

Au fond, et quelle que soit la valeur réelle de cette digression, sur laquelle j'aurai à revenir, quand je m'occuperai des poids, il semble définitivement prouvé que les diverses mesures linéaires dont le système métrique assyrien se compose, doivent être, dès à présent, considérées comme réglées avec assez d'exactitude, dans leurs rapports mutuels, pour que toutes leurs longueurs puissent être déduites les unes des autres par de simples proportions, dès que l'une quelconque d'entre elles aura été soigneusement déterminée, comme je vais essayer de le faire, dans le chapitre qui suivra celui-ci.

Mais avant de m'appliquer à cette recherche, il me paraît utile de comparer, une dernière fois, la série complète que je viens de régler, à celles que MM. Oppert et Lenormant

se sont crus autorisés à adopter de préférence et c'est pour faciliter cette comparaison que le tableau suivant a été dressé :

Tableau comparatif

des noms donnés aux mesures linéaires assyriennes et des rapports admis entre les longueurs de ces mesures.

D'après M. Lenormant dans son *Essai*			D'après M. Oppert dans son *Étalon*			D'après l'auteur de ce mémoire		
Noms donnés aux mesures	Longueurs exprimées en fonction du pied	Longueurs exprimées en fonction de l'empan	Noms donnés aux mesures	Longueurs exprimées en fonction du pied	Longueurs exprimées en fonction de l'empan	Noms donnés aux mesures	Longueurs exprimées en fonction du pied	Longueurs exprimées en fonction de l'empan
—	—	—	Cheveu	$^{1}/_{4320}$	$^{1}/_{3600}$	—	—	—
—	—	—	Point	$^{1}/_{360}$	$^{1}/_{300}$	—	—	—
—	—	—	—	—	—	Ligne	$^{1}/_{144}$	$^{1}/_{120}$
—	—	—	Ongle	$^{1}/_{72}$	$^{1}/_{60}$	Sussu	$^{1}/_{72}$	$^{1}/_{60}$
—	—	—	—	—	—	Quart de pouce	$^{1}/_{48}$	$^{1}/_{40}$
Ligne	$^{1}/_{36}$	$^{1}/_{30}$	—	—	—	Double sussu	$^{1}/_{36}$	$^{1}/_{30}$
—	—	—	—	—	—	Demi-doigt	$^{5}/_{144}$	$^{1}/_{24}$
—	—	—	—	—	—	Demi-pouce	$^{1}/_{24}$	$^{1}/_{20}$
Doigt	$^{1}/_{18}$	$^{1}/_{15}$	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	Doigt	$^{5}/_{72}$	$^{1}/_{12}$
—	—	—	Pouce	$^{1}/_{12}$	$^{1}/_{10}$	Pouce	$^{1}/_{12}$	$^{1}/_{10}$
—	—	—	Demi-palme	$^{5}/_{36}$	$^{1}/_{6}$	Double doigt	$^{5}/_{36}$	$^{1}/_{6}$
—	—	—	Double pouce	$^{1}/_{6}$	$^{1}/_{5}$	Double pouce	$^{1}/_{6}$	$^{1}/_{5}$
—	—	—	Palme	$^{5}/_{18}$	$^{1}/_{3}$	Petit palme	$^{5}/_{18}$	$^{1}/_{3}$
Palme	$^{1}/_{3}$	$^{2}/_{5}$	Main	$^{1}/_{3}$	$^{2}/_{5}$	Grand palme	$^{1}/_{3}$	$^{2}/_{5}$
—	—	—	Sulum	$^{5}/_{12}$	$^{1}/_{2}$	Sulum	$^{5}/_{12}$	$^{1}/_{2}$
Demi-coudée	$^{5}/_{6}$	1	Avant-bras	$^{5}/_{6}$	1	Empan	$^{5}/_{6}$	1
Pied	1	$1^{1}/_{5}$	Pied	1	$1^{1}/_{5}$	Pied	1	$1^{1}/_{5}$
—	—	—	—	—	—	Grande brique	$1^{1}/_{4}$	$1^{1}/_{2}$
Coudée	$1^{2}/_{3}$	2	Coudée	$1^{2}/_{3}$	2	Coudée	$1^{2}/_{3}$	2
—	—	—	Coudée royale	$1^{17}/_{18}$	$2^{1}/_{3}$	—	—	—
—	—	—	—	—	—	Demi-canne (gressus)	$2^{1}/_{2}$	3
Pas	$2^{2}/_{3}$	$3^{1}/_{5}$	—	—	—	—	—	—
—	—	—	Aune	$3^{1}/_{12}$	$3^{7}/_{10}$	—	—	—
Demi-canne	5	6	Canne	5	6	Canne ou pas	5	6
Canne	10	12	Toise	10	12	Perche	10	12
—	—	—	Calame	$10^{5}/_{18}$	$12^{1}/_{3}$	—	—	—
Grande perche	30	36	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	Déca-canne	50	60
—	—	—	Perche	60	72	—	—	—
Plèthre	100	120	Plèthre	100	120	Plèthre	100	120
—	—	—	—	—	—	U-gagar	300	360
Stade	600	720	Stade	600	720	Stade ou ammat-gagar	600	720
Diaule	1,200	1,440	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	Demi-déca-stade	3,000	3,600
Tiers de parasange	6,000	7,200	Déca-stade	6,000	7,200	Déca-stade	6,000	7,200
Parasange	18,000	21,600	Parasange	18,000	21,600	Parasange	18,000	21,000
Schœne	36,000	43,200	Schœne	36,000	43,200	—	—	—

Ces trois séries de mesures ne diffèrent pas entre elles, autant qu'on peut le croire au premier abord, puisque, en effet, quand on ne tient pas compte des différences dans les dénominations, qui n'ont ici qu'une faible importance, les longueurs relatives attribuées au grand palme, à l'empan, au pied, à la coudée, à la canne ou pas, à la perche, au plèthre, au stade, au déca-stade et à la parasange, restent identiquement les mêmes dans les trois cas.

A l'égard des fractions, quoique ni M. Oppert, ni M. Lenormant n'admettent, dans leurs séries, *le doigt*, 12e partie de l'empan, je l'ai ajouté cependant, sans la moindre hésitation dans la mienne, en même temps que le sulum, le grand et le petit palme, le double pouce, le double doigt et le pouce, mesures que M. Oppert a admis, de son côté, comme moi; et pour confirmer, sur ce point, les divers arguments précédemment développés, je démontrerai bientôt, lorsque j'aurai à m'occuper, dans le chapitre qui suivra celui-ci, des dimensions des briques assyriennes et des détails relatifs à leur fabrication, que ces détails ne peuvent être compris et expliqués qu'à la condition de considérer la division de la coudée en 24 doigts comme aussi indispensable et aussi usuelle que sa division en 20 pouces.

Quant à la division de l'empan en 60 sussi, appelés *ongles* par M. Oppert, on peut également la regarder comme certaine, quoiqu'elle ne soit pas adoptée par M. Lenormant, qui s'est contenté d'admettre la division de la coudée en 60 parties de 2 sussi ou de 4 lignes chacune, en considérant à tort cette division, à laquelle il donne le nom de *ligne*, comme susceptible de correspondre à la plus petite des mesures assyriennes.

Son erreur sur ce point provient de ce qu'il n'a pas accordé à l'empan toute l'importance que cette mesure mérite. D'une part, en effet, il résulte des recherches de M. Oppert (voyez les *Comptes-rendus de la Société Française de numismatique et d'archéologie*, t. V, page 327) que c'est en fonction de la demi-coudée que les mesures cubiques ont été réglées chez les Assyriens et chez les Hébreux, et de l'autre, je crois avoir prouvé, dans le premier fascicule de mon travail sur la métrologie égyptienne[1], non seulement que l'Ἀμφορεύς, le Μετρητής et le Μέδιμνος correspondaient, chez les Grecs, à 2, à 3 et à 4 spithames cubes, mais encore qu'il en était à peu près de même chez les Égyptiens, où l'apet, l'artabe primitive ou grande artabe et la grande mesure nommée *tam* ou *tama* par M. Chabas, étaient égales à 1, à 2, et à 4 demi-coudées cubes, ainsi d'ailleurs que M. Saigey l'avait constaté avant moi, dans son traité de métrologie, où il a dit, à la page 20, en parlant des mesures cubiques égyptiennes : «Le cube de la demi-coudée royale était l'unité des mesures de capacité». L'empan ou demi-coudée doit donc être considéré, chez tous les anciens peuples qui en ont fait usage, comme l'une de leurs unités principales et l'idéogramme à l'aide duquel les Assyriens le désignaient suffirait seul, s'il le fallait, pour justifier l'exactitude de cette appréciation.

A un autre point de vue, il semble impossible d'aller, avec M. Oppert, jusqu'à diviser, non seulement le pouce en 60 parties égales qu'il nomme *points*, mais encore le sussu lui-même, qu'il nomme *ongle*, en 60 autres parties qu'il nomme *cheveux*, par ce que l'extrême exiguité de cette dernière mesure, égale, d'après M. Oppert lui-même, à la 13e partie d'un millimètre, suffit seule pour empêcher d'adopter le mode de division auquel elle correspond, et cela avec d'autant plus de raison que M. Oppert a eu la franchise d'écrire à la page 31

1) *Détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte.* Nîmes, 1880.

de son *Etalon* : «Nous devons faire observer que nous n'avons pas de texte précis pour justifier cette opinion.»

J'ai à signaler, en outre, l'erreur commise par M. Lenormant quand, après avoir considéré la 36ᵉ partie du pied ou double sussu, qu'il appelle *ligne*, ainsi que je l'ai déjà dit, comme la plus petite des mesures linéaires assyriennes, il s'est cru autorisé à faire correspondre le *doigt* à la 15ᵉ partie de l'empan, à la 18ᵉ partie du pied et à la 30ᵉ partie de la coudée, car une semblable mesure n'a jamais existé, ni a pu exister dans le système métrique assyrien, dont elle détruirait toute la symétrie.

Cette longueur inexacte a été probablement calculée en prenant la 48ᵉ partie du *pas* (gressus) regardé à tort par M. Lenormant comme égal à une coudée plus un pied. Mais cette dernière fixation elle-même est fautive, quoique cet auteur ne craigne pas de dire, aux pages 40 et 41 de son *étalon*, que «cette détermination de la longueur du pas a obtenu »l'assentiment de tous les métrologistes et qu'on peut la considérer comme un fait désormais »établi, qui n'a plus besoin de confirmation.»

Voici néanmoins quelle est la vérité sur ce point :

Dans un premier travail auquel le *Bulletin archéologique de l'Athénœum français* a prêté la publicité de ses colonnes (2ᵉ année, mars 1856, page 32), M. Oppert avait d'abord admis que le pas simple (gressus), auquel les anciens ont toujours assigné 2 pieds $^1/_2$ de longueur, devait être porté exceptionnellement, chez les Assyriens, à 2 pieds $^2/_3$, ce qui permettait de conserver au stade sa longueur normale de 600 pieds, à la condition de réduire cette mesure à 225 pas seulement, au lieu de 240 pas qu'on lui assigne ordinairement.

Pour justifier ces hypothèses, M. Oppert s'était appuyé sur ce fait que le pas est égal, dans les cas ordinaires, à 2 pieds $^1/_2$, pendant que la coudée est égale, de son côté, à 1 pied $^1/_2$, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que le pas est alors égal à une coudée plus un pied; d'où ce savant assyriologue trouvait naturel de conclure que la même égalité devait être maintenue dans le système assyrien, quoique, dans ce système, la coudée fut égale à 1 pied $^2/_3$ et quoique en ajoutant, dans ce cas, une coudée à un pied, on trouvât, pour l'expression de la longueur du pas, 2 pieds $^2/_3$, au lieu de 2 pieds $^1/_2$ seulement. Il appuyait ensuite, sur cette singulière conclusion, une série de calculs compliqués, à l'aide desquels il croyait prouver, à la fois, et cette conclusion elle-même et la rigoureuse exactitude d'une traduction du texte du caillou Michaux.

Mais l'erreur de cette traduction ayant été constatée depuis lors, et M. Oppert ayant reconnu lui-même qu'il faut lire : *Trois stades de long* sur le texte où il lisait précédemment : *Trois doubles stades*, et *un stade cinquante toises de large*, sur celui où il lisait : *Un stade cinquante quatre pas*, (voyez l'*Etalon des mesures assyriennes*, pages 42 et 43), ces rectifications ont suffi pour annuler de fond en comble tous les anciens calculs de l'Athénæum, et par conséquent aussi pour enlever à la prétendue détermination de la longueur du pas, l'apparence de rigueur mathématique que ces calculs lui donnaient dans le principe. Bien plus, il est parfaitement reconnu aujourd'hui que le texte du caillou Michaux ne contient, dans aucune de ses parties, le nom du pas, et que par suite ce texte ne peut servir ni directement, ni indirectement à déterminer la valeur de cette mesure.

Quelques années après, en 1859, lorsque M. Vazquez Queipo a publié son grand ouvrage[1],

1) *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples.* Paris, Dalmont et Dunod, 1859.

ce savant métrologue n'a pas hésité à conserver au stade assyrien sa longueur normale de 120 pas doubles (passus) ou, ce qui est la même chose, de 240 pas simples (gressus), mais il a malheureusement commis, à son tour, une erreur manifeste, en confondant le pied assyrien avec l'empan et en assignant ainsi au pas double une longueur de 6 pieds, dont l'exagération est évidente et qu'il est absolument nécessaire de réduire à 5 pieds, comme dans tous les autres systèmes métriques.

Cette dernière erreur de M. Vazquez Queipo n'est pas reproduite, il est vrai, dans le mémoire publié en 1868 par M. Lenormant, mais la détermination fautive du pas, proposée, en 1856, par M. Oppert, dans le *Bulletin de l'Athénœum*, s'y retrouve cependant et même y est donnée, ainsi que je viens de le dire, sans être accompagnée d'aucune justification et comme «un fait désormais établi, qui n'a plus besoin de confirmation».

La fausseté de cette appréciation est cependant certaine, et comme une erreur en entraîne toujours d'autres, il peut, ce me semble, être permis de croire que celles, sur lesquelles je viens d'appeler précédemment l'attention, ne sont, comme je l'ai supposé, qu'une conséquence de celle-ci.

En dernier lieu, sans introduire, entre la coudée et la canne, le pas simple (gressus) que nous avons proposé, M. Lenormant et moi, de mettre à cette place, M. Oppert a mieux aimé y ajouter deux nouvelles mesures tout-à-fait exceptionnelles : une grande coudée qu'il appelle royale, et à laquelle il assigne 7 petits palmes de longueur et une aune de 3 pieds $^1/_{12}$ ou 37 pouces. Mais ces deux mesures semblent aussi difficiles à admettre l'une que l'autre, dans le système assyrien.

D'une part, en effet, et pour ce qui concerne la coudée royale, on ne comprendrait pas aisément les motifs qui auraient pu déterminer les Assyriens, chez lesquels la coudée a toujours eu, comme on le verra, 0^m 54 ou environ de longueur, à allonger encore cette mesure d'un palme et à l'élever ainsi jusqu'à 0^m 63, quoiqu'il soit incontestable cependant que de semblables motifs ont dû exister en Égypte, où la coudée virile primitive a été effectivement allongée d'un palme. Mais, chez les Égyptiens, cette coudée primitive n'avait que 0^m 45 de longueur et par conséquent, même après avoir été augmentée d'un palme, n'a jamais dépassé 0^m 525 et est restée ainsi toujours inférieure à la coudée assyrienne proprement dite ; de sorte qu'on pourrait, à la rigueur et s'il le fallait absolument, aller jusqu'à croire que le motif qui a déterminé les Égyptiens à allonger leur coudée primitive a été le désir qu'ils ont pu avoir de fabriquer une mesure à peu près égale à celle des Assyriens, tandisque, au contraire, il semble impossible d'aller jusqu'à prétendre que ce sont les Assyriens, dont la coudée a toujours été plus grande que la coudée royale d'Égypte elle-même, qui ont éprouvé le besoin d'allonger leur propre coudée d'un sixième, uniquement parce que les Égyptiens s'étaient décidés à prendre chez eux un parti semblable.

D'autre part, et pour ce qui concerne l'aune de 3 pieds $^1/_{12}$ ou de 37 pouces, je me contenterai de faire remarquer que M. Oppert a introduit, dans sa série, à la suite de cette mesure, *un calame* de 10 pieds $^5/_{18}$ ou en d'autres termes de 37 petits palmes de longueur, et qu'il arriverait, si ces deux dernières mesures pouvaient être admises, si surtout les longueurs de l'aune et du calame pouvaient être réglées de la manière qui vient d'être indiquée, non seulement que ce mode de formation serait en contradiction manifeste avec toutes les règles constatées jusqu'à ce moment dans le système métrique assyrien, mais encore qu'il serait

extrêmement difficile d'en comprendre la raison d'être, les longueurs de ces deux mesures ne pouvant être exprimées alors ni en fonction de la coudée ou de l'empan, ni même en fonction du pied, et par cette raison aussi que la longueur de l'aune n'excèderait 3 pieds que d'un seul pouce, quand celle du calame ne dépasserait la perche que d'un seul petit palme.

Il semble donc nécessaire de reconnaître que ces diverses mesures n'ont jamais pu faire partie du système métrique assyrien dont elles auraient détruit la grande régularité et l'on se trouve ainsi conduit à admettre que M. Oppert n'a pu en déterminer les longueurs qu'en les déduisant, d'une manière inexacte, des textes qu'il a invoqués. Quant aux autres mesures dont je n'ai pu calculer jusqu'ici que les longueurs relatives, et dont il me reste maintenant à faire connaître les longueurs absolues, aussi exactement qu'il me sera possible, je les réunis toutes à la fin de ce chapitre dans un seul et même tableau, pour rendre ainsi plus faciles les diverses comparaisons qu'il pourra être nécessaire d'établir désormais entre elles.

CHAPITRE SECOND.

Détermination des longueurs des mesures linéaires assyriennes.

§ 1. Dimensions des briques.

Les recherches entreprises, depuis quelques années, par les assyriologues, pour déterminer, d'une manière exacte, les diverses longueurs des mesures linéaires assyriennes, sont encore loin de nous faire connaître ces mesures avec toute la précision désirable; et comme il arrive malheureusement que les auteurs de l'antiquité classique auxquels on aime à recourir, quand on veut s'appuyer sur une base solide, ont presque tous négligé de traiter cette difficile question, ou du moins ne s'en sont occupés que d'une manière très-insuffisante et très incomplète; comme on sait, d'un autre côté, que les fouilles déjà opérées dans toute l'Assyrie, beaucoup moins productives, à cet égard, que celles auxquelles on s'est appliqué en Égypte, n'ont encore fourni aucun étalon régulier de mesure linéaire, il résulte de ce double fait que les rares monuments assyriens, dont les derniers vestiges subsistent encore, peuvent seuls donner les moyens d'arracher enfin, s'il est possible, à ces monuments, le secret qu'ils ont si bien gardé jusqu'à ce jour; et ce sera, par conséquent, à cette unique source d'information que j'aurai recours dans la discussion qui va suivre.

Mais en imitant, à cet égard, l'exemple de mes devanciers, je le ferai sans ajouter autant d'importance qu'eux aux dimensions des briques qui sont tout-à-fait insuffisantes, en pareil cas, comme je vais essayer de l'établir.

Lorsque M. Oppert a étudié les dimensions des briques de Babylone, il a dit, à la page 143 de son *Expédition scientifique en Mésopotamie* (tome I, livre II, chapitre 2): «Les »briques sont *toutes* d'un pied carré babylonien de 0^m 315, en moyenne, équivalant aux trois »cinquièmes de la coudée qui est égale à celle d'Égypte.»

Par conséquent il a admis :

Que les briques employées dans les constructions de Babylone étaient *toutes* carrées et avaient toutes 0^m 315 *en moyenne* sur chacun de leurs côtés;

que cette longueur de 0^m 315 était exactement égale à celle d'un pied babylonien, égal lui-même aux trois cinquièmes de la coudée;

que, par suite, la longueur de cette coudée babylonienne était égale à 0^m 525, puisque, en effet, $^3/_5 \times 0^m\,525 = 0^m\,315$;

et enfin, quelque extraordinaire qu'un semblable résultat puisse paraître, que cette coudée était elle-même *rigoureusement égale* à la coudée septenaire d'Égypte, quoiqu'il soit bien certain aujourd'hui que les mesures assyriennes et les mesures égyptiennes ont été réglées, dans l'origine, indépendamment les unes des autres, et quoique les divisions des coudées soient essentiellement différentes dans ces deux pays, puisque la coudée d'Égypte contient 7 palmes, quand celle de Babylone n'en contient que 5 ou 6, circonstances qui suffisent amplement pour rendre tout-à-fait invraisemblable une égalité mathématique entre ces deux unités de mesure.

Mais ces diverses assertions du savant assyriologue[1] sont loin d'être démontrées.

D'une part, en effet, M. VICTOR PLACE nous apprend, dans son grand ouvrage[2], que les briques des palais de Khorsabad, dont je ferai connaître, dans un instant, les dimensions exactes, différaient, d'une manière très sensible, les unes des autres, d'où, si je ne me trompe, il est permis de conclure qu'il devait en être de même à Babylone, où l'on employait, sans le moindre doute, comme à Khorsabad, malgré l'opinion contraire de M. OPPERT, des briques de différentes dimensions.

D'autre part, il est incontestable, et tous les constructeurs savent que l'argile qui sert à la fabrication des briques subit, en se desséchant, un retrait considérable ordinairement évalué, dans les tuileries modernes, au dixième de la dimension des moules, quoique ce retrait varie, en fait, d'une manière assez sensible, d'une brique à l'autre, tantôt en plus et tantôt en moins, avec la qualité de l'argile employée et avec le degré de perfection du travail effectué, et quoique ce retrait présente, en outre, l'inconvénient beaucoup plus grave de varier presque toujours, sur une même brique, dans un sens plus que dans l'autre, de sorte qu'il est très rare de rencontrer des briques ayant leurs deux côtés véritablement égaux. On n'en considère pas moins, comme je viens de le dire, dans la pratique moderne, une brique dont les deux côtés ont, *en moyenne*, 0^m 315 de longueur, comme réellement carrée, et comme réellement sortie d'un moule carré ayant 0^m 35 sur chaque face, parce que, en effet, $0^m\,35 - 0^m\,035 = 0^m\,315$[3]. Et alors il devient nécessaire de se demander, avant de prendre un parti définitif dans la discussion actuelle, quelle est, des deux dimensions ainsi réglées, l'une à 0^m 35 et l'autre à 0^m 315, celle qui doit correspondre, avec la plus grande probabilité, à la longueur exacte d'un pied.

Pour résoudre cette première difficulté, je ne refuse pas d'admettre, avec M. OPPERT, que la dimension finale des briques est probablement celle qui doit se rapprocher le plus de

---

1) On pourrait, tout au plus, aller jusqu'à croire, comme je l'ai déjà dit dans le chapitre précédent, que lorsque les Égyptiens ont eu l'idée d'ajouter un palme à leur coudée virile de 0^m45 de longueur, pour l'élever ainsi jusqu'à 0^m 525, ils l'ont fait dans le but de se rapprocher, autant que possible, de la coudée assyrienne, sans avoir, pour cela, l'idée d'établir entre ces deux mesures une identité parfaite qui n'a jamais existé, ni pu exister.

2) *Ninive et l'Assyrie*, par VICTOR PLACE, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCLXVII.

3) Cette habitude aujourd'hui contractée, dans toutes les tuileries, de régler exactement le retrait de l'argile au 10e des dimensions des moules, provient très probablement de ce que les mesures dont nos ouvriers se servent sont toutes décimales et permettent ainsi de prendre, dans tous les cas, le 10e d'une longueur quelconque sans avoir jamais aucun calcul à effectuer.

la longueur d'un pied, parce que, en effet, cette hypothèse est celle qui assure aux constructeurs les plus grandes facilités. Mais comme il est incontestable, dans tous les cas, que les faces latérales des briques assyriennes ne pouvaient jamais être ni mathématiquement égales entre elles, ni assez rigoureusement planes pour coïncider exactement, quand on les rapprochait l'une de l'autre, il est nécessaire d'en conclure que deux briques, une fois mises en place, devaient toujours laisser entre elles *un joint* d'une épaisseur sensible et que, par conséquent, pour qu'il fut possible de faire correspondre exactement cinq briques à la longueur d'une canne = 5 pieds, ou dix briques à celle d'une perche = 10 pieds, il était indispensable que toutes les briques employées eussent, en fait, les longueurs de leurs arêtes *un peu plus petites qu'un pied,* afin que ces longueurs, *augmentées de l'épaisseur d'un joint,* fussent capables de reproduire rigoureusement la véritable longueur d'un pied.

Il faut donc le reconnaître, M. Oppert, au lieu d'assigner exactement 0^m 315 au pied babylonien, après avoir réglé la longueur *moyenne* des briques de Babylone à cette dimension de 0^m 315, aurait peut-être mieux fait et se serait beaucoup plus approché de la vérité, s'il lui avait assigné une longueur *un peu plus forte.*

La suite de cette étude conduit maintenant à rechercher quelles pouvaient être, en mesures assyriennes, les dimensions des moules dans lesquels les briques étaient fabriquées, dimensions qui étaient, on le conçoit sans peine, beaucoup moins sujettes à varier que celles des briques elles-mêmes.

Si on se contente, pour cette recherche, de régler exactement, comme dans les tuileries modernes, le retrait de l'argile au 10e de la dimension des moules, il est facile de voir, dans cette hypothèse, que lorsque le côté des briques devait correspondre à un pied = 12 pouces = 72 sussi, celui des moules devait être égal aux $^{10}/_9$ d'un pied, c'est-à-dire en d'autres termes, à $^{10}/_9 \times 72$ sussi = 80 sussi = 16 doigts = *4 petits-palmes,* et que lorsque le côté des briques devait être agrandi jusqu'au point de correspondre à une grande brique = 15 pouces = 18 doigts = 90 sussi, celui des moules devait être réglé aux $^{10}/_9$ d'une grande brique = $^{10}/_9 \times 90$ sussi = 100 sussi = 20 doigts = *5 petits palmes.* Et la vérité devient aussitôt clairement apparente et se réduit à reconnaître, non seulement que les moules dans lesquels les briques assyriennes étaient fabriquées devaient être tous carrés et avaient *fort exactement,* les uns 4 petits palmes et les autres 5 petits palmes sur chacun de leurs côtés, mais encore que le retrait de l'argile employée, au lieu d'être rigoureusement égal au dixième des dimensions des moules, se trouvait, au contraire, *un peu supérieur* à cette limite et rendait ainsi les dimensions des briques que l'on fabriquait *un peu inférieures,* les premières à un pied = 12 pouces et les secondes à une grande brique = 15 pouces[1], ce qui permettait à ces briques de satisfaire à toutes les exigences de leur emploi dans les constructions :

En premier lieu, parce qu'il était extrêmement facile, en réglant convenablement les épaisseurs des joints, de faire correspondre, *avec exactitude,* cinq petites briques ou quatre grandes briques à la longueur d'une canne, dix petites briques, ou huit grandes briques à

1) Il suffit de montrer, comme je viens de le faire, avec quelle facilité les dimensions des briques et de leurs moules pouvaient être exprimées, en unités métriques assyriennes, les premières en pouces (12 ou 15) et les secondes en petits palmes (4 ou 5) ou si l'on aime mieux en doigts (16 ou 20) pour constater aussitôt, une fois de plus, la réalité de l'existence des divisions précédemment indiquées du pied en 12 pouces et de l'empan en 12 doigts.

la longueur d'une perche, etc. Mais il est nécessaire de faire remarquer, en même temps, que, dans ce cas, les joints des grandes briques devaient être forcément un peu plus grands que ceux des petites, puisque quatre des premiers devaient avoir exactement la même longueur que cinq des seconds.

En second lieu, on comprend sans peine qu'il était, en même temps, très facile, surtout quand les briques employées étaient du plus grand modèle, d'obtenir à volonté des dimensions finales un peu inférieures aux dimensions métriques, en rapprochant ces briques, autant que possible, les unes des autres, et, dans ce dernier cas, les réductions obtenues étaient d'autant plus grandes que le nombre des briques employées, dans le sens de la longueur de l'œuvre, était lui-même plus grand.

Si j'insiste, d'une manière spéciale, sur ce détail particulier, c'est parce que son importance est considérable, comme on le verra plus tard, et aussi parce qu'il sert à montrer que l'espace occupé dans un mur par huit grandes briques n'était pas toujours égal à une perche et pouvait être quelquefois *un peu plus court*. D'où il suit qu'il ne suffit pas de dire, comme je l'ai fait précédemment, que la mesure exacte des briques considérées isolément est toujours incapable de donner les moyens de déterminer rigoureusement les véritables expressions des unités métriques, et qu'on peut aller, en outre, jusqu'à affirmer que cette mesure elle-même est encore insuffisante et ne donne pas toujours de bons résultats, quand on la prend sur plusieurs briques à la fois déjà placées dans un mur, c'est-à-dire en ajoutant aux dimensions de ces briques *les épaisseurs de leurs joints*.

L'étude détaillée des dimensions relevées par M. Place sur les briques de Khorsabad peut conduire aussi aux mêmes résultats.

Voici d'abord comment il a fait connaître, à la page 227 de son grand ouvrage, les mesures prises par lui sur deux séries distinctes, de 10 briques chacune, provenant des pavés du palais.

Numéros d'ordre	Grandes briques provenant du lit supérieur			Petites briques provenant du lit inférieur		
	Dimensions horizontales		Différences entre ces dimensions	Dimensions horizontales		Différences entre ces dimensions
	les plus fortes	les plus faibles		les plus fortes	les plus faibles	
1	0^m 397	0^m 395	0^m 002	0^m 324	0^m 320	0^m 004
2	0^m 394	0^m 393	0^m 001	0^m 324	0^m 319	0^m 005
3	0^m 396	0^m 395	0^m 001	0^m 326	0^m 325	0^m 001
4	0^m 396	0^m 394	0^m 002	0^m 320	0^m 320	0^m 000
5	0^m 392	0^m 392	0^m 000	0^m 321	0^m 320	0^m 001
6	0^m 398	0^m 395	0^m 003	0^m 323	0^m 320	0^m 003
7	0^m 395	0^m 394	0^m 001	0^m 324	0^m 322	0^m 002
8	0^m 395	0^m 395	0^m 000	0^m 324	0^m 319	0^m 005
9	0^m 393	0^m 391	0^m 002	0^m 323	0^m 320	0^m 003
10	0^m 399	0^m 396	0^m 003	0^m 324	0^m 322	0^m 002
Totaux...	3^m 955	3^m 940	0^m 015	3^m 233	3^m 207	0^m 026
Moyennes.	0^m 3955	0^m 394	0^m 0015	0^m 3233	0^m 3207	0^m 0026
Moyenne générale 0^m 39475, soit 0^m 395				Moyenne générale 0^m 322		

Ces pavés étaient tous composés de deux couches de briques. Les plus grandes étaient à la surface, et les plus petites se trouvaient dans le bas; et comme on n'a jamais rencontré, dans les fouilles, une seule brique intentionnellement coupée, il résulte nécessairement de ce fait qu'en tenant compte des épaisseurs des joints, quatre briques supérieures correspondaient, en longueur, à cinq briques inférieures; comme, d'un autre côté, les plus grandes briques correspondaient à 15 pouces et les plus petites à un pied, ce qui revient à dire que quatre des premières ou, ce qui est la même chose, cinq des secondes correspondaient à une canne, on voit, en même temps, que les architectes du palais de Khorsabad s'étaient assujétis à donner, tant en longueur qu'en largeur, à toutes les salles de ce palais, un nombre *entier* de cannes, afin de pouvoir placer, dans chaque sens, un nombre de grandes briques exactement divisible par 4 et un nombre de petites briques exactement divisible par 5.

Les mesures réunies dans le tableau qui précède démontrent cependant, si elles sont exactes, qu'en fixant moyennement et en nombre rond le côté des grandes briques à 0^m 395, quatre de ces briques ne donnent ensemble qu'une longueur de 1^m 58, tandis que, au contraire, la longueur de cinq petites briques dont les côtés sont égaux, en moyenne, à 0^m 322, s'élève jusqu'à 1^m 61, que par conséquent en comparant cinq briques seulement de la couche inférieure à quatre briques de la couche supérieure, la somme des joints de cette dernière couche dépassait nécessairement celle des joints de la couche inférieure de 0^m 03 (1^m 61 moins 1^m 58) et qu'ainsi, quel que put être le rapprochement des briques inférieures, celles de la couche supérieure n'en restaient pas moins séparées, les unes des autres, par des joints d'une épaisseur très sensible.

En réduisant, par hypothèse, l'épaisseur moyenne d'un joint de la couche inférieure à 0^m 002 et il semble difficile d'admettre une réduction plus forte, la longueur du pied assyrien devient égale à 0^m 324 (0^m 322 + 0^m 002) et conduit alors à élever l'épaisseur des joints de la couche supérieure jusqu'à 0^m 01, comme la figure suivante le démontre.

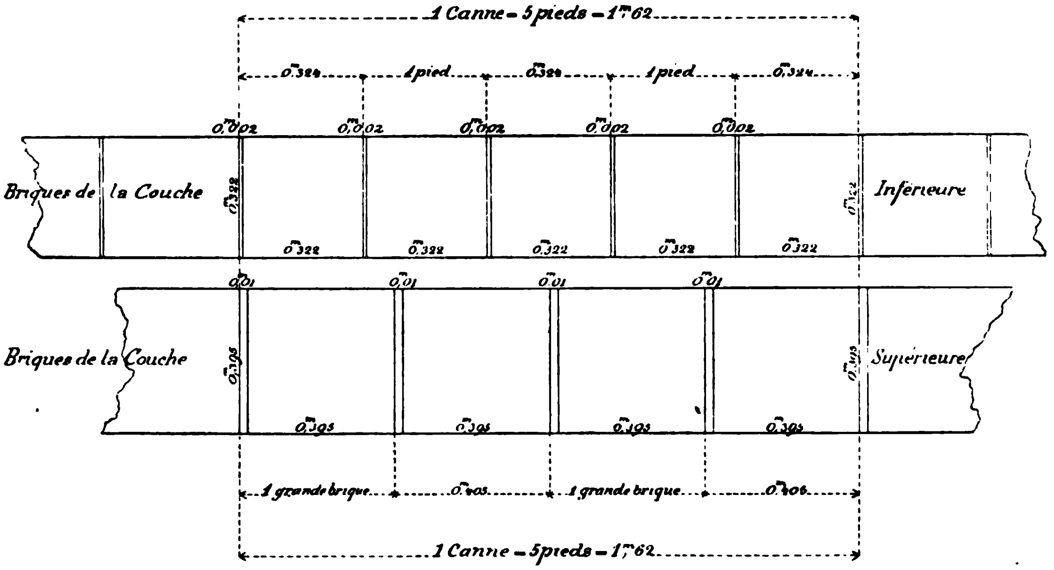

Et si mon illusion n'est pas complète, je crois avoir établi déjà que les longueurs du pied et de la grande brique assyriennes peuvent être réglées, avec une très grande ap-

proximation, à 0^{m} 324 et à 0^{m} 405 et que par conséquent il est permis de régler, avec la même approximation, quoique en nombres ronds de centimètres,

l'empan à . . . . . 0^{m} 27,
la coudée à . . . . 0^{m} 54,
la canne à . . . . 1^{m} 62,
et la perche à . . 3^{m} 24.

Me sera-t-il permis de faire remarquer maintenant que, s'il en est ainsi, la longueur du pied assyrien fixée à 0^{m} 324 est rigoureusement égale, comme je l'ai dit maintes fois et comme je crois l'avoir prouvé de plusieurs manières différentes, à la longueur assignée par Charlemagne à notre *pied-de-roi,* égal lui-même à l'ancien pied gaulois? J'avoue que cette conclusion peut être considérée, en ce moment, comme présentée d'une manière un peu trop hypothétique, mais elle sera confirmée plus sérieusement, je l'espère, par les arguments qu'il me reste à développer dans la suite de cette étude.

§ 2. Etude des dimensions des diverses parties du mur d'enceinte de Khorsabad et détermination du périmètre de cette enceinte, que l'inscription des Taureaux règle à , quand celle des Barils lui assigne .

Au lieu de se contenter de dire, comme il l'a fait dans son ouvrage (tome I, page 27), que tous les murs en terre de Khorsabad ont été construits avec des briques carrées ayant 0^{m} 40 *environ* sur chacun de leurs côtés, M. Victor Place aurait pu s'exprimer d'une manière beaucoup plus exacte et en même temps beaucoup plus précise, car il est facile de constater, en fait, ainsi qu'on va le voir, que toutes les briques des murs de Khorsabad ont *un peu moins de* 0^{m} 40, quand on les mesure isolément et qu'elles ont, au contraire, *très exactement* 0^{m} 40 *en moyenne,* quand on mesure plusieurs briques à la fois, après leur emploi dans les maçonneries, c'est-à-dire en ajoutant à chaque brique la largeur du joint qui la sépare de la brique voisine.

Étudions d'abord pour établir la vérité de cette assertion les documents qui se rapportent à l'épaisseur du mur de l'enceinte.

Après avoir constaté par des sondages réitérés que ce mur repose, dans toute sa longueur, sur un massif formé de pierres rangées à la main et retenues, tant du côté de la ville que du côté de la campagne, par de grandes pierres de taille posées verticalement, M. Victor Place a poussé la précaution jusqu'à faire percer ce mur de part en part, pour en mesurer ensuite plus exactement l'épaisseur, en la prenant entre les parements extérieurs des grandes pierres de taille; et comme il déclare avoir opéré de cette manière sur trois points différents, en y obtenant toujours des résultats identiques, il est, dès à présent, parfaitement certain que la dimension de 24 mètres qu'il assigne à cette épaisseur (tome I, page 162) peut être considérée avec une entière confiance, malgré les nombreuses inexactitudes que j'aurai à signaler plus tard dans les indications fournies par M. Place, comme offrant, dans le cas actuel, toute la rigueur désirable; et ce résultat suffit déjà pour montrer que le mur d'enceinte de Khorsabad contient, dans son épaisseur, un nombre exact de 60 briques ou, en termes assyriens, *un sosse de briques* ayant chacune 0^{m} 40 *en moyenne,* quand on y comprend la largeur d'un joint, puisque, en effet, 60 fois 0^{m} 40 donnent exactement 24 mètres.

Les tours servant à la défense de cette enceinte sont toutes en saillie, sur sa face extérieure, d'une quantité que M. Place fixe à 4 mètres et qui correspond ainsi fort exactement à 10 briques de 0^m 40 *en moyenne*, ou en d'autres termes, au sixième de l'épaisseur totale du mur; cette fraction $^1/_6$ est d'ailleurs, il importe de le faire remarquer, essentiellement assyrienne, puisque, quand on représente l'épaisseur du mur, considérée comme étant l'unité principale, par le chiffre 𒁹 placé dans la colonne des unités, la saillie des tours, égale au sixième de cette épaisseur, doit se trouver exprimée elle-même par le chiffre 𒌋 placé dans la colonne des soixantièmes et conduit à assigner, dans ce système, à l'épaisseur totale du mur et de la tour prises ensemble l'expression 𒁹𒌋 $= 1 + {}^{10}/_{60} = 1 + {}^1/_6$.

On peut faire remarquer également que lorsque les 60 briques, contenues dans l'épaisseur du mur principal, sont exprimées, à la manière assyrienne, par le chiffre 𒁹 placé dans la colonne des sosses, les 10 briques qui correspondent à la saillie des tours se trouvent exprimées, de leur côté, par le chiffre 𒌋 placé dans la colonne des unités et portent ainsi à 𒁹𒌋 = 70 l'expression du nombre total des briques.

Si maintenant, pour continuer à démontrer que toutes les briques du mur d'enceinte de Khorsabad ont *fort exactement* une longueur *moyenne* de 0^m 40, quand on les mesure en y comprenant la largeur d'un joint, si dis-je, pour continuer cette démonstration, on veut bien prendre la peine d'étudier avec soin les dimensions des portes, il est facile de reconnaître, en comparant, non seulement dans leur ensemble, mais jusque dans leurs moindres détails, les diverses mesures prises par M. Place, que toutes les portes ont été construites suivant un seul et même plan et qu'elles présentent, dans tous les sens, des dimensions parfaitement identiques.

Elles étaient toutes protégées, du côté de la campagne, par une enceinte extérieure rectangulaire *G E E' G'* symétriquement disposée à droite et à gauche et défendue elle-même par deux tours *D E F*, *F' E' D'* établies aux angles de cette construction avancée, de la manière indiquée sur le plan suivant :

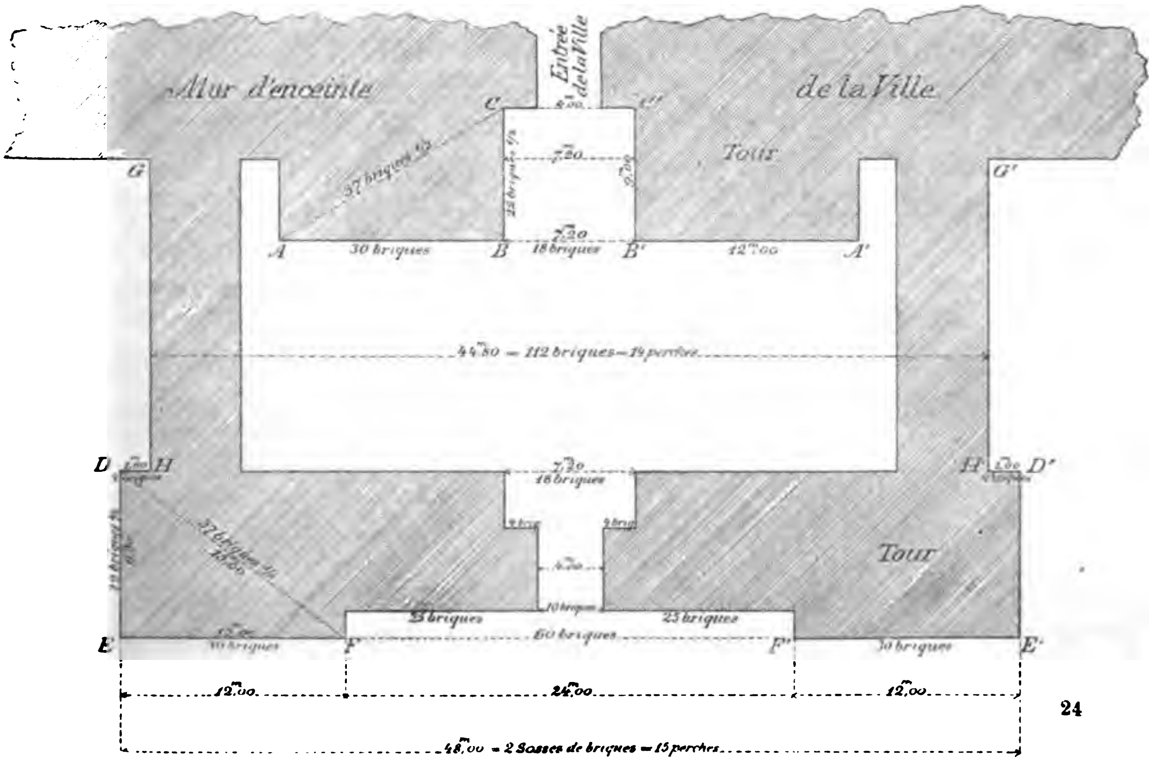

Deux autres tours intérieures *A B C*, *C' B' A'* ayant, en plan, les mêmes dimensions que les tours extérieures défendaient aussi les deux côtés de l'entrée principale.

Toutes ces tours ont exactement, sur la face tournée vers la campagne, 12^m 00 ou 30 briques de 0^m 40, joints compris, et 9^m 00 ou 22 briques $^1/_2$ dans l'autre sens.

Leurs deux dimensions sont ainsi, entre elles, dans le rapport exact de 4 à 3, si souvent adopté par les anciens constructeurs, soit parce qu'ils trouvaient là, au point de vue de l'exécution pratique, un moyen commode de rectifier, en cas d'inexactitude, la direction rectangulaire des lignes de leur tracé, en mesurant les diagonales *D F* et *A C* exactement proportionnelles à 5, soit plutôt, au contraire, parce que, au point de vue purement théorique, le triangle, qui a ses trois côtés proportionnels aux nombres 3, 4 et 5, était aux yeux des Assyriens, encore plus peut-être qu'aux yeux des Égyptiens et des Grecs, *le plus beau de tous*, comme Plutarque l'a dit, de la manière suivante, dans son traité d'Isis et d'Osiris.

« Et pourroit-on à bon droict conjecturer, que les Ægyptiens auroient voulu comparer » la nature de l'Univers au triangle, *qui est le plus beau de tous*, duquel mesme il semble que » Platon ès livres de la République use à ce propos en composant une figure nuptiale et est » ce triangle de ceste sorte, que le costé qui fait l'angle droict est de trois, la base de quatre » et la troisième ligne, qu'on appelle soubtendue, est de cinq, qui a autant de puissance » comme les deux autres qui font l'angle droict : Ainsi fault comparer la ligne qui tombe » sur la base à plomb au masle, la base à la femelle, et la soubtendue à ce qui naist des » deux, et Osiris au principe, Isis à ce qui le reçoit, et Horus au composé des deux : car » le nombre ternaire est le premier[1] non pair et parfait, le quatre est nombre quarré, com- » posé du premier nombre pair, qui est deux, et cinq ressemble partie à son père et partie » à sa mère, estant composé du deux et du trois. »

(*Œuvres morales de Plutarque*, traduction d'Amyot, Paris, MDLXXII. Traité d'Isis et d'Osiris. IIIe volume du tome I, page 851 E.)

Les intervalles compris entre les faces latérales des tours de défense des portes sont égaux, d'après M. Place, pour les tours extérieures, à 24 mètres qui correspondent, comme l'épaisseur du mur de l'enceinte, à 60 briques de 0^m 40, et pour les tours intérieures, à 7^m 20 qui correspondent à 18 briques seulement, de sorte que ces dernières tours sont séparées, l'une de l'autre, en avant de la porte principale, par un espace rectangulaire *C B B' C'* ayant 9^m 00 sur 7^m 20 (22 briques $^1/_2$ sur 18 briques) et dont les côtés sont entre eux dans le rapport exact de 5 à 4, presque aussi souvent employé, par les constructeurs assyriens, que celui de 4 à 3 lui-même.

Quant aux portes, leurs ouvertures, tant dans le mur de l'enceinte extérieure que dans celui de la ville, correspondent toujours, comme la saillie des tours sur ce dernier mur, à 4^m 00, c'est-à-dire à 10 briques de 0^m 40.

A la suite des portes, on rencontrait, avant d'avoir franchi les derniers obstacles, une série assez compliquée d'ouvrages divers, pratiqués dans l'épaisseur du mur, dont les formes

1) Dans l'opinion des anciens philosophes, l'unité était le principe générateur de tous les nombres, mais ne devait pas être considérée elle-même comme un nombre. C'est dans ce sens qu'on lit, dans l'Écriture, *Dieu est un*, pour indiquer qu'il est le principe générateur de tout ce qui existe.

et les dimensions ne peuvent être d'aucune utilité dans la discussion actuelle, et dont, par conséquent, je ne m'occuperai pas ici, me contentant d'ajouter que les tours placées sur les angles de l'enceinte extérieure avaient, par rapport aux murs latéraux de cette enceinte, une saillie *D H, D' H'* donnée par M. Place comme égale à 1^m 60, c'est-à-dire comme égale à 4 briques de 0^m 40. Par conséquent, si l'on déduit le double de cette saillie de la longueur de 48^m 00 = 120 briques correspondant au mur de face *E E'*, on voit que la longueur *G G'*, réellement occupée par l'enceinte extérieure des portes sur le mur de la ville, est exactement égale à 48^m 00 moins 3^m 20, soit 44^m 80, ou en d'autres termes, à 112 briques ayant chacune 0^m 40 *en moyenne*.

Qu'il me soit permis de placer ici maintenant une courte digression dont on comprendra bientôt toute l'importance. Elle consiste à faire remarquer, en passant, que l'étude des dimensions du mur d'enceinte de Ninive conduit à assigner, aux briques qui le composent, identiquement la même longueur qu'à celles de Khorsabad; car l'épaisseur de ce mur réglée à 32 mètres *environ*, par M. Oppert, dans son *Expédition scientifique en Mésopotamie* (liv. III, chap. 2) correspond fort exactement à 80 grandes briques, ayant chacune 0^m 40, joint compris, puisque en effet, $\frac{32^m 00}{0^m 40} = 80$ [1].

Si donc on n'a pas oublié ce que j'ai dit dans le paragraphe précédent, en parlant de la dimension des moules dont on se servait, dans les tuileries assyriennes, et notamment de ceux aux côtés desquels on assignait 5 petits palmes et que l'on employait partout à la confection des grandes briques, il ne sera pas difficile de conclure, de l'égalité constatée entre les dimensions des briques des murs d'enceinte de Ninive et de Khorsabad, qu'il y avait aussi égalité entre les dimensions des moules de ces briques, qu'ainsi 5 petits palmes de Ninive étaient parfaitement égaux à 5 petits palmes de Khorsabad, et que par conséquent enfin il en était de même pour les autres mesures linéaires en usage dans ces deux villes, qui étaient toutes parfaitement égales les unes aux autres.

Pour achever maintenant de faire connaître, dans tous leurs détails, les dimensions exactes du mur d'enceinte de Khorsabad, il faudrait avoir les moyens de déterminer avec précision les longueurs des tours de défense de cette ville et celles de leurs courtines, car on sait que les fouilles faites par M. Place ont constaté qu'il n'a jamais été placé de tours sur les angles saillants de l'enceinte et qu'il y avait 42 tours et 45 courtines sur le grand côté, 37 tours et 40 courtines sur le petit côté, non compris les tours de défense des portes [2].

Mais il arrive malheureusement, ainsi qu'on le verra dans un instant, que cet auteur n'a donné, avec une précision suffisante, ni les longueurs des tours, ni celles de leurs courtines qui varient, d'une manière sensible, d'un côté à l'autre de l'enceinte. De nouvelles recherches sont donc encore nécessaires.

M. Place aurait pu les rendre à peu près inutiles s'il avait déterminé avec assez de soin les longueurs du grand et du petit côté. Mais sur ce point encore les renseignements

1) Si l'épaisseur du mur d'enceinte de Ninive comprend réellement 80 grandes briques, il en résulte que cette épaisseur doit être égale à 80 fois 15 pouces, c'est-à-dire à 100 pieds (un plèthre) ou mieux encore à 60 coudées (un sosse de coudées).

2) Voyez la planche 2 du IIIe volume de l'ouvrage de M. Place.

qu'il a fournis sont, eux aussi, très insuffisants et sont même inférieurs à ceux que l'on possédait avant lui.

Voici, en effet, à quoi se réduisent les documents recueillis jusqu'à ce jour.

M. BOTTA, qui a mesuré, le premier, le pourtour de l'enceinte de Khorsabad, assigne 1750 mètres (4375 briques) au grand côté et 1645 mètres (4112 briques $^1/_2$) au petit côté [1], ce qui porte le développement total à 6790 mètres (16.975 briques).

Ces mesures ont été prises à une époque où toutes les parties encore conservées des murs et plus spécialement les pierres de taille de leur base, complètement recouvertes par les terres provenant de la destruction des parties supérieures, ne laissaient, sur le sol, qu'un bourrelet en terre, avec des talus plus ou moins allongés, sous la double influence de la culture et du passage des hommes et des animaux, circonstance qui suffit seule pour montrer que les mesures de M. BOTTA ne peuvent pas être très exactes.

Lorsque M. VICTOR PLACE a eu à intervenir, à son tour, les ressources plus considérables qu'il avait à sa disposition lui ont donné les moyens de faire beaucoup plus et beaucoup mieux, notamment de déblayer, jusqu'à l'assise en pierres de taille des fondations, 74 tours, toutes les portes et, mieux encore, les quatre angles saillants de l'enceinte. Ses mesures ont donc été prises dans les conditions les plus favorables, et voici en quels termes il en rend compte :

«L'enceinte d'Hisir-Sargon, dit-il, à la page 160 de son premier volume, a la forme »d'un parallélogramne rectangulaire. Deux des côtés ont chacun 1760 mètres (4400 briques) »de longueur et les deux autres 1685 mètres (4212 briques $^1/_2$). La légère différence existant »entre les quatre murailles, mesurées deux à deux, ne retire pas à l'ensemble de la figure »l'apparence d'un carré presque parfait..... La somme du développement des quatre côtés »est égale à 6890 mètres (17.225 briques) ou plus d'une lieue et demie.»

En comparant ces mesures à celles de M. BOTTA, on obtient les résultats suivants :

Longueur des grands côtés	1.760^m	au lieu de	1.750^m	Différence	10^m
Longueur des petits côtés	1.685^m	au lieu de	1.645^m	Différence	40^m
Les deux ensemble	3.445^m	au lieu de	3.395^m	Différence	50^m
Développement total	6.890^m	au lieu de	6.790^m	Différence	100^m

Ces différences sont considérables et il ne semble pas facile de savoir, avec une entière certitude, quelle est, de ces deux séries de mesures, celle qui doit être préférée à l'autre.

Quoique toutes les apparences soient jusqu'ici en faveur des résultats obtenus par M. PLACE, M. OPPERT n'a pas hésité cependant à se prononcer en sens contraire, en justifiant sa préférence par une note, placée au bas de la page 10 de son *Etalon des mesures assyriennes*, où il dit :

«Dans l'ouvrage de M. PLACE, *Ninive et l'Assyrie,* tome I, page 160, il se trouve 1760 »au lieu de 1750, 1685 au lieu de 1645, et 6890 au lieu de 6790 mètres, pour le pourtour. »Je me suis, comme de juste, préoccupé de cet écart considérable que M. PLACE admet sans »noter les mesures différentes de BOTTA et de FLANDIN. Mais M. PLACE m'a déclaré *n'avoir*

1) *Monuments de Ninive,* découverts et décrits par M. P. E. BOTTA, mesurés et dessinés par M. E. FLANDIN. Paris. Imprimerie Impériale. MDCCCXLIX. Tome V, pag. 27.

»*jamais mesuré l'enceinte de Khorsabad et avoir accepté les chiffres de* Botta; son contre-maître »arabe Nahouchi, ayant seul mesuré les côtés, les avait trouvés conformes aux mesures de »Botta. Il s'est donc glissé, dans le bel ouvrage de M. Place, des chiffres que d'ailleurs »les autres mesures du même auteur prouvent être erronées.»

»De plus, ces chiffres de 1760 et de 1685 ne se trouvent pas reproduits sur le plan »de M. Place; car, à l'échelle, les côtés y ont 1744 et 1600 mètres (0^m 436 et 0^m 400 à »0^m 00025 par mètre).»

Ce dernier fait, quoique un peu exagéré par M. Oppert, pour les besoins de sa cause et dans le but évident de rapprocher autant que possible les mesures données par M. Place de celles de M. Botta, doit pourtant être considéré comme très remarquable et nécessite quelques explications.

En réalité quand on relève avec soin, sur la planche 2 de l'ouvrage de M. Place, (*Ninive et l'Assyrie,* tome III) les deux dimensions de son plan, on les trouve très sensiblement égales à 0^m 439 (au lieu de 0^m 436) et à 0^m 400, ce qui donne, pour les deux côtés de l'enceinte, à l'échelle de $^1/_4$ de millimètre par mètre, qui est l'échelle du plan, d'une part 1756 mètres au lieu de 1760 et de l'autre 1600 mètres seulement, au lieu de 1685; et il est, par cela seul, clairement démontré que l'auteur de ce plan s'est conformé, aussi exactement qu'il l'a pu, à la mesure de M. Place, pour déterminer la longueur du grand côté, mais qu'il a réduit ensuite, dans une assez forte proportion et par une cause encore inconnue, la longueur assignée par M. Place à l'autre côté, qui est devenu ainsi très sensiblement inférieur, non seulement à la mesure rapportée par M. Place (1685^m), mais encore à celle de M. Botta (1645^m).

Quoique une semblable réduction puisse être considérée, au premier abord, comme très difficile à comprendre et à expliquer, je ne désespère pas cependant d'y parvenir dans la discussion qui va suivre.

Après avoir déclaré, en termes formels, à la page 166 de son premier volume que tout l'espace compris, au sud-est de l'enceinte, entre les portes n° 3 et n° 4, a été complètement déblayé jusqu'à l'assise en pierres de taille qui sert de base aux murs et aux tours, afin de rendre ainsi les mesurages à la fois plus faciles et plus sûrs, M. Place a d'abord affirmé que les mesures prises en cet endroit lui ont constamment donné :

pour la saillie des tours	4^m 00
pour leur largeur prise dans le sens parallèle aux murs	13^m 50
et pour les intervalles qui les séparent l'une de l'autre .	27^m 00

soit, en d'autres termes, le double de la largeur des tours, et n'a pas craint d'aller ensuite jusqu'à dire : «*Nous avons retrouvé partout la même épaisseur et les mêmes espacements*».

Bien qu'il soit impossible de refuser à une pareille assertion une grande apparence de vérité, au moins pour la partie du mur à laquelle elle se rapporte, il est cependant nécessaire de reconnaître qu'elle est, ainsi qu'on va le voir, formellement contredite par tous les faits et notoirement inexacte, par rapport à toutes les autres parties.

Appliquons-la, par exemple, à l'un des grands côtés de l'enceinte sur lequel il existe 42 tours divisées par les deux portes en trois groupes distincts, à chacun desquels il faut nécessairement assigner un nombre de courtines égal à celui des tours augmenté d'une unité; il est facile de calculer, en admettant la vérité des mesures de M. Place, la longueur totale

de ce côté de l'enceinte, car si la largeur des tours qui le défendent est, en effet, égale, comme il l'a dit, à 13^m 50 et celle des courtines à 27 mètres, il suffit d'ajouter à l'espace occupé par les deux portes, égal comme on le sait,

à 2 fois 44^m 80 ou à	89^m 60
d'abord 42 fois 13^m 50, pour les longueurs des tours, soit .	567^m 00
et ensuite 45 fois 27 mètres pour les courtines, soit	1.215^m 00
ce qui donne en totalité	1.871^m 60

résultat qui est la négation manifeste de la mesure directe fixée, pour ce côté de l'enceinte, par M. Place, à 1760 mètres, et réduite même par M. Botta jusqu'à 1750 mètres seulement. La conséquence forcée de ce qui vient d'être dit est donc que, *sur les grands côtés*, les largeurs des tours et de leurs courtines sont, contrairement à l'assertion de M. Place, notoirement inférieures à 13^m 50 et à 27 mètres. Et cette conclusion conduit maintenant à dire, avec une grande apparence de vérité, d'où provient l'erreur signalée par M. Oppert sur le plan de M. Place.

Il semble évident, en effet, qu'après avoir tracé, sur ce plan, les grands côtés de l'enceinte en les prenant, aussi exactement que possible, égaux à la mesure donnée par M. Place, le dessinateur a dû se contenter ensuite d'y marquer les 42 tours qui existent sur chacun de ces côtés, en les espaçant régulièrement entre elles et sans s'apercevoir qu'il leur assignait, par ce procédé, des largeurs sensiblement inférieures aux largeurs effectivement mesurées, sur le petit côté, entre les portes n° 3 et n° 4. Après quoi il est clair que lorsque le même dessinateur a voulu tracer, sur son plan, le petit côté de l'enceinte et les 37 tours qui lui correspondent, comme il était convaincu, sur la foi de M. Place, que leurs dimensions et celles de leurs courtines étaient précisément égales aux autres, il s'est cru autorisé, par cette seule considération, à leur conserver les dimensions qu'il venait de déterminer graphiquement sur le grand côté, sans s'apercevoir qu'il donnait ainsi au petit côté la largeur un peu trop faible que M. Oppert a signalée sur le plan de M. Place.

Il ne sera pas sans intérêt de chercher à savoir maintenant, en continuant cette étude, jusqu'à quel point les longueurs de 1685 mètres ou de 1645 mètres effectivement assignées, la première par M. Place et la seconde par M. Botta, aux petits côtés de l'enceinte, sont d'accord avec les longueurs de 13^m 50 et de 27^m 00 mesurées, entre les portes n° 3 et n° 4, sur les tours et sur leurs courtines. Voici donc, quand on admet ces dernières mesures, comment la longueur du petit côté doit être calculée :

On l'obtient en ajoutant à l'espace occupé par les deux portes égal à . . .	89^m 60
d'abord celui qui correspond aux 37 tours, soit 37 fois 13^m 50, ci	499^m 50
et ensuite celui qui correspond aux 40 courtines (37+3) de 27^m 00 chacune, ci .	1.080^m 00
ce qui donne en totalité	1.669^m 10

D'où il semble résulter que les espaces occupés par les tours et par leurs courtines, en dehors des portes, sur le petit côté de l'enceinte, doivent être considérés comme plus grands ou comme plus petits que ceux qui ont été mesurés directement par M. Place entre ces mêmes portes, suivant que l'on accorde de préférence, à la longueur totale du mur, 1685^m avec M. Place ou 1645^m seulement avec M. Botta; et l'incertitude qui accompagne nécessairement ce résultat, se trouve encore augmentée par cette considération que les longueurs de 13^m 50 et de 27^m 00 données par M. Place, comme la conséquence de ses mesures directes,

sont aussi très probablement fautives, parce qu'elles ne correspondent pas exactement à un nombre entier de briques de 0^{m} 40 de longueur.

Pour que cette condition essentielle put être remplie, il faudrait qu'il fut permis d'assigner aux longueurs des tours 13^{m} 60 (34 fois 0^{m} 40) au lieu de 13^{m} 50, à celle des courtines 26^{m} 80 (67 fois 0^{m} 40), au lieu de 27^{m} 00 et aux deux ensemble 40^{m} 40 (101 fois 0^{m} 40), au lieu de 40^{m} 50.

Si telle est, en effet, la vérité, les erreurs commises par M. PLACE, en mesurant les tours et leurs courtines, peuvent être attribuées, avec une grande probabilité, à la fâcheuse habitude, contractée par lui, d'évaluer presque toujours, d'une manière simplement approximative, les diverses mesures qu'il veut faire connaître, en se contentant de les exprimer par des nombres entiers de mètres.

C'est ainsi, par exemple, qu'il affirme avoir trouvé 25 mètres de long sur 11 mètres de large dans l'intérieur d'une grande salle, située au point *F* de son plan, et 35 mètres sur 9, dans les mêmes conditions, au point *G* (*Ninive et l'Assyrie,* page 201), dimensions qui correspondent évidemment, quand on les additionne de deux en deux, les premières à 36 mètres ou à 90 briques de 0^{m} 40 et les secondes à 44 mètres ou à 110 briques, mais qui doivent être très probablement remplacées, quand on les étudie une à une,

Dans le premier cas, par 62 briques de 0^{m} 40 = 24^{m} 80, au lieu de 25^{m} 00
et par 28 briques de 0^{m} 40 = 11^{m} 20, au lieu de 11^{m} 00
ensemble 90 briques de 0^{m} 40 = 36^{m} 00.
et dans le second, par 88 briques de 0^{m} 40 = 35^{m} 20, au lieu de 35^{m} 00
et par 22 briques de 0^{m} 40 = 8^{m} 80, au lieu de 9^{m} 00
ensemble 110 briques de 0^{m} 40 = 44^{m} 00.

Quoi qu'il en soit sur ce dernier point, les explications données dans le paragraphe qui précède, en parlant de l'épaisseur des joints, suffisent pour démontrer, quand on rapproche ces explications des faits exposés dans la discussion qu'on vient de lire, que la dimension *moyenne* de 0^{m} 40, assignée aux briques mesurées en y ajoutant un joint, ne peut être considérée comme rigoureusement égale à la dimension *normale* d'une grande brique, c'est-à-dire à 15 pouces, que dans le cas très particulier où l'on est bien certain que les anciens constructeurs se sont appliqués à régler soigneusement, dans ce but, tous les intervalles des joints; tandis que, au contraire, si le mur que l'on examine a dû être construit en resserrant le plus possible entre elles les briques qui le composent, cette longueur de 0^{m} 40 doit être, de toute nécessité, un peu inférieure à la dimension normale de 15 pouces.

Dans la première de ces hypothèses, l'empan de Khorsabad doit être réglé à 0^{m} 2666, le pied à 0^{m} 32, la coudée à 0^{m} 5333, la canne à 1^{m} 60 et la perche à 3^{m} 20, puisque la grande brique se trouve alors réduite à 0^{m} 40 seulement, et dans la seconde, il est indispensable d'assigner, à ces diverses unités métriques, des dimensions un peu plus fortes, sans que nous ayons les moyens de déterminer, en ce moment, avec exactitude, la valeur réelle de cette augmentation.

Pour pouvoir dire maintenant quelle est, en fait, celle de ces deux hypothèses qui doit être adoptée de préférence, quand il s'agit des murs de l'enceinte de Khorsabad, il est nécessaire de résoudre, au préalable, une difficulté qui a arrêté M. PLACE et qui n'a pas été résolue par lui.

Après avoir constaté que, dans l'état actuel de ces murs, leur masse entière est d'une homogénéité parfaite, malgré leur grande épaisseur, après avoir dit qu'on n'y aperçoit jamais

la moindre fissure et même qu'il est quelquefois difficile d'y distinguer les briques les unes des autres, parce qu'aucun vide ne les sépare, il a cherché à savoir comment un résultat aussi parfait a pu être obtenu. Tantôt il a paru croire qu'il est possible d'expliquer l'adhérence actuelle des briques en admettant qu'elles étaient encore molles au moment de leur emploi, et tantôt, au contraire, il a semblé disposé à reconnaître qu'il est matériellement impossible d'employer des briques molles à la confection d'un mur d'une grande épaisseur, parce qu'elles sont alors susceptibles de se déformer, sous les pieds et sous le poids des ouvriers qui le construisent.

La vérité est pourtant bien facile à comprendre : Il est d'abord hors de doute que toutes les briques devaient être complètement durcies et parfaitement sèches avant tout emploi, non seulement parce qu'elles auraient éte incapables de résister, dans l'hypothèse contraire, comme M. PLACE l'a reconnu lui-même, aux dégradations auxquelles elles auraient été exposées, soit pendant leur transport à pied d'œuvre, soit par le seul effet du passage forcé des ouvriers au dessus des briques déjà employées, mais encore, ce qui est beaucoup plus concluant, parce que le retrait que la parfaite dessication des briques comporte, aurait fini par se produire après l'achèvement de la construction, s'il n'avait pas été entièrement obtenu auparavant, et parce que ce retrait aurait suffi pour introduire dans la masse une diminution de volume et par suite une série de fissures que rien n'aurait pu empêcher. Il est donc, avant tout, hors de doute que toutes les briques ont été mises en place dans un état parfait de siccité, et par cela seul, il est également hors de doute, comme je l'ai constaté précédemment, que toutes ces briques laissaient forcément entre elles, au moment de leur emploi, un joint d'une épaisseur sensible.

Dès lors, puisque le vide de ces joints n'existe plus aujourd'hui, la difficulté se réduit à savoir de quelle manière il a pu être comblé et l'on comprend sans peine, ainsi que la parfaite homogénéité de la masse le démontre, que ce doit être en ajoutant, dans les joints de chaque assise, avant de la surmonter d'une autre, une petite quantité d'argile délayée dans de l'eau, sous forme de barbotine, assez fluide pour pénétrer aisément dans tous les vides, et cependant assez dense pour n'introduire dans la masse qu'une minime quantité d'eau promptement et facilement absorbée par les briques qui se trouvaient alors *toutes* dans un état complet de siccité.

La réalité de ce mode de construction une fois reconnue suffit, à son tour, pour faire comprendre combien il était avantageux, dans la pratique, de resserrer entre elles le plus possible toutes briques du mur d'enceinte, au moment de la construction de ce mur, et par conséquent pour forcer à reconnaître que ce resserrement a dû être soigneusement obtenu, dans tous les cas, et qu'ainsi, dans le cas actuel, la longueur de 0^m 40, quoique très sensiblement égale à 15 pouces, doit rester cependant un peu inférieure à cette quantité, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que les longueurs des murs de Khorsabad et de Ninive, correspondant la première à 60 grandes briques et la seconde à 80, sont cependant, en fait, l'une aussi bien que l'autre, un peu inférieures, la première à 60 fois 15 pouces, c'est-à-dire à 75 pieds et la seconde à 80 fois 15 pouces, ou en d'autres termes à 100 pieds. Il est incontestable cependant que les Assyriens ne devaient et ne pouvaient tenir aucun compte de ces minimes différences, quand ils voulaient indiquer les dimensions des ouvrages construits dans de semblables conditions, et qu'ils avaient, par conséquent, l'habitude d'exprimer, en mesures usuelles, l'épaisseur

des murs de Khorsabad, aussi bien en leur assignant 75 pieds qu'en leur attribuant 60 grandes briques; de même l'épaisseur de la muraille de Ninive devait être habituellement considérée comme égale à 100 pieds ou à 60 coudées, par cela seul qu'elle correspondait exactement à 80 grandes briques. On devait assigner pareillement à l'ouverture des portes de l'enceinte de Khorsabad, ou ce qui est la même chose, à la saillie des tours de défense de cette enceinte, 15 empans, 12 pieds $^1/_2$, ou 7 coudées $^1/_2$, aussi bien que 10 grandes briques, de même encore dans tous les autres cas semblables; et je ne crains pas de répéter qu'une plus grande précision aurait été non seulement inutile, mais encore à peu près impossible, dans la pratique ordinaire. Il est donc nécessaire de le reconnaître, lorsque le roi Sargon a fait mettre, sur l'inscription des taureaux, ou sur celle des barils, l'expression officielle de la longueur totale de l'enceinte de Khorsabad, il n'a pu donner cette longueur qu'en fonction d'unités métriques dont les dimensions *exactes* correspondent, *avec une très grande précision,* à 0^m 40 pour la grande brique et par suite à 0^m 2666 . . . pour l'empan, à 0^m 32 pour le pied, à 0^m 5333 . . . pour la coudée, à 1^m 60 pour la canne et à 3^m 20 pour la perche, quoiqu'il soit parfaitement certain que les unités métriques ainsi réglées sont, en fait, un peu inférieures aux étalons officiels des mesures linéaires assyriennes; et il résulte de là que s'il était permis de considérer comme suffisamment exacte l'une quelconque des traductions appliquées par les assyriologues aux chiffres écrits sur les inscriptions du roi Sargon, cette seule traduction donnerait les moyens de sortir immédiatement de l'embarras dans lequel les différences signalées entre les mesures de M. Botta et celles de M. Place nous ont si malheureusement jetés tout-à-l'heure, parce que l'authenticité et le caractère officiel des inscriptions sont incontestables et qu'ainsi les longueurs qu'elles assignent aux murs de Khorsabad sont indubitablement les longueurs réelles, et parce que, d'un autre côté, la discussion qui précède a fait connaître très rigoureusement, de la manière qui vient d'être indiquée, en mesures métriques françaises, les expressions exactes des mesures assyriennes effectivement employées par les anciens constructeurs de ces murs.

Mais il arrive malheureusement que les diverses hypothèses émises, jusqu'à ce jour, par les assyriologues, pour l'explication du texte assyrien, sont, à mon humble avis, très loin d'être exactes, ainsi qu'on va le voir.

La première est due à M. François Lenormant qui a d'abord fait remarquer, à la page 58 de son *Essai* que *jamais, sur aucun texte, la multiplication d'une mesure ne se marque par la répétition du signe de sa notation*[1], *mais toujours par des chiffres suivis de ce signe,* et qui se croit autorisé à écrire ensuite, dans la même page, que l'idéogramme 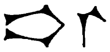 est le nom d'une mesure dont les deux éléments sont inséparables, par conséquent que cet idéogramme, au lieu de correspondre, comme on le croit généralement, à un ner, c'est-à-dire au nombre abstrait 600, doit correspondre, au contraire, dans le cas actuel, à une quantité concrète qu'il suppose égale à 600 perches, c'est-à-dire à 10 stades.

«Mais alors, ajoute-t-il, dans quelle intention particulière a-t-on pu quadrupler le premier »élément et tripler seulement le second?» *(Essai,* pag. 58.)

---

1) En s'exprimant de la sorte, M. François Lenormant oublie qu'il vient de dire, à la fin de la page 56 et à la première ligne de la page 57 : «La valeur du double stade est notée par la duplication de »l'idéogramme «stade» ».

Répondant à cette question, il estime que «si l'on a quadruplé le premier élément »de et triplé seulement le second, c'est pour indiquer que la quatrième mesure n'était »pas complète, mais qu'il fallait en retrancher l'étendue dont l'énoncé suit.» (*Essai*, pag. 62.) Cette manière de calculer, par soustraction, la longueur qu'on veut faire connaître serait bien étrange, si elle pouvait être vraie, car il n'est pas habituel, lorsqu'on veut écrire, par exemple, l'expression d'une longueur de 9^{m} 65, de la considérer comme égale à 10^{m}00 moins 0^{m} 35. Admettons cependant cette théorie et écrivons, si l'on veut, avec M. Lenormant:

1° = 60 perches = un stade (quoiqu'il semble bien difficile de considérer , qui correspond ordinairement à un sosse, c'est-à-dire à un nombre abstrait, comme susceptible de correspondre, en même temps, à un stade, c'est-à-dire à une unité concrète);

2° = 1 perche $^{1}/_{2}$ = = 3 cannes (ce qui peut être vrai, jusqu'à un certain point, comme je le constaterai bientôt);

et 3° = 2 pieds (ce qui est loin d'être démontré, parce que le pied ne doit pas être considéré, chez les Assyriens, comme une unité fondamentale et parce que, alors, le signe , caractère distinctif de l'unité par excellence, ne peut pas convenir à cette mesure.

Il résultera de ces diverses hypothèses, que le développement total de l'enceinte de Khorsabad se trouve déterminé, sur les inscriptions du roi Sargon, par la condition d'être égal à 40 stades, moins 1 stade, moins 1 perche $^{1}/_{2}$ ou, ce qui est la même chose, moins 3 cannes et enfin moins 2 pieds.

En faisant toutes les soustractions que le roi Sargon semble indiquer ainsi, si la théorie de M. Lenormant est vraie, et en admettant même, si l'on veut, pour effectuer les calculs indiqués, que les mesures linéaires assyriennes correspondent, dans le cas actuel, comme on l'a vu tout-à-l'heure, pour le pied à 0^{m} 32, pour la perche = 10 pieds à 3^{m} 20 et pour le stade = 60 perches = 600 pieds à 192^{m} 00, on trouve successivement que la longueur de 40 stades est égale à . . . . 7.680^{m} 00

que celle d'un stade correspond à	192^{m} 00		
celle d'une perche et demie ou de trois cannes à	4^{m} 80	Ensemble	197^{m} 44
et celle de deux pieds à	0^{m} 64		

de sorte que le développement total de l'enceinte doit être réglé à . . . . 7.482^{m} 56 quand les mesures de MM. Place et Botta réduisent ce développement à 6.890 mètres au plus.

L'écart considérable qui existe entre ces deux évaluations suffirait seul pour montrer que la lecture de M. Lenormant ne peut pas être exacte, si ce savant assyriologue ne s'était pas avisé de dire que le développement total de l'enceinte de Khorsabad ne doit pas être calculé, comme on le fait ordinairement, en ajoutant entre elles les longueurs des quatre côtés de cette enceinte, considérés comme égaux de deux en deux, et qu'il y a lieu d'y ajouter encore la saillie des murs du palais, sur le côté Nord-ouest. Voici d'ailleurs en quels termes il s'exprime, à cette occasion, à la page 61 de son *Essai:*

«Reportons-nous au magnifique plan général, que vient de publier M. Place, de la ville »et du palais de Khorsabad, à la suite de ses fouilles, qui, déblayant tous les angles de »l'enceinte, permettent d'en prendre les mesures avec exactitude. Il nous sera facile d'y »constater que le périmètre complet des murs de Dour-Sargukin, en y comprenant la saillie

»que l'enceinte du palais fait en dehors du rectangle de l'enceinte de la ville, est de 7.555 mètres. »C'est moins de 4 ou de 40 stades, qui feraient 7.760 mètres. Mais la différence »en moins est précisément de 1 stade = 194 mètres, 1 barsa (1 perche $^1/_2$ ou 3 cannes) » = 9^m 72 et 2 pieds = 0^m 648; car 7.760^m — 194^m — 9^m 72 — 0^m 648 = 7.555^m 632. Une »inexactitude de 63 centimètres, dans des chiffres aussi étendus, n'est vraiment rien et la »coïncidence des mesures est singulièrement frappante.«

Ainsi, non seulement M. Lenormant a réglé à 0^m 648 la longueur de deux pieds assyriens et par conséquent à 0^m 324 celle d'un pied qu'il aurait dû réduire, dans le cas actuel, comme je crois l'avoir démontré, à 0^m 32 seulement et a porté de la sorte à 7.555^m 63 le développement total de l'enceinte qu'il aurait dû fixer, de la manière indiquée tout-à-l'heure, à 7.482^m 56, mais encore ce même auteur n'a pas craint d'aller jusqu'à affirmer que le résultat qu'il a obtenu peut être considéré comme coïncidant à 63 centimètres près!! avec la longueur qu'on mesure effectivement sur le plan général de M. Place.

Il importe de signaler cette manière d'établir des coïncidences, et pour la réduire à sa juste valeur, il suffit de rappeler:

1° Qu'il a été précédemment constaté, sur les indications de M. Oppert, et d'accord avec lui, que la longueur du petit côté de l'enceinte est, *au plus*, égale, sur le plan de M. Place, à 1,600 mètres, quand celle du grand côté, que M. Oppert croit pouvoir réduire à 1.744 mètres, doit être élevée, en fait, jusqu'à 1.760 mètres, ce qui donne, au plus, d'après le plan, pour les quatre côtés de l'enceinte, un développement total de 6.620 mètres seulement, quoique les mesures de M. Botta élèvent ce même développement à 6.790 mètres et celles de M. Place à 6.890;

et 2° que la saillie du palais sur le mur de l'enceinte qui est réglée, dans le texte de l'ouvrage de M. Place, à 150 mètres[1], reste plutôt au-dessous qu'au-dessus de cette évaluation, quand on la mesure sur le plan.

Cette saillie doit être comptée deux fois, dans le système de M. Lenormant, et il en résulte que le développement qu'il déclare avoir mesuré, sur le plan, le compas à la main, et qu'il élève ainsi jusqu'à 7.555 mètres, dans le but évident de le faire coïncider, à 0^m 63 près, avec la longueur calculée de 7.555^m 63, n'a effectivement, sur ce même plan, que 6.620 mètres plus 300 mètres, c'est-à-dire 6.920 mètres; de sorte que, après cette rectification, la différence qui existe *réellement* entre les deux longueurs se trouve finalement portée à 635 mètres, au lieu de 0^m 63 seulement.

A ces considérations il faut ajouter encore la conclusion formulée par M. Oppert, dans les termes suivants, à la fin de la page 10 de son *Etalon:*

«L'interprétation proposée par M. Lenormant pour le passage de Sargon, sur les murs »de Khorsabad (4 décastades moins 380 condées) est mathématiquement et philologiquement »impossible.«

Si mon illusion n'est pas complète, cette conclusion, sur laquelle je n'ai pas besoin d'insister ici plus longtemps, sera adoptée, sans difficulté, par tout le monde.

La seconde interprétation que j'ai à discuter maintenant a été proposée par M. Oppert lui-même et quoique elle soit, dans toutes ses parties, infiniment plus près de la vérité que

1) Voici, en effet, en quels termes M. Place s'exprime à la page 25 de son premier volume: »Le petit parallélogramme présentait 237 mètres en longueur et *150 mètres en largeur.*»

l'autre, je me crois cependant autorisé à dire, malgré toute la compétence de son auteur, qu'elle est, elle aussi, complètement inacceptable.

M. Oppert commence par reconnaître (et sur ce point je suis en parfait accord avec lui) qu'il n'est pas permis de dire que l'idéogramme , correspondant à un ner, doit être considéré comme un tout indivisible, et qu'il y a lieu de le regarder, au contraire, comme formé par la réunion de deux idéogrammes et parfaitement distincts l'un de l'autre. Il cherche ensuite à déterminer les valeurs de ces deux idéogrammes en soutenant (et c'est ici que mon opinion commence à s'écarter de la sienne) que, par cela seul que le nombre 6 ne peut être divisé simplement et naturellement qu'en 2 + 4 = 6, il faut nécessairement que le ner égal à 600 soit divisé, lui aussi, en = 200 et = 400, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que les nombres représentés par ces deux idéogrammes sont entre eux dans le rapport de 1 à 2.

Mais en raisonnant de cette manière, M. Oppert se trompe, et suivant toutes les apparences, son erreur provient uniquement de l'habitude qu'il a de se servir de la numération décimale moderne, car c'est, dans ce système moderne seulement, qu'il peut être permis de considérer un ner comme composé de *6 centaines,* tandisque, au contraire, dans la numération sexagésimale assyrienne, où la centaine ne joue qu'un rôle secondaire et où le sosse doit toujours dominer, à l'exclusion de la centaine, un ner doit être considéré, de préférence, comme composé de *10 sosses.* Or le nombre 10 ne peut pas être divisé, comme le nombre 6, dans le rapport de 1 à 2 et sa division la plus rationnelle et la plus naturelle consiste à le partager en 4 + 6 = 10, ce qui conduit à écrire = 4 sosses = 240 et = 6 sosses = 360; de sorte qu'il semble nécessaire de reconnaître que les deux idéogrammes et sont effectivement entre eux dans le rapport de 4 à 6, ou, si l'on aime mieux, de 2 à 3, et non, comme M. Oppert l'a cru, dans le rapport de 1 à 2[1].

S'il était absolument nécessaire d'opter immédiatement entre ces deux hypothèses, je n'hésiterais pas un seul instant à donner la préférence à celle que je viens d'émettre, parce qu'elle me paraît la plus vraisemblable. Mais elles diffèrent, au fond, assez peu l'une de l'autre, pour qu'il me soit permis d'attendre, puisque, en effet, le chiffre est égal, dans l'opinion de M. Oppert à 4 fois 200 plus 3 fois 400, ou en d'autres termes à 800 + 1200 = 2.000, et dans la mienne à 4 fois 240 plus 3 fois 360 ou à 960 + 1,080 = 2.040.

J'écarte donc, pour le moment, cette première difficulté, en faisant observer cependant que le nombre 2.000, qui n'est divisible, ni par 3, ni par 6, ni par 12, n'a pas, si une pareille locution est permise, une physionomie suffisamment assyrienne, tandisque, au contraire, le nombre 2.040, correspondant à 34 sosses, est un nombre essentiellement assyrien.

Quant à la seconde partie de l'explication proposée par M. Oppert, et dont il me reste à parler maintenant, elle est, si je ne me trompe, encore moins admissible que la première.

Ce savant assyriologue se croit d'abord autorisé à considérer l'idéogramme comme correspondant à une demi-coudée, en d'autres termes à un empan, et je ne conteste pas cette

---

1) A un autre point de vue, pour repousser ma théorie, il faudrait aller jusqu'à croire que les Assyriens n'ont jamais songé à représenter par un idéogramme particulier un nombre tel que 360, qui joue cependant un rôle si considérable dans leur système métrique, et surtout qui est précisément celui qui sert à régler la division si connue de la circonférence en 360 degrés.

assimilation, d'une manière absolue, car elle est exacte dans certains cas; mais il admet ensuite les égalités suivantes qui me semblent, au contraire, très contestables:

𒁹 𒄑 𒌝 = une perche $1/2$ = 𒐈 𒆠 𒃶 = 3 cannes.

Il est hors de doute cependant que 𒁹 𒄑 𒌝 = 𒐈 𒆠 𒃶, et qu'une perche est égale à 2 cannes, par conséquent qu'une perche et demie est égale à 3 cannes; mais il est inexact d'en conclure, ainsi qu'on le verra bientôt, que 𒁹 𒄑 𒌝 = une perche $1/2$ et que 𒐈 𒆠 𒃶 = 3 cannes.

Si 𒁹 𒄑 𒌝 = 𒐈 𒆠 𒃶 = 1 perche $1/2$ = 3 cannes, et si en même temps 𒌑 = une demi-coudée = un empan, comme une canne contient 6 empans et comme une perche $1/2$, égale à 3 cannes, en contient 18, on peut en conclure que 𒁹 𒄑 𒌝 𒈫 𒌑 = 𒐈 𒆠 𒃶 𒈫 𒌑 = 1 perche $1/2$ + 2 demi-coudées = 3 cannes + 2 demi-coudées, = 18 demi-coudées + 2 demi-coudées = 20 demi-coudées, et il semble alors bien difficile de comprendre pour quel motif le roi Sargon, au lieu d'écrire simplement 20 demi-coudées, a mieux aimé faire mettre, sur ses inscriptions, tantôt une perche et demie plus deux demi-coudées, et tantôt trois cannes plus deux demi-coudées, pour quel motif surtout il a rapporté ces mesures à la perche, à la canne et à la demi-coudée, plutôt qu'à la coudée seule, ce qui lui aurait permis d'écrire, plus simplement encore, 10 coudées, au lieu de 20 demi-coudées.

Dans le même ordre d'idées, si, après avoir réglé, comme M. Oppert le veut, le périmètre de Khorsabad à 4 fois 200 perches plus 3 fois 400 perches plus un sosse de perches plus une perche $1/2$, c'est-à-dire en totalité à 2.061 perches $1/2$, ce qui semble annoncer déjà une précision assez remarquable, si, dis-je, après cela, on avait trouvé nécessaire d'ajouter à cette longueur, de plus de *six kilomètres et demi*, le minime appoint de deux demi-coudées ($1/2$ mètre environ), circonstance déjà assez remarquable, n'aurait-on pas dû, je le demande, considérer, dans cette hypothèse, l'appoint que l'on ajoutait ainsi comme égal à une coudée plutôt que comme égal à deux demi-coudées?

Toutefois, on le remarquera, ces considérations ne sont pas celles que j'oppose, avec le plus de confiance, à la théorie de M. Oppert et mon objection principale consiste, au contraire, à lui dire : Puisque, dans votre système, les idéogrammes 𒁹 𒄑 = $1 1/2$, 𒈫 = 2, et 𒐈 = 3 conservent le caractère de nombres abstraits qu'on leur attribue toujours, il ne doit pas vous être permis d'enlever ce même caractère aux autres idéogrammes tels que 𒁾 𒂗 = 600, ou 𒋗 = 60, qui le possèdent aussi d'une manière certaine et qui devraient cependant le perdre, de toute nécessité, si votre théorie pouvait être admise, parce qu'ils deviendraient alors égaux, le premier à un décastade et le second à un stade.

M. Oppert consentirait volontiers, s'il le pouvait, à leur conserver ce caractère, car, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, le 18 décembre 1877, il a traduit l'inscription des taureaux de la manière suivante: (200 + 200 + 200 + 200 + 400 + 400 + 400 + 1 sosse + $1 1/2$) SA + 2 U.

Mais l'inscription des barils ne lui permet pas d'adopter ce système, parce que, s'il l'admettait, cette inscription devrait être considérée comme correspondant à (200 + 200 + 200 + 200 + 400 + 400 + 400 + 1 sosse + $1 1/2$) cannes + 2 U, et la longueur qu'elle représenterait alors deviendrait à peu près égale à la moitié seulement de la précédente, ce qui n'est pas admissible.

Il m'est donc permis de soutenir que la traduction proposée par M. Oppert est nécessairement celle-ci : 200 perches + 200 perches + 200 perches + 200 perches + 400 perches + 400 perches + 400 perches + 1 sosse de perches + 1 perche $^1/_2$ (ou ce qui est la même chose + 3 cannes) + 2 demi-coudées, et je me plais à croire que la seule forme de cette traduction suffira pour la faire rejeter par tout le monde.

Mais alors, dira-t-on, comment l'inscription de Khorsabad doit-elle être traduite? et quelle est finalement l'expression assignée par le roi Sargon à la longueur du périmètre de cette ville?

Il ne sera pas difficile de le dire si l'on veut bien admettre, avec moi, que tous les signes qui précèdent l'idéogramme [cunéiforme] sont nécessairement des chiffres et correspondent tous, par conséquent, à des nombres abstraits. Alors après avoir écrit, sans la moindre hésitation, avec tous les assyriologues, d'abord [cunéiforme] = 1 sosse = 60 et [cunéiforme] [cunéiforme] = un ner = 600, ensuite [cunéiforme] = 200 ou 240, suivant qu'on adopte la manière de voir de M. Oppert ou la mienne, et enfin [cunéiforme] = 400 ou 360, dans les mêmes conditions, il devient indispensable d'ajouter [cunéiforme] = 1$^1/_2$ douzaine et [cunéiforme] = 3 sixains, de sorte que la traduction tout entière doit être, quand on adopte l'hypothèse de M. Oppert relative aux valeurs de [cunéiforme] et de [cunéiforme], (4 fois 200 + 3 fois 400 + 60 + 18 + 2) [cunéiforme] = 2.080 [cunéiforme], et quand on préfère mon hypothèse : (4 fois 4 sosses + 3 fois 6 sosses + 1 sosse + 18 + 2) [cunéiforme] = 2.120 [cunéiforme].

Pour savoir, après cela, quelle est, dans l'un comme dans l'autre cas, la véritable valeur de l'idéogramme [cunéiforme] qui achèvera de faire connaître le périmètre de l'enceinte de Khorsabad, il suffit de se rappeler que cet idéogramme représente essentiellement l'unité par excellence et convient, par conséquent, suivant les cas, et toujours avec la même certitude, au Hin, quand il se rapporte à la mesure des contenances, à la perche carrée pour la mesure des surfaces agraires, à l'obole et peut-être aussi, dans certains cas, à la mine, pour les mesures pondérales, à l'empan ou demi-coudée, pour les petites mesures linéaires, et enfin dans le cas actuel à la Perche, pour les mesures itinéraires, s'il faut s'en rapporter à M. Oppert lui-même qui a écrit à la page 4 de son *Etalon des mesures assyriennes:* « L'unité pour les mesures itinéraires était la toise (lisez avec moi, la Perche) de 6 coudées».

Ainsi, quand on veut lire correctement les inscriptions du roi Sargon, après avoir admis que [cunéiforme] = [cunéiforme] = 1 douzaine $^1/_2$ = 3 sixains = 18, on doit reconnaître que [cunéiforme] = 1 perche = 6 coudées = 12 demi-coudées, et par conséquent que le périmètre de l'enceinte fixé par M. Oppert à 24.740 demi-coudées seulement (*Etalon,* page 28) doit être élevé *au moins* jusqu'à 2.080 perches, soit 2.080 fois 12 demi-coudées, ou 24.960 demi-coudées, si son hypothèse [cunéiforme] = 200 et [cunéiforme] = 400 est exacte, et doit être portée, au contraire, à 2.120 perches, soit 25.440 demi-coudées, si c'est mon hypothèse [cunéiforme] = 240 et [cunéiforme] = 360 qui doit être préférée; et le choix à faire maintenant entre ces deux systèmes n'est pas difficile, si l'on veut bien tenir un compte suffisant des observations qui vont suivre.

Lorsque M. Oppert a voulu prouver l'exactitude de sa lecture, en comparant, aux mesures de M. Place et de M. Botta, la longueur de 24.740 demi-coudées assyriennes que les inscriptions de Khorsabad attribuent, d'après lui, au développement de l'enceinte de cette ville, il a employé un procédé de vérification qui peut se prêter aisément à toutes les exigences: Il a fixé arbitrairement et pour les besoins de sa cause, la longueur de la coudée à 0^m 5485 et par suite celle de la demi-coudée à 0^m 27425; et comme alors les 24.740 demi-coudées qu'il assigne à la longueur totale lui ont donné, en mesures françaises, 6784^m 945, il a pu

triompher sans beaucoup de peine, en comparant la longueur ainsi calculée à la mesure de M. Botta, considérée par lui comme la plus exacte et égale, comme on le sait, à 6.790 mètres.

Mais ce procédé si commode n'est pas à ma disposition particulière, puisque les longueurs des mesures assyriennes effectivement employées par les constructeurs de Khorsabad, ont été précédemment réglées à priori, et ne peuvent plus être modifiées maintenant. Or voici quel est le résultat que l'on obtient, quand on admet ces longueurs telles qu'elles existent réellement, c'est-à-dire quand on assigne 0^m 40 à la grande brique, 0^m 2666 . . . à la demi-coudée, 0^m 32 au pied, 0^m 5333 . . . à la coudée et 3^m 20 à la perche. On trouve alors pour correspondre aux 2.120 perches ou en d'autres termes aux 25.440 empans qui résultent de ma lecture, 2.120 fois 3^m 20, ou, ce qui est la même chose, 25.440 fois 0^m 2666 . . ., soit 6.784^m, c'est-à-dire, par l'effet d'un hasard bien singulier, identiquement la même longueur que M. Oppert, et personne, j'en suis sûr, ne voudra, en présence de ce résultat, considérer ma vérification *forcée* comme moins concluante que la vérification *calculée* de M. Oppert. Je puis dire cependant beaucoup plus encore, car il me reste à parler maintenant d'une très curieuse observation que l'on doit à la sagacité de ce savant assyriologue.

Il a constaté, en fait, que l'expression assyrienne du périmètre de Khorsabad se trouve divisée en deux parties distinctes, égales, d'après lui, ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, la première, à 4 fois 200 perches plus 3 fois 400, ou en d'autres termes à 2.000 perches, et la seconde, à 60 perches = un stade, plus 1 perche $^1/_2$ et 2 demi-coudées, ou, ce qui est la même chose, égale à un stade, plus une perche, plus une canne, plus une coudée, ce qui donne, en assignant, comme il l'a fait, sans y être suffisamment autorisé, 0^m 5485 à la coudée, 1^m 6455 à la canne et 3^m 291 à la perche:

Pour la première partie	6582^m 000	Ensemble 6.784^m 945
et pour la seconde . . .	202^m 945	

et comme le quart de 2.000 perches, supposées égales à 6.582^m 00, est, lui-même, égal à 500 perches, ou à 1645^m 50, et s'approche ainsi, autant qu'on peut le désirer de la longueur du petit côté de l'enceinte, réglée par les mesures de M. Botta à 1645^m, M. Oppert en a conclu que l'expression de 2.000 perches correspond effectivement au périmètre du carré formé sur le petit côté de cette enceinte et que, par conséquent, la longueur de 1 stade, plus 1 perche, plus une canne, plus une coudée, est précisément la quantité complémentaire ajoutée à ce carré primitif pour donner à l'enceinte rectangulaire sa forme définitive[1].

Au premier abord, la conclusion ainsi formulée semble complètement inadmissible, et cela, pour plusieurs raisons : En premier lieu, parce que la longueur de 0^m 5485 ne convient en aucune manière, ainsi que je l'ai fait remarquer, dans la discussion précédente, à la coudée de Khorsabad, dont l'expression doit être réduite nécessairement, dans le cas actuel, à 0^m 5333 . . . et ne permet d'assigner à la perche que 3^m 20, ce qui règle à 1.600 mètres seulement, au lieu de 1.645^m 50, les 500 perches du petit côté, et en second lieu, parce qu'il paraît impossible d'attribuer sérieusement, au développement total de l'enceinte et à la longueur des grands côtés, des expressions telles que 2.000 perches, plus 1 stade, plus une perche, plus une canne, plus une coudée, ou que 500 perches plus 30 perches, plus une canne et demie plus un empan, qui ne peuvent pas correspondre à un nombre entier de grandes

1) Il assigne ainsi 500 perches exactement à la longueur du petit côté et 500 perches plus 30 perches, plus 1 canne $^1/_2$, plus un empan, à celle du grand côté.

briques, et qui, par conséquent, ne peuvent pas convenir à des murs uniquement composés de grandes briques.

Mais il en est autrement quand on substitue ma lecture à celle de M. OPPERT. Alors les deux parties de la longueur totale deviennent égales, la première à 4 fois 240 perches, plus 3 fois 360 perches, c'est-à-dire à 2.040 perches de 3^{m} 20 de longeur, soit à 6.528^{m} 00
et la seconde à 60 + 18 + 2 = 80 perches, soit à . . . . 256^{m} 00
En total, comme précédemment . . . . 6.784^{m} 00
ce qui fait que le quart de ces 2.040 perches s'élève à 510 perches ou à 1632^{m} 00 et permet ensuite, en attribuant cette dernière longueur au petit côté de l'enceinte, d'en déduire le grand côté, en y ajoutant la moitié de la quantité complémentaire fixée à 40 perches ou à 128^{m} 00; de sorte que ce grand côté devient alors égal à 510 perches plus 40 perches, ou, en d'autres termes, à 1632^{m} 00 plus 128^{m} 00, soit 1760^{m} 00.

On le rapproche ainsi presque autant de la longueur de 1750^{m} 00 assignée à ce même côté par la mesure de M. BOTTA, que de celle, beaucoup plus exacte que M. PLACE règle à 1760^{m}, d'accord cette fois, avec le calcul qui précède.

Quant à la longueur du petit côté fixée à 510 perches = 1632^{m} 00, comme elle se rapproche beaucoup de la mesure de M. BOTTA donnée comme égale à 1645^{m} 00, on voit qu'il y a lieu de rendre maintenant à ce consciencieux opérateur toute la justice qu'il mérite si bien, puisqu'il ne s'est éloigné, dans chaque cas, de la vérité que d'une très petite quantité, et puisque ses mesures prises dans leur ensemble sont, en définitive à peu près rigoureuses, (1750^{m} + 1645^{m} = 3395^{m}, au lieu de 1760^{m} + 1632^{m} = 3392^{m}) malgré les difficultés considérables qu'il a eu à surmonter et sur lesquelles j'ai déjà appelé l'attention. On voit, en même temps, que M. PLACE est loin de mériter les mêmes éloges, malgré les excellentes conditions dans lesquelles il s'est trouvé, puisque la longueur des petits côtés qu'il élève jusqu'à 1685^{m} excède, en fait, de 53 mètres leur longueur véritable.

En terminant ces longues explications, je ne crains pas de dire qu'elles sont, à mon avis, plus que suffisantes pour m'autoriser à soutenir, avec une entière confiance, que les chiffres des inscriptions du roi Sargon doivent être lus de la manière suivante[1]:

1°. Sur l'inscription des Taureaux:

(240 + 240 + 240 + 240 + 360 + 360 + 360 + 60 + (1 + ½) × 12 + 2) perches,

et 2°. sur l'inscription des Barils:

(240 + 240 + 240 + 240 + 360 + 360 + 360 + 60 + 3 × 6 + 2) perches.

Sous cette forme, on le remarquera, si l'on veut bien y regarder de près, il est indispensable, pour se conformer à la réalité des faits, de considérer la longueur assignée au développement de l'enceinte de Khorsabad, non seulement, avec M. OPPERT, comme composée de deux parties de 2.040 et de 80 perches, mais encore, avec moi, comme incontestablement

1) Si cette lecture est exacte, comme je le crois, M. LENORMANT a commis une erreur, à la page 48 de son *Essai*, où il a écrit: «Dans un passage qui se trouve à la fois à Khorsabad, dans l'inscription des »Taureaux et dans l'inscription des Barils, deux sont donnés comme une mesure inférieure à un kani »ou six coudées».

composée dè *quatre parties distinctes,* ayant leurs dimensions exprimées, en perches, de la manière suivante:

Première partie: =	960	les deux ensemble: 2.040 perches
Deuxième: . . . . =	1,080	
Troisième: . . . . =	60	les deux ensemble: 80 perches
et quatrième: . . . . =	20	
	En total	2.120 perches

et les quatre nombres qui expriment ces longueurs partielles se trouvent choisis de telle sorte qu'après avoir dit, avec M. Oppert, que la somme des deux premiers, égale à 2.040 perches, correspond à 4 fois le petit côté, égal lui-même à 510 perches, et que la somme des deux derniers, égale à 80 perches, correspond, de son côté, au double de la différence entre le grand et le petit côté, différence égale à 550 moins 510 perches, ou à 40 perches, il est encore permis d'ajouter que le premier et le troisième nombre, égaux ensemble à 960 + 60 ou à 1.020 perches, représentent la somme des deux petits côtés (1,020 = 2 fois 510), et qu'en même temps, le second et le dernier, égaux ensemble à 1.080 + 20 ou à 1.100 perches, représentent, de la même manière, la somme des deux grands côtés (1.100 = 2 fois 550)

Un semblable résultat ne peut pas être considéré comme un pur effet du hasard, et par conséquent, si les architectes du roi Sargon ont réglé à priori, comme il semble naturel de le croire, les deux côtés de l'enceinte de Khorsabad à 510 et à 550 perches, ils n'ont pu parvenir à trouver les quatre nombres qu'on lit sur les incriptions de cette ville, qu'à la condition de résoudre, au préalable, le curieux problème dont voici l'énoncé:

Etant donnés les deux côtés d'un rectangle dont les longueurs sont choisies arbitrairement et que je représenterai, la plus petite par a et la plus grande par $a + b$, afin de pouvoir fixer le périmètre total à $4a + 2b$, il faut, non seulement diviser ce périmètre en quatre parties x, y, x' et y', choisies de telle façon que les deux premières $x + y$, prises ensemble, soient égales à $4a$, pendant que les deux autres sont égales à $2b$, mais encore s'arranger de manière à rendre la première plus la troisième, $x + x'$, égales à $2a$, pendant que la seconde et la quatrième, $y + y'$, sont égales à $2(a + b)$.

Lorsqu'on ne s'impose que les deux premières conditions indiquées par M. Oppert $x + y = 4a$ et $x' + y' = 2b$, d'où $x + y + x' + y' = 4a + 2b$, le problème reste, comme on le voit, très indéterminé, puisque deux équations seulement correspondent à quatre inconnues. Mais lorsque, à ces deux premières conditions, on ajoute les deux dernières, $x + x' = 2a$, et $y + y' = 2a + 2b$, l'indétermination diminue sans doute, mais subsiste cependant encore, parce que la 4e équation $y + y' = 2a + 2b$ peut être déduite des trois premières[1]. On n'a donc, enfin de compte, que trois équations pour quatre inconnues et le problème proposé peut être résolu en se donnant, à volonté, l'un quelconque des quatre nombres cherchés. Mais des nombres tels que $x = 960 = 16$ sosses et $y = 1.080 = 18$ sosses, n'ont pas la forme ordinaire de ceux que l'on obtient en résolvant une série d'équations. Par conséquent, ce ne sont pas les longueurs de 510 et de 550 perches qui ont été choisies, à priori, par

1) Il est facile de voir, en effet, en retranchant la 3e équation $x + x' = 2a$ de la première $x + y = 4a$, que $y - x' = 2a$, et, d'un autre côté, en ajoutant cette dernière équation à la 2e, $x' + y' = 2b$, on en déduit $y + y' = 2a + 2b$, ce qui démontre, comme je l'ai dit, que notre 4e équation est comprise dans les trois autres.

les architectes du roi Sargon, lorsqu'ils ont voulu régler les dimensions de l'enceinte de Khorsabad, et c'est, au contraire, en partant des deux nombres $x = 16$ sosses et $y = 18$ sosses, adoptés avant tout, qu'ils ont calculé, ainsi qu'on va le voir, les quatre autres nombres.

1° l'équation $x + y = 16$ sosses $+ 18$ sosses $= 34$ sosses $= 4a$ leur a d'abord donné, pour le petit côté, $a = \frac{1}{4}$ de 34 sosses $= 8$ sosses $\frac{1}{2} = 510$;

2° l'équation $x + x' = 2a$, ou en d'autres termes 16 sosses $+ x' = 17$ sosses leur a donné ensuite $x' =$ un sosse $= 60$,

et 3° enfin, c'est après avoir réglé arbitrairement y' à 20, qu'ils en ont conclu successivement: d'abord pour le grand côté $a + b = \frac{y + y'}{2} = \frac{1{,}080 + 20}{2} = 550$, ensuite $b = 550 - a = 550 - 510 = 40$ et enfin $x' + y' = 60 + 20 = 80 = 2b$, ce qui leur a donné en dernière analyse:

$$x + y + x' + y' = 960 + 1080 + 60 + 20 = 2{,}120 = 2a + 2\,(a + b),$$

$$a = \frac{x + x'}{2} = \frac{960 + 60}{2} = \frac{1{,}020}{2} = 510,$$

$$a + b = \frac{y + y'}{2} = \frac{1{,}080 + 20}{2} = \frac{1{,}100}{2} = 550.$$

Ces calculs n'étonneront pas ceux qui savent combien était grande l'importance mystérieuse que les anciens attribuaient, dans tous les cas, au choix et à la combinaison des nombres. Je ne refuse pas cependant à mes contradicteurs la faculté d'admettre, s'ils le veulent, que le curieux résultat, sur lequel je viens d'appeler leur attention, peut être attribué à un simple jeu du hasard; mais je leur demande, en échange, de vouloir bien consentir à reconnaître, au moins, que ce résultat existe réellement; car s'il n'existait pas, il serait nécessaire de considérer ma lecture de l'inscription de Khorsabad comme fautive et de soutenir ensuite que c'est précisément cette lecture fautive qui a été capable de produire la singulière combinaison de chiffres que je viens de faire connaître. Or personne, j'en suis sûr, ne voudra le prétendre.

Si donc on se refuse à croire que j'ai prouvé, à la fois, et l'importance considérable que les anciens attribuaient au choix et à la combinaison des nombres, et l'exactitude de ma lecture, on sera du moins conduit à reconnaître, dans tous les cas, la parfaite exactitude de cette lecture.

Qu'on me permette néanmoins d'ajouter encore quelques explications à la longue dissertation qu'on vient de lire, non pour entreprendre de réfuter la théorie de LEPSIUS[1], mais uniquement pour aller au devant d'une objection qui pourrait, à la rigueur, m'être opposée encore.

Pourquoi, demandera-t-on, le roi Sargon a-t-il substitué à l'expression , si simple et si naturelle, qui représente presque toujours le chiffre 20, les expressions si compliquées de 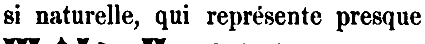 = 3 sixains plus 2 = 20 ou de 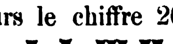 = une douzaine et demie plus 2 = 20.

Il sera, ce me semble, facile de le comprendre, si l'on veut bien se rappeler ce que j'ai dit à la fin du premier chapitre de mes prolégomènes, en cherchant à déterminer la valeur des chiffres à l'aide desquels le roi Sargon a exprimé le poids des taureaux, sur l'inscription des taureaux elle-même. J'ai fait remarquer, à cette occasion, qu'il existait incontestablement,

[1]) Cette théorie se réduit à soutenir que correspond à un Sar et à un Ner. Mais les mesures directes de M. BOTTA et de M. PLACE lui ont, depuis longtemps, enlevé toute valeur.

chez les Assyriens, deux manières distinctes d'énoncer et d'écrire les nombres, l'une essentiellement scientifique et sexagésimale, à l'usage seulement des savants et des calculateurs, l'autre plus facilement accessible à toutes les intelligences et qui était précisément celle dont on se servait habituellement pour écrire les nombres, sur les inscription destinées au public.

Cette seconde manière, évidemment plus ancienne que l'autre, était simplement duodécimale, et de même que les unités étaient comptées, dans le système scientifique sexagésimal, d'abord de 1 à 10 et ensuite par dizaines jusqu'à 60, de même elles n'étaient comptées, dans le système populaire duodécimal, que depuis 1 jusqu'à 6, pour recommencer aussitôt après.

Les nombres successifs étaient donc, dans ce dernier système : un, deux, trois, quatre, cinq, un sixain, un sixain et un, un sixain et deux . . . etc., deux sixains ou une douzaine, deux sixains et un ou une douzaine et un . . . etc., trois sixains ou une douzaine et demie, trois sixains et un ou une douzaine et demie et un, trois sixains et deux ou une douzaine et demie et deux . . . etc., et c'est, dans le but évident de se conformer à cet usage populaire, que le roi Sargon a fait écrire indifféremment sur ses inscriptions, soit trois sixains et deux, soit une douzaine et demie et deux, au lieu de deux dizaines, ; c'est sans doute aussi pour le même motif qu'il a représenté les deux nombres 960 et 1.080 par des idéogrammes spéciaux correspondant à 4 fois 4 sosses et à 3 fois 6 sosses, ou mieux encore peut-être, correspondant à 4 fois 20 douzaines et à 3 fois 30 douzaines, au lieu de les exprimer directement, en chiffres sexagésimaux par 16 et 18 sosses.

La preuve de ce que je viens de dire se trouve, d'une manière bien remarquable, dans le très curieux tableau mathématique dont la traduction a été donnée précédemment, dans le cinquième paragraphe du chapitre 2 de mes prolégomènes. Il suffit, en effet, de comparer le texte de cette tablette à celui des inscriptions de Khorsabad pour reconnaître aussitôt qu'il est parfaitement permis d'écrire, non seulement:

= une douzaine = 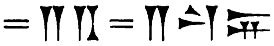 = 2 kani = 2 sixains,

mais encore:

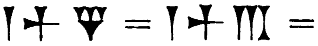 = une douzaine et demie = = 3 sixains,

et pour en conclure, en même temps, que cette tablette ne contient pas, comme les assyriologues le supposent, un tableau *incomplet* des mesures linéaires assyriennes, mais se trouve rédigé, au contraire, comme je l'ai dit, dans l'unique but de donner un moyen facile de traduire et d'exprimer, dans le système scientifique sexagésimal, un nombre quelconque préalablement écrit dans le système archaïque et populaire, puisque toute la partie gauche correspond effectivement, dans chaque colonne, au système duodécimal, pendant que toute la partie droite correspond, de son côté, au système sexagésimal.

Si telle est, en effet, la vérité et si toutes les explications qui précèdent sont ellesmêmes exactes, il doit être non seulement possible, mais encore facile d'indiquer maintenant les véritables longueurs effectivement occupées, sur les murs de Khorsabad, par les tours de défense et par leurs courtines.

Il semble, avant tout, permis de croire que les deux tours, placées aux extrémités de chaque mur, avaient leurs faces latérales *extérieures* régulièrement établies dans le prolongement exact de la face *intérieure* du mur construit en retour d'équerre, c'est-à-dire, en d'autres termes, à 60 briques ou 7 perches $^{1}/_{2}$ de distance de l'angle de l'enceinte; et si cette

première hypothèse est admise, les distances comprises, de dehors en dehors, entre les deux tours extrêmes doivent être réduites:

1° Sur les grands côtés, à 535 perches (550 moins 15) ou à 4.280 briques, et 2° sur les petits côtés, à 495 perches (510 moins 15) ou à 3.960 briques, la différence entre ces deux longueurs étant égale, comme on le sait, à 40 perches ou à 320 briques.

Si l'on retranche ensuite, des longueurs précédentes, les espaces occupés sur chaque face, par les enceintes des portes, soit pour les deux ensemble 28 perches ou 224 briques, il reste seulement, pour les longueurs occupées par les tours et par leurs courtines:

Sur les grands côtés, 507 perches (535 moins 28) ou 4.056 briques,

et sur les petits côtés, 482 perches (495 moins 28) ou 3.736 briques.

Il faut, après cela, conserver aux tours et aux courtines établies, entre les portes n° 3 et n° 4, sur le côté sud-est, qui est l'un des petits côtés de l'enceinte, les dimensions de 34 et de 67 briques que les mesures de M. Place semblent leur attribuer en cet endroit, comme je l'ai fait remarquer précédemment, et ces dimensions donnent:

pour les cinq tours placées entre les deux portes . . . . 170 briques,
et pour les six courtines . . . . 402 briques,
Ensemble 572 briques,

de sorte qu'il ne reste, en fin de compte, pour les 32 tours et les 32 courtines, placées en dehors et à droite et à gauche des portes, qu'une longueur de 3.164 briques (3.736 moins 572). Ces tours et ces courtines étaient donc un peu plus petites que les précédentes. Mais si on les diminue chacune d'une brique seulement, en réglant les tours placées en dehors des portes à 33 briques et les courtines à 66, on trouve:

pour les 32 tours . . . . 1.056 briques
et pour les 32 courtines . . . . 2.112 briques
Ensemble 3.168 briques,

soit un excédant de quatre briques seulement sur la dimension connue (3.164 briques) du mur de l'enceinte.

En résumé, les tours et les courtines réglées sur la face sud-est, d'une part, à 34 et à 67 briques, entre les deux portes, et de l'autre, à 33 et à 66 briques, en dehors de ces mêmes portes, donnent une longueur totale de 3.740 briques (3.168 plus 572) qui dépasse, comme je viens de le dire, de 4 briques seulement, la longueur de 3.736 briques précédemment assignée à la partie de la muraille qui les supporte, et il y aura une concordance parfaite, si l'on admet, avec une très grande vraisemblance, qu'on a dû retrancher, au moment de l'exécution, une seule brique à chacune de quatre courtines qui joignent, du côté extérieur, les murs latéraux des enceintes placées en avant des portes.

Sur le côté sud-ouest, qui est l'un des grands côtés, la longueur de 4.056 briques précédemment calculée correspond, d'une part, à 15 tours et à 15 courtines placées, à chaque extrémité du mur, extérieurement aux portes, et de l'autre, à 12 tours et à 13 courtines comprises entre les deux portes. Il y a ainsi, en totalité, 42 tours et 43 courtines en cet endroit; par conséquent on irait trop loin non seulement en assignant, comme tout à l'heure, 33 briques aux tours et 66 briques aux courtines, mais encore en réduisant les 42 tours à 32 briques et les 43 courtines à 64 briques.

Si cependant on règle à 32 briques les 30 tours placées en dehors des portes et à 64 briques les 30 courtines qui accompagnent ces tours, la longueur totale de 2.880 briques

qu'elles occupent, dans cette hypothèse, permet d'évaluer à 1.176 briques (4.056 moins 2.880), l'intervalle compris entre les deux portes, et alors il semble nécessaire d'admettre que les 12 tours et les 13 courtines, placées en cet endroit, ont dû être réglées, à 31 et à 62 briques seulement de longueur, car ces dernières dimensions assignent:

aux 12 tours	372 briques
et aux 13 courtines	806 briques
Ensemble	1.178 briques

C'est-à-dire deux briques seulement de trop.

Il suffira donc pour établir, cette fois encore, une parfaite concordance, de supposer, comme précédemment, qu'on a eu soin d'enlever, au moment de l'exécution, une brique seulement à chacune des deux courtines, de 64 briques de longueur, placées en dehors et auprès des portes, de telle sorte qu'il y aura, en définitive, à droite et à gauche de chaque porte, deux courtines égales à une brique près, puisque leur longueur sera, en dehors de 63 briques, et en dedans de 62 briques seulement.

La grande régularité qui résulte de ces diverses hypothèses doit être remarquée, parce qu'elle sert à établir:

1° que les plus grandes tours de l'enceinte sont précisément celles qui ont été mesurées directement par M. Place, sur le côté sud-est, entre les portes n° 3 et n° 4, en leur assignant une largeur qui ne peut correspondre, comme je l'ai dit, qu'à 34 briques, et que les plus petites sont, au contraire, les tours de défense des portes, dont la largeur a été réduite à 30 briques,

2° que les largeurs des autres tours ont été diminuées graduellement et d'une manière régulière, depuis l'espace compris entre les deux portes de la face sud-est, jusqu'à celui qui est compris entre les deux portes de la face sud-ouest,

et 3° que cette diminution graduelle a été d'une brique seulement à chaque fois et a été obtenue en donnant à la largeur des tours:

sur la face sud-est, entre les portes et les angles saillants de l'enceinte 33 briques,
sur la face sud-ouest, entre les mêmes limites . . . . 32 briques,
et sur la même face, entre les deux portes . . . . 31 briques.

Dans cette combinaison, les dimensions de 32 briques et de 64 briques assignées, sur le grand côté, aux tours et aux courtines situées entre les portes et les angles saillants de l'enceinte, ne sont pas seulement des moyennes exactes entre toutes les autres dimensions, mais encore doivent être considérées, comme correspondant aux largeurs *normales* des tours et des courtines, parce qu'elles correspondent exactement, pour les tours à 4 perches, pour les courtines à 8 perches et pour les deux ensemble à 12 perches, ce qui suffit pour montrer que si ces dimensions normales de 32 et de 64 briques ont été modifiées en cours d'exécution, d'un côté en plus et de l'autre en moins, sur les autres parties de l'enceinte, ce ne peut être que dans le but de conserver exactement, sur le grand et sur le petit côté, les longueurs de 550 et de 510 perches préalablement réglées à un autre point de vue.

Si M. Place avait eu l'heureuse idée de mesurer, au moins en partie, les tours et les courtines de la face sud-ouest, comme il a mesuré celles de la face sud-est, la grande vraisemblance des hypothèses que je viens d'émettre pourrait être confirmée maintenant et même pourrait être transformée en certitude. Elle n'en suffit pas moins, quelle que puisse être sa valeur actuelle, pour fournir un nouvel argument à l'appui de toutes mes assertions précédentes

et si, malgré cela, mes contradicteurs persistent à croire qu'elles doivent être rejetées, ils auront à dire eux même, pour faire admettre, à leur tour, les théories qu'ils proposeront de substituer à la mienne, comment il leur semble possible de régler, d'une manière à la fois plus rationnelle et plus simple, non seulement le périmètre total de l'enceinte, mais encore toutes les dimensions des tours, des courtines et des portes, en s'assujétissant, comme je l'ai fait, à prendre toujours, pour unité de mesure, la grande brique de 0^m 40 de longueur.

§ 3. Dimensions horizontales du massif en briques crues au dessus duquel s'élevait le grand palais de Khorsabad.

Les dimensions horizontales du grand massif, au dessus duquel s'élevaient les constructions du palais de Khorsabad, ont été données, de la manière suivante, par M. Victor Place, à la page 25 de son premier volume:

«Le grand parallélogramme, les mesures étant prises sur les faces extérieures du mur » de soutènement, avait, nous dit-il, 314 mètres dans sa plus grande longueur de l'est à l'ouest, » et 194 mètres de largeur du nord au sud.»

«Le petit parallélogramme présentait, mesuré dans les mêmes directions, 237 mètres en » longueur et 150 mètres en largeur.»

«La plus grande largeur du monticule était donc de 314 mètres et sa plus grande » longueur, obtenue en additionnant l'une à l'autre les largeurs des deux parallélogrammes, » atteignait 344 mètres.»

Et comme toutes ces dimensions se trouvent exprimées, suivant la regrettable habitude de M. Place, en nombre ronds de mètres, il en résulte, avant tout, qu'elles ne sont pas et ne peuvent pas être rigoureuses et qu'il est indispensable de les modifier un peu, dans un sens ou dans l'autre, si l'on veut qu'elles soient tout-à-fait exactes.

M. Oppert l'a reconnu avec nous, à la page 17 de son *Etalon,* en assignant, en mesures assyriennes, 72 perches à la base du plus petit rectangle et 96 perches à celle du plus grand et en admettant ainsi que les longueurs de ces bases sont entre elles dans le rapport exact de 3 à 4 si souvent adopté, comme je l'ai déjà fait remarquer bien des fois, par les anciens constructeurs; et ce savant assyriologue ne s'est pas trompé, on le verra bientôt, en agissant de la sorte.

Mais il s'est, au contraire, incontestablement éloigné de la vérité, quand il s'est cru autorisé, pour obtenir l'exactitude de ce rapport de 3 à 4, à considérer la longueur de 237 mètres comme susceptible d'être conservée, sans subir aucune modification, et celle de 314 mètres comme contenant *seule* une erreur qu'il faut élever, dans ce cas, jusqu'à 2 mètres.

Ce résultat, nous dit-il, à la page 16 de son *Etalon,* a été obtenu *en mesurant les côtés du plan de* M. Place. Mais quelle confiance peut-on accorder, je le demande, à une semblable mesure, et comment peut-elle être opposée sérieusement à celles qui ont été relevées *sur le terrain même* et qui sont, d'une manière incontestable, celles dont M. Place a dû se servir pour dessiner son plan?

De plus, on le remarquera, quand M. Oppert n'a pas craint d'ajouter arbitrairement 2 mètres aux 314 mètres *mesurés* sur la base du grand rectangle, pour se réserver ainsi la faculté de ne rien retrancher aux 237 mètres du petit rectangle, il a élevé, par ce seul fait,

jusqu'à $39^m\,50$ $\left(\frac{316^m - 237^m}{2} = 39^m\,50\right)$ la saillie marquée *aR* sur le plan suivant, quoique cette saillie soit réduite, par les mesures de M. Place, à $38^m\,50$ seulement $\left(\frac{314^m - 237^m}{2} = 38^m\,50\right)$ et quoique une erreur *d'un mètre* soit bien difficile à comprendre sur une longueur de $38^m\,50$.

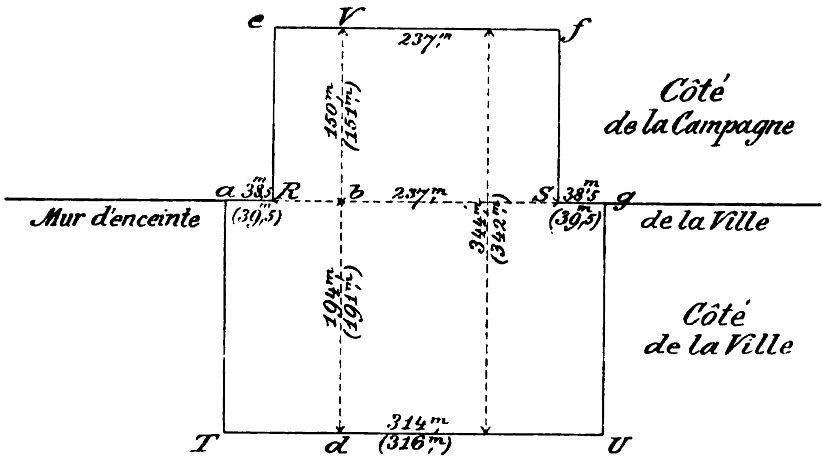

Nota. — Les cotes modifiées par M. Oppert ont été ajoutées sur ce plan entre deux parenthèses.

Cette erreur de M. Opert devient encore plus évidente lorsqu'on cherche à se rendre compte des procédés employés par M. Place pour obtenir les résultats qu'il a fait connaître, car les explications fournies par cet opérateur nous apprennent que les quatre points *V, R, T* et *U* du plan précédent ont été *seuls* mis à découvert par les fouilles, et que les cinq sommets d'angle marqués *a, e, f, g* et *S* sont restés, au contraire, et restent encore aujourd'hui complètement invisibles et entièrement recouverts par les terres provenant de l'éboulement des constructions supérieures. Voici, en conséquence, si je ne me trompe, de quelle manière M. Place a dû nécessairement opérer:

Il a d'abord mesuré *directement* l'intervalle *T U,* compris entre les angles saillants *T* et *U,* et il résulte de là que la mesure directe de cet intervalle, donnée par lui comme égale à 314 mètres, est, sans aucun doute, parmi toutes celles qu'il rapporte, celle qui doit présenter, de la manière la plus évidente, les plus grandes chances d'exactitude.

Cet explorateur a dû, après cela, avant de pouvoir relever de nouvelles mesures, se servir d'une équerre, plus ou moins exacte, placée d'abord au point *d,* sur la base *TU,* et ensuite au point *b,* sur la ligne *Vd,* pour avoir les moyens de tracer, sur le sol, les deux perpendiculaires *Vbd* et *aRb* menées, la première, du point *V* sur la base *TU* et la seconde, de l'angle rentrant *R* sur la perpendiculaire *Vb d,* ce qui lui a permis de mesurer : En premier lieu, les longueurs $Vb = 150^m$ et $bd = 194^m$, à l'aide desquelles il a calculé directement $Vd = Vb + bd = 344^m$, et en second lieu, les longueurs *Rb* et *Td,* qu'il n'a pas fait connaître, mais qui lui ont servi à calculer, d'une manière un peu compliquée, d'abord $aR = Td - Rb = 38^m\,50$ et ensuite $ef = RS = TU - aR - Sg = 314^m - 2 \times 38^m\,50 = 237^m$, de sorte que cette dernière longueur, qui est précisément celle que M. Oppert a considérée comme la plus exacte, ne peut justifier, en aucune façon, cette hypothèse, puisqu'elle a été obtenue, ainsi qu'on vient de le voir, par une série de calculs dont les bases ne sont pas elles-mêmes très sûres.

Et il y a plus encore, car la longueur de 38^{m} 50, assignée par M. Place à la saillie *aR*, est certainement *trop faible*, si, comme M. Oppert l'admet, et comme je le crois avec lui, les longeurs des deux bases *RS* et *TU* doivent rester entre elles dans le rapport exact de 3 à 4, parce que, dans ce cas, cette saillie *aR* doit correspondre au sixième de la base *RS* ou, ce qui est la même chose, au huitième de la base *TU*, c'est-à-dire, en d'autres termes, à 39^{m} 50 ou seulement à 39^{m} 25, suivant qu'on la déduit, avec M. Oppert, de la base *calculée* $RS = 237^{m}$ ou bien, avec une plus grande chance d'exactitude, de la base *mesurée* $TU = 314^{m}$. Cette saillie ne peut donc, en aucun cas, être réduite, comme M. Place l'affirme, jusqu'à 38^{m} 50.

Mais les dimensions prises parallèlement aux bases ne doivent pas être étudiées seules, lorsqu'on veut parvenir à connaître la vérité, avec la plus grande exactitude possible, et il est indispensable, au contraire, d'accorder alors une importance au moins égale aux hauteurs que M. Place a déterminées en assignant 150^{m} à celle du plus petit rectangle et 194^{m} à celle du plus grand, par conséquent 344^{m} à leur somme totale.

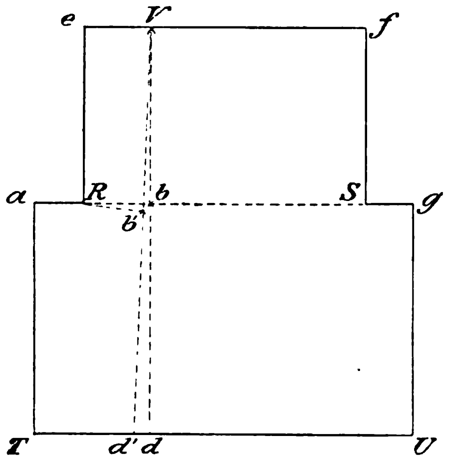

Il est facile de voir, sur la figure ci-contre, que cette dernière longueur de 344^{m} doit être considérée, avec une grande apparence de vérité, comme *un peu trop forte*, parce qu'il est extrêmement difficile, lorsqu'on opère sur le sol, de tracer, sans déviation, une perpendiculaire ayant 350^{m} ou environ de longueur, et parce qu'il est clair, en même temps, que si M. Place n'a pas mis, très exactement, son équerre sur le point *d*, lorsqu'il l'a portée sur la ligne *TU*, il a forcément substitué, pour servir de base à ses mesures, une ligne *oblique* telle que *Vd'* à la perpendiculaire *Vd* qu'il s'agissait de tracer et de mesurer.

On voit, en outre, sur la même figure que, s'il en est ainsi, comme toute semble porter à le croire, la conséquence nécessaire de cette première erreur est que M. Place a dû se tromper ensuite, une fois de plus, en mesurant, *Rb'* perpendiculaire sur *Vd'*, au lieu et place de *Rb* perpendiculaire sur *Vd* et en substituant ainsi la longueur *Vb'* à la longueur *Vb* et la longueur *b'd'* à la longueur *bd*, ce qui l'a conduit à donner une expression *un peu trop forte* à la hauteur du plus petit rectangle, et une expression *un peu trop faible* à la hauteur du plus grand.

Lorsque M. Oppert a traduit, en mesures assyriennes, les expressions de ces diverses hauteurs, il l'a fait, à la page 17 de son *Etalon*,

en assignant à la hauteur du petit rectangle . . . . 46 perches,
à celle du grand . . . . 58 perches
et à la somme de ces deux hauteurs . . . . 104 perches,

ce qui revient à dire, en d'autres termes, qu'il a modifié les mesures de M. Place en sens contraire de ce qui vient d'être indiqué; car pour obtenir ces expressions de 46 et de 58 perches, il s'est trouvé dans l'obligation:

1° d'élever jusqu'à 151^m, la hauteur *Vb*, fixée par M. Place à 150^m, quoique cette dimension de 150^m soit, comme on vient de le voir, plutôt trop forte que trop faible,

2° de réduire jusqu'à 191^m, la hauteur *bd* que M. Place a élevée, de son côté, à 194^m, en demeurant cependant plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité,

et 3° enfin de régler à 342^m seulement la hauteur totale à laquelle les mesures directes de M. Place assignent 344^m.

Toutes ces hypothèses du savant assyriologue sont donc malheureusement fautives, et son erreur provient, il semble permis de le croire, de ce qu'il n'a pas tenu un compte suffisant de la religieuse exactitude, aujourd'hui bien connue, avec laquelle les architectes de l'antiquité se sont toujours appliqués à observer la loi des proportions définies ou rapports simples. Car si cette règle a été réellement suivie à Khorsabad, il est non seulement très probable, mais encore, j'ose le dire, tout-à-fait certain que ce ne sont pas seulement les bases de nos deux rectangles qui sont entre elles dans le rapport exact de 3 à 4, et que leurs hauteurs elles-mêmes doivent être aussi très exactement dans le même rapport, pour que ces deux rectangles, au lieu d'être quelconques, soient, au contraire, rigoureusement semblables l'un à l'autre.

Dans ce cas, l'expression de la somme de leurs hauteurs est nécessairement divisible par 7 (3 + 4) et, par suite, doit correspondre à 105 perches, plutôt qu'à 104, comme M. Oppert l'a admis sans preuves suffisantes. Ce dernier résultat lui-même est d'autant plus certain qu'il est facile de le déduire directement des seules mesures de M. Place, encore mieux peut-être que des arguments qui précèdent; car si les 314^m de la base du grand rectangle correspondent effectivement à 96 perches assyriennes, la longueur d'une perche doit être égale à $\frac{314^m}{96}$, c'est-à-dire à 3^m 271 et conduit alors, en réglant la somme des hauteurs à 105 perches, à assigner à cette somme 343^m 45 (105 × 3^m 271 = 343^m 45), quand la mesure de M. Place, que nous savons être plutôt trop forte que trop faible, lui attribue, en fait, 344 mètres.

Quant aux hauteurs partielles, elles sont alors théoriquement égales:

la plus petite à . . . . 45 perches, c'est-à-dire à 147^m 20, au lieu de 150^m,
la plus grande à . . . . . . 60 perches, c'est-à-dire à 196^m 55, au lieu de 194^m
et les deux ensemble à . . 105 perches, c'est-à-dire à 343^m 45, au lieu de 344^m

et cette conclusion paraîtra incontestable; si l'on n'a pas oublié que la longueur de 150^m assignée par M. Place à la hauteur du petit rectangle est trop forte plutôt que trop faible et que celle de 194^m assignée à la hauteur du grand rectangle est, au contraire, trop faible plutôt que trop forte.

La même conclusion paraîtra encore plus certaine, si l'on considère, à la fois, non seulement la grande simplicité des rapports ainsi établis entre les diverses dimensions de nos deux rectangles, mais encore et surtout la grande facilité d'exécution qui est la conséquence de cette simplicité et qui permettait aux constructeurs d'opérer de la manière suivante :

1° En portant, sur le parement extérieur *AB* du mur d'enceinte de la ville (voyez le plan ajouté au verso), une longueur *ag* de 96 perches, divisée au point *o* en deux parties égales de 48 perches (4 fois 12) chacune,

2° en plaçant, sur cette base, les angles rentrants *R* et *S* à 12 perches de distance des extrémités *a* et *g*, et en laissant ainsi, pour la base *RS*, une longueur de 72 perches (6 fois 12), quand la longueur de la grande base *TU* est égale à 96 perches (8 fois 12),

3°, en construisant, sur la ligne *ao,* le triangle rectangle *aoh,* dont les trois côtés sont proportionnels aux trois nombres 3, 4 et 5 et dont l'hypoténuse *oh,* exactement égale à 60 perches (5 fois 12), donne un moyen certain de vérification et assure l'exacte perpendicularité du côté *ah,* égal à 36 perches (3 fois 12), sur la base *ao,* égale à 48 perches (4 fois 12),

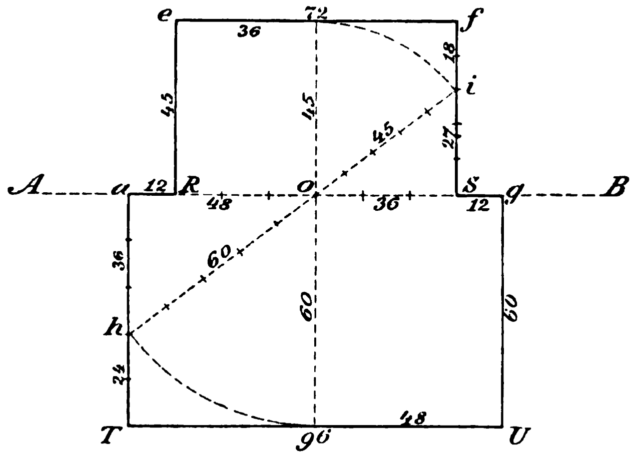

4° en réglant ensuite la longueur de la ligne *aT* à 60 perches, comme l'hypoténuse *oh* elle-même,

et 5° enfin en opérant de la même manière pour tracer le petit rectangle au moyen du triangle *OSi,* dont les deux côtés sont égaux à 36 perches (4 fois 9 perches) et à 27 perches (3 fois 9) et dont l'hypoténuse est, par conséquent, égale à 45 perches (5 fois 9), comme la hauteur elle-même du rectangle.

Malgré l'apparente exactitude de toutes ces vérifications, il est nécessaire de le reconnaître maintenant, aucune des conclusions qui précèdent ne peut être admise, parce qu'il est impossible de croire que les dimensions d'un monument, construit en même temps que les murs de Khorsabad, ont été réglées en fonction d'une perche assyrienne de 3^{m} 271 de longueur, quand on sait, d'une manière certaine, comme je l'ai démontré dans les deux paragraphes précédents, que les dimensions de ces murs eux-mêmes ont été réglées en se servant d'une perche dont la longueur n'excède 3^{m} 20 que d'une petite quantité et ne peut s'élever *au plus* qu'à 3^{m} 24.

C'est là d'ailleurs ce que d'autres mesures directes démontrent avec évidence.

Voici, par exemple, en quels termes M. Place s'est exprimé à la page 96 de son premier volume:

« Dans la cour XVIII, les ouvriers ont dégagé une stèle ou pilier en gypse, le seul » de cette nature qu'aient présenté les fouilles assyriennes. Cette stèle est carrée, rayée de » cannelures et terminée par une sorte de chapiteau sous forme de palmette. »

« La hauteur en est de 4 mètres ainsi partagés:

« Base	. . . .		0^{m} 675
« Fût	. . . .		2^{m} 520
	Ensemble		3^{m} 195
« Chapiteau	0^{m} 590	les deux ensemble	0^{m} 805
« et cordon sous le chapiteau	0^{m} 215		
« En total comme ci-dessus	. . . .		4^{m} 000 »

Cette hauteur totale se trouve ainsi égale à la saillie des tours sur les murs de l'enceinte de Khorsabad et doit être considérée, par conséquent, comme égale à cette saillie, c'est-à-dire, en d'autres termes, à 15 empans de 0^{m} 2666 l'un, correspondant à une perche de 3^{m} 20 seulement, et dans cette hypothèse il semble nécessaire de faire correspondre:

1° la base à	2 empans $^1/_2$	= 0^m 6666,	au lieu de 0^m 675
2° le fût à	9 empans $^1/_2$	= 2^m 5333,	au lieu de 0^m 520
3° les deux ensemble à	12 empans	= 3^m 20,	au lieu de 3^m 195
et de régler, en même temps le chapiteau au quart de la hauteur précédente, en lui assignant	3 empans	= 0^m 80,	au lieu de 0^m 805
afin d'élever ainsi la hauteur totale à . .	15 empans	= 4^m 00	soit 4^m 000,

comme sur la mesure directe.

On le voit donc, sans beaucoup de peine, quelque inexactes que puissent être les mesures de M. Place, la hauteur totale donnée par lui comme rigoureusement égale à 4 mètres ne peut pas différer d'une manière sensible de son expression théorique égale à 15 empans et par conséquent il en est de même pour la longueur de 3^m 195 assignée à 12 empans, ou, ce qui est la même chose, à une perche.

A la page 53 du même volume, M. Place a dit encore:

«Dans la cour n° VII, sur l'un des petits côtés, il y a une pierre calcaire, la seule de cette »espèce aperçue dans l'édifice. Elle a 2^m 94 de hauteur, 2^m 26 de largeur et forme sur la »muraille une saillie de 1^m 06.»

Or les mesures ainsi exprimées à un centimètre près et qui, par conséquent, semblent annoncer une certaine précision, ne peuvent être traduites en mesures assyriennes qu'en assignant au grand palme une longueur de 0^m 10793, de la manière suivante:

hauteur	2^m 94	= 9 pieds ou 27 grands palmes, soit	2^m 914
largeur	2^m 26	= 7 pieds ou 21 grands palmes, soit	2^m 267
saillie	1^m 06	= 2 coudées ou 10 grands palmes, soit	1^m 079
Ensemble	6^m 26	= $19^p + 1^p$ ou 58 grands palmes, soit	6^m 260

d'où l'on déduit, en moyenne, 1 grand palme $= \frac{6^m\,26}{58} = 0^m\,10793$, et par conséquent une perche $= 3^m\,2379$.

D'un autre côté, M. Botta a donné à la page 53 de son IIIe chapitre[1], les dimensions des marches d'accès du temple auxquelles il a assigné : en hauteur 0^m 27 et en largeur 0^m 45, dimensions qui sont entre elles dans le rapport exact de 3 à 5, et qui, se trouvant ainsi égales à un empan ou à 3 petits palmes et à 5 petits palmes, ne peuvent correspondre qu'à un empan de 0^m 27, c'est-à-dire à une coudée de 0^m 54, à un pied de 0^m 324 et à une perche de 3^m 24.

Mais alors, et puisqu'il est incontestable que la perche assyrienne ne peut s'élever, comme on vient de le voir et comme je l'ai démontré dans le premier paragraphe de ce chapitre, que jusqu'à 3^m 24 au plus, et puisqu'elle peut même être réduite, dans certains cas particuliers, ainsi qu'on l'a vu dans le second paragraphe, jusqu'à 3^m 20, alors, dis-je, comment et pourquoi les mesures précédemment rapportées et réglées, en longueur à 314 mètres et en hauteur à 343^m 45, semblent-elles conduire à élever la même perche jusqu'à 3^m 271?

M. Place l'a indiqué, si je ne me trompe, fort clairement, à la page 31 de son premier volume, où il a dit:

«Ces dimensions peuvent dépasser *un peu* celles du sommet de la plateforme, les mesures

1. *Monuments de Ninive*, découverts et décrits par M. Botta. Paris 1850.

» ayant dû être prises à la base, parce que les parties supérieures étaient trop dégradées. Le » mur de soutenement, devant résister à la pression d'un cube énorme de terre, avait été » construit *en talus,* comme le sont, en général, les murs de terrasses et de quais; mais » cette disposition engendrait un angle à peine sensible et produisait une très légère différence » entre la largeur de la base et celle du sommet.»

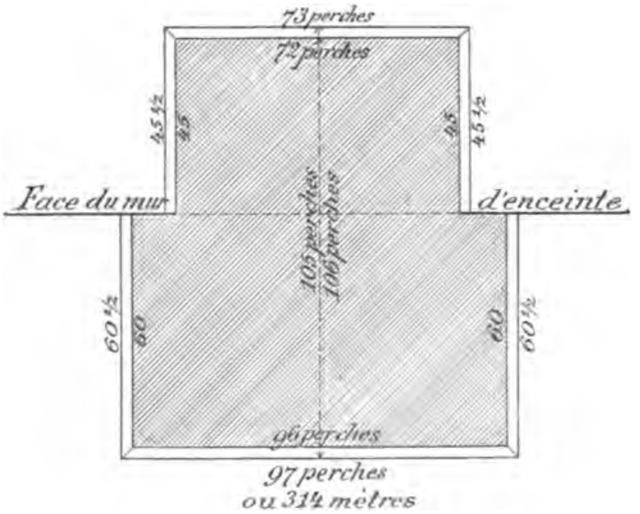

Il semble indispensable, d'après cela, de tenir compte de cette différence, quelque légère qu'elle puisse être, et quoique M. Place ne donne pas les moyens de l'évaluer avec exactitude, je ne crois pas néanmoins m'éloigner beaucoup de la vérité en la fixant, d'une manière approximative, à 4 briques ou, en d'autres termes, à 5 pieds, c'est-à-dire à une canne, ce qui permet d'évaluer l'allongement total à une perche. Et alors, en admettant, comme il y a lieu de le croire, que les longueurs régulières de 60 perches sur 96 et de 45 perches sur 72 sont précisément celles que les constructeurs ont voulu donner à la partie supérieure de l'esplanade, on voit, sur le plan ci-joint, qu'il devient alors nécessaire d'assigner :

à la hauteur du grand rectangle	60 perches ½	au lieu de 60
à sa base	97 perches	au lieu de 96
à la hauteur du petit rectangle	45 perches ½	au lieu de 45
à sa base	73 perches	au lieu de 72
et à la somme des hauteurs	106 perches	au lieu de 105.

D'où il y a lieu de conclure, puisque les 97 perches de la base du grand rectangle correspondent, en fait, 314 mètres, qu'une perche de Khorsabad est très approximativement égale à $\frac{314^m}{97}$, c'est-à-dire à 3^m 237, et que ainsi:

les 60 perches ½ de la hauteur du grand rectangle correspondent à	195^m 84, au lieu des 194^m	mesurés par M. Place
les 45 perches ½ de la hauteur du petit rectangle à	147^m 25, au lieu des 150^m	id.
les 73 perches de sa base à	236^m 30, au lieu des 237^m	id.
les 106 perches de la hauteur totale à .	343^m 12, au lieu des 344^m	id.
et les 12 perches de la saillie de la grande base sur la petite à.	38^m 85, au lieu des 38^m 50	id.

Et comme les petites différences ainsi constatées, entre les dimensions théoriques et es mesures directes, sont toutes très exactement dans le sens que les explications précédentes ont déjà indiqué, la conclusion finale de cette longue discussion est très certainement que toutes ces dimensions correspondent à la vérité et que, puisqu'elles permettent d'assigner à la

perche 3^m 237 de longueur, elles nous autorisent, en même temps, à régler, avec une précision bien suffisante dans la pratique, quoique en nombres ronds de centimètres:

La coudée à . . . . 0^m 54,
l'empan à . . . . 0^m 27
et la perche à . . . . 3^m 24.

§ 3. Dimensions relevées sur les statues découvertes par M. de Sarzec, dans la Basse-Chaldée et que le musée du Louvre possède maintenant.

Les considérations exposées dans les trois paragraphes qui précèdent permettent déjà de régler, avec une précision très suffisante dans la plupart des cas, quoique en nombres ronds de centimètres, l'empan assyrien à 0^m 27 et la coudée à 0^m 54, ce qui conduit à assigner 0^m 324 au pied, 0^m 027 au pouce et 0^m 0225 au doigt; et cette conclusion doit être remarquée d'une manière très particulière, car elle donne le droit de regarder, ainsi que je l'ai fait observer précédemment, le pied national des Gaulois, ou ce qui est la même chose, le pied lui-même de Charlemagne, c'est-à-dire l'ancien pied-de-roi des Français, comme introduit autrefois dans les Gaules par les nations qui y sont venues du fond de l'Asie.

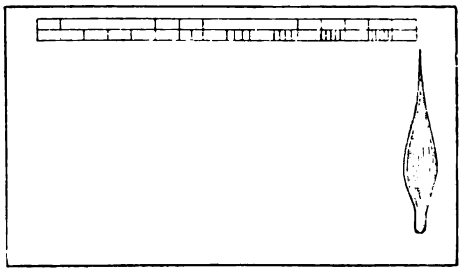

Il importe donc, à un très haut degré, de confirmer, autant que possible, les résultats ainsi obtenus, pour en établir définitivement l'exacte vérité, et je le ferai ici, une fois de plus, en m'appuyant sur les nouveaux arguments que peut fournir encore l'étude de quelques dimensions relevées sur les statues rapportées de la Basse-Chaldée par M. de Sarzec.

Chacune d'elles porte, sur ses genoux, une tablette rectangulaire sur les bords de laquelle on remarque, de la manière indiquée par le croquis ci-dessus :

1° du côté extérieur et dans le sens de la plus grande longueur de cette tablette, une règle graduée de forme triangulaire, tout-à-fait semblable à nos doubles-décimètres modernes,

et 2° dans l'autre sens, sur le côté droit, par rapport à la statue, une sorte de poinçon sculpté en relief.

Les dimensions de la plus grande de ces tablettes, relevées avec beaucoup de soin par M. Antoine Héron de Villefosse, l'un des conservateurs du Musée du Louvre, qui a bien voulu se charger de ce travail, sont:

En longueur	du côté de la statue 0^m 329	ensemble . . . . 0^m 649	
	du côté opposé . . . 0^m 320		
		et en moyenne 0^m 324.5	
En largeur	à droite de la statue 0^m 190	ensemble . . . . 0^m 377	
	à sa gauche . . . . . . 0^m 187		
		et en moyenne 0^m 188.5	

De sorte qu'il est extrêmement probable, et je ne crains pas de dire, dès à présent, certain que la longueur de cette tablette, dont l'expression moyenne est de 0^m 324.5, ne peut correspondre, en fait, qu'à un pied assyrien et que sa largeur égale à 0^m 188.5 correspond

à son tour, avec la même exactitude, à 7 pouces égaux à 7 × 0^m 027, c'est-à-dire à 0^m 189. Et pour prouver surabondamment qu'il en est ainsi, il suffit d'ajouter que la règle graduée placée sur cette tablette a, fort exactement, 0^m 270 de longueur et par conséquent correspond, avec une rigueur mathématique, à 10 pouces ou en d'autres termes, à un empan.

On ne pourrait se refuser à croire que telle est, en effet, la vérité, qu'à la condition d'admettre que c'est seulement après avoir réglé, *d'une manière arbitraire,* toutes les dimensions de cette tablette, que le sculpteur chaldéen les a trouvées, *par hasard,* non seulement exactement proportionnelles aux nombres entiers 12, 7 et 10, mais encore rigoureusement égales à 12, 7 et 10 pouces assyriens. Or, tout le monde le reconnaîtra, un semblable hasard doit être considéré comme absolument impossible et cela, avec d'autant plus de raison que le rapport de 12 à 7 réellement existant entre les deux dimensions de la planchette, quelque étrange qu'il puisse nous paraître aujourd'hui, était cependant considéré autrefois par le sculpteur chaldéen comme sérieusement motivé par des exigences esthétiques, puisque ce même rapport se retrouve, encore une fois, avec une exactitude très suffisante dans la pratique, sur la tablette qui appartient à la seconde statue, quoique les dimensions de cette dernière tablette soient très différentes des premières.

Celle-ci a malheureusement ses angles extérieurs complètement brisés et il résulte de là que les deux extrémités de la règle graduée qui lui correspond manquent à la fois. Mais toutes les divisions qui subsistent encore sur la partie conservée de cette règle y sont rigoureusement égales aux divisions semblables de l'autre règle et par conséquent il y a lieu de croire que les divisions étaient pareillement identiques, dans toutes les autres parties des deux règles, ce qui revient à dire que ces règles avaient, l'une aussi bien que l'autre, la longueur exacte d'un empan assyrien, soit 0^m 270.

Or si, dans cette hypothèse, les dimensions de la tablette avaient été déterminées, pour la seconde statue, suivant la règle précédemment indiquée, en leur donnant exactement un empan ou 12 doigts de longueur sur 7 doigts de largeur, ces dimensions correspondraient maintenant, d'une manière rigoureuse, à 0^m 270 sur 0^m 157. Mais telle n'est pas la réalité, car les dimensions effectivement relevées sur le monument par M. Héron de Villefosse sont un peu plus fortes et correspondent, en fait, à 0^m 286 sur 0^m 162.

Cependant il semble permis de croire que ce léger accroissement des dimensions de la tablette n'a pu être admis par le sculpteur que parce qu'il a voulu éviter de faire coïncider exactement les extrémités de la règle graduée avec les bords de cette tablette, et comme, pour atteindre ce résultat, il lui aurait suffi d'allonger un peu le grand côté, il y a lieu de conclure de ce qu'il a augmenté aussi la longueur du petit côté, d'une quantité à peu près proportionnelle à l'allongement du grand, qu'il s'est décidé à le faire dans l'unique but de ne pas altérer la proportion théorique de 12 à 7 qu'il tenait à conserver. De sorte qu'il ne serait pas raisonnable d'attribuer maintenant à un second effet du hasard ce rapport si étrange de 12 à 7 qui existe, avec une approximation plus que suffisante dans la pratique, sur la seconde tablette aussi bien que sur la première, et par conséquent il est nécessaire de reconnaître que ce rapport résulte, dans les deux cas, de la volonté même du sculpteur qui s'est évidemment appliqué à le conserver, pour obéir à une règle d'esthétique et qui, ayant entre les mains une coudée divisée, comme toutes les coudées assyriennes, sur une face en 24 doigts et sur l'autre en 20 pouces, s'en est effectivement servi pour mesurer, sur la première

statue; les longueurs de 7 pouces, de 10 pouces et de 12 pouces et sur la seconde, celles de 7 doigts et de 12 doigts, en conservant ensuite très exactement aux deux règles graduées cette longueur de 12 doigts = 10 pouces = 1 empan, et en augmentant un peu, sur la seconde tablette, par les motifs qui viennent d'être indiqués, les dimensions de 7 et de 12 doigts.

Il est ainsi parfaitement démontré, si je ne me trompe, par la comparaison et par la réunion de toutes les preuves précédemment exposées, que les mesures linéaires assyriennes doivent être réglées, d'une manière définitive et avec une très grande approximation, en assignant au pied assyrien une longueur de 0^{m} 324, rigoureusement égale à celle de notre ancien pied-de-roi, ce qui conduit à donner:

à la ligne, 12e partie du pouce, 60e du sulum	0^{m} 002.25
au sussu, égal à 2 lignes, 60e partie de l'empan	0^{m} 004.50
au quart de pouce, égal à 3 lignes, 60e partie de la grande brique	0^{m} 006.75
au double-sussu, égal à 4 lignes, 60e partie de la coudée	0^{m} 009.00
au demi-doigt, égal à 5 lignes, 12e partie du sulum	0^{m} 011.25
au demi-pouce, égal à 6 lignes, 10e partie du sulum, 60e du pas simple . . .	0^{m} 013.50
au doigt, égal à 5 sussi, 12e partie de l'empan	0^{m} 022.50
au pouce, égal à 6 sussi, 12e partie du pied, 60e de la canne	0^{m} 027
au double-doigt, 12e partie de la coudée	0^{m} 045
au double-pouce, 10e partie de la coudée, 60e partie de la perche	0^{m} 054
au petit palme, tiers de l'empan, 6e de la coudée	0^{m} 090
au grand palme, tiers du pied, 5e de la coudée	0^{m} 108
au sulum, moitié de l'empan, quart de la coudée	0^{m} 135
à l'empan, égal à 10 pouces et à 12 doigts, moitié de la coudée	0^{m} 270
au pied, ou petite brique, égal à 12 pouces, 5e partie de la canne	0^{m} 324
à la grande brique, égale à 15 pouces, quart de la canne	0^{m} 405
à la coudée, égale à 24 doigts et à 20 pouces, 60^{m} du plèthre	0^{m} 54
à la demi-canne ou pas simple, quart de la perche	0^{m} 81
à la canne ou pas-double, moitié de la perche	1^{m} 62
à la perche, égale à 6 coudées, à 10 pieds et à 12 empans	3^{m} 24
à la déca-canne ou demi-plèthre, 12e partie du stade	16^{m} 20
au plèthre, égal à 100 pieds, ou à 60 coudées	32^{m} 40
à l'U-gagar ou demi-stade, égal à 360 empans	97^{m} 20
au stade ou ammat-gagar, égal à 600 pieds et à 360 coudées	194^{m} 40
au déca-U-gagar, ou sar d'empans, 6e de la parasange	972^{m} 00
au déca-stade ou sar de coudées, tiers de la parasange	1.944^{m} 00
et à la parasange ou sar de pas, égale à 30 stades	5.822^{m} 00

Il n'a été tenu aucun compte, dans cette nomenclature, de la différence que MM. Oppert et Lenormant admettent entre les mesures de Ninive et celles de Babylone, parce que je crois avoir prouvé, dans le premier paragraphe de ce chapitre, que les mesures dont on se servait à Khorsabad et à Ninive ne différaient pas, d'une manière sensible, de celles que l'on employait à Babylone.

Le schœne a été pareillement retranché, par ce motif que rien, à mon avis, ne peut autoriser à le considérer comme une mesure assyrienne, égale à deux parasanges, la vérité

étant, au contraire, que le schœne est une mesure exclusivement égyptienne qui occupe dans le système métrique égyptien, identiquement la même place que la parasange dans le système assyrien.

En dernier lieu, je me suis refusé à considérer, avec M. Lenormant, la *journée de marche* comme une mesure itinéraire, parce que cette longueur, moyennement égale à 4 parasanges, varie, en fait, d'une manière sensible, d'une localité à l'autre, dans chaque pays.

Et comme plusieurs autres différences, souvent assez notables, peuvent être signalées encore entre les divers résultats que MM. Lenormant et Oppert ont obtenus et ceux auxquels je viens de parvenir, moi-même, il m'a semblé nécessaire de mettre toutes ces différences en évidence, à la fin de ce chapitre, en y ajoutant le tableau comparatif suivant:

Tableau comparatif

des résultats successivement obtenus par MM. Lenormant *et* Oppert *et par l'auteur de ce mémoire.*

Noms donnés aux mesures assyriennes			Longueurs assignées à ces mesures				
			par M. Lenormant, *Essai*, pages 53 et 63		par M. Oppert, *Etalon*, pages 38 et 39		par l'auteur, tant à Ninive qu'à Babylone
par M. Lenormant	par M. Oppert	par l'auteur de ce mémoire	à Ninive	à Babylone	à Ninive	à Babylone	
—	Cheveu	—	—	—	0^m 000.076	0^m 000.073	—
—	Point	—	—	—	0^m 000.914	0^m 000.875	—
—	—	Ligne	—	—	—	—	0^m 002.25
—	Ongle	Sussu	—	—	0^m 004.57	0^m 004.375	0^m 004.50
Ligne	—	Double sussu	0^m 009	0^m 008.75	--	—	0^m 009.00
Doigt	—	—	0^m 018	0^m 017.40	—	—	—
—	—	Doigt	—	—	—	—	0^m 022.50
—	Pouce............	Pouce	—	—	0^m 027.4	0^m 026.25	0^m 027
—	Palme	Petit palme	—	—	0^m 091.4	0^m 087.5	0^m 090
Palme...........	Main	Grand palme	0^m 108	0^m 105	0^m 109.7	0^m 105	0^m 108
—	Sulum	Sulum	—	—	0^m 137.1	0^m 131.25	0^m 135
Demi-coudée	Avant-bras	Empan	0^m 270	0^m 262.5	0^m 274.25	0^m 262.5	0^m 270
Pied	Pied	Pied	0^m 324	0^m 315	0^m 329.1	0^m 315	0^m 324
—	—	Grande brique ...	—	—	—	—	0^m 405
Coudée	Coudée	Coudée..........	0^m 540	0^m 525	0^m 548.5	0^m 525	0^m 54
—	Coudée royale ...	—	—	—	0^m 639.9	0^m 612.5	—
—	—	Demi-canne (gressus)....	—	—	—	—	0^m 81
Pas	—	—	0^m 864	0^m 840	—	—	—
—	Aune	—	—	—	1^m 014.7	0^m 971	—
Demi-canne......	Canne...........	Canne (passus) ..	1^m 62	1^m 575	1^m 645.5	1^m 575	1^m 62
Canne...........	Toise	Perche	3^m 24	3^m 15	3^m 291	3^m 15	3^m 24
—	Calame..........	—	–	—	3^m 382.4	3^m 237.5	—
Grande perche ...	—	—	9^m 72	9^m 45	—	—	—
—	—	Déca-canne	—	—	—	—	16^m 20
—	Perche	—	—	—	19^m 746	18^m 90	—
Plèthre..........	Plèthre..........	Plèthre..........	32^m 40	31^m 50	32^m 91	31^m 50	32^m 40
—	—	U-gagar	—	—	—	--	97^m 20
Stade	Stade	Stade ou ammat-gagar ..	194^m 40	189^m	197^m 46	189^m	194^m 40
Diaute	—	—	388^m	378^m	—	—	—
—	—	Déca-U-gagar	—	—	—	—	972^m
Tiers de parasange	Déca-stade	Déca-stade	1.940^m	1.890^m	1.974^m 60	1.890^m	1.944^m
Parasange	Parasange	Parasange	5.820^m	5.670^m	5.923^m 80	5.670^m	5.832^m
Schœne	Schœne	—	11.640^m	11.340^m	11.847^m 60	11.340^m	—
Jour de marche.. (page 176)	—	—	23.280^m	22.680^m	—	—	—

APPENDICE.

Dans son compte-rendu de la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en date du 7 septembre 1883, M. Ferdinand Delaunay s'est exprimé de la manière suivante:

« M. Oppert communique les résultats de ses nouvelles études métrologiques sur les étalons gravés que portent les statues du roi chaldéen Goudéa ..... Il a adopté l'opinion de M. Aurès, suivant laquelle ces étalons sont divisés en seizièmes. En outre, il a remarqué que chaque espace de seizième, c'est-à-dire de 0^m 0168, est subdivisé en 6, 5, 4, 3 parties égales. Le 6e du 16e, c'est-à-dire le 96e, est même divisé en 3 parties. Il y a donc ici une division en 288 parties, et le nombre le plus petit que l'on puisse admettre est la division de la demi-coudée en 2.880 parties, dont chacune représente 93 millioniêmes de mètre (0^m 000093). Les Chaldéens, dans ces temps reculés, avaient donc une mesure théorique d'une excessive ténuité, au moins dans le calcul.» (*Journal officiel* du 10 septembre 1883, pages 4752 et 4753.)

Cette appréciation de M. Oppert n'est pas et n'a jamais été la mienne; je ne la crois pas exacte et il me semble nécessaire de la combattre ici.

Lorsque ce savant assyriologue a admis, par hypothèse, dans son *Etalon des mesures assyriennes,* la division théorique du sussu en 60 parties égales, ou ce qui est la même chose, celle de l'empan en 3.600 parties, qu'il a appelées *cheveux,* je me suis cru autorisé à repousser cette manière de voir et j'ai soutenu, au contraire, que l'empan n'avait été divisé, en fait, sur les mesures assyriennes, que de la manière indiquée sur ma représentation d'une coudée, (voyez ci-dessus page 165) c'est-à-dire en 120 parties seulement, auxquelles j'ai conservé le nom de *lignes,* comme dans l'ancien système métrique français.

M. Oppert semble vouloir modifier aujourd'hui et améliorer un peu sa première théorie, en considérant l'empan assyrien comme divisé en 2,880 parties seulement, au lieu de 3,600. J'estime, malgré cela, qu'il exagère encore, la dernière limite des divisions qu'il est, à mon avis, possible d'admettre étant, si je ne me trompe, celle de l'empan en 1.440 parties, parce que cette division conduit à partager le pouce, 10e partie de l'empan, en 144 parties, et la ligne, 12e partie du pouce, en 12 parties, et parce qu'elle se trouve ainsi identique à la division de la ligne de notre pied-de-roi en 12 points.

Mais les règles sculptées sur les statues de M. de Sarzec ne reproduisent pas plus cette dernière division que les précédentes, car, en fait, l'empan ne se trouve divisé, sur ces règles, qu'en 16 parties, subdivisées ensuite en 2, 3, 4, 5 et 6 parties égales qui correspondent par conséquent au 32e, au 48e, au 64e, au 80e et au 96e seulement de la longueur de l'empan. En dernier lieu cependant une division exceptionnelle d'un 96e en 2 et en 3 parties égales finit par donner le 192e et le 288e de l'empan. Mais les divisions ne vont pas plus loin et, on le remarquera, aucune d'elles n'est métrique. Par suite les règles graduées de nos statues,

quoique ayant très exactement un empan de longueur, ne doivent pas être considérées comme de véritables mesures et ne peuvent avoir été graduées, de la manière qui vient d'être indiquée, que dans l'unique but de les transformer en *Echelles*.

Le roi Goudéa était certainement un roi constructeur, et le dessin gravé sur l'une des tablettes suffit pour montrer qu'il traçait lui-même les plans des édifices qu'il voulait faire construire. Les poinçons mis sur ces tablettes lui servaient donc pour cela et les échelles qui accompagnent ces poinçons ne lui étaient pas moins utiles que les poinçons eux-mêmes, parce que, sans elles, aucun plan régulier ne pouvait être dessiné.

En France, tous les géomètres du cadastre ont, en ce moment, à leur disposition des règles graduées d'un décimètre de longueur, divisées, d'un côté en 125 et de l'autre en 250 parties égales, et ces règles leur donnent les échelles de 1 à 1.250 et de 1 à 2.500 qui sont précisément les échelles du cadastre, mais personne n'a jamais songé cependant à considérer ces instruments comme de véritables mesures et il en était certainement de même pour les règles du roi Goudéa, avec cette différence pourtant que les règles du cadastre sont graduées de manière à ne pouvoir donner qu'un très petit nombre d'échelles, tandisque, au contraire, celles dont l'artiste chaldéen se servait pouvaient, ainsi qu'on va le voir, lui en fournir un nombre presque illimité.

Voici une représentation aussi exacte que possible de la règle chaldéenne, en la réduisant à la moitié de sa grandeur réelle:

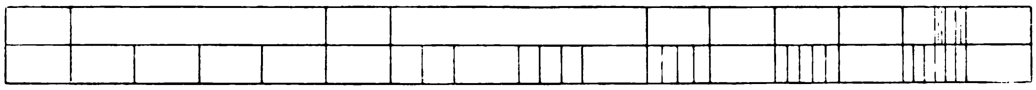

Si l'on fait correspondre, par hypothèse, chaque division de cette règle à une canne (pas double), la règle entière forme une échelle combinée de manière à prendre un empan pour une longueur de 16 cannes ou de 96 empans, puisque une canne contient 6 empans, et par conséquent l'échelle ainsi formée est celle du 96e. Dans ce cas, la demi-division correspond à une demi-canne (pas simple), le tiers à une coudée, le quart à une grande brique, le cinquième à un pied et le 6e à un empan, de la manière indiquée sur la figure suivante:

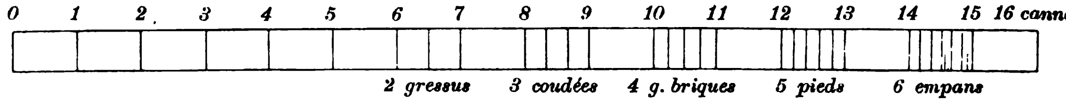

En outre la moitié d'une des subdivisions de la 15e canne correspond à un sulum et le tiers à un petit palme.

Si, au lieu de faire correspondre les divisions de la règle graduée à une canne, on les avait supposées égales à une coudée ou à un stade, les nouvelles échelles ainsi obtenues auraient été celles d'un empan pour 16 coudées = 32 empans, ou d'un empan pour 16 stades = 11.520 empans, c'est-à-dire en d'autres termes celles de $^1/_{32}$ ou de $^1/_{11520}$.

En résumé, lorsqu'on fait correspondre les divisions des règles graduées aux principales unités linéaires du système métrique assyrien, comprises entre un doigt et une parasange, on trouve, sur ces règles, les échelles suivantes:

1° Celle d'un empan pour 16 doigts ou de 12 pour 16 doigts, soit des . . . . $^3/_4$
2° Celle d'un empan pour 16 pouces ou de 10 pour 16, soit . . . . $^5/_8$
3° Celle d'un empan pour 16 sulums = 8 empans ou de . . . . $^1/_8$
4° Celle d'un empan pour 16 empans ou de . . . . $^1/_{16}$
5° Celle d'un empan pour 16 grandes briques = 24 empans ou de . . . . $^1/_{24}$
6° Celle d'un empan pour 16 coudées = 32 empans ou de . . . . $^1/_{32}$
7° Celle d'un empan pour 16 cannes = 96 empans ou de . . . . $^1/_{96}$
8° Celle d'un empan pour 16 perches = 192 empans ou de . . . . $^1/_{192}$
9° Celle d'un empan pour 16 déca-cannes = 960 empans ou de . . . . $^1/_{960}$
10° Celle d'un empan pour 16 plèthres = 1.920 empans ou de . . . . $^1/_{1920}$
11° Celle d'un empan pour 16 U-gagar = 5.760 empans ou de . . . . $^1/_{5760}$
12° Celle d'un empan pour 16 stades = 11.520 empans ou de . . . . $^1/_{11520}$
13° Celle d'un empan pour 16 Déca-U-gagar = 57.600 empans ou de . . . . $^1/_{57600}$
14° Celle d'un empan pour 16 déca-stades = 115.200 empans ou de . . . . $^1/_{115200}$
et 15° Celle d'un empan pour 16 parasanges = 345.600 empans ou de . . . . $^1/_{345600}$

Mais ces échelles ne sont pas les seules qui peuvent être lues sur nos règles graduées, car rien n'empêche de faire correspondre une de leurs divisions à 2, à 3, à 4, à 5, ou à 6 coudées, par exemple, aussi bien qu'à une seule coudée. La règle donne alors les cinq échelles suivantes:

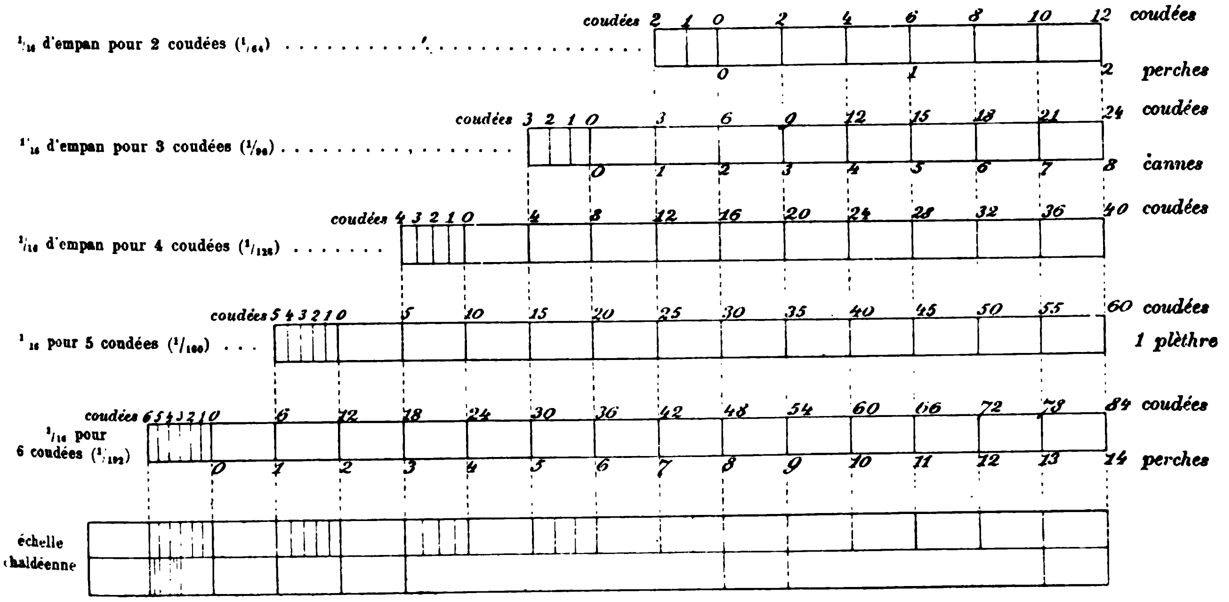

On peut aussi, à volonté, substituer à la coudée l'une quelconque des autres mesures assyriennes et voici quelles sont alors les nouvelles échelles que l'on obtient:

$^1/_{16}$ d'empan pour 6 parasanges correspondant à . . . . $^1/_{2073600}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 5 parasanges correspondant à . . . . $^1/_{1728000}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 4 parasanges correspondant à . . . . $^1/_{1382000}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 3 parasanges correspondant à . . . . $^1/_{1036800}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 2 parasanges ou 6 déca-stades correspondant à . . . . $^1/_{691200}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 5 déca-stades correspondant à . . . . $^1/_{576000}$

$^1/_{16}$ d'empan pour 4 déca-stades correspondant à . . . . $^1/_{460800}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 3 déca-stades ou 1 parasange correspondant à . . . . $^1/_{345600}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 2 déca-stades correspondant à . . . . $^1/_{230400}$

et ainsi de suite en s'élevant graduellement jusqu'à:

$^1/_{16}$ d'empan pour 6 pouces, correspondant à . . . . $^5/_{48}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 5 pouces ou 6 doigts correspondant à . . . . $^1/_8$
$^1/_{16}$ d'empan pour 5 doigts correspondant à . . . . $^3/_{20}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 4 pouces, correspondant à . . . . $^5/_{32}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 4 doigts, correspondant à . . . . $^3/_{16}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 3 pouces, correspondant à . . . . $^5/_{24}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 3 doigts, correspondant à . . . . $^1/_4$
$^1/_{16}$ d'empan pour 2 pouces, correspondant à . . . . $^5/_{16}$
$^1/_{16}$ d'empan pour 2 doigts, correspondant à . . . . $^3/_8$
$^1/_{16}$ d'empan pour 1 pouce, correspondant à . . . . $^5/_8$
$^1/_{16}$ d'empan pour 1 doigt correspondant à . . . . $^3/_4$

Ces échelles vont donc en augmentant depuis $^1/_{2073600}$ jusqu'aux $^3/_4$ et comme on peut encore imaginer un assez grand nombre de combinaisons nouvelles, on voit que je suis loin d'avoir exagéré lorsque j'ai annoncé, en commençant, que les échelles que l'on peut lire sur les règles de nos statues sont, par ainsi dire, en nombre indéfini. Et il résulte de là, si mon illusion n'est pas complète, qu'il est infiniment plus rationnel et plus conforme à la vérité d'admettre que les Chaldéens ont pu, en se servant de leur admirable système métrique et de la parfaite connaissance qu'ils avaient déjà de toutes les combinaisons des nombres, graduer leurs empans de manière à les transformer en échelles susceptibles de se plier, comme on l'a vu, à toutes les exigences de la pratique, plutôt que d'aller jusqu'à croire qu'ils se sont amusés à diviser ces mêmes empans, à un point de vue purement métrologique, en 2.880 ou en 3.600 parties égales.

Ligne ou demi-sussi, 60ᵉ partie du su											[illegible]
Sussi, égal à 2 lignes, 60ᵉ partie de l										[illegible]	[illegible]
Quart de pouce, égal à 3 lignes, 60ᵉ pa									[illegible]	[illegible]	[illegible]
Double sussi, égal à 4 lignes, 60ᵉ part								1	[illegible]	2	4
Demi-doigt, égal à 5 lignes, 12ᵉ partie							1	1½	[illegible]	2½	[illegible]
Demi-pouce, égal à 6 lignes, 10ᵉ partie						1	[illegible]	1½	2	3	[illegible]
Doigt, égal à 5 sussi, 12ᵉ partie de l'e					1	1⅕	2	2½	3⅓	5	[illegible]
Pouce, égal à 6 sussi, 10ᵉ partie de l'e				1	1⅔	2	2½	3	4	6	12
Double doigt, égal à 10 sussi, 6ᵉ parti			1	1⅔	2	3⅓	4	5	6⅔	[illegible]	20
Double pouce, égal à 12 sussi, 6ᵉ part		1	1⅕	2	2⅖	4	4⅘	6	8	12	24
Petit-palme, égal à 4 doigts, 6ᵉ partie	1	1⅔	2	3⅓	4	6⅔	8	10	13⅓	20	40
Grand palme, égal à 4 pouces, 5ᵉ parti	1⅕	2	2⅖	4	4⅘	8	9⅗	12	16	24	48
Sulin ou demi-empan, quart de la cou	1½	2½	3	5	6	10	12	15	20	30	60

Empan, unité fondamentale, égale à 15	3	5	6	10	12	20	24	30	40	60	120
Pied ou petite brique, égal à 12 pouce	3⅗	6	7⅕	12	14⅖	24	28⅘	36	48	72	144
Grande brique, égale à 15 pouces, qua	4½	7½	9	15	18	30	36	45	60	90	180
Coudée ou ammat, 60ᵉ partie du plèthr	6	10	12	20	24	40	48	60	80	120	240
Demi-canne ou gressus, égale à 30 pou	9	15	18	30	36	60	72	90	120	180	360
Canne ou pas (passus), 60ᵉ partie de l'I	18	30	36	60	72	120	144	180	240	360	720
Perche, 60ᵉ partie du stade, égale à 1	36	60	72	120	144	240	288	360	480	720	1,440
Déca-canne ou demi-plèthre, 12ᵉ partie	180	300	360	600	720	1,200	1,440	1,800	2,400	3,600	7,200
Plèthre, sosse de coudées, égal à 100	360	600	720	1,200	1,440	2,400	2,880	3,600			
U-gagar ou demi-stade, sosse de canne	1,080	1,800	2,160	3,600							
Stade ou ammat-gagar, sosse de perch	2,160	3,600									
Demi-déca-stade, sosse de déca-cannes,											
Déca-stade, sosse de plèthres, sar de c											
Parasange, sosse d'U-gagars, sar de ca											

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLEGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSEES D'ÉGYPTE.

CINQUIÈME ANNÉE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXIV.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

La pyramide du roi Teti, par G. Maspero 1

Notice des monuments coptes du Musée de Boulaq, par U. Bouriant 60

Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq (supplément), par V. Loret 70

Der Wiener demotische Papyrus Nr. 31, von Dr. J. Krall 76

Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (fin), par V. Loret 85

Un dernier mot sur les doubles dates du papyrus Ebers, par F. Robiou 103

Fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, par E. Amélineau 105

Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 139

La pyramide du roi Pepi Ier, par G. Maspero 157

Les canons apostoliques de Clément de Rome, par U. Bouriant 199

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. V. **Fascicules I—II.**

Contenu : 1) La pyramide du roi Teti, par G. Maspero. — 2) Notice des monuments coptes du Musée de Boulaq, par U. Bouriant. — 3) Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq (Supplément), par V. Loret. — 4) Der Wiener demotische Papyrus Nr. 31, von Dr. J. Krall. — 5) Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (Fin), par V. Loret. — 6) Un dernier mot sur les doubles dates du papyrus Ebers, par F. Robiou.

LA PYRAMIDE DU ROI TETI.

PAR

G. Maspero.

Les fouilles, commencées le 18 avril 1881, ont été terminées le 29 mai de la même année.

La pyramide est appelée par les Arabes *Pyramide de la Prison*, parce qu'elle s'élève dans le voisinage des ruines antiques où la tradition locale prétend reconnaître les restes de la prison de Joseph. Tout ce qu'on en savait, avant les fouilles de l'année 1881, se bornait à quelques mesures prises par Perring :

« Pyramide n° i de la carte. — Cette pyramide paraît avoir été postérieure aux deux » suivantes, car la route par laquelle on en apporta les matériaux a été construite en briques » crues, enlevées à une chaussée qui avait été précédemment établie dans le roc, pour conduire » aux pyramides n° 2 et n° 3. Les briques sont grandes, et fabriquées en terre d'alluvion » mêlée de fort peu de paille, sauf à l'extérieur; elles portent presque toutes une marque, » formée apparemment par les cinq doigts de la main rapprochés et enfoncés dans la pâte » molle 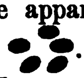.

« La pyramide a fort souffert et présente l'aspect d'un tas de décombres. La maçonne- » rie n'est visible qu'en un seul endroit, sur la face Sud. Elle semble avoir été bâtie à degrés.

« Des tentatives ont été faites pour l'ouvrir, tant sur la face Sud que sur la face Nord; » et un trou d'environ huit pieds de profondeur a été creusé au sommet.

« Base actuelle, environ	210	pieds	anglais.
« Hauteur actuelle	59	»	»
« Plateforme au sommet, environ	50	»	»

Vers le 26 avril, la tranchée, ouverte le 18 sur la face Nord, vint heurter le noyau carré de maçonnerie en petit appareil qui forme le centre de la pyramide. Les ouvriers descendirent perpendiculairement le long de cette muraille, et, à la profondeur d'environ 21 mètres sous le sable et les décombres, trouvèrent la bouche du boyau par lequel les voleurs avaient pénétré dans les chambres intérieures. Cette entrée se trouve juste dans l'axe du couloir en pente, qui conduisait de la porte extérieure à la première chambre, et que les ouvriers bouchaient, dans toute sa longueur, avec d'immenses blocs de calcaire et de granit, au

moment où ils fermaient la pyramide. Pour s'éviter la peine de briser et d'enlever ces blocs, les voleurs dévièrent légèrement sur la droite, et débouchèrent dans la première chambre *L*, en brisant le dernier des blocs qui fermaient l'extrémité du couloir, et qui avait environ six mètres de longueur.

La première chambre *L*, tout entière en calcaire, sans inscriptions ni ornements, a 4^m 44 de long sur 2^m de large à l'extrémité nord et 2^m 02 de large à l'extrémité sud. Elle est haute d'environ 1^m 80, mais le sol est recouvert de sable et de décombres qui en diminuent sensiblement la hauteur. Le couloir qui mène plus loin dans l'intérieur, a une hauteur qui varie de 1^m 30 à 1^m 35, et une largeur de 1^m 10 : il marche dans le calcaire sur une longueur de 5^m 24, puis dans le granit sur une longueur de 0^m 82, après quoi il rencontre la première herse. Les herses n'ont pas été tournées comme dans la plupart des autres pyramides, mais attaquées de front. Les voleurs ont allumé un grand feu, qui a calciné la surface de la pierre, puis enlevé cette surface au marteau : ils ont ensuite renouvelé la même opération jusqu'à ce qu'ils aient percé les trois herses, et le granit est encore tout enfumé de leur fait. On voit qu'ils avaient le temps et la sécurité pour eux. La première herse avait 0^m 72 d'épaisseur; puis venait un espace vide de 0^m 85 et une seconde herse de 0^m 84; puis un second espace vide de 0^m 94 et une troisième herse de 0^m 78, après quoi le couloir continue sans obstacles. Il est d'abord en granit sur une longueur de 1^m 05, puis en calcaire sur une longueur de 6^m 13, puis en granit de nouveau sur une longueur de 3^m, enfin en calcaire sur une longueur de 1^m 40. Les trois chambres sont à peu près identiques sauf pour les dimensions aux trois chambres d'Ounas. On remarquera toutefois que, dans le serdab, les deux piliers carrés qui formaient les trois niches ont été fort proprement enlevés dès l'antiquité, et n'ont laissé d'autre trace qu'une ligne d'attache et une teinte un peu plus blanche de la paroi, aux endroits qu'ils recouvraient primitivement. Le couloir *E*, qui y conduit de la chambre centrale, est couvert d'hiéroglyphes, et probablement on était sur le point de le transformer en salle décorée, lorsque la mort du roi interrompit les travaux.

Les voleurs, entrés dans les chambres, n'y trouvèrent probablement rien qui les dédommageât de leur long labeur; ils pensèrent que les murs renfermaient quelque cachette, et ils déployèrent à la chercher la même ténacité et la même rage qu'ils avaient mise à se frayer la voie à travers les herses. Ils détruisirent à coups de masse les murs Nord et Sud de la chambre centrale et de la chambre où se trouvait le sarcophage, si bien que les gros blocs de calcaire qui forment le toit, n'étant plus soutenus par en bas, ne tiennent que par la pression latérale qu'ils exercent l'un sur l'autre et sont comme suspendus en l'air. Malgré cela, l'art avec lequel ils ont été ajustés est tellement admirable, qu'ils ne se sont pas écroulés sur les débris de la chambre : ils ont glissé l'un contre l'autre, ceux du milieu d'environ 0^m 50, ceux des extrémités, qui s'appuient aux parois Est et Ouest respectées par les voleurs, de 0^m 05 à 0^m 15. Non contents de ces dégâts, les voleurs, toujours à la recherche des trésors, poussèrent des boyaux dans l'intérieur de la maçonnerie jusqu'à la roche vive. Les blocs, littéralement émiettés sous leurs marteaux, encombrent la chambre du sarcophage jusqu'à un mètre de la voûte. J'ai dû me borner à faire enlever les décombres accumulés contre les parois respectées et sur le sarcophage : les extraire de la pyramide eût été inutile, coûteux et peut-être périlleux. Les inscriptions ont été estampées par M. EMILE BRUGSCH et BOURIANT, copiées en partie par M. WILBOUR, copiées tout entières par moi, au mois de mars 1882. Les

hiéroglyphes, plus petits que les hiéroglyphes de la pyramide d'Ounas, sont plus grands que presque tous ceux de la pyramide de Pepi Ier. Le plafond des chambres et des parties de couloir où l'on trouve des hiéroglyphes est couvert d'étoiles à cinq branches ★, selon la coutume. Les caractères se détachent en bleu-vert sur fond blanc peint à la colle.

Chambre de l'Ouest.

La chambre du sarcophage ne conserve plus d'inscriptions que sur les parois Est et Ouest. Le pignon de la paroi Ouest *A* est couvert de textes en colonnes verticales : sur la paroi *B* on remarque les mêmes ornements que dans la paroi correspondante du tombeau d'Ounas. Le sarcophage *C* était appuyé jadis contre la muraille, mais a été déplacé par les voleurs. La paroi Est est divisée en trois parties : les textes du pignon *D*, au-dessous desquels se déploie à gauche, une liste d'offrandes *E*, identique aux listes d'offrandes qu'on trouve dans plusieurs tombeaux privés de la même époque. Cette liste est encadrée par en bas et sur la droite, de prières destinées à accompagner l'offrande *F*.

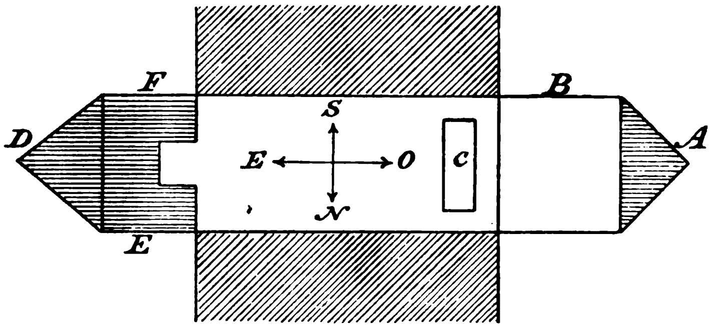

Le sarcophage n'a pas été ouvert : les voleurs, au lieu de soulever et de jeter bas le couvercle, en ont brisé l'angle S-E. et ont extrait la momie par cette ouverture. Je n'ai retrouvé de la momie qu'une épaule et un bras tout noircis et d'une préparation moins soignée que la préparation d'Ounas. Le sarcophage en basalte grisâtre est à peu près de la même dimension que celui d'Ounas, mais la cuve en est moins profonde. Il porte extérieurement l'inscription suivante tracée dans le sens de la longueur et en une seule ligne, au centre du couvercle : 1

. Le reste de la légende a disparu dans la cassure du couvercle. A l'intérieur, cinq légendes disposées, l'une en *A* dans toute la longueur du couvercle, les deux autres en *B* et en *C* prolongent perpendiculairement la première sur les parois Nord et Sud de la cuve; les deux dernières *D* et *E* sont tracées sur les parois Est et Ouest de la cuve, aux deux tiers de la hauteur, et sont interrompues deux fois chacune par les rainures *a-b*, *c-d*, ménagées dans ces parois, pour permettre aux ouvriers de faire jouer les cordes, au moyen desquelles on descendait dans la cuve le cercueil en bois qui contenait la momie.

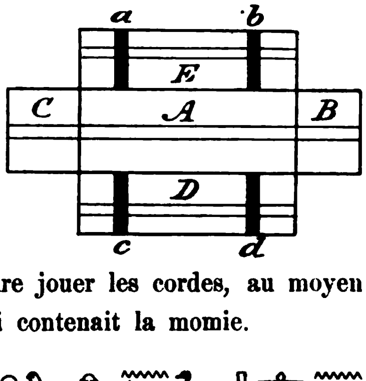

A : 2

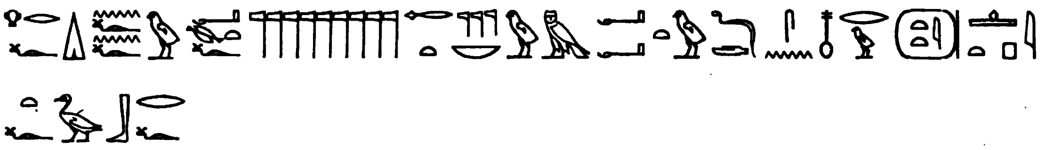

B :

C :

D :

E : 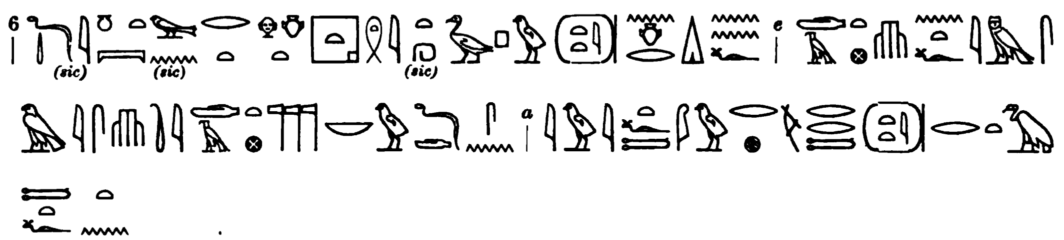

Le pignon Ouest, qui est au-dessus du sarcophage, renferme une longue inscription de cinquante-trois lignes. Les vingt-cinq premières ont le commencement masqué, comme je l'ai déjà dit, par la descente des blocs qui forment le plafond. Je n'ai pas encore retrouvé le texte exact des paragraphes I—III : je n'en possède qu'une version développée qui paraîtra en son lieu. J'ai donc préféré en remettre la traduction jusqu'au moment où cette version pourra être livrée au public. Les autres paragraphes existent tous avec quelques variantes dans les autres pyramides encore inédites.

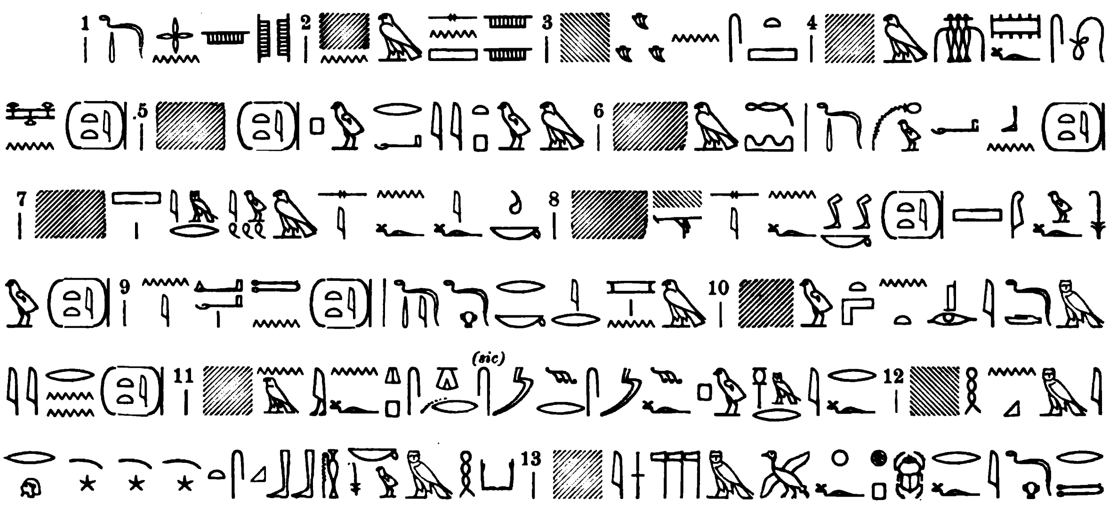

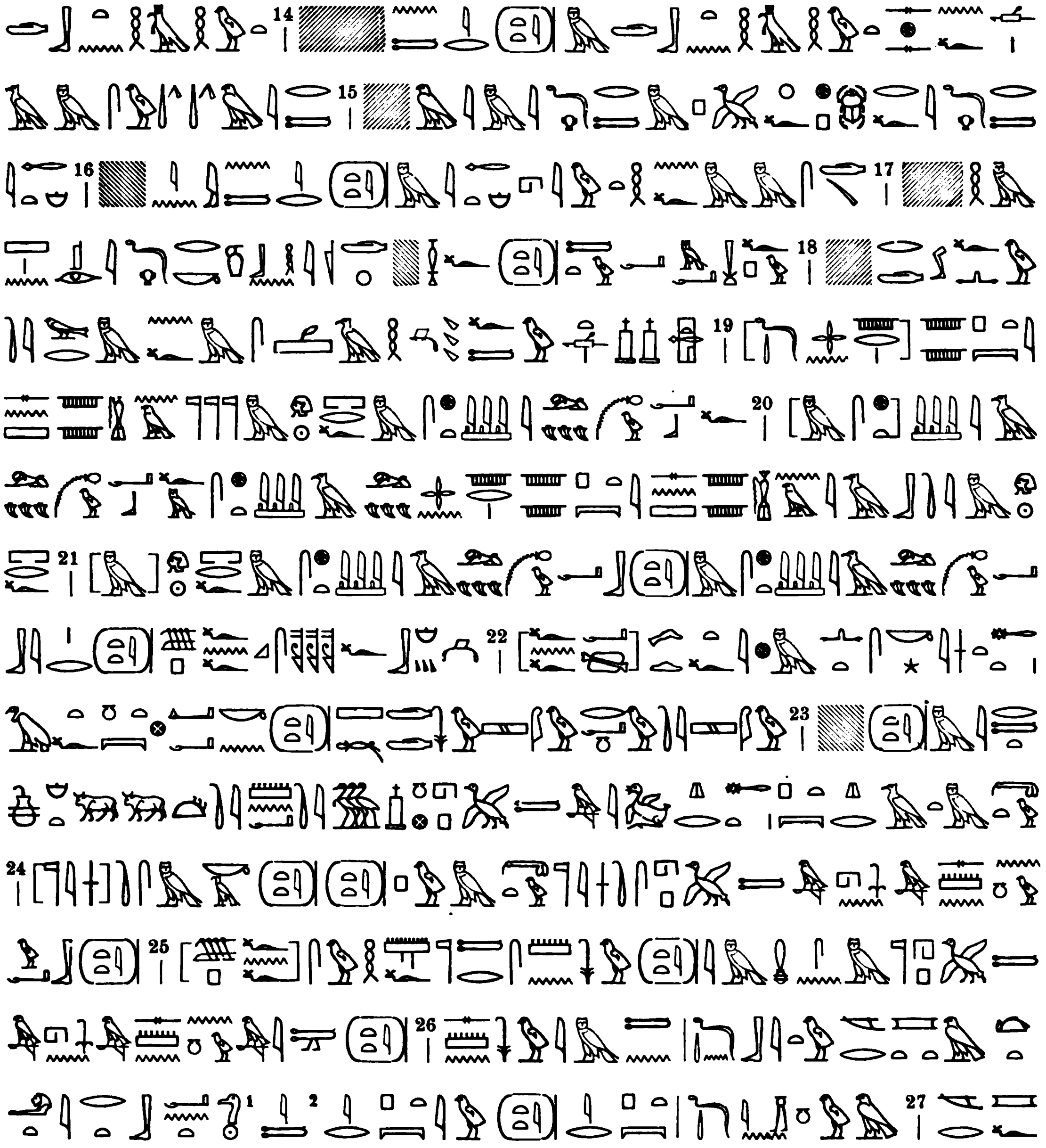

IV.

Flamme, amie de HOR, déesse au buste noir qui es dans la gorge[1] de RÂ, lance-toi vers le ciel[2], car TETI [va] vers le ciel.

1) Le mot se retrouve dans le passage suivant de Pepi II : : Les lèvres de Pepi sont comme le taureau des Formes, son cou (sa gorge) comme la vache (?) de flamme (ou, comme un bassin de flamme). Le mot 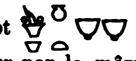 de BRUGSCH (*Dict. hiérogl.*, p. 380) me paraît être le même mot, dérivé de son sens premier par la même association d'idées qui a donné au français *gorge*, le sens de *sein, mamelle*.

2) 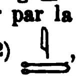, probablement pour 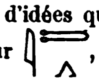, *tirer vers . . ., se diriger vers . . .*

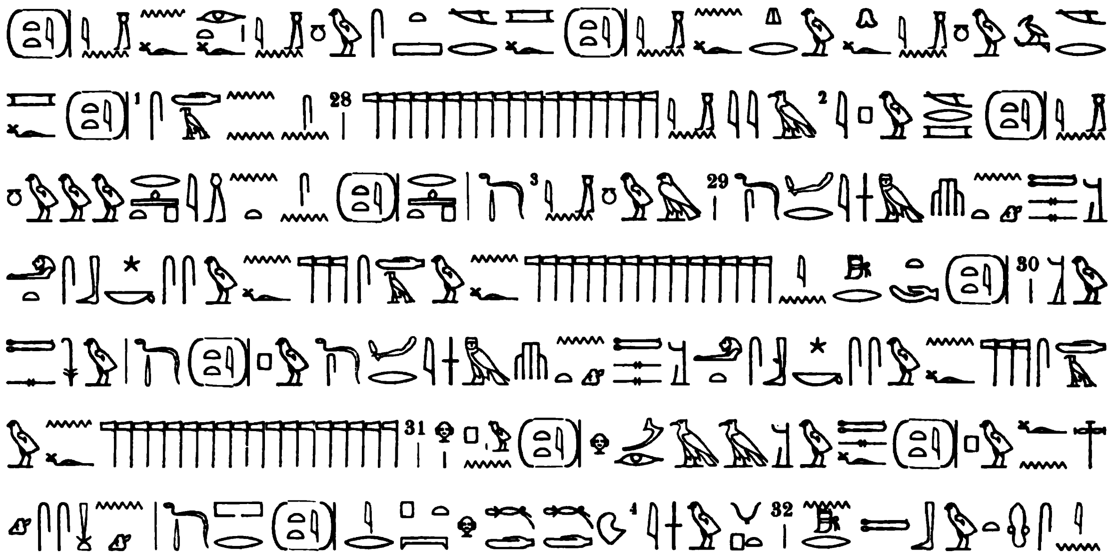

V.

Le tribut d'Hor qui aime Teti, c'est de lui apporter son œil; le tribut de Sit qui aime Teti, c'est de lui apporter ses testicules; le tribut de Thot qui aime Teti, [c'est de lui apporter ses bras][1] qui ont effrayé le double cycle des dieux! Ceux-là sont les porteurs de tribut[2] amis de Teti et les tributs destinés aux offrandes qu'ils apportent à Teti pour les offrandes.

VI[3].

Quand c'est Teti l'ordonnateur d'Amkhont, celui qui soulève Haït-Sib, devant qui les dieux ont courbé l'échine et a tremblé le double cycle des dieux, (alors) c'est la main de Teti qui le soulève.

VII.

Quand c'est Teti l'ordonnateur d'Amkhont, celui qui soulève Haït-Sib, devant qui les dieux ont courbé l'échine et a tremblé le double cycle des dieux, (alors) c'est la face de Teti qui voit celui qui le soulève, c'est Teti le nez qui respire.

VIII.

Quand Teti sort au ciel par la vulve d'Amouopit et qu'il lui arrange sa sandale, (alors) c'est la main de Teti qui le soulève.

1) Le texte de Teti est incomplet; je l'ai corrigé au moyen du texte de Pepi II :
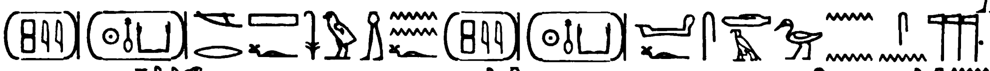

2) est le nom d'agent de , et la triplication de dans une forme graphique du pluriel. Le texte de Pepi II donne les deux fois 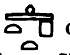 qui nous ramène à 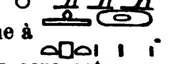.

3) Les quatre paragraphes qui suivent sont parallèles deux à deux. Ils prêtent à un sens astronomique et à un sens mythologique pur, probablement aux deux à la fois; mais le français ne se prêtant pas à rendre les doubles sens de l'égyptien, j'ai traduit littéralement, laissant à chacun la faculté de mettre sur les mots le sens qui lui paraîtra le mieux convenir.

4) Le mot se retrouve, par exemple, dans ce passage de Pepi II : 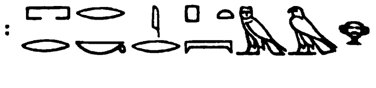

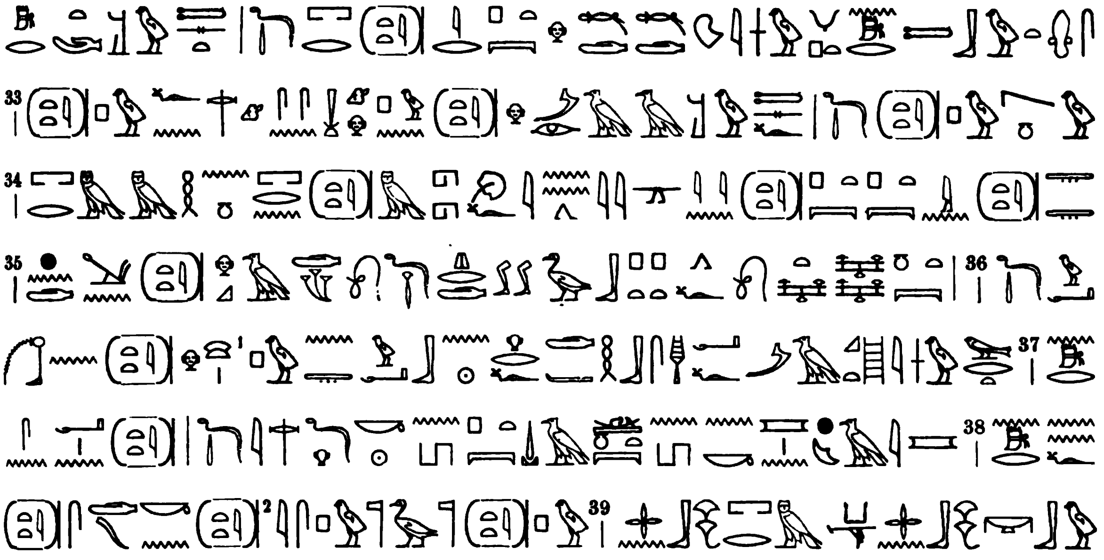

IX.

Quand TETI sort du ciel par la vulve d'AMOUOPIT, et qu'il lui arrange sa sandale, (alors) c'est TETI le nez qui respire, c'est la face de TETI qui voit celui qui le soulève.

X.

C'est TETI le courant qui sort de l'urne. TETI est sorti de ce qu'elle rejette au-dehors, et TETI a couru les deux ciels, TETI est allé sur les deux terres, TETI s'est frayé un sillon sur les herbes qui verdissent sous les pieds de SIB, lorsqu'il foule les voies de NOUT.

XI.

Après que TETI s'est purifié sur cette même limite de la terre[1] sur laquelle RÂ s'est purifié, — tout en priant, il dresse l'échelle, et les *habitants de la Grande* donnent un coup de main à TETI.

. Je ne lui connais d'analogue qu'un mot , employé au Papyrus Ebers avec le sens de *vulve*. Ce sens convient parfaitement aux passages où on rencontre , et le déterminatif donne une coupe assez exacte de l'organe lui-même. Je traduirai donc le passage de Pepi II : « Tu sors au ciel comme Hor sur la vulve du ciel », et je renverrai pour le commentaire aux tableaux où l'on voit le soleil sortant de la vulve de Nout, dont le corps allongé représente la voûte du ciel. L'expression , doit désigner une forme de Nout et fait d'ailleurs assonance avec du texte de Pepi II. Après être sorti et avoir arrangé (?) la sandale de la déesse céleste, le défunt joue le rôle de Shou qui soulève le ciel de ses deux bras et de Nout qui est soulevée : on dirait qu'il est à la fois les deux divinités.

1) Le mot me paraît désigner la montagne qui bornait l'extrémité de la terre et servait de support au ciel.

2) Le passage n'est pas correct, mais on peut le restituer de deux manières 1° en se guidant sur le passage de la ligne 32, et 2° en se guidant sur la formule de la ligne 38. Je préfère rétablir d'après le premier passage : etc. La première faute est facile à comprendre. La comparai-

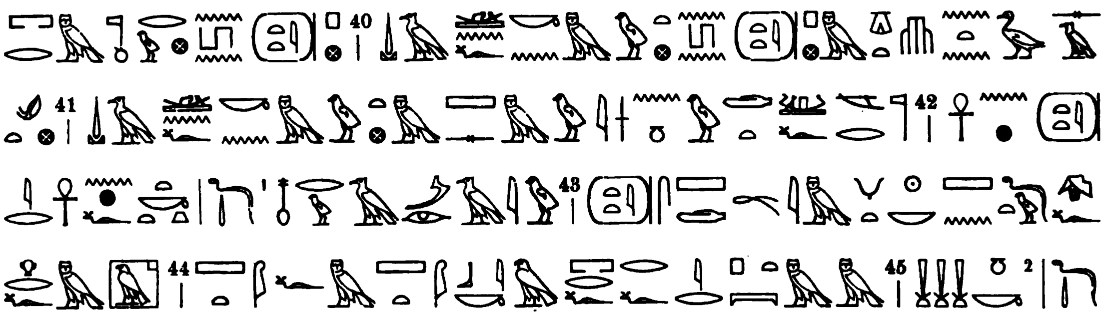

XII.

Salut à toi, ô RÂ qui parcours le ciel et traverses NOUT! Tu as parcouru le lac de KHAÏ et TETI t'a arrangé ta queue, car c'est TETI le dieu fils de dieu, c'est TETI l'aubépine (?) qui sort de KA, l'aubépine d'or qui sort de NOUTROU; TETI a parcouru POU et il a traversé KNOUMOUT; TETI a parcouru POU comme (l'astre) NASIT-KHONT de SAT, et il a traversé KNOUMOUT comme (l'astre) SHOSMOU; *Celui qui est dans sa barque et qui est l'ami de Dieu,* TETI vit plus qu'il ne vit, (car il se nourrit de) pain.

XIII.

Heureux[1] ceux qui voient TETI là où il s'habille au matin de chaque jour, son pagne sur lui comme HATHOR, sa plume comme la plume de l'épervier et sur laquelle il sort au ciel parmi tes frères [les dieux][2].

'son des passages communs aux différentes pyramides, prouve que les scribes avaient dans les mains un texte où le nom du roi n'était pas exprimé, mais était ou laissé en blanc ou remplacé par le pronom de la troisième personne : c'était une sorte d'exemplaire étalon, d'après lequel on composait le tombeau de chaque roi. Il suffisait pour cela de substituer le cartouche au pronom; mais tous les scribes ne s'y prenaient pas de même pour opérer la substitution. Par exemple, la formule des lignes 26—28 de Teti se retrouve dans Pepi II rédigée comme il suit :

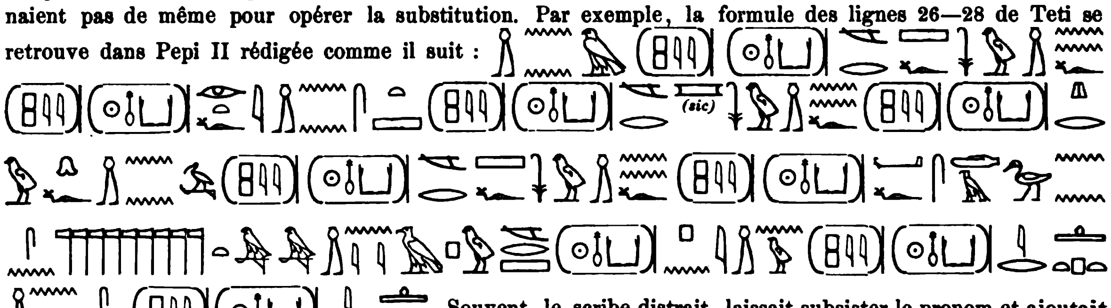

Souvent, le scribe distrait, laissait subsister le pronom et ajoutait le nom, ce qui donnait deux sujets ou plutôt le même sujet sous deux formes différentes : c'est pourquoi je corrige [hiéroglyphes]. La suppression de [hiéroglyphe] devant le second cartouche, me paraît être rendue nécessaire par la syntaxe de [hiéroglyphes], qui exige un antécédent dans la phrase telle que nous la donne la suite du texte. La présence de [hiéroglyphe] s'expliquerait fort bien, s'il y avait dans l'exemplaire original [hiéroglyphes], qui aurait dû se transcrire [hiéroglyphes]. Le [hiéroglyphe] serait le commencement du pronom [hiéroglyphe] que le graveur aurait commencé à graver : il se serait interrompu pour remplacer le pronom par le cartouche et aurait oublié d'effacer son [hiéroglyphe].

1) Cfr. OUNAS, l. 584 où il faut corriger : « Heureux ceux qui voient Ounas, tranquilles ceux qui le contemplent! » [hiéroglyphes] est le nom d'agent de [hiéroglyphes].

2) TETI a passé ici le complément nécessaire [hiéroglyphes] que donnent les versions de Pepi Ier et de Pepi II.

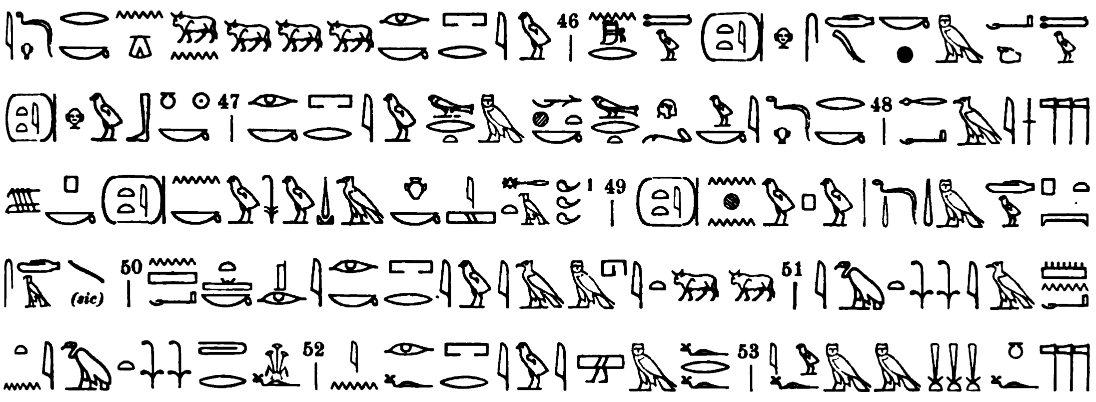

XIV.

Salut à toi, taureau des taureaux! Quand tu fais tes sorties, Teti est frappé de ta queue, Teti est saisi de ta splendeur; quand tu fais tes sorties, la *Grande* est derrière toi, la *Grande* est sur tes deux mains.

Salut à toi, Grand parmi les dieux! Quand tu as pris Teti, lui il s'empare de ton cœur, car les corps[1] de Teti sont (pour toi) des nourrissons.

XV.

Parle le ciel, tremble la terre par ton oraison, ô Osiris! Quand tu fais tes sorties, les deux vaches laitières d'Amoutnoun acclament, la nourrice d'Amoutnoun acclame, circulant derrière lui; car celui qui fait ses sorties, il va et il est parmi ses frères les dieux.

Toute la paroi Ouest, sous le pignon, est occupée par les dessins que nous avons déjà rencontrés à la même place dans la chambre funéraire d'Ounas. Ce qu'il y avait sur les parois détruites, nous le savons en partie : des débris ramassés à terre m'ont donné quelques mots appartenant aux textes contenus dans les lignes 222—233, 240—269 d'Ounas, qui, ainsi que le prouvent les débris du texte analogue de Pepi II, faisaient partie réglementaire de l'ornementation de la paroi Sud. La paroi Nord devait bien certainement contenir une partie au moins des textes qui, dans Ounas et dans Pepi II, accompagnent la présentation de la table d'offrandes : j'en ai retrouvé quelques passages sur les éclats de pierre qui jonchent le sol de la chambre.

Le pignon Est nous donne, après deux paragraphes nouveaux, une série de textes déjà connus par la pyramide d'Ounas. J'en présente une traduction nouvelle qui diffère sensiblement de celle que j'avais publiée il y a deux ans. Au fur et à mesure que j'étudie les versions

1) Le est prothétique, comme dans pour etc. Doit-on lire ashtiou ou ashkhitiou? M. de Rougé a montré que, pendant la durée de l'Ancien Empire, plusieurs mots en avaient la prononciation shuintante à côté de l'autre : le nom de , par exemple, se serait lu Shâfrâ aussi bien que Khâfrâ. est la prononciation amollie de , où est entre ses éléments phonétiques, comme est la prononciation amollie de , . Pepi II donne le même mot; Pepi Ier le remplace par , ce qui est une paraphrase de , et confirme le sens *corps*. Le pluriel *Ashtiou*, les corps, s'explique par cette paraphrase et désigne les parties individuelles, les *corps* qui composent le *corps* général de Teti. — Cfr. = , = , etc.

des autres pyramides, des formes mythologiques ou grammaticales, des mots nouveaux dont je n'avais pas saisi le sens, des phrases dont je n'avais point compris la coupe normale, s'éclairent par la comparaison et deviennent intelligibles. Il en sera de même jusqu'à la fin de ce travail, qui n'est à dire vrai que la publication première et la mise au net des monuments nouvellement conquis. Plus tard, je reprendrai ces inscriptions à loisir, et j'essaierai d'établir un texte critique, dont la constitution me permettra de donner des traductions mieux établies. Vers la fin, le glissement des pierres du plafond a, comme sur le pignon Ouest, fait disparaître quelques bouts de ligne : j'ai rétabli les parties manquantes au moyen des duplicata de Pepi II.

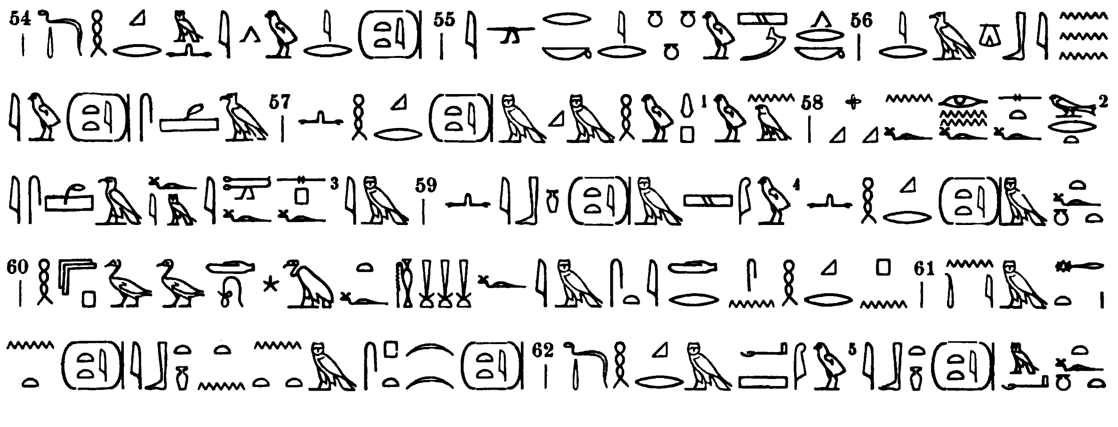

I.

O faim, ne viens pas à Teti, va au Nou, détourne-toi vers l'Océan divin, car Teti est rassasié; c'est du pain de froment[1] d'Hor, qu'Hor a mangé et que lui a fait sa servante *la Grande*[2], qu'il est rassasié, qu'il prend sa pleine part[3]. Teti n'a pas faim comme Shou[4], Teti n'a pas soif comme Tafnout, car Hapi, Tioumoutf, Qobhsonnouf, Amsit, détruisent cette faim qui est dans le ventre de Teti, cette soif qui est dans les lèvres de Teti.

II.

La faim [de Teti] est avec Shou[5], la soif de Teti avec Tafnout; Teti subsiste du pain de chaque matin qui vient en sa saison, Teti subsiste de ce dont Shou subsiste, Teti mange de ce dont Shou mange.

1) Cfr. l'arabe قمح, *froment*.

2) La variante de Pepi donne, ce qui nous ramène au groupe, *femme, servante*, plutôt qu'au mot, *fille*. On pourrait cependant traduire, *sa fille*.

3) Litt. *sa fois, sa tournée*.

4) On est tenté d'abord de comprendre «Teti n'a pas faim parce qu'il est Shou, ni soif parce qu'il «est Tafnout», mais ce sens ne cadre pas avec le paragraphe II, où l'on dit que la faim de Teti et sa soif sont *avec* Shou et Tafnout. Ces deux divinités sont donc représentées ayant faim et soif pour le défunt, et, par conséquent, on doit souhaiter à celui-ci de n'avoir point faim ou soif comme ils ont.

5) La version de Pepi II donne un texte plus rationnel que celle de Teti :

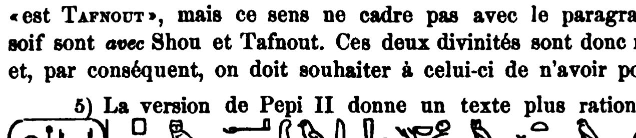

On voit que final tombait déjà à cette époque, et l'assonance avec explique la présence du déterminatif du chef.

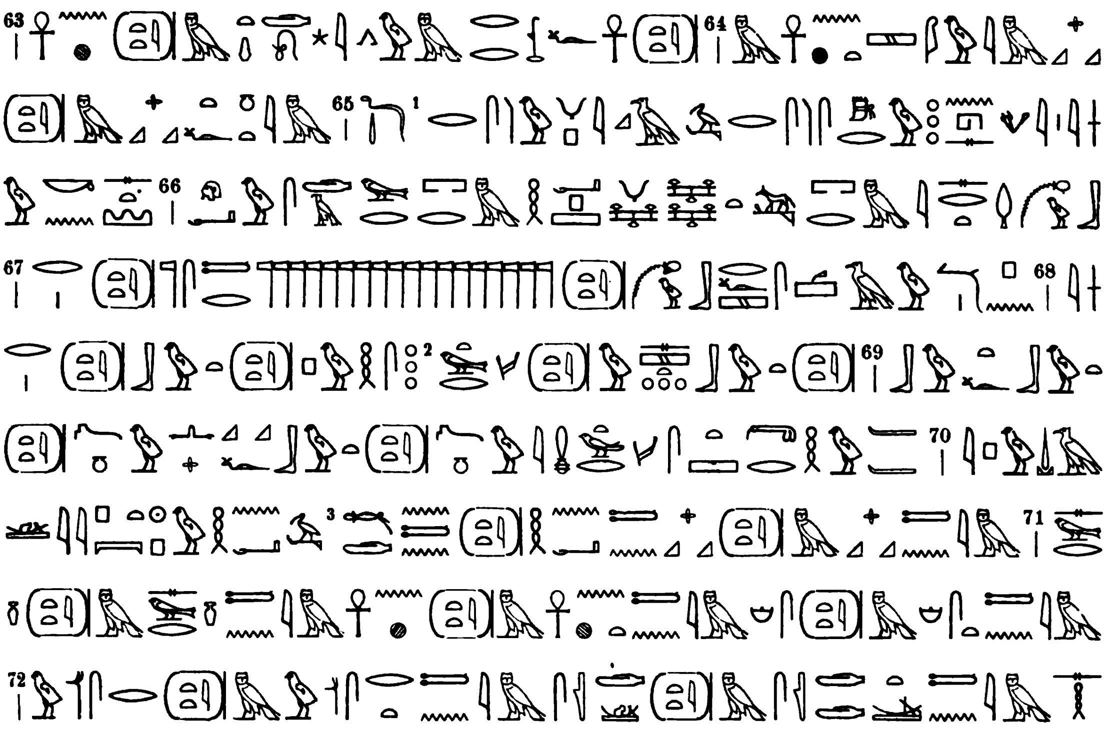

III.

Veille [1], *Thot juge exact!* Veillez, *vous qui êtes couchés!* Eveillez-vous, *Habitants de Konsit,* ancêtres, (toi,) *Le Grand trembleur* qui sort du Nil, OUOPMATONNOU qui sors d'ASRIT (la ville du Tamarisque), car elle est pure la bouche de TETI; le double cycle des dieux encense TETI et sa bouche est pure, ainsi que cette langue qui habite la bouche de TETI. C'est l'horreur de TETI que les excréments [2], TETI rejette les urines, TETI déteste ce qu'il y a de détestable en lui; TETI a horreur des matières et ne les mange pas, TETI a horreur des déjections liquides comme SIT, lorsqu'il se purifie entre ces deux ROHHOUÏ qui traversent le ciel, RÂ et THOT [3]. Vous avez pris TETI avec vous, TETI mange de ce dont vous mangez, TETI boit de ce dont vous buvez, TETI vit de ce dont vous vivez, TETI s'assied comme vous vous asseyez, TETI est puissant de votre puissance, TETI navigue votre navigation; la salle de TETI est un filet dans les CHAMPS D'AÏLOU, TETI a des courants d'eau vive au

1) Cfr. OUNAS, l. 186—195.

2) Le texte d'Ounas (l. 189) est endommagé ici par le salpêtre et j'avais cru lire *retranchement:* tous les autres textes prouvent qu'il faut écrire *ordures, excréments.* Le déterminatif, qui est fréquent dans Pepi II, montre assez de quelle sorte d'excréments il s'agit. Le sens primitif de paraît être *écarter à coups de bâton* ou peut-être *écraser,* comme l'indique le déterminatif; le second sens est *écarter de soi le péché, purifier, se purifier.* Teti écarte de lui les urines qu'il pourrait avoir comme boisson dans l'autre monde. Ce petit texte, confirmé d'ailleurs par plusieurs autres, nous montre en effet l'idée, si fréquente chez les peuples à demi-civilisés, d'une autre vie où le mort n'a pour se nourrir et se désaltérer que des excréments.

3) J'avais lu dans OUNAS (l. 190), sur la foi de (NEHI) et (DÉÏR EL-BAHARI): Ounas ne donne pas toujours les marques qui distinguent ●, ⊙, ⊗, ⊙, et n'a souvent que O, ce qui explique la faute des versions thébaines, et la mienne. de TETI montre qu'il faut lire dans OUNAS.

CHAMP DES OFFRANDES, et les offrandes de TETI sont avec vous, ô dieux; l'eau de TETI est du vin comme pour RÂ, TETI court autour du ciel comme RÂ, TETI circule à travers le ciel comme THOT.

IV.

C'est l'horreur de TETI que la faim, et il ne la mange pas; c'est l'horreur de TETI que la soif et TETI ne l'a point bue [1]. C'est TETI celui qui est, et TETI donne du pain à ceux qui sont. C'est la nourrice de TETI que *le Petit lait* [2], c'est lui qui fait vivre TETI, c'est lui celui qui existe, c'est lui qui a enfanté TETI. TETI est conçu dans la nuit, il naît dans la nuit; et maintenant, ô vous qui suivez RÂ et qui êtes en adoration sur ses deux bras [3], maintenant que TETI est conçu dans le NOU et que TETI est enfanté dans le NOU, TETI est venu vous apporter du pain de ceux qu'il a trouvés là.

V [4].

De la bave de l'œil d'Hor sur les ramures de l'olivier, KHONTAMENTI est venu vers elle, et en a rapporté les provisions d'HORKHONTPAOU; ce dont ce dieu vit, TETI en vit, ce

1) Le texte semble considérer la faim et la soif comme des substances que l'homme peut absorber par les voies naturelles, et qui, une fois en lui, ne cessent de le tourmenter comme un poison. Les variantes d'Ounas et de Pepi II rendent la traduction que j'ai proposée ici, incontestable au point de vue grammatical.

2) Les variantes donnent l'équivalence [hiéroglyphes] = [hiéroglyphe], nouvelle pour moi. Les listes d'offrandes donnent [hiéroglyphes] et à côté [hiéroglyphes], ou simplement [hiéroglyphes], qui paraissent être *le beurre*, et le *bas-beurre* ou *petit-lait*.

3) Je crois reconnaître ici les dieux que les vignettes du *Livre de savoir ce qu'il y a dans l'hémisphère inférieur* nous montrent sur les mains de la grande figure qui représente, selon les uns, le ciel, selon les autres, le soleil.

4) OUNAS donnait ici le signe [hiéroglyphe] des paragraphes; mais je n'en avais tenu aucun compte sur la foi du texte de Déïr el-Bahari. Il faut corriger la traduction d'OUNAS d'après celle que je donne ici du passage correspondant de Teti.

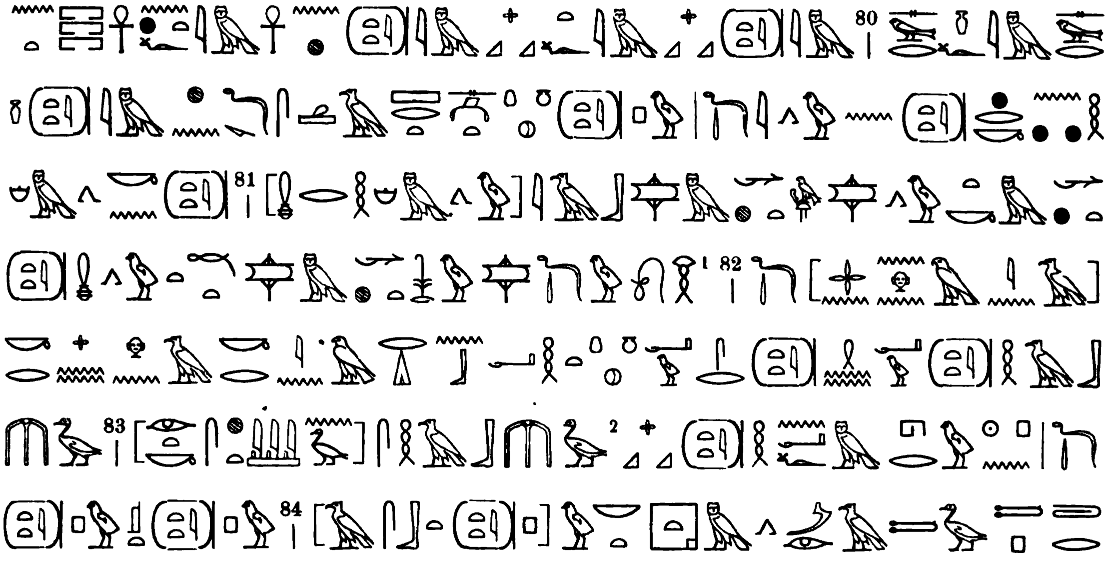

dont il mange, TETI en mange, ce dont il boit, TETI en boit, la viande du sacrifice(?) et les grains(?), c'est la richesse de TETI en provisions de tout genre.

VI.

TETI est venu à toi, vieillard! Recule devant TETI [comme] le vent d'Est [recule] derrière le vent d'Ouest; viens derrière TETI, comme le vent du Nord vient derrière le vent du Sud. — «*Pose-là*[1]!»

VII.

[AKER dévoile la face de HOR], HOR dévoile la face d'AKER, et l'Abondance a présenté ses deux mains à TETI, et les deux mains de TETI ont enveloppé l'oie panégyrique, [quand tu joues le rôle de la déesse campagne auprès de] son [fils] L'oie panégyrique[2], pour que TETI mange avec lui en ce jour.

VIII.

C'est TETI, ô ISIS! C'est TETI, [ô ASBIT! C'est TETI,] ô NEPHTHYS! Viens, vois ton fils qui a fait le tour du nome Athribite, et qui a ceint la couronne! Comme le panier de TETI

1) Je pense que est une indication ritualistique : le qui précède n'est que l'équivalent de nos guillemets.

2) , déterminé par l'oiseau, le poisson ou les herbes, sert à désigner l'oiseau, le poisson ou les herbes qu'on préparait pour une fête. Le texte renferme une allusion aux tableaux, fréquents plus tard, dans lesquels on voit la déesse Campagne aidant le roi à prendre les oiseaux au filet. Les oiseaux sont appelés ici ses fils et divinisés en une sorte de génie, (var. de Pepi II :), avec lequel Teti est censé dîner en tête à tête après la chasse. Je ne peux pas dire quel est ici le dieu qui joue ( ) ici le rôle de la déesse campagne auprès de son fils, c'est-à-dire, en réalité, livre ce fils à l'oiseleur; pourtant, comme le roi est ordinairement accompagné en pareil cas de deux dieux, je suis tenté de croire que le pronom s'adresse à AKER et HOR, en d'autres termes à AKER, lequel, en sa qualité de maître des deux horizons et de lion à deux têtes , peut être considéré comme *une âme en ses deux jumeaux,* un dieu en deux personnes, ANHOUR-SHOU, SHOU-TAFNOUT, SIB-NOUT, ayant droit, malgré sa dualité, au pronom du singulier .

est de légumes à tiges, [et la corbeille de TETI est de racines], TETI est venu ayant dans ses corbeilles[1] ce qu'il aime qu'on lui donne.

IX.

Viens, ô *Renverseur*[2], l'autel est allumé, les aides du sacrifice sont là debout, [donne toutes les choses de l'offrande à] TETI.

X.

Salut à toi, grand Océan, modeleur des dieux, formateur des créatures, concilie à TETI les hommes et les dieux, [pour qu'ils lui donnent toutes les choses de l'offrande].

XI.

O, *Toi dont le Double excellent est grand* du Dieu HOR[3], *Chef de la salle d'assemblée* du dieu RÂ, *Aîné, chef de l'atelier* du dieu PHTAH, donne beaucoup à TETI, que TETI mange de tes dons.

---

1) La variante de PEPI II, , semble montrer que n'appartient pas à la racine primitive, mais s'y est ajouté comme à , etc. Le nom de l'offrande (BRUGSCH, *Dict. H.*, p. 1097) nous indique le rapprochement avec ϣⲛⲟⲩϥ, *corbis*, si toutefois ce mot ne vient pas de la racine *plectere*, développée en finale : le sens du verbe est *apporter au panier*. Le nom se retrouve dans OUNAS, l. 639, , où le déterminatif est celui d'une tige droite et feuillue. Il me semble que , de la racine *surgere, se dresser*, doit désigner d'abord la tige qui *se dresse* hors de terre, puis ici tous les légumes dont la tige, les feuilles ou les fruits sont hors de terre et se mangent, par opposition à , de la racine *tomber, s'affaisser* (par contraste de), qui est le copte ⲛⲟⲩⲛⲓ, ϯ, ⲛⲟⲩⲛⲉ, ⲧ, *radix*, et désigne les légumes dont on ne mange que la partie cachée sous terre. ⲛⲟⲩⲛⲓ, comme mot spécial, signifie *raphanus*, et je ne connais pas encore le sens spécial de . Le texte compare Ounas à ces serviteurs du repas funèbre qui portent la corbeille et le panier chargés de légumes destinés au mort.

2) Var. de PEPI II : , c'est le nom d'agent de la racine *s'affaisser*. Il désigne ici soit le génie sacrificateur, soit TETI identifié à ce génie.

3) Les mots en italiques sont les noms , , et de génies et de prêtres attachés à Hor, à Râ, à Phtah et qui aidaient à la répartition de l'offrande pendant le sacrifice.

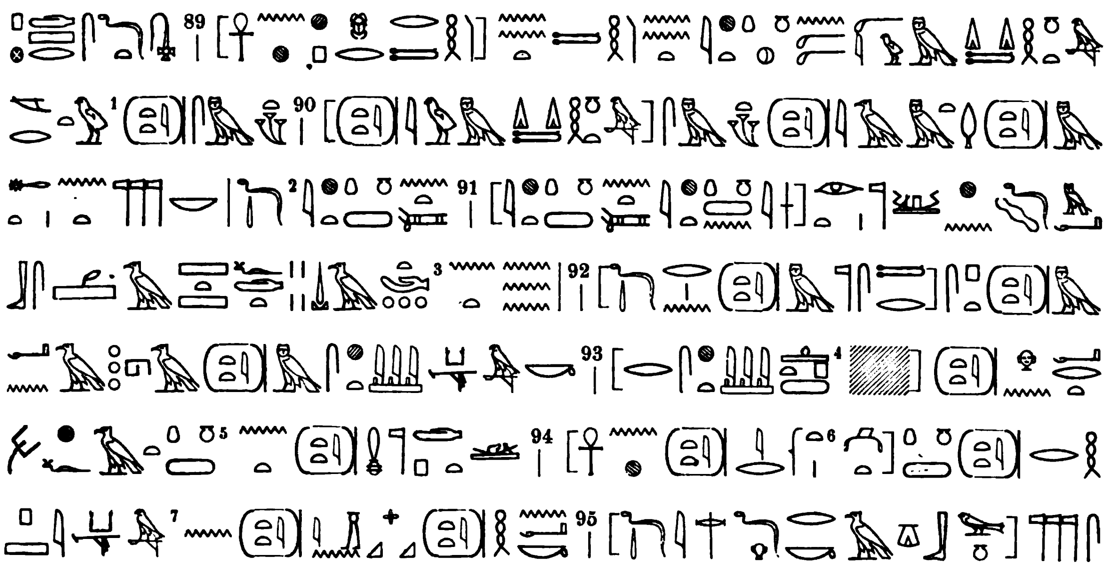

XII.

[Doubles dans Pou,] doubles dans Pou, — c'est Hor les doubles dans Pou, — double de Teti dans Pou, rouge comme la flamme, [vivant comme le scarabée, sautez] de joie, sautez de joie, [voici] les choses d'offrandes qu'apportent les sacrificateurs, et des dons de Tihont sont les arbres fruitiers[1] de Teti, les herbes [de Teti, des dons de Tihont sont] l'herbe de Teti et les dattes de Teti dans le ventre de tous les dieux.

XIII[2].

Biens de Toum, [biens de Toum, biens de qui est dans] l'œil de la barque divine, viande du sacrifice et viande rôti(?) et quatre gorgées d'eau[3]!

XIV.

[La bouche de Teti est d'encens], les lèvres de Teti sont de myrrhe! O Teti dans la campagne, ton double [va vers les champs d'offrandes[4], ...] . . . ., la table qu'on sert devant Teti[5] est comme (celle de) la barque divine, [les vivres de Teti sont supérieurs au produit de l'année[6], l'abondance] des biens de Teti est plus forte que le Nil. O double de Teti, apporte de quoi puisse Teti manger avec toi[7].

1) Bien qu'il n'y ait aucun déterminatif à ce mot, le parallélisme de [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] me semble indiquer qu'on doit y voir le nom d'arbre. Toutefois, comme le mot [hiéroglyphes], à côté de son sens *dattier, palmier,* a le sens de *grâce, faveur,* je ne serais pas étonné si le rédacteur avait fait un jeu de mots sur le double sens de [hiéroglyphes] *amour* et *arbre fruitier.*

2) Cfr. Ounas, l. 183—185, une version un peu plus complète.

3) Litt. : «quatre *paumées* d'eau». [hiéroglyphes] est la quantité d'eau qu'on prend dans le creux de la main. La traduction *gorgée* n'est qu'un à peu près, faute de mot exact pour rendre l'idée en français.

4) La version de Pepi II passe ce membre de phrase.

5) [hiéroglyphes] *ce qu'on met devant le convive,* de [hiéroglyphes] *être en face.*

6) Litt. : «Vit Teti plus qu'année».

7) La version de Pepi II coupe le texte après [hiéroglyphes] et introduit un nouveau paragraphe. La version de Teti me paraît plus conforme au développement logique du texte.

XV.

[Salut à toi, Grand Océan, modeleur] des dieux, formateur des êtres, concilie les dieux à TETI [pour qu'ils fassent fleurir TETI], pour qu'ils aiment TETI, pour qu'ils fassent passer TETI (de l'autre côté du ciel).

XVI.

[O, *Toi dont le double excellent est grand* du dieu HOR, *Chef*] *de la salle d'assemblée* du dieu RÂ. *Aîné, chef de l'atelier* du dieu PHTAH, donne à TETI en quantité [afin qu'il mange, car ce que tu lui donneras en quantité est de] sa chair.

XVII.

O *Grande Embrasseuse*, [aux ....], aux étoiles de mâfkat[1], si tu floris, [TETI florit, et florit] le rameau des vivants.

XVIII.

[La mère de] TETI [a conçu][2] dans la nuit, [avec toi, ô Vache SONIT], si tu floris, TETI florit, [florit la branche des vivant]s.

XIX.

[O rouge comme la] flamme, vivant [comme le scarabée,] biens du *sam*, bien du *On* ....

---

1) La lacune devait renfermer après le nom de la déesse , une première épithète formée d'un nom et de son régime, dont la finale est le dernier reste.

2) Ce paragraphe et le précédent sont restitués d'après la version de Pepi II : 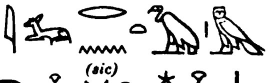

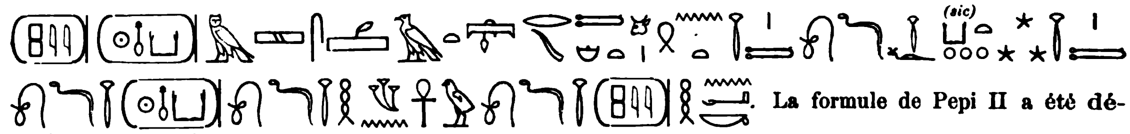

. La formule de Pepi II a été dédoublée dans Teti.

Vient ensuite, sur la paroi même, une rédaction abrégée de la table d'offrandes déjà publiée dans OUNAS (l. 1—165). J'ai montré quelles difficultés on éprouvait à rendre le sens des formules qu'elle renferme, et donné des exemples de la façon dont le sujet avait été traité par les écrivains égyptiens; j'aurai d'ailleurs à y revenir à propos de la version beaucoup plus complète que nous avait conservée la pyramide de Pepi II. Je me borne donc, ici encore, à donner le texte tel qu'il est, sans l'interpréter. (Voir Pl. 2.)

La disposition des textes à la partie gauche de la paroi, au-dessous de la table d'offrandes, entre la paroi Nord et la baie de la porte, présente quelques singularités. On y trouve d'abord une formule en deux lignes verticales 1—2, puis une autre formule divisée en deux lignes horizontales 3—4, servant de cadre à la prière qui occupe les lignes 5—11; après quoi revient la formule initiale, l. 11—13, et une variante de la formule une première fois gravée en deux lignes horizontales. Pour ne pas compliquer inutilement la tâche de l'imprimeur, j'ai substitué à l'ordre graphique de l'original l'ordre réel des textes. Les lignes 1—2 du petit tableau ci-joint répondent aux lignes 137—138, les lignes horizontales 3—4 aux lignes 139—140, et les lignes suivantes 5—14 continuent de 141 à 150.

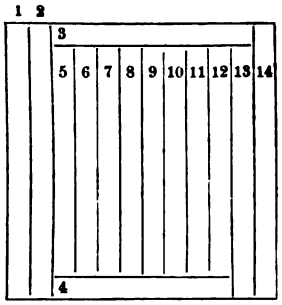

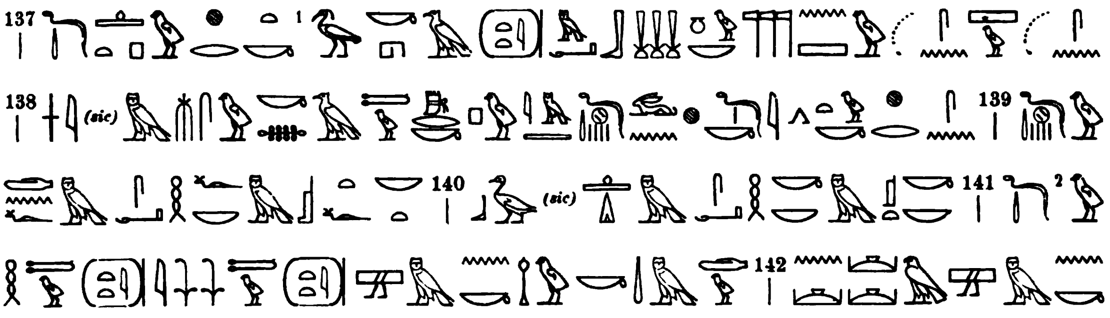

I.

C'est offrandes ce qui t'appartient[1]! Ton *lumineux,* ô TETI, est avec tes frères les dieux, et la pluie (de dons) qu'ils font pleuvoir parmi tes enfants, prends y garde, c'est ton tout sur cette terre. *Dire quatre fois.* — Pare (donc) ton corps, quand tu viens vers eux. *Dire quatre fois.*

Qu'il ait l'offrande, en toutes ses formes dans tous les lieux où il est! — Reçois l'offrande de SIB, en toutes tes formes, en tous les lieux où tu es!

II.

Arrête-toi, TETI[2], reste immobile, TETI! Tu es venu parler aux régions de HOR, tu es venu parler aux régions de SIT, tu es venu parler aux régions d'OSIRIS, et on te présente

1) Cette petite partie du texte est dans OUNAS, l. 299, où il faut effacer , qui est une faute d'impression pour .

2) OUNAS donne le même texte, l. 297—299, mais écourté : il passe la ligne 144 de TETI tout entière et la plus grande partie de la ligne 145. Dans OUNAS, remplacer le déterminatif de 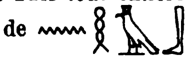 (l. 298), qui est une faute d'impression pour .

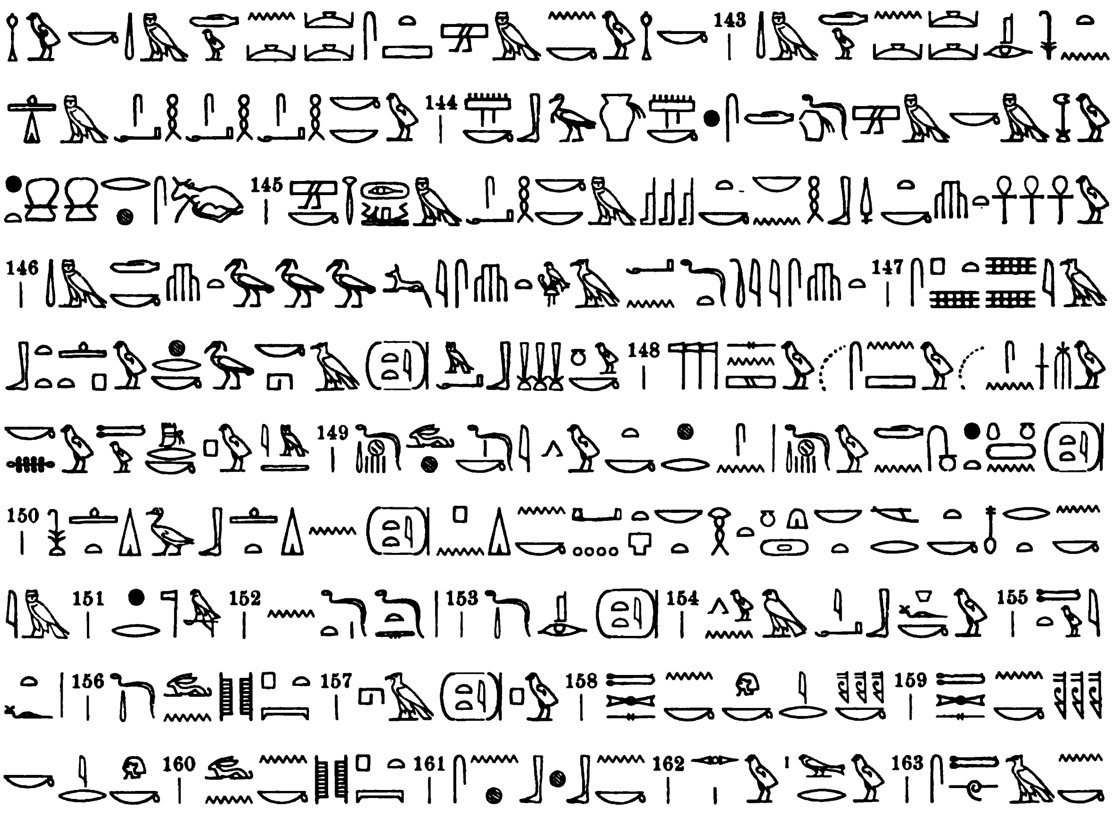

l'offrande royale en toutes tes formes. Tu revêts la peau de panthère, tu revêts le pagne, tu viens avec tes deux vases à sang (?) pour couper le cou à la victime, tu viens en la barque Ouot'Ânou en toutes tes formes, en toutes tes demeures, et ton sceptre Nouhbit parmi les vivants, ta parole parmi les mânes, c'est Anoupou celui qui est dans l'Occident, Ant'ti celui qui est dans les nomes d'Orient; c'est offrandes ce qui t'appartient! Ton *lumineux,* ô Teti, est avec tes frères les dieux, et la pluie (de dons) qu'ils font pleuvoir parmi tes enfants, prends y garde, c'est ton tout sur cette terre. *Dire quatre fois.* — Pare (donc) ton corps, quand tu viens vers eux. *Dire quatre fois.*

Offrande de biens à Teti! Offrande royale, offrande de Sib à ce Teti, qu'on te donne toutes les offrandes, toutes les propositions en pains, liquides et pâtisseries que tu aimes et qui te rendent heureux auprès du dieu pour l'éternité entière!

III.

Osiris Teti, Hor est venu te faire l'offrande à toi, car tu es son père!

IV.

Ouvre les deux portes du ciel, ô Teti, car tu as soulevé ta tête pour tes os, tu as soulevé tes os pour ta tête. Tu as ouvert les deux portes du ciel[1], tu as tiré les grands

1) Dans Ounas, l. 269, où il y a (var.) traduire : « tire les barres (de) la porte du ciel », au lieu de « par le bris de ses verrous », que donne ma première traduction.

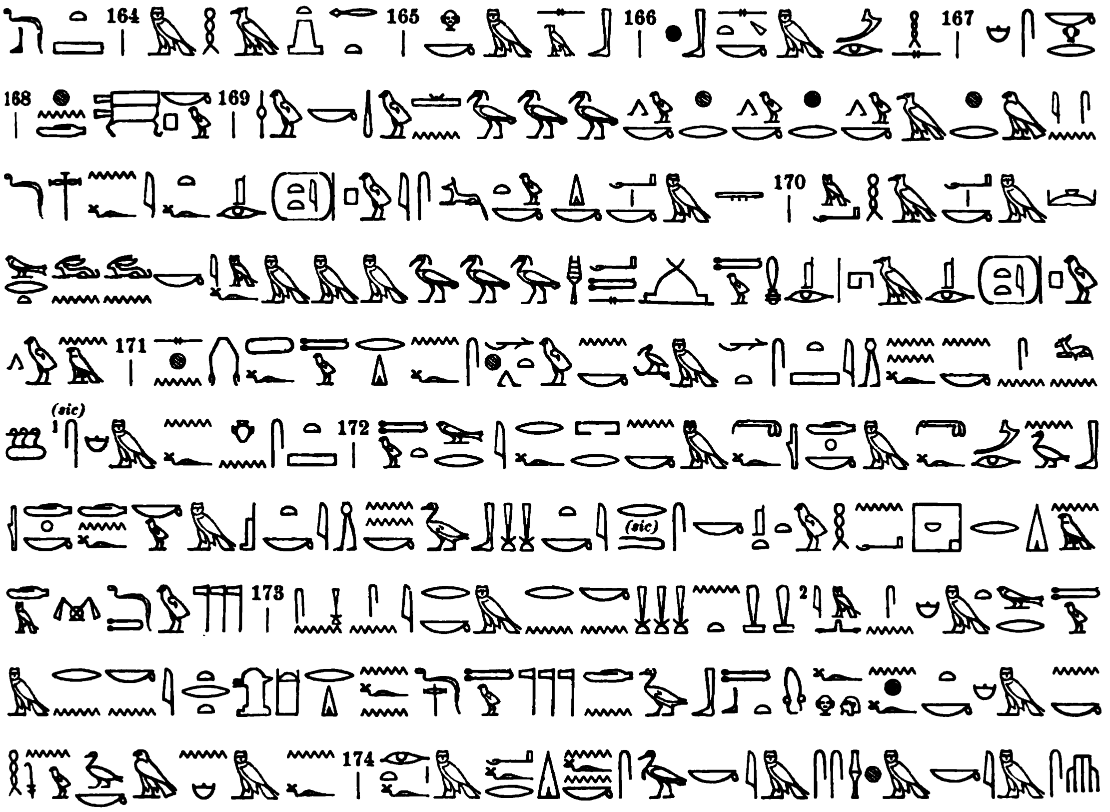

verrous, tu as levé le sceau de la grande porte, et semblable à un chacal pour la tête, à un lion sauvage pour le train de derrière, tu sièges sur ton divan et tu cries aux *Lumineux:* «Viens à moi! Viens à moi! Viens vers Hor, celui qui défend son père Osiris, car c'est »Teti qui est ton initiateur!» Tu mets la main à terre et tu combats de ton bras dans le domaine de *la Grande* et tu circules grâce à lui parmi les *Lumineux,* et voici tu te dresses comme Osiris.

V.

O Osiris Teti, Hor est venu t'enserrer dans ses bras, et il a fait que Thot mît en déroute pour toi les suivants de Sit, il te les a amenés prisonniers [1], et il a repoussé le cœur de Sit, car il est plus fort que lui; et maintenant, tu es sorti devant lui, et Sib a vu ta course, il t'a mis en ta place, Sib t'a amené tes deux sœurs Isis et Nephthys. Hor t'a donné de te réunir aux dieux, et ils fraternisent avec toi, en ton nom de Soniti [2], et ils ne te repoussent pas au loin en ton nom d'Atourti. Il a donné que les dieux te défendent et Sib a mis sa sandale sur la tête de ton ennemi; tu as repoussé (cet ennemi), ton fils Hor l'a frappé, il lui a arraché son œil (à lui Hor) et il te l'a donné pour que tu sois fort par

1) Le mot nous donne un nouveau phonétique pour le signe . Il est fréquent dans la langue très antique : les exemples que nous rencontrerons dans la suite des textes prouvent le sens *cellule, prison, emprisonner,* pour lui et pour son factitif .

2) Cfr. **ⲥⲉⲛⲏ**, *arca.* Les deux *sonit,* comme les deux *Atour,* comme les deux etc., marquent les deux rives du Nil qui forment l'Égypte. Ici le mot est un terme d'agent, *Celui qui est dans les deux sonit,* comme au membre de phrase suivant, il sera question de *celui qui est dans les deux Atour.*

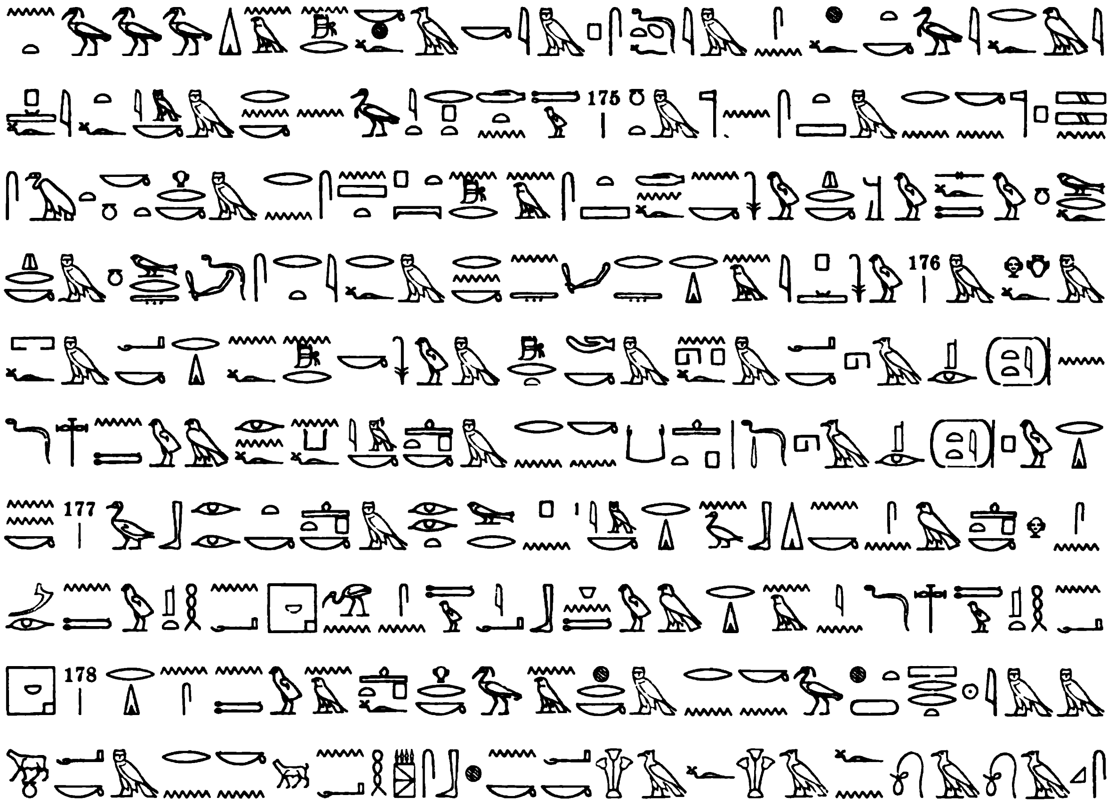

lui, pour que tu prévailles par lui parmi les *Lumineux;* HOR t'a donné de tailler en pièces ton ennemi avec (cet œil), il abat avec (cet œil) ton ennemi, car HOR est plus fort que lui, et il rend justice à son père qui est en toi, en ton nom de *Celui dont le père est plus fort que le Ciel;* NOUT t'a donné comme dieu à SIT en ton nom de DIEU; ta mère NOUT a étendu ses deux bras sur toi en son nom de *Couvreuse du Ciel.* HOR a frappé SIT, il te l'a jeté sous toi et lui (SIT) te supporte et il est un grand créateur(?) sous toi, comme (il est) le grand créateur(?) de la terre qu'il a disposée en ton nom de *Terre ordonnateur de la terre* (TOT'ASIRTO)! HOR a donné qu'on le juge (SIT) en son cœur, dans sa maison, avec toi, il a donné que tu le (SIT) frappes de ta main, lorsqu'il lutte avec toi. O OSIRIS TETI, HOR t'a défendu, et il a fait à son double qui est en toi que tu reposes en ton nom de KAHOTPOU.

VI.

O OSIRIS TETI, SIB t'a donné tes deux yeux pour que tu reposes en les deux yeux de CE GRAND CHEF [1] qui est en toi! SIB te les a fait donner par HOR pour que tu reposes sur eux, pour qu'ISIS et NEPHTHYS te voient, pour qu'elles te trouvent; car HOR t'a fait offrande, HOR a donné qu'ISIS et NEPHTHYS te défendent, elles t'ont livré à HOR pour qu'il repose sur toi, et HOR t'a accompli les rites en ton nom d'*Horizon* où se manifeste RÂ dans tes deux bras en ton nom de *Dieu qui est dans l'intérieur du palais;* tu as étendu ta main comme un mur derrière lui, derrière lui pour donner des fondements solides à ses os et de

1) Ce CHEF est un des noms d'Osiris.

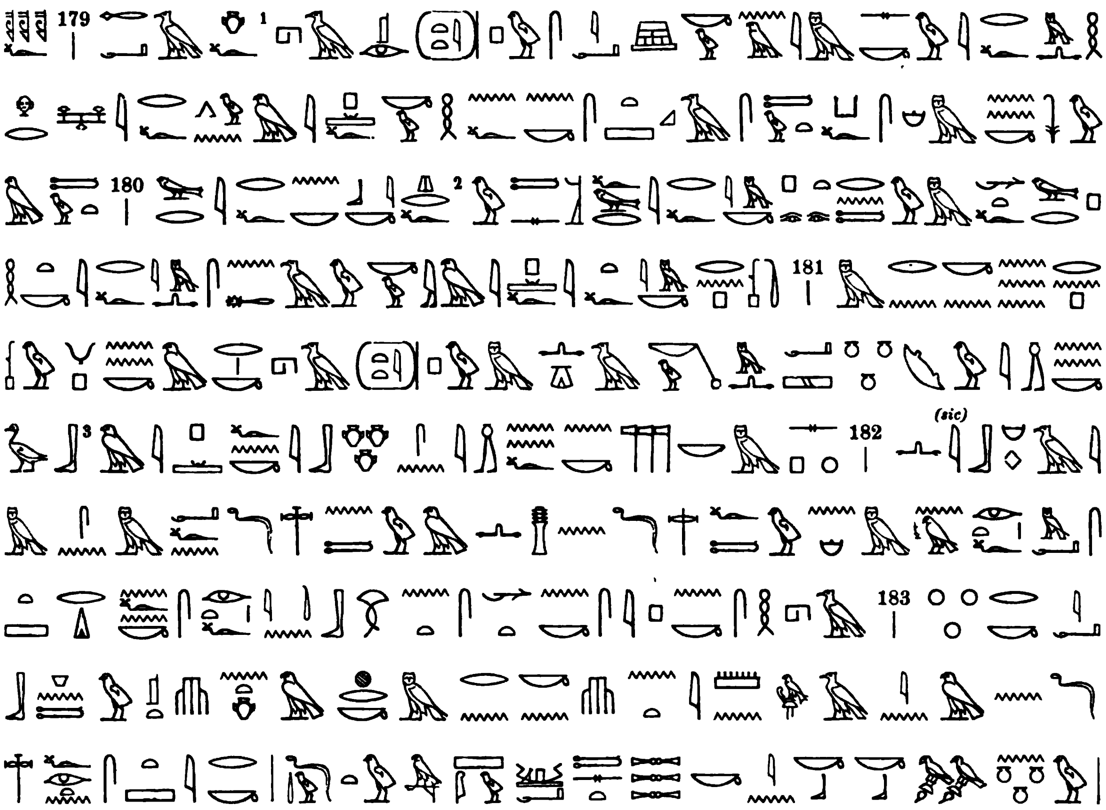

la grandeur à son cœur[1]. O OSIRIS TETI, l'endroit où HOR t'a introduit ne t'en écarte pas, car lorsque HOR est venu te rendre justice, tu as courbé SIT devant toi, et son double est enchaîné, tu l'as repoussé, car HOR est plus grand que lui, il nage sous toi, il supporte le plus grand que lui qui est en toi[2], et ses suivants t'ont vu qui étais plus fort que lui, et ils ne t'attaquent point, quand HOR vient pour rendre justice à son père qui est en toi, te rajeunissant en ton nom d'*Eau de Jouvence*. HOR t'a ouvert la bouche : ô TETI ne .... car SIB[3] t'a amené HOR afin que celui-ci juge pour toi leurs cœurs, il t'a apporté tous les dieux ensemble dont la substance n'est pas en lui. HOR t'a défendu, et il ne s'arrête point (?) de te défendre; HOR a arraché son œil à SIT, il te l'a donné; son œil est une branche (?) de palmier, tu l'as repoussé, tu l'as examiné, frappant ..... pour toi. ISIS t'a fait offrandes, HOR s'est introduit en ton cœur en ton nom de KHONTAMENTI, et c'est HOR qui te défend de ce que SIT fait contre toi.

VII.

OOUTOU-SHOU, ceux qui prennent des résolutions pour toi, ce sont les deux HOR génies du NOU.

---

1) Litt. : «Tu as muré ta main derrière lui pour la fondation de ses os et la grandeur de son cœur.»

2) Notre texte renverse les pronoms, ce qui va contre le sens général du morceau. Le duplicata de PEPI II porte : 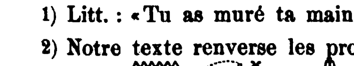, et PEPI Ier : 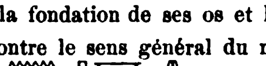.

3) Le second est une faute du scribe, entraînée par la présence de la première négation. Il y a dans PEPI Ier et dans PEPI II :

Sur la partie de la paroi Sud qui touchait à la paroi Est, on ne distingue plus que la fin ainsi conçue de la dernière ligne : 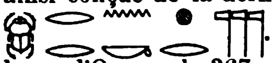. C'est la fin du texte reproduit sur la paroi d'un des couloirs du tombeau d'OUNAS, l. 367—378.

Le couloir qui mène de la chambre Ouest à la chambre Est, porte deux inscriptions de vingt lignes chacune. Voici l'inscription de la paroi Sud :

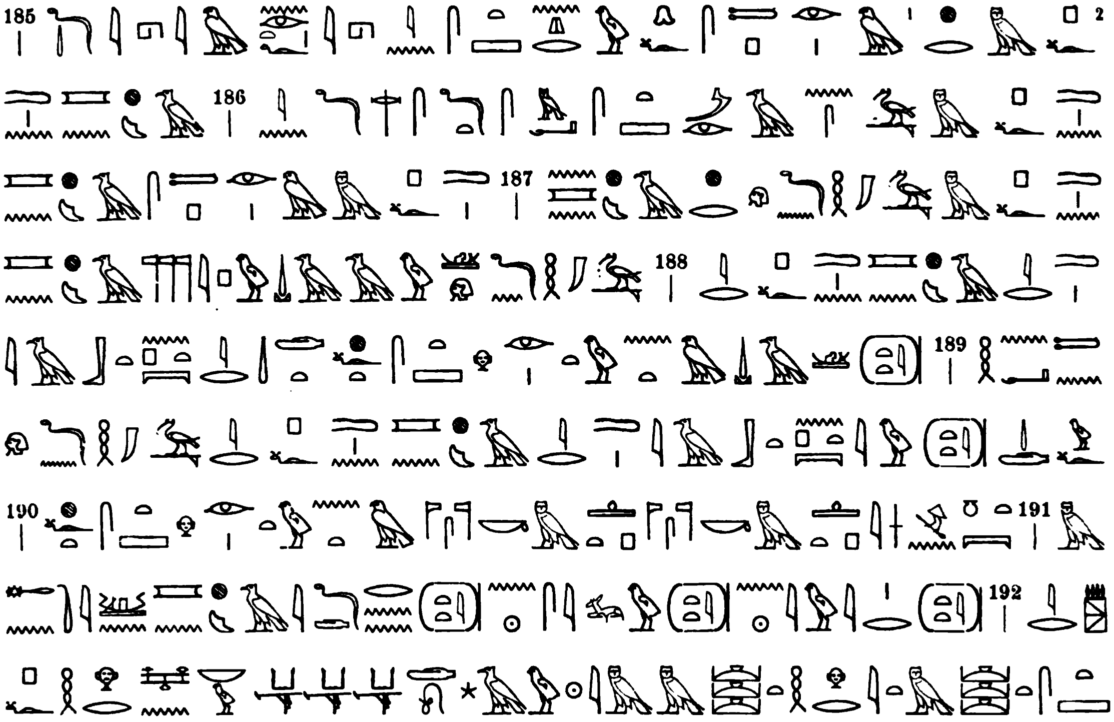

I.

HOR geint à cause de son œil, SIT geint à cause de ses testicules. Tandis que court l'*Œil d'Hor*[1] tombé sur l'autre rive[2] du Lac de KHA, et qu'il défend son corps contre SIT, il a vu THOT sur cette rive-là du Lac de KHA. Tandis que l'*Œil d'Hor* court sur l'autre rive du Lac de KHA, et qu'il est sur l'aile de THOT en l'autre rive du Lac de KHA, ô vous Dieux qui passez sur l'aile de THOT vers l'autre rive du Lac de KHA, vers la moitié orientale du Ciel, si [Teti] parle en face de SIT pour cet *Œil d'Hor,* passez TETI avec vous sur l'aile de THOT vers l'autre rive du Lac de KHA, vers la moitié orientale du ciel. Puisque TETI parle en face de SIT pour cet *Œil d'Hor,* veille en paix, veille en paix, ô toi qui voyages dans Nout, batelier du Lac de KHA, dis le nom de TETI à RÂ, proclame TETI à RÂ, car TETI (vient) vers cette demeure là d'où s'écartent les *Maîtres des doubles* qui y adorent RÂ dans les domaines de HOR, dans les domaines de SIT. Tandis que leur dieu RÂ vient à leurs

1) Le contexte semblerait indiquer ici une omission 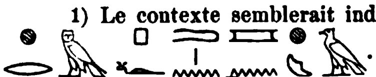. Si l'omission est réelle, elle est fort antérieure à la VI° dynastie, car le membre 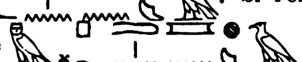 ne se retrouve pas dans les duplicata de PEPI Ier et de PEPI II.

2) signifie l'objet le plus éloigné, c'est-à-dire ici l'*autre* rive du Lac de Kha. J'ai traduit 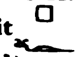 littéralement *celui-là*, ou par à peu près l'*autre*, selon que la tournure de la phrase française l'exigeait.

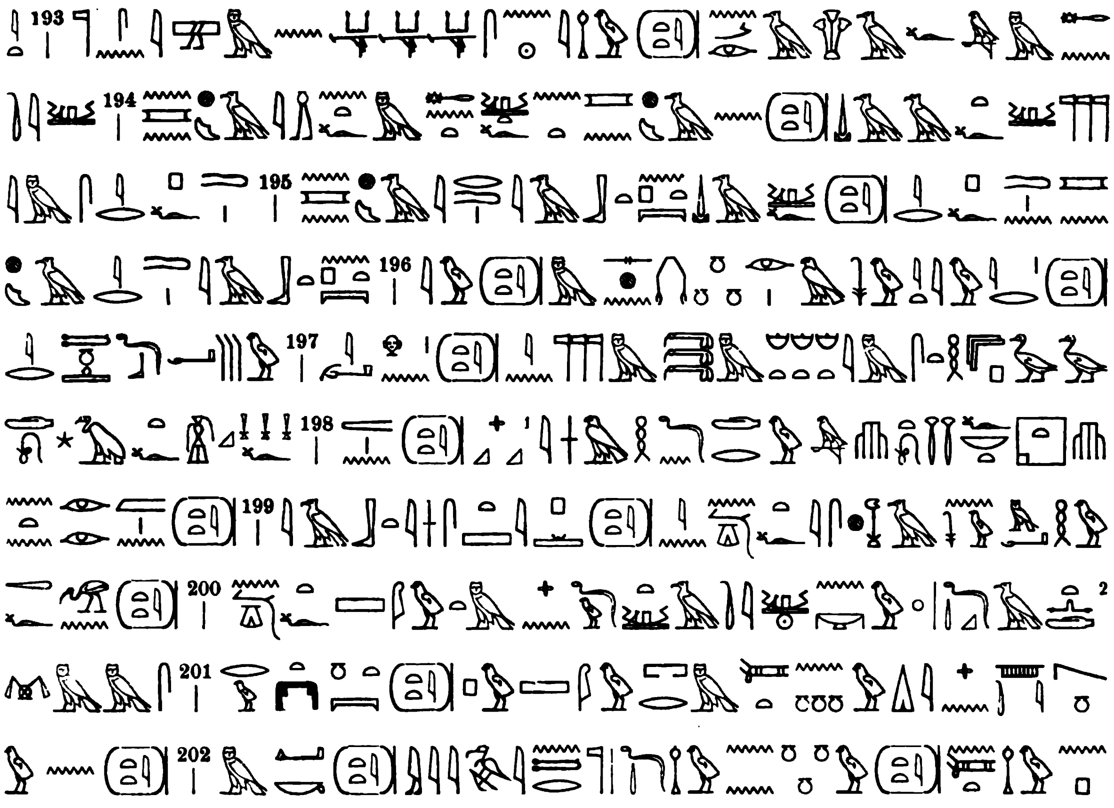

doubles, Teti ordonne à *Celui qui voit derrière lui,* le batelier du Lac de Kha, d'amener sa barque du Lac de Kha à Teti, et de faire passer grâce à elle la barque des dieux vers l'autre rive du Lac de Kha, vers la moitié orientale du ciel; et tandis que Teti est dans les bras de l'*Œil d'Hor méridional,* tandis que Teti est entre (?) les doigts (de l'œil), ils rendent hommage à Teti les dieux mâles et femelles, Amsit, Hapi, Tioumoutf, Qobhsonnouf. Le côté droit[1] de Teti appartient à Hor qui frappe le T'ontrou dans ses deux colonnes, et Nephthys dans les deux yeux; le côté gauche de Teti appartient à Sit qui juge Teti. C'est le trône (de Teti) qui l'a frappé (?) de son bâton, et Teti a trouvé son trône vide de *Celui qui pilote (?) la barque en or de* Râ.

II.

O barre[2] qui ferme la porte de Nout, c'est Teti Shou qui sort de Toum! O Nou donne qu'on ouvre cela (la porte) à Teti, car Teti vient âme forte!

III.

Le Nou a adjugé Teti à Toum, le Pega a adjugé Teti à Shou; il donne que s'ouvrent

1) Pepi II : . La variante de Teti provient probablement d'une mauvaise transcription hiératique de .

2) Forme abrégée par chute de finale, du mot (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1437, 1465). La négation me paraît être ici un déterminatif, et rappeler la forme jusqu'à présent unique, signalée par de Rougé (*Chrestomathie*, 3e fasc., p. 128). Nous retrouverons le mot plus bas (l. 235; cfr. Ounas, l. 494—495, où il faut corriger la traduction d'après la version que je donne ici).

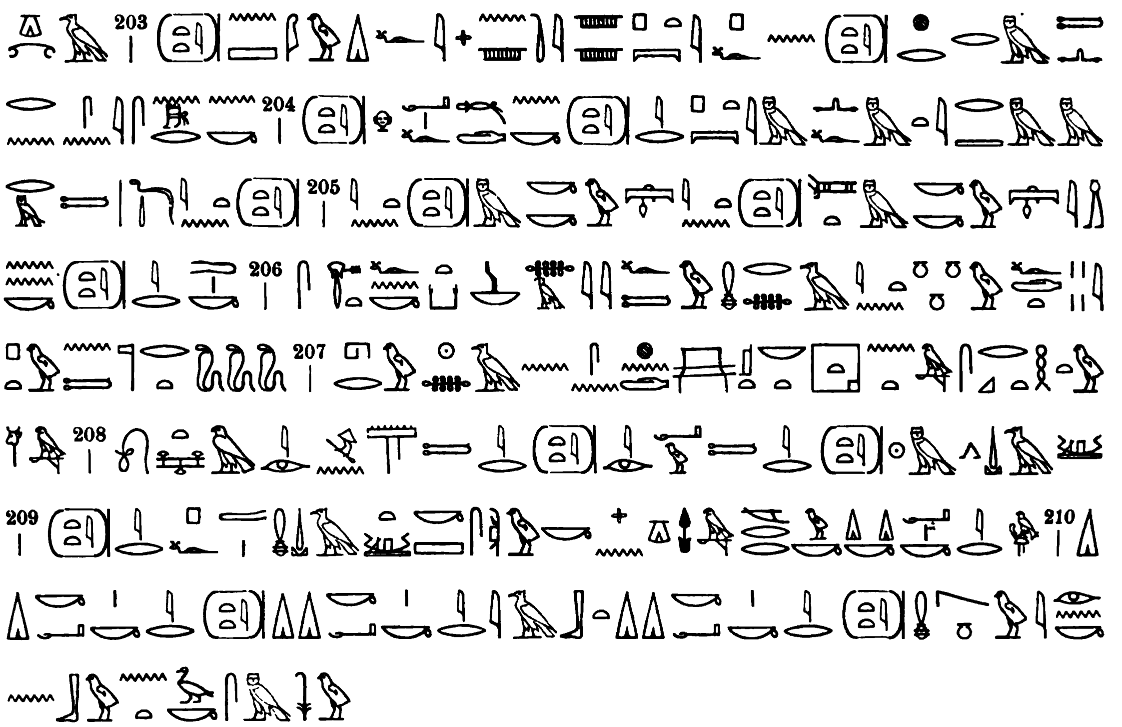

les portes du ciel et il décide que Teti sera parmi les hommes sans nom, mais voici que tu as saisi Teti par sa main, et que tu as tiré Teti au ciel pour qu'il ne meure point sur terre parmi les hommes.

IV.

Père de Teti, père de Teti dans les ténèbres! père de Teti, Toum, dans les ténèbres, tu as amené Teti près de toi, parce qu'il t'a fait l'opération de lancer la flamme et celle du Sa, comme ont fait pour le père de Nou ces quatre déesses, le jour où elles ont fait le sa du trône, Isis, Nephthys, Nit, Selkit-hatou. O Chemin de Hor, tends ta voile pour Teti, donne ta main à Teti! Râ, viens, passe Teti vers l'autre rive, comme t'ont passé tes serviteurs Ounga qui t'aiment; tends ta main vers l'Ouest, tends ta main à Teti, tends ta main vers l'Est, tends ta main à Teti, ainsi que tu as fait à l'endroit où est ton fils aîné.

Sur la paroi d'en face se déroule une inscription de même longueur. Le premier texte qu'elle renferme nous donne une version nouvelle d'un texte déjà publié dans Ounas (l. 462—471). Vient ensuite une formule analogue à la formule comprise dans les lignes 471—476 d'Ounas, et qui se retrouve en partie dans Pepi Ier et Pepi II. Le dernier paragraphe n'est que la reproduction pure et simple des lignes 494—495 d'Ounas.

I.

Ne méconnais pas Teti, ô dieu, car il te connaît; ne fais pas que Teti soit méconnu [1], car il te connaît; dis : «Voici!»

1) On pourrait traduire : «Ne donne pas que t'ignore Teti.» Le sens que j'ai adopté dans la traduction courante me paraît mieux répondre aux exigences du contexte.

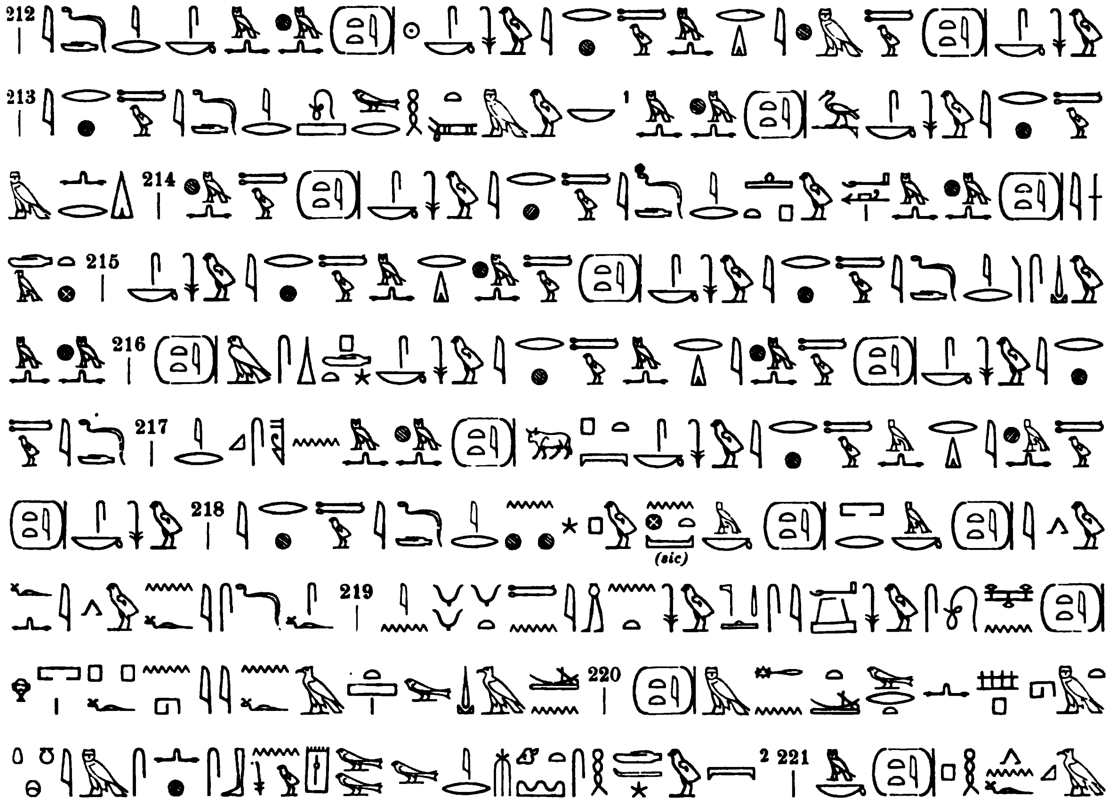

Ne méconnais pas TETI, ô RÂ, car il te connaît; ne fais pas que TETI soit méconnu, car il te connaît; dis : «Combien grande est ton abondance[1]!»

Ne méconnais pas TETI, ô THOT, car il te connaît; ne fais pas que TETI soit méconnu, car il te connaît; dis : «Qu'il repose seul!»

Ne méconnais pas TETI, *Toi qui es dans le Ciel inférieur*, car il te connaît; ne fais pas que TETI soit méconnu, car il te connaît; dis : «Veille en bonne santé!»

Ne méconnais pas TETI, HOR-SOPDTI, car il te connaît; ne fais pas que TETI soit méconnu, car il te connaît; dis : «Malédiction!»

Ne méconnais pas TETI, *Taureau du ciel*, car il te connaît; ne fais pas que TETI soit méconnu, car il te connaît; dis : «C'est l'astre NEKHEKH de NOUT.»

Voici que TETI sort, voici que TETI vient; or, s'il ne venait pas lui-même, ce serait votre message qui l'amènerait, la parole divine qui l'introduirait. TETI s'est avancé vers sa demeure, et la lionne du Grand Lac s'est inclinée(?) devant lui; TETI a passé la grande barque, sans qu'on lui prît [ses] provisions hors d'elle, sans que la *Demeure blanche* des Chefs le repousse vers le MASKHONT et le firmament étoilé[2]. Voici que TETI est arrivé à la hauteur

1) La variante d'OUNAS porte ⌒, au lieu de ⌒ qui est dans TETI, et, tout en différant pour la forme, doit donner un sens presque identique. Il me semble donc qu'on peut comprendre : «Grande félicité (cfr. NAVILLE, *La Litanie du Soleil*, p. 56) de ton approvisionnement» : ceci n'est pourtant qu'une traduction incertaine.

2) J'ai traduit dans OUNAS (l. 469) : «vers la région *Maskhont* (loin?) du firmament étoilé». Corriger d'après la traduction de TETI.

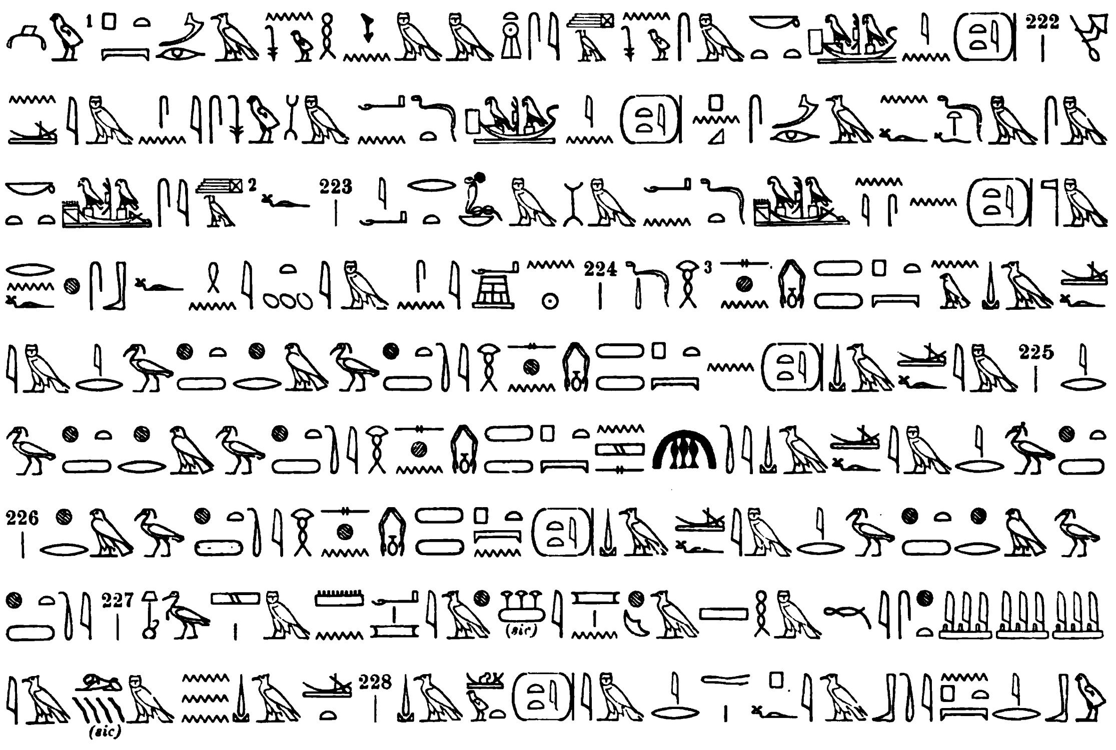

du ciel [1], et les créatures l'ont vu, la barque Somkit l'a connu, c'est Teti qui y exécute la manœuvre; la barque Mânt'it l'appelle et c'est Teti qui la lave; il a vu son corps dans la barque Somkit, il connaît les uræus [2] de la barque Mânt'it, et Dieu a appelé Teti en son nom par lequel il chasse les grêlons loin d'elles (les uræus), et il introduit [Teti] à Râ.

II.

Fais [3] que Hor soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon auprès de Hor-Khouti! — Fais que Teti soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon, auprès de Hor-Khouti.

Fais que Shosti (Celui qui est dans la Chapelle funéraire) soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon auprès de Hor-Khouti! — Fais que Teti soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon, auprès de Hor-Khouti.

Pénètre dans le canal verdoyant du Lac de Kha, remplis d'eau les Champs d'Aïlou, où Teti navigue ses navigations vers cette moitié orientale du ciel, vers le lieu où les dieux s'enfantent eux-mêmes et où il naît ses naissances, renouvelant ses rajeunissements,

1) Ounas (l. 469) donne , dont la leçon de Teti paraît n'être qu'une variante orthographique = . Il se pourrait cependant qu'il fallût admettre l'hypothèse inverse, d'après laquelle devrait être décomposé en deux mots et = , et traduit «à la hauteur et à la largeur du ciel». Toutefois le verbe «il a atteint» va mieux avec le mot *hauteur* qu'avec le mot *largeur*, et favorise la première hypothèse.

2) Ou peut-être, comme j'ai traduit dans Ounas : «il a *rassasié* les uræus». Le sens *connaître* me paraît être mieux justifié par le contexte que le sens *rassasier*.

3) Litt. : «Mets qu'enferment les deux horizons du ciel Hor.»

quand vient cette deuxième heure Boki (enfantement), l'heure cinquième de Tni (Destruction des esprits), la sixième heure du jour, la septième heure du jour, la huitième heure du jour. Râ appelle Teti, Nouhbkoou lui donne des biens, ainsi que Hor-Khouti, lorsque vient cette deuxième heure Boki, la troisième heure du jour, la quatrième heure du jour, voici que Teti se dresse comme cette étoile *Sous le corps du ciel;* il rend la justice, et le Dieu a écouté les paroles; comme Teti va vers eux[1], ils lui portent en apport ces quatre génies qui se tiennent aux piliers-sceptres du ciel[2], ils disent le nom de Teti à Râ, ils élèvent son nom vers Hor-Khouti. Il est donc venu à toi, il est venu à toi, déliant tes liens, brisant les cordes, et il a délivré Teti du billot (?), il ne l'a pas livré à Osiris, et certes Teti ne meurt pas, on lui rend l'hommage dans l'horizon et on l'établit solidement dans Doudou.

---

1) Le passage correspondant d'Ounas (l. 473) [hiéroglyphes] me fait croire qu'il y a une erreur dans le texte de Teti. [hiéroglyphe] = [hiéroglyphe], ce qui est naturel, donne la valeur si du verbe [hiéroglyphe]. La formule [hiéroglyphes] me semble cacher la leçon d'Ounas [hiéroglyphes] corrompue par l'addition de [hiéroglyphe] derrière [hiéroglyphe] et par la substitution de [hiéroglyphe] à [hiéroglyphe], qui s'explique par une mauvaise écriture hiératique de l'original. Le tout se traduirait : «Allant vers eux, ils apportent à Teti leur apport [hiéroglyphes], ces quatre dieux.» Le pronom pluriel [hiéroglyphe] désigne les dieux nommés au début de la prière Hor, Hor-Khouti, Hor-shosti etc. J'ajouterai que, dans ma traduction d'Ounas (l. 473), une erreur d'impression a introduit la phrase suivante qui n'a pas de sens : «son sceptre *âbi* dans son poing aux vers qui s'inclinent »devant lui». Il faut traduire : «son sceptre Nehani (devant qui on s'incline) avec lui, il va vers eux. Ils »lui donnent, etc.».

2) Ce sont les quatre piliers [hiéroglyphe] du ciel, figurés souvent sur les stèles par des sceptres [hiéroglyphe], sculptés à droite et à gauche de la pierre [hiéroglyphe]. La variante d'Ounas (l. 474) : «Ces quatre dieux .... qui se tiennent »sur la rive orientale du ciel et qui manient leurs sceptres *t'âm*», dit la même chose en d'autres termes : ces sceptres, que les quatre dieux *manient* [hiéroglyphes] sur la rive orientale du ciel, ne sont autres que les piliers du firmament qu'ils étayent de leurs mains.

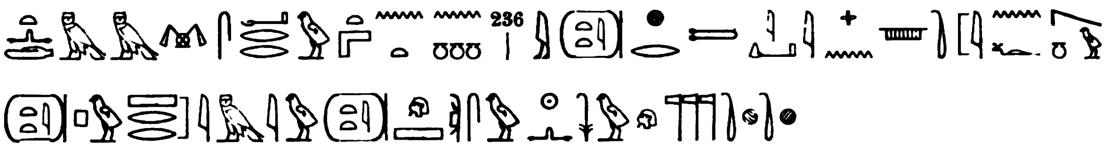

III.

O barre qui ferme les créneaux du Nou, Teti vient vers toi, donne qu'on [lui] ouvre [ceux-là, car c'est Teti le petit enfant qui est] là, et Teti est à la tête des serviteurs de Râ, il n'est pas à la tête des dieux turbulents.

Chambre de l'Est.

Les deux murs du Nord et du Sud ont été entièrement détruits par les chercheurs de trésors; mais les murs de l'Ouest et de l'Est sont intacts. Ils présentent cette particularité de ne pas être divisés en deux parties, comme les murs analogues de la chambre précédente et des chambres de la pyramide d'Ounas : le pignon et la muraille proprement dite ne forment qu'une seule page, où les lignes sont écrites de haut en bas sans interruption. Ici encore, les blocs qui forment le toit de la chambre ont baissé de quelques centimètres et recouvrent le commencement de la plupart des lignes. Les restitutions ont été empruntées aux textes des autres pyramides.

Les premières formules de la paroi Ouest de la Chambre Est se retrouvent presque mot pour mot dans Ounas. Il ne m'a point paru nécessaire de traduire à nouveau les parties où je ne voyais pas de changements sérieux à faire : je me suis donc contenté de rejeter en note, au bas des pages, les corrections qu'une étude nouvelle m'a suggérées.

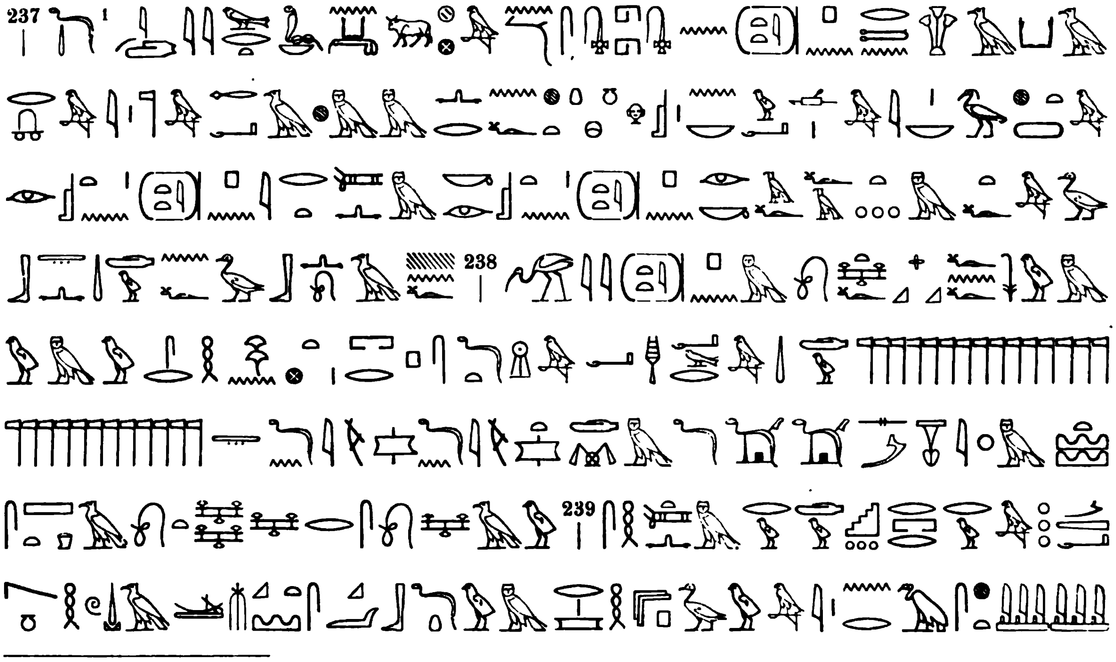

1) Ounas, l. 416—433.

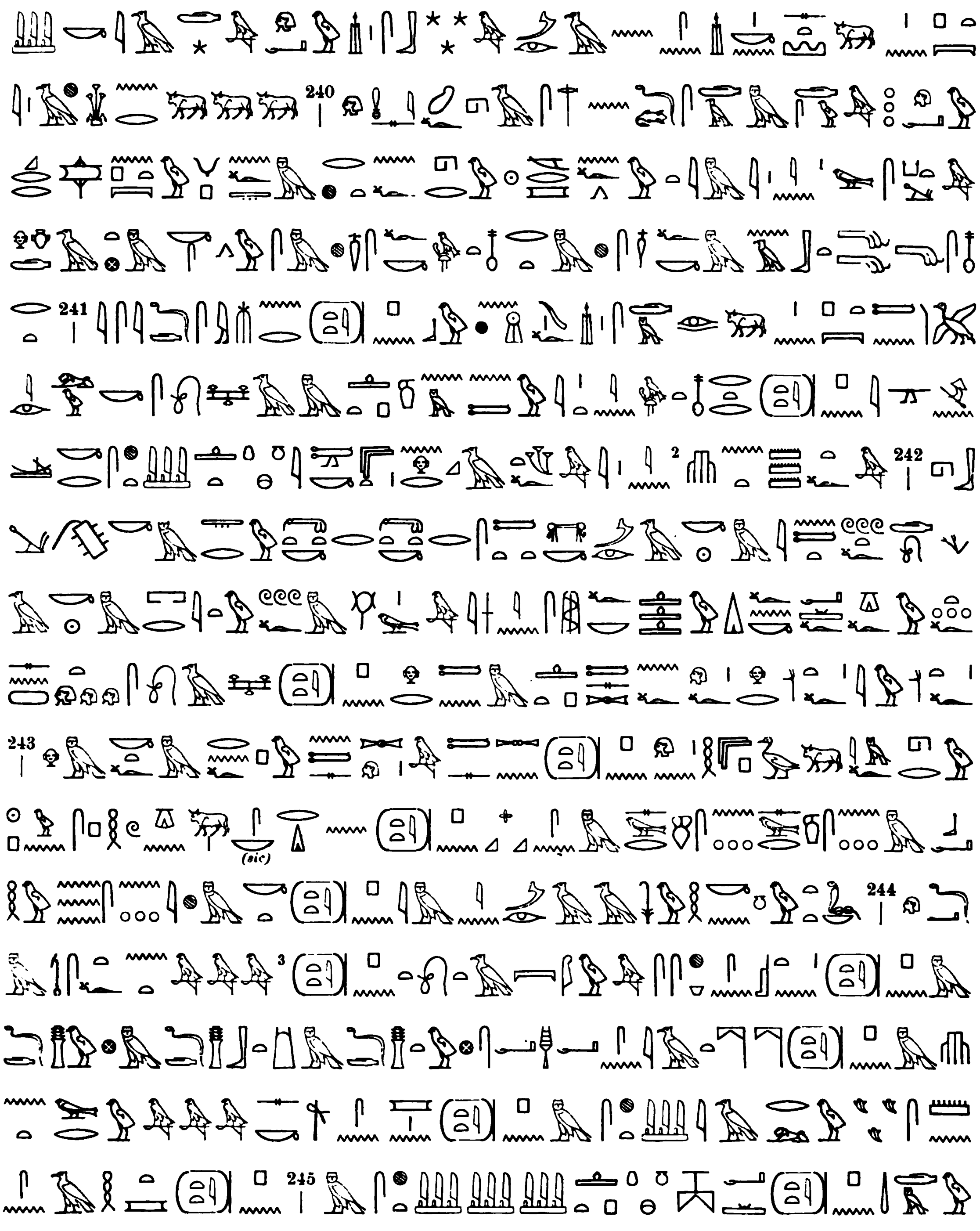

1) « O grand On, laboureur au sein du Ciel inférieur ». , écrit ailleurs , est une forme de Râ d'Héliopolis.

2) Ici, comme à la ligne 240, corriger la traduction d'Ounas (l. 422) en : « O dieu On, qui est sur ses lits funèbres. »

3) « Les dieux Tefent de Teti qui soulèvent Shou, ils agrandissent etc. » Teti a le pluriel dans ce développement, partout où Ounas a le singulier, ce qui nous force à couper la phrase un peu différemment. Peut-être le nom vient-il de , et signifie-t-il, par formation en *ti* final, *ceux qui font trembler*, et non pas les *orphelins*, comme j'ai traduit dans Ounas.

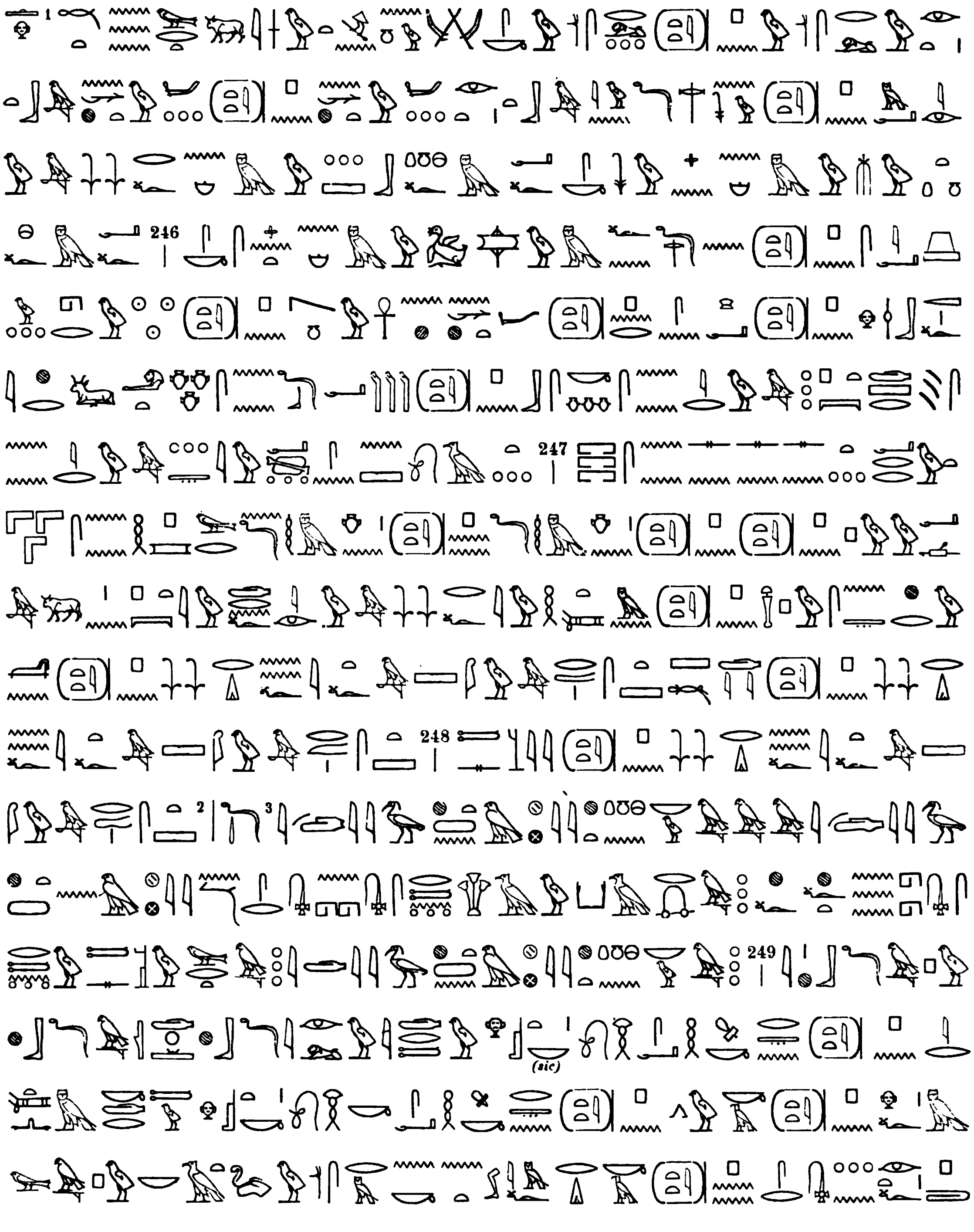

1) «Teti parle *sur* la vache Mihtoirt entre les deux combattants.» La version d'Ounas est un peu différente.

2) Le texte est plus développé ici que dans Ounas et nous permet de rectifier la traduction. «Les »lits de ce Teti (sont) ceux que lui a donnés son père Shou, les enchantements que subit ce Teti sont »ceux que lui a donnés son père Shou auprès de Sit, les élévations de ce Teti (sont) celles que lui a »données son père Shou auprès de Sit.» Ounas donne d'une manière plus abrégée : «Son lit, son enchante»ment, son élévation sont ceux que lui a donnés son père Shou auprès de Sit.»

3) Ce chapitre II est déjà dans Ounas, l. 433—439.

1) OUNAS (l. 437) n'a pas ce membre de phrase .
2) Ce paragraphe III est dans OUNAS, l. 439—443.
3) Rectifier la traduction : « J'ai vu les dieux à nu qui courbent l'échine devant TETI. » — 4) Corriger OUNAS, l. 442, en . — 5) Le paragraphe IV dans OUNAS, l. 439—447. — 6) Le paragraphe V est dans OUNAS, l. 447—451.

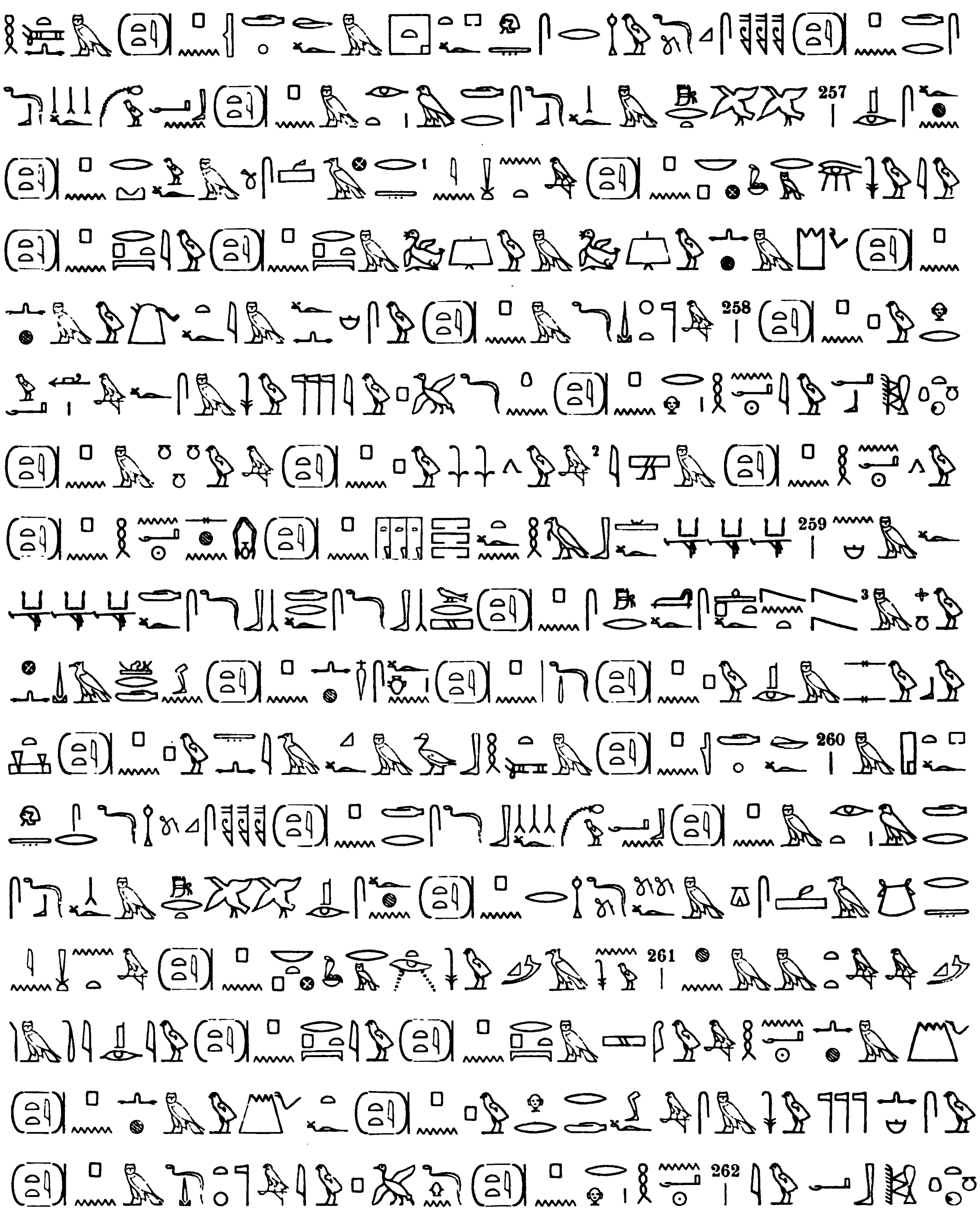

1) Traduire : «... les deux couveuses d'Osiris, ce Teti a jeté à terre ses humeurs dans Kousi.»

2) Dans Ounas, l. 240 et suiv., le mot est écrit et : différentes raisons, mais surtout la forme de Champollion, *Not. Man.*, t. II, p. 681, me poussent à traduire soit *Celui qui est immobile*, soit *Celui qui est et celui qui est immobile*, le *Vivant-mort*. Corriger la traduction d'Ounas, l. 450 : «C'est Ounas, l'immuable ().»

3) Cette variante , semble prouver qu'il faut lire *les deux pouces, les deux griffes*, Ant, et non *les deux Nou*, comme j'ai fait dans la traduction d'Ounas, l. 451.

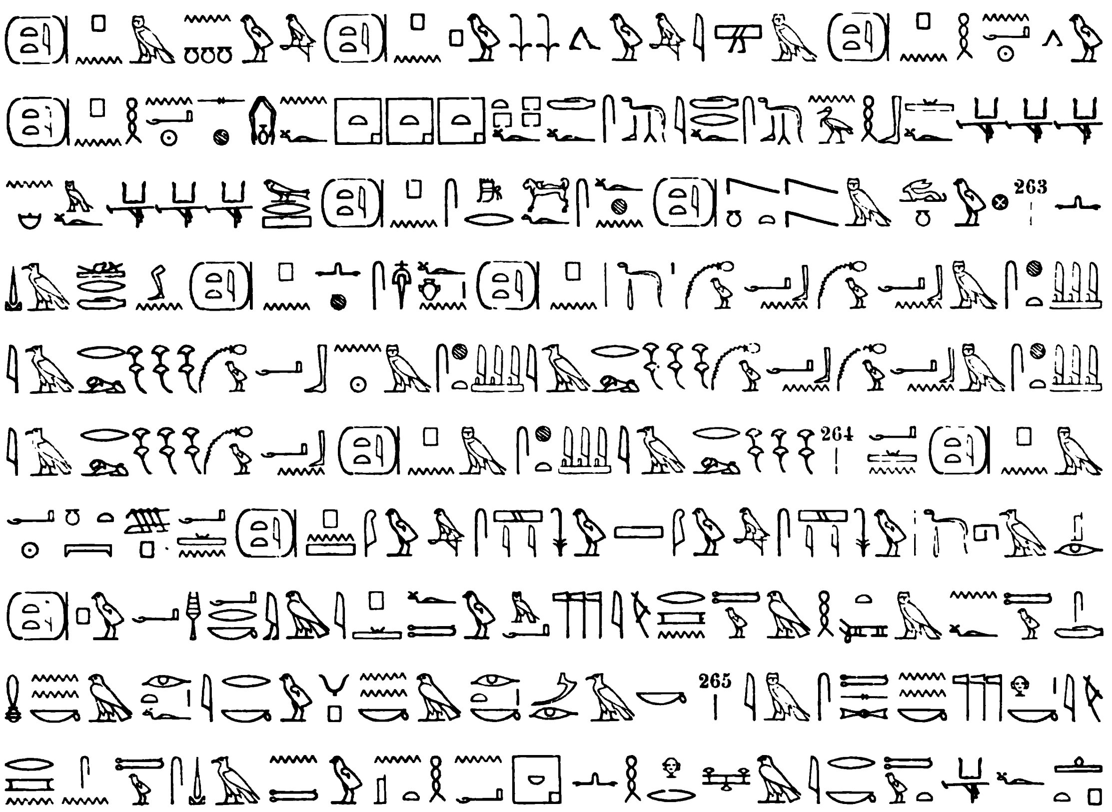

VI.

C'est ce Teti Osiris en mouvement, c'est l'horreur de ce Teti que la terre, aussi n'entre-t-il pas en Sib, et ce Teti rompt à jamais son sommeil en sa demeure qui est sur terre, les os de ce Teti sont florissants, ses maux sont détruits, car ce Teti s'est purifié avec l'Œil d'Hor. Ses maux sont détruits par l'opération des deux couveuses d'Osiris, et ce Teti a jeté à terre ses germes dans Kousi, car c'est la sœur de ce Teti, la dame de Pa qui le pleure, et le créent les deux nourrices qui créent Osiris, et ce Teti est au ciel, ce Teti est au ciel comme Shou et Râ. Ce Teti ne détruit pas et rien n'est détruit en lui, mais c'est ce Teti qui est le *Maître de sa jambe* des aînés et des dieux; ce Teti ne demeure pas en place comme gardien du dieu, le gâteau d'offrande de ce Teti est pour Hor et Râ, le repas d'offrandes de ce Teti est Nou. C'est ce Teti, le *Vivant-mort*, et ce Teti va avec Râ, ce Teti vient avec Râ, il a embrassé ses demeures, il donne le mal, il détruit le mal, il assemble les doubles, il délivre les doubles; ce Teti veille et il est couché, ce Teti a détruit les deux Anouti dans Ounou, le pied de ce Teti ne s'en va pas, le cœur de ce Teti ne passe pas.

VIII.

O Osiris qui est Teti, dresse-toi, car Hor vient te juger avec les dieux. Hor t'a aimé, il t'a approvisionné, Hor a uni son œil à toi, Hor t'a ouvert ton œil pour que tu voies avec cet œil; les dieux t'ont soulevé ta face et ils t'ont aimé. Tandis qu'Isis et Nephthys t'ont fait passer (de l'autre côté du ciel), Hor ne s'écarte pas de toi, mais son double repose sur

1) Le paragraphe VII est dans Ounas, l. 411—415. La rédaction de Teti est plus symétrique que celle d'Ounas.

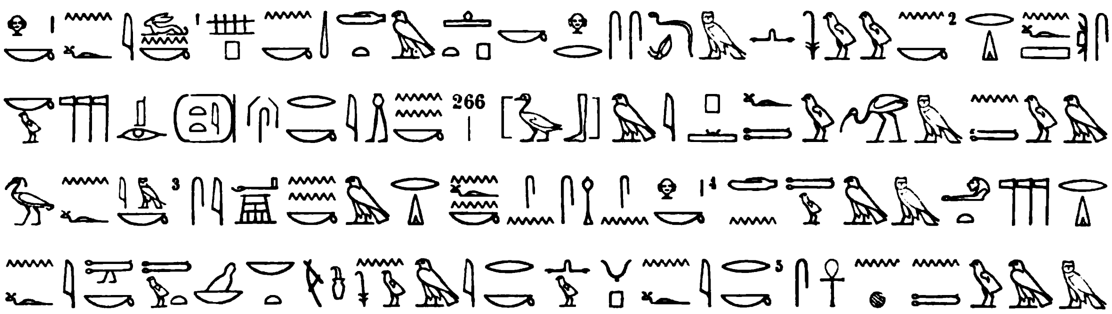

toi[1]. Accours, car tu as reçu la parole d'Hor, pour te poser sur elle, il (l') a entendue, sans que tu aies prié[2]; il a donné que te suivent les dieux. Osiris Teti, éveille-toi, [Sib] t'a apporté Hor pour te juger, et quand Hor t'a trouvé, il a accompli les rites en toi, Hor t'a introduit (les dieux), et il te les a donnés pour qu'ils illuminent ta face; Hor t'a mis dans le cœur des dieux, il a accordé que tu prisses tous les diadèmes; celui qu'Hor aime plus que toi, il ne l'a pas distingué de toi, mais Hor t'a fait vivre en ton nom d'Ant'ti. Hor t'a donné son œil florissant; il t'a donné ton épée (?) et tu as vaincu tous tes ennemis, tu t'es emparé de la totalité de son œil en son nom de Ouohit-noutîr, et Hor a empoigné

1) Le passage parallèle se trouve un peu plus loin, l. 283 : etc. est l'équivalent de par substitution de la forme pronominale au pronom : reste à savoir ce qu'est . A la rigueur, on pourrait voir en ces mots un régime de : «Son double repose sur toi à lui» ou «son double ta face s'unit à lui»; mais je ne me rappelle pas avoir vu pareille construction avec , dans les nombreuses phrases où l'on rencontre une formule analogue à . Il est donc probable qu'on a affaire à une faute d'inadvertance du copiste, qui a peut-être omis un membre de phrase au passé comme celui qui précède à la ligne 283. Je serais tenté de restituer : [ ] «Hor ne s'écarte pas de toi, mais son double »se pose sur toi, *il [a donné]* que tu accoures et tu as reçu ta parole d'Hor pour te poser dessus.»

2) Le duplicata de Pepi II donne . La formule reparaît plusieurs fois dans nos textes (cfr. Teti, l. 283). La persistance de l'orthographe prouve qu'il ne faut voir ni une variante de , que ne justifierait d'ailleurs aucun autre exemple, ni une leçon purement phonétique = . Cela posé, je ne vois guères d'autre ressource que de reconnaître dans un verbe, probablement apparenté, sinon identique à , de l'époque postérieure (Brugsch, *D. H.*, p. 1174) : «Tu as pris la voix de Hor pour la poser sur toi, pour »l'unir à toi, et Hor a entendu sans que tu aies prié.» En d'autres termes, Hor ayant donné sa voix au roi, cette voix se fait entendre de Hor, sans que Teti ait besoin de prière lui-même : la voix d'Hor, sachant bien les formules, les répète sans l'intervention du mort.

3) La variante de Pepi II donne : , ce qui ne laisse aucun doute sur la valeur de l'oiseau qui commence, dans Teti, le second membre de phrase, et nous oblige à y voir .

4) Un double de cette formule, conservé dans Teti (l. 281), confirmé par une variante de Pepi II, nous force à croire, soit que le graveur a passé ici un membre de phrase entier , soit simplement le mot derrière .

5) C'est-à-dire : «Hor ne te sépare pas de celui qu'il aime le plus»; mais je ne réponds pas d'avoir compris la formule, bien qu'elle revienne plusieurs fois.

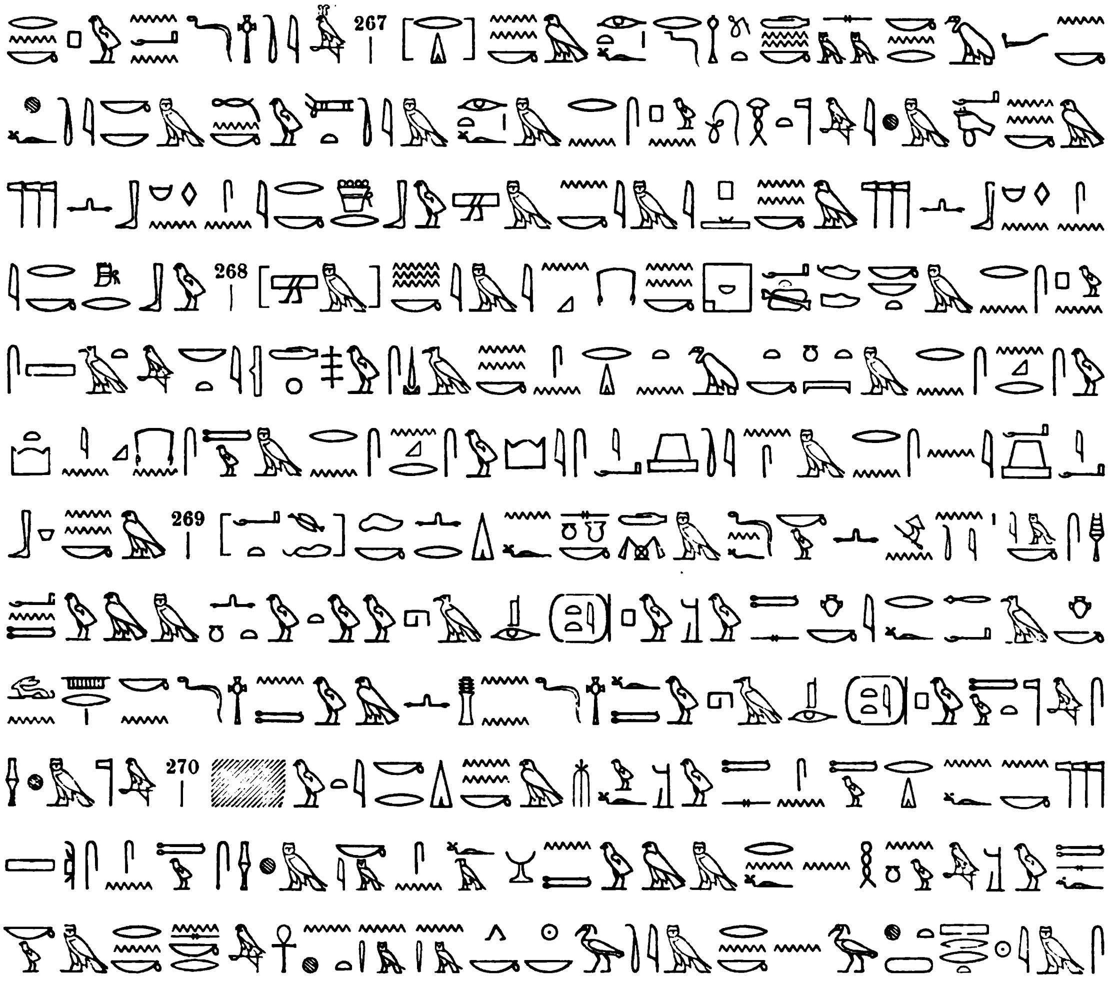

pour toi les dieux dont la substance n'est pas en toi, au lieu où tu vas, Hor t'a adjugé les dieux dont la substance n'est pas en toi, au lieu où [va] ton essence. Nephthys a resserré pour toi tous les membres en son nom de Seshaït, dame des enceintes (?) que tu as traversées, et ta mère Nout en son nom de Qarsout (ensevelie) a accordé qu'elle t'enserrât en son nom de Qarsou (tombeau), et qu'elle t'introduisit (au tombeau) en son nom de Porte. Hor t'a présenté tes chairs, et, comme il n'a pas donné ton moule, il t'a assemblé sans qu'il y ait de désordre en toi[1], Hor t'a dressé comme sans pareil (?). O Osiris Teti, lève ton cœur pour lui, prends courage, ouvre ta bouche, Hor t'a défendu sans jamais cesser de te défendre. O Osiris Teti, certes . . . . Hor t'a donné ses enfants pour qu'ils te soulèvent, il t'a donné les dieux pour qu'ils te suivent et que tu sois leur maître. Hor t'a porté en son nom de Hounou, il t'a soulevé en son nom de Sokari; vivant, tu cours chaque jour, brillant en ton nom de Horizon où se manifeste Râ, bienheureux, ... fort, dominant pour l'éternité entière.

1) Le sens *moule* me paraît dériver du contexte. Hor reconstitue le corps du mort, et donne au mort ses membres; comme il n'a pas donné à un autre le vase, le moule, où le corps de Teti a été coulé, il assemble toutes les parties du corps si exactement, qu'il n'y a point de membre qui y produise des désordres ( ), nom d'agent en 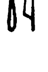 de 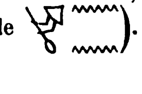).

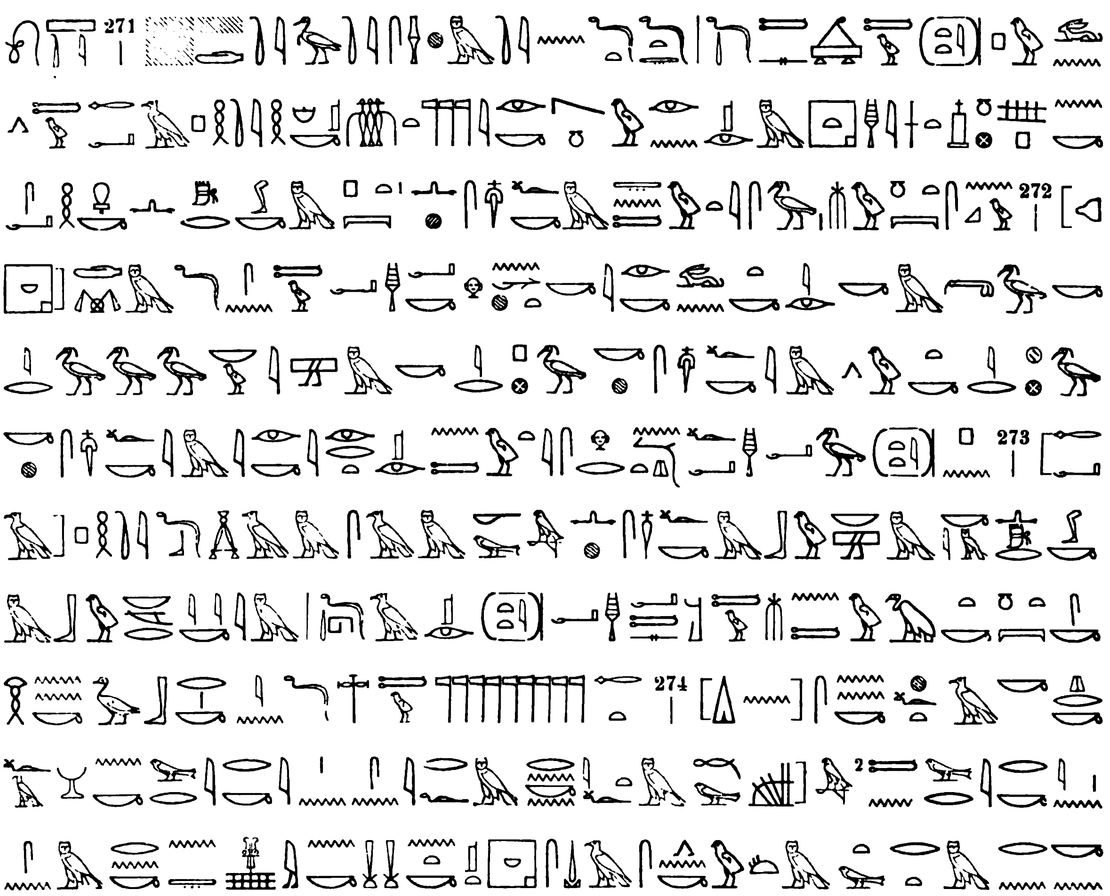

IX.

Lève-toi, o Teti, cours, ô très vaillant, pour aller t'asseoir parmi les dieux et faire ce qu'a fait Osiris dans la Maison du Chef qui est dans On; tu as pris ta forme, et l'on ne ferme pas à tes jambes les voies du ciel[1], on ne te repousse pas de la terre, mais les Lumineux, enfants de Nout allaités par Nephthys, t'ont assemblé, et tu te dresses (appuyé) sur ta force, tu fais ce qu'il faut que tu fasses en présence de ton Lumineux pour tous les Lumineux. Tu vas à Pou, tu accomplis tes rites et tu en reviens; tu viens à Khonou, tu accomplis tes rites et tu en reviens; tu fais ce que fait Osiris, et voici que, sur son trône, se dresse ce Lumineux très vaillant, muni comme Sema-oïr; on ne te repousse plus de tout lieu où tu veux aller, et on ne met plus de limites à tes jambes dans tous les lieux où il te plaît être.

X.

O Osiris Teti, allons, lève-toi debout, car ta mère Nout t'a enfanté et Sib t'a placé ta bouche. Le Grand cycle des neuf dieux t'a défendu, et ils ont mis ton ennemi sous toi. Aussi tu as porté plus grand que toi, c'est grâce à eux, en ton nom de Atfmihoïr; tu frappes de l'épée (?), qui est plus grand que toi, et c'est grâce à eux, en ton nom de Terre du nome Thinite.

1) Litt. : « Point limiter ta jambe au ciel ».
2) Litt. : « Tu as porté plus grand que toi, ce sont eux pour là, en ton nom etc. »

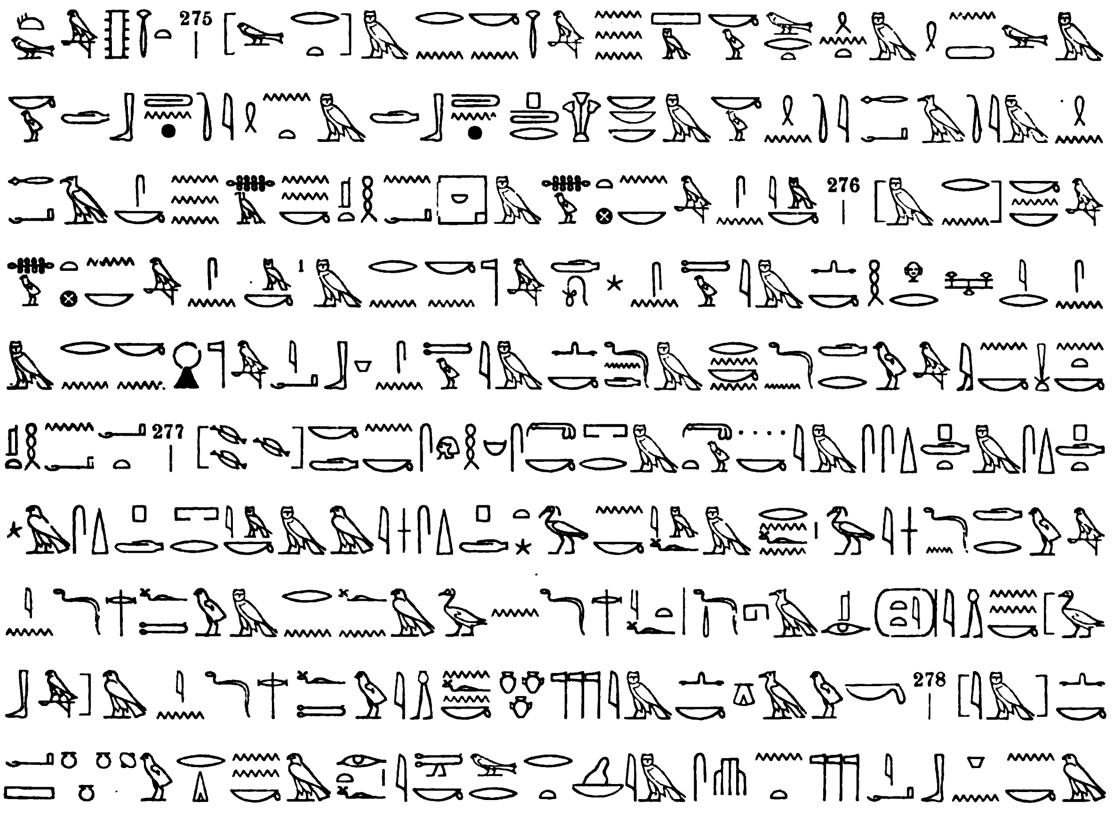

Tes deux sœurs Isis et Nephthys viennent à toi, et elles te font passer Qimtoirt en ton nom de Kimoïr, Anb-Ouot'-t-oïrt en ton nom de Ouot'-mou, et voici que tu es La Grande tourneuse dans le lac de Shen-oïr, voici que tu es Le Circulant en rond dans le Circuit qui entoure les Hanibou, voici que tu es le Tourneur grandissant dans le Grand Tour qui soulève l'eau! Isis et Nephthys t'ont gardé dans Saout (la ville gardienne) de leur maître qui est en toi, [en] ton [nom] de Maître de Saout (la ville gardienne) de leur maître qui est en toi, et en ton nom de Dieu! Elles t'adorent afin que tu ne t'éloignes pas d'elles en ton nom d'Etoile du matin (adoratrice) du Dieu; elles te présentent l'offrande pour que tu ne souffres point de mal en ton nom de T'entrou. Ta sœur Isis est venue à toi avec tes membres, tu as cohabité avec elle, tu l'as fécondée et enchargée comme Sothis. Hor Sopd sort de toi en qualité d'Hor résidant de Sothis; tu as accompli les rites en lui, en son nom de Lumineux qui est dans T'entrou, et il te défend en son nom de Hor, fils qui défend son père.

XI.

O Osiris Teti, Sib t'a amené Hor pour qu'il te défende; il t'a apporté les cœurs des dieux pour que tu ne manques (de rien), pour que tu . . . . Hor t'a donné son œil pour que tu prennes, grâce à lui, la couronne parmi les dieux. Hor t'a présenté tes chairs,

1) La phrase ne peut se comprendre qu'à condition qu'on donne au nom de ville le sens qu'il aurait, s'il était nom commun : Isis et Nephthys t'ont sauvé dans la ville *Saout* (par les actes préservateurs) de leur maître Osiris qui est en toi. Toute la formule forme une série de calembourgs analogues à celui-ci, et dont je n'ai pu traduire en français qu'une petite partie.

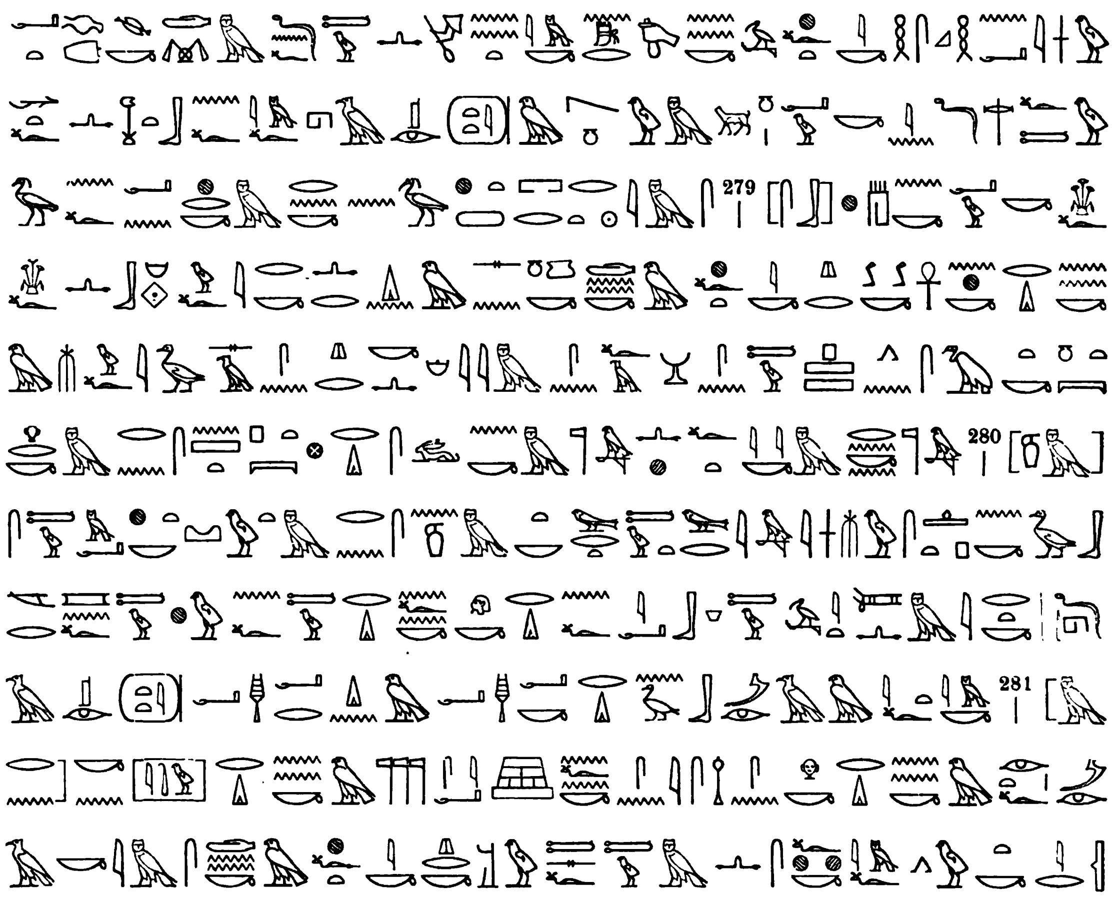

il t'a assemblé et il n'y a plus de désordre en toi. THOT a écrasé pour toi ton ennemi HOSK ainsi que ses suivants et il n'a point . . . .

XII.

O OSIRIS TETI, HOR est le *nou* qui est dans tes mains pour te défendre; il a célébré les rites auprès de toi en ton nom d'HORIZON OU RÂ SE MANIFESTE, et tu as étendu le mur de tes bras derrière lui, derrière lui, dont la substance n'est pas pour toi. HOR n'a pas donné ton moule; HOR a mis tes ennemis sous tes pieds et tu vis; HOR a donné que tes enfants viennent sous toi, sans qu'il y en ait parmi eux qui s'éloignent, et qu'ils te portent. Ta mère NOUT s'est étendue sur toi en son nom de SHIT-PIT, et elle donne que tu sois un dieu sans ennemi en ton nom de dieu, elle t'a unie à toute chose mauvaise, en son nom de CELLE QUI UNIT LE DIEU GRAND QUI EST PARMI SES FILS. Tu as rejoint SIB et il t'a aimé, il t'a fondé solidement, il t'a donné ta tête, et il a accordé que THOT te fasse cadeau de ce qui n'est pas tien.

XIII.

O OSIRIS TETI, voici que HOR a donné que tu te lèves, et SIB a donné qu'HOR vît son père en toi en ton nom de DEMEURE DES PÈRES. HOR t'a donc donné les dieux, il te les a introduits pour qu'ils illuminent ta face; HOR t'a donné son œil pour que tu puisses voir grâce à lui. HOR a mis ton ennemi sous toi pour qu'il te soulève, sans que tu sois détruit par lui, quand tu vas vers ta forme. Les dieux t'ont soulevé ta face, HOR t'a ouvert ton œil

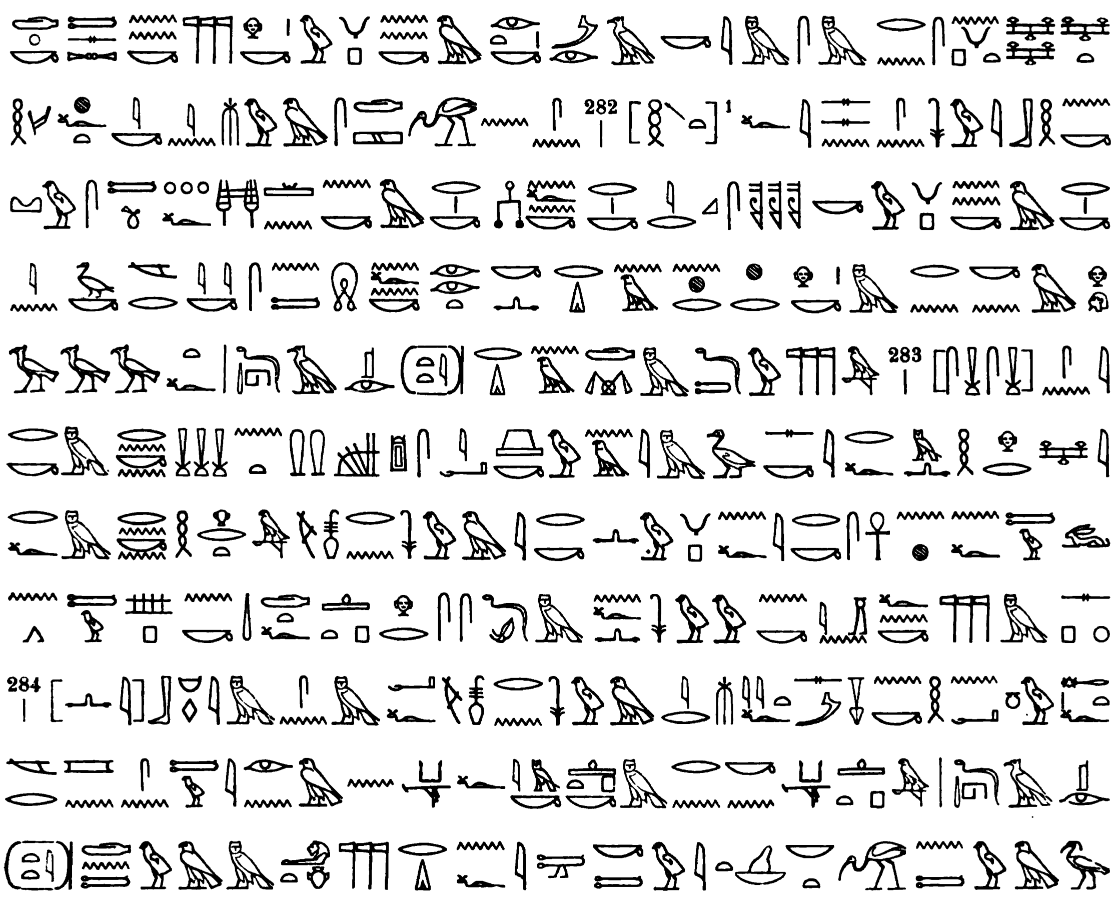

pour que tu puisses voir, grâce à lui, en ton nom d'OUVREUR DES CHEMINS; les enfants d'HOR ont frappé ton ennemi, ils ont fait saigner le coup qu'il a reçu[1], ils l'ont expulsé(?) et tu as chassé ses mauvaises odeurs. HOR a pressé ta bouche pour toi (avec le), il a pesé ta bouche contre tes os; HOR t'a ouvert ta bouche, et c'est ton fils qui t'aime, qui t'a établi solidement tes deux yeux, car HOR n'a pas donné que ta face fût écrasée(?) en ton nom de HOR CHEF DES ROKHITOU.

XIV.

O OSIRIS TETI, HOR a donné que les dieux t'assemblent et qu'ils fraternisent avec toi en ton nom de SONITOU; l'endroit où HOR t'a introduit, vas-y, ne t'en écarte point en ton nom de HIRT, car Celui que HOR aime mieux que toi il ne l'a point distingué de toi. Accours donc, car tu as reçu la parole d'HOR pour te poser sur elle, et il l'a entendue sans que tu aies eu à prier toi-même; il t'a amené tous les dieux dont la substance n'est pas avec celui qu'HOR aime plus que ses propres enfants, tu t'es uni à ceux de son ventre et ils t'aiment, car HOR a fait que son double, qui est en toi, s'unisse à toi en ton nom de KA-HOTPOU.

XV.

O OSIRIS TETI, HOR t'a mis dans le cœur des dieux et il a accordé que tu prisses les diadèmes; quand HOR t'a trouvé, il a accompli les rites en toi, et il sort contre ton ennemi,

1) Litt. : «Ils ont rougi, fait saigner, son coup.»

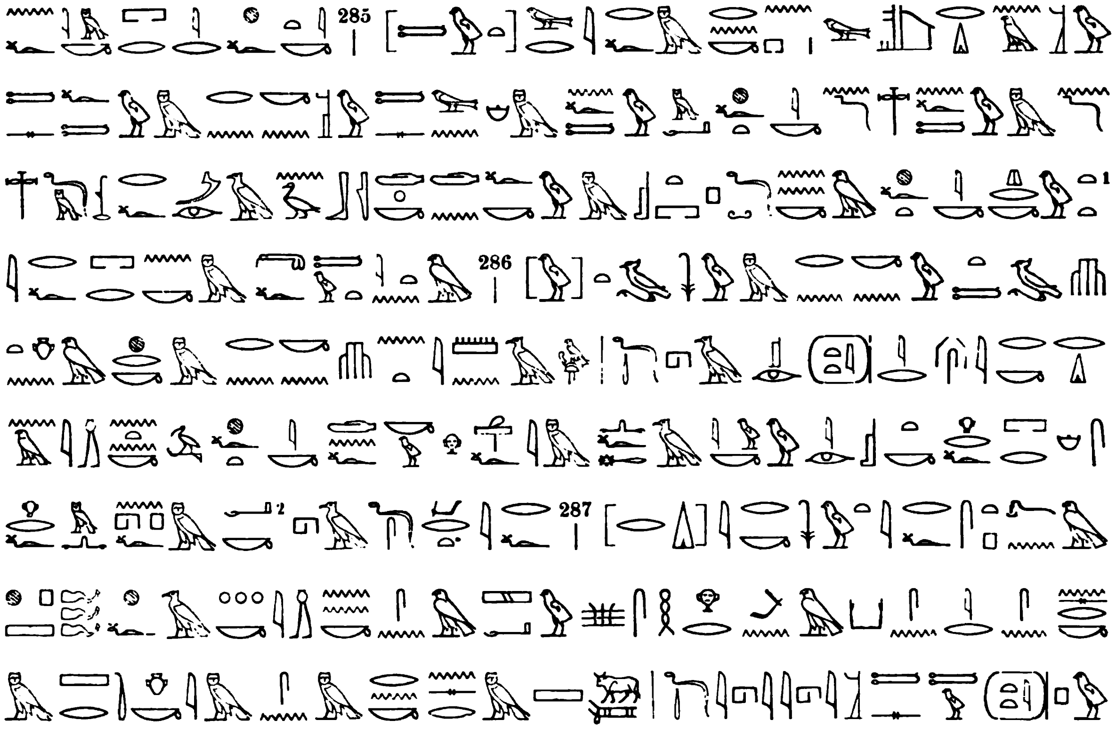

car tu es plus grand que lui en ton nom de PA-OÏR; HOR a donné que ton ennemi te porte en ton nom de GRAND PORTEUR, il t'a délivré de ton ennemi, il t'a défendu comme *Celui qui défend en sa saison.* Aussi quand SIB a vu ta forme, il t'a mis en ta place, et HOR t'a courbé ton ennemi sous toi : et il se pose (?) [1] sur lui quand tu sors en présence de lui, car le père de HOR se pose (?) sur lui en ton nom de QUI SE POSE (?), et le cœur d'HOR pénètre en toi, en ton nom de KHONTAMENTI.

XVI.

O OSIRIS TETI, éveille-toi, car HOR a donné que THOT t'apporte ton ennemi, il t'a mis derrière lui, afin qu'il ne te nuise pas et que tu fasses ta demeure sur lui, que sortant tu sois sur lui, et qu'il ne cohabite avec toi [2]. O *toi qui ordonnes pour lui,* donne lui ceci : car HOR a coupé les cuisses de tes ennemis, HOR-SHÂOU te les apporte, HOR a repoussé leurs doubles d'eux pour que tu enflammes (?) ton cœur (?) grâce à eux, en ton nom de NSIRMASHKA-TOUM.

XVII.

Ahi, Ahi! lève-toi TETI, car tu as reçu ta tête, tu as resserré tes os, tu as assemblé

1) L'absence du déterminatif, ici comme dans les duplicata, ne me permet pas de savoir lequel des sens de la racine il faut adopter. Le calembourg entre et , nom de l'oiseau accroupi, m'a fait préférer le sens *s'abattre sur, se poser sur.*

2) Ce sens, qui donne une idée assez triste des mœurs égyptiennes, est prouvé par le duplicata de PEPI II : . Je rappellerai que le mot est une épithète infamante donnée aux ennemis. TETI, pour bien montrer que les dieux méchants n'ont pas le dessus, expose que, grâce à la puissance de Hor, ils ne peuvent le traiter de la manière déshonorante dont le vainqueur pouvait sur terre traiter les vaincus.

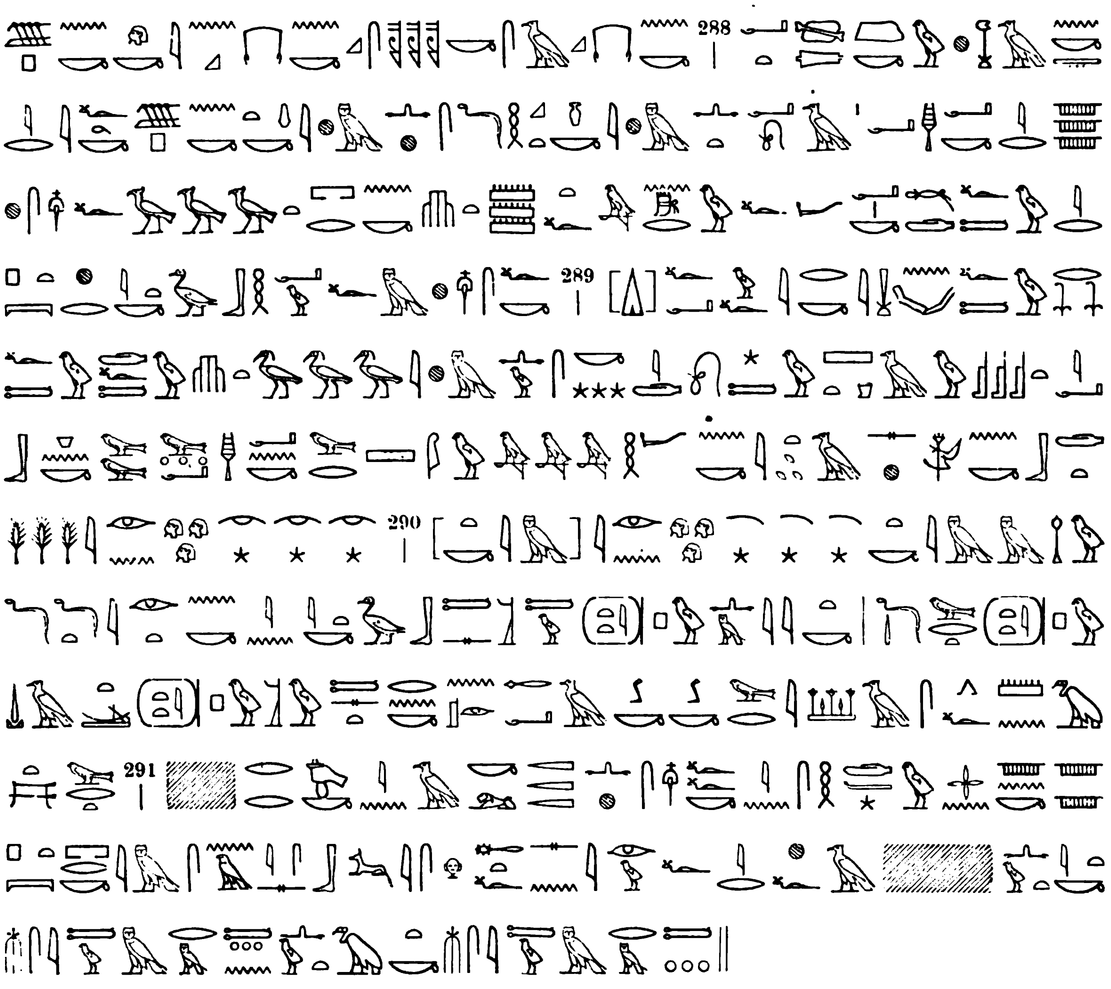

tes membres, tu as parcouru la terre pour ta viande, tu as reçu ton pain impérissable, ta bière incorruptible [1], tu te tiens aux portes qui repoussent les Rokhitou, et Khont-monitouf sort pour toi, il saisit ton bras, il te transporte au ciel près de ton père Sib qui se réjouit de te rencontrer, te donne ses deux mains, fraternise avec toi, te nourrit, te place parmi les Lumineux Akhimou-Sokou, et Ceux dont les demeures sont mystérieuses t'adorent. Tu as fait offrande aux chefs, tu as fait se tenir debout *Les Veilleurs*, tu as frappé les pères, tu as moissonné les orges, dont on fait (l'hommage) aux commencements de tes mois, dont on fait (l'hommage) aux commencements de tes demi-mois, selon l'ordre que t'a fait ton père Sib. Lève-toi donc, ô Teti, qui ne meurs point.

Le dernier paragraphe est mutilé : je préfère le laisser de côté maintenant pour le reprendre plus tard. La paroi de l'Est ne forme, comme la précédente, qu'une page unique, dont les lignes ont perdu chacune quelques signes à la partie supérieure. Ici encore, la plus grande partie des textes se retrouvent dans Ounas et ne demandent aucune traduction nouvelle.

1) Litt. : « Ton pain point le réduire en poussière, ta bière point se gâter. » n'a en effet ici d'autre valeur que celle d'une simple négation, qui prend le genre du nom auquel elle se rapporte.

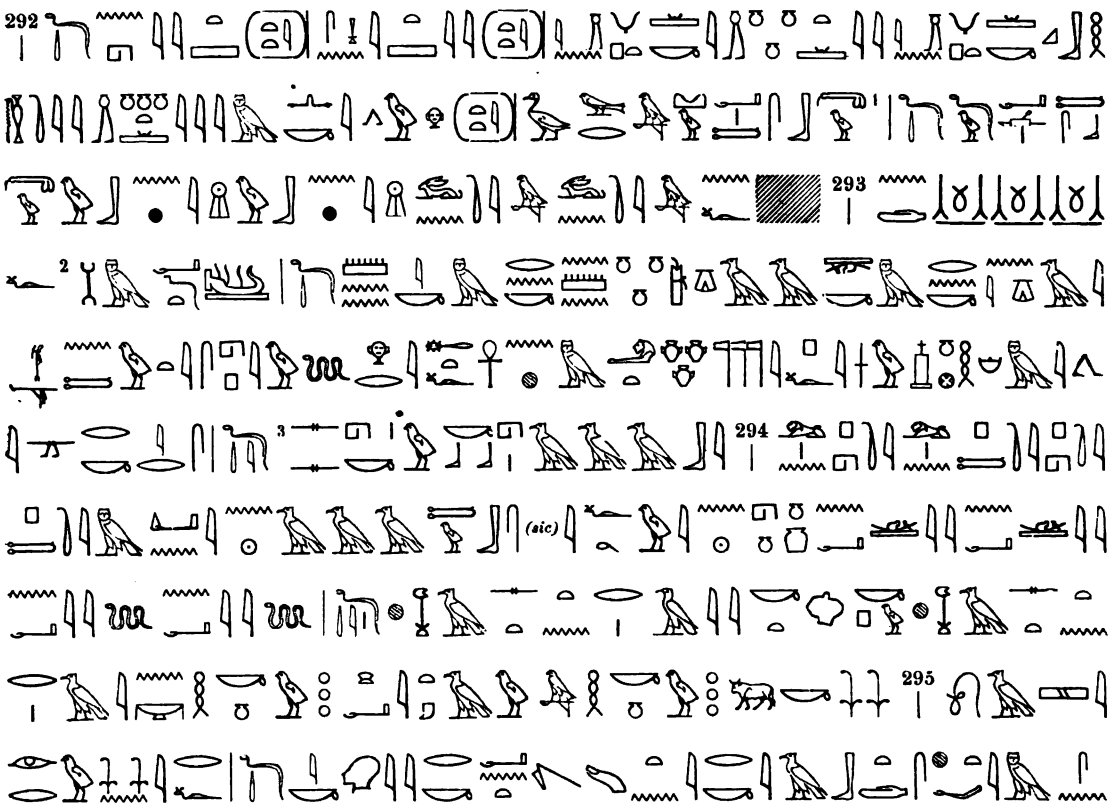

I.

Pierre angulaire de Teti, ô toi qui es la pierre fondamentale de Teti, toi qui apportes ton message, porteur d'offrandes, toi qui apportes ton message, verseur de libations, porteur d'offrandes, ne viens pas sur Teti, fils du Chef, T'ou-unique, circonciseur [1]!

II.

T'ou-unique, circonciseur, brillant, brillant, Ounti, Ounti, la barque Mât'ti gonfle (?) tes voiles!

III.

Tu abordes (stable) en ton nom de monuments (stations) durables! Tu chavires en ton nom de perceur! Car c'est toi le serpent Hipiou (rampeur) sur son ventre, qui se nourrit des cœurs de ces dieux-là qui sont dans On; reculant, viens vers elle!

1) Je considère etc. comme des noms d'agent en ; est identique à qui commence le paragraphe II, et est la forme archaïque de , par cette descendance de à que j'ai eu l'occasion de signaler à plusieurs reprises. Je ne vois pas quel est celui des sens de la racine qu'il convient appliquer ici. Quant à , le déterminatif me porte à y voir un composé en de la racine , **ⲥⲉⲃⲓ** *M., circumcidere*, **ⲥⲃ̄ⲃⲉ**, *T. circumcidere, castrare*. On a de même , **ⲉⲙⲉⲥⲓⲟ**, *M. Obstetricare, accoucher* et *accoucheuse*.

2) Le bas de la ligne est mutilé. Je restitue avec doute .

3) Les trois paragraphes IV, V et VI qui suivent se retrouvent dans Ounas, l. 534—536.

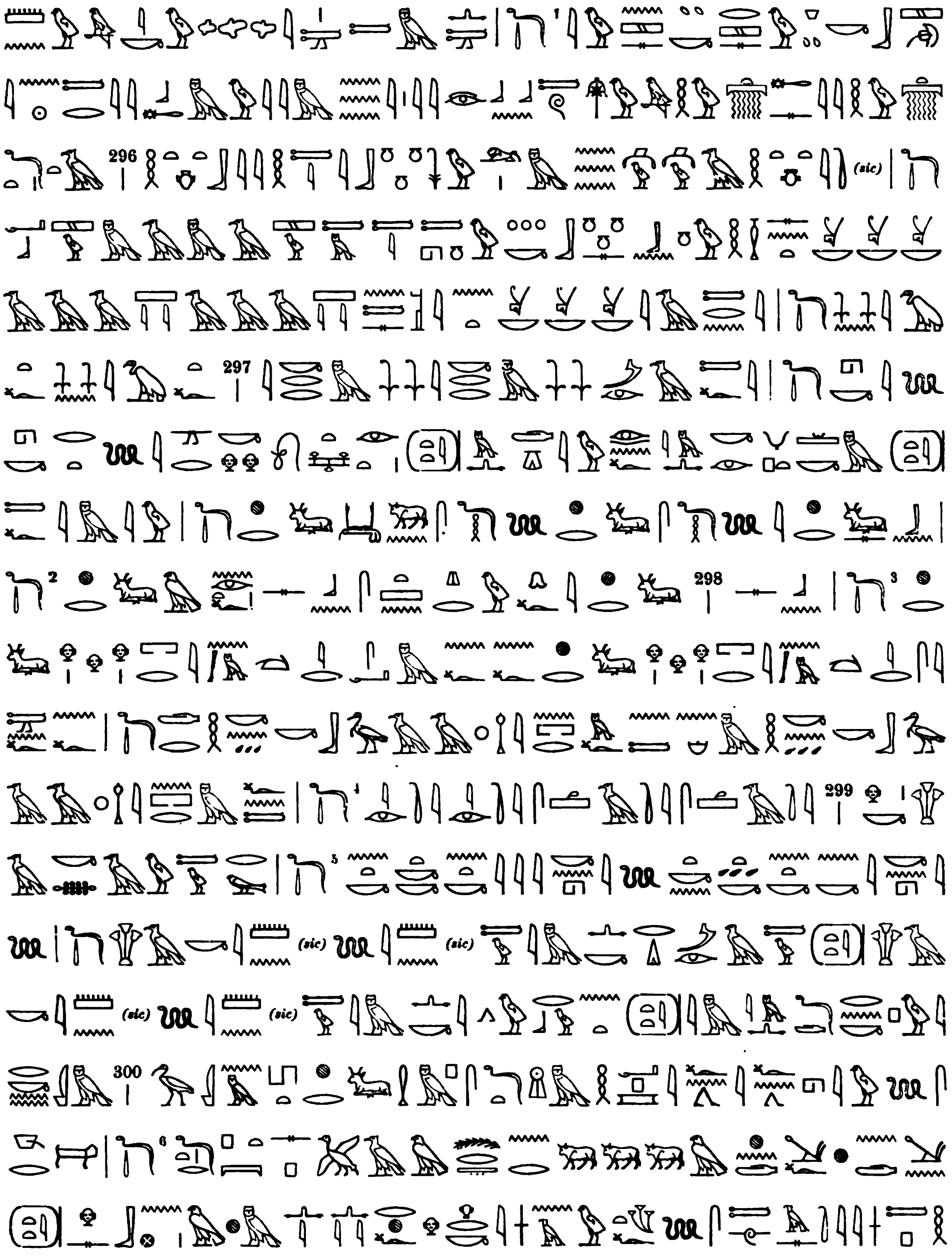

1) Les paragraphes VII, IX, X, XI dans OUNAS, l. 538—542.
2) Le paragraphe XII dans OUNAS, l. 532.
3) Les paragraphes XIII et XIV dans OUNAS, l. 542—543.
4) Le paragraphe XV dans OUNAS, l. 534.
5) Les paragraphes XVI et XVII dans OUNAS, l. 543—545.
6) Le paragraphe XVIII dans OUNAS, l. 329—332.

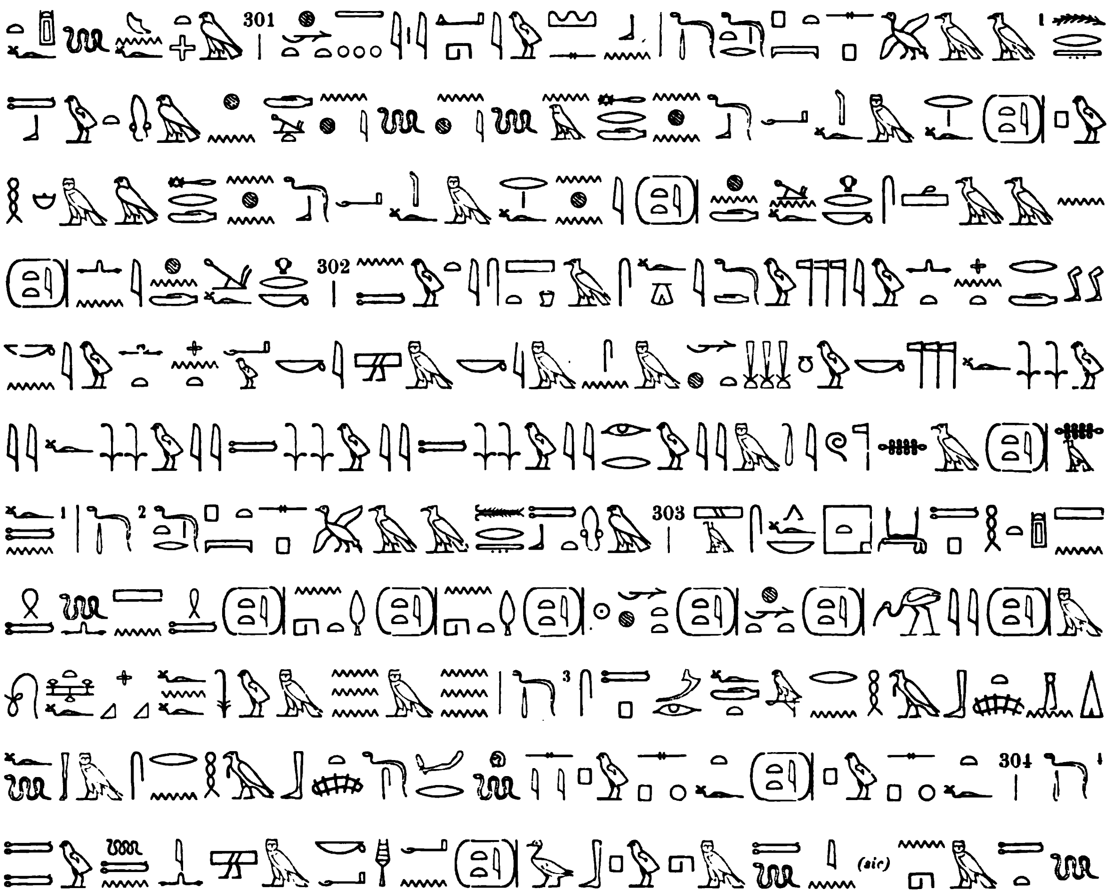

XIX.

Le corps au ciel, la larve à la terre, la sandale[1] de HOR monte sur le serpent NAKHI : HOR-KHROUD protège le nourrisson qui a le doigt dans la bouche, c'est-à-dire TETI; HOR-KHROUD repousse le nourrisson qui a le doigt dans la bouche : si TETI est protégé, il monte sur toi; si TETI est rassasié, il ne monte pas sur toi. Tu es le mystère . . . . . et disent les dieux : « Quand même tu n'aurais pas de pieds, quand même tu n'aurais pas de bras, grâce auxquels tu puisses marcher après tes frères les dieux . . . . »

XX.

Le corps au ciel, la larve à la terre, la sandale d'HOR court. O maître de la Demeure, Taureau de la retraite, ô *Serpent qui t'enroules,* ne t'enroule pas autour de TETI, car le Sycomore de TETI est le sycomore de TETI, ô RÂ, le bois de TETI est bien le bois de TETI, et ce que TETI trouve sur son chemin, il le dévore avec avidité.

---

1) J'ai lu partout ce groupe SOPI-HOR et traduit *Larve d'Hor.* Vérification faite, le texte d'OUNAS et de TETI porte partout SEPA-TI, avec des noms d'agent; litt. « Celui qui est larve, *ou* qui fait la larve. » En français, je ne vois pas moyen de rendre cette nuance, et je rendrai partout ce mot par *larve* tout court.

2) Le même texte dans OUNAS, l. 554—555, où il faut corriger ma traduction.

3) Le paragraphe XXI est dans OUNAS, l. 548—549.

4) Le paragraphe XXII dans OUNAS, l. 549—550.

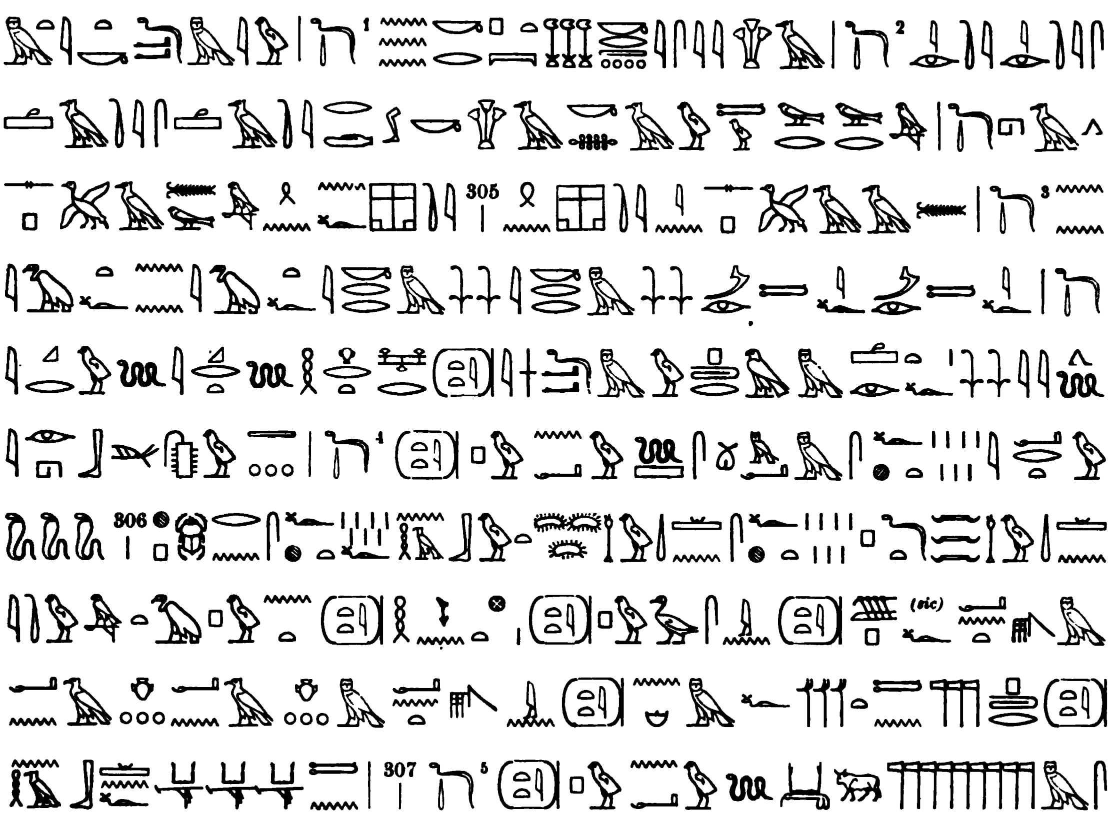

XXV.

Le dieu *Grande Larve* descend et il a enveloppé *l'habitant de la double de la double demeure. L'habitant de la double demeure* enveloppe et c'est *La Larve.*

XXVII.

O serpent Aqrou! Vipère Aqrit, écarte-toi de Teti; ô toi qui es dans les sceptres *T'âmou,* Hor court derrière son œil, et le Serpent Nouni laboure la terre!

XXVIII [4].

C'est Teti le reptile Shesmâ, aux sept uræus qui sont sur ses sept cous, qui commande aux sept archers, qui commande au dieu Atiou. C'est la mère de Teti que Hount, c'est Teti son fils. Dès que Teti est venu, il saisit et ses griffes sont d'encens, l'encens est dans ses griffes; dès que Teti est venu, il enlève vos forces, ô dieux, car Teti, en faisant sa ronde, a rassemblé vos doubles.

XXIX [5].

C'est Teti le reptile Taureau des Dieux aux sept uræus qui sont sur ses sept cous.

1) N'est pas dans Ounas. Peut-être faut-il traduire : «Ton essence au ciel, tes molécules à la terre; hélas!»
2) Le paragraphe XXIV est dans Ounas, l. 534.
3) Le paragraphe XXVI est dans Ounas, l. 540—541.
4) Cfr. Ounas, l. 630—635, avec une variante. Corriger la traduction d'Ounas par celle de Teti.
5) Le paragraphe XXIX est un dédoublement du texte d'Ounas, l. 630—635.

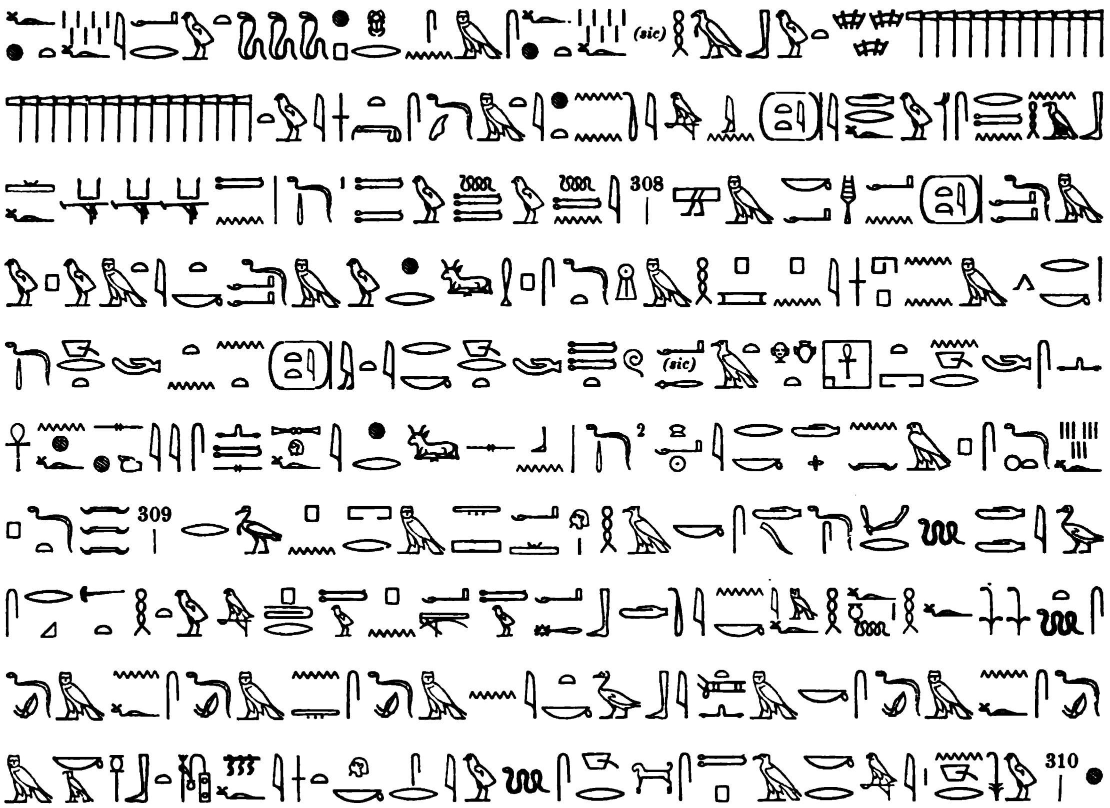

O triple Cycle des dieux d'auparavant qui écoutez le dieu AKHT-NENTI, dès que TETI est venu, il détruit vos forces, il rassemble vos doubles.

XXX [1].

Serpent TETEN, serpent TETOU, où vas-tu? TETI est là debout, et ce sont les sceptres qui sont avec ton père, les sceptres. Le dieu HOM-PESET'TI tombe en ce Nil, et *celui Qui est dans Hapnen* voici qu'il vient vers toi (?).

XXXI.

Cette main de TETI qui vient vers toi, la main qui enchaîne la grande qui est dans HAÏT-ONKH, si elle frappe, il ne vit pas, si elle donne du poing, il ne lève pas la tête! Tombe, roule-toi à terre (?).

XXXII [2].

RÂ se lève pour toi; HOR tend ses neuf arcs contre cette âme qui sort de terre, la tête protégée par un écrit magique, un enchantement à la queue, SERPENT T'ESER-DIDI, fils de SELKIT-HTOU, rampe, renverse-toi . . . . Serpent SIRIOU couche-toi, AKER accourt! O toi qui te contractes, qui frappes la terre, qui allonges ta queue, si TETI a poussé son bras vers toi, tu meurs, si le bras de TETI te frappe, tu ne vis plus. L'ami qui t'aime, c'est

1) Paragraphe répondant, avec variantes, aux lignes 549—550 d'OUNAS, à une formule etc., fréquente (cfr. OUNAS, l. 645), et à une formule nouvelle jusqu'à présent.

2) J'ai renoncé à traduire le milieu de cette formule, faute de pouvoir en rendre les allitérations.

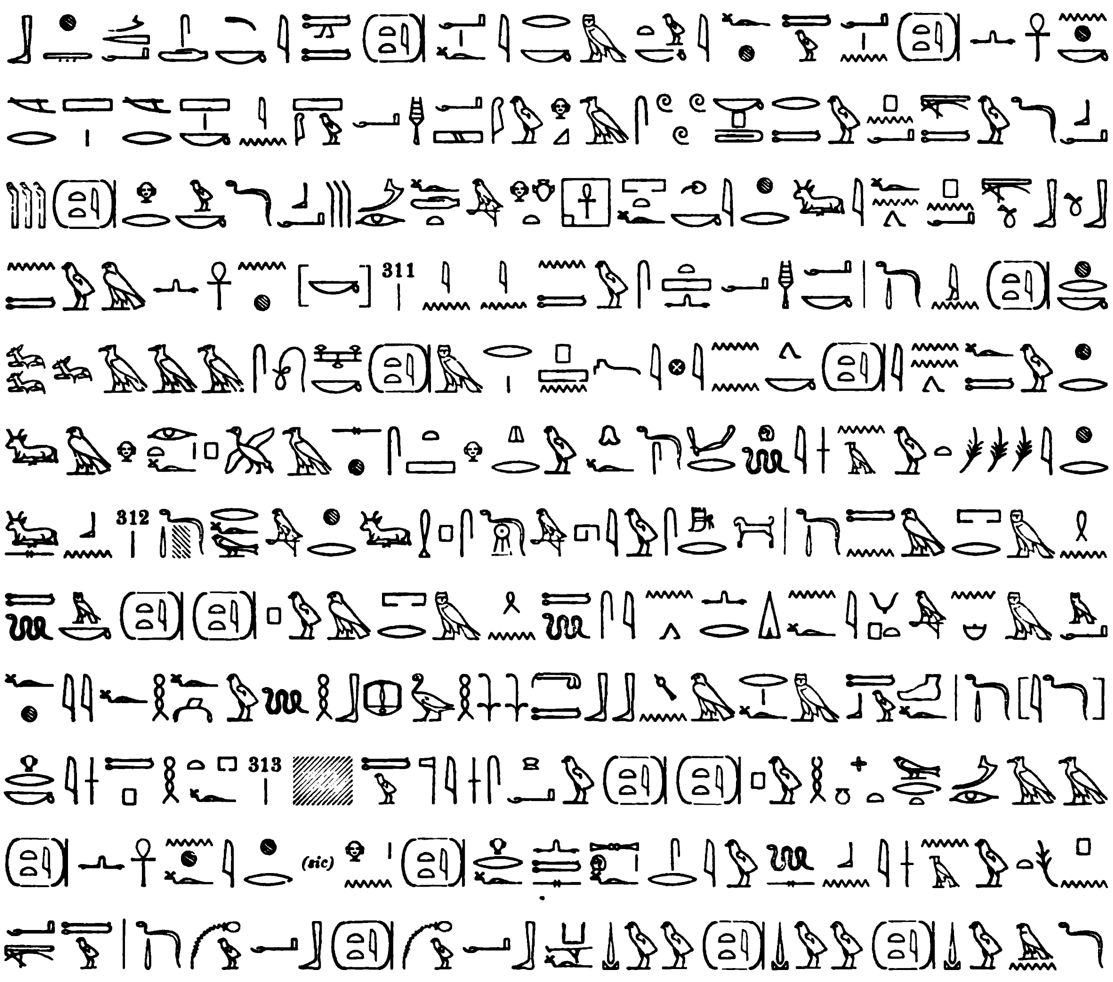

Shou, Shou se tient debout sur tes chaînes, rampe, renverse-toi; les doigts de Teti et tu es repoussé, les doigts de la déesse Lynx qui est dans la demeure de vie et tu bâves ton écume! Tombe, recule, retourne-toi, car Hor t'a renversé à terre et tu ne vis plus; Sit t'a retourné, et tu te tiens debout.

XXXIII.

Teti est venu à toi, Ouaou, écarte Teti de la Bouche de Poshni; car si tu fais rebrousser chemin à Teti, il te fera rebrousser chemin, et alors Hor tombe de son œil, Sit est retranché de ses testicules! O Serpent T'oser-tep qui est dans les broussailles, tombe, roule-toi à terre (?).

XXXIV.

Dieu Serf-oïr, voici que tombe le dieu Hom-peset'ti! Serpent Hiou, couche-toi!

XXXV.

Qui est Hor sortant du (*ou* comme) serpent Enrouleur? Voici Teti, c'est Teti Hor sortant du (*ou* comme) serpent Enrouleur . . . .» J'imagine que les phrases traduites suffiront à montrer de quel genre sont les formules gravées sur la muraille. C'est un cliquetis de mots allitérés dont le sens précis devait être difficile à saisir même pour les prêtres égyptiens.

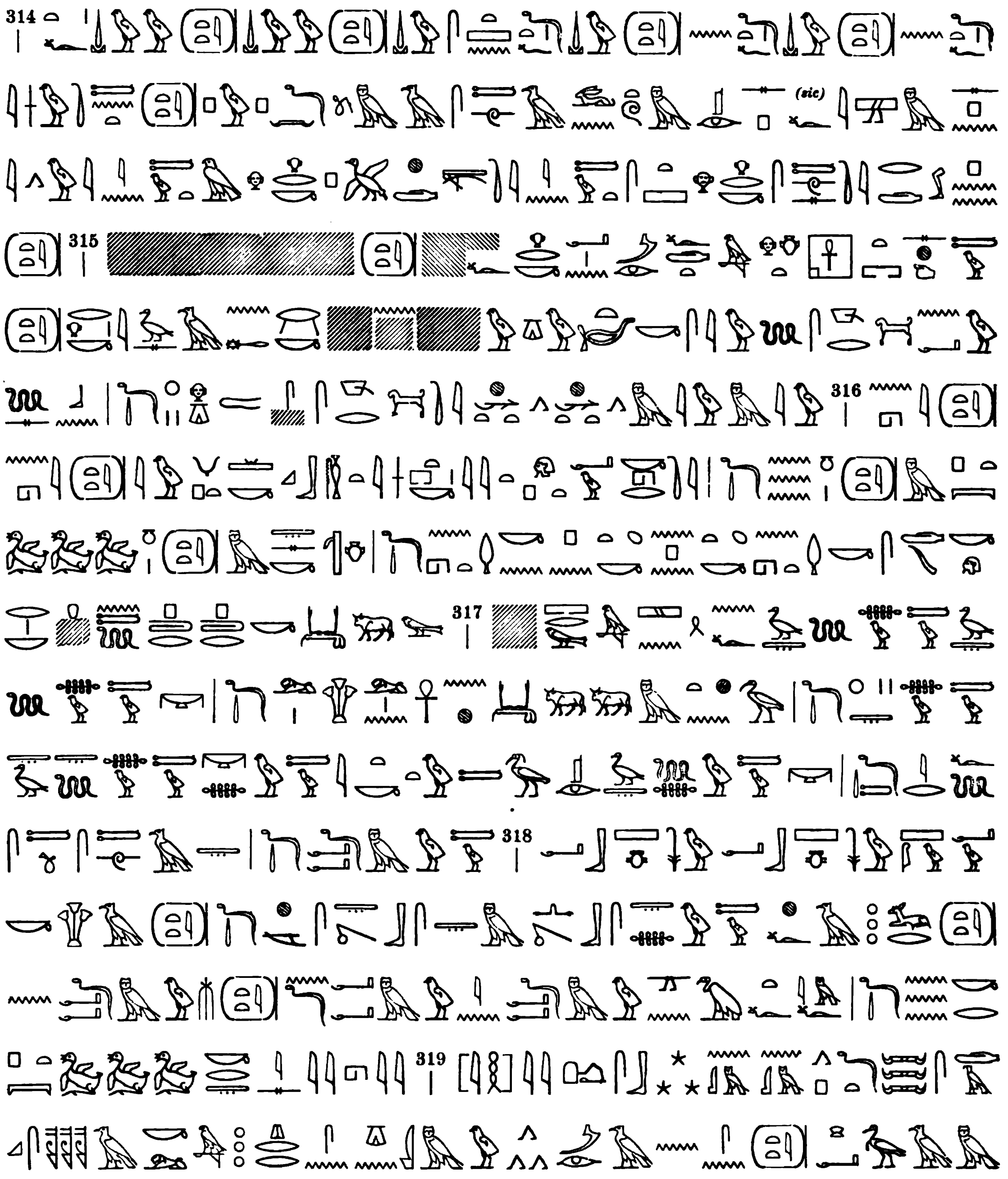

Le paragraphe XXXV se trouve d'ailleurs à cheval sur deux blocs, et la ligne 315, gravée par moitié sur chacun de ces blocs, est presque illisible par en haut : le texte en pourra être complété plus tard. Les paragraphes suivants XXXVI, XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI, ne renferment que de courts exorcismes. Avec le paragraphe XLII commence le long développement qui remplit presque tout le pignon Est de la Chambre Est d'Ounas (l. 496—525). Le début de la version de Teti n'est pas tout-à-fait celui de la version d'Ounas: «Ton essence va au ciel, tes molécules vont à la terre, les ondées vont, les étoiles se battent.» Le reste n'en diffère que par la substitution presque constante du nom royal au pronom de la troisième personne.

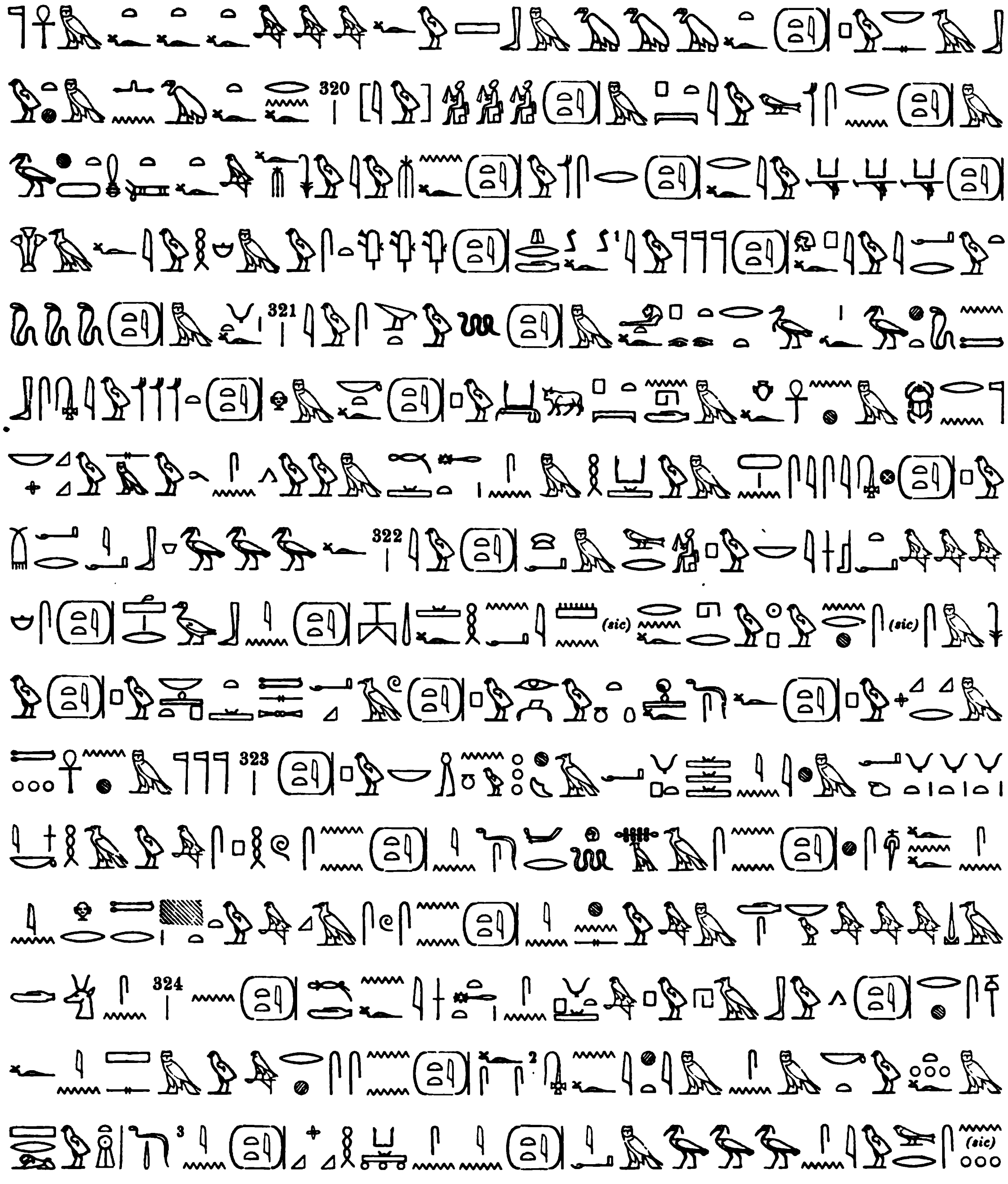

1) Corriger dans OUNAS, l. 503, 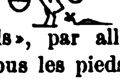 au lieu de 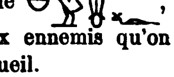, et traduire «Les renversés des »flèches de TETI sont sous ses pieds», par allusion aux ennemis qu'on représentait renversés sous la semelle des sandales de momies, et sous les pieds du cercueil.

2) Il semble qu'il y ait ici un cas de 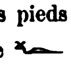 préfixe, (cfr. OUNAS, l. 511). Toutefois, je crois qu'il y a là plutôt une faute du genre de celles que j'ai signalées plus haut; le texte original portait probablement , et le scribe en mettant le nom du roi aura oublié de supprimer le pronom. Je corrigerai donc 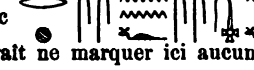 etc., ou 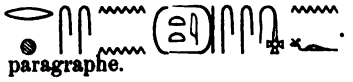.

3) OUNAS, l. 512, paraît ne marquer ici aucune division de paragraphe.

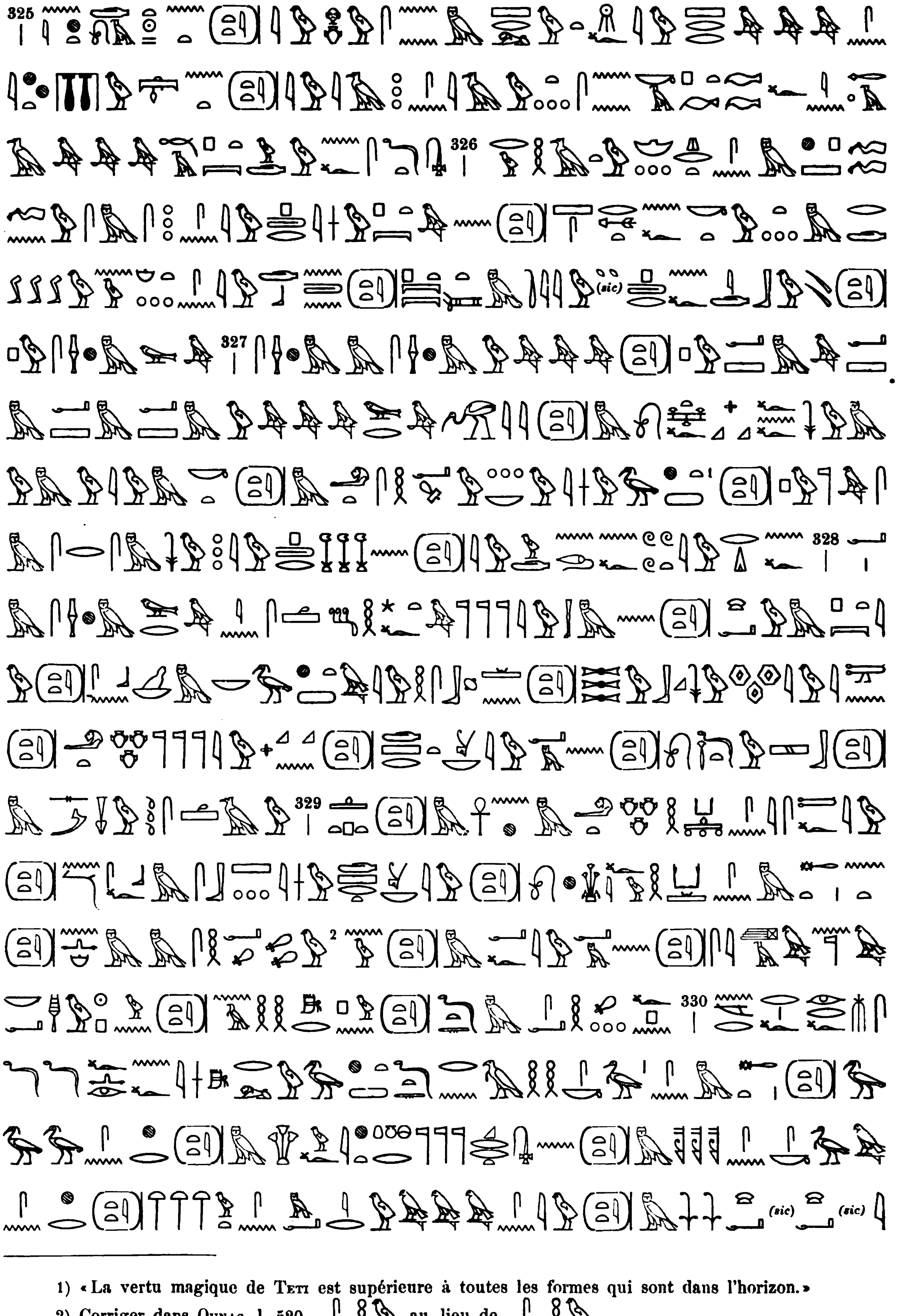

1) « La vertu magique de TETI est supérieure à toutes les formes qui sont dans l'horizon. »

2) Corriger dans OUNAS, l. 520, … au lieu de ….

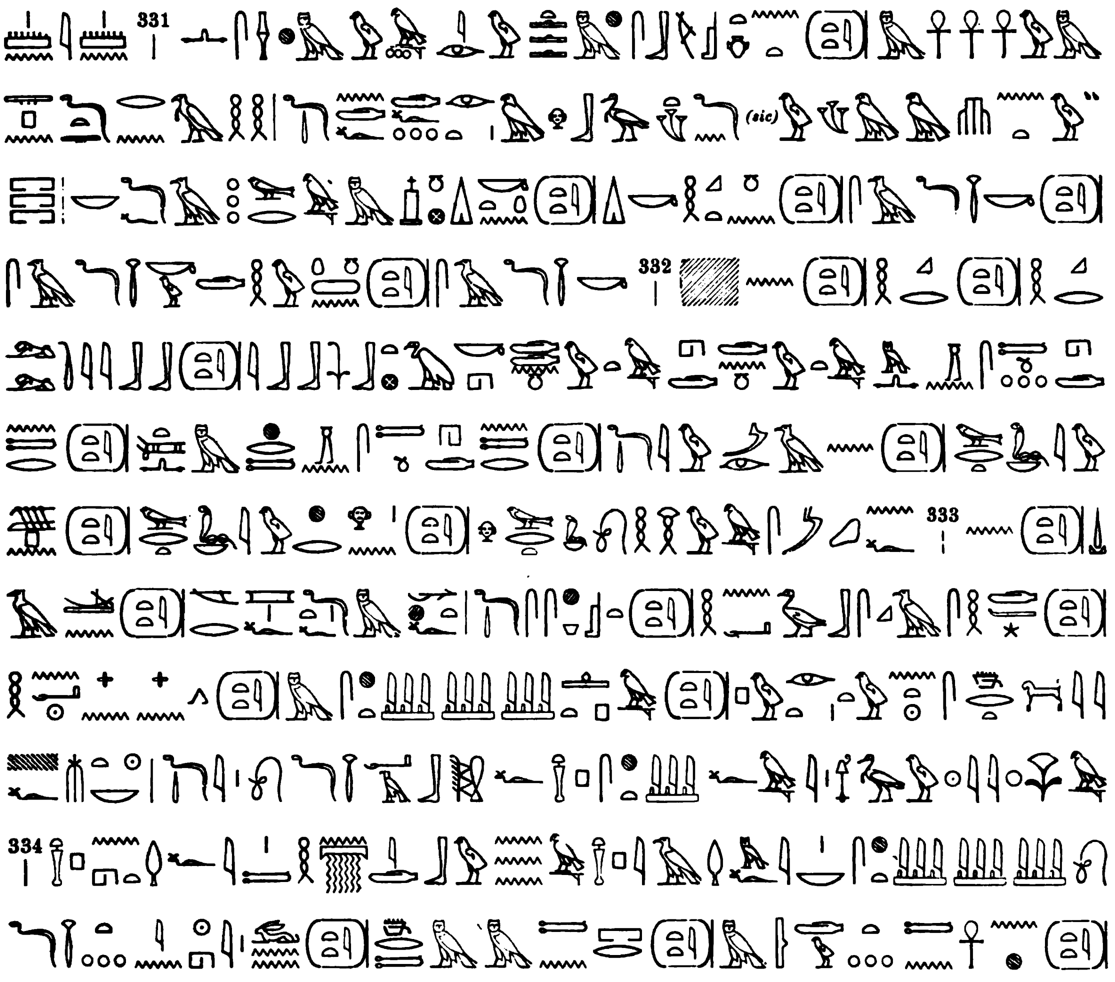

XLIV.

De l'humeur tombée de l'Œil d'Hor sur les rameaux de l'olivier des deux Hor qui sont dans les temples, ô grand seigneur des provisions dans On, tu donnes du pain à Teti, tu donnes de la bière à Teti, tu fais prospérer Teti, tu fais prospérer la table de Teti, tu fais prospérer (les offrandes) de Teti; si Teti a faim, les deux Lions ont faim, et si Teti a soif, ta mère Nekhabit a soif. O déesse Had-denout, ô déesse Had-denout, n'apporte pas le parfum que tu as lancé contre Teti! non, n'apporte pas le parfum que tu as apporté à Teti.

XLV.

Comme Teti a vu la Grande, comme Teti a pris la Grande, comme la face de Teti est tombée sur la Grande, le dieu Ouahou a écouté (? béni?) Teti, et Teti a passé son bassin, son corps après lui.

XLVI.

Teti élargit la demeure (Isis) avec Sib, Teti élève le firmament avec Râ; Teti se promène dans les champs d'Hotpou. C'est Teti cet œil de Râ, qui se couche et est enfanté chaque jour.

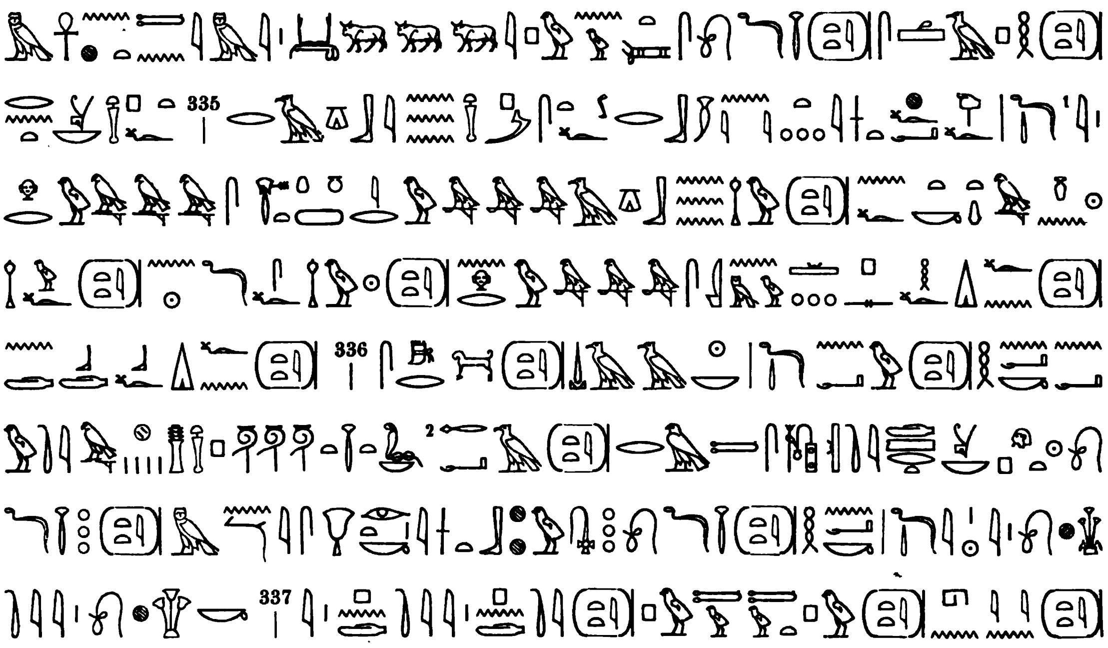

XLVII.

O *Toi dont les offrandes sont riches sur son champ,* ô *Toi qui pénètre parmi les fleurs sur son sycomore,* ô *Toi qui fais jaillir les filets d'eau sur son palmier,* ô *Maître des campagnes vertes, On* vient (?); Teti existe parmi vos vassaux, Teti sort de vos manœuvres, Teti vit de ce dont vous vivez! O ces taureaux de Toum, faites prospérer Teti, faites arriver Teti à une couronne pour sa tête, à un flux d'eau pour sa cuisse, à des dattes dans son poing.

XLVIII[1].

O *maîtres des offrandes qu'on jette en pains, liqueurs et gâteaux,* ô *Gardiens des canaux célestes,* Teti s'est adjugé à lui-même, une mesure de pain et une mesure de bière de Râ, (celles-là même) que Teti adjuge à Râ lui-même, et Râ adjuge Teti aux *Chefs qui président à l'abondance annuelle,* il mord et il donne à Teti de quoi boire, il donne à Teti de se coucher pendant le cours de chaque jour.

XLIX.

Teti recule avec toi, ô Naouti! *(dire quatre fois de suite*[2]*)* qui es sur l'uræus de la couronne, aussi Teti est plus grand que Hor, ceint qu'il est de la couronne rouge de Râ; les guirlandes de Teti sont de la fleur de lotus (issu) de ton œil enflammé, et Teti prospère avec toi.

L.

O Râ, ô florissant, ô toi qui fleuris! O toi qui éclos, ô toi qui éclos! Teti c'est toi, c'est

1) Ce paragraphe dans Ounas, l. 174—176, mais avec beaucoup de modifications. Il faut corriger la traduction d'Ounas par celle de Teti, dans les parties qui sont communes aux deux textes.

2) Litt. : « Naouti qui est sur les dignités de l'uræus. » La locution 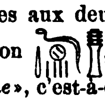, ou , qui revient fréquemment (cfr. Ounas, l. 606), signifie « Dire la formule *quatre fois ferme* », c'est-à-dire « *quatre fois de suite* ».

toi Teti! Teti s'est incliné, le double de Teti s'est incliné! Tu culmines en Teti, Teti culmine en toi; Teti passe, et tu passes (en) Teti; Teti prospère et tu prospères en Teti; c'est Teti, ton œil, qui est sur le front d'Hathor; les années reculent, reculent à la face de Teti, Teti se couche, il conçoit, il enfante, chaque jour!

LI.

Salut à toi, Râ, en ta beauté, en tes splendeurs, en tes demeures, en ton rassasiement! Tu as apporté le lait d'Isis à Teti, l'eau de source de Nephthys, de parcourir le bassin de Hi du Ouot'-oïr, la vie, la santé, la force, le bonheur, le pain, la bière, les vêtements, tous les vivres dont Teti vit, d'écouter les *Bourdonnants* (?) une plénitude de jours, de s'unir à eux pendant les nuits, d'avoir part commune aux vivres qu'ils ont placé sur leurs tables d'offrandes. Teti te voit, quand tu sors en forme de Thot guidant la barque de Râ vers ses champs qui sont dans Aasou, et que tu t'élances au milieu de ceux qui le soulèvent.

LII.

Teti se purifie et prend pour lui sa place pure au ciel, et Teti est stable, les demeures excellentes de Teti sont stables. Teti prend pour lui sa place pure à l'avant de la barque de Râ, et, quand rament les manœuvres qui mènent Râ, eux ils mènent Teti; quand rament les manœuvres qui promènent Râ derrière l'horizon, ils promènent Teti derrière l'horizon.

Teti a ouvert sa bouche, Teti a percé ses narines, Teti a foré ses oreilles, et Teti examine la parole de *Celui qui juge les deux,* Teti adresse la parole au *Grand* plus que lui : Râ purifie Teti, les deux bras de Râ protègent Teti de ce qui est fait de mauvais contre lui.

LIII.

Soupers — enfantements de la nuit[1], venez enfanter Teti! Conceptions du jour, accourez, (accomplissez-vous,) enfantez-le dans la ville S'ouht (l'œuf). Voici Teti que vous avez enfanté; voici Teti que vous avez nourri; Teti se réjouit de Khont-tiou, les dieux se réjouissent de Teti quand ils ont vu Teti rajeunissant! Voici donc les fêtes du six de chaque mois où l'on fait des dons de provisions à Teti; les fêtes du dernier quartier de chaque mois, où l'on sert des soupers à Teti; les sacrifices de bœufs à Teti ....

LIV.

C'est Teti le taureau brillant; le maître de cinq repas, trois repas pour le ciel, deux pour la terre; et ce sont la barque Somktit et la barque Mant'it (qui sont) ces deux barques qui portent Teti dans la maison du dieu. C'est l'horreur de Teti que les excréments [et il

1) Je ne sais comment rendre les jeux de mots que fait le texte sur le sens *repas* de , et sur le sens *enfantement,* de ce mot. Tout le paragraphe est composé de calembourgs analogues.

n'en mange pas]; c'est l'horreur de Teti que l'urine, et il n'en boit pas : Teti vit du produit (*litt.* du ventre) des palmiers (?), du four qui est en terre.

Le dernier paragraphe est incomplet.

Au delà de cette paroi, il ne reste plus d'écriture que dans le couloir qui conduit de la chambre Est au serdâb; dans Ounas, ce couloir ne portait aucune inscription. C'est d'abord, sur la paroi Nord, le texte suivant en vingt-sept lignes:

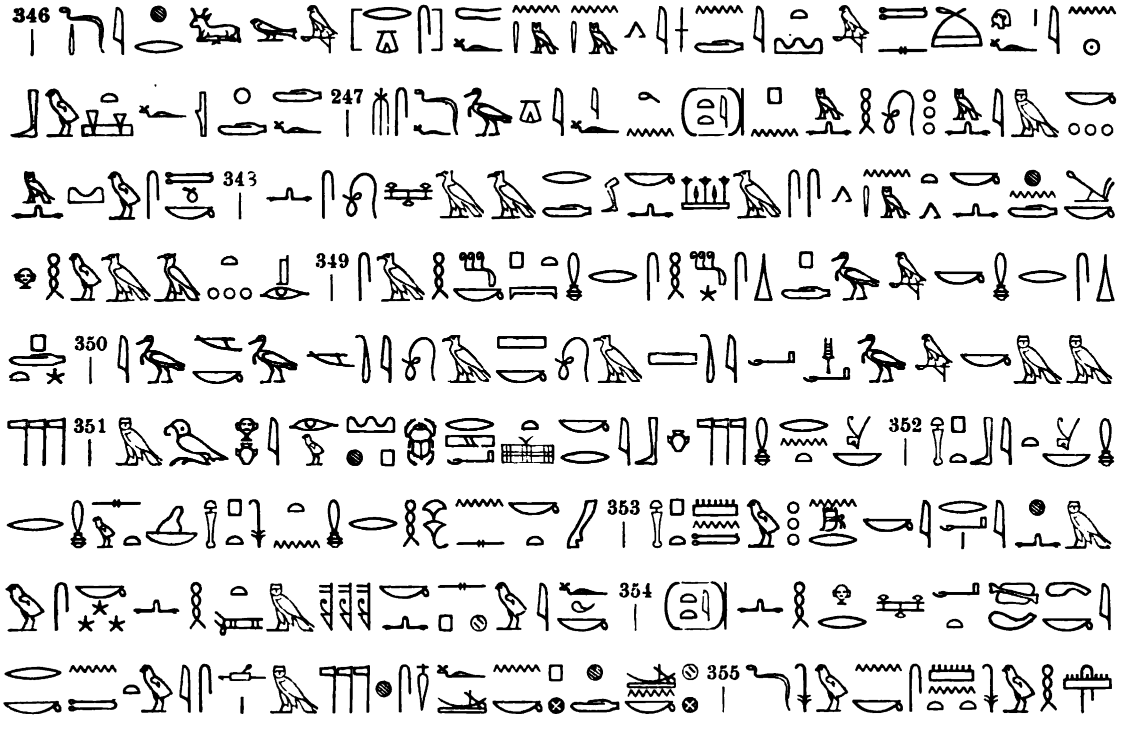

I.

Le *Grand* est à côté de lui, *Celui qui est dans Nadit* accourt, et le soleil soulève sa tête, et il a horreur de son sommeil, il hait l'affaissement. O chair de ce Teti, ne te pourris pas, ne te consume pas, n'empuantis pas; que ta jambe ne s'écarte de toi, que ton (pouvoir de) courir ne passe pas, ne monte pas sur les ordures. O Osiris, tu t'approches du ciel comme Orion, tu munis ton âme comme Sothis; ta puissance (?) est puissante, ta volonté est heureuse, ton âme se dresse parmi les dieux, comme l'Akhom dans Iriou, la vertu magique de ton livre se produit au cœur des dieux, comme la couronne Nit sur la couronne Bit, comme la couronne Misout sur le roi, comme la barbe sur les barbares Montou; ta formation est confiée aux Akhimou-Sokou, et tes os ne s'anéantissent pas, tes chairs ne se mettent pas en lambeaux, ô Teti, tes membres ne s'écartent pas de toi. Car tu es l'un des dieux, tu es

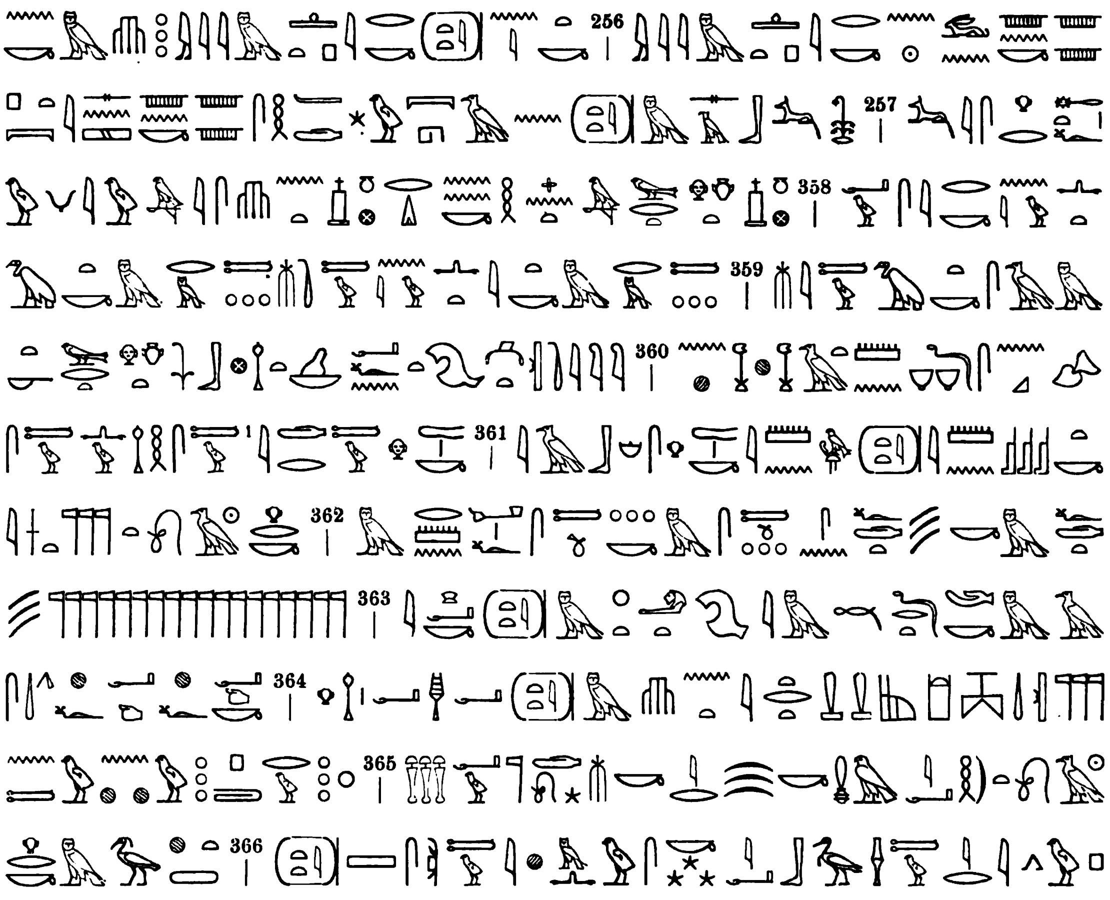

descendu vers Pou, tu as remonté vers Nekhen, la déesse Smontit t'a interpellé, les *Gens de l'Intérieur* t'ont habillé; il est venu en paix à toi, ô Teti, ton père, il est venu en paix à toi Râ, et tu as ouvert les portes du ciel, tu as ouvert les portes du firmament. Teti est venu sous la forme du *Chacal du midi,* le chacal qui est couché sur son ventre, le guide qui est dans On; la déesse Hounit la grande, celle qui est dans On, t'a donné ses deux bras, parce que tu n'as pas eu de mère mortelle pour t'enfanter, parce que tu n'as pas eu de père mortel pour t'enfanter; ta mère, la Vache Samit-oïrit qui est dans Nekhab, celle qui a pour coiffure la couronne blanche et le bonnet Afnit, garni des deux plumes, celle qui a les mamelles tombantes, elle t'allaite et ne te laisse pas sans nourriture[1]. Que tu te mettes sur ton côté gauche, ou que tu restes sur ton côté droit, ô Teti, tes demeures sont mystérieuses parmi les dieux, Râ te supporte la face de son épaule, et tes parfums sont les parfums des dieux, ta sueur est la sueur du double cycle divin. Lève-toi, Teti, la coiffure au front, prends en ta main le fouet, saisis la masse de ton poing. Voici que Teti se dresse comme Khont-Atourti, qu'il juge les dieux, ces dieux vieillards, qui font voyager Râ, qui sont sur ses mains et lui rendent hommages; tu nais en tes mois comme Hor-Lune, Râ se lève sur toi dans l'horizon, ô Teti et les Akhimou-Sokou te suivent, ...! O Teti, tu es pur et tu sors pour Râ et le ciel n'est plus vide de toi, ô Teti, jamais!

1) Litt. : «point elle ne te vide».

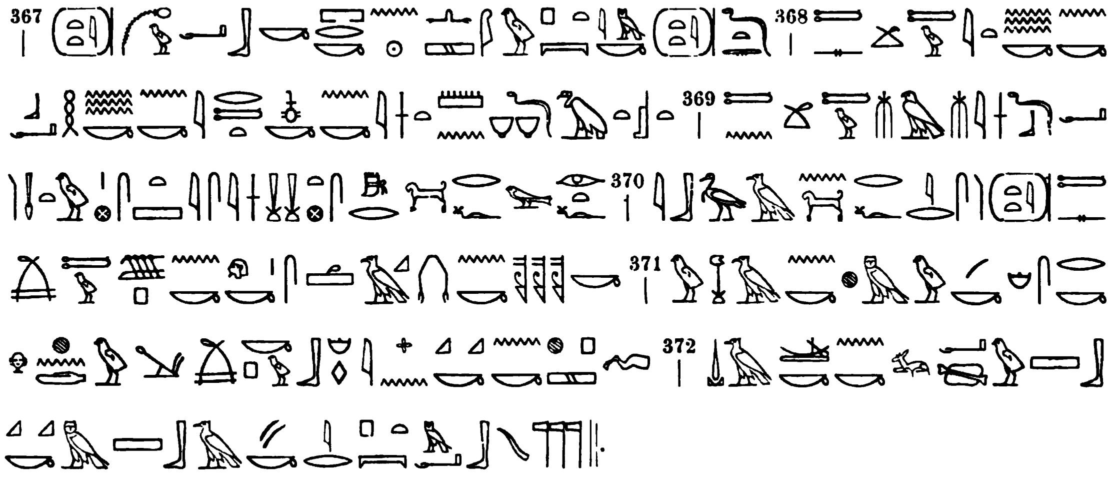

II.

Lève-toi, ô père! Ton eau à toi, ton inondation à toi, ton lait à toi qui est dans les mamelles de ta mère Isis! Lève-toi, fils d'Hor, qu'enfante Celui qui est dans la ville T'obâ-tu, car Sit dans Sonsonit, se couche pour lui . . . . Éveille-toi, Teti, lève-toi, car tu as reçu ta tête, tu as assemblé tes os, tu es allé chercher les humeurs, assieds-toi sur ton trône qui est le fer(?), tu manges la cuisse, tu te passes les membres, tu te garnis de tes liqueurs assorties au ciel avec les dieux.

Sur la paroi Sud est tracée une seconde inscription de même longueur:

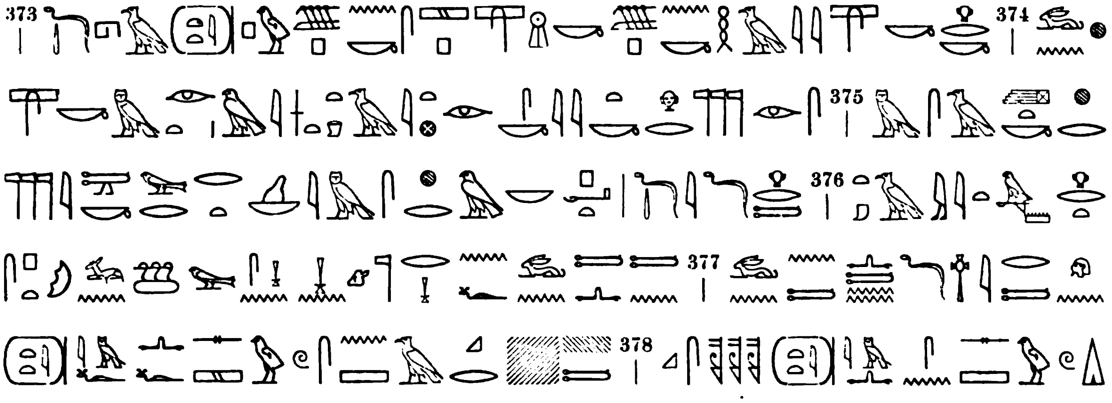

I.

O Teti, tu as pris ton linge blanc, tu as pris ton linge éclatant sur toi, et tu te pares de l'Œil d'Hor qui est dans Taït; en faisant ta couverture pour les dieux, en faisant ton vêtement de gloire auprès des dieux, tu saisis la couronne, grâce à lui, auprès d'Hor, seigneur des créatures.

II.

Salut à toi, déesse Taït, maîtresse du lin, grande prison (?) qui réunit le dieu à son frère, ... défends la tête de Teti pour qu'elle ne soit pas liée, ... les os de Teti pour qu'ils ne soient pas liés; donne que l'amour de Teti soit dans le sein de tout dieu qui le voit.

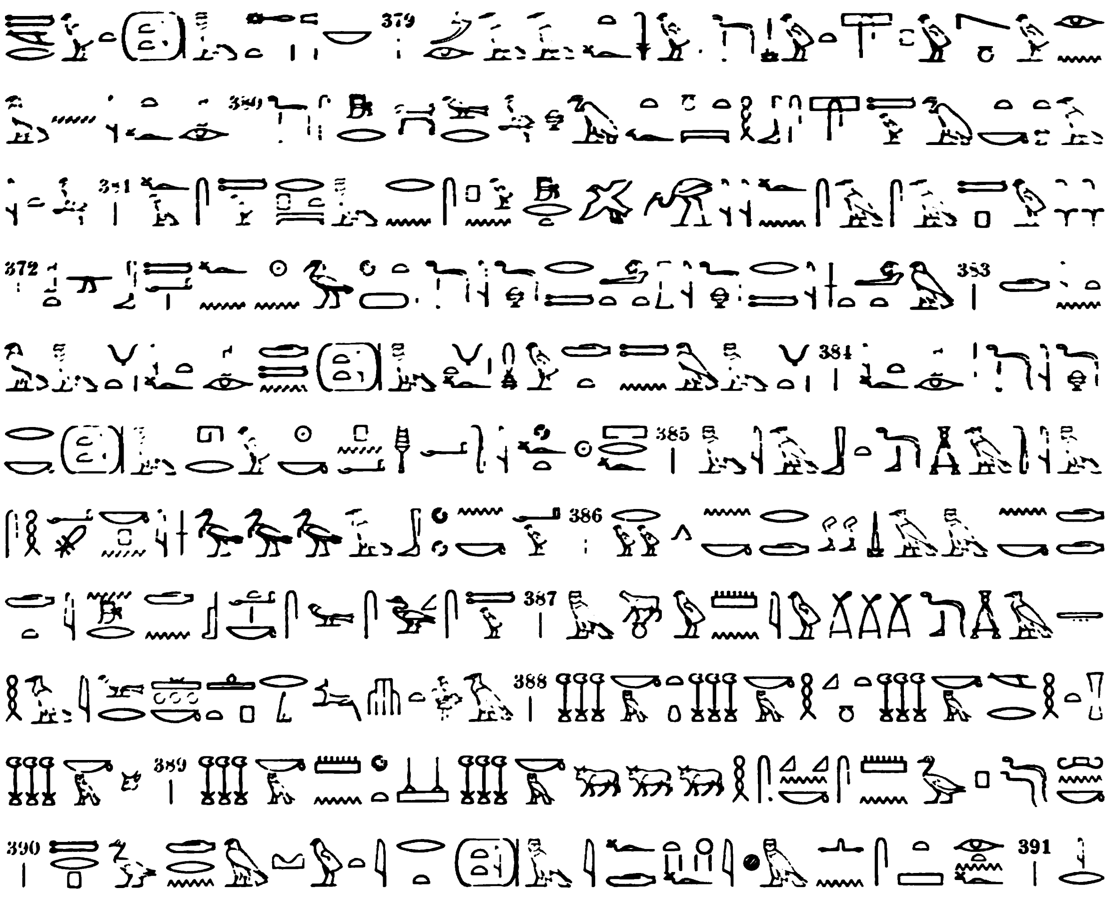

III.

C'est ici le linceul qu'a fait HOR à son père OSIRIS.

IV.

O Grand qui est couché sur ta mère NOUT, ta mère TAÏT t'habille, elle t'emporte au ciel en son nom de *colombe*.

V.

Salut à toi, huile odorante! Salut à toi *qui es devant Hor* et que HOR a mise sur le front de son père OSIRIS, que TETI vous mette à son front, comme HOR vous a jetées au front de son père OSIRIS.

VI.

Salut à toi, TETI, en ce jour qui est tien, toi qui es debout en face de RÂ qui sort de l'Orient et qui te revêt de cette forme qui est tienne parmi les âmes, tu as allongé les deux bras, tu as éloigné les deux jambes, tu as allongé les mains . . . . ANUBIS KHONTAMENTI te donne en repas tes milliers de pains, tes milliers de cruches de bière, tes milliers de mesures d'huile, tes milliers de bœufs, tes milliers de tissus, tes milliers de bœufs, on égorge pour toi l'oie SMON, on abat pour toi avec l'arc l'oie TORP; HOR a détruit tout ce qu'il y avait de mal en TETI au moyen de ses quatre génies, SIT ignore ce qu'il y fait contre TETI au moyen de ses huit génies; on ouvre les portes à ceux dont les

PYRAMIDE DU ROI TETI

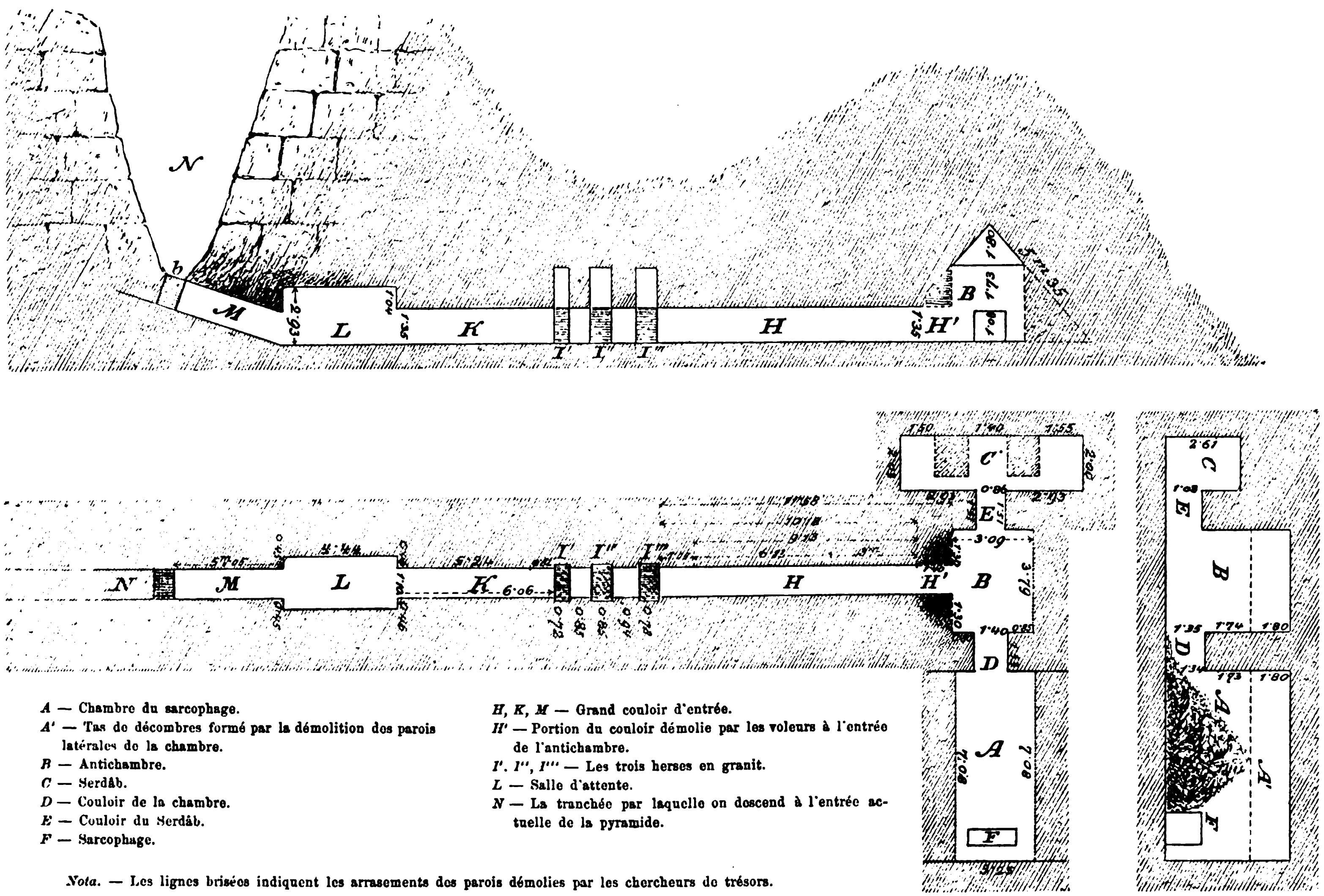

A — Chambre du sarcophage.
A' — Tas de décombres formé par la démolition des parois latérales de la chambre.
B — Antichambre.
C — Serdâb.
D — Couloir de la chambre.
E — Couloir du Serdâb.
F — Sarcophage.

H, K, M — Grand couloir d'entrée.
H' — Portion du couloir démolie par les voleurs à l'entrée de l'antichambre.
I', I'', I''' — Les trois herses en granit.
L — Salle d'attente.
N — La tranchée par laquelle on descend à l'entrée actuelle de la pyramide.

Nota. — Les lignes brisées indiquent les arrasements des parois démolies par les chercheurs de trésors.

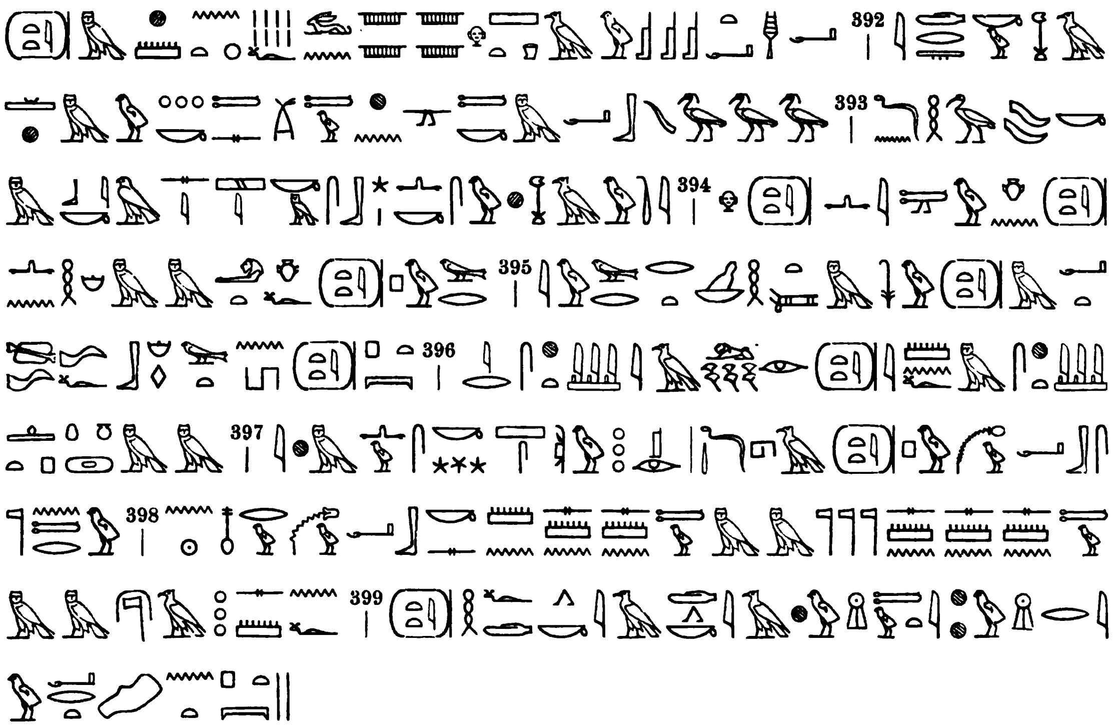

demeures sont mystérieuses. Allons, aborde à terre, cherche tes humeurs. Lève-toi, va avec les LUMINEUX, tes deux ailes comme celles de l'épervier, tes cheveux comme (les rayons) d'une étoile; ne jette pas un maléfice sur TETI, ne prends pas le cœur de TETI, ne ravis pas le cœur de TETI, c'est TETI le Grand, et comme la couronne l'approvisionne lui TETI de ses membres qui sont de la substance, en grande quantité, TETI parcourt le ciel, TETI aborde aux Champs des Offrandes avec les AKHIMOU-SOKOU qui suivent RÂ.

VII.

O TETI que purifient les parfums excellents de RÂ, purifie ceux qui t'établissent solide parmi les dieux, ceux qui t'établissent solide parmi les habitants des demeures divines (?). Lorsque tu es établi, TETI, tu descends, tu accours rayonnant, car tu es celui qui rayonne à la Cuisse du Ciel.

On a trouvé dans la Chambre Ouest et dans le couloir, près des herses, plusieurs lampes en terre émaillée verte, de travail arabe, et qui avaient été oubliées par les chercheurs de trésor. Elles sont aujourd'hui au Musée de Boulaq.

NOTICE
DES
MONUMENTS COPTES DU MUSÉE DE BOULAQ.
PAR
URBAIN BOURIANT.

La salle dite *Salle grecque* du Musée de Boulaq contient, outre les monuments des époques ptolémaïque et romaine, un certain nombre de stèles funéraires et de pierres d'autel de la période copte.

Ces monuments sont peu nombreux : leur importance n'est pas considérable, mais si minime qu'elle soit, quelques-uns d'entre eux peuvent servir à fixer une date, et, par suite, un point chronologique encore douteux peut être élucidé.

La plupart de ces monuments ont été découverts par M. MASPERO pendant ses explorations dans la Haute Égypte, en 1882 et en 1883.

Le classement en est facile :

1° Pierres d'autel.

2° Pierres tombales.

3° Papyrus.

Je ne parle que pour mémoire des papyrus, qui ont été publiés par M. REVILLOUT; je ne m'occuperai que des articles compris sous les deux premiers numéros.

I. PIERRES D'AUTEL.

La *Salle grecque* contient onze de ces pierres.

1° Un fragment de montant d'autel en calcaire. — H. 0m 40. L. 0m 25. — Karnak.

Tout autour de ce fragment court une guirlande de feuilles et de fleurs. L'ornement central consiste en un triangle équilatéral, du centre duquel partent trois branches, dont les sommets atteignent les sommets du triangle. Sur le sommet supérieur de ce triangle est posé un cercle, dans lequel est inscrite une rosace. Au-dessus était gravée une inscription coupée par la cassure de la pierre juste au-dessus de l'avant-dernière ligne :

[illegible]

· ⲙⲁⲣⲓⲁ ·

2° Calcaire. — H. 0m 70. L. 0m 50.

Représente un fond d'autel. La pierre est rectangulaire, mais l'ornement, gravé en fort relief, consiste en un dôme à angle aigu, dont chaque extrémité repose sur une colonnette à chapiteau folié.

Dans l'encadrement formé par les colonnettes et l'angle aigu, est sculptée l'image d'un saint, les bras levés; il est coiffé d'un voile rejeté en arrière; sur les épaules est attaché un manteau drapé, dont les extrémités, retombant derrière le corps, atteignent la hauteur des

genoux. Au-dessus de la tête, s'épanouit un ornement ayant la forme de fleurs à tiges divergentes ou d'une coquille striée. De chaque côté de la tête est répétée la croix copte ☩. Derrière le personnage, à hauteur d'appui, est gravé un quadrillage figurant un tapis ou une étoffe tendue. Aucune inscription n'accompagne l'image.

Dans la partie laissée libre entre les bords extérieurs de la pierre et les lignes obliques du dôme angulaire, grimpent, à droite et à gauche, des oiseaux mystiques, grossièrement sculptés et tenant à la fois de l'épervier et du moineau.

3° Calcaire. — Carrée. — H. 0m 70.

Comme la précédente, cette pierre représente un dôme à angle aigu reposant sur deux colonnettes foliées. Dans l'épaisseur des côtés de l'angle est gravé un ornement en chaînette.

Dans l'intérieur, un saint à coiffure striée; derrière la tête, un nimbe. Un manteau retenu aux épaules retombe en arrière jusqu'aux pieds.

Pas d'inscription.

4° Calcaire. — H. 0m 70. L. 0m 50.

Autel copte représentant une voûte cintrée à rosaces, s'appuyant sur deux colonnes foliées.

A l'intérieur, l'image d'un lion dont la tête a disparu.

5° H. 0m 60. L. 0m 50. Calcaire.

Fragment à ornements plats.

La brisure n'a plus laissé comme représentation qu'une croix copte très allongée, autour de laquelle s'étend un ruban semé de points.

6° Idem. — Louxor.

Fragment représentant en haut la croix copte; au-dessous deux oiseaux, sorte de dragons, affrontés; au-dessous encore deux gazelles se faisant face.

7° Idem. — Edfou.

Fragment consistant seulement en une voûte cintrée, dans laquelle est gravé un cercle inscrivant la croix copte, et, au-dessous, un autre ornement cintré à stries, dont il ne reste que le sommet. C'est probablement la fleur de la coquille signalée au n° 2.

8° Idem. — Taoud.

Fragment de travail grossier.

Dôme à angle aigu reposant sur des colonnettes inachevées.

Dans l'intérieur une croix copte très allongée.

9° Idem. — Louxor.

Cintre et colonnes foliées.

Entre les colonnes un ornement en lacis : 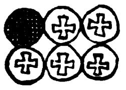

10° Petite stèle provenant très probablement d'un mur de chapelle. — Louxor.

Un personnage, coiffé d'un casque pointu et armé d'un épieu, est monté sur un cheval marchant. Derrière le cavalier, et se posant sur la queue du cheval, se tient un animal ayant

toute l'apparence d'un gazelle, mais dépourvu de cornes. Sous le cheval, un animal semblable est accroupi. — Voir le mémoire de M. CLERMONT-GANNEAU sur *Horus et St Georges,* dont cette petite stèle semble être une interprétation.

Des ornements de feuillage courent tout le long du cintre de la stèle, venant s'appuyer de part et d'autre sur une colonnette à chapiteau composé de fleurs et de fruits. — Le fût des colonnettes, formé de palmes accollées, s'appuie sur une base cubique, à la face antérieure de laquelle est gravée la croix copte, posée en croix de St André.

11° Stèle funéraire provenant d'Edfou.

Calcaire. H. 1^m 30. L. 0^m 45.

Tout autour du rectangle de pierre court une bordure, composée de branchettes sinueuses chargées de fleurs. Une seconde bordure à lacet fait le tour des dessins, au nombre de quatre.

En haut, un carré inscrivant un cercle, au milieu duquel s'épanouit une rosace.

Au-dessous, une inscription en quatre lignes complètement illisible.

Au-dessous de cette inscription, un dessin, représentant une petite chapelle à voûte cintrée, reposant sur deux doubles colonnettes. — Dans l'intérieur la croix copte.

En bas, un cercle à rosace, posé au sommet d'un triangle isocèle de la base duquel partent deux branches, qui vont mourir au sommet supérieur.

II. PIERRES TOMBALES.

La plus grande partie de ces pierres provient d'Assouan où M. MASPERO en a fait la découverte pendant son voyage de 1882—1883.

Un peu au Nord de l'île d'Éléphantine, sur la rive gauche du Nil, se dressent les ruines d'un ancien couvent copte, entouré d'un cimetière fort ancien. C'est de là que ces monuments ont été enlevés. Quelques autres pierres viennent du cimetière copte de Karnak.

La plupart sont datées de l'ère de Dioclétien, et remontent au cinquième siècle de cette ère.

1° Pierre tumulaire en grès. — Carrée. — H. 0^m 30. — Assouan.

† ⲓ̅ⲥ̅
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲣ̅
ⲛ̅ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙ̅ⲡ̅ⲙⲁ
ⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̅ⲥⲟⲛⲇⲓ
ⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲥ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲛⲧⲁϥ ⲛ̅ⲕⲟⲧⲕ ⲛϩⲏⲧ̅ϥ̅
ⲉⲧⲃ)ⲙ̅ⲫⲁⲣⲙⲟⲩⲓⲑ //////
ⲓⲛⲇ/ ⲓⲇ : † ///////

Épitaphe du bienheureux frère Dioscore, le fidèle, qui s'est endormi au mois de Pharmouthi, indiction 14.

2° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 45. L. 0m 30. — Assouan.

[† ⲓⲥ † ⲭ̅ⲥ̅ †]
[ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲣ̅ⲡⲙⲉⲉ]
[ⲩⲉⲙ̅ⲡ̅ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̅]
ⲥⲟⲛ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ
ⲡⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̅ⲧⲁϥ
ⲙ̅ⲧⲟⲛ ⲙ̅ⲙⲟϥ
ⲙⲉⲭⲓⲣ ⲍ ⲓⲛⲇⲓⲓ̷
ⲇⲉⲕⲁⲧⲏⲥ ⲁ
ⲡⲟⲇⲓⲟⲕⲗⲏⲧⲓⲁ
ⲛⲟⲩ//ⲩⲙⲅ

Épitaphe du bienheureux frère Daniel le fidèle qui est mort le 7 Méchir, indiction 10 de l'année de Dioclétien 443 (727).

3° Stèle rectangulaire en calcaire. — H. 1m 20. L. 0m 50.

† ⲡⲓⲱⲧ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲡⲉ
ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲡⲁ
ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲁⲡⲁ ⲉⲛ
ⲱⲭ ⲟ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲙⲓⲭⲁⲏ
ⲗ ⲟ ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ
ⲑⲁⲅⲓⲁ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲁⲙⲁ
ⲥⲓⲃⲩⲗⲗⲁ ⲡⲉⲛⲓⲱ (sic)
ⲧ ⲁⲇⲁⲙ ⲇⲉⲙⲙⲁⲩ
ⲍⲱⲏ ⲁⲡⲁ ⲁⲡⲱ
ⲗⲱ ⲁⲡⲁ ⲫⲓⲃ ⲁⲡ
ⲁ́ ⲁⲛⲟⲩⲡ ⲁⲡⲁ ⲙ
ⲁⲕⲁⲣⲉ ⲁⲡⲁ ⲡⲁⲩ
ⲗⲉ ⲡⲣⲉⲙⲇⲁⲙⲙⲁ
ϩⲁⲡⲁ ⲡ̅ϣⲟⲓⲛⲓⲉ
ⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲁⲡⲁ ⲥⲟⲩ
ⲣⲟⲩⲥ ⲁⲡⲁ ⲙⲱⲓⲥⲏ
ⲥ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ̅ⲛ
ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲣ
ⲓⲟⲩ ⲛⲁⲙⲉ ⲛⲧⲉ ⲯⲩⲭⲏ
ⲙⲡ-ⲁⲡⲁ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ
ⲛⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥⲛⲥⲟⲩ
ⲙⲉⲛⲥⲟⲟⲩ ⲛⲧⲱⲃⲉ ⲡⲁⲥ
ⲟⲛ ⲁⲛⲧⲣⲉⲁⲥ ⲡⲉϥ ⲥⲟⲛ̅ⲉ̅ϥ̅

« Ô Père, ô Fils, ô Saint Esprit, ô vénérable Jérémie, » ô vénérable Enoch, ô St Michel, ô St Gabriel, ô » Ste Marie, ô la Sibylle, ô notre père Adam, ô notre » mère Zoé (Eve), ô vénérable Apolo, ô vénérable Phib » [Amon], ô vénérable Anoup, ô vénérable Macaire, ô vé- » nérable Paul, l'homme de Dammah, ô vénérable Pchoïn- » iéremias, ô vénérable Sourous, ô vénérable Moïse et ses » frères, tous saints, prenez en affection l'âme du véné- » rable Jérémie qui est mort le 16 de Tobé. (A) mon » frère André son frère 290 (?). »

4° Pierre tumulaire en grès. — Rectangulaire — H. 0m 45. L. 0m 30 — Assouan.

† ⲓⲥ † ⲭⲥ̄ †

ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ

ⲡⲣ̄ⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ

ⲛ̄ⲧⲉ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ

ⲁ ⲛⲩⲙⲫⲏ

ⲛ̄ⲧⲁⲥ ⲙ̄ⲧⲟⲛ

ⲙⲙⲟⲥ ⲛ̇ϩⲏ

ⲧ̄ϥ // ⲉⲧ ▽///

ⲙⲫⲁⲣⲙⲟⲩⲑⲓⲥ

ⲓⲍ ⲓⲛⲇⲓⲕ////

Épitaphe de la bienheureuse Nymphè, morte le 17 Pharmouthi, indiction .....

5° Idem. — Carrée. — H. 0m 50. — Karnak.

† ⲓⲥ † ⲭⲥ †

† ⲡⲉϩⲟⲟⲩ

ⲙ̄ⲡ̄ⲣ̄ⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ

ⲙ̄ⲡ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ

ⲛ̇ⲥⲟⲛⲉⲛⲛⲟⲫⲣⲓ

ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙ̄ⲧⲟⲛ

ⲙⲙⲟϥ ⲙ̈/ /ⲃ

ⲡⲁⲭⲱⲛ ⲓ̄ⲉ̄ ⲓⲛⲧⲓⲕ

ⲁⲡⲟ ⲇⲓⲟⲕ/ ⲩⲙ̄ⲉ

Épitaphe du bienheureux Ennophri mort le 2 Pachons, 15e indiction, de l'an de Dioclétien 445 (729 de J. C.)

6° Idem. — Carrée. — Côté 0m 30. — Assouan.

† ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡ̄ⲣ̄

ⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙ̄ⲡⲙⲁ

(sic)

ⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉⲡⲓⲯⲁ

ⲛⲓⲟⲥ ⲡ̄ϣⲏⲣⲉ

ⲛⲑⲉⲱⲇⲱⲣⲟⲥ

ⲛⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛⲙ̄ⲙ

ⲟϥⲙ̈ⲡⲁⲩⲛⲓ/ⲃ/

ⲓⲛⲇⲓⲕⲧⲓⲟⲛⲟⲥ/ⲇ/

Épitaphe du bienheureux Épiphane, fils de Théodore, mort le 2 Payni de l'indiction 4.

7° Idem. — Côté 0m 40. — Philæ.
Fragment.

ⲉϩⲟⲟⲩ
ⲛⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ
ⲙⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ
ⲛⲥⲟⲛ ⲕⲟⲗⲗⲟⲩⲑ/
ⲡⲙⲟⲛ (*sic*) ⲟⲭⲟⲥ
ⲙ̈ⲡⲁⲭⲱⲛ//ⲋ
ⲓⲛⲇⲓⲕⲧⲉ//ⲓⲃ

Épitaphe du bienheureux frère Colluthus, le moine, le 6 Pachons de l'indiction 12[1].

8° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 50. L. 0m 30. — Assouan.
Fragment très fruste.

† ⲓⲥ
ⲡⲉϩⲟⲟ
ⲡⲙⲉⲉⲩ
ⲉⲛ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ
ⲛⲥⲟⲛ//////////
ⲱⲣ ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙⲧⲟⲛ
ⲙⲙⲟϥ ⲛϩⲏⲧϥ̄ⲉ
ⲩⲣⲁⲫ (?) ⲙⲉⲭⲓⲣ////ⲛ ⲓⲛ/
ⲇⲓⲕⲧⲓ/ ⲉⲧⲟⲩ///////////////

Épitaphe du bienheureux frère . . . . . ? mort le ? Méchir de l'indiction . . .

9° Idem. — Carrée. — Côté 0m 40.
Fragment très effacé; provient de Karnak.

////ϩⲟⲟⲩⲛ/////
/////ⲉⲉⲩⲉⲛⲡ/////
/////ⲁⲕⲁⲗⲓⲟ////
////ⲕ//////ⲏ/////
//ⲭⲏⲡⲣⲉ/////
//ⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙ////
///ⲙ//////////
///ⲛ///////////

Épitaphe du bienheureux . . . . Khepre, mort le . . . . . .

1) Le point de départ des indictions n'est pas encore bien déterminé. On le fixe généralement à l'an 312. La mort de Colluthus serait donc de l'an 492; celle d'Épiphane (n° 3) serait de l'année 372. — Cela serait contraire aux dates que portent la généralité de ces pierres tumulaires, presque toutes du 8e siècle. Cela serait du reste en contradiction flagrante avec la date donnée pour l'épitaphe de Daniel.

10° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 60. L. 0m 50. — Assouan.

† ⲓ̅ⲥ̅ † ⲭ̅ⲥ̅ †
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲣ̅
ⲡ̅ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉⲛ
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̅
ⲉⲓⲱⲧ ⲁⲃⲃⲁ ⲓ
ⲥⲓⲇⲱⲣⲟⲥ ⲡⲓⲁⲣ
ⲭⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉ
ⲣⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛ
ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̅ϩⲏⲧ̅ϥ̅
ⲉⲩⲣⲁⲫ ⲙⲙⲉⲥⲟ
ⲣⲉⲓⲓⲍⲓ ⲓⲛⲇ/ ⲓⲁ
ⲉⲧⲟⲩⲥ ⲩⲟⲇ.

Épitaphe du bienheureux père le vénérable Isidore, archiprêtre, mort le 16 Mésori, indiction 11, de l'an 474 (758 de J. C.)[1].

11° Idem. — Carrée. — Côté 0m 40. — Assouan.

† ⲓ̅ⲥ̅ //////
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲣ̅ⲡ̅ⲙⲉ
ⲉⲩⲉⲙ̅ⲡ̅ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ
ⲟⲥ ⲡⲥⲁϩⲇⲓⲟⲥⲕⲟ
ⲣⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲙⲧⲟⲛ
ⲙⲙⲟϥ ⲛϩⲏⲧ̅ϥ̅
ⲉⲧⲣⲁⲫ ⲙⲡⲁⲭⲱⲛ
/ⲉ/ ⲓⲛⲇⲓⲕⲧⲓ////ⲓ
ⲉⲧⲟⲩⲥ /ⲩ:///,ⲟ//

Épitaphe du bienheureux scribe Dioscore, mort le 5 Pachons, indiction ... de l'année 470 (?) (754 de J. C.).

12° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 60. L. 0m 50. — Assouan.

ⲟⲟⲩ
ⲙⲉⲉⲩⲉ
ⲙⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ
ⲛⲥⲟⲛ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ
ⲡⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ
ⲁⲑⲩⲣ ⲅ/
ⲓⲕⲧ/ ⲓⲁ/
† †

Épitaphe du bienheureux frère Abraham le moine, mort le 3 Athyr de l'indiction 11.

1) D'après le chiffre de l'indiction on aurait la date de 477.

13° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 60. L. 0m 45. — Philæ.

† ⲓ̅ⲥ̅ † ⲭ̅ⲥ̅ †
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲣ̄
ⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙ̄ⲡ̄ⲙⲁ
ⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲟ
ⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲡⲓⲥⲕⲟ/
ⲛⲧⲁϥ ⲙⲧⲟⲛ ⲙ
ⲙⲟϥ ⲛϩⲏⲧϥ̄
ⲉⲩⲣϛ ⲙⲫⲁⲣⲙⲟ
ⲓⲛⲇⲓⲕⲧⲓⲟ//// ⲉ
ⲁⲡⲟ ⲇⲓⲟⲕⲗⲏ

Épitaphe du bienheureux Théodore l'archevêque mort le . . . Pharmouthi de l'indiction . . . ., l'an de Diocletien . . . .

14° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 50. L. 0m 30. — Karnak.

† ⲓⲥ † ⲭⲥ †
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲣ
ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉ
ⲛⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ
ⲥⲟⲛ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓ
ⲟⲥ ⲡⲙⲟⲛⲟⲭ
ⲛⲧⲁϥ ⲙⲧ
ⲙⲟϥ ⲛϩ
ⲙⲉⲭⲓⲣ
ⲁⲡⲟ

Épitaphe de notre bienheureux frère Athanase mort le... Méchir, an de Diocletien....

15° Idem. — H. 0m 30. L. 0m 50. — Karnak.

† ⲓⲥ † ⲭⲥ †
ⲡⲉϩⲟⲟⲩⲙ
ⲡⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ
ⲙⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓ
ⲟⲥ ⲛⲉⲓⲱⲧⲁⲡⲁ

Épitaphe du bienheureux père, le vénérable . . . .
Le bas de cette stèle a été usé par le frottement d'instruments tranchants.

16. Grande plaque de marbre à rebords formant plat; elle a été brisée et il n'en reste aujourd'hui qu'un fragment de cette forme :

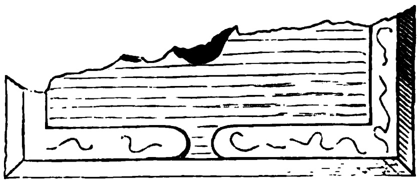

ⲉⲛ
ⲓⲩⲙⲡⲣⲉⲧⲛⲟⲧⲙⲁⲩ
ⲓⲁϩ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧ
ⲉϩⲓ ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲛⲉϥ
ⲟⲓⲧϥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲁϥⲉⲣⲑⲉ ⲛⲡⲉⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲉ
ⲟⲧⲉ ⲛⲧⲉ ⲡⲉϥϩⲣⲏⲣⲉ ⲉⲣⲟϥⲣϥ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ
ⲛⲙⲕⲁϩⲛϩⲏⲧ ⲛⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ϩⲛⲧⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲛⲧⲙⲛⲧⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ
ⲉⲡⲓⲁⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲱϥ ⲥⲟⲡⲥ ϩⲁⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲙⲁⲧⲉⲛⲡ
ⲛⲁⲛ ⲡⲉⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲛ ⲛⲉⲥⲕⲩⲛⲏ ⲛⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲧⲁϥ ⲙⲧⲟⲛ
ⲇⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲙⲏⲛⲟⲥ ⲫⲁⲣⲙⲟⲩⲑⲓ ⲕⲃ ⲓⲛⲇⲓⲕ/ ⲇ
ⲁⲡⲟ ⲇⲓ
ⲟⲕⲗⲏⲧ
ⲫⲓⲃ

«. . . . . de sa fleur flétrie; il a laissé un grand chagrin à ses frères. Il » est allé à Dieu, avec toutes les marques du chrétien et chacun gémit sur lui et pria pour » lui afin qu'il obtînt la miséricorde du Christ dans les tabernacles des justes. Il est mort le » 22e jour du mois de Pharmouthi, indiction quatrième, l'an de Dioclétien 512 (796 de J. C.). »

17° Pierre tumulaire en grès. — Rectangulaire. — H. 0^{m} 40. L. 0^{m} 25. — Assouan.

ⲧⲏⲣ
ϩⲁⲡⲉⲧⲏ
ⲭⲟⲥ ⲛⲧⲁϥ
ⲙⲙⲟϥ
ⲉⲩⲣⲫ. ⲙ
ⲓⲛⲇ/ⲉ

18° Idem. — Rectangulaire. — H. 0^{m} 25. L. 0^{m} 20. — Assouan.

† ⲓⲥ † ⲭⲥ †
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲣ
ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲙⲁ
ⲕⲁⲣⲓⲁ ⲁⲛⲁⲧⲟ
ⲗⲓⲁ ⲛⲧⲁⲥ ⲙⲧ
ⲟⲛ ⲙⲙⲟⲥ
ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲩⲣⲁⲫ.
ⲧⲩⲃⲓ/ⲁ/ⲓⲛⲇⲓⲕ/
ⲇ/ⲉⲧⲟⲩⲉ ⲇⲓⲟ
ⲕⲗⲏⲧⲓⲁⲛⲟⲩ ⲩϥⲍ

Épitaphe de la bienheureuse Anatolia, morte le premier Tybi, indiction 4, de l'an de Dioclétien 497 (781 de J. C.).

19° Idem. — Fragment. — H. 0m 25. L. 0m 30. — Karnak.

ϥⲙⲧⲟⲛ ⲛ
ⲡⲁⲩⲛⲓ̈ ⲓⲏ
ⲇⲏⲕ' ⲑ/
ⲟⲩⲇⲓⲟⲕⲗ
ⲩⲙⲃ

Épitaphe d'un inconnu mort le 18 Payni. — Indiction 9, an de Dioclétien 442 (726 de J. C.).

20° Idem. — Fragment. — H. 0m 30. L. 0m 25. — Assouan.

† ⲭⲥ †
ϩⲟⲟⲩ
ⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ
ⲓⲱⲁⲛⲛ

Épitaphe du bienheureux Jean.

21° Idem. — Carrée. — Côté 0m 40. — Assouan.

† ⲓⲥ
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡ̅ⲣ
ⲡ̅ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙⲡⲙⲁ
ⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̅ ⲥⲟⲛ
ⲃⲁⲣⲑⲟⲗⲟⲙⲁⲓ̈
ⲟⲥ ⲫⲁⲱⲫⲓ̈ ⲓ̈ⲉ
ⲓⲛⲇⲓⲕⲧⲓⲟⲛⲟⲥ ⲓⲃ
ⲉⲧⲏ ⲁⲡⲟⲇⲟⲕ/ ⲩⲙⲉ

Épitaphe du bienheureux Barthélemy, mort le 15 Paophi, indiction 12 de l'an de Dioclétien 445 (729 de J. C.).

22° Idem. — Rectangulaire. — H. 0m 60. L. 0m 50. — Philæ.

ⲭⲥ
ⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲉⲓⲱⲧ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲩ̅ⲛ ⲡⲉ
ⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲡⲉϩⲟⲟⲩ
ⲙⲡⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ
ⲓⲡⲉⲛⲡⲉⲧⲟⲩ
ⲁⲁⲃ ⲡⲉⲓⲱ̂ ~~~ (sic)
ⲙⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁⲃ
ⲃⲁ ⲡⲟⲩⲥⲉⲓ̈ ⲡⲉ
ⲡⲓⲥⲕ/ⲙⲡⲩⲗⲁⲕ
ⲁⲩⲱ ⲡϣⲟⲣⲡ
ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛⲉⲓ̈ⲙⲟⲛⲁ

Épitaphe du saint père le bienheureux Pousi, évêque de Philæ, et le premier père de ce monastère. Malheureusement la date manque. — Date qui nous aurait fixé sur l'époque de la fondation du monastère copte d'Assouan et sur la place qu'occupait Pousi dans la série des évêques de Philæ.

23° et 24°. Fragments de pierres tumulaires en grès contenant des bribes de l'inscription ordinaire. Proviennent de Karnak.

25° Pierre tumulaire en grès. — Karnak.
Fragment.

Épitaphe du bienheureux frère Joseph, moine . . . .

26° et 27°. Fragments de pierres semblables aux précédentes, ne donnant aucun renseignement sur le nom du mort ni sur la date de l'inscription. Proviennent d'Assouan.

LES STATUETTES FUNÉRAIRES

DU

MUSÉE DE BOULAQ.

(SUPPLÉMENT)

PAR

VICTOR LORET.

§ 1.

Depuis l'impression de mon travail sur les statuettes funéraires, le Musée de Boulaq s'est enrichi d'une nouvelle collection de plusieurs milliers de figurines. La plupart d'entre elles proviennent du puits de Deir-el-bahari; les autres ont été découvertes successivement dans différentes nécropoles égyptiennes. Afin de compléter l'étude d'ensemble que j'ai entreprise, je les publie aujourd'hui dans l'ordre que j'ai adopté pour les autres statuettes.

II. — XVIIIe DYNASTIE.

1. Vitrine AA. [4406.]

Calcaire entièrement peint. — Cette statuette est au nom de . Une variante assez intéressante donne au lieu de 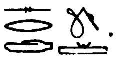. (Chap. VI, première rédaction.)

III. — XIX—XXIe DYNASTIE.

PREMIÈRE SÉRIE.

2. Vitrine I.

Basalte. — Statuette à tablier triangulaire au nom de . (Chap. VI, deuxième rédaction.)[1]

3. Magasin.

Granit. — Fragment inférieur d'une statuette portant la seconde rédaction. Le nom du défunt est [2].

DEUXIÈME SÉRIE.

4. Magasin.

Porcelaine verte. H. 0.14. — Légende peinte en noir, .

5. Magasin.

Porcelaine bleue. — Inscription peinte, .

6. Magasin.

Porcelaine bleue. — Couffe de figurines consacrées à un même personnage. Les instruments et les hiéroglyphes sont peints en noir. La plupart de ces statuettes sont en forme de momies; quelques exemplaires représentent la défunte revêtue du costume à tablier triangulaire. Elles sont au nom de .

7. Magasin.

Terre cuite recouverte d'un vernis rouge brique. — Cap. VI, deuxième rédaction, peint en noir, au nom de .

8—19. Magasin et Musée.

Les statuettes qui terminent cette série ont été trouvées dans la cachette de Deir-el-bahari. Elles sont fort nombreuses et on peut, à en juger par les huit ou dix couffes qu'elles emplissent, les évaluer approximativement au nombre d'environ deux mille. Le mode de fabrication est le même pour toutes les figurines; elles sont en terre cuite assez friable, recouverte d'un émail bleu ciel sur lequel se détachent, peints en bleu foncé, les hiéroglyphes et les différents détails de l'ajustement. Leur taille varie de 0.08 à 0.25. Les unes ont simplement la forme d'une momie; d'autres portent la robe aux plis ramenés en triangle sur le devant, enfin beaucoup sont coiffées d'une perruque à boucles sur laquelle se dresse l'uræus royal. Le texte varie également. Certaines statuettes présentent le nom seul; d'autres, le nom précédé de ; le plus grand nombre ont le chapitre VI (deuxième rédaction), souvent écourté par manque de place. Il n'est pas rare de voir un même défunt offrir à la fois ces diverses formes de statuettes. Elles sont aux noms des personnages suivants :

8. . — 9. . — 10. . — 11. ; var. du titre,

---

1) J'ai déjà publié, sous les n°s 32—35, 42 et 82, six statuettes du même personnage.

2) Il existe à Thèbes, dans la vallée de l'Assassif, un tombeau construit pour un personnage du même nom (CHAMP., *Not. descr.*, I, p. 551, n° 54).

. — 12. . — 13. . — 14. . — 15. ; var. du titre, , . — 16. ; var. du titre, , , . — 17. , . — 18. , . — 19. .

IV. — XXVI—XXXe DYNASTIE.

20. Cabinet du Directeur.

Porcelaine bleue. — Quatre statuettes, dont une brisée, portant, en signes gravés, la troisième rédaction du chap. VI. Elles sont au nom de .

§ 2.

Avant de quitter les statuettes de Boulaq, je réunis ici, sans ordre, quelques notes concernant la classification des figurines en général, l'interprétation du chapitre VI du *Todtenbuch,* ainsi que plusieurs autres points relatifs à la même question.

A. — Il existe au Musée de Florence[2] une stèle au nom d'un *Fabricant de statuettes funéraires* nommé *Amen-Sa :* . C'est le seul exemple de ce titre que je connaisse.

B. — Les statuettes nos 297—299 portent le même nom et appartiennent très probablement au même personnage que la *Statue naophore* du Vatican[3]. Cette statue remonte aux règnes d'Amasis et de Psammétique III; les statuettes sont de la même époque. Quant au titre qu'elles contiennent, , on le trouve déjà employé sous l'Ancien Empire, avec l'orthographe [4].

C. — Les Égyptiens donnaient à leurs , pour travailler dans l'Amenti, une couffe et des hoyaux. On peut remarquer qu'encore aujourd'hui les deux seuls instruments agricoles dont se servent les fellahs de l'Égypte, sont القفة et الطورية (en copte ⲧⲱⲣⲓ). Avec cela ils obtiennent les mêmes résultats que nous obtenons dans nos pays avec nos outillages compliqués.

D. — Je me demandais, à propos de la statuette n° 26, si , placé à la fin du texte, indique la place de la figurine au côté droit du défunt ou sert simplement de complément à . Cette dernière hypothèse est la bonne, comme le prouvent les épithètes suivantes

1) M. Maspero a relevé sur les statuettes de ce personnage, et publié dans la *Zeitschrift* (1883, p. 68, § XXXVII), quelques formules curieuses pour l'étude des *oushabti.*

2) Stèle n° 2592. Cataloguée dans A. M. Migliarini, *Indic. succ. dei mon. égypt. du Musée de Florence,* pp. 35—36, et publiée dans W. B. Berend, *Princ. mon. du Musée égypt. de Florence,* part. I, p. 90.

3) Visconti, *Museo Pio Clementino,* vol. VII, ppl. 6, A1—3.

4) Champ., *Not. descr.* II, pp. 485—486.

jointes au nom du défunt dans la stèle 2600 de Florence, , var. .

E. — Un sarcophage du Musée de Boulaq nous donne la variante suivante pour le nom du n° 774 : .

F. — Je puis, aujourd'hui que j'ai eu l'occasion d'étudier les statuettes funéraires des musées d'Europe, définir les caractères de ces monuments aux différentes époques d'une manière plus précise que je ne l'avais fait au Caire avec le seul secours des figurines de Boulaq.

Je rapportais l'apparition de la seconde forme du chapitre VI au commencement de la XIXe dynastie, en faisant remarquer toutefois qu'un personnage du règne d'Aménophis III, HAQ-ER-HEH, porte déjà sur ses statuettes la deuxième rédaction. J'ai trouvé depuis, dans un tombeau de Sheikh-abd-el-Gournah encore inédit[2], un nouvel exemple du même fait. Cette tombe est du règne d'Aménophis III et présente sur un côté de la salle du sarcophage le chapitre VI tel que je l'ai donné dans la seconde rédaction. En outre, une statuette du Musée du Hâvre (n° 2), qui est au nom d'une femme nommée , comme la belle-mère d'Aménophis III, et qui par conséquent peut appartenir à la même époque, porte également la seconde rédaction[3]. D'autre part, un AMEN-HOTEP, prince de Thinis (Boulaq, n° 24), qui vivait probablement au commencement de la XVIIIe dynastie, porte la première rédaction. En considérant que les statuettes funéraires d'Aménophis III, dont nous possédons au moins une vingtaine, portent toutes un texte complètement différent de celui du *Todtenbuch,* que le premier Apis connu date de son règne, et que la fin de sa vie fut marquée par une grande réforme religieuse, je crois qu'on peut en conclure, — sans pourtant comparer une courte addition, faite au chapitre VI, à la transformation radicale qu'Aménophis IV opéra dans le culte égyptien, — que la seconde rédaction remonte à une époque très voisine, sinon contemporaine, de la royauté d'Aménophis III. La première rédaction fut employée encore pendant quelque temps, car, sur sept statuettes de que possède le Musée de Boulaq, six portent la deuxième rédaction, et une porte la première (n° 32).

Une autre innovation sur laquelle on peut présenter des notions plus précises est l'emploi de la porcelaine dans la fabrication des statuettes. J'avais fixé pour date à l'introduction de cette matière, le milieu de la XIXe dynastie; je vois qu'on peut la faire remonter un peu plus haut. En effet, on trouve dans quelques musées[4] des statuettes de Séti Ier en porcelaine bleue avec légendes peintes en noir. LEEMANS cite, il est vrai, dans son catalogue du Musée de Leyde[5], une statue de Touthmès III en terre émaillée. Cette mention m'étonnait; j'en ai trouvé l'explication dans un ouvrage très intéressant du Dr. WIEDEMANN[6]. Le cartouche porte seulement , et LEEMANS a restitué par erreur , au lieu de qui nous ramène au prénom de Séti Ier. Là encore la transformation ne fut pas créée tout d'une pièce. J'ai

1) W. B. BEREND, *Princ. mon.,* p. 95.

2) Ce tombeau est au nom du 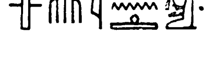. La publication complète en paraîtra dans un ou deux mois chez l'éditeur LEROUX.

3) *Recueil,* II, pp. 90—91

4) *Louvre, Salle hist.,* n°s 54, 59, 61—66, 68—69; *British Museum, 2nd Egyptian room, cases 8—9,* n° 8898 a *(Shelf 1, 4th row).*

5) *Descr. raisonn. des mon. égypt.,* P. 1, p. 208.

6) *Gesch. der XVIII. egypt. Dyn. bis zum Tode Tutmes III,* p. 71, note.

déjà indiqué que possède une quantité de statuettes en pierre, et seulement quelques-unes en porcelaine peinte, selon la nouvelle mode. De même, les statuettes de Séti Ier sont généralement en pierre ou en bois, et l'on n'en trouve que quelques-unes en porcelaine. On peut même remarquer que, parmi les statuettes de ses successeurs de la XIXe dynastie [1], on n'en a pas rencontré une seule en porcelaine.

Enfin, un dernier point sur lequel j'avais peu de données est la période qui s'est écoulée entre la XXIe et la XXVIe dynasties. Les statuettes du Musée du Louvre nous montrent, d'une part, qu'on employait encore la porcelaine peinte à l'époque des Šešanq [2], et, d'autre part, que la troisième rédaction était déjà en usage sous le règne d'Amnéritis [3].

Ces nouveaux résultats modifient légèrement le tableau que j'avais donné dans mon premier article [4].

G. — Bien que le chapitre VI soit un des plus courts du *Rituel,* il n'en est pas moins un des plus difficiles, et je crois que, pour le bien traduire, nous ne pouvons trop en réunir de variantes. On s'est malheureusement accoutumé depuis longtemps à ne voir dans les textes religieux qu'un amas de phrases bizarres et insensées, et les personnes étrangères à la science qui lisent certaines traductions de ces ouvrages doivent se faire une bien singulière idée de la mythologie égyptienne. Il ne me semble pas pourtant qu'un écrit religieux égyptien doive être nécessairement dépourvu de logique et de bon sens. Seulement, on traduit généralement ces textes comme à livre ouvert, tandis qu'il faudrait au contraire s'appliquer à les étudier le plus soigneusement possible et les soumettre sévèrement à la même critique que les documents littéraires ou historiques.

Je possède un grand nombre de variantes du chapitre des *Oushabti,* et cependant la traduction à laquelle je suis arrivé ne me satisfait pas encore complètement, et elle aura grand besoin d'être revue par de plus compétents. Quelques parties du chapitre sont d'une clarté indiscutable; d'autres sont plus obscures. Nous pouvons ainsi éliminer la moitié environ du texte, qui ne renferme aucune difficulté :

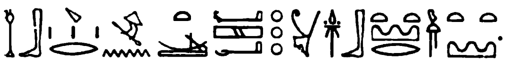. *Le défunt est appelé à faire tous les travaux que l'on fait dans l'Amenti : ensemencer les champs, tenir pleins d'eau les canaux d'irrigation, transporter les sables de l'est à l'ouest.* Je néglige pour le moment le mot qui précède .

Toutes les variantes que j'ai rassemblées sur cette partie nous ramènent au même sens : est remplacé par , *(passim),* *(Boulaq n° 75),* et [5], qui expriment des idées analogues. est remplacé par *(Stat. n° 7)* et *(Stat. n° 71);* , remplacé par *(Stat. n° 22)* et *(Musée*

1) De Ramsès III (*Louvre, Salle hist.,* n° 208), à Ramsès IX (*British Museum, 2nd Egypt. room,* n° 8570).

2) *Salle hist.,* n°s 219—221.

3) *Salle hist.,* n° 223.

4) *Recueil,* IV, p. 92.

5) S. Birch, *On sepulchral figures (Zeitschr.* 1864, p. 5).

du Hâvre, n° 4); , par , et , par *(Stat. n° 75),* qui n'en est que la lecture.

Ensuite viennent deux expressions qui se complètent l'une par l'autre, bien que les plus anciens textes nous donnent la seconde sans la première. Ce sont : , et . Le signe est souvent remplacé par ⋆ ou qui me semblent résulter d'une transcription fautive de l'hiératique. La lecture nous en est donnée par quelques textes : *(Stat. n° 482),* *(Stat. n° 75),* et , [2]. Le sens primitif de cette racine est *balayer* (le déterminatif représente un balai); d'où, pour le mot , le sens *saleté, ordure, chose à balayer,* et, par suite, *souillure.* Le défunt a donc *chassé de lui toute souillure,* et il est devenu , littér. *homme en ses affaires,* ce que je traduirais volontiers, sans je crois m'éloigner du mot-à-mot, par *homme en bon état, en état.* Ainsi traduite, cette seconde partie me semble assez bien suivre la première, le défunt devant en effet, pour être admis dans l'Amenti, avoir subi un jugement et en être sorti à son honneur.

Il reste enfin, pour terminer le chapitre, la formule finale . Ces quelques mots peuvent s'entendre de deux différentes manières, selon qu'on les considère comme faisant partie du discours du défunt, ou comme formant une réponse de la statuette. Dans le premier cas, on traduirait : *Me voici qui t'appelle,* et dans le second cas: *Me voici, [moi que] tu appelles.* Une particularité du texte peut nous faire supposer que ces mots s'adressent à l'*oushabti* et sont par conséquent placés dans la bouche du défunt. C'est que la forme du singulier , qui est la seule employée aux époques où le texte commence par le singulier *O statuette,* est remplacée par , au pluriel, lorsque le chapitre débute par *O statuettes.* Pourtant, on peut observer que le texte du chapitre est tout entier à la 3e personne, , , et que cependant la dernière formule passe subitement à la 1ère personne. C'est ce détail qui m'avait fait songer tout d'abord à un changement d'interlocuteur. Mais comme nous avons, dans des textes où il n'y a sur l'interprétation aucun doute possible, des exemples fréquents d'un discours passant sans transition de la 1ère à la 3e personne, je préfère m'arrêter à la première hypothèse et regarder tout le chapitre comme prononcé par le défunt.

Quant au mot du début, je le traduis, non par *si,* mais par *il est que, il y a que,* comme il en a souvent le sens en tête d'une proposition.

Voici, comme conclusion, les traductions que je proposerai pour les trois différentes rédactions du chapitre VI.

I. — O cette statuette! Le défunt est appelé à faire les travaux que l'on fait dans l'Amenti quand on est en état : ensemencer les champs, tenir pleins d'eau les canaux d'irrigation, transporter les sables de l'est à l'ouest, et me voici qui t'appelle!

II. — O cette statuette! Le défunt est appelé à faire tous les travaux que l'on fait dans l'Amenti : ensemencer les champs, tenir pleins les canaux d'arrosage, transporter les sables de l'est à l'ouest. Or, il a chassé de lui toute souillure, et il est en bon état. Il est destiné à travailler sans trève, et me voici qui t'appelle là-bas!

1) S. Birch, *On sepulchral figures (Zeitschr.* 1864, p. 20).

2) *Ibid.,* p. 20. (Boulaq, *Pap. de Rā-mā-ka*).

III. — O ces statuettes! Le défunt est appelé à faire tous les travaux que l'on fait là-bas dans l'Amenti. Or, il a chassé de lui toute souillure, il est en état, et me voici qui vous appelle!

Vous êtes destinées à travailler là-bas sans trève : ensemencer les champs, tenir pleins les canaux d'irrigation, transporter les sables de l'est à l'ouest et vice versa, *et me voici qui vous appelle!*

Paris, 25 octobre 1883.

DER WIENER DEMOTISCHE PAPYRUS Nr. 31.

von

Dr. J. Krall.

Im Sommer 1880 bei meiner Rückkehr aus Paris, wo ich unter Leitung E. Revillout's mit dem Wesen der demotischen Schrift mich näher vertraut gemacht hatte, zeigte mir der Custos unserer ägyptischen Sammlung H. Dr. v. Bergmann einen fragmentierten demotischen Papyrus, und theilte mir zugleich mit, dass bereits vor einigen Jahren Heinrich Brugsch-Pascha denselben abgeschrieben und für einen Text, moralischen Inhalts, erklärt hatte. Ich machte mich nun meinerseits sofort daran, denselben abzuschreiben und zu studieren, erkannte jedoch bald, dass dieser Text nicht blos zu den interessantesten, sondern auch zu den schwierigsten gehört, die überhaupt vorhanden sind.

Die Schwierigkeiten, welche der Papyrus darbietet, sind mannigfacher Art. Vor Allem wimmelt derselbe von Ausdrücken, welche in den uns bekannten demotischen Texten sich nicht nachweisen lassen; einzelne kommen sogar im ganzen ägyptischen Wortschatz — das Koptische, welches ja das eigentliche Neuägyptisch ist, eingeschlossen — nicht vor. Noch grössere Schwierigkeiten bot die Feststellung des Inhalts, nach dem man bei einem neuen Texte natürlich zuerst fragt, und die, wenn sie gelungen, das Werk der Entzifferung mächtig fördert. Mit der Erkenntniss, dass eine in unserem Papyrus so häufig vorkommende Gruppe dem hieroglyphischen Worte , *die Harfe*, entspricht, gegen welche, von selbst sich aufdrängende Gleichsetzung einzelne Stellen mir zu sprechen schienen, war der erste Schritt zur Feststellung des Inhalts gemacht. Die Kritik der von dem besten Kenner demotischer Texte E. Revillout 1883 gelieferten Uebersetzung wird es begreiflich erscheinen lassen, dass ein Anfänger im Demotischen 1880, nach einigen fruchtlosen Versuchen in das Verständniss dieses Textes weiter einzudringen, bald davon abstand und dem Studium anderer demotischer Texte unserer ägyptischen Sammlung sich zuwandte.

Inzwischen war durch mich und Brugsch-Pascha Revillout auf den Papyrus aufmerksam geworden. Seinem im verflossenen Juli geäusserten Wunsche, eine Copie dieses Papyrus zu besitzen, entsprach ich durch Uebersendung meiner 1880 genommenen Abschrift. Die auf Grund derselben und einer inzwischen angefertigten und von der Direction unseres Münz- und Antiken-Cabinetes ihm zur Verfügung gestellten, wohlgelungenen Photographie — für

deren gütige Ueberlassung auch ich zu danken habe — gewonnenen Ergebnisse hat REVILLOUT zuerst am 25. August der Pariser Akademie vorgetragen und dann in einem Aufsatze des letzten, mir am 19. November zugekommenen Heftes der *Revue égyptologique* (E. REVILLOUT et J. KRALL, *La vie d'artiste ou de bohème en Égypte)* weiteren Kreisen zugänglich gemacht. Die Anfrage REVILLOUT's brachte mir den demotischen Papyrus wieder in Erinnerung und veranlasste mich, das Studium desselben von Neuem vorzunehmen; ich bin dabei in den meisten Punkten zu anderen Resultaten gelangt als REVILLOUT und erlaube mir, dieselben zur Prüfung den Fachgenossen hier vorzulegen.

Zur Orientierung lasse ich eine Beschreibung des Papyrus vorangehen. Er trägt die Nummer 31 und setzt sich aus vier Fragmenten von verschiedener Grösse zusammen, welche bei einer Höhe von 20 cm. eine Länge von zusammen etwa 74 cm. darstellen. Wir bezeichnen die einzelnen Fragmente als *A, B, C, D.* Der Papyrus ist auf beiden Seiten beschrieben. Die eine Seite, die wir die Vorderseite nennen wollen, enthält in fünf Columnen zu je zwanzig Zeilen den demotischen Text, mit dem wir uns beschäftigen. Jede Zeile stellt einen Vers dar, welcher durch rothe Punkte in zwei, oft sehr ungleiche Hälften getheilt wird. Die einzelnen Columnen sind durch je zwei Trennungsstriche von einander geschieden. Schrift und Sprache weisen uns in die Kaiserzeit.

Die Rückseite enthält eine Reihe von Aufzeichnungen in griechischer Schrift, welche von WESSELY[1] zuerst mitgetheilt und behandelt worden sind. Sie bilden vier Columnen, von denen die erste nur zur Hälfte erhalten ist. Die drei Zeilen, welche WESSELY als fünfte Columne bezeichnet, gehören zum Ende der vierten Columne und stehen direct unter den auch von ihm zur vierten Columne gezählten Zeichen

$\bar{o}$ . . .
$\bar{o}$ ι
$\bar{o}$ . . .

Die griechischen Columnen gehen von einem Selis-Ende zum andern : Columne und Selis decken sich genau. Trennungsstriche sind nicht gezogen.

Neben den griechischen Aufzeichnungen finden wir auf der Rückseite drei demotische Columnen, theils auf dem von der griechischen Schrift frei gelassenen Raume, theils zwischen den Zeilen der vierten griechischen Columne, zum deutlichen Beweise dafür, dass der letzte Besitzer des Papyrus ein Aegypter, kein Grieche war. Für ihn war, wie für uns, die Vorderseite die Hauptseite; auch die Art, wie der Papyrus gerollt war, bestätigt diess.

Für die genauere Bestimmung der Abfassungszeit unseres Textes ist es von Wichtigkeit zu wissen, ob derselbe älter ist als der griechische Text der Rückseite, oder umgekehrt. Denn der griechische Text enthält auf der vierten Columne sicher die Erwähnung eines 31. und 34. Jahres — ob auch eines 38. Jahres, wie WESSELY, a. a. O., S. 13 ff., liest, ist mir doch zweifelhaft — Angaben, welche, zusammengehalten mit den paläographischen Kennzeichen, uns nur die Wahl zwischen der 36jährigen Regierung des Königs Ptolemaios Soter II. oder der 43jährigen des Kaisers Augustus frei lassen. WESSELY hat nur die letztere Möglichkeit in's Auge gefasst und demgemäss die Niederschrift in die ersten Jahre unserer Zeitrechnung gesetzt. Die, wie bereits bemerkt, nach den griechischen gemachten demotischen Aufzeich-

1) Der Wiener Papyrus Nr. 31 in den *Wiener Studien für classische Philologie*, 1882, S. 1—23.

nungen der Rückseite zeigen uns nicht ein und dieselbe Schrift; sie sind, ich glaube kaum von verschiedenen Personen, sondern doch wohl von demselben Schreiber, aber zu verschiedenen Zeiten gemacht. Die Zusammengehörigkeit dieser Aufzeichnungen ist, sowohl im Schriftcharakter als im Inhalte, unverkennbar. Eine dieser demotischen Columnen enthält ein sogenanntes negatives Sündenbekenntniss nach Art des von Pierret und Revillout behandelten Papyrus des Louvre Nr. 2414. Eine genaue Untersuchung der Fragmente lässt es mir als wahrscheinlich erscheinen, dass die griechischen Aufzeichnungen allen übrigen vorausgegangen sind; ein Aegypter hat hierauf die frei gebliebene Seite dazu benützt, um den grossen demotischen Text, von dem uns nur fünf Columnen erhalten sind, einzutragen, und dann zu verschiedenen Zeiten die von griechischer Schrift leergebliebenen Stellen mit demotischen Notizen ausgefüllt. Bestätigt wird dieses Ergebniss durch die Thatsache, dass der demotische Text in fünf Columnen sowohl nach seiner Sprache als nach seiner Schrift aus der Kaiserzeit herstammt. Die folgende Uebersicht wird unsere Beschreibung des Papyrus illustrieren.

Fragment A. Vorderseite: dem. Columne V (nur die 13 ersten Zeilen sind erhalten), dem. Columne IV.
Rückseite: griech. Columne I^{α} (zur Hälfte), griech. Columne II^{α}, Anfang der griech. Columne III^{α}.

Fragment B. Vorderseite: dem. Columne III und Ende der dem. Columne II.
Rückseite: Ende der griech. Columne III^{α}, grösserer Theil der griech. Columne IV^{α}, zwischen den Zeilen der Columne IV^{α} Anfang der dem. Columne III^{a}.

Fragment C. Vorderseite: Rest der dem. Columne II.
Rückseite: Ende der griech. Columne IV^{α} (mit dem von Wessely als Columne V bezeichneten Stücke), Anfang der dem. Columne II^{a}, dazwischen Ende der dem. Columne III^{a}.

Fragment D. Vorderseite: dem. Columne I (der Anfang der Zeilen fehlt).
Rückseite: Ende der dem. Columne II^{a}, Anfang der dem. Columne I^{a}.

Jeder Versuch in das Verständniss unseres demotischen Textes einzudringen hat von denjenigen Theilen auszugehen, mit denen auch Revillout begonnen hat, von dem Ende der dritten und dem Anfange der vierten Columne. Dieselben sind vollständig erhalten und enthalten zudem eine Reihe von Sätzen, deren Sinn sofort einleuchtet. Da wir noch nicht in der Lage sind, ein Facsimile unseres Textes geben zu können, so verweisen wir auf das mot-à-mot, welches Revillout dem oben erwähnten Aufsatze beigefügt hat. Der Bequemlichkeit halber citieren wir nach Columnen und zählen nicht die Zeilen durch, wie diess Revillout thut. Columne III, 11, entspricht sonach dem 51., Columne IV, 1, dem 61. Verse bei Revillout. Die Citate aus den Theilen, welche bei Revillout nicht vorliegen, geben wir in Transcription wieder.

Jeder Vers unseres Textes bildet eine Einheit für sich und will Wort für Wort sorgfältig studiert, erkämpft sein. Man hat hier mit denselben Schwierigkeiten zu ringen, an denen alle Versuche, den Papyrus Prisse zu übersetzen, bisher gescheitert sind. Bei unserem

Texte sind wir jedoch in einer unvergleichlich besseren Lage, weil das Lexicon und die Grammatik des Koptischen uns zu Hilfe kommen, während wir von der Sprache, in welcher der Papyrus Prisse geschrieben ist, so gut wie nichts wissen. Das steht sonach fest, erst wenn grössere, zusammenhängende Theile in einer möglichst fehlerfreien Uebersetzung vorliegen, kann man die Frage nach dem näheren Inhalte unseres Textes aufwerfen.

Wir geben daher zuerst die Stellen, in denen wir von der Lesung und Erklärung Revillout's abweichen.

III, 12 (Vers 52 bei Revillout). Revillout übersetzt : *il n'a pas la manière d'ouvrir sa bouche,* und setzt das demotische Zeichen, welches der Gruppe für ⲣⲱϥ vorangeht, dem hieroglyphischen gleich. Die richtige Lesung ist vielmehr ⲁⲧ; es ist das Zeichen für das bekannte Präformativ, welches adiectiva privativa bildet (Stern, *Koptische Grammatik,* § 177). Wir erhalten so das boheirische ⲁⲑⲣⲱϥ *stumm.* Aehnlich I, 4, ⲁⲑⲛⲁⲩ *unsichtbar.* Ueber die Anknüpfung des Objects von ⲙⲛⲧⲁϥ durch ⲛ vgl. Stern, § 313. Es ist daher zu übersetzen : *Er hat nicht die Weise eines Stummen.*

III, 13 (53). Revillout setzt vor die Gruppe, welche er ⲙⲁϯ liest, den Artikel ⲛ, welcher im Original nicht vorhanden ist. Die Lesung ⲙⲁϯ ist mir mehr als zweifelhaft. Die Gruppe kommt noch II, 5, und IV, 19, vor (an letzterer Stelle von mir ergänzt), und ist wohl in den Artikel ⲧ und ϩⲏⲧ zu zerlegen. Die von uns gegebene Uebersetzung *der Sinn* ist darum nur hypothetisch. Bei dem Worte, welches Revillout *frappé* übersetzt, und dem hieroglyphischen gleichsetzt, ist entweder an das koptische ⲉⲓϭⲉ *obrigescere* oder an ⲥⲟϭ *insanus, stultus,* zu denken.

III, 16 (56). Grosse Schwierigkeiten macht der Anfang dieser Zeile. Die ersten Zeichen übersetzt Revillout *quoi donc,* ⲁϣ ϩⲱⲱϥ. Schwerlich ist das dritte Zeichen ein ϩ, wie Revillout will; ich halte es für das Determinativum für *Feuer und Wärme* bei Brugsch, *Grammaire démotique,* § 53, und erinnere an *Feuerbecken,* *Tisch,* *braten,* *das Gebratene* (Brugsch, *Suppl.,* 20), und Aehnliches. Das folgende Zeichen entspricht in unserem Papyrus sonst der Copula ⲡⲉ, z. B. III, 1; es ist jedoch möglich, dass hier nur eine Verschreibung für das Zeichen ϥ vorliegt, welches als Suffix in unserem Papyrus stets mit einem oberen Punkte versehen wurde. Die folgende Zeichengruppe ist in ihrer Bedeutung ganz unsicher. Sie ist zu transcribieren . Revillout liest ⲉⲣⲗⲁϩⲙ, doch ist das erste Zeichen kein , sondern deutlich ein . Haben wir hier das Zeitwort ϩⲁⲣⲉϩ in der Schreibung vor uns, welche Brugsch, *Grammaire,* § 78, giebt, dann wäre das zum folgenden Zeichen (?), welches sonst das Determinativum darstellen würde, zu ziehen. Man sieht, wie problematisch jeder Uebersetzungsversuch der ersten Hälfte dieses Verses ist.

III, 17 (57). Die Erklärung, welche Revillout von der ersten Gruppe dieser Zeile gegeben hat, ist nicht ganz befriedigend, denn das vierte Zeichen ist nicht das Determinativum der Glieder, sondern deutlich ein . Bemerkenswerth ist ferner, dass unser Text, welcher genau zwischen ⲛ und ⲉ scheidet, nicht ⲛⲉⲛⲟϥ (Revillout), sondern ⲉⲉⲛⲟϥ giebt. Die Gruppe, welche Revillout dem hieroglyphischen gleichsetzt, scheint mir vielmehr dem Worte ⲛⲟⲩϩⲉ, *sycomorus,* dann allgemein *Baum* (Brugsch, *Suppl.,* 685), zu entsprechen. Endlich giebt der Papyrus deutlich *nachdem sie gesehen hat,* nicht

la vue de (Revillout). Die Uebersetzung *ordure* ist ebenfalls bis auf Weiteres mit einem Fragezeichen zu versehen.

III, 18 (58). Statt *ces choses* (ⲛⲱⲟⲩ) *depuis quatre jours* übersetze ich *vier Wunder* (ⲙⲟⲓϩⲉ *mirus, mirabilis).* Die Lesung *il pressent* ist unrichtig, der Papyrus hat deutlich 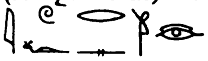 ϥⲣⲟⲉⲓⲥ, *er wacht auf.* Vgl. schon Brugsch, *Grammaire*, § 88.

III, 19 (59). Revillout übersetzt *sans connaître toute honte.* Die mittlere Gruppe ist jedoch nicht das koptische ⲥⲟⲟⲩⲛ, sondern das Determinativum () der ersten. Man hat sonach zu transcribieren 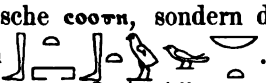. Mit Rücksicht auf die von Brugsch, *Suppl.*, 426, zusammengestellten Gruppen 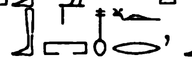, 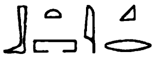 übersetze ich *jede schlechte Lage.*

III, 20 (60). Der erste Halbvers ist nur zum Theile erhalten. Revillout denkt bei der zweiten Gruppe an 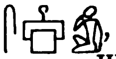, ich transcribiere , und erinnere an *die Harfe spielen* bei Brugsch, *WB.*, 1320, und *Suppl.*, 1137, wozu auch die Erwähnung der Harfe am Ende der vorhergehenden Zeile stimmt. Das Zeichen für ⲛⲁⲓ, welches Revillout vor das Wort ⲣⲱⲙⲉ in dem zweiten Halbverse setzt, fehlt im Originale.

IV, 1 (61). Die Uebersetzung dieses Verses hängt von der richtigen Ergänzung der kleinen Lücke am Ende des ersten Halbverses ab, welche Revillout zweifelnd *il faut* wiedergiebt. Die Ergänzung ⲉϩⲣⲁⲩ *vor ihnen* — Revillout liest die Gruppe, welche wir hier ergänzen, sonst ⲉⲧϩⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ — scheint mir evident zu sein. Reste des Striches über dem demotischen Zeichen für sowie auch des Pluralzeichens sind auf der Photographie deutlich zu erkennen. Statt *il a reconnu* übersetze ich *er trägt auf* (d. h. Speisen) und transcribiere 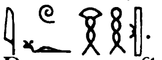. Die paläographische Rechtfertigung meiner Lesung giebt Brugsch, *Suppl.*, 395. Der ganze Satz heisst sonach nicht : *après qu'il a reconnu vin, viande (il faut),* sondern *hinter denjenigen, welcher aufträgt Wein, Fleisch vor ihnen.*

Im zweiten Halbverse giebt der Papyrus deutlich nicht ⲉⲛⲁⲓ, sondern ⲙⲙⲟⲟⲩ. Man hat darum zu übersetzen *und er geht weg von denen, welche ihn nicht geladen haben,* nicht *qu'il aille à ceux qui ne l'ont pas invité.* Ueber den in unserem Papyrus so häufigen copulativen Conjunctiv ⲛ̄ϥⲓ vgl. Stern, § 447, und ebendaselbst, § 534, für unsere Uebersetzung des ⲙⲙⲟⲟⲩ als Ablativ.

IV, 4 (64). Auch hier ist die Uebersetzung durch die richtige Ergänzung einer Lücke am Ende des ersten Halbverses bedingt. Revillout ergänzt und übersetzt *qu'il mange,* ⲛ̄ϥⲟⲩⲱⲙ. Nach den auf der Photographie sichtbaren Spuren scheint mir die Ergänzung 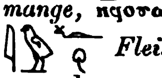 *Fleisch* unzweifelhaft zu sein. Ich übersetze daher statt *pour qu'il boive le vin comme deux, qu'il mange comme trois le pain pur* vielmehr *und er geniesst den Wein für Zwei, das Fleisch für Drei, Nahrung für Fünf.* Man sieht die Rechnung stimmt : 2 + 3 = 5. Die Gruppe, welche Revillout *pur* ( ) übersetzt, zerlegt sich in das Zahlzeichen fünf und in das Präfix der dritten Person der Mehrzahl, geschrieben wie III, 19, welches zu den letzten Gruppen dieser Zeile *sie schweigen* — man denke an das koptische ⲧ̄ⲙⲣⲱ *obturare os, silentium imponere* — gehört.

IV, 5 (65). Die Uebersetzung von Revillout *étant la harpe lourde pour son cœur* berücksichtigt nicht die Bedeutung der Phrase ϩⲣⲟϣ ⲛϩⲏⲧ *patienter expectare, longanimis esse* im Koptischen. — Ferner ist das erste Zeichen des zweiten Halbverses schwerlich ein , welches in unserem Papyrus, vgl. z. B. II, 15, ganz anders geschrieben ist. Eher könnte es der

Artikel sein. Die folgenden Zeichen sind nicht, wie III, 1, beweist, zu ⲱⲧⲡ zu ziehen. Zwei derselben kommen als Gruppe für sich, I, 5 — ob auch II, 11, ist mir noch zweifelhaft — vor. Die letzte Gruppe dieser Zeile ist doch wohl ϭⲟⲛⲥ, *vis, violentia,* zu lesen.

IV, 6 (66). Die Uebersetzung : *Und er lässt sie zu sich rufen* statt *pour qu'il leur chante pour lui* scheint mir evident zu sein. — Die Gruppe ⲛⲥⲟⲡ ⲅ, *dreimal,* ist natürlich zu ⲱϣ, *legere, invocare* zu ziehen.

IV, 7 (67). Den zweiten Halbvers übersetze ich mit Bezug auf das analoge Beispiel bei BRUGSCH, *Grammaire,* § 229 : *indem ihm* (ⲉⲣⲟϥ) *jegliches Vergehen* (?) *offenbar ist.* Ich hatte zuerst bei der mittleren Gruppe des zweiten Halbverses an ϭⲁ, *forma, species,* gedacht; paläographisch hat jedoch die Lesung von REVILLOUT mehr für sich.

IV, 8 (68). Das ⲉϫⲱⲥ geht wohl auf die Harfe, ich übersetze darum statt *il chante sur cela : er spielt* (wörtlich : er singt) *auf ihr.* — Mehr als zweifelhaft ist mir, ob die letzte Gruppe des ersten Halbverses wirklich dem koptischen ⲉⲓⲧⲛ, *fimus,* entspricht. Unter der kleinen, ihr vorangehenden Lücke ist keine Spur eines geraden Striches, des demotischen Zeichens für , zu entdecken. Zudem finden wir doch wohl dieselbe Gruppe I, 3, ebenfalls ohne vor. Beide Gruppen sind identisch, nur das Determinativum bietet eine paläographische Variante. Endlich geht der Gruppe die Partikel ⲉ, nicht ⲛ voraus. Es ist daher entweder an das hieroglyphische , welches *Kanopos,* Z. 16, vorkommt und *Antheil* bedeutet, oder an das boheirische ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ, *similem facere, comparare,* zu denken. — Ueber die Gruppe, welche REVILLOUT *les brocs* übersetzt, habe ich nicht einmal eine Vermuthung. Die Lesung *en main* (ⲉⲧⲟⲟⲧ) *servez* (ⲃⲱⲕ) ist positiv falsch. Hier liegen nicht *zwei* Gruppen, sondern nur *eine* vor, von welcher ich an einer anderen Stelle ausführlich gehandelt habe [1]. Es ist das hieroglyphische ⲕⲱⲧⲉ, *circumire, quaerere.* Die Zeile schliesst nicht mit dem Determinativum , sondern mit dem Pluralstriche .

IV, 9 (69). Was es mit dem Zeitwort ⲡⲱⲱⲛⲉ, an dessen Lesung nicht im Geringsten zu zweifeln ist — vgl. auch III, 5, *das Gegentheil* (ⲡⲱⲱⲛⲉ) *des Wissens* — für ein Bewenden hat, ist schwer zu sagen. Wie so oft in unserem Papyrus, liegt wohl auch hier ein technischer, auf das Harfenspiel sich beziehender Ausdruck vor. Ich erinnere an , , und an (vgl. BRUGSCH, *Suppl.,* § 1102), welches in den anderen Theilen unseres Papyrus so häufig vorkommt. Da wir von der altägyptischen Musik nur sehr wenig wissen, so ist es begreiflich, dass gerade diese Zeilen unseres Textes so schwer verständlich sind. — Die Gruppe, welche REVILLOUT dem Worte , *wissen,* gleichsetzt, kommt noch IV, 19, vor, und entspricht wohl dem koptischen ⲟⲩⲱϩⲙ, *iterare, respondere, contradicere.* Ich vermuthe, dass hier eine Anspielung auf den Wechselgesang vorliegt. Z. 8 war vom *singen* oder *spielen* und von der Gruppe, welche REVILLOUT *brocs* übersetzt, die Rede, hier handelt es sich um *antworten, erwiedern* und um die *Gegner* — nicht *éloignements* — der *brocs.*

IV, 10 (70). Ueber ⲣϩⲟⲩⲟ giebt das koptische Lexicon Aufschluss. Es heisst *superare, abundare.* — Den zweiten Halbvers übersetze ich : *es ist sein Mund nämlich* (ϫⲉ) *seine Stärke* statt : *étant sa bouche disant ses* (der Text gibt ⲧⲉϥ nicht ⲛⲉϥ) *prouesses.*

IV, 11 (71). In dem ersten Halbverse finden wir zwei Negationen, die erste entspricht dem hieroglyphischen , die zweite dem koptischen ⲁⲛ, welches wir weder in hierogly-

1) *Studien zur Geschichte Aegyptens,* II, S. 9.

phischen noch in älteren demotischen Texten finden. Die analogen Constructionen I, 1, II, 11, veranlassen mich, das ⲁⲛ als postpositive Negation zu fassen, während Revillout an die Fragepartikel ⲉⲛⲉ : ⲁⲛ denkt und dem entsprechend construiert. Ich übersetze darum *nicht seine Worte* statt *point (vraies) ses paroles. Est ce point* u. s. w. — Das Wort, welches Revillout *s'en va* übersetzt, stelle ich zusammen mit dem koptischen status constructus ⲟⲩⲉⲧ (Stern, § 309, führt einen analogen Satz an : ⲟⲩⲉⲧ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲉⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲉⲧ ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ) und übersetze : *verschieden ist seine Stimme* (?), *verschieden die Harfe (s'en va sa voix, s'en va sa harpe).*

IV, 12 (72). Revillout übersetzt : *pour* (ⲉ) *mettre* (☥) *à néant,* der Text giebt jedoch deutlich ⲡⲉϥ statt ⲉ. Statt *parlez* (ϫⲱ) *devant lui* (ϩⲁⲣⲟϥ) übersetze ich mit Hinweis auf Matth. 12, 32, ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁϫⲱ ϧⲁ ⲡⲓⲡ͞ⲛ͞ⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, *wer gegen den heiligen Geist redet* (vgl. Stern, § 545, 2) : *sprechen gegen ihn.* Die ganze Stelle lautet sonach in Uebersetzung : *Seine Schlechtigkeit (schlechtes Thun), sein Dienst* (?) *sprechen gegen ihn (pour mettre à néant ses services parlez devant lui).*

IV, 13 (73). Statt *honte et (sa) pudeur* ist zu übersetzen *Schande mit seiner Pracht.* Denn es liegt doch wohl am Nächsten unsere demotische Gruppe mit dem koptischen ⲛ-ⲥⲁ *pulchritudo, magnificentia,* zusammenzustellen, da das Determinativum der bösen Dinge fehlt. Am Anfang des zweiten Halbverses hat Revillout eine wichtige Gruppe übersehen, welche im Original zwar nur fragmentarisch erhalten ist, aber mit Hinblick auf I, 18, sich leicht ergänzen lässt ( ). Beide Sätze sind nahezu identisch, nur mit dem Unterschiede, dass es I, 18, heisst *bis sie* (3. plural.) *sehen* ( ) *seine Pupille,* dagegen an unserer Stelle : *bis sie* (3. sing. fem.) . . . . *seine Pupille.*

IV, 14 (74). Der zweite Halbvers enthält eine Gruppe, die für mich und auch für Revillout noch unerklärlich ist. Sie kommt ausserdem II, 17, V, 1, und vielleicht auch IV, 15, vor. Sie hat die grösste Aehnlichkeit mit dem Determinativum der Lebensmittel (so III, 18, IV, 4). Dies führt mich dazu, mit Hinweis auf die Aehnlichkeit der hieroglyphischen Schreibung *essen* und *erkennen,* unsere Gruppe hypothetisch *Erkenntniss, erkennen,* zu übersetzen. — Den Schluss der Zeile übersetzt Revillout : *on l'expulse,* indem er die mittlere Gruppe ☥ liest. Ich sehe auf der Photographie keine Spuren eines Querstriches, lese daher und übersetze *sie sind (als) Gegner.*

IV, 15 (75). Die Gruppe des zweiten Halbverses, welche Revillout dem hieroglyphischen gleichsetzt, entspricht wohl eher dem Worte *fliehen, flüchten* (Brugsch, *Suppl.,* 305).

Ueber die letzte Zeile habe ich nichts zu bemerken.

Es dürfte bereits aus den voranstehenden Ausführungen klar geworden sein, welche Bereicherung unserer Kenntniss sowohl des Wortschatzes und der Grammatik des Demotischen, als auch gewisser Seiten des ägyptischen Lebens überhaupt, aus einem eindringlichen Studium unseres Papyrus zu erwarten ist. Wir haben aus demselben den copulativen Conjunctiv (Stern, § 447), den Aorist ϣⲁⲣⲉ (Stern, § 377) und seine Negation ⲙⲉⲣⲉ : ⲙⲡⲁⲣⲉ (Stern, § 396), die Negation ⲁⲛ (Stern, § 386) an mehreren belehrenden Beispielen kennen gelernt. Auf eine Reihe von Berührungspunkten unseres Textes mit der koptischen Grammatik haben wir oben hingewiesen. Wenn Revillout seinerzeit von dem Roman von Chamoïs und

Neferchopthah sagte, es sei dies der dem koptischen am Nächsten stehende *(le plus copte)* demotische Text, so lässt sich hinwiederum von unserem behaupten, dass er nahezu einen koptischen Text in demotischem Gewande darstellt.

Eine Gegenüberstellung unserer Uebersetzungen wird die fraglichen Punkte klarer hervortreten lassen. Ich habe in meiner Uebersetzung mit Fragezeichen nicht gespart, denn es ist in einem Wissenszweige, der nur von wenigen Mitforschern controliert werden kann, dringend geboten, zwischen dem Sichern, dem Wahrscheinlichen oder nur Hypothetischen scharf zu scheiden, da man sonst Gefahr läuft, von dem mit Recht gar bald geweckten Misstrauen der fernstehenden Forscher auch die sicheren Ergebnisse derartiger Studien nicht anerkannt zu sehen.

III. 11 (51).	il a la science : il n'a pas	Er hat Doctrin : Er hat nicht
12 (52).	la manière d'ouvrir la bouche : il a un cœur	die Weise eines Stummen (d. h. eines Thoren), welcher ein Herz hat,
	qui ne peut se porter au bien :	das nicht zum Guten sich wenden kann.
13 (53).	le nerf est détruit. — Il a rempli un livre	Der Sinn (??) ist thöricht (??). Er (d. h. der Stumme) hat in sich aufgenommen ein Buch,
	dans lequel tout enseignement est renfermé :	in welchem alle Doctrin enthalten ist,
14 (54).	— mais il ne sait pas de chanson, si ce n'est une, depuis l'enfantement qu'on a fait de lui :	und (doch) kann er nur ein einziges Lied singen, seitdem man ihn geboren hat :
15 (55).	«J'ai faim. — Il faut que je boive. — Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose à manger?	«Ich hungere, ich möchte trinken. Giebt es keine Lebensmittel zum Essen?»
16 (56).	«Qu'y a-t-il donc à mastiquer?» — Devant lui, il voit de la viande :	Sein (??) Herd (??) kocht (??) vor ihm, er sieht Fleisch,
17 (57).	ses entrailles sont en sang : (avide) plus que la mouche qui s'élance à la vue de l'ordure,	er forscht (??) nach dem Blute, mehr als die Biene nach dem Nehabaume (?), nachdem sie gesehen hat die Gefahr (??).
18 (58).	il saura cela depuis quatre jours : il (pressent), il voit les mets; il s'habille :	Er wird vier Wunder (?) erkennen : er wacht auf, er sieht Lebensmittel, er kleidet sich an,
19 (59).	— on lui a parlé de viande! — sans sentir toute honte qui est en lui : — avec la harpe par devant.	man ruft zu ihm : «Fleisch» in jeder schlechten Lage, in der er sich befindet, und die Harfe vor ihm.
20 (60).	— Il n'a pas de rassasiement : — (c'est un gouffre), la gorge	Er hat nicht ..... (es ist) die Kehle (der Nacken? ϭⲁϭ)
	de cet homme, qui déshonore ses confrères!	des Menschen, der sich selbst (ⲉⲣⲏⲩ) zu Grunde richtet.
V. 1 (61).	Après qu'il a reconnu (qu'il y a du) vin, de la viande,	«Hinter denjenigen, welcher aufträgt Wein, Fleisch vor ihnen.»
	il faut qu'il aille à ceux qui ne l'ont pas invité :	(Und) er geht weg von denjenigen, welche ihn nicht geladen haben.
2 (62).	qu'il parle avec les convives : «Je ne puis chanter : — j'ai faim.	(Und) er spricht mit den Festgenossen : «Ich kann nicht singen, ich bin hungrig.
3 (63).	«Je ne puis porter la harpe pour chanter sans avoir bu, mangé.» — «Du vin! — apportez!	Ich kann nicht die Harfe zum Klingen bringen, ohne getrunken, gegessen zu haben vom Kruge ... (?)»
4 (64).	«— pour qu'il boive le vin comme deux, qu'il mange comme trois le pain pur!» — pour ne pas chanter!!	Und er geniesst (den) Wein für Zwei, (das) Fleisch für Drei, (die) Nahrung für Fünf. Sie schweigen (?).

IV, 5 (65).	La harpe est trop lourde pour son cœur — lourde plus que des fardeaux nombreux	Es hat die Harfe Geduld mit ihm. . . . . . Last grosser (?).
6 (66).	— pour qu'il chante encore! — «Quatre[1] coups, pour une chanson!»	(Und) er lässt sie zu sich rufen dreimal, zu einem Sange.
7 (67).	— Il a l'habitude de porter la harpe pour s'enivrer, en montrant en lui toute espèce de vices.	Er pflegt die Harfe zu tragen um sich zu berauschen, indem ihm jegliches Vergehen (?) offenbar ist.
8 (68).	Il chante, sur le sol, vers ceux qui ont la bouteille en main : «Servez nourriture, dites donc!»	Er spielt auf ihr zu . . . derjenigen, welche . . . «Sucht Nahrung, sagt (?).»
9 (69).	Il se tourne de ce côté : Il sait bien parler de l'éloignement des brocs.	Er wendet sie nach dieser Seite. Er erwiedert die Rede (den Gesang) der Gegner der . . .
10 (70).	Il a coutume d'enfler ses services sa bouche dit ses prouesses	Er pflegt zu übertreiben seine Begleitung (?). Es ist sein Mund (nämlich) seine Stärke,
11 (71).	Point (vraies) ses paroles. «Est-ce qu'on ne témoigne pas de ses services?» — Tombe sa voix : — tombe la harpe.	nicht seine Worte. «Seid zufrieden (?) mit seiner Begleitung (?).» Verschieden ist seine Stimme, verschieden die Harfe.
12 (71).	Pour mettre à mal (à néant) ses services, parlez de lui imposer de chanter!	Sein Schlimmthun, seine Begleitung (?) sprechen gegen ihn, gegen den Auftrag zu singen.
13 (72).	Honte et pudeur! on n'a pas coutume de mettre cela en son œil!	Schande mit seiner Pracht! Man pflegt nicht .... bis sie ... seine Pupille.
14 (74).	— On ne le reçoit plus dans le lieu où il descend: — — — on l'expulse:	Man nimmt ihn an einem anderen Orte nicht auf, in der Erkenntniss (?), dass sie (als) Gegner sind.
15 (75).	il s'en retourne, tenant la harpe : — il s'attarde : — puis il s'en va:	Er kehrt den Sinn (??) um, er lässt die Harfe liegen, er flieht, er zieht von dannen,
16 (76).	En sorte qu'il fait passer le moment de dilater son visage.	er lässt vorbeiziehen die Stunde, das Gesicht zu zeigen (?).

Ich könnte hier schliessen und es dem Leser überlassen, aus der voranstehenden, unter steter Berücksichtigung der Arbeit Revillout's gegebenen, möglichst getreuen Uebersetzung sich über den Inhalt und die Art unseres Papyrus ein Urtheil zu bilden. Die Bemerkungen, mit denen Revillout seine Uebersetzung begleitet hat, veranlassen mich jedoch, zum Schlusse auch über diese Fragen mit wenigen Worten mich zu äussern.

Unser Papyrus gehört zu jenen, in der hieratischen Literatur so häufig vorkommenden Texten, in denen das Leben und Treiben der einzelnen Berufsarten meist in satirisch-humoristischer Weise dargestellt wird. Man denke nur an Papyrus Anastasi I, in welchem das Leben eines Couriers mit allen seinen Drangsalen, aber auch mit für uns höchst werthvollen, geographisch-ethnographischen Excursen vorgeführt wird. Hier handelt es sich um einen Harfenspieler, dessen Lebensweise, vor Allem dessen «Kampf um das Dasein», in ganz drastischer Weise illustriert wird. Am Anfange des übersetzten Stückes finden wir unseren Harfenspieler in Noth und Elend, das einzige Lied, das er zu singen vermag, ist : *Ich bin*

---

1) Das mot-à-mot gibt richtig *trois*.

hungrig und durstig; wir begleiten ihn dann an die Tafel der Reichen, lauschen seinem Gesange und Harfenspiele. Allzugrosse Mässigkeit ist unseres Helden Tugend nicht. *Er trinkt für Zwei, er isst für Drei, er sättigt sich für Fünf.* Als er in trunkenem Zustande zu spielen und zu singen versucht, wird er schnöde verjagt.

Aus der Natur unseres Textes erklärt sich die häufige Anwendung des Aorists ϣⲁⲣⲉ und seiner Negation ⲙⲉⲣⲉ : ⲙⲡⲁⲣⲉ, des Tempus der Gewohnheit und des Pflegens. Verschiedene Sprüche so : I, 11, *Der Tod ist süss im Unglücke, p-mu ef-ḥolq n-ḥuro* kommen in demselben vor. In ähnlicher Weise hatte sich auch Revillout in seinem Vortrage vor der Pariser Akademie ausgesprochen. Jetzt ist er dagegen — wie die vorletzte Seite seines mot-à-mot zeigt — der Ansicht, dass wir es hier mit historischen Vorkommnissen zu thun haben. Danach enthielte unser Text eine gegen den Sänger Hor-ut'a (der Name kommt III, 3, vor) aus Panopolis gerichtete Satire, der bei einem gegen die Römerherrschaft ausgebrochenen Aufstande die Seinigen verlassen hatte und zu den Römern übergegangen war. Revillout ist durch das Studium der anderen Partien des Papyrus zu dieser eben entwickelten Ansicht gekommen. Ich habe den Text ebenfalls ganz übersetzt und sehe mich, wiewohl ich weit entfernt bin, meine Uebersetzung der andern Theile für einigermassen abgeschlossen und darum für publicationsfähig zu halten, dennoch zu dem offenen Geständniss für berechtigt, dass ich in den nicht übersetzten Theilen keine Stelle gefunden habe, die mich bestimmen könnte, von der oben ausgesprochenen Ansicht abzugehen und zu derjenigen Revillout's mich zu bekehren.

Wien, 6. Dezember 1883.

LES FÊTES D'OSIRIS AU MOIS DE KHOIAK.

PAR

V. Loret.

(Fin.)

Chapitre VI.

Col. 99. 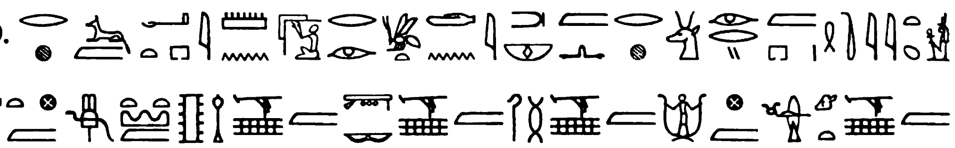

Chapitre VI. — Connaître le mystère de la demeure d'Amon pour faire l'objet de la fête Tena, dont on ne possède pas la connaissance.

On fait cet objet dans le Temple de Šenti *à Mendès, à Abydos, à Memphis, en Nubie, à Héracléopolis, à Xoïs, à Atef-χent, à Saïs, à Amu, à Sam-hud, à Ro-āq, dans le Fayoum,*

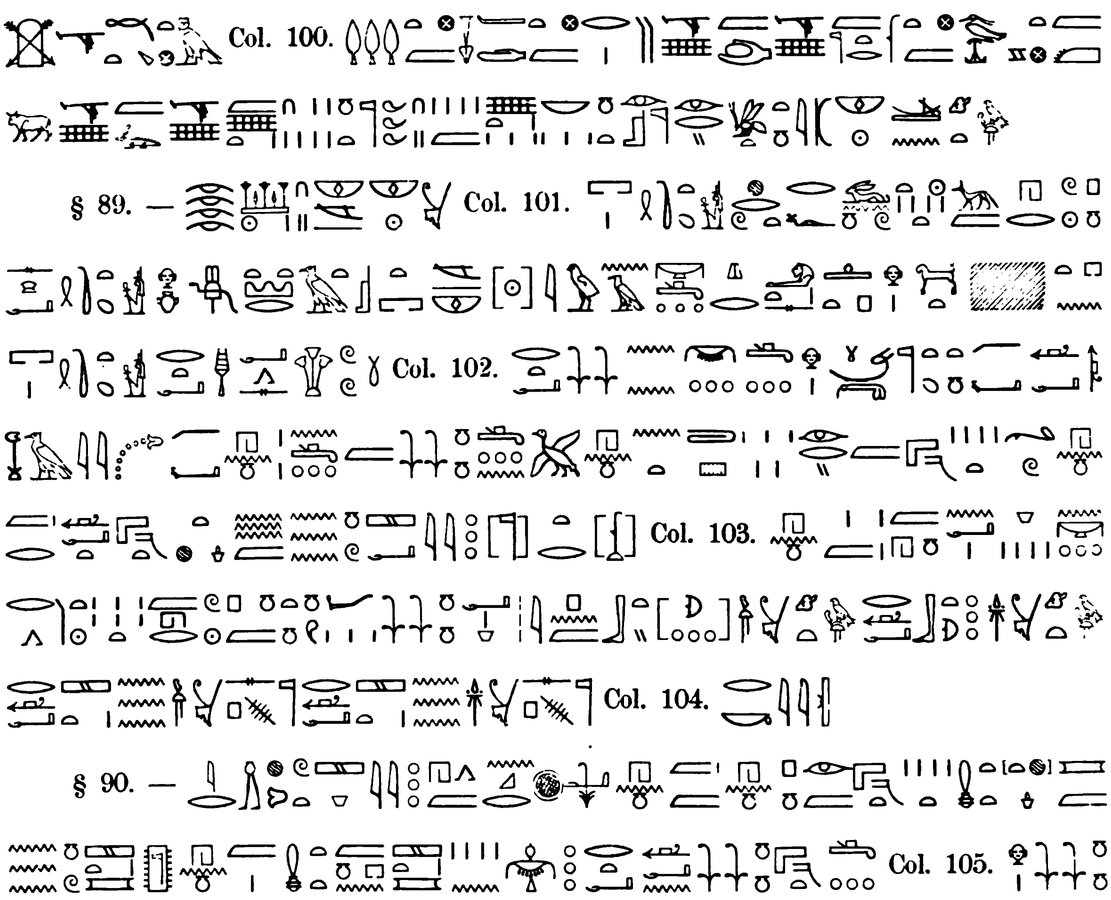

à Neter, à Bāh, à Ka-kem, à Tentyris, dans les seize nomes des seize membres divins, tous nomes d'Osiris dans lesquels on fait l'objet de la Fête Tena *pour Khent-Ament.*

§ 89. — Le 12e jour du mois de Khoiak, jour où a lieu la *Fête du Labourage de la Terre* dans le temple de Šenti, quand vient la 4e heure du jour, faire paraître *Šenti résidant dans Mendès* à l'endroit où a lieu la *Fête du Labourage de la Terre.* Il y a des grains devant elle. Les déposer sur un lit [à l'intérieur de la chambre] de la demeure de Šenti. Mettre la déesse à nu. Placer ces grains sur un tissu, devant elle[1]. Prendre une mesure *χa.* Enlever de ces grains 2 *hin,* du *hin* de 5 *ten* (455 gr.). Diviser en quatre parts, soit 1/2 *hin* pour chaque part. Les humecter de 2 *hin* 1/2 d'eau de gâteaux frais, puis répartir la masse dans quatre vases d'or. Quand vient la 6e heure du jour, diviser ces vases de la manière suivante: un pour la partie droite du moule de Khent-Ament, un autre pour la partie gauche du moule de Khent-Ament, le troisième pour le bassin droit de Sep, et le dernier pour le bassin gauche de Sep.

§ 90. — Ensuite, apporter des gâteaux; en passer, dans un crible de joncs[2], 1/2 *hin* du même *hin* que plus haut[3]. Diviser de même en quatre parts. Les humecter également de 1 2

1) Cette même cérémonie est décrite au § 93, seulement les grains y sont remplacés par de la terre.

2) Ces genres de cribles sont cités dans Pline. Il écrit, en parlant des joncs : *Amplitudine juxta maritimas Alpes tanta, ut inciso ventre impleant pœne unciarum latitudinem; in Ægypto cribrorum longitudinem, non alias utiliorem (Hist. nat.* XXI, 69 [18]).

3) C'est-à-dire pesant 5 *ten.*

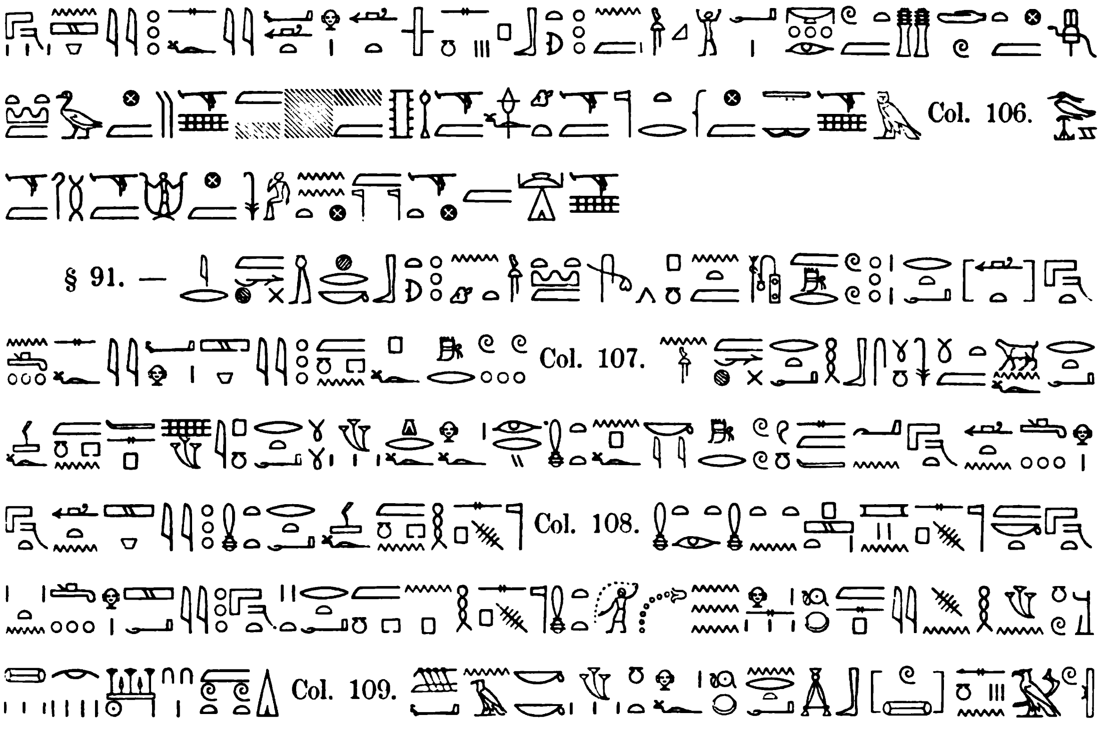

hin d'eau fraîchement puisée à un bassin. Répartir la masse dans quatre bassins d'argent. Mettre chaque part de grains[1] avec chacune de ces parts de gâteaux; les mélanger l'une avec l'autre. [L'une de ces parts est pour] la partie droite du moule d'or dont la hauteur est d'une coudée . . . .

On fait cela à Mendès, à Abydos, à Saïs, à Haq, à [Amu, à Sam-hud], à Memphis, à Atef-χent, à Neter, en Nubie, à Bâh, à Haq-net, à Xoïs, à Héracléopolis, à Neterti et à Tentyris.

§ 91. — Ensuite apporter le moule de Khent-Ament, composé de deux parties selon la description qui en est donnée par écrit[2]. Mettre dans sa partie droite [une] part de blé mêlée à de la pâte de gâteau, après avoir placé en dedans un morceau d'étoffe de lin fin. Déposer le tout dans la cuve et l'envelopper de joncs[3] au-dessous et au-dessus. Agir de même pour sa partie gauche, en employant également une part de blé pour une part de gâteau. Déposer aussi le tout dans la cuve. Pour le double bassin de Sep on opère de la même façon, avec la différence que ce sont 2 parts de blé qu'on emploie, mêlées à 2 parts de gâteau. On les met de même dans l'intérieur de la cuve. Verser de l'eau dessus, au soleil couchant, avec des fragments de *hunnu*. Le 21e jour du mois de Khoiak, au coucher du soleil, on enlève les joncs qui

---

1) Il s'agit des parts de grains obtenues au § 89.

2) Cf. suprà, § 15.

3) , *qeq*, est une variante de qui revient plus loin. Ce mot s'est déjà présenté dans notre texte, § 49, où je l'avais, à tort, traduit par *écorce*, en le rapprochant du copte ⲕⲟⲧⲕⲉ. Il doit désigner une espèce de jonc. En effet, l'expression , *kek du Soudan*, est remplacée, dans la col. 139, par qui signifie bien certainement *jonc* (ⲕⲁⲙ) *d'Éthiopie*.

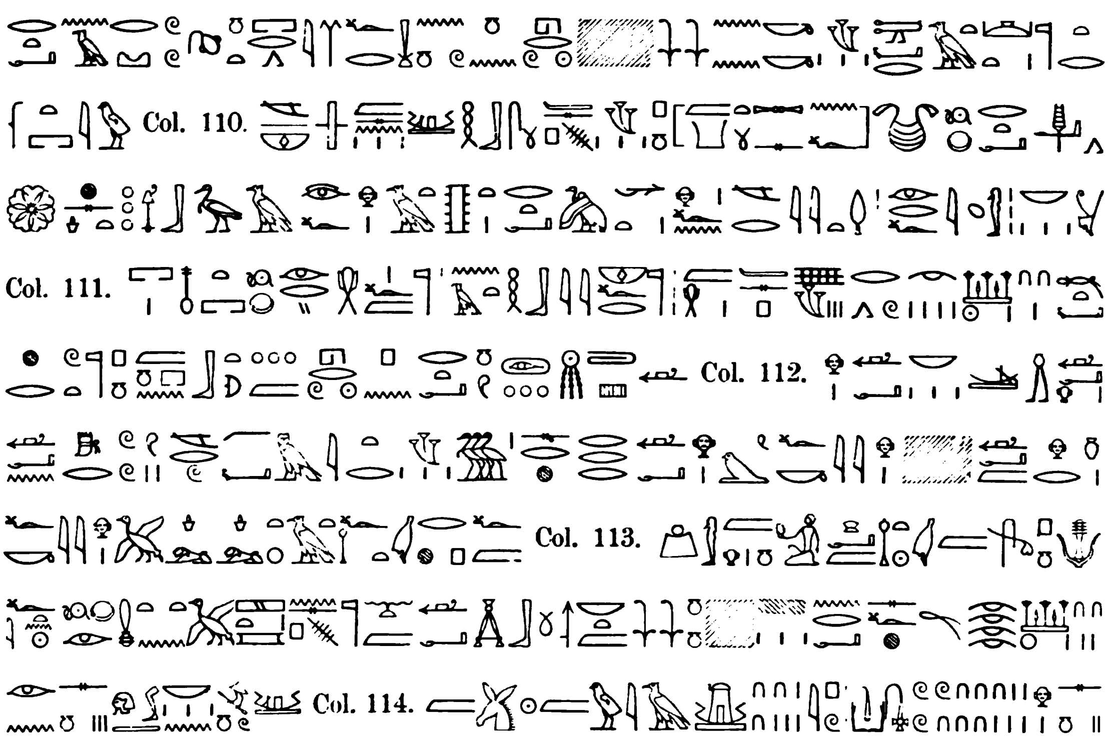

entourent les moules et l'on remet de nouveau dans la cuve la masse[1] de pâte. [Attendre] au second jour [pour enlever] le liquide qui suinte de la substance, [coulant] dans les joncs.

Emporter le tout au *Lieu de rajeunissement* qui est l'endroit où a lieu la *Fête du Labourage de la Terre*. Couvrir la cuve [d'un voile et l'orner][2] d'un collier, au coucher du soleil. Faire tenir des fleurs de lapis-lazuli fichées dans ses parois. La protéger d'une couverture en bois de *meri*. Accomplir au soleil couchant tous les rites de la *Maison bonne*. La mettre sous la protection des dieux de la fête, et des dieux qui sont les protecteurs de la cuve[3], jusqu'à ce qu'arrive le 21ᵉ jour du mois de Khoiak. Retirer ce jour le dieu de l'intérieur du moule; ajouter un *ten* d'encens sec dans chacune des deux parties. Ajuster ces deux parties l'une sur l'autre, les attacher par quatre liens de papyrus, un sur le ventre, l'autre sur [les pieds], le troisième à la poitrine et le dernier à la boule[4] qui forme l'extrémité de la couronne 𓋑, jusqu'à ce que la pâte, au soleil couchant, ait pris la forme d'une momie à tête humaine surmontée de la couronne 𓋑, selon ce qui est dit par écrit[5].

On procède de même pour les deux bassins de Sep réunis en un. Couvrir chacun d'eux de ces . . . . et terminer le 22ᵉ jour de Khoiak.

Accomplir pour les deux objets moulés toutes les cérémonies[6] du transport par eau, sur 34 barques ornées de 365 lampes.

1) Pour *tebu*, cf. §§ 6 et 46.
2) Ces mots sont restitués d'après § 18, col. 24.
3) Ces dieux sont mentionnés au § 14.
4) = ⲂⲖⲂⲒⲖⲈ, *granum*, *semen*.
5) Cf. suprà, § 15.
6) Ces cérémonies sont décrites en détail aux §§ 17, 70, 71.

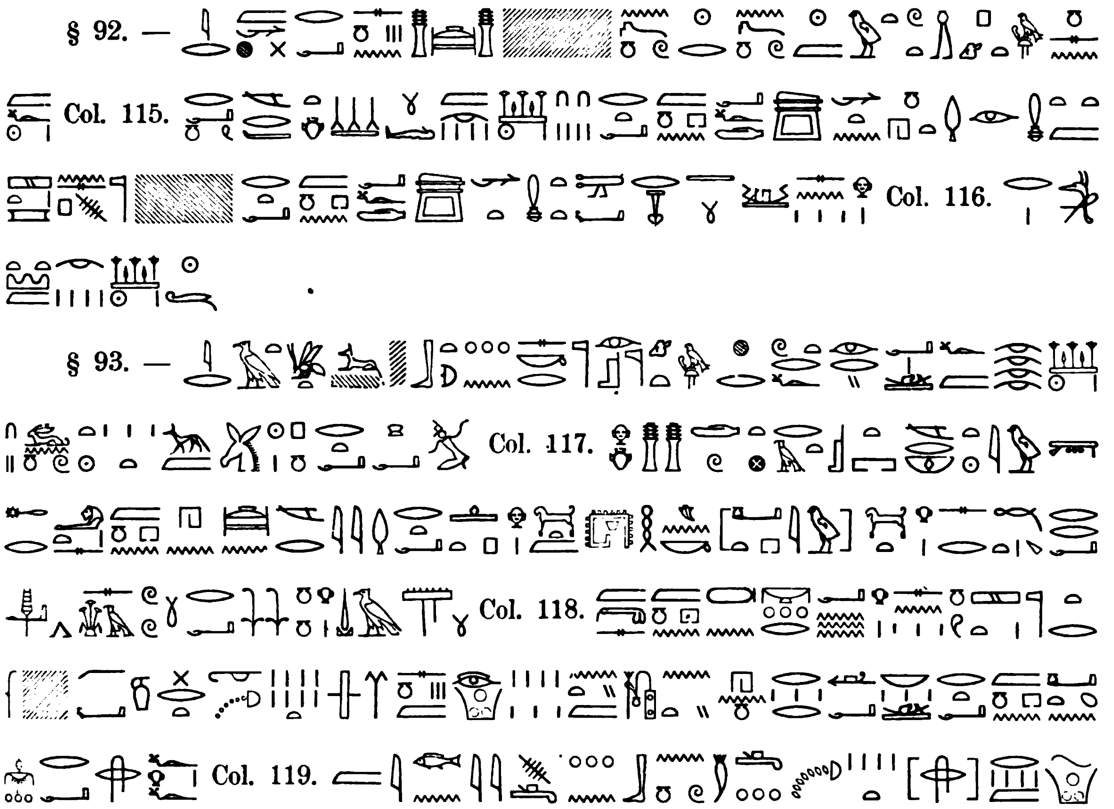

§ 92. — Les placer dans la *Tombe* . . . ., d'heure en heure. Amener le Khent-Ament de l'an précédent. L'oindre d'huile. L'embaumer le 24ᵉ jour du mois de Khoiak. Le mettre dans un coffre de sycomore. Agir de même pour le bassin de Sep . . . . Mettre dans un coffre semblable.

Prendre ces (deux) objets pour les enterrer dans *Ro-sta*, le dernier jour du mois de Khoiak.

§ 93. — Quant à l'objet mystérieux [que l'on fait dans le] moule de Sokar-Osiri-Khent-Ament[1], agir pour lui le 12ᵉ jour du mois de Khoiak. Quand arrive la 3ᵉ heure de ce jour, faire paraître *Šenti résidant dans Mendès* à l'endroit où a lieu la Fête du Labourage de la Terre. Il y a de la terre devant elle, dans l'intérieur d'un coffre en bois *meri*. Déposer ce coffre sur un lit, dans l'intérieur de la chambre[2]. Le lit a la face tournée vers le Nord. Mettre la déesse à nu. Placer la terre devant elle, sur un tissu, à l'intérieur d'un cercle d'or. Verser dessus de l'eau puisée fraîchement à un bassin. Prendre de cette terre un grand vase de la contenance de 7 *χa*[3], représentant les 7 *tebeḥ* dont chacun contient 1/3 de *hin* (= 1 *χa*) comme il a été écrit [plus haut][4]. Mettre la terre dans un vase d'argent. Y ajouter ses 2/3 en régimes de dattes, soit 4 *χa* 8/12[5], pour un *tebeḥ*; ajouter son tiers en encens sec concassé

1) Il en a déjà été question au § 33.
2) Cf. suprà, § 67.
3) Le texte porte « 8 *χa* », mais l'erreur est évidente.
4) En effet, dans la liste des quatorze *tebeḥ* contenue dans le § 55, il y en a 7 dont la contenance est de 1 *χa*. Ce sont la tête, l'œil, le poing, les doigts, les oreilles, le dos et les os.
5) La fraction [hieroglyph] est restituée d'après le § 33, col. 33.

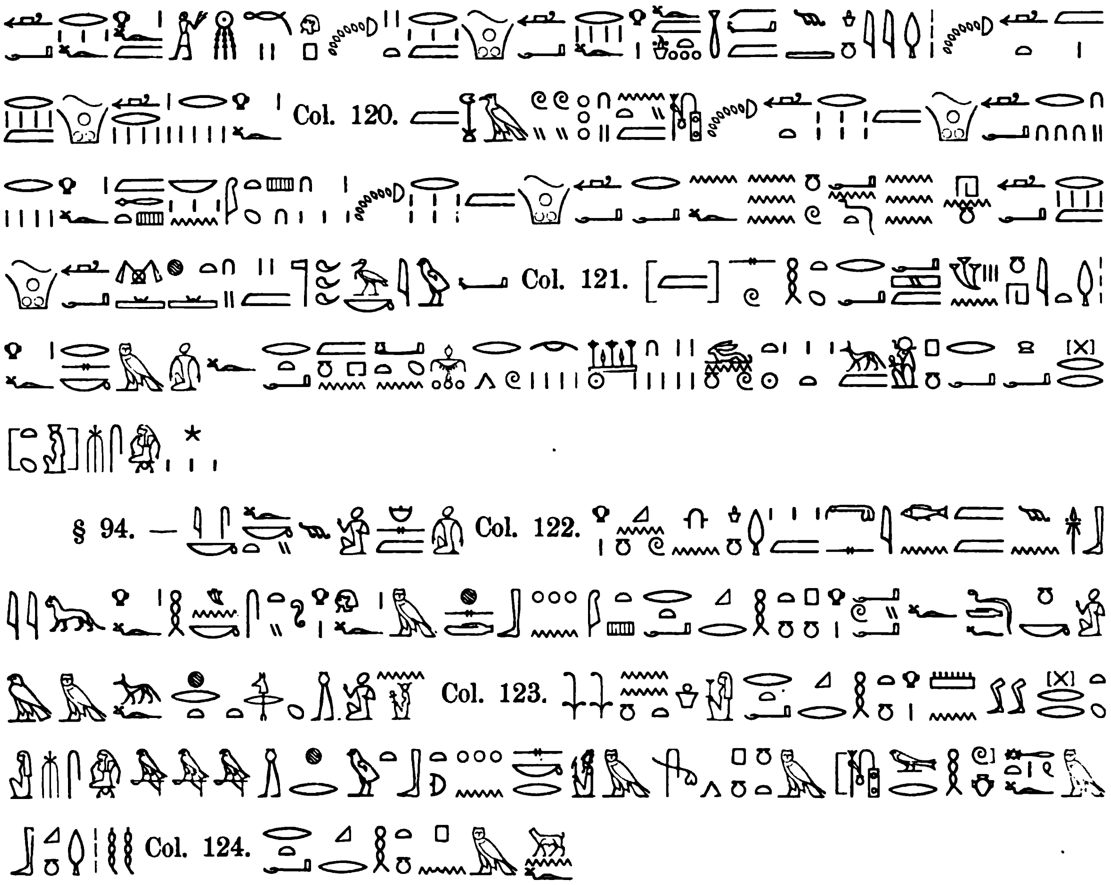

de première qualité, soit 2 *χa* 4/12, pour un autre *tebeḥ;* ajouter son 1/4 en myrrhe fraîche enveloppée dans des fibrilles de dattier, soit 1 *χa* 9/12, pour un autre *tebeḥ;* ajouter son 1/6 en douze aromates énumérés [plus haut][1], soit 1 *χa* 2/12, pour un autre *tebeḥ;* ajouter son 1/42 en 24 pierres précieuses véritables[2], soit 2/12 de *χa,* pour un autre *tebeḥ.* Verser là dessus 1 *hin* 3/12 d'eau d'*ānz-t,* pour un autre *tebeḥ.* Total : quatorze choses, comme le nombre des membres divins[3]. Donner à la masse la forme d'un œuf; placer des branchages de sycomore tout autour jusqu'à ce qu'elle se fasse, puis la remettre dans l'intérieur du vase d'argent et l'y laisser jusqu'à ce que vienne le 16ᵉ jour du mois de Khoiak. Quand arrive la 3ᵉ heure de ce jour, faire sortir la *[Grande] Mère des dieux*[4].

§ 94. — Or, le prêtre *Fekti,* assis devant la déesse sur une natte de feuilles de palmier, couvert d'une peau de panthère, et la tête coiffée d'une perruque de lapis-lazuli véritable, prend ce récipient en ses mains et dit : « *Je suis Horus et je viens à toi, déesse puissante! Je* » *t'apporte ces [lambeaux du corps de] mon père!* Mettre le récipient aux pieds de la *Grande Mère des dieux.* Apporter le moule de Sokari selon cette formule qui est couchée par écrit; oindre son ventre d'huile douce. Mettre [le contenu de] ce récipient à l'intérieur du moule.

1) Cf. suprà, § 49.

2) Cf. suprà, § 50. Ce § 50 n'indique que 14 pierres, mais une seconde liste qui revient aux col. 140—142 porte le nombre ∩∩||||| et j'ai constaté moi-même à Dendérah qu'il n'y a pas d'erreur de copie.

3) En additionnant les 7 *tebeḥ* représentés par les 7 *χa* de terre, avec les *tebeḥ* représentés respectivement par les dattes, l'encens, la myrrhe, les aromates, les pierres et l'eau d'*ānz-t,* on n'arrive qu'au total de treize.

4) est restitué d'après le paragraphe suivant, col. 123.

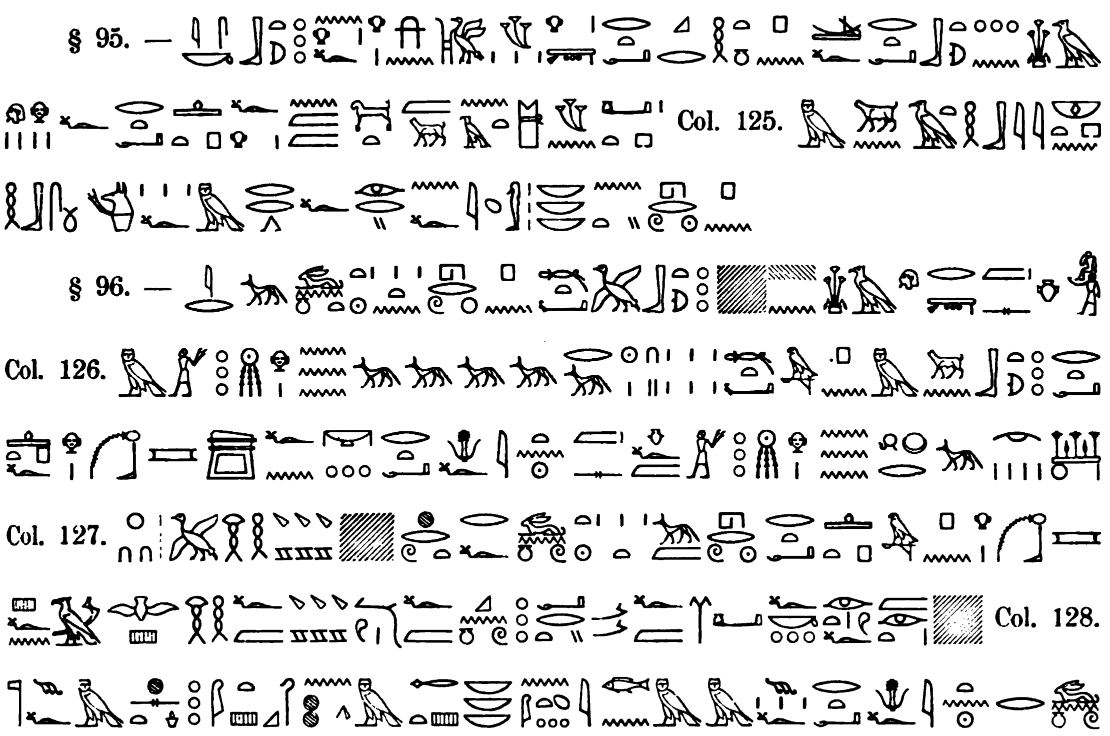

§ 95. — Or, le moule est devant le prêtre, sur une natte de joncs posée à terre. Mettre le [contenu du] récipient en son intérieur puis remettre par dessus la partie postérieure du moule. Le déposer sur le lit[2], dans la chambre[3], à l'intérieur de l'armoire au linge[4]. Placer ses dieux parèdres autour de lui. Accomplir pour lui les rites de cette journée[5].

§ 96. — Quand vient la 3e heure du jour, retirer le moule [et le mettre] le dos à terre. L'oindre d'encens sec fondu dans de l'eau, à quatre reprises, jusqu'à ce que vienne le 19e jour[6]. Retirer ce dieu de l'intérieur du moule, le déposer sur son socle d'or, l'exposer au soleil. L'oindre d'encens sèc fondu dans de l'eau, au soleil couchant, jusqu'à ce que vienne le 23e jour, jour où l'on applique les couleurs. Quand arrive la 3e heure du jour, mettre ce dieu sur son socle[7] de granit rose et appliquer les couleurs. Peindre son corps en couleur *qennu*, ses mâchoires[8] en vert, ses yeux en teintes propres à l'œil[9], sa barbe divine en bleu, son 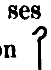 et son 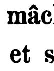 en imitation d'incrustations de pierres précieuses. Quand il est

1) Cette colonne est passée dans la copie de Dümichen.

2) Cf. suprà, § 67.

3) Cf. suprà, § 67.

4) Cf. suprà, § 68.

5) Ces rites sont décrits au § 82.

6) Cf. suprà, § 83.

7) , var. 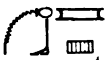 (col. 127) et peut-être 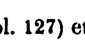 (§ 6, col. 6), est un mot nouveau, du moins en hiéroglyphes. Le sens en est bien indiqué par les déterminatifs. On en trouve un exemple en démotique dans le *Roman de Setna* (Revillout, *Le Roman de Setna*, p. 141). Il s'agit de coupes d'or posées sur un *ab*. Le mot est écrit, avec l'article, et marque, dans cette phrase, la nuance *guéridon*, *crédence*.

8) On sait que, dans leurs représentations de la figure humaine, les Égyptiens marquent ordinairement en foncé les mâchoires, ou, plus exactement, les favoris de l'homme.

9) C'est-à-dire noir et blanc.

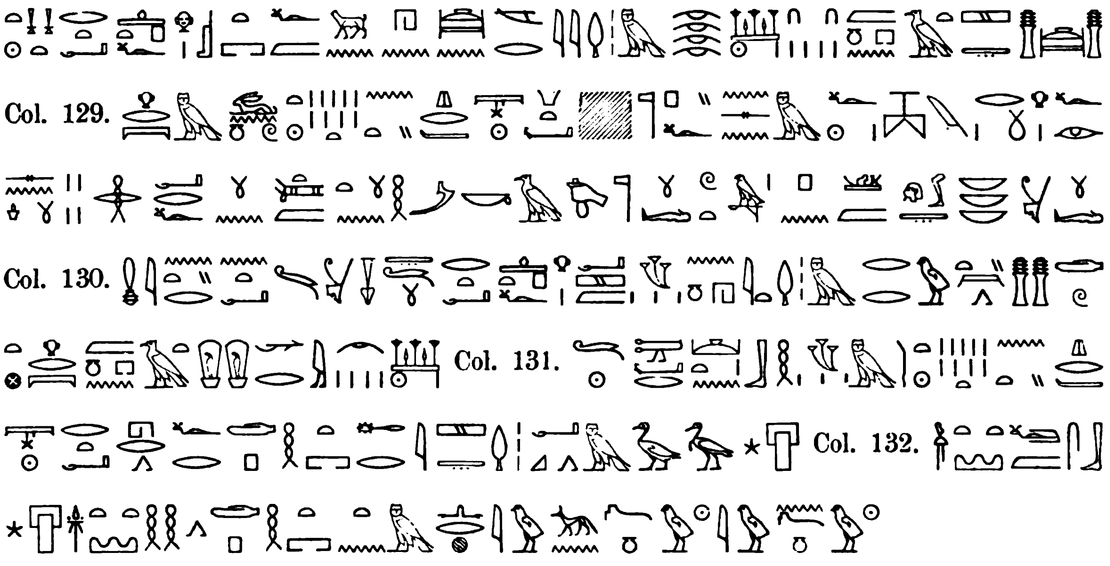

CHAPITRE VII.

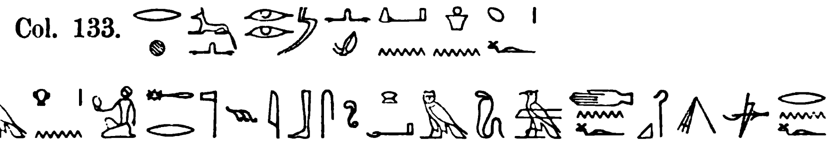

peint, l'exposer au soleil pendant deux heures, puis le mettre en place dans le coffre de bois *meri*.

Le 24ᵉ jour du mois de Khoiak, [se rendre] au *Tombeau supérieur*[1], à la 9ᵉ heure de la nuit. En tirer le dieu de l'année précédente. Disposer sur lui des tampons de linge. L'envelopper de quatre linceuls, puis lier le tout avec la longue bandelette qui sert à attacher. Ensevelir ce dieu en cet endroit en accomplissant à son enterrement tous les rites funèbres d'usage. Le placer sur des branchages de sycomore, en dehors de Mendès supérieure, dans l'intérieur de l'*âtur*[2], jusqu'à ce que vienne le dernier jour de Khoiak[3]. Le conduire au *Lieu des beḥ* à la 9ᵉ heure de la nuit. L'introduire dans la *Châsse des âšet*[4]. Entrer par la porte de l'occident et sortir par la porte de l'orient[5]. Traverser cette châsse sans prendre connaissance de ce qu'elle est, en aucun instant.

CHAPITRE VII. — CONNAÎTRE UN MYSTÈRE QU'ON NE VOIT PAS, QU'ON N'ENTEND PAS, MAIS QUI EST TRANSMIS DE PÈRE EN FILS.

§ 97. — Il est une momie à tête humaine, avec la barbe divine, coiffée du claft orné d'un uræus. Elle tient dans ses mains le ⲭ et le ⲭ. Son nom est gravé dans un cartouche:

1) Cf. suprà, § 72.
2) Voir la description de l'*âtur*, § 74.
3) Cf. suprà, § 88.
4) Cette châsse est décrite au § 73.
5) Cette particularité a été indiquée à la col. 81.

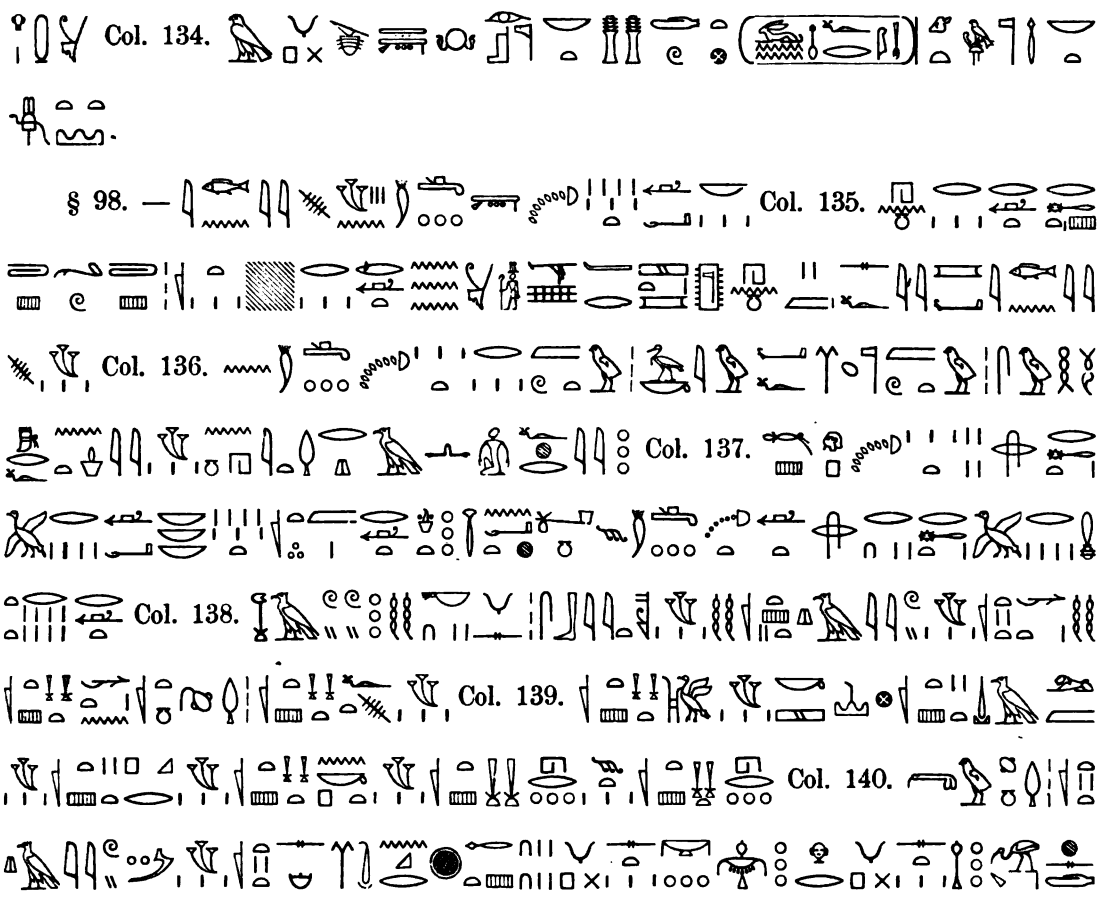

«Horus qui ouvre la séparation des deux terres, Osiris seigneur de Mendès, Oun-nefer véri»dique, Khent-Ament, dieu grand, seigneur d'Abydos.»

§ 98. — Régimes de dattes, terre : 7 *χa* dont chacun a, comme capacité, la valeur de 1/3 *hin*, et comme poids, la valeur de 3 *ten*, 3 *qat*, 1/3.

Eau du nome *Aṭi* et du bassin sacré : 2 *hin* 1/2. L'employer pour humecter 3 *χa* 1/3 de régimes de dattes. Donner à cette masse la forme d'un œuf; la couvrir entièrement de feuilles de sycomore, jusqu'à ce qu'elle se fasse.

Myrrhe concassée de première qualité : 4 *χa* 8/12. La diviser en quatre quarts du poids de 3 *qat* 1/2 chacun[1].

Résine fraîche enveloppée dans des fibrilles de dattier : 1 *χa* 9/12. La diviser également en quatre quarts du poids de 1 *qat* 1/4 chacun[2].

Plantes aromatiques, au nombre de douze[3] : *Acorus Calamus L.*, 2 *qat*; — *qaïui*, 2 *qat*; — bois odorant, 2 *qat*; — écorce de cannelle, 2 *qat*; — jonc, 2 *qat*; — roseau d'Éthiopie[4], 2 *qat*; — *t'alem*, 2 *qat*; — *peqer*, 2 *qat*; — *nekpet*, 2 *qat*; — *Acacia Seyal Del.*, 2 *qat*; — graines d'*uān*, 2 *qat*; — *qaïui-ma*, 2 *qat*. Broyer et passer au crible.

1) Litt. 7 demi-*qat*.
2) Litt. 1/8 [de *ten*].
3) Ces plantes ont déjà été énumérées au § 49.
4) Probablement l'*Andropogon Schœnanthus L.*

§ 99. —

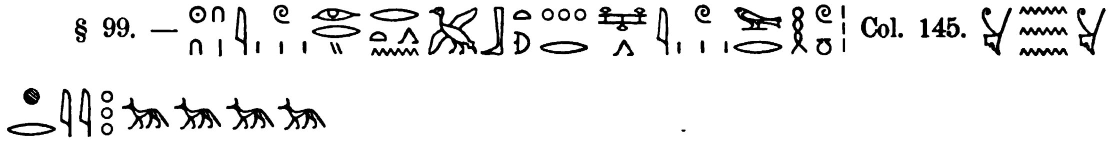

§ 100. —

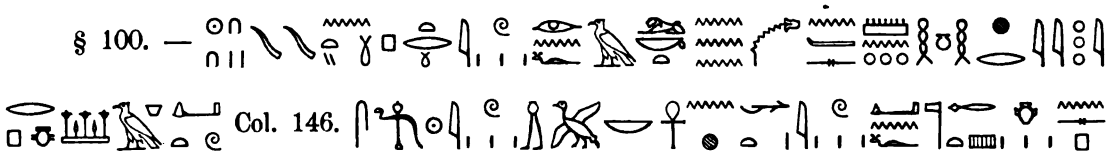

Pierres précieuses au nombre de vingt-quatre[1] : or, — argent, — *hars* blanc, — *hars* rouge, — lapis-lazuli, — émeraude, — émeraudes en menus fragments, — *uat* du Sud, — *uat* du Nord, — pierre blanche, — cornaline, — *ṭamḥu* du pays de *Uaua-t*, — *senen*, — *ta-meḥ*, — albâtre, — oxyde de cuivre, — antimoine, — grès, — *rek*, — *uat* en menus fragments, — *sehar*, — *ṭes* noir, — *ṭes* blanc, — *ḥemaga* d'Éthiopie. Les broyer, les mettre dans une coupe, les mélanger ensemble. Y ajouter 1 *χa* 1/3 de régimes de dattes.

Toutes ces substances réunies forment 17 *χa* 1/12, à savoir : terre, 7 *χa*, — régimes de dattes, [4 *χa* 8/12][2], — myrrhe, 2 *χa* 4/12, — résine, 1 *χa* 9/12, — aromates, 1 *χa* 2/12, — pierres, 2/12 de *χa*[3].

§ 99. — Le 21ᵉ jour, on enlève le moule, et on l'oint d'eau de myrrhe, à quatre reprises.

§ 100. — Le 22ᵉ jour, on tisse une pièce de toile et on la fait tremper dans un mélange d'aphronitre[4], d'hydromel, de myrrhe et de vin, jusqu'à ce qu'elle devienne blanche.

1) Toutes ces pierres ont déjà été mentionnées au § 50.

2) Restitué d'après le § 33.

3) Le commencement de ce paragraphe me paraît contenir quelques incorrections. Le graveur a tracé pour commencer les mots *régimes de dattes* qui n'ont que faire à cet endroit (V. §§ 33 et 93). Il est résulté de cette erreur qu'il a attribué à la myrrhe la quantité qui doit s'appliquer aux dattes, 4 *χa* 8/12. Les dattes en effet sont nommées en deux endroits dans le courant du texte : 3 *χa* 1/3 (col. 136) + 1 *χa* 1/3 (col. 143) = 4 *χa* 8/12.

4) *Alik-t* = ⲁⲗⲓϫⲓ, *spuma metallorum*. L'aphronitre, ou écume de nitre, est souvent cité dans Pline (XXXI, 46) et dans Dioscoride (V, 80). Ces auteurs le mentionnent entre autres dans des recettes où entrent de l'hydromel, de la résine et du vin, comme dans notre texte.

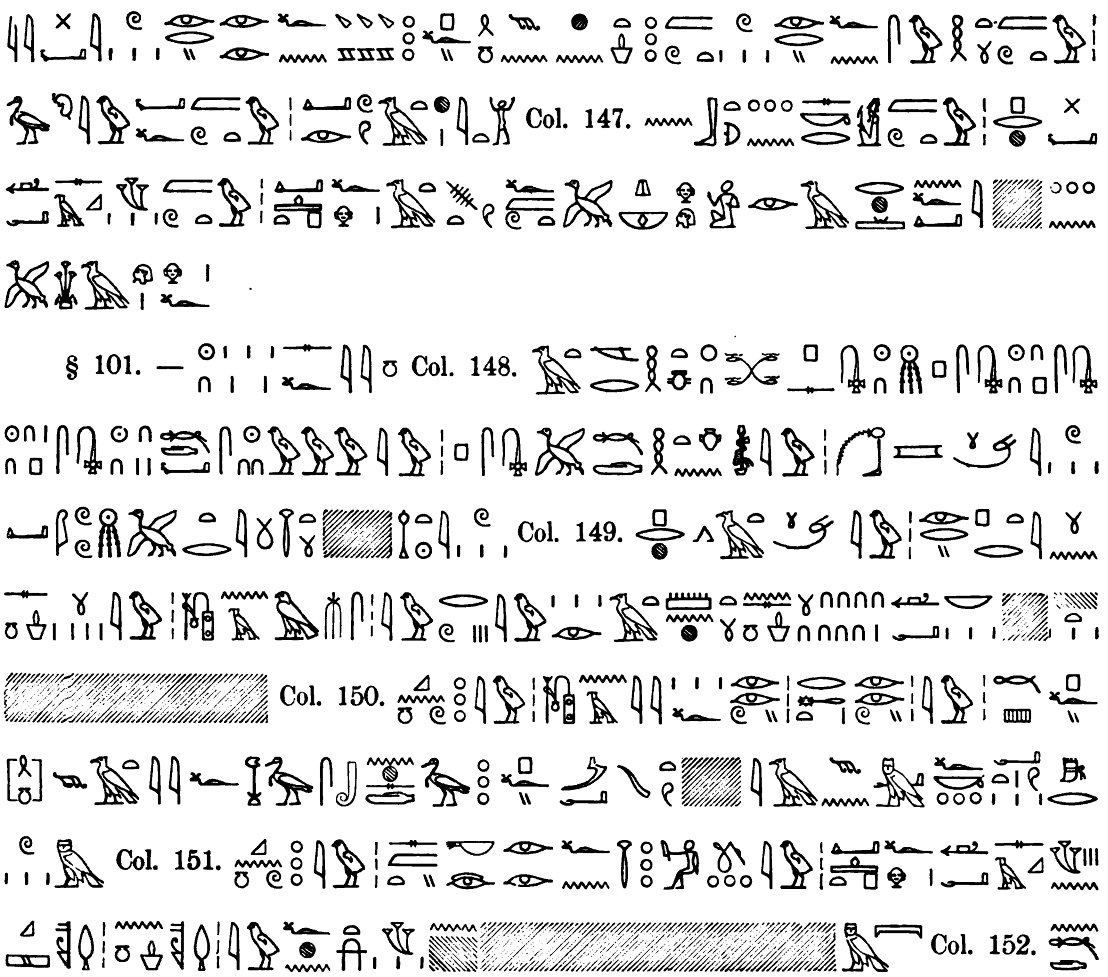

Ensuite on apporte le sarcophage[1]; on l'émaille de fragments de pierres précieuses. On peint les yeux de plusieurs couleurs, et la chevelure, de nuance bleue. On applique un placage et l'on parfait l'ouvrage en lui donnant la dimension du moule de Sokari. On étend une natte à terre, on le dépose dessus, sur le dos, puis le *Récitant en chef* fait ce qu'il sait, et place sur lui [le moule] postérieur.

§ 101. — Le 15ᵉ jour, couper l'huile[2] avec de l'eau. Du 18ᵉ au 21ᵉ jour, la faire bouillir. Le 22ᵉ jour, la retirer du feu. Le 23ᵉ jour, on fait bouillir la liqueur de ; on l'emploie à purifier un tissu. Faire sécher la pièce de toile[3] .... On étale le tissu. On divise la pièce de toile en quatre bandelettes. On peint un des quatre Génies funéraires sur chacune d'elles. On divise un linceul en 81 bandelettes dont chacune [porte ..... — La momie de Khent-Ament est peinte en couleur] *qennu*. On dessine ses yeux de grandeur naturelle. On émaille[4] sa chevelure et sa barbe de lapis-lazuli, ses sourcils et ses favoris d'émeraude, et tous ses membres de *qennu*. On farde ses yeux avec de l'oxyde de cuivre et

1) Ce sarcophage est décrit § 43.

2) La composition de cette huile est indiquée au § 69.

3) Le tissage de cette pièce est mentionné au § 100.

4) Pour le mot *meḥ*, comparer la phrase suivante : 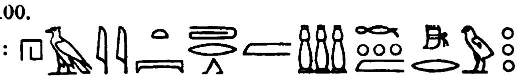 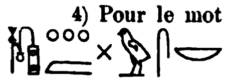 (Champ., *Not. descr.*, I, 166).

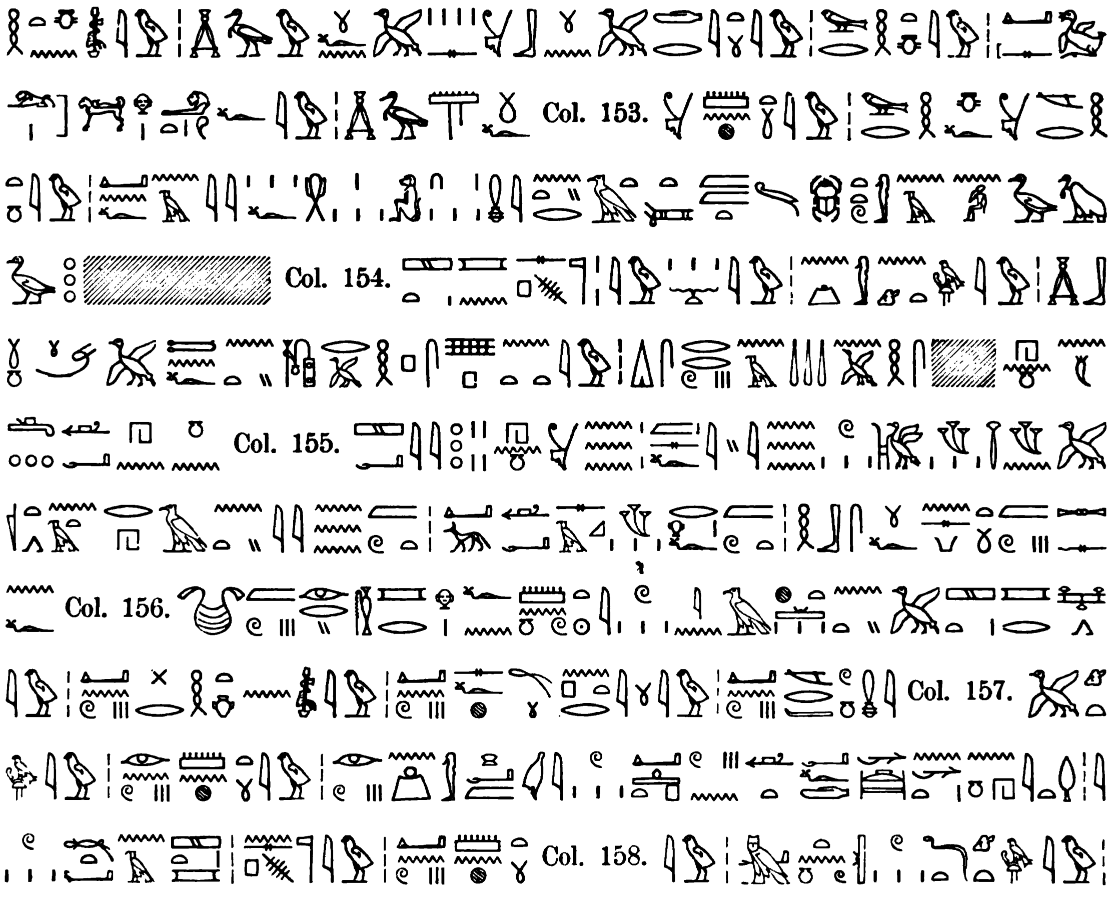

de l'antimoine. On la dépose sur une natte de feuilles de roseaux; c'est un entrelassement de . . . . [oint] de la liqueur de . On l'enveloppe des quatre bandelettes formées de la pièce de toile. On la fait coucher[1] sur la face. On l'enveloppe de . . . .; on l'oint d'huile. On lui met les quatorze amulettes[2] en les plaçant d'après la disposition des attaches. Les statuettes des Génies funéraires . . . . — [On apporte] les deux bassins de Sep. On les réunit avec la momie de Khent-Ament. On enveloppe du tissu celui des deux bassins sur lequel se trouve l'inscription[3]. Les paroles gravées sur le bassin . . . . — . . . . . Régimes de dattes, 1 *hin;* gâteau, 4 *hin;* eau, 2 *hin* 1/2. Employer cette eau pour humecter les dattes et la pâte de gâteau. Des joncs et des papyrus croîssent autour du lac de *Rohanti;* en tresser une natte pour y [placer] le bassin. Le couvrir d'une étoffe bleue. L'orner d'un large collier. Lui faire une libation journalière. On fait les mêmes choses pour l'autre bassin qu'on avait laissé à part. Les oindre tous deux de . Les entourer d'une pièce de toile. Leur mettre de l'huile, comme pour Khent-Ament. Les couvrir d'un linceul. Les disposer pour [recevoir] la momie coiffée du . Les placer dans un coffre de bois de sycomore. On enlève les deux bassins de Sep, puis on les recouvre de nouveau du linceul. On les marque du mot *Khent-*

1) On distingue sur la muraille : la partie droite d'un signe linéaire horizontal, le haut d'un oiseau volant, la partie supérieure d'un quadrupède. Le lit, employé comme déterminatif, est bien apparent. Je considère le mot *set'al* comme une variante de basse époque du groupe .

2) Ces amulettes sont décrits en détail au § 54.

3) Cette inscription est citée au § 42.

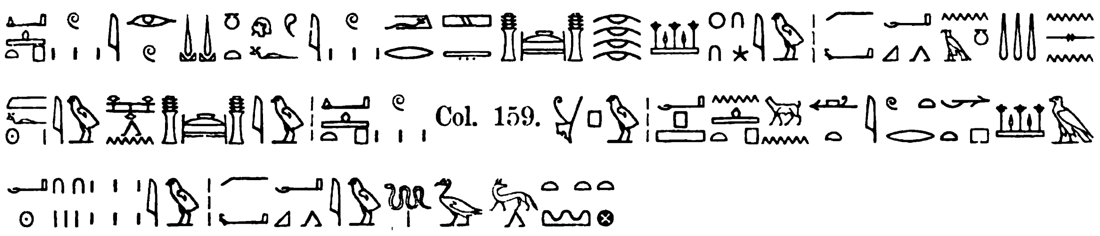

Ament. On les dépose à terre, en mettant [sur eux] la tête de la momie. On entre dans le tombeau le 25ᵉ jour du mois de Khoiak. On chasse hors du tombeau les paroles prononcées l'an précédent. On place les objets, comme endroit de repos, dans l'intérieur de l'*âtur,* jusqu'au jour 29ᵉ, puis on les enlève et on les emporte vers *Rosta.*

Corrections et Additions.

§ 1. — D'après les traces qui restent visibles sur la paroi, on peut restituer, presque à coup sûr, 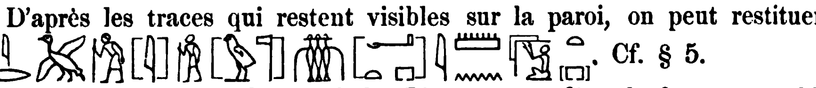. Cf. § 5.

§ 2. — Façonné en gâteau du canal du *Lieu pur, au lieu de* façonné en blé.

§ 14. — Il est recouvert d'une couverture en bois *meri, au lieu de* ainsi que des oiseaux étendant leurs ailes sur lui, en bois *meri.* 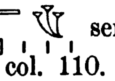 serait, dans ce cas, une variante de plutôt que de . Cf. § 91, col. 110.

§ 16. — Avec la matière qui est en eux, *au lieu de* sous les choses qui y sont.

§ 17. — , *au lieu de* . Col. 21.

§ 18. — 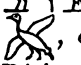, *au lieu de* . Col. 22.

§ 33. — Résine fraîche, *au lieu de* myrrhe fraîche. — Branches de sycomore, *au lieu de* feuilles de sycomore.

§ 40. — *Note 7, Roris marini,* au lieu de *rori marini.*

§ 43. — Mettre le dieu et son lambeau dans [l'intérieur de ce sarcophage], au mois de Khoiak, jour [25ᵉ]. Cf. § 18.

§ 44. — 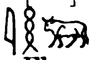 désigne bien l'espèce animale en général, comme je l'avais supposé. Sur une stèle de Florence (nº 2497), la formule ordinaire des proscynèmes, *quadrupèdes et oiseaux,* est orthographiée 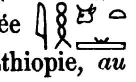 et .

§ 49. — Roseau d'Ethiopie, *au lieu de* écorce d'Ethiopie. Cf. §§ 91 et 98.

§ 53. — Nephthys, *au lieu de* Nepthys. — *Nota.* Au sujet de l'enveloppe qui recouvre les cornes d'Isis et de Nephthys, j'ai rencontré un document très curieux. Il existe à la Bibliothèque Nationale (Ledrain, *Les mon. égypt. de la Bibl. Nat.,* ppl. LXXXI—LXXXII) un spécimen de cette enveloppe. C'est un grand linceul colorié qui entourait la momie gréco-romaine de 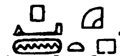. L'inscription débute par ces mots : . Dans la suite de la légende, qui est fort courte, il est fait mention des bandelettes de la salle de Neith citées au § 52 : .

§ 57. — Schênes, *au lieu de* chênes.

§ 58. — Le joug est en bois d'*am.* — *Nota.* Je ne suis pas encore arrivé à identifier

cet arbre; néanmoins, on peut noter que le joug du char conservé au Musée de Florence est en bois de *Charme oriental* (*Carpinus orientalis* LAMK.). Cf. A. M. MIGLIARINI, *Indic. succ. des mon. égypt. du Musée de Florence*, pp. 95—96.

§ 67. — *Hu* et *Sa, au lieu de Nu* et *Sa.*

§ 69. — *Restituer* : Au mois de Khoiak, jour [15ᵉ . . . .] de cette déesse, du [dix-huitième] au vingt-deuxième jour. Cf. 101, col. 147—148. — Faire réduire au feu, de $^3/_{10}$ PAR *hin*. En effet, $20 - \left(\frac{3 \times 20}{10}\right) = 14$.

§ 73. — 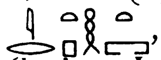, *au lieu de* 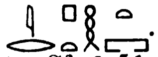.

§ 84. — *Corriger* : Le 20ᵉ jour, etc. Cf. § 51.

§ 86. — 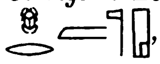, *au lieu de* 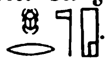.

L'inscription dont je viens de donner la traduction est fort longue, et pourtant nous ne la possédons pas entièrement. Elle ne fait mention, dans le premier chapitre, que de treize formes d'Osiris, et il en existe seize. Il manque donc, au moins, trois paragraphes avant le premier.

La disposition du texte est fort confuse et désordonnée; le rédacteur égyptien interrompt à chaque moment la suite du récit pour revenir sur une question qu'il a déjà traitée en partie, d'autres fois il se contredit lui-même; aussi ne sera-t-il pas inutile de donner, à titre de résumé, un aperçu d'ensemble qui servira de table des matières raisonnée et qui permettra de se reporter rapidement aux différents passages qui se rapportent à un même sujet.

Les Fêtes d'Osiris, qui se célébraient à la fois dans seize villes d'Égypte, duraient dix-huit jours, du 12 au 30 Khoiak. Elles étaient instituées en souvenir de la mort d'Osiris, et mettaient en scène l'embaumement et l'enterrement du dieu.

Notre texte se divise en deux parties bien distinctes : 1°, Chap. I—V, *Description des accessoires mis en œuvre pendant la fête;* 2°, Chap. VI—VII, *Description des cérémonies pendant lesquelles étaient employés ces accessoires.*

CHAPITRES I—V.

Les §§ 1—13, en tenant compte de ceux qui manquent, nous donnent la liste des seize villes égyptiennes dans lesquelles se célébrait la fête[1], ainsi que le nom particulier que portaient les formes diverses d'Osiris dans chacune de ces villes.

Les §§ 14—16, 33, 40—42, 78—79 nous donnent la description des quatre principaux objets employés dans la fête : la cuve, dans laquelle on déposait les moules quand ils étaient emplis de substance; le moule de Khent-Ament, au moyen duquel on formait une statue représentant le dieu non encore démembré; le moule de Sokari, dans lequel on modelait une seconde statue symbolisant le dieu reconstitué après sa mutilation; le double bassin de Sep, à l'aide duquel on formait, dans chaque ville, un lambeau différent du corps d'Osiris.

Les §§ 17—32, 34—38 nous indiquent, d'une manière succincte, la façon dont on

1) Ces villes sont énumérées, en partie, §§ 34—38, 80—82, et, en totalité, §§ 17—32, Chapitre VI titre, et § 90.

modelait les statues d'Osiris dans chacune des seize villes, ainsi que les diverses cérémonies qui suivaient le modelage du dieu jusqu'à son enterrement, avec le nom des différentes nécropoles dans lesquelles avaient lieu les funérailles.

Le § 39 nous fait connaître les noms de tous les dieux parèdres du temple d'Isis-Šenti, dont les statues assistaient aux cérémonies[1].

Les §§ 43—49 nous décrivent : le cercueil d'Osiris, dans lequel on enfermait le dieu[2]; les coffres qui contenaient les moules de Khent-Ament et de Sokari; un quatrième moule dans lequel on modelait des gâteaux représentant chacun des seize membres du dieu, et enfin les divers ingrédients qui entraient dans la confection de ces gâteaux.

Les §§ 50—54 énumèrent d'abord les pierres précieuses qui, pilées, entraient dans la matière des statues, puis les différents tissus et les amulettes dont on décorait les statues quand on les momifiait[3].

Le § 55 nous décrit quatorze *tebeḥ* ou moules en forme de quatorze membres divins dont l'ensemble constituait la statue d'Osiris-Sokari.

Les §§ 56—64 nous décrivent les semailles et la récolte, dans un champ spécial, de l'épeautre et du lin qui entraient dans la confection des pâtes et des tissus employés pendant la fête.

Les §§ 65—74 décrivent : l'*ansuti,* sorte de cénotaphe; la vache *Remen-t,* sculptée en bois doré[4]; la chambre portative dans laquelle on déposait la momie avant de l'enterrer[5]; l'huile qui servait à oindre les statues[6]; les 34 barques sur lesquelles on promenait les momies, et les 34 divinités qui les accompagnaient; les monuments funèbres de la nécropole de Mendès dans lesquels avait lieu l'enterrement[7], et l'*âtur,* ou coffre monté sur un barque, dans lequel on plaçait le corps d'Osiris en attendant le jour de l'enterrement[8].

Les §§ 75—77, 80—88 nous indiquent les fêtes secondaires qui avaient lieu dans certaines villes, du 12 au 30 Khoiak, indépendamment de la fête principale, ainsi que le motif religieux des différentes cérémonies qu'on accomplissait pendant chacun de ces dix-huits jours.

Chapitres VI—VII.

Nous voici arrivés à la partie la plus intéressante de l'inscription, celle qui décrit toutes les phases de la fête, jour par jour.

12. — (§§ 17—18, 80, 89—91.) Ce jour s'appelle *La Grande Fête de Tena* (§ 80, titre du chap. VI). On prépare la substance destinée au modelage, en mélangeant de la pâte de gâteau et du blé. On humecte d'eau chaque espèce séparément, puis on les triture et on

1) Cf. § 95.

2) Cf. § 100.

3) Cf. § 101.

4) Cette vache *Remen-t* ne revient plus dans le texte, mais Plutarque la mentionne en ces termes: «*Les prêtres se livrent à plusieurs cérémonies lugubres. Entre autres, ils ont un bœuf d'or qu'ils couvrent d'un* »*vêtement de lin teint en noir. C'est un symbole du deuil de la Déesse : car ils regardent aussi bien le bœuf que* »*la terre comme étant l'image d'Isis; puis ils montrent ce bœuf au public durant quatre jours, à partir du dix-* »*sept de ce mois.*» (*Sur Isis et Osiris*, 39.) Cf. Diodore de Sicile, I, 85.

5) Cf. §§ 93, 95.

6) Cf. § 101.

7) Cf. § 96.

8) Cf. § 101.

les pétrit ensemble. Quand le mélange a atteint la consistance voulue, on en met immédiatement la moitié dans le moule de Khent-Ament, que l'on referme et que l'on dépose dans la cuve. L'autre moitié se met dans le double bassin de Sep[1]. On applique les deux parties du bassin l'une sur l'autre et on le place également dans la cuve. On emplit l'espace vide de joncs secs propres à recevoir l'eau qui suinte de la matière contenue dans les moules. Le trop-plein de l'eau coule dans un récipient placé à cet effet sous la cuve, dont le fond est percé d'un trou d'écoulement (§ 14). Ensuite, on couvre la cuve d'ornements sacrés, on récite sur elle un chapitre du Rituel (§ 17), puis on laisse la pâte prendre forme jusqu'au 21.

14. — (§§ 33, 34, 81, 93, 98.) Ce jour s'appelle *La Grande Fête Per-t* (§ 81). On compose la matière qui doit servir à la confection de la seconde statue. Elle est formée de terre végétale, de chair de dattes, de myrrhe, de résine, de plantes aromatiques et de pierres précieuses broyées très finement. L'ensemble représente à peu près la valeur de trois litres. On imbibe cette masse d'eau d'encens, puis on la pétrit et on lui donne la forme d'un œuf. On l'enveloppe alors de feuilles de sycomore, et on la dépose dans un vase d'argent où on la laisse jusqu'au 16[2].

15. — (§§ 69, 101.) On commence la préparation de l'huile qui servira plus tard à oindre la momie divine. On étend, d'une certaine quantité d'eau, environs dix litres de cette huile, et on la laisse jusqu'au 18.

16. — (§§ 34, 82, 93—96.) Ce jour s'appelle *La Fête d'Osiris Khent-Ament* (§ 82). A la 3ᵉ heure du jour, un prêtre prend le vase d'argent qui contient la substance destinée au moule de Sokari. Il le présente à la déesse Isis-Šenti en disant : «*J'apporte à Isis ces lambeaux de la momie d'Osiris!*» Puis, après avoir frotté d'huile l'intérieur du moule de Sokari, il y introduit la pâte et le referme. Ensuite il dépose le moule sur le lit, dans l'intérieur de la chambre qui elle-même se trouve enfermée dans l'armoire au linge, et l'y laisse jusqu'au 19, afin de laisser s'opérer la réunion mystique des lambeaux et la reconstitution du corps divin. Pendant quatre jours, du 16 au 19, on enlève le moule un instant, à la 3ᵉ heure du matin, pour l'oindre d'eau d'encens (§ 96).

Le 16 également a lieu une autre cérémonie dont le caractère reste indécis. Elle est mentionnée au § 75.

17. — On oint d'eau d'encens, pour la seconde fois, le moule de Sokari (§ 96).

18. — On oint d'eau d'encens, pour la troisième fois, le moule de Sokari (§ 96).

1) La statue obtenue au moyen du moule de Khent-Ament est, comme l'indique le § 15, une momie à tête humaine coiffée du . Quant à l'objet qu'on moule dans le bassin de Sep, ce doit être, d'après les §§ 1—13, l'un de seize lambeaux du corps d'Osiris. Le *moule à gâteaux* (§ 46) devait, quoique le texte ne l'indique pas précisément, être employé conjointement avec les bassins. On remarquera en effet qu'au § 46, il est recommandé de placer le moule à gâteaux sous la tête du dieu, afin qu'il protège lui-même ses membres corporels. Or, la même recommandation se retrouve au § 101 (col. 158), avec la différence qu'au lieu du moule, c'est du bassin de Sep qu'il s'agit. Enfin, le moule de Sokari produisait une statue qui, formée de l'ensemble des divers lambeaux (§ 93), symbolisait le dieu recomposé.

Nous avons ainsi les noms d'Osiris dans ses trois états successifs : KHENT-AMENT est le dieu avant sa mort, SEP est le dieu démembré, et SOKARI est le dieu reconstitué du rassemblement de ses parties.

2) «*Ce n'est pas seulement le Nil, c'est encore toute espèce d'eau que l'on regarde en général comme découlant d'Osiris; et en l'honneur de ce dieu, les processions des prêtres sont toujours précédées d'une aiguière. On désigne aussi par une feuille de figuier le roi Osiris et le climat du Midi.*» Plutarque, *Sur Isis et Osiris*, 36. Il faut cependant remarquer que le texte égyptien explique autrement l'emploi des feuilles de sycomore : «*Les sycomores*», est-il dit au § 88, «*sont pour tenir lieu de Nout.*»

On met sur le feu l'huile préparée le 15, et on la laisse bouillir jusqu'au 22 (§§ 83, 101).

19. — (§§ 33, 83, 96.) Le matin, à la 3e heure, on oint pour la dernière fois, d'eau d'encens, le moule de Sokari. Au coucher du soleil, on enlève la statue du moule, on la dépose sur un piédestal d'or, on la couvre d'un voile, et on la laisse sécher au soleil jusqu'au 23.

20. — (§§ 51, 61, 84, 96.) A la 8e heure, on tisse en lin le *tissu d'un jour*. On met 24 heures à le faire, d'où lui vient son nom. On doit l'employer, le 24, à la momification des statues.

21. — (§§ 17, 18, 85, 91, 99.) On retire de la cuve, où on les avait déposées le 12, la statue de Khent-Ament et la représentation du lambeau. On place, dans chacun des deux moules, 190 gr. d'encens sec pilé. On remet à leur place les objets moulés pour qu'ils s'imprègnent d'encens, on rattache solidement les moules au moyen de quatre liens de papyrus, et on les laisse sécher au soleil, couverts d'un voile, jusqu'au lendemain.

Ce même jour, on nettoie à l'eau de myrrhe le moule de Sokari, devenu inutile (§ 99).

22. — (§§ 17, 43—45, 70—72, 91, 92, 100.) A la 8e heure, on met ces moulages dans une barque éclairée de nombreuses lampes, et on leur fait faire une promenade sur l'eau, suivis de 34 barques sur lesquelles sont les images de 34 divinités. Au retour, on les couvre de voiles et on les dépose dans des coffres de sycomore. On place ces coffres dans le *Tombeau* jusqu'au 24.

Le même jour on tisse une pièce de toile, puis on la blanchit. On orne le cercueil de peintures et d'incrustations et on le laisse sécher sur une natte (§§ 43, 100).

Enfin, on retire du feu l'huile qu'on y avait mise le 18. Elle se trouve réduite de 3/10, de sorte qu'il en reste environ sept litres (§§ 69, 101).

23. — (§§ 76, 97, 101.) On retire du piédestal d'or la statue de Sokari, qu'on y avait placée le 18. On la met sur un socle de granit rose, on la peint de diverses couleurs, on la laisse sécher pendant deux heures, et on la replace, sur une natte de joncs, à l'intérieur d'un coffre en bois *meri*.

Le même jour, on fait bouillir la *Liqueur de* 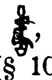, et on l'emploie à purifier l'un des tissus qui serviront à la momification du lendemain (§ 101).

A partir du 23 jusqu'au 30, on accomplit, sur les quatre vases canopes, diverses cérémonies décrites au § 76. (Cf. § 75.)

24. — (§§ 34, 75, 86, 88, 92, 96, 101.) A la 9e heure de nuit, on procède à la momification des deux statues. Sokari est embaumé séparément; Khent-Ament est momifié avec le lambeau. On place d'abord des tampons d'étoffes autour des corps, on les enveloppe de quatre linceuls, et on attache tout autour des bandelettes croisées sur lesquelles on dispose quatorze amulettes en pierres précieuses (§ 54). Ensuite on place les deux momies dans l'*âtur* (§ 74), sur un lit de branchages de sycomore, et on dépose l'*âtur* dans la *Salle de repos*.

Ce même jour se reproduit la cérémonie secondaire du 16 (§ 75).

25. — (§§ 18, 43, 101.) On enferme les momies dans leurs cercueils, puis on prononce des incantations dans la *Salle de repos*, afin d'en *chasser* les paroles dites l'année précédente pendant la même fête. On laisse les deux momies reposer jusqu'au 30 (§ 88).

30. — (§§ 17—32, 34—38, 73, 87, 88, 92, 69, 101.) Ce jour s'appelle *La Fête du Labourage de la Terre* (§ 17). A la 9e heure de nuit, on enlève les momies de l'endroit où

elles reposaient et on les transporte dans la nécropole où l'on doit les ensevelir. Chaque ville avait, pour ce dernier jour, ses usages particuliers.

A Mendès, on édifie pendant le jour un sacré. Au milieu de la nuit, on se rend au *Lieu des beḥ*. Là se trouve un monument funèbre ombragé d'arbres *ašed*. On entre par la porte de l'occident, on dépose les sarcophages sur un lit de sable au milieu de la salle, puis l'on sort par la porte de l'orient. Pour les autres localités, voir les §§ 18—32, 35—38.

Tel est l'ensemble de l'inscription de Dendérah. La signification des Fêtes du mois de Khoiak est bien claire. Les Égyptiens accomplissaient, à l'anniversaire de la mort d'Osiris, des cérémonies lugubres destinées à rappeler éternellement la fin tragique du dieu : son assassinat, la lacération de son corps en seize parties, la dispersion de ses membres par toute l'Égypte, les recherches d'Isis qui, aidée de son fils Horus, finit par rassembler les lambeaux du cadavre de son mari et, après avoir reconstitué le corps, lui donna la sépulture. Cette légende est connue depuis longtemps grâce aux écrivains grecs et latins qui nous l'ont conservée intacte. Plutarque, entre autres, la raconte en grands détails dans son traité *Sur Isis et Osiris*. Cet ouvrage a été trop étudié pour que j'aie besoin d'y revenir ici; je m'arrêterai seulement sur quelques passages qui se rapportent particulièrement à notre texte[1].

Plutarque parle des Fêtes de Khoiak et les décrit en ces termes : «On dit qu'Osiris »disparut au mois d'Athyr, parceque c'est l'époque où, les vents Etésiens ne soufflant plus »du tout, le Nil se retire et laisse la contrée à découvert. C'est alors que les nuits deviennent »plus longues, que l'obscurité augmente et prévaut sur la lumière dont elle triomphe. Les »prêtres se livrent à plusieurs cérémonies lugubres. Entre autres, ils ont un bœuf d'or, qu'ils »couvrent d'un vêtement de lin teint en noir. C'est un symbole du deuil de la déesse : car »ils regardent aussi bien le bœuf que la terre comme étant l'image d'Isis; puis il montrent »ce bœuf au public durant quatre jours, à partir du dix-sept de ce mois. Ces quatre jours »de deuil ont chacun leur objet. Le premier, on déplore la défaillance et la retraite du Nil; »le deuxième, l'extinction des vents du Nord, complètement abattus par la supériorité de »ceux du Midi; le troisième, la diminution des jours, dont la durée est moins longue que »celle des nuits; enfin le dernier jour, on se lamente sur la nudité du sol et sur le chétif »aspect des arbres, qui se dépouillent à ce moment de toutes leurs feuilles. Le dix-neuvième »jour, quand viennent les ténèbres, on se rend sur le bord de la mer. Là les stolistes et les »prêtres tirent de son réduit le coffre sacré contenant un petit vase d'or dans lequel ils versent »de l'eau douce. Puis l'assistance jette un grand cri, comme pour faire comprendre qu'Osiris est »retrouvé. Après cela ils détrempent de la terre végétale avec l'eau, en y mêlant des aromates »et des parfums des plus précieux; et de cette terre ils pétrissent une petite figure qui a »la forme d'un croissant. Ils l'habillent d'une robe, ils la parent, et font ainsi voir clairement »qu'ils regardent ces deux divinités (Isis et Osiris) comme étant l'essence, l'une de la terre, »l'autre de l'eau.[2]»

Tous ces caractères se retrouvent dans notre texte. Les dates concordent à peu près, puisque c'est le 16 que l'on met dans le moule de Sokari la pâte qui doit former la statue

1) Je cite ces passages d'après la traduction de M. VICTOR BÉTOLAUD.

2) Chap. 39.

du dieu, et le 19, qu'on l'en retire. Le vase d'or contenant l'eau est mentionné au § 17, . Le bœuf d'or, la terre végétale, les aromates, l'emmaillotement de la momie, tout cela revient à plusieurs reprises dans l'inscription. La seule différence est que Plutarque place par erreur la fête un mois plus tôt, dans le mois d'Hathor au lieu du mois de Khoiak.

D'après Plutarque (18, 43), Typhon coupa le corps d'Osiris en quatorze morceaux; le texte égyptien en énumère seize (§ 46). On doit pourtant observer que les *tebeḥ* du moule de Sokari ne sont qu'au nombre de quatorze (§ 55).

Les villes d'Égypte que cite Plutarque (20) comme ayant reçu un des lambeaux du corps se retrouvent dans l'inscription de Dendérah : Abydos, Busiris, Philé .

Enfin l'expression hiéroglyphique 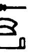 qui sert à désigner l'exposition d'une statue divine, nous est expliquée par le passage suivant : «Dans les temples, une partie se déploie en ailes, »en promenades découvertes et à perte de vue, tandis que l'autre partie se cache, se dérobe »sous terre, et ne se compose que de cellules où l'on orne et habille les statues des dieux, »cellules qui ressemblent plutôt à des cavernes ou à des tombeaux[1].» Les statues passent de l'obscurité à la lumière, de la profondeur des souterrains à la surface de la terre; c'est pourquoi les Égyptiens ont employé, pour indiquer leur apparition, le mot qui s'applique ordinairement au lever du soleil.

Il me reste à réclamer pour cet essai l'indulgence du lecteur. Je m'étais donné la tâche aride d'interpréter, sans pouvoir m'aider d'aucune traduction antérieure, un document de basse époque, en somme assez mal agencé, empli de lacunes, et formé d'éléments disparates qui souvent se contredisent. J'ai fait tous mes efforts pour arriver à mon but, mais j'ai conscience d'avoir laissé pourtant bien des points dans l'obscurité. Il y a encore beaucoup à faire pour arriver à l'intelligence complète du texte. Il serait intéressant, par exemple, d'examiner bien soigneusement les bas-reliefs qui ornent, dans le temple de Dendérah, la chambre des fêtes d'Osiris, ainsi que les salles adjacentes. J'abandonne à de plus érudits le soin de parfaire le travail. J'ai fait un premier dégrossissement de l'inscription, d'autres en étudieront de plus près les détails[2].

Le Caire, 28 Octobre 1881.

UN DERNIER MOT
SUR LES DOUBLES DATES DU PAPYRUS EBERS.

PAR

F. Robiou.

La note insérée dans le *Recueil* de 1881 sur les doubles dates du papyrus Ebers, était, comme l'a dit, en la publiant, le savant directeur, déposée depuis plusieurs années. Il n'est

1) Chap. 20.

2) Depuis la rédaction de ces lignes, deux études ont paru, sur l'inscription de Dendérah. La première, fort curieuse, est de M. H. Brugsch, *Das Osiris-Mysterium von Tentyra (Zeitschrift* 1881, p. 77). De la seconde, qui est de M. Dümichen, *Die dem Osiris im Denderatempel geweihten Räume und deren ehemalige Verwendung (Zeitsch.* 1882, p. 88), le commencement seul a paru jusqu'à présent.

donc pas étonnant que, lorsqu'il l'a rédigée, l'auteur ne connût pas le petit mémoire de M. RIEL sur le même sujet[1]; mais les conclusions de celui-ci étant très différentes sinon absolument différentes des miennes, il m'est indispensable d'offrir au lecteur quelques observations sur ce mémoire : un oubli ou erreur d'*envoi* a seul empêché qu'elles leur fussent soumises dès le numéro suivant.

M. RIEL est convaincu que le calendrier double, sinon même le papyrus médical tout entier date du commencement de l'époque romaine, ou à peu près, et que le calendrier fixe qui s'y trouve inscrit est celui de Dendérah. Si ses conclusions sont admises dans la science, la partie de mon mémoire à laquelle j'attache le plus de prix, la seule que j'ai présentée sous une forme affirmative, se trouve par là même confirmée, savoir : qu'il n'y a *rien à conclure* du tableau présenté, en ce qui concerne l'établissement d'une date sothiaque de l'ancien empire, quand même on lirait avec certitude, en tête de ce calendrier, le nom de Menkerau. M. RIEL lui-même insiste sur ce point : que nous n'avons aucune preuve directe d'une détermination exacte de l'année sothiaque, tant qu'a duré l'ancien empire, bien qu'on y ait certainement fait usage des jours épagomènes; ceux-ci d'ailleurs n'ont pas laissé de traces remontant aux premières dynasties, l'année de douze mois est seule attestée en ce qui concerne la IVe, celle de Menkerau.

Mais il me semble que mon argumentation peut être opposée aussi à la conclusion définitive de M. RIEL, dans laquelle l'hypothèse a aussi trouvé sa place. M. RIEL n'a pas examiné sérieusement la transition du 9 mesori au 9 thot, correspondant à celle du 1er thot au 1er paophi de l'autre calendrier[2], et, par suite, l'absence d'épagomènes dans le premier, fait capital pour toute augmentation sur cet objet. Or, même en admettant, avec lui, que les *noms* des divinités protectrices de chaque mois appartiennent en partie aux basses époques seules, en admettant que l'écriture de la *copie* se rapproche du démotique, en admettant enfin que le point de départ de la colonne au *commencement d'année* soit celui de Dendérah, où l'apparition de Sothis ouvrait le mois de Mésori, le brusque passage que je viens de rappeler suffit pour démontrer, ce me semble, que le *modèle* de l'un des calendriers appartient à l'ancien empire, ou, en termes plus généraux, à un temps où les épagomènes n'existaient pas : et c'est là tout ce que j'ai voulu *prouver*.

Qu'on me permette de profiter de cette occasion pour rectifier une faute d'impression de mon mémoire, faute que le lecteur aura rectifiée lui-même, s'il a bien voulu y porter quelque attention : à la fin de la dernière colonne du tableau annexé, il faut lire non pas 70, comme dans la première, mais bien 71.

1) *Der Doppelkalender des Papyrus Ebers, verglichen mit dem Fest- und Sternkalender von Dendera.* — Leipzig 1876.

2) Voy. p. 24 de son mémoire. «La concordance, dit-il, est rétablie par les épagomènes de l'année vague.» Mais il faudrait en conclure que celles de l'année fixe se trouvaient attachées à un mois autre que Mésori. M. RIEL admet-il donc une hypothèse si invraisemblable?

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. V. **Fascicules III et IV.**

Contenu : 1) Fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, par E. Amélineau. — 2) Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. — 3) La pyramide du roi Pepi Ier, par G. Maspero. — 4) Les canons apostoliques de Clément de Rome, par U. Bouriant.

FRAGMENTS COPTES DU NOUVEAU TESTAMENT
DANS LE DIALECTE THÉBAIN.

PAR

E. Amélineau.

Chargé par son Excellence, M. le Ministre de l'Instruction publique, d'une mission scientifique, ayant pour but de recueillir, dans les diverses bibliothèques de l'Europe, les fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, j'ai été assez heureux pour en pouvoir copier quelques-uns, grâce à la bienveillante indication de M. le docteur Birch et l'aimable obligeance de Lord Crawford.

Ce sont ces morceaux que je publie, heureux de porter à la connaissance des savants des matériaux qui peuvent leur être utiles. Je les livre à l'étude tels que je les ai copiés sur les manuscrits : le moment n'est pas venu d'en faire une édition critique. Quand j'aurai pu recueillir tous les fragments dispersés dans les bibliothèques de l'Europe ou même de l'Égypte, quand je pourrai livrer à la publicité le Nouveau Testament en entier, alors je m'efforcerai de donner tout ce qu'on est en droit d'attendre aujourd'hui d'une édition critique.

Les quatre fragments que je publie ici sont non-seulement inédits, mais ils ne se trouvent signalés dans aucun des catalogues des musées ou des bibliothèques renfermant des manuscrits ou des papyrus coptes. Lord Crawford possède donc des manuscrits uniques au monde, selon toute probabilité : je ne saurais trop le remercier de la bonne grâce avec laquelle il les a mis à ma disposition.

De ces quatre fragments, le premier comprend six chapitres de l'Evangile selon St Marc, depuis le chap. IX, v. 19 jusqu'au chap. XIV, v. 26. Le catalogue de la bibliothèque de Lord Crawford fait remonter à l'an 950 l'exécution du manuscrit rangé sous le numéro 3, je ne sais d'après quelles raisons. Le second fragment comprend quatre chapitres de l'Evangile selon St Luc, depuis le chap. III, v. 8 jusqu'au chap. VI, v. 36, le manuscrit est dit être du XIIe siècle et il est catalogué sous le numéro 5. Le troisième fragment contient aussi trois chapitres de l'Evangile selon St Luc, depuis le chap. XVII, v. 18 jusqu'au chap. XIX, v. 30; on le fait remonter à l'an 800 et il est catalogué au numéro 1. Enfin, le quatrième fragment comprend six chapitres de l'épître aux Galates, depuis le chap. I, v. 4 au chap. VI, v. 16. La date n'est pas indiquée, on lit seulement sur la couverture le mot *antiquissimum* : c'est le numéro 4 des manuscrits coptes sahidiques de Lord Crawford.

I.

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲟⲩⲉϣⲛⲟϫϥ
ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲱ ⲧⲅⲉⲛⲉⲁ
ⲛⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ ϣⲁⲧⲛⲁⲩ ⲉⲓ̈ⲛⲁ
ϣⲱⲡⲉ ⲛⲙⲙⲱⲧⲛ · ϣⲁⲧ
ⲛⲁⲩ · ⲉⲓ̈ⲛⲁⲁⲛⲓ ϫⲉⲙⲙⲱⲧⲛ
20. ⲁⲩⲉⲓ̈ⲥϥ ⲛⲁⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲁ̄ⲩ̄ϫⲁ[ⲩ]ⲧ̄ϥ̄
ⲛⲁϥ · ⲛⲧⲉⲣⲉϥ ⲛ[ⲁⲩ ⲉ]ⲣⲟϥ
ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲡⲛⲁ ⲛⲁⲅⲁ [ⲑⲁⲣⲧⲟ̄]
ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲣⲁϩⲧ ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲉⲡⲕⲁϩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϩ ϩⲣⲁϥ
ϩⲓⲧⲉϩⲓ ⲡⲉⲥⲏⲧ · ⲁϥⲧⲁⲩⲓ̈ [ⲥⲃⲏ]
21. ⲛⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁϥϫⲛ ⲉⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ
ⲇⲉ · ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲥ ⲁⲟⲩⲏⲣⲛ̄ⲛⲟⲩⲟⲛ ϣ
ϫⲓⲛⲉⲛⲧⲓ ⲡⲁⲓ̈ ⲧⲁϩⲟϥ · ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϫⲓⲛ ⲉⲡⲉϥ
22. ⲙ̄ⲛⲧⲕⲟⲩⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ϩⲁϩⲛⲥⲟⲡ
ⲁϥⲛⲟϫϥ ⲉⲡⲕⲱϩⲧ · ⲁⲩⲱ
ⲉⲡⲙⲟⲟⲩ · ϫⲉ ⲉϥⲉⲙⲟⲟⲩⲧϥ̄
ⲁⲗⲗⲁ ⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲉⲣⲟⲛ ϩⲙⲡⲉ
ⲧⲉⲛⲛⲁⲉϣⲁⲁϥ ⲛ̄ⲅ̄ϣⲉⲛϩ
23. ⲧⲏⲛ ϩⲁⲣⲟⲛ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲉϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉⲕ
ⲛⲁⲉϣⲁⲁϥ ⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲛϩⲱⲃ
ⲛ̄ⲍ̄ 24. ⲛⲓ̈ⲙ ⲙⲡⲉⲧⲛⲓⲥⲧⲉⲩⲉ · ⲛ
ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓ̈ϣⲕⲁⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ
ϣⲏⲙ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ : ϫⲉ
ϯⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲉⲧⲁⲙⲛⲧ
25. ⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ · ⲛ̄ⲧⲉⲣϥⲛⲁⲩ
ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲓ̄ⲥ̄ · ϫⲉ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ
ⲡⲏⲧ ⲉⲣⲁⲧϥ · ⲁϥⲉⲡⲉⲓ̈ⲧⲏ
ⲙⲁ ⲙⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲁⲅⲁⲑⲁⲣⲧⲟ̄
ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲡⲉ
ⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲉⲙⲡⲟ · ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲗ
ⲁⲡⲟⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ
ⲛⲁⲕ · ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ
ⲛ̄ⲅ̄ⲧⲉⲙⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ
26. ⲛⲧⲉⲣⲉϥϫⲓ̈ϣⲕⲁⲕ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲣⲁϩⲧϥ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲁϥ

ⲉⲓ̈ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲣ
ⲛ̄ⲡⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉ̄ⲑ̄
ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ
27. ⲁϥⲙⲟⲩ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ
ⲛ̄ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥϥ ⲁϥ
28. ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥ
ⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲁ ⲛⲉϥⲙ[ⲁ]
ⲑⲏⲧⲏⲥ ϫⲛⲟⲩϥ ⲛⲥⲁⲟⲩ
ⲥⲁ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲛⲟⲛ ⲙⲡⲉ̄
29. ⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲛⲟϫϥⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉ
ϫⲁϥⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲓⲅⲉⲛⲟⲥ ⲙⲉⲩ
ⲉϣⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓ̈ⲉⲙⲏⲧⲉⲓ
ϩⲓ̈ⲧⲙ ⲡϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ ⲧⲛⲏⲥⲧⲓⲁ
30. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ
ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩ
ⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲅⲁⲗⲓⲗⲁⲓ̈ⲁ
ⲛⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙ̄ⲛ̄
31. ⲗⲁⲁⲩⲉⲓⲙⲉ · ⲛⲉϥⲧⲥⲁⲃ[ⲟ ⲅⲁⲣ]
ⲡⲉ ⲛⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ [ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥ]
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ [ⲡϣ]ⲏ[ⲣⲉ]
ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲁϥ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉⲣ[ⲱⲙⲉ]
ⲛⲥⲉⲙⲟⲟⲩⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲉϥ
ϣⲁⲛⲙⲟⲩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϣⲟ
ⲙⲛⲧ ⲛϩⲟⲟⲩ ϥⲛⲁⲧⲱⲟⲩ̄
32. ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲩⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲧ
ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉ ⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲛ̄ϫⲛⲟⲓ
33. ⲁⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲕⲁⲫⲁⲣⲛⲁ
ⲟⲩⲙ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲁϥϫⲛⲟⲩ
ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲛⲛ[ⲉⲧⲛ]
ⲉⲣⲏⲩ ϩⲛ̄ⲧⲉϩⲓⲏ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ
34. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲕⲁⲣⲱⲟⲩ ⲛⲉⲩ
ϣⲁϫⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϩ[ⲛ]
ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ · ϫⲉ ⲛⲓ̈ⲙ ⲡⲉ ⲡⲛⲟϭ
35. ⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧⲟⲩ · ⲛⲧⲉⲣⲉϥ ϩⲙⲟ
ⲟ̄ⲥ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲙ̄ⲛ̄
ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ
ⲡⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉⲉⲣⲛⲟϭ ⲛϩⲏⲧ
ⲧⲏⲩⲧⲛ · ϥⲛⲁⲉⲣⲕⲟⲩⲓ̈ ⲉⲟⲩ

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

(?)
ⲟⲛⲛⲓ̈ⲙ ⲁⲩⲱ ⲛϥ · ϩ . . . . . . ⲟ
36. ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣϥ
ϫⲓ̈ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥⲧⲁ
ϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲛ ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲧⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲣⲟϥ
37. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲟⲡ
ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲟⲩⲁ ⲛⲛⲓϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ
ϩⲙ ⲡⲁⲣⲁⲛ · ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧϥⲛⲁ
ϣⲟⲡⲧ ⲉⲣⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧ
ⲛⲁϣⲟⲡⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛ
ⲡⲉⲧⲉϥⲛⲁϣⲟⲡⲧ ⲉⲣⲟϥ
ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲉⲛⲛⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ
38. ⲡⲉϫⲉ ⲉⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲁ ⲉϥⲛⲉϫ
ⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙⲡⲉⲕ
ⲣⲁⲛ ⲁⲛⲕⲱⲗⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ
ϫⲉ ⲛⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲁⲛ ⲛⲉⲙⲙⲁⲛ
39. ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ · ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲕⲱ
ⲗⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲛⲗⲁⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲉϥ
ⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϭⲟⲙ ϩⲙⲡⲁⲣⲁⲛ
ⲉϥⲛⲁϭⲉⲙϭⲟⲙ ⲧⲁⲭⲏ ⲉϫⲉ ⲡⲁ
40. ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ · ⲡⲉⲧⲉⲛϥϯ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ
41. ⲛⲉⲙⲙⲁⲛ ⲉϥϯ ⲉϫⲱⲛ ⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲧⲥⲉⲉⲧⲏⲩⲧⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲁⲡⲟⲧ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲙⲡⲁⲣⲁⲛ ϫⲉⲛⲧⲉⲧⲛ
ⲛⲁⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙⲙ[ⲟⲥ]
ⲛⲏⲧⲉⲛ ϫⲉ ⲛϥⲛⲁⲥⲱⲣⲙ ⲁⲛ
42. ⲙⲡⲉϥⲃⲉⲕⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥ
ⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲉ ⲛⲛⲟⲩⲁⲛⲛⲓⲕⲟⲩⲓ
ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲛⲁϥ
ⲉⲛⲉⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛⲉ ⲛⲥⲓⲕⲉ ⲁϣⲉ ⲉⲛϥ
ⲙⲁⲕϩ ⲛⲥⲉⲛⲟϫϥ ⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ
43. ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲥⲕⲁⲛⲇⲁ
ⲗⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲕ ϣⲁⲁⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ
ⲙⲟⲕ ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲱⲛϩ ⲉⲕⲟⲛϭⲁⲛⲁϩ
ⲉϩⲟⲩⲟ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉϭⲓϫ ⲥⲛⲧⲉ
ⲙⲙⲟⲕ · ⲛⲅⲃⲱⲕ ⲉⲧⲅⲉϩⲉⲛ
45. ⲛⲁ ⲛⲥⲁⲧⲉ ⲉⲙⲉⲥϫⲉⲛⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲣ
ϣⲁⲛ ⲧⲉⲕⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲥⲕⲁⲛ

ⲇⲁⲗⲓ̈ⲍⲉ ⲙⲙⲟⲕ ϣⲁⲁⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ
ⲛ̅ⲁⲛⲟⲩⲥ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲉⲡⲱⲛϩ ⲉⲕⲟⲛϭⲁⲗⲉ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟⲥ
ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲙⲙⲟⲕ ⲛⲥⲉ
47. ⲛⲟϫⲕ ⲉⲧⲅⲉϩⲛⲛⲁ · ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣ̅ⲁ̅
ⲡⲉⲕⲃⲁⲗ ⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲕ
ⲛ̅ⲁⲛⲟⲩⲥ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧ
ⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛⲟⲩⲃⲁⲗ
ⲛⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲃⲁⲗ
ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲙⲟⲕ ⲛⲥⲉⲛⲟϫⲕ ⲉⲧⲅⲉ
ⲕ̅ⲏ̅ 48. ϩⲛⲛⲁ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲉⲩⲃⲉⲛⲧ
ⲛⲁⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲩⲥⲁⲧⲉ ⲛⲁ
49. ϫⲉⲛⲁ ⲁⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ ⲥⲉⲛ[ⲁ]
ϫⲟⲕⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ ⲛⲁⲛ
50. ⲡⲉϩⲙⲟⲩ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉϩⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲃⲁ
ⲃⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲕⲣⲉϥ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁ ϩ
ⲙⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲉⲛ ⲛⲧⲉ
ⲧⲡⲉⲣⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲉⲣⲏ[ⲩ]
X. — 1. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥ ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ · ⲁϥⲉⲓ̈ ⲉϩⲣⲁⲓ̈
ⲛⲧⲟϣ ⲛϯⲟⲩⲇⲁⲓ̈ⲁ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲣⲟ
ⲙⲡⲓ̈ⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ · ⲁⲡⲙⲏⲏϣⲉ
ⲟⲛ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲣⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ
ⲛϣⲁϥⲁⲁⲥ ⲁϥⲧⲓ̈ⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ
2. ⲁⲩϯ ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ̈ ⲛⲉⲫⲁ
ⲣⲓⲥⲥⲁⲓⲟⲥ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲉⲛⲉ
ⲍⲉⲥⲧⲉⲓ̈ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛⲉϫ ⲧⲉϥⲥϩⲓ̈
3. ⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩⲡⲓ̈ⲣⲁⲍⲉ ⲙⲙⲟϥ · ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲛⲧⲁⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϩⲟⲛⲉϥ
4. ⲛⲧⲟⲟⲧⲧⲏⲩⲧⲉⲛ · ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ⲁ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϯⲧⲱϣ ⲛⲁⲛ
ⲉϯ ⲛⲟⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲟ
5. ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲓⲥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲣⲟⲥⲡⲉⲧⲛⲛϣⲟⲧⲛϩⲏ[ⲧ]
ⲁ̅ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲥⲉϩ ϯⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛⲏ
6. ⲧⲉⲛ · ϫⲓⲛⲧⲉϩⲟⲩⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲇⲉ ⲙⲡ
ⲥⲱⲛⲧ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ
7. ⲁϥⲧⲁⲙⲓ̈ⲟⲟⲩ. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲣⲱ
ⲙⲉ ⲛⲁⲕⲱ ⲛⲥⲱϥ ⲙⲡⲉϥⲉⲓ̈ⲱⲧ

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲙⲛ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲛϥⲧⲱϭⲉ ⲙⲙⲟϥ
8. ⲉⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ
ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲛⲛⲟⲩⲱⲧ.
ϩⲱⲥⲧⲉ ϭⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲥⲁ
9. ⲣ̅ⲝ ⲛⲛⲟⲩⲱⲧ ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲡ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ϭⲉ ϣⲟⲛⲃⲉϥ ⲙⲡⲉⲣⲧ
ⲣⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲡⲟⲣϫϥ · ⲁⲩϫ
ⲡ̅ⲟⲩϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ
ϩⲣⲁϊ ϩⲙ ⲡⲏϊ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϊϣⲁ
11. ϫⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲛⲟⲩϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥⲥϩϊⲙⲉ
ⲛϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲛⲕⲉⲟⲩⲉϊ ϥⲉⲣⲛⲟ
12. ⲉϊⲕ ⲉϫⲱⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲥ ϩⲱ
ⲱⲥ ⲉⲥϣⲁⲛⲛⲁ ⲡⲉⲥϩⲁϊ ⲛⲥⲱⲥ
ⲛⲥϩⲙⲟⲟⲥ · ⲙⲛⲕⲉⲟⲩⲁ ⲁⲥⲉⲣⲛⲟ
ⲉϊⲕ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉϊⲛⲉ ⲛⲁϥ
ϩⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ϫⲉ ⲉϥⲉⲕⲁⲧ
ⲟⲩϥ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲙⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲇⲉ
14. ⲁⲩⲛⲟϣⲛⲟⲩ · ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣϥ
ⲛⲁⲩ ⲁϥϭⲛⲁⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲕⲁⲛϣⲏⲣⲉ ⲕⲟⲩ[ϊ]
ⲉⲧⲣⲉⲩⲉϊ ϣⲁⲣⲟϊ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲣⲕⲟϣ
ⲛⲟⲩ ⲧⲁϩⲟϊⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲛϯⲙⲓⲛⲉ
ⲧⲉⲧⲙⲛⲧⲣ̅ⲣ̅ⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
15. ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ
ϫⲉ ⲡⲉⲧⲛϥⲛⲁϣⲟⲡ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ
ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲑⲉ
ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲕⲟⲩϊ ⲛⲛⲉϥⲃⲱⲕ
ⲕⲑ 16. ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥϣ̅ⲡ
ϣⲟⲡⲟⲩ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲕⲁ
ⲧⲟⲟⲧϥ ϩϊϫⲱⲟⲩ ◆
17. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉϊ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲉϩϊⲏ ⲁⲩⲣⲙ
ⲙⲁⲟ̈ ⲡⲱⲧ ⲛⲥⲱϥ ⲁϥⲡⲁϩ
ⲧϥϩϊϩⲏ ⲙⲙⲟϥ · ⲁϥϫⲛⲟⲩϥ ⲉϥ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ ⲛⲁⲅⲁ
ⲑⲟⲥ · ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉϊⲛⲁⲁⲁϥ · ⲉϊⲉⲕⲗⲏ
ⲣⲟⲛⲟⲙⲉϊ ⲙⲡⲱⲛϩ ϣⲁⲉⲛϩ
18. ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲁϩⲣⲟⲕ
ⲉⲕϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲉⲣⲟϊ · ϫⲉ ⲡⲁⲅⲁ
ⲑⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛ̅ⲥⲁⲟⲩⲁ ⲡⲛⲟⲩ

19. ⲧⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ · ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲕⲥⲟⲟ̅ⲩ̅
ʼⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲙⲡⲉⲣϩⲱⲧⲃ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣ
ʼⲛⲟⲉϊⲕ ⲙⲡⲉⲣϫϊⲟⲩⲉ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣ
ʼⲙⲛ̅ⲧⲣⲉⲛⲛⲟⲩϫ ⲙⲡⲉⲣⲃⲱϭ ⲉ
ʼⲙⲁⲧⲁⲓⲉ ⲡⲉⲕⲉϊⲱⲧ · ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲕⲙⲁ
ʼⲁⲩ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ
ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁϊϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫ̇ⲓⲛ
21. ⲙⲛⲧⲕⲟⲩϊ · ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϭⲱⲱⲧ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁϥ · ⲁϥⲙⲉⲣⲓⲧϥ · ⲁⲩⲱ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲉⲕⲟⲩⲱϣ
ⲉⲉⲣⲧⲉⲗϊⲟⲥ · ⲛⲉϩⲱⲃ ⲡⲉⲧⲉⲕϣⲁ
ⲁⲧ ⲙⲙⲟϥ · ⲃⲱⲕ ⲛⲅϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲕ
ϩⲩⲡⲁⲣⲭⲱⲛⲧⲁ ⲛ̅ⲅ̅ⲧⲁⲁⲩ ⲛⲛ
ϩⲏⲕⲉ · ⲛ̅ⲅ̅ⲕⲱ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲁϩⲟ ϩⲛ
ⲧⲡⲉ ⲛ̅ⲅ̅ϥϊ ⲙⲡⲉⲕⲥ⳨ⲟⲥ ⲛ̅ⲕⲟⲩ
22. ⲁϩⲕ ⲛⲥⲱⲓ ·:~ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ
ⲣⲉϥⲟⲕⲉⲙ ⲉϫⲙⲡϣⲁϫⲉ · ⲁϥⲃⲱⲕ
ⲉϥⲙⲟⲕϩⲛϩⲏⲧ · ⲛⲉⲩⲉⲛⲧⲁϥ
23. ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϩⲁϩ̅ⲛ̅ⲕⲁ . ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ
ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲛ̅ⲧⲉ ⲉϊⲁⲧϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛϥ
ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉ ⲥⲙⲟⲕϩ ⲛⲛⲉ
ⲧⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲭⲣⲏⲙⲁ ⲙⲙⲁⲩ · ⲉⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
24. ⲙⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲁϥϣⲧⲟⲣⲧⲣ
ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉϥϣⲁϫⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ
ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁϣⲏ
ⲣⲉ · ⲉⲧⲃⲉ ⲉⲥⲙⲟⲕϩ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩ
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲛⲧⲣ̅ⲣ̅ⲟ ⲙⲡ
25. ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲥⲙⲟⲧⲉⲛ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲣⲉ ⲟⲩϭⲁ
ⲙⲟⲩⲗ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩϊⲧⲉⲛ ⲧⲟⲩ
ⲁⲧⲃⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲙⲡ̅ⲧⲱⲡ · ⲉϩⲟⲩⲉ ⲟⲩ
ⲣⲙⲙⲁⲟ̈ ⲉⲧⲣⲉϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧ
26. ⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ
ⲇⲉ ⲁⲩϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲉⲡⲉ ϩⲟⲩⲟ̈ ⲉⲩϣ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲛϊⲙ ⲛⲧⲱⲟ̅ⲩ̅
27. ⲡⲉⲧⲛⲁϣ̅ ⲛ̇ⲉϩ *(sic)* · ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ
ⲣⲉϥϭⲱϣⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁⲩ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲛⲁϩⲣⲉ ⲛ̅ⲛ̅ⲣⲱⲙⲓ
ⲟⲩⲁⲧϭⲟⲙ ⲡⲉ ⲡⲁϊ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ⲛⲁϩ
ⲣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛ · ⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲅ[ⲁⲣ]

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲛ̇ϩⲱⲃ ⲛⲓ̈ⲙ ⲛ̄ⲛⲁϩⲣⲙⲡⲛⲟⲩⲧ[ⲉ]
28. ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲟ
ⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲛ
ⲁⲛⲛⲁ ⲉⲛⲕⲁⲁ ⲛⲓ̈ⲙ ⲛ̄ⲥⲱⲕ
29. ⲁⲛⲛⲟⲩⲁϩⲉⲛ ⲛ̄ⲥⲱⲕ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ · ϫⲉ ⲙⲛ̄
ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲁϥⲕⲁ ⲛⲓ̈ ⲛ̄ⲥⲱϥ · ⲏ ⲥⲟⲛ
ⲏ ⲥⲱⲛⲉ · ⲏ ⲙⲁⲁⲩ · ⲏ ⲉⲓⲱⲧ
ⲏ ϣⲏⲣⲉ · ⲏ ⲥⲱϣⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ·
30. ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ · ⲉ́ⲛϥ
ⲛⲁϫⲓ̈ⲧⲟⲩ ⲁⲛ ⲛ̄ϣⲉ ⲛⲕⲱⲃ
ⲧⲉⲛⲟⲩ · ϩⲙⲡⲉⲓ̈ ⲟⲩⲟⲉⲓ̈ϣ · ⲛ̇ϩⲛ
ⲏⲓ̈ · ⲙⲛ ϩⲛⲥⲟⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲛⲥⲱ
ⲛⲉ · ⲙⲛ̄ ϩⲙⲙⲁⲁⲩ · ⲙⲛ̄ ϩⲛϣⲏ
ⲣⲉ · ⲙⲛ̄ ϩⲛⲥⲱϣⲉ · ϩⲓ̈ ϩⲛ̄ⲇⲓ̈ⲱⲅ
ⲙⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲱⲛϩ ϣⲁⲉⲛϩ
31. ϩⲙ ⲡⲁⲓ̈ⲱⲛ ⲉⲧⲛⲏⲩ · ⲟⲩⲉⲛ
ϩⲁϩ ⲇⲉ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ̄ ⲛⲁⲉⲣϩⲁⲓ̈ⲉ · ⲁⲩⲱ
ⲛ̄ⲧⲉⲛϩⲁⲓ̈ⲉ ⲉⲣϣⲟⲣⲡ ·:··
32. ⲛⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲇⲉ ϩⲓ̈ⲧⲉϩⲓ̄ⲏ ⲉⲩⲛⲁ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ · ⲛⲉⲣⲉ ⲓ̄ⲥ̄
ϩⲓ̈ϩⲏ ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲇⲉ
ⲛⲥⲱϥ · ⲛⲉⲩⲧⲣⲓ̈ⲱⲟⲩ ⲡⲉ · ⲁϥ
ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲡⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ
ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛ̄ϫⲱ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉⲧ
33. ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲥϩⲏ
ⲏⲧⲉ ⲛⲛⲁⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲑⲓ̈ⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ
ⲁⲩⲱ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲥⲉ
ⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲉ̄ⲧⲟⲟ
ⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ · ⲛⲥⲉⲧϭⲁ
ⲉⲓ̈ⲟⲟϥ ⲉⲡⲙⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲥⲉⲧⲁⲁϥ
34. ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲑⲛⲟⲥ · ⲛ̄ⲥⲉ
ⲥⲱⲃⲉ ⲛ̄ⲥⲱϥ . ⲛⲥⲉⲛⲉϫⲧⲁϥ
ⲉ́ϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁϥ · ⲛ̄ⲥⲉⲙⲁⲥⲧⲓ̈ⲅⲟⲩ
ⲙⲙⲟϥ ⲛⲥⲉⲙⲟⲟⲩⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲛϥ
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ϣⲟⲙⲛⲧ
35. ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ . ——— ⲁⲩⲱ ⲁⲩ
ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ̈ ⲓⲁⲕⲕⲱ
ⲃⲟⲥ · ⲙⲛ ⲉⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ·

ⲡϣⲏⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲍⲉⲃⲉⲇⲁⲓⲟⲥ
ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ
ⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ϫⲉⲕⲁⲥ · ⲡⲉⲧⲛ
ⲛⲁⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲙⲙⲟⲕ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲛ̄ⲅ̄
36. ⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲛ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁϣϥ ⲉⲧ
37. ⲣⲁⲧⲁⲁϥⲛⲏⲧⲉⲛ . ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁⲩ · ϫⲉ ⲙⲁⲛⲁⲛⲥ · ϫⲉⲕⲁⲥ
ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓ̈ ⲟⲩⲛⲁⲙ
ⲙ̄ⲙⲟⲕ · ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲟⲩⲁ ϩⲓ̈ ϩⲃⲟⲩⲣ
ⲙ̄ⲙⲟⲕ · ϩⲙ̄ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲙⲛⲧ
38. ⲣ̄ⲣⲟ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ
ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ · ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ
ⲧⲉⲧⲛ̄ⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲡⲁⲡⲟⲧ
ⲙⲛ̄ⲉⲧⲉⲓ̈ⲛⲁⲥⲟⲟϥ ⲧⲉⲧⲛⲁϣ
ⲥⲟⲟϥ · ⲏ ⲡⲃⲁⲡⲧⲓ̈ⲥⲙⲁ ⲉϯ
ⲛⲁⲃⲁⲡϯⲍⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ · ⲧⲉⲧ
39. ⲛⲁⲉϣϫⲓ̈ⲧϥ · ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉ
ϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲉ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲡⲁⲡⲟⲧ ⲙⲉⲛ ⲉϯⲛⲁ
ⲥⲟⲟⲥϥ ⲧⲉⲧⲛⲁⲥⲟⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲡⲃⲁⲡ
ⲧⲓ̈ⲥⲙⲁ ⲉⲧⲉⲓ̈ⲛⲁϫⲓ̈ⲧϥ̄ ⲧⲉⲧ
40. ⲛⲁϫⲓ̈ⲧϥ · ⲡⲉϩⲙⲟⲟⲥ ⲇⲉ
ⲛ̄ⲥⲁ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈ · ⲏ̄ ⲛ̄ⲥⲁ ϩ
ⲃⲟⲩⲣ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲱⲓ̈ ⲁⲛ ⲡⲉ
ⲉⲧⲁⲁϥ · ϩⲛ̄ ⲕⲟⲟⲩⲉ́ ⲅⲁⲣ ⲡ̄ⲉ̄
41. ⲧⲁⲩⲥⲉⲃⲧⲱⲧϥ̄ ⲛⲁⲩ · ⲁⲩⲱ
ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲙⲏⲧ
ⲁⲩⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛ̄ϭⲛⲁⲩ · ⲉⲧⲃⲉ ⲓ̈ⲁⲕ
ⲕⲱⲃⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ·
42. ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲓ̄ⲥ̄
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲟⲩ̄
ϫⲉ ⲛⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲥⲉⲟ̄
ⲁⲣⲭⲱⲛ̄ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲑⲛⲟⲥ · ⲥⲉ
ⲟ ⲙⲡⲉⲩϫⲟⲉⲓ̈ⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲛⲟ[ϭ]
43. ⲥⲉⲟ ⲛⲧⲉⲩⲉⲍⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ · ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ
ⲇⲉ ⲁⲛ ⲧⲉⲧϣⲟⲟⲡⲛϩⲏⲧ
ⲧⲏⲩⲧⲉⲛ · ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩ
ⲱϣⲉ ⲉⲣⲛⲟϭ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩ
ⲧⲉⲛ ϥ̄ⲛⲁⲇⲓ̈ⲁⲕⲟⲛⲉⲓ̈ ⲛⲏⲧ

44. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲱϣ ⲉⲉⲣϣⲟ
ⲣⲉⲡ̅ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲉⲛ · ⲉϥ
ⲛⲁⲉⲣϩⲙ̅ϩⲁⲗ ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲧⲏⲩ
45. ⲧⲉⲛ · ⲕⲁⲓⲥⲁⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡ
ⲣⲱⲙⲉ · ⲛ[ⲉ]ⲧⲁϥⲉⲓ̈ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩ
ⲇⲓ̈ⲁⲕⲟⲛⲉⲓ̈ ⲛⲁϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣϥ[ⲇⲓⲁ]
ⲕⲟⲛⲉⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥϯ ⲛ̅ⲧⲉϥ
ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲥⲟⲧⲉ ⲣⲁ ⲟⲩⲙⲏⲏϣ[ⲉ]
ⲗ̅ⲁ̅ 46. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϩⲓ̈ⲉⲣⲓ̈ⲭⲱ : —
ⲁⲩⲱ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ̅ϩⲓⲉ́ⲣⲓ̈
ⲭⲱ · ⲙⲛ̅ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ·
ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲏⲏϣⲉ
ⲃⲁⲣⲧⲓ̈ⲙⲉⲟⲥ · ⲟⲩⲃⲉⲗⲗⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲛⲇⲓ̈ⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ · ⲛⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ̈
ϩⲁⲧⲉⲛ ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ ⲉϥϫⲓ̈ ⲙⲛⲧⲛⲁ
47. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥ ⲥⲱⲧⲙ́ · ϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉ
ⲡⲛⲁⲍⲁⲣⲏⲛⲟⲥ · ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛ̅
ϫⲓ̈ϣⲕⲁⲕ ⲉ́ⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ·
ϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ⲇ̅ⲁ̅ⲇ̅ ⲛⲁⲛⲁⲓ̈ ·
48. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲟϣⲛ̅ϥ̅ ⲛ̅ϭⲓ ⲡⲙⲏⲏ
ϣⲉ ϫⲉ ⲉ̅ϥⲉⲕⲁⲣⲱϥ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲛϩⲟⲩⲟ · ⲁϥϫⲓ̈ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ⲇⲁⲇ
ⲛⲁⲁ ⲛⲁⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥ ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ
49. ⲛϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ · ⲁϥⲟⲩⲉϩ ⲥⲁⲛⲉⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲩ
ⲧⲉ ⲉ̅ⲣⲟϥ ⲛⲁϥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲡⲃⲉⲗⲗⲉ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ·
ϫⲉ ⲧⲱⲕⲛ̅ϩⲏⲧ · ⲧⲱⲟⲩⲛ ϥ̅ⲙⲟⲩ
50. ⲧⲉ ⲉ̅ⲣⲟⲕ · ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲉϫ
ⲛⲉϥϩⲟⲓ̈ⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲙⲟϥ · ⲁϥⲧⲱ
ⲟⲩⲛ ⲛ́ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ · ⲁϥⲉⲓ̈ ⲉⲣⲁⲧϥ ·
ⲗ̅ⲃ̅ 51. ⲛ ⲓ̅ⲥ̅ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̅ϭⲓ
ⲓ̅ⲥ̅ · ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲕ
ⲟⲩⲁϣϥ̅ ⲉⲧⲣⲁⲁϥ ⲛⲁⲕ ⲛ́ⲃⲉⲗⲗⲉ
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ϩⲣⲁⲃⲟⲩⲛⲓ̈
52. ⲉⲓ̈ⲟⲩⲱϣ ⲉ́ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲓⲥ ⲇⲉ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲧⲉⲕⲡⲓ̈ⲥ
ⲧⲓ̈ⲥ ⲧⲉ ⲛⲧⲁⲥⲛⲁϩⲙⲉⲕ · ⲛ̅ⲧⲉⲩ
ⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̅ⲃⲟⲗ · ⲁϥⲟⲩ
ⲁϩϥ̅ ⲛ̅ⲥⲱϥ ⲉ̅ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ ∵

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

XI. — 1. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̅ⲑⲓ̅ⲉ
ⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ · ⲉⲃⲏⲧⲃⲁⲕⲏ ⲙⲛ̅
ⲃⲏⲑⲁⲛⲓ̈ⲁ · ϩⲁⲧⲙ́ ⲡⲧⲟⲟⲩ
ⲛ̅ⲛ̅ϫⲟⲉⲓ̈ⲧ · ⲁϥϫⲉⲩ ⲥⲛⲁⲩ
ⲛ̅ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲡⲓ̈
ⲧⲓ̈ⲙⲉ · ⲉ̅ⲧⲙ̅ⲡⲉⲧⲉⲛⲙ̅ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ
ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ · ⲉ̅ⲧⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̅ⲣⲟϥ · ⲧⲉⲧⲛⲁϩⲉ ⲉⲩⲥⲏϭ
ⲉϥⲙⲏⲣ · ⲙⲡⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̅ⲣⲱⲙⲉ ·
ϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓ̈ϫⲱ · ϥⲓⲗⲉϥ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ
3. ⲉⲛⲧϥ ⲛⲁⲓ̈ ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁ́ⲛ ⲗⲁⲁⲩ
ϣⲁϫⲉ ⲛⲉⲙⲙⲏⲧⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲉ
ⲧⲛ̅ⲣ ⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓ̈ · ⲁϫⲓ̈ⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟ
ⲉⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲧⲁϩⲉⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲩ
ⲛⲟⲩ · ϥⲛⲁⲧⲉⲛⲛⲟⲟⲩϥ ⲉⲡⲓ̈ⲙⲁ
4. ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲁⲩϩⲉ ⲉⲡⲥⲏϭ · ⲉϥⲙⲏⲣ
ⲉⲩⲣⲟ · ϩⲙⲡϩⲓ̈ⲣ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϥⲟⲗⲉϥ
5. ϩⲟⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛⲛⲉⲧⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲡ̅
ⲙⲁ ⲉ̅ⲧⲙⲙⲁⲩ · ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁⲩ
ⲇⲉ ⲉ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲣ ⲟⲩ ⲉ̅ⲧⲉⲧⲛⲃⲱⲗ ⲙ̅ⲡ̅
6. ⲥⲏϭ · ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲙ
ⲙⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̅ⲧⲁ ⲓ̅ⲥ̅ · ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ·
7. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲁⲁⲩ · ⲁⲩⲉⲛ ⲡⲥⲏϭ
ⲇⲉ ⲉ̅ⲣⲁⲧϥ́ ⲛⲓ̅ⲥ̅ · ⲁⲩⲡ̅ⲉⲣⲉϣ ⲛⲉⲩ
ϩⲟⲓ̈ⲧⲉ ϩⲓ̈ϫⲱϥ · ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓ̈
8. ϫⲱϥ · ⲛⲉⲙⲏⲏϣⲉ ⲇⲉ ⲁⲩ
ⲡⲉⲣⲉϣ ⲛⲉⲩϩⲟⲓ̈ⲧⲉ ϩⲓ̈ ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ
ϩⲛ̅ ⲕⲟⲟⲩⲉ̅ ⲇⲉ ⲁⲩϣⲱⲱⲧ
ⲛ̅ϩⲛ̅ⲕ̅ⲗⲁⲧⲟⲥ ϩⲛ̅ⲛ̅ⲥⲱϣⲉ ·
9. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧϩⲓ̈ϩⲏ ⲙ̅ⲙⲟϥ · ⲙⲛ̅
ⲛⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛ̅ⲥⲱϥ · ⲛⲉⲩϫⲓϣ
ⲕⲁⲕ ⲉ̅ⲃⲟⲗ · ⲉⲩϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ · ϫⲉ
ⲱ̓ⲥⲁⲛⲛⲁ · ϥ̓ⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ·
ⲛ̅ϭⲓ ⲡⲉⲧⲛⲏⲩ ϩⲙ̅ⲡ̅ⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲡ
ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ · ⲥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛ̅ϭⲓ ⲧ
ⲗ̅ⲅ̅ ⲙⲛ̅ⲧ̓ⲣⲣⲟ · ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲙ̅ⲡⲉⲛ
ⲓ̈ⲱⲧ ⲇⲁⲇ · ⲱ̓ⲥⲁⲛⲛⲁ ϩⲛ̅ⲛⲉⲧ
11. ϫⲟⲥⲉ ·⁝~ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲉⲑⲓ̈ⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ · ⲉ̅ϩⲟⲩⲛ ⲉ̅ⲡⲣ̅

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲡⲉ ⲁⲩⲱ · ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲕ̅ⲧⲉ
ⲉⲓ̈ⲁⲧϥ̅ ϩⲙ̅ ⲡ̇ⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ · ⲕⲉ
ⲁ ⲡⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛ̅ⲣⲟⲩϩⲉ ϣⲱⲡⲉ
12. ⲁϥⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲃⲏⲑⲁⲛⲓ̈ⲁ · ⲁϥϩⲕⲟ
13. ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲃⲱ ⲛ̅
ⲕⲉⲛⲧⲉ · ⲙⲡⲟⲩ̅ⲉ · ⲉ̅ⲣⲉ ϩⲛ̅ϭⲱ
ⲃⲉ ϩⲓ̈ⲱⲱⲥ · ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ̅ⲣⲁⲧⲥ
ϫⲉ ⲙⲉϣⲁⲕ · ⲉϥⲉϭⲉⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲓ̈
ⲱⲱⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ̈ ⲉϫ[ⲱⲥ]
ⲙ̅ⲡⲉϥϩⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲓ̈ⲱⲱⲥ
ⲛ̅ⲥⲁⲛ̅ϭⲱⲃⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲧⲉ · ⲛⲓ
ⲕⲇ̅ 14. ⲥⲏⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙⲡⲕⲉⲛⲧⲉ · ⲁϥⲟⲩⲱ
ϣⲃ ⲛ̅ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ · ⲉϥϫⲱ̇ⲙ̇ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲥ ·
ϫⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲗⲁⲁⲩ · ϫⲓ̈ⲛⲧⲉⲛⲟⲩ · ⲟⲩⲉⲙ
ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅ϩⲏⲧⲉ · ⲛⲉⲩⲥⲱ
ⲧⲙ̇ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ
15. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉ̅ϩⲟⲩⲛ ⲉ̅ⲑⲓ̈ⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ ·
ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̅ⲡⲉⲣ
ⲡⲉ · ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛⲛⲟⲩϫ ⲉⲃⲟⲗ · ⲛⲛⲉⲧ
ϣⲱⲡ ϩⲙⲡⲉⲣⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲣⲁ
ⲡⲩⲍⲁ ⲛ̅ⲛⲉⲧϫⲓ̈ ⲕⲟⲗⲩⲙⲃⲟ ⲛⲁϥ
ⲧⲁⲩⲟ̈ⲟⲩ ⲉ̅ⲡⲉⲥⲏⲧ · ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲁ
ⲛ̅ϩ̅ⲙⲟⲟⲥ ⲛ̅ⲛⲉⲧϯϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲉ̅ⲃⲟⲗ
16. ⲙ̅ⲡⲉϥⲕⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲉ̇ϫⲓ̈ ⲥⲕⲉⲩ̅ⲉ ⲉ̅ⲃⲟⲗ
17. ϩⲙⲡⲉⲣⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲧⲓⲥⲃⲱ
ⲛ̅ⲁⲩ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ϥⲥⲏϩ · ϫⲉ ⲡⲁ
ⲏⲓ̈ · ⲉⲩⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̇ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲏⲓ̈
ⲙⲡⲉϣⲗⲏⲗ · ⲛ̅ⲛ̅ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ · ⲁⲧⲉⲧⲛ̅ⲁⲁϥ ⲛ̅ⲥⲡⲩⲗⲉⲱⲛ
18. ⲛ̅ⲥⲟⲟⲛⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱⲧⲙ̅ ⲛ̅ϭⲓ
ⲛⲁⲣⲭⲓ̈ⲉⲣⲉⲩⲥ · ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁ
ⲧⲉⲩⲥ · ⲁⲩⲕⲱⲧⲉ ⲛ̅ⲥⲁ ⲑⲉ ⲉ̇ⲙⲟⲟⲩⲧϥ
ⲛⲉⲩⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲅⲁⲣ ϩⲏⲧϥ̅ ⲡⲉ · ⲡⲙⲏ
ⲏϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲩⲉⲣϣⲡⲏ
19. ⲣⲉ ⲉ̅ϫⲛ ⲧϥⲥⲃⲱ · ⲁⲩⲱ
ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲣⲟⲩϩⲉ ϣⲱⲡⲉ · ⲁϥⲉⲣⲡⲃⲟⲗ
20. ⲛ̅ⲧ̅ⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲡⲁⲣⲁ
ⲅⲉ ⲇⲉ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ · ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲱ
ⲛⲕⲉⲛⲧⲉ · ⲉ̅ⲁⲥϣⲟⲟⲩ̅ⲉ · ϫⲓ̈ⲛ ⲉⲛⲉⲥ
21. ⲛⲟⲩⲛⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲉⲣⲡ̅ⲙⲉ

ⲉⲩ̅ⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ϩⲣⲁⲃⲃⲉⲓ̈ · ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲱ ⲛ̅ⲕⲉⲛ
ⲧⲉ ⲛⲧⲁⲕⲥϩⲟⲩⲱⲣⲉⲥ · ⲛⲧⲁⲥ
ϣⲟⲟⲩⲉ́ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲇⲉ ⲛ̅ϭⲓ
ⲓ̅ⲥ̅ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲕⲁ ⲧ
ⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ ⲙ̅ⲡ̅ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ϩⲏⲧ
ⲧⲏⲩⲧⲉⲛ · ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙ
ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ : ϫⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ
ⲙⲡⲉⲓ̈ⲧⲟⲟⲩ · ϫⲉ ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ⲛ̅ⲅ̅ⲃⲱⲕ ⲉ̇ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ · ⲛ̅ϥ̅ⲧ̅ⲙ
ⲉⲣϩⲏⲧⲥⲛⲁⲩ ϩⲙ̅ⲡⲉϥϩⲏⲧ
ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ϥ̅ⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩⲉ · ϫⲉ ⲡⲉⲧϥ
ϫⲱⲙⲙⲟϥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ϥⲛⲁ
ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ · ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ϯϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ · ϫⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓ̈ⲙ
ⲉⲧⲉⲛⲁϣⲗⲏ̅ⲗ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲉ̅ⲧⲉⲧⲛⲁⲓ̈
ⲧⲉⲓ̈ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ · ⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩ̅ⲉ · ϫⲉ
ⲧⲉⲧⲛ̅ϫⲓ̈ⲧⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁϣⲱ
ⲡⲉ ⲛⲏⲧⲉⲛ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉ
ⲗⲉ̅ 25. ⲧⲉⲛϣⲁⲛⲁϩⲉⲣⲁⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϣ
ⲗⲏⲗ · ⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲉⲧⲉⲩⲛⲧⲏ
ⲧⲏϥⲛ̅ⲣⲱⲙⲉ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲡⲉⲧⲛ̅ⲉⲓ̈
ⲱⲧ ⲉⲧϩⲛ̅ⲡⲉⲙⲡⲏⲩ̅ⲉ · ⲉ̅ϥⲉⲕⲁ
ⲛⲏⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ · ⲛ̅ⲛⲉⲧⲛ̅ⲛⲟⲃⲉ
27. ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩⲙⲁ
ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙⲡⲉⲣⲡⲉ · ⲁ
ϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̅ϭⲓ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁ
ⲧⲉⲩⲥ · ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ
28. ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲉ̅ⲕⲓ̈ⲣⲉ
ⲛ̅ⲛⲁⲓ̈ ϩⲛ ⲁϣ ⲉ̅ⲛⲉⲍⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ · ⲏ ⲛⲓ[ⲙ]
ⲡⲉⲛⲧⲁϥϯⲛⲁⲕ ⲛ̅ⲧⲉⲓ̈ⲉ ⲍⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ
29. ϫⲉⲕⲁⲥ · ⲉⲕⲉⲉⲣⲛⲁⲓ̈ · ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ϯⲛⲁϫⲛⲟⲩⲧⲉⲛ ϩⲱ
ⲉⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲱⲧ · ⲁϫⲓ̇ϥ ⲉⲣⲟⲓ̈
ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲧⲓ̈ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲏ
ⲧⲛ̅ ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲛ̅ⲛⲁⲓ̈ ϩⲛ ⲁϣ ⲉⲛⲉ
30. ⲍⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ · ⲡⲃⲁⲡⲧⲓ̈ⲥⲙⲁ ⲛⲓ̈ⲱ
ϩⲁⲛⲛⲏⲥ · ⲟⲩ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ⲧⲱⲛ ⲡⲉ̅ · ⲟⲩ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲡⲉ · ϫⲛ ⲟⲩ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ⲛ̅
31. ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ · ⲁϫⲓ̈ⲥ ⲛⲁⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩ

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲙⲉⲛⲙⲟⲩⲛⲟⲩ · ⲙ̄ⲡⲛⲉⲩⲉ̄ⲣⲏⲩ ⲉⲩ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲉⲛϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ
ϫⲉ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧ̄ⲡⲉ ⲡⲉ · ϥ̄ⲛⲁϫⲟ
ⲟⲥ ⲛⲁⲛ · ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ϭⲉⲙ ⲡⲉⲧⲛ̄
32. ⲛ̄ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ̄ ⲉⲣⲟϥ · ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲁⲣⲉⲛ
ϫⲟⲟⲥ · ϫⲉ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ
ⲧⲉⲛⲉⲣϩⲟⲧ ⲉϩⲏⲧϥ̄ · ⲙ̄ⲡⲙⲏⲏϣⲉ
ⲁⲩⲱ ⲡⲗⲁⲟⲥ · ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ
ⲉⲣⲉ ⲉⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ
ⲟⲛⲧⲱⲥ · ϫⲉ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ
33. ⲡⲉ · ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲉⲩϫⲱⲙⲙ[ⲟⲥ]
ⲛ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ · ⲓ̄ⲥ̄
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱ
ⲱⲧ ⲟⲛ · ⲛ̄ϯⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄
ⲁⲛ · ϫⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲁⲓ · ϩⲛ ⲁϣ ⲛⲉ
ⲝⲟⲩⲥⲓⲁ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ
ⲗ̄ⲉ̄ XII. — 1. ⲛ̄ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϩⲛ ϩⲉⲛⲡⲁⲣⲁ
ⲃⲟⲗⲏ · ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲛ̄
ⲧⲁϥⲧⲱϭⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ
ⲁϥⲕⲧⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲛⲟⲩϫⲱ
ⲁϥϣⲉⲕⲧ ⲟⲩϩⲟⲙ ϩⲣⲁⲓ ⲛ
ϩⲏⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲟⲧ ⲛⲟⲩ
ⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ
ⲛϩⲛⲟⲩⲉⲉⲓⲛ ⲁϥⲁⲡⲟⲗⲏⲙⲉ
2. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲉⲩ ⲟⲩϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲣⲁ
ⲧⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩⲉⲓⲛ ϩⲙⲡⲕⲉⲣⲟⲥ
ⲛⲛⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲉϥⲉ ϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲟⲩⲉⲉⲓⲛ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙⲡⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲙⲡⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟ
3. ⲗⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ
ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩϩⲓⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩϫⲟⲟⲩϥ
ⲙⲡⲟⲩⲧⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁϥ ⲙⲛⲛ
4. ⲉⲱⲥ ⲟⲛ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉϩⲙ
ϩⲁⲗ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓⲕⲉ
ⲁⲩⲕⲟⲗϩϥ ⲁⲩϫⲟⲟⲩϥ ⲉϥϣⲏϣ
5. ⲁϥϫⲉⲩ ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲟⲛ ϩⲓ ⲛⲁⲓ
ⲁⲩⲱ ⲡⲓⲕⲉ ⲁⲩⲙⲟⲟⲩⲧϥ ⲁⲩⲱ
ϩⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲟⲓⲛⲉ
ⲙⲉⲛ ⲁⲩϩⲓⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲛⲕⲟⲟⲩⲉ
6. ⲇⲉ ⲁⲩⲙⲟⲟⲩⲧⲟⲩ ⲙⲛⲛⲥⲱⲥ

ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲛ̄ⲧⲉϥ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲁⲩ
ⲙⲙⲉⲣⲓⲧϥ ⲁϥϫⲟⲟⲩϥ ⲉⲣⲁ
ⲧⲟⲩ ⲉⲛϩⲁⲉ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲥⲉ ⲛⲁϣⲓⲛⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲁ
7. ϣⲏⲣⲉ ⲛⲟⲟⲩⲉⲉⲓⲛ ⲇⲉ ⲉⲧⲙ
ⲙⲁⲩ ⲁⲩϣⲱϫⲉ ⲙⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ
ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲕ
ⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲙⲏⲓⲧⲉⲛ ⲛ
ⲧⲉⲛⲙⲟⲟⲩⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲕⲗⲏ
8. ⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲁⲉⲣ ⲧⲱⲛ ⲛⲧⲟⲟⲩ
ⲇⲉ ⲁⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲙⲟ
ⲟⲩⲧϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛⲟϫϥ ⲛⲃⲟⲗ
9. ⲙⲡⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲟⲩⲡⲉ ⲧⲉⲛ
ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲉⲛⲁⲁϥ
ϥⲛⲏⲩ ⲛϥⲧⲁⲕⲉ ⲛⲛⲟⲩⲉⲓⲛ
ⲛϥϯⲙⲡⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛϩⲛⲕⲟⲟⲩⲉ
ⲡ̄ⲉ̄ 10. ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ⲟⲛ ⲙⲡⲉ
ⲧⲛⲟϣⲉ ϫⲉ ⲡⲱⲛⲓ ⲛⲧⲁⲕⲉⲧ
ⲛⲱⲧ ⲥⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ · ⲡⲁⲓ ⲁϥϣⲱ
11. ⲡⲉ ⲉⲩⲁⲡⲉ ⲛⲕⲟⲟϩ · ⲉⲛⲧⲁ ⲡⲁⲓ
ϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡ
ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϣⲡⲏⲣⲉ ⲡⲉ
12. ⲙⲡⲉⲧⲉⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲟⲩ ⲗ̄ⲋ̄
ⲱϣ ⲉⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ
ⲁⲩⲉⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲙⲏⲏ
ϣⲉ ⲁⲩⲉⲓⲙⲉ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲱ
ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲓ ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ⲁⲩⲃⲱⲕ
13. ⲁⲩϫⲉⲩ ϩⲟⲓⲛⲉ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛⲛⲉ
ⲫⲁⲣⲓⲥⲥⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛϩⲏⲣⲱ
ⲇⲓⲁⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩϭⲟⲡϥ ϩⲛ
14. ⲟⲩϣⲁϫⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩϯ
ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ
ϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ ⲧⲛⲥⲟ
ⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲙⲉ ⲁⲩⲱ
ⲙⲡⲉⲕⲣⲟⲟⲩϣ ⲁⲛ ⲡⲉ ϩⲁ ⲗⲁⲁⲩ
ⲛⲅϭⲱϣⲧ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉϩⲟⲛⲣⲱ
ⲙⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲉⲕϯⲥ
ⲃⲱ ϩⲛ ⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲝⲉⲥⲧⲓ ⲉϯⲕⲏⲛⲥⲟⲥ ⲙⲡⲣ̄ⲣⲟ

ϫⲓⲛ ⲉⲙⲙⲟⲛ ⲧⲁⲣⲉⲛϯ
15. ϫⲉ ⲧⲁⲣⲉⲛⲧⲙⲧⲓ ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲩϩⲩⲡⲟⲕ
ⲣⲓⲥⲓⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲧ
ⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲉⲛⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙⲙⲟⲓ
ⲛϩⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲧⲏⲥ · ⲁⲛⲓⲛⲉ
ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲥⲁⲧⲉ ⲉⲣⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲉ
16. ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ · ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲉⲓ
ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ⲧⲁ ⲛⲓⲙ ⲧⲉ ϯϩⲓ̈ⲕⲱⲛ
ⲙⲛⲛⲉϩⲁⲓ · ⲛⲧⲟ̈ⲟⲩ ⲇⲉ̈
ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲧⲉ
17. ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲓϭⲉ
ⲛⲛⲁⲡⲣⲣⲟ ⲙⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲁⲩⲱ
ⲕ̄ⲉ̄ ⲛⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
18. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲣϣⲡⲏⲣⲉ ⲙⲙⲟϥ
ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲇⲉ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲥⲁⲇ
ⲇⲟⲩⲕⲁⲓ̈ⲟⲥ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲩϫⲱⲙ̀
ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲙⲛ̄ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓ̈ⲥ
ⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϫ
19. ⲛⲟⲩϥ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ
ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ · ⲁϥⲥ̀ϩⲁⲓ̈ ⲛⲁⲛ
ⲗ̄ⲑ̄ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲥⲟⲛ
ⲛⲛⲟⲩⲁ ⲙⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛϥⲕⲁ
ⲧⲉϥⲥ̀ϩⲓⲙⲉ ⲛ̄ϥ̄ⲧⲙ̄ⲕⲁϣⲏ
ⲣⲉ ⲇⲉ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ
ϫⲓ̈ ⲛⲧⲉϥⲥ̀ϩⲓ̈ⲙⲉ ⲛ̄ϥ̄ⲧⲟⲩ
ⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲙⲡ̄ϥⲥⲟⲛ
20. ⲛ̄ⲉⲩⲉⲛ ⲥⲁϣϥ ⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲟⲛ · ⲁⲩⲱ
ⲡϣⲟⲣⲉⲡ ⲁϥϫⲓ̈ⲥϩⲓ̈ⲙⲉ · ⲁⲩⲱ
ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲩ · ⲙⲡⲉϥⲕⲁ ⲥⲡⲣ̄
21. ⲙⲁ · ⲁⲩⲱ ⲡ̇ⲙⲉϩⲥ̀ⲛⲁⲩ · ⲁϥ
ϫⲓⲧⲥ · ⲁⲩⲱ ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲩ ⲙ
ⲡⲉϥⲕⲁ ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ · ⲁⲩⲱ ⲡ
ⲙⲉϩϣⲟⲙⲛⲧ ⲟⲛ ϩⲓ̈ⲛⲁⲓ̈
22. ϣⲁϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲡⲙⲉϩⲥⲁϣϥ · ⲙ̀
ⲡⲉⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲕⲁ ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ
ⲙⲛ̄ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
23. ⲁⲥⲙⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲧⲉⲥϩⲓ̈ⲙⲉ · ϩⲛ̄
ⲧⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓ̈ⲥ ⲇⲉ ⲉⲥⲛⲁⲉⲣ

ⲥ̀ϩⲓ̈ⲙⲉ ⲛ̄ⲛⲓ̈ⲙ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ·
ⲛ̇ⲥⲁϣϥ ⲅⲁⲣ · ⲁⲩϩ̇ⲙⲟⲟⲥ
24. ⲛⲉⲙⲙⲁⲥ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲁⲛϭⲉⲧⲉ
ⲧⲉⲛⲡⲗⲁⲛⲁ · ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟ
ⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲉ ⲅⲣⲁⲫⲏ ·
ⲟⲩⲇⲉ ⲧ̇ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ
25. ϩⲟⲧⲁⲛ ⲅⲁⲣ ⲉⲩϣⲁⲛ ⲧⲱⲟⲩⲛ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ.
ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲉ ⲛⲁϫⲓ̈ⲥϩⲓ̈ⲙⲉⲁⲛ
ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲉ ⲛⲁϫⲓ̈ϩⲁⲓ̈ ⲁⲛ · ⲁⲗ
ⲗⲁ ⲉⲩⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛ̄ⲛⲁⲅ
ⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧϩⲛ̄ ⲛⲉⲙⲡⲏⲩⲉ
26. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲇⲉ ϫⲉ
ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ · ⲙⲡⲉⲧⲛ̄
ⲱϣ ϩⲙ̀ⲡ ϫⲱⲱⲙⲉ ⲙⲙⲱ
ⲩⲥⲏⲥ · ⲛⲑⲉ ⲛⲧⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϩⲙ̀ ⲡ̇ⲃⲁⲧⲟⲥ ⲉϥ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ
ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ · ⲡ̇ⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲛⲓ̈ⲥⲁⲁⲕ ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓ̈ⲁ
27. ⲕⲱⲃ · ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧ
ⲙⲟⲟⲩⲧ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁⲛⲉ
ⲧⲟⲛϩ ⲡⲉ · ⲧⲉⲧⲛ̄ⲡ̇ⲗⲁⲛⲁ
28. ⲉ̀ⲡⲉϩⲟⲩⲟ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉϥ
ϯ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̄
ϭⲓ ⲟⲩ ⲁⲛ ⲕⲉ ⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ
ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩϯⲧⲱ
ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ · ϫⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛⲁⲩ
ⲕⲁⲗⲱⲥ · ⲁϥϫⲛⲟⲩϥ · ϫⲉ
ⲁϣ ⲧⲉ ⲧϣⲟⲣⲡⲉ ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ
29. ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ
ⲛ̄ϭⲓ ⲓ̄ⲥ̄ ⲉϥϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲧ
ϣ̄ⲟⲣⲡⲉ ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ · ⲡⲉ ⲥⲱ
'ⲧⲙ̄ ⲡⲓ̈ⲏ̄ⲗ̄ · ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲕ
'ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲟⲩⲁ̄ ⲡⲉ.
30. 'ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲙⲉⲣⲓ ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲕ
'ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ
'ⲧⲏⲣϥ · ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲕ
'ⲯⲩⲭⲏ ⲧⲏⲣⲥ · ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

’ϩⲙ ⲡⲉⲕⲙⲉⲉⲩⲉ ⲧⲏⲣϥ · ⲁⲩⲱ
’ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲕϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ
31. ’ⲧⲙⲉϩⲥⲉⲛⲧⲉ ⲇⲉ ⲧⲉ ⲧⲁï · ϫⲉ ⲉⲕⲉ
’ⲙⲉⲣ ⲉⲡⲉⲧϩïⲧⲟⲩⲱⲕ ⲛⲧⲉⲕ
’ϩⲉ · ⲙⲛ̅ ϭⲉ ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛⲁⲁϥ
32. ⲉⲛⲁï · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙ
ⲙⲁⲧⲉⲩⲥ · ϫⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲡⲥⲁϩ.
ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲉ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲁ
ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲙ̅ⲛ ϭⲉ
33. ⲃⲉⲗⲗⲁϥ · ⲁⲩⲱ ⲉⲙⲉⲣⲓⲧϥ ϩⲙ̅
ⲡϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ · ⲁⲩⲱ ϩⲛ̅
ⲧⲙⲛⲧ̀ⲣⲉⲙⲛ̅ϩⲏⲧ ⲧⲏⲣⲥ.
ⲁⲩⲱ ϩⲛ̅ ⲧ̀ϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ.
ⲁⲩⲱ ⲉⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧϩïⲧⲟⲩⲱⲕ
ⲛⲧⲉⲕϩⲉ · ⲡⲁï ⲥⲟⲧⲡ̅ ⲛ̅ϩⲟⲩⲉ
ⲙ̅ ⲛ̀ϩⲟⲗⲱⲕⲁⲩⲧⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ
34. ⲙ̅ⲡⲛⲉⲑⲩⲥïⲁ · ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛ̅ⲧⲉ
ⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉ̅ⲣⲟϥ · ϫⲉ ⲁϥⲟⲩⲱ
ϣⲃ ⲛⲁϥ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲛⲧ̅ⲣ̀ⲙ
ⲛ̅ϩⲏⲧ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛ̅
ⲅⲟⲩⲏⲩ ⲁⲛ ⲉⲧⲙⲛ̅ⲧⲣⲣⲟ ⲙ̅ⲡ̀
ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲙ̅ⲡⲉϣ ⲗⲁⲁⲩ
ϭⲉ ⲧⲟⲗⲟⲙⲁ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲥⲱⲥ ⲉϫⲛⲟⲩϥ
35. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲇⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲉϥϯⲥ
ⲃⲱ ϩⲙ̅ⲡⲉⲣⲡⲉ · ⲉϥϫⲱⲙ
ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲁϣⲉⲛϩⲉ ⲛⲉⲅ
ⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ⲡⲉ ⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̅ϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ ⲇ̅ⲁ̅ⲇ̅ ⲡⲉ
36. ϥ̀ϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩ
’ⲁⲁⲃ · ϫⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉïⲥ ⲙⲡⲁ
’ϫⲟⲉïⲥ · ϫⲉ ϩⲙⲟⲟⲥ ϩï ⲟⲩⲛⲁⲙ
’ⲙⲙⲟï · ϣⲁⲛⲧⲉïⲕⲱ ⲛ̅ⲛ̅ⲕ
’ϫïⲛϫⲉ ⲉⲩⲉ̀ϩⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛ̅ⲛ̅ⲕ
37. ’ⲟⲩⲉ̀ⲣⲏⲧⲉ · ⲛⲧⲟϥ ⲇ̅ⲁ̅ⲇ̅ ϥϫⲱ
ⲙ̅ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡϫⲟⲉïⲥ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ
ⲛⲁϣⲉⲛϩⲉ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲡⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏ
ⲣϥ ⲥⲱⲧⲙ̀ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ̅ⲟⲩⲧⲱⲧ
38. ⲛ̅ϩⲏⲧ · ⲛⲉϥϫⲱ ⲇⲉ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲉ̀ϥⲥⲃⲱ
ϫⲉ ⲧïϩⲧⲏⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲧⲉⲛ
ⲉⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ · ⲛⲁï
ⲉ̅ⲧⲟⲩⲱϣ ⲉ̅ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ̅ ϩⲛ̅
ⲥⲧⲟⲗⲏ · ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟⲩⲉϣ
ⲛⲁⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ϩⲛ̅ⲛⲁⲅⲟⲣⲁ
39. ⲙ̅ⲛ̅ⲙⲙⲁⲛ̅ϩ̅ⲙⲟⲟⲥ ⲉⲧϫⲟ
ⲥⲉ ϩⲛ̅ⲛ̅ⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ·
ⲙ̅ⲛ̅ⲙⲙⲁⲛ̀ⲛⲟϫⲟⲩ ⲛϣⲟ
40. ⲣⲉⲡ ϩⲛ̅ⲛⲇïⲡⲛⲟⲛ · ⲛⲁï
ⲙ̅ⲁ̅ ⲉ̅ⲧⲟⲩ̈ⲱⲙ ⲛ̅ⲛⲏï ⲛ̅ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ
ⲁⲩⲱ ϩⲛ̅ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲗⲟïϭⲉ ⲉⲩ
ϣⲗⲏⲗ · ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲛⲁϫï ⲛⲟⲩⲛ
ⲣïⲙⲁ ⲛ̅ϩⲟⲩⲟ.:
41. ⲇⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲙ̅
ⲥⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲅⲁⲍⲟⲫⲓⲗⲁⲅïⲟⲛ
ⲕ̿ⲍ̿ ⲁϥϯϩⲧⲏϥ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲣⲉ ⲡ
ⲙⲏⲏϣⲉ ⲛⲉϫ ϩⲟⲙⲛⲧ ⲛ̅ⲁ
ϣⲉⲛϩⲉ · ⲉⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕⲓⲟⲛ
ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̅ⲣⲙⲙⲁⲟ
42. ⲛⲉⲩⲛⲉϫ ϩⲁϩ ⲉϩⲣⲁï ⲉⲣⲟϥ · ⲛⲧⲉ
ⲣ̅ⲉⲥⲉï ⲇⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲟⲩ ⲭⲏⲣⲁ ⲛ̅ϩⲏⲕⲉ
ⲁⲥⲛⲟⲩϫ ⲉϩⲣⲁï ⲉⲣⲟϥ ⲛ̅ⲗⲉⲡ
ⲧⲟⲛ ⲥ̅ⲛⲁⲩ · ⲉⲧⲉ ⲡⲁï ⲡⲉ ⲟⲩⲕⲟⲛ
43. ⲇⲣⲁⲛⲧⲏⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉϥ ·
ⲉⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ⲛⲏⲧⲛ̅ · ϫⲉ ϯⲭⲏⲣⲁ ⲛϩⲏⲕⲉ
ⲁⲥⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲅⲁⲍⲟⲫⲩⲗⲁⲕï
ⲟⲛ · ⲉ̀ϩⲟⲩⲉ̀ ⲡⲉⲧⲛⲟⲩϫ ⲧⲏⲣⲟⲩ
44. ⲛⲁï ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲛ̅ⲧⲁⲩⲛⲟⲩϫ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ⲡⲉϩⲟⲩⲟ̈ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ
ⲛⲁⲩ · ⲧⲁï ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲥ
ϣⲱⲱⲧ · ⲡⲉⲥⲃïⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̅
ⲉⲧⲉⲩⲉⲛⲧⲁⲥϥ̀ ⲉ̀ⲁⲥⲧⲁⲁϥ.:
XIII. — 1. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲣ
ⲡⲉ · ⲡⲉϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ·
ϩⲛ̅ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉ ⲡ
ⲥⲁϩ ⲁ̅ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉ̅ïⲱⲛⲉ · ϫⲉ ϩⲛ̅
ⲁϣⲛ̅ϩⲉ ⲡⲉ · ⲙ̅ⲡⲉïⲕⲱⲧ
2. ⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ

ⲕⲁⲧⲁ

ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲁⲩ ⲉ̄ⲡⲉⲓ̈ⲛⲟϭ ⲛ̄ⲛⲱⲧ ·
ⲡ̄ⲡⲉⲩⲛⲱ ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ · ⲛⲟⲩⲱ̄
ⲡⲉ ⲉ̄ϫⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛⲉ · ⲙⲡⲟⲩ
3. ⲃⲱⲗⲉϥ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁⲩⲱ ⲉϥϩ
ⲙⲟⲟⲥ ⲇⲉ ϩⲓ̈ϫⲙ̄ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲉⲛ
ϫⲟⲉⲓ̈ⲧ · ⲙ̀ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲣ
ⲡⲉ · ⲁϥϫ̄ⲛⲟⲩϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ
ⲙⲛ̄ ⲓ̈ⲁⲕⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙⲛ ⲓ̈ⲱϩⲁ̄
ⲛⲛⲏⲥ ⲙⲛ̄ ⲁⲛⲇⲣⲉⲁⲥ · ⲉⲩϫⲱ
4. ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁϫⲓ̈ⲥ ⲛⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲣⲉ
ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲧ̄ⲛⲁⲩ · ⲁⲩⲱ
ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲙⲁⲉⲓ̈ⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲁⲓ̈
ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲟⲩ ⲉ̀ϫⲱⲕ ⲉ̄ⲃⲟⲗ
5. ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛ̄ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ
ⲧⲓ̈ϩⲧⲏⲧⲉⲛ ⲙⲏⲡⲱⲥ · ⲛ̄ⲧⲉ
ⲕ̄ⲏ̄ 6. ⲟⲩⲁ ⲡ̄ⲗⲁⲛⲁ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲉⲛ · ⲟⲩⲛ ϩⲁϩ
ⲅⲁⲣ ⲛⲏⲩ ϩⲙ̄ⲡⲁⲣⲁⲛ · ⲉⲩϫⲱⲙ
ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲉ ⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲩⲱ
ⲥⲉⲛⲁⲡⲗⲁⲛⲁ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ
7. ⲉ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛⲥⲱⲧⲙ̄ ⲇⲉ ⲉϩⲛ̄ⲡⲟⲗⲟⲓ̈
ⲙⲟⲥ · ⲙ̀ⲡⲉⲣϣ̄ⲧⲟⲣⲧⲉⲣ · ⲥⲉⲛⲁϫ
ⲡⲉⲓ̈ ϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ · ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̄ⲡⲁⲧⲉ
8. ⲑⲁⲏ ⲛⲟⲩ ⲉ̄ϣⲱⲡⲉ · ⲟⲩⲛ ⲟⲩ
ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉ̀ϫⲛ̄ ⲟⲩϩⲉⲑ
ⲛⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ ⲉ̄ϫⲛ̄ ⲟⲩ
ⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ · ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϭⲓ
ϩⲛ̄ⲕⲉⲙⲧⲟ ⲕⲁⲧⲁⲙⲁ · ⲙⲛ̄ ϩⲛ̄ϩⲩ
ⲃⲱⲱⲛ · ⲙⲛ̄ ϩⲛ̄ϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ
9. ⲛⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛ̄ⲛ̄ⲛⲁⲁⲕⲉ ⲛⲉ
ⲛ̄ⲧⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲧⲓ̈ϩⲧⲏⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲣⲱ
ⲧⲉⲛ · ⲥⲉⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲱ
ⲧⲉⲛ ⲛ̄ⲥⲩⲛϩⲉⲇⲣⲓ̈ⲟⲛ · ⲛ̄ⲥⲉϩⲓ̈
ⲟⲩⲉ̄ ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ ϩⲛ̄ⲛⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ
ⲛ̄ⲥⲉϫⲓ̈ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲛ̄ϩⲩⲅⲉⲙⲱⲛ
ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲱⲟⲩ · ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ⲉⲩⲙⲛ̄ⲧ
ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲛⲁⲩ · ⲙⲛ̄ ⲛ̄ⲕⲉϩⲉⲑⲛⲟⲥ
10. ϩⲁⲡⲥ ⲇⲉ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁϣⲉ
ⲟⲉⲓ̈ϣ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ · ϩⲛ̄ⲛ̄
11. ϩⲉⲑⲛⲟⲥ · ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲓ̈
ⲧⲏⲩⲧⲉⲛ ⲉ̄ⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ

ⲙ̀ⲡⲉⲣϥⲓ̈ⲣⲟⲟⲩϣ · ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲉⲧ
ⲛⲁϫⲟⲟϥ · ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁⲁϥ
ⲉ̄ⲧⲉⲧⲉⲛ ⲧⲁⲡⲣⲟ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ
ⲉ̄ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟϥ
ⲛ̄ⲧⲱⲧⲉⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉⲧϣⲁϫⲉ · ⲁⲗⲗⲁ
12. ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲥⲟⲛ
ⲇⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ̈
ⲉⲡⲙⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲉⲓ̈ⲱⲧ ϥⲛⲁⲡⲁ
ⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ · ⲛ̄ⲧⲉⲛϣⲏ
ⲣⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉ̄ϫⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲉ
13. ⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲱ
ⲡⲉ ⲉⲩⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ
ϩⲓ̈ⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ ·
ⲡⲉⲧⲛⲁϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲇⲉ ϣⲁ
ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ̈ ·:
ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲱⲧ ⲙ̀ⲛ̄
14. ϣⲱϥ · ⲉⲥⲁϩⲉⲣⲁⲧⲉ̄ · ϩⲙ̀ⲛ̄ⲙⲁ
ⲉⲧⲉⲙⲉϣϣⲉ · ⲡⲉⲧⲱϣ ⲙⲁⲣⲉϥ
15. ⲛⲟⲓ̈ · ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲧϩⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲓ̈ⲁ
ⲙⲁⲣⲟⲩⲡⲱⲧ ⲉⲧⲟⲩⲉⲓ̈ⲏ · ⲡⲉⲧϩⲓ̈
ϫⲉⲛ ⲧ̄ϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥ
ⲉⲓ̈ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ · ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲧ̄ⲣϥ̄
ⲃⲱⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̄ϥⲓ̈ ⲗⲁⲁⲩ · ϩⲙ̀ⲡⲉϥ
16. ⲏⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϩⲛ̄ⲧⲥⲱϣⲉ.
ⲙ̄ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲕⲟⲧϥ̄ ⲉ̄ⲡⲁϩⲟⲩ
17. ⲉ̄ϥⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲟⲓ̈ⲧⲉ · ⲟⲩⲟⲓ̈ ⲇⲉ
ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲉⲧ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧⲥⲉⲛⲕⲟ
18. ϩⲛ̄ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̄ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ϣⲗⲏⲗ
ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲡⲱⲧ
19. ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲣⲟ · ⲥⲛⲁϣⲱ
ⲡⲉ ⲅⲁⲣ ϩⲛ̄ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̄ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ
ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲑⲗⲓ̈ⲯⲓ̈ⲥ · ⲙⲡⲉⲟⲩ
ⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲥϭⲟⲧ ϣⲱⲡⲉ · ϫⲓⲛⲉⲛ
ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲙ̄ⲡⲥⲱⲛⲧ̀ · ⲛ̄ⲧⲁ ⲡ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲟⲛⲧϥ̀ · ϣⲁϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉ
ⲛⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲥϭⲟⲧ
20. ⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉ ⲙⲡⲉ
ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ · ⲧⲥⲉⲃⲕ ⲉⲛⲉϩⲟⲟⲩ
ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲛⲉ ⲙⲉⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲥⲁⲣⲝ
ⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲡⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̄

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲥⲱⲧⲡ̅ · ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̅ⲧⲁϥⲥⲟⲧⲡⲟⲩ.
ⲁϥⲧ̅ⲥⲉⲉⲃⲕ ⲉⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̅ⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ
21. ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ̅ ϫⲟⲟⲥ
ⲛⲏⲧⲉⲛ · ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲥ ⲡⲉ ⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ
ⲏ ⲉⲓ̈ⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲓ̈ ⲙ̀ⲡⲉⲣ
22. ⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩⲉ · ⲥⲉⲛⲁⲧⲱⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ
ⲛ̅ϭⲓ ϩⲛ̅ ⲭ̅ⲣ̅ⲥ̅ ⲛ̅ⲛⲟⲩϫ · ⲙⲛ̅
ϩⲛ̅ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛ̅ⲛⲟⲩϫ
ⲛ̅ⲥⲉϯ ⲛ̀ϩⲙ̅ⲙⲁⲉⲓ̈ⲛ ⲙⲛ̀ ϩⲛ̅
ϣⲡⲏⲣⲉ · ⲕⲁⲛ ⲉⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲉⲧ
ⲣⲉⲩⲡ̀ⲗⲁⲛⲁ ⲛ̅ⲛⲁⲕⲉⲥⲟⲧⲡ̀
23. ⲛ̅ⲧⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲧⲓ̈ϩⲧⲏⲧⲛ̅ ⲉⲣⲱ
ⲧⲉⲛ ⲛ̅ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲓ̈ ϣⲣⲉⲡϫⲱ
24. ⲉ̅ⲣⲱⲧⲛ̅ ⲛ̅ϩⲱⲃ ⲛⲓ̈ⲙ · ⲁⲗⲗⲁ
ϩⲛ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̅ⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ · ⲙ̅ⲛ
ⲛ̅ⲥⲁ ⲧⲉⲑⲗⲓ̈ⲯⲓ̈ⲥ ⲉ̅ⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ.
ⲡⲣⲏ ⲛⲁⲉⲣⲕⲁⲕⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲟϩ
ⲛ̅ϥ̅ⲛⲁϯ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟ̈ⲉⲓ̈ⲛ.
25. ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲓ̈ⲟⲩ · ⲥⲉⲛⲁϩⲉ ⲉ̅ⲃⲟⲗ
ϩⲛ̀ⲧ̀ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϭⲟⲙ ⲉⲧϩⲛ
ⲛⲉⲙⲡⲏⲩⲉ̅ ⲥⲉⲛⲁⲛⲟⲉⲓ̈ⲛ
ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲉϥⲛⲏⲩ ϩ̀ⲛⲛⲉⲕ
ⲗⲟⲟⲗⲉ ⲙⲛ̅ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϭⲟⲙ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩ
27. ⲉ̅ⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ϥ̅ⲛⲁϫⲟⲟⲩ
ⲛ̅ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ · ⲛϥⲥⲱⲟⲩϩ
ⲉ̅ϩⲟⲩⲛ ⲛ̅ⲛⲉϥⲥⲟ̀ⲧⲡ̀ · ⲉ̅ⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ
ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩⲛ̅ⲧⲏⲩ ϫⲓ̈ⲛ ⲉϫⲱϥ
ⲙ̅ⲡⲕⲁϩ · ϣⲁϫⲱⲥ ⲛ̅ⲧⲡⲉ
ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ ϩⲛ̅ ⲧ̅ⲃⲱⲛ̅ⲕⲉⲛⲧⲉ
28. ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ · ϩⲟⲧⲁⲛ
ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲥⲕ̀ⲗⲁⲧⲟⲥ ϫⲟⲛⲧ
ⲉ̅ⲗⲱⲕ · ⲛ̅ⲧⲉ ⲛⲉⲥϭⲱⲃⲉ ϯⲟⲩⲱ
ϣⲁⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲓ̈ⲙⲉ · ϫⲉ ⲁ ⲡϣⲱⲙ
29. ϩⲟⲛⲉ̅ϩⲟⲩⲛ · ⲧⲁⲓ̈ ϩⲱⲱⲧ
ⲧⲏⲩⲧⲉⲛ ⲧⲉ ⲧⲉⲧⲛ̅ϩⲉ · ⲉⲧⲉ
ⲧⲛ̅ϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̅ⲛⲁⲓ̈ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲉ̀ⲁⲩϣⲱⲡⲉ · ⲉⲓ̈ⲙⲉ ϫⲉ ⲁϥ
30. ϩⲱⲛ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲉⲛⲛ̀ⲣⲟ · ϩⲁ
ⲙⲏⲛ ϯ ϫⲱ̀ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅.

ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲧⲉⲓ̈ ⲅⲉⲛⲉⲁ · ⲟⲩⲉⲓ̈ⲛⲉ
ⲙ̅ⲡⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϣⲱⲡⲉ
ⲙ̅ⲅ̅ 31. ⲧ̇ⲡⲉ ⲙⲛ̅ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲁⲥⲓ̈ⲛⲉ ·
ⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲛⲁⲥⲓ̈ⲛⲉ ⲁⲛ
32. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.
ⲙⲛ̅ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲙⲛ̅ ⲗⲁⲁⲩ ⲥⲟ
ⲟⲩⲛ · ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧ
ϩⲛ̅ ⲧ̇ⲡⲉ · ⲟⲩ ⲇⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲛ̅ⲥⲁ ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ·
33. ϯϩⲧⲏⲧⲛ̅ · ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲣⲟ
ⲉⲓ̈ⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲗⲏⲗ
ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̀ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ϫⲉ
ⲁϣ ⲡⲉ ⲡⲉⲩⲟⲉⲓ̈ϣ :·
34. ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲛⲁⲁ̀
ⲡⲟⲇⲏⲙⲉⲓ̈ · ⲁϥⲕⲁ ⲡⲉϥⲏⲓ̈
ⲛ̅ⲥⲱϥ · ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲧⲉⲝⲟⲩ
ⲥⲓ̈ⲁ ⲛ̅ⲛⲉϥϩⲙ̅ϩⲁⲗ · ⲡⲟⲩⲁ
ⲡⲟⲩⲁ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲙ̅ⲡⲉϥϩⲱⲃ
ⲁⲩⲱ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ̀ ⲙ
ⲡⲉⲙⲛⲟⲩⲧ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉ̅ϥⲉⲣⲟ
35. ⲉⲓ̈ⲥ ⲣⲟⲉⲓ̈ⲥ ϭⲉ ϩⲱⲱⲧⲧⲏⲩ
ⲧⲉⲛ · ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ
ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲏⲩ
ⲛⲁϣ ⲉⲛⲛⲁⲩ · ⲏ̅ ⲛ̅ⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩ ⲕⲑ
ϩⲉ · ⲏ ⲧ̇ⲡⲁϣⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲩϣⲏ ·
ⲏ̅ ⲛ̅ⲛⲁⲩ ⲉ̅ ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ
ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ · ⲏ̀ ⲛ̇ⲛⲁⲩ ⲛ̅ϩⲧⲟⲟⲩⲉ
36. ⲙⲏⲡⲱⲥ · ⲛ̀ϥⲉⲓ̈ ϩ̅ⲛⲟⲩϣⲉⲛⲉ
ⲛ̅ϥ̅ϩⲉ ⲉ̅ⲣⲱⲧⲉⲛ · ⲉ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲟⲃϣ
37. ⲡⲉⲧⲉⲓ̈ϫⲱⲙⲙⲟϥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ·
ϯϫⲱ̅ⲙⲙⲟϥ ⲛ̅ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ
XIV. — 1. ϫⲉ ⲣⲟⲉⲓ̈ⲥ · ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲡⲁⲥⲭⲁ ⲇⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲁⲑⲁⲃ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ.
ⲙⲛ̅ⲛ̅ⲥⲁ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ · ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ·
ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ · ⲛⲉⲩⲕⲱ
ⲧⲉ ⲛ̅ⲥⲁ ⲑⲉ ⲉ̅ϭⲟⲡϥ̅ · ϩⲛⲟⲩϭⲣⲟϥ
2. ⲛ̅ⲥⲉⲙⲟⲟⲩⲧϥ̀ · ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲇ
ϫⲉ ϩ̅ⲙⲡϣⲁ ⲁⲛ · ϫⲉ ⲛ̅ⲛⲉ ⲟⲩϣⲧⲟⲣ
ⲧ̅ⲣ ϣⲱⲡⲉ · ϩ̅ⲙ ⲡⲗⲁⲟⲥ.
3. ⲉⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ϩⲛ̅ ⲃⲏⲑⲁⲛⲓ̈ⲁ · ⲉϥⲛⲏϫ

ϩⲙ̄ⲡⲏⲓ̈ ⲛ̄ⲥⲓ̈ⲙⲱⲛ ⲡⲉⲧ
ⲥⲱⲃⲉϩ · ⲁⲥⲉⲓ̈ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲥϩⲓ̈ⲙⲉ
ⲉ̄ⲣⲉ ⲟⲩϩⲛⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲥⲟϭⲉⲛ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧⲥ.
ⲛⲁⲗⲁⲃⲁⲥⲇⲣⲟⲛ ⲛⲁⲣⲇⲟⲥ · ⲉϥ
ⲥⲟⲧⲡ̀ ⲉ̀ⲛⲁϣⲉ ⲥⲟⲩⲉⲛⲧϥ̀ · ⲁⲥ
ⲧⲁϩⲧ ⲁⲗⲁⲃⲁⲥⲧⲣⲟⲛ ⲇⲉ · ⲁⲥⲡⲁϩ
4. ⲧⲉ̀ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ · ϩⲟⲓ̈ⲛⲉ ⲇⲉ
ⲁⲩⲁⲕⲁⲛⲁⲕⲧⲉⲓ̈ . ⲡⲉϫⲁⲩ ϩⲣⲁⲓ̈
ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϫⲱⲙ̄ⲙ[ⲟⲥ]
ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ · ⲁⲩⲧⲁⲕⲉ ⲡⲉⲓ̈ ⲥⲟϭⲉⲛ
5. ⲛ̀ⲉⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲣⲉⲩϯ ⲙ̄ⲡⲓ̈
ⲥⲟϭⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ · ϩⲁ ⲟⲩϩⲟⲩⲟ̈ⲉϣ
ⲙ̀ⲛⲧϣⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲧⲉ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛ̄ⲥⲉⲧⲁ
ⲁⲩ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲏⲕⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϭⲱⲛⲧ
6. ⲉ̄ⲣⲟⲥ · ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ · ϫⲉ ⲁⲗⲱⲧⲛ̄
ϩⲁⲣⲟⲥ . ⲉⲧⲃⲉ ⲟ̀ⲩ ⲧⲉ ⲧⲛ̄ⲟⲩⲉϩ ϩⲓ̈
ⲥⲉ ⲉⲣⲟⲥ · ⲟⲩϩⲱⲃⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩϥ.
7. ⲡⲉⲛⲧⲁⲥⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ · ⲛ̄ϩⲏⲕⲉ
ⲅⲁⲣ ⲛⲉⲙⲙⲏⲧⲉⲛ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲟⲉⲓ̈ϣ
ⲛⲓ̈ⲙ · ⲁⲩⲱ ⲉ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛⲉⲣϩ̄
ϩⲏⲧⲉⲛ · ⲉⲧⲉⲧⲛⲉⲉϣⲉⲣⲡ
ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲁⲩ̀ⲛⲛⲟⲩⲟ̈
ⲉⲓ̈ϣ ⲛⲓ̈ⲙ · ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛ̄ϯⲛⲁ
ϭⲱ ⲁⲛ ⲛⲉⲙⲙⲏⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲟ̈ⲉⲓ̈ϣ ⲛⲓ̈ⲙ
ⲗ̄ 8. ⲡⲉⲛⲧⲁⲥⲉⲣⲁⲧⲟⲟⲧⲥ ⲁⲥⲁⲁϥ ·
ⲁⲥⲉⲣϣⲟⲣⲉⲡ ⲛ̄ⲧⲟϩⲥ ⲙ̄ⲡⲁⲥⲱ
9. ⲙⲁ ⲛ̄ⲥⲟϭⲉⲛ ⲉⲡⲕⲟⲟⲛⲥⲧ · ϩⲁⲙⲏⲛ
ϯϫⲟⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ · ϫⲉ ⲡⲙⲁ
ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓ̈ϣ ⲙ̄ⲡⲓⲉⲩⲁⲅ
ⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ̀ ϩⲙⲡⲕⲟⲥⲙⲥⲟ
ⲧⲏⲣⲉϥ · ⲥⲉⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲉⲡⲉⲛⲧⲁ ⲧⲁⲓ̈
10. ϩⲱⲱⲥ ⲁ̄ⲁϥ ⲉⲩⲉⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ̄ ⲛⲁⲥ ·
ⲁ̄ⲩⲱ ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲥ ⲡⲓ̈ⲥⲕⲁⲣⲓ̈ⲱⲧⲏⲥ
ⲟⲩⲁ ⲉ̄ⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ · ⲁϥ
ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲁⲣⲭⲓ̈ⲉⲣⲉⲩⲥ · ϫⲉ
ⲉϥⲉⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲛⲁⲩ
11. ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲙ ⲁⲩⲣⲁ
ϣⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉ̀ⲣⲏⲧ · ⲛ̄ϩⲛ̄ϩⲟⲙⲛⲧ
ⲉⲧⲁⲁⲩⲛⲁϥ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲱⲧⲉ̀ ⲛ̄ⲥⲁ
ⲙⲉ ⲟⲩⲉⲩⲕⲉⲣⲓ̈ⲁ · ⲉⲧⲃⲉ ⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲁϥ ⲉ̈ⲧⲟ

12. ⲟⲧⲟⲩ ·: ⲁⲩⲱ ϩⲙ̄ ⲡ̄ϣⲟⲣⲡ̀
ⲛϩⲟⲟⲩ ⲛⲁⲑⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩϣⲱⲱ̄ⲧ
ⲙ̀ⲡ̄ⲡⲁⲥⲭⲁ · ⲡⲉϫⲉ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏ
ⲧⲏⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲉ̄ⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲛ̀
ⲃⲱⲕ ⲧⲱⲛ · ⲉ̀ⲥⲉⲃⲧⲉ ⲛ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ
13. ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉ̀ⲕⲉⲟⲩⲟ̈ⲙⲉϥ · ⲁϥϫⲟⲟⲩ
ⲇⲉ ⲛ̄ⲥ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ·
ⲉϥϫⲱ̄ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩ
ⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉⲓ̈ ⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ · ⲁⲩⲱ ⲉ̄ⲧⲉⲧⲛ̄
ⲃⲏⲕ · ϥⲛⲁⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉ̄ⲣⲱⲧⲛ ·
ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉ̄ⲣⲉ̀ ⲟⲩϣⲟϣⲟⲩ
ⲙ̄ⲙⲟⲩ ϩⲓϫⲱϥ · ⲟⲩⲉϩⲧⲏⲩⲧⲛ ·
14. ⲛ̄ⲥⲱϥ · ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉϥⲛⲁⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ · ⲁϫⲓ̈ⲥ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ
ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲙⲡⲏⲓ̈ · ϣⲉ ⲡⲥⲁϩ
ⲡⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲁⲙⲁ
ⲛ̄ϭⲟⲓⲗⲉ ⲧⲱⲛ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲉⲓ̈ⲛⲁⲟⲩⲱⲙ
ⲙ̄ⲡⲁⲡⲁⲥⲭⲁ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲙⲁ
15. ⲑⲏⲧⲏⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲟϥ ϥ̄ⲛⲁⲧⲥⲁ
ⲃⲟⲧⲉⲛ ⲉⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲁⲛ̄ⲧ̀ⲡⲉ · ⲉϥ
ⲡⲱⲣϣ ⲉϥⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲧⲉⲧⲛⲁ
ⲥⲟϥⲧⲉ ⲛⲁⲛ ϩⲙ̄ⲡ̀ⲙⲁ ⲉ̄ⲧⲙⲙⲁⲩ
ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏ
16. ⲧⲏⲥ · ⲉ̄ⲥⲟϥⲧⲉ · ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲉⲧⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ · ⲁⲩϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ
ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ʼⲁⲩⲥⲟϥⲧⲉ ⲛⲡⲡⲁⲥⲭⲁ
17. ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲣⲟⲩϩⲉ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲁϥⲉⲓ
18. ⲙ̀ⲛ̀ⲡⲙⲛ̄ⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ . . . .
ⲉⲩⲛⲏϫ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ · ⲡⲉϫⲉ
ⲓ̄ⲥ̄ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ
ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ · ϫⲉ ⲟⲩⲉⲛ
ⲟⲩⲁ ⲉ̄ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲉⲛ.
ⲡⲉⲧⲟⲩⲱⲙ ⲛⲉⲙⲙⲁⲓ̈ · ⲡⲁ
19. ⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲙⲙⲟⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩ
ⲁⲣⲭⲉⲓ̈ ⲛⲉⲙⲕⲁϩⲛ̄ϩⲏⲧ · ⲁⲩⲱ
ⲉ̄ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲟⲩⲁ̄ⲟⲩⲁ · ϫⲉ ⲙⲏ
20. ⲧⲉⲓ̈ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ · ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲙⲛⲧ
ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ · ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲉⲡⲧⲟ
21. ⲟⲩϥ̀ ⲛⲉⲙⲙⲁⲓ̈ ϩⲛ̄ⲧϫⲏ · ϫⲉ

ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ

ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲛ ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲛⲁⲃⲱⲕ · ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϊⲉ̀ϩⲁϊ
ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ̀ · ⲟⲩⲟϊ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡ
ⲣⲱⲙⲉ ⲉ̄ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲡⲉⲧⲟⲩ
ⲛⲁⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲇⲟⲩ ⲙ̄ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉ̄ⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ⲧⲟⲟⲧϥ ·
ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ̀ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉ̄ⲧⲙ̄
ⲙⲁⲩ ⲉ̄ⲛⲉ ⲙⲡⲟⲩϫ̀ⲡⲟϥ ·
22. ⲁ̀ⲩⲱ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲁϥϫⲓ̈ ⲛⲟⲩ
ⲟⲉⲓ̈ⲕ · ⲁϥⲉ̀ⲙⲟⲩ ⲉ̄ⲣⲟϥ ⲁϥⲡⲟϣϥ
ⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ · ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ϫⲓ̈ⲧϥ̀ ⲡⲁϊ ⲡⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ
23. ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥϫⲓ̈ ⲛⲟⲩ ⲁⲡⲟⲧ
ⲁϥϣⲡϩⲙⲟⲧ ⲉϫⲱϥ ⲁϥ
ⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱ ⲧⲏ
24. ⲣⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ̀ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲡⲁϊ ⲡⲉ ⲡⲁⲥ
ⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧ̀ⲇⲓ̈ⲁⲑⲏⲕⲏ
ⲛ̄ⲃⲉⲣⲣ̀ⲉ ⲉ̄ⲧⲟⲩⲛⲁⲡⲁϩⲧϥ̀
25. ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁϩⲁϩ · ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ · ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲁ
ⲥⲱ ϫⲓ̈ⲛ ⲡⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡ
ⲅⲉⲛⲏⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲉϊ ⲃⲱⲛⲉⲗⲟ
ⲟⲗⲉ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̄ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ
ϩⲟⲧⲁⲛ ⲉϊϣⲁⲛⲥⲟⲟϥ ⲉϥ
ⲃⲉⲣⲣⲉ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲙⲛ̀ⲧⲣ̀ⲣⲟ ⲙⲡ
26. ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲥⲙⲟⲩ ·

II. FRAGMENTS DE L'ÉVANGILE SELON SAINT-LUC.

Ch. III, v. 8. — Ch. VI, v. 36.

(VIe siècle.)

ⲋ̄ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩ ϫⲛⲉ ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ
III. — 8. ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲙⲁⲣϫⲉⲓ
ⲛ ϩⲏⲧⲧⲉⲩⲧⲛ̄ ⲉ
ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲧⲁ̄
ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁ
— ϩⲁⲙ ϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ⲛⲏⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲟⲩⲛ
ϭⲟⲙ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲧⲟⲩⲛⲉⲥ ϩⲉⲛ
ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲓⲱⲛⲉ ·
9. ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲕⲉ
ⲗⲉⲃⲓⲛ ⲕⲏ ϩⲁ ⲧⲛⲟⲩ
ⲛⲉ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲏⲛ ϣⲏⲛ
ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲛ̄ϥⲛⲁϯ
ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲁⲛ ⲉⲛⲁ
ⲛⲟⲩϥ ⲥⲉⲛⲁⲕⲟⲟ
ⲣⲉϥ ⲛ̄ⲥⲉⲛⲟϫϥ̄ ⲉ
10. ⲡⲕⲱϩⲧ · ⲁ ⲙⲙⲏ
ⲏϣⲉ ⲇⲉ ϫⲛⲟⲩϥ
ⲑ̄ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ⲟⲩ ϭⲉ ⲡⲉ ⲧⲛⲛⲁ
ⲁⲁϥ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲟⲩϫⲁϊ ·
11. ⲁϥⲟⲩⲱϣ̄ⲃ ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲉ
ⲧⲉⲟⲩⲛⲧϥ ϣⲧⲏⲛ.
ⲥⲛⲧⲉ ⲉⲙⲁⲣⲉϥϯ
ⲟⲩⲉⲓ ⲙⲡⲉⲧⲉⲙⲛ̄
ⲧⲁϥ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉ
ⲟⲩⲛⲧϥ ⲟⲉⲓⲕ ⲙⲁ
ⲣⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲟⲛ ϩⲓⲛⲁϊ
12. ⲁ ϩⲉⲛⲕⲉⲧⲉⲗⲱ
ⲛⲏⲥ ⲉⲓ ⲉϫⲓ ⲃⲁ
ⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ
ⲧⲟⲟⲧϥ ⲡⲉϫⲁⲩ
ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ · ⲉⲛ
13. ⲛⲁⲣⲟⲩ — ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲣ̄
ⲣ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲡⲁ
ⲣⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲟϣϥ
14. ⲛⲏⲧⲛ — ⲁⲩϫⲛⲟⲩϥ
ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲙⲙⲁ
ⲧⲟϊ ϫⲉ ⲉⲛⲛⲁⲣⲟⲩ
ϩⲱⲱⲛ ⲟⲛ · ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲣ̄
ⲧ̄ⲧⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲟⲥⲉ, ⲁⲩⲱ
ⲙⲡⲣ̄ϩⲓⲗⲁ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄
ⲧⲉⲧⲛ̄ ϩⲱ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄
ⲉⲛⲉⲧⲛ̄ ⲟⲯⲱⲛⲓ
15. ⲟⲛ · ⲉⲣⲉ ⲡⲗⲁⲟⲥ
ⲇⲉ ϭⲱϣⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩ
ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩϩⲏⲧ ⲉⲧⲃⲉ
ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲙⲉ
ϣⲁⲕ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲉ
16. ⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ
ⲓ̄ⲁ̄ ⲟⲩⲱϣⲃ ⲉϥϫⲱⲙ̄
ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ̄
ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲉⲛ ⲉϊ
ⲃⲁⲡⲧⲓⳅⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ
ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ · ϥⲛⲏⲩ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲧϫⲟⲟⲣ
ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲛϯⲙ̄
ⲡϣⲁ ⲁⲛ ⲛ̄ⲃⲱⲗ ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲙⲟⲩⲥ ⲙ
ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩⲉ · ⲛ̄
ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲃⲁ
ⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ
ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉϥⲟⲩ
ⲁⲁⲃ ⲙⲛ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ —
17. ⲡⲁⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲟ ϩⲛ
ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉⲧⲃ̄ⲃⲟ ⲙⲡⲉϥ
ϫⲛⲟⲟⲩ ⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲉ
ϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲩⲟ
ⲉⲧⲉϥⲁⲡⲟⲑⲏⲕⲏ —
ⲡⲧⲟϩ ⲇⲉ ϥⲛⲁⲣⲟⲕ
ϩϥ̄ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲥⲁⲧⲉ ⲉⲙⲉⲥ
18. ⲱϣ̄ⲙ̄ ϩⲛ̄ ϩⲉⲛ ⲕⲉ
ϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ
ⲛⲉϥⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙ̄
ⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲧⲁϣⲉⲟ
19. ⲉⲓϣ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ — ϩⲛ
ⲣⲱⲇⲏⲥ ⲇⲉ ⲡⲧⲉⲧⲣⲁⲣ
ⲓⲃ̄ ⲭⲏⲥ ⲉⲩϫⲓⲡⲟ̄ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲉ
ⲧⲃⲉ ϩⲏⲣⲱⲇⲓⲁⲥ ⲧⲉϩⲓ
ⲙⲉ ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲁⲩⲱ
ⲉⲧⲃⲉ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲙ̄ⲡⲟ
ⲛⲏⲣⲟⲛ ⲛⲧⲁ ϩⲏⲣⲱ
20. ⲇⲏⲥ ⲁⲁⲩ ⲁϥⲟⲩⲉϩ ⲡⲉ̄ⲓ
ⲕⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲉϥⲕⲟⲟⲩⲉ
ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁϥⲉⲧⲡ ⲓⲱ
ϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ
21. ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ · ⲁⲥϣⲱ
ⲓⲅ̄ ⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙⲡⲧⲣⲉ ⲡⲗⲁ
ⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓ
ⲥⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲓ̄ⲥ̄
ϫⲓ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲁⲧⲡⲉ
22. ⲟⲩⲱⲛ ⲁⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧ
ⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ̈ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉ
ϫⲱϥ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲙⲟⲧ ⲛ̄
ⲥⲱⲙⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲣⲟ
ⲟⲙⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲟⲩⲥⲙⲏ
ϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲡⲉ
ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲁϣⲏ
ⲣⲉ ⲡⲁⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉⲛⲧⲁⲓ̈ .
23. ⲟⲩⲱϣ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲧ̄ⲛ̄ · ⲓ̄ⲥ̄
ⲓⲇ̄ ⲇⲉ ⲛⲉϥ ϩⲛ ⲙⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲣⲟⲙ
ⲡⲉ ⲛⲉ ⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲡⲉ
ⲛⲓ̈ⲱ̄ⲥⲏⲫ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲟⲩ
ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ :
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ϩⲏⲗⲉⲓ
24. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲑⲑⲁⲧ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲗⲉⲉⲩⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲉⲗⲭⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲁⲛⲛⲁⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲥⲏⲫ
25. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲧⲧⲁⲑⲓⲁⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ϩⲁⲙⲱⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲛⲁⲟⲩⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲥⲗⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲅⲅⲁⲓ
26. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲁⲑ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲑⲑⲁⲑⲓⲁⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲉⲙⲉⲉⲓⲛ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲥⲏⲫ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ ⲓⲱⲇⲁ
27. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ ⲓⲱⲁⲛⲛⲁⲛ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ϩⲣⲏⲥⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲍⲟⲣⲟⲃⲁⲃⲏⲗ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲍⲁⲗⲁⲑⲓⲏⲗ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲛⲏⲣⲉⲓ
28. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲉⲗⲭⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲇⲇⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲕⲱⲥⲓⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲗⲙⲁⲇⲁⲇ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲏⲣ
29. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲏⲥⲟⲩⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲗⲓⲉⲍⲉⲣ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲣⲙ[ⲁ]
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲑⲑⲁⲧ
30. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲗⲉⲉⲩⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲟⲩⲇⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲥⲏⲫ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲛⲁⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲗⲓⲁⲕⲉⲓⲙ
31. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲉⲗⲉⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲉⲛⲛⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲑⲑⲁⲑⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲛⲁⲑⲁⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ
32. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓ̈ⲉⲥⲥⲁⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲃⲏⲇ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲃⲟⲉⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲁⲗⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲛⲁⲁⲥⲥⲱⲛ
33. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲇⲁⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲇⲙⲉⲓⲛ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲣⲛⲉⲓ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲥⲣⲱⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲫⲁⲣⲉⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓ̈ⲟⲩⲇⲁ
34. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲁⲕⲱⲃ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲥⲁⲁⲕ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲑⲁⲣⲣⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲛⲁⲭⲱⲣ
35. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲉⲣⲟⲩⲭ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ϩⲣⲁⲅⲁⲩ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲫⲁⲗⲉⲕ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ϩⲉⲃⲉⲣ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲁⲗⲁ
36. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲕⲁⲓⲛⲁⲛ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲁⲣⲫⲁⲍⲁⲇ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲏⲙ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲛⲱϩⲉ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲗⲁⲙⲉⲭ
37. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲑⲟⲩⲥⲁⲗⲁ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲛⲱⲭ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲁⲣⲉⲇ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ ⲙⲁⲗⲁⲗⲉⲏⲗ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲕⲁⲓⲛⲁⲛ
38. — ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲉⲛⲱⲥ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ ⲥⲏⲧ
— ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ ⲁⲇⲁⲙ
— ⲡ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
IV. — 1. ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄
ⲓ̅ⲉ̅ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϥⲕⲟ
ⲧ̄ϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁ
ⲛⲏⲥ ⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩ̄ⲙ
ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ϩⲓⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ
2. ⲛ̄ϩⲙⲉⲛ̄ϩⲟⲟⲩ, ⲉⲩ
ⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲓ
ⲧⲙ ⲡⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲁⲩⲱ
ⲓ̅ⲥ̅ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲉⲙ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ
ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ·
ⲛⲧⲉⲣⲟⲩϫⲱⲕ ⲇⲉ ⲉ
3. ⲃⲟⲗ ⲁϥϩⲕⲟ · ⲡⲉϫⲉ
ⲡⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲉϣϫⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϣⲏ
ⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϫⲓⲥ
ⲙⲡⲉϊ ⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉϥⲉ
4. ⲣ̄ⲟⲉⲓⲕ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄
ⲛⲁϥ ⲛ̅ϭ̅ⲓ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ϥⲥⲏϩ
ϫⲉ ʼⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁ
ʼⲱⲛϩ ⲁⲛ ⲉⲡⲟⲉⲓⲕ
5. ʼⲙⲙⲁⲧⲉ · ⲁϥϫⲓⲧϥ
ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁϊ ⲁϥⲧⲟⲩⲟϥ
ⲉⲙⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉ
ⲛⲏ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲧⲓⲅⲙⲏ
ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉϫⲉ
6. ⲡⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ϯϯⲛⲁⲕ ⲛ̄ⲧⲉϊ
ⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲛ̄
ⲡⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩ
ⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲓ
ⲧⲁⲁⲥ ⲙⲡⲉϥϯⲟⲩⲁ ,
7. — ϣϥ · ⲛⲧⲟⲕ ϭⲉ ⲉⲕ
ϣⲁⲛⲟⲩⲱϣ̄ⲧ ⲙ̄
ⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲥⲛⲁ
ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲧⲏ
8. ⲣ̅ⲥ̅ · ⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱϣⲃ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϥ
ⲥⲏϩ · ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁⲟⲩ
ʼⲱϣ̄ⲧ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ʼⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ
ʼⲉⲕⲛⲁϣⲙϣⲉ ⲛⲁϥ
9. ʼⲟⲩⲁⲁϥ · ⲁϥⲛ̄ⲧ̄ϥ
ⲇⲉ ⲉ̅ⲑ̅ⲓ̅ⲉ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅ ⲁϥⲧⲁ
ϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲙ̄
ⲡⲧⲛ̄ϩ ⲙⲡⲉⲣⲡⲉ
ⲡⲉϫⲁⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲉϣϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ — ϥⲟϭⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ
10. ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲓ̄ ⲙⲁ · ϥⲥⲏϩ
ⲅⲁⲣ ϫⲉ ʼϥⲛⲁϩⲱⲛ ⲉ
ʼⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ ⲛⲉϥ
ʼⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲃⲏ
ʼⲏⲧⲕ ⲉⲧⲣⲉⲩϥⲁⲣⲉϩ
ʼⲉⲣⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁ
11. ʼϥⲓⲧⲕ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉⲩϭⲓϫ
ʼⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲅϫⲱ
ʼⲣⲡ ⲉⲩⲱⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲕ
ʼⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ . ⲁⲓ̅ⲥ̅
12. ⲇⲉ ⲟⲩⲱϣ̄ⲃ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲩϫⲟⲟⲥ
ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲕⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉ
ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲕ
13. ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥ
ϫⲉⲕ ⲡⲉⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ
ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲁ ⲡⲇⲓ
ⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲥⲁϩⲱϥ ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ ϣⲁⲟⲩ
14. ⲟⲩⲟⲉⲓϣ · ⲁⲩⲱ ⲁϥ
ⲓ̅ⲍ̅ ⲕⲧⲟϥ̄ ⲛ̅ϭ̅ⲓ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ϩⲛ
ⲧϭⲟⲙ ⲙⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅
ⲉⲧⲅⲁⲗⲓⲗⲉⲓⲁ · ⲁⲡⲉⲥⲟ
ⲉⲓⲧ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲉ
ⲣⲓⲭⲱⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ
15. ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲛⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲡⲉ
ϩⲛ ⲛⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲱ
ⲅⲏ ⲉⲣⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ
16. ϯⲉⲟⲟⲩⲛⲁϥ · ⲁϥ
ⲓ̅ⲏ̅ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ
ⲛ̇ⲙⲁ ⲉⲛⲧⲁⲩⲥⲁ
ⲛⲟⲩϣ̄ϥ ⲛϩⲏⲧ̄ϥ ·
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲥⲱⲛⲧ
ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡⲥⲁⲃ
ⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉⲧⲥⲩⲛⲁⲅⲱ
17. ⲅⲏ — ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ
ⲇⲉ ⲉⲱϣ ⲁⲩϯⲛⲁϥ
ⲙⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̄ ⲏ
ⲥⲁⲓⲁⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏ
ⲧⲏⲥ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲙ̄
ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲁϥϩⲉ
18. ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲥⲏϩ · ϫⲉ
ʼⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ʼⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ ⲉⲧⲃⲉ
ʼⲡⲁⲓ ⲁϥⲧⲁϩⲧ · ⲁϥⲧⲛ
ʼⲛⲟⲟⲩⲧ ⲉⲉⲩⲁⲅⲅⲉ
ʼⲗⲓⲍⲉ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲏⲕⲉ · ⲉ
ʼⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛ̄ⲟⲩ
ʼⲕ̄ⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ ⲛ̄ⲁⲓⲭⲙⲁ
ʼⲗⲱⲧⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲟⲩ
ʼⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ ⲛ̄ⲃⲉⲗ
ʼⲗⲉ · ⲉϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧ
ʼⲟⲩⲱϣϥ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲱ
19. ʼⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ
ʼⲛⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙ̄ⲡϫⲟ
20. ʼⲉⲓⲥ ⲉⲧϣⲏⲡ · ⲁϥ
ⲕ̄ⲃ ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲁϥ
ⲧⲁⲁϥ ⲙⲡϩⲩⲡⲏⲣⲉ
ⲧⲏⲥ ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ · ⲛⲉ
ϩⲉⲛ̄ⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ
ⲉⲧϩ̄ⲛ ⲧⲉⲩⲛⲁⲅⲱ
ⲅⲏ ϭⲱϣⲧ ⲉⲣⲟϥ ·

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

21. ⲁϥⲁⲣⲭⲉⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ϫⲟⲟⲥ
ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ, ⲁ
ⲧⲉⲓ ⲅⲣⲁⲫⲏ ϫⲱⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛ̄ⲙⲁ
22. ⲁϫⲉ · — ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲟⲩ
ⲓⲑ ⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲣⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ
ⲛ̄ ⲙⲙⲁϥ — ⲉⲩⲣϣⲡⲏ
ⲣⲉ ⲛ̄ⲛ̄ϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲧⲉ
ⲭⲁⲣⲓⲥ ⲉⲧⲛⲏⲩ, ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲣⲱϥ ⲉⲩϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲏ ⲙⲡϣⲏ
ⲣⲉ ⲛ̄ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁⲛ ⲡⲉ
ⲕ 23. ⲡⲁï · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲧⲉⲧⲛⲁ
ϫⲱ ⲛⲁï ⲛ̄ⲧⲉⲓ ⲡⲁⲣⲁ
ⲃⲟⲗⲏ ϫⲉ ⲡⲥⲁⲉⲓⲛ
ⲁⲣⲓⲡⲁϩⲣⲉ ⲉⲣⲟⲕ ·
ⲛⲉⲛⲧⲁⲛ ⲥⲱⲧⲙ̄
ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩϣⲱ
ⲡⲉ ϩⲛ ⲕⲁⲫⲁⲣⲛⲁ
ⲟⲩⲙ' ⲁⲣⲓⲥⲟⲩ ϩⲱ
ⲱϥ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲓⲙⲁ ϩⲙ
24. ⲡⲉⲕ†ⲙⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ
ⲕⲁ ⲇⲉ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ †ϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ ϫⲉ
ⲙⲙⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲡⲣⲟ
ⲫⲏⲧⲏⲥ ϣⲏⲡ ϩⲙ̄
ⲡⲉϥ†ⲙⲉ ⲙⲙⲓⲛ
ⲕⲃ 25. ⲙⲙⲟϥ · ϩⲛⲟⲩⲙⲉ
ⲇⲉ †ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏ
ⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲛⲉⲟⲩⲛ ϩⲁϩ
ⲛ̄ⲭⲏⲣⲁ ⲡⲉ ϩⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ
ⲛ̄ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ϩⲏⲗⲓ
ⲁⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲧⲡⲉ
ϣⲧⲁⲙ ⲛ̄ϣⲟⲙⲧⲉ
ⲛ̄ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲥⲟⲟⲩ
ⲛ̄ⲉⲃⲟⲧ — ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩ
ⲛⲟϭ ⲛ̄ϩⲉⲃⲱⲱⲛ
ϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ
26. ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲟⲩ
ϫⲉⲩ ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ϣⲁ ⲗⲁ
ⲁⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ, ⲉⲓⲙⲏ
ⲧⲓ ⲉⲥⲁⲣⲉⲡⲧⲁ ⲛⲧⲉ
ⲧⲥⲓⲇⲱⲛⲓⲁ ϣⲁ ⲟⲩ
27. ⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲭⲏⲣⲁ · ⲁⲩⲱ
— ⲛⲉⲟⲩⲛ ϩⲁϩ ⲥⲟⲃ̄ϩ̄
ϩⲙⲡⲓⲏ̄ⲗ ϩⲓ ⲉⲗⲓⲥⲁⲓ
ⲟⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ
ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ
ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲃ̄ⲃⲟ ⲛ̄ⲥⲁ
ⲛⲁⲓⲙⲁⲛ ⲡⲥⲩⲣⲟⲥ ·
28. ⲁⲩⲙⲟⲩϩ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲛ̄ϭⲱⲛⲧ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩⲛ
ⲁⲅⲱⲅⲏ ⲉⲩⲥⲱⲧⲙ
29. ⲉⲛⲁï · ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ
ⲁⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ
ⲡⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ
ⲁⲩⲛⲧϥ ϣⲁ ⲡⲕⲟ
ⲟϩ ⲙⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉⲣⲉ
ⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲏⲧ
ϩⲓϫⲱϥ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉ
ⲧⲣⲉⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ
30. ⲛ̄ϫⲟϥⲧⲛ̄ · ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲁϥⲉï ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
— ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ
ⲕⲅ 31. ⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲕⲁ
ⲫⲁⲣⲛⲁⲟⲩⲙ ⲧⲡⲟ
ⲗⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲅⲁⲗⲓ
ⲗⲁⲓⲁ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥ†
ⲥⲃⲱ ⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲛ̄ⲥⲁⲃ
32. ⲃⲁⲧⲟⲛ · ⲁⲩⲣϣⲡⲏ
ⲕⲇ ⲣⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲉϫⲛ̄ ⲧⲉϥⲥⲃⲱ ϫⲉ
ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϣⲁϫⲉ
— ϣⲟⲟⲡ ⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩ
ⲕ 33. ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ · ⲁⲩⲱ
ⲛⲉⲟⲩⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ
ⲡⲉ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲱ
ⲅⲏ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲡⲛ̄ⲁ ⲛ̄
ⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲁⲕⲁ
ⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ
ⲁϥϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲙⲏ
34. ϫⲉ ⲁϩⲣⲟⲕ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲛ
ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲣⲙ̄ ⲛⲁⲍⲁⲣⲉⲑ
ⲁⲕⲉⲓ ⲉⲧⲁⲕⲟⲛ · †
ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲕ
ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲕ ⲡⲉⲧⲟⲩ
ⲁⲁⲃ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
35. ⲁ ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ
ⲛⲁϥ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲧⲙⲣⲱⲕ ⲛ̄ⲅ̄ⲉⲓ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ · ⲁϥ
ⲛⲟⲩϫ ϫⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲛ
ϭⲓ ⲡⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲓⲟⲛ
ⲉⲧⲙⲏⲧⲉ ⲁϥⲉ̄ⲓ ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲉⲙ
ⲡϥⲃ̄ⲗⲁⲡⲧⲉⲓ ⲙ̄
36. ⲙⲟϥ ⲗⲁⲁⲩ · ⲁ ⲟⲩ
ϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲇⲉ ϣⲱ
ⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ
ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲩ
ⲉⲣⲏⲩ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉ ⲡⲉⲓϣⲁ
ϫⲉ · ϫⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲉⲍⲟⲩ
ⲥⲓⲁ ⲙⲛ̄ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲉϥ
ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛ̄ ⲛⲉ
ⲡⲛ̄ⲁ ⲛ̄ ⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ
37. ⲥⲉⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁ
— ⲡⲥⲟⲉⲓⲧ ⲇⲉ ⲙⲟⲟ
ϣⲉ ⲉⲧⲃ̄ⲏⲏⲧϥ ϩⲙ̄
ⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲡⲉⲣⲓ
38. ⲭⲱⲣⲟⲥ · ⲁϥⲧⲱ
ⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
ⲕⲉ ⲧⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲁϥ
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏ
ⲉⲓ, ⲛ̄ⲥⲓⲙⲱⲛ · ⲧϣⲱ
ⲙⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲓⲙⲱⲛ
ⲛⲉⲟⲩⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ
ⲛ̄ϩⲙⲟⲙ ϩⲓⲱⲱⲥ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲡⲉ · ⲁⲩⲥⲉⲡⲥⲱ
ⲡ̅ϥ ⲇⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲥ
39. ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁⲧ̅ϥ̅ ϩⲓϫⲱⲥ
ⲁϥⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲙⲁ ⲙ̅ⲡⲉ
ϩⲙⲟⲙ · ⲁϥⲕⲁⲁⲥ ⲛ̅
ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥⲧⲱ
ⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲁⲥⲇⲓⲁⲕⲟ
40. ⲛⲉⲓ ⲛⲁⲩ · ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲏ
ⲇⲉ ⲛⲁϩⲱⲧⲡ · ⲟⲩ
ⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛ
ⲧⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥϣⲱ
ⲛⲉ ϩ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛϣⲱⲛⲉ
ⲉⲩϣⲟⲃⲉ ⲁⲩⲛ̅ⲧⲟⲩ
— ⲛⲁϥ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲕ̅ⲍ̅ ⲁϥⲧⲁⲗⲉ ⲧⲟⲟⲧϥ
ⲉϫⲙⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁϥⲧⲁⲗϭⲟ
41. ⲟⲩ · ⲛⲉⲣⲉ ⲛ̅ⲇⲁⲓ
ⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲏⲩ
ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ ϩⲁϩ ⲡⲉ
ⲉⲩⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛ
ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ
ⲛⲉϥⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁⲩ
ⲉⲛ̅ϥⲕⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ
ⲁⲛ ⲉϣⲁϫⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲩ
ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲟϥ
42. ⲡⲉ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲛⲧⲉ
ⲕ̅ⲏ̅ ⲣⲉ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ϣⲱ
ⲡⲉ — ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥ
ⲃⲱⲕ ⲉⲩⲙⲁⲛ̅ϫⲁ
ⲉⲓⲉ · ⲛⲉⲣⲉ ⲙ̅ⲙⲏ
ⲛϣⲉ ⲇⲉ ϣⲓⲛⲉ ⲛ̅
ⲥⲱϥ ⲡⲉ ⲁⲩⲉⲓ ϣⲁ
ⲣⲟϥ ⲁⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̅
ⲙⲟϥ ⲉⲧⲙⲃⲱⲕ ⲉ
43. ⲕⲁⲁⲩ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϩⲁ
ⲡ̅ⲥ̅ ⲉⲧⲣⲁⲉⲩⲁⲅⲅⲉ

ⲗⲓⲍⲉ ⲛ̅ⲛ̅ⲕⲉ ⲡⲟⲗⲓⲥ
ⲛ̅ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲉⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲩⲧ̅ⲛ̅
ⲛⲟⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲉⲓ
44. ϩⲱⲃ · ⲛⲉϥⲕⲏⲣⲩⲥ
ⲥⲉ ⲇⲉ ⲡⲉ ϩ̅ⲛ̅ⲛ̅ⲥⲩⲛ
ⲁⲅⲱⲅⲏ ⲛ̅ϯⲟⲩⲇⲁⲓⲁ
V. — 1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲙⲡⲧⲣⲉ
ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ϣⲟⲩⲟ
ⲉϫⲱϥ ⲛⲉ ⲉⲥⲱⲧ̅ⲙ̅
ⲉⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉϥ
ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲁⲧⲛ ⲧⲗⲓ
ⲙⲛⲏ ⲛ̅ⲅⲉⲛⲛⲏⲥⲁ
2. ⲣⲉⲑ, ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉϫⲟⲓ̈
ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲙⲟⲟⲛⲉ
ϩⲁⲧⲛ̅ ⲧⲗⲓⲙⲛⲏ'ⲉⲁ ⲛ
ⲟⲩⲱϩⲉ ⲡⲉ ⲉ̅ⲓ̅ ϩⲣⲁ̅ⲓ̅
ϩⲓⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉⲓⲱ ⲛ̅
3. ⲛⲉⲩϣⲛⲏⲩ · ⲁϥ
ⲁⲗⲉ ⲇⲉ ⲉⲟⲩⲁ ⲛ̅ⲛ̅ϫⲟ
ⲉ̅ⲓ̅, ⲉ ⲡⲁⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉ
ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ · ⲉ
ⲧⲣⲉϥϥϩⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙⲡⲉⲕⲣⲟ̅ ⲛ̅ⲟⲩⲕⲟⲩ
ⲉⲓ, · ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲇⲉ
ϩⲓϫⲙ ⲡϫⲟⲉⲓ ⲁϥϯ
— ⲥⲃⲱ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲏⲏϣⲉ
4. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲟⲩⲱ ⲇⲉ
— ⲉϥϣⲁϫⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ·
ⲗ̅ ⲛⲥⲓⲙⲱⲛ ϫⲉ ⲕⲉⲧ
ⲧⲏⲩⲧ̅ⲛ̅ ⲉⲛⲉⲧϣⲏⲕ
ⲛⲧⲉⲧⲛ̅ⲭⲁⲗⲁ ⲛ̅ⲛⲉ
ⲧⲛ̅ϣⲛⲏⲩ ⲉϭⲱⲡⲉ
5. ⲁ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲇⲉ ⲟⲩⲱ
ϣ̅ⲃ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ . ⲁⲛϣ̅ⲡ̅
ϩⲓⲥⲉ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ
ⲧⲏⲣⲥ ⲙ̅ⲡ̅ⲛ̅ϭⲉⲛ
ⲗⲁⲁⲩ · ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲕ

ϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲭⲁ
ⲗⲁ ⲛ̅ⲛⲉϣⲛⲏⲩ ·
6. ⲛ̅ⲧⲉⲣⲟⲩ ⲣ̅ ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ
ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲛ̅ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̅
ⲧ̅ⲃ̅ⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲟⲩ ·
ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩϣⲛⲏⲩ
7. ⲇⲉ ⲛⲁⲡⲱϩⲡⲥ · ⲁⲩ
ϫⲱⲣ̅ⲙ̅ ⲉⲛⲉⲩϣⲃⲉ
ⲉⲣ ⲉⲧϩⲙⲡⲕⲉϫⲟⲓ̈
ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓ ⲛ̅ⲥⲉϯ
ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ ·
ⲁⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲁⲩⲙⲉϩ
ⲡϫⲟⲓ̅, ⲥⲛⲁⲩ ϩⲱⲥ
— ⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲱⲙ̅ⲥ̅ ·
ⲗ̅ⲁ̅ 8. ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉ
ⲧⲣⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲓ̈ ·
ⲁϥⲡⲁϩⲧ̅ϥ̅ ϩⲁ ⲛⲟⲩ
ⲉⲣⲏⲧⲉ ⲛ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲁ ϩⲱⲛ
ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲙⲟⲓ̈ ϫⲉ ⲁ
ⲛ̅ⲅ̅ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̅
ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ ⲡϫⲟ
9. ⲉⲓⲥ · ⲛⲉ ⲁ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ
ⲅⲁⲣ ⲧⲁϩⲟϥ ⲡⲉ ⲙ̅ⲛ̅
ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛ̅ⲙ̅
ⲙⲁϥ ⲉϫⲛ ⲧⲥⲟⲟⲩ
ϩ̅ⲉ̅ ⲛ̅ⲛ̅ⲧⲃ̅ⲧⲉ ⲛⲧⲁⲩ
10. ϭⲟⲡ̅ⲥ̅ · ϩⲟⲙⲟⲓⲱⲥ
ⲇⲉ ⲡⲕⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ
ⲙⲛ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛ̅
ϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ⲍⲉⲃⲉⲇⲁⲓ
ⲟⲥ ⲛⲉⲩⲟ̅ ⲛ̅ⲕⲟⲓ
— ⲛⲱⲛⲟⲥ ⲛ̅ⲥⲓⲙⲱⲛ
ⲗ̅ⲃ̅ 11. ⲡⲉϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲛⲥⲓⲙⲱⲛ
ϫⲉ ⲙ̅ⲡⲣ̅ⲣ̅ϩⲟⲧⲉ
ϫⲓⲛⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲕⲛⲁ
ϣⲱⲡⲉ ⲉⲕϭⲉⲛ
11. ⲣⲱⲙⲉ · ⲁⲩⲙⲁⲛ ⲉ
ⲛⲉϫⲏⲩ ⲇⲉ ⲉⲡⲉ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲛⲣⲟ̄ ⲁⲩⲛⲁ ⲛⲛⲁ ⲛⲓⲙ
ⲛ̄ⲥⲱⲟⲩ ⲁⲩⲟⲩⲁ
12. ϩⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱϥ · ⲁⲥ
ⲓ̄ⲃ̄ ϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϩⲛ̄ ⲟⲩ
ⲉⲓ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ, ⲉⲓⲥ
ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲙⲉϩ
ⲛⲥⲱⲃϩ̄ · ⲁϥⲛⲁⲩ
ⲉⲓⲥ̄ ⲁϥⲛⲁϩⲧϥ̄ ⲉ
ϫⲙ̄ ⲡⲉϥϩⲟ ⲁϥⲥⲉⲡ
ⲥⲱⲡϥ ⲉϥϫⲱⲙ
ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲉⲕϣⲁⲛⲟⲩⲱϣ
ⲟⲩⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲕ
13. ⲉⲧⲃ̄ⲃⲟ̄ⲓ̈ · ⲁϥⲥⲟⲩ
ⲧⲛ̄ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲇⲉ ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲣⲟϥ
ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ϯⲟⲩⲱϣ ⲧ̄ⲃⲃⲟ̄ ·
ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ
14. ⲁⲡⲥⲱⲃϩ̄ ⲛⲁⲁϥ · ⲛ̄
ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲡⲁⲣⲁⲅ
ⲅⲉⲓⲗⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙ̄
ⲡ̄ⲣϫⲟⲟⲥ ⲉⲗⲁⲁⲩ
ⲁⲗⲗⲁ ⲃⲱⲕ ⲛ̄ⲅⲧⲟⲩ
ⲟⲕ ⲉⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛ̄ⲅ
ⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲁⲡⲉⲕ
ⲧ̄ⲃⲃⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲛ
ⲧⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ
ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩ
ⲥⲏⲥ ⲉⲩⲙ̄ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ ·
15. ⲧⲣⲉ ⲛⲁⲩ · ⲛⲉⲣⲉ
ⲗ̄ⲇ̄ ⲡϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲙⲟⲟϣⲉ
ⲛϩⲟⲩⲟ ⲉⲧⲃⲏⲏ
ⲧϥ̄ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲣⲉ ⲙ̄
ⲙⲏⲏϣⲉ ⲥⲱⲟⲩϩ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲥⲱⲧⲙ
ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲗ
ϭⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩϣⲱ
ⲗ̄ⲉ̄ 16. ⲛⲉ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉϥ
ⲉⲓϩⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲡⲉ ⲉ
ϩⲉⲛ ⲙⲁ̄ⲛ̄ϫⲁⲓⲉ ⲉϥ
17. ϣⲗⲏⲗ · ⲁⲥϣⲱⲡⲉ
ⲗ̄ⲋ̄ ⲇⲉ ⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲛ̄ ⲟⲩ
ϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲉ ϩⲉⲛⲫⲁ
ϩⲓⲥⲁⲓⲟⲥ ϩⲙⲟⲟⲥ
ⲙ̄ⲛ ϩⲉⲛⲛⲟⲙⲟⲇⲓ
ⲇⲁⲥⲕⲁⲗⲟⲥ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲛ
ⲧⲁⲩ ⲉⲓ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ϯ
ⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲉ ⲧⲅⲁ
ⲗⲓⲗⲁⲓⲁ ⲙⲛ̄ ϯⲟⲩ
ⲇⲁⲓⲁ ⲙⲛ̄ ⲑⲓ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ ·
ⲛⲉⲣⲉ ⲧϭⲟⲙ ⲇⲉ
ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲟⲟⲡ
ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲗϭⲟ ·
ⲗ̄ⲍ̄ 18. ⲉⲓⲥ ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ|
ⲁⲩⲛ̄ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ϩⲓ
ϫⲛ ⲟⲩϭⲗⲟϭ ⲉϥⲥⲏϭ ·
ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲓⲛⲉ ⲡⲉ
ⲛⲥⲁϫⲓⲧϥ̄ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲉⲛⲁⲁϥ ⲙ̄ⲡⲉϥⲙ̄ⲧⲟ
19. ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲡⲟⲩϩⲉ
ⲇⲉ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲉϫⲓⲧϥ̄
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲙⲏ
ⲏϣⲉ · ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉ
ϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ
ⲁⲩⲭⲁⲗⲁ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉ
ⲡⲉⲥⲏⲧ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲅⲉ
ⲣⲁⲙⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲡⲉϭⲗⲟϭ
ⲉⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲙ
20. ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲓ̄ⲥ̄ · ⲁϥ
ⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲩⲡⲓ
ⲥⲧⲓⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ
ⲡⲣⲱⲙⲉ . ⲛⲉⲕⲛⲟ
ⲃⲉ ⲕⲏ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ·
21. ⲁ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ
ⲇⲉ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲫⲁⲣⲓⲥⲁⲓ
ⲟⲥ ⲁⲣⲭⲉⲓ ⲙⲙⲟⲛ
ⲙⲉⲛ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧ
— ϫⲓⲟⲩⲁ · ⲛⲓⲙ ⲡⲉ
ⲧⲉⲟⲩⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ
ⲛ̄ⲕⲁ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ⲛ̄ⲥⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲟⲩ
22. ⲁⲁϥ · ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ
ⲉⲓⲙⲉ ⲛⲉⲩⲙⲟⲕ
ⲙⲉⲕ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ⲁϩⲣⲱⲧⲛ̄ ⲧⲉⲧⲛ̄
ⲙⲉⲉⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲡⲉⲧⲛ̄
23. ϩⲏⲧ · ⲁϣ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧ
— ⲙⲟⲧⲛ̄ · ϫⲟⲟⲥ ⲡⲉ
ϫⲉ ⲛⲉⲕⲛⲟⲃⲉ ⲕⲏ
ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ · ϫ̄ⲛ̄ϫⲟ
ⲟⲥ ⲡⲉϫⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ
24. ⲛ̄ⲅⲙⲟⲟϣⲉ · ϫⲉ
ⲕⲁⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁ
ⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲧⲉ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲱ
ⲙⲉ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ϩⲓϫ̄ⲙ̄
ⲡⲕⲁϩ ⲉⲕⲁ ⲛⲟⲃⲉ
ⲉⲃⲟⲗ . ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄
ⲡⲉⲧⲥⲏϭ . ϫⲉ ⲉⲓ̄
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ⲧⲱ
ⲟⲩⲛⲅ · ϥⲓ ⲡⲉⲕϭⲗⲟϭ
ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲕⲏⲉⲓ ·
25. ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥ
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙ ⲡⲉⲩⲙ
ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϥⲓ ⲡⲉϥ
ϭⲗⲟϭ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉϥ
ⲏⲉⲓ ⲉϥϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄
26. ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲣ̄
ϣⲡⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲁⲩϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲁⲩⲙⲟⲩϩ ⲛϩⲟ
ⲧⲉ ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ
— ϫⲉ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉϩⲉⲛ
ϣⲡⲏⲣⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ·
ⲗ̄ⲏ̄ 27. ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ⲛⲁⲓ̈ ⲁϥⲉⲓ̄
ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲩⲧⲉ
ⲗⲱⲛⲏⲥ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ
ⲡⲉ ⲗⲉⲩⲉⲓ ⲉϥϩⲙⲟ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲟⲥ ϩⲙ ⲡⲉϥⲧⲉⲗⲱ
ⲛⲓⲟⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲟⲩⲁϩⲛ̄ ⲛⲥⲱⲓ̄ ·
23. ⲁϥⲕⲁ ⲛ̄ ⲕⲁ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ
— ⲛⲥⲱϥ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ
ⲗ̄ⲑ̄ ⲁϥⲟⲩⲁϩϥ̄ ⲛⲥⲱϥ ·
29. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲗⲉⲩⲉⲓ ⲣ̄ⲟⲩ
ⲛⲟϭ ⲛϣⲟⲟⲥ ⲉⲣⲟϥ
ϩⲙ ⲡⲉϥⲏⲉⲓ · ⲛⲉ
ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ
ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ
ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛ ⲕⲟⲟⲩⲉ
ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩⲛⲏϫ ·
30. ⲁ ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ
ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲫⲁⲣⲓⲥⲁⲓⲟⲥ
ⲕ̄ⲣⲙ̄ⲣⲙ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ
ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ
ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉ
ⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲟⲩ
ⲱⲙ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲱ
ⲙⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ
ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ
ⲙ̄ 31. ⲁ ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ . ϫⲉ ⲛⲉⲧ
ⲧⲏⲕ ⲣ̄ⲭⲣⲓⲁ ⲁⲛ ⲙⲡⲥⲁ
ⲉⲓⲛ — ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲧⲙⲟ
ⲕ̄ϩ ⲛⲉⲧⲣ̄ⲭⲣⲓⲁ ⲛⲁϥ ·
32. ⲛⲧⲁⲓ̈ⲉⲓ ⲁⲛ ⲉⲧⲉϩⲙ̄
ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲛ̄ⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲙⲉ
33. ⲧⲁⲛⲟⲉⲓ · ⲛⲧⲟⲟⲩ
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲙⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲓⲱ
ϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ
ⲛ̄ϩⲁϩ ⲛⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ
ⲉⲉⲥⲟⲡⲥ̄ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ
ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲛⲉⲫⲁⲣⲓⲥⲁ
ⲓⲟⲥ · ⲛⲟⲩⲕ ⲇⲉ ⲟⲩ
34. ⲱⲙ ⲥⲉⲥⲱ · ⲡⲉϫⲉ
ⲓ̄ⲥ̄ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲏ ⲟⲩⲛ
ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ ⲉ
ⲧⲣⲉⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲙⲁ
ⲛ̄ϣⲉⲗⲉⲉⲧ . ⲛⲏ
ⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲁⲧ
ϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲩ
35. ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ
ⲛⲏⲩ ⲉⲩⲛⲁϥⲓ ⲙⲡⲁ
ⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲛⲧⲟ
ⲟⲧⲟⲩ, ⲧⲟⲧⲉ ⲥⲉ
ⲛⲁⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ϩⲛ̄
ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ·
36. ⲛϥϫⲱ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ · ⲛ̄ⲕⲉ
ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ϫⲉ ⲙⲉ
ⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲥⲗⲡ ⲟⲩ
ⲧⲟⲉⲓⲥ ϩⲓ ⲟⲩϣⲧⲏⲛ
ⲛ̄ϣⲁⲓ̄ ⲛ̄ϥⲧⲟⲣⲡ̄ⲉ
ⲉⲩϣⲧⲏⲛ ⲙⲡⲗϭⲉ
ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ
ϥⲛⲁⲡⲉϩⲧ ⲕⲉϣⲧⲏⲛ
ⲛϣⲁⲓ̄ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ
ⲧⲙⲛⲧⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ϣⲁⲓ̈
ⲣ̄ϣⲁⲩ ⲉⲧⲡⲗϭⲉ ·
37. ⲁⲩⲱ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲟⲩ
ϫⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲛ̄ⲃ̄ⲣ
ⲣⲉ ⲉϩⲉⲛ ⲁⲥⲕⲟⲥ
ⲛ̄ⲁⲥ · ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲙ̄
ⲙⲟⲛ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲏⲣⲡ
ⲛ̄ⲃ̄ⲣⲣⲉ ⲡⲉ ϩⲛⲁⲥ
ⲕⲟⲥ ⲛ̄ϥⲡⲱⲛⲉ
ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲛ̄ⲕⲉ ⲁⲥ
38. ⲕⲟⲥ ⲧⲁⲕⲟ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲉϣⲁⲩⲛⲉϫ ⲛ̄ⲣⲡ
ⲛ̄ⲃ̄ⲣⲣⲉ ⲉϩⲉⲛⲁⲥⲕⲟⲥ
39. ⲛ̄ⲃⲣⲣⲉ · ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁ
— ⲁⲩ ⲇⲉ ⲟⲩⲉϣ ⲏⲣⲡ
ⲛ̄ⲃⲣⲣⲉ ⲉϥⲥⲉ ⲏⲣⲡ
ⲁⲥ · ϣⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ
ϫⲉ ⲡⲉϥⲣ̄ⲡⲉⲣ̄ⲡⲁⲥ ·
ⲙ̄ⲁ̄ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲥⲁⲃ
VI. — 1. ⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲓ̄
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲁ
ⲉⲧϫⲏⲩ . ⲁ ⲡⲉϥⲙⲁ
ⲑⲏⲧⲏⲥ ⲧⲱⲗⲕ ⲛ̄
ⲛ̄ϩⲙⲥⲁⲩ ⲥⲉϩⲥⲱ
ϩⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲁⲩ
2. ⲟⲩⲱⲙ · ⲡⲉϫⲉ ϩⲟ
ⲉⲓⲛⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲫⲁⲣⲓ
ⲥⲁⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ
ⲧⲉⲧⲛ̄ⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲉ
ⲧⲉⲙⲉϣϣⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲥⲁⲃ
3. ⲃⲁⲧⲟⲛ · ⲁ ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲟⲩ
ⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛ̄ⲉϣ ⲡⲁⲓ̈
ⲉⲁ ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲁⲁϥ ⲛ̄ⲧⲉ
ⲣⲉϥϩⲕⲟ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲁⲩⲱ
4. ⲡⲉⲧⲛ̄ⲙⲙⲁϥ ϫⲉ ⲛ̄
ⲁϣ ⲛϩⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ
ϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛ̄ⲛ̄ⲟⲉⲓⲕ
ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲣⲟⲑⲉⲥⲓⲥ
ⲁϥⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ
ⲁϥϯ ⲛⲡⲉⲧⲛ̄ⲙⲙⲁϥ
ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉⲙⲉϣϣⲉ
ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲟⲩⲟⲙⲟⲩ
ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ
5. ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ
ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲙ̄ⲡⲕⲉ ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ
ⲡⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲱ
6. ⲙⲉ · ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ
ⲙ̄ⲃ̄ ⲙⲡⲕⲉ ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ
ⲉⲧⲣⲉϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲉⲧⲉⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲛ̄ϥ
— ϯⲥⲃⲱ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲟⲩ
ⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲩ
ⲉⲣⲉ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲛ̄ⲟⲩ
ⲛⲁⲙ ϣⲟⲩⲱⲟⲩ ·
7. ⲛⲉⲩⲡⲁⲣⲁⲧⲏⲣⲉⲓ
ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲛ̄ϭⲓ
ⲛⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲥ

ⲙⲛ ⲛⲉⲫⲁⲣⲓⲥⲁⲓⲟⲥ
ϫⲉ ⲛ̄ϥⲛⲁⲣ̄ⲡⲁϩⲣⲉ
ⲉⲣⲟϥ ⲙ̄ⲡⲥⲁⲃⲃⲁ
ⲧⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲩⲉϩⲉ ⲉ
ⲑⲉ ⲛⲕⲁⲧⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲉⲓ
8. ⲙⲙⲟϥ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲛⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̄
ⲛⲉⲩⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲉϥϭⲓϫ
ϣⲟⲩⲱⲟⲩ . ϫⲉ ⲧⲱ
ⲟⲩⲛ ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲕ̄ ⲛ̄
ⲧⲙⲏⲧⲉ · ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ
9. ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ · ⲡⲉ
ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϯⲛⲁ
ϫⲛⲉⲧⲛⲩⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲉ
ⲛⲉ ⲉⲍⲉⲥⲧⲓ · ⲉⲣⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϩⲙ̄ⲡⲥⲁⲃ
ⲃⲁⲧⲟⲛ ϫⲛ̄ ⲉⲣⲡⲉ
ⲑⲟⲟⲩ · ⲉⲧⲟⲩϫⲉ
ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ · ϫⲛ̄ ⲉⲧⲁ
10. ⲕⲟⲥ · ⲁϥⲕⲧⲉ ⲉⲓⲁ
ⲧϥ̄ ⲇⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ . ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲥⲟⲩⲧⲛ ⲧⲉⲕ
ϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ · ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲁϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛⲥ̄ .
11. ⲁ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲗⲟ̄ · ⲛ̄
ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲙⲟⲩϩ
ⲙ̄ⲙⲛⲧⲁⲑⲏⲧ · ⲁⲩ
ⲙⲉⲕⲙⲟⲩⲕⲟⲩ
ⲙ̄ⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϫⲉ
ⲙ̄ⲅ̄ ⲉⲛⲛⲁⲣⲟⲩ ⲛⲓ̄ⲥ̄ ·
12. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲛ̄
ⲛⲉⲓϩⲟⲟⲩⲉ ⲧⲣⲉϥ
ⲉⲓ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲧⲟⲟⲩ
ⲉϣⲗⲏⲗ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥ
ⲟ̄ ⲛ̄ⲟⲩϣⲏ ⲛⲡⲣⲟⲉⲓⲥ
ⲡⲉ ϩⲙⲡⲉϣⲗⲏⲗ
13. ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲙ̄ⲇ̄ ⲛⲧⲉⲣⲉ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ
ϣⲱⲡⲉ . ⲁϥⲙⲟⲩ
ⲧⲉ ⲉⲛⲉϥ ⲙⲁⲑⲏ
ⲧⲏⲥ ⲁϥⲥⲉⲧⲡ ⲙⲛⲧ
ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ
ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲧⲁϥ
ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ
ϫⲉ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ·
14. ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥ
ϯⲣⲛ̄ϥ ⲉⲡⲉⲧⲣⲟⲥ · ⲙⲛ
ⲁⲛⲇⲣⲉⲁⲥ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ
— ⲙⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ · ⲙⲛ
ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ · ⲙⲛ
— ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ · ⲙⲛ
— ⲃⲁⲣⲑⲟⲗⲟⲙⲁⲓⲟⲥ ·
15. ⲙ̄ⲛ ⲙⲁⲑⲑⲁⲓⲟⲥ ·
— ⲙ̄ⲛ ⲑⲱⲙⲁⲥ · ⲙⲛ
ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲡϣⲏ
ⲣⲉ ⲛⲁⲗⲫⲁⲓⲟⲥ · ⲙⲛ
— ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉⲧⲉϣⲁⲩ
ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ
16. ⲡⲍⲏⲗⲱⲧⲏⲥ · ⲙ̄ⲛ
— ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ
— ⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ · ⲙ̄ⲛ ⲓⲟⲩ
ⲇⲁⲥ ⲡⲓⲥⲕⲁⲣⲓⲱⲧⲏⲥ
ⲡⲁⲓ ⲉⲛⲧⲁϥϣⲱ
ⲡⲉ ⲙⲡⲣⲟⲇⲟⲧⲏⲥ ·
ⲙ̄ⲉ̄ 17. ⲁϥⲉⲓⲇⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ
ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁ
ⲧϥ ϩⲓⲟⲩⲙⲁ ⲉϥⲟⲩ
ⲟϣ̄ⲥ̄ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲏ
ⲏϣⲉ ⲉⲛⲁϣⲱϥ
ⲛ̄ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ
ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ
ⲉⲛⲁϣⲱϥ ⲛ̄ⲧⲉ
ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
ϯⲟⲩⲇⲁⲓⲁ ⲙⲛ ⲑⲓ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄
ⲙ̄ⲛ ⲧⲡⲁⲣϩⲁⲗⲓⲁ ⲛ̄
ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲛⲥⲓⲇⲱ ·
ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ⲉⲥⲱ

ⲧⲙ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉ
ⲧⲁⲗϭⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ ⲛⲉⲩϣⲱⲛⲉ ·
18. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲙⲟⲕϩ̄
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲉⲡⲛ̄ⲁ
ⲛ̄ⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲁⲩ
19. ⲧⲁⲗϭⲟ · ⲡⲙⲏⲏϣⲉ
ⲇⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲩϣⲓ
ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁ ϫⲱϩ ⲉⲣⲟϥ
ϫⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲟⲩϭⲟⲙ
ⲡⲉ ⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ
ϩⲏⲧϥ ⲉⲥⲧⲁⲗϭⲟ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·
ⲙ̄ⲋ̄ 20. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲁϥϥⲓ
ⲉⲓⲁⲧϥ̄ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉϥ
ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ
ϫⲉ ⲛⲁⲓⲁⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛ̄
ϩⲏⲕⲉ ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩ
ⲧⲉ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲛ̄ⲙ̄
21. ⲡⲏⲩⲉ · ⲛⲁⲓ̈ⲁⲧⲧⲏⲩ
ⲙ̄ⲍ̄ ⲧⲛ ⲛⲉⲧϩⲕⲁⲉⲓⲧ
ⲧⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁ
ⲥⲉⲓ · ⲛⲁⲓⲁⲧⲧⲏⲩ
ⲙ̄ⲏ̄ ⲧ̄ⲛ ⲛⲉⲧⲣⲓⲙⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ
ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁⲥⲱⲃⲉ ·
ⲙ̄ⲑ̄ 22. ⲛⲁⲓⲁⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲣ
ϣⲁⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ
ⲙⲉⲥⲧⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲥⲉ
ⲡⲣ̄ϫⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ
ⲛ̄ⲥⲉ ⲛⲟϭⲛⲉϭ, ⲙ̄
ⲙⲱⲧⲛ̄ · ⲛⲥⲉⲧⲉⲧⲉ
ⲡⲉⲧⲛ̄ⲣⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲱⲥ ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ
ⲉⲧⲃⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄
23. ⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲣⲁϣⲉ
ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ
ⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲉ
— ⲗⲏⲗ · ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ
ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲃⲉⲕⲉ
ⲛⲁϣⲱϥ ϩⲛ̄ⲧⲡⲉ ·

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩⲉⲓⲟⲧⲉ
ⲅⲁⲣ ⲉⲓⲣⲉ ϩⲓ ⲛⲁϊ ⲛⲉ
— ⲛ̅ⲛⲉ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ·
ⲕ̅ ⲡⲗⲏⲛ ⲟⲩⲟⲉⲓⲛⲏ
ⲧⲛ̅ ⲛ̅ⲣⲙⲙⲁⲟ ϫⲉ ⲁ
ⲧⲉⲧⲛ ϫⲓⲙ̅ ⲛⲉⲧⲛ̅
25. ⲙⲧⲟⲛ · ⲟⲩⲟⲉⲓ ⲛⲏ
ⲧⲛ̅ ⲛⲉⲧⲥⲏⲩ ⲧⲉ
ⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁϩⲕⲟ̅ —
— ⲟⲩⲟⲉⲓⲛⲏⲧⲛ̅ ⲛⲉⲧ
ⲥⲱⲃⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ
ⲧⲉⲧⲛⲁⲣϩⲏⲃⲉ ⲛ̅
26. ⲧⲉⲧⲛ̅ⲣⲓⲙⲉ · ⲟⲩⲟϊ
ⲛⲏⲧⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛ̅ⲣⲱ
ⲙⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲧⲁⲉⲓⲉ
ⲧⲏⲩⲧⲛ · ⲛⲉⲩⲉⲓⲣⲉ
ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲡⲉ ⲛ̅
ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲕ
27. ⲛⲟⲩϫ · ⲁⲗⲗⲁ ϯϫⲱ
ⲕ̅ⲃ̅ ⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲛⲉⲧ
ⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲣⲟϊ ϫⲉ ⲙⲉ
ⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛ̅ϫⲓϫⲉ ⲁⲩⲱ
ⲁⲣⲓ ⲡⲉⲧⲛⲛⲁⲛⲟⲩϥ
ⲛ̅ⲛⲉⲧⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙ̅
28. ⲙⲱⲧⲛ̅ · ⲥⲙⲟⲩ ⲉ
ⲛⲉⲧⲥⲁϩⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲱ
ⲧⲛ · ϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲛⲛⲉⲧ
ⲡⲏⲧ ⲛ̅ⲥⲁⲧⲟⲟⲩⲧⲛ̅

ⲕ̅ⲅ̅ 29. ⲡⲉⲧⲛⲁⲣⲁϩⲧⲕ̅ ⲉϫⲛ
ⲧⲉⲕⲟⲩⲟϭⲉ ⲕⲧⲟ̅
ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉⲕⲕⲉⲟⲩ
ⲉⲓ · ⲁⲩⲱ ⲕⲁ ⲧⲉⲕ
ϣⲧⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲁ
ⲡⲉⲧϥⲓ ⲙ̅ⲡⲉⲕϩⲟ
30. ⲉⲓⲧⲉ · ϯ ⲛ̅ⲟⲩⲟⲛ
— ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ
ⲁⲩⲱ . . . .
ϥⲓ ⲛⲛⲉⲧⲉⲕ ⲛⲟⲩⲕ
31. ⲡⲉ ⲛ ⲑⲉ ⲉⲧⲉ
ⲕ̅ⲇ̅ ⲧⲛⲟⲩⲉϣ ⲧⲣⲉ ⲛ̅ⲣⲱ
ⲙⲉ ⲁⲁⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅ — ⲁ
ⲣⲓⲥ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̅
32. ⲛⲁⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉϣϫⲉ
ⲕ̅ⲉ̅ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲙⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲙⲉ
ⲙ̅ⲙⲱⲧⲛ . ⲁϣ ⲡⲉ
ⲡⲉⲧⲛ̅ϩⲙⲟⲧ . ⲕⲁⲓ
ⲅⲁⲣ ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ
ⲥⲉⲙⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲙⲉ
33. ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉ
— ⲧⲛ̅ ϣⲁⲛⲣ̅ⲡⲉⲧⲛⲁ
ⲛⲟⲩϥ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ
ⲛⲏⲧⲛ̅ · ⲁϣ ⲡⲉ ⲡⲉ
ⲧⲛ̅ϩⲙⲟⲧ .· ⲛ̅ⲣⲉϥ
ϩ̅ⲛⲟⲃⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲓ
34. ⲣⲉ ⲙⲡⲁϊ · ⲉⲧⲉⲧⲛ̅
ϣⲁⲛϯⲉⲙⲏⲥⲉ ⲛ̅ ⲛⲉ

ⲧⲉⲧⲛϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ ⲉ
ϫⲓ ⲛ̅ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ . ⲁϣ
ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲛ̅ϩⲙⲟⲧ
ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ ϩⲱ
ⲟⲩ, ϯⲛ̅ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟ
ⲃⲉ ϫⲉ ⲉⲩⲉϫⲓ ⲙ̅ⲡⲉⲩ
35. ⲕⲱⲃ · ⲡⲗⲏⲛ ⲙⲉ
ⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛϫⲓϫⲉⲉⲩ
ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲣ̅ⲡⲉⲧⲛⲁ
ⲛⲟⲩϥ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ϯ
ⲉⲙⲏⲥⲉ ⲉⲛⲧⲉⲧⲛ̅
ⲕⲱ ⲛϩⲧⲏⲧⲛ ⲁⲛ
ⲉϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉ
ⲧⲛ̅ⲃⲉⲕⲉ ⲛⲁϣⲱ
ⲡⲉ ⲉⲛⲁϣⲱϥ · ⲛ
ⲧⲉⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲛ̅
ϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉⲧϫⲟ
ⲥⲉ ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲟϥ ⲟⲩ
ⲭⲣⲏⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉ ⲉ
ϫⲛ̅ ⲛⲉⲧⲉⲙⲉⲩϣⲁⲛ
ϩⲙⲟⲧ ⲙⲛ̅ ⲙ̅ⲡⲟⲛⲏ
36. ⲣⲟⲥ · ϣⲱⲡⲉ ⲛ̅
ϣⲁⲛϩⲧⲏϥ ϫⲉ ⲟⲩ
ϣⲁⲛϩⲧⲏϥ ⲡⲉ ⲡⲉ
37. ⲧⲛ̅ ⲉⲓⲱⲧ · ⲙⲡⲣ̅
ⲕⲣⲓⲛⲉ . ϫⲉ ⲛ̅ⲛⲉⲩ
ⲕ̅ⲋ̅ ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ̅ ·

III. Fragments de l'Évangile selon Saint-Luc.

Ch. XVII, v. 18. — Ch. XIX, v. 30.

(VIIIe siècle.)

ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ ⲡⲉⲓ ϣⲙ
19. ⲙⲟ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲅⲃⲱⲕ .
20. ⲛⲧⲉⲣⲟⲩϫⲛⲟⲩϥ
ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲛⲉ

ⲫⲁⲣⲓⲥⲁⲓⲟⲥ · ϫⲉ
ⲉⲣⲉ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲙ̅ⲡ
ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲏⲩ ⲛⲁⲩ
ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̅ ⲇⲉ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲉ

ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲛⲏⲩ ⲁⲛ ϩⲛ ⲟⲩ
21. ϯϩⲏⲧϥ . ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉⲩ
ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲓⲥ
ϩⲏⲛⲧⲉ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ

ⲡⲕⲁⲧⲁ

ⲙⲛ ⲡⲏ · ⲉⲓⲥ ⲧⲙⲛⲧⲉ
ⲣⲟ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲙⲡⲉⲧⲛⲕⲥⲁⲛ
22. ϩⲟⲩⲛ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲇⲉ ⲛⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏ
ⲧⲏⲥ ϫⲉ · ⲟⲩⲛ̄ ϩⲛ̄
ϩⲟⲟⲩ ⲛⲏⲩ · ⲉⲧⲉⲧ
ⲛⲁⲉⲡⲉⲓⲑⲩⲙⲉⲓ
ⲛⲁⲩ ⲫⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲁ
ϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲙⲛⲁⲩ ·
23. ⲛⲥⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ
ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ϥⲙ̄
ⲡⲉⲓⲙⲁ · ⲏ ϩⲙⲡⲏ ·
ⲙⲡⲉⲣⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ·
24. ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉϥⲣⲏ
ϭⲉ · ⲛϣⲁⲥⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛ
ϩⲁⲧⲡⲉ · ⲙⲥⲣ̄ⲟⲩⲟ
ⲉⲓⲛ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ·
ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲛⲁ
ϣⲱⲡⲉ ⲙⲡϣⲏ
25. ⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ · ϩⲁ
ⲡⲥ ⲇⲉ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ ⲉⲧ
ⲣⲉϥϣⲡ ϩⲁϩ ⲛϩⲓⲥⲉ
ⲛⲥⲉ ⲥⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ
ⲧⲛ ϯⲅⲉⲛⲉⲁ
26. ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲥ
ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ
ⲛ̄ⲛⲱϩⲉ · ⲧⲁⲓ ⲧⲉ
ⲑⲉ ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲛ̄
ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ
27. ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲛⲑⲉ
ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ
ϩⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ ⲛⲱϩⲉ
ⲉⲧ ϩⲁ ⲑⲏ ⲙⲡⲕⲁ
ⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ · ⲉⲩ
ⲟⲩⲱⲙ ⲉⲩⲥⲱ · ⲉⲩ
ϫⲓϩⲓⲙⲉ · ⲉⲩϩⲙⲟ
ⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲁⲓ · ϣⲁ ⲡⲉ
ϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁ ⲛⲱϩⲉ

ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓ
ⲃⲱⲧⲟⲥ · ⲁ ⲡⲕⲁ
ⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲉⲓ ·
ⲁϥⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ
28. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ
ⲛⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ
ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲗⲱⲧ ·
ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ · ⲉⲩⲥⲱ ·
ⲉⲩϣⲱⲡ · ⲉⲩϯ ⲉⲃⲟⲗ ·
ⲉⲩⲧⲱϭⲉ · ⲉⲩⲕⲱⲧ ·
29. ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲧⲁ
ⲗⲱⲧ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ · ⲁⲩⲕⲱ
ϩⲧ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ
ⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲑⲏⲛ
ⲁϥⲧⲁⲕ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ·
30. ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲛⲁ
ϣⲱⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟ
ⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲟⲩ
31. ⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ · ϩⲛ
ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ
ⲡⲉⲧϩⲓⲧϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ
ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥϩⲛⲁⲁⲩ ϩⲙ
ⲡⲉϥⲏⲓ · ⲙⲡⲣⲧⲣⲉϥ
ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉϥⲓⲧⲟⲩ ·
ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧϩⲛ̄ⲧ̄
ⲥⲱϣⲉ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉϥ
ⲕⲟⲧϥ̄ ⲉⲡⲁϩⲟⲩ ·
32. ⲁⲣⲓ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲑⲓ
33. ⲙⲉ ⲛⲗⲱⲧ · ⲡⲉⲧ
ⲛⲁϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲉϥ
ⲯⲩⲭⲏ ϥⲛⲁⲥⲟⲣⲙⲉⲥ
ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲟⲣⲙⲉⲥ
34. ϥⲛⲁⲧⲁⲛϩⲟⲥ · ϯ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ
ϫⲉ ϩⲛ̄ϯⲟⲩϣⲏ ⲟⲩⲛ
ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ
ϩⲓⲟⲩϭⲗⲟϭ ⲛⲟⲩⲱⲧ
ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲛⲥⲉ

35. ⲕⲁ ⲟⲩⲁ · ⲟⲩⲛ ⲥⲛ̄
ⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩ
ⲛⲟⲩⲧ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ
ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲟⲩⲉⲓ
36. ⲛⲥⲉⲕⲁ ⲟⲩⲉⲓ · ⲁⲩ
ⲟⲩⲱϣⲃ ⲛⲁϥ
ⲉⲩϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲉⲧⲱⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉ
ⲣⲉ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛⲁϣⲱ
ⲡⲉ ⲙⲙⲟϥ · ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲉ
ⲧⲟⲥ ⲛⲁⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲣⲟϥ
XVIII. — 1. ⲁϥϫⲱ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ
ⲛⲟⲩⲡⲁⲣⲁ
ⲃⲟⲗⲏ · ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ϣ
ϣⲉ ⲉϣⲗⲏⲗ ⲛⲟⲩ
ⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲙ
2. ⲉⲣⲕⲁϭⲉⲓ · ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩ
ⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲟ
ⲗⲓⲥ · ⲛϥⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲛ
ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲁⲩⲱ ⲛϥϣⲓⲡⲉ
ⲁⲛ ϩⲏⲧϥ ⲛⲣⲱ
3. ⲙⲉ · ⲛⲉⲩⲛ ⲟⲩ
ⲭⲏⲣⲁ ⲇⲉ ϩⲛ ⲧⲡⲟ
ⲗⲓⲥ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ · ⲉⲥ
ⲛⲏⲩ ϣⲁⲣⲟϥ ⲉⲥ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ
ⲁⲣⲓ ⲡⲁϩⲁⲡ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙ ⲡⲉⲧϫⲓϩⲁⲡ
4. ⲟⲩⲃⲏⲓ · ⲁⲩⲱ
ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ
ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ
ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲡⲉ
ϫⲁϥ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ
ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲛⲧⲉⲓⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏ
ⲧϥ ⲁⲛ · ⲁⲩⲱ ⲛϯ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ϣⲓⲡⲉ ⲁⲛ ϩⲏⲧϥ
5. ⲛⲣⲱⲙⲉ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ϯⲭⲏⲣⲁ
ⲟⲩⲉϩϩⲓⲥⲉ ⲉⲣⲟⲓ · ϯⲛⲁ
ⲉⲣ ⲡⲉⲥϩⲁⲡ · ϫⲉ ⲛⲛⲉⲥ
ϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲛⲏⲩ ϣⲁ
ⲃⲟⲗ ⲉⲥϯϩⲓⲥⲉ ⲛⲁⲓ ·
6. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟ
ⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ · ϫⲉ
ⲛⲧⲁ ⲡⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ
ⲛⲧⲁⲇⲓⲕⲓⲁ ϫⲉ ⲟⲩ
ⲉⲓⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϭⲉ ⲛⲁ
ⲉⲣ ⲡ ϩⲁⲡ ⲁⲛ ⲛⲛⲉϥ
ⲥⲱⲧ ⲡⲉⲧⲱϣ ⲉϩ
ⲣⲁⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ
ⲙⲛ ⲧⲉⲩϣⲏ · ⲁⲩⲱ
ⲛ̅ϥϩⲣⲟϣ ⲛϩⲏⲧ
7. ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϯϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ ϫⲉ ϥ
ⲛⲁⲉⲣ ⲡⲉⲩϩⲁⲡ ϩⲛ
ⲟⲩϭⲉⲡⲏ · ⲡⲗⲏⲛ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱ
ⲙⲉ ⲛⲏⲩ ⲛϩⲉ ⲉⲧ
ⲡⲓⲥϯⲥ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ·
8. ⲁϥϫⲱ ⲇⲉ ⲛϯ
ⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ
ⲉϩⲟⲓⲛⲉ ⲉⲩⲕⲱ ⲛ
ϩⲧⲏⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲁⲁ
ⲧⲟⲩ ϫⲉ ϩⲛ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ
(sic)
ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲥⲱϣⲃ ⲙⲡ
10. ⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ · ϫⲉ ⲣⲱ
ⲙⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲉ ⲛⲧⲁⲩ
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲣⲡⲉ
ⲉϣⲗⲏⲗ · ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲫⲁ
ⲣⲓⲥⲥⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ · ⲡⲕⲉ
ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ
11. ⲡⲉ · ⲁ ⲡⲉⲫⲁⲣⲓⲥ
ⲥⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ
ⲁϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲉϥϣⲗⲏⲗ
ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϯϣⲡ
ϩⲙⲟⲧ ⲉⲧⲟⲟⲧⲕ ·
ϫⲉ ⲛϯⲟ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲛ
ⲡⲕⲉⲥⲉ ⲉⲓⲧⲉ ⲛ̅ ⲛⲣⲱ
ⲙⲉ · ⲛ̅ⲣ̅ϥⲧⲱⲣⲡ
ⲛⲣⲉϥϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ
ⲛⲛⲟⲉⲓⲕ · ⲏ ⲛⲑⲉ ⲙ
ⲡⲉⲓⲕⲉ ⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ
12. ϯⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙⲥⲉⲡ
ⲥⲛⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲁⲃ
ⲃⲁⲧⲟⲛ · ϯϯⲙⲡ
ⲣⲉⲙⲏⲧ ⲛⲛⲉϯϫ
ⲡⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·
13. ⲁ ⲡⲕⲉ ⲇⲉ ⲧⲉⲗⲱⲛⲏⲥ
ⲇⲉ ⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲙ
ⲡⲟⲩⲉ · ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉϥ
ⲟⲩⲉϣ ϥⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ
ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲁϥϩⲓⲟⲩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ
ⲧⲉϥⲙⲉⲥⲧ̅ⲛϩⲏⲧ
ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ·
ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲱ
ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁⲛⲟⲕ
ⲡⲉⲓ ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ·
14. ϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ
ϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲓ ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ
ⲉⲡⲉϥⲏⲓ ⲉϥⲧⲙⲁ
ⲉⲓⲏⲩ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲏ
ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧ
ϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲥⲉⲛⲁ
ⲑⲃⲃⲓⲟϥ · ⲡⲉⲧⲑⲃ̅
ⲃⲓⲟ ⲇⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲥⲉⲛⲁ
ϫⲁⲥⲧϥ ·
15. ⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛⲁϥ
ⲛϩⲉⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ
ϫⲉ ⲉϥⲉϫⲱϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ
ⲁ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ
ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩ
ⲉⲡⲉⲓϯⲙⲁ ⲛⲁⲩ
16. ⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟ
ⲟⲩ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ⲇⲉ ⲕⲁ ⲛϣⲏⲣⲉ
ϣⲏⲙ ⲛⲥⲉⲉⲓ ϩⲁⲣⲟⲓ
ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲣⲕⲱⲗⲩ
ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲧⲁ ⲛⲁⲓ
ⲅⲁⲣ ⲛϯⲙⲓⲛⲉ ⲧⲉⲧ
ⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
17. ϩⲁⲙⲏⲛϯϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ⲛⲏⲧⲛ · ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛ
ϥⲛⲁϣⲉⲡ ⲧⲙⲛ
ⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ϩⲱⲥ ϣⲏ
ⲣⲉ ϣⲏⲙ · ⲛⲛⲉϥ
ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ
18. ⲁⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲇⲉ
ϫⲛⲟⲩϥ ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡⲥⲁϩ
ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ · ⲉⲓⲛⲁ
ⲣ ⲟⲩ ⲧⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟ
ⲙⲉⲓ ⲙⲡⲱⲛϩ ϣⲁ
19. ⲉⲛⲉϩ · ⲡⲉϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅
ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲁϩⲣⲟⲕ
ⲕⲙⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲃⲏⲓ
ϫⲉ ⲡⲁⲅⲁⲑⲟⲥ · ⲙ̅ⲛ̅
ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲁ
ⲉⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ·
20. ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲛⲧⲟ
ⲁ̅ ⲗⲏ · ⲙⲡⲉⲣⲣ̅ⲛⲟⲉⲓⲕ
ⲃ̅ ⲙⲡⲉⲣϩⲱⲧⲃ · ⲙⲡⲉⲣ
ⲅ̅ ϩⲱⲃⲧ · ⲙⲡⲉⲣⲣⲙⲛⲧ
ⲇ̅ ⲣⲉ ⲛⲛⲟⲩϫ · ⲙⲁⲧⲁ
ⲉ̅ ⲓⲉ ⲡⲉⲕⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ
21. ⲧⲉⲕⲙⲁⲁⲩ · ⲛⲧⲁϥ
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲓϩⲁ
ⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲉⲧⲁ
22. ⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ · ⲁ ⲓ̅ⲥ̅
ⲇⲉ ⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲡⲉ
ⲧⲉⲕϣⲁⲁⲧ ⲙⲙⲟϥ ·
ⲧⲓ̈ ⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗ

ⲡⲕⲁⲧⲁ

ⲉⲧⲛⲧⲁⲕ ⲛⲕⲧⲁ
ⲁⲩ ⲛ̄ⲛϩⲏⲕⲉ · ⲛⲕ
ⲕⲱ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩ ⲁϩⲟ
ϩⲛ̄ ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ ⲛⲅⲉⲓ
ⲛⲅⲟⲩⲁϩⲕ̄ ⲛⲥⲱⲓ
23. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲉⲧⲙ
ⲛⲁⲓ ⲁϥⲗⲩⲡⲉⲓ ·
ⲛⲉⲩⲣⲙⲙⲁⲟ̄ ⲅⲁⲣ
24. ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉ · ⲁ ⲓ̄ⲥ̄
ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉϫⲁϥ
ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲑⲉ ⲉⲧⲥ̄
ⲙⲟⲕϩ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉ
ⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲭⲣⲏⲙⲁ
ⲙⲙⲁⲩ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲉⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡ
25. ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲥⲙⲟⲧⲛ
ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲣⲉ ⲟⲩ ϭⲁⲙⲟⲩⲗ
ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛⲧⲟⲩ
ⲁⲧⲃⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲙⲛ̄
ⲧⲱⲡ · ⲉϩⲟⲩⲉ ⲟⲩ
ⲣⲙⲙⲁⲟ ⲛϥⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲛⲧⲣ
ⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
26. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲧ
ⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲛⲓⲙ
ⲛⲧⲟⲟⲩⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁ
27. ⲱⲛϩ̄ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲧ
ϭⲟⲙ ⲛⲁϩⲣⲛ ⲛ̄ⲣⲱ
ⲙⲉ · ⲟⲩⲛ ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲙⲟ
ⲟⲩ ⲛⲁϩⲣ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
28. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ
ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏ
ⲛⲧⲉ ⲁⲛ ⲟⲛ ⲁⲛⲕⲱ
ⲛⲥⲱⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉ
ⲛⲟⲩⲛ ⲛⲉ ⲁⲛ ⲟⲩⲁ
29. ϩⲛ ⲛ̄ⲥⲱⲕ · ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄ · ϫⲉ

ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ · ⲁϥⲕⲁ
ⲕⲓ ⲛⲥⲱϥ · ⲏ ⲥϩⲓ
ϩⲓⲙⲉ · ⲏ ⲥⲟⲛ · ⲏ ⲛⲉϥ
ⲓⲟⲧⲉ · ⲏ ⲛⲉϥϣⲏ
ⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛⲧⲉ
ⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
30. ⲉⲛⲉϥⲛⲁϫⲓⲧⲟⲩ
ⲁⲛ ⲛϩⲁϩ ⲛⲕⲱⲃ
ϩⲙ ⲡⲉⲓ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ·
ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲱⲛϩ ϣⲁ
ⲉⲛⲉϩ ϩⲙⲡⲁⲓⲱⲛ
ⲉⲧⲛⲏⲩ ·
31. ἀϥϫⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲙⲛⲧ
ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ
ⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲃⲱⲕ
ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲑⲓⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄
ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲧⲥⲏϩ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲟ
ⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲱⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ
32. ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲥⲉⲛⲁ
ⲧⲁⲁϥ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ
ⲛ̄ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ · ⲉⲥⲱ
ⲃⲉ ⲙⲙⲟϥ · ⲛⲥⲉⲥⲟ
ϣϥ · ⲛⲥⲉⲛⲉϫ
ⲡⲁϭⲥⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩ
33. ⲣⲁϥ · ⲛⲥⲉⲙⲁⲥϯ
ⲅⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ · ⲛⲥⲉ
ⲙⲟⲟⲩⲧϥ̄ ⲛ̄ϥⲧⲱ
ⲟⲩⲛ ϩⲙ̄ ⲡⲙⲉϩ ϣⲟ
ⲙⲛⲧⲛϩⲟⲟⲩ ·:·~
34. ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲩⲉⲓ
ⲙⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛⲛⲁⲓ
ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲣⲉ ⲡϣⲁ
ϫⲉ ϩⲏⲡ ⲉⲣⲟⲟⲩ ·
ⲙⲡⲟⲩⲥⲟⲩⲛ ⲛⲉⲧⲉϥ
ϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ·:~
35. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ̄
ⲡⲧⲣⲉϥϩⲱⲛ

ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲓⲉⲣⲓⲭⲱ
ⲛⲉⲩⲛ ⲟⲩⲃⲗⲗⲉ ⲇⲉ
ϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲁⲧⲛ ⲧⲉϩ
ⲓⲏ ⲉϥⲧⲱⲃϩ · ⲁϥ
36. ⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ⲉ ⲡⲙⲏ
ⲏϣⲉ ⲉϥⲡⲁⲣⲁⲅⲉ
ⲁϥϣⲓⲛⲉ ϫⲉ ⲟⲩ
37. ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ · ⲁⲩ
ⲧⲁⲙⲟϥ ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲛⲁ
ⲍⲱⲣⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉⲧⲛⲁ
38. ⲡⲁⲣⲁⲅⲉ · ⲁϥϫⲓϣ
ⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥϫⲱ
ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡϣⲏ
ⲣⲉ ⲛⲇ̄ⲁ̄ⲇ̄ ⲛⲁⲛⲁⲓ
39. ⲁ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲇⲉ
ⲉⲑⲏ ⲉⲡⲉⲓϯⲙⲁ ⲛⲁϥ
ϫⲉ ⲉϥⲉⲕⲁⲣⲱϥ ·
ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓϣ
ⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲟⲩⲟ
ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲇ̄ⲁ̄ⲇ̄ ⲛⲁ
40. ⲛⲁⲓ · ⲁ ⲓ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲁϩⲉ
ⲣⲁⲧϥ · ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩ
ⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲛⲧϥ̄ ⲛⲁϥ ·
ⲛⲧⲉⲣⲉϥϩⲱⲛ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ
ⲁϥϫⲛⲟⲩϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ
ⲧⲉⲕⲟⲩⲉϣ ⲧⲣⲁⲁϥ
41. ⲛⲁⲕ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ
ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ϫⲉ ⲉⲓⲉⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ·
42. ⲡⲉϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁ
ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲧⲉⲕⲡⲓⲥ
ϯⲥ ⲧⲉⲛⲧⲁⲥⲛⲁϩⲙⲉⲕ
43. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲩ
ⲛⲟⲩ · ⲁϥⲟⲩⲁϩϥ ⲛ
ⲥⲱϥ ⲉϥϯⲉⲟⲟⲩ ⲉⲡ
XIX. — 1. ⲛⲟⲩⲧⲉ . ⲁϥ
ⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥ
ⲙⲟⲩϣⲧ ⲛϩⲓⲉⲣⲓ
2. ⲭⲱ · ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ

ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ

ⲇⲉ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛ
ϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ
ϫⲉ ⲍⲁⲭⲁⲓⲟⲥ · ⲛⲧⲟϥ
ⲇⲉ ⲡⲉ ⲟⲩⲁⲣⲭⲓⲧⲉ
ʹⲗⲱⲛⲏⲥ ⲡⲉ ⲛ̅ⲣ̅ⲙ
3. ⲙⲁⲟ · ⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁ
ⲛⲁⲩ ⲉⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ
ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥϣϭⲙ
ϭⲟⲙ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲙⲏⲏ
ϣⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲡⲉ
4. ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉϥϭⲟⲧ · ⲁϥ
ⲡⲱⲧ ⲇⲉ ⲉⲑⲏ ⲁϥ
ⲧⲁⲗⲉ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲃⲱ
ⲛ̅ⲕⲛⲧⲉ ϫⲉ ⲉϥⲉⲛⲁⲩ
ⲉⲣⲟϥ · ϫⲉ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ
5. ⲙⲁⲩ · ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ
ⲉⲡⲙⲁ ⲁϥϥⲓⲁⲧϥ ⲉϩ
ⲣⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲍⲁⲭⲁⲓⲟⲥ
ϭⲉⲡⲏ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ
ϩⲁⲡⲥ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲣⲁϣⲱ
ⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲏⲓ ⲙⲡⲟ
6. ⲟⲩ · ⲁϥϭⲉⲡⲏ ⲇⲉ ⲁϥ
ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁϥϣⲟ
ⲡϥ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲣⲁϣⲉ
7. ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲁⲩⲕⲣⲙⲣⲙ ⲉⲩϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥϭⲟⲓⲗⲉ ⲉⲩ
ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲣⲉϥⲣⲛⲟⲃⲉ
8. ⲁ ⲍⲁⲭⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲁϩⲉⲣⲁ
ⲧϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲙⲡϫⲟ
ⲉⲓⲥ · ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ
ϯϯ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲡⲁ
ϣⲉ ⲛⲛⲁϩⲩⲡⲁⲣ
ⲭⲟⲛⲧⲁ ⲛ̅ⲛϩⲏⲕⲉ
ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓϯϣ
ⲧⲟⲩⲏⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲛ
ⲟⲩⲁ ϯⲛⲁⲧⲁⲁϥ

ⲛϥⲧⲟⲩ ⲕⲱⲃ
9. ⲡⲉϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲁ ⲟⲩϫⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ
ϩⲙ ⲡⲉⲓ ⲏⲓ ⲙⲡⲟⲟⲩ ·
ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ϫⲉ ⲟⲩϣⲏ
ⲣⲉ ϩⲱⲱϥ ⲡⲉ ⲛⲧⲉ
10. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ · ⲛⲧⲁ
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡ
ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓ ⲉϣⲓⲛⲉ
ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲛϩ ⲉⲡⲉⲧ
11. ⲥⲟⲣⲙ . ⲉⲩⲥⲱ
ⲧⲙ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲁϥ
ⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ
ⲉϫⲱ ⲛ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁ
ⲃⲟⲗⲏ · ϫⲉ ⲛⲉϥϩⲏⲛ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲑⲓⲉ̅ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅
ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲛⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ
ⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ
ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲟⲩ
ⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉⲩ
12. ⲛⲟⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ
ϭⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ
ⲛⲉⲩⲅⲉⲛⲏⲥ ⲡⲉⲛ
ⲧⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲩⲭⲱ
ⲣⲁ ⲉⲥⲟⲩⲏⲩ · ⲉϫⲓ
ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧⲉⲣⲟ
13. ⲉⲕⲟⲧϥ · ⲁϥⲙⲟⲩ
ⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲙⲏⲧ ⲛϩ̅ⲙ̅
ϩⲁⲗ ⲛⲧⲁϥ · ⲁϥϯ
ⲛⲁⲩ ⲛⲙⲛⲧⲉ ⲛ̅ⲙ̅
ⲛⲁ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ
ϫⲉ ⲁⲣⲓ ϩⲱⲃ ϣⲁⲛ
14. ϯⲉⲓ · ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲣ̅ⲙ̅
ⲛϯⲙⲉ ⲇⲉ ⲙⲟⲥⲧⲉ
ⲙⲙⲟϥ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩ
ϫⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲓⲁ
ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲩ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̅
ⲧⲛⲟⲩⲉϣ ⲡⲁⲓ ⲁⲛ
ⲉⲧⲣⲉϥⲣⲣⲣⲟ ⲉϫⲱⲛ

15. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙⲡ
ⲧⲣⲉϥⲉⲓ ⲁϥϫⲓ ⲛ̅
ⲙⲛⲧⲉⲣⲟ · ⲁϥ
ϫⲟⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ
ⲛⲁϥ ⲉⲛⲉⲓ ϩⲙϩⲁⲗ
ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁϥ ⲁϥϯ ⲛⲁⲩ
ⲙⲡϩⲁⲧ · ϫⲉ ⲉϥⲉⲉⲓ
ⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲩⲣ ⲟⲩ
16. ⲛϩⲱⲃ · ⲁⲡϣⲟ
ⲣⲡ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁ ⲧⲉⲕⲙ̅
ⲛⲁ ϫⲡⲉ ⲙⲏⲧ ⲛ̅ⲙ
17. ⲛⲁ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲡϩⲙϩⲁⲗ
ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ · ϫⲉ ⲁⲕ
ⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ
ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲛⲧⲕ ⲉ
ⲍⲟⲩⲥⲓⲁ [ⲉ̅]ⲙⲙⲁⲩ ⲉϫⲛ
ⲙⲛⲧⲉ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ·
18. ⲁ ⲡⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉϥ
ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟ
ⲉⲓⲥ ⲁ ⲧⲉⲕⲙⲛⲁ ⲉⲣ ϯ
19. ⲟⲩ ⲛⲙⲛⲁ · ⲡⲉϫⲁϥ
ϫⲉ ⲙⲡⲉⲓ ⲕⲉ ϫⲉ ⲛ
ⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ϣⲱ
ⲡⲉ ⲉϫⲛ ϯ ⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ·
20. ⲁⲁ ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉϥϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲉⲓⲥ ⲧⲉⲕⲙⲛⲁ ⲥⲉⲛ
ⲧⲟⲟⲧ · ⲥⲕⲏ ϩⲛ ⲟⲩ
21. ⲥⲟⲩⲇⲁⲣⲓⲟⲛ · ⲛⲉⲓⲉⲣ
ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧⲕ ϫⲉ ⲛ
ⲧⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲩ
ⲥⲧⲏⲣⲟⲥ · ⲉⲕϥⲓ ⲙ
ⲡⲉⲧⲙⲡⲉⲕⲕⲁⲁϥ
ⲉϩⲣⲁⲓ · ⲉⲕⲱϩⲥ
ⲙⲡⲉⲧⲙⲡⲉⲕϫⲟϥ ·
22. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁ
ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ ϩⲱⲕ ⲡⲡⲟⲛⲏ

ⲡⲕⲁⲧⲁ

ⲣⲟⲥ ⲛ̄ϩ̄ⲙ̄ϩⲁⲗ · ⲉϣ
ϫⲉ ⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲅ
ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲩⲥⲧⲏ
ⲣⲟⲥ · ⲉⲓϥⲓ ⲙⲡⲉⲧⲙ̄
ⲡⲉⲓⲕⲁⲁϥ ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲉⲓⲱϩⲥ ⲙⲡⲉⲧⲙ̄
23. ⲡⲉⲓϫⲟϥ · ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ
ⲙⲡⲉⲕϯ ⲙⲡⲁϩⲁⲧ
ⲉⲧⲉⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ
ⲧⲁⲉⲓ ⲧⲁϫⲓⲧϥ
ⲙ̄ⲛⲧⲉϥⲙⲏⲥⲉ ·
24. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧ
ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϫⲉ ϥⲓ
ⲛⲧⲉⲙⲛⲁ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ
ⲛⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲁⲁⲥ ⲙⲡⲁ
ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛ̄ⲙⲛⲁ ·
25. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡ
ϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲧϥ ⲙⲏ
26. ⲧⲉ ⲛ̄ⲙⲛⲁ · ϯϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ ϫⲉ ⲟⲩ
ⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛ
ⲧⲁϥ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲛⲁϥ
ⲡⲉⲧⲉⲙⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ
ⲥⲉⲛⲁϥⲓ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ
ⲙⲡⲕⲉ ⲉⲧⲉⲩⲛⲧⲁϥ
27. ⲉ̄ϥ̄ · ⲡⲗⲏⲛ ⲛⲁ
ϫⲓϫⲉⲉⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙ
ⲡⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲁ
ⲣ̄ⲣ̄ⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ
ⲁⲛⲉⲓⲥⲟⲩ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ
ⲕⲟⲛⲥⲟⲩ ⲙⲡⲁⲙ
ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ·
28. ⲛⲧⲉⲣⲉϥϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ
ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉⲩ
ϩⲏ ⲉϥⲃⲏⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲩⲥⲟⲗⲩⲙⲁ ·
29. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ
ⲛⲧⲉⲣⲉϥϩⲱⲛ ⲉ
ϩⲟⲩⲛ ⲉⲃⲏⲗ̄ⲫⲁⲕⲏ *(sic)*
ⲙⲛ ⲃⲏⲑⲁⲛⲓⲁ ·
ⲉⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩ
ⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲁⲛϫⲟ
ⲉⲓⲧ · ⲁϥϫⲟⲟⲩ
ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲛⲉϥⲙⲁ
ⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ

IV. Epître de Saint-Paul aux Galates.

Ch. I, v. 14. — Ch. VI, v. 16, 24.

ⲧⲉ ⲡⲣⲟⲥ

I.–14. ϩⲙ ⲡⲁⲅⲉⲛⲟⲥ · ⲉⲓ
ⲟⲛⲣⲉϥⲕⲱ ϩⲛ ϩⲟⲩⲟ
ⲉⲙⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲥⲓⲥ
15. ⲛ̄ⲛⲁⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉ
ⲣⲉϥⲣ̄ϩⲛⲁϥ ⲇⲉ
ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲓ
ⲛⲧⲁϥ ⲡⲟⲣϫ̄ⲧ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϫⲓⲛ ⲉⲓ ⲉⲛϩⲏ
ⲧ̄ⲥ̄ ⲛⲧⲁⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ
ⲁϥⲧⲁϩⲙⲉⲧ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲓⲧⲙ ⲡⲉϥϩⲙⲟⲧ
16. ⲉϭⲗⲡ ⲡⲉϥϣⲏ
ⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧ
ϫⲉ ⲉⲓⲉⲧⲁϣⲉⲟ
ⲉⲓϣ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩ̄ⲛ̄ ⲛ̄
ϩⲉⲑⲛⲟⲥ · ⲛⲧⲉⲩ
ⲛⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲓⲟⲩⲁϩⲧ
ⲉⲥⲁⲣⲝ ϩⲓⲥⲛⲟϥ
17. ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓⲃⲱⲕ
ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲥⲟⲗⲩ
ⲙⲁ ϣⲁ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟ
ⲗⲟⲥ ⲉⲧϩⲁⲧⲁϩⲏ
ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲓⲃⲱⲕ ⲉ
ⲧⲁⲣⲁⲃⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ
ⲁⲓ̈ⲕⲧⲟⲓ ⲉⲇⲁⲙⲁⲥ
18. ⲥⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄
ⲥⲁ ϣⲟⲙⲛⲧⲉ ⲇⲉ ⲛ̄
ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲑⲓⲉⲣⲟ
ⲥⲟⲗⲩⲙⲁ ⲉⲛⲁⲩ ⲉ
ⲕⲏⲫⲁ · ⲁⲩⲱ ⲁⲓ̈ϭⲱ
ϩⲁϩⲧⲏϥ ⲙ̄ⲙⲛⲧⲏ
19. ⲛϩⲟⲟⲩ · ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ
ⲇⲉ ⲉ ϭⲉ ϩⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥ
ⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲓⲙⲏ ⲓ
ⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲡⲥⲟⲛ
20. ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ · ⲛⲉϯ
ⲥϩⲁⲓ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ
ⲛⲏⲧⲛ ⲉⲓⲥϩⲏⲏ
ⲧⲉ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ϫⲉ ⲛϯϫⲓϭⲟⲗ ⲁⲛ
21. ⲙ̄ⲛⲛⲥⲱⲥ ⲁⲓⲉⲓ ⲉ
ϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉⲕⲗⲓⲙⲁ
ⲛⲧⲥⲩⲣⲓⲁ · ⲙ̄ⲛ
22. ⲧⲕⲓⲗⲓⲕⲓⲁ · ⲛⲉⲩ
ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲓ
ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛϩⲟ ⲛ̄ϭⲓ ⲛ̄

ⲅⲁⲗⲁⲧⲏⲥ

ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̄ϯ
ⲟⲩⲇⲁⲓⲁ ⲉⲧϩⲙ ⲡⲉ
23. ⲭ̅ⲥ̅ · ⲙⲟⲛⲟⲛ
ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲥⲱⲧⲙ̄
ϫⲉ ⲡⲉⲧⲇⲓⲱⲕⲉ
ⲙⲙⲟⲛ ⲙⲡⲟⲩⲟ
ⲉⲓϣ · ⲧⲉⲛⲟⲩ
ϥⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛ̄
ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲛⲉϥ
ϣⲱϥ ⲙⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲓ
ⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϯⲉ
ⲟⲟⲩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
II. — 1. ⲛϩⲏⲧ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄
ⲥⲁ ⲙⲛⲧⲁϥⲧⲉ ⲟ ⲛ
ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲑⲓⲉⲣⲟⲥⲟ
ⲗⲩⲙⲁ ⲙⲛ̄ ⲃⲁⲣⲛⲁ
ⲃⲁⲥ ⲉⲁⲓϫⲓ ⲙⲡⲕⲉ
ⲧⲓⲧⲟⲟⲥ ⲛⲙⲙⲁⲓ̈
2. ⲛⲧⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉ
ϩⲣⲁⲓ̈ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩϭⲱ
ⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲓ̈ⲕⲱ
ⲛⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲙⲡⲉⲩ
ⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉϯ
ⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲙ
ⲙⲟϥ ϩⲛ̄ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ·
ⲛⲥⲁⲟⲩⲥⲁ ⲇⲉ ⲛ
ⲛⲉⲧϫⲱⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲉ · ⲙⲏ
ⲡⲱⲥ ⲉⲓ̈ⲡⲏⲧ ⲉⲡ
ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲏ
3. ⲛⲧⲁⲓ̈ⲡⲱⲧ · ⲁⲗ
ⲗⲁ ⲡⲕⲉⲧⲓⲧⲟⲥ
ⲉⲧⲛⲙⲙⲁⲓ̈ ⲉⲩ
ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲡⲉ ⲙ̄
ⲡⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ
ⲙⲙⲟϥ ⲉⲥⲃⲃⲏ ·
4. ⲧ̄ϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ
ⲛ̄ⲛⲟⲩϫ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲛ
ⲧⲁⲩϣⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ

ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲛⲙⲛ̄ⲧ̄
ⲣ̄ⲙϩⲉ ⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛ
ⲧⲁⲡ̄ⲥ̄ ϩⲙⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅
ϫⲉ ⲉⲩⲉⲁⲁ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲙ̄
5. ϩⲁⲗ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲛ̄
ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲩ
ⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ· ϩⲁ
ⲧⲉⲩϩⲩⲡⲟⲧⲁⲅⲏ
ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲙⲉ ⲙ̄
ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ
ⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁⲧⲉ
6. ⲧⲏⲩⲧⲛ · ⲉⲃⲟⲗ
ⲇⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧϫⲱⲙ
ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲡⲉ ·
ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲟⲩⲟ ⲙ̄
ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲉϫⲓ ⲉⲣⲟⲓ̈
ⲁⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲙⲉϥϫⲓϩⲟ ⲛ̄ⲣⲱ
ⲙⲉ · ⲛⲉⲧϫⲱ ⲅⲁⲣ
ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ
ⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉϩ ⲗⲁⲁⲩ
7. ⲉⲣⲟⲓ̈ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲉ
ⲣⲟⲩⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲟϥ
ϫⲉ ⲁⲩⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧ
ⲉⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ
ⲛⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ⲁ̄ⲧ̄ⲥⲃⲃⲉ
ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲧ
ⲣⲟⲥ ⲉⲡⲥⲃⲃⲉ ·
8. ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲉⲛⲉⲣ
ⲅⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲉⲧ
ⲣⲟⲥ ⲉⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ⲁ̄ⲡⲟ
ⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲥ̄ⲃ̄
ⲃⲉ · ⲁϥⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ
ϩⲱ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ
9. ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲉⲓ
ⲙⲉ ⲉⲡⲉϩⲙⲟⲧ ⲛ
ⲧⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ
ϭⲓ ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙⲛ̄
ⲕⲏⲫⲁⲥ · ⲙⲛ ⲓ̈ⲱ
ϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲉⲧⲟⲩ

ϫⲱⲙⲙⲟⲥ ⲉⲣⲟ
ⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲧⲩ
ⲗⲟⲥ ⲛⲉ · ⲁⲩϯ ⲛⲁⲓ̈
ⲙⲛ̄ ⲃⲁⲣⲛⲁⲃⲁⲥ ⲛ
ϩⲉⲛⲇⲉⲍⲓⲁ ⲛ̄ⲕⲟⲓ
ⲛⲱⲛⲓⲁ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲁ̂
ⲛⲟⲛ ⲉ̄ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ
ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲡⲥ̄ⲃ̄
10. ⲃⲉ · ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲛϩⲏ
ⲕⲉ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲣ̄ⲡⲉⲩ
ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲡⲁⲓ ⲣⲱ
ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓ̈ⲥⲡⲟⲩ
ⲇⲁⲍⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲁⲁϥ ·
11. ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲕⲏⲫⲁⲥ
ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲧⲁⲛⲧⲓⲟ
ⲭⲓⲁ ⲁⲓ̈ⲁϩⲉⲣⲁⲧ ⲉ
ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲉ ⲁⲩϭⲛ
ⲁⲣⲓⲕⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ ·
12. ⲉⲙⲡⲁⲧⲉ ϩⲟⲉⲓ
ⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲓⲧ̄ⲛ̄ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ
ⲛⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲡⲉ
ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ·
ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲁϥ
ⲥⲉϩⲧ̄ϥ̄ ⲁϥⲥⲁϩⲱϥ
ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϥ
ⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̄
13. ⲛⲁⲡⲥ̄ⲃⲃⲉ ⲁⲩⲱ
ⲁⲩϩⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲛⲉ
ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲕⲉ
ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲓ̈
ϩⲱⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲕⲉ
ⲃⲁⲣⲛⲁⲃⲁⲥ ⲁϥⲃⲱⲕ
ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩϩⲩⲡⲟⲕⲣⲓ
14. ⲥⲓⲥ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲉ
ⲣⲓⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲥⲉ
ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲛ ϩⲛ̄
ⲧⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉ
ⲗⲓⲟⲛ · ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛ
ⲕⲏⲫⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲉⲙ

ⲧⲉⲡⲣⲟⲥ

ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·
ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲕ
ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲓ̈
ⲉⲕⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲱⲥ
ϩⲉⲑⲛⲟⲥ · ϩⲱⲥ ⲓ̈
ⲟⲩⲇⲁⲓ̈ ⲁⲛ · ⲛ̄ⲁϣ ⲛ̄
ϩⲉ ⲕⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ
ⲛ̄ⲛ̄ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲣ̄ⲓ
15. ⲟⲩⲇⲁⲓ̈ · ⲁⲛⲟⲛ
ⲫⲩⲥⲉⲓ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲉ
ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲉ ⲁⲛⲟⲛ
ϩⲉⲛ ⲣⲉϥⲣⲛⲟⲃⲉ
ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛ̄ϩⲉ
16. ⲑⲛⲟⲥ · ⲉⲛⲥⲟ
ⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲛⲁⲧⲙⲁⲉⲓⲟ ⲁⲛ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ
ⲙⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲓⲙⲏ
ⲧⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲡⲓ
ⲥⲧⲓⲥ ⲛⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ·
ⲁⲛϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ
ϩⲱⲱⲛ ⲉⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ·
ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲉⲧⲙⲁ
ⲉⲓⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲡⲡⲓ *(sic)*
ⲥⲧⲓⲥ ⲙⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲉⲃⲟⲗ
ⲁⲛ ϩⲛ̄ ⲛⲉϩⲃⲏ
ⲟⲩⲉ ⲙⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ·
ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉ
ϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ⲙⲙⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ
ⲛⲥⲁⲣⲝ · ⲛⲁⲧⲙⲁ
17. ⲉⲓⲟ · ⲉϣϫⲉ
ⲉⲛϣⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛⲥⲁ
ⲧⲙⲁⲉⲓⲟ ϩⲙ̄ ⲡⲉ
ⲭ̄ⲥ̄ ⲛ̄ⲥⲉϩⲉ ⲉⲣⲟⲛ
ϩⲱⲱⲛ ⲛⲣⲉϥ̄ⲣⲛⲟ
ⲃⲉ · ⲁⲣⲁ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄
ⲡⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙ
18. ⲡⲛⲟⲃⲉ ⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲉⲥ
ϣⲱⲃⲉ · ⲉϣϫⲉ

ⲛⲉⲧⲁⲓ̈ϣⲣϣⲱ
ⲣⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲕⲁⲓ ⲟⲛ
ⲛⲉϯⲕⲱⲧ ⲙⲙⲟ
ⲟⲩ ϯⲥⲩⲛϩⲓⲥⲧⲁ
ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈ ⲙⲡⲁⲣⲁⲃⲁ
19. ⲧⲏⲥ · ⲁⲛⲟⲕ ⲅⲁⲣ
ϩⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲁⲓ̈ⲙⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲉⲱⲛϩ
20. ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩ
ⲥϯⲟⲩ ⲙⲙⲟⲓ̈ ⲙ̄ⲛ
ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲛⲟⲕ ϭⲉ
ⲛϯⲟⲛϩ ⲁⲛ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄
ⲇⲉ ⲟⲛϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ
ⲑⲉ ⲇⲉ ⲉϯⲟⲛϩ ⲙ
ⲙⲟⲥ ϩ̄ⲛⲧⲉⲥⲁⲣⲝ
ⲉⲓⲟⲛϩ̄ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲓⲥ
ⲧⲓⲥ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ
ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲓ̈
ⲉⲛⲧⲁϥⲙⲉⲣⲓⲧ
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲁϥ ϩⲁ
21. ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲛϯⲁⲑⲉⲧⲉⲓ
ⲁⲛ ⲙⲡⲉϩⲙⲟⲧ
ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
ⲉϣϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲇⲓ
ⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲅⲁⲣ
ϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ
ⲧⲛ̄ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲓ
ⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲙⲟⲩ
III. — 1. ⲉⲛϫⲓⲛϫⲏ · ⲱ̄
ⲛⲁⲑⲏⲧ ⲛ̄ ⲅⲁⲗⲁ
ⲧⲏⲥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛ
ⲧⲁϥ ⲫⲑⲟⲛⲉⲓ̈ ⲉ
ⲣⲱⲧⲛ̄ ⲛⲁⲓ̈ ⲙⲡⲉⲙ
ⲧⲟ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄ⲃⲁⲗ
ⲉⲃⲟⲗ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲁⲩ
ⲧⲟϭ̄ϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥ
2. ⲥ̄ϯⲟ̄ⲩ̄ · ⲡⲁⲓ̈ ⲙ
ⲙⲁⲧⲉ ϯⲟⲩⲉϣ
ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄

ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲛ̄ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉϩⲃⲏⲩ *(sic)*
ⲟⲩⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϫⲓ ⲙ̄ⲡⲉ
ⲡⲛ̄ⲁ̄ · ϫⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙ̄ ⲡⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛ̄
3. ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ · ⲧⲁⲓ̈
ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲛⲧⲉⲧⲛ̄
ϩⲉ ⲛⲁⲑⲏⲧ · ⲉⲁ
ⲧⲉⲧⲛⲁⲣⲭⲉⲓ ϩⲙ̄
ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ · ⲧⲉⲛⲟⲩ
ⲇⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ϫⲱⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲥⲁⲣⲝ
4. ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲡ̄ ϩⲁϩ
ⲛϩⲓⲥⲉ ⲉⲓⲕⲏ · ⲉϣ
5. ϫⲉ ⲉⲓⲕⲏ ⲡⲉⲧ
ⲭⲟⲣⲏⲅⲉⲓ ⲇⲉ ⲛⲏ
ⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲉ
ⲛⲉⲣⲅⲉⲓ ⲛ̄ϩⲉⲛ
ϭⲟⲙ ⲛ̄ϩⲏⲧⲧⲏⲩ
ⲧⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉ
ϩⲃⲏⲩⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ · ϫⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙ̄ ⲡⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛ̄
6. ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ · ⲕⲁ
ⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̄ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ
ⲛⲧⲁϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ
ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲟ
ⲡ̄ⲉ̄ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲩⲇⲓ
7. ⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ · ⲧⲉ
ⲧⲛⲉⲓⲙⲉ ⲛⲧⲟⲟ̄ⲩ̄
ϫⲉ ⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ
ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁ
8. ϩⲁⲙ · ⲉⲣⲉ ⲧⲉ
ⲅⲣⲁⲫⲏ ⲥⲟⲟⲩⲛ
ϫⲓⲛ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ ϫⲉ
ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲛⲁⲧⲙⲁⲉⲓⲉ ⲛϩⲉ
ⲑⲛⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄

ⲅⲁⲗⲁⲧⲏⲥ

ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ · ⲁⲥ
ϣⲣⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉ
ⲗⲓⲍⲉ ⲛ̄ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ
ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ
ⲛ̄ϩⲏⲧⲕ ⲛ̄ϭⲓ ⲛ̄ϩⲉ
ⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ
9. ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ̄ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲩ
ⲛⲁϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲙⲛ̄
ⲡⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲃⲣⲁ
10. ϩⲁⲙ · ⲛⲉⲧϣⲟ
ⲟⲡ ⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ
ϩⲁ ⲡⲥⲁϩⲟⲩ · ϥⲥⲏϩ
ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϥⲥϩⲟⲩⲟ
ⲣ̄ⲧ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ
ⲉⲧⲉⲛ̄ϥⲛⲁⲁϩⲉ ⲁⲛ
ⲉⲛⲉⲧⲥⲏϩ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ ϩⲙ̄ⲡϫⲱⲱ
ⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
11. ⲉⲁⲁⲩ · ϫⲉ ⲙ̄ⲙ̄ⲛ̄
ⲗⲁⲁⲩ ⲇⲉ ⲛⲁⲧⲙⲁ
ⲉⲓⲟ ϩⲙ̄ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲛⲛⲁϩⲣⲙ̄ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ · ϥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲇⲓ
ⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛⲁⲱⲛϩ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲓⲥ
12. ⲧⲓⲥ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲇⲉ ⲛ̄ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ
ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ
ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲧⲛⲁⲁⲁⲩ
ϥⲛⲁⲱⲛ̄ϩ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ
13. ⲁ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ϣⲟⲡⲛ̄ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲡⲥⲁϩⲟⲩ
ⲙⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲁϥ
ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲥⲁϩⲟⲩ
ϩⲁⲣⲟⲛ · ϫⲉ ϥⲥⲏϩ
ϫⲉ ϥⲥⲟⲩϩⲟⲣⲧ

ⲛϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ
ⲉⲧⲁϣⲉ ⲉⲡϣⲉ
14. ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲥⲙⲟⲩ
ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϣⲱ
ⲡⲉ ⲉϫⲛ̄ ⲛ̄ϩⲉⲑⲛⲟⲥ
ϩⲙⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ ϫⲉ ⲉ
ⲛⲉϫⲓ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲏⲧ
ⲙⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ϩⲓⲧⲛ̄
15. ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ · ⲛⲉ
ⲥⲛⲏⲩ ⲉⲓ̈ϫⲱ ⲙ
ⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲣⲱ
ⲙⲉ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ
ⲧⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛ̄ⲟⲩ
ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲁⲩⲧⲁ
ϫⲣⲟⲥ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁ
ⲁⲩ ⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̄
ⲙⲟⲥ · ⲏ ⲟⲩⲉϩⲥⲁ
16. ϩⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ⲛ
ⲧⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲣⲏⲧ
ⲇⲉ ⲛ̄ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ
ⲙⲛ̄ ⲡⲉϥⲥⲡⲉⲣⲙⲁ
ⲛⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ
ⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲡⲉⲣ
ⲙⲁ ϩⲱⲥ ⲉϫⲛ ϩⲁϩ
ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲥ ⲉϫⲛ
ⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲡⲉⲕ
ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲉⲧⲉ
18. ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲉ · ⲡⲁⲓ̈
ⲇⲉ ⲉⲓϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ϫⲉ ⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ
ⲉⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲣⲡ̄
ⲧⲁϫⲣⲟⲥ · ⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲁϥϣⲱ
ⲡⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲥⲁ ϥⲧⲟ
ⲟⲩ ⲛ̄ϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲛ̄
ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛ̄ϥⲛⲁ
ⲧ̄ⲉⲧⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ
ⲉⲟⲩⲉⲥϥ̄ ⲡⲉⲣⲏⲧ ·
19. ⲉϣϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲉ
ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ

ⲅⲁⲣ ϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙ̄ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲓ̈
ⲉ ⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ
ϩⲙ ⲡⲉⲣⲏⲧ ⲧⲉ ·
ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲇⲉ ⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̄ⲁⲃ
ⲣⲁϩⲁⲙ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉ
19. ⲣⲏⲧ · ⲟⲩ ϭⲉ ⲛ̄
ⲧⲟⲟⲩⲛ ⲡⲉ ⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ⲛⲧⲁⲩⲕⲁ
ⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲁ
ⲃⲁⲥⲓⲥ ϣⲁⲛⲧⲉ
ⲡⲉⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲉⲓ
ⲡⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲧⲁϥⲉⲣⲏⲧ
ⲛⲁϥ · ⲉⲁⲩⲧⲟ
ϣ̄ϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄
ⲛ̄ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϩⲛ̄
ⲧϭⲓϫ ⲙⲡⲙⲉⲥⲓ
20. ⲧⲏⲥ · ⲡⲙⲉⲥⲓ
ⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲙⲡⲁⲟⲩⲁ
ⲁⲛ ⲡⲉ · ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
21. ⲇⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ · ⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ ϭⲉ ⲉϥϯⲟⲩ
ⲃⲉ ⲛⲉⲣⲏⲧ ⲙ̄
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲥ
ϣⲱⲡⲉ · ⲉⲛⲉ ⲛ
ⲧⲁⲩϯ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲅⲁⲣ ⲉⲟⲩⲛ̄ϭⲟⲙ
ⲙⲙⲟϥ ⲉⲧⲁⲛϩⲟ
ⲟⲛⲧⲱⲥ ⲛⲉⲣⲉ
ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ
ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲡⲉ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡⲛⲟ
22. ⲙⲟⲥ · ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉ
ⲅⲣⲁⲫⲏ ⲁⲥⲥⲉⲩϩ
ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉϩⲟⲩⲛ
ϩⲁ ⲡⲛⲟⲃⲉ ϫⲉ
ⲛⲁⲥ ⲉⲩⲉϯ ⲙ̄ⲡⲉ
ⲣⲏⲧ ϩⲓⲧⲛ ⲧⲡⲓⲥ
ⲧⲓⲥ ⲛⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲛ̄

ⲛⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ·
23. ⲉⲙⲡⲁⲧⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧ
ⲧⲓⲥ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲛⲉⲩϩⲁ
ⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲛ ⲡⲉ ϩⲁ
ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ · ⲉⲩ
ⲥⲟⲟⲩϩ ⲙ̄ⲙⲟⲛ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲡⲓⲥ
ⲧⲓⲥ ⲉⲧⲛⲁϭⲱⲗⲡ̄
24. ⲉⲃⲟⲗ · ϩⲱⲥⲧⲉ
ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁϥ ·
ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲛ ⲙ̄
ⲡⲁⲓⲇⲁⲅⲱⲅⲟⲥ
ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲭ̄ⲥ̄
ⲓ̄ⲥ̄ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲧⲙⲁ
ⲉⲓⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲓ
25. ⲥⲧⲓⲥ · ⲉⲁⲧⲡⲓ
ⲥⲧⲓⲥ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲛ̄ⲧⲛ̄
ϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ϭⲉ ϩⲁ
ⲡⲁⲓⲇⲁⲅⲱⲅⲟⲥ ·
ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ
ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲧⲏⲣⲧⲛ̄ ϩⲓⲧⲛ̄
ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲡⲉ
26. ⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ⲛⲉⲛⲧⲁⲩ
ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲅⲁⲣ ⲉ
ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϯ
ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ϩⲓⲱⲧⲧⲏⲩ
27. ⲧⲛ̄ · ⲙ̄ⲙⲛ̄ ⲓ̈ⲟⲩ
ⲇⲁⲓ̈ ϩⲓ ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ·
ⲙ̄ⲙⲛ̄ ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲟⲩ
ⲧⲉ ⲣⲙ̄ϩⲉ · ⲙ̄ⲙⲛ̄
ϩⲟⲟⲩⲧ ϩⲓ ⲥϩⲓⲙⲉ ·
28. ⲛⲧⲱⲧⲛ̄ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣ
ⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲟⲩⲁ
29. ϩⲙ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ⲉϣ
ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲇⲉ ⲛ̄
ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲛⲁ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ·
ⲉⲓⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲡⲉ
ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲁⲃⲣⲁ
ϩⲁⲙ ⲛ̄ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟ

ⲧⲉ ⲡⲣⲟⲥ

ⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲣⲏⲧ . .
IV.—1. ϯϫⲱ ⲇⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲉϥⲟⲥⲟⲛ ⲡⲉ
ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉⲕⲗⲏ
ⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲕⲟⲩ
ⲉⲓ ⲡⲉ ⲛ̄ϥϣⲟⲃⲉ
ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲉⲩϩⲙ̄
ϩⲁⲗ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄
2. ⲛ̄ⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ · ⲁⲗ
ⲗⲁ ϥϣⲟⲟⲡ ϩⲁϩ ⲉⲛ
ⲉⲡⲓⲧⲣⲟⲡⲟⲥ ⲙ̄ⲛ
ϩⲉⲛⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ
ϣⲁ ⲧⲉⲡⲣⲟⲑⲉⲥ
3. ⲙⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲓⲱⲧ · ⲧⲁⲓ̈
ϩⲱⲱⲛ ⲧⲉⲧⲛ
ϩⲉⲙ̄ⲡⲉⲟⲩⲉⲓϣ
ⲉⲛⲟ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲉⲛ
ϣⲟⲟⲡ ϩⲁ ⲛⲉⲥ
ⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲕⲟ
ⲥⲙⲟⲥ ⲉⲛⲟⲛ̄ ϩⲙ̄
4. ϩⲁⲗ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ
ⲡϫⲱⲕ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉ
ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲓ ⲁ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧ̄ⲛⲛⲟ
ⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ
ⲉⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ̄ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ · ⲁϥ
ϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲡⲛⲟ
5. ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϥⲉ
ϣⲱⲡ ⲛ̄ⲛⲉⲧϩⲁ
ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ · ϫⲉ
ⲕⲁⲥ ⲉⲛⲉϫⲓ ⲛ̄
ⲧ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ϣⲏⲣⲉ
6. ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲛ̄ϣⲏ
ⲣⲉ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲁϥⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ
ⲙ̄ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ ⲙ̄ⲡⲉϥ
ϣⲏⲣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ
ⲛⲉⲛϩⲏⲧ ⲉϥⲱϣ
ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ⲡⲓ

7. ⲱⲧ · ϩⲱⲥⲧⲉ
ϭⲉ ⲛ̄ⲧⲕ ⲟⲩϩⲙ̄ϩⲁⲗ
ϭⲛ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲧⲕ ⲟⲩ
ϣⲏⲣⲉ · ⲉϣϫⲉ
ⲛⲧⲕ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ
ⲇⲉ ⲉⲓⲉ ⲛ̄ⲧⲕ ⲟⲩ
ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉ
8. ⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲡⲓ
ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲉⲛ ⲛ̄
ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ
ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲧⲉ
ⲧⲛ̄ⲣ̄ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲫⲩ
ⲥⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛ̄
ϩⲉⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛ .
9. ⲛⲉ · ⲧⲉⲛⲟⲩ
ⲇⲉ ⲉⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲩ
ⲉⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄
ϩⲟⲩⲟ ⲇⲉ ⲉⲁ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲥⲟⲩⲉⲛⲧⲏⲩ
ⲧⲛ̄ · ⲛⲁϣ ⲛ̄ϩⲉ
ⲧⲉⲧⲛ̄ⲕⲱⲧⲉ ⲟⲛ
ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲉⲛⲓ
ⲥⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲁⲧ
ϭⲟⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϩⲏ
ⲕⲉ · ⲛⲁⲓ̈ ⲟⲛ ⲉⲧⲉ
ⲧⲛ̄ⲟⲩⲉϣ ⲣ̄ϩⲙ̄
ϩⲁⲗ ⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲕⲉ
10. ⲥⲟⲡ · ⲧⲉⲧⲛ̄
ⲡⲁⲣⲁⲧⲏⲣⲉⲓ ⲉ
ϩⲉⲛ ϩⲟⲟⲩ · ⲙⲛ̄
ϩⲉⲛ ⲉⲃⲁⲧⲉ ⲙⲛ̄
ϩⲉⲛ ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ·
ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛ ⲣⲟⲙⲡⲉ
11. ϯⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧⲧⲏⲩ
ⲧⲛ̄ ⲇⲉ ⲙⲏⲡⲱⲥ
ⲁⲓ̈ϣⲛ̄ϩⲓⲥⲉ ⲉⲣⲱ
12. ⲧⲛ̄ ⲉⲓⲕⲏ · ϣⲱ
ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲁϩⲉ ϫⲉ ⲁ
ⲛⲟⲕ ϩⲱⲱⲧ ⲟⲛ

ⲅⲁⲗⲁⲧⲏⲥ

ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϩⲉ · ⲛⲉ
ⲥⲛⲏⲩ ϯⲥⲟⲡ̄ⲥ̄
ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲡⲉ
ⲧⲛ̄ϫⲓⲧ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄
13. ϭⲟⲛ̄ⲥ̄ · ⲧⲉⲧⲛ
ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ ϫⲉ ⲉ
ⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲁⲧ
ϭⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲁⲓ̈
ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲍⲉ
ⲛⲏⲧⲛ ⲙ̄ⲡϣⲟ
14. ⲣⲡ ⲛ̄ⲥⲟⲡ · ⲁⲩⲱ
ⲡⲁⲡⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ
ⲉⲧ ϩⲛ̄ ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ
ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄ⲥⲟϣϥ̄
ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄
ⲃⲁⲃⲱⲱϥ · ⲁⲗ
ⲗⲁ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁⲅ
ⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲟ
ⲡ̄ⲧ̄ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ⲛ
ⲑⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄
15. ⲉϥⲧⲱⲛ ϭⲉ ⲡⲉ
ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲥ
ⲙⲟⲥ · ϯⲣ̄ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ
ⲅⲁⲣ ⲛⲏⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲉ
ⲛⲉ ⲟⲩⲉⲛ ϣϭⲟⲙ
ⲉϣϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄
ⲡⲉⲣⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛ̄ⲃⲁ̄
ⲗⲟⲟⲩ ⲉⲁⲧⲉⲧⲛ̄
16. ⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ̈ · ϩⲱ
ⲥⲧⲉ ⲁⲓ̈ⲣ̄ϫⲁϫⲉ ⲉ
ⲣⲱⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲁⲓ̈ϫⲉ
17. ⲧⲙⲉ ⲛⲏⲧⲛ̄ · ⲥⲉ
ⲕⲱϩ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ⲕⲁ
ⲗⲱⲥ ⲁⲛ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲉϣⲧⲁⲙ
ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧ
ⲛⲉⲕⲱϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ·
18. ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲇⲉ ⲉⲧ
ⲣⲉⲩⲕⲱϩ ⲉⲣⲱ

ⲧⲛ̄ ϩⲙ̄ⲡⲡⲉⲧⲛⲁ
ⲛⲟⲩϥ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓϣ
ⲛⲓⲙ · ⲁⲩⲱ ⲉⲓ ϩⲁ
ⲧⲉⲧⲛⲩⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲁ
19. ⲧⲉ ⲁⲛ · ⲛⲁϣⲏ
ⲣⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲟⲛ ⲉϯϯ
ⲛⲁⲁⲕⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ
ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄
ϫⲓ ⲙⲟⲣⲫⲏ ⲛ̄ϩⲏⲧ
20. ⲧⲏⲩⲧⲛ · ⲛⲉⲓ̈
ⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲉⲉⲓ
ϣⲁⲣⲱⲧⲛ̄ ⲧⲉ
ⲛⲟⲩ ⲧⲁϣⲓⲃⲉ ⲛ̄
ⲧⲁⲥⲙⲏ ϫⲉ ϯⲧⲉ
ⲧⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧ
21. ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ · ⲁϫⲓⲥ
ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲛⲉⲧⲟⲩⲱϣ
ⲉϣⲱⲡⲉ ϩⲁ ⲡⲛⲟ
ⲙⲟⲥ · ⲛⲧⲉⲧⲛ̄
ⲱϣ ⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟ
22. ⲙⲟⲥ · ϥⲥⲏϩ
ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ
ⲁϥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ
ⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ̄ ⲧϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲁⲩⲱ
ⲟⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄
23. ⲧⲣ̄ⲙ̄ϩⲏ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲡⲉⲃⲟⲗ ⲙⲉⲛ ϩⲛ̄
ⲧϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲛ̄ⲧⲁⲩ
ϫⲡⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲁ
ⲣⲝ · ⲡⲉϫⲡⲟ
ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲣ̄ⲙ̄
ϩⲏ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄
ⲡⲉⲣⲏⲧ ⲡⲉ · ⲛⲁⲓ̈
ⲇⲉ ϩⲉⲛ ⲃⲱⲗ ⲛⲉ
24. ⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲅⲁⲣ
ⲥ̄ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉ · ⲟⲩⲉⲓ
ⲙⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄
ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲓⲛⲁ
ⲉⲥϫⲡⲟ ⲉⲩⲙⲛ̄ⲧ̄

ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲉⲧⲉ ⲧⲁⲓ̈
25. ⲧⲉ ⲁⲅⲁⲣ · ⲡⲧⲟ
ⲟⲩ ⲇⲉ ⲛ̄ⲥⲓⲛⲁ ⲉϥ
ϣⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ ⲧⲁⲣⲁ
ⲃⲓⲁ · ϥϩⲏⲛ ⲇⲉ ⲉ
ϩⲟⲩⲛ ⲉ ⲧⲉⲓ̈ ϩⲓⲉ
ⲣⲟⲩⲥⲁⲗⲏⲙ ⲧⲉ
ⲛⲟⲩ · ⲉⲟ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ϩⲙ̄
ϩⲁⲗ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲥϣⲏ
26. ⲣⲉ · ⲑⲓⲉ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄
ⲇⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲟⲩⲣ̄ⲙ̄
ϩⲉ ⲧⲉ ⲉⲧⲉ ⲧⲁⲓ̈
ⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲁⲁⲩ ·
27. ϥⲥⲏϩ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲩ
ⲫⲣⲁⲛⲉ ⲧⲁϭⲣⲏⲛ
ⲉⲧⲉ ⲙⲉⲥⲙⲓⲥⲉ
ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉ
ⲁϣⲕⲁⲕ ⲧⲉⲧⲉ
ⲙⲉⲥϯ ⲛⲁⲁⲕⲉ
ϫⲉ ⲛⲁϣⲉ ⲛ̄ϣⲏ
ⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉⲙⲛ̄
ⲧⲥ ϩⲁⲓ̈ ⲉϩⲟⲩⲉⲧⲉ
28. ⲟⲩⲛ̄ⲧⲉ̄ ⲡϩⲁⲓ̈ · ⲛ̄
ⲧⲱⲧⲛ ⲇⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏ
ⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲓⲥⲁⲁⲕ
ⲛⲧⲉⲧⲛ̄ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ
29. ⲙⲡⲉⲣⲏⲧ · ⲁⲗ
ⲗⲁ ⲛ̄ⲑⲉ ⲙⲡⲓⲟⲩ
ⲟⲉⲓϣ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲉ
ϫⲡⲟ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲁⲣⲝ
ⲡⲱⲧ ⲛ̄ⲥⲁ ⲡⲕⲁ
ⲧⲁⲡⲛ̄ⲁ̄ · ⲧⲁⲓ̈ ⲟⲛ
ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲧⲉ ⲑⲉ ·
30. ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩ ϫⲉⲧⲉ
ⲣⲉ ⲧⲉⲅⲣⲁⲫⲏ
ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲛⲟⲩ
ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈
ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲥ
ϣⲏⲣⲉ · ⲛ̄ⲛⲉϥ
ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ

ⲅⲁⲣ ⲛ̄ϭⲓ ⲡϣⲏⲣⲉ
ⲛ̄ⲧϩⲙ̄ϩⲁⲗ · ⲙⲛ̄
ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲣⲙ̄
31. ϩⲏ · ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈
ϭⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛ̄
ⲁⲛⲟⲛ ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ
ⲛⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲛ
ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁ
V.—1. ⲧⲣ̄ⲙϩⲏ · ϩⲛ ⲟⲩ
ⲙⲛⲧϩⲙϩⲉ ⲡⲉ
ⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲁϥⲁⲁⲛ ⲛⲣⲙ̄
ϩⲉ · ⲁϩⲉⲣⲁⲧ
ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ϭⲉ ⲛ̄ⲧⲉ
ⲧⲛ̄ⲧⲙϣⲱⲡⲉ
ⲟⲛ ϩⲁ ⲡⲛⲁϩⲃⲉϥ
ⲛⲧⲙⲛ̄ⲧϩⲙϩⲁⲗ
2. ⲉⲓⲉϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ
ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ϯϫⲱ
ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ
ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛ
ⲥ̄ⲃⲃⲉⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲙ̄
ⲡⲉ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲛⲁϯϩⲏⲩ
ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲗⲁⲁⲩ
3. ⲁⲛ · ϯⲣ̄ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ
ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ
ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲥⲃ̄ⲃⲏⲩⲧ
ϫⲉ ⲥⲉⲣⲟϥ ⲉⲣ̄
ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̄
4. ⲁⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲥϥ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲛⲁⲧⲙⲁⲉⲓ
ⲟ ϩⲙ̄ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲙ̄ ⲡⲉϩⲙⲟⲧ ·
5. ⲁⲛⲟⲛ ⲅⲁⲣ ϩⲙ̄ ⲡⲉ
ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲓ
ⲥⲧⲓⲥ ⲉⲛϭⲱϣⲧ
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲏⲧⲥ̄ ⲛⲑⲉⲗ
ⲡⲓⲥ ⲛⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟ
6. ⲥⲩⲛⲏ · ϩⲙ̄ ⲡⲉ

ⲧⲉ ⲡⲣⲟⲥ

ⲭ̅ⲥ̅ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄
ⲙⲛ̄ⲥⲃ̄ⲃⲉ ϭⲙ̄ϭⲟⲙ
ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛⲧⲁⲧ
ⲥ̄ⲃⲃⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩ ⲡⲓ
ⲥⲧⲓⲥ ⲧⲉ ⲉⲥⲉⲛⲉⲣ
ⲅⲉⲓ̄ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩⲁⲅⲁ
7. ⲡⲏ · ⲛⲉⲧⲉⲧⲛ̄
ⲡⲏⲧ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲡⲉ ·
ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥϯ
ϫⲣⲟⲡ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲉ..
ⲧⲙ̄ⲡⲓⲑⲉ ⲉⲧⲙⲉ ·
8. ⲡⲉⲓ ⲡⲉⲓⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩ
ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲛ
ⲧⲁϥ ⲧⲉϩⲙ̄ⲧⲏⲩ
9. ⲧⲛ̄ · ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩ
ⲕⲁⲩⲓ̈ ⲛⲑⲁⲃ ⲧⲣⲉ
ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̄ⲧⲏ
10. ⲣ̄ϥ ϥⲓ̄ · ⲁⲛⲟⲕ ϯ
ⲧⲏⲛ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲙⲙⲱ
ⲧⲛ̄ ϩⲙ̄ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲁⲙⲉ
ⲉⲩⲉ ⲉϭⲉⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ·
ⲡⲉⲧϣⲧⲟⲣⲧⲣ̄
ⲇⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ ϥⲛⲁ
ϥⲓ ϩⲁ ⲡⲉⲕⲣⲓⲙⲁ
ⲡⲉⲧⲉⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉ
11. ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉϣϫⲉ
ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓ̈ⲧⲁϣⲉ
ⲟⲉⲓϣ ⲙ̄ⲡⲥⲃ̄ⲃⲉ
ⲁϩⲣⲟⲓ̈ ⲟⲛ ⲥⲉⲇⲓ
ⲱⲕⲉ ⲙⲙⲟⲓ̈ · ⲉⲓ̈
ⲉⲁϥⲟⲩⲱⲥϥ ⲛ̄ϭⲓ
ⲡⲉⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲟⲛ
12. ⲙⲡⲉⲥϯⲟⲉ · ϩⲟ
ⲙⲟⲓⲟⲛ ⲉⲛⲉⲩⲛⲁ
ϭⲱⲱϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄
ⲛⲉⲧϣⲧⲟⲣⲧⲣ̄
13. ⲙⲙⲱⲧⲛ̄ · ⲛ̄ⲧⲱ
ⲧⲛ̄ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲧⲉ
ϩⲙ̄ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲟⲩ

ⲙⲛ̄ⲧⲣⲙϩⲉ ⲛⲉ
ⲥⲛⲏⲩ · ⲙⲟⲛⲟⲛ
ⲧⲉⲕⲙⲛ̄ⲧⲣⲙϩⲉ
ⲙⲡⲣⲧⲣⲉⲥϣⲱ
ⲡⲉ ⲉⲩⲁⲫⲟⲣⲙⲏ
ⲛⲧⲥⲁⲣⲝ · ⲁⲗⲗⲁ
ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙ̄
ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲁⲣⲓϩⲙ̄
ϩⲁⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛⲉ
14. ⲣⲏⲩ · ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̄ⲧⲁϥ
ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩ
ϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ
ϩⲛ̄ⲉⲕⲉⲙⲉⲣⲉ
ⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲟⲩⲱⲧ
15. ⲛⲧⲉⲕϩⲉ · ⲉϣ
ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲗⲱⲕⲉⲥ
ⲇⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄ⲉⲣⲏⲩ
ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛⲟⲩ
ⲱⲙ · ϭⲱϣⲧ ⲙⲏⲡⲟ
ⲧⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛ̄ⲱϫⲛ̄
ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛ̄
16. ⲉⲣⲏⲩ · ϯϫⲱ ⲇⲉ
ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲟⲟ
ϣⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅
ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ
ⲛⲧⲥⲁⲣⲝ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄
17. ϫⲟⲕⲥ̄ ⲉⲃⲟⲗ · ⲧⲥⲁ
ⲣⲝ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲉⲓⲑⲩ
ⲙⲉⲓ ⲟⲩⲃⲉ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅
ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲟⲩ
ⲃⲉ ⲧⲉⲥⲁⲣⲝ · ⲛⲁⲓ̈
ϭⲉ ⲥⲉϯⲟⲩⲃⲉ ⲛⲉⲩ
ⲉⲣⲏⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲙ̄
ⲡⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲟⲩⲁϣⲟⲩ
ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄ⲁⲁⲩⲉϣ
18. ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲙⲟⲟ
ϣⲉ ⲇⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅
ⲉⲓ̈ⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲟ
ⲟⲡ ⲁⲛ ϩⲁ ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ·

ⲅⲁⲗⲁⲧⲏⲥ

19. ⲥⲉⲟⲩⲟⲛ̄ϩ ⲇⲉ ⲉ
ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ
ⲛ̄ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲉⲧⲉ ⲛⲁϊ
ⲛⲉ · ⲧⲡⲟⲣⲛⲉⲓⲁ ·
ⲡϫⲱϩⲙ̄ · ⲡⲟⲩ
20. ⲱⲥϥ · ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥ
ϣⲙ̄ϣⲉ ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ·
ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥⲣ̄ⲡⲁ
ϩⲣⲉ · ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧϫⲁ
ϫⲉ · ⲛ̄ϯⲧⲱⲛ · ⲛ
ⲕⲱϩ · ⲛ̄ϭⲱⲛ̄ⲧ
ⲙⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϯⲧⲱⲛ
ⲙⲡⲱⲣϫ · ⲛϩⲁⲓ
ⲣⲉⲥⲓⲥ · ⲛ̄ⲗⲁ · ⲛϯ
ϩⲉ · ⲡϫⲏⲣ · ⲙⲛ
ⲛⲉⲧⲉⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲛⲁϊ
21. ⲛⲉϯϣⲣ̄ⲡϫⲱⲙ̄
ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲛ ⲕⲁ
ⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁϊϣⲣⲡ
ϫⲟⲟⲩ · ϫⲉ ⲛⲉⲧ
ⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲉϊϩⲉ ⲛ
ⲥⲉⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟ
ⲙⲓⲁ ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉ
ⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
22. ⲡⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲙ̄
ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ ⲡⲉ ⲧⲁ
ⲅⲁⲡⲏ · ⲡⲣⲁϣⲉ
ϯⲣⲏⲛⲏ · ⲧⲙⲛ̄ⲧ
ϩⲁⲣϣ̄ϩⲏⲧ · ⲧⲙⲛ̄ⲧ
ⲭⲣⲏⲥⲧⲟⲥ · ⲡⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲛⲟⲩϥ · ⲧⲡⲓⲥ
ⲧⲓⲥ · ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣⲙ̄
ⲣⲁϣ · ⲧⲉⲅⲕⲣⲁ
23. ⲧⲓⲁ · ⲛⲁϊ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓ
ⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
24. ϯⲟⲩⲃⲏⲩ ⲁⲛ · ⲛⲁ
ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲇⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲁⲩ
ⲥ̄ϯⲟ̄ⲩ̄ ⲛⲧⲥⲁⲣⲝ
ⲙ̄ⲛ ⲙ̄ⲡⲁⲑⲟⲥ ·
ⲙ̄ⲛ ⲛⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ ·
25. ⲉϣϫⲉ ⲧⲉⲧⲛⲟ
ⲛ̄ϩ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ
ⲙⲁⲣⲛ̄ⲁϩⲉ ⲟⲛ ⲉ
26. ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ · ⲙ̄ⲡⲣ̄
ⲧⲣⲉⲛϣⲱⲡⲉ ⲛ̄
ϣⲟⲩϣⲟ ⲉⲛⲡⲣⲟ
ⲕⲁⲗⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲉ
ⲣⲏⲩ · ⲉⲛⲫⲑⲟ
ⲛⲉⲓ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲩ ·
VI. — 1. ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉϣⲱ
ⲡⲉ ⲟⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ
ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛϩⲏⲧ
ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲛϩⲛ̄ϩⲉ.
ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱ
ⲙⲁ · ⲛⲧⲱⲧⲛ̄ ⲛⲉ
ⲡⲛ̄ⲁⲧⲓⲕⲟⲥ ⲥ̄ⲃ̄
ⲧⲉ ⲡⲁϊ ⲛⲧⲉϊⲙⲓ
ⲛⲉ ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲡⲛ̄ⲁ ⲙ
ⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲙⲣⲁϣ ⲉⲕ
ϭⲱϣ̄ⲧ ϩⲱⲱⲕ
ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲏⲡⲱⲥ
ⲛⲥⲉⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙ̄
2. ⲙⲟⲕ · ϥⲓ ϩⲁ ⲛ̄ⲃⲁ
ⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄ⲉ
ⲣⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉϊ
ϩⲉ ⲧⲉⲧⲛⲁϫⲱⲕ
ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ
3. ⲙⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲉϣ
ϫⲉ ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩⲁ ⲅⲁⲣ
ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲟⲩ
ⲗⲁⲁⲩ ⲡⲉ ⲉϥⲣ̄
ϩⲁⲗ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲟⲩⲁ
4. ⲁϥ · ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ
ⲇⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲇⲟⲕⲓⲙⲁ
ⲍⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲱⲃ
ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲧⲉ ⲉⲣⲉ
ⲡⲉϥϣⲟⲩϣⲟⲩ
ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲟϥ
ⲟⲩⲁⲁϥ ⲉⲛⲉⲟⲩⲁ
5. ⲁⲛ · ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ
ⲅⲁⲣ ⲡⲟⲩⲁ ⲛⲁϥⲓ
ϩⲁ ⲧⲉϥⲉⲧⲡⲱ ·
6. ⲙⲁⲣⲉϥⲕⲟⲓⲛⲱ
ⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉ
ⲧⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲉⲓ
ⲙⲙⲟϥ ϩ̄ⲙ ⲡϣⲁ
ϫⲉ · ⲙ̄ⲛ ⲡⲉⲧⲕⲁ
ⲑⲏⲕⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ϩ̄ⲛ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲓⲙ ·
7. ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲡⲗⲁⲛⲁ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲉⲩ
ⲕⲟⲙϣ̄ϥ · ⲡⲉ
ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ
ⲅⲁⲣ ⲛⲁϫⲟϥ ⲡⲁϊ
ⲟⲛ ⲡⲉⲧ̄ϥⲛⲁⲟϩ
8. ⲉϥ · ϫⲉ ⲡⲉⲧϫⲟ
ⲉ ⲧⲉϥⲥⲁⲣⲝ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲧⲥⲁⲣⲝ
ⲉϥⲛⲁⲱϩ̄ⲥ̄ ⲛⲟ̄ⲩ̄
ⲧⲁⲕⲟ · ⲡⲉⲧ
ϫⲟ ⲇⲉ ⲉⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ
ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ
ⲉϥⲛⲁⲱϩ̄ⲥ̄ ⲛ̄ⲟⲩ
ⲱⲛ̄ϩ ⲛ̄ϣⲁⲉⲛⲉϩ
9. ⲉⲛⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙ̄ⲡⲣ̄
ⲧⲣⲉⲛⲉⲅⲕⲁⲕⲉⲓ *(sic)*
ⲉⲛⲛⲁⲱϩ̄ⲥ̄ ⲅⲁⲣ
ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ
ⲛ̄ⲧⲛ̄ϣⲟⲥⲙ ⲁⲛ
10. ⲁⲣⲁ ϭⲉ ϩⲱⲥ ⲉⲟⲩ
ⲉⲛⲧⲁⲛ ⲙ̄ⲙⲁⲩ
ⲙ̄ⲡⲉⲟⲩⲉⲓϣ ⲙⲁ
ⲣ̄ⲛⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲡⲉⲧ
ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙ̄ⲛ ⲟⲩ
ⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ
ⲇⲉ ⲛⲉⲛⲣⲙ̄ⲛⲏⲓ̈
ϩ̄ⲛ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ·
11. ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁϊ

ⲥϩⲁⲓ̈ ⲛⲏⲧⲛ ⲛϩⲉⲛ
ⲥϩⲁⲓ̈ ⲛⲧⲉⲓϭⲟⲧ
12. ⲛⲧⲁϭⲓϫ ⲛⲉⲧⲟⲩ
ⲱϣ ⲉⲧⲣⲉⲡⲉⲩ
ϩⲟ ⲥⲁ ϩⲛ ⲧⲥⲁⲣⲝ
ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲁⲛⲁⲅ
ⲕⲁⲍⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ
ⲉ ⲥⲃⲃⲉⲧⲏⲩⲧⲛ
ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲩ
ⲡⲱⲧ ⲙⲙⲁⲧⲉ
ⲛⲥⲱⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲉ
ⲥϯⲟⲥ ⲙⲡⲉⲭⲥ
13. ⲛⲉⲧⲥⲃⲃⲏⲩ ⲅⲁⲣ
ⲁⲛ ⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲙ

ⲧⲉ ⲡⲣⲟⲥ
ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ · ⲁⲗⲗⲁ
ⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲉ
ⲧⲛⲥⲃⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ
ϫⲉ ⲉⲩⲉϣⲟⲩϣⲟⲩ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲧⲉ
14. ⲧⲛⲥⲁⲣⲝ · ⲛⲛⲉⲥ
ϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲁⲛⲟⲕ
ⲉⲧⲣⲁϣⲟⲩϣⲟⲩ
ⲙⲙⲟⲓ̈ ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ
ϩⲙ ⲡⲉⲥϯⲟⲥ ⲙ
ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓⲥ
ⲡⲉⲭⲥ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲧⲁⲩ
ⲥϯⲟⲩ ⲛⲁⲓ̈ ⲙⲕⲟⲥ

ⲥⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ
ⲧⲟⲟⲧϥ · ⲁⲩⲱ ⲁ
ⲛⲟⲕ ϩⲱⲱⲧ ⲟⲛ
15. ⲙⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ · ⲙ
ⲙⲛ ⲥⲃⲃⲉ ⲅⲁⲣ ϣⲟ
ⲟⲡ ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲙⲛ
ⲙⲛⲧⲁⲧⲥⲃⲃⲉ ⲁⲗ
ⲗⲁ ⲟⲩⲥⲱⲛⲧ ⲛⲃⲣ
16. ⲣⲉ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧ
ⲛⲁⲁϩⲉ ⲉⲡⲉⲓⲕⲁ
ⲛⲱⲛ ϯⲣⲏⲛⲏ ⲉ
ϫⲱⲟⲩ ⲙⲛⲛⲁ
ⲁⲩⲱ ⲉϫⲙ ⲡⲓⲏⲗ ⲙ

Les seules portions de ces fragments qui se trouvent dans l'édition de WOIDE sont : 1° MARC, Ch. XI, v. 1—10 et Ch. XIV, v. 17—33; 2° LUC, Ch. IV, v. 1—13; Ch. XVIII, v. 9—14; 3° GALATES, Ch. IV, v. 19, 21—31; Ch. V, v. 1, 22—26; Ch. VI, v. 1—16.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Suite de la IIe partie[1].)

CHAPITRE TROISIÈME.

Longueurs des mesures linéaires déduites des dimensions des monuments de Persépolis.

Lorsque M. OPPERT a voulu faire connaître, dans son *Etalon des mesures assyriennes*, les longueurs effectives des mesures linéaires, il les a déduites non seulement, comme je viens de le faire, dans le chapitre qui a précédé celui-ci, des dimensions prises, par M. PLACE, sur les monuments de Khorsabad, mais encore de celles qui avaient été relevées, quelques années auparavant, par MM. FLANDIN et COSTE, sur les monuments du Persépolis[2]; et pour ce qui concerne ces dernières mesures, au lieu de les traduire toutes en mesures antiques, afin d'arriver ainsi, d'une manière plus complète et plus sûre, à la découverte et à la constatation de la vérité, il s'est contenté d'en choisir arbitrairement quelques-unes.

Bien plus, après avoir rappelé (*Etalon,* p. 11), d'après MM. FLANDIN et COSTE,

1° pour le palais n° 8, que les dimensions *intérieures* de la grande salle sont égales à 69^{m} 32 sur 68^{m} 66;

2° pour le palais n° 5, que les dimensions *extérieures* ont 54^{m} 80 sur 40^{m} 70, celles de la salle centrale 26^{m}.50 sur 25^{m} 80[3] et celles des petites salles 11^{m} 60[4] sur 11^{m} 20;

1) Voir pages 157 et 179 du précédent volume.

2) *Voyage en Perse de MM. Eugène Flandin, peintre et Pascal Coste, architecte, pendant les années 1840 et 1841.* Paris, sans date, chez GIDE et J. BAUDRY, Libraires-Éditeurs.

3) C'est à tort que M. OPPERT a écrit ici 25^{m} 80, car le texte de la publication de MM. FLANDIN et COSTE (Pl. 131) porte seulement 25^{m} 40.

4) Ici le texte de la même planche porte, d'un côté, 11^{m} 63 et de l'autre, 11^{m} 23 au lieu de 11^{m} 60.

3° pour le palais n° 6, que la grande salle carrée a **15m 74** sur 14m 99;

et 4° enfin, pour le palais n° 3, que les dimensions extérieures ont 29m 72 sur 39m 40, quand celles de la grande salle carrée n'ont, dans œuvre, que **15m 50** sur 15m 15, il a négligé de tenir compte, dans ses calculs, des cinq longueurs écrites en petits caractères dans l'énumération qui précède, parce qu'elles correspondent *aux plus grandes dimensions* des salles auxquelles elles appartiennent et parce que, a-t-il dit (*Etalon*, page 10), sans avoir les moyens de le prouver, «ce sont toujours *les valeurs moindres* qui se présentent au calculateur comme capables de fournir un nombre exact de coudées».

Il s'est, en conséquence, borné à traduire *en coudées* les neuf autres dimensions, en admettant :

1° pour le palais n° 8, que 68m 66 correspondent à 125 coudées de 0m 5493,
2° pour le palais n° 5, que 54m 80 correspondent à 100 coudées de 0m 5480,
40m 70 . . . . à 75 coudées de 0m 5427,
25m 80 . . . . à 48 coudées de 0m 5375,
et 11m 20 . . . . à 20 coudées de 0m 5600,
3° pour le palais n° 3, que 39m 40 correspondent à 72 coudées de 0m 5472,
29m 72 . . . . à 54 coudées de 0m 5503,
et 15m 15 . . . . à 28 coudées de 0m 5411,
et 4° pour le palais n° 6, que 14m 99 correspondent à 28 coudées de 0m 5354.

Il semble difficile d'accepter, sans conteste, les conclusions ainsi formulées, parce qu'elles ne sont accompagnées d'aucune preuve et parce qu'on comprend sans peine qu'il est impossible de dire, en ce moment, avec certitude, si les principales dimensions des monuments de Persépolis étaient, en effet, exprimées, comme M. Oppert le suppose, en coudées plutôt qu'en pieds. Sans doute lorsque ces dimensions correspondent, d'une manière exacte, comme à Khorsabad, à des nombres entiers de cannes, on est parfaitement libre de les traduire, à volonté, en coudées ou en pieds, en multipliant alors les longueurs exprimées en cannes, dans le premier cas, par 3 et dans le second, par 5; mais il n'en est plus de même quand les dimensions données ne peuvent pas être traduites exactement en cannes; et, par exemple, quand M. Oppert veut nous amener à croire que la longueur de 68m 66, mesurée dans l'intérieur de la grande salle du palais n° 8, correspond rigoureusement à 125 coudées, ou en d'autres termes, à 208 pieds $^1/_3$, plutôt qu'à 208 pieds seulement, rien ne peut nous obliger à considérer son assertion comme évidente; et cela avec d'autant plus de raison que les deux dimensions de cette salle, égales à 69m 32 sur 68m 66, ne diffèrent l'une de l'autre que de 0m 66, c'est-à-dire de 2 pieds et que, par conséquent, lorsqu'on assigne, avec M. Oppert 125 coudées à la plus petite, il faut nécessairement donner à la plus grande 125 coudées plus 2 pieds, ou, en d'autres termes, 126 coudées et $^1/_5$.

Mais 126 coudées $^1/_5$ sont égales à 210 pieds $^1/_3$, pendant que 125 coudées sont égales, de leur côté, comme je l'ai dit plus haut, à 208 pieds $^1/_3$ et la question se réduit alors à savoir s'il y a lieu d'adapter l'hypothèse de M. Oppert qui conduit à donner aux deux dimensions de la grande salle 208 pieds $^1/_3$ sur 210 pieds $^1/_3$ ou si, au contraire, il n'est pas plus naturel et plus conforme à la vérité de leur assigner simplement 208 pieds sur 210.

De plus, on le remarquera, si cette dernière hypothèse est vraie, l'assertion de M. Oppert se trouve contredite, puisque, en effet, c'est alors *la plus grande* des deux dimensions de la

salle n° 8, égale à 210 pieds = 21 perches = 126 coudées, qui peut seule être exprimée exactement en coudées, et que c'est, au contraire, *la plus petite,* égale à 208 pieds ou à 124 coudées $^4/_5$, qui ne peut être exprimée exactement qu'en pieds. On peut aussi faire remarquer que cette longueur de 126 coudées, par cela seul que son expression se trouve divisible par 2, par 3 et par 6, a une physionomie plus assyrienne que celle de 125 coudées, et par conséquent convient beaucoup mieux à une mesure choisie à priori pour correspondre à une dimension principale.

Les autres traductions en mesures antiques proposées par M. Oppert peuvent être également considérées comme très contestables; et, par exemple, il semble bien difficile d'admettre, avec cet éminent assyriologue, que les mesures prises sur les murs du palais n° 5 peuvent être considérées comme susceptibles de faire varier de 0^m 5375 à 0^m 5600 la longueur de la coudée dont les constructeurs de ce monument se sont servis, et en même temps qu'elles peuvent donner le droit de dire que les deux dimensions auxquelles MM. Flandin et Coste assignent 54^m 80 et 40^m 70 doivent être assimilées, la première à 100 coudées et la seconde à 75, car, pour qu'il en fut ainsi, il faudrait que ces dimensions fussent exactement entre elles dans le rapport de 4 à 3, ce qui conduirait à élever la seconde jusqu'à 41^m 10, au lieu de 40^m 70.

Je n'ignore pas et j'ai déjà fait remarquer bien des fois, que les anciens constructeurs se sont toujours appliqués à n'admettre que des rapports simples dans l'ordonnance de leurs monuments et qu'en particulier celui de 4 à 3 a toujours eu leur préférence. Il est dès lors bien naturel de croire que ce même rapport a dû être réellement observé, au moins en théorie, dans le cas actuel. Mais s'il existe, on ne le rencontre pas, comme M. Oppert l'a supposé, entre les longueurs *des murs du palais* et on doit le trouver, au contraire, plus sûrement, entre celles des deux côtés *du soubassement en pierres de taille* sur lequel ces mêmes murs reposent, en ne restant que sur trois côtés à l'aplomb de ce soubassement et en présentant, sur le 4e côté, de la manière indiquée sur la 2e feuille des dessins joints à ce mémoire, une retraite de 0^m 30 (un pied) qui élève la longueur totale du soubassement lui-même à 40^m 70 plus 0^m 30, c'est-à-dire à 41^m 00, ainsi que cela résulte d'ailleurs du texte de l'ouvrage de MM. Flandin et Coste, sur lequel on lit, à la page 112 :

«La longueur des faces nord et sud est de 54^m 80 et celle des deux autres faces est »de 41^m 00.»

Ce sont donc les longueurs données comme égales à 54^m 80 et à 41^m 00 qui peuvent seules correspondre à 100 et à 75 coudées, tandis que la longueur de 40^m 70, considérée à tort par M. Oppert comme égale à 75 coudées ou, en d'autres termes, à 125 pieds, ne peut correspondre effectivement qu'à 125 pieds moins un pied, c'est-à-dire à 124 pieds.

Il en est à peu près de même pour le palais n° 3 où, après avoir constaté que les deux dimensions mesurées extérieurement, au niveau du sol, sont entre elles, comme précédemment, dans le rapport de 4 à 3, et correspondent, par suite, à 72 coudées sur 54, ou ce qui est la même chose, à 12 perches égales à 120 pieds sur 9 perches égales à 90 pieds, il est absolument nécessaire de reconnaître que ces dimensions sont, encore une fois, celles du soubassement et se trouvent diminuées, en fait, d'un pied, par une retraite de 0^m 17 (6 pouces) ménagée sur tout le pourtour du monument dont les dimensions extérieures doivent être réduites par conséquent à 119 pieds sur 89 (voyez la 3e feuille des dessins annexés à ce mémoire),

et conduisent, de la sorte, à exprimer en pieds, plutôt qu'en coudées, toutes les autres dimensions, quoique M. OPPERT se considère comme autorisé à élever exactement à 28 coudées (46 pieds $^2/_3$) la plus petite dimension de la salle centrale.

En résumé, et d'une manière plus générale, je me crois en droit de soutenir que lorsqu'on veut déduire avec certitude, des dimensions d'un monument antique, les véritables expressions des mesures linéaires dont les constructeurs de ce monument se sont servis, il ne suffit pas de considérer, comme M. OPPERT l'a fait, une ou deux dimensions choisies d'une manière plus ou moins arbitraire, parmi celles que l'on connaît, et qu'il est indispensable, au contraire, de les examiner toutes, successivement, en les comparant soigneusement entre elles.

Ce sera donc en me conformant à cette règle que j'étudierai, dans la discussion qui va suivre, les diverses mesures relevées par M. OPPERT, sur les monuments de Persépolis, et que j'essayerai d'en conclure, aussi exactement que possible, les véritables longueurs des unités métriques linéaires effectivement en usage à l'époque où ces monuments ont été construits.

1° LONGUEURS DÉDUITES DES DIMENSIONS RELEVÉES SUR LE PLAN DU PALAIS N° 8.

(Planche 149 du *Voyage en Perse* et 1e feuille des dessins annexés à ce mémoire.)

Il ne reste de ce palais qu'une grande salle presque carrée, *MNOP*, dont le plafond reposait autrefois sur cent colonnes placées sur dix rangées contenant dix colonnes chacune, et en outre, on sait déjà que les dimensions de cette salle, mesurées dans œuvre, sont égales à $69^m\,32$ dans le sens de sa longueur et à $68^m\,66$ dans le sens de sa largeur et correspondent, comme on l'a vu, d'une manière très approximative, quand on les exprime en pieds de $0^m\,33$:

1° en longueur à 210 pieds $=$ $69^m\,30$ au lieu de $69^m\,32$,

et 2° en largeur à 208 pieds $=$ $68^m\,64$ au lieu de $68^m\,66$,

avec une différence de 2 pieds $=$ $0^m\,66$ entre ces deux dimensions.

Quant aux mesures prises hors œuvre, elles sont données, par MM. FLANDIN et COSTE, comme égales en longueur à $75^m\,82$ et en largeur à $75^m\,16$, en laissant toujours entre elles une différence de 2 pieds ($0^m\,66$).

Cependant elles ne peuvent correspondre, en fonction d'un pied de $0^m\,33$ de longueur, qu'à 230 pieds égaux à $75^m\,90$ (au lieu de $75^m\,82$) et à 228 pieds égaux à $75^m\,24$ (au lieu de $75^m\,16$); de sorte que l'accord qui existait, dans le cas précédent, *à 2 centimètres près,* entre les mesures antiques et les mesures modernes, n'existe plus maintenant qu'à *8 centimètres près.*

La cause de cette différence doit être recherchée et résulte évidemment de la dégradation des surfaces des murs, conséquence nécessaire de la destruction des enduits qui les recouvraient autrefois, destruction qui a suffi pour rendre maintenant toutes les dimensions *intérieures* un peu trop fortes et toutes les dimensions *extérieures* un peu trop faibles.

Mais on peut faire disparaître aisément cette cause d'erreur, en remplaçant les dimensions données par des dimensions moyennes, prises sur les axes même des murs, et par conséquent égales en longueur à $\frac{75^m\,82 + 69^m\,32}{2} = 72^m\,57$ et en largeur à $\frac{75^m\,16 + 68^m\,66}{2} = 71^m\,91$, la différence entre elles restant toujours fixée à $0^m\,66$. Mais alors les erreurs commises, en moins,

d'un côté, se trouvent exactement compensées par celles qui ont été commises en plus, de l'autre côté, et l'on peut faire correspondre, d'une manière très approximative, et même, je ne crains pas de le dire, tout-à-fait exacte, 72^{m} 57 à 220 pieds et 71^{m} 91 à 218 pieds, par conséquent, en total, 144^{m} 48 à 438 pieds, ce qui autorise à admettre, avec une rigueur qui peut être considérée comme très grande, que le pied dont les constructeurs du palais n° 8 se sont servis avait une longueur égale à $\frac{144^{m}48}{438} = 0^{m}$ 329.85 et correspondait par suite à une perche de 3^{m} 2985, à une canne de 1^{m} 649.25, à une coudée de 0^{m} 549.75, à une grande brique de 0^{m} 412.3 et à un empan de 0^{m} 274.875. Voici donc finalement quelles sont les différences qui existent, dans cette hypothèse, entre les dimensions réelles telles qu'elles ont été mesurées par MM. Flandin et Coste, et ces mêmes dimensions exprimées théoriquement en pieds antiques de 0^{m} 329.85 de longueur.

Indications	Dimensions effectivement mesurées par MM. Flandin et Coste	Dimensions théoriques calculées en supposant la longueur du pied égale à 0^{m} 329.85	Différences	
			en plus	en moins
Longueurs { hors œuvre	75^{m} 82	$230^{p} = 75^{m}$ 866	0^{m} 046	—
Longueurs { dans œuvre	69^{m} 32	$210^{p} = 69^{m}$ 269	—	0^{m} 051
Largeurs { hors œuvre	75^{m} 16	$228^{p} = 75^{m}$ 206	0^{m} 046	—
Largeurs { dans œuvre	68^{m} 66	$208^{p} = 68^{m}$ 609	—	0^{m} 051
Épaisseur des murs égale à la demi-différence entre les dimensions prises hors œuvre et dans œuvre	3^{m} 25	$10^{p} = 3^{m}$ 298.5	0^{m} 048.5	—
Différence entre les longueurs et les largeurs	0^{m} 66	$3^{p} = 0^{m}$ 659.7	—	0^{m} 000.3

Il est facile de reconnaître, en consultant ce tableau, que l'épaisseur primitive des murs se trouve maintenant diminuée d'environ 5 centimètres (2 centimètres $^{1}/_{2}$ sur chaque face), par suite de la destruction des enduits et que c'est par ce motif que les dimensions assignées à la grande salle par MM. Flandin et Coste sont, comme je l'ai déjà dit, trop faibles hors œuvre, et trop fortes dans œuvre, précisément de la même quantité.

Si donc on veut bien tenir un compte suffisant des nombreuses chances d'erreur qui résultent, dans tous les cas, tant de l'exécution primitive que de la difficulté des mesures modernes, il est aisé d'en conclure, non seulement que les indications de MM. Flandin et Coste sont aussi exactes que possible, dans le cas actuel, mais encore que les procédés d'exécution des anciens constructeurs ont dû être, eux aussi, d'une très grande perfection.

Ces explications peuvent servir, en second lieu, à établir d'une manière incontestable :

1° La volonté évidente, que ces constructeurs ont eue, de donner aux murs de la grande salle *une perche* = 10 pieds = 6 coudées d'épaisseur totale et à la plus grande longueur de cette salle 21 perches, dans œuvre, et 23 perches, hors œuvre,

et 2° La volonté, non moins évidente, des mêmes constructeurs de se conformer, dans le cas actuel, comme dans tous ceux que j'aurai à examiner encore, à la règle générale que

M. Oppert a signalée le premier, sur laquelle j'ai déjà appelé l'attention à l'avant-dernière page du 1er chapitre de mes Prolégomènes, et qui consistait à altérer systématiquement toutes les formes carrées, de manière à les rendre, en fait, rectangulaires, mais en ne les altérant cependant que d'une très petite quantité, pour leur conserver toujours, aux yeux inattentifs du vulgaire, l'apparence d'un carré parfait. Et comme cette singulière modification a été obtenue, pour ce qui concerne le palais n° 8, en retranchant exactement 2 pieds à la longueur principale, primitivement réglée à 21 et à 23 perches, la conséquence nécessaire de ce nouveau fait est, si mon illusion n'est pas complète, que la perche dont les constructeurs de ce monument se sont servis était considérée par eux comme divisée en 10 pieds, plutôt qu'en 6 coudées, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que le pied était l'unité métrique dont ils se servaient, de préférence à la coudée, pour la mesure des petites longueurs.

Cette conclusion peut d'ailleurs être confirmée en cherchant à exprimer en mesures antiques les espacements des colonnes qui supportaient le toit. Six seulement ont été mises à découvert par les fouilles. Cinq se trouvent dans une même rangée, aux points marqués *A, B, C, D* et *E* sur la 1re feuille des dessins joints à ce mémoire, la sixième est isolée au point *F* et toutes les autres restent, encore aujourd'hui, cachées sous les terres.

C'est sur la colonne placée au point *C* que l'attention doit porter d'abord. Elle est, d'après les mesures données, dans le sens de la longueur, à 31^m 40 du mur *MO* et à 37^m 92 du mur *NP*, et dans le sens de la largeur, à 30^m 72 du mur *OP*, et à 37^m 94 du mur *MN*. Les intervalles de 37^m 92 et de 37^m 94 sont évidemment égaux, en théorie, et correspondent, sans aucun doute possible, à 115 pieds de 0^m 329.85 de longueur, c'est-à-dire à 37^m 933. Par conséquent, le rectangle *KCQN* est un carré parfait.

Quant aux intervalles *RC* = 31^m 40 et *CL* = 30^m 72, ils ne peuvent correspondre qu'à 95 pieds = 31^m 336 et à 93 pieds = 30^m 676, avec des différences en moins de 0^m 064 et de 0^m 044 provenant de la destruction des enduits qui recouvraient les murs; de sorte que c'est sur le rectangle *RCLO*, ayant 95 pieds sur 93 pieds, que porte toute la différence de 2 pieds précédemment signalée.

Quant aux autres colonnes, leurs emplacements doivent être déterminés de la manière suivante : Dans le sens de la longueur, la colonne *A* se trouve, comme la colonne *C*, à 95 pieds du mur *MO* et à 115 pieds du mur *NP*, tandis que, au contraire, la colonne *F* est à 31^m 73 de ce mur *NP* et à 37^m 59 du mur *MO*, intervalles qui correspondent, aussi exactement que possible, le premier à 96 pieds égaux à 31^m 666 et le second à 114 pieds égaux à 37^m 603. D'où il suit que la longueur *HG* est divisée, par les colonnes *A* et *F*, en trois parties HA = 95 pieds, *AF* = 19 pieds et *FG* = 96 pieds, ensemble 210 pieds, et on le remarquera, les longueurs *AF* et *FG*, quoique exprimées, d'une manière exacte, par des nombres entiers de pieds, ne pourraient pas être exprimées de la même manière par des nombres entiers de coudées.

Dans le sens de la largeur, l'intervalle *LC*, égal à 93 pieds, est divisé, par la colonne *E*, en deux parties, *LE* = 18^m 50 et *EC* = 12^m 22 qui correspondent, avec une grande exactitude, et toujours en nombres entiers de pieds, la première à 56 pieds égaux à 18^m 471 et la seconde à 37 pieds égaux à 12^m 205, pendant que l'intervalle *CK* est divisé lui-même, par la colonne *B*, en deux parties *CB* = 25^m 77 et *BK* = 12^m 17, qui correspondent, avec la même exactitude, et encore une fois en nombres entiers de pieds, la première à 78 pieds égaux à 25^m 728 et

la seconde, comme l'intervalle *EC*, à 37 pieds égaux à 12^m 205. La largeur totale $LK = 208$ pieds se trouve ainsi divisée en 4 parties, $LE = 56$ pieds, $EC = 37$ pieds, $CB = 78$ pieds et $BK = EC = 37$ pieds; et quoique toutes ces dimensions correspondent fort exactement à des nombres entiers de pieds, on voit cependant qu'aucune d'elles ne pourrait être exprimée par un nombre entier de coudées. C'était donc, comme je l'ai déjà dit, le pied et non la coudée qui servait d'unité principale aux anciens constructeurs du palais n° 8.

D'un autre côté, il est facile de voir que l'épaisseur des murs réglée à 10 pieds pouvait être obtenue, avec la même exactitude, en y employant, à volonté, 10 petites briques d'un pied ou 8 grandes briques de 15 pouces et qu'il en était par conséquent de même pour les longueurs des murs de la grande salle égales à 23 perches = 230 pieds = 184 grandes briques et à 21 perches = 210 pieds = 168 grandes briques; mais il en était autrement pour les largeurs égales à 228 et à 208 pieds, qui ne pouvaient pas correspondre à un nombre exact de grandes briques.

Il semble donc permis de conclure de cette seule observation que tous les murs du palais n° 8 ont été construits avec des briques d'un pied de côté, que c'est précisément en retranchant deux briques à la longueur du plus grand mur que la longueur du plus petit a été réduite exactement de 2 pieds, et que c'est enfin parce que les constructeurs de ce monument n'employaient que des briques d'un pied, qu'ils se servaient aussi du pied comme unité principale de mesure.

M. Oppert s'est par conséquent trompé lorsqu'il a supposé que *ce sont toujours les valeurs moindres qui se présentent au calculateur comme capables de fournir un nombre exact de coudées*, puisque c'est, au contraire, dans le cas actuel, la plus grande valeur, égale à 21 perches, qui peut correspondre seule à un nombre exact de 126 coudées, tandis que la plus petite, égale à 68^m 66, ne peut correspondre qu'à 208 pieds ou à 124 coudées $^4/_5$; d'où il est nécessaire de conclure qu'au lieu de réduire, avec M. Oppert, la coudée de Persépolis à 0^m 5493 seulement, il est préférable de la calculer en réglant, comme je l'ai dit, le pied à 0^m 329.85 et en élevant ainsi la coudée jusqu'à 0^m 54975 ou, mieux encore, en nombre rond de centimètres et avec une approximation très suffisante dans la pratique, jusqu'à 0^m 55, ce qui permet d'assigner, avec la même approximation, et toujours en nombres ronds de centimètres, 3^m 30 à la perche, 1^m 65 à la canne, 0^m 33 au pied et 0^m 11 au grand palme.

2° Longueurs déduites des dimensions relevées sur le plan du palais n° 5.

(Planche n° 131 du *Voyage en Perse* et 2e feuille des dessins annexés à ce mémoire.)

Le palais n° 5 a été construit, comme le palais n° 8 avec des briques ayant un pied seulement sur chacun de leurs côtés, et pour s'en assurer, il suffit de constater que les largeurs des murs de ce palais, données comme égales à 1^m 30, à 1^m 50, 1^m 57 et 1^m 60, à 1^m 90 et enfin à 2^m 30, ne peuvent correspondre qu'à 4 pieds, à 5 pieds, à 6 pieds et à 7 pieds et que, si elles sont réellement un peu moindres, ce ne peut être que par l'effet de la destruction des surfaces. Par conséquent il est incontestable que ces murs ont été construits comme je viens de le dire, avec des briques d'un pied, et il résulte de là que M. Oppert s'est doublement trompé lorsqu'il a assigné, aux façades, des dimensions exactes de 100 coudées, ou 166 pieds $^2/_3$, dans le sens de leur longueur et de 75 coudées, ou de 125 pieds, dans le sens de leur largeur :

En premier lieu, parce qu'il a attribué, ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, 75 coudées, ou 125 pieds, à la longueur de 40^m 70, quand c'est seulement à la longueur totale de 41^m 00 que ces 125 pieds peuvent convenir;

et en second lieu, parce qu'une dimension *théorique* de 100 coudées ou de 166 pieds $^2/_3$ ne pouvait être obtenue *pratiquement* qu'en y employant 167 briques.

Les deux plus grandes dimensions du soubassement sur lequel les murs du palais n° 5 reposent, données comme égales à 54^m 80 sur 41^m 00, correspondent donc, *en fait*, à 167 petites briques sur 125, et l'on peut remarquer, à l'appui de cette assertion, que ces deux longueurs de 54^m 80 et de 41^m 00 sont entre elles beaucoup plus exactement dans le rapport de 167 à 125 que dans celui de 100 à 75 ou de 4 à 3.

J'attribuerai donc, dans l'étude actuelle, 167 petites briques à la longueur de 54^m 80 et 125 petites briques à celle de 41^m 00, ensemble 292 petites briques, pour une longueur de 95^m 80, et en moyenne $\frac{95^m 80}{292}$, ou $0^m.3281$, pour la longueur d'une petite brique, cette dernière dimension étant naturellement calculée en ajoutant à la longueur de la brique elle-même l'épaisseur d'un des joints qui lui correspondent et si, en partant de cette donnée, on cherche à traduire en mesures antiques toutes les autres dimensions du monument, voici quels sont les résultats que l'on obtient (voyez la 2e feuille de mes dessins).

Dans le sens de la plus grande longueur, les deux pavillons latéraux qui ont, de dehors en dehors, d'après les mesures données, 14^m 70 chacun, correspondent, par suite de la dégradation des surfaces qui rend toujours la mesure des murs un peu faible, à 45 briques égales ensemble à 14^m 7645; par le même motif, la grande salle centrale et le vestibule, qui ont, dans œuvre, 25^m 40, contiennent, l'un comme l'autre, 77 briques seulement égales ensemble à 25^m 2637, et l'on complète ainsi la longueur totale déjà réglée à 167 briques. De plus, comme le vestibule et la grande salle sont divisés en 7 parties égales par les 6 rangées de colonnes qu'ils contiennent, on voit, en même temps, que chacune de ces parties est fort exactement égale à 11 briques. En dernier lieu, puisque les murs de la grande salle ont 5 pieds d'épaisseur, quand ceux des façades latérales ont 6 pieds sur le côté droit et 5 pieds sur le côté gauche, on voit pareillement que la largeur des pavillons doit être réglée, dans œuvre, à 34 briques seulement, soit 11^m 1554 sur le côté droit et à 35 briques, soit 11^m 4835 sur le côté gauche.

Dans le sens de la largeur, la grande salle ayant, de dehors en dehors, 30^m 70, ne peut correspondre qu'à 93 briques $^1/_2$, c'est-à-dire à 30^m 6774 et de son côté, le vestibule, donné comme ayant, dans œuvre, 10^m 00 exactement, correspond à 30 briques $^1/_2$ égales à 10^m 007. En outre, puisque les deux murs de la grande salle ont 6 et 7 briques d'épaisseur, ensemble 13, il en résulte que la longueur de cette salle doit être réglée, dans œuvre, à 80 briques $^1/_2$ (93 $^1/_2$ moins 13) et par conséquent qu'elle est encore fort régulièrement divisée, par les 6 rangées de colonnes qu'elle renferme, en 7 parties égales, ayant chacune, cette fois, 11 briques $^1/_2$ au lieu de 11 briques seulement. Les 36 colonnes qui supportaient le toit de cette salle avaient donc été disposées en les séparant, les unes des autres, par des intervalles des 11 briques, dans un sens, et de 11 briques $^1/_2$, dans l'autre, de sorte que la salle entière, mesurée dans œuvre, a 77 briques sur 80 briques $^1/_2$, avec une différence de 3 briques $^1/_2$ entre ces deux dimensions, conformément à la règle ordinaire.

Quant aux colonnes du vestibule, elles ont leurs axes placés, d'après les cotes données,

à des distances de 1^m 80 ou 5 briques $^1/_2$ = 1^m 8046 de la façade et de 4^m 10 ou de 12 briques $^1/_2$ = 4^m 1012 du mur de la grande salle. Par conséquent les entre-axes des colonnes sont égaux (voyez le plan de ma 2e feuille) à 11 briques sur 11 briques $^1/_2$, dans la grande salle et à 11 briques sur 12 briques $^1/_2$, dans le vestibule. Personne, j'en suis sûr, ne voudra attribuer à de fausses traductions des résultats aussi réguliers.

Toutes les autres dimensions ont été soigneusement traduites en mesures antiques, sur le plan annexé à ce mémoire, et sans qu'il soit nécessaire d'insister ici plus longtemps sur d'aussi minimes détails, je me considère comme parfaitement autorisé à dire qu'ils concourent tous à prouver, de la manière la plus complète, que la véritable dimension des briques employées à la construction du palais n° 5 doit être définitivement fixée à 0^m 3281, à la condition toutefois de comprendre, comme je l'ai dit, dans cette longueur, l'épaisseur du joint qui correspond à chaque brique; et comme, en assignant ainsi au pied 0^m 3281, on ne peut régler la coudée qu'à 0^m 5468, il en résulte nécessairement que les mesures relevées par MM. Flandin et Coste, ne permettent pas à M. Oppert de supposer, comme il l'a fait, que les longueurs des coudées, dont les constructeurs du palais n° 5 se sont servis, ont pu varier de 0^m 5375 jusqu'à 0^m 56.

Mais est-il permis, après cela, d'aller jusqu'à croire que les coudées dont ils se servaient effectivement avaient fort exactement 0^m 5468? je ne le pense pas, parce que ces constructeurs ont très probablement opéré comme ceux de Khorsabad, en diminuant, autant que possible, l'épaisseur de tous les joints, et parce que, dans cette hypothèse, les véritables longueurs du pied et de la coudée doivent être, ainsi que je l'ai expliqué précédemment, *un peu supérieures* à 0^m 3281 et à 0^m 5468, ce qui permettrait de les élever, comme pour le palais n° 8, avec une très grande vraisemblance et en nombres ronds de centimètres, jusqu'à 0^m 33 pour le pied et 0^m 55 pour la coudée.

3° Longueurs déduites des dimensions relevées sur le plan du palais n° 3.

(Planche n° 113 *Voyage en Perse* et 3e feuille des dessins annexés à ce mémoire.)

Les mesures prises par MM. Flandin et Coste sur les murs du palais n° 3 peuvent, à leur tour, servir à confirmer les conclusions qui précèdent, et même tendent à établir, encore plus sûrement cette fois, que les véritables longueurs du pied et de la coudée de Persépolis doivent être réglées, avec une très grande approximation, quoique en nombres ronds de centimètres, la première à 0^m 33 et la seconde à 0^m 55; car la largeur totale du soubassement, donnée comme égale à 29^m 72, correspond évidemment à 90 pieds de 0^m 33 égaux à 29^m 70, ou, ce qui est la même chose, à 9 perches de 3^m 30 ou bien encore à 54 coudées de 0^m 55, pendant que sa longueur totale donnée comme égale à 39^m 57, correspond, dans la même hypothèse, à 12 perches = 72 coudées = 120 pieds = 39^m 60. Et comme ces deux dimensions se trouvent réduites par la retraite de 0^m 17, ou d'un demi-pied, ménagée sur le pourtour du monument (voyez la 3e feuille de mes dessins) à 89 pieds sur 119 pieds, il en résulte que la longueur de 39^m 40 considérée par M. Oppert comme égale à 72 coudées ou, en d'autres termes, à 120 pieds, ne peut correspondre, en réalité, qu'à 119 pieds $^1/_2$.

Son erreur provient, dans ce cas, de ce qu'il n'a pas remarqué que cette longueur de 39^m 40 prise sur l'angle *intérieur* des pavillons latéraux ne peut correspondre à la longueur

totale du soubassement qu'à la condition d'ajouter à ces 39^{m} 40 la retraite de 0^{m} 17 pratiquée en avant des pavillons.

Pour ce qui concerne les autres dimensions, il est facile de voir que le vestibule et la grande salle, dont la mesure est donnée, dans le sens de la largeur du monument, comme égale à 15^{m} 50, ont très exactement, l'un et l'autre, 47 pieds de 0^{m} 33, c'est-à-dire 15^{m} 51 et que les deux pavillons latéraux, ayant chacun, de dehors en dehors, 6^{m} 94, correspondent, à leur tour, en mesures antiques à 21 pieds égaux à 6^{m} 93.

Quant aux épaisseurs des murs données comme égales à 1^{m} 60, à 1^{m} 58 et même à 1^{m} 55 seulement, il est clair qu'elles correspondent toutes, cette fois, à une dimension théorique de 5 pieds = 1^{m} 65 et que si leurs diverses épaisseurs sont en effet réduites aujourd'hui de 1^{m} 65 à 1^{m} 60, à 1^{m} 58 et à 1^{m} 55, ce ne peut être, comme je l'ai déjà expliqué plusieurs fois, que par l'effet de la destruction des surfaces.

Voici donc quelles sont, au moins en théorie, les dimensions des diverses parties du palais n° 3 prises dans le sens de la largeur :

Les murs ont chacun 5 pieds et les quatre ensemble	20 pieds
Les pavillons latéraux ont chacun, dans œuvre, 11 pieds et les deux ensemble . .	22 pieds
Enfin la salle centrale mesure dans œuvre	47 pieds
Ce qui donne pour le bâtiment tout entier	89 pieds
et en ajoutant à cette largeur les deux retraites extérieures d'un demi-pied chacune, ensemble	1 pied
on reproduit la largeur totale du soubassement égale, comme on l'a déjà vu, à. .	90 pieds

Enfin la longueur totale, dans œuvre, de la grande salle du nord, dans l'intérieur de laquelle j'ai supprimé toutes les cloisons, afin d'abréger mon travail, a nécessairement 89 pieds moins 10 pieds ou 79 pieds et toutes ces dimensions, on le remarquera, 5 pieds pour les murs, 11 pieds et 21 pieds pour les pavillons latéraux dans œuvre et hors œuvre, 47 pieds et 57 pieds pour la partie centrale, dans les mêmes conditions, 79 pieds pour la grande salle du nord, et enfin 89 pieds pour la largeur totale du palais, toutes ces dimensions, dis-je, sont systématiquement impaires *(numero deus impare gaudet)*.

Dans le sens de la longueur, les dimensions inscrites sur le plan de MM. Flandin et Coste doivent être traduites, à leur tour, en mesures antiques, de la manière suivante :

Retraite extérieure	0^{m} 17, soit	1/2 pied	=	0^{m} 165
Mur de la façade	1^{m} 60, soit	5 pieds	=	1^{m} 650
Grande salle, dans œuvre .	10^{m} 48, soit	31 pieds 1/2	=	10^{m} 395
Mur de refend	1^{m} 55, soit	5 pieds	=	1^{m} 650
Salle carrée, dans œuvre . .	15^{m} 15, soit	45 pieds 1/2	=	15^{m} 015
L'autre mur	1^{m} 55, soit	5 pieds	=	1^{m} 650
Vestibule	8^{m} 90, soit	27 pieds	=	8^{m} 910
Retraite extérieure	0^{m} 17, soit	1/2 pied	=	0^{m} 165
Ensemble . .	39^{m} 57, soit, comme ci-dessus, ...	120 pieds	=	39^{m} 600

Et pour prouver que toutes ces traductions sont parfaitement exactes, quoiqu'elles présentent, entre les dimensions réelles et les dimensions théoriques, des différences qui s'élèvent, par l'effet surtout de la destruction des surfaces, jusqu'à 8 centimètres 1/2 et même jusqu'à

13 centimètres $^1/_2$ *en moins*, pour la grande salle du nord et pour la salle centrale mesurées dans œuvre, et jusqu'à 10 centimètres *en plus* pour les deux murs de refend, il suffit de rapporter, comme je l'ai déjà expliqué précédemment, toutes les mesures aux axes même des murs, afin de rendre ainsi les calculs indépendants de la dégradation des surfaces.

On trouve, en effet, en opérant de la sorte, les résultats suivants, dont l'accord est très remarquable :

Retraite extérieure et moitié du mur de face ensemble	0^m 97,	soit	3 pieds	=	0^m 990
Grande salle entre les axes des murs 10^m 48 $+ \frac{1^m 60 + 1^m 55}{2}$ = ...	12^m 055,	soit	36 pieds $^1/_2$	=	12^m 045
Ensemble . .	13^m 025,	soit	39 pieds $^1/_2$	=	13^m 035
Salle carrée, entre les axes des murs, $15^m 15 + 1^m 55$ =	16^m 70,	soit	50 pieds $^1/_2$	=	16^m 665
Ensemble . .	29^m 725,	soit	90 pieds	=	29^m 700
Demi-épaisseur du mur de refend	0^m 775,	soit	2 pieds $^1/_2$	=	0 825
Largeur du vestibule	8^m 900,	soit	27 pieds	=	8^m 910
Longueur totale jusqu'à l'angle *intérieur* des pavillons	39^m 400,	soit	119 pieds $^1/_2$	=	39^m 435
Retraite extérieure	0^m 170,	soit	$^1/_2$ pied	=	0^m 165
Ensemble pour la longueur totale . .	39^m 57,	soit	120 pieds	=	39^m 600

Et l'on est ainsi conduit à reconnaître que les murs du palais n° 3 ont été construits, comme ceux des palais n° 5 et n° 8, en employant des briques d'un pied, puisque c'est seulement en fonction du pied que les détails de leurs dimensions peuvent être donnés avec exactitude.

Mais, s'il en est ainsi, M. Oppert s'est évidemment trompé, lorsqu'il a assigné, d'un côté, 72 coudées à la longueur de 39^m 40 qui n'a, en fait, que 119 pieds $^1/_2$ et de l'autre, 28 coudées à la plus petite dimension de la salle centrale égale à 15^m 15, qui ne peut correspondre, comme on vient de le voir qu'à 45 pieds $^1/_2$, c'est-à-dire à 27 coudées et $^3/_{10}$, puisque, en définitive, cette salle a 47 pieds sur 45 pieds $^1/_2$, avec une différence d'une brique et demie, suivant la règle toujours observée par les constructeurs de cette époque.

Quant aux unités métriques, il est incontestable qu'elles correspondent dans le cas actuel, encore plus sûrement que dans les deux cas précédents, à 0^m 33 pour le pied et à 0^m 55 pour la coudée.

4° Longueurs déduites des dimensions relevées sur le plan du palais N° 6.

(Planche n° 142 du *Voyage en Perse* et 4e feuille des dessins annexés à ce mémoire).

Le palais n° 6, quoique beaucoup plus petit que les trois autres, n'en diffère pas cependant, d'une manière sensible, quant à la forme, mais il en diffère essentiellement quant au fond et c'est surtout au point de vue métrologique qu'il s'en distingue, car ni la coudée de Persépolis de 0^m 55 ou environ de longueur, ni même celle de Khorsabad réduite, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, à 0^m 54 seulement, ni aucune des unités métriques qui dérivent de ces deux mesures, ne peuvent donner, d'une manière simple et rationnelle, les expressions antiques des longueurs relevées sur ce monument. Pour obtenir ces expressions, avec toute la régularité et toute l'exactitude désirable, il faut nécessairement, comme on peut le voir sur le tableau suivant, réduire la coudée jusqu'à 0^m 526 et par suite régler la grande brique à 0^m 3945 et le pied à 0^m 3156 seulement.

Tableau détaillé

des diverses dimensions prises sur le plan du palais n° 6.

Indications	Dimensions mesurées sur le monument	Les mêmes dimensions exprimées en fonction			Dimensions théoriques exprimées en mètres
		d'une coudée de 0m 5260	d'une grande brique de 0m 3945	d'un pied de 0m 3156	
1° Dimensions prises dans le sens de la largeur.					
Dans le vestibule et dans la salle.					
Entre la 1e et la 4e rangée de colonnes	10m 20	19 1/2	26	32 1/2	10m 2570
Entre les murs et les axes des colonnes adjacentes.	2m 77	5 1/4	7	8 3/4	2,7615
L'autre distance semblable	2m 77	5 1/4	7	8 3/4	2,7615
Largeur dans œuvre.	15m 74	30	40	50	15,7800
Épaisseur de l'un des murs	1m 57	3	4	5	1,5780
L'autre semblable	1m 57	3	4	5	1,5780
Largeur totale de dehors en dehors	18m 88	36	48	60	18,9360
2° Dimensions prises dans le sens de la longueur.					
Dans la grande salle.					
Entre la 1e et la 4e rangée de colonnes	9m 45	18	24	30	9m 4680
Entre les murs et les axes des colonnes adjacentes.	2m 77	5 1/4	7	8 3/4	2,7615
L'autre distance semblable	2m 77	5 1/4	7	8 3/4	2,7615
Longueur dans œuvre	14m 99	28 1/2	38	47 1/2	14,9910
Épaisseur de l'un des murs	1m 57	3	4	5	1,5780
L'autre semblable	1m 57	3	4	5	1,5780
Longueur totale hors œuvre . .	18m 13	34 1/2	46	57 1/2	18,1470
Dans le vestibule.					
Entre le mur et les colonnes extérieures	8m 74	16 1/2	22	27 1/2	8m 6790
Entre ces colonnes et la façade . . .	0m 80	1 1/2	2	2 1/2	0,7890
Longueur totale du vestibule . .	9m 54	18	24	30	9,4680
Report de la longueur de la salle hors œuvre	18m 13	34 1/2	46	57 1/2	18,1470
Longueur totale du monument .	27m 67	52 1/2	70	87 1/2	27,6150

L'accord qui existe, sur ce tableau, entre les nombres de la première colonne et ceux de la dernière, est trop remarquable pour qu'il soit possible de le considérer comme résultant d'une hypothèse inexacte; par conséquent il est indispensable de reconnaître, dès à présent, que les ouvriers qui ont élevé, à Persépolis, le palais n° 6, ne se sont pas servis des mêmes unités de mesure que les autres constructeurs de cette ville; et si, après cela, on veut bien considérer que les dimensions de ce palais se trouvent souvent correspondre à des nombres fractionnaires, quand on les exprime en fonction du pied ou de la coudée, et au contraire correspondent toutes, fort exactement, à des nombres entiers, quand on les rapporte à la grande brique, il résultera de ce double fait que les briques employées, dans le cas actuel, étaient toutes de 15 pouces, quoique nous ayons trouvé, dans les trois autres cas, toutes les briques réduites à un pied seulement.

On a pourtant continué à observer ici la règle générale relative aux carrées, et c'est précisément, on le conçoit sans peine, pour se conformer à cette règle que la grande salle à laquelle on a donné 60 pieds ou 48 grandes briques, de dehors en dehors, dans le sens de sa longueur, n'a que 57 pieds $^1/_2$ ou 46 grandes briques dans le sens de sa largeur, avec une différence de deux briques seulement entre ces deux dimensions, comme pour la grande salle du palais n° 8.

Si les deux côtés de cette salle avaient eu rigoureusement 48 grandes briques chacun, comme le vestibule en a 24, on aurait trouvé, pour les deux dimensions principales du monument, 48 grandes briques sur 72, au lieu de 48 sur 70, ce qui revient à dire, en d'autres termes, que ces dimensions auraient été alors égales à 36 coudées sur 54 ou mieux encore à 6 perches sur 9, et telles étaient certainement les dimensions *normales;* mais elles ont été altérées, au moment de l'exécution, pour ne pas donner exactement à la grande salle la forme d'un carré parfait. Par conséquent M. Oppert s'est trompé, d'une manière certaine, quand il a assigné arbitrairement un nombre rond de 28 coudées de 0^m 5354 à la largeur de la grande salle égale à 14^m 99, puisqu'il vient d'être établi que cette dimension ne peut correspondre qu'à 38 grandes briques de 0^m 3945, ou, ce qui est la même chose, à 28 coudées et *demie* de 0^m 526.

Il ne serait pas sans intérêt de pouvoir dire maintenant, avec exactitude, quelle était cette coudée de 0^m 526 de longueur, si différente de la coudée de 0^m 55 ou environ que les autres monuments de Persépolis nous ont déjà fait connaître et si rigoureusement égale à la coudée royale d'Égypte.

M. Vazquez Queipo, après avoir reproduit, à la page 441 de son 2e volume, la valeur fautive de 0^m 64 qu'il attribue, à tort, à la coudée assyrienne, s'est cru autorisé à ajouter qu'*à Babylone on se servait aussi, d'après le témoignage d'Hérodote et de Kalcaschendi, de la coudée royale égyptienne.*

Pourrait-il être permis d'aller jusqu'à admettre qu'il en était de même à Persépolis? ou bien s'approcherait-on davantage de la vérité en supposant que le palais n° 6 a pu être construit exceptionnellement par des ouvriers égyptiens, qui n'avaient voulu abandonner ni leurs mesures nationales, ni l'habitude qu'ils avaient contractée d'employer des briques plus grandes que celles dont on se servait ordinairement à Persépolis?

Ce sont là des questions qui ne seront peut-être jamais résolues. Il est facile de com-

prendre, malgré cela, que la longueur exacte de la coudée officielle de Persépolis ne peut pas être calculée en prenant une moyenne entre les deux longueurs qui viennent d'être réglées, la première à 0^m 55 ou environ, et la seconde à 0^m 526 seulement, parce que ces deux longueurs peuvent, à la rigueur, être exactes, l'une aussi bien que l'autre, et parce que, dans ce cas, leur moyenne s'écarterait sensiblement de la mesure réelle.

D'un autre côté, il est, si je ne me trompe, encore plus difficile d'admettre, avec M. Vazquez Queipo, que la coudée des Perses était identiquement la même que celle des Assyriens, puisqu'il résulte, au contraire, ainsi qu'on vient de le voir, de l'étude détaillée des monuments de Persépolis, que la coudée de Khorsabad, de 0^m 54 de longueur, ne peut convenir à aucune des mesures prises sur ces monuments.

Au lieu donc de chercher à établir, avec M. Vazquez Queipo, la réalité de l'existence d'un système unique assyro-chaldéen-perse, au lieu surtout de considérer, avec M. Oppert, la coudée assyrienne comme sensiblement égale à une moyenne générale prise entre les diverses valeurs qu'il assigne aux coudées de Khorsabad et de Persépolis, le but que je me suis proposé, dans ce chapitre, est, au contraire, de démontrer, malgré l'anomalie constatée par l'étude des dimensions du palais n° 6, que la longueur officielle de la coudée de Persépolis diffère sensiblement de celle de Khorsabad et peut être élevée, avec une très grande approximation, jusqu'à 0^m 55.

Les faits qu'il me reste à exposer compléteront, je l'espère, cette démonstration de la manière la plus formelle.

5° Longueurs déduites des dimensions relevées sur les plans des tombes royales du sud-est et du nord-est.

(Planches n° 163 et 165 du *Voyage en Perse* et 5ᵉ et 6ᵉ feuilles des dessins annexés à ce mémoire.)

Lorsque M. Oppert s'est occupé, dans son *Étalon des mesures assyriennes*, des quatre palais dont les dimensions viennent d'être discutées, pour en déduire les valeurs des anciennes mesures linéaires de Persépolis, il a malheureusement négligé, on ne sait pourquoi, de prendre, en même temps, en considération les autres monuments que MM. Flandin et Coste se sont appliqués à mesurer et à faire connaître. On en remarque cependant deux, qu'il était indispensable de ne pas omettre et que je ne veux pas oublier de signaler ici, parce que leurs dimensions sont indépendantes des erreurs qui résultent quelquefois, comme on l'a vu, soit du retrait plus ou moins grand de l'argile employée à la confection des briques, soit des variations introduites, par les ouvriers constructeurs, dans le règlement de l'épaisseur des joints.

Ces monuments sont les tombes royales situées au sud-est et au nord-est de la ville, qui sont creusées en entier dans le rocher[1], et dont les dimensions suffisent, par ce seul

1) «Elles sont creusées, ont dit MM. Flandin et Coste, dans la roche vive et leur façade ornée de »lignes architecturales et de bas-reliefs n'avait aucune de ses pièces rapportées. C'était le rocher même »qui avait été taillé et avait fourni, sans déplacement aucun, tous les matériaux nécessaires à l'édification »et à l'ornementation de ces monuments.»

motif, pour conserver, sans aucune altération possible, les véritables longueurs des unités métriques réellement employées à l'époque de leur exécution.

Si l'on considère, en premier lieu, les tombes royales du sud-est (voyez la 5ᵉ feuille des dessins annexés à ce mémoire), voici quels sont les résultats que l'on obtient, en assignant au pied de Persépolis une longueur exacte de 0^m 33 :

Le vestibule qui précède ces tombes a 2^m 30 en largeur sur 12^m 85 en longueur et ces dimensions correspondent, aussi exactement que possible, la première à 7 pieds égaux à 2^m 31 et la seconde à 39 pieds égaux à 12^m 87.

Les trois chambres sépulcrales que ce vestibule précède et qui sont séparées, l'une de l'autre, par des massifs ayant une épaisseur de 2^m 30 ou de 7 pieds, égaux à 2^m 31, sont données ensuite comme ayant chacune 2^m 55 d'ouverture, soit 7 pieds 9 pouces, égaux à 2^m 5575. Elles correspondent par conséquent, dans leur ensemble, à une longueur totale de 37 pieds 3 pouces, savoir :

pour les 2 massifs de 7 pieds chacun	14 pieds
et pour les 3 ouvertures de 7 pieds 9 pouces chacune. .	23 pieds 3 pouces
En total comme ci-dessus . . .	37 pieds 3 pouces.

Elles laissent ainsi un excédant de 1 pied 9 pouces (39^p moins 37^p 3^p) pour les deux pied-droits latéraux, donnés comme égaux chacun à 0^m 30, mais qui n'ont, en réalité, que 10 pouces $^1/_2$ égaux à 0^m 289. Les diverses mesures dont les expressions antiques viennent d'être calculées n'ont pas été données par MM. Flandin et Coste avec une très grande rigueur, puisque les nombres qui leur correspondent sont comptés seulement, on le remarquera, de 5 en 5 centimètres. C'est même là ce qui fait qu'en étudiant, sur la planche 163 du *Voyage en Perse,* le détail de la longueur des chambres sépulcrales donnée comme ayant 2^m 95 soit, en mesures antiques, 9 pieds égaux à 2^m 97, on y trouve, en nombres ronds de décimètres :

1° pour chacun des deux cercueils 1^m 00 et pour les deux ensemble . . .	2^m 00
et 2° pour chacun des trois intervalles qui les séparent, 0^m 30, ensemble. .	0^m 90
ce qui donne, en total, seulement . . .	2^m 90

au lieu de 2^m 95. Mais ce défaut de concordance entre les mesures données par la planche 163 ne doit pas empêcher d'assigner fort exactement :

à chaque cercueil, 3 pieds, ensemble	6 pieds
et à chaque intervalle, 1 pied, ensemble	3 pieds
En total, comme ci-dessus . . .	9 pieds

Dans le sens parallèle à la longueur du vestibule, une faute manifeste du graveur n'a donné que 1^m 10 à la longueur des cercueils, quand il est évident qu'elle doit correspondre à 2^m 10, c'est-à-dire à 6^P 3^p égaux à 2^m 0625. Cette longueur ne laisse ainsi, pour les deux intervalles latéraux pris ensemble, que 1^P 6^p (7^P 9^p moins 6^P 3^p), soit 9 pouces seulement ou 0^m 2475 pour chacun.

En avant du vestibule, la longueur totale de la façade donnée comme égale à 16^m 81 correspond, en mesures antiques, à 51 pieds égaux à 16^m 83 et les quatre colonnes qui ornent cette façade la divisent en cinq entre-axes qui ne sont pas égaux entre eux.. Le plus petit

se trouve à l'extrémité droite et n'a que 3^m 30 soit, très rigoureusement, 10 pieds et les quatre autres qui sont théoriquement égaux, parce qu'ils sont donnés comme ayant, en fait, 3^m 40, 3^m 38, 3^m 35 et 3^m 38 mesurent normalement 10 pieds 3 pouces chacun, soit 3^m 3825. On peut constater aussi, en comparant cette longueur totale de 51 pieds à celle du vestibule réglée à 39 pieds, que la différence de 12 pieds, qui existe entre ces deux longueurs, assigne exactement 6 pieds aux saillies des extrémités de la façade sur celles du vestibule, de la manière indiquée sur la 5e feuille de mes dessins.

En dernier lieu, on remarque, à droite et à gauche de la façade, des pied-droits en saillie, l'un, à gauche, de 0^m 80, soit 2 pieds 6 pouces ou, ce qui est la même chose, une coudée et demie = 0^m 825 et l'autre, à droite, de 1^m 11, soit 2 coudées égales à 1^m 10. Les largeurs de ces pied-droits, prises parallèlement à la façade, et données comme égales à 1^m 50, correspondent, par conséquent, à 4 pieds 6 pouces, égaux à 1^m 485 et élèvent ainsi, d'une manière très exacte, à 60 pieds (51 plus 2 fois $4^1/_2$) ou en termes assyriens, à un sosse de pieds = 19^m 80, la largeur totale de la tranchée, située en avant du monument et donnée elle-même comme égale à 19^m 81[1] (16^m 81 plus 2 fois 1^m 50).

Les dimensions qui viennent d'être réglées :

- à 51 pieds pour la façade,
- à 39 pieds pour le vestibule,
- à 9 pieds pour la longueur des chambres sépulcrales,
- à 7 pieds 9 pouces pour leur largeur,
- à 7 pieds pour l'épaisseur des massifs qui séparent ces chambres,
- à 7 pieds pour la largeur du vestibule,
- à 6 pieds 3 pouces et à 3 pieds pour les cercueils,

ces dimensions, dis-je, on le remarquera, sont toutes, encore une fois, systématiquement impaires *(numero deus impare gaudet)*; et comme il semble impossible d'attribuer ce résultat à un jeu du hasard, on comprend sans peine qu'il suffirait seul, s'il le fallait, pour ajouter un nouveau caractère de vérité à toutes les traductions qui précèdent. Mais la parfaite exactitude de ces traductions n'a plus besoin d'être prouvée et il est dès à présent hors de doute que les longueurs du pied et de la coudée de Persépolis doivent être réglées, avec la plus entière confiance, la première à 0^m 33 et la seconde à 0^m 55.

La même conclusion peut encore être déduite de l'étude des dimensions de la tombe royale du nord-est, quoique presque toutes les mesures rapportées par MM. Flandin et Coste soient malheureusement exprimées, dans ce cas encore, par des nombres ronds de décimètres, c'est-à-dire, en d'autres termes, d'une manière simplement approximative (voyez la 6e feuille des dessins annexés à ce mémoire).

Mais l'exactitude des traductions suivantes peut être considérée, malgré cela, comme tout-à-fait incontestable, en continuant à donner 0^m 33 au pied et 0^m 55 à la coudée :

---

1) Sur la planche 163 du *Voyage en Perse*, la cote de 19^m 86 a été substituée, par erreur, à celle de 19^m 81 qui est seule exacte, parce qu'elle résulte de l'addition des trois cotes partielles 1^m 50, 16^m 81 et 1^m 50 et parce que la cote 16^m 81 se trouve vérifiée, à son tour, par les longueurs assignées aux entre-axes de la façade : $3^m 40 + 3^m 38 + 3^m 35 + 3^m 38 + 3^m 30 = 16^m 81$.

1° Dimensions prises dans le sens de la longueur.

Saillie des pied-droits ménagés sur les deux côtés de la façade,	1^m 11,	soit 2 coudées	= 1^m 10	au lieu de 1^m 11.
Épaisseur du massif au milieu duquel est la porte[1]	1^m 10,	soit 2 coudées	= 1^m 10	comme sur la mesure donnée.
Largeur du vestibule	2^m 20,	soit 4 coudées	= 2^m 20	comme sur la mesure donnée.
Les trois ensemble	4^m 41,	soit 8 coudées	= 4^m 40	au lieu de 4^m 41.
Longueur de la chambre sépulcrale	4^m 00,	soit 12 pieds	= 3^m 96	au lieu de 4^m 00.

Détail de cette longueur :

Intervalle entre le vestibule et le cercueil.	0^m 30,	soit 1 pied	= 0^m 33	au lieu de 0^m 30.
Largeur du cercueil	1^m 00,	soit 3 pieds	= 0^m 99	au lieu de 1^m 00.
Distance du cercueil au mur	2^m 70,	soit 8 pieds	= 2^m 64	au lieu de 2^m 70.
Total comme ci-dessus......	4^m 00,	soit 12 pieds	= 3^m 96	au lieu de 4^m 00.

2° Dimensions prises dans le sens de la largeur.

Ouverture de la porte .... 1^m 50, soit 4 pieds 6 pouces = 1^m 485 au lieu de 1^m 50.
Largeur de la chambre sépulcrale 3^m 30, soit 10 pieds = 3^m 30 comme sur la mesure donnée.
Largeur du vestibule........ 4^m 11, soit 12 pieds 6 pouces = 4^m 125 au lieu de 4^m 11.

Ces deux dernières dimensions réglées, la première à 10 pieds = 8 grande briques = 6 coudées = 1 perche et la seconde à 12 pieds 6 pouces = 10 grandes briques, sont entre elles dans le rapport exact de 8 à 10, et par conséquent les pied-droits placés à droite et à gauche de la chambre sépulcrale sont égaux chacun au 8e de l'ouverture de cette chambre, c'est-à-dire à une grande brique = 15 pouces.

Quant à la longueur de la façade elle-même, elle est donnée comme composée de 5 entre-axes légèrement inégaux et qui ont :

Le premier à gauche ...	3^m 38,	soit 10 pieds 3 pouces	= 3^m 3825
Le second à la suite ...	3^m 35,	soit 10 pieds 1 pouce $^3/_4$	= 3^m 3481
Le troisième à la suite ..	3^m 45,	soit 10 pieds 5 pouces $^1/_2$	= 3^m 4513
Le quatrième à la suite. .	3^m 44,	soit 10 pieds 5 pouces	= 3^m 4375
et le cinquième à droite .	3^m 35,	soit 10 pieds 1 pouce $^3/_4$	= 3^m 3481
Ensemble ..	16^m 97,	soit 51 pieds 5 pouces	= 16^m 9675

Mais il semble évident que cette façade doit être considérée, au contraire, au moins en théorie, comme formée par la réunion de cinq entre-axes égaux aux quatre plus grands entre-axes de la tombe du sud-est, c'est-à-dire comme ayant chacun 10 pieds 3 pouces ou 3^m 3825,

1) L'épaisseur totale, ainsi réglée à 2 coudées ou à 40 pouces, est ensuite divisée en deux parties, l'un de 15 pouces correspondant à l'embrasure de la porte, et l'autre de 25 pouces correspondant à l'ouverture proprement dite; ces deux .dimensions sont entre elles dans le rapport exact de 3 à 5.

ce qui donne, pour leur ensemble, 51 pieds 3 pouces seulement, ou 16^m 9125, au lieu de 16^m 97; si donc la longueur totale est effectivement égale à 16^m 97, soit 51 pieds 5 pouces, ce ne peut être que parce qu'elle a été allongée de 2 pouces, par une légère erreur d'exécution, qui n'a aucune influence sur le résultat final, puisque la largeur de 20^m 37 assignée à la tranchée, qui précède la façade, correspond indubitablement à 61 pieds 9 pouces, égaux à 20^m 3775, ce qui réduit la différence entre cette tranchée et la façade à 10 pieds 4 pouces (61 pieds 9 pouces moins 51 pieds 5 pouces) et ne laisse, par suite, que 5 pieds 2 pouces (moitié de 10 pieds 4 pouces) soit 1^m 705, à chacun des deux pied-droits latéraux, auxquels les mesures données attribuent 1^m 70 [1]. On peut donc, si je ne me trompe, considérer comme certain que la largeur normale de ces deux pied-droits devait être réglée à 5 pieds 3 pouces, aussi bien que celle de la façade à 51 pieds 3 pouces (5 fois 10 pieds 3 pouces) et que si les pied-droits ont été diminués d'un pouce, de chaque côté, au moment de l'exécution, on l'a fait pour compenser l'erreur de 2 pouces commise en attribuant, à tort, 51 pieds 5 pouces à la façade, au lieu de 51 pieds 3 pouces seulement. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'ouverture totale de 20^m 37 assignée à la tranchée reste toujours égale, comme on l'a vu, à 61 pieds 9 pouces et conduit définitivement à régler, une fois de plus, le pied de Persépolis à $\frac{20^m 37}{61^p\ 9^p} = \frac{20^m 37}{61,\ 75}$, c'est-à-dire, en d'autres termes et fort exactement, à 0^m 33.

La conclusion finale de cette longue discussion doit donc être qu'après avoir réglé, avec toute la précision désirable, quoique en nombre entier de centimètres, la coudée chaldéo-assyrienne à 0^m 54 seulement, il y a lieu d'élever, dans les mêmes conditions, celle de Persépolis jusqu'à 0^m 55, ce qui conduit à assigner 3^m 30 à la perche, 1^m 65 à la canne, 0^m 33 au pied et 0^m 11 au grand palme.

1) Il existe malheureusement une erreur manifeste sur la planche 165 du *Voyage en Perse*, où l'on trouve pour la longueur du pied-droit placé à droite de la façade . . . . . 1^m 70
pour la longueur de la façade . . . . 16^m 97
et pour celle du pied-droit placé à gauche . . . . 1^m 80 au lieu de 1^m 70
Ensemble pour la largeur totale de la tranchée . . 20^m 47,
quand, d'un autre côté, la cote qui correspond à cette largeur totale se trouve, en fait, réduite à 20^m 37. L'erreur de 0^m 10 ainsi constatée ne provient pas des 16^m 97 attribués à la façade, puisqu'ils reproduisent fort exactement la somme des longueurs des cinq entre-axes. Elle ne peut donc être corrigée qu'en retranchant 0^m 10 à la largeur d'un pied-droit ou en les ajoutant à la longueur de 20^m 37 assignée à la tranchée, mais je n'hésite pas à préférer la première correction à la seconde, parce qu'il est hors de doute que les deux pied-droits doivent être égaux l'un à l'autre.

A. AURÈS.

LA PYRAMIDE DU ROI PEPI Ier.

PAR

G. MASPERO.

Elle a été ouverte par MARIETTE au mois de mai 1880. Le déblaiement n'a été achevé qu'en février-mars 1881. Cette pyramide appartient au groupe central de Saqqarah et porte dans le pays le nom de *Pyramide du Sheïkh Abou-Mansour,* du nom d'un santon voisin. Personne ne s'était donné la peine de l'explorer, et voici tout ce qu'en dit PERRING :

PYRAMIDE N° 5 DE LA CARTE. — «C'est la seule pyramide qui soit entièrement construite »en pierres tirées des carrières de la chaîne arabique. Partout ailleurs, ce calcaire n'a été »employé que pour revêtir l'extérieur, les chambres et les passages. La beauté et la taille »des blocs ont invité à la destruction, et les habitants des villages voisins les ont enlevés »en grande partie, afin de s'en servir dans leur intérêt particulier :

«Base actuelle, environ . . . . 250 pieds anglais.

«Hauteur actuelle, environ . . . . 40 » »

«Une chaussée va de la pyramide dans la direction de l'Est; mais elle est presque »entièrement recouverte par le sable du désert.»

On sait quelle était l'opinion de MARIETTE au sujet des Pyramides : dans la préface inachevée de son ouvrage sur les Mastabas, il s'efforçait encore de démontrer que non-seulement elles ne renfermaient aucune inscription, mais qu'elles n'avaient jamais dû en renfermer et qu'on perdrait du temps et de l'argent à vouloir les ouvrir. Cette idée n'était point partagée par tout le monde, et, lorsque dans les premiers jours de 1880 le gouvernement français accorda à MARIETTE une somme de 10.000 francs pour l'aider dans ses fouilles, ce fut en lui recommandant d'ouvrir une au moins des pyramides encore inexplorées de Saqqarah. Les travaux commencés en avril 1880, sur les indications du réïs Mohammed Châhîn, amenèrent la découverte de deux chambres ruinées et d'un couloir couvert d'hiéroglyphes. Les estampages de ces inscriptions, exécutés par M. EMILE BRUGSCH-BEY, me furent remis par M. MARIETTE, sans indication d'origine, avec prière de les examiner et de les traduire. Un premier coup d'œil me fit reconnaître des textes provenant de la pyramide de Pepi Ier. Néanmoins, M. MARIETTE était tellement prévenu en faveur de ce qu'il appelait sa théorie des pyramides muettes, qu'il ne voulut pas admettre d'abord que le tombeau d'où provenaient les inscriptions, fût une pyramide, et que le personnage enterré fût Pepi Ier : selon lui, l'on n'avait trouvé qu'un mastaba de grandes dimensions appartenant à un simple particulier nommé tantôt PIPI-PEN, tantôt MIRIRÎ-PEN, à l'imitation des KHOUFOU-ÔNKH et des PIPI-SONBOU. La découverte d'une seconde pyramide au nom du pharaon , vers la fin de décembre 1880, put seule le faire revenir de cette hypothèse.

De toutes les pyramides, c'est celle qui a le plus souffert. Elle n'était pas construite entièrement avec des blocs extraits récemment de la carrière; les architectes de Pepi Ier

employèrent dans la bâtisse des matériaux provenant de mastabas plus anciens qu'ils trouvèrent en ruines ou qu'ils détruisirent sans scrupules. Un débris de bas-relief de beau style est encore encastré dans un des massifs de maçonnerie mis au jour par les fouilleurs modernes. Le plan est le même que nous avons vu mis en œuvre dans les pyramides d'Ounas et de Teti, avec quelques différences dans le détail de l'ornementation. Le couloir en pente n'était pas entièrement bouché, comme dans les autres pyramides : les parois en étaient recouvertes d'hiéroglyphes très rapidement taillés. Il est aujourd'hui à ciel ouvert et ne conserve plus que quelques lambeaux d'inscription : il était en calcaire sur une longueur d'environ 10^m, puis interrompu par une herse en granit rose, aujourd'hui percée, de 1^m 25 d'épaisseur, après quoi, le calcaire reprenait sur une longueur de 6^m 70 jusqu'à la première chambre *L*. Cette chambre était, elle aussi, comme tapissée d'hiéroglyphes; mais les chercheurs de trésors ayant crevé le mur oriental deux des blocs du plafond se sont écroulés et ont détruit la moitié environ des textes. Le couloir qui mène plus loin dans l'intérieur marche dans le calcaire sur une longueur de 5^m 10, puis dans le granit sur une longueur de 1^m 30, après quoi il atteint la première herse. Les herses n'ont été ni brisées, ni tournées. Contrairement à l'habitude, les voleurs les ont soulevées à des hauteurs inégales et calées au moyen de quelques petits fragments de pierre : on passe sous elles à plat ventre pour entrer dans la seconde partie du couloir. Toutes les portions des deux couloirs qui sont construites en calcaire portent de longues inscriptions. Avant d'arriver à la chambre *B*, on traversait encore une assise en granit rose de 2^m d'épaisseur. La chambre *B* est aux trois quarts détruite. Les voleurs ont brisé les parois Nord et Sud en menus fragments jusqu'aux assises en granit. La paroi Est ne conserve plus qu'un tiers environ de sa surface, et a cédé à moitié sous le poids de la maçonnerie; la paroi Ouest est à peu près intacte. Le serdab est inaccessible, et le couloir qui menait de la chambre *B* à la chambre *A* n'a conservé qu'une petite portion de ses inscriptions. Pour passer de la chambre *B* à la chambre du sarcophage, il faut grimper sur le tas de décombres qui remplit toute la partie méridionale de la chambre *B*, se glisser par un trou étroit à travers les blocs qui formaient la séparation des deux chambres et redescendre dans la chambre *A* par un talus de décombres mal assurés. La chambre *A* est à ciel ouvert. De la paroi Est, il ne reste plus qu'une portion du pignon presque entièrement masquée par des blocs écroulés : la paroi Ouest est intacte, mais il ne reste plus trace des parois Nord et Sud. Le sarcophage en granit a été brisé pour en extraire la momie, dont les débris et les bandelettes jonchent le sol; le couvercle est à terre en morceaux. Dans un angle de la pièce se trouvait un petit coffre en granit rose qui renfermait les vases en albâtre et les canopes du roi défunt : il est aujourd'hui enseveli sous le sable qui envahit peu à peu les chambres.

Les inscriptions ont été estampées, partie en 1880 par M. EMILE BRUGSCH-BEY, partie en 1883 par MM. BOURGOIN et PIEHL. Toutes les parties qui n'ont pas pu être estampées ont été copiées par M. BOURIANT, par M. WILBOUR et par moi : j'ai ensuite vérifié toutes les copies sur l'original. La pyramide a été décrite par M. HENRI BRUGSCH-PACHA, qui la visita en janvier et en février 1881 (*Zwei Pyramiden mit Inschriften aus den Zeiten der VI. Dynastie*, dans la *Zeitschrift*, 1881, p. 1—19). Un peu plus tard, M. FLINDERS PETRIE, de passage en Égypte, se fit descendre dans la chambre du sarcophage et copia une partie des inscriptions qu'il communiqua à M. BIRCH du British Museum : sa copie fut publiée dans les *Proceedings of*

the Society of Biblical Archæology, 1881, p. 111—116) avec quelques observations de M. BIRCH. Vers la fin de la même année, M. J. LAUTH, de Munich, donna une traduction des portions de textes transcrites par M. PETRIE : cette traduction, et le commentaire assez développé qui l'accompagne, ont paru dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des sciences de Munich (1881, II, p. 269—326) et à part dans une brochure intitulée : *Die ägyptische Chronologie gegenüber der historischen Kritik des Herrn Alfred von Gutschmid* (München, 1882, in-8°, LXXXIV, 269—326). J'aurai soin d'indiquer, au fur et à mesure qu'ils se présenteront, les passages copiés par M. PETRIE, publiés par M. BIRCH et traduits par M. LAUTH.

I.

CHAMBRE DE L'OUEST.

Comme je l'ai déjà dit, la chambre du sarcophage, ne conserve plus d'inscriptions que sur les parois Ouest et Est. Le pignon de la paroi Ouest *A* est couvert de textes en colonnes verticales : au-dessous, sept longues lignes horizontales *B,* dont la dernière, en très gros caractères, ne contient que les titres de Pepi Ier. Le corps de la paroi *C* n'a pas d'ornements : il porte

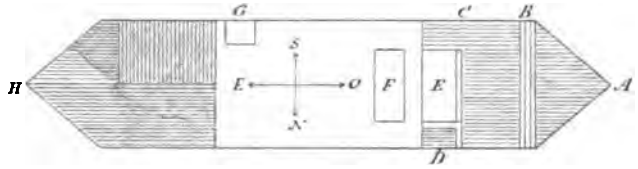

une longue inscription en lignes verticales qui encadre un espace blanc *E* réservé, pour que le sarcophage ne couvrît aucune portion de ligne. A droite, le petit panneau *D* renferme un texte indépendant de ceux qui couvrent le reste de la paroi. La paroi Est a été presque entièrement détruite; seuls, des hauts de ligne subsistent en *H,* à moitié masqués par les décombres qui recouvrent également le coffre à canopes *G.*

Le sarcophage était taillé sur le modèle du sarcophage de Teti, mais ne portait d'inscriptions qu'à l'extérieur. Actuellement ces inscriptions sont à moitié détruites : elles ne renfermaient d'ailleurs que la légende royale de Pepi Ier, que l'on retrouve entière à la ligne 65.

I.

O OSIRIS TETI, tu es venu et tu brilles, tu domines comme le Dieu qui est à sa place, c'est-à-dire, OSIRIS : ton âme est à toi en toi-même, ta force est à toi derrière toi, ta couronne est à toi sur toi, ta coufièh est à toi sur ton épaule, ta face est devant toi, tes *Adorateurs* sont

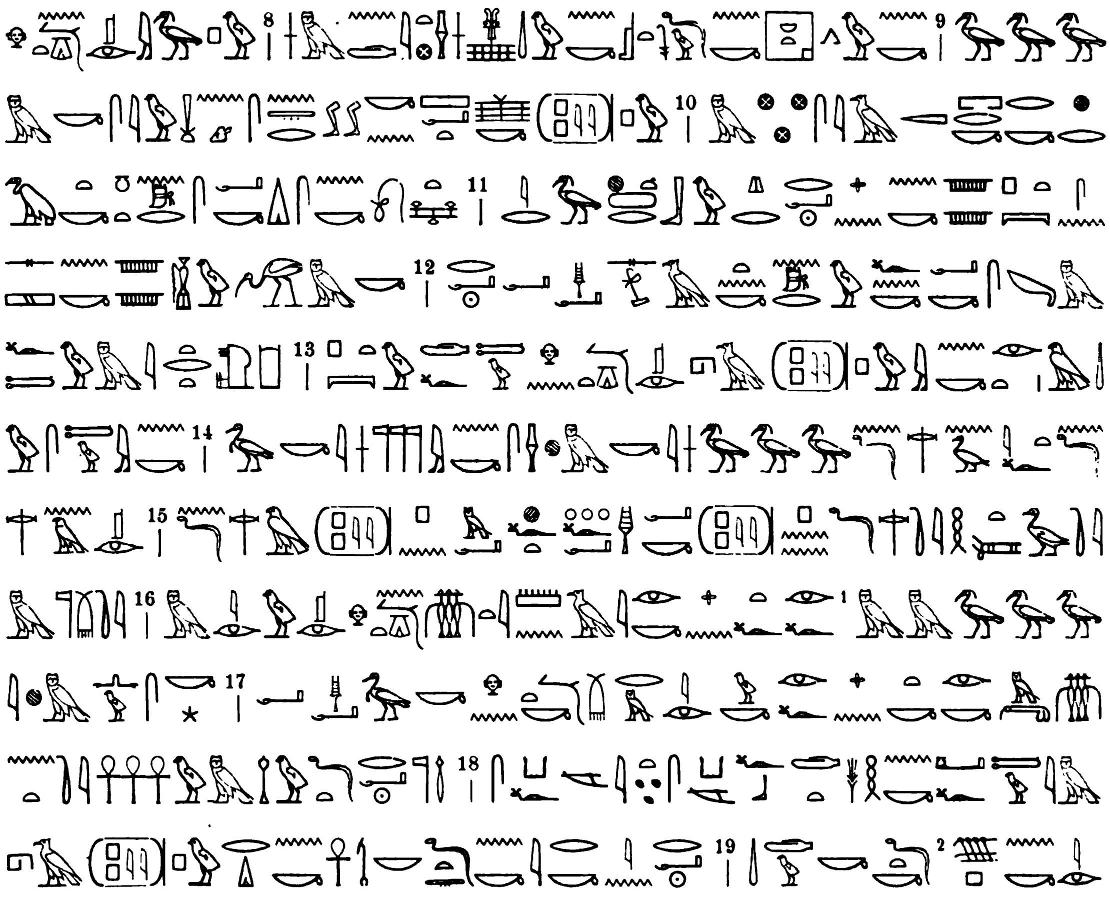

sur tes deux bras, les *Suivants de Dieu* sont derrière toi, les *Formes de Dieu* sont sur tes deux bras qui font que le dieu vient, le dieu vient, ce PEPI vient sur le siège d'OSIRIS. Il vient ce *Lumineux* qui habite NIDI, ce maître qui habite le nome Thinite, et ISIS te parle, NEPHTHYS t'interpelle, les *Lumineux* viennent à toi courbant l'échine, ils se mettent nez contre terre à tes pieds grâce à la puissance de ton livre, ô PEPI, dans les domaines de SA, aussi tu sors près de ta mère NOUT, et elle t'affermit le bras, elle te livre le chemin de l'horizon vers le lieu où est RA. Tu as donc ouvert les deux portes du ciel, tu as ouvert les deux portes du QOBHOU, tu trouves RÂ là et il te garde, il te tend ta main, il te guide dans les deux temples du ciel, il te jette sur le trône d'OSIRIS. Alors, ô PEPI, l'ŒIL d'HOR vient à toi pour te parler, ton âme qui habite parmi les dieux vient à toi, ta puissance parmi les Lumineux vient à toi : de même que le fils défend le père, que HOR défend OSIRIS, HOR défend ce PEPI contre ses ennemis, et tu es là, ô PEPI, défendu, équipé comme dieu, muni des formes d'OSIRIS sur le trône de KHONTAMENTI, tu joues son rôle qu'il joue [1] parmi les Lumineux indestructibles, et ton âme est là sur ton siège, munie de tes formes, il joue ton rôle que tu joues par-devant *Celui qui est parmi les Vivants* selon l'ordre de RÂ, le dieu grand, il récolte le blé, il récolte l'orge, et il t'en donne en présent. O PEPI, celui qui t'a donné toute vie, toute force et l'éternité, c'est RÂ, ainsi que ta parole et ton corps [2], et tu as pris les formes

1) Litt. : «Tu fais son être qu'il fait . . . .»

2) Le duplicata de Pepi II, donne la variante : .

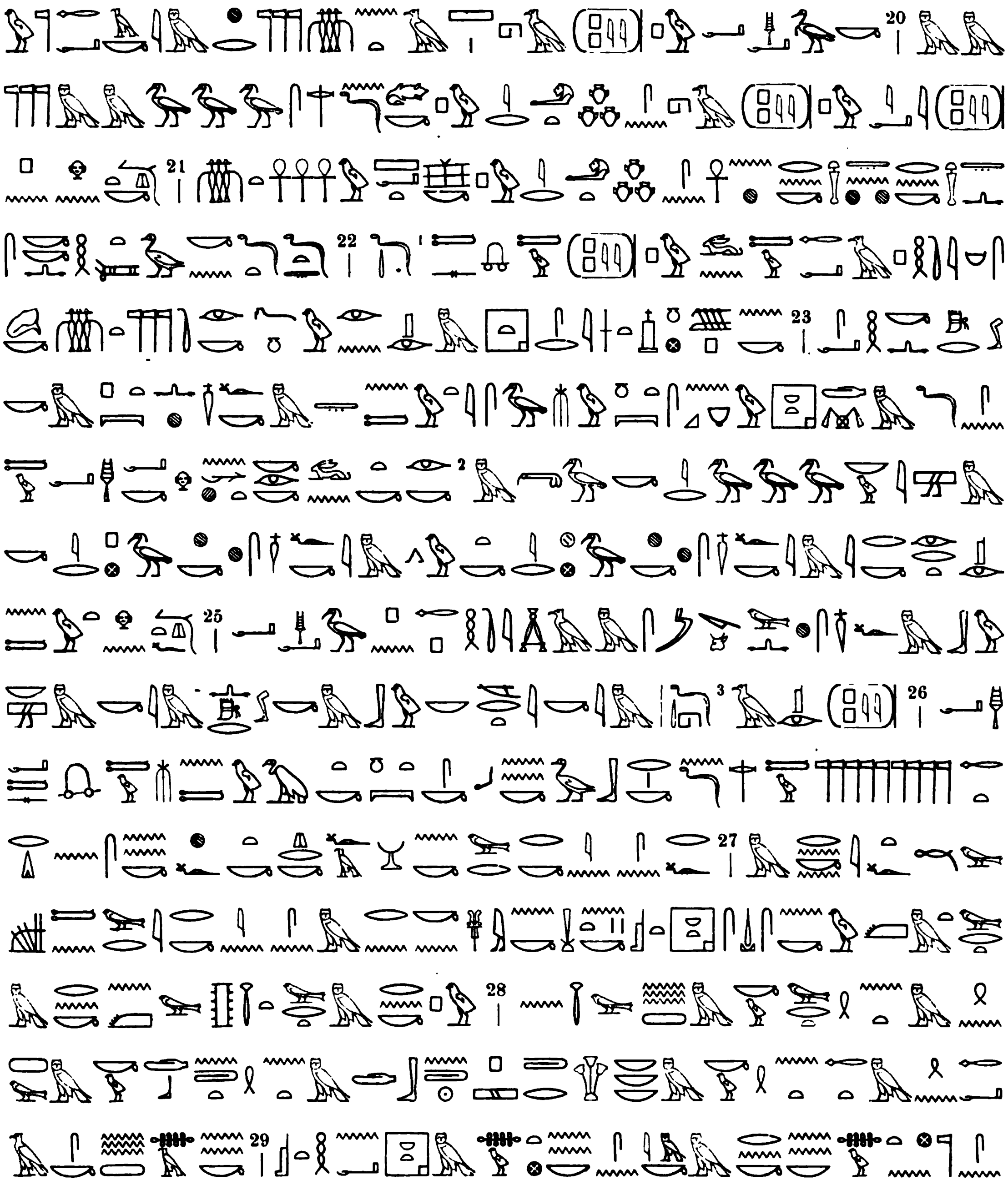

de dieu et tu deviens grand grâce à cela auprès des dieux qui résident dans le lac (d'Occident). O Pepi, puisque ton âme est là parmi les dieux, parmi les *Lumineux*, c'est ta crainte qui agit sur leurs cœurs; ô Pepi, puisque tu mets ce Pepi sur ton siège de dieu qui réside parmi les vivants, c'est la puissance magique de ton livre qui agit sur leurs cœurs, ton nom vit sur terre, ton nom dure vieux sur terre, tu ne te détruis pas, tu ne t'anéantis pas à tout jamais.

1) Ce chapitre est dans Teti, l. 271—273.

2) Comme plus haut, l. 16 et 17 : «Tu fais ton être que tu fais devant ton Lumineux.»

3) Ce chapitre III est dans Teti, l. 273—277.

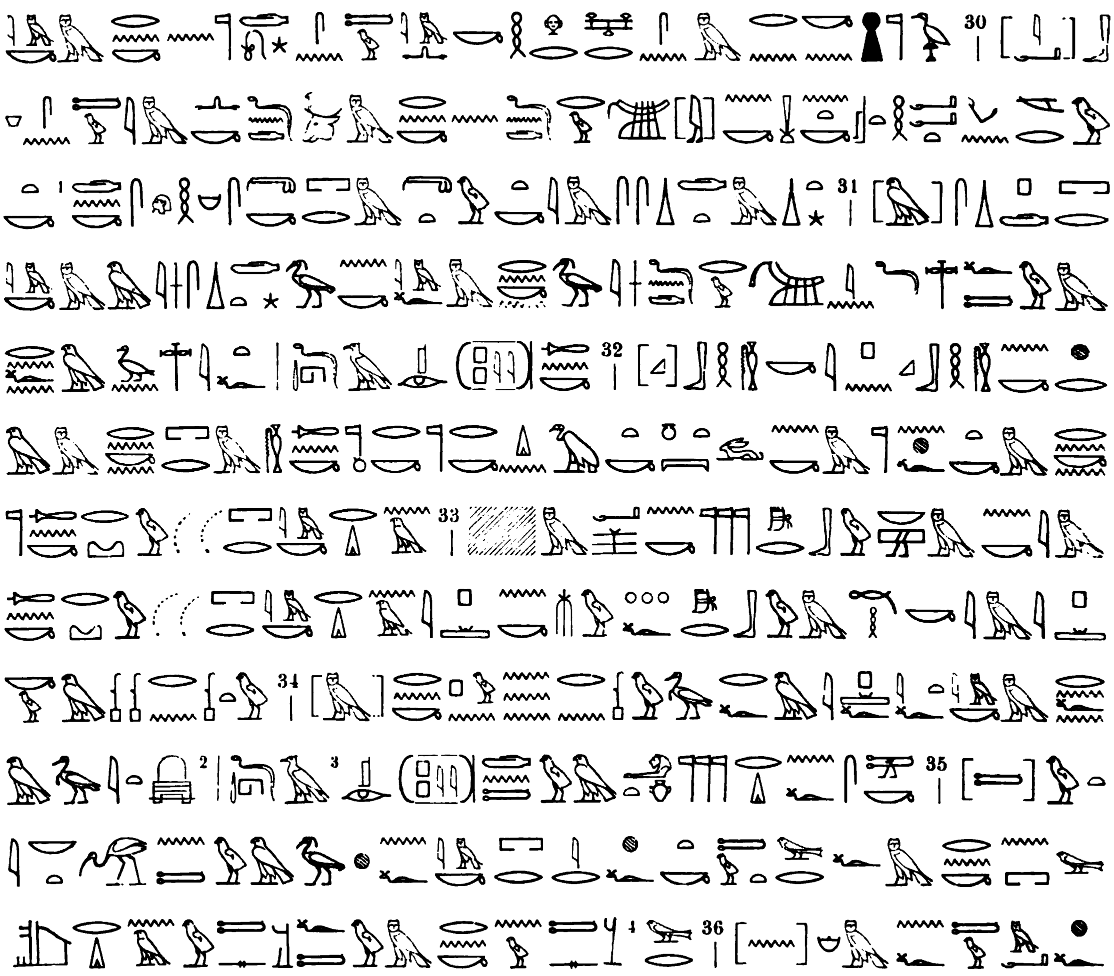

IV.

O OSIRIS PEPI, tu as présenté cette tienne libation d'eau fraîche et tu as répandu ta libation près de HOR, en ton nom de *Sortant de l'Eau fraîche* (du QOBHOU)! Tu as présenté ton encens divin qui te divinise, et ta mère NOUT donne que tu sois un dieu pour ton ennemi en ton nom de dieu! Tu as présenté les deux humeurs qui sortent de toi, et HOR a donné que tu . . . . les dieux en tout lieu où tu vas; tu as présenté les deux humeurs qui sortent de toi et HOR a donné que tu puisses juger ses enfants au lieu où tu t'empares d'eux, HOR t'adjuge les rajeunissements en ton nom d'Eau de Jouvence, HOR affirme sa force et juge son père en toi en son nom de HOR BIOT[2]!

1) Le texte, tel qu'il est imprimé dans TETI, est faux pour cet endroit; il faut restituer d'après la version de Pepi Ier, et celle des autres pyramides, 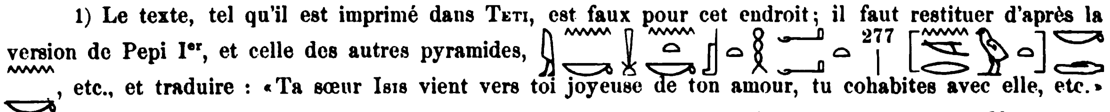 , etc., et traduire : «Ta sœur ISIS vient vers toi joyeuse de ton amour, tu cohabites avec elle, etc.»

2) Il y a jeu de mots entre le sens de BI-IÔT *âme du père*, et celui de BIÔTI, dont le déterminatif nous ramène à l'idée de *chapelle*, chambre voûtée, sans que je voie bien encore la signification exacte du mot.

3) Le chapitre V dans TETI, l. 284—286.

4) Le graveur a oublié d'achever le signe et l'a laissé sous la forme .

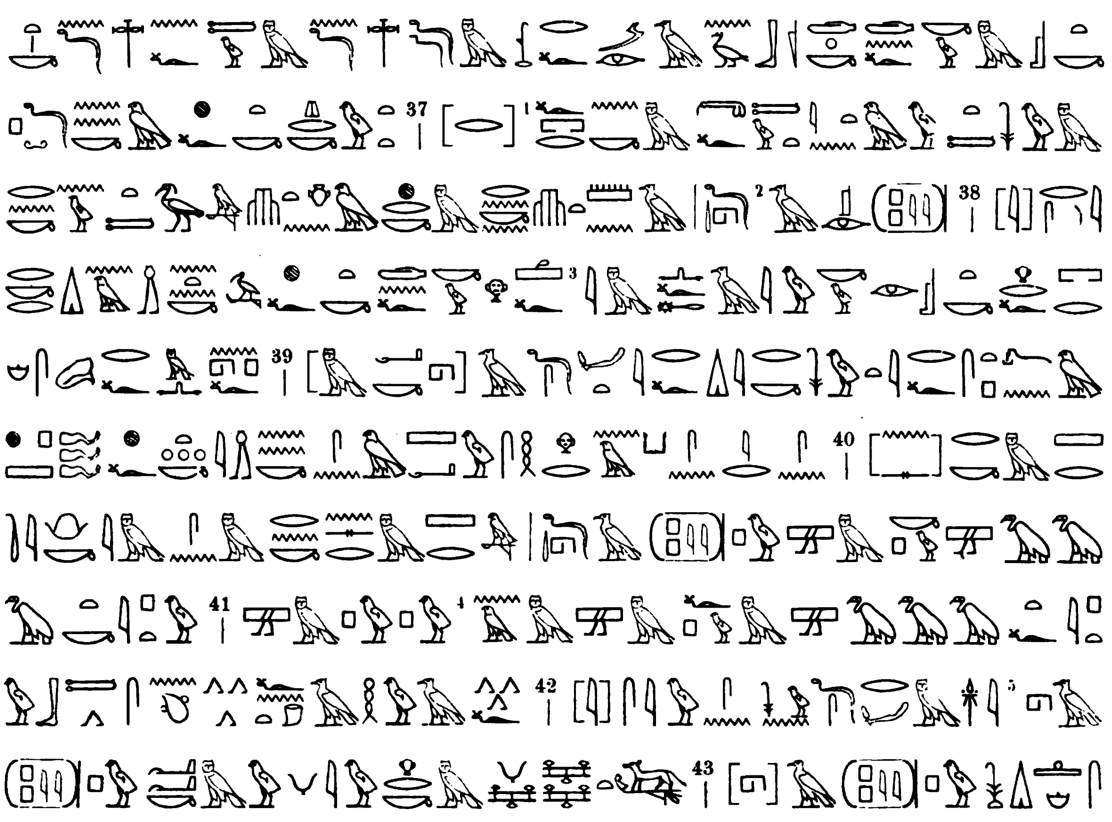

VII[1].

O Pepi ton voyage et le voyage que font ces mères-là, les tiennes, avec toi, c'est ce voyage de Hor, quand il va en voyage, et que ces mères-là, les siennes, vont en voyage avec lui : son escorte presse sa marche et le mènent par la manœuvre vers l'Est. O Pepi, tes deux bras sont Ouopiou (les deux guides Anubis) et ta face est Ouopouaïtou! O Pepi, voici l'offrande royale et tu t'établis dans tes domaines de Hor, tu parcours tes domaines de Sit, tu t'assieds sur le trône de fer et tu leur rends la justice au milieu du grand cycle de

---

1) A la ligne 37 commence la portion du texte du pignon publiée par le Dr. Birch : la traduction de Lauth est à la page 288 sqq., des *Sitzungsberichte* et de la brochure *Die ägyptische Chronologie.*

2) Le chapitre VI dans Teti, l. 286—287.

3) La traduction littérale : «Il t'a mis sur *son dos*», c'est-à-dire, «sur le dos de ton ennemi», va peut-être mieux que la traduction : «il t'a mis *derrière lui*», que j'ai adoptée dans Teti, l. 286.

4) La répétition n'est pas une faute du graveur : le premier [hieroglyphs] est le verbe, le second [hieroglyphs] le pronom démonstratif [hieroglyphs].

5) La même phrase revient souvent dans nos textes (cfr. Ounas, l. 212, 371—372). Le mot [hieroglyphs], var. [hieroglyphs], [hieroglyphs], désigne ces gens qu'on voit dans les tableaux funéraires courant, une palme [hieroglyph], [hieroglyph], à la main, portant des offrandes, et, parfois, remorquant la barque du mort. Faute d'un mot convenable pour rendre l'idée exactement, j'ai pris le mot vague *escorte* : «Précipitent sa course les gens porteurs de palmes de lui», son escorte presse sa marche. Je traduirai donc dans Ounas, l. 371—372 : «Que son âme ne soit pas repoussée, mais que ses offrandes arrivent, que les gens de »leur escorte (aux offrandes) pressent sa marche par leur manœuvre qui le dirige à l'Est, lors de ce voyage »unique qui est en toi! Sop parle, etc.»

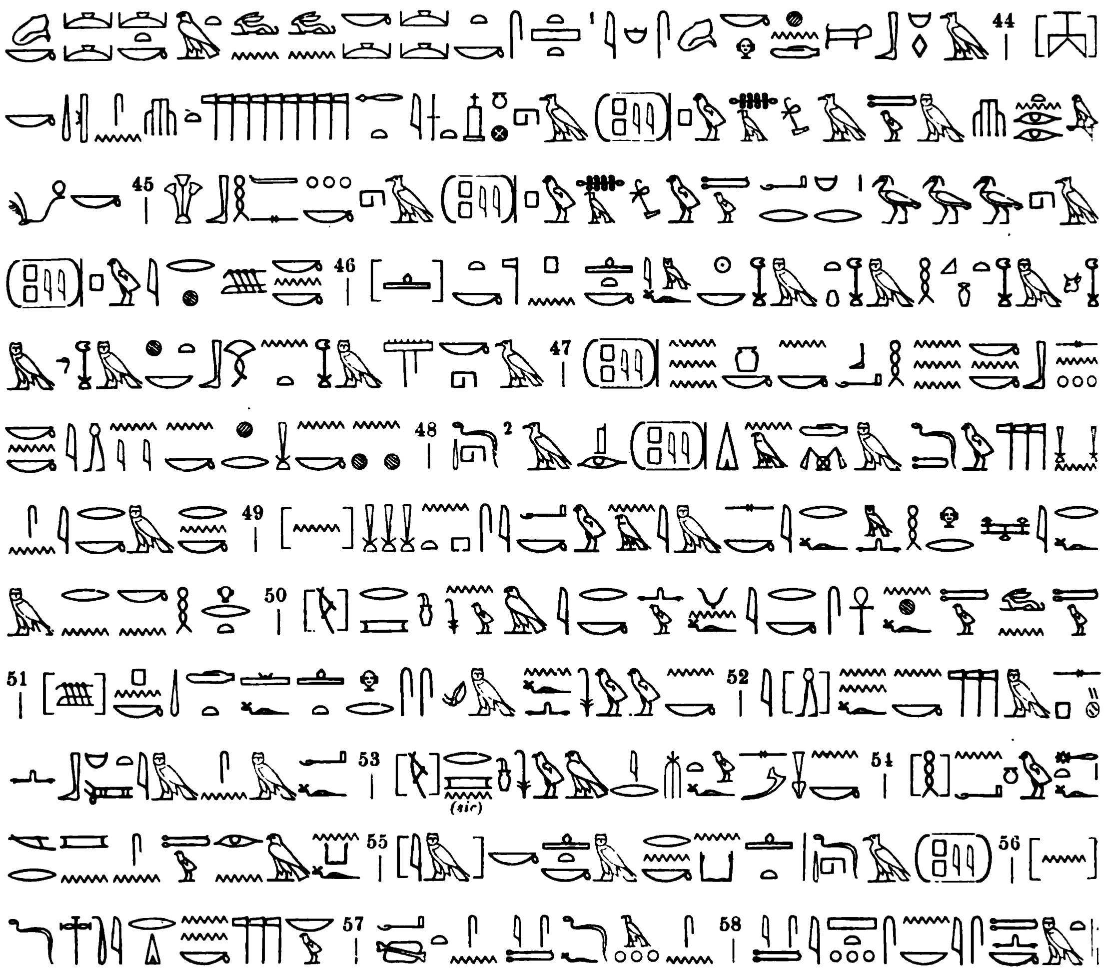

dieux qui est dans On[1]. O Pepi, Khontmiriti te garde tandis que tu gardes tes veaux; ô Pepi, Arou (?) te garde contre les Lumineux. O Pepi, sache que tu reçois pour toi ton offrande divine que tu t'offres à toi-même (à laquelle tu t'unis) chaque jour, milliers de pains, milliers de jarres de bière, milliers de bœufs, milliers d'oies, milliers de toutes les douceurs, milliers de tes étoffes! O Pepi voici ton eau pour toi, voici ton abondance pour toi, voici tes sels purificateurs pour toi qu'on t'apporte auprès de ton frère Nekhoukh!

IX.

O Pepi, comme tu es protégé (par Hor, comme Osiris), tous les dieux t'ont donné leurs chairs, et leurs provisions, et tous leurs biens, et tu ne meurs pas!

Quelques-uns des textes de la paroi se retrouvent dans Teti et seront signalés au fur et à mesure : la plupart sont nouveaux. Aussi bien, l'usage avait été jusqu'alors de ne tracer, sur les portions des murs qui étaient à proximité du sarcophage, que des ornements d'architecture : du moins, c'est le cas dans Ounas et dans Teti. Les scribes, se décidant à remplacer

1) Les deux *moitiés* de l'Égypte étaient l'une le domaine de Hor, l'autre le domaine de Sit : la réunion des deux forme le royaume céleste comme le royaume terrestre de Pepi.

2) Le chapitre VIII dans Teti, l. 282—284.

les ornements par de l'écriture, durent aller chercher dans leurs livres des formules que le manque d'espace n'avait pas encore permis de graver dans les chambres funéraires.

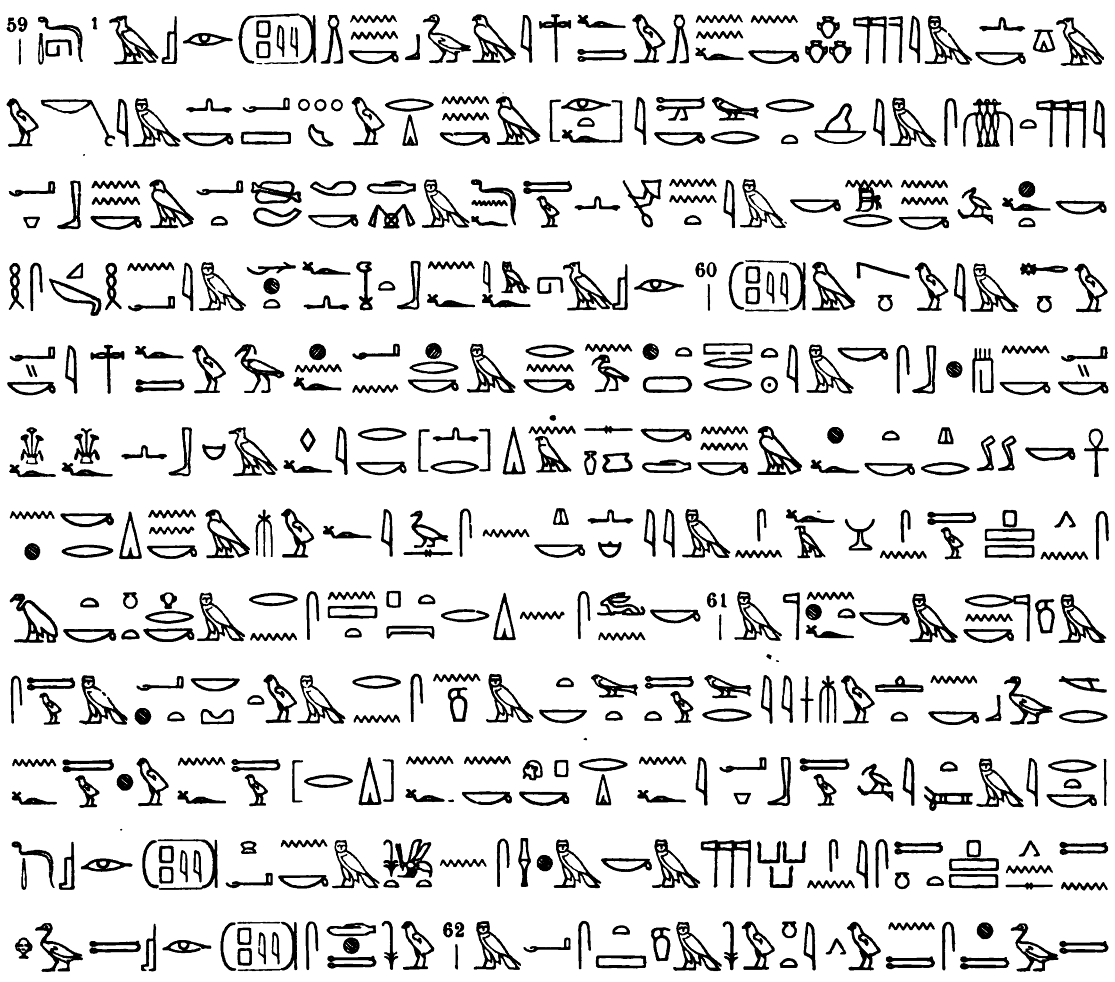

II.

O Osiris Pepi, tu t'es levé roi des deux pays, grâce à la puissance que tu exerces sur les dieux et sur leurs doubles, et voici que tu t'es étendue, ô Nout, sur ton fils l'Osiris Pepi, le défendant contre Sit et le protégeant; que tu es venue, ô Nout, et que tu protèges ton fils, car tu es venue (de même) protéger Ce Grand. O Nout, jette-toi sur ton fils l'Osiris Pepi, et protège-le, ô grande épouse de Ce Grand qui est parmi tes enfants!

III.

Sib [est venu] à [toi], ô Nout, et tu es devenue forte (tu as eu une âme), tu es devenue maîtresse dans le sein de ta mère Tafnout, quand tu n'étais pas encore née : munis Pepi de vie et de force afin qu'il ne meure point!

1) Le paragraphe Ier dans Teti, l. 277—280.

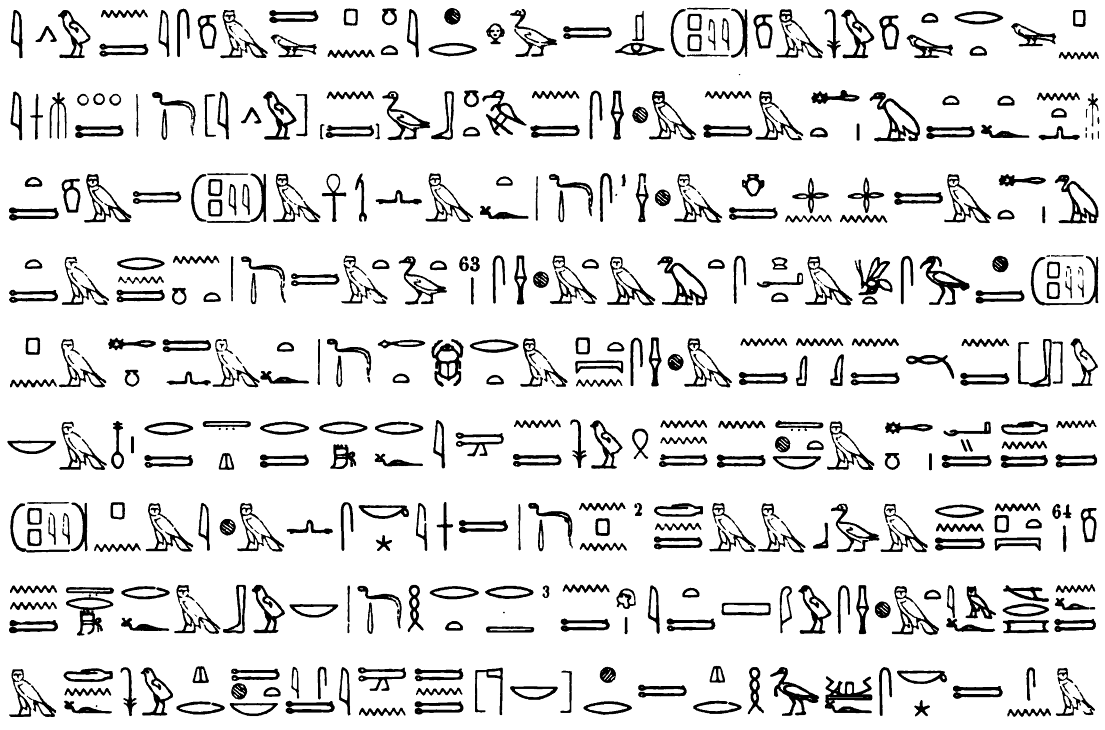

IV—V[1].

Prends courage et précipite-toi hors du sein de ta mère, en ton nom de Nout; vaillante (?), fille qui est maîtresse de sa mère et qui se lève reine du Bas-Pays, protège ce Pepi qui est en toi, afin qu'il ne meure pas!

VI.

O Grande qui se produit au ciel et y est maîtresse, tu as parcouru, tu as rempli tout lieu de ta beauté, la terre entière est sous toi et tu l'as prise, tu as embrassé la terre pour toi et toute chose est dans tes bras, tu t'es donné ce Pepi comme Indestructible qui est en toi!

VII.

O Nipen[2] tu t'es mise avec Sib en ton nom de Ciel, et tu as protégé l'Égypte en tout lieu!

VIII.

O toi qui t'es allongée au-dessus de la terre[3] par-dessus ton père Shou et qui est maîtresse de lui, car il t'a aimé jusqu'à se mettre sous toi lui et toutes les choses, puisque voici que

1) Le duplicata de Pepi II ne sépare point ce paragraphe du suivant : j'ai suivi cette leçon qui s'accorde mieux avec le mouvement général du morceau.

2) Tous les textes portent le groupe , dont je ne saisis pas le sens exact. Le jeu de mots est ici entre et , ce qui prouve bien que la version n'est pas fautive. Étant donnée la place de , c'est ou un nom ou une épithète de la déesse Nout.

3) Le verbe composé semble signifier *être supérieur à la terre, dominer la terre,* et marque l'action de la déesse Nout, dont le corps est au-dessus de Sib, la terre : la traduction *s'allonger* est donc à peu près exigée par l'impossibilité de rendre exactement en français l'idiotisme égyptien.

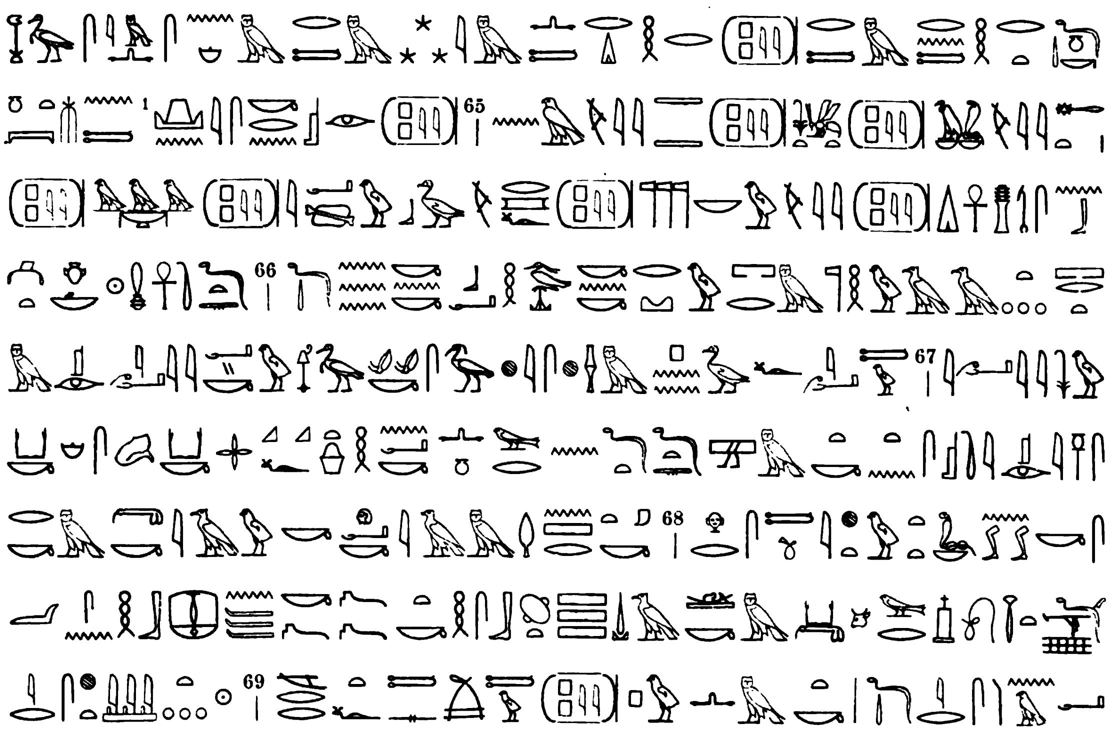

tu as pris chaque dieu auprès de toi avec sa barque (?), le détruisant comme astre, afin qu'ils ne s'écartent pas de toi comme étoiles, n'accorde pas que Pepi s'écarte de toi en ton nom de Hirit.

IX.

Moi, ô Nout, que tu as enfanté[1] . . . . proclame le nom d'Osiris-Pepi, de l'Hor-ami des deux pays, Pepi, le roi des deux Égyptes, Pepi le maître du Nord et du Sud, l'ami du ventre, Pepi, le triple épervier d'or, Pepi, l'héritier (la chair) de Sib qui l'aime, Pepi, l'ami de tous les dieux, Pepi, le vivificateur, etc., vivant à jamais!

X.

Ton eau est à toi, ton abondance est à toi, (à savoir) les humeurs sorties du dieu, les excrétions sorties d'Osiris, et tes deux mains sont propres, tes deux oreilles sont ouvertes, car ce Puissant accomplit le rite pour son fils. Tu t'es donc lavé et ton double s'est lavé, et ton double est assis, il mange le pain avec toi, sans cesse pour jamais. Depuis que tu es venu installé à ta place, ô Osiris [Pepi], ta bouche est devant toi, tes adorations sont sur tes mains, tes narines sont charmées du parfum de l'uræus, tes jambes de marcher en fête, tes dents sont charmées; tes doigts supputent les lacs que tu traverses comme le taureau d'On pour aller aux champs de Râ qu'il aime! Lève-toi donc ô Pepi, et ne meurs pas!

XI.

Puisque Hor a veillé debout contre Sit, dresse-toi comme Osiris qui a sur lui un Lumineux, c'est-à-dire le fils de Sib. Tu es debout comme Anubis, maître . . . . ., la neuvaine des

1) Ce membre de phrase est probablement incorrect.

dieux tremblent devant toi, on te fait des offrandes de prémisses, et comme tu es pur en tes fêtes du commencement du mois, la déesse MONIT LA GRANDE t'interpelle comme lorsque se tient debout le DIEU QUI N'EST PAS DEMEURÉ IMMOBILE, résident dans Abydos, écoutant ce qu'ont dit les dieux et ce qu'a dit RÂ. RÂ accomplit le rite (du sacrifice funèbre) pour ce PEPI et PEPI reçoit son Lumineux parmi les dieux, HOR, celui qui est fils d'OSIRIS lui donne son Lumineux, qui est parmi les Veilleurs de POU et il se transforme en dieu qui est parmi les Veilleurs de NEKHOUN, selon la parole de SIB (?). . . . . Après que tu as ouvert les deux portes du double Horizon, après que tu as ouvert les deux portes de SIB à la voix d'ANUBIS qui accomplit le rite pour toi comme THOT, tu annonces aux dieux que tu as pour tes frontières les fossés (?) [1] qui sont entre les deux grandes formes, selon ce rite qu'a ordonné ANUBIS pour toi; tu vas et HOR va, tu parles et SIT parle, tu passes au Lac (d'Occident), tu remontes vers le nome THINITE, tu traverses ABYDOS en barque, tu ouvres la porte du ciel vers l'horizon, et les dieux jubilent de ton arrivée à leur rencontre, ils t'attirent au ciel et ton âme est fortifiée en eux, et tu sors au ciel comme HOR sur la vulve du ciel, en cette forme qui est tienne et qui sort

1) Le membre de phrase paraît devoir se traduire littéralement : « Tu déclares les dieux tes frontières les arcs . . . . » Ce qui suit sur HOR et SIT prouve que les deux 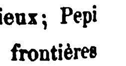 sont ces deux dieux; Pepi annonçait aux dieux son droit à posséder chacune des moitiés de l'Égypte, et à établir ses frontières aux mêmes endroits où avaient été les leurs. Je ne vois pas toutefois la signification exacte du mot ; peut-être faut-il y voir un mot qui revient dans nos textes et qui pourrait signifier *un fossé de séparation, un canal de délimitation,* de la racine ϕⲱϫⲓ, ⲡⲱϭⲉ, *separare, findere,* etc.

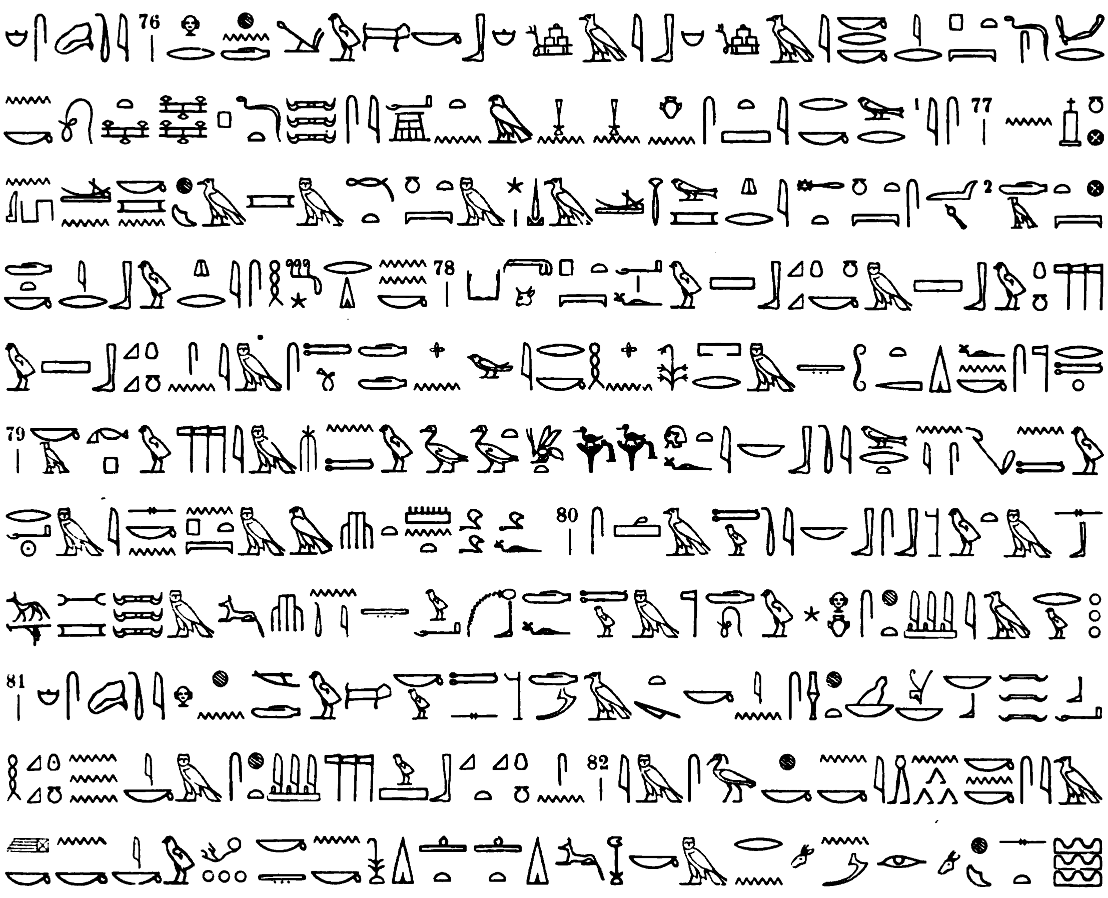

de la bouche de Râ de Hor habitant parmi les Lumineux. Assis sur ton trône de fer, portant ta matière au ciel pour toi, tu as mis en état les voies et les canaux; comme Hor a introduit et que Sit a prédisposé en ta faveur [1] le maître d'On, tu as navigué sur le lac de Kha au nord de Nout, comme l'étoile qui parcourt l'Océan céleste sous le ventre de Nout, et qui conquiert l'abîme céleste [2]. Te dirigeant au lieu où est Orion, le taureau du ciel t'a prêté son bras, et tu t'approvisionnes des provisions des dieux dont ils s'approvisionnent : l'odeur de Doudoun vient vers toi, le Jeune du midi qui sort du pays de Konsit il te donne l'encens dont se parfument les dieux, les deux . . . . qui sont sur lui t'enfantent maître puissant (?), Râ t'a proclamé . . . . du ciel en qualité de Hor qui est entre ses cuisses; le maître des chargements (d'offrandes) te rassasie comme le chacal, emplissant les canaux (?) comme Anubis qui est dans la terre de purification, et il te place comme Étoile du Matin dans les Champs d'Aïlou; t'asseyant sur ton trône, soulevant ton couteau, c'est le Pskhent, maître des canaux, qui te prodigue tes provisions dans le Champ des dieux, où ils s'approvisionnent. Ton culte est à toi, tes apports d'offrandes sont à toi, ta satiété est à toi, tes prosternements qu'on fait pour toi à terre sont à toi. Proscynème royal, proscynème où te donne Anubis ton millier de gazelles et d'antilopes, car les montagnes viennent à toi, en

1) Litt. : « A fait entrer [toi] Hor, a fraternisé [toi] de cœur Sit pour le maître, etc. »

2) « Qui frappe de la masse l'abîme céleste. » C'est une allusion aux scènes qui représentent le Pharaon levant la masse sur les peuples vaincus : l'Égyptien se figurait la marche triomphale du roi dans le ciel telle qu'il la voyait sur la terre.

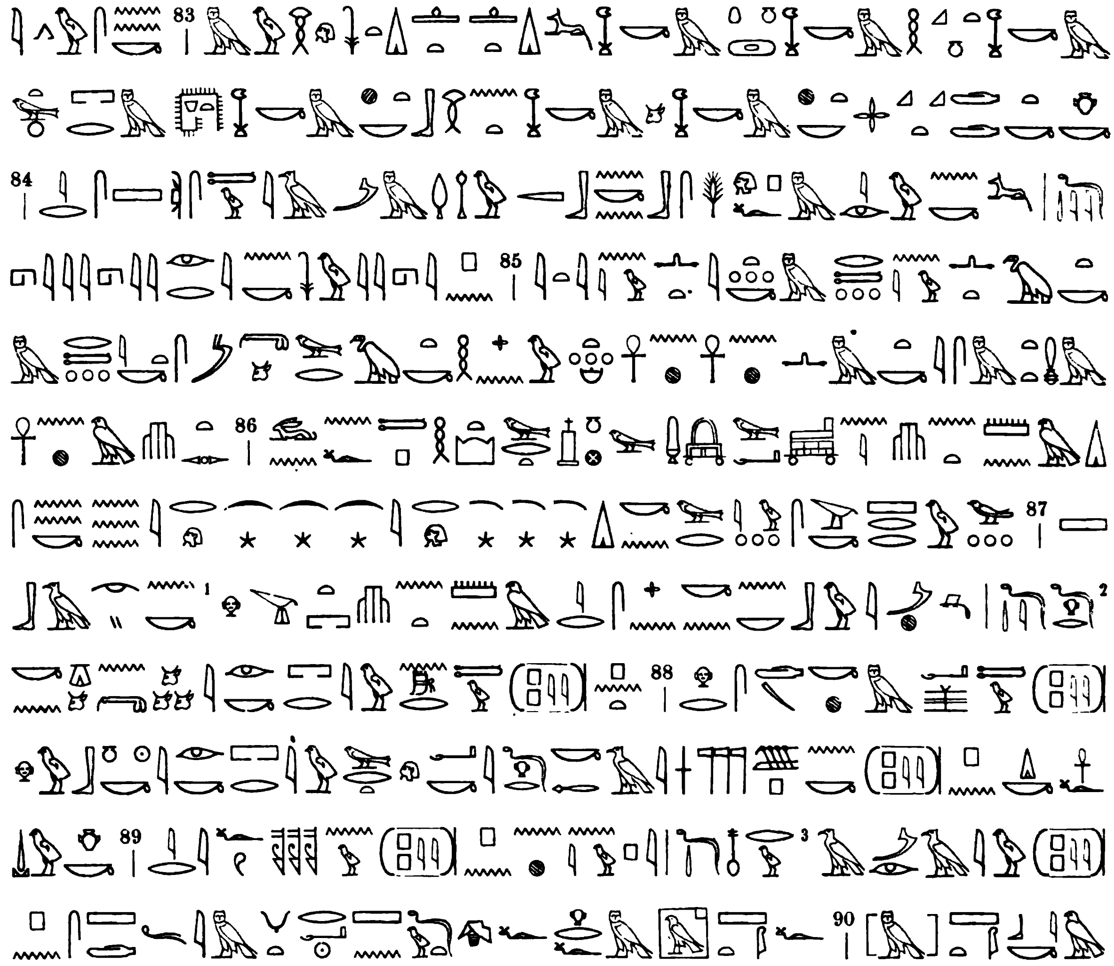

inclinant la tête. Proscynème royal, proscynème où te donne Anubis ton millier de pains, ton millier de vases de bière, ton millier de lotions purificatrices provenant de la Salle large, ton millier de toutes les douceurs, ton millier de bœufs, ton millier de toutes les choses bonnes à manger que ton cœur désire et le palmier te suit, le sycomore te remet sa tête en les offrandes qu'Anubis te fait.

XII.

Ah! Ah! tu t'es fait toi-même Ce Crieur pour père; car tes pères ne sont pas humains, tes mères ne sont pas humaines, mais ton père est Sema-oïr et tes mères sont les Jeunes femmes (des quatre points cardinaux). Vis la vie, ne meure pas la mort, de même que vit Hor-habitant dans Sakhom : il a ouvert la Grande Châsse de On, et le Grand chef du tombeau, le grand maître du sarcophage (?) de Khontamenti te donnent l'eau au commencement des mois, au commencement des demi-mois, pour que tu donnes aux Grands, et que tu mènes les petits pêle-mêle au billot de Khontamenti, pour ta rançon auprès des seigneurs de la béatitude.

1) « Tu mènes les petits, tu as mêlé au billot. »
2) Le paragraphe XIII dans Teti, l. 45—49.
3) Le paragraphe XIV dans Teti, l. 42—45.

XV.

C'est PEPI le pays de SITIT[1] qui régit les deux pays et dont la flamme saisit les deux rives; aussi, quand PEPI est sorti au ciel, il y a trouvé RÂ debout en face de lui, et après qu'il s'est assis sur les épaules de RÂ, RÂ ne l'a plus laissé se mettre à terre sachant que PEPI est plus grand que lui, que PEPI est plus lumineux que les *Lumineux,* plus instruit que les *Instruits,* que PEPI est plus durable que les *Durables,* que la fête de PEPI est *La Dame de l'Offrande* (riche en offrandes)! Tandis donc que PEPI est debout avec RÂ sur le Nord du ciel, PEPI a régi les deux terres comme le roi des dieux.

XVI.

Si tu aimes ta vie, ô HOR, maître du pendant véritable, toi qui scelles les portes du ciel[2], toi qui repousses ceux qui en repoussent les portes, lorsque tu auras mis le double de PEPI au ciel auprès des Instruits vénérables qui connaissent le dieu, auprès de ceux qui aiment le dieu, qui soulèvent sur leurs sceptres *t'âm* les éveillés[3] du pays du Midi, qui s'habillent d'étoffe

---

1) Le pays de SITIT est le pays des Cataractes et de la déesse SATI. Je crois qu'ici le texte jouant sur le nom de la localité et sur celui de la déesse, a voulu identifier Pepi et Sati. Les membres de la phrase qui suit s'appliquent en effet à une déesse plutôt qu'à un pays.

2) Le duplicata de PEPI II donne : . Le mot (BRUGSCH, *Dict. hiér.,* p. 601) sert à désigner un ornement spécial du costume égyptien, dont on trouvera le dessin dans LEPSIUS, *Aelt. Texte,* pl. VI) : je l'ai traduit *pendant,* faute de mot technique français correspondant exactement à l'objet égyptien. Tout l'esprit du morceau roule sur l'allitération entre et , et par conséquent ne peut se rendre directement dans aucune langue européenne.

3) Le mot est nouveau pour moi, et la forme à quatre lettres dissemblables montre un mot composé. La première idée est que pourrait être formé comme , par exemple de et de ; mais cette décomposition ne nous mène à rien. Il m'a semblé au contraire que la

rouge, qui se nourrissent de figues, qui boivent du vin, qui se parfument d'essences, parle pour le compte de Pepi auprès du dieu Grand, et introduis Pepi au dieu Grand!

XVII.

Comme tu as fais la cérémonie de *Labourer la terre,* tu as présenté l'offrande sur tes deux mains, tu vas sur la route de la terre sur laquelle vont les dieux, et tandis que tu fais ta ronde tu vois ce roulement d'offrandes que te fait le roi, que te fait Hor-Khentamenti, et tu vas à ces dieux du Nord qui sont indestructibles!

XVIII.

O toi à côté de qui tombe (?) ce Chef, toi qui lies (?) [1] l'habitant de Nadit, toi que Râ a accueilli par la main, et dont le double Neuvaine des dieux a soulevé la tête, voici qu'Il vient à toi comme Orion, voici qu'Osiris vient à toi comme Orion, maître du vin lors de la bonne fête Ouaga, lui de qui sa mère a dit : « Sois chair! » lui de qui son père a dit : « Sois conçu au ciel, sois enfanté en l'abîme! », et qui a été conçu au ciel avec Orion, qui est né en l'abîme avec Orion. Quiconque vit vit selon l'ordre des dieux, tu vis donc et tu sors avec Orion de l'Orient du ciel, tu descends avec Orion de l'Occident du ciel, et Sothis est la troi-

---

décomposition en locatif ou factitif et en *s'éveiller,* offrait un sens et avait pour elle l'analogie de quelques autres formes, telles que (Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.,* p. 607), à côté de , (Brugsch, *Dict. hiér., Suppl.,* p. 619—621), à côté de etc., où la lettre grammaticale s'est fondue en un syllabique avec la lettre suivante de la racine. Il faudra pourtant d'autres exemples avant que cette explication cesse d'être une simple conjecture.

1) Je rapproche provisoirement du verbe , , etc., *lier, enchaîner.* Le calembourg entre et est d'ailleurs intraduisible en français.

sième avec vous, elle dont les demeures sont pures et c'est elle qui vous conduit aux chemins excellents du Ciel dans le champ d'Aïlou.

XIX.

O Nout, à la tête de qui sortent les deux yeux, toi qui as pris Hor et qui es sa puissance magique, toi qui as pris Sit et qui es sa puissance magique, ô Nout, toi qui as décidé que tu naîtrais en ton nom de Ciel des deux contrées de On, décide que ce Pepi vive afin qu'il ne soit pas détruit!

XX.

O Nout, qui t'es levée en reine du Bas-pays pour t'être emparée des dieux, de leurs doubles, de leurs chairs, de leurs provisions, de tous leurs biens, ô Nout, donne qu'il subsiste, qu'il vive, et que ta vie, ô Nout, soit la vie de Pepi.

XXI.

O Osiris Pepi, ta mère Nout s'est étalée sur toi pour te tenir éloigné de toute chose mauvaise, et Nout t'a défendu de tout le mauvais de Ce Grand-là enfant de Nout. Jette-toi sur ton fils l'Osiris Pepi, défends-le, Grande modeleuse de Ce Chef-là que tu enfantes, car tout ce qui va va avec son double, Osiris va avec son double, Sit va avec son double,

1) Le membre de phrase 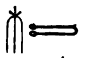 semble prouver que le scribe, en rédigeant cette formule, avait présent à l'esprit le sens *modeler, créer* de la racine . Tout le passage et les passages des autres chapitres conçus dans les mêmes termes, font sur les diverses significations de , *protéger, unir, modeler, créer* des calembourgs perpétuels que je ne puis traduire en français, et dont la répétition explique le décousu apparent et le peu d'enchaînement des idées.

2) On pourrait traduire : «Qui passe avec son double?», si la présence de formes comme 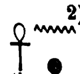 (l. 99); 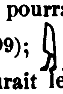 (l. 109), où les mots ne présentent point comme une équivoque grammaticale, n'assurait le sens : «Passe le passant avec son double.»

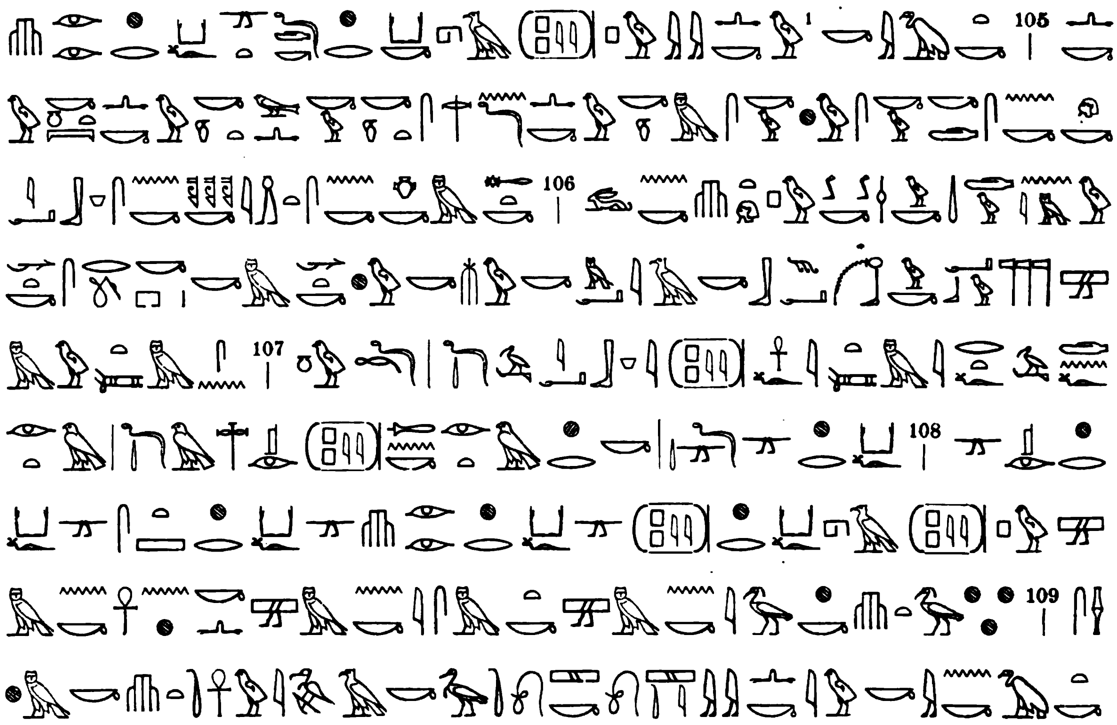

KHONTMIRITI va avec son double, que ta durée (ton épine dorsale?) aille avec ton double. O OSIRIS PEPI, vienne qui vient, et tu ne remues pas (?)[1]; ta mère vient et tu ne remues point; NOUT [vient] et tu ne remues point; la Grande modeleuse [vient] et tu ne remues point; la modeleuse terrible [vient] et tu ne remues point; mais dès qu'elle t'a protégé à sa façon, tu remues, car elle te donne ta tête, elle te fait cadeau de tes os, elle t'apporte ton cœur en ton ventre, tu existes selon tes façons d'être, tu parles à tes suivants, tu fais prospérer ta maison après toi, tu protèges tes enfants contre les chagrins, tu te purifies des purifications des dieux qui viennent. . . . .

XXII.

THOT fait cadeau à l'OSIRIS PEPI de sa vie qui ne lui appartient pas encore; THOT lui donne l'ŒIL D'HOR.

XXIII.

HOR défenseur d'OSIRIS-PEPI, on te présente l'ŒIL D'HOR près de toi!

XXIV.

Tout ce qui va va avec son double : OSIRIS va avec son double, SIT va avec son double, KHONTMIRITI va avec son double, PEPI va avec son double. O PEPI c'est ta vie qui vient à toi, ce n'est pas ta mort qui vient à toi; vient à toi ta splendeur parmi les Lumineux, ta domination parmi les vivants; tu es puissant, doué de puissance que tu es; tu as une volonté souveraine, doué que tu es de volonté souveraine! Vienne qui vient, tu ne bouges pas; ta mère vient à toi et tu ne bouges pas; NOUT vient à toi et tu ne bouges pas; la Grande

1) Litt. : « Tu ne t'*élances* point. »

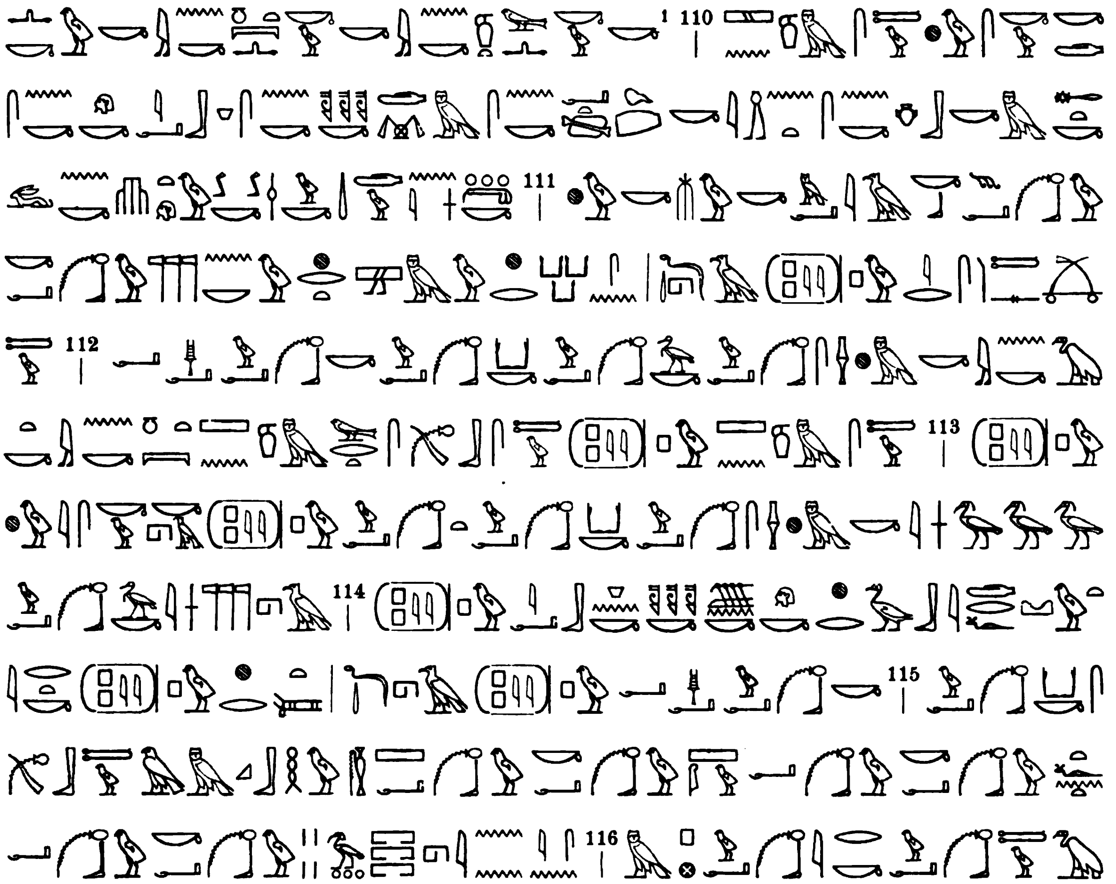

modeleuse vient à toi et tu ne bouges pas; mais dès qu'elle t'a protégé à sa façon [2], tu bouges, car elle te donne ta tête, elle te fait cadeaux de tes os, elle assemble tes chairs, elle t'apporte ton cœur dans ton ventre, tu existes selon tes façons d'être, tu parles à tes suivants, tu protèges tes enfants, tu fais protéger ta maison après toi, tu protèges tes enfants contre les chagrins, tu te purifies des purifications de tous les dieux et ils viennent à toi avec leurs doubles.

XXV.

O Pepi, lève-toi, et, debout, purifie-toi, purifie ton double, purifie ton âme, purifie ta forme! car ta mère vient à toi, vient à toi Nout la grande modeleuse; elle te purifie, ô Pepi, elle te modèle (te protège), ô Pepi, à ta manière et tu bouges, ô Pepi, et tu es pur, ton double est pur, ta forme est pure parmi les Lumineux, ton âme est pure parmi les dieux; ô Pepi, et on t'a fait cadeau de tes os, tu as reçu ta tête, auprès de Sib et il détruit le mal qui est en toi, ô Pepi, auprès de Toum.

XXVI.

O Pepi, debout, purifie-toi, purifie ton double, car Hor t'a purifié dans l'eau de Qobhou; tu es pur et Shou est pur, tu es pur et Tafnit est pure, tu es pur et ils sont purs ces

1) Ici s'arrête, pour cette partie de la pyramide, le texte de M. Petrie et la traduction de M. Lauth.
2) Litt. : « Dès qu'elle t'a protégé (modelé, joint) sa protection. » Cfr. la même formule plus bas, l. 112.

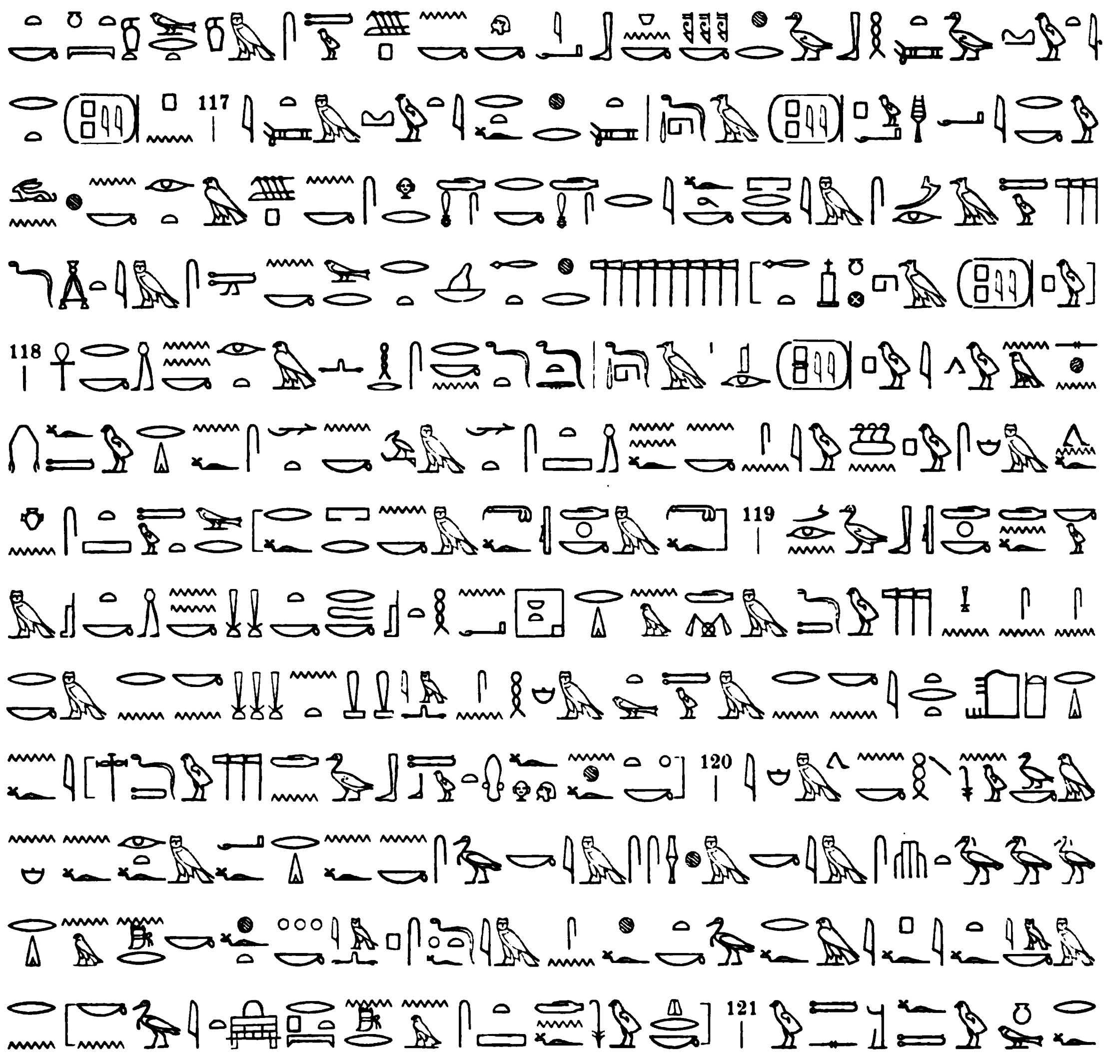

quatre Génies des demeures qui poussent des acclamations et se jettent à terre dans Pou. Sois donc pur, car elle t'a purifié ta mère Nout, la grande modeleuse t'a modelé (protégé) et tu as reçu ta tête, on t'a fait cadeau de tes os auprès de Sib, et il anéantit le mal qui est en Pepi pour qu'il n'ait point son mal en lui auprès de Toum.

XXVII.

O Pepi, debout, car tu t'es paré de l'Œil d'Hor, tu l'as pris pour l'unir à toi, l'unir à ta chair, tu sors en lui, les dieux te voient muni de lui et tu as saisi la Grande couronne auprès du Grand cycle de On. O Pepi, vis, car tu as apporté l'Œil d'Hor et il ne se sépare plus de toi à jamais.

XXIX.

O Pepi tu as enserré tous les dieux en tes bras, leurs terres, tous leurs biens, et voici, ô Pepi, tu es grand, et tu circules dans le cercle des Haounibou.

1) Le chapitre XXVIII dans Teti, l. 170—176.

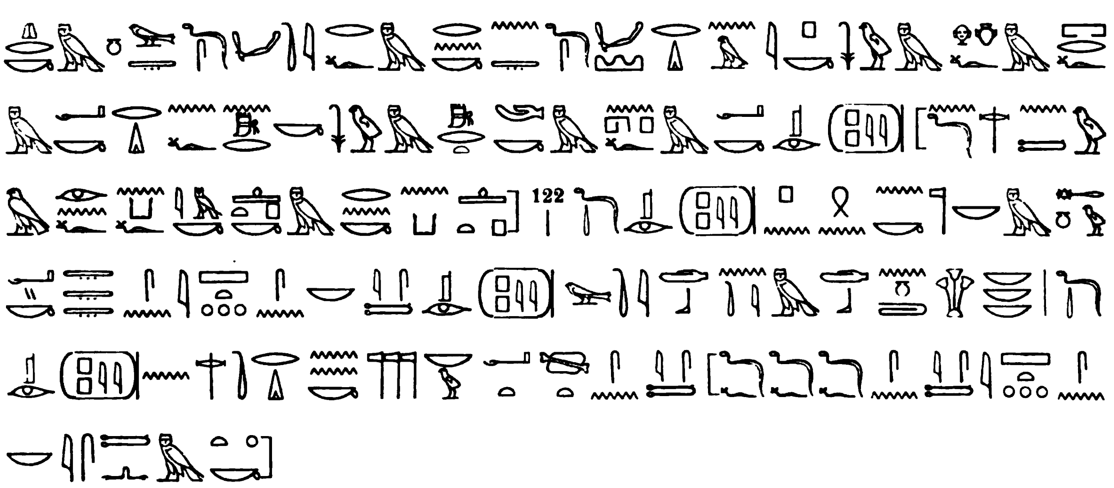

XXX.

O PEPI, protégé [par HOR], tous les dieux t'ont donné leurs chairs, voire [leurs provisions, voire tous leurs biens, afin que tu ne meures pas].

Sur la partie du mur qui était située à la droite du sarcophage, les sculpteurs ont gravé une inscription de six lignes qui complète, pour le sens, les inscriptions du corps de la paroi :

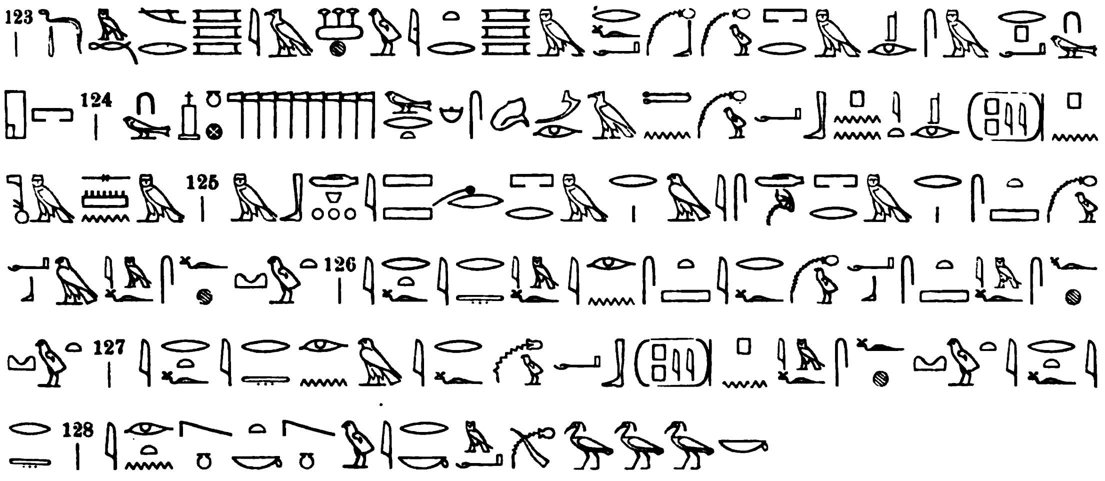

O vous qui remplissez les lacs, les étangs, les canaux de l'eau pure sortie d'Osiris, le chef des dix grands chefs de Memphis et des dix grands chefs d'ON et du Grand Cycle des dieux, demeurez et voyez ce père pur, Osiris PEPI, purifié de nitre et de purification, écume sortie de la bouche d'HOR, salive sortie de la bouche de SIT, dont HOR se purifie et grâce à laquelle il rejette tout ce qu'il a de mauvais en lui à terre, lorsque SIT lui fait (cette purification) pour lui; dont SIT se purifie et grâce à laquelle il rejette à terre tout ce qu'il a de mauvais en lui, quand HOR lui fait (cette purification) pour lui; dont ce PEPI se purifie et grâce à laquelle il rejette à terre tout ce qu'il a de mauvais en lui, quand ta . . . . . te fait (cette purification) pour toi par les purifications de tes Lumineux.

Les deux parois latérales sont absolument détruites, et de la paroi Est, il ne subsiste que les commencements d'une vingtaine de lignes au sommet du pignon. M. PETRIE n'avait copié et M. BIRCH n'a publié de cette partie que les premiers mots de quatre lignes (136—139). J'ai réussi à déblayer tout ce qui n'avait pas été brisé de la paroi, et à reconnaître que les textes dont elle porte les débris se retrouvent dans les autres pyramides. J'ai pu constater de la sorte qu'elle n'était pas divisée, comme la paroi d'en face, en deux parties distinctes comprenant l'une le pignon, l'autre le corps même de la paroi. Les lignes allaient du plafond au plancher de la chambre sans interruption, et les caractères qu'elles renfermaient sont identiques pour la forme et le style à ceux de la pyramide d'Ounas. Je ne crois pas qu'il soit utile de rétablir entre parenthèses les parties manquantes : elles sont vraiment trop considérables. Je me bornerai à compléter les deux premières lignes d'après le texte de TETI, afin de montrer quelle longueur elles avaient primitivement. On retrouvera dans la suite l'indication des textes dont cette paroi ne nous a plus conservé que des fragments.

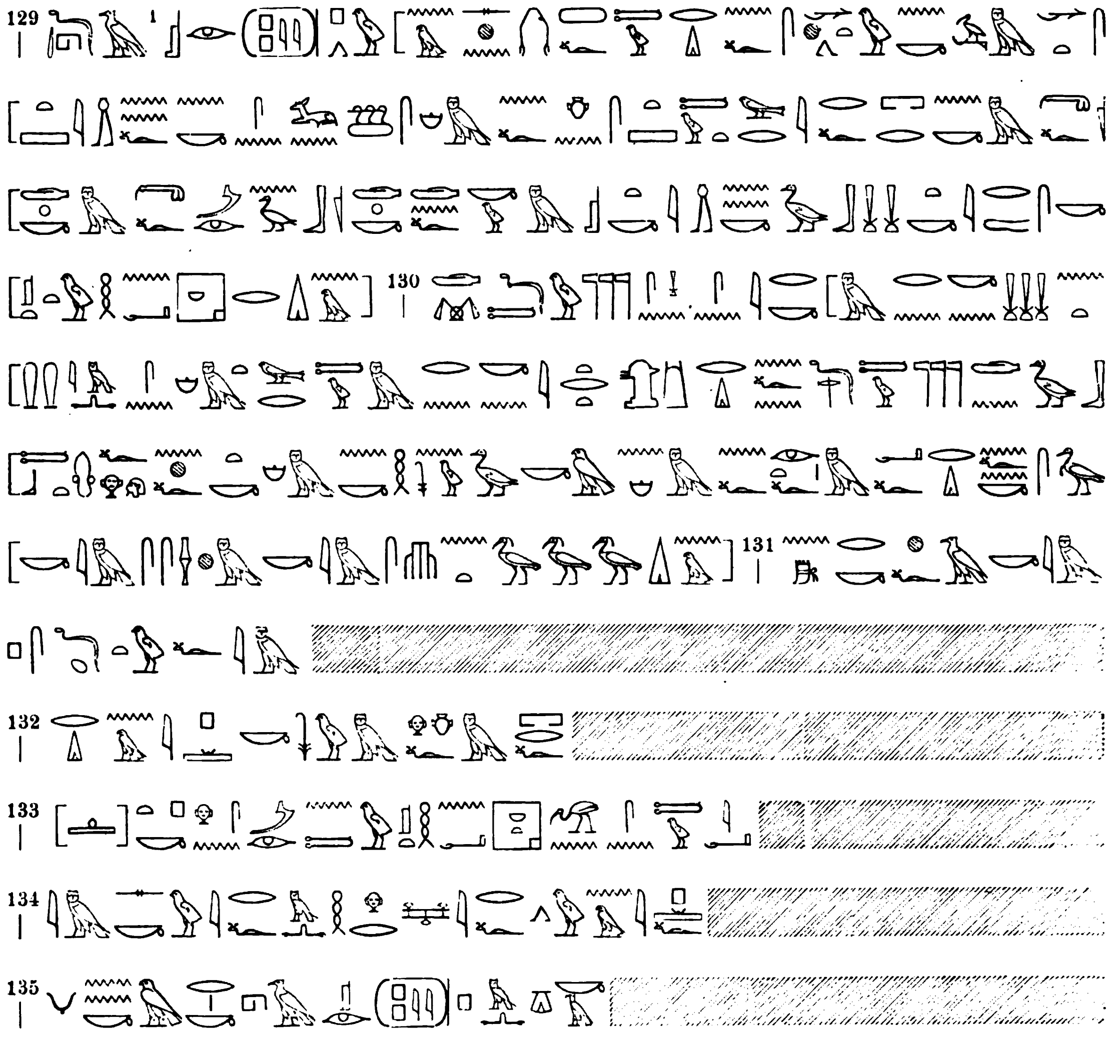

1) Le paragraphe I et II, l. 129—136 dans TETI, l. 170—183.

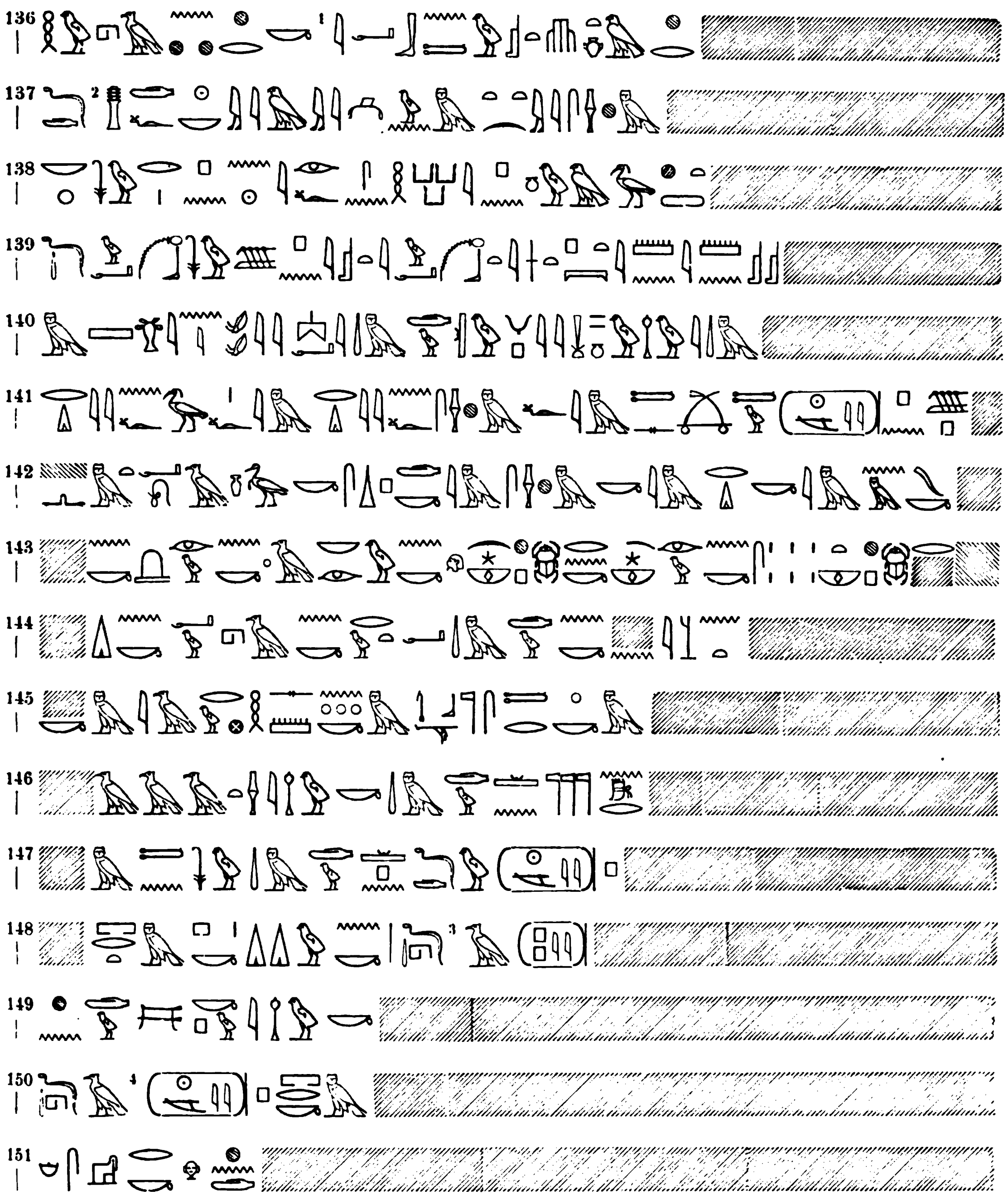

La face Sud du couloir qui mène de la chambre *A* à la chambre *B* est entièrement détruite : de la face Nord il ne reste plus que quelques lignes sur la partie qui touche immé-

1) J'ai publié dans TETI, l. 183 : . Notre texte de Pepi Ier prouve qu'il faut rétablir et traduire : « Frappant (avec l'œil d'HOR), NEKHOUKH descend vers toi, ISIS t'a » fait offrandes et HOR a été bien disposé pour toi. »

2) Les paragraphes III, IV, V, VI, l. 137—148 dans SOKARIMSAF et dans PEPI II.

3) Le paragraphe VII dans TETI, l. 157—170.

4) Le paragraphe VIII dans SOKARIMSAF.

diatement à la chambre *B*. Les hiéroglyphes sont de forte taille, identiques pour les dimensions et pour le travail à ceux de la paroi *H* dans la chambre *A*.

I.

O PEPI, Grand qui veilles couché [sur ton lit], ... lève-toi, ô PEPI, car tu ne meurs point!

II.

Tu as ouvert les portes du ciel, tu as ouvert les portes du QOBHOU, celles-là même qui repoussent ces ROKHITOU, et MONIT t'acclame, les humains t'interpellent, les Indestructibles se lèvent pour toi, les vents sont pour toi de l'encens, et ton vent du Nord est une flamme, car tu es celui qui s'est fait grand dans le nome Thinite, car tu es cette étoile unique qui sort dans la moitié orientale du ciel, celui qui ne vieillit jamais à qui HOR TATI a donné son corps.

III.

O stable, ô très élevé parmi les étoiles et les indestructibles, tu n'es pas détruit . . . . . .

II.

La chambre *B* n'a plus d'inscriptions que sur la paroi Ouest et sur la paroi Est. La paroi Ouest *A* est détruite au tiers environ, du côté Sud, et la dislocation des blocs qui la composent a enlevé çà et là des groupes entiers, dans les parties que les voleurs n'avaient pas attaquées. Les lignes courent

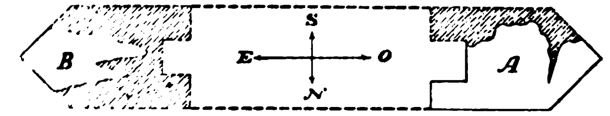

sans interruption depuis le haut du pignon jusqu'au sol. Elles sont fort serrées et écrites en petits caractères; aussi, malgré les ravages du temps et des hommes, donnent-elles encore une somme de textes considérable.

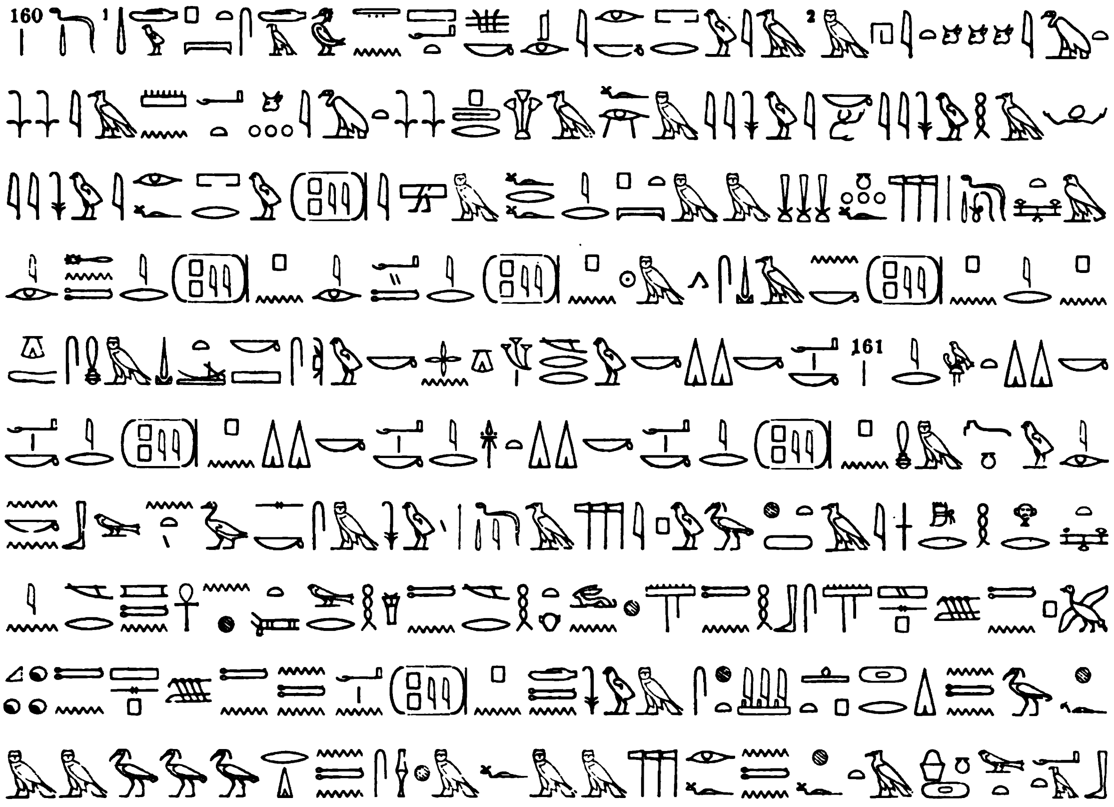

I[1].

Parle le ciel, tremble la terre par [la vertu de] ton livre, ô Osiris, quand tu fais tes sorties! Vaches laitières[2] d'Amoutnoun, vaches nourrices d'Amoutnoun, marchez processionnellement derrière lui, le pleurant, le saluant de vos gestes et de vos acclamations, car celui qui fait les sorties, Pepi, il va vers le ciel parmi ses frères les dieux.

II.

O déesse Chemin d'Hor, approche-toi de ce Pepi, tends tes bras à ce Pepi! O Râ viens, tu as fait passer ce Pepi en barque, vers cette rive-là, comme tu as fait passer ton serviteur Ounga, ton ami; tends ton bras vers l'Occident, tends ton bras vers ce Pepi, tends ton bras vers l'Orient, tends ton bras vers ce Pepi, ainsi que tu as fait à Bounit [Oubnit] ton fils préféré.

III.

O ces dieux de l'horizon qui présidez à la voie céleste, si vous aimez avoir la vie de Toum, vous oindre de vos parfums, vous parer de vos vêtements, prendre vos gâteaux d'offrandes, saluez respectueusement ce Pepi, mettez-le au jardin des offrandes pour qu'[il] vous donne sa gloire parmi les Glorieux, pour qu'il vous donne sa domination parmi les dieux, pour qu'il vous présente une grande proposition de pains, vins, gâteaux, une grande offrande

1) Ce paragraphe, écourté, dans Teti, l. 49—53. Corriger la traduction de Teti par celle de Pepi Ier.

2) me paraît être la variante de , pour le moderne .

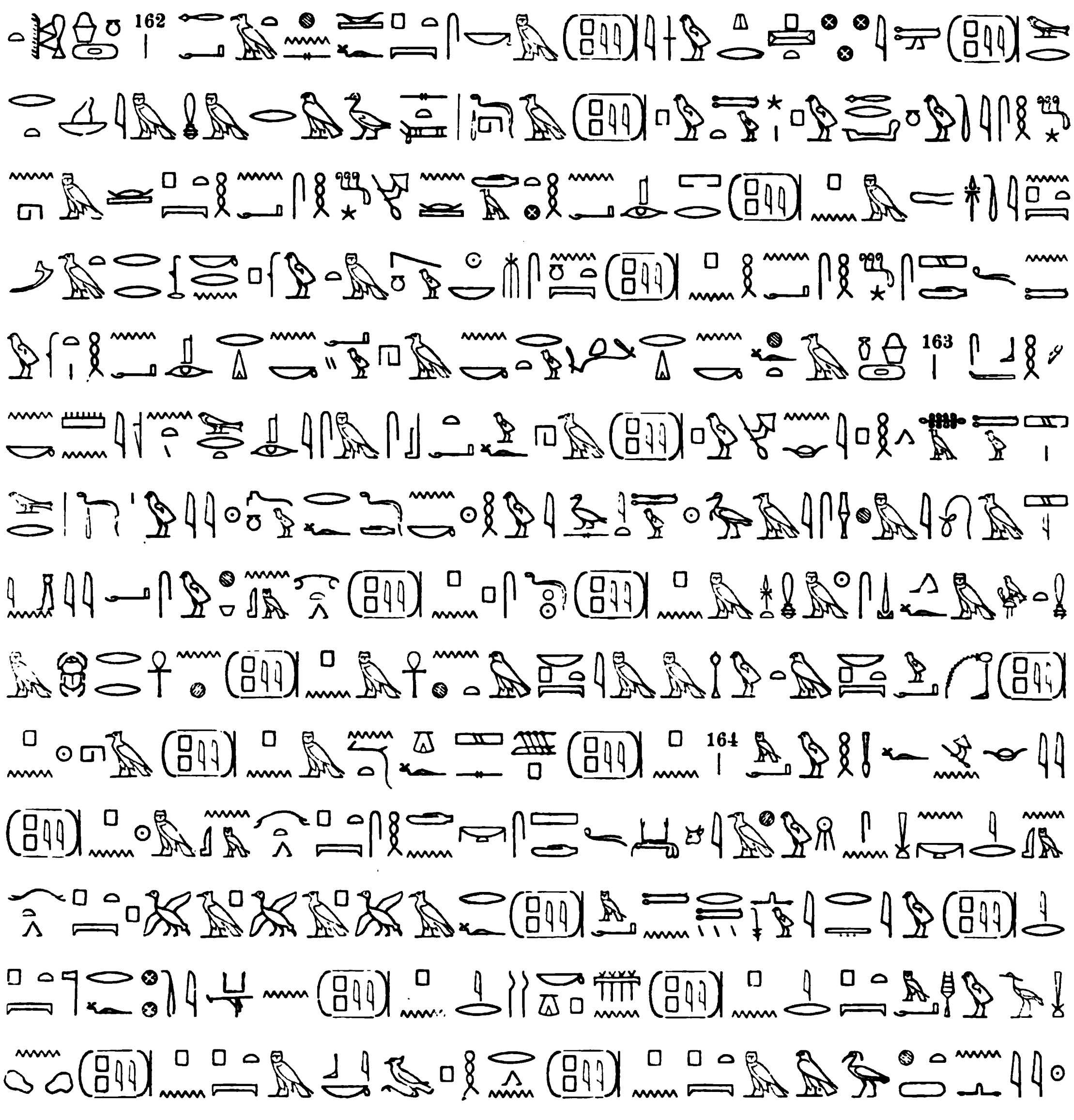

de pains, vins, gâteaux, pour qu'il parcoure le ciel en barque, pour que Pepi soit guidé par les vassaux des Divisions, pour que Pepi y prenne la couronne, comme Hor fils de Toum.

IV.

O Pepi, toi qui es cette grande étoile qui s'appuie sur Orion, vogue au ciel avec Orion, navigue sur l'abîme avec Osiris! Ce Pepi sort à la moitié orientale du ciel de nouveau et ta course se rajeunit à toute heure; Nout a donné naissance à ce Pepi avec Orion, l'année t'a entraîné dans son cours avec Osiris et tu as donné l'aide de tes deux bras et tu es descendu comme gardien; tu as donné une proposition de pains, vins, gâteaux, et tu as interpellé Moni nti oïrt, Osiris, celui qui a ses deux bras! O Pepi, toi qui navigues, pour arriver, garde toi du grand bassin.

1) La version de Pepi Ier est abrégée et incorrecte en plusieurs passages : je donnerai la traduction de ce passage lorsque je publierai le texte plus complet que donnent les autres pyramides.

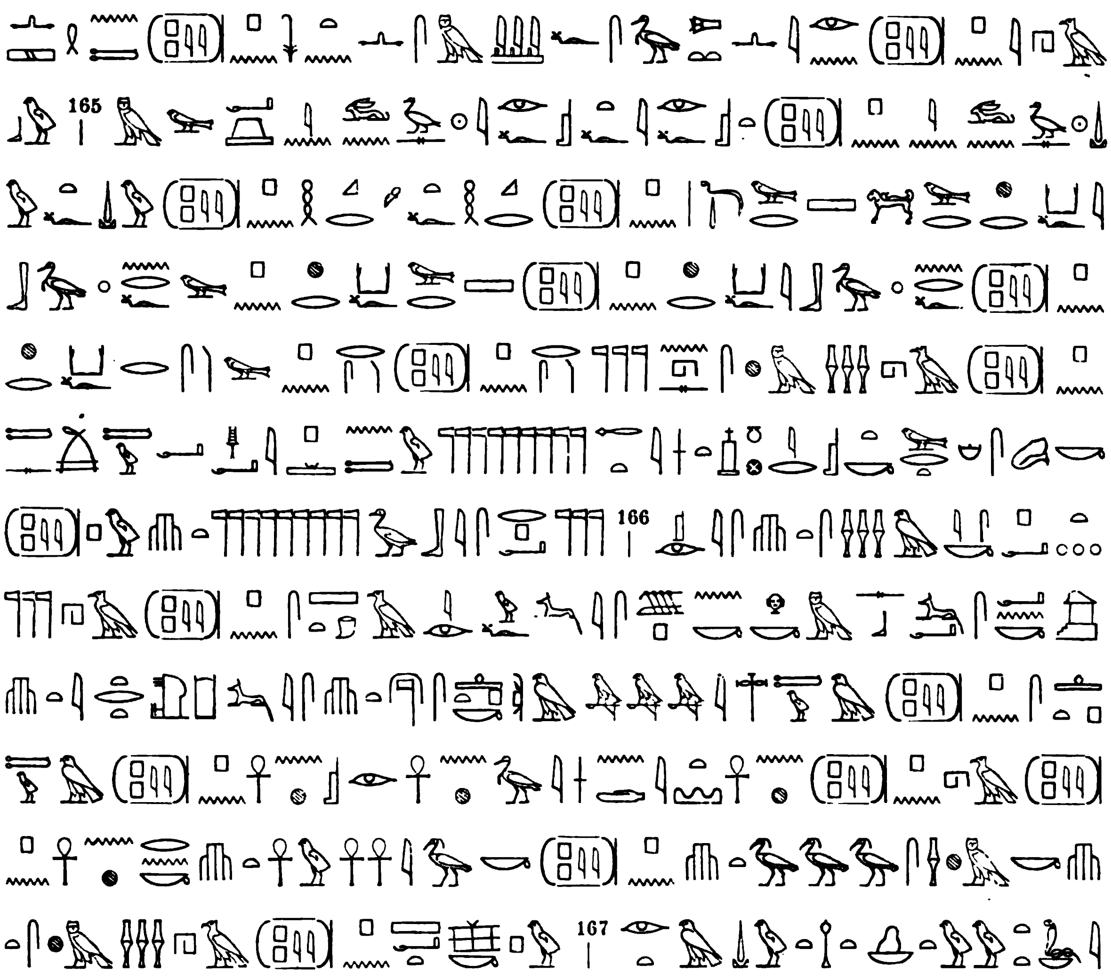

VI.

Comme CE GRAND veille avec son double, et comme CE GRAND a ouvert sa bouche avec son double, ce PEPI veille avec son double et ce PEPI a ouvert sa bouche avec son double! Comme CE GRAND veille, ce PEPI veille, les dieux veillent, les Puissances divines s'éveillent. O ce PEPI, soulève-toi debout, car le grand cycle de dieux qui est dans ON t'a attribué ta grande place et tu sièges, ô PEPI, au milieu du cycle divin en tant que SIB, prince des dieux, OSIRIS qui est parmi les PUISSANCES, HOR maître des hommes et des dieux. O ce PEPI, aux formes mystérieuses de chacal, car tu as pris pour ta face une face de chacal, et tu te tiens gardant le naos de celui qui est dans les deux chapelles, toi le chacal qui est dans le divin pylône, tu mets en paix les SERVITEURS D'HOR et celui que défend HOR c'est ce PEPI, celui qu'HOR met en paix c'est ce PEPI; comme vit OSIRIS, comme vit l'âme au pays de NIDIT, vit ce PEPI. O ce PEPI, ton nom vit parmi les vivants, tu es glorieux, toi ce PEPI, parmi les Glorieux, tu es maître parmi les puissances! O ce PEPI c'est ton livre que l'ŒIL D'HOR, cet œil qui est la couronne blanche, l'uræus qui réside dans NEKHAB, et l'ŒIL D'HOR met ton livre, ô PEPI, aux yeux de tous les dieux, aux yeux des LUMINEUX, des astres indestructibles; de ceux dont les demeures sont cachées; aux yeux de toutes les choses qui te voient et entendent ton

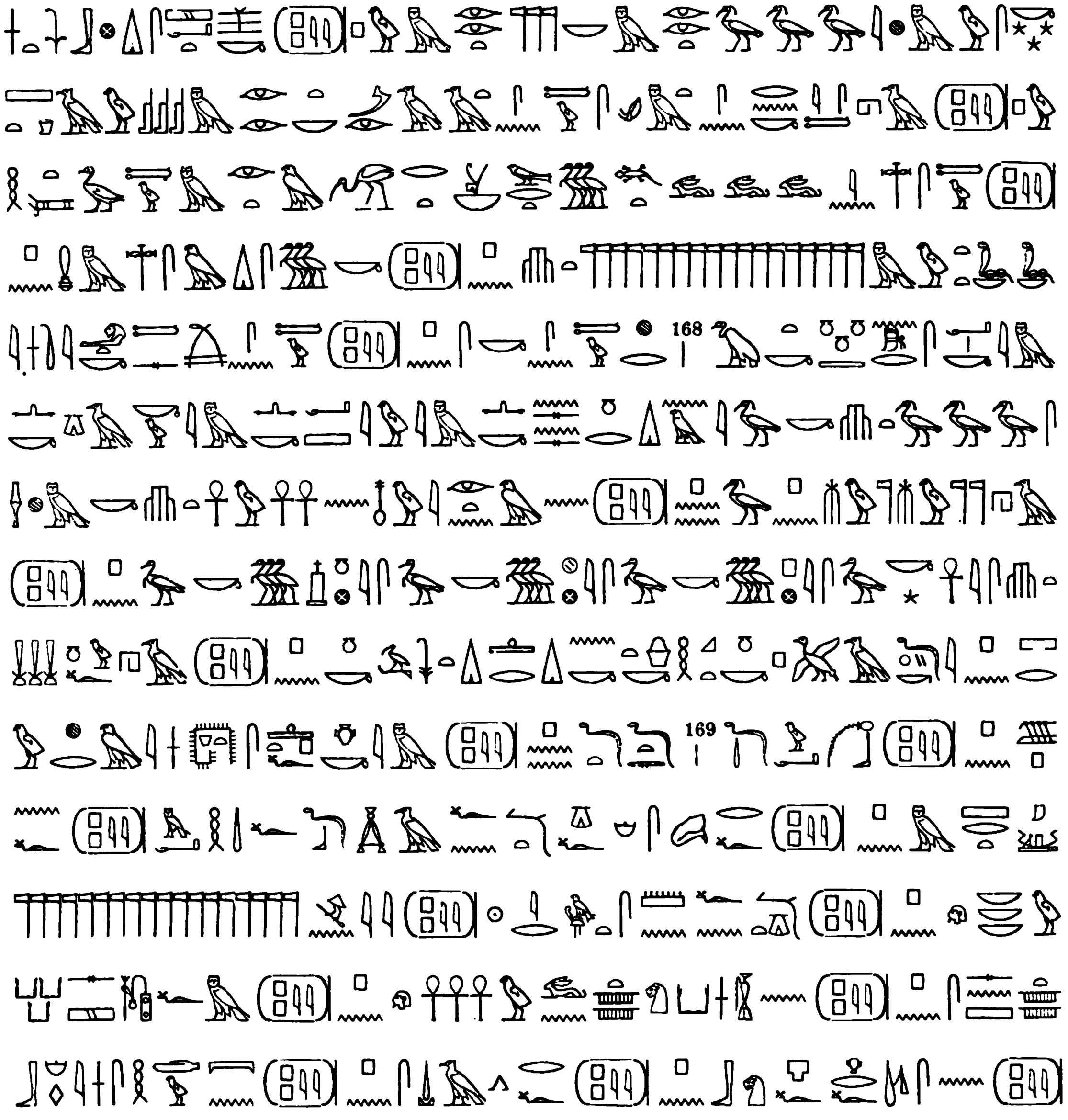

nom! Voici encore, ô PEPI, que tu es approvisionné de l'OEIL D'HOR qui est la couronne rouge, forte par ses âmes, multiple en ses êtres, et elle te défend, toi ce PEPI, comme elle défend HOR, elle met tes âmes, ô ce PEPI, au milieu du double cycle des dieux sous forme de cette double uræus qui est sur ton front, et elles te soulèvent, ô ce PEPI, elles te guident vers ta mère la double NOUT et celle-ci te tend la main, pour que tu n'aies pas à t'élancer, pour que tu ne . . . ., pour que tu ne . . . . Aussi HOR a-t-il accordé que tu brilles parmi les Glorieux, que tu domines parmi les vivants par les grâces qu'HOR a faites à ce PEPI, à ce Glorieux, qu'a enfanté un dieu qu'ont enfanté deux dieux! O ce PEPI, ton âme est les âmes de ON, ton âme est les âmes de NEKHNI, ton âme est les âmes de POU, ton âme est un astre qui vit parmi ses frères! O ce PEPI, je suis THOT! Offrande royale. Tu as donné ton pain, ta bière, tes gâteaux ceux-là qui paraissent près de HOR, résidant dans la Grande Salle, afin qu'il apaise ton cœur avec eux, ô ce PEPI, pour tout le cours de l'éternité!

VII.

Ce Pepi est pur : il a pris son bâton, il s'est muni de son siége et ce Pepi s'assied dans la barque du double cycle des dieux, Râ pilote ce Pepi à l'Occident, il établit le siége de ce Pepi, au-dessus des maîtres des doubles, il inscrit ce Pepi à la tête des vivants. Le Poh-ka qui est dans l'Eau d'en Haut s'ouvre à ce Pepi, le fer qui est au plafond du ciel s'ouvre à ce Pepi, et ce Pepi y passe, sa peau de panthère sur lui, le bâton et le fouet de ce Pepi dans son poing : ce Pepi passe avec sa chair, ce Pepi est heureux avec son nom, ce Pepi vit avec son double, il abat ce mal qui est sur les mains de Pepi, il repousse le mal qui est derrière ce Pepi, comme Maïoutou (?) qui habite Sokhmou abat le mal qui est sur ses mains et repousse le mal qui est derrière lui : comme Pepi voit ce que font les Enfants (?) par la grande bonté qui est en eux, Pepi a été bon [heureux] avec eux de ce dont ils ont été bons [heureux]. Or, je suis [Nekhoukh] l'Enfant, paré de la tresse de l'enfant : et ce Pepi protège ce qu'il protège, ce Pepi ne châtie pas . . . . . .

VIII.

Fais que Râ soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon, auprès de Hor-Khout!

Fais que Hor-Khout soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon, auprès de Râ!

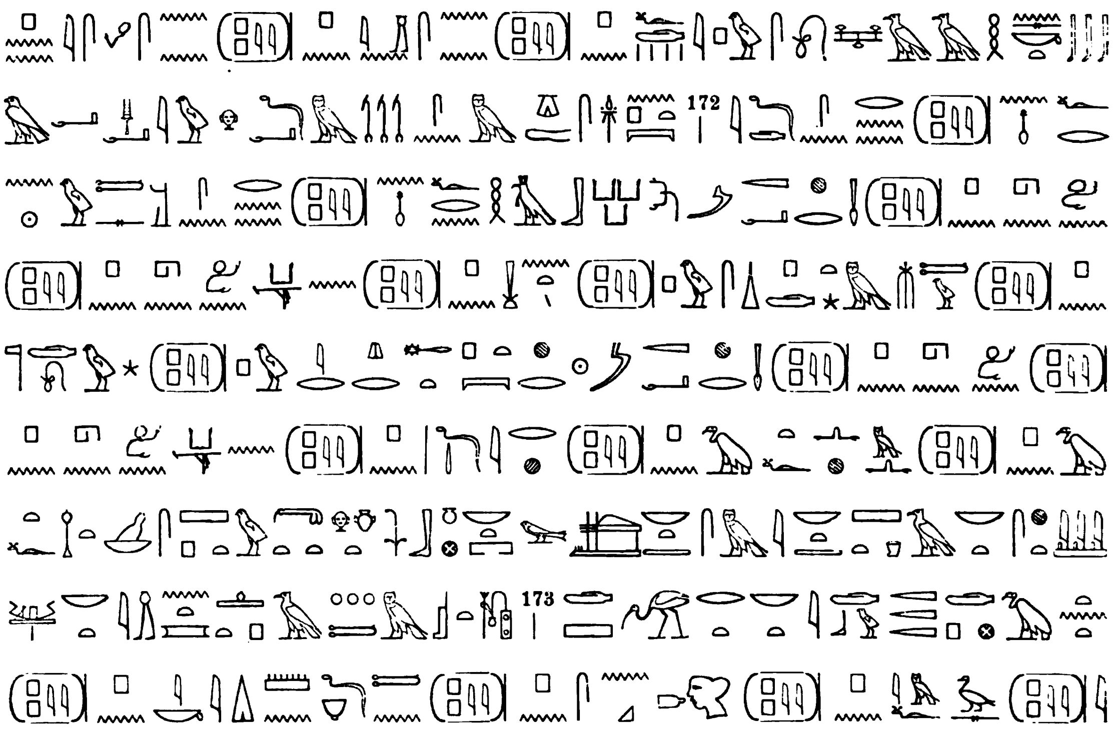

Fais que ce Pepi lui-même soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue vers l'horizon, auprès de Râ, auprès de Hor-Khout!

Pénètre dans le canal verdoyant du Lac de Kha, remplis d'eau les champs d'Ialou, et que Pepi y navigue ses navigations vers cette moitié orientale du ciel, vers le lieu où les dieux naissent eux-mêmes et où Pepi naît ses naissances avec eux, comme Hor-Khout; car ce Pepi est juste de voix, et ce Pepi acclame, le double de ce Pepi acclame les dieux, on appelle ce Pepi, on amène à ce Pepi ces quatre génies qui passent sur les tresses de Hor, qui se tiennent avec leurs sceptres *t'am* sur la moitié orientale du ciel, et ils disent à Râ le nom excellent de ce Pepi, ils portent le nom excellent de ce Pepi à Nouhbkoou, car ce Pepi est juste de voix, et ce Pepi a acclamé les dieux, le double de ce Pepi a acclamé les dieux. La sœur de ce Pepi est Sothis, c'est la naissance de ce Pepi que l'étoile du matin, et ce Pepi est : Qui est sous le ventre du Ciel auprès de Râ, car ce Pepi est juste de voix, et les dieux acclament ce Pepi, acclament le double de ce Pepi[1]!

IX.

Ce Pepi connaît sa mère, ce Pepi n'ignore pas sa mère, la couronne blanche, la Féconde qui est dans Nekhab, la dame de la Grande maison, la dame du Pays qui réunit (les hommes), la dame du Pays caché, la dame du champ des pêcheurs, la dame de la Vallée des Porteurs d'offrandes, celle qui met au monde la couronne rouge, la dame des terrains de Toupou! O mère de ce Pepi, appelle, donne ta mamelle à ce Pepi et allaite ce Pepi! Fils, ô Pepi, et père, voici que tu as présenté la mamelle, et que tu l'as allaité, ô père; tu vis, ô père; tu es petit, ô père; tu sors au ciel comme les éperviers avec le plumage des oies, ô père, et c'est le dieu

1) Corriger la traduction du paragraphe analogue dans Ounas, l. 471—476 et dans Teti, l. 224—235, par celle de Pepi Ier.

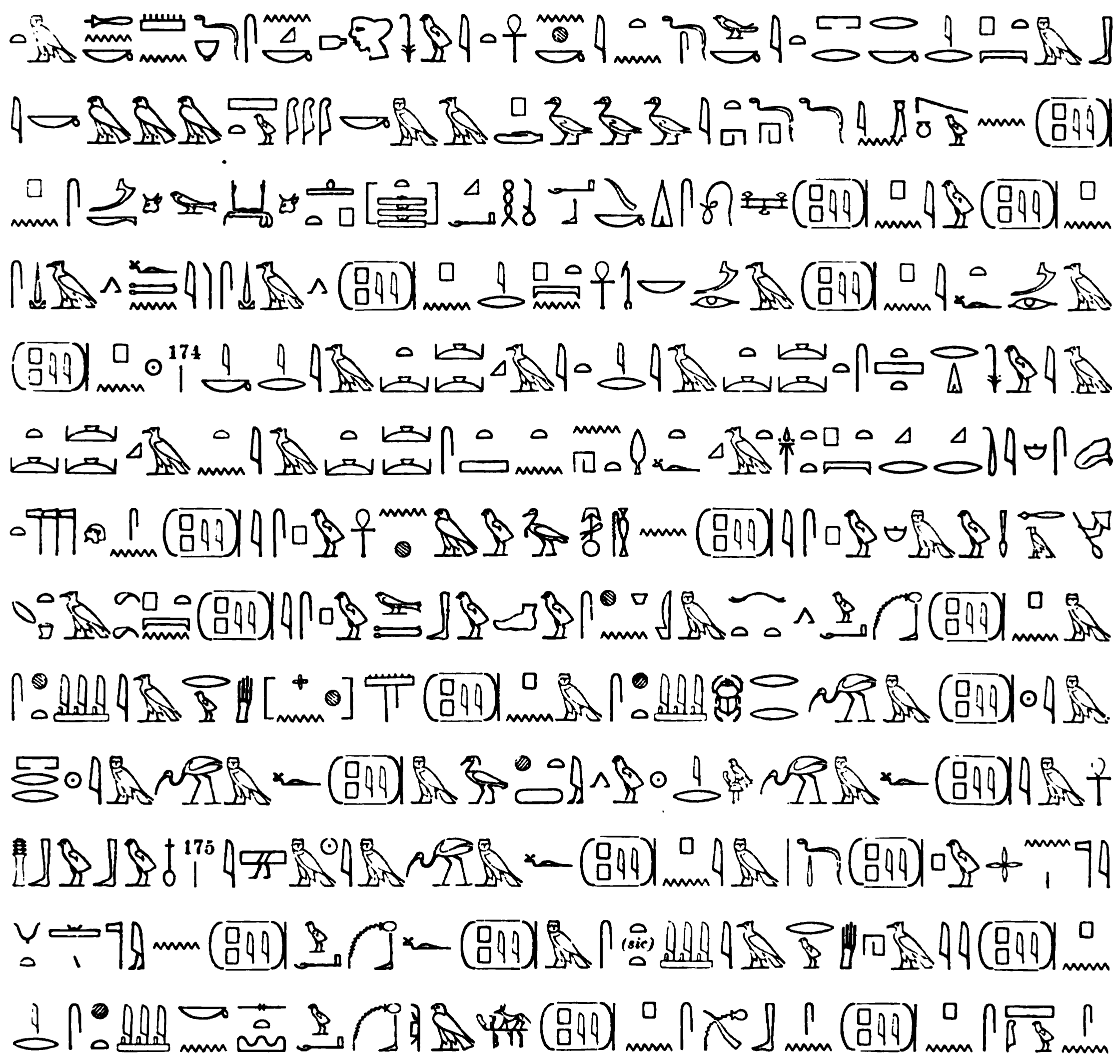

HAT'HAT' qui apporte tout cela à ce PEPI. O SEMA-OÏR, taureau des offrandes (?), allonge ta corne et donne que passe ce PEPI. Comme ce PEPI parcourt le canal (?), et comme ce PEPI se dirige vers le ciel, en toute vie et force, ce PEPI voit son père, ce PEPI voit RÂ. Quand PEPI acclame les régions élevées, les régions de SIT, les régions élevées le remettent aux régions de SIT et à son sycomore élevé qui est à l'Orient du ciel, [vers lequel] accourent et sur lequel se posent les dieux pour PEPI; car c'est ONKH-HOR qui traverse le QOBHOU pour PEPI; c'est le grand gouvernail qui dirige les deux moitiés (?) du ciel pour PEPI; c'est le maître de la sandale, celui qui élargit sa course, qui purifie ce PEPI dans le champ d'IALOU, qui habille ce PEPI dans le champ de KHOPIRROU où PEPI trouve RÂ. RÂ y sort, il trouve PEPI dans l'horizon; RÂ va vers l'Ouest, il y trouve PEPI vivant et fort; tout endroit excellent où va RÂ, il y trouve ce PEPI.

X.

C'est PEPI, le dieu Etre du dieu, messager du dieu; et PEPI est venu, PEPI est pur dans le champ d'AÏLOU. Ce PEPI descend vers le champ de KONSIT et les SERVITEURS D'HOR purifient ce PEPI; ils purifient ce PEPI, ils prennent soin de ce PEPI, ils font pour ce PEPI le

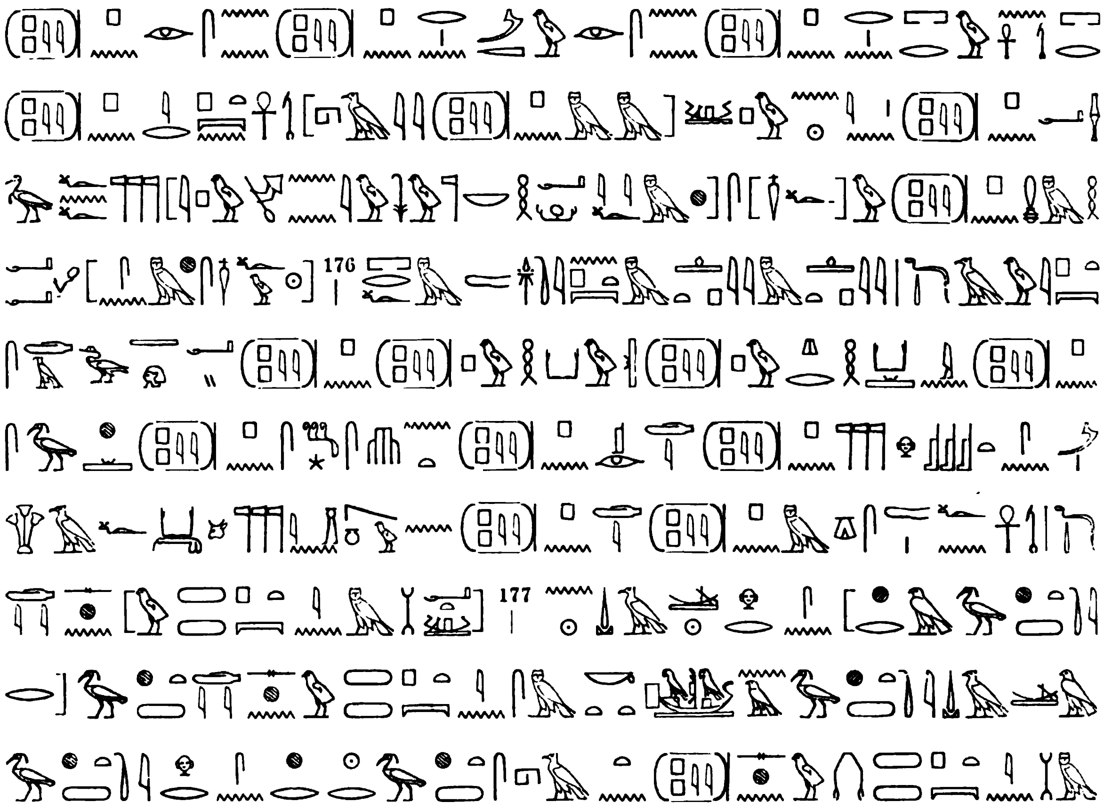

chapitre des Justes, ils font pour ce PEPI le chapitre des SORTIES EN VIE ET PUISSANCE et ce PEPI sort au ciel en vie et puissance, [ce PEPI descend dans la] barque de RÂ; ce PEPI guide pour RÂ ces dieux [qui rament pour lui; tout dieu se réjouit à l'encontre] de ce PEPI comme ils se réjouissent [à l'encontre de RÂ], lorsqu'il sort à la partie orientale du ciel en pacifique, en pacifique!

XI.

Acclame le ciel, tremble la terre, sur les deux bras de ce PEPI, car c'est PEPI les vertus magiques, c'est PEPI le possesseur de la vertu magique; ce PEPI est venu et il honore ORION, il introduit OSIRIS [en son lieu], il met les dieux à leurs places. CELUI QUI VOIT DERRIÈRE LUI, le taureau de dieux, amène ces [vertus] à ce PEPI et met ce PEPI à côté de lui en vie et force.

XII.

Fais que [la barque MÂDIT] de RÂ soit enfermée [entre les deux horizons du ciel], pour que RÂ y navigue [auprès de HOR-KHOUTI, vers] l'horizon.

Fais que la barque SAMKTIT de HOR-KHOUTI soit enfermée entre les deux horizons du ciel, pour que HOR-KHOUTI y navigue auprès de RÂ vers l'horizon.

Ce PEPI a fait arriver que la barque MÂDIT fût enfermée entre les deux horizons du ciel, pour que ce PEPI y sorte auprès de RÂ vers l'horizon.

Ce PEPI a fait arriver que la barque SOMKTIT fût enfermée entre les deux horizons du ciel, pour que ce PEPI y sorte auprès de HOR-KHOUTI vers l'horizon.

Ce PEPI sort donc vers cette moitié orientale du ciel où les dieux naissent et où ce PEPI

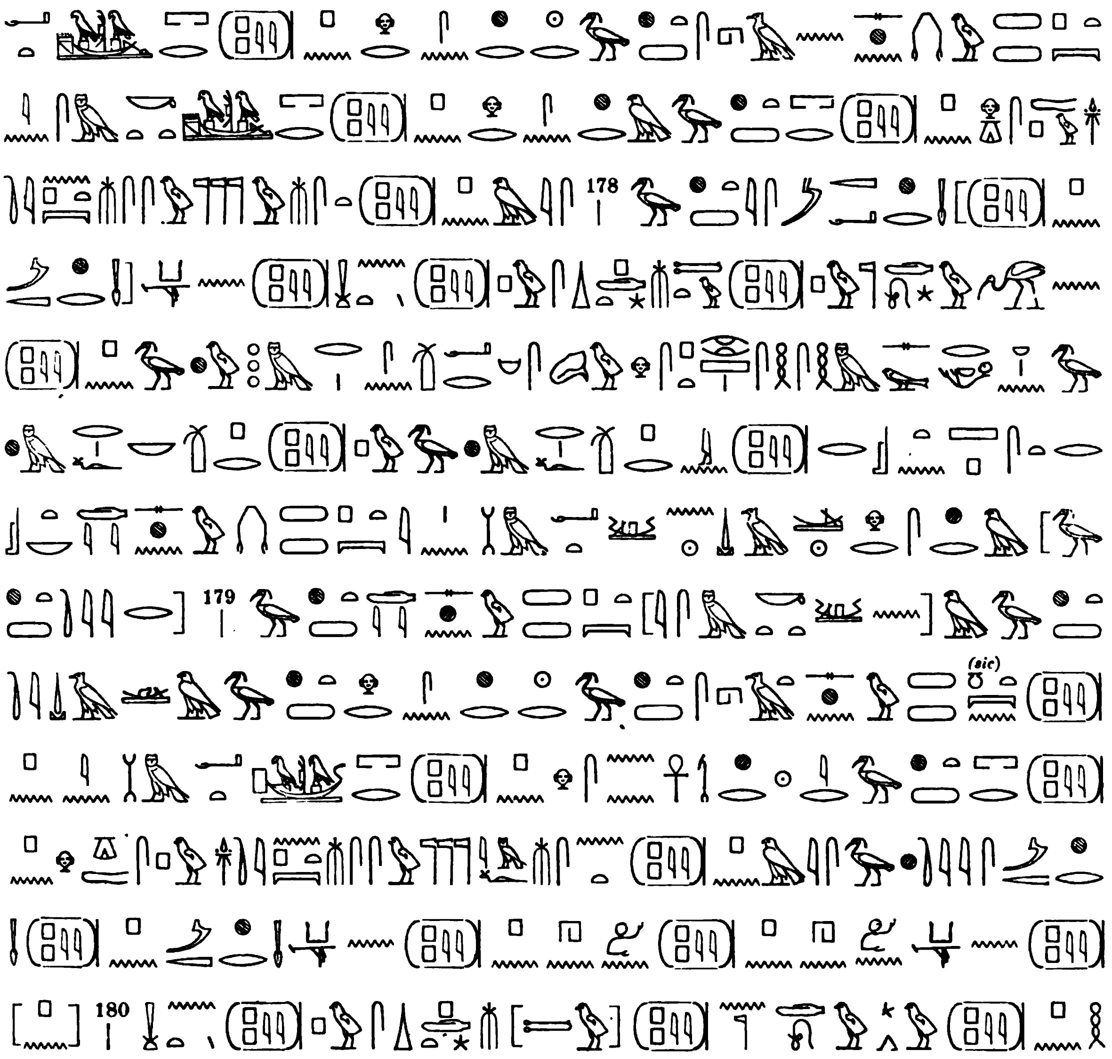

naît comme Hor-Khouti. Car [ce Pepi] est juste de voix, le double de ce Pepi [est juste de voix]. La sœur de ce Pepi est Sothis, la naissance de ce Pepi est l'Étoile du matin; ce Pepi a trouvé tous les Lumineux dònt la bouche est munie assis sur les rives du lac de Sohseh, à l'abreuvoir de tous les Lumineux dont la bouche est garnie, et comme ce Pepi est un Lumineux dont la bouche est garnie, Pepi est allé à cette place plus sainte que toute place.

Fais que la barque Mâdit de Râ soit enfermée entre les deux horizons du ciel, pour que Râ y navigue auprès de Hor-Khouti, vers l'horizon.

Fais que la barque Somktit de Hor-Khouti soit enfermée entre les deux horizons, pour que Hor-Khouti y navigue auprès de Râ, vers l'horizon.

[Ce Pepi] a fait arriver que la barque Mâdit fût enfermée entre les deux horizons du ciel, pour que ce Pepi y sorte en vie et force, auprès de Râ, vers l'horizon.

Ce Pepi sort donc vers cette moitié orientale du ciel où les dieux naissent et où ce Pepi naît comme Hor-Khouti. Car ce Pepi est juste de voix, le double de ce Pepi est juste de voix, ce Pepi acclame, le double de ce Pepi acclame [les dieux]. La sœur de ce Pepi est Sothis, la naissance de ce Pepi est l'Étoile du matin, ce Pepi va avec vous, ce Pepi roule

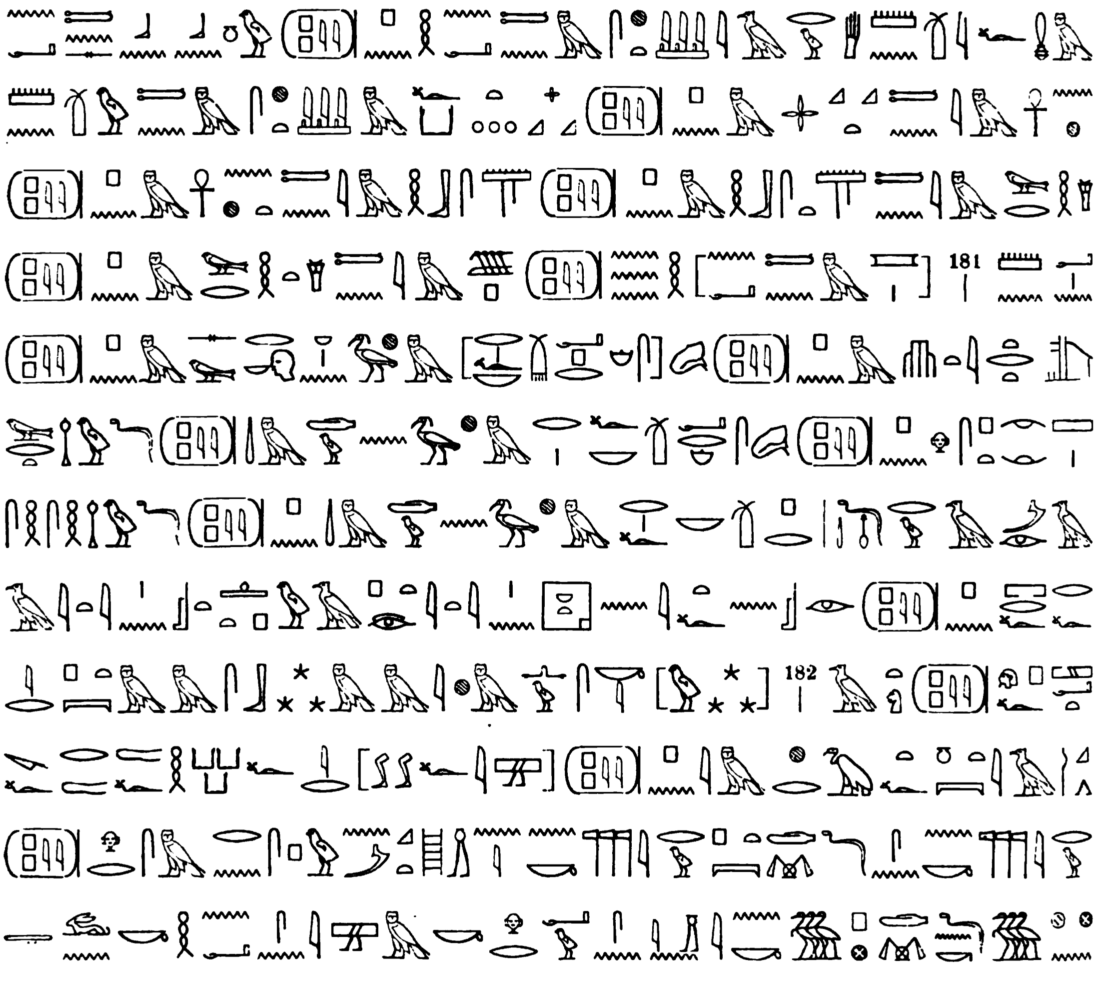

avec vous dans les champs d'Ialou, il aborde comme vous abordez aux champs de Mafkaït, et ce Pepi mange de ce dont vous mangez, ce Pepi subsiste de ce dont vous subsistez, ce Pepi se vêt de ce dont vous vous vêtez, ce Pepi se parfume de ce dont vous vous parfumez, ce Pepi prend son eau avec vous au bassin Monâ de ce Pepi, à l'abreuvoir (à la coupe) des Lumineux dont toute la bouche est munie : ce Pepi s'assied dans la Grande Chapelle, et ce Pepi fait entendre sa parole aux Lumineux dont toute la bouche est munie; ce Pepi s'assied sur les rives du lac de Sohseh et ce Pepi fait entendre sa parole aux Lumineux dont toute la bouche est munie.

XIII.

«Heureux ceux qui voient le père!», c'est [ce que dit] Isis; «En paix, ceux qui contemplent le père!», c'est [ce que dit] Nephthys, au père de cet Osiris Pepi, lorsqu'il se manifeste au ciel, parmi les étoiles, parmi les Indestructibles. L'uræus de ce Pepi sur son front, le livre magique de ce Pepi à ses côtés, les talismans de ce Pepi à ses pieds, ce Pepi va là auprès de sa mère Nout, et ce Pepi entre sur elle en son nom à elle d'Echelle. On t'apporte les dieux du ciel, les dieux de la terre s'unissent à toi et tu es avec eux, tu vas sur leurs bras. On t'apporte les esprits de Pou, tu as uni les esprits de Nekhouni à ce Pepi-Toum. C'est Sib qui parle ainsi avec Toum de ce qu'il a fait : «Les champs d'Ialou, le domaine de Hor

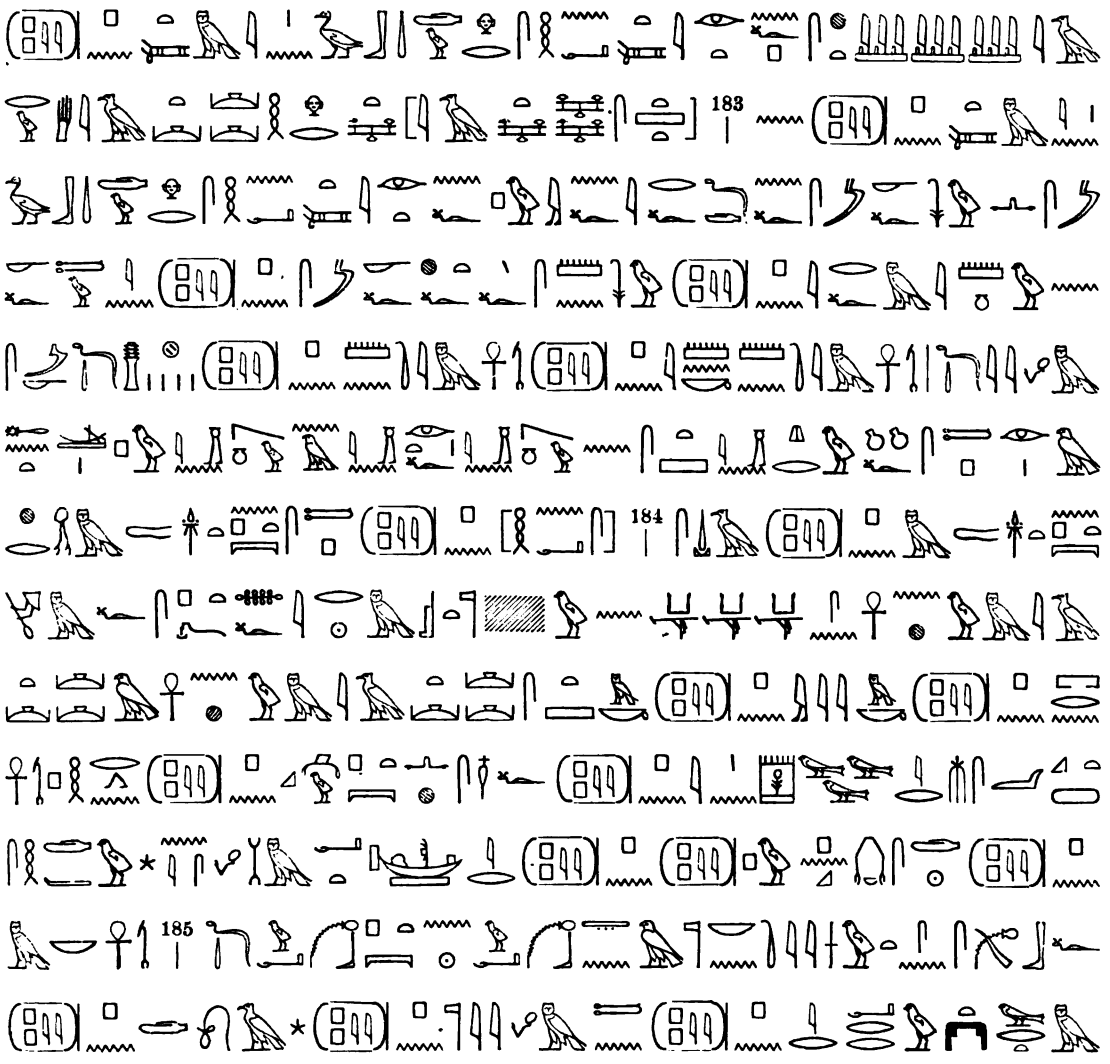

et le domaine de Sit [sont] à ce Pepi-Toum.» C'est Sib qui parle ainsi avec Toum, de ce qu'il a fait : «Il est venu vers lui, il lui a dit : «Il le tue, il ne te tue pas; ce Pepi tue ses »ennemis, et ce Pepi l'établit [cet ennemi] comme l'offrande journalière qu'on tue [pour lui].» »Dire quatre fois de suite : «O Pepi, sois stable en vie et force! O Pepi, sois chaque jour »stable en vie et force!»

XIV.

O ce nautonnier, ce qu'il apporte à Hor, c'est son œil, ce qu'il apporte à Sit, ce sont ses testicules, tandis que court l'Œil d'Hor tombé sur la moitié orientale du ciel, ce Pepi court avec lui, ce Pepi passe dans la moitié orientale du ciel, il va, il a la place d'honneur auprès de Râ au lieu . . . . : de leurs doubles, vivant dans les domaines de Hor, vivant dans les domaines de Sit. Voici que ce Pepi vient, voici que ce Pepi sort en vie et force; ce Pepi a parcouru les hauteurs du ciel, sans que les chefs de la Demeure blanche repoussent ce Pepi du pavillon du firmament; la barque Mâdit appelle ce Pepi et c'est ce Pepi qui l'écoppe et Râ fait ce Pepi maître de vie et de force.

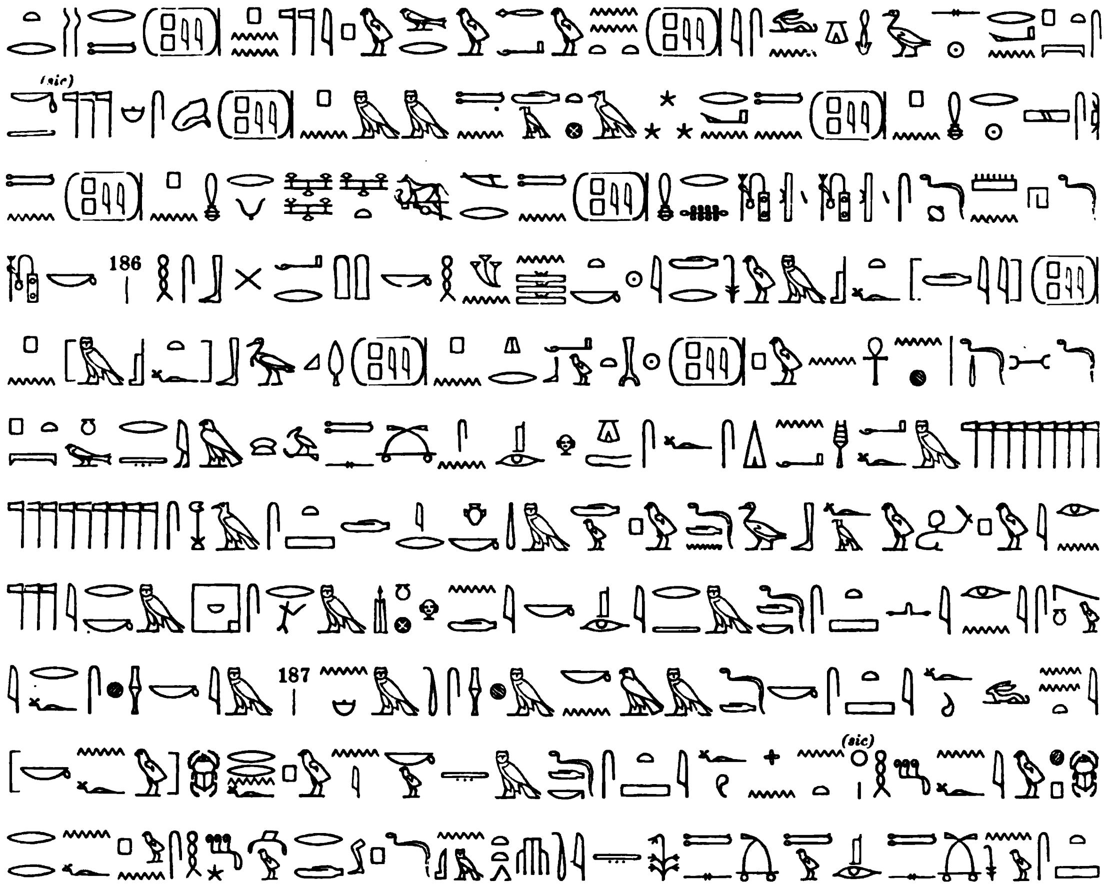

XV.

RÂ a purifié le ciel, HOR a purifié la terre; tout dieu qui est avec eux purifie ce PEPI, car ce PEPI adore le dieu. O chemin de ce PEPI vers les grandes portes fortifiées, rends témoignage à PEPI devant ces deux dieux très grands, car PEPI est OUONGA, fils de RÂ qui épaule le ciel, qui guide la terre. O dieux, que ce PEPI puisse s'asseoir parmi vous! O astres de l'abîme, épaulez ce PEPI comme RÂ, suivez ce Pepi comme OUAPOUAÏTOU, aimez ce PEPI comme MINOU. O toi les deux dieux écrivains (THOT et SAFKHOU) compulse ton registre, compte tes deux branches de palmier, tes siècles sont RÂ; mets le donc en sa place, mets ce PEPI en sa place.

XVI.

Le ciel se réjouit, la terre est dans une crainte respectueuse (?), HOR vient, THOT se lève et ils portent OSIRIS à sa place et ils le font être debout au milieu du double cycle des dieux. Te souvenant de SIT, mets en ton esprit cette parole qu'a dite SIB, ces transports qu'ont eu les dieux pour toi dans la Demeure du Prince à ON, lorsque tu déposes (?) OSIRIS à terre. Tu frappes SIT sans lui faire ce qu'il est en ta puissance de faire, mais te bornant à délivrer ta puissance d'HOR. Tu frappes SIT lorsqu'existant il a acclamé en son devenir d'AKOU-TO. Tu frappes SIT, lorsqu'existant il s'est approché en son devenir d'ORION, prompt de pieds, rapide de course, dans le pays du Sud. OSIRIS te porte comme SIT t'a porté lors-

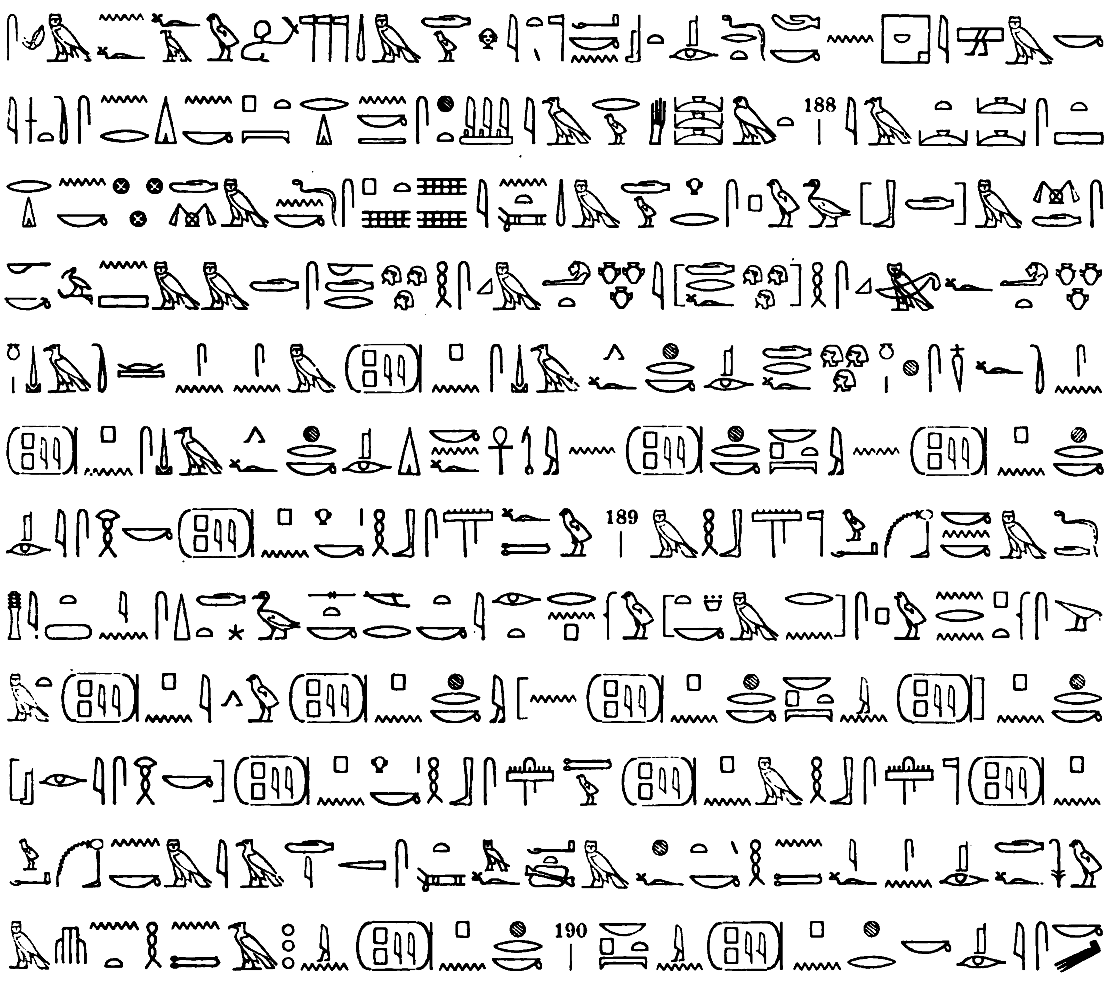

qu'il a entendu les transports des dieux qui parlent du père du dieu, car ton bras est à Isis ô Osiris Pepi, ta main est à Nephthys, tu vas entre elles deux et le ciel t'est donné, la terre t'est donnée, ainsi que les champs d'Ialou, les domaines d'Hor, les domaines de Sit, les districts te sont donnés, tu te réunis aux nomes. C'est Toum qui parle ainsi et tandis que Sib affûte ton couteau, et que Thot qui manie le couteau, qui tranche les têtes, qui coupe les cœurs, tranche les têtes, et coupe les cœurs de ceux qui les font naviguer [tous deux], voici que ce Pepi vient vers toi, ô Osiris, et il tranche les têtes de ceux qui se mettent à l'encontre de ce Pepi, il passe vers toi, ô Osiris, afin que tu lui donnes la vie et la force. Pepi est venu vers toi, maître du ciel, ce Pepi est venu vers toi, Osiris, ce Pepi te ferme la face, il t'habille de l'habit du dieu, il t'a purifié dans T'odit. Sothis, ta fille qui t'aime, qui te fait tes offrandes de fruits annuels en son nom d'année, est le guide de ce Pepi, quand ce Pepi vient à toi. Car il est venu à toi ce Pepi, ô maître du ciel; ce Pepi est venu à toi, Osiris; ce Pepi te ferme la face, ce Pepi t'habille de l'habit du dieu, il t'a purifié dans Iadi, et il anéantit les membres de tes ennemis, il les met en pièces, ô Osiris, et il se change en Celui qui est parmi les mis en pièces. Ce Pepi est venu à toi, ô maître du ciel, ce Pepi est venu à toi, Osiris; ce Pepi te ferme la face, ce Pepi t'habille de l'habit du dieu, ce Pepi fait pour toi ce que Sib lui a ordonné de faire pour toi; ce Pepi établit ta main

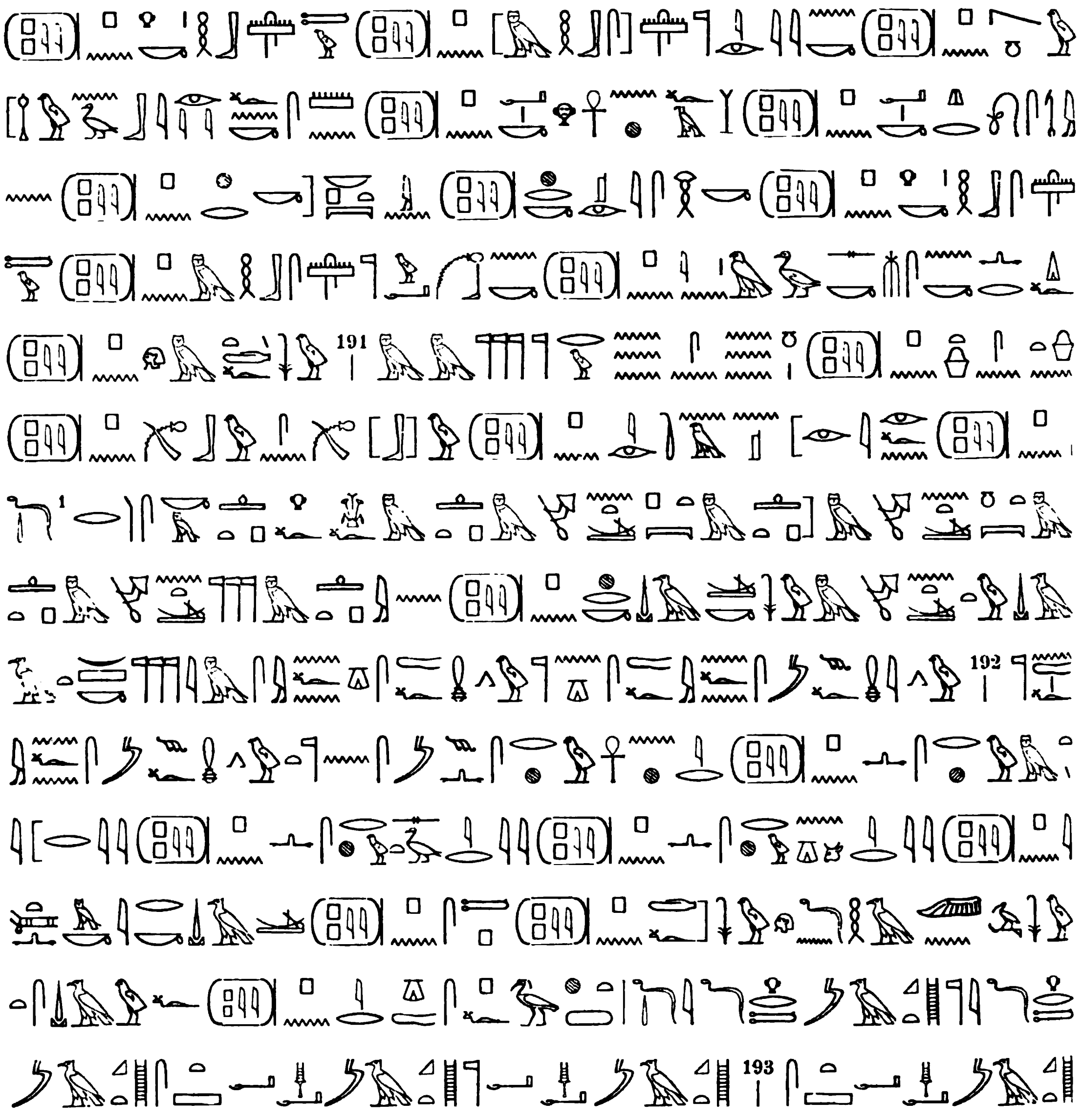

sur le signe de vie, ce PEPI supporte ton bras avec le sceptre ⲧ. Ce PEPI est venu à toi, ô maître du ciel, ce PEPI est venu à toi OSIRIS; ce PEPI te ferme ta face, ce PEPI t'habille de l'habit du dieu, ce PEPI t'a purifié. Car HOR, ton fils, que tu as fait naître, ne met pas ce PEPI parmi les morts, il le met parmi les dieux divinisés : leur eau est l'eau de ce PEPI, leur pain est le pain de ce PEPI, leurs purifications sont les purifications de ce PEPI, ce que HOR fait à OSIRIS, il le fait à ce PEPI.

XVIII.

Salut à toi, échelle du dieu, salut à toi, échelle de SIT! Debout échelle du dieu, debout échelle de SIT, debout échelle de HOR, sur laquelle OSIRIS est sorti au ciel, lorsqu'il exerce sa protection magique sur RÂ. Il vient à toi armé du bâton ton frère OSIRIS; son frère SIT

1) Ce paragraphe dans OUNAS, l. 489—492.

lui a versé la libation à côté de lui en la place qu'il occupe au PAYS DES GAZELLES, et HOR vient à lui, son uræus sur lui, marchant à sa rencontre comme son père SIB. Car c'est ce PEPI ton fils, ce PEPI est HOR, tu as fait naître ce PEPI comme tu as fait naître le dieu maître de l'échelle, et tu lui as donné l'échelle du dieu, tu lui as donné l'échelle de SIT sur laquelle ce PEPI est sorti au ciel, lorsqu'il exerce sa protection magique sur RÂ. O dieu de ceux dont les doubles passent, lorsque l'ŒIL D'HOR plane sur l'aile de THOT au côté Est de l'échelle du dieu, hommes dont le corps [va] au ciel, c'est PEPI l'ŒIL D'HOR, et lorsque l'ŒIL se dirige vers tout lieu où il est, PEPI marche la marche de l'œil d'HOR; aussi vous aimez que ce PEPI aille parmi vous qui êtes ses frères les dieux, ils se réjouissent à la rencontre de ce PEPI ses frères les dieux, comme se réjouit HOR à la rencontre de son œil. Il a mis son œil devant son père SIB, et tout dieu, tout Lumineux étend son bras, quand ce PEPI sort au ciel sur l'échelle, il n'a pas fait la cérémonie de labourer la terre, il n'a pas présenté l'offrande, il ne se rend pas à la Salle qui est dans ON, il ne se rend pas à la Salle du Matin dans ON, ce qu'il voit et ce qu'il entend l'instruit et le nourrit, lorsqu'il sort au ciel sur l'échelle du dieu. PEPI se lève comme l'uræus au front de SIT, et tout dieu, tout

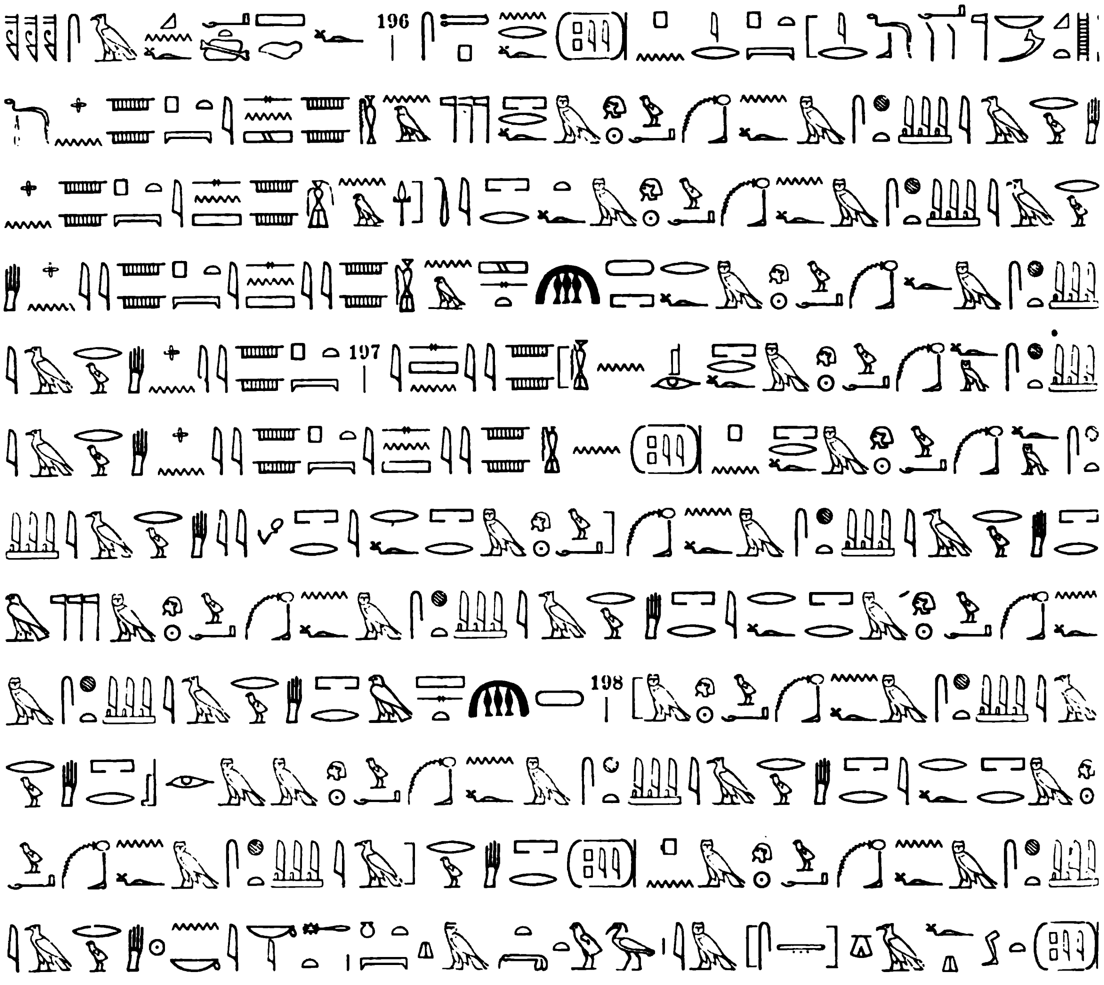

Lumineux tend le bras à ce PEPI sur l'échelle. PEPI a réuni les os, il a rassemblé ses chairs, PEPI a couru pour soi vers le ciel aux deux doigts du dieu maître de l'échelle.

XIX.

Ouvrez les portes du ciel, ouvrez les portes du QOBHOU à l'HOR DES DIEUX, quand il sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU.

Ouvrez les portes du ciel, ouvrez les portes du QOBHOU à l'HOR ORIENTAL, quand il sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU.

Ouvrez les portes du ciel, ouvrez les portes du QOBHOU à HOR SHOSTI, quand il sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU!

Ouvrez les portes du ciel, ouvrez les portes du QOBHOU à OSIRIS, quand il sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU!

Ouvrez les portes du ciel, ouvrez les portes du QOBHOU à ce PEPI, quand il sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU!

O que sorte celui qui sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU; Que HOR DES DIEUX sorte chaque matin, après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU!

Que sorte celui qui sort chaque matin après s'être purifié dans les CHAMPS D'AÏLOU;

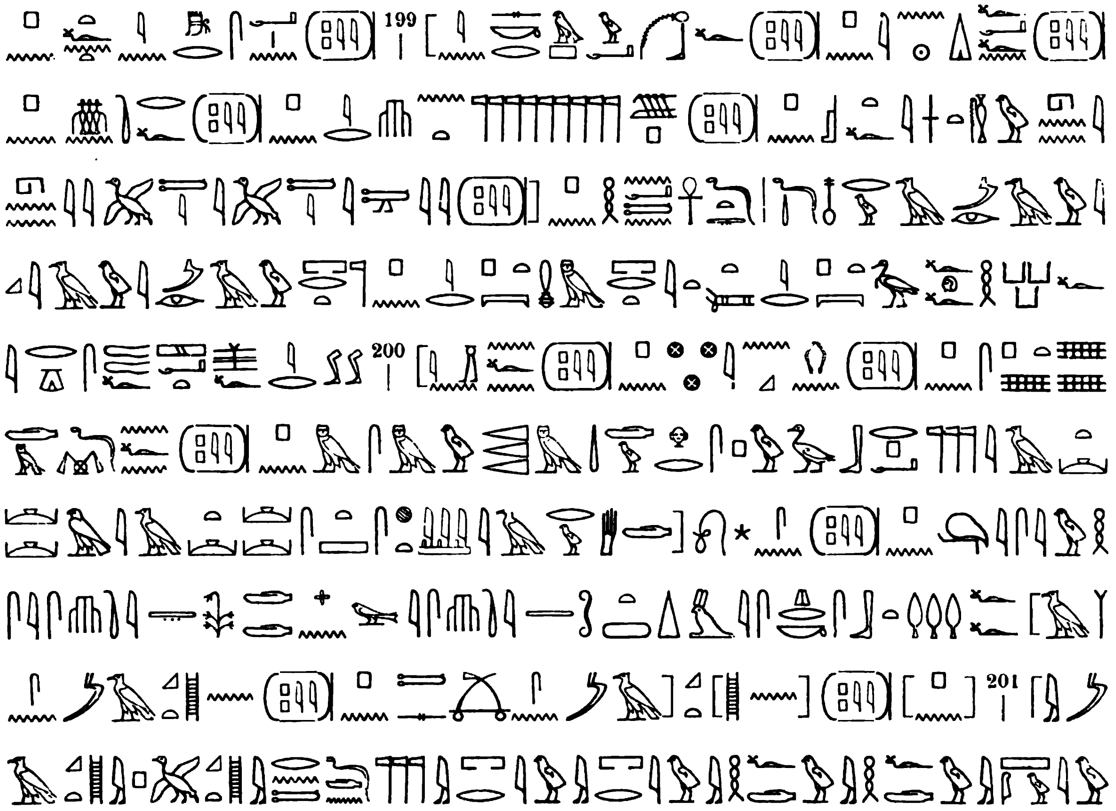

que Hor Shosti sorte chaque matin après s'être purifié dans les champs d'Aïlou! Qu'Osiris sorte chaque matin, après s'être purifié dans les champs d'Aïlou!

Que sorte celui qui sort chaque matin après s'être purifié dans les champs d'Aïlou; que sorte ce Pepi chaque matin, après s'être purifié dans les champs d'Aïlou!

O Râ, le sein de Nout est fécondé par les semences que le Lumineux émet en elle; la terre se courbe sous les pieds de ce Pepi, Tafnout tend la main à ce Pepi! C'est Sokari qui purifie ce Pepi, c'est Râ qui tend la main à ce Pepi, afin que ce Pepi s'introduise dans le cycle des dieux, et ce Pepi prend sa place dans le Qobhou. O acclamateurs, acclamateurs, ô adorateurs, adorateurs, prenez ce Pepi avec vous qu'il vive éternellement!

XX.

Heureux ceux qui voient, élus (?) ceux qui voient la sortie de ce dieu au ciel comme la sortie du père [de Pepi], Toum, au ciel, son âme sur lui, ses vertus magiques à ses côtés, son livre à ses pieds, lorsqu'il a apporté les districts à ce Pepi, pour que ce Pepi réunisse les nomes entre ses mains, et qu'il a joint ce Pepi aux domaines, selon ce qu'a dit à ce sujet Sib, prince des dieux, [c'est-à-dire] aux régions de Hor, aux régions de Sit, aux champs d'Aïlou. Aussi adorent-ils ce Pepi, Khonsou qui est Aou-Ha qui est au pays du midi, Sopti dont les cèdres sont à toi; ils portent l'échelle de ce Pepi. Viens donc, ô échelle, viens échelle, vienne ton nom, car les dieux ont dit : «Venez vous qui sortez, venez vous qui »sortez; venez vous qui descendez [le courant], venez vous qui descendez; venez vous qui »êtes vides, venez vous qui êtes vides! Car Pepi sort sur les deux cuisses d'Isis, Pepi se

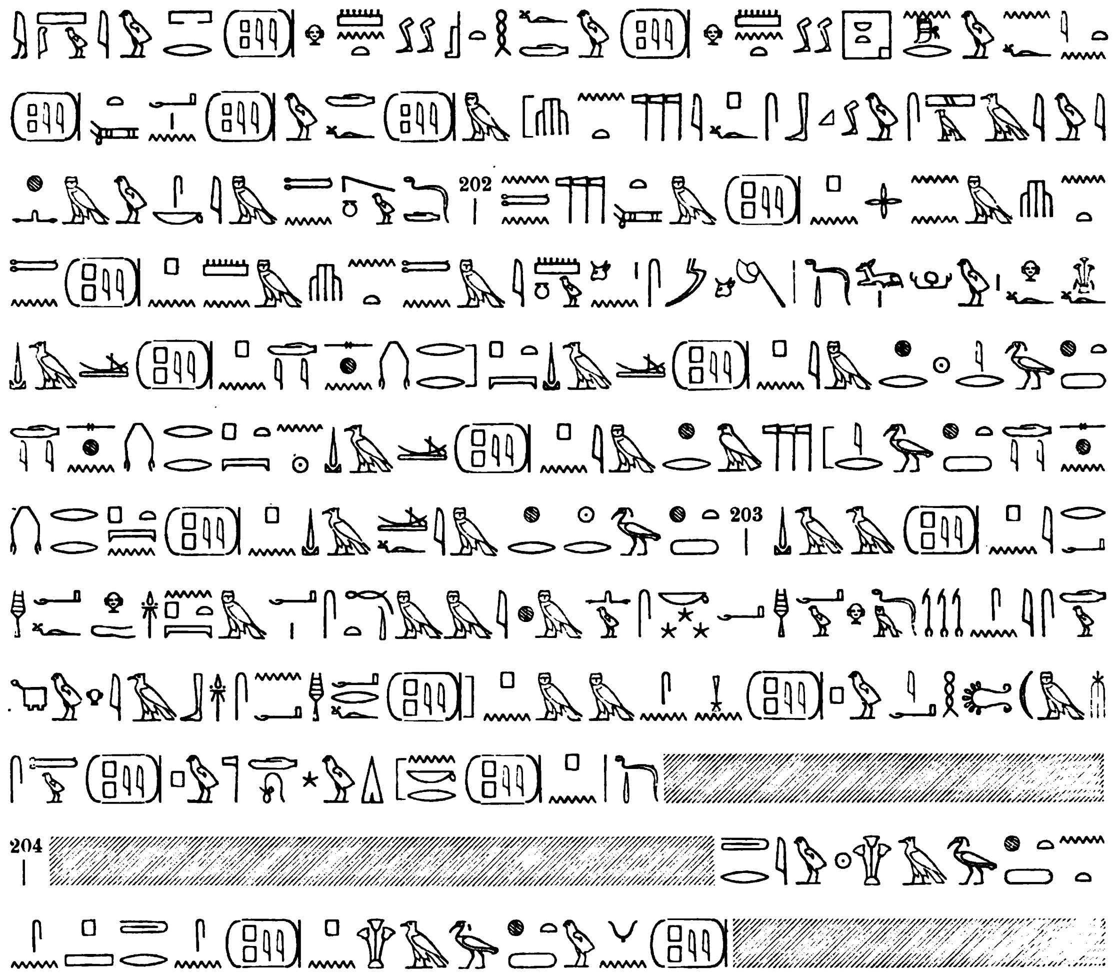

» laisse couler sur les deux cuisses de NEPHTHYS; le père de PEPI, TOUM, a tendu sa main » à PEPI, il lance PEPI parmi les dieux, jugeant les sages, les habiles, les indestructibles! » Voici donc ce que vous avez dit, ô dieux, de TOUM, et ce PEPI est parmi vous, ce PEPI est établi parmi vous comme le Taureau qu'on sacrifie chaque jour!

XXI.

O DIEU DONT LA NUQUE EST LA FACE, voici que RÂ navigue; fais que [t'] enferment les deux horizons du ciel, pour que ce PEPI y navigue auprès de RÂ vers l'Horizon!

Fais que RÂ soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour que ce PEPI y navigue auprès de HOR DES DIEUX vers l'horizon!

Fais que ce PEPI soit enfermé entre les deux horizons du ciel, pour qu'il y navigue auprès de RÂ, vers l'horizon!

Lorsque ce PEPI a navigué vers [ce point], il se tient sur la partie orientale du ciel en sa partie nord parmi les Indestructibles qui se tiennent sur leurs sceptres *t'âm* et qui sont assis sur leur sceptre ☥, il se tient ce PEPI parmi eux. Car le dieu LUNE est le frère de ce PEPI, la naissance de ce PEPI est l'étoile du Matin.

(Sera continué.)

PYRAMIDE DU ROI PEPI Iᴱᴿ

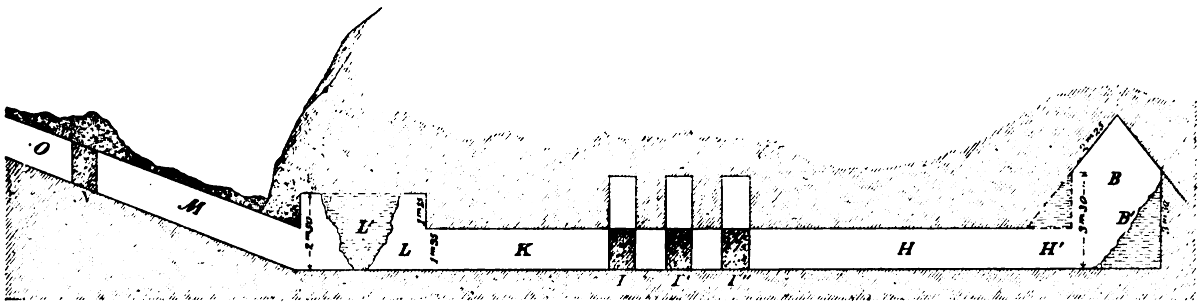

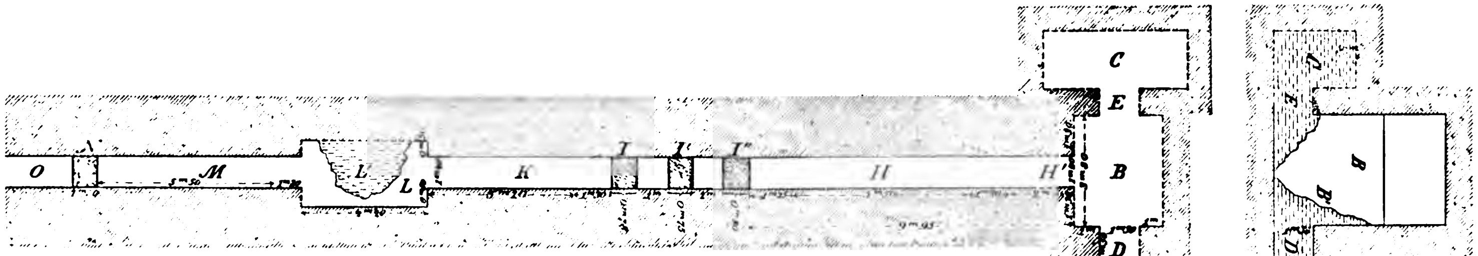

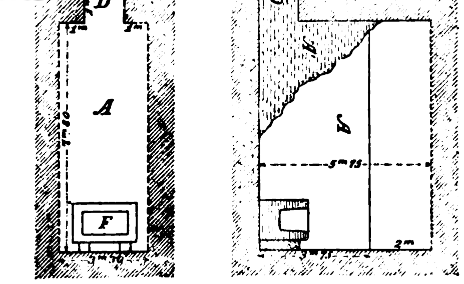

A — Chambre du sarcophage.
A' — Tas de décombres formé par la démolition des parois latérales de la chambre.
B — Antichambre.
B' — Tas de décombres formé par la démolition des parois latérales de la chambre.
C — Le Serdâb. entièrement démoli et rempli de décombres.
D — Couloir de la chambre, dont il ne subsiste plus qu'une partie de la paroi Nord.
E — Couloir du Serdâb. entièrement détruit.
F — Sarcophage.
H, K, M, O — Grand couloir d'entrée.
H' — Portion du couloir démolie par les voleurs à l'entrée de l'antichambre.
I, I', I'' — Les trois herses en granit.
L — Salle d'attente.
L' — Partie du plafond écroulée.
N — Herse en granit.

Nota. — Les lignes brisées indiquent les arrasements des parois démolies par les chercheurs de trésors.

LES CANONS APOSTOLIQUES DE CLÉMENT DE ROME.

TRADUCTION EN DIALECTE COPTE THÉBAIN, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PATRIARCHE JACOBITE DU CAIRE.

PAR

U. BOURIANT.

J'avais depuis longtemps l'intention de publier la version thébaine des canons apostoliques dont la traduction memphitique avait seule été publiée par TATTAM[1]. J'aurais voulu accompagner le texte thébain du texte original grec et de la traduction en dialecte memphitique. Mais l'impossibilité où je suis ici de me procurer le livre de Clément et le volume de TATTAM me décident à publier la version thébaine purement et simplement.

Le manuscrit qui renferme ce texte fait partie de la bibliothèque du patriarcat jacobite du Caire. Il forme un volume de deux cents pages largements écrites, et dont le texte copte est accompagné de la traduction arabe. Détail curieux à noter : sur la page blanche placée en tête du manuscrit se trouve une phrase arabe qui constate que le contenu de l'ouvrage est écrit dans une langue qui n'est ni le copte du Nord (memphitique) ni le copte du Saïd (thébain). Et sur la foi de ce document plusieurs prêtres coptes, assez versés dans leur langue, dans l'un et l'autre dialecte, m'a-t-on dit, ont déclaré ne rien comprendre à ce texte. Ce n'est pourtant que du thébain.

Outre le texte thébain, la bibliothèque possède encore deux autres manuscrits contenant les canons en dialecte memphitique. Peut-être y trouverait-on des variantes au texte de TATTAM, mais ne possédant pas ce dernier ouvrage, je n'ai pu m'en assurer.

Les deux manuscrits memphitiques portent des finales différentes :

Après le mot ⲁⲙⲏⲛ qui termine le texte des canons l'un des manuscrits porte la mention suivante :

ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛ̀ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̄ⲍ̄ ⲛ̀ϫⲱⲙ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲉⲛ̀ϫⲓϫ ⲛⲁⲛⲗⲏⲙⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲫϯ ⲁⲙⲏⲛ

ⲁ̄ϣⲟ ⲛⲉⲙ ⲫ̄ ⲛⲉⲙ ⲕ̄ ⲫⲁ ⲇⲓⲟⲕⲗⲏ/

ⲁϥⲉⲣⲙⲉⲛⲉⲩⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲁⲥⲡⲓ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲙⲁⲣⲓⲥ ϣⲁ ϯⲁⲥⲡⲓ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ ⲡⲓⲁⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲅⲉⲱⲣⲅⲓⲟⲥ ⲫⲁ ⲕⲟⲥⲙⲁ

ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲑⲱⲟⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲡⲓⲥⲁϧ ⲫⲁⲛⲓⲗⲁⲥ ⲛ̀ϣⲉⲛϣⲱⲛ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲟⲑⲏⲕⲏ.

ϧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉ̄ⲑ̄ⲩ̄ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲫⲣⲏ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩϯ ⲛ̀ϭⲏⲃ̄ⲥ̄ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲡⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲓϣϯ ⲁⲗⲁⲍⲁⲛⲇⲣⲓⲁ ⲫϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧ̀ⲫⲉ ⲧⲁϫⲣⲟϥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛ̀ϩⲓⲣⲏⲛⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉϥⲑⲉⲃⲓⲟ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲁϫⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲛ̀ⲭⲱⲗⲉⲙ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ . ⲁⲙⲏⲛ.

1) *The apostolical constitutions or canons of the apostles in coptic* (Londres 1848).

« Fin des canons de nos pères les saints apôtres. Ce sont les sept livres qui nous viennent des mains de Clément, dans la paix de Dieu. Amen.

» Mil cinq cent vingt de Dioclétien.

« Ils ont été traduits de la langue du Midi dans la langue du Nord selon sa science, » par le pauvre, l'obscur, l'humble prêtre Georges de Kosma.

« Dans la réunion (de livres) de notre père vénéré le docteur à la langue habile, le » grand évêque, saint Athanase, au siège du dépôt (des livres).

« Sous le gouvernement de notre saint père, le vénéré patriarche, le soleil de la foi, le » flambeau de la pensée, notre père le grand patriarche, l'abbé Marc, patriarche de la grande » ville d'Alexandrie. Que Dieu le maintienne sur son trône pendant de nombreuses années et » lui donne des jours paisibles! Qu'il jette bientôt tous ses ennemis sous ses pieds éternelle» ment. Amen. »

Le second manuscrit porte la mention suivante :

ⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲕⲉⲛⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛ̀ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲡ̅ⲍ̅ ⲛ̀ϫⲱⲙ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲉⲛ̀ϫⲓϫ ⲛⲁⲕⲗⲏⲙⲁⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ϯ ⲁⲙⲏⲛ.

ϧⲉⲛ ⲛ̅ⲉ̅ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁϣⲟⲛⲥ ⲙ̀⳩ⲁ̅ⲫ̅ⲟ̅ ⲡϯⲙⲁϯ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲡⲓ ⲁ̅ⲱ̅ⲙ̅ⲉ̅ ⲛ̀ⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲭⲣ ⲡϯⲙⲁϯ ⲁ̅ⲥ̅ⲟ̅ ⲛ̀ⲥⲁⲣⲁⲅⲉ́ⲛⲟⲥ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲱϣ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ̅ ⲁϫⲱ ⲡⲓⲥⲙⲟⲩ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲥϧⲁⲓ ⲡⲓⲁⲗⲉⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲫⲣⲁⲛ ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣϩⲱⲃ ⲙ̀ⲙⲁⲓ ⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲡⲓϩⲩⲅⲟⲙⲉⲛⲟⲥ ⲟⲩⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲃ ⲛ̀ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲡⲓⲑⲉⲟⲣⲓⲙⲟⲥ[1] ⲛ̀ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲟⲥ (ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲁ)ⲛ ⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲁϥϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲱⲃ̅ϩ̅ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ϫⲱⲙ ⲉϥⲉⲣⲡⲉϥⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ϯⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲙ̀ⲡ̀ⲭⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ⲧⲱϣ.

ⲁϥⲉⲣⲙⲉⲛⲉⲩⲧⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲁⲥⲡⲓ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲙⲁⲣⲓⲥ ϣⲁ ϯ̀ⲁⲥⲡⲓ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲡⲉⲙϩⲓⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ ⲡⲓⲁⲗⲉⲭⲓⲥⲧⲟⲥ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ⲫⲁ ⲕⲟⲥⲙⲁ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲑⲱⲟⲩϯ ⲙⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲡⲓⲥⲁϧ ⲫⲁ ⲡⲓⲗⲁⲥ ⲛ̀ϣⲉⲛϣⲱⲛ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲁⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲟⲑⲏⲕⲏ.

ϧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲡⲓⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲓϣϯ ⲁⲗⲁⲍⲁⲛⲧⲣⲓⲁ ⲣ̅ⲏ̅.

ⲧⲉⲛ ϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲉ̀ⲫϯ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲡⲉϥⲛⲁⲓϣⲱⲡⲉ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ⲁⲙⲏⲛ ⲕⲩⲣⲓⲁⲗⲉⲩⲓⲥⲟⲛ.

(L'échange presque continuel de ⲉ pour ⲁ et de ⲁ pour ⲉ indique que le copiste chargé d'écrire ce manuscrit n'était pas un copte parlant purement le dialecte memphitique. Il n'y avait qu'un thébain capable de dénaturer ainsi les mots grecs qui n'étaient arrivés à ses oreilles que prononcés par une bouche égyptienne au fond de quelque province et bien loin de tout centre d'instruction tel que le Caire ou Alexandrie. Encore à présent la plus grande partie des rituels coptes sont écrits par des moines séparés du reste de l'Égypte, au Mar Antonios, sur les bords de la Mer Rouge, ou dans les couvents d'Amba Schnoudi et d'Amba Georgi, situés dans le désert, entre Siout et Girgeh. Si cette méthode était employée au moyen âge, il n'est pas surprenant que tant de fautes de prononciation se soient glissées dans les manuscrits.)

« Fin des canons de nos pères les Saints Apôtres. Ce sont les sept livres qui nous viennent des mains de Clément, dans la paix de Dieu. Amen.

1) Je crois que ⲑⲉⲟⲣⲓⲙⲟⲥ est ici une altération de ⲑⲉⲟⲣⲣⲏⲙⲱⲛ.

«Le 25 du mois de Pachons l'an des martyrs 1570, correspondant à l'année 1846 de l'ère chrétienne, correspondant à 1270 des Sarrazins. Que quiconque le lira bénisse le pauvre et humble copiste. Son nom est celui qui n'est pas orgueilleux, Georges, fils de Marc, le seul chef saint de l'Église de l'Évangéliste inspiré par Dieu, Marc, l'apôtre, le . . . . . . chrétien. Il prie et supplie le lecteur de ce livre de se souvenir de la prière qui (nous fait) remettre nos péchés, comme il est établi.

«(Ce livre) a été traduit de la langue du Midi dans la langue du Nord, selon sa science, par le pauvre, l'obscur, l'humble Georges de Kosma, dans la réunion (de livres) de notre père vénéré, le docteur à la langue habile, le grand évêque Saint Athanase, au siége du dépôt (des livres), sous le gouvernement de notre père vénéré l'archevêque abba Marc, patriarche de la grande ville d'Alexandrie 108.

«Rendez grâces à Dieu éternellement, et que sa miséricorde soit sur nous. Amen. Kyrie éléison.»

Une chose est embarrassante dans ce dernier texte, c'est le chiffre ⲣ̄ⲏ̄ 108. Que vient-il faire là et à quoi se rapporte-t-il? L'évangéliste Marc avait cessé d'exercer le patriarchat depuis l'année 64 p. Ch. et jusqu'à Athanase aucun autre Marc ne remplit de pareilles fonctions. Or Athanase ne prit la direction des affaires ecclésiastiques de l'Égypte qu'en 326 d'après le P. Kircher. Entre la mort de Marc et l'événement d'Athanase il s'est écoulé 262 ans. Le nombre 108 ne représente donc pas ce comput. Reste une autre hypothèse plus admissible, c'est que le chiffre 108 indique simplement l'année dans laquelle fut exécutée la traduction des canons du thébain en memphitique. En comptant d'après les données du manuscrit où il est dit que l'année des martyrs 1570 correspond à l'année chrétienne 1846, l'ère de Dioclétien aurait commencé en l'an 276. Si à ce nombre nous ajoutons 108, nous aurons comme date de la traduction l'année 384. Mais le P. Kircher place en cette année le pontificat de Timothée, 2ᵉ successeur d'Athanase qui avait cessé ses fonctions en 368. Il faut donc admettre ou bien que nous comptons mal, ou bien qu'il y a une erreur dans notre manuscrit. Peut-être faut-il lire ϥ̄ⲏ̄ au lieu de ⲣ̄ⲏ̄, c'est-à-dire 98 au lieu de 108, mais, même en admettant cela, il y aurait encore un écart de 6 ans entre le chiffre ainsi restitué et la dernière année du pontificat d'Athanase. Il est à remarquer qu'en prenant pour point de départ de l'ère des martyrs l'année 284, comme on le fait communément, l'écart serait beaucoup plus considérable. Il n'y a pas grand fonds à faire, du reste, sur l'exactitude des calculs chronologiques de notre scribe. D'après lui l'an 1846 des Chrétiens correspondrait à l'année 1270 des Musulmans, tandis que réellement l'année correspondante de 1846 est l'an 1262 de l'hégire, soit un écart de 8 ans. Les deux écarts sont en plus.

Quant à notre manuscrit thébain, il ne porte aucune mention; le nom du copiste et l'année dans laquelle la copie a été achevée n'ont pas été relatés. Cependant, d'après l'écriture il ne peut être très ancien. Cette écriture en effet ressemble à celle des deux manuscrits memphitiques; l'encre, quoiqu'un peu plus effacée, est noire encore. S'il n'est pas du commencement de ce siècle, il ne peut remonter plus haut que la fin du siècle dernier.

Notre texte concorde généralement avec celui de la traduction en dialecte du Nord; cependant cette dernière nous a permis de restituer certains passages omis par le copiste thébain. — J'ai ajouté également en marge les divisions par livres indiquées dans le manuscrit memphitique, mais négligées dans le sahidique, dont le texte se suit du commencement à la fin

ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲃⲏⲕⲉ ϥ̀ⲥⲏϩ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕϣⲉⲧ̄ⲃ ⲟⲩⲙⲁⲥⲉ ⲉϥϩⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲩⲧⲱϭⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲁⲛⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛϥⲧ̄ⲙ̄ⲟⲩⲱⲙ ⲙ̀ⲡⲉϥⲕⲁⲣⲡⲟⲥ.

ⲓ̄ⲅ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲕⲏⲫⲁ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲡⲱⲣ̄ϫ̄ ⲉ̀ⲛⲉϩⲉⲧ̄ⲡ̄ ⲛⲉⲧⲙⲓϣⲉ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲉ̀ⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ⲣⲓⲕⲉ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉ̀ϫⲛ ϫⲓϩⲟϫ̀ⲛⲉ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲙⲉⲣⲉ ⲧ̀ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣ̄ⲙ̄ⲙⲁ ⲅⲁⲣ ϭ̄ⲙϭⲟⲙ ϩⲁϩⲧ̄ⲙ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲇⲉ[1] ⲙⲉϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲱⲫⲉⲗⲉⲓ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲥⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩϩⲁⲛ ⲛ̀ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲡⲉⲧϩⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲣ̄ϩⲏⲧ̄ⲥ̄ ⲉ̀ⲛⲁⲩ ϩ̄ⲙ̄ ⲡⲉⲛϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ⲛⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛⲉⲛⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϥ̀ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲱⲡⲉ ⲉⲛϣⲁⲛⲛⲟⲩ ⲙⲉⲛ ⲉ̀ϫⲓ ⲛ̄ⲅ̄ ⲥⲟⲟⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲛϣⲁⲛⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ϯ ⲛ̄ⲅ̄ⲥⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲛ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲉⲛ̄ⲧⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲛϭⲓϫ ⲉ̀ⲛⲛⲁϯ ⲉ̀ⲛ̀ⲥⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛ̀ϯⲥⲁⲁϫⲉ ⲉ̀ⲛⲛⲁϯ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲛϣⲁⲛ̀ϯ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲕⲣⲙ̄ⲣ̄ⲙ̄ ⲉⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲃⲏⲕⲉ ⲛⲁⲙⲉ ⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉⲧϣⲁⲁⲧ ⲉⲛⲛⲁⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲉⲧϣⲁⲁⲧ ϩⲁ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲛⲉⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲟⲩ̀ⲓ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲛⲁ ⲛⲁⲓ ⲉϣϫⲉⲧⲉⲧ̄ⲛ̄ ⲟ̀ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲧ̄ⲛ̄ⲉⲣⲏⲩ ϩ̄ⲛ̄ ⲛⲁⲧⲧⲁⲕⲟ ⲉⲓⲉ ⲡⲟⲥⲟ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧ̄ⲛ̄ⲁⲉⲓⲣⲉ ⲁⲛ ϩ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲕⲟ.

ⲓ̄ⲇ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲃⲁⲣⲑⲟⲗⲟⲙⲁⲓⲟⲥ ϫⲉ ϯⲥⲟⲡ̄ⲥ̄ ⲙ̀ⲙⲱⲧ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉ̀ⲫⲟⲥⲟⲛ ⲛ̀ⲕⲁⲓⲣⲟⲥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲥⲟⲡⲥ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲏⲧ̄ⲛ̄ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲱⲧ̄ⲛ̄ ⲛ̀ⲉⲣ̀ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲁⲩ. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲕⲁ ⲧⲟⲟⲧⲧⲏⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲗⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲩ̀ⲛ̀ⲧⲏⲧ̄ⲛ̄ ⲛⲉϥ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲁⲁϥ.

ϥ̀ϩⲏⲡ̄ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲧ̄ⲛ̄ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲛⲁⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ ϥ̀ⲛⲏⲩ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲓϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲃⲉⲕⲉ ⲛⲉⲙⲙⲁϥ.

ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲑⲉⲧⲏⲥ ⲉ̀ⲣⲱⲧ̄ⲛ̄ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲧⲏⲩⲧ̄ⲛ̄ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲥⲁⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲉ̀ⲛⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲛϫⲓⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲅ̄ⲧ̄ⲙ̄ϥⲓ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̄ⲅ̄ⲧ̄ⲙ̄ⲟⲩⲱϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

ⲓ̄ⲉ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲥ̀ⲃⲱ ⲛ̀ⲧ̀ⲅⲣⲁⲫⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲣⲱϣⲉ ⲉ̀ⲧⲥⲁⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲉⲛϫⲱ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲩ ⲛⲁⲛ. ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲥⲣⲁⲛⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϣⲁϫⲉ.

ⲓ̄ϛ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲙⲁ ⲡⲉ ⲉ̀ⲣⲉ ϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉⲧⲉϥⲁϣⲁⲓ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲙⲏⲏϣⲉ ⲉ̀ⲧⲣⲉⲩϭ̄ⲙϭⲟⲙ ⲉ̀ⲧⲁⲙⲓⲉ ⲯⲩⲫⲓⲥⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁ ⲛ̀ϣⲓ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥϩⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ ⲉⲩⲧⲁϫⲣⲏⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲉⲓ ⲛ̀ϭⲓ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϩ̄ⲙ̄ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲥⲱⲧ̄ⲡ̄ ⲛ̀ⲥⲉⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲱⲣ̄ϫ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲃⲁⲑⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ̄ ⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲩⲱ̀ⲛⲧⲁϥ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲉⲓⲧ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲟϥ ⲉⲩⲟⲩⲁⲧⲛⲟⲃⲉ ⲡⲉ ⲉⲩⲟⲩⲁⲧϭⲱⲛ̄ⲧ̄ ⲡⲉ ⲉⲩⲙⲁⲓϩⲏⲕⲏ ⲡⲉ ⲉⲩⲣ̄ⲙ̄ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲡⲉ ⲛ̀ϩⲁⲕ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥϯϩⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲁⲓⲧⲟ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲥⲱϣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥϫⲓϩⲟ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲧⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓ.

ⲟⲩϩⲱⲃ ⲙⲉⲛ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲉϥ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲩⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙⲁⲣⲉϥ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲥ ⲉϥⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉ̀ⲥⲃⲱ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲩ̀ⲛ̀ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ϩⲉⲣⲙⲏⲛⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲅⲣⲁⲫⲏ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϥ̀ⲥⲟⲟⲛ ⲁⲛ ⲛ̀ⲥϩⲁⲓ ⲉ̄ⲩⲣ̄ⲙ̄ⲣⲁϣ ⲡⲉ ⲉ̀ⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲣ̄ϩⲟⲩⲟ ϩ̄ⲛ̄ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲧϭⲁⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛ̀ϥ̀ϣⲱⲡⲉ ⲉϥϭⲏⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲏⲣϥ.

ⲓ̄ⲍ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϥϣⲁⲛ̀ϯϩⲧⲏϥ ⲉ̀ⲛ̀ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲛ̄ ⲑⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧⲙⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲙⲁⲣⲉϥⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩ̄ⲙ̄ ⲛ̀ⲧⲣⲉϥⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.

ⲓ̄ⲏ̄. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲩⲱϣ̄ⲃ̄ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϣⲟⲙ̄ⲛ̄ⲧ ϫⲉ ⲧⲁϥⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ϩⲓⲟⲩⲛⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ϩⲓϩⲃⲟⲩⲣ.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϯ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲁⲓ ⲱ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛⲉⲧ ϩⲓ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲅⲁⲣ ⲉⲩϣⲁⲛ ϫⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲫⲓⲁⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϣⲁⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲉⲧ ϩⲓ ϩⲃⲟⲩⲣ ⲇⲉ ⲉⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡ̀ⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ϣ̀ϣⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲕⲟⲥⲙⲉⲓ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲉ̀ⲙⲟⲧ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧϩⲗ̄ⲗⲟ ⲉⲩⲥⲁϩⲏⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲧⲣⲉⲩϭⲱⲙ ⲛ̀ⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ⲣⲉϥϯ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲓⲥⲟⲛ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓϩⲟ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲛ ⲉⲩⲛⲟⲓ-

1) Memphitique : ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲑⲙⲁⲓⲉ ϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ ⲁ̀ ⲁⲍⲓⲱⲙⲁ ϫⲉ ⲟⲩⲱⲫⲉⲗⲓⲁ ⲁⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲓ ⲁⲗⲗⲁ .....

ⲛⲱⲛⲉⲓ ⲉ̀ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲩϯⲧⲟⲟⲧϥ ϩⲛ̄ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲙ̀ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧϣⲱⲥ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲧϩⲓⲟⲩⲛⲁⲙ ⲉⲩϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲟⲩϣ ⲛ̀ⲛⲉⲧϩⲟⲥⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲛⲁⲧⲁⲉⲓ̀ⲟ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲙⲡ̀ϣⲁ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁⲩ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧϩⲓϩⲃⲟⲩⲣ ⲉⲩⲛⲁϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲟⲩϣ ⲙ̀ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϩⲟⲣⲕ̄ ⲛⲧⲉⲧⲙ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧ̀ⲥⲁⲃⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲛ̄ ϩⲩⲡⲁⲧⲁⲕⲏ ⲛⲓⲙ. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϯⲥⲃⲱ ⲛⲟⲩⲁ ⲛ̀ϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲩⲑⲁⲇⲏⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲁⲉⲣⲟⲩϩⲏⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̄ⲛ ⲟⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲛⲃⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲉⲙⲡ̀ϣⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲁⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲥⲉⲁⲣⲓⲥⲕⲉ ⲛ̄ϥⲉⲣⲏⲡⲟⲩⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲅⲁⲅⲣⲁⲓⲛⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲁⲓⲭⲙⲁⲗⲱⲧⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

ⲓ̄ⲑ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲉⲩⲛⲁⲧⲁϩⲟϥ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲉⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲥⲓⲁ ⲉϥⲭⲁⲗⲓⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉϥⲗⲁⲥ ⲉ̀ⲛⲟⲩⲣⲉϥϯϩⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛⲟⲩⲣⲉϥⲥⲱⲃⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥϣⲁϫⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲉ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲧ ⲉϥⲟ̀ ⲛ̀ⲥⲧ̄ⲙⲏⲧ ⲉϥⲟ̀ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲉϥⲥⲱⲟⲩϩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϩⲛ̄ ⲛ̀ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲛ̀ⲣⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϣ̀ϣⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡϩⲱⲃ ⲙ̀ⲡⲣⲉϥⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲡⲉⲧⲙⲟⲩϩ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲙ ⲙⲁⲁϫⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉϥⲥⲃⲟⲟⲩⲉ ϣ̀ϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ̀ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲉϥⲟⲛ̄ϩⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲁϩⲣⲙ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲕ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲙⲁⲑⲑⲁⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲁϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲉⲣⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ϩⲁ ⲡⲉⲩⲃⲓⲟⲥ ϥ̀ⲥⲏϩ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲟ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ̀ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲉⲣⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲁϩⲁ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ̄ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲱⲡⲉ ⲉ̀ⲁⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲉⲣⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲉ̀ⲁⲩϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲉ̀ϩⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉ̀ⲩⲥⲁⲛϣ ⲛ̀ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉⲧⲧ̄ⲃ̄ⲃⲏⲩ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ⲣⲉⲙϩⲏⲧ ⲉⲩⲟ̀ ⲣⲙ̄ⲣⲁϣ ⲛ̀ϩⲁⲕ ⲛ̀ⲉⲥⲓⲭⲓⲟⲥ ⲉ̀ϩⲉⲛⲣⲉϥⲛⲟⲥⲕ̄ⲉ̄ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲉ̀ⲙⲉⲩⲕⲣⲙ̄ⲣⲙ̄ ⲛⲥⲉⲟⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ⲗⲁⲥ ⲥ̀ⲛⲁⲩ ⲉ̀ϩⲉⲛⲣⲉϥϭⲱⲧⲛ̄ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲧⲟⲣⲅⲏ ⲅⲁⲣ ⲉϣⲁⲥⲙⲉⲩⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲁⲃⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ϩⲁⲛⲣⲉϥⲁⲣⲓⲥⲕⲉ ⲁⲛ ⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲙⲟⲩⲕϩ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡϩⲏⲕⲉ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡⲣ̄ⲙⲙⲁⲟ ⲛ̀ⲥⲉⲟⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ⲣⲉϥⲥⲉ ϩⲁ ϩⲛ̄ ⲏⲣⲡ ⲉⲩⲙⲟⲧⲛ̄ ⲛ̀ϫⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ϩⲁ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉ̀ⲩϩⲏⲡ ⲉⲩⲣⲟⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲡⲣⲟⲧⲣⲉⲡⲉ ⲉⲧⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉ̀ⲥⲛⲏⲩ ⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛⲧⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱⲛ ⲛⲧⲉⲩϭⲓϫ ⲉ̀ϯ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲱⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ⲣⲉϥϯ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲕⲟⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲁϣⲓⲡⲉ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉϯⲙⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ϯⲙⲏⲓ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲡⲣⲟⲥⲩⲭⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲥⲡⲟⲩⲇⲏ ⲉ̀ⲛⲉⲩⲙⲟⲟⲩϣⲉ ⲁⲧⲁⲕⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲙⲉⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲡⲉⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁⲩ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉⲩⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲙ̄ⲛ ⲛ̀ⲣⲉϥⲥⲱϣ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲣⲉϥⲟⲩⲱϩⲙ̄ ⲏ̀ ⲛ̀ⲣⲉϥⲥⲁϩⲟⲩ ⲉⲩϯ ⲟⲩⲃⲉ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄.

ⲕ̄ⲁ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲕⲏⲫⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲭⲏⲣⲁ ⲥ̄ⲛⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲣⲟⲥⲕⲁⲣⲧⲏⲣⲉⲓ ϩⲓⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉⲡϣ̄ⲗ̄ⲏⲗ ⲉⲧϩ̄ⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲩⲁⲓⲧⲉⲓ ⲛ̀ϩⲉⲛϭⲱ̄ⲗ̄ⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁϩⲉ ⲛⲁϥ ⲧ̀ⲕⲟⲩⲉⲓⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲁⲁⲥ ⲛ̀ⲥϭⲱ ϩⲁⲧⲉⲛ ⲛⲉϩⲓⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ϩⲉⲛϣⲱⲛⲉ ⲉⲥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉⲥⲛⲏⲫⲉ ⲉⲥϫⲱ ⲉ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲁⲓϩⲏⲩ ⲛ̀ϣⲗⲟϥ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲉⲥⲟ̀ ⲁⲛ ⲛ̀ⲣⲉϥϯϩⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲥⲉϭ̄ⲙϭⲟⲙ ⲉ̀ⲛⲏⲫⲉ ⲉⲧⲣⲉⲥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲉⲛ ⲕⲉⲟⲩⲉ ⲓⲉ ⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲥ ⲉ̀ⲉⲣ ϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲛⲁⲛⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉⲥⲉⲓⲣⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲩⲣⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲉϩⲏⲧ ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̄ϫⲟⲉⲓⲥ ϣ̄ⲣ̄ⲡ ϩⲟⲛⲟⲩ.

ⲕ̄ⲃ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲁⲛⲇⲣⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲉ̀ϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉⲩϯⲟⲩⲟⲓ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲛ ⲧⲉⲩϣⲏ ϩ̄ⲙ ⲙ̀ⲁ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ϫ̄ⲛ ⲛ̀ϩⲏⲕⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡϩⲟ ⲙ̀ⲡⲣ̄ⲙⲙⲁⲟ ⲉⲩⲛⲁⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲉⲧⲙⲟⲕ̄ϩ ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲙ ⲡⲟⲩⲱϭ̄ⲉ̄ ⲉⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧ ⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉ̀ⲥⲟⲟⲩϩⲟⲩ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲩϯⲛ̀ϩⲟⲧⲏⲩ ⲉ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲥⲁϩ ϫⲉ ⲛⲉⲓϩⲏⲁⲉⲓⲧ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲧ̄ⲙⲟⲓ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲁϫ̄ⲛ ⲛⲟⲃⲉ ϣⲁⲩϫ̀ⲡⲟ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ ⲉ̀ⲛⲁϣⲱⲥ.

ⲕ̄ⲅ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲱⲧ̄ⲙ̄ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲉⲩϩⲩⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲣⲟϥ̄ⲧ̄ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩ̄ⲙ ⲡ̀ⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲟϣ̄ϥ̄ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲥⲉⲟⲩ ⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲓϫⲁϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲱϩ ⲁⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲙⲙⲁ ⲉⲧⲧⲏϣ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲁⲣⲉϥϭⲱ ϩ̄ⲙ ⲡ̀ⲧⲱϩ̄ⲙ̄ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁϩⲙⲉϥ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧ̄ⲙ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ϯϫ̀ⲣⲟⲡ ⲙ̀ⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩⲱϥ ϩ̄ⲙ ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉⲧⲉϥⲛⲏⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲉⲩⲉⲣ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲕ̄ⲇ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲁⲛⲇⲣⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲉ ⲧⲉϣ ϩⲉⲛϩⲓⲟⲙⲉ ⲉ̀ⲁⲩ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲕ̄ⲉ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣϣⲟⲣⲡ ⲉⲧⲉϣ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲙ̄ⲛ ⲡⲉ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲧⲉⲛⲛⲁⲟⲩⲉⲛϩ ⲡ̀ϩⲱⲃ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲱⲣϫ̄.

ⲕ̄ⲋ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲉⲣ ⲡⲱⲃϣ̄ ⲱ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲉⲛⲥⲁϩ ϫⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲙ̄ⲛ ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲙ̄ⲛ ⲡⲁⲥⲛⲟϥ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥϯ ⲙⲁ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϯⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲁⲥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛ̀ϭⲓ ⲙⲁⲣⲑⲁ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲉⲥⲥⲱⲃⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϫⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲓⲥⲱⲃⲉ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲛ ⲉϥϯⲥ̀ⲃⲱ ϫⲉ ϥ̀ⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲧϭⲟⲟⲃ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉⲧϫⲟⲟⲣ.

ⲕ̄ⲍ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲕⲩⲫⲁⲥ ϫⲉ ⲉ̀ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲉ̀ϣⲗ̄ⲏⲗ ⲉⲩⲉϩ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉⲩⲡⲁϩ̄ⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡ̀ⲕⲁϩ.

ⲕ̄ⲏ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲛⲛⲁⲉϣϭ̄ⲙϭⲟⲙ ⲧⲱⲛ ⲉⲧⲉϣ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲉⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ ⲧⲉⲓⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϯⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲧϣⲁⲁⲧ.

ⲕ̄ⲑ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ϯ ⲡⲉⲧⲉⲣϩⲱⲃ ⲉϥⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲁϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲁϩⲟ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲉⲧⲥⲱⲟⲩϩ ϫⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲁϩⲟ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲁϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲧⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̀ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ ⲥⲉⲛⲁⲟⲡϥ̄ ⲉⲩⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲙⲏⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ.

ⲗ̄. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲟⲩⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲥ ⲉⲁⲩ-ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ.

ϯⲥⲟⲡⲥ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲉⲧⲣⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲉϥ ⲛ̄ϥ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲟⲩⲱϩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ϩ̄ⲙ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲡⲱϥ ⲡⲉ ⲡⲉⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

LIVRE II. ⲗ̄ⲁ̄. ⲉⲩⲉⲭⲉⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧ ⲁⲛϣⲣ̄ⲡ ϫⲟⲟϥ ⲉ̀ⲁⲩⲥⲟⲧⲡ̄ϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲙ ⲡ̀ⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲉϥⲟ̀ ϫⲉ ⲛ̀ⲁⲧⲛⲟⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩϣⲁⲛⲟⲛⲟⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲉⲣⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲛ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ϩ̄ⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥⲩⲛⲉⲩⲇⲱⲕⲉⲓ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲕⲁ ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲁϩ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩϩⲉⲉⲧ ⲁⲩⲱ ⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲕⲁ ⲣⲱⲟⲩ ϩⲓⲟⲩⲥⲟⲡ ⲛ̀ⲥⲉϣⲗⲏⲗ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲁⲍⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲩⲁϩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛ̄ϥⲕⲁ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡⲉⲧ ⲟⲩⲛⲁⲁϥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ϥϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲣⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϯⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲁϥ ϩ̄ⲛ ⲧⲉⲩⲧⲁⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛⲁϥ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲕⲱ ⲛ̀ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲙ̄ⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉϥ ϫⲟⲟⲥ ⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲟ̀ⲛ̄ⲥ̄ ⲙⲉⲧⲁ ⲡⲁⲛⲧⲱⲛ ⲩⲙⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲉⲧⲁ ⲧⲟⲩ ⲡ̄ⲛ̄ⲁⲧⲟⲥ ⲥⲟⲩ ⲛ̄ϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲱ ⲩⲙⲱⲛ ⲧⲁⲥ ⲕⲁⲣⲧⲓⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲭⲱⲙⲉⲛ ⲡⲣⲟⲥ ⲧⲟⲛ ⲕ̄ⲛ̄ ⲛ̄ϥ ϫⲟⲟⲥ ⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲏⲥⲱⲙⲉⲛ ⲧⲟⲛ ⲕ̄ⲛ̄ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲝⲓⲟⲛ ⲕⲁⲓ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉϥ ϣⲗⲏⲗ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲛ̄ϥϫⲱ ⲛ̀ⲛⲏⲧⲛⲏⲩ ⲙ̄ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲥⲱⲛⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ.

ⲗ̄ⲃ̄. ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉϥⲛⲁⲕⲁ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲱϩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉϥ ϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲛϫⲟⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲓⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲗ̄ⲅ̄. ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲥⲟⲧⲡ̄ϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣ̄ⲡ ϫⲟⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲁⲛⲁ ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ϭⲉ ⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉⲧⲕⲁⲧⲁⲗⲁ

ⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲙ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲁⲓⲧⲁ ⲙ̀ⲡϩⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲩⲙ̅ⲛⲧⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩϩⲩⲡⲉⲣⲉⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧ ⲉϥⲛⲁⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲩⲛⲃⲟⲩⲗⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̅ⲣⲟⲟⲩϣ ⲛ̀ⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥⲧⲁⲙⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲛⲧⲛⲟϭ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲣⲉⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲁⲝⲓⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲛⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉⲧⲛⲁⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱϥ ϫⲉ ⲡⲉⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϣⲁϥϫⲓ ⲙⲁⲁⲩⲁⲁϥ ⲙ̅ⲛⲧⲁϥ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉ̀ϯ ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̅ϥⲛⲁⲉϣⲕⲁⲑⲩⲥⲧⲁ ⲁⲛ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉϣϥⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ.

ⲗ̅ⲇ̅. ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲉϣϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩ̅ⲛ ϩⲉⲛⲙ̅ⲣⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲏ̀ ⲟⲩⲙ̅ⲛⲧⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲉⲛⲧⲁϥ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧϯⲙⲏ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲛⲧⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓⲧ̅ⲛ ⲧⲉϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲉ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉϣϫⲉ ⲟⲩϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲏⲧⲏⲥ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲓⲧϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲁϩⲣ̅ⲛ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲕⲟⲗⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩ̅ⲛ ϩⲉⲛⲙ̅ⲣⲣⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲧⲡ̅ϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲕⲁⲧⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲁ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁⲇⲓⲕⲏ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩϫⲱⲛϥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲟϣϥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲉ̀ϫⲙ̅ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲟⲗⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲁϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲇⲉ ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉϥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲛϣ̅ⲣⲡ ϫⲟⲟⲩ ⲟⲩⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲧⲁⲡⲁⲅⲏⲛ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲟⲩⲟ ⲛ̀ⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣ̅ⲣⲡ ϫⲟⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲉϥⲙⲉⲗⲉⲧⲁ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲡⲟⲥⲑⲟⲛⲧⲟⲥ ⲉϥⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲧ̀ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲉϥⲛⲁϣⲗⲏⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ϣⲗⲏⲗ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲙ̅ⲛⲧϩⲓⲕⲁⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲉⲥⲧⲁⲉⲓⲏⲟⲩ ⲉⲓⲉ ⲟ̀ ⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϥϣⲁⲛϣⲗⲏⲗ ⲛ̀ϥⲧⲁⲩⲟ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ϩ̅ⲛ ⲟⲩϣⲓ ⲙ̀ⲙ̅ⲡⲗⲁⲁⲩ ⲕⲱⲗⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉϥⲟⲩⲟϫ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲙ̅ⲛⲧⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲓⲁ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ.

ⲗ̅ⲉ̅. ⲡⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̀ⲛⲉϥⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉϫⲱϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲗ̅ⲋ̅. ⲛ̀ⲛⲉⲩⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲛ̅ ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩⲛⲁⲟⲛⲟⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲧⲣⲉϥⲟⲩⲁϩϥ̅ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ.

ⲗ̅ⲍ̅. ⲟⲩⲭⲏⲣⲁ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲏⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩⲛⲁⲥⲟⲧⲡ̅ⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲁⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲙⲟⲩ ϩⲁⲑⲏ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲱⲥⲕ̅ ϫⲓⲛ̀ⲧⲁⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲥⲉⲣϩ̅ⲗ̅ⲗⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϩⲓⲧ̅ⲙ ⲡⲉⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ⲡⲟⲗⲗⲁⲕⲓⲥ ⲅⲁⲣ ϣⲁⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲑⲟⲥ ϩⲱ ⲟⲩⲣ̅ϩ̅ⲗ̅ⲗⲟ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉⲧⲛⲁⲕⲁ ⲙⲁ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲭⲏⲣⲁ ϩ̅ⲙ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲙⲟⲣⲥ̅ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̅ⲛ ⲛⲕⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲕⲁ ϭⲓϫ ⲇⲉ ⲉ̀ϫⲱⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛ̅ⲥⲧⲁⲗⲉ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲁⲛ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̅ⲥⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲁⲛ ⲧⲉⲭⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲓⲁ ⲇⲉ ϣⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲧⲉⲭⲏⲣⲉ ⲇⲉ ϩⲱⲱⲥ ⲉ̀ϣⲁⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϣⲗⲏⲗ ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲡⲁⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.

ⲗ̅ⲏ̅. ⲙ̀ⲛⲉⲕⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲙ̅ ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲥⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲙⲁⲩⲁⲁⲥ ⲧⲉ ⲧⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉϩⲙⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ.

ⲗ̅ⲑ̅. ⲉⲣⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲓϫⲓⲛ̀ϩⲉⲛϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲟⲩϭⲱⲗⲡ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲡⲉⲩⲛⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲛⲁⲟⲩⲟⲛϩϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲉϥϫⲉⲙⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲃ̅ⲣ̅ⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧ ⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ.

ⲙ̅. ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲛⲧⲟⲩϯ ⲇⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲃ̅ⲣ̅ⲣⲉ ⲉ̀ⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲉϥⲥⲃⲱ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲁⲓⲧⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲁⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲁⲩⲙⲁⲣⲟⲩⲉ̀ⲣ̅ⲙⲛ̅ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲛ̀ⲧⲁⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲩⲃⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲁϣ ⲙ̀ⲙⲉⲓⲛⲉ ⲡⲉ ⲏ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲛⲧϥ̅ ⲉ̀ϩⲓⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲏ ϫⲉ ⲟⲩϩⲙ̅ϩⲁⲗ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥ ⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲣϣⲁⲛⲧⲙ̅ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲙⲛ̅ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲛⲟⲩϫϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩϩⲉⲑⲛⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲉ̀ϯⲥⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲉⲡⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲉ ⲫⲗⲁⲥⲫⲩⲙⲓⲁ ϣⲱⲡⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉⲟⲩⲉⲛⲧϥ̅ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟⲥ ⲟⲩⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲟⲩⲉⲛⲧⲥ̅ ϩⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ϩⲱ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉ̀ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ϩⲱ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲛ̅ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲧⲙ̅ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲏ ⲛ̀ϥ̀ϫⲓ ⲉ̀ϩⲓⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ϥ̀ϭⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉⲩⲛ̀ⲟⲩⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲥ̀ⲃⲱ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲧ̅ⲃ̅ⲃⲟ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲓⲟⲡⲉ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲡⲓⲥⲧⲏⲙⲉⲓ.

ⲙ̅ⲁ̅. ⲉⲩⲛⲁϣⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲉⲓⲟⲡⲉ ⲙⲛ̅ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛ̀ⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲩ ϫⲉ ϩⲉⲛⲟⲩ ⲛⲉ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲟⲃⲟⲥⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲣⲉϥⲥⲁⲁⲛϣ ⲡⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲡⲟⲣⲛⲏ ⲏⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲣⲉϥⲧⲁⲙⲓⲉ ⲧⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲏ ⲟⲩⲍⲱⲅⲣⲁⲫⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲁⲩ ⲧⲁⲙⲓⲉ ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲑⲉⲁⲧⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲉ̀ϣⲁϥⲉⲣ ⲟⲩⲡⲓⲇⲏⲝⲓⲥ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲑⲩⲁⲇⲣⲟⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥϯⲥⲁⲃⲟ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ ⲙⲉⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲗⲟ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲧⲉϥⲧⲉⲭⲛⲏ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲉⲛⲉⲓⲟⲩⲭⲟⲥ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲉϥⲉⲅⲱⲛⲓⲍⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲃⲏⲕⲉ ⲡⲁⲓⲅⲱⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲁ ⲉϥⲟ̀ ⲙ̀ⲙⲟⲛⲟⲙⲁⲭⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲉϥϯⲥⲁⲃⲟ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲟⲛⲟⲙⲁⲭⲟⲥ ⲉ̀ⲙⲓϣⲉ ⲏ ⲟⲩⲕⲩⲛⲏⲕⲟⲥ ⲉϥϩⲙ̅ ⲡ̀ⲕⲩⲛⲏⲕⲓⲟⲛ ⲏ ⲟⲩⲇⲩⲙⲱⲥⲓⲟⲥ ⲉϥϩⲙ̅ ⲡ̀ⲙⲟⲛⲟⲙⲁⲭⲓⲟⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲁ ⲉϥⲟ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲟⲩⲣⲉϥϩⲁⲣⲉϩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲙⲁⲧⲟⲓ ⲉϥϩⲛ̅ ⲟⲩⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥϩⲉⲧⲃ̅ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲱⲣⲕ̅ ⲉϥⲧⲙ̅ ⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲁ ⲉϥⲟ ⲛ̀ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉ̀ⲧⲥⲏⲫⲉ ⲏ ⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉϥϯϩⲓⲱⲱϥ ⲛ̀ⲟⲩϫⲉϭⲉ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫϥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲉⲣⲙⲁⲧⲟⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲩⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲏ ⲏ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ϣⲛⲁ ⲏ ⲟⲩⲁ ⲉ̀ⲁϥϣⲁⲁⲧϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲉ̀ⲁϥⲉⲣ ⲕⲉ ϩⲱⲃ ⲉ̀ⲙⲉ ϣ̀ϣⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ϫⲟⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲥⲉϫⲁϩⲙ̅ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲉⲛ ⲙⲁⲅⲟⲥ ⲁⲛ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ.

ⲛ̀ⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲏ ⲡⲁⲥⲧⲣⲟⲗⲟⲅⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲏ ⲡⲉⲧⲃⲱⲗ ⲛ̀ϩⲉⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲏ ⲡⲉⲧϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲏⲏϣⲉ

ⲛ̀ ⲡⲉⲧϣⲱϥ ⲛ̀ⲛ̀ⲧⲟⲡ ⲛ̀ⲛⲉϣⲧⲏⲛ ⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲯⲉⲗⲗⲓⲥⲧⲏⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ ⲡⲉⲧⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛ̀ϩⲉⲛⲫⲩⲗⲁⲕⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ ⲛ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲁⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁ ⲉϣϫⲉ ⲧⲉϥϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲧⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲁⲥⲥⲁⲛϣ ⲛ̀ⲛⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲥϩⲏⲛ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉⲥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲙⲁⲣⲟ̀ⲩⲛⲟⲩϫⲥ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲉⲛⲧϥ̄ ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲁⲕⲏ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲓ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲧⲉⲙⲟⲩⲱϣ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫϥ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

ⲁⲛⲟⲛ ϭⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲛⲛⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲉⲡⲁϩⲟⲩ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲁⲃⲉ ⲉⲓⲁⲁⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣⲛ̄ ⲟⲩⲉⲛⲧⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲡϣⲁϫⲉ ⲙ̄ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲉⲓⲟⲡⲉ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲡⲓⲥⲧⲓⲙⲟⲓ.

ⲙ̄ⲃ̄. ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉϥϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉ̀ⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲡϣⲁϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲩⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲡⲣⲟⲥⲕⲁⲣⲧⲏⲣⲉⲓ ⲉ̀ⲡϩⲱⲃ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲙⲉⲩⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲣⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲧϭⲓⲛ̀ϣⲗⲏⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲡϣⲁϫⲉ.

ⲙ̄ⲅ̄. ϩⲟⲧⲉⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡ̀ⲣⲉϥϯⲥ̀ⲃⲱ ⲗⲟ ⲉϥⲕⲁⲑⲏⲅⲉⲓ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ϣ̄ⲗⲏⲗ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲡⲟⲣϫ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲙ̄ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲁϩⲉ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲩϣⲗⲏⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩ ⲙⲁ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲓⲧⲉ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲓⲧⲉ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲇⲉ ⲉⲩϣ̄ⲗⲏⲗ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲉⲩϯⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲙⲡⲁⲧⲉⲧⲉⲩⲡⲉⲓ ⲅⲁⲣ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲙⲁⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙⲛ̄ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϩⲟⲟⲩⲧ ⲇⲉ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲥϩⲓⲙⲉ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲙⲁⲣⲟⲩ ϩⲉⲃⲥϫⲱⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲓⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲉⲛⲉⲓⲇⲟⲥ ⲛⲉⲓⲁⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲁⲗⲩⲏⲙⲁ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲕⲁϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲛ̄ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ.

ⲙ̄ⲇ̄. ⲉⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲉⲧϯⲥ̀ⲃⲱ ⲙ̄ⲛ̀ⲛⲥⲁ ⲡⲉϣⲗⲏⲗ ⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲛ̄ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲛ̀ϥⲕⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲓⲧⲉ ⲟⲩⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁⲥⲧⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉⲧϯ ⲉⲓⲧⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲉⲣϩⲏⲧ ⲥ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲉⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲧϥ̄ ⲛ̄ϭⲟⲛⲥ ⲛ̀ⲥⲉⲙⲟⲟⲩⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲭⲱ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉϥⲛⲟⲃⲉ ⲥⲉⲛⲁⲧⲙⲁⲉⲓⲟϥ ⲁϥϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲅⲁⲣ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ.

ⲙ̄ⲉ̄. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲥⲉⲡⲓ ⲡⲉⲧⲡⲏϣ ⲉ̀ϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲉ̀ⲁⲩϩⲉⲧϩⲉⲧ ⲡⲉⲩⲃⲓⲟⲥ ϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉ ⲁⲩⲱⲛϩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲥⲉⲙⲛⲟⲥ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲉⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ ϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉ ⲁⲩϭⲉⲙ̀ⲡϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉ̀ⲛⲉ ⲁⲩϫⲉⲕ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲡⲟⲣϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲉ ⲉ̀ⲩⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲩ.

ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ϩⲱⲛ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉ̀ⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲏ̀ ⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩⲥⲁ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲡϣⲁϫⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙⲛ̄ ϣϭⲟⲙ ⲉⲧⲣⲉ ⲡ̀ϣⲙ̄ⲙⲟ ϩⲱⲡ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲧⲏϣ ⲉ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲱⲕⲙ̄ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲉⲙϩⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲓⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲡϯⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉ ⲉⲥϣⲟⲟⲡ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲥⲱⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲥ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉⲥϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲛⲉϩⲟⲟⲩ.

ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲥⲕⲉⲩⲏ ⲙ̀ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲉⲧⲛⲁϭⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉ̀ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ̀ϣ̅ⲗⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲛⲉⲗ̅ϫ̅ ⲛⲁⲩⲡⲁⲧ. ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲕⲁ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ϣ̅ⲙⲙⲟ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲱⲧ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲧ̅ⲙ̅ⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲉϥⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲍⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲛⲓⲃⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ϩⲣⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛ ⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲧⲉϩⲛⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲩⲙⲁⲁϫⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ϣⲁⲁⲛⲧⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣⲧⲉⲩϣⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲉ̀ⲩⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲱϣ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲩⲕⲁⲑⲏⲅⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ. ⲛⲉⲧⲛⲉϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲛ̀ϭⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲛⲁⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲛⲁⲉⲛⲧ̅ϥ̅ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲧⲁϥ ⲉⲙ̀ⲡ̅ϣⲁ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲛ ⲧⲉϥⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲙ̅ⲉ̅. ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲗⲏⲗ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲉ̀ϫⲙ̅ ⲡ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲡ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲥⲱⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲕⲟⲗⲩⲙⲃⲏⲑⲣⲁ ⲏ̀ ⲉϥϩⲁⲁⲧⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉϣϫⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲧⲉ ⲉⲥϭⲉⲉⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲥϭⲉⲡⲏ ⲉⲓ ⲉ̀ⲭⲣⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲕⲟⲗⲩⲙⲃⲏⲑⲣⲁ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁϭⲉⲛⲧ̅ϥ̅ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ⲇⲉ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̀ϣⲁϫⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲙⲛ̅ϭⲟⲙ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϣⲁϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲩⲉⲓⲟⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲏ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲉϥⲏⲡⲉ ⲡⲉⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲡϩⲁⲉ ⲇⲉ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲉⲁⲩⲃⲉⲗ ⲛⲉⲩⲃⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲁⲩⲕⲱ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲟⲥⲙⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ϩⲓ ϩⲁⲧ ⲉⲧϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲁ ⲗⲁⲁⲩ ϫⲓ ⲉⲓⲇⲟⲥ ⲛⲁⲗⲗⲟⲧⲣⲓⲟⲛ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲩⲧⲏϣ ⲉⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲉⲓ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲙ̅ ⲡ̀ⲛⲉϩ ⲛ̅ϥ̅ⲕⲁⲁϥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲥⲕⲉⲩⲟⲥ ⲛ̅ϥ̅ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲏⲥⲧⲓⲁ ⲛ̅ϥ̅ϫⲓ ⲟⲛ ⲛ̀ⲕⲉⲛⲉϩ ⲛ̅ϥ̅ⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲍⲉ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̅ϥ̅ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡ̀ⲛⲉϩ ⲙ̀ⲡⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲥⲙⲟⲥ.

ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϥⲉⲓ ϩⲁⲡ̀ⲛⲉϩ ⲙ̀ⲡⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲥⲙⲟⲥ ⲛ̅ϥ̅ⲁϩⲁⲣⲁⲧ̅ϥ̅ ⲛ̀ⲥⲁϩⲃⲟⲩⲣ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ. ⲛⲧⲉ ⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲛ̅ϥ̅ⲁϩ ⲉ̀ⲣⲁⲧ̅ϥ̅ ⲛ̀ⲥⲁⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲙⲁⲣⲉϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲡⲓⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲕϣ̅ⲙϣⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲕϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲁϩⲥⲉϥ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲉϩ ⲙ̀ⲡⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲥⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲉ ⲥⲁ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲁⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲕⲁ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲏ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲁϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ̅ϥ̅ ϩⲓϫ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲃⲱⲕ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲉϥϯ ⲉ̀ⲧⲟⲟⲧ̅ϥ̅ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲙ̀ⲡⲧⲏⲣϥ ⲧⲉⲧⲣⲓⲁⲥ ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧⲉⲣⲟ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲟⲩⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ϩ̅ⲛ̅ ϯⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛ̀ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲓⲕⲏ ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲟⲛϩ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲡⲉⲧϫⲓ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲙⲁⲣⲉϥ ϫⲟⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ϯⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲓϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧϯⲛⲁⲕⲁ ⲧⲟⲟⲧ̅ϥ̅ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲛ̅ ⲧⲁⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲧϫⲓ ⲛ̅ϥ̅ⲟⲙⲥ̅ϥ̅ ⲛ̀ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲕ̀ⲡⲓⲥⲧⲉⲩ ⲉⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣⲣⲱⲙⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲁⲧⲧⲁϩⲟⲥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϫ̅ⲛ̅ ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁⲩⲥϯ̅ⲟ̅ⲩ̅ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲁⲣⲟⲛ ϩⲓ ⲡⲟⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲓⲗⲁⲧⲟⲥ ⲁϥⲙⲟⲩⲉϩⲛⲁϥ ϩⲁ ⲡⲉⲛⲟⲩϫⲁⲓ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲙⲁϩ ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲙⲏⲣ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓ ⲧⲟⲩⲛⲁⲙ ⲙ̀ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲧϫⲟⲥⲉ. ⲁⲩⲱ ϥ̀ⲛⲏⲩ ⲟⲛ ⲉ̀ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉϥⲙⲛ̅ⲧⲉⲣⲟ.

ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲁⲅⲁⲑⲱⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲉⲧⲃ̅ⲃ̅ⲟ ⲙ̀ⲡⲧⲏⲣϥ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ[1].

. . . .

ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲙ̀ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲁⲁⲛϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧ̅ⲥ̅ ⲛⲑⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲥⲛⲁⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲥⲁϣⲉ ⲙ̀ⲡϩⲏⲧ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲉϩⲗⲟϭ ⲙ̀ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϭⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥ-ⲕⲟⲡⲟⲥ ϯⲗⲟⲅⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ.

ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲉϣ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉϥϯ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲗⲁⲥⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲛ̀ⲧⲡⲉ ⲡ̅ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲧϫⲓ ϩⲱⲱϥ ⲉϥⲟⲩⲱϣ̅ⲃ̅ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲟⲩⲟ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲥⲉⲁϩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲉⲩⲧⲁⲝⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲉ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲛⲉ̀ⲣⲱⲧⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲁⲛⲉ̀ⲃⲓⲱ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲟⲟⲥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲧϯ ⲙ̀ⲡⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲉ̀ⲥⲛⲟϥ ⲛ̀ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲉⲧϫⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲟⲩⲱϣ̅ⲃ̅ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲍⲉ ⲉ̀ⲉⲣⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲉⲣⲁⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲧ̅ⲛ̅ ⲉϥⲉ̀ⲣⲟϩ̅ⲧ̅ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲧ̀ⲥⲁⲃⲟ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲉϥⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲉⲓ ϩⲛ̅ ⲧ̀ⲙⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉϥϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲁⲛⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ϩⲛ̅ ⲟⲩϣⲱⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁⲩⲁⲩⲱ ⲉⲩⲕⲁⲑⲏⲅⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲧ̅ⲛ̅ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲁⲣⲝ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲉⲛ ⲕⲉ ϩⲱⲃ ⲉϣϣⲉ ⲉⲧⲁⲩⲟϥ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲟⲟϥ ⲉ̀ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲥϭⲣⲁϩ̅ⲧ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲉ ϯⲯⲩⲫⲟⲥ

1) Ici le manuscrit présente une lacune assez longue et qui n'existe pas dans la version memphitique : Voici le texte de cette dernière traduction que nous donnons ici pour compléter le texte copte et en faciliter la comparaison avec l'original de Clément Romain :

ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁϩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲉⲛⲁϥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲫⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥ ⲑⲁϩⲥ̅ϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ϯⲑⲱϩ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲛ̀ⲟⲩⲑⲱϩⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉϩ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲛⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲉⲛⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲉϥⲑⲁϩⲥⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϯϩⲓⲱⲧⲟⲩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲛⲏⲡⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ.

ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲭⲁ ⲧⲉϥϫⲓϫ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩϭⲓϣϣⲱⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲁⲕⲑⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲣⲡⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩϭⲓ ⲙ̀ⲡⲭⲱ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ⲡⲓⲉⲛⲉϩ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲁⲣⲓⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲉ̀ⲙⲁϩⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲱⲣⲡ̅ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲕϩ̀ⲙⲟⲧ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣⲉⲙϣⲏⲧⲕ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ϫⲉ ⲫⲱⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲱⲟⲩ.

ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉⲛⲉϩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϫⲱϣ ⲙ̀ⲡⲛⲉϩ ⲛ̀ϯⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥϫⲓϫ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲭⲁⲧⲟⲧϥ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯⲑⲱϩ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲛ̀ⲟⲩⲑⲱϩ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲉϩ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛⲉⲙ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉ̀ⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲧⲉϩⲛⲉ ⲉϥϯⲫⲓ ⲉ̀ⲣⲱϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉϫⲟⲥ ϫⲉ ⲡ̀ϭ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲏⲉⲧⲟⲩⲉⲣⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲛⲉ ⲙⲁⲧⲁ ⲧⲟⲩ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ⲧⲟⲥ ⲥⲟⲩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉⲧⲓⲣⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲉⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϣ̀ⲗⲏⲗ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩϭⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩϣⲗⲏⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲱ ⲛ̀ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ.

ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲓⲇⲓⲁⲕⲱⲛⲟⲥ ⲉⲛ ϯⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲑⲟϥ ⲉϥϣⲉⲡ ϩ̀ⲙⲟⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲱⲓⲕ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲡ̀ⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲙ̀ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲫⲟⲧ ⲛⲏⲣⲡ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲡⲉ ⲡ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲫⲟⲛ̅ϥ̅ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲉⲣⲱϯ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲉⲃⲓⲱ ⲉⲩⲑⲏⲧ ⲉ̀ⲡϫⲓⲛ̀ⲙⲟϩ ⲛ̀ⲛⲓⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲟϯ ϫⲉ ⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁϯ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲁϩⲓ ⲉϥϧⲁϯ ⲛ̀ⲟⲩⲉ̀ⲣⲱϯ ϩⲓ ⲉ̀ⲃⲓⲱ . . . . . .

ⲛ̀ⲟⲩⲱϣ̄ ⲛ̀ⲧⲁⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲃ̄ⲣ̄ⲣⲉ ⲉⲛϩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲉ̀ⲙ̄ⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲯⲩⲫⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲧ̀ⲛⲏⲥⲧⲓⲁ.

ⲙ̄ⲍ̄. ⲛⲉⲭⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩϣ̄ⲗⲏⲗ ϩ̄ⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ. ⲙ̀ⲙ̄ⲛ̄ϣϭⲟⲙ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣ̄ϥ̄ ⲛⲁⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲉⲛ ⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱϣ ⲉ̀ϫⲓ ⲟⲩⲗⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲙ̄ⲛ̄ϣϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲁⲣⲛⲁ ⲉⲩϣⲁⲛⲡⲱϣ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ϥ̀ⲛⲁⲛⲓϯⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̄ⲛ̄ ϩ̄ⲛ̄ ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ̄ ⲧ̀ϭⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲗⲁⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲉⲓⲕ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲉϣ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲉⲧϩⲁⲣⲱϥ ⲟⲩⲉ̀ⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲙ̀ⲡ̄ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡ̄ϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲙ.

ⲙ̄ⲏ̄. ⲟⲩⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩⲥⲱ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲡⲟⲧ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̀ⲥⲉⲥⲱ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲟⲩⲱⲙ ⲉⲩⲧ̄ⲃ̄ⲃⲏⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲑⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓⲕ ⲛ̀ⲉⲝⲟⲣⲅⲓⲥⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲡⲟⲧ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲟⲩⲱⲙ ⲙ̄ⲛ̄ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ.

ⲙ̄ⲑ̄. ⲙⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲟϫⲟⲩ ϩ̄ⲙ̄ ⲡ̀ⲇⲓⲡⲛⲟⲛ ⲙ̀ⲡ̄ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̄ⲛ̄ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ ⲉⲣ̄ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁϩⲙⲉϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲟⲡ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲱⲙ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲁϥⲥⲉⲡⲥⲱⲡⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲩⲉ̀ⲉⲓ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϩⲁ ⲧⲉϥⲟⲩⲉϩⲥⲟⲓ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ϣϣⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲓⲙⲉⲓ ⲙ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲣⲱϣⲉ.

ⲛ̄. ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲱ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲧ̀ⲥⲁⲃⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲥⲱ ⲉⲧⲣⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ϯϩⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲣⲱⲙⲉ ⲥⲱⲃⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲧⲛ̄ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲗⲩⲡⲉⲓ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲉϩ̄ⲙ̄ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉ̀ϫⲙ̄ ⲡⲉⲧⲉⲛⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲉϥⲉ̀ϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲃⲱⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲡⲉ ⲡⲉϩ̀ⲙⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̄ⲕⲁϩⲓ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϯ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲉⲣⲓⲥ ⲧⲏⲣ̄ⲧⲛ̄ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲓⲉ ⲉⲛⲛⲁϥⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲟⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲧⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲉϩ̄ⲙ̄ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲛ̄ⲣⲱϣⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲉⲛ̀ⲛⲁⲥⲉⲉⲡⲉ ⲉⲣⲱⲧⲛ̄ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁϩⲙⲉⲕ ⲛⲁⲧ̄ⲛⲉⲓⲣⲉ ϣⲁ ⲛⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲉⲛⲁⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲣⲁϣⲉ ϩ̄ⲙ̄ ⲛ̀ⲧⲣⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲃⲱⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ.

ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁϩⲙⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲥϭⲣⲁϩⲧ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩϯⲧⲱⲛ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲣⲟⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲟⲩⲱϣ̄ⲃ̄ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉⲛϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲕⲁⲣⲟⲟⲩ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲙ̄ⲛ̄ⲧϩⲁⲕ ϣⲁⲛⲧⲉϥϣⲛ̄ⲧⲟⲩ ⲟⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲉⲛⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉⲛ ⲉⲧϩ̄ⲙ̄ ⲡ̀ⲇⲓⲡⲛⲟⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧ̄ϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉϣⲱⲡ ⲉϥ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧ̄ϥ̄ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲟⲩⲛⲟⲥ ϭⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲙ̀ⲡⲉⲝ̄ⲓ̄ⲥⲙⲟⲥ ⲛⲓⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲩϩⲓ ⲛ̀ⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲉϣ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲱⲙ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲧⲏⲙⲉⲓ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲇⲉ ⲙ̄ⲛ̄ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ϯ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩϣⲉⲡϩ̀ⲙⲟⲧ.

ⲛ̄ⲁ̄. ⲡⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲱⲙ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩϣⲉⲡϩ̀ⲙⲟⲧ ϩ̄ⲙ̄ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛ̀ⲧ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣ̄ⲙ̄ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲧⲏⲣ̄ⲛ̄ ⲉ̀ⲛ̀ⲛⲏϥⲉ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲕⲏϩ ⲁⲣⲟⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲡⲛⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ.

ⲕ̄ⲃ̄. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲱϣ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲉϩ̄ⲙ ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲁϥⲉⲣϩ̄ⲗⲗⲁ ⲙⲁⲣⲉϥⲧ̄ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ϥⲛⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲣⲟⲩϩⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲛ ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϯⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲙ̄ⲛ ⲟⲩⲉⲛⲕⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲁ̀ⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲩⲏⲓ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲉⲩⲟⲩⲱϣ̄ⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲡⲣⲟⲥⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ⲕ̄ⲅ̄. ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲍⲉ ⲉ̀ϫⲓ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛ̀ϣⲟⲣ̄ⲡ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲏⲙⲁ.

ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲓⲧⲟⲩ ϩ̄ⲛ ⲟⲩϣⲉⲡϩ̀ⲙⲟⲧ ⲛ̄ϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥⲟⲛⲟⲙⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ.

ⲧ̄ⲛ ⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉⲛϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲁⲕϫⲟⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧ̄ⲙ ⲡⲉⲕϣⲁϫⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲕⲁϩ ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲩⲓⲉ̀ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉⲩⲛⲟⲃⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲛⲟϥ ⲙ̄ⲛ ⲟⲩⲧⲣⲟⲫⲏ ⲙ̀ⲡ̀ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲛ ⲛ̀ⲥⲱⲛ̄ⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲧⲉⲛ̀ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫ̄ⲛ ⲛⲁⲓ ⲙ̄ⲛ ⲛ̀ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲉⲩⲉⲣⲅⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲁⲕⲕⲟⲥⲙⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲱⲛ̄ⲧ ⲧⲏⲣϥ ϩ̄ⲛ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲩϣ̄ⲃⲃⲓⲏⲩ ϩⲓⲧ̄ⲙ ⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕ ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ ⲙ̄ⲛ ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛ̀ⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲧⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ.

ⲕ̄ⲇ̄. ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲥ̀ⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉⲗⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛ̀ⲕⲉⲛⲧⲉ ⲛ̀ϩⲁⲣⲙⲁⲛ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲧ ⲛ̀ⲡⲁⲡⲓⲇⲓⲟⲛ ⲛ̀ϫⲉⲙⲡⲉϩ ⲛ̀ⲡⲉⲣⲥⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲁⲥⲓⲟⲛ ⲡⲁⲙⲏⲕⲇⲁⲗⲟⲛ.

ⲛ̀ⲛⲉⲩⲥⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲗⲱⲱⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲡⲉⲙϫⲱⲗ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲡⲉϣϫⲏⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲡ̀ⲡⲉⲡⲱⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲉⲗⲟⲡⲉ-ⲡⲱⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲱⲃⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϩ̄ⲛ ⲛ̀ⲗⲁⲭⲁⲛⲟⲛ.

ⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲣⲟⲥⲫⲉⲣⲉⲓ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲛⲑⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲣⲧ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲛ ⲡⲉⲕⲣⲓⲛⲟⲛ ⲛ̀ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲕⲁ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲉⲩⲉϣⲉⲡϩ̀ⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓϯⲡⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϫⲓ ⲡⲗⲁⲁⲩ ϩ̄ⲙ ⲡ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ϩⲁⲑⲏ ⲛ̀ⲧⲉϥⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ⲥ.

ⲕ̄ⲉ̄. ⲛ̀ⲥⲉ ⲛⲁⲉⲡ ⲧⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉϥϣⲁⲛ ⲉⲣⲗⲁⲃϩⲏ ϩⲁⲑⲏ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲡ̀ϫⲱⲕ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ⲙ̄ⲛ ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲥ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲣ-ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲛ̄ϥϩⲱ ⲇⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉⲩⲟⲉⲓⲕ ⲙ̄ⲛ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲩ ⲙ̄ⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉϥϩ̄ⲙ ⲡⲉϣⲉϭⲏⲣ ⲏ̀ ⲛⲧⲟϥ ⲁϥⲉⲣⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲡⲁⲓ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓⲙⲉ ⲉ̀ⲡⲁⲓ ⲙⲁ-ⲣⲉϥϯ ⲛ̀ⲧⲉϥⲛⲏⲥⲧⲓⲁ ⲙ̄ⲛⲥⲁ ⲧ̀ⲡⲉⲛⲧⲏⲕⲟⲥⲧⲏ ⲟⲩ ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲧⲉⲛϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲡⲉⲧⲟ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲥⲉⲓ̀ ⲛⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϩ̄ⲙ ⲡ̀ⲙⲉϩⲥ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲃⲟⲧ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧ̀ⲙⲉ ⲉϥⲉϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲧ̀ⲛⲏⲥⲧⲓⲁ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲣⲟⲥⲕⲁⲣⲧⲏⲣⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ⲕ̄ⲋ̄. ⲡⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙ̄ⲛ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲕⲁⲣⲧⲏⲣⲉⲓ ⲉⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲁⲙⲟϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧϣⲱⲛⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥϣⲁⲛⲇⲟⲕⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲛⲁϭⲓ ⲡⲉⲩϣⲓⲛⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲉⲧϣⲱⲛⲉ ⲅⲁⲣ ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲉⲩϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲉϥϭⲓⲛⲉ ⲙⲡⲉ̀ⲩϣⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉ̀ⲉⲣⲡⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉ̀ϣ̀ⲗⲏⲗ.

ⲛ̄ⲍ̄. ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲟⲩⲛⲉⲛⲉϩⲥⲉ ⲙⲡⲁⲧⲟⲩϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲙⲁⲣⲟⲩϣ̀ⲗⲏⲗ ⲉ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲁⲓ ⲉⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛ̀ϭⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧⲕⲁⲑⲏⲅⲏⲥⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲱⲧ̄ⲡ̄ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲛ̀ⲥⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲛ̀ϭⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲍⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ϯⲟⲩⲱ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ̄.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟ͂ⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲛ̀ϣⲟⲣ̄ⲡ̄ ⲛ̀ⲛ̄ⲥⲟⲡ ⲉⲧⲟⲩⲕⲁⲧⲁⲗⲟⲥ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲛⲁⲁⲩ.

ⲛ̄ⲏ̄. ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲙⲁⲣⲉϥⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲍⲉ ⲉ̀ϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲏⲥⲧⲓⲁ ⲙⲡⲁⲧⲉϥⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩ̀ⲛⲁⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲉⲛ ϩⲉⲛⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ̄ ⲉϥϭⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ϯ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁϩⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲩ ⲛ̄ϥ̄ⲛⲁϭ̄ⲙ̄ϭⲟⲙ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲱⲣ̄ϫ̄ ⲉ̀ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲏⲥⲧⲓⲁ.

ⲛ̄ⲑ̄. ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϥⲉⲓⲣⲟⲟⲩϣ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲱⲣ̄ϫ̄ ⲉ̀ⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ ⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲟⲩⲱⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲏⲥⲧⲓⲁ ⲏ̀ ⲟⲩⲡⲓⲛ ⲏ̀ ⲕⲉⲥⲱⲛ̄ⲧ̄ ⲏ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲕⲉⲗⲁⲁⲩ ϩⲱⲗⲟⲥ ϩⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ⲥ̄ ⲛ̄ϥ̄ⲥⲱⲣ̄ⲙ̄ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ̄ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϣ̀ϣⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ⲡⲉϩ̄ⲧ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.

ⲝ̄. ⲉⲕϣⲁⲛⲥⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲅ̄ϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ̄ ϩⲱⲥ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲙⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲉ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲡⲱⲧ̄ϩ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ̄ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛ̀ⲁⲗⲗⲟⲧⲣⲓⲟⲛ ⲗⲟϫϩ̄ϥ̄ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϭⲱⲛ̄ⲧ̄ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ϩⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲡⲉ̀ⲛ̀ⲧⲁⲕⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲅ̄ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲧⲣⲉⲕⲉⲥⲉϣ̄ϥ̄ ⲧⲁⲥⲟⲩⲧⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲟⲡⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ⲥ̄.

ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲟⲩⲁϩ-ⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲁⲙⲉⲗⲉⲓ ⲉ̀ⲥⲱⲟⲩϩ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲙ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲕⲱⲗⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩϣⲁⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲇⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧⲁⲙⲉ ⲛⲉⲧϩ̄ⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϣ̀ⲗⲏⲗ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲧⲏϣ ⲛⲁϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲛ̀ⲧⲱⲙⲥ.

ⲝ̄ⲁ̄. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲃⲁⲣⲉⲓ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲙ̄ⲥ̄ ⲣⲱⲙⲉ ϩⲛ̄ ⲛ̀ⲕⲟⲓⲙⲏⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲡⲁ ϩⲏⲕⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲗⲏⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩϯ ⲙ̀ⲡ̀ⲃⲏⲕⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲧϣⲓⲕⲉ ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲁⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲉⲣⲁⲙⲟⲥ ⲉⲧϩ̄ⲙ̄ ⲡ̀ⲙⲁ ⲇⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲉⲧϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲟⲟⲩϣ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉϥϩⲣⲟϣ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉ̀ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉ̀ϣ̀ⲗⲏⲗ.

ⲝ̄ⲃ̄. ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ϣⲟⲣ̄ⲡ̄ ⲉⲩⲟⲃϣ̄ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩϫⲱϩ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲁ ϭⲓϫ ⲛ̀ⲥⲉϣ̀ⲗⲏⲗ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲩϩ̀ⲃⲏⲩⲉ.

ⲁⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲅⲏⲥⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲥⲟⲧ̄ⲡ̄ⲥ̄ ⲛⲁⲥ ⲉ̀ⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉϥⲱⲡ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ϫⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉϥⲥⲱⲧ̄ⲙ̄ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉϥϣⲁϫⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲧⲕⲁⲑⲏⲅⲉⲓ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲅⲁⲣ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉϥⲛⲁϣⲉϭ̄ⲙ̄ϭⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲡⲁⲣⲉⲗⲑⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲕⲁⲕⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲟⲡ̄ϥ̄ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲛⲟⲃⲉ ⲡⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲧ̄ⲙ̄ⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲅⲉⲓ ⲛ̀ϩⲏⲧ̄ϥ̄ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲇⲉ ⲟⲩⲉⲛ

ϭⲟⲙ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲱϣ ⲛ̀ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛ̀ⲣⲉϥϯⲥ̀ⲃⲱ ⲉⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̅ ⲉⲣϩⲁⲛ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅ ⲧⲟⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉⲧϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲟⲩⲉ ⲛⲉⲧⲉⲣⲛⲟⲃⲣⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲛⲉⲧⲉⲕⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲛ̅ⲅ̅ⲱⲫⲉⲗⲉⲓ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲧⲕⲁⲑⲏⲅⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲧⲉⲕⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲉ̀ϫⲛ̅ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲕⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁϫⲱ ⲇⲉ ⲛⲁⲕ ⲟⲛ ϩⲙ̅ ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲁⲉⲁⲩ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲕⲏⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϭⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲍⲉ ⲉ̀ⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϯⲟⲩⲱ̀ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲙⲛ̅ ⲕⲁⲑⲏⲅⲏⲥ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅ ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϩⲙ̅ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̅ϥⲱϣ ⲛ̀ⲣⲱϣⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅ ⲉⲩⲉ̀ⲇⲟⲕⲉⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϥⲉⲣϣⲁⲩ.

ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲉⲕϩⲙ̅ ⲡⲉⲕϣ̀ⲗⲏⲗ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫⲡ̅ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̅ⲅ̅ⲥⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲉⲕ ϩⲛ̅ ⲕⲉ ⲙⲁ ⲛ̀ⲕⲉ̀ⲣⲟϥⲧ̅ ⲉ̀ⲡⲕⲁⲓ̀ⲣⲟⲥ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ϣ̀ⲗⲏⲗ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩ̀ⲣⲁⲓ ⲅⲁⲣ ϩⲛ̅ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲱϥⲧ̅ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡϣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲟⲛ ϩⲛ̅ ϯⲡⲁⲗⲁⲓⲁ ⲁ̀ⲡⲛⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲁⲗⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟⲑⲉⲥⲓⲥ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲙⲛ̅ ⲡⲉⲥ̀ⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲛ̅ ⲡ̀ⲛⲱⲛ̅ⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲅⲟⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛ̀ϣⲱⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ϯⲡⲉ ϣ̀ⲗⲏⲗ ⲟⲛ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫⲡ̅ ⲥⲟ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲉϣⲧ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲡϣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲥϯ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲁⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲡⲱϣ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲕⲁⲕⲉ ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϣ̀ⲗⲏⲗ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ϩⲛ̅ ⲟⲩϣ̀ⲗⲏⲗ ⲉϥϭ̅ⲙϭⲟⲙ ⲉⲩⲧⲟⲛⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ́ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡⲉⲛ̣ⲧⲁϥ ⲉ̀ϣⲗⲏⲗ ⲁϥⲧⲣⲉ ⲧⲉⲕⲧⲏⲥⲓⲥ ⲧⲏⲣⲥ̅ ⲉⲣⲕⲁⲕⲉ ⲉⲛⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ. ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ̅ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲥⲙⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫⲡ̅ ⲯⲓⲧⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲉⲉⲓⲙⲉ ⲉ̀ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲛ̀ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉ̀ⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣⲡ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϥϫⲉⲩ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲡⲉϥⲗⲟⲅⲟⲥ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲕⲉⲛⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲡⲉϥⲥⲡⲓⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲟⲅⲭⲏ ⲁϥⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩⲥ̀ⲛⲟϥ ⲙⲛ̅ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙ̅ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲡ̀ⲕⲉ ϣⲱϫⲡ̅ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲩϩⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲉⲕϣⲁⲛⲱⲃϣ ⲉⲕⲛⲁⲁⲣⲭⲓⲥⲑⲁⲓ ⲉⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ. ϣⲗⲏⲗ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉⲕⲁⲛⲁⲡⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϩⲓϫⲙ̅ ⲡⲉϭⲗⲟϭ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙⲁ ⲛⲉⲛⲕⲟⲧⲕ ⲁⲩⲱ ⲉⲕϣⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲧⲡⲁϣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ϩⲓϫⲙ̅ ⲡⲉϭⲗⲟϭ ⲉⲓⲁⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̅ⲅ̅ϣⲗⲏⲗ ⲉⲕⲛⲁⲉⲓⲁⲁⲕ ⲇⲉ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲧⲃ̅ⲃⲏⲩ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲉⲛⲧⲕ̅ ⲉ̀ϩⲓⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲉ̀ϣ̀ⲗⲏⲗ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲧⲛ̅ⲉⲣⲏⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉⲥⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲓ ⲉⲓⲉ ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲩⲙⲁ ⲛ̅ⲅ̅ϣ̀ⲗⲏⲗ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲅ̅ⲕⲟⲧⲕ ⲟⲛ ⲉⲡⲉⲕⲙⲁ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉⲧⲙⲏⲣ ⲉ̀ⲡⲅⲁⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲣϫⲛⲁⲁⲩ ⲉ̀ϣⲗⲏⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ ϫⲁϩⲙ̅ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲱⲕⲙ̅ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲣⲭⲣⲓⲁ ⲁⲛ ⲛ̀ϫⲱⲕⲉⲙ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲥⲉⲧⲃ̅ⲃⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲟ̀ ⲛ̀ⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ.

ⲉⲕϣⲁⲛⲛⲓⲃⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲛ̅ⲅ̅ⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲕ ϩⲛ̅ ϯⲡⲁϭⲥⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲛⲁⲉⲛ ϯⲥⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲁⲡⲣⲟ ϣⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲧⲃ̅ⲃⲏⲩ ⲧⲏⲣⲕ̅ ϣⲁ ⲡⲉⲕⲟⲩⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲉ ⲛ̀ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲗⲧⲓⲗⲉ ⲙ̀ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲡⲩⲅⲏ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ϩⲏⲧ ⲛ̀ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲩⲧ̅ⲃ̅ⲃⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ.

ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛϣ̀ⲗⲏⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲉ̀ⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲁⲩϫⲱ ⲁⲩⲧ̀ⲥⲉⲃⲉ ⲉⲓⲁⲁⲧⲛ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ϫⲉ ϩ̀ⲣⲁⲓ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲥⲱⲛⲧ̅ ⲧⲏⲣϥ̅ ⲥϭⲣⲁϩⲧ̅ ⲉ̀ⲩⲥ̀ⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲛⲓⲥⲓⲟⲩ ⲙⲛ̅ ⲛ̀ⲛ̀ϣⲏⲛ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲥⲉⲟ̀ ⲛⲑⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲁϩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲧⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲧⲏⲣⲥ̅ ⲛ̀ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲗ̀ⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲉⲓ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲛ̀ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲥⲉϩⲩⲙⲛⲉⲩ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϣ̀ϣⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲧⲉ̀ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲗⲏⲗ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ.

ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲣⲉϥⲙⲛ̅ⲧⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲛ̅ ϯⲡⲁϣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡ̀ⲡⲁⲧϣⲉⲗⲉⲉⲧ ⲁϥⲉⲓ ⲁⲙⲏⲉⲓⲧⲛ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲧⲱⲙⲛ̅ⲧ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲙ̅ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲟⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϭⲉ ⲣⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛⲏⲩ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲉⲕϣⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ϣⲗⲏⲗ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲣⲛⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲥⲟⲩⲱⲛϥ̅ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̅ ϯⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲛϭⲱϣⲧ

ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛ̀ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲛⲉⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲛ̀ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲛ ⲧⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲧⲱⲧⲉⲛ ⲧⲏⲣⲛ̄ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛϫⲟⲕⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ⲉⲣⲡⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲉ̀ⲃⲱ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧ̀ⲥⲁⲃⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲁ̀ⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁϩⲉ ⲁⲛ ⲉⲛⲉϩ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ϫⲓ ⲡⲉⲓ ⲣⲁⲛ ⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲙ ⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲉϩⲛⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲉⲧⲟⲩⲉⲓⲙⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲟⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡⲁⲓ ⲉϣⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲧⲁⲕⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲛϣⲁⲛⲁⲁϥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲛⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲁϩⲣⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲙ̄ ⲛ̀ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉⲕⲧⲏⲛⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲑⲏⲣⲓⲱⲛ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲡⲁⲛⲧⲓⲕⲓⲙⲉⲛⲟⲥ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲑⲉⲱⲣⲉⲓ ⲛ̀ⲧϭⲟⲙ ⲙ̀ⲡϩⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧϩⲓϩⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲗⲟⲅⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥⲣ̄ⲥ̀ⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϥⲡⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲩⲡⲏⲧ ⲛ̀ⲥⲱϥ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲁⲓ ⲉⲩϩⲙ̄ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲛⲁ ⲙⲁ ⲛⲁϥ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄.

ⲡⲁⲓ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϣⲣ̄ⲡ ⲧ̀ⲥⲁⲃⲟⲛ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲛ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲕⲟⲛⲥϥ̄ ⲁϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲱϭⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲁ ⲙⲛ̄ ⲧⲟⲩⲉϭⲣⲟ ⲥ̄ⲛ̄ⲧⲉ ⲉϥⲧⲁⲙⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧⲛ̄ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲧⲁⲓ ⲉⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲛ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲛ ⲧⲁⲓ ⲉⲛϣⲁⲛⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲉϩⲛⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ̄ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲛϭⲓϫ ⲧⲉⲛⲛⲁⲕⲟϩⲙ̄ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ϩⲟⲧⲃⲉⲛ.

ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛϫⲓⲧⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲥⲉⲛⲁⲕⲉⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛϩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

ⲛⲁⲓ ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲩⲛⲃⲟⲩⲗⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲉ̀ϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲛ ϩⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛ̀ⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲛⲁⲉϣϭ̄ⲙϭⲟⲙ ⲉ̀ⲡⲗⲁⲛⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉ̀ⲡⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲁⲩⲍⲁⲛⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲉⲧⲟϣ ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛⲉⲧⲡⲣⲟϩⲓⲥⲧⲁ ⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲓⲥⲃⲱ ⲉⲧⲉⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩϩⲩⲇⲟⲛⲏ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲩⲟⲩⲁϣⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲁⲛ.

ⲉϣϫⲉ ⲁⲛ ⲛⲁ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ϭⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲛⲙⲁ̀ⲣⲁⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁϭⲟⲗⲡⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲙⲛ̄ϣⲁ ⲉϥⲕⲉⲃⲉⲣⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲉⲙⲛ̄ϣⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲗⲓⲙⲏⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲥϭⲣⲁϩⲧ.

(A suivre.)

MONUMENTS DE PERSÉPOLIS.

Plan du palais n° 8 (planche n° 149).

Nota. **Les colonnes marquées en noir sont celles dont on a déblayé les bases et déterminé les emplacements, les autres sont celles dont les bases sont restées cachées sous les remblais.**

Dimensions théoriques exprimées en pieds de 0m 329.85 de longueur.

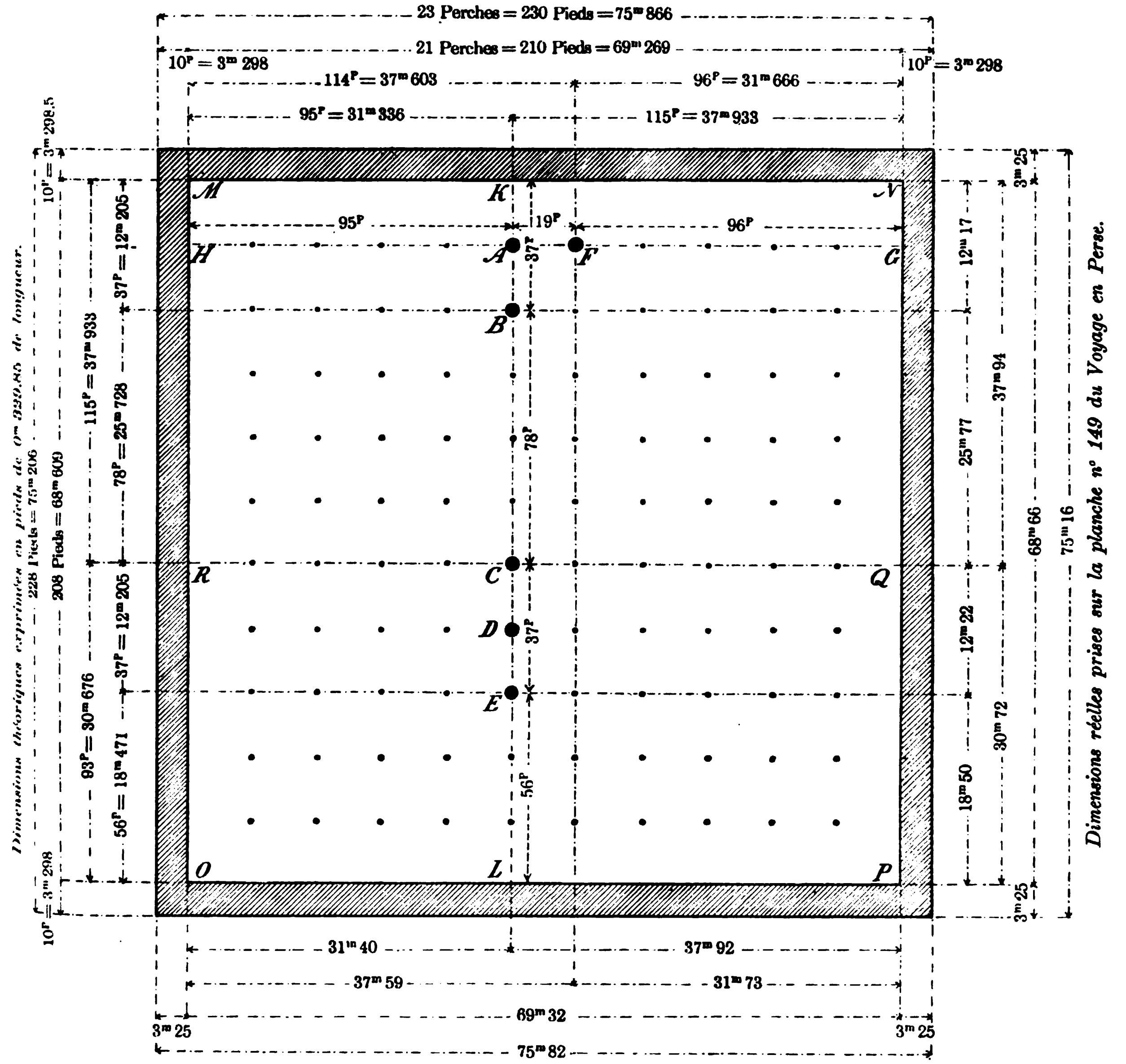

Dimensions réelles prises sur la planche n° 149 du Voyage en Perse.

Échelles de 0m 0015 pour un mètre (1/666 = 3/2000).

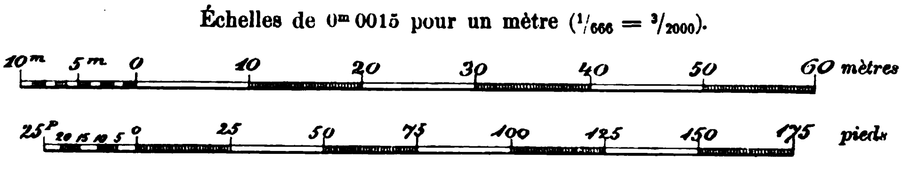

MONUMENTS DE PERSÉPOLIS.

Plan du palais no 5 (planche no 131).

Dimensions théoriques exprimées en pieds de 0m 3281 de longueur.

Dimensions théoriques exprimées en pieds de 0m 3281 de longueur.

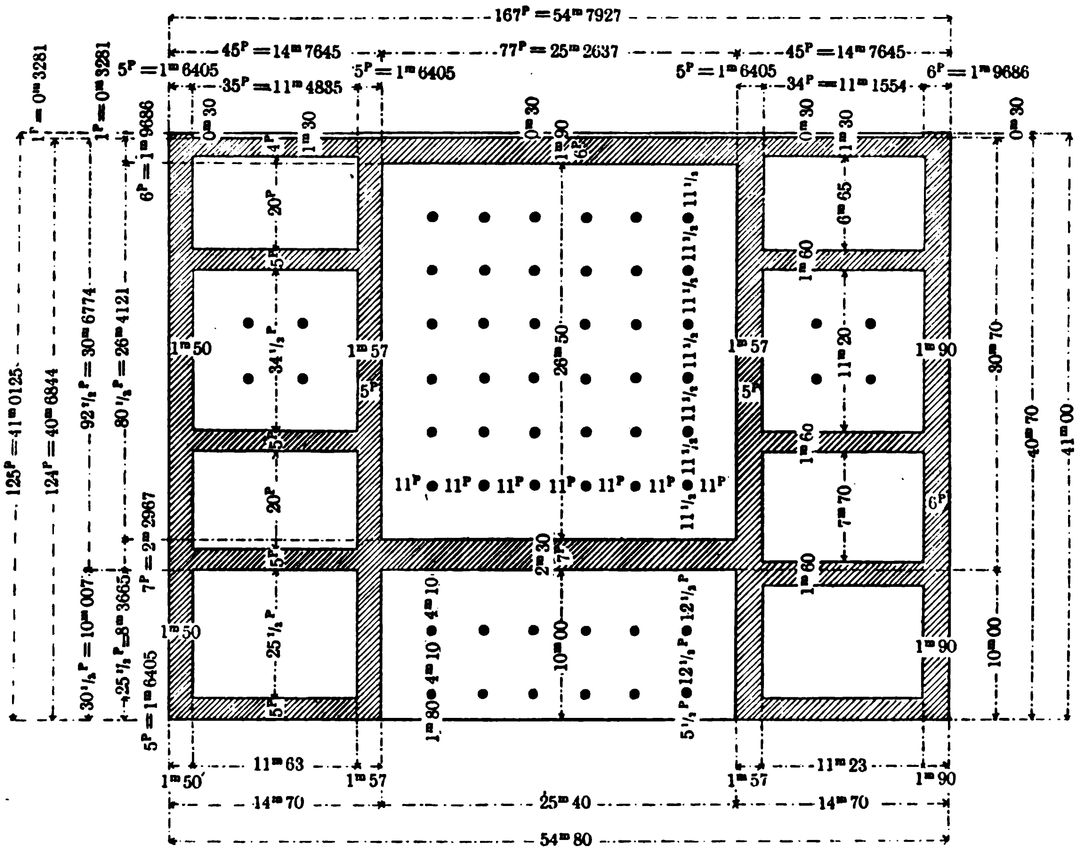

Dimensions réelles prises sur la planche no 131 du Voyage en Perse.

Dimensions réelles prises sur la planche no 131 du Voyage en Perse.

Échelles de 0m 002 pour un mètre (1/500).

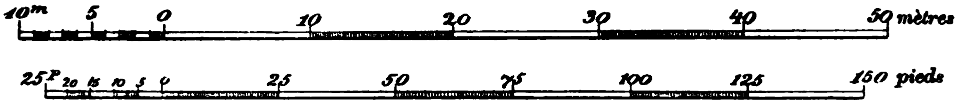

MONUMENTS DE PERSÉPOLIS.

Plan du palais n° 3 (planche n° 113).

Dimensions théoriques exprimées en pieds de 0m 33 de longueur.

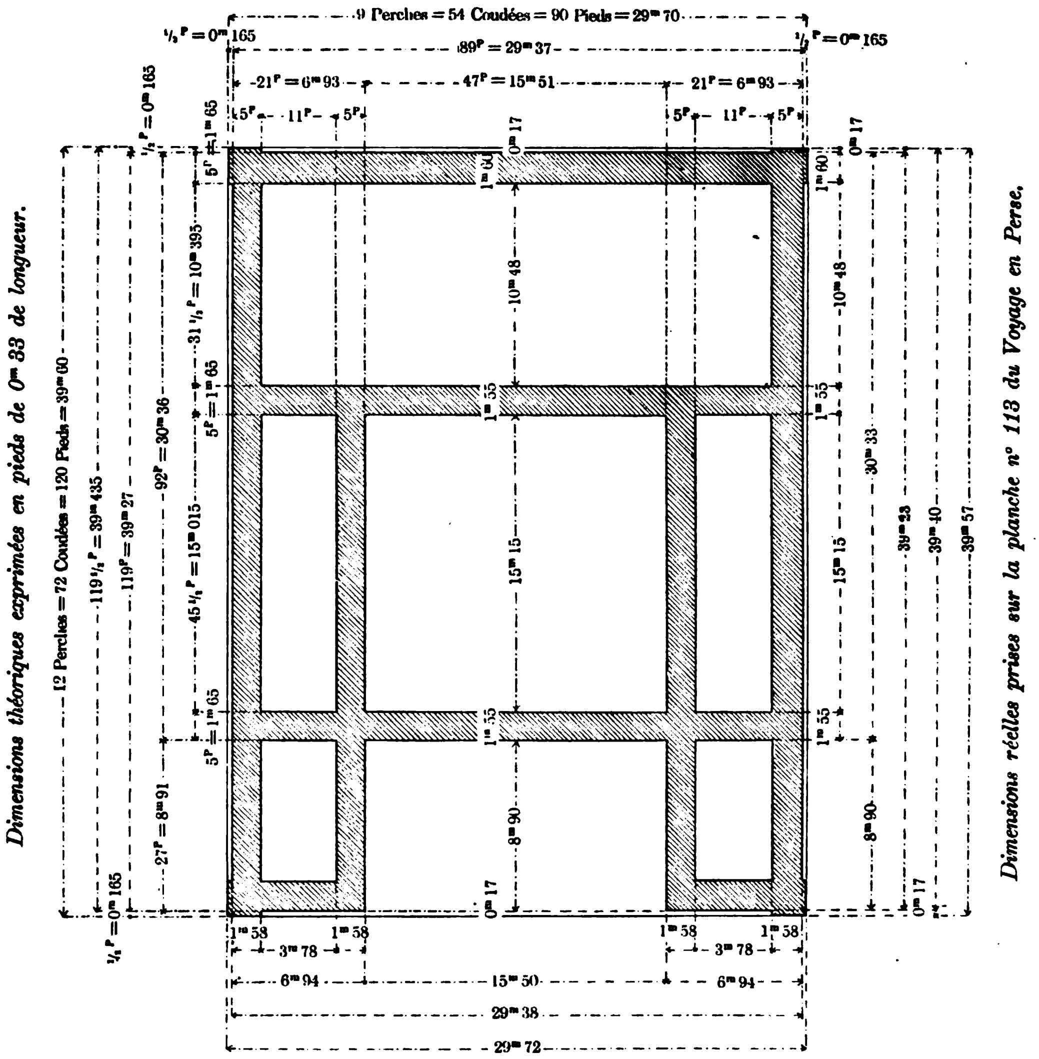

Dimensions réelles prises sur la planche n° 113 du Voyage en Perse.

Échelles de 0m 003 par mètre. ($^3/_{1000} = ^1/_{333}$).

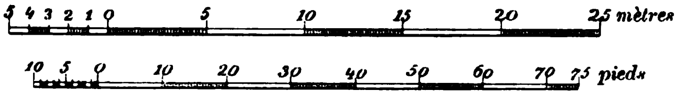

MONUMENTS DE PERSÉPOLIS.

Plan du palais n° 6 (planche n° 142).

Dimensions théoriques exprimées en grandes-briques de 0m 3945.

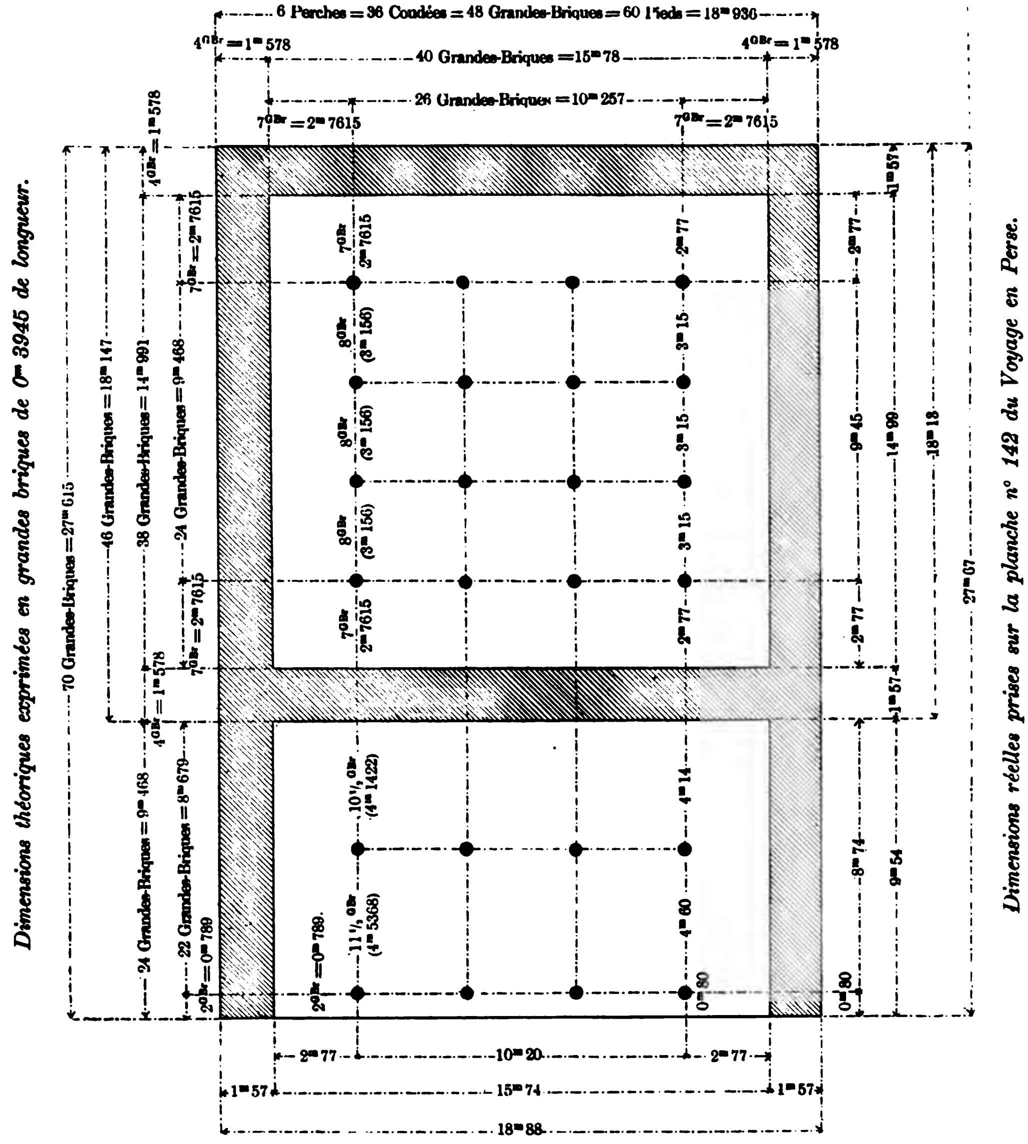

Dimensions réelles prises sur la planche n° 142 du Voyage en Perse.

Échelles de 0m 005 pour un mètre (1/200).

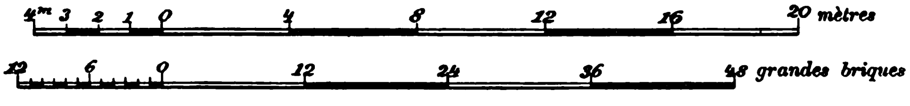

MONUMENTS DE PERSÉPOLIS.

Tombes royales du Sud-Est (planche n° 163).

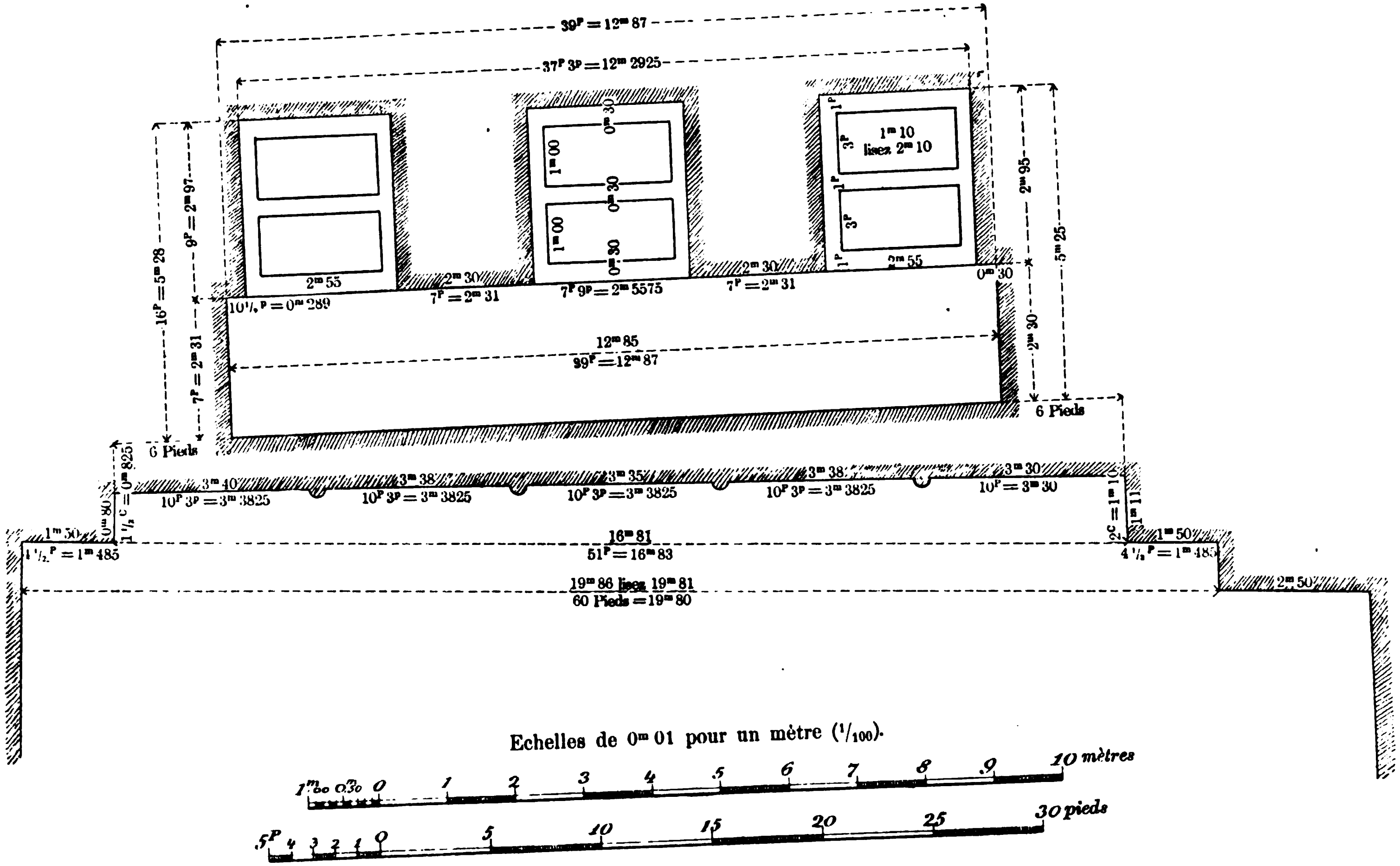

Echelles de 0m 01 pour un mètre (1/100).

MONUMENTS DE PERSÉPOLIS.

Tombe royale du Nord-Est (planche n° 165).

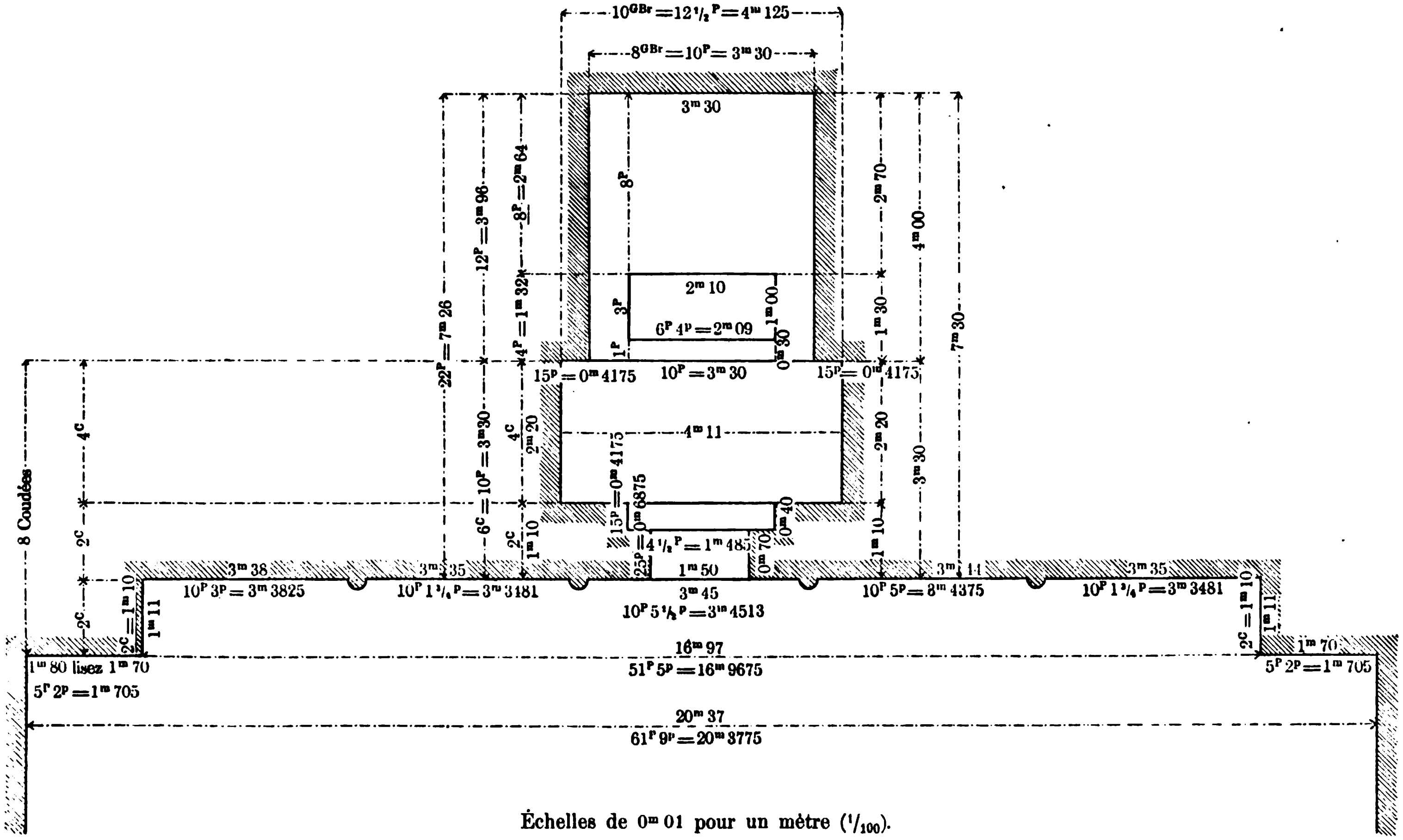

Échelles de 0m 01 pour un mètre (1/100).

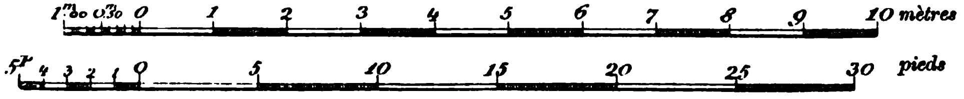

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

SIXIÈME ANNÉE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXV.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN,
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

Page

La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette (avec une planche), par U. Bouriant . 1
Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos) (avec une planche) 20
Découverte d'un petit temple à Karnak, par G. Maspero . . . . —
Le temple d'Apet où est engendré l'Osiris de Thèbes (suite) (avec une planche), par le Marquis de Rochemonteix 21
Fragments des Actes des Apôtres et des Épîtres de St Paul et de St Pierre aux Romains, en dialecte thébain, par G. Maspero 35
Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. Auguste Mariette, par L. Vassalli 37
A Thèbes (avec une planche), par U. Bouriant 41
Der Kalender des Papyrus Ebers, von J. Krall 57
Neue koptische und griechische Papyrus, von J. Krall 63
Ueber einige demotische Gruppen, von J. Krall 79
Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 81
Les canons apostoliques de Clément de Rome (suite), par U. Bouriant 97
Die saitischen Monumente des Vatikans, von Dr. Alfred Wiedemann 115
L'ébène chez les anciens Égyptiens, par Victor Loret 125
Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses, von E. v. Bergmann 131
Voyage d'un moine égyptien dans le désert, par E. Amélineau 166

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VI. **Fascicules I et II.**

Contenu : 1) La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette (avec une planche), par URBAIN BOURIANT. — 2) Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos) (avec une planche). — 3) Découverte d'un petit temple à Karnak, par G. MASPERO. — 4) Le temple d'Apet (avec une planche) (suite), par M. DE ROCHEMONTEIX. — 5) Fragments des Actes des apôtres et des Epîtres de St Paul et de St Pierre aux Romains, en dialecte thébain, par G. MASPERO. — 6) Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. AUGUSTE MARIETTE, par L. VASSALLI. — 7) A Thèbes (avec une planche), par URBAIN BOURIANT. — 8) Der Kalender des Papyrus Ebers, von J. KRALL. — 9) Neue koptische und griechische Papyrus, von J. KRALL. — 10) Ueber einige demotische Gruppen, von J. KRALL. — 11) Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. AURÈS.

LA STÈLE 5576 DU MUSÉE DE BOULAQ ET L'INSCRIPTION DE ROSETTE.

PAR

URBAIN BOURIANT.

Au mois de décembre dernier, le Musée de Boulaq a acheté une stèle, portant aujourd'hui le n° 5576, et qui a été trouvée à En-Nobéiréh, près de Damanhour, l'ancien 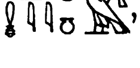, chef-lieu du district de 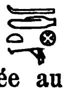 dans le nome .

Cette stèle, cintrée au sommet, est en calcaire et mesure 1^m 27 de hauteur sur une largeur de 0^m 51. Le tableau gravé dans le cintre, ainsi que les trente et une lignes dont se compose l'inscription sont d'un travail très-grossier : la plupart des signes sont mal exécutés ou inversés, et il y a confusion perpétuelle entre certains caractères; mais, quelque barbare que soit l'exécution de notre monument, il n'en est pas moins précieux.

C'est, en effet, un double de l'inscription de Rosette et, bien que l'importance de ce texte ait été considérablement amoindrie par les découvertes postérieures, je crois qu'aux yeux des égyptologues, une restitution complète du texte hiéroglyphique de ce décret sera toujours intéressante.

La restauration de l'original égyptien que nous donnons plus loin n'est pas sans lacunes, tant s'en faut; la stèle de Damanhour est bien une copie du décret de Memphis, mais c'est une copie écourtée; bien des groupes sont passés, des phrases entières ont été supprimées, enfin la rédaction en est si imparfaite qu'il est de toute évidence que le graveur n'entendait rien ou presque rien à la langue égyptienne.

Cependant, en nous appuyant sur le texte grec de la pierre de Rosette[1], sur ce qui, dans le même monument, reste de la rédaction hiéroglyphique, et sur la pierre de San qui contient nombre de mots communs aux deux décrets, il m'a été possible de rétablir dans sa plus grande partie le texte égyptien primitif de la pierre de Rosette.

Dans la stèle de Boulaq, le texte est précédé d'un tableau au-dessus duquel le disque solaire étend ses ailes. Autour du disque s'enroulent deux uræus, coiffées l'une de la couronne

1) Pour ce texte nous avons suivi l'édition donnée par LETRONNE dans ses *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte.*

blanche, l'autre de la couronne rouge; à chacune de ces uræus est suspendu un sceau dans lequel est fiché horizontalement un flabellum.

Le tableau représente le roi Ptolémée V, suivi de sept dieux et déesses; il est coiffé de la plume ; de la main gauche il tient le et, de la droite, présente un vase, dont la gravure est inachevée, à un dieu coiffé de la double couronne et piquant du bout de sa lance un prisonnier dont les mains et les pieds sont liés ensemble et qui se tient debout sur les genoux. Derrière ce dieu, une déesse coiffée du disque et des deux plumes droites et portant le sceptre . Aucune inscription n'accompagne ce tableau. Six cartouches, restés vides, ont été gravés au-dessus de six des personnages qui suivent le roi. La présence seule de ces cartouches indique que ces divinités sont les ancêtres mêmes du roi dont il est parlé dans l'inscription, les dieux Philopators, Evergètes et Soters.

Des tableaux de ce genre sont fréquents sur les monuments Ptolémaïques, et la stèle de Tell-Ramsès, n° 5401 du Musée de Boulaq, copie textuelle du décret de Canope, présente, au-dessus de l'inscription, une scène analogue dans laquelle le roi Ptolémée III est accompagné des dieux Adelphes et Soters.

Quant à l'inscription elle-même, elle est composée, comme je l'ai dit plus haut, de trente et une lignes dont les sept premières sont encadrées de traits fortement accusés; ces traits de séparation sont beaucoup plus grêles dans le reste de l'inscription; dans cette partie aussi les hiéroglyphes sont beaucoup moins profondément gravés.

J'ai cru inutile de mettre des *sic* à chaque erreur du scribe; le texte est publié tel quel, aussi fidèlement que m'a permis de le faire l'état du monument qui en certains endroits est usé, et mutilé en certains autres. Pour en contrôler l'exactitude, on n'aura qu'à consulter la planche annexée à cet article, planche reproduite d'après une photographie de la stèle :

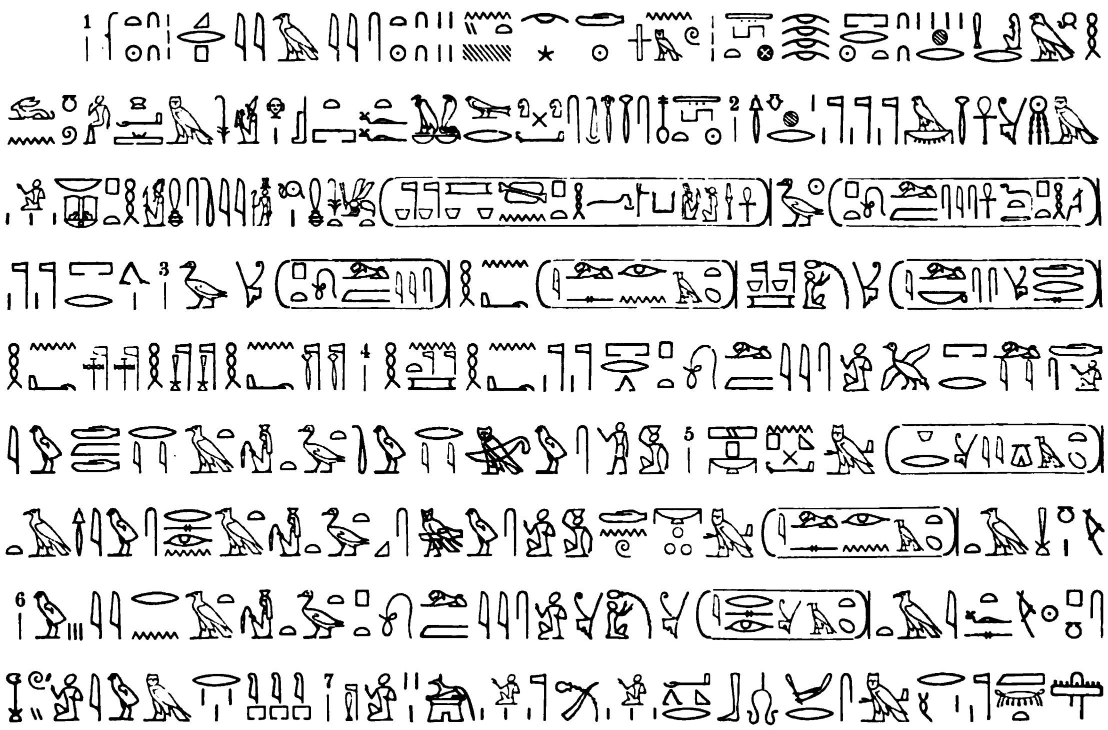

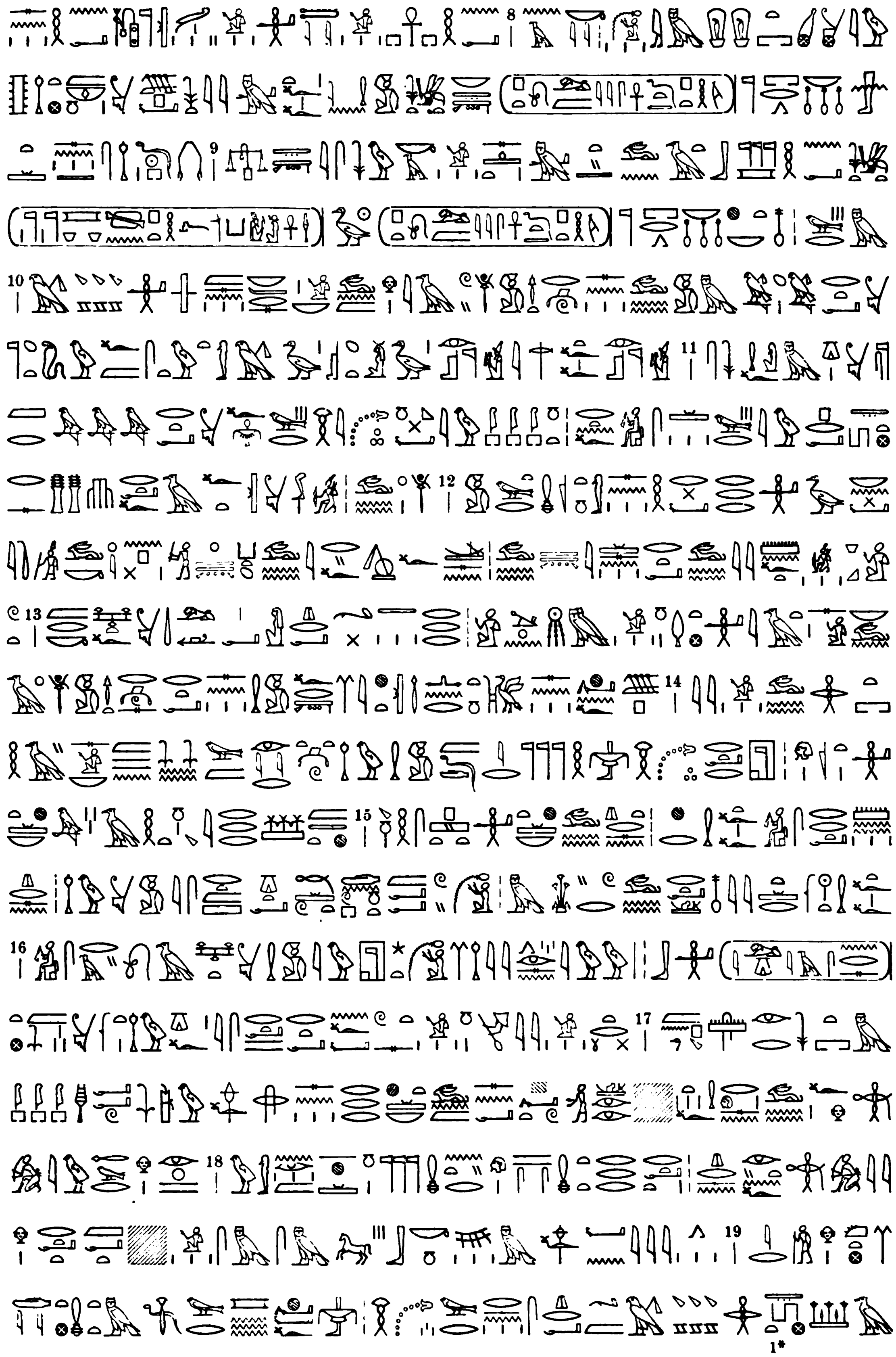

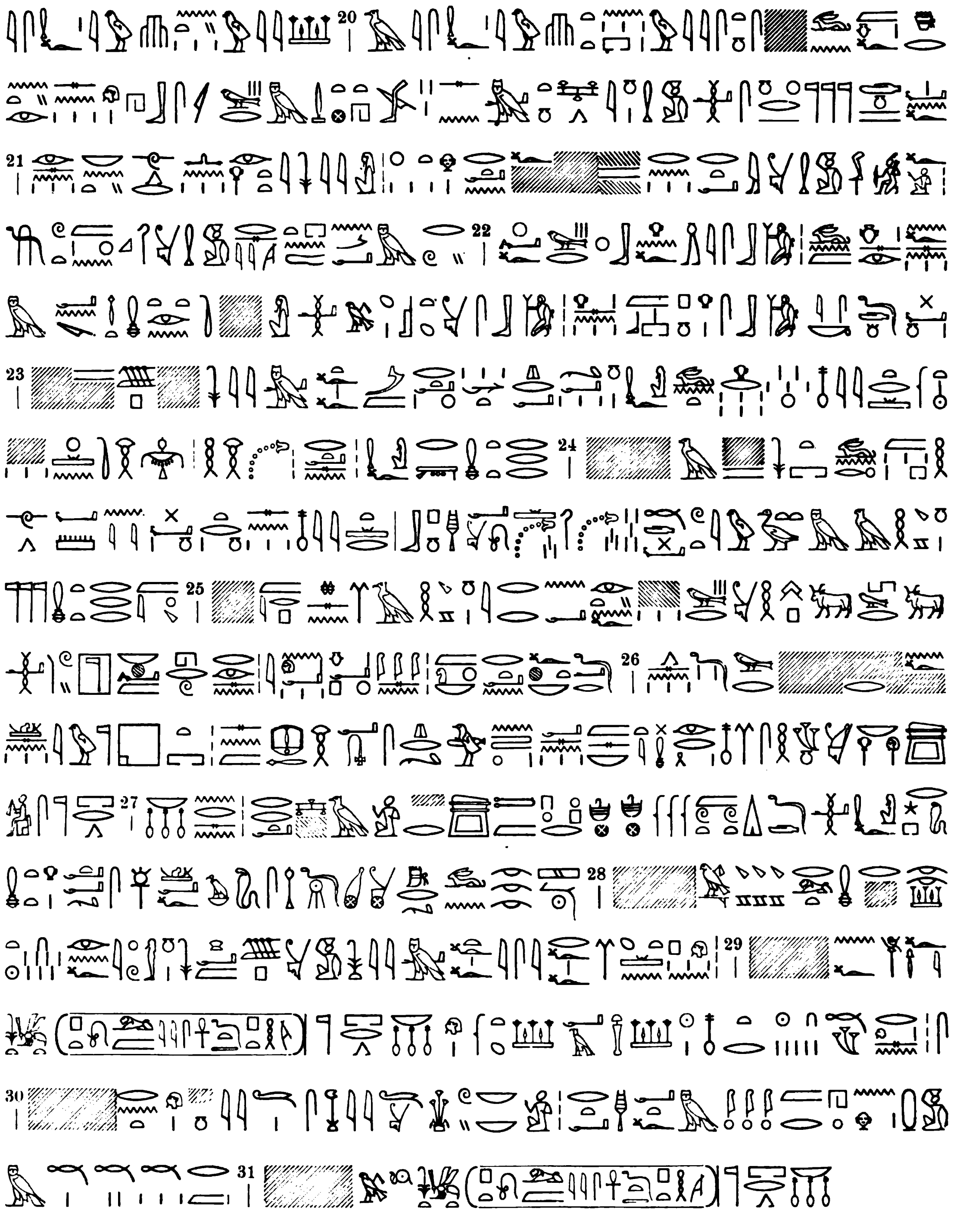

On peut, d'après ce texte, se rendre compte des difficultés que présente le rétablissement de l'inscription de Rosette, et l'on peut voir que, si certaines parties sont claires, il en est d'autres qui restent fort obscures et que je n'aurais jamais pu élucider si je n'avais eu à ma disposition que la stèle de Damanhour.

Heureusement, comme je l'ai dit plus haut, plusieurs monuments concourent à l'éclaircissement des signes douteux et des groupes incertains de notre stèle. Ce sont :

1° La pierre même de Rosette, qui a conservé les quatorze dernières lignes du texte hiéroglyphique[1]. Ces quatorze lignes correspondent aux vingt-huit dernières de la version grecque. Or, comme cette version se compose de cinquante-quatre lignes, on peut présumer que les vingt-six premières lignes du grec devaient être représentées, d'après la même proportion, par treize lignes d'hiéroglyphes.

2° L'inscription gravée sur les murs du temple de Philæ et reproduite par Lepsius dans ses *Denkmäler*[2]. Bien que ce texte nous ait rendu quelques services dans notre travail, on ne peut le considérer comme d'une grande utilité; il a été, en effet, mutilé dans sa plus grande partie par l'un des successeurs de Ptolémée V qui, ne trouvant plus de place où mettre quelque chose à son nom, a fait graver un immense tableau au beau milieu de l'inscription. Celle-ci, outre les trois premières lignes qu'elle a perdues en entier, se trouve donc dans un état pitoyable; quelques groupes ont été conservés de ci de là, mais sans rien qui les relie. En somme, on ne peut plus guère comprendre que le commencement et la fin de cette inscription.

3° Le texte grec de Rosette qui, conservé presqu'intact, a été rétabli dans son entier par Letronne.

C'est ce dernier texte que nous suivrons. Pour ne pas allonger inutilement ce travail nous ne publierons pas le texte grec, mais nous numéroterons chacune des lignes hiéroglyphiques de notre restitution, du numéro de la ligne grecque à laquelle elle correspondra. De plus on trouvera souligné dans l'égyptien tout ce qui dans le grec est omis ou changé.

Lignes 1 à 6.

Lignes 1 à 6. L'an 24, mois Gorpiaios, jour 24e, correspondant au mois des Égyptiens Pharmouthi, 24e jour, sous le gouvernement de l'adolescent qui s'est levé sur le siége de son père, du maître des régions du Midi et du Nord, grand par sa vaillance, qui a affermi la double terre et rendu florissante l'Égypte, dont le cœur est parfait avec les dieux, Horus d'or, qui a amélioré la vie des humains, seigneur des panégyries comme Ptah, prince comme Râ, roi du Midi et du Nord *Né des dieux Philopators, éprouvé par Ptah, forme puissante de Râ, image vivante d'Ammon,* fils du soleil, *Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah;* étant prêtre d'Alexandre, et des dieux Soters, et des dieux Adelphes, et des dieux Evergètes, et des dieux

1) Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, etc., pl. 18.
2) Abtheil. IV, Blatt 20.

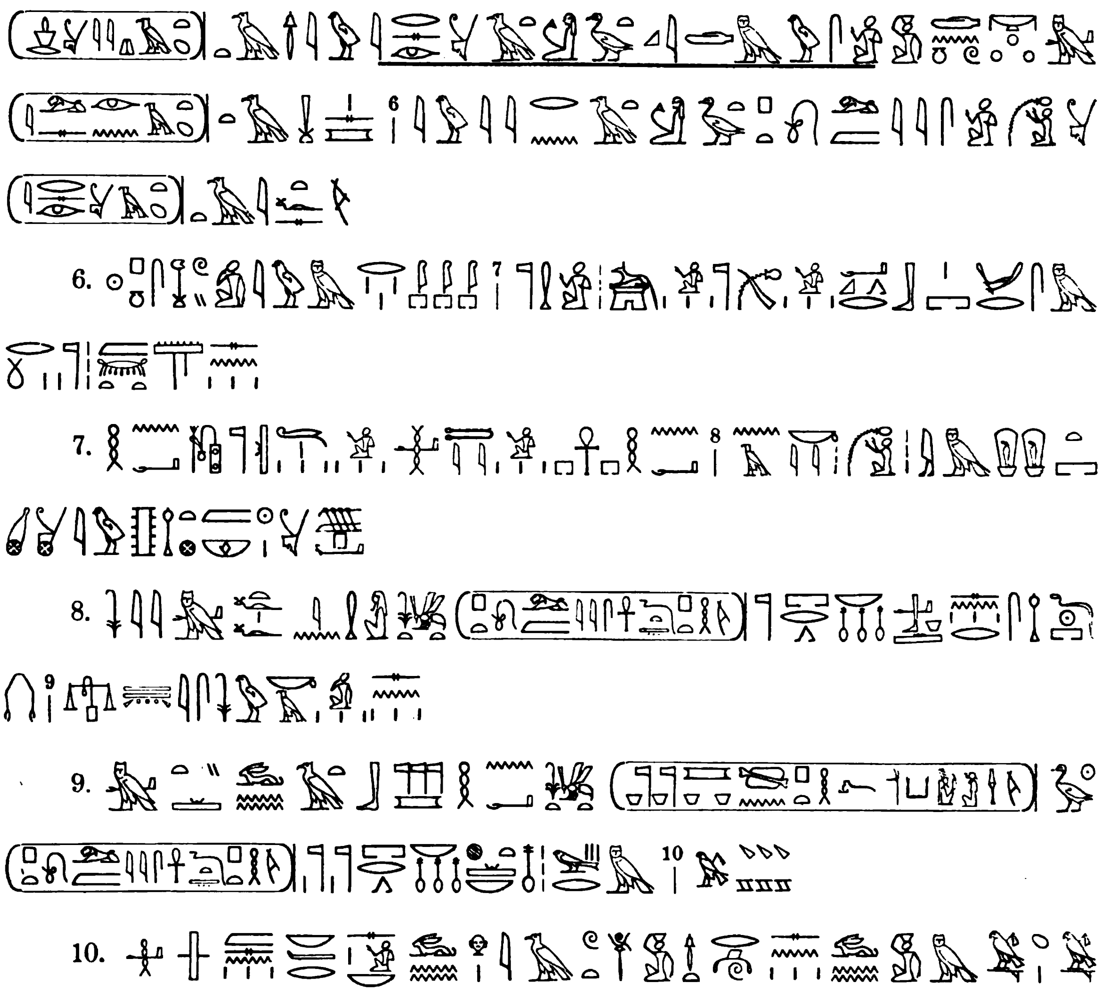

Philopators, et du dieu Epiphane, Ptolémée, fils de Pyrrhidès; et Démétria, fille de Télémaque étant athlophore de Bérénice Evergète; et Arsinoë, fille de Cadmus, étant canéphore d'Arsinoë Philadelphe; et Irène, fille de Ptolémée étant prêtresse d'Arsinoë Philopator;

6. ce jour-là, Décret : les chefs des temples, les prophètes, les secrétaires, les prêtres qui entrent dans le lieu sacré pour revêtir les dieux de leurs habillements,

7. et les scribes des livres divins, et les écrivains de la double maison de vie, et les autres prêtres, étant venus des sanctuaires du Midi et du Nord vers Memphis pour la fête du jour où prit

8. la royauté des mains de son père Sa Majesté le roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, ils se sont rassemblés dans le temple lumineux de la résidence (?) de Memphis; voici qu'ils dirent :

9. Puisque a fait don le bien aimé des dieux et roi du Midi et du Nord, né des dieux Philopators, éprouvé par Ptah, forme puissante de Rā, image vivante d'Ammon, fils du Soleil, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, de toutes choses excellentes et en grande quantité aux temples

10. et à ceux qui les habitent et à toutes personnes qui sont sous sa domination excel-

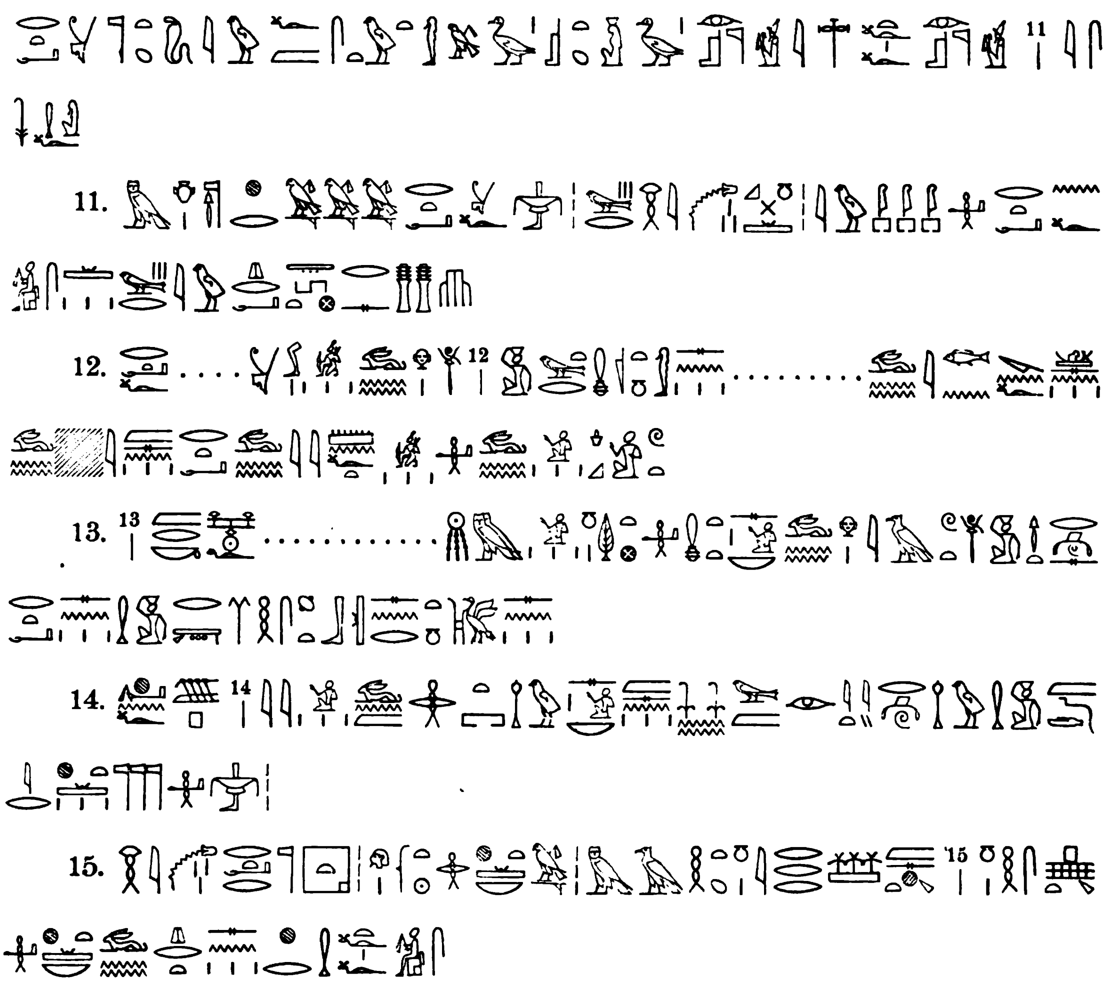

lente, autant qu'elles sont; étant comme un dieu fils d'un dieu, né d'une déesse, il est semblable à Hor, fils d'Isis, fils d'Osiris, vengeur de son père Osiris;

11. comme est S. M. douée d'un cœur accompli envers les dieux, elle a donné de grandes sommes d'argent et des dons nombreux en nature aux temples et a fait de grandes et nombreuses choses pour maintenir en paix l'Égypte et affermir les choses établies;

12. il a . . . . . aux soldats placés sous son autorité excellente, quels qu'ils fussent; *d'entre les revenus publics et impôts perçus en Égypte,* il a anéanti (les uns) parmi eux, il a *allégé* (les autres) parmi eux, faisant être les guerriers et les gens dans l'abondance;

13. de son temps; *les sommes que redevaient au trésor* les habitants de l'Égypte et aussi tous les gens placés sous sa domination excellente, autant qu'ils étaient, S. M. les a abandonnées, d'après leur compte et dans leur totalité;

14. il a pris soin des prisonniers qui étaient en prison, ordonnant que tout individu d'entre eux fut déchargé de toute action; S. M. a ordonné, à savoir : que les revenus des dieux et l'argent

15. et les objets en nature alloués aux temples, chaque année, et tous les revenus des dieux sur les terres vignobles et les terrains de jardin, et toutes choses qui étaient à eux sous le règne de son père auguste,

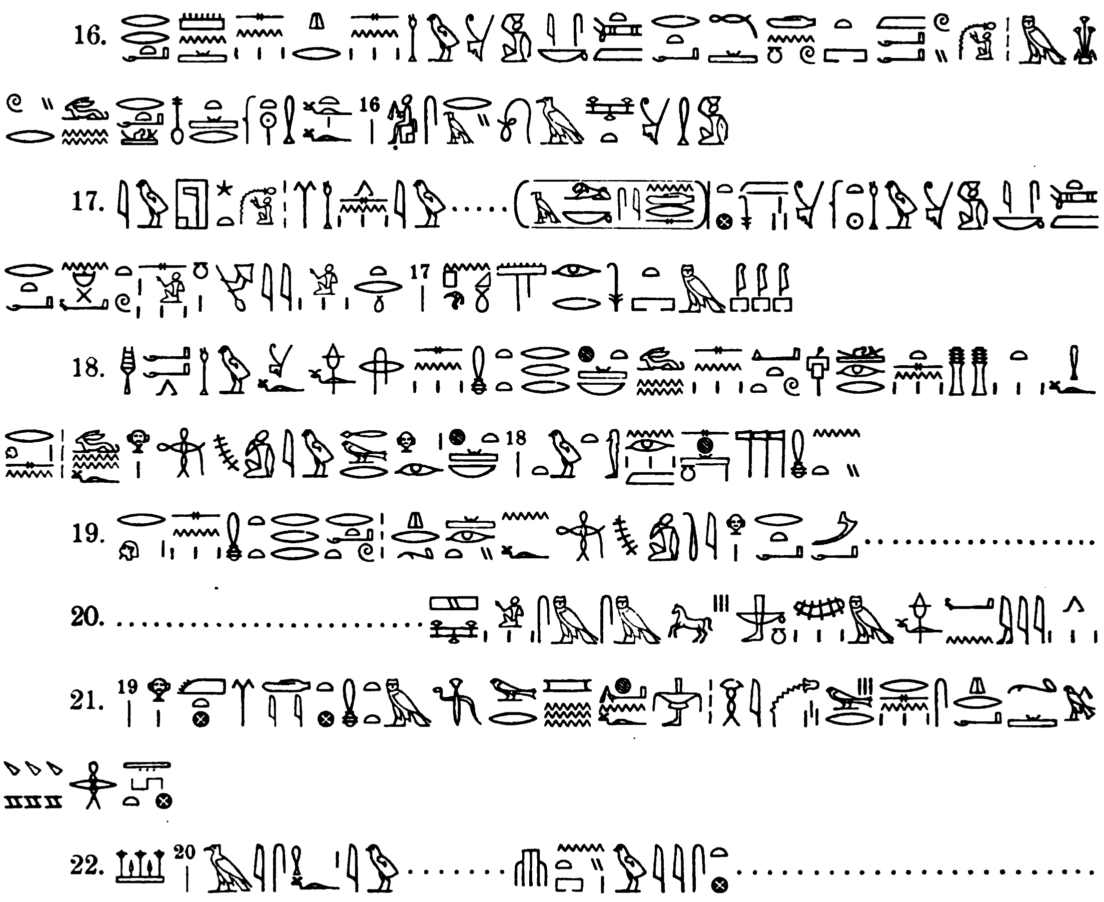

16. demeureraient à eux. S. M. a ordonné que point ne serait remplie la caisse *tennu*, par les mains des prêtres, plus qu'il n'avait été fait jusqu'à la première année du règne de son père auguste; de plus S. M. a exempté

17. les tribus sacrées de leur descente à . . . . Alexandrie, au . . . . de l'année; S. M. a ordonné que ne fussent pas levés les gens de la marine; la toile de byssus donnée au trésor royal dans les temples,

18. voici qu'il a ordonné d'en remettre les deux tiers; de même, toutes choses qu'on négligeait de faire, S. M. les a rétablies dans leur état primitif; car il a veillé beaucoup à l'exécution de toutes les choses qu'on a établi de faire pour le culte des dieux, comme

19. il convient; de même, a été maintenu ce qu'il a fait, car il veilla à rendre justice *à tous, comme Hermès deux fois grand; il a ordonné, en outre, que les émigrés revenus, gens de guerre et tous autres qui*

20. *auraient manifesté des intentions hostiles, dans le temps des troubles, conservent les biens dans la possession desquels ils sont rentrés, il a pourvu à ce que des corps d'infanterie,* de cavalerie et des vaisseaux *fussent envoyés* pour repousser ceux qui marchaient

21. contre l'Égypte par les routes comme par la grande verte; il a dépensé beaucoup d'argent et de choses en nature contre eux, maintenant prospères les temples et l'Égypte;

22. s'étant rendue S. M. à *Lycopolis,* celle dans *le nome Busirite, ville dont on s'était*

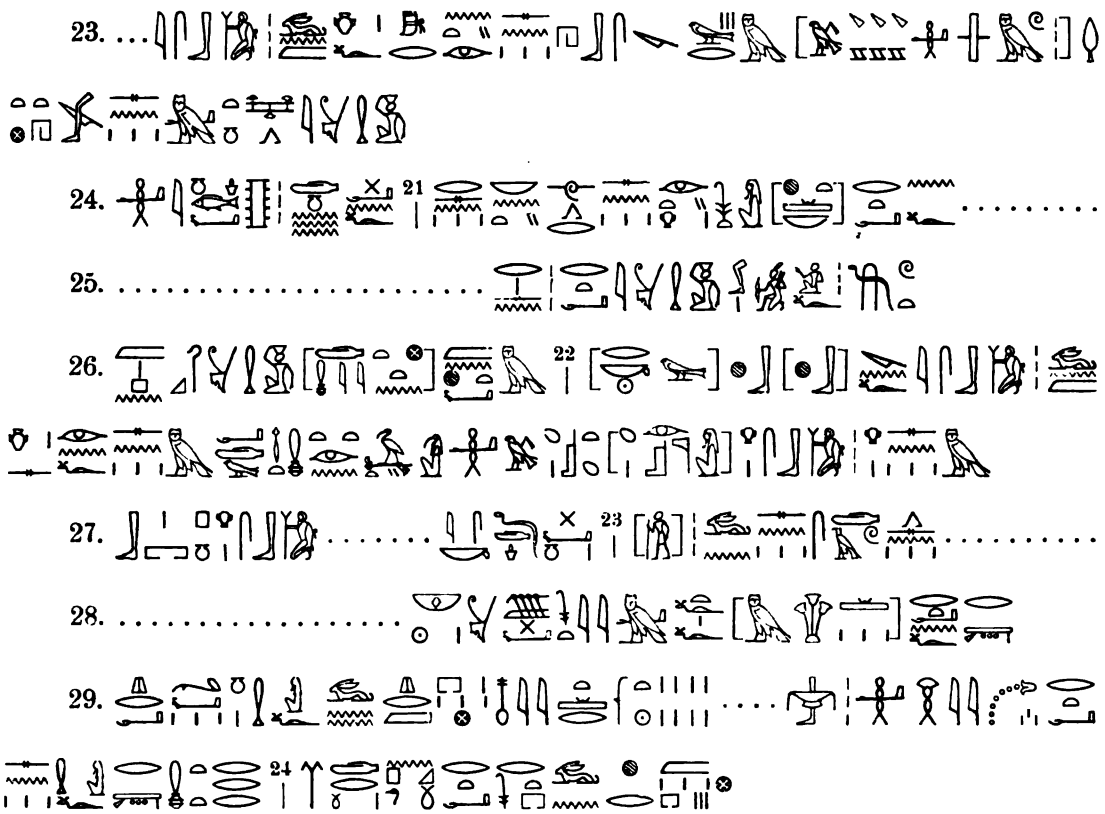

emparé et qu'on avait fortifiée contre un siége, par de grands dépôts d'armes et toute autre sorte de munitions, l'esprit de révolte s'y étant affermi depuis très long-

23. *temps, parmi* les impies qui étaient dans elle, car ils avaient fait de grands dommages aux temples et aux habitants de l'Égypte, S. M. leur coupa le chemin,

24. élevant des murs, creusant des fossés contre eux; tout ce qui se tournait contre eux, le roi ordonna d'exécuter toutes ces choses; *le Nil ayant fait une grande crue dans la huitième année et, comme il est accoutumé de le faire, inondant les*

25. *plaines, le roi l'a contenu, en beaucoup de lieux, en fortifiant* les bouches (des canaux); S. M. mit des troupes pour surveiller

26. cette eau; S. M. prit la ville de force en peu de temps, détruisant les impies qui étaient dans elle, faisant d'eux un grand carnage, comme avaient fait Thot et Horus, fils d'Isis et d'Osiris contre ceux qui s'étaient révoltés contre eux en

27. ce lieu, en rebellion; *quant à ceux qui s'étaient mis* chefs, pour les conduire, *sous son père, et qui avaient vexé le pays sans respecter les temples, S. M. s'étant rendue à Memphis pour venger*

28. *son père et sa propre couronne, les a punis comme ils le méritaient, à l'époque où il vint dans l'intention de célébrer* la fête du jour de la prise de la royauté des mains de son père; de plus, elle a abandonné

29. les choses lui appartenant et qui étaient dans les temples, jusqu'à la huitième année, *montant tant en* argent qu'en nature, *à une quantité non petite.* S. M. les a abandonnées ainsi que les toiles de byssus allouées au trésor royal et qui étaient dans les temples,

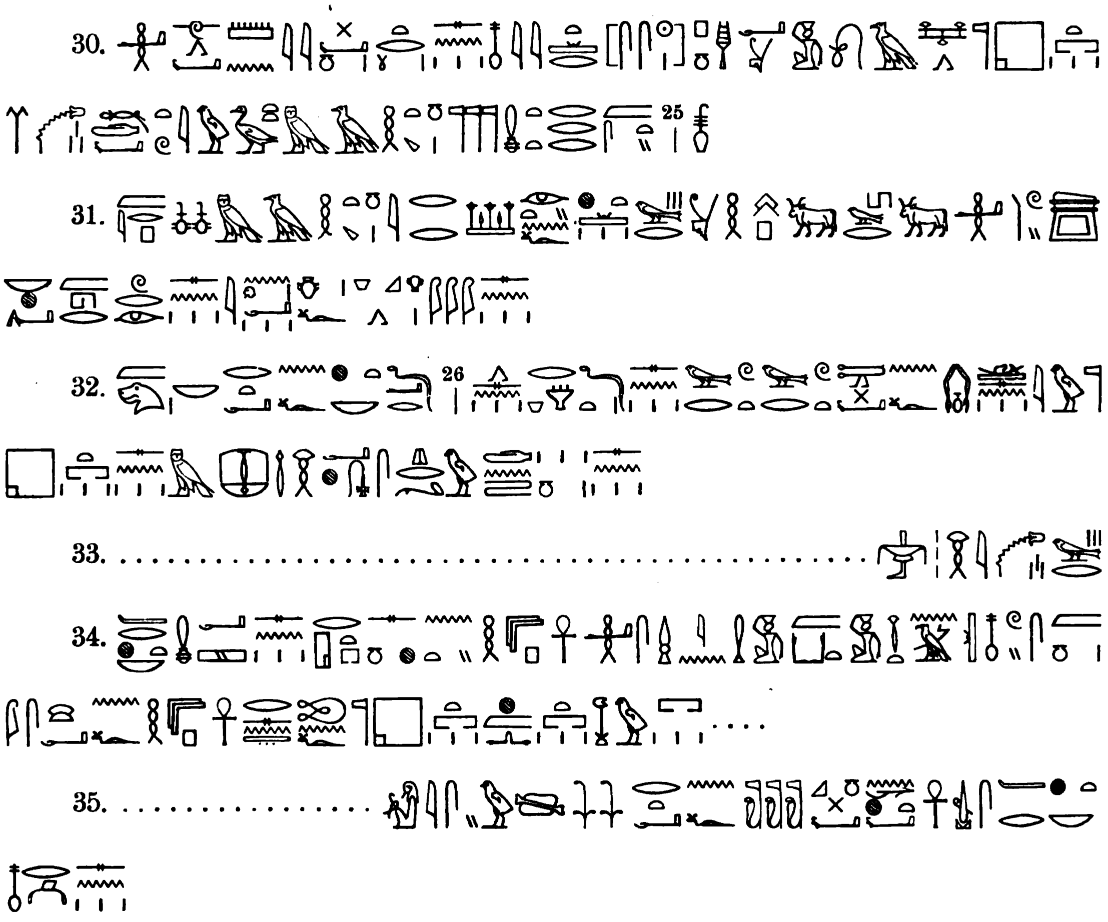

30. et ce qui manquait de pièces de toile jusqu'à ce moment; il a déchargé les temples de l'impôt en nature pris sur le terrain des champs divins de même que de la mesure

31. de vin pour les terrains vignobles; il a fait toutes choses grandement pour Apis et Mnévis et pour tous les animaux sacrés; il a dépensé plus que n'avaient fait les ancêtres; son cœur est entré dans le culte qui leur était dû,

32. à chaque instant; il a fait tout ce dont ils avaient besoin pour la sépulture de leurs corps grandement, grandement; il a supporté (les frais) de leur entretien dans leurs temples, en panégyries, holocaustes, sacrifices et libations en leur honneur;

33. *les privilèges des temples et de l'Égypte, il les a maintenus sur le même pied, conformément aux lois; il a embelli l'Apiéum de magnifiques ouvrages, ayant dépensé pour ce temple, d'or,* d'argent, en nature, une quantité considérable

34. et toutes choses en grand nombre pour le temple du séjour de l'Apis vivant, et S. M. l'a pourvu de travaux achevés à neuf dont la beauté est en perfection vraie; il a exalté l'Apis vivant en fondant des temples, des sanctuaires, des chapelles; *il a restauré, à son tour, ceux qui avaient encore besoin de réparations, ayant pour tout ce qui concerne*

35. *la divinité, le zèle d'un dieu bienfaisant; après nouvelle information, il a réparé les plus honorés des temples sous son règne, comme il convient;* en récompense de ces choses, que les dieux lui donnent la victoire, la puissance, la vie, la santé, la force et toutes les choses bonnes autant qu'elles sont,

36. 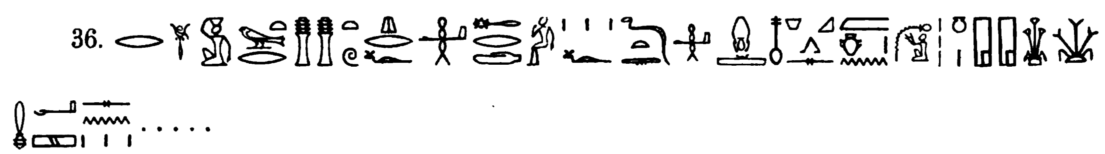 . . . . .

37. . . . .

38. 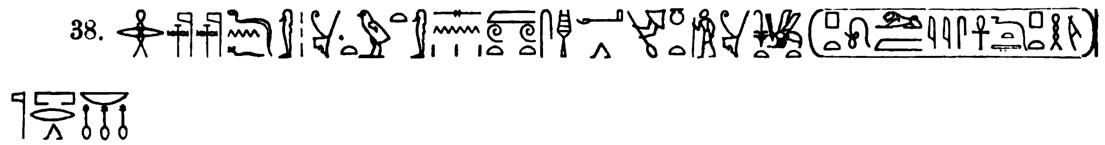

39. 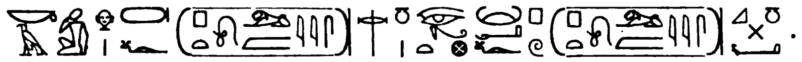 . . . .

40. . . . . 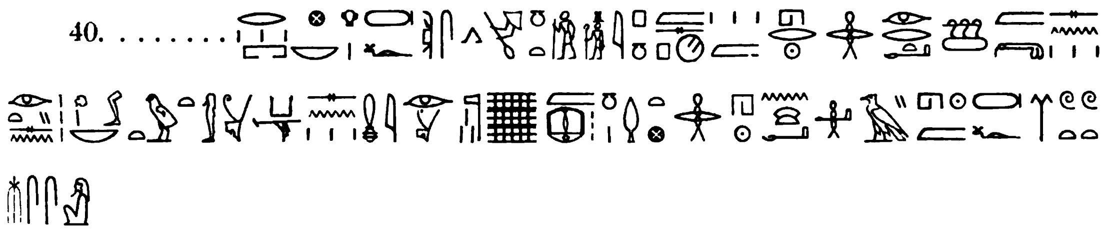

41. 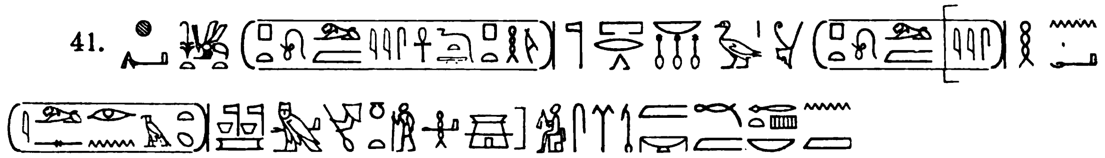

36. pour que sa fonction grande soit affermie pour lui et ses enfants éternellement. Avec événement heureux : Il est entré dans le cœur des prêtres des temples du Midi et du Nord, aussi nombreux qu'ils sont *que tous les honneurs rendus*

37. *au toujours vivant roi Ptolémée, chéri de Ptah, dieu Epiphane, Eucharisté, de même que ceux de ses parents, dieux Philopators, et ceux de ses aïeux, dieux Evergètes et ceux*

38. *des dieux Adelphes* et ceux des dieux Soters, les cultes établis pour eux *soient augmentés grandement,* que soit dressée une statue du roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, *en chaque temple, dans le lieu le plus apparent,*

39. appelée de son nom : Ptolémée sauveur de l'Égypte; elle représentera Ptolémée victorieux . . . .

40. . . . . . . dans tous les temples à son nom. Cette statue sera honorée trois fois dans le jour et on placera les objets de cérémonie devant elle; que les prêtres accomplissent pour cette image tout ce qui est prescrit pour les dieux de l'Égypte dans les fêtes égyptiennes, et au jour de son avénement, et au jour en son nom où il est né.

41. Que soit honoré le roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, fils de Ptolémée et d'Arsinoë, dieux Philopators, par une statue et un naos auguste en électrum incrusté de toutes sortes de pierres précieuses,

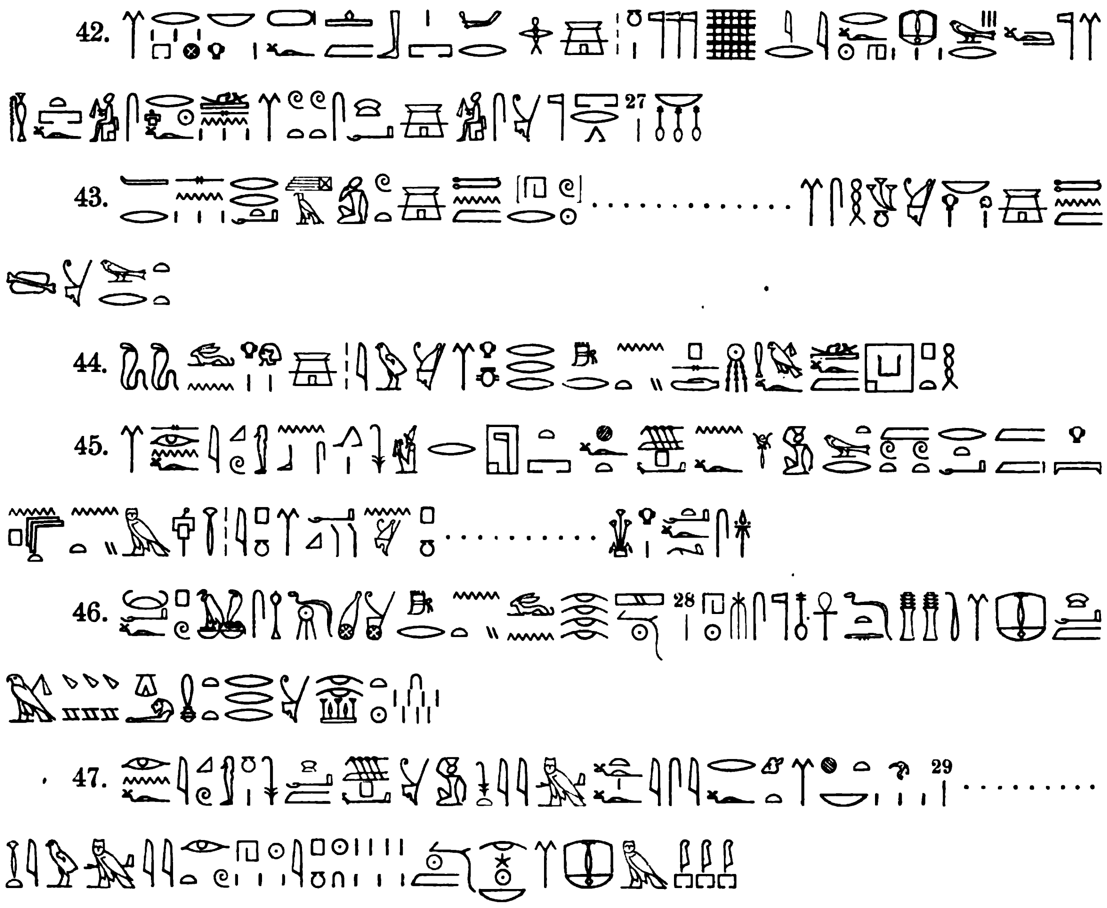

42. dans tous les temples à son nom; qu'il soit placé dans le sanctuaire avec les naos des dieux du pays; que, aussi, au jour des grandes panégyries quand le dieu sort de son sanctuaire à son jour, que soit exalté le naos auguste du dieu Epiphane, seigneur des grâces,

43. avec lui; pour faire distinguer ce naos maintenant et dans la suite des temps, qu'il soit surmonté des dix coiffures d'or du roi devant lesquelles sera mis un aspic, dans la forme de toutes les coiffures

44. à uræus qui sont sur les naos; étant le Pschent au milieu d'elles, car S. M. en était ornée à Memphis

45. quand elle accomplit les cérémonies prescrites pour l'introduction du roi dans le temple quand il prend possession de sa fonction grande; que soit placé au-dessus du plan qui est derrière ces insignes dans l'axe de ce Schent *dix phylactères d'or où l'on écrira* :

46. Cela représente le seigneur des couronnes, qui a illustré le Midi et le Nord; et comme le dernier jour de Mésori est le jour de naissance du dieu bon, vivant à jamais, établi en panégyrie, exalté dans les temples auparavant, comme aussi le 17ᵉ jour de Paophi est le jour

47. où il a accompli la cérémonie de l'avénement royal, en prenant la royauté des mains de son père, or étant (ce jour-là) commencement pour toutes choses excellentes . . . . que soient faits ces jours-là, le 17 et le 30 de chaque mois, jours de panégyrie dans les temples

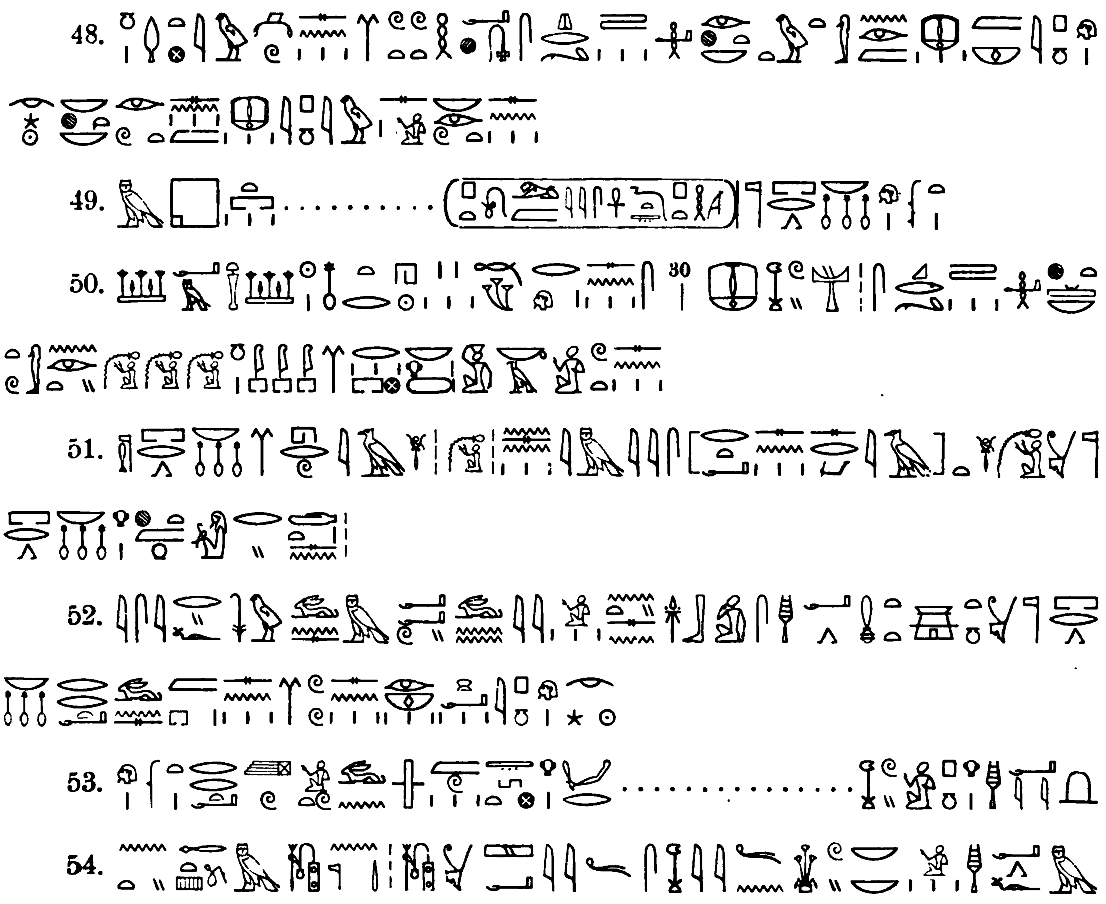

48. d'Égypte, tous autant qu'ils sont; que soient accomplis les holocaustes, les sacrifices, les libations et que l'on exécute tout ce qu'il est prescrit d'exécuter dans les fêtes, en cette fête-là, chaque mois qu'ils les exécutent dans ces fêtes, et que toutes personnes les accomplissent dans les

49. temples, *qu'ils célèbrent une fête et une panégyrie pour le* roi du Midi et du Nord, Ptolémée vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces, chaque année

50. depuis le premier jour de Thot jusqu'au 5e jour; étant des couronnes sur leurs têtes, fêtant les autels, les libations et toutes choses qu'il est prescrit de faire. Les prêtres des temples d'entre tous les temples à son nom seront appelés

51. prêtres du dieu Epiphane, seigneur des grâces, en plus des fonctions de prêtres qu'ils remplissent. Or ils feront graver leur fonction de prêtre du dieu Epiphane, seigneur des grâces sur le sceau qu'ils portent à leur main;

52. qu'aussi il soit dans le pouvoir des gens qui désireront élever un naos semblable au dieu Epiphane, seigneur des grâces, de le mettre dans leur maison, qu'ils fassent ces fêtes et ces exaltations chaque mois,

53. chaque année, pour qu'il soit démontré que les habitants de l'Égypte *élèvent et honorent le dieu Epiphane, Eucharistе, roi, comme il convient; enfin que ce* décret *soit gravé* sur une stèle

54. de pierre dure en écriture des divines paroles, en écriture des livres, en langage

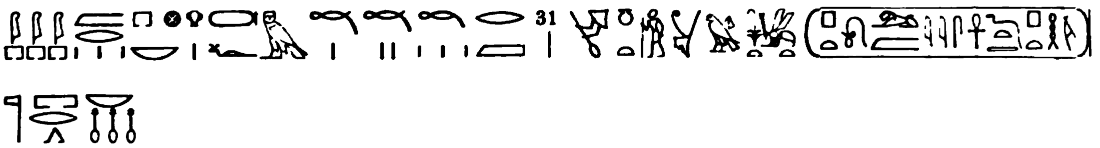

des Grecs; qu'il soit dressé dans les temples, dans tous les temples à son nom du premier, deuxième et troisième ordre auprès de la statue de l'Horus, roi du Midi et du Nord, Ptolémée, vivant à jamais, chéri de Ptah, dieu Epiphane, seigneur des grâces.

L'inscription de Damanhour est, comme on le voit, de quatorze ans postérieure à celle de Rosette. Ce fait explique les changements survenus parmi les chefs des différents cultes. Leur charge, du reste, était simplement annuelle. Cependant la persistance du pontificat d'Irène, comme prêtresse d'Arsinoë Philopator, me fait croire que pour cette princesse on avait institué un culte particulier dont le chef exerçait ses fonctions jusqu'à sa mort; il n'est guère probable, en effet, que depuis l'an VIII jusqu'à l'an XXIII d'Epiphane, c'est-à-dire pendant seize ans, des élections annuelles aient maintenu la même personne à ce poste d'honneur.

Le tableau de Letronne, relatif à ces différents sacerdoces peut donc s'accroître de la manière suivante :

Rois	Prêtre d'Alexandre et des Ptolémées	Athlophores de Bérénice Evergète	Canéphores d'Arsinoë Philadelphe	Prêtresses d'Arsinoë Philopator	Années des Règnes	Mois	Dates juliennes	Sources
Evergète	Alexicrate(?), fils de Diogène	Néant	Bérénice, fille de Cléonicus	Néant	XXII	Epiphi	Août 226	Pap. dém.
Philopator	Démétrius, fils d'Apelle	Néant	Nom manque	Néant	III	Tybi 7	Févr. 220	*id.*
	Aëtès, fils d'Aëtès	Néant	Philésia, fille de Démétrius	Néant	VII	Epiphi	Août 216	*id.*
Epiphane	Démétrius, fils de Sithaltès	Aria, fille de Diogène	Nisæa, fille d'Apelle	Irène, fille de Ptolémée	VIII	Pharmuthi	Mai 197	*id.*
	Aëtès, fils d'Aëtès	Pyrrha, fille de Philinus	Aria, fille de Diogène	Irène, fille de Ptolémée	IX	Méchir 18	Mars 196	Inscr. Ros.
	Ptolémée, fils de Ptolémée, fils de Chrysarmos(?) ou Horhermis	Tryphæna, fille de Ménapion	Démétria, fille de Philinus	Irène, fille de Ptolémée	XXI	Paophi 9	Nov. 185	Pap. dém.
	Ptolémée, fils de Pyrrhidès	Démétria, fille de Télémaque	Arsinoë, fille de Cadmus	Irène, fille de Ptolémée	XXIII	Pharmuthi 24	Mai 183	Inscr. Damanh.

Les titres de ces différents pontifes nous sont connus et leur transcription égyptienne se retrouve déjà au décret de Canope, à l'exception de celui d'Athlophore de Bérénice Ever-

gète. Le titre égyptien qui rend le mot grec athlophore doit avoir le même sens ou à peu près. En grec ἀθλόφορος veut dire littéralement «qui porte le prix de la victoire». Les mots égyptiens correspondants sont écrits ainsi dans la stèle de Damanhour : . Ce groupe doit être corrigé en et redressé en . Si on décompose ce groupe on voit qu'il est composé de trois éléments :

1° «porter» qui se retrouve dans le mot Canéphore; 2° qui doit correspondre au mot «prix»; mais d'après son déterminatif, il est probable qu'il n'a pas un sens aussi étendu; le dictionnaire copte ne renferme aucun mot qui avec le sens de «prix, récompense» se rapproche d'une racine . Il faut donc admettre que a une signification plus restreinte et désigne, au lieu du mot «prix», la chose même donnée en prix, telle qu'une couronne d'or ou un collier. Dans ce cas le mot pourrait être dérivé d'une racine «prendre, retenir, serrer, lier, *tresser*». 3° mots bien connus et qui ne veulent rien dire autre chose que *du combat* ou *de la victoire*. Le groupe entier pourrait par conséquent se traduire : *celui qui porte la couronne* ou *le collier d'or (prix) de la victoire*.

Je propose pour le groupe la lecture *Pyrrhidès*. Cette lecture, bien entendu, n'est pas certaine et, jusqu'à ce que le texte grec soit venu nous fixer à cet égard, on pourra toujours hésiter entre *Pyrrhidès, Prélidès, Perlidès* ou toute autre combinaison de lettres par laquelle on voudra le transcrire. *Pyrrhidès*, cependant, me semble avoir une physionomie grecque plus accusée que les autres.

Le fait le plus remarquable qui ressort des renseignements énoncés dans ce protocole, est la concordance parfaite indiquée pour le premier du mois de Sorpiaios et le premier de Pharmouthi en l'an XXIII du règne d'Epiphane, c'est-à-dire en 183 avant J.-Ch. C'est la première fois que pareille circonstance se présente et je crois que ce fait extraordinaire doit être attribué à l'ignorance du graveur. Je laisse aux savants compétents le soin de décider.

Lignes 6—7. — Le décret de Canope a fourni déjà beaucoup de renseignements sur le titre égyptien des prêtres mentionnés dans la partie grecque de l'inscription de Rosette. Ces titres en effet sont identiques dans les deux textes grecs. Dans l'un et l'autre on lit : οἱ ἀρχιερεῖς καὶ προφῆται καὶ οἱ εἰς τὸ ἄδυτον εἰσπορευόμενοι πρὸς τὸν στολισμὸν τῶν θεῶν, καὶ πτεροφόραι καὶ ἱερογραμματεῖς, καὶ οἱ ἄλλοι ἱερεῖς πάντες, *les grands prêtres et prophètes et ceux qui pénètrent dans le sanctuaire pour l'habillement des dieux, et ptérophores et hiérogrammates et tous les autres prêtres*. Les grands prêtres et les prophètes sont désignés dans le texte hiéroglyphique des deux décrets d'une manière certaine, les premiers par le titre de , *chefs des temples* et les seconds par le groupe *serviteurs* ou *esclaves du dieu*. Le titre des troisièmes prêtres, *ceux qui entrent dans le sanctuaire pour l'habillement des dieux* sont désignés dans l'égyptien et par leur titre et par l'énoncé de leur fonction. La phrase grecque qui les concerne est en effet correspondante aux groupes suivants de Rosette : et, dans Canope, (lignes 2—3) , c'est-à-dire : *les ḥer seśtau, prêtres qui pénètrent dans le sanctuaire pour revêtir les dieux de leurs vêtements*. Canope a, il est vrai, passé les signes qui répondent aux mots : *qui pénètrent dans le sanctuaire*, bien qu'ils aient été rendus dans le grec, mais au fond, cela revient au même. Ce qu'il nous importe de savoir c'est que ces prêtres chargés

de l'habillement des dieux étaient autre que les *ḥer seštau.* Cette attribution de pénétrer dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans le lieu mystérieux où le dieu réside, concorde admirablement avec leur titre. veut dire en effet *maître du mystère* et quel plus grand mystère en effet que de voir le dieu face à face. D'après nos deux décrets, la fonction de ces prêtres est donc nettement définie; ce sont les habilleurs du dieu et la traduction de *Stolistes* qu'on en a donnée, si elle ne rend pas littéralement le sens mystique du mot *ḥer seštau* est assez exacte quant à la désignation de leur fonction matérielle.

Après ces trois classes de prêtres viennent dans l'un et l'autre décret les ptérophores et les hiérogrammates. Dans l'égyptien, l'ordre n'est pas le même : les *ḥer seštau* sont suivis des hiérogrammates que suivent à leur tour, dans Rosette, les écrivains de la double maison de vie, et dans Canope, les savants et les pères divins. Les Égyptiens, connaissant mieux que les Grecs la hiérarchie de leurs prêtres, c'est dans le texte hiéroglyphique que nous chercherons à nous renseigner de préférence à ce sujet.

Selon tous ces textes, la quatrième classe était composée des hiérogrammates, et la cinquième des ptérophores, mais ce titre de ptérophores est diversement rendu dans les originaux hiéroglyphiques de Rosette et de Canope. Le premier rend ce titre par celui de ; groupe qui se retrouve dans le décret de Philæ. La pierre de San, pour le même titre de ptérophore présente deux classes qui n'ont pas été distinguées dans le grec : ce sont les et les ; ces deux ordres de prêtres devaient donc composer la classe des ptérophores, classe qui, en égyptien, aurait été désignée sous le nom collectif de , comprenant *les savants* et *les pères divins.* Quant au titre grec qui ne répond en rien au mot égyptien, il aurait pour origine la plume qu'auraient portée ces prêtres pour coiffure. De pareilles représentations ne sont pas rares dans les tableaux égyptiens.

De tout cela on peut conclure que, à l'époque des Ptolémées, la hiérarchie des prêtres égyptiens était la suivante :

1° Grands prêtres; 2° prophètes; 3° *ḥer seštau;* 4° hiérogrammates; 5° ptérophores ou *écrivains de la double maison de vie,* comprenant deux classes : les *mages* et les *Pères divins.* Le reste des prêtres compris dans notre inscription sous le nom générique de se composait du menu peuple des temples, tels que les , les etc.

Lignes 7—8. — Les groupes . . . . sont remplacés dans l'inscription de Philæ par la phrase : *A Memphis (?) à la résidence de l'Apis vivant ils se réunirent à la salle lumineuse du* . . . . . . Il est à regretter que ce texte soit si mutilé; il aurait donné l'explication du nôtre qui est loin d'être irréprochable. Les groupes ne présentent point un sens clair; je crois qu'il faudrait les rétablir ainsi : , mais comme il n'est pas question de l'Apiéum dans le texte grec, je n'ai pas cru pouvoir me permettre une semblable correction.

est ici l'équivalent du du décret de Canope. Bien que les exemples du verbe dans le sens de *parler* soient rares, la variante que nous présentait ces deux textes est concluante : il n'y a pas moyen de traduire ce membre de phrase autrement que : *voici qu'ils dirent.*

Ligne 9 : équivalent de (Canope).

. Ce mot est inconnu; je crois qu'on doit le lire = ; ce dernier serait alors la racine d'où dériverait le mot , *offrandes, dons* et aurait le sens de *donner, offrir;* ce sens lui conviendrait ici. En effet il n'y a pas d'autre mot qui, réuni aux groupes , puisse rendre le grec κατὰ πολλὰ εὐεργέτηκεν, *a comblé de bienfaits*. Ici les bienfaits sont de simples dons en argent et en nature comme on peut le voir tout le long du texte.

Ligne 10. — ; dans la stèle de Damanhour il n'y a que ; mais la correction pour me semble certaine; ce groupe en effet se rend ordinairement par *voici-que, donc, or;* le sens de *or* comme formule explétive, telle qu'on la rencontre souvent dans les langues sémitiques, n'a rien que de très naturel ici. *Or étant S. M. avec un cœur divinement parfait* . . . .

Ligne 11. — ; ce mot traduit en grec par δαπάναι, *dépenses,* n'existe pas avec ce sens dans les dictionnaires.

Au lieu du grec καὶ τὰ ἱερὰ καταστήσασθαι, *affermir les choses sacrées,* l'égyptien donne . Le mot aurait donc ici un sens équivalent au grec τὰ ἱερά. veut dire en effet ce *qui est fixé, établi;* il signifie aussi ce *qui précède, antérieur;* il aurait donc le sens complexe de *choses fixées antérieurement;* c'est-à-dire *fixées par les ancêtres,* ce qui équivaut à *sacrées*. On sait que les Égyptiens, comme tous les peuples de l'antiquité, regardaient comme saintes toutes les institutions des aïeux.

Ligne 12. — J'avoue ne pas comprendre grand' chose aux hiéroglyphes que nous donne en cette place la stèle de Damanhour. Il est d'autant plus difficile de les expliquer qu'il faudrait leur trouver un sens analogue à celui que présente le texte grec, ce qui n'est pas, évidemment. Le grec dit : *il aima les hommes de toutes ses forces,* mais ici rien de semblable. Il ne peut être question d'amour dans le texte égyptien. Il y a là un verbe dont le sens est inconnu, mais qui ne se rapproche d'aucune racine signifiant *aimer;* je crois plutôt que ce groupe est mis là, par erreur, pour *il fit en force, il fortifia les guerriers,* autrement dit il augmenta leur nombre; mais le texte est trop incertain pour en tirer un sens précis et c'est pourquoi j'ai préféré remplacer par des points ces divers groupes hiéroglyphiques. Peut-être serait-il possible, en comparant avec le texte démotique de Rosette, de rétablir la phrase égyptienne; mais malheureusement nous n'avons au Caire aucune des publications qui renferment ce texte.

Pour ce qui regarde les impôts dont il est aussi question dans cette ligne, je ferai la même observation. Les hiéroglyphes sont trop indécis pour rétablir une phrase quelque peu correcte. J'ai mis le verbe pour *détruire*; la disposition des groupes autorise cette restitution, mais je ne la donne pas comme certaine; le verbe *alléger* n'est pas non plus représenté dans le texte égyptien et je ne sais trop quel verbe a pu être employé là.

Le verbe *féconder, fertiliser,* doit être mis, je crois, pour ; le grec en effet dit en cet endroit que le roi fit régner *l'abondance* parmi ses sujets. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'autre mot que qui réponde à ce sens en se rapprochant de l'orthographe que donne notre texte.

Ligne 13. — Le grec : *les sommes que redevaient au trésor* est impossible à retrouver dans les groupes de notre inscription. Je l'ai remplacé par des points.

J'ai corrigé par . Il s'agit en effet des sommes redues sur les impôts et le roi en fait la remise dans leur entier; c'est-à-dire, d'après la correction, *d'après leur compte, entièrement.*

Ligne 14. — Le mot a dans les dictionnaires le sens de *tombeau;* je crois qu'il veut dire littéralement un lieu fermé duquel on ne peut sortir, ce qui s'applique également bien au tombeau et à la prison.

Pour être plus correct il faudrait, je crois, . *(Le roi ordonna que chacun d'eux) fut débarrassé de toute action,* c'est-à-dire *de tout procès.*

Ligne 15. — a le sens de *pièce de terre, fraction du sol,* et se rapproche assez des signes incompréhensibles de l'inscription ; je n'ai pas hésité à remplacer l'un par l'autre.

est donné, dans le dictionnaire de BRUGSCH, comme signifiant *vigne, terrain planté en vigne,* mais ici, d'après la concordance des deux textes, égyptien et grec, puisque est employé pour *vigne,* est nécessairement le mot que le grec traduit par παραδεισος, *jardin.*

Ligne 16. — semble être le nom de la caisse que les grecs qualifiaient de *télestique.* Le sens du mot grec aussi bien que celui du mot égyptien ne nous est pas connu d'une façon précise (cf. LETRONNE, *Inscription de Rosette,* note 31).

. Ce groupe est difficile à expliquer. Mais comme dans le grec il correspond aux mots δὲ καὶ *et aussi,* il me semble qu'on devrait le corriger en , *en plus, de plus, aussi.* Quant à , il doit être parent de , *éloigner, être éloigné, écarter, interdire* (?), et de là peut-être *dispenser.*

Ligne 17. — Entre la proposition et le mot, désignant Alexandrie, se trouvent quelques hiéroglyphes dont je n'ai pu deviner le sens.

, est inexplicable; il désigne probablement une époque de l'année, mais est-ce le commencement, le milieu ou la fin? Le texte démotique pourrait sans doute éclaircir le sens de ce groupe.

J'ai corrigé le groupe informe en qui veut dire *prendre.* Ce mot est en effet convenable à cette place où il est dit que le roi ordonna de ne plus *lever* la contribution pour la marine (traduction de LETRONNE). L'égyptien corrige ici l'interprétation du texte grec. Il ne s'agit pas d'une contribution en argent ou en nature, mais simplement de l'enrôlement des matelots.

Ligne 18. — . Le grec ici donne ἐγλελείμμενα, *négligés.* Je crois qu'il est difficile de corriger d'une autre façon les signes , à moins que nous n'ayons là un mot nouveau. Mais l'exécution de la stèle est si grossière et tant d'autres fautes s'y trouvent évidentes que je n'ose m'y fier pour établir, d'après elle, le sens d'un mot inconnu.

Ligne 19—20. — Il y a là un bourdon. Le graveur, ayant devant les yeux la minute hiératique du décret qu'il devait copier, a passé du mot au mot , n'écrivant que les premiers signes du groupe et les derniers du groupe , sans s'apercevoir qu'il passait une ligne entière.

La lacune ne peut être comblée par l'inscription de Philæ qui ne donne ici que les mots , *comme a fait Hermès, deux fois grand.* Le reste n'est pas rapporté dans

ce texte qui est du reste très abrégé en ce qui concerne les bienfaits du roi. (Voyez *Revue archéologique*, t. IV, p. 1—19.—*Lettre de M. le docteur R. Lepsius à M. Letronne sur le décret bilingue de Philes dans son rapport avec le décret de Rosette*, p. 12.)

Ligne 21. — . Ce mot est de la même famille que qui d'après les dictionnaires signifie *s'arrêter*. Je crois le sens plus large et pouvant exprimer l'action de *rester sur le sol, être fixé au sol;* en tout cas l'idée de «sol» doit y être contenue, puisque notre est le correspondant du grec κατὰ τὴν ἤπειρον *par terre.*

Ligne 22. — Le nom de la Lycopolis du nôme Busirite n'est pas donné dans notre texte qui en cet endroit a été martyrisé par le graveur. Le nom du nôme lui-même a été oublié ou gravé de telle façon qu'il est indéchiffrable.

Ligne 24. — . Je rends ainsi les signes , me basant sur le sens de la phrase grecque correspondante. Le grec dit en effet que le roi ayant formé le siége de la ville, *il l'a environnée de retranchements.* Le mot signifie *entourer, construire en cercle.* Quant aux que je corrige en , bien que cela paraisse tout d'abord extraordinaire, je pense avoir raison. On sait que les lapicides égyptiens avaient pour se guider dans la composition de leurs inscriptions un texte hiératique. Cela est prouvé par les fautes nombreuses qu'on a déjà rencontrées dans les textes et qui ne peuvent avoir d'autre explication. Le mot par exemple a été maintes fois, et chacun le sait, transcrit ou ou . La même cause a produit ici une erreur analogue. Le mot *mur* s'écrivait en hiératique et au pluriel , le groupe se transcrivait en hiératique par ; la différence n'est pas, on le voit, très considérable et notre graveur, peu versé dans la langue égyptienne, a bien pu s'y laisser prendre. C'est du reste, à des erreurs de lecture semblables qu'il faut attribuer, suivant moi, les fautes dont son texte pullule.

Le mot que je propose en correction de serait apparenté à la fois aux mots *couper, diviser* et *cours d'eau.* déterminé par signifierait *ouvrir un chemin d'eau* ou *creuser un canal;* cette correction satisferait le sens de la phrase grecque : (il l'a environnée de retranchements) *de fossés.* (*Fossés* est donné par LETRONNE comme traduction du mot τάφρος; mais τάφρος signifie tout aussi bien lit d'un fleuve et canal que fossé. On n'a qu'à ouvrir un dictionnaire pour s'en assurer.)

Ligne 25. — Le groupe est nettement visible sur la stèle. Mais que veut-il dire ici? signifie *étable, parc à bestiaux* (voy. BRUGSCH et PIERRET) et vient évidemment de la même racine ; ce mot veut-il dire *parquer, poster, mettre en faction?* Je l'ignore, mais ce dernier sens semble être celui qui convient ici. Le grec dit en effet que le roi établit des troupes πρὸς τῇ φυλακῇ αὐτῶν *pour la garde de ces (fleuves).*

Le graveur a passé tout ce qui était relatif à la crue du Nil et aux travaux exécutés par Ptolémée pour la contenir. Il en a passé bien d'autres.

Ligne 27. — A partir de cette ligne, le texte hiéroglyphique de Rosette a été conservé et je renvoie à la brochure de CHABAS pour la discussion de l'établissement du texte. Quelques groupes conservés dans notre stèle ont pu servir à relier ensemble quelques-unes des lignes mutilées de Rosette, mais à partir de la 32e ligne la stèle de Damanhour est complétement inexplicable, sauf les deux dernières lignes. Des phrases entières ont été passées ou complétement défigurées.

Ce travail aurait eu peut-être quelqu'intérêt si j'avais pu consulter tous les ouvrages publiés sur l'inscription de Rosette. Mais les livres m'ont fait défaut et je n'ai pas même eu à ma disposition le texte démotique de ce décret. Aussi n'aurais-je pas eu tant de hâte de le publier si je n'avais tenu à fournir aux égyptologues le texte de Damanhour qui peut les aider à compléter, ou à peu près, l'inscription si précieuse à laquelle nous devons le déchiffrement des hiéroglyphes. U. Bouriant.

GRANDE INSCRIPTION
DE STABEL-ANTAR (SPÉOS ARTÉMIDOS).

M. Golénischeff a publié dans le *Recueil*, t. III, p. 1—7, la notice de cette inscription importante : il veut bien aujourd'hui me permettre de publier l'inscription elle-même. Je ne puis que le remercier sincèrement du service qu'il rend par là à tous les égyptologues.

DÉCOUVERTE D'UN PETIT TEMPLE A KARNAK.

Au mois de février 1884, les ouvriers qui faisaient le sebak mirent au jour, devant la tour Sud du premier pylône de Karnak, des débris de murs en maçonnerie. La beauté de l'appareil me frappa, et j'envoyai sur le champ quelques hommes, pour enlever les terres et dégager la muraille. La fouille, continuée deux jours durant, nous a révélé l'existence d'un petit temple, analogue aux édicules de la XXVIe dynastie déjà signalés au Nord du grand temple. Malheureusement le temps manquait et aussi l'argent : il fallut suspendre les travaux avant d'avoir achevé le déblaiement de l'édifice.

La paroi découverte porte une scène d'adoration. La barque d'Ammon reçoit l'hommage du roi

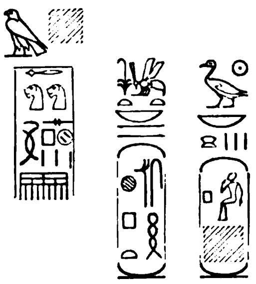

L'inscription qui suit, et qui est très mutilée, renferme un discours fort banal du dieu Ammon, au milieu duquel on lit le nom de Hakori.

Le rapprochement de ces deux noms a pour résultat de prouver d'une manière définitive, que le Psimout en question appartient, non pas à la XXIIIe dynastie comme l'avait cru M. Lepsius, mais à la XXIXe.

L'aspect du terrain me porte à croire qu'il y avait en pendant un autre édicule : je compte le rechercher l'an prochain.

Boulaq, le 7 juin 1884. G. Maspero.

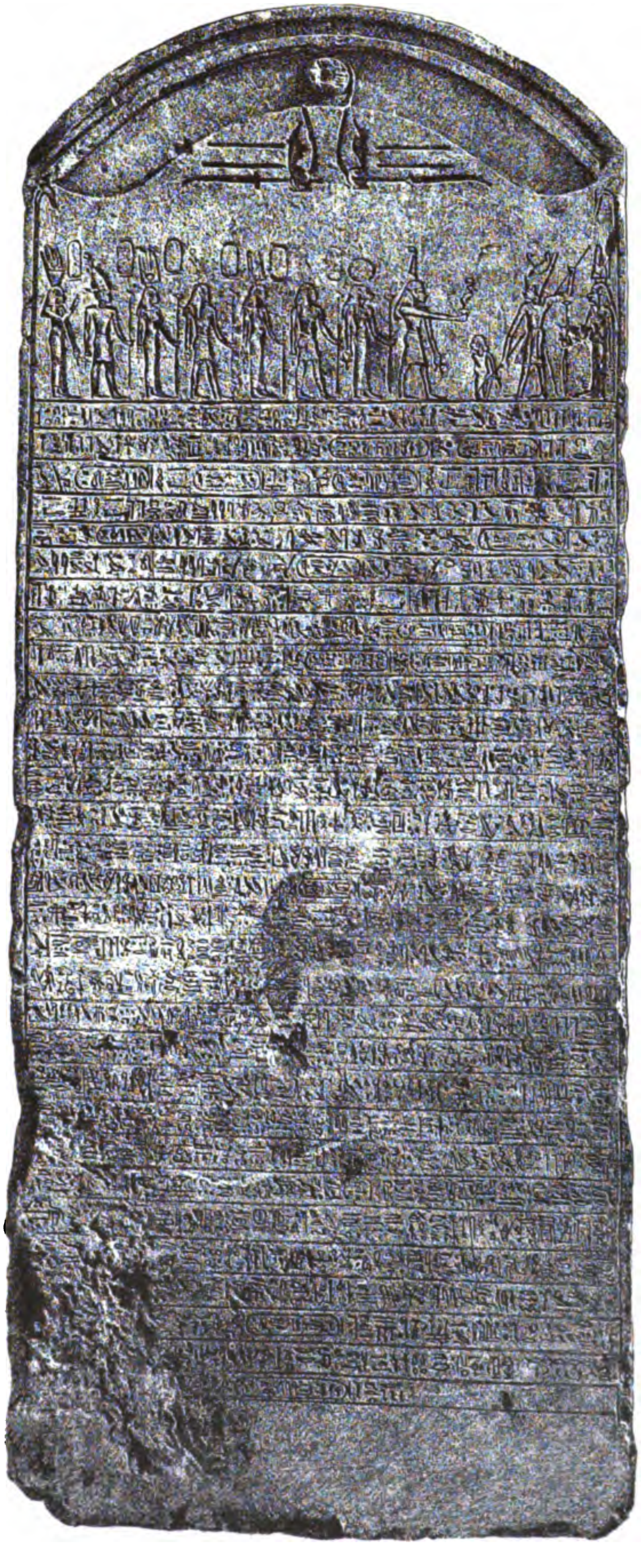

LA STÈLE 5576 DU MUSÉE DE BOULAQ.

LE TEMPLE D'APET
OÙ EST ENGENDRÉ L'OSIRIS DE THÈBES

PAR
LE MARQUIS DE ROCHEMONTEIX.

(Suite.)

II.
DE LA DÉCORATION.
Caractères généraux de la Décoration.

Tandis que chez nous, le peintre ou le sculpteur recherchent surtout, dans la Décoration, l'effet général, tandis qu'ils se préoccupent de l'harmonie des lignes, du sentiment dont ils animeront les personnages, des attitudes, les décorateurs des temples égyptiens sont guidés par des mobiles tout différents.

Au premier abord, rien de froid, d'inanimé comme leurs œuvres; elles n'émeuvent pas, elles ne reflètent pas cet enthousiasme religieux qui a sa source dans le cœur autant que dans l'intelligence; l'aspect des murailles du sanctuaire le plus brillamment décoré laisse l'impression sévère d'une discussion théologique. Dans les tableaux, ce ne sont pas des corps vivants qui ont été reproduits : on croit avoir sous les yeux des symboles d'abstractions plutôt que des personnages réels; les contours extérieurs sont calqués sur un modèle unique de figures; les principaux organes, les modelés, ont été *rappelés*, jamais copiés sur la nature.

Le caractère impersonnel de la Décoration est encore plus saillant : d'une extrémité à l'autre de l'Égypte, les sculptures d'une même époque semblent exécutées par une même main, sinon par les élèves d'un même atelier. D'autre part, l'autorité qui a fixé les silhouettes des corps et des objets bannit toute initiative : aucune variation n'apparaît dans la composition des sujets, dans les détails les moins importants; les éléments de la Décoration sont des *clichés* que le temps ne modifiera pas; toute la série des actes accomplis dans un temple se copie d'âge en âge avec une servilité absolue, sans que depuis les plus anciens monuments existants jusqu'à ceux d'époque romaine, les règles qui ont tout prescrit, aient subi la moindre déviation; en sorte que des bas-reliefs datant de Tutmes ou d'Hadrien ne diffèrent que par le canon des figures et le coup de ciseau. Sur son propre terrain, à l'intérieur des édifices religieux, l'*hiératisme* ne s'affirme dans aucune branche de l'art, statuaire, architecture, avec autant d'énergie que dans les représentations murales. Le mot d'art ne saurait même être employé; les sculpteurs ne sont pas ici des artistes; ils sont des ouvriers souvent habiles.

Dès la première visite d'un grand temple, l'observateur reste surpris de la pauvreté des matériaux mis à la disposition des décorateurs. Il aura compté rapidement le nombre des *maquettes* lesquelles ne se distinguent le plus souvent que par un échange des têtes d'animaux consacrés, catalogué les attitudes dont le déplacement mécanique des bras porte le total à une douzaine pour les rois et les dieux, à la moitié de ce chiffre pour les déesses; quelques vêtements, des emblèmes ou des ornements à dessin invariable qui se remplacent ou s'aboutent entre eux, sont disposés avec parcimonie sur la tête et autour du corps des types adoptés. La composition à proprement parler n'existe pas, et si on fait abstraction des noms des

divinités, des offrandes placées devant elles, la liste des *sujets* exposés dans toutes les salles se trouve considérablement réduite.

Nous sommes loin des scènes variées qui rendent si attrayante l'étude des tombeaux de l'Ancien Empire et de la première période thébaine; plus loin encore de ces hors-d'œuvre que les rois vainqueurs font représenter à l'extérieur des temples pour perpétuer le souvenir des victoires dont le butin a permis de fonder ou d'embellir l'édifice. Là, au contraire, l'imagination s'est donné carrière; tantôt, (à *Der-el-bah'ari,* à *Abydos,* à *Karnak*), le sculpteur égyptien, cédant à son génie, copie la nature avec une exactitude frappante, et donne à chaque animal ses traits caractéristiques, sa pose distinctive, à chaque objet son cachet spécial; tantôt il jette ses personnages, mal proportionnés, aux attitudes extravagantes, dans une action d'un entrain étourdissant, avec des détails d'un réalisme parfois puéril (monuments des Ramsès, d'Amonhōp IV).

Le même sculpteur, revenu aux tableaux d'un ordre purement religieux, se renferme obstinément dans sa règle hiératique, s'attache à ses poncis; mais en les considérant d'un regard plus attentif, on sent qu'il n'a pas renoncé à tout travail personnel; seulement son activité s'applique à répéter ces poncis, à les combiner entre eux. Dans tous les temples, on retrouve plus ou moins complète la série des cérémonies et des offrandes devant le dieu éponyme; mais en outre, chaque sujet est reproduit à plusieurs exemplaires dans une même salle en l'honneur d'autres dieux seuls ou réunis dans des groupes variés, avec des arrangements sans nombre d'emblèmes et de coiffures, sans qu'on saisisse au premier moment, sans que les systèmes proposés jusqu'ici puissent donner la raison du choix et de l'ordre qui ont présidé à la composition de ces groupes, de ces arrangements. Et de fait, quand, après avoir admiré les bas-reliefs épisodiques, on parcourt les sanctuaires à la recherche de cette loi mystérieuse, bientôt la monotonie même de cette variété, la sécheresse des procédés, la banalité des légendes, affadissent l'esprit, rebutent l'étude; on se laisse entraîner à attribuer l'ordonnance de la Décoration à la fantaisie nonchalante du décorateur qui, ayant à couvrir les murailles d'un certain nombre de sujets, à y faire figurer une série de personnages, à y introduire des emblèmes catalogués d'avance, les passe en revue, les dessine comme ils se présentent à sa pensée.

Un coup d'œil sur le développement historique de la décoration fera reconnaître les tendances de plus en plus accusées qui lui ont donné sa physionomie et son sens.

Tout d'abord, nous voyons le sculpteur cherchant à donner à travers les entraves de l'hiératisme essor à ses instincts artistiques.

Aux belles époques, jusqu'à la XXe dynastie, les tableaux sont relativement rares : deux registres occupent toute la hauteur de la paroi, de préférence un seul; les groupes de divinités sont simples, le choix des emblèmes sobre; fidèle aux formes canoniques, le décorateur en anoblit le style et les proportions; il s'attache aux détails abandonnés à son initiative : les figures sont embellies, les diadèmes font l'objet d'un soin particulier; sur les pièces du vêtement, les broderies, les plus riches nuances se marient harmonieusement; les colliers, les bracelets, les boucles de ceinture sont ornés d'émaux et de pierres précieuses; des fleurs et des fruits de tout genre, des animaux sont assemblés par masses gracieuses; les meubles, les beaux vases attirent le regard. Parfois les couleurs sont disposées de manière à faire prédominer une note générale, et on rencontre ainsi des salles qu'on pourrait appeler la *Salle rouge,* la *Salle bleue,* etc.

1 2 3 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42

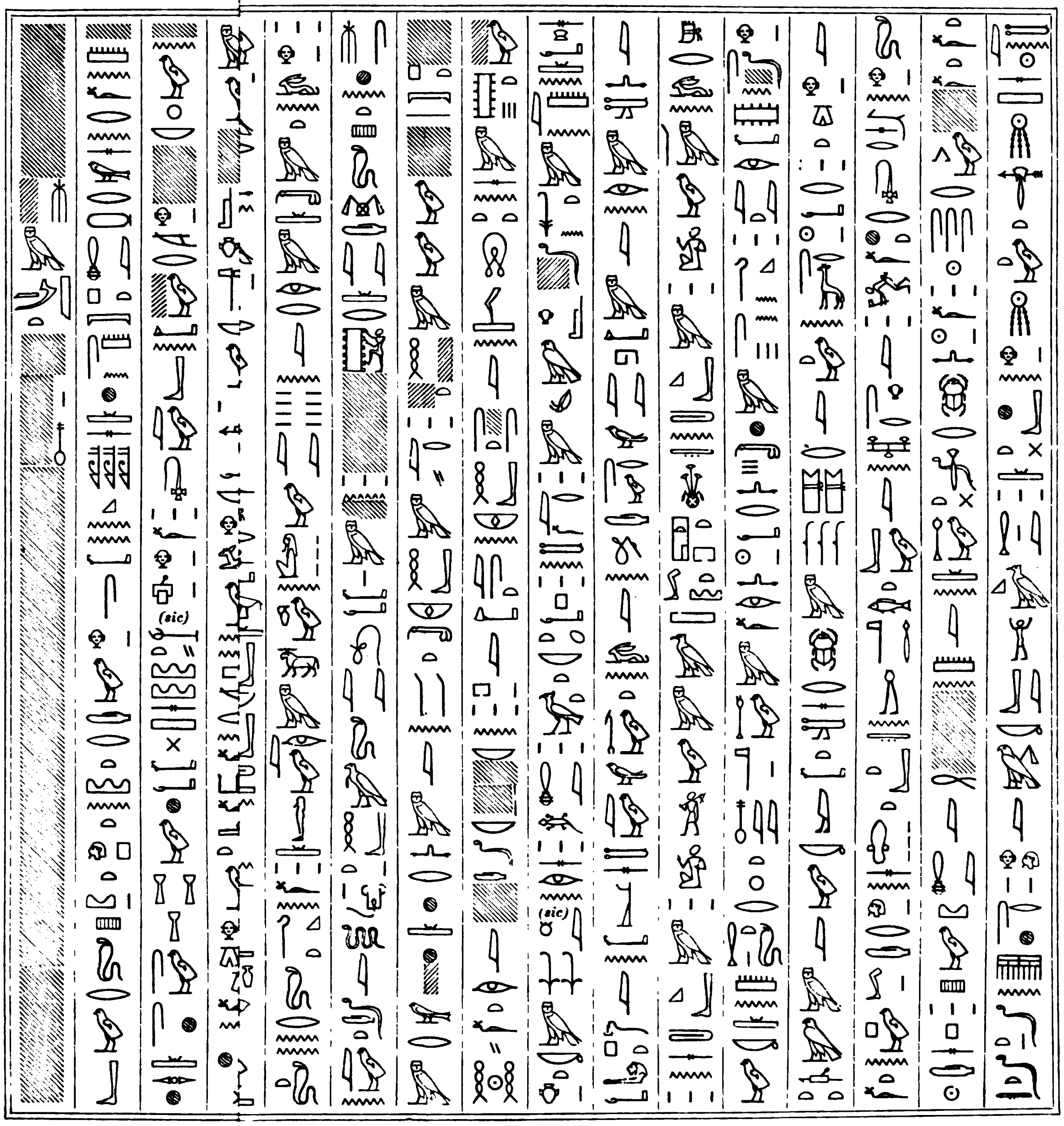

Mais à mesure qu'on descend le cours de l'histoire, la recherche dans le détail disparaît; la Décoration devient de plus en plus sévère; le sentiment artistique ne s'affaiblit pas seulement, il est écarté de parti pris; même à l'époque de renaissance des derniers Pharaons, la tendance déjà signalée qui aura sous les Ptolémées et les Romains sa complète expansion, se révèle de plus en plus envahissante.

Le sculpteur des temps auxquels appartient le temple d'Apet aime encore la magnificence; il dore ses tableaux, il fouille profondément la pierre. Mais ce qu'il recherche avant tout, c'est de produire aux yeux un grand nombre de personnages alignés suivant des combinaisons de plus en plus complexes; il prodigue les scènes, il serre les figures sans crainte de rester court. Trois ou quatre registres de tableaux surchargés, sans compter les représentations des soubassements, des frises, des architraves, des portes, autrefois laissés vides ou occupés par des inscriptions et des emblèmes symboliques, ont remplacé l'ordonnance simple d'autrefois. Les murs extérieurs, les portiques, les corniches, les gargouilles, tout est envahi par les représentations. La multitude des tableaux ainsi accumulés sur les murs de Denderah et d'Edfou effraie l'imagination. Cette préoccupation de poursuivre sans trève des groupements des types laissés par la tradition, s'étend aux coiffures et aux emblèmes : le décorateur les superpose, les accole les uns aux autres, pour former des arrangements compliqués, étranges, invraisemblables au point de vue de la réalité, sans que le goût qui régnait encore dans l'architecture et la statuaire ait rien à y voir. A côté de cette tendance, s'affirme le besoin de clarté, d'ordre : Sur les monuments pharaoniques, les scènes se suivaient dans un même registre sans séparation matérielle; maintenant chaque tableau est renfermé dans un cadre spécial et séparé de la représentation voisine par des colonnes verticales entre lesquelles prennent place deux formules relatives chacune au tableau voisin; les figures sont régulièrement espacées, leurs titres, leurs paroles concernant le sujet de l'offrande se disposent entre elles et les isolent. Dans les tableaux d'un même registre, on peut à un premier examen reconnaître une sorte de classification, et on saisit presque toujours entre les tableaux des divers registres, rangés sur une même verticale, des rapports assez nets.

Symbolisme des éléments de la Décoration.

Tant de soins étaient-ils réservés, une importance si grande était-elle donnée à des scènes banales? Je ne crois pas que les instincts conservateurs des prêtres égyptiens suffisent à expliquer les caractères et les transformations de la Décoration. C'est dans le *symbolisme* des éléments mis en œuvre qu'il faut en rechercher la cause efficiente. Le peuple qui a tiré l'écriture d'images concrètes a conservé pour les figures religieuses le même procédé qui avait créé le signe idéographique, puis le phonème. De même que par un long usage, l'aspect de l'image d'un même objet a fini par ne plus éveiller dans l'esprit que l'idée des sons inhérents à l'expression du nom de cet objet, de même à force de représenter, par exemple, *Amon Ra Sonter* sous la figure d'un homme avec un diadème et des attributs spéciaux, on est venu à considérer l'image consacrée comme l'idéogramme d'une personne divine avec toutes les facultés d'Amon Ra de Thèbes.

Il en a été ainsi pour tous les personnages divins; ainsi pour tous les emblèmes qui sont devenus les *symboles* de certaines *idées*. Dès lors il fallait ne plus rien changer aux figures; si la forme, le mouvement, le vêtement avaient pu être modifiés à la volonté de

l'artiste, le symbole n'existait plus; on n'aurait eu qu'un portrait, une conception fantaisiste ne répondant pas à l'ensemble de qualités visé dans le dogme.

En sorte que dans l'expression de la pensée religieuse s'est formé à côté des hiéroglyphes un autre catalogue de personnages et d'emblèmes qui sont les idéogrammes plus ou moins gigantesques de *personnes* ou d'*idées* déterminées. Tous les types élaborés par ce procédé se sont transmis invariables; et de fait, leur petit nombre a facilité le travail de symbolisation.

On conçoit maintenant quelle signification peut prendre un tableau. Si on connaît la valeur de ces symboles, de ces idéogrammes, on pourra retrouver le sens dogmatique poursuivi par le décorateur dans ces groupements de personnages, dans ces entassements d'emblèmes qui nous ont d'abord étonnés.

Ce qui vient d'être dit sera suffisamment éclairci et développé en traitant de la composition proprement dite des tableaux.

Des types employés dans la Décoration (voy. pl. V, VI, VII).

Lorsque le sculpteur a partagé la paroi en registres et ceux-ci en rectangles destinés à contenir les tableaux, il trace deux horizontales tout le long du registre; à l'une sera tangente *la ligne des épaules*, à l'autre *l'arcade sourcilière* de toutes les figures sans exception; pour les figures assises le siége a été élevé sur un socle de hauteur convenable (voy. pl. V, VI, VII).

Tous les personnages sont d'ailleurs espacés également les uns des autres, et semblent rangés dans le cadre du tableau comme des caractères d'imprimerie dans la *forme*.

Si l'espace réservé à un groupe est trop restreint (voy. Tableau I, Registre Ier, paroi Ouest de la Chambre de Sokari; planche VII) les figures d'importance secondaire sont réduites et disposées sur deux ou trois rangs symétriques, chacun partageant la hauteur du tableau en parties égales.

Comme il a été dit, les types sont peu nombreux. Les divinités se distinguent entre elles surtout par la tête qui est souvent celle d'un animal sacré, et par la coiffure; au-dessous de la ligne des épaules, sauf quelques emblèmes accessoires, deux silhouettes suivant que les personnages sont représentés les membres libres ou revêtus de bandelettes, permettent de reproduire tous les dieux et rois; une seule suffit pour les déesses et les reines. En donnant à ces modèles les attitudes voulues, on obtient trois séries de poncis.

a) corps emmaillottés; — 6 positions principales : le dieu est debout ou assis, le corps entier de profil avec les deux mains sortant de la gaine et tenant des emblèmes (types de Ptah', K'ons, etc.); ou les mains invisibles (dieux élémentaires); ou enfin les bras croisés sur la poitrine qui est de face, le pedum et le h'iq à l'épaule (types d'Osiris, de Sokari, etc.)[1].

b) Les *dieux vivants* sont en marche ou assis.

Le ROI marche, court, droit ou le buste légèrement incliné, ou bien adore à genoux; le

1) (Voy. pl. VII). Pour représenter Osiris couché (tab. I, 2e reg., paroi Nord, ch. de Sokari), on place horizontalement le poncis du personnage en marche.

mouvement des bras varie un peu suivant la nature de l'offrande reçue ou présentée, de l'acte accompli, de l'emblème tenu dans les mains[1].

c) *Les déesses et les reines* serrées dans un pagne sont assises et le plus souvent debout accueillant ou faisant l'offrande, ou encore levant leurs mains protectrices, étendant leurs bras en forme d'ailes de vautour. — Il faut ajouter à la suite de cette liste le type d'Apet, de Bes et quelques autres dont l'emploi est relativement rare, et des figures occasionnellement extraites du Rituel.

Avec le nombre très limité de ces modèles, on peut en faisant varier les coiffures et les emblèmes reproduire toute la décoration d'un temple.

De même qu'une imprimerie a plusieurs *corps* de caractères, le décorateur aura dans ses cartons plusieurs *corps* de personnages, de coiffures, d'emblèmes et objets divers, suivant la hauteur des parois à décorer, suivant l'espace dont il dispose.

Principe du Tableau (voy. pl. V, VI, VII).

Les différents tableaux d'après l'emplacement qu'ils occupent dans le temple, nous font assister aux cérémonies accomplies pour la fondation de l'édifice ou les grandes fêtes, aux actes, aux offrandes que prescrit le rite, à des scènes épisodiques ou mythologiques; ils symbolisent dans les salles mystérieuses les hommages aux diverses personnifications du dieu éponyme.

Quel que soit le sujet, le principe de tout tableau est une adoration, une offrande faite par le ROI à une DIVINITÉ.

Dans le premier registre, c'est-à-dire le plus bas, le dieu est debout et s'avance à la rencontre de l'adorateur; dans les registres supérieurs, les dieux sont assis, sauf ceux qui sont emmaillottés, comme K'em, Ptah', Osiris, ou qui ont un rôle protecteur. Le registre du bas est le plus important; les registres supérieurs semblent des paraphrases, des compléments du registre inférieur et se développent suivant un plan analogue.

Rôle du PERSONNAGE ROYAL *dans la Décoration.*

Le ROI est fréquemment accompagné de la reine, debout derrière lui dans l'*attitude de la protection.* Il y a là une allusion au mythe d'Osiris; le couple royal est composé à l'exemple du couple divin dans lequel Isis est non seulement la compagne du dieu, mais encore sa protectrice par excellence. L'assimilation peut être poussée plus loin et le décorateur aime à placer à la suite de ce 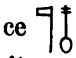 comme deux puissants amulettes la royale épouse et la royale sœur.

Le ROI apparaît aussi (et c'est-là un des motifs de décoration propres aux soubassements) suivi de nombreuses divinités appartenant aux grands cycles, de personnages symboliques tels que les *Nils,* les *Champs,* les *Divisions territoriales,* les KA, les *constellations* (aux architraves), etc. Chacun d'eux est d'ailleurs identifié au ROI par la mention du cartouche gravé au-dessus de chaque figure. — Le sens de ces longues processions qui, mises bout à bout, dans le temple d'Edfou, occuperaient plusieurs centaines de mètres, est facile à saisir. Le ROI en sa qualité de souverain au Midi et au Nord représente toutes les puissances, toutes les personnalités des deux régions, et son hommage se fractionne et se détaille au profit du *Grand Dieu,*

1) Par exemple, sans modifier en rien la position du corps on peut, en rapprochant les deux personnages de manière que le dessin de l'un empiète sur l'autre, et par une simple disposition des bras, obtenir le motif «le ROI embrassé par le DIEU» (voy. pl. V, *a*).

celui qui, dans le temple, absorbe en son nom toutes les forces de l'univers, tous les rôles de la divinité.

Ainsi donc, pour le prêtre, le roi n'est pas simplement l'auteur de la fondation et de la dédicace d'un édifice, dont chaque tableau peut rappeler un épisode, il résume en lui l'*adoration universelle de la création envers la divinité;* il en est l'*agent,* comme le temple en est un gage matériel.

Le roi a dans la décoration un rôle symbolique encore plus élevé et qu'il importe de préciser. Dans ses titres, il s'assimile à Râ, il participe de son essence, il en est l'image vivante sur la terre. Lorsqu'il pénètre dans le temple, après avoir passé dans le 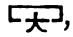, où il dépouille ce qu'il a de terrestre, après les purifications accomplies sur lui par Horus et Thot en personne, après que les prêtres reconnaissant le dieu l'ont eu adoré, qu'à la place de sa coiffure de roi, les déesses ont mis sur sa tête le double diadème, symbole de sa puissance au Midi et au Nord, après qu'il a été introduit par Mentu et Atum, les formes actives du soleil diurne et nocturne; alors, il est réellement l'issu de Râ, il peut «entrer en communication» avec son père, «dans toutes ses manifestations»; il peut prendre en face de lui tous les rôles de *fils;* ses offrandes ont une origine divine; elles viennent de dieu pour retourner à dieu, et ainsi se forme entre la divinité adorée, l'offrande et le roi un triangle dogmatique dont les éléments sont variables et composent l'idée qui est le motif du tableau[1].

La transformation du personnage royal est caractérisée par différents emblèmes qu'il revêt et sur lesquels je reviens plus bas; soit, d'autre manière, par l'introduction dans le tableau de figures divines placées devant lui. L'exemple le plus connu de cette deuxième méthode, est le suivant : un enfant élevé sur l'idéogramme qui symbolise la réunion du Midi et du Nord, et représentant sous les noms d'Horus, Ah'i, etc., le troisième personnage de la triade égyptienne, fait une offrande parallèle à celle du roi debout derrière lui; ici, les inscriptions (cfr. *Denderah, Denkm.*, etc., *passim*) nous apprennent qu'il faut comprendre : le roi joue expressément le rôle d'Horus, Ah'i, etc.; il se confond avec le dieu-enfant dans la cérémonie accomplie. Mais cette identification du roi n'est pas la seule que les décorateurs aient représentée; toutes les divinités peuvent être substituées à Horus-enfant, Ah'i, etc., soit isolément, soit plusieurs à la suite les unes des autres. Ainsi, le roi est-il précédé de Thot et de K'nuphis cela signifie : le *dieu-fils* qui fait l'adoration sous le nom de N se présente avec les qualités et les puissances qui caractérisent la personne de Thot et de K'nuphis. Souvent ce sont des séries de dieux qui composent l'*adoration,* avec le roi en dernier; enfin, la série peut être double : chaque divinité mâle est suivie de son homonyme femelle; le roi est de même dédoublé, et la reine marche après lui.

En résumé, le roi est tantôt *suivi,* tantôt *précédé* d'autres personnages faisant comme lui offrande au dieu du temple. — Dans le premier cas, il représente l'*adoration* universelle, la création rendant hommage à son auteur; dans le second, il apparaît surtout comme le fils de Râ, subissant à l'exemple de son père mille transformations; et les images de dieux que le scribe a placées devant lui, *par ordre d'importance,* sont comme autant d'*épithètes* déterminant idéographiquement son rôle spécial dans le tableau : alors, il n'y a plus seulement acte

1) Aux bonnes époques la figure du roi semble bien être le portrait du Pharaon régnant et le visage des dieux est sculpté à son image.

d'adoration, le groupe de personnages compose la *seconde génération* divine entrant en communion avec sa forme antérieure. — Le roi est-il seul, ce sont les emblèmes dont il est revêtu qui fixent le caractère et le rôle qu'on a voulu lui attribuer.

De la signification des personnages divins.

Je passe à l'étude de la divinité qui reçoit l'hommage, c'est-à-dire à l'étude des figures dont le visage est tourné vers l'extérieur de la chambre.

Le *grand dieu* du temple peut être représenté seul, dans l'attitude de la marche, ou assis, suivant le registre; parfois il est accompagné par une déesse, une main élevée au-dessus de sa tête, l'autre appuyée sur son épaule; la déesse ne figure là que comme *protectrice;* elle ne participe qu'indirectement à l'hommage, et si le dieu est assis, elle reste debout derrière son trône.

Mais le plus souvent, le dieu n'est pas adoré sous le nom auquel le monument est consacré; ou bien il est escorté d'autres images qui reçoivent l'offrande avec lui : c'est que dans les idées égyptiennes, si la divinité reste toujours elle-même, ses manifestations sont multiples, ses rôles varient à l'infini avec ses noms; et le scribe a observé encore ici dans l'expression symbolique de sa pensée les procédés qu'il a employés pour énumérer les caractères fixant dans chaque tableau le rôle du personnage royal. Quelles que soient les figures, quel qu'en soit le nombre, l'offrande dirigée vers elles s'adresse en fait au dieu qui se cache au fond du sanctuaire; mais suivant le caractère que le scribe lui attribue dans une cérémonie, il le représente avec des formes et sous des traits divers; autant il veut préciser, autant il groupe à sa suite de divinités symbolisant les facultés, les qualités qui composent le type visé par sa pensée.

Pour faire entendre que le roi adore la divinité avec les qualités générales dont *H'or-H'ud* est le type, jointes à celles qui caractérisent d'autres dieux, il représentera Horus suivi de ces dieux rangés selon l'importance qu'il leur attribue dans son analyse.

Il est utile de rappeler sommairement de quelle manière les Égyptiens ont détaillé l'idée divine, afin de mieux concevoir comment les types créés ont été introduits dans la décoration et les rapports qui les y unissent entre eux.

Dédoublement de la divinité : forme mâle, forme femelle du dieu. — Un premier démembrement de la divinité fut la conception d'un principe mâle et d'un principe femelle dont l'union est nécessaire à toute création; il y a donc toujours un dieu mâle et un dieu femelle : Horus et H'ath'or, Osiris et Isis, Amon et Mut, etc., couples formés par des mythes développés dans des lieux divers; il y aura encore, suivant un autre ordre d'idées, un Horus femelle, un Osiris femelle, un Amon femelle.

Forme engendrée du dieu. — Dans un temple consacré à un de ces grands noms, il faut à l'exemple de ce qui se passe dans l'univers et pour satisfaire au grand principe de l'évolution perpétuelle, une forme engendrée de la divinité, et le dieu-enfant vient compléter la triade; le rôle de la forme femelle se modifie alors : elle ne coopère pas seulement à l'œuvre de la création; ses flancs renferment à la fois le germe nouveau et protègent le mystère des transformations (la montagne d'occident, Nuv); elle apparaît comme la grande préservatrice, elle est la personnification des énergies prophylactiques.

Dieux attributifs. — Le plus grand nombre de dieux est né de l'observation des phases

de l'astre qui rappelle aux Égyptiens, dans le monde matériel, la divinité sous sa forme la plus éclatante, le soleil. A chaque instant de sa course, le soleil reste lui-même; mais à chaque instant un de ses attributs, un des états par où il passe, est perçu avec plus de netteté que les autres; que chaque tribu égyptienne ait été spécialement attirée par un de ces états, un de ces attributs; qu'elle l'ait alors rappelé par un nom, et que de là soient sortis Râ, Ptah, K'em, Amon, Mentu, H'or, Anh'ur, Osiris, Thot, H'ath'or, Isis, Pašt, etc., adorés dans les divers cantons d'Égypte, c'est ce qui est vraisemblable. Toujours est-il que chacun de ces noms représente dans les temples le même dieu passant à l'exemple du soleil par les mêmes phases, soumis aux mêmes errements d'un mythe général. Mais aussi, par le mirage de ces noms, les ensembles de qualités, les états, les rôles qu'ils caractérisent pour l'esprit deviennent des entités, prennent un corps, naissent à une vie propre; l'idée divine s'est démembrée et ses membres sont des dieux nouveaux qui pénètrent dans le Panthéon avec des personnalités et des allures distinctes.

Ce travail n'a pas été fait d'après un plan préconçu; parfois les dieux ne diffèrent entre eux que par des traits effacés ou font double emploi. Néanmoins toujours à l'époque des monuments, la conscience de l'identité de tous est entière, et chacun d'eux peut être appelé successivement du nom des autres : Isis sera Mut, H'ath'or, Nut, Pašt, Sati, etc.; dans un temple de cette déesse, on ne se fera pas faute de lui ériger des chapelles, de lui consacrer des cérémonies, de lui adresser des prières en la personne de K'em, Osiris, Sokari, H'or, etc.; ces noms ne sont plus alors que des épithètes déterminant l'aspect momentané que prend le dieu dans la contemplation du fidèle; et ainsi, comme il a été dit ci-dessus, les figures de Mut, H'ath'or, Nut, etc., K'em, Osiris, Sokari, H'or, etc. peuvent être considérées comme les idéogrammes de certaines facultés ou de certains rôles.

Du polynôme divin.

Le prêtre qui voudra représenter symboliquement, dans un tableau, la conception du dieu avec les attributs qu'il lui confère, alignera les idéogrammes comme une série de formules, de définitions : si, pour reprendre l'exemple proposé plus haut, il doit exprimer que *H'or-H'ud,* le grand dieu qui rayonne au zénith, est aussi le générateur de qui provient toute végétation, il placera l'image du dieu à tête d'épervier à la suite de la figure de K'em. Il introduira l'image de K'epra, lorsque sa pensée le contemple et l'adore au moment où l'horizon de l'Est s'illumine à son approche, celles de Šu, de Tefnut quand ses rayons s'élancent dans l'univers en dispersant les ténèbres, celle de Sešt, pour lui attribuer en même temps la puissance de la lumière éclatante qui brûle et qui purifie. Toutes ces divinités s'alignent dans le tableau formant une *paut* de circonstance, une sorte de *polynôme divin* dont la somme compose la personne créée et présentée par le prêtre. Pour plus de certitude, au-dessus de chacun des dieux, mention est faite de ses titres extraits du protocole divin[1].

---

1) Le procédé d'analyse de la personne divine employé par le décorateur pour chaque tableau, est le même qui introduisit dans le culte général du temple, à côté et au-dessous du grand dieu, les *parèdres* ou personnages que ce dieu revêt successivement et qui définissent sa nature. Mais l'intention est moins nette, la pensée moins circonscrite que dans la décoration; le nombre et l'identité des divinités ne sont pas toujours arrêtés, et leur place est plutôt indiquée dans le temple par des images ou des prières que marquée dans l'ordonnance du monument. La grande et la petite *paut* ne sont que des catalogues incomplets et troublés par les nombres symétriques et les influences extérieures, des attributs et des rôles mythiques du dieu.

Ainsi, en disposant les éléments que lui fournit le Panthéon égyptien, en empruntant aux deux séries de dieux que nous avons reconnues, le prêtre pourra toujours figurer symboliquement à quelle étape des transformations divines, à quel degré de la généalogie céleste il entend qu'est parvenu son DIEU, à quel point de sa course, sous quel rôle il le surprend. Dans ses hymnes, il procède par formules, par allusions tirées des mythes divers dont le dieu invoqué se trouve ainsi être le principe unique; dans les tableaux, il suit les évolutions de ce dieu par le groupement d'idéogrammes gigantesques qui représentent les personnages mythiques. Ce système est bien fidèle aux instincts qui ont créé l'écriture hiéroglyphique, et les sculptures des temples nous rappellent bien plus cette écriture à la période symbolique qu'elle n'éveille en nous l'impression d'une œuvre d'art.

Coiffures et emblèmes (pl. II, III, IV).

En passant du *tableau* à l'examen de chacune des *figures*, nous retrouvons les mêmes procédés dans la disposition des emblèmes dont elles sont ornées pour déterminer ou modifier le personnage qu'elles symbolisent.

Chaque divinité a ses emblèmes spéciaux qui sont comme les *idéogrammes* de ses *qualités*; mais elle peut aussi s'adjoindre quelques ornements dont la signification se combine avec celle des premiers, ou même, tout en gardant son nom et ses titres, emprunter les emblèmes d'un ou plusieurs autres dieux.

Les emblèmes les plus importants sont les coiffures et diadèmes.

Quand on passe en revue les représentations des grands temples de Denderah, Philæ, Edfou, etc., et même des temples pharaoniques, on est confondu par la quantité de coiffures que revêtent les dieux et le ROI qui fait l'offrande; celui-ci en change pour ainsi dire à chaque tableau. A Edfou seulement, on compte plus de cent coiffures différentes, et cette liste doit être augmentée des modèles pris à d'autres monuments.

Le chaos apparent qui règne dans l'emploi de ces emblèmes par les décorateurs, s'organise avec un peu d'attention; tout se ramène à un certain nombre d'éléments fixes que le sculpteur a combinés entre eux. Plusieurs de ces combinaisons se retrouvent constamment; elles portent des noms que nous apprennent les inscriptions, et les hymnes y font des allusions qui ont paru jusqu'ici assez obscures; quelques-unes seulement ont été classées et attribuées à certains dieux comme faisant partie de la collection de leurs emblèmes particuliers. J'ai déjà présenté une note sur cette question[1], et je résumerai ici les conclusions d'un premier travail.

Signification symbolique des coiffures et de leurs éléments.

Chaque divinité a une coiffure spéciale dont les éléments représentent symboliquement les attributs composant sa personne, et correspondent à la série de ses titres.

Par exemple, le diadème propre du grand dieu *H'or-H'ud* est le *pšent* (pl. III, n° 60), formé par la réunion des diadèmes du Midi et du Nord; et tous les *Horus* en sont revêtus. Sur la tête d'Amon-Râ enveloppée d'une coiffure en forme de tronc de cône renversé (pl. II, n° 27) les prêtres disposent deux plumes d'épervier symboles de la double lumière qui tombe

1) En 1878.

du zénith sur les régions du Midi et du Nord; et en revêtant de ce diadème un personnage divin, ils en font un Amon, ils entendent lui en conférer les attributs.

Par l'adjonction d'un emblème à une coiffure-type, ils en modifient à la fois la forme et la signification; ils vont plus loin et superposent souvent deux ou trois coiffures les unes aux autres, fondant ainsi plusieurs personnes divines en une seule.

Quelques divinités ont pour diadème propre un seul de ces éléments qui servent à composer les coiffures. On peut en découvrir aisément le sens symbolique; et de là remontant aux diadèmes encore simples d'Osiris, Ptah, etc., on les comparera aux personnes divines dont ils sont les *attributs*, on analysera la méthode du décorateur, on possédera le procédé qui a conduit aux groupements complexes que les sculpteurs ptolémaïques par additions successives ont tiré des formes plus fixes léguées par les Pharaons, on arrivera à l'interprétation de ces jeux de l'esprit hiératique quelque étranges qu'ils paraissent aux premiers regards.

De la place occupée par les emblèmes dans le système général de la Décoration.

En somme, les diadèmes et les autres parties du vêtement et tous les emblèmes ou ornements dont la notice ne peut trouver sa place ici, forment le 3e degré dans l'exposition détaillée des idées du décorateur sur le dieu du temple. Sans dévier de sa méthode, il nous énumère par une série de *tableaux* les états par lesquels passe la divinité, les énergies qu'elle manifeste; puis dans le même tableau, il définit son sujet par le développement du *polynôme divin* dont enfin il modifie et complète chaque personne par l'accumulation d'*emblèmes* divers.

Des diadèmes portés par le roi.

Le roi apparaît dans la série des tableaux successivement revêtu des coiffures imaginées pour les dieux. On a interprété l'intention des décorateurs en avançant que le roi devait à chaque fête prendre un diadème particulier, de manière qu'un classement des diadèmes placés sur sa tête constituerait une sorte de calendrier des fêtes du temple. Aux jours fériés en effet, les images des dieux sont habillées suivant certaines prescriptions, et l'on sait par les belles études de Mariette sur Abydos et Denderah, par les tombes, quelle importance avait la toilette des statues dans les cérémonies du culte. La coiffure était la pièce principale du vêtement; le sphinx des Pyramides a encore au sommet de la tête une cavité où pénétraient les cartonnages emblématiques figurant le diadème; les statues élevées en avant des temples portent souvent un récipient semblable, et les grands éperviers de granit qui gisent au pied des pylônes d'Edfou, privés, contre l'usage le plus fréquent, du pšent d'Horus, ont le sinciput disposé pour recevoir des coiffures mobiles.

J'avoue n'avoir pu trouver dans l'étude des tableaux rapprochés des calendriers d'Edfou et de Denderah la justification de cette hypothèse entendue dans son sens absolu. Dans les chapelles de ces temples consacrées à la Fête du Nouvel An, le roi prend plus de vingt coiffures différentes; les salles réservées aux solennités de la mort, de la naissance du dieu, offrent la même variété. D'autre part, dans toutes les représentations épisodiques d'une fête quelconque où le roi assiste à la tête du collége sacerdotal, il ne porte qu'un très petit nombre de coiffures toujours les mêmes, et le plus souvent est revêtu du pšent. Enfin, dans les cérémonies qu'il est censé accomplir pour la fondation de l'édifice sacré, on le voit changer de diadème à chaque acte nouveau; mais, dans les séries parallèles du Midi et du Nord (voy. ci-dessus), à un même acte ne correspond pas le même diadème, et si le temple (comme à

Edfou) renferme plusieurs exemplaires de la fondation, le choix des coiffures paraît tout-à-fait indépendant de la cérémonie.

D'ailleurs, l'hypothèse ne fait que reculer la question et n'explique pas l'origine des coiffures et leurs rapports avec les jours fériés.

Pour reconnaître le but des décorateurs, il faut se reporter à ce qui a été dit plus haut du PERSONNAGE ROYAL. De même qu'il aligne à côté du ROI les figures qui en détermineront exactement le rôle dans le tableau, le sculpteur le pare aussi des *attributs* de ces figures; il rappelle la relation dogmatique existant entre la DIVINITÉ et l'ADORATEUR qui procède d'elle, en plaçant sur la tête de celui-ci les coiffures et les diadèmes avec toute leur signification symbolique; et cette signification, ce sont surtout les inscriptions tracées à côté du ROI, les plus précieuses souvent pour l'intelligence de cette catégorie des idéogrammes de la Décoration, qui nous la font connaître en termes mystiques,

Certes, dans les solennités où les prêtres célébraient telle forme, tel acte de dieu, on choisissait pour en revêtir les divinités, les statues banales érigées à la porte des temples, des vêtements, des coiffures appropriées à la circonstance. Mais ces dernières étaient du nombre des types fixes qui portent des noms dans les inscriptions, qui font partie des offrandes dont la munificence royale dotait les trésors sacrés, qui sont classées parmi les amulettes nécessaires à l'accomplissement des mystères[1] et qu'on voit rangées sous le lit funèbre d'Osiris. Certes, le servant préposé à la toilette des dieux, s'inspirant des représentations murales, devait tirer des sacristies quelques-uns des emblèmes divins pour les disposer autour du diadème principal; mais c'est au décorateur mettant en œuvre les éléments élaborés pour les premiers besoins du culte, qu'il faut attribuer l'invention des arrangements multiples qu'il a sculptés sur les murs; c'est avant tout lui qui les a créés pour donner une forme symbolique à sa pensée, une expression à ses conceptions dogmatiques.

Notice sommaire des principaux diadèmes figurés dans le temple d'Apet.

Je donnerai pour conclure une courte description des principaux diadèmes figurés dans le temple d'Apet et des éléments qui les composent; les planches ci-jointes (pl. II, III, et IV) présentent un classement du simple au complexe des exemples d'arrangements d'emblèmes en diadèmes, que j'ai recueillis dans divers monuments.

Diadème Atew (voy. pl. II, n°s 36—38).

Je commencerai, puisque le monument est consacré à l'engendrement d'Osiris, par le diadème de ce dieu, bien connu dans la science sous le nom de diadème *Atew*. L'élément principal est un faisceau de lotus ou de papyrus reliés par les deux extrémités . J'ai parlé plus haut de cet emblème et des idées de renaissance, de reverdissement qu'il rappelle; il se retrouve au haut des tombes, comme aux frises des temples; quelquefois les fleurs sont encore fermées et s'alignent pressées les unes contre les autres; ou encore elles sont groupées par trois, pluriel idéographique . Le faisceau, avec ou sans les deux disques intérieurs et extérieurs qui figurent les deux époques du mystère des renaissances divines (voy. ci-dessus) ceint le front du dieu, .

1) Les diadèmes sont parfois identifiés aux déesses.

De la plume. — Le plus souvent, le diadème *Atew* est orné de deux plumes d'autruche qu'on est accoutumé d'appeler les *plumes de justice.* On voit ces plumes flottant au vent sur la tête des guerriers; elles forment des chasse-mouches que les vautours placés à la voûte du temple agitent au-dessus du roi; par leur mouvement ondulé, elles écartent les mauvaises influences, comme le sistre dont le bruit met en fuite les génies malins; elles font naître l'impression de la brise douce et rafraîchissante, et c'est ainsi que le dieu dont elles sont le principal attribut, Šu, figure le vent bienfaisant qui lutte contre le vent du désert et ramène la vie à la végétation; elles représentent encore la lumière *vibrante,* le rayon victorieux, dissipant les ténèbres, personnifié aussi sous le nom de Šu; enfin en avançant plus avant dans le symbolisme, ce qui est lumière étant morale, vérité, justice et tout ce qui participe de la science divine, la plume d'autruche est devenue l'emblème par excellence de la déesse Mā. Toutes ces significations, le prêtre égyptien en fait une synthèse en plaçant la plume sur la tête d'un dieu. — Il est peu de diadèmes auxquels deux plumes flottantes, une pour le Midi, une pour le Nord, ne soient accolées symétriquement; elles forment à elles seules le diadème de Ptah (voy. pl. II, n° 20) le dieu qui fait tout avec art et vérité, d'Unnofer quand il est māχeru.

Des cornes. — Enfin des cornes horizontales partent de chaque côté du faisceau *Atew* à la hauteur des oreilles; elles rappellent l'énergie fécondatrice, ou, comme les ailes attachées au disque solaire, la lumière qui inonde le Midi et le Nord. Les cornes composent l'emblème préféré de K'nuphis (voy. pl. II, n° 11); elles servent de support à tous les diadèmes qui se placent au-dessus d'une autre coiffure.

Le diadème *Atew* appartient encore à K'nuphis, à Thot. Comme les divinités à figure d'animal, K'nuphis, Thot ont la tête enveloppée par une pièce d'étoffe retombant sur les épaules (voy. pl. II, n°s 3 et 11) et le faisceau de plantes se dresse sur les deux cornes (voy. pl. II, n° 37) placées au sommet du front.

Je n'insiste pas ici sur les qualités et le rôle que symbolise le diadème *Atew*; ces qualités, ce rôle sont attribués par le prêtre à la divinité qui en est revêtue.

Diadème Hemhem (voy. pl. II, n°s 41—44).

Le groupe des trois faisceaux de lotus ou de papyrus (voir ci-dessus) reposant sur les cornes et accolés par des plumes d'autruche et des uræus compose le diadème «le terrible » préféré du 3e personnage de la triade. Le disque solaire qui plane sur les fleurs est souvent remplacé par un épervier (voy. pl. II, n°s 42, 43).

Diadème d'A'hi (voy. pl. II, n°s 39, 40).

Un autre diadème appartenant également au 3e personnage de la triade contient aussi comme pièce centrale un faisceau de plantes sacrées, sur lequel s'applique, à la place du disque figurant le soleil caché dans les fleurs, un scarabée aux ailes étendues; sur les côtés du faisceau sont disposés symétriquement : deux plumes droites d'épervier; puis deux tiges, l'une de lotus, l'autre de papyrus, sur chacune desquelles s'enroule un uræus à tête de lion; enfin deux pousses en forme de vrille. Des disques solaires sont placés au-dessus de chaque emblème, l'ensemble émerge de l'idéogramme de la terre simple ou redoublé et reposant sur les cornes horizontales. Les cornes elles-mêmes s'agencent sur une sorte de bonnet, ayant la forme du vase ▽, qui, avec les deux plumes d'épervier, compose la coiffure

d'Amon et dont est dérivée la couronne du Nord. Ce diadème, comme une interprétation sommaire de ses éléments permettra de s'en rendre compte, attribue au dieu qui en est revêtu un double rôle : le rôle subjectif de dieu renaissant, le rôle objectif du dieu maître des renaissances par la victoire sur le mal. La plume droite qui s'attache au faisceau mystérieux asile de la régénération et centre du diadème, c'est le rayon qui tombe d'aplomb écrasant l'ennemi, le rayon créateur; le serpent uræus s'enroulant autour d'une des tiges sacrées symbolise la majesté du dieu après sa renaissance.

De l'uræus. — L'uræus est intimement lié à l'idée de divinité; il est rare qu'il ne soit point adjoint au disque solaire, en son nom de Râ [hieroglyph], dont il rappelle les révolutions périodiques; dédoublé, parfois avec les couronnes du Sud et du Nord, [hieroglyph], [hieroglyph], il forme avec lui l'emblème gravé au-dessus de la porte des lieux consacrés, et le motif d'un diadème (voy. pl. II, n°s 24—26). L'uræus représente en même temps la puissance génératrice femelle, le *récipient* réagissant de toute conception, et dans un rôle spécial préside à la germination et au reverdissement des plantes où il se cache d'ordinaire. Il fait partie de tous les diadèmes. Dans celui qui est présentement décrit, on a introduit les deux uræus pour affirmer le principe de la régénération éternelle, la double puissance rénovatrice par les formules magiques; on leur a donné une tête de lion pour y joindre l'idée de lutte et rappeler le rôle des lions Šu et Tefnut au matin, dans le mythe du nôme de Tinis.

Enfin, les pousses symbolisent la renaissance accomplie et parfaite par l'effet de la puissance qui féconde l'univers.

D'une manière générale, en partant du centre vers l'une des extrémités de l'ensemble (les deux parties symétriques correspondant à la division en Midi et en Nord), on pourrait *lire* ce diadème : c'est là le *récipient* universel, le dieu qui se transforme; au matin, quand il renaît, il est dans son essence la force qui repousse l'agent du mal; c'est lui aussi qui préside à toutes les renaissances, et qui lutte pour qu'elles puissent s'accomplir; tout ce qui reverdit, tout ce qui est jeune vient de lui; par son énergie fécondante il maintient et renouvelle la création; — ou encore : voici Neith, voici le dieu Osiris; il est aussi K'epra; il est Amon; il est le lion Šu; il est Ranent; il est K'nuphis, etc.

Ce diadème convient donc bien au double personnage que la Théogonie égyptienne fait jouer au troisième membre de la triade. C'est ainsi que Horus, dans le mythe d'Osiris, est l'agent de toute victoire; que K'ons, le dieu enfant, le dieu qui se transforme sans cesse à l'exemple de la lune, et qui brille avant et après l'aurore, est aussi l'agent de toute magie, le dieu protecteur qu'on invoque contre le mal, celui qui guérit les maladies.

A Memphis, le dieu fils sous le nom d'Imh'otep est le dieu de la médecine, comme Harpocrate, comme K'ons; et de fait, les monuments du même dieu sous le nom de Nofre-Tum qui se trouvent dans nos musées, nous le montrent avec des emblèmes correspondant aux éléments de la précédente coiffure.

Diadème de Nofre-Tum (pl. II, n° 31).

Ce dieu est en effet représenté monté sur un lion, ayant sur la tête un papyrus d'où sortent les deux plumes droites et tenant à la main le bâton ondulé, « le maître des enchantements »; la signification de cet ensemble se résume dans le titre du dieu « protecteur des deux mondes ».

Du pšent (pl. III, n°s 60—68).

Le *pšent* est la réunion de deux couronnes : la couronne blanche, caractérisant la puissance sur le Midi, et la couronne rouge caractérisant la puissance sur le Nord.

Au premier abord, il n'est pas facile de distinguer les éléments qui composent chacun de ces diadèmes; celui du Midi ne signifie pas toujours la royauté sur le Midi; placé sur une autre coiffure, il a souvent les mêmes emplois que le diadème *Atew* (comp. pl. II, n°s 36—39, 46, et pl. III, n°s 51, 54, 55, 58, 66) dont il tire son origine par une légère déformation devenue essentielle ,[1]. Il en est de même de la couronne du Nord; elle sert de base (voy. pl. II, n°s 46—48) à d'autres diadèmes et a parfois une signification différente de celle qui lui est attribuée d'ordinaire.

Ses éléments semblent être le vase , le signe et la pousse du grand diadème décrit plus haut. La disposition primitive des idéogrammes de la terre et des plantes dans le vase a été troublée par un abus de dessin ; elle reporte aux idées qui inspiraient les fidèles semant auprès du catafalque d'Osiris des plantes hâtives dans des vases remplis de terre. La couronne du Nord rappelle donc les mêmes conceptions que la couronne du Sud. La superposition de ces deux antiques coiffures compose un ensemble comparable au diadème d'Ah'i. (Rapprochez de et voy. pl. II, n°s 40, 43, 44, et pl. III, n° 63).

Le *pšent* d'ailleurs est aussi complété par l'adjonction, soit des plumes d'Amon, soit des plumes de vérité, soit des deux espèces de plumes simultanément, et c'est ainsi qu'est formé le grand diadème de H'or-H'ud, l'Horus d'Edfou, dans son sanctuaire.

Enfin le diadème de H'or-H'ud déjà si complexe peut être superposé à une de ces coiffures terrestres (voy. pl. III, n° 68) telles que le serre-tête de Ptah'-nefer-h'er, de K'ons au visage d'enfant, au corps engaîné, le *Klaft*, le *Nemes*, la perruque, la coiffure tombante s'arrondissant au-dessous du cou, le casque, que revêt successivement le roi, et dont chacune a pris une signification symbolique[2].

Tels sont les principaux types de coiffures de dieux, que nous retrouvons dans le petit temple d'Apet. Ils se modifient par des emprunts faits aux éléments les uns des autres; ils se combinent, se superposent, autant que l'assemblage est matériellement possible[3].

Coiffures des déesses (pl. III et IV).

Les coiffures des déesses sont simples; la tête est toujours enveloppée soit d'une perruque tombant sur les épaules avec deux nattes sur la poitrine, soit d'une pièce d'étoffe à raies arrangée de même, ou rejetée en arrière (voy. pl. III, n^os F. 1, 2).

Pour affirmer son rôle de protectrice et de mère, on place sur cette première coiffure un vautour (pl. III, n^os F. 15, 16) dont la tête s'avance au-dessus du front de la déesse, et dont

1) Le h'ag' est le contour linéaire du faisceau de l'*Atew*. Cfr. pl. II, n° 46, et pl. III, n° 66.

2) Sur les murs des temples pharaoniques, ces coiffures appartiennent au ROI dans la partie du temple réservée aux cérémonies extérieures; il ne revêt guères les emblèmes des dieux que dans le sanctuaire.

3) En somme, les coiffures des dieux peuvent être divisées en deux classes principales : celles qui ont rapport au *mythe solaire* rappelé par le disque et les plumes; celles qui ont rapport au dogme de l'évolution et de la *renaissance perpétuelle* du monde que symbolisent les *plantes* issues de l'union de la *terre* et de l'*eau*, et le dogme est rappelé par les papyrus et les lotus isolés ou en faisceau, les pousses, le pšent et ses éléments, etc.

les ailes se rabattent sur les tempes. L'ensemble est surmonté de l'idéogramme du nom de la déesse : un scorpion pour Selk, le signe pour Nephthis, le siége pour Isis, pour Mā, pour Nout, pour Apet; ceci, lorsque les divinités sont considérées comme puissances élémentaires (voy. pl. III, n^os F. 6—12); mais dans le rôle de grandes divinités, les déesses prennent le plus souvent un diadème composé comme suit (pl. III, n° F. 20) : un socle d'uræus reposant sur la perruque supporte de longues cornes de vache entre lesquelles se place un disque. Les cornes de vache caractérisent essentiellement la divinité femelle en son rôle de mère divine. Le disque solaire semé à profusion dans toutes les coiffures rappelle l'origine commune de tous les dieux; mais diverses représentations démontrent qu'il y a dans ce diadème une seconde signification : souvent un enfant naissant apparaît entre les deux cornes ou s'élève au-dessus d'une tête de vache; il faut donc considérer que cette partie du diadème fait allusion au dogme de la renaissance du dieu quittant les flancs maternels et s'élevant comme à l'horizon au-dessus de la montagne de l'Est[1]. — Les déesses prennent aussi un autre diadème auquel le précédent peut s'adjoindre (voy. pl. IV, n° F. 25). Il est formé des deux plumes d'Amon avec le disque solaire à la base fixées sur le socle d'uræus. C'est surtout la coiffure propre d'Apet; les titres de cette déesse et son rôle expliquent ces emblèmes. Citons encore la coiffure en forme de vase, attribut spécial de Sati, mais d'un usage fréquent aux belles époques (pl. IV, n^os F. 27—31).

Enfin les couronnes des dieux décrites plus haut se retrouvent sur la tête des déesses.

Les considérations qui précèdent rendront plus aisée l'étude du temple d'Apet à laquelle il est temps de revenir; d'autre part, elles s'éclairciront dans la discussion des tableaux qui décorent l'édifice, et chemin faisant je m'efforcerai d'en étayer les parties principales au moyen de citations empruntées à d'autres monuments.

(Sera continué.)

Rochemonteix.

FRAGMENTS

DES ACTES DES APÔTRES ET DES ÉPÎTRES DE S^T PAUL ET DE S^T PIERRE AUX ROMAINS, EN DIALECTE THÉBAIN

PAR

G. Maspero.

Il y a six ou sept ans de cela, des fellahs découvrirent dans les ruines d'Asfoûn, au sud d'Erment, une chambre presque intacte d'une église copte antique, et, dans cette chambre, un coffre renfermant plusieurs manuscrits en parchemin. Les manuscrits furent partagés entre les fouilleurs, déchirés, vendus, détruits en partie : j'en ai recueilli cette année quelques fragments provenant d'une seule et même page. Ces fragments ne contiennent malheureusement rien d'inédit : ils portent des versets des Actes des Apôtres déjà publiés par Woïde, p. 128—130. Les voici tels que je les ai trouvés :

1) On a vu dans ce diadème l'image du disque lunaire. Dans le cas où la lune représente le principe femelle de la divinité, elle revêt en effet cette coiffure, mais c'est en temps que mère, comme toutes les autres déesses; le disque lunaire a une toute autre forme.

Ch. ix.	RECTO	Ch. x.	VERSO.
36. ⲧⲁⲃⲓⲑⲁ · ⲧⲁⲓ̈ ⲉ̀ϣⲁⲩ	. . . .	. . . .	6. ϫⲉ ⲥⲓ̈ⲙⲱⲛ ⲛ̀
ⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ ϫⲉ ⲧⲟⲣ	40. ⲁ[ϥⲕⲱⲗϫ ⲛⲛⲉϥ]	. . . .	ⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ · ⲡⲁⲓ̈
ⲕⲁⲥ · ⲧⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲛⲉⲥϫⲏⲕ	ⲡⲁ[ⲧ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲁϥ]	. . . .	ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲏⲓ̈ ϩⲁⲧ̀ⲛ
ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲁⲥⲁ ⲛⲓⲙ	ⲕⲟⲧ[ϥ ⲇⲉ ⲉⲡⲥⲱ]	. . . .	7. ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ · ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ
ⲉ̀ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϩⲓ̈ ⲙⲛⲧ	ⲙⲁ ⲡⲉϫ[ⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁ]	2. [ⲁⲩⲱ ⲛ]ⲉϥⲥⲟⲡⲥ	ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲇⲉ
ⲛⲁ · ⲛⲁⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲉⲓⲣⲉ	ⲃⲓⲑⲁ · ⲧⲱⲟⲩ[ⲛ]	[ⲙⲡ]ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲟ̀	ⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲧϣⲁϫⲉ
37. ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲥϣⲱ	ϩⲙ̀ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉ	3. ⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ · ⲁϥ	ⲛ̀ⲙⲙⲁϥ · ⲁϥⲙⲟⲩ
ⲡⲉ ⲇⲉ ϩ[ⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ]	ⲭ̅ⲥ̅ · ⲛ̀ⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲁ̀ⲥⲟⲩ	ⲛⲁⲩ ⲉⲩϩⲟⲣⲟⲙⲁ ϩ̀ⲛ	ⲧⲉ ⲉ̀[ⲥⲛⲁⲩ] ⲛ̀ⲛⲉϥ
ⲉ̀ⲧⲙ̀ⲙ[ⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲥ]	ⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲃⲁⲗ ⲛ̀	ⲟⲩⲟⲩⲱⲛ̀ϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ	[ϩⲉⲙϩⲁⲗ ·] ⲁⲩⲱ ⲟⲩ
ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀[ⲉⲥ]	ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ · ⲁⲩⲱ̀ ⲛ̀	ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫ̀ⲡ	[ⲙⲁⲧⲟⲓ̈] ⲛ̀ⲣⲙ̀ⲛ̀
ⲙⲟⲩ · ⲁⲩϫⲟⲕⲙ[ⲉⲥ]	ⲧⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ⲉ̀ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ .	ⲯ̀ⲓ̈ⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ	[ⲛⲟⲩ]ⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩ̀ⲛ
ⲇⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲁⲁⲥ	41. ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ . ⲁϥϯⲧⲟⲟ̀	ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ	ⲡⲉⲧⲡⲣⲟⲥⲕⲁⲣⲧⲏ
ϩⲛ̀ ⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲧⲡⲉ ·	ⲧⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲟⲩⲛⲟⲥ .	ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ	8. ⲣⲉⲓ̈ ⲉⲣⲟϥ · ⲁϥϫⲉ
38. ⲉ̀ⲣⲉ ⲗⲩⲇⲇⲁ ϩⲏⲛ	ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲛⲉ	ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ·	ϣⲁϫⲉ ⲛⲓ̈ⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ
[ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲓ̈ⲟⲡⲡ]ⲏ · ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟ	ⲧⲟⲩⲁⲁ̀ⲃ ⲙⲛ̀ ⲛⲉⲭⲏ	ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ	ⲁⲩⲱ ⲁϥϫ[ⲟⲟⲩⲥⲟⲩ]
[ⲩⲥⲱⲧⲙ̀] ⲇⲉ ϫⲉ ⲡⲉ	ⲣⲁ · ⲁϥⲧⲁϩⲟⲥ ⲉ̀ⲣⲁⲧ̀ⲥ	ϫⲉ ⲕⲟⲣⲛⲏⲗⲓⲉ ·	ⲉ̀ⲓ̈ⲟⲡⲡⲏ ·
[ⲧⲣⲟⲥ ⲙⲙ]ⲁⲩ · ⲁⲩϫⲟ	42. ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲥⲟⲛϩ · ⲁⲡⲁⲓ̈	4. ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉϥϭⲱϣⲧ	9. ⲙⲡⲉϥⲣ[ⲁⲥⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲩ]
[ⲟⲩ ϣⲁⲣⲟϥ] ⲛ̀ⲣⲱ	ϣⲱⲡⲉ ⲉ̀ϥⲟⲩⲱ̀	ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁϥ · ⲁϥ	ⲙⲟ[ⲟϣⲉ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉ]
[ⲙⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲩ]ⲥⲟⲡⲥ	ⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̀ⲛ ⲓ̈ⲟⲡⲡⲏ	ⲣ̀ϩⲟⲧⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ	ⲧⲙ̀[ⲙⲁⲩ · ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲩ]
[ⲙ̀ⲙⲟϥ · ϫⲉ] ⲙ̀ⲡⲣ	ⲧⲏⲣ̀ⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁ̀ ϩⲁϩ	ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ	ϩⲱ[ⲛ ⲇⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲧ]
[ϫⲛⲁⲁⲩⲉⲉⲓ] ϣⲁⲣⲟⲛ	ⲡⲓ̀ⲥⲧⲉⲩⲉ̀ ⲉ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ·	ⲡϫⲟⲉⲓⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ	ⲡⲟⲗ[ⲓⲥ · ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ]
39. [ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲁ]ϥⲧⲱ	43. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲣ̀ϥ	ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲉⲕ	ⲁϥⲃ[ⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧ]
[ⲟⲩⲛ ⲁϥⲃ]ⲱⲕ ⲛ̀ⲙ	ϭⲱ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲛ̀ϩⲟⲟ̀ⲩ	ϣⲗⲏⲗ · ⲁⲩⲱ	ϫ̀ⲛⲉ[ⲡⲱⲣ ⲉ ϣ]
[ⲙⲁⲩ · ⲛⲧ]ⲉⲣ̀ϥⲉⲓ̈	ϩⲛ ⲓ̈ⲟⲡⲡⲏ · ϩⲁⲧ̀ⲛ	ⲛⲉⲕⲙⲛⲧ̀ⲛⲁ ⲁⲩ	ⲗⲏⲗ [ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̀]
[ⲇⲉ ⲁⲩ]ϫⲓ̈ⲧ̀ϥ	ⲟⲩⲁ̀ ϫⲉ ⲥⲓ̈ⲙⲱⲛ	ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲩⲣ̀	10. ϫ̀ⲡⲥ[ⲟ · ⲁϥϩⲕⲟ ⲇⲉ]
[ⲉⲩⲙⲁⲛⲧ]ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ	[ⲡ]ⲉⲃⲁⲕϣⲁⲁⲣ ·	ⲡⲙⲉⲩⲉⲉ ⲛⲁⲕ · ⲙ̀	ⲁⲩⲱ [ⲁϥⲣ̀ϩⲛⲁϥ ⲉ̀]
[ⲁ ⲛⲉ ⲭⲏⲣⲁ] ⲧⲏⲣⲟ[ⲩ]	X.—1. ⲛⲉⲟⲩⲛ̀ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ	ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ	ⲟⲩⲱⲙ [ⲉⲩⲥⲟⲃⲧⲉ ⲇⲉ]
[ⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉ]ⲣⲟ[ϥ]	ϩ̀ⲛ ⲕⲁⲓⲥⲁⲣⲓ̈ⲁ ⲁ ⲉ̀ⲡ̀ϥ	5. ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲧⲉⲛⲟⲩ	[ⲛⲁ]ϥ ⲁ[ⲩⲉⲕⲥⲧⲁⲥⲓⲥ]
. . . .	. . . .	. . . .	. . . .

Les points sont tracés à l'encre rouge. L'écriture est identique à celle d'un des fragments acquis par le Musée de Boulaq et publiés par M. Bouriant. Je serai donc porté à croire que les fragments de Boulaq proviennent, comme celui-ci, de la trouvaille d'Asfoûn.

Un petit morceau de papyrus, couvert d'une belle écriture onciale du VIe ou VIIe siècle, m'a rendu deux fragments des Epîtres de St Paul et de St Pierre aux Romains.

St Paul, Épître aux Romains, VI, 4—6.

. . . . . [ⲁⲡⲟⲥ]ⲧⲟⲗⲟⲥ
4. . . . [ⲕⲁ]ⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̅ⲧⲁ ⲡⲉ
[ⲭ̅ⲥ̅ ⲧⲱⲟⲩ]ⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ⲉ̅ⲧ̅
[ⲙⲟⲟⲩ]ⲧ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲉⲟⲟⲩ

St Pierre, Épître I aux Romains, IV, 12.

12. ⲛ̅ⲃ[ⲣⲣⲉ ⲡⲉⲧⲧⲁϩⲟ ⲙ̅ⲙⲱ]
13. ⲧ̅ⲛ̅ · [ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉ]
ⲧ̅ⲛ̅[ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲙ̅ⲙⲟ]
ⲛϩⲥ ⲙ̅[ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲣⲁϣⲉ ⲛⲏ]

[ⲙ̅ⲡⲉⲓ]ⲱⲧ · ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲙⲟⲟ
[ϣⲉ ϩⲱ]ⲱⲛ ⲛ̅ⲧⲉϊϩⲉ ϩⲛ̅
[ⲟⲩⲙⲛ̅]ⲧ̇ⲃ̅ⲣⲣⲉ ⲛ̅[ⲱⲛϩ]
5. [ⲉϣϫ]ⲉ ⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ
[ϣⲫⲉ]ⲣ · ⲧⲱϭⲉ [ⲙ̅ⲡ]ⲉⲓⲛⲉ
[ⲙ̅ⲡⲉϥ]ⲙⲟⲩ · ⲉϊ[ⲥ] ⲧⲛ̅ⲛⲁ
[ϣⲱⲡ]ⲉ ⲟ[ⲛ] ⲛ̅ⲧ[ⲉϥ ⲁⲛⲁⲥ]
6. [ⲧⲁⲥⲓⲥ ·] ⲁⲛⲉⲓ[ⲙⲉ . . .]
. . . .

ⲧ̅ⲛ̅ ϫⲉⲕⲁⲥ, ⲉⲧⲉ[ⲧ̅ⲛ̅]
ⲣⲁϣⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲡϭⲱ[ⲗⲡ]
ⲙ̅ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ ⲉⲧ[ⲉ]
14. ⲗⲏⲗ · ⲉϣϫⲉ ⲥⲉⲛⲁ[ⲥⲱϣ]
ⲙ̅ⲙⲱⲧ̅ⲛ̅ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ[ⲣⲁⲛ ⲙ̅]
ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲛⲁϊⲁⲧⲧⲏⲩ[ⲧ̅ⲛ̅ ϫⲉ]
ⲡⲉ̅ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲙ̅ⲡⲉⲟⲟⲩ [ⲙⲉⲛ]
ⲧϭⲟⲙ ⲛ̅ⲧⲉⲡⲛⲟⲩ[ⲧⲉ ⲁϥ]
ⲙ̅ⲧⲟⲛ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉϫⲛ̅[ⲧⲏⲩ]
[ⲧ̅ⲛ̅ ⲕⲁ]ⲧⲁ ⲣⲟⲟⲩ ⲙⲉ[ⲛ ⲉⲩ]
[ϫⲓⲟⲩⲁ ⲉⲣⲟⲟ]ⲩ ⲕⲁⲧⲁ . . . . .
. . . .

Le fragment de St Paul est complétement inédit. Par un hasard heureux, le fragment de St Pierre comble une petite lacune dans le texte publié par Woïde, p. 210.

Louxor, le 10 mars 1884.

RAPPORT

SUR LES FOUILLES DU FAYOUM ADRESSÉ A M. AUGUSTE MARIETTE, DIRECTEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ÉGYPTE,

PAR

L. Vassalli,
INSPECTEUR DES FOUILLES[1].

Howara, le 3 août 1862.

Monsieur le Directeur,

Je pense que vous aurez reçu ma dernière lettre, datée du 7 juin, du Caire. Peu de jours après, je suis reparti pour le Fayoum, où je n'ai plus retrouvé un seul homme : ils étaient tous partis pour les fêtes du Courbam-Bairam. C'est avec bien de la peine que j'ai réussi à en réunir à peu près trois cents. Maintenant les fouilles marchent assez bien. Le Reïs Mekkaoui ne se comporte pas mal. Je garde Foda faute de mieux. Mohammed Chahin de Sakkara, que Roubî Hamzaoui m'a envoyé comme Reïs, m'est très utile : il sait un peu lire et écrire, et je m'en sers pour ma correspondance arabe avec la Moudiriéh. J'ai aussi un Reïs du village voisin d'Howara et un Kavas turc; voilà mon état-major.

---

1) Outre les grands travaux de Thèbes, d'Abydos et de Tanis, M. Mariette a fait exécuter, de 1860 à 1864, des fouilles de moindre importance dans diverses localités secondaires. Les rapports que lui adressaient ses agents à ce sujet ont presque tous disparu : j'ai pensé qu'il serait intéressant pour l'histoire de notre science de publier ceux qui me restent entre les mains, et je commence par une lettre de M. Vassalli sur les fouilles du Fayoum (G. Maspero).

Maintenant, je tâcherai de vous donner quelques détails sur l'état des fouilles. Je vous disais, dans ma précédente lettre du 30 avril, qu'à première vue, les débris et monticules qui environnent la pyramide de Howara dessinaient assez bien un parallélogramme, et qu'à moi aussi cet emplacement paraissait bien être celui du Labyrinthe. M. LEPSIUS dit (dans ses *Letters from Egypt, Ethiopia,* etc., p. 15) qu'Amenemha bâtit sa pyramide sur le rivage du lac Mœris, et, en face d'elle, un temple splendide, et que, plus tard, ce temple forma le centre du Labyrinthe. Les auteurs anciens ne parlent pas de ce temple, que je sache, et Hérodote, qui donne la description du Labyrinthe, n'aurait pas manqué d'en faire mention s'il avait existé. Cependant il ne dit rien si ce n'est, qu'à l'angle où finit le Labyrinthe, s'élevait une pyramide de 50 orgies, sur laquelle on avait sculpté en grand des figures d'animaux. La mesure de 50 orgies convient assez bien à notre pyramide de Howara, car 50 orgies = 99·75 mètres; mais je n'ai trouvé aucune trace, qui prouve qu'elle ait jamais été couverte d'animaux sculptés, car elle est entièrement bâtie en briques crues, faites avec du limon. A cette pyramide de Howara s'adapterait beaucoup mieux la description que ce même auteur donne de la pyramide de Sasychis (Mares, Sesorcheres), qui était en briques faites avec le limon que les hommes retiraient du fond du lac avec leurs perches armées de crocs. M. LINANT-BEY, dans son *Mémoire sur le lac Mœris,* paraîtrait s'approcher de mon opinion, à moins que, en citant la pyramide de Sasychis, il n'entende parler de celle d'Illahoun. M. BUNSEN, au contraire, soutient que la pyramide de Dahshour est la tombe de Sasychis, et, qu'à ce sujet, il ne peut plus subsister aucun doute après les excavations faites par M. PERRING. A l'appui de son dire, il ajoute qu'elle est la seule bâtie en briques, ce qui n'est pas exact, celles d'Illahoun et d'Howara étant aussi en briques et ayant l'avantage, comme c'est bien prouvé, d'avoir été bâties près d'un lac, ce qui ne pourra jamais être affirmé de la pyramide de Dahshour. Sasychis (Mares, Sesorcheres) fit bâtir, d'après Hérodote, des propylées au temple de Vulcain, à Memphis, et une pyramide en briques (dont nous ignorons le véritable emplacement). Mœris aussi, d'après le même auteur, fit bâtir au même temple de Vulcain à Memphis des propylées, et de plus fit creuser un lac qui porte son nom. Je ne puis pas me défendre de penser qu'Hérodote a fait une confusion dans ces passages, car il y aurait plus qu'une coïncidence étrange à trouver un Mœris, auteur du lac, et un Mares, auteur de la pyramide en briques. On pourrait m'objecter, qu'après les fouilles faites par M. LEPSIUS au front extérieur nord de la pyramide d'Howara, la question à été déjà tranchée : le nom de Ra-en-ma a été trouvé dans une chambre du temple, en face de la pyramide. Il est dommage cependant qu'il ne soit resté sur place aucun vestige d'inscriptions, et que M. LEPSIUS les ait emportées. Car pour ma part j'aurais aimé des preuves plus directes que quelques blocs trouvés dans un corps détaché de la pyramide. Je tiens à vous faire observer, M. le Directeur, que M. LEPSIUS, dans ses *Letters from Egypt, Ethiopia,* etc., p. 91, dit avoir fait des excavations sur le front nord de la pyramide, parce qu'il conjecturait que là devait se trouver l'entrée; mais «jusqu'à présent *(hitherto)*, dit-il, elle n'a pas été découverte». Il n'est pas à ma connaissance que M. LEPSIUS ait jamais affirmé plus tard avoir retrouvé l'entrée de la pyramide, quoi qu'en dise M. BUNSEN dans son *Egypt's place in Universal History,* vol. II, p. 325 : «M. LEPSIUS a ouvert la pyramide et il y a lu le nom de Ra-en-ma, aussi bien que sur les blocs et murs (quels murs?) qui se trouvent dans le Labyrinthe». Les vieux hommes des villages qui ont travaillé avec M. LEPSIUS m'ont tous dit, qu'il avait fait déblayer un grand trou du côté nord,

où il avait trouvé quelques écritures sur des pierres qu'il a fait scier pour les emporter avec lui, mais qu'il n'était pas entré dans la pyramide, et qu'il n'avait pu en découvrir ni la porte ni le souterrain. Il a donc travaillé, comme tant d'autres ont fait avant lui dans le même but, mais sans aucun résultat. Moi, de mon côté, j'ai travaillé aussi, jusqu'à présent inutilement, j'ai fait ouvrir une tranchée transversale avec l'espoir de rencontrer le souterrain, s'il y en a un; j'ai fait creuser une autre tranchée très profonde et parallèle à la base (toujours du côté nord) et je n'ai rien trouvé non plus. Il y a aussi une très grande entaille dans la pyramide même, de manière que, s'il y avait une porte, elle serait mise à découvert. On voit que tout le monde a travaillé dans ce but, car j'ai trouvé dans les décombres quelques médailles romaines. J'ai dû déblayer tout le devant du milieu nord, attendu qu'il tombait des briques à chaque instant, ce qui était très dangereux pour les ouvriers. J'attendrai à présent, M. le Directeur, votre arrivée en Égypte, et alors, sur les lieux vous pourrez mieux juger ce qui sera plus à propos dans le cas où vous croiriez devoir faire continuer les fouilles de ce côté. Voilà quant à la pyramide.

Dans le même temps, j'ai aussi fait fouiller dans l'emplacement carré sud, où devrait se trouver quelques restes de ce fameux Labyrinthe, ouvrage qui, selon Hérodote, l'emportait sur les pyramides elles-mêmes. A l'exception de quelques tronçons en granit, sans inscriptions, (restes du temple d'Amenemha de M. LEPSIUS) *et de quelques assez grands blocs de pierre calcaire très détériorés, qui se trouvent au milieu du parallélogramme,* rien n'est resté qui nous rappelle ce somptueux édifice. J'ai fait de fortes entailles dans plusieurs sens, M. LEPSIUS aussi; mais à un mètre au dessous du sol, ou à peu près, on trouve la terre ou le sable du désert. Je continue à fouiller cependant, près des blocs calcaires, avec l'espoir de trouver quelques traces d'inscriptions. Hélas! il faudrait avoir la chance de M. LEPSIUS, qui trouva partout, sur les colonnes en granit, sur les blocs-calcaires, sur les murs, et même dans l'intérieur de la pyramide, le nom de Ra-en-ma. Mais tout ça a disparu dans ces dernières vingt années, et je serais tenté de dire la même chose du Labyrinthe. Mais vous me direz : et les fameuses chambres labyrinthines de M. LEPSIUS où sont-elles donc? Elles ont subi aussi une transformation fort étrange. Je vais m'expliquer. Je vous écrivais, M. le Directeur, dans ma lettre précédente, que j'avais l'idée de faire une excursion aux environs de Crocodilopolis (Arsinoé), dans le but d'en rechercher la nécropole. J'avais tort d'aller chercher si loin, ce que j'avais tout près de moi. En lisant les ouvrages de M. LEPSIUS et de M. BUNSEN, qui donnent de si belles descriptions des chambres qui environnent le parallélogramme où auraient dû se trouver les douze cours, je voulus aussi les examiner, et, à cet effet, j'ai passé l'eau (le petit canal Bahr Seti), et je me suis rendu précisément du côté ouest, où M. LEPSIUS dit qu'on rencontre la partie la mieux préservée des susdites chambres. Tout en ce bas monde dépend de la manière dont on voit les choses : quant à moi, je n'y ai vu que des rues assez régulières, qui divisent des corps de logis contenant plusieurs chambres rangées l'une après l'autre, de différentes grandeurs et sans communication entre elles. J'en ai trouvé tantôt à un seul étage et tantôt à deux, et presque toutes en briques crues; très peu sont en pierre: Quelques-unes de l'étage supérieur sont enduites et peintes dans le style de l'époque gréco-romaine, presque toutes ont des niches ménagées dans les murs. Je ne sais pas pourquoi M. LEPSIUS n'a pas fouillé jusqu'au fond : il aurait trouvé, comme moi, que chaque chambre contient des momies des citoyens d'Arsinoé, ayant l'accompagnement obligé de lampes

sépulcrales et de toute sorte de vases, soit en terre cuite soit en verre ou en bronze. J'ai fait aussi fouiller très profondément pour m'assurer si ces chambres étaient bâties sur des constructions anciennes. Le contraire n'est pas douteux, car j'ai toujours trouvé au fond la terre vierge ou le désert. Voilà ce qu'il en est pour le côté ouest. Des deux autres côtés sud et est, j'ai fait fouiller aussi dans les endroits où paraissaient quelques vestiges de constructions. Ce n'était que les restes de quelque village qui entourait le parallélogramme, et ces misérables murs en briques ne peuvent jamais être le reste des chambres du pompeux Labyrinthe. Tous les terrains et monticules environnants sont parsemés ou composés de débris de poteries cassée, comme on en voit partout en Égypte, là où il y avait des villes ou villages gréco-romains.

La découverte de la nécropole d'Arsinoé aurait été, M. le Directeur, une bonne fortune pour notre musée, si, dans cette localité, on n'avait pas eu l'habitude d'enterrer les momies au fond des chambres, sur une première couche de sable, en les recouvrant ensuite d'une seconde, avec l'idée, à ce qu'il paraît, de mieux les préserver. Malheureusement pour nous il en est résulté le contraire; car j'ai trouvé tous les sarcophages en bois, ainsi que ceux en carton ou en toile, entièrement pourris. Ajoutez qu'une bonne partie des murailles et les plafonds des chambres se sont écroulés, et que les débris ajoutés au sable ont hâté la destruction; l'eau aussi doit être entrée pour sa part, quoique les pluies au Fayoum soient rares. Je pense, M. le Directeur, que vous n'avez pas oublié l'orage et la pluie torrentielle qui nous surprit à Benisoueb, l'année dernière, lors de notre voyage en Haute-Égypte avec S. A. le Vice-Roi. Il est regrettable que ces sarcophages soient si pourris, car il y en avait vraiment de très beaux, et d'un genre que jusqu'à présent je ne connaissais pas encore. Dans une seule chambre j'en ai trouvé huit. C'était toute une famille. Les caisses contenant les momies étaient toutes en bois très mince, recouvertes d'une forte couche de plâtre, au moins de deux centimètres d'épaisseur. Elles étaient toutes dorées : l'ornementation était d'une finesse qui m'a rempli d'admiration; les artistes avaient découpé dans le plâtre toutes les figures et tous les colliers en haut relief, et, dans les creux ainsi ménagés, ils avaient incrusté toutes sortes de pierreries. En outre, les figures des divinités, telles que Mâ, Maut, Isis, etc., qui couvraient la poitrine, étaient toutes en un émail, composé de plusieurs sortes de pierreries et de pâtes de verre d'un travail très délicat. Je n'ai pu en conserver que quelques débris pour vous les montrer, et ce n'a été qu'avec un soin tout particulier que j'ai pu enlever peu à peu le sable qui y adhérait; le plâtre étant pourri, en y mettant les doigts, tout tombait en poussière. Parmi ces huit momies, il y en avait deux d'enfants en bas âge; on voit bien qu'ils étaient les bien-aimés de leurs parents, car on avait ajoutés des perles aux pierreries dont se composaient leurs colliers. Les yeux de ces momies, surtout les prunelles, sont d'un travail très exquis. Quant aux inscriptions, c'est avec une grande peine que j'ai pu réussir à en copier quelques lignes assez mutilées : il en est resté assez cependant pour que vous puissiez voir que le fond de l'inscription s'adressait à Sevek. J'ai trouvé aussi, aux doigts de quelques momies, des bagues avec le crocodile gravé sur le châton. Puisque la ville d'Arsinoé était au bord d'un lac, il était juste de trouver des momies de pêcheurs dans la nécropole. En effet, je n'ai pas manqué de trouver, dans quelques chambres, des hameçons qu'on pourrait croire sortis hier des ateliers de Marseille, s'ils n'étaient pas en bronze. Plusieurs momies embaumées avec le bitume sont assez bien conservées; et il y en a plusieurs dont le maillot présente un travail fort soigné. J'en ai ouvert une bonne quantité, mais elles ne contenaient

point d'amulettes. Les décorations des sarcophages présentent toujours les mêmes scènes du rituel funéraire.

Maintenant je continue à faire fouiller dans la nécropole. Qui sait si, dans la suite, je ne serai pas assez heureux pour pouvoir en retirer quelques sarcophages en bon état? Malgré la forte chaleur de ces trois mois, j'ai fait remuer bien de la terre; mais la moisson n'a pas été très fertile. Si on excepte la statue mutilée en granit, que j'ai trouvée à Arsinoé, et dont je vous ai envoyé le dessein, ainsi que les lampes, les vases de la nécropole et quelques médailles, je n'ai rien trouvé pour enrichir notre musée. Il est dommage que le travail de tant d'hommes que le vice-roi fournit si généreusement dans ce but, n'ait pas été couronné jusqu'à présent d'un plus ample succès.

J'attends, M. le Directeur, votre retour avec impatience, car mieux que moi, avec votre longue expérience et votre coup d'œil exercé aux fouilles, vous pourrez juger s'il y a lieu à continuer, ou s'il vaut mieux porter les recherches sur un terrain moins ingrat[1].

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance des sentiments de haute considération et d'attachement de votre

très humble serviteur
LUIGI VASSALLI
Inspecteur des fouilles.

A THÈBES,

PAR

U. BOURIANT.

I. — LA STÈLE DE HOR-EM-HEB.

Cette stèle qui, lorsqu'elle était complète, mesurait environ cinq mètres de hauteur sur trois de largeur, a été découverte par M. MASPERO lors des fouilles entreprises au pylône de Hor-em-heb, à Karnak, en février et mars 1882. Dans l'état présent elle est fort mutilée: toute sa partie cintrée est tombée ainsi que les deux tiers du texte qui couvrait la face antérieure. Le déblaiement du terrain en avant de la stèle a amené la découverte de menus fragments qu'il est impossible de relier au reste de l'inscription[2], et d'un fragment plus grand provenant de la partie cintrée. Cette dernière trouvaille est précieuse; c'est à elle que nous devons le nom du roi qui fit ériger le monument. Ce roi est Hor-em-heb. On peut, grâce à ce fragment, rétablir à peu de chose près la scène tracée au sommet de la stèle :

Cette scène était divisée en deux parties : à droite, le dieu Ammon, *seigneur de Nestoui, maître du ciel, souverain de Thèbes*, reçoit les hommages d'un personnage qui a disparu mais qui ne pouvait être que le roi lui-même; à gauche, le même dieu, *roi de tous les dieux*,

---

1) Les figurines en pâte de verre colorée sont aujourd'hui exposées au Musée de Boulaq, dans la salle funéraire, *Vitrines AK, AJ*, etc.; les hameçons dans la même salle, *Cage AA*.

2) Voir pour ces fragments la planche annexée à cette note.

maître du ciel, seigneur du paut des dieux est représenté debout; devant lui se tient le *Ka* du roi appuyé sur un sceptre et portant la plume de justice. Au-dessus du *Ka* se lit l'inscription : *le dieu bon Ra-ser-kepru Step-en-rā, fils du Soleil Mer-n-Amen hor-em-heb.* Voici quelles paroles lui adresse Ammon. Il dit : Je te donne toute vie, toute stabilité, toute prospérité, toute santé, toute plénitude de cœur, comme Rā, éternellement».

Le monument comprend trois inscriptions : l'une qui couvre la face antérieure et les deux autres gravées sur les côtés gauche et droit de la stèle.

On ne peut savoir exactement le nombre des lignes dont se composait la première inscription, trente-neuf sont encore visibles et comme le protocole s'étend jusqu'à la neuvième de ces trente-neuf lignes, il est à présumer que le texte ne comptait guère qu'une ou deux lignes de plus. Des lignes visibles aujourd'hui, les quatre premières ne présentent plus que quelques signes très mutilés et ne pouvant fournir aucun sens; les vingt-deux suivantes ont perdu environ les deux tiers de leur longueur primitive, quelques-unes même ont perdu plus encore. A partir de la vingt-sixième, les lignes gagnent en longueur, mais elles sont coupées de lacunes fréquentes et assez étendues pour en rendre le sens un peu moins clair que celui des lignes précédentes. Quant aux deux dernières, je n'en parle que pour mémoire, les quelques signes, qu'on en distingue, sont tellement clair-semés qu'on ne peut en donner aucune explication certaine.

L'inscription tracée sur le côté droit du monument se compose de dix lignes verticales assez endommagées surtout dans la partie supérieure qui a disparu avec le cintre de la stèle. Il en est de même de l'inscription de droite écrite elle aussi verticalement et qui a perdu les trois quarts de sa hauteur. Cette dernière inscription se compose de neuf lignes.

L'état dans lequel se trouvent ces trois inscriptions est tel qu'une traduction pure et simple de ce qui nous reste du texte ne présenterait aucun sens suivi. C'est ce qui m'a déterminé à en donner de préférence une analyse qui, comblant partiellement les lacunes et serrant d'assez près le texte, permettra de se faire une idée sommaire de ce monument curieux.

Voici d'abord ce texte :

Inscription de la face antérieure.

5. 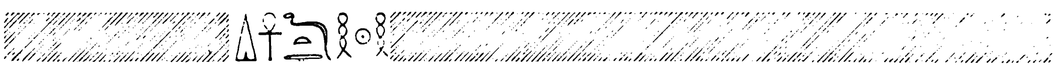

6. 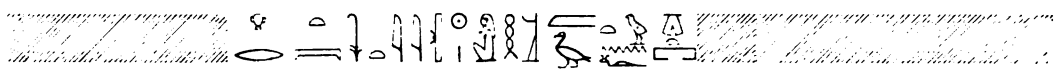

7.

8. 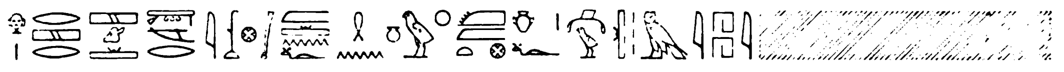

9.

10. 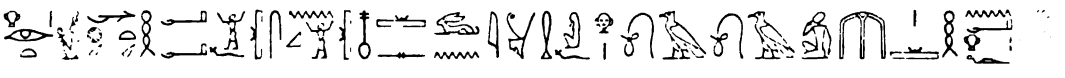

11.

12. 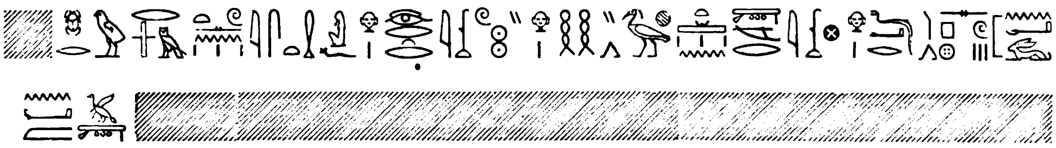

13.

14.

15.

16.

17. 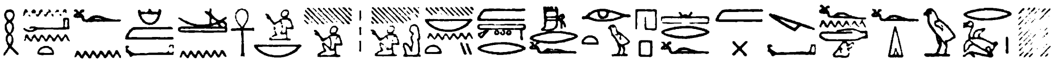

18. 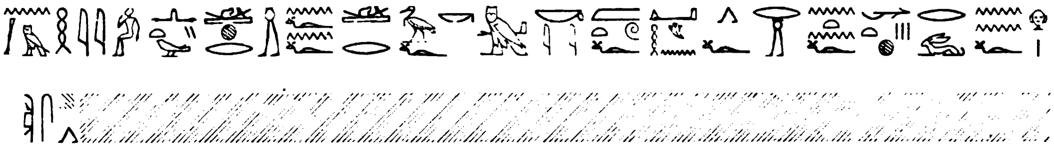

19. 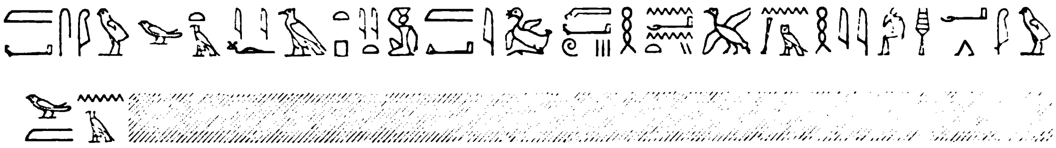

20. 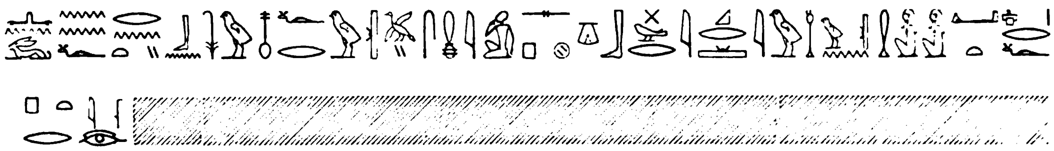

21. 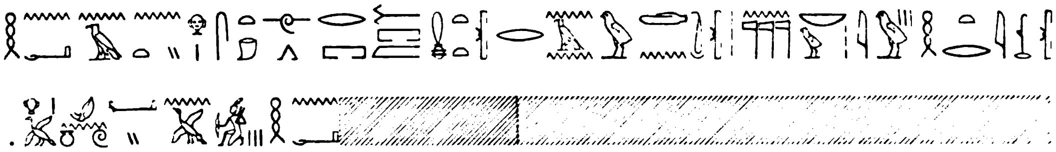

22. 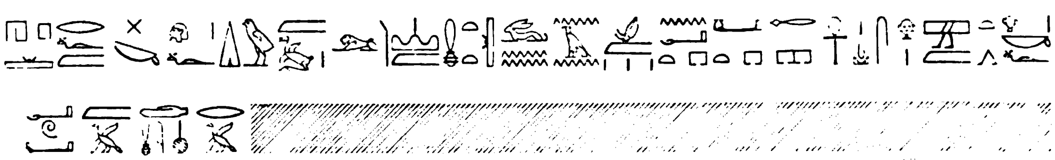

23.

24.

25. 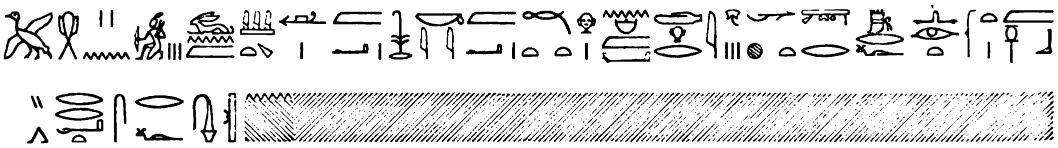

26. 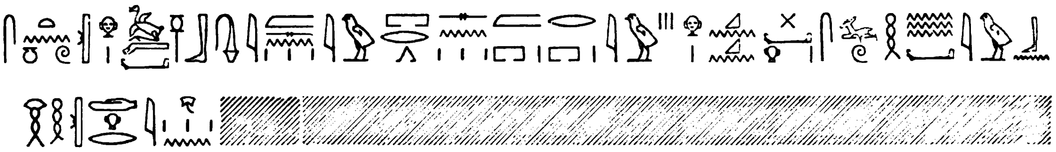

27.

28.

29. 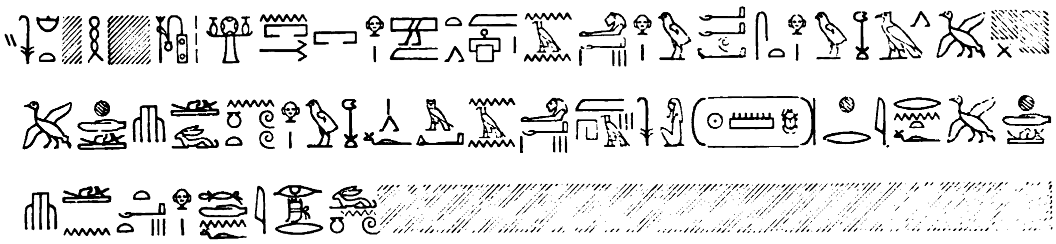

30.

31. 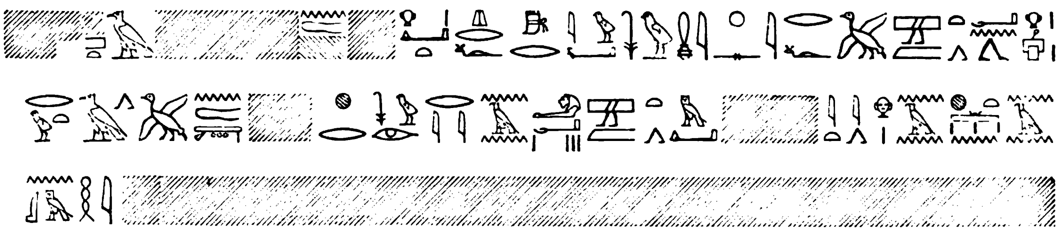

32.

33.

34.

35.

36. 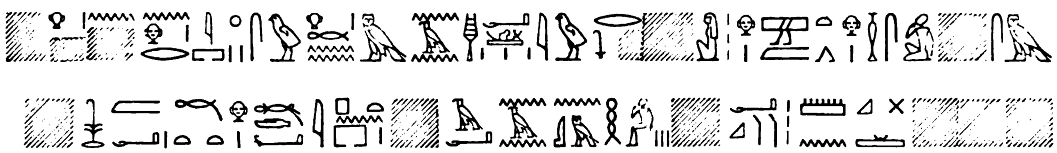

37. 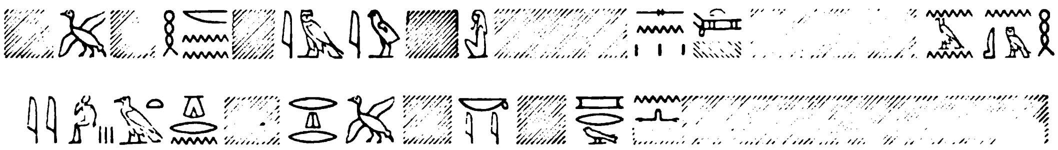

38. 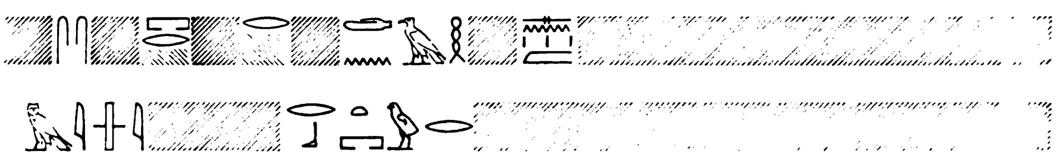

39. 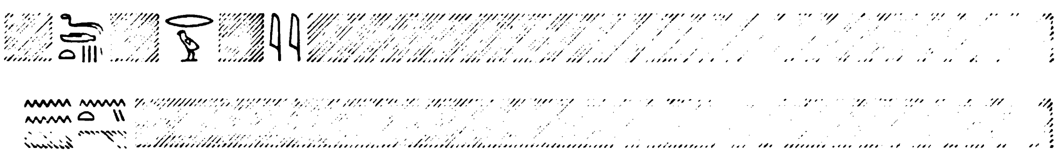

Inscription gravée à gauche :

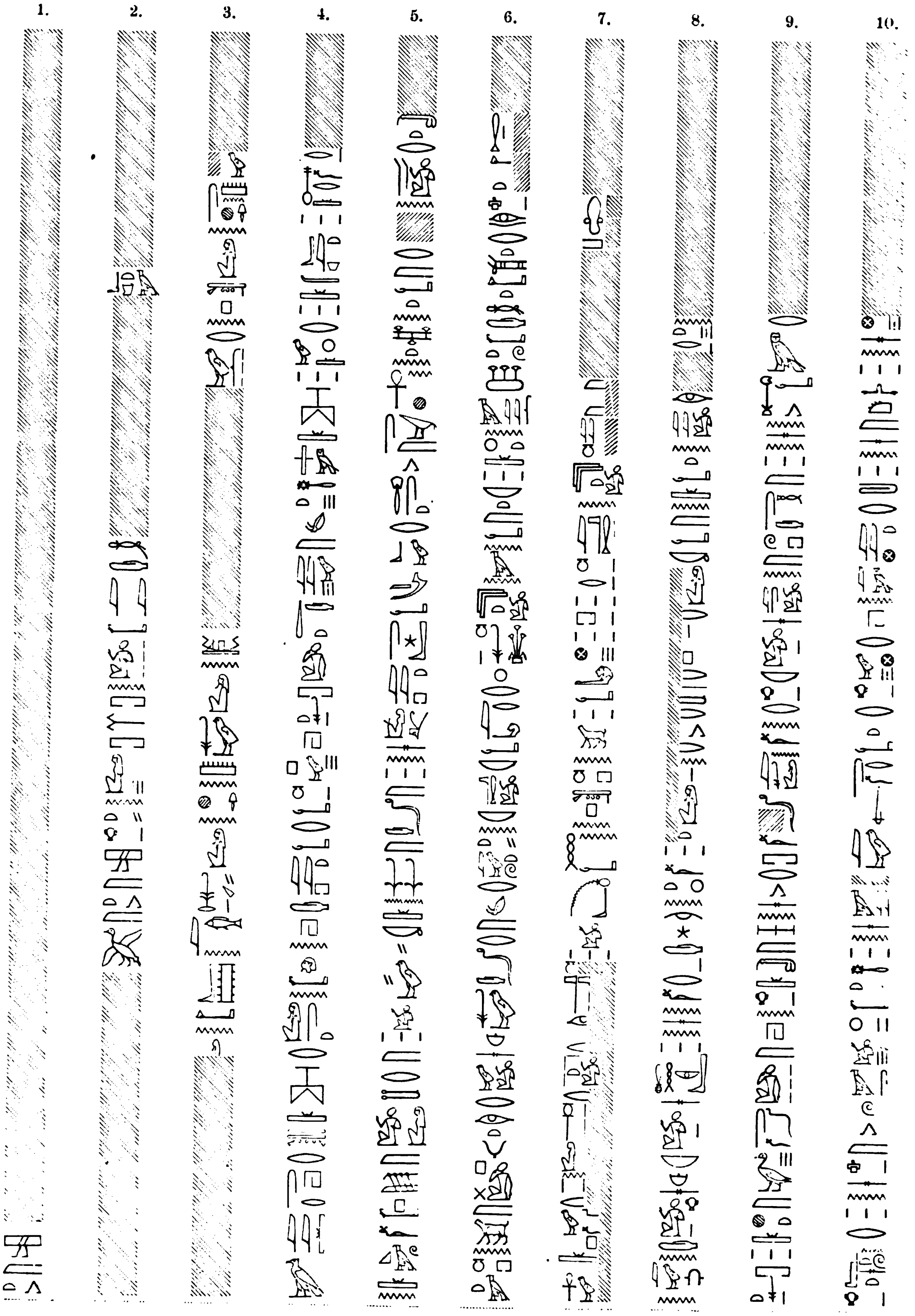

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.

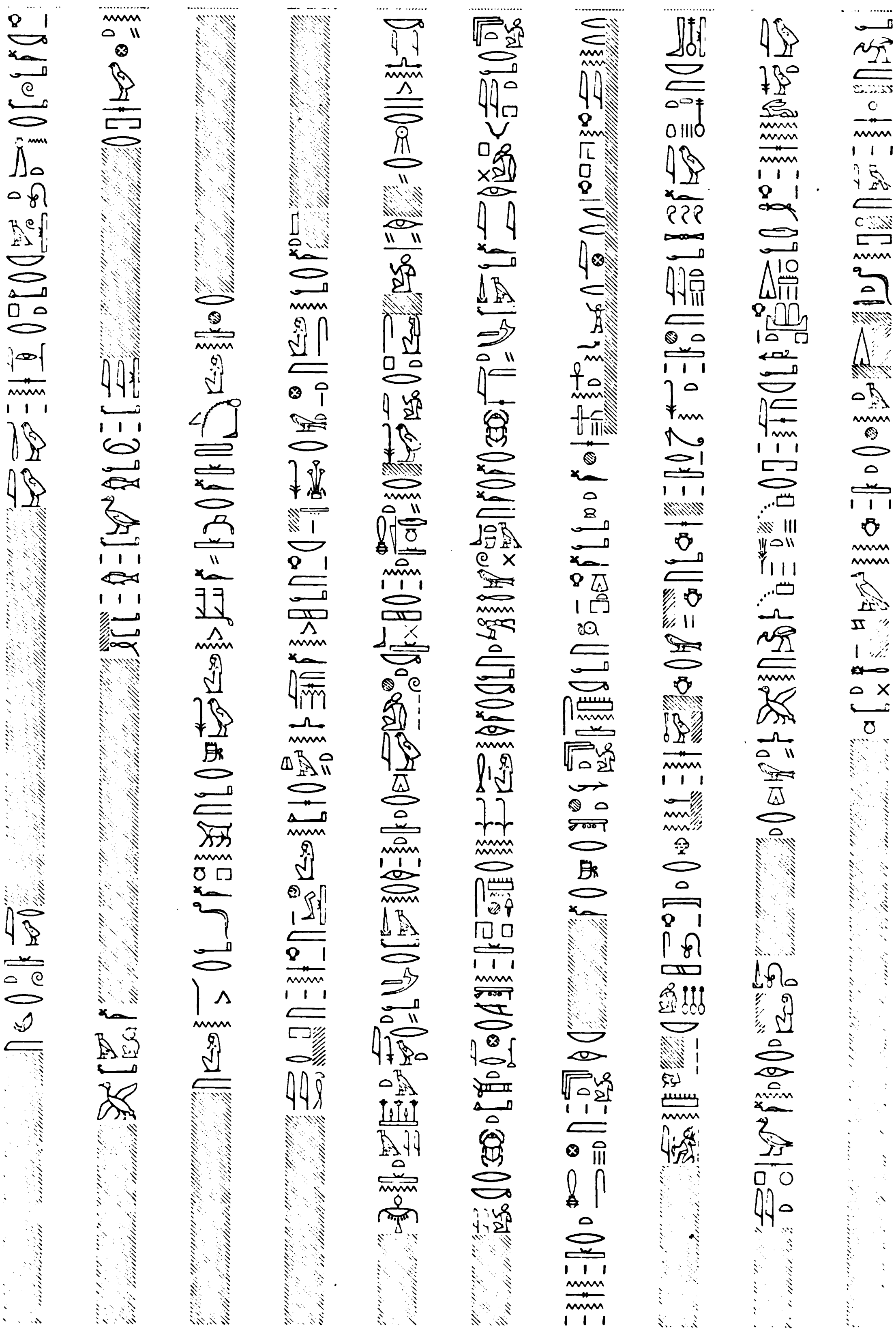

Inscription gravée à droite.

9. 8. 7. 6. 5. 4. 3. 2. 1.

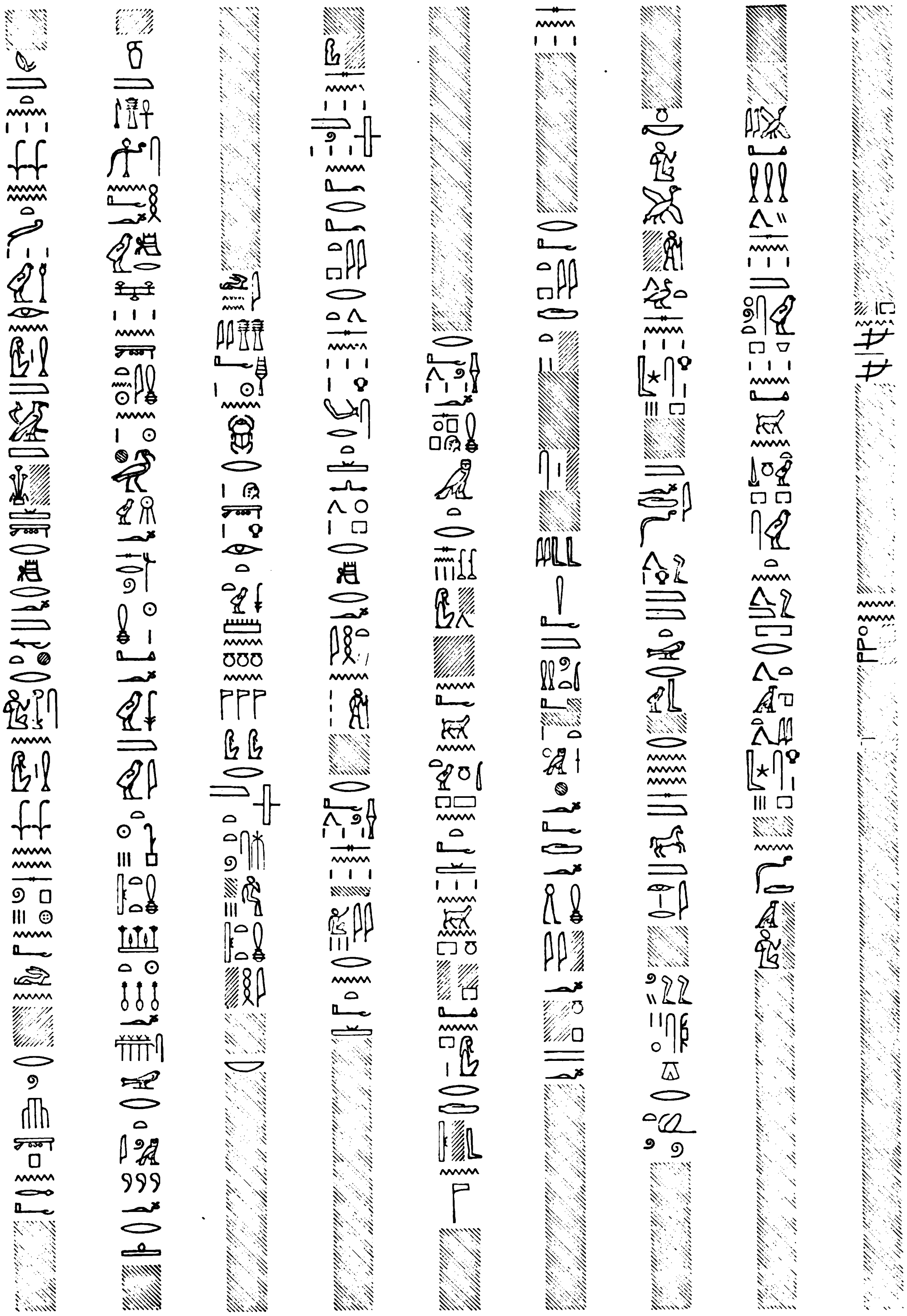

Inscription de la face antérieure.

Après un fort long protocole qui devait renfermer la date de l'inscription et le nom du roi, et dans lequel on appuie surtout sur la justice et l'équité du pharaon, commence le texte qui a donné lieu à l'érection de la stèle :

«Voici que le dieu bon, ce prince né de Rā *(prit la détermination)* de faire régner la
»justice en Égypte. Il tint un conseil sage avec son cœur *(et s'arrêta à la résolution)* d'ané-
»antir le crime et de détruire la fraude. Les décisions prises dans le Cabinet par S. M. sont
»excellentes : détruire les malfaiteurs *(anéantir les criminels)* et tous ceux qui sont avec eux.
»S. M. veilla jour et nuit pour rechercher le bien de To-meri et découvrir les actes de
»violence *(qui se commettaient sur la terre d'Égypte. Il appela un scribe pour transcrire les*
»*ordres de)* S. M. Le scribe prit palette et papyrus et écrivit une copie de toutes les paroles
»qu'avait dites S. M. dans l'ordre *(qu'il lui avait donné, savoir : Rechercher)* les actes de
»violence commis sur la terre d'Égypte. Or un malheureux s'était fait une barque munie de
»sa voile pour pouvoir suivre S. M. v. s. f. *(et il ne put parvenir à payer)* les impôts, voilà
»que le malheureux est dépouillé de ses biens et que ses objets[1] lui sont ravis. *(On vint*
»*dire cela à S. M. qui arrêta aussitôt)* ses plans excellents : s'il se trouve quelqu'un des
»collecteurs d'impôts des sanctuaires des places de S. M. pour le compte des deux chefs
»*(des soldats, qui, sous prétexte qu'il ne peut payer l'impôt)* prenne la barque d'un homme
»quelconque qui vit sur la terre d'Égypte, il sera condamné à avoir le nez coupé. Ce juge-
»ment a été exécuté à T'al, *(car il était arrivé là que, pour une semblable raison)* un pauvre
»homme avait été privé de sa barque. Or, il s'était fait une barque pour s'en servir avec
»un autre qui s'était procuré des bois. Tous les deux voulaient suivre *(S. M. et gagner de*
»*quoi payer l'impôt, mais n'ayant pu y parvenir on prit la barque avec)* son chargement
»ainsi que tout ce qui appartenait au malheureux qui se trouva dépouillé *(de tous ses biens*
»*et de tous les objets qui lui appartenaient)*. Cela ne fut pas trouvé bien et le rapport qua-
»lifia cet acte de criminel au plus haut degré. Ma majesté donna l'ordre de poursuivre et
»d'instruire *(l'affaire. — De même j'ordonnai de poursuivre et d'instruire l'affaire)* de ceux
»qui entrent dans les harems ou s'approchent des offrandes de tous les dieux. Ils doivent
»payer l'impôt *(ou l'amende?)* aux deux chefs des soldats *(mais s'il arrive que l'un d'eux*
»*néglige de le faire, il sera)* condamné à avoir la tête tranchée. Ce jugement a été exécuté
»à T'al. De même, les serviteurs du magasin des offrandes de S. M. étaient partis en maraude
»dans le bourg pour voler *(du fourrage. Ils restèrent à marauder)* six ou sept jour sans
»savoir que le roi les suivait, s'arrêtant quand ils s'arrêtaient, marchant quand ils marchaient.
»Or, dans une des places *(où il faisait séjour, un homme vint annoncer que les serviteurs du*
»*magasin des offrandes de S. M.)* étaient en maraude pour voler du fourrage, et un autre
»individu vint se plaindre en disant à S. M. : «on m'a volé mes esclaves mâle et femelle
»*(. . . . . de plus on vint dire à S. M. que)* les deux troupes de soldats étaient dans
»la campagne, l'une au midi, l'autre au nord pour recueillir des peaux en Égypte. Ils pas-

1) Le mot 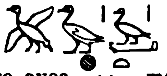 que je traduis par «*objets*» est un mot nouveau. Le parallélisme dans lequel il se trouve avec me fait penser que, comme ce dernier mot, il a un sens vague et général tel que «*objets, bagages*, etc.».

»sèrent une année entière à marquer au feu *(les peaux qu'ils avaient choisies, mais quand,* »*revenant sur leurs pas, ils voulurent prendre les peaux, ils ne trouvèrent plus)* celles qu'ils »avaient marquées. Ils allèrent de maison en maison frappant et détruisant sans pouvoir re- »trouver les peaux *(qu'ils avaient marquées à leur premier passage)* sur le dos. On ne retrouva »pas entre leurs mains le nombre voulu de peaux et S. M. sut bien établir la différence »*(entre le nombre des peaux demandées et celui des peaux rapportées).*» Le cœur des soldats »s'emplit de ces paroles : «Punissez-nous aussi, car ce que nous avons fait est également »une chose vile.» L'intendant des troupeaux de S. M. alla en tournée pour se procurer des »vaches laitières par toute l'Égypte. On lui rapporta les peaux *(que les soldats avaient lais-* »*sées et qu'on avait retrouvées. Voyant cela, S. M. ordonna ainsi)* dans ses justes décisions: »Si un quelconque des soldats ayant reçu l'ordre de recueillir des peaux, ne les rapporte pas »au jour indiqué, on le condamnera à être frappé du fouet jusqu'à ce que cinq blessures »soient ouvertes (?) et on lui reprendra les peaux qu'il a prises avec lui par fraude. Si quel- »qu'autre action criminelle est commise au préjudice *(des offrandes? faites)* à la reine, les »scribes des offrandes du harem poursuivront les chefs pour les mettre à mort. Ils recher- »cheront ceux qui se seraient enfuis en descendant ou remontant le Nil, dût-on rechercher »les coupables parmi les chefs du temps de Touthmes III . . . .»

A partir de cet endroit, c'est-à-dire de la ligne 30, les lacunes se répètent si fréquemment qu'il n'est guère facile de dire exactement ce que le texte contient. On voit seulement qu'après avoir parlé du crime commis contre les offrandes de la reine, il est question d'un vol d'herbes commis probablement au préjudice des prêtres de l'un des temples de Karnak. La stèle enfin se terminait par un éloge pompeux du roi qui venait en aide aux petits et les protégeait contre les prévarications des grands.

Les inscriptions gravées à droite et à gauche de la stèle ne nous apprennent rien de plus que ce que la stèle elle-même contient. Elles renferment l'une et l'autre un court résumé de l'inscription principale, dans lequel le roi prend la parole et chante ses propres louanges.

Il est vraiment fâcheux qu'un monument de cette importance se trouve dans un tel état de mutilation. Une inscription semblable parfaitement conservée eût été précieuse à plus d'un point de vue. Outre qu'elle nous eût donnés d'utiles renseignements sur l'étendue du pouvoir royal en matière juridique et sur quelques points du droit pénal égyptien, que de choses elle nous eût apprises touchant la condition sociale des fellahs des temps antiques! Toute mutilée qu'elle soit, notre stèle nous les montre déjà victimes des abominables vexations qui se sont continuées bien longtemps après la disparition des dynasties pharaoniques. Quel contraste avec les privilèges dont jouissait la caste sacerdotale! Qu'on dépouille un malheureux, le spoliateur aura le nez coupé. C'est bien quelque chose et l'on doit savoir gré à Hor-em-heb d'avoir daigné un instant s'occuper de semblables misères. Mais qu'est-ce que cela en comparaison de ce qui attend celui qui n'aura pas payé l'impôt des sanctuaires!

Un texte complet sortira peut-être des fouilles que M. Maspero a l'intention de continuer à Karnak. Il y a pour cela quelques chances de succès. Les murs des pylônes, en effet, semblent avoir été l'emplacement choisi pour graver des inscriptions de ce genre. Outre la stèle de Hor-em-heb, le pylône de Karnak porte gravée sur son mur de droite une longue inscription de l'époque de Pinot'em III, que M. Naville a publiée dernièrement en la faisant

suivre d'un savant commentaire[1]. Mais il y a entre les deux textes une différence considérable. Le texte étudié par M. NAVILLE contient un acquittement de l'accusé, résultat d'une suite de supercheries grossières, tandis que la stèle d'Hor-em-heb comme on a pu s'en convaincre d'après notre analyse renferme une énumération de délits, tous punis et sévèrement par le roi lui-même.

II. — A PROPOS DES DÉBRIS DU TEMPLE D'ATEN A KARNAK.

Le même pylône d'Hor-em-heb, auquel était adossée la stèle dont je viens de donner l'analyse, a été bâti avec les matériaux et très probablement sur l'emplacement du temple élevé par Aménophis IV au disque solaire. Quelques-uns de ces matériaux, retrouvés par PRISSE et par NESTOR L'HÔTE, avaient fait penser à ce dernier savant que l'époque à laquelle appartenaient les constructeurs du temple avait dû précéder le règne de Ménès. D'autres monuments, découverts depuis, ont remis à leur véritable place ces rois, aujourd'hui unanimement considérés comme successeurs immédiats d'Aménophis III et prédécesseurs de Hor-em-heb. Mais si cette question historique est résolue au point de vue chronologique, il n'en est pas de même en ce qui concerne la partie religieuse; beaucoup de savants, et des plus autorisés, ne voient dans la religion répandue par Khu-n-aten dans toute l'Égypte qu'une importation sémitique; d'autres, avec beaucoup plus de raison, la considèrent comme de source purement égyptienne. Les débris retrouvés au pylône de Karnak lèvent tous les doutes : c'est bien à un culte égyptien que nous avons affaire.

Deux raisons ont été invoquées en faveur de la théorie sémitique :

1° Origine sémitique du nom d'*âten;*

2° Origine sémitique d'Aménophis IV.

Le nom d'*âten* a été rapproché du nom syrien d'Adonis et du nom hébreu d'Adonaï. Il est aisé cependant de se convaincre qu'il n'y a rien de commun entre l'une ou l'autre de ces deux divinités et le dieu de Khu-n-âten. Les hymnes gravés dans les tombeaux d'El Tell, nous parlent toujours d'*âten* qui se lève à l'orient et se couche à l'occident. Cela ne peut s'appliquer qu'au soleil matériel et à la course qu'il décrit. Dans aucun passage on ne retrouve trace de la religion symbolique d'Adonis ou du culte spiritualiste d'Adonaï. Le mot lui-même d'*âten* est parfaitement égyptien. La racine 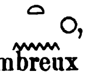, de laquelle ce nom procède, a le sens primitif de *cercle, circulaire, arrondir*. Les nombreux dérivés que nous en connaissons ne laissent subsister aucun doute à cet égard[2]. La forme , dérivée de la racine par préfixion de l' , est parfaitement applicable au *disque* solaire et n'a rien que de très égyptien. Mais, à la rigueur, ce mot pourrait être une transcription d'Adonaï ou d'Adonis; il a dû même en être ainsi, si Aménophis IV était véritablement un Sémite.

Passons donc à la seconde preuve : «Aménophis IV était fils d'Aménophis III et de la »reine Tii, laquelle était d'origine sémitique, car elle est représentée, dans son tombeau, avec »des chairs roses, contrairement aux femmes égyptiennes dont les chairs sont toujours peintes

1) *Une inscription historique de Pinodjem III,* publiée, traduite et commentée par M. ERNEST NAVILLE. Paris, 1882. Maisonneuve.

2) Par exemple pour n'en citer que quelques-uns : *plat, vase,* 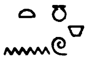 *vase,* *poids*, et primitivement bande de métal repliée sur elle-même, 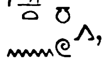, *aller en rond, circuler.*

»en jaune». — Le tombeau dont il est ici question se trouve à la vallée des Reines, à Thèbes, et la reine y est, en effet, figurée avec un visage plus rosé que celui des autres femmes égyptiennes. Mais si l'on considère la situation du tombeau et le nom de la princesse pour laquelle il a été construit, il est facile de voir qu'il ne concerne en rien la femme d'Aménophis III. Son voisinage avec celui de la reine Isis, de la XXe dynastie, et avec ceux d'autres personnages de cette époque, me fait penser qu'il n'a pu appartenir qu'à une princesse de la XXe ou au plus tôt de la XIXe dynastie. Le travail de ce monument, quelque soigné qu'il paraisse à première vue, est fort éloigné comme perfection de l'époque d'Aménophis III ou de ses successeurs. La coloration, au lieu d'avoir la vigueur et l'énergie que l'on retrouve aux tombeaux d'Aménophis III et d'Aï, est terne, molle et rappelle assez bien le genre de peinture employé dans les tombes de Ramsès IV et des autres rois de la XXe dynastie à Biban-el-Melouk. De plus, le nom de la princesse de la vallée des reines n'est pas celui de la reine Tii. Le cartouche de cette dernière est toujours écrit ; jamais, dans aucun monument, on n'en rencontre de variante. Le nom de l'autre princesse est écrit et nulle part dans son tombeau on ne le trouve échangé contre celui de la véritable Tii. Ce fait que ces deux cartouches ne sont jamais une variante l'un de l'autre, montre assez clairement qu'ils appartiennent à deux personnages distincts.

Ces deux raisons, je pense, paraîtront suffisantes pour établir que le tombeau de Thèbes n'est pas celui de Tii; que, par suite, Tii n'est plus la princesse aux chairs roses et que son origine sémitique n'est pas clairement démontrée.

Une troisième raison s'oppose, du reste, à l'origine sémitique de Khunaten par sa mère Tii : c'est qu'en réalité Tii n'était pas sa mère. Dans aucun texte il n'en est fait mention. La reine Tii, qui est, en effet, représentée dans l'un des tombeaux de Tell el-Amarna, comme venant faire visite à l'*ombre de Rā*, dans le temple d'Aten, est qualifiée de «royale mère de la femme royale». Khunaten n'était donc pas son fils, mais simplement son gendre.

Khunaten lui-même, n'était pas d'avantage un Sémite. Son nom est égyptien et quant aux traits de son visage, la première partie de son règne nous le représente comme un prince du type égyptien le plus pur. C'est ce qui a lieu à Qournah, au tombeau de Ramsès, et à Karnak où, bien que portant déjà le nom de Khunaten, il est représenté, sur un des fragments du pylône d'Hor-em-heb, avec les traits habituels de la race égyptienne. Ce type, il est vrai, est assez différent de celui qu'il s'est attribué dans la seconde partie de sa vie, mais ce dernier type lui-même est loin d'être sémitique. Il y a dans les raisons qui ont déterminé ce changement de physionomie un problème qui ne sera peut-être jamais résolu et ce n'est pas ici le lieu d'en entreprendre la discussion. Je me borne à constater que les deux preuves alléguées en faveur du semitisme du culte d'Aten ne sont aucunement péremptoires et ne sauraient empêcher ce culte d'être considéré comme foncièrement égyptien.

Au surplus, quelques documents nous restent qui établissent que la religion d'Aten existait en Égypte avant l'avènement d'Aménophis IV. Le musée de Boulaq possède trois ou quatre stèles funéraires gravées au nom de divers personnages qualifiés de prêtres d'Aten. L'époque de ces stèles est antérieure à Khunaten; la gravure et surtout la présence d'Osiris dans les scènes qui y sont tracées indiquent bien qu'elles ne sont pas de son règne. L'ensemble de ces représentations fait plutôt penser qu'elles appartiennent au règne d'Aménophis III et peut-être de Thoutmès IV dans les monuments duquel on a quelquefois

retrouvé le disque rayonnant. Les stèles de Boulaq proviennent de Saqqarah. Il faudrait donc admettre qu'avant le règne d'Aménophis IV, Aten avait un temple à Memphis. Ce fait n'a rien d'improbable. Le voisinage de On, la ville du soleil, avait certainement influé sur la religion de Memphis, et, à côté du temple de Ptah, s'était élevé, comme une succursale de celui d'Héliopolis, un temple consacré à Aten. Ce temple existait encore au temps d'Aménophis IV, les débris retrouvés par Nicholson l'attestent. Sans doute il a été, lui aussi, renversé par les successeurs des hérétiques, comme le fut celui de Karnak. Le temple d'Héliopolis a-t-il été plus heureux? En tous cas, là, comme dans tout le reste de l'Égypte, Khunaten avait étendu sa puissance. Les pierres qui ont servi à bâtir la tour de la mosquée d'El Hakem, au Caire, proviennent d'un temple élevé par Aménophis IV à Héliopolis, et un fragment trouvé dans l'enceinte de cette ville antique et actuellement dans la possession de M. Wilbour, à Paris, mentionne le nom de la fille aînée de Khunaten.

Tous ces menus détails accumulés forment, par leur accumulation même, une forte preuve que l'origine sémitique attribuée à Aménophis IV et à la religion qu'il répandit en Égypte doit être rejetée. Ce culte établi par lui à Thèbes, à Tell el-Amarna et dans d'autres villes sans doute, n'était qu'une extension de celui pratiqué à On. Il y a, d'après tout cela, quelque raison de supposer que Khunaten était originaire d'Héliopolis, et s'il n'y établit pas sa capitale en abandonnant Thèbes, c'est qu'il savait par expérience combien toute caste sacerdotale est envahissante. Il crut préférable, et il fit sagement, étant donné ses idées indépendantes, d'aller fonder dans un pays nouveau un culte au dieu de son enfance, pour le service duquel il créa de toutes pièces un corps de prêtres dévoués. Le titre de *ur-mau*, donné au prêtre du nouveau culte, est une preuve de plus de l'identité des deux religions d'Héliopolis et de Tell el-Amarna. A On comme à Khut-âten les prêtres portent le même titre; tous les deux adorent le même dieu. Il y a de grandes chances pour que l'un des deux cultes procède de l'autre.

Les documents que nous avons sur la religion héliopolitaine sont presque nuls; mais s'il est vrai qu'elle soit la même que celle de Tell el-Amarna, les débris du temple édifié à Karnak par Aménophis IV vont nous donner à ce sujet de précieux renseignements.

Les sculptures de Tell el-Amarna et les autres monuments de l'époque de Khu-n-aten ne nous avaient jusqu'à présent livré aucune figure du personnage divin. Le disque solaire, aux rayons munis de mains était la seule représentation qu'on eut du dieu unique d'Aménophis IV. Les fragments de Karnak nous ont révélé l'existence d'une seconde représentation divine. Parmi ces fragments, beaucoup nous fournissent les restes de scènes dans lesquelles le roi, comme dans les autres temples des époques qui ont précédé et suivi, fait des offrandes à la divinité. Le dieu ici n'est plus seulement le disque rayonnant, c'est Horus, tel qu'il est représenté dans tous les temples de l'Égypte. La seule différence entre l'Horus d'Aménophis IV et l'Horus habituel, est dans le nom. Au lieu de s'appeler simplement Horus, il porte ici tous les noms donnés au disque: 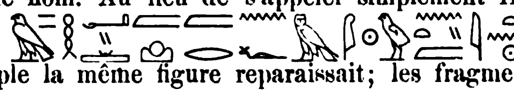. Il est probable que dans chaque salle du temple la même figure reparaissait; les fragments provenant des grandes salles (il est aisé de les reconnaître à la dimension des hiéroglyphes) n'ont donné jusqu'à présent, en fait de personnages, que deux types toujours les mêmes : l'un est le dieu Horus, l'autre le roi Khunaten. Il n'en est pas de même des fragments provenant des salles secondaires. Les représentations de Tell el-Amarna s'y retrouvent : personnages inclinés

profondément, disques rayonnants, bœufs marchants ou couchés; mais tout cela avec un type différent de celui qu'on est habitué à rencontrer à cette époque. Le roi, bien qu'il porte le cartouche de Khunaten, n'a pas dans les traits cette expression étrange qui est la caractéristique de l'art de cette période. Il a le profil régulier des Aménophis et des Thoutmès; tous les petits personnages sont dans le même cas, ils ressemblent aux Égyptiens de tous les temps. Ce serait là une preuve de plus de l'identité d'Aménophis IV et de Khunaten, si cette identité n'était pas déjà hors de doute. Tout cela porte bien l'empreinte d'un culte nouveau, pour Thèbes du moins, et ayant fait table rase des anciennes superstitions. Cependant, un fragment, de taille très exiguë, vient jeter un peu de confusion dans ces conclusions. Il représente un personnage enveloppé des pieds à la tête dans un vêtement blanc; les deux bras, qui sortent du milieu du corps, tiennent le fouet. Ce personnage a toutes les allures d'Osiris ou de Ptah, mais lequel est-ce? L'absence d'hiéroglyphes ne nous permet pas de le reconnaître. Peut-être trouvera-t-on plus tard l'explication de cette anomalie qui fait adorer à Thèbes Osiris ou Ptah par un roi qui nulle part ailleurs n'a permis de les faire représenter. Je ne crois pas, pour moi, que ce puisse être Osiris. Si Khunaten avait conservé pour lui quelque culte, on le retrouverait dans les tombeaux de Tell el-Amarna, où il serait véritablement à sa place. Pour Ptah, j'en doute également. Je serais plutôt porté à croire qu'il s'agit simplement de l'une des faces du mythe solaire, mais rien ne le prouve. Ce qui est certain, c'est que, d'après tous les fragments qui nous restent et que j'ai passé soigneusement en revue, on peut établir que le temple d'Aten était fait sur le modèle des autres temples, quant à l'ornementation : scènes d'adoration et d'offrandes; listes d'offrandes même, portant les noms d'objets semblables à ceux offerts dans les autres temples : du vin, du lait, de l'encens, etc.; textes religieux, hymnes et prières; textes historiques relatant sans doute la consécration du temple et de ses parties, rien n'y manque que la série ordinaire des dieux, remplacés tous, comme on doit s'y attendre, par Horus, personnification du disque solaire rayonnant. Il est probable que l'*Ur-mau* de On et celui de Khut-aten officiaient de la même manière et dans les temples construits et décorés d'après des plans et des modèles à peu près semblables; par suite, tous les renseignements qu'on peut tirer des débris du temple de Karnak sont applicables à la religion d'Héliopolis.

L'emplacement du temple détruit par Hor-em heb devait se trouver en avant du pylône de Thoutmès III, et occupait l'espace compris entre le premier et le deuxième pylône de Hor-em-heb. La partie antérieure du temple, c'est-à-dire celle élevée la première, comprenait tout l'espace occupé par le premier de ces deux pylônes. Dans la suite et après la mort de Khunaten, ses successeurs, et entre eux Tut ankh amen et Aï élevèrent au nouveau dieu des salles formant la continuation du premier temple, sur le terrain où s'élève aujourd'hui le second pylône d'Hor-em heb. La raison qui nous fait penser ainsi est que de toutes les pierres retrouvées dans le premier pylône, aucune n'est d'un autre règne que celui de Khunaten; dans le second, au contraire, les débris que l'on voyait sur le sol et ceux qui sont encore en place sont aussi bien du règne de Khunaten que de ceux d'Aï et de Tut ankh amen[1].

Il faut donc supposer que, loin d'être chassé de Thèbes, comme on le pense générale-

1) Toutes les pierres de ce pylône qui étaient tombées, ont été employées à faire de la chaux, mais Prisse obtint la permission de les copier et les publia dans les *Transactions of the Society of Litterature.*

ment, Khunaten y régna et y fut même assez puissant pour élever un temple à Aten, à côté des temples fameux construits par ses prédécesseurs; que, non seulement lui, mais aussi sa dynastie persista dans la ville d'Ammon et que ses successeurs, bien que revenus au culte primitif, n'abandonnèrent pas tout à fait l'hérésie d'Aménophis IV et firent des additions au temple fondé par ce prince. Ce dernier fait que les débris retrouvés à Karnak rendent évident, tendrait à prouver que les deux cultes n'avaient rien d'incompatible et que si le temple a été détruit, c'est plutôt par un effet de la réaction contre la dynastie maudite que véritablement à cause de la nouveauté du culte qu'on y pratiquait. Cela établirait d'une façon catégorique l'origine purement égyptienne de la religion d'Aten qui n'aurait plus été que l'extension de celle d'Héliopolis.

III. — Le tombeau de Ramsès a Cheikh Abd el Qournah.

(Note additionnelle.)

Dans un précédent article[1] j'avais, à propos du livre de M. Villiers Stuart, parlé du tombeau de Ramsès; mais, à cette époque, les fouilles n'avaient pas été menées assez loin pour en permettre une description complète. Aujourd'hui, grâce à la bienveillance de M. Maspero qui a bien voulu ordonner le déblaiement de ce monument, cette description est devenue possible et je m'empresse d'en faire part aux lecteurs du *Recueil*.

Ce tombeau, comme je l'ai dit déjà, se compose de deux parties complétement distinctes, séparées par la porte d'entrée du monument.

A gauche de cette porte est la partie la plus ancienne, celle tracée à l'époque où Aménophis IV tâchait encore de concilier l'ancienne et la nouvelle religion.

Le roi est représenté assis dans un riche naos : derrière lui est la déesse Mā-t assise également. Devant le roi et la déesse, quatre personnages en postures différentes leur rendent hommage; au-dessus de ces personnages, en avant du Naos, se trouve une inscription de dix lignes verticales, légèrement mutilées, dans laquelle Ramsès rend hommage au *Ka* du roi et lui promet la joie, la force et la santé, au nom de son père *Harmakhis, qui s'élève à l'horizon, en son nom de S'u qui est dans le disque*. Le dieu, toujours d'après Ramsès, renverse les ennemis de sa Majesté et jette sous les sandales royales tous les peuples prosternés.

Cette inscription se trouve répétée dans celle qui accompagne les quatre personnages adorants; ceux-ci ne sont que des représentations différentes du même Ramsès figuré avec divers attributs.

En cet endroit commence une lacune qui se continue jusqu'à l'extrémité du mur. La paroi en retour de ce mur ne contient plus rien qui s'adresse au roi. Tout ce qui y est gravé a trait aux différentes cérémonies faites en l'honneur du défunt.

Ramsès et sa sœur Ptahmerit sont en imploration devant un personnage disparu, Osiris probablement. L'inscription qui les accompagne donne quelques articles de la confession de Ramsès : «Je suis arrivé au repos après avoir chanté toujours les louanges du dieu bon. »J'ai aimé les hommes et vénéré les dieux sur la terre(?). J'ai loué toujours Sa Majesté et »n'ai jamais transgressé ses ordres. Je n'ai commis aucune méchante action contre les hommes; »j'ai agi avec justice sur la terre. Je sais comment il faut t'honorer, ô vrai de cœur, n'ayant

1) *Revue archéologique*, Mai 1882.

»jamais commis d'actions mauvaises(?). Adoration à Osiris, proscynème à Unnefer, véridique. »Salut à toi, ô roi, maître de l'éternité, fils de Nout et de Seb; donne . . . . . .»

Derrière Ptahmerit et lui tournant le dos, se tient debout la déesse *Hathor, princesse de l'Amenti, maîtresse du ciel.* Devant elle et sous sa direction ont lieu les cérémonies funèbres, divisées en deux registres.

Le registre supérieur ne permet plus de voir que trois personnages portant des présents de fruits et de fleurs sur un autel. Tout le reste est détruit. Le registre inférieur représente la cérémonie accomplie devant la porte du tombeau avant la descente des cercueils. Le tombeau représenté en forme de pylône porte l'inscription : «*Ce tombeau dans l'Amenti*». Adossés à lui et encadrés de bouquets de lotus se dressent les deux cercueils de Ramsès et de Ptahmerit. Devant eux les Kherheb ont entassé les présents et font l'offrande des quatre vases remplis d'eau; le dernier tient une tablette. Derrière celui-ci se dresse une table richement chargée de dons funéraires. Un Kherheb fait un proscynème à Rā et à Seb pour obtenir des milliers de pains, vins, bières, etc., en faveur de Ramsès. Après lui marchent les pleureuses, divisées en plusieurs groupes. Le premier groupe les représente la main droite à la bouche et la main gauche étendue. Dans le second composé de trois femmes seulement elles supportent de leurs deux mains un vase qui semble ici remplir l'office de lacrymatoire. Derrière ce groupe se tient un homme isolé, sans doute le regulateur des cris et des larmes. Ses deux mains sont placées sur sa poitrine comme s'il voulait la déchirer. Après cela, un groupe de huit femmes étendant les deux bras en avant comme pour implorer. Puis encore quatre femmes le bras droit replié et la main gauche placée sur le bas-ventre. Enfin deux groupes de chanteuses accroupies se frappant le front. Derrière tous ces groupes de pleureuses arrivent une douzaine de personnages chargés de fleurs et de corbeilles. Le reste manque.

A droite de la porte s'étend la partie du tombeau gravée au temps où Aménophis IV, tout en conservant son nom d'Aménophis, a rejeté déjà tout ce qui dans la religion égyptienne était étranger au culte solaire.

Comme je l'avais supposé, l'ensemble de cette scène représente la distribution des colliers. Devant la fenêtre royale, s'étendent deux registres. Dans le registre supérieur, un homme agenouillé et un autre baisant la terre, adorent Aménophis. Ces deux personnages représentent le même Ramsès en deux positions différentes[1]. Derrière eux, Ramsès encore, debout et les bras élevés, est couvert de bracelets et de colliers que lui passent au cou et au bras deux serviteurs du Pharaon. Puis, Ramsès est encore une fois représenté tourné vers la gauche et donnant des ordres à huit serviteurs portant des bijoux et inclinés devant cinq personnages qui s'avancent tenant à la main des bouquets de fleurs et des grappes de fruits.

Au second registre Ramsès incliné rend hommage à Sa Majesté. On voit ensuite Ramsès tourné vers la droite donnant des ordres à un groupe de onze personnages rangés par deux et neuf, derrière lesquels des soldats des armées auxiliaires tendent les mains en implorant.

Telles sont, rapidement retracées, les scènes contenues dans le tombeau de Ramsès. Je n'ai pas besoin d'insister une fois de plus sur les conséquences qu'on en peut tirer, ces conséquences ayant été admises par les savants avant même la découverte de ce tombeau.

1) Ramsès, dans cette partie du tombeau, est représenté avec les traits bizarres qu'on retrouve dans le visage du roi et de tous les personnages de cette scène. N'est-il pas évident, dès lors, que la différence de physionomie n'est pas une preuve de non-identité?

Pl. I.

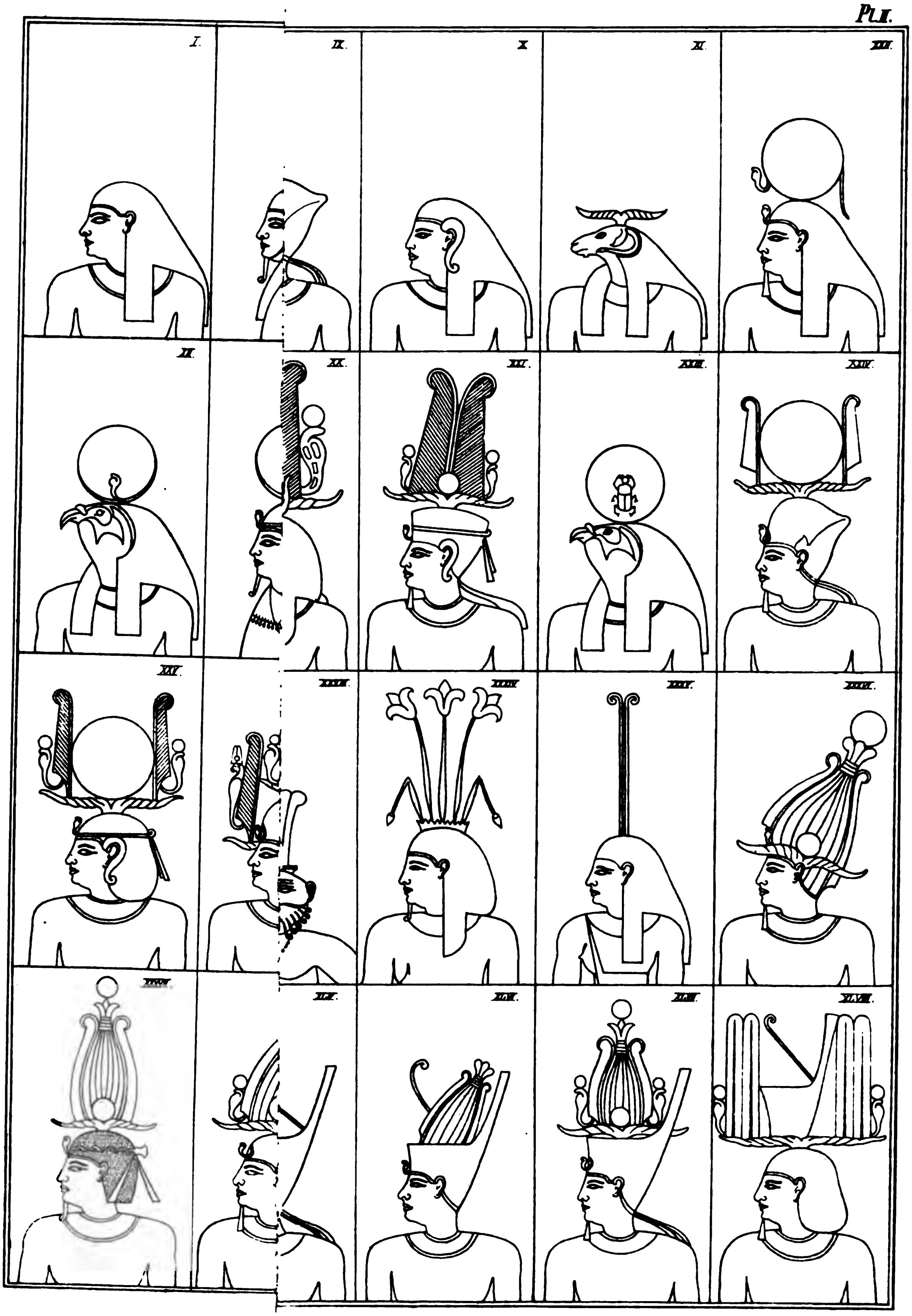
I.
IX.
X.
XI.
XIII.
II.
XX.
XXI.
XXIII.
XXIV.
XXV.
XXXIV.
XXXV.
XXXVI.
XLV.
XLVI.
XLVII.
XLVIII.

DER KALENDER DES PAPYRUS EBERS.

VON

J. Krall.

Der Kalender auf der Rückseite des Papyrus Ebers ist von einem grossen Theile der Fachgenossen, zuletzt von Lepsius in der ägyptischen und Robiou in dieser Zeitschrift, behandelt worden; von rein chronologischem Standpunkte hat Riel im Anschlusse an sein wohlbekanntes grösseres Werk: «*Das Sonnen- und Siriusjahr der Ramessiden*» denselben einer eingehenden und in einigen Punkten, wie mich dünkt, nahezu abschliessenden Behandlung unterzogen.

Die vielseitigen Versuche das Dunkel, welches über dem Kalender, beziehungsweise den in demselben vorkommenden Königsnamen, schwebt, zu lichten, erklären sich aus der Hoffnung auf diesem Wege ein sicheres Datum aus der älteren ägyptischen Geschichte, sei es des zweiten oder gar des vierten Jahrtausends vor unserer Zeitrechnung, zu gewinnen. Dies wäre für die alte Chronographie ein sehr erheblicher Gewinn. Denn das früheste Datum, welches wir bisher auf dem Gebiete alter Geschichte gewinnen konnten, war das Jahr 885, welches den Regierungsantritt Assurnazirhabals bezeichnet[1]. Aus dem Gebiete ägyptischer Geschichte liess sich bisher mit annähernder Sicherheit kein Ereigniss vor Tearko's Regierungsantritt bestimmen. Denn den Versuch, den seinerzeit Brugsch gemacht, eine Stelle einer Inschrift Thakelot's II. auf eine Mondesfinsterniss zu beziehen, muss man als gescheitert ansehen (vgl. unsere Bemerkungen in der *Zeitschrift für österr. Gymnasien*, 1882, S. 748). Selbst wenn es gelänge, einem der üblichen Ansätze für Scheschonk's Zug nach Jerusalem die allgemeine Zustimmung der Fachgenossen zu gewinnen, so käme man über die Mitte des zehnten Jahrhunderts v. u. Aera nicht hinaus.

Indem wir nun unsererseits daran gehen den Kalender des Papyrus Ebers einer abermaligen Erörterung zu unterziehen, haben wir die Absicht in erster Linie festzustellen, wie sich derselbe in den Rahmen der von uns an anderen Stellen vorgetragenen Ansichten über altägyptische Chronologie einfügt.

Die Frage, wie die Cartouche des Kalenders zu lesen sei, sparen wir uns für den Schluss auf und suchen zuerst den Zweck, dem der Kalender diente, die Zeit in der er geschrieben wurde und seine Einrichtung festzustellen. Es wird sich auf diese Weise ergeben, in welcher Zeit der fragliche König zu suchen sei und es kann gleichsam als Gegenprobe nur erwünscht sein, wenn es für diese Zeit gelingt einen König nachzuweisen, dessen Namen in den räthselhaften Zeichen der Cartouche enthalten sein kann.

1) Bezieht sich die oft behandelte Stelle der Inschriften dieses Assyrerkönigs in der That auf eine Sonnenfinsterniss, so kann darunter nur die partielle Sonnenfinsterniss vom 12. Juli 885 v. u. Aera gemeint sein. Vgl. v. Haerdtl, *Astronomische Beiträge zur assyrischen Chronologie (Denkschriften der Akademie der Wissenschaften von Wien, mathem.-naturw. Classe,* XLIX), S. 153 ff.

In einem wesentlichen Punkte sind die bisherigen Erklärer des Kalenders einig. «Auf den ersten Blick ist ersichtlich, dass wir es hier mit der Gleichstellung der Daten eines doppelten Kalenders zu thun haben, in welcher die erste Reihe der Monatsgötter die Monate des festen und die zweite Reihe die Monate des beweglichen Jahres in ihrer Stellung zum festen zeigt.» (Brugsch in der *Aegypt. Zeitschrift,* 1870, S. 108.) Auch Lepsius bemerkt, «dass der Zweck der ganzen Tafel nur der sein konnte, für ein bestimmtes Jahr die gegenseitige Lage des festen und des beweglichen Kalenders durch alle Monate anzugeben». (*Aegypt. Zeitschrift,* 1875, S. 149.) Ebenso Riel: «Als feststehende Thatsache, von welcher die Untersuchung auszugehen hat, sehen wir daher an: dass die Zusammenstellung auf dem Rücken des Papyrus Ebers ein Doppelkalender ist, in welchem die neben den neun Monatstagen des beweglichen Jahres stehenden Monatsgötter die Monate des festen Jahres repräsentiren» (a. o. a. O. S. 4).

An sich wäre es nicht unmöglich, dass der Kalender des Papyrus Ebers eine Vergleichung von zwei Wandeljahren darstellt; in diesem Falle müssten jedoch beide Jahre — und dieser Umstand ist für uns ausschlaggebend — und nicht blos das eine durch irgend einen Beisatz näher charakterisirt sein. Es bleibt sonach nichts übrig als anzunehmen, dass die eine Jahresform eine allgemeine Giltigkeit als festes Jahr im Gegensatze zum Wandeljahre hatte.

Damit ist nach unserer Ansicht zugleich die Zeitgrenze gegeben, vor welcher unser Doppel-Kalender nicht entworfen sein kann. Denn in der Fülle von erhaltenen Texten kalendarischen Inhalts hat sich auch nicht *eine* sichere Spur der Anwendung eines festen Jahres neben dem Wandeljahre im bürgerlichen Gebrauche auffinden lassen. Die Einrichtung eines festen Jahres ist das Werk der Ptolemäerzeit: das feste kanopische Jahr aus dem neunten Jahre des Ptolemaios Euergetes gibt sich ausdrücklich als etwas Neues. Die Kenntniss des Vierteltages wird man, auch ohne die ausdrückliche Versicherung im Decret von Kanopos, den altägyptischen Priestern nicht mehr absprechen wollen. Im Gegensatze zu den alten Römern, denen Th. Mommsen mit Recht eine «Imparilitätsschrulle» vorgeworfen hat, haben die alten Aegypter für eine möglichst regelmässige Einrichtung ihres Jahres gesorgt. In die unabsehbare Reihenfolge von 365tägigen Jahren plötzlich ein 366tägiges einzufügen, wäre den ägyptischen Priestern als ein gottloses Unterfangen, als eine Störung der Ordnungen, auf denen die Welt ruht, vorgekommen. Fürsten aus fremdem Blute war es vorbehalten, unter grossen Schwierigkeiten — das Jahr des Ptolemaios Euergetes I. hat, wie wir wissen, keine lange Dauer gehabt — neben dem Wandeljahre auch dem festen Jahre im bürgerlichen Gebrauche Anerkennung zu verschaffen.

Man sieht, die Zusammenstellung eines Wandeljahres mit einem festen Jahre, wie sie der Kalender des Papyrus Ebers zeigt, kann frühestens unter Ptolemaios Euergetes I. gemacht sein, da es feste Jahre vor dieser Zeitgrenze nicht gegeben hat. Dieses feste Jahr kann das kanopische nicht sein, denn im kanopischen fällt der heliakische Siriusaufgang auf den 1. Payni, der Kalender stellt dagegen dem Siriustage eines bestimmten Wandeljahres den ersten des Monats Mesori allgemein entgegen. Wir müssen einen Schritt weiter gehen und gelangen so zum alexandrinischen Jahre. Hier trifft in der That die gemachte Voraussetzung zu. Als Siriustag von Alexandrien, und an diesen hat man beim alexandrinischen Jahr in erster Reihe zu denken, gibt uns Theon den 29. Epiphi an. Die kleine Differenz von nur

zwei Tagen entfällt, wenn man bedenkt, dass dem Verfasser des Kalenders es nur um eine allgemeine Concordanz zu thun war; dass es ihm auf einige Tage nicht ankam, zeigt der Umstand, dass er auf die fünf Epagomenen keine Rücksicht nimmt: denn es ist klar, dass wenn der 1. Mesori des festen Jahres mit dem 9. Epiphi eines bestimmten Wandeljahres sich deckt, der 1. Thoth des ersteren nicht mehr dem 9. Mesori des letzteren entsprechen kann. Ich sehe sonach keine Nöthigung mit RIEL ein neues festes Jahr, das sogenannte Jahr von Denderah mit dem 1. Mesori als Siriustage zu supponiren und halte aus chronologischen Gründen das Ergebniss als gesichert, dass das feste Jahr, welches im Kalender des Papyrus Ebers vorkommt, das alexandrinische ist. Der Kalender selbst kann daher frühestens unter Augustus geschrieben sein.

Es wäre unerfreulich, wenn Chronologie und Paläographie im Widerspruche ständen, wenn die Schrift des Kalenders uns in eine frühere Zeit wiese, als wir aus der Einrichtung desselben anzunehmen genöthigt sind. Dies ist jedoch nicht der Fall. Schon der erste und unbefangenste Zeuge — unbefangenste, weil er den übrigen Inhalt des Papyrus nicht einsehen konnte — EISENLOHR, erklärte die Schrift des Kalenders für späthieratisch, sie näherte sich derart dem Demotischen, dass sie eher nach, als vor 200 v. u. Aera zu setzen sein dürfte (*Aegyptische Zeitschrift,* 1870, S. 165). Dazu kommen noch weitere Momente. Die Namen der Monatsgötter sind diejenigen, welche zur griechisch-römischen Zeit gebräuchlich waren, nicht aber jene, welche in den Inschriften des neuen Reiches, im Ramesseum vorkommen. «Einige Namen des Doppelkalenders finden sich zwar, wie erklärlich, in beiden Listen wieder, andere aber nur in der Liste von Edfu. So z. B. die Namen der Monatsgötter des Choiak und Tybi, welche im Doppelkalender ebenso wie in Edfu Kihak und Sefbet, im Ramesseum dagegen Pacht und Min lauten...[1] Auch LEPSIUS hebt hervor, dass diese Namen auf eine späte Zeit hinweisen» (RIEL, a. o. a. O., S. 25).

Die Frage nach der Niederschrift des medicinischen Textes der Vorderseite des Papyrus Ebers ist für unsere Frage irrelevant. Dass man auch in späterer Zeit von einem geübten Tempelschreiber eine derartige Copie unter Beibehaltung des alterthümlichen Schriftcharakters — denn darüber kann kein Zweifel bestehen, dass die Composition des medicinischen Textes in die Blüthezeit des ägyptischen Schriftwesens, in die Zeit der Thutmosiden oder Ramessiden gehört — herstellen konnte, wird man füglich nicht ohne weiteres bezweifeln können. Aber es liegt auch nicht die geringste Nöthigung zur Annahme eines gemeinsamen Schreibers des medicinischen Textes und des Kalenders vor.

Dass der Kalender paläographisch manche Eigenthümlichkeit, so vor Allem die ungewöhnliche Form der Ziffer 9, mit dem medicinischen Texte der Vorderseite theilt, ist begreiflich genug, auch wenn wir annehmen, dass beide in sehr verschiedenen Zeiten entstanden und von verschiedenen Schreibern geschrieben sind. Dem Schreiber des Kalenders lag der grosse hieratische Text vor, dessen prachtvolle Schriftzüge ihm als Muster dienen mussten. Schwerer fällt dagegen ins Gewicht, dass manche Schriftformen des Kalenders, wie BRUGSCH und EISENLOHR bemerkt haben, geradezu an das Demotische erinnern.

Entscheidend erscheint uns der Umstand zu sein, dass in unserem Texte das Zeichen

1) Vgl. jetzt BRUGSCH, *Thesaurus,* II, S. 472 ff.

als Bezeichnung des Monats Mesori erscheint, eine Bezeichnung, welche wie Brugsch bereits 1870 in der *Aegyptischen Zeitschrift,* S. 108 ff. zuerst ausgesprochen hat, erst in der letzten Periode der ägyptischen Schrift der Ptolemäerzeit vorkommt.

Spät ist auch die Form der eponymen Gottheit des Epiphi *Ȧpt-ḥnt,* welche in Texten aus ptolemäischer und römischer Zeit oft vorkommt. (Vgl. Brugsch, *Thesaurus,* II, 473.)

So hat uns die paläographische Prüfung unseres Kalenders zu demselben Resultate geführt, wie sein chronologischer Inhalt: Der Kalender des Papyrus Ebers ist in der Kaiserzeit entworfen, das feste Jahr, das in demselben vorkommt, ist das alexandrinische.

Den praktischen Zweck, den man bei Entwerfung eines derartigen Doppelkalenders verfolgen konnte, hat im wesentlichen bereits Lepsius dargethan. Eine Reihe von Vorschriften des medicinischen Textes war an bestimmte Daten geknüpft. So heisst es Taf. 61, 4, dass eine gewisse Augensalbe in den Monaten Phamenoth und Pharmuthi gebraucht werden soll, während eine andere das ganze Jahr hindurch dienen soll und 61, 14, dass ein Mittel, um das Gesicht zu kräftigen, in den Monaten Tybi und Mechir zu gebrauchen ist. Es lag für den Abschreiber des Papyrus, oder, wenn man lieber will, für den Besitzer des Papyrus aus späterer Zeit, sehr nahe, anzumerken, in welchem Verhältnisse das Wandeljahr aus der Zeit der Composition des Papyrus zu dem festen, dem alexandrinischen Jahre, dessen er sich bediente, stand. Uebrigens konnte ihn auch ein allgemein chronologisches Interesse leiten.

Denn darüber scheint man einer Meinung zu sein, dass das Wandeljahr mit dem 9. Epiphi als Siriustag, das Jahr der Composition des medicinischen Textes bezeichnet. Wir haben nun zu prüfen, welche Bedeutung dem Zusatze «9. Epiphi (heliakischer Aufgang des Sirius)» innewohnt. Es liegt in der Natur der Dinge und wir haben diese, nur für uns auffällige, Erscheinung durch zahlreiche Beispiele zu erhärten gesucht (vgl. *Studien zur Geschichte des alten Aegypten,* I, S. 63 f. und wegen des Kikellienfestes unsere Anzeige von Brugsch, *Kalendarische Inschriften* in der *Deutschen Literaturzeitung,* 1884, Nr. 30, S. 1087), dass bei einem Volke, welches sich im bürgerlichen Gebrauche nur des Wandeljahres bediente, die Feste, welche an bestimmten Monatstagen hafteten, z. B. die Osirisfeste Ende Choiak, einen grossen Kreislauf durch die Jahreszeiten beschreiben mussten, damit die Opfer, wie sich Geminus, der zuverlässige Chronolog aus Sulla's Zeit ausdrückt, den Göttern nicht immer zu derselben Zeit des Jahres dargebracht und die Feste des Sommers Feste des Herbstes, Winters oder Frühlings werden.

Was bei der grossen Mehrzahl der Feste, bei denen ein Zusammenhang mit regelmässig wiederkehrenden Naturerscheinungen entweder nie vorhanden gewesen oder längst vergessen war, möglich war, konnte von Festen, wie dem Siriusaufgange, dem Beginne der Schwelle oder dem Anfange der Jahreszeiten nicht gelten. Bei diesen Festen musste der Verschiebung des Wandeljahres gegen das feste Jahr Rechnung getragen werden. Man half sich nach unserer Ansicht einfach so, dass man diese Feste alle vier Jahre um einen Tag später im Wandeljahre feierte.

Bei Besprechung des Kalendersteines von Elephantine, welcher als Siriustag den 28. Epiphi gibt, haben wir uns an einer anderen Stelle (*Studien* I, 74) also geäussert: «Wir haben uns

bemüht, darzuthun, dass der Tag des Siriusaufganges einer der wenigen Festtage war, welche die ägyptischen Priester in dem Wandeljahre nicht an demselben Monatstage haften, sondern um einen Tag alle vier Jahre vorrücken liessen. Dass der heliakische Frühaufgang des Sirius bei dieser Wanderung auch auf den 28. Epiphi zu fallen kam, ist ganz in der Ordnung, und zwar zu einer Zeit, welcher die jetzt allgemein üblichen chronographischen Ansätze der 54-jährigen Regierung Thutmes III. nicht widersprechen.» Aehnlich steht es mit dem Datum des Kalenders des Papyrus Ebers. Wie bei dem Stein von Elephantine der 28. Epiphi, so wird hier der 9. Epiphi als Siriustag angegeben. Der 9. Epiphi war Siriustag in den Tetraeteriden 90—87, 1550—1547, 3010—3007 v. u. Aera. Da die Composition des Papyrus zweifellos in die Zeit der Thutmosiden oder Ramessiden, um die denkbar weitesten Grenzen zu ziehen, gehört, so kann, wenn das Wandeljahr, wie allgemein angenommen wird, das Jahr derselben bezeichnet, unter den drei Tetraeteriden nur die eine, die von 1550—47 in Betracht kommen. Unter den Königen, von Amasis I. ab, muss sonach der König, der im Kalender des Papyrus Ebers vorkommt, gesucht werden. Nun gehört gerade die Zeit der Thutmosiden und Ramessiden zu den hellsten der ganzen ägyptischen Geschichte und es ist die Folge der Könige von Amasis I. durch die ganzen thebanischen Dynastien hindurch sammt den später für illegitim gehaltenen Königen zwischen Amenothes III. und Horos genau bekannt, um so auffallender wäre es, wenn unter diesen, wie LEPSIUS (*Aegyptische Zeitschrift,* 1875, S. 147) behauptete, kein Name vorkäme, der sich mit dem Königsnamen des Kalenders des Papyrus Ebers vergleichen liesse.

Dem ist aber nicht so. Wir glauben vielmehr zur erwünschten Bestätigung der bisherigen Ausführungen den fraglichen König unter den Nachfolgern Amasis I. unschwer nachweisen zu können. Nach den vorausgegangenen Bemerkungen über das Verhältniss des Kalenders zu dem medicinischen Haupttexte hat man in der Frage der Lesung der letzten schwierigen Gruppen, denn die Lesung ⊙ *Rā* der ersten ist nie angezweifelt worden, einen anderen Standpunkt als bisher anzunehmen. Weist uns der Kalender sachlich und paläographisch vielfach auf die späteste Zeit hin, was bei dem Haupttexte nirgends der Fall ist, so wird man aus dem Umstande, dass ein Zeichen der Cartouche des Kalenders in einer identischen Schreibung im Haupttexte nicht vorkommt, den Schluss nicht ziehen dürfen, es müsse das betreffende Zeichen unter den im Haupttexte vorkommenden unvertreten sein und darum in dem sonstigen Gruppenvorrath gesucht werden.

Ich lese den Namen getrost 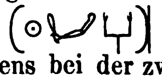 *Sercheres* — es ist dies der Vorname Amenothes I. Wegen des hinteren Hakens bei der zweiten Gruppe verweise ich auf Taf. 90, Z. 8 des Papyrus Ebers selbst. Die Schreibung des dritten Zeichens ist schon rein demotisch. Es sei noch bemerkt, dass beide Lesungen bereits von anderer Seite — für die Lesung 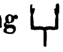 ist namentlich CHABAS eingetreten — aufgestellt worden sind.

Wir haben ein festes Datum zwar nicht aus dem alten Reiche, aus dem vierten Jahrtausend vor unserer Zeitrechnung, das halten wir überhaupt für absolut unmöglich, wohl aber aus der Mitte des sechzehnten Jahrhunderts gewonnen — Amenothes I. neuntes Jahr fällt in die Tetraeteris 1550—3 v. u. Aera. Es gilt nun die Consequenzen, welche sich aus diesem Ansatze ergeben, zu prüfen.

Auf das Sothisdatum «28. Epiphi» aus der Regierungszeit des Königs Thutmes III. haben wir bereits hingewiesen. Es führt uns dasselbe in die Tetraeteris 1474—71. Leider

sind wir nicht im Stande zu bestimmen, in welchen Theil der langen Regierungszeit Thutmes III. der Kalenderstein von Elephantine gehört. Setzen wir denselben in die Mitte der 54jährigen Regierungszeit, so erhalten wir als annähernden Ansatz für Thutmes die erste Hälfte des fünfzehnten Jahrhunderts. Dieser Ansatz passt vorzüglich zu demjenigen, den wir durch die Erklärung des Kalenders des Papyrus Ebers gewonnen haben. Sercheres-Amenothes I. ist Thutmes III. Grossvater. Diese beiden Daten, welche von zwei ganz verschiedenen Seiten kommen, stimmen so vortrefflich überein, dass wir dadurch uns veranlasst sehen, den lange gegen die Richtigkeit der Behauptung Brugsch's, der Kalenderstein von Elephantine gehöre in Thutmes III. Zeit, gehegten Zweifel definitiv aufzugeben.

An einem anderen Orte[1] haben wir auf Grund von Daten über die Eröffnung von Feldzügen aus der Zeit der Thutmosiden und Ramessiden festgestellt, dass Ramses II. etwa 200 Jahre nach Thutmes III. den Thron bestiegen hat, auf Grund des eben gewonnenen Ergebnisses sonach etwa um 1300 v. u. Aera. Mit diesem Ansatze lassen sich zwei Thatsachen combinieren. Erstens die von Dümichen gemachte Beobachtung, der Kalender von Medinet-Abu sei nur eine Copie einer älteren Vorlage aus der Zeit Ramses II. Sofern der Kalender wirklich auf ein bestimmtes Wandeljahr sich bezieht, was immerhin möglich ist, so bietet sich uns auf Grund des Gesagten folgende Erklärung desselben dar. Fiel der heliakische Aufgang des Sirius im 9. Jahre des Königs Sercheres-Amenothes I. auf den 9. Epiphi, in einem nicht näher bestimmten Jahre des Königs Thutmes III. auf den 28. desselben Monats, so musste er in der Zeit von Seti I. und Ramses II. etwa in den Thoth fallen. Es ist begreiflich, dass die Coïncidenz des heliakischen Aufgangs des Sirius mit dem Beginn des Kalenderjahres, dem 1. Thoth, zu besonderen Festen Anlass geben musste, dass das Jahr, oder richtiger die Tetraeteris, in welchem dieselbe stattgefunden hatte, als besonders glücklich galt und man die Erinnerung an dasselbe, wie der Kalender von Medinet-Abu aus viel späterer — Ramses III. — Zeit bezeugt, bei der Nachwelt lebendig zu erhalten trachtete.

Zweitens ist hier die sogenannte Aera ἀπὸ Μενόφρεως, welche bei Theon erwähnt wird, zu berücksichtigen. Dass hier ein König, nicht etwa eine Stadt (Memphis) gemeint sei, geht aus allen uns bekannten Analogien hervor. Einen König dieses Namens nennen freilich die auf Manetho zurückgeführten Listen der Tomoi nicht. Das beweist jedoch nichts, denn ganz abgesehen davon, dass diese Listen weit entfernt sind vollständig zu sein, so könnten wir es hier mit einem volksthümlichen Beinamen eines in den Listen aufgeführten Königs zu thun haben, nach Art von Osymandyas oder Moeris. Will man nun an der von Lepsius vorgeschlagenen sehr ansprechenden Conjectur Meneptah statt Menophra festhalten, so ist es klar, dass nach den eben gewonnenen Ansätzen nicht mehr an Meneptah II., sondern an Seti Meneptah I. gedacht werden muss.

Wir erhalten auf diese Weise eine in sich ganz zusammenhängende Reihe:

---

1) *Studien*, II, 93 ff. Nachzutragen ist, dass Amenothes II. (vgl. Maspero, *Aegypt. Zeitschr.*, 1879, S. 55 ff.) zuerst am 26. Pachons, dann am 10. und 20. Payni (so, wohl richtig, Brugsch, *Aegypt. Geschichte*, S. 389, Maspero giebt nach Champollion den 10. Paophi) Städte in Syrien erobert hat. Diese Daten stimmen vorzüglich mit den, an der citierten Stelle, gegebenen Ausführungen.

			König Amasis c. 1600.
Siriustag 9. Epiphi	1550—47	IX. Jahr des	Königs Sercheres-Amenothes I.
Siriustag 28. Epiphi	1474—71		König Thutmes III. (c. 1500).
Siriustag 1. Thot	*1322—19*		*König Seti I. Menephtah.*
			König Ramses II. (c. 1300).

Vergleicht man die also gewonnenen Ansätze mit den auf Grund der Angaben der Tomoi gemachten Aufstellungen, so zeigt es sich, dass die letzteren etwa um ein Jahrhundert zu hoch gegriffen sind, ein Fehler, der bei der argen Verwüstung, der die Tomoi eben beim Ende der achtzehnten und am Anfange der neunzehnten Dynastie ausgesetzt waren, nicht gerade als sehr bedeutend erscheinen muss. Amasis I. Regierungsantritt wird man fortan kaum vor 1600 ansetzen können, während man auf Grund der classischen Autoren (wir haben hier vor allem die bekannte Tacitus-Stelle im Auge, in der drei Phönixerscheinungen erwähnt werden, vgl. unseren Aufsatz «*Zum zweiten Buch Herodots*» in den *Wiener Studien für classische Philologie,* 1882, S. 33 ff.) sich eher für 1700 entscheiden musste. Den positiven Angaben der Monumente wird man leicht den Ballast pseudo-manethonischer Ansätze opfern.

Wien, 23. November 1884.

NEUE KOPTISCHE UND GRIECHISCHE PAPYRUS,

VON

J. Krall.

Ende Juli dieses Jahres hatte ich Gelegenheit, eine Reihe von Papyrus einzusehen, welche Prof. Karabacek von Berlin aus zum Abwickeln erhalten hatte — es waren deren neun, vier griechische und fünf koptische. Nicht gering war die Ueberraschung, als eine nähere Prüfung der Papyrus mir ergab, dass wir es hier mit neuen Vertretern von uns bereits wohlbekannten Papyrusfamilien zu thun haben. Vier von den Berliner Papyrus gehörten einst dem Familienarchive des Purpurhändlers Pachymios[1] in This, vier andere dem Chartulare des Klosters Apa Jeremias[2] in Memphis an. Derartige Ueberraschungen sind freilich in der Geschichte der Papyrus-Erforschung keine seltene Erscheinung, ich erinnere daran, wie die wohlbekannten demotisch-griechischen Acten thebanischer Choachyten oder Zwillingsschwestern des Serapeum bei Memphis in verschiedene Museen Europas verstreut wurden und es erst nach Entzifferung der Urkunden gelang, die *disiecta membra* zusammenzubringen. Noch in

1) Für die Pachymios-Papyrus, vgl. Adolf Schmidt, *Die griechischen Papyrus-Urkunden der k. Bibliothek zu Berlin,* 1842 und *Notices et textes des Papyrus grecs du Musée du Louvre et de la Bibliothèque impériale,* S. 238 ff.

2) Vgl. Revillout in *Mémoires du Congrès des orientalistes,* I° session, Paris, 1873, II, S. 471 ff., III, S. 55 ff. und *Papyrus coptes (Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre).*

den letzten Jahren haben wir den im Fajjûm gemachten grossen Papyrusfund ins Eigenthum verschiedener Museen und Privatpersonen übergehen sehen. Es ist sogar bei diesem Funde, der durch die Ungunst der Verhältnisse härter mitgenommen wurde als die im vorigen und zu Anfang unseres Jahrhunderts gemachten, anzunehmen, dass Stücke ein und derselben Urkunde in verschiedenen Museen sich vorfinden.

Da ich nicht in der Lage bin, ein Facsimile zu geben, so habe ich mich bemüht, in der Transcription die Eigenthümlichkeiten (vor allem die Abkürzungen) des Textes, soweit es die Typographie gestattet, zum Ausdruck zu bringen. Für die Geschichte des antiken Schriftwesens ist, wie die Untersuchungen von Th. Birt gezeigt haben, die Angabe der Maasse der Papyrus von grösster Wichtigkeit, man wird bei Papyrus-Publicationen fortan davon nicht absehen dürfen. Ich gebe zuerst die Höhe, dann die Breite und bei ungleicher Breite zuerst die obere, dann die untere an.

Papyrus des Klosters Apa Jeremias Nr. I.

40^{cm} : 11^{cm}. Anfang und Ende der Zeilen fehlen.

(sic) ⲑ ⲅ
Z. 1 ⲡⲣⲁⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲛⲟⲕⲟⲥⲙⲁ ⲇⲓⲙⲟ ⲙⲛ ⲅⲉⲱⲣ ⲟⲩⲉⲛⲟⲃⲣ ⲙⲛ ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲉ ⲡⲟⲩⲥⲓ ⲛⲥϩⲁⲓ ⲛⲡⲙⲁⲓⲛⲟⲩ
ⲉ ⲭ ⲇ ⲧ
» 2 ⲁⲡⲁ ⲇ̄ⲁ̄ⲇ̄ ⲡⲣ ⲡⲁⲣⲙⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲫⲏⲅⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲛⲡⲙⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲃ ⲛⲁⲡⲁ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ//////////
(sic)
» 3 ⲓⲁⲥ ⲁⲃⲓⲥⲁⲗⲱⲙ ⲙⲛ ⲙⲏⲛⲁ ⲓⲉⲣ ⲛⲛⲧⲓⲥⲓⲛⲅⲉⲗⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲏⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲧϣⲱⲣⲉ ⲛⲙⲟϥ ⲛⲗⲁⲩ///
» 4 ⲛⲙⲟϥ ..... ⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲟⲛ ⲛⲡϫⲱⲗ ⲛⲧⲁⲓⲡⲣⲟⲑⲉⲥⲙⲓⲁ ⲉ . ⲱ ⲣ[ϫ] ⲟⲩⲛ ⲁⲛⲥⲙⲛ ⲧⲓϩⲁ ////////// ⲛ
ⲡ ⲉ (sic) ⲉ
» 5 ⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ϩⲛⲛⲁⲓⲡⲣⲟⲥⲟ ⲟ ⲙⲛⲧⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲏⲛ ⲁⲡⲟⲗⲱ ⲫⲓⲫ ⲧⲓ ⲟ ⲙⲛⲧⲣ
ⲉ
» 6 ⲕ ⲓⲉⲣ ⲓⲱ ⲁⲓⲥϩⲁⲓ ⲧⲓⲟ ⲙⲛⲧⲣⲉ

ⲫⲁⲱⲫⲓ///

Rückseite:

†ⲧϣⲧⲱⲣ ⲁⲃⲓⲥⲁⲗⲱⲙ †ϩⲓⲧⲛ ⲁⲡⲁ/////

Z. 1. ⲇⲓⲙⲟ (ⲑ über ⲟ). Danach ist Papyrus des Louvre, Nr. 4 (Revillout, *Papyrus coptes*, S. 103, vgl. das Facsimile, Taf. XVII), Z. 7 ⲇⲓⲙⲟⲑⲉ und nicht ϫⲓⲙⲟⲩⲅ zu lesen, wie dies Revillout thut.

Z. 2. Nach ⲁⲡⲁ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ ist zu ergänzen: [ϫⲉ ⲛϣⲧⲱⲣⲉ ⲛⲓⲉⲣⲉⲙ] (Z. 3) ⲓⲁⲥ u. s. w.

Z. 3. ⲁⲃⲓⲥⲁⲗⲱⲙ. So möchte ich mit Rücksicht auf den biblischen Namen Ἀβεσαλώμος — vgl. Josephus, *Antiquit.*, VII, 1, 4 hier, auf der Rückseite und im Papyrus des Louvre, Nr. 4, Z. 1 lesen. Das Facsimile bei Revillout (a. a. O.) hat ⲁⲃⲉⲥⲉⲇ(?)ⲱⲙ, Revillout liest ⲁⲃⲉⲥⲉⲙⲱⲛ, was absolut nicht geht.

Papyrus Nr. II.

20^{cm} : 22^{cm}.

Z. 1 †ϩⲙ̄ ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ϣⲟⲣⲡ̄ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲏⲗⲁ ⲧⲓⲙⲟⲑⲉ ⲙⲛ̄//////
» 2 ⲕⲗⲟⲩⲥⲁⲛⲉ ⲙⲛ̄ ⲉⲛⲱⲭ ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲛⲙ̄ⲙⲟⲛⲟⲭⲟⲥ ⲛⲁⲡⲁ ⲓⲉⲣⲏ

Z. 3 ⲙⲓⲁⲥ ⲙ̅ⲙⲉⲃⲉ ⲛ̅ⲥⲉϩⲁⲓ ⲙ̅ⲡⲙⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲇ̅ⲁ̅ⲇ̅ ⲡⲣⲉⲥ
» 4 ⲃⲏⲧⲉⲣⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲙⲁⲛⲇⲣⲓⲧⲉⲥ ⲁⲩⲱ ⲫⲏⲛⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲓ (sic)
» 5 ⲡⲓⲙⲟⲛⲟⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲧⲛ̅ϣⲧⲱⲣⲉ ⲛ̅ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁ
» 6 ϩⲣⲟⲟⲩ ⲧⲛ̅ϯⲥⲓⲛⲉⲗⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̅ϣⲧⲱⲣⲉ ⲙ̅
» 7 ⲛϥ̅ⲧⲉⲙⲟⲥⲓⲟⲛ ⲙⲛ̅ ϩⲱϥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲁϥⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡ
» 8 ⲇⲓⲕⲉⲟⲛ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲛ̅ⲱⲣⲉϫ ⲟⲩⲛ ⲛⲁⲛ ⲁⲛⲉⲙⲛ̅ ⲡⲓⲭⲁⲣⲧⲉⲥ ⲉⲣⲉ
» 9 ⲕⲉⲡⲣⲟⲥⲟⲡⲟⲛ ⲣ̅ⲙⲛⲇⲣⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ϯⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲥⲁⲕ ⲁⲛⲟⲩⲡ
» 10 ϯⲟ̅ ⲙⲛ̅ⲇⲣⲉ ϯⲁⲛⲟⲕ //
» 11 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲡⲇⲓⲁⲕ/ (ⲟ) ⲉⲛⲱⲭ ⲁⲓⲥϩⲁⲓ ϯⲟ ⲙⲛ̅ ⲇⲣⲉ ϯⲫⲁⲟⲡⲓ/////

Rückseite:

ϯ//////ⲛ̅ϣⲧⲱⲣⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁϩⲣ[ⲟⲟⲩ]

Papyrus III ist leider an wichtigen Stellen zu beschädigt, Papyrus IV gar nur ganz fragmentarisch erhalten, als dass sich von diesen Urkunden eine durch Ergänzung der Lücken ganz fortlaufende Transcription geben liesse. Wir theilen nur das mit, was sicher lesbar ist. Weitere Untersuchungen, namentlich die Heranziehung analoger Documente, werden es hoffentlich gestatten, auch diese Urkunden in ihrer Gesammtheit zu restauriren.

PAPYRUS NR. III.

$24^{cm} : 21–23^{cm}$.

Z. 1 [ϩⲙ ⲡ]ⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ϣⲁⲣⲉⲡ ⲁⲛⲟⲕ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡϣⲛ̅ⲡⲙⲁⲕ/
» 2 //////// ⲡⲙⲟⲛⲟⲭⲟⲥ ⲛ̅ⲫⲁⲩⲓⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲓ(ⲉ)ⲣ//////////ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲙⲙ[ⲉⲃⲉ]
» 3 ⲉⲓⲥϩⲁⲓ ⲛⲑⲉⲟⲇⲱⲣⲉ ⲡϣⲛ̅ⲡⲙⲁⲕ/ ⲁⲡⲁ ⲕⲩⲣⲉ ⲕ̣ⲟⲛⲧⲓⲇⲟⲛ ⲡⲙⲟⲛⲟ (ⲭ)
» 4 ⲛ̅ⲡⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲁⲩⲁ ⲧⲕⲁⲡⲉ ⲛ̅ⲃⲉⲗ ϭ̅ⲛ̅ ⲡⲛⲩ ⲉⲕⲁⲣⲁⲃ
» 5 ⲛ̅ⲧⲣⲁⲃⲱⲕ ////////////////////////////////////// ⲁⲓⲉⲓ ⲁⲓⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ
» 6 ⲛ̅ⲙⲟⲕ ⲁⲕⲃⲱⲕ ///////////////////////// ⲉⲛⲟⲩⲟⲩⲛ ⲁⲓⲡⲱⲗ̅ϭ̅ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲡⲣⲟⲥ
» 7 ⲑⲉ ⲛ̅ⲧⲁ ⲡⲛⲟ [ⲟⲩⲧⲉ]/////ⲁⲓⲧⲁⲁⲧ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ
» 8 ⲛⲁⲕ ⲉ̣ⲃⲱⲕ ⲉⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ϣⲁⲕⲟⲩⲱϣ ⲑⲛⲓ ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲉⲧⲱϣ ϣⲁⲕⲟⲩⲱϣ
» 9 ϩⲱⲗ ⲛ̅ⲡⲕ̅ⲥⲱⲙⲁ ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲉⲧⲱϣ ϣⲁⲛⲧⲓϩⲏⲩ ⲡⲱⲕ ⲡⲉ ϣⲁⲛⲧⲓⲟⲥⲉ ⲡⲱⲕ ⲡⲉ
» 10 ⲛⲓϣ ⲕⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲕ ⲛ̅ϣⲁⲉⲛⲉϩ ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲟⲕ ϩⲱⲕ ⲛⲕ̅ϣⲕⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲓ
» 11 ϣⲁⲉⲛϩ̅ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲧⲁⲓ ⲡⲓⲑⲉ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲡⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̅ⲧⲁⲓⲉⲓ ⲉⲧⲟⲟⲧⲕ̅
» 12 ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲃⲉⲕⲉ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲡⲉ //////////////////////////////////
» 13 //
» 14 ////////////////////////////////// ⲛⲙⲛⲧⲣⲉ ϯⲁⲛⲟⲕ ⲁⲃⲣ̅ ⲡϣⲛ̅ⲡⲙⲁⲕ/ ϩ̅ⲏ̅ⲗ̅ⲓ̅/
» 15 ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛ̅ⲧⲣⲉ ϯ ⲁⲛⲟⲕ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲓⲉⲣ ////////////////// ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛ̅ⲧⲣⲉ ϯ

Z. 16 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ ////////////////// ⲡϣⲛ̄ⲁⲡⲁ ⲛⲓϣⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛⲧⲣⲉ ϯ

» 17 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲉ ⲡϣⲛ̄ⲡⲙⲁⲕ/ ⲓⲉⲣⲉⲙⲓⲁⲥ ⲁⲓⲥϩⲁⲓ ⲧⲓⲟ ⲛⲙⲛⲧ̄ⲣ̄ ϯ $\bar{\mu}\ \overset{\upsilon}{\tau}\ \iota\varsigma\ \overset{\delta}{\iota/\varsigma}$

Rückseite:

ϯⲡⲉ ⲭⲁⲣ^ⲧ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲁⲃⲣ̣ ϩⲓⲧⲛ/////////

Das in dieser Urkunde zu wiederholten Malen vorkommende Wort ⲛⲱⲗϭ ist von L. STERN behandelt worden (*Aegypt. Zeitschr.*, 1878, S. 16). In unserer Urkunde geht es parallel mit dem aus dem Griechischen entlehnten Worte ⲡⲓⲑⲉ (πείθειν); vgl. Z. 6: ⲁⲓⲛⲱⲗϭ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲡⲣⲟⲥ ⲑⲉ u. s. w. mit Z. 11: ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉⲧⲁⲓⲡⲓⲑⲉ ⲛⲉⲙⲁⲕ. Z. 5 zeigt in der Mitte die Reste der Indictionsabkürzung.

PAPYRUS NR. IV.

9—11 cm : 31 cm [1].

Ihrer rothbraunen Färbung wegen (vgl. unten) möchte ich diese Urkunde den Pachymios-Papyrus zuweisen. Lesbar sind von den eilf Zeilen der Urkunde nur einzelne Satzfragmente:

ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ (?) ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ . . . . ⲧⲣⲓⲙⲏⲥⲓⲟⲛ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲉϥ . . . . . ⲡⲙⲁϣⲉ ⲙⲛⲧⲓⲙⲉ
. . . . ⲉⲧⲣⲁ ⲧⲁⲁⲩ ⲛ . . . ⲉⲓϣⲁⲛⲉⲓ ⲛ̄ⲡϫ . . . . ⲙⲡϣⲁⲁⲣⲉⲧ . . . . ϣⲁⲛⲉϩ . . . .
ⲧⲁϯ ⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛⲗⲟⲛⲟ . . . . . . ⲙⲡϣⲁⲁⲣⲉⲧ . . . . ⲁⲩⲱ ⲧⲁϯ ⲧⲥⲉⲛⲧⲉ ⲛⲗⲟⲛⲱⲧⲓ
. . . . ⲛⲁⲙⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ . . . . ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ ϯⲟ ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣ/ ⲉⲡⲓⲭⲁⲣⲧ.

Ueber die nicht unwichtige Stelle ⲧⲙⲁϣⲉ ⲙⲛⲧⲓⲙⲉ//////// handeln wir weiter unten.

Die Farbe der Pachymios-Papyrus ist wie bei den Berlinern mehr braun als gelblich, ja sie fällt sogar ins dunkle oder rothbraune (vgl. SCHMIDT, S. 5), während die Papyrus des Klosters des Apa Jeremias alle eine lichte Färbung zeigen. Interessant ist auch die Art, wie diese Papyrus gewickelt waren; sie wurden zuerst der Länge nach gefaltet, dann gewickelt und durch ein Band aus Papyrusbast in der Mitte zusammengeschnürt. So war auch der Papyrus I des Klosters Apa Jeremias und, nach dem Facsimile zu urtheilen, auch der erste SCHMIDT'sche Papyrus gewickelt. Die Unterbrechung in der Aufschrift der Rückseite (vgl. z. B. bei Papyrus V, ⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲓⲡⲡⲁϩⲱ ⲙⲡⲥⲁⲛϫⲛϭⲉⲡⲣⲙϣⲙⲓⲛ) zeigt uns deutlich die Stelle, wo das Band lief. Auf das Band wurde in der Regel — und darum wohl auch auf unsere Urkunden — ein Thonsiegel gedrückt. Die Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer zeigt mehrere derartige wohlerhaltene Thonsiegel (über Thonsiegel, vgl. GARDTHAUSEN, *Griechische Palaeographie*, S. 55). Solange das durch die Urkunde geschaffene Rechtsverhältniss von keiner Seite bestritten wurde, liess man das Bastband intact. So kommt es, dass man verhältnissmässig viele unaufgemachte Urkunden besitzt.

Papyrus VII und VIII, von denen der eine eine Schuldverschreibung der Aurelia Johanna Kallinikos an ihre Schwester Aurelia Maria, der andere einen Miethvertrag des Aurelios Theodoros mit Aurelia Maria Kallinikos enthält, werden an anderem Orte von anderer Seite publicirt werden. An die Transcription des ersten Pachymios-Papyrus habe ich die auf Grund derselben rectificierte Lesung des SCHMIDT'schen Papyrus Nr. II gereiht. In den Noten stehen die Lesungen von BRUNET DE PRESLE (*Papyrus du Louvre*, S. 256 ff.), soweit sie von den unsrigen abweichen.

---

1) Ursprünglich viel mehr.

Pachymios-Papyrus Nr. V.

33cm : 9cm.

Z. 1 εν ονομ) τοͧ κυριου και
» 2 δεσποτοͧ ϊησοͧ χριστοͧ τοͧ
» 3 ϑεοͧ και σωτηρος ημων
» 4 βασιλειας τοͧ γαληνοͧ ͭημων
» 5 δεσποτοͧ φλ) φωκα τοͧ αιωνειοͧ
» 6 αυγοͧστοͧ και αυτοκρατορος
» 7 ετοͧς τεταρτοͧ φαωφι ῑδ ϊνδ) ῑβ
» 8 αυρηλιος ʹκαλλινικος οσνοϑ̌ου
» 9 μητρ/ τλοͧλλας μισ^{θ} απο κωμης
» 10 ϑινος τοͧ ϑινιτοͧ νομοͧ
» 11 εξης υπογραφων αυρηλιω
» 12 παχυμιω ψατοͧ πορφυροπωλ)
» 13 απο πανος πολ^{λ} νυν δε επιτα
» 14 ενταυϑα εν τη αυτη κωμη
» 15 χαιρ/ ομολογω εσχηκεναι
» 16 παρα σοͧ εις ϊδιαν μοͧ και
» 17 αναγκαιαν χρειαν χρυσου
» 18 νομισματιον εν παρα κερ. ξ
» 19 ημισυ ζυγω φυλλων χρ/νο α𝑆 (sic)
» 20 και τοͧτο ετοιμως εχω
» 21 παρασχειν σοι εν οινοͧ
» 22 γλευκοͧς αδολοͧ κολοβων
» 23 εβδομηκονταπεντε
» 24 των επτα ξεστων συν κοͧφαις
» 25 τω παραλυνω χοϊ εν τω

Z. 26 καιρω της τρυγης τηκ συν$^{\theta}$

» 27 ἴγ ινδϛ χωρις υπερϛ$^{\theta}$ εις$^{\tau}$ προγ εγρ/

» 28 παν$^{\tau}$ επερ/ ωμο/$^{\lambda}$ καλλῖνῖκος

» 29 ο προγϛ στοῖχεῖ μοῖ παντα

» 30 ως προκ/ καῖ υπογρα

» 31 ψας υπερ εμου απελυ

» 32 σα †ιωανης αβρααμιο[ς]

» 33 πρεσβ/ απο θινος

» 34 μαρτυρω το χιρογρα

» 35 φος (sic) μου†

†εγρϛ δι εμο$^{\upsilon}$ ισαακο$^{\upsilon}$

Rückseite:

†ασφαλϛ γενομϛ καλλινι κου . . . . μις$^{\theta}$ απο θινος

Z. 19. Zu der in den griechischen Urkunden so häufig vorkommenden Formel ζυγῷ φύλλων vgl. die koptische Wendung ⲉϥⲛⲁϯ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲩⲓⲁ ⲛⲛⲟⲩⲃ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲥⲧⲓⲙⲟⲛ . . . (wahrscheinlich war hier die Summe in Ziffern und Abkürzungen wiederholt) ⲟⲃⲣⲓⲍⲟⲛ ϫⲩⲩⲟ ⲕⲁⲥⲧⲣⲟⲛ ⲙⲉⲙⲛⲟⲛⲓⲟⲛ «Ich werde dir geben als Entschädigung vier Unzen reinen Goldes nach dem ζυγός des Kastron der Memnionen.» (So ein Act aus dem British Museum nach Revillout, *Revue égyptologique*, I, 103.) Eine ähnliche Wendung stand in unserem Papyrus Nr. IV, ⲙ]ⲙⲁϣⲉ ⲛⲡⲧⲓⲙⲉ . . . die um so interessanter ist als sie statt des griechischen ζυγος das koptische ⲙⲁϣⲉ giebt. Ein koptischer Papyrus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer nennt unter den Zeugen einen ζυγοστάτης.

Z. 22. Derartige Zusätze sind bereits in den Urkunden der früheren Zeit sehr üblich. Vgl. z. B. Pap. des Louvre Nr. 7 Z.

Schmidt'scher Papyrus Nr. II.

	Rectificirte Lesung:	Lesung von A. Schmidt:
Z. 1	[Εν ονομα]τι της αγιασ[και ζωοποιου]	[Εν ονομα]τι της αγιασ[και . . . .]
» 2	τριαδος πατρος και υΐου και αγιου	τριαδο[ς π]ατρος και υιου και αγ[ι]ου
» 3	πνευματος βασιλειας του γαληνοτα[του]	πνευματος. Βασιλειας του γα[λη]νοτ[ατου]
» 4	ημων δεσπο$^{\tau}$ φλϛ ηρακλειο$^{\upsilon}$ του	ημων δεσποτ(ου), Φλ(αβιου) Ηρακλειο[υ τ]ου
» 5	αιωνειο$^{\upsilon}$ αυγοστο$^{\upsilon}$ και αυτοκρ[ατορος]	αιωνοβιου Αυγουστου και αυ[τ]ο[κ]ρ[ατορος]

Z. 6	ετο^υς τεταρτο^υ αθυρ κβ ιν^δ/	ετους τεταρτου αθυρ κβ′ ιν[δ(ικτιωνος) δευτερας]
» 7	†αυρηλιος καλλινικος	†Αυρηλιος Καλλινικος
» 8	οσνονθο^υ μητρος τλουλλ . .	Οσνονθου μητρος Τλουλλ[ους]
» 9	μισ^θ απο κωμης θινος[του θινι]το^υ	μισθ(ιος) ἀπο κωμης Θινος[του Θινι]του
» 10	νομο^υ εξης υπογραφων αυρηλ[ιω]	νομου Σεξτιου προγραφως Αυρηλ[ιω]
» 11	παχυμιω πορφυροπωλη απο πανοσ	Πα[χυμ]ιῳ πορφυροπωλῃ α[πο Π]α[ν]ο-
» 12	πολεως νυν δε οικο^υντι εν τη	σπολεως νυν δε οἰκουντι εν τ[ῃ]
» 13	αυτη κωμη θινος χαιρ⸗ ο[μολογω]	αυτῃ κωμῃ Θινος χαιρ(ειν). Ο[μολ(ογω)]
» 14	εσχηκεναι παρα σο^υ	εσχηκεναι παρα σου κ(ου)φα(ς) δ′ σ[ιτου]
» 15	εις ιδιαν μο^υ και αναγκαιαν [χρειαν]	ε[π]ι [ο]ψον μου και αναγκαια [και]
» 16	χρυσο^υ νομισμ⸗ τριτον παρ [α κερ. ζ]	χρυσου νομισμα τριτον πα[ρα]
» 17	τεταρτον ζυγω φυλλων χρ/ ν^ο/ //////	α εταττον ξυλα φυλλωδη ενν[ε]α
» 18	και τουτο ετοιμως εχω παρα[σχειν]	και [τ]αυτα ετοιμ[α] ανεχω [π]αρα δρ[ομου]
» 19	σοι εν οινου γλευκου ////////	δισχοινου γλαυκου καλου[μ](ενου]
» 20	καλαβων εικοσιπεντε των	ινα λαβων εικοσι πεντε τ[ον]
» 21	επτα ξεστων εκαστου κ . .	επαυξασμον εκαστου κτ[ωμαι]
» 22	συν κουφαις εν τω καιρω [τη]ς	συν κουφαις εν τῳ καιρῳ [τη]ς
» 23	τρυγης της συνειειουσης . . [ινδ]	τρυγης της συνειειουσης δι[ο]λι(γου)
» 24	χωρις υπερ^θ υποκ/ σοι της . . .	χωρις υπαρχ(ειν) υπο εμαυτη[ς] π[οριζ(ομεν)]ος
» 25	μου ευποριας εως πληρωσεως	μου ευποριας εως πληρουμ(ενων) ν[ομ(ισματων)]
» 26	και επερ^ο ωμο^λ/ καλλινικος	και επερχ(ομεν)ων κουφ(ων). Καλλινικος
» 27	ο προκ/ στοιχει μοι	ο προκ(ειμενος) · ετοκει μοι
» 28	παντα ως προκ/αι υπο	παντα ως προκει(ται) · υπ[ο]
» 29	γραψας χειρι εμ[η] απε	γραψας χειρι εμ[η απε-]
» 30	λυσα †	λυσα †
	† Εγρ/ δι εμο^υ Παυλου.	Αυρ[ηλ]ιος μ(ητρο)ς Τλολους

Z. 14 παρα σου κουφας Δ . . .

» 15 επι οψον μου και αναγκαια . . .

Z. 18 ετοιμα ανεχω παρα

» 19 διςχοινου . . .

Vgl. zu οἴνου γλευκοῦ ἀδόλου *Geoponica* XX, 8: παράχεε οἶνον ἄδολον

Z. 20 ινα λαβων εικοσι πεντε . . .

» 21 επαυξασμον εκαστου α . . .

» 22 Wegen der κοῦφαι verweise ich auf das lateinische *cupa*. Bemerkenswerth ist es, dass die Stelle, in welcher das Wort κούφη in den literarischen Quellen vorkommt, ägyptische Verhältnisse betrifft. Sie findet sich im Leben des heiligen Makarios, welches auch in koptischer Sprache erhalten ist: καὶ ἐκρέμασαν ἐν τῷ τραχήλῳ μου ἠσβολωμένας χύτρας καὶ ὠτία κουφῶν καὶ περιεπόμπευσάν με ἐν τῇ κώμῃ κατὰ ἄμφοδον (*Apophtegmata Patrum*, MIGNE, *Patrol. Patres Graeci*, Bd. LXV, S. 257 C.).

Z. 23 Τρύγη bedeutet hier trotz SCHMIDT (a. o. a. O. S. 389) «Weinlese».

« 31 Die Lesung von SCHMIDT und BRUNET DE PRESLE ist aufzugeben. An dieser Stelle erwartet man, wie alle ähnlichen Documente es bezeugen, den Namen des Notars, des Symbolaiographen. Der Notar, welcher den Papyrus V geschrieben hat, ist identisch mit dem Ἰσὰκ Ἀβρααμίου, welcher nach Z. 32 und 33 den SCHMIDT'schen Papyrus I ausgefertigt hat.

PAPYRUS NR. VI.

34cm : 14—11cm.

Z. 1 † ⲉⲛⲟⲛⲟⲙⲁⲧⲓ ⲧⲟⲩ ⲕⲩⲣⲓⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲇⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ

» 2 ⲓ̈ⲏⲥⲟⲩ ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲧⲟⲩ ⲑⲉⲟⲩ ⲕⲁⲓ ⲥⲱⲧⲏⲣⲟⲥ ⲏ̄ⲙⲱⲛ

» 3 ⲃⲁⲥⲓⲗⲉⲓⲁⲥ ⲧⲟⲩ ⲅⲁⲗⲏⲛⲟⲧⲁⲧⲟⲩ ⲏ̄ⲙⲱⲛ ⲇⲉⲥⲡ)

» 4 ⲫⲗ) ⲫⲱⲕⲁ ⲧⲟⲩ ⲁⲓⲱⲛⲉⲓⲟⲩ ⲁⲩⲅⲟⲩⲥⲧⲟⲩ ⲕⲁⲓ

» 5 ⲁⲩⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲟⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲥ ⲉⲕⲧⲟⲩ ⲑⲱⲑ ⲁ ⲓ̈ⲛⲇ ⲓ̈ⲇ

» 6 ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁϩⲱⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲯⲁⲧⲏ

» 7 ⲡⲥⲁⲛϫⲏϭⲉ ⲡⲣⲙ̄ϣⲙⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ

» 8 ⲉⲓϩⲛ̄ ⲧⲓⲛ ϩⲙ̄ ⲡⲧⲟϣ ⲛ̄ⲯⲟⲓ̈ ⲉⲓⲧⲁⲛⲟ̄

» 9 ⲛ̄ϯⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲉⲓⲥϩⲁⲓ ⲛⲇⲓⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲥ

» 10 ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲁⲡⲅⲓⲛⲓⲟⲥ ⲡⲣⲙ̄ⲡⲓⲧⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲟⲩ\ⲧ/ⲱ

» 11 ϫⲉ ⲉⲓⲣⲁϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ

» 12 ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲟ\ϩ/ⲛ

» 13 ⲛ̄ⲥⲁⲑⲏ ⲛⲧⲁ\ϫⲓ/ⲃⲓ ⲧⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁⲕ

» 14 ⲛ̄ⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲓⲇⲉ ⲉⲓϣⲁⲛⲡⲁⲣⲁ

» 15 ⲗⲟⲅⲟⲛ ⲛ̄ⲙⲁⲕ ⲙⲛ̄ ⲧⲁⲃⲓⲧⲉ̄

» 16 ⲛⲁⲕ ⲛ̄ⲧⲁⲧⲁⲁⲥ ⲛ̄ⲥⲁⲕⲟⲩⲥⲁ///

» 17 ⲉⲡⲓⲧⲕⲁⲣⲟⲓ̈ ⲛ̄ⲧⲁϯ ϣⲟⲙⲛⲧ

Z. 18 ⲛ̅ϩⲟⲗⲟⲕⲟⲧⲧⲓⲛⲟⲥ ⲛ̅ ⲛⲟⲩⲃ
» 19 ⲛ̅ⲡⲣⲟⲥⲧⲓⲙⲟⲛ ϯⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲧⲁⲓ̈
» 20 ⲟⲣϫ ⲟ ⲛ̅ϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲙⲁ ⲛⲓⲙϯ
» 21 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲙⲟⲩⲥⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡ̅ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
» 22 ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃ/ ϯⲟ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲡⲓⲱⲣϫ̅
» 23 ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥⲉⲡⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁⲓ̈ϯ
» 24 ϯⲁⲛⲟⲕ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ̅ϣⲏ̅ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ
» 25 ⲡⲣⲉⲥⲃ/ ⲛ̅ⲧⲓⲛ ϯ^{ⲟ} ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
» 26 ⲉⲡⲉⲱⲣϫ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉⲛⲧⲁϥⲉⲡⲓⲧⲣⲉ
» 27 ⲡⲉ ⲛⲁⲓ ϯ^{ⲟ} ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ
» 28 ⲛⲙⲉⲩⲁⲥ ⲛⲧⲓⲛ ⲁϥⲉⲡⲓⲧ^{ⲉ}ⲣ ⲛⲁⲓ̈
» 29 ⲁⲓ̈ⲧⲁⲛⲟ̿ ϯⲁⲥⲫⲁⲗⲉⲓⲁ ⲛⲧⲁϭⲓϫ ⲁⲩⲱ
» 30 ϯⲟ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲁⲣⲟϥϯ

Rückseite:

ϯⲧⲁⲥⲫⲁⲗⲓⲛⲡⲁϩⲱ ⲙⲡⲥⲁⲛϫⲏⲛϭⲉⲛⲣⲙϣⲙⲓⲛ

Z. 8. Die authentische koptische Schreibung des Ortes This erhalten wir hier zum ersten Male : TIN.

Z. 9. Aus dem Umstande, dass in dem SCHMIDT'schen Papyrus Nr. 1 Tibellas in vormundschaftlicher Stellung ihrem Sohne Dioskoros gegenüber erscheint, war zu schliessen, dass Dioskoros in noch jugendlichem Alter stand. SCHMIDT hatte die Frage nach der Art der Vormundschaft der Tibellas offen gelassen, ob wirklich die *tutela* oder nur die *curatio* gemeint war. «Entweder ist Dioskoros ein impubes von 7—14 Jahren und Tibellas übt die tutelarische auctoritas oder er ist ein minor von 14—25 Jahren und seine Mutter übt den curatorischen consensus.» (A. a. O. S. 285.) Man wird sich angesichts des neuen koptischen Pachymios-Papyrus für die erstere Möglichkeit entscheiden müssen. Dieser Papyrus ist nur um wenige Jahre später ausgefertigt als der SCHMIDT'sche Papyrus Nr. 1, jener ist aus dem dritten, dieser aus dem sechsten Jahre des Kaisers Phokas. In dem koptischen Papyrus verspricht Aurelios Pachymios dem Aurelios Dioskoros seine Tochter zur Frau, für den Fall dass er sein Versprechen rückgängig machen würde, verpflichtet er sich zu einem πρόστιμον von drei Goldstücken.

Z. 21. Der ⲙⲟⲩⲥⲏⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃ/ ist wohl kein anderer als der Μουσαῖος Παπνουθίου πρεσβύτερος von Papyrus 21 des Louvre (vgl. *Papyrus du Louvre*, S. 245, Z. 1).

Z. 25. Der Zusatz ⲛ̅ⲧⲓⲛ entspricht dem ἀπὸ Θινός der griechischen Papyrus. Die Uebereinstimmung dieser koptischen und griechischen ist gross. Das ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ von Z. 7 ist das νῦν δέ von Z. 13 unseres, von Z. 12 des SCHMIDT'schen Papyrus.

Wir wenden uns nun zur Prüfung des Inhaltes unserer Texte und beginnen mit den Documenten, welche dem Kloster des Apa Jeremias angehörten. Der von REVILLOUT (*Mémoires*, II, S. 507) gegebenen Erklärung dieser Bürgschaftsurkunden kann man in einem wesentlichen

Punkte nicht zustimmen. REVILLOUT ist der Ansicht, dass der Abt es ist für den die Mönche bürgen; er wurde zu dieser Auffassung theils durch die unvollständige Erhaltung seiner Papyrus gerade an der entscheidenden Stelle, theils durch unrichtige Lesungen geführt. An der fraglichen Stelle des Papyrus des Louvre Nr. 4 stand nicht, wie REVILLOUT (*Papyrus coptes*, S. 103, vgl. *Mémoires*, III, 58) liest, ⲛⲇⲁⲓⲙⲓⲁⲛⲉ ⲛⲟⲩⲟⲓ, was er durch «les objets de valeur» (τὰ τίμια) und «utensilia ad agriculturam pertinentia» (*Mémoires*, III, 58 A 2 und 3) übersetzt, sondern vielmehr, wie das Facsimile (Tafel XVII) zeigt, der Name ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲓ. Die Mönche tragen in unseren Urkunden gewöhnlich ähnliche Doppelnamen, z. B. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ in Papyrus II. Der Name ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲓ kommt zudem in unserem Papyrus I vor, es kann sonach an der Sache kein Zweifel bestehen.

Ebenso steht an der fraglichen Stelle in Papyrus II der Name ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁϩⲣⲟⲟⲩ (vgl. auch Papyrus des Louvre Nr. 8 und die Bemerkungen REVILLOUT's, *Mémoires*, III, S. 66 A. 1). Die Formel stellt sich sonach folgendermassen: Wir N. N. bürgen Dir, dem Hegumenos und Archypresbyter David für den N. N.

Stellen wir die einzelnen Urkunden, soweit dies bei ihrer fragmentarischen Erhaltung möglich ist, nach den angegebenen Gesichtspunkten zusammen.

	Es bürgen	vor	für	Zeugen
Pap. Louvre Nr. 4.	George Unofre Jeremias Abesalom Mena Apolo	Apa Daud	Damiane Pusi	Kosma Dimotheos George Xere
» » Nr. 5.	Kalipeche Anup	Apa Daud		Abraham Dan(iel) Mena Alx(ai)
» » Nr. 6.				Mena Alxai
» » Nr. 7.	Orion Joannes		Enoch Horion	Victor Isaak Josef
» » Nr. 8.	He.. Kolthe Johannes Apa Kire	Apa Daud		Mena Alxai Jakof Paulos Abra(ham)
» » Nr. 9.	Kosma Apa Ho(rion) Moyses Apa Sire			Patermute
Neue Pap. Nr. I.	Kosma Dimothe George Unofre Damiane Pusi	Apa Daud	Jeremias Abesalom Mena Jeremias	Mena Apolo Phiph Jeremias Josef
Pap. Nr. II.	Hela Timothe . . . Klusane Enoch Ćamul	Apa Daud	Abraham Nahron	Isak Anup Enoch

Sehr belehrend ist die Vergleichung von Papyrus I mit Papyrus des Louvre Nr. 4. Wir sehen, dass hier viele Namen sich wiederholen und es ist für uns ausgemacht, dass wir es mit denselben Personen zu thun haben. Es ist merkwürdig, dass die datierten unter diesen Urkunden (Louvre Nr. 6 und 10, neue Papyrus Nr. I und II) alle im Monate Paophi ausgestellt wurden. Wenn auch leider nur eine derselben (Louvre Nr. 6) nach dem Indictions-

cyclus datiert ist, so wird man nach Inhalt und Schrift, ohne weit fehl zu gehen, anzunehmen haben, dass hier überhaupt ziemlich gleichzeitige Urkunden vorliegen. Ueber die absolute Zeit, in der diese Urkunden geschrieben wurden, wage ich freilich nichts auszusagen. Personen, für welche in der einen Urkunde gebürgt wird, bürgen oder erscheinen als Zeugen in der andern. Damiane Pusi, für welchen in der einen Urkunde unter anderen auch ein gewisser Jeremias Abesalom bürgt, leistet in der anderen demselben Klosterbruder einen ähnlichen Dienst. In beiden Urkunden bürgt ein gewisser George Unofre; der dritte Bürge der zweiten Urkunde, Kosma Dimotheos erscheint als Zeuge in der ersten.

In diesen Urkunden bleibt nur die stereotyp auftretende Formel ⲛⲕⲧⲓⲥⲓ ⲕⲉⲗⲓⲕⲁϥⲉⲕⲏⲙⲉ, Var. ⲛⲕⲧⲓⲥⲓⲅⲉⲗⲓ ⲕⲁϥⲉⲕⲧⲙⲉ, ⲛⲕⲧⲓⲥⲓⲅⲉⲗⲓ ⲕⲁⲧ[1] ⲉⲕⲏⲙⲉ, (ⲧ)ⲕϯⲥⲓⲕⲉⲗⲉⲕⲁϥⲉⲕⲏⲙⲉ dunkel. Wahrscheinlich liegen hier ganz verstümmelte griechische Worte vor. Es liegt hier nahe in diesem Zusammenhange an das griechische σύγκελλος und συγκελλίτης (κέλλα die Zelle) zu denken. Schwerlich hat ⲉⲕⲏⲙⲉ oder ⲉⲕⲧⲙⲉ mit ⲕⲏⲙⲉ : ⲕⲏⲙⲓ Aegypten etwas zu thun, wie REVILLOUT will.

Bürgschaften scheinen im alten Aegypten in grossem Umfange vorgekommen zu sein. Sehr belehrend ist das bereits oben herangezogene Leben des heiligen Makarios, von dessen koptischer Uebersetzung REVILLOUT, *Revue égyptologique,* I, 118 A 1 einige Bruchstücke mitgetheilt hat. Der Heilige, angeklagt ein Mädchen verführt zu haben und von den Eltern genöthigt für deren Erhaltung zu sorgen |: «Makarios, sagte er zu sich, du hast ein Weib gefunden, du musst nun mehr arbeiten um sie zu ernähren»: muss zu diesem Behufe einen Bürgen auftreiben und findet denselben in der Person seines Diakonen. Hieher gehört ferner die grosse Bürgschaftsurkunde, welche Prof. v. HARTEL in den *Wiener Studien für classische Philologie,* Band V, S. 1—41 publiciert hat. In derselben bürgt und haftet Aurelios Sambas auf seine und seines Vermögens Gefahr, dass der Getreide-Lieferant Aurelios Petros den von demselben dem Comes Flavius Eutochios gegenüber übernommenen Verpflichtungen pünktlich nachkommen werde. Es scheint, dass der Brauch für Verpflichtungen verschiedener Kategorie Bürgschaftsleistungen neben der Verpflichtung des eigentlichen Schuldners begehrte.

Wir kommen nun zur Erklärung der Pachymios-Papyrus. Für die Wichtigkeit des neuen griechischen Papyrus spricht die einfache Vergleichung der auf Grund derselben rectificierten Lesung des Berliner Pachymios-Papyrus Nr. 2 mit der ursprünglichen SCHMIDT'schen Transscription. Die wahre Natur dieser Urkunden, welche SCHMIDT gänzlich verkannt hat, wird erst jetzt klar. Die «zwei Schœnen lange Waldung, welche die blaue genannt wird», die SCHMIDT auch auf seiner Karte der Umgegend von This und Abydos eingetragen hatte, verschwindet und macht «unverfälschtem Mostweine» Platz.

Wir haben es hier mit Schuldverschreibungen zu thun. Aurelios Kallinikos erklärt vom Purpurhändler Pachymios einen bestimmten Betrag geliehen erhalten zu haben und verpflichtet sich zu einem bestimmten Termine denselben nicht baar, sondern in einer entsprechenden Quantität von Naturalien, hier von Mostwein, zurückzustellen. Rechtsgeschäfte dieser Art waren im alten Aegypten etwas ganz gewöhnliches. Dafür spricht schon der Umstand, dass unsere Urkunden, welche um einige Jahre auseinanderliegen, dennoch in wesentlichen Formeln nahezu identisch sind. Nur die Grösse der geliehenen Summe und in Folge dessen die Quantität des zu entrichtenden Weines ist verschieden.

1) So Papyrus I weil für zwei Klosterbrüder gebürgt wird.

Hieher gehört ferner eine Anzahl koptischer Urkunden der erzherzoglichen Sammlung der Fajjûmer-Papyrus. Bald handelt es sich um die Wein-, bald um die Getreideernte. Einige dieser Urkunden sollen demnächst publiciert werden. Endlich ist auf die demotisch-griechischen Papyrus der Ptolemäerzeit hinzuweisen, welche, wenn auch durch sieben bis neun Jahrhunderte von den eben erwähnten getrennt, dennoch in der Hauptsache mit ihnen identisch sind. In zwei Papyrus aus der gemeinsamen Regierung der Königin Kleopatra und ihres Sohnes Ptolemaios Alexander (Papyrus des Louvre Nr. 2436[b] und Nr. 2436[a], in ihren Formeln sind beide nahezu identisch — sie stehen bei REVILLOUT, *Chrestomathie démotique*, S. 110 ff. und LV) verpflichten sich zwei Einwohner von Ǵeme, dem Pastophoren Nechtmonthes für geliehene Geldbeträge entsprechende Quantitäten von Getreide zurückzustellen. In allen diesen Fällen sehen wir dieselbe Erscheinung vor uns. Baares Geld war in den Kreisen der Bevölkerung, denen der Lohnarbeiter Aurelios Kallinikos und seine Schicksalsgenossen gehörten, sehr selten. Stellten sich Bedürfnisse ein, sei es dass Steuern zu zahlen, sei es dass Anschaffungen für den Haushalt zu machen waren, so borgte man und verwies den Gläubiger auf die kommende Ernte, oder anders ausgedrückt, man verkaufte die Ernte, sei es ganz oder zum Theile, im Voraus. Es liegt auf der Hand, dass einmal begonnen, derartige Schuldverhältnisse sich wiederholen mussten. Unsere Urkunden bezeugen es für Aurelios Kallinikos und seinen Gläubiger Aurelius Pachymios.

Von grosser Wichtigkeit ist der in unseren Urkunden festgesetzte Rückzahlungstermin, da er uns über das Wesen der Indiction wichtige Aufschlüsse giebt. Durch den Fajjûmer-Papyrusfund ist eine Reihe von Fragen, den Indictionscyclus betreffend, aufgeworfen worden, und es hat sich bereits eine kleine Literatur über diesen Gegenstand gebildet. (Vgl. WESSELY, *Prolegomena ad papyrorum graecorum novam collectionem edendam*, S. 48 ff., v. HARTEL, *Ein griechischer Papyrus aus dem Jahre 487 n. Chr. Wiener Studien für class. Philologie*, Band V, S. 9 ff., WILCKEN, *Aus griechischen Papyrusurkunden, III. Zur Indictionsrechnung, Hermes XIX*, S. 293 ff.) Von den bereits bekannten Epochen war in Aegypten in erster Linie an diejenige der *indictio graeca* oder *Constantinopolitana* zu denken; fiel doch dieselbe — der 1. September — mit dem Beginn des festen ägyptischen (alexandrinischen) Jahres — dem 29., beziehungsweise 30. August — zusammen. Die Papyrus haben jedoch dargethan, dass im alten Aegypten das Indictionsjahr im Monate Payni (26. Mai bis 24. Juni) begann. Im Gegensatze zu der *indictio Constantinopolitana* können wir die ägyptische Indiction die *indictio Alexandrina* nennen. Es hat sich auch hier wieder gezeigt, dass Aegypten auch im römischen Weltreiche eine exceptionelle Stellung einnahm, die durch die eigenthümliche Bodenbeschaffenheit und die uralten Einrichtungen des Landes bedingt war. Es ist nicht unsere Absicht die Frage allseitig zu behandeln, dazu ist, solange nicht das ganze Material namentlich das in den griechischen Papyrus enthaltene vorliegt, die Zeit noch nicht gekommen. Nur einige Bemerkungen und Thatsachen, welche die Frage zu fördern geeignet scheinen, sollen vorgebracht werden.

Der Angelpunkt des altägyptischen Jahres ist die Nilschwelle; mit ihr steht im innigsten Zusammenhange die Ernte. Diese entscheidenden Tage fielen in der Kaiserzeit nicht in den Thoth des ägyptischen Jahres, sondern vielmehr Ende Payni, Anfang Epiphi. Der 29. August wurde nur durch den Umstand zur Epoche des alexandrinischen Jahres, dass Augustus zu einer Zeit zur Einrichtung eines festen Jahres schritt, als der 1. Thoth des Wandeljahres gerade auf den 29. August fiel. Hätte die Einrichtung von Ptolemaios Euergetes I., das sogenannte

kanopische Jahr, sich behauptet, so hätten wir von einer Jahresepoche vom 22. October, nicht von einer solchen vom 29. August zu sprechen. Die festen Jahre, welche in Aegypten in Anwendung waren, sind, wie wir an einer anderen Stelle — *Studien zur Geschichte des alten Aegypten,* I, S. 63 ff. — darzuthun versucht haben, nichts anderes als festgelegte Wandeljahre. Wir sehen nun, dass unsere Papyrus als Termin der Rückzahlung der Schuld ἐν καιρῷ τῆς τρύγης τῆς συνειςιούσης ἰνδικτιῶνος bestimmen, wobei, wenn die Urkunde aus der X^ten^ Indiction ist, die X + 1. Indiction angegeben wird. Es ist dies sehr begreiflich; denn die Epoche des Indictionsjahres fällt, wie aus den in den oben citierten Abhandlungen besprochenen Angaben hervorgeht, gerade in die Zeit, da die Ernte in Aegypten grossentheils abgeschlossen war.

Nicht anders steht es mit den Bestimmungen der Contracte der Ptolemäerzeit. In den bereits angeführten demotischen Papyrus des Louvre, von denen der eine aus dem Thoth des zwölften, der andere aus dem Thoth des dreizehnten Jahres des Ptolemaios Alexander herrührt, wird als Termin der Rückzahlung der 30. Pachons, in dem einen Falle des zwölften, in dem anderen des dreizehnten Jahres angeführt. Ebenso heisst es in dem Papyrus des Louvre Nr. 7, welcher dem sechzehnten Jahre eines der späteren Ptolemäer angehört: τὸ δὲ δάνειον τοῦτο ἀποδότω Ἀσκληπιὰς Ἁρσιήσει ἐπὶ τῇ παχὼν Λ τοῦ αὐτοῦ ΙϚL πυρὸν νέον καθαρὸν ἄμυλον. In einem demotischen Papyrus aus dem Thoth des vierten Jahres der gemeinsamen Regierung des Ptolemaios Soter und seiner Mutter Kleopatra (Papyrus von Berlin Nr. 103), wird als Termin das Ende des Pachons desselben Jahres festgesetzt (REVILLOUT, *Nouvelle chrestomathie démotique,* S. 121 ff.). Aehnlich wird in einem anderen demotischen Berliner Papyrus (Nr. 102, — publiciert bei REVILLOUT a. a. O. S. 148 ff.), aus dem Payni des Jahres 51 des Ptolemaios Euergetes II., als Termin der 30. Pachons angegeben. In einigen dieser Urkunden wird unter erschwerenden Umständen — der Zahlung des Hemiolions — noch eine weitere Frist von einem Monate — bis Ende Payni — gewährt. So im Papyrus Nr. 2436^b^ des Louvre. Ein früherer Termin wird im Papyrus des Louvre Nr. 8, welcher etwa aus dem 41. Jahre des Ptolemaios Euergetes II. herrührt, namhaft gemacht. In demselben wird eine Anleihe aus dem 40. Jahre des genannten Ptolemaios erwähnt und gesagt: ἐφ' ᾧ διαγράφουσί μοι αὐτὰ ἐν τῷ φαρμουθὶ μηνὶ τοῦ αὐτοῦ L ἢ ὅτι ἐ[ν] [τ]ῷ παχῶνι μηνὶ ταῦτά τε καὶ τὸ ἡμ[ιό]λιον.

Man darf nicht übersehen, dass bei den Terminangaben der Ptolemäerzeit Daten des Wandeljahres uns vorliegen. Wenn sonach in der Kaiserzeit, wo in Aegypten ein festes Jahr, das alexandrinische, im Gebrauche war, der Monat Payni etwa als Zeitpunkt der abgeschlossenen Ernte galt, so wird man es begreiflich finden, dass im ersten Jahrhundert, vor Einführung des alexandrinischen Jahres, der Monat Pachons als Termin ins Auge gefasst wurde. In früherer Zeit gieng dem Pachons der Pharmuti, diesem der Phamenoth, u. s. w. voraus. Ebenso ist es begreiflich, dass es Uebergangsstadien geben musste, dass man einige Zeit im gemeinen Verkehre zwischen zwei aufeinanderfolgenden Monaten schwankte.

Aus der Pharaonenzeit sind uns mehrere Angaben über die Zeit und Dauer der Ernte erhalten, bei dem Mangel an sicheren Datierungen aus der älteren Geschichte Aegyptens lassen sich jedoch dieselben für unsere Frage nicht verwerthen. Vgl. LIEBLEIN in dieser Zeitschrift, I, 62 ff., 95 ff.

Dagegen sind von grösster Wichtigkeit die koptischen Urkunden des Fajjûmer Fundes. Wie in den meisten Punkten, so sind sie auch hierin nur ein Seitenstück der griechischen. Eine Zusammenstellung der parallelen Formeln der griechischen und demotischen einer- und

der griechischen und koptischen Urkunden anderseits, würde sich überhaupt als sehr nützlich erweisen. In dem Schuldscheine Nr. 49 (alte Nummer 4) der erzherzoglichen Sammlung wird als Termin der Rückzahlung: ϩⲉ ⲛ ⲕⲁⲣ/ⲓⲁ ⲓⲛⲇ/ «zur Zeit der Ernte der 11. Indiction» angegeben. Der Schuldschein selbst ist vom 21. Mechir der zehnten Indiction. Eine nähere Datierung fehlt wie bei fast allen koptischen Urkunden der erzherzoglichen Sammlung. Die Bestimmungen über die Datierung und das Protokoll der Urkunden, welche Justinian im Jahre 537 (*Novell.* XLVII) formuliert hatte, kamen unter den Griechen, wie der oben mitgetheilte koptische Pachymios-Papyrus zeigt, auch in den koptischen Urkunden — mit Uebergehung der Consulatsbezeichnung — zur Anwendung. Unter den Arabern kamen dagegen die Datierungen nach dem Indictionscyclus und den Aeren von Diocletian und der Sarazenen zur alleinigen Geltung. Bei weniger wichtigen Urkunden, namentlich bei solchen, welche, wie unsere Schuldscheine, nur für einige Monate in Betracht kamen, reichte der Indictionscyclus vollkommen aus.

Statt der griechischen Ausdrücke giebt uns ein anderer Schuldschein der erzherzoglichen Sammlung (alte Nummer 18), datiert vom 8. Tybi der VIII. Indiction: ⲙⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲙⲡⲕⲁⲣⲡ︦ ⲉⲧⲥⲉⲡⲑ︦ ⲕⲁⲧⲁⲙⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ. Aehnlich eine Reihe anderer Stücke derselben Sammlung. Bald heisst es ⲉⲧⲥⲉⲡⲁ︦, bald ⲉⲧⲥⲉⲡⲓ︦, u. s. w. Die Formeln sind, wie man sieht, identisch.

ⲙⲡϫⲱⲱⲗⲉ ⲉⲧⲥⲉⲡⲑ︦ ⲕⲁⲧⲁⲙⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ

ϩⲉ ⲡⲕⲁⲣ/ ⲓⲁ ⲓⲛⲇ/ ⲕⲁⲧⲁⲙⲫⲓⲃⲟⲗⲓⲁ.

Ueber die Gleichsetzung der koptischen und griechischen Bezeichnungen kann kein Zweifel bestehen und wir erhalten damit zum ersten Male Auskunft darüber, wie die Kopten sich behalfen um das Fremdwort «Indiction» auszudrücken.

Die Erscheinungen, die wir im vorausgehenden besprochen haben, geben nach unserer Ansicht die einfachste Erklärung der Thatsache, dass die Epoche des Indictionsjahres in Aegypten nachweislich in den Payni, nicht, wie man früher annahm und annehmen musste, in den Thoth fiel.

Gerade wie in den besprochenen Schuldscheinen die ägyptischen Bauern am Beginne des Indictionsjahres an die Forderungsberechtigten ihre Schuld abtrugen, so zahlten sie auch an den Hauptforderungsberechtigten, den Staat, die Steuern. Die Zeit der Ernte war ja die einzige Zeit, wo vom ägyptischen Bauern etwas zu haben war, die Regierung hatte auf diese Verhältnisse Rücksicht zu nehmen. Es ist daher kein Zufall, wenn eine Reihe von Kopfsteuer-Quittungen aus der arabischen Zeit aus den Monaten Mai und Juni datiert sind.

Dieser innige Zusammenhang, in dem der Anfang des Indictionsjahres mit der Ernte und damit dem Steuerwesen steht, spricht für die SAVIGNY'sche Ansicht von der Bedeutung der Indictionen, im Gegensatz zu welcher bekanntlich MOMMSEN (*Ueber den Chronographen vom Jahre 354, Abhandl. der sächs. Gesellsch. der Wissensch. phil. hist. Classe,* II, S. 578 ff.), die Benennung *indictio* auf die *indictio Paschae* beziehen und die ganze Indictionenrechnung mit den *Paschal-Cyclen* und den Vorausverkündigungen des nächsten Osterfestes in Verbindung bringen wollte[1].

1) *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, 1828, S. 375 ff. (*Vermischte Schriften*, II, S. 131). «Folgendes lässt sich mit grosser Wahrscheinlichkeit hinzufügen, obgleich es keine ausdrücklichen Zeugnisse für sich hat. *Indictio* war ausserdem auch, wie oben bemerkt worden ist, der eigenthümliche Name der auf ein Jahr bestimmten Steuer, und zugleich der Name des vom 1. September anfangenden Steuerjahres. Aus dieser Uebereinstimmung der Benennung, welche einerseits im Steuerwesen, andererseits in der Zeitrechnung

Ueber die Ansicht von DE ROSSI (*Inscr. christ.*, p. XCVII), der einen ägyptischen Ursprung der Indiction anzunehmen geneigt ist, lässt sich aus dem mir vorliegenden Papyrusmaterial keine Entscheidung treffen. Indictionsangaben scheinen erst in nachconstantinischer Zeit vorzukommen. In den Urkunden aus früherer Zeit pflegte man, wie schon in den demotischen Texten der Ptolemäerzeit, bei den Formeln, die wir oben besprochen haben, an die Stelle der Indiction das betreffende Regierungsjahr des regierenden Kaisers zu setzen.

Wir haben in den vorhergehenden Anführungen im Allgemeinen den Monat Payni als denjenigen angenommen, in den der Anfang des Indictionsjahres fiel. Es gilt nun Stellung zu nehmen zu einer Frage, welche durch die Fajjûmer Urkunden aufgeworfen und von verschiedener Seite verschieden beantwortet wurde, nämlich zu der Frage nach der Bedeutung von τέλος und ἀρχή der Indictionen. Die Annahme, dass der Anfang des Indictionsjahres an ein bestimmtes Datum gebunden war, von welcher Prof. v. HARTEL ausgegangen ist, erscheint auch uns ganz natürlich und es wäre nur auffallend, wenn man an einem solchen nicht festgehalten hätte. Es ist jedoch ebenso begreiflich, namentlich bei Berücksichtigung des oben entwickelten Zusammenhanges der Indictionsepoche mit der Ernte in Aegypten, dass, hauptsächlich in Folge mangelhafter Nilschwelle und darum schlechter Ernte, Verspätungen des Indictionsanfanges eintreten mussten. Feste Normen kennt wohl das Gesetzbuch, das praktische Leben in seiner Mannigfaltigkeit bietet fast nur Ausnahmen. In diesem Sinne möchten wir die von WILCKEN (a. o. a. O. S. 294) namhaft gemachten drei Fälle auffassen, unter denen als spätester Termin der 1. Epiphi (nicht der 10. Epiphi wie es bei WILCKEN zu lesen ist; die νεομηνία bezeichnet mit Uebertragung der Uebung der Ptolemäerzeit, wo man sich eines gebundenen Mondjahres bediente, auf das feste Jahr der Kaiserzeit, den ersten Monatstag [am 10. Epiphi des Jahres 615 war zudem kein Neumond!]) erscheint. Die grösste Verspätung betrug sonach kaum einen Monat. Wir wissen, dass Gott Hapi seine Launen hatte; von einer der schlimmsten, aus dem Jahre der Eroberung Aegyptens durch die Araber, melden arabische Schriftsteller (vgl. die Literatur darüber bei LUMBROSO, *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, S. 4 fl.). In solchen Fällen geschah es, dass das Indictionsjahr über seinen normalen Endtag verlängert wurde; man zählte noch das Ende des alten (τέλος), während man sonst unter normalen Verhältnissen den Anfang (ἀρχή) des neuen Indictionsjahres gezählt hätte. So kam es, dass in einer ganzen Reihe von Urkunden, namentlich aus dem Payni, die Zusätze τέλος und ἀρχή der Indictionen sich finden. Denn kam es ab und zu vor, dass das Indictionsende über das übliche Datum hinaus verlängert wurde, so wird es begreiflich, dass bei Urkunden aus der Uebergangszeit, wenn der Ausdruck gestattet ist, — und das ist eben der Payni, beziehungsweise Ende Pachons oder Anfang Epiphi — die Uebung aufkam und dann allgemein, wenn auch schwerlich obligatorisch wurde, anzumerken, ob man das τέλος der alten oder bereits die ἀρχή der neuen Indiction zählte. Dass ἀρχή und τέλος speciell den ersten und letzten Tag des Indictionsjahres bezeichnete, wie WILCKEN (a. a. O. S. 295) behauptet, ist mit Hinblick auf die oft angeführte Inschrift bei DE ROSSI, *Inscr. chr. urb. Romae*, I, Nr. 979 nicht gerade wahrscheinlich und muss auf alle Fälle erst erwiesen werden.

---

vorkommt, wird es nun höchst wahrscheinlich, dass auch die in der Zeitrechnung gebrauchte fünfzehnjährige Periode nichts anderes als eine Steuerperiode, d. h. ein Zeitraum von fünfzehn Steuerjahren war. Dieses wird fast gewiss durch den Umstand, dass die chronologische Indiction (so wie sie von den griechischen Kaisern gebraucht wurde) genau mit demselben Tage anfängt, wie das Steuerjahr, nämlich mit dem 1. September.»

Erst auf Grund einer Reihe zeitlich knapp aufeinander folgenden Urkunden wird dieser Punkt ins Reine zu bringen sein. Die von WILCKEN (a. a. O.) auf Grund von drei Papyrus aus dem Jahre 616 gezogenen Schlüsse beruhen auf einem fatalen Druckfehler bei WESSELY, der es verschuldet hat, dass die doppelte Mittheilung derselben Urkunde von WILCKEN als Mittheilung zweier Urkunden angesehen und so die eine Doublette gegen die andere ins Treffen geführt wurde.

Es ist merkwürdig und darf bei Behandlung der Frage auf keinen Fall einfach übersehen werden, dass neben der stattlichen Reihe von Datierungen, die auf eine Indictionsepoche im Payni führen, auch vereinzelte Fälle vorkommen, in denen an der Epoche im Thoth, also am 1. September — der *indictio Constantinopolitana* — festgehalten wird. Einen der in den griechischen Urkunden vorkommenden Fälle hat WESSELY (a. o. a. O. S. 50) angeführt, einen anderen gibt wohl ein von REVILLOUT (*Revue égypt.* I, 102 A. 1) publicirter Papyrus aus dem British Museum. Das Protokoll der Urkunde gibt den 8. Paophi der dritten Indiction, am Schlusse der Urkunde liest man (nach REVILLOUT) ⲙⲏⲛⲓ ⲫⲁⲱⲫⲓ ⲏ̅ ⲓⲛⲇ ⲧⲣⲓⲧⲏⲥ ⲁⲣⲭ ⲥⲓⲛⲑ ⲣ. Was auch die letzten Buchstaben bedeuten, beziehungsweise für was sie verlesen sein mögen, so viel steht fest, dass in unserer Urkunde ausdrücklich eine Indictions-ἀρχή aus dem Paophi angeführt wird, was uns doch bestenfalls mit der *Indictio Constantinopolitana*, keineswegs mit der *Alexandrina* vereinbar erscheint.

Man hat endlich, und dies führt uns zum letzten Theile unserer Bemerkungen über den Indictionscyclus in Aegypten, bei allen diesen Datirungen nicht zu übersehen, dass dieselben in einer Reihe von Fällen, wo wir sie zu controliren im Stande sind, als ganz unzuverlässig sich erweisen. SCHMIDT hat bereits auf die analoge Erscheinung hingewiesen, dass unter den Ottonen in Deutschland selbst in den kaiserlichen Urkunden die Indictionen und Regierungsjahre fast häufiger in Widerspruch als in Uebereinstimmung stehen (a. a. O. S. 320). So stimmen auch im SCHMIDT'schen Papyrus Nr. 1 Regierungsjahr und Indictionen gar nicht mit einander überein. Der Erklärungsversuch von SCHMIDT, wonach der Schreiber die Kalenderrubriken, d. h. das Jahr *post consulatum* «mit dem Jahre des *Imperii*» verwechselt hätte, erscheint uns übrigens wenig zutreffend, da es uns unwahrscheinlich erscheint, dass ein Schreiber in einer Zeit, wo die Consulatsbezeichnung, wie unsere und andere Urkunden darthun, alle praktische Bedeutung verloren hatte und aus den Protokollen verschwand, eines Formulars sich bedient haben sollte, in welchem dieselbe vermerkt war. Solcher Protokoll-Formulare in griechischer, arabischer und auch koptischer Sprache sind uns mehrere erhalten.

Welche die Fehlerquelle bei dem oder wahrscheinlich den SCHMIDT'schen Papyrus (bei dem zweiten fehlt die Indictionsangabe) auch sein mag, so viel steht fest, in dem Protokolle einer von einem Notare ausgestellten Urkunde liegt ein Irrthum vor, der um so auffallender ist, als er in den neuen Pachymios-Papyrus sich wiederholt. Die von uns mitgetheilte griechische Urkunde ist aus dem Paophi des vierten Jahres des Kaisers Phokas und der XII. Indiction. Dies stimmt mit der Wirklichkeit nicht, mit dem fehlerhaften Datum des ersten SCHMIDT-schen Papyrus dagegen gut überein. In der einen Urkunde hat

das dritte Jahr (Tybi) des Kaisers Phokas die X. Indiction, in der anderen
das vierte Jahr (Paophi) die XII. Indiction.

Sieht man näher zu so findet man, dass beide Urkunden von demselben Schreiber Isaak geschrieben sind; man kann diesem Unwissenheit vorwerfen, auf keinen Fall aber

Mangel an Consequenz. Aehnlich steht es mit dem oben mitgetheilten koptischen Papyrus; derselbe ist aus dem Thoth des sechsten Jahres des Kaisers Phokas und der XIV. Indiction.

Alle diese Angaben stimmen vortrefflich, wie folgende Uebersicht zeigt. Die Regierungsjahre des Kaisers Phokas beginnen mit dem 25. November.

	Indiction	Jahr des K. Phokas
November—Mai	X	III.
Papyrus Schmidt Nr. I Jänner (Tybi)	»	»
Mai—November	XI	»
November—Mai	»	IV
Mai—November	XII	»
Neuer Papyrus Nr. V October (Paophi)	»	»
November—Mai	»	V
Mai—November	XIII	»
November—Mai	»	VI
Mai—November	XIV	»
Neuer Papyrus Nr. VI August (Thot)	»	»

Wir haben es unterlassen, in der voranstehenden Tafel Jahre der christlichen Aera beizufügen, da wir die Frage, ob in den Indictionsangaben oder in denjenigen der Regierungsjahre Fehler vorliegen, vorläufig noch offen lassen möchten. Schmidt (a. a. O. S. 318 und nach ihm Wilcken, a. a. O. S. 298) geben den Indictionsangaben den Vorzug.

Noch auffallender wird die eben besprochene Erscheinung, wenn man bedenkt, dass die demselben Funde, ja derselben Familie angehörige oben angeführte Schuldverschreibung der Aurelia Johanna Kallinikos vom Athyr des fünften Jahres und der XI. Indiction datirt ist. Alles ist hier in Ordnung. Freilich ist die Urkunde nicht aus der Kanzlei des oben erwähnten Isaak hervorgegangen. Er hätte allem Anscheine nach auf Grund seines fehlerhaften Protokollformulars das dritte Jahr des Kaisers Phokas dazugeschrieben. Die Kanzlei, in der die Schuldverschreibung der Aurelia Johanna Kallinikos geschrieben wurde, war vornehmer und darum auch in Detailfragen sorgfältiger als diejenige des Notaren Isaaks, des Sohnes Abrahams. Die Thatsache ist freilich erheiternd genug, dass in derselben Stadt (This), an demselben Tage ausgestellte Documente, je nachdem sie in der einen oder der anderen Kanzlei ausgestellt waren, entweder vom dritten oder fünften Jahre des Kaisers Phokas datirt wurden.

Wien, 14. November 1884.

UEBER EINIGE DEMOTISCHE GRUPPEN.

VON

J. Krall.

I.

Wir haben uns daran gewöhnt das Zeichen 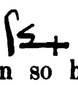 *(a)*, welches in demotischen Texten, namentlich in den Protokollen der Rechtsurkunden so häufig vorkommt, als vom hierogly-

phischen abgeleitet anzusehen. Gegen diese auch von mir früher getheilte Ansicht sprechen doch manche schwerwiegende Gründe. Man darf fragen, wie es denn kommt, dass gerade in zusammengesetzten Gruppen, in denen an eine Ersetzung des hieroglyphischen durch ein anderes sinnverwandtes demotisches Wort nicht gedacht werden kann, nicht durch das oben angeführte Zeichen, sondern durch ein davon grundverschiedenes, durch *(b)* wiedergegeben wird, welches wir auch allein oft vorfinden, vgl. Chamois IV 34. So vor allem in vgl. Brugsch, Rhind's zwei bilingue Papyri, Nr. 241 Αμονρασονϑηρ vgl. Brugsch, *Demot. Griech. Eigennamen* Rosette, Chamois.

Das Zeichen, welches wir in den demotischen Schreibungen der oben angeführten hieroglyphischen Gruppen vorfinden, wird man von dem hieratischen Zeichen für abzuleiten geneigt sein. Für die Zusammenstellung dieses demotischen Zeichens mit dem hierogl. spricht auch der Umstand, dass das mit demselben graphisch ähnliche, wenn auch phonetisch verschiedene Zeichen im Demotischen durch dasselbe Zeichen *(b)* vertreten wird.

Ergibt sich sonach, dass das Zeichen *(b)* das hieroglyphische vertritt, so ist es klar, dass man den Ursprung des Zeichens *(a)* anderswo zu suchen hat. Es kommt uns hiebei sehr zu statten, dass man die Geschichte dieser Zeichen nahezu bis in die Entstehungszeit der demotischen Schrift verfolgen kann. Eine Reihe von Photographien von demotischen Contracten aus der Zeit der ersten Psametik, deren Mittheilung ich Herrn Dr. E. v. Bergmann verdanke, gibt in dem einfachen Protokolle, wie es diesen alten demotischen Urkunden eigenthümlich ist, vor dem Namen Psametik das Zeichen. Daneben erscheint im Körper der Urkunde die Gruppe, in welcher man unschwer den Ahnen des Zeichens *(a)* erkennt. Nicht blos graphisch sind diese Gruppen verschieden, sie sind es auch durch den Umstand, dass die erste nur von dem Determinativ, die andere ausserdem von drei Zeichen begleitet wird, welche von dem hieroglyphischen abzuleiten sind. Die erste Gruppe verschwindet aus den Urkunden der späteren Zeit; gewiss seit Amasis ist die zweite Gruppe die allein übliche.

Diese Gruppe ist eine Ligatur, deren Bestandtheile der Contract aus der Zeit Psametik I. noch getrennt gibt. Wir haben dieselben *tes* zu lesen. Es liegt nahe an das koptische ϭⲱⲓⲥ : ϫⲟⲉⲓⲥ : ϫⲁⲉⲓⲥ zu denken, welches uns (vgl. Stern, *Koptische Grammatik*, §. 27) auf ein altes *t-s* oder θ-*s* führt.

Auch hier hat es sich gezeigt, dass viel seltener als man gewöhnlich annimmt die demotischen Gruppen von den hieratischen Silbenzeichen abgeleitet sind, dass vielmehr recht oft, wie wir an einer anderen Stelle bereits bemerkt haben (*Studien zur Geschichte des alten Aegyptens*, II, 13), auf demotischem Boden gewachsene Ligaturen vorliegen. So ist, um nur auf ein weiteres Beispiel aufmerksam zu machen, die demotische Gruppe, die *Chonsu* zu lesen ist, graphisch kaum anders als zu erklären. Vielleicht liegt hier eine Abkürzung der Form, *Nephôtes* des Gottes *Chonsu* vor.

II.

Zu meinen Bemerkungen in dieser Zeitschrift über den wichtigen Papyrus Nr. 31 unserer ägyptischen Sammlung habe ich zwei kleine Nachträge zu machen. Beide betreffen Gruppen, deren Bedeutung ich in meiner Uebersetzung ganz zweifelhaft gelassen hatte.

Die Gruppe, welche am Anfange von Zeile III, 13 (53) steht, finden wir in identischer Schreibung im Papyrus Rhind zu wiederholten Malen (IV, 3; VI, 1 du wurdest gesalbt

ebenfalls von der Hand des Horos, XIV, 6; XXI, 4; XXII, 10). Sie entspricht, wie bereits Brugsch bemerkt hat (S. 38, Nr. 123) dem koptischen ⲕⲟⲩⲱⲧ. Es ist daher an unserer Stelle zu übersetzen: «*in der Art eines Stummen, welcher ein Herz hat, das sich ebenfalls zum Guten nicht wenden kann. Ein Thor (??) hat in sich aufgenommen ein Buch*» u. s. w.

Noch an zwei Stellen kommt, wie bereits bemerkt, unsere Gruppe vor II, 5: *Pef-ei e-hurt* (Vgl. Chamoïs III, 2) *n-uôt ach?* und IV, 19//// *n-uôt p-et-šop n*-Ἀρσαφης *n-toot*////.

In der Gruppe am Anfang von Zeile III, 16 (56) habe ich die Reste eines demotischen «ⲉ» übersehen. Das dritte Zeichen ist in der That, wie bereits bemerkt, die Copula ⲡⲉ. Man hat zu lesen: *Ach erôu pe?* «Was ist es mit ihnen?»

Wien, 16. November 1884.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Suite.)

Troisième Partie. — Essai sur les mesures de superficie.

OBSERVATION PRÉLIMINAIRE.

Pour faciliter la lecture des nombres écrits, en caractères assyriens, dans le système sexagésimal, et en même temps, pour diminuer, autant que possible, les chances d'erreur qui résultent, à l'époque actuelle, du caractère d'étrangeté que les calculs sexagésimaux nous offrent dans tous les cas, j'aurai soin d'écrire, dans la suite de ce mémoire, les diverses quantités qui y seront exprimées en chiffres assyriens, en séparant toujours, par un trait double ‖, les nombres entiers des nombres fractionnaires et en indiquant, de plus, par un trait simple |, les colonnes dans lesquelles on doit placer, à droite, les 60èmes, les 3.600èmes, etc. et à gauche les unités, les sosses, les sars, etc. Ainsi, par exemple, le nombre : 𒁹 | 𒎙𒐖 | 𒌍𒐘 ‖ 𒌋𒁹 | 𒎙𒐗 correspondra à 𒁹 | 𒎙𒐖 | 𒌍𒐘 = 1 sar, 22 sosses et 34 = 4.954 unités, plus 𒌋𒁹 | 𒎙𒐗 = $\frac{11}{60}$ et $\frac{23}{3.600}$ = $\frac{683}{3.600}$.

CHAPITRE PREMIER.

Détermination des mesures assyriennes de superficie et des rapports qu'elles présentent entre elles.

J'ai dit, dans la seconde partie de cette étude, en parlant des mesures linéaires, que celles dont les arpenteurs se servaient, chez les Assyriens, étaient :

En premier lieu, la perche, de $3^{m}\,24$ de longueur, composée de 6 coudées ou, ce qui est la même chose, de 10 pieds;

ensuite, par voie de conséquence, le plèthre, de $32^{m}\,40$, composé de 10 perches ou de 60 coudées (un sosse de coudées);

et enfin le stade ou ammat-gagar, de $194^{m}\,40$, comprenant, dans sa longueur, 6 plèthres, ou 60 perches (un sosse de perches), ou, ce qui est encore la même chose, et comme le nom d'ammat-gagar l'indique formellement, 360 coudées.

Les rapports ainsi établis entre ces trois mesures doivent être remarqués, parce qu'ils ont été réglés, comme je l'ai déjà constaté précédemment, de telle façon que lorsqu'on exprime,

en caractères assyriens, dans le système sexagésimal, combien une longueur quelconque contient de perches, on exprime, en même temps, combien elle contient de plèthres et de stades.

Il est certain, en effet, si l'on considère, par exemple, une longueur de 324 perches, écrite, dans le système assyrien, de la manière suivante : 𒐊 . 𒎙𒐉 = 5 sosses, 2 dizaines et 4 unités = 324, il est, dis-je, certain que cette seule expression suffit pour montrer que les 324 perches, auxquelles elle se rapporte, contiennent 5 stades, 2 plèthres et 4 perches.

Il est facile de comprendre, après cela, que les carrés de ces trois mesures linéaires et ceux de leurs subdivisions en coudées et en pieds ont dû être choisis, dès le principe et de préférence à tous les autres, pour constituer les premières mesures de superficie affectées à l'arpentage; de sorte que le pied, la coudée, la perche, le plèthre et le stade ont dû servir, à la fois, comme mesures linéaires et comme mesures de superficie. Or voici quelles sont les conséquences qu'on peut déduire directement des expressions assignées aux longueurs de ces diverses unités métriques :

1° Le carré d'une perche, que je désignerai toujours sous le nom de perche superficielle, contient 36 carrés d'une coudée, ou ce qui est la même chose, 100 carrés d'un pied, de la manière indiquée, moitié dans le haut et moitié dans le bas, sur la figure suivante, dont les plus petits carrés, au nombre de 100 (10 de chaque côté), représentent des pieds superficiels, et dont les plus grands, au nombre de 36 (6 sur chaque côté), représentent des coudées superficielles.

PLAN FIGURATIF

d'une perche superficielle et de ses divisions en 100 pieds et en 36 coudées.

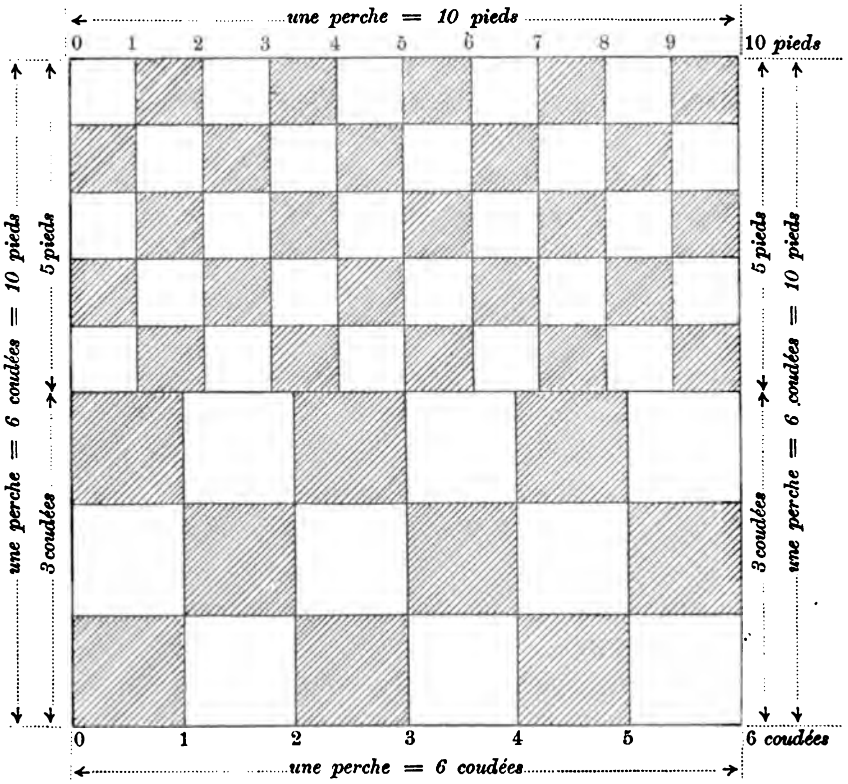

2° Le carré d'un plèthre, auquel je donnerai le nom de plèthre superficiel, contient 100 perches superficielles représentées par les grands carrés de la figure suivante, au nombre

de 10 sur chaque face et contenant, chacun, 36 coudées superficielles représentées, sur la même figure, par les petits carrés noirs et blancs, ce qui donne en totalité 3.600 coudées superficielles, ou, en d'autres termes, un sar de coudées superficielles.

Plan figuratif

d'un plèthre superficiel et de ses divisions en 100 perches et 3600 coudées.

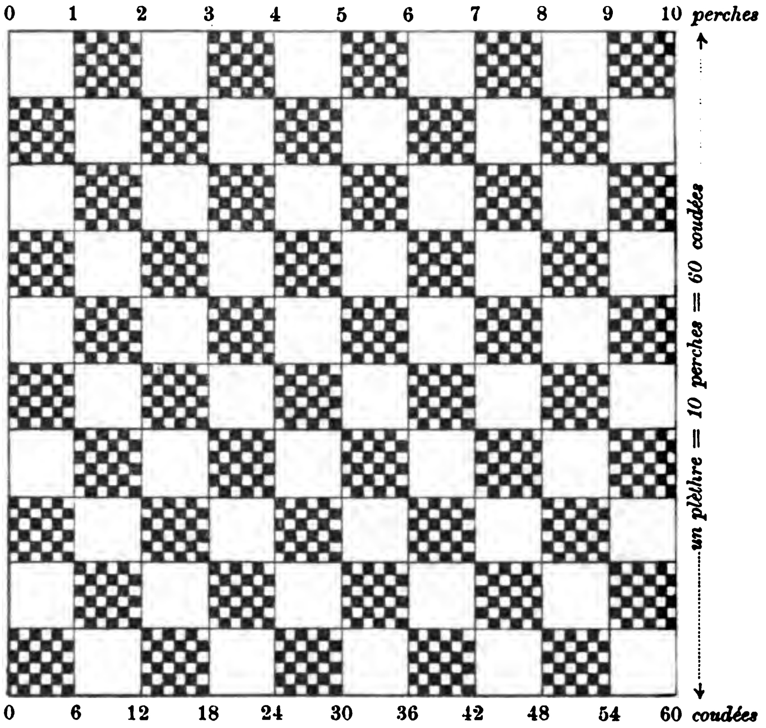

Et 3e enfin le stade superficiel contient 36 plèthres superficiels représentés par les grands carrés de la figure reportée à la page suivante, au nombre de six sur chaque face et qui comprennent, chacun, 100 perches superficielles représentées, à leur tour sur la même figure, par les petits carrés noirs et blancs, ce qui donne, en totalité 3.600 perches superficielles, ou, en d'autres termes, un sar de perches superficielles [1].

Les trois mesures dont je viens de parler, la perche, le plèthre et le stade, considérées comme mesures agraires, ne se rencontrent pas seulement chez les Assyriens et on les trouve aussi chez les Grecs, qui les ont peut-être empruntées à l'Asie. Elles ont, dans les deux cas, le même mode de formation, et portent, en outre, identiquement les mêmes noms, à l'exception cependant de la perche que les Grecs nommaient acène (ἄκαινα), comme pour rappeler

1) En thèse générale, comme toutes les mesures linéaires se trouvent divisées, dans le système sexagésimal assyrien, en 60 parties égales, et, par conséquent, peuvent être divisées en 6 fois 10 parties, aussi bien qu'en 10 fois 6 parties, comme d'ailleurs les mesures superficielles ne sont pas autre chose que des mesures linéaires élevées au carré, il est clair que, dans le système assyrien, toutes les mesures superficielles peuvent être considérées comme composées de 3.600 parties égales (60 fois 60), et, par conséquent, peuvent être divisées en 36 fois 100 parties, aussi naturellement qu'en 100 fois 36 parties. Cette division assyrienne de toutes les unités superficielles en 36 (6 fois 6), 100 (10 fois 10) et 3.600 (60 fois 60) parties égales est même, on peut le dire, la plus simple, la plus naturelle et la plus rationnelle de toutes celles qu'il est possible d'imaginer.

que c'était avec l'aiguillon (ἄκαινα) servant à conduire les bœufs que leurs laboureurs avaient fait leurs premiers arpentages.

Cette dernière mesure, perche ou acène, égale à un carré de 10 pieds de côté, se retrouve également dans le système métrique romain, où elle porte le nom de Scrupule de terre ou décempède carré. Sa superficie, exprimée en mesures françaises, était, chez les Assyriens, d'environ 10 mètres et $^1/_2$ carrés (exactement 10^{mq} 4976, quand on donne 0^m 54 à la coudée linéaire et, par conséquent, 0^{mq} 2916 à la coudée carrée).

La contenance du plèthre superficiel, égale à 100 perches, était, par suite, de 10 ares et $^1/_2$ environ, et enfin celle du stade superficiel, 36 fois plus grande, s'élevait à 3 hectares 78 ares.

Toutefois, on le remarquera, chez les Grecs et chez les Romains, les mêmes mesures avaient des contenances un peu plus faibles, parce que le pied était un peu plus court chez eux que chez les Assyriens.

PLAN FIGURATIF

d'un stade superficiel et de ses divisions en 36 plèthres et 3600 perches.

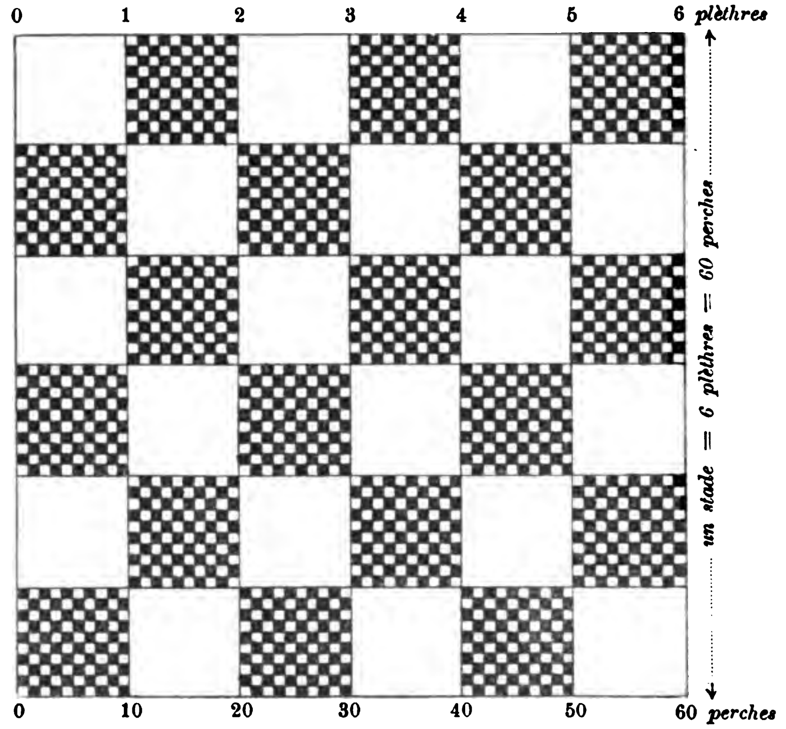

Il est à peu près certain que les arpenteurs grecs n'ont jamais employé que les trois mesures dont il vient d'être question, l'acène ou perche, le plèthre et le stade superficiels, mais il n'en était pas de même chez les Assyriens où l'on employait aussi, comme la grande inscription de la compagnie des Indes le démontre, en même temps que les mesures précédentes, une autre mesure, au moins, que M. LENORMANT appelle simplement makhar (*Essai*, p. 64), mais que j'appellerai ici, pour éviter toute confusion, tantôt makhar superficiel, quand elle sera employée comme mesure de superficie, et tantôt makhar linéaire, quand elle sera considérée comme mesure linéaire.

En fait, on trouve, sur l'inscription de la compagnie des Indes, que la superficie totale

des terrains contenus dans l'enceinte de Babylone, était égale à 4.000 makhars-gagar, égaux, chacun, à 360 makhars superficiels, comme un ammat-gagar est égal lui-même à 360 ammat. Mais, d'après Hérodote, l'enceinte de Babylone était rigoureusement carrée et avait une longueur de 120 stades sur chacun de ses côtés. S'il en est ainsi[1], 4.000 makhars-gagar avaient la même contenance qu'un carré de 120 stades de côté, c'est-à-dire étaient égaux à

1) Après avoir dit, dans le chapitre CLXXVIII de son 1er livre, que la ville de Babylone a la forme d'un carré parfait dont les côtés ont 120 stades chacun, et que, par conséquent, le développement total de son enceinte est de 480 stades, Hérodote ajoute que cette ville est entourée, d'abord d'un fossé profond, très large et rempli d'eau, et ensuite d'un mur dont l'épaisseur est de 50 coudées.

Contrairement à ces indications, la grande inscription de la compagnie des Indes assigne non seulement, comme on vient de le voir, 4.000 makhars-gagar à la superficie des terrains contenus dans l'enceinte, mais encore, comme je l'ai déjà constaté précédemment, 490 stades au développement total de cette enceinte.

Il y a contradiction manifeste entre cette dernière assertion et celles d'Hérodote et, par conséquent, l'une d'elles, au moins, est fautive et doit être modifiée. Or, malgré l'aveugle confiance généralement accordée jusqu'ici aux renseignements fournis par l'historien grec, ce n'est pas sur l'inscription de la compagnie des Indes que la rectification semble devoir porter.

D'une part, en effet, il est difficile de considérer l'enceinte de Babylone comme *rigoureusement* carrée, quand on sait que tous les Asiatiques proscrivaient systématiquement cette forme et n'en conservaient que l'apparence, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer plusieurs fois, et de plusieurs manières différentes, dès le commencement de cette étude.

D'un autre côté, si l'on n'a pas oublié que les murs de Khorsabad contenaient fort exactement, dans leur épaisseur, 60 briques de 15 pouces et que ceux de Ninive, dont l'épaisseur a été réglée à 60 coudées, contenaient par suite, fort exactement aussi, 80 briques de 15 pouces ou 100 briques d'un pied, il est encore plus difficile de croire que l'épaisseur des murs de Babylone pouvait être, comme Hérodote l'affirme, de 50 coudées seulement et ne correspondait ainsi qu'à un nombre *fractionnaire* de briques, égal à 83 petites briques et *un tiers*, ou bien à 66 grandes briques et *deux tiers*, ce qui ne paraît pas vraisemblable.

Et ce n'est pas tout encore, car il est à peu près certain que si les côtés de l'enceinte de Babylone avaient eu, chacun, une longueur exacte de 120 stades, ou ce qui est la même chose, de 4 parasanges, le développement de cette enceinte se trouverait exprimé, sur l'inscription de la compagnie des Indes, en parasanges plutôt qu'en stades.

Les indications fournies par Hérodote semblent donc, on peut le dire, très invraisemblables, quand tout tend à prouver, au contraire, ainsi qu'on va le voir, que celles de l'inscription de cette compagnie sont parfaitement exactes et que, par conséquent, si l'on y trouve, en fait, 490 stades, ce n'est pas, comme on l'a supposé, par suite de l'erreur d'un copiste, mais uniquement parce qu'une expression plus simple ne pouvait pas être adoptée et parce qu'en définitive, l'enceinte de Babylone avait bien réellement, sous une forme sensiblement carrée, d'abord 120 stades ou, en d'autres termes, 4 parasanges, ou si l'on aime mieux, *une journée de marche* sur ses petits côtés et ensuite cette même longueur augmentée de 5 stades seulement, c'est-à-dire de 972 mètres sur ses grands côtés, ensemble 490 stades ou 95 kilomètres et 256 mètres.

Il est, dans tous les cas, parfaitement certain, non seulement qu'Hérodote n'a jamais mesuré, ni pu mesurer lui-même d'aussi grandes longueurs, mais encore que lorsqu'il a voulu se renseigner auprès de l'un des habitants de Babylone, celui-ci a pu lui dire, avec toute la précision désirable en pareil cas, quoique pourtant d'une manière simplement approximative, que l'enceinte de cette ville était carrée et qu'il fallait employer 4 journées de marche pour la parcourir tout entière, en assignant ainsi moyennement 4 parasanges à chacun des côtés; ce qu'Hérodote aura très bien pu traduire, à son tour, en mesures grecques, en attribuant rigoureusement 120 stades à la longueur de chacun de ces côtés et 480 stades seulement an développement de l'enceinte.

Quant à la mesure de la surface des terrains contenus dans l'intérieur de cette enceinte, mesure dont Hérodote ne parle pas, il est clairement prouvé par l'inscription de la compagnie des Indes qu'elle correspondait à 14.400 stades carrés et qu'elle était ainsi, je ne dis pas rigoureusement égale, mais au moins géométriquement équivalente à la contenance d'un carré parfait ayant 4 parasanges ou 120 stades sur chacun de ses côtés.

Cependant, pour que toutes les indications que cette inscription fournit puissent être admises sans difficulté, de préférence à celles d'Hérodote, il est indispensable d'avoir les moyens de dire comment une pareille surface de 14.400 stades carrés peut être effectivement contenue dans un rectangle dont le périmètre est de 490 stades.

Après s'être assuré, en résolvant une équation du 2e degré, que cette condition peut être remplie en donnant aux deux côtés de ce rectangle 147,12 stades sur 97,88 stades, M. Oppert, qui n'admet pas

14.400 stades superficiels, ou, en d'autres termes, à 14.400 fois 3.600 perches superficielles, puisque chaque stade contient, comme je l'ai déjà dit, 3.600 perches et alors, il est permis d'écrire, non seulement :

---

volontiers l'inexactitude de l'inscription, s'est pourtant empressé de reconnaître (*Étalon*, p. 48) que la solution ainsi calculée n'est pas acceptable, parce qu'elle constitue le rectangle babylonien au moyen de deux éléments linéaires qui sont entre eux dans le rapport à peu près exact de 3 à 2, quand tous les documents que l'on possède indiquent, au contraire, la forme carrée comme étant celle qui convient seule dans le cas actuel.

Se trouvant ainsi dans l'impossibilité de faire adopter cette première hypothèse, mais conservant toujours l'espoir de justifier l'exactitude des indications de l'inscription de la compagnie, M. Oppert a proposé une seconde explication qui consiste à considérer, cette fois, l'enceinte de Babylone comme correspondant à un carré de 120 stades de côté et à attribuer, à la saillie des portes, les 10 stades d'excédant que les 490 stades de l'inscription constatent. Ces 10 stades correspondent à une longueur de 1.944 mètres et conduisent par conséquent M. Oppert à supposer que chacune des 100 portes de Babylone augmentait le développement total d'environ 19 mètres et n'avaient ainsi que 9^{m}50 de saillie sur le mur de l'enceinte.

Mais, si je ne me trompe, cette nouvelle explication n'est pas plus acceptable que l'autre, parce qu'une saillie de 9^{m} 50 seulement, attribuée à chaque porte, doit être considérée comme beaucoup trop faible, quand on la compare à celle des portes de Khorsabad qui est de plus de 24 mètres, parce que, ensuite, ainsi qu'on l'a déjà vu, une forme rigoureusement carrée ne peut pas être attribuée, comme dans l'hypothèse actuelle, à l'enceinte et parce que, enfin, il n'est pas rationnel d'ajouter la saillie des portes au développement de cette enceinte, sans ajouter, en même temps, à toutes les autres surfaces celles qui sont occupées par les portes, en avant des murs.

La vérité doit donc être cherchée ailleurs et si mon illusion n'est pas complète, voici où elle doit se trouver : L'enceinte de Babylone, quoique carrée en apparence, était rectangulaire en fait et mesurait 125 stades sur 120. La différence de 5 stades qu'elle présentait ainsi entre son plus grand et son plus petit côté était complétement insensible, parce qu'une longueur de 120 stades correspond à plus de 23 kilomètres et parce que les deux extrémités d'une pareille longueur sont trop éloignées l'une de l'autre pour pouvoir être vues en même temps.

Ces longueurs de 120 et de 125 stades étaient nécessairement mesurées *en dehors* des fortifications, c'est-à-dire sur l'arête extérieure du mur de contre-escarpe qui limitait, du côté de la campagne, le fossé large et profond dont Hérodote a parlé; tandis que, au contraire, la surface occupée par la ville ne pouvait être mesurée qu'*en dedans* des mêmes fortifications, et voici en conséquence comment cette surface a dû être réglée au moment où le mur d'enceinte a été tracé :

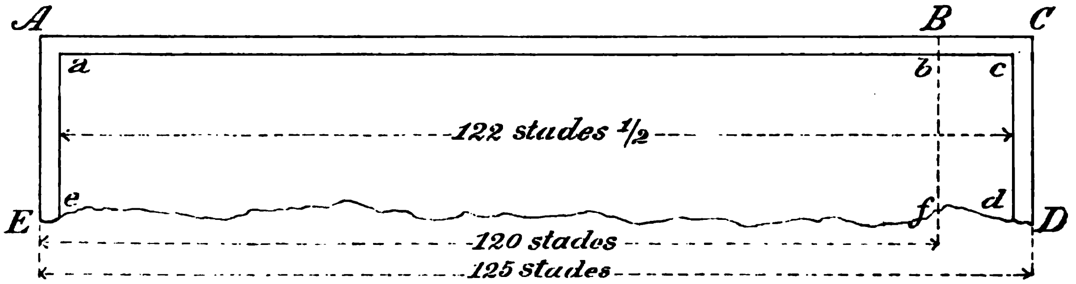

Représentons par AC la plus grande longueur égale à 125 stades et par AB la largeur de 120 stades, si Ee, Bb et Dd représentent l'épaisseur totale de la fortification, il faudra que la surface du rectangle intérieur $eacd$ soit égale à celle du carré fait sur AB, égale elle-même à 14.400 stades carrés; en d'autres termes, l'excédant $fBCD$ aura dû être réglé de telle sorte que le rectangle intérieur $fbcd$ ajoute au carré primitif $EABf$ une surface précisément égale à celle que l'établissement des fortifications lui a fait perdre. Si donc nous représentons par l la largeur totale de ces fortifications, les côtés du rectangle *intérieur* $eacd$ seront égaux en longueur à 125 stades moins $2\,l$ et en largeur à 120 stades moins $2\,l$, ce qui permettra d'écrire : $(125-2\,l) \times (120-2\,l) = 14.400$, ou ce qui est la même chose; $l^2 - 122{,}5\,l + 150 = 0$, d'où l'on déduit avec une très grande approximation :

$$l = 1 \text{ stade } {}^1/_4 = 75 \text{ perches}$$

et ce résultat, je l'espère, ne paraîtra pas exagéré, si l'on veut bien considérer qu'il existait nécessairement, entre le mur de la ville et le grand fossé extérieur, un espace considérable sur lequel s'étendait la saillie des portes et qu'il avait été ensuite non moins nécessaire de ménager, en dedans de l'enceinte, un chemin de ronde destiné à rendre le mur qui la constituait entièrement indépendant des constructions urbaines.

4.000 makhars-gagar = 14.400 fois 3.600 perches,
ou, si l'on aime mieux, 4.000 fois 360 makhars = 14.400 fois 3.600 perches,
mais encore, en divisant les deux termes de cette dernière équation par 360,
4.000 makhar superficiels = 14.400 fois 10 ou 144.000 perches superficielles,
d'où 4 makhars superficiels = 144 perches superficielles,
et par suite un makhar superficiel = 36 perches superficielles,
d'où un makhar linéaire = 6 perches linéaires = 60 pieds.

Les relations qui existent entre le makhar, considéré comme mesure agraire, et les autres mesures de même ordre sont maintenant faciles à déterminer, parce qu'il résulte évidemment de ce qu'un stade superficiel contient 3.600 perches superficielles, qu'on peut le décomposer aussi bien en 100 fois 36 perches qu'en 36 fois 100 perches, c'est-à-dire, en d'autres termes, en 100 makhars superficiels, aussi bien qu'en 36 plèthres superficiels, identiquement comme on a vu tout-à-l'heure que la perche superficielle peut être divisée en 100 pieds, aussi bien qu'en 36 coudées. Le makhar et le plèthre superficiels peuvent donc être obtenus, l'un et l'autre, d'une manière identique, par la division naturelle du stade en 100 et en 36 parties égales, comme le pied superficiel et la coudée superficielle peuvent être obtenus, par une division semblable, de la perche superficielle.

Ce qui vient d'être dit ne suffit pas cependant pour faire connaître, avec toute l'exactitude désirable, le mode de formation et la véritable raison d'être des diverses mesures dont j'ai déjà parlé et de nouvelles explications, déduites de l'essence même du système sexagésimal, sont par suite nécessaires et doivent être ajoutées ici.

Considérons d'abord, à un point de vue purement abstrait, l'ensemble des nombres sexagésimaux. Ceux qu'on distingue, en première ligne, par dessus tous les autres, sont les nombres: 1, 60, 3.600 = 60 fois 60, 216.000 = 60 fois 3.600 etc. qui forment une progression géométrique croissante dont la raison est 60, comme les nombres : 1, 10, 100 = 10 fois 10, 1.000 = 10 fois 100 etc., forment, dans le système décimal, une progression semblable dont la raison est 10.

On est ensuite conduit à assigner une importance presque aussi grande aux nombres qui servaient de fondement à la numération écrite, c'est-à-dire : Entre 1 et 60, au nombre 10 correspondant à une dizaine, entre 60 et 3.600 au nombre 600 correspondant à 10 sosses, entre 3.600 et 216.000 au nombre 36.000 correspondant à 10 sars etc., et la série des nombres sur lesquels l'attention doit porter, avant tout, se trouve alors composée de la manière suivante : 1, 10, 60, 600, 3.600, 36.000, 216.000, etc.

Mais le nombre 60 peut être formé aussi bien en prenant 6 fois 10 qu'en prenant 10 fois 6, et il résulte de là que le nombre 6 doit avoir et a, en effet, particulièrement dans la numération parlée, précisément autant d'importance que le nombre 10 dans la numération écrite, de même pour le nombre 360 = 6 fois 60, comparativement au nombre 600 = 10 fois 60 etc.

Voici donc quelle est la série complète des nombres qui doivent être spécialement distingués et qui ont tous reçu, on le remarquera, des noms particuliers dans le système assyrien :

Il faut donc le reconnaître, les indications de l'inscription de la compagnie des Indes sont beaucoup plus vraisemblables que celles qui ont été fournies par Hérodote et par conséquent doivent être admises de préférence, sans aucune difficulté.

1,	6,	10,	60,	360,	600,	3.600,	21.600,	36.000,	216.000 etc.
Unité,	sixain,	dizaine,	sosse,	gagar, ou cercle	ner,	sar,	sixain de sar,	dizaine de sar,	sosse de sar, etc.

Mais pour que cette série soit complète, il est nécessaire de la prolonger, à gauche de l'unité, comme à droite, et on ne peut le faire que de la manière suivante, quand on écrit les fractions suivant le système sexagésimal : . . . . $\frac{1}{3.600}$, $\frac{6}{3.600}$, $\frac{10}{3.600}$, $\frac{1}{60}$, $\frac{6}{60}$, $\frac{10}{60}$, 1, 6, 10, 60, etc. ou, ce qui est la même chose, en réduisant les fractions à leur expression la plus simple : . . . $\frac{1}{3.600}$, $\frac{1}{600}$, $\frac{1}{360}$, $\frac{1}{60}$, $\frac{1}{10}$, $\frac{1}{6}$, 1, 6, 10, 60, 360, etc. ce qui rend alors tous les dénominateurs des fractions placées à gauche de l'unité, parfaitement égaux aux nombres qui sont placés, en ordre inverse, de l'autre côté de la même unité.

Le système des mesures assyriennes de superficie dérive tout entier, ainsi qu'on va le voir, de cette série de nombres abstraits et d'une mesure linéaire *unique*, choisie à priori pour servir de base et de fondement à tout le reste.

Cette mesure fondamentale est, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, la perche, unité par excellence des arpenteurs, et c'est précisément le choix de cette mesure qui a conduit à régler, de la manière suivante, les mesures linéaires qui servaient à l'évaluation des superficies :

Dans cette hypothèse

le 10e de l'unité principale est le pied de . . . . 0^{m} 324 de longueur,
le 6e de la même unité est la coudée de . . . . 0^{m} 54
l'unité principale est la perche de . . . . 3^{m} 24
le sixain est le makhar égal à 6 perches ou à . . . . . 19^{m} 44
la dizaine est le plèthre égal à 10 perches ou à . . . . 32^{m} 40
le sosse est le stade égal à 60 perches ou à . . . . . . 194^{m} 40
le gagar est la perche-gagar égale à 360 perches ou à 1^{kil} 166^{m} 40

Et ce sont les carrés de ces diverses mesures linéaires qui servaient d'unités métriques pour l'évaluation des surfaces.

Les unités métriques superficielles étaient en conséquence :

Le pied carré ayant une surface de . . . . 0^{mq} 104976 ou approximativement 0^{mq} 105
La coudée carrée ayant . . . . 0^{mq} 2916 et approximativement 0^{mq} 292
La perche carrée ayant. . . . . 10^{mq} 4976 soit . . . . 10^{mq} 50
Le makhar carré ayant . . . . 3^{ares} 77^{mq} 9136 soit . . . . . . 3^{ares} 78^{mq}
Le plèthre carré ayant . . . . 10^{ares} 49^{mq} 76 soit . . . . . . 10^{ares} 50^{mq}
Le stade carré ayant . . . . 3^{hect} 77^{ares} 91^{mq} 36 soit . . . 3^{hect} 78^{ares}

et enfin la perche-gagar carrée ayant 136^{hect} 04^{ares} 88^{mq} 96, soit environ 136^{hect}, pour le cas où une nouvelle unité métrique, plus grande que le stade, deviendrait nécessaire, comme nous le constaterons bientôt.

Après quoi, il ne sera pas inutile de faire remarquer, avant d'aller plus loin :

1° que le makhar linéaire égal à 6 perches est, en même temps, égal à 60 pieds (un sosse de pieds) et qu'ainsi le makhar superficiel est lui-même égal à un sar de pieds;

2° que le plèthre linéaire est égal à 60 coudées (un sosse de coudées) et qu'ainsi un plèthre superficiel est égal à un sar de coudées;

3° qu'un stade linéaire ou ammat-gagar est égal a un sosse de perches et qu'ainsi un stade superficiel est égal à un sar de perches;

4° enfin qu'une perche-gagar linéaire, égale à 360 perches, ou à 60 fois 6 perches,

c'est-à-dire à 60 makhars est, en même temps, égale à un sar de pieds et que par conséquent le carré ayant une perche-gagar sur chacun de ses côtés est lui-même égal à un sar de makhars superficiels, ou, ce qui est la même chose, à un carré ayant un sar de pieds sur chacun de ses côtés; et comme la perche-gagar linéaire correspond, en mesures françaises, à une longueur de 1 kilomètre 166 mètres, on voit que la perche-gagar superficielle, si la réalité de son existence peut être constatée, dans le système métrique assyrien, devra y occuper à peu près le même rang que le kilomètre carré dans le système métrique français.

Etudions maintenant les mesures superficielles assyriennes au point de vue spécial de leur emploi dans la pratique, et proposons-nous d'abord d'évaluer, par exemple, la surface d'un rectangle ayant :

𒐉 | 𒌋𒁹 = 251 perches de longueur
sur 𒈫 | 𒎙𒐈 = 143 perches de largeur.

Le produit de ces deux nombres, quand on les multiplie l'un par l'autre, étant égal à 𒐎 ¦ 𒐐𒐍 | 𒌋𒐈 = 35.893 perches superficielles, il en résulte, en premier lieu, que le rectangle donné contient 35.893 de ces perches et en second lieu, puisque chaque sar de perches correspond exactement à un stade superficiel, on voit directement sur le chiffre assyrien, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, que la surface totale de 35.893 perches comprend 𒐎 = 9 stades superficiels plus 𒐐𒐍 | 𒌋𒐈 = 3.493 perches superficielles.

Les deux mesures que l'on appliquait, d'une manière à peu près exclusive, à l'arpentage proprement dit, étaient donc, dans les cas ordinaires et dans la pratique courante, le stade et la perche, parce qu'il fallait nécessairement ajouter d'autres calculs à la multiplication précédente, quand on voulait introduire soit le plèthre, soit le makhar dans les résultats directs de l'arpentage.

Une expression telle que 3.493 perches suffit cependant, lorsqu'elle est écrite en chiffres arabes, dans le système décimal moderne, pour montrer, une fois encore sans calculs, que ces 3.493 perches correspondent à 34 plèthres superficiels plus 93 perches; mais on ne pouvait arriver à ce résultat, dans le système métrique assyrien, qu'en divisant 𒐐𒐍 | 𒌋𒐈 = 3.493 par 𒁹 | 𒐏 = 100 [1], et ce n'était qu'après avoir fait cette opération qu'il était possible de reconnaître qu'une contenance de 3.493 perches est, en effet, égale à 34 plèthres plus 93 perches et qu'ainsi la contenance du rectangle donné correspond à 9 stades plus 34 plèthres plus 93 perches superficiels, aussi bien qu'à 9 stades plus 3.493 perches et enfin aussi bien qu'à 35,893 perches.

En dernier lieu, quand on voulait introduire le makhar, de préférence au plèthre, dans l'expression de cette contenance, c'était seulement en divisant 3.493 par 36 que l'on pouvait y

1) Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que la division par 100 pouvait toujours être faite, dans le système sexagésimal assyrien, sans avoir besoin de recourir à l'écriture et presque aussi aisément que dans notre système décimal moderne, parce que, pour chacun des ners du dividende, égal à 600 unités, le quotient doit nécessairement contenir 6 unités simples, et parcequ'il résulte de là que, dans le cas actuel, par exemple, où le dividende, égal à 𒐐𒐍 𒌋𒐈, contient 5 ners, le centième de ces 5 ners doit être égal à 5 fois 6 = 30, parcequ'il en résulte ensuite que le centième d'un demi-ner = 𒐊 | » » | doit être égal à 3, et qu'ainsi le centième de 𒐐𒐊 ¦ » » ¦ est égal à 33, et parce que, enfin, puisque le reste égal à 𒐈 𒌋𒐈 comprend lui-même 𒁹 ¦ 𒐏 plus 𒁹 | 𒌍𒐈, il faut nécessairement que le quotient de la division de 𒐐𒐍 | 𒌋𒐈 par 100 soit réglé à 33 + 1, c'est-à-dire à 34, avec un reste égal à 𒁹 ¦ 𒌍𒐈 = 93.

parvenir, puisqu'un makhar superficiel est égal à 36 perches superficielles et l'on avait ainsi le moyen de constater qu'il y a égalité parfaite entre la contenance de 34 plèthres superficiels plus 93 perches et celle de 97 makhars superficiels plus une perche.

Il n'a été question, dans les explications qui précèdent, ni de la coudée carrée, ni du pied carré, quoiqu'il soit pourtant facile de comprendre qu'on devait recourir quelquefois à ces petites unités métriques, notamment quand on n'avait à mesurer que des surfaces de peu d'étendue, ou lorsqu'une très grande précision était nécessaire.

Les longueurs n'en étaient pas moins mesurées, sur le sol, dans ces cas particuliers comme dans tous les autres cas, en se servant de la perche, et la coudée, égale à $^1/_6$ de perche, ou le pied, égal à $^1/_{10}$ de la même mesure, ne servaient alors qu'à la fin du mesurage, et seulement pour évaluer les fractions de perche; de telle sorte que, dans ces cas particuliers, on représentait chaque coudée par une dizaine (𒌋) placée dans la colonne des soixantièmes et chaque pied par six unités (𒐚) ajoutées dans la même colonne. » ¦ 𒌋 = $^{10}/_{60}$, » ¦ 𒎙 = $^{20}/_{60}$, » ¦¦ 𒌍 = $^{30}/_{60}$, etc. représentaient donc 1, 2, 3 coudées etc. jusqu'à 6 coudées, et » ¦¦ 𒐚 = $^6/_{60}$, » ¦¦ 𒌋𒐖 = $^{12}/_{60}$ etc. représentaient 1, 2, 3 pieds etc. jusqu'à 10 pieds, enfin » ¦¦ 𒌍 = $^{30}/_{60}$ = $^1/_2$ ou une demi-perche, correspondait alors à 3 coudées aussi bien qu'à 5 pieds.

Considérons, par exemple, pour ces nouveaux calculs, un rectangle ayant une longueur de 𒐖 ¦ 𒌋𒐗 ¦¦ 𒐏 = 2 stades, 1 plèthre, 3 perches et 4 coudées, sur une largeur de 𒁹 | 𒎙𒐘 𒌋 = 1 stade, 2 plèthres, 4 perches et 1 coudée, comme le produit que l'on obtient en multipliant ces deux nombres l'un par l'autre est égal à 𒐗 | » 𒐛 ¦ 𒌍 » ¦¦ 𒌋𒐚 | 𒐏 = 11.250 perches superficielles plus $^{1000}/_{3600}$, il est facile de voir que le nombre entier 𒐗 | » 𒐛 | 𒌍 correspond à 𒐗 stades superficiels plus 𒐛 ¦ 𒌍 perches superficielles = 3 stades plus 450 perches ou mieux encore en divisant le nombre 𒐛 𒌍 par cent, à 3 stades plus 4 plèthres plus 50 perches, et que le nombre fractionnaire » ¦¦ 𒌋𒐚 | 𒐏 correspond, de son côté, à 10 coudées superficielles, parce qu'il est clair que pour traduire en coudées superficielles, c'est-à-dire en 36èmes de perche, un nombre fractionnaire exprimé en 3.600^{èmes} de la même mesure, il suffit de diviser les deux termes de la fraction par 100, et qu'ainsi le nombre cherché doit correspondre, dans le cas actuel, au 100e de 𒌋𒐚 ¦ 𒐏 qui est évidemment égal à 10, puisque le 100e d'un ner correspond à 6, puisque le 100e d'un demi-ner, représenté par 𒐙 | » » ¦¦ correspond à 3, ensemble 3 + 6 = 9 et puisque enfin le 100e du reste, égal à 𒁹 | 𒐏, est précisément égal à 1; ensemble 9 + 1 = 10.

En résumé, dans le système assyrien, le produit de deux longueurs exprimées en perches et en coudées, quand c'est la perche qui sert d'unité, contient d'abord autant de stades superficiels qu'il y a de sars dans ce produit, et suffit ensuite pour faire connaître, en divisant le reste par 100, d'un côté, combien les sosses et les unités contiennent de plèthres et de perches superficiels et de l'autre, combien la fraction sexagésimale contient de coudées superficielles.

Si, au lieu d'évaluer les fractions de perche en coudées, on avait mieux aimé les évaluer en pieds, on aurait eu deux chiffres sexagésimaux, au lieu d'un seul, dans la colonne des soixantièmes et il aurait été par conséquent nécessaire de faire une multiplication partielle de plus pour obtenir le produit des deux nombres donnés. En même temps, la fraction sexagésimale contenue dans ce produit n'aurait pu être traduite en pieds carrés qu'en divisant son numérateur par 36, au lieu de le diviser, comme tout à l'heure, par 100, et cette double considération suffit pour montrer que lorsque les géomètres assyriens voulaient faire leurs arpentages avec une

grande précision, c'étaient de la coudée, plutôt que du pied, qu'ils se servaient pour évaluer les fractions de perche.

Le pied ne servait donc, à proprement parler, que pour les très petites surfaces, par exemple, lorsqu'un architecte avait à prendre des mesures dans l'intérieur d'un édifice; mais alors c'était le pied lui-même qui devenait l'unité principale et par conséquent, quand on multipliait, l'une par l'autre, les deux longueurs mesurées, la surface qui correspondait au produit ainsi obtenu se trouvait exprimée *directement* en makhars et pieds carrés, parce qu'on sait qu'un makhar est égal à un sar de pieds carrés. Si, par hypothèse, on fait correspondre les deux longueurs mesurées, l'une à 𒁹 | 𒎙𒐈 = 83 pieds et l'autre à 𒐐𒐖 = 52 pieds, on voit, sans qu'aucune opération soit nécessaire, sur leur produit, égal à 𒁹 | 𒌋𒁹 | 𒐐𒐚, que ce produit comprend 𒁹 makhar superficiel et 𒌋𒁹 ; 𒐐𒐚 = 716 pieds carrés, et ce n'est ensuite qu'après avoir divisé ce dernier nombre par 100, qu'il est possible de reconnaître que sa contenance est égale à 7 perches et 16 pieds carrés.

Après avoir indiqué, comme je viens de le faire, de quelle façon les géomètres assyriens agissaient et de quelles mesures ils se servaient, dans leurs opérations habituelles, il me reste encore à dire, pour que mon étude ne soit pas incomplète, quelles étaient les mesures qu'ils employaient et comment ils établissaient leurs calculs, lorsqu'ils avaient à arpenter de très grandes surfaces.

On sait déjà, par l'inscription de la compagnie des Indes, que c'était le makhar qui leur servait alors d'unité principale, de préférence à toutes les autres mesures, et voici comment cette modification aux règles précédentes semble susceptible d'être expliquée.

Dans les différents cas déjà étudiés, les mesures linéaires dont les Assyriens se servaient ont été rangées de la manière suivante, dans l'ordre de leurs grandeurs croissantes et en considérant la perche comme l'unité principale, c'est-à-dire en prenant :

pour les $^{10}/_{60}$ de cette unité. . . . la coudée égale au 6ᵉ de la perche,
pour l'unité principale . . . . la perche
pour un sixain d'unités . . . . . . le makhar linéaire égal à 6 perches,
pour une dizaine d'unités . . . . . le plèthre égal à 10 perches,
pour un sosse, ou 60 unités . . . le stade égal à 60 perches,
et pour un gagar, ou 360 unités, la perche-gagar = 6 stades = un sar de pieds.

De sorte que toutes les fois qu'une longueur se trouvait exprimée, pour des calculs de superficie, en fonction de la perche et en caractères assyriens sexagésimaux, on trouvait, comme je l'ai fait remarquer précédemment, dans l'expression sexagésimale de cette longueur, d'abord autant de stades qu'elle contenait de sosses, ensuite autant de plèthres qu'elle contenait de dizaines et autant de perches qu'elle contenait d'unités, enfin autant de coudées qu'il y avait de dizaines dans la colonne des soixantièmes.

Si l'on avait continué à suivre le même système pour la mesure des grandes surfaces et notamment pour les grandes surfaces géographiques, la plupart des longueurs mesurées, dans ce cas particulier, aurait présenté un nombre de sosses beaucoup trop considérable, et les divers produits obtenus auraient été alors nécessairement exprimés par des nombres encore plus élevés. Mais les Assyriens ont évité cet inconvénient en rapportant, dans cette circonstance, la mesure des grandes surfaces à une unité métrique plus grande que la perche, à peu près comme nous agissons aujourd'hui, quand nous exprimons les plus petites surfaces en ares, et les

plus grandes en hectares, ou même en kilomètres carrés, c'est-à-dire en rapportant les premières à un carré de 10 mètres de côté, et les autres à des carrés de 100 ou de 1.000 mètres.

Toutefois les Assyriens ont agi, dans ce cas, autrement et mieux que nous. Pour opérer comme nous, après avoir rapporté les plus petites surfaces à la perche superficielle, ils n'auraient eu qu'à rapporter les plus grandes au stade superficiel; par exemple, après avoir constaté, comme précédemment, qu'une surface déterminée contient 𒐎 , 𒌋𒌋𒌋𒌋𒌋𒐍 , 𒌋𒐈, soit 35.893 perches superficielles, il suffisait de négliger les 13 perches superficielles et de réduire ainsi, très approximativement, l'expression de cette surface à 𒐎 | 𒌋𒌋𒌋𒌋𒌋𒐍 c'est-à-dire à 9 stades superficiels plus $^{58}/_{60}$, ou plus simplement encore à 10 stades en ajoutant 107 perches superficielles.

Si les géomètres assyriens s'étaient contentés d'agir de la sorte, les calculs à effectuer pour arriver au résultat final seraient restés identiquement les mêmes, dans les deux cas, quand c'est là précisément ce qu'ils ont voulu éviter; et ils se sont ménagés, en poursuivant leur but, un avantage considérable, car ils sont parvenus, en même temps, à simplifier tous leurs calculs. Ils ont même obtenu ce résultat d'une manière très simple, en remplaçant, dans les expressions des longueurs, la perche par une unité plus grande.

Dans leur système sexagésimal, cette nouvelle unité ne pouvait être que le makhar, le plèthre ou le stade, et comme il a été déjà reconnu que le stade ne leur offrait aucun avantage, il est clair qu'ils n'avaient à hésiter qu'entre le makhar et le plèthre. Mais cette dernière mesure elle-même ne pouvait pas leur convenir, parce que ses multiples sexagésimaux, aussi bien que ses fractions sexagésimales, s'écartent absolument de toutes les unités linéaires affectées à la mesure des surfaces, tandis que, au contraire, le makhar leur convenait à merveille, parce que sa sixième partie est égale à une perche, parce que sa dizaine est égale à 60 perches, c'est-à-dire à un stade, et parce que enfin son sosse est égal à 60 fois 6 perches ou, ce qui est la même chose, à 6 fois 60 perches, c'est-à-dire à 6 stades, ou mieux encore à 360 perches (une perche gagar).

On voit par là que lorsqu'un nombre quelconque servait à exprimer une longueur rapportée au makhar considéré comme unité, tous les chiffres de ce nombre correspondaient aussi bien que dans le cas précédent à des mesures linéaires assyriennes [1], de sorte qu'on trouvait, dans ce nouveau système, les mêmes avantages que dans le premier, qu'on y employait les mêmes mesures, en les complétant cependant par l'addition de la perche-gagar égale à 6 stades, comme le makhar lui-même est égal à 6 perches, et qu'en conservant ces divers avantages, on obtenait encore celui de simplifier tous les calculs, puisqu'on n'employait, dans ce cas, que des nombres six fois plus faibles que dans les cas précédents.

Considérons, par exemple, un rectangle ayant 𒌋𒁹𒁹 , 𒌋𒌋𒐌 = 747 mahkars de longueur sur 𒐊 | 𒌋𒐋 = 316 makhars de largeur; sa surface obtenue en multipliant ces deux nombres l'un par l'autre est égale à 𒁹 | 𒐊 , 𒌋𒌋𒌋𒐉 | 𒌋𒁹𒁹 = 236.052 makhars superficiels et comprend d'abord 𒁹 ; 𒐊 = 65 sars de makhar, c'est-à-dire 65 grands carrés ayant chacun 60 makhars, ou 6 stades, ou, ce qui est encore la même chose, une perche-gagar de côté et ensuite 𒌋𒌋𒌋𒐉 | 𒌋𒁹𒁹 = 2.052 makhars superficiels. Chacun des grands carrés, de 6 stades de côté, contient 36 stades superficiels, et les 65 ensemble en comprennent 2.340. Quant aux 𒌋𒌋𒌋𒐉 𒌋𒁹𒁹

1) C'est ainsi, par exemple, que le nombre 𒐊 | 𒌋𒌋𒐉 ; 𒌋𒌋𒌋 égal à 324 makhars plus $^{30}/_{60}$ comprend 5 perches-gagar, 2 stades, 4 makhars et 3 perches.

makhars superficiels, on voit, en divisant ce nombre par 100, que la surface qu'il représente correspond à 20 stades superficiels plus 52 makhars superficiels, égaux chacun à 36 perches superficielles, ce qui donne, pour ces 52 makhars superficiels, 1872 perches superficielles, de sorte qu'en définitive la surface totale du rectangle donné comprend 2.360 stades superficiels (2340 + 20) plus 1872 perches superficielles.

Le même résultat pouvait être obtenu, en suivant la méthode ordinaire, c'est-à-dire en rapportant à la perche les deux côtés du rectangle donné, mais alors les deux nombres à multiplier l'un par l'autre étaient six fois plus forts que dans l'hypothèse précédente, puisqu'on avait alors à multiplier 𒐕 | 𒌋𒐘 | 𒐏𒐖 = 4.482 perches, au lieu de 𒌋𒐖 | 𒎙𒐛 = 747 makhars par 𒌍𒐕 | 𒌍𒐚 = 1.896 perches, au lieu de 𒐙 | 𒌋𒐚 = 316 makhars, et le produit de ces nombres, égal à 𒌍𒐝 | 𒎙 » | 𒌍𒐕 | 𒌋𒐖 = 8.497.872 perches, demeurait finalement exprimé par un nombre 36 plus fort que le produit précédent égal à 𒐕 | » 𒐙 𒌍𒐘 𒌋𒐖 = 236.052 makhars.

Quant à la multiplication elle-même, on voit qu'elle exigeait alors non-seulement des multiplications partielles un peu plus compliquées, mais encore une multiplication partielle de plus.

On obtenait donc un avantage réel en substituant le makhar à la perche, toutes les fois qu'il était possible de le faire, particulièrement pour les grandes surfaces, quand les fractions de makhar pouvaient être négligées.

C'est donc par ces considérations que les Assyriens ont été conduits, il semble permis de le croire, à ajouter à la série de leurs mesures de superficie, la perche-gagar représentée par un grand carré ayant sur chacun de ses côtés, 360 perches ou, ce qui est la même chose, 6 stades ou un sosse de makhars, ou un sar de pieds, mesure qui occupait, comme je l'ai déjà dit, dans le système métrique assyrien, une place identique à celle du kilomètre carré dans le système métrique français.

Pour donner maintenant un exemple des règles qui viennent d'être exposées, je les appliquerai au calcul de la surface contenue dans l'intérieur de l'enceinte de Babylone, égale, comme on le sait, ou au moins équivalente à la contenance d'un carré ayant 120 stades ou 2 sosses de stade, ou ce qui est encore la même chose, 2 sars de perches sur chacun de ses côtés. La surface cherchée se trouve alors représentée, en chiffres assyriens et *en stades*, en élevant au carré le nombre 𒐖 » » | = 2 sosses, ou si l'on aime mieux, *en perches*, en élevant au carré le nombre 𒐖 | » » | » » | = 2 sars. Cette surface correspond donc soit à 𒐘 | » » | » » | = 4 × 3.600 = 14.400 stades superficiels, soit à 𒐘 | » » | » » | » » | » » | = 14.400 × 3.600 = 51.840.000 perches superficielles, les calculs étant, on le voit, identiquement les mêmes dans les deux cas.

La même surface se trouve naturellement exprimée par des nombres beaucoup moins élevés, quand on rapporte la longueur de ses côtés au makhar linéaire, parce qu'on peut alors écrire 𒎙 » | » » | = 20 sosses de makhar = 1.200 makhars, au lieu de 𒐖 | » » | » » | = 2 sars de perches = 7.200 perches et l'on obtient ensuite la surface cherchée en élevant au carré ces 𒎙 » | » » | makhars linéaires, ce qui donne : 𒐚 | 𒐏 » | » » | » » | = 400 sars de makhars superficiels, ou en d'autres termes, 400 grands carrés ayant, sur chacun de leurs côtés, une perche-gagar, ou 6 stades. L'entière surface de Babylone peut donc être représentée aussi bien et plus simplement par 400 perches-gagar superficielles que par 14.400 stades superficiels ou par 51.840.000 perches superficielles.

La difficulté se réduit maintenant à dire pour quel motif on a substitué, sur l'inscription de la compagnie des Indes, l'expression de 4.000 makhars-gagar à celle de 400 carrés de 60 makhars. Comme ces deux expressions égales à 4.000 fois 360 makhars et à 400 fois 3.600 makhars sont évidemment identiques, on n'a pu le faire, à mon avis, que pour se mettre à la portée et pour parler le langage de ceux auxquels l'inscription était destinée et qui, très probablement, comme je l'ai déjà expliqué dans d'autres occasions semblables, n'étaient pas capables de comprendre des indications données dans le système sexagésimal. C'est aussi, sans aucun doute, pour le même motif que le nombre 4.000 se trouve écrit, sur l'inscription de la compagnie, sous sa forme populaire : , au lieu d'être écrit sous sa forme scientifique et sexagésimale : .

Au fond, et quelle que puisse être la vérité sur ce dernier point, je ne crois pas me tromper en affirmant, contrairement à l'opinion généralement admise jusqu'à ce jour, que le makhar-gagar ne peut pas être et n'a jamais été une véritable unité métrique et doit être, au contraire, simplement considéré comme l'expression mathématique de la 10e partie de la plus grande des mesures superficielles admises dans le système métrique assyrien, égale, je le répète, à un sar de makhars.

Cette dernière mesure étant représentée par un carré ayant 60 makhars linéaires sur chacun de ses côtés, il en résulte que le makhar-gagar était représenté, à son tour, par un rectangle ayant 60 makhars de long sur 6 makhars de large, ou si l'on aime mieux, 30 makhars de long sur 12 de large, ou 15 sur 24, ou bien et mieux encore 18 sur 20, rectangles qu'il semble bien difficile de considérer comme de véritables mesures superficielles.

En résumé, si mon illusion n'est pas complète, les diverses mesures affectées à l'évaluation des surfaces, dans le système métrique assyrien, étaient celles dont je réunis la série complète dans les tableaux suivants :

N° 1. Tableau Indicatif

1° des mesures linéaires affectées à l'évaluation des surfaces, dans le système métrique assyrien, 2° de leur mode de formation, 3° de leurs rapports mutuels et 4° de leurs longueurs exprimées en mesures françaises.

Expressions de ces mesures en fonction de la perche considérée comme unité principale			Noms de ces mesures	Rapports qu'elles présentent entre elles							Longueurs exprimées en mesures françaises
Fractions sexagésimales	Dixième	1/10	Pied							1	0m324
	Sixième	1/6	Coudée						1	10/6	0m54
Unité principale		1	Perche					1	6	10	3m24
Multiples sexagésimaux de l'unité principale	Sixain	6	Makhar (Sosse de pied)				1	6	36	60	19m44
	Dizaine	10	Plèthre (Sosse de coudée)			1	10/6	10	60	100	32m40
	Sosse	60	Stade (Sosse de perche)		1	6	10	60	360	600	194m40
	Sixain de sosse ou gagar	360	Perche-gagar (Sosse de makhar)	1	6	36	60	360	2.160	3.600	1km166m40

Et ce sont ces mesures linéaires qui constituaient, comme je l'ai dit, par leur élévation au carré, les mesures assyriennes de superficie, de la manière indiquée dans le tableau suivant :

N° 2. Tableau complet

des mesures assyriennes de superficie, sur lequel on a ajouté l'expression de leurs valeurs en mesures françaises.

Noms des mesures assyriennes de superficie	Rapports que ces mesures présentent entre elles							Valeurs exprimées en mesures françaises
Pied carré	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . . . 0^{mq} 105
Coudée carrée . . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	$(\frac{10}{6})^2$	. . . . 0^{mq} 292
Perche carrée . . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	6^2	10^2	. . . . 10^{mq} 50
Makhar carré. . . . (Sar de pied)	. . .	. . .	. . .	1	6^2	36^2	60^2	. . . . 3^{ares} 78^{mq}
Plèthre carré . . . . (Sar de coudée)	. . .	. . .	1	$(\frac{10}{6})^2$	10^2	60^2	100^2	. . . . 10^{ares} 50^{mq}
Stade carré. . . . . (Sar de perche)	.	1	6^2	10^2	60^2	360^2	600^2	. 3^{hect} 78^{ares}
Perche-gagar carrée (Sar de makhar)	1	6^2	36^2	60^2	360^2	2.160^2	3.600^2	136^{hect} 08^{ares}

Ces mesures sont rangées, sur les deux tableaux qui précèdent, suivant l'ordre de leurs grandeurs croissantes, quoique cet ordre ne soit pas celui qui explique le mieux leur mode de formation et leur véritable utilité pratique. Mais voici, si je ne me trompe, un ordre plus rationnel qui peut être avantageusement substitué à l'autre :

1° Pour les plus petites surfaces, on ne se servait que du pied, et les longueurs étaient alors exprimées en pieds et dizaines de pied, c'est-à-dire en perches jusqu'à la limite d'un sosse de pieds, ou en d'autres termes d'un makhar. La plus petite des mesures superficielles employées dans ce cas était donc le pied carré et la plus grande le sar de pieds ou makhar superficiel. La perche carrée comprenant 100 pieds, servait d'intermédiaire entre ces deux mesures.

2° Pour les mesures agraires proprement dites, ou en d'autres termes pour les arpentages ordinaires, l'unité linéaire était la perche, et par conséquent les longueurs étaient exprimées en perches, dizaines de perches ou plèthres et sosses de perches ou stades. L'unité des mesures de superficie était alors la perche superficielle et la plus grande des mesures en usage, dans cette série, était le stade superficiel, égal lui-même à un sar de perches. La mesure intermédiaire était d'ailleurs, dans ce cas, le plèthre superficiel.

3° Pour les surfaces très étendues et notamment pour celles qu'on peut appeler géographiques, l'unité linéaire était le makhar et les longueurs se trouvaient alors exprimées en makhars, dizaine de makhar ou stade et en sosses de makhar ou perche-gagar ayant une longueur de six stades. Dans ce cas, l'unité de superficie était le makhar superficiel et la plus grande de toutes les mesures admises dans le système métrique assyrien se trouvait,

par suite, égale à un sar de makhars, c'est à dire à un carré ayant 60 makhars, ou, ce qui est la même chose, 6 stades ou mieux encore, une perche-gagar sur chacun de ses côtés. Enfin c'était le stade qui servait, dans ce cas, de mesure intermédiaire.

Dans ces deux derniers cas, lorsqu'une grande précision était nécessaire, on exprimait les fractions de perche en coudées, 6e partie de la perche, et les fractions du makhar en perches, 6e partie du makhar.

En même temps, on le remarquera, un sar de coudées correspondait à un plèthre superficiel et un sar de perches à un stade superficiel.

Ces divers résultats sont réunis et résumés dans le tableau que j'ajoute encore ici :

Tableau indicatif

des rapports que les mesures *linéaires* présentent entre elles dans chacune des colonnes suivantes	des mesures superficielles affectées, dans le système métrique assyrien, à l'évaluation			des rapports que les mesures *superficielles* présentent entre elles dans chacune des colonnes précédentes
	1° des plus petites surfaces	2° des surfaces agraires	3° des grandes surfaces géographiques	
$\frac{1}{6}$	....	Coudée carrée — contenance 29$^{déc. q.}$ 2	Perche carrée — contenance 10$^{m. q.}$ 50	.... $\frac{1}{36}$
1......	Pied carré — conten. 10$^{déc.q.}$ 50	Perche carrée = 36 coudées carrées — contenance 10$^{m.q.}$ 50	Makhar carré = 36 perches carrées — contenance 3^{ares} 78$^{m.q.}$	1
10.....	Perche carrée = 100 pieds carrés — contenance 10$^{m.q.}$ 50	Plèthre carré = 100 perches carrées = 3.600 coudées carrées — contenance 10^{ares} 50$^{m.q.}$	Stade carré = 100 makhars carrés = 3.600 perches carrées — contenance 3$^{hect.}$ 78^{ares}	100
60.....	Makhar carré = 36 perches carrées = 3.600 pieds — contenance 3^{ares} 78$^{m.q.}$	Stade carré = 36 plèthres carrés = 3.600 perches carrées — contenance 3$^{hect.}$ 78^{ares}	Perche-gagar carrée = 36 stades carrés = 3.600 makhars carrés — contenance 136$^{hect.}$ 08^{ares}	....3.600

Nota. — Toutes les mesures inscrites dans ce tableau sont des carrés parfaits. Celles qui sont placées dans la 2e colonne sont 100 fois plus grandes que les mesures qui leur correspondent dans la 1ère et celles qui sont placées dans la 3e sont 36 fois plus grandes que celles de la 2e et 3.600 fois plus grandes que celles de la 1ère.

A. Aurès.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VI. **Fascicules III et IV.**

Contenu : 1) Les canons apostoliques de Clément de Rome (suite), par U. Bouriant. — 2) Die saitischen Monumente des Vatikans, von Dr. Alfred Wiedemann. — 3) L'ébène chez les anciens Égyptiens, par V. Loret. — 4) Der Sarkophag des Nesschutafnut, von E. v. Bergmann. — 5) Voyage d'un moine égyptien dans le désert, par E. Amélineau.

LES CANONS APOSTOLIQUES DE CLÉMENT DE ROME.[1]

TRADUCTION EN DIALECTE COPTE THÉBAIN, D'APRÈS UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PATRIARCHE JACOBITE DU CAIRE.

PAR

Urbain Bouriant.

(Suite.)

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲭⲩⲣⲟⲇⲟⲛⲓⲁ ⲉⲧⲙ̀ⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲱⲟⲩ. LIVRE III.

ⲍ̅ⲅ̅. ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥϯ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲙ̀ⲡⲛⲟϭ ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲙⲛ̅ⲧⲣⲉϥϣⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲱϩⲙ̅ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲙⲛ̅ ⲛ̀ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲟⲩⲉⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲉϫⲙ̅ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲓⲟⲩⲉⲛϩ̅ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲓϫⲉⲕ ⲡ̀ϩⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲁⲕⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲣⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲉϥϣⲁϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉⲛⲧⲛ̅ ϣⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲥⲟⲩⲱⲛⲅ̅ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲥⲟⲩⲱⲛⲅ̅ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲁⲩⲥⲟⲱⲛⲅ̅.

ⲡⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲧⲏⲣⲛ̅ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲛ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲉϥⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲉ ⲛⲉⲓⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲛⲉⲧⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲥⲉⲛⲁⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲥⲉⲛⲁϣⲁϫⲉ ϩⲛ̅ ⲛⲁⲥⲡⲉ ⲥⲉⲛⲁϥⲉⲓ ⲛ̀ⲛϩⲟϥ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲕⲉⲛ ⲉⲩϣⲁⲛⲥⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁϩⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲥⲛⲁⲉⲣⲃⲟⲟⲛⲉⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲥⲉⲛⲁⲧⲁⲗⲉ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϫⲛ̅ ⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲙⲧⲟⲛ.

ⲛⲉⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ϭⲉ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ϣⲣ̅ⲡ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲉ ⲛⲧⲛⲏϣ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉⲕⲧⲏⲥⲓⲥ ⲧⲏⲣⲥ̅ ⲉⲧⲣⲉⲛⲧⲁⲁⲩ ⲛⲛⲉⲧⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲉⲩⲛⲟϥⲣⲉ ⲛⲁⲛ ⲁⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲛⲧⲱⲧⲛ̅ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲧⲱⲧⲉⲛ ⲇⲉ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧⲛ̅ ⲉⲩⲛⲟϥⲣⲉ ⲛⲏⲧⲛ̅ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ϭⲁϫⲉ ⲉϣⲡⲉⲓⲑⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ϭⲟⲙ ⲛ̅ⲙ̅ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲛⲟⲛ

1) Depuis que le premier livre de ces canons a paru, j'ai appris que Paul de Lagarde en avait donné une édition. Je n'ai pu jusqu'à présent me procurer cette publication, aussi je me vois contraint de donner la suite de ce texte sans pouvoir indiquer les variantes qui peuvent exister entre le manuscrit dont s'est servi Paul de Lagarde et celui de la bibliothèque du Caire.

ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲓⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲩ ⲛⲁⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲛϣⲁⲛⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ϩⲏⲩ ⲡⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲃ̄ⲃⲟ ⲡⲉ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉⲛⲁⲣⲅⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲡⲁⲓⲇⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥⲟⲩⲱⲛ̄ϩ ⲉϥϫⲱ̄ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲣⲁϣⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲁⲓ ϫⲉ ⲛⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ϩⲩⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲁⲗⲗⲁ ⲣⲁϣⲉ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ϫⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛⲣⲁⲛ ⲥⲏϩ ϩⲛ̄ ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁⲧⲉⲛϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲉϩ ⲛⲁⲛⲣⲁⲛ ⲇⲉ ϩⲙ̄ ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ ⲡⲁ ⲛⲁⲛⲟⲩⲱϣ ⲡⲉ ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲛⲥⲡⲟⲩⲇⲏ ⲉⲩⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲟⲛϩ̄ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ ϭⲉ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲛⲁϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲏ ⲉⲧⲟⲩⲛⲉⲥ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲏ ⲉϣⲁϫⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲁⲥⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲛⲁⲉⲣⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲉⲓϩⲙⲟⲧ ϥⲛⲁⲉⲣⲡⲉⲙϣⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲉϫⲛ̄ ⲟⲩⲁⲓⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲭⲣⲓⲥⲓⲙⲱⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲩϫⲡⲓⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̄ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲱϣ ⲉϣⲱⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲱⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̄ϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣⲅⲓⲁ ⲛ̄ⲙ̄ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲁⲣⲏⲩ ⲥⲉⲛⲁⲩϫⲁⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϣⲓⲡⲉ ⲉⲩϫⲡⲓⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲉⲣⲙⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲑⲉ ⲉⲧⲉ ϣⲁϥϫⲟⲟⲥ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ϫⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ̄ ϩⲉⲛⲕⲉⲁⲥⲡⲉ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛⲕⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ϯⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉ ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲛ̀ϯⲕⲉϩⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲛ̀ⲕⲏⲙⲉ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲣ ⲛⲉⲓ ⲛⲟϭ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲓϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ.

ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡ̀ⲙⲏϣⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲉ̀ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲛⲧⲉⲣⲉ ϥⲧⲁⲗϭⲉ ϣⲱⲛⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ϭⲉⲣϩⲱⲃ ϫⲉⲡⲓⲉ ⲛⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϥⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲩϩⲟⲃ ⲉⲁϥⲉⲣⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥⲟⲛ̄ϩ ϩⲛ̄ ⲧ̀ϭⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲏ ⲧ̀ϭⲓϫ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲟⲩⲃⲁϣ ⲙⲛ̄ ⲡ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣⲥⲛⲟϥ.

ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡ ⲛ̀ⲃⲗ̄ⲗⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲡⲉⲓⲑⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ϭⲁⲗⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ.

ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲁⲩϯⲟⲩⲃⲏϥ ⲛϭⲓ ⲁⲛⲛⲏⲥ ⲙⲛ̄ ⲓⲁⲙⲃⲣⲏⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲁⲛⲛⲁⲥ ⲙⲛ̄ ⲕⲁⲓⲫⲁⲥ.

ⲧⲁⲓ ϭⲉ ⲉⲧⲉ ⲑⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ϫⲓⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲟⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ ⲟⲛ ϣⲁϥⲉⲣϩⲛⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲁⲃⲉ ⲛ̀ⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉ ϩⲉⲛϭⲟⲙ ϣⲱⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧϫⲱⲣⲉ ⲁⲛ ⲛ̀ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ.

ⲛⲁⲓ ϭⲉ ⲉⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲩϫⲓⲥⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩϫⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲙⲟⲧ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲉⲧⲉ ⲙ̀ⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲓ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲛⲁⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉ̀ⲁϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲛ̄ⲁ̄ⲧⲓⲕⲟⲛ ⲏ ⲟⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄.

ⲛⲧⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲣⲙ̄ϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲁⲥⲉⲃⲓⲛ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ̄ ⲡ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲇⲉ ⲁⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲥⲁ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲏⲃⲥ̄ ⲛ̀ⲛⲓⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϫⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ̄ ⲡ̀ⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲙⲛ̄ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ϩⲁⲑⲏ ⲛⲛⲁⲓⲱⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ.

ϩⲛ̄ ⲑⲁⲏ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲟⲟⲩ ⲁⲩϫⲡⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ ⲙⲁⲣⲓⲁ ⲧ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲁⲧⲧⲱⲗⲙ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁϥⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲁϥϫⲉⲕ ⲧⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲓⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ̄ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲥⲩⲛⲭⲱⲣⲏⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲁ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲟⲅⲟⲥ ϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲉⲡⲉⲥ⳨ⲟ̄ⲥ̄ ⲉⲁϥⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ϣⲓⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁⲩⲧⲟⲙⲥ̄ϥ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲙ̀ⲡⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲙ̄ⲛⲛⲥⲁ ⲧⲣⲉϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲉⲣ ϩⲙⲉ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲛⲛⲥⲁ ⲧⲣⲉϥⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲗⲁⲛⲃⲁⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲁ ⲡⲉⲩϩⲟ ϣⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲉⲛⲛⲟⲟⲩϥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ.

ⲡⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲇⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ϩⲁⲡⲗⲱⲥ ⲟⲩⲇⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲗⲟⲅⲟⲥ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲧⲱϩⲙ̄ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲧⲱⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉ̀ⲁϥϫⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲉⲣⲣⲉⲙϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲛⲓⲙ ⲁϥϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.

ⲙⲡⲱⲣ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥⲉⲣⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ⲉ̀ⲣ ϩⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲛ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲥⲉϣⲟⲟⲃⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉϩⲙⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲟⲩϯ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̄.

ⲁⲛⲱ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲉⲛ ⲁⲛϫⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲕⲉⲧ ⲇⲉ ⲛ̀ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁ ⲉⲁϥϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲏ ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲣⲏⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲛ̄ⲁ ⲏ ⲉϥϣⲟⲣⲡⲉⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲏ ⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲥⲃⲱ ⲏ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϥⲉⲓ ϩⲁϩⲓⲥⲉ ⲏ ⲉⲩⲉⲅⲕⲣⲁⲧⲓⲁ.

ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲉⲓⲛ ϩⲛ̄ ⲕⲏⲙⲉ ⲙⲡⲉϥϫⲓⲥⲉⲛϩⲏⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉϥϫⲓⲥⲉⲛϩⲏⲧ ⲉϫⲙ̄ ⲡⲉϥⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲩⲏ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲓⲥⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉϫⲙ̄ ⲫⲓⲛⲁⲁⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉϫⲛ̄ ⲭⲁⲗⲉⲃ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲧⲁϩⲉ ⲡ̀ⲣⲏ ⲉⲣⲁⲧϥ̄ ⲉϫⲛ̄ ⲅⲁⲃⲁⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲟⲟϩⲉ ⲉϫⲉⲙ ⲡⲉⲓⲁⲛ̀ⲉⲗⲱⲛ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲉⲓⲉⲃⲟⲩⲥⲥⲁⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲣⲱϣⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲣⲟ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉ ⲥⲁⲙⲟⲩⲏⲗ ⲉⲣⲛⲉⲓ ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉϥⲉⲛ ⲇⲁⲩⲉⲓⲇ ⲙ̀ⲙⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉ ⲕⲁⲓⲧⲟⲓ ⲅⲉ ϩⲉⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉ ⲙⲡⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲡⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲟⲩⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥ ⲡⲉ ⲡⲉⲓ ⲕⲉⲧ ⲇⲉ ⲟⲩⲣ̄ⲣⲟ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϩⲙ̄ ⲛ̀ⲥⲁϣϥ̄ ⲛ̀ϣⲟ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲱϫⲡ̄ ϩⲙ̄ ⲡⲓⲏ̄ⲗ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲡⲟⲩⲕⲉⲗϫ ⲡⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲃⲁϩⲁⲗ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ϭⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ⲅⲁⲣ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲙⲛ̄ ⲉⲗⲓⲥⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲡⲁⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛϣⲡⲏⲣⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ⲕⲱⲙϣ̄ ⲛ̀ⲥⲁ ⲁⲃⲇⲓⲁⲥ ⲡⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉϥⲉⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲁⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛϣⲡⲏⲣⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉ ⲉⲗⲓⲥⲉⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲟϥϣⲃ ⲉⲡⲉϥⲕⲟⲩⲓ ⲉϥⲥⲧⲱⲧ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲉⲧⲕⲱⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲫⲟⲥ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ϫⲓⲥⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉⲁϥⲛⲟⲩϩⲙ̄ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲧⲧⲁⲡⲣⲟ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲟⲩⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡ̀ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲉϣϥ ⲛⲉⲩϣⲃⲏⲣ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲩⲛⲟⲩϩⲙ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧ̀ϩⲣⲱ ⲛ̀ⲥⲁⲧⲉ ⲉⲧⲙⲟⲩϩ ⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲛⲟϩⲙ̄ ⲉⲛⲉⲓ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ̄ ⲧ̀ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ⲛⲉϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲩⲡⲏⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲓⲥⲉ.

ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲙ̄ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲕⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉ ⲏ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁ ⲉϣϫⲉ ⲁⲧⲉⲛⲉⲣⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙⲉⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲡⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲓⲣⲉ ϫⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̄ ϩⲉⲛϣⲡⲏⲣⲉ ⲡⲁⲧϭⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲅⲓⲁ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ ⲡ̀ϣⲟⲣⲡ̄ ⲙⲉⲛ ⲡⲱⲛ ⲡⲉ ⲧ̀ⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲡⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓⲧⲓⲁ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣ̄ⲡ ϫⲟⲟⲩ ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡ̄ⲣⲣⲟ ⲥⲉϣϥ̄ ⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲟⲓⲅⲟⲥ ⲉⲧϩⲁⲣⲁⲧϥ̄ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲥⲉϣϥ̄ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲣⲭⲉⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲉⲛⲗⲁⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲛⲉ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉⲩⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲣⲭⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛⲁⲉϣⲁ ϩⲁⲣⲁⲧⲥ̄ ⲁⲛ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲁⲛ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲅⲟⲥ.

ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲛ̄ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϫⲙ̄ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲁϩⲟ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲩ ⲉⲛⲉ ⲙⲛ̄ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϣⲟⲟⲡ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϫⲛ̄ ⲛⲓⲙ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲡⲱⲛ ⲙⲉⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲣ ⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲉⲛ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲣ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲏ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲕⲉⲗⲁⲁⲩ ⲙⲡⲱⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧϯⲙ̀ⲡⲉⲓϩⲙⲟⲧ ⲉⲓⲥ ⲡⲁⲙ ⲙⲉⲛ ⲁⲛϫⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲣⲉⲛϣⲁ ⲛ̀ϩⲉⲛϩⲙⲟⲧ ⲏ ϩⲉⲛⲁⲍⲓⲱⲙⲁ ⲡⲁⲓ ⲕⲉⲧ ⲇⲉ ⲧⲉⲛⲛⲁⲟⲩⲁϩϥ̄ ⲉϫⲙ̄ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ϫⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲟⲩⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲃⲁⲗⲁϩⲁⲙ ⲡ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲃⲁⲓⲱⲣ ⲡⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲉⲩⲁⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲉⲣⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲕⲁⲓⲫⲁⲥ ⲥⲉⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲣⲭⲏⲉⲣⲉⲩⲥ ⲉ̀ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲡⲉⲧⲙ̄ⲙⲟϥ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲩϣⲟⲡ ϩⲁⲣⲁⲧϥ̄ ⲥⲉϣⲣ̄ⲡ ⲧⲁⲩⲉ ϩⲁϩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲟⲩ ⲡⲁⲣⲁ ⲧⲟⲩⲇⲟ ⲉⲣⲉ ⲙⲁⲉⲓⲛ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲩⲡⲉⲓⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲁⲁϥ.

ⲡϩⲱⲃ ⲟⲩⲟⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲣϣⲁⲛ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲉϣϩⲏⲡ ⲧⲉⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲁⲛ ϩⲓⲧⲛ̄

ⲧⲉⲩⲙⲛ̅ⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲉⲛⲁⲉϣⲉⲓⲣⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲩⲡⲟⲭⲱⲣⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲉⲩⲉⲛⲁⲧⲁⲣϥⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛϫⲓϩⲣⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲥⲱⲃⲉ ⲉⲩⲥⲟⲣⲙ̅ ⲉⲩⲥⲱⲣⲙ̅ ⲛ̀ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲧⲛⲁϥⲉⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲣ̅ⲣⲟ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲣⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲣ̅ⲣⲟ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲇⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲧⲏⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉϫⲛ̅ ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲏ ⲟⲩⲕⲁⲕⲓⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛⲟⲩϫ ⲡⲉⲧ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲟϣϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲑⲉ ⲛ̀ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲙⲛ̅ ⲥⲁⲙⲁⲓⲁⲥ ϩⲙ̅ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲍⲉⲇⲉⲕⲓⲁⲥ ⲙⲛ̅ ⲁⲭⲓⲁ ⲛⲁⲓⲉⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ϩⲛ̅ ⲧ̀ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲃⲁⲗⲁϩⲁⲙ ⲛ̀ⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲇⲓⲙⲱⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲁϥⲧⲣⲉ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲧⲏⲣϥ̅ ⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ϩⲛ̅ ⲃⲉⲉⲗⲫⲉⲅⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲥⲕⲉⲩⲉⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲉϫ ⲛ̀ⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲡⲱⲧ ϩⲛ̅ ⲟⲩϣⲓⲡⲉ ⲉ̀ⲁⲩⲛ̀ⲗⲩⲅⲏ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲛⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲛ̅ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲉ̀ⲁⲩⲇⲓⲙⲱⲣⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̅ ⲇⲓⲙⲱⲣⲓⲁ ⲛⲓⲙ ⲛ̀ϩⲱⲃ ϭⲉ ⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲩϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉ ⲛⲁⲉϣⲡⲱⲧ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲁⲡ ⲙ̀ⲙⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲱⲧⲛ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲏⲃ ϩⲱⲱⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲉⲧⲥⲱϣϥ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϯⲛⲁϯ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲉⲩⲕⲱⲛⲥ̅ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲍⲉⲇⲉⲕⲓⲁⲥ ⲙⲛ̅ ⲁⲭⲓⲁⲥ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲣ̀ⲣⲟ ⲛ̀ⲧ̀ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ϩⲟⲧⲃⲟⲩ ⲛ̀ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲛⲥⲱϣϥ̅ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲓⲣⲟⲫⲏⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲙⲙⲉ ⲧⲉⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲩⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̅ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲛϥⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ⲧⲙⲛ̅ⲧϫⲁⲥⲓϩⲏⲧ ⲛ̀ϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲁⲙⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ϯⲟⲩⲃⲉ ⲛ̀ϫⲁⲥⲓϩⲏⲧ ϥ̀ϯ ⲇⲉ ⲛ̀ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲑ̅ⲃ̅ⲃⲓⲏⲩ ⲥⲓⲗⲁⲥ ⲙⲉⲛ ϭⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲅⲁⲃⲟⲥ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϩⲓⲱⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲩ ⲉϫⲛ̅ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣⲡ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲩϣⲓ ⲕⲁⲓ ⲧⲟⲓⲅⲉ ϩⲉⲛ ⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉ.

ⲁⲩⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ϭⲓ ϩⲉⲛ ⲕⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϩⲛ̅ⲧ̀ⲡⲁⲗⲁⲓⲉ̀ ⲙⲛ̅ ⲙⲁⲣⲓⲁⲙ ⲧ̀ⲥⲱⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲙⲛ̅ ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲇⲉⲃⲃⲱⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲛ̅ⲛⲥⲱⲥ ⲟⲩⲟⲗⲗⲁ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲙⲛ̅ ⲓⲟⲩⲇⲓⲑ ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲙⲉⲛ ϩⲓ ⲓⲱⲥⲓⲁⲥ ⲧ̀ⲕⲉⲧⲉ ϩⲓ ⲧⲁⲣⲱⲥ.

ϩⲛ̅ ⲧ̀ⲕⲁⲓⲛⲏ ⲇⲉ ϩⲱⲱⲥ ⲁⲧⲙⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲙⲛ̅ ⲉⲗⲓⲥⲁⲃⲉⲧ ⲧⲉⲥⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ ⲙⲛ̅ ⲁⲛⲛⲁ ⲧ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲫⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲱⲱⲛ ⲛ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲡⲉ ⲛⲁⲓ ϫⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ̅ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲉⲩϣⲓ.

ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲕⲉⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲏ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲓϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲑ̅ⲃ̅ⲃⲓⲏⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣϩⲛⲁϥ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁϭⲱϣⲧ̅ ⲉϫⲛ̅ ⲛⲓⲙ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲧⲑ̅ⲃ̅ⲃⲓⲏⲩ ⲙⲛ̅ ⲡ̀ⲣⲉⲙⲣⲁϣ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲧⲥⲧⲱⲧ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁϣⲁϫⲉ.

LIVRE IV. ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲗⲟⲅⲟⲥ ⲁⲛⲧⲁⲟⲩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲭⲁⲣⲓⲥⲙⲁ ⲉⲧⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲉϣⲁϥϫⲡⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲧϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϫⲱ ⲛ̀ϩⲉⲛϭⲟⲗ ⲉⲩⲕⲓⲙ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ ⲛ̀ϣ̅ⲙ̅ⲙⲟ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲡⲟⲗⲗⲁⲕⲓⲥ ϣⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲣⲉ ϩⲉⲛⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲁⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙⲛ̅ ϩⲉⲛϣⲡⲏⲣⲉ.

ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲥⲱⲕ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉⲛⲉⲓ ⲉϫⲙ̅ ⲡ̀ⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲱⲧⲛ̅ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ϩⲙ̅ ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛⲉⲓⲙⲉ ⲉⲧⲉⲓⲧⲁⲝⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲛ̅ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲉⲣϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲁ ⲡⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲣⲟⲛ ⲉϥⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲡⲁⲓ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ⲍ̅ⲇ̅. ϣϣⲉ ϭⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣ̅ⲡ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣⲛ̅ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲉϥⲥⲟⲧⲡ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲥⲱⲧⲡ̅ ⲡⲉ ϩⲛ̅ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲉ̀ⲁⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̅ ⲥⲟⲧⲡϥ̅ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲛⲟⲙⲁⲍⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥⲉⲣⲁⲛⲁⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̅ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ⲥⲱⲟⲩϩ

ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟϭ ⲉⲧⲉⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ϫⲛ̄ⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̄ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲉ.

ⲙⲁⲣⲉϥϫⲛⲟⲩ ⲟⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲉⲣⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲧⲏⲣⲧⲛ̄ ϫⲉ ϥ̀ⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲛⲟϭ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧϩⲓⲅⲉⲙⲱⲛ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁϥⲕⲁⲧⲟⲣⲑⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲉⲧⲉⲟⲩⲟⲛⲧⲁϥⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁϥϩⲁⲣⲉϩ ̀ⲉⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁϥⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ⲁⲡⲉϥⲃⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̄ ϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲟⲩⲟϫ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁϩⲟϥ ϩⲛ̄ ⲗⲗⲁⲁⲩ *(sic)* ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲁⲡⲉϥⲏⲓ.

ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲣⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ϫⲉ ⲟⲩϯⲙⲉⲓⲛⲉ ⲡⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲧ̀ⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩϫⲓϩⲟ ⲁⲛ ⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ̄ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟ̀ ⲛ̀ⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲛⲟⲩ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϥ̀ⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲛⲟϭ ⲛ̀ⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓϭⲟⲧ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧ̀ⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲉⲣⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲁϩⲧϥ̄ *(sic)*.

ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲉϩϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ϫⲉ ϥ̀ⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲅⲩⲛⲟⲩⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲁⲁϥ ϩⲛ̀ ⲟⲩⲟⲩⲣⲟⲧ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲕⲁⲣⲱϥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲉⲥⲩⲭⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁ ϩⲛ̄ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲓ ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁⲧⲙ̄ ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩϣⲗⲏⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲕⲁⲣⲱϥ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲡⲟⲣϫ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲛ̄ ⲧⲁⲫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲉ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁ-ⲛⲟⲩⲱ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲁ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲁⲗⲉ ⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ̄ ⲛ̀ϭⲓϫ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲭⲓⲣⲟ-ⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲑⲉⲙⲥⲟϥ ⲉϫⲛ̄ ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲁⲥ-ⲡⲁⲅⲓⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲛ̄ ⲡ̀ⲁⲥⲡⲁⲥⲙⲟⲥ ⲉⲧϩⲙ̄ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲱϣ ϩⲛ̄ ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲉⲩⲱϣ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲁⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲏⲣⲥ̄ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ̄ ⲧ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲙⲙⲏⲧⲛ̄ ⲧⲏⲣⲧⲛ̄ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲕⲡⲛ̄ⲁ̄ ϩⲱⲱⲕ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲉϥϫⲱ ⲟⲛ ⲉ̀ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ϩⲁⲛϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲥ̄ⲗ̄ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲇⲉ ⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲗⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ̄ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥϫⲟⲥⲉ ⲛ̄ϥⲕⲏⲣⲩⲥⲥⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϭⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥ-ⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲉⲕ ⲛⲉⲩⲭⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϣ̀ϣⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲁⲁⲩ ⲉⲓⲧⲉ ϩⲁ ⲡⲉⲧϣⲱⲛⲉ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲛⲉⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲛ̄ⲉⲣⲏⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲓ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲟⲛ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁϩⲧⲙ̄ ⲡ̀ⲃⲏⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲉ ⲣⲁⲧϥ̄ ϩⲓ ⲧⲟⲩⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲥⲡⲁⲧⲁⲗⲁ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲉⲛⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲡⲁⲧⲉⲣⲉⲓ ⲉ̀ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ̄ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉ ⲟⲩⲁ ϫⲱⲣⲙ̄ ⲉ̀ⲟⲩⲁ ⲏ ⲛ̄ϥⲕⲁⲥⲕⲉⲥ ⲏ ⲛ̄ϥϩⲓ ⲛⲏⲃ ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧϥ̄ ϩⲁϩⲧⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲟ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲉⲛⲕⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁϩⲧⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲟ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲕⲁⲛ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉⲧϩⲓ ⲣⲙ̄ⲡ̀ⲣⲟ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲉⲓⲁ ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲉ̀ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲧ̄ⲃ̄ⲃⲟ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲩϥⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ϭⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲡϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲉ̀ⲙⲉⲩⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲇⲉ ⲉ̀ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲛ̄ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϭⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲛ̄ ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲏⲧⲓⲕⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲟⲩ ⲙⲙⲁⲁⲩ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲁ ⲟⲩⲁ ⲕⲁ ⲁⲣⲓⲕⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲟⲩⲉ ⲙⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲟⲩⲁ ⲁϩⲁⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲙⲁ ϩⲛ̄ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲛⲉ ⲏ ϩⲛ̄ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲧⲏⲣⲧⲛ̄ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉϩ ⲉⲣⲁⲧⲛ̄ ϩⲛ̄ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲥⲧⲱⲧ.

ⲡⲣⲟⲥⲫⲉⲣⲓⲛ.

ⲝ̅ⲉ̅. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛ̀ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲟⲩⲓⲛⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲁ ϩ̀ⲃⲟⲩⲣ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲥⲩⲭⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛ̀ϩⲉⲛⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲉⲩⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲡⲉⲩⲥⲁϩ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲓⲥⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲣⲉ ϩⲉⲛⲥⲁⲧⲱ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉⲩϣⲟⲟⲙⲉ ⲉ̀ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛⲓ̀ⲛⲁ ⲁⲩϣⲟⲟⲙⲉ ⲏ ϩⲉⲛⲙⲏϩⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϩⲉⲛⲫⲁⲛⲓⲁⲣⲓⲟⲛ ⲉⲩϣⲟⲟⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲑⲗⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲥⲱⲛ̅ⲧ̅ ⲉⲧϩⲏⲗ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲉⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲥⲟⲡⲥ̅ⲡ̅ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲥ ⲛⲟⲉⲓⲛ ⲙⲉⲛ ⲛ̅ϥ̅ⲁⲁⲥ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲁⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲓ ⲛ̀ϣⲟⲣ̅ⲡ̅ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲁⲝⲓⲥ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣ̅ϥ̅ ϫⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ϯ ⲙⲁⲣⲉϥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϫⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲩⲱϣⲃ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲟⲙⲟⲓⲱⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧϯ ⲙ̀ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉϥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲱⲛϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϫⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲯⲁⲗⲉⲓ ⲉⲩϯ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲱ ⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲕⲉ ϩⲓⲟⲙⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲓ ⲁⲩⲱ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲧⲣⲉ ⲡⲉⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ⲗⲟ ⲉϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲉ ϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛϫⲓ ⲧⲏⲣ̅ⲛ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲉⲛⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϥⲁⲁⲛ ⲛⲉⲙⲡ̀ϣⲁ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉⲛⲉϥⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲧⲙⲟⲩ ⲉⲧⲏⲛ ⲉ̀ⲙ̀ⲡⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲉϥϣⲉⲛϩⲙⲟⲧ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡⲟⲩⲱⲙ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡ̀ⲥⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲩⲱ ⲇⲉ ⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲗϫ ⲧⲉⲧ̅ⲛ̅ⲛⲁⲡⲉ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ϥ̅ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛϫⲓⲥⲙⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲛⲁⲥⲉⲉⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩⲡⲣⲟⲥⲉⲭⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲁϩⲁϩ ⲣ̀ϩⲟⲩⲟ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲛ̀ⲁⲁⲣⲱⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ϩⲏⲗⲉⲓ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲁⲧⲁⲥⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲥⲉϣ̅ϥ̅ ⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲉ ⲡⲟⲥⲱⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲛⲉⲧⲛⲁⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲱⲙⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲥⲛⲟϥ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲧⲣⲫⲏ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲧⲉ ⲧ̀ⲟⲩϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁⲧⲓⲕⲏ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧ̅ⲛ̅ ⲱ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ϣⲙ̅ϣⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲭⲉⲣⲓⲇⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲝ̅ⲋ̅. ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲱ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲕⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁ ⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫ̅ⲛ̅ ⲧⲉϥⲁⲡⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁϩⲁⲣⲁⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̅ⲥ̅ϣⲗⲏⲗ ⲛ̅ⲥ̅ⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲕⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲓⲧⲱϣ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲛϣⲣ̅ⲡ̅ ϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ.

ⲝ̅ⲍ̅. ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ ⲙⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲡⲁⲧⲉϥⲅⲛⲱⲙⲏ ⲡⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉϥϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ϥ̀ⲉⲙⲡ̀ϣⲁ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲧⲁⲉⲓⲟ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲁϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉⲣⲱⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲁϥ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲏⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲧⲱⲣ̅ⲡ̅ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲙ̀ⲡⲁ-

ⲝⲓⲱⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲑⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁϥⲁⲣⲛⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲉⲩⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ.

ⲝ̄ⲏ. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲧⲁⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲓⲁⲅⲱⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲧⲉⲥⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲥⲉϣϥ̄ ⲛ̄ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲥⲣ̄ϥⲉ ⲉⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲭⲏⲣⲉ.

ⲝ̄ⲑ. ⲛ̀ⲛⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲭⲏⲣⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲉⲓ ⲧⲉ ⲁⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲱⲛ̄ϩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧϣⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲟⲩϭⲉⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲁⲥϥⲉⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲟⲟⲩϣ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲉⲥⲛⲓ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲓⲑ ⲙⲛ̄ ⲁⲛⲛⲁ ⲛ̀ⲥⲉⲙⲛⲏ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧⲁⲥⲥⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲭⲏⲣⲓⲕⲟⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲱⲛ ϫⲓⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲙⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲉⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ϣⲁⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲑⲟⲥ ϩⲱⲟⲩ ⲣ̀ϩⲗⲗⲟ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲁ ⲙⲁ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲙ̄ⲭⲁⲗⲓⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲭⲁⲗⲓⲛⲟⲥ ⲉϥⲛⲁϣⲧ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲝⲟⲣⲕⲓⲥⲙⲟⲥ.

ⲟ̄. ⲙⲉ̀ⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲛⲉⲝⲟⲣⲕⲓⲥⲧⲏⲥ ⲡⲉⲉⲁⲑⲗⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟϩⲁⲓⲣⲉⲥⲓⲥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲉ̄ ⲓ̄ⲥ̄ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲟⲩⲱϩ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ ϣⲁϥⲧⲣⲉϥⲟⲩⲱⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲛ̀ϭⲱⲗⲡ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲙ̄ ⲛ̀ⲧⲣⲉ ⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲛ̀ϩⲏⲧϥ̄ ⲉⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ϭⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲭⲓⲣⲟⲩⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩⲏⲣ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ.

ⲟ̄ⲁ. ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲓⲧⲙ̄ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲥⲛⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲁⲧⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲧⲁϩⲉ ⲟⲩⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉ ϩⲁϩ ⲉϣⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲱⲅⲙⲟⲥ ⲉⲧⲉⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲏ ⲉⲧⲃⲉ ⲕⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ ⲯⲩⲫⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ϩⲉⲛⲕⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲩⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲟϣ ⲉⲩⲉⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲡⲁⲓ.

ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲙⲉⲩⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϣⲁϥⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ϣⲁϥⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉϫⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϣⲁϥⲧⲁⲗⲉ LIVRE V. (Ière partie.) ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁϥϫⲓ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲁϥⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲉ ⲟⲩⲁⲧϭⲟⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲡⲁⲓ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲱⲱϥ ϣⲁϥⲥⲙⲟⲩ ϣⲁϥϫⲓ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲃⲏⲣ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ϣⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥϣⲃⲏⲣ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϣⲁϥⲕⲁ ϭⲓϫ ⲉϫⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲉϥⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉϥⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ϣⲁϥⲕⲁ ⲛⲉⲧϭⲟϫϥ̄ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲉⲛ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲛ̀ⲇⲓⲙⲱⲣⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϯ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉϥϯ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ϣⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲉϥⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉϥⲧⲁⲗⲉ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ.

ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲇⲉ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲉ ϣⲁϥϯ ⲙ̀ⲡ̀ⲡⲟⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϩⲱⲥ ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲥ ⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲟⲩⲕ ⲉⲝⲉⲥⲧⲓ ⲉⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲣⲡ̀ϩⲱⲃ ⲙ̀ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲧ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲉⲥⲉⲣⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ϩ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁ-
ⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲓⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̀ϣⲁⲥϩⲁⲣⲉϩ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲥ̅ϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲁⲩ
ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲕⲁⲕⲁ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲁⲛⲁ-
ⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ϩⲓⲙⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ϩⲱⲃ ϫⲓ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲟⲓⲅⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ
ⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲕ ⲉⲝⲉⲥⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲕⲁ ⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ϩⲓ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲏ
ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲛ̀ϣⲏⲙϣⲓⲧ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲣⲉⲙⲏⲧ.

ⲟ̅ⲃ̅. ⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲛⲓⲙ ⲉⲩϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩ
ⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲣⲉⲙⲏⲧ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲛⲕⲉ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ
ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ϩⲏⲕⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲛ̀ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲡⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲧⲡⲉⲣⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.
ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁⲉⲣϩⲟⲩⲟ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ. ⲟ̅ⲅ̅. ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ
ⲉⲧⲛⲁⲉⲣϩⲟⲩⲟ ⲉ̀ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲟⲩϣⲟⲩ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅
ⲧⲉⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲉϯ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲉϯ ϣ̅ⲟ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ ⲙ̀ⲛⲉⲡⲣⲉⲥ-
ⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲥⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲉⲯⲁⲗⲧⲏⲥ
ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲉϯ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲏⲡ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϯ ⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲁⲝⲓⲱⲙⲁ.
ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ϯⲥⲃⲱ ⲁⲛ ⲧⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲁⲗⲗⲁ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲧⲁⲝⲓⲥ ⲉ̀ⲛⲁⲛⲟⲩⲥ.

LIVRE VI. ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉ̀ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲟ̅ⲇ̅. ⲛⲉⲧⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉ̀ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉ̀ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉϥϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲇⲉ
ⲛ̀ϣⲟⲣ̅ⲡ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲛⲟⲟⲩ ϫⲉ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲁϣ ⲛ̀ⲁⲓⲧⲓⲁ
ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲁϣ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲁⲧⲉⲧ̅ⲛ̅ϯ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲟⲓ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ⲇⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧ-
ⲛⲁⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲁⲩϩⲉⲧϩⲉⲧ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲟⲩⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲱⲣϫ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲭⲛⲏ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲓⲟⲡⲉ.

ⲟ̅ⲉ̅. ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲩⲃⲓⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲱⲣϫ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϩⲉⲛϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϩⲉⲛⲉⲗⲉⲩⲑⲉⲣⲟⲥ
ⲁⲩⲱ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲛⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉϥⲛⲁⲉⲣⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲉϥϣⲁⲛⲧ̅ⲙ̅ⲉⲣⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ⲇⲉ
ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲉⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲧ̅ⲙ̅ⲉⲣ-
ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲣⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲡ̀ϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ
ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩϩⲉⲑⲛⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ
ⲇⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲉⲩⲉⲛ ⲧ̅ϥ̅ⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲏ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲉⲛ ⲧ̅ⲉ̅ϩⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣⲱϣⲉ
ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲱϩ ⲙ̅ⲛ̅ ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧ̀ⲥⲁⲃⲟⲟⲩ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ
ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲉϥⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ ⲛ̅ϥ̅ⲧ̅ⲙ̅ϯ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁϥ ⲏ ⲛ̅ⲧⲟϥ ⲛ̅ϥ̅ⲧ̅ⲙ̅ϯ ϩⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ
ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲟⲩⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ϩⲓⲱⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲙⲉⲛ
ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲧ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓⲧϥ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲉ̀ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛ̅ϥ̅ⲧ̅ⲃ̅ⲃⲟ ⲛ̀ϣⲟⲣ̅ⲡ̅
ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡ̀ⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲡⲉⲓⲅⲉ ⲉϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲟⲃⲟⲥ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ϩ̅ⲛ̅
ⲛⲉϥⲥⲙⲟⲧ ⲉⲑⲟⲟⲩ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲏ ⲉⲥϣⲁⲛϯ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲉⲥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲛⲟϫⲥ
ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲧⲁⲙⲓⲉ ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣϣⲁⲛ
ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲏ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲑⲉⲁⲧⲣⲟⲛ ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲏ ⲟⲩⲉⲛⲉⲓⲟⲭⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲙⲟⲛⲟⲙⲁⲭⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲡⲏⲧ ϩ̅ⲙ̅

ⲡⲉⲥⲧⲁⲇⲓⲟⲛ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲙⲱⲥⲓⲟⲥ ⲉϥϩⲙ̅ ⲙ̀ⲙⲟⲛⲟⲙⲁⲭⲓⲟⲛ ⲏ ⲟⲩⲗⲩⲙⲡⲓⲁⲕⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲭⲱⲗⲁⲩⲣⲏⲥ ⲏ ⲟⲩⲕⲩⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ⲏ
ⲡⲉⲧϫⲱ ⲛ̀ⲧⲗⲩⲣⲁ ⲏ ⲟⲩⲟⲣⲭⲓⲥⲧⲏⲥ ⲏ ⲟⲩⲕⲁⲡⲏⲗⲗⲟⲥ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲙⲁⲧⲟⲓ ⲉϥϣⲁⲛϯ
ⲙ̀ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉϥⲉⲣϫⲓⲛ̀ϭⲟⲛⲥ̅ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲧⲙ̅ⲧⲣⲉϥϥⲓⲗⲁ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲇⲉ
ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥϩⲱ ⲉⲣⲟϥ ⲉ̀ⲛⲉϥⲟⲯⲱⲛⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩϯ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉϥϣⲁⲛⲡⲉⲓⲑⲉ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧϥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣϣⲁⲛ
ⲁⲛⲧⲓⲗⲓⲅⲉ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲉⲓⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲃⲟⲧⲉ ⲉⲧⲉⲟⲩⲟⲩⲣⲉϥⲉⲛⲕⲟⲧⲕ̅ ⲡⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟⲧ ⲏ ⲟⲩϣⲟϣⲟⲩ
ⲏ ⲟⲩⲙⲁⲅⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲥⲧⲁⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲏ ⲟⲩⲁⲥⲧⲣⲟⲗⲟⲅⲟⲥ ⲉⲧⲉⲟⲩⲣⲉϥⲕⲁ ⲟⲩⲛⲟⲩ ⲡⲉ ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥϣⲓⲛⲉ
ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ϩⲟϥ ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥⲧⲁⲙⲓⲉ ⲫⲩⲗⲁⲕⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲓⲉⲣⲃⲟⲟⲛⲉ ⲏ ⲣⲉϥϫⲓ ⲙⲁⲉⲓⲛ ϩⲛ̅
ⲛ̀ϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲏ ⲡⲉⲧϫⲓ ⲙⲁⲉⲓⲛ ϩⲛ̅ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲛⲁⲁⲩ ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥⲃⲱⲗ ⲙ̀ⲡⲕⲓⲙ ⲛⲉⲙ ⲙⲉⲗⲟⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲃⲱϭⲉ ⲏ ⲡⲉⲧ-
ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲱⲙ̅ⲛ̅ⲧ ⲉ̀ⲃ̅ⲗ̅ⲁ ϩⲓ ϭⲁⲗⲉ ⲏ ⲡⲉⲧⲡⲁⲣⲁⲧⲏⲣⲉⲓ ⲉ̀ϩⲉⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲏ ϩⲉⲛⲕⲁⲗⲏ ⲏ ⲡⲉⲧϯ
ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅ ⲉ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϫⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲉⲓⲛ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ϯ ⲙⲉⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲉ
ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲭⲣⲱⲛⲟⲥ ϯⲕⲁⲕⲓⲁ ⲅⲁⲣ ⲙⲟⲛϩ̅ ⲉ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲓⲁⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲉⲩϣⲁⲛ ⲗⲟ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲉ̀ⲛ̀ⲛⲁⲓ
ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲩⲧⲙ̅ⲡⲉⲓⲑⲉ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲁⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ
ⲧⲉϥϩⲙ̅ϩⲁⲗ ⲧⲉ ⲉⲥⲥⲭⲟⲗⲉⲍⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧⲥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲥϫⲱϩⲙ̅ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩ-
ⲛⲟϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲉⲛⲧϥ̅ ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲁⲕⲏ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲟⲩϩⲙ̅ϩⲁⲗ ⲧⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲛⲟϫⲥ̅ ⲉⲃⲟⲗ
ⲛ̅ϥϫⲓ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲣⲉⲙϩⲉ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲥ ⲉϥⲧ̅ⲙⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅
ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲟⲩⲏϩ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛ̀ⲥⲱⲛ̅ⲧ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ϣϫ̅ⲃⲟ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲏ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲁ
ⲉϥⲗⲟⲟⲃⲉ ⲉϥⲑⲉⲱⲣⲉⲓ ϩⲙ̅ ⲡⲉⲑⲉⲁⲇⲣⲟⲛ ⲏ ⲛ̀ⲕⲩⲛⲏⲕⲓⲟⲛ ⲏ ϩⲛ̅ ⲛ̀ϩⲩⲡⲡⲓⲕⲟⲥ ⲏ ϩⲛ̅ ⲛ̀ⲁⲅⲱⲛ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ ⲏ ⲙⲁ-
ⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉⲧⲧⲏϣ ⲉⲣⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲅⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲁ
ⲡⲉ ⲉⲩⲥⲡⲟⲩⲇⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥⲣⲟⲟⲩⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡϩⲱⲃ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧϥ̅ ⲉ̀ϫⲛ̅ ⲱⲥⲕ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲭⲣⲟⲛⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲕⲣⲓⲛⲉ
ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧⲣⲟⲡⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉⲧϯⲥⲃⲱ ⲇⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥⲡⲁⲓⲇⲉⲩⲉ ϩⲙ̅ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲥⲉⲙ-
ⲛⲟⲥ ⲡⲉ ϩⲙ̅ ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲣⲉϥϫⲓ ⲥⲃⲱ ⲛ̅ⲧ̅ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ϭⲓ
ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲏ ⲡⲓⲥⲧⲏⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ϣⲱⲣⲡ̅ ϩⲁ ⲛ̀ϩⲓⲛⲏⲃ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲣ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ LIVRE V. (IIe partie.)
ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲁⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉϣⲗⲏⲗ ⲉⲣϣⲁⲛ ϯⲕⲁⲑⲏⲅⲏⲥⲓⲥ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲥⲉⲧⲙ̅ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲉⲩ-
ⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲉ̀ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲏ ⲡⲓⲥⲧⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲩϩⲙ̅ϩⲁⲗ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣ̅ⲙ̅ⲣⲁϣ
ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲉⲛ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟ ⲁⲩⲱ ⲁⲛϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙⲁⲣⲉ
ⲛ̀ⲛ̀ϩⲙ̅ϩⲁⲗ ⲉⲣϯⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲩⲉⲣϩⲱⲃ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲇⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉ̅ⲣⲃⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ
ⲥⲃⲱ ⲉ̀ⲧⲙ̅ⲛ̅ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛ̅ⲙ̅ ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲇⲉ ⲙⲉⲛ ϫⲉ ⲁ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ̅
ϩⲙ̅ ⲡ̀ⲧⲣⲉϥϫⲉⲕ ⲥⲱⲛ̅ⲧ ⲧⲏⲣϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲇⲉ ϫⲉ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲣ-
ⲧⲣⲉϥⲉⲣϩⲱⲃ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲑⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲟϭ ⲙ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲧⲛⲏⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲉⲧⲉⲡϣⲁ ⲡⲉ ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲙⲉⲛ ϫⲉ
ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥϯⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ̅ ϯⲕⲉ ⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ̅ ⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ
ⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲙⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉⲥⲃⲱ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲙⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲟⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲉⲣϩⲱⲃ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲗⲩⲙⲯⲩⲥ
ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲧⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲉⲣϩⲱⲃ ⲛ̀ⲧ̀ⲡⲉⲛⲧⲏⲕⲟⲥⲧⲏ
ⲉⲧⲃⲉ ϯⲡⲁⲣⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲡⲓ-
ⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲉⲣϩⲱⲃ ⲟⲛ ϩⲙ̅ ⲡ̀ϩⲟⲩ ⲙⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲭⲁⲣⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ
ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲥϣⲉⲛ ϩⲙ̅ ⲡ̀ⲧⲣⲉⲩϫⲡⲟ ⲛⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡ̀ⲗⲟⲅⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̅ ⲧⲉⲑⲉⲟⲇⲟⲕⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ⲙⲁⲣⲓⲁ ϯⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲩⲟⲩϫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲅⲉⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̅ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲉⲣϩⲱⲃ ⲇⲉ ⲟⲛ ϩⲙ̅ ⲡ̀ϣⲁ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲱⲕ ⲙ̀ⲡⲉ-
ϩⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲁⲧ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱⲛϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲡⲉⲓⲱⲧ ⲉⲣⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ϩⲓϫⲙ̅ ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ
ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲁⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ϭⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲉⲣ
ⲙ̀ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲁⲓ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲡ̀ϣⲏⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲉⲣ-
ϩⲱⲃ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲛ̀ⲣⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲣ-
ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲛⲉⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲉⲧⲣⲉⲧⲛ̅ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉⲧⲇⲱⲣⲁⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲉⲣϩⲱⲃ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲥ
ⲡ̀ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲏⲇⲓⲁⲕⲟⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲕⲉ ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲉ̀ⲡⲉⲩⲱⲛϩ̅

ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̀ϩⲧⲟⲟⲩ ⲉ̀ϣⲗⲏⲗ ϣⲗⲏⲗ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̀ϫ̅ⲡ̅ϣⲟⲙⲧⲉ ⲙ̅ⲛ ϫ̅ⲡ̅ⲥⲟ ⲙ̅ⲛ ϫ̅ⲡ̅ⲯⲓⲧⲉ ⲙ̅ⲛ ⲣⲟⲩϩⲉ ⲙ̅ⲛ ⲛ̀ⲡⲁⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲡⲛⲁⲩ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲓⲛ ϫⲉ ⲁⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲣⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲣⲟⲛ ⲁϥⲧⲣⲉⲧⲉⲩϣⲏ ⲥⲉⲓⲛⲉ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲛ ϩⲱⲱϥ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ϫ̅ⲡ̅ϣⲟⲙⲧⲉ ⲇⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁ ⲡⲓⲗⲁⲧⲟⲥ ϯⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲉ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲉⲧ̅ⲙⲙⲁⲩ ϫ̅ⲡ̅ⲥⲟ ⲇⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥ⳨ⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧ̅ⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲣⲟⲩⲕⲟⲛⲥ̅ϥ ⲉⲡⲉϥⲥⲡⲓⲣ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲟⲩⲥⲛⲟϥ ⲙ̅ⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ϫ̅ⲡ̅ⲯⲓⲧⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ ⲥ⳨ⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁ̀ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣ̅ϥ ⲕⲓⲙ ⲉⲩⲥⲧⲱⲧ ϩⲏⲧ̅ⲥ̅ ⲛ̀ⲧⲥⲟⲗⲙⲏⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉϣϥⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲩϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲥⲱⲃⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲣⲟⲩϩⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ⲛⲁϣⲉⲡ̀ϩⲙⲟⲧ ϫⲉ ⲛ̅ϥ̅ϯ ⲛⲏⲧ̅ⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛ̀ⲉⲙⲧⲟⲛ ϩ̅ⲛ ⲛ̀ϩⲓⲥⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲁⲗⲉⲕⲧⲱⲣ ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉⲧ̅ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ϫⲉ ⲉⲩⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲏⲧ̅ⲛ ϩ̅ⲛ ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧ̅ⲙⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲡⲁⲣⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛ̅ϯ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛⲁⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̅ⲛ ϭⲟⲙ ⲉⲧⲣⲉⲧⲉⲛⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲱ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲕⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲛⲁⲝⲓⲥ ϩ̅ⲙ ⲡⲉⲕⲏⲓ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲡ̀ⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̅ⲛ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉⲧⲧ̅ⲃⲃⲟ ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉⲧⲧ̅ⲃⲃⲟ ⲙ̀ⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϫ̅ⲙ ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲡⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲩϫⲁϩⲙⲉϥ ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲉϣⲁⲣⲉ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧ̅ⲃⲃⲟ ⲙ̀ⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲟⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ϫⲁϩⲙⲉϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁⲧϭⲟⲙ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲩ ⲓⲉⲧⲉ ϩ̅ⲙ ⲡⲏⲓ ⲉⲓⲧⲉ ϩ̅ⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ϩⲁⲣⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲉϥⲱϣ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲏ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲧ̅ⲙⲙⲁⲩ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̀ϭⲓ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ ϣⲟⲙ̅ⲛ̅ⲧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ⲏ ϣⲟⲙ̅ⲛ̅ⲧ ⲥⲟⲟⲩϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ̅ϥ ϩ̅ⲙ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ϯ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̅ⲙⲙⲁⲩ ϩ̅ⲛ ⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ϩ̅ⲛ ⲛⲏⲓ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲏⲭⲟⲩⲙⲉⲛⲟⲥ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲉ̀ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲱϩ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲗⲏⲗ ϩ̅ⲙ ⲧⲏⲓ ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲁϣ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲧ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲟⲩⲉⲓⲛ ⲙ̅ⲛ ⲡ̀ⲕⲁⲕⲉ ⲏ ⲁϣ ⲧⲉ ⲧ̀ⲙⲉⲣⲓⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙ̅ⲛ ⲃⲉⲗⲓⲁⲣ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲏ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲙⲟⲟⲥ ⲙ̅ⲛ ⲟⲩϩ̅ⲙϩⲁⲗ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲡⲱⲣ̅ϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁϣ ⲛⲉ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉ̀ⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲛ̀ⲕⲟⲧ.

ⲟ̅ⲉ̅. ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣ ⲡ̀ϣⲟⲙ̅ⲛ̅ⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲛⲕⲟⲧ ϩ̅ⲛ ϩⲉⲛⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲛ ϩⲁⲛϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲁ ϣⲟⲙ̅ⲛ̅ⲧ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲣ ⲡⲉⲩⲥⲁϣ̅ϥ ⲉⲩⲉⲣⲡ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲛ̅ϩ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲉⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲁⲃⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲧⲩⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲛ̀ⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲛ ⲧⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲣϩⲏⲃⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉ̀ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲉⲣ ⲡ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲩϯ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲏⲕⲏ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ ⲛ̀ϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲉϥⲙⲟⲩ ⲉⲩⲉⲣ ⲡ̀ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲇⲉ ⲕⲁⲛ ⲉⲕϣⲁⲛϯ ⲛⲁⲛ ⲛⲁⲕⲓⲙ ⲉⲧϩ̅ⲙ ⲡ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲏⲕⲉ ⲛ̅ⲅ̅ⲛⲁⲱⲫⲉⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩ̅ⲙ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ϥ̀ⲛⲁϭⲱ ⲟⲛ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ϫⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲣⲉⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲙ̅ⲛ̅ϫⲓⲛ̀ϭⲟⲛⲥ ⲅⲁⲣ ϩⲁϩⲧⲏϥ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲙⲉⲣⲉ ⲧ̀ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϫⲉ ⲉⲓ ⲡ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉϥϩⲱⲃ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲉϩ̅ⲙ ⲧⲉⲩⲧ̅ⲛ ⲇⲉ ϩ̅ⲛ ⲛⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲟⲩⲱⲙ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲧⲥⲁⲃⲟ ⲙ̅ⲛ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲱⲥ ⲟⲩⲛ ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲩⲉ ϩⲁ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲡⲟⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ ⲡⲁⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲧⲉⲧ̅ⲛ̀ⲟ ⲙ̀ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲏϥⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲧ̅ⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ϩⲁⲣⲱⲧ̅ⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲧⲉⲩⲧ̅ⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧ̅ⲛⲉ̀ⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉ̀ϯⲥⲃⲱ ⲛ̀ⲛⲉⲓⲁⲧⲥⲃⲱ ⲥϫⲱ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ϭⲓ ⲧⲉⲅⲣⲁⲫⲏ ϫⲉ ϩⲉⲛⲣⲉϥϭⲱⲛⲧ ⲛⲉ ⲛⲉⲓⲛⲟϭ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲥⲉ ⲏⲣⲡ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲥⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲣⲡⲱⲃ̅ϣ ⲛ̀ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉ̀ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲡⲥⲟⲟⲩⲧ̅ⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ϭⲉ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲁ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉϥⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲛϫⲱ ⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲉⲛⲕⲱⲗⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲧ̅ⲙⲧⲣⲉⲩⲥⲱ ⲙ̀ⲙ̅ⲛ̅ ϣϭⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲉⲧⲣⲉⲛⲥⲉϣ̅ϥ ⲡⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲉⲩⲉⲩⲫⲣⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧ̅ⲙⲧⲣⲉⲩⲥⲱ ⲛ̀ⲥⲉϯϩⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϭⲓ ⲧⲉⲅⲣⲁⲫⲏ ⲉ̀ⲧ̅ⲙⲥⲉ ⲏⲣⲡ ⲉ̀ⲡⲧⲏⲣ̅ϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲡⲉⲧⲉⲥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲥⲉ ⲏⲣ̅ⲡ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲉⲩϯϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲛ̀ϣⲟⲛⲧⲉ ⲣⲱⲧ ϩ̅ⲛ ⲛ̀ϭⲓϫ ⲙ̀ⲡⲣⲉϥϯϩⲉ ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲗⲉⲓⲕⲟⲥ ⲟⲛ

ⲛ̀ⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲩⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲟⲛ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲟⲩⲟⲓ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϣⲧⲉⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ⲛⲓⲙ ⲙ̅ⲛ ⲛ̀ϫⲓϩⲁⲡ ⲛ̀ⲛⲓⲙ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲗⲉⲥⲭⲉ ⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲙ ⲙ̅ⲛ ⲙ̅ⲙⲓϣⲉ ⲉⲛ̀ϫⲓⲛϫⲏ ⲛⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲟ̀ ⲛ̀ⲉⲗⲉⲗⲏⲛⲙⲉ ⲙⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲱϭ̅ⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ϩ̅ⲙ ⲡⲏⲣ̅ⲡ ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲓⲛⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲁ ⲛ̀ ⲥⲱ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲱⲛ.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲱⲕⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲡⲏⲧ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉ̀ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲱⲥ ⲉⲧⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ.

ⲟ̅ⲍ̅. ϣⲱⲡⲉ ⲉⲣⲱⲧ̅ⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲇⲓⲱⲕⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲡⲏⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲣ̀ⲓⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̀ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲉⲛ ϫⲉ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲙⲉⲛⲣⲟⲟⲩⲧ ϯⲥⲁⲣⲝ ⲇⲉ ⲟⲩⲁⲥⲑⲉⲛⲏⲥ ⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ϣⲁⲩⲡⲱⲧ ⲁⲩⲱ ϣⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲱⲣ̅ⲡ ⲛ̀ⲛⲉⲩϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁⲣⲛⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲃⲟⲏⲑⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ϯ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲟ̅ⲏ̅. ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲧⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲅⲅⲉⲓⲗⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲏⲧ̅ⲛ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ϭⲱ ϩ̅ⲙ ϯⲧⲁⲝⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧ̅ϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧ̅ⲙⲧⲣⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣ ⲛ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̀ϣⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲟϣ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲛⲏⲧ̅ⲛ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲧ̅ⲛ ⲉϥⲥⲱⲧ̅ⲙ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲧ̅ⲛ ⲉϥⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲡⲉⲧⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲉϥⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲧ̅ⲛ̅ⲛⲟⲟⲩⲧ̅ϥ ⲉϣϫⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲯⲩⲭⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲥⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉⲩⲧⲁⲝⲓⲥ ⲉⲥϫⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲉⲧⲉⲩϣⲏ ⲇⲉ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲣⲏ ⲙ̅ⲛ ⲡⲟⲟϩ ⲛ̀ⲥⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲉⲥⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲛⲉⲧⲣⲱⲡⲏ ⲉⲧⲉⲛϣⲓⲃⲉ ⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛ̀ⲉⲃⲟⲧ ⲛ̀ϩⲉⲃⲇⲱⲙⲁⲥ ⲛⲟⲩⲛⲟⲟⲩ ⲉⲥⲉⲟ̀ ⲛ̀ϩ̅ⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁϥⲧⲟϣⲟⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁϥⲕⲱ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲱϣ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉϣⲥⲁⲁⲧ̅ϥ ϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϫⲉ ⲁⲓⲕⲱ ⲛⲁⲥ ⲟⲩⲧⲟϣ ⲁⲓϯ ⲇⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲕ̅ⲗⲗⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ ϩⲉⲛⲡⲩⲗⲏ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲱϩ ϣⲁ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛⲧⲉⲧ̅ⲙⲁⲥⲁⲁⲧ̅ϥ ⲉϣϫⲉ ⲛⲉⲥⲧⲟⲓⲭⲓⲟⲛ ⲟⲩⲛ̀ⲣ̀ⲡⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟϣ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲇⲏⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲏⲣ̅ϥ ϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁⲩ ⲡⲟⲗⲩⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲛⲧⲱⲧ̅ⲛ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲣⲱⲧ̅ⲛ ⲧⲉⲉⲧ̅ⲙⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉⲕⲓⲙ ⲉⲗⲁⲁⲩ ϩ̅ⲙ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧ̅ⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁϩⲁϩⲉⲛⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲗⲁⲁⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲉ ϩ̅ⲛ ⲧⲁⲝⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉϣⲓⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̀ϩⲏⲧ̅ⲥ ⲉⲩⲧⲱⲣ̅ⲡ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲝⲓⲱⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲉⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲇⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲟⲩⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲥⲉϯϭⲱⲛ̅ⲧ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲕⲟⲣⲉ ⲙ̅ⲛ ⲟⲥⲓⲁⲥ ⲛ̀ⲣ̅ⲣⲟ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲱⲣ̅ⲡ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲁⲩⲣⲟⲕϩⲟⲩ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲕⲱϩ̅ⲧ ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲁϥⲥⲱⲱϥ ⲉⲧⲉϥⲧⲉϩⲛⲉ ⲥⲉϯ ⲛⲟⲩϭⲥ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲗⲩⲡⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲁⲑⲉⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉ ⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϩ̅ⲛ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲕⲩⲛⲇⲩⲛⲟⲥ ⲉⲧⲕⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲓϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙ̅ⲛ ⲧⲁⲙⲉⲗⲓⲁ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙ̅ⲛ ⲛⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ϩⲟⲧⲁⲛ ⲉⲩϣⲁⲛⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲉⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲧⲁⲉⲓⲟ ⲛ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲧⲉⲛⲧⲱⲛ̅ⲧ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟϭ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲛⲁⲙⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲣ̅ⲣⲟ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛ̀ⲥⲱⲃⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲧⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲧⲁϩⲟ ⲛⲉⲧⲣⲉⲛⲥⲩⲙⲃⲟⲩⲗⲉⲩⲉ ⲛⲏⲧ̅ⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲓ ϫⲓⲛⲧⲉⲛⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲁϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲡⲱϣⲥ ϩⲓ ⲡⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲧⲉⲛϫⲱ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲛ̀ϩ̅ⲙϩⲁⲗ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲙⲙⲁϥ ⲛ̀ϩⲟ ϩⲓ ϩⲟ ⲛⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲉϥϣⲁϫⲉ ⲙ̅ⲛ ⲡⲉϥϣⲃⲏⲣ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲙⲙⲁϥ ⲛ̀ⲧⲁⲡⲣⲟ ϩⲓ ⲧⲁⲡⲣⲟ ϩⲓⲧ̅ⲙ ⲡⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲧ̅ⲛ ⲟⲩⲧⲟⲛⲧ̅ⲛ ⲁⲛ ϩ̅ⲛ ϩⲉⲛⲙⲁⲉⲓⲛ ⲁⲛ ⲙ̅ⲛ ϩⲉⲛⲣⲁⲥⲟⲩ ⲏ ϩⲉⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲏ ϩⲉⲛⲁⲓⲛⲓⲅⲙⲁ ⲡⲁⲓ ⲙⲉⲛ ϩ̅ⲙ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϩⲱⲣⲓⲍⲉ ϫⲉ ⲁϣ ⲙⲉⲛ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁϣ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲡⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲛ̀ⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ⲉ̀ⲁϥⲛⲟⲩϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲧⲣⲉⲡⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲧⲟⲟⲙⲥ ⲉⲧⲉϥⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲓⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ϯ ⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩϩⲱⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲁⲣⲉ ⲛ̀ⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ

ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲡϣⲙϣⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲓⲧϥ ⲡⲉⲧϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲙⲉⲣ ⲡⲉϥⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲉⲡⲓⲭⲉⲣⲉⲓ ⲉⲉⲣⲡⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲁⲣⲁⲇⲟⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲛⲙⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲉϥⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲓⲁ ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲁⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲁⲟⲩⲗ ⲟⲩⲟⲛϩϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲙⲉⲉⲩⲉ ⲧⲁⲗⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲥⲁⲙⲟⲩⲏⲗ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲛ ⲟⲩⲥⲁϩⲟⲩ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉϥϯⲥⲟ ⲉⲡⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲧⲱϩⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁϩⲥϥ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲛ ⲧⲁⲙⲟⲛ ϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲱⲃ ⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲍⲓⲁⲥ ⲙⲡⲉϥⲱϭⲛ ⲉϫⲓ ⲕⲃⲁ ⲙⲙⲟϥ ⲉϫⲛ ϯⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲧⲁϥⲁⲁⲥ ⲉⲁϥⲁⲁϥ ⲛϣⲙⲙⲟ ⲉⲧⲛⲉ ⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲉⲧⲃⲉ ϯⲙⲛⲧⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲛⲧⲁϥⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲉⲓ ⲉⲣⲟⲥ ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛⲟ ⲁⲛ ⲛⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲙⲉⲛ ⲁⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ϫⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲛ ⲟⲩϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ ⲟⲩⲧⲁⲗⲟ ⲛϭⲓϫ ⲉⲁⲛⲧⲥⲁⲃⲉ ⲉⲓⲁⲁⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡϣⲓⲃⲉ ⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ϩⲓⲧⲙ ⲡϣⲓⲃⲉ ⲙⲡⲣⲁⲛ ϩⲁϩⲧⲏⲛ ⲙⲉⲛ ⲅⲁⲣ ⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲉϣⲙⲉϩ ⲧⲉⲛϭⲓϫ ⲉϣϫⲓ ⲛⲧⲟⲟⲧⲛ ⲙⲡⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣϥ ⲙⲡⲉⲥⲙⲟⲧ ⲛⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛⲛⲃⲁϩⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϩⲓⲉⲣⲟⲃⲟⲁⲙ ⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲥⲁϣϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲉⲧⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲛⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓ ϣⲓⲃⲉ ⲛⲧⲁⲍⲓⲥ ⲛⲉϥⲣⲱϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲧⲏⲣϥ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲧⲥⲁⲃⲉ ⲉⲓⲁⲁⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲁⲛⲟⲩⲗⲟⲩⲑⲓⲁ ⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲁⲛⲛⲟⲩϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲙⲛⲧⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲱⲟⲩ ⲛⲛⲁⲧⲙⲛⲧⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲧⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲁ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲡϣⲙϣⲉ ⲛⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲁⲗⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲏ ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲏ ⲉϯ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲏ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲛⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲡⲉⲉⲛⲉ ⲛⲧⲁⲍⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲙⲡⲁⲡⲉϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲛⲉⲧϭⲟϫⲃ ⲧⲱⲣⲡ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧ ⲇⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲛⲛⲁⲛⲉⲧⲥⲟⲧⲡ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲡⲗⲁⲥⲥⲉ ⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲃⲣⲣⲉ ⲉⲛⲉⲩⲧⲁⲕⲟ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩⲟ ⲛⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲛϩ ⲛⲁⲩ ⲉϯ ϯⲃⲏⲣⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ ⲛⲥⲟⲩⲣⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲉⲡⲁⲓ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛϯⲙⲉⲓⲛⲉ ϯⲟⲩⲃⲏ ⲛⲁⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩϯⲟⲩⲃⲉ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲡⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟϭ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓⲥ ⲡⲉⲭⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲉ ⲁⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲙⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϩⲁⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲗⲉⲩⲓⲧⲏⲥ ⲁⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲙⲙⲛⲧϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ ϩⲓⲧⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲁⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲛⲟⲕ ⲕⲗⲏⲙⲏⲥ ⲙⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲛⲙⲙⲁⲛ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲛϫⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲁ ⲁⲛⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ϩⲱⲱⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲧⲏⲣⲛ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲛϩⲉⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲡϣⲟⲣⲡ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲙⲙⲉ ⲡⲛⲟⲙⲟⲑⲉⲧⲏⲥ ⲡⲉⲭⲥ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲧⲱⲣⲡ ⲛⲁϥ ⲁⲛ ⲙⲡⲧⲁⲉⲓⲟ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟϥ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲛϥⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲧⲉⲑⲩⲥⲓⲁ ⲙⲡⲛⲁⲧⲓⲕⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϩⲁⲑⲏ ⲙⲡⲁⲧⲟⲩⲥ⳨ⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁⲛ ⲉⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲕⲁⲓⲧⲟⲅⲉ ⲟⲩⲛ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲉⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲡⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲁⲛ ⲛⲧⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϥⲟϥ ⲡⲉ ⲉⲣⲟⲩⲏⲏⲃ ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉ ⲙⲡϣⲁ ⲙⲡⲁⲍⲓⲱⲙⲁ ⲛⲧⲙⲛⲧⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲧⲣⲉⲩⲁⲛⲁⲗⲁⲙⲃⲁⲛⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲁⲛⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲛⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲥⲟⲛϩ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲟⲩⲉϣ ⲛⲥⲛⲟϥ ⲉⲁⲛⲧⲉϣ ϩⲉⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ ϩⲉⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉⲩⲏⲡ ⲉⲡⲉⲥⲁϣϥ ⲡⲁⲓ ⲉⲩⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲡⲉⲥⲧⲉⲫⲁⲛⲟⲥ ⲙⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲙⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲛϥϭⲟϫⲃ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲟⲩⲉⲛⲧⲁⲛϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥⲟⲩⲉⲛϩ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ϯⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲙⲛ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛⲧⲁϥⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲭⲥ ⲓⲥ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲧⲏⲣⲥ ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϯ ⲛⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ϩⲁⲣⲟϥ ⲉⲁⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲛⲣⲉϥϩⲉⲧⲃ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲓ ⲱⲛⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲙⲟⲟⲩⲧϥ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲙⲟⲥ ⲡⲉⲓⲛⲟϭ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉⲧⲃⲣⲃⲉⲣ ϩⲙ ⲡⲉⲡⲛⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡⲉⲓⲛⲟϭ ⲛⲁⲣⲭⲏⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲧⲉⲓϭⲟⲧ ⲡⲉ ⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲙⲡⲩⲗⲏ ⲛⲉ ⲙⲡⲏⲩⲉ ⲉⲁⲩⲟⲩⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϥϩⲓ ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲛϩϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲁ ϩⲱⲥ ⲉϥⲭⲣⲱ ⲙⲡⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲧⲙⲛⲧⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲧⲁⲗⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲏ ⲉⲧⲁⲗⲉ ϭⲓϫ ⲉϫⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲇⲁⲍⲓⲥ ⲛⲧⲙⲛⲧⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϣⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉⲧⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲙⲡⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲡⲉⲭⲥ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉϥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉⲩⲧⲁⲍⲓⲁ ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲉⲛ

ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ϭⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ̄ ϭⲉ ⲛⲁⲣⲓⲕⲉ ⲉ̀ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲡ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲟⲩⲁ ⲙⲉⲛ ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲓⲟⲩⲣ ⲛ̀ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲥⲉⲟ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲧⲱⲣⲡ̄ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲙ̀ⲡⲁⲍⲓⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲙⲛ̄ⲧⲟⲩⲏⲏⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲁϥϫⲓⲧϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲑⲉ ⲙ̀ⲙⲉⲗⲭⲓⲍⲉⲇⲉⲕ ⲙⲛ̄ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡ̀ⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ ⲏ ⲉϣⲁϥϫⲓⲧϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲁⲣⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲁϥϫⲓⲧϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲟⲩⲕⲟⲩⲛ ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲁⲛⲁⲛⲓⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲡ̄ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣ ⲡⲁⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲟϣⲟⲩ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲙ̀ⲙⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲉ ⲙⲛ̄ ⲕⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲉⲛⲧⲱⲛ ⲉⲣⲟϥ.

ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ. ⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲟⲛ ⲟ̄ⲏ̄.

ⲛ̀ⲛⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲧⲁⲁⲩ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲕⲗⲏⲙⲏⲥ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲛ̄ⲛⲟⲟⲩϥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ.

LIVRE VII.

ⲁ̄. ⲉⲩⲉⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ϣⲟⲙⲛ̄ⲧ. ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲡ̀ⲕⲉ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲩⲉⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲛⲁⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲏ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲃⲓⲱ ⲏ ⲟⲩⲥⲓⲕⲉⲣⲱⲛ ⲉ̀ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲉ̀ⲡⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲏ ⲟⲩⲉⲣⲱⲧⲉ ⲏ ϩⲉⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲏ ⲕⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲍⲱⲟⲛ ⲛ̀ϣ̄ⲃ̄ⲃⲓⲱ ⲡⲁⲣⲁ ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉ̀ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ϩⲉⲛⲅⲉⲛⲏⲙⲁ ⲛ̀ⲃ̄ⲣ̄ⲣⲉ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲉⲗⲟⲟⲗⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲥⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲡ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲗⲩⲭⲛⲓⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲛ̄ ⲟⲩϣⲟⲩϩⲏⲛⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲕⲉϩⲩⲡⲟⲣⲁ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧ̄ⲛ̄ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓⲧⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϩⲱⲱϥ ⲡⲟϣⲟⲩ ⲉϫⲱϥ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲡ̀ⲕⲉ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉϫ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉϫ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲗⲟⲉⲓϭⲉ ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣ̄ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛ ⲛⲟϫ̄ⲥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲉϥϣⲧ̄ⲙⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲉ̀ϫⲓⲧ̄ⲥ̄ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲃ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲣ ⲡ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ϩⲁⲑⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲁⲣ ⲏ ⲡ̀ⲥⲏⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲩ ⲉϣⲏϣ ⲙⲛ̄ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲅ̄. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧⲁϩ̄ϥ̄ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲣⲟⲟⲩϣ ⲙ̀ⲡ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲧⲁϩ̄ϥ̄ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲟϥ.

ⲇ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲧⲟϥ ϩⲟⲗⲱⲥ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲧ̄ⲙϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲩⲭⲁⲣⲓⲥⲧⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲩⲛⲁⲍⲓⲥ ⲏ ⲛ̄ϥϫⲱ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲧⲓⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ϥⲉⲙ̀ⲡ̀ϣⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲧ̄ⲙϫⲱ ⲛⲧⲁⲓⲧⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲁϥⲉⲣⲁⲓⲧⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲥⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩϩⲩⲡⲟⲩⲯⲓⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϩⲩⲡⲟⲛⲧⲉⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲧⲁⲗⲉ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲱⲥ ⲉϥⲧⲁⲗⲟ ⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲟⲩⲟⲛ.

ⲉ̄. ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲃⲏⲕ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̀ⲛⲉⲅⲣⲁⲫⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩϣⲁⲛⲧ̄ⲙϭⲱ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲣ̄ ⲡⲉϣⲗⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉⲣ̄ ⲡⲉϣⲗⲏⲗ· ⲙ̀ⲡ̀ϣⲉⲛϩⲙⲟⲧ ⲉϫⲱⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ϩⲓⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲧⲁⲍⲓⲁ ⲉⲧⲉ ϩⲉⲛϣⲧⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛⲉ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ.

ⲋ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲁⲛ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲕⲁⲛ ⲉϥⲉⲛϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲏⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁ ⲡⲉⲧ̄ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓⲃⲟⲗ.

ⲍ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲁⲓ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲏ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉϥϩⲓⲃⲟⲗ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲟⲩⲗⲁⲓⲕⲟⲥ ⲃⲱⲕ ⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ϩⲱⲥ ⲉϥϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲧϥ̄ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ̄ ⲧ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲥϩⲁⲓ ⲉⲩⲥⲩⲛϩⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲉⲓⲧⲉ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲓ ⲉⲓⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧϥ̄ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϩⲓⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲉϥϭⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϫⲉ ⲁϥϫⲓ ϭⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲁⲡⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲑ̄. ⲛ̀ϣϣⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛ̄ϥϭⲱ ϩⲓϫⲛ̄ ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ⲕⲁⲛ ⲉⲩϣⲁⲛ ⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓⲧⲓⲁ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲉⲣⲛⲟϥⲣⲉ ⲛ̀ⲥⲉϫⲓⲧϥ̄ ⲛ̀ϫⲛⲁϩ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣ ⲡⲁⲓ ϩⲱⲥ ⲉⲟⲩⲉⲛ ϭⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲉⲣ ⲟⲩϩⲏⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧϩⲙ̄ ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁ ϩⲓⲧⲙ̄ ⲡ̀ϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲓ ⲟⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲁⲁϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ ⲛ̀ϩⲁϩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲟⲩⲥⲟⲡⲥ̄ ⲉϥϭⲙ̄ϭⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

ⲓ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲁ ϩⲱⲗⲟⲥ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲏⲡ ⲉ̀ⲧ̀ⲧⲁⲍⲓⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲕⲱ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲛ̄ϥϭⲱ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉϣ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲧⲣⲉϥⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁⲣⲁ ⲧⲉⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲉⲛⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲧⲣⲉ ⲡⲁⲓ ⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲉⲓ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲁⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲗⲟ ϩⲛ̄ ⲧⲉϥⲁⲧⲁⲍⲓⲁ ⲙⲉⲛⲧⲟⲓⲅⲉ ⲉϥⲛⲁⲥⲩⲛⲁⲅⲉ ϩⲙ̄ ⲡ̀ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲉⲡ ⲧⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲓⲁ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ⲧⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ϥϫⲓⲧⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲇⲓⲧⲁⲥⲕⲁⲗⲱⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲧⲁⲍⲓⲁ.

ⲓ̄ⲁ̄. ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϭⲗⲟⲙⲗⲉⲙ ϩⲛ̄ ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲥⲛⲁⲩ ⲙ̄ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲁ ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲏ ⲙ̄ⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲗⲗⲁⲕⲏ ⲙ̄ⲙⲛ̄ϣϭⲟⲙ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲉⲣ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲡϥ̄ ϩⲱⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲁⲣⲓⲑⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲟⲩⲏⲏⲃ.

ⲓ̄ⲃ̄. ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲭⲏⲣⲁ ⲏ ⲟⲩⲉⲓ ⲉ̀ⲁⲩⲁϣⲉ ⲏ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲏ ⲏ ⲟⲩϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲏ ⲟⲩⲉⲓ ⲉ̀ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧϩⲛ̄ ⲛⲉⲥⲕⲩⲛⲏ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲑⲉⲁⲧⲣⲟⲛ ⲡⲉ ⲏ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲛ̄ ⲥⲱⲛⲉ ⲥ̄ⲛⲧⲉ ⲏ ⲧ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲏ ⲧ̀ϣⲉⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥⲱⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲛ̄ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲉⲣ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲡϥ̄ ϩⲱⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲟⲩⲏⲏⲃ.

ⲓ̄ⲅ̄. ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϫⲓ ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̀ϣⲉⲡⲧⲱⲣⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲓ̄ⲇ̄. ⲡⲉⲥⲓⲟⲩⲣ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲛ̄ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲥⲓⲟⲩⲣ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉⲡⲉⲣⲉⲁ ⲛ̀ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ⲧⲁⲩϣⲉⲧ ⲛⲉϥϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲇⲓⲱⲅⲙⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲧⲁⲩϫⲡⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲉⲙⲡ̀ϣⲁ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲁϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥϣⲁⲁⲧϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲓⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲣ̄ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁϥⲉⲣⲣⲉϥϩⲱⲧⲃ̄ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲣϫⲁϫⲉ ⲉ̀ⲡ̀ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲓ̄ⲉ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϣⲁⲁⲧϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁϥⲫⲟⲛⲉⲩⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ.

ⲓ̄ⲋ̄. ⲡ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲁⲁⲧϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲛ̀ϣⲟⲙⲛ̄ⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥⲉⲡⲉⲓⲃⲟⲩⲗⲉⲩⲉ ⲉⲡⲉϥⲱⲛ̄ϩ ⲙ̄ⲙⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ.

ⲓ̄ⲍ̄. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁϩⲟϥ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲏ ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥⲱⲣⲕ̄ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲏ ⲟⲩϫⲓⲟⲩⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲛⲟϫϥ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧ̀ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲓⲁ ⲧⲉⲅⲣⲁⲫⲏ ⲅⲁⲣ ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲉⲣⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲓⲕⲃⲁ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.

ⲓ̄ⲏ̄. ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲟⲛ ⲡ̀ⲕⲉ ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲛⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲯⲁⲗⲧⲏⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓ̀ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩϫⲓ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲓ ⲧⲉⲛⲕⲉⲗⲩⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲉⲧⲉⲓⲉⲩⲟ ⲛ̄ⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ⲣⲉϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲡ̀ⲕⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲓ̄ⲑ̄. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲛⲁϩⲓⲟⲩⲉ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲩⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϩⲉⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲣⲉϥϫⲓⲛ̀ϭⲟⲛⲥ̄ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ ϩⲓⲧⲛ̄ ϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉ ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲅⲁⲣ ϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲛ ⲉ̀ⲡⲁⲓ ϩⲛ̄ ⲗⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲩϩⲓⲟⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉϥϭⲉⲉⲧ ⲡⲉ ⲛⲁⲩⲥⲁϩⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲁϩⲟⲩ ⲉϥϣⲉⲡ ϩⲓⲥⲉ ⲛⲉϥⲛⲟϭⲥ ⲁⲛ ⲡⲉ.

ⲕ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉϫⲛ̄

ϩⲉⲛⲉⲩⲗⲏⲙⲁ ⲉⲩⲟⲩⲟⲛϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉⲑⲟⲛⲟϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲏ ⲉϫⲱϩ ϩⲱⲗⲟⲥ ⲉⲛ̀ⲧⲏⲣϥ̅ ⲉⲛϣ̅ⲙϣⲉ ⲉⲧⲉⲛⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁϣⲁⲁⲧ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲛ̀ⲧⲏⲣϥ.

ⲕ̅ⲁ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲉ̀ⲡⲉⲓⲁⲝⲓⲱⲙⲁ ϩⲓⲧⲛ̅ ϩⲉⲛⲭⲣⲏⲙⲁ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲡⲱϣⲛⲉϥ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲉ̀ⲛ̀ⲧⲏⲣϥ̅ ⲛ̀ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲛ̀ⲙⲁⲅⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ.

ⲕ̅ⲃ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲭⲣⲱ ⲛ̀ϩⲉⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛ̅ϥⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟⲩϫϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲛ̅ ⲡⲉⲧⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

ⲕ̅ⲅ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̅ϥⲥⲩⲛⲁⲅⲉ ϩⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲕⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲉϥϩⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧϭⲁⲉⲓⲟ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲧⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲙⲛ̅ⲧⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲧⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲙⲁⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲟⲩⲇⲩⲣⲁⲛⲛⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲟⲛ ⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲉ ⲙ̅ⲛ̅ⲛⲥⲁ ⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁⲩⲱ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ.

ⲕ̅ⲇ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲁ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲉⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϣⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ϩⲟⲩⲛ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩϫⲱⲛⲧ̅ϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁϥⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲙⲟⲩ.

ⲕ̅ⲉ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ϣ̅ⲙⲙⲟ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲏ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲥⲩⲛϩⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ϩⲉⲛⲉⲥϩⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ϩⲉⲛⲣⲉϥⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲩⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲅⲉⲓ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲕⲟⲓⲛⲱⲛⲉⲓ ⲛⲉⲙⲙⲁⲩ ⲟⲩⲛ̅ϩⲁϩ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϩⲱⲃ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩⲥⲩⲛϩⲁⲣⲡⲁⲕⲏ.

ⲕ̅ⲋ̅. ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛ̀ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉϣϣⲉⲡ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲟ̀ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ̅ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲁⲁϥ ⲛⲁⲩ ϩⲱⲥ ⲁⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲣ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲉϫⲛ̅ⲧϥ̅ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲁⲣ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲣ̅ⲛⲟϥⲣⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲁ ⲧⲉϥⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲁⲡⲉ ⲉϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲣ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲛ̀ⲃⲣ̅ⲣⲉ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱ́ⲙⲏ ⲛ̀ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧ̀ϩⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲉ ⲟⲩϩⲟⲙⲟⲛⲓⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ϫⲓ ⲉⲟⲟⲩ ⲙⲛ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲉ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲙⲛ̅ ⲡⲉ ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲕ̅ⲍ̅. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲧⲟⲗⲙⲁ ⲉ̀ⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲉϥⲧⲟϣ ⲉ̀ϩⲉⲛⲡⲟⲗⲓⲥ ⲏ ϩⲉⲛⲭⲱⲣⲁ ⲛ̀ⲥⲉ-ϩⲩⲡⲟⲕⲓⲥⲑⲁⲓ ⲛⲁϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲗⲉⲅⲭⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲁϥⲣ̅ⲡⲁⲓ ⲡⲁⲣⲁ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϫⲛ̅ ⲙ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲏ ⲛⲉⲭⲱⲣⲁ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲙⲛ̅ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ.

ⲕ̅ⲏ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲭⲉⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̅ϥⲧ̅ⲙ̅ⲕⲁⲧⲟⲓⲭⲉ ⲉⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲓ ⲏ ⲉⲧⲣⲉϥϥⲓ ⲛ̀ⲡⲣⲟⲟⲩϣ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ̅ ⲉⲩⲛⲁⲕⲁⲁϥ ϩⲓⲃⲟⲗ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲕⲁⲧⲁⲧⲉⲭⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ.

ⲕ̅ⲑ̅. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲃⲱⲕ ⲛ̀ⲥⲉⲧⲙ̅ⲕⲁⲁϥ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉϥⲅⲛⲱⲙⲏ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲧ̀ⲕⲁⲕⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲙⲉⲛ ⲙⲁⲣⲉϥϭⲱ ⲉϥⲟ̀ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧ̀ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̀ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣ̅ⲣⲉϥϯⲥⲃⲱ ⲙ̀ⲡⲉⲓⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ϯⲙⲓⲛⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛ̀ϥϩⲩⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ ⲛⲁϥ ⲁⲛ.

ⲗ̅. ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲥⲛⲁⲩ ⲧⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲇⲱⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲧ̀ⲙⲛ̅ⲧⲣⲉϥϣ̅ⲙϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲙⲁ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲁⲛⲧⲓⲗⲟⲅⲓⲁ ⲉⲧⲉϣⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧ̀ϣⲟⲣⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲛ̀ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲙⲉϩϥⲧⲟ ⲛ̀ϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲡⲉⲛⲧⲏⲕⲟⲥⲧⲏ ⲧ̀ⲙⲉϩⲥⲛ̅ⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲟⲩ ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲥ̅ⲛⲟⲟⲩⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲟⲡⲉ.

ⲗ̅ⲁ̅. ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ϥⲓ ⲡⲉⲩⲣⲟⲟⲩϣ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲣⲉϥⲇⲓⲟⲓⲕⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲧϭⲱϣ̅ⲧ̅ ⲉϫⲱϥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϥⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲉⲩϩⲏⲩ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉ ⲏ ⲉⲧⲣⲉϥⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛ̀ⲕⲁ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲉⲛϩⲏⲕⲉ ⲛⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲭⲱⲣⲏⲅⲉⲓ ⲛⲁⲩ ϩⲱⲥ ϩⲏⲕⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲣ̅ⲧⲣⲉϥⲣ̅ⲉϣⲱⲧ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉϩⲛⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲁⲗⲟⲓϭⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ.

ⲗ̅ⲃ̅. ⲙ̇ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲣ̅ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̇ϩⲱⲃ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙ̇ⲡⲉⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̇ⲧⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̇ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲙ̇ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲁⲛ ⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁϣⲁⲁⲧ̅ϥ̅ ⲙ̇ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ϩⲁ ⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ.

ⲗ̅ⲅ̅. ⲉⲣⲉ ⲛ̇ϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲙ̇ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛ̅ⲧⲁϥⲥⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲛ̅ⲧⲁϥ ⲙ̇ⲙⲁⲩ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲛⲁⲡ̇ϫⲟⲉⲓⲥ ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲓⲉ ϥ̇ⲛⲁⲙⲟⲩ ⲉϥⲛⲁⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲉ̇ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ. ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲁⲩ ⲙ̇ⲡⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣ̅ϥ̅ ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲧ̅ⲙ̅ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲙ̇ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲥⲱⲣ̅ⲙ̅ ⲛ̇ⲧ̅ⲗⲟⲓϭⲉ ⲛ̇ⲛⲁⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲏ ⲡⲟⲗⲗⲁⲕⲓⲥ ⲟⲩⲉⲛⲧⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲥϩⲓⲙⲉ ϩⲓ ϣⲏⲣⲉ ⲏ ⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ ⲏ ϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲛ̇ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̇ⲛⲁϩⲣ̅ⲙ̅ ⲛ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̇ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲉ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϯⲟⲥⲉ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲥ ⲛⲉ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛ̇ⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁϣ ⲛⲉ ⲛⲁⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲉⲩⲇⲩⲙⲉⲩⲉ ⲙ̇ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲛⲉϥⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̇ⲧⲁⲗⲟⲓϭⲉ ⲛ̇ⲛⲁⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉ ⲛⲉⲧⲏⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϩⲉⲛⲛⲟϭ ⲛ̇ϩⲓⲥⲉ ⲛ̇ⲥⲉϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉ̇ⲡⲉϥⲙⲟⲩ.

ⲗ̅ⲇ̅. ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲣϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲥϩⲛⲁⲁⲩ ⲉϣϫⲉ ⲁⲩⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϥ ⲉⲛⲉⲯⲩⲭⲏ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ⲛ̇ⲛ̇ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲉ ⲟⲩϩⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲉⲭⲣⲏⲙⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧ̅ϥ̅ ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲇⲓⲟⲓⲕⲉⲓ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉϥⲭⲱⲣⲏⲅⲉⲓ ⲛ̇ⲛⲉⲧϣⲁⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̇ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲛ̇ⲧⲉ ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲥⲧⲱⲧ ⲉϥϫⲓ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲉϥⲉⲣⲭⲣⲓⲁ ⲛⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲣⲱ ϩⲱⲗⲟⲥ ϥ̇ⲉⲣⲭⲣⲓⲁ ⲁⲩⲱ ϥ̇ϫⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲭⲣⲓⲁ ⲛ̇ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛ̇ϣ̅ⲙ̅ⲙⲟ ⲉⲧⲛⲁϭⲟⲉⲓⲗⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲧⲣⲉⲩϣⲱⲱⲧ ⲛ̇ⲗⲁⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̇ⲥⲙⲟⲧ ⲛ̇ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲣⲟϥ̅ⲧ̅ ⲉ̇ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲙⲉⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲁⲧⲟⲓ ⲙⲓϣⲉ ⲟⲩⲃⲉ ⲛ̇ϫⲁϫⲉ ⲙ̇ⲡ̅ⲣ̅ⲣⲟ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉϥⲟⲯⲱⲛⲓⲟⲛ ⲙ̇ⲙⲓⲛ ⲙ̇ⲙⲟϥ.

ⲗ̅ⲉ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̇ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉⲣⲟϥ̅ⲧ̅ ⲉϩⲉⲛⲧⲁⲗⲃⲁ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛϫⲏⲣ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛϯϩⲉ ⲏ ⲛ̅ϥ̅ⲗⲟ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ ⲏ ⲛ̇ⲥⲉⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟϥ ⲛ̇ϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲏ ⲡⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲏ ⲡⲉⲯⲁⲗⲙⲱⲧⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ϩⲓ ⲛⲁⲓ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲗⲟ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲟⲛ ⲛ̇ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲓϩⲉ.

ⲗ̅ⲋ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̇ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲉⲧ ⲛⲉⲧⲭⲣⲉⲱⲥⲧⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲙⲙⲏⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲗ̅ⲍ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̇ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲗⲏⲗ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉϩⲣⲁⲓⲧⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲡⲉⲓⲧⲣⲉⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲉⲓ ϩⲱⲥ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ.

ⲗ̅ⲏ̅. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̇ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉ̇ⲡ̇ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̇ⲛ̇ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ⲏ ⲧⲉⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲁϣ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡ̇ϣⲱⲛ̅ϥ̅ ⲙ̇ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙ̅ⲛ̅ ⲃⲉⲗⲓⲁⲣ ⲏ ⲁϣ ⲧⲉ ⲧ̇ⲙⲉⲣⲓⲥ ⲛ̇ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲁⲡⲓⲥⲧⲟⲥ.

ⲗ̅ⲑ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲕⲉ ⲟⲩⲁ ϩⲱⲗⲟⲥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̇ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̇ⲧ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲟⲩⲏⲏⲃ ⲥⲁϩⲱⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡ̅ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲉⲛⲁϥ ⲏ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲁⲥⲕⲏⲥⲓⲥ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϩⲱⲥ ⲉ̇ϩⲉⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲛⲉ ⲉ̇ⲁϥⲉⲣⲡⲱⲃ̅ϣ̅ ⲙ̇ⲡⲉⲧⲥⲏϩ ϫⲉ ⲁ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲉⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ϫⲉ ⲁ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲡ̇ⲣⲱⲙⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉϥϫⲓ ⲟⲩⲁ ⲉϥⲥⲱϣ̅ϥ̅ ⲙ̅ⲡ̅ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲇⲓⲟⲣⲑⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟϥ ⲏ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̇ⲥⲉⲛⲟϫ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲧⲁⲓ ⲟⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙ̇ⲡ̅ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ.

ⲙ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧ̅ⲙⲟⲩⲱϣ ⲉ̇ϫⲓ ⲙ̇ⲡⲉⲛ̇ⲧⲁϥⲛⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̇ⲛⲟⲃⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ϥ̅ⲛⲟϫ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ⲁⲩⲗⲩⲡⲉ ⲙ̇ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲓ ⲉⲧϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲣⲁϣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̇ⲧⲉⲓϩⲉ ϩ̅ⲛ̅ ⲧ̇ⲡⲉ ⲉϫ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ.

ⲙ̅ⲁ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲧ̅ⲙϫⲓ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛ̇ⲗⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥ̅ⲥⲉ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛ̇ⲏⲣ̅ⲡ̅ ϩ̅ⲛ̅ ⲛ̇ⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̇ϣⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲩⲥⲩⲛⲉⲩⲇⲏⲥⲓⲥ ⲣⲟⲕϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̇ⲁⲓⲧⲓⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉ ϩⲁϩ ⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ.

ⲙ̅ⲃ̅. ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲉ̇ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̇ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲕⲁⲡⲩⲗⲟⲥ ⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲏ ⲉϥⲥⲱ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲡⲉⲧϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲡⲁⲛⲇⲟⲭⲓⲟⲛ ⲏ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϩⲓⲏ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲏ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲉϩ ⲛⲁⲩ.

ⲙ̅ⲅ̅. ⲉⲣϣⲁⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲥⲉϣ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕϫⲉ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ.

ⲙ̅ⲇ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲥⲉϣ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲙ̅ⲉ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲭⲗⲉⲩⲁⲍⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲗ ⲏ ⲟⲩϭⲁⲗⲉ ⲏ ⲟⲩⲃ̅ⲗ̅ⲗ̅ⲉ ⲏ ⲟⲩⲁⲣⲉ ⲡⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ϣⲟⲟϭⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲧⲁⲓ ⲟⲛ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲕⲉ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲛⲁⲉⲣ ⲡⲁⲓ.

ⲙ̅ⲋ̅. ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲉϥⲁⲙⲉⲗⲉⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲏ ⲉ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲉ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲡⲁⲓⲇⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ϯⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲣⲉϥϣ̅ⲙ̅ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉϥⲁⲙⲉⲗⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲙ̅ⲍ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲟϥϣ̅ⲃ̅ ⲉ̀ⲟⲩⲁ ⲉϥϣⲁⲁⲧ ϩ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥ̅ⲧ̅ⲙ̅ϯ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲁϥⲁϩⲉ ⲛⲁϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲉϥϣⲁⲛϭⲱ ⲇⲉ ⲉϥϣⲃ̅ϣ̅ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϩⲱⲥ ⲣⲉϥϩⲉⲧ̅ⲃ̅ ⲥⲟⲛ.

ⲙ̅ⲏ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲉⲛ̅ϩ̅ ϩⲉⲛϫⲱⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲛⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲥⲁϩⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲛⲟⲩϫ ϩⲱⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩϭⲟⲣϭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲡ̀ⲗⲁⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲙ̅ⲑ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲁⲧⲟⲓⲅⲟⲣⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ ⲏ ⲟⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲛⲟⲉⲓⲕ ⲏ ⲕⲉ ϩⲱⲃ ⲛ̀ϯϩⲉ ⲉ̀ⲙⲉϣϣⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲗⲉⲭⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲛ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲁⲣⲛⲁ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲓⲧⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲉⲓⲧⲉ ⲟⲩϩⲉⲗⲗⲏⲛ ⲉⲓⲧⲉ ⲟⲩϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲁⲣⲛⲁ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫ̅ϥ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲡ̀ⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϥϣⲁⲛⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧ̅ϥ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲱⲥ ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ.

ⲛ̅ⲁ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲁ ϩⲱⲗⲟⲥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲟⲩⲉⲙ ⲁϥ ϩⲁ ⲡⲉⲥⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲏ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁⲟⲩⲑⲩⲣⲓⲟⲛ ⲧⲁⲕⲟϥ ⲏ ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲙⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲧⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛ̅ⲃ̅. ⲉⲩϣⲁⲛ ϩⲉ ⲉⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲉϥⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲏ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲡ̀ⲛⲟϭ ⲛ̀ⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ.

ⲛ̅ⲅ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲗⲏⲗ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲙⲉⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛ̅ⲇ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙⲓϣⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲁ ⲛ̅ϥ̅ ϩⲁϩⲧ̅ϥ̅ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲙⲓϣⲉ ⲛ̅ϥ̅ⲙⲟⲩ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉϥⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲡⲣⲟⲡⲉⲧⲏⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛ̅ⲉ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲇⲉ ϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ϫⲛⲁϩ ⲛ̅ϥ̅ⲉⲛⲕⲟⲧ̅ⲕ̅ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲥ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲟⲩϣⲉⲡ ⲧⲟⲟⲧ̅ⲥ̅ ⲉⲩⲉⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲕ ⲉⲍⲉⲥⲧⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲉ̀ϫⲓ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥⲉϭⲱ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧ̅ⲛ̅ⲧⲁϥⲑ̅ⲃ̅ⲃⲓⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲟⲩϩⲏⲕⲉ ⲧⲉ.

ⲛ̅ⲋ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ϫⲓ ⲛ̀ⲥ̅ⲛ̅ⲧⲉ ⲛ̀ⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲡⲟϣ ⲛⲁϥ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛ̅ϥ̅ⲟⲩⲉⲛ̅ϩ̅ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ϣϭⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲉⲛⲉϩ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲉⲛ̀ⲧⲁⲩⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲏ ⲁⲩⲭⲓⲣⲟⲇⲟⲛⲉⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲣ̅ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲏ ⲉⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲛ̅ⲍ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ ⲏ ⲟⲩⲣⲉϥⲯⲁⲗⲗⲉⲓ ⲧ̅ⲙ̅ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϩⲙⲉ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲏ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ ⲏ ϩ̅ⲙ̅ ⲡ̀ⲥⲟⲟⲩ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩϣⲱⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲕⲱⲗⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲏ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛ̅ⲏ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲡⲣⲉⲥ̀ⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲕⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲏ ⲛ̅ϥ̅ⲉⲣϣⲁ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲏ ⲛ̅ϥ̅ϫⲓ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ϩⲉⲛⲧⲁⲉⲓⲟ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲩϣⲁ ⲉⲧⲉ ϩⲉⲛⲁⲑⲁⲃ ⲡⲉ ⲏ ⲕⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲛⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲓⲙⲓⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛ̅ⲑ̅. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ϫⲓ ⲛⲉϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲉⲣⲡⲉ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲏ ⲧ̀ⲉⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲏ ϩⲏⲃ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲝ̄. ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲏ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ϩⲱϥ̄ⲧ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲩⲙⲏⲗⲓⲟⲛ ⲏ ⲟⲩⲛⲉϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲛ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϣⲁⲁⲧ̄ϥ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϩⲟⲃⲧ̄ϥ ⲙ̄ⲛ ⲡⲉϥⲕⲱⲃ ⲛ̀ϯⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲟⲡ.

ⲝ̄ⲁ̄. ⲟⲩⲥⲕⲉⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲃ ⲏ ⲟⲩⲥⲕⲉⲟⲥ ⲛ̀ϩⲁⲧ ⲏ ⲟⲩⲉⲓⲇⲟⲥ ⲛ̀ⲉⲓⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲁⲩⲧⲃⲃⲟϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ϥⲓⲧ̄ϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲭⲣⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁϥ.

ⲝ̄ⲃ̄. ⲉⲩϣⲁⲛ ⲕⲁⲧⲟⲓⲅⲟⲣⲉⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ϩⲓⲧ̄ⲛ ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̀ϩⲟⲧ ⲟⲩⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲓⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧ̄ⲛ ϩⲉⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲉ ϩ̄ⲙ ⲛ̀ⲧⲣⲉⲩⲉⲗⲉⲭⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϩⲱⲣⲓⲍⲉ ⲉϫⲱϥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲓⲁ ⲉⲧⲉϥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̄ϥⲧ̄ⲙⲥⲱⲧ̄ⲙ ⲙⲁⲣⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̀ⲡ̀ⲙⲉϩ ⲥⲟⲡ ⲥⲛⲁⲩ ϩⲓⲧ̄ⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲁⲩⲧ̄ⲛⲛⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϥⲧ̄ⲙⲥⲱⲧ̄ⲙ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙ̀ⲡ̀ⲙⲉϩϣⲟⲙ̄ⲛⲧ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉ̀ⲁⲛⲧ̄ⲛⲛⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥⲧ̄ⲙⲥⲱⲧ̄ⲙ ⲛ̀ⲧⲉⲓϩⲉ ⲁϥⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲙⲉ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲧ̀ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲁⲡⲟⲫⲁⲛⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲣⲁⲛⲁⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣ ⲑⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥϯ ϩⲏⲩ ϫⲉ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧ̄ϥ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲁⲡ.

ⲝ̄ⲅ̄. ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓ ⲟⲩϩⲁⲓⲣⲉⲧⲓⲕⲟⲥ ⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲙ̄ⲛⲧⲣⲉ ⲉ̀ⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓ ⲟⲩⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲣⲉ ϣⲁϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲉⲣⲙⲉ ϩⲓⲧ̄ⲛ ⲧ̀ⲧⲁⲡⲣⲟ ⲙ̀ⲙⲛⲧⲣⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲏ ϣⲟⲙ̄ⲛⲧ.

ⲝ̄ⲇ̄. ϣϣⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲝⲓⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲧⲙ̄ⲛⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲏ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲏ ⲕⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲥⲩⲅⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲁϥ ⲏ ⲛ̄ϥⲭⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉϥⲟⲩⲁϣⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲙ̄ⲛⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲭⲁⲣⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲁⲑⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲛ̄ⲧⲣⲱⲙⲉ ϣϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲉⲣ ⲡⲁⲓ ⲧⲉⲭⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲓⲁ ⲙⲉⲛ ⲛ̀ⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲛⲁϥ ϩⲛ ⲟⲩⲁⲫⲟⲣⲓⲥⲙⲟⲥ.

ⲝ̄ⲉ̄. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉϥϣⲟⲟϭⲉ ⲉⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲧⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ϣⲟⲟϭⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲧⲙ̄ⲛⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲁⲁϥ ⲡϣⲱⲱϭⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛⲁϣϫⲁϩⲙⲉϥ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲡ̀ϫⲱϩ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲟ̀ ⲇⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲗ ⲏ ⲃ̄ⲗⲗⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲟⲩⲭ ⲟⲧⲉⲓ ϫⲉ ⲉϥϫⲁϩ̄ⲙ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉ ⲛⲉⲛⲕⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩⲇⲁⲓⲙⲱⲛⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥⲉⲣ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲧⲣⲉϥϣⲗⲏⲗ ⲙ̄ⲛ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉϥϣⲁⲛⲧ̄ⲃⲃⲟ ⲇⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓⲧ̄ϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ϥ̀ⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲣ ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ.

ⲝ̄ⲋ̄. ⲡⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩ̄ⲛ ⲟⲩⲃⲓⲟⲥ ⲛ̀ϩⲉⲑⲛⲓⲕⲟⲥ ⲏ ⲛ̀ⲧⲟϥ ϩ̄ⲛ ⲛⲉ ⲁⲛⲁⲥⲧⲣⲟⲫⲏ ⲉⲥϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲁϥϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲁⲁϥ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ϣϣⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲧⲉⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲟⲛⲧ̄ϥ ϩ̄ⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲁϩ ⲛ̀ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲁⲣⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ϩⲓⲧ̄ⲛ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲝ̄ⲍ̄. ⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̀ϣϣⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲕⲁⲁϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲇⲓⲛⲕⲉ ⲛ̀ϩⲉⲛⲇⲏⲙⲟⲥⲓⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣⲉϥⲉ̄ⲣϥⲉ ⲉ̀ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉϥⲕⲁ ⲧ̀ⲙⲛ̄ⲧⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲛ̄ϣϭⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲉ̀ⲉⲣϩ̄ⲙϩⲁⲗ ⲛ̀ϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲛⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡ̀ϫⲟⲉⲓⲥ.

ⲝ̄ⲏ̄. ⲛ̀ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉ ϩ̄ⲙϩⲁⲗ ⲣ̄ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲛ̀ⲛⲉⲩϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲩⲗⲩⲡⲉⲓ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲩϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϯⲙⲉⲓⲛⲉ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲟⲩϣⲟⲣϣⲉⲣ ⲛ̀ϩⲉⲛⲏⲓ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩϩ̄ⲙϩⲁⲗ ⲟⲩⲱⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉϥⲉⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ⲛⲧ̄ϥ ⲉ̀ⲡ̀ⲃⲁⲑⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲭⲓⲣⲟⲧⲟⲛⲓⲁ ⲛⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲟⲛⲏⲥⲓⲙⲟⲥ ⲡⲉⲧⲉⲡⲱⲛ ⲡⲉ ⲟⲩⲱⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉ ⲛⲉϥϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲟⲩⲱⲛ̄ϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉⲁⲁϥ ⲛ̀ⲣⲉⲙϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲥⲉϫⲟⲟⲩϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̄ⲙ ⲡⲉⲩⲏⲓ ⲉⲓⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲓⲣⲉ.

ⲝ̄ⲑ̄. ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲏ ⲡ̀ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉⲣⲟ̄ϥⲧ ⲉ̀ϩⲉⲛⲙ̄ⲛⲧⲙⲁⲧⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲁⲁⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̄ϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉ̀ⲇⲓⲛⲕⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲙ̄ⲛⲧⲟⲩⲏⲏⲃ ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲡⲉ ⲉ̀ⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯ ⲛ̀ⲛⲁⲡ̀ⲣ̄ⲣⲟ ⲙ̀ⲡ̀ⲣ̄ⲣⲟ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

ⲟ̄. ⲡⲉⲧⲛⲁⲥⲉϣ ⲡ̀ⲣ̄ⲣⲟ ⲏ ⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ⲡ̀ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲛ ⲙⲁⲣⲟⲩⲧⲓⲙⲱⲣⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲉⲛ ⲟⲩⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲑⲁⲓⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩⲕⲁⲁϥ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲟ̄ⲁ̄. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲓϫⲱⲱⲙⲉ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧ̄ⲛ ⲛ̀ⲧⲱⲧ̄ⲛ ⲧⲏⲣⲧ̄ⲛ ⲉⲩⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲱⲧ̄ⲛ ⲛⲉ-

ⲕⲗⲏⲣⲓⲕⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̀ⲗⲁⲉⲓⲕⲟⲥ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲉⲛ ϩ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛ̀ⲁⲥ ⲛ̀ϯⲟⲩ ⲛ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲧ̀ⲅⲉⲛⲛⲏⲥⲓⲥ ⲡ̀ⲇⲉⲍⲟⲇⲟⲥ ⲡ̀ⲗⲉⲩⲉⲓⲧⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ⲁⲣⲓⲑⲙⲟⲥ ⲡ̀ⲇⲉⲩⲧⲉⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲟⲛ ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲡ̀ⲛⲁⲩⲏ ⲡ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲣⲓⲧⲏⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ϩⲣⲟⲩⲑ ⲧⲉϥⲧⲟⲉ ⲙ̀ⲙⲛ̅ⲧⲉⲣⲟ ⲧ̀ϣⲟⲣⲡⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲙⲉϩⲥⲛ̅ⲧⲉ ⲉ̀ⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲧ̀ⲙⲉϩϣⲟⲙⲧⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧ̀ⲙⲉϩϥⲧⲟⲉ ⲉ̀ⲛⲉ ϫⲱⲱⲙⲉ ⲧ̀ⲥⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲡⲁⲣⲁⲗⲟⲓⲡⲟⲙⲉⲛⲟⲛ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲛ̅ⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ⲡ̀ϣⲟⲣ̅ⲡ̅ ⲛ̀ⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛ̀ⲉⲥⲇⲣⲁⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲓⲟⲩⲇⲉⲑ ⲙ̅ⲛ̅ ⲇⲱⲃⲓⲧ ⲉⲩϫⲱⲱⲙⲉ ⲓⲱⲃ ⲡ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩⲟⲩⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲣⲟⲓⲙⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲟⲙⲱⲛ ⲡⲉⲕⲗⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲥ ⲡϫⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲉϫⲱ ⲡ̀ⲙⲛ̅ⲧϫⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉϥⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟϭ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲏⲥⲁⲓⲁⲥ ⲓⲉⲣⲏⲙⲓⲁⲥ ⲓⲉⲍⲉⲕⲓⲏⲗ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲛⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲧⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ϫⲓ ⲥⲃⲱ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲃⲟⲗ ⲧ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲟⲙⲱⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲉⲥⲑⲏⲣ ⲡ̀ϣⲟⲙⲛ̅ⲧ ⲛ̀ϫⲱⲱⲙⲉ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲕⲕⲁⲃⲉⲩⲥ ⲧ̀ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙ̀ⲡ̀ϣⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲥⲓⲣⲁⲭ ⲉⲧⲟϣ ⲛ̀ⲥⲃⲱ ⲛⲉ ⲡϫⲱⲱⲙⲉ ⲇⲉ ϩⲱⲱⲛ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲧ̀ⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛ̀ⲃ̅ⲣ̅ⲣⲉ ⲛⲉ ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲛϣⲣ̅ⲡ̅ ϫⲟⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲑⲑⲁⲓⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲁⲣⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ ⲛ̀ⲕⲁⲧⲁ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛⲉⲛⲡⲣⲁⲝⲓⲥ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲧ̀ⲥⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲧ̀ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̀ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲓ̈ⲁⲕⲱⲃⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲁⲓ̈ⲟⲩⲇⲁⲥ ⲧ̀ⲙⲛ̅ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲧⲁⲡⲟⲕⲁⲗⲩⲙⲯⲓⲥ ⲛ̀ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲧ̀ⲥⲛⲧⲉ ⲛ̀ⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲙⲏⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲉⲟϣⲟⲩ ϩⲓ ⲃⲟⲗ.

ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲱ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛⲧⲱⲧⲛ̅ ϭⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛϭⲱ ϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲟⲩⲉⲛ ⲧⲏⲧⲛ̅ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲃⲟⲗ ϣⲁ ⲃⲟⲗ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ϣⲁⲛⲉⲣ ⲁⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲥⲉⲛⲁⲥⲱⲃⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲕⲱ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲉⲣⲏⲩ ϣⲁ ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲉⲣⲓⲙⲉ ⲛ̀ⲥⲱⲧⲛ̅ ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲇⲓⲙⲱⲣⲓⲁ ⲉⲥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛⲧⲉⲧⲛ̅ⲙⲛ̅ⲧⲁⲧⲥⲱⲧⲙ̅.

ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲙ̀ⲡ̅ⲧⲏⲣ̅ϥ̅ ⲁⲩⲱ ⲡ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲉϥⲛⲁⲉⲣ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲛ̀ⲟⲩⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲉϥⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛϥⲥⲉⲃⲧⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲁⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲟ̀ ⲛ̅ⲁⲧϫⲃⲓⲛ ⲉⲙⲛ̅ ⲛⲟⲃⲉ ϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲧⲛ̅ ⲛ̅ϥⲉⲣ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲛ̀ⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲛ̅ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲱⲛ̅ϩ̅ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ϩⲓⲧ̅ⲛ̅ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ ⲧⲟⲟⲧ̅ϥ̅ ⲉⲣⲉ ⲉⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲡⲣⲉⲡⲉⲓ ⲛⲁϥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲛ̀ⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ ⲁⲩⲱ ⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲛ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏⲛ.

ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϭⲓ ⲛ̀ⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲙⲏⲥ — ⲕⲁⲓⲫⲁⲗⲁⲓⲟⲛ ⲟ̅ⲁ̅.

DIE SAITISCHEN MONUMENTE DES VATIKANS.

von

Dr. Alfred Wiedemann.

Das ägyptische Museum des Vatikans nimmt unter den Sammlungen ägyptischer Alterthümer in Italien eine eigenartige Stellung ein. Zwar nicht durch die Zahl oder den hervorragenden Werth der Monumente — hierin wird dasselbe durch die Sammlungen in Turin, Florenz und Bologna weit übertroffen — aber dadurch, dass zwei Classen von Denkmälern hier in ganz besonderer Weise vertreten sind und dass für die Beurtheilung dieser beiden Classen das vatikanische Museum grundlegend sein muss. Einmal sind dies die zahlreichen Nachbildungen ägyptischer Monumente aus der Zeit der römischen Kaiser, besonders aus der Hadrians, welche zumeist in der Villa dieses Herrschers zu Tivoli gefunden, uns zeigen, in wie merkwürdiger Weise die Römer die ägyptische Kunst aufgefasst und missverstanden haben. Dann aber finden wir neben diesen kunsthistorisch wichtigen Ueberresten der jüngsten Epoche der ägyptischen Kunst eine andere Periode derselben in vortrefflicher Weise

vertreten, nämlich die sogenannte saitische Periode vom Anfange der 26ten bis zum Ausgange der 31ten Dynastie. Für die Kenntniss gerade dieser Zeit, welche durch ihre archaisirenden Bestrebungen in Kunst, Schrift, Sprache und politischen Einrichtungen eine so merkwürdige Rolle in der gesammten ägyptischen Geschichte spielt, bietet das vatikanische Museum ein reiches und werthvolles Material dar. Unter diesen Umständen habe ich es für nützlich gehalten, bei einem längeren Aufenthalte im October 1877 in Rom diese Denkmäler und ihre Inschriften möglichst vollständig zu copiren und in Papier abzudrücken. Die wichtigeren dieser Texte, welche für die Sprache und das Titelwesen der Epoche von Bedeutung zu sein scheinen, möchte ich hier weitern Kreisen zugänglich machen, insoweit dieselben nicht, wie z. B. die berühmte naophore Statue des Ḥor-ut'a-suten-net, durch anderweitige Publicationen bereits Gemeingut der Wissenschaft geworden sind. Wir betrachten dabei am Besten die Monumente nach Classen geordnet und fügen den Texten nur wenige erläuternde Bemerkungen bei.

A. SARKOPHAGE.

1. Untertheil eines sehr schön gearbeiteten Steinsarkophages. Die Inschrift in zwei Vertikalkolumnen von trefflich eingeschnittenen Hieroglyphen befindet sich auf der Unterseite desselben (vgl. PIEHL im *Rec. de trav. rel.*, II, p. 30).

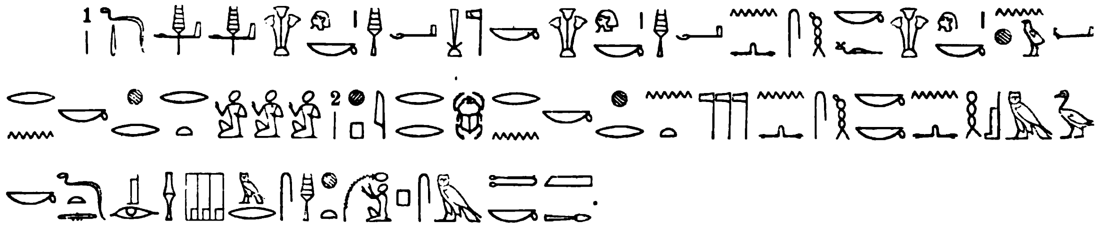

«Es spricht Ḥāḥā hinter Dir: Es steht Dein göttlicher Bruder hinter Dir, er steht. Nicht vernichtet er Deinen Schutz. Beschützt ist Dein Name unter den Menschen, es gelangt Dein Name unter die Götter. Nicht wirst Du vernichtet, nicht wirst Du geschädigt, ewiglich, Osiris, Vorsteher der Tempel, Vorsteher der Priester der Sechet, Psammetich, Seliger.»

Die Gottheit Ḥāḥā, welche hier auftritt, scheint sonst im ägyptischen Pantheon keine grössere Rolle gespielt zu haben. Es ist bekannt, dass das einfache im Allgemeinen den Schutzgott eines Ortes in der Gestalt einer Schlange bezeichnet (BRUGSCH, *Wörterb.*, p. 929) und speciell zur Benennung der heiligen Schlange von Denderah diente (*Rev. Arch.*, N. S., XIV, p. 303). Von demselben Stamme wird der Name der Göttin gebildet, welche im Süden das Himmelsfirmament stützte (MARIETTE, *Denderah* II, pl. 55 a) und genau ebenso heisst auch die sechste Tagesstunde. Endlich bezeichnete man mit beiden Namensformen verschiedene Gottheiten, wie Osiris und dessen Form Neferhetep, Chnum und auch den König selbst (v. BERGMANN, *Sarkophag des Panehemisis*, p. 6). Die reduplicirte Form scheint sich sonst kaum zu finden und lässt sich daher nur in hypothetischer Weise erklären. Vermuthlich dient sie, da das folgende Verbalsuffix *-f* zeigt, dass unter ihr ein Gott verstanden werden muss, als ein Beiname des Osiris, welcher den Titel «göttlicher Bruder» des Todten als dessen Leidensgefährte führen würde. Eben dieses masculine Suffix verbietet es, an einen Beinamen der Nephthys, welche sonst meist den Titel trägt, zu denken.

Beachtenswerth ist die archaisirende Inversion des Göttinennamens in dem Titel des Verstorbenen mer-Seχet-àb, während die etwa der gleichen Zeit entstammende Stele C. 112 im Louvre bei Gelegenheit des Titels des Verstorbenen die Worte in der logisch richtigen Folge mer-àb-Seχet aufführt. Dass in derartigen Titeln das *àb* nicht im Plural zu stehen braucht, beweisen mehrfache ähnliche Ausdrücke, wie 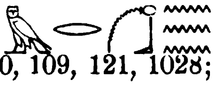 bei Lieblein, *Dict. des noms,* Nr. 986, 1250; bei Lieblein, Nr. 40, 109, 121, 1028; *Aeg. Zeitschr.* XIII, p. 68, u. s. f.

2. Untertheil eines Granitsarkophages mit einer Zeile in prachtvoll eingeschnittenen Hieroglyphen. Der Text beginnt am Kopfende des Sarges und kehrt ohne Unterbrechung dorthin zurück:

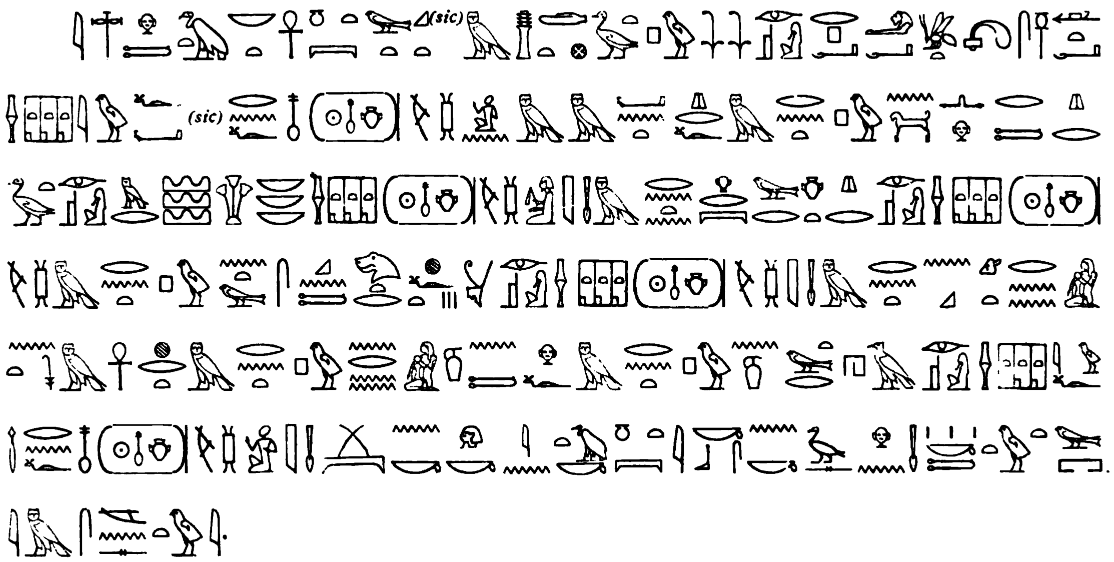

«Preis sei Dir Mutter, Herrin des Lebens, Nut, Du Grosse, welche weilt in Mendes. Dein Sohn ist das Ebenbild des Osiris, der Erbfürst, der Siegelbewahrer, der einzige Freund, der Tempelvorsteher Àuf-āa, mit Beinamen Ra-nefer-àb-mer-Neit. Du streckst Dich aus, ihn festhaltend in Deinem Namen «Ruherin, ohne etwas über ihr», festhaltend Deinen Sohn, den Vorsteher aller Nordländer N. in Deinem Namen als «Grosse Oberin des Herzens» festhaltend den Osiris N. in Deinem Namen als «Herrin der Tapferkeit» um abzuwehren die Feinde des Osiris N. in Deinem Namen als «Diejenige, welche sich befindet im Nährgemach des Königs (d. h. Osiris) mit Lebensnahrung»; in Deinem Namen als «Nährerin, welche bildete sein (des Osiris) Haupt»; in Deinem Namen als «Grosse Bildnerin». — Heil sei Osiris, dem Tempelvorsteher Àufāa, mit Beinamen Ra-nefer-àb. — Es wird umhüllt Dein (des Todten) Haupt von deiner Mutter Nut, sie beugt sich zu Dir, ihrem Sohne, wegen Deiner Worte . . . .»

Aehnliche Anrufungen der Nut unter ihren verschiedenen mystischen Namen finden sich sehr häufig auf Sarkophagen der saitischen Periode. Eines der besten Beispiele bietet ein Sarkophag in Bulaq (vgl. v. Bergmann, *Sarkophag des Panehemisis,* Untertheil, p. 12 ff.) dar.

Unter den Titeln des Verstorbenen ist der eines mer set-u Ḥa-neb-u bemerkenswerth, da sein Auftreten an dieser Stelle einen Beweis mehr gegen die Identification der Ḥa-neb-u und der Jonier in älteren Inschriften darbietet.

3. Zweiter, ganz ähnlicher Sarkophag mit auffallend tief eingeschnittenen Hieroglyphen, welche genau denselben Text, wie der soeben besprochene Sarg enthalten. Die Varianten, welche dieser Text ergiebt, sind die folgenden: Statt steht ; statt steht ; statt beidemal nur ; statt nur ; endlich am Ende des Textes statt nur .

Der Verstorbene, dem dieser Sarg angehörte, hiess «Der Tempelvorsteher, der erste Festordner, der Allererste in der königlichen Gunst, der Priester der beiden Gottheiten (doch wohl Horus und Uat') Necht-Ḥor-ḥeb, mit Beinamen Necht-Ḥor-mench-âb».

Unter den Titeln ist auf den ersten Blick der eines u. s. f. auffallend, doch erklärt sich derselbe aus einer noch zu besprechenden Statue desselben Mannes, die uns zeigt, dass das hier nur aus graphischen Gründen über der ganzen Gruppe steht und nur als Complement zu *nefer* zu betrachten ist. Der ganze Ausdruck ist superlativisch zu fassen. Aehnliche Titulaturen als «eines Ersten in der königlichen Gunst» finden sich auch sonst (z. B. LIEBLEIN, *Dict.* Nr. 267) und besonders bei zahlreichen weiblichen Titeln aus dem alten Reich (z. B. LIEBLEIN, Nr. 77, 838, 1170 u. s. f.). — Dass das Bild des Schakals zur Bezeichnung eines Priesters, der im Sanctuarium zu functioniren hatte, diente, wiesen zuerst CHABAS (*Mél. égypt.*, IIIe sér., II, p. 107) und E. DE ROUGÉ (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, 25. 2, p. 302) nach.

B. STATUEN.

1. Torso einer sehr schön gearbeiteten stehenden Statue, auf deren Gürtel wir den Namen des Königs lesen, während sich auf dem Rücken die Titulatur desselben Herrschers findet: «Der Sonnenhorus, der die Wahrheit ergriff, der Herr beider Diademe, der Ordner Aegyptens, der Goldhorus, der lieben liess die Götter, der König von Ober- und Unter-Aegypten Nectanebus II».

Wir haben in dem Torso demnach den Rest einer Statue dieses letzten selbstständigen Herrschers des Nilthales zu sehen. — Zwei weitere, von dem gleichen Herrscher geweihte Monumente befinden sich gleichfalls im Vatikan. Es sind dies zwei liegende Löwen, welche einst die Diocletiansthermen schmückten und deren Inschriften bereits von KIRCHER (*Œdipus*, III, p. 463—4), freilich nicht besonders genau, publicirt worden sind. Dieselben sind auf beiden fast identisch, sie beginnen mit und laufen dann nach rechts und links um die Basis:

a. (auf 2. ausserdem) (auf 2. auch) (auf 2. auch)

b. (von an fehlt dies Alles auf 2.) (von an auf 2. fehlend) (von an auf 2. fehlend) (fehlt auf 2.)

Diese Löwen waren der Inschrift zufolge dem Toth von Reḥu geweiht. Dieses Reḥu ist wohl identisch mit der Stadt , welche z. B. auf der Pianchi-Stele

(l. 18, 115) erscheint und den Hauptort des 14. unterägyptischen Nomos bildete. Áp-reheḥu «der Scheider der Zwillinge» Horus und Set war ja einer der gewöhnlichsten Titel des Gottes Thoth (vgl. z. B. Naville, *Textes rel. au mythe d'Horus*, pl. 8; Brugsch, *Gefl. Sonnenscheibe*, p. 10; *Todtenb.*, Cap. 17, l. 25—6; *Pap. Ebers*, pl. 1, l. 12 ff; Plutarch, *De Is. et Osir.*, Cap. 19 u. s. f.) und die Identification des Titels mit dem Gotte ging so weit, dass in dem Papyrus des Amen-neb in London geradezu als Variante für den Gott , welcher nichts anderes ist, als die lunare Form des Thoth, das Wort eintritt (*Todtenb.*, Cap. 124, l. 8. — *Aeg. Zeitschr.*, 1871., S. 51).

2. Knieende Statue, die in der Hand einen auf der Vorderseite ganz von Darstellungen und Inschriften bedeckten Naos hält. Weitere Inschriften finden sich auf der Basis und auf der Rückseite.

Die Darstellungen vorn zeigen ein Thor, neben dem sich rechts und links das Ideogramm für Gott über dem Zeichen des Saitischen Nomos erhebt, darunter steht in vier Vertikalzeilen:

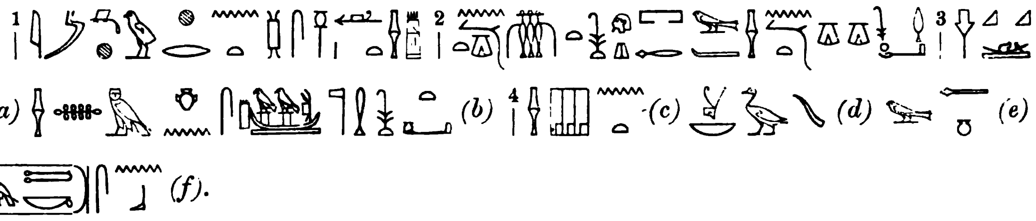

a) Auf einer Stele aus Saqqarah in Bulaq (*Ét. ég.*, IX, 40) erscheint ein

b) Das Zeichen ist jedenfalls das Ideogramm für *ḥenk* «feierliche Opfer darbringen».

c) Die Gruppe ist hier Relativum und nicht etwa die phonetische Aussprache des Ideogramms für Unter-Aegypten und dessen König. Dies geht hervor aus den Inschriften von Statuen aus derselben Periode in Florenz (Nr. 1184; *Aeg. Zeitschr.* 1879, S. 147) und Neapel, deren Besitzer den Titel führten. Den gleichen Titel, wie unser Psemtek-seneb trugen auch die Inhaber der Statue 2272 zu Berlin und einer Statue im Louvre.

d) Nach de Rougé, *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, 25, 2, p. 311, findet sich in Titeln als Abkürzung für . Das vorhergehende Zeichen ist sicher *(sa)*, nicht etwa *(ur)*.

e) Ein Oberarzt und königlicher Schreiber Áui wird durch die Canopen Nr. 2227—30 in Florenz genannt; ein weiterer war der Besitzer des grossen Naophorus im Vatikan Ut'a-Ḥor-suten-net.

f) Eine Canope desselben Mannes bewahrt das Museum zu Florenz Nr. 2226. Ein weiterer Psemtek-seneb, der Sohn des Ānch-uaḥ-áb-ra, weihte eine Statuette des Gottes Pa-nefer-neḥem, welche sich im Serapeum gefunden hat und sich jetzt in Bulaq befindet (Nr. 138; Mariette, *Not.*, p. 113).

Die Inschrift der Basis giebt nur die Titel des Todten:

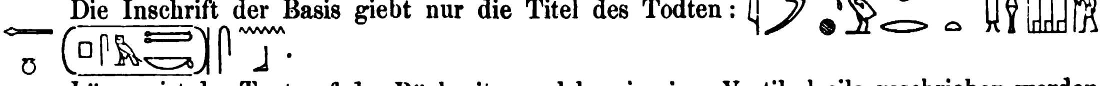

Länger ist der Text auf der Rückseite, welcher in einer Vertikalzeile geschrieben worden

1) Auf dem Original erscheint dieses Zeichen in etwas abgekürzter Gestalt.

ist :

Diese Inschrift bietet uns ein Beispiel einer sich häufig auf Statuen der saitischen Periode findenden religiösen Formel dar, welche neuerdings von Piehl (*Aeg. Zeitschr.* 1879, S. 146 ff; 1880, S. 64 ff.) und Naville (*Aeg. Zeitschr.* 1880, S. 24 ff.) behandelt worden ist. Das erste Wort derselben, welches ausser auf unserem Exemplare stets geschrieben wird, bezeichnet, wie Naville überzeugend nachgewiesen hat, nichts weiter als «die Statue, das Ebenbild». Die übrige Formel wird leicht verständlich, wenn wir einige Paralleltexte neben unserer Statue *(b)* zu Rathe ziehen. Wir wählen dazu zwei Texte aus dem Vatikan *(a, c)*, die bei Saqqarah gefundene Statuette des Ra-uah-àb-men, publ. Mariette, *Mon. div.*, pl. 77 h *(d)*, eine knieende Statue in Neapel (*e*. — Früher in Rom im Palazzo Farnese, schlecht publicirt von Kircher, *Oedipus*, III, p. 496), eine stehende Statue in Florenz (*f*. — Piehl, *Aeg. Zeitschr.* 1879, p. 147), eine sitzende Statue in Paris *(g)*, zwei Statuen, die Kircher, *Interpretatio Obelisci*, p. 126, und 140—1 publicirt hat *(h, i)*, und ein Granitfragment in Miramar (*k*. — Reinisch, *Aeg. Denkm.*, pl. 4 d; v. Bergmann, *Hierogl. Inschr.*).

Der Grundtext, der sich aus diesen Exemplaren ergiebt, lautet: 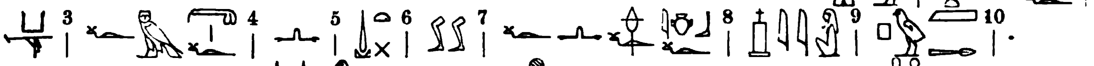

Varianten : 1. *e* : — 2. *c, d* : — 3. *a, i, k* : — 4. *e* : , *d* fehlerhaft : — 5. *e* : — 6. *a* : ; *h* : — 7. *g* : — 8. ; bei *b* und *c* steht statt bis nur ; bei *f, i* und *k* fehlt die Stelle von an, bei *g* von an bis . — 9. *e* : ; *a* fehlerhaft : . — 10. *i* : .

Der Sinn der Formel erklärt sich leicht bei einer Vergleichung derselben mit dem Inhalte des Cap. 89 des *Todtenbuches*, welches von der Vereinigung der Seele mit dem Körper in der Unterwelt handelt. Der Gott erscheint gleichfalls in diesem Capitel und wird hier angerufen als «Àni (als Variante giebt der Berliner Pap. 1478 , der Leidner Sarkophag L. 9 :), der Läufer in seiner Halle». Aus dem Pap. Louvre 3079 (col. 110, l. 6. — Pierret, *Ét. ég.*, p. 20—41) erfahren wir, dass ein Beiname des Osiris war und dasselbe geht aus den Texten von Edfu und Denderah hervor (vgl. die zahlreichen von Brugsch und Dümichen in der *Aeg. Zeitschr.* 1871 aufgeführten Stellen und vor Allem Dümichen, *Geogr. Inschr.*, I. pl. 96. — Dass Àn speciell dann ein Beiname des Osiris ist, wenn dieser als lunarer Gott aufgefasst wird, hob Naville, *La litanie du Soleil*, p. 60, hervor). Dieser Zusatz des Namens Àni zeigt, dass wir den ganzen Segenswunsch auf den Todten selbst zu beziehen haben, welcher als Osiris bezeichnet wurde. Diesem soll Erneuerung, d. h. neues Leben und neue Bewegungsfähigkeit gegeben werden, wenn seine göttliche Person vor ihm erscheint, wie dies z. B. durch die Vignette zum Cap. 89 des *Todtenbuches* veranschaulicht wird. Dann sollen seine Beine nicht mehr festgehalten werden (ganz ähnlich wünscht der Todte auf der Berliner Stele 7278 : «Gebt mir (oh Götter), dass ich fortbewege meine Beine ewiglich»), seine Mumienbinden sollen abfallen, er soll aus- und eingehen, wo und wie es ihm beliebt, an keinem Orte soll sein Herz abgewehrt werden. Wörtlich wäre demnach die Formel wiederzugeben : «Es wird ihm (dem Todten) gegeben seine Erneuerung.

wenn seine göttliche Persönlichkeit vor ihm ist, nicht sollen festgehalten werden seine Beine, nicht soll abgewehrt werden sein Herz, das des Âni nämlich, des Seligen».

3. Einen Paralleltext zu der soeben besprochenen Formel bietet eine weitere, oben abgebrochene, grosse und schön gearbeitete Statue desselben Museums dar. Auf der Rückseite findet sich in schönen Hieroglyphen die Inschrift in einer Vertikalzeile :
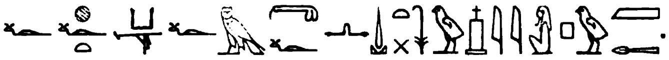.

4. Basis einer Statue, um welche eine einzeilige Inschrift herumläuft. Dieselbe beginnt vorn mit 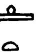 und läuft dann nach rechts und links. Nach rechts liest man : 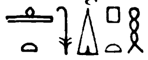
.

Nach links lautet der Text :
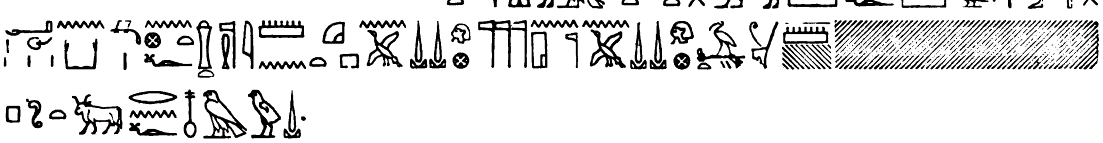.

Der Text ist interessant durch die Aufzählung der zahlreichen Priesterthümer, welche der Verstorbene Pe-sa-t-aḥ mit dem Beinamen Nefer-Ḥor-ut'a bekleidete.

5. Grössere, stehende Statue, welche sich an einen Obelisken anlehnt, mit langer Inschrift in drei Vertikalzeilen auf der Rückseite des Obelisken.

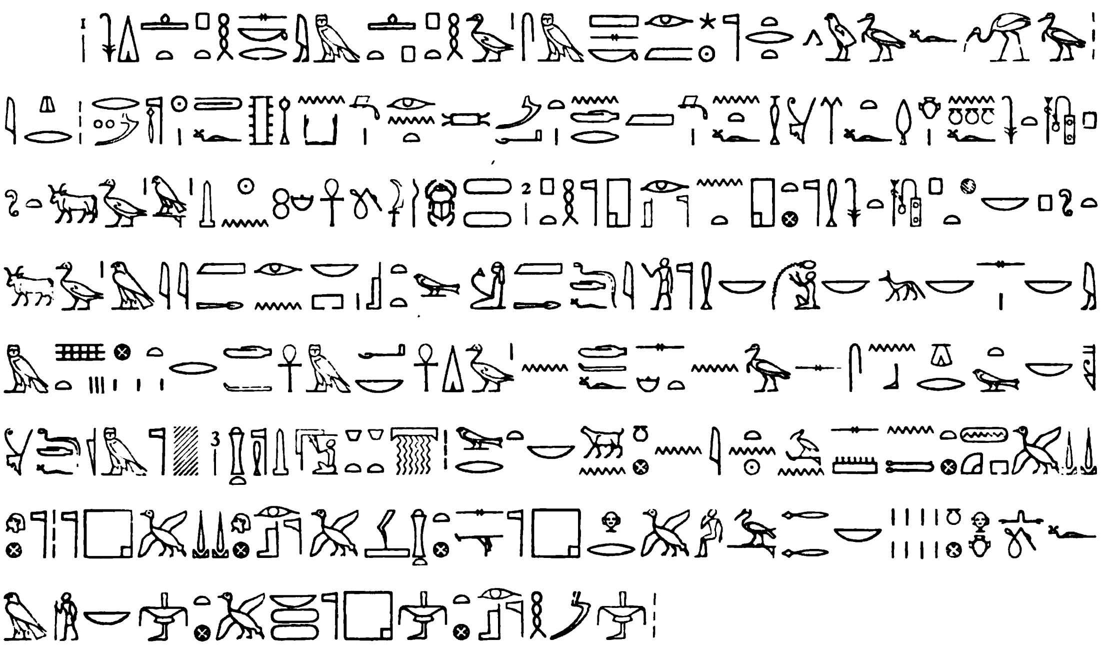

Ueber der Inschrift befindet sich das Bild eines stehenden Mannes, vor dem noch die Zeichen .... 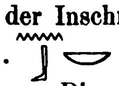 erkennbar sind. Ebenso sehen wir rechts oben und links oben je einen stehenden Mann. Die gleiche Figur erscheint auf dem Halsbande vor dem Gotte Ptah, welcher seinerseits auf dem Zeichen steht. Endlich steht links unten eine männliche Gestalt

mit dem Zeichen in der Linken, welche die rechte Hand, als wenn sie sprechen wollte, erhebt. Vor ihr ist eine Tafel angebracht mit den Worten

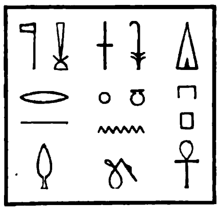

Diese Statue gehört offenbar mit dem oben besprochenen Postamente zusammen. Auch in ihren Texten bieten die Titel und die orthographischen Varianten besonderes Interesse, freilich auch besonders grosse Schwierigkeiten für die richtige Erklärung dar.

6. Knieende Statue, welche in den Händen einen Naos mit dem Bilde des Osiris hält. Die Inschriften befinden sich auf den Vorderwänden des Naos, wobei sie nach rechts und links auseinander laufen, an seinem Postamente und auf der Hinterseite der Statue. Eingravirt sind sie in sauber und klar ausgeführten Hieroglyphen.

Naos vorn, rechts : 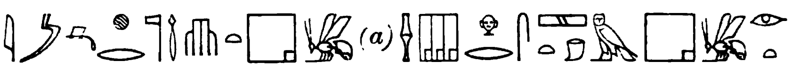

links :

darunter :

Rückseite mit zwei Vertikalzeilen. Das oberste Stück des Pfostens war abgebrochen und ist später ergänzt und mit ganz sinnlosen Zeichen beschrieben worden. Der echte Theil des Textes lautet :

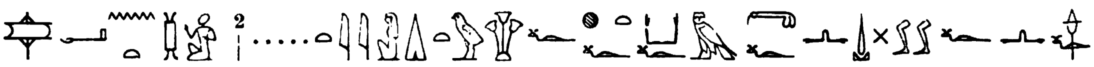

a) Nach den Untersuchungen von BRUGSCH (*Geog. Inschr.* I, p. 248) lag der Ort Ḥāsechet acht Meilen nordöstlich von Saïs und ward in ihm eine Form des Osiris verehrt. Auch unter dem kurz darauf genannten «grossen Gotte in Saïs» haben wir Osiris zu verstehen, welcher unter seinen zahlreichen Titeln auch den «der da ist in Saïs» führt. In der grossen Osirisliste des *Todtenbuches* (Cap. 142, l. 3—4) erscheint er als Gott der Stadt und in den Lamentationen der Isis und Nephthys wird er unter dem Namen Ȧn angerufen, nach Saïs zu kommen, denn Saïs sei sein Name. Für die Verehrung des Gottes speciell in Unter-Aegypten ist vor Allem zu vergleichen Strabo XVII, p. 803.

b) Die Gruppe dient zur Bezeichnung der beiden Gottheiten, welche in der unterägyptischen Stadt Buto verehrt wurden, in der Stadt, deren Tempelquartiere bekanntlich den Namen Pe nnd Ṭep führten. Die hier verehrten Götter nennt am klarsten ein Papyrus im Louvre (Nr. 3148, p. 8; publ. PIERRET, *Et. ég.*, p. 42—79), welcher schreibt «Horus in Pe, Uat'ït in Tep.». Beide treffen wir wieder auf der Diadochenstele aus der Zeit Ptolemäus I. (l. 16; cf. BRUGSCH, *Aeg. Zeitschr.*, 1871, p. 1 ff.), dann erscheinen sie nebeneinander in der auch sonst interessanten Stelle des *Todtenbuches* (Cap. 66, l. 1) : «Ich bin empfangen von Sechet, ich bin geboren von Neit, ich bin Horus, der hervorgegangen ist von Àr-t-ḥer, ich bin Uat', ich bin hervorgegangen als Sperber, u. s. w.». Aehnliche Stellen liessen sich in grosser Zahl aufführen. Allein die ägyptischen Quellen ergeben doch nur sehr wenig für die eigentliche Natur der Göttin Buto, welche sich ganz im Gegensatze zu ihrem Genossen Horus verhältnissmässig selten auf den Monumenten genannt findet. Nur das Eine ersehen wir, dass man sie zuweilen einfach als Göttin des Nordens im Gegensatze zu Necheb, der Göttin des Südens (vgl. WIEDEMANN, *Gesch. Aeg.*, S. 191) auffasste. Weit häufiger erscheint Buto bei den klassischen Autoren. Diese nennen uns (Epiphanius, *Expositio fidei catholicae*, p. 1092) den dritten Gott in der Triade von Buto, den Harpokrates, welcher freilich eine sehr untergeordnete Rolle gespielt zu haben scheint, da ihn Herodot, der sonst gerade für Buto in seinen Angaben sehr ausführlich ist, mit Stillschweigen übergeht. Wir hören, dass sich hier ein berühmtes Orakel befand, zu dessen Befragung die Leute von weit und breit herbeiströmten (Herod. II. 83; III. 64, 133, 152; Aelian, *Var. Hist.* II. 41; Strabo XVII, p. 551; Stephanus *Byz.* s. v. Βοῦτος); dass ferner der Tempel des Apollo (Horus) auf einer Insel in einem tiefen und grossen See stand und mit der Insel, deren Name Chemmis gewesen sei (Herod. II. 156; Mela, *De situ orbis*, I. 9; Stephanus s. v. Χέμμις), umherschwamm. Plutarch (*De Is. et Osir.*, Cap. 66) rechnete den Ort neben dem Nil und Memphis zu den grössten Heiligthümern Aegyptens. Nach den Klassikern wurde Buto so hoch verehrt, weil sie, während Typhon nach dem Horuskinde suchte, dieses verbarg und ernährte (Herod. II. 156; cf. Epiphanius l. l.; Plutarch, *De Is. et Os.*, Cap. 18). Diese Sage war wohl der Hauptgrund, aus dem man die Buto mit der Latona verglich; dazu kam, dass man sich die Insel Chemmis schwimmend dachte, ähnlich wie Delos, ehe dort Latona den Apollo und Diana gebar; endlich bezeichnete nach einer Reihe antiker Mythographen (Plutarch, *De festo Daed.* bei Euseb, *Praep. ev.* III, cap. 1; Eustathius ad *Iliad.* A, p. 22; Schol. zu Hesiod, *Theogon ed Trinc.*, p. 141 a) Leto die Nacht, während bei den Aegyptern «die grosse Buto» der Name einer Nachtgöttin war (CHAMP., *Mon.*, pl. 101). Sachlich haben freilich beide Gottheiten nichts mit einander zu thun. — Endlich berichtet Antonius Liberalis (fab. 28), Buto habe sich auf der Flucht vor Typhon in eine Maus verwandelt. Hierzu ist zu vergleichen die Notiz des Herodot, dass man die Mäuse in Buto begrub, die Angabe des Strabo, dass die Maus in dem, in der Nähe von Buto gelegenen Athribis heilig gehalten wurde, und endlich die Thatsache, dass sich in Theben einbalsamirte Mäuse gefunden haben, also dieses Thier jedenfalls eines der heiligen war.'

Einen ähnlichen Titel, wie Patebḥu, nämlich den eines trug der Inhaber von zwei Canopen in Berlin, der des Sarges M 13 in Leyden, des Steinfragmentes Nr. 2282 in Berlin, Ra-uaḥ-àb, dessen Statue wir im Louvre finden und endlich der bekannte Bak-en-ren-f.

7. Knieende anbetende Statue mit einem Naos mit dem Bilde des Osiris. Die Inschriften finden sich auf der Basis, in einer nach rechts und links auseinander laufenden Zeile um dieselbe und in zwei durch keinen Theilstrich getrennten Vertikalzeilen, welche gegen die Mitte des Textes hin in eine Zeile übergehen, auf der Rückseite der Statue.

Basis oben :

Basis-Unterschrift nach links :

Nach rechts : 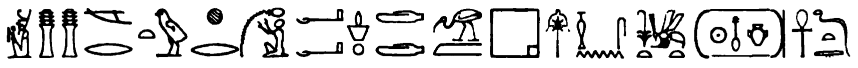

Rückenpfosten : .... 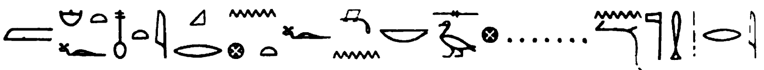

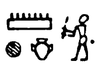

Diesen Texten zufolge haben wir in dieser Statue ein Bild desselben Neχt-Ḥor-ḥeb vor uns, dem der an dritter Stelle besprochene Sarkophag angehörte.

8. Hockende Statue, wahrscheinlich aus der saitischen Periode. Die ziemlich nachlässig eingegrabene Inschrift befindet sich in drei Vertikalzeilen vorn auf dem Gewande : 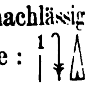

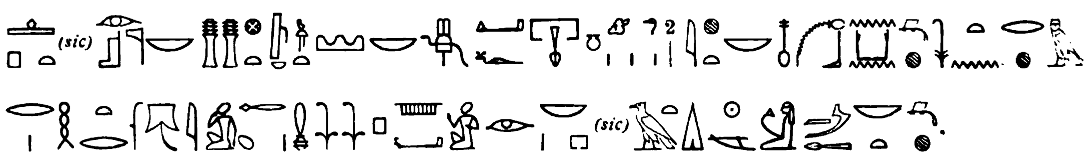

Interessant ist auf dieser Statue das Amt des Áāa als eines Vorstehers der Pferde. Ein ähnlicher Titel erscheint bereits zur Zeit der 18. Dynastie unter den Bezeichnungen des Ài, eines der höchsten Beamten unter den häretischen Königen. Später führen denselben zwei Söhne Ramses II. (CHAMP., *Mon.*, III, pl. 215) und auch sonst (z. B. Stele Berlin, Nr. 7271, 7290) finden wir ihn gerade bei den vornehmsten Würdeträgern. Die hohe Stellung eines solchen Gestütvorstehers erklärt sich aus dem hohen Ansehen, in welchem nach inschriftlichen Zeugnissen (z. B. Pianchi-Stele, l. 58 ff.) das Pferd bei den Aegyptern stand, und daraus, dass dasselbe einen Hauptausfuhrartikel des Landes nach Asien hin bildete (I Kön. 10, 28; II Chron. 1, 16; vgl. WIEDEMANN, *Handbuch der äg. Geschichte*, S. 16 f.), die Erhaltung guter Gestüte und eine sorgsame Beaufsichtigung derselben demnach eine Lebensfrage für diesen Zweig des ägyptischen Exporthandels bilden musste.

Bonn, den 20. November 1884.

Dr. ALFRED WIEDEMANN.

L'ÉBÈNE CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS

PAR

VICTOR LORET.

«La meilleure espèce d'ébène est celle d'Ethiopie. Noire, sans veines, comparable par »son poli à de la corne travaillée, présentant une cassure nette, elle est âcre au goût et un »peu astringente. Placée sur des charbons ardents, elle exhale, sans aucune fumée, une odeur »agréable[1]. Lorsque, fraîche, on l'approche du feu, elle s'enflamme à cause des matières »grasses qu'elle renferme. Frottée sur une pierre à aiguiser, elle devient jaunâtre.

»Il y a aussi l'ébène de l'Inde. Elle offre des veines blanches et jaunes, et de nom»breuses taches de même couleur. La meilleure espèce est sans contredit celle d'Ethiopie.

»On vend souvent, pour de l'ébène, des bois de sycomore ou d'acacia, qui y ressemblent »beaucoup, mais qu'on reconnaît facilement à ce qu'ils sont plus mous, qu'ils se brisent en »petits éclats d'une couleur purpurine, qu'ils n'ont rien d'âcre au goût, et ne répandent aucune »odeur lorsqu'on les approche du feu.»

Telle est la description que Dioscoride nous a laissée des bois d'ébène connus des anciens[2]. Pline fait également mention de l'ébène éthiopienne et de l'ébène indienne[3], mais sans qu'on puisse tirer de son texte des renseignements nouveaux à ajouter à ceux que fournit Dioscoride. Théophraste, sans distinguer les deux espèces, compare d'une manière générale l'aspect extérieur de l'ébène à celui du buis[4]. Enfin Virgile paraît ne connaître que l'espèce indienne quand il écrit :

Sola India nigrum fert ebenum[5].

Les anciens divisaient donc l'ébénier en deux espèces, l'ébénier éthiopien et l'ébénier indien. Je ne parle que pour mémoire d'une troisième espèce d'ébénier mentionnée par les auteurs classiques, l'ébénier cytise, petit arbrisseau de la famille des Légumineuses qui ne présente aucun rapport avec les deux premiers, et qu'on a identifié avec l'*Ebenus cretica* L. Les Égyptiens n'ayant connu que l'ébène éthiopienne, c'est la seule dont je m'occuperai ici.

On lit dans Ezéchiel[6], parlant de l'état de prospérité de Tyr : «Les enfants de Dédan »(דְּדָן) ont négocié avec toi, et, de leurs îles nombreuses, ils t'ont apporté des défenses d'ivoire »et des poutres d'ébène (הָבְנִים) en échange de tes richesses.» On doit placer Dédan, d'après plusieurs autres passages de la Bible, à l'extrémité sud de l'Arabie. Nous verrons plus loin que, d'une part, les Égyptiens eux aussi tiraient exceptionnellement de l'ébène des ports de l'Arabie et de l'Afrique orientale, et que, d'autre part, Thouthmès III rapporta de ses cam-

1) Comparer ce passage de Pline : «Accendi Fabianus negat; uritur tamen odore jucundo.» *Hist. nat.*, XII, 9.

2) *De mat. med.*, I, 129.

3) *Hist. nat.*, XII, 8—9.

4) *Hist. plant.*, IX, 20.

5) *Georg.*, II, 116—117. Il faut pourtant remarquer que les anciens désignent par *India* aussi bien les pays de l'Asie orientale que les régions du centre de l'Afrique.

6) XXVII, 15.

pagnes en Syrie et en Phénicie de l'ivoire et de l'ébène, qui y avaient été importés par la mer Rouge.

L'ébène africaine est spécialement mentionnée dans les passages suivants d'Hérodote, de Strabon et de Pline. «Les Ethiopiens portent tous les trois ans au roi de Perse deux »fortes mesures d'or, deux cents poutres d'ébène, et vingt grandes dents d'éléphant[1]. — »Les arbres et les arbrisseaux qu'on rencontre le plus dans l'île de Méroé sont le palmier, le »perséa, l'ébénier et le cératia[2]. — La carte d'Ethiopie qui fut mise dernièrement sous les »yeux de Néron a appris que l'ébénier est rare depuis Syène, limite de l'empire, jusqu'à »Méroé, dans un espace de 896.000 pas, et qu'il n'y existe aucun autre arbre que les arbres »du genre des palmiers[3].»

Encore aujourd'hui la meilleure ébène provient des ports de l'Afrique orientale, principalement de la Mozambique et de l'île Bourbon[4], et Rumphius[5] a pu constater que l'espèce produite par ces régions répond en tout point à la description de Dioscoride. Les peuples d'Afrique, avant de livrer l'ébène au commerce, la font, paraît-il, séjourner sous terre pendant quelques mois afin de lui procurer par l'humidité un bois plus compact et plus sombre. C'est cette coutume, déjà en usage dans l'antiquité, qui a fait écrire à Pausanias[6] les singulières lignes suivantes : «J'ai entendu dire par un Cypriote de mes amis, très instruit sur les diverses »plantes et sur leurs propriétés médicinales que l'ébène n'a ni feuilles ni fruits, qu'elle croît »sous terre et ne voit jamais le soleil. Les Ethiopiens la retirent de dessous le sol, et il y »en a parmi eux qui ont la spécialité de découvrir les endroits où se trouve ce bois.» L'ébénier porte, dans la classification moderne, la dénomination de *Ebenoxylon verum* Lour.[7]

Le nom hiéroglyphique de l'ébénier et de l'ébène est déjà connu depuis longtemps; je l'ai indiqué dans un article paru il y a plusieurs années[8]. Les signes qui le constituent, , se lisent *habīn* (en démotique 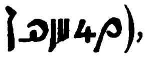), et le mot est déterminé par ou , selon qu'il s'agit de l'arbre ou de son bois. *Habīn* est transcrit exactement en hébreu par הָבְן, qui n'est employé qu'au pluriel הָבְנִים. Je ne sais si le mot égyptien s'est conservé en copte; en tout cas, le nom copte de l'ébène ne s'est pas encore retrouvé. Le seul passage de la Bible dans lequel il soit fait mention de cet arbre[9] a été traduit par à-peu-près dans la version copte, et הָבְנִים n'y a pas d'équivalent. Quant au genre de 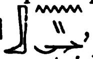, la forme même du mot me fait supposer qu'il est masculin, mais je n'ai pas encore rencontré le groupe accompagné d'un article ou d'un pronom qui puisse en prouver le genre.

Bien que 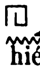 soit un radical purement égyptien, je crois que n'est que la transcription hiéroglyphique du nom vernaculaire de l'ébénier, et l'emprunt est même très

1) Hérod., *Hist.*, III, 97.
2) Strabon, *Géogr.*, XVII, 2, 2.
3) Pline, *Hist. nat.*, XII, 8.
4) Aublet, *Hist. des plantes de la Guyane françaiſe*, Append., p. 141. — Loureiro, *Flor. cochinch.*, p. 752.
5) Rumph., *Herbar. Amboin.*, III, 2, 4.
6) Paus., I, 42, 5.
7) C. Sprengel, *Dioscoride*, II, p. 404. Les différentes espèces asiatiques de Diospyros répondent à l'ἔβενος ἰνδική de Dioscoride.
8) *Le* 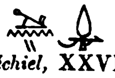 *du Papyrus Ebers et l'Ebenus de Pline* (*Rec.*, I, 132).
9) *Ezéchiel,* XXVII, 15.

ancien puisqu'on trouve déjà le mot *habîn* employé à l'époque des pyramides. Le nom éthiopien égyptianisé passa en grec et en latin, ἔβενος, *ebenus*, sans autre changement que les terminaisons ος et *us* propres à ces langues, et de là, fait assez curieux, il repassa en arabe. est en effet un des nombreux noms de plantes que les traducteurs arabes des botanistes et des médecins grecs se contentèrent de transcrire dans leur langue en conservant la désinence grecque. Notre mot français *ébène*, dérivé lui aussi du grec, est donc en réalité la transcription, et presque la prononciation, du plus ancien nom connu de l'espèce éthiopienne.

L'emploi de l'ébène dans les travaux de menuiserie des Égyptiens, — et peut-être par suite les relations de ce peuple avec les Ethiopiens, — date des premiers siècles de l'histoire d'Égypte. On trouve en effet, représentés dans le tombeau de Ti à Saqqarah[1], des personnages transportant une statue du défunt, de couleur noire, au-dessus de laquelle est écrite la légende , *statue d'ébène*. Dans une autre partie du même tombeau[2] sont figurés des ouvriers polissant un lit de repos en bois noir. L'inscription porte , *polissage d'un lit de repos en ébène par les polisseurs de la Maison d'éternité*. Ici, le nom *habîn* est écrit par erreur au lieu de . Les autres bois travaillés à l'époque des pyramides sont le sycomore, l'acacia et le cèdre.

A la XIe dynastie, l'ébène est devenue plus commune et s'emploie dans des objets de moindre importance. On trouve en effet, peintes sur les parois du tombeau de Horhotep, à Thèbes[3], une tablette et une palette de scribe en ébène, [4]. L'ébène se tord difficilement sous l'eau[5] et bien des palettes égyptiennes renfermées dans nos musées sont en ébène[6]. Encore aujourd'hui du reste ce bois est employé en Europe pour les meilleures règles et les meilleures équerres.

A la XIIe dynastie, le travail de l'ébène est devenu un art véritablement égyptien et un artiste ciseleur peut se faire adresser cet éloge sur la stèle funèbre : *J'ai vu la perfection de tes bras dans ton travail en toutes matières précieuses, depuis l'argent et l'or*, , *jusqu'à l'ivoire et l'ébène*[7].

Vers le milieu de son règne, la reine Hatasou envoya au pays des Sômalis une flottille de cinq navires, destinée à rapporter en Égypte, afin de les y transplanter, quelques arbres à encens[8]. Outre ces arbres, les navigateurs rapportèrent de leur expédition divers produits de l'Afrique orientale, or, encens, aromates, singes, levriers, peaux de léopards, ébène et ivoire, [9].

Comme nous l'avons vu par le passage d'Ezéchiel cité plus haut, les Phéniciens faisaient par les ports d'Arabie une grande importation d'ivoire et d'ébène d'Afrique. Aussi Touthmès III, dans ses campagnes en Syrie et en Phénicie, en enleva-t-il aux vaincus de pleins chargements de bateaux :

1) H. Brugsch, *Die altäg. Gräberwelt*, n° 90.
2) *Ibid.*, n° 134.
3) *Mémoires publiés par les Membres de la Mission archéologique française au Caire*, p. 136.
4) Pour cette orthographe de *mesta*, comparer (Champ., *Not. descr.*, II, 343).
5) 'Ασαπῆ δὲ φύσει ἔβενος (Théophr., *Hist. plant.*, V, 4, 2).
6) Champ., *Musée Charles X*, M, 45—49.
7) Louvre, stèle C, 14, l. 14—15.
8) G. Maspero, *De quelques navigations des Égyptiens sur les côtes de la mer Erythrée*, p. 23.
9) A. Mariette, *Déir-el-Bahari*, pl. 5—6.

ses transports sont chargés d'ivoire, d'ébène et de peaux de panthères[1]. Bien des objets qu'il prit aux chefs syriens sont en ébène : [2], *six sièges en ivoire, ébène et acacia, ornés d'or*, [3], *une statue d'ébène ornée d'or, représentant un chef*, etc. etc.

Un tombeau du règne d'Aménophis II[4] offre la représentation de statues du roi, blanches et noires, accompagnées de bijoux, d'armes, etc. La légende est , *statues en ivoire et en ébène, colliers en toutes pierres précieuses*, etc.[5] Ramsès III, dans la longue liste des biens dont il enrichit les temples d'Égypte, mentionne , *467 cannes en acacia et en ébène*[6].

Dans les textes de l'époque ptolémaïque l'ébène est plusieurs fois citée. Le tabernacle dans lequel on enfermait le moule de Sokari, pendant les fêtes d'Osiris à Tentyris, devait être en ébène ornée d'or : 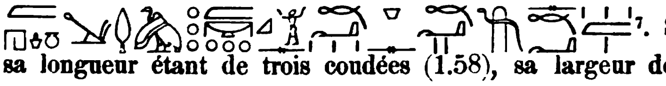[7]. Ses dimensions étaient assez grandes, sa longueur étant de trois coudées (1.58), sa largeur de deux (1.05) et sa hauteur de trois et demie (1.80).

Dans le roman démotique de Satni[8], l'un des coffres qui, emboîtés l'un dans l'autre, renferment le livre magique, est en ébène et ivoire : .

Enfin, Ptolémée Philadelphe V fit paraître, à Alexandrie, au milieu d'un gigantesque cortège triomphal, *une foule d'Ethiopiens dont les uns portaient six cents défenses d'ivoire, d'autres deux mille troncs d'ébène, et d'autres soixante cratères en or et en argent, emplis de poudre d'or*[9].

La plupart de ces objets d'ébène cités dans les inscriptions se retrouvent représentés sur les monuments. La liste complète en serait trop longue à dresser et ne vaudrait pas le travail. Il me suffira d'indiquer que l'on trouve figurés dans tous les tombeaux des gouverneurs égyptiens d'Ethiopie qui nous sont conservés, ceux de Houi, de Merimes, d'Amenhotep, par exemple, des bateaux venant du Haut-Nil chargés de poutres d'ébène et d'autres bois, de défenses d'ivoire, de peaux de panthères, de singes vivants, etc. Des coffres d'ébène incrustée d'ivoire, des statues, des sièges d'ébène se rencontrent fréquemment, peints sur les murs des tombes[10].

Il sera plus curieux d'énumérer les objets d'ébène que l'on peut voir aujourd'hui dans

1) Louvre, C, 51, col. 16 et col. 20. Cf. un passage de la même inscription, cité dans le *Dictionnaire* de Brugsch, p. 896 : 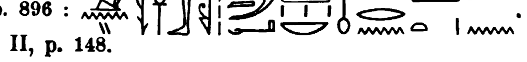.

2) *Rec.*, II, p. 148.

3) *Ibidem.*

4) Champ., *Not. descr.*, I, 500.

5) Au lieu de 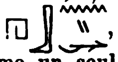, la copie de Champollion porte 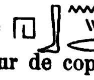, ce qui a fait regarder les signes 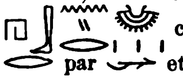 comme un seul mot signifiant *colliers*. L'erreur de copie est évidente; il faut remplacer par 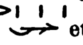 et retrancher désormais des dictionnaires égyptiens le groupe *habnir*.

6) Gr. Pap. Harris, XXXIV *a*, 13, LXXI *a*, 5.

7) *Rec.*, IV, p. 26, § 67.

8) Page I, l. 18.

9) Athénée, *Deipnosoph.*, V, 32.

10) Le tombeau de l'Am-χent Amen-hotep (*Mission franç. du Caire*, p. 28—29).

les musées égyptiens d'Europe. On trouve à Paris, à Londres, à Leyde, des chaises[1], des coffres[2], des statues[3], des figurines funéraires[4], des cannes[5], des palettes de scribes[6], des manches de cuillers[7] et de miroirs[8], et même un pilon dont l'extrémité est formée d'un nœud d'ébène[9]. On remarquera que, malgré la dureté du bois, la plupart de ces objets sont travaillés avec la plus grande finesse.

On n'employait pas l'ébène seulement pour les travaux de menuiserie. Les Égyptiens la destinaient encore à d'autres usages.

En médecine, on en utilisait la sciure pour certaines maladies d'yeux telles que l'extrême dilatation de la pupille, la taie, l'écoulement, l'inflammation et l'obscurcissement de la vue. J'ai déjà, il y a longtemps[10], rapproché les trois passages du Papyrus médical Ebers, dans lesquels est indiqué cet emploi de l'ébène, d'un chapitre de Pline relatif au même arbre. Je ne redonnerai du texte hiéroglyphique que l'orthographe du nom de l'ébénier, 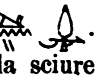. J'ajouterai que Théophraste[11] et Dioscoride[12] recommandent également l'emploi de la sciure d'ébène pour les maux d'yeux. «Frottée sur une meule», écrit Théophraste, «l'ébène est utile dans les ophthalmies.» Voici en son entier le passage de Dioscoride relatif aux propriétés de l'ébène. «L'ébène s'emploie comme détersif en cas d'obscurcissement de la vue. On donne »plus de force aux collyres en y mêlant de la poudre d'ébène usée à la meule. Pour les »maux d'yeux, on peut se servir de collyre dans lequel on a laissé infuser, après les avoir »broyés soigneusement, des copeaux ou de la raclure d'ébène macérés pendant un jour et »une nuit dans du vin de Chio. Quelques-uns même filtrent avant d'infuser. D'autres, au lieu »de vin, se contentent d'eau. On brûle encore l'ébène dans une vase de terre crue jusqu'à »ce qu'elle se carbonise, puis on la lave à la manière du plomb brûlé. Elle est alors très »efficace dans les ophthalmies dartreuses et les ophthalmies sèches.» Comme on le voit, les propriétés de l'ébène, si préconisées par le médecin grec, avaient été depuis longtemps découvertes par les Égyptiens.

Dans le Rituel de l'embaumement, il est ordonné d'employer de l'eau de gomme d'ébénier en guise de colle pour fixer certains objets sur les bandelettes. L'emmaillotement des jambes étant terminé, on doit 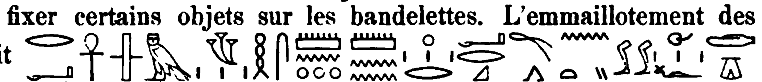 , *mettre de fleurs d'acacia, du natron et des grains de résine à l'extrémité des jambes, en les fixant au moyen d'eau de gomme d'ébénier*[13].

Enfin, les faibles qualités aromatiques du bois d'ébène étaient utilisées dans la confection de certains parfums. On trouve à Dendérah une recette pour faire de l'*encens aromatisé*.

1) Louvre, *Salle civ.*, L, 134; Brit. Mus., n° 2472 (*Synopsis*, p. 24).
2) Brit. Mus., n°s 5897—5899 *c* (*Syn.*, p. 44—45).
3) Brit. Mus., n° 2319 (*Syn.*, p. 22).
4) Brit. Mus., n°s 8590, 8600, 8604 (*Syn.*, p. 88).
5) Brit. Mus., n° 5490 (*Syn.*, p. 40).
6) Louvre, *Salle civ.*, M. 44—45.
7) Louvre, *Salle civ.*, armoire *G*, n°s 313 et 740. — Catalogue Passalacqua, p. 26, n° 506 *quater*.
8) Louvre, *Salle civ.*, armoire *U*, n° 2164.
9) Leyde, I, 11.
10) *Rec.*, I, p. 132.
11) *Hist. plant.*, IX, 20, 4.
12) *Mat. med.*, I, 129.
13) G. Maspero, *Pap. du Louvre*, p. 44.

Le moyen était simple. On pilait très finement l'encens avec d'autres substances, on faisait bouillir le tout dans de l'eau jusqu'à complète évaporation du liquide, et l'on recueillait la pâte molle, absolument homogène, qui restait au fond du récipient. Cette pâte, desséchée, était ensuite brûlée dans des encensoirs, et la fumée des aromates se mêlait intimement à celle de l'encens. Nous avons vu plus haut que Dioscoride et Pline font mention de l'odeur agréable qu'exhale l'ébène brûlée. Cette fois encore les inscriptions égyptiennes viennent corroborer le dire des auteurs classiques. Après avoir indiqué les aromates à piler avec l'encens, cannelle, cinnamome, carthame et rue, le texte de Dendérah ajoute
Acacia Farnesiana Willd., *hin 9; y ajouter ses $^3/_5$ en ébène, soit hin $5^2/_5$; ajouter à l'ébène son $^1/_4$ en eau, soit hin $1^7/_{20}$.* Puis enfin, 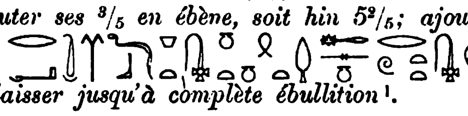, *mettre sur un feu de charbon d'Acacia du Nil, et laisser jusqu'à complète ébullition*[1].

Il existe, aux Musées du Louvre[2] et de Florence[3], des hoyaux égyptiens dont la matière est indiquée sur les catalogues comme étant de l'ébène jaune. L'ébène jaune provient d'un arbre des Antilles, le *Bignonia leucoxylum* L. Cet arbre ne se rencontre pas aujourd'hui en Égypte ni même, je crois, en Afrique; rien ne prouve qu'on l'y ait rencontré autrefois. Je suppose qu'il y a erreur d'identification de la part des auteurs des catalogues, et que cette prétendue ébène jaune est tout simplement l'aubier de l'ébène ordinaire qui, on le sait, est de couleur très claire.

La découverte la plus importante qu'on ait faite au sujet de l'ébénier des anciens Égyptiens est peut-être celle de quelques graines trouvées dans une tombe de Thèbes et exposées aujourd'hui au Musée de Berlin. C. S. Kunth les décrit ainsi : «Diospyros. Espèce de placque-»minier. Je suis sûr du genre; mais comme il est très nombreux en espèces dont nous ne »connaissons pas toujours les fruits, je laisse encore le nom spécifique en blanc. (Est-ce l'*Embryopteris glutinosa* de Roxburgh, tab. 70, ou le *Diospyros Lotus?)*[4]»

Il serait intéressant de continuer les recherches de Kunth pour déterminer l'espèce de *Diospyros* à laquelle appartiennent ces graines. Mais en tout cas, rencontrées au milieu d'autres fruits propres à l'Égypte, tels que le grenade, la figue, le raisin, la datte, etc., leur présence dans une tombe égyptienne nous autorise jusqu'à un certain point à supposer que l'ébénier, à une époque reculée, croissait naturellement en Égypte, ou au moins y était cultivé.

Paris, 14 décembre 1884.

Victor Loret.

1) A. Mariette, *Dendérah*, I, 47, *a—c*.
2) E. de Rougé, *Not. somm.*, p. 85.
3) A. M. Migliarini, *Not. succ.*, p. 56, n° 2690.
4) J. Passalacqua, *Cat. raisonné*, p. 228.

DER SARKOPHAG DES NESSCHUTAFNUT

IN DER

SAMMLUNG ÄGYPTISCHER ALTERTHÜMER DES ÖSTERR. KAISERHAUSES.

VON

E. von Bergmann.

In Ausführung meiner Absicht die Sarkophage der kaiserlichen Sammlung der Reihe nach zu ediren, publicire ich nunmehr den dritten und letzten[1], um die Veröffentlichung dieser Denkmälergruppe des Wiener Museums zum endlichen Abschlusse zu bringen. Es ist dies der grosse und prachtvolle Sarkophag des Nesschutafnut, den der österreichische Generalconsul in Alexandrien, weiland Herr Anton Ritter von Laurin im Jahre 1849 der kaiserlichen Sammlung zum Geschenke machte. Die Fundgeschichte des hervorragenden Monumentes ist genau bekannt. Bei einer von dem genannten diplomatischen Agenten auf dem Pyramidenfelde von Saqqara vorgenommenen Nachgrabung stiess man auf zwei in geringer Entfernung von einander befindliche Schachte, von denen der erste in eine kleine Kammer mit zwei Granitsarkophagen führte, der zweite von angeblich 84′ Tiefe aber in ein viereckiges Gemach mündete, in welchem ein dritter Sarkophag, der des Nesschutafnut, stand. Da die Aushebung aller drei Sarkophage zu grosse Kosten beansprucht hätte, so beschloss Laurin nur den zuletzt gefundenen als den weitaus schönsten zu Tage zu fördern. Bevor jedoch derselbe aus der Tiefe gehoben war, wurde Laurin als Generalconsul nach Bukarest versetzt und seinem Nachfolger im Amte, Herrn Christian Huber, blieb die Durchführung der Bergung und des mühevollen Transportes des colossalen Fundstückes nach Alexandrien vorbehalten, von wo dieses mittelst der österr. Kriegsbrigg «Dromedar» nach Triest gebracht und dann per Axe nach Wien überführt wurde. Hier traf das werthvolle Denkmal im Jänner des Jahres 1853 ein[2].

Der rechteckige, am Kopfende abgerundete Untertheil des Sarkophages aus schwarzem Granit ist 2 Meter 90 lang, 1 Meter 15 breit und 1 Meter 8 hoch mit einer Wanddicke von 26 Centimetern. Das herrliche Material zeigt überall die sorgfältigste Bearbeitung und nur an einer Stelle der linken Langseite, wo der Granitblock nicht zureichte, bemerkt man einen Defect in Gestalt einer Höhlung, die aber gleichwohl mit Schrift ausgefüllt wurde. Der von unten nach obenzu ansteigende gewölbte Deckel ist von lichterem Granit, ohne Falz und lag flach auf. Bei der Auffindung des Sarkophages war derselbe etwas weggeschoben und zeigte sich ersterer seines Inhaltes beraubt. Nur einige «kleine Idole aus Thon» (vermuthlich Mumienfiguren), Weihrauchkörner und das mumienförmig zugeschnittene Rückbret des hölzernen

1) S. meine frühere Arbeiten: *Der Sarkophag des Patupep* in *Rec. de trav.*, III, p. 148 und *Der Sarkophag des Panehemisis* im 1. und 2. Bande des *Jahrbuches der kunsthistor. Sammlungen des österr. Kaiserhauses*, Wien 1882 und 1883.

2) Eine vorläufige Notiz über den Sarkophag nach brieflichen Mittheilungen Laurin's veröffentlichte Arneth: *Bericht über die Entdeckung dreier merkwürdiger Sarkophage des Herrn* A. Ritter von Laurin *(Sitzungsber. der kaiserl. Akademie der Wissenschaften,* Wien 1849, Märzheft). Ausführlichere Beschreibungen des Denkmales vom nicht ägyptologischen Standpunkte gaben später Sacken: *Der neue ägyptische Sarkophag des k. k. Münz- und Antiken-Kabinetes (Österr. Blätter für Literatur und Kunst;* Beilage zur Wiener Zeitung, 1853, Nr. 5) und Arneth: *Über den in der ersten Hälfte Jänners des Jahres zu Wien angekommenen ägypt. Sarkophag (Sitzungsber. der kais. Akademie der Wissenschaften,* Bd. X, 1853 mit 9 Tafeln (mehrfach fehlerhaft).

Mumiensarges, das mit einer Art Asphaltmasse (Pech mit Sand gemischt) auf dem Boden des Sarkophages befestigt war, fanden sich in diesem vor[1].

Bildliche Darstellungen und Texte von schönster künstlerischer Vollendung bedecken alle Seiten des Sarkophages und des Deckels. Erstere sind in herkömmlicher Weise in vertieftem flachem Relief ausgeführt, das auf dem Sarkophaguntertheile einen matten, silberartig glänzenden Untergrund hat, der sich von der glatt polirten dunklen oberen Fläche des Steines höchst wirkungsvoll abhebt. Die sorgfältige, schwungvolle Zeichnung zeigt die feine, weiche Linienführung und den gefälligen Stil der XXVI—XXVIII. Dynastie, in welche Zeit unser Denkmal auch dem Charakter seiner Inschriften nach gehört.

Die Darstellungen auf der Aussenseite des Sarkophaguntertheiles gehören zu den eigenthümlichsten und seltsamsten, welche die Denkmäler uns vor Augen bringen. Wenn sie auch nicht eben sehr häufig bei der Ausschmückung der Sarkophage Verwendung fanden, so scheint ihnen doch eine besondere Bedeutsamkeit beigelegt worden zu sein und in der That mussten ihre geheimnissvollen Gestalten auf die Phantasie des Beschauers mit dem Anreiz eines Mysteriums wirken. Sie kommen nur auf Sarkophagen vor, niemals aber bisher auf anderen Denkmälern mit einziger Ausnahme einer Darstellung, die auch im Grabe Ramses VI. wiederkehrt, hier aber von einem ganz verschiedenen Texte begleitet ist. Die Zahl dieser Sarkophage beläuft sich auf vier und theilt sich in zwei Gruppen : 1. Der Sarkophag Ramses III. im Louvre, 2. die Sarkophage des T'eḥir (gleichfalls im Louvre), des Paärkap (?) (zertrümmert, die eine Hälfte befindet sich im britischen Museum, die andere in Oxford)[2] und des Nesschutafnut in Wien, letztere sämmtlich aus der Zeit der XXVI.—XXVIII. Dynastie.

Reichen auch die genannten Sarkophage nicht in frühe Zeit zurück, so dürfte doch das relativ hohe Alter ihrer Bilder wie fast aller derartigen religiösen Compositionen kaum anzuzweifeln sein, denn wir besitzen aus den früheren Epochen der ägyptischen Geschichte und speciell aus jener des mittleren Reiches so wenig mythologische Darstellungen, dass, wenn auch der in Rede stehende Bildercyklus sich für diese Zeit nicht nachweisen lässt, doch hieraus seine spätere Entstehung keineswegs gefolgert werden kann. Er differirt durchaus von den sonst üblichen Amduat-Bildern, ohne dass wir bei dem gegenwärtigen Stande der Forschung ihr gegenseitiges Verhältniss bezüglich des Alters, der Herkunft und der ihnen zu Grunde liegenden mythologischen Anschauungen bestimmt und klar zu erkennen vermöchten. Insoferne aber beide sich auf den Ra-Mythus beziehen, stehen sie in einem näheren Zusammenhange und scheinen keineswegs etwa zwei verschiedenen theologischen Systemen ihren Ursprung zu verdanken. Der Unterschied zwischen ihnen dürfte vielmehr im Wesentlichen dahin zu definiren sein, dass die bekannten Amduat-Bilder und Texte den nächtlichen Lauf der Sonne in seiner Totalität behandeln, unsere Bilderreihe aber nur einzelne Episoden desselben in besonderer eigenthümlicher Auffassung und Gestaltung vorführt. Wenn aber bei ersteren der ungetrennte Zusammenhang der Darstellungen und Inschriften in Verbindung mit den Namen der Stunden und der als Thorwächter fungirenden Schlangen ihre Aufeinanderfolge unschwer erkennen lässt, so verhält es sich mit dem in Rede stehenden Bildercyklus ganz anders. Hier fehlt solch' ein leitender Faden und selbst ein zur Orientirung dien-

1) Von diesen Gegenständen gelangte nur das Sargbret in die kais. Sammlung, dessen eingeschnittene Inschriften weiter unten folgen.

2) Abgebildet bei SHARPE, *Egypt. inscr.*, I, 40, 41 und II, 76.

licher äusserlicher Anhaltspunkt für die richtige Verbindung der einzelnen Bildstreifen auf den Wandflächen der Sarkophage. Der beigefügte knappe und sachlich ziemlich inhaltslose Text commentirt in ganz unzureichender Weise die höchst mysteriösen Gestalten der Reliefs und greift nirgends, mit einer Ausnahme, von einer Wandfläche des Sarkophages auf die andere über. Die Darstellung der Sonnenbarke am Fussende unseres Sarkophages findet sich allerdings auch auf einigen der mit den bekannten Amduat-Bildern verzierten Sarkophagen an gleicher Stelle vor und bezeichnet dort den Ausgangspunkt der ganzen sich unmittelbar anschliessenden Bilderreihe, lässt sich jedoch hier in keinen directen Zusammenhang zu der einen oder der anderen der anstossenden Langseiten bringen, sondern scheint vielmehr nur zu rein decorativem Zwecke eingeschoben.

Die vorliegende Arbeit erhebt nicht den Anspruch, eine Erklärung der absonderlichen Darstellungen unseres Denkmales zu geben, sondern beschränkt sich auf deren Beschreibung und stellt sich zunächst nur die Aufgabe, mit Heranziehung der in den anderen Museen vorfindlichen identisch ausgeschmückten Sarkophage den vielfach fehlerhaften Inschriften einen leidlich correcten Text zu substituiren, welcher als Basis zu einer zusammenfassenden Behandlung derselben zu dienen geeignet sein möchte. Von höchstem Werthe waren hierbei die Texte des Sarkophages Ramses III. im Louvre, von welchen ich sowie auch von jenen des T'ehir (ebenda), Dank der gütigen Vermittlung Herrn REVILLOUT'S, seitens der Generaldirection der Museen des Louvre Papierabdrücke erhielt. Es gereicht mir zur angenehmen Pflicht, an dieser Stelle nochmals Herrn REVILLOUT für seine freundlichen Bemühungen meinen besten Dank zu sagen.

SARKOPHAG-UNTERTHEIL.

Aussenseite. Der obere Rand desselben ist mit einem aus drei Cheker Ornamenten und der Figur eines liegenden Schakals in abwechselnder Reihenfolge bestehenden, umlaufenden Fries, einem bei Sarkophagen beliebten decorativen Motive, verziert[1]. Unterhalb dieses Frieses befindet sich auf jeder Seite des Sarkophages ein horizontales Schriftband in der Länge derselben mit dem Namen und den Titeln des Verstorbenen[2].

Rechte Langseite (die Inschrift läuft vom Kopfe zum Fusse des Sarkophages):

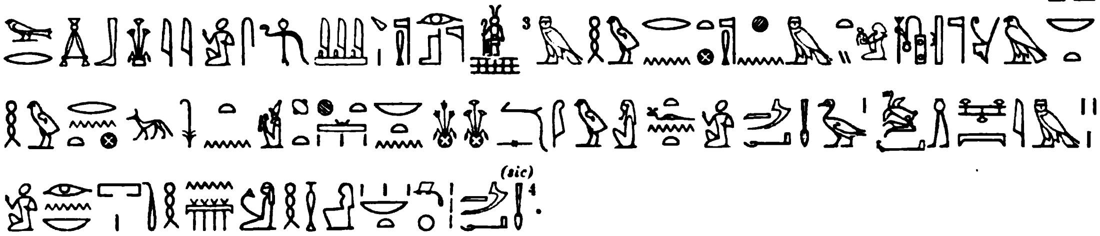

1) Am unteren Rande ist der Sarkophag auf allen vier Seiten aussen mit einem linearen Ornamente decorirt, welchem v. SYBEL (*Kritik des ägypt. Ornamentes*, Taf. I) die Bezeichnung «Rahmenwerk» gibt.

2) Diese Inschriften sind publicirt von BRUGSCH im *Recueil*, I, pl. VI und behandelt von BOLLER: *Die interessantesten Schätze der ägyptischen Sammlung des k. k. Antiken-Kabinetes nach ihrem inschriftlichen Gehalte, Sitzungsber. der kais. Akademie der Wissenschaften*, 1853, Bd. X, S. 519 ff.

3) Diesem Zeichen, welches dem hieroglyphischen Typensortimente fehlt, wird weiterhin ein anderes ähnliches substituirt.

4) Wegen Raummangels abgekürzt für: [Hieroglyphen], s. die Inschrift der linken Langseite.

Linke Langseite (Anordnung wie vorher): 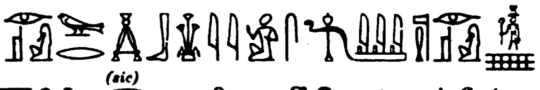

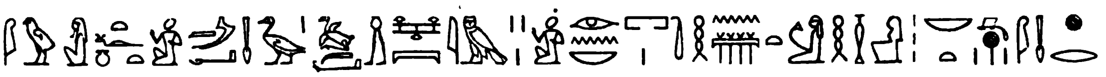
«Der Osiris, der Grosse des Stechens (?) (Speeres ?), der Füller (?), der Aufseher des Feldes, der Prophet des Osiris des Nomos Busirites in Ḥuren, der Prophet, Wärter und Schreiber der heiligen Schriften des Horus Herrn von Ḥuren, der königliche Schreiber der Rechnungen aller Dinge in Ober- und Unterägypten, Nesschutafnut, der triumphirende, Sohn des Ta'ānḥirāmu[1], geboren von der Hausfrau Θeḥen. Alle würdigen Seligen triumphiren bei dem grossen Gotte, dem Herrn der Unterwelt (Osiris).»

Kopfende. — 1. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach links laufend):
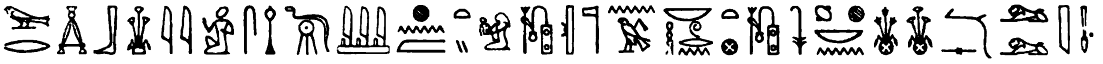
2. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach rechts laufend):
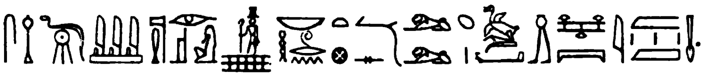

Fussende. — 1. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach rechts laufend):
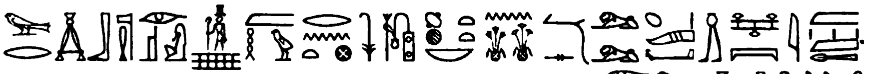 2. (Texthälfte von der Mitte des Sarkophages nach links laufend):
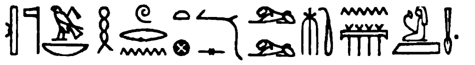

Ihrer sachlichen Hierhergehörigkeit wegen schliesse ich die beiden Inschriften an, welche die Randverzierung der Innenseite des Sarkophaguntertheiles bilden. Dieselben nehmen in der Mitte des Kopfendes des Sarkophages ihren Anfang und treffen in der Mitte des Fussendes aufeinander.

Rechte Seite:

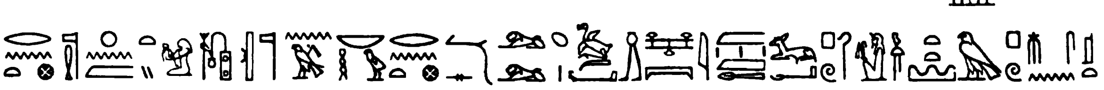
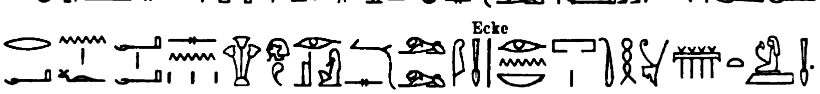

«Es spricht Seb: der Osiris, der ur deb etc., Nesschutafnut etc., er ist der Sprosse des Fürsten des Fürsten der Unterwelt, der Horus, geboren von Isis.» Der Schluss des Textes ist hier und auch auf anderen Sarkophagen mehr weniger verderbt. So hat der Sarkophag Ramses VII.: 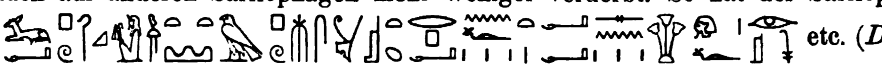 etc. (*Denkmäler*, III, 233 = CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, 446) und jener des Baknranf in Florenz:

---

1) Vgl. zu diesem Namen KRALL, *Studien zur Geschichte des alten Aegypten*, II, S. 58.

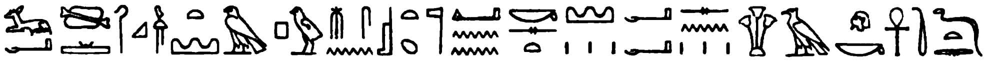 etc. Den richtigen Text scheint der Holzsarg einer Hausfrau Tabat'at im Bulaqer Museum zu geben:

(vgl. auch SHARPE, I, 44).

Linke Seite:

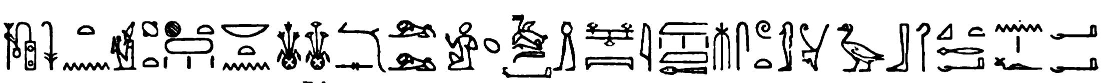

.

«Es spricht Nut, die sehr grosse, die glänzende: dieser Sohn, der Osiris, der ur deb etc., Nesschutafnut etc. ist geboren von Seb.» Das Folgende ist hier und sonst fehlerhaft. Auf dem Sarkophage Ramses VII. liest man: etc.; auf jenem des Paàrkap (SHARPE, II, 76): etc.; endlich auf einem dritten (SHARPE, I, 45): etc. Der bereits erwähnte Bulaqer Sarg bietet die correctere Lesung: etc. Bemerkenswerth erscheint, dass der Verstorbene als von Seb «geboren» (wenn nämlich *ms* mit dem ungewöhnlichen Determinativ der Mumie hier diese Bedeutung hat und nicht etwa mit «bilden, formen» zu übersetzen ist) bezeichnet wird, welcher Gott in dem Titel des Osiris: (sic), «der Fürst der beiden Länder, erschlossen aus dem Leibe seiner Mutter Seb, geboren von Nut, um zu beherrschen das ganze Land» (s. PIERRET in *Mél. d'arch.*, I, p. 152) sich als dessen Mutter genannt findet.

Die vorstehenden Inschriften enthalten eine Reihe von seltenen priesterlichen Titeln. Zunächst den Titel (ganz verschieden von dem Titel , *Inschr. des Una*, l. 2, s. ERMAN in *Z.* 1882, 4), der seiner Zusammensetzung nach an die Namen *ur dndn* (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 1194) und (Var. Sarkophag des Kemnefhorbak in Turin) *ur ḥāu* des Oberpriesters des Oxyrynchites und des Saites erinnert. Ob hier «Stechen» oder «Speer» bedeutet, muss dahingestellt bleiben. Das folgende (Var.) *māḥi* ist nicht mit dem vorausgehenden *ur deb* in Verbindung zu bringen[2], sondern bezeichnet einen besonderen Titel wie sich aus der

1) Man vergleiche damit: , «le modèle (?) d'un fils qui défend son père», MASPERO in *Zeitschr.*, 1875, 158, wofür sich auch (*Not. descr.*, II, 161) findet.

2) Solches könnte man etwa nach den Stellen (PIEHL, *Une inscr. saïte*, p. 12) und (EBERS, *Zeitschr. der deutsch-morgenl. Gesellsch.*, 1873) vermuthen.

abgekürzten Titulatur des Todten (Text auf der rechten Langseite des Sarkophages) ergibt. In allen Inschriften des Sarkophages wird dieser Titel ebenso wie das vorausgehende stets ohne Determinativ geschrieben, so dass es schwer hält dessen Bedeutung zu erkennen, doch dürfte er mit dem Titel «der Benetzer der Schläfe des Gottes Sebek» (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 1013, REVILLOUT, *Rev. égypt.*, III, 45), sinnverwandt und demnach mit «der Benetzer» oder «der Füller»[1] zu übersetzen sein. Nesschutafnut's dritter Titel (Varr. ,) «der Aufseher des Feldes», bezeichnet gleichfalls ein priesterliches Amt, welches ich sonst nur mit den Namen des Sokar und des Ptah angetroffen habe: (MARIETTE, *Le Sérapéum*, pl. 32) und und etc. (BEREND, *Mon. de Florence*, I, p. 59)[2]. Ausserdem versah der Verstorbene die Functionen eines «Propheten des Osiris von Busiris in der Stadt Ḥuren» (*Dict. géogr.*, 488) und eines «Propheten, Wärters und Schreibers der heiligen Schriften des Horus» in dem eben genannten Orte des Busiritischen Nomos. Endlich bekleidete Nesschutafnut das hohe Amt eines «Basilikogrammaten des gesammten Rechnungwesens von Ober- und Unterägypten» (Varr. , [3] ,), welches ungefähr der Charge eines Finanzministers der Gegenwart entspricht.

Ich vermag diesen Titel in genau derselben Form auf keinem anderen Denkmale nachzuweisen, sondern nur ähnliche wie (Var. grosse Inschrift von Miramar), (BRUGSCH, *Thesaur.*, II, 303), (SHARPE, *Eg. Inscr.*, I, 44, 45). Gleich den Basilikogrammaten des Staatsrechnungwesens gab es auch Basilikogrammaten der Finanzverwaltung der Tempel; so heisst Anemḥir auf seiner in Wien befindlichen Stele (*Rec.*, I, pl. 9) ; bei SHARPE wird ferner ein genannt, während ein anderer Anemḥir auf seinem Sargbrete in Wien

1) Zu vergl. der Name (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 292; vgl. *destruction des hommes*, l. 77 und *Wörterb.*, VI, 634) der Göttin der Ueberschwemmung. Auch Gott Thot führt den Namen *māḥi* (Varr. *Todtb.*, 109, 7, *Wörterb.*, VII, 1167), daher der König benannt wird: «Sorge tragend für Aegypten wie Gott Māḥi, i. e. Thot (MARIETTE, *Dendérah*, II, 58) oder auch «der Pflegling des Gottes Māḥi» (MARIETTE, *l. c.*, II, 71).

2) hat hier kaum seine ursprüngliche Bedeutung «erleuchten», sondern dürfte Variante des häufigen Titels «Aufseher» (s. ERMAN, *Zeitschr.*, 1882, 3) sein, welcher in späterer Zeit auch (cf. *Dict. géogr.*, 303) geschrieben wird, denn der oben citirte Titel bedeutet: Aufseher des Feldes des Ptah und der Spenden des Sokar an allen seinen Stätten. Vergl. noch das Epitheton des Königs , Z. 10 der Inschr. v. Rosette, im griech. Texte: τοῦ ἐπιφανῆ ποιήσαντος τήν τε ἄνω χώραν καὶ τὴν κάτω.

3) Die Postposition von findet sich auch sonst wie in den Titeln nach BRUGSCH (*Dict. géogr.*, 803) «basilicogrammate des revenues du nome de Ta-šetaf de la province du sud» und «basilicogrammate de l'administration financière de l'Oasis du sud et de la ville de Hib» (*l. c.*, 469; PIERRET, *Inscr. du Louvre*, II, 33); ebenso in (*Rec. de trav.*, V, 72) etc.

nur den Titel eines etc. (vgl. (*Dict. géogr.*, 1232) führt. In dem Decrete Alexander II. (Z. 13) erscheint der mit der Ausfertigung des Edictes betraut, mit welchem Ptolemäus als Satrap das Land Buto dem Horus und der Uat'it von Buto mit den ihnen von dem Könige Chabbasch gemachten Schenkungen an Ländereien, Heerden etc. restituirt. Rechnungsbeamte niederen Ranges figuriren häufig in den Inschriften, sowohl unter der allgemeinen Bezeichnung (Pierret, *l. c.*, II, 28) als auch mit der Angabe ihrer speciellen Verwendung wie etc., (Lieblein, *Dict.*, 739), (*Rec. de tr.*, IV, 126), (Mar., *Abyd.*, III, 313) etc.

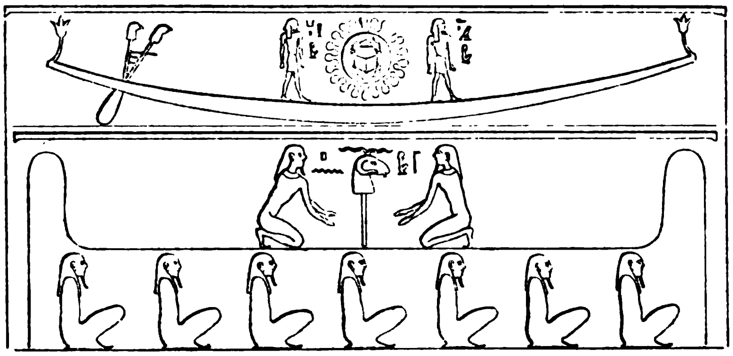

Fussende (s. die Abbildung). Zwischen den beiden Bildzeichen des Himmels[1] die Sonnenbarke von rechts. In ihrer Mitte der von der vielfach gewundenen Schlange Mehen[2] umschlossene Discus mit dem Scarabäus inmitten der Götter [3] (*sic*) und , von denen ersterer auf dem Vordertheile, letzterer auf dem Hintertheile des Schiffes steht. Ueber dem Vordertheile der Barke die Inschrift: 2 3 4 «O Verborgener, komm zu uns, du Höchster, aus dem wir hervorgegangen. Heil dem der in seiner Scheibe.» Ueber dem Hintertheile der Barke: 2 3 4 5. Die zweite Hälfte dieses Textes ist auf allen Sarkophagen verderbt und daher unverständlich. Unstreitig enthält dieselbe die den Amduat-Texten eigenthümliche Gruppe , welche von Brugsch im *Wörterb.*, S. 1319 als eine Art Formel mit der Bedeutung «das, was geschrieben ist, thun, ausführen» erklärt, später aber (*Supplem.*, S. 1137) mit «die Forderung einlösen» unter Hinweis auf das koptische ϣιτε *exigere* (dieses entspricht vielmehr dem hierogl.

1) In der im übrigen identischen Darstellung des Sarkophages des T'ehir fehlt das untere ; auf dem Sarkophage Ramses III. fehlen beide und selbst die sonst unter der Barke gezogene Linie.

2) Auf dem Sarkophage Seti I. (Bonomi and Sharpe, pl. V) hält die Schlange das Schwanzende im Munde.

3) T'ehir: (*sic*) , ; Ramses III.: , Vereinzelt (*Denkm.*, III, 282 *a*) findet sich Heka am Vordertheile, Sa am Hintertheile der Barke.

4) T'ehir: 2 3 4 . Ramses III. (confus): 2 3 (*sic*). Cf. Sark. Seti I. (Bonomi, pl. 5, G. 10): .

5) T'ehir ebenso mit der Var. . Ramses III.: 2 3 4 (*sic*).

übersetzt wird. Wird auch der zweite Bestandtheil der Gruppe *db sšd* in der Regel geschrieben und dadurch anscheinend von dem bekannten Worte «Binde» unterschieden, so beweist doch die Variante (*Denkm.*, III, 282)[1] die Identität beider und in der That habe ich ein Wort *sšd* mit der Bedeutung «Forderung» nirgends angetroffen. Nach dem Todtenbuche gehört die *sšd*-Binde zu jenen Gegenständen, mit welchen der Körper des Todten am Begräbnisstage ausgestattet wurde[2] und verschiedene Stellen dieses heiligen Buches und anderer religiöser Texte kennzeichnen dieselbe als ein Attribut der Götter und Verstorbenen von geheimnissvoller magischer Kraft. So heisst es im Todtenbuche c. 78, 24: [3] «Besitz nimmt Horus für Osiris von der Unterwelt. Ich bin ja Horus-*Amχu*, mächtig (seiner) *sšd*-Binde, mächtig seines Lichtes.» Das 46. Capitel enthält eine Anrufung des im Besitze seiner *sšd*-Binde befindlichen Schu und die zugehörige Vignette zeigt den Verstorbenen schreitend mit Stab und einem Zeugstreifen in der Rechten, welche vermuthlich die *sšd*-Binde ist[4]. Ein unvollständig erhaltener Text (ROUGÉ, *Inscr.*, 29) spricht von etc., wie überhaupt die *sšd*-Binde des Horus auch sonst erwähnt wird (cf. *Todtb.*, 71, 2 — hier speciell des Sperbers — und «deine (des Horus) *sšd*-Binde ist aber aus Gold» — nach BRUGSCH, *Thesaur.*, S. 608 «deine Forderung ist eine goldene»). Amon wird angerufen als (Hymne an Amon in Bulaq 3, 2; 5, 5), Hathor als (MARIETTE, *Dendérah*, III, 65). Nach der Stele des Suti und Horus nimmt der Verstorbene die *sšd*-Binden am Tage des Uka-Festes (BIRCH in *Transact. of Biblical Society*, VIII, 158, cf. *Rec. de tr.*, I, 70) und in Dendera befindet sich über einer Person, welche einen Zeugstreifen in der Hand hält, die Legende: «Das Bringen der *sšd*-Binde beim Antritt des glücklichen (neuen) Jahres.» (BRUGSCH, *Wörterb.*, VII, 1135.) Aus diesen Stellen erhellt zur Genüge die symbolische Bedeutung der *sšd*-Binde sowohl in ihrer Verwendung als funeräres Toilettestück als auch als göttliches Abzeichen und als Art Amulett überhaupt. Auch in der Verbindung *db sšd* kann dem Worte *sšd* keine andere Bedeutung als die von «Binde» zukommen, während das Verbum *db* hier im Sinne von «anlegen» steht wie in: «Capitel vom Anlegen (der Gewänder)» etc. (*Wörterb.*, 663.) Diese *sšd*-Binde, welche dem Todten bei den Bestattungsceremonien umgebunden wurde, legt auch Ra in der Unterwelt zu seinem Schutze bei seiner unterirdischen Wanderung an. So richtet der Gott gleich zu Beginn seines nächtlichen Laufes an die ihn begleitenden Götter die Worte: (l.)

1) Cf. die Varr.: , und *Zeitschr.*, 1870, 160.

2) Cap. 101, 5: , cf. C. 13, 3 und 121, 2.

3) Pap. Leyden 16: .

4) Es scheint dieselbe Schleife zu sein, welche manche Porträtfiguren des alten Reiches und selbst der späten Zeit (cf. *Zeitschr.*, 1884, 109) in der Hand halten.

(BONOMI and SHARPE, *Sarcoph. of Seti I*, pl. V, C. 23—30), womit ein Paralleltext (*Denkm.*, III, 282) zu vergleichen: «Es spricht Ra zu ihnen: Gewähret mir das Anlegen der *sśd*-Binde und dass ich mächtig sei in dem Naos in der Erde. Gott Sa und Gott Ḥeka vereinigen sich mit mir, um zu machen eure Nahrung und entstehen zu lassen eure Formen für euch.» Auf dieses Anlegen der *sśd*-Binde seitens Ra bezieht sich vermuthlich der fehlerhafte Schluss des Textes über dem Hintertheile der Sonnenbarke (sic) welcher auf dem Sarkophage Ramses III. lautet. Auch letztere Version ist offenbar incorrect, aber das am Schlusse stehende unverständliche gibt in Verbindung mit den auf die gleiche Darstellung bezüglichen Inschriften des Sarkophages Seti I. einen Anhaltspunkt zur Herstellung des ursprünglichen Textes. Hier werden dem Ra die Worte in den Mund gelegt: «Ich habe euch verborgen vor den auf der Erde befindlichen, anlegend die Binde der in der Unterwelt seienden», wogegen die neben dem Widderkopf der darunter befindlichen Darstellung knieenden Götter Ra apostrophiren: «es sagen diese Götter: es ist Ra, welcher die *sśd*-Binde der in der Unterwelt befindlichen angelegt hat», worauf die Gegenrede des Ra folgt: (l.) «es spricht Ra: ich habe euch verborgen vor den auf der Erde befindlichen». Auf Grund dieser Stellen können wir das unverständliche des Sarkophages Ramses III. in corrigiren. Adoptiren wir diese Version auch für den Sarkophag des Nesschutafnut, so lautet dann der über dem Hintertheile der Sonnenbarke befindliche Text daselbst wie folgt: (l.) «der grosse Gott, welcher gross macht seine Glieder. Es sprechen diese Götter: es ist Ra, welcher angelegt hat die Binde der in der Unterwelt seienden.» In bildlicher Ausdrucksweise soll damit gesagt werden, dass Ra zum unterweltlichen Gotte geworden sei, der hier in Gestalt des Scarabäus im Discus dargestellt erscheint. Der Sonnendiscus mit dem Scarabäus, dem Sinnbilde der selbstschöpferischen göttlichen Kraft, bezeichnet den der Wiedergeburt entgegengehenden und deren Keime in sich bergenden Sonnengott[1]. Die Götter Sa (die Intelligenz) und Ḥeka (die Magie) bilden die Bemannung der Sonnenbarke. Unter ihrer Obhut und Führung vollzieht sich der geheimnissvolle Lauf des Ra in der unteren Hemisphäre und ihre Anweisungen dienen zur Richtschnur den Göttern der Unterwelt, deren geistige Nahrung sie gleichsam bilden. (Cf. das obige Citat aus BONOMI, pl. 4.) — Im Bildstreifen unter der Sonnenbarke befindet sich ein bärtiger Widderkopf mit den Amon- und Chnumhörnern von rechts auf einer Stange, adorirt von zwei knieenden männlichen Figuren,

1) Vgl. das 2. Hekennu der Sonnenlitanei: «le scarabée qui replie ses ailes, celui qui se couche dans l'empyrée, il naît comme son propre fils» (NAVILLE, *Lit. du soleil*, p. 20).

welche die Arme gegen den Boden vor sich hin ausstrecken. Zu beiden Seiten des Widderkopfes die Legende — «dieser Gott». Neben der knieenden Figur rechts:

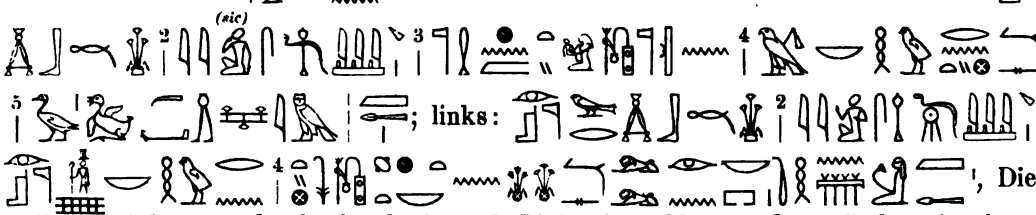

Die Darstellung wird unten durch eine horizontale Linie abgeschlossen, deren Enden eine bergartige Erhöhung bilden. Darunter befinden sich sieben hockende mumienförmige Götter von rechts ohne Beischrift.

Wie bereits bemerkt wurde, stehen die eben besprochenen Darstellungen des Fussendes in keinem ersichtlichen directen Zusammenhange mit jenen der beiden anstossenden Langseiten des Sarkophages. Die Reliefs der letzteren und des Kopfendes bilden jedoch unverkennbar einen in sich abgeschlossenen Bildercyklus, über welchen die Absonderlichkeit und Mysteriösität der Darstellungen wie nicht minder der Lakonismus und die Dunkelheit der vielfach verderbten Texte einen schwer zu lüftenden Schleier breiten. Wie selbst die bildlichen Darstellungen dieser Sarkophage in wesentlichen Details differiren, so scheint man vollends den Inschriften in ihrer knappen Fassung geringe Wichtigkeit beigelegt zu haben, denn nur so wird es begreiflich, dass sie auf unserem und den anderen hierhergehörigen gleichzeitigen Sarkophagen von Incorrectheiten wimmeln und sich mehrfach bis zur Sinnlosigkeit entstellt zeigen. Die Schriftcolumnen über und neben den Reliefs wurden eben schliesslich rein schematisch und nur zu decorativem Zwecke säuberlich eingemeisselt, ohne Rücksicht auf ihre Richtigkeit, ja, je unverständlicher sie waren, desto grösseren Effect mochte man von ihnen erwarten. Doch bemerkt man bei dem Vergleiche der Texte dieser Sarkophage aus saïtischer Zeit eine fast identische Redaction derselben selbst bis auf die Fehler und gelangt zur Wahrnehmung, dass den Bildhauern damals eine Art Normaltext vorlag, an welchen sie sich mit unwesentlichen Abweichungen stricte hielten[2]. Unter diesen Verhältnissen erlangen die weit correcteren Inschriften des Sarkophages Ramses III. eine grosse Wichtigkeit, da an ihrer Hand sich so manche Irrthümer der späteren Zeiten berichtigen lassen. Leider sind die mir zur Disposition stehenden Papierabklatsche dieses Sarkophages theilweise mangelhaft, indem

1) Auf dem Sarkophage des T'ehir lauten die entsprechenden Beischriften wie folgt: a)

«o Osiris etc. T'ehir: deine Seele ist im Innern von dir (?), (deine) Stärke ist hinter dir. Du bist unter den Göttern ewiglich», cf.

(Pyramide Pepi I. *Rec. de trav.* V, 159); b)

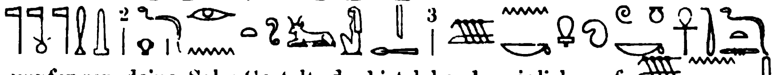

«o Osiris etc. T'ehir: du hast empfangen deine Sahu-Gestalt, du bist lebend ewiglich», cf. (Pyramide Königs Teti; *Rec. de trav.*, V, 36); (Pyramide Pepi I., *l. c.*, 161). Auf dem Sarkophage Ramses III. rechts: ; links: . Auf dem Sarkophage Seti I. stehen bei den knieenden Figuren die Worte: «Schläger des Bodens».

2) Zur Illustrirung dieser Thatsache werden weiterhin die auf der Kopfseite der vier Sarkophage befindlichen Texte sämmtlich in extenso reproducirt.

die untersten Zeichen der Schriftcolumnen der beiden Langseiten durch unachtsame Anstückelung der Papierbögen nur unvollständig abgedruckt wurden.

Die Anordnung und Reihenfolge der Reliefs ist auf allen vier Sarkophagen identisch, d. h. dieselben Darstellungen finden sich stets auf dem Kopfende, der rechten und linken Langseite vor. Der Sarkophag Ramses III. differirt nur insoferne von den übrigen, als die in Rede stehenden Sculpturen hier auf den Innenwänden des Sarkophaguntertheiles angebracht sind. Die cyklische Aufeinanderfolge der Bilder ist hiedurch erwiesen, aber es fällt schwer festzustellen, in welche wechselseitige Beziehung sie zu einander zu bringen seien, den Anfang und das Ende herauszufinden. Wenn in der nachstehenden Beschreibung dieser Bilderreihe mit den Darstellungen des Kopfendes begonnen und dann auf jene der linken Langseite übergegangen wird, so geschieht dies nicht willkürlich, sondern auf Grund dessen, dass erstere im Grabe Ramses VI. sich in unmittelbarer Nähe von Wandgemälden befinden, die mit den Darstellungen auf der linken Langseite unseres Sarkophages in Zusammenhang zu stehen scheinen, diesen aber, nach dem Uebergreifen des Textes von der linken auf die rechte Langseite zu schliessen, die Darstellungen der letzteren anzureihen sind.

Kopfseite. Die Mitte der Darstellungen[1] nimmt eine grosse, stehende, bärtige Mumienfigur von rechts ein, welche auf dem Kopfe einen Discus trägt, über dem sich ein fünfstrahliger Stern und ein zweiter Discus befinden, der durch eine verticale Reihe von vier Punkten von dem Sterne getrennt ist. Zwei symmetrisch componirte Uräen richten sich zu Füssen dieser Mumienfigur auf, zu deren beiden Seiten sich zwei grosse, dieselbe überragende menschliche Arme befinden, die aus zwei, anscheinend auf dem Boden ruhenden, einander zugekehrten unbärtigen Köpfen herauswachsen. Diese symmetrisch gezeichneten Arme tragen auf der inneren Handfläche zwei stehende männliche Figuren, welche aus einer Vase ☉ Wasser auf zwei unter ihnen befindliche und ihnen zugewendete aufrechte, bärtige Mumienfiguren mit dem Discus auf dem Kopfe ausgiessen. Vor jeder dieser Mumienfiguren eine Schriftcolumne, rechts: 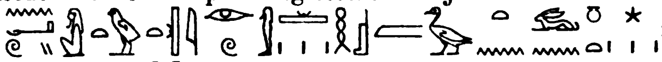; links: . Ein Text von acht Columnen ist in zwei Abtheilungen von je vier Columnen zu beiden Seiten der eben beschriebenen Darstellungen angebracht. Ich gebe diesen Text seinem ganzen Wortlaute nach in den mir vorliegenden, mehr weniger differirenden Redactionen der vier Sarkophage.

Nesschut.: 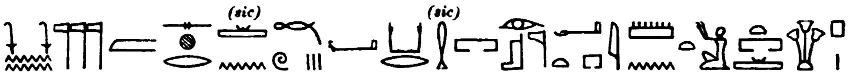

T'ehir:

Paárkap:
(SHARPE, II, 76)

Ramses III.:

---

1) S. ARNETH: *Über den in der ersten Hälfte Jänners d. J. (1853) zu Wien angekommenen ägypt. Sarkophag,* Taf. VI, Vergl. SHARPE, *Egypt. Inscr.,* I, 41 (unten) und II, 76; 1.

2) Die punktirten Stellen sind in den mir vorliegenden Papierabdrücken dieses Sarkophages unleserlich.

Nesschut.: 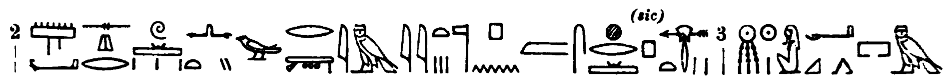

T'ehir:

Paàrkap: 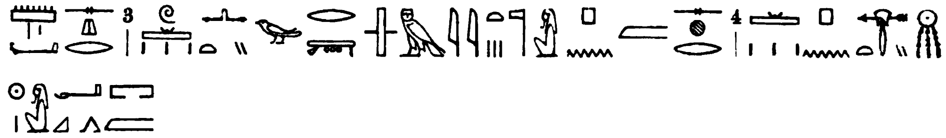

Ramses III.: 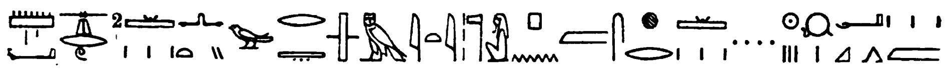

Nesschut.: 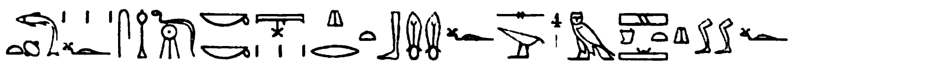

T'ehir:

Paàrkap:

Ramses III.:

Nesschut.: 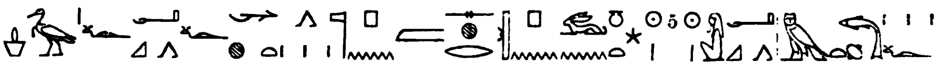

T'ehir: 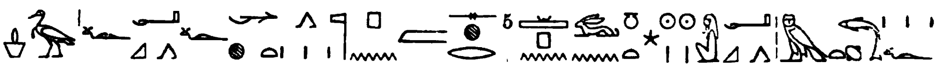

Paàrkap:

Ramses III.: 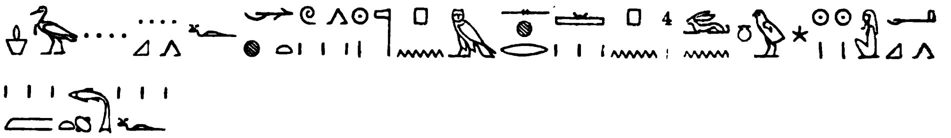

Nesschut.: 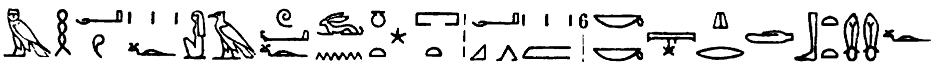

T'ehir: 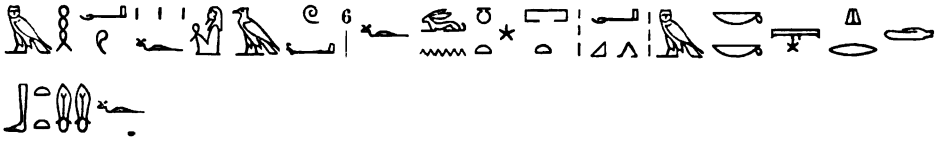

Paàrkap: 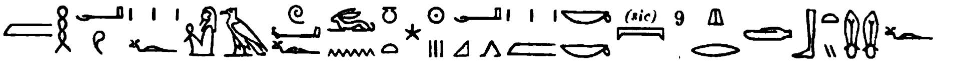

Ramses III.: 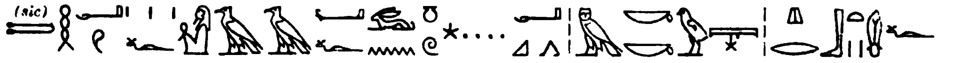

1) SHARPE, I, 41 und 40.

Nesschut.: 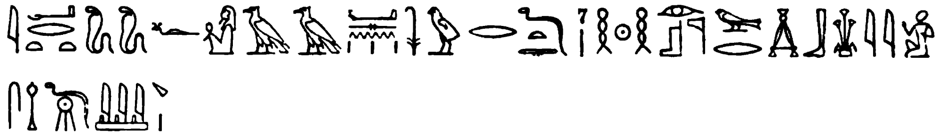

Tehir: 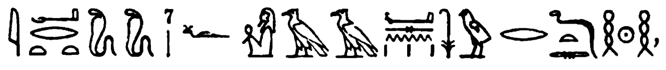 etc.

Paärkap: etc.

Ramses III.: etc.

Nesschut.: 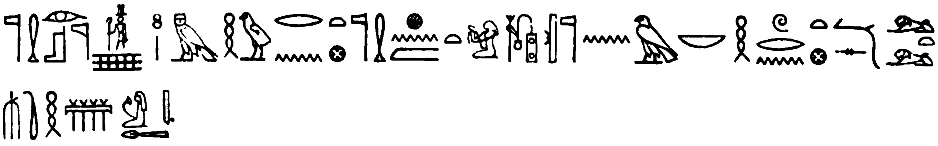

«Die Götter in diesem Bilde tragen Sorge für die Wohnung des Osiris, die unterirdische Behausung, welche verbirgt die Entwicklungen (?) .... Dieser Gott in diesem Bilde, die Strahlen des Ra dringen ein in seinen Leib, erleuchtet wird die Finsterniss unter seinen Sohlen, der geheimnissvolle Weg (?) ist unter seinen Füssen. Seine Seele tritt ein im Gefolge des Ra. Dieser Gott in diesem Bilde in der Stunde des Ra, sie (die Strahlen?) dringen ein in seinen Leib, in seine Glieder[1]. Es beschützen ihn die Stunden, welche eintreten in die Finsterniss unter seinen Sohlen (?); seine beiden Uräen beschützen ihn ewiglich, den Osiris, den ur deb etc., Nesschutafnut.» Die vorgelegte Uebersetzung schliesst sich dem auf allen vier Sarkophagen fast identischen Texte an, doch machen sich manche Unebenheiten fühlbar, namentlich an der Stelle 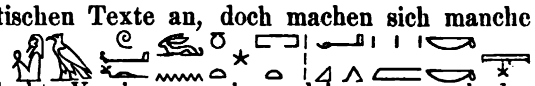 . Es scheint dies eine verderbte Version zu sein, welche man nach der Ueberschrift 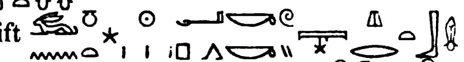 der gleichen Darstellung im Grabe Ramses VI. (Champollion, *Not. descr.*, II., 586) in «er wird geschützt in den Stunden des Laufens durch die Finsterniss unter seinen Sohlen» zu emendiren versucht ist. Die völlige Uebereinstimmung der beigeschriebenen Namen erweiset die Identität der gedachten Darstellungen des Grabes Ramses VI. und jener der Sarkophage, doch bemerkt man einige wesentliche Verschiedenheiten in den Details. Während auf allen vier Sarkophagen die auf den beiden Armen stehenden männlichen Figuren aus einer Vase ʊ einen Wasserstrahl auf eine aufrechte Mumienfigur giessen, erblickt man in dem Wandbilde des Grabes Ramses VI. einen Discus in den Händen derselben Figuren. Auf den Sarkophagen befindet sich ferner zwischen den beiden Discus über dem Kopfe der grossen Mumienfigur in der Mitte der Darstellung ein Stern und eine verticale Reihe von 4 oder 5 Punkten, welche in dem Königsgrabe fehlen. Noch sonderbarer ist es aber, dass hier die beigefügten Inschriften von den unseren gänzlich differiren. Der vor dem Bilde angebrachte Text lautet nämlich:

1) Pierret, *Le sarcophage de Seti I*[er] *(Rev. arch.*, 1870, p. 291) übersetzt diese Stelle: «Son âme arrive à la suite du dieu dans ces tableaux, à l'heure de l'arrivée de Ra dans son cadavre et dans ses membres (pour les) conserver.»

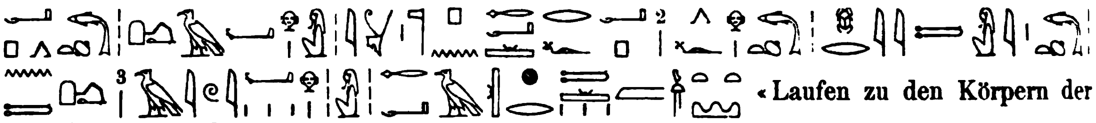

«Laufen zu den Körpern der Cherahir seitens dieses grossen Gottes (Ra), welcher lauft zu dem Körper des Cheperiϑ. O Körper der Cheraiuhir, von grosser Bedeutung[1] in der Unterwelt.» Ein links vom Bilde befindlicher Text besagt:

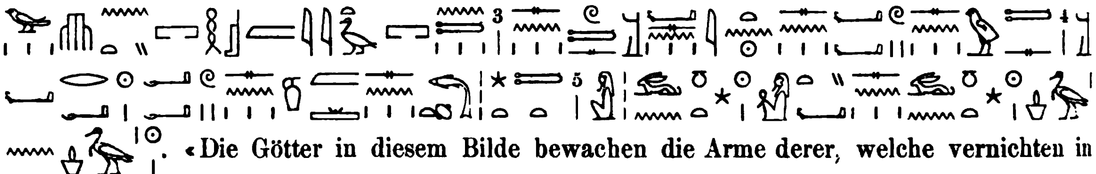

«Die Götter in diesem Bilde bewachen die Arme derer, welche vernichten in dem Hause der Vernichtung. Sie heben hoch (tragen) ihren Discus; ihre Arme heben empor Ra; ihre Arme beschützen die Körper der Unterirdischen. Die Stunde ihrer Bewachung ist die Stunde der Seele des Ba-ra[2] (oder: «für die Seele des Ra» ?)». Der Schlusspassus ist mir unverständlich, der Sinn des Textes im Allgemeinen jedoch klar: Die im Bilde dargestellten Götter tragen die Sonnenscheibe *(âtn)* und beschützen die Körper der Unterweltlichen vor der Vernichtung durch die im «Hause der Vernichtung» thätigen Dämonen. Der erste Text nennt speciell die Cherahir[3], als welche die rechts und links befindlichen Mumiengestalten bezeichnet sind, der zweite Text beschränkt sich leider nur auf einen allgemeinen Commentar, ohne einen der in der bildlichen Darstellung enthaltenen Namen zu erwähnen. Zumeist bedauerlich ist, dass die in der Mitte der Darstellung befindliche grosse aufrechte Mumienfigur sowohl im Texte als auch im Bilde ohne jede Erklärung bleibt. In dem correspondirenden Texte der Sarkophage scheint die Bezeichnung sich auf dieselbe zu beziehen und da unmittelbar vorher von dem die Rede ist, so hat Lefébure (*Le mythe Osirien*, p. 231 das auf Osiris, der in diesen Texten als der Körper des Ra aufgefasst wird, gedeutet, wogegen ich nach dem ganzen Zusammenhange der in Rede stehenden Inschriften in der fraglichen Mumiengestalt (Cheperiϑ) eher den Körper des Todten erkennen möchte.

Nach dem Texte des Grabes Ramses VI. «bewachen die Götter in diesem Bilde die Arme derer, welche vernichten in dem Hause der Vernichtung». In dem darunter befindlichen Register (*Not. descr.*, II, p. 587) kehrt der Name derselben Localität wieder:

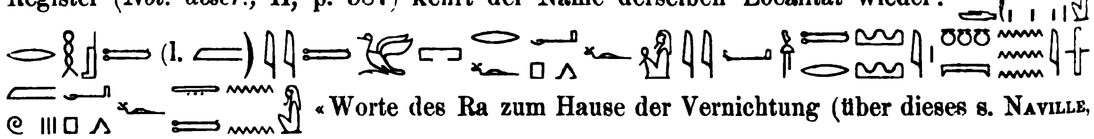

«Worte des Ra zum Hause der Vernichtung (über dieses s. Naville,

---

1) Cf. Stèle Antef, l. 8. Hymne an Osiris. l. 2. Vgl. Naville, *Lit.*, pl. VIII, 86.

2) Ba-ra ist der Name einer der Formen des Ra in der Sonnenlitanei, s. Champollion, *Not. descr.*, I, 427.

3) Wahrscheinlich identisch mit den in den Inschriften der Unas-Pyramide genannten . Vgl.

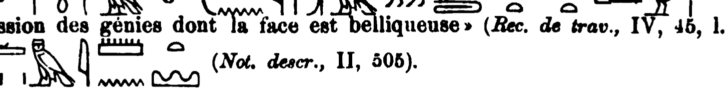

«qu'Ounas passe dans dans la procession des génies dont la face est belliqueuse» (*Rec. de trav.*, IV, 45, l. 400) und (*Not. descr.*, II, 505).

Lit., p. 53). Er läuft zum Wächter der Ament[1] gegen die beiden Berge[2], bei (zwischen) welchen der Nun (Abyssus) sich befindet. Er läuft zum Gott Taϑunen.»

Die unmittelbar folgende Darstellung (*Not. descr.*, II, 586) illustrirt in sehr bemerkenswerther Weise diesen Text. Die beiden Berge, zwischen welchen sich der Nun befindet, sind durch zwei halbelliptische Linien angedeutet, unter welchen Gott Aker in Gestalt eines halbirten Doppellöwen, auf dessen Schultern sich die in ein Oval eingeschlossene Figur eines stehenden Mannes mit gesenkten Armen[3] befindet, als Wächter des Ein- und Ausganges der Ament liegt. Auf der Curve der über dem vorderen Löwen gezogenen Linie fährt die Sonnenbarke nach abwärts; zu ihr erhebt der tieferstehende Gott Taϑunen die Arme, hinter welchem sich drei der Barke zugewendete aufrechte Mumienfiguren von rechts mit der dreimal wiederholten Legende befinden. In der Mitte der Darstellung erblickt man den Sonnendiscus über zwei aus dem Boden hervorwachsende menschliche Arme, bezeichnet als 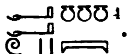. Es folgen dann wieder drei aufrechte Mumienfiguren von links, also zu den vorerwähnten invers, mit der gleichen Legende; endlich Gott Nun 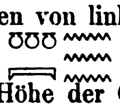 mit erhobenen Armen, welcher der aufwärtsfahrenden Sonnenbarke, die auf der Höhe der Curve der den zweiten Löwen einrahmenden halbelliptischen Linie angelangt ist, nachblickt. Die Mitte der auf- und abwärts schiffenden Sonnenbarke nimmt ein widderköpfiger Scarabäus ein, adorirt von zwei menschenköpfigen Sperbern, von welchen der vorne befindliche als , der rückwärtige aber als bezeichnet ist. Die beiden Barken differiren nur in ihrem Vordertheile, welcher bei der ersten ein bis zum Boden herabreichendes rechteckiges Geflechtwerk trägt, auf welchem ein Kind hockt, während auf der zweiten auf dem gleichen Gestell ein Vogel sitzt, der seiner Gestalt nach ein Sperling zu sein scheint und vermuthlich als Ideogramm für *šrâu* aufzufassen ist.

Der widderköpfige Scarabäus in der Mitte der Barke scheint Ra als mitternächtige Sonne darzustellen, adorirt von den Seelen der beiden Götter, welche den nächtlichen Lauf der Sonne in seinen Hauptabschnitten repräsentiren und zwar Tum die Sonne von der ersten Nachtstunde bis Mitternacht, Cheperà die Sonne von Mitternacht bis zum Morgen. Es ist Ra,

1) Unter dem «Wächter der Unterwelt» ist hier Gott Aker zu verstehen, der in einer der Kammern des Grabes Ramses VI., in welcher er als menschenköpfiger bärtiger Doppelsphinx erscheint (*Not. descr.*, II, 507) ausdrücklich als solcher bezeichnet wird: 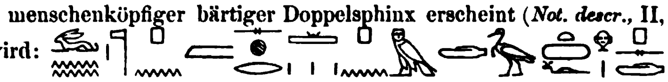
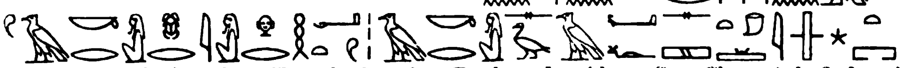 «Es ist dieser Gott in diesem Bilde in seiner Kapsel über dem Rücken des Aker; Gott Cheperà befindet sich über dem Aker, welcher beschützt das Geheimniss der Unterwelt» und weiter: 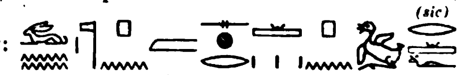

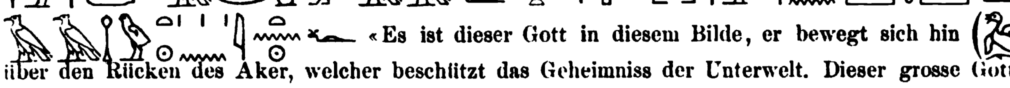 «Es ist dieser Gott in diesem Bilde, er bewegt sich hin über den Rücken des Aker, welcher beschützt das Geheimniss der Unterwelt. Dieser grosse Gott spricht zu ihm, welcher sieht die Strahlen seiner Scheibe.»

2) Vgl. die Schreibung *Not. descr.*, II, 611.

3) Dieser Mann ist Gott Schu nach dem *l. c.*, S. 583 befindlichen Texte: 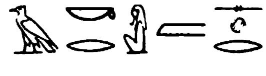

4) Die gleiche Darstellung in einem Papyrus des Louvre s. DEVÉRIA, *Catalogue des manuscr. égypt.*, p. 42.

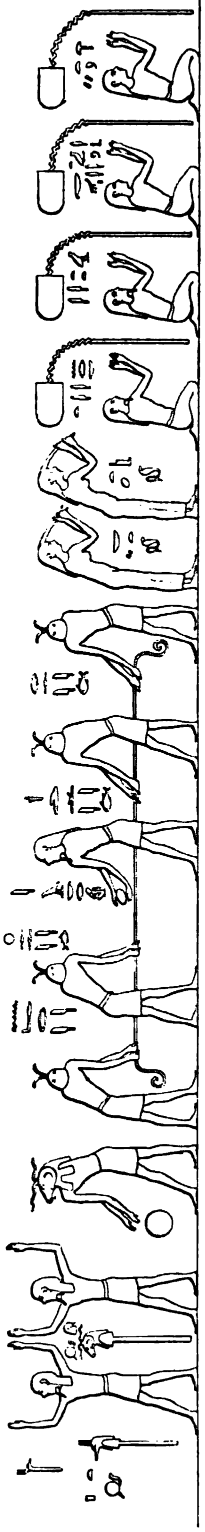

der zum Cheperà geworden ist, welcher in Gestalt eines widderköpfigen Scarabäus in der Barke in einem Grabe aus der XXVI. Dynastie zu Sakkara (*Denkm.*, III, 280) angerufen wird als: (?) etc. — Fassen wir das Resultat der vorstehenden Erörterungen zusammen, so ergibt sich für die besprochenen Darstellungen im Grabe Ramses VI. folgender Zusammenhang und Bedeutung: der zum Cheperà gewordene Ra erreicht unter dem Schutze des Gottes Aker bei seinem nächtlichen Laufe das Gewässer des Nun, nachdem er den Ort der Zerstörung (ḥϑmi-t) vorher passirt hat, an welchem die dem Körper des Verstorbenen drohende Vernichtung durch die Beihilfe mehrerer schützender Gottheiten, speciell der Cheraḥir, hintangehalten wird. Die Darstellung im Grabe Ramses VI. und auf der Kopfseite unseres Sarkophages führt diese Gottheiten als Beschützer der die Mitte des Bildes einnehmenden grossen Mumienfigur vor Augen. Auf den Sarkophagen sind die Namen der in Rede stehenden Schutzgottheiten in zwei Schriftcolumnen vereinigt, ihre Zugehörigkeit zu den Figuren im Einzelnen daher nicht ersichtlich. Die Darstellung im Grabe Ramses VI. kommt uns hier zu Hilfe, indem in derselben sich die Namen den betreffenden Gottheiten beigeschrieben finden, wobei in der Regel die hieroglyphische Legende und die Götterfigur übereinstimmend nach rechts oder links gekehrt sind und dadurch einen Anhaltspunkt für die richtige Zutheilung der ziemlich unklar angeordneten Namen geben. Demnach gehört der Name (bei CHAMPOLLION, *Not. descr.*, II, 587 geschrieben) zu der auf dem Arme stehenden männlichen Figur, der Name zu dem Kopfe mit dem herauswachsenden Arme, endlich die Gruppe zu der Uräusschlange auf der rechten Seite des Kopfendes. Auf der linken Seite des Kopfendes dagegen führt die auf dem Arme stehende männliche Figur den Namen , die aufrechte Mumienfigur den Namen , der Kopf mit dem herauswachsenden Arme den Namen . Der Name der Uräusschlange, welche nach dem Grabe Ramses VI. heisst, ist hier übergangen worden, wie umgekehrt auf der rechten Seite die Mumienfigur rechts unbenannt geblieben ist, die am gedachten Orte ebenfalls die Legende hat. Die grosse Mumienfigur in der Mitte ist in sämmtlichen Darstellungen ohne Bezeichnung gelassen.

Linke Langseite. Die bildlichen Darstellungen derselben (s. die Abbildung) nehmen an der Kopfseite des Sarkophages ihren Anfang, während die darüber befindlichen Inschriften gegenläufig am Fussende beginnen. In dieser Anordnung des Textes differirt das Wiener Denkmal von den anderen drei Sarkophagen, auf welchen Text wie Reliefs vom Kopf- zum Fussende hin geführt sind. Die Abweichung von dem sonst fest-

gehaltenen Modus hat keinen tieferen Grund und ist wohl nur als eine Caprice des Bildhauers zu betrachten. Der über den Darstellungen befindliche Text von 31 Columnen lautet:

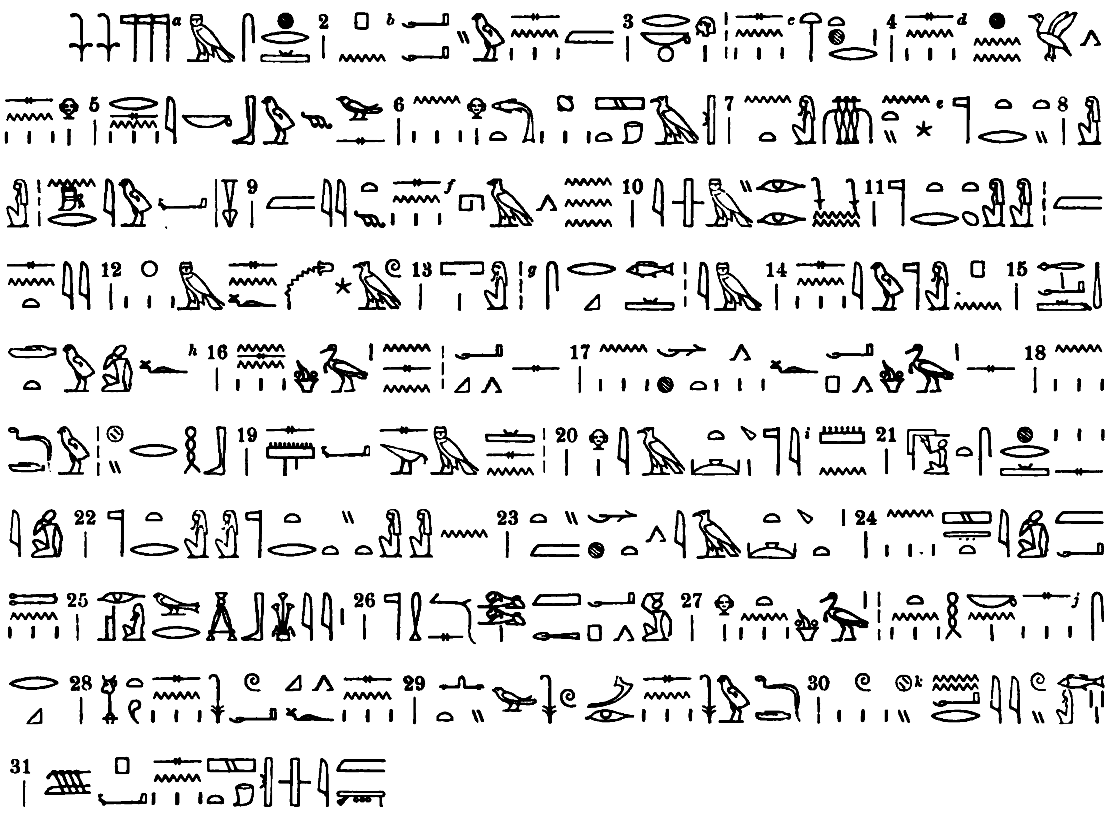

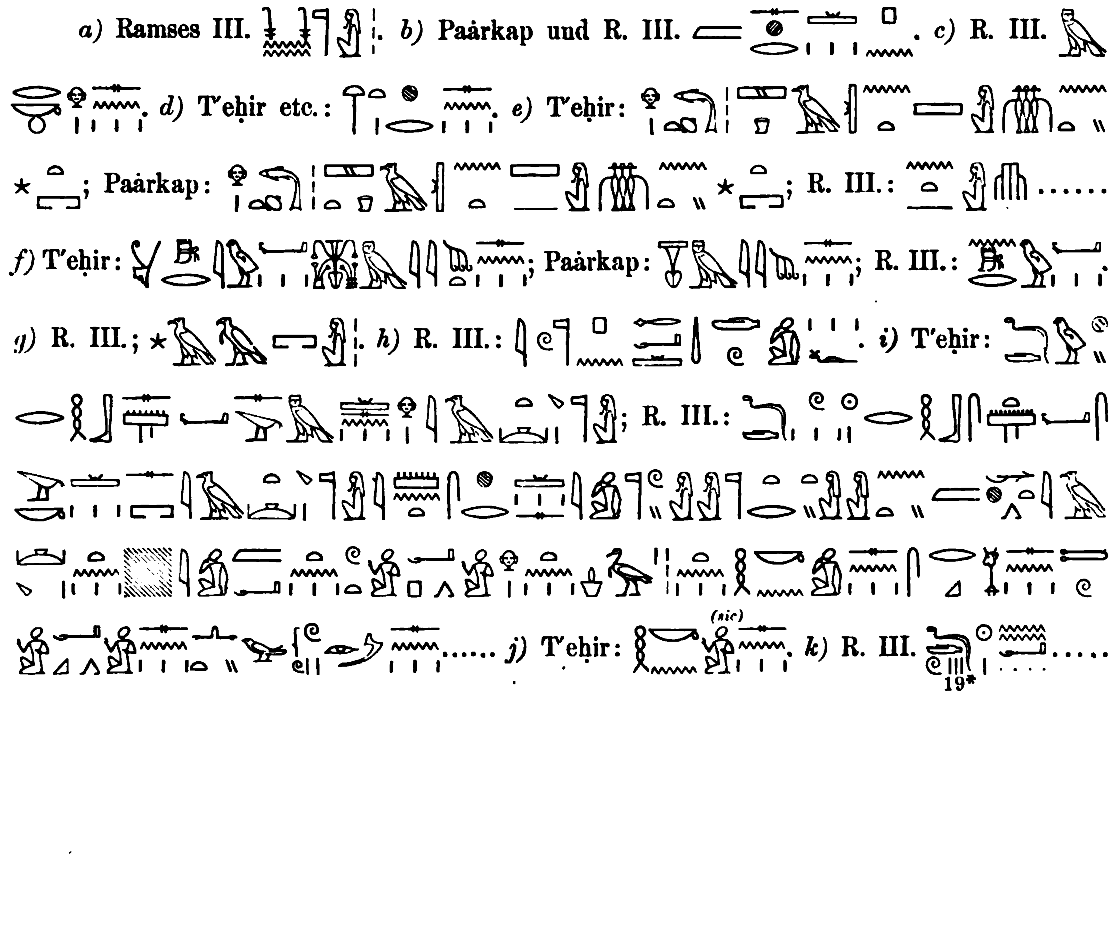

«Die Götter in diesem Bilde, ihre Arme schliessen ein[1] ihren Kopf, ihre Schatten sind bei ihnen, sie verweilen über ihnen. Sie (die Götter) weinen über den geheimnissvollen Leib des geheimnissvollen Gottes, der sich befindet in der Unterwelt. Die beiden Göttinnen schlagen ihre Schläfe[2]; es tritt ein das Wasser, welches sich befindet in den Augen dieser Göttinnen in die Körper[3] als Blut, die Unterirdischen athmen durch sie. Dieser grosse Gott (Ra) spricht zu ihnen, ihre Seelen treten ein in seinem Gefolge, es laufen einher ihre Seelen. — Worte des Ra (die nachstehende Uebersetzung folgt dem Texte auf dem Sarkophag Ramses III.) zu der Behausung, welche ihre Formen verdeckt, der Stätte des Gottes (?) von verborgenem Wesen: o ihr beiden Götter und ihr beiden Göttinnen, die ihr euch befindet in eurer geheimnissvollen Behausung, gewähret mir, dass ich hinlaufe zu euch und dass eure Seelen mich preisen und athmen lassen. Ich gehe hinein zu ihnen, nicht . . . . . sie sehen (mich?). — Worte des Ra zu den Nari, welche empfangen das Geheimniss des Àmta.»

Die erste Hälfte des vorstehenden Textes commentirt in leicht verständlichen Worten die zugehörigen Darstellungen. Die vier unter dem Zeichen *χaibt* «Schatten» knieenden Götter[4] beweinen den Leichnam des in der Unterwelt ruhenden Osiris in Gemeinschaft mit Isis und Nephthys[5], welche zum Zeichen der Trauer ihre Schläfe mit einer Art Ruthe schlagen.

---

1) Das seltene Wort bedeutet «kreisen, umkreisen, durch einen Kreis einschliessen», (daher «das Kreisende, Rollende, i. e. die Zeit») dann «der Umkreis, wie: «eine grosse Mauer für den, welcher den Arm neigt (i. e. huldigt) in seinem Umkreise» (ROUGÉ, *Inscr.*, 120, 15); (l.) «sich beugend in seinem Umkreise» (ROUGÉ, *l. c.*, 179). Die Wortgruppe *m-rk-ḥr-sn* des Sarkophages Ramses III. begegnet auch bei CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, 782: «Es spricht Horus zu den Untergetauchten, deren Gesicht die Fluth (Var. *Denkm.*, III, 203, 20) umschliesst.» — BIRCH (*Z.* 1870, 31) übersetzt diese Stelle mit: «The gods in this picture raise their hand, inclining their head», indem er für das kopt. ⲣⲓⲕⲉ, ⲣⲓⲕⲓ inclinare hält.

2) Cf. ⲥⲙⲁⲧ, ⲛⲓ tempora (s. *Wörterb.*, VII, 1053).

3) In allen vier Texten das Wort (NAVILLE, *Lit.*, pl. XXV, 14) etc., wird von NAVILLE (*l. c.*, p. 34) sehr zutreffend mit «forme corporelle, corps, membres» übersetzt. Man vergleiche die Stellen (NAVILLE, *l. c.*, XXIII, 69); (*Not. descr.*, II, 592). Ueber einer liegenden Mumie (*Not.*, II, 589) die Legende: NAVILLE (*l. c.*, p. 55) leitet dieses Nomen vom Verbum oder «fonder, donner un corps» ab.

4) Ihre Namen zeigen folgende Varianten:

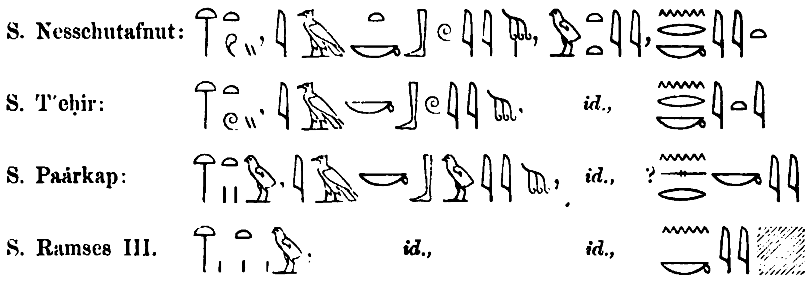

5) Die Namen der beiden Göttinnen sind auf den Sarkophagen des Nesschutafnut und des T'ehir und ; auf jenem des Paàrkap (SHARPE, I, 40) , Ramses III. , geschrieben. Auf letzterem halten die Göttinnen eine Doppelruthe.

Durch das Eindringen der den Augen der beiden Göttinnen entströmenden Thränen erhalten die Körper der Unterirdischen (i. e. Verstorbenen) in Folge der den Zähren der Gottheiten innewohnenden belebenden Kraft neue Vitalität.

Mit den Worten 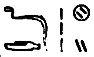 (l. 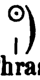) beginnt die zweite Hälfte des Textes. Hier bewegt sich der Commentar in sehr vagen Phrasen und vermeidet wohl absichtlich eine deutliche und präcise Erklärung der höchst mysteriösen Bilder. Es sollte eben der Eindruck des Geheimnissvollen dieser seltsamen Göttergestalten möglichst gewahrt und der Einbildungskraft des empfänglichen Beschauers freier Spielraum belassen werden. Dies gelang in der That so gut, dass im Laufe der Zeit das Verständniss derselben verloren gieng oder doch sich nur unvollständig erhielt. Der Vergleich des Textes des Ramses-Sarkophages mit jenem der Sarkophage aus der XXVI. Dynastie lässt das im Laufe von circa 600 Jahrhunderten eingetretene Verderbtniss der Inschriften deutlich erkennen, das sich nicht auf Entstellungen einzelner Wörter wie statt beschränkt, sondern zu vollständiger Umgestaltung ganzer Sätze geführt hat. An Stelle der unverständlichen Wortgruppe 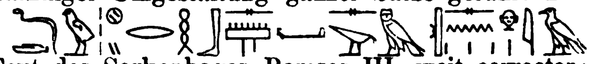 gibt der Text des Sarkophages Ramses III. weit correcter: 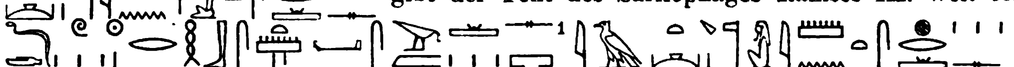 «Worte des Ra zur Behausung, welche verdeckt ihre Formen (d. h. die Formen, Gestalten in ihr), der Stätte des Gottes (?), von geheimnissvollem Wesen» und bezieht ganz logisch die folgende Apostrophe des Ra an die beiden Götter und Göttinnen auf den Gott selbst und nicht auf den Verstorbenen, indem er demselben die Worte in den Mund legt: «Gewähret mir, dass ich hin laufe zu euch etc.» Es fällt schwer, den Zusammenhang zwischen Wort und Bild hier herauszufinden, denn der Text spricht von den «beiden Göttern und Göttinnen», die man unter den bildlichen Darstellungen vergeblich sucht. Der Wiener Sarkophag zeigt vielmehr eine Gruppe von fünf Figuren, deren Mitte der Gott Áaker (Sark. Ramses III.) in Menschengestalt einnimmt, welcher zwischen beiden Händen ein Ei über einen von vier männlichen Gestalten mit larvenförmigen Gesichtern getragenen Strick hält[2]. Die correspondirende Darstellung auf dem Sarkophage Ramses III. differirt aber in wesentlichen Details. Hier erscheint der Gott Áaker über einen von seinen Händen schützend umfangenen kleinen Discus gebeugt, zu dessen beiden Seiten sich eine horizontale Reihe von Punkten befindet, welche von den vier Begleitern des Áaker mit vorgestreckten Händen gehalten wird und sich quer über die Figuren des genannten Gottes und der beiden neben ihm stehenden Götter hinzieht, um unmittelbar vor den die Gruppe abschliessenden zwei anderen Göttern abzubrechen, ohne sich nach abwärts fortzusetzen, wie es bei dem in den Händen dieser Götter[3] befindlichen Taue auf den Sarkophagen des Nesschutafnut und des T'ehir der Fall ist.

1) Man vergleiche damit das oben citirte: 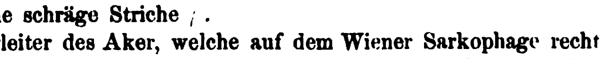 (*Not. descr.*, II, 587).

2) In der sonst identischen Darstellung des Sarkophages des T'ehir befinden sich zwischen den Händen des Gottes Áaker an Stelle des Eies zwei kleine schräge Striche *;*.

3) Die Zeichnung der Köpfe der vier Begleiter des Aker, welche auf dem Wiener Sarkophage recht sorgfältig ausgeführt ist, zeigt auf den verschiedenen Denkmälern manche kleine Abweichungen. Auf dem Sarkophage des Teḥir tragen diese Götter auf dem 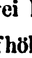förmigen Kopfe zwei kurze Federn oder Hörner , während die punktartig vortretenden Augen am Rande in halber Kopfhöhe sitzen. Der Sarkophag Ramses III. gibt ihnen einen kürbisförmigen Kopf und zwei kleine Federn 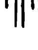; die Augen fehlen.

Die bedeutungsvollste und wichtigste Persönlichkeit der in Rede stehenden Gruppe ist unverkennbar Gott Åaker. Er hält, wie bereits bemerkt wurde, auf dem Wiener Sarkophage ein Ei, auf jenem Ramses III. hingegen einen kleinen Discus zwischen den Händen, von welchem nach beiden Seiten hin eine horizontale Punktreihe ausläuft, die seinen und die Körper der ihm unmittelbar zur Seite stehenden Begleiter durchquert und sich über die vorgestreckten Hände der die Gruppe abschliessenden beiden anderen Götter hinaus bis zu deren Leibern fortsetzt. Dem nächsten Anscheine nach bezeichnen die erwähnten Punkte eine Ausstrahlung des vom Gotte Åaker gehaltenen Discus; denn würde diese Punktreihe das auf den Sarkophagen der saitischen Epoche von den vier Göttern gehaltene Tau repräsentiren, so sollte sie auch hier unmittelbar hinter den Händen der beiden letzten Götter nach abwärts laufen, um die in Folge ihrer natürlichen Schwere herabhängenden Enden des Taues zu markiren. Gegen eine solche Deutung der fraglichen Punktreihe spricht aber vor allem der Umstand, dass die vier Götter auch hier diese Punktreihe mit geschlossenen, nach abwärts gerichteten Händen festhalten, nicht aber mit der inneren Handfläche auffangen, wie man im gedachten Falle nach Analogie anderer ähnlicher Darstellungen erwarten müsste.

Wie der Name Åaker oder «Aker» mit sehr mannigfachen Determinativen verbunden wird (*Todtb.*, 39, 6, 9; 64, 27; 94, 2. *Not. descr.*, II, 507, 619 etc. *Todtb.*, 108, 8; cf. ⲁⲕⲱⲣⲓ, serpens, aspis; *Todtb.*, 153, 7, aker ta? *Rec. de trav.*, IV, 75; Brugsch, *Thes.*, II, 432; *Rec. de trav.*, IV, 59, V, 168; *Not. descr.*, II, 619; Mariette, *Abydos*, I, 52), in so verschiedenartigen Rollen und Gestalten führen die Denkmäler den so benannten Gott oder Dämon vor. In den Texten tritt Gott Aker zunächst als Beschützer des Ra und Niederwerfer der Apophis-Schlange auf, so im *Todt.*, (den Apophis) (c. 39, 6) und (c. 39, 9), oder als Ueberwinder des Set: Aker le (sc. Noubi) prend et le surveille; il le saisit et le fait rentrer dans sa prison, il lui dévore les deux yeux et c'est son grand triomphe sur lui (Papyrus magique Harris; s. Chabas, *Mél. égypt.*, III 2, p. 256) und dessen Wächter: «es erhebt sich in der Frühe Aker und macht sich zu seinem (des Set) Wächter und hält ihn zurück in seinem Kerker» (*Inschr. von Hibis*, l. 12). In dieser Eigenschaft als Beschützer des Ra und Vollzieher seiner Rache erscheint er als den Todten bedrohender und verderbenbringender Gott überhaupt aufgefasst[1]: (*Todtb.*, 108, 8 etc., Pap. Leid. 16:); auch in der Mehrzahl: «es beschützt (das Auge des Ra) ihn (sc. Horus, Amon etc.) vor den Akeru» (Mariette, *Abydos*, I, 52). Auf einer Stele wird desshalb Gott Min angerufen mit den Worten: (Mariette, *Abydos*, III, 261), während auf dem Sarkophage des Tehir in Bulaq es vom Verstorbenen heisst: «nicht wird er erfasst von Aker, seine Seele lebt ewiglich.»

In den Wandgemälden des Grabes Ramses VI. tritt Gott Aker in sehr verschiedenartigen Formen und Rollen auf, sowohl als menschenköpfiger bärtiger Sphinx (*Not. descr.*, II, 507

1) Le Page Renouf (*Transact. of the Bibl. Soc.*, VIII, 201) erklärt Aker als den Repräsentanten der Dämmerung und des Dunkels am Morgen und Abend und hält ihn für einen typhonischen Gott.

und 610), als auch als halbirter Doppellöwe (*l. c.*, II, 584 und 586) und in menschlicher Gestalt in vorgebeugter Haltung stehend mit dem Scepter T'am in der Rechten (*l. c.*, II, 619)[1]. In gleicher Gestalt und ähnlicher Haltung mit einem Ei zwischen den Händen erscheint der genannte Gott auf dem Wiener Sarkophage. Ist diese Darstellung correct und das Ei nicht etwa irrthümlich dem auf dem Sarkophage Ramses III. vom Gotte Aker gehaltenen Discus substituirt worden, so kann dieselbe nur auf die Geburt des Ra aus dem Ei bezogen werden. Schon im 17. Capitel des Todtenbuches (l. 50) wird Ra angerufen als und in der Inschrift von Hibis (l. 23), einem Texte der späteren Zeit, in welchem uralte mythische Vorstellungen überliefert sind, das primäre Hervorgehen des Gottes aus dem Ei in den Worten: «du erschienst aus der Fluth im Ei» ausgesprochen.

In dem bereits oben (S. 145) erörterten Wandbilde des Grabes Ramses VI. erscheint Gott Aker in der Gestalt eines halbirten Doppellöwen als Wächter des Ament und des daselbst befindlichen Nun, über dessen aus der Tiefe emporgehobenen Armen der Sonnendiscus schwebt, während die Sonnenbarke mit dem widderköpfigen Scarabäus auf den Curven der die beiden Löwen einschliessenden Linien nach ab- und aufwärts fährt. Die Darstellung scheint mit dem Hervorgehen des Ra aus dem Nun zusammenzuhängen, auf welche ein schräg darüber befindlicher Text (*Not. descr.*, II, 588) Bezug nimmt:

«Laufen zum Körper des Taϑunen seitens dieses grossen Gottes, welcher eilt zum Körper des Nun, denn er ist der Körper derer, welche in ihm sind. O Körper des «ich bin geworden aus ihm»[2]. Ich bin geworden worden als der Mesu-nâ t'es-f (als der «ich bin geboren worden selbst, i. e. durch mich selbst) hernach. O Körper des «ich bin geworden aus ihm», des, welcher ruht in seinem Thun. O Körper des «ich bin geworden aus ihm». Ein Einziger habe ich gemacht selbst seinen Sitz. O Körper des «ich bin geworden aus ihm».

1) Ein Bild in demselben Grabe (*Not.*, II, 569) stellt einen Gott in vorgebeugter Haltung und sich auf das Scepter stützend dar, der auf einer Art Behälter steht, in welchem ein kopfloser männlicher Körper mit auf den Rücken gebundenen Händen ausgestreckt liegt. Dieser Gott scheint Aker zu sein. Es verdient Beachtung, dass Aker in obigen Fällen das Scepter trägt, welches das Attribut des Saḥ (Orion) ist (cf. «sein T'am-Scepter ist wie jenes des Saḥ», Naville, *Lit.*, pl. XXI, 49 und *l. c.*, XXII, 60), wie denn auch beide Götter in einem leider incorrecten Texte (*Not.*, II, 619) in directe Verbindung gebracht werden.

2) Ich lese statt etc. , welches im Verlaufe des Textes mehrfach wiederkehrt. wird sowohl für als auch für (Naville, *Lit.*, p. 99) gebraucht und der Schreiber hat aus Versehen ein in seiner Vorlage befindliches mit statt mit transcribirt, sowie dem ein substituirt.

Das am Schlusse stehende erinnert an eine Stelle des 85. Capitels (l. 9) des Todtenbuches, in welcher dem Todten die Worte in den Mund gelegt werden: «ich bin die Seele, welche den Nun geschaffen hat, gemacht zu ihrem Sitze in der Unterwelt. Nicht wird geschaut mein Nest, nicht wird geöffnet (mein) Ei». Ebenda (l. 2) sagt derselbe: (nach Pap. Leid. 16) «ich bin Gott Ḥu, der nicht vernichtet wird in diesem meinen Namen der Seele. Ich entstehe (durch mich) selbst mit dem Nun in jenem meinen Namen des Cheperà, aus welchem ich entstehe jeden Tag». Der Verstorbene identificirt sich hier mit der göttlichen Weltseele, welche in selbstschöpferischer Kraft die im Gotte Cheperà mythisch verkörperte nächtliche Wiedergeburt der Sonne bewirkt. Diese Wiedergeburt erfolgt im Nun, dem von der göttlichen Seele zu ihrer spontanen Erscheinung im Lichte geschaffenen Ursitze. Während nun in dem Grabe Ramses VI. der löwenförmige Aker als Wächter der Àment, in welcher in weiterem Sinne die Geburt des Ra erfolgt, figurirt, hält der auf dem Wiener Sarkophage in menschlicher Gestalt auftretende Gott das aus dem Nun entstandene Sonnenei zwischen den Händen, und seine vier Begleiter, deren Namen das Determinativ des Fisches folgt, sind vermuthlich Götter des Abyssus. Die Namen dieser vier Begleiter des Aker lauten auf den Sarkophagen des Nesschutafnut und des Ṫeḥir übereinstimmend , , [1] und [1], auf jenem Ramses III. aber , , und [2]. In den Sarkophagtexten werden diese Götter als die Näri bezeichnet, welche das Geheimniss des Àmta empfangen. Nach NAVILLE (*Litanie*, p. 55) ist Àmta, wofür sich auch (*l. c.*, p. XI, 40) findet, ein Name des Osiris als des in der Tiefe der Erde ruhenden Gottes κατ' ἐξοχήν[3], dessen Körper Ra selbst gebildet hat[4]. Wenn

1) In der Abbildung ist bei diesen zwei Namen das Zeichen irrthümlich invers gestellt.

2) Ich habe weder die Figuren noch die Namen dieser Gottheiten auf anderen Denkmälern angetroffen, mit Ausnahme des Namens *χssi*, der sich in einem Wandgemälde des Grabes Ramses VI. (*Not. descr.*, II, 505, und in der Schreibung (*Not. descr.*, I, 417) als Bezeichnung eines krokodilköpfigen Gottes findet.

3) Cf. (*Not. descr.*, II, 525).

4) (Var.) «der Vereiniger der Glieder, welcher einen Körper dem Àmta bildet» (43. Hekennu). Das 63. Hekennu bezieht sich gleichfalls auf Àmta, ist aber wegen der zweifelhaften Bedeutung der Gruppe unverständlich. Die zugehörige Vignette stellt einen mumienförmigen Gott dar, dessen Name bei CHAMPOLLION (*Not. descr.*, I, 430) , bei MARIETTE (*Abyd.*, II, pl. 15) lautet. Als mumienförmiger Gott erscheint Àmta in der Sonnenbarke, deren Spitze die Schlange , die Hüterin des fünften unterweltlichen Thores (BRUGSCH, *Thesaur.*, p. 712; nach LEFÉBURE, *Records of past*, X, 81 des sechsten Thores) einnimmt. Seine Doppellegende lautet: und (*Denkm.*, III, 79). Die Schreibung (sic) begegnet nur einmal bei BONOMI, *Sarcoph. of Seti I.*, pl. XI, A, l. 14: «nicht erhebt sich dein Feind o Ra, es geschehen deine heiligen Dinge o Àmta. Apophis ist zerstückelt durch seine Messer»; ferner

wir uns aber auch NAVILLE's Erklärung des Wortes Åmta anschliessen, so fällt doch hiemit kein Licht auf die räthselhafte Gruppe der vier Nāri mit dem Tau in den Händen, deren Bedeutung wir dahingestellt sein lassen müssen.

Auf die Nāri folgt ein von ihnen abgewendeter schreitender widderköpfiger Gott mit den eingerollten Amon- und den abstehenden Chnumhörnern, der in vorgebeugter Haltung nach einem vor seinen Füssen befindlichen Discus langt. Es ist wohl Ra selbst, der in gleicher Gestalt in den Wandbildern des Grabes Ramses VI. (so *Not. descr.*, II, 599, 600) dargestellt wird. Zwei Götter mit erhobenen Armen, zwischen denen sich ein Widderkopf auf einer Stange mit der Legende «Kopf des Ra» und das Symbol mit der Beischrift [1] «Hals des Ra» befinden, schliessen die Bilderreihe auf der linken Langseite des Sarkophages ab.

Rechte Langseite (s. die Abbildung). Die Inschriften der linken Langseite des Sarkophages, welche mit den Worten: «Rede des Ra an die Nāri, welche empfangen das Geheimniss des Åmta» abbrechen, setzen sich hier in der an die Nāri gerichteten Ansprache fort und zwar beginnt der Text ebenfalls an der Fussseite, im Gegensatze zu den anderen Sarkophagen, auf denen er an der Kopfseite seinen Anfang nimmt. Der Text von 32 Columnen lautet:

im Plural (BONOMI, *l. c.*, pl. XI, B, l. 20) als Bezeichnung unterweltlicher Gottheiten in Schlangengestalt. Hieraus aber die Folgerung zu ziehen, dass das in den Händen der Nāri befindliche räthselhafte Tau irrthümlich einer den Gott Åmta repräsentirenden Schlange substituirt worden sei, scheint doch unzulässig.

1) Widder- und Schakalskopf auf der Stange sind hier vermuthlich Sinnbilder der schöpferischen Kraft des Ra, worauf ihr phonetischer Werth *ȧft* und *us(r)* als Bildzeichen hindeutet. Zu vgl. «ta tête est à toi, rétablie sur ton cou» (PIERRET, *Dogme de la résurrection*, p. 20).

2) Im Originale hier und später ein Fisch mit zwei Rücken- und einer Bauchflosse. Das entsprechende Zeichen fehlt im hieroglyphischen Typensortiment.

3) Im Originale hier und weiterhin ein unbärtiger sitzender Gott.

4) T'ehir: etc. Paārkap (SHARPE, II, 76): etc. Ramses III. (im Papier-Abklatsche fehlen zumeist die untersten Zeichen der Schriftcolumnen, welchen hier Punkte substituirt werden):

20

Ramses III.

1) T'eḥir: … Paårkap: … Ramses III.: …

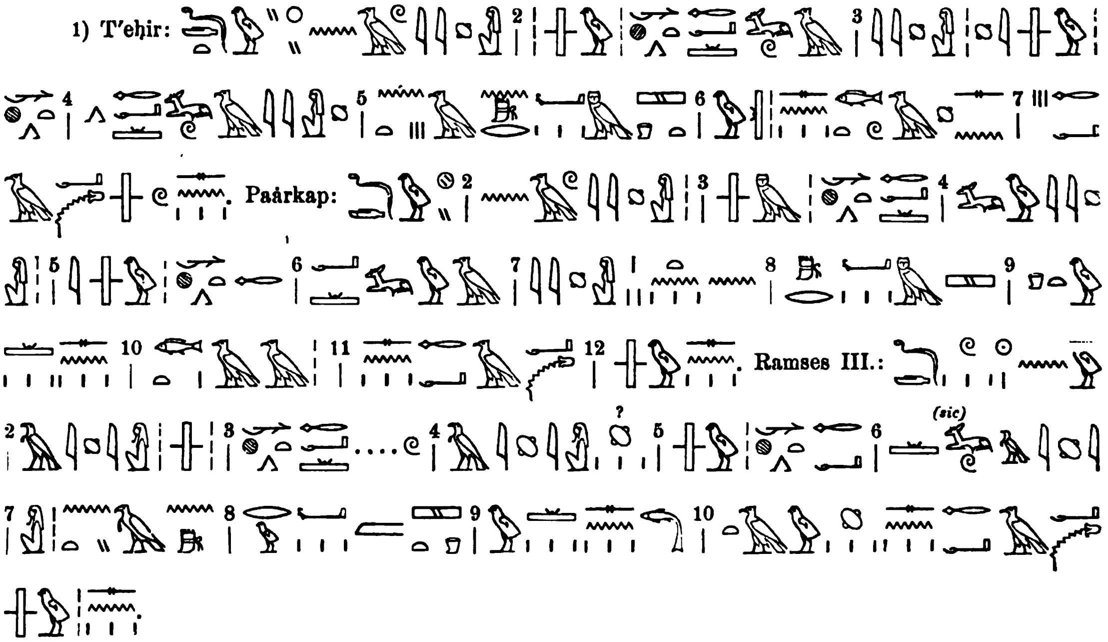

2) T'eḥir: … etc.: Paårkap: … etc. Ramses III.: … etc.

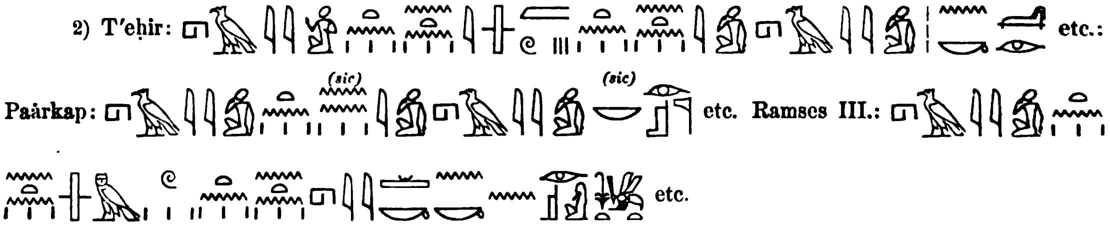

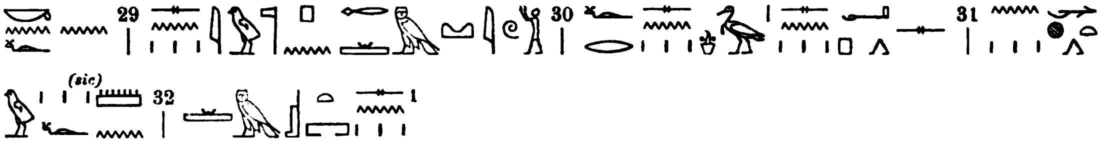

«O (ihr) Nāri, welche empfangen das Geheimniss des Àmta; ich mache athmen eure Seelen. Es tritt ein Osiris ur deb Nesschutafnut; ich lasse athmen seine Seele. — Es spricht Ra zu den Eingewickelten (?), welche sich befinden im Gefolge des Grossen der Putrescirenden (?) — *(bis)* — welche sich bewegen in ihrer Verborgenheit, deren Körper Samen auswerfen, da wo sie sich befinden: Heil euch, wo ihr euch befindet; Heil dir, Osiris ur deb etc. Nesschutafnut. — Die Götter in diesem Bilde verherrlichen und lobpreisen Ra; sie rufen an diesen geheimnissvollen Kopf und Hals. Sie preisen die Seele des Ra, sie (die Seele) preiset sie. Dieser grosse Gott lobpreiset sie; ihre Seelen laufen hin in seinem Gefolge, (ihre Körper) bleiben an ihrem Orte.»

Der erste Absatz des Textes beginnt mit der Ansprache des Ra an die Nāri mit den Worten , welche vocativisch «o! zu den Nāri» aufzufassen sind. An die beliebte elliptische Redewendung mit Auslassung des Verbums nach der Partikel ist hier dem Zusammenhange nach nicht zu denken; in diesem Falle steht vor einem Substantiv entweder wie (für) «sagt Isis», *Rec. de trav.*, V, 190, oder wie , (*Todtb.*, 39, 11), *Destruction des hommes*, l. 30) etc., während zur Anknüpfung der Suffixa allein dient wie , . Vgl. auch das vocativische (=) «o du Grosser des Pflügens», *Rec. de trav.*, IV, 47.

Erhebliche Schwierigkeiten bietet der zweite Abschnitt des Textes durch seine Corruptelen[2]. Die Inschriften der drei Sarkophage aus saitischer Zeit sind in hohem Grade verderbt, stimmen aber, trotz mancher Abweichungen im Einzelnen in den Wortentstellungen und sonstigen Irrthümern so sehr überein, dass sie unverkennbar auf eine im Wesentlichen identische Textredaction zurückgehen, die den Bildhauern dieser Periode als Muster vorlag und hie und da noch durch willkürliche Aenderungen verschlimmbessert wurde. Nur so

1) T'chir:

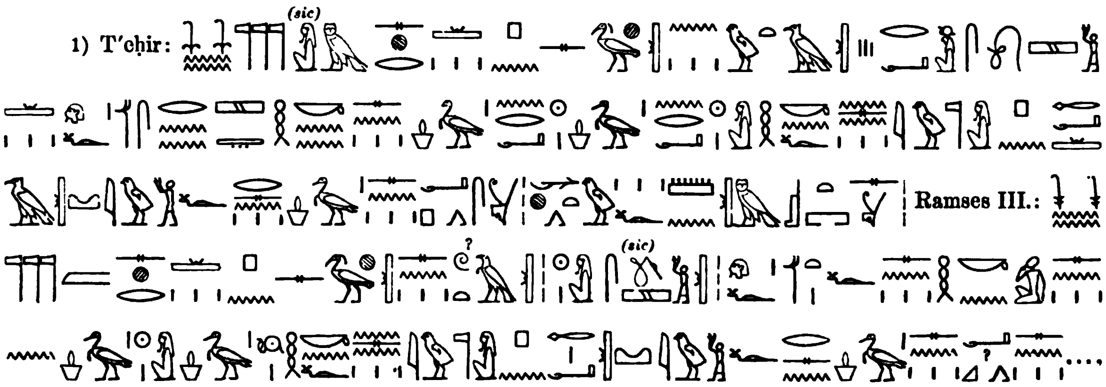

(einige unleserliche Zeichen). Am Schlusse ist zu lesen: , eine in diesen Texten häufige Phrase, cf. *Not. descr.*, II, 585, 592, 598, etc.

2) Leider ist der mir vorliegende Papierabdruck vom Sarkophage Ramses III. gerade hier recht mangelhaft.

lässt es sich erklären, dass einerseits diese drei Sarkophage für sämmtlich haben, andererseits aber das darauf folgende räthselhafte Wort bald [1], bald schreiben, während der Sarkophag Ramses III., so viel ich aus dem undeutlichen Abklatsche ersehe, dafür gibt. Ist letztere Lesung richtig, so hätten wir in diesem Worte wohl eine Variante für «die Eingewickelten» (von zu erkennen, womit die im Bilde sichtbaren vier liegenden, von Ovalen umschlossenen Mumien gemeint zu sein scheinen. Dann werden auch die Schreibungen des Sarkophages des T'eḥir und des Wiener Denkmals begreiflich. Im ersteren Falle substituirte man dem den Adler mit gleichzeitiger Inversion der beiden aufeinander folgenden Zeichen (resp.) und (resp.), im zweiten Falle ging man noch weiter und schrieb atii-u statt uti-u, wobei man an dachte. Es ist aber noch eine andere Vermuthung möglich, auf die ich später zurückkommen werde.

Der weiterhin im Texte vorkommende Name , wofür der Sarkophag Ramses III. correcter gibt, bezieht sich auf die auf dem Rücken liegende armlose ithyphallische Figur, die das eine Bein erhebt und mit zwei zu Häupten und Füssen stehenden adorirenden Göttinnen von einem Ovale eingeschlossen ist. An der Kopfseite dieses Ovales befinden sich eine männliche und weibliche Figur in anbetender Stellung, bezeichnet als ; an der Fussseite stehen, symmetrisch zu den Tuai componirt, gleichfalls eine männliche und weibliche Figur, von welchen die erstere den aus dem Phallus der liegenden Gestalt im Bogen ausgespritzten Samenstrahl mit erhobenen Händen auffängt [2]. Ihre beiden Namen lauten auf dem Wiener Sarkophage übereinstimmend [3]. Vor den Schepi befinden sich vier auf dem Rücken liegende menschliche Mumien, welche von Ovalen umschlossen sind, auf denen die Seelen dieser Mumien in Gestalt von menschenköpfigen Sperbern sitzen, die ihre Arme anbetend zu dem auf sie zuschreitenden widderköpfigen Ra mit dem Scepter und dem Lebenszeichen in den Händen [4] erheben. Eine Mumie ist auf den Sarkophagen aus saitischer Zeit unbezeichnet gelassen [5], die andern drei haben innerhalb des Ovales die Namen , und beigeschrieben. Hinter Ra stehen zwei Götter mit emporgehobenen

---

1) Dem Determinative nach zu urtheilen, scheint der Schreiber bei diesem Worte an gedacht zu haben.

2) Die Darstellung des Sarkophages Ramses III. differirt mehrfach. Die auf dem Rücken liegende ithyphallische Figur ohne Arme ist kopflos und von einem zweiten, oben offenen Ovale eingefasst, während die beiden innerhalb des äusseren geschlossenen Ovales zu ihren Häupten und Füssen stehenden Göttinnen die Namen und beigeschrieben haben. Ferner theilt sich der Samenstrahl der ithyphallischen Figur oben in zwei Arme, welche von den beiden zu ihren Häupten und Füssen ausserhalb des Ovales stehenden männlichen Gestalten aufgefangen werden. Auf dem Sarkophage des T'eḥir wirft die ithyphallische Figur keinen Samenstrahl aus.

3) Ebenso Sarkophag des T'eḥir. Auf dem Sarkophage Ramses III. und .

4) Auf dem Sarkophage Ramses III. befindet sich vor dem widderköpfigen Gott, der hier nur das Scepter trägt, der Discus O.

5) Auf dem Sarkophage Ramses III. hat diese Mumie den Namen beigeschrieben.

Armen, benannt und , welche mit den correspondirenden der linken Langseite ursprünglich wohl eine Gruppe gebildet haben.

Die Gruppe und Varr., welche auf unserem Sarkophage auch geschrieben wird, wurde oben hypothetisch mit «der Grosse der Putrescirenden» übersetzt auf Grund des Determinativs des sitzenden Gottes, mit folgenden drei Pluralstrichen, das sich auf allen vier Sarkophagen hier findet. Danach wäre das zweite Wort der beregten Gruppe etwa als Denominativ von , «putredo, Fäulniss, Schmutz»[1] aufzufassen. Man könnte auch vermuthen, dass die drei Pluralstriche vor den sitzenden Mann zu setzen seien und letzterer das Determinativ der ganzen Gruppe ( ) bilde. Dann würde dieselbe mit «der Grosse der Fäulniss oder des Schmutzes» zu übertragen sein, womit aber sich das darauf folgende , das man in diesem Falle auf beziehen müsste, nicht gut vereinigen lässt. Zweifellos liegt in der fraglichen Gruppe eine Bezeichnung des Osiris (-Sokar) vor, mit dessen Cult die Localität (*Rec.* III, 98, 1, s. *Dict. géogr.* 493, Var. , Sargbret des Châfi in Bulaq) und der Name des Oberpriesters von Mendes (*Dict. géogr.* 1380) im Zusammenhang steht. Unter dieser Fäulniss ist wohl eine Verwesung oder Zersetzung zu verstehen, in welcher dem Kreislauf der Materie gemäss der Keim neuen Lebens enthalten ist. Im Grabe Ramses VI. nimmt der auf die Uresch bezügliche Text (*Not. descr.*, II, 623) hierauf Bezug: (Lücke) «die Götter in diesem Bilde in ihrer Behausung sind aufgerichtet in ihrer Cella; ihr Schmutz ist wie die Fäulniss dieses grossen Gottes. Er preiset ihre Seelen, nicht sieht er sie . . . . Gross ist ihr Stank und ihre Fäulniss»[2].

---

1) Ein eigenthümliches Wort der Amduat-Texte ist . Auf dem Sarkophage Seti I. steht es im Parallelismus mit in: (Bonomi, pl. VIII, C.), wonach es «Unrath, Koth» zu bedeuten scheint und in Verbindung mit (entweder oder zu lesen) bei Champollion, *Not. descr.*, II, 545, wo von Anubis gesagt wird: «zur Ruhe bringend die Körper der in der Erde befindlichen, einhüllend (dbti) die Körper, den Schmutz und den Koth (?)». In der Sonnenlitanei tritt dasselbe (?) Wort in dem 60. Hekennu auf in der Gruppe: Naville (*Lit.*, p. 63) liest àuai und citirt nach Birch «substance». Es wäre aber wohl möglich, dass das Wort àuti zu lesen und eine Variante von ist, da sich für auch findet wie für (s. Maspero in *Rec. de trav.*, V, 172). Allerdings stimmt das Determinativ O nicht recht hiezu.

2) Naville (*Litanie*, p. 42) citirt eine Stelle des Hermes, welche die Zersetzung als die Bedingung jedes Entstehens bezeichnet: «la corruption est la condition de toute naissance, tout ce qui est né se corrompt pour renaître encore. Il est nécessaire que de la corruption sorte la vie et que la vie se corrompe à son

Oben wurde darauf hingewiesen, dass die Schreibung auf dem Sarkophage Ramses III. noch zu einer anderen als der dort aufgestellten Hypothese führt. Es ist nämlich möglich, dass das Zeichen vor dem des Wortes uti-u (?) ausfiel und wir demnach āuti-u zu lesen haben. Hiemit würden sich sowohl die Fortsetzung des Textes als auch die Varianten und statt āuti-u vereinbaren lassen.

Die Bedeutung des ziemlich seltenen Wortes steht kaum in Frage. Das 44. Hekennu der Sonnenlitanei bezieht sich auf den «den Erzeuger der Körper», das 34. auf den . Die zugehörige Vignette stellt einen ithyphallischen Gott (Legende: *Not. descr.*, I, 429 Nr. 17; MARIETTE, *Abyd.* II, pl. 14) dar. Die Schreibung «erzeugen» gibt der Sarkophag Seti I. (BONOMI, pl. XIV, C. 32.) Die Krankheit des Papyrus EBERS dürfte demnach der Samenfluss sein.

Innenseite des Sarkophages. Die Randinschriften derselben wurden bereits oben mitgetheilt. Zu Decorirung der Wandflächen dienen sorgfältig ausgeführte Götterfiguren[1] von sehr grossen Dimensionen, welche ihre Namen beigeschrieben haben. Der einzige hier vorfindliche grössere Text von 14 Columnen ist auf der *Kopfseite* zu beiden Seiten der auf dem Zeichen knieenden Nephthys mit vorgestreckten Flügeln angebracht. Derselbe Text wurde von mir in dem Grabe des Patuāmenāp, dessen Publication Prof. DÜMICHEN jüngst begonnen hat, copirt und liegt auch in weiterer Fassung in dem von PIERRET veröffentlichten *Livre de ce qui est dans l'hémisphère inférieur* unter der Rubrik der siebenten Nachtstunde (*Inscriptions du Louvre* I, p. 103) vor. Der Vergleich der verschiedenen Redactionen des Textes, deren wesentlichste Varianten in den Anmerkungen verzeichnet sind, illustrirt die Incorrectheit und Confusion seiner Reproduction auf dem Wiener Denkmale.

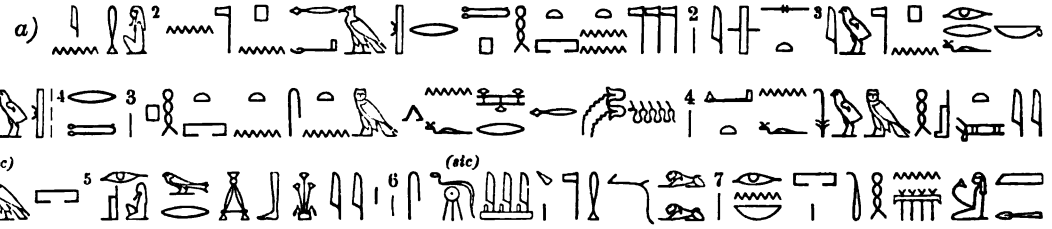

tour, pour que la génération des êtres ne s'arrête jamais.» Vgl. auch *Todtb.* 78, 40: und 94, 3: Andererseits wird die Zersetzung perhorrescirt, so Cap. 45.

1) Die gleiche Ausschmückung der inneren Wandflächen zeigt der Sarkophag des Paārkap, s. SHARPE. *Eg. inscr.*, II, 76.

2) Pat. etc. L. d. l'h. i. etc.

3) Pat. L. d. l'h. i.

4) Pat. L. d. l'h. i.

5) Pat.

b)

(«Es richtet Worte) die Majestät dieses Gottes in dieser Höhle zu den Göttern, die in ihr sind. Dieser Gott vollbringt die Formen in dieser Höhle; er verkehrt den Weg für die Apophis-Schlange, er gibt sie an den Ort der Vernichtung (die folgende Uebertragung hält sich an den Text im Grabe des Patuämenáp) durch die Beschwörungen der Isis und die Beschwörungen des Grossen. Es kommt die Barke des Ra zum Orte, an welchem sich Osiris befindet. Der Name dieser Stätte ist «Tepeḥ scheta»; der Name dieser Stunde der Nacht «chesef hai ḥeseq neḥa ḥir».

Die *rechte Langseite* ist vom Kopf- zum Fussende des Sarkophages hin mit folgenden Sculpturen verziert: 1. Uræus von rechts mit vorgestreckten Flügeln; Legende: «Necheb, die Fürstin des Südlandes». 2. Liegender Schakal von rechts, mit Geissel über dem Rücken, auf der Gerüststange. Legende: «Anubis, der grosse Gott, der in Ut». 3. Göttin Nit von links, knieend, mit vorgestreckten Flügeln. 4. Die vier Todtengenien von rechts, mumienförmig, mit Uræus auf dem Kopfe, alle auf einer Gerüststange knieend. Legenden: Ámsed (menschenköpfig), Ḥapi (affenköpfig), Tuaumutef (schakalköpfig), Qebhsonuf (sperberköpfig) 5. Die Göttin Sereq von rechts, knieend, mit vorgestreckten Flügeln und dem Scorpion auf dem Kopfe.

Linke Langseite (vom Kopf- zum Fussende hin): 1. Uræus von rechts mit vorgestreckten Flügeln; Legende: «Uat'i, die Fürstin des Nordlandes». 2. Das linke Uta'auge; Legende: das Auge des Horus. 3. Göttin Nephthys von rechts, knieend, mit vorgestreckten Flügeln und ihrer Hieroglyphe auf dem Kopfe; Legende: «Nephthys die Grosse». 4. Die vier Todtengenien von links, sonst wie auf der rechten Langseite mit dem Unterschiede, dass hier nur die drei ersten auf einer gemeinschaftlichen Gerüststange knieen, der letzte aber ohne solche ist. Legende wie oben. 5. Isis von links, knieend, mit vorgestreckten Flügeln und ihrer Hieroglyphe auf dem Kopfe. *Fussseite:* Das Dadsymbol zwischen zwei *Sa*-Zeichen:.

Im weitläufigeren Texte des «Livre de l'h. i.» lautet der Name der Nachtstunde: . Zu (Var.) vgl. «es verkehrt (macht verwirrt) Isis die Wege vor jenem (Bösen) in der Richtung gegen Abydos» (PIERRET, *Ét.*, p. 34) und «ich verkehre den Weg für deine Feinde» (Sarkophag des Paneḥemisis).

Auf dem Boden des Sarkophages die Figur der stehenden Göttin der Unterwelt ȧment mit ihrer Hieroglyphe auf dem Kopfe. Legende:

Sarkophagdeckel[1]. *Innenseite:* In der Mitte die Göttin Nut von vorne, nackt, mit der Haube auf dem Kopfe, über den sie mit beiden Händen den Sonnendiscus emporhält. Legende: «Nut die Gebärerin der Sonnenscheibe». Zu beiden Seiten, vertical zum Bilde der Nut, die Figuren von je sechs Nachtstunden in Gestalt von sitzenden Frauen mit einem Sterne über dem Kopfe. Im Felde fünfstrahlige Sterne.

Aussenseite. In der Mitte grosser Seelensperber von rechts mit ausgebreiteten Flügeln und dem Discus auf dem Kopfe; er hält in den Krallen zwei Siegel Ω, durch welche zwei Wedel horizontal gesteckt sind. Zu beiden Seiten über und unter dem Seelensperber in je zwei Zeilen die Legenden: *a)*

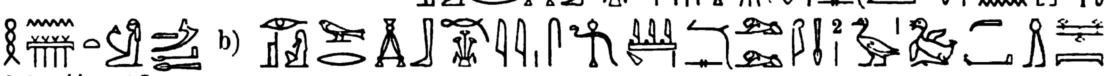

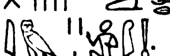 Die übrige Aussenfläche des Deckels mit Ausnahme der beiden Kanten der Langseiten und des Fussendes ist mit hieroglyphischen Texten, Capiteln des Todtenbuches, bedeckt. Am Kopfende bemerkt man eine grosse tiefe Höhlung, welche durch das Nichtzureichen des Granitblockes verursacht ist, aber gleichwohl mit Schrift ausgefüllt wurde.

Ueber dem Seelensperber befindet sich das 72. Capitel des Todtenbuches, dessen Schluss auf dem Kopfende des Deckels angebracht ist[2]:

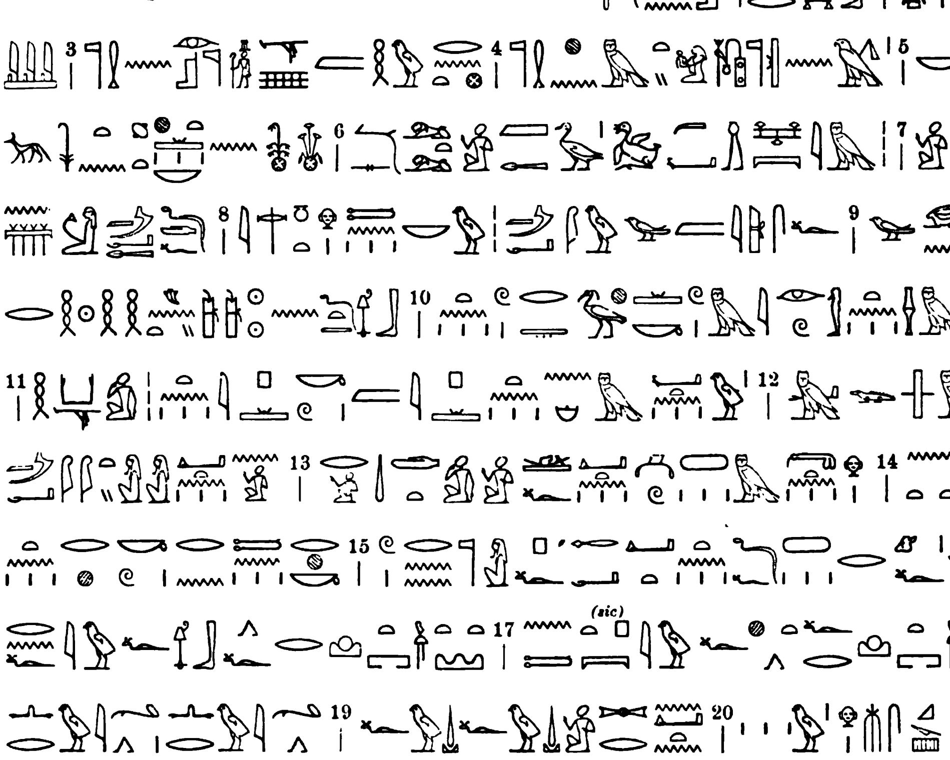

(das folgende

1) Wie eingangs dieser Arbeit bemerkt wurde steigt derselbe von unten nach oben zu an.
2) Der vorliegende Text emendirt mehrfach das Turiner Exemplar.

auf dem Kopfende)

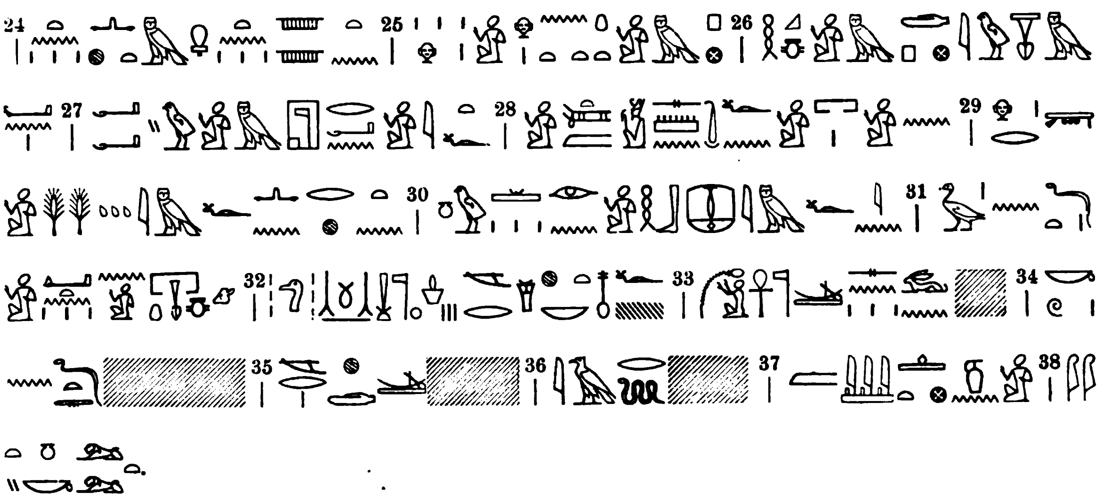

Die nachstehenden Texte befinden sich unter dem Seelensperber: 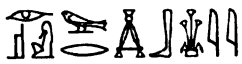

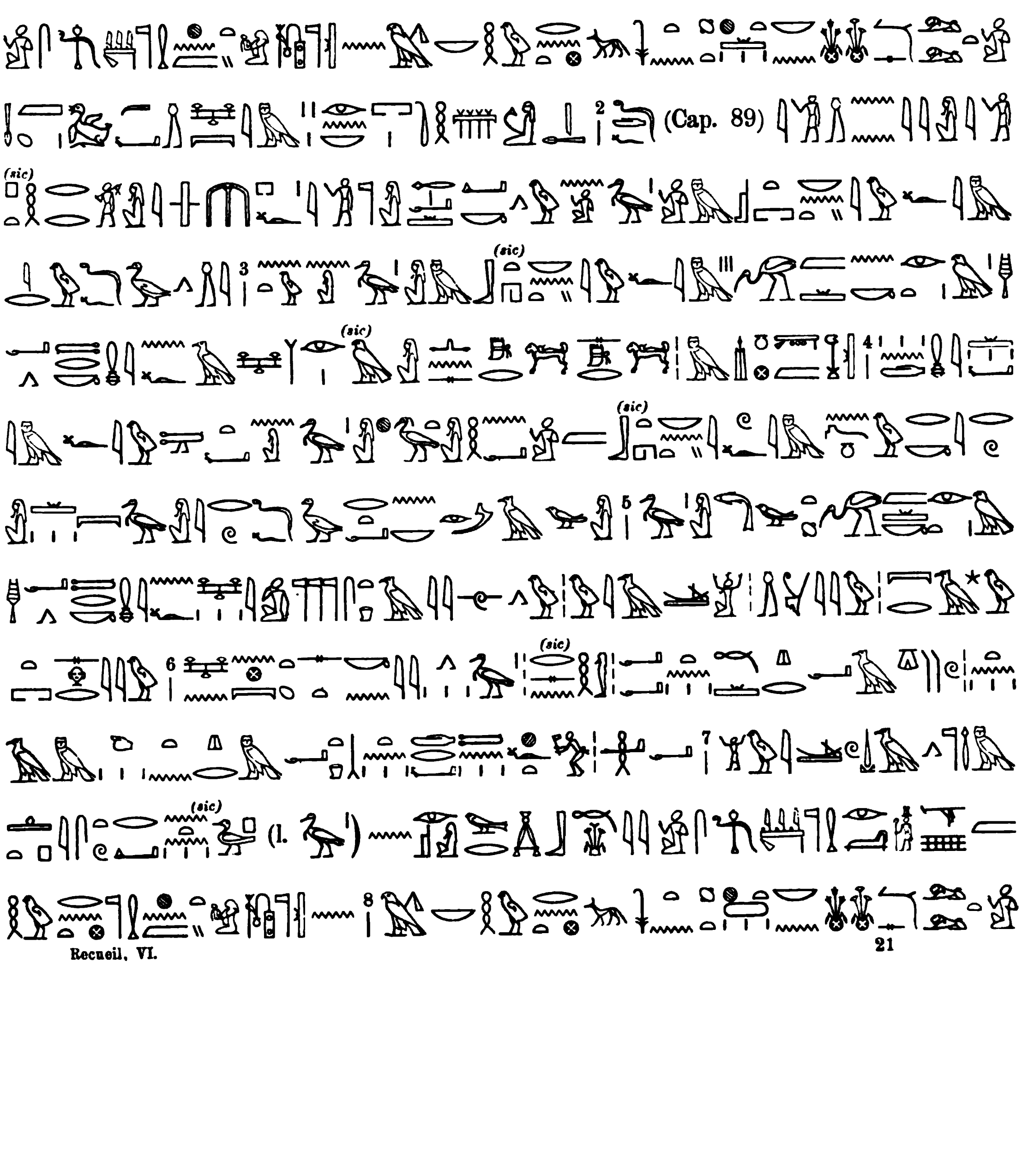

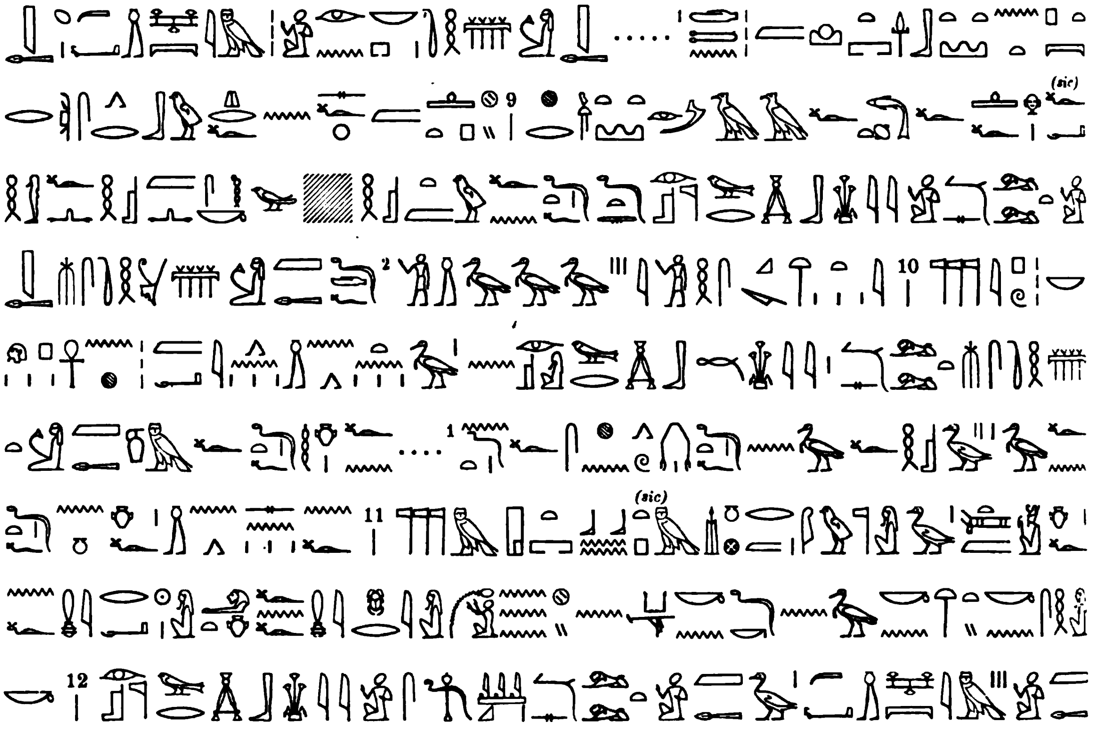

(Cap. 92)

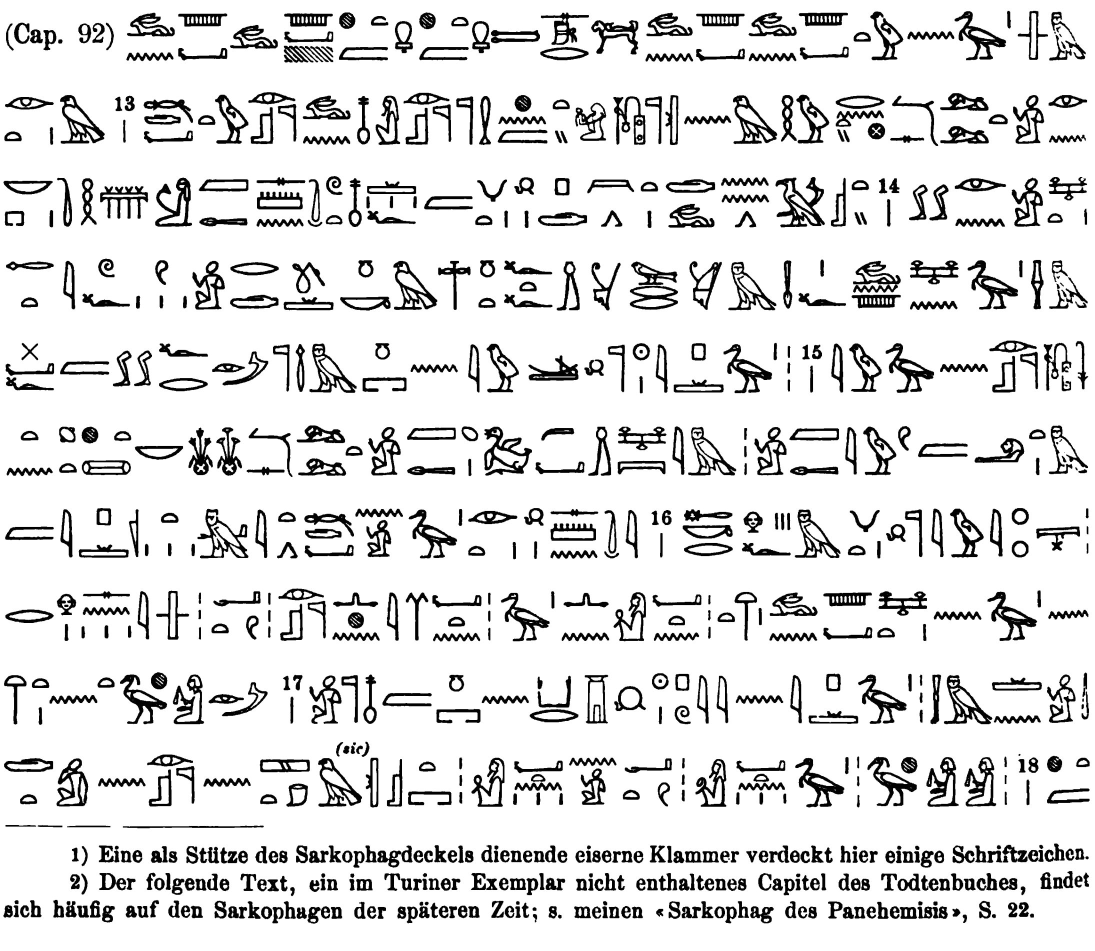

1) Eine als Stütze des Sarkophagdeckels dienende eiserne Klammer verdeckt hier einige Schriftzeichen.

2) Der folgende Text, ein im Turiner Exemplar nicht enthaltenes Capitel des Todtenbuches, findet sich häufig auf den Sarkophagen der späteren Zeit; s. meinen «Sarkophag des Panehemisis», S. 22.

Die Kanten der beiden Langseiten des Deckels sind mit zwei vielfach gewundenen Uræen verziert, zwischen deren vorgestreckten Flügeln sich das Siegel befindet.

Auf dem Fussende erblickt man unter dem Himmelsbogen den strahlenden Sonnendiscus, adorirt von zwei knieenden Göttinnen. Darunter befindet sich das Zeichen des Himmels, unter welchem Gott Schu mit emporgestreckten Armen in halber Figur steht; auf seinem Kopfe ruht die Sonnenscheibe. *Zu* beiden Seiten zwei anbetende Seelensperber, an deren Hals das Dadsymbol hängt und je vier aufrechte adorirende Kynokephalen in einer Reihe. Die ganze Darstellung differirt nur unwesentlich von der Vignette des 16. Capitels des Todtenbuches.

Zum Schlusse folgen die eingeschnittenen Inschriften des Sargbretes, welches mit einer Art Asphaltmasse auf den Boden des Sarkophages befestigt war [1].

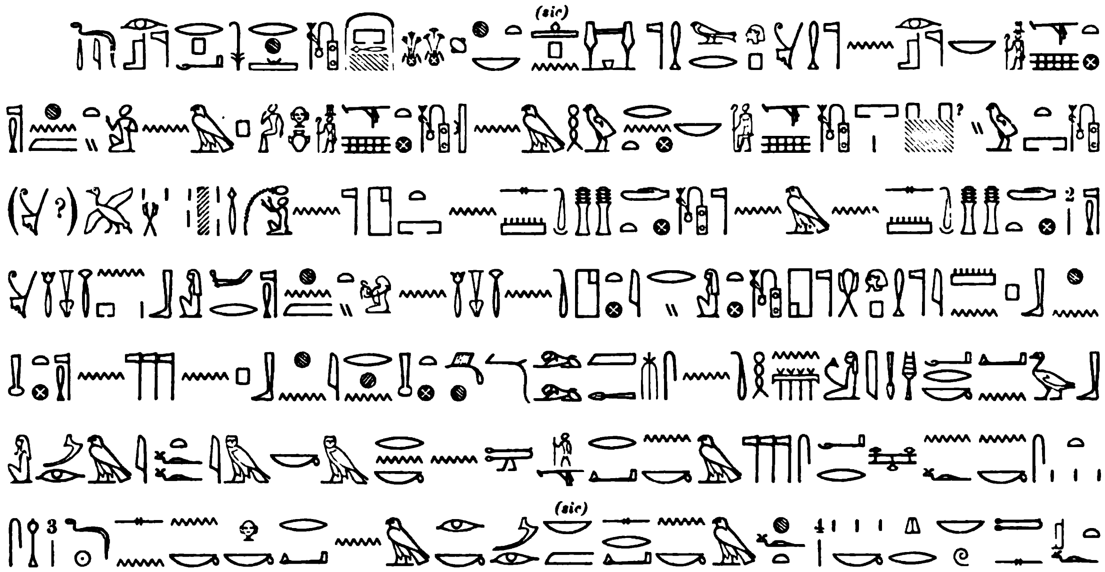

1) Diese Inschriften füllen zwei Columnen (1, 2) in der Mitte des Sargbretes und drei darunter befindliche horizontale Zeilen (3—5).

2) Der erste Abschnitt des Textes, die Titel des Verstorbenen enthaltend, bei BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 204.

«Der Osiris, der Erbfürst und königl. Freund, der Schreiber des Pharao, berechnend alle Dinge von Ober- und Unterägypten, und der Opfergaben des Gottes Seschem (?), der Prophet und Urtep der göttlichen Majestät des Osiris, Herrn des Busirites, der Prophet und Wärter des Harpocrates im Busirites, der Schreiber (der heiligen Schriften) des Horus von Huren, Herrn des Busirites, der Schreiber des Hauses ...., der Grosse der Reinigung des Tempels[1] von Smendad (im Busirites, s. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 205), der Schreiber des Horus von Smendad, der Prophet des Samtaui in Pi-buser (Busiris, *Dict. géogr.*, p. 209), der Prophet und Wärter des Samtaui der Städte *Θaha* und Ȧri (*Dict. géogr.*, p. 64), der Schreiber des Tempels der ersten Phyle, der Prophet des Amon von Pabechen, der Prophet der Götter von Pabechen-ȧrchen Nesschutafnut: stehe aufrecht; Seb hat gegeben, dass Horus seinen Vater in dir sieht in deinem Namen des Fürsten. Gegeben hat dir Horus die Götter und sie dir zugeführt, (auf dass) sie erleuchten dir dein Angesicht. Gegeben hat dir Horus dein Auge (auf dass) du sehest durch dasselbe. Gegeben hat dir Horus deinen Feind (l. 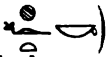) unter dich, damit er dich erhebe; nicht sollst du vernichtet werden durch ihn, da du kommst zu deiner Form. Die Götter haben erhoben dein Angesicht, Horus hat erschlossen deine Augen, auf dass du sehest durch dieselben in deinem Namen des (Ȧpuatu)». — Der Schluss des Textes befand sich auf einem anderen Sargbrete.

Die vorstehenden Inschriften enthalten eine Reihe von Titeln des Verstorbenen, die in den Texten des Sarkophages nicht genannt werden oder sich hier in veränderter Gestalt finden. Für den Titel tritt die seltsame Variante ein, worin die Reihenfolge der Zeichen offenbar confundirt ist und dergestalt herzustellen sein dürfte: 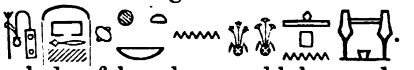. Da der Name *per-ā* im Status constructus zu *ān* steht und das folgende □ wohl kaum demselben coordinirt ist, in welchem Falle «Schreiber des Pharao und der Rechnungen» etc. zu übersetzen wäre, so dürfte das □, für welches sich sonst auch 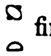 findet, als Nomen relativum von □ *ḥsb* aufzufassen und demnach *ḥsbi* zu lesen sein, mit welchem das «Der zählende Schreiber Pharao's (BRUGSCH, *Wört.* V. 46)[2] zu vergleichen ist, wofür die bilingue Stele Nr. 137 des Bulaqer Museums 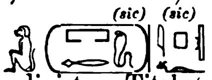 hat. Ferner bezeichnet das am Schlusse stehende *ḥtp n sšm* einen aparten coordinirten Titel (vgl. 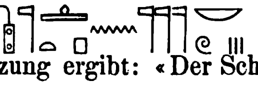 Stele 51, Wien), so dass sich für den ganzen Titelcomplex die Uebersetzung ergibt: «Der Schreiber des Pharao, berechnend alle Dinge von Ober- und Unterägypten, und der Opfergaben des Gottes Seschem (?)»[3]. Neu ist auch der darauf folgende Titel 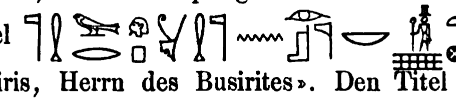 «Prophet und Urtep der göttlichen Majestät des Osiris, Herrn des Busirites». Den Titel *ur tp n ḥn ntr n ȧsȧr* fand ich auf einem Sarkophage, der im Winter 1877/78 im Garten des Hôtel du Nil in Cairo aufgestellt war, auf welchem eine Frau unleserlichen Namens genannt wird als:

1) Vgl. 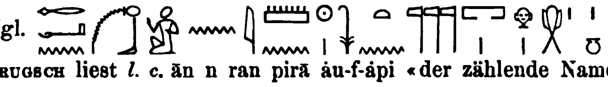 (Holzsarg des Nesamon in Bulaq).

2) BRUGSCH liest *l. c.* ȧn n ran pirā ȧu-f-ȧpi «der zählende Namensschreiber Pharao's», indem er das Namensschild 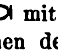 mit «ran» transcribirt, was kaum zutreffend sein dürfte.

3) Die Namen der Gottheiten werden in unserem Texte stets ohne Determinativ geschrieben und der Titel 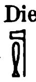 steht immer vor denselben, so dass das folgende 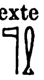 nicht mit *sšm* in Verbindung zu bringen ist.

. Diese Inschrift scheint zwei priesterliche Titel zu enthalten, von denen der eine den Namen des Oberpriesters von Mendes (MARIETTE, *Denderah* IV, 32; BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 1380), der andere aber eine unbekannte priesterliche Würde im Culte des Osiris von Busiris bezeichnen dürfte. Von letzterem verschieden ist das ziemlich häufige (ROUGÉ, *Inscr.*, 56), (*Dict. géogr.*, 303; daselbst auch der Titel), (*Rev. ég.*, II, 63), (SHARPE, *Eg. inscr.*, I, 23, B), von REVILLOUT (*l. c.*) mit «général de troupes, Oer tep de Sa Majesté» übersetzt und als rein militärischer Titel im Sinne von «généralissime des armées égyptiennes» erklärt. Sehr merkwürdig ist die Variante (*Rev. ég.*, II, 64). Ich vermag das nicht zu erklären, weise aber darauf hin, dass dieselbe Gruppe wiederholt in dem Titel (MARIETTE, *Abydos*, III, 230), (LIEBLEIN, *Dict.*, 814), (BEREND, *Musée de Flor.*, p. 37) auftritt.

Die weiterhin aufgeführten Titeln und sind unverständlich.

Der den Titeln des Verstorbenen sich anschliessende Text findet sich nicht nur bereits in der Pyramide Königs Tetà (*Rec. de tr.*, V, 38) sondern auch auf dem der Ptolemäerzeit angehörigen Sarkophage des Horemḥeb in Bulaq vor und bietet somit einen neuen Beleg für die mehrtausendjährige Persistenz der Verwendung derartiger religiöser Schriftstücke zur Ausschmückung funerärer Denkmäler. Zum Vergleiche theile ich nachstehend den Text des inedirten Bulaqer Denkmales mit:

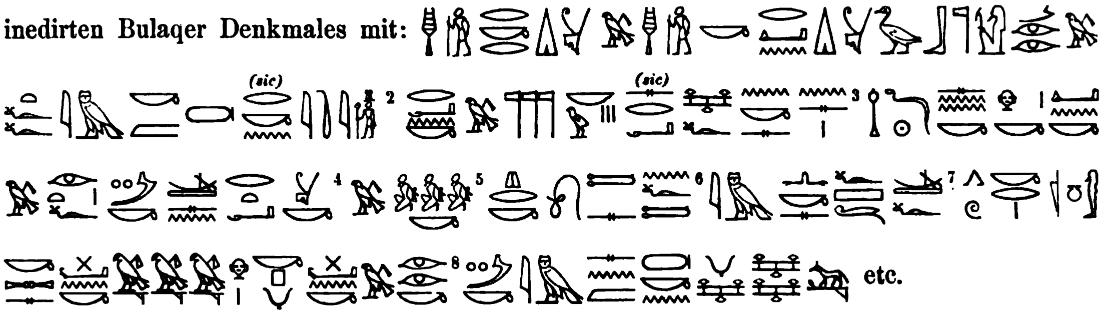

1) Der Name des Vaters ist seltsamerweise vom Bildhauer, vielleicht Raummangels wegen, ausgelassen.

2) Pyr. Tetà's: die Uebersetzung MASPERO's «Demeure des pères» ist zu modificiren.

3) *L. c.*

4) *L. c.*

5) *L. c.*

6) *L. c.*

7) *L. c.*

8) *L. c.*

VOYAGE D'UN MOINE ÉGYPTIEN DANS LE DÉSERT.

PAR

E. AMÉLINEAU.

Le manuscrit copte dont je publie un fragment, se trouve rangé parmi les manuscrits coptes du Vatican sous le numéro 65. Il contient entre autres choses le *Voyage* dont je donne ici le texte intégral et la traduction, avec quelques commentaires sur l'époque où il a pu être composé et les idées que l'on y trouve.

TUKI en avait fait une copie qui se trouve avec ses autres manuscrits à la riche bibliotèque de la Propagande. ZOËGA avait connu cette copie avec beaucoup d'autres, alors que les manuscrits de TUKI se trouvaient dans la bibliothèque du Cardinal BORGIA. Il en a publié un assez grand nombre de phrases dans son *Catalogue,* et, de préférence, il a pris, ainsi qu'il le dit pour d'autres récits comme la vie de Sénuti par son disciple Bésa[1], ce qui pouvait apporter quelque secours pour l'étude des lieux et de la géographie de l'ancienne Égypte chrétienne. S'il n'y avait eu que ce profit à tirer de ce *Voyage,* je n'aurais songé ni à le publier intégralement, ni à en donner la traduction, car on possède assez de manuscrits memphitiques déjà publiés et les nombreuses fautes qui se trouvent dans le texte du manuscrit devaient apporter de grandes difficultés à une traduction. Mais, outre la connaissance plus exacte de la topographie de l'Égypte chrétienne que peut donner ce *Voyage* qui ne mentionne d'ailleurs qu'un nombre très restreint de villes, il y a un réel profit, je crois, à tirer de l'examen des idées qui ont fait écrire ce *Voyage,* des coutumes qui s'y révèlent et du but qu'on se proposait d'atteindre par de telles publications. Ces sortes de récits, non pas légendaires, mais poétiques et d'imagination pure bien souvent, sont très nombreux dans les manuscrits qui nous ont été conservés, soit dans le dialecte memphitique, soit dans le dialecte sahidique : ils n'ont pas seulement rapport aux actions merveilleuses des moines et des solitaires de la Thébaïde ou de Scété, ils touchent aussi souvent aux actes des martyrs et aux apocryphes du Nouveau Testament, de sorte que nous trouvons dans ces manuscrits échappés aux ruines, aux incendies, toute une littérature où l'on surprend le goût et l'esprit de nombreuses générations. Dès lors ces monuments d'un passé que nous soupçonnons à peine, ne sont pas à négliger pour l'historien. Nous connaissons certainement les œuvres des patriarches d'Alexandrie, nous savons en général quelle fut leur vie et le rôle qu'ils jouèrent dans les grandes questions politiques ou religieuses qui furent soulevées entre le quatrième et le septième siècle; mais nous ignorons à peu près complétement quelle fut la vie intime de ces monastères si nombreux qui couvrirent certaines

---

1) ZOËGA dit à propos de cette vie : «Mirae narrationes et omnem fidem excedentes, de quibus ea decerpam quae faciunt ac aetatem Sejenutii intelligendam patriamque, et quae geographiam morumve historiam aut Aegyptiacae linguae cognitionem juvare videntur.» On voit que pour la vie de Sénuti son programme est plus étendu; pour le voyage de Paphnouti il s'en tient presque exclusivement à la géographie et à certains faits. — Les passages de la vie de Sénuti publiés par ZOËGA l'ont été sur la copie de TUKI.

parties de l'Égypte, les idées que l'on y entretenait, le courant intellectuel en un mot que l'on y conservait. On ne pourra parvenir à cette connaissance qui me semble nécessaire au futur historien de l'Église d'Alexandrie, qu'en étudiant un à un le plus grand nombre possible des monuments que je signalais tout à l'heure : c'est pour aider un peu à y parvenir que je publie ce *Voyage*.

Le titre que je donne à l'œuvre copte n'est pas celui que porte le manuscrit. On lit, en effet, en tête de la première page du récit les mots suivants : « ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲃⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲛ̅ⲁ̅ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ ⲡⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ ⲉⲧⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲋ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁⲱⲛⲓ. ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲧⲉⲫϯ ⲁⲙⲏⲛ : ceci est la vie et le régime de vie de notre saint père, le pneumatophore abbé Benofer, l'anachorète, laquelle se termina le seizième jour du mois de Paôni dans la paix de Dieu. Amen ». Or, comme la lecture du morceau entier le montrera, le récit de la vie et de la mort de Benofer n'est que l'un des épisodes du *Voyage* entrepris par Paphnuti. J'ai donc cru devoir changer ce titre tout en respectant les premières lignes du texte et en les traduisant.

Quelques mots maintenant de la manière dont j'ai voulu publier ce texte.

Le manuscrit du Vatican, comme je viens le dire, contient de nombreuses fautes : TUKI, dans sa copie, a trouvé la moyen d'en augmenter encore le nombre : je me suis permis de corriger les unes et les autres. J'avais d'abord travaillé sur une copie de TUKI faite par M. l'abbé MARTIN, le syriacisant bien connu auquel je dois tous mes remerciements : j'avais pu dès lors corriger le plus grand nombre des fautes du texte et de la copie dans la traduction que j'ai faite en France. Cependant quelques fautes subsistaient encore et le sens de certains passages m'échappait. J'ai pu depuis, grâce à la mission dont M. le ministre de l'Instruction publique a bien voulu me charger, consulter l'original au Vatican, faire disparaître les fautes et comprendre ce qui m'échappait. Comme je mets en note toutes les leçons du manuscrit original et de la copie de TUKI[1], on pourra suivre le chemin que j'ai dû faire.

En second lieu, pour ne pas être ingrat envers ZOËGA qui le premier a attiré l'attention sur ce texte, j'ai mis entre crochets toutes les phrases qui se trouvent publiées dans son *Catalogue* de la page 14 à la page 17 sous le *Cod.* XVI *ex volum. Vatic.* LXV.[2] J'ai noté avec soin les corrections qu'il avait déjà faites. Quant à la traduction qu'il a donnée des passages par lui publiés, je ne me suis pas attaché à montrer en quoi elle diffère de la mienne : la différence vient le plus souvent de ce que le texte n'est pas complet. En faisant la comparaison, on pourra voir d'ailleurs que les deux tiers du *Voyage* étaient inconnus et que les passages omis ne sont pas les moins intéressants.

Le catalogue du Vatican nomme le *Voyage*, vie de l'abbé *Onuphre :* le manuscrit porte cependant très exactement ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ; mais dans le cours du récit ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ est appelé une fois ⲟⲩⲉⲛⲟϥⲉⲣ, faute qui est corrigée dans la suite. C'est de là sans doute que vient l'appelation du catalogue, à moins qu'elle n'ait sa raison d'être dans la ressemble de *Benofer* avec *Onnufer,* noms égyptiens tous les deux.

---

1) Dans les notes *Cod.* désignera les leçons du manuscrit du Vatican et TUKI ou TUK. les leçons de la copie de la Propagande.

2) Ce manuscrit contient plusieurs autres choses dont ZOËGA fait mention et donne des fragments de la page 54 à la page 61. C'est tout ce que TUKI en avait sans doute copié, mais il y a autre chose ainsi que le montrent les acrostiches et les indications publiées par ZOËGA aux pages 54 et 55.

Voici le texte :

[ⲫⲁⲓ ⲡⲓⲃⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ[1] ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲛ̅ⲁⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟⲫⲉⲣ ⲡⲓⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲧⲏⲥ[2] ⲉⲧⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲋ̅ ⲙⲡⲓⲁⲃⲟⲧ ⲡⲁⲱⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[3] ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲁ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲁⲓⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲧⲏⲥ[4] ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ[5] ⲫⲁⲫϯ ⲁϥⲥⲁϫⲓ ϧⲁⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲥⲛⲏⲟⲩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲧⲟⲩ ⲛⲱⲟⲩ : ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲫⲁⲫϯ ⲉⲧⲓⲉⲓⲙⲉⲩⲓ ⲛⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲉⲑⲣⲓϩⲱⲗ ⲉⲡⲓϣⲁⲍⲉ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ[6] ϣⲟⲡ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲃⲱⲕ ⲛⲧⲉ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ · ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅.

ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̅ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲇ̅ ⲛⲉϫⲱⲣϩ ⲙⲡⲓⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲓⲥⲱ. ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲙⲙⲁϩ ⲇ̅ ⲁⲓⲓ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ][7] ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲓⲫⲟϩ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓⲕⲱⲗϩ ⲉⲡⲓⲣⲟ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲥⲩⲛⲏⲑⲉⲓⲁ[8] ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲣⲏⲟⲩ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[9] ⲙⲙⲟϥ. ⲉⲧⲁⲓⲟϩⲓ ⲟⲛ ⲉⲓⲕⲱⲗϩ ⲉⲡⲓⲣⲟ ϣⲁⲧⲉ ⲧⲫⲁϣⲓ ⲙⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲉϩⲗⲓ ⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛⲏⲓ. ⲁⲓϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲁⲣⲏⲟⲩ ⲙⲙⲟⲛ ⲥⲟⲛ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[10] ⲉⲙⲟⲩϯ ϧⲁϫⲱⲓ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲓⲱⲧ. ⲉⲧⲁⲓϣⲉ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ [ⲁⲓⲥⲟⲙⲥ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ⲉϥⲭⲱ ⲛⲣⲱϥ], ⲁⲓⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲧⲁϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗⲥⲁⲧⲟⲧ, ⲁⲓⲁⲙⲟⲛⲓ ⲙⲡⲉϥϭⲛⲁϩ, ⲁϥⲉⲣⲕⲁϩⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁϫⲓϫ ⲟⲩⲟϩ

Ceci est la vie avec le régime[11] de notre saint père, le pneumatophore abbé Benofer, l'anachorète, laquelle se termina le seizième jour du mois de Paôni dans la paix de Dieu. Amen[12].

Il y eut un anachorète dont le nom était Paphnouti : il parla aux pères qui aimaient Dieu et voici les paroles qu'il leur dit : « Je suis Paphnouti qui, un jour, conçus dans mon cœur le désir d'aller dans les profondeurs du désert voir s'il s'y trouvait quelque moine, serviteur de Jésus le Christ.

Je marchai pendant quatre jours et quatre nuits, sans manger ni boire. Le quatrième jour j'arrivai à une caverne, et, avant d'y pénétrer, je frappai à la porte selon la coutume des frères afin que le frère sortît et que je pusse l'embrasser. J'attendis. Je frappai à la porte jusqu'au milieu de la nuit : personne ne me répondit. Je dis en mon cœur : Peut-être n'y a-t-il point de frère en ce lieu. — J'entrai (alors) dans la caverne en criant devant moi: Bénis-moi, mon père. — Lorsque je fus entré, je regardai tout autour de moi : je vis un frère assis, gardant le silence; je tendis ma main aussitôt, je pris son bras; il tomba en

1) Cod. ⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ. Tous les mots grecs sont défigurés d'orthographe : les coptes les transcrivaient par n'importe quelles lettres, pourvue que la prononciation fut rendue assez exactement : je me permets de leur rendre ici leur aspect véritable qu'il est quelquefois assez difficile de trouver.

2) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ.

3) Cod. ϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

4) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ.

5) Je considère le verbe ⲟⲩⲟⲛ comme se suffisant à lui-même. Zoëga corrige ainsi ce passage : ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ. Je n'oserais affirmer qu'il a raison.

6) Cod. ⲙⲟⲩⲛⲁⲭⲟⲥ.

7) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.

8) Cod. ⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ.

9) Cod. ⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲉ.

10) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.

11) Je traduis ainsi le mot grec πολιτεία. Le verbe ⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲱ signifie *agir en citoyen, faire acte de citoyen* : le sens de *régime de vie* ou celui de *service* que nous trouverons plus loin, sont des sens dérivés. Il ne saurait s'agir ici d'*instituta* comme traduit Zoëga. La suite le montrera.

12) Cet *amen* me semble optatif. Je dois cependant reconnaître qu'il fait partie d'une formule où l'optation est souvent impossible.

ⲁⲓϫⲟⲙϫⲉⲙ ⲉⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ, [ⲁⲓⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁϥⲱⲥⲕ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲙⲟⲩ]. ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲕⲟⲗⲟⲃⲓⲟⲛ ⲉϥⲁϣⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲓϫⲟⲙϫⲉⲙ ⲉϯⲭⲉⲧⲁⲥⲉⲣⲕⲁϩⲓ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲧⲁϫⲓϫ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ. ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲟⲩⲟϩ [ⲁⲓⲱⲗⲓ ⲛⲧⲁⲥⲧⲟⲗⲏ ⲉⲧϩⲓϫⲱⲓ ⲁⲓⲕⲟⲥⲥ ⲉⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛⲛⲁϫⲓϫ ⲁⲓⲑⲱⲙⲥ ⲙⲙⲟϥ, ⲁⲓⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ.

ⲁⲓⲙⲟϣⲓ · ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲡⲓϣⲁϥⲉ ϧⲉⲛ ⲧϩⲉⲣⲏⲙⲟⲥ[1], ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲕⲉⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[2] ⲙⲙⲁⲩ . ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛϩⲁⲛ ϣⲉⲛⲧⲁⲧⲥⲓ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲫⲣⲟ ⲙⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[3]. ⲁⲡⲁϩⲏⲧ ⲓ̄ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲓⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ], ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉϩⲗⲓ ⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛⲏⲓ. ⲁⲓϣⲉ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲙⲡⲓϫⲉⲙ ⲣⲱⲙⲓ, ⲁⲓ̄ⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉϥⲃⲱⲕ ⲙⲫϯ ⲙⲙⲟϥ ϥⲛⲁⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲟϩⲓ ϩⲓⲣⲉⲛ ⲡⲓⲣⲟ ⲉⲓⲉⲣⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲉⲥⲑⲁⲓ[4] ϣⲁⲧⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲉⲓⲛ[5] ⲉⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ, ⲉⲓϣⲗⲏⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲓⲉⲣⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲓⲍⲉⲓⲛ[6]. [ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲫⲣⲏ ⲛⲁϩⲱⲧ, ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲁⲅⲉⲗⲏ ⲛϣⲟⲩϣ ϩⲁⲫⲟⲩⲉⲓ : ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ. ⲉⲧⲁϥϧⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲃⲏϣ ⲉⲃⲟⲗ, ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϥⲱⲓ ϩⲱⲃⲥ ⲛⲧⲉϥⲁⲥⲭⲏⲙⲟⲥⲩⲛⲏ[7], ⲉϥϫⲟⲗϩ ⲙⲙⲟϥ. ⲉⲧⲁϥⲫⲟϩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲁϥⲉⲣϩⲟϯ ⲉϥⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩϩⲟⲣⲧϥ, ⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ, ⲁϥϣⲗⲏⲗ, ⲕⲁⲓ[8] ⲅⲁⲣ ⲁⲩⲉⲣⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉⲓⲛ[9] ⲙⲙⲟϥ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ

poussière dans ma main[10]. Je palpai tout son corps, je vis qu'il était resté (ainsi) depuis qu'il était mort. Mais je regardai (autour de moi), je vis un manteau, suspendu en haut, et lorsque je le pris, il tomba aussi en poussière dans ma main[11]. Mais moi, je me levai sur mes pieds, je fis une prière, je pris la *stole* que je portais[12], j'en recouvris son cadavre, je creusai la terre[13], je l'enterrai et je sortis de ce lieu.

Je marchai de nouveau, (m'enfonçant) dans le désert[14]. Je trouvai une autre caverne. J'y trouvai des traces de pas d'homme, près de l'entrée de la caverne. Mon cœur tressaillit[15]: je me reposai un peu. Je criai à l'intérieur : personne ne me répondit. J'entrai, je ne trouvai point d'homme. Je sortis alors en disant : «Quand le serviteur de Dieu viendra-t-il vers ce lieu?» — Mais moi, je restai devant la porte jusqu'à ce que le jour tombât[16], je me levai, je priai et je récitai longtemps (des prières par cœur)[17]. Après cela, comme le soleil se couchait, je regardai tout autour (de moi) : je vis au loin un troupeau de buffles : le frère marchait avec eux. Lorsqu'il se fut approché[18], je vis qu'il était nu : ses cheveux habillaient ses parties honteuses, l'enveloppant à la manière d'un vêtement. Lorsqu'il m'atteignit, il eut peur, pensant que j'étais une apparition : il s'arrêta et pria, car il avait été tenté une multitude de fois

1) Cod. ϩⲉⲣⲓⲙⲟⲥ.
2) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
3) Cod. ⲉⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
4) Cod. ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲉⲥⲑⲉ.
5) Cod. ⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲓⲛ. T. ⲡⲣⲟⲕⲟⲛⲧⲓⲛ.
6) Cod. ⲁⲡⲟⲥⲧⲏⲑⲏⲥ. Le mot a été abrégé et le ⲑ a pris la place du ⲧ comme cela arrive fréquemment.
7) Cod. ⲁⲥⲭⲓⲙⲱⲥⲩⲛⲏ.
8) Cod. ⲕⲉⲅⲁⲣ.
9) Cod. ⲁⲩⲉⲣⲡⲩⲣⲁⲍⲓⲛ.
10) Le sens de *tomber en poussière*, litt. *devenir terre* que j'attribue à ⲉⲣⲕⲁϩⲓ me semble nouveau; les lexiques ne le donnent pas. C'est évidemment le seul qui convienne ici et plus bas, comme on le verra.
11) Le texte doit être ici incorrect. Je ne sais trop comment le corriger : aussi je le laisse tel.
12) Mot-à-mot : la *stole* qui était sur moi.
13) Mot-à-mot : Je mis les mains dans la terre.
14) Mot-à-mot : Je marchai vers le désert dans le désert.
15) Mot-à-mot : Mon cœur vint à ma bouche.
16) Mot-à-mot : fit l'action de couper en avant (l'atmosphère ou l'océan), c'est-à-dire s'inclinât, tombât.
17) Ce mot est un de ceux qui sont propres à la liturgie grecque.
18) Mot-à-mot : *Lorsqu'il fut entré.* Or il n'entre pas dans la caverne, il ne fait donc que s'approcher.

ⲛⲥⲟⲛ ⲛϫⲉ ϩⲁⲛ ⲡⲛ̅ⲁ̅ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲣⲉ[1] ⲉⲧⲁϥϫⲟⲥ]. ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣϩⲟϯ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ, ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϧⲟⲛ ⲉⲕⲉⲣϩⲟϯ ⲱ ⲫⲣⲱⲙⲓ ⲙⲫϯ, ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ϩⲓⲥⲛⲟϥ ϩⲟⲓ[2] ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲧⲫⲉⲓ ⲁϥϫⲉ ϯⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ, ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲁⲙⲏⲛ. ⲁⲓϧⲱⲛϫ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥϭⲓⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[3] ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲉⲧⲁϥⲟⲗⲧ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁϥϣⲉⲛⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ⲉⲙⲛⲁⲓ ⲛⲁϣⲛⲣⲏϯ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲛⲓⲉⲃⲓⲁⲓⲕ ⲛⲧⲉ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲧϣⲟⲡ ϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲫϯ ϥⲟϫⲧ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲕⲱϯ ⲛⲥⲱϥ. ⲁⲓϣⲉⲛϥ ϩⲱ[4] ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲓ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ϩⲱⲕ, ⲓⲉⲓⲥ ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ, ⲓⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲉⲕⲃⲏϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲛ ϩⲉⲃⲥⲱ ⲧⲓϩⲓⲱⲧⲕ[5]. [ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥϩⲓ ⲁⲣⲭⲏ ⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ : ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ[6] ⲉⲛⲁⲓϣⲟⲡ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲃⲏⲧ[7] ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲫⲙⲁⲣⲏⲥ. ⲉⲓⲉⲣϩⲱⲃ ⲉⲑⲙⲉⲧⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲥ[8]. ⲁ ⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲓ̅ ⲉⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲁⲃⲏⲧ[9] ⲛⲧⲉⲕϩⲉⲙⲥⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲕⲱⲣϥ ⲛⲧⲉⲕⲉⲣⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲧⲏⲥ[10] ⲛⲧⲉⲕϣⲉⲡ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ[11] ⲛⲧⲉⲕ ⲉⲣⲙⲁⲓϣⲉⲙⲙⲟ ⲛⲧⲉⲕϭⲓ ⲃⲉⲭⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲱⲃ[12] ⲛϫⲓϫ. ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓⲁⲓϥ, ⲁⲓⲕⲱⲧ ⲛⲏⲓ ⲙⲡⲓⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ. ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ⲛϧⲏⲧϥ. ϩⲁⲛⲙⲏϣ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲁⲩⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϩⲏⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲥⲓⲥ[13]. ⲛⲏ ⲉϣⲁⲓϫ

comme il me le dit (ensuite). Mais lorsque je vis qu'il était rempli de crainte, je m'avançai vers lui, je lui dis : «Pourquoi crains-tu? Regarde-moi, je (ne) suis (que) de la chair et du sang, moi aussi.» — Mais lui, lorsqu'il eût levé les yeux vers le ciel[14], il dit la prière de l'évangile[15], et ajouta l'*amen*. Je l'exhortai à me prendre avec lui dans la caverne. Lorsqu'il m'eût introduit, il m'interrogea en disant : «Comment es-tu venu en ce lieu?» — Je lui dis: «Je voulais voir les serviteurs du Christ qui sont dans le désert, et Dieu n'a point trompé celui qui le cherche.» — Je l'interrogeai aussi : «Et toi, tu es venu en ce lieu de quelle manière? Depuis combien de temps es-tu venu ici? Pourquoi es-tu nu et ne portes-tu pas de vêtements? Que manges-tu?» — Mais lui commença de me parler ainsi : «Je suis un moine qui habitais dans un monastère du midi, travaillant à me purifier[16]. Une pensée me vint au cœur : Lève-toi, sors de ce monastère afin d'être seul dans ton habitation, de mener une vie tranquille, de vivre en anachorète, de recevoir les frères, d'être hospitalier, de faire plus de profit par le travail de tes mains. Ce que j'avais pensé, je le fis; je me bâtis une demeure, j'y habitai : une foule d'hommes vinrent à moi à cause d'un peu de travail manuel et je recueillis ainsi pour moi un plus grand gain ainsi que (le profit de) la vie d'anachorète.

1) Tuki ϯⲫⲉ.
2) La copie de Tuki n'est pas très lisible en cet endroit; mais le cod. écrit bien ϩⲱ.
3) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
4) Tuki ϩⲟⲓ.
5) Tuki ⲧⲟϩⲓⲱⲧⲕ.
6) Cod. ⲙⲟⲩⲛⲁⲭⲟⲥ.
7) Tuki ⲁⲃⲟⲧ.
8) Cod. ⲉⲑⲙⲉⲧⲑⲁⲣⲥⲓⲕⲁⲣⲓⲟⲥ. Le scribe a changé les lettres de place.
9) Tuki ⲁⲃⲏⲧ.
10) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲏⲥ.
11) Ce mot manque dans la copie de Tuki.
12) Tuki ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕϩⲱⲛ.
13) Cod. ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲥⲓⲥ.
14) Mot-à-mot : lorsqu'il eut regardé en haut vers le ciel.
15) C'est-à-dire le *Pater*.
16) C'est le premier des trois dégrés si connus de l'ascétisme chrétien et qu'on nomme la *vie purgative*, la *vie contemplative* et la *vie unitive*.

ⲫⲱⲟⲩ, ϣⲁⲓⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓϩⲏⲕⲓ] ⲉⲑⲙⲉⲧⲛⲁⲏⲧ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲛⲧⲱⲟⲩ. ⲁ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲭⲟϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲙⲡⲓⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲃⲉⲭⲉ ⲉϯⲛⲁϭⲓⲧϥ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲫϯ ϧⲁ ⲫⲏ ⲉϯⲓⲣⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲛⲓϩⲏⲕⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛϧⲁⲓⲉ.

ⲉϥⲛⲁⲩ ⲉϯⲥⲡⲟⲩⲇⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲁϧⲓⲥⲓ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫϯ, ⲁϥⲭⲟϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉϯⲓⲣⲓ ⲙⲙⲟϥ, ⲁϥϩⲱⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ[ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲓ ⲙⲟⲛⲁⲭⲏ[1] ⲉⲥⲛⲏⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉⲑⲃⲉ ϩⲁⲛϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ], ⲟⲩⲟϩ ⲉϣⲱⲡ ⲁⲓϣⲁⲛⲑⲁⲙⲓⲱⲟⲩ ϣⲁⲓⲧⲏⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲥ. ϣⲁⲥϫⲟⲥ ⲛⲏⲓ ⲟⲛ ⲉⲑⲃⲉ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲟⲩⲟⲛ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲡⲓϩⲱⲃ ⲉⲣⲥⲩⲛⲏⲑⲉⲓⲁ[2] ⲛⲧⲟⲧⲥ. [ⲁⲓⲭⲁⲥ ⲉϧⲟⲩⲛ, ⲁⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲑⲁϣϥ ⲉⲡⲉⲥϩⲏⲧ ⲉⲑⲣⲉⲥϭⲓ ϩⲱⲃ ⲛϫⲓϫ ⲛⲧⲟⲧ ⲟⲛ] ⲉⲧⲁ ⲟⲩⲡⲁⲣⲟⲩⲥⲓⲁ[3] ϣⲱⲡⲓ ⲟⲩⲧⲱⲓ ⲛⲉⲙⲁⲥ, ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲟⲩⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲣⲟⲛ [ⲉⲛϧⲁⲉ ⲇⲉ ⲁⲛϯⲛⲁⲕϩⲓ ⲙⲡⲉⲙⲕⲁϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲙⲓⲥⲓ ⲛⲧⲁⲛⲟⲙⲓⲁ. ⲉⲧⲁⲓϣⲱⲡⲓ ⲇⲉ ⲛⲉⲙⲁⲥ ⲁⲛⲟϩⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲟⲙⲓⲁ[4] ⲛⲓ ⲋ̅ ⲛⲁⲃⲟⲧ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁⲓⲥⲟϭⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ] ϫⲉ ⲕⲁⲛⲫⲟⲟⲩ ⲕⲁⲛⲣⲁⲥϯ ϯⲛⲁⲙⲟⲩ; ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣⲕⲟⲗⲁⲍⲉⲓⲛ[5] ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲛⲓⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲉⲧⲛⲁϣⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ ⲉⲑⲥⲁⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲛⲁⲧϭⲉⲛⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϥⲉⲛⲧ ⲛⲁⲧⲉⲛⲕⲟⲧ ⲉⲑⲟⲩⲱⲙ ⲛⲥⲁ ⲛⲓⲯⲩⲭⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ. ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲧⲱⲟⲩⲛⲓ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉⲡϣⲁϥⲉ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲉⲣⲙⲁⲓⲫⲱⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲫⲛⲟⲃⲓ [ⲁⲓⲧⲱⲛⲧ[6], ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉⲡⲧⲱⲟⲩ, ⲁⲓⲕⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲁ ϯⲥϩⲓⲙⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲁⲓϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲡⲏⲅⲏ[7] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[8] ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲃⲉⲛⲓ. ⲁⲓϫⲟⲥ ϫⲉ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲡⲑⲱϣ ⲙⲡⲁϧⲱⲛϩ. ϣⲁⲣⲉ ϯⲃⲉⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲓ̅ⲃ̅ ⲛⲉⲡⲁⲑⲓⲟⲛ

Ce que j'acquérais, je le donnais en aumône aux pauvres et à ceux qui ne possédaient rien. Le diable, l'ennemi, me porta envie en ce jour à cause du gain que je recevais de Dieu, au sujet de ce que je faisais pour les pauvres et pour ceux qui étaient dans l'indigence.

«Il vit (donc) le zèle de mon travail pour Dieu, il me porta envie à cause de ce que je faisais, il introduisit une femme *moine* qui vint vers moi pour les ouvrages manuels et (pour savoir) si je lui donnerais ce que j'aurais fait[9]. Elle me dit aussi plusieurs autres choses et je m'accoutumai à elle[10]. Je la fis entrer : l'ennemi s'établit en dessous pour lui faire entreprendre de l'ouvrage manuel grâce à moi. Lorsque l'habitude se fut établie entre elle et moi, nous mangeâmes notre pain ensemble et une œuvre se manifesta. Enfin nous enfantâmes la douleur et nous mîmes au monde l'iniquité[11]. Lorsque j'habitai avec elle, nous demeurâmes dans l'iniquité pendant seize mois de temps. Ensuite, je délibérai dans mon cœur «que si aujourd'hui, que si demain je mourais! Je serais châtié de durs châtiments dans les ténèbres extérieures, dans le feu inextinguible, au milieu des vers impérissables qui dévorent les âmes des impies. Maintenant donc, ô mon âme, levons-nous, marchons au désert; j'ai trouvé un refuge contre le péché». Je me levai (donc), je marchai vers la montagne, je me séparai de cette femme. Je trouvai une source d'eau, une grotte et un palmier. Je (me) dis : «Voici le terme de ma vie, car le palmier donne douze corbeilles (de fruits) par an, une pour chaque mois;

1) Cod. ⲙⲟⲩⲛⲁⲭⲏ.
2) Cod. ⲉⲣⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ.
3) Cod. ⲉⲧⲁⲟⲩⲡⲁⲣⲏⲥⲓ *(sic)*.
4) Cod. ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲟⲙⲓ.
5) Cod. ⲥⲉⲛⲁⲉⲣ ⲕⲟⲗⲁⲍⲓⲛ.
6) Tuki ajoute ⲡⲉ.
7) Cod. ⲡⲩⲕⲏ.
8) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
9) Mot-à-mot : et si je faisais quelque chose, je le donnais à elle.
10) Mot-à-mot : fut l'œuvre de faire accoutumance avec elle.
11) Psaume VII, v. 15. La vulgate dit : Concepit dolorem et peperit iniquitatem.

ⲛⲧⲉ ⲙⲣⲟⲙⲡⲓ ⲟⲩⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲁⲃⲟⲧ, ϣⲁⲣⲉ ϯⲥⲡⲁⲑⲓⲟⲛ[1] ⲣⲱϣⲓ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲗ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡⲓⲗ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ϣⲁⲣⲉ ⲕⲉ ⲟⲩⲓ ⲓ̅ ⲉⲡϣⲱⲓ. ⲙⲙⲟⲛ ⲉϩⲗⲓ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲣⲟⲫⲏ ⲛⲱⲓⲕ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ. ⲉⲧⲁⲡⲁϣⲱⲓ ⲇⲉ ϣⲓⲁⲓ ⲛⲁⲉϩⲃⲱⲥ ⲁⲩⲧⲁⲕⲟ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ, ⲁⲓϩⲱⲃⲥ ⲙⲫⲙⲁ ⲉⲧⲉⲥϣⲉ ⲛϩⲟⲃⲥϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲓϥⲱⲓ ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲁⲫⲉ. ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥ ⲗ̅ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲓⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ : ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲁⲏⲣ ϯⲛⲏⲓ ⲛⲟⲩⲕⲣⲁⲥⲓⲥ ⲉⲥⲑⲛⲏϣ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲓⲟⲩⲉⲙ ⲱⲓⲕ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ].

ⲁⲓϣⲉⲛϥ ⲇⲉ ⲟⲛ ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ⲉⲡϣⲁϥⲉ ⲁⲕϧⲓⲥⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲱϫⲉⲃ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲧⲟⲛⲁ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ϩⲱⲥⲧⲉ[2] ⲛⲧⲁⲥⲁⲧⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛⲧⲉ ⲛϯⲙⲉⲧⲁⲧϫⲟⲙ; ⲛⲧⲁϣⲧⲉⲙϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛϥⲁⲓ ⲛϫⲱⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲉⲣⲧⲁⲥⲩⲛⲁⲝⲓⲥ, ⲉⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲓⲥⲛϯ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟⲓ. ⲁⲓⲱϣ ⲉϩⲣⲏⲓ ϩⲁⲫϯ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲁⲛⲟⲃⲓ ⲉⲧⲟϣ ⲛⲉⲙ ⲛⲁϣⲱⲛⲓ ⲉⲁⲓϧⲓⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛϧⲓⲥⲓ, ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲱⲟⲩ, ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲧⲟⲧϥ ⲛⲁϩⲣⲁⲓ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ : ϫⲉ ⲁϧⲟⲛ ⲓⲉ ⲉⲕϣⲱⲛⲓ ⲉⲟⲩ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲧⲁϫⲟⲙ ⲓ̅ ⲉⲣⲟⲓ, ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ : ϫⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲡⲁϩⲏⲡⲁⲣ[3] ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲕϣⲱⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲓⲧⲁⲙⲟϥ ⲇⲉ ⲉⲡⲁϩⲏⲡⲁⲣ[4]. ⲁϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ[5] ⲉⲣⲟⲓ, ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥ ⲧⲏⲃ[6] ⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲟⲩ, ⲁϥⲫⲁϩ ⲡⲁⲥⲫⲓⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲏⲫⲓ. ⲁϥⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁϩⲏⲡⲁⲣ[7] ⲁⲧϣⲱⲛⲓ, ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲛⲓⲡⲗⲏⲅⲏ[8] ⲉⲧϩⲓⲱⲧϥ, ⲁϥϧⲁϧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁϥϯⲛⲟⲩ ⲁⲙⲟⲙⲉⲙ ⲉⲟⲩⲧⲱⲓⲥⲓ, ⲁϥⲧⲏⲓⲥ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧϣⲱⲛⲓ ⲉⲣⲟϥ, ⲁϥϩⲓⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁϩⲏⲡⲁⲣ[9] ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲟⲛ, ⲁϥⲥⲗⲁϫⲗⲉϫ ⲉⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲙ ⲡⲁⲥⲫⲓⲣ ⲛⲧⲉϥϫⲓϫ

une corbeille me suffit pour trente jours, et après les trente jours une autre descend d'en haut. Il n'y a personne en cette demeure et pas la moindre nourriture de pain. Lorsque mes cheveux furent poussés, mes vêtements étaient entièrement usés, et j'ai vêtu, avec les cheveux de ma tête, l'endroit de mon corps qu'il fallait vêtir. Voici trente ans que je suis venu dans ce lieu. L'air m'a donné un mélange suffisant[10], et je n'ai jamais mangé de pain (depuis lors.)»

Je l'interrogeai : «Est-ce que dans le premier temps de ton séjour au désert[11], tu as souffert du froid?» — Mais lui me dit : «J'ai souffert beaucoup dans le commencement, au point de rester gisant à terre par impuissance. Lorsque je n'eus plus la force de me porter pour (aller) faire la cynaxe[12], je me levai, mais je restai gisant sur la terre à cause de la maladie qui était en moi. J'invoquai Dieu au sujet de mes péchés et de mes maux, car j'endurais de grandes souffrances. Je regardai, je vis un homme dans une grande gloire : il s'approcha de moi et me dit : «Eh bien! de quoi souffres-tu? indique-le moi.» — Mais moi, ma force vint à ma bouche, je lui dis : «Monseigneur, je souffre du foie.» — Il me dit: «Montre-moi le lieu où tu souffres.» — Je lui indiquai mon foie. Il tendit ses mains vers moi, elles étaient placées l'une au-dessus de l'autre, il ouvrit mon côté comme avec un glaive, il tira mon foie sans douleur, il me montra les plaies qui s'y trouvaient, il les râcla, il mit de l'aloës sur une bandelette, il l'appliqua sur l'endroit malade, il replaça mon foie à sa

1) Cod. ϯⲥⲡⲁⲑⲓ.
2) Cod. ϩⲱⲥⲇⲉ.
3) Cod. ϩⲩⲡⲁⲣ.
4) Cod. ϩⲩⲡⲁⲣ.
5) Cod. ⲧⲉϥϫⲓϫ.
6) Ce mot omis par Tuki rendait la phrase inintelligible.
7) Cod. ϩⲩⲡⲁⲣ.
8) Cod. ⲉⲛⲓⲡⲗⲩⲅⲏ. Tuki ⲉⲛⲓⲡⲗⲩⲅ ⲙⲉⲧϩⲓⲱⲧϥ.
9) Cod. ⲙⲡⲁϩⲩⲡⲁⲣ.
10) C'est-à-dire l'atmosphère n'a été ni trop froide, ni trop chaude pour m'empêcher de vivre.
11) Mot-à-mot : Dans le commencement que tu es venu au désert.
12) Le mot cynaxe signifie *réunion*. Il est employé ici pour désigner la messe, ou plutôt ce qui en tenait lieu.

ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲥⲱⲗⲕ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁϥⲫⲁϧϥ ⲉⲛⲉϥⲉⲣⲛⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲕⲟⲩϫⲁⲓ, ⲙⲡⲉⲣⲟⲩⲁϩ ⲧⲟⲧⲕ ϫⲉ ⲉⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲉϥⲁⲓⲧⲁϩⲟⲕ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲓⲃⲱⲕ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓⲥϫⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ ϣⲁⲉⲛⲉϩ. ⲟⲩⲟϩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲛⲏⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩϫⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲕⲏⲛ ⲉⲓϣⲱⲛⲓ ⲉⲡⲁϩⲏⲡⲁⲣ[1]. ϯϣⲟⲡ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓϣⲁϥⲉ ⲭⲱⲣⲓⲥ ϧⲓⲥⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉϯⲱⲓⲥⲓ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲁⲙⲟⲙⲉⲛ ϩⲓⲱⲧⲉ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲭⲁⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[2] ⲛⲉⲙⲁϥ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲛϫⲟⲙ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲉⲑⲣⲉⲕⲧⲱⲟⲩⲛ ϧⲁ ⲫⲃⲁⲣⲟⲥ ⲛⲛⲓⲇⲁⲓⲙⲱⲛ[3]. ⲁⲓϧⲱⲛϫ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ. [ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ], ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲉⲑⲣⲉⲫϯ ϫⲟⲕⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲁⲅⲱⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁϩⲙⲉⲛ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϥⲁϧⲧ ϧⲁ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ϫⲉ ⲛⲧⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉϥⲥⲕⲉⲡⲁⳅⲉⲓⲛ[4] ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲁ ϯϫⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ, ⲛⲧⲉϥⲭⲁⲕ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲛⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ⲉⲕⲙⲟϣⲓ ⲛⲥⲁ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲟϥ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲓⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ ⲉⲓⲣⲁϣⲓ, ⲉⲓϯⲱⲟⲩ ⲙⲫϯ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲓⲥⲟⲑⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲛⲁⲃⲃⲁ ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲁⲓ ⲉⲣⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲓⲭⲟϩ ⲉϯϫⲓⲛⲉⲣϩⲱⲃ ⲛⲧⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ, ⲉⲓⲟⲩⲱϣ ϩⲱ ⲉⲉⲣ ⲡⲉϥⲣⲏϯ ⲡⲉ.

[ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲙⲡⲓϯⲁⲥⲟ ⲉⲡⲁⲱⲛϧ, ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲓⲧⲱⲛⲧ, ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲛⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ ⲛⲓⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ ⲛϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲡϣⲁϥⲉ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ][5]. ⲁⲓϣⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲁⲣⲏⲟⲩ ⲛⲧⲁⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲃⲱⲕ ⲛⲧⲉ ⲫϯ, ⲁⲓϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲙⲡϣⲁⲩ ⲛ̅ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ. ⲁⲓⲧⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ

place, il polit mon corps tout entier ainsi que mon côté de sa main, il oignit l'endroit qu'il avait ouvert et me dit : «Voici que tu es sain et sauf, fais en sorte de ne plus pécher[6] de peur que pire que cela ne t'arrive; mais sers Dieu depuis maintenant jusqu'à toujours.» — Et voici que depuis ce jour tout ce qui est en moi est sain, et j'ai cessé de souffrir de mon foie. Je suis dans ce désert sans souffrance, depuis ce jour.» Et il me montra la bandelette sur laquelle se trouvait l'aloës. Je lui demandai de me laisser (habiter) avec lui dans la grotte. Il me dit : «Tu n'as pas la force de supporter les poids des démons.» — Je le priai de m'indiquer son nom. — Il me dit : «Timothée, c'est mon nom : souviens-toi de moi (dans tes prières), afin que, ô mon frère, Dieu nous fasse achever parfaitement ce bon combat auquel nous sommes invités.» — Je me jetai à ses pieds afin qu'il me bénît et qu'il fît mention de moi (dans ses prières) : il me bénit en disant : «Que le Seigneur te bénisse et te garde contre toute puissance du diable, qu'il te place dans des jours heureux, afin qu'en tout temps tu suives ceux qui sont saints.» Et lorsqu'il m'eût béni, je le quittai, je me réjouis, je rendis gloire à Dieu de tout ce que j'avais entendu de la bouche de l'abbé Timothée, le saint de Dieu : je multipliai les jours, j'eus envie de faire ce que j'avais vu, je voulus moi aussi agir de même.

Je n'épargnai point ma vie, je marchai vers les montagnes du pays où étaient les barbares, dans les profondeurs du désert. J'y entrai dans l'espérance de voir quelque serviteur de Dieu : je pris pour moi quelques pains avec un peu d'eau, ce qu'il fallait pour quatre jours de marche. Je les supportai, je marchai jusqu'à ce que le quatrième jour fut passé.

(1 Cod. ⲉⲡⲁϩⲩⲡⲁⲣ.
2) Cod. ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
3) Cod. ⲛⲛⲓⲇⲉⲙⲱⲛ.
4) Cod. ⲛⲧⲉϥⲥⲕⲉⲡⲁⳅⲓⲛ.
5) Cod. ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ.
6) Mot-à-mot : Ne porte pas ta main afin que tu pèches.

ⲉⲧⲁ ⲡⲓⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲥⲓⲛⲓ], ⲁ ⲛⲓⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲏⲛ ⲛⲧⲟⲧ, ⲁⲓⲭⲁⲧⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲓⲛⲁⲙⲟⲩ. ⲡⲁⲗⲓⲛ[1] ⲁⲓϭⲓ ⲛⲏⲓ ⲛⲟⲩⲙⲉⲧϫⲁⲣϩⲏⲧ, [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲛⲕⲉⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ] ⲛⲁⲧⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲥⲱ; ⲉⲧⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲡⲓⲉϩⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓⲃⲓ ⲁⲓϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲫⲙⲟⲩ. ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲁϥϭⲟϩ ⲉⲛⲁⲥⲫⲟⲧⲟⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲥⲏⲓⲛⲓ ⲉⲁϥϭⲟϩ ⲉⲛⲉⲛⲃⲁⲗ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉϥⲥⲫⲟⲅⲅⲟⲥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁ ⲧⲁϫⲟⲙ ⲓ̅ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛⲧⲁⲉⲣⲁⲓⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲁⲓ[2] ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛϯⲟⲃⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲁⲓ ⲛⲓϣϯ ⲛϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲧⲁⲥⲧⲁϩⲟⲓ ⲁⲓⲧⲱⲟⲩⲛ [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛⲕⲉ ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ]. ⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲟⲛ, ⲁⲓⲫⲱⲣϣ ⲛⲛⲁϫⲓϫ[3] ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲉϧⲣⲏⲓ ϩⲁ ⲫϯ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ. ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁϥⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁϥⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯϫⲟⲙ ⲛⲏⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ [ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲕⲉ ⲍ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥⲙⲟϣⲓ ⲉⲣⲉ[4] ⲡⲉϥϥⲱⲓ ⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲡⲁⲣⲇⲁⲗⲓⲥ, ⲛⲁϥⲃⲏϣ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ. ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛ ϫⲱⲃⲓ ⲛⲉⲛⲧⲏϫ ϩⲟⲃⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲁⲛϩⲱⲟⲩⲧ. ⲉⲧⲁϥϧⲱⲛⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲓⲉⲣϩⲟϯ ⲁⲓⲁⲗⲏⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲕⲟϩ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁ, ⲁⲓⲉⲣϩⲟϯ ϫⲉ ⲙⲏⲡⲱⲥ ⲟⲩⲣⲉⲙ ⲛⲧⲱⲟⲩ ⲡⲉ. ⲉⲧⲁϥ ⲓ̅ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲁⲧϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲁ ⲧϧⲏⲓⲃⲓ ⲙⲡⲓⲕⲟϩ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛⲁϥϧⲟⲥⲓ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲡϩⲟϫϩⲉϫ ⲉⲧⲧⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲉϩⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲡϧⲓⲥⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲕⲁⲩⲙⲁ ⲛⲁϥϣⲟⲉⲣⲟⲱⲣ[5] ⲉⲙⲁϣⲱ ⲡⲉ. ⲉⲧⲁϥϥⲁⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲡⲓⲕⲟϩ ⲙⲡⲉⲧⲣⲁ, ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁϥⲙⲟⲩϯ ⲉⲣⲟⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ, ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉⲫϯ; ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ϩⲱ ⲙⲡⲉⲕⲣⲏϯ], ⲉⲓϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓϣⲁϥⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲫϯ. ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ϫⲉ ⲉⲛⲁⲓ ⲁⲓⲓ̅ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ϣⲁⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϩⲓⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲟϥ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲉϩⲣⲏⲓ, ⲡⲁϣⲏⲣⲓ; ⲛⲑⲟⲕ

Les pains et l'eau étaient finis, je me retirai à l'écart pour mourir. De nouveau je pris courage, je marchai quatre autres jours sans manger et sans boire, souffrant de la faim et de la soif: j'entrai dans la mort. Mais en ce moment voici qu'un homme approcha de mes lèvres son éponge, comme un médecin l'approche des yeux d'un homme, et ma force vint à moi de manière à ce que je sentis que je n'avais plus soif. Lorsque je vis ce grand miracle qui m'avait ressuscité, je me levai, je marchai dans la montagne pendant quatre autres jours, je souffris de nouveau, j'étendis les mains, je priai Dieu (en disant) : «Mon Dieu!» Voici que l'homme qui était venu d'abord à moi vint de nouveau vers moi et me donna de la force comme la première fois. Et après sept autres jours de marche, je regardai en arrière : je vis un homme, qui marchait, ses cheveux tombaient sur son corps comme (une crinière de) léopard[6], car il était nu; des feuilles de lolium couvraient le lieu de sa virilité. Lorsqu'il s'avança vers moi, je fus saisi de crainte, je montai sur l'angle d'un rocher : je craignais que ce ne fût un montagnard[7].

Lorsqu'il fut arrivé, il se jeta à l'ombre de l'angle du rocher, accablé qu'il était des souffrances que lui causaient la faim, la soif, la chaleur ardente qu'il subissait; il avait beaucoup souffert. Lorsqu'il leva les yeux en haut vers l'angle du rocher, il me vit et m'adressa la parole en disant : «Descends, homme de Dieu, je suis un homme comme toi : je suis dans ce désert à cause de Dieu.» — Lorsque j'eus entendu ces (paroles), je descendis vers lui, je me jetai sur ma face et je me prosternai devant lui pour le saluer. Il me dit : «Lève-toi,

1) Cod. ⲡⲁⲗⲗⲓⲛ.
2) Cod. ⲛⲧⲁ ⲉⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲉ.
3) Cod. ⲛⲛⲁϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ.
4) Tuki ⲉⲣ ⲡⲉϥϥⲱⲓ. La correction a déjà été faite par Zoëga et le cod. n'offre pas de faute.
5) Tuki ⲛⲓϥϣⲑⲉⲣⲧⲱⲣ.
6) C'est ainsi que je traduis ⲡⲁⲣⲇⲁⲗⲓⲥ. Peut-être pourrait-on voir ici une dernière allusion à la peau de panthère portée par le prêtre égyptien *sam* dans l'ancienne Égypte.
7) C'est-à-dire un des bédouins pillards qui ont toujours infesté les frontières de l'Égypte, ou peut-être quelque monstre.

ⲟⲩϣⲫⲏⲣ ⲛⲃⲱⲕ ⲛⲧⲉⲫϯ. [ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ϧⲁⲧⲟⲧϥ], ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥϫⲓⲛⲉⲣϩⲱⲃ. ⲟⲩⲟϩ [ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ[1] ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ. ⲓⲥ ⲍ̅ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ϯϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲓ ϩⲉⲣⲏⲙⲓⲁ[2]. ⲉⲓⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲧⲱⲟⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲓⲟⲩⲉⲙ ⲛⲧⲏϫ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟϯ ⲛⲧⲉ ⲛⲓϣϣⲏⲛ, ⲙⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲓⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓϣⲟⲡ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲃⲏⲧ ⲙⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ[3] ϧⲉⲛ ⲡⲑⲟϣ ϣⲙⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲫⲙⲁⲣⲏⲥ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲛⲉϩⲣⲓⲧ. ⲉⲛⲟⲓ ⲛⲟⲩϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ, ⲉⲛⲟⲓ ⲛⲣ̅ⲛ̅ ⲛⲣⲱⲙⲓ, ⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ϩⲓ ⲟⲩⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ⲛⲟⲩⲱⲧ], ⲉⲣⲉ ϯϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[4] ⲛⲧⲉⲫϯ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲛⲙⲏϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲛϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲣϣ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ. [ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲁⲓⲟⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲡⲉ], ⲉⲓϭⲓⲥⲃⲱ ⲉⲡϩⲱⲃ ⲙⲫϯ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲁⲛ ϧⲉⲗⲗⲟⲥ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[5] ⲉⲩⲟⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉⲫϯ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲟⲩ [ⲉⲩⲥⲁϫⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲏⲗⲓⲁⲥ ⲡⲓⲑⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥϫⲉⲙϫⲟⲙ ϧⲉⲛ ⲫϯ ⲛⲧⲁⲓϧⲉ ⲧⲏⲣⲥ ⲉϥϣⲟⲡ ϩⲓⲛϣⲁϥⲉ. ⲡⲁⲗⲓⲛ[6] ⲟⲛ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲓⲣⲉϥϯⲱⲙⲥ] ⲫⲏ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲧⲱⲛϥ ⲉϥⲟⲛⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲁϥϣⲟⲡ ϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ ⲡⲉ ϣⲁ ⲡⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲓⲥ̅ⲗ̅[7]. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉⲇⲏⲓ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲁⲥⲛⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓⲟϯ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲛⲟⲩⲛ ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ ⲥⲉⲥⲟⲧⲡ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲉϩⲟⲧⲉⲣⲱⲧⲉⲛ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲥⲉⲥⲟⲧⲡ ⲉϩⲟⲧⲉⲣⲟⲛ, ⲁⲛⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲧⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲙⲙⲏⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲛⲑⲱⲟⲩϯ[8] ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲛⲥⲩⲛⲁⲍⲓⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲣⲟⲩⲟⲧ, ⲁⲛϣⲁⲛⲉϩⲕⲟ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲣⲟⲫⲏ ⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲛⲁⲛ, ⲉϣⲱⲡ ⲁⲛϣⲁⲛⲓⲃⲓ[9] ⲧⲉⲛϫⲉⲙ ⲙⲱⲟⲩ

mon fils, tu est un compagnon (pour moi) dans le service de Dieu.» — Et je m'assis près de lui. Je lui demandai de m'indiquer son nom et son occupation. Il me dit : «Benofer, voilà mon nom. Voici sept ans que je suis dans ce désert, marchant dans la montagne à la manière des bêtes sauvages, mangeant du lalium et des feuilles d'arbre : je n'ai jamais vu un homme que je connusse. J'étais (auparavant) dans une laure de moines dans le nôme de Schmaun[10], dans le Sahid[11], en dehors de Ehrit[12] : nous n'avions qu'un seul cœur et nous étions cent cinquante hommes mangeant à la même table. La paix de Dieu était au milieu de nous et nous vivions dans le froid[13] et la pureté. Moi, j'étais jeune : j'appris l'œuvre divine de ces vieillards divins et parfaits qui vivaient à la manière des anges de Dieu, et j'entendis de leur bouche un discours sur Elie le Thesbite, à savoir qu'au moment où il avait le plus de puissance en Dieu de toute manière, il était au désert; de même Jean le Baptiste, que pas un n'a pu imiter, vivait au désert sans se montrer à Jérusalem. Et moi, je leur dis: «Ô mes frères, ô mes vénérables pères, donc ceux qui vivent dans le désert sont préférables à vous, aux yeux de Dieu[14].» — Ils dirent : «Ils sont préférables à nous; car nous, voici que nous nous voyons les uns les autres chaque jour, nous nous rassemblons avec joie pour nos cynaxes; si nous avons faim, nous mangeons, et notre nourriture nous est toute préparée;

1) Cod. ⲟⲩⲉⲛⲟϥⲉⲣ.

2) Cod. ϩⲉⲣⲓⲙⲁ.

3) Cod. ⲙⲙⲟⲩⲛⲁⲭⲟⲥ.

4) Cod. ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

5) Cod. ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ.

6) Cod. ⲡⲁⲗⲗⲓⲛ ⲟⲛ.

7) Tuki a seulement ⲛⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ, ce qui ne peut avoir de sens.

8) Cod. ⲡⲉⲛⲑⲱⲟⲩϯ.

9) Cod. ⲁⲛϣⲁⲛⲓⲃⲓ.

10) Nome de la moyenne Égypte. La capitale avait le même nom : Hermapolis Magna chez les Grecs.

11) C'est-à-dire dans la Haute Égypte. On voit par là que l'auteur ne distingue que la Basse et la Haute Égypte.

12) Bourg situé au nord du nome de Schmoun dans le nome Oxyrinchite.

13) Ce passage est assez curieux. Peut-être le texte devrait-il porter ⲱⲣϥ au lieu de ⲱⲣϣ : on aurait ainsi : dans la solitude et la pureté. Il s'agirait ici de la solitude relative des laures.

14) Mot-à-mot : devant Dieu.

ⲉⲥⲱ[1], ⲉϣⲱⲡ ⲁⲛϣⲁⲛⲉⲣⲁⲧϫⲟⲙ ⲛⲟⲩⲥⲛⲟⲩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ϯⲧⲟⲧⲉⲛ, ⲁⲛϣⲁⲛⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[2] ⲉⲟⲩⲉⲓⲇⲟⲥ[3] ⲉϥⲫⲟⲩⲟⲙϥ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ϫⲓⲙⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ⲙⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ. ⲛⲏ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲡϣⲁϥⲉ ⲁⲩⲛⲁϫⲉⲙ ⲙⲙⲟⲧⲛⲉⲥ[4] ⲛⲑⲱⲛ, ⲁⲩⲛⲁϫⲉⲙ ⲱⲓⲕ ⲛⲑⲱⲙ ⲉⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩϣⲁⲛⲉϩⲕⲟ, ⲁⲩⲛⲁϫⲉⲙ ⲙⲱⲟⲩ ⲛⲑⲱⲛ ⲉⲥⲱ ⲁⲩϣⲁⲛⲓⲃⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲣⲭⲏ ⲙⲉⲛ ⲁⲩϣⲁⲛϩⲱⲗ ⲉⲡϣⲁϥⲉ ⲥⲉϧⲟⲥⲓ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲉⲧϯ ⲛⲉⲙⲱⲟⲩ. ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲉⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ[5] ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲉⲓⲙⲉⲛⲟⲥ[6], ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲉϥⲥⲓϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉⲣⲡⲉⲓⲣⲁⲍⲉⲓⲛ[7] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲉⲭⲁⲩ ⲉϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ϯⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲏⲥⲓⲥ[8], ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ[9] ⲉϥⲥⲱⲟⲩⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲡⲉ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁ ϫⲉⲙϥ[10] ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲁⲩϣⲁⲛⲓ̄ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲥⲱⲙⲁ. ⲉϣⲱⲡ ⲛⲧⲟⲩⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[11] ϣⲁⲣⲉ ϯⲃⲟⲏⲑⲉⲓⲁ[12] ⲛⲧⲉⲫϯ ⲧⲁϩⲱⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲑⲣⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲣⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓⲛ[13] ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛϯⲧⲣⲟⲫⲏ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲛⲟϥ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲧⲟⲛ ⲥϧⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲛⲏ ⲉⲧⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲉⲛⲁϣⲓⲃϯ ⲛⲧⲟⲩϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉⲛⲁ ⲉⲣⲧⲉⲛϩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲛⲓⲁⲏⲧⲟⲥ, ⲥⲉⲛⲁⲙⲟϣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲛⲟⲩⲉϩⲕⲟ[14]. ⲡⲁⲗⲓⲛ[15] ⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲩϣⲁⲛⲓⲃⲓ ϥⲛⲁ ⲛ̄ ⲡⲙⲱⲟⲩ ⲛⲱⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓⲥⲙⲁϩ ⲉⲧⲣⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲉϩⲗⲟϫ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ

si nous avons soif, nous trouvons de l'eau pour boire; si un jour nous sommes dans la faiblesse, nous nous aidons mutuellement; si nous voulons quelque chose pour le manger, nous nous le trouvons, nous le mangeons dans une agape; mais ceux qui sont dans le désert, où trouveront-ils le repos? où trouveront-ils du pain pour manger, s'ils ont faim? où trouveront-ils de l'eau pour boire, s'ils ont soif? Dans le commencement, si l'on se retire au désert, on souffre de la faim, de la soif, de la guerre qui est faite aux anachorètes[16], des tentations que l'adversaire leur envoie, (car) il les tente ne voulant pas les laisser vivre en anachorètes, puisqu'il sait combien est grand l'honneur qu'ils trouvent de la part de Dieu, s'ils sortent du corps. S'ils supportent (tout) cela, le secours de Dieu les rend forts, (Dieu) fait que les anges leur servent de la nourriture et ils vivent dans la joie, dans le repos, car il est écrit dans le prophète que « ceux qui espèrent dans le Seigneur transformeront leurs forces, ils prendront des ailes à la manière des aigles, ils marcheront et ne défailliront point. » Il (le prophète) dit de nouveau : « S'ils ont soif, l'eau viendra vers eux du rocher, et le raisin qui pousse sur la montagne sera doux à leur bouche comme le miel : si des tribulations les accablent,

1) Tuki ⲉⲥⲛⲓ.

2) Cod. ⲁⲛϣⲁⲛ ⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.

3) Plus loin on lit ⲓⲇⲟⲥ au lieu d'ⲓⲗⲟⲥ comme ici. C'est le mot grec εἶδος qui signifie ici *quelque chose*. Voici un exemple qui le montre parfaitement : ⲉⲣⲉⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲓⲇⲟⲥ (ⲉⲓⲇⲟⲥ) ϧⲉⲛⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲓ ⲉⲩⲥⲁⲑⲙⲓ ⲉϫⲱϥ ϩⲱⲥⲇⲉ (ϩⲱⲥⲧⲉ) ⲛⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲑⲣⲉ ⲡⲓⲑⲁϥⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲑⲟⲓⲃⲱⲛ ⲛⲧⲉⲣⲱⲟⲩ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲟⲩϩⲗⲟϫ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲩϣⲃⲱⲃⲓ : Il y a dans leur bouche quelque chose qu'ils mâchent (cela se nomme *mastic*), si bien que la salive et les mauvaises odeurs de leur bouche deviennent douces dans leur gorge. *Cod. Vat.* 64. Vie de St Macaire d'Alexandrie. — Le cod. 66 dans la vie de Senuti contient un exemple analogue.

4) Tuki ⲙⲗⲟⲛⲉⲥ. Cod. ⲙⲟⲑⲛⲉⲥ.

5) Cod. ⲛⲓ ⲡⲩⲣⲁⲥⲙⲟⲥ.

6) Cod. ⲁⲛⲧⲓⲕⲩⲙⲉⲛⲟⲥ.

7) Cod. ⲉϥⲉⲣⲡⲩⲣⲁⲍⲓⲛ.

8) Cod. ϯⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲓⲥⲓⲥ.

9) Cod. ⲉⲡⲓⲇⲏ.

10) Tuki ϫⲉⲙ.

11) Cod. ⲛⲧⲁⲩⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ.

12) Cod. ϯⲃⲟⲏⲑⲓⲁ.

13) Cod. ⲉⲣⲇⲓⲁⲕⲱⲛⲓⲛ. Tuki ⲉⲣⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲓⲛ.

14) Isaïe XL, 31.

15) Cod. ⲡⲁⲗⲗⲓⲛ.

16) Mot-à-mot : de la guerre qui leur est faite, à cause de l'idée de pluralité indéfinie contenue dans *on*.

ⲙⲡⲓⲉⲃⲓⲱ. ⲁⲣⲉϥϣⲁⲛ ⲟⲩⲑⲗⲓⲯⲓⲥ[1] ⲧⲁϩⲱⲟⲩ ϣⲁⲩⲫⲱⲣϣ ⲛⲛⲟⲩϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟⲩϣⲗⲏⲗ, ϣⲁⲣⲉ ⲧⲉϥⲃⲟⲏⲑⲉⲓⲁ[2] ⲧⲁϩⲱⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲙⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ[3]. ⲟⲩⲟϩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛⲑⲟⲕ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲥϧⲏⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲭⲱ ⲛⲥⲱϥ ⲁⲛ ⲙⲡⲓϩⲏⲕⲓ ϣⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ϯϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲛⲛⲉⲥⲧⲁⲕⲟ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ[4]. ⲡⲁⲗⲓⲛ ϫⲉ ⲁⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟϥ, ⲁϥⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲉϥϩⲟϫϩⲉϫ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲉⲣⲉ ⲫ̅ϯ̅ ϯ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲓϧⲓⲥⲓ ⲉⲧⲁϥϣⲟⲡⲟⲩ : ⲱ ⲟⲩⲛⲓⲁⲧϥ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲛⲁⲓⲣⲓ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫ̅ϯ̅ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ. ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲁϣⲉⲙϣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲩⲣⲱⲓⲥ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲩϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲁⲓⲟϯ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲁⲩⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲉⲃⲓⲱ ⲉϥϩⲟⲗϫ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ. ⲁ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲁⲓⲥⲑⲏⲥⲓⲥ[5] ϣⲱⲡⲓ ⲛϩⲏⲧ[6], ⲁⲓⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ϫⲉ ⲉⲧ ⲁ ⲡⲁⲛⲟⲩⲥ ⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉⲕⲉⲁⲓⲱⲛ[7], ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲧⲱⲛⲧ ⲛϫⲱⲣϩ, ⲁⲓⲱⲗⲓ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲏⲓ ϣⲁ ⲡϣⲁⲩ ⲛⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ ϣⲁⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲑⲁϣⲧ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉϥⲛⲁⲑⲁϣⲧ ⲉⲣⲟϥ.

[ⲉⲧⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲁⲧⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲉⲑⲣⲓⲙⲁϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ, ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ, ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲱⲓⲛⲓ] ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲁⲙⲑⲟ ⲉⲃⲟⲗ. ⲁⲓⲉⲣϩⲟϯ, ⲛⲁⲓⲙⲉⲩⲓ ϩⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲡⲉ ⲉⲑⲣⲓⲕⲟⲧⲧ ⲉⲡⲁⲙⲁ ⲉⲧⲁⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣϩⲟϯ [ⲡⲉϫⲁϥⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲉⲣϩⲟϯ, ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲕⲟⲩϫⲓ]. ϯ ⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲧⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣⲥ ⲛⲁⲕ[8], ϫⲟⲕⲥ ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲁⲓ, ⲉⲧⲁⲓϩⲓⲧⲟⲧ [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ ⲉ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲓⲉ ⲍ̅, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ][9], ⲁⲓⲣⲓⲕⲓ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲣⲱⲙⲓ ⲛϧⲏⲧϥ ϣⲁⲛ ⲙⲙⲟⲛ. ⲉⲧⲁⲓϭⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ, ⲁⲓⲙⲟⲩϯ ϩⲁϫⲱⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲕⲁⲛⲱⲛ

ils étendent leurs mains pour prier, son secours les affermit à cause de la direction de leurs cœurs vers lui.» Et n'as-tu pas entendu ce qui est écrit que «le Seigneur ne méprisera pas toujours le pauvre» que «les souffrances du pauvre ne périront pas éternellement», et encore: «le pauvre prie, Dieu l'écoute, il le délivre de toutes ses tribulations;» Dieu rend à chacun selon ses œuvres et les souffrances endurées. Bienheureux celui qui fait la volonté de Dieu sur terre! Les anges le serviront, le protégeront tant qu'il est dans le corps.» Et moi, je fus content d'entendre ces (paroles de la bouche) des saints pères : elles étaient pour mon cœur comme un doux (rayon de) miel; j'eus un grand sentiment dans mon cœur, j'agis comme si mon esprit était converti à une autre vie. Je me levai pendant la nuit, je pris quelques pains pour moi, ce qu'il fallait pour quatre jours de marche, jusqu'à ce que Dieu m'eût placé dans le lieu où il devait me placer.

«Lorsque je sortis pendant la nuit pour marcher dans la montagne, je regardai, je vis une vision qui se dressait devant moi : j'eus peur, je crus dans mon cœur qu'elle me ferait retourner dans le lieu d'où je sortais. Lorsque (celui qui m'apparaissait) vit que j'étais rempli de crainte, il me dit : «Ne crains pas : je suis l'ange qui marche avec toi depuis ton enfance : le service que Dieu t'a réservé, accomplis-le;» et lorsque je marchai, il marcha avec moi. Lorsque j'eus commencé, je marchai dans la montagne six ou sept jours et je vis une petite grotte : je me détournai vers elle afin de voir s'il s'y trouvait un homme, ou non.

1) Cod. ⲟⲩⲑⲗⲩⲯⲓⲥ.
2) Cod. ⲧⲉϥⲃⲟⲏⲑⲓⲁ.
3) II Esdras XVI, passim et 27.
4) Psalm. X, v. 19.
5) Cod. ⲛⲉⲥⲑⲏⲥⲓⲥ.
6) Tuki ϣⲱⲡⲓ ⲛϧⲏⲧ.
7) Cod. ⲉⲕⲉⲉⲱⲛ. Tuki ⲉⲕⲉⲱⲛ.
8) Tuki ⲛⲁⲓ.
9) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.

ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ. ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ [ⲁϥⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛⲧⲉⲫϯ ⲉⲛⲉⲥⲱϥ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲧ][1] ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲭⲁⲣⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲟ. ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓϩⲓⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲁϩⲟ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ, ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲟϥ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[2] ⲙⲙⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ [ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ ⲡⲁϣⲫⲏⲣ ⲛⲣⲉϥⲉⲣϩⲱⲃ ϧⲉⲛ ⲡⲟ̅ⲥ̅, ⲁⲙⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲛ] ⲫϯ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ. ⲛⲧⲉⲕϯ ⲙⲁϯ ⲉⲡⲓϩⲱⲃ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁϩⲙⲉⲕ ⲉⲣⲟϥ. ⲁⲓϣⲉ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ[3] ϧⲁⲧⲟⲧϥ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲉⲓϭⲓⲥⲃⲱ ⲉⲡϩⲱⲃ ⲛϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲁϥⲥⲁⲃⲟⲓ[4] ⲉⲡⲓϫⲓⲛⲉⲣϩⲱⲃ ⲛⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ[5] ⲉⲧϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ. ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲛⲟⲩⲥ ϭⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲙⲓ ⲡⲓⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ[6] ⲉⲧϩⲏⲡ ⲛⲉⲙ ϯϩⲟϯ ⲉⲧϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲧⲱⲛⲕ, ⲡⲁϣⲏⲣⲓ, ⲛⲧⲁⲟⲗⲕ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲡϣⲁϥⲉ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ, ⲛⲧⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲕ ⲛⲧⲉⲕϣⲉⲡϧⲓⲥⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲫϯ ϫⲉ ⲉⲧⲁϥⲑⲁϣⲕ ⲉⲡⲁⲓϩⲱⲃ. ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ [ⲁϥⲧⲱⲛϥ, ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲛ̅ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲁⲛⲓ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲕⲁⲗⲓⲃⲓ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲁ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣϥ ⲛⲁⲕ ⲉⲑⲣⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲛϧⲏⲧϥ, ⲁϥϩⲉⲙⲥⲓ ϧⲁⲧⲟⲧ ⲛⲟⲩⲁⲃⲟⲧ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ϣⲁⲧⲁⲉⲙⲓ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲉϣϣⲉ[7] ⲛⲁⲓϥ; ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲙⲟϣⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧ. ⲛⲉϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲛⲧⲉⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲡⲉ ϣⲁ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁϥⲭⲁ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲑⲟⲙⲥϥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲫⲁⲓ ⲉϯϣⲟⲡ ⲛϧⲏⲧϥ].

ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ϩⲁⲣⲁ ⲁⲕϧⲓⲥⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲁⲣⲭⲏ ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓϣⲁϥⲉ. ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ, ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓϧⲓⲥⲓ ⲧⲟⲛⲱ ⲱ ⲡⲁⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲛⲥⲟⲛ: ⲁⲣⲓ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉⲓⲛ[8] ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲭⲁⲧⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ

Lorsque j'y pénétrai, je dis à haute voix selon la règle : «Bénissez-moi.» A l'instant sortit un saint de Dieu, beau de visage. Une grande grâce de Dieu était (répandue) sur sa figure. Lorsque je le vis, je tombai la face contre terre, je l'adorai. Mais lui m'embrassa et me dit: «Tu es Benofer, mon compagnon dans le service du Seigneur : entre, Dieu sera avec toi afin que tu prospères dans l'œuvre bonne à laquelle tu as été invité.» — J'entrai, je restai près de lui quelques jours, j'appris l'œuvre de charité. Il m'apprit, en outre, à faire l'œuvre de pénitence[9] dans le désert. Lorsqu'il vit que mon esprit était illuminé, que je connaissais la guerre cachée et le trouble du désert, il me dit : «Lève-toi, mon fils, afin que je te conduise au lieu (qui t'est destiné) au fond du désert, que tu sois seul et que tu souffres pour Dieu, car il t'a désigné pour cette œuvre.» — A l'instant il se leva, il marcha avec moi dans la montagne pendant quatre jours. Nous arrivâmes à une petite chaumière de joncs; il me dit : «Voici le lieu que le Seigneur t'a indiqué afin que tu y habites.» — Il resta près de moi pendant un mois jusqu'à ce que je connusse ce qu'il me faillait faire. Ensuite il s'en alla. Nous avions coutume de nous voir l'un l'autre une fois par an, jusqu'au jour où il laissa son corps, et je l'enterrai dans le lieu où j'habite.»

Et je (Paphnuti) lui dis : «O mon père, est-ce que tu as souffert dans le commencement de ton séjour[10] au désert?» — Le vieillard me répondit et dit : «J'ai beaucoup souffert,

1) Tuki ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ.
2) Cod. ⲁϥⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲉ.
3) Tuki ⲁⲛϩⲉⲙⲥⲓ.
4) Tuki ϯⲥⲁⲃⲟⲓ.
5) Cod. ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲓⲁ.
6) Tuki ⲡⲓⲡⲟⲗⲙⲉⲟⲥ.
7) Tuki ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲙϣⲉ. Correction déjà faite par Zoëga. Le cod. a une écrasure en cet endroit.
8) Cod. ⲁⲣⲓ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲓⲛ.
9) Ce mot ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ que je rends par *pénitence*, au sens sacramentel de ce mot, se trouve très souvent en copte avec les sens les plus divers et les plus difficiles à déterminer rigoureusement. Dans les œuvres gnostiques, il désigne un chant de repentance. Ici il me semble désigner la confession.
10) Mot-à-mot : Dans le commencement que tu vins au désert.

ⲛⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲥⲟⲡ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓϩⲕⲟ ⲛⲉⲙⲡⲓⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲕⲁⲩⲙⲁ[1] ⲟⲛ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲱϫⲉⲃ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ. ⲁ ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ ⲅⲁⲣ ϭⲱϫ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲓⲱϯ ⲛⲧⲉ ⲧⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁⲫϯ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲉⲓⲛ[2] ϧⲉⲛ ⲡⲓⲁⲅⲱⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛⲧⲉ ϯⲛⲏⲥⲧⲉⲓⲁ[3], ⲁϥⲑⲣⲉ ⲡⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϥⲓⲡⲁⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲧⲣⲟⲫⲏ, ⲉϥⲓⲛⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲓ ⲙⲙⲏⲛⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲥⲏⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲧⲁϩⲟ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲛⲉⲃⲓⲏⲛ [ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲃⲉⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ϣⲁⲥⲧⲁⲟⲩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲃ̄ ⲛⲥⲡⲁⲑⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲣⲟⲙⲡⲓ; ⲟⲩⲥⲡⲁⲑⲓⲟⲛ[4] ⲕⲁⲧⲁ ⲁⲃⲟⲧ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲓⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϧⲏⲧⲟⲩ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲕⲉⲃⲟϯ[5] ⲉⲧⲣⲏϯ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ ⲁϥⲑⲣⲟⲩ ⲉϩⲗⲟϫ ϧⲉⲛ ⲣⲱⲓ] ⲉⲙⲁϣⲱ ϫⲉ ⲟⲩⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲥϧⲏⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲁⲣⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲱⲛϧ ⲉⲱⲓⲕ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲁⲛ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉϫⲉⲛ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙⲫϯ[6]. ⲁⲕϣⲁⲛⲓⲣⲓ ⲅⲁⲣ ⲙⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫϯ ϥⲛⲁϥⲓ ⲡⲉⲕⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ϥϫⲱ ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣϥⲓⲣⲱⲟⲩϣ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲟⲩⲟⲙϥ ⲓⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲥⲟϥ, ⲡⲉⲧⲉⲛⲓⲱⲧ ⲅⲁⲣ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲙⲫⲏⲟⲩⲓ ⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲣⲏⲭⲣⲉⲓⲁ[7] ⲛⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲕⲱϯ ⲇⲉ ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ⲛⲥⲁ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥⲙⲉⲑⲙⲏⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉϥⲉⲟⲩⲟϩⲟⲩ ⲉⲣⲱⲧⲉⲛ[8]. ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ[9] ⲛⲧⲟⲧϥ, ⲁⲓⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲕⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲥⲑⲁⲓ[10] ⲛⲑⲱⲛ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ[11]. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲥⲑⲁⲓ[12] ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ, ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧ ⲁⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ

ô mon fils bien-aimé. Crois-moi, je me suis laissé défaillir une multitude de fois, à cause de la faim, de la soif, de la chaleur du jour et de la froideur de la nuit. Ma chair s'est cuite[13] sous la rosée du ciel. Lorsque Dieu vit que j'avais enduré ce bon combat du jeûne, il fit que son saint ange prît soin de moi pour ma nourriture; il m'apporte ceci chaque jour pour l'affermissement de (mon) misérable corps. Il y a en ce lieu un palmier qui produit douze corbeilles (de dattes) par an, une corbeille par mois, et je les mange; et les autres herbes qui croissent sur la montagne sont du miel à ma bouche, grandement; car il est écrit: «L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu;» en effet, si tu fais la volonté de Dieu, il prendra soin de toi en tout lieu, car il a dit dans les saints évangiles : «Ne vous souciez pas de ce que vous mangerez ni de ce que vous boirez, car votre père qui est dans les cieux sait que vous avez besoin de tout cela: tournez-vous vers son royaume et sa justice et tout cela vous sera donné par surcroît.» — Lorsque j'entendis toutes ces (paroles) de sa bouche[14], je lui dis : «Mon père, où faites-vous la cynaxe le jour du sabbat et le jour du Seigneur?» — Il me dit : «Un ange du Seigneur vient à moi afin qu'il me fasse faire la cynaxe le jour du sabbat et le jour du Seigneur;

1) Cod. ⲡⲓⲕⲁⲩⲥⲟⲛ.
2) Cod. ⲁⲓⲉⲣϩⲩⲡⲟⲙⲉⲛⲓⲛ.
3) Cod. ϯⲛⲏⲥⲧⲓⲁ.
4) Cod. ⲟⲩⲥⲡⲁⲑⲓ.
5) Tuki ⲛⲓⲕⲉⲥⲃⲟϯ. Correction déjà faite par Zoëga.
6) Matth. c. IV, v. 4.
7) Cod. ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣ ⲛⲭⲣⲓⲁ.
8) Matth. c. VI, v. 31–32.
9) Tuki ajoute ⲧⲏⲣⲟⲩ.
10) Cod. ⲉⲕⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲥⲑⲉ.
11) Tuki ⲛⲉⲙ ⲧⲩⲣⲓⲁⲕⲏ.
12) Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲥⲑⲉ.
13) Le mot du texte ϭⲱϫ ⲉⲃⲟⲗ ne signifie pas autre chose. Il s'agit sans doute ici de la dureté, du recroquevillement de la peau sous l'action de la rosée et d'une chaleur torréfiante.
14) Mot-à-mot : de lui.

ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲩⲉⲥⲑⲁⲓ[1] ⲉϣⲧⲉⲙⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲛⲧⲉϥ ⲓ̄ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[2] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉϥⲥⲉⲗⲥⲱⲗⲟⲩ, ⲉϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲛⲧⲟⲩ ⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[3] ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ϣⲁϥϭⲓⲧⲟⲩ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲧⲫⲉ ⲛⲥⲉⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲁⲓ[4] ⲛⲏⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲉⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ, ⲛⲧⲉ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ϭⲓ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲥⲉ ⲉⲣⲟⲩⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲥⲉ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲁⲧⲕⲏⲛ, ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲥⲉ ⲉⲣⲡⲱⲃϣ ϫⲉ ⲙⲡⲟⲩϧⲓⲥⲓ ⲣⲱ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲛⲥⲉⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲛⲟⲩⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛⲕⲉⲥⲟⲡ ⲛⲥⲉⲣⲁϣⲓ ⲛϩⲁⲛⲕⲉ ⲙⲏϣ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲣⲟⲩⲟⲧ ⲉⲧⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ. ⲉⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ, ⲁⲓⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲛⲛⲓϧⲓⲥⲓ ⲉⲧⲁⲓϣⲟⲡⲟⲩ ⲉⲓⲙⲟϣⲓ ϩⲓ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ, ⲁⲡⲓⲉϩⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓⲃⲓ ⲉⲣ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲟⲩⲉϩⲗⲓ ⲛⲁϩⲣⲁⲓ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲟⲩⲙⲉⲧⲃⲉⲣⲓ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ, ϫⲉ ⲱ ⲟⲩⲛⲓⲁⲧ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲁⲓⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ, ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲉⲕⲥⲁϫⲓ ⲉⲧϩⲟⲗϫ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ, ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉⲡⲓⲙⲁ ⲉϯϣⲟⲡ ⲛϧⲏⲧϥ. ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ, ⲁⲛⲙⲟϣⲓ[5] ⲙⲡ̄ⲃ̄, ⲁⲛⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ϣⲁ ⲙⲓⲗⲓⲟⲛ ⲃ̄ϯ ⲓⲉ ⲅ̄ϯ[6] ⲙⲙⲟϣⲓ, ⲁⲓⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲛϯⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϧⲉⲗⲗⲟ ⲙⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲁⲑⲗⲏⲧⲏⲥ[7] ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲛ ⲟ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄ ⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄. ⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲇⲉ ⲙⲡ̄ⲃ̄, ⲁⲛⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲕⲁⲗⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲃⲉⲛⲓ ϧⲁⲣⲁⲧⲥ, ⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ, ⲁϥϣⲗⲏⲗ. ⲉⲧⲁϥϫⲉⲕ[8] ⲡⲓϣⲗⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲁⲙⲏⲛ. ⲁⲛϩⲉⲙⲥⲓ, ⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲛⲓⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉⲫϯ ⲉⲧⲁⲣⲟⲩϩⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲱⲓⲕ ⲉϥⲭⲏ ⲉϧⲣⲏⲓ ϧⲁⲑⲟⲩⲱⲓ, ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲟⲕⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲛⲧⲉⲕⲟⲩⲱⲙ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲛⲧⲉⲕⲥⲱ ⲙⲡⲁⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϫⲉ ϯⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲕⲟⲓ ⲛⲁⲧϫⲟⲙ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲕⲟ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲓⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϧⲓⲥⲓ ⲙⲡⲓⲙⲁⲛⲙⲟϣⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϥⲟⲛϩ ⲛϫⲉ ⲡⲁⲥⲱⲧⲏⲣ ϫⲉ ϯⲛⲁⲟⲩⲱⲙ ⲁⲛ, ⲟⲩⲇⲉ ϯⲛⲁⲥⲱ ⲁⲛ

non à moi seul, mais à quiconque sert (Dieu) sans voir d'homme qui aille à lui pour faire la cynaxe et le consoler. Mais s'ils désirent voir un homme, l'ange les prend en haut du ciel afin qu'ils saluent les saints et les voient. Lorsque leur cœur est illuminé, ils exultent d'esprit, ils se réjouissent à cause des biens impérissables, et ils se réjouissent au point de croire par oubli qu'ils n'ont pas du tout souffert, si bien qu'ensuite ils retournent de nouveau dans leur demeure, et qu'ils se réjouissent pendant de nombreux jours à cause de l'exultation qu'ils ont eue. » — Lorsque je l'entendis (dire) toutes ces choses, j'oubliai les souffrances que j'avais endurées, je marchai dans la voie (qui m'était enseignée), la faim et la soif ne furent rien pour moi et mon corps prévalut : un renouveau de jeunesse fut dans mon âme. Je lui dis : « Ô que je suis heureux, moi qui ai été jugé digne de te voir, père saint, et d'entendre tes suaves discours! » — Mais lui me dit : « Allons au lieu où j'habite. » — Nous nous levâmes, nous marchâmes tous les deux, nous arrivâmes à son habitation après deux ou trois milles de marche : j'admirai la force du bienheureux vieillard, de cet athlète de Notre Seigneur Jésus Christ. En marchant tous les deux, nous arrivâmes à une chaumière de roseaux près de laquelle se trouvait un palmier : il s'arrêta, pria et quand il eut fini sa prière, dit : *Amen.* Nous nous assîmes et nous parlâmes des grandeurs de Dieu. Lorsque le soir fut venu, je vis du pain placé près de moi avec un vase d'eau. Il me dit : « Lève-toi, mange, mon fils, bois un peu d'eau, car je vois que tu es sans force contre la faim, la soif, les souffrances de cette habitation. » — Moi, je lui dis : « Vive mon Sauveur, car je ne mangerai ni ne boirai à moins

1) Cod. ⲉⲧⲉⲣⲡⲟⲗⲉⲧⲉⲩⲉⲥⲑⲉ.
2) Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲛ.
3) Cod. ⲛⲧⲟⲩⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.
4) Cod. ⲛⲥⲉⲉⲣⲁⲥⲡⲁⲍⲉⲥⲑⲉ.
5) Cod. ⲁⲛⲙⲟϣ.
6) La lettre ϯ est ajoutée au nombre ordinal parceque le mot ⲙⲓⲗⲓⲟⲛ est féminin.
7) Cod. ⲁⲑⲗⲩⲧⲏⲥ.
8) Tuki ϫⲉϫ ⲉⲃⲟⲗ.

ⲉⲃⲏⲗ ⲛⲧⲉⲛⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲙ ϩⲓⲟⲩⲥⲟⲡ. ⲉⲧⲁⲓϧⲱⲛϫ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲟⲅⲓⲥ ⲁⲓϣⲑⲉⲧ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲁⲛⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲛⲫⲱϣ ⲙⲡⲓⲱⲓⲕ, ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ϣⲁⲧⲉⲛⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉⲛⲭⲱ ⲉⲫⲁϩⲟⲩ ⲛϧⲏⲧϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲉⲣ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲛⲥⲙⲟⲩ ⲉⲫϯ ϣⲁⲧⲉ ϣⲱⲣⲡ ϣⲱⲡⲓ. ⲉⲧⲁⲧⲟⲟⲩⲓ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲧⲟⲓ ⲉⲡⲓϣⲗⲏⲗ. ⲁϥⲕⲟⲧϥ, ⲁϥⲓ̄ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲓϫⲟⲩϣⲧ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉϥϩⲟ, ⲁϥϣⲓⲃⲧⲓ[1] ⲁϥⲉⲣⲭⲣⲱⲙ ⲧⲏⲣϥ, ⲁⲧⲉϥⲙⲟⲣⲫⲏ ϯϩⲟϯ ⲛⲏⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣϩⲟϯ[2] ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲫⲁⲫϯ, ⲉⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲟⲣⲕ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉⲣⲉⲕϥⲓ ⲫⲣⲱⲟⲩϣ ⲙⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲛⲑⲉⲕⲑⲱⲙⲥ ⲙⲙⲟϥ. [ⲛϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲉϩⲟⲟⲩ ϯⲛⲁϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲁⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲧⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉⲡⲁⲙⲁ ⲛⲙⲧⲟⲛ ϣⲁⲉⲛⲉⲣ. ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲋ̅ ⲙⲡⲁⲱⲛⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉ]. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲟⲛ ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲫⲁⲫϯ ϩⲓⲱⲓϣ ⲙⲡⲁⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲉⲩϩⲛⲟⲩ[3] ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲫⲏ ⲉⲑⲛⲁⲓⲛⲓ ⲛⲟⲩⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲉⲟⲩⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛⲏⲓ, ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲭⲛⲁⲉⲛϥ[4] ⲉϯϣⲟⲣⲡⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉϣⲱⲡ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲉⲛ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲉⲡϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲡⲉ, ⲭⲛⲁⲉⲛϥ ⲛⲑⲟϥ ⲁⲛ ⲉϯϣⲟⲣⲡⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉϥϯ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲡϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲡⲉ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲙⲡⲉϥϫⲉⲙ ⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲓⲛⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲧϩⲏⲕⲓ, ⲭⲛⲁⲉⲛϥ ⲛⲑⲟϥ ⲁⲛ, ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲕⲛⲁⲓ ⲧⲁϩⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[5] ⲙⲙⲟϥ ⲛⲧⲟⲧϥ ⲙⲫϯ ϥⲛⲁⲧⲏⲓϥ ⲛⲁⲕ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲓⲥϫⲉ ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲧⲉϥⲉⲣ ⲅ̅ ⲛⲥⲟⲡ ⲛϣⲗⲏⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ ⲛⲁⲉⲛϥ[6] ⲉϯϣⲟⲣⲡ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥϭⲓⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ

que nous ne convenions de manger ensemble. Lorsque je l'eus exhorté avec peine et persuadé son cœur, nous nous avançâmes, nous partageâmes le pain, nous mangeâmes jusqu'à ce que nous fussions rassasiés en laissant des restes[7], et nous passâmes toute la nuit à louer Dieu jusqu'à ce que parût le matin. Lorsque le matin parut, il se donna à la prière, il se tourna et vint vers moi : je le regardai, je vis sa face transfigurée; elle était tout en feu et son air me causa une grande frayeur. Mais lui me dit : «Ne crains pas, mon fils Paphnuti : lorsque le Seigneur t'a envoyé vers moi, c'était afin que tu prisses soin de mon corps et que tu l'ensevelisses. En ce jour je consommerai mon service pour aller dans le lieu du repos éternel» (et ce jour-là c'était le seizième jour de Paoni). — Il me dit de nouveau : «Ô mon fils Paphnuti, proclame un jour ma commémoraison[8] aux frères qui offriront une oblation en mon nom pour faire souvenir de moi (disant la prière) : «Ô mon Seigneur Jésus Christ», (chacun l')offrira à la première heure pendant un an tout entier.» — Moi, je lui dis : «Mon père, si c'est un pauvre et qu'il ne puisse pas offrir une oblation au ciel en ton nom parce qu'il est pauvre, (n')offrira-t-il (rien) à la première heure pendant un an entier?» — Il me dit : «Qu'il donne un peu d'encens au ciel en mon nom, s'il est pauvre.» — Je lui dis: «S'il est pauvre et qu'il ne puisse, à cause de sa pauvreté, trouver d'encens pour offrir, (n')offrira-t-il (rien)? Que ta miséricorde nous prenne tous, car ce que tu demanderas à Dieu, il te le donnera.» — Mais lui dit : «S'il est pauvre, qu'il se tienne debout, qu'il fasse trois fois en mon nom la prière : «Ô mon Dieu, (chacun l')offrira à la première heure du jour

1) Cod. ⲁϥϣⲓⲛϯ. Tuki avait déjà pressenti la correction en écrivant ϣⲓ$\overset{ⲃ}{ⲛ}$ϯ.
2) Tuki ⲙⲡⲉⲣϩⲟϯ.
3) Tuki ⲉⲩϩⲱⲟⲩ.
4) Cod. ⲛⲁⲉⲛϥ. Tout ce passage est fort embrouillé.
5) Cod. ⲉⲧⲉⲕⲛⲁ ⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.
6) Tuki ⲛⲁⲑⲟⲩϥ.
7) Mot-à-mot : et que nous eussions laissé derrière (quelque chose) de cela.
8) C'est en ce sens qu'on dit la fête de la *Commémoraison des morts* (2 novembre).

ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡ ⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϣⲗⲏⲗ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉϥⲫⲁϩⲧϥ[1] ⲛⲧⲉϥϯ ⲅ̅ϯ ⲛⲉⲩⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲉⲛϥ[2] ⲉϯϣⲟⲣⲡⲓ ⲛⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲏⲓ[3] ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉϣⲱⲡ ϯⲙⲡϣⲁ ϯⲟⲩⲱϣ ⲉϣⲱⲡⲓ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ ⲁⲕϣⲁⲛϫⲱⲕ[4] ⲉⲃⲟⲗ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲫⲱⲣ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲙⲡⲟⲩⲧⲏⲓⲥ ⲛⲁⲕ ⲉⲉⲣ ⲧⲁⲓⲟⲓⲕⲟⲛⲟⲙⲓⲁ, ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣⲕ ⲉⲑⲣⲉⲕϩⲓⲱⲓϣ ⲙⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲛⲧⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲧϣⲟⲡ ϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ ⲛⲧⲉⲕϩⲓⲱⲓϣ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲛϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩϯ ⲉⲩϩⲏⲟⲩ ⲛⲛⲏ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲱⲟⲩ. ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲛⲧⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲉⲕⲙⲏⲛ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲱⲃ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲧⲱⲛⲧ ⲛϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲓⲫⲁϧⲧ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ, ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲓⲱⲧ ⲧⲱⲃϩ ⲉϫⲱⲓ ⲛⲧⲉⲫϯ ⲉⲣⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲛⲧⲁ ⲉⲣ ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲙⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲫⲁⲫϯ ⲫϯ ⲛⲁϥⲟϫⲕ ⲁⲛ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕⲁⲓⲣⲉⲧⲉⲓⲛ[5] ⲙⲙⲟϥ, ⲉϥⲉⲧⲁϫⲣⲟⲕ ⲛϫⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲕⲃⲁⲗ ϭⲓ ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲛⲟⲩϯ ⲛⲛⲉⲕⲣⲓⲕⲓ ⲛⲛⲉⲕϩⲉⲓ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲉⲛⲉϯⲙⲁϯ ⲉⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕϩⲓⲧⲟⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲣⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲉⲓⲛ[6] ⲉϫⲱⲕ ⲛⲧⲟⲩⲛⲁϩⲙⲉⲕ ⲉⲛⲓⲕⲟⲧⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲛⲛⲟⲩϫⲉⲙ ⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲓⲁ[7] ϧⲁⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϫⲓⲛⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲫϯ. ⲉⲧⲁϥⲕⲏⲛ ⲇⲉ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ ⲛⲏⲓ ⲁϥⲧⲱⲛϥ, ⲁϥϣⲗⲏⲗ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛ ϥⲓⲁϩⲟⲙ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ [ⲁϥⲉⲛⲕⲟⲧ[8] ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ. ⲁϥϯ ⲙⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙⲫϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲟⲩ

pendant un an entier et qu'il ait le partage de tous les saints.» — Moi, je lui dis : «S'il est malade et qu'il ne puisse pas se tenir debout pour prier?» — Il me dit : «Qu'il se prosterne, qu'il fasse trois fois en mon nom la prière : Ô Seigneur, il l'offrira à la première heure pendant un an entier.» — Moi, je lui dis : «Ô mon père saint, si j'(en) suis digne, je désire habiter ce lieu, si tu meurs.» — Il me dit : «Point du tout, mon fils, il ne t'a point été donner de mener ce genre de vie; mais puisque Dieu t'a destiné à proclamer la bonne odeur des saints qui sont dans le désert, afin que tu la proclames au milieu des frères qui servent Dieu, pour l'utilité de ceux qui l'entendront (proclamer), va, mon fils, afin que tu demeures dans la bonne œuvre jusqu'à l'éternité.» — Mais moi, en ce moment, je me prosternai contre terre, je dis : «Bénis-moi, mon père; prie sur moi afin que Dieu me fasse miséricorde et que je demeure digne de te revoir dans le royaume de Notre Seigneur Jésus Christ.» — Mais lui me dit : «Mon fils Paphnuti, Dieu ne te trompera point dans ce que tu feras pour son service, que le Seigneur te confirme dans son amour afin que tes yeux soient illuminés de sa divinité, que tu ne transgresses pas (sa loi), ô mon fils, que tu ne tombes pas, que tu progresses dans ce que tu commences : les anges veilleront sur toi pour te garder des piéges de l'ennemi, afin qu'on ne trouve pas d'accusation contre toi, lors de ta comparution devant Dieu.» — Lorsqu'il eût achevé de dire ces (paroles), il se leva, il pria avec gémissements et de grandes larmes. Ensuite il se prosterna contre terre, il acheva sa course, il rendit son esprit entre les mains de Dieu avec gloire et honneur. Mais moi,

1) Cod. ⲙⲁⲣⲉϥⲫⲁⲧϥ.
2) Tuki ⲛⲁⲛⲉϥ.
3) Tuki ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ.
4) Tuki ⲁϥϣⲁⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ.
5) Cod. ⲉⲧⲉⲕⲉⲣⲉⲧⲓⲛ.
6) Cod. ⲉⲣⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲓⲛ.
7) Tuki ⲕⲁⲧⲏⲕⲟⲣⲓⲁⲛ.
8) Tuki ⲁϥⲛⲕⲟⲩ.

ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁⲓⲟ]. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲟⲩⲥⲙⲏ ⲉⲥⲛⲁϣⲧ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲩⲉⲣϩⲩⲙⲛⲟⲥ ϧⲁϫⲱϥ ⲛⲧⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϫⲓⲛⲉⲣⲁⲡⲁⲛⲧⲁⲛ ⲉⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲟ̅ⲥ̅. [ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲃⲁϣⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲗⲉⲡⲧⲟⲛ[1] ⲉⲧⲧⲟⲓϩⲓⲱⲧ, ⲁⲓⲁⲓϥ ⲛ̅ⲃ̅ ⲁⲓϯ ⲧⲉϥⲫⲁϣⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲉⲙⲟⲧ[2]. ⲛⲟⲩⲕⲁⲓⲥⲓ, ϯⲕⲉⲫⲁϣⲓ ⲁⲓϫⲟⲗϩⲧ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ[3] ⲛⲧⲁϣⲧⲉⲙ ϣⲱⲡⲓ ⲉⲓⲃⲏϣ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲓϯ ⲙⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲉⲟⲩϣⲓⲕ ⲛⲧⲉ ϯⲡⲉⲧⲣⲁ ⲁⲓϩⲓⲟⲩⲓ ⲛϩⲁⲛⲱⲛⲓ ϩⲓ ⲣⲱϥ] ⲁⲓⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ, ⲁⲓϣⲗⲏⲗ. ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥϩⲉⲓ ⲛϫⲉ ϯⲃⲉⲛⲓ ⲁⲥⲥⲱⲥ ⲛϫⲉ ϯⲕⲁⲗⲓⲃⲓ, ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲙⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲱⲗⲉⲙ. ⲁⲓⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲓⲱⲓⲕ ⲁⲓⲥⲱ ⲙⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲉⲧⲁϥⲥⲉⲡⲓ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲫⲟⲩⲱϣ ⲙⲫϯ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲑⲣⲓϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ. ⲁⲓⲫⲱⲣϣ ⲛⲛⲁϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ, ⲁⲓϣⲗⲏⲗ ⲓⲥ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁϥⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁϥⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲟⲛ ⲁϥϯϫⲟⲙ ⲛⲏⲓ, ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ, ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲣⲁϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ[4] ⲁⲓⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲉⲑⲣⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ. [ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲕⲉ ⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲕⲉ ⲇ̅ ⲛⲉϫⲱⲣϩ ⲁⲓⲓ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲣⲓ ⲉⲥⲕⲏⲧ ϩⲓ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ, ⲁⲓⲕⲱⲗϩ ⲇⲉ ⲉϧⲟⲩⲛ, ⲙⲡⲓϫⲉⲙⲣⲱⲙⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ][5]. ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̅ⲟⲩⲕⲟⲩⲇⲓ, ⲉⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲟⲩ ϩⲁⲣⲁ ⲉⲧϣⲁⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓ ⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ[6] ⲉⲧⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲛ̅ⲧ ⲉϫⲱϥ. ⲉⲧⲓ ⲇⲉ ⲉⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲛⲁⲓ [ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁϥⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲛⲏⲓ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ[7] ⲉⲛⲉ ⲥⲱϥ ⲛⲣⲉⲙ ⲙⲉⲭⲓⲙ, ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛⲃⲏⲧ[8] ⲟⲛ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ⲉϩⲃⲱⲥ ϩⲓⲱⲧϥ]. ⲉⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲫⲁⲫϯ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲣⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲉⲓⲛ[9] ⲙⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲙⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ. ⲁⲓⲭⲱⲗⲉⲙ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁϥ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ.

j'entendis la voix forte d'une multitude d'anges chantant au-dessus de lui[10] en l'honneur de l'âme de l'abbé Benofer, et il y eut une grande joie lors de sa comparution dans le royaume du Seigneur. Mais moi, je me dépouillai du vêtement léger placé sur moi, j'en fis deux: j'en mis la moitié sur lui en manière de linceul, je me revêtis de l'autre moitié pour ne pas rester nu. Je mis le corps dans un creux du rocher, je plaçai des pierres à l'ouverture, je me tins debout, je priai. En ce moment le palmier se brisa, la hutte s'effondra, et moi, je fus stupéfait de ce qui venait d'arriver si rapidement. Je mangeai du pain, je bus un peu d'eau qui était resté. Ainsi je vis que Dieu ne voulait pas que je demeurasse en ce lieu. Je levai mes mains, je priai, et voici que l'homme qui était d'abord venu à moi, vint de nouveau et me donna des forces.

Je marchai hors de ce lieu, affligé de cœur au sujet du bienheureux, et d'un autre côté une grande joie était en moi et je fis ce qu'il fallait pour qu'il me bénît. Je marchai quatre jours et quatre nuits : j'arrivai à une petite cellule bâtie dans la montagne, j'entrai et ne trouvai personne à l'intérieur. Je m'assis un moment, me disant : «Qui est donc dans cette grotte, que Dieu m'y a mené?» — Comme je pensais cela, voici que vint à moi un homme saint, avec de beaux cheveux blancs : des feuilles de palmier lui servaient de vêtement. Lorsqu'il me vit, il me dit : «Tu es Paphnuti, celui qui a pris soin du corps du saint abbé Benofer!» — Mais je me précipitai, je me prosternai devant lui à terre (pour le saluer).

1) Cod. ⲡⲁⲗⲉⲃⲓⲧⲟⲛ.
2) Cod. ⲙⲡⲉⲙⲟⲛⲧ.
3) Tuki ⲓⲉϫⲉ.
4) Cod. ϫⲉ.
5) Tuki ⲛϧⲏϯⲥ.
6) Cod. ⲥⲡⲩⲗⲉⲟⲛ.
7) Tuki ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.
8) Cod. ϩⲁⲛⲃⲏⲧ ⲟⲓ. Tuki ϩⲁⲛⲃⲏⲟϯ : il avait d'abord bien écrit et ensuite il a biffé l'ⲓ : de là la faute.
9) Cod. ⲉⲧⲉⲣⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲓⲛ.
10) Le sens demanderait plutôt *au-dessus de moi*, mais le texte est formel et peut s'expliquer.

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲧⲱⲛⲕ ⲉϩⲣⲏⲓ, ⲡⲁⲥⲟⲛ, ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲅⲁⲣ ⲁϥⲧⲱⲕ ⲛⲏⲓ ⲛϣⲫⲏⲣⲛⲃⲱⲕ, ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲓ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲕⲛⲛⲏⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲓⲥ ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ϯⲭⲏ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁ : ⲙ̀ⲡⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉϩⲁⲛ ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲛⲁⲩϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲏⲓ. ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉϥⲥⲁϫⲓ [ⲓⲥ ⲕⲉⲅ̅ ⲁⲩⲓ̅, ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲫⲁⲫϯ ⲡⲉⲛ ϣⲫⲏⲣⲛⲃⲱⲕ : ⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲧⲁⲙⲟⲛ ϫⲉ ⲭⲛⲛⲏⲟⲩ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲙⲫⲟⲟⲩ. ⲓⲥ ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲁⲛⲕⲏ[1] ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲙⲓ ⲉⲃⲏⲗ ⲉⲣⲟⲕ]. ⲉⲓⲧⲁ[2] ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲛⲉ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ⲱⲓⲕ ϫⲉ ⲁⲕⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲓⲧ ⲉϥⲟⲩⲏⲟⲩ, ⲁⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣⲧⲉⲛ ⲉⲑⲣⲉⲛϩⲉⲙⲥⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ. ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲛⲥⲁϫⲓ ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅ⲉ̅ ⲛ̀ⲱⲓⲕ ⲉⲩϧⲏⲙ ⲉⲩϫⲏⲛ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥⲉⲛⲟⲩ[3] ⲉⲛϣⲱⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓϭⲣⲱⲛ. ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲛ ⲓⲉ ⲉⲓⲇⲟⲥ[4] ⲉⲛⲁⲛⲉϥ ⲉϣⲁⲩⲟⲩⲟⲙϥ. ⲁⲛϩⲉⲙⲥⲓ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ, ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ. ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲓⲥ ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁⲛⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲇ̅ ⲛ̀ⲱⲓⲕ ⲉⲧⲟⲛϣ ⲛⲁⲛ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ : ⲉⲧⲁⲕⲓ̅ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲓⲥ ⲧⲉⲕⲧⲟⲓ ⲁⲩⲉⲛⲥ ⲛⲁⲛ, ⲙ̀ⲡⲉⲛⲉⲙⲓ ⲉⲛⲉϩ ϫⲉ ⲉϣⲁⲩⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲑⲱⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲁⲛϫⲉⲙⲟⲩ ⲉⲩⲭⲏ[5] ⲉϧⲣⲏⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧⲟⲩ. ⲉⲧⲁⲛⲕⲏⲛ ⲇⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲁⲛⲉⲣ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲍⲓⲥ ϣⲁ ϣⲱⲣⲡ. ⲉⲧⲁϥϣⲱⲣⲡ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ, ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲑⲣⲟⲩⲭⲁⲧ[6] ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ϣⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲟⲩ. ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲡⲁⲓϩⲱⲃ ⲑⲛϣ ⲛⲁⲕ ⲁⲛ[7] ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ, ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲱⲛⲕ ⲙⲁϣⲉ ⲛⲁⲕ ⲉⲭⲏⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕϫⲱ ⲛⲏⲛ ⲉⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ[8] ⲉⲟⲩⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛⲁⲛ. ⲁⲓϯϩⲟ ⲇⲉ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲑⲣⲟⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛ : ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲩⲱϣ. ⲉⲓⲧⲁ[9] ⲁⲓⲉⲣⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲉⲓⲛ[10] ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ, ⲙ̀ⲡⲟⲩⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ϩⲟⲗⲱⲥ[11]. ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥ

Il me dit : « Lève-toi, mon fils, car le Seigneur m'a donné en toi un compagnon dans son service : il m'a fait savoir que tu viendrais vers moi en ce jour. Voici sept ans que je suis en ce lieu : je n'ai pas vu d'autre homme que les frères qui sont avec moi. » — Comme il parlait, voici que trois autres (hommes) arrivèrent; ils me dirent : « Tu es Paphnuti, notre compagnon de service; le Seigneur nous a fait savoir que tu viendrais vers nous en ce jour. Voici sept ans que nous sommes en ce lieu, et nous n'avons pas vu d'autre homme que toi. » — Ensuite ils me dirent : « Réconforte ton cœur par un peu de pain, car tu viens d'une longue route. Le Seigneur a décidé que nous restions ensemble aujourd'hui, ô notre frère. » — Comme nous parlions, voici qu'ils apportèrent cinq pains chauds et tendres, comme si on les sortait du four : ils apportèrent aussi quelque chose de bon qu'ils mangeaient d'habitude. Nous nous assîmes ensemble (et) nous mangeâmes. Ils me dirent : « Il y a sept ans, depuis que nous sommes en ce lieu, que quatre pains nous sont réservés chaque jour par Dieu : tu es venu à nous aujourd'hui, voici (que) ta part nous a été envoyée, sans que nous ayons jamais su d'où ils venaient, mais nous les trouvons placés seuls (et) à l'écart. » — Lorsque nous eûmes fini de manger, nous passâmes la nuit entière à faire la cynaxe jusqu'à l'aurore. Lorsque l'aurore parut, je les priai de me garder avec eux jusqu'au jour de ma mort. Ils me dirent : « Ô notre frère, cette œuvre ne t'a pas été destinée par Dieu, lève-toi, va en Égypte raconter aux frères ce que tu as vu, afin qu'ils pensent à nous. » — Je les priai de me faire

1) Cod. ϯⲭⲏ.
2) Cod. ⲓⲧⲁ.
3) Tuki ⲉⲧⲁⲩⲉⲛⲟⲩ.
4) C'est le même mot qui était écrit plus haut ⲓⲗⲟⲥ.
5) Copie ⲉⲩⲭⲏ ⲉⲩⲭⲏ.
6) Cod. ⲉⲑⲣⲟⲩⲭⲁ.
7) Tuki omet ⲁⲛ.
8) Tuki ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ. Le ⲛ omis a été ajouté en dessus.
9) Cod. ⲓⲧⲁ.
10) Cod. ⲁⲓⲉⲣⲁⲛⲁⲅⲕⲁⲍⲓⲛ.
11) Cod. ϩⲟⲗⲗⲟⲥ.

ϯⲣⲁⲛ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ, ϥⲥⲱⲟⲩⲛ[1] ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ[2] ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲁⲣⲓ ⲡⲉⲛⲙⲉⲩⲓ ϣⲁⲧⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲏⲓ ⲙⲫϯ. ⲓⲱⲥ ⲙⲙⲟⲕ ⲙⲡⲉⲣⲭⲁ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲥⲱⲃⲓ ⲙⲙⲟⲕ ϫⲉ ⲁϥⲉⲣϩⲁⲗ ⲛⲟⲩⲙⲏϣ. ⲉⲧⲁⲩⲕⲏⲛ ⲇⲉ ⲉⲩϫⲱ ⲛⲁⲓⲛⲏⲓ, ⲁⲩⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁⲓⲓ̅ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[3] : ⲁⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ⲟⲛ ⲉϩⲁⲛ ⲕⲉϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲩⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲓ.

[ⲉⲧⲁⲓⲥⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲁⲓⲓ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩϣⲱϯ ⲙⲙⲱⲟⲩ, ⲁⲓϩⲉⲙⲥⲓ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ. ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ϣϣⲏⲛ ⲣⲏⲧ ⲡⲉ ϩⲓϫⲉⲛ ϯϣⲱϯ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉ. ⲁⲓϯⲛⲓⲁⲧ ⲛⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲧϩⲓⲱⲧⲟⲩ, ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲁⲣⲁ ⲡⲉ ⲉⲧⲁϥϭⲱⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛ ⲃⲉⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲉ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲕⲓⲑⲣⲓ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲉⲣⲙⲁⲛ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲛⲧⲉ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ϫⲉⲙⲫⲉϩ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲁⲗⲟⲗⲓ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲇⲱⲣⲁⲕⲓⲟⲛ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲥⲓⲥⲓⲫⲟⲥ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲕⲉⲙⲏϣ ⲉⲛⲉⲥⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲣⲉⲧⲟⲩϯ[4] ⲛⲓϩⲟⲗϫ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲙⲡⲓⲉⲃⲓⲱ. ⲉⲣⲉϩⲁⲛ ⲙⲟⲩⲣⲥⲓⲛⲏ[5] ⲣⲏⲧ ϩⲉⲙ ⲧⲟⲩⲙⲏϯ, ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛ ⲕⲉϣⲏⲛ ⲉⲩϣⲉϣ ⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲙⲁϣⲱ. ϯⲡⲏⲅⲏ[6] ⲇⲉ ⲛⲉ ϣⲁⲥⲧⲁⲟⲩ ⲉⲙⲱⲟⲩ[7] ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉ ⲛⲧⲉⲥⲧⲥⲓⲟ ⲛⲛⲓϣϣⲏⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲱⲥⲧⲉ[8] ⲛⲧⲁⲙⲉⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁϩⲏⲧ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲫϯ ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲁ[9] ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ] ⲉⲓϩⲉⲙⲥⲓ ⲇⲉ ⲉⲓⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲛⲛⲓϣⲏⲛ, [ⲓⲥ ⲇ̅ ⲛⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲁⲗⲟⲩ ⲁⲩⲓ̅ ⲉⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲩϩⲉⲓⲕⲱⲛ[10]. ⲉⲣⲉ ϩⲁⲛ ⲙⲉⲗⲱⲧⲏ ⲛϣⲁⲣⲧ ⲧⲱϩⲓⲱⲧⲟⲩ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ⲡⲉⲣⲓⲍⲱⲙⲁ]. ⲉⲧⲁⲩⲫⲟϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲫⲁⲫϯ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛϩⲉⲙⲥⲓ, ⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ

connaître leurs noms, il ne le voulurent pas. Je les pressai ensuite, ils refusèrent de me les faire connaître et me dirent : «Celui qui a donné un nom à chacun, les connaît tous. Maintenant, ô notre frère, souviens-toi de nous jusqu'à ce que nous nous voyions tous dans la maison de Dieu. Hâte-toi, ne laisse pas le monde te tromper, car il séduit un grand nombre (d'hommes).» — Ayant cessé de me parler ainsi, ils me bénirent : je les quittai dans la joie, (car) ils m'indiquèrent aussi d'autres choses qui devaient m'arriver.

Lorsque je (me) fus un peu éloigné d'eux, j'arrivai à une fontaine d'eau : je m'assis pour me reposer quelque temps. Près de cette fontaine, il y avait des arbres plantés. Je considérai les fruits qu'ils portaient[11], me disant : «Qui donc les a plantés ici?» — Car il y avait des palmiers, des citronniers, des grenadiers, des figuiers, des pommiers, des vignes, des pêchers, des jujubiers(?), et une multitude d'autres arbres dont les fruits avaient un goût suave comme le miel. Il y avait aussi des myrtes plantés au milieu avec d'autres arbres répandant un parfum exquis. La fontaine envoyait de l'eau pour arroser tous ces arbres, de sorte que la pensée me vint en mon cœur *(sic)* que c'était le paradis de Dieu. Je restai assis, admirant les arbres, lorsque arrivèrent quatre petits adolescents, beaux de visage, habillés de peaux de brebis, comme d'une ceinture. Lorsqu'ils se furent approchés de moi, ils me dirent: «Notre frère Paphnuti!» — Moi, je les saluai, et nous nous assîmes, parlant ensemble des

1) Cod. ⲫⲥⲱⲟⲩⲛ.
2) Cod. ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ.
3) Cod. ⲟⲩϩⲓⲣⲏⲛⲏ.
4) Cod. ⲉⲣⲉⲧⲟⲩⲧⲓ.
5) Cod. ⲙⲟⲩⲣⲥⲓⲛⲓ.
6) Cod. ϯⲡⲩⲅⲏ.
7) Tuki ⲙⲙⲱⲟⲩ.
8) Cod. ϩⲱⲥ ⲇⲉ.
9) Tuki ⲡⲉ ⲡⲓ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ *(sic)*.
10) Cod. ϩⲓⲕⲱⲛ.
11) Mot-à-mot : qui étaient sur eux.

ⲛⲛⲓⲙⲉⲧⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉⲫϯ, ⲟⲩⲟϩ [ⲛⲁⲩϣⲟⲡ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲉⲣⲟⲩⲟⲧ ⲙⲫⲣⲏϯ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲩⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉⲕⲉⲁⲓⲱⲛ[1] ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲟⲩⲑⲉⲗⲏⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲓ. ⲁⲩϩⲉⲙⲥⲓ ⲉⲩⲥⲱⲕⲓ ⲛⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲉⲩϩⲓⲟⲩⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲣⲱⲓ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲡⲁϩⲏⲧ ⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲩⲓⲣⲓ ⲛⲛⲏ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ. ⲁⲓⲉⲣ ⲍ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ[2] ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲉⲓⲟⲩⲉⲙ ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛⲛⲓϣϣⲏⲛ. ⲁⲓϫⲉⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲓ̅ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ ⲛⲁϣ ⲛⲣⲏϯ ⲓⲉ ⲛⲑⲱⲧⲉⲛ ϩⲁⲛⲣⲉⲙⲑⲱⲛ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲫⲟⲓⲥⲟⲛ[3] ⲁⲫϯ ⲧⲁⲟⲩⲟⲕ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲧⲉⲛⲛⲁⲧⲁⲙⲟⲕ ⲉⲡⲉⲛⲃⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ. ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲟⲛ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ[4] ϫⲉ ⲡⲉⲙϫⲉ. ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲇⲉ ⲛⲉ ϩⲁⲛ ⲃⲟⲩⲗⲉⲩⲧⲏⲥ ⲛⲉ ⲛⲧⲉϯⲡⲟⲗⲓⲥ. ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲩⲧⲏⲓⲧⲉⲛ ⲉϯⲁⲛⲍⲏⲃ ⲉⲑⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲛ. ⲛⲁⲛ ϣⲟⲡ ⲇⲉ ⲡⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲁⲛⲍⲏⲃ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲙⲡⲇ̅] ⲉⲑⲣⲟⲩϯⲥⲃⲱ ⲛⲁⲛ. ⲉⲧⲁⲛⲧⲥⲁⲃⲟ ⲇⲉ[5] ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉϯⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ, ⲁⲛⲥⲟϭⲛⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲉⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϫⲉ ϩⲓⲡⲡⲉ ⲓⲉ ⲁⲛⲧⲥⲁⲃⲟ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉϯⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ, ⲙⲁⲣⲉⲛⲧⲥⲁⲃⲟ ϩⲱϥ ⲉϯⲥⲟⲫⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲫϯ. ⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ, ⲁⲡⲙⲉⲩⲓ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉⲣϩⲱⲃ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲥⲁϧⲟⲩⲛ, [ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡϣⲁϥⲉ], ⲁⲛⲱⲗⲓ ⲛϩⲁⲛ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲱⲓⲕ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ϣⲁ ⲛϣⲁⲩ ⲛⲇ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ. [ⲉⲧⲁⲛⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲛⲙⲟϣⲓ[6] ⲉϧⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲧⲱⲟⲩ, ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲧⲱⲙⲛⲧ[7] ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲓ̅ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ: ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲁϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲓϫⲱⲛ ⲁϥⲁⲙⲟⲛⲓ ⲛⲧⲉⲛϫⲓϫ, ⲁϥⲉⲛⲧⲉⲛ ⲉⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲑⲙⲁϩ ⲋ̅ ⲅⲁⲣ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲧⲉ ⲑⲁⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ[8] ⲉⲧⲁⲛⲓ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲉⲧⲁⲛⲓⲇⲉ ⲁⲛϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲣⲱⲙⲓ ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ. ⲁⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲏⲓⲧⲉⲛ ⲉⲧⲟⲧϥ, ⲁⲛϩⲉⲙⲥⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲛⲟⲩⲣⲟⲙⲡⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲉϥⲧⲥⲁⲃⲟ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲡⲓⲣⲏϯ ⲛⲉⲣⲃⲱⲕ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅. ϧⲉⲛ ⲡϫⲱⲕ

grandeurs de Dieu : ils furent dans une grande exultation, comme s'ils eussent changé de vie, à cause de leur joie et de leur allégresse à mon sujet. Tout assis, ils ramassèrent des fruits et les portèrent à ma bouche. Pour moi, mon cœur se réjouissait pendant qu'ils agissaient ainsi. Je restai sept jours avec eux, mangeant les fruits des arbres. Je les interrogeai en disant : «Comment êtes-vous venus en ce lieu et d'où êtes-vous originaires?» — Ils me dirent : «Puisque Dieu t'a envoyé vers nous, nous te raconterons toute notre vie. Pour nous, nous sommes de la ville de Pemdjé : nos parents étaient sénateurs de la ville. Pour nous, ils nous envoyèrent à l'école afin de nous instruire : nous étions dans une seule école, les uns avec les autres, tous les quatre, pour notre instruction. Mais lorsque nous fûmes bien instruits dans la sagesse du monde, nous délibérâmes les uns avec les autres en nous parlant ainsi : Voici que nous sommes bien instruits dans la sagesse du monde, instruisons-nous aussi dans la sagesse de Dieu. Or, un jour parmi les jours que nous parlions ainsi ensemble, la bonne pensée opéra dans l'homme intérieur, nous nous levâmes, nous marchâmes dans le désert; nous prîmes avec nous quelques pains ainsi qu'un peu d'eau, ce qu'il fallait pour une marche de quatre jours. Lorsque nous fûmes loin marchant dans la montagne, une apparition divine parut tout à coup sur nous : voici qu'un homme lumineux se dressa au-dessus de nous[9], il prit nos mains et nous conduisit en ce lieu. C'est la sixième année depuis que nous sommes arrivés ici. Lorsque nous (y) arrivâmes, nous trouvâmes en ce lieu un homme grand. L'ange nous remit en ses mains. Nous restâmes avec lui une année de jours : il nous en-

1) Tuki ⲉⲕⲉⲱⲛ. Cod. ⲉⲕⲉⲉⲱⲛ.
2) Tuki ⲛⲥⲟⲟⲩ.
3) Cod. ⲉⲫⲉⲥⲟⲛ.
4) Cod. ⲛⲁⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ.
5) Tuki ⲉⲧⲁⲛⲧⲥⲁⲃⲟⲗⲉ.
6) Cod. ⲛⲙⲟϣⲓ.
7) Tuki ⲟⲩⲧⲱⲟⲩ.
8) Cod. ⲓⲥϫⲉⲛ ⲓⲥϫⲉⲛ.
9) C'est-à-dire : qu'il était plus grand qu'eux.

ˋⲟⲙⲡⲓ ⲁϥⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ ⲙⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ, ⲁⲛⲟⲛ ⲙⲙⲁⲩⲁⲧⲉⲛ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓⲙⲁ[1]. ⲓⲥ
ⲧⲉⲣϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓⲛ[2] ⲛⲁⲕ ⲱ ⲡⲉⲛ ⲙⲉⲣⲓⲧ ⲛⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲓⲥ ⲋ̄ ⲛⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙⲡⲉⲛϫⲉⲙϯ ⲡⲓⲛϩⲗⲓ[3] ⲛⲱⲓⲕ, ⲁⲗⲗⲁ
ⲉ ⲛⲁⲓ ϣϣⲏⲛ ⲡⲉ ⲧⲉⲛⲟⲛϩ ⲉⲣⲟϥ.] ⲉϣⲁⲛⲑⲱⲟⲩϯ ⲉⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲛϯϩⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ[4] ⲛⲧⲉⲛⲛⲁⲩ
ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ. ⲡⲉϫⲏⲓ ⲛⲱⲟⲩ[5] ϫⲉ ⲉϣⲁⲣⲉⲧⲉⲛϭⲓ ⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ ⲛⲑⲱⲛ ⲙⲡⲥⲁⲃⲃⲁ-
(ⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ. ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲉϣⲁⲛⲑⲱⲟⲩϯ ϩⲱ[6] ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲁⲓϩⲱⲃ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ[7] ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ
ⲣⲓⲁⲕⲏ ϣⲁϥⲓ̄ ⲛϫⲉ ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̄ⲥ̄ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[8] ⲙⲙⲟⲛ.

ⲁⲓⲉⲣ ⲍ̄ ⲇⲉ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲛϩⲣⲏⲓ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁϩ ⲍ̄ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲉ ⲡⲥⲁⲃⲃⲁⲧⲟⲛ ⲡⲉ[9], ⲡⲉϫⲱⲟⲩ
ⲓ ϫⲉ ⲥⲉⲃⲧⲱⲧⲕ, ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲙⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ϫⲉ ϥⲛⲏⲟⲩ ⲙⲫⲟⲟⲩ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲟ̄ⲥ̄ ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[10]
ⲙⲙⲟⲛ. ⲫⲏ ⲇⲉ ⲉⲑⲛⲁϭⲓ ⲛⲧⲟⲧϥ ϣⲁϥⲧⲟⲩⲃⲟ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲟⲃⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ. ϩⲱⲥ ⲇⲉ ⲉⲩⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙⲏⲓ ⲁⲓϣⲱⲗⲉⲙ
ⲉⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲛⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲙⲡⲓϣⲱⲗⲉⲙ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲙⲡⲉϥⲣⲏϯ ⲉⲛⲉϩ. ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ, ⲁⲛⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ, ⲁⲛϩⲱⲥ
ⲓⲉⲛⲟⲩⲣⲟ ⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲓ̄ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ, ⲁϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[11] ⲙⲙⲟⲛ ϩⲉⲛ ⲡⲥⲱⲙⲁ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲟϥ
ⲭ̄ⲥ̄, ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲛ, ⲁϥϯ ⲛⲁⲛ ⲛϯϩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ[12], ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉⲡϣⲱⲓ ⲉⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲟⲩ ⲛⲥⲟⲙⲥ ⲛⲥⲱϥ.
ⲧⲟⲟⲩⲓ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲓ ⲟⲛ ⲛϯⲕⲩⲣⲓⲁⲕⲏ, ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲁϥⲓ̄ ⲟⲛ ⲉϥϣⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲡⲉⲛϩⲏⲧ

seigna la manière de faire l'œuvre de Dieu. A la fin de l'année, le vieillard bienheureux entra dans son repos, et nous, nous restâmes seuls en ce lieu. Voici que nous te confessons, ô frère bien-aimé, que depuis six ans nous n'avons pas trouvé le moindre (morceau) de pain; mais les fruits de ces arbres nous font vivre. Nous nous rassemblons les uns avec les autres une fois par semaine afin de nous voir réciproquement le jour du sabbat et le dimanche». — Je leur dis : «Où prenez-vous l'oblation le jour du sabbat et le dimanche?» — Ils me répondirent : «Nous nous réunissons aussi pour cette action, car, chaque sabbat et chaque dimanche, un ange du Seigneur vient nous faire faire la cynaxe.» — Je demeurai sept jours avec ces saints; or, le septième jour était le sabbat. Ils me dirent : «Prépare-toi, ô notre frère bien-aimé, car aujourd'hui l'ange du Seigneur vient nous faire faire la cynaxe et celui qui la reçoit de sa main est pur de tout péché.»

Comme ils parlaient je sentis un grand parfum : je n'en avais jamais senti de pareil. Nous nous levâmes, nous nous tînmes debout, nous chantâmes un hymne à notre roi Jésus le Christ. Ensuite l'ange arriva, il nous fit faire la cynaxe au corps et au sang de Jésus le Christ, il nous bénit, il nous donna la paix, il s'éleva dans le ciel avec une gloire visible derrière lui. Le dimanche, lorsque parut de nouveau le matin, voici que la bonne odeur vint de nouveau la même, et notre cœur se réjouit à la manière de ceux qui sont dans le ciel.

1) Cod. ⲙⲡⲁⲓⲙⲁ.
2) Cod. ⲟⲙⲟⲗⲟⲗⲓⲛ. Tuki a mis un ⲩ au-dessus du second ⲗ.
3) Le mot ⲛϩⲗⲓ est entre les lignes dans Tuki qui a omis l'article.
4) Cod. ⲛϯⲉⲃⲇⲟⲙⲁⲥ.
5) Cod. ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ.
6) Cod. ⲣⲱ.
7) Cod. ⲉⲡⲓⲇⲏ.
8) Cod. ⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲟⲛ.
9) Tuki a omis ⲡⲉ.
10) Cod. ⲛⲧⲉϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲟⲛ.
11) Cod. ⲁϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲟⲛ.
12) Cod. ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ.

ⲟⲩⲛⲟϥ ⲉⲣⲟⲛ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛϩⲁⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲉⲩϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲓ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ, ⲁϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲉⲓⲛ[1] ⲙⲙⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲫⲟⲩⲁⲓ ⲫⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲟⲛ, ⲁⲛⲉⲣⲟⲩⲱ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ. ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲉⲣⲟⲓ[2] ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ⲥⲁϫⲓ ⲛⲏⲛ ⲉⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ, ϫⲉ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩⲭⲟϩ ⲉⲧⲟⲩⲡⲟⲗⲏⲧⲉⲓⲁ[3] ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲥ. ϩⲏⲡⲡⲉ ⲁⲫϯ ⲥⲟⲧⲡⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲟⲡⲕ[4] ⲉⲧⲏⲡⲓ ⲛⲏⲛ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. ⲁⲓϯϩⲟ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲙⲁϣⲱ ⲉⲑⲣⲉϥⲭⲁⲧ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ. ⲛⲑⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲑⲁϣ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙⲙⲟⲛ, ⲙⲁⲣⲉϥⲟϩⲓ ⲛϧⲏⲧⲥ ⲛⲁⲛⲉ ⲛⲓϫⲓⲛⲉⲣϩⲱⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲉϩⲏⲗ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲫϯ ⲁⲣⲉⲫϯ ⲅⲁⲣ ⲑⲱϣ ⲙⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲱϣ. ϯⲛⲟⲩ ⲇⲉ[5] ⲧⲱⲛⲕ ϩⲱⲗ ⲉⲭⲏⲙⲓ. ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ, ⲁϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ϯⲟⲩⲱⲟⲩ. [ⲁⲩⲓⲛⲓ ⲇⲉ ⲛⲉⲛⲱⲣⲁ ⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ. ⲁⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲉ̅ ⲙⲙⲓⲗⲓⲟⲛ[6] ⲓⲉ ⲍ̅, ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲛⲟⲩⲣⲁⲛ. ⲡⲓϣⲱⲣⲡ ⲡⲉ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ, ⲡⲓⲙⲁϩ ⲃ̅ ⲡⲉ ⲁⲛⲇⲣⲉⲁⲥ, ⲡⲓⲙⲁϩ ⲅ̅ ⲡⲉ ⲣⲁⲕⲗⲁⲙⲱⲛ ⲡⲓⲙⲁϩ ⲇ̅ ⲡⲉ ⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲟⲥ][7]. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲁⲩϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲉⲧⲟⲧ ⲉϫⲉ ⲡⲟⲩⲣⲁⲛ ⲛⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ. ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϩⲱ[8] ⲁⲓϯϩⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉⲑⲣⲟⲩⲉⲣ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ. ⲉⲧⲁⲛⲟⲩⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲛⲉⲣⲏⲟⲩ, ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ⲉⲓⲟⲓ ⲛⲉⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲏ ⲉⲑⲁⲛⲥⲟⲑⲙⲟⲩ ⲡⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛϧⲏⲧ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲥⲙⲟⲩ ⲉⲧⲁⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲁⲩⲱⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ.

[ⲁⲓ̈ ⲉⲭⲏⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟϣⲓ. ⲉⲧⲁⲓⲫⲟϩ ⲇⲉ ⲉϩⲁⲛⲥⲛⲏⲟⲩ ⲙⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ, ⲁⲓⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲓ ϧⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲓ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ, ⲁⲓⲥⲁϫⲓ ϩⲁⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ] ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲙⲙⲟⲓ. ⲛⲑⲱⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲱⲟⲩ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ[9] ⲁⲕⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛⲛⲁⲩ ⲉϩⲁⲛ ⲛⲓϣϯ ⲛⲧⲉⲗⲉⲓⲟⲥ[10] ⲛⲣⲱⲙⲓ

Ensuite l'ange vint, il nous fit faire la cynaxe et lorsqu'il eût béni chacun de nous, nous dîmes : *Amen*. Ensuite il se tourna (vers moi) et me dit : « Lève-toi, marche vers l'Égypte, dis ce que tu as vu aux frères qui aiment Dieu, afin qu'ils envient cette bonne manière de servir (Dieu) : voici que Dieu t'a choisi et t'a mis au nombre des saints. » Je le priai beaucoup de me laisser avec eux. Il me dit: « Selon ce que Dieu a destiné à chacun, que (chacun) y reste : tous les états de vie sont bons, ils mènent rapidement au ciel, car Dieu ordonne à chacun selon sa volonté. Maintenant donc lève-toi, marche vers l'Égypte. » — Et il me bénit, il monta vers les cieux avec gloire. Ils apportèrent (quantité) de fruits(?), nous mangeâmes ensemble. Je marchai avec eux en m'éloignant pendant six ou sept milles. Je les priai de me dire leurs noms : le premier était Jean, le second André, le troisième Raklamon, le quatrième Théophile. Ils me chargèrent de dire leurs noms aux frères. Moi aussi, je les priai de se souvenir de moi. Lorsque nous nous fûmes éloignés les uns des autres, je marchai plein de douleur à cause de ce que j'avais entendu; mais en même temps une grande joie était dans mon cœur à cause de la bénédiction que les saints m'avaient donnée.

J'arrivai en Égypte après trois jours de marche. Lorsque je me fus approché des frères aimant Dieu, je me reposai dix jours parmi eux : je leur dis toute œuvre que j'avais vue et (tout) ce qui m'était arrivé. Ils me dirent : « Vraiment, ô notre frère, tu es digne de voir

1) Cod. ⲁϥⲉⲣⲥⲩⲛⲁⲅⲓⲟⲛ.
2) Tuki ⲉⲣⲟϥ.
3) Cod. ⲉⲧⲟⲩⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ.
4) Tuki ⲁϥⲙⲏⲕ.
5) Cod. ϯⲛⲟⲩϫⲉ.
6) Cod. ⲙⲩⲗⲓⲟⲛ.
7) Cod. ⲑⲉⲟⲫⲩⲗⲉ.
8) Cod. ϩⲱϩⲱ.
9) Tuki ⲛⲉⲛⲥⲟⲛ.
10) Cod. ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ.

ⲛ̀ⲧⲉⲫϯ. ⲛⲉ ϩⲁⲛ ⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲉ ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩϣⲉⲙϣⲓ ⲙ̀ⲫϯ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲉ ⲡⲟⲩⲙⲁ[1] ⲛ̀ϭⲓ ⲥⲭⲏⲙⲁ ⲅⲁⲣ ⲛⲉϣⲱⲧ. [ⲁⲩⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ, ⲁⲩⲥϧⲉ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁⲓⲥⲟⲑⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙ̀ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲃⲃⲁ ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ. ⲁⲩⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ, ⲁⲩϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓϫⲱⲙ ⲉϣⲓⲏⲧ, ⲁⲩⲭⲁϥ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ] ⲉⲩϩⲏⲟⲩ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲣⲟϥ, ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲩⲱϣ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲛⲁⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲡⲉ ⲉⲩⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅. ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅, ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉⲫⲱϣ ⲡⲉ ⲡⲓⲱⲟⲩ ϣⲁⲉⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲉⲛⲉϩ. ⲁⲙⲏⲛ.

[ⲙⲛⲏⲥⲑⲏⲧⲓ[2] ⲕ̅ⲉ̅ ⲧⲟⲩ[3] ⲇⲟⲩⲗⲟⲩ[4] ⲥⲟⲩ ⲉⲗⲁⲭⲓⲥⲧⲟⲩ[5] ⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ[6] ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲩⲓⲟⲩ[7] ⲙⲏⲛⲁⲡ . . . . ⲁⲩ ⲁⲡⲟⲭⲱⲣⲉⲓⲟⲩ[8] ⲛⲓⲙⲁⲛⲑⲱⲟⲩⲧ ⲥⲩⲛⲑⲣⲟⲛⲟⲩ[9] ⲑⲙⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲕⲉϩⲗⲓ. ⲥⲩⲛⲭⲱⲣⲓⲍⲟⲛ ⲧⲱⲛ[10] ⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁⲧⲱⲛ[11] ⲏⲙⲱⲛ[12] ⲁⲙⲏⲛ.]

[ⲭⲣⲟⲛⲟⲥ[13] ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲱⲛ[14] ⲭ̅ϥ̅ⲉ̅.

les grands (et) parfaits hommes des Dieu. — Ils étaient pleins de charité et c'étaient des frères servant Dieu de tout leur cœur avec un régime sévère. Ils se hâtèrent, ils écrivirent les discours que j'avais entendus de la bouche du saint abbé Benofer. Ils se hâtèrent, ils envoyèrent le livre à Sciet, ils le mirent dans l'église pour l'utilité de quiconque l'entendra et lira à toute heure à l'honneur de notre Seigneur Jésus le Christ à qui appartient la gloire jusqu'aux siècles des siècles. Amen.

Seigneur, souviens-toi de ton minime serviteur, le diacre Gabriel, fils de Menap . . . . originaire de Nimanthoout, du diocèse de Thmoui et Tkehli. Pardonne nos péchés. Amen.

Date. Ère des martyrs 695. (979 après J. C.).

II.

Ce n'est ici ni le lieu ni mon dessin de développer longuement les reflexions que suggère la lecture de ce morceau: cependant je ne peux m'empêcher de faire ressortir aux yeux des lecteurs quelques-unes des conclusions qu'on en peut tirer.

La date du manuscrit est par elle-même assez respectable, mais la composition du *voyage* doit être reportée beaucoup plus haut. Si nous étions renseignés sur le nom de l'auteur

1) Tuki ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲭⲏⲙⲁ.
2) Cod. ⲙⲛⲏⲥⲑⲩⲧⲏ. Toute cette fin qui est grecque, est presque méconnaissable.
3) Cod. ⲇⲟⲩ.
4) Cod. ⲇⲟⲩⲗⲟⲩⲥ.
5) Cod. ⲉⲗⲁ̅ⲭ̅.
6) Cod. ⲇⲓⲁⲕⲟ. Tuki ⲇⲓⲁⲕⲟⲥ.
7) Cod. ⲩ̅ⲟ.
8) Cod. ⲁⲡⲟⲭⲱⲣⲓⲟ. Tuki ⲁⲡⲟⲭⲱⲣⲓⲟⲥ.
9) Cod. ⲥⲩⲛⲑⲣⲟⲛⲟ. Tuki ⲥⲩⲛⲑⲣⲟⲛⲟⲥ.
10) Cod. ⲧⲟⲛ.
11) Cod. ⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁⲧⲁ.
12) Cod. ⲓⲙⲟⲛ. Au-dessus de l'ⲓ un ⲩ, et de l'ⲟ un ⲱ.
13) Cod. ⲭⲣⲟⲛⲟ.
14) Cod. ⲙⲁⲣⲧ. sous cette forme .

aussi bien que sur celui du scribe, nous saurions au juste à quoi nous en tenir; malheureusement il est à peu près impossible de savoir quel est ce Paphnuce qui parcourait ainsi le désert à la recherche des anachorètes. S'il s'agissait du Paphnuce qui fut le compagnon de captivité de l'historien Eusèbe pendant la dernière persécution et qui lui reprochait de n'avoir emporté de sa prison aucune marque du séjour qu'il y avait fait, nous serions instruits à peu près de l'époque de la composition du *Voyage;* mais sans doute les Paphnuces ont été fort nombreux et il est pour le moment impossible de reconnaître l'individualité propre de notre auteur. Peut-être dans les nombreux manuscrits coptes qui restent au fond des bibliothèques de l'Europe sans qu'aucune main les ouvre, trouvera-t-on quelque jour des renseignements plus positifs.

Je ne me laisse pas arrêter par l'objection que le nom mis en tête de l'œuvre ne prouve rien et que le morceau peut être apocryphe. Dans notre monde actuel, ce serait certainement le signe d'une œuvre apocryphe : je crois qu'il en a été tout autrement dans l'Égypte chrétienne. Parmi les solitaires et les moines de Nitrie ou de la Thébaïde, un frère, cénobite ou anachorète, devenait facilement célèbre, et obtenait même d'autant plus de célébrité qu'on racontait à son sujet plus de choses extraordinaires. De plus les rapports entre les différents monastères étaient fréquents : on avait même des nouvelles aussi récentes que possible des anachorètes qui vivaient au plus profond des déserts, si bien que l'on était renseigné très exactement sur les faits et gestes du monachisme entier et qu'on se les transmettait en ayant soin de les grossir préalablement. La manière dont sont composées les *vies* des frères du désert, l'histoire lausiaque et la multitude de récits encore inconnus qui se trouvent dans les manuscrits, montre parfaitement qu'on ne voulait guère ajouter foi qu'aux témoins oculaires : les témoins auriculaires n'étaient admis qu'au second plan, encore fallait-il qu'ils citassent le nom du témoin oculaire qui leur avait transmis le récit. Cette manière de procéder n'empêchait aucunement du reste l'imagination de se mettre de la partie et de couvrir d'une apparence merveilleuse les événements les plus ordinaires de la vie. Ce que je dirai plus loin fera mieux connaître encore ce qu'il faut penser de toute cette littérature. En ce moment je ne veux parler que de notre auteur, que je crois être un Paphnuce quelconque : ce nom qui signifie «le serviteur de Dieu, celui qui appartient à Dieu», devait être fort commun en Égypte.

Quoique je ne puisse rien affirmer de l'époque à laquelle vivait ce Paphnuce, il n'est pas impossible, je crois, de parvenir à savoir indirectement à quelle époque a dû être composé le *Voyage*. Quoiqu'il n'y faille chercher rien de réel, il n'est cependant pas probable, que l'auteur ait décrit tout le contraire de ce qu'il voyait et de ce qui se passait autour de lui : si les lecteurs parmi les moines étaient disposés à accueillir tout le merveilleux qu'on leur pouvait conter, ils n'en étaient pas moins résolus à n'accepter rien que d'une bouche ou d'une plume autorisée. Ce peut être une contradiction, mais la contradiction existe. Pour pouvoir composer un pareil *Voyage*, il fallait donc qu'il fut possible de le faire, et il ne dut être possible de le faire qu'au moment où l'Égypte chrétienne était en pleine floraison, couverte de monastères, charmée de sa jeunesse et de sa vie après avoir traversé le terrible persécution de Dioclétien, et non encore déchirée par les fureurs de l'hérésie, du schisme et des multiples confessions. En effet, il est remarquable que dans ce morceau il n'est fait aucune mention des persécutions, aucune des luttes intestines dont l'Égypte fut le théâtre aussitôt après la condamnation d'Arius. C'est une raison pour moi de croire que Paphnuce,

compagnon d'Eusèbe, n'est pas l'auteur du *Voyage,* car il aurait fait allusion à ses cicatrices au combat livré pour le Seigneur. C'est aussi pour moi un motif de placer la composition cette fausse vie de Benofer dans l'intervalle qui suivit la persécution de Dioclétien et récéda les divisions intestines dont l'Arianisme fut la cause et le sujet, c'est-à-dire vers le nilieu du quatrième siècle, et plutôt dans la première partie de ce siècle. Si les discussions :ausées par les mots *hypostase, consubstantiel,* eussent été dans tout leur feu, les saints nachorètes n'eussent pas manqué de prémunir leur fils Paphnuce contre les faux frères, et elui-ci d'avertir ses lecteurs de se garder de ceux qui venaient à eux couverts de peaux le brebis et qui, à l'intérieur, n'étaient que de loups dévorants. Comme on ne trouve ucune parole de cette sorte, il n'est pas téméraire de conjecturer que le temps où elles urent répétées à satiété n'était pas encore venu.

Je ne m'appesantirai pas sur l'utilité que peut avoir ce *Voyage* pour la connaissance le la vie monacale, érémitique ou cénobitique. Il est évident que l'auteur y fait allusion à une foule de coutumes, d'usages, de lois alors en vogue : de même il est l'écho des pensées de son temps, il nous montre les désirs, les aspirations des moines et nous fait entrevoir quel était alors l'idéal de sainteté poursuivi par les chrétiens ayant abandonné le monde pour se livrer à la vie contemplative. Rien aussi que de très naturel, de très vraisemblable et par conséquence de très vrai dans les souffrances que devaient endurer les moines se retirant au désert, des tentations qu'ils avaient à subir et des défaillances qu'ils éprouvaient. Ce que je voudrais faire ressortir principalement, c'est ce qu'il faut penser du genre d'écrits dans lequel on doit ranger ce *Voyage.*

Jusqu'ici, je crois, ou l'on a regardé les faits extraordinaires renfermés dans les ouvrages auxquels j'ai fait allusion plus haut comme parfaitement vrais et les auteurs ascétiques y ont puisé la plupart de leurs pieux exemples; ou l'on a considéré les auteurs de ces ouvrages comme de purs visionnaires, et leurs récits comme le fruit de cerveaux complétement hallucinés. Je n'ai ni la même crédulité, ni le même dédain : je ne crois pas les légendes merveilleuses, mais ceux qui les ont composées ne sont pas pour moi des hallucinés. Je sais bien qu'au désert le soleil peut exercer de terribles ravages sur le pauvre cerveau humain; mais je me rappelle que les anciens Égyptiens ont été les ancêtres des moines coptes et je crois que leur cerveau valait bien celui des autres hommes, témoin les grandes œuvres qu'ils ont après eux laissées. L'ancienne Égypte nous a légué des récits merveilleux, de véritables contes de fées : qui pourrait nommer hallucinés ceux qui les ont composés. D'autre part personne ne les croit et l'on a raison. Pour moi, les récits extraordinaires de la littérature copte ne sont autre chose que les anciens romans de l'Égypte adaptés à d'autres idées; non pas que je veuille dire que les événements racontés soient les mêmes, il serait trop facile de me confondre, mais ils procèdent de la même source. Qu'on y trouve au fond quelques faits vrais, des usages, des coutumes qui ont réellement existé, c'est très certain; car même dans les histoires les plus fabuleuses de Sinbad le marin par exemple, il y a toujours une certaine somme de faits et d'usages dont l'existence est nécessaire pour pouvoir présenter l'œuvre au lecteur; mais les récits eux-mêmes ne sont qu'une œuvre de pure imagination, qu'un roman poétique parfois et parfois historique.

Je n'avance rien que je ne puisse prouver, je crois. Je ne peux cependant le faire ici, car il me faudrait entrer dans des détails beaucoup trop longs et étrangers au *Recueil.* Je

dirai seulement que les récits du genre de celui que je publie font partie d'un vaste ensemble littéraire dans lequel il faut faire entrer à la fois les Apocryphes du Nouveau Testament, les Actes des Martyrs et les Vies des moines. C'est comme un triple cycle d'épopées chrétiennes. Tout le monde l'admet pour les Evangiles apocryphes : je ne crois pas qu'on ait considéré ainsi les deux autres cycles, les Actes des Martyrs et les Vies des moines. Cependant la démonstration, pour être longue, en est facile : je la ferai bientôt; ici je me borne à mon *Voyage*.

Les auteurs coptes ne me semblent pas avoir été très respectueux de ce que nous nommons aujourd'hui la propriété littéraire : si quelque récit leur plaisait, ils le faisaient entrer de vive force dans leur nouvelle composition. Les actes des martyrs sont remplis de ces sortes d'emprunts. Il n'y a guère de miracle accompli par l'un d'eux dont on ne dote son voisin. Les discours sont à peu près identiques et offrent toute l'invraisemblance désirable en l'espèce; la longueur des harangues fait penser à l'Iliade et à ces vieux héros qui attendent tranquillement que leur adversaire ait achevé ses injures pour donner un libre cours à leur colère. Dioclétien y joue un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui de Charlemagne dans les chansons de geste : on le trouve partout, écoutant bénévolement les admonestations des martyrs, assistant sans mot dire aux plus fantastiques événements; puis quand tout est terminé écumant de rage et se livrant à la barbarie la plus effrénée : c'est un Agamemnon mêlé de Charlemagne. De même il n'y a peut-être pas dans les Vies des moines un seul miracle dont on ne retrouve l'origine dans l'écriture : tout y est copié, quelquefois même servilement et sans qu'on ait pris soin de changer l'habit extérieur. J'avais soupçonné la chose dans les bibliothèques de Paris ou de Londres; mais ici à Rome, à la bibliothèque du Vatican et à la Propagande, la chose m'a sauté aux yeux. Ce n'était, en effet, qu'après avoir lu un grand nombre de manuscrits que je pouvais me donner à moi-même la raison d'être de toute cette littérature. Je le répète, ce n'est qu'un ensemble poétique, le récit merveilleux et poétique de la vie de Notre Seigneur Jésus Christ et de ses apôtres, de la persécution de Dioclétien, et du Monachisme. Cela n'empêche pas qu'il y a de vrais Evangiles, de vrais et authentiques actes des Martyrs, des vies de Saints historiques; mais ce n'est pas le cas des écrits qui m'occupent.

L'un des faits qui démontre le mieux cette manière de voir, c'est la traduction d'une œuvre quelconque d'un dialecte dans un autre. Je considère, en effet, cette littérature comme propre à l'Égypte, et l'histoire lausiaque n'est qu'une traduction. Pour parler à leurs moines, pour leur donner un certain nombre de livres d'édification, les archimandrites et les écrivains coptes ont dû faire usage de leur langue. Rien d'étonnant par conséquent à ce qu'ils s'en soient servi. Or, comme je l'ai dit, peu respectueux de la propriété littéraire, ils l'ont fait de telle sorte que nous ne pouvons plus avoir de doute sur leur manière de composer et sur la raison d'être de leurs livres. Pour ce *Voyage* en particulier dont je ne connais que le seul texte memphitique, un des fragments thébains conservés à Bologne et publiés par MINGARELLI vient nous fournir la lumière nécessaire. En effet, le XVIe de ces fragments contient un récit à peu près semblable à celui dont j'ai donné la traduction et toute une partie qui est identique. En voici la traduction : «Ils ne trouvèrent qu'une (femme) seule, couchée et malade. Elle leur dit : Voici trente-huit ans que je demeure dans cette grotte et que je vis d'herbes : je suis la servante du Christ et jusqu'à ce jour je n'ai vu personne. Dieu vous a envoyés ici

afin que vous ensevelissiez mon corps.» — Et lorsqu'elle eut ainsi parlé, elle s'endormit. Les vieillards glorifièrent Dieu, ensevelirent son corps et se retirèrent. On raconte d'un anachorète qu'il se retira au désert n'ayant qu'un seul vêtement (ⲗⲉⲃⲓⲧⲟⲛ = ⲗⲉⲡⲧⲟⲛ) : «il marcha trois jours et monta sur un rocher couvert d'herbages. Au milieu marchait un homme avec les bêtes sauvages : cet homme se cacha jusqu'à ce que l'anachorète descendit et le prit (par la main). Le vieillard était nu et ne pouvait supporter l'odeur des hommes *(sic)*.» Ici une lacune interrompt le récit, mais on voit que le moine surpris devait s'enfuir, car le texte poursuit : «Mais le frère le (suivit) par derrière et il s'écria : «Je te suis, pour Dieu, arrête-toi!» Celui-ci se retourna aussi et dit : «Moi aussi je te suis pour (l'amour de) Dieu,» il jeta son vêtement et courut à lui. Quand l'autre vit que (l'anachorète) avait jeté ses vêtements, il courut (aussi) vers lui, s'arrêta devant lui et lorsqu'il fut proche il lui dit : «Puisque tu as jeté loin de toi les choses du monde, je m'arrête aussi près de toi.» — (L'anachorète) lui dit en le priant : «Mon père, apprends-moi la manière dont je pourrai faire mon salut.» — Il lui répondit : «Fuis les hommes, garde le silence et tu seras sauvé.»

Un anachorète dit aux frères qui habitaient Elim . . . . . (ici une lacune de quatre lignes) . . . . venant de l'Égypte et il leur parla ainsi : «Il me vint un jour à l'esprit d'entrer dans le désert (afin de voir) si je ne trouverais pas quelqu'un qui habitât à l'intérieur[1] et fut serviteur de Notre Seigneur Jésus Christ. Je marchai quatre jours, je trouvai une grotte, je regardai à l'intérieur, je vis un homme assis et je frappai selon la coutume des moines afin qu'il sortit et vint me saluer. Mais il ne remua pas, car il se reposait. Pour moi, je n'attendis pas (son réveil), j'entrai et je (le) pris (par) son manteau qui à l'instant même se déchira et tomba en poussière[2]. Je regardai, je vis un *colobium* suspendu en haut; je le pris aussi et de même il se déchira et fut réduit en poussière[3]. Je me trouvai un moment dans l'embarras, mais je sortis, je marchai vers le désert, je trouvai une autre grotte avec des vestiges humains. J'avais une grande joie, je m'approchai de la grotte, je frappai, mais personne ne me répondit; j'entrai, je ne trouvai personne; je me tins à l'extérieur de la grotte en me disant : «Il faut que le serviteur de Dieu vienne ici.» — Lorsque le jour fut sur le point de disparaître, je vis venir des buffles[4] et le serviteur de Dieu était au milieu d'eux, tout nu. Sa chevelure habillait ses parties honteuses. Lorsqu'il se fut approché de moi, il pensa que j'étais un esprit, il s'arrêta pour prier, car il avait été tenté de la sorte souventes fois

1) Le texte porte ⲛⲁϩⲟⲩⲛ dont MINGARELLI fait un nom propre tout en laissant la liberté de prendre le mot comme *appellatif*. Je crois qu'il y a simplement une faute de copiste, comme le montre le texte memphitique.

2) Le texte thébain : ⲁϥⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛϣⲟⲉⲓϣ montre bien que j'ai eu raison de traduire le memphitique par *tomber en poussière*.

3) Mot-à-mot : devint rien.

4) Le texte thébain porte ϣⲟϣ qui veut dire *berger*, selon MINGARELLI. Ce savant avait cependant conservé un doute sur cette signification, car il fait remarquer en note que le mot signifiant *berger, pasteur* était ordinairement écrit ϣⲱⲥ quoiqu'on trouve ϣⲱϣ dans TUKI. Il avait raison de douter : d'ailleurs le contexte aurait dû lui montrer que le solitaire, s'il se fût trouvé avec d'autres hommes, n'eût pas conçu un grand effroi à la vue d'un autre homme. Le mot ϣⲱϣ serait donc une faute pour ϣⲟϣ qui signifie *bubala* au féminin et *bubalus* au masculin. Selon PEYRON, le mot ϣⲱϣ désigne un petit animal de couleur fauve, à queue très courte, dont la taille est à peu près celle du lièvre et plus grand que la belette. Les Arabes s'en servent comme nourriture. J'imagine qu'il ne saurait ici s'agir de ces animaux dont on ne doit guère former des troupeaux.

par les esprits (mauvais.) Mais moi, je lui dis : « Je suis un homme, ô serviteur de Dieu, vois les traces de mes pas sur la terre, et (vois en) me touchant que je suis chair et sang. » — Lorsqu'il eut dit *amen*, il me regarda, il fut rassuré et me fit entrer dans la grotte en me disant . . . . . . »

C'est tout le fragment : on voit qu'il faisait partie d'un recueil d'*Apophthegmes des Pères* comme les passages qu'a publiés Zoëga. On voit aussi que ce fragment a dans la première partie un air de parenté avec le *Voyage* d'une manière générale, et que dans la seconde, il reproduit le commencement de notre récit, avec plus de retenue que dans la version memphitique, et abrège les événements sur lesquels Paphnuce s'est, au contraire, arrêté avec complaisance. Que conclure de ce fait? sinon que, comme je l'ai dit plus haut, l'auteur du fragment publié par Mingarelli, a transporté dans son œuvre ce qui lui avait plu dans un autre ouvrage, ou, si le récit a primitivement été écrit en dialecte thébain, le traducteur memphitique s'est servi amplement de la méthode indiquée plus haut. Or, les *Apophthegmes des Pères* sont avant tout un ouvrage d'édification où il ne faut guère rechercher la vraisemblance et où l'imagination de l'auteur s'est donné libre carrière toutes les fois qu'il n'a pas copié mot à mot. Je parle ici bien entendu des ouvrages coptes exclusivement, et je suis persuadé que si l'on avait l'heureuse chance de mettre la main sur un manuscrit complet d'apophthegmes, on aurait une nouvelle preuve de cette manière de composer.

J'arrête ici ces réflexions. Le jour viendra sans doute où je pourrai développer tout au long les preuves de ma manière de voir, aussi bien pour les apocryphes du Nouveau Testament et les Actes des Martyrs que pour les Vies des Pères. Pour cela, il me faut voir le plus de manuscrits possible; jusqu'ici je n'ai pu le faire quoique j'aie un certain nombre de copies en ma possession. Cependant telle que je viens de l'énoncer et de l'appuyer dans ce mémoire, je crois qu'elle peut être jugée déjà par le monde savant, et qu'en tout cas la publication du *Voyage* ne sera pas chose inutile.

Rome, le 2 novembre 1884.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FOUILLES ET MUSÉES D'ÉGYPTE.

SEPTIÈME ANNÉE.

PARIS,

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, Rue de Richelieu, 67.

M DCCC LXXXVI.

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMEUR DE LA COUR I. & R. ET DE L'UNIVERSITÉ.

TABLE DES MATIÈRES.

Page
Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf (avec une planche), par G. Maspero . . 1
Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 8
Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Revillout, par Mgr. Bsciai 15
Le tombeau d'Am-n-teh et la fonction de , par Philippe Virey 32
Fragments coptes publiés par G. Maspero 46
Essai sur le système métrique assyrien (fin), par A. Aurès 49
Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Ecriture et des Instructions pastorales des Pères de l'église copte, par U. Bouriant 82
Révision des listes géographiques de Thoutmos III, par G. Maspero 94
Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Egyptiens, par Victor Loret 101
Petits monuments et petits textes recueillis en Egypte, par U. Bouriant 114
De l'âge de pierre en Egypte, par Mariette-Bey 132
Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, par G. Maspero 140
Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, par E. Grébaut 142
Fragments coptes publiés par G. Maspero 142
La pyramide du roi Pepi Ier (suite) par G. Maspero 145
Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses, von E. v. Bergmann 177
Fragments de la version thébaine de l'Ecriture (Ancien Testament), par E. Amélineau 197
Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan par U. Bouriant 218

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VII. **Fascicule I.**

Contenu : 1) Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf (avec une planche), par G. Maspero. — 2) Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. — 3) Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Revillout, par Mgr Bsciai. — 4) Le tombeau d'Am-n-t'eh et la fonction de 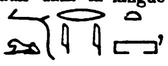, par Philippe Virey. — 5) Fragments coptes, publiés par G. Maspero.

PIÈCES RELATIVES A LA DÉCOUVERTE DU MONUMENT DE CHALOUF.

(Avec une planche.)

La stèle quadrilingue de Chalouf a été décrite une première fois par M. Mariette lui-même dans un mémoire *Sur la stèle bilingue de Chalouf,* publié en 1866 dans la *Revue Archéologique*. Les estampages de la partie écrite en caractères cunéiformes, envoyés a l'Institut de France, furent confiés à M. Oppert, qui restitua les inscriptions et en publia la traduction raisonnée dans son *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie,* in-4°, Paris, 1869, p. 123—127, et dans *Le Peuple et la Langue des Mèdes,* in-8°, Paris, 1879.

Les pièces que je publie aujourd'hui, sont au nombre de cinq :

1° Une lettre par laquelle M. Charles de Lesseps annonce la découverte du monument à M. Mariette.

2° Une liste des fragments de la stèle, dressée par M. Charles de Lesseps.

3° Le rapport adressé par M. Vassalli-Bey, à M. Mariette, au sujet de la stèle.

4° Une lettre de M. Ferdinand de Lesseps, demandant à M. Mariette communication des estampages au nom de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

5° Les débris du texte hiéroglyphique, copiés par M. Vassalli-Bey et préparés par lui pour la publication dans les *Monuments Divers* de M. Mariette.

G. Maspero.

N° 1.

Lettre de M. Charles de Lesseps a M. Mariette.

Ismaïlia, le 8 Avril 1866.

Monsieur,

Il y a un mois environ, il vous fut remis un croquis dessiné par M. le docteur Terrier, médecin de la compagnie à Chalouf, d'après une pierre faisant partie d'un monument persépolitain

qui se trouve aux environs de Chalouf. Après avoir examiné ce document, vous lui avez attribué une certaine importance et vous avez paru croire, qu'en pratiquant dans ces endroits des fouilles, on aurait chance de rencontrer, en outre des inscriptions cunéiformes qui apparaissaient à la surface du sol, des caractères hiéroglyphiques de nature à permettre de contrôler l'écriture cunéiforme, *cet assemblage des deux langues n'existant encore nulle part.*

Informé par vous de l'intérêt que vous attachiez à ce monument, et désireux de voir la compagnie du canal de Suez offrir son concours au gouvernement égyptien dans une opération utile à la science, mon père m'a chargé de faire sur les lieux les recherches nécessaires pour vous donner des renseignements plus précis sur ce monument.

En conséquence, M. Larousse, chef de la division de Suez, M. le docteur Aubert Roche et moi, nous nous sommes rendus, ces jours derniers, sur l'emplacement occupé par le monument persépolitain, à deux kilomètres environ à l'Est du canal d'eau douce et à la hauteur du kilomètre 61 de ce canal; c'est-à-dire à 12 kilomètres de Chalouf et à 33 kilomètres de Suez.

Un petit monticule, surmonté d'une enceinte circulaire recouverte de sable, apparaît dans la plaine. Trois ou quatre blocs de granit de Syène sont épars sur le sol, tous sont recouverts de caractères cunéiformes, sur l'un d'entr'eux est figurée la partie du disque ailé dont la reproduction vous a été transmise par M. le docteur Terrier.

Nous avons commencé nos fouilles du côté Ouest de l'enceinte; nous avons extrait d'abord deux blocs qui complètent, avec celui dont je viens de vous parler, la partie supérieure du monument. On voit, à droite, un personnage debout, revêtu d'une longue robe, portant toute la barbe, couvert d'un bonnet crénelé et étendant la main sur un cartouche contenant des caractères cunéiformes; nous n'avons retrouvé que la moitié de ce cartouche et nous ne croyons pas qu'on puisse le compléter : la seconde moitié aura disparu en poussière. A gauche, un personnage semblable au premier le regardait, se tenant dans la même attitude, et ayant également devant lui un cartouche qui manque.

Bien que ce personnage et son cartouche n'existent plus, on les replace aisément par quelques accessoires subsistant encore sur les divers fragments que nous avons rapprochés les uns des autres.

A la vue de ce sujet, M. le docteur Aubert Roche crut se souvenir qu'il était question de notre monument dans l'ouvrage de l'expédition d'Égypte. Il y est en effet parlé d'un objet bien analogue, dans une *Notice sur les ruines d'un monument persépolitain découvert par* M. de Rozière (volume 2 des *Antiquités* — mémoires, p. 265), et dans la *Description des antiquités de l'isthme de Suez,* par M. Devilliers (volume 2 des *Antiquités* — descriptions, chap. XXIV, p. 8). La position géographique, le tableau du lieu, la description de la nature des pierres, des emblèmes qui ornent le haut de la stèle, tout jusque là s'y rapporte. Mais, selon M. de Rozière, au dessous du globe ailé, une figure assise, d'environ six décimètres de proportion, attire principalement l'attention — deux autres figures un peu moins grandes que celle-ci, debout devant elle, semblent lui rendre hommage.

Pour nous, il nous est impossible de caser ce personnage assis; du moment où M. de Rozière en aurait vu trois, il aurait donc découvert un autre monument dans la même contrée.

M. de Rozière ajoute : « J'ai détaché de ce bloc de granit la partie sur laquelle était

sculptée la tête du principal personnage». Or, comme je vous l'ai signalé, nous n'avons pas retrouvé la tête de notre figure de droite; est-ce celle-là qui aurait été enlevée par M. DE ROZIÈRE lequel, pressé par le temps ainsi qu'il le raconte lui-même, aurait vu trois personnages là où il n'y en avait que deux?

Je me borne à vous soumettre ces observations, qui sont peut-être de nature à appeler votre attention sur une nouvelle série de découvertes de l'époque des Perses à faire aux alentours du monument dont nous nous sommes occupés. Si l'on observe qu'au kilomètre 83, entre Chalouf et Suez, et au kilomètre 14, au lieu appelé le Sérapéum, se trouvent deux monticules semblables à celui dont nous nous occupons, tant par leur forme que par les pierres qui les recouvrent, on pourrait croire, avec M. DE ROZIÈRE et avec M. LEPSIUS, *qui a rapporté la meilleure impression de sa visite à ces monuments*, que c'était là une série de stèles placées en vue du canal de Darius et destinées à en perpétuer le souvenir.

Nous avons ensuite déterré des morceaux hiéroglyphiques avec cartouches royaux, sur lesquels M. LEPSIUS a lu le nom de Darius, et des pierres noircies par la fumée, dont la surface s'écaille, puis un bloc de 80 centimètres d'épaisseur, portant, d'un côté, une inscription hiéroglyphique, et de l'autre, une inscription cunéiforme. Quelques autres blocs de diverses dimensions sont recouverts les uns de cunéiformes, les autres d'hiéroglyphes.

Nous avons été amenés à penser que notre monument était une stèle portant sur chaque face une inscription en langue différente, et que l'on aura fait éclater en y mettant le feu du côté hiéroglyphique; aussi nos trouvailles sont-elles pour cette portion beaucoup moins nombreuses, presque tous les blocs ayant perdu leur inscription qui a été réduite en cendres. Le côté cunéiforme est au contraire fort bien conservé et n'a aucune trace d'incendie.

Quoi qu'il en soit, dans notre appréciation d'ignorants, nous pensons avoir reconstitué tout ce qui subsistait du monument.

Nous avons déposé en lieu sûr à Chalouf tous les petits fragments, notamment ceux à hiéroglyphes que le moindre contact dégraderait. Nous avons recouvert de terre les gros blocs qui sont au nombre de 15, *et dont vous trouverez ci annexées la liste et les dimensions.* Les transporter du canal à Suez, comme j'en avais d'abord l'intention, serait fort aisé. Mais pour les rendre au canal, il faudrait employer des moyens spéciaux dont je ne dispose pas pour le moment; il y aurait à faire une dépense beaucoup plus considérable qu'il n'y avait lieu de le supposer avant d'avoir pratiqué les fouilles et on n'y passerait pas moins de huit à dix jours. Tout cela d'ailleurs n'est pas impossible.

Je n'ai pas voulu l'entreprendre sans savoir si réellement notre découverte en vaut la peine. Il aurait été de plus dangereux pour leur conservation de transporter les inscriptions hiéroglyphiques qui se détachent si aisément, avant de les avoir lues sur place, et dès lors vous n'auriez pu tirer le même parti des blocs cunéiformes seuls.

Il n'y a désormais qu'un savant qui puisse s'assurer s'il n'y a rien d'autre à trouver, reconstituer utilement ce qui existe et en reconnaître la valeur.

Vous jugerez peut-être intéressant d'examiner le monument vous-même ou au moins de déléguer quelqu'un pour cette visite. Il suffit de quelques heures pour s'y rendre du Caire. Si, après cette inspection, vous pensez utile d'enlever les débris du monument, vous

pourrez peut-être envoyer les engins spéciaux dont vous avez dû vous servir dans d'autres circonstances.

Si vous vous décidez à faire cette excursion, je m'empresserai, dès que vous m'en aurez averti, de me rencontrer avec vous pour vous expliquer sur place ce que nous avons fait et vous montrer les endroits où nous avons caché les blocs que nous avions découverts.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

CHARLES DE LESSEPS.

N° 2.

LISTE ET DIMENSIONS DES BLOCS COMPOSANT LE MONUMENT PERSÉPOLITAIN TROUVÉ DANS L'ISTHME DE SUEZ, A LA HAUTEUR DU KILOMÈTRE 61 DU CANAL D'EAU DOUCE.

N° 1.	Bloc	couvert	d'écriture	cunéiforme	surface	1^m 00	sur	0^m 70,	épaisseur	0^m 80.
N° 2.	»	»	»	»	»	0^m·70	»	0^m 50,	»	0^m 50.
N° 3.	»	»	»	»	»	0^m 50	»	0^m 50,	»	0^m 50.
N° 4.	»	»	»	»	»	0^m 40	»	0^m 40,	»	0^m 50.
N° 5.	»	»	»	»	»	0^m 40	»	0^m 60,	»	0^m 60.
N° 6.	»	»	»	»	»	0^m 30	»	0^m 30,	»	0^m 40.
N° 7.	»	»	»	»	»	0^m 40	»	0^m 30,	»	0^m 30.
N° 8.	»	»	»	»	»	0^m 55	»	0^m 35,	»	0^m 50.
N° 9.	»	»	»	»	»	0^m 45	»	0^m 45,	»	0^m 35.
N° 10.	»	»	»	»	»	0^m 45	»	0^m 50,	»	0^m 30.
N° 11.	»	»	»	»	»	0^m 30	»	0^m 50.		

N° 12. Bloc de 1^m 20 de hauteur sur 0^m 80 de largeur et 0^m 30 d'épaisseur en forme de coin. Hiéroglyphes d'un côté, cunéiformes de l'autre à la base.

N° 13. Bloc, surface de 0^m 80 sur 0^m 50, épaisseur 0^m 45. — Une aile et une ligne de cunéiformes. Sommet de la stèle.

N° 14. Bloc, surface de 0^m 75 sur 0^m 80, épaisseur 0^m 45. Disque ailé. — Tête et corps d'un personnage levant la main sur un cartouche brisé à moitié avec caractères cunéiformes.

N° 15. Bloc triangulaire de 0^m 30 sur 0^m 50 de surface.

Ces trois derniers blocs forment la partie supérieure de la stèle.

D'autres fragments hiéroglyphiques non mesurés sont conservés à Chalouf.

CHARLES DE LESSEPS.

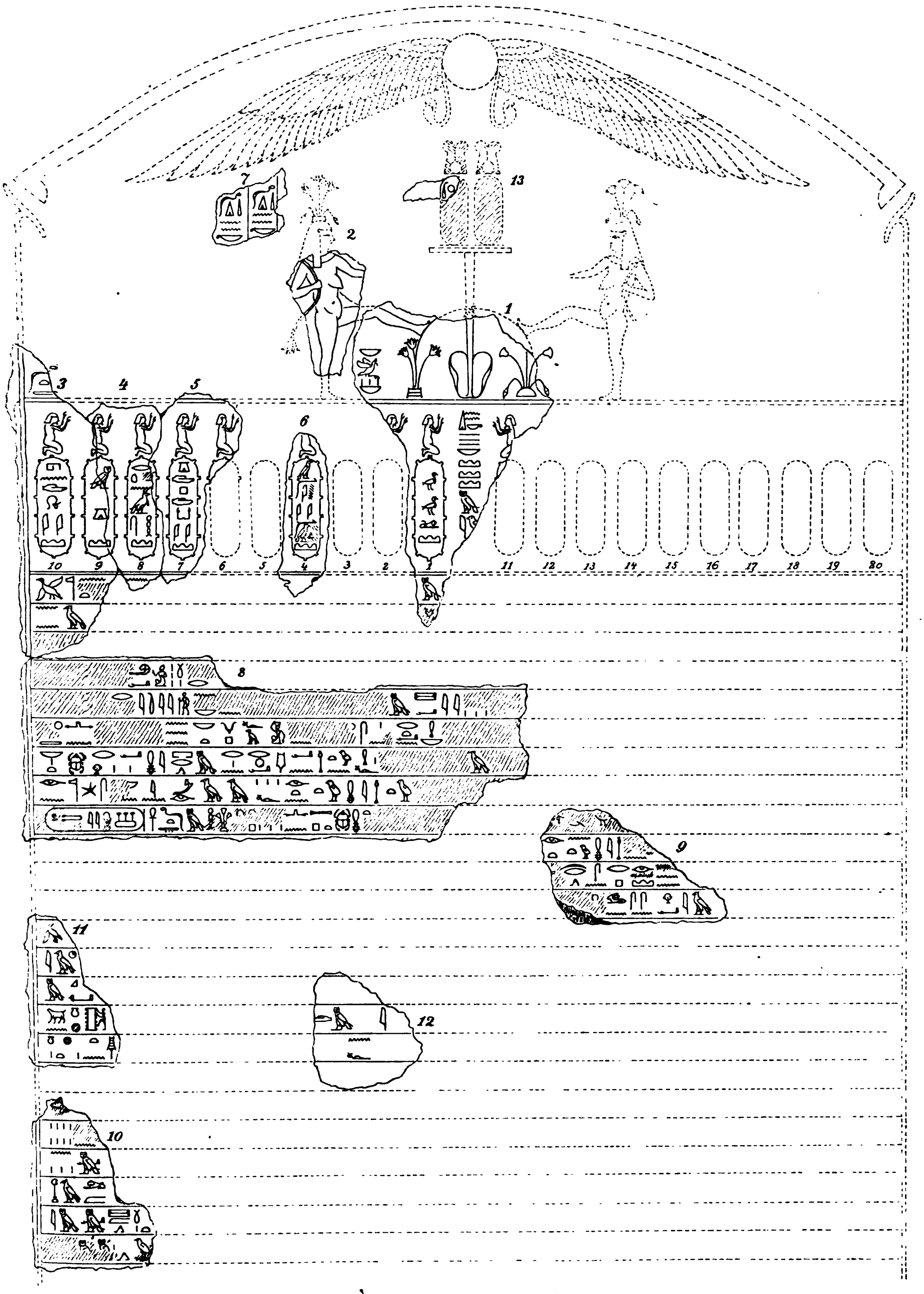

STÈLE DE CHALOUF.

(Débris du texte hiéroglyphique.)

N° 3.

LETTRE DE M. LUIGI VASSALLI A M. MARIETTE-BEY.

Chalouf, 16 avril 1866.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

En attendant que je puisse terminer les estampages que je vous apporterai à mon retour, je crois devoir vous adresser deux mots à la hâte, pour vous mettre au courant de ce que j'ai fait par rapport à la mission dont vous m'avez honoré.

Arrivé avant-hier à Suez, j'ai consigné votre lettre de recommandation à M. l'ingénieur LAROUSSE qui, après en avoir pris connaissance, m'a offert tout de suite une place dans la Dahabia qui, par le canal d'eau douce, allait conduire à Ismailia M. VOISIN, directeur général des travaux de l'Isthme. Il est venu nous accompagner lui-même jusqu'à Chalouf et m'a mis en relation avec M. DE LAPLANE et M. le docteur TERRIER, qui avaient déjà été présents aux fouilles que M. DE LESSEPS, d'après votre prière, avait bien voulu faire exécuter. Avant de se séparer de moi, MM. VOISIN et LAROUSSE m'ont chaudement recommandé, afin que je pusse avoir toutes les facilitations possibles pour pouvoir me rendre sur place et étudier le monument sujet de ma mission. Vous connaissez déjà, M. le directeur, par ce que M. DE LESSEPS vous en a écrit, que notre monument persépolitain est situé à peu près à douze kilomètres de Chalouf, et nous n'avons pas perdu de temps : au matin de bonne heure tout était prêt pour notre départ. Nous sommes arrivés, par le canal d'eau douce, dans une chaloupe, à la hauteur du kilomètre 61, et de là, après avoir parcouru deux kilomètres dans le désert dans la direction de l'Est, nous arrivâmes à la petite butte parsemée de fragments de granit rouge, qui déjà de loin nous marquait l'emplacement de notre monument.

Nous avons mis pied à terre, et, par la connaissance que MM. TERRIER et DE LAPLANE avaient déjà faite lors des fouilles du monument, il me fut facile d'examiner tout de suite les différents fragments, dont il se composait, et qui, en grande partie, étaient couverts de sable et retournés contre le sol pour les préserver de dégâts ultérieurs. D'après le nombre et la grandeur des blocs en granit rouge, j'ai pu me former une idée des proportions de cette stèle, qui devait être placée sur un socle assez grand pour être vue, je pense, assez de loin dans le désert. En effet, les débris de grès rougeâtre compact semés sur le sol, et dont je suppose était formé le socle, sont au moins aussi nombreux que ceux en granit rouge constituant la stèle, et dont j'ai compté une trentaine entre grands et petits. En réunissant la mesure de tous ces fragments, j'ai pu en déduire approximativement les proportions de la stèle, qui aurait eu 2^m 30 de largeur sur 3 mètres au moins de hauteur. L'épaisseur de 78 centimètres m'a été fournie par un assez grand fragment portant d'un côté des traces d'écriture cunéiforme, et de l'autre d'écriture hiéroglyphique. Les fragments sur lesquels on a gravé des caractères cunéiformes sont les plus nombreux et les mieux conservés de la stèle. J'y ai compté dix-huit blocs d'assez grande dimension et assez lisibles : le côté hiéroglyphique au contraire est composé d'une douzaine de petits blocs, assez détériorés par l'action du feu, ce qui en rend les caractères en grande partie presque illisibles. Il existe cependant un fragment considérable contenant six lignes de la longueur d'un mètre ou à peu-près. A la fin de la

dernière ligne on aperçoit encore le cartouche du roi Darius, dont j'avais déjà conjecturé la lecture, dans un autre fragment que M. le docteur TERRIER avait apporté chez lui pour le préserver d'une ultérieure dégradation.

En allant à Chalouf, j'avais la prévention d'y trouver le même monument déjà décrit dans les antiquités de l'Égypte par M. DE ROSIÈRE : la position du monument persépolitain décrit par lui, et placé à 6 heures et demi de marche au Nord de Suez, en tournant un peu vers l'Est, et non loin de l'ancien canal de Néco, répondrait assez bien à l'emplacement de notre monument qui, lui-même, se trouve avoir la distance de près de 6 heures de Suez et d'un kilomètre du canal susdit. Mais un examen attentif sur les lieux m'a convaincu que je me trouvais en face d'un monument qui, tout en ayant quelque ressemblance avec celui de M. DE ROSIÈRE et étant de la même époque, n'était cependant pas le même. Quand M. DE ROSIÈRE vit le monument persépolitain, il avait visité la Haute-Égypte et il s'était déjà familiarisé avec la vue des monuments pharaoniques égyptiens; et, en décrivant le personnage habillé à la manière assyrienne (bonnet conique tronqué et crénelé à la partie supérieure, barbe longue et grande tunique) et *assis* au-dessous du disque ailé, il fait la remarque *qu'il tenait à la main, à la manière des divinités égyptiennes, un long bâton un peu recourbé vers le haut, que termine une tête de chacal très allongée,* lequel ornement, comme il fait justement observer, appartient exclusivement à la théogonie égyptienne, et il ajoute que deux autres figures debout, un peu moins grandes, semblaient rendre hommage à la figure principale, *assise,* qui devait être une divinité.

Notre monument aussi porte sur le haut le globe ailé assyrien, plus l'emblème égyptien du ciel, entre les deux sceptres à tête de cocoupha qui encadrent la stèle. Mais au lieu d'une figure assise devant deux personnages lui rendant hommage, on trouve, au-dessous du disque ailé, deux figures seulement, portant le même costume décrit par M. DE ROSIÈRE pour la figure de divinité assise. Elles sont debout et soutiennent chacune de la main gauche le dessous de deux cartouches royaux de forme entièrement égyptienne, surmontés des deux plumes recourbées en haut et avec le soleil au milieu de leur base. Les cartouches contenaient des caractères cunéiformes. Malheureusement il n'existe plus que les plumes de l'un, et de l'autre il ne reste que la moitié des caractères cunéiformes qui cependant, j'espère, suffiront aux savants compétents, pour en déchiffrer le contenu. La main droite de ces personnages est levée à la hauteur des plumes, et du bras gauche, qui supporte les cartouches, pend un vase, comme on en voit aux personnages des bas-reliefs assyriens des Musées de Paris et de Londres. Leur hauteur totale est de 0^m 60 environ. Le haut de la stèle est légèrement arrondi, et de chaque côté des personnages, au-dessous du disque ailé, il y a sept lignes d'inscription, qui forment le premier des trois registres dans lesquels la stèle avait été divisée, ainsi qu'il résulte de l'examen des lignes elle-mêmes. Un second registre était composé de treize ou quatorze lignes (l'état de la pierre ne permet pas de s'en assurer), qu'une bande sépare du dernier registre dont il reste à peu près sept à huit lignes. On a donc un total d'à peu près vingt-huit lignes dont les deux tiers sont en assez bon état de conservation. La hauteur des caractères cunéiformes est de 0^m 5; ils sont profondément gravés.

Quant au côté écrit avec des caractères hiéroglyphiques, les fragments en sont moins nombreux. Il ne nous reste que le bout de l'emblème du ciel, qui était en haut de la stèle, et quelques fragments des deux dieux Nil, appuyés sur le lotus et le papyrus, et entre-

laçant, comme d'habitude, l'emblème Sam. Ils sont de la même grandeur et se trouvent exactement derrière les personnages qui sont représentés de l'autre côté de la stèle. Ce qui nous reste de la première ligne écrite au-dessous des deux Nil, nous montre une suite de cartouches crénelés, dont sept en partie sont encore visibles, et qui contiennent des noms de pays surmontés par des figures agenouillées. Les autres fragments, à l'exception des sept lignes assez détériorées où se trouve le cartouche du roi Darius, contiennent des groupes de caractères sans suite, très bien gravés, et qui ne serviront, ce me semble, qu'à nous faire regretter la perte probablement irréparable de ce qui nous manque. Peut-être en s'établissant sur l'endroit et en y entreprenant des fouilles plus régulières avec un contingent suffisant d'hommes, on pourrait encore avoir l'espoir de trouver d'autres fragments, qui complèteraient ceux que nous possédons. Peut-être aussi, descendant plus profondément dans le sol, pourrait-on mieux vérifier le plan originaire de la construction, ce qui, joint au déchiffrement de la partie cunéiforme, pourrait nous autoriser à faire des conclusions plus probables et mieux fondées que celles que les matériaux maintenant lisibles et en notre pouvoir nous permettent d'établir.

Voilà pour le moment, M. le directeur, en peu de mots, l'état actuel du monument, ainsi que vous pourrez le vérifier vous-même sur les estampages lesquels, si le vent du Sud le permet, j'espère avec l'aide de MM. Terrier et de Laplane bientôt mener à bonne fin.

En vous priant, M. le directeur, de vouloir bien agréer les sentiments de mon respect le plus profond,

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur
Luigi Vassalli,
Conservateur du Musée de S. M. le Viceroi.

N° 4.

Lettre de M. Ferdinand de Lesseps a M. Mariette.

Alexandrie, le 21 Juin 1866.

Mon cher ami,

Le duc d'Albuféra m'a envoyé dernièrement une lettre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en date du 21 mai.

Cette lettre signée par M. Brunet de Presles, président, M. de Longpérier, vice-président, et M. Guigniaud, secrétaire perpétuel, me demande qu'*un estampage en papier des inscriptions Persépolitaines, accompagnées de textes hiéroglyphiques égyptiens mises à jour par vos indications, en mars 1866, soit adressé à l'Académie.*

Je réponds que je m'empresse de vous communiquer cette demande, puisque vous avez entre les mains l'estampage du monument, qui a été ensuite recouvert par nos soins et en attendant votre présence et vos instructions scientifiques.

J'ajoute, dans ma lettre, que vous ne manquerez certainement pas d'envoyer vous-même, directement, à l'Académie, l'estampage en question, avec une notice que personne mieux que vous n'est en mesure de faire.

J'ai été dernièrement visiter à sept kilomètres au Nord de Suez, en face le kilomètre 83 du canal d'eau douce, l'emplacement d'un autre monument persépolitain. Il existe sur le sol,

au sommet d'un tumulus enterré, deux grands blocs en granit, dont l'un a sur une de ses faces des caractères cunéiformes à moitié effacés. — Il y aura certainement là de curieuses fouilles à faire. Nous sommes à votre disposition quand vous voudrez.

J'ai vu un monument semblable à celui du kilomètre 83, en face du kilomètre 14, à l'endroit appelé Sérapéum.

Il faudra nous occuper de tout cela avec soin à la fin de cette année, à mon retour de France, où je vais me rendre dans la première douzaine de Juillet.

Tout à vous
FERDINAND DE LESSEPS.

Je crois que vous ferez très bien, en envoyant à l'Académie l'estampage du monument de Darius, de lui envoyer aussi l'estampage de l'inscription bilingue de *San* dont m'a parlé LEPSIUS.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Suite.)

TROISIÈME PARTIE. ESSAI SUR LES MESURES DE SUPERFICIE.

(Suite.)

CHAPITRE DEUXIÈME.

Réfutation des systèmes adoptés par M. LENORMANT, dans son Essai et par M. OPPERT, dans son Étalon.

§ 1. RÉFUTATION DU SYSTÈME ADOPTÉ PAR M. LENORMANT.

Le système adopté par M. LENORMANT, dans son *Essai sur un document mathématique chaldéen*, est complétement différent, pour ce qui concerne les mesures de superficie, de celui que je viens d'exposer dans le chapitre précédent, et la différence qui existe entre ces deux systèmes est si grande qu'ils peuvent être considérés, sans exagération, comme s'excluant l'un par l'autre. Voici d'abord quels sont, d'après les indications de la page 67 de l'*Essai* de M. LENORMANT, les noms et les contenances des diverses mesures superficielles qui constituent, dans l'opinion de cet éminent assyriologue, le véritable système assyrien:

Noms donnés par M. LENORMANT aux mesures de superficie	Contenances assignées à ces mesures en Makhars	Contenances assignées à ces mesures en pieds carrés
Pied carré, unité fondamentale	—	1
Seconde du Makhar-rabit, carré de 6 pieds de côté	—	36
Minute du Makhar simple, rectangle de 60 pieds sur 1	—	60
Seconde du Makhar-gagar, rectangle de 60 pieds sur 6	—	360
Minute du Makhar-rabit, rectangle de 60 pieds sur 36	—	2160
Makhar, carré de 60 pieds de côté	1	3600
Minute du Makhar-gagar, rectangle de 6 Makhars sur 1	6	—
Makhar-rabit, carré de 6 Makhars de côté	36	—
Makhar-gagar, rectangle de 60 Makhars sur 6	360	—

Avant de discuter ce système et de démontrer qu'il n'est pas susceptible d'être admis, il importe d'en exclure deux surfaces, au moins, la minute du Makhar-rabit et celle du Makhar-gagar, qui ne sont que de simples expressions numériques et qu'il est impossible de considérer comme de véritables mesures. D'un côté, en effet, et pour ce qui concerne la minute du Makhar-rabit, il est évident que toute surface plus grande qu'un Makhar simple devra être exprimée, dans le système de M. Lenormant, en fonction du Makhar lui-même et de ses divisions métriques, qui ne peuvent être que des sous-multiples réguliers de 3600 pieds, tels, par exemple, que

la seconde du Makhar-gagar = 360 pieds = $^1/_{10}$ du Makhar simple,
la minute de ce Makhar = 60 pieds = $^1/_{60}$ de ce Makhar,
la seconde du Makhar-rabit = 36 pieds = $^1/_{100}$,

et enfin le pied carré lui-même = $^1/_{3600}$.

Mais la minute du Makhar-rabit, dont la contenance est de 2160 pieds carrés, et qui se trouve ainsi égale aux $^3/_5$ du Makhar simple, ne peut pas être assimilée, comme les autres fractions, à un sous-multiple régulier de ce Makhar, et par ce seul motif ne doit pas être mise au même rang que les autres mesures; on doit même s'y refuser avec d'autant plus de raison, il importe de le faire remarquer ici, que lorsque une contenance supérieure à une minute du Makhar-rabit, par exemple, celle de 2 minutes de ce Makhar = 2 fois 2160 pieds = 4320 pieds = 3600 pieds + 720 pieds = 1 Makhar + 720 pieds, doit être ajoutée à une autre contenance quelconque composée d'un certain nombre de Makhars, il est toujours plus simple et plus régulier de substituer, à un énoncé tel que 5 Makhars + 2 minutes du Makhar-rabit, l'expression de 6 Makhars + 720 pieds[1]. En résumé, la minute du Makhar-rabit n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'une expression numérique qui peut se rencontrer comme étant le résultat naturel d'un calcul, qui peut servir, si l'on veut, à exprimer, par exemple, *le quart* d'un Makhar-rabit, égal, dans le système assyrien, à $^{15}/_{60}$, c'est-à-dire à *15 minutes* de Makhar-rabit, mais qu'il est cependant impossible d'assimiler à une véritable mesure de superficie. Il en est de même, en second lieu, quoique pourtant à un autre point de vue, pour la minute du Makhar-gagar, égale à 6 Makhars simples, ou, ce qui est la même chose, au sixième du Makhar-rabit, parce que toute surface plus grande qu'un Makhar peut toujours être exprimée très convenablement et très naturellement en Makhars, depuis 1 jusqu'à 36 Makhars, c'est-à-dire jusqu'à un Makhar-rabit et ensuite en Makhars et Makhars-rabit, sans qu'il soit jamais nécessaire de recourir, pour exprimer cette surface, à la minute du Makhar-gagar.

Cette minute doit donc être retranchée, aussi bien que celle du Makhar-rabit, de la série des mesures superficielles admises par M. Lenormant, et ce double retranchement lui-même ne suffit pas encore, parce que la seconde du Makhar-rabit, égale à 36 pieds carrés, et la minute du Makhar simple, égale à 60 pieds carrés, s'excluent réciproquement l'une par l'autre. En effet, la minute du Makhar simple est égale à la seconde du Makhar-rabit augmentée de 24 pieds carrés, 2 minutes du Makhar simple sont égales à 3 secondes du Makhar-rabit augmentées de 12 pieds carrés, etc., etc., par suite il est complétement inutile

1) Et pour traduire ensuite, en unités métriques, ces 720 pieds carrés, on peut dire indifféremment, dans le système de M. Lenormant, qu'ils correspondent : à 20 secondes du Makhar-rabit = 20 fois 36 pieds = 720 pieds, ou bien à 12 minutes du Makhar simple = 12 fois 60 pieds = 720 pieds, ou bien encore à 2 secondes du Makhar-gagar = 2 fois 360 pieds = 720 pieds.

de conserver, dans le système de M. Lenormant, cette minute du Makhar simple au rang des mesures proprement dites, parce que toutes les surfaces plus grandes qu'un pied carré peuvent être exprimées d'abord en pieds carrés, depuis 1 jusqu'à 36, ensuite en secondes du Makhar-rabit (carré de 6 pieds de côté) et pieds carrés, depuis 36 jusqu'à 360 pieds carrés et en dernier lieu, en secondes du Makhar-gagar, secondes du Makhar-rabit et pieds carrés, au-dessus de 360 pieds carrés. Voici donc, si je ne me trompe, quelles sont les mesures qui constituent, à proprement parler, le système imaginé par M. Lenormant, quand on le réduit à son expression la plus simple et la plus régulière :

Pied carré, unité fondamentale	— . . .	1
Seconde du Makhar-rabit, carré de 6 pieds de côté. .	— . . .	36
Seconde du Makhar-gagar, rectangle de 60 pieds sur 6 .	— . . .	360
Makhar, carré de 60 pieds de côté	1 . . .	3600
Makhar-rabit, carré de 6 Makhars de côté	36 . . .	—
Makhar-gagar, rectangle de 60 Makhars sur 6.	360 . . .	—

Ce système, malgré sa régularité apparente, est loin d'être parfait, puisque deux des six mesures qui le composent ont une forme rectangulaire. Il est clair cependant qu'on pourrait, à la rigueur, l'employer, tel qu'il est, à la mesure des surfaces. Mais la possibilité de son existence ne suffit pas pour en établir la réalité, et pour qu'elle fut sérieusement admissible, il faudrait que le système tout entier fut capable de subir avec succès l'épreuve toujours décisive de son application à la pratique. Or, ainsi qu'on va le voir, cette condition essentielle ne peut pas être remplie. Proposons-nous, par exemple, pour ne considérer ici qu'un des cas les plus simples, d'exprimer, en mesures assyriennes, la contenance d'un rectangle ayant 10 perches de long sur 7 de large. Dans le système assyrien, tel qu'il a été précédemment exposé, cette surface est très naturellement représentée par 𒁹 | 𒌋 = 70 perches carrées; mais le calcul n'est pas aussi simple dans le système que M. Lenormant a adopté de préférence, car, dans ce système, les perches carrées, qui ne figurent pas au rang des mesures superficielles, doivent être nécessairement transformées en Makhars et pieds carrés, ce qu'on ne peut faire qu'en opérant de l'une des deux manières suivantes : Ou bien il faut commencer par réduire en pieds les 𒌋 = 10 perches = 100 pieds = 𒁹 | 𒐏 pieds et les 𒐌 = 7 perches = 70 pieds = 𒁹 | 𒌋 pieds de notre rectangle et multiplier ensuite 𒁹 | 𒐏 par 𒁹 | 𒌋, ce qui donne un produit égal à 𒁹 | 𒐐𒐋 | 𒐏 = 7000 pieds carrés[1], ou bien il faut multiplier d'abord 𒌋 perches par 𒐌, ce qui donne 𒁹 | 𒌋 = 70 perches carrées, expression qui est, dans ce cas, purement numérique, et multiplier ensuite ce produit par 𒁹 | 𒐏 = 100 pour transformer les perches carrées en pieds carrés. On obtient ainsi, encore une fois, 𒁹 | 𒐐𒐋 | 𒐏 =

1) Voici comment cette multiplication était effectuée dans le système assyrien :

Multiplicande		𒁹 | 𒐏	= 100
Multiplicateur		𒁹 | 𒌋	= 70
10 fois 100 =		𒌋𒐋 | 𒐏	= 1000
60 fois 100 =	𒁹 | 𒐏 ›	| 𒐏	= 6000
Produit	𒁹 | 𒐐𒐋	| 𒐏	= 7000.

7000 pieds carrés, le calcul étant, on le remarquera, identiquement le même, dans les deux cas. Toutefois le résultat ainsi obtenu est encore très loin du résultat final, une expression telle que 𒁹 | 𒐐𒐋 | 𒐏 pieds carrés ne pouvant pas être considérée comme mise sous une forme pratique.

Elle montre, il est vrai, sans qu'aucun calcul soit nécessaire, que la contenance qu'elle représente comprend un sar de pieds carrés, c'est-à-dire un Makhar, mais elle ne dit pas à quelles mesures le reste, égal à 𒐐𒐋 | 𒐏 = 3400 pieds carrés, peut correspondre effectivement, et il est nécessaire pour le savoir :

1° D'extraire de ce reste les secondes du Makhar-gagar qu'il peut contenir, et de le diviser, à cet effet, par 𒐋 | » » | = 360, parce que chaque seconde de Makhar-gagar contient 360 pieds carrés. On obtient ainsi un quotient égal à 𒐎 = 9, avec un reste égal à 𒈫 | 𒐏 = 160,

et 2° d'extraire de ce nouveau reste les secondes de Makhar-rabit, égales à 36 pieds carrés, en le divisant par 𒌍𒐋, ce qui donne un quotient égal à 𒐉 = 4, avec un dernier reste égal à 𒌋𒐋 = 16.

Ce n'est donc qu'après avoir effectué toutes ces opérations qu'un arpenteur peut être en mesure de dire que le rectangle de 10 perches de long sur 7 de large, si simplement et si naturellement évalué tout-à-l'heure à 70 perches carrées, correspond finalement, en mesures assyriennes, dans le système imaginé par M. Lenormant, à 𒁹 Makhar + 𒐎 = 9 secondes du Makhar-gagar + 𒐉 = 4 secondes du Makhar-rabit + 𒌋𒐋 = 16 pieds carrés, et la complication des calculs à effectuer se trouve encore beaucoup plus grande, quand il est nécessaire d'opérer sur des longueurs plus considérables que celles que je viens de réduire, par hypothèse, à 10 et à 7 perches seulement, car en remplaçant, dans les explications précédentes, la seconde du Makhar-gagar, égale à 360 pieds, et la seconde du Makhar-rabit, égale à 36 pieds, par le Makhar-gagar lui-même, égal à 360 Makhars, et par le Makhar-rabit, égal à 36 Makhars, il est facile de comprendre que la substitution du Stade carré, égal à 100 Makhars, au Makhar-rabit, égal à 36 Makhars, présente identiquement les mêmes avantages que ceux qui résultaient tout-à-l'heure de la substitution de la perche carrée, égale à 100 pieds, à la seconde du Makhar-rabit, égale à 36 pieds.

Il est donc permis de le dire, le système imaginé par M. Lenormant n'a pas été conçu au point de vue des exigences de la pratique et par ce seul motif, n'a jamais pu être appliqué.

§ 2. Réfutation du système adopté par M. Oppert.

Le système adopté par M. Oppert, dans son *Etalon des mesures assyriennes,* se rapproche beaucoup plus que celui de M. Lenormant du véritable système assyrien; mais il est loin, malgré cela, d'être exact, lui-même, dans toutes ses parties.

M. Oppert l'a résumé aux pages 56 et 57 de son mémoire, et je le reproduis ici, en y ajoutant, pour plus de clarté, l'indication des rapports établis entre les diverses mesures qui le composent, et de plus, en y remplaçant les noms de *Toise* et de *Perche,* par ceux de *Perche* et de *Makhar,* parce que M. Oppert donne à tort, selon moi, ainsi que je l'ai déjà expliqué, le nom de Toise à la longueur de 10 pieds, qu'il m'a paru préférable de désigner jusqu'ici sous le nom de Perche, et parce qu'il applique ensuite, avec moins de raison encore,

s'il est possible, ce nom lui-même de perche à la longueur de 60 pieds, à laquelle j'ai déjà assigné, dans cette étude, le nom de Makhar, d'accord en ce point avec M. Lenormant.

Noms des mesures de superficie qui composent le système assyrien d'après M. Oppert	Indication des rapports établis entre ces diverses mesures									
Perche carrée										1
Carré d'une Double-perche										4
Makhar, Carré de 6 perches de côté									1	36
Plèthre carré									...	100
Mesure composée de 6 Makhars, rectangle de 6 Makhars sur 1 ou de 36 perches sur 6								1	6	216
Acre, rectangle de 49 perches sur 16							1	$3^{17}/_{27}$	$21^{7}/_{9}$	784
Aroure, rectangle de 37 perches sur 24						1	$1^{13}/_{98}$	$4^{1}/_{9}$	$24^{2}/_{3}$	888
Stade carré					1	$4^{2}/_{37}$	$4^{29}/_{49}$	$16^{2}/_{3}$	100	3600
Grand Arpent rectangle de 60 Makhars sur 6 ou de 360 perches sur 36				1	$3^{3}/_{5}$	$14^{22}/_{37}$	$16^{26}/_{49}$	60	360	36×360
Hexastade carré, carré de 6 Stades de côté			1	10	36	$145^{15}/_{37}$	$165^{15}/_{49}$	600	3600	360^2
Sar, rectangle de 36 Stades sur 6		1	6	60	216	$875^{25}/_{37}$	$991^{41}/_{49}$	3600	»	»
Schœne carré	1	$16^{2}/_{3}$	100	1000	3600	$14594^{22}/_{37}$	$16580^{30}/_{49}$	60000	»	»

Si l'on ajoute à cette série de mesures superficielles le pied carré et la coudée carrée qui n'y figurent pas, par suite d'une omission évidente, il y a lieu de reconnaître et de constater, avant tout, qu'elle contient fort exactement *toutes les mesures* que j'ai considérées, dans le chapitre précédent, comme servant à constituer l'entière série assyrienne et qui sont :

Le Pied carré,
La Coudée carrée,
La Perche carrée, que M. Oppert appelle Toise,
Le Makhar carré, qu'il appelle Perche,
Le Plèthre carré,
Le Stade carré
et enfin La Perche-gagar carrée, qu'il appelle Hexastade.

M. Oppert a introduit ces diverses mesures dans sa série en s'appuyant sur des considérations tout-à-fait différentes de celles que j'ai invoquées moi-même. Il n'a pas fait remarquer notamment qu'une longueur quelconque, exprimée en pieds dans le système sexagésimal assyrien, contient autant de perches que de dizaines, autant de Makhars que de Sosses, autant de Stades que de Ners et autant de sixains de Stades, Hexastades ou Perches-gagar que de Sars, qu'ainsi une longueur de 𒐖 | 𒐛 | 𒐏𒐛 = 10427 pieds, par exemple, contient 2 Perches-gagar, 5 Stades, 3 Makhars, 4 perches et 7 pieds, et qu'ensuite, lorsqu'on multiplie, l'un par l'autre, les deux côtés d'un rectangle dont les longueurs sont exprimées, de cette manière, en pieds, il arrive nécessairement que les unités multipliées par les unités donnent des pieds carrés, que les dizaines multipliées par les dizaines donnent des *Centaines* de pieds, c'est-à-dire des perches carrées, que les Sosses multipliés par les Sosses donnent des *Sars* de pieds, c'est-à-dire des Makhars carrés, etc., etc., de telle sorte que l'on constitue ainsi une série de mesures superficielles comprenant : le pied, la perche, le Makhar, le Stade

et la perche-gagar carrés. M. Oppert n'a pas fait remarquer davantage qu'il en est encore de même pour les longueurs exprimées, à la manière des arpenteurs, c'est-à-dire en perches, telles que 𒐋 | 𒎙𒁹 ‖ 𒐐 = 381 perches $^{50}/_{60}$ = 381 perches $^{5}/_{6}$, où l'on trouve 6 Stades, 2 plèthres, 1 perche et 5 coudées; et cependant les longueurs ainsi exprimées donnent, à leur tour, quand on les multiplie entre elles, une seconde série de mesures superficielles composée de la coudée, de la perche, du plèthre et du Stade carrés.

C'est sans invoquer aucune de ces considérations que M. Oppert a pu parvenir, ainsi que je viens de le dire, aux mêmes résultats que moi, pour ce qui concerne les mesures précitées, et la concordance de nos résultats, malgré la diversité des moyens employés pour les obtenir, est une confirmation manifeste de leur mutuelle exactitude. Je n'aurai donc à discuter ici, dans la série des mesures admises par M. Oppert, que les 7 mesures suivantes dont la réalité est loin d'être démontrée et qui sont :

Le carré de la double perche,

La mesure de 6 Makhars, rectangle de 6 Makhars sur 1, ou de 36 perches sur 6,

L'Acre, rectangle de 49 perches sur 16,

L'Aroure, rectangle de 37 perches sur 24,

Le Grand Arpent, rectangle de 60 Makhars sur 6, ou de 360 perches sur 36,

Le Sar, rectangle de 36 Stades sur 6,

et le Schœne carré.

Deux seulement de ces mesures, la première et la dernière, sont des carrés parfaits, et il semble impossible, malgré cela, de les considérer comme de véritables mesures, ainsi qu'on va le voir.

D'une part, en effet, le carré de la perche et celui de la double perche ne peuvent pas exister ensemble comme mesures, parce qu'il est incontestable que toutes les surfaces comprises entre une perche carrée et un Makhar carré, égal à 36 perches peuvent être mesurées très complétement et très convenablement en fonction de la perche carrée seule, sans que l'intervention du carré de la double perche soit nécessaire. C'est par le même motif que la Canne ou demi-perche carrée ne figure pas, non plus, dans la série des mesures superficielles, entre la coudée carrée et la perche carrée, égale à 36 coudées, parce que la coudée carrée suffit seule à la mesure de toutes les surfaces comprises entre une et 36 coudées carrées.

Quant au Schœne carré, il faut le considérer, à son tour, comme devant être exclu de la série des mesures superficielles, en premier lieu et surtout parce que le Schœne linéaire, double de la parasange, n'a jamais pu être mis au rang des mesures linéaires, ainsi que je crois l'avoir démontré précédemment, malgré quelques textes anciens qui semblent prouver le contraire, ensuite et subsidiairement, parce qu'il est à peu près certain que si le Schœne carré avait été réellement l'une des mesures de la série assyrienne, la grande inscription de la compagnie des Indes, au lieu de régler la surface intérieure de Babylone à 4000 Makhars-gagar = 14400 Stades carrés, la fixerait plus simplement et plus naturellement à 4 Schœnes carrés, puisque, en effet, chaque Schœne est égal à 3600 Stades.

On pourrait en dire autant, s'il le fallait, de la parasange carrée, égale au quart du Schœne carré, c'est-à-dire égale à 900 Stades carrés, ou, ce qui est encore la même chose, égale à 25 Hexastades carrés, parce que si l'existence de cette mesure avait été réelle, il est extrêmement probable que l'entière superficie de Babylone se trouverait réglée, sur l'ins-

cription de la compagnie des Indes à 16 parasanges carrées plutôt qu'à 4000 Makhars-gagar. Cette conclusion peut en outre être confirmée en considérant qu'autant il est vrai de dire que toutes les mesures *linéaires* d'une même série dérivent les unes des autres, dans le système sexagésimal, en les multipliant *alternativement* par 10 et par 6, autant il est nécessaire de reconnaître que les mesures superficielles doivent dériver, à leur tour, les unes des autres, en les multipliant alternativement par 100 (10 fois 10) et par 36 (6 fois 6).

C'est ainsi notamment que l'on trouve :

La perche carrée égale à	100 pieds carrés
Le Makhar carré égal à.	36 perches carrées
Le Stade carré égal à.	100 Makhars carrés
et l'Hexastade ou perche-gagar carrée égal à.	36 Stades carrés.

Et l'on voit que la parasange carrée égale à 25 Hexastades ne peut trouver aucune place dans une pareille série.

Il ne reste donc maintenant à examiner que les 5 mesures *rectangulaires* admises par M. OPPERT et qui doivent être retranchées, si je ne me trompe, aussi bien et plus encore que les autres, de la série assyrienne.

L'Acre et l'Aroure doivent d'abord en être éliminées sans conteste :

Parce qu'il est impossible de réunir dans une seule et même série deux mesures, aussi rapprochées, l'une de l'autre, que l'Acre et l'Aroure, égale seulement à 1 Acre et $^{13}/_{98}$ d'Acre,

Parce que des rectangles, ayant l'un 37 perches sur 24 et l'autre 49 sur 16, ne peuvent pas être regardés sérieusement comme des unités métriques susceptibles d'entrer dans un système aussi parfait et aussi régulier que le système sexagésimal assyrien,

Parce que, alors même que l'on voudrait admettre ces deux mesures dans ce système, il serait nécessaire d'effectuer une série de calculs compliqués, toutes les fois que l'on voudrait transformer, en Acres ou en Aroures, les Makhars et les Stades carrés qui résultent directement de la multiplication de deux longueurs exprimées en mesures linéaires assyriennes,

Et enfin parce que M. OPPERT n'a établi lui-même la réalité de ces deux mesures qu'en la déduisant, aux pages 51 et suivantes de son *Etalon*, d'une série de calculs compliqués basés sur des éléments fautifs, puisque, en effet, il y considère la longueur du soubassement du Palais de Khorsabad comme égale à 104 perches seulement et comme divisée en deux parties de 46 et de 58 perches, quand il a été démontré avec évidence, dans la 2e partie de ce mémoire (chap. 2, § 3) que la longueur totale de ce soubassement s'élève à 105 perches et qu'elle est finalement divisée en deux parties de 45 et de 60 perches.

En dernier lieu, et pour ce qui concerne les trois autres mesures de M. OPPERT qui sont : Le Sar, rectangle de 36 Stades sur 6, le Grand-Arpent, 60e partie de ce Sar, et enfin la mesure de 6 Makhars[1], 60e partie du Grand-Arpent, je considère comme également impossible de les admettre dans la série assyrienne :

D'abord parce qu'elles sont rectangulaires, et parce que les rectangles auxquels elles correspondent ne sont pas semblables entre eux.

---

1) Cette mesure est identique à celle que M. LENORMANT a nommée, dans son système, minute du Makhar-gagar, et ce Makhar lui-même est identique au Grand-Arpent de M. OPPERT.

Ensuite parce que le Grand-Arpent ou Makhar-gagar duquel elles dérivent, soit en le multipliant, soit en le divisant par 60, n'est lui-même, comme je l'ai dit précédemment, qu'une simple expression numérique, sans pouvoir jamais été considéré comme une véritable mesure,

Et enfin parce que, alors même qu'il en serait autrement, ce ne serait pas en multipliant ou divisant par 60 une mesure superficielle qu'on pourrait former d'autres mesures, dans le système sexagésimal, le facteur 60 ne convenant, dans ce système, ainsi que les facteurs 6 et 10, qu'*aux seules mesures linéaires*, et devant être nécessairement remplacé, comme je l'ai fait remarquer tout-à-l'heure, par les facteurs 3600, 36 et 100, quand il s'agit des mesures de superficie. Par ces divers motifs, il semble permis de le dire, les cinq mesures rectangulaires admises par M. Oppert, dans son système, doivent être considérées comme n'ayant jamais existé que dans son imagination et doivent être par suite définitivement rejetées.

Cependant et quelque sévère que cette conclusion puisse paraître, elle ne doit pas m'empêcher d'accorder ici, aux recherches de cet éminent assyriologue et à celles de M. Lenormant, toute l'importance qu'elles méritent, à plus d'un titre, malgré les erreurs qu'elles tendent à propager, parce qu'il est certain que la vérité scientifique ne se dégage jamais, sans de grands efforts, des ténèbres qui la cachent presque toujours, et parce qu'il faut un réel courage pour aborder le premier un difficile problème, en se contentant de l'espoir de rendre plus aisée la tâche de ceux qui voudront ensuite l'étudier à leur tour.

Je ne fais donc que rendre, aux publications de M. Lenormant et à celles de M. Oppert, une justice qui leur revient à bon droit, en déclarant, à la fois, que sans elles, l'imposibilité où je me trouve d'étudier directement les textes cunéiformes m'aurait toujours empêché d'étendre mes recherches jusqu'à la métrologie assyrienne, et que c'est surtout à ces publications que je dois d'avoir pu trouver les moyens de reconnaître et de signaler les erreurs qu'elles renferment.

Si ceux qui s'occuperont plus tard des mêmes études veulent bien soumettre aux mêmes épreuves le travail que je leur offre aujourd'hui, il pourra peut-être, à son tour, je me plais à l'espérer, contribuer, dans la limite de mes forces, à la découverte et à la propagation de la vérité tout entière.

(Sera continué.) A. Aurès.

PEUT-ON TROUVER ENCORE DES MOTS NOUVEAUX DANS LA LANGUE COPTE?

LETTRE A M. REVILLOUT,

PAR

MGR. BSCIAI,

ÉVÊQUE COPTE[1].

En 1880, je publiai les fragments thébains du livre des Proverbes, tels que nous les ont conservés les manuscrits du musée Borgia. Dans la préface que je mis en tête de ces fragments, je recommandai aux savants qui s'adonnent à l'étude de la langue copte les ma-

1) Mgr. Bsciai a publié, en 1880, dans la *Revue Égyptologique* de M. Revillout les fragments thébains des Proverbes. M. Revillout, en imprimant ce travail *(Rev. Égypt.*, 2e année, no IV), l'a accompagné de

nuscrits du même genre conservés au musée de Naples et j'émis le vœu qu'on publiât un nouveau dictionnaire renfermant tous les mots de cette langue. M. E. Revillout trouva que l'œuvre serait inutile; il pensait que tous les mots coptes étaient contenus dans le dictionnaire de Peyron, et il ajouta à mon article quelques notes pour défendre sa manière de voir. Lorsque je lus ces remarques, l'idée me vint de démontrer mon assertion, afin qu'on ne fût pas tenté de croire que je me retractais;. jusqu'ici l'occasion m'avait manqué, mais comme elle se présente à moi, je la saisis et j'adresse cette lettre à M. Revillout.

Monsieur,

Je me garderais bien de vous adresser cette lettre, si, dans les notes que vous avez un peu hâtivement ajoutées à ma publication, vous n'aviez semblé me défier. Je connais votre force et j'avoue mon insuffisance; cependant l'amour de la science s'emporte en moi, je ne voudrais pas que l'étude d'une langue qui doit m'être et qui m'est si chère pût souffrir de vos assertions, et c'est pourquoi je vous adresse cette lettre. Que si vous me disiez que je n'ai pas voix au chapitre, je vous renverrais aux louanges, imméritées d'ailleurs, que vous avez bien voulu me donner; et de toute façon, vous seriez obligé d'écouter mon témoignage. D'ailleurs qu'importe? Le public savant jugera.

Il y a dix ans, je vous aurais concédé tout ce que vous avez nié; mais, depuis cette époque, j'ai continuellement feuilleté les manuscrits de la Bibliothèque vaticane, j'ai comparé les textes et les mots, j'ai même parfois copié des manuscrits entiers, et cette étude m'a conduit à un résultat emendiamétralt opposé au vôtre. Je sais par vos publications que vous avez lu et copié ces mêmes manuscrits; mais vous n'avez pas eu, pour les étudier, les mêmes loisirs que moi, et beaucoup de choses vous ont échappé. Par exemple, avez-vous jamais observé comment on faisait le point d'interrogation[1]? De même pour le nom de Dieu, ⲫ̅ϯ̅: dans tous les manuscrits memphitiques anciens au Vatican, excepté dans la vie de Jean le nouveau, il est marqué d'un trait. Comme vous n'avez jamais fait observer ces détails, j'en conclus qu'ils vous ont échappé et probablement d'autres encore avec eux.

J'ai lu les ouvrages de Kircher et de Wilkins : plus on corrige de fautes chez ces auteurs, plus l'on en trouve. Le premier a voulu expliquer les mots coptes par l'arabe qu'il connaissait, aussi ce qu'il a imprimé fourmille d'erreurs; le second a réuni ensemble les fautes de plusieurs manuscrits. Leurs œuvres peuvent-elles servir de pierre de touche pour le copte après avoir lu l'ouvrage de Zoëga? Non, sans doute, et pour vous répondre point par point, j'aurai recours aux manuscrits eux-mêmes.

---

quelques notes contre lesquelles Mgr. Bsciai protesta au nom de la science. Étant à Rome, au mois de novembre 1884, j'eus l'occasion de voir Mgr. Bsciai et d'admirer ses connaissances; il me parla de cette lettre, et je lui promis de la faire imprimer dans le *Recueil,* après l'avoir traduite du latin en français (E. Amélineau).

1) Dans presque tous les manuscrits du Vatican le signe d'interrogation est ainsi formé C quand il précède la phrase; il est écrit ·/. quand il se trouve à la fin (cf. *Cod. Vat.,* 68, fol. 122). Le signe C se trouve quelquefois seul avant l'interrogation : ainsi «ⲥ ⲛⲱⲡⲉ ⲡⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ» *(Cod. Vat.,* 68, fol. 168). Ce signe se trouve quelquefois placé après l'interrogation : ainsi ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲛⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲣⲟⲓ ⲥ ⲧⲱⲟⲩⲛ, etc. *(Cod. Vat.,* 58, fol. 127). On le trouve aussi souvent à la marge avant l'interrogation. Le signe ·/. n'est placé qu'à la fin de la phrase interrogative. Ainsi : ⲛ̀ⲁϣ ⲛ̀ⲣⲏϯ ϯⲛⲁϣⲟⲛϥ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲛ ⲉⲧⲁϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ ϩⲁⲣⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲧⲱⲃϩ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ·/. *(Cod. Vat.,* 58, fol. 127). Ce signe indique aussi très souvent la fin de la phrase.

I.

Dans son dictionnaire, lorsque M. Peyron a rencontré des formes passives, il les a fait suivre de ces mots *absolute et cum suffixis :* le plus souvent, en effet, les racines verbales qui prennent les suffixes ont un sens actif, et sans suffixes, elles sont passives, c'est-à-dire prise d'une manière absolue.

Après cette remarque qu'il était utile de faire pour l'intelligence de ce qui va suivre, je dois dire que les manuscrits du Vatican et du musée Borgia m'ont fourni les formes suivantes : ⲑⲟⲩⲝ, avec les suffixes ⲑⲟⲝ; quand le verbe régit l'accusatif, ⲑⲉⲝ; au passif, ⲑⲟⲝ. Voici quelques exemples : ⲉⲣⲉ ⲡⲙⲉⲣϩ ⲑⲟⲝ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ[1]; ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲛⲁϣ ⲑⲟⲝ[2]; ⲟⲩⲥⲟⲩⲣⲓ ⲉⲥⲑⲟⲝ ⲉⲣⲟϥ[3].

Je sais très bien que parfois la racine verbale a la signification passive sans en avoir la forme, comme la racine ⲃⲱⲗ; mais la forme ⲃⲏⲗ en a la forme aussi bien que la signification. De même ϫⲱⲛ et ϫⲏⲛ, etc. Pour ne pas multiplier ces exemples, je dois déterminer ici quelques règles des changements internes que subit la radicale en prenant le sens passif, et vérifier les règles par des exemples.

1) Dans les verbes qui se terminent par deux consonnes et qui ont ⲟⲩ comme voyelle nécessaire d'appui, cette voyelle perd le ⲩ pour prendre les suffixes; au passif, cette même voyelle éprouve le même changement, comme elle se change en ⲉ devant l'accusatif. Ainsi :

ⲑⲟⲩⲝ, avec suffixe ⲑⲟⲝ ou ⲑⲟⲛⲥ; avec l'accusatif ⲑⲉⲝ; au passif ⲑⲟⲝ			ⲛⲟⲩⲧϥ	passif	ⲛⲟⲧϥ
ⲙⲟⲩⲗϧ	passif	ⲙⲟⲗϧ	ⲛⲟⲩϣⲧ	»	ⲛⲟϣⲡ
ⲙⲟⲩⲗϫ	»	ⲙⲟⲗϫ	ⲛⲟⲩϫϧ, ⲛⲟⲩϫ̅ϭ	»	ⲛⲟϫϧ, ⲛⲟϫ̅ϭ
ⲛⲟⲩⲧⲙ̅, ⲛⲟⲩⲧⲉⲙ	»	ⲛⲟⲧⲙ̅, ⲛⲟⲧⲉⲙ	ϫⲟⲩⲛ̅ⲣ, ϫⲟⲩⲛⲉⲣ	»	ϫⲟⲛ̅ⲣ, ϫⲟⲛⲉⲣ
ⲙⲟⲩⲛⲕ	»	ⲙⲟⲛⲕ	ϫⲟⲩⲛϩ	»	ϫⲟⲛϩ

2) Les verbes monosyllabiques ou dissyllabiques qui ont ⲱ pour voyelle au lieu de ⲟⲩ, suivent la même règle; au passif ⲱ se change en ⲟ. Ainsi :

ⲟⲩⲱⲧⲉⲛ, avec suffixe ⲟⲩⲟⲧⲛ(ⲉ); avec l'accusatif ⲟⲩⲉⲧⲉⲛ; passif ⲟⲩⲟⲧⲉⲛ			ⲥⲱⲣⲉⲙ	passif	ⲥⲟⲣⲉⲙ
			ⲥⲱⲧⲡ	»	ⲥⲟⲧⲡ
ⲟⲩⲱⲛϩ	passif	ⲟⲩⲟⲛϩ	ⲥⲱϫⲡ	»	ⲥⲟϫⲡ
ⲟⲩⲱϣⲉⲙ	»	ⲟⲩⲟϣⲉⲙ	ⲱⲗⲕ	»	ⲟⲗⲕ
ⲟⲩⲱϣⲥ	»	ⲟⲩⲟϣⲥ	ⲱⲣⲉⲃ	»	ⲟⲣⲉⲃ
ⲣⲱⲕϩ	»	ⲣⲟⲕϩ	ⲱⲧⲡ	»	ⲟⲧⲡ
ⲣⲱⲧⲉⲃ	»	ⲣⲟⲧⲉⲃ	ϧⲱⲧⲉⲃ, ϧⲱⲧ̅ⲃ	»	ϧⲟⲧⲉⲃ, ϧⲟⲧ̅ⲃ
ⲣⲱϫⲡ	»	ⲣⲟϫⲡ	ϩⲱⲧⲡ	»	ϩⲟⲧⲡ
ⲥⲱⲛϩ	»	ⲥⲟⲛϩ			

Les dérivés suivent la même règle; exemples : ⲥⲱϣϥ, ϣⲱϣϥ; passif ⲥⲟϣ̅ϥ, ϣⲟϣ̅ϥ; ϧⲱⲕϩ, passif ϧⲟⲕϩ.

1) *Cod. Vat.*, 66, vie de Théodore l'Oriental.
2) *Cod. Vat.*, 63, vie de St Georges.
3) *Cod. Vat.*, 69, vie de St Pacôme.

3) Les verbes qui ne se terminent que par une consonne et sont monosyllabiques, changent leur voyelle ⲱ ou ⲟⲩ en ⲏ, au passif. Ainsi :

ⲃⲱⲗ, avec suff. ⲃⲟⲗ, avec acc. ⲃⲉⲗ; pas. ⲃⲏⲗ			ⲫⲱⲧ	passif	ⲫⲏⲧ
ⲕⲱⲧ	passif	ⲕⲏⲧ	ϣⲱⲕ	»	ϣⲏⲕ
ⲙⲟⲩⲛ	»	ⲙⲏⲛ	ϣⲱⲧ	»	ϣⲏⲧ
ⲙⲟⲩⲣ	»	ⲙⲏⲣ	ϣⲱϥ	»	ϣⲏϥ
ⲣⲱⲧ	»	ⲣⲏⲧ	ϧⲱⲕ	»	ϧⲏⲕ
ⲧⲱϩ	»	ⲧⲏϩ	ϫⲱⲕ	»	ϫⲏⲕ

4) Les verbes qui se terminent par deux consonnes, même si l'une de ces dernières s'appuie sur une voyelle, changent les voyelles ⲱ et ⲟ de la première syllabe en ⲁ au passif, si l'avant-dernière consonne est ϣ, ϧ ou ϩ. Il en faut dire autant des monosyllabes qui deviennent dissyllabes, s'ils ont un des trois lettres ϣ, ϧ ou ϩ. Ainsi :

ⲑⲱϩⲉⲙ, avec suffixe ⲑⲁϩⲙ(ⲉ); avec l'accusatif ⲑⲁϩⲉⲙ; au passif ⲑⲁϩⲉⲙ			ⲥⲱϧⲉⲙ	passif	ⲥⲁϧⲉⲙ
			ⲥⲱϩ̄ⲣ, avec l'ac. ⲥⲉϩ̄ⲣ,	»	ⲥⲁϩⲣ
ⲗⲱϧⲉⲙ	passif	ⲗⲁϧⲉⲙ	ⲧⲱϩⲙ	»	ⲧⲁϩⲙ
ⲛⲟϩⲉⲃ	»	ⲛⲁϩⲉⲃ	ⲧⲱϩⲥ, ⲑⲱϩⲥ	»	ⲧⲁϩⲥ, ⲑⲁϩⲥ
ⲛⲟϩⲉⲙ	»	ⲛⲁϩⲉⲙ	ⲫⲱϣⲉⲛ	»	ⲫⲁϣⲉⲛ
ⲣⲱϩⲉ	»	ⲣⲁϩⲉ	ϫⲱϩⲙ, ϭⲱϧⲉⲙ	»	ϫⲁϩ̄ⲙ, ϭⲁϧⲉⲙ
ⲣⲱϧⲧ, ⲣⲱϩ̄ⲧ	»	ⲣⲁϧⲧ, ⲣⲁϩ̄ⲧ			

Il faut en excepter la racine thébaine ⲥⲱϩ̄ⲙ dont la forme passive est ⲥⲟϩ̄ⲙ.

5) Les verbes monosyllabiques devenus dissyllabiques changent au passif la voyelle de leur première syllabe en ⲟ. Ainsi :

ⲃⲁⲥ, ⲃⲓⲥⲓ	passif	ⲃⲟⲥⲓ	. . . . . .	passif	ⲧⲟⲥⲉ *(tortas, de filo)*
ⲓⲃⲓ	»	ⲟⲃⲓ	ⲫⲉⲣ, ⲫⲓⲣⲓ	»	ⲫⲟⲣⲓ, ⲡⲟⲣⲉ[2]
ⲓⲛⲓ	»	ⲟⲛⲓ	ⲫⲁⲥ, ⲫⲓⲥⲓ	»	ⲫⲟⲥⲓ, ⲡⲟⲥⲉ
ⲗⲟⲃ, ⲗⲓⲃⲓ	»	ⲗⲟⲃⲓ, ⲗⲟⲃⲉ et ⲗⲟⲟⲃⲉ	ϣⲓⲁⲓ	»	ϣⲟⲓ
ⲙⲁⲥ, ⲙⲓⲥⲓ	»	ⲙⲟⲥⲓ, ⲙⲟⲥⲉ[1]	ϣⲁⲃ, ϣⲓⲃⲓ	»	ϣⲟⲃⲓ, ϣⲟⲃⲉ
ⲣⲁⲕ, ⲣⲓⲕⲉ	»	ⲣⲟⲕⲉ	ϧⲁⲥ, ϧⲓⲥⲓ	»	ϧⲟⲥⲓ, ϩⲟⲥⲉ
ⲧⲁ, ϯ	»	ⲧⲟⲓ, ⲧⲟⲉ	ϫⲁⲥ, ϫⲓⲥⲉ, ϭⲟⲥ, ϭⲓⲥⲓ	»	ϫⲟⲥⲉ, ϭⲟⲥⲓ

Il faut se reporter à la règle précédente, et l'on peut ajouter encore ces nouveaux exemples :

ⲁϣ, ⲓϣⲓ	passif	ⲁϣⲓ, ⲁϣⲉ
ⲑⲁϧ, ⲑⲓϧⲓ	»	ⲑⲁϧⲓ, ⲧⲁϩⲉ
ⲙⲁϣ, ⲙⲓϣⲓ	»	ⲙⲁϣⲓ, ⲙⲁϣⲉ

Ici ⲁ au lieu de ⲟ, à cause de la présence des lettres ϣ, ϧ et ϩ. Cependant ⲥⲁⲧ, ⲥⲓϯ fait au passif ⲥⲁϯ et ⲥⲏϯ et en thébain ⲥⲁⲧⲉ; ϣⲉⲧ, ϣⲱϯ fait ϥⲏϯ.

---

1) *Genèse*, XXXIII, 13.
2) *Luc*, XIII, 19.

6) Les autres monosyllabes ou dissyllabes, même les dissyllabes provenant d'une racine primitivement monosyllabique, font leur passif en ⲱⲟⲩ. Ainsi :

ⲁⲥⲓⲁⲓ	passif	ⲁⲥⲓⲱⲟⲩ	ⲡⲉⲣ, ⲡⲉⲓⲣⲉ	passif	ⲡⲉⲣⲓⲱⲟⲩ
ⲓⲁ, ⲓⲱ	»	. . . . . .	ⲥⲁⲓ	»	ⲥⲁⲓⲱⲟⲩ
ⲕⲛ̄ⲛⲉ, ⲕⲉⲛⲓ	»	Th. ⲕⲓⲱⲟⲩ, M. ⲕⲉⲛⲓⲱⲟⲩ	ⲫⲉⲣ, ⲫⲓⲣⲓ	»	ⲫⲉⲣⲓⲱⲟⲩ

7) Les verbes composés avec ⲉⲧ, ⲧⲁ *(dare)*, ont leur forme passive en ⲏⲟⲩⲧ, en thébain ⲏⲩ. Ainsi :

ⲧⲁⲓⲟ	passif	ⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲓⲏⲩ	ⲧⲥⲁⲃⲟ	passif	ⲧⲥⲁⲃⲏⲟⲩⲧ
ⲧⲁⲕⲟ	»	ⲧⲁⲕⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲕⲏⲩ	ⲧⲁⲥⲑⲟ	»	ⲧⲁⲥⲑⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲥⲧⲏⲩ
ⲧⲁⲗϭⲟ	»	ⲧⲁⲗϭⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁⲗϭⲏⲩ	ⲧⲁϫⲣⲟ	»	ⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ, ⲧⲁϫⲣⲏⲩ
ⲧⲁⲛϧⲟ	»	ⲧⲁⲛϧⲏⲟⲩⲧ	ⲧϭⲁⲓⲉ	»	ⲧϭⲁⲓⲏⲩ, etc.

8) Les autres composés dissyllabiques, et même les monosyllabes qui commencent par deux consonnes, suivent la règle précédente au passif, et changent leur dernière voyelle en ⲏⲟⲩⲧ, en thébain ⲏⲩ et quelquefois ⲏⲩⲧ. Ainsi :

ⲗⲁⲗⲟ et av. l'acc. ⲗⲁⲗⲉ,	passif	ⲗⲁⲗⲏⲟⲩⲧ	ⲥⲁϩⲛⲓ	passif	ⲥⲁϩⲛⲏⲟⲩⲧ
ⲥⲁⲃⲟ	»	ⲥⲁⲃⲏⲟⲩⲧ, ⲥⲁⲃⲏⲩⲧ	ϫⲣⲟ	»	ϫⲣⲏⲩⲧ
ⲥⲉⲃⲓ	»	ⲥⲉⲃⲏⲟⲩⲧ, ⲥⲉⲃⲏⲩⲧ	ϭⲁⲗⲟ	»	ϭⲁⲗⲏⲟⲩⲧ
ⲥⲉⲙⲛⲓ	»	ⲥⲉⲙⲛⲏⲟⲩⲧ	ϭⲛⲟ	»	ϭⲛⲏⲟⲩⲧ
ⲉⲭⲁⲓ, ⲉⲭⲉ	»	ⲉⲭⲏⲟⲩⲧ	ϭⲣⲟ, ϫⲣⲟ	»	ϭⲣⲏⲟⲩⲧ, ϫⲣⲏⲟⲩⲧ
ⲥϧⲁⲓ, ⲥϧⲉ	»	ⲥϧⲏⲟⲩⲧ	ϭⲉⲣⲟ	»	ϭⲉⲣⲏⲟⲩⲧ

Il faut y ajouter ⲧⲁⲕⲟ qui, bien que composé, fait ⲧⲁⲕⲏⲩⲧ[1].

9) Les autres monosyllabes qui se terminent en ⲁⲓ, ⲉⲓ ou en ⲉ, ⲓ, ⲟ et ⲟⲩ, changent les dernières voyelles, s'il y en a deux, en ⲏⲟⲩ et en ⲏⲩ pour le thébain[2]. Ainsi :

ⲟⲩⲉⲓ, théb. ⲟⲩⲉ,	passif	ⲟⲩⲏⲟⲩ, théb. ⲟⲩⲏⲩ	ϩⲉ (th.)	passif	ϩⲏⲟⲩ m., et th. ϩⲏⲩ
ⲥⲉ, ⲥⲓ, ⲥⲟ, ⲥⲱ	»	ⲥⲏⲟⲩ et th. ⲥⲏⲩ	ϫⲉ, ϫⲓ, ϫⲟ, ϫⲱ	»	ϫⲏⲩ
ϣⲓ, ϣⲓⲁⲓ	»	ϣⲏⲟⲩ	ϭⲉ, ϭⲓ, ϭⲱ	»	ϭⲏⲟⲩ

10) Les verbes redoublés, c'est-à-dire à racine géminée, transportent la voyelle de la première syllabe à la seconde, et réciproquement; mais l'ⲟ de la première syllabe s'allonge en ⲱ au passif. Les verbes de cette sorte étant très nombreux, je ne citerai que peu d'exemples :

ⲑⲟⲙⲧⲉⲙ	passif	ⲧⲉⲙⲑⲱⲙ	ϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ	passif	ϣⲧⲉⲣⲑⲱⲣ
ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ	»	ⲥⲉⲗⲥⲱⲗ	ϣⲟⲣϣⲉⲣ	»	ϣⲉⲣϣⲱⲣ
ⲥⲗⲟϫⲗⲉϫ, ⲥⲗⲟϭⲗ̄ϭ	»	ⲥⲗⲉϫⲗⲱϫ et ⲥⲗ̄ϭⲗⲱϭ	ϩⲟⲛϩⲉⲛ	»	ϩⲉⲛϩⲱⲛ

Il faut joindre à ces verbes quelques autres racines qui se comportent de la même manière : ⲟⲩⲟⲥⲑⲉⲛ, passif ⲟⲩⲉⲥⲑⲱⲛ; ⲥⲱⲟⲩⲛ, passif ⲥⲟⲩⲱⲛ; ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ, passif ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ; ⲧⲟⲛⲧⲛ̄ (th.), passif ⲧⲛ̄ⲧⲱⲛ.

1) *Ezéchiel*, XX, 44.
2) Cf. la règle 4.

11) D'autres racines prennent un ⲧ à la fin au passif; d'autres éprouvent une transposition des consonnes d'une syllabe à une autre : presque toujours les voyelles éprouvent un changement, et surtout ⲁ se change en ⲟ. Voici des exemples :

ⲥϩⲟⲩⲟⲣ, avec suffixe ⲥϩⲟⲩⲱⲣ; suivi de l'accusatif ⲥϩⲟⲩⲉⲣ; au passif ⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ.

ϣⲁⲛϣ, avec suffixe ϣⲁⲛⲟⲩϣ; suivi de l'acc. ϣⲁⲛⲉϣ; au passif ϣⲁⲛⲟⲩϣⲧ et ϣⲁⲛⲉⲩϣ. Th. ⲥⲁⲛⲁϣⲧ[1].

ϣⲟⲣϣⲣ̄, au passif ϣⲉⲣϣⲟⲣⲧ (th.).

ⲧⲟⲛⲑⲉⲛ, ⲧⲟⲛⲧⲛ̄, ⲧⲟⲛⲧⲉⲛ; avec suffixe ⲑⲉⲛⲑⲱⲛ ou ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ et en thébain ⲧⲛⲧⲱⲛ; suivi de l'acc. ⲧⲉⲛⲑⲉⲛ, ⲧⲉⲛⲑⲱⲛ, ⲧ̄ⲛⲧⲉⲛ (th.), au passif ⲧⲉⲛⲑⲱⲛⲧ.

De même les verbes ⲥⲱⲟⲩⲛ et ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ admettent les deux formes devant l'accusatif, ⲥⲟⲩⲉⲛ et ⲥⲱⲟⲩⲛ, ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ et ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ[2]. ⲥⲙⲟⲩ fait au passif ⲥⲙⲁⲙⲁⲧ et en thébain ⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ. Les exemples suivants se rapportent plus particulièrement à la règle :

ⲙⲕⲁϩ	passif	ⲙⲟⲕϩ	ⲥⲟⲃⲕ	passif	ⲥⲃⲟⲕ
ⲙⲗⲁϧ	»	ⲙⲟⲗϧ	ⲥⲟⲃϯ	»	ⲥⲉⲃⲧⲱⲧ
ⲛⲁϣⲧ	»	ⲛ̀ϣⲟⲧ	ϣⲁⲓ	»	ⲟϣ
ⲛⲁϩϯ	»	ⲛϩⲟⲧ	ϣⲙⲁ	»	ϣⲟⲙ
ⲟⲩⲃⲁϣ	»	ⲟⲩⲟⲃϣ	ϣⲗⲁϩ	»	ϣⲟⲗϩ
ⲟⲩϫⲁⲓ	»	ⲟⲩⲟϫ	ϩⲟⲗϫ	»	ϩⲗⲟϫ
ⲥⲉⲙⲛⲓ	»	ⲥⲙⲟⲛⲧ	ϩⲟⲣϣ	»	ϩⲣⲟϣ

12) D'autres formes verbales prennent au passif la désinence ⲱⲟⲩⲧ. Voici les quelques exemples que j'ai pu recueillir :

ⲕⲉⲛⲓ	passif	ⲕⲉⲛⲓⲱⲟⲩⲧ	ⲫⲉⲣⲓ	passif	ⲫⲉⲣⲓⲱⲟⲩⲧ
ⲙⲟⲩ	»	ⲙⲱⲟⲩⲧ	ϩⲓ	»	ϩⲓⲱⲟⲩⲧ
ⲥⲙⲟⲩ	»	ⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ			

Comme on a pu le voir dans les exemples précités, certains verbes ont deux désinences passives; il ne faut pas s'en étonner, car les substantifs ont parfois deux pluriels, comme ⲁⲙϣⲉ, pl. ⲁⲙϣⲏⲟⲩ et ⲁⲙϣⲏⲟⲩⲓ; ⲃⲉⲭⲉ, pl. ⲃⲉⲭⲏⲟⲩ et ⲃⲉⲭⲏⲟⲩⲓ; ⲉϩⲉ, pl. ⲉϩⲏⲟⲩ et ⲉϩⲱⲟⲩ; ⲛⲓ, pl. ⲛⲟⲩ et ⲛⲟⲩⲓ; ⲣⲉⲙϩⲉ, pl. ⲣⲉⲙϩⲉⲩ et ⲣⲉⲙϩⲏⲟⲩⲓ.

Tout ce qui précède a rapport aux formes passives; il faut maintenant dire quelques mots de l'emploi du passif.

Les formes passives s'emploient surtout au participe avec ⲉⲧ, ⲉϥ, ⲉⲥ, ⲉⲩ, ⲉⲣⲉ, etc., comme je l'ai remarqué souvent dans les manuscrits qui m'ont fourni les exemples cités. Il s'emploie aussi quelquefois aux autres temps. Par exemple : ϩⲉⲛ ⲁϩⲱⲱⲣ ⲉⲩⲥⲟⲧⲡ ⲉⲩⲙⲏⲣ ⲉ̀ ϩⲉⲛⲛⲟⲩϩ : θησαυροι ἔκλεκτοι δεδεμένοι σχοινίοις[3]. — ⲧⲉⲧⲛϩⲓⲏ ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ : ἡ ὁδὸς ὑμῶν κατευθύνει[4]. — ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲉⲓⲁϣⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ[5]. — ⲉⲕⲉⲉⲙⲓ ϫⲉ ⲁϥⲫⲟⲛϩ ⲛϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲙⲡⲁⲓⲣⲏϯ : εἰδὼς ἐξέστραπται ὁ τοιοῦ-

1) Cf. la règle 4.
2) Cf. la règle 10.
3) *Ezéchiel*, XXVII, 24.
4) *Ezéchiel*, XVIII, 25.
5) *Psaume*, XXXVII, 13. Cette phrase manque dans le texte grec.

τος[1]. — ⲛⲓϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲫⲟⲛϩ ⲙⲙⲏⲛⲓ[2]. — ⲡⲓⲇⲓⲱⲅⲙⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϥⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩϫⲓ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲟⲛ[3]. — ⲉⲣⲉ ⲛⲟⲩϫⲓϫ ⲫⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩⲧⲱⲃϩ[4]. — ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲟⲛⲉⲙ ⲉϫⲙ̄ ⲡϣⲁϫⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϥⲙⲟⲕϩ ⲛϩⲏⲧ[5]. — ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲉⲥⲕⲗⲁⲇⲟⲥ ϫⲟⲛⲧ ⲉⲗⲱⲕ[6]. — ⲛⲁϥⲣⲟⲕϩ ϧⲉⲛ ⲡϣⲁϩ : ἐκαίετο τῇ φλογί[7]. — ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϭⲛⲁϩ ⲱⲗⲡ ⲉⲃⲟⲗ[8]. — ⲛⲁϥⲏⲡ ϩⲱϥ ⲡⲉ[9]. — ⲙⲁⲥⲭⲏ ⲛⲉⲙⲁⲛ ⲡⲉ[10]. — ⲛⲁϥⲥⲉⲗⲥⲱⲗ ⲧⲏⲣϥ ⲡⲉ[11]. — ⲉⲛⲁϥⲥⲉⲗⲥⲱⲗ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧϧⲉⲗⲗⲟ[12]. — ⲁⲛϣⲁⲛⲫⲱⲧ ⲛⲛⲉⲕϧⲟⲥⲓ[13]. — ⲛ̄ⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲛ ⲛ̄ⲥⲓⲃ̄ⲧ-ⲥⲟϩ̄ⲙ[14]. — ⲉϥⲥⲁϩⲣ[15]. — ⲁϥⲟⲩⲟⲧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲱ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ ⲡⲁⲓ ⲉϩⲟⲟⲩ[16]. — ⲉϥⲉⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ[17] : ἔνδοξον ἔσται. — ⲉⲛⲁⲥⲟⲩⲟϣⲉⲙ ⲛ̄ϧⲏⲧⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ : φυρομένη μετὰ τῶν πονηρῶν ἐννοιῶν[18]. — ⲛⲏⲉⲧⲙⲁϣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲁⲩⲙⲁϣⲓ ⲛ̄ⲧⲉⲛϥⲓ ⲁⲛ[19]. — ⲁⲩⲑⲁⲙⲓⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲙⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲣⲏϯ ϩⲱⲛ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁⲙⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲫⲁⲓ[20]. — ⲑⲁⲓ ⲉⲧⲁϥⲥⲉⲙⲟⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲧⲥⲁⲃⲉ ⲉⲣⲟⲥ : *hanc suis discipulis constabilivit et docuit*[21]. — ϧⲉⲛ ⲡⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲓ ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲉ̀ϣⲉⲛϧⲓⲥⲓ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲕⲁⲧⲁ ⲡϣⲓ ⲛⲧⲉⲛⲙⲉⲧϫⲱⲃ[22]. — ⲉⲧⲁⲩⲣⲁⲃⲏⲟⲩⲧ ϧⲁϫⲱⲟⲩ[23]. — ⲁⲩⲏⲡ ⲉ̀ϩⲗⲓ[24]. — ⲛϣⲁϫⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲙ̄ⲙⲉ ⲥⲟϣ̄ϥ[25], etc.

Souvent, pour donner directement ou indirectement la signification passive à une forme verbale, on la fait précéder du verbe ϣⲱⲡ «γίνεσθαι, εἶναι, *esse, fieri*»; on ajoute alors la caractéristique du mode et du temps à la forme verbale, et on la fait suivre du participe passif de la dite forme. Voici des exemples : ϣⲱⲡⲓ ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲃⲏϣ, γυμναὶ γένεσθε[26]. — ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲓ ⲉⲥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ, φανερὰ ἔσται[27]. — ⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲣⲟⲃⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ ϩⲁⲛ ⲥⲟϩⲓ, ὑπεύθυνοι ἐγένοντο ἐλέγχοις[28]. — ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϭⲏⲡ ⲉ ϩⲉⲛ ϫⲡⲓⲟ[29]. — ⲉⲩⲉϣⲱⲡ ⲉⲩⲣⲟϫⲡ[30]. — ⲡⲓⲑⲙⲏⲓ ⲛⲛⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲉϥϫⲁⲓⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ[31]. — ϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲛⲁϩⲧⲉ, ἴσθι πεποιθὼς[32]. — ⲙⲡⲉⲣϣⲱⲡⲓ ⲉⲕⲃⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ, ἴσθι μὴ ἐκλυόμενος[33].

1) *Ep. ad Tit.*, III, 11, dans le ms. de Tuki au musée Borgia.
2) *Cod. Vat.*, 66. Homélie de St Grégoire de Nazianze.
3) *Cod. Vat.*, 62. Martyre de St Pierre d'Alexandrie.
4) *Cod. Vat.*, 69. Martyre de St Sérapion, évêque.
5) *Marc*, X, 22.
6) *Marc*, XIII, 28.
7) *Cod. Vat.*, 57, fol. 33.
8) *Cod. Vat.*, 68. Martyre de Lacar.
9) *Cod. Vat.*, 62. Sermon de St Evodius (ou Euchodius) sur la Ste Vierge.
10) *Ibid.*
11) *Cod. Vat.*, 63. Panégyrique de St Georges.
12) *Cod. Vat.*, 58. Martyre de St Polycarpe.
13) *Proverbes*, IV, 12. Ms. du musée de Borgia.
14) *Amos*, VIII, 8?
15) *Matthieu*, XII, 44.
16) *Cod. Vat.*, 66. Vie de Senuti.
17) *Isaie*, XXIV, 15.
18) *Cod. Vat.*, 57, l. 33.
19) *Isaie*, XXII, 2. D'après le ms. de Tuki au musée Borgia.
20) *Job*, XXXIII, 6.
21) *Euch.*, II, p. 323.
22) *Cod. Vat.*, 69. Vie de St Pacôme.
23) *Ibid.*
24) *Isaie*, XL, 17.
25) *Job*, VI, 25.
26) *Isaie*, XXXIII, 11.
27) *Isaie*, XXXIII, 9.
28) *Proverbes*, I, 23.
29) *Ibid.*
30) *Isaie*, XXXIII, 12.
31) *Job*, XXXVI, 17.
32) *Proverbes*, III, 3.
33) *Proverbes*, VI, 3.

II.

Des noms dérivés de lieu et d'instrument.

Toute racine verbale, première, secondaire ou redoublée, si on lui prépose l'article ⲛ, devient un nom masculin; exemples : ⲥⲁϫⲓ, *loqui*, ⲡⲥⲁϫⲓ, *sermo;* ϩⲱⲥ, *canere*, ⲡϩⲱⲥ *cantus;* ϣⲱϣ ou ϣⲱϣϥ, *contemnere*, ⲡϣⲱϣ ou ⲡϣⲱϣϥ, *contemptus;* ϩⲟϫϩⲉϫ, *comprimere*, ⲡϩⲟϫϩⲉϫ, *angustia;* ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ *ornare*, ⲡⲥⲟⲗⲥⲉⲗ *ornatus;* etc.

Il y a d'autres noms dérivés des verbes qui désignent le lieu ou l'instrument; je vais dire quelques mots de ces noms tout féminins que masculins. Ainsi : ⲡⲱϩ, *scindere;* ⲡⲡⲁϩϥ. *foramen, spelunca*, σπήλαιον, MINGARELLI, 262 : ⲧⲡⲁϩⲉ, σφαγή, θήρα.

ⲕⲟϩⲉⲃ, ⲕⲁϩⲃ, *conjungere;* ⲡⲕⲁϩⲃⲉϥ, *jugum;* ϯⲕⲁϩⲃⲓ.

ϫⲱⲕϩ, *pangere;* ⲡϫⲟⲟⲕⲉϥ (pour ⲡϫⲟⲕϩϥ)· *stimulus.*

ⲥⲃⲧⲉ, σκευάζειν; ⲡⲥⲟⲧⲃⲉϥ *instrumentum quodvis.* Cf. m. ⲥⲟⲟⲛⲉϥ du verbe ⲥⲱⲟⲩⲧⲉⲛ, à ce qu'il semble.

ⲟⲩⲱⲙ, *manducare;* ⲡⲟⲩⲟⲙϥ, *stabulum, præsepe;* ϯⲟⲩⲁⲙϯ, *cancer;* ⲧⲟⲩⲁⲙⲟⲟⲙⲉ, *gangrène.*

Les noms masculins sont très rares; il n'en est pas de même des noms féminins qui peuvent être ramenés à certaines règles que j'ai indiquées dans ma *Grammaire*[1]. Je cite quelques exemples.

ⲃⲱⲧⲥ; ϯⲃⲏⲧⲥⲏ, *hosticum.*

ⲗⲱϥ; ϯⲗⲉϥⲗⲓϥⲓ, *mica.*

ⲧⲉⲗⲧⲉⲗ; ϯⲧⲉⲗϯⲗⲓ, *gutta.*

ⲟⲩⲱϩ; ϯⲟⲩⲁϩⲟ (PEYRON à tort a lu ⲁϩⲟ), *diversorium, hospitium.*

ⲟⲩⲱϩⲉⲙ; ϯⲟⲩⲁϩⲙⲓ, théb. ⲧⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ (*Genèse*, VI, 14), *contignatio.*

ⲟⲩⲱⲥϥ, *abrogare;* ⲧⲟⲩⲁⲥϥⲉ, ἀργία.

ⲣⲓⲙⲓ; ϯⲉⲣⲙⲏ, *lacryma.*

ⲡⲱⲗϭ, *dividere, separare;* ⲡⲁⲗϭⲉ, *gleba* (PEYRON a lu ⲡⲟϭⲉ).

ⲉⲣⲟϥⲣⲃ; ⲧⲉⲥⲣϥⲣⲓⲃⲉ, ψιχίον (*Marc*, VII, 28).

ⲱⲃϣ; ⲧⲟⲃϣⲉ et ⲧⲟⲩⲃϣⲉ, memph. ϯⲉⲃϣⲓ, *oblivio.*

ⲱϭⲃ; ⲧⲁϭⲃⲉⲥ, *hyems?* On lit dans le livre de Job : ϣⲁⲣⲉⲡⲉϥⲕⲁϩ ϯⲟⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲟⲩⲁϭⲃⲉⲥ, ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁϣⲁⲁⲧϥ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩϭⲱⲃⲉ ⲛⲃⲣⲣⲉ[2].

ⲱⲧⲡ; ϯⲉⲧⲫⲱ, théb. ⲧⲉⲧⲡⲱ, *pondus, onus.*

ⲱϥⲧ, ϩⲱϥⲧ, ⲟϥⲧ et ⲟⲃⲧ; ϯⲓϥⲧ, ⲧⲉⲓϥⲧ, *clavus.*

ϣⲱⲗⲉⲙ; ⲧϣⲟⲗⲙⲉⲥ, χώνωψ.

ϣⲱⲛϥ; ⲧϣⲛϥⲉ, *squama*, λεπίς, *corium, pellis*, βύρσα.

ⲧⲱⲣ; ⲧⲧⲣⲁ, *commissura.*

ⲃⲱⲣ, ⲃⲉⲣ, *projicere*; ⲧⲉⲃⲉⲣⲱ, *procella, tempestas, vortex, gurges*, δίνη, καταιγίς.

ϣⲱⲡ, *suscipere;* ⲧϣⲟⲡⲉ, δοχή.

ϣⲱϥ; ϯϣϥⲱ, *cœmeterium.*

ϭⲟⲗϭⲉⲗ; ⲧϭⲉⲗϭⲉⲗⲧ, *morientis colluctatio.*

---

1) BSCIAI, *Grammaire*, p. 49 seqq.

2) *Job*, XIX, 9.

ϩⲱⲗ (redoubl. ϩⲟⲗϩⲗ̄); ⲧϩⲉⲗϩⲓⲗⲉ, théb. même sens que le précédent.

ϩⲉⲣ; ⲧⲉϩⲣⲱ *fornax.*

ϩⲱⲣ, *mulgere;* ⲧⲉϩⲣⲱⲧ, *torcular,* tout lieu où l'on exprime le jus du raisin.

ϫⲱⲗϩ̄, *haurire;* ⲧϫⲟⲗϩⲉ et ⲧϫⲟⲗⲉ, *haustrum.*

ϫⲱϫ, *coquere; torrefacere;* ϯϫⲁϫⲱ, *cremium, sartago.*

Comme on le peut voir dans ces exemples, et particulièrement au mot ⲱⲃϣ, certains verbes prennent deux formes ou deux désinences pour former les noms de lieu ou d'instrument; ainsi :

ⲥⲱⲣⲉⲙ; ⲧⲥⲉⲣⲙⲏ et ⲧⲥⲟⲣⲙⲉⲥ.

ϭⲱⲱⲗⲉ ou ϭⲟⲗ; ⲧⲉⲗϭⲱ, ἀγκαλίς et ⲧϭⲟⲟⲗⲉⲥ (*Job*, XXIV, 18).

III.

Vous avez dit aussi, Monsieur, qu'« il n'y a presque aucun mot nouveau non recueilli par Peyron et les autres lexicographes ». Mais beaucoup d'erreurs se sont glissées dans Peyron qu'il faut corriger, comme je l'ai fait souvent. En voulez-vous un exemple? A la page 219, col. 1, l. 25 de Peyron on lit : ⲥⲭⲓⲛ(ⲟⲩ) *lenitas, mollities cutis.* Rossi, p. 212. J'ai ouvert le livre de Rossi auquel Peyron avait ajouté foi et j'ai vu qu'il avait mal lu le manuscrit au Vatican et la *scala* de Kircher qu'il cite p. 372. En effet, Kircher à la page 312 écrit ⲉⲩⲭⲓⲛ (et non pas ⲥⲭⲓⲛ) ce qui est une faute pour ⲉⲩϫⲏⲛ; souvent la *scala* de Kircher écrit ϧ pour ϩ, ⲭ pour ϫ, ϣ pour ϭ et vice versa, ⲓ pour ⲏ, ⲏ pour ⲉ, etc. Rossi cite encore le *Cod. Vat.* 68, où on lit : ⲫⲏⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲣⲟⲛϩϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲥⲭⲓⲙ ϧⲉⲛϯⲩⲉⲉⲛⲛⲁ. Mais alors que devient ⲥⲭⲓⲛ qui a trouvé place dans le *Dictionnaire* de Peyron?

Au mot ⲛⲉϥ, Peyron dit à la page 173 de son *Dictionnaire* : « *Syllaba numeris præfixa quæ eos efficit temporales ac respondet græcæ desinentiæ* -αῖος; *sic* ⲛⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, τεταρταῖος, *quatriduanus*, Joh. XI, 39. » Tout ceci est très bien, mais il continue : « De là viennent les noms des jours de la semaine : ⲛⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, *feria quarta;* ⲛⲉϥϣⲟⲙⲧ, *feria tertia,* ⲛⲉϥⲥⲛⲁⲩ, *feria secunda.* Mingarel. 101. — *Præfixo in, fit* ⲉⲛⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, *quarta die,* Joh. XI, 17, ⲉⲛⲉϥⲇ̄ ⲛⲓⲉϩⲟⲟⲩ (*sic;* corr. ⲛⲉϩⲟⲟⲩ) m. *quarta die; ibid. Tum* ⲛⲉϥⲡⲁⲥⲧⲉ, ⲉⲛⲉϥⲡⲁⲥⲧⲉ, ⲙⲛⲉϥⲡⲁⲥⲧⲉ, etc. »

J'en demande bien pardon à ce savant, mais je ne peux admettre tout ce qui précède. En effet les noms des jours de la semaine se forment bien en préposant l'article masculin aux noms de nombre : ainsi, d'après l'office de la semaine sainte, ⲡⲉⲥⲛⲁⲩ, ⲡⲉϣⲟⲙⲛⲧ, ⲡⲉϥⲧⲟⲟⲩ, ⲡⲉϯⲟⲩ. *Cod. Borg.* 99, et en memphitique, d'après le même office, ⲡⲓⲥⲛⲁⲩ, le deuxième jour, le lundi, ⲡⲓϣⲟⲙⲧ, ⲡⲓϥⲧⲟⲟⲩ, ⲡⲓϯⲟⲩ : en arabe c'est la même chose. Voici des exemples : ϯⲛⲟⲩ ϫⲉⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲉⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲙⲡⲓⲇ̄ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ⲡⲓⲕⲉⲃ̄ : Maintenant donc il n'est pas permis de jeûner le mercredi et encore le lundi[1]. — ⲁⲣⲉⲧⲉⲛϣⲁⲛⲉⲣⲛⲏⲥⲧⲉⲩⲓⲛ ⲓⲉ ⲛⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲉϩⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̄ ⲓⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲋ̄ : ἐὰν νηστεύσητε ἢ κοίψητε ἐν ταῖς πέμπταις ἢ ἐν ταῖς ἑβδόμαις, si vous jeûnez ou si vous pleurez le mercredi et le vendredi[2], car il faut commencer à compter à partir du samedi, puisqu'il s'agit des juifs. Ainsi donc, l'exemple cité par Peyron d'après Mingarelli, p. 101, ne prouve

1) *Cod. Vat.*, 69. Vie de St Pacôme.

2) *Zacharie*, VIII, 5.

pas ce qu'il dit, mais prouve seulement que les moines, dont il s'agit, jeûnaient les uns quatre jours, les autres trois, les autres deux, ou même la semaine entière, en exceptant toutefois le samedi et le dimanche, jours auxquels ils prenaient de la nourriture.

Cette manière de parler est très usitée en Égypte, et les Arabes s'en servent encore maintenant. Ainsi : ⲉⲧⲁⲥⲓ ⲇⲉ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲅ̅ ⲉⲥⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲑⲟⲩⲱⲙ, signifie, elle n'avait pas mangé depuis trois jours[1]. De même on lit dans les Actes des Apôtres : ⲁⲛⲓ ϣⲁⲣⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲣⲱⲁⲥ ⲙⲡⲉⲛⲉ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲍ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ[2]; aucun interprète n'a traduit par le jeudi (5e jour de la semaine) ⲙ̀ⲡⲉⲛⲉ̅, mais par le 5e jour. De même : ⲁⲛⲓ ⲉⲡⲉⲛⲃ̅[3] ⲉ̀ⲡⲟⲛⲧⲓⲟⲗⲟⲥ. — Autres exemples : ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϫⲱⲣϩ ⲛ̀ⲥⲟⲩⲛ̅ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲑ̅ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ . . . . . ⲉⲧⲉ ⲥⲟⲩⲍ̅ ⲙ̀ⲫⲁⲙⲉⲛⲱⲑ ⲡⲉ[4]. — ⲟⲩⲟϩⲙⲡⲓⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲟϥ ⲡⲉϥⲃ̅ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲧⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲟⲛ ϣⲁ ⲡⲉϥⲣⲁⲥϯ[5] — ϩⲏⲡⲡⲉ ⲡⲉⲛⲃ̅ ⲡⲉ ⲫⲟⲟⲩ[6].

Les deux exemples suivants donneront encore une plus ample lumière : ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲙⲁϩⲅ̅ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲁⲥⲓⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉϥϣⲱⲛⲓ[7] — ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲡⲉϥⲙⲁϩⲅ̅ ⲛ̀ⲉϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲉⲧⲉ ⲛⲁⲓϣⲱⲡⲓ[8].

Il est donc évident que ⲡⲉϥ, ⲡⲉⲥ, ⲡⲉⲕ, etc. dans les exemples cités ne sont rien autre chose que le pronom possessif si connu : ⲡⲁ, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, ⲡⲉⲥ, etc. Le nom des jours s'obtient en mettant l'article ⲡⲓ devant les noms de nombre. Cependant l'expression ⲡⲉϥϥⲧⲟⲟⲩ, par exemple, répond bien au grec τεταρταῖος, en latin *quatriduanus*, mais en admettant une coutume connue précédemment : c'est une nuance toute différente du sens que lui prêtait PEYRON.

Le même savant a mis dans son dictionnaire le mot ϭⲱⲓ (que je prends la liberté de corriger en ϫⲓϭⲱⲓ [ⲟⲩ]) *cincinnus longus*, ou plutôt *cirrus capillorum*, touffe de cheveux, comme celle que les Arabes portent au sommet de la tête. De ce mot ont été formés des noms d'hommes, ϫⲓϫⲱⲓ, ϫⲓϭⲱⲓ et ϭⲓϭⲱⲓ : ⲁϥϫⲟⲥ ⲛϫⲉ ⲁⲃⲃⲁ ϭⲓϭⲱⲓ[9]. De ce mot viennent aussi sans doute par corruption les noms propres : ϯϭⲱⲓ, ϯⲧⲟⲩⲉ, ϯⲧⲟⲩⲏ[10]. Cela suffit pour montrer qu'il ne faut pas admettre sans examen tout ce que contiennent PEYRON et les autres lexicographes, car il s'est glissé dans leurs œuvres passablement d'erreurs. Examinons maintenant s'ils ont rassemblé tous les mots.

Je pourrais vous dire tout d'abord, Monsieur, que dans les diverses œuvres que vous avez publiées, il se trouve des mots nouveaux. Sans doute vous le saviez, mais vous ne vous l'êtes pas rappelé au moment opportun. Ainsi : ⲗⲁϣⲁⲛⲉ, ⲛⲟⲥⲉ, ⲛⲱϩ, ⲛⲟⲩϩⲣⲉ, ⲥⲭⲁⲧ ou plutôt ⲥⲭⲁⲁⲧ, ⲧⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ, ⲧⲉⲡⲛⲁ, ⲧⲣⲓⲙⲏⲥⲓⲟⲛ avec terminaison grecque[11], ⲧⲱⲣⲧ, ϣⲏⲁⲣ, etc. Mais qu'importe?

Moi-même, j'en ai trouvé un certain nombre dans mes recherches, sans compter les mots dérivés que je passe sous silence, et un assez grand nombre qui se trouvent dans les lexiques avec des contre-sens. Je vous demande la permission de vous en citer quelques-uns :

1) *Cod. Vat.*, 64. Vie de Macaire l'égyptien : lorsqu'elle arriva dans son troisième jour n'ayant pas mangé.
2) *Act. Apost.*, XX, 6. Nous arrivâmes à Troie dans notre cinquième jour, c'est-à-dire après cinq jours.
3) Un autre manuscrit donne ⲙⲡⲉⲛⲃ̅. — *Act. Apost.*, XXVIII, 13.
4) *Cod. Vat.*, 64. Vie de Mac.
5) *Cod. Vat.*, 69. Vie de St Pacôme.
6) *Cod. Vat.*, 61. Sermon d'Amphilochius.
7) *Cod. Vat.*, 69. Vie de St Pacôme.
8) *Luc*, XXIV, 21.
9) *Cod. Vat.*, 64. Vie de Macaire l'égyptien.
10) Cf. l'hébreu קַעֲקַע qui semble d'origine égyptienne.
11) C'est la troisième partie du *solidus* d'or, de latin *ter missus*. Il s'écrit encore ⲧⲣⲙⲓⲥⲏ, et en memphitique ⲑⲉⲣⲙⲏⲥⲓ.

ⲁⲑⲏⲛⲏⲉ (ⲧ) *mundus,* κόσμος. ⲡⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲉⲁϥⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡϩⲁⲉ ⲙⲡⲁⲑⲏⲛⲏⲉ ⲉⲧⲉ ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲡⲉ. *Homélie sur la nativité,* conservée à la bibliothèque de St Marc à Venise.

ⲁⲗⲟⲟⲩ (ⲟⲩ), *oculus,* ὀφθαλμός. ⲉⲛⲉ ⲟⲩⲉⲛϣϭⲟⲙ ⲉϣϫⲡⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲡⲉⲣⲕ̄ ⲛⲉⲧⲛⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉⲁⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ. (*Ep. aux Gal.,* IV, 15.) Cf. ⲗⲟⲟⲩⲉ.

ⲁⲗⲧⲕⲁⲥ (ⲟⲩ), μύελος. (*Job,* XXI, 24; XXXIII, 24.) — Memph. ⲁⲧⲕⲁⲥ.

ⲁⲙⲁϩⲧⲉ, εὐτυχεῖν, *felix esse.*

— ⲁⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ (ⲟⲩ), ἀτυχής, *infelix.* ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲟⲩⲁⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲡⲉ ⲕⲁⲛ ⲉϥϣⲁⲛⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲁⲛ. Un homme méchant est malheureux même s'il est heureux.

ⲁⲛϣⲧⲏⲩ, *respirare. Job,* IX, 18. Composé de ⲁⲛϣ pour ⲱⲛϣ.

ⲁⲍⲁⲣⲧⲥ (ⲧ), *anus, ustensile?* MINGARELLI, 260.

ⲁⲡⲁ (ⲟⲩ), *vis,* βία. De là :

— ⲉⲣⲁⲡⲁⲧⲟⲟⲧ, ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲁⲡⲁⲧⲟⲟⲧ, παραβιάζεσθαι. *Jon.,* I, 13, *ad Rom.,* XII, 18. MINGARELLI, 161. Corrigez le livre de la *Sagesse,* XIV, 17, ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲣⲁⲡⲁⲧⲟⲟⲧⲟⲩ, etc. Memph. ⲉⲣⲁⲩⲧⲟⲩ.

ⲁⲣⲓⲙ et ⲁⲣⲁⲣⲓⲙ, théb. et memph. *Halimum. Job,* XXX, 4.

ⲁϣⲏ (ⲟⲩ), κυψέλη. *Hag.,* II, 17.

ⲁϣⲡ (ⲡ), *curriculum?* ZOEGA, 580.

ⲁϫⲉ (ⲟⲩ), κροῦσμα, *ictus. Canons Apost.*

ⲁϭⲃⲉⲥ (ⲧ), *hyems?* vide supra.

ⲃⲁⲃⲱⲱ avec suff. *respicere,* ἐκπτύειν, ⲙⲡⲉⲧⲛⲥⲟϣϥ ⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉⲧⲛⲃⲁⲃⲱⲱϥ. *Ep. aux Gal.,* IV, 14.

ⲃⲩⲕⲏ(ⲡ), *subtemen,* κρόκη. ZOEGA, 581. ⲙⲛ̄ ⲡⲟⲩⲁⲧϩⲉ ⲙⲛ̄ ⲡⲃⲩⲕⲏ. *Lévitique,* XIII, 14, 49, etc.

ⲉⲓⲁⲁ (ⲧ), αὔρα. *Job,* IV, 18.

ⲉⲃⲣⲓⲉⲓⲙ; dans cette locution ⲙⲡⲟⲩⲛ̄ⲉⲃⲣⲓⲉⲓⲙ. ZOEGA, 476.

ⲉⲓⲁⲗ (ⲟⲩ), ἐξαλείπτρον. *Job,* XLI, 22.

ⲉⲙⲏ (ⲧ), *perfectio,* συντελεία, ⲧⲉϥⲟⲩϣⲏ ⲛⲣⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲥⲁⲛⲟ ⲛⲧⲉⲩⲉⲙⲏ (*sic. Eccl.,* XXXVIII, 31).

ⲉⲛⲩ (ⲟⲩ), M. ⲉⲛⲟⲩⲕ, *conyza. Isaie,* XV, 13. PEYRON écrit : ⲟⲩⲉⲛⲩ, ⲟⲩ est l'article.

ⲉⲛⲓⲙ, seq. ⲉ, *sortem mittere, sortiri. Psal.,* XXI, 18.

ⲓⲁⲁⲧ avec suff. *pertransire,* παρέρχεσθαι. *Amos,* VIII, 2.

ⲕⲁⲡ, ⲕⲱⲡ, *psallere, meditari? Cod. Borg.,* 108.

ⲕⲉⲉⲓⲣⲁ, βόθρος. *Amos,* IX, 7.

ⲗⲁ (ⲟⲩ), αἰτία, *causa. Job,* XVIII, 14.

ⲗⲉⲙⲏⲛϣⲉ, ⲗⲏⲙⲏⲛϣⲉ (ⲟⲩ), στρατηγός, δυνατός. I *Reg.,* XVII, 51. *Job,* XV, 24.

ⲗⲁⲥ (ⲟⲩ), *linum,* ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛ̄ⲗⲁⲥ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ. *Ezéchiel,* XL, 3.

ⲗⲱⲱⲥ (ⲡ), *fructus quidam. Can. Apost.,* 261.

ⲙⲉⲗⲱⲡⲉⲡⲱⲛ (ⲡ), *Can. Apost.,* 261.

ⲙⲁⲛⲉ suivi de l'acc., ⲁⲩⲙⲁⲛⲉ ⲛⲉϫⲏⲩ ⲉⲡⲉⲕⲣⲟ. *Luc.,* V, 11.

ⲙⲛ̄ⲧ avec suff. *Infigere. Job,* XIV, 10.

ⲙⲉϩⲥⲉ ou ⲛⲉϩⲥⲉ. *Lévitique,* XIII, 21.

ⲛ̄ⲛⲁ, ⲛ̄ⲛⲟ, *minime, nequaquam. Job,* XXXII, 9. *Matth.,* XXI, 30. De ce mot se forme le futur négatif.

ⲛ̄ⲡⲙⲟⲩ, χειροῦσθαι. *Job,* XXX, 24.

ⲟⲑⲉ (ⲧ), *via,* ὁδός.

ⲟⲩⲱⲙⲉ, ⲟⲩⲱⲱⲙⲉ, seq. ⲙ̄ avec les suff. réfléchis : *benevolus esse,* εὐνοεῖν. ϣⲱⲡⲉ ϭⲉ ⲉⲕⲟⲩⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲙⲛ̄ ⲡⲉⲧϫⲓϩⲁⲡ ⲛ̄ⲙⲙⲁⲕ ϩⲛ̄ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ. *Matth.,* V, 25. Le même texte se trouve dans un manus-

crit de Naples; WOIDE écrit ⲉⲕⲃⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ. Cf. ZOEGA, p. 592, qui explique ce mot par *succumbere,* ainsi que PEYRON dans son lexique. Il faut les corriger.

ⲟⲩⲱϭ (ⲡ), παραστάς, προστάς. *Ezéchiel,* XL, 14; XLI, 16, et ailleurs.

ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ, *proficisci,* καταβαίνειν. *Ezéchiel,* XXVI, 29. Il est mis pour ⲡⲉϩ et de là vient ⲫⲱⲉ, M. ⲧⲫⲉ et ⲧϩⲫⲉ.

ⲡⲁⲕⲉ, *attenuare,* λεπτύνειν. *Psal.,* XVII, 49. Dans PEYRON on trouve ⲡⲁⲕⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧ.

— ⲡⲟⲕ passif : *minutus esse. Exod.,* XVI, 14. ZOEGA, 520.

— ⲡⲟⲕ̄ϥ (ⲡ), *lamina, bractea, lana coacta, vellus,* πέταλον. *Exod.,* XXIX, 6. Ce mot se trouve dans PEYRON.

ⲡⲉⲡⲱⲛ (ⲡ), *pepo. Can. Apost.,* 261. Voir plus haut ⲙⲉⲗⲱⲡⲉⲡⲱⲛ.

ⲡϩⲛ̄ϩⲉ (pour ⲡⲉϩⲛ̄ϩⲉ, dans PEYRON au mot ⲡⲉϩ). *Ep. aux Gal.,* VI, 1. Dans deux manuscrits.

ⲡⲟϫ. ⲟⲩϩⲗ̄ⲗⲟ ⲉϥⲡⲟϫ, γέρων ἐραστής.

ⲡϫⲱ (ⲡ), *caro nervosa,* chair difficile à mâcher, στρίφνος. *Job,* XX, 18.

ⲣⲱ. Autres sens que ceux que l'on trouve dans PEYRON : δή, *quæso, obsecro, nunc, tamen, attamen,* ὅμως; *tunc, interim,* τέως; *autem, vero,* δέ; *ita,* τοῦτο, etc.

ⲣⲟⲃ (ⲧ), *castra,* παρεμβολή. I *Reg.,* XXIX, 4.

ⲣⲏϫ pour ⲣⲉϫ, *cunctari, tardare, differre. Act. Apost.,* XXIV, 22.

ⲥⲟⲩ (ⲡⲓ), en composition : ⲡⲉⲥⲟⲩⲛ̄ⲧⲟⲟⲩⲉ, le matin, *Lucifer.*

ⲥⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ, *solvi. Cod. Borg.,* 111.

ⲥⲟⲧ (comme ⲕⲟⲧ), *reverti.* (De là ⲧⲁⲥⲧⲟ.) *Job,* VII, 10; X, 18. *Psal.,* XXXVIII, 14; etc.

ⲥⲱϩ et ⲣ̄ⲥⲱϩ, *sordescere.* ZOEGA, 599, n° 92.

ⲥⲁⲓϩⲉ, εὐπροσωπεῖν. *Ep. aux Gal.,* VI, 12.

ⲥⲓϩⲉ, ἐκτρέπειν, ἀποχωρεῖν. *Tim,* VI, 20. *Luc,* V, 16.

— ⲥⲟⲟϩⲉ, ἀφιστάναι. *Psal.,* XXXVIII, 10; κατορθοῦν, ἀνορθοῦν. *Zacharie,* IV, 7. *Luc,* XIII, 13.

ⲥⲱϩⲙ̄ ⲉⲃⲟⲗ, ἐπίπτειν; ⲥⲁϩⲉⲙ, *demergi. Eccl.,* X. 10. *Amos,* VIII, 9.

ⲥⲁϩⲛ̄, *conducere, Exode,* XIX, 4.

ⲥⲱϭⲉ, *circumdare. Cod. Borg.,* 159.

ⲧⲱ — ϯⲧⲱ, συζητεῖν. *Marc,* XII. Erratum pour ϯⲧⲱⲛ dans les fragments publiés par M. AMÉLINEAU.

ⲧⲃⲏⲣ (ⲟⲩ). M. ⲫⲣⲏⲃ.

— ϯⲧⲃⲏⲣ, λακτίζειν. ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉⲩϯⲧⲃⲏⲣ. ZOEGA, 658.

ⲧⲁⲗⲃ (ⲟⲩ), *tesserarum lusus,* κύβος. *Can. Apost.* Memph. ⲧⲁⲗⲃⲁ. Peut-être est-ce une corruption du mot latin *tabula.*

ⲧⲙ̄ⲧⲙ̄, ἐπιβρίθειν. *Job,* XXIX, 4. ZOEGA, p. 520.

ⲧⲛⲟ, *permittere, sinere, appropinquare.* ZOEGA, p. 570.

ⲧⲟⲛϩ̄, *tangere,* ἅψασθαι, II *Reg.,* XIV, 10.

ⲧⲁⲛϩⲟ, ἀποστρέφειν, σώζειν, διασώζειν. *Job,* XXXVI, 12; XL, 9. *Isaie,* LIX, 1. *Zacharie,* IX, 9; II *Tim.* I, 9.

ⲧⲣⲓⲁ?, pass. ⲧⲣⲓⲱⲟⲩ, ⲛⲉⲩⲧⲣⲓⲱⲟⲩ ⲡⲉ, ἐθαμβοῦντο καὶ ἐφοβοῦντο. *Marc,* X, 32.

ⲧⲣ̄ⲧⲱ (ⲧ), σπιθαμή. *Isaie,* XL, 12.

ⲧⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ, *obstare. Judices,* I, 19.

ⲧⲟⲩⲛⲧ, *peculiaris esse. Exod.,* XIX, 5. Cf. Memph. ⲑⲟⲩⲛⲧ. ⲁϥⲁⲓⲧⲉⲛ ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲑⲟⲩⲛⲧ. *Missal. copt.,* p. ⲣ̄ⲉ. Cf. ⲥⲟⲩⲃⲏⲧ.

ⲧⲧⲉ.... ⲟⲥⲉ, διασείειν. ⲙⲛⲣⲧⲧⲉ ⲗⲁⲁⲩⲟⲥⲉ, μηδένα διασείσητε. *Luc,* III, 14 (pour ϯ avec l'acc.).

ⲧⲁϩ, συντρίβειν, *conterere. Marc,* XIV, 3. Memph. ϭⲁⲧ par métathèse.

ⲧⲁϩⲧ̄, *in angustiam redigi.* Zoega, p. 570. Memph. ⲧⲁⲧϩⲟ et ⲧⲁϩⲧⲟ.

ⲧⲁϫⲉ, *vastare* (de ⲧ et ϫⲁⲓⲉ), ἀφανίζειν. *Ezéchiel,* XIX, 7.

ⲧⲉϭⲧⲱϭ, πιέζεσθαι (de la racine ⲧⲁϩ). *Luc,* VI, 38.

ⲱⲛ ⲛ̄ϩⲏⲧ, εὐδοκεῖν, I *Corint.,* X, 5 dans Woide et plusieurs manuscrits du musée Borgia.

ⲱⲛϩ̄, *salvare,* I *Tim.* II, 4.

ⲱⲣϩ̄ (ⲡ), ζωή. *Job,* X, 22. Peut-être est-ce une faute pour ⲱⲛϩ.

ϣⲟ, *profecto, etiam,* ναί. *Matth.,* XVII, 25.

ϣⲟⲩⲉⲃⲉ, ϣⲟⲩⲉϥⲉ (ⲡ), *persea arbor. Cod. Borg.,* 148. (Memph. ⲡⲓϣⲃⲉ, *id.* 178 et *Cod. Vat.,* 63.)

ϣⲱⲗ, διαχεῖν, *Prov.,* XXIII, 32.

ϣⲁⲗⲟⲟⲩ (ⲟⲩ), *mola. Cod. Borg.,* 112.

ϣⲗⲱⲙ (ⲡ), *viride et molle olus,* en grec μολόχη, en arabe ملوخية, sorte de mauve connue des Égyptiens. Zoega, p. 477.

ϣⲱⲗϩ̄ (ⲟⲩ), *vallum,* χάραξ, متراس. *Luc,* XIX, 43.

ϣⲱⲙ, avec suff. ϣⲟⲙ, πλύνειν, en arabe غسل. *Lévitiq.,* XI, 25. 28. 40; XIX, 8, etc. et Ming. 241.

ϣⲓⲣⲉ (ⲡ), fruit de l'acacia que les Égyptiens appellent en arabe قرظ : on le fait sécher et on le concasse, puis on en frotte la peau de l'outre. Si l'outre est encore neuve et n'a pas servi, on l'enduit pendant plusieurs jours de ce fruit (ⲡϣⲓⲣⲉ) ainsi préparé; d'autres fois, pour empêcher la mauvaise odeur de l'outre, on la frotte et on la sèche avec du ϣⲓⲣⲉ ou du ϩⲙⲟⲩ ou de la cendre (ⲕ̄ⲣⲙⲉⲥ). On trouve dans Zoega, p. 649, n° 54. ⲙ̄ⲡⲟⲩϩⲉ ϩⲙⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ϣⲓⲣⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲉⲗϩ̄ ⲡⲉϥϣⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲁϥⲛⲛⲟⲟⲥ ⲁϥϣⲉϣⲥ̄ϯⲃⲱⲛ. Cf. *ibid.,* p. 649.

ϣⲉ, Memph. ϣⲉ, *percussio, ictus.* Ce mot prend l'article du mot auquel il se joint; ainsi : ⲡϣⲉ̄ ⲙ̄ⲙⲉⲣⲉϩ, *Cod. Borg.,* 148. ⲡϣⲉ̄ ⲛ̄ϩⲏⲧ I *Tim.* IV, 10. ϯϣⲉ ⲛⲉⲛϥⲓ, ϯϣⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲓ, ⲡⲓϣⲉ ⲛ̄ⲕⲱⲛⲓ, ⲧϣⲉ̄ ⲛ̄ⲉⲓⲃⲧ̄. Ces exemples se trouvent dans Peyron, mais sans explication et sans faire remarquer cette particularité du genre.

ϣⲱⲱⲧ, comme ⲕⲱⲧ, *ædificare. Isaie,* LXI, 4. De même en Memph. ϣⲱⲧ.

ϣⲧⲉ (ⲡⲉ), cf. Peyron, 311. Ce mot signifie en réalité *casa, nidus.* Dans la grammaire thébaine écrite en arabe du musée Borgia, ce mot est expliqué par الوكر, العش.

ϣⲧⲉ, en composition ϣⲧⲉϫⲱ, *reclinare caput. Marc,* IV, 38.

ϣⲟϫⲛ avec suff. κατέχειν. *Psal.,* CXXXVIII, 10.

ϩⲓ, dérivés :

— ⲣⲉϥϩⲓ (ⲟⲩ), *ventilator,* λικμήτωρ. *Proverb.,* XX, 26.

— ϩⲟ (ⲡ), λικμός, *vannus. Amos,* IX, 9.

ϩⲟⲟⲩ, στάζειν, ⲛⲑⲉ ⲙ̄ⲡϩⲱⲟⲩ ⲉⲧϩⲟⲟⲩ. *Psal.,* 71, 6.

— ϩⲟⲟⲩ (ⲡ) = ϩⲱⲟⲩ, ὄμβρος, *imber. Luc,* IX, 54. Dans Peyron on ne trouve que ϩⲱⲟⲩ.

ϩⲱ, suivi de ⲉⲧⲟⲟⲧ avec suff. *permittere, concedere, potestatem dare.* ⲁⲓⲥⲱⲧⲙ̄ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲛⲁⲕⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲙ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲉϥϩⲱ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ϣⲏⲛ ⲛⲓⲙ. *Homélie sur la Nativité,* Bibl. de St Marc Venise.

ϩⲟⲩⲱⲃ, *habitare*, κατασκηνεῖν. *Psal.*, CI, 29. De là ⲧⲉϩⲃⲱ, *tabernaculum*, σκηνή.

ϩⲛⲁ (ⲛⲉ), *lana, attonsio*, κουρά. *Job*, XXXI, 20.

ϩⲁⲙ, *subtilis esse*, (pour ϣⲁⲙ?), *Lévitique*, XIII, 30.

ϩⲱⲛ (ⲟⲩ), *syrtis. Act. Apost.*, XXVII, 17.

ϩⲓⲛⲉ et ϩⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ, *remigare, navigare. Joh.*, VI, 19. *Luc*, V, 8. *Cod. Borg.*, 114. Memph. ϩⲓⲛⲓ, d'après les manuscrits du Vatican.

ϩ̄ⲛⲕⲉ (ⲡ), *cerevisia. Isaie*, XIX, 16. M. ϩ̄ⲙⲕⲓ.

ϩⲉⲛⲧ, *plectere. Joh.*, XIX, 2.

ϩⲟⲟⲡ (ⲡ), *convivium.* II *Reg.*, XIII, 27. M. ϩⲟⲡ.

ϩⲉⲣ, *frigere, torrere.* Cf. PEYRON au mot ϭⲁⲃϭⲃ. De là ⲧⲉϩⲣⲱ, *fornax.* Cf. l'hébreu חֲרַרוּ, חַר, arabe حرّ, *incoluit.*

ϩⲱⲣ, *mulgere. Job*, X, 10; XX, 17. *Proverb.*, XXX, 33.

ϩⲉⲣⲟⲩⲉⲣⲟⲩⲱⲣ, avec suff. *projicere (fundam).* I *Reg.*, XVI, 49.

ϩⲱⲥⲉⲃ (ⲟⲩ), *funis*, σπαρτίον. ⲉ̄ⲣ ⲟⲩϩⲱⲥⲉⲃ, *funiculo circumscribere*, ἀπάγειν σπαρτίον. ⲏ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲉ̄ⲣ ⲟⲩϩⲱⲥⲉⲃ ⲉϫⲱϥ. *Job*, XXXVIII, 5.

— ϩⲟⲥ̄ⲃ (ⲟⲩ), *forum*, ἀγορά, parce que la terre était mesurée comme il vient d'être dit. Cf. ϩⲱⲥ. De là:

— ⲣ̄ⲙ ⲛ̄ϩⲟⲥ̄ⲃ, *forensis, circumforaneus*, ἀγοραῖος. *Act. Apost.*, XVIII, 5. Cf. PEYRON, qui admet, d'après WOÏDE, le mot ϩⲟⲥⲃⲉⲛ, ce qui est une faute.

ϩⲱⲧ (ⲡ), *follis, uter*, φυσητήρ, ἀσκός. *Job*, XXXII, 19. ⲧⲓⲟⲩ ⲛ̄ϩⲱⲧ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲃ. ZOEGA, p. 614. De là ⲉⲣϩⲱⲧ, πλεῖν, *navigare*, M.

ϩⲟⲓⲧⲉ (ⲛ̄), *jacula. Job*, XXX, 14.

ϫⲁⲉⲓⲟ ⲉⲃⲟⲗ, τριαμβεύειν (cf. PEYRON au mot ϫⲁⲉⲓⲟ). *Ep. Col.*, II, 14.

ϫⲁⲛ, *reddere, restituere.* ⲉϣϫⲉ ⲟⲩⲛ ⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲗϭⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲧⲥⲏϩ ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲟⲩⲧⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ϣⲣⲱ ⲣ̄ϣⲁⲩ ⲛ̄ϫⲁⲛ̄ⲥ ⲉⲩϩⲟⲉⲓⲧⲉ ⲛϣⲁⲓ. ZOEGA, p. 488, n° 14. PEYRON et KABIS dans son supplément donnent le mot ϫⲁⲛ̄ⲥ. Le ⲥ n'est qu'un suffixe.

— ϫⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ, avec suff., ἀποκαταστῆναι. *Job*, XXXIII, 25.

ϫⲱⲗ̄ⲙ (ⲡ), *apparatus convivii.* MINGARELLI, p. 295. ZOEGA, p. 647, n° 39.

ϫⲟⲙⲙⲟ ⲉⲃⲟⲗ, avec suff. *circumducere*, καταρεμβεύειν. *Num.*, XXXII, 13. *Proverb.*, XI, 27. M. ϫⲉⲙⲙⲟ.

ϫⲛⲁ, *mittere*, ἀποστέλλειν. *Genèse*, XXI, 14. *Luc*, XX, 11, d'après deux manuscrits du musée Borgia, mais dans un troisième (n° 62) on trouve ϫⲟⲟⲩ.

ϫⲛⲧⲏⲩ (ⲟⲩ), ἀνεμόφθορος. *Isaie*, XIX, 7. Ce mot semble dérivé de ϫⲓ et de ⲛⲧⲏⲩ, *ventum emittere;* ϫⲓ, devant ⲛ, devient ϫⲉⲙ ou ϫ̄ⲙ; de là le memphitique ϫⲉⲙⲫⲉϩ, *exhalare spiritum.*

ϫ̄ⲛϫ̄ⲛ, cf. PEYRON.

— ⲣⲉϥϫ̄ⲛϫ̄ⲛ, τυμπανιστρίς. *Psal.*, LXVII, 26.

ϫⲓⲛⲉ, ϫⲓⲉⲓⲛⲉ, *vulnerare. Jérém.*, IX, 8. Corrigez ZOEGA, p. 582, n° 13, et PEYRON qui lisent ϫⲓⲉⲓ. Cf. m. ϫⲏⲛⲓ, *sectio.*

ϫⲡⲓⲏⲧ (ⲟⲩ) et au féminin ϫⲡⲓⲉⲉⲧⲉ, *verecundus. Proverb.*, X, 5. Cf. ϣⲡⲓⲏⲧ, ϣⲡⲓⲉⲉⲧⲉ dans PEYRON à la racine ϣⲡⲓⲧ.

ϫⲓⲣ (ⲧ), *obeliscus*, ὀβελισκός. *Job*, XLI, 30. ZOEGA, p. 461. M. ϫⲏⲣⲓ du mot ϫⲱⲣ, *acuere.*

ϫⲓⲣⲁ, *instructus esse. Cod. Borg.*, 152.

ϫⲱⲥ, *occurrere, obviam ire. Job*, III, 12.

— ϫⲏⲥ, *adhærere*. *Job*, XLI, 14. M. ϫⲏⲥ, *adesse*.

ϫⲓϥ, κληροῦσθαι. *Isaie*, XVII, 11. M. ϫⲉϥ et ϫⲏϥ.

ϫϩⲓⲙ — ⲣ̄ϫϩⲓⲙ, ἐκλανθάνεσθαι. *Proverb.*, XXIV, 31.

ϫⲁϩϫϩ̄, πατάσσειν. *Ezéchiel*, XXI, 14. Cf. ϭⲁϩϭϩ.

ϭⲁ (ⲡ], *turpitudo, deformitas;* à ce mot Peyron oppose ⲥⲁ. De là :

— ϭⲁⲉⲓⲉ et ϭⲁⲉⲓⲟ, *turpis vel deformis esse*. Zoega, p. 353 et 456, n° 14.

— ⲛⲉϭⲱϥ, à qui l'on oppose ⲛⲉⲥⲱϥ. *Ibid.*, — ⲛⲉϭⲱⲃ — *Id.* — ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛⲉϭⲱⲃ. — *Genèse*, XXXIV, 7.

— ⲉⲛⲉϭⲱⲃ. *Id.* ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̄ⲡϩ̄ⲣ̄ⲃ̄ ⲉϥⲑ̄ⲃ̄ⲃⲓⲏⲩ ⲏ ⲉⲛⲉϭⲱⲃ (pour ⲉⲛⲉϭⲱϥ). — *Lévit.*, XIII, 3.

ϭⲗⲓϭ (ⲡⲉ), *equuleus*. *Cod. Borg.*, 152. Instrument de torture.

ϭⲓⲙⲙⲟⲩⲧ (ⲧ) *pleias*. *Job*, IX, 9; XXXVIII, 31, et ϭⲓⲛⲙⲟⲩⲧ, M. ϭⲓⲙⲟⲩⲧ, héb. כִּימָה.

ϭⲛⲁⲧ, ἀγανακτεῖν. *Marc*, X, 41. Cf. Peyron. — ϯϭⲛⲁⲧ *Id.* Zoega, p. 640. M. ϯϫⲱⲛⲧ.

ϭⲉⲡϭⲡ, *festinare* (de ϭⲉⲡⲏ). Cf. M. ϫⲁⲡϫⲉⲡ. ⲥⲟⲩⲧⲛ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲅϥⲓ ⲉⲣⲟⲕ ⲛ̄ⲅⲧⲙ̄ϭⲉⲡϭ̄ⲡ ϩⲙ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙⲡⲉⲕϩⲓⲥⲉ. *Eccl.*, II, 2. Cf. ϭⲱⲣ̄ϭ.

ϭⲱⲱⲧ, βλέπειν. ⲛⲧⲉⲣⲉϥϭⲱⲱⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉϩⲣⲁϥ ⲁϥⲙⲉⲣⲓⲧϥ̄. *Marc*, X, 21.

ϭⲱⲱϫⲉ ⲉⲃⲟⲗ, ἀποκόπτειν. *Ep. Gal.*, V, 12.

— ϭⲟⲟϫⲉ, ἀποκόπεσθαι. ⲛ̄ⲗⲁⲥ ⲉⲩϭⲟⲟϫⲉ ⲛⲁⲥⲃⲱ ⲉⲛϣⲟϫⲉ. *Isaie*, XXXII, 34. De ce mot vient ϭⲟⲧϭⲧ pour ϭⲟϫϭⲉϫ, Th.

J'ai cru devoir détacher les mots suivants de l'ordre alphabétique à cause de leur importance.

ⲧⲉ, ⲇⲉ, ⲧⲏ (ⲡ), *tempus*, καιρός, ὥρα, *ætas*, ἡλικία. Exemples : ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲩⲟ ϩⲙⲡⲉϥⲇⲉ (pour ⲡⲉϥⲧⲉ) ⲉⲁⲩⲟϩⲥϥ̄ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲉⲓϣ, ὥσπερ σῖτος ὥριμος κατὰ καιρὸν θεριζόμενος. *Job*, V, 26. ⲟⲩⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲉϥⲧⲉ, χόρτος ὀρεινός. *Prov.*, XXVII, 25. ⲁⲩⲱϩⲥ̄ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲱϣⲉ ϩⲁⲑⲏ ⲙⲡⲉⲥⲧⲏ, πρὸ ὥρας : *messuerunt agrum . . . . . ante tempus suum*. *Job*, XXIV, 6. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲧⲏ ⲙ̄ⲡⲉ, καὶ οὐκ ἐπὶ καιροῦ. *Job*, XIX, 4. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲛ̄ⲅϯ ⲙⲡⲉⲧϩⲓⲧⲟⲩ. ⲱⲕ ⲙⲡⲉϥⲧⲉ, καὶ πάλιν ἀπόδος τῷ πλησίον εἰς τὸν καιρόν. *Eccl.*, XXIX, 2. ⲡⲉϫⲡⲟ ⲙ̄ⲡⲉϥⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉⲛ̄ϩⲟⲩϩ ⲁⲛ ⲡⲉ. Zoega, p. 603. De là :

— ⲣ̄ⲧⲉ, ⲣⲧⲏ, ⲉⲣⲧⲉ, ⲉⲣⲧⲏ, *agere tempus, ætatem habere*. ⲛ̄ⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ⲁϥⲉⲣⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϣⲁϫⲉ, *Joh.*, IX, 21. Cf. Peyron où tous les exemples cités prouvent notre sens. De ce mot vient ⲉⲧⲉ m. qui, devant une voyelle, devient ⲉⲧ et forme les temps ⲉⲧⲁⲓ, ⲉⲧⲁⲕ; exemple : ⲉⲧⲁⲩϣⲉⲛⲱⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ, lorsqu'ils entraient. *Luc*, IX, 34. ⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩϫⲉⲙϫⲟⲙ ϫⲉ ⲉ̄ⲭⲟⲡϥ, comme ils ne pouvaient le cacher. *Exod.*, II, 3. — De même ⲛ̄ⲧⲉ et ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ avec l'adjonction de ⲣⲉ; ainsi : ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩϥⲓⲁⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲟⲩⲛⲁⲩ ϭⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲙⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲥⲁ ⲓ̄ⲥ̄ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ. *Luc*, XI, 7.

— ⲛ̄ⲛⲓⲧⲉ, *aliquando*, ποτέ. ⲉⲛⲉϥϣⲱϥⲙⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲓⲧⲉ. *Ep. Gal.*, I, 23.

— ⲥⲉⲧⲏ (ⲟⲩ), *præcox*, πρόδρομος. ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲥⲉⲧⲏ ⲛ̄ⲛⲓ̄ⲧⲉ ⲉⲡⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲁⲧⲉϥϫⲓⲧϥ ⲟⲩⲉⲓϣ ⲟⲙⲕ̄ϥ. *Isaie*, XXVIII, 4.

ϭⲱⲣ̄ϭ, *habitare*, κατοικεῖν. *Zach.*, XIV, 11. *Isaie*, XVIII, 3. — *habitari*, *Ezéch.*, XXIX, 11. ⲛ̄ⲧⲁ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ϭⲱⲣ̄ϭ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲓⲁ. *Cod. Borg.*, 100.

— ϭⲟⲣ̄ϭ, *habitari, assidere*, παρεδρεύειν. *Proverb.*, XIV, 3. ⲉϥϭⲟⲣ̄ϭ, *habitatus*, Zoega, p. 562. ⲉⲥϭⲟⲣ̄ϭ, *habitata*, *Isaie*, XVIII, 3. — *ornata, bene disposita*, ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲁ ϩⲓⲑⲏ ⲙ̄ⲙⲟ ⲉⲥϭⲟⲣ̄ϭ. *Ezéch.*, XXIII, 41. — ⲉⲧϭⲟⲣ̄ϭ, *inhabitatus*, a. *Prov.*, VIII, 26.

— ϭⲱⲣ̄ϭ (ⲡ) *habitatio, compositio, instructio rei alicujus*, comme d'un encensoir rempli d'encens, d'une lampe remplie d'huile. *Lévit.*, XVI, 12. ⲡϭⲱⲣ̄ϭ ⲛ̄ⲛⲉϩ. Mingarelli, 107. ⲡϭⲱⲣ̄ϭ ⲛ̄ⲟⲩⲛⲉϩ ⲛ̄ⲥⲟϭ̄ⲛ *Eccl.*, X, 1 dans Zoega, p. 452, n° 5. De là vient le nom d'instrument et de lieu :

— ϭⲣⲏϭⲉ (ⲧⲉ) *constructio, fabrica,* arab. تلمر. PEYRON, p. 417, écrit مهر عمارة.

J'ai cité plusieurs noms sans article, et d'autres qui se trouvent dans PEYRON; ainsi : ⲛⲁⲗ ⲙ̅ⲙⲉⲗϩ̅, *salsaginosus,* χέρσος, ZOEGA, p. 304.

ⲗⲟⲟⲩⲉ ⲛ̅ⲃⲁⲗ, *pili palpebrarum,* PEYRON, p. 78.

ⲛⲉϩ, *domare.* De là ⲛⲉϩⲉ ϩⲧⲟ (pour ⲛⲉϩ ϩⲧⲟ) *domare, vel edocere equos.* ZOEGA, p. 652. *Cod. Borg.,* 146.

ⲛⲟϭ̅ⲉ, faute pour ⲛⲟⲗϭ̅ⲉ, *Job,* VII, 5. Cf. PEYRON; etc.

Je n'ai cité aucun mot memphitique, parce qu'à eux seuls ils forment tout un dictionnaire; mais afin que vous puissiez juger, Monsieur, en voici quelques-uns :

ϣⲁϩϣⲉϩ : le sens donné par PEYRON est tout-à-fait faux, car ce mot signifie τρήχειν, σκληρόν. Ce sens ressort en effet non seulement des textes grecs parallèles, mais encore des œuvres purement coptes : ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲛ̀ϣⲟⲧ ϫⲉ ⲁϭⲟⲛ ⲉⲕⲕⲱⲗϩ · ⲛⲁⲣⲉ ⲧⲉϥϫⲓⲛⲥⲁϫⲓ ⲅⲁⲣ ϣⲁϩϣⲱϩ ⲛ̅ⲟⲩⲛⲟⲩϫⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ. *Cod. Vat.,* 69, vie de St Pacôme.

L'exemple suivant est encore plus probant : ϣⲁϥϩⲓ ⲟⲩϫⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓϭⲣⲏⲟⲩⲓ ϧⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ. *Cod. Vat.,* 64, vie de Macaire l'Égyptien.

Je ne parle pas du verbe grec ἐραυνᾷν que PEYRON a cru un mot copte composé de ⲉⲣ et de ⲁⲩⲛⲁⲛ; ni de ⲥⲁϩⲓ, pour ⲥⲁϫⲓ, comme on le trouve dans ZOEGA, p. 83. Je me réserve de relever ultérieurement toutes ces fautes et d'autres semblables.

IV.

J'arrive maintenant au mot ⲁⲛⲥ̅ⲙⲙⲉ auquel vous avez bien voulu reconnaître le sens que je lui avais donné. Afin d'édifier encore plus votre religion, si c'est possible, voici un troisième exemple qu'il faut joindre aux deux que j'ai déjà cités : ⲙ̅ⲛ̅ⲛ̅ⲥⲱⲧ̅ⲛ ⲉⲧⲛⲁⲁⲁϥ ⲛ̅ϣⲁ ⲙ̅ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ⲟⲩⲁⲛⲥ̅ⲙⲙⲉ ⲛ̅ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. *Exod.,* XII, 14.

V.

Vous avez dit en dernier lieu, Monsieur, que le mot ⲛ̅ⲧⲟⲉ ne répondait pas à δέ dans le passage des *Proverbes* où je lui ai attribué ce sens. Je vous demande la permission de vous démontrer par les textes parallèles grecs que non seulement ⲛⲧⲟⲥ, mais encore ⲛⲧⲟⲟⲩ rendent δέ. Outre les exemples que j'ai déjà cités au v. 24 du ch. X des *Proverbes,* où la Vulgate donne le correspondant *autem,* en voici de nouveaux : ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲛ̅ⲧⲟⲥ ⲛⲁⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉϫ̅ⲙ̅ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. *Psal.,* XXXIV, 2. Voici ceux de ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ : ⲡⲙⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ ϩⲟⲟⲩ. *Psal.,* XXIII, 12. ⲛ̅ⲣⲙ̅ⲣⲁϣ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙ̅ⲡⲕⲁϩ. *Psal.,* XXXVI, 11. ⲛⲁϫⲁϫⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲱⲛϩ. *Psal.,* XXXVIII, 19, etc. Dans tous ces passages le texte grec met δέ.

Nous voyons aussi quelquefois que le mot ⲛ̅ⲧⲟϥ est placé immédiatement après le mot δέ. Exemple : ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲉⲁⲧⲉⲧ̅ⲛ̅ⲣ̅ⲣ̅ⲙ̅ϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲛⲟⲃⲉ. *Ep. Rom.,* VI, 22. Dans cet exemple, comme dans les précédents, si ⲛ̅ⲧⲟϥ, ⲛ̅ⲧⲟⲥ, ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ ne signifient pas δέ, ils sont complétement inutiles, même ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ, suivi d'un nom pluriel, car on peut parfaitement se contenter de dire ⲡⲙⲟⲩ ⲛ̅ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅ⲛⲟⲃⲉ ϩⲟⲟⲩ et ⲛ̅ⲣⲙ̅ⲣⲁϣ ⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙ̅ⲡⲕⲁϩ.

Il faut remarquer aussi que ⲛ̄ⲧⲟϥ a la valeur de πλήν, *sed, verumtamen*. Ex. : ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲓⲙⲉ ⲛⲁⲓ ⲣⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛ̄ϣⲏⲣⲉ. *Luc.* XXIII, 28. ⲉⲩⲉⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲙ̄ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲏ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲓⲥⲁϩⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ. Zoega, p. 485. Le memphitique ⲛ̄ⲑⲟϥ a la même signification, quand même le texte grec ne porte pas δέ ou πλήν. Voici un exemple, d'après les manuscrits de Tuki conservés au musée Borgia : ⲁⲩⲙⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲉⲙⲛ̀ⲭⲏⲙⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲑⲟϥ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲧⲉⲃⲛⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲛϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲥ̄ⲗ̄ ⲙⲡⲉϩⲗⲓ ⲙⲟⲩ. *Exod.*, IX, 6. Où Wilkins met ⲇⲉ, de Lagarde écrit ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲛⲑⲟϥ ϧⲉⲛ, etc. — ⲁⲓϣⲁⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱⲛ ⲛ̀ⲑⲟϥ ϯⲛⲁⲉⲣⲥⲟϫ. *Cod. Vat.*, vie d'Isaac. ⲙⲡⲣ̄ⲣⲓⲙⲓ ⲉⲫⲏⲉⲧⲁϥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲉⲣⲛⲉϩⲡⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲣⲓⲙⲓ ⲛⲑⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϥⲛⲁⲧⲁⲥⲑⲟⲛ ⲁⲛ ϫⲉ. *Jérémie,* XXII, 10. Le texte grec ne met pas πλήν.

ϩⲱⲱϥ signifie aussi γάρ, *enim*. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲧⲗⲟⲓϭⲉ ϣⲱⲡⲉ ϩⲱⲱϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲛⲉϥϣⲁϫⲉ. *Sagesse,* II, 20, dans Erman, p. 40. ⲁⲩⲉⲓⲥ ϩⲱⲱϥ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲛⲁⲩ ϫⲉ. Fr. Rossi, *Sermon. Theoph.*, p. 66.

Je dois dire en terminant que votre explication, Monsieur, peut se soutenir lorsque le mot ⲛ̄ⲧⲟϥ concorde avec ce qui précède ou ce qui suit; mais lorsqu'il n'y a aucune concordance possible, comment pouvez-vous expliquer la présence de ce mot, ou d'autres semblables, comme vous le faites?

J'arrête ici ces observations. Quelle conclusion puis-je en tirer? Tout d'abord vous conviendrez, Monsieur, que pour ce qui regarde le verbe passif, il y a beaucoup à ajouter à ce qui se trouve dans Peyron ou dans les autres lexicographes. Les exemples que j'ai empruntés aux plus anciens manuscrits et que j'ai cités en grand nombre le prouvent abondamment.

En second lieu vous avez pu voir, Monsieur, qu'il y a encore beaucoup à faire pour expurger les dictionnaires déjà publiés; ce qui d'ailleurs ne saurait étonner personne, puisque le nombre des manuscrits consultés par des savants auxquels on ne saurait trop payer un juste tribut d'admiration a été relativement restreint, et qu'il n'est pas surprenant qu'en lisant de nouveaux manuscrits on trouve des sens nouveaux.

Enfin vous avez dû vous persuader, Monsieur, en lisant ces quelques pages, qu'il y a encore des mots nouveaux à trouver, puisque j'ai pu en citer un assez grand nombre dans le seul dialecte thébain.

J'ai donc pu, vous en conviendrez maintenant, Monsieur, inviter avec raison les savants à publier les nombreux manuscrits qui sont encore à publier, afin d'enrichir le dictionnaire copte et de rendre ainsi un service signalé à ceux qui, dans l'avenir, voudront étudier cette langue.

Recevez, Monsieur, etc.

A. Bsciai.

LE TOMBEAU D'AM-N-TEH ET LA FONCTION DE 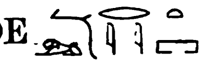

PAR

Philippe Virey.

Ce tombeau est décrit rapidement dans les *Notices* de Champollion, sous le n° 11. Il m'a paru utile d'en faire une étude plus complète, autant que cela est encore possible. Plusieurs scènes ont disparu depuis Champollion, et les inscriptions peintes, qui par endroits sont maintenant très difficiles à lire, présentent assez d'intérêt pour qu'il soit bon de les publier avant que les couleurs s'éteignent davantage. On y trouve l'explication de la fonction assez malaisée à définir, bien que le titre ne soit pas rare, de 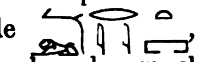, et, du même coup, on peut interpréter d'une manière satisfaisante un des plus obscurs chapitres du papyrus Prisse.

Notre défunt s'appelle ou . Il est 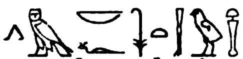...... . Pour le moment, nous nous occuperons spécialement de ce dernier titre.

On a traduit le mot ou de différentes manières, et il est d'abord assez embarrassant de choisir entre ces diverses traductions. La difficulté tient, je crois, à ce que ce mot exprime une idée complexe et contient un sens assez large. C'est d'abord une porte gardée, consignée, une porte où l'on monte la garde, puis, plus généralement, non-seulement une porte, mais *tout endroit clos dont l'entrée est gardée*[1]. De là, on passera à l'idée de *garde de la porte, de faction* ou *de consigne*, mais ce sera un sens dérivé. Quant aux interprétations plus précises, je crois qu'il faut les éviter; c'est en les recherchant qu'on est amené à traduire 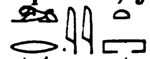 de tant de manières différentes. Le sens «trésor» convient une fois, parce que le trésor est un lieu fermé et gardé; le sens «palais» une autre fois, pour la même raison; ailleurs le sens «forteresse», parce qu'un endroit gardé est souvent fortifié. Une interprétation large peut seule convenir dans tous les cas. Je crois que les exemples suivants en donneront la preuve :

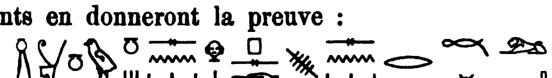 «Leurs tributs sur leur dos, à remplir *le lieu dont l'entrée est gardée*» (dans ce cas c'est peut-être le trésor).

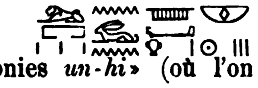 «*Lieux dont l'entrée est consignée* (lieux où l'on n'entre pas), des cérémonies *un-hi*» (où l'on dévoilait la face du dieu. Sans doute cette cérémonie n'était pas publique).

«Tu te mets en sûreté (en repos) à l'intérieur (du côté intérieur) de leur *porte gardée*.»

Le texte de ces trois exemples est emprunté au vocabulaire de M. Pierret. D'autre part, on trouve au *Todtenbuch*, CXLIV, l. 1—2 : 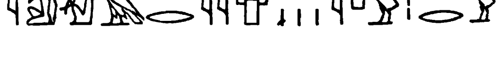

1) J'avais cherché à traduire dans tous les cas par *porte, entrée que l'on garde*. M. Maspero, par ses observations, m'a amené à modifier ce système, qui n'était pas absolument juste, et à chercher une interprétation plus large et en même temps plus exacte.

«Ô ces gardiens des sept *lieux dont l'entrée est consignée,* exécutant *la consigne* pour Osiris, et gardant leurs portes!»

Cet exemple, si je le comprends bien, est excellent en ce qu'il donne, dans la même phrase, le sens de *lieu gardé* et le sens dérivé d'*action de monter la garde.* Mais un exemple encore plus intéressant est fourni par le papyrus Prisse (VIII, 2—6) :

Si tu es *de garde,* tiens-toi debout ou assis, plutôt que d'aller et venir, car il t'a été prescrit dès le premier moment :

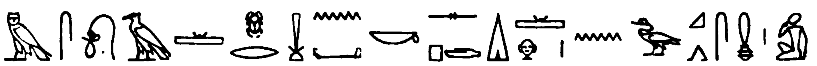

«Ne t'éloigne pas, (quand même) se produit ton ennui. Prends garde à celui qui s'introduit en annonçant

qu'important est (le lieu de) ce qu'il demande; car *la consigne* est au-dessus des appréciations (mot-à-mot «des comptes»)

et tout raisonnement contraire (mot-à-mot «contre, en présence de») est chose rejetée. C'est un dieu,

celui qui pénètre dans une place où il n'est pas fait, aux . . . ., de relâchement.»

Ici encore nous avons le sens dérivé d'*action de garder la porte, de consigne.* Le serait alors un officier préposé à la garde et à la surveillance d'une place, peut-être un major de place, ou tout simplement un majordome[1]. Voici en effet les devoirs de surveillance qu'impose cette fonction. Am-n-t'eh est 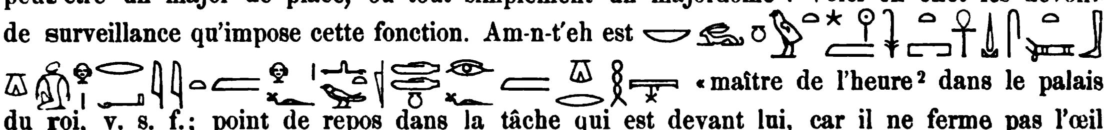 «maître de l'heure[2] dans le palais du roi, v. s. f.; point de repos dans la tâche qui est devant lui, car il ne ferme pas l'œil pendant la nuit». Le nom de 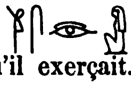 «celle qui veille», donné à sa femme ou à sa fille, vient sans doute de l'office qu'il exerçait. Il est possible aussi que le mot , qui

1) Cette dernière dénomination, qui m'a été proposée par M. Amélineau, au lieu de «major de place», me paraît en effet fort bien convenir à un officier de ce genre, attaché à la demeure royale, 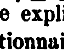.

2) Il est *maître de l'heure,* en ce sens qu'il n'est pas soumis à l'heure du sommeil. Cette explication ressort bien d'un passage de la stèle de notre tombeau; mais alors, il ne s'agit plus du fonctionnaire qui veille à la garde du palais, il s'agit du dieu Râ, *qui ne se repose pas, qui ne se lève pas d'après les lois des heures, auxquelles c'est lui qui donne naissance; . . . . . qui veille quand c'est le repos, et qui veille quand il illumine, tandis qu'il fait passer les humains du repos à la veille.* Ce rapprochement entre le rôle du dieu Râ, qui veille sans cesse, et le rôle de notre officier, qui, dans une moindre sphère, veille également la nuit et le jour, méritait d'être signalé.

entre dans la composition du nom , doive se rapprocher de , *enfermer, fermeture;* mais il serait peut-être téméraire d'insister là-dessus[1].

Cet examen du titre d'Am-n-t'eh m'a entraîné un peu loin; je reviens à la description de son tombeau.

Il est facile d'en déterminer l'emplacement avec précision. Il est situé immédiatement à côté de la tombe d'Amenemheb, qui est bien connue, au-dessus de celle de Rekhmarâ, qui ne l'est pas moins. Il se compose (figure 1) d'une galerie donnant accès, à droite et à gauche, dans deux petites chambres au fond desquelles se trouve une niche. Une longue galerie, perpendiculaire à la première, conduit à une troisième chambre, un peu plus grande que les autres, et contenant également une niche. Cette dernière salle est voûtée.

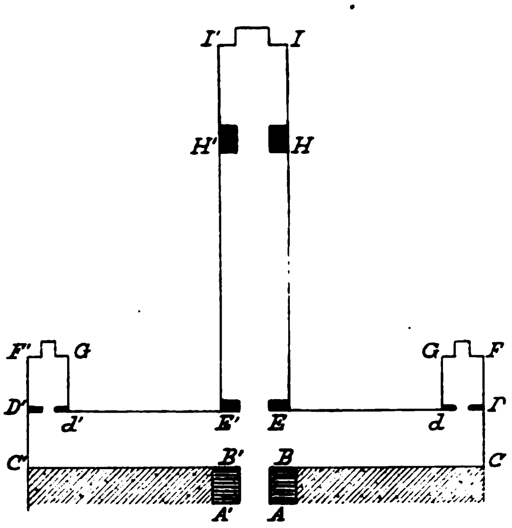

Figure 1.

A l'extérieur, à droite et à gauche de la porte *A A'*, des inscriptions en creux étaient gravées sur la pierre. On n'en peut plus lire qu'un petit nombre de signes. Sur les parois *A B* et *A' B'*, on avait aussi sculpté des scènes et des inscriptions. Du côté *A' B*, la destruction est à peu près complète; du côté *A B*, au-dessus d'un homme et d'une femme debout, est une inscription assez détériorée, en neuf lignes verticales d'inégale longueur. Voici ce que j'en ai pu lire. Je dispose ici les lignes horizontalement, et j'avertis une fois pour toutes que je ferai constamment de même :

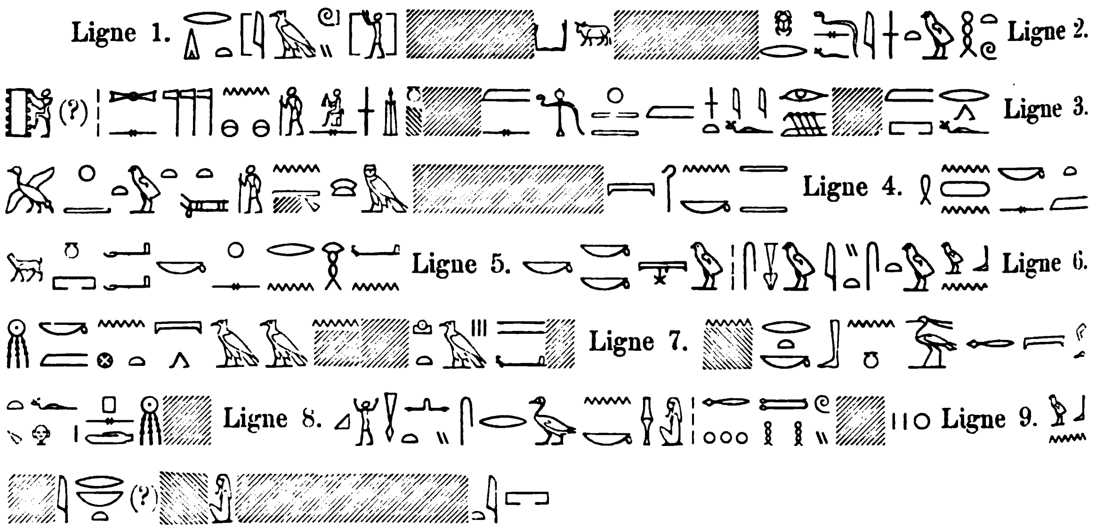

1) J'aurais voulu également lire Teka-sotem, *celui qui voit et qui entend* (de voir et entendre) le nom d'un autre , mentionné dans l'inscription d'une grande cuve de pierre du Musée de Boulaq (Salle de l'ancien empire). Un tel nom convenait admirablement à un surveillant : mais, sur l'observation qu'il existe un mot «sourd», qui ressemble encore plus à , je crois devoir renoncer à faire valoir cet exemple.

On arrive alors à la première galerie. Dans cette pièce et dans toutes les autres, le plafond est peint de damiers, de losanges, de lignes brisées, où se succèdent les couleurs blanche, bleue, rouge et verte; dans les casiers blancs des damiers sont peintes des croix rouges ×, de cette manière ⊠. Au milieu et aux bords des plafonds, de longues bandes rouge brique portent des inscriptions en grandes lettres bleues. Ces inscriptions ayant partout le même caractère, je commencerai par les examiner toutes, avant d'étudier les parois des différentes salles.

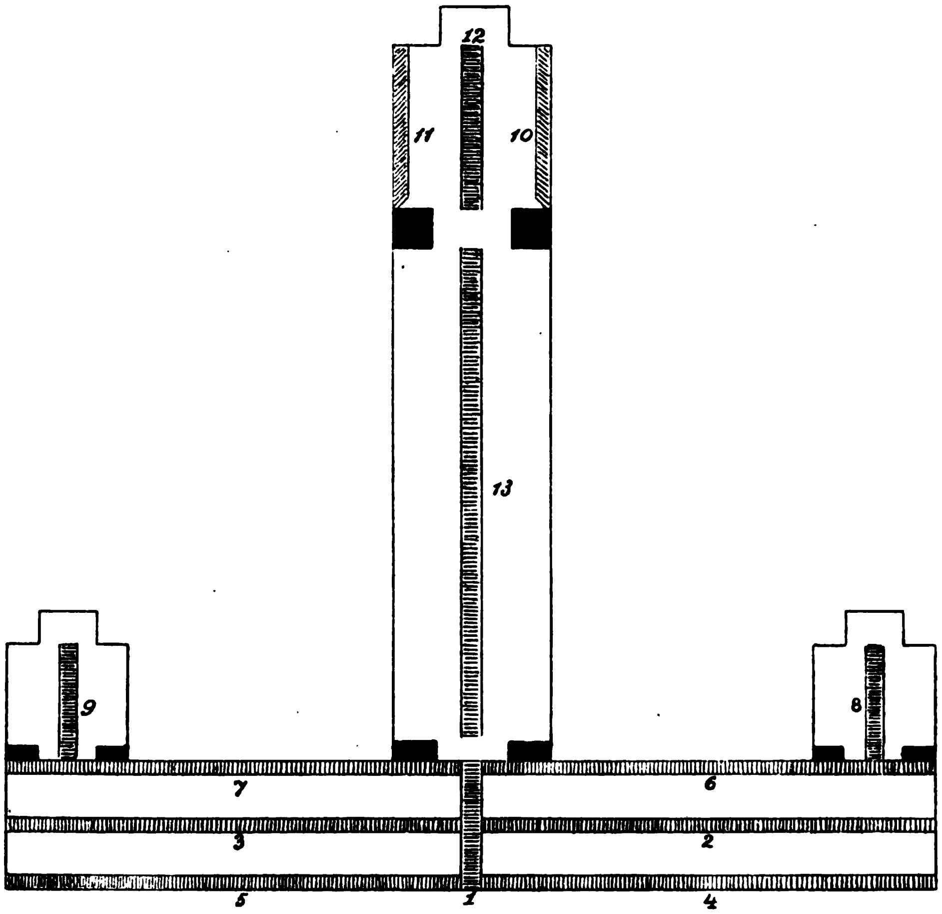

Figure 2. — Plafonds et disposition des bandes couvertes d'inscriptions.

Bande 1. 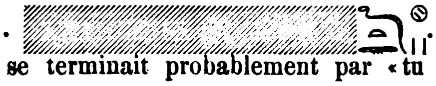. Cette inscription est presque entièrement détruite; elle se terminait probablement par «tu es en qualité de dieu, étant anéantis tes ennemis pour toujours *(bis)*».

Bande 2. 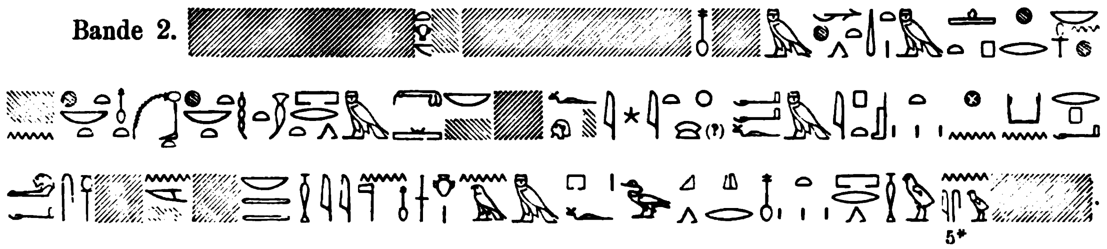

Bande 3.

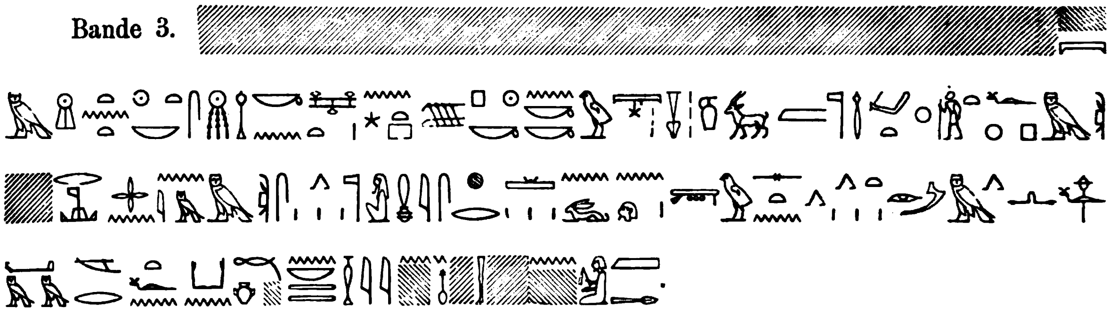

Bande 4.

Bande 5.

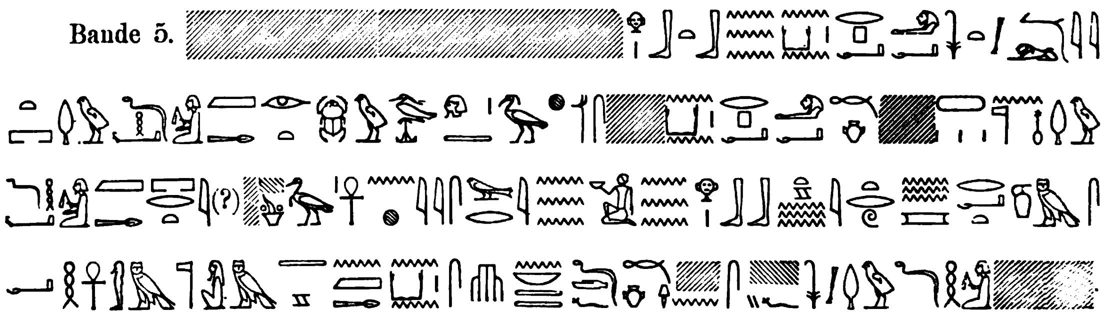

Bande 6.

Bande 7.

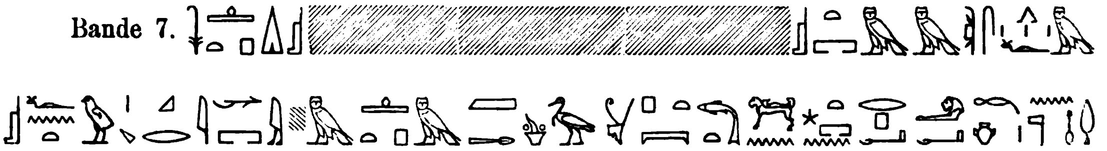

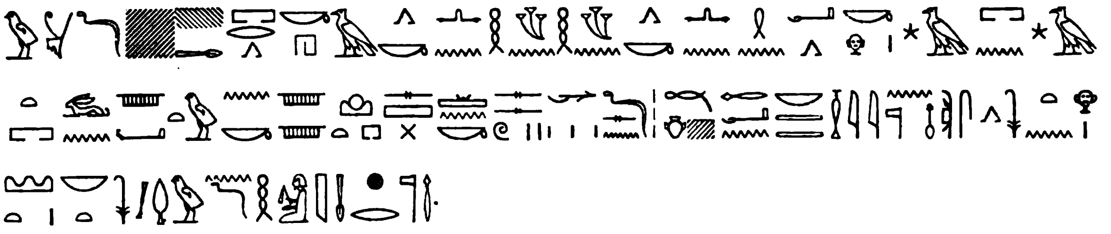

Bande 8. Complétement effacée.

Bande 9.

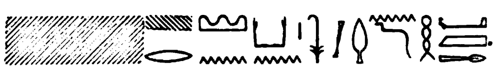

Bande 10.

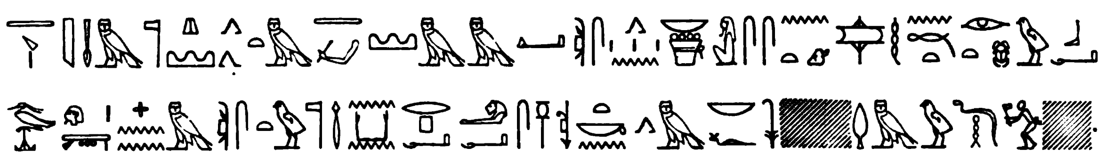

Bande 11.

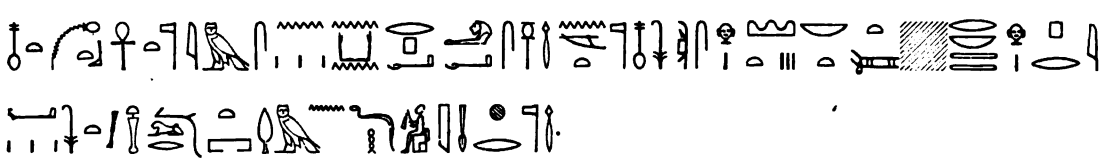

Bande 12. Il n'en reste à peu près rien.

Bande 13. 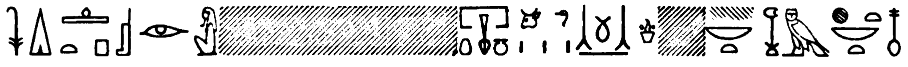

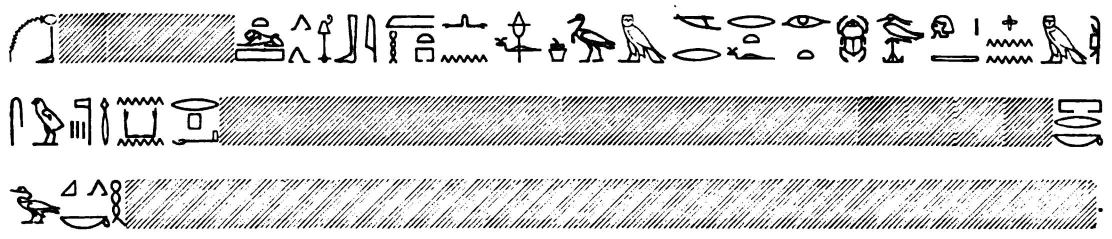

Ces prières se retrouvent, sans grande différence, sur d'autres monuments; je ne les étudierai pas ici et je me contenterai de citer les titres qu'on y donne à Am-n-t'eh. Il est qualifié de «Noble seigneur, scribe royal, ministre du roi, grand parmi les grands, noble, docteur 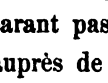, celui qui suit le roi dans tous les pays, [ne se séparant pas] du seigneur de la double terre au milieu de ses exploits, l'ami unique qui est auprès de son seigneur, le grand ami d'amitié qui remplit le désir du dieu bon, celui qui remplit le grand désir, le désir complet du seigneur de la double terre, celui qui habite le cœur d'Horus comme sa

demeure, favori du dieu bon, celui dont la perfection pénètre le lieu du seigneur de la double terre, celui qui a fait remarquer son nom en faisant le *ma*», et enfin de .

Une de ces prières (n° 6) est faite par le docteur [1], enfanté par la dame . . . . Des hiéroglyphes peints de différentes couleurs, disposés en colonnes le long des deux stèles (parois *CD* et *C'D'*), nous feront connaître de nouveaux titres d'Am-n-t'eh.

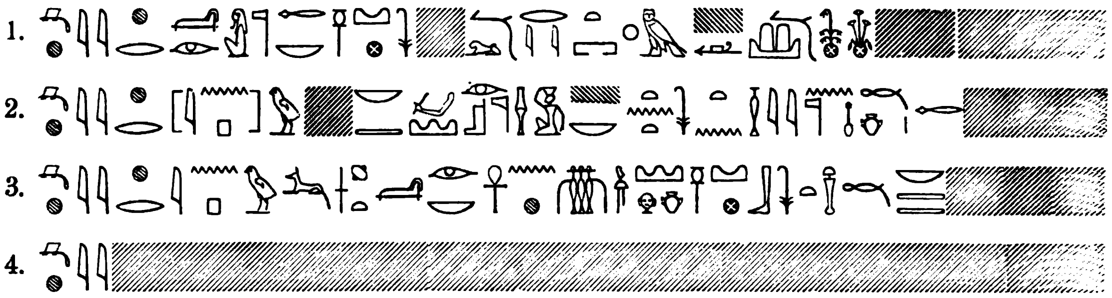

C'est-à-dire «celui qui est considéré auprès d'Osiris (ou d'Anubis), ... le ministre du roi, le préposé à la surveillance, ... le préposé aux greniers du midi et du nord, le directeur de tous les travaux royaux, etc.».

Quant aux stèles elles-mêmes, elles sont assez intéressantes. Elles se correspondent, de *CD* à *C'D'*, comme la paroi *ED* correspond à la paroi *E'D'*, la paroi *BC* à la paroi *B'C'*, la paroi *EH* à la paroi *E'H'*, et la petite chambre de droite à la petite chambre de gauche.

Au sommet de la stèle *CD*, un Osiris au visage bleu et aux vêtements blancs, tenant le et le , et tourné vers la droite, un Osiris semblable tourné vers la gauche, sont assis sur deux siéges carrés peints en bleu, avec le coin rouge, au-dessous du disque ailé, et reçoivent des offrandes. Les inscriptions qui accompagnent ces offrandes sont très effacées et ne paraissent guère différer des textes de ce genre.

Au sommet de la stèle *C'D*, la place des Osiris est en partie[2] tenue par les cartouches de Thoutmès III. Du côté gauche, un personnage debout présente des offrandes; le côté droit est à peu près effacé. Le disque ailé est entouré de deux uræus, de couleur brune comme lui; au-dessous de lui, le et le qui surmontent les cartouches sont peints en couleur bleue pour la partie antérieure, en couleur brune la partie postérieure, de telle sorte que cette partie postérieure forme avec le disque et les uræus la disposition suivante :

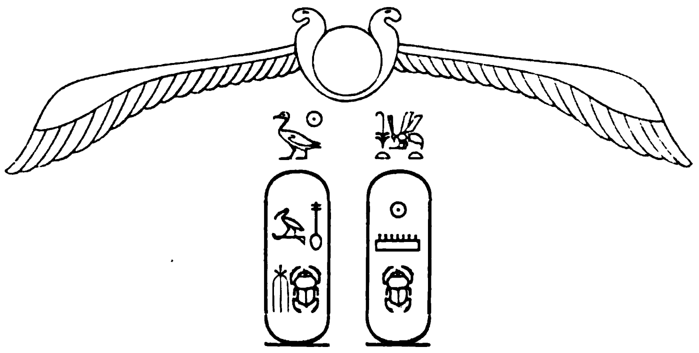

1) D'après un autre exemple, que nous trouverons sur la paroi *G'd'*, je crois qu'il faut lire Sa-Thouti et que le signe , fils, fait ici partie du nom propre.

2) On ne peut guère distinguer ce qui se trouve au-dessous des cartouches.

J'ai cru voir dans cette disposition une ressemblance lointaine avec le , mais je me garderai bien de prétendre qu'une telle ressemblance ait été cherchée : l'imitation serait trop imparfaite [1].

Devant le personnage qui présente les offrandes on lit : ; peut-être faut-il lire dans la lacune 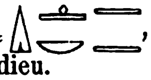, etc., c'est alors une oblation faite au roi Thoutmès III, qui tient la place du dieu.

Derrière le même personnage se trouve cette autre inscription : 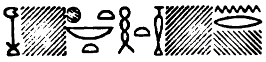 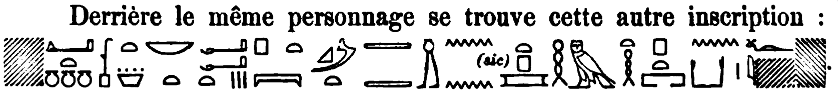.

Nous arrivons à la partie principale de la stèle *C'D'*. On n'en peut lire maintenant qu'un quart de ligne environ (au milieu de la ligne 1). Le reste a été effacé ou complétement détruit, lorsque l'on a percé le mur au milieu même de la stèle, pour ouvrir un passage. Je suppose que cette destruction est postérieure à la visite de CHAMPOLLION, car, dans les *Notices*, il mentionne la stèle sans faire d'observation.

Mais la partie principale de l'autre stèle *CD*, bien qu'assez détériorée, donne un texte important, qui mérite d'être étudié avec soin :

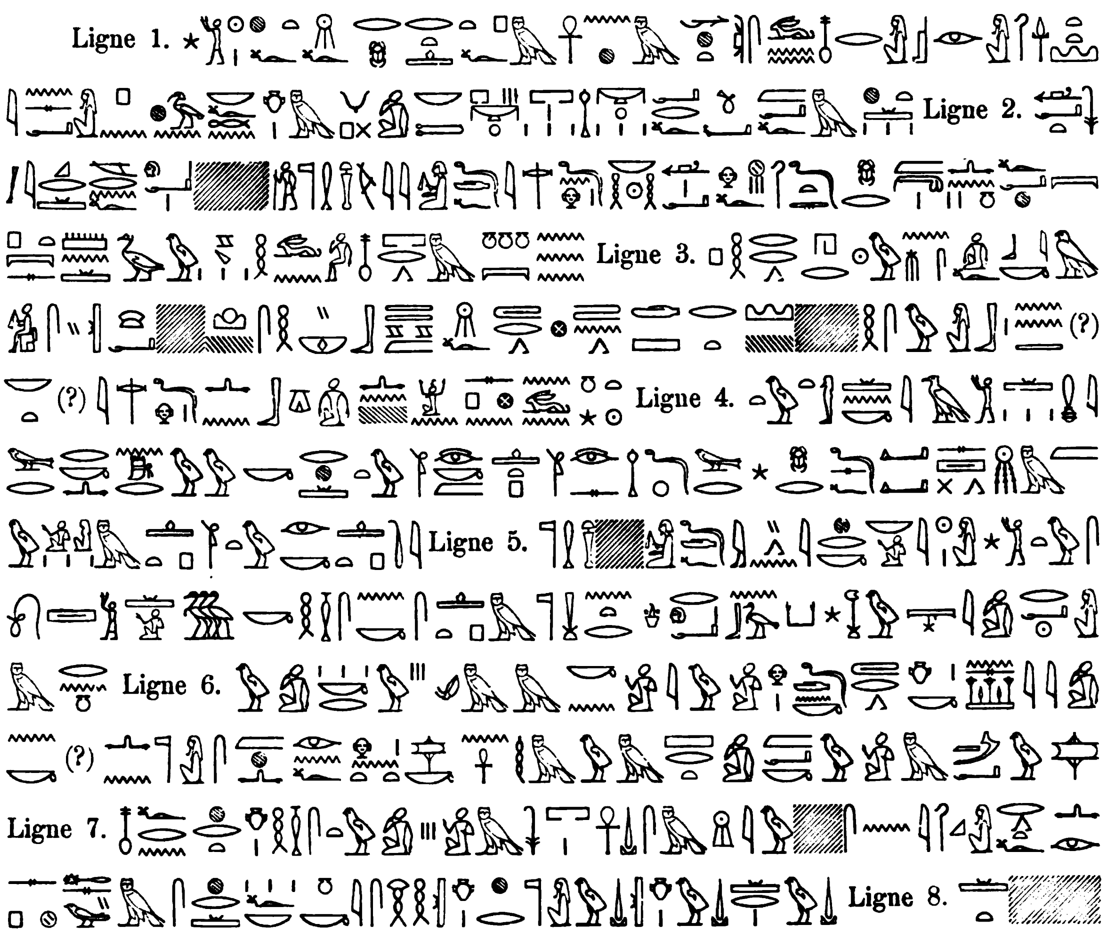

1) Cependant on aurait pu vouloir donner l'idée du , au sommet d'une stèle faite en l'honneur de Thoutmès III, dont le cartouche de droite se termine par , et le cartouche de gauche également par . On aurait ainsi, en supprimant les signes intermédiaires: 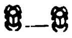

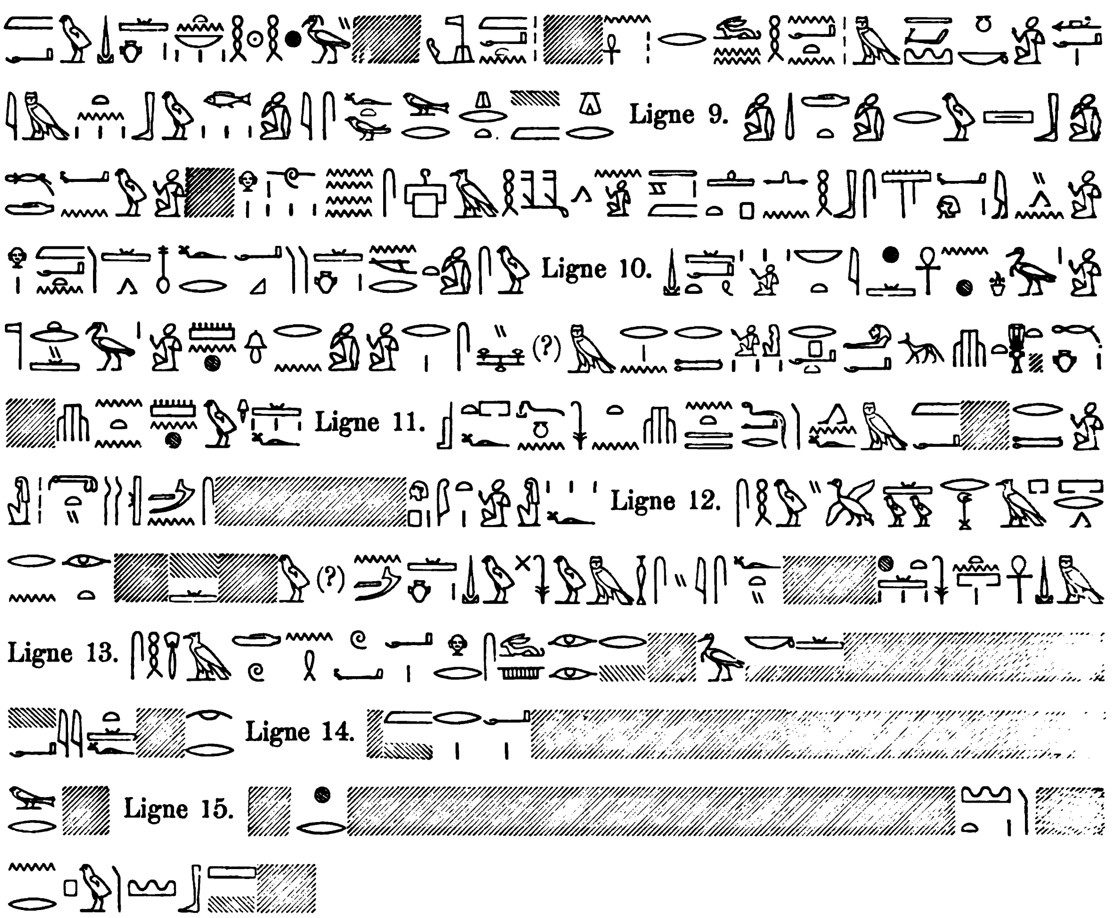

Puis sept ou huit lignes dont on ne peut à peu près rien tirer.

[Ligne 1.] «Adoration à Râ, quand il brille pour exercer son action bienfaisante en qualité de vivificateur, après avoir suivi Ounnofré-Osiris, seigneur d'Abydos, par ce .....[1] qui a bien fait pour son seigneur, qui a comblé les désirs en ce qui concerne tous les comptes[2] des maisons de l'or et des maisons de l'argent, ramassés (empoignés) dans sa main en chose [Ligne 2.] une, ministre sage du roi qu'il aimait, chef .... grand, premier prophète, Meri[3]. Il dit : «Salut, seigneur de la durée, unique en tes évolutions, roi de l'éternité, devant lequel il n'est point de second (de rival); toi qui élèves le ciel et soutiens la terre, bel enfant sorti du Noun; [Ligne 3.] coureur du jour où tu nais; épervier auguste qui te lèves à l'horizon, mettant en joie la double terre par ta splendeur, parcourant .... Salut, toi qui te ne reposes pas, qui te ne lèves pas d'après les lois des heures, [Ligne 4.] auxquelles c'est toi qui donnes naissance. Adoration, parce que tu es le grand, dont les bornes ne sont pas connues. Tu veilles en reposant, tu veilles en éclairant,

1) Ce mot est nouveau pour moi; peut-être faudrait-il lire . Dans tous les cas, il est bien certain qu'il se rapporte au défunt.

2) Le mot *ap* «compter» a généralement une autre orthographe que ; peut-être devrait-on comprendre «la direction des maisons de l'or et des maisons de l'argent, réunies dans sa main».

3) Am-n-t'eh ne serait donc qu'un surnom. D'ailleurs le nom de Meri se retrouvera dans une inscription de la paroi *E H*.

grand astre qui t'es formé toi-même, et tu fais passer les humains du repos à la veille. Te fléchit [Ligne 5.] le premier prophète......, qui dit : «Je viens à toi, mon seigneur, ô dieu Râ, pour t'adorer. Je supplie ton esprit que soit agréable à toi d'être concilié par l'encens à la pointe du matin et le soir. O dieu Râ dans [Ligne 6.] tous tes noms, écoute-moi tandis que je te dis : «Tourne ton cœur (ton attention) vers l'abondance que tu produis[1], pour n'être point un dieu ignorant ce qu'il fait, parce que ton souffle est [un souffle] de vie, délicieux à respirer. Moi, à la vérité, suivant une inspiration [Ligne 7.] bonne pour ce qui regarde le cœur, j'ai été dévoué dans la maison du roi v. s. f......... j'ai suivi le souverain où il allait, sans faire de tour vilain, pour ce qui regardait toutes ses intentions. Et voici que j'attache mon cœur à Dieu, sain de cœur, sain de bouche, sain...... [Ligne 8.] parce que vous êtes sains de cœur, seigneurs qui durez, esprits [qui habitez] le Nuter kher. Donnez......... de vie, afin que je sois avec vous dans la terre sainte. Car moi, je suis un d'entre vous, ayant en horreur le mauvais principe, n'étant pas pris au dépourvu (, abondant en ressources) pour ce qui est à taire [Ligne 9.] et ce qui est à dire, dans les réponses que j'ai faites......... en passant les eaux, lorsque j'ai eu rejoint la terre en paix, sans.......... J'ai marché dans le bon chemin de l'équité, par désir de rendre sains [Ligne 10.] tous mes membres. En vérité mon âme est vivante, mon esprit est renouvelé, mon nom est intact (sans reproche, parfait, entier) complétement dans la bouche des hommes, [le nom du] noble seigneur, docteur........... remplissant le désir..... [du maître de la double terre] dont ses perfections pénètrent [Ligne 11.] la place; choisi par le roi qui est à la tête de la double terre, quand il a cherché parmi....... les hommes l'équité et la justice, ... le premier de ses fidèles, [Ligne 12.].........»

Je n'essaierai pas, dans cet examen rapide, d'étudier les lignes suivantes, où le sens est interrompu à chaque instant par des lacunes de plus en plus considérables. J'observerai seulement que, si l'on en juge par les fragments qui nous restent, ces dernières lignes devaient donner des renseignements fort importants.

Sans doute nous aurions dû trouver également des inscriptions intéressantes sur la paroi *B C*, car le seul fragment dont on puisse tirer quelque chose nous donne 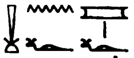 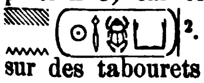[2]. Quelques débris de scènes d'offrandes, trois tableaux de personnages assis sur des tabourets et respirant des fleurs, un personnage à peu près effacé voisin de l'inscription que je viens de citer, quelques offrandes encore, voilà à peu près tout ce que nous voyons sur cette paroi.

Le côté correspondant *B' C'* n'est pas aussi complétement détruit. A partir de la porte, le mur est d'abord ou dégradé ou couvert de barbouillages coptes; puis vient une inscription fort peu lisible, de quatre lignes verticales assez courtes que le nom d'Am-n-t'eh termine. Plus loin, au-dessous d'une ligne d'inscription horizontale, que je n'ai pu lire, un registre de trois personnages debout; un autre registre, également de trois personnages, porte la mention 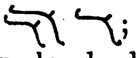; le reste de l'inscription est effacé. De nouveau le mur est absolument dégradé sur plus de deux mètres de long. Après cette lacune, une inscription précède une scène d'offrandes, surmontée d'une liste. Voici l'inscription :

1) Mot-à-mot «vers le tu fais richesse?».

2) Prénom de Thoutmès Ier.

Les offrandes sont présentées à un personnage assis, tenant le bâton de commandement et le . On lit au-dessus de lui :

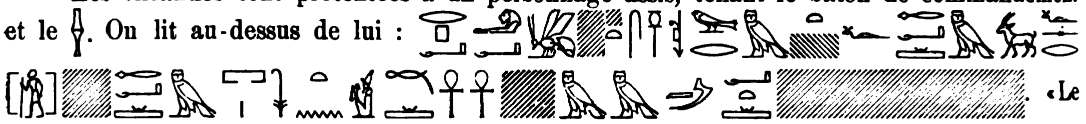

«Le noble seigneur, le chancelier du roi du nord, l'ami unique, grand ...., celui qui est grand dans son conseil (?), ... qui est grand dans la demeure du roi du midi, celui qui remplit les oreilles de vérité, ...» Un personnage de petite taille est debout derrière le trône avec l'inscription .

Les parois du côté opposé de la galerie, *DE* et *D'E'* représentent l'apport des tributs par les nations étrangères. Je commencerai par la paroi *D'E'*, qui paraît consacrée aux peuples de l'Afrique.

A droite et à gauche de la porte *D'd'*, sur une largeur de plus de deux mètres à partir du point *D*, tout est effacé, jusqu'à ce qu'on arrive aux débris d'une inscription où l'on reconnaît le mot , *or*, et peut-être le mot , *dent* ou *ivoire*. A côté de cette inscription. plusieurs tableaux sont surmontés d'un texte, formé d'une ligne horizontale, que je n'ai pu lire.

Au tableau supérieur, on voit d'abord des paniers, des vases, des plantes, puis des hommes qui présentent leurs tributs. Le premier tient un de chaque main; deux autres portent de l'ivoire, et amènent une girafe, avec l'inscription . Les trois derniers personnages ne se distinguent pas très nettement, mais on lit au milieu d'eux une inscription très intéressante, quoique très courte, , que je traduis par *offrande* ou *présentation*[1] () *d'ébène* ().

Le second tableau est séparé du premier par une seconde inscription horizontale d'une ligne. On lit :

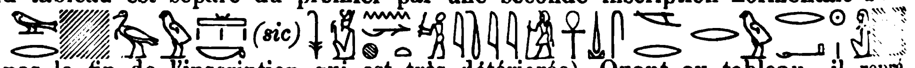

(je ne donne pas la fin de l'inscription qui est très détériorée). Quant au tableau, il représente des vases et des paniers remplis de grands anneaux et de grosses plaques rouges; nous verrons bientôt que c'est de l'or. Après ces paniers, et avant le défilé des personnages, on lit : «les chefs du pays de ..... hi». Le premier de ces chefs porte un panier chargé de gros anneaux rouges, comme ceux que nous venons de voir; on lit : «cercles d'or». Un second amène un singe vert et porte un panier de , avec l'inscription . Le panier du troisième est fermé par un couvercle . On lit . Un homme à peau blanche tient un bouclier et conduit un gros cynocéphale. Les autres apportent de l'ivoire, une peau de panthère et un . Le dernier conduit une panthère vivante; il est blanc comme le dernier personnage du tableau supérieur.

Les représentations du troisième tableau sont à peu près effacées; on y voit cependant un personnage agenouillé qui étend les bras en suppliant. Quelques signes encore reconnaissables dans la légende qui surmonte le tableau, comme «le seigneur de la double terre» et () «flairer la terre, se prosterner» indiquent bien le caractère de cette

1) Si cette traduction est exacte, elle fournit une bonne raison de traduire par «présentation, don, offrande».

scène. On lit encore «arrivée des chefs . . . . . .
. . . . sous leurs tributs». On trouve ailleurs «panthères» et 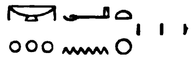 «cercles d'or».

Les tableaux inférieurs, et le reste du mur, jusqu'à la porte *E' E* et au-delà, sont encore dégradés ou couverts de barbouillages coptes. Les inscriptions ne commencent à reparaître qu'à la paroi *DE*, à quelque distance de la porte. Les tableaux qui représentent les Asiatiques apportant au roi leurs tributs sont précédés de ce petit texte :

«Apparition du roi, sur son siége grand, dans [la demeure d']An du sud, ...
»la justesse en poids, étant apportés les tributs [aux] esprits de sa majesté, du vil pays de
»Rotennou . . . . Étant contesté avec lui, parce qu'il
»apporte . . . . que l'on fasse juste cela, en complétant la charge d'après la mesure [1].»

On voit au premier tableau : 1° Un Asiatique au teint pâle et aux cheveux roux, présentant un vase rouge; 2° un homme au teint brun, amenant un char pourvu du fourreau pour l'arc; 3° un homme blanc, vêtu d'une robe blanche, muni d'un carquois, et portant un arc et une massue; 4° un homme à peau brune, amenant un cheval blanc; 5° un homme à peau blanche, amenant un cheval brun; 6° et 7° un homme brun vêtu d'une robe blanche, et enfin un scribe avec son rouleau.

Au second tableau : 1° et 2° un personnage à peau brune, et un personnage à peau blanche vêtu d'une robe blanche, agenouillés l'un et l'autre, étendent les bras en signe de supplication; 3° un homme brun et barbu, la tête ceinte d'un bandeau, porte une corbeille jaune, rouge et noire, remplie d'anneaux bleus; 4° un homme blanc porte un vase sur son épaule; 5° un homme blanc, vêtu d'une robe blanche à larges manches pendantes, et muni d'un carquois, présente un vase ; 6° un homme brun porte une corbeille remplie de disques bleus; 7° un homme blanc, en robe blanche, porte de la main droite un bâton, et de la main gauche soutient sur son épaule un vase ; 8° un homme au teint brun, mais peu foncé, conduit un animal brun, de la taille d'un veau, dont la tête est en partie effacée; 9° enfin le scribe arrive avec son rouleau.

Les tableaux inférieurs sont détruits; l'inscription qui suit est également à peu près effacée. On distingue toutefois les groupes 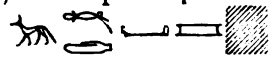 et

Voici enfin le dernier texte que donne la paroi *DE*.

1) Je ne suis pas sûr de l'exactitude de ma traduction, les lacunes m'empêchant de bien suivre le sens.

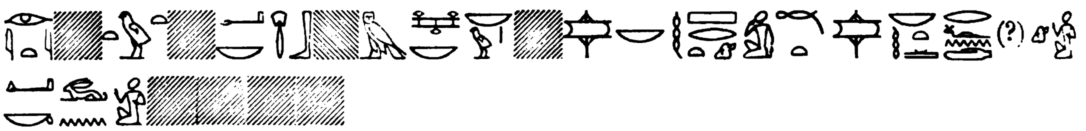

Au-dessous de cette inscription, on voit une main tenant le bâton de commandement. Tout le reste a disparu.

Nous passons maintenant dans la galerie *EHH'E'*. Sur la porte on voit des restes de à Hor-khuti, à Râ et à Hathor.

La paroi *EH* nous montre d'abord une scène de chasse. Des gazelles et d'autres animaux sont poursuivis par un chasseur monté sur un char et tirant de l'arc. Un carquois est suspendu derrière lui, au moyen d'une courroie passée sur l'épaule gauche. Un fouet est suspendu à son poignet; les rênes sont attachées autour de son corps. Le fourreau de l'arc est attaché au char. On lit au-dessus de la tête du chasseur (celui qui est en possession de veiller) (?) (?) [1]. La scène est expliquée par l'inscription

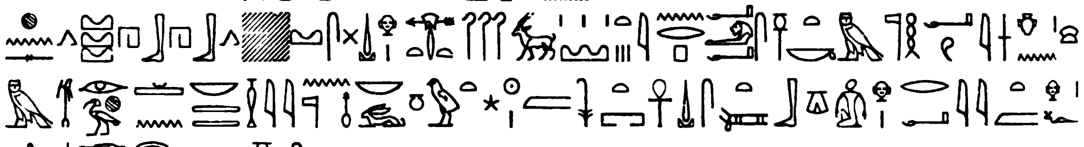

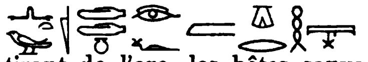 «(il) court les montagnes, fait la chasse .... pousse, en tirant de l'arc, les bêtes sauvages, le noble seigneur, l'ami qui s'approche de la personne du dieu (du roi), celui qui occupe le cœur de Kha-m-uas, celui qui fait bien pour le maître de la double terre, le favori du dieu bon, celui qui est maître de l'heure dans la demeure du roi v. s. f.; point de repos dans la tâche qui est devant lui, et il ne dort pas pendant la nuit».

Nous arrivons à une importante scène d'offrandes. Le tableau supérieur porte la légende :

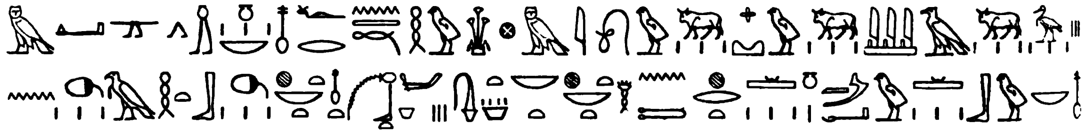

Les offrandes sont présentées par un personnage tenant de chaque main un grand . Ce personnage est ainsi désigné : «son frère qui l'aime, le Kher-heb .... Kha-m-uas ....» Entre les deux est une petite inscription en fort mauvais état.

Voici l'inscription du second tableau :

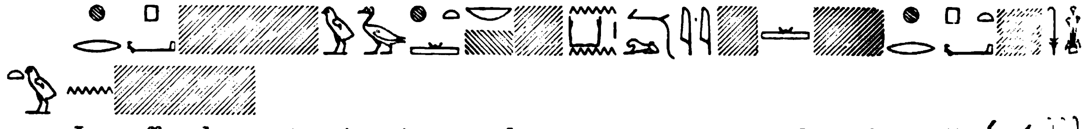

Les offrandes sont présentées par deux personnages entre lesquels on lit .

1) Nous avons vu dans la stèle que le roi a fait de lui le premier de ses hommes de confiance. 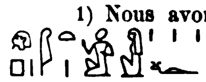 (fin de la ligne 11).

Il y avait encore un troisième tableau. On n'en voit maintenant presque rien.

Le personnage qui reçoit ces offrandes est debout. Il tient le bâton de commandement et le , et porte le collier bleu. L'inscription lui donne le nom de Meri qu'il porte aussi dans la stèle :

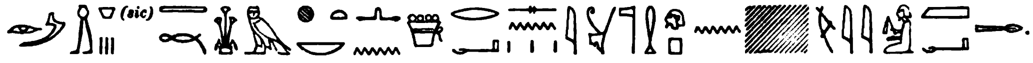

«(Il) voit les apports de la terre du nord, en fait de choses toutes, *innombrables*, le premier prophète [d'Ammon], Meri, ma-kherou.» On traduit ordinairement par «innombrables» l'expression 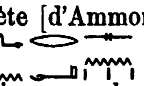 dont nous trouvons ici une variante intéressante 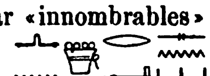 «sans fin le disposer cela». Nous avons sans doute la forme primitive, beaucoup plus facile à expliquer que .

Une femme, aujourd'hui effacée, était représentée derrière Meri. 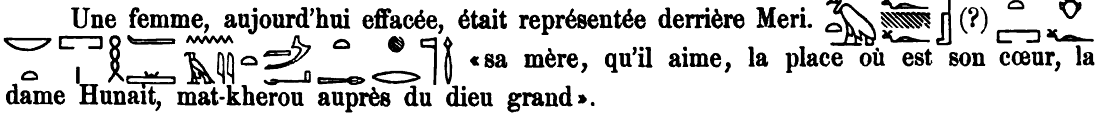 «sa mère, qu'il aime, la place où est son cœur, la dame Hunait, mat-kherou auprès du dieu grand».

Le tableau suivant représente une chasse dans les marais. Des oiseaux aquatiques s'envolent, au-dessus de grands roseaux; plus bas apparaît la partie supérieure du corps d'un homme. Le reste est effacé, et il ne reste plus à signaler qu'une courte inscription copte, assez peu nette. La scène est ainsi expliquée : 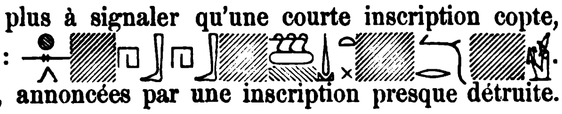.

Et les scènes d'offrandes recommencent, annoncées par une inscription presque détruite. Une liste surmonte les objets offerts, en présence de quatre personnes assises, deux hommes au tableau inférieur, un homme et une femme au tableau supérieur. Il ne reste rien qui mérite d'être noté, dans les débris d'inscriptions qui accompagnent ces représentations.

Nous longeons la porte *HH'*, où il n'y a que des barbouillages et quelques lettres coptes, et nous parvenons à la paroi *H' E'*.

D'autres scènes d'offrandes correspondent à celles qui terminent le côté *EH*. Quatre personnages étaient représentés assis, dans deux tableaux superposés. On ne voit plus, au tableau supérieur que la tête et les épaules d'un homme, au tableau inférieur, que la tête d'une femme, avec le nom 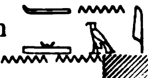, Hunai. Les titres de l'homme sont 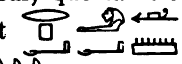 . Le nom de [Hu]nai se retrouve à la fin de l'inscription.

Les offrandes, surmontées d'une liste, sont présentées par un personnage dont la tête est rasée : 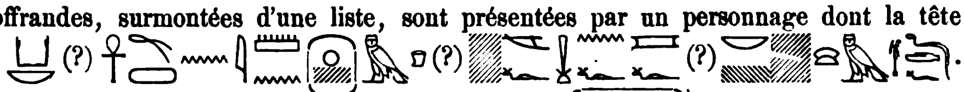.

Le cartouche contenait peut-être le nom d'Aménophis III 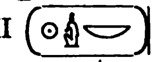 que Champollion a lu dans ce tombeau. Quant au nom de Kha-m-uas, nous le rencontrons pour la troisième fois; et c'est la seconde fois que nous voyons ce personnage conduire la cérémonie des offrandes.

Plus loin, une suite de scènes représente (tableau supérieur) le personnage vivant, à qui l'on fait les cérémonies qui s'adressent ordinairement à la momie. Deux fois l'officiant porte sur le dos un petit manteau blanc, court et étroit, qui s'attache sur l'épaule et laisse à découvert le côté et la partie antérieure du corps.

Enfin les autres scènes funéraires sont très fragmentées, et je ne m'y arrêterai pas, car on les rencontre ailleurs beaucoup mieux conservées.

Restent les trois petites chambres. Je commencerai par la chambre *D' F' G' d'*, la mieux conservée des trois. Sur la paroi *G' d'*, comme sur la paroi *D' F'*, les offrandes sont au milieu; de chaque côté sont assis deux personnages. Du côté de l'entrée est une inscription de ; du côté du fond ou lit : , etc. Le personnage assis derrière Am-n-t'eh est 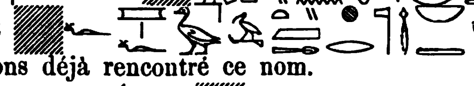 son . . . . . , qu'il aime, Sa-Thouti, etc. Nous avons déjà rencontré ce nom.

Du côté opposé, Am-n-t'eh est qualifié de 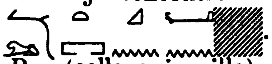. Derrière lui est assise 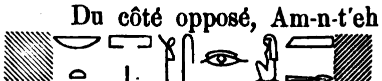 . . . . . la dame Res (celle qui veille), ma kherou.

Dans la chambre *DFGd*, Am-n-t'eh porte le titre de . Il n'y a d'ailleurs rien de nouveau à noter dans cette pièce, qui est fort détériorée.

Enfin les peintures de la chambre du fond sont presque entièrement détruites. Au-dessus de la porte sont deux cartouches où l'on ne peut rien lire : la pierre est fendue à cette place.

Champollion avait vu d'autres scènes intéressantes, notamment la vendange et le pressoir; ces scènes, qui ont disparu tout entières, sont rapidement décrites dans les *Notices*.

Louxor, le 21 février 1885.

Philippe Virey.

FRAGMENTS COPTES

PUBLIÉS PAR

G. Maspero.

I. — Un feuillet paginé ϥⲅ, ϥⲇ. Appartient probablement à l'un des manuscrits d'après lesquels Zoega a publié les fragments des conciles de Nicée et d'Ephèse. Renferme les motions de neuf des évêques qui soutinrent Cyrille d'Alexandrie, dans le dernier concile. Dialecte thébain.

ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲁⲓ̈ⲣ̀ϣⲡⲏⲣⲉ ϩⲱ ⲛ̀ϯⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓⲁ · ⲁⲩⲱ ⲉⲁⲓ̈ⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ · ϯⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲉⲛⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲙⲛ̄ ⲧⲉⲓ ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ.

ⲣⲓⲑ. ⲉⲩⲟⲡⲧⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲇⲟⲗⲉⲙⲁⲓ̈ⲥ ⲉⲧⲏⲡ ⲉⲧⲡⲛ̄ⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲣ̀ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲡⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲧ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲧⲛ̄ⲧⲁϥⲥⲁϩⲥ ϣⲁ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲉϥⲇⲓⲟⲣ/ ⲛ̄ⲛⲛ̄ⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲕⲁⲕⲱⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ϩⲛ̀ ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ϫⲉⲙⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ϣⲓⲃ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ϯⲥⲩⲛⲉⲩⲇⲟⲕⲉⲓ ⲙⲛ̀ ⲧⲉⲓ ⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ̄ ⲉⲧⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲧⲱⲛ

ⲣⲕ. ⲫⲓⲃⲁⲙⲱⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲃ̄ⲧ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲧ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲱϣⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲟⲩϭⲟⲙ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲧⲉ ⲧⲉ ⲟⲩⲛ̄ⲧⲁⲩⲥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ. ⲙ̄ⲛ̄ⲇⲟⲅⲙⲁ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ϩⲛ̀ ⲧⲉⲥⲩⲛϩⲟⲇⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲛⲉⲥϣⲁⲁⲧ · ⲁⲛ ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲥⲇⲓⲟⲣⲑⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ · ⲛ̄ⲉϣⲟⲣϣ̄ⲣ ⲛ̄ⲛⲇⲟⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲛϩⲁⲓ̈ⲣⲉⲥⲇⲓⲕⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉϯⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ

ⲣⲕⲁ. ⲍⲩⲛⲱⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲣⲓ̈ⲱ ⲉⲧⲏⲡⲉⲕⲩⲡⲣⲟⲥ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛⲛ̄ⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲛⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ϩⲛ̀ ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ · ⲁⲩⲱ ⲛⲛ̄ⲧⲁⲩⲥϩⲁⲓ̈ⲥⲟⲩ ϩⲓⲧⲙ ⲡⲉⲛⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲓ̈ⲱⲧ ⲛ̄ⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲥⲉⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲱⲛ ⲧⲛ̀ⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲁⲩⲱ ⲧⲛ̀ϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥϯⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ.

ⲣⲕⲃ. ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲉⲓ̈ⲗⲁⲓ̈ⲥⲧⲣⲟⲛ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϫⲓⲛⲧⲁⲣⲭⲏ · ⲁⲩⲱ ϫⲓⲛⲛⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲥⲁⲛⲟⲩϣ ⲛ̀ϩⲛ̄ⲛ̄ⲕⲁⲛⲱⲛ ⲛⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ϩⲛ̄ ⲛⲓⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲁⲩⲱ ⲧⲛ̄ϩⲉⲗⲡⲓⲍⲉ ⲉⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲁⲛϣⲁⲡⲛ̀ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ · ⲙⲛ̄ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲁⲛⲥⲱⲧⲙ̀ ⲉⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲁⲛϩⲉ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲥⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲕⲁⲛ[ⲱⲛ] ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲛⲛ̄ⲓ̈ⲟⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉϩⲁⲣ̄ϩ ⲉⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲩⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧⲥ

ⲣⲛⲅ. ⲡⲉⲩⲭⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲙⲡⲁⲣⲓⲟⲥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϯⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟï ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ϫⲉ ⲛⲧⲁïⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲁⲉⲡⲁⲣⲭⲓⲁ . ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓ ϩⲱⲃ ⲉⲓϣⲗⲏⲗ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ϯϣⲟⲟⲡ ⲟⲛ ϩⲛ ⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲥ ϩⲓⲧⲛ ⲛⲁïⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲛⲓⲕⲁïⲁ · ⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ϭⲉ ⲛⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲧⲁϫⲣⲟⲥ ⲛϩⲟⲩⲟ ϩⲓⲧⲛ ⲧⲉϥⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲧⲁϥⲥⲁϩⲥ ϣⲁ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ

ⲣⲛⲇ. ⲉⲗⲗⲁⲇⲓⲟⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲁⲧⲇⲣⲁⲙⲛⲇⲓⲟⲥ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲛⲓⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲡϣⲙⲛⲧϣⲉ ⲙⲛⲧϣⲙⲏⲛ ⲙⲛ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲣⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲉⲓ ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲛⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ.

ⲣⲛⲉ. ⲇⲓⲱⲛ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲟⲩⲃⲁïⲥ ⲛⲑⲉⲗⲗⲁⲥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁï ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧⲣⲁϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲉⲧⲣⲁϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲛⲛⲛⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲙⲟⲩ *(sic)* ϩⲛ ⲛⲓⲕⲁïⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ · ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ϫⲉ ⲡⲉⲓ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁï ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲩⲛⲗⲓⲧⲟⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ϫⲉϩⲣⲁï ϩⲛ ⲧⲉϥⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲧⲁⲩⲟϣⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲓⲟⲧⲉ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲉⲁϥⲥⲁϩϥ ϣⲁ ⲛⲉⲥⲧⲱⲣⲓⲟⲥ

ⲣⲛⲋ. ⲁⲛⲇⲣⲉⲁⲥ ⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛϣⲙⲟⲩⲛ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲛⲧⲁⲩϩⲟⲣⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲟⲩⲟϫ ϩⲓⲧⲛ ⲛⲛⲓⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲛⲓⲕⲁïⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲡϣⲙⲛⲧϣⲉ ⲙⲛⲧϣⲙⲏⲛ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉⲡⲓⲥⲧⲟⲗⲏ ⲛⲧⲁⲩⲟϣⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲧⲛⲡ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲉⲛⲟⲩ[ⲧⲉ] ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲉⲥⲥⲩⲙⲫⲱⲛⲉⲓ · ⲙⲛ ⲛⲛⲧⲁⲩⲧⲟϣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϩⲓⲧⲛ ⲛⲛⲓⲟⲧⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲛⲉⲓⲕⲁïⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲉⲓⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓϯⲉⲟⲟⲩ ⲛⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ

II. — Un feuillet paginé ϥⲁ, ϥⲃ. Grosse écriture lourde, type du Xe au XIIIe siècle. Renferme un fragment de l'Évangile selon St Matthieu, XXV, 14—31. Point de ponctuation ni d'accentuation. Dialecte thébain, ainsi que le fragment suivant de St Luc.

14. — ⲛⲑⲉ ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲛⲁⲁⲡⲟⲇⲏⲙⲉⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁϥϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲛⲉϥϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ

15. — ⲟⲩⲁ ⲙⲛ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲟⲣ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ⲁϥϯ ⲛⲁⲃ *(sic)* ⲛⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲁ ⲛⲟⲩⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲁϥⲁⲡⲟⲇⲏⲙⲉⲓ

16. — ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲁϥⲉⲣϩⲱⲃ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁϥϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉϯⲟⲩ

17. — ϩⲟⲙⲟⲓⲟⲥ ⲟⲛ ⲡⲁⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲁϥϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉⲥⲛⲁⲩ

18. — ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲩⲁ ⲁⲃⲃⲱⲕ *(sic)* ⲁϥϣⲓⲕⲉ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲧⲱⲙⲥ ⲙⲡϩⲁⲧⲙⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ

19. — ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲁϥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲃⲓ *(sic)* ⲱⲡ ⲛⲙⲙⲁⲩ

20. — ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲕⲉϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϯⲟⲩ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉϯⲟⲩ

21. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲗⲟⲥ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲓⲥⲧⲱⲥ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲟ ⲛϩⲟⲧ ⲛϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ϯⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟⲕ ⲉϫⲛ ϩⲁϩ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲁϣⲉ ⲙⲡⲉⲕϫⲟⲉⲓⲥ

22. — ⲁϥϯ ⲙⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ ϩⲱⲱϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲓϯϩⲏⲩ ⲛⲕⲉⲥⲛⲁⲩ

23. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲗⲟⲥ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲃ *(sic)* ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲁⲕϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲟ ⲛϩⲟⲧ ⲛϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ϯⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲙⲙⲟⲕ ⲉϫⲛ ϩⲁϩ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣⲁϣⲉ ⲙⲡⲉⲕϫⲟⲉⲓⲥ

24. — ⲁϥϯ ⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ *(sic)* ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲓ ⲙⲡϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲥⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲕⲱϩⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲙⲡⲉⲕϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲉⲕϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲣⲟϥ

25. — ⲁⲓⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲓⲃⲱⲕ ⲁⲓϩⲱⲡ ⲙⲡⲉⲕϭⲓⲛϭⲱⲣ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉ *(sic)* ⲡⲱⲕ ⲡⲉ.

26. — ⲁϥⲟⲩⲱϣϥ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϫⲁⲁϥ *(sic)* ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲉϥϫⲛⲁⲩⲥⲱϫⲉ ⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϯⲱϩⲥ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲓϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ϯⲥⲟⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲡⲓϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲣⲟϥ

27. — ⲛⲉϣϣⲉ ϭⲉ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲡⲁϩⲁⲧ ⲛⲛⲉⲧⲣⲁⲡⲉⲍⲓⲧⲏⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲉⲓⲛⲁⲉⲓ ⲛⲧⲁϫⲓ ⲙⲡⲉⲧⲉⲡⲱⲓ ⲡⲉ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲙⲏⲥⲉ

28. — ϥⲓ ϭⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϭⲓⲛϭⲱⲣ ⲛⲧⲉⲧⲛⲧⲁⲁϥ ⲙⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲉⲛⲧⲁϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲙⲏⲧ ⲛϭⲓⲛϭⲱⲣ

29. — ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲟⲩⲛⲧⲁϥ ⲥⲉⲛⲁϯⲛⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲉⲣϩⲟⲩⲟ ⲡⲉⲧⲉⲙⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲡⲕⲉⲉⲧⲛⲧⲁϥ ⲥⲉⲛⲁⲃⲓⲧϥ *(sic)* ⲛⲧⲟⲟⲧϥ

30. — ⲁⲩⲱ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲧϣⲁⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲡϭⲁϩϭϩ ⲛⲛⲟⲃϩⲉ

31. — ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲧⲟⲧⲉ ϥⲛⲁϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲉⲟⲟⲩ

III. — Un feuillet paginé ⲗⲇ̅, ⲗⲉ̅. Titre courant en haut des pages ⲡⲕⲁⲧⲁ — ⲗⲟⲩⲕⲁⲥ. Lettres ornées et peintes; belle écriture onciale du VIIIe ou IXe siècle; parchemin très fin.

Ch. VIII, 51. — ⲁⲩ.

52. — ⲛⲉⲩⲣⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲛⲉϩ ⲡⲉ ⲉⲣⲟⲥ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉⲙⲡⲣⲣⲓⲙⲉ · ⲙⲡⲉⲥⲙⲟⲩ ⲅⲁⲣ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲥⲉⲛⲕⲟⲧⲕ.

53. — ⲁⲩⲥⲱⲃⲉ ⲇⲉ ⲛⲥⲱϥ · ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲁⲥⲙⲟⲩ.

54. — ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲉϫ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲥϭⲓϫ · ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ . ϫⲉ ϯϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲧⲱⲟⲩⲛⲉ.

55. — ⲁ ⲡⲉⲥⲡⲛⲁ ⲇⲉ ⲕⲟⲧϥ ⲉⲣⲟⲥ · ⲁⲥⲧⲱⲟⲩⲛ · ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϯⲛⲁⲥ ⲉⲟⲩⲱⲙ.

56. — ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣϣⲡⲏⲣⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲉⲓⲟⲧⲉ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲡⲁⲣⲁⲅⲅⲓⲗⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙϫⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉⲗⲁⲁⲩ.. ~

Ch. IX, 1. — ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲡⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ · ⲁϥϯⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩϭⲟⲙ ⲙⲛ ⲟⲩⲉⲍⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲣⲡⲁϩⲣⲉ ⲉⲛϣⲱⲛⲉ.

2. — ⲁϥϫⲟⲟⲩⲥⲉ ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲁⲗϭⲉ ⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ.

3. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉⲙⲡⲉⲣϥⲓ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ. ⲟⲩⲇⲉ ϭⲉⲣⲱⲃ · ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲏⲣⲁ · ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲉⲓⲕ · ⲟⲩⲇⲉ ϩⲟⲙⲛⲧ · ⲟⲩⲇⲉ ⲉⲣⲉ ϣⲧⲏⲛ ⲥⲛⲧⲉ ϩⲓⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ.

4. — ⲡⲏⲓ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟϥ · ϭⲱⲛϩⲏⲧϥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ.

5. — ⲛⲉⲧⲛⲥⲉⲛⲁϣⲉⲡⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲛ. ⲉⲧⲉⲧⲛⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ϯⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ · ⲛⲉϩ ⲡϣⲟⲉⲓϣ ⲙⲡⲉⲧⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉϫⲱⲟⲩ · ⲉⲩⲙⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲁⲩ.

6. — ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲙⲉ · ⲉⲩⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲍⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲣⲡⲁϩⲣⲉ ϩⲙⲙⲁ ⲛⲓⲙ.

7. — ⲁ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ ⲇⲉ ⲡⲧⲉⲧⲣⲁⲁⲣⲭⲏⲥ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁϥⲁⲡⲟⲣⲉⲓ · ϫⲉ ⲛⲉⲩⲛ ϩⲟⲓⲛⲉ ϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ.

8. — ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ ϩⲓⲧⲛ ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ · *(sic)* ϫⲉ ⲟⲩⲁ ⲛⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁⲣⲭⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ.

9. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲏⲣⲱⲇⲏⲥ. ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲛⲧⲁⲓϥⲓ ⲛⲧⲁⲡⲉ ⲛⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ · ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉϯⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛⲁⲓ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲛⲥⲁⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲡⲉ . . . . . . ~

10. — ⲁ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲕⲟⲧⲟⲩ · ⲁⲩϫⲱ ⲛⲁϥ ⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲁⲁⲩ · ⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲇⲉ · ⲁϥⲥⲁϩⲧϥ ⲛⲥⲁⲟⲩⲥⲁ. ⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲃⲏⲇⲥⲁⲓⲇⲁ.

11. — ⲙⲙⲏⲏϣⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲉⲓⲙⲉ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛⲥⲱϥ · ⲁϥϣⲟⲡⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲙⲛⲧⲉⲣⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲧⲣⲭⲣⲓⲁ ⲛϫⲓⲡⲁϩⲣⲉ · ⲁϥⲧⲁⲗϭⲟⲟⲩ ⁝

12. — ⲛⲉ ⲁ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲣⲭⲉⲓ ⲛⲟⲩⲉⲓⲛⲉ . . . ~ · ⲁⲩϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲕⲁ ⲙⲙⲏⲏϣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲩⲉⲃⲱⲕ ⲉⲛϯⲙⲉ ⲉⲧⲙⲡⲉⲩⲕⲱⲧⲉ · ⲙⲛ ⲛⲥⲱϣⲉ · ⲛⲥⲉ ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉ ϩⲉ ⲉϩⲣⲉ · ϫⲉ ⲥⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲛϫⲁⲓⲉ.

13. — ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲩ ⲛⲧⲱⲧⲛ ⲛⲥⲉ ⲟⲩⲱⲙ · ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉⲙⲛⲧⲛ ϩⲟⲩⲟ ⲉϯⲟⲩ ⲛⲟⲉⲓⲕ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ · ⲙⲛ ⲧⲃⲧ ⲥⲛⲁⲩ · ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲛⲧⲛⲃⲱⲕ ⲁⲛⲟⲕ · ⲛⲧⲉⲛϣⲱⲡ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲟⲩⲟⲙϥ.

14. — ⲛⲉⲩⲛ ⲁⲣⲁ ϯⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛϣⲟ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩ ⲛⲟϫⲟⲩ ⲥⲏⲛⲉ · ⲥⲏⲛ[ⲉ] · ⲛⲛⲁⲛⲧⲁⲓⲟⲩ ·

15. — ⲁⲩⲁⲁⲥ ⲇⲉ ϩⲓⲛⲁⲓ · ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·

16. — ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲙⲡϯⲟⲩ ⲛⲟⲉⲓⲕ · ⲙⲛⲡⲧⲃⲧ ⲥⲛⲁⲩ · ⲁϥϥⲓⲁⲁⲧϥ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ · ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲁϥⲡⲟϣⲟⲩ · ⲁϥⲧⲁⲁⲩ . ⲛⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ⲁⲩⲕⲱ ϩⲁⲣⲱϥ ⲙⲡⲙⲏⲏϣⲉ ·

17. ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲇⲉ · ⲁⲩⲥⲉⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϥⲉⲓ · ⲙⲙⲛⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛⲕⲟⲧ ⲛⲗⲁⲕⲙⲉ · ⲉⲁⲩⲉⲣϩⲟⲩⲟ ⲉⲣⲟⲟⲩ . ~

18. — ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲉϥϣⲗⲏⲗ · ⲉⲣⲉ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲙⲙⲁϥ · ⲁϥϫⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲙⲙⲏⲏϣⲉ ⲉϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲅ ⲛⲓⲙ.

PARIS, le 30 août, 1885. (Sera continué.)

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VII. **Fascicules II—III.**

Contenu : 1) Essai sur le système métrique assyrien, par A. Aurès (Fin). — 2) Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des instructions pastorales des pères de l'église copte, par U. Bouriant. — 3) Révision des listes géographiques de Thoutmos III, par G. Maspero. — 4) Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, par V. Loret. — 5) Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, par U. Bouriant. — 6) De l'âge de pierre en Égypte, par A. Mariette-Bey. — 7) Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, par G. Maspero. — 8) Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, par E. Grébaut. — 9) Fragments coptes, par G. Maspero.

ESSAI SUR LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN.

(Fin.)

Quatrième Partie. Essai sur les mesures de capacité.

CHAPITRE PREMIER.

Prolégomènes.

Dans l'état actuel de la science métrologique, le système des mesures assyriennes de capacité est, on peut le dire, de toutes les parties de l'ancien système métrique assyrien, celle que nous connaissons le moins. Presque tous les idéogrammes qui servaient à exprimer autrefois les diverses unités cubiques dont les Assyriens avaient adopté l'usage se trouvent cependant conservés sur les textes déjà publiés; mais ni les véritables noms, ni surtout les contenances réelles de ces mesures ne peuvent être déterminés encore avec assez d'exactitude; et pour apprécier à sa juste portée toute la vérité de cette assertion, il suffit de rapprocher les évaluations données, en 1868, par François Lenormant, dans son *Essai*, de celles que M. Oppert a proposé de leur substituer, en 1875, dans son *Étalon*.

Voici notamment quels sont, parmi les résultats qu'ils ont obtenus, ceux qui peuvent, à la rigueur, être comparés :

Noms donnés aux mesures assyriennes	Contenances d'après Fr. Lenormant[1].	Contenances d'après M. Oppert[2].
Log	$0^{\text{lit.}}$ 525	$0^{\text{lit.}}$ 301·46
{Kab ou Cab, contenant 3 Log	»	$0^{\text{lit.}}$ 904·39 }
{La même mesure, contenant 4 Log	$2^{\text{lit.}}$ 10	» }
Hin, contenant 3 Kab	$6^{\text{lit.}}$ 30	$3^{\text{lit.}}$ 014·6
Bath ou Epha, contenant 6 Hin	$37^{\text{lit.}}$ 80	$18^{\text{lit.}}$ 088
{Homer, contenant 12 Bath	»	$2^{\text{hect.}}$ $17^{\text{lit.}}$ 054·7 }
{Chomer, contenant 10 Bath	$3^{\text{hect.}}$ $78^{\text{lit.}}$ 00	» }
{Artabe, contenant 3 Epha ou 18 Hin	»	$54^{\text{lit.}}$ 263·7 }
{Grand Métrète, contenant 10 Hin	$63^{\text{lit.}}$ 00	» }

1) *Essai*, p. 91.
2) *Étalon*, p. 61.

Quant aux autres mesures, elles sont, s'il est possible, encore moins comparables.

En outre, on le remarquera, François Lenormant et M. Oppert lui-même ne donnent leurs évaluations que sous forme d'hypothèses et d'une manière très dubitative, en modifiant, suivant les besoins de leurs causes, les rapports établis, chez les autres peuples de l'antiquité et notamment chez les Hébreux, entre les contenances de leurs unités cubiques.

C'est ainsi, par exemple, que M. Oppert, après avoir fait connaître, d'après les indications de M. Saigey, les diverses mesures de capacité qui constituaient l'ancien système hébreu, dans lequel le Bath était divisé en 72 Log, se hâte d'ajouter (*Étalon*, p. 60) :

« Nous ne croyons pas que la subdivision assyrienne ait été la même . . . . Le Log, » étant une subdivision principale, *nous supposons* qu'on a également appliqué ici le système » sexagésimal. Le Bath se divisait *probablement* en 60 Log. »

Après quoi, on lit encore, à la page suivante (p. 61):

« Dans le système hébreu, le Homer était de 10 Bath, mais *il est fort probable* que, » dans celui des Assyriens, le Imer fut de 12. *Nous supposons* donc que le Homer ou Kor » assyrien ait eu 12 Bath. »

François Lenormant, de son côté, n'est guère plus affirmatif, car voici en quels termes il s'exprime, à la fin de sa dissertation :

« On voit, combien de lacunes existent dans nos notions sur les mesures cubiques de » l'ancien Orient; celles de la Grèce ne sont aussi que bien imparfaitement connues[1]. Dans notre » ignorance des véritables noms chaldéo-assyriens, sauf un bien petit nombre, nous sommes » obligé de désigner ces mesures par des appellations empruntées en partie aux Hébreux et » en partie aux Perses. Encore cette nomenclature est-elle bien loin d'être complète. »

Mais les lacunes et les imperfections signalées, dans ce passage, par François Lenormant lui-même, ne sont rien en comparaison d'une erreur capitale qu'il a commise et qui altère profondément tous les résultats auxquels il est parvenu.

Cette erreur lui a fait prendre faussement le pied cube pour l'unité principale de laquelle toutes les autres mesures assyriennes ont été déduites, quand il est certain, au contraire, que c'est au cube de la demi-coudée et non à celui du pied que ce rôle doit être attribué, comme on le constatera dans les chapitres qui suivront celui-ci, et comme M. Oppert l'a déjà démontré, dans plusieurs occasions et de plusieurs manières différentes.

Toutefois, avant de le démontrer aussi moi-même, une fois de plus, et en même temps pour fonder, sur une base solide, les théories que je me propose de développer, j'ai besoin d'exposer au préalable et de faire connaître en détail les divers systèmes adoptés, chez les principaux peuples de l'antiquité, pour la détermination de leurs mesures cubiques. C'est à cette partie de mon étude que le chapitre suivant va être consacré.

---

1) Je me hâte de faire remarquer ici, et l'on constatera bientôt que François Lenormant s'est grandement trompé, lorsqu'il n'a pas craint de dire que les mesures cubiques de la Grèce ne nous sont connues que d'*une manière bien imparfaite*, la vérité étant, au contraire, que les mesures grecques de capacité sont, peut-être, de toutes les anciennes mesures cubiques, celles que nous connaissons le mieux.

CHAPITRE SECOND.

Étude et comparaison des divers systèmes adoptés, dans l'antiquité, pour la détermination des mesures cubiques.

§ 1. Système romain[1].

De tous les anciens systèmes, le plus simple et, en même temps, le mieux connu est, sans contredit, le système romain. Son unité principale, de laquelle toutes les autres dérivent, était le pied cube contenant . . . . 1.728 onces cubes, auquel on était dans l'usage de donner, tantôt le nom d'*Amphora,* quand il servait à la mesure des liquides et tantôt celui de *Quadrantal,* quand il servait pour les matières sèches.

Les autres mesures spécialement affectées aux liquides étaient, dans le système romain:

Au-dessus de l'Amphora, le *Cadus* (tonneau) contenant une Amphora et demie ou . . . . 2.592 onces cubes,
et au-dessous, 1° l'*Urna,* moitié de l'Amphora, contenant ainsi. . . . . 864 » »
et 2° le *Congius,* quart de l'Urna et 8e partie de l'Amphora. Sa contenance était donc de . . . . 216 » »
et correspondait, par conséquent, à *un cube* ayant un demi pied ou 6 onces de longueur sur chacune de ses arêtes.

Quant aux mesures spécialement affectées aux matières sèches, elles étaient toutes, dans le système romain, plus petites que le Quadrantal et se réduisaient :

Au *Modius,* tiers du Quadrantal et contenant . . . . 576 onces cubes,
et au *Semodius,* moitié du Modius et contenant. . . . . 288 » »

En outre, et en dehors de ces deux groupes, le système romain comprenait un 3e groupe de petites mesures dont on se servait, aussi bien pour les liquides que pour les matières sèches, et dans lequel il faut placer :

Le *Sextarius,* 6e partie du Congius, ou ce qui est la même chose, 16e partie du Modius. Sa capacité était ainsi de . . . . 36 onces cubes,
l'*Hemina,* moitié du Sextarius, contenant . . . . 18 » »
le *Quartarius,* moitié de l'Hemina et quart du Sextarius, contenant . . . 9 » »
l'*Acetabulum,* moitié du Quartarius, contenant . . . . $4\frac{1}{2}$ » »
et le *Cyathus,* tiers du Quartarius, ou ce qui est la même chose, Once (12e partie) du Sextarius, contenant . . . . 3 » »

Quelques autres mesures plus petites, telles, par exemple, que la *Ligula,* quart du Cyathus, pourraient, à la rigueur, être ajoutées à ce groupe; mais elles ne seraient d'aucune utilité dans la discussion actuelle, et je ne m'en occuperai pas ici.

1) Voir, pour justifier la parfaite exactitude des assertions contenues dans ce paragraphe et dans le paragraphe suivant, deux mémoires insérés dans les publications de l'Académie de Nimes et ayant pour titres, le 1er : *Tableaux indicatifs des mesures de capacité romaines et attiques, avec des notes explicatives et justificatives* (VIe série, année 1874. Tome IV, p. 495) et le 2e : *Détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte, précédée d'explications relatives aux mesures de capacité grecques et romaines* (VIIe série, année 1879. Tome II, p. 1).

Pour en finir maintenant avec les anciennes mesures romaines de capacité, il reste encore à les traduire, aussi exactement que possible, en nouvelles mesures françaises. Mais il arrive malheureusement que l'ancien pied d'Italie n'a pas toujours conservé la même longueur et a varié, au contraire, dans la suite des temps, de 0^{m} 294·3 ou environ jusqu'à 0^{m} 296·3.

C'est aux époques les plus reculées de l'histoire que la longueur de ce pied était réduite à 0^{m} 294·3, seulement, comme les monuments de Pæstum[1] et de Métaponte[2] le démontrent, et c'est à l'époque la plus florissante de la civilisation romaine que cette même longueur a été élevée, très probablement pour la rendre rigoureusement géographique[3], jusqu'à 0^{m} 296·3, comme je crois l'avoir prouvé en étudiant les dimensions de la colonne Trajane[4] et de la Maison-Carrée de Nîmes[5].

Il devient, par suite, nécessaire d'assigner, au cube du pied romain antique, tantôt 0^{mc} 025·490 et tantôt 0^{mc} 026·013, et, par conséquent, les contenances des mesures romaines de capacité doivent varier de la manière indiquée dans le tableau suivant, selon qu'on les rapporte aux premiers temps de la république, ou à l'ère des Césars[6].

Noms des mesures romaines de capacité	Contenances exprimées		
	En onces cubes	En Litres	
		aux premiers temps de la république	à dater des empereurs
Cadus	2,592	38,235	39,019·5
Amphora ou Quadrantal	1,728	25,490	26,013
Urna	864	12,745	13,006·5
Modius	576	8,497	8,671
Semodius	288	4,248	4,335·5
Congius	216	3,186	3,251·6
Sextarius	36	0,531	0,541·9
Hemina	18	0,265·50	0,270·9
Quartarius	9	0,132·75	0,135·45
Acetabulum	4½	0,066·375	0,067·725
Cyathus	3	0,044·25	0,045·15

1) *Étude des dimensions du grand temple de Pæstum* (grand in-4°; avec Atlas in-Folio. Paris, 1868. J. BAUDRY, Éditeur).

2) *Étude des ruines de Métaponte*, dans la *Gazette des architectes et du bâtiment* (année 1865, pp. 37, 102, 121 et 140).

3) Il est certain, dans tous les cas, que la longueur du pied romain fixée, comme on est convenu de le faire aujourd'hui, à 0^{m} 296·3, porte la longueur du Mille à 1.481^{m} 50 et élève ainsi jusqu'à 111.112^{m} 50 la longueur du degré terrestre, toujours évaluée à 75 Milles par les géographes romains et qu'elle la rapproche, par conséquent, autant que possible, de la longueur moyenne, aujourd'hui bien connue de ce même degré, que les savants modernes ont réglée à 111.111^{m} 10; au contraire, la longueur du Mille, réduite à 1.471^{m} 50 seulement, lorsque la longueur du pied ne dépassait pas 0^{m} 294·3, ne permettait pas alors d'assigner plus de 110.362^{m} 50 à la longueur du degré terrestre, toujours fixée à 75 milles, et conduisait ainsi à une erreur de 748^{m} 60 sur cette évaluation de la longueur du degré.

4) *Étude des dimensions de la colonne Trajane*, dans les *Mémoires de l'Académie du Gard*, année 1862, p. 122.

5) *Étude des dimensions de la Maison-Carrée de Nîmes*, dans les *Mémoires* de la même académie; année 1863, p. 73 et année 1864, p. 121.

6) Le fameux Conge Farnèse, construit sous le VIe consulat de Vespasien, se rapporte nécessairement à cette dernière époque et n'a été probablement construit que pour être substitué aux anciens et pour donner ainsi un caractère officiel à l'accroissement des mesures cubiques (voir, sur cette question, ma *Détermination géométrique des mesures de capacité*, etc. aux pp. 52 et suivantes).

§ 2. Système grec.

Le système grec était beaucoup plus complet que le système romain. Sa plus grande mesure de capacité était le Μέδιμνος, servant autrefois, comme le Quadrantal romain, aussi bien pour les liquides que pour les matières sèches et au-dessous duquel on trouvait, dans la série exclusivement affectée aux liquides, le Μετρητής et l'Ἀμφορεύς.

La contenance du Μέδιμνος était égale à la moitié du cube d'une coudée, c'est-à-dire à 4 Spithames cubes, ou en d'autres termes, à . . . . 6.912 dactyles cubes.

Quant à celles du Μετρητής et de l'Ἀμφορεύς, elles étaient égales, la première aux trois quarts, et la seconde à la moitié du Μέδιμνος, ce qui revient à dire que le Μετρητής contenait 3 Spithames cubes ou 5.184 » »
et que l'Ἀμφορεύς en contenait seulement 2, ou . . . . 3.456 » »

Les autres mesures affectées aux liquides étaient ensuite : le Δάδιξ, quart de l'Ἀμφορεύς ou, en d'autres termes, moitié de la Spithame cube et contenant ainsi . . . . 864 » »
le Χοῦς, moitié du Δάδιξ et contenant . . . . 432 » »
et enfin le Μάρις, moitié du Χοῦς et contenant . . . . 216 » »

De sorte que ce Μάρις correspondait exactement à *un cube* ayant une demi-Spithame ou 6 dactyles sur chacune de ses arêtes.

Les mesures de capacité spécialement affectées aux matières sèches étaient ensuite, dans le système grec, indépendamment du Μέδιμνος, égal, comme on vient de le voir, à 4 Spithames cubes, ou à . . . . 6.912 dactyles cubes
et de l'Ἡμιμέδιμνον, ayant la même contenance que l'Ἀμφορεύς, et comprenant ainsi 2 Spithames cubes ou . . . . 3.456 » »

1° le Τριτεύς, tiers du Μέδιμνος et contenant . . . . 2.304 » »

2° l'Ἑκτεύς, moitié du Τριτεύς ou 6ᵉ partie du Μέδιμνος, contenance. 1.152 » »

3° l'Ἡμίεκτον ou Ἄδδιξ, moitié de l'Ἑκτεύς ou 12ᵉ partie du Μέδιμνος, contenance . . . . 576 » »

4° l'Ἡμιδωδέκατον, moitié de l'Ἄδδιξ, ou 24ᵉ partie du Μέδιμνος, contenance . . . . 288 » »

et enfin le Χοῖνιξ, moitié de l'Ἡμιδωδέκατον ou 48ᵉ partie ou Μέδιμνος, contenance . . . . 144 » »

En dernier lieu, le système grec comprenait, comme le système romain, une série de petites mesures dont on se servait aussi bien pour les liquides que pour les matières sèches et parmi lesquelles je signalerai seulement :

1° le Ξέστης, moitié du Χοῖνιξ, ou ce qui est la même chose, tiers du Μάρις, contenance . . . . 72 dactyles cubes

2° la Κοτύλη, moitié du Ξέστης, contenance . . . . 36 » »

3° le Τέταρτον ou Ἡμικοτύλιον, quart du Ξέστης, ou moitié de la Κοτύλη, contenance . . . . 18 » »

4° l'Ὀξύβαφον, moitié du Τέταρτον, contenance . . . . 9 » »

et 5° le Κύαθος, tiers du Τέταρτον, contenance . . . . 6 » »

en négligeant encore ici quelques autres mesures plus petites, telles que la Κόγχη et le Μύστρον, qu'il n'est pas nécessaire de comprendre dans la discussion actuelle.

Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher maintenant et de comparer entre elles les diverses mesures de capacité qui constituaient autrefois le système grec et le système romain et on pourra le faire aisément en consultant le tableau qui suit :

Tableau comparatif
des mesures de capacité grecques et romaines.

Système grec		Contenances exprimées en prenant pour Unités le ξέστης dans le système grec et le Sextarius dans le système romain	Système romain	
Noms des mesures	Contenances exprimées en dactyles cubes		Noms des mesures	Contenances exprimées en onces cubes
	1° Mesures affectées aux liquides			
Μέδιμνος	6.912	96	—	—
Μετρητής	5.184	72	Cadus	2.592
Ἀμφορεύς	3.456	48	Amphora	1.728
Spithame cube .	1.728	24	Urna	864
Δάδιξ	864	12	—	—
Χοῦς	432	6	Congius	216
Μάρις	216	3	—	—
	2° Mesures affectées aux matières sèches			
Μέδιμνος	6.912	96	—	—
Ἡμιμέδιμνον . . .	3.456	48	Quadrantal . . .	1.728
Τριτεύς	2.304	32	—	—
Ἑκτεύς	1.152	16	Modius	576
Ἡμίεκτον	576	8	Semodius	288
Ἡμιδωδεκατον . . .	288	4	—	—
Χοῖνιξ	144	2	—	—
	3° Petites mesures servant dans les deux cas			
Ξέστης	72	1	Sextarius	36
Κοτύλη	36	1/2	Hemina	18
Τέταρτον	18	1/4	Quartarius	9
Ὀξύβαφον	9	1/8	Acetabulum . . .	4 1/2
Κύαθος	6	1/12	Cyathus	3

On voit, sur ce tableau, que le système grec et le système romain sont aussi semblables que possible l'un à l'autre, puisque toutes les contenances sont exprimées, dans le premier de ces deux systèmes, en fonction du Ξέστης, par *les mêmes nombres* que les mesures correspondantes en fonction du Sextarius dans le second, de sorte que l'unique différence à signaler

entre eux est celle qui résulte d'une plus grande extension donnée au système grec, en lui ajoutant quelques mesures, les unes supérieures, les autres inférieures à celles qui constituent le système romain.

On peut constater aussi, sur le même tableau, que toutes les contenances des mesures grecques se trouvent exprimées, *en dactyles cubes*, par des nombres *rigoureusement doubles* de ceux qui expriment, *en onces cubes*, les contenances des mesures romaines correspondantes, et que, par conséquent, si une once cube pouvait être considérée comme égale à deux dactyles cubes, toutes les mesures romaines seraient identiques aux mesures grecques qui leur correspondent.

Mais on sait que cette identité n'existe pas, en fait, parce que 25 pieds romains sont égaux à 24 pieds grecs, ou ce qui est la même chose, parce que 25 onces romaines sont égales à 32 dactyles grecs, d'où il suit qu'une once romaine est égale à $^{32}/_{25}$ de dactyle grec, ou en d'autres termes, à 1 dactyle plus les 0,28 d'un dactyle, et qu'ainsi une once cube est égale à 2 dactyles cubes plus les 0,097·152 d'un dactyle cube; ce qui revient à dire, puisque les mesures cubiques des Romains sont à celles des Grecs comme une once cube est à deux dactyles cubes, qu'elles sont finalement entre elles comme 2,097·152 est à 2, ou mieux encore comme 1,048·576 est à 1, et, en fin de compte, que pour rendre les mesures grecques exactement égales aux mesures romaines correspondantes, il suffit d'ajouter aux premières les 0,048·576 ou, en termes plus simples, le 21e de leurs contenances.

Personne n'ignore cependant que la légère différence ainsi constatée entre ces mesures n'a jamais empêché les anciens métrologues de considérer, dans la pratique, le Sextarius comme égal au Ξέστης, le Congius comme pareillement égal au Χοῦς, etc. Mais il semble permis de croire, malgré cela, que l'erreur qu'ils commettaient ainsi était parfaitement volontaire et doit être en conséquence attribuée, non à leur ignorance du fait réel, mais uniquement aux difficultés que l'emploi des petites fractions leur imposait, et à leur habitude constante de simplifier leurs calculs en supprimant ces petites fractions toutes les fois qu'ils pouvaient le faire sans de graves inconvénients.

Quoi qu'il en soit, et quelles que puissent être, au fond, les différences qui existaient réellement entre les capacités des mesures grecques et romaines, il demeure toujours parfaitement certain que ces différences ne peuvent altérer, en aucune manière, un fait capital que le tableau précédent démontre aussi avec évidence et sur lequel je dois appeler ici l'attention la plus sérieuse, parce qu'il constituera l'un des principaux arguments de la discussion que je prépare. Je veux parler du caractère *essentiellement duodécimal* de la série des mesures de capacité, dans les deux systèmes, caractère qui résulte de ce que toutes les contenances et tous les rapports que ces contenances présentent entre elles sont constamment exprimés par des nombres dans lesquels on ne peut trouver que les facteurs premiers 2 et 3, à l'exclusion complète de tous les autres facteurs premiers, et particulièrement du facteur 5, ce qui suffit pour démontrer qu'il n'y a absolument rien, dans les deux séries, qui puisse être rapporté, d'une manière quelconque, au système décimal, quoique ce dernier système soit précisément celui qui servait de base, chez les Grecs comme chez les Romains, tant à la numération parlée qu'à la numération écrite.

En dernier lieu, et avant de donner la traduction, en mesures françaises, des contenances des mesures grecques de capacité, il est nécessaire de faire remarquer que la longueur du pied grec a subi, dans l'antiquité, à peu près les mêmes variations que celle du pied

romain et qu'en fait, ainsi que je crois l'avoir démontré, en étudiant les dimensions du Parthénon, dans le 4e chapitre de ma *Détermination géométrique des mesures de capacité*, etc. (p. 59 et suiv.), cette longueur doit être réduite à 0^{m} 306·32, quand on la rapporte aux temps les plus reculés, tandisque, au contraire, quand on la rapporte à des temps plus rapprochés de nous, elle doit être élevée jusqu'à 0^{m} 308·6 [1], comme on l'admet généralement aujourd'hui et comme cela résulte d'ailleurs de mon *Étude du monument choragique de Lysicrate* [2].

S'il en est ainsi, la longueur de la Spithame grecque doit être réglée, dans le premier cas, à 0^{m} 229·74 et dans le second, à 0^{m} 231·45, ce qui conduit à régler les contenances des mesures grecques de capacité de la manière indiquée dans le tableau suivant :

Noms des mesures grecques de capacité	Contenances exprimées		
	En dactyles cubes	En Litres suivant qu'on considère le pied grec comme égal	
		à 0^{m} 306·32	ou à 0^{m} 308·6
Μέδιμνος	6.912	48,500	49,593·6
Μετρητής	5.184	36,375	37,195·2
Ἀμφορεύς ou Ἡμιμέδιμνον	3.456	24,250	24,796·8
Τριτεύς	2.304	16,166·66	16,531·2
Spithame cube	1.728	12,125	12,398·4
Ἑκτεύς	1.152	8,083·33	8,265·6
Δάδιξ	864	6,062·50	6,199·2
Ἡμίεκτον ou Ἄδδιξ	576	4,041·66	4,132·8
Χοῦς	432	3,031·25	3,099·6
Ἡμιδωδέκατον	288	2,020·83	2,066·4
Μάρις	216	1,515·62	1,549·8
Χοῖνιξ	144	1,010·42	1,033·2
Ξέστης	72	0,505·21	0,516·6
Κοτύλη	36	0,252·60	0,258·3
Τέταρτον ou Ἡμικοτύλιον	18	0,126·30	0,129·15
Ὀξύβαφον	9	0,063·15	0,064·57
Κύαθος	6	0,042·10	0,043·05

1) Cette longueur du pied grec, ainsi réglée à 0^{m} 308·6 est presque aussi rigoureusement géographique que celle de 0^{m} 296·3 attribuée au pied romain, parce que, en effet, le Stade grec, dont la longueur est de 600 pieds, correspond à 185^{m} 16, lorsque la longueur du pied est de 0^{m} 308·6 et permet ainsi d'élever la longueur du degré terrestre, considérée par les géographes grecs comme égale à 600 Stades, d'élever, dis-je, cette longueur jusqu'à 111.096^{m}, avec une erreur en moins de 15^{m} 10 seulement sur la longueur véritable, tandis que, au contraire, lorsque le pied grec est réduit à 0^{m} 306·32, ces mêmes longueurs du Stade et du degré ne correspond plus qu'à 183^{m} 792 et à 110.275^{m} 20, avec une erreur, en moins, de 835^{m} 90 sur cette dernière expression. Et comme il semble, après cela, impossible de croire, avec GOSSELIN et avec quelques archéologues modernes que les Romains de Romulus et les Grecs de Périclès et, à plus forte raison que leurs ancêtres ont eu les moyens de mesurer la longueur du degré terrestre avec autant de précision que nous, il est, si je ne me trompe, nécessaire d'en conclure que le pied romain et le pied grec n'ont pas pu être réglés, le premier à 0^{m} 296·3 et le second, à 0^{m} 308·6 aux époques reculées où des unités métriques régulières ont été établies, pour la première fois, soit en Italie, soit en Grèce et que, par conséquent, il n'y a rien de plus naturel que de trouver, en fait, le pied romain et le pied grec réglés d'abord. le premier à 0^{m} 294·3 et le second à 0^{m} 306·32, et puis élevés, dans des temps plus rapprochés, jusqu'à 0^{m} 296·3 et 0^{m} 308·6, pour les rendre, autant que possible, géographiques.

2) Dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, XXIXe vol. (IXe de la 3e série), p. 161.

§ 3. Système égyptien[1].

Grâce aux travaux récents de quelques métrologues et plus particulièrement à ceux de M. Pierre Bortolotti, l'ancien système des mesures égyptiennes de capacité est aujourd'hui aussi bien connu que ceux des mesures grecques et romaines.

La plus grande des unités métriques affectées, dans ce système, aux liquides était égale à la moitié du cube de la coudée royale de 7 palmes de longueur, de sorte que lorsqu'on règle, comme on le fait aujourd'hui, la longueur de cette coudée à 0^{m}525, on élève la contenance de la plus grande des mesures que les Égyptiens affectaient aux liquides jusqu'à 72$^{\text{lit.}}$ 352.

Elle a été nommée *Tam* ou *Tama,* par MM. Pleyte et Dümichen et je continuerai à la désigner sous le même nom.

C'est, en quelque sorte, un Μέδιμνος égyptien, puisqu'elle contient la moitié du cube d'une coudée égyptienne, ou en d'autres termes, 4 demi-coudées ou Zéreth cubes, comme le Μέδιμνος grec contient lui-même 4 demi-coudées grecques ou Spithames cubes.

Au-dessous de cette grande unité, on trouve successivement dans la série des mesures égyptiennes affectées aux liquides :

1° l'*Artabe primitive* (Ἀρτάβη τῶν παλαιῶν) moitié du Tama et contenant, par suite, 2 Zéreth cubes ou . . . . 36$^{\text{lit.}}$ 176

2° l'*Apet* ou Zéreth cube, moitié de l'Artabe, contenance . . . . 18$^{\text{lit.}}$ 088

3° Le *Tena* ou grand Hin, moitié de l'Apet, contenance. . . . . 9$^{\text{lit.}}$ 044

et 4° le *Bescha* ou Hin sacré, quart de l'Apet, ou moitié du Tena, contenance . . . . 4$^{\text{lit.}}$ 522

Le système des mesures affectées aux liquides a donc été réglé, en Égypte, identiquement comme en Grèce, puisque, en effet, le Tama contient 4 Zéreth cubes comme le Μέδιμνος contient 4 Spithames cubes, puisque l'Artabe en contient 2 comme l'Ἀμφορεύς, puisque l'Apet en contient un, et puisque, enfin le Tena et le Bescha sont égaux à la moitié et au quart d'un Zéreth cube, comme le Δάδιξ et le Χοῦς sont égaux à la moitié et au quart d'une Spithame cube.

Tout le monde sait, d'un autre côté, que le système métrique égyptien est incontestablement antérieur au système grec et par conséquent, il semble, au premier abord, parfaitement permis de croire qu'on peut trouver, dans les indications qui précèdent, la preuve d'un emprunt fait par la Grèce à l'Égypte, les différences que l'on remarque entre les capacités des mesures cubiques qui se correspondent, dans les deux systèmes, ne pouvant être attribuées, dans cette hypothèse, qu'à la différence qui existait autrefois entre les longueurs des mesures linéaires dans les deux pays.

1) Voir, pour justifier la parfaite exactitude des assertions contenues dans ce paragraphe, deux mémoires insérés dans les publications de l'Académie de Nimes et ayant pour titres : le premier, *Détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte* (VIIe série, année 1879, tome II, p. 1), et le second, *Appendice à la détermination géométrique des mesures de capacité dont les anciens se sont servis en Égypte* (même série, année 1884, tome VII, p. 1).

Cependant, ainsi qu'on va le voir, il est complétement impossible d'admettre la même hypothèse pour les mesures affectées aux matières sèches et en particulier au blé.

Voici, en effet, comment ces mesures étaient réglées, chez les anciens Égyptiens :

Elles dérivaient toutes de la coudée virile ou coudée de 6 palmes, de 0^{m} 45 seulement de longueur, et la plus grande des mesures qu'on en déduisait s'élevait, comme M. Pierre Bortolotti l'a si bien démontré, à 20 coudées cubes, c'est-à-dire à 18 hectolitres $22^{lit.}$ 50.

Cette mesure ne servait qu'à évaluer la contenance des greniers nommés Schaa.

Au-dessous, on trouve successivement, dans la série affectée au blé :

1° Un *Muid*, quart de la grande mesure des Schaa et contenant, par conséquent, 5 coudées cubes ou . . . . $4^{hect.}$ $55^{lit.}$ 625

2° Une autre mesure égale au 10e de la grande mesure et contenant 2 coudées cubes ou . . . . $1^{hect.}$ $82^{lit.}$ 250

C'est à cette dernière mesure que M. Revillout a donné et que je conserverai le nom de mesure thébaine.

3° Un *Boisseau*, 10e partie du Muid et correspondant ainsi à la moitié du cube d'une coudée ou à . . . . $45^{lit.}$ 562·5

4° Un *Apet*, 5e partie de ce cube et contenant . . . . $18^{lit.}$ 225

5° Un *Tena*, 10e partie du même cube et contenant . . . . $9^{lit.}$ 112·5

et 6° enfin un *Bescha*, moitié du précédent ou 20e partie de la coudée cube et ayant, par conséquent, une contenance de . . . . $4^{lit.}$ 556·25

Ainsi, dans cette série, la plus grande mesure est égale à 20 coudées cubes, quand la plus petite est égale au 20e de la même coudée.

On a déjà vu que, dans le système romain et dans le système grec, les deux séries affectées aux liquides et aux matières sèches étaient reliées, l'une à l'autre, par une troisième série de mesures plus petites, en usage dans les deux cas, et il est extrêmement probable, on peut même dire certain, qu'il devait en être de même en Égypte.

Mais quelle était, dans le système égyptien, cette troisième série? En d'autres termes, quels étaient les rapports établis entre les mesures affectées aux liquides et celles qui étaient affectées aux matières sèches?

Il ne semble pas difficile de le dire, puisque nous venons de trouver, dans le premier cas :

Un Apet, égal à un Zéreth cube et contenant ainsi . . . . $18^{lit.}$ 088

Un Tena, moitié de cet Apet et contenant . . . . $9^{lit.}$ 044

et un Bescha, moitié de ce Tena et contenant . . . . $4^{lit.}$ 522

Et dans le deuxième cas :

Un Apet, 5e partie du cube de la petite coudée et ayant par conséquent une contenance de . . . . $18^{lit.}$ 225

Un Tena, moitié de cet Apet et contenant . . . . $9^{lit.}$ 112·5

et un Bescha, moitié de ce Tena et contenant . . . . $4^{lit.}$ 556·25

puisque les mesures ainsi réglées ne diffèrent entre elles que de la 132e partie de plus petites, puisque nous savons déjà qu'on considérait autrefois comme *pratiquement* égales deux mesures cubiques dont la différence s'élevait jusqu'au 21e de la plus petite, et enfin, puisqu'il est évident que, dans ces conditions, deux mesures qui ne diffèrent que du 132e de la plus

petite devaient être considérées, à plus forte raison, comme égales, non seulement *en pratique*, mais encore *en réalité*.

Ainsi, dans le système égyptien, les petites mesures servant indifféremment pour les liquides et pour les matières sèches étaient : l'Apet, le Tena et le Bescha; et, dans ce système, l'Apet était commun aux trois séries, comme le Sextarius, dans le système romain et comme le Ξέστης, dans le système grec.

Voici donc, en dernière analyse, comment ces trois séries étaient réglées, dans le système métrique égyptien.

Première série.

Mesures affectées aux liquides, en exprimant leurs contenances en fonction du cube de la coudée royale pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Cube de la coudée royale	1
Tama	$^1/_2$
Artabe primitive	$^1/_4$
Apet	$^1/_8$

Deuxième série.

Mesures affectées aux matières sèches, en exprimant leurs contenances en fonction du cube de la coudée virile pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Grande mesure des Schaa	20
Muid	5
Mesure thébaine	2
Cube de la coudée virile	1
Boisseau	$^1/_2$
Apet	$^1/_5$

Troisième série.

Mesures communes aux deux séries précédentes, en exprimant leurs contenances en fonction de l'Apet pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Apet	1
Tena	$^1/_2$
Bescha	$^1/_4$

Et l'on voit, sur ces tableaux, que les diverses mesures qui y sont inscrites sont naturellement reliées les unes aux autres de manière à ne former qu'un seul et même système métrique, lorsque l'on peut considérer l'Apet des liquides comme égal à celui des matières sèches et à celui des petites mesures, ou, ce qui revient au même, lorsque le 8e du cube de la grande coudée est égal au 5e du cube de la petite.

Quoique cette condition ne puisse pas être remplie, dans le cas actuel, avec une rigueur mathématique, nous savons déjà cependant qu'elle pouvait être vérifiée en Égypte, avec une approximation plus que suffisante dans la pratique et que, par conséquent, on pouvait y régler, de la manière suivante, le système complet des mesures de capacité en exprimant les contenances en fonction de l'Apet pris pour unité.

Noms de ces mesures	Contenances
Grande mesure des Schaa	100
Muid	25
Mesure thébaine	10
Cube de la coudée royale	8
Cube de la petite coudée	5
Tama	4
Boisseau	$2\frac{1}{2}$
Artabe primitive	2
Apet	1
Tena ou Grand Hin	$\frac{1}{2}$
Bescha ou Hin sacré	$\frac{1}{4}$

La théorie que je viens d'exposer et qui consiste à considérer séparément la série des mesures affectées aux liquides comme déduite du cube de la *grande coudée*, en le divisant en 2, 4, 8, 16 et 32 parties égales, pour former le Tama, l'Artabe, l'Apet, le Tena et le Bescha et la série des mesures affectées aux matières sèches, comme déduite du cube de la *petite coudée*, en le multipliant d'abord par 2, par 5 et par 20, pour former la mesure thébaine, le Muid et la grande mesure des Schaa, et en le divisant ensuite par 2, par 5, par 10 et par 20, pour former le Boisseau, l'Apet, le Tena et le Bescha, est une théorie incontestablement exacte, quand on la rapporte aux meilleurs temps de la civilisation égyptienne, parce que, alors, la coudée royale et la coudée virile étaient, l'une et l'autre, d'un emploi journalier et se trouvaient entre les mains de tout le monde. Mais la même théorie ne peut plus être acceptée, quand on veut remonter jusqu'à l'origine de cette civilisation, c'est-à-dire jusqu'à une époque où la coudée royale n'existait pas encore et où la coudée virile était seule en usage, telle qu'elle avait été réglée, comme mesure linéaire primordiale, sur la longueur même de la coudée humaine.

Une seconde théorie plus ancienne doit donc être étudiée et voici sur quelles bases il semble permis de l'établir :

Dans ce nouveau système, la mesure cubique primordiale, celle de laquelle toutes les autres ont été déduites ne peut être que le cube de la coudée virile, et comme il est extrê-

mement probable que les Égyptiens, dont la numération a toujours été décimale, comptaient alors habituellement par *quines*, en effectuant leurs calculs sur les doigts de leurs mains, il est à peu près certain que les deux premières mesures déduites de la coudée cube ont été le Muid, composé de 5 coudées cubes et l'Apet, égal à la 5e partie de la même coudée.

Mais cette coudée cube, ayant une contenance de 91$^{lit.}$ 125, était une mesure difficilement maniable et par conséquent n'a pas tardé à être remplacée, pour tous les usages ordinaires, par la demi-coudée ou Boisseau de 45$^{lit.}$ 562·5 seulement.

Les trois plus anciennes mesures ont été de la sorte :

Le Muid de 4$^{hect.}$ 55$^{lit.}$ 625,

le Boisseau de 45$^{lit.}$ 562·5,

et l'Apet de 18$^{lit.}$ 225,

la coudée n'étant plus alors qu'une mesure purement théorique dont on ne faisait aucun usage dans la pratique.

Plus tard, lorsqu'on a eu besoin d'obtenir plus de précision dans les mesures, on s'est servi naturellement d'un grand Hin ou Tena et d'un Hin sacré ou Bescha, égaux le premier à la moitié, et le second au quart de l'Apet.

Plus tard, encore, lorsque la production des céréales s'est accrue avec le temps, et que le commerce a eu à opérer sur des quantités plus considérables, on a ajouté aux mesures déjà en usage la grande mesure des Schaa, quadruple du Muid et la mesure thébaine double du cube de la coudée et quadruple du Boisseau, de sorte que le système des mesures égyptiennes de capacité s'est trouvé composé, à cette époque reculée, d'une seule série dont toutes les unités dérivaient du cube de la petite coudée et qui comprenait, comme je l'ai dit, au commencement de ce paragraphe :

1° La grande mesure des Schaa, contenant 20 coudées ou	18$^{hect.}$ 22$^{lit.}$ 500
2° Le Muid, contenant 5 coudées ou	4$^{hect.}$ 55$^{lit.}$ 625
3° La mesure thébaine contenant 2 coudées ou.	1$^{hect.}$ 82$^{lit.}$ 562·5
4° Le Boisseau, ou demi-coudée, 10e partie du Muid, contenant.	45$^{lit.}$ 562·5
5° L'Apet, 5e partie de la coudée, ou $2/5$ du Boisseau, contenant	18$^{lit.}$ 225
6° Le Tena, ou grand Hin, moitié de l'Apet, contenant	9$^{lit.}$ 112·5
et 7° enfin le Bescha ou Hin sacré, moitié du Tena, contenant	4$^{lit.}$ 556·25

Il est très probable que les mesures ainsi réglées, pour les blés, ont dû servir aussi pour les liquides, lorsqu'on a commencé à les mesurer; avec cette restriction cependant que, dans les premiers temps, on devait n'affecter aux liquides que le Hin sacré, le grand Hin, double du précédent, et l'Apet, double du grand Hin, et que lorsqu'on a eu besoin d'employer de plus grandes mesures, au lieu de recourir au Boisseau, on a mieux aimé continuer la série des mesures binaires déjà en usage, en créant l'Artabe, double de l'Apet et le Tama, double de l'Artabe, que l'on a consacrés spécialement à la mesure des liquides, en affectant alors, d'une manière exclusive, aux matières sèches la grande mesure, le Muid, la mesure thébaine et le Boisseau, et en laissant à part l'Apet, le Tena et le Bescha, pour former une troisième série commune aux deux autres.

Voici donc quel était, dans cette hypothèse, l'ensemble des mesures égyptiennes de capacité, et quelles étaient leurs contenances exactes, à l'époque où la coudée royale n'avait pas été admise encore dans la série des mesures linéaires :

Noms des mesures de capacité	Contenances exprimées en fonction de l'Apet	Contenances exprimées en litres
1° Mesures affectées aux liquides		
Tama	4	72lit. 900
Artabe primitive	2	36lit. 450
2° Mesures affectées aux matières sèches		
Grande mesure des Schaa	100	18hect. 22lit. 500
Muid	25	4hect. 55lit. 625
Mesure thébaine	10	1hect. 82lit. 250
Boisseau	$2^1/_2$	45lit. 562·5
3° Mesures communes aux deux séries		
Apet	1	18lit. 225
Tena ou grand Hin	$^1/_2$	9lit. 112·5
Bescha ou Hin sacré	$^1/_4$	4lit. 556·25

L'Apet, 5e partie du cube de la coudée virile, avait, dans ce système, un rôle prépondérant, puisque la mesure ainsi formée y était, à la fois, le plus grand commun diviseur des mesures affectées, d'une part, aux liquides et de l'autre, aux matières sèches et la plus grande des mesures communes aux deux séries; et cette seule observation conduit à croire qu'on n'a pas dû tarder à construire *un cube* ayant aussi exactement que possible la contenance d'un Apet, pour se procurer ainsi les moyens de fabriquer ensuite plus aisément l'artabe égale à deux et le Tama égal à quatre de ces cubes.

Or il arrive, par l'effet d'un hasard bien singulier, que lorsqu'on donne à l'Apet une forme cubique, les côtés de ce cube ont une longueur précisément égale à 3 palmes et demi, parce que le cube de la coudée virile de 6 palmes de longueur contient 216 palmes cubes, d'où il suit que l'Apet, 5e partie de cette coudée en contient 43·2, parce que la racine cubique de 43·2 est rigoureusement égale à 3·5088, et parce que, enfin 3palm. 5088 égaux à 0m 263·16 (puisque un palme est égal à 0m 075) s'approchent autant qu'il est possible de le désirer de 3 palmes et demi, égaux de leur côté à 0m 2625, la différence entre ces deux longueurs n'étant que de 0m 000·66 c'est-à-dire, en d'autres termes, de $^2/_3$ de millimètre.

L'Apet, ainsi représenté par un cube de 3 palmes $^1/_2$ de côté, permettait de représenter ensuite l'Artabe, double de l'Apet, par un prisme droit, à base carrée de 3 *palmes* $^1/_2$ de côté sur 7 *palmes* de hauteur, et le Tama, quadruple de l'Apet, par un autre prisme droit à base carrée de 7 *palmes* de côté sur 3 *palmes* $^1/_2$ de hauteur. Ces deux longueurs de 3 palmes $^1/_2$ et de 7 palmes sont ainsi devenues, il semble permis de le croire, d'un usage, pour ainsi dire, habituel, et c'est là très probablement ce qui a conduit les Égyptiens à les introduire plus tard, d'une manière officielle, dans leur système métrique linéaire, sous les noms de

Zéreth et de coudée royale ou septénaire. Au lieu donc de considérer, ainsi que je l'ai fait en commençant, la coudée royale comme ayant servi à former le Tama et l'Artabe, il semble maintenant plus naturel et plus conforme à la vérité de considérer, au contraire, cette coudée comme déduite elle-même du Tama et de l'Artabe préalablement déterminés en fonction de la coudée virile, et d'admettre en même temps que personne n'avait encore expliqué, d'une manière aussi satisfaisante, ni l'addition d'un palme à la coudée primitive, pour former la coudée septénaire, ni l'introduction de cette coudée septénaire dans le système métrique égyptien.

J'ai dit ailleurs que les Égyptiens s'étaient peut-être décidés à ajouter un palme à leur coudée primitive de 6 palmes de longueur, pour la rapprocher davantage de la coudée assyrienne dont la longueur est de $0^{m}54$ ou environ, mais l'explication que je viens de donner me semble aujourd'hui préférable, quoiqu'il soit, à la rigueur, permis d'aller jusqu'à croire que les Égyptiens, lorsqu'ils ont agi comme ils l'ont fait, ont pu se laisser déterminer par les deux motifs réunis.

Il n'en reste pas moins certain que, dès que la coudée royale a été réglée officiellement, c'est en se servant de cette coudée que les mesures affectées aux liquides ont été déterminées de la manière indiquée au commencement de ce paragraphe et que, par suite, ces mesures ont dû varier, dans la suite des temps, conformément aux indications du tableau qui suit :

Noms des mesures affectées aux liquides	Contenances	
	telles qu'elles étaient réglées, *dans le principe*, en fonction de la coudée virile, avant l'introduction de la coudée royale dans la série des mesures linéaires	telles qu'elles ont été réglées *plus tard*, en fonction de la coudée royale, après l'introduction de cette coudée dans la série des mesures linéaires
Tama	$72^{lit.}900$	$72^{lit.}352$
Artabe primitive	$36^{lit.}450$	$36^{lit.}176$
Apet	$18^{lit.}225$	$18^{lit.}088$
Grand Hin[1] ou Tena	$9^{lit.}112{\cdot}5$	$9^{lit.}044$
Hin sacré[1] ou Bescha	$4^{lit.}556{\cdot}25$	$4^{lit.}522$

Au contraire, et pour ce qui concerne les matières sèches, il ne semble pas moins certain que leurs contenances n'ont jamais pu varier, et ont toujours été réglées comme je l'ai dit précédemment.

Malgré la longueur des détails dans lesquels je viens d'entrer, ils seraient encore fort incomplets, si je négligeais maintenant d'appeler l'attention sur une dernière mesure cubique exclusivement réservée aux liquides et dont je n'ai rien dit jusqu'ici, quoique son importance soit considérable.

On la désigne ordinairement sous le nom de *petit Hin* (c'est l'Ἶνιον des métrologues grecs) et sa contenance qui était égale à la 10ᵉ partie d'un Hin sacré a pu varier, en conséquence, d'une quantité insignifiante, de $0^{lit.}455{\cdot}625$ à $0^{lit.}452{\cdot}2$.

1) Il semble permis de croire que l'on appliquait autrefois, d'une manière exclusive, les noms de grand Hin et de Hin sacré aux mesures réservées aux liquides et ceux de Tena et de Bescha aux mesures réservées aux matières sèches.

Cette mesure est devenue très remarquable depuis que M. CHABAS a prouvé invinciblement que la quantité d'eau ou de vin qu'elle peut contenir était considérée autrefois en Égypte, dans un cas aussi bien que dans l'autre, comme pesant exactement 5 Outens; et voici en conséquence quels étaient, dans le système égyptien, les poids des quantités de liquide que les diverses mesures de capacité pouvaient contenir.

Noms de ces mesures	Contenances exprimées en fonction de l'Apet	Poids exprimés en Outen
Grande mesure des Schaa.	100	20.000
Muid.	25	5.000
Mesure thébaine	10	2.000
Cube de la grande coudée	8	1.600
Cube de la petite coudée	5	1.000
Tama	4	800
Boisseau	$2\,^1/_2$	500
Artabe.	2	400
Apet	1	200
Tena ou grand Hin	$^1/_2$	100
Bescha ou Hin sacré	$^1/_4$	50
Petit Hin	$^1/_{40}$	5

et l'on voit sur ce tableau :

En premier lieu, que le volume du liquide dont le poids correspond à un Outen, égal dans le système métrique égyptien à la 5ᵉ partie d'un petit Hin, se trouve, dans ce système, précisément égal à la 1000ᵉ partie du cube d'une coudée virile, ou, en d'autres termes, à la 1000ᵉ partie de l'unité cubique primordiale, et que par conséquent ce volume peut être représenté par un cube ayant un dixième de coudée virile, c'est-à-dire, en mesures françaises, 4 *centimètres et demi* sur chacune de ses arêtes, identiquement comme, dans notre système décimal français, le volume d'eau qui correspond à un kilogramme est égal à la 1000ᵉ partie d'un mètre cube, c'est-à-dire à un cube ayant un décimètre de côté;

Et en second lieu, que dans le système égyptien, comme dans notre système moderne, les volumes et les poids ont été réglés de telle manière qu'on peut toujours, dans un cas comme dans l'autre, calculer aisément le poids des liquides dont on connaît le volume, ou, ce qui est la même chose, le volume de ceux dont on connaît le poids.

Cependant, et malgré l'importance de cette observation, ce que je dois faire remarquer ici, avec plus de soin encore, en achevant cette longue discussion, c'est le caractère *essentiellement décimal* de la série des mesures égyptiennes de capacité, caractère qui résulte de ce que, quel que soit le système de formation que l'on adopte, le facteur premier 2, et le facteur premier 5 s'y rencontrent SEULS dans les expressions des contenances et des rapports que ces contenances présentent entre elles, à l'exclusion complète de tous les autres facteurs premiers et particulièrement du facteur 3, ainsi qu'on peut d'ailleurs s'en assurer en consultant le tableau qui suit :

Noms des mesures égyptiennes de capacité	Indication des rapports que les contenances de ces mesures présentent entre elles									
Volume d'un Outen d'eau ou de vin										1
Petit Hin									1	5
Bescha ou Hin sacré								1	10	50
Tena ou grand Hin							1	2	20	100
Apet						1	2	4	40	200
Artabe primitive					1	2	4	8	80	400
Boisseau				1	5/4	5/2	5	10	100	500
Tama			1	8/5	2	4	8	16	160	800
Mesure thébaine		1	5/2	4	5	10	20	40	400	2000
Muid	1	5/2	25/4	10	25/2	25	50	100	1000	5000
Grande mesure des Schaa	1	4	10	25	40	50	100	200	400	4000	20.000

Tandis que, au contraire, dans la série des mesures grecques de capacité, c'est précisément le facteur 5 qui a été exclu d'une manière systématique, pour être remplacé par le facteur 3, comme je l'ai déjà fait remarquer dans le paragraphe qui a précédé celui-ci et comme on le voit d'ailleurs dans le tableau suivant :

Noms des mesures grecques de capacité	Indication des rapports que les contenances de ces mesures présentent entre elles															
Κύαθος																1
Ὀξύβαφον															1	3/2
Τέταρτον ou Ἡμικοτύλιον														1	2	3
Κοτύλη													1	2	4	6
Ξέστης												1	2	4	8	12
Χοῖνιξ											1	2	4	8	16	24
Μάρις										1	3/2	3	6	12	24	36
Ἡμιδωδέκατον									1	4/3	2	4	8	16	32	48
Χοῦς								1	3/2	2	3	6	12	24	48	72
Ἡμίεκτον ou Ἄδδιξ							1	4/3	2	8/3	4	8	16	32	64	96
Δάδιξ						1	3/2	2	3	4	6	12	24	48	96	144
Ἑκτεύς					1	4/3	2	8/3	4	16/3	8	16	32	64	128	192
Τριτεύς				1	2	8/3	4	16/3	8	32/3	16	32	64	128	256	384
Ἀμφορεύς ou Ἡμιμέδιμνον			1	3/2	3	4	6	8	12	16	24	48	96	192	384	576
Μετρητής		1	3/2	9/4	9/2	6	9	12	18	24	36	72	144	288	576	864
Μέδιμνος	1	4/3	2	3	6	8	12	16	24	32	48	96	192	384	768	1152

Il résulte donc, d'une manière incontestable, de la seule comparaison de ces deux tableaux que le système *essentiellement duodécimal* des mesures grecques de capacité diffère autant que possible du système *essentiellement décimal* des mesures égyptiennes, la différence entre ces deux systèmes pouvant être comparée à celle que nous constatons, tous les jours, en France, entre l'ancien système duodécimal de nos poids et mesures et notre nouveau système décimal.

Il en résulte aussi, par voie de conséquence, qu'il est absolument impossible de considérer, ainsi qu'on a essayé quelquefois de le faire, le système grec des mesures de capacité comme déduit, en tout ou en partie, du système égyptien.

§ 4. Système hébreu.

Les immenses recherches des rabbins et des divers commentateurs de la Bible ont eu pour résultat de faire connaître, depuis bien longtemps déjà, les principaux détails du système métrique des Hébreux et voici, en particulier, quels étaient, pour ce qui concerne les mesures de capacité, les noms des diverses unités métriques dont ils se servaient, et les rapports établis entre les contenances de ces mesures. Je les réunis dans le tableau suivant :

Noms donnés chez les Hébreux aux mesures de capacité	Indication des rapports établis entre ces mesures							
1° Mesures spécialement affectées aux liquides								
Hin, 6e partie du Bath, 60e partie du Cor								1
Bath, 10e partie du Cor							1	6
Cor ou Chomer						1	10	60
2° Mesures spécialement affectées aux matières sèches								
Cab, 18e partie de l'Epha								1
Gomor ou Homer, 10e partie de l'Epha							1	9/5
Sath ou Séah, tiers de l'Epha						1	10/3	6
Séphel, moitié de l'Epha					1	3/2	5	9
Epha, 10e partie du Cor				1	2	3	10	18
Néphel, contenant 3 Epha			1	3	6	9	30	54
Léthech, contenant 5 Epha		1	5/3	5	10	15	50	90
Cor ou Chomer, contenant 10 Epha	1	2	10/3	10	20	30	100	180
3° Petites mesures communes aux deux séries précédentes								
Cos, 6e partie du Log								1
Rébiite, quart du Log							1	3/2
Log, quart du Cab, ou 12e partie du Hin, ou ce qui est encore la même chose, 72e partie du Bath ou de l'Epha						1	4	6

Dans ce système, le Bath et l'Epha égaux, l'un et l'autre, à la 10e partie du Cor, représentent, quoique sous des noms différents, une seule et même mesure, comme l'Amphora et le Quadrantal, dans le système romain, ou comme l'Ἀμφορεύς et l'Ἡμιμέδιμνον, dans le système grec; et en outre le Log, 72e partie du Bath ou de l'Epha, 12e partie du Hin et quart du Cab, sert à relier entre elles les trois séries, identiquement comme le Sextarius, dans le système romain, comme le Ξέστης, dans le système grec et comme l'Apet, dans le système égyptien.

Ces résultats sont admis aujourd'hui par tous les métrologues et notamment 1° par Eisenschmid, aux pages 47 et 88 de son traité : *De ponderibus et mensuris Veterum Romanorum, Græcorum, Hebræorum,* dont la 1re édition a été publiée à Strasbourg, en 1708, 2° par Saigey.

aux pages 21 et 22 de son *Traité de métrologie* (Paris 1808), 3° par Vazquez Queipo, dans son *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples* (Paris 1859) et 4° enfin par M. Oppert, à la page 59 de son *Étalon*. Je les considérerai, par conséquent, comme ayant un caractère certain de vérité, sans que de nouvelles recherches soient nécessaires pour les confirmer.

Mais l'accord que je viens de signaler n'existe plus dès qu'il s'agit d'évaluer les contenances réelles de ces mesures. Eisenschmid considérant, en premier lieu, le Bath comme égal au Μετρητής des Grecs et en second lieu, ce Μετρητής lui-même comme égal au Cadus des Romains, assigne ainsi au Bath une contenance approximativement comprise entre 38 et 39 litres. M. Vazquez Queipo préférant, au contraire, une autre hypothèse, regarde le Bath comme une mesure empruntée par les Hébreux aux Égyptiens et le réduit en conséquence à 29lit. 376. Quant à M. Saigey, il le réduit beaucoup plus encore, en le supposant égal au cube d'un Zéreth égyptien ou, en d'autres termes, à un Apet, c'est-à-dire à 18lit. 088. Son estimation ne correspond ainsi qu'à la moitié ou environ de celle d'Eisenschmid. Elle a été néanmoins adoptée par M. Oppert, dans son *Étalon*.

Je n'ai pas besoin de chercher à savoir, en ce moment, quelle est, de ces diverses évaluations, si différentes entre elles, celle qui s'éloigne le moins de la vérité, parce qu'il arrive fort heureusement que les premières nécessités de ma discussion ne m'imposent pas l'obligation de le rechercher ici et parce qu'il me suffit d'établir actuellement, comme je vais le faire à l'aide du tableau suivant, dans lequel j'ai réuni toutes les mesures de capacité des Hébreux, afin de les comparer plus facilement entre elles, que le système auquel elles appartiennent n'est ni décimal, comme celui des Égyptiens, ni duodécimal, comme celui des Grecs, mais se trouve, au contraire, essentiellement sexagésimal.

Tableau indicatif

des rapports que les mesures de capacité des Hébreux présentent entre elles, quand on les considère dans leur ensemble.

Noms de ces mesures	Indication des rapports que leurs capacités présentent											
Cos												1
Rébiite											1	3/2
Log										1	4	6
Cab									1	4	16	24
Gomor ou Homer								1	9/5	36/5	144/5	216/5
Hin							1	5/3	3	12	48	72
Sath ou Séah						1	2	10/3	6	24	96	144
Séphel					1	3/2	3	5	9	36	144	216
Bath ou Epha				1	2	3	6	10	18	72	288	432
Nébel			1	3	6	9	18	30	54	216	864	1296
Léthech		1	5/3	5	10	15	30	50	90	360	1440	2160
Cor ou Chomer	1	2	10/3	10	20	30	60	100	180	720	2880	4320

Voici, en effet, quels sont les caractères généraux qui distinguent nettement le système sexagésimal du système décimal et du système duodécimal.

Dans le système décimal, on ne compte les unités que par 1, par 2, par 4 et par 5, *jamais par 3 ou par 6,* les quines et les dizaines sont ensuite comptés de la même manière, et par conséquent on ne peut jamais rencontrer, dans ce système, des nombres tels que 30 ou 60, quand les nombres 40 et 50 s'y rencontrent, au contraire, fréquemment.

A l'inverse, dans le système duodécimal, les unités sont comptées par 1, par 2, par 3, par 4 et par 6, *jamais par 5,* les sixains et les douzaines sont ensuite comptés de la même manière, et par conséquent on ne peut jamais rencontrer, dans ce système, des nombres tels que 10, 20, 30, 40, 50, 60, etc.

Mais il n'en est plus de même dans le système sexagésimal où les unités sont comptées par 5, aussi bien que par 6 et où les dizaines, aussi bien que les douzaines sont comptées de la même manière, de sorte que les nombres tels que 30, 60, 90, 180, 360, 720, etc. *qui ne peuvent jamais se rencontrer, ni dans le système décimal, ni dans le système duodécimal,* se rencontrent, au contraire, très naturellement et très fréquemment dans le système sexagésimal. Ces nombres correspondent d'ailleurs, on le remarquera, le premier à 5 sixains aussi bien qu'à 6 quines, le second à 5 douzaines aussi bien qu'à 6 dizaines, etc. et il suffit d'en trouver un seul, à plus forte raison, de les trouver tous dans le tableau qui précède, pour être en droit d'affirmer, comme je l'ai fait, que l'entier système des mesures de capacité était *essentiellement sexagésimal* chez les Hébreux.

Un autre caractère distinctif des systèmes sexagésimaux résulte encore de la facilité avec laquelle chacun de ces systèmes peut être décomposé en deux séries, l'une complétement décimale, et l'autre complétement duodécimale, ayant toujours *au moins* un terme commun, à l'aide duquel les deux séries peuvent être réunies pour ne former qu'un seul et même système.

Voici, en particulier, comment cette division peut être opérée dans le système hébreu.

Série décimale.

Gomor ou Homer					1
Séphel				1	5
Bath ou Epha			1	2	10
Léthech		1	5	10	50
Cor ou Chomer	1	2	10	20	100

Série duodécimale.

Cos								1
Rébiite							1	$\frac{3}{2}$
Log						1	4	6
Cab					1	4	16	24
Hin				1	3	12	48	72
Sath ou Séah			1	2	6	24	96	144
Bath ou Epha		1	3	6	18	72	288	432
Nébel	1	3	9	18	54	216	864	1296

En conséquence il demeure acquis que le système hébreu des mesures de capacité, quelles que puissent être, en réalité, les contenances de ces mesures, était, comme je l'ai dit, très incontestablement sexagésimal, et il résulte, si je ne me trompe, de ce simple fait, qu'il est impossible d'admettre, avec quelques métrologues, que ce système dérive du système égyptien dont il diffère, au contraire, au moins autant et peut-être plus que du système grec.

CHAPITRE TROISIÈME.

Détermination des mesures assyriennes de capacité.

§ 1. DÉTERMINATION DES RAPPORTS ÉTABLIS, DANS LE SYSTÈME MÉTRIQUE ASSYRIEN, ENTRE LES CONTENANCES DES PRINCIPALES MESURES DE CAPACITÉ.

Je crois avoir prouvé, à la fin du chapitre précédent, que le système des mesures de capacité était incontestablement sexagésimal chez les Hébreux et d'un autre côté, il est pareillement incontestable que le système métrique sexagésimal des Assyriens, définitivement constitué bien longtemps avant celui des Hébreux devait être connu, d'une manière plus ou moins exacte, par ces derniers, lorsqu'ils ont constitué, à leur tour, leur propre système. Par conséquent de deux choses l'une, ou bien le système hébreu n'est, par rapport aux mesures de capacité, qu'une reproduction fidèle du système assyrien, ou bien, s'il en diffère d'une manière quelconque, il n'en reste pas moins certain qu'il a été réglé sous l'empire des mêmes idées et des mêmes principes, de sorte qu'on peut toujours, dans un cas comme dans l'autre, trouver, dans le système hébreu, des indications capables de rendre plus facile la reconstruction du système assyrien lui-même.

Ce ne sera pas cependant aux Hébreux que j'emprunterai la base fondamentale de la discussion qui va suivre. La tablette de Senkereh et les parties déjà connues du système assyrien me serviront, au contraire, de préférence, et la métrologie hébraïque ne sera invoquée ensuite qu'à titre de vérification.

J'ai déjà fait remarquer, et j'ai besoin, avant tout, de faire remarquer encore ici trois quantités inscrites sur cette tablette de Senkereh et dont l'importance est exceptionnelle. Ces trois quantités sont, en adoptant la traduction de M. Oppert :

l'U, servant d'unité et de point de départ,

le SA, comprenant 12 U (une douzaine),

et l'US, comprenant 60 SA (un Sosse de douzaines) ou en d'autres termes, 720 U.

Si j'insiste encore ici, d'une manière particulière, pour faire remarquer ces trois quantités, c'est parce que les rapports qui existent entre elles se trouvent exactement reproduits dans chaque groupe du système assyrien entre les principales mesures de ces groupes. Ainsi, par exemple, non seulement, dans la série des mesures linéaires, l'Empan, qui est l'unité de cette série, correspond à l'U, comme la perche, composée de 12 Empans, correspond au SA et comme le Stade, composé de 60 perches ou de 720 Empans, correspond lui-même à l'US, mais encore il arrive qu'on trouve, de la même manière, dans la série des mesures pondérales, le Sicle, composé de 12 Oboles et la Mine forte composée de 60 Sicles ou de 720 Oboles.

Il devait donc en être de même dans la série des mesures assyriennes de capacité, et quelles que soient les contenances de ces mesures, on doit nécessairement trouver leur unité

primitive répétée d'abord 12 fois et ensuite 720 fois, pour constituer les trois principaux termes de cette série; et je le prouve surabondamment, en constatant, dans le système sexagésimal des Hébreux, l'existence d'un Hin composé de 12 Log et d'un Cor, composé de 60 Hin ou de 720 Log. Malheureusement les noms assyriens de ces trois mesures ne sont pas encore connus et je suis en conséquence forcé de leur conserver ici, faute de mieux, les noms que les Hébreux leur ont donnés. En résumé, je considérerai, dans la suite de cette discussion, le système assyrien des mesures de capacité comme comprenant essentiellement :

1° un Log, servant d'unité et de point de départ,

2° un Hin, contenant une douzaine de Log,

et 3° un Cor ou Chomer contenant un Sosse de Hin ou 720 Log.

M. Oppert s'est pourtant cru autorisé à modifier cette conclusion, dans son projet de rétablissement des mesures assyriennes de capacité, où il a admis, il est vrai, un Cor composé de 720 Log, mais où, au lieu de regarder ensuite le Hin comme composé de 12 Log et le Cor comme composé de 60 Hin, il a mieux aimé attribuer au Hin 10 Log seulement et au Cor 72 Hin.

Malheureusement pour lui, il n'a fait, dans ce cas, ainsi que je l'ai déjà constaté, dans le premier chapitre de ce mémoire, qu'une *supposition* purement gratuite, dont il est difficile de ne pas reconnaître l'erreur en constatant, comme je viens de le faire, qu'il résulte, en termes formels de la table de Senkereh et des autres exemples que j'ai invoqués, que les Assyriens, sans exclure tout-à-fait la dizaine, comptaient cependant les unités et par conséquent aussi les Log, par douzaines plutôt que par dizaines. Je puis même ajouter que la réalité de l'existence, dans le système assyrien d'un Hin, composé de 12 Log, sera encore confirmée par d'autres arguments, avant la fin de cette discussion.

La difficulté consiste maintenant à savoir quelle était la mesure principale placée, dans le système assyrien, entre le Hin et le Cor, mesure qui portait le nom de Bath, dans le système hébreu, et que je continuerai à désigner, toujours faute de mieux, par le même nom, dans le système assyrien.

Quatre solutions différentes peuvent être admises, à la rigueur, pour régler cette introduction du Bath dans la série assyrienne. On peut d'abord le supposer égal à 6 ou à 12 Hin et le Cor se trouve, dans ces deux cas, composé de 10 ou de 5 Bath; ou bien on peut donner au Bath soit 5 Hin, soit 10 Hin, en attribuant par conséquent au Cor 12 ou 6 Bath. A vrai dire, cependant, ces quatre solutions n'en présentent, en réalité, que deux, parce qu'on sait que les Assyriens étaient dans l'usage d'introduire dans leurs séries métriques le double et la moitié de certaines mesures principales. C'est ainsi qu'on rencontre, dans la série linéaire, l'Empan moitié de la coudée, ou si l'on aime mieux, la coudée double de l'Empan, la Canne moitié de la Perche, etc. et dans la série pondérale, la drachme moitié du Sicle, la mine forte double de la mine faible, etc., de sorte que, si l'on introduit, par exemple, dans la série des mesures de capacité, un Bath de 6 Hin, on est conduit, par cela seul, à y ajouter, en même temps, un Bath de 12 Hin. L'hésitation n'existe donc, en réalité, qu'entre deux systèmes; mais ils sont malheureusement admis, tous les deux, dans la métrologie assyrienne, où nous avons trouvé, par exemple, tantôt, entre l'Empan et le demi-plèthre, composé de 60 Empans, une Canne composée de *6 Empans* et une perche composée de *12 Empans,* ce qui a donné pour le demi-plèthre, *10 Cannes* ou *5 perches,* et tantôt entre la perche et le Stade composé

de 60 perches, un demi-plèthre composé de *5 perches* et un plèthre composé de *10 perches*, ce qui a donné pour le Stade *12 demi-plèthres* ou *6 plèthres.*

Il serait, par suite, bien difficile de choisir, dans le cas actuel, entre ces deux systèmes, s'il n'existait pas, dans la série des mesures hébraïques, un Bath, composé de 6 Hin, considération qui suffit, à mon avis, pour autoriser à croire qu'il en était de même dans la série assyrienne, et par conséquent pour admettre, au moins sous forme d'hypothèse, que le Bath assyrien contenait, lui aussi, 6 Hin, et la vérité de cette supposition, sera définitivement démontrée, je ne crains pas de l'annoncer, par avance, dans le paragraphe qui suivra celui-ci.

Voici donc, quelles étaient, sauf vérification ultérieure, les quatre principales mesures de capacité dans le système assyrien :

La première était un Log qu'il est permis de considérer, ainsi que le Ξέστης, dans le système grec, comme la plus grande des petites mesures et comme la plus petite des grandes,

la seconde était un Hin composé de 12 Log et servant seulement pour les liquides,

la troisième était un Bath contenant 6 Hin ou 72 Log, et servant à la fois pour les liquides et pour les matières sèches,

et la quatrième enfin était un Cor, contenant 10 Bath, 60 Hin ou 720 Log, que je crois affecté aussi bien aux matières sèches qu'aux liquides, quoique certains auteurs le considèrent comme exclusivement réservé aux liquides, dans le système hébreu.

L'introduction du Bath, dans la série assyrienne, permet d'y ajouter aussi, en tenant compte de l'une des observations précédentes, le demi-Bath et le double Bath, et comme la première de ces unités métriques portait le nom de Séphel, dans la série hébraïque, je lui conserverai ce même nom dans la série assyrienne; quant au double Bath, je le laisserai provisoirement sous cette seule dénomination.

Par la même raison, j'introduirai encore, dans la série assyrienne, le double Hin, auquel les Hébreux donnaient le nom de Sath ou Séah et le demi-Cor, auquel ils donnaient le nom de Léthech, en conservant d'ailleurs ces deux noms, et toujours faute de mieux, aux mesures assyriennes.

En dernier lieu, trouvant encore, dans la série hébraïque, un Nébel, composé de 3 Bath, je l'ajouterai, lui aussi, à la série assyrienne.

Je n'y introduirai de la sorte, au moins pour le moment, que les neuf mesures suivantes :

Un Log, servant d'unité première,
un Hin, contenant 12 Log,
un Sath, double du Hin,
un Séphel, moitié du Bath,
un Bath, dont l'importance particulière sera bientôt démontrée,
un double Bath,
un Nébel, triple du Bath,
un Léthech, quintuple du Bath et moitié du Cor,
et un Cor, décuple du Bath.

Je ne vais pas cependant jusqu'à croire que ces neuf unités métriques étaient toutes fabriquées à Ninive et à Babylone pour y servir de mesures réelles. Plusieurs, et les dernières surtout, à cause de leurs grandes dimensions pouvaient n'être, au contraire, que de simples expressions numériques et ne servaient alors que dans les comptes. Mais leur ancienne

existence n'en est pas moins très probable, et je ne crains pas de le répéter, sera bientôt plus complétement démontrée.

En attendant, voici quels étaient les rapports établis entre les contenances de ces neuf mesures :

Noms donnés à ces mesures	Indication des rapports que ces mesures présentent entre elles								
Log									1
Hin								1	12
Sath							1	2	24
Séphel						1	3/2	3	36
Bath					1	2	3	6	72
Double Bath				1	2	4	6	12	144
Nébel			1	3/2	3	6	9	18	216
Léthech		1	5/3	5/2	5	10	15	30	360
Cor	1	2	10/3	5	10	20	30	60	720

§ 2. Détermination des contenances des principales mesures assyriennes de capacité et des poids assyriens correspondant a ces contenances.

La suite de cette étude conduit maintenant à déterminer les contenances exactes des mesures de capacité dont je viens d'indiquer les rapports et, avant d'en arriver là, il est nécessaire de connaître aussi approximativement que possible les contenances des mêmes mesures dans le système hébreu.

J'ai déjà dit combien est grand le désaccord des auteurs qui se sont occupés, avant moi, de cette difficile question. On peut cependant constater, en y regardant de près, que ce désaccord est plus apparent que réel.

Eisenschmid et Vazquez Queipo sont, en premier lieu, parfaitement d'accord entre eux, lorsqu'on les consulte avec soin, et ils ne pouvaient pas en être autrement, parce qu'ils s'appuient, l'un et l'autre, sur l'autorité de Josèphe qui, étant Juif, devait nécessairement connaître d'une manière bien exacte les mesures de sa nation.

Ils établissent ainsi, tous les deux, en négligeant le Séphel et le Nébel, qui sont des mesures peu importantes, que le Bath avait une contenance égale à celle de 72 Ξέστης grecs, ou en d'autres termes à un Μετρητής,

que le Hin était la 6e partie du Bath et contenait ainsi 2 Χοῦς,

que le Log était le 12e du Hin et se trouvait par suite égal à un Ξέστης,

que le Cor contenait 2 Léthech et était égal à 10 Bath ou à 10 Epha,

qu'ainsi l'Epha était égal au Bath,

et qu'enfin un Sath ou Séah était le tiers de l'Epha.

Si donc ces auteurs diffèrent ensuite l'un de l'autre, c'est seulement en ce sens que Eisenschmid, considérant à tort le Μετρητής comme rigoureusement égal au Cadus romain, assigne à la contenance du Cor, dans le tableau placé à la page 173 de son traité, 25.920 onces

romaines cubes, soit une fois et demie le cube du pied romain, et par conséquent ne fait varier cette contenance, comme je l'ai constaté précédemment, qu'entre 38$^{\text{lit.}}$ 235 et 39$^{\text{lit.}}$ 019·5, ce qui permet de la régler, en moyenne, à 38$^{\text{lit.}}$ 627 et d'évaluer très approximativement, de la manière suivante, les mesures hébraïques de capacité, dans le système d'Eisenschmid :

Noms des mesures hébraïques	Contenances exprimées en fonction du Log	Contenances exprimées en litres
Cor	720	3$^{\text{hect.}}$ 86$^{\text{lit.}}$ 270
Léthech	360	1$^{\text{hect.}}$ 93$^{\text{lit.}}$ 135
Bath	72	38$^{\text{lit.}}$ 627
Sath ou Séah	24	12$^{\text{lit.}}$ 876
Hin	12	6$^{\text{lit.}}$ 438
Log	1	0$^{\text{lit.}}$ 536·5

tandis que, au contraire, Vazquez Queipo admet de préférence les évaluations suivantes :

Cor	720	2$^{\text{hect.}}$ 93$^{\text{lit.}}$ 760
Léthech	360	1$^{\text{hect.}}$ 46$^{\text{lit.}}$ 880
Bath	72	29$^{\text{lit.}}$ 376
Sath ou Séah	24	9$^{\text{lit.}}$ 782
Hin	12	4$^{\text{lit.}}$ 896
Log	1	0$^{\text{lit.}}$ 408

et cela, par l'effet d'une erreur inexplicable contenue dans sa détermination des mesures grecques de capacité, erreur dont la conséquence est de réduire, à tort, le Μετρητής à 29$^{\text{lit.}}$ 376 seulement, et le Ξέστης à 0$^{\text{lit.}}$ 408, quand la vérité est, au contraire, ainsi qu'on l'a vu précédemment, que la contenance réelle du Μετρητής ne peut varier que de 36$^{\text{lit.}}$ 375 à 37$^{\text{lit.}}$ 195·2 et doit être, par suite, réglée d'une manière très approximative, en moyenne, à 36$^{\text{lit.}}$ 786, valeur qui aurait conduit Vazquez Queipo, si elle avait été admise par lui, à calculer de la manière suivante les contenances des mesures hébraïques :

Cor	720	3$^{\text{hect.}}$ 67$^{\text{lit.}}$ 850
Léthech	360	1$^{\text{hect.}}$ 83$^{\text{lit.}}$ 925
Bath	72	36$^{\text{lit.}}$ 785
Sath ou Séah	24	12$^{\text{lit.}}$ 262
Hin	12	6$^{\text{lit.}}$ 131
Log	1	0$^{\text{lit.}}$ 511

Quant à Saigey, ses évaluations sont, à la vérité, complétement différentes de celles qui précèdent, car voici les contenances qu'il attribue, aux pages 21 et 22 de son traité, aux mesures hébraïques, en supposant la capacité d'un Epha rigoureusement égale à celle d'un Zéreth cube.

Cor ou Chomer	720	1hect. 80lit. 880
Léthech	360	90lit. 440
Nébel	216	54lit. 264
Bath ou Epha	72	18lit. 088
Séphel	36	9lit. 044
Sath ou Séah	24	6lit. 030
Hin	12	3lit. 015
Log	1	0lit. 251

Mais, on le remarquera, si on double ces contenances, elles deviennent toutes très approximativement égales aux précédentes, car elles donnent alors :

pour le Cor	720	3hect. 61lit. 760
pour le Léthech	360	1hect. 80lit. 880
pour le Nébel	216	1hect. 08lit. 528
pour le Bath	72	36lit. 176
pour le Séphel	36	18lit. 088
pour le Sath	24	12lit. 058
pour le Hin	12	6lit. 030
et pour le Log	1	0lit. 502

et la vérité se montre aussitôt clairement.

D'une part, en effet, ainsi que je l'ai déjà fait observer, les indications de Josèphe ne peuvent pas en être éloignées, et si elles en diffèrent cependant un peu, c'est seulement parce qu'il a considéré les mesures des Hébreux comme rigoureusement égales à celles des Grecs, ce qui ne peut pas être mathématiquement exact.

D'autre part, il est incontestable, comme M. Saigey l'a admis, que les mesures des Hébreux devaient être toutes des fonctions nécessaires de leurs unités linéaires et par suite qu'elles devaient être toutes des multiples ou des sous-multiples exacts du cube de la demi-coudée.

De sorte qu'il suffit, pour tout concilier, d'assigner la contenance d'un Zéreth cube au Séphel, au lieu de l'assigner au Bath, comme M. Saigey s'est cru autorisé à le faire en adoptant, dans ce cas, une pure hypothèse qui a pu, au premier coup d'œil, lui paraître vraisemblable, mais qu'un examen sérieux des faits ne justifie pas; tandis que, au contraire, dans la nouvelle hypothèse que je propose, le Séphel, le Bath et le double Bath, égaux le premier à un Zéreth cube, le second à deux Zéreth et le troisième à quatre, ou, en d'autres termes, à la moitié d'une coudée cube, deviennent rigoureusement égaux à l'Apet, à l'Artabe primitive et au Tama des Égyptiens et contribuent ainsi puissamment à faire admettre ma théorie que les indications de Josèphe confirment d'ailleurs de la manière la plus positive.

Voici donc, si je ne me trompe, comment les mesures de capacité, plus grandes que le Log, se trouvaient réglées, dans le système métrique des Hébreux et quelles étaient leurs contenances exprimées en mesures françaises. Je les réunis dans le tableau suivant :

Noms donnés aux mesures des Hébreux	Contenances exprimées en fonction			
	du Log	de la coudée septénaire	du Zéreth cube	du litre
Cor ou Chomer égal à 10 Bath	720	2 1/2	20	$3^{\text{hect.}}\,60^{\text{lit.}}\,760$
Léthech, 1/2 Cor ou 5 Bath	360	1 1/4	10	$1^{\text{hect.}}\,80^{\text{lit.}}\,880$
Coudée cube, contenant 4 Bath	288	1 coudée cube	8	$1^{\text{hect.}}\,44^{\text{lit.}}\,704$
Nébel, égal à 3 Bath	216	3/4	6	$1^{\text{hect.}}\,08^{\text{lit.}}\,528$
Double Bath, ou 1/2 coudée, Tama égyptien	144	1/2	4	$72^{\text{lit.}}\,352$
Bath ou Epha, 1/4 de coudée, Artabe égyptienne . .	72	1/4	2	$36^{\text{lit.}}\,176$
Séphel, 1/2 Bath, Apet égyptien	36	1/8	1	$18^{\text{lit.}}\,088$
Sath ou Séah, tiers du Bath	24	1/12	2/3	$12^{\text{lit.}}\,058{\cdot}6$
Hin, 6e partie du Bath	12	1/24	1/3	$6^{\text{lit.}}\,029{\cdot}3$
Log, 12e partie du Hin, 72e du Bath	1	1/288	1/36	$0^{\text{lit.}}\,502{\cdot}4$

Il est très facile de comprendre maintenant que les mesures assyriennes, desquelles les mesures hébraïques dérivent nécessairement, puisqu'elles ne dérivent pas des mesures égyptiennes, devaient être réglées, de leur côté, par rapport à la coudée assyrienne de $0^{m}\,54$ de longueur et par rapport à l'Empan assyrien de $0^{m}\,27$, comme les mesures hébraïques étaient réglées elles-mêmes par rapport à la coudée septénaire de $0^{m}\,525$ et par rapport au Zéreth de $0^{m}\,2625$. Par conséquent les capacités de ces mesures devaient être celles que j'indique dans le tableau qui suit :

Noms donnés aux mesures assyriennes de capacité	Contenances exprimées en fonction					
	du Log	de la coudée cube	de l'Empan cube	du palme cube	du dactyle cube	du litre
Cor, contenant 10 Bath	720	2 1/2	20	540	34.560	$3^{\text{hect.}}\,93^{\text{lit.}}\,660$
Léthech ou 1/2 Cor, contenant 5 Bath	360	1 1/4	10	270	17.280	$1^{\text{hect.}}\,96^{\text{lit.}}\,830$
Coudée cube, contenant 4 Bath	288	1	8	216	13.824	$1^{\text{hect.}}\,57^{\text{lit.}}\,464$
Nébel, contenant 3 Bath	216	3/4	6	162	10.368	$1^{\text{hect.}}\,18^{\text{lit.}}\,098$
Double Bath ou 1/2 coudée	144	1/2	4	108	6912	$78^{\text{lit.}}\,732$
Bath, quart de coudée	72	1/4	2	54	3456	$39^{\text{lit.}}\,366$
Séphel, 1/2 Bath, 8e de coudée ou Empan cube . .	36	1/8	1	27	1728	$19^{\text{lit.}}\,683$
Sath ou Séah, tiers de Bath	24	1/12	2/3	18	1152	$13^{\text{lit.}}\,122$
Hin, 6e partie du Bath	12	1/24	1/3	9	576	$6^{\text{lit.}}\,561$
Log, 12e partie du Hin, 72e du Bath	1	1/288	1/36	3/4	48	$0^{\text{lit.}}\,546{\cdot}75$

Et l'on voit, en comparant les deux tableaux qui précèdent :

D'une part, que le Séphel, le Sath, le Hin et le Log assyriens avaient leurs contenances égales, savoir :

Le premier, à un Empan cube, ou ce qui est la même chose, à 27 palmes cubes, ou bien encore à 1728 dactyles cubes,

le second, à 18 palmes cubes, égales à 752 dactyles cubes,

le troisième, à 9 palmes cubes, égales à 576 dactyles cubes,

et le quatrième, à 48 dactyles cubes,

et que, par conséquent, chacune de ces mesures pouvait être fabriquée directement, avec une grande facilité, puisqu'elles pouvaient être représentées :

La première, par un cube d'un Empan de côté,

la seconde, par un prisme droit à base carrée d'un Empan de côté sur 2 palmes de hauteur,

la troisième, par un autre prisme droit à base carrée de 2 palmes ou 8 dactyles de côté sur 9 dactyles de hauteur,

et la quatrième enfin, par un troisième prisme droit à base carrée, d'un palme ou 4 dactyles de côté sur 3 dactyles de hauteur.

Tandis que, d'autre part, les mêmes facilités ne se rencontraient pas dans le système hébreu, où le Séphel était égal à un Zéreth cube, c'est-à-dire à 2744 dactyles cubes, et où par conséquent :

Le Sath, $^2/_3$ du Séphel, correspondait à 1829 dactyles cubes plus $^1/_3$,

le Hin, moitié du Sath, à 914 dactyles cubes plus $^2/_3$,

et le Log, 12e partie du Hin, à 76 dactyles cubes plus $^2/_9$,

nombres qui sont tous, on peut le dire, aussi incommodes l'un que l'autre, à cause de la difficulté que l'on a à les reproduire dans la pratique, de sorte que cette seule circonstance suffirait, s'il le fallait, pour prouver, une fois de plus, combien il est conforme à la réalité de considérer le système assyrien comme le système primordial duquel le système hébreu a été déduit.

Malgré cela, et quelque vraisemblables que puissent paraître déjà les divers résultats auxquels je suis parvenu, je considérerais ma tâche comme inachevée, et mes démonstrations me sembleraient encore fort incomplètes, si je n'avais pas les moyens de dire, avant la fin de cette étude, comment les mesures pondérales ont été déduites chez les Assyriens des mesures cubiques, parce qu'il est parfaitement certain que dans tous les temps et dans tous les pays, c'est à l'aide des mesures linéaires nécessairement constituées les premières qu'on a créé d'abord les mesures de superficie et ensuite les mesures de capacité, et parce qu'il n'est pas moins certain que c'est seulement à l'aide de ces dernières mesures qu'on est parvenu enfin, quoique bien longtemps après, à fabriquer les mesures de poids.

Or, puisque nous connaissons déjà, avec une grande exactitude, je me plais à le croire, les contenances des principales mesures assyriennes de capacité, et puisque, d'un autre côté, les poids assyriens conservés dans les musées nous donnent des indications incontestables desquelles il résulte que ces poids correspondaient, en nombres ronds et d'une manière très approximative, pour le Talent à 30 kilogrammes, pour la mine forte à un kilogramme, pour la mine faible à 500 grammes, etc., il doit être évidemment facile, en comparant entre elles ces mesures de capacité et ces mesures de poids, de déterminer, d'une manière exacte, la relation qui les reliait, les unes aux autres, chez les Assyriens.

M. Oppert a essayé de le faire, dans son *Étalon*, mais comme les contenances qu'il y assigne aux mesures de capacité ne sont pas bien calculées, ses efforts n'ont pu aboutir qu'à une série d'hypothèses aussi invraisemblables, on peut le dire, les unes que les autres, tandis que, au contraire, s'il est vrai que nous avons maintenant à notre disposition des données beaucoup plus exactes, il est clair qu'elles doivent nous conduire, sans de grands efforts, à la connaissance complète de la vérité.

Un premier fait résulte d'abord, d'une manière incontestable, d'un examen, même sommaire, des données que nous possédons, c'est que les Assyriens n'ont pas jugé à propos d'agir, soit comme les Égyptiens, soit comme les Romains, en se servant, comme eux, de l'eau ou du vin pour déterminer leurs unités pondérales et que c'est, par suite, à une autre substance qu'ils ont dû nécessairement recourir.

Malgré cela, la substance qu'ils ont choisie ne peut pas être difficile à découvrir :

1° parce que, malgré l'opinion contraire de M. Oppert, elle ne doit pas être solide,

2° parce qu'il faut, en outre, qu'elle puisse être, comme l'eau, à tout moment, et en abondance, entre les mains de tout le monde,

et 3° enfin parce que, dans la circonstance actuelle, le blé paraît seul capable de remplir, d'une manière complète, cette double condition.

Il est même facile de prouver la vérité de cette assertion, quoique nous ne connaissions pas d'une manière exacte le poids du blé que l'on cultivait autrefois dans la vallée de l'Euphrate, parce que celui que nous consommons en France pèse, en moyenne et très approximativement, 76 kilogrammes par hectolitre, soit 760 grammes par litre, poids qui ne peut pas s'écarter beaucoup du poids du blé assyrien, et parce qu'il résulte de là que pour connaître, d'une manière très approximative, le poids du blé contenu autrefois dans un Bath assyrien, il suffit de multiplier la contenance de ce Bath, égale à $39^{\text{lit.}}\,366$, par 760 grammes, ce qui donne $29^{\text{kil.}}\,918^{\text{gr.}}\,16$, c'est-à-dire, aussi exactement que possible, un Talent assyrien, habituellement considéré comme très approximativement égal à 30 kilogrammes.

D'où il résulte :

Qu'un Cor assyrien plein de blé pesait 10 Talents,

qu'un Léthech en pesait 5,

qu'une coudée cube pesait 4 Talents,

qu'un Nébel en pesait 3,

qu'un double Bath, ou Tama assyrien en pesait 2,

qu'un Bath, ou Artabe assyrienne en pesait 1,

qu'un Séphel pesait un demi-Talent ou 30 mines faibles,

qu'un Sath ou Séah pesait un tiers de Talent ou 20 mines,

qu'enfin un Hin ne pesait que 10 mines ou 600 drachmes,

et que par conséquent un Log, 12e partie du Hin, pesait seulement 50 drachmes.

Et je puis, en outre, annoncer, par avance, que lorsque je déterminerai, dans le paragraphe suivant, toutes les autres mesures de capacité du système assyrien, les quantités de blé contenues dans ces mesures seront toutes susceptibles d'être exprimées, aussi exactement que celles-ci, en poids assyriens, par des nombres entiers d'une régularité parfaite.

Il n'en faut pas davantage, ce me semble, pour donner immédiatement les moyens de dire, d'une manière exacte, comment les Assyriens et comment, avant eux, les Chaldéens étaient dans l'usage d'opérer, aux premières époques de leur civilisation, aussitôt après avoir inventé les balances, et bien longtemps avant d'avoir songé à fabriquer des mesures pondérales, lorsqu'ils voulaient se rendre compte du poids d'un objet quelconque solide ou liquide.

Ils le plaçaient sur le plateau d'une balance et l'équilibraient ensuite en mettant sur l'autre plateau la quantité de blé nécessaire, après quoi il leur suffisait de *mesurer* ce blé pour avoir une idée fort exacte du poids cherché et pour pouvoir dire : cet objet pèse autant

qu'un Bath, 2 Bath ou 3 Bath pleins de blé, ou bien, $^1/_2$ Bath, $^1/_3$ de Bath, etc., locutions qui ont été remplacées ensuite, sans aucun doute, par celles de 1 Talent, 2 Talents, etc., à moins qu'on n'aime mieux croire, ce qui serait à la rigueur possible, que la mesure, à laquelle j'ai donné arbitrairement le nom de Bath, portait elle-même, dans l'origine, le nom de Talent.

Il est d'ailleurs aisé de comprendre maintenant combien la fabrication des unités pondérales elles-mêmes est devenue facile pour les Assyriens, lorsqu'ils ont enfin songé, dans la suite des temps, à fabriquer des mesures beaucoup plus maniables que des quantités connues de blé; car il suffisait alors, pour se procurer, par exemple, un morceau de métal ou de pierre ayant exactement le poids d'un Talent, de placer dans l'un des plateaux d'une balance un Bath de blé et de l'équilibrer ensuite au moyen de l'objet que l'on voulait transformer en poids, en ayant soin de le prendre d'abord un peu trop pesant et de le réduire ensuite peu à peu jusqu'au poids que l'on voulait obtenir.

Une dernière observation peut contribuer encore à rendre plus apparente la vérité des faits que je viens d'exposer et je ne veux pas négliger de la signaler ici.

Elle résulte de ce que, de toutes les unités métriques assyriennes, l'obole était la seule que les Assyriens ne divisaient pas en 60 parties égales et qu'ils se contentaient de diviser exceptionnellement en 30 grains.

S'ils agissaient ainsi, c'est sans le moindre doute, parce que le poids d'une obole correspond, aussi exactement que possible, à celui de 30 grains de blé, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer dans un mémoire publié en 1883, et parce que, dans une contrée où tous les poids étaient rapportés au poids du blé, la plus petite unité pondérale devait être nécessairement celle qui correspond au poids d'un grain de blé.

§. 3. Récapitulation générale et détermination finale des contenances et des poids de toutes les mesures assyriennes de capacité.

Le tableau général des mesures de capacité hébraïques n'en contient que deux plus petites que le Log :

La Rébiite, qui en est le quart,

et le Cos, qui en est la 6e partie.

Il est incontestable cependant que, dans le système assyrien, le Log, unité principale, correspondant à l'U de la tablette de Senkereh, devait être divisé en 60 Sussi, comme toutes les autres unités métriques de ce système, et cette seule considération conduit à ajouter, à la série des mesures assyriennes de capacité, non seulement le Sussu lui-même, mais encore :

Le demi-Log ou double Rébiite, égal à 30 Sussi,

le tiers de Log, ou double Cos, égal à 20 Sussi,

le quart de Log, ou Rébiite, égal à 15 Sussi,

le 6e de Log, ou Cos, égal à 10 Sussi,

et enfin le 12e de Log ou demi-Cos.

Le 8e de Log ou demi-Rébiite ne pouvant être admis, en aucune manière, dans cette série, parce que la fraction $^1/_8$ n'est pas sexagésimale.

Et comme on sait, d'un autre côté, que le Log correspondait :

1° en volume et en mesures assyriennes, à 48 dactyles cubes, ou, en mesures françaises à 546 centimètres cubes, 75 centièmes

et 2° en poids, et en unités assyriennes à 50 drachmes ou à 300 oboles, il résulte de là qu'il y a lieu de régler, de la manière suivante, la première partie du tableau des mesures assyriennes de capacité :

Noms donnés aux petites mesures assyriennes de capacité	Contenances exprimées en dactyles cubes	Contenances exprimées en centimètres cubes	Poids correspondant à ces contenances exprimées en Oboles
Sussu, $^1/_{60}$ de Log.	$^4/_5$	9·1	5
Demi-Cos, $^1/_{12}$ de Log.	4	45·6	25
Cos, $^1/_6$ de Log	8	91·1	50
Rébiite, $^1/_4$ de Log	12	136·7	75
Double Cos, $^1/_3$ de Log.	16	182·3	100
Double Rébiite, $^1/_2$ de Log.	24	273·4	150

Le Log des Hébreux ayant été considéré par Josèphe, ainsi qu'on l'a déjà vu, comme rigoureusement égal au Ξέστης des Grecs, il en résulte que le Log des Assyriens avait une contenance un peu supérieure à celle de ce Ξέστης et par conséquent aussi que les contenances de la double Rébiite, de la Rébiite et du demi-Cos devaient dépasser un peu celles de la Κοτύλη, de l'Ἡμικοτύλιον et du Κύαθος, et telle est, en effet, la vérité; quant au Sussu, sa contenance égale au cinquième du demi-Log ne peut pas s'éloigner beaucoup de celle du Μύστρον grec égale, elle-même, au quart du Κύαθος, et c'est pour cela que, lorsqu'on évalue le Sussu et le Μύστρον en mesures françaises, on les trouve égaux le premier à 9 centimètres cubes et le second à 10.

Une autre observation particulière doit être ajoutée encore ici :

Le Cos des Hébreux, qui est l'œuf des rabbins, était considéré par ces derniers comme la plus petite des mesures de capacité hébraïques, et quand il s'agit du système métrique des Assyriens, on voit, sur le tableau qui précède, que leur Cos, égal à 8 dactyles cubes, et représenté par suite fort exactement par *un cube* de 2 dactyles, ou en mesures françaises de 4 centimètres $^1/_2$ de côté, était, par ce motif, de toutes les petites mesures, celle qui pouvait être fabriquée le plus aisément, et par la même raison, celle qui devait servir, au moins dans les premiers temps, à régler toutes les autres.

L'exacte détermination de la contenance de ce Cos peut conduire aussi à un rapprochement très curieux. Il résulte de la parfaite égalité qui existe entre un Cos assyrien représenté par un cube ayant 2 dactyles assyriens ou en mesures françaises, *4 centimètres et demi* de côté, et la 1000ᵉ partie du cube d'une coudée virile égyptienne représentée, à son tour, par un cube ayant $^1/_{10}$ de coudée, c'est-à-dire, encore une fois, en mesures françaises *4 centimètres et demi* de côté.

Or, on a déjà vu, à la fin du troisième paragraphe du chapitre précédent, que le poids de l'eau contenue dans ce cube est précisément celui qui correspond à un Outen égyptien,

tandis que le poids du blé contenu dans le même cube est, comme le tableau précédent le montre, celui qui correspond à 50 oboles assyriennes. Donc le rapport établi entre un Outen égyptien et 50 oboles assyriennes peut être assimilé très rigoureusement à celui qui existe entre les poids, à volumes égaux, de l'eau et du blé, ou en d'autres termes, doit être considéré comme très sensiblement égal au rapport de 1 à 0·76.

Par conséquent, lorsqu'on assigne approximativement à la mine assyrienne un poids de 500 grammes, ce qui revient à assigner à 50 oboles assyriennes un poids de 500 gr. $\times$ $^{50}/_{360}$, ou 69 grammes,. 44, le poids d'un Outen égyptien peut être calculé, avec la même approximation, en divisant 69·44 par 0·76 et se trouve alors réglé à 91 grammes, 36, ce qui est conforme à la vérité.

Il ne me reste plus, après cette digression, qu'à déterminer, dans le système assyrien, les mesures de capacité comprises entre le Log et le Hin, mesures qui sont réduites, encore une fois, dans la série hébraïque, à deux seulement, le Cab et le Gomor ou Homer.

La premiére, égale à 4 Log, ou au tiers d'un Hin peut être admise sans difficulté dans la série assyrienne, mais il n'en est pas de même pour la seconde, égale chez les Hébreux à 7 Log plus $^1/_5$ ou, ce qui est la même chose, aux $^3/_5$ d'un Hin et à laquelle, par conséquent, il semble, au premier abord, bien difficile d'assigner une place convenable dans la série sexagésimale assyrienne.

Cependant si l'on remarque qu'un Log assyrien plein de blé pèse 50 drachmes et qu'ainsi 7 Log plus $^1/_5$ ou un Gomor pèsent très exactement 360 drachmes, ou en d'autres termes, 6 mines, on reconnaît aussitôt que l'existence de ce Gomor est parfaitement justifiée dans la série assyrienne, où il ne figure pas, à proprement parler, comme mesure de capacité, mais où il a dû être introduit comme mesure pondérale, si cette locution peut m'être permise.

Il est certain, en effet, que le Gomor et le Hin peuvent être considérés alors comme correspondant, le premier, à 6 mines et le second, à 10 et deviennent ainsi les deux divisions *principales* du Bath, considéré, à son tour, comme correspondant à 1 Talent, c'est-à-dire, à 60 mines (un Sosse de mines), puisque, dans cet ordre d'idées, le Gomor est le dixième de ce Sosse (6 mines), quand le Hin en est le sixième (10 mines).

J'admettrai donc, à la fois, et sans la moindre difficulté, dans la série assyrienne des mesures de capacité, le Cab et le Gomor, et en conséquence la série complète de ces mesures demeurera définitivement arrêtée, tant en volume qu'en poids de la manière indiquée dans le tableau placé au commencement de la page suivante.

Il serait sans intérêt de comparer maintenant ces résultats à ceux auxquels Fr. Lenormant et M. Oppert sont parvenus, parce que les différences qu'ils présentent entre eux sont trop considérables pour qu'aucune comparaison soit possible. Mais il peut être curieux de rapprocher quelques mesures assyriennes de celles qui leur correspondaient autrefois, dans les autres pays.

On a déjà vu que le Sussu, le demi-Cos, la Rébiite et la double Rébiite des Assyriens se rapprochent autant que possible du Μύστρον, du Κύαθος, de l'Ἡμικοτύλιον et de la Κοτύλη des Grecs, et par conséquent aussi, de la Ligula, du Cyathus, du Quartarius et de l'Hemina des Romains et l'on sait, d'un autre côté, que le Ξέστης des Grecs a été comparé tantôt au Log des Hébreux et tantôt au petit Hin des Égyptiens; il y avait donc dans les anciens systèmes métriques cinq mesures au moins qui étaient comparables entre elles et qui en

Tableau

dressé pour faire connaître, à la fois, les contenances des mesures assyriennes de capacité et les poids qui leur correspondent.

Noms donnés aux mesures assyriennes de capacité	Contenances exprimées								Poids correspondant à ces contenances exprimées			
	en fonction						en litres	en centimètres cubes				
	du Bath	du Log	de la coudée cube	de l'Empan cube	du palme cube	du dactyle cube			en Talents	en mines	en drachmes	en oboles
Sussu	—	1/60	—	—	1/80	4/5	—	9·1	—	—	—	5
Demi-Cos	—	1/12	—	—	1/16	4	—	45·6	—	—	—	25
Cos	—	1/6	—	—	1/8	8	—	91·1	—	—	—	50
Rébiite	—	1/4	—	—	3/16	12	—	136·7	—	—	—	75
Double Cos.	—	1/3	—	—	1/4	16	—	182·3	—	—	—	100
Double Rébiite	—	1/2	—	—	3/8	24	—	273·4	—	—	25	150
Log	1/72	1	1/288	1/36	3/4	48	0lit. 546·75	546·8	—	—	50	300
Cab	1/18	4	1/72	1/9	3	192	2lit. 187	—	—	—	200	—
Gomor ou Homer	1/10	7 1/5	1/40	1/5	5 2/5	576	3lit. 936·6	—	1/10	6	360	—
Hin.	1/6	12	1/24	1/3	9	1152	6lit. 561	—	1/6	10	—	—
Sath ou Séah	1/3	24	1/12	2/3	18	1728	13lit. 122	—	1/3	20	—	—
Séphel, Apet assyrien . .	1/2	36	1/8	1	27	—	19lit. 683	—	1/2	30	—	—
Bath, Artabe assyrienne .	1	72	1/4	2	54	—	39lit. 366	—	1	60	—	—
Tama assyrien	2	144	1/2	4	108	—	78lit. 732	—	2	—	—	—
Nébel	3	216	3/4	6	162	—	1hect. 18lit. 098	—	3	—	—	—
Double Tama	4	288	1	8	216	—	1hect. 57lit. 464	—	4	—	—	—
Léthech	5	360	1 1/4	10	270	—	1hect. 96lit. 830	—	5	—	—	—
Cor ou Chomer	10	720	1 1/2	20	540	—	3hect. 93lit. 660	—	10	—	—	—

---

même temps avaient une importance à peu près égale dans leurs systèmes respectifs. Ces mesures sont :

Le Sextarius romain, 48e partie du cube du pied, contenant . . . . 0lit. 54 environ,
le Ξέστης grec, 24e partie du cube de la Spithame, contenant 0lit. 51
le petit Hin des Égyptiens, 320e partie du cube de la coudée royale ou 200e partie du cube de la coudée virile, contenant 0lit. 45
le Log des Hébreux, 36e partie du cube d'un Zéreth égyptien contenant 0lit. 50
et enfin le Log des Assyriens, 36e partie du cube de l'Empan, contenant, comme le Sextarius romain 0lit. 54

D'autres mesures plus importantes peuvent être également rapprochées, et parmi elles, je citerai notamment :

Le Cadus romain contenant un pied cube et demi ou . . . . 38lit. 2 environ
le Μετρητής grec contenant 3 Spithames cubes ou 36lit. 7
l'Artabe primitive des Égyptiens, quart du cube de la coudée royale et contenant 36lit. 2

Le Bath ou Epha des Hébreux ayant à peu près la même contenance de . . . 36^lit.^ 2
et enfin le Bath assyrien, égal à 2 Empans cubes et contenant . . . . 39^lit.^ 4.

On peut même trouver encore d'autres termes de comparaison, car indépendamment du Bath, égal chez les Hébreux à l'Artabe égyptienne, on rencontre aussi, chez eux, le Séphel et le double Bath égaux à l'Apet et au Tama égyptiens, d'où il résulte que le Séphel, le Bath et le double Bath des Assyriens étaient, eux aussi, presque égaux à l'Apet, à l'Artabe et au Tama des Égyptiens et l'on comprend sans peine combien devaient être importantes les facilités que le commerce international retirait nécessairement de la grande ressemblance si heureusement établie entre ces diverses mesures.

CHAPITRE QUATRIÈME.

EPILOGUE.

Il semble, au premier abord, difficile de se livrer, avec succès, même à un point de vue restreint, à l'étude de l'ancienne civilisation de l'Assyrie et de l'Égypte, quand on n'a pas les moyens de lire et de comprendre les textes si importants et déjà si nombreux que ces contrées fournissent, depuis quelques années, avec une abondance toujours croissante; et c'est là cependant, on vient de le voir, ce que je n'ai pas craint d'entreprendre, en bornant, il est vrai, mes recherches à la métrologie.

Si j'ai réussi, comme j'ose le croire, après quelques efforts, à découvrir enfin la vérité, mon travail servira, je me plais à l'espérer, non seulement à étendre le domaine de la science, mais encore à apprendre à ceux qui ne le savent pas qu'il ne doit pas être interdit de subs- »tituer, aux gens compétents dans l'étude des textes, des hommes qui ne pourraient, par »eux-mêmes, *y comprendre un seul mot*[1]» et ce dernier résultat sera peut-être, je ne crains pas de l'avouer, celui auquel je tiendrai le plus.

FRAGMENTS MEMPHITIQUES

DE

DIVERS LIVRES INÉDITS DE L'ÉCRITURE ET DES INSTRUCTIONS PASTORALES DES PÈRES DE L'ÉGLISE COPTE.

PAR

U. BOURIANT.

Les fragments suivants ont été recueillis dans un manuscrit contenant les lectures édifiantes pour la semaine paschale, copié en 1592 (des Martyrs) à Khartum, d'après un livre très ancien, par un prêtre copte, originaire de Neqadeh. L'écriture en est large et belle et

1) *Métrologie égyptienne*, 2e fascicule, page 197. (Tirage à part des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, année 1884.)

les feuilles de velin qui forment le volume sont couvertes sur les marges d'enluminures très soignées. Ces feuilles mesurent 0^{m} 54 de hauteur sur une largeur de 0^{m} 40. Le volume est relié en maroquin rouge et porte sur les plats les croix coptes.

Le nombre des feuillets est de ⲣ̅ⲛ̅ⲁ̅ numérotés au verso.

JOSUÉ, FILS DE NAVÉ (ⲓ̀ⲏⲥⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲟⲛ (sic)).

(Page ⲣ̅ⲁ̅ verso.)

ⲓⲏⲥⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲗⲁⲟⲥ ⲁⲩⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲛⲟⲩϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲁⲩϩⲱⲙⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲱ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲧⲉ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲫⲁⲧ ⲁⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲁⲩϣⲁⲣⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫⲁϫⲓ.

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲕ̅ⲍ̅.)

a) Chap. Ier, 1—16.

1. ⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲧⲏⲣⲥ ⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϣⲟⲡ ⲛⲉⲙⲁϥ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ. 2. ⲛⲓⲙ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡ ⲙ̀ⲡⲓϣⲱ
ⲛⲧⲉ ⲫⲓⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲧⲉⲗⲧⲓⲗⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲩ ⲛ̀ϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲉ̀ⲛⲉϩ. 3. ⲛⲓⲙ ⲉⲑⲛⲁϣ̀ϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲙ̀ⲡⲓϭⲓⲥⲓ
ⲛ̀ⲧⲉ ⲧ̀ⲫⲉ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ϣⲓⲕ ⲙ̀ⲫⲛⲟⲩⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀. 4. ϧⲁ ϫⲉⲛ ⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲥⲱⲛⲧ
ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲁϯ ⲓⲥϫⲉⲛ ⲡⲉⲛⲉϩ. ϯⲙⲟⲩⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ϧⲉⲛ
ⲛⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲥⲙⲱⲓⲧ ⲡⲉ ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ. 5. ⲑ̀ⲛⲟⲩⲛⲓ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲉ̀ⲧⲁⲥϭⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ
ⲉ̀ⲧⲁϥⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲕⲟⲧⲉ ⲡⲕⲁϯ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲉ̀ⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲛⲓⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲥⲉ̀ⲙⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲟⲩⲱⲛϥ.
6. ⲟⲩⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲉϥϯϩⲟϯ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲉϥϩⲉⲙⲥⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉϥⲑ̀ⲣⲟⲛⲟⲥ. 7. ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲇⲉ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲟⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲛⲁⲩ
ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁϥⲟⲡⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲫⲱϣ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉ̀ϩⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ. 8. ⲉ̀ϣⲟⲡ ⲛⲉⲙ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁ
ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲁϥⲛⲁⲧⲏⲓⲥ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲧⲏⲓⲥ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲑⲙⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ. 9. ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱ̀ⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲧ
ⲛⲉⲙ ⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲭ̀ⲗⲟⲙ ⲛ̀ϣⲁⲣⲉ. 10. ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϯⲉⲣⲟⲩⲟⲧ ⲙ̀ⲡⲓϩⲏⲧ ϣⲁⲥϯ
ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲩⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲉ̀ϩⲟⲟⲩ. 11. ⲫⲏⲉ̀ⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ
ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϧⲁⲉ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ. 12. ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ
ⲉ̀ⲉⲣϩⲟϯ ϩⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲟⲛⲧⲉ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ ϩⲉⲛⲧⲟϯ. 13. ⲁⲩϩⲓⲥⲉⲛϯ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ
ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲛⲁⲧⲉⲛϩⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲟⲩϫ̀ⲣⲟϫ. 14. ⲡ̀ⲥⲁⲓ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̅ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ
ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲥⲕⲁⲣⲡⲟⲥ. 15. ϣⲁⲥⲙⲁϩ ⲡⲉ̀ⲥⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲥⲱⲧⲡ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉⲥⲧⲱⲃⲓ ϩⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲥ-
ⲅⲉⲛⲏⲙⲁ ⲡⲉ. 16. ⲡ̀ⲭⲗⲟⲙ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲉⲥϯⲟⲩⲱ̀ ⲛ̀ϩⲓⲣⲏⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ. 17. ⲁϥ-
ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁϥⲟⲡⲥ ⲁϥⲃⲉⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲁϯ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲉ̀ⲙⲓ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ⲁϥϭⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲡⲱ̀ⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲗ̅ⲍ̅ recto.)

b) Chap. Ier, 18-27.

18. ⲑ̀ⲛⲟⲩⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ϩⲁⲛⲙⲏϣⲉ ⲛⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲉⲥⲕⲗⲁⲧⲟⲥ.
19. ⲙⲙⲟⲛ ϣ̀ϫⲟⲙ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥϫⲱⲛⲧ ⲛ̀ⲑ̀ⲙⲁⲓⲟ̀ ⲡⲓⲣⲓⲕⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥϫⲱⲛⲧ ⲡⲉ ⲡⲉϥϩⲉⲓ. 20. ⲡⲓⲣⲉϥⲱ̀ⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧ
ϣⲁϥⲉⲣⲁ̀ⲛⲁⲭⲉⲥⲑⲉ ϣⲁ̀ ⲡ̀ⲥⲏⲟⲩ ⲙⲉ̀ⲛⲉⲛⲥⲱⲥ ϣⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ. 21. ϣⲁϥⲭⲱⲡ ⲛ̀ⲛⲉϥⲥⲁϫⲓ ϣⲁ
ⲡ̀ⲥⲏⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲣⲉ ⲛⲓⲥ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲁϥⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ. 22. ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲥⲉ̀ⲃⲱⲭⲏ

ϧⲉⲛ ⲛⲓⲁ̀ϩⲱⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ϯⲙⲉⲧⲣⲉϥϣⲁⲙϣⲉ ⲛⲟⲩϯ ϫⲉ ⲟⲩⲟ̀ⲣⲉⲃ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ. 23. ⲁⲕϣⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲛ̀ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲟⲩⲟϩ ϥ̀ⲛⲁⲧⲏⲓⲥ ⲛⲁⲕ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅. 24. ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲅⲁⲣ ⲛⲉⲙ ϯⲥⲃⲱ ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲧⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲧⲉ̀ϩⲛⲁϥ ⲡⲉ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ. 25. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲣⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϩⲏⲧ ⲃ̅. 26. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲣⲙⲉⲧϣⲟⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲙⲁϩⲑⲏⲕ ⲉ̀ⲣⲱⲕ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲥ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ. 27. ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕϩⲉⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩϣⲱϣ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϭⲱⲣⲡ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϩⲏⲡ ⲛ̀ⲧⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥⲧⲁⲟⲩⲟⲕ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉ̀ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲑⲱⲟⲩⲧⲥ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉⲣϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϯϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲙⲉϩ ⲛ̀ⲭⲣⲟϥ.

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH ⲃ̅.

(Page ⲛ̅.)

c) Chap. II, 1—9.

1. ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲓⲥϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁϯ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲃⲱⲕ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲥⲉⲃⲧⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ϩⲁⲛⲡⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ. 2. ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ϥⲁⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣ̀ⲧⲉⲙϫⲁⲡϫⲉⲡ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲕϧⲓⲥⲓ. 3. ⲧⲟⲙⲕ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣ̀ⲧⲉⲙϩⲉⲛⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲁ̀ⲓⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕϧⲁⲉ̀. 4. ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ϫⲱⲕ ϣⲱⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲱ̀ⲟⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲑⲉⲃⲓⲟ̀. 5. ϫⲉ ⲉ̀ϣⲁⲩⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲛⲟⲩⲃ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲭⲣⲱⲙ ⲛⲓⲥⲱⲧⲡ ϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩ̀ⲣⲱ ⲛ̀ⲑⲉⲃⲓⲟ. 6. ⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟ̀ⲩⲟϩ ϥ̀ⲛⲁϣⲟⲡⲕ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ⲣⲟϥ. 7. ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϫⲟⲩϣⲧ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲣⲓⲕⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛϩⲉⲓ. 8. ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲧⲉⲛⲃⲉⲭⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲁⲕⲟ. 9. ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ϩⲁⲛⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲱⲛϧ ⲛ̈ⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲁⲓ.

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH ⲅ̅.

(Page ⲛ̅ⲃ̅ recto.)

d) Chap. IV, 20 à Chap. V, 2.

ⲙⲁϩⲑⲏⲕ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲡⲓⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲧⲥⲃⲱ. 21. ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩϣⲓⲡⲓ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ϣⲁϥⲓ̀ⲛⲓ ⲙ̀ⲫⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϣⲓⲡⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱ̀ⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲧ. 22. ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓ ϩⲟⲟⲩ ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉⲕⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲓⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕϩⲉⲓ. 23. ⲙⲡⲉⲣⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲁⲓ. 24. ⲉ̀ϣⲁⲩⲥⲟⲩⲉⲛ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲅⲁⲣ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲟϩ ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲗⲁⲥ. 25. ⲙ̀ⲡⲉⲣϯⲟⲩⲃⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕ ⲙⲉⲧⲁⲧⲥ̀ⲃⲱ. 26. ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲓⲡⲓ ⲉ̀ⲉⲣⲟ̀ⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲛⲟⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲣⲁ̀ⲙⲟⲛⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲓ̀ⲁⲣⲟ ⲉ̀ϥϧⲁϯ. 27. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲥⲟϫ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓ ⲙ̀ⲡ̀ϩⲟ ⲛ̀ⲟⲩϫⲱⲣⲓ. 28. ϯ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϣⲁ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲟⲩ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ϯ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲕ. 29. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲉⲣⲣⲉϥⲭⲱⲗⲉⲙ ⲉ̀ⲥⲁϫⲓ ⲉ̀ⲛⲟⲩⲱϣϥ ⲉⲛⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲛⲉⲕ ϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀. 30. ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲏⲓ ⲉⲕⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲣⲁϩ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉ̀ⲃⲓⲁⲓⲕ. 31. ⲙ̀ⲡⲉⲛⲑⲣⲉ ⲧⲉⲕϫⲓϫ ϣⲱⲡⲓ ⲉⲥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲉⲕϭⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲥⲟⲕⲥ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉⲕⲛⲁϯ. 1. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲭⲁ ϩ̀ⲑⲏⲕ ⲉ̀ⲛⲓⲭⲣⲏⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲣϫⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲉⲣⲱϣⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲱⲛϩ. 2. ⲙ̀ⲡⲉⲣⲟⲩⲁϩⲕ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲕ ϩⲏⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ ⲉⲑⲣⲉⲕⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲕϩⲏⲧ

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ϥ̅ⲉ̅.)

e) Chap. XII, 13—18.

13. ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲟⲩϯ ⲁ̀ⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓϩⲟϥ ⲗⲟϫϥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ. 14. ⲫⲁⲓ ϩⲱϥ ⲡⲉ̀ ⲡⲓⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲑⲁϧⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ.

15. ϥⲛⲁⲟ̀ϩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲁⲕϣⲁⲛⲣⲓⲕⲓ ⲙ̀ⲡⲁϥⲟ̀ϩⲓ. 16. ϣⲁⲣⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲕⲱⲣϥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲉ̀-
ϥⲟⲧⲟⲩ ⲉϥⲙⲉⲩⲓ̀ ⲇⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉ̀ϩⲓⲧⲕ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ⲟⲩϣⲓⲕ. 17. ϣⲁⲣⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ ⲣⲓⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲁϥϣⲁⲛ-
ϫⲉⲙⲟⲩ ⲥⲛⲟⲩ ϥⲛⲁⲥⲓ ⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲥⲛⲟϥ. 18. ⲁⲩϣⲁⲛⲓ̀ ⲉ̀ϫⲱⲕ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲭ̀ⲛⲁϫⲉⲙϥ ϧⲁⲧⲟⲧⲕ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ
ϥⲛⲁⲉⲣⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲃⲟⲏ̀ⲑⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲛϣⲁϣⲓ ⲛⲁⲕ ϥⲛⲁⲕⲓⲙ ⲛ̀ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲓϫ
ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲧⲉⲙϣⲏϫⲓ ⲉ̀ⲙⲁϣⲱ ⲛ̀ⲧⲉϥⲱⲛⲉⲙ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲟ ⲫⲏⲉⲧϭⲟϩ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁⲙϫⲁⲡⲧ ϥⲛⲁⲑⲱⲗⲉⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲑⲛⲁⲙⲟϣⲓ
ⲛⲉⲙ ⲟⲩϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ ϥⲛⲁⲟ̀ⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲟ̅ⲉ̅ recto.)

f) Chap. XXII, 9—18.

9. ⲫⲏⲉⲧϯⲥ̀ⲃⲱ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲟϫ ⲉϥⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲧⲉⲙⲃⲉⲗϫ ⲉ̀ⲃⲉⲗϫ ⲛⲉⲙ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲧⲟⲩ-
ⲛⲉⲥ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲉⲛⲕⲟⲧ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉ. 10. ⲛⲓⲙ ⲉϥϩⲟⲣϣ ⲏ ⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲟϫ ⲉϥⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ
ⲟⲩⲁⲓ ⲉϥϩⲓⲛⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϧⲁⲉ̀ ϣⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩⲡⲉⲧϣⲟⲡ. 11. ⲣⲓⲙⲓ̀ ⲉϫⲉⲛ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲁϥⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱϥ
ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟ̀ⲩⲟϩ ⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲥⲟϫ ϫⲉ ⲁϥⲭⲱ̀ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲛ̀ϯⲙⲉⲧⲥⲁⲃⲉ ⲛⲁⲛⲉ ⲟⲩⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ
ϫⲉ ⲁϥⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲡ̀ⲱⲛϧ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲟϫ ⲉϥϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ. 12. ⲍ̅ ⲛ̀ⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲓϩⲏⲃⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲙⲱⲟⲩⲧ
ⲫⲁⲡⲓⲥⲟϫ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲁ̀ⲥⲉⲃⲏⲥ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲁ̀ϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙ̀ⲡⲉⲣϣⲉ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲧϩⲏⲧ. 13. ⲁ̅ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲟϥ
ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲕϧⲓⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲑⲱⲗⲉⲃ ⲁϥϣⲁⲛⲛⲁϩϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. 14. ϩⲉⲛⲕ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲑⲣⲉⲕϫⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲁ
ⲛ̀ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲕⲉⲣⲙ̀ⲕⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀. 15. ⲟ̀ⲩ ⲡⲉⲧϩⲟⲣϣ ⲉ̀ⲡⲓⲧⲁⲧϩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ
ϩⲱϥ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲟϫ ⲉ̀ⲙⲟⲧⲉⲛ ⲉ̀ϥⲁⲓ ϧⲁ ⲟⲩϣⲱ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁϫ ⲙ̀ⲃⲉⲛⲓⲡⲓ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲁⲧϩⲏⲧ.
16. ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲁϫⲗⲉϫ ⲛ̀ϣⲉ ⲉϥⲙⲏⲣ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲕⲱⲧ ⲛ̀ⲛⲉϥⲕⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲙⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲧ
ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲥⲟϭⲛⲓ. 17. ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲕⲁϯ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣϩⲟϯ ϣⲁⲉ̀ⲛⲉϩ
ⲙ̅ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩϫⲟⲓ ⲉⲥϭⲉϩ. 18. ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲕⲁϣ ϩⲓϫⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲉϥⲥⲁⲛ̀ϣⲱⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲩϩⲉⲣⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲑⲛⲟⲩ
ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲧ ⲛ̀ϫⲱⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ⲥⲟϫ ⲛⲛⲉϥϩⲉⲣⲓ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ϩⲟϯ ⲛⲓⲃⲉⲛ

LA SAGESSE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH.

(Page ⲟ̅ⲏ̅ recto.)

g) Chap. XXIII, 7—14.

7. ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲡⲁϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲉ̀ⲃⲱ ⲛ̀ⲧⲉ ⲣⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉⲧⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉϥⲧⲁⲕⲟ. 8. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϫⲉⲙⲥ ϧⲉⲛ
ⲛⲉϥⲉ̀ⲫⲟⲧⲟⲩ ⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲇⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲣⲉϥⲥⲁϩⲟⲩⲓ̀ ⲛⲉⲙ ⲡⲓϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ ⲛⲁⲣⲉ̀ⲥⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲓⲍⲓⲛ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ. 9. ⲙ̀ⲡⲉⲣϯ-
ⲥⲁⲃ ⲉ̀ⲣⲱⲕ ⲉ̀ⲱⲣⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϯⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲧⲁⲩ ⲉ̀ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. 10. ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲟⲩⲃⲱⲕ ⲉⲩϣⲉⲛϥ
ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲉ̀ϣⲁϣ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲱⲣⲕ ⲉⲧⲧⲁⲟⲩⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ
ⲉ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥϣ̀ⲧⲟⲩⲃⲟ ⲁⲛ ⲉ̀ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ. 11. ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲁ̀ϣⲁⲓ ⲛ̀ⲱⲣⲕ ϥⲛⲁⲙⲟϩ ⲛ̀ⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲉⲟⲩⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲅⲟⲥ
ⲭⲁ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲁϥϣⲁⲛⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ϩⲑⲏϥ ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϣⲁⲛⲟⲃϣϥ ⲁ̀ⲡⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲉⲣ̅ⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϣⲱⲡ ⲁϥϣⲁ-
ⲛⲱⲣⲕ ⲉ̀ⲫⲗⲏⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉϥⲑⲙⲁⲓⲟ̀ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲙⲟϩ ⲉⲧϩⲉⲙⲕⲟ. 12. ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉϥϫⲟⲗϩ ⲙ̀ⲫⲙⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫⲉⲙϥ ϧⲉⲛ
ϯⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁⲟⲩⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫⲉⲙⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲛⲟⲃⲓ
13. ⲙ̀ⲡⲉⲣϯⲥⲁⲃ ⲉⲣⲱⲕ ⲉ̀ⲥ̀ⲃⲱ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ. 14. ⲁⲣⲓ̀ ⲫⲙⲉⲩⲓ̀ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲙⲁⲩ
ⲭⲛⲁⲑⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲙⲏϯ ⲛ̀ϩⲁⲛⲛⲓϣϯ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲙ̀ⲑⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲥⲟϫ ⲛ̀ⲧⲉⲕ-
ⲧⲁⲡⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲉ̀ⲕⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫ̀ⲫⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉ̀ϩⲟⲩⲉⲣ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲙⲁⲥⲕ

La sagesse de Jésus, fils de Sirach.

(Page ϥ̅ⲅ̅.)

h) Chap. XXIV, 1—12.

1. ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲇⲉ ⲥⲉⲥ̀ⲙⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲥⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲥ̀ⲛⲁϣⲟⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲕ̀ⲱϯ ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲥ̀ⲛⲁϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ
ⲑ̀ⲙⲏϯ. 2. ⲥ̀ⲛⲁⲟⲩⲱⲛ ⲛ̀ⲣⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̀ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲥϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲟⲙ.
3. ϫⲉ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉ̀ⲧⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲣⲱϥ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓϩⲱⲃⲥ ⲙ̀ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲓϥ. 4. ⲁ̀ⲛⲟⲕ
ⲁⲓϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲁⲑ̀ⲣⲟⲛⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥ̀ⲧⲩⲗⲗⲟⲥ ⲛ̀ϭⲏⲡⲓ̈. 5. ⲁⲓⲕⲱϯ ⲙ̀ⲡ̀ⲕⲱϯ ⲛ̀ⲧ̀ⲫⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧ
ⲁⲓⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϣⲱⲕ ⲛ̀ⲛⲓⲛⲟⲩⲛ. 6. ϧⲉⲛ ⲛⲓϩⲱⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫⲓⲟⲙ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲓⲭⲱ ⲛⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛⲉⲙ ⲉⲑⲛⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ. 7. ⲁⲓⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲁⲡ̀ϣⲱⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲛⲁϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲛⲓⲙ. 8. ⲧⲟⲧⲉ
ⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲧ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲣⲉϥⲥⲱⲛⲧ ⲛⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥⲥⲱⲛⲧ| ⲁϥⲥⲉⲙⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ. 9. ⲁϥ-
ϫⲟⲥ ⲛⲏⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲱϩ ϧⲉⲛ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲁ̅ⲣⲓ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥ̅ⲗ̅. 10. ϧⲁϫⲉⲛ ⲛⲓⲉ̀ⲛⲉϩ ⲁϥⲥⲱⲛⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲓ
ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲛⲁⲙⲟⲩⲛⲕ ϣⲁⲉ̀ⲛⲉϩ. 11. ⲁⲓϣⲉⲙϣⲓ ϧⲉⲛ ϯⲥ̀ⲕⲩⲛⲏ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙ̀ⲑⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ
ⲁϥⲧⲁϫⲣⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲥⲓⲱⲛ. 12. ⲉ̀ⲡ̀ϫⲓ ⲛⲧⲁϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̀ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲁⲉⲣϣⲓϣⲓ ϧⲉⲛ ⲓ̀ⲗ̅ⲏ̅ⲙ̅.

La sagesse de Salomon.

(Page ⲗ̅ⲃ̅.)

a) Chap. I, 1—9.

1. ⲙⲉⲛⲣⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲏⲉⲧϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲁ̀ⲣⲓ ⲫ̀ⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲥ ⲉ̀ⲣⲉⲧⲉⲛⲕⲱϯ ⲛ̀ⲥⲱϥ
ϧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲁⲡⲗⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛϩⲏⲧ. 2. ϫⲉ ϣⲁⲩϫⲓⲙⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲏⲉ̀ⲧⲉⲛⲥⲉⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲁⲛ ϣⲁϥ-
ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲛⲏⲉ̀ⲧⲉⲛ̀ⲥⲉⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲑⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲁⲛ. 3. ϣⲁⲣⲉ ⲡⲙⲉⲩⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲫⲟⲣϫⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲫ̅ϯ̅
ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲉⲑⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϣⲁⲥⲥⲟϩⲓ ⲛ̀ⲛⲁⲧϩⲏⲧ. 4. ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ϣⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ
ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲥⲟⲩⲱⲛϩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ. 5. ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ϣⲁϥⲫⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ
ⲛ̀ⲭⲣⲟϥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲟⲩⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲁⲧϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁϥⲥⲟϩ ⲙ̀ⲡⲓϭⲓⲛ̀ϫⲟⲛⲥ. 6. ⲁϥϣⲁⲛⲓ
ⲟⲩⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲑ̀ⲙⲁⲓⲟ̀ ⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲏⲉ̀ⲧϫⲉⲟⲩⲁ̀ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥⲫⲟⲧⲟⲩ ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅
ⲡⲉ ⲡⲓⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉϥϭⲗⲱⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲧϧⲟⲧϧⲉⲧ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡⲉϥⲗⲁⲥ. 7. ϫⲉ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅
ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲁϥⲙⲟϩ ⲛ̀ϯⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲱϫⲡ ⲙ̀ⲡⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲑⲟϥ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲡⲟⲩϧⲣⲱⲟⲩ. 8. ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲛ
ϩ̀ⲗⲓ ⲛⲁϣϩⲱⲧⲡ ⲉ̀ⲡⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϭⲓⲛ̀ϫⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲉϥⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϯⲕⲣⲏⲥⲓⲥ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ. 9. ⲉⲩⲉ̀ϫⲉⲙ ⲡ̀ϣⲓⲛⲓ
ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲟϭⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ⲉ̀ⲡⲉϥⲥⲁϫⲓ ⲉϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲉϥⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀

La sagesse de Salomon ⲇ̅.

(Page ⲣ̅ⲗ̅ⲉ̅ recto.)

b) Chap. II, 12—22.

12. ⲉϥⲉ̀ϫⲟⲣϫⲉϥ ⲛ̀ⲟⲩⲭⲣⲱⲙ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥϯϩ̀ⲗⲟϫ ⲉ̀ⲡⲉⲛϩⲏⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϯ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲉⲛ ⲛⲉⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ
ⲉ̀ϯϣⲱϣ ⲛⲁⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛϣⲟϥⲧ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲛⲟⲙⲟ̀ⲥ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲧⲉⲱⲧ
ⲛ̀ϩⲏⲧ. 13. ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲉ̀ⲙⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡ̀ϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫ̅ϯ̅. 14. ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ
ⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲉϥⲥⲟϩⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛ ⲟⲩⲱϣ. 15. ⲉ̀ϥⲉ̀ⲟⲩⲱϩ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ⲉ̀ⲡ̀ϫⲓⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉⲑⲃⲉ ϫⲉ ⲡⲉϥⲗⲁⲟⲥ
ⲟ̀ⲛⲓ ⲛ̀ⲕⲉⲟⲩⲟⲛ ⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲉϥⲙⲱⲓⲧ ⲥⲉⲫⲱⲛϩ ⲛ̀ⲧⲟⲧⲉⲛ. 16. ⲟ̀ⲩⲟϩ ⲉⲛⲏⲡ ⲛ̀ⲧⲟⲧϥ ϫⲉ ϧⲁⲉ̀ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲉⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲙⲱⲓⲧ

ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉϥⲟⲩⲉⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ · ⲉϥⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϩⲁⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲏⲉ̀ⲗⲉⲩⲑⲉⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϣⲟⲩϣⲟⲩ
ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲫϯ ⲡⲉ ⲡⲉϥⲓⲱⲧ. 17. ⲧⲉⲛϫⲟⲩϣⲧ ϫⲉ ⲁ̀ⲣⲏⲟⲩ ⲛⲉϥⲥⲁϫⲓ ϩⲁⲛⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉ ⲉⲩⲉⲣⲇⲟⲕⲓⲙⲁⲍⲓⲛ
ⲙ̀ⲫⲏⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡⲉϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. 18. ϫⲉ ⲡⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϥ̀ⲛⲁⲛⲟϩⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉϥ-
ⲯⲩⲭⲏ ⲉϥⲉ̀ⲥⲟⲧⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲛⲧⲓⲕⲓⲙⲉⲛⲟⲥ ⲁⲛ. 19. ϣⲁⲛⲉⲣⲡⲓⲣⲁⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲟⲩϣⲱϣ
ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉϥⲑⲉⲃⲓⲟ̀ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ. 20. ⲉⲩⲉ̀ϯ-
ϩⲁⲡ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲉϥϣⲏϣ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲗⲱⲓϫⲓ ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥⲥⲁϫⲓ. 21. ⲉⲩⲉ̀ϥⲓ-
ⲣⲱⲟⲩϣ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲱⲣⲉⲙ ⲁϥⲑⲱⲙ ⲙ̀ⲡⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ. 22. ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ
ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣⲛⲟⲓⲛ ⲙ̀ⲫⲃⲉⲭⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲛⲕⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ
ⲁϭⲛⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ.

LA SAGESSE DE SALOMON.

(Page ⲟ̅ⲁ̅.)

ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲅⲁⲣ ⲥ̀ⲕⲓⲙ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲏⲉⲧⲕⲓⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲥ̀ⲫⲟϩ ⲟⲩⲟϩ ⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲏⲣϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲟ ⲟⲩϣⲁϩ ⲅⲁⲣ ⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ϯϫⲟⲙ ⲙ̀ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩϧⲁϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲱ̀ⲟⲩ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩ̀ⲗⲓ ⲉϥϭⲁϧⲉⲙ ϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲓⲁⲗ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϩⲓⲕⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲧⲉ ⲟⲩⲓ̀ⲧⲉ ⲉⲥϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉ̀ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲥ̀ⲭⲏ ϧⲁⲣⲓ ϧⲁⲣⲟⲥ ⲉⲥⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲏⲣϥ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲅⲉⲛⲉⲁ̀ ⲉⲥϣⲁ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϩⲁⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲉⲥⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϣ̀ⲫⲏⲣ ⲙ̀ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡ̀ⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ̀ ⲫϯ ⲅⲁⲣ ⲙⲉⲓ ⲛ̀ϩ̀ⲗⲓ ⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲫⲏⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲑⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲥⲁⲓⲉ̀ ⲧⲉ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲣⲏ ⲛⲉⲙ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲥⲉⲙ̀ⲛ̀ⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲓⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩϣⲁⲛⲧⲉⲛⲑⲱⲛ ⲉ̀ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣϣⲟⲣⲡ ⲉⲣⲟϥ ⲫⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲅⲁⲣ ϣⲁⲣⲉⲡⲓ ⲉ̀ϫⲱⲣϩ ⲓ̀ⲉ̀ ⲡⲉϥⲙⲁ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲭⲁⲛⲓ ϣ̀ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲥ

LA SAGESSE DE SALOMON.

(Page ⲣ̅ⲟ̅ⲩ̅.)

ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲉϥⲉ̀ⲧⲱⲛϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲑⲙⲏⲓ ⲉϥⲉϥⲑⲁⲣⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛⲛⲏⲉⲑ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉⲙ̀ⲑⲟ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧϭⲟϫⲓ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϭⲓ ⲙⲡⲉϥⲇ̀ⲣⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲉ̀ϣⲱⲡ ⲁⲩϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϣⲁⲩⲕⲓⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲧⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϩⲟϯ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲉⲣⲧⲁⲗⲉⲡⲱⲣⲓⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ϯϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲛⲟϩⲉⲙ ⲉⲩⲉ̀ϫⲟⲥ ⲟⲩⲧⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲉ̀ⲣⲏⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁⲛⲉⲍⲓⲥ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ϩ̀ⲑⲏⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϣ̀ⲗⲁϩ ⲛ̀ϩⲏⲧ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲛϯϣⲱϣ ⲛⲁϥ ϧⲉⲛ ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲥⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲁⲓϥ ⲁ̀ⲛⲟⲛ ϧⲁ ⲛⲓⲥⲟϫ ⲛ̀ϩⲁⲛⲥⲁϫⲓ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲛⲓϣⲱϣ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲙⲉⲩⲓ ϫⲉ ϥ̀ⲗⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉϥⲙⲏϣ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲱⲥ ⲁⲩⲱⲡ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉϥⲧⲟⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲛⲥⲱⲣⲉⲙ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲣⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛϫⲟⲗⲏ ϧⲉⲛ ⲫ̀ⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ϯⲁ̀ⲛⲟⲙⲓⲁ̀ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲧⲁⲕⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛⲙⲟϣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲛ̀ⲁⲧⲙⲟϣⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲕⲁϯ ⲉ̀ⲡⲓⲙⲱⲓⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅

ϯⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲁⲃⲃⲁⲕⲟⲙ ⲡⲓⲡ̀ⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ.

(Page ⲣ̅ⲟ̅ⲃ̅ recto.)

ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲁⲓ̀ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲡⲉⲕϧ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲁⲓⲉⲣϩⲟϯ ⲁⲓϯⲛⲓⲁⲧ ⲛ̀ⲛⲉⲕϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲓⲧⲱⲙⲧ ⲉⲩⲉ̀ⲉ̀ⲙⲓ ⲉⲣⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲙⲏϯ ⲛ̀ⲍⲱⲟⲩⲛ ⲃ̅ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲑⲣⲟⲩϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲥⲟⲩⲱⲛⲕ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲑⲣⲉϥⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲥⲏⲟⲩ ⲉⲛⲉ̀ϭⲱⲣⲡ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲑⲣⲉⲥϣⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲭ̀ⲛⲁⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲓ ϥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲫϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲑⲏⲙⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲁⲣⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ ⲛ̀ϧⲏⲓⲃⲓ ⲉϥⲟⲓ ⲛ̀ϣ̀ϣⲏⲛ ⲁⲥϩⲱⲃⲥ ⲛ̀ⲧ̀ⲫⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲉϥⲁ̀ⲣⲉⲧⲏ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙⲉϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉ̀ϥⲉ̀ⲉⲣ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩ-

ⲱⲓⲛⲓ ϩⲁⲛⲧⲁⲡⲥⲉ ⲛ̀ϩ̀ⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲁϥⲭⲱ ⲛ̀ϯⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲉⲥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲉϥⲉ̀ⲙⲟϣⲓ ϧⲁϫⲱϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲉ̀ϩⲁⲛⲙⲉϣϣⲱϯ ⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲕⲓⲙ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲁϥϫⲟⲩϣⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩϧⲟⲙϧⲉⲙ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲧⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲕⲁⲗⲁⲙⲫⲟ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧϣⲉⲃⲓⲱ̀ ⲛ̀ϩⲁⲛϧⲓⲥⲓ ⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲛⲓⲙⲁⲛⲙⲟϣⲓ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲟⲩϣⲡ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲙ̀ ⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲉ̀ⲑⲁⲩϣ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲕⲩⲛⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲙ̀ⲙⲉⲇⲓⲁⲙ ⲙⲏ ⲭ̀ⲛⲁϫⲱⲛⲧ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲓⲉ ⲁ̀ⲣⲉ ⲡⲉⲕⲙ̀ⲃⲟⲛ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁⲁ̀ⲗⲏⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲕϩ̀ⲑⲱⲣ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲟⲩⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲕϩ̀ⲑⲱⲣ ⲉⲩⲟⲩϫⲁⲓ ⲡⲉ ϧⲉⲛ ⲟⲩϭⲱⲗⲏ ⲭ̀ⲛⲁϭⲱⲗⲕ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲫⲓϯ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓϭⲏⲡⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲉϥⲉ̀ⲫⲱϫⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲓⲁ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉ̀ϯⲛⲁⲕϩⲓ ⲛ̀ϫⲉ ϩⲁⲛⲗⲁⲟⲥ ⲉϥⲉ̀ϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲱⲓⲧ ⲙ̀ⲙⲟϣⲓ ⲫⲛⲟⲩⲛ ⲁϥϯ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉ̀ⲙⲏ ⲉ̀ⲡ̀ϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥϩⲟⲣⲧϥ ⲁϥϭⲓⲥⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲫⲣⲏ ⲟⲩⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲓⲟϩ ⲁϥⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲧⲁⲍⲓⲥ ⲉ̀ⲩⲟⲱⲓⲛⲓ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟϣⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲟⲑⲛⲉϥ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲩⲉ̀ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉⲕⲥⲉⲧⲉⲃⲣⲏϫ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲕϩⲟⲡⲗⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲛⲧ ⲁⲕⲟ̀ⲣⲉ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲉⲣⲕⲟⲩϫⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙ̀ⲃⲟⲛ ⲁⲕⲃⲱⲗ ⲛ̀ϩⲁⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲕⲓⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲟⲩϫⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ ⲉⲑⲣⲉⲕⲧⲟⲩϫⲟ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲁⲕⲑⲁϩⲥⲟⲩ ⲁⲕϩⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲟⲩ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲧ̀ⲁⲫⲉ ⲛ̀ⲛⲓⲁ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲁⲕⲭⲁ ϯⲥⲉⲛϯ ⲉⲥϣⲟⲩⲓ̀ⲧ ⲁⲛⲧⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛⲓⲉ̀ⲛⲁⲩϩ ϣⲁ ⲡⲓⲙⲟϯ ⲁⲕϣⲱⲧ ⲛ̀ⲛⲓⲁ̀ⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓϫⲱⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲧⲱⲙⲧⲉ ⲉⲩⲉ̀ⲙⲟⲛⲙⲉⲛ ⲛ̀ϧ̀ⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲥ ⲉⲩⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲭⲁⲗⲓⲛⲟⲩⲥ ⲙ̀ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩϩⲏⲕⲓ ⲉϥⲉ̀ⲟⲩⲱⲙ ⲛ̀ⲭⲱⲡ ϫⲉ ⲭ̀ⲛⲁⲧⲁⲗⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲕϩ̀ⲑⲱⲣ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲉⲩⲉ̀ⲑⲟϩ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲉϥⲟϣ ⲁⲓⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ⲁⲥϣ̀ⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲁⲛⲉϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲧ̀ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲛⲁⲥⲫⲟⲧⲟⲩ ⲁϥⲓ̀ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲛⲁⲕⲁⲥ ⲛ̀ϫⲉ ⲟⲩⲥⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲁⲥϣ̀ⲑⲟⲣⲧⲉⲣ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲧⲁϩⲉⲍⲓⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲁϩⲟϫϩⲉϫ ⲉⲑⲣⲓϣⲉ ⲛⲏⲓ ⲉ̀ⲫⲗⲁⲕⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲙⲁⲛϫⲱⲓⲗⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲏⲓ ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲕⲉⲛⲧⲉ ⲉ̀ⲛⲁϯ ⲟⲩⲧⲁϩ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲟⲩⲧⲁϩ ϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲁⲗⲟⲗⲓ ⲉϥⲉϫⲉⲙ ⲉⲧⲛⲟⲩϫ ⲛ̀ϫⲉ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲛ̀ϯⲃⲱ ⲛ̀ϫⲱⲓⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲙ ⲉϥϣϣⲱϥ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲉⲣϧⲣⲉ ⲁⲩⲙⲟⲩⲛⲕ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲧⲟⲩϧⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉ̀ϩⲉϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲟⲛϩϥ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲭⲱ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲑⲉⲗⲏⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲁⲥⲱⲧⲏⲣ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ ⲡⲉⲧⲁϫⲟⲙ ⲉϥⲉ̀ⲑⲱϣ ⲛ̀ⲛⲁϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲉⲟⲩⲥⲩⲛⲧⲉⲗⲓⲁ̀ ⲟⲩⲟϩ ϥ̀ⲛⲁⲧⲁⲗⲟⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓϭⲓⲥⲓ ⲉⲑⲣⲓ̀ϭⲣⲟ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥϩⲱⲇⲏ.

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ⲁⲃⲃⲁ ϣⲉⲛⲟⲩϯ.

1er Fragment.

(Page ⲕ̅ⲏ̅ verso.)

ⲉϣⲱⲡ ϫⲉ ϯⲛⲟⲩ ⲱ̀ ⲛⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲉⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ⲛⲉⲛϫⲓϫ ⲙ̀ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛϫⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲛⲁϩⲣⲁϥ ⲙⲁⲣⲉⲛϩⲉⲙⲥⲓ ⲉ̀ϧ̀ⲣⲏⲓ ⲛ̀ⲣⲟⲩϩⲓ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲓ ⲥⲁⲡⲥⲁ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧⲉⲛ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡϫⲱⲕ ⲙ̀ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲛϧⲉⲧϧⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϫⲉ ⲉ̀ⲧⲁⲛϯⲛ̀ⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲣⲇⲓⲁⲕⲱⲛⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲉ̀ⲑⲣⲉⲛⲉⲛϥ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϩⲁ ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ⲁ̀ⲣⲉϣⲁⲛ ⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϩ ϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥⲓ̀ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲛϧⲉⲧϧⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁ̀ⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲛⲛⲁⲧⲏⲓϥ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲑⲏϣ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲉⲑⲣⲉϥⲉⲛϥ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϩⲁ ⲫ̅ϯ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉⲣϭⲓⲥⲁⲛⲏⲥ ϩⲟⲗⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲓⲧⲉ ϩⲱⲟⲩⲧ ⲓⲧⲉ ⲉ̀ϩⲓⲙⲓ ⲓⲧⲉ ⲕⲟⲩϫⲓ ⲓⲧⲉ ⲛⲓϣϯ ⲉ̀ⲁϥϭⲓⲱⲙⲥ ⲉ̀ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ϣⲁⲣⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲭⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲑⲏϣ ⲉ̀ⲣⲟϥ ϣⲁ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲉϥⲓ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙ̀ⲙⲏⲛⲓ ⲛ̀ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉ̀ⲧⲉϥϫⲁⲗⲏⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛⲁⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲁⲡⲓⲉ̀ϫⲱⲣϩ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ϫⲉ ⲛⲁϥⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲁⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲉ̀ⲛⲉⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲥϣⲱⲡⲓ ⲁⲗⲗⲁ ϥ̀ⲥⲱⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ̀ ⲕⲁⲧⲁ ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲥϧⲏⲟⲩⲧ ϫⲉ ⲓⲥ ⲛⲉⲛⲃⲁⲗ ⲙ̀ⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ⲥⲉϫⲟⲩϣⲧ ⲛ̀ⲥⲏⲟⲩ (?) ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲙⲁⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ (sic) ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁⲛⲣⲉϥϣⲉⲙϣⲓⲛⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥⲑⲁϣⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲇⲏⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲧⲏⲣϥ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲏⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲕ̀ⲗⲏⲣⲟⲙⲓⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟϩⲙⲉ

2e Fragment.

(Page ⲗ̅ⲍ̅ recto.)

ⲟⲩⲟⲛ ϩⲁⲛϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲉⲛⲙⲉⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ϫⲉ ϩⲁⲛⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉ ⲉ̀ϩⲁⲛⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉ ϧⲁⲧⲉⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲉ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ϫⲉ ϥⲁ ϧⲁ ⲛⲉⲛⲉ̀ⲣⲏⲟⲩ ⲉⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲡⲉⲧⲁⲡ̅ϭ̅ⲥ̅ ϭⲓⲁⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓϣ̀ϣⲏⲛ ⲉϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ

ⲛⲓϣ̀ϣⲏⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲁϥϭⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ⲉ̀ⲧⲁϥϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϣ̀ϣⲏⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲁϥϭⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲁϥϭⲟϥ ⲁⲛ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϣ̀ϣⲏⲛ ⲛ̀ⲁⲧⲟⲩⲧⲁϩ ⲓⲉ ⲉϥϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲟⲩⲟⲩⲧⲁϩ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲫⲁⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧⲁϥⲭⲁⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲁ̀ⲧⲟⲩⲉ̀ⲙⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛⲟ̀ⲣⲟⲩⲉⲣⲡⲁⲣⲁⲃⲉⲛⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲉⲣⲁ̀ⲛⲁⲭⲉⲥⲑⲉ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥϩⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲁ̀ⲣⲓ ⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲱ ⲛⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ϫⲉ ⲉ̀ϣϫⲉ ⲁⲛ ⲉ̀ⲙⲁϩ ⲛⲓⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲉϩ ⲛ̀ⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲣⲉϥϭⲓⲛϫⲟⲛⲥ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲁ̀ⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ ϩⲁⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲏⲉⲧⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ϣ̀ⲧⲉⲙⲭⲁⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̀ϩⲓⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϯⲥⲱⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲫⲁⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲓⲉϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲡⲉ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲓⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩⲟⲩⲣⲱϣⲟⲡ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲛⲉⲣⲟⲩ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲓⲉϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲁⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲛⲏⲉⲧⲉⲣⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉⲩⲙⲟⲩϯ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲩⲏⲃ ⲟⲩⲙⲏϣ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ⲧⲉⲛϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲫⲏⲉⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ̀ϩⲗⲓ ⲅⲁⲣ ϣ̀ⲉⲣⲧⲟⲗⲙⲁⲛ ⲉ̀ⲙⲁϩ ⲡⲉⲛⲏ̀ⲓ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϭⲱϧⲉⲙ ⲁⲛϣ̀ⲧⲉⲙⲑⲱⲧ ⲛ̀ϩⲏⲧ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁⲛⲓⲥⲓⲟⲩⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ ϭⲓ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉϥⲏⲓ ⲛⲏⲉⲧⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲉⲩⲓ̀ⲣⲓ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲉ̀ϣϣⲉ ⲁⲛ ϫⲉ ⲛ̀ϥⲉⲣ̀ϩⲗⲓ ⲛⲱⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ

3e FRAGMENT.

(Page ⲙ̅ⲏ̅ recto.)

ϩⲱⲃ ⲃ̅ ⲡⲉ ⲉ̀ϯⲛⲁϫⲟⲧⲟⲩ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲁⲩⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓⲁ̀ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲓⲕⲁϩⲓ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲗⲩⲡⲏ ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̀ⲕⲁϩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲏ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲉ̀ϫⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧ̀ⲫⲉ ⲉⲑⲃⲉ ⲡ̀ϫⲓⲛ̀ⲑⲁⲥⲧⲟ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓⲁ̀ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲥⲉⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲁϣⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲉ̀ⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲓⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲁ ⲉⲧⲉ̀ⲙⲙⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲉⲣⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲩ ⲁⲛ ⲉ̀ⲣⲁϣⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲁⲛⲁⲡⲁⲩⲥⲓⲥ ⲓⲉϫⲉⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ϫⲉ ⲱ ⲟⲩⲛⲓⲁ̀ⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲏⲉⲧⲉⲣϩⲏⲃⲓ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲧⲟⲩⲛⲁϯϩⲟ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩϫⲉ ⲛⲓⲕⲉⲭⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲓⲉⲑⲛⲁⲉⲣⲡⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲁⲛ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡ̀ⲕⲁϩⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲛⲁⲁⲓⲧⲟⲩ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧⲥⲱⲃⲓ ϯⲛⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲣϩⲏⲃⲓ ⲛ̀ⲑⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲣⲓⲙⲓ ⲙⲏ ⲫⲁⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲏⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ϫⲱⲃϯ ϩⲓⲱ̀ⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣ̀ϫⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲑⲣⲉϥ ϫⲟⲥ ϫⲉ ϯϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛⲟ̀ⲣⲉϥϯ ⲙ̀ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉ̀ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲉⲧⲉ̀ϧⲛⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲥⲉⲟϣ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲏⲉⲧⲁⲩⲉⲣϫⲱⲃ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲓⲁ̀ ⲥⲉⲛⲁⲉⲣϫⲱⲃ ⲇⲉ ⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲕⲉϩⲏⲧ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉϯⲅⲣⲁⲫⲏ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϫⲉ ϥⲛⲁⲟⲩⲱϫⲡ ϧⲉⲛ ϯⲁ̀ⲕⲁⲑⲁⲣⲥⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̣ⲏⲉ̀ⲧⲁⲩⲉⲣⲁ̀ⲅⲱⲛⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ ϫⲉ ⲭⲱⲗⲉⲙ ⲙⲁⲧⲁϩⲟⲛ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲕ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲱⲧⲡ ⲙ̀ⲫϯ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲣⲅⲁⲧⲏⲥ ⲙ̀ⲡⲁϥϭⲓ ϣⲓⲡⲓ ⲉϥϣⲱⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡ̀ⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ

4e FRAGMENT.

(Page ⲟ̅ⲇ̅ recto.)

ϯ ϫⲱ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲁⲭⲁϥ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲣⲙⲉⲩⲓ̀ ϫⲉ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲟⲩⲫⲱⲣϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲧⲟϩ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲟⲩⲟ̀ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲙ̀ⲧⲟⲛ ⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲕⲁⲧⲁ ϯⲙⲉⲧⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅⲣⲁⲫⲏ ϫⲉ ⲓ̀ⲧⲉ ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲓ̀ⲧⲉ ⲁⲣⲭⲏⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲥⲉⲛⲁⲭⲱ ⲛ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡϩⲁⲡ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉϥϫⲱϫⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϣⲱⲧ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉϥⲛⲁⲫⲱⲣϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲥⲁ ⲙⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲑ̇ⲙⲏⲓ ⲙ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲛⲁϩⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϯϩ̀ⲣⲱ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲉⲑⲙⲟϩ ⲓⲉ ⲁ̀ⲣⲉ ⲫϯ ⲟⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲧⲉϥⲭⲱ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲩⲙⲃⲱⲗⲟⲥ ⲓⲉ ⲟⲩⲥⲩⲛⲏⲁⲑⲉⲇⲣⲟⲥ ⲉⲑⲣⲉϥϣⲉⲛϥ ⲁ̀ⲣⲉ ⲫϯ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲉⲣⲡⲱⲃϣ ⲛ̀ⲟⲩϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲉⲣⲟⲩⲱ̀ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲓⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲉⲛϥ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲁϫⲓ ⲉ̀ⲃⲏⲗ ⲉ̀ⲫⲁⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲉ̀ϫⲟⲥ ⲉⲩⲥⲟⲡ ϩⲓ ⲟⲩⲣⲱ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ϫⲉ ⲱ ⲫⲏⲉⲧϯϩⲁⲡ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ϩⲁⲛⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲛⲉ ⲛⲉⲕϩⲁⲡ ⲫⲏⲉⲧϯ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲁⲓ ⲡⲟⲩⲁⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉϥϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲁⲛⲟⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧϯ ⲙ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ̀ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲛⲁⲓ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲙⲉⲧϣⲉⲛϩⲏⲧ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲧⲕ.

5e Fragment.

(Page ⲣ̅ⲅ̅ recto.)

ⲙⲁⲣⲉⲛϣⲓⲛⲓ ⲟⲩⲛ ⲱ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲛⲏⲟⲩ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲁϥϭⲓ ⲙ̀ⲙⲁϩ ϩⲁⲣⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣϩⲟϯ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲙⲟⲣϥ ⲛ̀ⲟⲩⲗⲉⲛⲧⲓⲟⲛ ⲁϥϩⲓⲟⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲱⲟⲩ ⲉ̀ϯⲗⲁⲕⲁⲛⲏ ⲁ̀ϥⲓⲱⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛϭⲁⲗⲁⲩϫ ⲛ̀ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ϧⲉⲛ ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓ̀ⲣⲓ ⲛ̀ϩⲁⲛⲟⲩⲧⲁϩ ⲉⲩⲙ̀ⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲑⲉⲃⲓⲟ̀ ⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϧⲁⲣⲟⲛ ϫⲉⲭⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲣⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓ ⲛ̀ⲭⲱⲗⲉⲙ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲉ̀ⲧⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲟⲩ ⲁⲛϣ̀ⲧⲉⲙⲉⲣⲙⲉⲧⲁ̀ⲛⲟⲓⲛ̀ ⲅⲁⲣ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲥ ⲉⲑⲃⲏⲧⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ̀ ϫⲉ ϩⲁⲛⲙⲁⲓⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲡⲉⲧⲉⲛϩⲉⲗⲡⲓⲥ ϫⲉ ⲁⲩϣⲁⲛϣⲟϣⲉⲛ ϧⲉⲛ ϯ̀ⲫⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲥⲉ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲡ̀ϩⲁⲡ ⲛ̀ⲥⲉϩⲓⲛ̀ϩⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲥⲉϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲁⲡ ⲉϥⲕⲏⲃ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲟⲩⲙⲟⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲏⲉⲧⲁⲛⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉ̀ⲙⲓ ⲥⲉϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲧⲉ ⲛⲁϯ ⲙⲉⲧⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲟⲩⲙⲟⲛⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲉⲣⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲟⲩ ⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲥⲱⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲙⲏ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲛⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲁ̀ⲫⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ⲛ̀ⲥⲉⲫⲱⲧ ϩⲁⲣⲟϥ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϣⲱⲡⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲥ̀ⲛⲟϥ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϣⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲫⲏⲉⲧⲁϥⲧⲏⲓϥ ϧⲁⲣⲟⲛ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϯ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲧⲉϥⲥⲁⲣⲍ ⲉ̀ⲟⲩⲟⲙⲥ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥ̀ⲛⲟϥ ⲉ̀ⲥⲟϥ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥ̅ⲱ̅ⲣ̅ ⲫϯ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫϯ ϥⲛⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲧϭⲟⲥⲓ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲁⲃⲃⲁ ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ.

1er Fragment.

(Page ⲣ̅ⲛ̅ⲇ̅ verso.)

ⲉ̀ⲥⲥ̀ϧⲏⲟⲩⲧ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲅ̀ⲣⲁⲫⲏ ϫⲉ ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲛⲉⲛ ϯⲯⲩⲭⲏ ⲙⲏⲣ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲁ ⲛⲓⲇⲩⲛⲁⲙⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲭⲁⲕⲓ ϣ̀ϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲉ̀ⲣⲟⲛ ⲁⲩϣⲁⲛⲉⲣ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲇⲉ ⲙ̀ⲫϯ ϣⲁⲩⲁ̀ⲙⲁϩⲓ ⲉ̀ϩ̀ⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲛ ϣⲁϥϫⲟⲥ ⲟⲛ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟⲟⲩ ⲱ̀ ⲫ̀ⲣⲱⲙⲓ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲛⲟϩⲉⲙ ϯ̀ⲥⲁⲃⲟⲛ ⲉ̀ⲛⲏⲃⲓ ϧⲉⲛ ⲡϣⲱⲕ ⲛ̀ϯⲙⲉⲧⲣⲁⲙⲁⲟ̀ ⲛⲉⲙ ϯⲥⲟⲫⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉⲕϫⲓϫ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲡⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ ϫⲉ ⲉⲛⲉ̀ⲉⲣϫⲓⲛⲓⲟⲣ ϧⲉⲛ ⲫⲓⲟⲙ ⲛ̀ⲛⲓϣϯ ⲉ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛϣⲉ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲙ̀ⲫϯ ⲛⲓⲥ̀ⲕⲁⲛⲇⲁⲗⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲉⲛⲥⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲉ̀ⲛⲏⲃⲓ ⲛⲉ̀ⲛⲓⲉⲑⲙⲟϣⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϯⲕⲁⲑⲟⲗⲓⲕⲏ ⲛ̀ⲉⲕⲕ̀ⲗⲏⲥⲓⲁ̀ ⲉⲩϣⲓⲛⲓ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲫⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ϯⲡⲟⲣⲛⲓⲁ̀ ϯⲕⲁⲧⲁⲗⲁⲗⲓⲁ̀ ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲟ̀ⲛⲟⲩ ⲛⲓ ⲙⲏⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲧⲉ ⲫⲙⲏⲓⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ ⲉϥⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲡⲓⲥⲱⲛⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲁ̀ⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲣⲏ ⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥⲁⲕⲧⲓⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣ̀ϫⲟ̀ⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁ̀ⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲡⲓⲓⲟϩ ⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥⲧⲁⲡ ⲃ̅ ⲙ̀ⲡⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟ̀ⲙⲟⲓⲱⲥ ⲛⲓϩⲁⲗⲁϯ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧ̀ⲫⲉ ⲁⲩϣ̀ⲧⲉⲙⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲧⲉⲛϩ ⲙ̀ⲡⲁⲩϣ̀ϩⲁⲗⲁⲓ ⲟ̀ⲙⲟⲓⲱⲥ ⲟⲛ ⲛⲓⲕⲉⲉ̀ϫⲛⲟⲩ ⲁⲩϣ̀ⲧⲉⲙⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲗⲁⲟⲩⲟ̀ ⲙ̀ⲡⲁⲩϣ̀ⲉⲣϩⲱⲧ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲓⲥ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲡⲓⲁⲣⲭⲏⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲉⲧⲁϥⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥϫⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϭ̀ⲣⲟ ⲉ̀ⲡⲓⲁ̀ⲙⲁⲗⲏⲕ ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ ⲁϥⲛⲟϩⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲫⲗⲁⲕⲕⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲟⲩⲓ̀ ⲓⲱⲛⲁ ϧⲉⲛ ⲑ̀ⲛⲉϫⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲕⲏⲧⲟⲥ ⲑⲉⲕⲗⲁ ϧⲉⲛ ⲡ̀ϫⲓⲛⲑ̀ⲣⲟⲩϩⲓⲧⲥ̀ ⲉ̀ⲛⲓⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁⲥⲛⲟϩ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ⲥ ⲥⲟⲩⲥⲁⲛⲛⲁ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧϫⲓϫ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⲓⲟⲩⲇⲏⲑ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧ̀ϫⲓϫ ⲛ̀ⲁ̀ⲗⲟⲫⲉⲣⲛⲏⲥ ⲡⲓⲅ̅ ⲛ̅ⲁⲅⲓⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯϩ̀ⲣⲱ ⲛ̀ⲭ̀ⲣⲱⲙ ⲉⲑⲙⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲛⲟϩⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲡ̀ⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓ⳨ ϣⲁϥϫⲟⲥ ⲟⲛ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲉⲛⲙⲁⲛⲟⲩⲱϩ ϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲉ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ϯⲉ̀ⲕⲕ̀ⲗⲏⲥⲓⲁ ⲉⲛϭⲓ ⲧ̀ⲣⲟⲫⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅ̀ⲣⲁⲫⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲱⲓⲕ ⲛ̀ⲁ̀ⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥ̀ⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲛϯⲛⲟⲙϯ ⲛⲁⲛ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲅ̀ⲣⲁⲫⲏ.

2e Fragment.

(Page ⲣ̅ⲍ̅ⲁ̅ verso.)

ⲁϥⲓ̀ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϣⲁⲓ ⲱ̀ ⲛⲁⲙⲉⲛⲣⲁϯ ⲛ̀ⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲫⲁⲓ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲙⲉⲛ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧⲁⲧⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛⲛⲉⲑⲣⲁϣⲓ ϧⲉⲛ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲕⲁⲧⲁ ⲫ̀ⲣⲏϯ ⲉⲧⲥ̀ϧⲏⲟⲩⲧ ϥ̀ⲉⲣⲥⲩⲙⲙⲉⲛⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫⲏⲉⲧⲁⲩⲟⲩⲟⲣⲡϥ ⲉ̀ϩⲓⲱⲓϣ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁ ⲁ̀ⲣⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲕϣⲁⲓⲙⲟⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲩⲭⲏ ⲡⲟⲩⲧⲁϩ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲡ̀ⲣⲁⲝⲓⲥ ⲕⲁⲧⲁ

ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉⲩⲓ̀ⲛⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥⲩⲛⲏⲇⲉⲥⲓⲥ ⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲥ̀ⲕⲉⲩⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲓ ⲉⲩⲓ̀ⲛⲓ ⲉ̀ⲡ̀ϣⲱⲓ ϧⲉⲛ ⲕⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲁϩ ⲛ̀ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϩⲟⲛϩⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲧⲉⲛ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲉⲛⲉ̀ϯⲟⲩⲱ̀ ⲉⲩⲉ̀ⲧⲉⲓⲟ̀ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲓⲥⲙⲁ ⲙ̀ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲉⲛϭⲏⲟⲩⲧ ⲇⲉ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϯⲃⲱ ⲛ̀ⲁⲗⲱⲗⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲕⲗⲏⲙⲁ ⲉⲛⲫⲱⲣϣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲓⲁⲧϩⲏ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲛⲁⲉⲣⲁⲧⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲛ ⲛ̀ⲥⲁ ⲫⲏ-ⲉ̀ⲧⲁϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲛⲉ̀ⲁ̀ⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲁ̀ⲃⲟⲧ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩϯ ϥ̀ϣⲟⲡ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̀ⲫⲁⲓ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲉⲛⲉ̀ⲭⲱ ⲛ̀ⲥⲱⲛ ⲛ̀ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲁ̀ⲡⲁⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣ-ⲃⲉⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓϩ̀ⲃⲏⲟⲩⲓ̀ ⲙ̀ⲃⲉⲣⲓ ⲫⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲉⲣⲛⲟⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲥⲉϣⲟⲡ ϯⲛⲟⲭ ⲛ̀ⲁⲧϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲟ̀ⲣⲉϥϫⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲛⲉ̀ⲓ̀ⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲡⲁⲥⲭⲁ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ⲧⲁⲗϭⲟ ⲛ̀ϯⲡⲁⲛⲟⲩⲣⲅⲓⲁ̀ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉϥⲧⲁⲙⲟⲛ ϫⲉ ⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ⲁⲛ ⲧⲉ ⲁⲡⲗⲱⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲥ̀ⲙⲟⲧ ⲡⲉ ⲛ̀ⲟⲩϩⲱⲃ ⲉ̀ⲁϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ̀ϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲫϯ ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲅⲁⲣϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲣⲡⲱⲓⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲛϭⲓⲟⲩⲓ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲟⲩϫ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲥⲱϧⲓ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧⲉⲛ ⲉⲩⲥⲟϧⲓ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϯⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ϯⲟⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲟⲩⲃⲓⲟⲥ ⲉϥⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ϧⲉⲛ ⲫⲁⲓ ⲟⲩϭ̀ⲣⲟ ⲡⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲗⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲑⲱϩⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧ̀ⲫⲉ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲉ̅ⲑ̅ⲩ̅ ⲁⲃⲃⲁ ⲥⲉⲩⲏ̀ⲣⲓⲁⲛⲟⲥ.

(Page ⲡ̅ⲅ̅ verso.)

ⲓⲥ ϩⲏⲡⲡⲉ ⲉϫⲉ ⲟⲛ ϯⲛⲟⲩ ⲱ̀ ⲛⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲧⲉⲛⲛⲁϯ ⲙ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ̀ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲙⲏ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉⲧϫⲱⲗ ⲙ̀ⲡⲓⲛⲟⲙⲟⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲱⲛϧ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϩⲉⲛⲑⲏⲛⲟⲩ ⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛⲏⲉⲧⲥ̀ϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲉ̀ⲡⲓⲭ̀ⲣⲱⲙ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϫⲟⲩϣⲧ ϧⲁϫⲱϥ ⲛ̀ⲁϣ̀ⲛ̀ⲥⲉⲗⲥⲓⲗ ⲛ̀ⲕⲉⲥⲟⲡ ⲑⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ⲡⲉ ϯϧⲉⲗⲗⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̀ⲣⲓⲙⲓ ⲡⲓⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲉⲣⲙⲱⲟⲩⲓ̀ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲛⲓⲉⲣ-ⲙⲱⲟⲩⲓ̀ ⲉ̀ⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϩ̀ⲗⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲗⲥⲓⲗ ⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲣⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲁϣ̀ϯϩⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲭⲁⲣⲱⲟⲩ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲁⲣⲁⲫⲓⲙ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲉ̀ⲙⲏⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲟⲩⲁⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲁϣ̀ϯϩⲟ ⲉ̀ϫⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲣⲱⲙⲓ̀ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲓⲑⲁⲙⲓⲟ̀ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲉ̀ⲟ̀ϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲭⲁⲣⲱϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ϣⲱⲡⲓ ϧⲁ ⲡⲓϩⲁⲡ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲥϧ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϣⲁⲛⲥⲱⲕ ⲛ̀ϯϣ̀ⲡⲉ ⲉ̀ⲡⲓ ⲭ̀ⲣⲟ ⲛ̀ⲥⲉⲫⲱⲣϫ ⲛ̀ⲛⲓⲧⲉⲃ ⲧⲉ ⲧϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲏⲉⲑ-ⲡⲁⲛⲉⲩ ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲛⲁϫⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲥⲉⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲁ̀ⲙⲉⲛϯ ⲡⲟⲩⲛⲓ ϣⲁ ⲉ̀ⲛⲉϩ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅.

(Page ⲍ̅ⲅ̅ verso.)

ϯⲟⲩⲱϣ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲱ̀ ⲛⲓⲥ̀ⲛⲏⲟⲩ ⲉ̀ϯ ⲙ̀ⲫⲙⲉⲩⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲟⲡ ⲉ̀ⲧⲉ̀ⲫⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲛϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲁⲓϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲱⲧⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲁⲧϩⲟϯ ⲉ̀ⲥⲉⲙ̀ⲡϣⲁ ⲛ̀ⲛⲉϩⲡⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲁⲣⲓⲙⲓ ⲉ̀ⲣⲟⲓ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲁϫⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ̀ ϫⲉ ϩⲁⲣⲁ ⲛⲁⲓ ⲥⲉⲥⲱⲟⲩⲛ ϩⲟⲗⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲩⲟ̀ϩⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉ̀ⲛⲓⲙ ⲓⲉ ϫⲉ ⲥⲉⲉⲣⲛⲟⲓ ⲛⲉⲧϫⲟⲙ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲁⲓⲣⲏϯ ϣⲁⲓⲙ̀ⲃⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲓⲥ ϫⲉ ⲕⲛⲁⲓⲟⲩϣⲉ̀ⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛⲙⲏϯ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓ-ϩⲟϫϩⲉϫ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲧⲁⲥⲟϩⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲙⲏ ϥ̀ⲉ̀ⲣⲉⲥⲑⲁⲛⲉⲥⲑⲉ ϩⲟⲗⲱⲥ ⲁⲗⲗⲁ ϣⲁϥⲉⲣⲭ̀ⲣⲉⲙⲣⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲱⲓ ϩⲱⲥ ⲉ̀ⲧⲁⲓϭⲓⲧϥ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲱ̀ ϯⲛⲓϣϯ ⲛ̀ϣ̀ⲫⲏⲣⲓ ⲛⲏⲉⲧϭⲓ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛ̀ϫⲟⲛⲥ ⲉⲩⲱⲗⲓ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲉⲛⲉⲛⲭⲁⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲁⲛ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϫⲱⲛⲧ ⲉⲣⲟⲓ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲟⲩ-ϫⲁⲓ ϯⲟⲓ ⲛ̀ϩⲟϯ ⲟⲩⲟϩ ϯⲛⲉϩϣⲉⲗϥ ⲉ̀ⲧⲁⲟⲩⲉ̀ⲙⲓ ⲙ̀ⲡϯϣⲉⲃⲓⲱ̀ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲫ̅ϯ̅ ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲣⲏϯ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲉⲣⲕⲁⲧⲁⲫⲣⲟⲛⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϩⲁⲣⲁ ⲧⲉⲧⲉⲛⲉ̀ⲙⲓ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲫⲁⲓ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲡⲓⲥⲱⲙⲁ ⲉ̀ⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲗⲟⲅⲟⲥ ⲡⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥ̀ⲛⲟϥ ⲉ̀ⲧⲁϥⲧⲏⲓϥ ϧⲁ ⲡⲉⲛⲟⲩϫⲁⲓ ⲫⲁⲓ ⲁ̀ⲣⲉϣⲁⲛ ⲟⲩⲁⲓ ϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲙ̀ⲡϣⲁ ⲉϥⲉ̀ϣⲱⲡⲓ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲣⲓⲙⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϫⲱⲣ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ϩⲱϥ ⲉ̀ⲧⲁϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲫⲏⲉⲧⲁϥϯ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲛ̀ϫⲓⲛⲟ̀ⲣⲉϥϭⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲙ̀ⲡϣⲁ

ⲟⲩⲕⲁⲑⲏⲕⲏⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲭ̀ⲣⲏⲥⲟⲥⲧⲟⲙⲟⲥ.

(Page ⲣ̅ⲗ̅ⲋ̅ recto.)

ⲟ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲉⲛⲛⲁϣϫⲟϥ ⲱ̀ ⲛⲉⲛ̀ⲥⲛⲏⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲡⲁⲣⲁⲃⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲫⲏⲉ̀ⲧⲁϥϯ ⲙ̀ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲟⲩⲁⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ⲡⲓ ⲓ̅ⲃ̅ ⲉⲧⲉⲓ ⲟⲩⲇⲁⲥ ⲡⲉ ⲡⲓⲥⲕⲁⲣⲓⲱⲧⲏⲥ ⲁϥϣⲉⲛⲁϥ ϩⲁⲛⲓⲁⲣⲓⲭ̀ⲏⲉ̀ⲣⲉⲩⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲱⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲱϣⲉⲧⲏⲓϥ ⲛⲏⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲧⲏⲓϥ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲩⲥⲉⲙⲛⲏⲧⲉ ⲛⲉⲙⲁϥ ⲙ̅ⲗ̅ ⲛ̅ϩⲁⲧ ⲱ ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲁⲧϩⲏⲧ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲙⲁⲓ ⲛ̀ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲇⲉ ⲧⲁⲓⲛⲓϣϯ ⲙ̀ⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ⲛ̀ⲑⲟⲥ ⲅⲁⲣ ⲉⲑⲙⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉ̀ⲧⲉ ⲫⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲉ̀ⲣⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲛ ⲉ̀ⲣⲟⲥ ⲁϥϯ ⲙ̀ⲡⲉϥⲥⲁϧ ⲟⲩⲛⲟⲩⲛⲓ ⲅⲁⲣ ⲉⲥϩⲱⲟⲩⲧ ⲉϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ⲉ̀ⲇⲉⲙⲱⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲧⲉⲥⲛⲁⲧⲁϩⲱⲟⲩ ϣⲁⲥⲉ̀ⲣⲟⲩⲗⲓⲃⲓⲛⲥ ⲉⲑⲓϭⲓ ⲛ̀ⲥⲉⲉⲣⲁⲧⲉ̀ⲙⲓ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲛ ϣⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲩⲟⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϣⲁⲛⲭⲱ̀ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲫⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ϯⲫⲩⲥⲓⲥ ϣⲁϥⲛⲏⲛ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲟⲩϩⲏⲧ ⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲟϩ ϣⲁⲩⲧⲟⲙⲧ ⲁⲛⲁⲩϫⲉ ϫⲉ ⲁ̀ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓϩⲁⲧ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲟⲩⲏⲣ ⲙ̀ⲡⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲉⲛ ϯⲯⲩⲭⲏ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲛⲁϥ ϫⲱ ⲉ̀ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲟⲩⲙⲏϣ ⲛ̀ⲥⲁϫⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲓⲥϫⲉ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲅⲉⲉⲛⲛⲁ ⲛⲉⲙ ⲉⲑⲃⲉ ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲉϥⲧⲁⲙⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲙⲁⲓⲛ ⲛ̀ϯⲕⲟⲗⲁⲥⲓⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϯⲧⲁⲓⲟ̀ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁϩⲟ ⲉ̀ⲣⲁⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲟⲩⲯⲩⲫⲏ

LISTE DES 89 PREMIERS PATRIARCHES DE L'ÉGLISE COPTE.

Deux manuscrits appartenant à l'Église copte de Neqadèh et contenant les *Theotokies* et la *Doxologie* renferment chacun une liste des patriarches depuis Saint Marc l'Évangeliste jusqu'au patriarche existant à l'époque de la rédaction du manuscrit.

L'un de ces manuscrits, celui qui contient la liste la plus longue, le plus récent par conséquent, porte à la fin la mention suivante :

ⲁ̀ⲣⲓ ⲫ̀ⲙⲉⲩⲓ̀ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲡⲓϩⲏⲕⲓ ⲡⲓⲕⲉⲣⲙⲓ ⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲭ̀ⲣⲉⲥⲑⲟⲧⲟⲩⲗⲟⲩ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲥⲟⲗⲟⲙⲟⲛ الأشبوطى

ⲁ̀ⲣⲓ ⲫ̀ⲙⲉⲩⲓ̀ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲉ̀ⲛⲉϩ ⲡⲓϫⲱⲙ ⲇⲉ ⲉ̀ⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲁϥⲉ̀ϧⲁⲓ ϧⲉⲛ ϯⲉⲕ̀ⲕ̀ⲗⲏⲥⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ⲡⲓⲥⲓⲟ̀ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲉⲧⲟⲩⲓ̀ ϧⲉⲛ ϯⲣⲟⲙⲡⲓ ⲑⲁⲓ ⲧⲉ ⳩ ⳨ ϣⲟ— ⲁⲧⲟⲅ̅ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉ̀ϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓ ⲓ̅ⲏ̅ ⲛⲧⲉ ⲡⲁϣⲟⲛⲥ

Christodule a donc achevé son livre le 19 Pachons 1373 de l'ère des Martyrs, c'est-à-dire en l'an 1657 sous le pontificat de ⲙⲁⲧⲑⲉⲱ.

Voici la liste des patriarches d'après ce manuscrit :

ⲙⲁⲣⲕⲟ ⲧⲟ ⲁⲅⲓⲟ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲕⲉ ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲥⲧⲟⲩ ⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲩ ⲕⲉ ⲙⲁⲣⲧⲏⲣⲟⲥ ⲁ̅

ⲁⲛⲁⲛⲓⲟⲩ[1]	ⲃ̅	انيانوا	ⲉⲩⲙⲉⲛⲓⲟⲩ	ⲍ̅	اومانيوا
ⲙⲓⲗⲓⲟⲩ[2]	ⲅ̅	ميلوآ	ⲙⲁⲣⲕⲓⲁⲛⲟⲩ	ⲏ̅	مركيانوا
ⲕⲉⲣⲇⲟⲛⲏⲥ[3]	ⲇ̅	كردونس	ⲕⲉⲗⲗⲁⲇⲓⲟⲩ[6]	ⲑ̅	كالاديوا
ⲡⲣⲓⲙⲓⲟⲩ[4]	ⲉ̅	ابريميوا	ⲁⲅⲣⲓⲡⲡⲓⲛⲟⲩ[7]	ⲓ̅	اغربينوا
ⲓⲥⲧⲱⲟⲩ[5]	ⲋ̅	يسطوا	ⲓⲟⲩⲗⲓⲁ̀ⲛⲛⲟⲩ[8]	ⲓ̅ⲁ̅	لوليانوا

1) KIRCHER, *Lingua ægyptiaca restituta*, Romæ 1644. — Page 518 ⲁⲛⲓⲁⲛⲩ, انيانوا. — 2) *ibid.* ⲙⲓⲗⲟⲩ, ميليوا. — 3) *ibid.* ⲕⲉⲣⲇⲱⲛⲟⲥ, كردونس. — 4) *ibid.* ⲫⲣⲓⲙ, افريم. — 5) *ibid.* ⲓⲟⲥⲧⲟⲥ, يوسطوس. — 6) *ibid.* ⲕⲉⲗⲁⲩⲇⲓⲁⲛⲟⲥ, كلاديانوس. — 7) ⲅⲣⲓⲡⲡⲓⲛⲟⲛⲟⲩ, اغريبنونوا. — 8) *ibid.* ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲩ, يولنيانو.

ⲇⲓⲙⲉⲧⲣⲓⲟⲩ [1]	ⲓⲃ	دمتريوا
ⲏⲣⲁⲕⲗⲁ [2]	ⲓⲅ	ابراكلا
ⲇⲓⲟⲩⲛⲏⲥⲓⲟ [3]	ⲓⲇ	ديونيسوا
ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ	ⲓⲉ	مكسموس
ⲑⲉⲟⲩⲛⲁ [4]	ⲓⲋ	تاونا
ⲡⲉⲧⲣⲟ ⲉⲣⲫⲓ [5]	ⲓⲍ	بطرس الشهيد
ⲁⲣⲭⲏⲗⲗⲁ [6]	ⲓⲏ	ارشيلا
ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲟ [7]	ⲓⲑ	الكسندرس
ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲩ [8]	ⲕ	اثناسيوا
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ [9]	ⲕⲁ	بتروا
ⲇⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲩ [10]	ⲕⲃ	طماتيوا
ⲑⲉⲟⲫⲓⲗⲟⲩ	ⲕⲅ	تاوفيلوا
ⲕⲓⲣⲓⲗⲗⲟⲩ [11]	ⲕⲇ	كيريلوا
ⲇⲓⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲩ	ⲕⲉ	ديسقوروا
ⲇⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲩ	ⲕⲋ	طموتاو
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ	ⲕⲍ	بتروا
ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲩ	ⲕⲏ	اثناسيوا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ [12]	ⲕⲑ	ديونوا
ⲛⲉ ⲓⲟⲁⲛⲟⲩ	ⲗ	كايانوا
ⲇⲓⲟⲥⲕⲟⲣⲟⲩ	ⲗⲁ	ديسقروا
ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲩ	ⲗⲃ	طماتاوا
ⲑⲉⲟⲇⲟⲥⲓⲟⲩ	ⲗⲅ	تاودسيوا
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ	ⲗⲇ	
ⲇⲁⲙⲓⲁⲛⲟⲩ [13]	ⲗⲉ	ظاميانوا
ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲩ	ⲗⲋ	انسطاسيوا
ⲁⲛⲇⲣⲱⲛⲏⲟⲥ	ⲗⲍ	اندرانيقوس
ⲃⲉⲛⲓⲁⲙⲏⲛ	ⲗⲏ	بنيامين
ⲁⲅⲁⲑⲟⲩ	ⲗⲑ	اغاثوا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲙ	يوحنا
ⲓⲥⲁⲁⲕ	ⲙⲁ	اسحاق
ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ	ⲙⲃ	سمعان
ⲁⲗⲝⲁⲛⲇⲣⲟ	ⲙⲅ	الكسندروس
ⲕⲟⲥⲙⲁ	ⲙⲇ	قسما
ⲑⲉⲟⲇⲟⲣⲟⲩ	ⲙⲉ	تاوضوروا
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ [14]	ⲙⲋ	ميخايل
ⲙⲏⲛⲁ	ⲙⲍ	مينا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲙⲏ	يوحنا
ⲙⲁⲣⲕⲟⲩ	ⲙⲑ	مرقس
ⲓⲁⲕⲱⲃⲟⲥ	ⲛ	يعقوب
ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ	ⲛⲁ	سمعان
ⲓⲱⲥⲏⲫ	ⲛⲃ	يوساف
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ [14]	ⲛⲅ	ميخايل
ⲕⲟⲥⲙⲁ [15]	ⲛⲇ	قسما
ⲥⲉⲛⲟⲑⲓⲟⲩ	ⲛⲉ	شنودة
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ [14]	ⲛⲋ	ميخايل
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲛⲍ	غبريال
ⲕⲟⲥⲙⲁ [16]	ⲛⲏ	قسما
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲩ	ⲛⲑ	مقاری
ⲑⲉⲟⲫⲁⲛⲓⲟⲩ	ⲝ	تاوفانيوا
ⲙⲏⲛⲁ	ⲝⲁ	مينا
ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ	ⲝⲃ	ابرالم
ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲩ	ⲝⲅ	فيلوتاوس
ⲍⲁⲭⲁⲣⲓⲟⲩ	ⲝⲇ	زكريا
ⲥⲉⲛⲟⲑⲓⲟⲩ [17]	ⲝⲉ	شنودة
ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲗⲟ [18]	ⲝⲋ	اخريسطوظولوا
ⲕⲓⲣⲓⲗⲗⲟⲩ	ⲝⲍ	كيرلس
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ	ⲝⲏ	ميخايل
ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲩ	ⲝⲑ	مقاری
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲟ	غبريال
ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ	ⲟⲁ	ميخايل
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲟⲃ	يوحنا
ⲙⲁⲣⲕⲟⲩ	ⲟⲅ	مرقس
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲟⲇ	يوحنا
ⲕⲓⲣⲓⲗⲗⲟⲩ	ⲟⲉ	كيرلس
ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲩ	ⲟⲋ	اثناسيوا
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲟⲍ	غبريال
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲟⲏ	يوحنا
ⲑⲉⲟⲇⲟⲥⲓⲟⲩ	ⲟⲑ	تاودوسيوا
ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲡ	يوحنا
ⲃⲉⲛⲓⲁⲙⲓⲛ	ⲡⲁ	بنيامين
ⲡⲉⲧⲣⲟⲩ	ⲡⲃ	بطرس
ⲙⲁⲣⲕⲟⲩ	ⲡⲅ	مرقس

1) *ibid.* ⲧⲓⲙⲉⲧⲣⲓⲟⲩ, ديمتريوا. — 2) *ibid.* ⲓⲉⲣⲟⲕⲗⲁⲥ, ياروكلاس. — 3) *ibid.* ⲇⲓⲟⲛⲓⲥⲓⲟⲩ, ديونيسيوا. — 4) *ibid.* ⲑⲉⲱⲛⲁⲥ, تاونا. — 5) *ibid.* ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ, بطرس. — 6) *ibid.* ⲁⲣⲭⲓⲗⲗⲁⲥ, ارسلاوس. — 7) *ibid.* ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲟⲥ, الاسكندروس. — 8) *ibid.* ⲁⲑⲁⲛⲁⲥⲓⲟⲥ, اثاناسيوس. — 9) *ibid.* ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ, بطرس. — 10) *ibid.* ⲧⲓⲙⲟⲑⲉⲟⲥ, تيموتاوس. — 11) *ibid.* ⲕⲩⲣⲓⲗⲗⲟⲥ, كيرلس. — 12) ⲓⲟⲁⲛⲛⲟⲩ ⲛⲉ ⲓⲟⲁⲛⲛⲟⲩ, يوحنا. — 13) ⲇⲓⲙⲁⲛⲛⲟⲥ, Dimanes. — 14) *ibid.* ⲭⲁⲏⲗ, خايل, Chaël. — 15) *ibid.* ⲥⲉⲛⲟⲇⲓⲟⲥ, سنودوا. — 16) Le nom de ce patriarche ne figure pas dans la liste de KIRCHER. — 17) *ibid.* ⲍⲉⲛⲟⲇⲓⲟⲥ, سنودوس. — 18) *ibid.* ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲇⲟⲩⲗⲟⲥ عبد المسيح.

ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲡ̄ⲇ̄	يوحنا	ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲡ̄ⲍ̄	غبريال
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ	ⲡ̄ⲉ̄	غبريال	ⲓⲱⲁⲛⲛⲟⲩ	ⲡ̄ⲏ̄	يوحنا
ⲙⲁⲧⲑⲏⲟⲩ	ⲡ̄ϛ̄	متى	ⲙⲁⲧⲑⲉⲱ	ⲡ̄ⲑ̄	متى

A partir de Gabriel, soixante-dixième patriarche, notre liste ne correspond plus à celle de Kircher; de ce Gabriel au second Mathieu, au lieu de vingt pontifes que donne notre manuel, Kircher en compte vingt-cinq.

Neqadéh, 23 janvier 1885. U. Bouriant.

RÉVISION DES LISTES GÉOGRAPHIQUES DE THOUTMOS III.

PAR

G. Maspero.

M. Golénischeff a publié dans la *Zeitschrift*, en 1882, les rectifications que l'examen de la muraille lui avait permis d'apporter au texte que Mariette a donné dans son ouvrage sur Karnak. En décembre 1884 et en janvier 1885, j'ai fait déblayer les parties recouvertes du pylône, et j'ai collationné la copie de Mariette sur l'original, avec l'aide de M. Urbain Bouriant, conservateur adjoint du musée de Boulaq : voici le résultat de cette étude.

1° Grande liste des peuples du Nord.

(Mariette, *Karnak*, pl. 19-21.)

N° 4. au lieu de . — N° 5. . — N° 14. . — N° 16. . — N° 17. . — N° 22. . — N° 24. (sic) . — N° 44. . — N° 50. . — N° 52. . — N° 69. . — N° 73. . — N° 78. . — N° 81. (sic) . — N° 93. . — N° 98. . — N° 100. . — N° 112. . — N° 113. . — N° 116. . — N° 117. . — N° 118. ; il ne manque rien à ce nom. — N° 119. . — Avant le n° 120 et à côté de lui, restes d'un cartouche où l'on lit : . — N° 120. . — N° 122. . — N° 123. . — N° 130. ; le n'est pas mutilé. — N° 131. . — N° 135. . — N° 136. . — N° 137. . — N° 138. ;

le est très nettement marqué. — N° 141. (sic); répond exactement aux formes cursives de , que renferment plusieurs textes des tombes thébaines des XVIII—XIXe dynasties. — N° 143. — N° 145. — N° 148. (sic) — N° 149. — N° 150. — N° 152. ; mais a été grattée soigneusement dans l'antiquité. — N° 156. — N° 158. — N° 160. — N° 172. — N° 173. — N° 174. ; Golénischeff a encore vu — N° 176. — N° 177. — N° 178. — N° 179. ; je n'ai pas pu retrouver les éléments de la lecture de Golénischeff. — N° 180. — N° 186. — N° 187, le est intact. — N° 188. (sic), avec un espace vide devant . — N° 191. — N° 192. — N° 193. — N° 195. — N° 197. (sic) — N° 206. — N° 209. — N° 210. — N° 211. — N° 214. — N° 219. — N° 220. — N° 225. — N° 227. — N° 233. — N° 234. , le final un peu mutilé. — N° 238. — N° 240. — N° 241. — N° 243. — N° 244. — N° 245. — N° 246. — N° 247. — N° 248. — N° 249. ; un tiers environ du cartouche manque. — N° 257. — N° 260. — N° 261. — N° 262. — N° 266. — N° 270. — N° 272. — N° 273. — N° 283. — N° 287. — N° 291. — N° 294. — N° 297. — N° 298. — N° 299. — N° 310.

. — N° 313. . — N° 314. . — N° 317. . — N° 319. ; peut-être , pourtant le premier signe tient plus de que de . — N° 321. . — N° 322. . — N° 324. . — N° 334. . — N° 336. . — N° 338. . — N° 341. . — N° 342. . — N° 343. . — N° 344. . — N° 345. . — N° 346. ou peut-être . — Je n'ai pas corrigé les cas assez nombreux où la copie de MARIETTE porte , , , , pour , , , , de l'original.

2° PREMIÈRE LISTE DES PEUPLES DE LA SYRIE MÉRIDIONALE.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 17.)

N° 21. . — N° 30. . — N° 41. . — N° 45. . — N° 48. . — N° 72. . — N° 76. . — N° 98. . — N° 111. (sic) .

3° DEUXIÈME LISTE DES PEUPLES DE LA SYRIE MÉRIDIONALE.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 18.)

N° 4. . Les cartouches 3, 6, 7, 10, 11, qui ne sont pas indiqués dans MARIETTE, ne manquaient pas dans l'original, mais ont été fort endommagés : le seul qui soit lisible, équivaut au n° 11 de la première liste. — N° 12. . — N° 18. . — N° 24. . — N° 26. . — N° 27. . — N° 31. . — N° 34. . — N° 38. . — N° 39. (sic) . — N° 41. . — N° 43. . — N° 44. . — N° 52. . — N° 69. . — N° 71. . — N° 83. . — N° 86. . — N° 90. . — N° 99. . — N° 100. . — N° 102 le est dans l'original. — N° 104. . — N° 107,

le cartouche est complet et ne renfermait que . — N° 109. Il y a bien . — N° 112. . — N° 113. . — N° 118. . — N° 119. .

3° GRANDE LISTE DES PEUPLES DU MIDI.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 24-26.)

Dans la ligne de titre, pl. 24, il y a au lieu de . Dans la liste même, beaucoup de noms que MARIETTE n'a pas donnés sont lisibles en tout ou en partie, grâce aux traces de peinture jaune dont ils étaient revêtus et qui ont subsisté lorsque les couches superficielles de la pierre ont été détruites. Voici ces noms nouveaux :

Sur la planche 26, à la gauche du cartouche 134 et sur le même rang rétablir les six cartouches suivants :

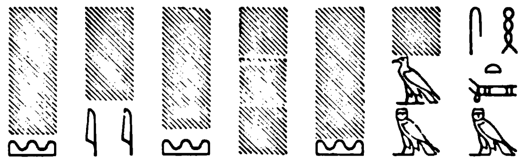

134*f* 134*e* 134*d* 134*c* 134*b* 134*a* 134

A la gauche du cartouche 150 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

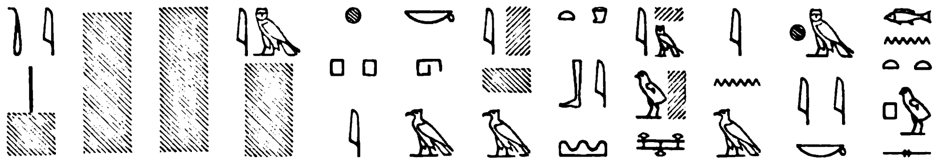

148*j* 148*i* 148*h* 148*g* 148*f* 148*e* 148*c* 148*b* 148*a* 148 149 150

A la gauche du cartouche 165 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

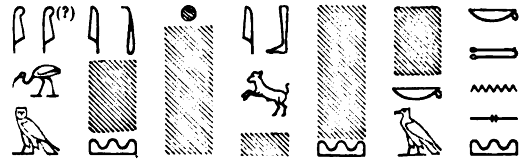

162*c* 162*b* 162*a* 162 163 164 165

A la gauche du cartouche 178 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

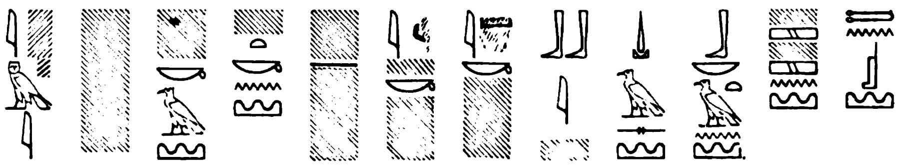

176*i* 176*h* 176*g* 176*f* 176*e* 176*d* 176*c* 176*b* 176*a* 176 177 178

A la gauche du cartouche 194 et sur la même ligne, rétablir les cartouches suivants :

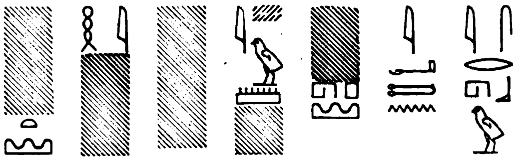

190 *b* 190 *a* 190 191 192 193 194

Entre le cartouche 30 à la planche 25 et le cartouche 207 à la planche 26, rétablir les cartouches suivants :

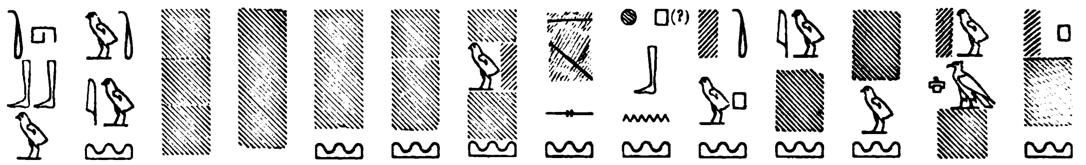

30 31 32 33 33 *a* 33 *b* 33 *c* 33 *d* 33 *e* 33 *f* 33 *g* 33 *h* 33 *i* 33 *j*

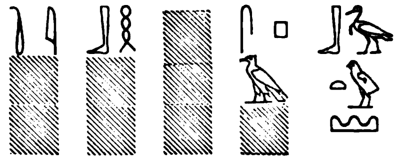

33 *k* 204 205 206 207

Enfin pl. 25, à la rangée supérieure, correspondant aux cartouches 218—221, les quatre cartouches suivants :

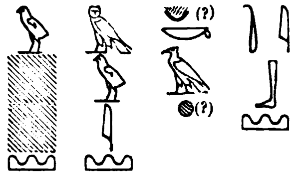

218 *a* 219 *a* 220 *a* 221 *a*

Pour les cartouches numérotés par Mariette, j'ai relevé les corrections suivantes : N° 23. — N° 27. — N° 28. — N° 29. — N° 34. — N° 39. — N° 42. — N° 43. — N° 46. — N° 53. — N° 54. — N° 61. — N° 62. — N° 67. — N° 71. — N° 75. — N° 83. — N° 84. — N° 85. — N° 86. — N° 89. — N° 90. — N° 107 — N° 110. — N° 112. — N° 114. — N° 118. — N° 119. — N° 125. — N° 126. — N° 130.

. — N° 135. . — N° 136. . — N° 138. , sans lacune. — N° 139. . — N° 141. ; le crible de petite taille. — N° 143. . — N° 144. . — N° 150. , sans lacune. — N° 151. . — N° 152. . — N° 157. . — N° 160. . — N° 166. . — N° 171. . — N° 173. . — N° 195. . — N° 198. . — N° 199. . — N° 207. . — N° 208. . — N° 210. . — N° 212. . — N° 213. . — N° 218. . — N° 220. . — N° 221. . — N° 222. . — N° 223. . — N° 224. . — N° 228. . — N° 231. . — N° 232. . — N° 233. . — N° 235. . — N° 236. . — N° 246. . — N° 254. . — N° 257. . — N° 258. . — N° 259. . — N° 260. . — N° 261. ; le de MARIETTE n'existe pas sur l'original.

5° PREMIÈRE LISTE PARTIELLE DES PEUPLES DU MIDI.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 22.)

N° 5. . — Il n'y a rien de passé entre le n° 5 et le n° 7 de MARIETTE : est en réalité le sixième et non le septième numéro de la liste. — N° 25. . — N° 35. . — N° 36. . — N° 46. . — N° 51. (*sic*). — N° 57. . — N° 59. . — N° 62. . — N° 63. . — N° 71. . — N° 82. . — N° 85. . — N° 108. . — N° 111. . — N° 114. . — N° 116. .

6° DEUXIÈME LISTE PARTIELLE DES PEUPLES DU MIDI.

(MARIETTE, *Karnak*, pl. 23.)

N° 1. . — N° 2. . — N° 3. . — N° 4. . — N° 11. . — N° 13. . — N° 21. . — N° 28.

. — N° 30. . — N° 36. . — N° 37. . — N° 41. . — N° 42. . — N° 43. . — N° 45. . — N° 47. . — N° 58. , avec et non . — N° 58. . — N° 62. . — N° 63. . — N° 66. . — N° 71. . — N° 78. . — N° 80. . — N° 81. . — N° 83. . — N° 88. . — N° 89. . — N° 94. . — N° 95. . — N° 96. (sic). — N° 97. . — N° 101. . — N° 102. . — N° 103. .

La révision des listes de Thoutmos III terminée, j'ai voulu vérifier une fois de plus ce qui reste de celles de Sheshonq. Le texte de Lepsius étant trop grand et trop incommode pour être transporté sur les lieux, j'ai pris celui de Champollion tel que je l'ai publié dans le second volume des *Notices manuscrites.*

N° 1. . — N° 5. . — N° 6. . — N° 7. . — N° 10. . — N° 12. ? . — N° 13 Robiti , puis Taaka . — N° 21. Shaoua . Le n° 27 a été enlevé par quelque touriste. — N° 30. . — N° 36. . Il y a bien ; je ferai observer une fois pour toutes que le groupe bi est écrit constamment . — N° 40. . — N° 41. . — N° 45. . — N° 47. . — N° 48. . — N° 53. . Ici, le texte de Champollion est mal coupé. Il avait passé sans le supputer un cartouche entièrement mutilé : son n° 52 est réellement le n° 53 et commence la quatrième rangée. A partir de cet endroit, il faut reculer tous ses cartouches d'une unité. — N° 55. fort lisible. — N° 56. . — N° 57. , ce qui confirme la restitution Magdil, Migdol. — N° 58. : Ierza, le bas de est encore nettement reconnaissable sur l'original. — N° 59. . — N° 62. ; la lacune ne peut renfermer qu'un signe long , , etc. — A la fin de la rangée, , a été transporté par erreur à la rangée suivante sous le n° 66. — N° 63. , mais a la tête cassée. — N° 64. . — Le N° 66 de Champollion doit être reporté, comme je viens de le dire à la ligne précédente:

sur l'original, son n° 67 suit immédiatement son n° 65. — N° 76. , lisible quoique fort endommagé. — N° 77. , mais peut-être faut-il lire . — N° 79. . — N° 80. , à la fin de la rangée. — N° 81. ; la fin a disparu dans une brisure de la pierre. — N° 82. . — N° 84. . — N° 87. ; le reste brisé aujourd'hui. — N° 88. , le reste brisé aujourd'hui. — N° 93. HANINI ; mais l'oiseau est brisé aujourd'hui. — N° 96. , à la fin de la rangée. — N° 102. SHARNE ; le est sans doute une erreur du graveur, mais il est fort net sur l'original. — La pierre qui portait les n°s 103, 104, 105, 106, a été enlevée et se trouve, je crois, au Musée de Berlin; la série recommence avec le n° 106. — Les derniers cartouches ne sont presque plus lisibles aujourd'hui.

BOULAQ, le 18 mai 1885. G. MASPERO.

RECHERCHES
SUR
PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS.
PAR

VICTOR LORET.

I. L'OLIVIER ET LE MORINGA.

Nous savons, de trois sources absolument distinctes, que l'olivier était cultivé en Égypte dès la plus haute antiquité.

1° Les auteurs classiques mentionnent l'olivier parmi les plantes égyptiennes. «L'olivier »croît aussi dans cette région[1] qui est arrosée, non par les eaux du Nil, distant de plus de »trois cents stades, mais par des sources qui y sortent de terre en mille endroits. L'huile »qu'on en tire ne diffère guères de la nôtre, si ce n'est qu'elle exhale une odeur moins »agréable, parce que le sol ne fournit à la plante que peu de suc. Son bois est dur et, »lorsqu'on le coupe, présente la teinte du bois de lotus[2].» — «Il y a en Égypte une espèce »d'olivier, qu'on nomme olivier égyptien, lequel produit en quantité des olives grosses et char- »nues, mais qui ne fournissent pas d'huile[3].» — «Le nome Arsinoïte est le seul où vienne »l'olivier, où surtout il grandisse, acquière toute sa croissance et donne, non-seulement de »beaux et bons fruits, mais aussi (à condition que la cueille en soit bien faite) de l'huile »excellente : faute de soins suffisants, la récolte la plus abondante ne donnerait qu'une huile »ayant mauvaise odeur. Dans tout le reste de l'Égypte l'olivier fait défaut, il ne se ren-

1) Il s'agit d'une grande forêt du nome thébain.
2) THÉOPHR., *Hist. plant.*, IV, 2, 9.
3) THÉOPHR., *De caus. plant.*, VI, 8, 7.

»contre guère que dans les vergers d'Alexandrie, mais là, s'il a été possible de faire venir »l'arbre même, on n'est pas parvenu à en tirer de l'huile[1].» — «On rencontre dans les envi»rons de Thèbes l'acacia, le chêne, le perséa et l'olivier[2].» — «Les olives sont très charnues »en Égypte, mais ne fournissent que peu d'huile[3].»

2° Le nom de l'olivier est identique dans les langues sœurs de l'égyptien : copte, ϫⲉⲉⲓⲧ, ϫⲓⲧ, ϫⲟⲉⲓⲧ, ϫⲱⲓⲧ; hébreu, זית; arabe, زيت. Le même mot se retrouve en hiéroglyphes, sous la forme . Ce mot désigne une plante égyptienne, et nous verrons plus loin qu'il ne peut exister aucun doute sur l'équation = ϫⲱⲓⲧ, זית, زيت.

3° Enfin, on a retrouvé dans une tombe de Thèbes des branches et des feuilles d'olivier, encore intactes, qui y avaient été déposées depuis bien des siècles, lors de l'ensevelissement du défunt[4].

J'ajouterai que l'olivier est encore aujourd'hui en Égypte l'objet d'une culture assez étendue[5].

La preuve de l'existence de l'olivier chez les anciens Égyptiens étant ainsi établie, il nous reste à déterminer son nom hiéroglyphique et à rechercher les divers emplois auxquels il était consacré.

L'arbre , dont le nom revient d'ailleurs assez rarement dans les textes hiéroglyphiques, répond exactement, quant à la forme, aux termes ϫⲱⲓⲧ, זית, زيت, qui désignent l'olivier. Les rapports entre ces différents mots sont incontestables au point de vue philologique.

Le groupe est mentionné huit fois dans le Grand Papyrus Harris et ne se rencontre, à ma connaissance, dans aucun autre texte, du moins avec la même orthographe. L'un de ces huit passages nous donne les renseignements les plus précis et les plus clairs sur le 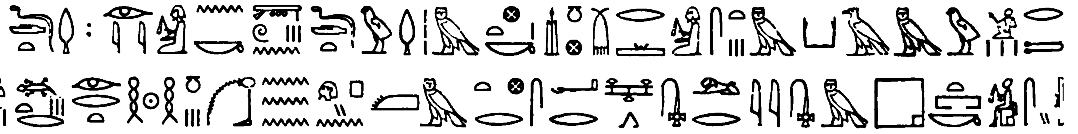 (XXVII, 10), *Je t'ai fait, dans ta ville d'Héliopolis, des plantations d'oliviers pourvues de jardiniers et de gens nombreux destinés à en tirer de l'huile pure égyptienne de première qualité pour l'éclairage de ton temple somptueux.* Lors même que ne serait pas identique à ϫⲱⲓⲧ, cette seule mention d'une huile d'éclairage suffirait pour amener de suite à l'esprit l'idée d'olivier. Je sais que, d'après les auteurs classiques, les Égyptiens alimentaient surtout leurs lampes d'huile de ricin, mais cette huile, d'un prix de revient extrêmement modique, n'était guères employée que dans la classe pauvre. Du reste, outre l'huile, le produisait des fruits comestibles, ce qui écarte complétement l'idée de ricin. Voici en effet plusieurs passages du même document dans lesquels le mot , déterminé par , ne peut désigner que l'olive : 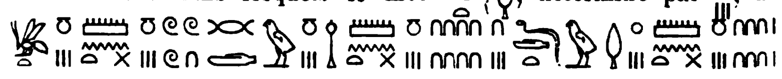

1) STRAB., *Géogr.*, XVII, 35.
2) PLINE, *Hist. nat.*, XIII, 19.
3) *Ibid.*, XV, 4.
4) Tombeau de Thèbes. — Branches et feuilles d'*Olea europæa* L. (C. S. KUNTH, *Catal. Passalacq.*, n° 1597, p. 229.)
5) P. FORSKÅL, *Flora ægypt.-arabic.*, n° 7. — A. R. DELILE, *Flora ægypt.*, n° 11.

(XVIII, *b*, 7), *Miel, 310 mesures. Graisse blanche, 93 mesures. Olives, 62 mesures.*
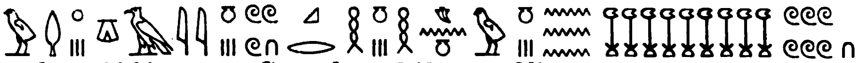 (XIX, *b*, 13), *Grenades, 15500 coupes. Grenades, 1240 sacs. Olives, 310 vases. Eau, 9610 jarres.*

(LXV, *b*, 3), *Sel, 4242 briques. Sel, 166 sacs. Olives, 1352 boisseaux.* 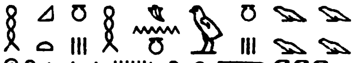

(LXXII, 7), *Bière, 486303 amphores. Olives, 1736 vases. Cire, 3100 ten (env. 280 kilog.).* Enfin, le roi offre encore, aux divers temples d'Égypte, des plantations entières d'oliviers : 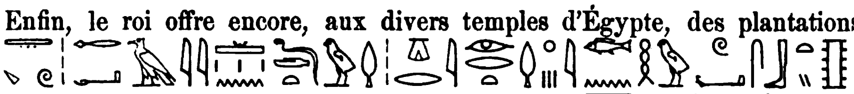 (VIII, 5), *Des grands champs d'oliviers et de vignes, entourés de murs.* (XXXIV, *b*, 4), *Un champ d'oliviers de 53 acres 1/4.* (LXXIII, 5), *Un champ d'oliviers de 1003 acres 1/4.*

Ces exemples ne font, comme on le voit, que confirmer l'identité entre et ϫⲱⲓⲧ. Un seul point paraît singulier, c'est que l'olivier, — dont la culture, rapportant beaucoup et exigeant peu de soins, devait être si répandue dans l'ancienne Égypte, — ne soit mentionné que dans ce seul texte. Il m'a en effet été impossible de retrouver le mot ailleurs. Pourtant, il existe un mot hiératique, que l'on transcrit ordinairement , lequel revient très fréquemment dans les papyrus médicaux. Ce mot n'a pas été identifié. On sait qu'en hiératique les lettres , et ont à peu près la même forme; en transcrivant le mot par , on obtiendrait un groupe répondant, lui aussi, exactement à ϫⲱⲓⲧ, et l'olive serait ainsi plus souvent mentionnée dans les textes. Mais ce n'est là qu'une pure hypothèse, à peine soutenable je dois le dire, car, lors même que le mot devrait en effet se lire , un passage du papyrus médical de Londres[1], dans lequel il est fait mention de briques de cette substance, semblerait prouver qu'il s'agit d'un minéral et non d'un végétal.

Quoi qu'il en soit, et bien que le mot soit rare, il ne m'en paraît pas moins certain que désigne l'olivier, *Olea europæa* L., , l'olive et , peut-être, l'huile d'olive.

Ce premier résultat acquis, que doit-on penser du mot , traduit jusqu'ici unanimement par *olivier*? La question, résolue d'un côté, se trouve rouverte de l'autre. Comme je l'ai déjà dit par ailleurs, il est imprudent d'admettre la synonymie complète entre deux mots, surtout entre deux noms de plantes. Il est certes commode, lorsque l'on traduit un texte, de mettre au hasard, au lieu d'une suite de points, un nom d'arbre quelconque derrière tout mot déterminé par 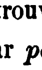, mais ce procédé produit des faits singuliers. On croirait à peine, par exemple, qu'il se trouve plus de douze mots hiéroglyphiques que l'on a jusqu'ici, sans raison aucune, traduits par *palmier*. Ainsi, 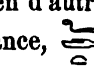 et 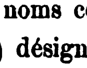, d'après certains égyptologues, seraient des palmiers; et je pourrais citer bien d'autres noms considérés, à tort, comme synonymes de . Si, selon toute vraisemblance, désigne l'olivier, il est évident que, à moins

1) Fragm. I, p. 1, l. 8 :

de preuve formelle du contraire, nous devons voir dans le nom d'un autre arbre. Le même fait s'est produit au sujet du . Malgré l'existence dans la langue d'un mot , ϲιϐϵ, *cedrus*, on considérait comme le nom du cèdre. L'examen attentif des textes où se rencontre ce mot a démontré qu'il désigne un acacia et non un cèdre. Puisqu'il paraît prouvé que est l'olivier, le mot demande donc, de même que , à être étudié de nouveau.

J'ai recherché les documents sur lesquels on s'est appuyé pour voir dans le nom de l'olivier. Voici, à ce sujet, ce qu'écrit H. BRUGSCH dans son *Dictionnaire*, p. 424 : « »désigne une espèce d'arbre, dont on extrait une boisson et une huile. On avait, et moi-même »le premier, vu dans cet arbre le palmier» — toujours le palmier! — «dans l'huile, l'huile de »palme, et dans la boisson, le vin de palme. Je me suis convaincu depuis qu'aucun de ces »sens n'est justifié et que l'arbre *beq*, répondant quant au sens et à la forme au copte ϥⲁⲕⲓ, »M., ⲛⲓ, *sesamum, oleum sesami*, est identique à l'olivier, dont l'huile était si prisée des anciens »(cf. l'*oleum omphacium* de Pline), et dont le bois était si fréquemment employé à cause de »sa dureté, de sa conservation et de sa facilité à recevoir le polissage.»

Comme on le voit, la démonstration n'est rien moins que convaincante et, de ce que ϥⲁⲕⲓ est le nom copte du sésame, il ne s'ensuit pas bien logiquement que *baq* soit le nom égyptien de l'olivier.

Le mot *baq* se présente sous deux formes. Orthographié , il désigne une plante; écrit , il désigne un liquide tiré de cette plante. Comme plante, le mot est toujours déterminé par ; *baq* est donc un arbre ou un arbuste, et non une plante herbacée, car dans ce cas il serait déterminé par . Il faut pourtant remarquer qu'on le trouve écrit une fois (A. MAR., *Denderah*, II, 6) et une fois (*Todt.*, XXXI, 3). Mais ces deux cas sont exceptionnels; d'ailleurs le premier exemple porte avant , et le *Todtenbuch*, qui mentionne cinq fois la plante *baq*, lui donne quatre fois le déterminatif , et une seule fois le déterminatif . Les Égyptiens paraissent donc avoir considéré le comme un végétal ligneux d'assez forte taille. On sait que le scribe ANNA a fait dresser sur les parois de sa tombe, sise à Thèbes, la liste des arbres qui composaient son jardin funéraire. On y rencontre quatre-vingt-dix sycomores, cent vingt palmiers-doum, cent soixante-dix dattiers, cent figuiers, cinq grenadiers, douze vignes, huit saules, dix tamaris, etc., et seulement deux *baq*. Ce fait seul prouve que le *baq* était un arbre assez important; il est, en effet, difficile d'admettre qu'ANNA ait fait mentionner deux petites herbes au milieu d'une liste de cinq à six cents arbres.

De quelle nature était cet arbre, les textes égyptiens ne nous le disent pas. On sait seulement qu'il était *issu de l'œil d'Horus*, [1], et, d'une manière plus précise, *de la pupille de l'œil*, [2]. Ces données sont intéressantes sans doute au point de vue de la mythologie; au point de vue de la botanique, elles sont au moins insuffisantes. Le texte de DÜMICHEN que je viens de citer mentionne l'arbre sous la forme , *le baq à douce odeur*, mais peut-être s'agit-il de l'huile qu'on en extrayait. Un texte d'Edfou[3] cite d'une manière incidente la fleur du *baq* . Il m'a été impossible, malgré toutes mes recherches, de rencontrer le décrit d'une manière plus spéciale. Un seul fait cepen-

1) A. MAR., *Pap. de Boulaq*, I, pl. 7, l. 10.
2) J. DÜMICHEN, *Tempelinschr.*, I, 67, 2.
3) *Ibid.*, I, 109.

dant mérite la peine d'être relevé. On a vu, d'après les inscriptions de la tombe d'ANNA, que le *baq* croissait à Thèbes. Une légende de la pyramide d'OUNAS, l. 170, nous montre qu'il poussait aussi dans la Basse-Égypte, à Héliopolis : . L'arbre se rencontrait donc par toute l'Égypte.

H. BRUGSCH cite la phrase [1], *assis sur un siége de baq*, qui prouverait que le bois de cet arbre était employé en menuiserie. Ce détail serait important, mais malheureusement le texte, que j'ai vérifié soigneusement sur place, porte *dattier* et non . Nous sommes donc, en résumé, obligés de constater que les inscriptions sont presque totalement muettes sur la nature du *baq* considéré comme plante.

Au sujet du liquide qu'on en tirait, les renseignements, pour être plus nombreux, n'en sont guères plus utilisables.

Le est certainement une huile. Différents textes parlent d'en *oindre*, , , , certains objets, ou certaines parties du corps, vivant ou momifié. Un texte démotique le nomme expressément *huile de baq*, [2]. Il faisait partie des neuf huiles sacrées[3]. Il y en avait de plusieurs sortes : du *baq* rouge, [4], du *baq* vert, , , [5] et du *baq* doux, [6]. Cette huile est mentionnée parmi les produits de l'Arabie, [7]. On l'employait en médecine pour chasser les du ventre[8] et les de la tête[9]. Le Grand Papyrus Harris la nomme en compagnie du miel, de l'encens, de la bière, de la graisse et de l'huile () d'Égypte et de Syrie[10].

Jusqu'ici, les renseignements obtenus sur l'arbre même et sur l'huile qu'on en tirait sont peu précis. Enfin, nous trouvons le mot employé comme verbe avec le sens *être serein, sans nuages*, en parlant du ciel[11] ou *être pur*, d'une manière générale : [12], et l'un des noms de l'Égypte, , semble montrer que le *baq* était l'un des arbres les plus répandus de ce pays.

En somme, si nous réunissons les données que nous fournissent les textes hiéroglyphiques, nous voyons que le était un arbre ou un arbuste très fréquent dans toute l'Égypte, se rencontrant même en Arabie, et qu'on en tirait une huile odorante, de goût agréable, de teinte rouge ou verte et utilisée en médecine pour certains maux du ventre et de la tête.

Le nombre des plantes oléagineuses cultivées autrefois en Égypte est relativement res-

1) *Les Fêtes d'Osiris au mois de Khoiak*, col. 123.
2) H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 424.
3) A. MARIETTE, *Abydos*, I, 47.
4) *Grand Papyrus Harris*, XVIII, *b*, 4; LXIII, *c*, 14.
5) *Todtenbuch*, 145, 10; *Pap. Ebers*, 26, 1; G. MASPERO, *Pap. du Louvre*, p. 71.
6) V. LORET, *Les Fêtes d'Osiris*, §§ 33, 94; *Grand Papyrus Harris*, XVIII, *a*, 14—15.
7) H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 424.
8) *Pap. Ebers*, XXV, 16.
9) *Ibid.*, LXIV, 15.
10) *Passim*, cf. K. PIEHL, *Dict. du Pap. Harris n° 1*, sub voc. *baq*.
11) H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 450.
12) *Todtenbuch*, I, 9.

treint. Les auteurs anciens citent l'olivier, le sésame, le ricin, le cypre, le myrobalan et le raifort[1].

Il ne peut être question de l'olivier, dont nous connaissons le nom égyptien 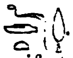. Nous devons également éliminer les plantes herbacées, telles que le sésame et le raifort, puisque le *baq* est un arbrisseau. Il ne nous reste donc à choisir qu'entre le ricin, le cypre et le myrobalan.

Le ricin donne une huile d'une odeur peu agréable quand elle est fraîche et fétide quand elle a un peu vieilli. Les Égyptiens ne l'employaient du reste que pour l'éclairage[2].

Le cypre, *Lawsonia inermis* L., donne une huile odorante, il est vrai, mais cette huile n'est pas une huile simple. On l'obtenait en faisant bouillir la plante dans une autre huile[3]. Le terme , dérivant directement de , ne peut, à mon avis, désigner qu'une huile provenant directement de la plante *baq*.

Je ne vois guères que le myrobalan qui puisse répondre en tous points au peu que nous savons de l'arbre 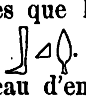. Le myrobalan, *Moringa oleifera* LMK., *Hyperanthera Moringa* VAHL., est un arbrisseau d'environ cinq mètres de haut. Il était extrêmement répandu en Égypte. On le rencontrait également en Arabie. L'huile qu'on en extrait est très odorante, de goût agréable, et nous savons que les Égyptiens en faisaient grand usage, surtout en parfumerie. PLINE nous apprend que l'huile de myrobalan était rouge en Égypte et verte en Arabie. De plus, DIOSCORIDE la déclare bonne pour le ventre et pour quelques affections du visage et de la tête[4]. Tous ces caractères répondent exactement aux quelques indications données par les textes hiéroglyphiques au sujet du *baq*.

Enfin, on a retrouvé dans des tombes égyptiennes des gousses et des graines de cette plante[5], ce qui confirme, relativement à l'existence du myrobalan dans l'Égypte ancienne, le dire des auteurs classiques.

En résumé, le mot me paraît devoir être considéré définitivement comme le nom égyptien de l'olivier. Quant au 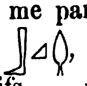, il me semble, — jusqu'à découverte de nouveaux documents, confirmatifs ou infirmatifs, — ne pouvoir être mieux assimilé qu'au myrobalan[6], et l'huile qu'on en extrayait, 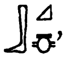, qu'à l'huile de Ben.

II. L'ANETH.

L'aneth est mentionné dans un passage du Nouveau Testament[7]; le mot employé pour rendre ἄνηθον dans la version copte est ⲁⲙⲓⲥⲓ, ⲛⲓ, *Sah.* ⲉⲙⲓⲥⲉ, ⲛ[8]. D'autre part, un nom de

1) PLINE, *Hist. nat.*, XV, 7; THÉOPHRASTE, *Hist. plant.*, IV, 2, 1, 6; DIOSCORIDE, *De mat. med.*, IV, 157.

2) HÉRODOTE, *Hist.*, II, 94; PLINE, *Hist. nat.*, XV, 7.

3) PLINE, *Hist. nat.*, XII, 51.

4) Βάλανος αἰγυπτία, THÉOPHR., *Hist. plant.*, IV, 2, 1, 6. Βάλανος μυρεψική, DIOSCORIDE, *De mat. med.*, IV, 157. *Myrobalanum*, *Glans ægyptia*, PLINE, *Hist. nat.*, XII, 46; XV, 7; XXIII, 46.

5) «Gousses de l'arbre *Ben* et quelques baies du fruit.» A. M. MIGLIARINI, *Indic. succ. des Mon. égypt. du Musée de Florence*, p. 75.

6) Le myrobalan des anciens est nommé *Moringa* par les botanistes modernes, son fruit porte dans les officines le nom de *Noix de Ben*. Les Arabes le nomment حبّة الغالي.

7) MAT., XXIII, 23.

8) H. TATTAM, *Lexicon ægyptiaco-latinum*, pp. 12, 83.

plante égyptienne, , dont je n'ai encore pu réunir que deux exemples, tous deux tirés du Papyrus Ebers, répond exactement à la forme copte. Il est vrai que le mot égyptien est féminin, tandis que le nom copte est masculin, mais c'est là une différence qui ne doit point nous surprendre, car on pourrait citer bien des exemples de mots hiéroglyphiques ayant changé de genre en passant en copte.

Il suffirait au besoin de constater l'identité des deux radicaux, égyptien et copte, pour en conclure que le mot désigne l'aneth. Il sera préférable pourtant, afin de confirmer cette identification, de rechercher, d'abord, si l'aneth croissait dans l'ancienne Égypte, ensuite, si les propriétés attribuées dans le Papyrus Ebers à la plante se rapportent à celles que les auteurs classiques accordent à l'aneth.

Que l'aneth ait été connu des anciens Égyptiens, cela est en premier lieu rendu presque certain par ce fait que DIOSCORIDE en donne, dans l'un de ses ouvrages, le nom égyptien qui, selon lui, serait ἀραχοῦ[1]. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'examiner attentivement la valeur que l'on doit attribuer aux noms égyptiens de plantes fournis par DIOSCORIDE, mais j'ai du moins pu constater que les plantes dont il donne les noms égyptiens sont généralement rangées, par les écrivains anciens, au nombre des plantes égyptiennes. Il est donc permis de supposer, puisque DIOSCORIDE donne le nom égyptien de l'aneth, que l'aneth croissait en Égypte. D'ailleurs, ni THÉOPHRASTE, ni PLINE, ni DIOSCORIDE lui-même n'indiquent les pays dans lesquels on rencontrait l'aneth, ce qui s'explique facilement par la raison que, la plante poussant abondamment en Europe, ces auteurs ne se sont pas donné la peine de rechercher si elle se rencontrait ailleurs. Enfin, FORSKÅL[2], au XVIIIe siècle, et DELILE[3], au commencement du XIXe, mentionnent l'aneth parmi les plantes spontanées de l'Égypte, et l'on a déjà eu bien souvent l'occasion de remarquer que la flore d'Égypte s'est à peine modifiée depuis la plus haute antiquité, de sorte que la présence de l'aneth comme plante sauvage dans l'Égypte moderne suffit presque pour prouver son existence dans l'Égypte ancienne.

Voici les deux passages du Papyrus Ebers dans lesquels est nommée la plante *ammisi* :

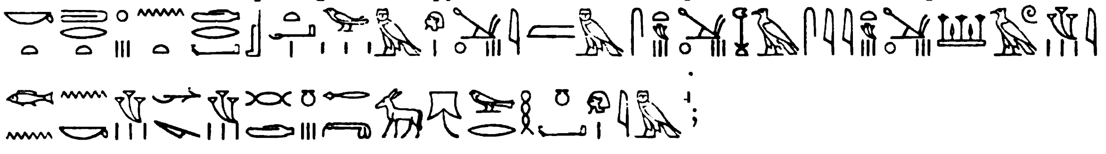

1) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, III, 60.

2) *Flora ægyptiaco-arabica*, p. LXIV, n° 177.

3) *Floræ ægyptiacæ illustratio*, n° 343 : «*Anethum graveolens*, LINN. — Planta arabice dicitur شبت et »semina vocantur شمر.»

4) Pl. XLVII, ll. 12–13.

5) Pl. LXXXI, ll. 10–14.

Comme on le voit, les graines d'*ammisi* étaient employées pour guérir les maux de tête, et pour adoucir, amollir les nerfs du bras. Je n'ai pas trouvé dans PLINE[1] ou dans DIOSCORIDE[2] l'indication de propriétés semblables. Ni le traité de médecine copte, ni les papyrus médicaux de Berlin ou de Londres ne mentionnent l'*ammisi*. D'ailleurs, le traité copte ne comprend que les maladies cutanées, et celui de Londres ne parle que des brûlures, cas pour lesquels ni PLINE, ni DIOSCORIDE ne recommandent l'aneth. GARGILIUS MARTIALIS, au contraire, dans son ouvrage sur les plantes officinales, non seulement s'accorde complétement avec le texte égyptien, mais encore réunit en un même phrase les deux passages du Papyrus Ebers : «*Anethum* »*mitigat capitis dolores, nervorumque tensuras relaxat*[3].» Enfin, un fragment du Pseudo-Plinius reproduit en partie le dire de G. MARTIALIS : «*Anethum capitis dolorem et vertigines sedat*[4].»

Donc, d'une part, le mot répond exactement au nom copte de l'aneth: d'autre part, il est certain que l'aneth croissait dans l'Égypte ancienne; en dernier lieu, les auteurs classiques attribuent à l'aneth les mêmes vertus que les Égyptiens attribuaient à l'*ammisi*. Ces trois données me semblent suffisantes pour nous permettre d'identifier la plante avec l'aneth, *Anethum graveolens* L.

III. LE GRENADIER.

Le nom de la grenade est identique dans les trois langues sœurs de l'égyptien : רמון, رمان, ερμαν, ϩερμαν, τ, ῥοά, *malum punicum*. Or, jusqu'ici, on n'a retrouvé aucun mot égyptien répondant littéralement à ces orthographes, soit ou 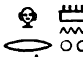. Il est pourtant certain que le grenadier était fort commun en Égypte. Le plus ancien texte connu qui parle du grenadier comme plante égyptienne est la Bible. Les Hébreux, en route vers la terre promise, errent de longs jours à travers les déserts, et, désespérant d'arriver jamais au pays rêvé, se plaignent ainsi à Moïse : «Pourquoi», lui disent-ils, «nous as-tu enlevés à l'Égypte »pour nous amener en des lieux stériles, où ne croissent ni figuiers, ni vignes, ni grenadiers?[5]» Il est évident, d'après cette phrase, que les figues, les raisins et les grenades étaient des aliments ordinaires en Égypte. PLINE parle également du grenadier d'Égypte : «Les grena»diers de Samos», écrit-il, «et ceux d'Égypte se distinguent par le feuillage rouge et le feuil»lage blanc[6]». Enfin, les documents égyptiens eux-mêmes viennent confirmer ces textes. On trouve, d'une part, le grenadier fréquemment représenté dans les tombeaux de la XVIIIe dynastie[7]; d'autre part, on a retrouvé, en très grand nombre, des grenades desséchées dans les tombes égyptiennes[8], et l'on peut même en voir quelques-unes dans une vitrine du

1) *Hist. nat.*, XX, 74.
2) *De mat. med.*, III, 60.
3) *Medicinæ ex oleribus et pomis*, § 28. (V. ROSE, *Plinii secundi Medicina*, p. 163.)
4) *De virtutibus herbarum*, § 38. *(Ibid.)*
5) *Nombres*, XX, 5.
6) «Samia et Aegyptia distinguuntur erythrocomis et leucocomis.» *Hist. nat.*, XIII, 34.
7) Je ne me rappelle plus exactement, les ayant remarqués seulement lors d'un court passage à Thèbes, quels sont les tombeaux qui contiennent la représentation du grenadier. On trouvera d'ailleurs la reproduction des figures qui nous intéressent dans le curieux mémoire de FR. UNGER, *Die Pflanzen des alten Aegyptens*, au paragraphe traitant du grenadier.
8) Florence, n° 3608 (*Cat.*, p. 74); Berlin (Passalacqua, n° 449); Londres, n° 5367 (*Syn.*, p. 38), Leyde, II, 3—6 (*Cat.*, p. 84); Turin (*Cat.*, p. 169).

Louvre[1]. Le grenadier ayant été connu des anciens Égyptiens, il serait étrange que le nom hiéroglyphique ne s'en pût découvrir dans les textes. Les égyptologues n'ont, jusqu'ici, traduit par *grenade* que le terme [2], dont le déterminatif, très caractéristique, , semble indiquer que le mot désigne, non pas une grenade, mais peut-être une figue.

Je crois avoir retrouvé le nom de la grenade dans un mot hiéroglyphique écrit de manières fort diverses, et ne présentant pas une apparence égyptienne. On sait que le grenadier, comme en témoigne son nom latin, *malum punicum*, et comme l'affirment du reste formellement les auteurs anciens, est originaire des environs de Carthage. De là, l'arbre passa en Égypte, puis dans l'Asie occidentale, tout en conservant son nom punique. Ainsi s'explique l'aspect étranger du nom égyptien et ses différences orthographiques. En somme, le mot dont je veux parler présente bien tous les éléments constitutifs des mots sémitiques qui désignent la grenade, רמון, رمان, ⲉⲣⲙⲁⲛ, ϩⲉⲣⲙⲁⲛ. Voici les diverses variantes que j'en ai recueillies, abstraction faite des différents déterminatifs qui peuvent les accompagner : , , , , . Le ⲉ copte est rendu par et par la voyelle contenue dans = . L'hébreu et l'arabe n'ont pas le ⲉ préfixe; la variante ne la renferme pas non plus. Le ⲣ, ر, ר, est rendu par , assemblage de lettres qui n'est jamais employé en hiéroglyphes que pour rendre le son *r* des langues étrangères. Puis le groupe, par chute du , — cas fréquent en égyptien, — s'affaiblit en et enfin en . Au ϩ copte répondent les syllabes , , . Le ϩ, il est vrai, se trouve avant le ⲣ, tandis que le , dans le mot égyptien, est placé après , , , mais la lettre est une aspirée très faible dont la transposition devait à peine modifier la prononciation du mot. Enfin, la terminaison מון, مان, ⲙⲁⲛ, est rendue littéralement par , . La plupart des variantes du mot egyptien portent au lieu de *mani* : il se peut que la syllabe finale ait été considérée comme une désinence grammaticale sémitique, pluriel ou duel, et supprimée pour cette raison; il existe, par contre, bien des mots reproduits de l'hébreu en égyptien, et dont la forme singulière égyptienne, précédée de ou de , n'est que la transcription de la forme plurielle hébraïque.

Prises isolément, les formes égyptiennes citées plus haut semblent ne répondre qu'assez vaguement aux mots sémitiques désignant la grenade. Mais leur variété même montre chez les scribes égyptiens une certaine hésitation sur la manière de rendre en hiéroglyphes un mot à sonorité étrangère; rend scrupuleusement la fin du mot sémitique, en rend textuellement le commencement, aucune forme égyptienne ne le rend exactement en son entier. C'est donc, non en analysant chaque forme en détail, mais plutôt en les examinant dans leur ensemble que l'on peut se rendre compte de la prononciation du mot que les Égyptiens avaient à transcrire dans leur langue. Or, réunies, les diverses orthographes égyptiennes produisent une forme *arhmāni*, d'où dérivent facilement les mots רמון, رمان et ⲉⲣⲙⲁⲛ.

La parenté, qui me paraît démontrée, du mot égyptien avec les radicaux sémitiques, et même son apparence étrangère, — le grenadier n'étant pas originaire d'Égypte, mais y

1) F. CHAMPOLLION, *Not. descr. des mon. égypt. du Musée Charles X*, p. 97, L. 166.
2) P. PIERRET, *Vocab. hiéroglyphique*, p. 705.

ayant été importé, — donnent quelque vraisemblance à mon idée de voir dans et ses variantes le nom du grenadier. L'étude des textes dans lesquels se rencontrent ces groupes, et surtout la comparaison des propriétés médicales du fruit *arhmāni* avec celles de la grenade chez les Anciens, ne feront que confirmer l'identification que je propose.

Le catalogue du jardin d'Anna[1], auquel j'ai déjà fait bien des emprunts dans mes études sur la flore égyptienne, mentionne, immédiatement après *douze vignes*, , cinq *arhmāni*, .

Le Papyrus Anastasi III[2], décrivant une villa d'un roi d'Égypte, énumère les productions du jardin fruitier, , attenant à l'habitation. On y trouve les fruits , en compagnie des pommes et des figues.

Le Grand Papyrus Harris, dans les listes de dons en nature faits par Ramsès III aux temples d'Égypte, nomme plusieurs fois le fruit *arhmāni*, sous les formes et [3], à côté des figues, des raisins, des dattes, etc. Une phrase même[4], ainsi que le Papyrus Anastasi III, place à la suite de *arhmāni* le nom du pommier.

Enfin, le passage du Papyrus Ebers, que nous retrouverons plus loin, orthographie le mot : . Je ne cite ici cette forme que parce que son déterminatif, , indique bien que *arhmāni* désigne un arbre et non une herbe.

En résumant ces diverses données, nous voyons que l'*arhmāni* était un arbre, croissant en Égypte, à fruits comestibles, et rangé ordinairement, comme רמון dans le passage de la Bible cité plus haut, auprès du figuier et de la vigne. Ces caractères concordent donc parfaitement avec ceux du grenadier.

En examinant l'*arhmāni* au point de vue de son emploi en médecine, nous trouvons entre ce fruit et la grenade une concordance complète. Le mot ne se rencontre au Papyrus Ebers que dans ces deux passages :

[5]

«Remède pour tuer le ténia : écorce de grenade, eau; presser, décanter, boire en une »seule fois.»

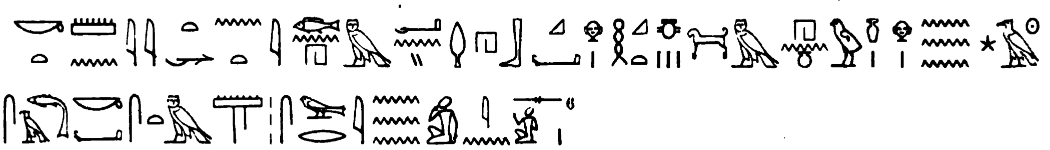
[6]

«Autre remède : écorce de grenade; pétrir avec de la bière, laisser macérer dans un »vase où est de l'eau. Lève-toi matin pour passer l'infusion dans un linge et la faire boire à »la personne.»

1) Br. et Düm., *Rec.*, I, 36.
2) Pl. II, ll. 3—5.
3) K. Piehl, *Dict. du Pap. Harris n° 1*, p. 6.
4) Pl. 40 *a*, 14—15.
5) Pl. XVI, 15—18.
6) Pl. XIX, 19—22.

PLINE, DIOSCORIDE et le Pseudo-Plinius s'accordent pour attribuer à la grenade des propriétés identiques :

«Contusum malum ex tribus heminis vini, decoctum ad heminam, tormina et tænias » pellit[1].»

«Radix decocta succum emittit, qui tænias necat[2].»

«Τὸ δὲ ἀφέψημα τῶν ῥιζῶν ἕλμινθας πλατείας ποθὲν ἐκτινάσσει καὶ ἀποκτείνει[3]. — *En buvant » une décoction de racines de grenadier, on déchire et l'on tue les grands vers intestinaux.»*

«Integra mala punica, cocta in vino, pota contra lumbricos et tineas ventris[4].»

Ce dernier ordre de preuves achève, à mon avis, de rendre certaine l'identification de l'*arhmāni* avec le grenadier, *Punica Granatum* L.

J'ajouterai pour épuiser la question, un détail assez curieux. La grenade est mentionnée en ces termes dans le traité de médecine copte publiée par ZOEGA[5] : ⲉⲕϣⲁⲛϫⲓ ⲛϩⲛⲕⲟⲩⲕⲉ ⲛϩⲣⲙⲁⲛ ⲛⲧⲗⲁϩⲙⲟⲩ ⲛⲧⲉⲛⲟⲟⲩ ϩⲓ ⲏⲣⲡ ⲛⲧⲧⲱϩⲥ ⲉⲛⲉⲧⲱ̀ ⲛⲯⲱⲣⲁ, ϣⲁⲩⲗⲟ. «*Si tu as à ta disposition » des écorces de grenade, casse-les, broie-les dans du vin et frottes en les marques de la gale; » elles disparaîtront.*»

IV. LA CORIANDRE.

La coriandre croissait dans l'ancienne Égypte; plusieurs faits le démontrent d'une manière certaine. PLINE, parlant de cette plante, s'exprime en ces termes : «Coriandrum inter silvestria » non invenitur. Præcipuum tamen esse constat ægyptium[6].» DIOSCORIDE nous apprend que les Égyptiens nommaient la coriandre ὄχιον et les Africains γοίδ[7]. FORSKÅL[8] et DELILE[9] mentionnent le *Coriandrum sativum* L. au nombre des plantes égyptiennes. Enfin, et ce n'est pas l'argument de moindre importance, on a retrouvé dans une tombe égyptienne deux paquets de graines de coriandre[10].

Le nom hébreu de la plante est גָּד; son nom arabe est كزبرة; son nom copte est ⲃⲉⲣϣⲏⲛⲟⲩ, ⲃⲉⲣϣⲉⲩ, ⲃⲉⲣⲉϣⲏ, ⲃⲉⲣⲥⲛⲟⲩ, ⲡⲓ, κόριον, κολίανδρον, *coriandrum*. Il est à peu près impossible, étant donnée la forme ordinaire des mots égyptiens, que le nom hiéroglyphique de la coriandre présente quelque rapport avec l'arabe كزبرة. Il est plus probable qu'il se rapproche du nom hébreu ou du nom copte.

Trois noms de plantes égyptiennes pourraient se comparer au mot hébreu גָּד : , et . En les étudiant de près, on est forcé de constater qu'aucun de ces trois groupes ne peut désigner la coriandre.

1) PLINE, *Hist. nat.*, XXIII, 57.
2) *Ibid.*, XXIII, 60.
3) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, I, 153.
4) *De virtutibus herbarum*, 92—96.
5) C. ZOEGA, *Cat. cod. coptic.*, p. 628.
6) PLINE, *Hist. nat.*, XX, 82.
7) DIOSCORIDE, *De mat. med.*, III, 64. Le mot γοίδ répond exactement à l'hébreu גָּד, nom de la coriandre.
8) *Flora ægypt.-arab.*, n° 173.
9) *Floræ ægypt. illustr.*, n° 339.
10) Musée de Leyde, H 10 (*Catal.*, p. 84).

Voici les quelques exemples du mot *qeti* que j'ai pu réunir : , *Les qeti de ce champ ont sept coudées de hauteur, trois pour l'épi, quatre pour le chaume*[1]. L'exemplaire de Turin étant assez fautif, on pourrait être tenté de corriger le signe en et de voir dans le mot ainsi obtenu le nom de l'épeautre. Mais une stèle du Louvre donne bien clairement le même nom, déterminé également par , dans une énumération d'offrandes : [2]. Enfin le mot *qeti*, orthographié , se rencontre dans un texte de Philé, au milieu d'une liste de plantes comestibles[3]. Il résulte de ces trois passages que le *qeti*, étant une plante à épi et à chaume, c'est-à-dire une graminée, ne peut être la coriandre.

Le second mot, , désigne un arbre et non une herbe. On en employait l'écorce dans la parfumerie. Je l'ai traduit par *cannelle*, en le rapprochant de l'hébreu קִדָּה, *cassia*[4]. On pourrait aussi le rapprocher du mot κιττώ qui, d'après Dioscoride[5], est le nom d'une variété de *cassia*.

Le troisième groupe, , désigne une plante rampante : , *La plante nommée sennouti croît sur son ventre, comme le qadi*[6]. , *Le qadi verdit sous les pieds de Seb*[7]. Cette plante rampante, *croissant sur son ventre*, selon l'expression égyptienne[8], me paraît être le concombre, dont le nom arabe répond exactement au mot hiéroglyphique, قثا, قثاة. Delile orthographie قثّة le nom arabe du *Cucumis sativus* L.[9]; cette forme se rapprocherait encore mieux du groupe égyptien.

Ainsi, aucun équivalent hiéroglyphique du mot גד n'est employé pour désigner la coriandre. Il ne nous reste plus qu'à rechercher dans les textes égyptiens un groupe répondant au copte ⲃⲉⲣϣⲏⲟⲩ.

Un seul mot égyptien peut avoir donné naissance au copte ⲃⲉⲣϣⲏⲟⲩ; c'est le mot , écrit quelquefois . Le trait placé après le dans la seconde variante nous prouve que cette lettre, et par conséquent la finale , était vocalisée en [10]; le mot se prononçait donc *peroushou, pershou*. Le rapport qui existe entre □ et ⲃ est trop naturel pour qu'il soit nécessaire de rechercher s'il n'existe pas d'autres mots égyptiens dans lesquels le □ ait été transcrit en copte par un ⲃ. Le groupe répondant au nom copte de la coriandre.

1) *Todtenbuch*, CXLIX, 8—9.
2) Louvre, stèle C 34.
3) L. Stern, *Glossaire du Papyrus Ebers*, sub voc. .
4) *Rec.*, IV, 21.
5) Dioscoride, *De mat. med.*, I, 12.
6) *Papyrus Ebers*, XLI, 15—16.
7) *Pyramide de Teti*, l. 35 (*Rec.*, V, p. 7).
8) Comparer ces vers de Virgile :

. . . . tortusque per herbam
Cresceret in ventrem cucumis. (*Géorg.*, IV, 121—122.)

Le nom symbolique du serpent est composé de même, , «*celui qui est sur son ventre*».
9) *Florae aegypt. illustr.*, n° 928.
10) On sait que est devenu ⲣⲱ en copte.

il nous suffira d'examiner si rien dans les textes ne s'oppose à ce que *pershou* désigne cette plante.

On sait que la coriandre est une plante essentiellement odorante. On l'emploie surtout, en Europe, pour assaisonner certains mets et aromatiser diverses pâtisseries. L'odeur de la plante est même si forte qu'une station prolongée auprès d'un champ de coriandre peut causer des maux de tête. Or, précisément les graines [hieroglyphs], à part leur usage en médecine, ne sont citées dans les textes qu'à propos de la confection des parfums. C'est ainsi qu'on les trouve, avec l'orthographe [hieroglyphs], dans une recette [hieroglyphs] [1], et dans une autre, [hieroglyphs] [2]. On rencontre encore la même plante, sous le nom de [hieroglyphs], dans la formule [hieroglyphs] [3].

Les grains de *pershou*, désignés sous les noms [hieroglyphs] et [hieroglyphs], reviennent dans six passages du Papyrus Ebers, mais je dois avouer que leurs propriétés médicales, indiquées du reste dans le traité égyptien d'une manière un peu générale, ne se rapportent nullement à celles qu'indiquent les auteurs classiques pour la coriandre. En somme, ce fait ne diminue pas la valeur des raisons qui me font voir dans *pershou* le nom de la coriandre. On ne doit point en effet s'attendre à trouver constamment et en tous points le Papyrus Ebers d'accord avec les ouvrages de médecine latins ou grecs, et la divergence d'opinion entre les anciens médecins égyptiens et gréco-latins ne peut nous empêcher de considérer comme bien établie l'identité de la plante [hieroglyphs] avec le *Coriandrum sativum* L.

V. Le Pommier.

Le nom du pommier est le même en copte, en hébreu et en arabe, ϫⲉⲡⲏϩ[4], ϫⲏⲡⲉϩ[5], تفاح, תפוח. Le mot hiéroglyphique [hieroglyphs], dont je ne connais que deux exemples, est la transcription littérale des noms sémitiques. Ce groupe désigne un arbre dont les fruits sont rangés, dans les listes d'offrandes, à côté des grenades, des olives et des figues. Il est surprenant que cette identification si simple n'ait pas été faite depuis longtemps, d'autant plus que le mot se rencontre dans le Papyrus Anastasi III, déjà bien des fois étudié. Pourtant, je n'affirmerai pas que M. H. Brugsch, dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique*, n'a pas reconnu les rapports évidents qui existent entre [hieroglyphs] et les noms sémitiques du pommier. Voici les passages des textes égyptiens dans lesquels se rencontre ce mot. [hieroglyphs], *Les grenades, les pommes, les [olives]*[6] *et les figues du jardin fruitier*[7]. [hieroglyphs]

1) Br. et Düm., *Rec.*, IV, 85.

2) *Ibid.*, IV, 90.

3) F. Champ., *Not. descr.*, I, 194—196.

4) ϫⲉⲡⲏϩ = μῆλα, *mala*. Gen., XXX, 14.

5) ϫⲏⲡⲉϩ = التفاح. Ms. Par. n° 44, p. 331.

6) Le manuscrit étant un peu mutilé en cet endroit, je pense qu'il faut restituer [hieroglyphs] *olives*, au lieu de [hieroglyphs] comme on l'a fait jusqu'ici, car le mot *t'etmer*, d'après les différents textes où je l'ai rencontré, me semble signifier *grappe* ou *bouquet*, et non pas désigner un fruit spécial.

7) Pap. Anast. III, p. 2, l. 5.

Grenades, 99000 coupes; pommes, 848 paniers[1]. Enfin, le mot se rencontre en démotique[2] sous la forme … . Comme on le voit, le groupe … s'applique à un arbre fruitier, cultivé en Égypte et se rapporte exactement aux noms sémitiques du pommier. Il est donc certain qu'il désigne le *Pyrus Malus* L.

On ne sait au juste de quel pays est originaire le pommier. Nous voyons par les documents hiéroglyphiques qu'il était connu en Égypte au moins à l'époque de la XIXe dynastie. Ce renseignement sera très utile à noter pour l'histoire des arbres fruitiers.

PARIS, 5 octobre 1885. VICTOR LORET.

PETITS MONUMENTS ET PETITS TEXTES

RECUEILLIS EN ÉGYPTE.

PAR

U. BOURIANT.

Mon intention, en publiant les notes suivantes, n'est pas d'entreprendre la discussion ni même la traduction de tous les textes que j'ai relevés un peu partout; je désire simplement que ces textes ne soient pas perdus pour tout le monde; aussi me bornerai-je, le plus souvent, à en donner une reproduction fidèle, accompagnée de la description aussi exacte que possible du monument qui les contient.

1. — Musée de Boulaq, n° 1608. Sarcophage et cercueil votifs au nom d'un fonctionnaire royal nommé … .

A. Le sarcophage est en calcaire et mesure 0[m] 31 de longueur et 0[m] 16 de largeur sur une hauteur de 0[m] 18. La pierre n'a que 0[m] 03 d'épaisseur et est déjà toute rongée par le salpêtre.

Ce petit sarcophage se compose de deux parties, le couvercle et la cuve.

Le couvercle porte, sur sa partie supérieure, l'inscription suivante, écrite de droite à gauche, en six lignes verticales :

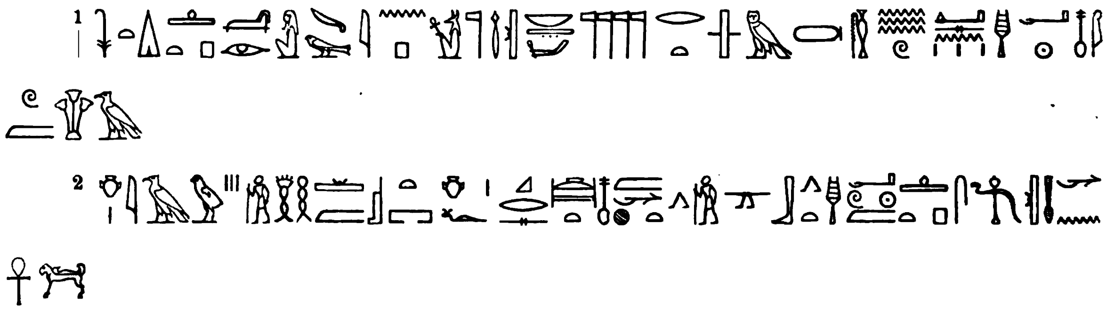

1) Gr. Pap. Harris, XL, a, 14—15.

2) Leyde, Pap. A 65, p. 8. H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 480, sub voc. … .

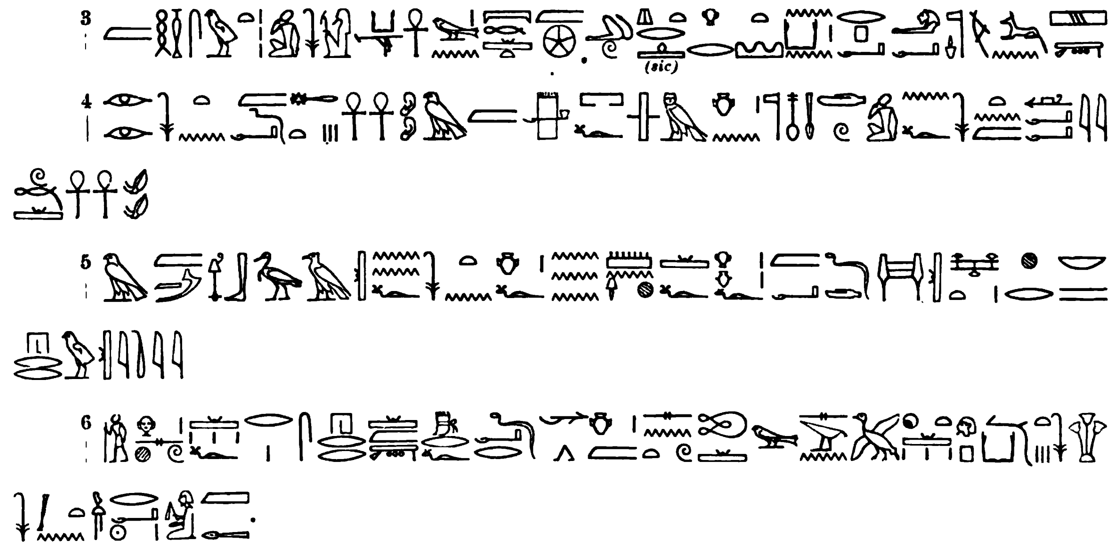

Le corps de la cuve est bordé en haut et en bas par deux inscriptions horizontales qui en font le tour et qui sont écrites, partie de gauche à droite, partie de droite à gauche.

INSCRIPTION DE LA BORDURE SUPÉRIEURE :

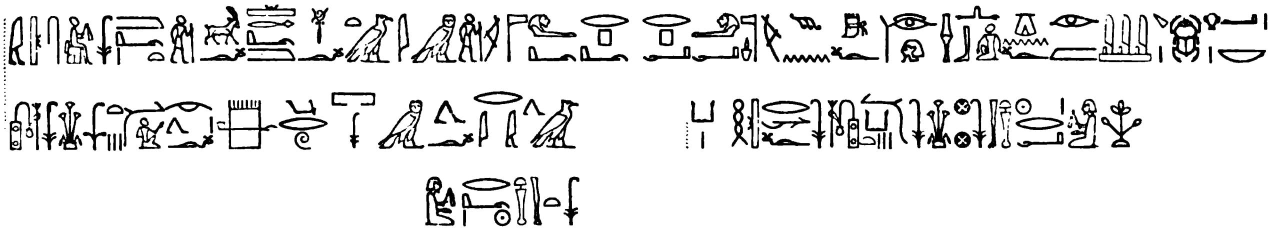

INSCRIPTION DE LA BORDURE INFÉRIEURE.

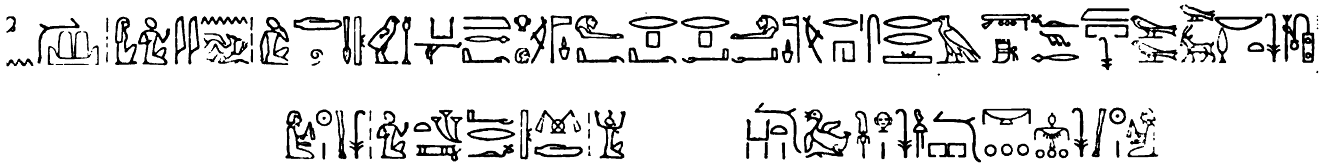

Tout autour de la cuve, sont représentés divers dieux : les deux petits côtés étant consacrés à Isis et Nephthys et les deux autres aux quatre génies funéraires ainsi qu'à Anubis.

Du côté de la tête Isis est représentée agenouillée sur le et élevant les bras.

De chaque côté de la déesse, est une petite inscription relatant les titres du défunt.

A gauche : 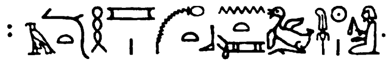. — A droite : 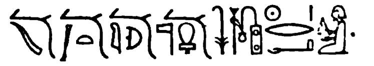.

Aux pieds, est représentée Nephthys dans la même attitude que sa sœur Isis.

A gauche de la déesse : . — A droite : 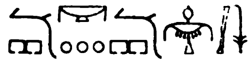

.

Le grand côté de droite est divisé en trois parties. Chacune d'elles comprend : le titre, le texte et le tableau.

Première partie. — Titre :

Texte :

Tableau. — Dieu à tête humaine dans l'attitude de la marche.

Deuxième partie. — Titre : 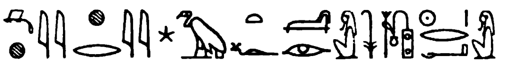

Texte : 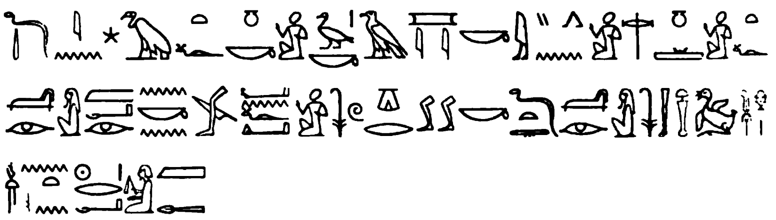

Tableau. — Semblable au précédent (tous les six d'ailleurs, les trois de gauche et les trois de droite, représentent un personnage debout et marchant).

Troisième partie. — Titre :

Texte : 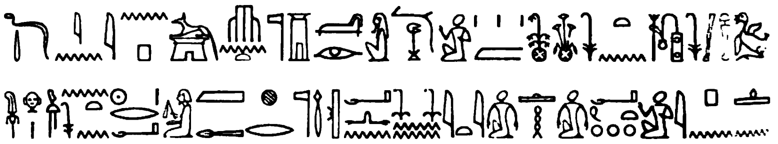

Le grand côté de gauche est également divisé en trois parties.

Première partie. — Titre : 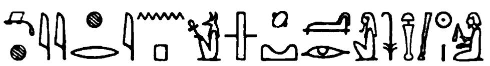

Texte : 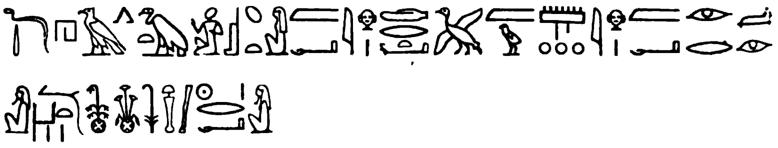

Deuxième partie. — Titre :

Texte : 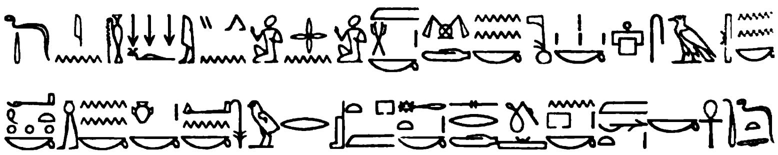

Troisième partie. — Titre :

Texte : 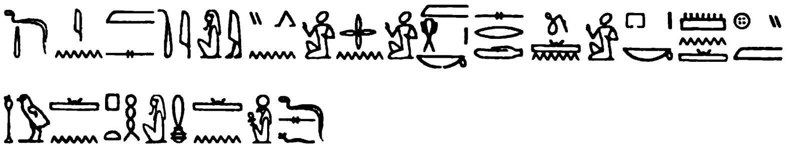

B. Le cercueil est formé d'un seul bloc de granit noir massif. Il est en forme de lit à quatre pieds de lion sur lequel est étendue la momie. Près d'elle, l'épervier à tête humaine, symbole de l'âme, pose ses mains sur la momie. Ce petit monument mesure 0^{m} 24 de longueur, sur une largeur de 0^{m} 085 et une hauteur de 0^{m} 114.

Sur la momie, bande longitudinale d'hiéroglyphes :

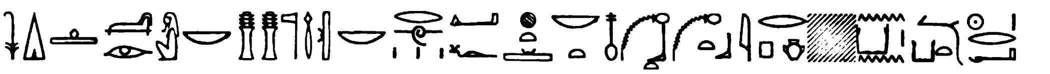

Sur le cercueil, à gauche de la momie :

A droite de la momie :

Sur les côtés gauche et droit du cercueil, est une reproduction, assez mal gravée, du chapitre 89 du *Livre des Morts,* écrite de droite à gauche en seize colonnes verticales sur le côté droit et continuée sur le côté gauche en seize colonnes verticales écrits de gauche à droite.

Ces deux petits monuments, autant qu'on peut le supposer d'après le proscynème de la cuve, proviennent d'Eléphantine et datent très probablement des derniers époques pharaoniques.

2. — Musée de Boulaq (inventaire n° 26034). Statue en calcaire donnée au musée par M. CAMILLE BARRÈRE, Consul général de France au Caire.

Ce monument d'un assez beau travail est malheureusement mutilé. La partie supérieure de la statue manque; la pierre est cassée obliquement depuis le côté droit du cou jusqu'à la hanche gauche. Les inscriptions gravées à droite et à gauche du siége sont heureusement intactes. Elles nous apprennent que la statue représentait un premier prophète d'Ammon et de l'ennéade divine qui vivait probablement à l'époque d'Ahmès Ier de la XVIIIe dynastie comme semblent l'indiquer le nom du personnage et celui de son fils.

L'inscription à droite de la statue est ainsi conçue :

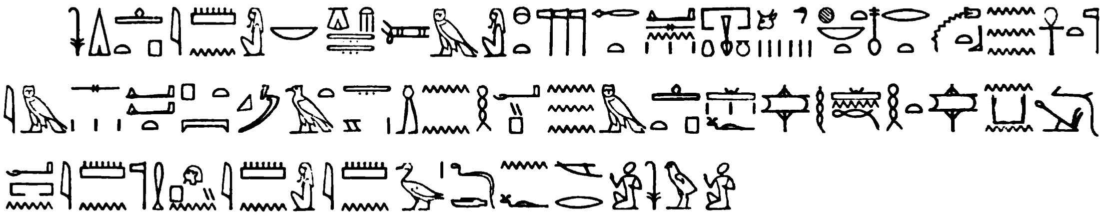

Celle de gauche :

est suivie de la formule de dédication :

3. — Musée de Boulaq.

Base de statue en bois, de forme rectangulaire mesurant 0m 225 de longueur, 0m 085 de largeur sur une épaisseur de 0m 045, au nom du fonctionnaire.

Sur le plat de ce piédestal, inscription en deux lignes vérticales se continuant en cinq lignes horizontales :

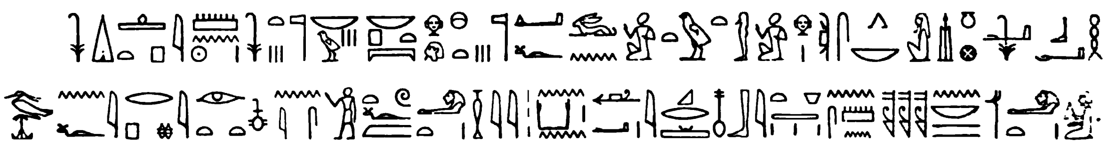

Sur la base est gravée une double inscription :

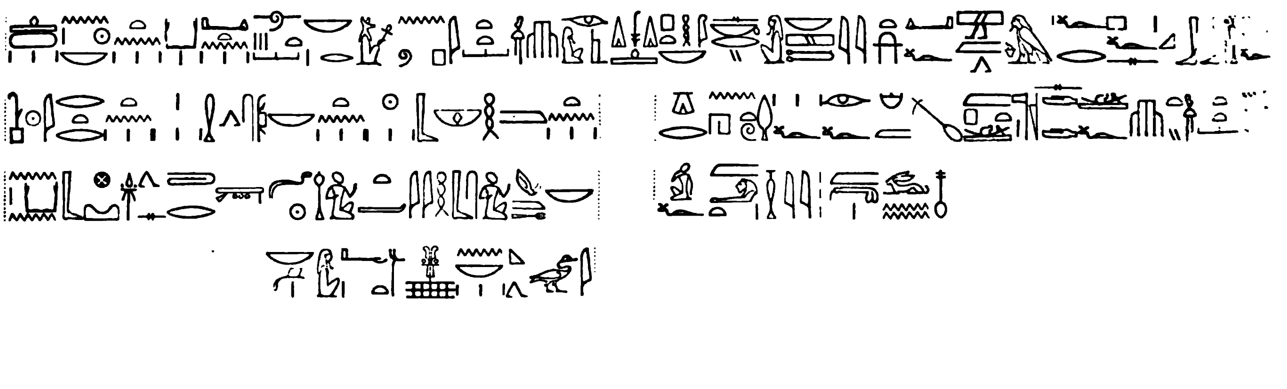

4. — Le Musée de Boulaq renferme un certain nombre de vases à libations en bronze; je ne m'occuperai ici que de ceux qui portent des textes. Ils sont au nombre de cinq.

A. Le plus grand de ces vases et le plus complet comme texte est inscrit au catalogue sous le n° 2911; il est au nom d'un prophète d'Ammon de Thèbes, 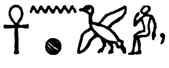, fils de 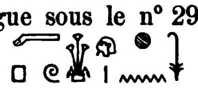 et de la dame 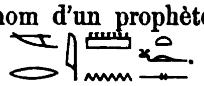.

Les textes et représentations qui ornent ce vase peuvent se diviser en cinq registres :

1er registre : Inscription horizontale faisant le tour du collet du vase :

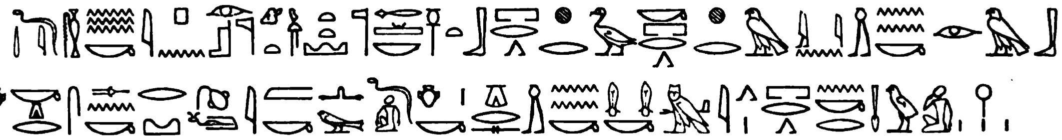

2e registre. Le défunt accompagné de cette inscription : 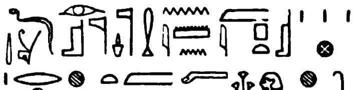

, est en adoration devant le dieu Khem, derrière lequel s'avancent et 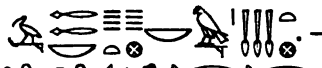. — Entre Khem et le défunt est dressée une table d'offrandes : 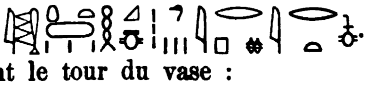.

3e registre. Inscription en quinze lignes verticales faisant le tour du vase :

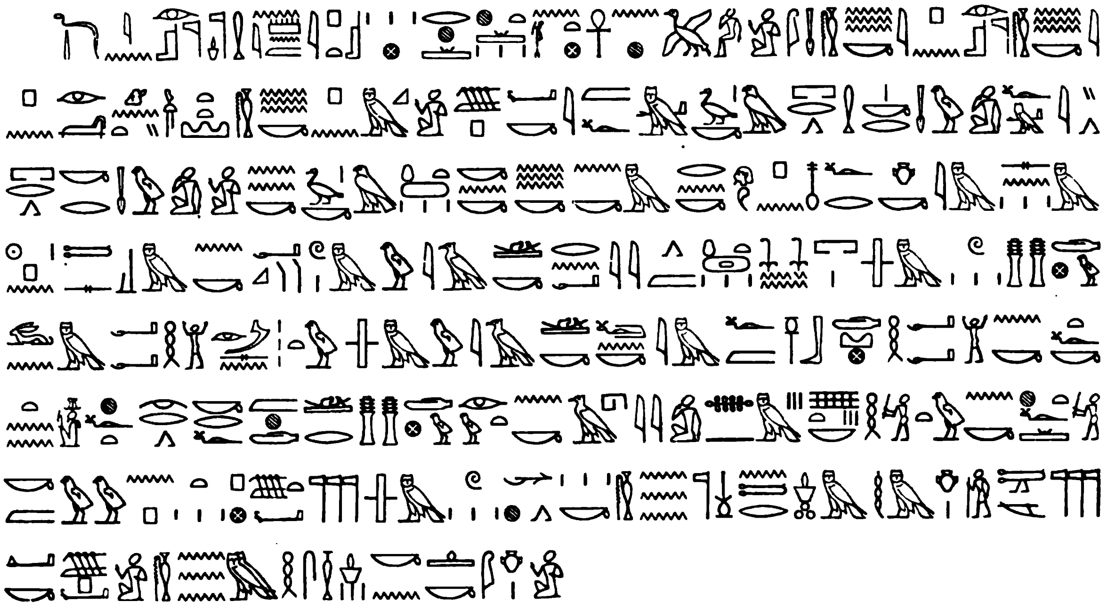

4e registre. Bande d'hiéroglyphes horizontale faisant le tour complet du vase :

5e registre. Rosace à seize branches formée de feuilles de papyrus et occupant tout le dessous du vase.

B. Vase n° 2910 gravé seulement sur la partie antérieure de la panse.

Deux personnages remplissent à eux deux toute la scène. L'un d'eux, le défunt, est assis à gauche du tableau tenant de la main gauche le long bâton de commandement et de la droite une fleur de lotus épanouie. — A droite, la sœur du défunt, debout, offre d'une main le vase à parfums et de l'autre fait la libation .

Deux inscriptions affrontées sont écrites entre les deux personnages; celle de gauche relative à l'homme, celle de droite à la femme :

Voici celle de gauche :

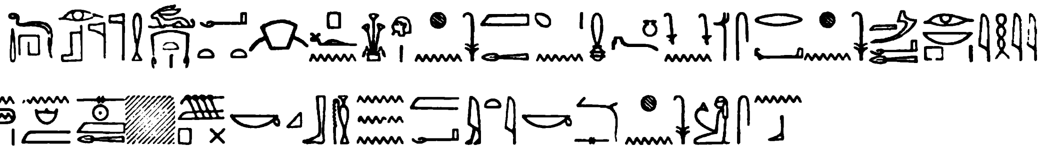

Celle de droite :

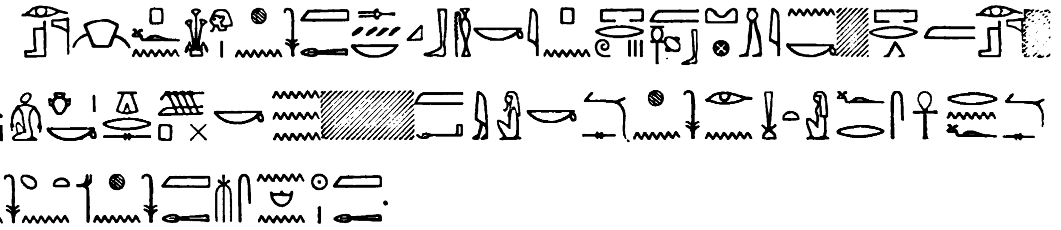

C. N° 2884, semblable au précédent, mais beaucoup plus mal gravé.

A droite l'homme assis, à gauche homme debout présentant l'encens.

Une seule inscription entre les deux :

D. Vase n° 2914 gravé sur la panse et très grossièrement. Deux lignes d'hiéroglyphes verticaux; à droite un personnage debout adore Osiris debout à gauche.

E. Le n° 2848 représente à gauche un personnage assis, coiffé et revêtu de la peau de panthère. A droite un homme debout présente l'encens et fait une libation.

Entre les deux, l'inscription suivante :

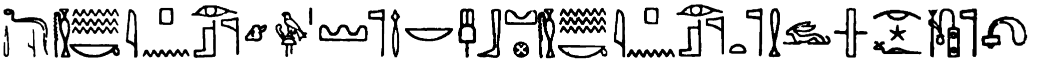

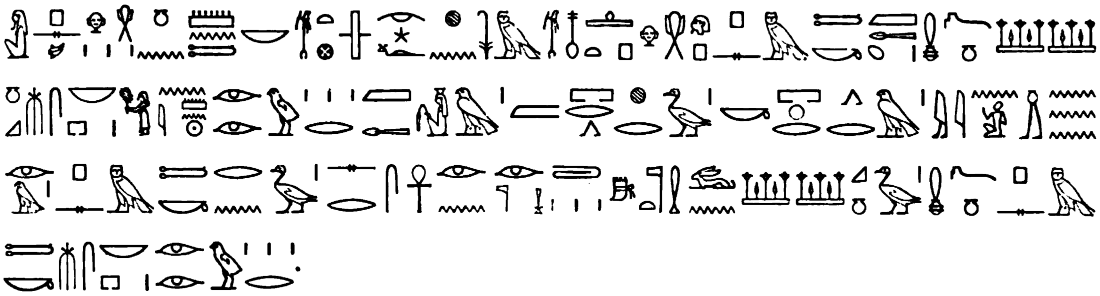

(Pour les inscriptions des vases à libation, cf. PIERRET, *Études égyptologiques* et MASPERO, *Textes des Pyramides.*)

5. — De Tell El Amarna, une dalle de marbre carrée de 0m 30 contenant un fragment d'inscription copte dont il manque le haut, le bas, la droite et la gauche :

////ⲡϩⲟϩⲛⲓⲙⲓⲥ//
//ⲣⲱⲙⲉϣⲟⲩϣⲟⲩ//
///ⲓ̈ⲉⲡⲓⲙⲁⲉⲩⲗⲟ//
//ⲏⲩⲙⲏⲛⲛⲁϩⲩⲡⲁⲓ//
//ⲁⲟⲩϫⲉⲛⲁϩⲙϩⲁⲗ//
//ⲟⲥⲙⲏⲥⲓⲥⲙⲛⲛⲁⲙⲁ////
//ⲱⲑⲟⲛⲱⲣⲓⲁⲧⲏⲣⲥⲛ////
//ϫⲛⲉⲉⲁⲓ̈ϣⲱⲡⲉⲛϩⲣⲛ//
//ⲛⲥⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉϩⲁⲣ//
//ⲛⲁⲧⲛⲟⲃⲉⲕⲁⲛⲟⲩ//

Ce fragment, en dialecte thébain faisait partie d'une épitaphe et semble renfermer des versets de psaume.

6. — Stèle cintrée en calcaire.

Dans le cintre, le disque ailé flanqué des deux uræus et au-dessous Harpocrate assis sur un trône ; à droite du dieu une barque au milieu de laquelle est placé le scarabée et à gauche une autre barque avec le disque du soleil ○.

Au-dessous s'étend le signe couvrant le tableau principal qui représente les deux défunts 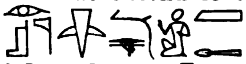 et 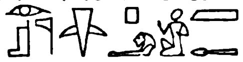 en adoration devant , (*sic*) et 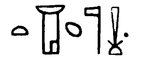.

Sous ce tableau, inscription en neuf lignes horizontales, écrites de droite à gauche :

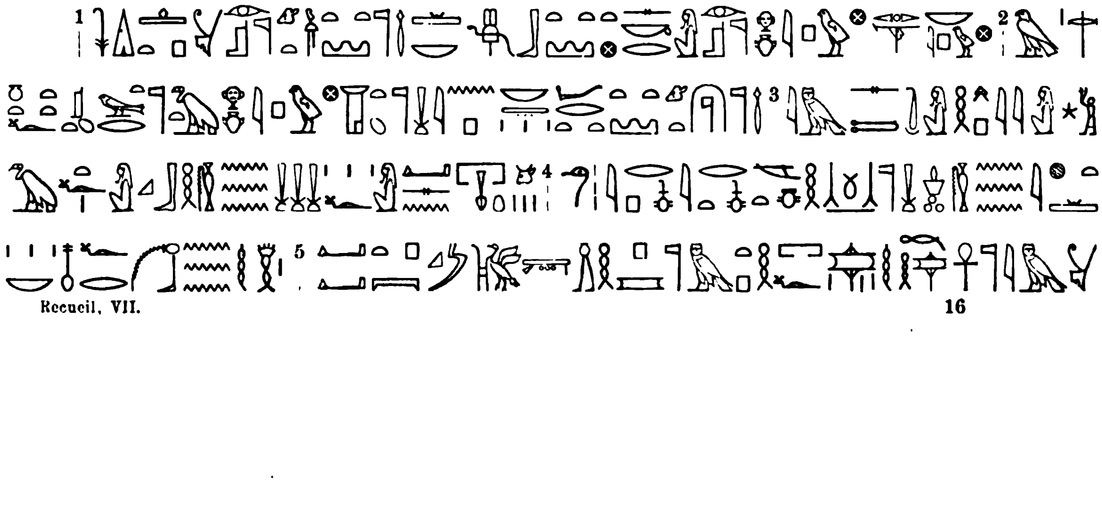

Provient des fouilles faites à Akhmim au sud du village d'El-Hawawisch. Epoque gréco-romaine.

6*bis*. Autre stèle cintrée de même provenance et très mutilée.

En haut le disque ailé et rayonnant [hiéroglyphes]. Au-dessous, tableau représentant le défunt en adoration devant Osiris, Anubis, Isis et une autre déesse dont la tête a disparu.

Suscription en sept lignes horizontales :

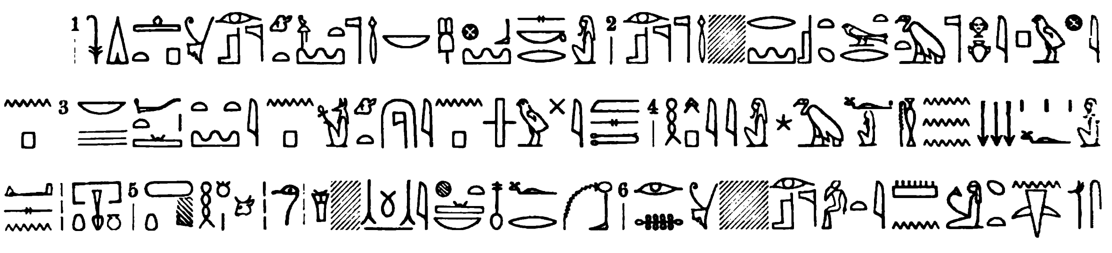

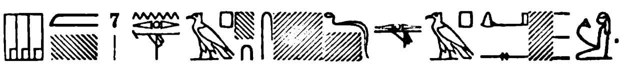 (Epoque gréco-romaine.)

7. — Même provenance, stèle cintrée en calcaire.

Disque ailé; au-dessous le dieu [hiéroglyphes] sous forme d'Harpocrate assis sur un trône [hiéroglyphes]. A droite et à gauche du dieu, deux barques. Dans celle de droite, un naos contenant un dieu à tête humaine et coiffé [hiéroglyphes]; dans celle de gauche, un autre naos avec le dieu à tête d'épervier coiffé du disque.

Au-dessous, le tableau principal représentant le défunt [hiéroglyphes] en imploration devant les dieux Khem, Osiris, Arsiesis, Anubis, Isis et Nephthys.

Enfin inscription horizontale en treize lignes écrites de droite à gauche et dans laquelle sont indiquées les années de la vie du défunt.

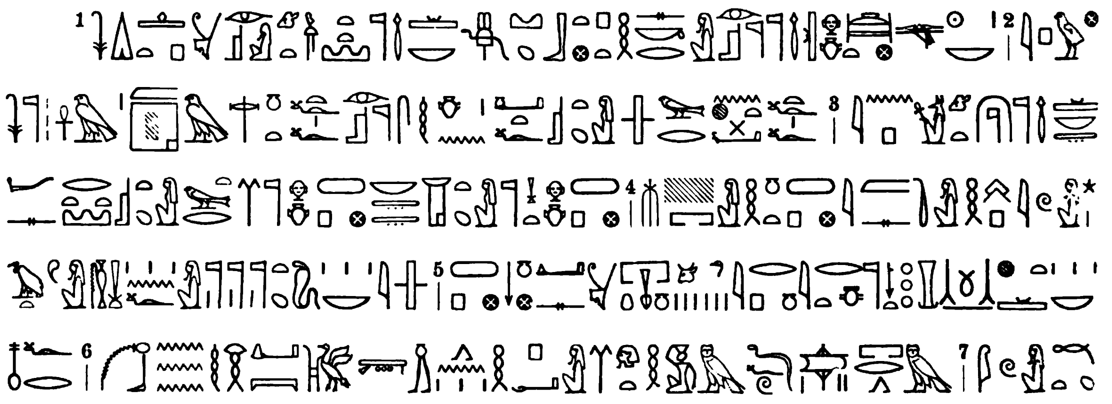

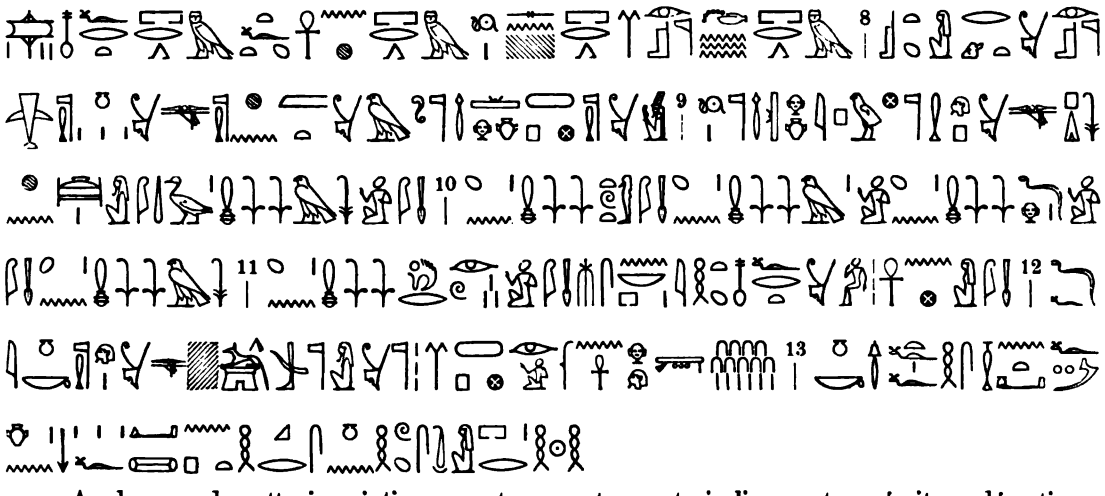

Au-dessous de cette inscription en est une autre en trois lignes et en écriture démotique. (Epoque gréco-romaine.)

8. — Même provenance. — Stèle tout à fait mutilée. — Le tableau à moitié brisé laisse encore voir un dieu à mi-corps soulevant le disque solaire et adoré par deux oiseaux à tête humaine.

Au-dessous on ne voit plus que les fragments de huit lignes horizontales :

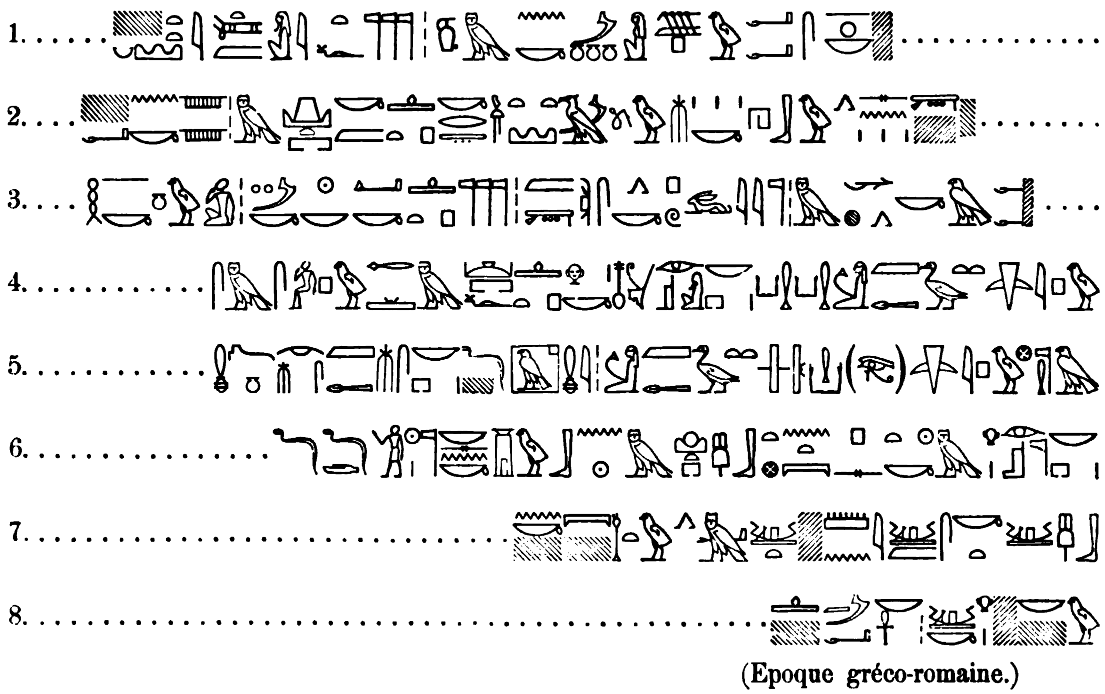

(Epoque gréco-romaine.)

9. — Stèle en calcaire provenant aussi des fouilles d'Akhmim, mais d'époque beaucoup plus ancienne que les précédentes. Elle date de la XVIIIe—XXe dynastie.

Cette stèle, aujourd'hui brisée en partie, était de forme particulière : . Les parties *A* et *C* n'ont pas été gravées. — Dans la partie *B*, un tableau, en partie double, représentant

le défunt et sa sœur assis et recevant les offrandes d'un autre personnage debout. L'inscription qui accompagne ce tableau peut aussi se diviser en deux parties dont l'une est la reproduction exacte de l'autre. Chacune de ces parties à son tour se subdivise en deux autres dont la première se rapporte aux défunts et la seconde au personnage faisant l'offrande.

Voici la première :

Et la seconde : (le nom n'a pas été gravé).

Des mêmes personnages; dessus de porte en calcaire 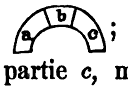; la partie *b* n'a pas été gravée, et la partie *a* est la reproduction exacte de la partie *c*, mais inversée, c'est-à-dire que l'une est tracée de droite à gauche *(a)* et l'autre de gauche à droite *(c)*.

La partie *a* est divisée en deux registres; dans le registre supérieur Hornext et Uat'renpit sont assis devant une table d'offrandes. Devant eux petite inscription contenant un proscynème. à 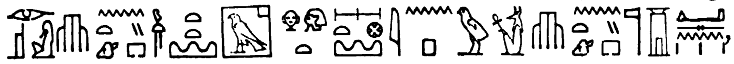, etc.

Dans le registre inférieur le fils du défunt dispose les offrandes pour Hornext 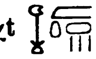 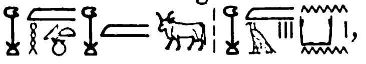, etc.

10. — Stèle cintrée en calcaire provenant de Luxor.

Dans le cintre le scarabée ailé tenant dans ses pattes de derrière le disque rouge du soleil. — A droite et à gauche les deux Anubis.

Au-dessous, le tableau divisé en deux par une ligne d'hiéroglyphes complétement effacés. — A droite de cette ligne le défunt rendant hommage à Osiris; à gauche même scène dans laquelle Osiris est remplacé par le dieu Rā.

L'inscription principale se composait de trois lignes horizontales; les deux premières sont illisibles, la troisième est ainsi conçue :

11. — Stèle cintrée en calcaire, de beau travail, provenant aussi de Luxor.

Dans le cintre les signes entre les deux ut'as.

Au-dessous inscription en douze lignes. (La stèle a été brisée obliquement de la 4e ligne à droite à la 7e à gauche, et dans le travail de réparation exécuté par les Arabes qui possédaient la stèle, une partie des signes voisins de la cassure ont disparu.)

Les huit premières lignes de l'inscription occupent toute la largeur de la stèle, les quatre dernières sont plus courtes, le coin du bas à droite ayant été réservé pour y graver l'image du défunt accroupi dans la posture de l'adoration.

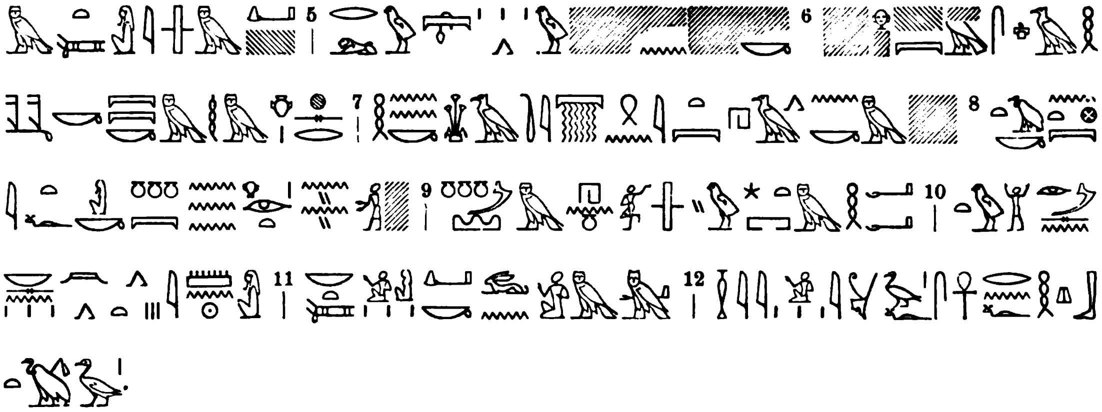

12. — Stèle en grès de cette forme .

Dans le pyramidion est gravée la barque solaire au milieu de laquelle est placé le disque rouge du soleil. Au-dessus du disque s'élève un scarabée adoré par deux cynocéphales placés l'un à droite et l'autre à gauche du scarabée. — Sous la barque solaire s'étend une ligne d'eau qui forme la séparation entre le tableau du pyramidion et celui de la stèle proprement dite.

Ce dernier représente un personnage debout tenant le de la main droite et de la main gauche le signe . Il est coiffé ; un collier à deux rangs est à son cou; pour vêtement il porte la *s'enti* blanche à laquelle est rattaché un tablier ; devant ce personnage est placée une haute table chargée d'offrandes .

De l'autre côté de la table sont debout deux personnages auxquels le premier rend hommage.

Ces deux personnages représentent un roi et une reine.

Le roi est coiffé et porte un large collier ; de la main gauche il tient le et de la main droite le ; il est revêtu de .

La reine est coiffée , elle tient de la main gauche le fouet et de la droite le .

Les cartouches du roi et celui de la reine sont restés vides ainsi que les sept lignes préparées pour recevoir une inscription et qui sont placées au-dessus de la table d'offrandes.

Ce roi et cette reine pourraient être Amenophis Ier et Ahmès Nofertari dont le culte était très répandu ainsi que le témoignent plusieurs monuments; mais je dois faire observer que dans notre stèle la figure de la reine est peinte en jaune, tandis qu'Ahmès Nofertari est généralement représentée avec les chairs noires.

13. — Petite stèle cintrée en grès (trouvée à Luxor).

Le dieu Horus, à tête d'épervier, coiffé du disque à uræus et tenant le et le est assis et tenu embrassé par Hathor coiffée des cornes de vache, du disque et de la perruque . Au-dessus des deux divinités, petite inscription .

Cette stèle était primitivement plus grande et devait même contenir la représentation d'un personnage en adoration devant Horus et Hathor. On lit en effet au sommet de la stèle

un commencement d'inscription tournée en sens contraire de celle relative aux dieux et qui est loin d'être complète : ; mais les Arabes chez qui elle a été trouvée, n'ont rien trouvé de mieux, pour en faire un morceau complet en apparence, que de l'user et de l'arrondir en la passant à la meule.

14. — Fragment de stèle cintrée, en grès, trouvée à Qournah.

Dans le cintre, le vase placé entre les deux ut'as; à l'extrémité droite du cintre : ; à l'extrémité gauche : 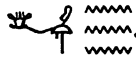.

Au-dessous le proscynème en deux parties affrontées :

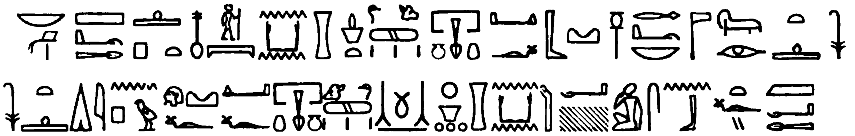

Au-dessous venait le registre de la famille qui malheureusement est brisé; on ne peut plus lire que deux noms : et .

15. Stèle en forme de porte provenant de Qournah.

Au sommet le proscynème :

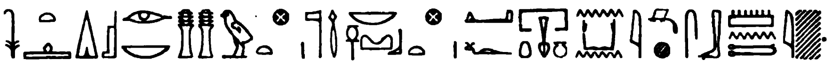

Au-dessous le défunt et sa femme sont assis devant une table d'offrandes. Devant la femme est cette inscription :

Cette stèle, gravée et peinte, est d'un fort beau travail et date probablement de la XIIe ou XIIIe dynastie.

16. Stèle cintrée en calcaire provenant de Salamieh, village situé sur la rive droite du Nil, en face d'Erment.

Cette stèle n'est que peinte, mais d'un remarquable travail comme finesse de dessin et de couleurs. Elle date de la XIIe—XIIIe dynastie comme du reste presque tout ce que l'on trouve à Salamieh.

Le tableau représente un personnage debout et occupant toute la hauteur de la stèle. Les chairs sont rouges, la perruque noire, le collier jaune et la *s'enti* blanche; il tient de la main droite le long bâton et de la gauche le sceptre . Devant lui, une table d'offrandes composées de deux vases 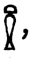, une cuisse de bœuf, un pain et une fleur de lotus. Devant le personnage est écrite une inscription composée d'une ligne horizontale et de trois lignes verticales :

17. — Stèle rectangulaire peinte, provenant de Salamieh.

Travail moins délicat que le n° 16.

Un homme tenant une fleur de lotus, et une femme portant un vase sont debout

devant une table d'offrandes au-dessous de laquelle est peinte l'inscription 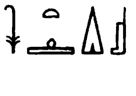

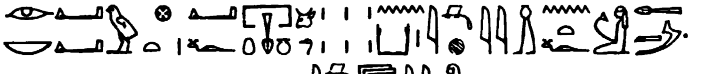

Devant la femme : 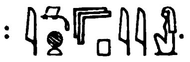

18. — Autre stèle peinte provenant de Salamieh, très grossièrement exécutée. Homme et femme debout devant une table d'offrandes.

Derrière la femme :

19. — Stèle cintrée, en calcaire, trouvée à Luxor.

Dans le cintre, tableau effacé, on ne distingue plus que l'ut'a de gauche.

Le reste de la stèle se divise en trois registres.

1er registre. Proscynème en quatre lignes horizontales :

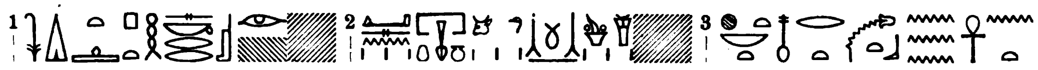

2e registre : Le défunt suivi de sa femme : 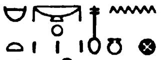 et de sa fille reçoit les offrandes que lui présente son fils 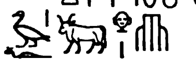

3e registre : Famille du défunt :

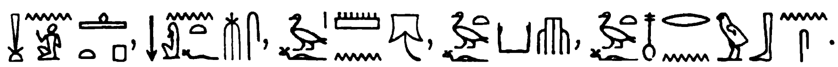

D'après les noms des personnages cette stèle peut être classée de la XIe à la XIIIe dynastie.

20. — Statue en grès, donnée au Musée de Boulaq par le Consul d'Allemagne à Keneh. Cette statue, complète, devait mesurer environ un mètre, mais aujourd'hui elle est cassée à la ceinture. Elle représente un homme assis, sans autre vêtement qu'un tablier qui pend de la ceinture et va jusqu'aux pieds. A la ceinture pendait un ornement .

Les inscriptions abondent. Il y en a sur le dos, sur le tablier et à droite et à gauche du siége.

De celle du dos, une bonne partie a disparu avec la partie supérieure de la statue ..... 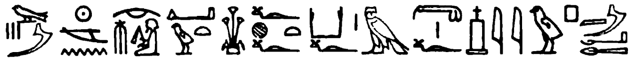

Celle du tablier est entière et se compose de trois lignes verticales :

Les inscriptions gravées de chaque côté du siége se composent chacune de huit lignes verticales, celle de gauche écrite de gauche à droite et celle de droite écrite de droite à gauche.

INSCRIPTION DE GAUCHE : INSCRIPTION DE DROITE :

21. — Stèle en calcaire de forme rectangulaire provenant de Salamieh et datant de la XIIe—XIIIe dynastie.

Cette stèle a été brisée à l'angle gauche supérieur et à l'angle droit inférieur. Il ne reste plus visible que le milieu du corps d'un personnage debout tenant le [hiéroglyphe] et le long bâton, ainsi que le bas du corps d'une femme debout derrière le premier personnage. Devant eux une table richement chargée d'offrandes et au-dessus deux lignes d'inscriptions :

22. Stèle cintrée en calcaire provenant d'Akhmim et appartenant à SCHNOUDI-EFFENDI, Consul de France à Luxor.

Le tableau bien qu'un peu cassé est facile à rétablir. Au milieu, tourné vers la droite, est assis Osiris derrière lequel se tient debout Isis. Derrière Isis et devant Osiris sont accroupis deux personnages [hiéroglyphe] devant lesquels est gravé un [hiéroglyphe]. Ce tableau porte gravés à la pointe les carrés de l'échelle de proportions.

Au-dessous, inscription en six lignes horizontales écrites de droite à gauche :

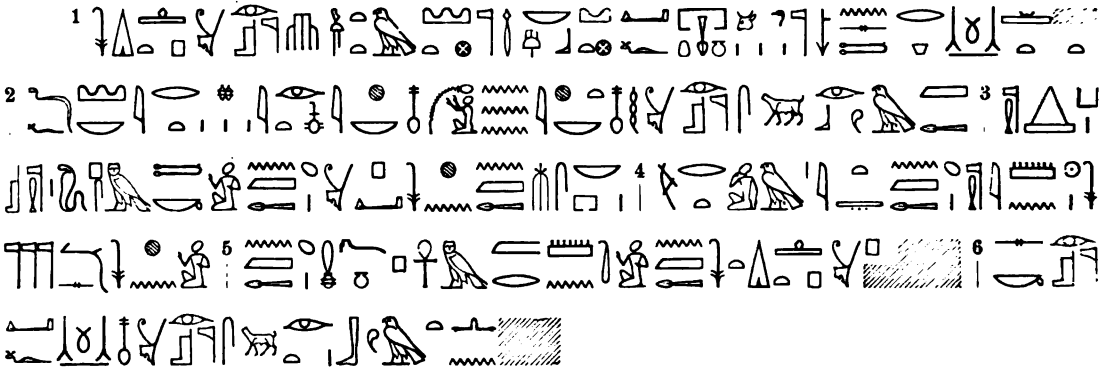

23. — Statue en calcaire. — Provenance inconnue, appartient également à SCHNOUDI EFFENDI.

La tête de cette statue est cassée et par suite le commencement de l'inscription gravée derrière manque.

L'inscription était composée de quatre lignes verticales :

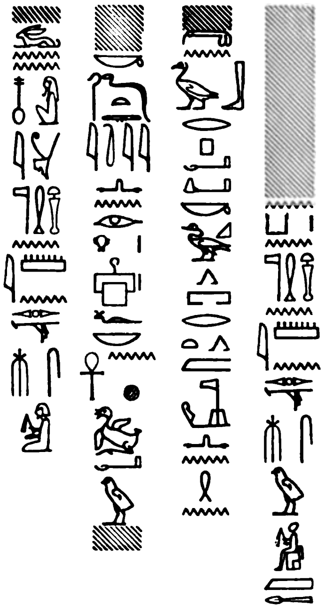

Sur les deux tranches droite et gauche du siége les titres de Khemmès sont répétés.

24. Il reste fort peu de chose du temple de Medamout, au Nord de Karnak, cependant il existe encore un montant de porte en granit rose qui donne au moins un renseignement précis sur le nom antique de ce village et sur le dieu qui y était adoré.

Sur ce montant de porte est représenté le roi Aménophis II 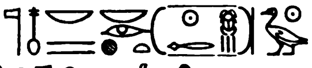 rendant hommage au dieu «Mentu Ra» roi des dieux dans *Ṭemau*.

Il est probable que le nom moderne Medamout est dérivé du nom ancien par la préfixation du mot ⲙⲁ qui en copte signifie «*lieu, localité*» et l'adjonction du *t* du féminin qui terminait, en égyptien, presque tous les noms de villes.

25. Les deux cantiques suivants, en l'honneur de St Georges, ont été relevés dans un hymnologe appartenant à un prêtre du Caire, et datant, m'a-t-on dit, du siècle dernier.

A.

ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲙ̀ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ.

ⲃⲁⲕⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϯⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲉⲧϯ ⲧⲁⲓⲟ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

INSCRIPTION DE GAUCHE :

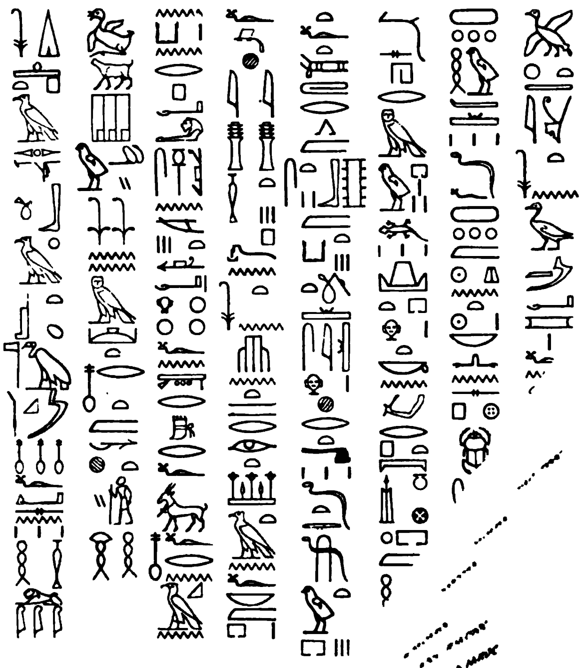

21. — Stèle en c
la XIIe—XIIIe dynas
Cette stèle a
reste plus visible
bâton, ainsi qu
eux une tabl

2c
Consr

es

ⲁⲙⲟⲩϩ ⲟⲩⲛⲟϥ
ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛ̀ϣⲟⲩⲧⲁⲓⲟϥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲁⲕ ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕⲓ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲁⲩⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲉⲧⲧⲱⲃϩ̅ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

INSCRIPTION ...ρια

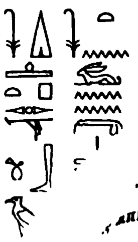

...ⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
...ⲙ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϥⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲁ
...ⲣⲅⲓⲟⲥ

... ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
...ⲙⲛⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
... ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
... ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ
ⲡⲉⲕⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲟ ⲛⲓϣϯ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲧⲁⲓⲟ
ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏ̅ϯ̅ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉ ⲁⲛϣϯ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲁϧ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲟⲫⲟⲥ
ⲉⲩⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲃⲃⲁ ⲭ̅ⲫ̅ⲓⲥⲧⲟⲇⲟⲗⲟⲩ
ⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲙⲟⲩ ⲧⲉⲛⲙⲏ̅ϯ̅ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲱ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲭ̅ⲣⲓⲥⲟⲥⲧⲟⲙⲟⲥ
ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲡⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲇⲏⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ
ⲙⲟⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁⲗϭⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲁⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲟⲩ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ
ⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲟⲥ

ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲡⲁⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄
ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓϯϩⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̄ⲥ̄ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ
ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲡⲁϭ̄ⲥ̄ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

B.

ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲛⲓ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲛ̄ⲧⲉⲛⲭⲱⲥ ⲉⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄
ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲃⲟ ⲛⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̄ⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛⲱⲟⲩ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲙ̄ⲡ̄ⲟ̄ⲥ̄
ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲅⲁⲣ ⲁϥϫⲟⲥ
ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲧⲁⲓⲟ ⲉⲧϭⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ
ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲙ̄ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲝ̄ⲛ̄ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛ̄ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲉⲩⲧϭⲱϥ ⲛ̄ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲇⲉⲟⲥ ⲁⲗⲏⲑⲟⲥ
ⲛ̄ⲑⲟⲛ ⲡⲉ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲙ̄ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲟ̄ⲥ̄
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲑⲉⲗⲏⲗ, ⲱ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲟⲩⲛⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄
ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓ̄ⲏ̄ⲥ̄ ⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ
ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲙⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ
ⲡⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲓⲉⲧⲱⲛ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲛⲁϩϯ
ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡ̄ⲭ̄ⲥ̄
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓⲙⲏⲓ ⲛ̄ⲛⲓϣϯ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲣⲉⲛ ⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲉⲛ
ⲱ ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲣϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ
ⲡⲓ ⲉ̄ⲑ̄ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲓ ⲍ̅ ⲛ̀ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲁ ⲛⲁⲕ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲩⲙⲛⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲇ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲓϩⲩⲙⲛⲟⲧⲟⲥ
ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓϣⲱⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲥⲟⲩⲫⲟⲥ
ⲛⲁϣϫⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉϥϧⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲁⲩϫⲱⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϭⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲁⲇⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲇⲉⲟⲥ ⲕⲉ ⲁⲍⲓⲟⲥ
ⲁⲕϭⲓⲥⲓ ⲉϩⲟ ⲇ̅ ⲉⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ·

ⲑⲱⲟⲩϯ ⲁϣⲥⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲟϥ
ϧⲉⲛ ⲡ̀ϣⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲓⲙⲁⲗⲉⲧⲟⲛ ⲛ̀ϣⲟⲩⲧⲁⲓⲟϥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓⲥ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲁⲕ ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕⲓ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲁⲩⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲑⲟⲕ ⲉⲧⲧⲱⲃϩ̅ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲉⲗⲁⲍⲁⲛⲇⲣⲓⲁ
ⲁⲥⲛⲁϩϯ ⲉϫ̅ⲛ ⲧ̀ϫⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲗⲟⲙ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϥⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲓⲙⲉⲧⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲥⲉⲧⲁⲓⲟϥ ⲙ̀ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍⲉⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ
ⲡⲉⲛⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ·

ⲟ ⲛⲓϣϯ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲧⲁⲓⲟ
ϧⲉⲛ ⲑⲙ̅ⲏ̅ϯ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲭⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉ ⲁⲕϣϯ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲁϧ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲟⲫⲟⲥ
ⲉⲩⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲃⲃⲁ ⲭⲣⲓⲥⲧⲟⲇⲟⲗⲟⲩ
ⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲙⲟⲩ ⲧⲉⲛⲙⲏϯ ⲙⲫⲟⲟⲩ
ⲱ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲭⲣⲓⲥⲟⲥⲧⲟⲙⲟⲥ
ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲛϫⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲇⲩⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ
ⲙⲟⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁⲗϭⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲛⲙⲁⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲛⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲉⲩⲥⲉⲃⲓⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲧ̀ⲥⲱⲛ ⲃ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ.

ⲭⲉⲣⲉ ⲕⲁⲕ ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅
ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓϣⲱⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲍⲟⲥ
ⲛⲁⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓϯϩⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ
ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲛⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

B.

ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲛⲓ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲛ̅ⲧⲉⲛⲭⲱⲥ ⲉⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲃⲟ ⲛⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲙ̅ⲫⲟⲟⲩ
ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̅ⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛⲱⲟⲩ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̅ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲟ̅ⲥ̅
ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲅⲁⲣ ⲁϥϫ̇ⲟⲥ
ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲧⲁⲓⲟ ⲉⲧϭⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲏⲛⲟⲥ
ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲙ̅ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍ̅ⲏ̅ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛ̅ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲍⲟⲥ
ⲉⲩⲧϭⲱϥ ⲛ̅ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲏⲇⲉⲟⲥ ⲁⲗⲏⲑⲟⲥ
ⲛ̅ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲙ̅ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̅ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲑⲉⲗⲏⲗ, ⲱ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲟⲩⲛⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲏⲛⲟⲥ
ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲙⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ
ⲕⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛ̅ⲛⲓⲉⲧⲱⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲛⲁϩϯ
ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓⲙⲏⲓ ⲛ̅ⲛⲓϣϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲣⲉⲛ ⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲉⲛ
ⲱ ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛ̅ⲧⲉⲛⲉⲣϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲓ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲉⲩⲧⲁⲓⲟ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲩⲙⲛⲟⲥ
ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧⲉⲣⲙⲉⲛⲓⲁ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ
ϧⲉⲛ ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̅ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓϩⲗⲟϫ ⲛ̅ⲣⲁⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍⲁⲡϣⲱⲓ ⲉⲙⲁϣⲱ
ⲉⲧϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ
ⲉϩⲟⲧⲉ ⲛⲏⲉ̅ⲑ̅ ⲧⲏⲣⲟⲩ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲏⲛⲟⲥ
ⲁϥϯϫⲟⲙ ⲙ̅ⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟϥ
ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲉⲡⲓ ⲛ̅ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ϫⲉ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲫϯ ⲡⲓⲙⲁⲓ ⲣⲱⲙⲓ
ⲡⲓⲁⲭⲱⲣⲓⲧⲟⲥ
ⲁϥϯⲭⲗⲟⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲙⲉϩ ⲛ̅ⲥⲟⲫⲓⲁ
ⲙ̅ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲗⲟⲅⲓⲁ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

[ⲭ . . . .
. . . .
. . . .
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ]

ⲣⲁϣⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲟϥ
ⲱ ⲛⲓⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲍⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓϣⲟ ⲧⲁⲓⲟϥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲯⲩⲭⲏ ⲛ̅ⲧⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ
ⲙⲁ ⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲱ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̅ⲙⲁⲓⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲕⲁϩⲓ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅
ⲛⲁϩⲙⲉⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲣⲁⲥⲙⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

(Sera continué.)

U. Bouriant.

DE L'ÂGE DE PIERRE EN ÉGYPTE

PAR

Mariette-Bey[1].

La communication que je demande à l'Académie la permission de lui faire a pour objet la question de l'âge de pierre en Égypte. Des circonstances sur lesquelles je reviendrai m'ont

1) Ce mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pendant le siége de Paris, à la séance du 4 novembre 1870, n'a jamais été publié en entier. G. M.

amené, il y a quelques mois, à m'occuper de cette question et à organiser des fouilles dans le but de réunir sur place les matériaux propres à l'élucider. Ces fouilles à la vérité ne sont pas encore finies; elles sont assez avancées cependant pour que je me croie autorisé à en mettre, dès à présent, les principaux résultats sous les yeux de l'Académie.

Pour plus de clarté, je partagerai le petit travail dont j'écris les premières lignes en deux parties. Je résumerai d'abord ce qu'on a dit jusqu'à présent sur la question; je rapporterai ensuite les observations que j'ai pu faire moi-même, et je montrerai en quelle mesure ces observations infirment ou confirment l'ancienne manière de voir. En d'autres termes, c'est le passé et le présent de la question de l'âge de pierre en Égypte que je veux essayer de préciser en ce moment.

La question du passé de l'âge de pierre en Égypte est marquée par une première phase, pendant laquelle des monuments de silex travaillé sont signalés, mais sans que personne s'avise, soit de leur assigner une époque, soit d'essayer de faire croire que ces monuments puissent appartenir à une autre date qu'à une date historique. En 1826, M. Passalacqua enregistre, dans le Catalogue des monuments découverts pendant ses fouilles en Égypte, «neuf instruments de silex» qu'il a trouvés dans une nécropole de Memphis; il signale «une petite scie en silex» qu'il a également trouvée à Memphis; plus loin, il parle «de flèches armées à leur extrémité de silex très aigus», qui viennent de Thèbes. Mais, en aucun cas, M. Passalacqua ne donne à penser que, pour lui, ces monuments ne soient pas, comme tous ceux qu'il découvre et qu'il enregistre, de l'époque pendant laquelle les rois qui inscrivaient leurs noms dans des cartouches régnaient sur l'Égypte. Après lui M. Horner, M. Prisse, M. Worsaa, font également mention de silex travaillés, recueillis en plusieurs circonstances sur le sol égyptien. Mais ces explorateurs, tout en reconnaissant que les monuments dont ils parlent sont antérieurs à tout ce que l'on connaît de plus ancien en Égypte, nous laissent absolument dans le doute sur la date réelle qu'ils leur attribuent.

C'est M. Arcelin qui, dans un Rapport adressé le 26 juin 1869 au Ministre de l'Instruction publique, a fait entrer la question du passé de l'âge de pierre en Égypte dans sa seconde phase. Cette fois on ne se tait plus sur l'âge des monuments; on ne laisse pas comprendre que, comme tous ceux que l'antiquité égyptienne nous a légués, ils appartiennent à l'une des dynasties qui ont régné successivement sur l'Égypte. On franchit cette limite. Antérieurement à Ménès, antérieurement à toute tradition connue, l'Égypte, comme tous les autres pays du monde, a dû passer par une période de durée indéfinie, pendant laquelle les hommes encore sauvages vivaient au milieu de bêtes dont les races sont pour la plupart éteintes, et faisaient du silex et de la pierre brute ou polie la matière principale des instruments qu'ils mettaient en œuvre. C'est à cette période reculée, c'est à ce temps très éloigné de nous, pendant lequel la longue vallée qui sera plus tard l'Égypte n'a point encore d'histoire, en un mot c'est à l'âge de pierre que M. Arcelin s'efforce de rattacher les monuments de l'industrie primitive de l'homme qu'il recueille en Égypte. Les conditions du problème sont ainsi, comme on le voit, considérablement déplacées, et, à vrai dire, le problème, d'archéologique qu'il était jusqu'alors, devient, si je puis m'exprimer ainsi, géologique. Ce qu'il faut en effet, c'est découvrir un objet, silex, poterie, ossements, qui, tout en portant témoignage du travail ou de la contemporanéité de l'homme, reçoive en même temps sa date par le terrain d'où on l'a tiré. Or je n'ose pas dire que le mémoire de M. Arcelin laisse sous ce

rapport une conviction très grande dans l'esprit. M. Arcelin voudrait bien avoir trouvé des silex dans des conditions géologiques telles que la date préhistorique de ces monuments fût absolument hors de doute. Mais M. Arcelin ne l'affirme point sans idée de retour. Les monuments qu'il découvre «sont d'une date fort ancienne, probablement préhistorique»; ils ressemblent bien «à ce qu'on trouve d'analogue en Europe»; ils ont «tous les caractères des objets de l'industrie primitive de la pierre, tels qu'on les recueille aujourd'hui en un si grand nombre de lieux»; cependant, point capital à noter, M. Arcelin reconnaît que tous les monuments dont il a constaté le gisement *de visu* «ne font point partie du terrain sous-jacent, mais lui sont superposés». En somme, pour M. Arcelin, les monuments de silex travaillé qu'il a sous les yeux sont si semblables par la forme, par la couleur, par la matière, à ceux que les Musées d'Europe lui montrent comme appartenant aux âges préhistoriques, que la date de ces monuments lui paraît certaine; on devine cependant, à travers les hésitations du Rapport, les scrupules de l'homme sincère et du géologue, qui voudrait plus de preuves.

C'est M. Arcelin, ai-je dit, qui, au mois de juin 1869, a fait entrer la question du passé de l'âge de pierre en Égypte dans cette seconde phase. J'ajouterai que, presqu'à la même époque et sans avoir connaissance du rapport précité, MM. Hamy et François Lenormant, au mois d'octobre de la même année, constataient sur les lieux mêmes l'existence en Égypte de monuments attribués à l'âge de pierre, ce que prouve la lettre suivante, imprimée dans les journaux du temps, et adressée par les deux voyageurs dont je viens de parler à l'un des membres de l'Académie des Sciences :

«Histoire de l'homme. — Découverte des restes de l'âge de pierre en Égypte. (Lettre de MM. E. Hamy et Lenormant.) — Nous vous prions de vouloir bien faire connaître à l'Académie une découverte que nous venons de faire, dans le cours d'un voyage dans la Haute-Égypte entrepris sous les auspices de S. A. le Khédive, découverte qui n'est peut-être pas indigne d'attirer quelques instants l'attention de la docte compagnie.

L'existence d'un âge de pierre en Égypte avait été jusqu'à présent contestée. Les faits que nous vous soumettons nous paraissent de nature à modifier les idées qui ont cours à ce sujet chez les égyptologues.

Sur le plateau élevé qui sépare la célèbre vallée de Biban-el-Molouk des escarpements qui dominent les édifices pharaoniques de Deir-el-Bahari, nous avons constaté la présence d'une innombrable quantité de silex taillés, gisant à la surface du sol, dans une étendue de plus de cent mètres carrés. Ces pierres travaillées, qui appartiennent aux types bien connus désignés sous les noms de pointes de flèches, pointes de lances, hachettes lancéolées et amygdaloïdes, couteaux, grattoirs, perçoirs, percuteurs et nucléus, constituent évidemment les restes d'une fabrication ancienne, suivant toutes les probabilités préhistorique, et exactement comparable à ce qu'on désigne en France sous le nom *d'atelier de la période néolithique.*

MM. Balard, de Quatrefages, Würtz, Jamin, Broca, Berthelot, avec lesquels nous avons la bonne fortune de faire le voyage, ont été les témoins de la découverte, et nous autorisent à déclarer ici, qu'ils ont constaté l'origine des échantillons par nous recueillis et leurs similitudes avec les objets de l'âge de pierre d'Europe. Nos meilleures pièces seront déposées au Musée de St Germain, où les savants spéciaux pourront les consulter.»

Ainsi, ce qui faisait tout au moins un doute pour M. Arcelin n'en fait aucun pour MM. Lenormant et Hamy. Non loin des grands souterrains de Bab-el-Molouk et sur le sommet

de l'escarpement qui domine l'immense nécropole de Thèbes, ces voyageurs ramassent à la surface du sol des silex intentionnellement éclatés. Pour eux, l'âge de pierre en Égypte est trouvé, et il suffit pour cela que les silex de Bab-el-Molouk se présentent à l'œil avec les caractères de forme qui distinguent les silex recueillis en Europe et reconnus sans contestation pour appartenir à la période que je viens de nommer.

Tel est donc ce que j'appelais tout-à-l'heure le passé de la question de l'âge de pierre en Égypte. Des monuments tout semblables à ceux qu'on regarde comme les produits de l'industrie primitive de l'homme se trouvent certainement sur les bords du Nil. Pour les plus anciens explorateurs, ils sont contemporains des nécropoles, des villes anciennes qui les fournissent; pour M. Arcelin, ils sont peut-être préhistoriques; ils le deviennent complétement pour MM. Lenormant et Hamy. Voilà le cercle dans lequel la question s'enferme jusqu'à présent; voilà le passé de la question. Maintenant quel en est le présent? Eclairé sur la valeur du problème, non, je l'avouerai, par mes propres études, mais par une bienveillante communication de MM. Lenormant et Hamy, j'ai organisé des fouilles, comme l'Académie le sait déjà. Quels résultats ces fouilles ont-elles produits? qu'ont-elles ajouté à ce que nous savions? en quoi les opinions émises par MM. Lenormant et Hamy, par M. Arcelin, sont-elles modifiées ou confirmées? c'est ce que je vais essayer de faire voir.

Le problème étant double, c'est-à-dire étant à la fois géologique et archéologique, les fouilles se sont dès le début partagées en deux directions. D'un côté, j'ai refait dans les nécropoles et dans les ruines des villes ce que M. Passalacqua y avait fait en 1826, et j'ai interrogé les tombeaux et les villes de l'ancienne Égypte sur la question de savoir si, comme le prétend M. Passalacqua, des silex travaillés s'y trouvent. D'un autre côté, comme MM. Arcelin, Lenormant et Hamy, je me suis mis à la recherche d'ateliers, j'ai été étudier sur place ceux que ces voyageurs ont signalés; de plus, m'aidant des conseils du docteur Reil, savant géologue de Caire, et des renseignements géologiques fournis par M. Arcelin lui-même, j'ai remué le sol vierge de l'Égypte en un assez grand nombre de points, choisis parmi ceux qui m'ont paru devoir conserver des traces contemporaines du passage de l'homme.

Le compte-rendu de la partie géologique des fouilles se résume facilement en quelques lignes. Soit que nous nous y soyons mal pris, soit que le temps nous ait manqué, soit que les circonstances ne nous aient pas servi, les tranchées ouvertes, comme le recommande M. Arcelin, sur les hauts plateaux du désert, sur les terrasses supérieures aux plus hautes crues actuelles du Nil, à la base des dépôts de sédiments, n'ont pas plus produit que les observations attentives faites sur les berges du Nil formant falaise. A la vérité, quelques silex travaillés, quelques fragments de poteries, ont été recueillis çà et là; mais chaque fois que ce fait s'est montré, nous avons pu constater que le terrain d'où l'objet venait d'être tiré avait été remué par des travaux d'une date plus ou moins connue. En ce qui concerne les ateliers, je veux dire les dépôts de silex travaillés trouvés roulant à la surface du sol, les résultats sont plus précis. On ne trouve pas d'ateliers dans les terres cultivées; seulement, quand on veut s'en donner la peine, il est possible de faire une collection de silex travaillés, de monuments divers de pierre polie, en se promenant sur les buttes dénudées et poudreuses, qui marquent le site des villes antiques. Quant au désert, on sait quel en est l'aspect extérieur. A perte de vue s'étendent devant les yeux du voyageur des plaines et des collines de sables, que recouvrent uniformément des myriades de silex. Or, aussi loin que vous marchiez

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲓ ⲍ̅ ⲛ̀ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛ̀ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲁ ⲛⲁⲕ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛϩⲩⲙⲛⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲇ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲡⲓϩⲩⲙⲛⲟⲧⲟⲥ
ⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓϣⲱⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲣⲉ ⲛⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲥⲟⲩⲫⲟⲥ
ⲛⲁϣϫⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲉϥϧⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍ̅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲙ̀ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲁⲩϫⲱⲕⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲁⲅⲓⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲁϥϭⲓⲛⲓ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲇⲁⲇⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲇⲉⲟⲥ ⲕⲉ ⲁⲍⲓⲟⲥ
ⲁⲕϭⲓⲥⲓ ⲉϩⲟ ⲇ̅ ⲉⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ·

ⲑⲱⲟⲩϯ ⲁϣⲥⲟⲩⲟϩ ⲟⲩⲛⲟϥ
ϧⲉⲛ ⲛ̀ϣⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲁⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲓⲙⲁⲗⲉⲧⲟⲛ ⲛ̀ϣⲟⲩⲧⲁⲓⲟϥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓⲥ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲉⲩⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲁⲕ ⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲁⲕⲓ ϣⲁⲣⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲛⲑⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲛⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲛⲉⲙⲁⲕ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛⲁⲩⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲑⲟⲕ ⲉⲧⲧⲱⲃϩ̅ ⲉϫⲱⲛ ⲛⲁϩⲣⲉⲛ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲉⲗⲁⲍⲁⲛⲇⲣⲓⲁ
ⲁⲥⲛⲁϩϯ ⲉϫ̅ⲛ̅ ϯϫⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲁⲥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲭⲗⲟⲙ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲉϥⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲓⲙⲉⲧⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲥⲉⲧⲁⲓⲟϥ ⲙ̀ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲱ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍⲉⲟⲗⲉⲉⲗ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ
ⲡⲉⲕⲉⲣⲫⲙⲉⲩⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲓⲁ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ ·

ⲟ ⲛⲓϣϯ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲉⲕⲧⲁⲓⲟ
ϧⲉⲛ ⲑⲙ̅ⲏ̅ϯ ⲛ̀ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲭⲱⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ
ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡ̀ⲭⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉ ⲁⲕϣϯ ⲛ̀ϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲁϧ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲟⲫⲟⲥ
ⲉⲩⲧⲁⲓⲟ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲧⲟⲡⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲟⲩⲣⲁⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲁⲃⲃⲁ ⲭⲫⲓⲥⲧⲟⲇⲟⲗⲟⲩ
ⲡⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ ⲡⲓⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ
ⲁϥⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲡⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲧⲱⲛⲕ ⲁⲙⲟⲩ ⲧⲉⲛⲙⲏϯ ⲙⲫⲟⲟⲩ
ⲱ ⲓ̅ⲱ̅ⲁ̅ ⲡⲓⲭⲣⲓⲥⲟⲥⲧⲟⲙⲟⲥ
ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲡ̀ⲧⲁⲓⲟ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲩ̅ⲥ̅ ⲑ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲇⲩⲙⲓⲟⲩⲣⲅⲟⲥ
ⲙⲟⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲧⲁⲗϭⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲧⲉⲕⲙⲁⲩ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲉϥⲓⲱⲧ ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ⲉⲩⲥⲉⲃⲓⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲛ̀ⲓⲇⲓⲕⲉⲟⲥ
ⲛⲉⲙ ϯⲥⲱⲛ ⲃ̅ ⲙ̀ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ.

ⲭⲉⲣⲉ ⲛⲁⲕ ⲱ ⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅
ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓϣⲱⲓϫ ⲛ̀ⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲛⲁⲉⲙⲧⲟⲛ ⲛⲱⲟⲩ ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲡ̀ⲭ̅ⲥ̅
ϩⲓⲧⲉⲛ ⲛⲓϯϩⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲱ ⲡⲉⲛⲛⲏⲃ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲙⲉⲩⲓ
ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲉⲙ ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲗⲁⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲓⲥⲓⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲁⲛⲁⲧⲟⲟⲩⲓ
ⲡⲁϭ̅ⲥ̅ ⲡⲟⲩⲣⲟ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

B.

ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲛⲓ ⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲛ̀ⲧⲉⲛⲭⲱⲥ ⲉⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲃⲟ ⲛⲟⲩⲣⲁϣⲓ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ
ϧⲉⲛ ⲑⲙⲏϯ ⲛ̀ⲛⲓⲕⲁⲣⲡⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲉϥⲛⲓϣϯ ⲛ̀ⲱⲟⲩ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲉⲩϯⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲡϭ̅ⲥ̅
ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲇⲁⲩⲓⲇ ⲅⲁⲣ ⲁϥϫⲟⲥ
ϧⲉⲛ ⲡⲉϥⲯⲁⲗⲙⲟⲥ
ⲉⲑⲃⲉ ⲡⲧⲁⲓⲟ ⲉⲧϭⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲉⲙⲙⲁⲛⲟⲩⲏⲗ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ
ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲙ̀ⲙⲁⲓ ⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲍ̅ⲛ̅ⲧⲁⲅⲙⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲛ̀ⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ
ⲉⲩⲧϭⲱϥ ⲛ̀ⲥⲛⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲛⲓⲇⲉⲟⲥ ⲁⲗⲏⲑⲟⲥ
ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲅⲉⲛⲛⲉⲟⲥ
ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲉⲕϭ̅ⲥ̅
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲑⲉⲗⲏⲗ, ⲱ ⲛⲓⲡⲓⲥⲧⲟⲥ
ⲟⲩⲛⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲡⲓⲁⲑⲗⲟⲫⲟⲣⲟⲥ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ
ⲡⲓⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲥ
ⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲙⲟⲩϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲕⲁ ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ
ⲡⲉⲕⲓⲱϯ ⲛ̀ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ
ⲟⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲓⲉⲧⲱⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲗⲁⲟⲥ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲁⲩⲛⲁϩϯ
ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ ⲙ̀ⲡⲭ̅ⲥ̅
ⲉⲑⲃⲉ ⲛⲓⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲛⲓϣϯ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

ⲙⲁⲣⲉⲛ ⲑⲱⲟⲩϯ ⲧⲏⲣⲉⲛ
ⲱ ⲛⲓⲭⲣⲓⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ
ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲣϣⲁⲓ ϧⲉⲛ ⲫⲣⲁⲛ
ⲡⲓ ⲉ̅ⲑ̅ ⲅⲉⲟⲣⲅⲓⲟⲥ

en effet l'usage d'enterrer les morts avec ces mille objets qui font la richesse du Musée de Boulaq. Des instruments de musique, des meubles, des armes, des vêtements, des fleurs, des fruits, des pains, des essences, sont déposés à côté du mort. Déjà, dès la XIe dynastie, l'art délicat de la fabrication des armes et des bijoux a atteint une certaine hauteur, et des poignards à lames de bronze et à manche d'argent ou d'ébène, des miroirs de même matière, des bracelets à cloisons d'or enrichies des plaquettes en pierres dures, des colliers de scarabées finement ciselés, se font remarquer. On n'en trouve pas moins sur les momies de même temps des couteaux de silex, des percuteurs, des hachettes, des perçoirs, sans parler des flèches de roseaux encore armées de leurs pointes de silex. Pas une lance n'a été trouvée; mais quelques momies nous ont mis entre les mains des lames de serpentine ou d'albâtre poli, dont le double tranchant et la forme générale, qui est celle d'un doigt recourbé, sembleraient autoriser l'opinion de ceux qui voient dans ces instruments une arme offensive tenant lieu de poignard.

NOUVEL-EMPIRE. Quand la XVIIe dynastie s'éteint et quand paraît la XVIIIe, les traditions de la XIe sont encore vivantes. A Memphis aussi bien qu'à Thèbes, on trouve dans les tombeaux les ustensiles en pierre polie, les pointes de flèches, les scies, les couteaux de silex dont j'ai fait une assez bonne collection aujourd'hui déposée au Musée de Boulaq. Sous les trois ou quatre dynasties suivantes, les mêmes routes sont suivies, et si, jusqu'à la chute de l'empire des Pharaons et la conquête d'Alexandre, les monuments dont nous nous occupons disparaissent tout-à-fait, c'est que, pendant cette période, le rituel, envahissant de plus en plus les tombes, en a banni les objets qu'aux époques antérieures il était d'usage d'y déposer.

BASSES-ÉPOQUES. J'arrive aux basses époques. Les momies riches de ce temps sont extrêmement rares, et les observations qui peuvent servir à l'histoire du silex sous la domination grecque et romaine ne s'appuient guères que sur des momies pauvres. Mais les disques polis de serpentine, de porphyre, d'albâtre, usités comme ornements de cou, les coquillages, les agates percées, les tablettes rectangulaires en basalte, employées pour le même usage, sont fréquemment recueillis sur les momies, tandis que, dans le sol environnant, il n'est pas rare de trouver des silex qui conservent ostensiblement la trace du travail de l'homme. J'ajouterai que, si non comme qualité, au moins comme nombre, ce sont les basses-époques qui apportent à la question de l'âge de pierre en Égypte l'appoint le plus considérable.

En résumé, autant les résultats ont été négatifs du côté géologique du problème qui nous occupe, autant le côté archéologique nous a donné des succès dont il est impossible de nier l'importance. Ce que les fouilles ont archéologiquement démontré, c'est en effet ceci : A toutes les époques de son histoire, quelque florissante qu'ait été sa civilisation, l'Égypte a fabriqué avec des pierres dures des armes, des ustensiles, des objets de parure. Quelques-uns de ces objets (comme le poignard en doigt recourbé) n'ont pas leur analogue dans l'âge de pierre, et, par conséquent, ne peuvent pas être confondus avec les monuments de cette période très reculée. Mais, assez souvent, les momies et les tombeaux nous fournissent des pointes de flèches, des hachettes lancéolées et amygdaloïdes, des couteaux, des grattoirs, des perçoirs, qui ressemblent à s'y méprendre à ceux dont la période néolithique a enrichi diverses collections publiques et privées de l'Europe. L'âge de pierre, à quelque profondeur qu'il se

perde dans le passé, aurait ainsi persisté en Égypte sous les Pharaons, sous les Grecs, sous les Romains, et quand, à Thèbes, les gens de Qournah nous montrent de vieilles lances de Bédouins encore armées de gros silex, quand je vois à Abydos les ouvriers de nos fouilles se faire raser et écorcher la tête avec un silex, je dis que non-seulement l'âge de pierre, de si loin qu'il vienne, a vécu en Égypte sous les Pharaons, sous les Grecs et les Romains, mais qu'il y a vécu sous les Arabes, et que, dans une certaine mesure, il y vit encore. Voilà ce qu'ont prouvé les fouilles archéologiques. Quant aux preuves géologiques, nous n'en possédons jusqu'à présent aucune. En vain opposera-t-on les ateliers de Bab-el-Molouk, d'Abydos et de Memphis. Je répondrai que ces ateliers sont les lieux où les villes que je viens de nommer allaient s'approvisionner des silex dont elles avaient besoin pour leurs usages civils et funéraires.

Telle est, je crois, la vraie position du débat dont j'expose en ce moment les conditions. C'est l'âge de pierre, je veux dire c'est la période extrêmement reculée, pendant laquelle l'Égypte n'avait point encore d'histoire, qui fait l'objet de la communication que l'Académie me fait l'honneur d'entendre. Mais on remarquera que, jusqu'ici, ce sont précisément les preuves de l'existence en Égypte de cette période extrêmement reculée qui nous manquent. En d'autres termes, je crois avoir prouvé qu'aux temps historiques l'Égypte a fait usage du silex et de la pierre polie, je n'ai pas prouvé qu'il y ait eu une époque antérieure pendant laquelle ce même usage ait été en vigueur. Est-ce à dire par là qu'il n'y a jamais eu d'âge de pierre proprement dit en Égypte, ou plutôt qu'on n'en trouvera jamais la preuve? La réponse, pour moi, n'est pas douteuse. La presque identité de forme, de couleur, de destination, qu'on remarque entre les monuments historiques que j'ai trouvés sur les momies, et les monuments réellement préhistoriques, n'est-elle pas comme une tradition d'une époque antérieure? D'un autre côté, d'où vient ce goût bizarre de la très ancienne Égypte, de l'Égypte des Pyramides, pour les constructions mégalithiques? Certains indices, à la vérité assez vagues, feraient donc penser que l'Égypte a aussi passé par un âge de pierre. D'ailleurs, les fouilles ne sont pas achevées. La question archéologique est à peu près vidée, mais il n'en est pas de même de la question géologique. En Égypte même, il y a à El-Kab, à Assouan, à Béni-Hassan, des terrains d'alluvion et de sédiment à explorer plus attentivement que je n'ai pu le faire. Il arrive tous les jours que les fellahs en quête d'eau pour leurs *chadoufs*, percent par des puits toute la couche limoneuse de la vallée et arrivent jusqu'au vieux sol pliocène; il y aurait là, pour un géologue compétent, plus d'une observation utile à enregistrer. On peut aussi vider certaines cavernes répandues le long de la chaîne arabique qui est à pic sur le fleuve et qu'on nomme Gebel-Abou-Fôdah. Enfin rappelons-nous qu'avec l'âge de pierre nous sommes transportés en arrière à des distances infinies; qu'à ce moment, perdu dans les brouillards les plus lointains du passé, les pluies équatoriales et surtout les immenses marécages aujourd'hui presque desséchés du Darfour envoyaient à la Méditerranée, en même temps que le Nil, une multitude d'autres cours d'eau qu'on suit aujourd'hui à la trace et que les Arabes appellent Bahr-belâ-ma, que ces Bahr-belâ-ma fournissent au naturaliste des coquilles fluviatiles, que leur bassin est encore marqué par une couche plus ou moins épaisse de limon. Or, n'est-ce pas là qu'il serait possible de trouver des traces de l'homme primitif? Qu'on installe donc des fouilles, non pas sur des points perdus et inabor-

dables des déserts qui avoisinent l'Égypte, mais à la Vallée des Lacs de Nubie, sur la partie méridionale du Fayoum, voire même dans les Oasis, c'est-à-dire sur les points facilement accessibles où l'ancien régime des eaux, au Nord-est du continent africain, a laissé ses traces. Les recherches que je viens de faire et que l'Académie connaît maintenant, nous ont donné des silex archéologiquement datés; pour que le problème soit définitivement résolu, pour que l'existence de l'âge de pierre en Égypte entre dans le domaine des faits acquis à la science, il faut que nous puissions montrer, portant la trace du travail de l'homme, un silex daté géologiquement, et ce silex nous le trouverons, non pas à Bab-el-Molouk ou dans les ruines des villes égyptiennes, mais sur les points géologiques que je viens d'indiquer.

En un mot, les propositions par lesquelles je crois devoir clore ce travail sont les suivantes :

1° Tous les monuments, supposés de l'âge de pierre, qu'on a recueillis jusqu'à présent en Égypte, sont des monuments de date historique, et ne prouvent par conséquent rien quant à la question de savoir s'il y eut jamais en Égypte un âge de pierre.

2° Pour trouver les preuves de l'existence de l'âge de pierre en Égypte, il faut de nouvelles fouilles exécutées dans des conditions telles, que les monuments découverts soient évidemment de travail humain, en même temps qu'ils sont datés géologiquement d'une époque antérieure à toute histoire connue.

L'Académie sait déjà que les fouilles dont je viens de l'entretenir ne sont point achevées, et j'ai peut-être à m'excuser auprès d'elle d'avoir fait, d'un travail encore à l'état d'ébauche, l'objet d'une communication. Mais, puisque les circonstances ont imposé aux fouilles un arrêt imprévu, j'ai pensé que je pouvais profiter de ce moment pour informer l'Académie des travaux qui sont en voie d'exécution, et lui faire part des moyens par lesquels j'ai l'espérance d'arriver au but. Si maintenant l'Académie pense qu'il y aurait quelque chose de mieux à faire que ce que j'ai fait, je serais heureux d'accepter ses avis et de prendre acte des indications qu'elle voudrait bien me donner.

A. Mariette.

SUR UNE

PLAQUE D'OR PORTANT LA DÉDICACE D'UN TEMPLE.

PAR

G. Maspero.

Dans le courant de cette année, M. Lumbroso, chargé de reconstruire la Bourse d'Alexandrie, a mis au jour les ruines d'un temple gréco-égyptien, et, sous une des pierres d'angle, quatre plaques en or, en argent, en bronze, en porcelaine verdâtre, portant les inscriptions commémoratives de la fonction. La plaque d'or seule est bien conservée, et porte, tracée au pointillé, l'inscription bilingue suivante, dont on reconnaît quelques traces sur les autres plaques :

ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ ΧΑΙ ΙΣΔΟΣ ΘΞΩΝ ΣΩΤΗΡΩΝ
ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΘΞΩΝ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΩΝ

Les fautes ΧΑΙ pour ΚΑΙ, ΘΞΩΝ pour ΘΕΩΝ deux fois répétées, ΙΣΔΟΣ pour ΙΣΙΔΟΣ, sont sur l'original et appartiennent à l'ouvrier égyptien qui a gravé l'inscription grecque. L'inscription hiéroglyphique est écrite de droite à gauche en deux lignes : 1

C'est donc un temple consacré à Osorhapi, à Isis et aux deux dieux Sauveurs, par les deux dieux Philopator, le roi Ptolémée II et la reine Arsinoé. Le plan de ce temple a été relevé autant que possible et reporté sur le plan par M. GOURON, l'architecte chargé des travaux : c'est donc un succès important pour la topographie de l'Alexandrie antique.

En ce moment je ne veux que relever en passant les particularités grammaticales de l'inscription hiéroglyphique. Le choix des mots qu'elle renferme prouve qu'elle a été traduite sur le grec : répond au génitif, et , le démotique répond à καί. Le mot ou , si fréquent dans les noms composés NSIAMON, NSIKHONSOU, se retrouve à l'état isolé dans des passages qui ont embarrassé les égyptologues, au Papyrus Abbott, au Papyrus philosophique de Boulaq et jusque dans la stèle C 11 du Louvre. Il me paraît que les Égyptiens ont confondu sous cette forme deux mots différents à l'origine , *appartenant à* . . . . et . La locution fréquente dans les très vieux textes, paraît être composée de et de , variante , , qui lui-même se rattache par la forme , , aux conjonctions du type , , , . Le rôle en est défini très nettement par les versions diverses de mêmes textes que renferment les pyramides. Pour n'en citer qu'un exemple,

PEPI Ier :

SOKARIMSAF :

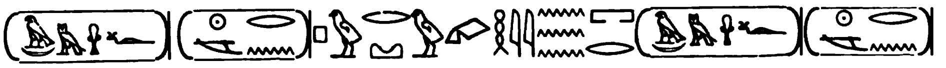

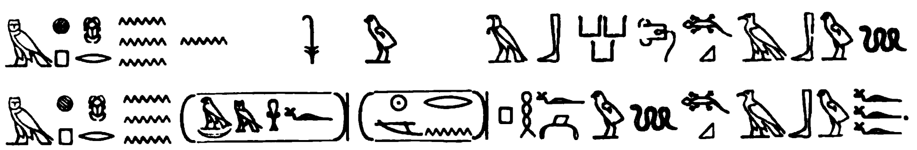

Ici tient lieu du nom propre suivi de et doit se traduire *C'est lui*. Plus tard, par suite sans doute d'une ressemblance de vocalisation, se mêla à et représenta les deux valeurs. Dans notre plaque le contexte grec montre qu'il faut traduire: *Appartenant* à Sarapis, à Isis, etc.

ALEXANDRIE, le 6 juillet 1885.

G. MASPERO.

INSCRIPTION INÉDITE DU RÈGNE DE THOTMÈS Ier

PAR

E. GRÉBAUT.

Un fragment de naos, de 0m 233 environ en tous sens, aujourd'hui au Musée du Louvre, porte les inscriptions suivantes :

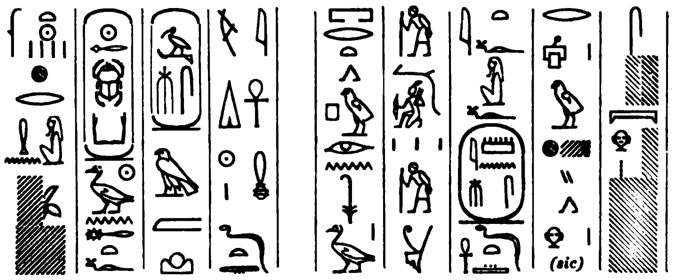

DESSUS DU NAOS : An IV, sous l'autorité du roi *Ra-āa-χeper-ka*, le fils du Soleil, de son flanc, *Thotmès*, aimé de *Hor-m-χu*, donnant la vie comme le Soleil, éternellement.

CÔTÉ GAUCHE : *Amen-mes*, la vie éternelle, royal fils aîné, grand chef des soldats de son père, étant venu après . . . . . .

Le côté droit, sur lequel l'inscription se poursuivait, est détruit : il ne subsiste que deux hiéroglyphes. Le fond n'a jamais été gravé.

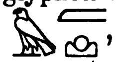, avec *m*, est le nom bien connu du sphinx de Gizeh. C'est aussi à Gizeh que le monument a été acquis, et qu'il paraît avoir été trouvé. *Amen-mes* qui porte le même nom qu'un fils d'Amasis, était inconnu. Il n'a pas régné; mais honoré du cartouche et de titres royaux, du vivant de Thotmès Ier, son père, il dut exercer l'autorité dans le Delta nouvellement reconquis, d'où, sans doute, il surveillait les Pasteurs réfugiés en Syrie.

LE CAIRE, le 28 novembre 1885. E. GRÉBAUT.

FRAGMENTS COPTES

PUBLIÉS PAR

G. MASPERO[1].

IV. — Un feuillet paginé ⲍ̿ au verso; la pagination du recto est effacée. Renferme un fragment de Rituel relatif à la communion. Dialecte thébain.

ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲣⲉⲙⲛⲧ: · · ~ ⲁⲡⲁⲣⲭⲏ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁϫⲓⲧⲟⲩ ⲉ̄ϩⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉⲟⲩⲱⲙⲟⲩ · ⲛ̄ⲣⲉⲙⲛⲧ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲩⲉϫⲓⲧⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲟⲩⲱⲙⲟⲩ · ⲙⲛ̄ ⲙⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲭⲏⲣⲁ · ⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ · ⲛⲁⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲁⲩⲁⲁⲩ ⲛⲉ · ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲉⲓ ⲛⲁⲩ · · · ~

» ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁⲣϩⲟⲩⲟ ⲉⲛⲉⲡⲣⲟⲥⲫⲟⲣⲁ · ⲉⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ:⁘~

ⲛⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲁ ⲉⲧⲛⲁⲣϩⲟⲩⲟ ⲙⲡⲛⲁⲩⲛⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲉⲙⲡⲟⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ · ⲙⲁⲣⲉ ⲟⲩⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲡⲟϣⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ · ϩⲓⲧⲛ̄ ⲧⲉⲩⲅⲛⲱⲙⲏ ⲙⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲏ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲛ̄ⲥⲉϯ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲛⲥⲉϯ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ⲛⲥⲉϯ ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲡⲇⲓⲁ̄ⲕⲟⲛⲟⲥ · ⲛⲛⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ ⲛϩⲩⲡⲟⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲉ · ⲙⲛ̄ ⲛⲁⲛⲁⲅⲛⲱⲥⲧⲏⲥ · ⲙⲛ̄ ⲛⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⲛⲥ̄ϩⲓⲙⲉ · ⲛⲥⲉϯ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲟⲩⲁ · ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧϣⲏⲡ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲡⲓⲧⲓⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲁ · ⲡⲟⲩⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϥⲁⲝⲓⲱⲙⲁ: ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ̄ ⲅⲁⲣ ⲟⲩⲙⲁⲛϯⲥⲃⲱ ⲧⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩϣⲧⲟⲣⲧⲣ ⲁⲛ · ⲁⲗⲗⲁ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲉⲩⲧⲁⲝⲓⲁ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ . . ~

1) Voir *Recueil*, t. VII, p. 46—48.

» ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲛⲁϯⲙ̀ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉ̀ⲙⲉⲧⲉⲭⲉ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ: · · · ~

ⲛⲉⲧⲛⲁϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲙⲛⲧⲣⲉϥϣⲙϣⲉⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲡⲓ̈ⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲏ̀ ⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩⲓ̈ⲧⲙ̀ ⲛ̀ⲇⲓ̈ⲁ̀ⲕⲟⲛⲟⲥ · ⲁⲩⲱ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲛⲟⲩⲟⲩ. ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲧⲓ̈ⲁ · ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲁϣ ⲛ̀ϩⲱⲃ ⲁⲩϯⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ: ÷ ⲙⲁⲣⲟⲩⲣ̀ⲙⲛⲧⲣⲉ ⲇⲉ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛ̀ϭⲓ̈ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲛ̀ⲧⲟⲩ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ · ⲉ̀ⲁⲩϩⲉⲧϩⲱⲧ ⲛⲉⲩϩⲃⲏⲩⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲱⲣϫ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲉⲭⲛⲏ.·. —

» ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲉⲧⲉⲭⲛⲏ · ⲙⲛ̀ ⲛⲉⲓⲟⲡⲉ.·.

ⲙⲁⲣⲟⲩϣⲓ̈ⲛⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ⲥⲁ ⲡⲉⲩⲥ̀ⲙⲟⲧ · ⲙⲛ ⲡⲉⲩⲃⲓ̈ⲟⲥ ϩⲛ ⲟⲩⲱⲣϫ · ⲁⲩⲱ̀ ϫⲉ ϩⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲉ · ⲏ ϫⲉ ϩⲛ ⲉⲗⲉⲩⲑⲉⲣⲟⲥ ⲛⲉ.·. ~ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ ⲡⲉ ⲉⲩϩⲙϩⲁⲗ ⲡⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩϫ̀ⲛⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓ̈ⲥ · ϫⲉ ⲉⲛⲉϥⲛⲁⲣⲙⲛⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ. ⲉϥϣⲁⲛⲧⲙ̀ⲣ̀ⲙⲛⲧⲣⲉ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ: ~ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛ̀ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲟⲩϩⲉⲑⲛⲓ̈ⲕⲟⲥ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲣⲉϥⲣⲁⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓ̈ⲥ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉⲩϫⲓ̈ⲟⲩⲁ ⲉⲛϣⲁϫⲉ: ÷ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲛ̀ⲧϥ ⲥ̀ϩⲓ̈ⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ · ⲏ̀ ⲟⲩⲥ̀ϩⲓ̈ⲙⲉ ⲉ̀ⲟⲩⲛ̀ⲧⲥ̀ ⲛ̀ϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣⲱϣⲉ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ · ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩⲧⲱϩⲙ ⲛ̀ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲙⲁⲣⲟⲩϩⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲣⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲧⲙⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ̀ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ̈ⲅⲁⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛ̀ⲛⲟⲙⲟⲥ: ~ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲟⲩⲡⲓ̈ⲥⲧⲟⲥ ⲡⲉ · ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϥ̀ⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ̀ · ⲛ̀ϥⲧⲙϯⲥ̀ϩⲓ̈ⲙⲉ ⲛⲁϥ · ⲏ̀ ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲛ̀ϥⲧⲙϯϩⲁⲓ̈ ⲛ̀ⲧⲉⲥϩⲓ̈ⲙⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲁ ⲡϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲉ̀ⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲓ̈ⲃⲟⲗ · ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ̀ ⲡⲉ ⲉ̀ⲣⲉ ⲟⲩⲇⲁⲓ̈ⲙⲟⲛⲓ̈ⲟⲛ ⲛⲙⲙⲁϥ · ⲙⲁⲣⲟⲩϯⲥ̀ⲃⲱ ⲛⲁϥ · ⲙ̀ⲡⲣⲧⲣⲉⲩϫⲓ̈ⲧϥ̀ ⲇⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲕⲟⲓ̈ⲛⲱⲛⲉⲓ̈ ⲉⲙⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲧ̀ⲃⲃⲟ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ · ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ⲡⲓ̈ⲥⲉ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲙⲁⲣⲟⲩϫⲓ̈ⲧϥ̀ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ · ⲉ̀ϣⲱⲡⲉ ⲟⲩⲁ̀ ⲡⲉ ⲉⲩⲡⲟⲣⲛⲟⲃⲁⲥⲕⲟⲥ ⲡⲉ · ⲏ̀ ⲙⲁⲣⲉϥⲗⲟ · ⲏ̀ ⲙⲁⲣⲟⲩⲛⲟϫϥ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ:~ ⲟⲩⲡⲟⲣⲛⲏ ⲉⲥϣⲁⲛϯⲡⲉⲥⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲏ̀ ⲙⲁⲣⲉⲥⲗⲟ · ⲏ ⲙⲁ[ⲣⲟⲩⲛⲟϫⲉ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ].

V. — Un feuillet paginé, ⲥⲛⲅ au recto, et ⲥⲛⲇ au verso, avec la cote ⲓⲏ. Provient d'un manuscrit dont M. Bouriant a publié déjà plusieurs fragments, et renferme quatre colonnes de texte. Parchemin très fin. Dialecte thébain.

. . . . ⲙⲉ ⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲣⲅⲏ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϩⲁⲡ · ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲁϩⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲛ. ⲁⲩⲱ ϩⲁ ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲡⲁⲧⲧⲱⲗⲙ · ⲙⲁⲣⲓϣⲱⲡⲉ ϩⲱ ⲛⲥⲁϩⲟⲩ ϩⲁ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϯⲙⲡϣⲁ ⲣⲱ ⲙⲡⲥⲱϣ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲣⲛⲟⲃⲉ · ⲛϩⲟⲩⲟ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁⲓ̈ⲡⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙⲡⲁⲛⲁϣ · ⲛⲥⲉⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲡⲥⲁϩⲟⲩ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲛⲧϥ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲓϩⲃⲟⲩⲣ ⲙⲙⲟϥ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲣⲅⲏ: ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲡⲁⲧⲛⲟⲃⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉⲙⲡϥⲥⲟⲩⲛⲛⲟⲃⲉ ⲁⲁϥ ⲛⲛⲟⲃⲉ ϩⲁⲣⲟⲛ · ⲏ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲛ ⲓⲥ ⲛⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉⲓ̈ⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓⲣⲉϥⲣⲛⲟⲃⲉ ϩⲱⲱϥ ϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲣⲉϥⲣⲛⲟⲃⲉ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲣⲉϥⲣⲛⲟⲃⲉ ⲣⲱ · ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲓ̈ ⲣⲱⲙⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲧⲛⲟⲃⲉ ⲉⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲱ ⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ · ϫⲉ ⲙⲡⲛϯⲥⲟ ⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲛⲁⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ϩⲛ ⲛⲉⲛⲙⲛⲧϣⲁϥⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲕⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϩⲟⲩⲛⲉ ⲧⲉⲕⲟⲩ · ⲉϣϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲓϣⲉ · ⲏ ⲁϥϥⲓ ϩⲁϩ ⲉⲛⲥⲓϣⲉ ϩⲛϩⲉⲛⲡⲗⲏⲅⲏ ⲙⲛ ϩⲉⲛϣϭⲁ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲅⲣⲁⲫⲏ · ⲉⲓ̈ⲉ ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲓϣⲱⲛⲉ · ⲏ ⲛⲉⲓ̈ϣⲱⲛⲉ · ⲏ ⲧⲙⲁⲥⲧⲓⲅⲝ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲛⲧⲥ ⲉϫⲱⲓ̈ · ⲏ ⲉⲧϩⲓⲱⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲛⲟⲃⲉ · ⲙⲛ ⲛⲁⲡⲕⲉⲁⲛⲁϣ ⲉⲛⲧⲁⲓ̈ⲡⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙⲙⲟϥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛⲉⲓϥⲧ ⲉⲩⲟϥⲧ ϩⲙ ⲡⲁϩⲏⲧ · ⲙⲛ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ · ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲛϩⲉⲛⲥⲟⲩⲣⲉ · ⲙⲛ ϩⲉⲛⲁⲣⲟⲟⲩⲉ ϩⲙ ⲡⲁⲥⲱⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ · ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲏ ⲛⲉⲓ̈ⲣⲱⲙⲉ ⲣⲃⲟⲗ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉⲑⲗⲓⲯⲓⲥ ⲛⲓⲙ · ⲙⲛ ϩⲓⲥⲉ ⲛⲓⲙ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲛⲁⲛⲁⲅⲕⲏ · ⲧⲱⲓ̈ ⲙⲛ ⲧⲱⲟⲩ · ⲙⲛ ⲧⲁⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲙⲡⲟⲩⲕⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉⲧⲛⲁⲩ · ⲏ ⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲧⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲉⲛϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲣⲟϥ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛϩⲏⲧ ⲉⲧⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ · ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲧⲟⲓⲕⲟⲩⲙⲉⲛⲏ ⲧⲏⲣⲥ ⲉϣϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲓⲥ ⲕⲧⲟ ⲙⲡⲉϥϩⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϣⲓⲛⲉ ⲛⲙ.

VI. — Un feuillet paginé ⲙⲅ, ⲙⲇ, provenant d'une table des morceaux de l'Écriture et des pères à lire aux divers offices des différents jours de l'année. Les parties soulignées sont écrites à l'encre rouge dans l'original; beaucoup d'abréviations. Les chiffres des Psaumes ont été ajoutés plus tard par une main différente. Dialecte thébain.

μⲅ

ϩερμηη ⲁ απϫοεις ὡρη αυω ηϥ[...]ϩτηϥ αη
ποⲩω ⲁ πεκουηηⲃ ναϯϩιὼου νουⲇικαιοςⲩ
ηταϊ ⲁ ϩερμ ⲁ ϯναϩαρεϩ ναϥ ε ναπα ϣαὲνεϩ τα
ποⲩω ⲁ αϊςμινε νουⲇιάθηκη μη νασω
εκναωωϣ ϩη νεⲅκωμιον ⲛταⲩ ταυοου ἐροϥ
εκναψαλλεϊ ηⲅκα πεωουϩ ἐβολ ϩη νουηηⲃ ·
ηϩⲩμνος ⲁ οἱ ἱερισσου εηⲇυσονταῖ ⲇικαιοςⲩ
μεχιρ. ιⲇ. ηναυ ⲛⲉⲩναⲅε
προκω ⲁ ϫεςτ πϫοεις πεννουτε ητετη
παπ ϯ ϩεⲃρ ϛη ουαρχιἐρευⲅ ⲅαρ ητεϊμινε πετ
ψαλτηρ ⲁ ρλα νεκουηηⲃ ναϯϩιὼου νουⲇ
καταϊὼ ⲁ ανοκ πε πϣωϲ ετνανουϥ.
ϩαθη ηϣομτὲ η ϥτο ηϩεⲃⲇομας ε πεϩμε ηϩοου
παπ ϯ εφες ⲁ εἱϫω σε μπαϊ αυω εἱρμντρε ϩμ
ψαλτηρ ⲁ κ ⲁ ουϩωⲃ νουωτ πε ηταιαϊτεϊ μ
καταλουκ ⲁ πεⲩμοοϣε ⲇε ηⲙμαϥ πε ηϭι ϩεη
ομ τκυριακη ον.
παπ ϯ τιμο ⲁ τηςοουη ⲇε ϫε νανου πνομος ερ
ψαλτηρ ⲁ η ηνατρασωτμ ευτελην μη ουου
καταλουκ ⲁ νερε ητελωνης ⲇε τηρου μη η
η παϊ του αυ ⲁ α ουα ⲇε ηνεφαρισαιος ⲅπςωπϥ
ομ ⲁ πςαⲃⲃατον εϣωπε ϣαυωϣ μπκυρηⲅμα
παπ ϯ φιλιπ ⲁ παυλος μη τιμοθεος ηϩμϩαλ
ψαλτηρ ⲁ λθ ϥςηϩ ϩη ουκεφαλις ηϫωωμε
η παϊ, ρι αϥϫοου ηουςωτε μπεϥλαος.
κατα μαθ ⲁ αυω αϥμουϣτ ηϭι ις ημπολις
τεⲩϣη ητκυριακ ςινου ⲁ εϫμ πκυρηⲅ ⲁ χωρις πετςηϩ
ςινουθ ⲁ λογ ⲁ πετϫινϭονς αυω πετϩυποκρινε
εϥϩμ παϊ ⲁ εϣϫε πνουτε πενταϥτωμη
ομ πναυ ηςυναⲅε ητκυριⲁκη.
προκιμ ⲁ πϫοεις ναϯνουϣαϫε ηκετευ
παπ ϯ κορικ ⲁ ητετηςοουη αν ϫε πετρϩωⲃ
καθολ ⲁ ιω ⲁ α ναμερατε νουεντολη ηⲃρρε
πραξις ⲁ ναποςτολος μη νεπρεςⲃυτερος.

μⲇ

ψαλτη ⲁ ο ⲁ ϯϩτητη παλαος ἐπανομος ρεητ κε
κατα λουκ ⲁ πετςωτμ ἐρωτη εϥςωτμ ἐροϊ ,
ομ ⲁ πςαⲃⲃατον.
παπ ⲁ ϯ ϩεⲃρα ετⲃε παϊ ευητανϩωωνμμαυ μ
ψαλτηρ ⲁ ρⲃ ουϣανϩτηϥ ηναητ πε πϫοεις
καταλουκ ⲁ πεϫαϥ ϫε ουρωμε πε νεουητϥ ϣηρε ςναυ
τεⲩϣη ητκυριⲁκη ϩαθη ηϣομτε ηϩεⲃⲇομας
ετρεⲩωϣ μπκυρηⲅμα
ςινου ⲁ λογ ⲁ ουη ϩενϩⲃηυε ευϣοοπε ερϣαν πρωμε
ἐρητ μμοου, η εϥτμερητ μμοουε εροϥ εααυ—
εϥϩμ παϊ ⲁ εἱναυ ἐπετνουρου
Ομ πναυ ηςυναⲅε ηϣωρπ ητκυριακη.
παπ ϯ κολος ⲁ μουουτ σε ηνετημελος ετϩιϫμ πκαϩ
ψαλτηρ ⲁ λ ⲁ ϩελπιζε επϫοεις ηⲅειρε νουμντχρ
η παϊ ⲁ ηⲇ νιμ πε πρωμε ετρϩοτε ϩητϥ μ
κατα μαθ ⲁ εςτητων ηϭι τμντἐρο νεμπηυὲ ετρω
με παϊ ηταϥεϊ ἐβολ ἐϩτοουε εθνε εργαςτης επεϥμα
πςαⲃⲃατον εϣωπε (sic) μευωϣ μπκυρηⲅμα
παπ ϯ τιμ ⲁ α μπενενλααυ εϩουη επκοςμος.
ψαλτηρ ⲁ ϛ ανκω ναν μππετϫοςε μμα μπωτ
καταλουκ ⲁ αςϣωπε ⲇε ϩμ πτρεϥϩων
ἐϩουη ἐιἐριχω.
τεⲩϣη ητκυριακη εϣωπε (sic) μαυωϣ μπκυρηⲅμα
ςινουθ ⲁ λογ ⲁ νιμ ηρωμε πετναϫοος ϫε ηϯρχρια αν
ομ παϊ ⲁ ϯναϫε πεϊ κε ουα ον ἐουϣⲃηρ πενταϥ
ϫοοϥ ναϊ εννaμουρ εϩουη μπεϩμε ηϩοου
εϥϩμ παϊ ⲁ ϯμεευὲ ϫε ατετηεϊμε ϫε εἱουωνϩ ⲙ
ομ ον εϫμ πεϩμε ηϩοου
ςενουθ ⲁ λογ ⲁ ϩοϊνε ⲇε ϩη τευμντατναϩτε ϩα
πλως ετⲃε τνηςτια ςητε.
εϥϩμ παϊ ⲁ πϫοεις ουϩαρϣϩητ πε
ομο ⲁ πναυ ηςυναⲅε ηϣωρπ ητκυριακη
παπ ϯ φιλιπ ⲁ ϯπητ ⲇε ϫε εἱὲταϩο κατα θε ηταυ
ψαλτηρ ⲁ ρκ αϊϥι ηναⲃαλ ἐϩραϊ ἐϫη ητοου

(Sera continué.)

Paris, le 30 septembre 1885.

G. Maspero.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES.

Vol. VII. **Fascicule IV.**

Contenu : 1) La pyramide du roi Pepi Ier (suite), par G. Maspero. — 2) Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österr. Kaiserhauses, von Dr. E. v. Bergmann. — 3) Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau. — 4) Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan, par Urbain Bouriant.

LA PYRAMIDE DU ROI PEPI Ier.

PAR

G. Maspero.

(Suite.)

La paroi Est *B* portait un texte allant du haut du pignon jusqu'au sol, et tracé en gros hiéroglyphes de même taille et de même style que ceux de la pyramide d'Ounas. La partie du bas a été brisée en petits éclats par les voleurs; les blocs supérieurs n'étant plus soutenus ont joué et se sont disloqués. Plusieurs des textes se trouvent dans les pyramides déjà publiées, d'autres sont entièrement inédits. Tous sont à ce point mutilés qu'on ne peut les traduire sans le secours des autres versions. Voici ce qui est encore lisible sur la paroi :

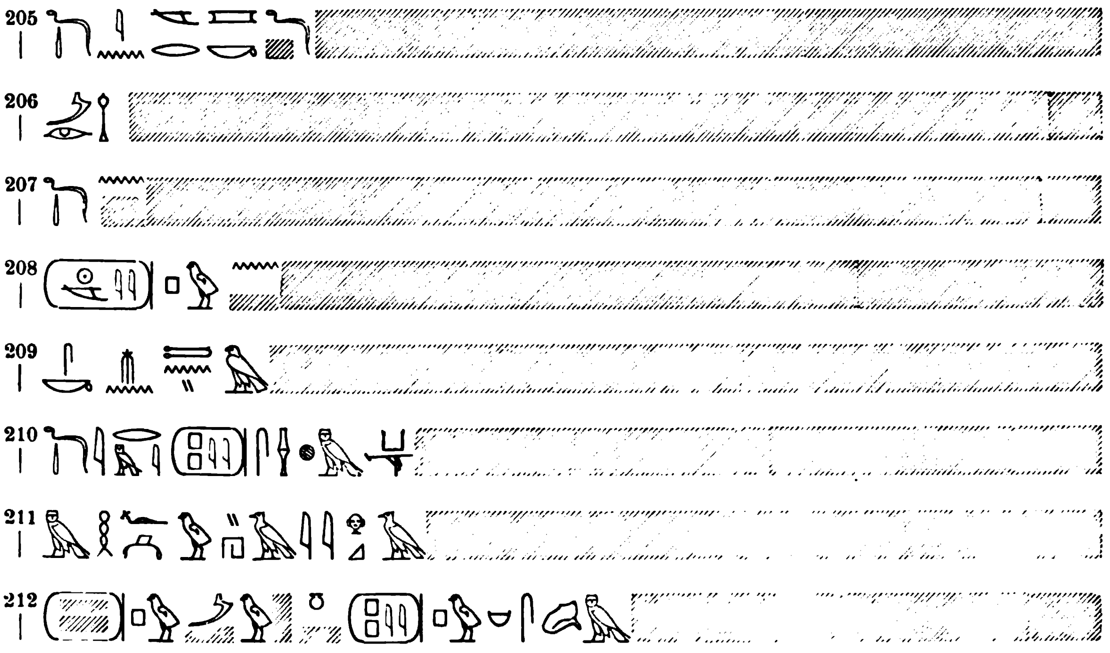

Une forte cassure sépare ces huit lignes des suivantes :

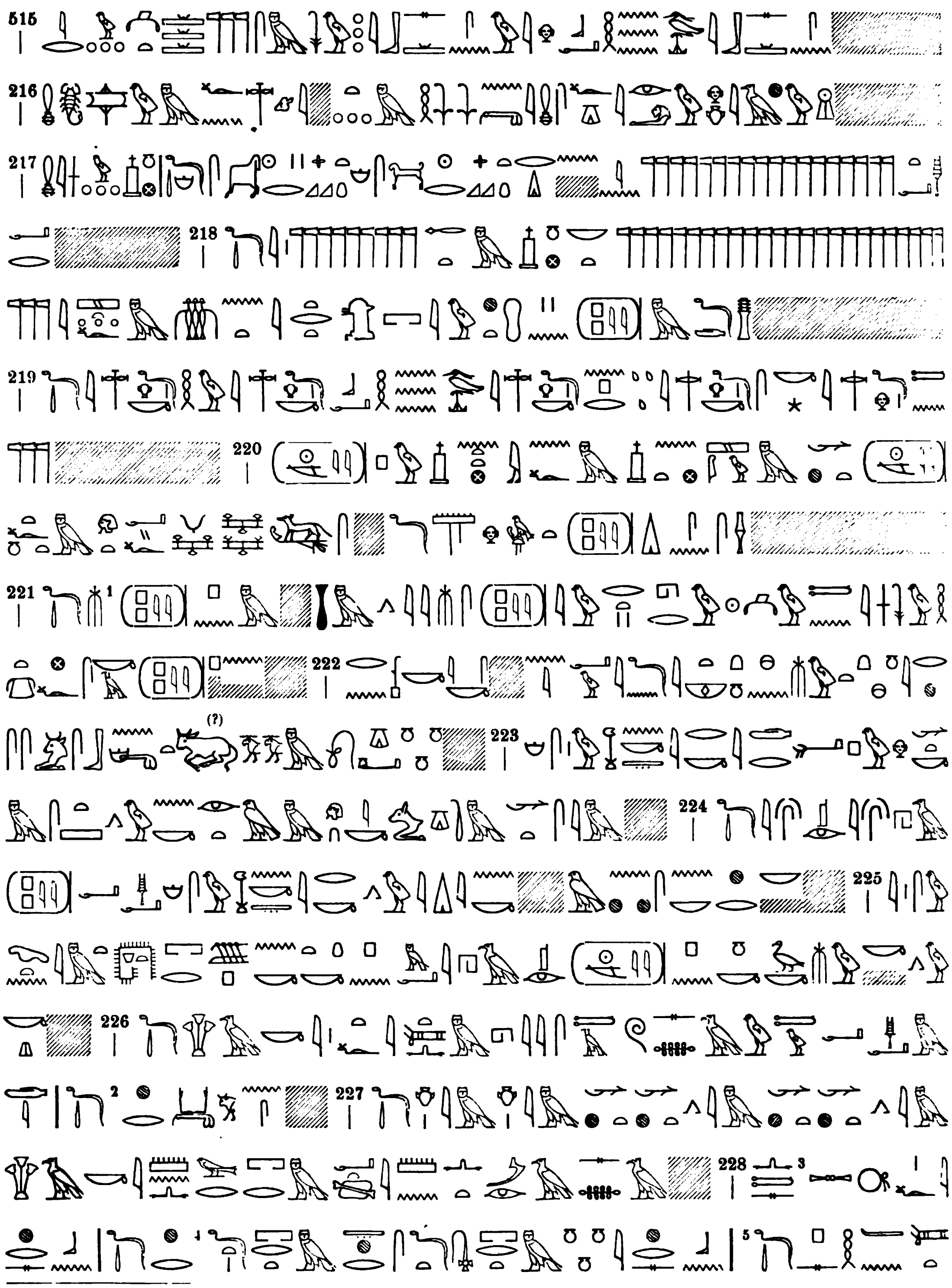

1) Ce paragraphe dans Teti, l. 342—344. La partie conservée comble une petite lacune de Teti, au bas de la ligne 343 : [hieroglyphs], etc.

2) Ce paragraphe dans Teti, l. 297.

3) Le paragraphe auquel appartient ce bout de ligne dans Teti, l. 307.

4) Ce paragraphe dans Ounas, l. 322.

5) Ce paragraphe dans Ounas, l. 537—538.

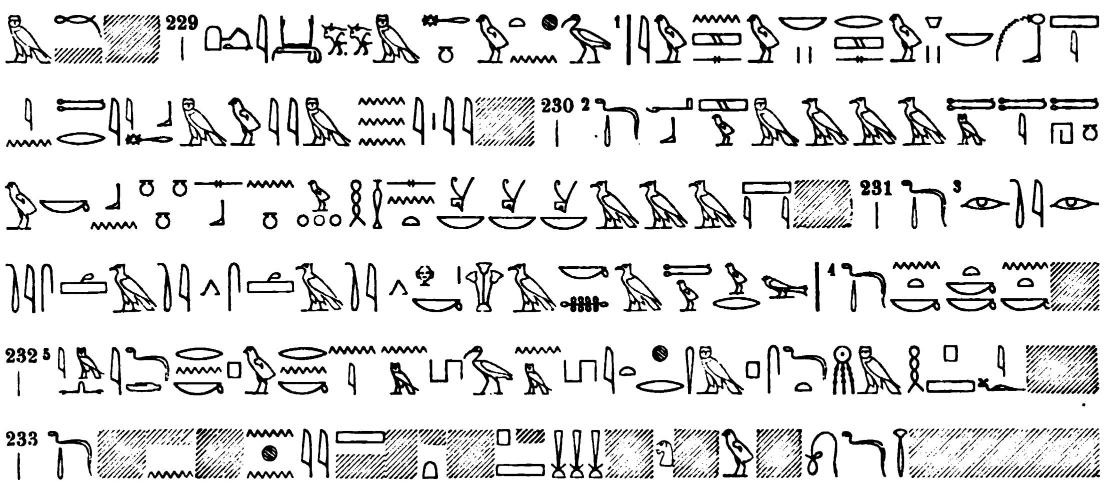

III.

Couloir des Herses.

Le couloir des herses était presque entièrement nu dans les pyramides précédentes : dans celle de Pepi Ier il est couvert d'inscriptions. Les herses du milieu le coupent en deux boyaux d'inégale longueur. Le plus rapproché de la chambre renferme cent cinquante-six lignes réparties sur les deux parois : la paroi Ouest en a quatre-vingt-une pour sa part.

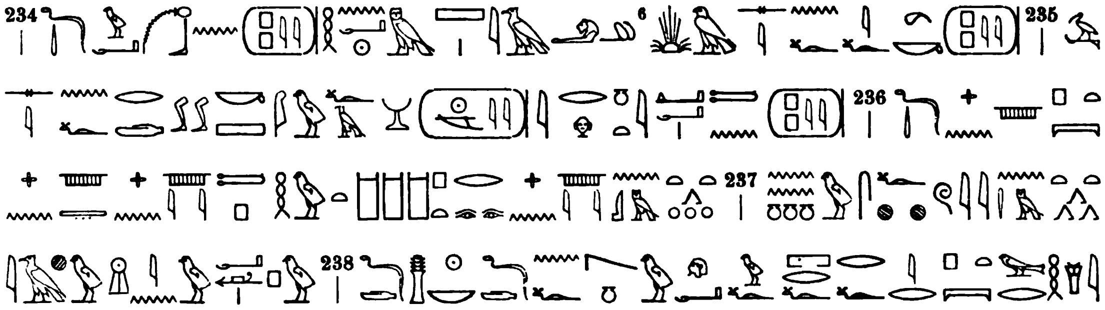

I.

Pepi s'est lavé avec Râ dans le lac d'Ialou; Hor a purifié ta chair, ô Pepi, Thot a purifié tes pieds, et Shou soulève Miriri en haut, et [toi,] ô Nouit, tends ta main à Pepi.

II.

S'ouvre le ciel et s'ouvre la terre! Lorsque s'ouvrent les retraites de la région Poutri, lorsque s'ouvrent les avenues du Nou, lorsque deviennent accessibles les avenues de la région de Lumière, [Pepi] est un [être] stable chaque jour et disant [hautement] ce qu'il a à faire[7], qui sort

1) Ce paragraphe dans Ounas, l. 538—539, et dans Teti, l. 295—296.
2) Ce paragraphe dans Ounas, l. 539—540, et dans Teti, l. 296.
3) Ce paragraphe dans Ounas, l. 534, et dans Teti, l. 298—299.
4) Ce paragraphe dans Ounas, l. 543, et dans Teti, l. 299.
5) Ce paragraphe dans Ounas, l. 543—545, et dans Teti, l. 299—300.
6) Le signe du lion est souvent coupé en deux dans la suite du texte; pour éviter de fondre un caractère nouveau, le *lion coupé* a été composé par le et le , réunis .
7) Litt. : «Ce qu'il a sur ses mains».

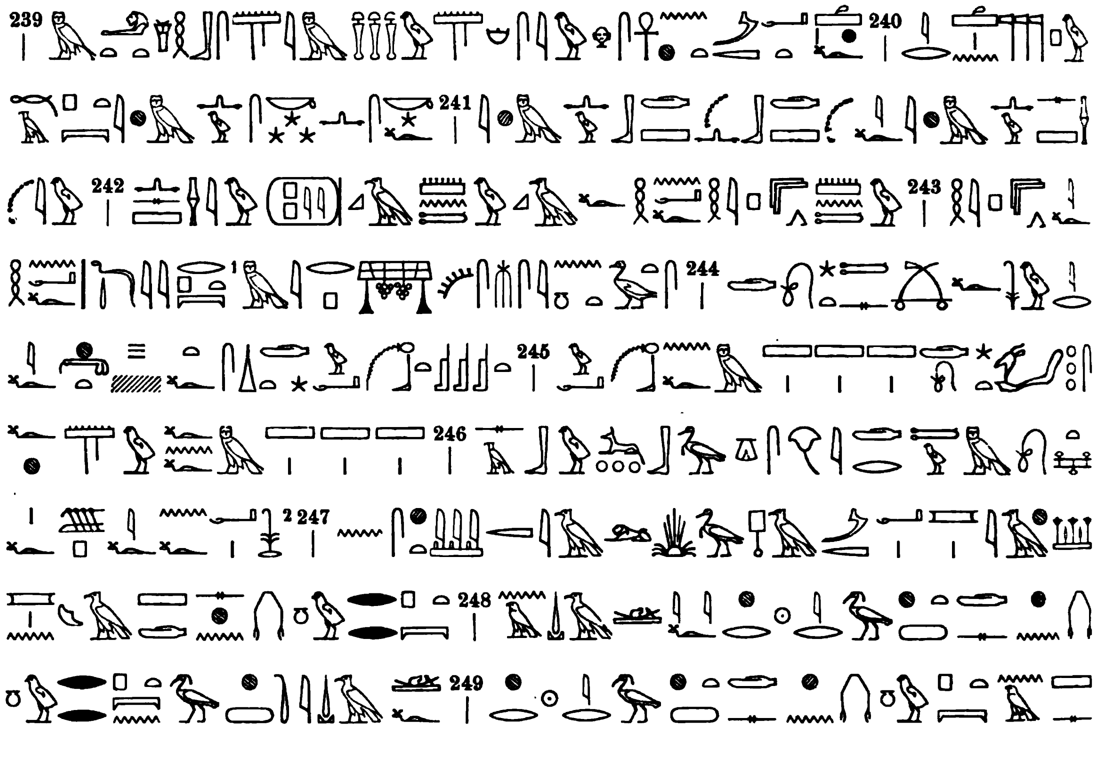

au ciel, frotté d'essences, revêtu des habits luxueux de ceux qui sont assis sur le siége de vivante justice, mieux doué de vertu magique que ces dieux du Nord, les INDESTRUCTIBLES qui ne peuvent le détruire, les INDISSOLUBLES qui ne peuvent le dissoudre, les INCORRUPTIBLES qui ne peuvent faire tomber PEPI en pourriture, mais en même temps que MONTOU se lève, PEPI se lève avec lui, en même temps que MONTOU s'élance il s'élance avec lui.

III.

Le ciel est imprégné de vin, et NOUIT est devenue enceinte de sa fille [la planète] VÉNUS. Lève-toi donc [ô PEPI]. Par la grâce de Sothis dont les demeures sont pures, PEPI s'est lavé dans les lacs des GENS DU TOUAT, il s'est mis à nu dans les lacs des CHACALS. Ô Lotus, mets-toi sur la route de PEPI, car il a pris le côté sud du CHAMP D'IALOU pénétrant au lac verdoyant à l'étang de KHA.

Donne que HOR soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

Donne que HOR-KHOUTI soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

Donne que HOR-SHOSTI soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

---

1) [hiéroglyphes] est une variante de [hiéroglyphes] *concevoir*. Faute de meilleur mot, j'ai employé ici *imprégné*, pris au sens étymologique.

2) Les groupes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] sont gravés chacun sur un [hiéroglyphe] recouvert de stuc.

Donne que HOR L'ORIENTAL soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

Donne que ce MIRIRÎ HOR LES DIEUX soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il navigue avec RÂ vers l'horizon!

et alors PEPI a pris son siége qui est dans les champs d'IALOU, PEPI va vers le côté sud du champ d'offrandes, car c'est le GRAND fils de GRAND que ce PEPI, et il se manifeste entre les deux cuisses de la double neuvaine des dieux; PEPI a adoré RÂ, MIRIRÎ a adoré l'HOR ORIENTAL, il a adoré l'HOR-KHOUTI, et celui-ci parcourt le circuit [du ciel], il se joint à ce PEPI et [par là] se joint à HOR sur son siége, il se joint à HOR sur son siége et par là se joint à ce PEPI.

IV.

PEPI est sorti de POU auprès des ESPRITS DE POU, et comme PEPI est enveloppé de l'enveloppe de HOR, comme MIRIRÎ est vêtu du vêtement de THOT, qu'ISIS est devant lui, que NEPHTHYS est derrière lui, OUAPOUAITOU lui a ouvert sa voie, SHOU le porte, les ESPRITS DE POU montent l'escalier pour [le] présenter à NOUIT qui lui tend la main, ainsi qu'ils ont fait à OSIRIS, ce jour, où il a abordé [à l'autre monde]. Ô dieu HIFHAF, PEPI passe aux champs d'IALOU : «Où sors-tu?» PEPI est sorti d'OUARIT, et comme il est le corps sortant du dieu, l'uræus

1) Le groupe est gravé sur un bouché au stuc.

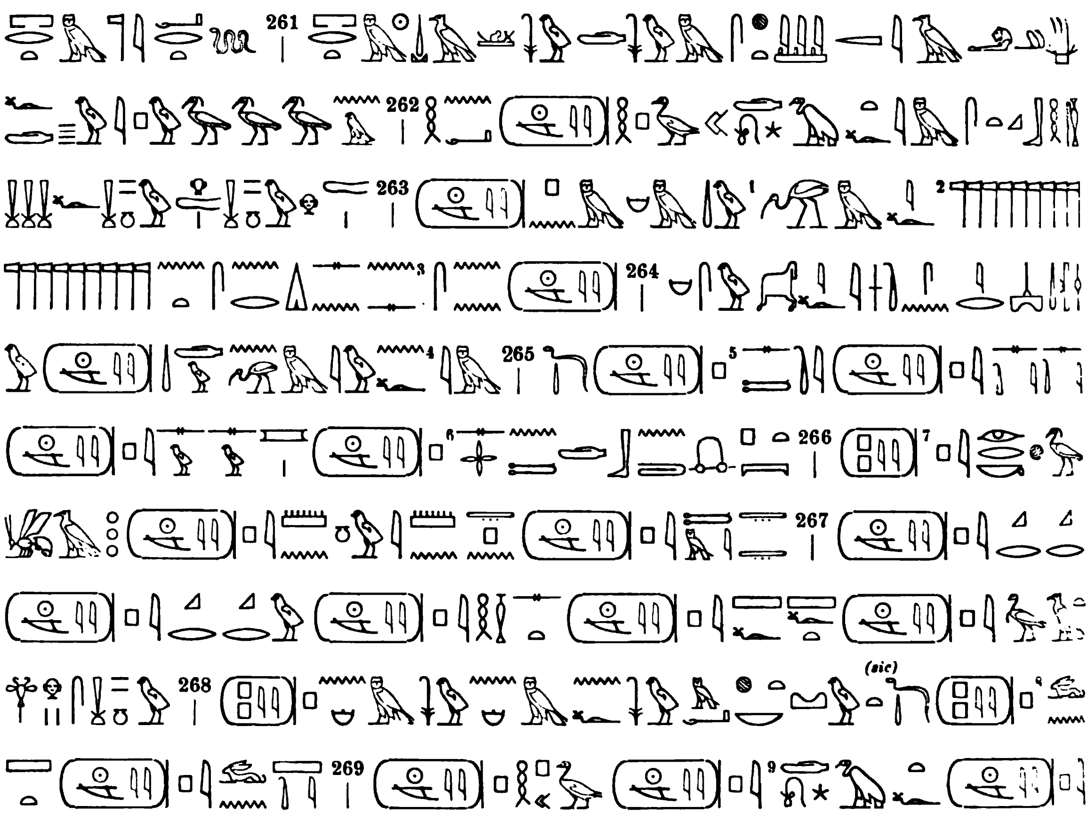

sortant de Râ, il se passe lui-même, il se rend aux champs d'Ialou, ayant ces quatre génies d'Hor avec Mirirî, Hâpi, Tioumoutf, Amsit, Kobhsonnouf, deux d'un côté, deux de l'autre côté de ce Mirirî, comme timonniers, et il trouve la double neuvaine des dieux qui tendent leurs mains à Mirirî pour qu'il siège au milieu d'eux afin de juger et Mirirî rend ses décrets sur ceux qu'il trouve là.

V.

C'est Mirirî, le dieu Siti; c'est Mirirî, le dieu Sitsiti! C'est Mirirî, le dieu qui coule! C'est Mirirî, celui qui ouvre le coffre du ciel! C'est Pepi, le dieu créateur, lustre des rois du Bas-pays! C'est Mirirî, le dieu caché qui cache cette terre! C'est Mirirî, celui qui réunit les deux terres! C'est Mirirî, le coureur qui accomplit sa tournée! C'est Mirirî, le dieu qui est porté en rond! C'est Mirirî, celui qui est favorable! C'est Mirirî, celui qui est redoutable! C'est Mirirî, le dieu bélier (?) à deux faces! C'est Pepi, le dieu libérateur qui se délivre de toute chose mauvaise.

C'est Pepi, le dieu coureur! C'est Mirirî, le dieu coureur! C'est Mirirî, Hâpi! C'est

1) [hiéroglyphes] sont gravés sur un [hiéroglyphe] bouché au stuc. — 2) [hiéroglyphe] est gravé sur un [hiéroglyphe] bouché au stuc.
3) [hiéroglyphe] est gravé sur un [hiéroglyphe] bouché au stuc. — 4) [hiéroglyphe] est gravé sur un [hiéroglyphe] bouché au stuc.
5) □ est gravé sur [hiéroglyphe] bouché au stuc.
6) □ a été intercalé après coup.
7) □ est gravé sur [hiéroglyphe] bouché au stuc.
8) □ est gravé sur [hiéroglyphe] bouché au stuc.
9) □ est gravé sur [hiéroglyphe] bouché au stuc.

Mirirî, Tioumoutf! C'est Mirirî, Amsit! C'est Mirirî, Qobhsonnouf! C'est Mirirî, le dieu Tiânou! C'est Pepi, ces dieux grands qui sont dans le lac [céleste]! C'est Mirirî, l'âme vivante, le dieu à face de larve, qui sauve sa tête, délivre son corps, enlève son corps aux dangers, qui fait ce qu'il faut faire, même étendu sur le lit funèbre; qui fait ce qu'il faut faire, et parle comme il faut parler; Pepi a fait la bonne œuvre; Mirirî a rendu le bon décret, car les lèvres de Pepi, c'est la double neuvaine des dieux, c'est Pepi, la grande parole, c'est Pepi, le magicien, c'est Pepi l'évocateur, dont les formules sauvent Mirirî de toute chose mauvaise.

Hommes et dieux, vos mains soient sous Mirirî, pour que vous le souleviez, et que vous l'éleviez au ciel comme les deux mains de Shou sont sous Nouit pour l'élever au ciel, au ciel, à la place suprême parmi les dieux.

VI.

Ô gardien qui désigne à qui possède comme à qui n'a rien les portes par où pénétrer dans le détroit grâce auquel la campagne d'Ialou est rendue verdoyante et le lac de l'Autel se remplit d'eau,

Donne que Hor soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il y navigue avec Râ;

Donne que Râ soit entre les deux horizons du ciel pour qu'il y navigue avec Hor-Khouti,

1) Le cartouche est gravé en travers sur le groupe recouvert de stuc.

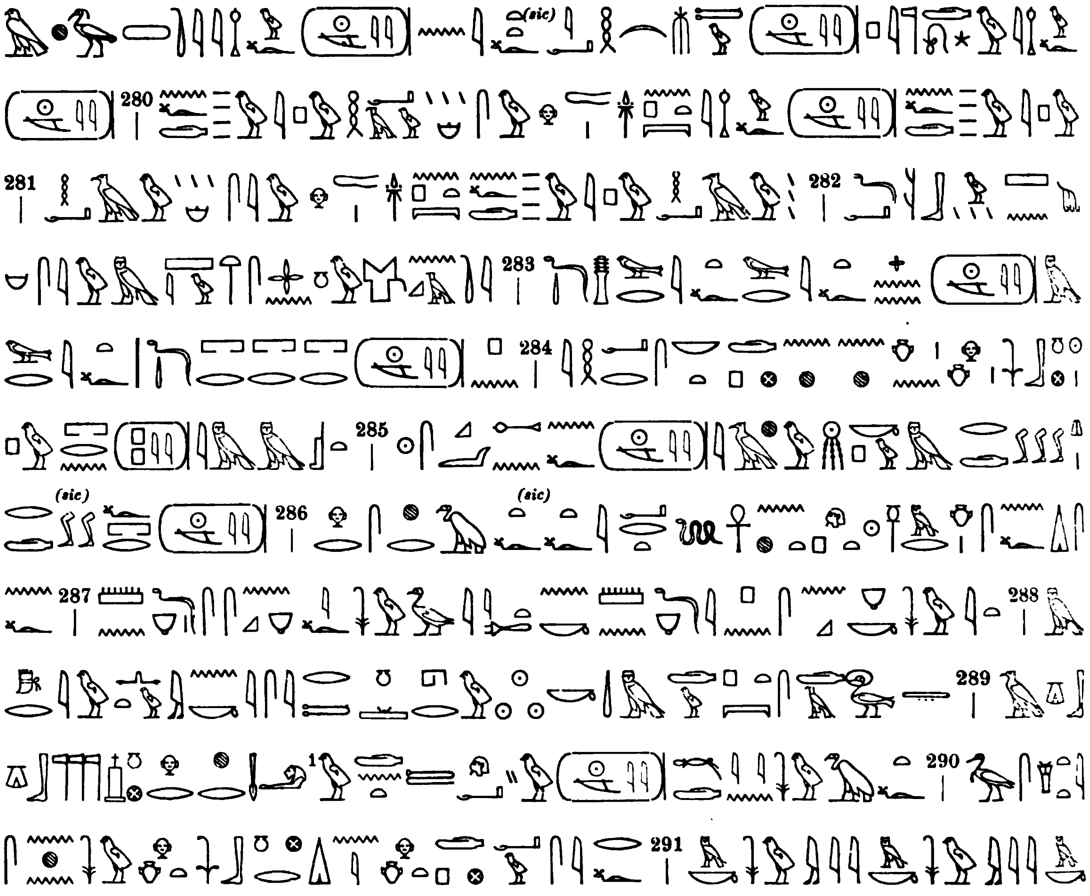

afin qu'il adjuge MIRIRÎ à son père AÂH qui l'a fait naître, car MIRIRÎ est le Dieu du matin; afin qu'il adjuge MIRIRÎ à ces quatre génies pleins d'allégresse qui sont assis sur la rive orientale du ciel; afin qu'il adjuge MIRIRÎ à ces quatre génies pleins d'allégresse qui sont assis sur la rive orientale du ciel, à ces quatre génies pleins d'allégresse aux cheveux couronnés de verdure, qui sont assis à l'ombre du mur du dieu QATI! — Grand de père, grand de père, MIRIRÎ est grand de père!

VII.

Les sorties de ce MIRIRÎ! La DAME DE DOUPOU se bat contre elle-même, le cœur de QUI RÉSIDE DANS NEKHAB s'emporte, ce jour où PEPI y est sorti en la place de RÂ, et qu'il a fait jaillir ta lumière, ô RÂMIRI, sous ses pieds en marchant! Lorsque MIRIRÎ sort en cette place auprès de sa mère, l'uræus vivante qui est sur RÂ, le cœur de celle-ci s'émeut de pitié pour lui, elle lui donne sa mamelle, pour qu'il la tète, et voici tu as cette mamelle et tu la suces si bien que la fin de tes jours ne vient plus à toi. Alors, le ciel parle et la terre tremble, les dieux d'ON tressaillent à la voix, l'offrande est devant MIRIRÎ et sa mère BISTIT le berce dans ses bras, celle qui est dans NEKHAB l'a protégé, celle qui est dans DOUPOU l'a aidé, et voici qu'il vient, voici qu'il vient, voici que ce PEPI vient en vie et force, il fait

1) Le demi-lion est mis ici et ailleurs, pour le lion entier 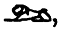, comme le demi-homme est pour l'homme entier dans d'autres passages de la même pyramide.

ses purifications avec une cruche du vin des produits de la vigne céleste, le sacrificateur lui fait ses provisions; PEPI passe le passage de HOR, il transpire la sueur de HOR, MIRIRI est parfumé des parfums de HOR. Au ciel, au ciel, avec les dieux de la ville du lion et de l'épervier, ô PEPI; au ciel avec les dieux de la ville du lion et de l'épervier, t'associant avec eux (?), te plaçant à côté d'eux. Voici donc SIB qui tend la main à PEPI et le guide à travers les portes du ciel, un dieu parfait en sa place, un dieu en sa place, et voici que SATIT l'a lavé avec ses quatre vases dans ELÉPHANTINE. «Oh là! qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec la neuvaine des dieux du ciel, pour prendre sa part de ses biens. «Oh là, qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec la neuvaine des dieux de la terre, pour prendre sa part de ses biens. «Oh là, qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec T'ONDROU. «Oh là, qui donc es-tu, toi qui viens?» — Le fils de son père est venu avec ses deux mères, les deux vautours à l'abondante chevelure, aux mamelles pendantes, qui sont sur la montagne, qui battant de l'aile, apportent leurs mamelles à la bouche de MIRIRI sans obstacle, et le couvent éternellement.

1) est gravé sur .

2) est gravé par-dessus .

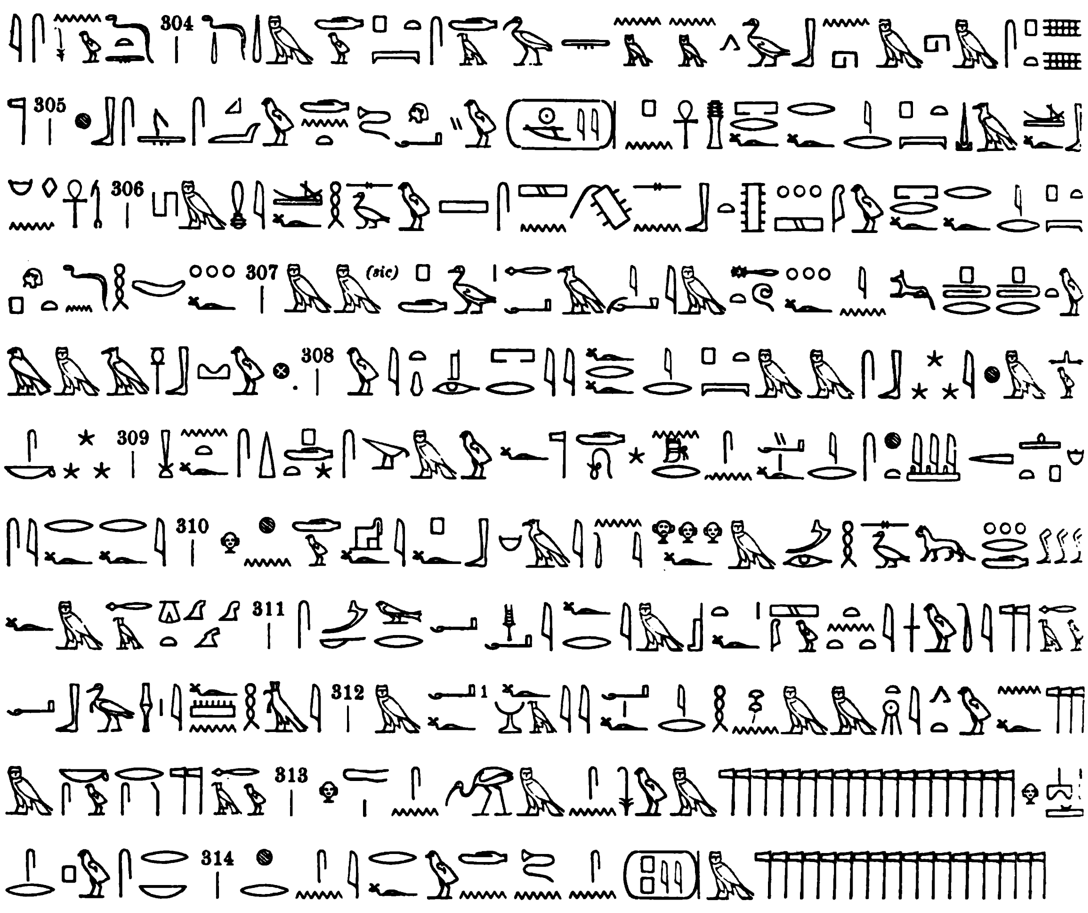

VIII.

Le ciel parle, la terre tremble, Sib s'avance, les deux régions divines défilent, et la cérémonie du labourage s'accomplit, l'offrande est placée devant ce Pepi vivant et stable. Il sort donc du ciel et traverse le firmament en vie et en stabilité, et flotte sur la voie lactée, renversant sur son passage les fortifications de Shou; il sort au ciel sur ses ailes, comme une grande Oie échappée de ses liens, et c'est Anubis qui mène [pour lui] cette procession que fait Hor en Abydos lors de l'ensevelissement d'Osiris. Il sort au ciel parmi les étoiles et les Indestructibles, et sa sœur Sothis, son guide l'étoile du Matin le dirigent vers le Champ d'offrande et il s'y assied sur son divan de fer dont les têtes sont de lion et les pieds les sabots du taureau Sema-oir, il se tient en sa place vide entre les deux grands dieux, et son sceptre Abi en forme de papyrus avec lui, il étend sa main sur les humains, les dieux viennent à lui l'échine courbée; cependant, les deux grands dieux veillent chacun à leur place et ils trouvent Pepi comme la double neuvaine des dieux, [occupé] à juger ce prince et tout prince, et ils se prosternent devant lui, et ils font offrande à Pepi comme à la double neuvaine des dieux.

En face, sur la paroi Est, s'étale une inscription en caractères plus forts et en colonnes moins serrées.

1) [hiéroglyphe] est gravé sur [hiéroglyphe].

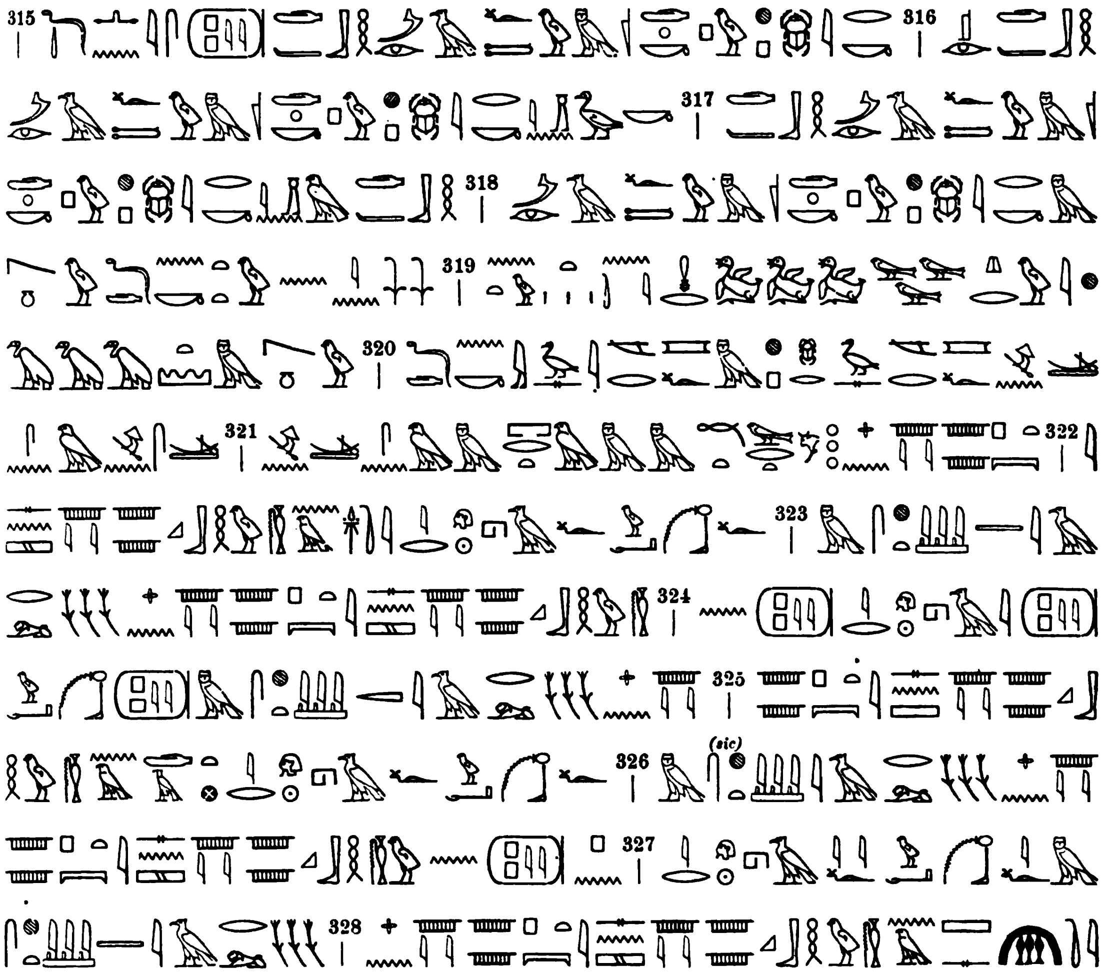

I.

«Non, ce n'est pas Pepi qui prie de te voir en ta forme où tu es, ô Osiris, qui prie »de te voir en ta forme où tu es; c'est ton fils qui prie de te voir en ta forme où tu es, »c'est Hor qui prie de te voir en ta forme où tu es.» Voilà ce que te disent ces Dieux raides et inertes qui sont comme les mâles puissants sous Akhmoutou; voici ce qu'ils te disent : «Viens, fils pieux sous forme de fils pieux» et ils pilotent Hor, ils pilotent Hor, en la sortie de Hor avec les vaches Mihit oïrit, et

s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Hor l'Oriental devant Râ, et il va, il se lave dans le champ d'Ialou; — s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Pepi devant Râ, et Pepi va, Pepi se lave dans le champ d'Ialou;

s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Hor-Taouti devant Râ et il va, il se lave dans les champs d'Ialou; — s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou pour Pepi devant Râ, et Pepi va, Pepi se lave dans les champs d'Ialou,

s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du Qobhou, pour Hor-Shosti devant

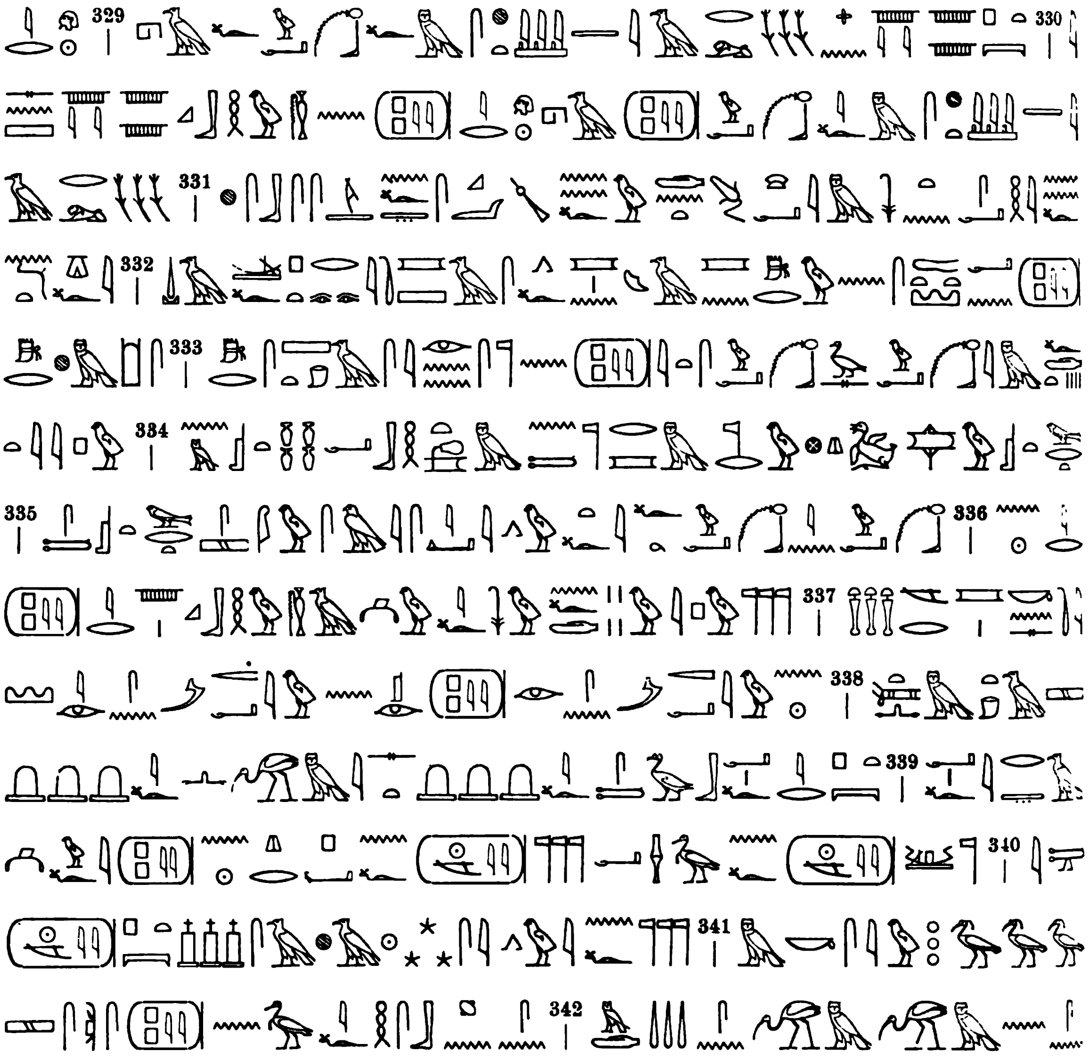

RÂ, et il va, il se lave dans les champs d'IALOU; — s'ouvrent les portes du ciel, béantes sont les portes du QOBHOU pour PEPI, et PEPI va, il se lave dans les champs d'IALOU.

On laboure pour PEPI, on lui présente l'offrande, il se lève en roi, on le mène à son trône, il traverse le POUTRITI, il parcourt le lac de l'AUTEL, et NASTIT tend la main à PEPI pour l'introduire dans son adytum, dans son mystère, et elle donne la divinité à PEPI, qui est le pur fils de pur, car PEPI s'est lavé dans ces quatre vases remplis au Lac divin qui est dans NOUTIROU, au vent d'ISIS la grande. C'est, en effet, ISIS la grande qui soulève HOR, lui donnant d'aller pur, — RÂ [lui-même] est-il plus pur que PEPI? — et le portier du QOBHOU le présente à ces quatre dieux qui sont sur le lac de KONSIT, et ils font les présents de PEPI à OSIRIS, ils font les présents de PEPI à RÂ, afin qu'il n'ait aucune frontière et qu'on ne lui trouve aucune borne. SIB lance un bras au ciel, l'autre bras à la terre, il montre PEPI à RÂ et PEPI lui présente les dieux, PEPI lui dirige la barque divine, PEPI prend le ciel, ses colonnes et ses astres, et les dieux viennent à lui en courbant l'échine, les Lumineux suivent PEPI à cause de son âme [puissante]; ils comptent leurs masses, brandissent leurs

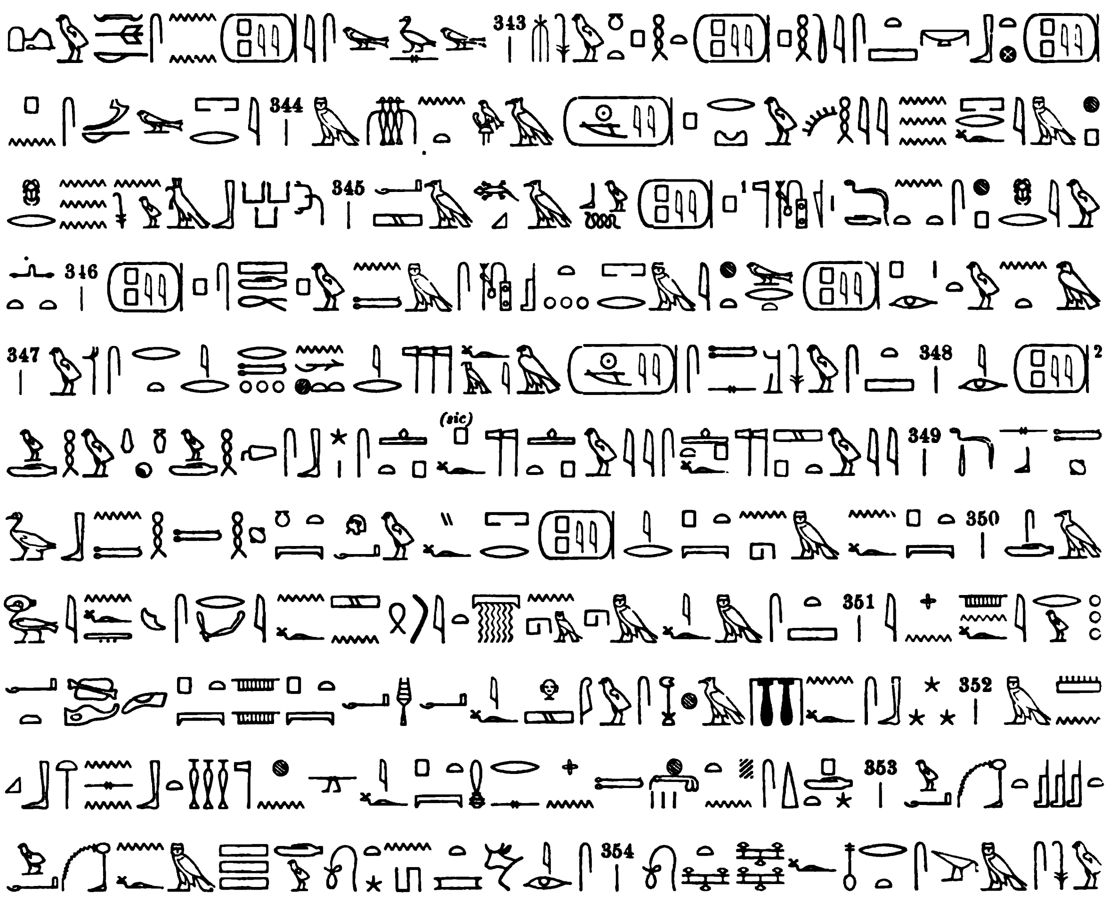

armes de guerre à Pepi, car il est le grand, fils de grand, qu'a enfanté Nouit, la vaillance de Pepi est la vaillance de Sit d'Ombos, c'est Pepi, le taureau Sema-Oïr, issu de Khont-Amenti, c'est Miririt, l'humeur jaillissante et Miririt paraît quand se produit l'eau. C'est lui le serpent Nouhbkoou aux replis multiples, c'est Pepi, le dieu-Scribe qui dit ce qui est et fait exister ce qui n'est pas; c'est Pepi, le lien des tablettes [d'écriture], sorti d'Akhit-oïrit, c'est Pepi, cet œil d'Hor, plus fort que les hommes, plus vigoureux que les dieux, aussi Hor porte Miririt, Sit le soulève, et Pepi donne l'offrande sur la table d'offrandes des pains et liquides, sur la table d'offrandes de la porte, il se concilie par l'offrande les deux dieux pacifiques, il se concilie par l'offrande, les deux dieux dévorants.

II.

Sib s'engraisse de ce que Nouit répand devant lui; aussi quand Pepi sort au ciel, le ciel l'a salué avec joie, et la terre a tremblé devant lui, car il a lancé l'ouragan par son rugissement comme Sit. Les gardiens des chairs du ciel lui ont ouvert le ciel et il se dresse sur Shou; les étoiles lui ont livré l'accès des pavillons des forteresses du dieu, et il parcourt le ciel comme le dieu Sounti, par la grâce de Sothis dont les demeures sont pures, il s'est lavé dans les lacs des gens de Touat, l'étoile Nomit lui rend ses voies bonnes et la conduit

1) □ est gravé sur [hiéroglyphe]. — 2) Le cartouche est gravé tout entier sur [hiéroglyphe].

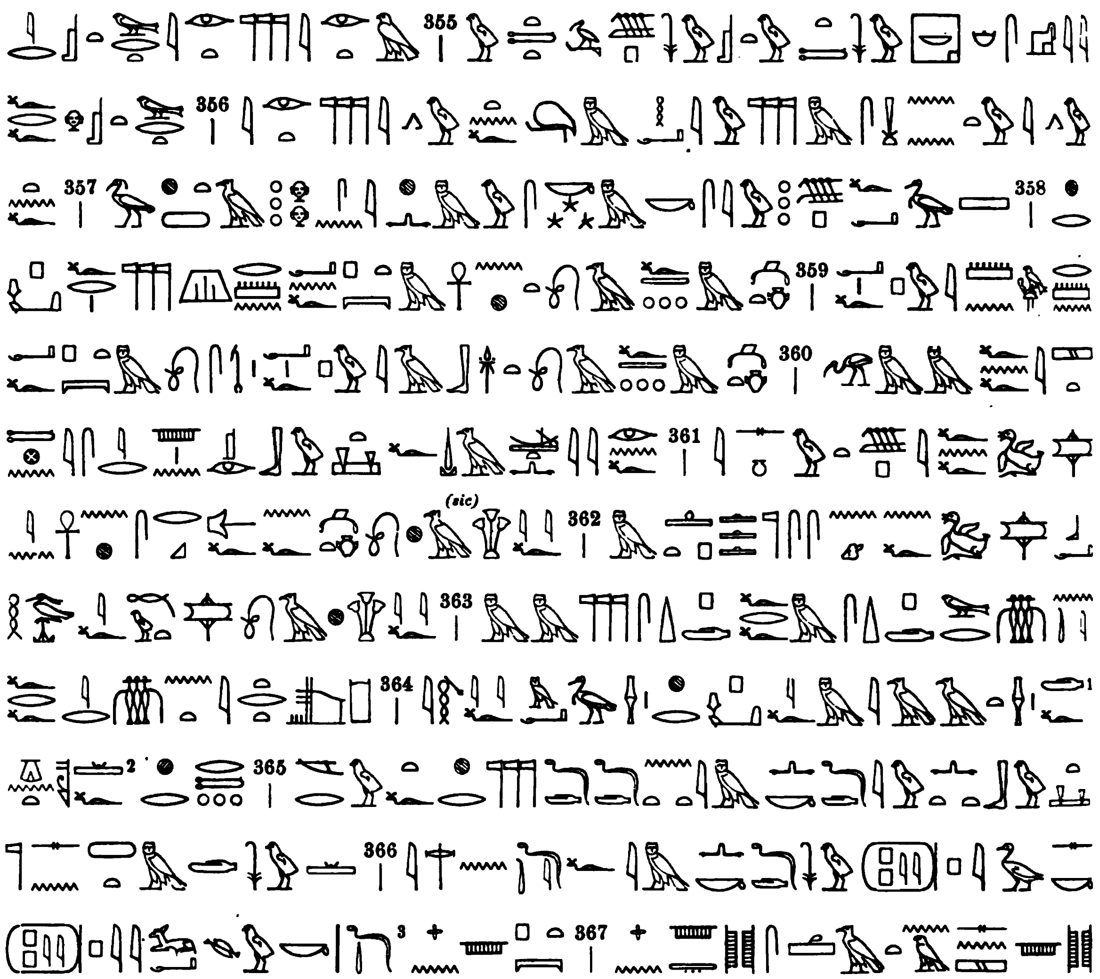

à cette grande place qu'ont faite les dieux, que fait Hor, que régit Thot; Isis le prend, Nephthys le saisit et toutes deux l'asseoient à cette grande place qu'ont faite les dieux, et alors les élémentaires viennent à lui en joie, les dieux en proscynème, les habitants des horizons viennent à lui en se traînant sur la face, les Indestructibles en courbant l'échine, et il prend le sceptre et il commande aux portes des dieux, il a supporté le ciel en vie, il porte la terre en joie, c'est son bras gauche qui supporte le ciel en force, c'est son bras droit qui porte la terre en joie, et quand il a trouvé Ashtit, appelant le portier d'Osiris qui déteste laisser passer qui ne lui a pas fait les prières (?), il reçoit le souffle de vie, il aspire la joie, et il florit des offrandes du dieu, il a respiré la brise, il s'est inondé du vent du Nord et il florit parmi les dieux; il fait son choix comme le Grand qui choisit, il navigue mieux que Khont-Atiriti, il frappe de son sceptre Abi, il commande du sceptre Aaït, et il laisse ses mémoires parmi les hommes, son amour parmi les dieux. Parlant, dis ce qui est, ne dis pas ce qui n'est point, car c'est l'horreur de dieu qu'une parole artificieuse; quand donc Pepi plaide, ne dis pas qu'il est [simplement] Pepi, car c'est Pepi, ton fils, c'est Pepi, ta chair.

1) [hiéroglyphe] est gravé sur [hiéroglyphe]. — 2) [hiéroglyphe] est gravé sur [hiéroglyphe].

3) Ce paragraphe se retrouve dans Teti, l. 1—6. Ainsi que je l'ai dit en temps et lieu, la pierre

du pignon de Teti s'est abaissée et a recouvert le haut des premières lignes. J'ai examiné de nouveau le mur après avoir retrouvé le texte de Pepi Ier, et j'ai constaté que le bloc avait recouvert entièrement la première ligne. Il faut donc rétablir le texte de Teti comme il suit :

Le texte de Pepi Ier m'a permis de reconnaitre dans celui de Teti des signes que la position de la pierre rendait difficile à discerner.

1) … et … sont gravés chacun sur …. — 2) Ce cartouche et le précédent sont gravés sur ….

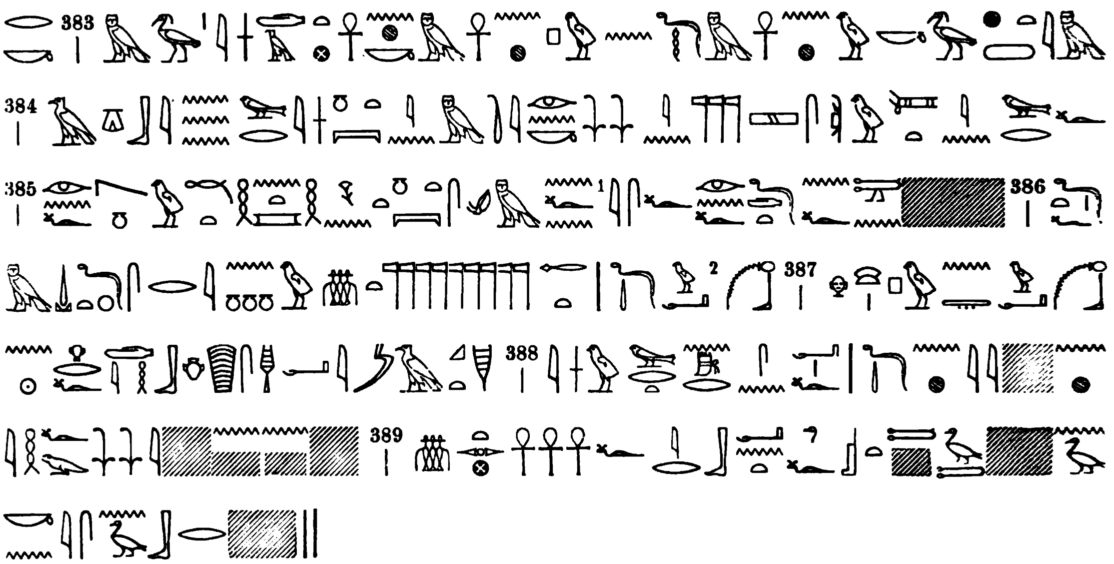

Les derniers paragraphes se retrouvent en partie dans les autres pyramides. J'en réserve la traduction pour le moment où la publication de ces versions m'aura permis d'établir un texte correct. Au-delà des herses, les inscriptions recommencent. Celles de la face Ouest sont en petits caractères et en colonnes serrées.

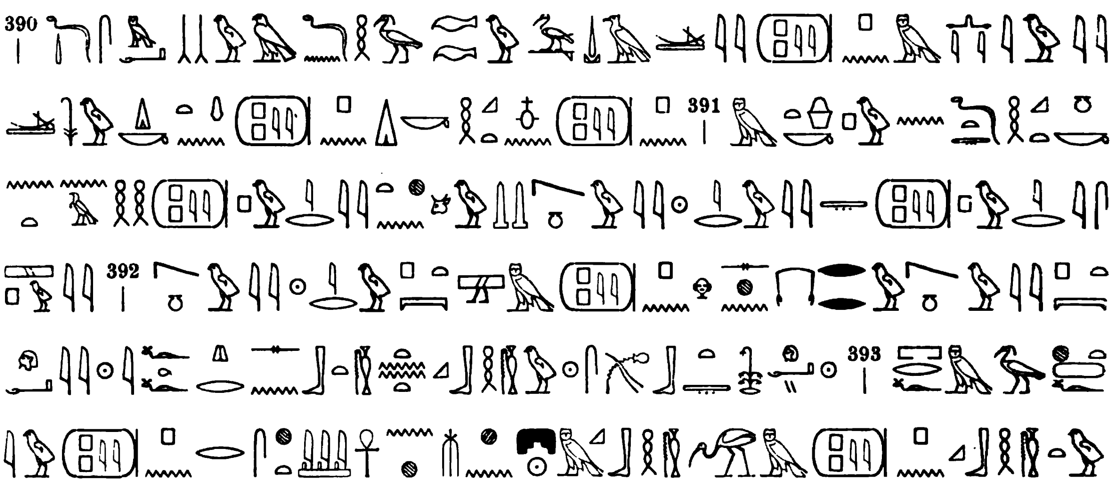

I.

Les deux gaffes de Hor, les deux ailes de Thot font naviguer ce Pepi sans naufrage. Donne du pain à ce Pepi, donne de la bière à ce Pepi de ton pain perpétuel, de ta bière éternelle, car c'est ce Pepi, le gardien de ces deux obélisques de Râ qui sont sur terre, c'est ce Pepi, le gardien de ces deux colonnes de Râ qui sont au ciel. Ce Pepi va pour embrasser ces deux horizons du ciel qui sont devant Râ. Il est sous cette liqueur fortifiante du Qobhou [réservoir d'eau fraîche] de Râ qui purifie la terre du midi devant Râ, et ce Pepi va au Champ de Vie au berceau de Râ dans le Qobhou. Ce Pepi rencontre cette déesse Qobh-

1) [hieroglyph] est gravé sur [hieroglyph]. — 2) Ce paragraphe V dans Teti, l. 36—37.

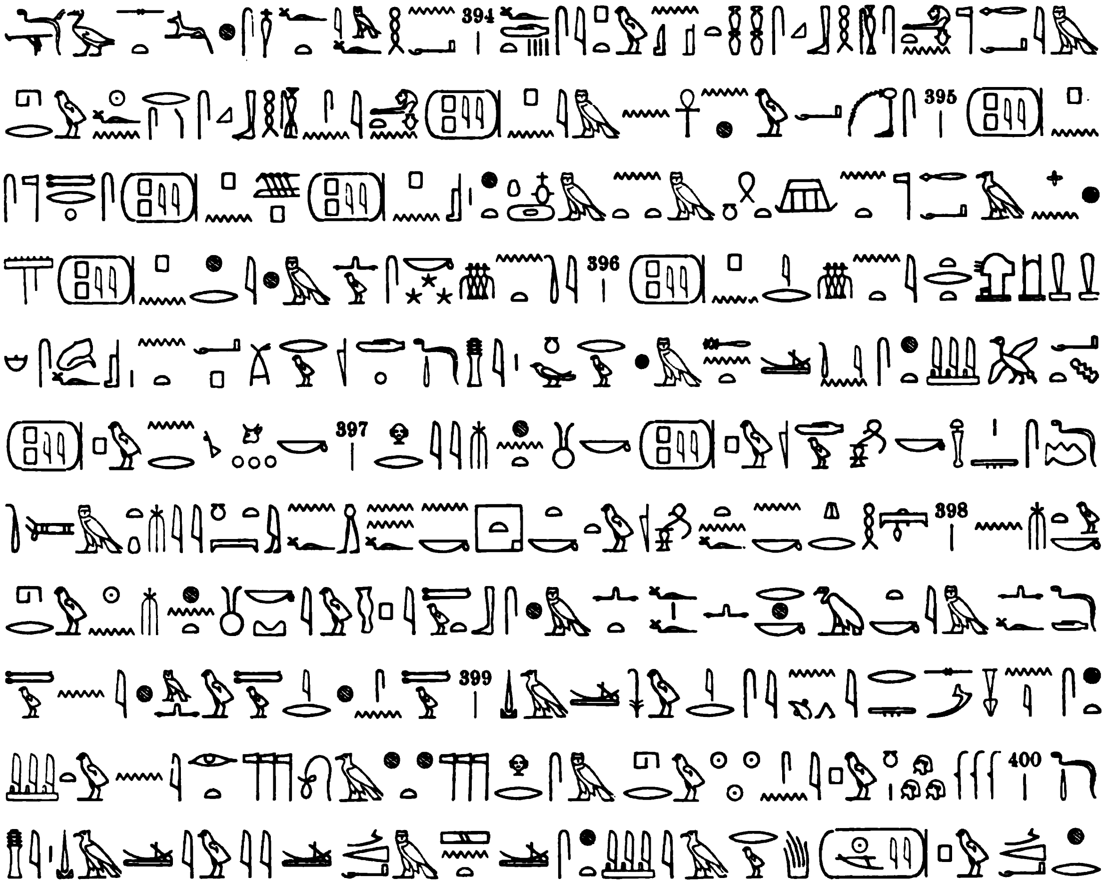

tou (Libation fraîche), fille d'Anubis qui marche à sa rencontre avec ses quatre vases. Comme elle rafraîchit le cœur du dieu grand au jour où il s'éveille, elle rafraîchit là, de manière à le vivifier, le cœur de ce Pepi, elle lave ce Pepi, elle parfume ce Pepi d'encens et ce Pepi prend la place des offrandes de celles qui sont dans le Grenier du dieu Grand, ce Pepi se pare avec les Indestructibles, ce Pepi est supérieur à Khont-Atiriti, il s'assied à la place de ceux qui sont munis de forme.

II.

Ô Nou-oïrou, nautonnier de la région de l'Être, toi, qui as Pepi pour pâtre de tes bœufs, pour chef de ton destin, toi, dont Pepi est le modèle sur terre, la semence de Toum, la matière pétrie par Nouit, quand Pepi vient à toi, et qu'il t'a apporté ta demeure celle-là même qu'il a bâtie pour toi la nuit où tu es né, le jour où tu as reçu ta destinée, toi, cette liqueur bouillante dont on ignore le père et qui ne connais point ta mère, pour que Pepi ne parle point de toi à ceux qui t'ignorent de manière qu'ils te connaissent, transporte Pepi dans ta barque, pour qu'il parcoure la terre, arrive à ce champ où les dieux sont comblés d'offrandes, où les dieux sont rendus prospères en leurs jours des commencements de saison.

III.

Ô véritable passeur[1] du pays d'Ialou, ce Mirirî, le vrai au ciel, et sur [terre, c'est

1) «Ô [toi qui] passes et fais rebrousser la barque»; le personnage ainsi désigné est, autant que je puis comprendre, une sorte de Charon qui transporte les dieux et les âmes dans son bac d'une rive à l'autre du fleuve d'Ialou.

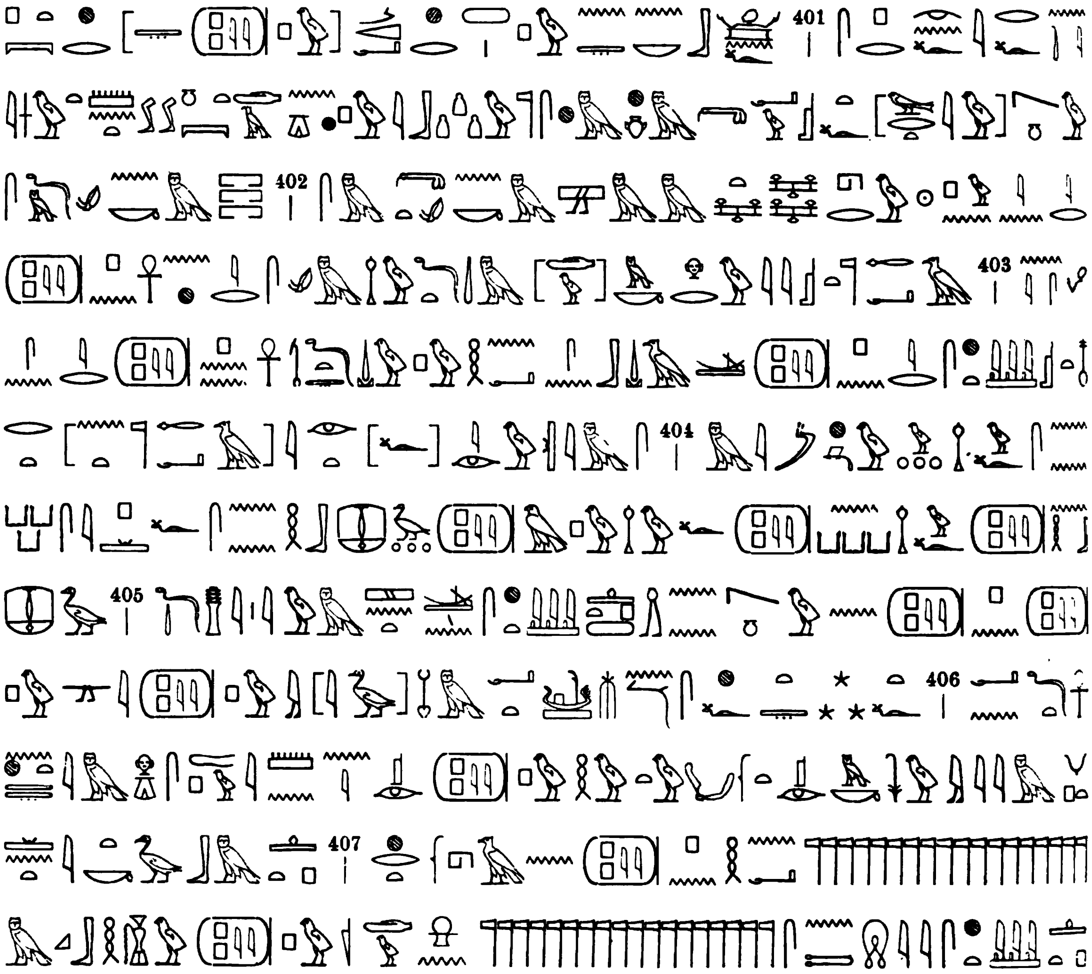

Pepi] le vrai en ce continent de terre, il a nagé, il a atteint ce qui est entre les deux cuisses de Nouit; il présente les divertissements du dieu, les plaisirs du dieu par devant sa place grande et ces choses là que tu as entendues dans les maisons, que tu as perçues dans les routes, en ce jour où on appelle ce Pepi vivant pour qu'il entende le jugement, voici que les deux chefs de la place du dieu grand les proclament en vie et vigueur éternelle à Pepi, à savoir le Génie de santé avec celui de force. Ce Pepi va donc au champ d'Ialou, la demeure excellente [du dieu Grand], il y accomplit ce qu'on doit y accomplir [pour être] des bienheureux et il leur attribue des pains, il leur assigne des volailles, car ce Pepi est Hor qui attribue des pains à Pepi, qui assigne des oies à Pepi.

IV.

Ô passeur du pays d'Offrandes, apporte ceci à ce Pepi, car c'est Pepi qui passe, c'est Pepi qui vient, [lui, le fils] de la Madît qui a enfanté Khoftto et dont les étoiles sont la pâture où se vivifient les deux terres, au côté gauche d'Osiris. C'est Pepi, le fourrier joyeux de l'année, ô Osiris, voici qu'il vient en messager de ton père Sib présentant ce qui appartient à chaque saison, et ce Pepi est descendu dans le Qobhou avec la double neuvaine des dieux, c'est ce Pepi le modeleur de la double neuvaine des Dieux, le fondateur du pays de

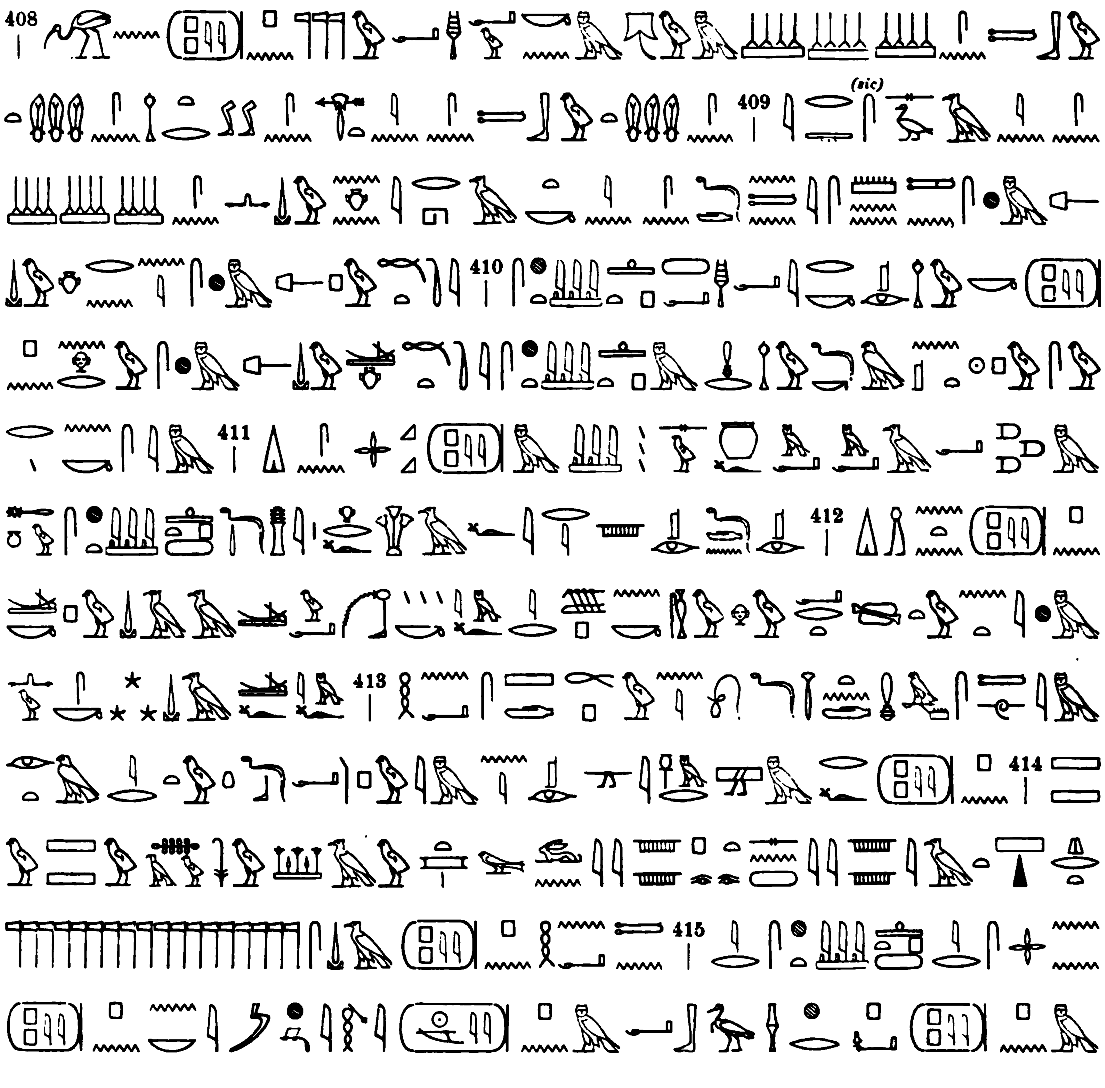

l'offrande; ce Pepi a trouvé les dieux debout revêtus de leurs toiles et leurs sandales blanches aux pieds; ils ont lancé leurs sandales blanches à terre, ils ont arraché leurs toiles, ils ne se sont pas réjouis de ton arrivée, mais ils vous disent : «Dressez la javeline», or Joie du cœur est le nom de cette javeline, maîtresse du pays d'Offrandes. Lève-toi donc, Osiris, assigne ce Pepi aux seigneurs de la javeline Joie du cœur, maîtresse du pays d'Offrandes, comme tu attribues Hor à Isis le jour où tu l'as rendue enceinte d'Hor, pour qu'ils donnent que Pepi mange des herbes et qu'il boive des puits qui sont dans la contrée d'Offrandes.

V.

Ô *Génie dont la face est la nuque*, portier d'Osiris, dis à Osiris : «Fais amener à ce Pepi ta barque sur laquelle naviguent tes purs et quand tu auras reçu ta libation d'eau fraîche sur cette Cuisse des Indestructibles, fais naviguer Pepi dans cette barque avec ce câble d'étoffe verte et blanche par lequel l'Œil d'Hor est remorqué vers la Matière, car ce doigt d'Osiris qui se trouve là s'allonge anxieux que ce Pepi vienne à lui précipitamment, précipitamment (?), se garant (?) du grand Etang (?). Ouvre donc les deux battants du

POUTIRIT, entrebâille les deux portes de la RÉGION DE GLOIRE, et vous, double neuvaine des dieux conduisez ce PEPI en barque avec vous, au pays d'Offrandes, à la transformation de ce PEPI en bienheureux, et ce MTRIRI frappe de son bâton ABI, ce PEPI commande de son bâton d'honneur, ce PEPI guide les révolutions de RÂ, l'arrosement de la terre, la rosée de SIB, par le dédoublement (?) de la double neuvaine des dieux; ce PEPI est l'âme divine qui marche au milieu de vous, ô Dieux, qui pénètre le PÂÏT et remplit le PÂÏT de cette eau qui fait fleurir le pays d'IALOU et qui arrose le pays d'Offrande. Voici donc que viennent ces quatre gardiens qui sont sur la partie orientale du ciel, et, comme ils transportent RÂ en barque entre ses deux régions d'horizon pour que RÂ y aille vers son horizon, ils transportent ce PEPI en barque entre ses deux régions d'horizon pour que ce PEPI y aille vers l'horizon, auprès de RÂ, et rende hommage à HOR TIOUTI, l'épervier divin très vigoureux qu'enfante le ciel. Salut à toi avec tes quatre faces qui se reposent et voient ce qu'il y a dans QOSNIT alternativement, et qui lancent l'orage sur les champs (?), donne à ce PEPI tes deux doigts, ceux-là que tu as donnés à NOFRIT, fille du dieu grand, comme messagers du ciel à la terre, lorsque ces dieux s'y manifestent au ciel; muni d'âme divine, apparaissant comme Dieu en ta barque de trois cent soixante-dix coudées, tu as fait traverser les dieux de POU, tu as satisfait les dieux orientaux, tu as transporté ce PEPI avec toi dans le naos de ta barque, car c'est PEPI le fils du Scarabée, qui est né de HOTPIT, sous le poil d'IOUSAS la septen-

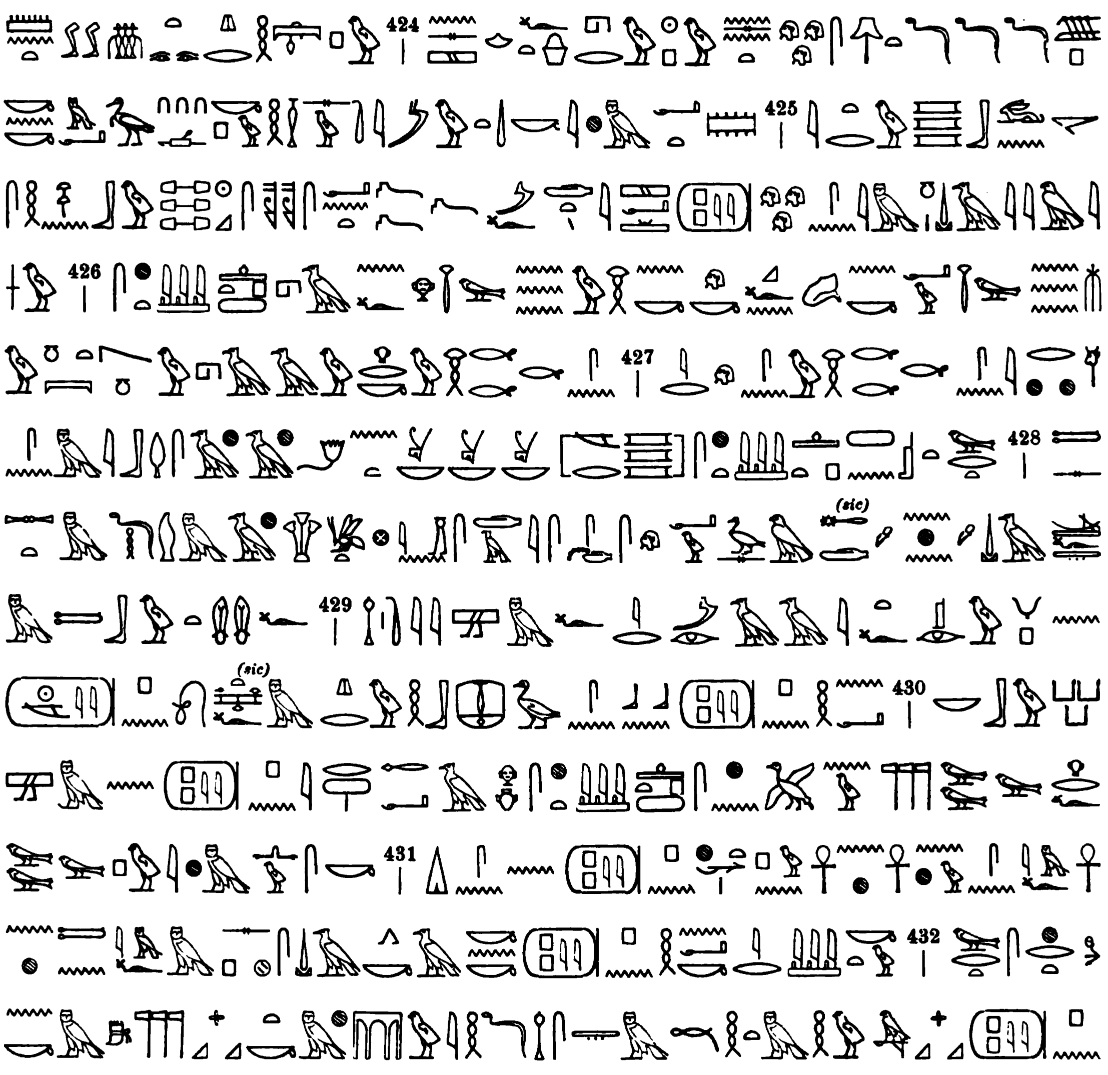

trionale, issue du front de Sib; c'est Pepi ce qui est entre les deux cuisses de Khontmiriti, cette nuit où il a poli la substance, ce jour où il a modelé les têtes des archers; quand tu as pris ta pique favorite, ton harpon qui ravage les rivières, dont la double pointe est les dards de Râ, dont la double hampe est les griffes de la déesse Lynx, Pepi en perce les têtes des ennemis de Hor qui sont au pays d'Offrandes. Pepi est descendu sur la mer et tu as baissé ta tête, tu as courbé tes bras, ô mer, et les enfants de Nouit qui descendent sur toi, mettent leurs guirlandes sur leur tête, mettent leur guirlande sur leur cou, présentant les lotus fleuris qui sont les couronnes des étangs du pays d'offrandes à Isis la grande qui porte la pique dans Akhit, qui les apporte, les donne, les répand devant son fils Hor l'enfant, encore à la mamelle, pour qu'il parcoure la terre avec ses deux sandales blanches et qu'il aille à son père Osiris; ce Pepi s'est donc ouvert sa route parmi leurs oiseaux, ce Pepi a couru avec les maîtres des provisions, ce Pepi est allé au grand lac qui est au milieu du pays et sur lequel se posent les dieux grands, et ce sont les chefs des Indestructibles qui donnent à ce Pepi cet arbre de vie dont ils vivent, pour qu'il en vive à son tour. Emmène donc ce Pepi avec toi vers ce grand pays qui t'es soumis de par les dieux, où tu manges

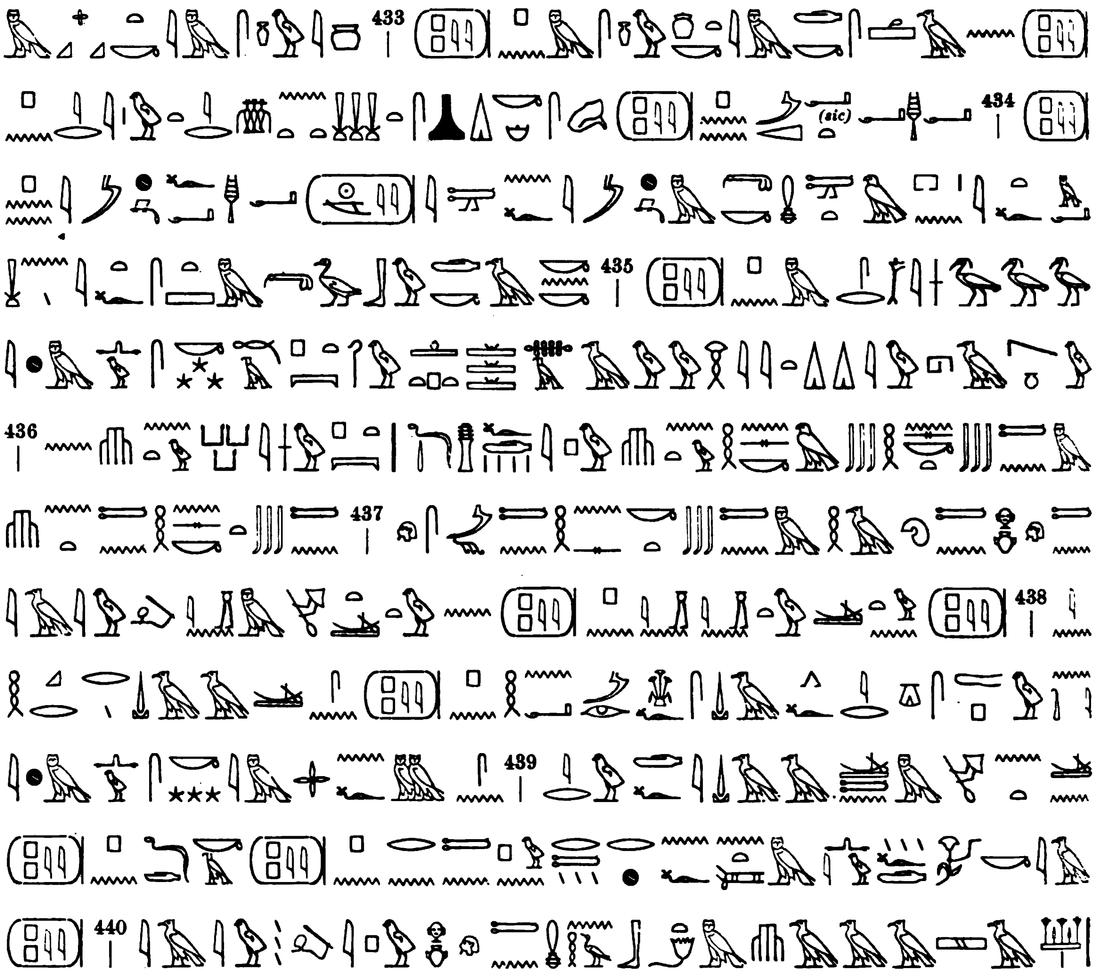

pendant la nuit [jusqu']à l'aurore, où [tu] deviens maître du dieu Hou (La nourriture), si bien que ce Pepi mange de ce dont tu manges, que ce Pepi boive de ce que tu bois; donne que ce Pepi rassasie les compagnes de Khontitsonitous, donne que ce Pepi siége en vérité, que ce Pepi se lève en sa félicité, que ce Pepi se lève et prenne la félicité par-devant toi comme Hor a pris la maison de son père au frère de son père Sit par-devant Sib; déclare que ce Pepi est le prince parmi ces Lumineux Indestructibles maîtres du ciel, rois des biens divins, gardiens de l'offrande, et qui permettent l'aller à ces Khontioukoou qui sont au ciel.

VI.

Ô ces quatre génies qui êtes dans les tresses de Hor, vous dont les tresses sont avec vous, dont les tresses sont sur vos tempes, dont les tresses sont dans vos bonnets sur vos têtes, brandisseurs [de massue], amenez cette barque à ce Pepi, amenez cette barque d'offrandes à ce Pepi que conduisent à ce pays Haqerro et le Dieu dont la face est la nuque, pour qu'elle conduise Pepi au côté où sont les Indestructibles afin que Pepi soit parmi eux; s'il l'ordonne, conduisez cette barque à ce Pepi, pour que ce Pepi dise votre nom aux hommes, pour qu'il le fasse connaître aux créatures, et pour qu'il arrache ces brandisseurs [de massue] qui sont sur vos têtes comme les lotus qui sont dans les étangs.

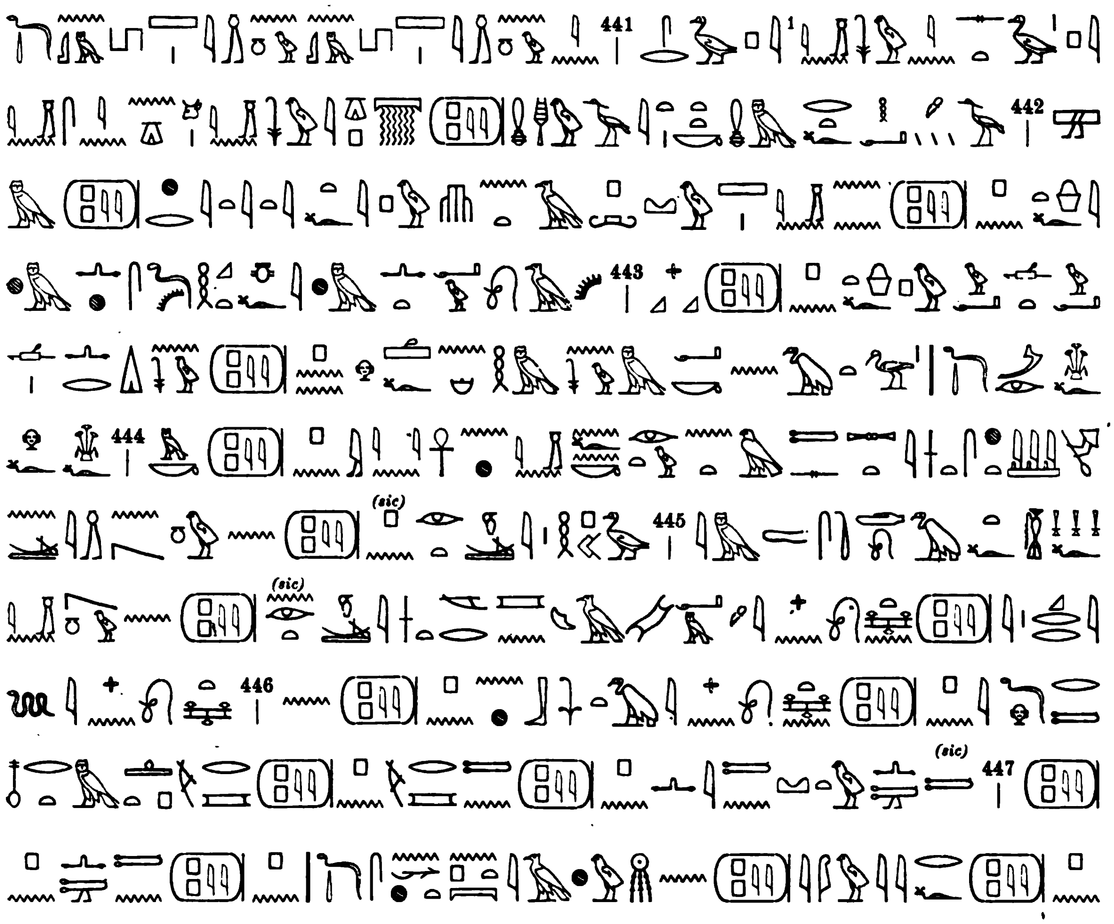

VII.

O Lac d'offrandes, Lac d'offrandes, que l'oie Sar apporte, que l'oie Sit apporte, que le taureau apporte, rue-toi sur ce Pepi comme le cigogne! O père, assaille [Pepi] comme la grue; quand Pepi marche avec ses pères qui sont dans le lac Sinueux, apporte à ce Pepi son pain indestructible, sa bière inépuisable que ce Pepi mange seul de ce pain unique, et ne le rejette pas derrière toi, car la mère cigogne te l'enlèverait.

VIII.

O dieu qui voit devant et derrière soi, voici que ce Pepi vient vivant, et qu'il t'apporte cet Œil de Hor sublime qui est dans le pays des matelots, et c'est la barque Œil de Khnoum qui a apporté cela à ce Pepi! O Hâpi, Amsiti, Tioumoutf, Qobhsonouf, la barque Œil de Khnoum qui est dans le lac de l'Autel apporte cela à ce Pepi! O dieu Dévorant ouvre la voie à ce Pepi! O Dieu rampant en anneaux, ouvre la voie à ce Pepi! O Nekhabit, ouvre la voie à ce Pepi! Salut à toi, ô belle déesse, en paix; aime ce Pepi, aimez ce Pepi, ne lui soyez point mauvais; n'enlève pas ce Pepi, n'enlevez pas ce Pepi!

IX.

L'éclat de Pepi rend vigoureux le ciel, lorsque ce Pepi s'élève au ciel, Œil de Râ.

1) □ est gravé par-dessus un [illegible] effacé.

Dresse-toi, ô Pepi, vers cet œil gauche de Hor grâce auquel on entend la parole des dieux: dresse-toi parmi les Lumineux, comme Hor se dresse parmi les vivants; dresse-toi, Pepi, parmi les Lumineux Indestructibles, comme Osiris se dresse parmi les Lumineux.

X.

Pepi se purifie par les purifications que Hor accomplit pour son œil, car Pepi est Thot, qui le défend [cet œil], Pepi n'est pas certes Sit qui le vole; aussi les dieux prient, et la double neuvaine acclame à l'encontre de ce Pepi. Pepi soulève la couronne blanche grâce à laquelle l'Œil de Hor est fort et les dieux acclament cet acte. La face de ce Pepi est une face de chacal, les deux bras de ce Pepi sont d'un épervier superbe, les ailes de ce Pepi sont de Thot; voici donc que l'oie Sib [qui est] Pepi s'envole au ciel, ce Pepi arrache l'Œil de Hor à Hor, ce Pepi soutient l'abîme en équilibre et les défenses de la muraille de ce Pepi sont tes stèles frontières qui sont entre les jambes et sous les mains d'Osiris; ce Pepi a infesté les voies de Sit et il conduit ce Pepi aux messagers d'Osiris; aucun Dieu n'est fort contre ce Pepi, aucun matelot ne va dans la voie de ce Pepi, car ce Pepi est Thot le vigoureux des dieux. Toum adjuge ce Pepi vivant au ciel, et ce Pepi arrache l'Œil de Hor à Hor, car c'est Pepi le

fils de Khnoum, ce Pepi n'a rien fait de mal, la parole que ce [Pepi] adresse à ta face, ô Râ, écoute-là. Ô taureau de la neuvaine divine tu montres la voie à ce Pepi, tu élargis le domaine de ce Pepi parmi les dieux, et ce Pepi arrache son œil à Hor, ce Pepi le soulève apparaissant sur sa tête; donne à ce Pepi qu'il voie de ses deux yeux complétement, de manière à en détruire ses ennemis. Hor a pris son œil, il l'a donné à ce Pepi, et l'odeur de ce Pepi est l'odeur de dieu, l'odeur de l'Œil de Hor [qui se propage] à la chair de ce Pepi; ce Pepi se glisse sous l'œil et ce Pepi s'asseoit sur ce grand siége des dieux et Pepi s'élève jusqu'à Toum entre les deux sceptres 𓋹, car c'est Pepi ce [corps] malade des dieux dans les bras de l'Œil de Hor; l'Œil a cherché Pepi dans Pou, il a trouvé Pepi dans On, il a jeté Pepi sur Sit en cette place où ils se battent. Ô Hor tends ton bras à ce Pepi; ô Hor ton œil t'est présenté, il se manifeste à toi, il se manifeste à toi, ce Pepi est venu à toi vivant, et l'Œil de Hor vient à toi avec ce Pepi sur ce Pepi éternellement.

XI.

Tu as lavé Râ, tu as blanchi Hor . . . . le dieu fils de dieu, messager des dieux, transporte ce Pepi dans le lac de Qonsit, car ce Pepi s'est lavé dans le pays d'Ialou et ce sont les Serviteurs de Hor qui ont lavé ce Pepi, ils font à ce Pepi le chapitre

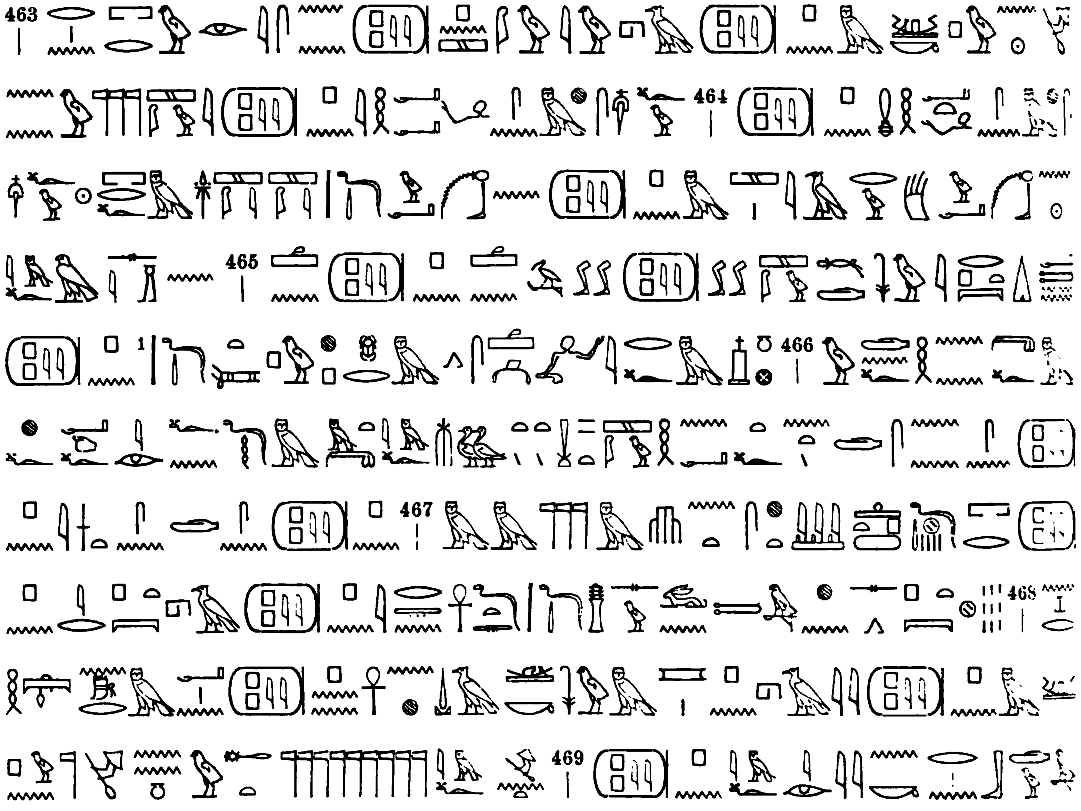

de ceux qui sortent, ils font à ce Pepi [le chapitre de ceux] qui s'élèvent, et ce Pepi descend dans ta barque, ô Râ, celle que les dieux manœuvrent élevant ce Pepi, et ils acclament à la face de ce Pepi comme ils acclament à la barque de Râ quand il sort à l'Orient sublime, sublime.

XII.

Ce Pepi s'est lavé dans le lac d'Ialou où s'est lavé Râ; Hor a tiré le dos de ce Pepi. Thoth a tiré les jambes de ce Pepi et Shou l'élève au ciel : ô Nouït tends ta main à ce Pepi[1].

XIII.

Toum devient qui va jouir pour son compte à On; il empoigne son membre dans son poing, en travaille et les deux enfants qui en naissent Shou et Tafnout, mettent Pepi entre eux deux, mettent ce Pepi parmi les dieux qui sont dans le pays d'Offrande. — *Dire quatre fois* : Sorte ce Pepi au ciel, aille ce Pepi à la terre vivant éternellement.

XIV.

O Sounti qui parcours le ciel neuf fois de nuit, tends une main secourable à ce Pepi vivant et transporte-le sur ce lac; tandis que ce Pepi descend dans cette barque de dieu dans laquelle le corps du cycle des dieux manœuvre, manœuvres y ce Pepi, alors il te fait

1) Le texte est corrompu. Le voici tel que le donnent les autres pyramides : 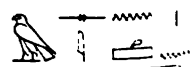

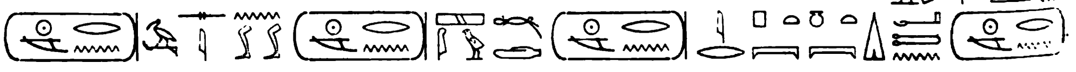

le *Chapitre du Natron divin*, il te fait le *Chapitre de l'Encens*, et l'Encens se dresse sous forme du Dieu qui est parmi la Grande Neuvaine des dieux, le Natron divin s'assied sous forme du Dieu qui est dans la grande rive!

Ô portier du ciel observe bien ce ménager [divin] quand il sort : s'il sort de cette porte occidentale du ciel ouvre (litt. amène)-lui cette porte méridionale du ciel, s'il sort de cette porte orientale du ciel, ouvre-lui cette porte septentrionale du ciel.

XV.

Salut à toi échelle qui supporte la coupe d'or des esprits de Pou et des esprits de Nekhen; tend ta main à ce Pepi que ce Pepi siège entre les deux grands dieux qui sont dans la place de ce Pepi; conduis-le par la main vers le pays d'Offrandes, qu'il siège parmi les astres qui sont au ciel.

XVI.

Ô ces deux éperviers femelles qui êtes sur l'aile de Thot, qui écartez les attaques, apportez ceci à ce Pepi, mettez-le à sa place, car ce Pepi vivant est le messager agile de Hor.

Les chapitres qui suivent ont été mutilés : la traduction en sera donnée au fur et à mesure qu'ils se présenteront dans les autres pyramides.

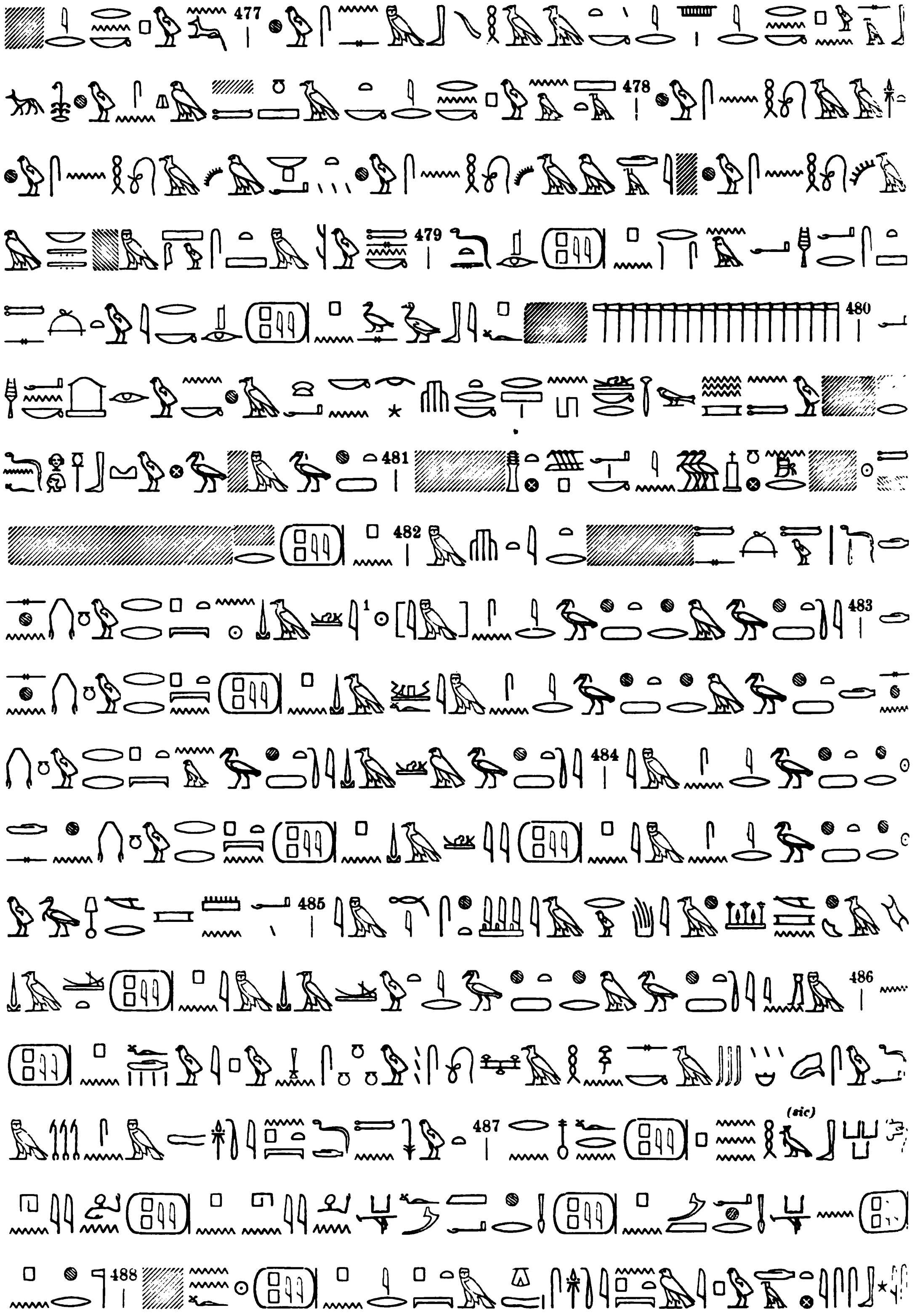

1) 𓇋 gravé par dessus [illegible].

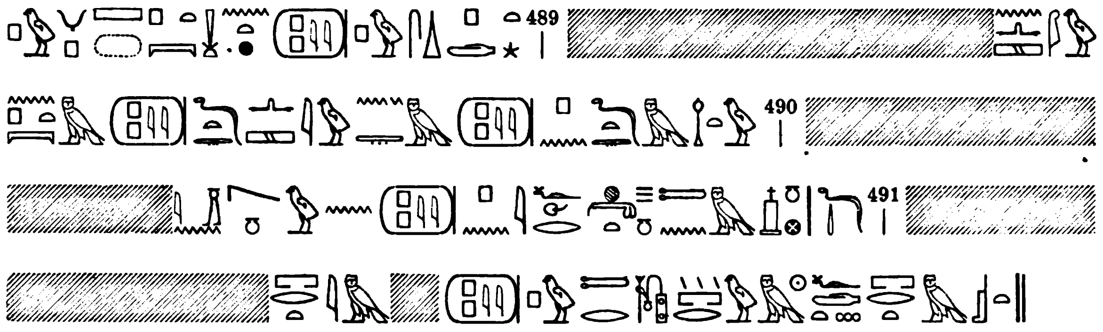

La paroi qui fait face à celle-ci est couverte, comme la paroi Est des chambres précédentes, de lignes moins serrées et de plus gros hiéroglyphes. Le premier chapitre est un peu mutilé et le texte des autres est généralement incorrect; le scribe chargé de les écrire a passé des mots et embrouillé les phrases. J'en réserve donc la traduction pour une meilleure occasion.

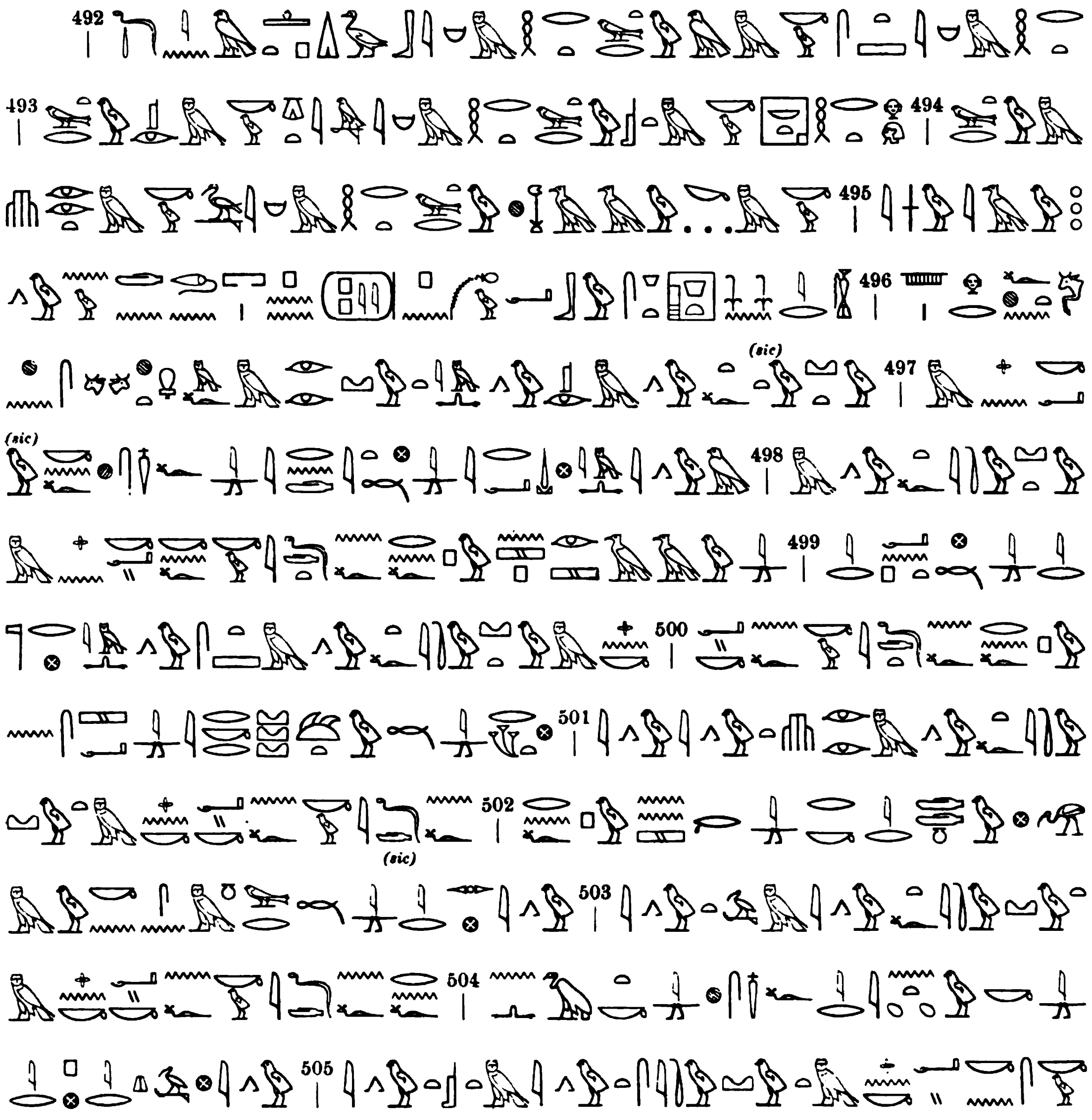

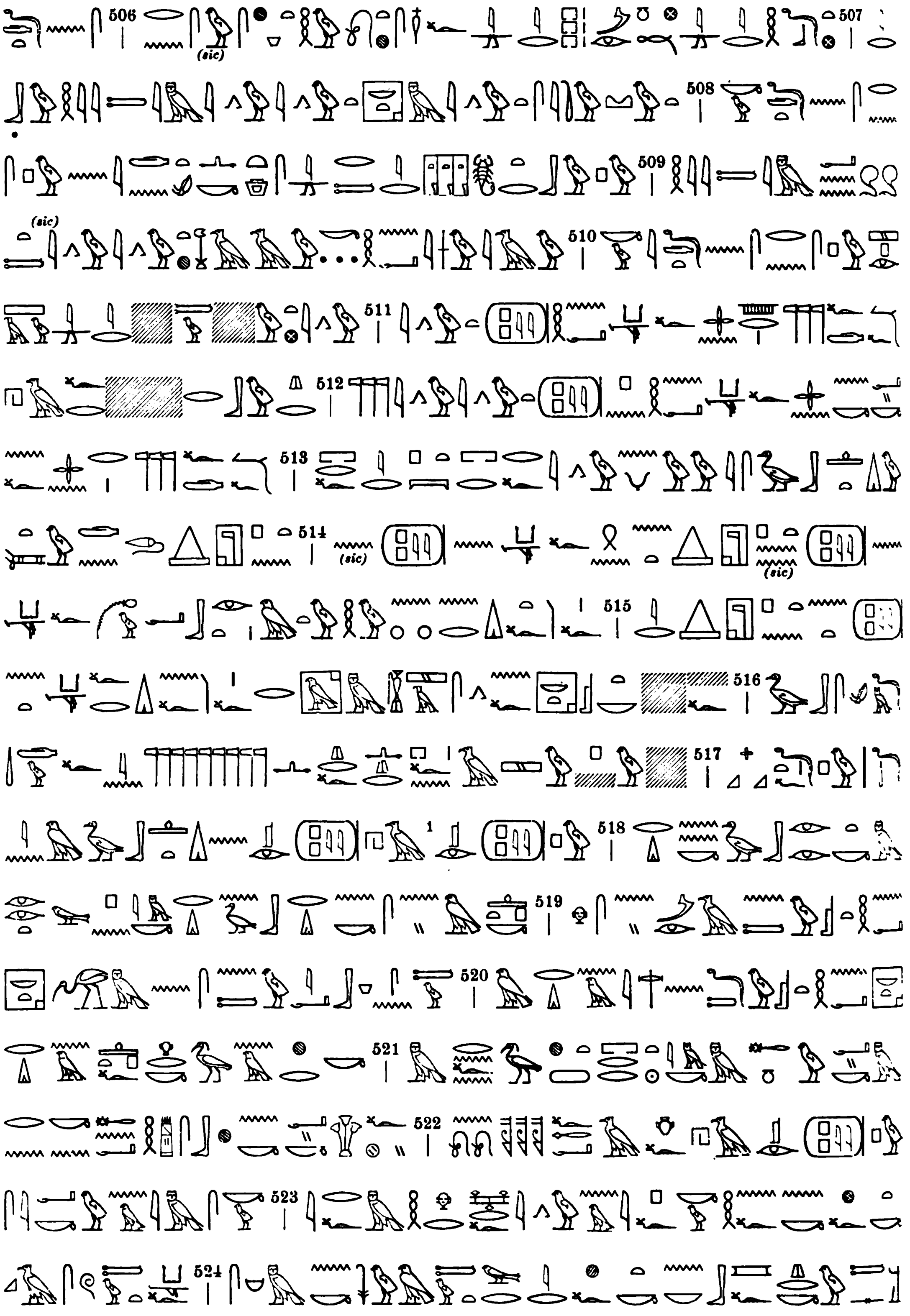

1) Le même texte dans Teti, l. 176—183, avec quelques variantes.

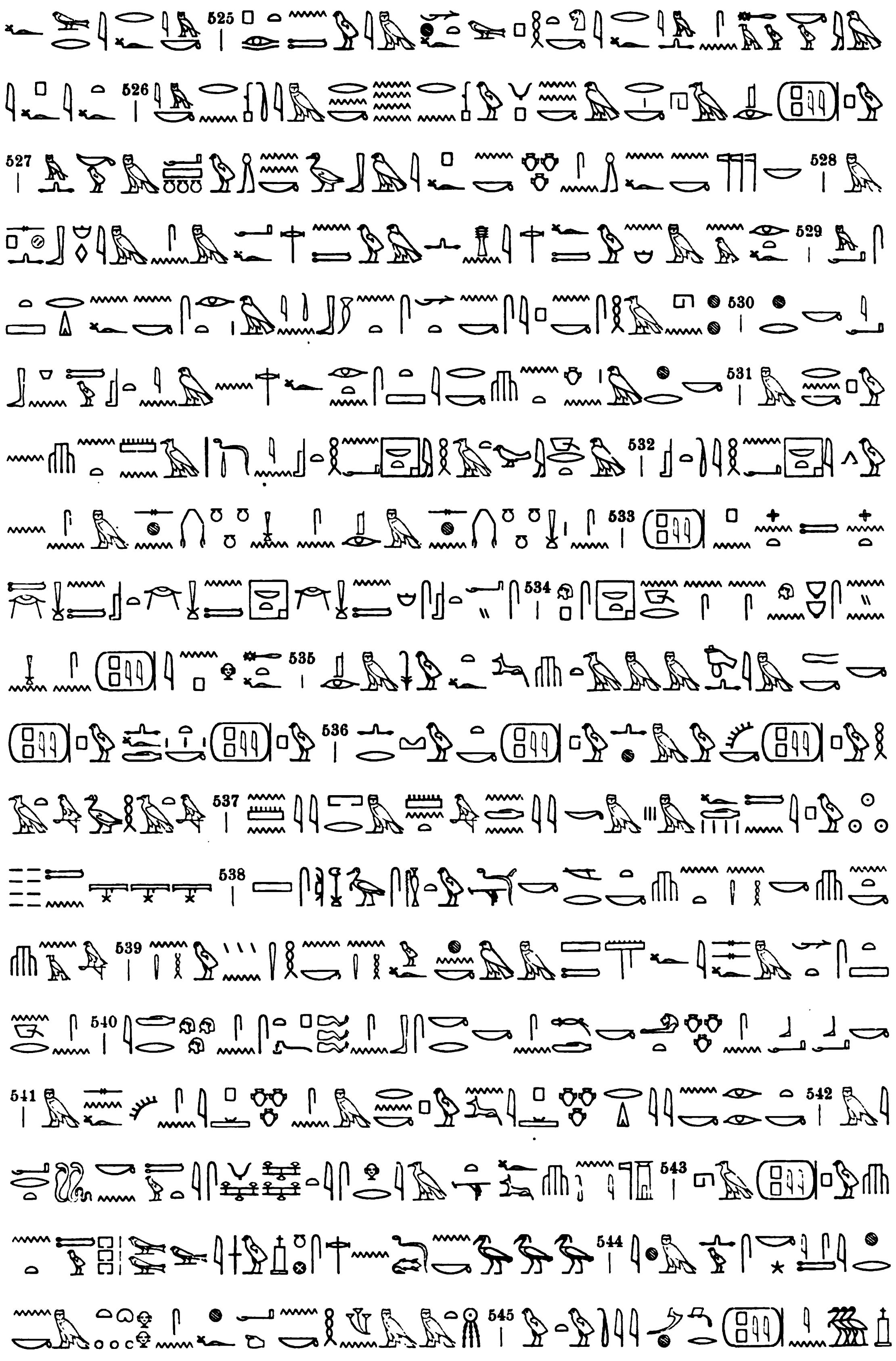

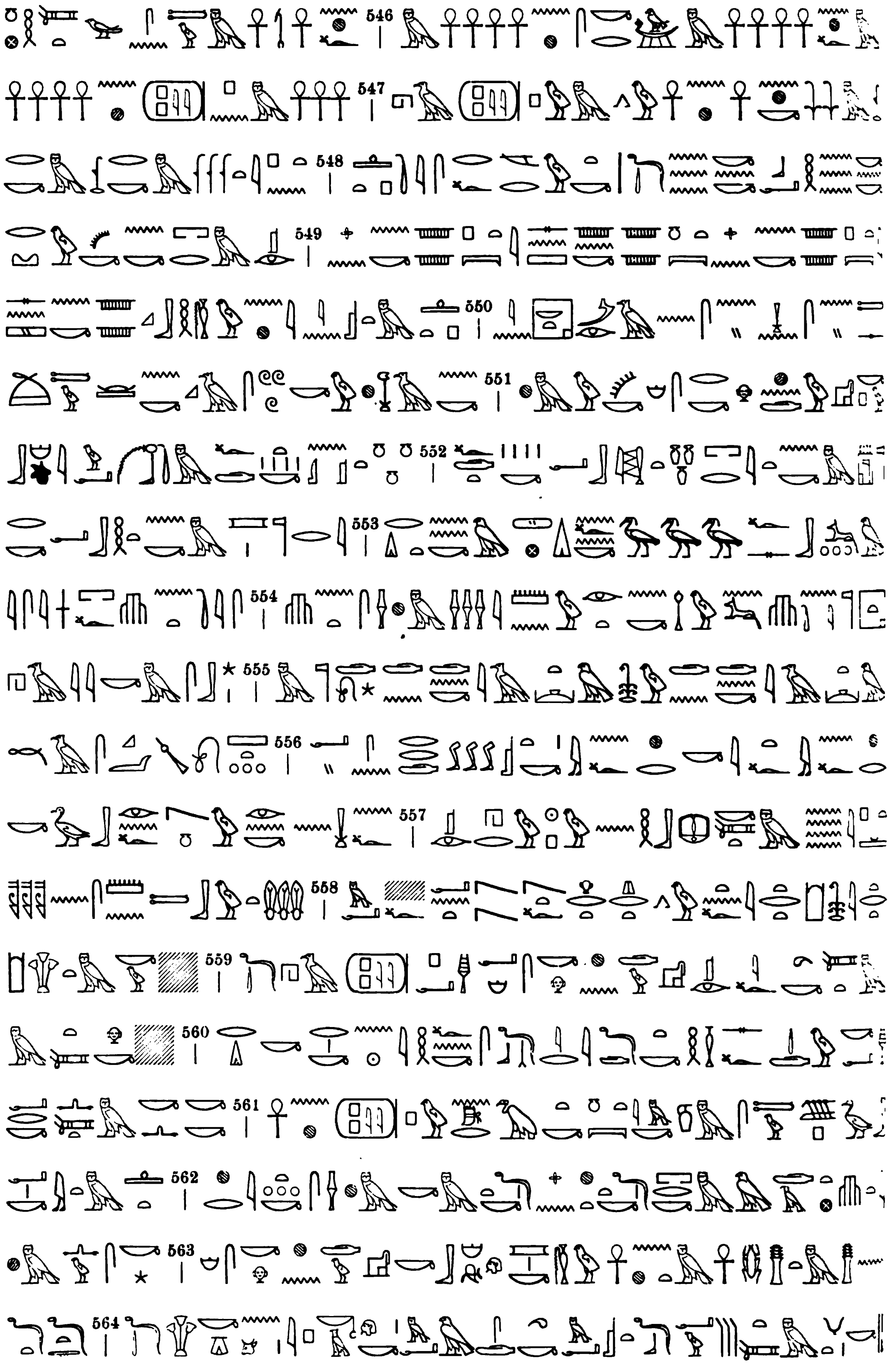

(Sera continué.)

INSCHRIFTLICHE DENKMÄLER
der
SAMMLUNG ÄGYPTISCHER ALTERTHÜMER DES ÖSTERR. KAISERHAUSES.

von

E. v. Bergmann.

1. Anlässlich der Orientreise des Kaisers Franz Joseph I. im Jahre 1869 machte der österreichische Civilingenieur Herr Anton Lucovich dem Monarchen drei grosse Bündelsäulen aus rothem Granit, welche er bei dem Bau eines Forts in Alexandrien gefunden hatte, zum Geschenk. Gegenwärtig dienen die 20 Fuss hohen Monolithe als Deckenträger der beiden ägyptischen Säle des neuen Hofmuseums, dem sie zur besonderen Zierde gereichen. Der Schaft dieser Säulen besteht aus acht Stengeln, welche oben mit fünf Bändern zusammengeschnürt sind, deren Enden auf dem obersten Theile des Schaftes herabhängen und zu unterst mit einem eingravirten aufrechten Blättchen verziert sind. Die auf den Stengeln sitzenden Knospen, an deren Ansatz sich ebenfalls eingravirte Blätter befinden, bilden das Kapitäl[1]. Der Säulenschaft ist an der Basis eingezogen aber nicht von sculptirten Wurzelblättern umgeben.

Alle drei Säulen sind in der Mitte des Schaftes umlaufend mit Inschriften in zwei Reihen übereinander derart geschmückt, dass auf jedem der acht Stengel zwei Inschriften, im Ganzen also in jeder Reihe 16 Inschriften angebracht sind. Von den beiden im ersten Saale des Museums aufgestellten Säulen trägt die vordere noch fast alle Inschriften der oberen Reihe, während die untere Reihe zum grössern Theile zerstört ist; die andere Säule dagegen hat ihren inschriftlichen Schmuck durch Abwitterung des Steines fast gänzlich eingebüsst. Am besten erhalten ist die im zweiten Saale befindliche dritte Säule, welche noch sämmtliche 16 Inschriften der oberen Reihe und 12 Inschriften der unteren Reihe darbietet.

Nachstehend (S. 178) theile ich die Inschriften dieser dritten Säule mit und zwar die der oberen Reihe in Gänze, jene der unteren Reihe, welche ausschliesslich von den beiden Königsschildern Merienptah I. gebildet wird, aber blos theilweise und zwar nur an den Stellen, an welchen die regelmässige Aufeinanderfolge des Thron- und Namensschildes dieses Herrschers alterirt erscheint.

Die Säule trägt demnach die Namen dreier Könige: Thotmes IV., Merienptah I. und Seti II. und ausserdem den Bannernamen ka neχt ur peḥti, den sowohl Amenophis II. als auch Setnecht führte, der hier aber wohl dem ersteren eignet, da Setnecht, welcher später als die obgenannten Pharaonen regierte, sich kaum mit der Anbringung seines Bannernamens begnügt, sondern gewiss auch seine Königsschilder an die Stelle jener seiner Vorgänger gesetzt hätte, während anderseits die Namensschilde Amenophis II. eben der Usurpirung der Säule seitens seiner Nachfolger Thutmes IV. und Seti II. zum Opfer fielen.

Ob Amenophis II. die Säule mit seinen Namen und Titeln umlaufend verzierte, vermag ich trotz wiederholter Untersuchung ihres Schaftes nicht festzustellen. Dass Thutmes IV. es nicht that, beweist der noch vorhandene Bannername seines Vorgängers; wie oft er aber

1) Eine derartige Säule in *Denkm.* I. 81 f.

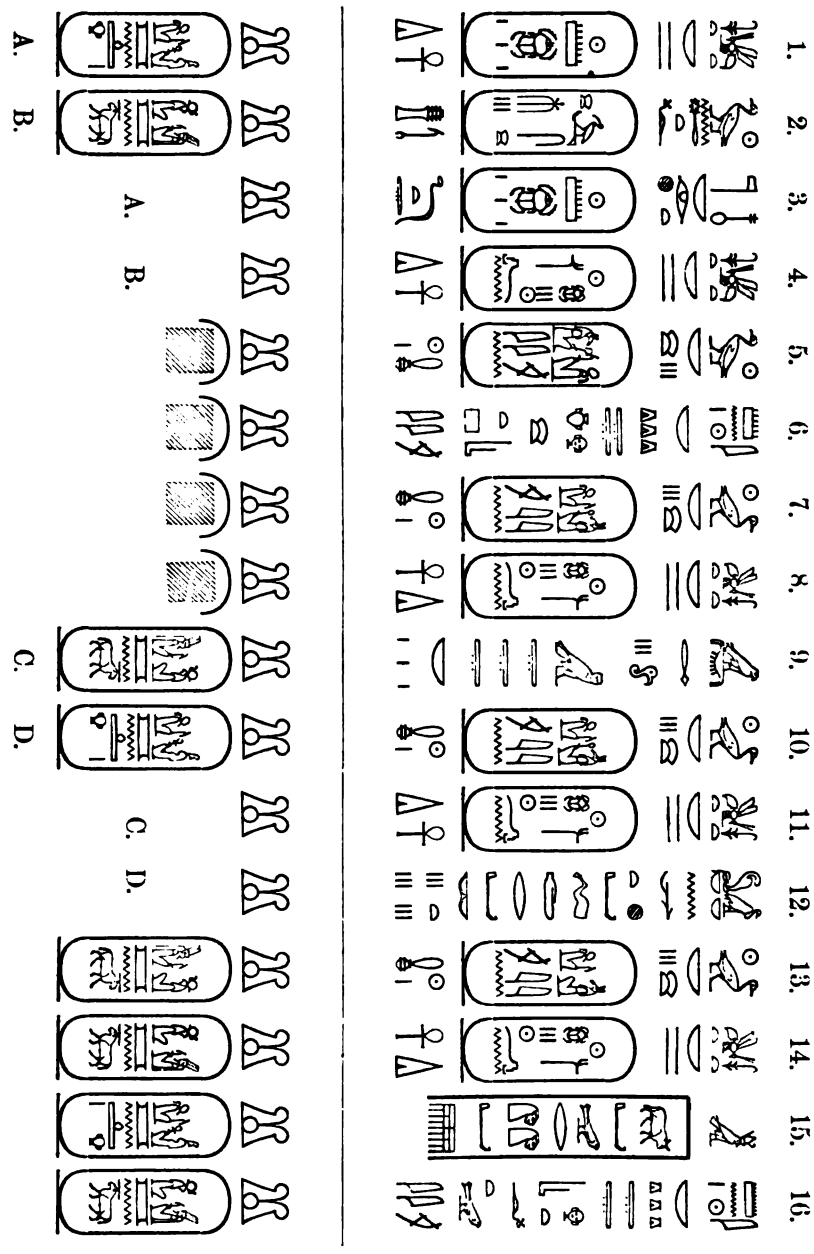

Die Inschriften 1 und 2, dann 3 und 4 etc. sind auf denselben Säulenstengel angebracht.

seine Schilder anbrachte, bleibe dahingestellt. Wenig Rücksicht auf seine Vordermänner nahm Seti II., dessen Namen etc. jetzt nahezu ausschliesslich die obere Inschriftreihe bilden. Ihm dürfte auch das [hieroglyphs] (ob mit [hieroglyphs], einem unbekannten Orte [BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 562, cf. [hieroglyphs] und [hieroglyphs] identisch?) wie auch das [hieroglyphs] zugehören. Vielleicht weiss ein Fachgenosse hierüber und über die muthmassliche Provenienz unserer Säulen, die wohl aus einem unterägyptischen Tempel stammen, Aufschluss zu geben. Von der Publication der Inschriften der beiden andern Säulen, die nur in einigen unwesentlichen Dingen differiren, glaube ich absehen zu können.

2. Die Kalksteinstatuette eines Mannes aus dem alten Reiche (angeblich bei Meidum gefunden) trägt auf dem Sitze vorne folgende Inschriften: *a)* [1] «der Richter und Districtschef Ḥenka»; *b)* «der Vorsteher aller königl. Bauten Ḥenka». CHABAS (*Mél.* III, T. 2, p. 107) las den Titel *χa-mer.* Nach den Legenden (es gab also auch einen «Grossen der 10 des Nordens») und (über einem Priester, der mit anderen einen Schrein trägt, PRISSE, *Monum.*, pl. 32 Zeit Tahraqa's), an welch' letzterer Stelle wohl eine Variante des priesterlichen Titels (DÜMICHEN, *Kal. Inschr.* 67; MARIETTE, *Dend.* III, 23) vorliegt, scheint sich jedoch für den Fisch die Lesung *ȧd* (vgl. *Todtb.* c. 139) zu ergeben. Ueber die Bedeutung dieses *ȧd* oder *ȧdi* weiss ich nichts sicheres zu sagen, weshalb ich ERMAN's (*Aegypten*, S. 124) Uebersetzung «Districtschef» zunächst beibehalte. Man vergleiche den Titel (MARIETTE, *Mon. div.* 18) und den Namen des Uu des 22. supplementären unterägyptischen Nomos (s. BRUGSCH, *Dict. géogr.* 904). Unter den Functionären des Edfuer Tempels (BERGMANN, *Hierogl. Inschr.* 60) werden die und neben einander genannt.

Auf der Plinthe der Statuette rechts[2] die Vertikalzeile: «der Vorsteher aller königlichen Bauten, liebend seinen Herrn». Links: ; darunter die Querzeile: «. . . . der welcher Befehle ertheilt den Oberländern (s. BRUGSCH, *Wört.* Suppl. 831) Ḥenka». Im Berliner Museum befindet sich die Statuette des Baumeisters der Pyramide Königs Senefern, welcher nach LEPSIUS (*Verzeichn. der ägypt. Alterth.*[5], S. 44) den Namen führte; vermuthlich ist gleichfalls «Ḥenka» zu lesen.

3. Die hübsche Granitstatuette eines mit untergeschlagenen Beinen sitzenden Mannes aus der Zeit der XII. Dynastie ist mit nachstehenden Inschriften geschmückt: *a)* auf dem Schoosse: ; *b)* auf der Plinthe oben: ; vorne: ; *c)* auf den Seiten derselben: und .

Das vorletzte Zeichen im Namen unseres Hausvorstehers ist undeutlich; statt könnte man etwa auch lesen.

4. Auf der Plinthe der Statuette des Speichervorstehers der königlichen Mutter Aāḥhotep Namens Xentiχett'i-si liest man das Proskynema:

5. Die Inschriften einer Osirisstatuette aus Kalkstein, welche als Geschenk des Kronprinzen Rudolf in das Museum gelangte, beziehen sich auf den göttlichen Vater des Amon Ȧnχ-f-n-mut, dessen sonstige Titel des Interesses nicht entbehren. Vertikalzeile auf dem Pfeiler

1) Das Zeichen im Originale, ein schrägliegender Fisch mit starker Rücken- und zwei Bauchflossen, fehlt im hieroglyphischen Typensortimente.

2) Die Bezeichnungen «rechts» und «links» sind stets im heraldischen Sinne zu verstehen.

rückwärts: (cf. Sharpe I. 33). Rechts: . Links: . Auf der Plinthe: . Vgl. die Titel: *Zeitschr.* 1873, 106 und *Todtb.* 115, 4.

6. Kalksteinstele in Thürform mit Leisteneinfassung 0^m 49 h., 0^m 34 br. XII. Dynastie. I. etc. . II. Kames vor dem Opfertische sitzend; ihm gegenüber, knieend, (sic). III. Eine Frau sitzend à l'égyptienne; zwei Männer und knieend. IV. Zwei Frauen und sitzend à l'égyptienne; ein Mann ? knieend.

Mehrere der vorstehend genannten Personen erscheinen auch auf einer Berliner Stele, welche LIEBLEIN's *Dictionnaire* unter Nr. 1170 an unrichtiger Stelle verzeichnet:

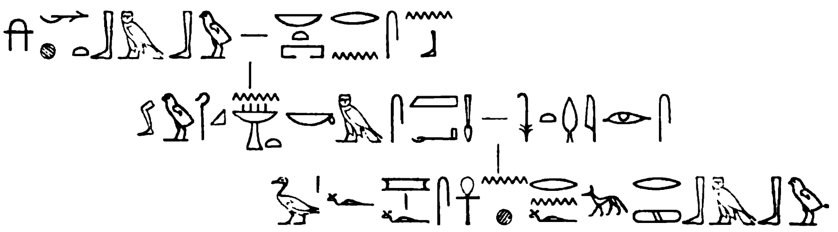

Der Vergleich beider Denkmäler illustrirt die zur Genüge bekannte Nachlässigkeit der ägyptischen Schreiber. Wer würde in dem der Wiener Stele den Titel «Richter zur Stadt Nechen gehörig» erkennen? Auch die wechselnde Schreibung des von Kames geführten Titels, der nach LIEBLEIN (*Denkm. in St. Petersburg*, p. 74) «Aufwärter des Tisches des Fürsten» bedeutet, verdient Beachtung. Keinesfalls darf derselbe, wie es geschehen, mit «Altardirigent» übersetzt werden, da das Wort (wie sonst) nur respectshalber vorangesetzt ist, wie die Varianten (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 342) «Wächter des Stuhles des Fürsten» und (*l. c.*, p. 364) zeigen. Dieselbe Voranstellung des ? begegnet auch in dem Titel auf der Wiener Stele 37, die bei LIEBLEIN sub Nr. 645 nur unvollständig reproducirt ist, weshalb ich eine kurze Beschreibung derselben hier gebe. Im abgerundeten Giebel ; darunter zweizeiliges Proskynema an Osiris von Busiris und Abydos. In der Mitte der Stele die buntbemalten, vertieften Figuren des und und die Namen seiner Söhne:

«Meri der Grosse (Aeltere)» und «Meri der Kleine (Jüngere).» Unten Familienregister in drei Zeilen: . Auf den Schmalseiten je eine Vertikalzeile: links (mit schwarzer Tinte): ....; rechts (mit rother Tinte): [1]. Sonstige Beispiele des in Rede stehenden Titels, der auch (MARIETTE, *Abyd.* II, 46), (*Rec. de trav.* III, 120) geschrieben wird, bei MARIETTE, *Abyd.* III, p. 119 und 310, LIEBLEIN Nr. 434; PIERRET, *Inscr. du Louvre* I. 47, cf. 49. In anderer Verbindung begegnet das in , s. *Rec. de trav.* VI, 165 und LIEBLEIN Nr. 475. Sollte jenes eine funeräre Bedeutung haben und den in der Unterwelt fortlebenden Todten bezeichnen, entsprechend dem Titel des Osiris oder (ROUGÉ, *Inscr.* 34) «Fürst der (im Jenseits) Lebenden»?. Dann wäre unter dem Osiris zu verstehen, der von den ihm dargebrachten Opfergaben dem Todten seinen Antheil spendet. Da aber auch das bedeutet bekanntlich auch das Grab) im gleichen Sinne aufzufassen wäre, diesen Titel jedoch evident noch am Leben befindliche Personen (so z. B. Ostrakon 5633 des Brit. Museum, s. *Hieratic Inscr.*, pl. 16) führen, so ist obige Erklärung des unmöglich.

7) Oben abgerundete Stele (Nr. 106) aus grobkörnigem Alabaster, $0^m 45$ h.; $0^m 28$ br. I. Von der Mitte aus rechts- und linksläufig geschrieben je fünf Vertikalzeilen:

II. Chenemsu erhält das Todtenopfer von seinem Bruder Àku (?). Beischriften:

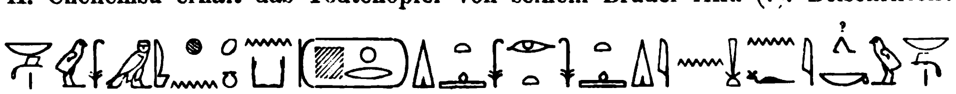

Die Entzifferung des seltsamen Königsschildes[2] ist mir bisher nicht gelungen. Nur die beiden ersten Zeichen die sowohl als gelesen werden können, sind deutlich,

1) Cf. MARIETTE, *Abyd.* III, p. 308; SHARPE, II, 76 und MARIETTE, *l. c.*, p. 263.

2) WIEDEMANN erwähnt dasselbe in der *Aegypt. Geschichte*, S. 220, Note 2 und führt es mit dem in einem Petersburger Papyrus genannten Könige zusammen.

wogegen das dritte und anscheinend letzte eine einigermassen sichere Lesung nicht gestattet. Die unbestimmte Gestalt dieses Zeichens hat sowohl Aehnlichkeit mit dem Schriftbilde der mit einander verbundenen Arme mit einem Striche in der Mitte (man beachte auf dem Steine namentlich die beiden kleinen Ausbiegungen unten, welche Hände darzustellen scheinen) als auch mit der Halle ; auch an den Knoten , der sich bisweilen in ähnlicher Form findet, könnte gedacht werden, wogegen das Bild der strahlenden Sonnenscheibe wegen des deutlich sichtbaren Winkels an der Spitze unseres Zeichens ausser Betracht bleiben muss. Mag man nun dies Zeichen wie immer deuten, der Name einer Gottheit lässt sich aus dem Schilde nicht herauslesen. Wir haben es daher mit dem Königsschilde eines unbekannten Herrschers zu thun, welcher der XIII. (?) Dynastie, deren Regentenreihe uns nur unvollständig überliefert ist, zuzuweisen sein dürfte. In diese Zeit gehört die Stele auch nach ihren äusseren Merkmalen, dem plumpen Stile der Hieroglyphen, der verkehrten Stellung und ungemein seichten Eintiefung einzelner Schriftzeichen. Das an den grossen Neungötterkreis und an den Osiris von Busiris gerichtete Proskynema wurde von LEPSIUS *(Ueber die Götter der vier Elemente,* S. 227), nach welchem unsere Stele in die XII. Dynastie gehört, als das älteste damals bekannte Beispiel der Wiederholung der neun Götterzeichen citirt, die sich nunmehr aus den jüngst publicirten Pyramidentexten belegen lässt. Chenemsu's (cf. diesen Namen bei PRISSE, *Monum.* pl. IX, LIEBLEIN 134 und MARIETTE, *Abyd.* III. 336) Titel dürfte mit Inversion der beiden letzten Gruppen *àdennu ḥotep ka àn* zu lesen sein; wenigstens wird das Wort *àdennu* ebenso auf der Stele des Seḥotep-àb-râ in Bulaq (MARIETTE, *Abyd.* II) geschrieben.

8. Die Stelen 31 und 65 der Wiener Sammlung, die nach der theilweisen Uebereinstimmung der Namen und Titel der auf ihnen genannten Personen ein und derselben Familie zugehören dürften, sind in mehrfacher Beziehung bemerkenswerth. Ich erlaube mir die Texte derselben nachstehend vorzulegen:

Stele 31 in Thürform; Kalkstein, $0^{m}42$ h.; $0^{m}29$ br.

Unten in der Mitte Opfertisch; zu dessen beiden Seiten zwei sitzende Männer mit Lotosblume und dem Bande in den Händen, benannt: und . Unter dem Stuhle des letzteren der Name . Links oben der Name ; rechts oben der Name

Die nackten Körpertheile der beiden Männer sind braunroth, die Hieroglyphen grün bemalt; cf. LIEBLEIN, *Dict.*, Nr. 465.

Stele 65, oben abgerundet; quarzhältiger Sandstein; 0m 505 h.; 0m 35 br.

Im Giebel der mumienförmige Osiris stehend ; ihm gegenüber Schakal auf der Gerüststange darunter die Schriftzeile:

I. Drei stehende Männer mit den Beischriften: *a)* ; *b)* (*sic*) ; *c)*

II. Drei stehende Männer: *a)* ; *b)* ; *c)*

III. Zwei Männer und eine Frau: *a)* ; *b)* ; *c)*

IV. Ein Mann und drei Frauen: *a)* ; *b)* ; *c)* ; *d)*

V. Drei Männer und eine Frau: *a)* ; *b)* ; *c)* ?; *d)* ? — Am Rande der Stele umlaufendes Band mit eingravirtem Strich-Ornamente, welches an einigen Stellen Reste der alten Bemalung mit schwarzer Farbe zeigt.

Von besonderem Interesse in den vorstehenden Inschriften sind die Titel des Anubis. Auf Stele 31 führt dieser Gott die Bezeichnung , welcher auf Stele 65 die nicht minder ungewöhnliche gegenübertritt. Beide sind mit einer dritten ähnlichen ( ) [1] (Z. 1882, 122) zu vergleichen. Unter der Localität ka qem in dem Titel χenti neb ka qem ist hier wohl die beim Serapeum gelegene Nekropole von Memphis, Manetho's Κωχώμη, zu verstehen, deren Name auf den Denkmälern in mannigfach variirter Schreibung und auch in der kürzeren Form qem und qemi (BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 836) begegnet. Ihr Schutzgott war Horus; als solcher erscheint er im Todtenbuch (c. 138, 2)

1) Das ist hier vielleicht die in der grossen Nomenliste von Edfu genannte Osirisreliquie «das *dad* des Fürsten *(aťi)* worin die göttlichen Glieder (des Osiris) vereinigt sind» von Memphis. Anubis *χenti dad* würde dann gleich den anderen oben genannten eine memphitische Form dieses Gottes sein.

und in der Inschrift eines Apissarkophages, in welcher König Chabbasch «der Liebling des Apis-Osiris des Horus von qem» genannt wird. Man könnte daher das neb ka qem in dem in Rede stehenden Titel des Anubis auf Gott Horus beziehen. In diesem Falle wäre aber die Bezeichnung des Anubis als χenti des Horus nicht verständlich, mag man nun dieses χenti in dem Sinne von «der im Inneren befindliche» oder in dem von «Nächster, Vorderster» (ϩⲁⲟⲩⲧ *proximus esse*) auffassen. In der That dürfte der neb ka qem hier nicht Horus sondern Osiris-Apis sein.

Der andere Titel des Anubis auf Stele 65 erinnert an den in den Zeiten der XII. und XIII. Dynastie häufigen Eigennamen (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 160), (LIEBLEIN, *Dict.* 128), (MARIETTE, *l. c.*, p. 248), (MARIETTE, *l. c.*, p. 211), (LIEBLEIN, *l. c.*, 146) etc., dessen zweiten Bestandtheil der ebenfalls im mittleren Reiche beliebte Name , (LIEBLEIN, 405) oder , bildet, welcher als Nomen relativum von «Der (die) zum Leibe gehörige», bedeutet[1].

Dieser Name und Varr. dient in zahlreichen verschiedenen Verbindungen zur Bildung abgeleiteter Eigennamen wie (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 186), (*l. c.*, p. 163; cf. ptah-m-saf, hor-m-saf), (*l. c.*, p. 219), (*l. c.* p. 361), (*l. c.* p. 222), (*l. c.*, p. 280; 281), (*l. c.*, p. 160), (*l. c.*, p. 186; cf. si-àmon und àmen-si); (BEREND, *Mon. de Flor.*, p. 29); (*l. c.*, p. 284), (Stele 105 Wien; bei LIEBLEIN Nr. 198 irrig), (l. c. p. 217), (LIEBLEIN, 128), (LIEBLEIN, 199), (*Z.* 1882, 203), [2] (MARIETTE, *l. c.*, p. 296) etc., in welchen etc. unverkennbar einen Gott bezeichnet. Wer ist aber dieser Gott und was bedeutet sein seltsamer Name? Bereits glaubte ich vor längerer Zeit diese Fragen beantworten zu können, als ich später erkannte, mich auf falschem Wege zu befinden. Trotzdem erlaube ich mir, meine frühere Vermuthung hier mitzutheilen, weil sie vielleicht einiges der Beachtung nicht unwerthe enthält.

«Auf einer Leidener Stele wird der fragliche Name (LIEBLEIN, 292) geschrieben. Hier kann nach den oben vorgelegten Beispielen der Stier nur als Deutzeichen stehen, jedoch ist es zunächst nicht ersichtlich, ob dieses blos das unmittelbar vorausgehende χeti allein oder den Gesammtnamen determinire. Ein anderer Eigenname ,

---

1) Cf. STERN in *Z.* 1884, 72. Zu den nominalen Derivaten auf , gehören auch die Feminina , , (LIEBLEIN, sub v.), (*l. c.* 613; cf. auch «die andere»), welche ihrer Bedeutung nach eigentlich Qualitativa «die Tochter seiende, die Herrin seiende» sind und insofern an das participiale (aber nicht) der Intransitiva erinnern, wogegen , (LIEBLEIN, 639) «die Nitische, zur Nit gehörige» den Begriff der Zugehörigkeit ausdrückt. Neben etc. findet sich auch (MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 287); ähnlich (*l. c.*, p. 247; 327 etc.) neben . Ungewöhnlich ist (Frau, LIEBLEIN, 429; cf. Mann, LIEBLEIN, 403).

2) Dass hier überall *χenti χeti* etc. zu lesen, lehrt die Var. auf einer Stele aus der XII. Dyn. (*Proceedings of the Society of Bibl. Archæology*, 1885, p. 122).

(Var.) «das Ohr des χett'â» (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 102 = LIEBLEIN, 87)[1] mit dem der Name «Ziegenohr» (MARIETTE, *l. c.*, p. 208; âd ist das spitze thierische Ohr) zu vergleichen, hilft diese Schwierigkeit eliminiren, wenn wir uns gleichzeitig den constanten Wechsel von und etc. in den oben vorgelegten Namen gegenwärtig halten, denn er lehrt, dass das Deutzeichen des Stieres nur zum unmittelbar vorausgehenden χeti und nicht zum Gesammtnamen gehört. Ebenso ergeben die Eigennamen (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 330), (LIEBLEIN, 311); (*l. c.*, 149), (*l. c.* 99; 311) die Existenz eines Gottes χeti, der identisch mit dem sein dürfte. Wer ist aber dieser stierförmige Gott? Ich meine kein anderer als der Apis, welcher auf einer Serapeumstele im Louvre (MARIETTE, *Le Serapeum*, pl. 28 und PIERRET, *Catalogue de la salle historique du Louvre*, p. 62) und auf einem Thürbalken der Stufenpyramide von Saqqara (*Denkm.* II, 2)[2] die Bezeichnung (sc. des Osiris) führt, aus welcher der Name «der zum Leibe gehörige» sich anstandslos herleiten lässt. Wir wissen in der That, dass der Apisstier nicht blos für den sichtbaren Repräsentanten des Osiris, sondern auch für dessen Leib oder Incarnation galt, weshalb Strabo ganz richtig bemerkt: «Memphis besitzt einen Tempel des Apis, der mit Osiris identisch ist», während Plutarch sich bereits von den Anschauungen der späteren Zeit, welche in den heiligen Thieren nur Symbole der durch sie bezeichneten Gottheiten erkennen wollte, beeinflusst zeigt, wenn er vom Apis sagt, «derselbe sei das Abbild der Seele des Osiris».

Die vorstehenden Erörterungen werden leider hinfällig durch eine merkwürdige Variante, welche der Eigenname *χenti-χeti-nefer-ḥer-nâ* «Gott Xenti-χeti sei gütigen Antlitzes mir» (MARIETTE, *Les Mastabas*, p. 315; cf. *l. c.* und *Denkm.* II, 115 den Eigennamen) in einem Grabe aus dem alten Reiche bietet. Hier tritt an Stelle des Stieres in dem oben aufgeführten Namen als Determinativ das Krokodil. Es ergibt sich hieraus zuvörderst, dass das nicht auf den Apis bezogen werden kann und dass der Stier nicht dieses allein, sondern die Gruppe determinirt, sodann, dass der Name entweder zwei verschiedenen Göttern eignet, von denen der eine stierförmig, der andere krokodilförmig war, oder einem Gotte, der in beiden Formen dargestellt und verehrt wurde. Bei dem gegenwärtigen Stande der mythologischen Forschung ist es misslich bezüglich dieser Alternative sich zu entscheiden. Wir kennen augenblicklich nur einen Gott Namens χenti χett'i, nämlich Horus; es ist aber nicht ausgeschlossen, dass auch Gott Sebak denselben Namen führte und dass gerade die Namensidentität beider das ägyptische Pantheon mit dem krokodilförmigen Horus bereicherte. Ich beabsichtige nicht, auf das Wesen und die Bedeu-

1) Ich bemerke hiezu nachträglich, dass bisweilen mit wechselt — vgl. die Varr. und (MARIETTE, *Abyd.* III, p. 88) — und dass man daher statt allenfalls lesen könnte, welches «das zum Leibe (zur Familie) gehörige Kind» bedeuten würde.

2) Beide Inschriften datiren aus späterer Zeit, die eine aus der 22., die andere aus der 26. Dynastie (cf. jetzt STERN in *Z.* 1885, 91), doch unterliegt meines Erachtens die oben gegebene Herleitung des Namens *χeti* keinem Bedenken, wenn man sich der vielfach erweislichen Continuität des Gebrauches der Namen und Epitheta der vornehmsten Götter von der ältesten bis spätesten Zeit in Aegypten erinnert. Ich erwähne zugleich, dass sich zwei grünglasirte Thontäfelchen aus der Stufenpyramide nach Art der von PERROT (*Geschichte der Kunst im Alterthum*, I, S. 758) beschriebenen und abgebildeten in der Wiener Sammlung befinden; auch ich halte dieselben mit STERN für Erzeugnisse der saitischen Epoche.

tung des Horus χenti χett'i hier näher einzugehen [1], sondern weise nur darauf hin, dass dessen Name eine auffällige Aehnlichkeit mit dem Titel des Anubis auf der Wiener Stele 65 hat und wohl anders als es geschehen zu erklären sein dürfte. Auf Grund einiger seltener mit dem Stadtzeichen determinirter Varianten wie (*Rec.* I, 7), (*Berliner medic. Papyrus*, Taf. 15, l. 4) übersetzt BRUGSCH (*Dict. géogr.*, p. 636) den Namen des Horus χenti χett'i mit «Horus in χett'i», welch' letzteres eine Localität der Stadt Athribis wäre. Die Ansicht des ausgezeichneten Gelehrten scheint mir jedoch verfehlt, denn würde χett'i ein Ortsnamen sein, so müsste das Stadtzeichen hinter demselben in der Regel und nicht blos ganz ausnahmsweise stehen. Zudem wäre es auffällig, dass sich für ḥor χenti χett'i niemals ḥor neb χett'i oder ḥer àb χett'i findet wie z. B. Horus von Letopolis bald χenti seχem, bald neb seχem oder ḥer àb seχem heisst. Schliesslich kann in den oben vorgelegten Eigennamen und in dem Titel χenti χett'i àsàr des Anubis das χett'i

1) Nur einige Bemerkungen seien gestattet. Der der Pianchistele (l. 108) ist nach dem Zusammenhange des Textes mit dem ebenda genannten und identisch, dessen Name sich auf dem Turiner Altare aus der Zeit Nechthorheb's in der Schreibung findet. Einige Informationen über diese Form des Horus geben CHAMPOLLION's *Notices descr.* Daselbst (I, p. 416) wird ein und (p. 737) ein mit der als Mutter genannt, den die beigefügten Vignetten als sperberköpfigen Gott mit Discus, der von einem aufrechten *Stierhorne* durchquert wird, darstellen. Als sperberköpfiger Gott mit schwarzer Hautfarbe erscheint Horus χenti χett'i ferner in einem Pfeilerbilde in Biban-el-Muluk (*l. c.*, I, p. 749). Hier bringt der König ein Räucheropfer dar «à son père Horus hiérocephale, chairs noires (der Eigenname LIEBLEIN, *Dict.*, 455 ist wohl auf diesen schwarzen Horus zu beziehen) à Pschent (noir, taches rouges)». Auf dem Naos Amasis II. im Louvre trägt von den vier dieses Denkmal zierenden Sperbern der zweite, als bezeichnete, den Discus mit dem Stierhorne auf dem Kopfe (PIERRET, *Inscr. du Louvre*, I, 76) und repräsentirt demnach den Horus χenti χett'i. Der in Seχteb verehrte Horus war aber Harpocrates, wie sich aus den Priestertiteln (Stele 88 Wien, s. *Rec.*, I, 9) und (sic) (Sargbret in Wien) ergibt. Der krokodilköpfige, mit der Atefkrone geschmückte auf demselben Naos (PIERRET, *l. c.*, p. 78; derselbe übersetzt p. 74 mit «Horus dans le flanc maternel i. e. Horus avant sa naissance») wird ferner von BRUGSCH (*Dict. géogr.*, p. 1303) mit dem krokodilköpfigen Harpocrates auf den Münzen des Menelaites in Beziehung gesetzt, mit welchem auch vielleicht der oben besprochene Eigenname in Verbindung zu bringen ist. Wandbilder später Zeit stellen den sowohl menschenköpfig (CHAMPOLLION, *Monum.*, II, pl. 129 und 130) als auch sperberköpfig (NAVILLE, *Mythe d'Horus*, pl. I und CHAMPOLLION, pl. 130 mit der Var.) als Steuermann des Sonnenschiffes wie auch der Barke des Mondauges dar, so dass anscheinend diese Rolle des Gottes auf eine Etymologie à l'égyptienne (und) zurückzuführen ist. Einmal (CHAMPOLLION, *l. c.*, pl. 135 — hier bezeichnet als , Var. für das Serapeum des 6. unterägyptischen Nomos) erscheint er auch mit der Atefkrone auf dem Sperberkopfe. In der Edfuer Liste der Monatsgötter figurirt endlich als 10. in der Reihe bei dem Monate Payni (im Ramesseum). BRUGSCH's Lesung χenti χert'i nach Papyrus Harris I (*Z.* 1882, 61) dürfte nicht zutreffen, da das in diesem Documente, wie auch sonst, öfter dem ganz gleich geschrieben wird; vgl. daselbst die Gruppen (pl. 48, 2, 51 a) und (pl. 5, 2).

unmöglich einen Ort bezeichnen. Das Stadtzeichen wurde daher, in den wenigen Fällen, wo es überhaupt beigefügt ist, irrthümlich von flüchtigen Schreibern hingesetzt, welche die Gruppe für eine Ortsbezeichnung hielten. Das Abzeichen des Stierhornes am Discus und die unmittelbare Aufeinanderfolge der , der Mutter des Horus-Apis (Dümichen, *Oaseninschr.*, Taf. 5) und des im 142. Kapitel des Todtenbuches (l. 9 und 10) und der Eigenname indiciren, wie wir diese Form des Horus aufzufassen haben. Was bedeutet aber der Name χenti χett'i? Die Antwort fällt nicht leicht und die nachstehende versuchsweise Erklärung desselben gebe ich nur mit aller Reserve. Ich bringe ihn in Verbindung mit dem Titel des Gottes Seb (Reinisch, *Aegypt. Denkm. in Miramar*, S. 104), der auf einem Leidener Basrelief (Leemans, *Mon. de Leide*, III. K. 21) genannt wird. hat gleich dem lateinischen «corpus» auch die Bedeutung von «Körperschaft, Corporation, Familie» i. e. ein aus verschiedenen Theilen bestehendes Ganzes (cf. Pierret, *Vocab.*, p. 401), weshalb es in den Kyphirecepten die aus verschiedenen Ingredienzen zusammengesetzte Räuchermasse bezeichnet. Der Titel des Seb ist also mit «der Vorderste der Körperschaft (Familie) des grossen Neungötterkreises» zu übersetzen; ähnlich heisst *Todtb.* c. 142, 23 Gott Tem: und König Pepi auf einer Alabastervase: (Prisse, *Monum.*, pl. 49, 7; cf. pl. 6, 4 und Lepsius, *Königsbuch*, Nr. 25). Von χet mit der Bedeutung «Familie» wurde der Eigenname , «der zur Familie gehörige», und von diesem die Composita , etc. «der zuvorderst zur Familie gehörige» im Sinne von primus familiæ nicht aber von primogenitus (aus den Familienregistern ergibt sich, so viel ich sehe, nirgends diese Bedeutung) gebildet. Der Titel des Anubis χenti χett'i àsàr würde demnach mit «primus familiæ Osiridis» zu übertragen sein. Ihm tritt auf Stele 31 das nach dem Zusammenhange des Textes offenbar synonyme gegenüber, weshalb ich das «neb ka qem» auf Osiris-Apis beziehen zu müssen glaube[1].

Neben den Titeln des Anubis bieten die beiden Wiener Stelen noch einiges Bemerkenswerthe. Der Titel (auf Stele 31 mit einer Variante des letzten Zeichens) dürfte «der Schatzmeister (so nach Erman, *Aegypten*, S. 144; nach Le Page Renouf in den *Proceedings*, 1885, p. 106 àbu «Inspector» zu lesen), der verständige für seinen Meister» peh heti n χerp-f bedeuten, indem als oberägyptische Dialectform für das nicht seltene Mariette, *Dend.*, III, 72 b, *Denkm.*, IV, 63 a; (*Inschr. des Amenemḥeb*, l. 1) zu stehen scheint (cf. *Denkm.*, III, 9; etc.). Die gleiche Gruppe findet sich auch in (Mariette, *Abyd.*, III, p. 226) und (*Denkm.*, II, 123 e), wo sie nothwendig eines Zusatzes wie oder dergleichen bedürfte, wenn die Bedeutung von ⲛⲟϩ-ⲛⲱϩ *pertingere, pervenire* hätte. Die Varianten und , erstere mit Metathese der beiden Consonanten *s* und *š*, bestätigen den von Brugsch (*Wörterb.*, Suppl. 1127) zuerst erkannten Lautwerth *sešep* des Zeichens .

1) Ausgeschlossen scheint mir die Annahme, dass χenti χett'i asar und χenti neb ka qem hier einen anderen Gott als Anubis, etwa Horus χenti χett'i bezeichne.

9. Eine rechteckige Kalksteinplatte (0^m 20 h.; 6^m 28 br.) trägt folgende Inschrift:

«Oeffnung des Gesichtes für den Grossen der Königshalle (cf. Stele 1 Louvre «le premier au divan» MASPERO) Seneb-f. Er sieht den Herrn des Himmels, der das Firmament befährt und sich zeigt als grosser Gott, Herr der Ewigkeit auf der östlichen Seite des Himmels bei den Aχemu-sek-Sternen. Der Grosse der Königshalle Seneb-f sieht das Erscheinen des Ra in der Barke (t'at). Eine königliche Opfergabe für Ptah-Sokar; möge er gewähren das Todtenopfer etc. dem ka des Grossen der Königshalle Seneb-f, des Triumphirenden und Würdigen.»

10. Kalksteinstele (Nr. 64) 0^m 49 h.; 0^m 29 br. Im abgerundeten Giebel:

I.

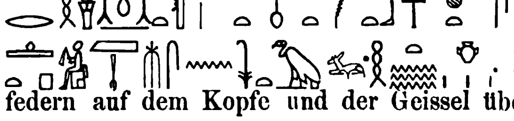. II. Links: Gott Min ithyphallisch mit den Amonsfedern auf dem Kopfe und der Geissel über dem erhobenen linken Arme, Legende: 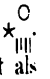. Vor ihm adorirender Mann, dem ein zweiter Mann, welcher eine Gans trägt, bezeichnet als 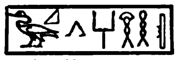 «der Diener Ka-uaḥ» (sic) folgt. Ganz rechts die Vertikalzeile: 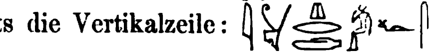 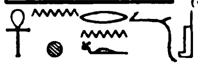 «es ist sein Kind, welches seinen Namen fortleben macht, der Vorsteher des Sitzes». Zu 'aq vgl. LIEBLEIN, 496 und *l. c.* 188. Ka-uaḥ ist eine seltene Variante des Namens 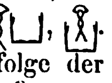. III. Drei Frauen und zwei Männer, alle stehend, deren Anordnung der Reihenfolge der nachstehenden Namen entspricht: 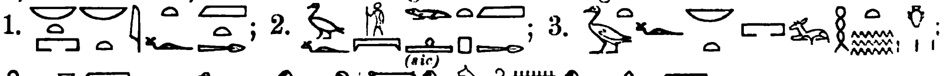

«sein Sohn der Aufseher der Hüter der t'esem-Hunde.» Statt t'esu haben wir nämlich t'esemu zu lesen; ein ähnlicher Titel bei MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 240 (cf. LIEBLEIN, 701). Sämmtliche Namen unserer Stele[1] gibt LIEBLEIN, *Dict.*, 413. Vgl. auch LEPSIUS, *Königsbuch*, Nr. 195 ff. und die genealogische Tafel in BRUGSCH's *Geschichte*, S. 180.

11. Kalksteinstele (Nr. 10) in Form einer Thür, 0^m 69 h; 0^m 51 br. Ueber der bekrönenden Hohlkehle: 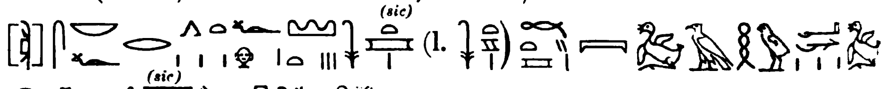

«Der Gefolgsmann seines Herrn auf seinen Zügen in den Ländern des Südens und des Nordens, der oberste Stabträger, der Fahnen-

1) Dieselbe wurde seither von WIEDEMANN in *Z.* 1885, 79 nicht ganz correct publicirt.

träger des in der Wahrheit erscheinenden (i. e. des Königs und zwar vermuthlich Amenophis III., welcher diese Bezeichnung in seinem Bannernamen führt), der Officier Ptaḥmeri». Auf der erhöhten Randeinfassung der Stele ein Schriftband, welches oben in der Mitte von einem gemeinschaftlichen nach rechts und links ausläuft: *a)* «Eine königliche Opfergabe für Osiris etc.; (möge er gewähren) den Empfang der Sennubrote welche zum Vorschein kommen auf dem Altar des grossen Gottes für den Ka des Officiers des Bennu? (i. e. des Königs) Ptahmeri des Triumphirenden».

b) «Eine königliche Opfergabe für Apuatu etc. für den Ka des Gefolgsmannes des Königs auf allen seinen Zügen, des Obersten des Marstalles Sr. Majestät, Ptaḥmeri.»

Im stark vertieften Felde der Stele zu oberst ; darunter zwei Abtheilungen, von denen die obere zwei Darstellungen enthält. I. Rechts: vor dem thronenden Osiris stehend mit langem künstlich zusammengeflochtenem Blumengewinde in den Händen . Links: vor dem thronenden Anubis gleichfalls mit Blumengewinde in den Händen . II. Ptaḥmeri und «seine» hinter ihm sitzende «Schwester die Hausfrau Mut-m-useχt» empfangen von «seinem» mit dem Pantherfelle geschmückten Bruder Bakamon (sic) das Todtenopfer. Auf dem Fusse der Stele: ? . Die in flachem Relief sehr sorgfältig ausgeführten Darstellungen tragen noch Reste ihrer früheren Bemalung.

12. Grosse Stele (Nr. 115) in Form einer Thüre mit dreieckförmigem hohem Giebel 1m 20 h.; 1m 67 br. Auf letzterem . Auf der die eigentliche Stele bekrönenden Hohlkehle . Die erhöhte Randeinfassung der Stele trägt zwei Inschriften, welche oben von einem gemeinschaftlichen nach rechts und links auslaufen. *a)* (sic) . Die auf nebu ḥeh folgenden Worte bis àu ànen-nten ergeben keinen Sinn und sind wohl als Verballhornung von *Todtenb.* c. 72, 1 zu betrachten. *b)* . Im stark vertieften Felde der Stele I. das Zeichen des Himmels ; darunter der thronende Osiris ; hinter ihm die Àment stehend. Vor ihm Opfertisch und der adorirende Schreiber des Tisches des Herrn der beiden Länder, der Festordner des Osiris, Àmenḥotep. Legende:

II. Rechts: «Der Wedel- (?) und Waffenträger des Königs Pehui» und die Frau t'iaai beide sitzend, letztere mit dem kegelförmigen Kopfputze. Vor ihnen Opfertisch und «sein Sohn der Schreiber des Tisches des Herrn der beiden Länder Hi» mit Libationsgefäss, begleitet von welche den Kegel auf dem Kopfe trägt, und dem in kleinerer Figur dargestellten Cherheb des Ptah Pa-t'iro mit Krug und Schale. Cf. LIEBLEIN, *Dict.*, Nr. 644. Figuren und Hieroglyphen sind gelb bemalt.

13. Kalksteinstele, 0^m 51 h.; 0^m 34 br. Geschenk Sr. k. Hoheit des Kronprinzen Rudolf. Im abgerundeten Giebel. I. Rechts: Osiris mumienförmig, Horus mit Pschent und Isis mit dem gehörnten Discus, sämmtlich stehend; vor ihnen kleiner Opfertisch mit Krug und Lotosblume darüber und der adorirende. II. Rechts der Verstorbene in langem, nach vorne bauschig vortretendem Mantel, schreitend und mit beiden Händen einen langen Stab vor sich haltend. Links: fünf Vertikalzeilen: (sic) ? Der Verstorbene Hor führte den Titel «Träger des Stabes (ϣⲃⲱⲧ) eines Abu (Inspectors)» und war ferner Vorsteher eines Lastschiffes, mit welchem er Steine zum Baue eines Osiristempels transportirte.

14. Stelen mit der Triade der Qadesch, des Min und des Reschpu sind selten. In der Wiener Sammlung befindet sich ein bisher unedirtes kleines Denkmal dieser Art aus Kalkstein, welches die nebenstehende getreue Abbildung in der Originalgrösse wiedergibt. Die Anordnung der Triade ist die herkömmliche; in der Mitte die Göttin Qadesch en face auf einem schreitenden Löwen stehend; rechts von ihr der ithyphallische Min, links Gott Reschpu ?, dessen Figur nicht eingravirt, sondern blos mit schwarzer Tinte gezeichnet und gegenwärtig nur noch in schwachem, unvollständigem Umrisse sichtbar ist. Die Göttin trägt auf dem Kopfe den Sonnendiscus zwischen den sichelförmigen Hörnern und die zwei bis auf die Schultern herabreichenden unten

eingerollten Seitenlocken der Hathor. Sie ist hier gänzlich nackt (so auch auf der Turiner Stele, s. ROSSI et LANZONE, *Antichità Egizie del Regio Museo di Torino*, S. 167), auf der Stele des Louvre dagegen (s. LAJARD, *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal*, pl. 11) mit einem schmalen, unter den Hüften liegenden Gürtel und einem Collier geschmückt, während zwei andere Denkmäler im britischen Museum (PRISSE, *Monum.*, pl. 37 und LAJARD, *Recherches sur le culte de Venus*, pl. XIV F; bei WILKINSON, *Manners*, 2. Aufl. III. Bd., p. 234, ungenau) und im Mut-Tempel zu Theben (MARIETTE, *Karnak*, pl. 43) dieselbe mit einem langen durchsichtigen Gewande bekleidet zeigen. Ihre Hände, in denen sie sonst Blumen und ein oder zwei Schlangen hält, sind leer und der unbehilfliche Sculptor hat die Figur der Göttin so angebracht, dass sie nicht auf dem Rücken des Löwen steht, sondern vielmehr über demselben zu schweben scheint. Die Sitte, die Macht und Stärke von Gottheiten dadurch zum Ausdrucke zu bringen, dass man sie auf Thiere stellt, stammt aus Babylon (s. MEYER, *Gesch. des Orients*, S. 242) und ist durch Vermittlung syrischer Völker, speciell der Chetiter, zu den Aegyptern gelangt.

Gott Min, in der üblichen Weise dargestellt, steht auf dem ⊏⊐ Postamente. Ein schräger Strich bei dem erhobenen rechten Arm deutet den Stiel der Geissel an, für welche der Platz fehlte. Die leider stark verwischte Figur des Reschpu lässt noch die schreitende Stellung des mit dem Schurze bekleideten Gottes und die Krone desselben, welche vermuthlich wie sonst vorne mit einem Gazellenkopf geschmückt war, erkennen. Die vorgestreckte Rechte scheint unbewehrt; mindestens ist jetzt nichts von einem Speere oder einer sonstigen Waffe zu sehen. Die herabhängende Linke dürfte das Anchzeichen gehalten haben. In dem beigeschriebenen Namen des Gottes gleicht das zweite Zeichen mit den nach abwärts gerichteten Spitzen an beiden Enden mehr einem misslungenen 𓈖 als dem Bassin ⊏⊐, welches in der Legende der Qadesch eine ganz correcte Form hat, so dass es den Anschein gewinnt, als ob man, wie auch auf der Turiner Stele, mittelst einer Art Volksetymologie das semitische reschpu in ein wohlbekanntes renpu verwandelt hätte. Sollte übrigens unsere Stele, wie Stil und Zeichnung zu verrathen scheinen, das Werk eines nicht ägyptischen Künstlers sein, so würde sich dessen mangelhafte Kenntniss hieroglyphischer Schriftzeichen genügend erklären.

15. Fragmentirte, in drei Stücke zerbrochene Kalksteinstele; 0ᵐ 60 h.; 0ᵐ 46 br. (Acquirirt 1885 von Dr. J. KRALL.) Im abgerundeten Giebel bezeichnet als . Darunter: . I. Rechts: Osiris mumienförmig mit Atefkrone, Geissel, Krummstab und Scepter, Isis mit und Nephthys mit auf dem Kopfe, sämmtlich stehend; vor ihnen kleiner Tisch mit Krug, dann zwei Frauen und ein Mann, deren kegelförmiger Kopfputz mit Stacheln besetzt ist, (cf. SHARPE, II, 68 und BIRCH in den *Transact.*, VIII, 147) in Adoration.

II.
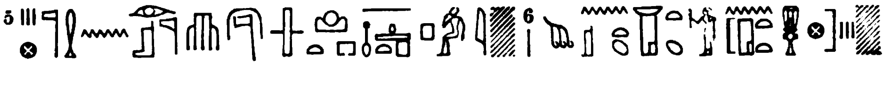 «Eine königliche

Opfergabe für Osiris etc. für den Ka der . . . . . ., der Åḥit von Diospolis parva Kaka-ro (?)[1], Tochter des 2. Propheten . . . . von Diospolis p., des Propheten des Osiris in der göttlichen Halle, des Åm-åχut des Nefer-ḥotep-pa-χrud . . . . der Isis und Nephthys, der Åḥit von Diospolis p. . . . .» Die priesterlichen Titel der Inschrift beziehen sich auf den Kult der in Diospolis p. vorzugsweise verehrten Gottheiten, nämlich: des Osiris, der Isis und der Nephthys, welche hier an ihrer Geburtsstätte den Namen Menχt (*Denkm.*, IV, 53 a; cf. BRUGSCH, *Dict. géogr.*, 742 und 866) führte. Osiris in seiner localen Form als Neferḥotep erhält Zeile 5 noch den Beinamen paχrut, der auch in 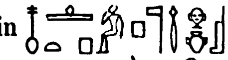 *Denkm.*, IV, 15 c begegnet; mit dem Priestertitel åm-åχut ist ein ähnlicher 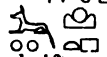 sešta maa åχut (LIEBLEIN 1330) zu vergleichen. Zum ersten Male nennt unsere Inschrift auch einen Propheten des , der in Dendera als 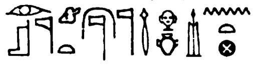 (*Rec.*, IV, 40) erscheint.

16. Grosse Kalksteinstele, 0m 90 h.; 0m 50 br. Im abgerundeten Giebel der geflügelte Discus 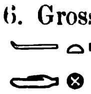 (*bis*) und 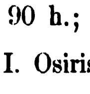. I. Osiris thronend, hinter ihm stehend Horus 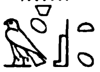 und Isis ; vor ihm Opfertisch und der anbetende Roro, Sohn des Psametik 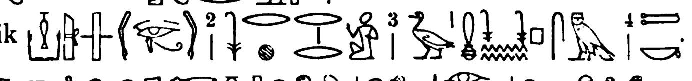

II. Zehnzeilige Inschrift: 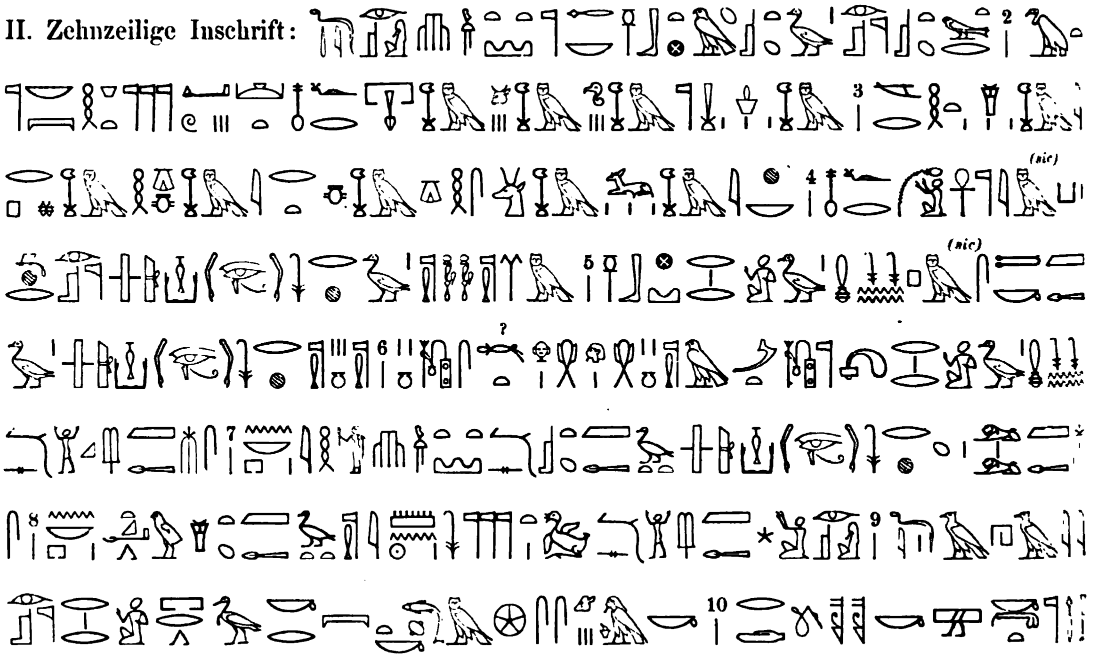

Vgl. die Stele eines Roro, welcher derselben Familie angehören dürfte, bei MARIETTE, *Abyd.*, III, p. 483 = ROUGÉ, *Inscr.* 59.

17. Die Familie des Anemḥer, eines vornehmen Würdenträgers in den Zeiten der ersten Ptolemäer, ist in der Wiener Sammlung durch drei Stelen vertreten. Dieselben sind bereits

1) Der Name scheint unägyptisch zu sein.

publicirt und zwar die Stele des 'Anemḥer von Brugsch (*Rec.*, I, pl. 9) und Reinisch (*Chrest.*, Taf. 18[1]), die seines Sohnes Teḥer von Reinisch (*l. c.*, Taf. 19), endlich jene des Harmachis, eines zweiten Sohnes des 'Anemḥer, von Lauth (*Die Schalttage des Ptolemäus Euergetes*, Sitzungsber. der kgl. baier. Akad. der Wissensch., 1874, S. 85). Die ungenügende Publication des hieroglyphischen Textes der letztgenannten Stele veranlasst mich, denselben nachstehend nochmals mitzutheilen, wobei im typographischen Abdrucke natürlich auf die stilgetreue Wiedergabe der eigenartigen, theils eingetieften, theils in Relief en creux höchst sorgfältig ausgeführten Hieroglyphen, welche im Originale von rechts nach links laufen, verzichtet werden musste. Zugleich sei bemerkt, dass die oben abgerundete Stele von überhöhter rechteckiger Form jeder bildlichen Darstellung entbehrt.

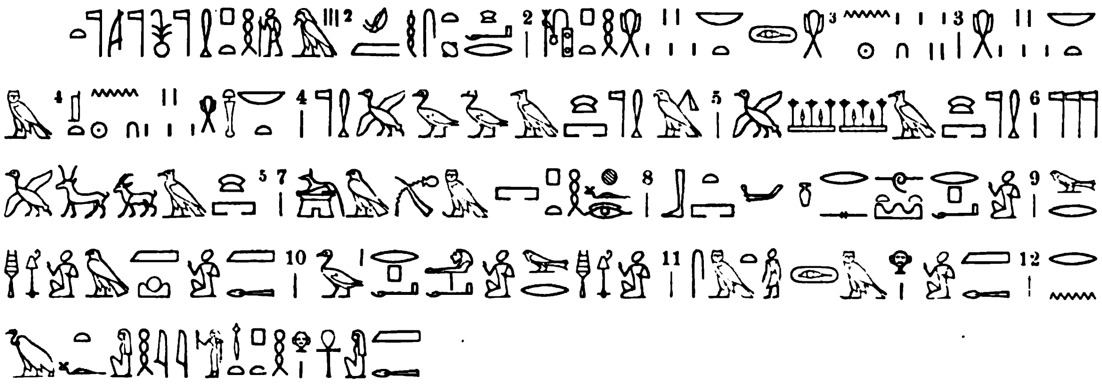

Die darunter befindliche demotische Schriftzeile enthält den Namen und die Haupttitel des Verstorbenen, aber kein Datum (bei Lauth, *l. c.* auf der seiner Abhandlung beigegebenen Tafel fehlerhaft reproducirt; so ist aus dem Namen «Harmachis» des Todten daselbst ein «pa ḥer-baiu» geworden). Hiermit sind jedoch die Inschriften der Stele noch nicht erschöpft. Neben jeder Zeile des hieroglyphischen Textes steht nämlich am Rande der Stele rechts ein mit Tinte demotisch geschriebener Eigenname, dessen Bedeutung nicht klar ersichtlich ist. Krall (*Stud. zur Gesch. des alten Aeg.*, II, S. 51, Note 3) vermuthet hierin den Namen des Lapidarius, welcher die correspondirende hieroglyphische Zeile der Stele ausführte. Eine Abschrift dieser Namen sowie der anderen demotischen Inschriften der hier besprochenen Stelen habe ich Herrn Revillout übermittelt, welcher sie demnächst erörtern wird.

Im Anschlusse an die Stele des Harmachis publicire ich jene des Neferábrá (Nr. 59), der gleichfalls der Familie der 'Anemḥer entstammte. Im abgerundeten Giebel der Himmelsbogen und die geflügelte Sonnenscheibe mit den Uräen; darunter 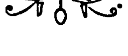. Am Rande als Ein-

---

1) In Betreff einer wesentlichen Richtigstellung in Zeile 5 des Textes beider Publicationen s. meinen «Sarkophag des Panehemisis», II, S. 7.

2) Die Gruppe ur bau als Epitheton des Ptah findet sich auch in dem Eigennamen 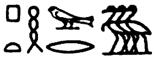 Mariette, *Abyd.*, III, p. 228 = Lieblein, *Dict.*, 52.

3) Cf. , s. Stern in *Z.* 1884, 103 und 1864, 18.

4) Statt ; cf. Brugsch, *Wörterb.*, Suppl., S. 987.

5) Zeile 4—6 bei Brugsch, *l. c.*, S. 1227, woselbst auch der Typus der Hieroglyphen beiläufig wiedergegeben ist.

fassung rechts und links das Scepter. I. Osiris thronend; hinter ihm Isis und Nephthys stehend, vor ihm Opfertisch und der adorirende (diese Legende mit schwarzer Tinte geschrieben). II. Sechs Zeilen von rechts nach links laufend: Die demotische Schriftzeile darunter bei LAUTH, *l. c.* (incorrect). Die hier genannten Heiligthümer per-àsàr-hap, per-àsàr m raqot, per hen ànup begegnen auch in den Inschriften einer weiblichen Statue des Louvre (s. PIERRET, *Inscr. du Louvre,* II, p. 83[1]), nach welchen sie BRUGSCH im *Dict. géogr.,* p. 1107 verzeichnet. Dieser Gelehrte bemerkt daselbst bezüglich der Gruppe , die er pi qors (l. hen) n ànup tep du-f «la ville de la sépulture du dieu Anoubis, la tête de sa montagne» liest: «cette place (inconnue encore) est nommée dans l'inscription qui couvre la statue d'une femme et que M. PIERRET a communiquée dans ses *Inscr. égypt.* Il s'agit d'une prêtresse du dieu , vénéré dans Memphis et prophétesse d'Isis et de Nephthys des villes Pi-usiri-hapi, Pi-usiri-em-raqodat et Pi-qors (l. hen) n-ànup tep-duf, situées toutes sur le territoire memphitique.» Der Zusatz tep duf fehlt auf unserer Stele. Vgl. auf der oben publicirten Wiener Stele 106, so wie den Eigennamen (MARIETTE, *Le Serapeum,* pl. 32). Bezüglich der Legende , s. *Dict. géogr.,* 470 und 1249.

Die Mumie eines 'Anemḥer, Sohnes der Taχebes, mit reich vergoldetem Pappwerk trägt vorne in der Mitte, zwischen die Bänder der Umwicklung gesteckt, einen vergoldeten Cartonnagestreifen mit folgender aufgepresster Inschrift: . Ein demselben 'Anemḥer zugehöriges, mit schwarzer Tinte beschriebenes Sargbret gibt die gleichen Titel mit einigen Zusätzen: . Rechts: ; links: .

18. Der koptische Grabstein, dessen Inschrift ich hier mittheile, gelangte als Geschenk des Herrn THEODOR GRAF in die kaiserliche Sammlung. Die nahezu quadratische Alabasterplatte von unbekannter örtlicher Provenienz ist 0m 37 hoch und 0m 315 breit.

1) Sollte der daselbst genannte Neferàbr'a mit dem der Wiener Stele identisch sein?

ⲫϯ ⲡⲏ ⲉⲧⲁϥϯⲉⲙⲧⲱ[ⲛ]
ⲉⲧⲯⲩⲭⲏ ⲉⲛⲛⲉⲛⲓⲱⲧⲓ
ⲉⲛⲡⲣⲱⲡⲁⲧⲱⲣ ⲁⲃⲣⲁⲙ
ⲛⲉⲙ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲛⲉⲙ ⲓⲁⲕⲱⲃ
ⲉϥⲉϯⲉⲙⲧⲱⲛ ⲉⲧⲯⲩⲭⲏ
ⲉⲛⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲁⲃⲣⲁⲁⲙ
(sic)
ϫⲉⲛⲧ ⲟⲩϣⲗⲛⲟⲩⲱϥ
(sic)
ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲉⲛⲭⲁⲱⲏ
ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲙⲱⲟⲩ ⲛⲧ ⲡⲓ
ⲙⲧⲱ ⲛⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲱⲥ
(sic)
ⲉⲛⲧⲥ ⲡⲟⲩⲛⲱϥ ⲡⲓⲙⲁ
ⲉⲧⲁϥⲫⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗⲉⲛⲭⲏⲑ
ⲉⲛϫⲉ ⲡⲓⲗⲓⲡⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲉⲙⲕⲏ
ⲁϥ ϧⲉⲛ ⲡⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲉⲛⲧⲉ ⲛⲓ
ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲉⲛⲧⲁⲕ ⲁⲙⲏⲛ

ⲁϥⲉⲙ ⲧⲱⲛⲉⲛⲙ
ⲟϥⲛϫ ⲡⲉⲛⲓⲱⲧ ////
ⲣⲁⲙⲉⲛ ⲥⲟⲩⲓⲍ /////
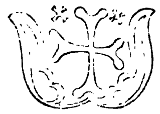
(sic)
ⲣⲙⲟⲩϥⲓ ⲁⲡⲟⲇⲙⲭⲩⲥⲁ /////

«Gott, welcher gab die Ruhe der Seele unserer Väter, der Vorfahren (προπάτωρ) Abraham, Isaak und Jakob, wird die Ruhe geben der Seele deines (seines) Dieners Abraham, an einem Orte der Lust? (ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲁⲛⲟⲩⲛⲟϥ?)[1], an einem Orte grüner Aue (cf. εἰς τόπον χλόης ἐκεῖ με κατεσκήνωσε etc., Psalm 23, 2), an dem Wasser des Sprudels (met'i *Setna*, ed. REVILLOUT, p. 51 und 53; ⲙⲧⲟ gurges) des Paradieses der Lust, des Ortes, aus welchem entflohen sind die Trauer (λύπη) und der Schmerz, in dem Lichte deiner Heiligen Amen. Es entschlief unser Vater Abraham am 17. Pharmuthi 603 nach Diocletian (272) der Saracenen.»

ⲁⲛⲟⲇⲙ ist wohl verschrieben für ⲁⲛⲟ ⲇⲓⲟⲕ oder ⲁⲛⲟ ⲇⲓⲟⲕⲗ (vielleicht dachte der Lapidarius zugleich an das Wort «μαρτύρων») oder für ⲁⲛⲟⲇⲭⲙⲩⲥⲁ ///, worüber die Koptologen entscheiden mögen.

NACHSCHRIFT ZU S. 191. Der vorstehende Artikel war bereits in Druck gelegt, als mir ein kleines Bildwerk aus schwarzem Granit zu Gesichte kam, dessen Inschriften gleichfalls die Göttin Qadesch und noch eine zweite bisher unbekannte fremdländische Göttin nennen. Der gegenwärtige Besitzer des interessanten Denkmales, Herr HECKSCHER, Vertreter der Ausländischen Versicherungsgesellschaft, hat mir in liberalster Weise die gütige Erlaubniss zur Veröffentlichung desselben ertheilt, wofür ich an dieser Stelle meinen verbindlichsten Dank wiederhole.

1) Oder sollte zu lesen sein: ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲟⲩϣⲁⲛⲟⲩϣϥ «dass er ernährt werde»?

Das Bildwerk von 0m 18 Höhe und 0m 3 Länge stellt einen knieenden, nur mit dem Schurze bekleideten Mann dar, der mit ausgebreiteten Armen ein grosses, rechteckiges Becken mit eingezogener Basis und abgeschrägten Seitenwänden ▽ hält. Der obere Rand dieses Beckens ist mit nachstehenden Inschriften verziert, welche von dessen Mitte nach rechts und links auslaufen: *a)* «Eine königliche Opfergabe für die Göttin *Qadeš,* die Herrin der beiden Länder; möge sie gewähren ihre Gunst für das Dasein auf Erden, Wohlfahrt, dass sich verjüngen meine Glieder, für den Ka des Sotem des Oberpriesters von Memphis *Ptaḥmes,* des Obern der Sängerinnen des Ptah *Ptaḥânχ.*» *b)* «Eine königliche Opfergabe für die Göttin *Qadeš,* die Herrin des Himmels, die Fürstin aller Götter, möge sie gewähren angenehmes Leben zugleich mit Gesundheit, für den Ka des sich nach der Wahrheit Richtenden (?), des von ausserordentlichen Verdiensten, des Sotem des Oberpriesters des Ptah *Ptaḥmes, Ptaḥânχ.*» Auf der Vorderseite des Beckens befindet sich oben eine Querzeile *(a),* an welche sich am Rande links und rechts je eine Vertikalzeile *(b* und *c)* anschliesst: *a)* (sic) *b)* *c)* (sic)
«*a)* Eine königliche Opfergabe für die Göttin *Äsit'iχaur (χaru),* die Herrin des Himmels, die Fürstin der beiden Länder, die Fürstin aller Götter, *b)* möge sie gewähren Leben, Heil und Gesundheit, Vollkommenheit (?) im Tempel des Ptah, für den Ka des Sotem *Ptaḥânχ*; *c)* für den Ka des Sotem des Oberpriesters von Memphis *Ptaḥmes, Ptaḥânχ.*» In der Mitte, zwischen den beiden Vertikalzeilen am Rande, zwei kurze Schriftcolumnen: 1) 2) «Lobpreis der Göttin *Urtḥekau,* Prosternation der Herrin des Himmels, durch die Hausfrau, die Begnadete des *Qadeš, Mai.*» Für den vollkommen deutlich geschriebenen Namen einer Göttin mit vermuthlich local beschränktem Culte fehlt mir jede Erklärung, doch theilt mir Herr Prof. D. H. MÜLLER mit, dass derselbe immerhin aus zwei semitischen Wörtern zusammengesetzt sein könnte, die, ebenso wie *Qadeš,* einen Beinamen bezeichnen dürften. Er vermuthete unter Hinweis auf Jeremias 5, 22 die Lesung עשת חול «die Schöpferin des Sandes» (eine Meeresgöttin?). Vielleicht ist *'Ašt'i-Xaru* zu lesen und die «Astarte von Xaru» zu übersetzen, wobei jedoch das Fehlen des Determinativs auffallend wäre. Oberpriester des Ptah Namens *Ptaḥmes* kennen wir mehrere, deren in verschiedenen Museen befindliche Monumente SCHIAPARELLI (*Estratto del catalogo generale del R. Museo Egizio di Firenze,* p. 197) zusammengestellt hat. Einen Ptaḥânχ nennt auch die Inschrift eines in der kaiserlichen Sammlung befindlichen Kalksteinbalkens: Ein ganz ähnlicher Text bei CHABAS, *Sur l'usage des bâtons de main,* p. 16.

FRAGMENTS
DE LA
VERSION THÉBAINE DE L'ÉCRITURE (ANCIEN TESTAMENT).

PAR

E. AMÉLINEAU.

Je commence aujourd'hui la publication de tous les fragments inédits de la version thébaine de l'Écriture qui sont en ma possession. Ayant eu l'honneur d'être chargé par le Gouvernement français de rechercher et de recueillir ces fragments dans différentes bibliothèques de l'Europe, j'ai été assez heureux pour recueillir tout ce dont on avait signalé l'existence. J'ai visité le British Museum, la bibliothèque Bodléienne et celle de la *Clarendon Press* à Oxford, le musée Borgia de la Propagande à Rome et le musée de Naples; la bibliothèque nationale à Paris m'a fourni plusieurs fragments. La bibliothèque privée de Lord CRAWFORD m'a donné un certain nombre de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ne se rencontrent pas ailleurs, et dont j'ai déjà ici même publié une partie. Les parchemins coptes conservés au Musée de Boulaq sont encore une des sources qui m'ont fourni quelques fragments mis à ma disposition par M. MASPERO. En outre j'ai moi-même eu la chance de rencontrer en Égypte quelques feuilles de parchemins coptes et d'y retrouver des fragments qu'on ne possédait pas d'autre part.

Ce sont tous ces fragments réunis de sources si diverses que je présente aujourd'hui au public savant. Je n'avais pas eu d'abord l'intention de les publier séparément : je les réservais pour une édition complète et critique de la Bible entière quand je l'aurais retrouvée intacte, ce qui, j'espère, arrivera tôt ou tard et plus tôt que tard. Mais en voyant l'empressement avec lequel en dehors de la France, soit en Allemagne, soit en Autriche et en Russie, on publie les moindres fragments que l'on possède de cette version, je me suis demandé si, après avoir été chargé publiquement et par trois fois de cette recherche au nom de mon gouvernement, j'avais bien le droit de garder mon travail en portefeuille et de laisser à des savants étrangers l'occasion et le temps de publier ce que je pouvais moi-même publier au nom, en quelque sorte, de ma patrie. La question ainsi posée ne m'a paru comporter qu'une solution, et je commence aujourd'hui ma publication.

En outre en élargissant un peu ce premier horizon, le bien général de la science se trouve aussi en question, ainsi que me l'ont fait remarquer ceux qui sont mes maîtres et aux avis desquels j'ai l'habitude de me conformer. Les textes qui vont être publiés renferment en effet une multitude de mots nouveaux, de formes rares ou nouvelles, d'archaïsmes extraordinaires qui, entre les mains d'un savant plus compétent que moi, peuvent faire avancer la connaissance de la langue copte et de sa grammaire. Donc à ce point de vue aussi cette publication sera pleine d'utilité.

Un mot maintenant de la manière dont j'ai voulu la faire.

Les nombreux fragments que j'ai en ma possession offrent très souvent des passages contenus à la fois en plusieurs exemplaires dépareillés des livres de l'Écriture. S'il m'avait fallu donner les variantes fort nombreuses et quelquefois fort lointaines et différentes les unes des autres, j'eusse dû entreprendre une sorte d'édition critique, et je n'en ai ni l'envie ni le

loisir pour le moment. J'ai donc ajouté bout à bout dans l'ordre les fragments bibliques sauvés de la destruction, sans même indiquer l'origine, la valeur et le numéro du manuscrit qui me les a fournis. La version que je publie n'est donc pas homogène : d'ailleurs il est impossible qu'elle le soit actuellement. En outre j'ai conservé l'orthographe des manuscrits, quelle qu'elle soit, malgré les fautes, les redondances ou les omissions. Ceux qui sont appelés à se servir de mon travail sauront bien les découvrir et observer que les lois de l'écriture ou de l'orthographe, pleine ou procédant seulement par consonnes, sont encore loin d'être bien connues.

Au sujet de ces lois, j'ai déjà fait bien des observations que je pourrais consigner ici : je les réserve pour le jour où il me sera donné de publier intégralement la Bible dans le texte copte avec ses différents dialectes. Dans ce grand travail je traiterai alors de toutes les questions subsidiaires que comporte une pareille publication, soit pour l'exégèse biblique, soit pour l'histoire de la langue et de la littérature égyptiennes, soit pour la connaissance philologique des différents dialectes. Le faire ici serait à la fois hors de saison et imprudent : je m'abstiendrai donc, mais je prie mes lecteurs de croire que j'ai beaucoup réfléchi à tous les problèmes que soulève une semblable publication.

Je dois remercier ici toutes les personnes publiques ou privées dont les bons offices m'ont permis de rassembler un peu partout les restes épars d'un édifice autrefois intact. Je devrais plus spécialement désigner quelqu'un à qui je dois plus des quatre cinquièmes de mes fragments : je ne le nommerai pas de peur d'être pour lui la cause involontaire de quelque désagrément. Qu'il soit bien certain que j'ai pour lui la plus grande reconnaissance, et que, pour être un moment tenue sous silence, la part qu'il a à cette publication sera connue de tous quelque jour.

Et maintenant si quelques fautes se glissent dans ces pages, qu'on veuille bien faire la part des difficultés de l'entreprise : l'Égypte, le Sahid surtout est loin de l'Europe et il n'est pas très facile de corriger et surtout de faire exactement corriger les coquilles à une si grande distance. J'espère qu'elles seront aussi peu nombreuses que possible, et j'y donnerai tous mes soins.

Le Caire, Mission archéologique française, 31 octobre 1885.

GENÈSE.

Chap. III.

V. 8. . . . . . ⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

9. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲃⲉ ⲁⲇⲁⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲇⲁⲙ ⲉⲕⲧⲱⲛ.

10. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲁⲇⲁⲙ ϫⲉ ⲧⲉⲕⲥⲙⲏ ⲧⲛⲧⲁⲓⲥⲱⲧⲙ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲕⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲙ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲁⲓⲣϩⲟⲧⲉ ϫⲉ ϯⲕⲏ ⲛⲁϩⲏⲩ ⲁⲓϩⲟⲡⲧ.

11. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉⲕⲕⲏ ⲛⲁϩⲏⲩ ⲛⲥⲁⲃⲏⲗ ϫⲉ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲕ ⲉⲧⲙⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ.

12. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲇⲁⲙ ϫⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲟⲥ ⲧⲛⲧⲁⲥϯ ⲛⲁⲓ ⲁⲓⲟⲩⲱⲙ.

13. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲣⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϩⲱⲃ. ⲡⲉϫⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡϩⲟϥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲣϩⲁⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲓⲟⲩⲱⲙ.

14. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡϩⲟϥ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϩⲱⲃ ⲕⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲛⲧⲟⲕ ⲟⲩⲇⲉ *(sic)* ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲉⲕⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϫⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲥⲑⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϫⲛ ϩⲏⲧⲕ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲕⲟⲩⲉⲙ ⲕⲁϩ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲱⲛϩ.

15. ⲉⲓⲉⲕⲱ ⲛⲟⲩⲙⲛⲧϫⲁϫⲉ ϩⲛ ⲧⲉⲕⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲟⲩⲧⲱⲕ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉⲥⲡⲣⲙⲁ (*sic*) ⲛⲧⲁϥ ⲉϥⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲡⲉϥϯⲃⲉ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲉⲕⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉⲕⲁⲡⲉ.

16. ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲁϩⲟⲙ ⲉⲓⲉⲧⲁϣⲟ ⲛⲛⲟⲩⲗⲩⲡⲏ ⲉⲣⲉϫⲡⲟ ⲛⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲁϩⲟⲙ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟ ⲛⲧⲉⲕⲧⲟ ⲉⲡⲟⲩϩⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲉϥⲉⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲱ.

17. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲇⲁⲙ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁⲓϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲕ ⲉⲧⲙⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲟⲩⲱⲙ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲥϩⲟⲩⲟⲣⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲕⲁϩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲕϩⲃⲏⲩⲉ ⲛⲛⲉϥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲧⲉϥϭⲟⲙ ⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲙϥ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲕⲁϩ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲱⲛϩ.

18. ⲁⲩⲱ ⲉϥⲉⲧⲁⲟⲩⲟ ⲛⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲛ ϣⲟⲛⲧⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲁⲣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲉⲭⲟⲣⲧⲟⲥ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ.

19. ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲉⲟⲩⲱⲙ ⲙⲡⲉⲕⲟⲉⲓⲕ ϩⲛ ⲧⲃⲱⲧⲉ ⲙⲡⲉⲕϩⲟ ϣⲁⲛⲧⲉⲕⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ϫⲉ ⲛⲧⲕ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲕⲛⲁⲕⲟⲧⲕ ⲟⲛ ⲡⲕⲁϩ (*sic*).

20. ⲁⲇⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲍⲱⲏ ⲉⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲧⲙⲁⲁⲩ ⲛⲛⲉⲧⲟⲛϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛϩⲛ ϣⲧⲏⲛ ⲛϣⲁⲁⲣ ⲛⲁⲇⲁⲙ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ϩⲓⲱⲟⲩ.

22. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲁⲇⲁⲙ ⲁϥⲣ ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲧⲣⲉϥⲥⲟⲩⲛ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙⲛ ⲡⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲛϥϫⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲙⲡⲱⲛϩ ⲛϥⲟⲩⲱⲙ ⲛϥⲱⲛϩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

23. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲧⲣⲩⲫⲏ ⲉⲧⲣⲉϥⲣϩⲱⲃ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲓⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ.

24. ⲁϥⲕⲁⲁϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲙⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛⲧⲉⲧⲣⲩⲫⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲱ ⲙⲡⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲥⲏϥⲉ ⲛⲥⲁⲧⲉ ⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲉϩⲓⲏ ⲙⲡϣⲏⲛ ⲙⲡⲱⲛϩ.

CHAP. VI.

V. 5. ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲁϣⲁⲓ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲡⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲛⲉϥⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

6. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲓ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲓⲣϩⲧⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ.

7. ϯⲛⲁⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲱⲛⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛϫⲓⲛ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϣⲁ ⲡⲧⲃⲃⲏ (*sic*) ϫⲓⲛ ⲟⲩϫⲁⲧⲃⲉ ϣⲁ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ϫⲉ ⲁⲓϭⲱⲛⲧ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ.

8. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲛⲛⲱϩⲉ.

9. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲉϥⲅⲉⲛⲛⲉⲁ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲣⲁⲛⲁϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

10. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲥⲏⲙ ⲭⲁⲙ ⲓⲁⲫⲉⲧ.

11. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩϩ ⲛϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ.

12. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲕⲁϩ ϫⲉ ⲁϥⲧⲁⲕⲟ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲧⲁⲕⲟ ⲛⲧⲉϥϩⲓⲏ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

13. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲓ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲟⲩϩ ⲛⲁⲛⲟⲙⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲕⲱ (*sic*) ⲙⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ.

14. ⲙⲁⲧⲁⲙⲓⲟ ϭⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲟⲩⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϩⲉⲛ ϣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲣⲁⲕⲱⲛⲟⲛ ⲉⲙⲉⲩⲉϫⲟⲟⲗⲉ ⲉⲩⲟ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛⲕⲟⲟϩ ⲙⲁⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ϭⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲟⲩⲛⲧⲟⲩ ⲛⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ ⲥⲉⲛⲧⲉ ϩⲓ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉϫⲁϩⲥ ⲛⲁⲙⲣⲉϩⲉ ϩⲓϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲥ.

15. ⲉⲛⲉⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ϣⲙⲧϣⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϣⲓⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛⲟⲩⲱϣⲥ ⲁⲩⲱ ⲙⲁⲁⲃ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲛϫⲓⲥⲉ.

16. ⲉⲛⲉⲉⲛⲧⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉϫⲟⲕⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲙⲁϩⲉ ϩⲓⲧⲡⲉ ⲛⲉⲥⲣⲟ ⲇⲉ ⲉⲛⲉⲕⲁⲁϥ ⲛⲥⲁ ⲥⲡⲓⲣ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲛⲉⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲛⲧ ⲟⲩⲛⲧ ⲛⲟⲩⲁϩⲙⲉⲥ ⲥⲉⲛⲧⲉ ϩⲓ ϣⲟⲙⲛⲧ.

17. ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲟⲩⲛ ⲛⲓϥⲉ ⲛⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲛⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ϯⲛⲁⲃⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ.

18. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ϯⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲩⲕⲏ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉⲕⲉⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

19. ⲉⲕⲉϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲙⲛ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲍⲱⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲉⲕⲉϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲅⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

20. ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲕⲁⲧⲁⲅⲉⲛⲟⲥ *(sic)* ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲅⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

21. Deest[1].

22. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ.

Chap. VII.

1. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲛⲁⲡⲉⲕⲏⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲉⲓⲅⲉⲛⲉⲁ.

2. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲥⲁϣϥ ⲥⲁϣϥ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

3. . . . . ⲉⲛⲉⲥⲁⲛⲟⲩϣⲟⲩ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲉⲩⲥⲡⲣⲙⲁ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

4. ⲉⲧⲉⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲉⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲛⲉ ϯⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩ ⲛϩⲱⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲙⲉ ⲛⲟⲩϣⲏ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϥⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲱⲛⲧ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲓⲙⲟϥ ϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ.

5. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ.

6. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲛϥϩⲛ ⲥⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

7. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲱϩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ.

8. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲉⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲛ ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲉⲧⲥⲱϣⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

9. ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲛⲁⲩ ⲟⲩϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲱⲛ ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ.

10. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

11. ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩⲥⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲁϩⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ ϫⲟⲩⲧⲥⲁϣϥ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲡⲱϩ ⲛϭⲓ ⲙⲡⲩⲅⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲧⲁϩⲣⲁⲕⲧⲏⲥ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛ.

12. ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϭⲙϭⲟⲙ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲙⲉ ⲛⲟⲩϣⲏ.

13. ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲥⲏⲙ ⲭⲁⲙ ⲓⲁⲫⲉⲧ ⲙⲛ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ϣⲟⲙⲛⲧⲉ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲙⲙⲁϥ.

14 et 15 desunt.

16. . . . . . ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲧⲁⲙ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲛⲱϩⲉ.

17. . . . . . ⲁⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲥϣⲉ ⲉⲓ ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲟⲩ.

---

1) Les versets marqués ainsi ne sont pas compris dans le manuscrit.

18. ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ϭⲙϭⲟⲙ ⲁϥⲁϣⲁⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲥϩⲗⲟⲟⲗⲉ ⲛϭⲓ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲛⲁ ⲉⲩⲛⲏⲩ ⲙⲛ ⲡⲙⲟⲟⲩ.

19. ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ ⲛϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ϩⲱⲃⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛⲧⲡⲉ ⲁϥϩⲱⲃⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

20. ⲙⲙⲛⲧⲉ ⲙⲙⲁϩⲉ ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁϥϩⲱⲃⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲱ ϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲛⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲛ ⲛϫⲁⲧⲃⲉ ⲛⲓⲙ *(sic)* ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲙⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ.

22. ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲛⲓⲃⲉ ⲛⲱⲛϩ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ.

23. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲃⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲱⲛⲧ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲛϫⲓⲛ ⲣⲱⲙⲉ ϣⲁ ⲧⲃⲛⲏ ⲁⲩⲱ ⲛϫⲓⲛ ⲟⲩϫⲁⲧⲃⲉ ϣⲁ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ϣⲁⲧⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲛⲧⲁϥϣⲱϫⲡ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ.

24. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

CHAP. VIII.

1. ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲣ ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲡⲛ︦ⲁ︦ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁϥⲧⲣⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ.

2. ⲁϥϣⲧⲁⲙ ⲛϭⲓ ⲙⲡⲩⲅⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲕⲁⲧⲁϩⲣⲁⲕⲧⲏⲥ ⲛⲧⲡⲉ ⲁ ⲧⲡⲉ ⲗⲟ ⲉⲥϩⲱⲟⲩ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

3. ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ ⲛⲥⲃⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲉϥϣⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ *(sic)* ⲙⲙⲛⲥⲁ ϣⲉ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

4. ⲁ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧⲁⲡⲉ ⲙⲡⲧⲟⲟⲩ ⲛⲁⲣⲁⲣⲁⲧ.

5. ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ⲥⲁϣϥ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲛⲥⲟⲩ ⲙⲛⲧ ⲥⲁϣϥ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲛⲏⲩ ⲛⲥⲃⲟⲕ ⲟⲩⲱⲛϩ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲧⲁⲡⲉ ⲛⲛⲧⲟⲟⲩ ⲛⲥⲟⲩⲁ ⲙⲡⲉⲃⲟⲧ.

6. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ϩⲙⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲙⲉ ⲛⲟⲩϣⲏ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ.

7. ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲁⲃⲟⲕ ⲁϥⲉⲓϭⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲡⲁⲃⲱⲕ *(sic)* ⲙⲡⲉϥⲕⲧⲟϥ ϭⲉ ⲉⲃⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲛⲱϩⲉ ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲱϫⲛ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

8. ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ[1].

9. ⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲉⲥϩⲉ ⲉⲙⲁⲛⲟⲩⲱϩ ⲛⲛⲉⲥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲁⲥⲕⲟⲧⲥ ⲇⲉ ϣⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϣⲟⲣⲡⲥ *(sic)* ⲉⲣⲟϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ.

10. ⲁϥϭⲱ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲛⲉⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ.

11. ⲁⲥⲕⲟⲧⲥ ϣⲁⲣⲟϥ ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ⲉⲣⲉ ⲟⲩϣϫⲉ ⲛϭⲃϫⲟⲉⲓⲧ ϩⲛ ⲣⲱⲥ ⲁϥⲉⲓⲙⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲱϩⲉ ϫⲉ ⲁϥⲥⲃⲟⲕ ⲛϭⲓ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

12. ⲁϥϭⲱ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲥⲁϣϥ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲛ ⲛⲧⲉϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉⲥⲕⲟⲧⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ.

13. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲉϩ ⲥⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲙ ⲡⲁϩⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡϣⲟⲣⲡ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁ ⲛⲱϩⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲙⲡⲣⲟ ⲛⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲥ ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲥⲃⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

14. ϩⲣⲁⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲙⲉⲃⲟⲧ[2].

15. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲱϩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

16. ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟⲕ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

---

1) La dernière partie du verset manque.
2) Même remarque.

17. ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁⲕ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϫⲓⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩ ϣⲁ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲛⲧⲡⲉ ⲙⲛ ϫⲁⲧⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁⲛⲓⲥⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲓⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲙⲉϩ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲱϥ.

18. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

19. ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ϫⲁⲧⲃⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲉⲩⲅⲉⲛⲟⲥ. ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲍⲱⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲕⲓⲙ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲕⲓⲃⲱⲧⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

20. ⲛⲱϩⲉ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϥⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϥϩⲁⲓ ⲛϩⲟⲗⲟⲕⲁⲩⲧⲱⲙⲁ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

21. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱⲗⲙ ⲉⲩⲥϯⲛⲟⲩϥⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲓⲣϩⲧⲏⲓ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉϣⲁⲣⲉ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲉⲉⲓⲛⲉ ⲛⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲁⲕⲟϥ ϫⲉ ⲡϩⲏⲧ ⲙⲡⲣⲱⲙⲉ ⲕⲏ ⲉϫⲛ ϩⲛ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ϫⲓⲛ ⲧⲉϥⲙⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ⲛⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϭⲉ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲉⲧⲁⲕⲟ ⲛⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲛⲧⲁⲓⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲓⲁⲁⲥ.

22. ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟ ⲙⲛ ⲡⲱϩⲥ ⲡⲁⲣⲱϣ ⲙⲛ ⲡⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙⲛ ⲡⲉⲁⲣ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲛⲉⲩⲱϫⲛ.

Chap. IX.

1. ⲁⲩⲱ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲟⲩ ⲉⲛⲱϩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁϣⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲓⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛⲙⲉϩ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲣ ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϫⲱϥ.

2, 3, 4, 5, 6 et 7 manquent par suite d'une lacune.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲛⲱϩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ.

9. ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲧⲁⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲛⲥⲡⲣⲙⲁ ⲙⲛⲛⲥⲱⲧⲛ.

10. ⲙⲛ ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲛϩ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲙⲛ ⲛϩⲁⲗⲁⲁⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲕⲁϩ.

11. ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲉⲩⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲝ ⲛⲓⲙ ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲛⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ⲟⲩⲇⲉ ⲛⲛⲉⲙⲟⲟⲩ ⲛⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲁⲕⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ . . . . . .

Chap. XI.

9. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲡϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲱⲱⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧϭⲓⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡϩⲟ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ.

10. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲛⲥⲏⲙ ⲥⲏⲙ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲡⲉ ⲉϥϩⲛ ϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ϩⲛ ⲛⲣⲙⲡⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲡⲕⲁⲧⲁⲕⲗⲩⲥⲙⲟⲥ.

11. ⲁ ⲥⲏⲙ ⲱⲛϩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲡⲟ ⲛⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ⲛϯⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

12. ⲁ ⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ⲇⲉ ⲱⲛϩ ⲛϩⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲕⲁⲓⲛⲁⲙ.

13. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲁⲣⲫⲁⲝⲁⲇ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲕⲁⲓⲛⲁⲙ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲕⲁⲓⲛⲁⲙ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲁⲗⲁ ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲕⲁⲓⲛⲁⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲁⲗⲁ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

14. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲗⲁ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲉⲃⲉⲣ.

15. ⲁ ⲥⲁⲗⲁ ⲱⲛϩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛϩⲉⲃⲉⲣ ⲛϣⲟⲙⲉⲧ ϣⲉ ϣⲟⲙⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

16. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲉⲃⲉⲣ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲙⲫⲁⲗⲉⲕ.

17. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲉⲃⲉⲣ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲙⲫⲁⲗⲉⲕ ⲛϣⲛⲧϣⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

18. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲫⲁⲗⲉⲕ ⲙⲁⲁⲃ ⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲣⲁⲕⲁⲩ.

19. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲫⲁⲗⲉⲕ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛϩⲣⲁⲅⲁⲩ ⲛϣⲏⲧⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

20. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲣⲁⲅⲁⲩ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲥⲛⲁⲟⲩⲥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲉⲣⲟⲩⲭ.

21. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ϩⲣⲁⲅⲁⲩ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲥⲉⲣⲟⲩⲭ ⲛϣⲏⲧ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

22. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲣⲟⲩⲭ ⲛϣⲉ ⲙⲁⲁⲃ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)*.

23. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲣⲟⲩⲭ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲛϣⲏⲧ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

24. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲭⲱⲣ ⲛϣⲃⲉ ⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲑⲁⲣⲁ.

25. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲭⲱⲣ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥϫⲡⲟ ⲛⲑⲁⲣⲁ ⲛϣⲉϫⲟⲩⲧ ⲯⲓⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ.

26. ⲁϥⲱⲛϩ ⲛϭⲓ ⲑⲁⲣⲁ ⲛϣⲃⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲙⲛ ⲁⲣⲣⲁⲛ.

27. ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲛⲉ ⲛⲉϫⲡⲟ ⲛⲑⲁⲣⲁ ⲑⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲙⲛ ⲁⲣⲣⲁⲛ ⲁⲣⲣⲁⲛ ⲇⲉ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲗⲱⲧ.

28. ⲁ ⲁⲣⲣⲁⲛ ⲙⲟⲩ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲑⲁⲣⲁ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟϥ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ϩⲛ ⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ.

29. ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ϫⲓ ⲛⲁⲩ ⲛϩⲛ ϩⲓⲟⲙⲉ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲡⲉ ⲙⲉⲗⲭⲁ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁⲣⲣⲁⲛ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲙⲉⲗⲭⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛⲓⲉⲥⲭⲁ.

30. ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲁϭⲣⲏⲛ ⲧⲉ ⲙⲡⲉⲥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ.

31. ⲁ ⲑⲁⲣⲁ ϫⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲁ . . . . . . ϣⲉⲗⲉⲧ . . . . ⲙⲉⲛⲁⲃⲣⲁⲙ . . . . ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲗⲱⲧ . . . . . ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲣⲣⲁⲛ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲛⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲭⲱⲣⲁ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲁϥⲡⲱⲱϣ ⲁ ⲑⲁⲣⲁ ⲛⲁϥⲟⲩⲱϩ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ *(sic)*.

32. ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲑⲁⲣⲁ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲭⲁⲣⲁⲛ ϣⲏⲧϯ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁϥⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲑⲁⲣⲁ ϩⲛ ⲭⲁⲣⲁⲛ.

CHAP. XII.

1. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲁⲙⲟⲩ (ⲉⲃⲟⲗϩⲙ) ⲡⲉⲕ(ⲕⲁϩ) ϣⲉⲣ (?) . . . .

2. Lacune.

3. . . . . ⲧⲁⲥϩⲟⲩⲉⲣ ⲛⲉⲧⲛⲁⲥⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲫⲩⲗⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ.

4. ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲏ ⲛⲧⲁⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲛϭⲓ ⲗⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉϥϩⲛ ϣⲃⲧⲏ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲭⲁⲣⲁⲛ.

5. ⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲓ ⲛⲥⲁⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲗⲱⲧ (ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲛ) ⲙⲛ ⲛⲉⲩ(ⲩⲡⲁⲣⲭⲟ) ⲛⲧⲁ ⲧⲏ(ⲣⲟⲩ) ⲛⲧⲁⲩ ϫⲡⲟⲟⲩ ⲛⲁⲩ . . . . . ⲉⲛ . . . . . ⲁⲛ . . . . ⲙⲉⲛ . . . ⲛ . . . .

6. ϫⲉ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉⲩⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲡⲉ.

7. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁϩ ⲙⲡⲕⲉⲥⲡⲣⲙⲁ ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲕⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ.

8. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲧⲟⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁ ⲙⲙⲁⲛϣⲁ ⲛⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲁϥⲥⲙⲓⲛⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉϥⲥⲕⲩⲛⲏ ϩⲉⲙ ⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲅⲁⲓ *(sic)* ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲙⲁⲛϣⲁ ⲁϥⲕⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲡⲓ(ⲕⲁⲗ)ⲉⲓ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ . . . . . . ⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ.

9. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ ⲉⲣⲏⲙⲟⲥ.

10. ⲁⲩϩⲉⲃⲱⲱⲛ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲉⲟⲩⲱϩ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲁ ⲡϩⲉⲃⲱⲱⲛ ϭⲙϭⲟⲙ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ.

11. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛⲧⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲛⲥⲁⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ϯⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉⲥⲉϩⲣⲁⲥ.

12. ⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲛⲏⲩ ⲉⲣⲟⲛ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲛⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ ⲥⲉⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲛⲥⲉⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲙⲙⲟⲓ ⲛⲧⲟ ⲛⲥⲉⲧⲁⲛϩⲟ.

13. ⲁϫⲓⲥ ϭⲉ ϫⲉ ⲁⲛⲅ ⲧⲉϥⲥⲱⲛⲉ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲉ.

14. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲁ ⲛⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲥⲱⲥ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

15. ⲉⲁⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲉϫⲱⲥ ϩⲁⲧⲙ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲁⲩϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣ ⲡⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲥ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲛ ⲙⲁⲥⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲉⲓⲱ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ⲙⲁⲥⲡⲟⲣⲕ ⲙⲛ ϩⲛ (ϭⲁⲙⲟⲩⲗ).

17. ⲁ (ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ) ⲑⲙⲕⲟ ⲙⲫⲁⲣⲁⲱ ϩⲛ . . . . ⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲉϥⲏⲓ ⲉⲧⲃⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ.

18. ⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲁⲕⲁⲁϥ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉⲕⲧⲁⲙⲟⲓ ϫⲉ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉ.

19. ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲁⲥⲱⲛⲉ ⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϫⲓ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓⲧⲥ ⲛⲅⲃⲱⲕ.

20. ⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲇⲉ ϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲑⲡⲟ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲩⲱ . . . . . . ⲛⲙⲙⲁϥ.

CHAP. XIII.

1. ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲉⲓ *(sic)* ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲕⲏⲙⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲛ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲏⲣⲟⲩ (ⲙⲛ ⲗ)ⲱⲧ (ⲛⲙⲙⲁϥ) ϩⲣⲁⲓ (ϩⲛ ⲉ)ⲣⲏⲙⲟⲥ.

2. ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲙⲛ ⲡϩⲁⲧ ⲙⲛ ⲡⲛⲟⲩⲃ.

3. ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲃⲁⲓⲑⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲁⲅⲅⲁⲓ.

4. ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲁⲓⲁ *(sic)* ⲙⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓ̣ⲟϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲙⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

5. ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ⲡⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲛ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲛⲧⲁϥ.

6. ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ⲛⲉϥϣⲱⲡ ⲙⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲱϩ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ.

7. ⲁⲩⲙⲓϣⲉ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϣⲟⲟⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϣⲟⲟⲥ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛⲗⲱⲧ ⲛⲉⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲫⲉⲣⲉⲥⲥⲁⲓⲟⲥ ⲙⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲉⲩⲟⲩⲏϩ ϩⲓϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲡⲉ.

8. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲗⲱⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉⲩⲙⲓϣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲙⲏⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲛϣⲟⲟⲥ *(sic)* ⲙⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲉⲕϣⲟⲟⲥ *(sic)* ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲛⲥⲟⲛ.

9. ⲙⲏ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲓ ⲏ ⲛⲧⲟⲕ ⲉϩⲃⲟⲩⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲟⲩⲛⲁⲙ ⲏ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲟⲩⲛⲁⲙ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϩⲃⲟⲩⲣ.

10. ⲁ ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ϥⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲡⲉⲣⲓⲭⲟⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲧⲥⲏⲩ ⲧⲏⲣⲥ ⲡⲉ ⲉⲙⲡⲁⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲣϣⲱⲣ ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϣⲁⲛⲧⲉⲕⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲟⲅⲟⲣⲣⲁ.

11. ⲁ ⲗⲱⲧ ⲥⲱⲧⲡ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲡⲉⲣⲓⲭⲟⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ ⲙⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲁ ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲛⲙⲙⲁⲛϣⲁ *(sic)* ⲁⲩⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲉⲃⲟⲗ *(sic)* ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

12. ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲟⲩⲱϩ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲭⲁⲛⲁⲁⲛ ⲗⲱⲧ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲙⲡⲉⲣⲓⲭⲟⲣⲟⲥ *(sic)* ⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ.

13. ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲛⲉ ϩⲛ ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲥ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲣⲉϥⲣ ⲛⲟⲃⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

14. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁⲧⲣⲉ ⲗⲱⲧ ⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟϥ ϫⲉ ϥⲓⲁⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϫⲓⲛ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲕⲛϩⲏⲧϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲡⲙϩⲓⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲙⲛⲧ ⲙⲛ ⲡⲉⲓⲏⲃⲧ ⲙⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ.

15. ϫⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϯⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲕ ⲙⲛ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛϣⲁ ⲉⲛⲉϩ.

18. ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲉⲓ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲁ ⲡϣⲏⲛ ⲙⲙⲁⲃⲣⲏ *(sic)* ⲡⲁⲓ ⲉⲛⲉϥϣⲟⲟⲡ ϩⲛ ⲭⲉⲃⲣⲱⲛ ⲁϥⲕⲱⲧ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

CHAP. XIV.

1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛ ⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ⲛⲁⲓⲙⲁⲣⲫⲁⲗ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲛⲉⲧⲉⲛⲁⲁⲣ ⲁⲣⲓⲙⲁⲭ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲥⲉⲗⲗⲁⲥⲁⲣ ⲭⲱⲇⲟⲗⲟⲅⲟⲙⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲉⲗⲁⲙ ⲙⲛ ⲑⲁⲣⲅⲁⲇ ⲡⲉⲣⲟ *(sic)* ⲛⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

2. ⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ ⲙⲛ ⲃⲁⲗⲁⲕ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲃⲁⲣⲥⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲙⲛ ⲥⲉⲛⲁⲁⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁⲓⲇⲁⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲙⲟⲃⲟⲣ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲓⲃⲟⲉⲓⲙ.

3. Lacune jusqu'au verset 16 inclusivement.

17.[1] ⲁ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲱⲙⲧ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡϭⲟϫϭϫ ⲛⲭⲟⲇⲟⲗⲟⲅⲟⲙⲟⲣ ⲙⲛ ⲛⲣⲣⲱⲟⲩ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲓⲁ ⲛⲥⲁⲩⲏ ⲧⲁⲓⲧⲉ ⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ.

18. ⲁ ⲙⲉⲗⲭⲓⲥⲉⲇⲉⲕ ⲇⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲁⲗⲏⲙ ⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲉⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲙⲛ ⲟⲩⲏⲣⲡ ⲛⲉϥⲟ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲏⲏⲃ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ.

19. ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲥⲛ *(sic)* ⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ.

20. ⲁⲩⲱ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥϯ ⲛⲛⲉⲕϫⲓϫⲉⲉⲩⲉ ϩⲁ ⲛⲉⲕϭⲓϫ ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲛⲁϥ ⲛϩⲛ ⲣⲙⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲉⲛⲕⲁ ⲛⲓⲙ.

21. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ ⲇⲉ ϫⲓⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ.

22. ⲡⲉϫⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲇⲉ ⲙⲡⲣⲣⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲁϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲥⲛⲧ ⲧⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲕⲁϩ.

23. ϫⲉ ⲉⲛⲉ ϯⲛⲁϫⲟⲟⲩ ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩⲕ ⲛⲉ ϫⲓⲛ ⲟⲩϩⲱⲥ ϣⲁ ⲟⲩⲙⲟⲩⲥ ⲛⲧⲟⲟⲩⲉ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲓⲣ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲛⲣⲙⲙⲁⲟ.

24. ⲡⲗⲏⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲟⲩⲟⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲣϣⲓⲣⲉ ⲁⲩⲱ ⲧⲧⲟ ⲛⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲉⲥⲭⲱⲗ ⲙⲛ ⲁⲩⲛⲁⲛ ⲙⲛ ⲙⲣⲏ ⲛⲁⲓ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲛⲧⲉⲩⲧⲟ.

CHAP. XV.

1. ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϣⲁϫⲉ ⲁ ⲡϣⲁϫⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ϣⲁ (ⲁⲃⲣⲁⲙ) ϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲣⲟⲙⲁ ⲉϥϫⲱⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲟ ⲛⲁⲕ ⲛⲛⲁϣⲧⲉ ⲡⲉⲕⲃⲉⲕⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲟϣ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲕⲛⲁϯ ⲟⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲙⲟⲩ ⲉⲓⲟ ⲛⲁⲧϣⲏⲣⲉ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲇⲉ ⲙⲙⲁⲣⲉⲕ *(sic)* ⲧⲁⲙⲉⲥ ϩⲛ ⲛⲏⲓ ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲡⲉ ⲇⲁⲙⲁⲥⲕⲟⲥ ⲉⲗⲓⲉⲍⲉⲣ.

3. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲙⲡⲉⲕϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲥⲡⲣⲙⲁ ⲡⲁⲙⲉⲥ ϩⲛ ⲛⲏⲓ ⲡⲉⲧⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲓ.

4. ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲱⲡⲉ ϣⲁⲣⲟϥ ϫⲉ (ⲙⲡⲉ) ⲡⲁⲓ ⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ ⲁⲗⲗⲁ (ϥⲛⲁⲛⲏ)ⲩ ⲉⲃⲟⲗ (ⲛϩⲏⲧ)ⲕ ⲡⲉⲧ(ⲛⲁⲕⲗⲏ)ⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟⲕ.

---

1) Les versets 17—20 sont publiés par ZOEGA, p. 206, *Cat. Cod. Copt.* Je n'ai pas voulu interrompre le chapitre.

5. ⲁϥⲛⲧϥ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲡⲉ ⲛⲅⲱⲡ ⲛⲛⲉⲥⲓⲟⲩ ⲛⲅⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲕ ⲉⲟⲡⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲥ.

6. ⲁϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲟⲡⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲩⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ.

7. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲧⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲛⲉⲭⲁⲗⲇⲁⲓⲟⲥ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲉϯⲛⲁⲕ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁϩ ⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲟⲩ ϯⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ϯⲛⲁⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲙⲙⲟϥ.

9. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϫⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲃⲁϩⲥⲉ ⲛϣⲙⲧ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲛϣⲟⲙⲧ ⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ϣⲙⲧⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲧⲣⲏⲅⲱⲛ ⲙⲛ ⲟⲩϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ.

10. ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁϥⲡⲱϣ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲉϥⲡⲟϣⲟⲩ.

11. ⲁ ϩⲛ ϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲥⲱⲙⲁ ⲉⲧⲡⲏϣ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲡⲟⲣϣϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓϫⲱⲟⲩ.

12. ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲙⲡⲣⲏ ⲉϥⲛⲁϩⲱⲧⲡ ⲁⲩⲉⲕⲥⲧⲁⲥⲓⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲟⲧⲉ ⲛⲕⲁⲕⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ.

13. ⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲙⲉ ⲉⲕⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛⲁⲣⲣⲙⲛϭⲟⲓⲗⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲉⲙⲡⲱϣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲥⲉⲁⲁⲩ ⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥⲉⲙⲁⲕϩⲟⲩ ⲛⲥⲉ ⲑⲃⲃⲓⲟⲟⲩ ⲛϥⲧⲟⲟⲩ ⲛϣⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

14. ⲡϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲩⲛⲁⲣϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁϥ ϯⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲥⲉⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲡⲟⲥⲕⲉⲩⲏ ⲉⲛⲉϣⲱⲥ.

15. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲉⲕⲉⲃⲱⲕ ⲛⲁϩⲣⲛ ⲛⲉⲕⲉⲓⲟⲧⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ⲉⲁⲩⲥⲁⲛⲟⲩϣⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲙⲛⲧϩⲗⲗⲟ ⲉⲛⲁⲛⲟⲩⲥ.

16. ϩⲛ ⲧⲙⲉϩ ϥⲧⲟ ⲇⲉ ⲛⲅⲉⲛⲉⲁ ⲥⲉⲛⲁⲕⲧⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉⲙⲡⲁⲧⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϭⲓ ⲛⲛⲟⲃⲉ ⲛⲛⲁⲙⲟⲣⲣⲁⲓⲟⲥ ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛⲟⲩ.

17. ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲏ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉⲡϩⲱⲧⲡ ⲁⲩϣⲁϩ ϣⲱⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥ ⲟⲩⲧⲣⲓⲣ ⲉⲥϯ ⲕⲁⲡⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲥⲁⲧⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲛⲥⲱⲙⲁ ⲉⲧⲡⲏϣ.

18. ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲙⲛ ⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁϯ ⲙⲡⲉⲓⲕⲁϩ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ϫⲓⲛ ⲡⲓⲉⲣⲟ ⲛⲕⲏⲙⲉ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲛⲟϭ ⲛⲓⲣⲣⲟ *(sic)* ⲡⲉⲩⲫⲣⲁⲧⲏⲥ.

19. ⲛⲅⲉⲛⲛⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲅⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲕⲉⲗⲙⲱⲛⲁⲓⲟⲥ.

20. ⲙⲛ ⲛⲭⲉⲧⲇⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲫⲉⲣⲉⲥⲥⲉⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲣⲁⲫⲁⲉⲓⲛ.

21. ⲙⲛ ⲛⲁⲙⲟⲣⲣⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲭⲁⲛⲁⲛⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲓⲉⲃⲟⲩⲥⲁⲓⲟⲥ.

CHAP. XVI.

1. ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲡⲉⲥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲉⲩⲛⲧⲥ ⲟⲩϩⲙϩⲁⲗ ⲇⲉ ⲛⲁⲥ ⲛⲣⲙⲛⲕ(ⲏⲙⲉ) ⲉⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲅⲁⲣ ⲡⲉϫⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲭⲁⲛⲁⲁⲛ.

2. ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲧⲁⲙ ⲣⲱⲓ ⲉⲧⲙⲧⲣⲁⲙⲓⲥⲉ ⲃⲱⲕ ϭⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲧⲁϩⲙϩⲁⲗ ϫⲉ ⲉⲕⲉϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗⲛϩⲏⲧⲥ · ⲁ ⲁⲃⲣⲁⲙ ⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲡⲉϩⲣⲁⲩ *(sic)* ⲛⲥⲁⲣⲁ.

3. ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲁⲅⲁⲣ ⲧⲉⲥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲣⲙⲛⲕⲏⲙⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲙⲛⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϫⲓⲛⲧⲁⲥⲟⲩⲱϩ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁⲙ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲕⲁⲛⲁⲁⲛ ⲁⲥϯ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ⲙⲡⲉⲥϩⲁⲓ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

4. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲁⲅⲁⲣ ⲁⲥⲱⲱ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ϫⲉ ⲁⲥⲱⲱ ⲁⲥⲥⲱϣ ⲙⲡⲉⲥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

5. ⲡⲉϫⲉ ⲥⲁⲣⲁ ⲇⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁⲙ ϫⲉ ϯϭⲛⲟⲩ ⲛϭⲟⲛⲥ . . . .

CHAP. XVIII.

1. ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲁⲧⲙ ⲡϣⲏⲛ ⲙⲙⲁⲙⲃⲣⲏ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲁⲧⲙ ⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲏⲛⲏ *(sic)* ⲙⲡⲛⲁⲩ ⲙⲙⲉⲉⲣⲉ.

2. ⲁϥⲃⲉⲓ *(sic)* ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉϣⲟⲙⲛⲧ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓϫⲱϥ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ϩⲓⲣⲙ ⲡⲣⲟ ⲛⲧⲉⲥⲕⲏⲛⲏ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁⲩ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

3. ϫⲉ ⲛⲁϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲓϭⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲣⲥⲉⲛⲧ ⲡⲉⲧⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲃⲟⲗ.

4. ⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲉⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲱ ⲛⲛⲉⲧⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲱⲧⲛ ϩⲁⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲓϣⲏⲛ.

5. ⲛⲧⲁⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲕ ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱⲙ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲣⲡ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉⲧⲉⲧⲛϩⲓⲏ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛⲣⲉⲕⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ⲡⲉⲧⲛϩⲙϩⲁⲗ · ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲓⲣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲑⲉ *(sic)* ⲛⲧⲁⲕϫⲟⲟⲥ.

6. ⲁⲩⲱ ⲁϥϭⲉⲡⲏ ϭⲉ ⲙⲙⲟϥ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁϥⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲛⲏ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ϭⲉⲡⲏ ⲙⲙⲟ ⲟⲩⲱϣⲙ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϣⲓ ⲛⲛⲟⲉⲓⲧ ⲙⲁⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛϩⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲛⲁⲑⲁⲃ.

7. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲙⲁⲥⲉ ϥϭⲏⲛ ϩⲁ ⲡⲉϥⲉⲣⲱⲧⲉ ⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲁϥⲧⲁⲁϥ ⲙⲡⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ϩⲛ ⲟⲩϭⲉⲡⲏ.

8. ⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲥⲁⲓⲣⲉ ⲙⲛ ⲟⲩⲉⲣⲱⲧⲉ ⲙⲛ ⲡⲙⲁⲥⲉ ⲛⲧⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟϥ ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ϩⲣⲁⲓ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲁⲣⲁⲧϥ ⲙⲡϣⲏⲛ.

9. ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲟⲩⲱ ⲇⲉ ⲉⲩⲟⲩⲱⲙ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲥⲧⲱⲛ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲧⲉⲕⲥϩⲓⲙⲉ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲥϩⲙ ⲡⲥⲁⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲛⲏ.

10. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲕⲟⲧⲧ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲙⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲧⲕⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲛ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲁⲣⲣⲁ. ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲇⲉ ⲁⲥⲥⲱⲧⲙ ϩⲙ ⲡⲥⲁⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲥⲕⲩⲛⲏ.

11. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲛⲉ ⲁⲩⲣϩⲗⲗⲟ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲉⲁⲩⲁⲓⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉⲩϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲱϫⲛ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ϩⲛ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲛϭⲓ ⲥⲱⲛⲧ ⲛⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ.

12. ⲁⲥⲥⲱⲃⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉ ⲡⲁⲓ ϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲓ ϣⲁⲧⲉⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲁⲓⲁⲓ ϩⲛ ⲛⲉϥϩⲟⲟⲩ.

13. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ ⲁ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲥⲱⲃⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲥϩⲏⲧ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲉⲣⲁ ϯⲛⲁⲙⲓⲥⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲁⲓⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲣϩⲗⲗⲟ.

14. ⲙⲏ ⲟⲩⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲣⲁⲧϭⲟⲙ ⲛⲛⲁϩⲣⲙ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲕⲧⲟⲓ ⲧⲁⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲙⲡⲉⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲧⲕⲉⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛⲧⲉ ϯⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲥⲁⲣⲣⲁ.

15. ⲁⲥⲁⲣⲛⲁ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲥⲁⲣⲣⲁ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲓⲥⲱⲃⲉ ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲥⲣϩⲟⲧⲉ · ⲡⲉϫⲁϥⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲥⲱⲃⲉ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ⲁϥϥⲓ ⲉⲓⲁⲧϥ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡϩⲟ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲉϥⲑⲡⲟ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ.

17. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁϩⲉⲡ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲉⲡⲁϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϩⲛ ⲛⲉϯⲛⲁⲁⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

18. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲥⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ.

19. ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛⲁϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛⲁⲡⲉϥⲏⲓ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲛⲉϩⲓⲟⲟⲩⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲥⲉ ⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩϩⲁⲡ ⲙⲛ ⲟⲩⲙⲉ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓⲛⲉ ⲉϫⲛ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲛϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ.

20. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲙⲛ ⲅⲟⲙⲟⲣⲣⲁ ⲁϥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ ⲁⲩⲁϣⲁⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ.

21. ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ⲟⲛ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲛⲉⲥⲉⲉⲓⲣⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉϩⲣⲟⲟⲩ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲉϣϫⲉ ⲇⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓⲉⲉⲓⲙⲉ.

22. ⲁ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲕⲟⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

23. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲡⲱⲣ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲡⲣϩⲱⲧⲃ ⲙⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛⲛⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ.

24.[1] ⲉϣⲱⲡ ⲟⲩⲛ ⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϩⲛ ⲧⲉⲡⲟⲗⲓⲥ ⲕⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲛⲅⲛⲁⲕⲱ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ.

25. ⲉϣⲱⲡ ⲥⲉⲛϩⲏⲧⲥ ⲙⲡⲣⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲛⲑⲉ ⲙⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲉⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲙⲡⲓⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲙⲛ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲡⲁⲥⲉⲃⲏⲥ ⲙⲡⲱⲣ ⲡⲉⲧⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ⲛⲛⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡϩⲁⲡ.

26. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲓϣⲁⲛϩⲉ ⲉⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ϩⲛ ⲥⲟⲇⲟⲙⲁ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲙⲁ ⲧⲏⲣϥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ.

27. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲛⲧⲁⲓⲁⲣⲭⲉ ⲛϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲕⲁϩ ⲁⲛⲅ ⲟⲩⲕⲣⲙⲉⲥ.

28. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲱⲱⲧ ⲛϭⲓ ⲡⲧⲁⲓⲟⲩ ⲛⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲛϯⲟⲩ ⲕⲛⲁⲧⲁⲕⲟ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲓϯⲟⲩ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲧⲏⲣⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲓϣⲁⲛϩⲉ ⲉϩⲙⲉⲧⲛ ⲙⲙⲁⲩ.

29. ⲉⲧⲓ ⲁϥⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲉϩⲙⲉ ⲙⲙⲁⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉϩⲙⲉ.

30. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛⲧⲉⲓ ⲉⲓϣⲁⲛϣⲁϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩϣⲁⲛϩⲉ ⲉⲙⲁⲁⲃ ⲙⲙⲁⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲧⲁⲕⲟⲟⲩ ⲁⲛ ⲉⲓϣⲁⲛϩⲉ ⲉⲙⲁⲁⲃ ⲙⲙⲁⲩ.

31. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲡⲓⲇⲏ ⲟⲩⲛⲧⲛ ⲥⲙⲙⲁⲩ ⲉϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲡ(ⲁϫⲟⲉⲓ)ⲥ ⲉ(ϣⲱⲡⲉ ⲉⲩ)ϣⲁⲛϩⲉ ⲉ(ϫⲟⲩⲱ)ⲧ ⲙⲙⲁⲩ (ⲁⲩⲱ) ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ . . . .

CHAP. XXI.

14. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛϩⲛ ⲟⲉⲓⲕ ⲙⲛ ⲟⲩⲁⲥⲕⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲅⲁⲣ ⲁⲥⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲥⲛⲁϩⲃ ⲁⲩⲱ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥϫⲛⲁⲥ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲁⲥⲕⲱⲧⲉ ⲉⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲧϣⲱⲧⲉ ⲙⲡⲁⲛⲁϣ.

15. ⲁ ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲱϫⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲁⲥⲕⲟⲥ ⲁⲥⲛⲟⲩϫⲉ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ϩⲁ ⲟⲩϣⲏⲛ.

16. ⲁⲩⲱ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲟⲩⲉ ⲛⲁ ⲡⲛⲟⲩϫⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲧⲉ ⲁⲥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲛⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲟⲩ ⲙⲡⲁϣⲏⲣⲉ · ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲙⲡⲉϥⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ϫⲓϣⲕⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥⲣⲓⲙⲉ.

17. ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡϣⲏⲣⲉϣⲏⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲛⲉϥⲛϩⲏⲧϥ ⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲅⲁⲣ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲁⲅⲁⲣ ⲙⲡⲣⲣϩⲟⲧⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲅⲁⲣ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲥⲙⲏ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲡⲙⲁ ⲉⲛϥⲛϩⲏⲧϥ.

18. ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉϫⲓ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲧⲉⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙⲙⲟϥ ϩⲛ ⲧⲟⲩϭⲓϫ ϯⲛⲁⲁϥ *(sic)* ⲅⲁⲣ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ.

19. ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲟⲩⲱⲛ ⲛⲛⲉⲥⲃⲁⲗ ⲁⲥⲛⲁⲩ ⲉⲩϣⲱⲧⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲟⲛϩ ⲁⲥⲃⲱⲕ ⲁⲥⲙⲟⲩϩ ⲙⲡⲁⲥⲕⲟⲥ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲥⲧⲥⲟ ⲙⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ.

20. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϥϣⲟⲟⲡ ⲙⲛ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥⲁⲓⲁⲓ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲣϥⲧⲕⲥⲟⲧⲉ.

21. ⲁϥⲟⲩⲱϩ ϩⲛ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲙⲫⲁⲣⲁⲛ . . . . . .

CHAP. XXII.

1. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲓϣⲁϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲓⲣⲁⳅⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

---

1) A partir de ce verset jusqu'à la fin du chapitre le texte n'appartient pas au même manuscrit que le commencement du chapitre.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲅϫⲓ ⲙⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲡⲉⲕⲙⲉⲣⲓⲧ ⲡⲉⲛⲧⲁⲕⲟⲩⲁϣϥ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲛⲅϥⲓⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲛⲅⲧⲁⲗⲟϥ ⲛⲁⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϫⲛ ⲟⲩⲁ ⲛⲛⲧⲟⲟⲩ ⲉϯⲛⲁⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲣⲟϥ.

3. ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϩⲱⲕ ⲛⲧⲉϥⲉⲓⲱ ⲁϥϫⲓ ⲛⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲙⲛ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛⲛϣⲉ ⲙⲡⲧⲁⲗⲟ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ.

4. ⲙⲛⲛⲥⲁ ϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲁϥⲡⲱϩ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲃⲓ *(sic)* ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡⲟⲩⲉ.

5. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ϫⲉ ⲉϩⲙⲟⲟⲥ *(sic)* ⲛⲏⲧⲛ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛⲧⲉⲱ *(sic)* ⲧⲁⲃⲱⲕ ⲁⲛⲟⲕ ⲙⲛ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲧⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲧⲛⲕⲧⲟⲛ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ.

6. ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥϥⲓ ⲛⲛϣⲉ ⲛⲧⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁ ⲁϥⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲉϫⲛ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥϥⲓ ⲙⲡⲕⲱϩⲧ ⲙⲛ ⲧϭⲟⲣⲧⲉ ϩⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ.

7. ⲡⲉϫⲉ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲙⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲕⲱϩⲧ ⲙⲛ ⲛϣⲉ ⲙⲛ ⲧϭⲟⲣⲧⲉ ⲉϥⲧⲱⲛ ⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲡⲧⲁⲗⲟ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲧⲛⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲙⲡⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲡⲧⲁⲗⲟ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ

9. ⲁⲩⲉⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲙⲁ · ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲧⲁⲗⲉ ⲛϣⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁϥⲥⲱⲛϩ ⲛⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲧⲁⲗⲟϥ ⲙⲡⲉⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲙⲡⲉⲧⲡⲉ ⲛⲛϣⲉ.

10. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ⲛⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϫⲓ ⲛⲧϭⲟⲣⲧⲉ ϫⲉ ϥⲛⲁⲕⲟⲛⲥ ⲛⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ

11. ⲁ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ϯⲙⲡⲉⲓⲙⲁ.

12. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲡⲣⲉⲓⲛⲉ ⲛⲧⲉⲕϭⲓϫ ⲉϫⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲟⲩⲇⲉ ⲙⲡⲣⲣ ⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲕⲙⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲉⲕϯⲥⲟ ⲉⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲙⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ.

13. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲓ ⲛⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ⲉϥⲙⲏⲣ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲁ ⲟⲩϣⲏⲛ ⲁϥⲃⲉⲓ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲓⲗⲉ ⲁϥⲧⲁⲗⲟϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡⲉϥϣⲏⲣⲉ.

14. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲏⲓ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓϫⲙ ⲡⲉⲓⲧⲟⲟⲩ.

15. ⲁⲡⲁⲅⲅⲉ *(sic)* ⲇⲉ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲡⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

16. ϫⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲱⲣⲕ ⲁⲓⲱⲣⲕ ⲙⲙⲟⲓ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϣⲁϫⲉ ⲙⲡⲉⲕϯⲥⲟ ⲉⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲡⲉⲕⲙⲉⲣⲓⲧ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ.

17. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϩⲛ ⲟⲩⲥⲙⲟⲩ ϯⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲛ ⲟⲩⲁϣⲁⲓ ϯⲛⲁⲁϣⲁⲓ *(sic)* ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁϣⲟ ⲙⲡⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲓⲟⲩ ⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲑⲉ ⲙⲡϣⲱ ⲉⲧϩⲁⲧⲛ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϯⲛⲁⲧⲣⲉ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲉⲓ ⲛⲙⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲉⲩϫⲁϫⲉ.

18. ⲉⲩⲉϫⲓⲥⲙⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲕⲥⲡⲣⲙⲁ ⲛϭⲓ ⲛϩⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁⲕⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲁⲥⲙⲏ.

19. ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲇⲉ ⲁϥⲕⲟⲧϥ ϣⲁ ⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ.ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ ⲁⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲧϣⲱⲧⲉ ⲙⲡⲁⲛⲁϣ . . . . .

CHAP. XXIX.

25. . . . . . ⲛⲁⲕ ⲉⲧⲃⲉ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲁⲕⲣϩⲁⲗ ⲙⲙⲟⲓ.

26. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ ⲉϯ ⲛⲧⲕⲟⲩⲓ ϩⲁⲑⲏ ⲛⲧⲛⲟϭ.

27. ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲧⲁⲓ ⲧⲁϯ ⲛⲁⲕ ⲛⲧⲕⲉⲟⲩⲉⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡϩⲱⲃ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲁⲁϥ ϩⲁϩⲧⲏⲓ ⲛⲧⲕⲉⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

28. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲉⲓⲣⲉ ϩⲓ ⲛⲁⲓ ⲁϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲥⲁϣϥ ⲛⲧⲁⲓ ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ϯ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲧⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

29. ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ϯ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲧⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲥ ⲛϩⲙϩⲁⲗ.

30. ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲟⲩⲉϣ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲗⲓⲁ ⲁϥⲣϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲥ ⲛⲕⲉ ⲥⲁϣϥⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ.

31. ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲟⲥⲧⲉ ⲛⲗⲓⲁ ⲁϥⲟⲩⲱⲛ ⲛⲧⲉⲥⲑⲟⲟⲧⲉ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲁⲥⲣⲏⲛ ⲧⲉ.

32. ⲁ ⲗⲓⲁ ⲇⲉ ⲱ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ϩⲣⲟⲩⲃⲏⲛ ⲉⲥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲁϥϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ *(sic)* ⲛⲁϩⲁⲓ ⲛⲁⲟⲩⲁϣⲧ.

33. ⲁ ⲗⲓⲁ ⲟⲛ ⲱ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲉⲃⲟⲗϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁϥϯ ⲛⲁⲓ ⲙⲡⲉⲓⲕⲉⲟⲩⲁ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲥⲩⲙⲉⲱⲛ.

34. ⲁⲥⲱ ⲟⲛ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲕⲉϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲁϩⲁⲓ ⲛⲁⲕⲧⲟϥ ϣⲁⲣⲟⲓ ⲁⲓϫⲡⲟ ⲅⲁⲣ ⲛⲁϥ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲗⲉⲩⲉⲓ.

35. ⲁⲥⲱ ⲟⲛ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲕⲉϣⲏⲣⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϯⲛⲁⲉⲍⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ ⲙⲡⲁⲓ ⲙⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲁⲥⲗⲟ ⲉⲥⲙⲓⲥⲉ.

Chap. XXX.

1. ⲁ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲉⲥϫⲡⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲕⲱϩ ⲉⲗⲓⲁ ⲧⲉⲥⲥⲱⲛⲉ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲙⲁ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲛ ϣⲏⲣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲕ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ ϯⲛⲁⲙⲟⲩ.

2. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϭⲱⲛⲧ ⲉϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲏ ⲁⲛⲅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲁⲓ ⲛⲧⲁϥⲃⲟϭⲉ ⲙⲡⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲛϩⲏⲧⲉ.

3. ⲡⲉϫⲉ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲧⲁϩⲙϩⲁⲗ ⲃⲁⲗⲗⲁ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲥⲉⲛⲁⲙⲓⲥⲉ ϩⲓϫⲛ ⲛⲁⲡⲁⲧ ⲧⲁⲕⲁ ⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲥ.

4. ⲁⲥϯ ⲛⲁϥ ⲛⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲥϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲥ.

5. ⲁⲥⲱ ⲛϭⲓ ⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

6. ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛϭⲓ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲁⲥⲙⲏ ⲁϥϯ ⲛⲁⲓ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲇⲁⲛ.

7. ⲁⲥⲱ ⲟⲛ ⲛϭⲓ ⲃⲁⲗⲗⲁ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲙⲡⲙⲉϩ ⲥⲛⲁⲩ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

8. ⲡⲉϫⲁⲥ ϫⲉ ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲡⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲓϣⲱϣ ⲙⲛ ⲧⲁⲥⲱⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲓϭⲙϭⲟⲙ ⲁⲥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲫⲑⲁⲗⲉⲓⲙ *(sic)*.

9. ⲁ ⲗⲓⲁ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲥⲗⲟ ⲉⲥⲙⲓⲥⲉ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲥⲉⲗⲫⲁ ⲧⲉⲥϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲥⲧⲁⲁⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

10. ⲁ ⲥⲉⲗⲫⲁ ⲱ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲗⲓⲁ ⲁⲥϫⲡⲟ ⲛⲟⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

11. ⲡⲉϫⲁⲥ . . . . (Lacune d'un feuillet.)

28. . . . . ⲙⲟⲓ ⲙⲡⲉⲕⲃⲉⲕⲉ ⲧⲁⲧⲁⲁϥ ⲛⲁⲕ.

29. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉⲧⲥⲟⲟⲩⲛ ⲉⲧⲙⲛⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲧⲁⲓⲁⲁⲥ ⲛⲁⲕ ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲡⲉ ⲛⲛⲉⲕⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲛⲙⲙⲏⲓ.

30. ϩⲛ ⲕⲟⲩⲓ ⲡⲉ ⲛⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲕ ⲙⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲁϣⲁⲓ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲁⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ϩⲱ ⲉⲓⲛⲁⲧⲁⲙⲓⲉ ⲟⲩⲏⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲛⲁⲩ.

31. ⲡⲉϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛⲁϥ ⲉⲓⲛⲁϯ ⲟⲩ ⲛⲁⲕ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉⲕϯ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲕϣⲁⲛⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲉⲓϣⲁϫⲉ ϯⲛⲁⲙⲟⲟⲛⲉ ⲟⲛ ⲛⲛⲉⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

32. ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲟⲧⲕ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲛⲅⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟ ⲛⲁⲩⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁⲩⲱ ϩⲱ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲓⲙ ⲙⲛ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲉⲩⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲃⲉⲕⲉ.

33. ⲛⲧⲉ ⲧⲁⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲥⲉⲧⲙ ⲛⲁⲓ ϩⲣⲁⲓ ϩⲛ ⲣⲁⲥⲧⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϥⲱ . . . . · ⲁⲛ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ϩⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲉⲛϥⲟ ⲁⲛ ⲛⲁⲩⲁⲛ ϩⲛ ⲛϩⲓⲉⲓⲃ ⲉⲓⲉ ⲛⲧⲁⲓϥⲓⲧϥ ⲛϫⲓⲟⲩⲉ.

34. ⲡⲉϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕϣⲁϫⲉ.

35. ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲛϭⲓⲉ ⲛⲉⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲙⲛ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲉⲧⲟ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲙⲛ ⲟⲩⲱⲃϣ ⲛⲓⲙ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲁⲩⲁⲛ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁϥϯ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ.

36. ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲟⲩⲉ ⲛⲟⲩϩⲓⲏ ⲛϣⲟⲙⲛⲧ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟϣⲉ ⲛⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲙⲟⲟⲛⲉ ⲛⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲛⲧⲁⲩϣⲱϫⲡ *(sic)*.

37. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲓ ⲛⲟⲩϣⲉ ⲛⲥⲧⲩⲣⲁⲝ ⲉϥⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲛϣⲉ ⲛⲕⲁⲣⲟⲓⲁ ⲙⲛ ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲛϣⲉ ⲙⲡⲗⲁⲧⲁⲛⲟⲥ ⲁϥⲕⲱⲕ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛϩⲏⲧⲟ ⲉⲩⲟⲩⲟⲃϣ ⲉⲩⲥⲱⲕ ⲉⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ ⲁ ⲡⲉⲧⲟⲩⲟⲃϣ ⲇⲉ ⲛⲧⲁϥⲕⲁⲕϥ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲛⲧⲟⲧⲟ.

38. ⲁϥⲕⲱ ⲇⲉ ⲛⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲛⲧⲁϥⲕⲁⲕⲟⲩ ϩⲛ ⲛϭⲱⲧ ⲙⲙⲁⲛⲧⲥⲟ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲥⲱ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲛⲥⲉϫⲓⲟⲩⲱ ⲛϭⲓ ⲛϭⲓ *(sic)* ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩⲉⲓ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲥⲱ ⲁⲩϫⲓⲟⲩⲱ ⲉⲛϭⲉⲣⲱⲃ.

39. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲙⲓⲥⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛϩⲉⲛ ϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ϩⲛ ⲟⲩⲉⲓ ⲁⲩⲁⲛ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲁⲩⲁⲛ ⲛⲕⲣⲙⲉⲥ ⲛⲉⲟⲩⲥⲓⲟⲩ.

40. ⲙⲉⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲡⲱⲣϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲉⲣⲁⲧϥ *(sic)* ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲗⲉ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲛⲁⲩⲉⲓ ⲁⲩⲁⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ ⲁϥⲡⲟⲣϫⲟⲩ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲉⲛ ⲟϩⲉ ⲛⲉⲁⲟⲩⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲉϥⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ.

41. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ ⲡⲉⲩⲟⲉⲓϣ ⲉⲧⲟⲩϫⲓⲟⲩⲱ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲩⲱ ⲛⲉϣⲁⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲕⲱ ⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲛϭⲱⲧ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓⲟⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁ ⲛϭⲉⲣⲟⲟⲃ.

42. ⲉⲩϣⲁⲛⲙⲓⲥⲉ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲉϥⲕⲁⲁⲩ ⲁ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲇⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ.

43. ⲁ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲣⲣⲙⲙⲁⲟ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ϩⲉⲛ ⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲉⲛ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲛ ϩⲛ ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲙⲛ ϩⲛ ⲉⲓⲱ.

CHAP. XXXI.

1. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲙ ⲉⲛϣⲁϫⲉ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲓ ⲛⲕⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲕⲁ ⲙⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁϥϫⲡⲟ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲉⲓⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ.

2. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲉϥⲛⲙⲙⲁϥ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲁϥ ⲙⲛ ϣⲙⲧ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ.

3. ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲙⲡⲉⲕⲉⲓⲱⲧ ⲁⲩⲱ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲕⲅⲉⲛⲉⲁ ⲧⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲙⲙⲁⲕ.

4. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲟⲟⲩ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲗⲓⲁ ⲙⲛ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲥⲱϣⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲟⲟⲛⲉ ⲛϩⲏⲧϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ.

5. ϫⲉ ϯⲛⲁⲩ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲡϩⲟ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲛϥⲛⲙⲙⲁⲓ ⲁⲛ ⲛⲑⲉ ⲛⲥⲁϥ ⲙⲛ ϣⲙⲛⲧ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲙⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲛⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁⲓ.

6. ⲛⲧⲱⲧⲛ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ϩⲛ ⲧⲁϭⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲁⲓⲣ ϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲱⲧ.

7. ⲡⲉⲧⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲇⲉ ⲁϥϩⲟⲩⲣⲱⲱⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲓⲃⲉ ⲙⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲙⲡⲙⲛⲧ ⲛϩⲓⲉⲓⲃ ⲙⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲙⲕⲟⲓ.

8. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲃⲉⲕⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲡⲟ ⲉϥⲟ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲡⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉϥϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲃⲉⲕⲉ ⲛⲧⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲡⲉ ⲟⲩⲱⲃϣ.

9. ⲛⲉⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϥⲓ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲧⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ.

10. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛⲁϫⲓⲟⲩⲱ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϩⲛ ⲛⲁⲃⲁⲗ ϩⲛ ⲧⲣⲁⲥⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛϭⲓⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲉⲓⲗⲉ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲙⲛ ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲛⲕⲣⲙⲉⲥ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲛⲉⲩⲃⲟϭⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ.

11. ⲡⲉϫⲉ ⲡⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϩⲛ ⲧⲣⲁⲥⲟⲩ ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ.

12. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϥⲓⲁⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛⲅⲛⲁⲩ ⲉⲛϭⲓⲉ ⲙⲛ ⲛⲟⲓⲗⲉ ⲛϩⲟ ⲛⲟⲩⲱⲃϣ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲧⲟⲧⲟ ⲙⲛ ⲛⲁⲩⲁⲛ ⲛⲕⲉⲣⲙⲉⲥ ⲙⲛ ⲛⲉⲧⲟ ⲛⲥⲟⲩⲥⲓⲟⲩ ⲉⲩⲃⲱϭⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉⲓⲣⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕ.

13. ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁⲕⲧⲱϩⲥ ⲛⲁⲓ ⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲁⲕⲉⲣⲏⲧ ⲛⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛⲟⲩⲉⲣⲏⲧ.

14. Les versets 14 à 32 inclusivement ne se trouvent pas.

33. ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲁϥⲙⲟⲩϣⲧ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲗⲓⲁ ⲁϥⲙⲟⲩϣⲧ ⲙⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲙⲡϥϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲛⲑⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲧⲉ *(sic)* ⲙⲡϥϩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲛϩⲣⲁⲭⲏⲗ.

34. ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲁⲥϫⲓ ⲛⲛⲓⲇⲱⲗⲟⲛ ⲁⲥⲕⲁⲁⲩ ϩⲁ ⲑⲁⲡⲟⲣⲉⲕ ⲙⲡϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲁⲥϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲟⲩ.

35. ⲡⲉϫⲁⲥ ⲙⲡⲉⲥⲓⲱⲧ ϫⲉ ⲙⲡⲱⲣϩⲣⲱϣ *(sic)* ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲓ ⲉⲧⲟⲟⲩⲛ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲛⲍⲱⲛⲧ *(sic)* ⲧⲁⲣ ⲛⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ϣⲟⲟⲡ ⲙⲙⲟⲓ · ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ⲙⲟⲩϣⲉⲧ ⲙⲡⲏⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲡⲉϥϩⲉ ⲛⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ.

36. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲛⲟⲩϭⲥ ⲁϥⲙⲓϣⲉ ⲙⲛ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁϥⲟⲩⲱϣϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲗⲁⲃⲁⲛ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁϫⲓⲛϭⲟⲛⲥ ⲁⲩⲱ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲛⲟⲃⲉ ϫⲉ ⲁⲕⲡⲱⲧ ⲛⲥⲱⲓ.

37. ⲁⲩⲱ ⲁⲕⲙⲟⲩϣⲧ ⲛⲛⲁϩⲛⲁⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲧⲁⲕϩⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛϩⲛⲁⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲡⲉⲕⲏⲓ ⲥⲙⲛⲧⲥ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲕⲥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲱ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲛⲛⲁⲥⲛⲏⲩ ⲥⲉϫⲡⲟ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ.

38. ⲉⲓⲥ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲉⲁⲛⲟⲕ ϯϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲛⲉⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲅⲃⲁⲁⲙⲡⲉ *(sic)* ⲙⲡⲟⲩⲉⲣⲁⲧϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲟⲩⲉⲙ ⲟⲩⲟⲓⲗⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲕⲉⲥⲟⲟⲩ.

39. ⲙⲡⲓⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲙⲡⲛⲧⲁ ⲟⲩⲑⲏⲣⲓⲟⲛ ⲧⲁⲕⲟϥ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲓϯ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲟⲟⲧ ⲡⲉ ⲛⲛϫⲓⲟⲩⲉ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ϫⲓⲟⲩⲉ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ.

40. ⲛⲓⲣⲟⲕϩ ϩⲙ ⲡⲕⲁⲩⲙⲁ ⲙⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲡϫⲁϥ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲁⲩⲱ ⲫⲓⲛⲏϥ ⲁϥⲥⲁϩⲱⲃ *(sic)* ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲁⲃⲁⲗ.

41. ⲉⲓⲥ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ ϯϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲁⲓⲉⲣϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲁⲕ ⲙⲙⲛⲧⲁϥⲧⲉ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲕϣⲉⲉⲣⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲥⲟ ⲛⲣⲟⲙⲡⲉ ϩⲛ ⲛⲉⲕⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲕϩⲟⲩⲣⲱⲱⲧ ⲉⲡⲁⲃⲉⲕⲉ ⲙⲙⲏⲧ ⲛⲉϩⲓⲉⲓⲃ.

42. ⲛⲥⲁⲃⲏⲗ ϫⲉϥϣⲟⲟⲡ ⲛⲙⲙⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲑⲟⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲓⲥⲁⲁⲕ ⲛⲛⲁϫⲟⲟⲩⲧ ⲡⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲓϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲁⲑⲃⲃⲓⲟ ⲙⲛ ϥⲓⲥⲉ ⲉⲛⲛⲁϭⲓϫ ⲁϥϫⲡⲓⲟⲕ ⲛⲥⲁϥ.

43. ⲁϥⲟⲩⲱϣϥ *(sic)* ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲉⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲛⲓϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲧⲉϥⲛⲟⲟⲩⲉ *(sic)* ⲛⲁⲧⲉϥⲛⲟⲟⲩⲉ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲕⲛⲁⲩ ⲛⲧⲟⲕ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁ ⲛⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲉⲓⲛⲁⲣ ⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲏ ⲉⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟⲟⲩ.

44. ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲛⲧⲛⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲇⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ⲁⲛⲟⲕ ⲛⲙⲙⲁⲕ ⲛⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲙⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟ ⲛⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ.

45. ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥϫⲓ ⲛⲟⲩⲱⲛⲉ ⲁϥⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲧ.

46. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ϫⲉ ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϩⲛ ⲱⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛϩⲛ ⲱⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲟⲩⲧⲁⲗ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩⲥⲱ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲧⲁⲗ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ϫⲓ *(sic)* ⲡⲓⲧⲁⲗ ⲉⲣⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛⲧⲁⲙⲏⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲏⲧⲉ ⲙⲡⲟⲟⲩ.

47. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲧⲁⲗ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲧⲁⲗ ⲙⲡⲙⲛ(ⲧⲣⲉ).

48. ⲡⲉϫⲉ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲇⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲡⲓⲧⲁⲗ ⲙⲛ ⲡⲓⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲛⲧⲁⲕⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ ϩⲛ ⲧⲁⲙⲏⲧⲉ

ⲙⲛ ⲧⲉⲕⲙⲛⲧⲉ ⲃⲣⲙⲛⲧⲣⲉ *(sic)* ⲛϭⲓ ⲡⲧⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲃⲣⲙⲛⲧⲣⲉ ⲛϭⲓ ⲡⲓⲟⲩⲟⲉⲓⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡϥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲡⲧⲁⲗ ⲙⲡⲙⲛⲧⲣⲉ.

49. ⲁⲩⲱ ⲑⲟⲣⲁⲥⲓⲥ ⲛⲧⲁⲓ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲁⲙⲛⲧⲉ ⲙⲛ ⲧⲕⲙⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲉⲛⲛⲁⲥⲁϩⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲛⲛⲉⲣⲏⲩ *(sic)*.

50 et 51.[1] ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲕϣⲁⲛ ⲑⲃⲃⲓⲟ ⲛⲛⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲏ ⲛⲅϫⲓ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲉϫⲛ ⲛⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲙⲙⲛⲗⲁⲁⲩ ⲙⲡⲓⲙⲁ ⲛⲙⲙⲁⲛ.

52. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓϣⲁⲛⲧⲙⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲛⲅⲧⲙⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲓ.

53. ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲭⲱⲣ *(sic)* ⲉⲃⲉⲕⲣⲓⲛⲉ *(sic)* ⲙⲡⲓⲧⲁⲗ ⲙⲛ ⲡⲓⲟⲉⲓⲧ *(sic)* ⲉϫⲛ ⲟⲩⲛⲁⲕⲓⲁ ⲛⲧⲛⲙⲛⲧⲉ.

54. ⲁϥⲱⲣⲉⲕ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲑⲟⲧⲉ ⲙⲡϥⲓⲱⲧ ⲉⲓⲥⲁⲁⲕ ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϣⲱⲱⲧ ⲛⲟⲩⲑⲏⲥⲓⲁ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛϥⲥⲛⲏⲩ ⲁⲩⲟⲩⲱⲙ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲥⲱ ⲁⲩⲛⲕⲟⲧⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲧⲟⲟⲩ.

55. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ ⲁϥϯⲡⲓ ⲉⲣⲛ ⲛϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ ⲛϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲛϭⲓ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ.

CHAP. XXXII.

1. ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲧϥϩⲓⲏ ⲁϥⲃⲓⲛⲓⲁⲧϥ *(sic)* ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲱⲙⲛⲧ *(sic)* ⲉⲣⲟϥ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

2. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲧⲉⲣϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲧⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲧⲉ ⲧⲁⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛⲃⲟⲗⲏ *(sic)*.

3. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲟⲟⲩ ⲛϩⲛ ⲃⲁⲓϣⲓⲛⲉ ϩⲁ ⲧϥϩⲏ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲛⲏⲥⲁⲩ ⲡϥⲥⲟⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲥⲏⲉⲓⲣ ⲉⲧⲉⲭⲱⲣⲁ ⲛⲉⲇⲱⲙ.

4. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛϭⲓ ⲡⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲁⲓⲟⲩⲱϩ ⲙⲛ ⲗⲁⲃⲁⲛ ⲁⲓⲱⲥⲉⲕ *(sic)* ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲧⲉⲛⲟⲩ.

5. ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ ⲛϭⲓ ϩⲛ ⲉϩⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲙⲛ ϩⲛ ϩⲙϩⲁⲗ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲓⲧⲛⲛⲟⲟⲩ ⲉϫⲓ ⲙⲡⲓⲟⲩⲱ ⲛⲏⲥⲁⲩ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲕϩⲙϩⲁⲗ ϩⲉ ⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲉⲙⲡⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ.

6. ⲁⲩⲕⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲛⲃⲁⲓϣⲓⲛⲉ ϣⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲡⲉⲕⲥⲟⲛ ⲏⲥⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛⲧⲟϥ ϥⲛⲏⲩ ⲉⲧⲱⲙⲛⲧ *(sic)* ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲛ ϥⲧⲩⲏϣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

7. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲙⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲣϩⲃⲁ ⲁϥⲡⲱϣ ⲙⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁϥ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲥⲛⲧⲉ.

8. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲏⲥⲁⲩ ⲉⲓ ⲉϫⲛ ⲧϣⲟⲣⲡⲉ ⲙⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲛϥϭⲉϫϭⲱϫⲉⲥ *(sic)* ⲧⲙⲉϩ ⲥⲛⲧⲉ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲥⲟⲩⲟϫ.

9. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ ⲁⲩⲱ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲁⲓⲱⲧ ⲉⲓⲥⲁⲁⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲕⲁϩ ⲛⲧⲁⲩϫⲡⲟⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲧⲁⲉⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲃ *(sic)* ⲛⲁⲕ.

10. ⲁⲣⲓ ⲛⲁϣⲧⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲁ ⲙⲏ ⲛⲓⲙ ⲛⲧⲁⲕⲁⲁⲩ ⲙⲛ ⲡⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲅⲁⲣ ϩⲙ ⲡⲁϭⲉⲣⲱϥ *(sic)* ⲁⲓϫⲓⲟⲟⲣ ⲉⲡⲓⲟⲣⲇⲁⲛⲏⲥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲓⲉⲣ ⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲥⲛⲧⲉ.

11. ⲙⲁⲧⲟⲩϫⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϭⲓϫ *(sic)* ⲙⲡⲁⲥⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ϭⲓϫ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ϯⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉϩⲏⲧϥ ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛϥⲉⲓ ⲛϥⲣⲱϩⲧ ⲙⲙⲟⲓ ⲁⲩⲱ ⲙⲙⲁⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ.

12. ⲛⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲕϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ϯⲛⲁⲉⲣ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛⲁⲕ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲕⲱ ⲙⲡⲉⲕⲥⲡⲉⲣⲙⲁ ⲛⲑⲉ ⲙⲡϣⲱ ⲉⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉⲙⲉⲩⲟⲡⲉϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲉϥⲁϣⲁⲓ.

---

1) Il manque une partie du v. 50 et une partie du v. 51.

13. ⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϫⲓ ⲇⲉ ⲛϩⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲛⲧⲁϥⲛⲧⲟⲩ ⲁϥϫⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲛⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

14. ϣⲏⲧ ⲛⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛϭⲓⲉ ϣⲏⲧ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲟⲓⲗⲉ.

15. ⲙⲁⲁⲃ ⲛϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲉⲩⲧⲥⲛⲕⲟ ⲛⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲙⲉ ⲛⲉϩⲉ ⲙⲏⲧ ⲙⲙⲁⲥⲉ ϫⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲓⲱ ⲙⲏⲧ ⲛⲉⲛϭ.

16. ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲡⲟϩⲉ ⲡⲟϩⲉ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲛⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ϫⲉ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏ ⲛⲧⲉⲧⲛⲉⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲱⲣϫ ⲛⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲟϩⲉ ⲉⲩⲟϩⲉ.

17. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϣⲟⲣⲡ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϫⲉ *(sic)* ⲉⲣϣⲁⲛ ⲏⲥⲁⲩ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲕ ⲛϥϫⲛⲟⲩⲕ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲏⲡ ⲉⲛⲓⲙ ⲁⲩⲱ ⲉⲕⲛⲁ ⲉⲧⲱⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲁ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉⲕϩⲏ.

18. ⲉⲕⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲉ ⲛⲧⲱⲣⲟⲛ *(sic)* ⲛⲉ ⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲙⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲏⲥⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ϩⲱϥ ϥⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲱⲛ.

19. ⲁϥϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲙⲡϣⲟⲣⲡ ⲙⲛ ⲡⲙⲉϩⲥⲛⲁⲩ ⲙⲛ ⲡⲙⲉϥ˙ ϣⲟⲙⲧ ⲙⲛ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲁ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲏⲥⲁⲩ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲉⲧⲉⲧⲛⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟϥ.

20. ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϥⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲱⲛ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ϯⲛⲁⲥⲟⲡⲥ ⲡⲉⲕϩⲟ ϩⲛ ϩⲉⲛ ⲇⲱⲣⲟⲛ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲁϩⲏⲓ ⲙⲛⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϯⲛⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕϩⲟ ⲙⲉϣⲁⲕ ⲅⲁⲣ ⲉϥⲉϣⲉⲡ ϩⲣⲁⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ.

21. ⲁ ⲛⲇⲱⲣⲟⲛ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉϥϩⲏ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ϩⲛ ⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϩⲛ ⲧⲡⲁⲣⲉⲙⲃⲟⲗⲏ.

22. ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϫⲓ ⲛⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲥⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥⲙⲛⲧⲟⲩⲉⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲁϥϫⲓⲟⲟⲣ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲡⲙⲁⲛϫⲓⲟⲟⲣ ⲛⲛⲓⲁⲃⲟⲕ *(sic)*.

23. ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲁϥϫⲓⲟⲟⲣ ⲙⲡⲓⲭⲓⲙⲁⲣⲣⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲟⲟⲣ ⲙⲡⲉⲧⲛⲧⲁϥ ⲧⲏⲣϥ.

24. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϣⲱϫⲡ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲱⲙⲉ ⲙⲓϣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ϣⲁ ϩⲧⲟⲟⲩⲉ.

25. ⲁϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ϫⲉ ⲙⲡⲉϥϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉϯ ⲟⲩⲃⲏϥ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲡⲡⲱϫϭ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲙⲡⲧⲣⲉϥⲙⲓϣⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

26. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲕⲁⲁⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ· ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ϫⲉ ⲛϯⲛⲁⲕⲁⲁⲕ ⲁⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲉⲕⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ.

27. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲣⲛⲧⲕ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ.

28. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛⲛⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲡ̅ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ⲡⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲛⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲕϭⲙϭⲟⲙ ⲙⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲇⲩⲛⲁⲧⲟⲥ ⲙⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ.

29. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϫⲛⲟⲩϥ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲁⲙⲟⲓ ⲉⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲓϭⲙϭⲟⲙ· ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲕϣⲓ ⲛⲥⲁ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲟⲩϣⲡⲏⲣⲉ ⲡⲉ ⲁϥⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

30. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲓⲛⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲅⲁⲣ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛϩⲟ ϩⲓ ϩⲟ ⲁⲥⲟⲩϫⲁⲓ ⲛϭⲓ ⲧⲁⲯⲩⲭⲏ.

31. ⲁ ⲡⲣⲏ ϣⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛⲧⲉϥⲥⲁⲁⲧϥ ⲛϭⲓ ⲡⲓⲛⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥϫⲱϩ ⲉⲡⲉϥⲙⲉⲗⲟⲥ.

32. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲛⲛⲉⲩⲱⲙ ⲛϭⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲙⲡⲙⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁϥⲛⲟⲩϣⲥ ⲡⲁⲓ ⲉⲧϩⲓϫⲙ ⲡⲡⲱϫϭ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ *(sic)* ϣⲁ ϩⲣⲁⲓ ⲉⲡⲟⲟⲩ ⲛϩⲟⲟⲩ *(sic)* ϫⲉ ⲁϥϫⲱϩ ⲉ̀ⲡⲡⲱϫϭ ⲙⲡⲙⲉⲣⲟⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲡⲙⲟⲩⲧ ⲛⲧⲁϥⲛⲟⲩϣⲥ.

CHAP. XXXIII.

1. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ϥⲓⲁⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲉⲓⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲉⲓⲥ ⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⲉϥⲛⲏⲩ ⲙⲛ ϥⲧⲟⲩϣⲉ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ ⲁϥⲡⲱϣ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲉϫⲛ ⲗⲓⲁ ⲙⲛ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲙⲛ ⲧϩⲙϩⲁⲗ ⲥⲛⲧⲉ.

2. ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ϩⲓⲑⲏ ⲁⲩⲱ ⲗⲓⲁ ⲙⲛ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ϩⲓⲡⲁϩⲟⲩ ⲙⲙⲟⲟⲩ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲛϩⲁⲉ.

3. ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲁ ⲧⲉⲩϩⲏ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲥⲁϣϥ ⲛⲥⲟⲡ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲡⲱϩ ⲉ ⲏⲥⲁⲩ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ.

4. ⲁ ⲉⲛⲥⲁⲩ *(sic)* ⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲏⲧϥ ⲉⲧⲱⲙⲧ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϩⲱⲗϭ ⲉⲣⲟϥ ⲁϥϯⲡⲉⲓ ⲉⲣⲱϥ ⲁϥⲡⲁϩⲧϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ⲡⲉϥⲙⲁⲕϩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉⲥⲛⲁⲩ.

5. ⲁϥϥⲓⲁⲧϥ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ · ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛⲁϣⲏⲣⲉ ⲛⲉ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ⲙⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ.

6. ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛϩⲙϩⲁⲗ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ.

7. ⲁ ⲗⲓⲁ ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙⲛ ⲛⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ ⲙⲛ ϩⲱⲥ ϩⲣⲁⲭⲏⲗ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲧ.

8. ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ⲛⲉⲓⲡⲁⲣⲙⲃⲟⲗⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲧⲱⲙⲛⲧ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲓⲧⲛⲛⲟⲟⲩⲥⲟⲩ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕϩⲙϩⲁⲗ ϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

9. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛϭⲓ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩⲛϯ ϩⲁϩ ⲙⲙⲁⲩ ⲡⲁⲥⲟⲛ ⲙⲁⲣⲉ ⲛⲟⲩⲕ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲕ.

10. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲓ ⲛⲛⲓⲇⲱⲣⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲛⲁϭⲓϫ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲕϩⲟ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲣⲓ ⲡⲁⲟⲩⲱϣ.

11. ⲛⲉⲕϫⲓ ⲛⲛⲁⲥⲙⲟⲩ ⲛⲧⲁⲓⲛⲧⲟⲩ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲟⲩϯ *(sic)* ⲛⲧⲏⲣϥ ⲙⲙⲁⲩ ⲁϥϫⲓ ⲙⲙⲟϥ ⲛϫⲛⲁϩ ϣⲁⲛⲧⲉϥϫⲓⲧⲟⲩ.

12. ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙⲁⲧⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲧⲛⲃⲱⲕ ⲛⲥⲟⲟⲩⲧⲛ.

13. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲛⲁⲕⲟⲩⲓ ⲥⲟⲃⲕ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲥⲉⲙⲟⲥⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧ ⲉϣⲱⲡ ⲇⲉ ⲉⲓϣⲁⲛ ϫⲱⲣⲙ ⲛⲥⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛ ⲥⲛⲁⲩ ⲥⲉⲛⲁⲙⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

14. ⲙⲁⲣⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲓⲑⲏ ⲙⲡⲉϥϩⲙϩⲁⲗ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϭⲙϭⲟⲙ ϩⲓⲧⲉϩⲏ ⲉⲓⲙⲟⲟϣⲉ ϣⲏⲙϣⲏⲙ ⲛⲥⲁ ⲧⲟⲟⲧ ⲉⲓⲟⲩⲏϩ ⲛⲥⲁ ⲛⲁⲕⲟⲩⲓ ϣⲁⲛⲧⲉⲓⲉⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲏⲉⲓⲣ.

15. ⲡⲉϫⲉ ⲏⲥⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ϯⲛⲁ ϣⲱϫⲡ ⲛⲁⲕ ⲛϩⲉⲛ ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲛⲙⲙⲁⲓ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲉⲓⲣ ⲟⲩ ⲡⲁⲓ ϩⲱ ⲉⲣⲟⲓ ϫⲉ ⲁⲓϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ ⲙⲡⲉⲕⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

16. ⲁ ⲏⲥⲁⲩ ⲇⲉ ⲕⲟⲧϥ ϩⲙ ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲥⲏⲉⲓⲣ.

17. ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲛⲉⲥⲕⲩⲛⲏ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟ ⲛⲁϥ ⲛϩⲉⲛ ⲏⲓ ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛ ϩⲃⲱ ⲁϥⲧⲁⲙⲓⲟⲟⲩ ⲛⲛⲉϥⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲥⲕⲩⲛⲏ.

18. ⲁϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ ⲥⲁⲗⲏⲙ ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲛⲥⲓϭⲓⲙⲟⲥ ⲧⲁⲓ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲣⲁⲓ ϩⲙ ⲡⲕⲁϩ ⲛⲭⲁⲛⲁⲁⲛ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲧⲙⲉⲥⲟⲡⲟⲧⲁⲙⲓⲁ ⲛⲧⲉⲩⲣⲓⲁ ⲁϥⲟⲩⲉϩ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲉⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲧⲡⲟⲗⲓⲥ.

19. ⲁϥϣⲱⲡ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲧⲟⲉ ⲛⲧⲥⲱϣⲉ ϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲛⲧⲁϥⲧⲁϩⲉ ⲧⲉϥⲥⲕⲩⲛⲏ ⲉⲣⲁⲧⲉ ⲛⲁϥ ⲛϩⲏⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲛ ⲉⲙⲱⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲥⲉⲭⲉⲙ ϩⲁ ϣⲉ ⲛϩⲓⲉⲓⲃ.

20. ⲁϥⲕⲱⲧ ⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ⲁϥⲉⲡⲓⲕⲁⲗⲉⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲡⲓⲏ̅ⲗ̅.

Chap. XXXIV.

1. ⲁ ⲇⲓⲛⲁ ⲇⲉ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲗⲓⲁ ⲧⲛⲧⲁⲥϫⲡⲟⲥ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧϩⲙ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ.

2. ⲁϥⲛⲁⲩ (ⲉⲣⲟⲥ) ⲛϭⲓ ⲥⲉⲭⲉⲙ (ⲡϣⲏⲣⲉ) ⲛⲉⲙⲱⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ(ⲉⲩⲁⲓⲟⲥ) ⲡⲁⲣⲭⲱⲛ (ⲙⲡⲕⲁϩ) ⲁⲩⲱ ⲁϥ(ⲑⲃⲃⲓⲟⲥ) ⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲥ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲑⲙⲕⲟⲥ.

3. ⲁⲥⲣⲓⲕⲉ ⲛⲥⲁ ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲉϣ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲥϩⲏⲧ.

4. ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲭⲉⲙ ⲛⲉⲙⲱⲣ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ϫⲓ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲓϣⲉⲉⲣⲉϣⲏⲙ ⲉⲩⲥϩⲓⲙⲉ.

5. ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲇⲉ ⲥⲱⲧⲙ ϫⲉ ⲁ ⲥⲩⲭⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲙⲟⲣ ϫⲱϩⲙ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲧⲉϥϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲩϩⲛ ⲧⲥⲱϣⲉ ⲙⲛ ⲛⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ *(sic)* ⲁ ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲕⲁⲣⲱϥ (ϣⲁⲛ)ⲧⲟⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ.

6. ⲉⲙⲱⲣ ⲇⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲛⲥⲩⲭⲉⲙ ⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁϥ.

7. ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃ(ⲟⲗϩⲛ) ⲧⲉⲱϣⲉ (ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ)ⲥⲱⲧⲙ ⲛϭⲓ ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲙⲕⲁϩ ⲉⲛⲉⲩϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲉⲩⲗⲩⲡⲉⲓ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϫⲉ ⲟⲩϩⲱⲃ ⲛⲉϭⲱⲃ ⲡⲉⲧⲁ ⲥⲩⲭⲉⲙ ⲁⲁϥ ϩⲙ ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲉⲁϥⲛⲕⲟⲧⲕ ⲙⲛ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲛⲉⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ.

8. ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲉⲙⲱⲣ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲩⲭⲉⲙ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲁϥⲥⲱⲧⲡ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲉⲉⲣⲉ ϩⲙ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲧⲁⲁⲥ ⲛⲁϥ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

9. ⲛⲧⲉⲧⲛⲣϣⲟⲙ ⲉⲣⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ⲛⲧⲉⲧⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲛⲉⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛϫⲓ ⲛⲛⲉⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲛⲉⲧⲛϣⲏⲣⲉ.

10. ⲛⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲛ ⲉⲓⲥ ⲡⲕⲁϩ ⲟⲩⲟϣⲥ ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲟⲩⲟϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧϥ ⲛ(ⲧⲉⲧⲛϫⲓ ⲁⲩⲱ) ⲛⲧⲉⲧⲛϯ (ⲛⲧⲉⲧⲛϫ)ⲡⲟ ⲛⲏⲧⲛ ⲉϩ(ⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ)ϥ.

11. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲡⲉ . . . . . . ⲟϥ ⲧⲛⲛⲁⲧⲁϥ . . . . . ϭⲓ ⲥⲉⲭⲙ ⲙ(ⲡⲉϥ)ⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ ⲛϥ(ⲥⲛⲩ) ⲁⲓϩⲉ ⲉⲩϩⲙⲟⲧ (ⲙⲡⲉⲧⲛⲙⲧⲟ) ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲱ . . . . ⲟϥ ⲧⲛⲛⲁ . . . . .

12. ⲙⲁⲧⲁϣⲟ ⲛⲧⲉⲥ(ϭⲣⲏ)ϭⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲧⲁⲁⲥ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ⲛⲁⲓ ⲛϯϣⲉⲉⲣⲉ ϣⲏⲙ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ.

13. ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲓⲁⲕⲱⲃ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲥⲉⲭⲉⲙ ⲙⲛ ⲉⲙⲱⲣ ⲡϥⲓⲱⲧ ϩⲛ ⲟⲩⲕⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲛⲙⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲩⲥⲱⲱϥ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲧⲉⲩⲥⲱⲛⲉ.

14. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁⲩ ⲛϭⲓ ⲥⲉⲙⲉⲱⲛ ⲙⲛ ⲗⲉⲩⲉⲓ ⲛⲥⲛⲏⲩ ⲛⲇⲓⲛⲁ ⲛϣⲏⲣⲉ ⲛⲗⲓⲁ ϫⲉ ⲙⲛ ⲛϭⲟⲙ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲉϯ ⲛⲧⲛⲥⲱⲛⲉ ⲛⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲟ ⲛⲁⲧⲥⲉⲃⲃⲉ ⲟⲩⲛⲟϭⲛⲉϭ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲛ ⲡⲉ.

15. ϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲧⲛⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲱⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲛⲛⲁⲟⲩⲱϩ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛϣⲁⲛⲉⲣ ⲧⲛϩⲉ.

16. ⲧⲛⲛⲁϯ ⲛⲛⲛϣⲉ(ⲉ)ⲣⲉ ⲛⲏⲧⲛ ⲁⲩⲱ ⲧ(ⲛ)ⲛⲁϫⲓ ⲛϩⲛ ⲥϩⲓⲙⲉ ⲛⲁ(ⲛ) ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲛⲉⲧⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲧⲛⲟⲩⲱϩ ⲛⲙⲙⲏⲧⲛ ⲛⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲑⲉ ⲛⲟⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ.

17. ⲉϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛⲧⲙⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲛ ⲉⲥⲃⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲧⲛⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲛϣⲉⲉⲣⲉ *(sic)* ⲛⲧⲛⲃⲱⲕ.

18. ⲁ (ⲡ)ϣⲁϫⲉ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲉⲙⲱⲣ ⲙⲛ ⲥⲉⲭⲙ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲙⲱⲣ.

19. ⲙⲡⲉϥⲱϫⲕ ⲛϭⲓ ⲡϩⲣϣⲓⲣⲉ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲓϣⲁϫⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲅⲁⲣ ⲅⲏ *(sic)* ⲡⲉ ⲉϫⲛ ⲧϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓⲁⲕⲱⲃ ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲅⲁⲣ ⲛϥⲧⲁⲓⲏⲩ ⲡⲉ ⲛϩⲟⲩⲟ ⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲙ ⲡⲏⲓ ⲙⲡϥⲓⲱⲧ.

20. ⲉⲙⲱⲣ ⲇⲉ ⲙⲛ ⲥⲉⲭⲙ ⲡϥϣⲏⲣⲉ ⲉⲓ *(sic)* ϩⲁϩⲧⲛ *(sic)* ⲛⲧⲡⲩⲗⲏ ⲛⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲩϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ.

21. ϫⲉ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ ϩⲛ ⲓⲣⲏⲛⲓⲕⲟⲥ ⲛⲉ ⲙⲁⲣⲟⲩ(ⲟⲩ)ⲱϩ ⲛⲙⲙⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ (ⲡⲉ)ⲛⲕⲁϩ ⲛⲥⲉϫⲓ ⲛⲥⲉϯ ⲛϩⲏⲧϥ ⲉⲓⲥ ⲡⲕⲁϩ ⲇⲉ ⲟⲩⲟϣⲥ ⲙⲡⲉⲩⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲛⲛⲁϫⲓ ⲛⲛⲉⲩϣⲉⲉⲣⲉ ⲛⲁⲛ ⲛⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲛϣⲉⲉⲣⲉ ⲧⲛⲛⲁϯ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲛⲁⲩ.

22. ϩⲙ ⲡⲁⲓ ⲙⲙⲁⲧⲉ ⲧⲛⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲉⲛⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲓⲣⲱⲙⲉ ⲛⲁⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲉⲩⲣⲉⲩⲟⲩⲱϩ *(sic)* ⲛⲙⲙⲁⲛ ϩⲱⲥⲇⲉ ⲛⲧⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ ϩⲙ ⲡⲧⲣⲛⲥⲃⲃⲉ ⲛⲛϩⲟⲟⲩⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲑⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲥⲃⲃⲏⲩ.

23. ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙⲛ ⲛⲉⲩϩⲩⲡⲁⲣⲭⲟⲛⲧⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ϩⲙ ⲡⲁⲓ (ⲛⲧⲛ)ⲉⲓⲙⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ . . . . . . ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏⲧ(ϥ) . . . . . .

24. ⲁⲩⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ . . . . . ⲙⲛ ⲥⲉⲭⲙ . . . ⲛϭⲓⲟⲩ . . . ⲉϩⲟⲩⲛ . . . ⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲓⲥ . . . . ⲧⲥⲁⲣⲉⲝ ⲛ . . . . ϯⲁ ⲛϭⲓ ϩⲟ . . . .

25. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲙ (ⲡϣⲟ)ⲙⲛⲧ *(sic)* ⲛϩⲟⲟⲩ ⲉⲩϣⲟ(ⲟⲡ) . . . .

CHAP. XXXIX.

6. . . . . . ⲙⲟ . . . . ⲓⲱⲥⲏⲫ . . . . ϥⲙⲙⲁ . . . . . ⲡⲉϥϩⲣⲁϥ . . . . . .

7. ⲁⲥϣⲱⲡⲉ (ⲙⲛⲛ)ⲥⲁ ⲛⲓϣⲁϫⲉ (ⲁ ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲙⲡⲉϥ)ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲛⲉ ⲛⲛⲥ(ⲃⲁⲗ) ⲉϫⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲡⲉϫⲁⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲓ.

8. ⲛⲧⲁϥ ⲇⲉ ⲙⲡϥⲟⲩⲱϣ ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲑⲓⲙⲉ ⲙⲡϥϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ⲙⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲉⲗⲁⲁⲩ ϩⲙ ⲡϥⲏⲓ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲛⲕⲁⲁ *(sic)* ⲛⲓⲙ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛⲁϥ ⲁϥⲧⲁⲁⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ ⲛⲁϭⲓϫ.

9. ⲁⲩⲱ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲏⲡ ⲉⲣⲟⲓ ϩⲙ ⲡϥⲏⲓ ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲃⲟⲗ ⲉⲧⲟⲟⲧⲛ ⲛⲥⲁⲃⲗⲗⲉ ϫⲉⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲥϩⲓⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲁϣ ⲛϩⲉ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲓϩⲱϥ ⲙⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲧⲁⲉⲣⲛⲟⲃⲉ ⲙⲡⲙⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

10. ⲉⲥϣⲁϫⲉ ⲙⲛ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϩⲛ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲙⲡϥⲥⲱⲧⲙ ⲛⲥⲱⲥ ⲉⲉⲛⲕⲟⲧⲕ ⲛⲙⲙⲁⲥ.

11. ⲁ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛϯⲙⲓⲛⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲁ ⲓⲱⲥⲏⲫ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲏⲓ ⲉⲉⲓⲣⲉ ⲛⲛϥϩⲃⲏⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ ⲛϩⲟⲩⲛ ⲛⲛⲉⲧϣⲟⲟⲡ ϩⲙ ⲡⲏⲓ.